



DEMONSTRATIONS ÉVANGÉLIQUES

DE

TERTULLIEN, ORIGÈNE, EUSÈBE, S. AUGUSTIN, MONTAIGNE, BACON, GROTIUS,
DESCARTES, RICHELIEU, ARNAUD, DE CHOISEUL-DU-PLESSIS-PRASLIN, PASCAL,
PÉLISSON, NICOLE, BOYLE, BOSSUET, BOURDALOUE, LOCKE, LAMI, BURNET,
MALEBRANCHE, LESLEY, LEIBNITZ, LA BRUYÈRE, FENELON, HUET, CLARKE,
DUGUET, STANHOPE, BAYLE, LECLERC, DU-PIN, JACQUELOT, TILLOTSON,
DE HALLER, SHERLOCK, LE MOINE, POPE, LELAND, RACINE, MASSIL-
LON, DITTON, DERHAM, D'AGUESSEAU, DE POLIGNAC, SAURIN, BUFFIER,
WARBURTON, TOURNEMINE, BENTLEY, LITTLETON, FABRICIUS, AD-
DISON, DE BERNIS, JEAN-JACQUES ROUSSEAU, PARA DU PHANJAS,
STANISLAS I^{er}, TURGOT, STATLER, WEST, BEAUZÉE, BERGIER,
GERDIL, THOMAS, BONNET, DE CRILLON, EULER, DELAMARE,
CARACCIOLI, JENNINGS, DUHAMEL, LIGUORI, BUTLER, BUL-
LET, VAUVENARGUES, GUÉNARD, BLAIR, DE POMPIGNAN,
DELUC, PORTEUS, GÉRARD, DIESSBACH, JACQUES, LA-
MOURETTE, LAHARPE, LE COZ, DUVOISIN, DE LA LU-
ZERNE, SCHMITT, POYNTER, MOORE, SILVIO PELLICO,
LINGARD, BRUNATI, MANZONI, PALEY, PERRONE,
DORLÉANS, CAMPIEN, PÉRENNÈS, WISEMAN,
BUCKLAND, MARCEL - DE - SERRES, KEITH,
CHALMERS, DUPIN AINÉ, S. S. GREGOIRE XVI.

Traduites, pour la plupart, des diverses langues dans lesquelles
elles avaient été écrites ;

REPRODUITES **INTÉGRALEMENT**, NON PAR EXTRAITS,
ANNOTÉES ET PUBLIÉES PAR M. L'ABBÉ M****, ÉDITEUR DES COURS COMPLETS.

OUVRAGE ÉGALEMENT NÉCESSAIRE A CEUX QUI NE CROIENT PAS,
A CEUX QUI DOUTENT ET A CEUX QUI CROIENT.

TOME SECOND,

CONTENANT LES DEMONSTRATIONS D'EUSEBE, SAINT AUGUSTIN, MONTAIGNE,
BACON, GROTIUS, DESCARTES

PETIT-MONTROUGE,

CHEZ L'ÉDITEUR,
RUE D'AMBOISE, HORS LA BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1843.



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

DE PARIS

BX
1752
.M53
1843
V.2

INDEX

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES CONTENUS DANS CE VOLUME

EUSÈBE.

Démonstration évangélique. col. 5-353

S. AUGUSTIN.

Traité de la Véritable Religion. 369-456

MONTAIGNE.

Son *Christianisme*, par Labouderie. 461-694

BACON.

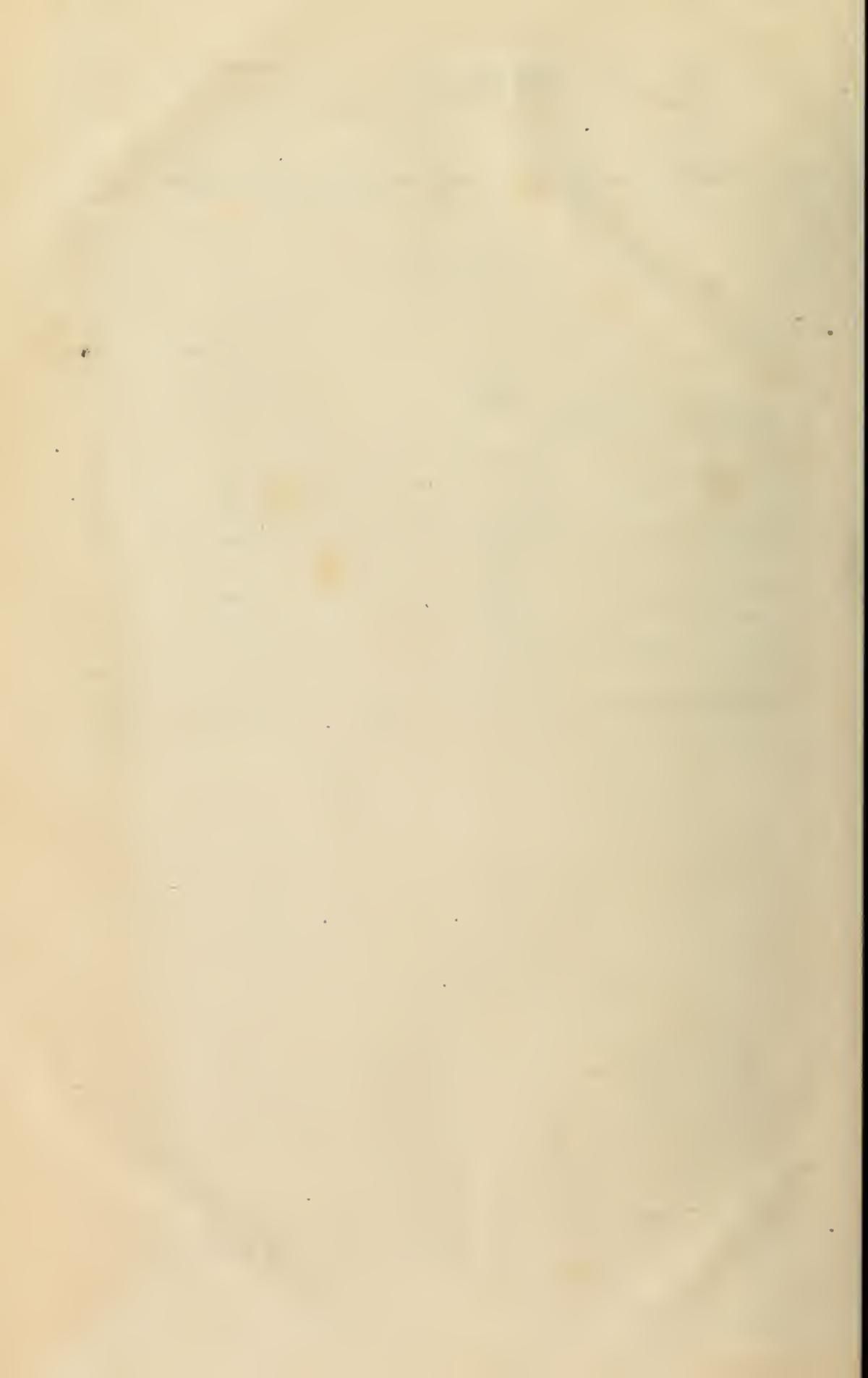
Son *Christianisme*, par Emery. 697-972

GROTIUS

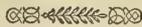
Vérité de la Religion Chrétienne. 993-1122

DESCARTES.

Pensées de Descartes sur la Religion, par Emery. . . 1135-1384



Introduction.



Voici, ô Théodote, honneur de l'épiscopat, homme de Dieu uniquement consacré à son service, qu'après avoir terminé avec l'aide de Dieu et celle de son Verbe Notre-Seigneur, la première préparation à la connaissance de l'Évangile, dans un écrit renfermé en quinze livres, je marche à la conclusion de mon plan par celui que je vous offre: veuillez l'accueillir, ô tête chérie, ainsi que la demande que je vous adresse, de concourir à l'achèvement de mon travail par le secours de vos prières. Désormais je me propose d'appuyer la démonstration de l'Évangile sur les prophéties contenues depuis les temps les plus reculés dans les livres saints des Hébreux. Comment et d'après quelle méthode? Le voici: vous connaissez ces hommes chéris de Dieu, célèbres dans tout l'univers, Moïse et les interprètes de la volonté divine, qui ont brillé après lui, les prophètes et les hiérophantes. Ce sont là les témoins dont je veux faire usage pour démontrer la relation de leurs prédictions avec ce qui est venu en lumière bien des siècles après elles, prédictions vérifiées par la première prédication de l'Évangile de notre Sauveur, puis par ce que nous voyons chaque jour s'accomplir sous nos yeux, et dont l'Esprit divin nous a annoncé l'avènement, en sorte qu'on peut dire que ce qui n'était pas arrivé, l'était cependant pour nous; que ce qui n'avait jamais eu de germe d'existence, existait déjà à nos regards. Ce n'est pas tout encore: nous sommes instruits à l'avance par ces mêmes Écritures des faits qui doivent se produire dans l'avenir, de manière à les connaître en partie, et en sondant les temps futurs, à signaler les éventualités que l'accomplissement des premiers oracles nous donne lieu d'attendre chaque jour. Quels sont ces faits? ils sont infinis en variété comme en nombre, embrassant l'universalité de la race humaine, se distribuant sur chacun des membres qui la composent: ils sont donc généraux et particuliers. Cependant pour nous restreindre aux Hébreux et à leur histoire dans son rapprochement avec les nations du dehors, combien ne voyons-nous pas annoncées d'avance de destructions de villes, de variations dans les temps, de révolutions dans les états, de prospérités réalisées, d'adversités infligées, de peuples asservis, de sièges de villes, de dynasties détrônées puis rétablies, enfin mille choses qui ne trouveront leur place que dans la longue suite des siècles à venir? Toutefois celui auquel nous vivons, ne réclame pas la preuve de tout cet ensemble de faits; ren-

voyant aux temps qui suivront, l'examen de ceux qui les concernent, nous constaterons par ce qui nous est connu, la vérité des prophéties, gage de la certitude de ce que nous passons sous silence.

CHAPITRE PREMIER.

Quel est le but et l'objet de cet ouvrage.

Il est à propos de dire d'abord en quoi, dans l'état présent des choses, les prophéties nous paraissent devoir contribuer utilement à la démonstration de l'Évangile. Elles ont proclamé que le Christ (en lui donnant ce nom), que le Verbe de Dieu, Dieu et Seigneur lui-même, qu'un ange du grand conseil viendrait un jour habiter parmi les hommes, qu'il serait le docteur de toutes les nations répandues sur tout l'univers, tant grecques que barbares, pour les initier à la connaissance du vrai Dieu, et leur enseigner un mode d'adoration digne du créateur de toutes choses: tel a été l'effet de la prédication de l'Évangile. Elles ont annoncé qu'il serait enfant, qu'on l'appellerait Fils de l'Homme. Elles ont dit quelle serait la famille dont il sortirait; la manière inusitée de sa conception au sein d'une vierge. Elles n'ont pas même omis le lieu de sa naissance, en nommant Bethléem, célèbre jusqu'aux confins de la terre par la foule des fidèles qui pour la plupart viennent le visiter: elles ont indiqué exactement le temps de son apparition; et cela s'est réalisé. En sorte qu'on peut dire des prophètes que ce sont des historiens divins qui ont devancé l'histoire. Il vous sera facile en parcourant cet écrit de voir par vos propres yeux que les relations des saints évangélistes étaient déjà rapportées dans les livres des prophètes savoir: les miracles opérés par Jésus-Christ, ses enseignements sur le dogme sur la morale et sur l'ensemble qui constitue la piété. Mais quoi! quand on y voit hautement annoncé qu'un nouveau rite religieux serait proposé à tous les hommes, a-t-on raison de s'étonner de la vocation des disciples de Jésus-Christ et de la prédication d'un nouveau Testament? Après tout ce que nous venons de citer, nous y trouvons encore retracée l'incrédulité des Juifs à son égard, et leurs disputes avec lui, les agressions des magistrats, les sentiments envieux des docteurs, la trahison d'un des disciples, les calomnies répandues sur lui par ses adversaires, les accusations des délateurs, les condamnations des juges, les outrages les plus indignes, des flagellations sans motif, des invectives atroces, suivies

de la mort la plus infâme ; et de sa part un silence admirable, une douceur, une patience, une persévérance et une résignation sans bornes. Tous ces faits s'appliquant à un même personnage, signalé comme ne devant venir que dans les derniers siècles, appelé à subir de la part des hommes les mauvais traitements qu'il a endurés, ont été révélés longtemps à l'avance et de la manière la plus claire par les plus anciens oracles des Hébreux. Ils ont en outre rendu témoignage qu'après sa mort il ressusciterait, qu'il se montrerait à ses disciples, qu'il leur communiquerait l'esprit divin, qu'il remonterait au ciel pour partager le trône royal où son Père est assis, et qu'à la fin des siècles il ferait une seconde et glorieuse apparition. A la suite de toutes choses, vous entendrez les gémissements et les soupirs de chacun des prophètes qui déplorent de différentes manières tous les maux qui doivent fondre sur la nation des Juifs, à cause des impiétés commises envers celui dont la venue leur était prédite : le renversement complet du royaume national qui leur avait été transmis par leurs ancêtres, et qui devait durer jusqu'à cette même époque, se maintenir jusqu'après l'attentat sur la personne du Christ ; l'abolition de leurs lois héréditaires ; la cessation de leur ancien culte ; la perte de l'indépendance qu'ils tenaient de leurs pères ; celle de la liberté, en devenant esclaves de leurs ennemis ; leur métropole royale livrée aux flammes ; leur temple si vénérable et si pur, réduit en cendres ; un sombre désert remplaçant leur antique population ; leur ville occupée par les nations étrangères ; leur dispersion chez tous les peuples de l'univers ; sans l'espoir de voir un terme ni un relâche à toutes ces infortunes. Ce faisceau de preuves frapperait même les yeux d'un aveugle suivant le proverbe : les événements répandent la lumière sur ces prédictions depuis le premier jour, où, levant une main sacrilège sur le Christ, ce peuple a appelé sur lui le principe de tous les malheurs.

Il ne convenait pas cependant à ces hommes inspirés de ne peindre dans leurs prophéties que des tableaux affligeants et de n'étendre leur science de l'avenir que sur un horizon de deuil ; ils leur ont fait succéder des images plus riantes, lorsqu'ils ont proclamé l'annonce des biens promis en commun à tous les hommes par suite de l'avènement du Christ, comme compensation de la réprobation d'un seul peuple. Ils ont fait retentir les promesses faites à toute nation, à toute la race humaine d'acquiescer, en recevant l'Évangile, la connaissance du vrai Dieu, la délivrance de l'empire des démons, la cessation de l'ignorance et de l'erreur, l'éclat de lumière de la vraie piété ; ils ont fait connaître comment les disciples du Christ rempliront l'univers de sa doctrine ; comment l'Évangile, qui contient un mode nouveau et entièrement à part du culte religieux, sera prêché à tous les hommes ; comment les églises chrétiennes seront fon-

dées par eux chez toutes les nations et comment le peuple chrétien, tirant son nom d'un seul maître, occupera l'univers ; comment les attaques des souverains et des rois contre l'Église du Christ ne pourront l'annéantir, parce qu'elle tire sa force de Dieu lui-même. En entendant les théologiens hébreux proclamer à haute voix leurs oracles, en voyant les événements confirmer toutes ces prophéties, qui pourrait ne pas reconnaître avec admiration qu'ils étaient investis d'une mission divine ? Qui pourrait méconnaître le caractère de vérité empreint dans leurs enseignements et dans les dogmes qui réunissent la théologie à la philosophie ? Cette démonstration n'a pas besoin des prestiges de l'éloquence, de la profondeur des pensées, de la subtilité captieuse des syllogismes ; elle est toute dans un enseignement simple, dépouillé d'artifice, dont la sincérité et la véacité pures s'appuient sur la vertu de ces hommes divins et sur leur science profonde de la divinité. Or, des hommes qui, avant des temps de la plus haute antiquité, ont pu voir et parler de faits qui ne viendraient au jour qu'après bien des siècles, n'ont pu tenir cette connaissance de l'esprit humain, mais de celui de Dieu. Et comment ne méritent-ils pas d'être crus dans les dogmes qu'ils ont enseignés à ceux qui les approchaient ?

Si donc je ne m'abuse dans ma manière de voir, je pense que quiconque est convaincu sincèrement que notre Sauveur et Seigneur Jésus est véritablement le Christ de Dieu, doit se persuader d'abord qu'on ne peut pas raisonnablement admettre cette vérité, sans la rattacher aux témoignages inscrits dans les prophéties à son égard ; et il doit s'efforcer de communiquer cette persuasion à tous ceux qui confèrent avec lui. Néanmoins ce n'est pas légèrement et sans le secours de démonstrations qu'une semblable entreprise peut être conduite à son terme. C'est pourquoi abordant ce travail d'après l'engagement formel que j'ai pris, avec l'aide de Dieu, de compléter entièrement l'œuvre de la démonstration évangélique, je me vois forcé à essayer de constater qu'elle repose sur ces mêmes théologiens de l'hébraïsme : et qu'on ne dise pas, comme quelques personnes pourraient être tentées de le faire, que ce traité a pour objet d'attaquer les Juifs ; il s'en faut de beaucoup : il est bien plutôt écrit en leur faveur, s'ils pouvaient venir à résipiscence. D'une part il établit le christianisme sur le témoignage prophétique des temps antérieurs, de l'autre il plaide la cause des Juifs en montrant l'accomplissement sans réserve de tout ce que leurs prophètes ont annoncé.

CHAPITRE II.

Quel est le genre de culte introduit dans le christianisme.

J'ai déjà dit précédemment dans la préparation que le christianisme n'est ni l'hellénisme ni le judaïsme ; qu'il porte en soi un ca-

ractère particulier d'adoration, lequel n'est ni nouveau ni déplacé, mais le plus ancien de tous sans contredit, habituel et familier aux hommes aimés de Dieu pour leur piété et leur justice, qui ont vécu avant Moïse. Mais avant tout, examinons ce qu'est le judaïsme et l'hellénisme, pour nous efforcer de découvrir auquel des deux les hommes chers à Dieu, qui ont vécu avant Moïse, inclinaient le plus. Le judaïsme peut être justement défini la constitution politique instituée par la loi mosaïque et se rattachant à la croyance en un seul Dieu de l'univers. L'hellénisme, pour le signaler en un mot, est la superstition qui admet la pluralité des dieux, d'après les traditions répandues chez toutes les nations. Que nous restera-t-il à dire de ces hommes chéris de Dieu qui ont précédé Moïse et le judaïsme, et dont ce prophète nous a conservé le souvenir, tels qu'Enoch auquel il rend témoignage en disant : Enoch plut au Seigneur; Noé, dont il dit encore : Noé était un homme juste dans sa génération; Seth et Japhet, dont il a écrit : Béni soit le Seigneur Dieu de Seth; et que Dieu étende ses faveurs jusqu'à Japhet; puis, après tous ceux-ci, Abraham, Isaac et Jacob, auxquels on peut raisonnablement adjoindre Job et plusieurs autres qui ont imité leur manière de vivre? Dirons-nous qu'ils aient été Juifs ou païens? Juifs? on ne pourrait pas convenablement leur donner ce nom, Moïse n'ayant pas encore introduit sa législation dans le monde; si en effet le judaïsme n'est rien autre que le culte fondé par Moïse, Moïse n'ayant paru sur la terre que dans des temps bien postérieurs à ceux dont nous parlons, il est clair qu'il ne saurait y avoir avant son temps des Juifs qui se soient signalés par leur piété. Cependant il ne convient pas non plus de les ranger parmi les païens puisqu'ils n'étaient pas subjugués par la superstition du polythéisme. En effet Abraham, dit-on, quitta irrévocablement la maison paternelle et toute sa parenté pour s'attacher à Dieu seul, auquel il rend hommage en disant : J'attendrai ma main vers le Dieu très-haut qui a créé le ciel et la terre. Jacob est rapporté par Moïse pour avoir dit à sa famille et à tout ce qui lui appartenait : Otez du milieu de vous les dieux étrangers, et levons-nous pour monter à Bethel, et y faire un sacrifice au Seigneur qui m'a exaucé au jour de mon affliction, qui était avec moi et m'a sauvé dans la voie où je marchais; et ils donnèrent à Jacob leurs dieux étrangers qui étaient dans leurs mains, et les boucles qui pendaient à leurs oreilles, et Jacob les cacha sous le thérébinthe du pays de Sichem et les anéantit jusqu'à ce jour. Si les hommes qui nous sont signalés comme amis de Dieu furent étrangers à l'erreur des idolâtres, si nous les avons montrés en dehors du judaïsme, ils n'étaient donc ni païens, ni Juifs; ils étaient justes et pieux, aussi bien que tous les autres qui les imitèrent. Il nous reste maintenant à comprendre quel était le rit religieux suivant lequel il est raisonnable de croire qu'ils se sont sanctifiés. Examinez donc si ce troisième corps de croyants

(*Τέτατοι*) que nous avons démontré comme placé entre le judaïsme et l'hellénisme, qui est le plus ancien et le plus vénérable de tous, n'est pas précisément celui qui a été prêché dans ces derniers temps à toutes les nations par Notre-Seigneur? Et si cela est, le christianisme ne serait donc ni le judaïsme ni l'hellénisme, mais cette organisation religieuse qui se trouve entre eux deux, qui a précédé toutes les autres; ce serait une philosophie primitive, mais qui n'est devenue une loi pour tous les hommes répandus dans l'univers entier que dans ces derniers temps; de manière qu'en quittant l'hellénisme on ne doive pas nécessairement tomber dans le judaïsme, mais dans le christianisme; de même que celui qui se séparera volontairement du culte judaïque ne sera pas forcé aussitôt de devenir païen. L'homme qui s'isolera à la fois de chacun des troupeaux juif et païen viendra à cette loi et à cette règle de conduite intermédiaire adoptées jadis par les justes que Dieu a chéris, et que notre Sauveur et Seigneur a renouvelées après une longue interruption, d'accord avec les prédictions de Moïse et des autres prophètes à ce sujet. En effet, dans les oracles qui se rapportent à Abraham, Moïse, dans son style prophétique, dit que dans les temps postérieurs, ce ne seront plus les descendants d'Abraham, ce ne seront plus les Juifs d'origine, mais que ce seront toutes les tribus de la terre et toutes les nations qui seront admises à la participation de bénédictions pareilles à celles que Dieu a accordées à la piété. Voici en quels termes il l'écrivit (*Genèse*, XII, 1) : « Le Seigneur dit à Abraham, sortez de votre terre et de votre parenté; de la maison de votre père, et allez dans la terre que je vous montrerai; je ferai sortir de vous une grande nation; je vous bénirai; je rendrai glorieux votre nom; vous serez béni; et je bénirai ceux qui vous béniront; je maudirai ceux qui vous maudiront; et en vous seront bénies toutes les tribus de la terre. Puis Dieu dit (*Ibid.*, XVIII, 17) : « Cacherai-je à Abraham mon fils ce que j'aurai fait? d'Abraham sortira une grande et populeuse nation, et en lui seront bénies toutes les nations de la terre.

Comment toutes les nations et toutes les tribus de la terre devaient-elles être bénies en Abraham, si elles ne lui appartenaient d'aucune manière ni par l'âme ni par le corps? Quant aux relations charnelles, quelle consanguinité existait entre Abraham et les Scythes, les Egyptiens, les Ethiopiens, les Indiens, les Bretons et les Espagnols? Comment toutes ces nations et celles encore plus éloignées d'Abraham, devaient-elles être bénies à cause de leur parenté avec lui? Sous le rapport de l'âme, il n'existait non plus aucune cause d'intimité entre ces peuples et le patriarche. Comment aurait-elle pu se concilier avec leurs mariages incestueux des mères avec les fils, des pères avec les filles, avec ces rapprochements immoraux des mêmes sexes, avec les sacrifices humains, avec les apothéoses d'animaux irraisonnables, avec

les consécérations de statues inanimes, avec le culte superstitieux des esprits malfaisants et guides d'erreur? Elles considéraient comme des actions louables et pieuses de brûler vivants les vieillards, de livrer au bûcher les tendres fruits de leurs unions. Comment des êtres adonnés à des mœurs aussi féroces auraient-ils été avancés au point d'entrer en partage de bénédictions avec cet homme chéri de Dieu, sinon parce qu'en renonçant à ces habitudes d'atrocité, ils devaient adopter en leur place un jour un genre de vie pieux en harmonie avec celui d'Abraham? En effet, lui-même était étranger de naissance et d'habitudes à la piété dans laquelle plus tard il a vécu : il dut, pour l'acquiescer, renoncer à la superstition paternelle, abandonner sa maison, sa parenté, les façons de penser et d'agir qu'il tenait de ses auteurs, le genre de vie dans lequel il était né et avait été élevé, pour suivre Dieu qui lui rendait les oracles que nous lisons à son sujet. Si Moïse, qui n'est venu au monde qu'après Abraham, qui est l'auteur de la constitution politique qu'il a donnée aux Juifs en vertu de ses lois, en eût fait de telles qu'elles eussent rendu plus parfaits les hommes chers à Dieu, qui l'avaient précédé ; telles qu'elles eussent pu convenir à toutes les nations, en sorte que toutes ces nations, en se conformant aux lois de Moïse, eussent pratiqué la piété envers Dieu, aurait-on pu dire que les hommes de toute nation qui, en se conformant aux lois de Moïse et en suivant les rites judaïques, remplissaient déjà toutes les règles les plus accomplies de la piété, aussi bien que ceux qui naîtraient d'eux et qui les imitèrent, seraient cependant bénis de la bénédiction réservée à Abraham par les divins oracles? Il nous eût suffi d'exécuter à la lettre tout ce que Moïse avait ordonné. Mais comme il est constant que la forme du gouvernement de Moïse n'était pas applicable à toutes les autres nations, mais seulement aux Juifs et non pas à tous, mais à ceux-là seuls qui habitaient en Judée, il était donc nécessaire d'établir en dehors des lois de Moïse une autre règle de conduite telle que celle d'Abraham, à laquelle toutes les nations de la terre se conformant, elles deviendraient dignes de participer à la bénédiction qui lui avait été donnée.

Les enfants des Grecs eux-mêmes pourraient en tirer avantage, si leur esprit s'éclairait ; car par la coincidence de cette merveilleuse prescience de l'avenir et de l'accomplissement, suivant les prophéties, des faits prédits, ne montrons-nous pas la divinité, l'évidence, la vérité de notre foi? et, par cette démonstration plus logique qu'aucune autre, ne fermons-nous pas la bouche à nos calomnieux, qui ne cessent de nous objecter jusqu'à satiété, dans les diatribes que ces vils sycophantes vomissent chaque jour contre nous, que nous ne pouvons rien prouver par des démonstrations exactes, et que nous exigeons de nos néophytes qu'ils se bornent à une foi aveugle? Or, cet ouvrage lui-même ne sera pas sans force pour reforquer cette fausse imputation, de même

qu'il réfutera les blasphèmes et les opinions erronées des hérétiques ennemis de Dieu (les Manichéens) contre les prophètes, en montrant l'accord de l'ancienne et de la nouvelle loi, tout en laissant le soin d'expliquer les expressions de ces prophètes par de vastes et savants commentaires à ceux qui, voulant entreprendre cette tâche, seront capables de l'amener à bien. Pour nous, nous mettrons à profit la leçon de cet auteur inspiré (Jésus, fils de Sirach, XXXII, 9) qui nous recommande de rassembler beaucoup de pensées dans peu de paroles. Voilà le modèle que nous nous sommes proposé de suivre, n'alléguant de textes qu'autant qu'ils intéressent le sujet de cet écrit, et ne les interprétant, pour les rendre clairs, qu'autant que la manière nous en fera une loi. Mais voilà assez d'introduction. Je vais commencer enfin à démontrer ce que j'avance, puisque la tourbe des accusateurs qui nous obsède, dit que nous ne pouvons administrer aucune preuve évidente de vérité par le moyen des démonstrations, et que nous ne permettons à ceux qui viennent nous trouver d'admettre d'autre motif de crédibilité que la foi ; que nous ne leur persuadons rien de plus que de nous suivre bouche close, sans examen aucun, mais avec une détermination stupide, à la manière des brutes, dans tout ce que nous leur disons. Voilà, disent-ils, pourquoi les chrétiens se donnent le nom de fidèles (πίστοι), c'est qu'ils n'ont qu'une foi (πίστις) sans raison. Déjà dans la préparation à cet ouvrage nous avons divisé, comme il était convenable de le faire, les accusations dirigées contre nous, nous avons placé en tête celle des nations adonnées à l'idolâtrie, qui nous reprochent d'être déserteurs des dieux de la patrie, et qui soutiennent que c'est une énormité de notre part d'avoir donné la préférence aux doctrines des Barbares sur celles des Grecs, en ce que nous adoptons les oracles des Hébreux. La seconde est celle des Hébreux eux-mêmes, qui se croient fondés dans la plainte qu'ils nous adressent de faire usage de leurs Écritures, sans nous conformer à leur genre de vie. Les choses ayant été distinguées de la sorte, nous avons répondu de notre mieux à la première accusation dans la préparation évangélique, en avouant qu'en effet nous sommes originaires grecs, ou que, si nous sommes sortis des nations étrangères, nous avons pris les sentiments et les opinions de la Grèce. Nous ne nierons pas non plus que nous sommes issus de parents asservis à l'erreur du polythéisme. Ce n'est pas cependant par une impulsion irréfléchie et dépourvue d'examen, que nous avons changé, mais par un jugement sain et un raisonnement approfondi, qui nous ont fait admettre comme judicieuse et parfaitement convenable l'étude à faire des prophéties des Hébreux. Il est maintenant à propos de nous prémunir contre la seconde agression, et de compléter ainsi ce qui pouvait manquer à notre ouvrage : je veux dire celle des disciples de la circoncision, que nous n'avons pas encore examinée : c'est dans

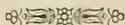
les livres de la démonstration évangélique en effet que se trouve la vraie place de ce complément. Permettez donc qu'après avoir invoqué le Dieu commun des Juifs et des païens, par l'entremise de notre Sauveur,

nous discutons d'abord cette question : Quel est le mode de culte religieux en honneur parmi nous ? Nous y entremêlerons les solutions à toutes les objections qui nous sont opposées.

DEMONSTRATION ÉVANGÉLIQUE

D'EUSÈBE PAMPHILE.

LIVRE PREMIER.



CHAPITRE III.

La loi de Moïse ne convenait qu'au peuple juif, et alors seulement qu'il habitait la terre promise. Un autre prophète et une nouvelle loi étaient nécessaires.

En vous appliquant aux raisonnements suivants, vous comprendrez avec évidence que les institutions de Moïse ne pouvaient, comme je l'ai dit, être convenables qu'aux Juifs et non pas à tous, c'est-à-dire que n'étant praticables par aucun de ceux qui vivaient dans la dispersion, elles n'étaient faites que pour les Juifs habitants de la Judée.

Moïse dit quelque part, dans ses lois (*Exode*, XXIII, 17) : « Trois fois dans l'année chaque individu mâle se présentera devant le Seigneur votre Dieu. » Il détermine avec plus de précision le lieu de cette présentation où tous les hommes doivent trois fois l'an se réunir, en disant (*Id.*, XXIV, 23 ; *Deut.*, XVI, 16) : « A trois époques de l'année tout sujet mâle se présentera devant le Seigneur votre Dieu, dans le lieu que le Seigneur se sera choisi. »

Vous voyez donc que ce n'est pas en toute ville ni dans un lieu quelconque qu'il prescrit de se présenter ; mais dans le lieu que le Seigneur votre Dieu se sera choisi. Il règle par la loi l'obligation de se réunir à trois époques de l'année, et il désigne les époques où ce rassemblement devait se faire, dans le lieu où Dieu avait ordonné qu'on l'adorât : l'une est Pâque. La seconde, cinquante jours plus tard, à la fête nommée Pentecôte. La troisième enfin avait lieu le septième mois après la pâque au jour du pardon, auquel même encore aujourd'hui les Juifs s'imposent le jeûne ; il prononce des imprécations contre ceux qui transgresseront cette loi (*Deut.*, XXVII, 26). Ainsi donc ceux qui trois fois dans l'année devaient se rendre à Jérusalem pour y accomplir les exigences de la loi, ne pouvaient pas résider loin de la Judée, mais dans le voisinage de ses confins. Si par conséquent il était impossible aux Juifs habitant les contrées éloignées de la Palestine de remplir ce devoir imposé par la loi, ne doit-on pas dire à bien plus forte raison qu'il ne saurait s'étendre à toutes les nations jusqu'aux dernières limites de la terre ? Écoutez

de quelle manière le même législateur commande à la femme, après l'accouchement, de se présenter et d'offrir des sacrifices au Seigneur. Voici ses paroles (*Lévitique*, XII, 1) : Le Seigneur parle à Moïse en disant : « Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : La femme qui aura conçu et donné le jour à un enfant mâle, sera impure pendant sept jours. » Puis après quelques autres prescriptions, il ajoute (*Ibid.*, 6) : « Lorsque les jours de la purification auront été accomplis pour son fils ou pour sa fille, elle offrira un agneau d'un an en holocauste, un petit de colombe ou une tourterelle pour ses péchés ; elle se tiendra devant la porte du tabernacle du témoignage, et offrira ces victimes au Seigneur par l'entremise du prêtre. Le prêtre implorera son pardon et la purifiera de la source de son sang. » Voici la loi pour la femme accouchée d'un fils ou d'une fille.

En outre de ces réglemens le même ordonne pour la purification de ceux qui ont enseveli et touché des corps morts qu'ils se serviront de la cendre d'une génisse (offerte en holocauste) pendant sept jours consécutifs, pendant lesquels ils se sépareront de ceux avec qui ils habitent. Voici ce qu'il dit.

Voici une disposition légale à perpétuité pour les enfants d'Israël et pour les prosélytes qui habitent au milieu d'eux : « Celui qui aura touché les restes mortels de toute âme d'homme sera impur et se purifiera pendant sept jours. Il sera purifié le troisième et le septième jour. S'il ne se purifie pas le troisième et le septième jour, il ne sera pas pur. Tout homme ayant touché les restes mortels d'une âme d'homme, s'il venait à mourir sans avoir été purifié, sonillerait le tabernacle du témoignage du Seigneur. Cette âme sera repoussée d'Israël, parce que l'eau de la purification n'a point été versée sur elle. Elle sera impure, et son impureté subsistera : » telle est la loi. L'homme qui mourra dans sa maison rendra impur pendant sept jours celui qui entrera dans cette maison, et tous les objets qu'elle contient. Tout vase ouvert, tout ce qui n'est pas scellé par des liens sera impur. Quiconque sur la surface d'un champ aura touché le glaive d'un homme tué par blessure ou mort naturellement, ou

qui aura touché une tombe, sera impur pendant sept jours. Ils prendront pour l'impur de la cendre de l'holocauste, afin de l'en purifier. Ils la répandront sur le vase, et prendront de l'hysope, et l'homme pur lavera et aspergera la maison, les meubles, les âmes de tous ceux qui sont dans cette maison, aussi bien que celui qui a touché un os humain, soit d'un mort par blessure, soit d'un autre mort, ou qui a touché une tombe. L'homme pur accomplira ces actes purificateurs de l'impur le troisième et le septième jour, puis il lavera ses vêtements, plongera son corps dans l'eau, et sera impur jusqu'au soir. L'âme de l'homme qui se sera souillée et n'aura pas été purifiée, sera bannie de la synagogue, parce que l'eau de la purification n'a pas été versée sur elle. Et cette disposition de loi est à perpétuité.

Par cette législation, Moïse nous enseigne le mode d'aspersion de l'eau (*Nombres*, XIX, 2), en ordonnant de brûler entièrement une génisse rousse et sans tare, de jeter une partie de la cendre qui en sort dans l'eau dont on doit faire usage pour l'aspersion de ceux qui se sont souillés par le contact d'un mort. On doit-on brûler la génisse, où doit-on prendre les victimes pour la femme relevée de couche, où doit-on accomplir toutes les autres dispositions de la loi, si cela ne se fait pas indistinctement en tout lieu, et seulement dans celui que le Seigneur a désigné? Nous le voyons clairement par ce qui suit (*Deut.*, XII, 12) : « Il y aura un lieu que le Seigneur votre Dieu choisira pour qu'on y invoque son nom. C'est là que vous apporterez toutes les choses que je vous ai commandé aujourd'hui d'apporter. » Puis il établit une distinction très-minutieuse à cet égard en disant (*Ibid.*, 13) : « Faites bien attention de ne pas offrir vos holocaustes où vous vous trouverez mais seulement dans le lieu que le Seigneur votre Dieu se sera choisi dans une de vos villes. C'est là que vous apporterez vos holocaustes et que vous exécuterez toutes les pratiques que je vous ordonne en ce jour. » Puis il ajoute (*Ibid.*, 17) : « Vous ne pourrez pas manger dans toutes les villes la dîme du blé, ni du vin, ni de l'huile, les premiers-nés de vos vaches et de vos brebis, ni les choses que vous aurez consacrées par des vœux dont vous vous serez confessés, ni toutes les prémices de vos travaux manuels. Ce ne sera qu'en présence du Seigneur votre Dieu que vous mangerez ces aliments dans le lieu que le Seigneur votre Dieu se sera choisi, vous, ainsi que vos fils et votre fille, et votre esclave, et votre servante, et l'étranger qui est dans vos villes. » Puis il continue, et pour confirmer ce qu'il a avancé, il dit : *Or, lorsque vous aurez pris ce que vous aurez voué, vous irez au lieu que le Seigneur votre Dieu se sera choisi. Et : Vous prendrez la dîme de tous les fruits de vos semences; et les fruits de vos champs d'année en année; et vous les mangerez devant le Seigneur votre Dieu dans le lieu que le Seigneur votre Dieu se sera choisi pour que son nom y soit invoqué* (*Ibid.*, XIV, 22). Ensuite il songe à ce qu'il

fait faire si ce lieu est trop éloigné, et les fruits de la terre abondants, et établit cette loi à cette occasion : *Si le chemin est trop long, et si vous ne pouvez porter la dîme, parce que le lieu que le Seigneur votre Dieu a choisi pour que son nom y soit invoqué est éloigné, et que le Seigneur votre Dieu vous a bénis, vous vendrez tout; vous prendrez l'argent en votre main, et vous irez au lieu que le Seigneur votre Dieu a choisi, et vous achèterez ce qui vous plaira, des bœufs, des brebis, du vin, de la bière, tout ce que vous voudrez, et vous mangerez en présence du Seigneur votre Dieu. Il désigne encore expressément ce lieu, et dit : Parmi les premiers-nés de vos bœufs et de vos brebis, vous choisirez les mâles pour les offrir au Seigneur votre Dieu. Vous ne travaillerez pas avec le premier-né du bœuf, et vous ne tondrez pas le premier-né de vos brebis, mais chaque année vous les mangerez en présence du Seigneur votre Dieu, vous et votre famille, dans le lieu que se sera choisi le Seigneur votre Dieu.*

Voyez encore avec quelle précision il détermine que la célébration des fêtes ne se fera que dans le lieu désigné : *Vous observerez le mois des gerbes nouvelles, et vous célébrerez la pâque en l'honneur du Seigneur votre Dieu, en immolant des brebis et des bœufs dans le lieu que le Seigneur votre Dieu se sera choisi* (*Deut.*, XVI, 1). Et il renouvelle cet ordre, et dit : *Vous ne pourrez offrir la pâque dans aucune des villes que le Seigneur votre Dieu vous aura données, mais dans le lieu qu'il se sera choisi. Là vous immolerez la pâque au coucher du soleil, moment où vous êtes sorti d'Égypte; vous ferez cuire la victime et vous la mangerez dans le lieu que se sera choisi le Seigneur votre Dieu. Telle est la loi de la célébration de la pâque. Ecoutez ce qu'il prescrite sur celle de la Pentecôte. Vous complèz sept semaines entières, du moment que vous aurez mis la faucille à la moisson, et vous célébrerez la fête des semaines en l'honneur du Seigneur votre Dieu, selon les richesses que je vous aurai données, et la mesure des bénédictions du Seigneur votre Dieu. Et vous ferez des festins de réjouissance en présence du Seigneur votre Dieu, vous, votre fils et votre fille, votre serviteur et votre servante, le lévite qui est en votre ville et l'étranger, l'orphelin et la veuve qui demeurent parmi vous, dans le lieu que le Seigneur votre Dieu se sera choisi pour que son nom y soit invoqué. Ecoutez-le encore prescrire une troisième fête : Pendant sept jours vous célébrerez la fête des tabernacles, quand vous aurez recueilli les fruits de l'aire et du pressoir, et vous ferez des festins en ces jours solennels, vous, votre fils et votre fille, votre serviteur et votre servante, dans le lieu que le Seigneur votre Dieu se sera choisi.*

Puisque la loi désigne si fréquemment le lieu, en répétant si souvent de s'y rendre avec toute sa famille et tous ses domestiques, comment s'adresserait-elle à ceux qui seraient même peu éloignés de la Judée? Comment à toutes les nations de la terre? D'autant plus qu'impitoyable pour les transgresseurs de

ses prescriptions, elle charge d'imprécations ceux qui ne l'observent pas exactement, et dit : *Maudit celui qui ne sera pas demeuré dans l'observance des commandements de cette loi (Deut., XXVII, 26).*

Voiez encore les impossibilités de la loi de Moïse pour tous les hommes. Après avoir distingué les péchés volontaires et ceux où l'on tombe difficilement, après avoir établi des peines pour chacun de ceux qui sont dignes des plus grands supplices, il fixe une autre manière de purifier ceux qui se sont souillés involontairement. Une de ces dispositions est ainsi conçue (Lév., IV, 27) : *Si quelqu'un d'entre le peuple de cette terre pèche involontairement en contrevenant à quelque un des préceptes du Seigneur, ou en ne l'observant pas, s'il pèche et s'il reconnaît la faute qu'il a commise, il prendra pour offrande une jeune chèvre sans tache; il la présentera pour la souillure qu'il a contractée au lieu où s'immolent les holocaustes, et le prêtre prendra de son sang.* Remarquez qu'il est ordonné à celui qui a failli par inadvertance de se rendre au lieu où s'immolent les holocaustes. Or, ce lieu est celui dont il a été question si souvent déjà, *celui que le Seigneur vos Dieux se sera choisi.* Comme l'auteur de la loi comprit que ce commandement ne pouvait être exécuté de tous les hommes, il indiqua clairement qu'il ne l'établissait pas pour tous, et dit : *Si quelqu'un d'entre le peuple de cette terre se rendait volontairement coupable.* Il établit une seconde loi : *Si quelqu'un a entendu un serment, s'il a été témoin, s'il a vu ou s'il a su et qu'il n'ait pas déclaré, il portera son péché.* Que doit-il donc faire, sinon prendre une victime et expier promptement sa faute? Et encore où irait-il, sinon au lieu où s'immolent les holocaustes. Voici une troisième loi : *Si quelqu'un touche une chose impure, le cadavre d'une bête immonde, s'il en prend, il est souillé : il péchera s'il touche quelqu'impureté de l'homme, de toute souillure qui souille celui qui la touche; s'il ne s'en est pas aperçu, s'il l'apprend ensuite, il est coupable.* Que doit donc faire celui qui est souillé? Il viendra encore en ce lieu et offrira pour la souillure dont il est entaché une brebis, un agneau ou une jeune chèvre. Telle est encore la loi qui concerne celui qui a fait serment et a juré de faire bien ou mal en ce qu'un homme peut jurer, qui l'oublie, se le rappelle ensuite, transgresse une partie de son serment et reconnaît sa faute : *Cet homme prendra une victime et se rendra en ce lieu: le prêtre priera pour son péché et ce péché lui sera remis.* Une autre loi établit la prescription suivante : « Celui qui aura oublié et aura transgressé par imprudence un point de la loi du Seigneur, offrira au Seigneur un bœuf pour son péché. Il le présentera au grand prêtre, » évidemment dans le lieu indiqué. A ces lois il joint un sixième précepte. *Si un homme pèche, s'il transgresse un des commandements qu'il faut observer, s'il ignore, s'il pèche et reconnaît son péché, il offrira encore un bœuf au grand prêtre, et le prêtre priera pour lui, pour*

l'ignorance où il s'est trouvé, et son péché lui sera remis (Lév., V, 17). Une septième loi dit : *Si un homme pèche et méprise les commandements du Seigneur, s'il nie un dépôt à son voisin, parce qu'il s'en est servi ou l'a dérobé, ou pour lui faire injure, s'il a trouvé un objet perdu, et le nie, s'il fait un faux serment sur ce qu'un homme ne peut commettre sans péché, s'il pèche et tombe, il rendra ce qu'il a dérobé, il réparera l'injustice qu'il a commise, il restituera le dépôt qui lui a été confié, et l'objet perdu qu'il a trouvé; il rendra en son entier ce pour quoi il a fait un faux serment, et le cinquième de plus (Id., VI, 2).* Quand le coupable avait révélé son iniquité, et qu'il avait satisfait à la loi, il fallait que, négligeant toute autre affaire, il se rendit en toute hâte au lieu que s'était choisi le Seigneur, emmenant avec lui un bœuf sans tache. Le prêtre priait pour lui devant le Seigneur, et son iniquité était remise.

C'est ainsi que l'admirable Moïse a distingué avec soin ceux qui tombaient involontairement ou par ignorance, de ceux qui péchaient par malice; et pour les retenir, il porte contre eux des peines irrémissibles. Or, celui qui n'accorde leur pardon à ceux qui ont failli involontairement que lorsqu'ils auront révélé leur iniquité, et qui ensuite leur impose une légère satisfaction par l'offrande prescrite, et qui par le voyage précipité à la maison de Dieu se propose d'exciter le zèle et la piété de ceux qui suivent la religion dont il est le ministre, comment se peut-il faire qu'il n'enchaîne pas l'entraînement de ceux qui commettraient l'iniquité de plein gré? Pourquoi donc discuter encore, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, Moïse récapitulant la loi, fait ces imprécations : *Maudit soit celui qui ne s'appliquera pas à conformer sa conduite à tout ce qui est écrit dans la loi.* Il fallait donc aussi que ceux qui habitent aux extrémités de la terre, s'ils voulaient observer la loi de Moïse, éviter ces malédictions terribles, et participer à la bénédiction promise à Abraham, se soumissent à ces ordonnances; que trois fois dans l'année ils se rendissent à Jérusalem? Il fallait donc que chez toutes les nations, les femmes qui voulaient servir Dieu, au moment où elles étaient délivrées de leur fruit et soulagées des douleurs de l'enfantement, entreprissent un aussi long voyage, pour offrir le sacrifice prescrit par Moïse à la naissance de chaque enfant? Il fallait donc que celui qui avait touché un mort, qui s'était parjuré, qui avait commis quelque faute involontairement, accourût des extrémités de la terre, s'empressât de se soumettre à l'expiation légale, afin de ne pas encourir la terrible malédiction? Mais ne sentez-vous pas combien il eût été difficile de vivre suivant les institutions de Moïse à ceux-là même qui habitaient auprès de Jérusalem, ou qui vivaient dans la Judée seulement? Combien donc l'eût-il été aux autres nations? Aussi notre Sauveur et Seigneur, le Fils de Dieu donnant, après sa résurrection, ses avis à ses disciples : *Allez, dit-il, enseignez toutes*

les nations : puis il ajoute : *enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai appris* (Matth., XXVIII, 19). Il n'ordonnait pas d'enseigner aux peuples les lois de Moïse, mais ce qu'il leur avait appris lui-même, c'est-à-dire les paroles de vie qui sont contenues dans les Évangiles, aussi ses disciples et les apôtres, dans leur délibération au sujet des Gentils, convinrent-ils qu'il était impossible que les ordonnances de Moïse pussent convenir aux nations, puisque ni eux ni leurs pères n'avaient pu les suivre; c'est pourquoi Pierre parle ainsi dans les Actes : Pourquoi donc maintenant tenter le Seigneur en imposant aux disciples un joug que nos pères ni nous n'avons pu porter (Act., XV, 10)? C'est pourquoi Moïse lui-même annonce qu'après lui s'élèvera un autre prophète qui sera le législateur de toutes les nations; il désigne ainsi le Christ, et exhorte les Juifs à croire en lui : voici sa prédiction : « Le Seigneur Dieu vous suscitera du milieu de vos frères un prophète comme moi; vous écouterez tout ce qu'il vous dira; or, tout homme qui n'écouterait pas ce prophète sera retranché de son peuple (Deut., XVIII, 15). » Plus loin le législateur annonce que ce prophète, évidemment le Christ, qui doit sortir des Juifs, gouvernera les nations : *Que les pavillons sont beaux, ô Jacob; tes tentes, ô Israël, dit-il, sont comme les vallées ombragées, comme un jardin planté sur le bord du fleuve, comme les tentes qu'a élevées le Seigneur. Un homme sortira de sa race, qui gouvernera la multitude des nations, et sa puissance croîtra sans cesse* (Nomb., XXIV, 5). Mais de laquelle des douze tribus du peuple juif doit-il naître? C'est de la tribu de Juda que sortira le Christ, législateur des nations. A quelle époque? Alors que la succession des princes de la nation juive sera interrompue. « Le prince, dit-il, ne sortira pas de Jacob, ni le chef de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui a été promis, et il est l'attente des nations (Genèse, XLIX, 10). » Quelle fut cette attente, sinon celle qui a été annoncée à Abraham, lorsqu'il lui fut promis qu'en lui seraient bénies les nations de la terre. Moïse parut donc avoir bien compris lui-même que la loi qu'il donnait ne pourrait pas convenir à toutes les nations, et que pour l'accomplissement des promesses faites à Abraham, il fallait un autre prophète. C'est assurément celui qui devait sortir de la tribu de Juda et gouverner toutes les nations, suivant sa prédiction.

CHAPITRE IV.

Pourquoi en recevant les oracles des Juifs, nous rejetons leurs observances.

Ainsi donc nous avons reçu et adopté comme nous étant propres les livres sacrés des Juifs, parce qu'ils contiennent les oracles qui nous concernent, et surtout parce que Moïse n'a pas prédit seul le législateur futur, mais que généralement les prophètes qui l'ont suivi l'ont également annoncé.

Ainsi David dit : « Établissez, Seigneur,

un législateur sur eux, afin que les peuples sachent qu'ils ne sont que des hommes (Ps. IX, 21). » Remarquez qu'il parle d'un législateur des nations. Aussi ordonne-t-il ailleurs aux nations de ne plus chanter le cantique ancien de Moïse, mais un cantique nouveau : « Chantez, dit-il, au Seigneur un cantique nouveau (Ps. XCV); que toute la terre chante un hymne au Seigneur. Racontez sa gloire au milieu des nations, et ses merveilles au milieu de tous les peuples, parce que le Seigneur est grand, il est digne de toutes louanges; il est terrible par dessus tous les dieux. Tous les dieux des nations ne sont que des démons; mais le Seigneur a fait les cieux. Apportez au Seigneur, familles des nations, apportez au Seigneur la gloire due à son nom, et dites parmi les nations que le Seigneur a régné. Aussi la terre sera affermie et ne sera point ébranlée. » Ailleurs le saint roi dit : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau, car il a opéré des merveilles. Il a révélé sa justice aux yeux des nations. Les incrédules de la terre ont vu le salut de notre Dieu (Ps. XCVII). »

Or, remarquez encore que ce n'est pas aux Juifs, mais à toutes les nations de la terre qu'il annonce ce nouveau cantique, tandis que l'ancien, celui de Moïse, ne convenait qu'aux seuls Hébreux. Jérémie, autre prophète des Juifs, appelle ce nouveau cantique la nouvelle alliance, lorsqu'il dit : « Voilà que les jours viennent, dit le Seigneur, où j'établirai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda; non pas selon l'alliance que j'ai formée avec leurs pères, au jour où je les ai pris par la main pour les tirer de la terre d'Égypte; car ils ont transgressé mon alliance; et je les ai abandonnés, dit le Seigneur. Voici l'alliance que je ferai avec Israël, dit le Seigneur : Je confierai ma loi à leur intelligence, et je l'écrirai dans leur cœur, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple (Jérémie, XXXI, 31). »

Vous voyez que Dieu distingue deux alliances, dont il nomme l'une l'ancienne et l'autre la nouvelle. Il ajoute que la nouvelle ne sera pas semblable à l'ancienne qui a été donnée aux ancêtres de ce peuple. Parce que les Juifs, déchus de la piété de leurs pères, imitèrent la vie et les mœurs des Égyptiens, qu'ils se livrèrent aux errements du polythéisme et au culte superstitieux que les nations rendent aux idoles, l'ancienne alliance leur fut imposée comme pour les relever de leur chute, et réformer des cœurs corrompus par les erreurs dont ils s'étaient infectés réciproquement. « Car, dit l'apôtre, la loi n'est pas établie pour les justes, mais pour les méchants, les rebelles, les impies et les pécheurs, et pour tous les prévaricateurs (1 Tim., I, 9). » Mais la nouvelle alliance apprend à ceux que la charité de notre Sauveur et la miséricorde divine a relevés, à marcher, à courir vers ce royaume promis, et elle appelle tous les hommes sans distinction à une seule et même participation des biens célestes.

La nouvelle alliance est appelée loi nouvelle par Isaïe, autre prophète des Juifs, qui dit : « Car la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem. Il jugera les nations; toutes les nations viendront, et tous les peuples se réuniront, et diront : « Venez, montons sur la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob » (*Isaïe*, II, 3). Or quelle sera cette loi sortie de Sion, et différente de celle que Moïse a promulguée dans le désert, sur le mont Sinai, sinon la loi de l'Évangile que notre Sauveur Jésus-Christ et ses apôtres ont fait sortir de Sion, et qui s'est répandue chez toutes les nations? Car il est certain que c'est de Jérusalem, de la montagne de Sion qui en est proche, sur laquelle notre Sauveur et Seigneur se tint fréquemment et annonça la plus grande partie de sa doctrine, que la loi de la nouvelle alliance a commencé à répandre ses lumières parmi les hommes, conformément à ce que le Christ avait dit à ses disciples : « Allez, enseignez toutes les nations, et enseignez-leur à garder tout ce que je vous ai appris » (*Matth.*, XXVIII, 19). Que leur avait-il ordonné, sinon les instructions et les préceptes du Nouveau Testament?

Puis donc qu'à l'antique alliance a succédé une nouvelle, il faut considérer quel est le caractère de celle-ci, et celui de la loi et du cantique nouveaux prédits.

CHAPITRE V.

Caractère de la nouvelle alliance dont le Christ est auteur.

Ainsi l'ancienne alliance et la loi de Moïse ne convenaient qu'à la nation juive, et alors seulement qu'elle habitait la terre qui lui appartenait; mais elles ne pouvaient s'accommoder aux autres peuples du monde, ni même aux Juifs qui avaient quitté leur patrie. La nouvelle alliance devait donc être d'une exécution assez facile pour que ceux des Gentils qui voudraient la suivre ne pussent éprouver aucun obstacle dans leur pays, le lieu de leur séjour, leurs parents, ni dans quelque autre considération. Tels sont la loi et le genre de vie établi par notre Sauveur Jésus-Christ; ils perfectionnent la première alliance plus ancienne que Moïse, et qui servit de règle au fidèle Abraham et à ses ancêtres.

Or si vous voulez rapprocher la règle des chrétiens et le culte répandu par Jésus-Christ sur la terre, des règles de piété et de justice qui ont dirigé Abraham et ceux que les saints livres comparent à ce patriarche, vous les trouverez semblables. En effet, ces fidèles évitèrent les erreurs du polythéisme, le culte rendu aux idoles; ils détournèrent leurs yeux de la créature sensible; ils n'attribuèrent la divinité ni au soleil, ni à la lune, ni à quelque une des parties de l'univers; mais ils élevèrent leurs cœurs jusqu'au Dieu suprême, le puissant créateur du ciel et de la terre. C'est ce que constate Moïse lui-même lorsque, dans ses récits des temps antiques, il fait dire à Abraham : « J'étendrai ma main vers

le Dieu très-haut, qui a créé le ciel et la terre » (*Gen.*, XV, 21). Et lorsqu'il raconte précédemment que Melchisédec, qu'il nomme prêtre du Très-Haut, bénit Abraham en ces termes : « Qu'Abraham soit béni du Dieu très-haut qui a créé le ciel et la terre. » Enoch et Noé se sont conservés justes et agréables à Dieu en vivant comme Abraham : ainsi de Job, cet homme juste, simple, irréprochable, pieux et éloigné de tout mal, qui vivait avant les jours de Moïse; lorsque la perte de ses biens vint éprouver sa religion envers le Dieu de l'univers, il donna un grand exemple de résignation à la postérité en proférant cette parole pleine de sagesse : « Je suis sorti nu du sein de ma mère, et j'y retournerai nu. Dieu m'a donné; Dieu m'a ôté, ainsi il a été fait comme il a plu au Seigneur; que le nom du Seigneur soit béni » (*Job*, I, 22).

C'est en adorant le Dieu du monde qu'il fit entendre cette parole qu'il développa plus tard en ces termes : « Dieu est sage, il est puissant et grand : il agite la terre en ses fondements, et ses colonnes sont ébranlées : il commande au soleil et le soleil ne se lève pas; il enferme les astres comme sous un seau; seul il a étendu les cieux » (*Job*, IX, 3).

Si donc la doctrine du Christ a appris aux nations à honorer avec une religion égale le Dieu qu'adorèrent les fidèles qui vivaient avant Moïse, il est évident que nous suivons le même culte. Or si nous avons la même religion, nous partageons avec eux la même bénédiction. Le Verbe de Dieu que nous appelons le Christ, fut connu d'eux aussi, car ils furent honorés de sa présence sensible et de la manifestation de sa divinité d'une manière bien supérieure. Moïse appelle celui qui a apparu aux amis de Dieu, et leur a souvent exposé les prophéties tantôt Dieu et Seigneur, tantôt l'Ange de Dieu, et montre ainsi que ce n'était pas le Dieu suprême, mais le second qui est nommé Dieu, le Seigneur des amis de Dieu, et l'Ange du Père suprême (1). Il dit donc : *Jacob alla à Charam. Arrivé en certain lieu, il s'y endormit, car le soleil était couché. Il prit une pierre qu'il trouva, la plaça sous sa tête, s'endormit en ce lieu, et eut un songe. Une échelle était dressée sur le sol, et le haut touchait le ciel; les anges de Dieu en montaient et descendaient les degrés. Le Seigneur était appuyé sur l'échelle et lui dit : Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham, votre père, et le Dieu d'Isaac. Ne craignez pas; cette terre où vous dormez, je vous la donnerai, à vous et à votre race. Votre postérité sera aussi nombreuse que le sable de la terre* (*Gen.*, XXVIII, 10). L'historien sacré ajoute : *Jacob s'étant levé au matin, prit la pierre sur laquelle il avait reposé sa tête, et l'éleva comme un monument. Plus loin il appelle le Dieu et le Seigneur qui s'est montré à lui,*

(1) Eusèbe semble tomber ici dans l'erreur des Ariens. Le Verbe-Dieu est égal à son père en puissance, en immensité. La distinction à laquelle l'auteur a recours et qu'il emploie assez fréquemment dans la suite de l'ouvrage n'est que frivole.

l'Ange du Seigneur. Jacob eut donc : *L'ange du Seigneur m'a dit en songe : Jacob : Me voici, répondis-je. Et l'ange : J'ai vu tout ce que Laban vous a fait. Je suis le Dieu qui vous a apparu dans le lieu du Seigneur, où vous avez oint la pierre, et où vous avez fait un vœu. (Gen., XXXI, 11).* Celui qui déjà s'était montré à Abraham, est appelé Dieu et Seigneur, il révèle la puissance de son père à cet homme fidèle, et lui a confié comme au sujet d'un autre Dieu, plusieurs révélations que nous examinerons en leur temps. On ne saurait dire que ce soit un autre qui a répondu à Job après le long exercice de sa vertu. En effet, celui qui lui apparut d'abord dans un tourbillon et dans les nuées, s'annonce comme le Dieu de l'univers, ensuite il se révèle de telle sorte que Job s'écrie : *Écoutez-moi, et je parlerai; j'avais d'abord entendu le son de votre voix, et maintenant mes yeux vous voient (Job, XLII, 4).* Si donc il est impossible que le Dieu immense, invisible, sans principe, et qui est le roi de l'univers, ait pu être vu par des gens de chair, quel est celui qui a apparu à ces justes, sinon le Verbe Dieu que nous reconnaissons Seigneur après le Père ?

Mais pourquoi nous arrêter davantage sur cette question, lorsqu'il nous est facile d'en puiser des preuves dans les livres saints ? C'est ce que nous ferons à loisir en cet ouvrage, afin d'établir que c'est le Verbe de Dieu seul qui a apparu aux fidèles patriarches.

Ainsi donc pour ce qui concerne le créateur du monde et le Christ, nos croyances et celles des anciens sont les mêmes. Aussi les fidèles qui précédèrent Moïse étaient-ils appelés chrétiens, comme aujourd'hui nous sommes nommés chrétiens. Or écoutez ce que dit le roi prophète : « Ils étaient peu nombreux alors, faibles et voyageurs sur cette terre, ils erraient de nation en nation, et de royaume en royaume. Dieu ne permit pas que l'homme leur fit outrage. En leur faveur il menaça les rois, et il dit : Ne touchez pas à mes chrétiens, et n'offensez pas mes prophètes » (Ps. CIV, 12). Or la pensée du psaume et la suite montrent que ces paroles se rapportent à Abraham, à Isaac et à Jacob. Ils portaient donc le nom de chrétiens, comme nous.

CHAPITRE VI.

De la vie que le Christ a annoncée aux hommes en la nouvelle alliance.

De même que les nations ont appris par l'Évangile du Christ et dans les institutions de Moïse à suivre la vertu et à fonder leurs institutions sur la religion, ainsi ces hommes des anciens jours ont-ils connu la piété. Point de circoncision pour eux ; car nous n'y sommes pas soumis, point d'abstinence de la chair de certains animaux ; car nous n'y sommes pas obligés. Aussi Melchisédec, que Moïse nous représente, n'était ni circoncis, ni sacré de l'huile dont Moïse a réglé la composition. Il ignorait le sabbat et toutes les lois que ce législateur a données à la nation juive ; mais il suivait l'Évangile du Christ.

Cependant Moïse nous dit qu'il fut prêtre du Très-Haut, et bien supérieur à Abraham lui-même. Aussi le voyons-nous bénir Abraham.

Tel fut Noé, le juste de son siècle, qui, au milieu de la destruction générale du genre humain dans les eaux du déluge, seul fut conservé par la main du Dieu de toute créature, comme une étincelle d'un feu éteint, et le germe de l'humanité. Quoiqu'il ne connût pas les coutumes des Juifs, ni la circoncision, ni les autres cérémonies prescrites par Moïse, cependant le seul peut-être il est appelé juste. Avant lui vécut Enoch qui, agréable à Dieu, disent les saints livres, fut enlevé au ciel, afin qu'on ne vit point sa mort. Toutefois il ne pratiqua pas la circoncision ni les institutions de Moïse ; il vécut en chrétien et non en juif.

Lorsqu'Abraham, qui naquit après ces saints patriarches, et à une époque moins reculée, fut avancé en âge, il se circoncit afin de donner à ceux qui devaient sortir de sa race comme un signe de reconnaissance. Mais avant qu'il eût engendré, avant la circoncision, en s'écartant du culte des idoles, en confessant un Dieu suprême et unique, en suivant les préceptes de la vertu, il vécut en chrétien et nullement en juif. L'Écriture lui rend témoignage qu'il a suivi les dispositions, les ordonnances, les préceptes et les cérémonies que Dieu avait établis avant la loi de Moïse. Aussi en révélant l'avenir à Isaac, Dieu dit : « Je donnerai à votre postérité, tous ces pays que vous voyez, et toutes les nations de la terre seront bénies dans celui qui naîtra de vous, parce qu'Abraham votre père a obéi à ma voix, et qu'il a gardé mes ordonnances et mes commandements, et qu'il a observé les cérémonies et les préceptes que je lui ai donnés » (Gen., XXVI, 3). Car même avant la loi de Moïse, Dieu avait ses commandements et ses préceptes, non pas ceux de Moïse, mais les ordonnances et les lois du Christ qui ont justifié ces pieux croyants. Moïse lui-même fait sentir clairement la différence de ces lois par ces paroles qu'il adresse au peuple : « Écoutez, Israël, (Deut., V, 1) les préceptes et les ordonnances que je vous déclare aujourd'hui, apprenez-les et pratiquez-les. Le Seigneur votre Dieu a fait alliance avec nous sur le mont Horeb, il n'a pas fait alliance avec nos pères, mais avec vous. »

Et remarquez comme il observe que cette alliance n'a pas été faite avec leurs pères. S'il eût dit que Dieu n'avait pas donné d'alliance à leurs pères, ses paroles n'eussent pas été vraies : car Abraham, Noé ont eu leur alliance, comme l'attestent les oracles sacrés. Aussi lorsque le saint législateur ajoute que ce testament n'a pas été donné à leurs pères, il laisse à entendre qu'ils en ont eu un autre supérieur et bien préférable, qui a manifesté leur fidélité. Moïse rendit à Abraham ce témoignage, qu'il a été justifié par sa foi au Dieu de l'univers ; il dit : « Abraham crut à Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice » (Gen., XV, 6). Or, qu'il n'ait reçu le signe de la

circoucision qu'après avoir suivi la justice, et avoir obtenu le témoignage que méritait sa piété, et que ce caractère ne lui ait pas été utile pour atteindre la perfection de la foi, c'est ce qui résulte clairement de ces paroles. Joseph vécut aussi dans les palais d'Égypte en grande liberté et sans s'inquiéter des institutions des Juifs.

Enfin si vous voulez arrêter vos yeux sur le grand législateur, et le chef de la nation juive, sur Moïse, vous le verrez dès son enfance vivre auprès de la fille du roi d'Égypte, et pratiquer les usages de ce peuple. Que dire du bienheureux Job, de cet homme simple, sans reproche, juste et religieux? Comment s'est-il élevé à un si haut point de piété et de justice? Ce n'est pas par les enseignements de Moïse? non assurément. Observait-il le sabbat ou quelque autre des coutumes auxquelles les Juifs sont si attachés? Mais comment l'eût-il pu à une époque si antérieure à Moïse et à ses lois: car si Moïse est séparé d'Abraham de sept générations, il n'y en a que cinq entre le père des croyants et Job, qui vécut ainsi deux âges d'hommes avant Moïse. Examinez donc sa vie qui n'a rien des pratiques mosaïques, mais qui se rapproche des enseignements évangéliques de notre Sauveur. Lorsque cet homme juste expose sa vie à ses amis, pour se justifier à leurs yeux, il dit: « Car j'ai délivré le faible des mains du puissant, j'ai protégé l'orphelin sans secours, la bouche de la veuve m'a béni, et la justice a fait mon vêtement; je me suis orné de l'équité, comme d'un double vêtement, je fus l'œil des aveugles, le pied du boiteux, je fus le père des faibles » (*Job*, XXIX, 10). Or tels sont les enseignements que l'Évangile nous adresse.

Bien plus, comme s'il eût su pleurer avec ceux qui pleurent (*Rom.*, XII, 15), et que bienheureux sont ceux qui pleurent, parce qu'ils riront, et que dès qu'un membre souffre, tous les autres souffrent avec lui (*1 Cor.*, XII, 26), selon les enseignements de l'Évangile, Job témoignait sa compassion pour ceux qui souffraient sur la terre. « Pour moi, dit-il, j'ai pleuré sur le faible, et j'ai gémé sur l'homme plongé dans la détresse. » La doctrine évangélique prohibe les ris immodérés, et cet homme bienheureux anticipe sur elle et dit: « Si j'ai marché avec les contempteurs, et si mes pieds se sont hâtés pour la fraude; mais je suis demeuré dans la balance de la justice, et le Seigneur connaît mon innocence » (*Job*, XXXI, 5). La loi de Moïse contient cette prescription: « Vous ne commettrez point d'adultère » (*Exode*, XX, 14) et fixe la mort comme le châtiement des transgresseurs; le législateur qui a établi les lois de la doctrine évangélique a parlé ainsi: « Il a été dit aux anciens: vous ne commettrez point d'adultère; pour moi, je vous dis de ne pas le désirer » (*Matth.*, V, 27). Et remarquez que cet homme vénérable dont nous parlons ici, qui vivait selon l'Évangile du Christ, se gardait même de jeter un regard trop libre, et se glorifiait ainsi de sa retenue: « Si mon cœur a suivi mes yeux sur la

femme d'un homme » (*Job*, XXXI, 7). Et voici la raison qu'il donne de sa retenue: « Le cœur de l'homme qui, sans force sur lui-même, souille une épouse, est un feu qui dévore tous les jours ce qu'il a atteint; il le consume jusqu'à la racine. » Job montre aussi son caractère incorruptible: « Si j'ai reçu des présents en mes mains, que je sème et que d'autres mangent les fruits, et que je demeure sans postérité sur la terre. » Les paroles qu'il prononce encore nous pourront faire comprendre comment il agissait envers ses serviteurs: « Si j'ai dédaigné la plainte de mon serviteur ou de ma servante, lorsqu'ils élevaient la voix contre moi. » Et voici le motif: « Que ferai-je, dit-il, si Dieu me juge? Si je suis fait de chair, n'ont-ils pas la même origine? Nous avons tous été conçus dans le même sein. Il ajoute: « Je n'ai point épuisé de larmes l'œil de la veuve: si j'ai mangé seul mon pain; si je ne l'ai pas partagé avec l'orphelin; si j'ai vu le pauvre mourir de froid, sans le revêtir. » Il dit ensuite: « Si j'ai mis ma confiance dans les pierres précieuses; si j'ai placé ma joie dans mes richesses, et ma force en mes trésors innombrables. » Et voici la raison de sa modération: « Ne voyons-nous pas le soleil se lever et s'éteindre, et la lune disparaître? » Si l'Évangile dit: « Il a été dit aux anciens: « Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi. Et moi je vous dis, aimez vos ennemis » (*Matth.*, V, 40), prévenant la parole de Jésus par l'enseignement de son cœur, cet homme admirable l'accomplit dès lors: « Si je me suis réjoui, dit-il, de la ruine de mon ennemi, et si mon cœur a dit: Bien, que la malédiction vienne frapper mes oreilles; » et il ajoute: « L'étranger n'est pas demeuré hors de ma demeure; ma porte a été ouverte au voyageur; » parce que ce saint patriarche n'était pas étranger à celui qui a dit: « J'étais voyageur et vous m'avez recueilli » (*Id.*, XXV, 35). Écoutez encore ce qu'il ressent pour les péchés qui lui sont échappés. « Si, lorsque j'ai failli sans le vouloir, j'ai dissimulé mon iniquité, car je n'ai pas redouté la turbulence de la multitude au point de ne le confesser pas en sa présence; si j'ai souffert que l'indigent se retirât les mains vides; si je n'ai pas craint le Seigneur, et si je n'ai pas rendu à mon débiteur son obligation déchirée sans rien exiger de lui » (*Job*, XXXI, 33). Et comme il est permis de conjecturer par la vie d'un seul d'entre eux, quelle était celle des autres, tels furent les assauts mémorables que les adorateurs du vrai Dieu avant Moïse soutinrent pour la religion, et qui leur ont mérité le titre d'amis et de prophètes, et alors quel besoin pouvaient-ils avoir des préceptes de Moïse destinés à des hommes grossiers et pervers?

Ainsi donc la voix du Christ a annoncé à toutes les nations l'ancien culte de nos pères, de sorte que la nouvelle alliance est celle qui dominait les mœurs antiques même avant les temps de Moïse, et nous pouvons l'appeler ancienne et nouvelle: ancienne, nous l'avons fait voir; nouvelle, parce qu'oubliée des

hommes en quelque sorte, pendant de longues années, elle a semblé revivre par la prédication de notre Sauveur, ce qui n'eut lieu que lorsque l'alliance étant comme cachée et tenue dans le silence, la loi de Moïse fut donnée comme tuteur, comme gouverneur de ces âmes faibles et imparfaites, et comme médecin pour guérir la nation juive de la fatale maladie de l'Égypte, et pour former à une vie moins élevée et moins parfaite les descendants d'Abraham, qui n'étaient pas capables de s'élever à la piété de leurs ancêtres.

En effet, puisqu'après la mort des saints patriarches entraînés par les usages des Égyptiens au milieu desquels ils vivaient, ils se livrèrent, comme je l'ai déjà dit, aux superstitions du polythéisme, de sorte qu'ils semblaient ne rien avoir qui les en distinguât, et adoptèrent leur culte erroné des idoles et leurs autres crimes, c'est avec raison que Moïse, pour les retirer de cet abîme d'iniquité, les éloigna du culte impie des dieux, et les ramena à la religion du Dieu de l'univers, en établissant ce fondement premier comme le vestibule et le portique d'un culte plus parfait. Plus tard il défendit le meurtre, l'adultère, le vol, le parjure, la fornication, l'inceste et tous les crimes que les hommes pouvaient alors commettre impunément. Il changea leur vie âpre et grossière en une conduite raisonnable et régulière par ses constitutions écrites qui furent les premières que les hommes d'alors eussent vues. Or, après avoir interdit le culte des idoles à ces cœurs imparfaits, il leur ordonna d'honorer l'unique Dieu du monde par des sacrifices et des cérémonies corporelles. Il voulut qu'on se consacrat à son service par des symboles secrets : mais comme l'Esprit divin lui fit comprendre que cette religion ne pourrait subsister toujours, ni l'attacha à une contrée, fixant que l'on ne devrait en accomplir les rites qu'en ce lieu. Jérusalem fut choisie : hors de son enceinte, les cérémonies n'étaient plus licites. C'est pourquoi aujourd'hui encore il n'est pas permis aux Hébreux de choisir hors de leur métropole un lieu pour sacrifier suivant la loi, d'élever un temple ou un autel, d'oindre des prêtres ou des rois, ni de célébrer les solennités et les fêtes que Moïse a instituées, de se purifier de leurs souillures, de se décharger du poids de leurs péchés, d'offrir au Seigneur leurs présents ou la victime légale de propitiation. Aussi encoururent-ils justement l'exécration de Moïse, puisqu'ils n'observent qu'une partie de la loi et ne l'accomplissent pas en sa totalité. Leur législateur dit en effet fort positivement : *Maudit celui qui ne demeure pas dans l'observation des commandements de la loi* (Deut., XXVII, 26). Ils sont donc déjà sortis de son observance, suivant la prédiction que Moïse, inspiré de l'Esprit saint, avait faite, que lorsque une alliance nouvelle serait sanctionnée par le Christ et annoncée aux nations, celle qu'il avait établie serait abrogée. Il fixa avec sagesse cette alliance à un lieu, afin que si jamais son peuple en était chassé, et perdait l'indépendance dont il jouissait en sa

patrie, il ne pût accomplir en d'autres contrées les préceptes qu'il lui avait donnés, et pour qu'il lui fût nécessaire de recevoir la seconde alliance annoncée par le Christ.

Quand après cette prédiction de Moïse, le Christ eût achevé sa vie, et offert aux nations les préceptes de son Testament, aussitôt les Romains cernèrent la ville et la détruisirent avec son temple. Alors furent abolies aussi les institutions de Moïse et les observances que l'on gardait encore, et la malédiction s'appesantit sur la tête de ceux qui suivaient encore la loi, et pour cela ils durent subir cette exécration. A l'Ancien Testament, succédèrent alors les commandements d'une alliance nouvelle et parfaite. C'est pourquoi le Sauveur et Seigneur dit à ceux qui croyaient qu'il fallait adorer Dieu à Jérusalem seulement, sur certaines montagnes ou dans des lieux déterminés : *L'heure vient, et elle est maintenant où les vrais adorateurs n'adoreront le père ni sur cette montagne, ni à Jérusalem; car Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l' adorent, l' adorent en esprit et en vérité* (Jean, IV, 23).

Quelque temps après cette prédiction, Jérusalem fut emportée d'assaut, le lieu saint fut profané, l'autel détruit, et le culte établi par Moïse, aboli. Alors apparut à tous les hommes avec un vif éclat la religion antique suivie par ceux qui furent fidèles à Dieu avant Moïse, et cette bénédiction promise aux nations, qui élevait ceux qui y recouraient des premiers degrés de la religion et des éléments du culte mosaïque à une vie meilleure et plus parfaite. Ce culte des bienheureux et des fidèles patriarches du temps d'Abraham, qui n'était attaché à aucun lieu, ni à des symboles ou des cérémonies, mais était, comme le dit notre Sauveur et maître, une adoration d'esprit et de vérité, la venue du Sauveur sur la terre le répandit alors chez les Gentils.

Les prophètes anciens avaient eu connaissance de ce merveilleux changement ; Sophonie dit clairement : *Le Seigneur va apparaître ; il détruira les dieux des nations, et chacun l'adorera en sa patrie* (Soph., II, 11). Malachie, s'adressant à ceux de la circoncision, parle ainsi de ce qui arrivera aux nations : *Telle n'est pas ma volonté*, dit le Seigneur tout-puissant, *et je ne recevrai pas de sacrifices de vos mains ; car depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, mon nom est glorifié parmi les nations ; et en tout lieu est offert à mon nom un sacrifice et une victime pure* (Mal., I, 10). Or, quand le prophète dit qu'en tout lieu on offrira de l'encens et des victimes au Seigneur, qu'entend-il sinon que ce ne sera plus à Jérusalem, ni dans un lieu précis, mais en toute contrée, et chez toute nation que l'on offrira au Dieu suprême le parfum de la prière et l'oblation immaculée, non pas du sang des victimes, mais des bonnes actions. C'est le cri prophétique que fit entendre Isaïe, quand il dit : « Sur la terre d'Égypte un autel sera élevé au Seigneur, le Seigneur sera reconnu par l'Égypte, il lui enverra un homme pour la sauver. Les

Egyptiens en ce jour connaîtront le Seigneur, ils lui offriront leurs sacrifices, et accompliront les vœux qu'ils auront formés, et retourneront vers lui. Le Seigneur s'apaisera et les guérira » (*Is.*, XIX, 19).

Parlons-nous d'un changement dans la loi de Moïse ou plutôt de sa fin et de son abolition annoncées par les paroles des prophètes? Moïse ordonne par sa loi de n'élever d'autel, de n'offrir de sacrifices que dans la terre de Judée, et désigne en cette contrée une ville unique pour lieu de la prière. La prophétie annonce qu'un autel sera élevé au Seigneur sur la terre d'Égypte, que les Egyptiens eux-mêmes laisseront les rites des dieux de leurs ancêtres pour pratiquer le culte du Dieu des prophètes, entraînés non par Moïse ni un autre prophète, mais par un homme nouveau envoyé de Dieu à tous les peuples.

Or, si l'autel est abandonné contre les institutions de Moïse, il est de toute nécessité que la loi de ce législateur le soit aussi; si les Egyptiens sacrifient en l'honneur du Dieu suprême, il faut encore qu'ils acquièrent l'honneur du sacerdoce. S'ils sont décorés de ce glorieux caractère, tout ce que Moïse a décidé par rapport aux lévites et aux enfants d'Aaron, devient inutile aux Egyptiens. C'était donc l'heure d'établir une nouvelle loi pour confirmer ce qui avait été annoncé. Quoi donc? Cette prédiction fut-elle faite au hasard? Est-elle vérifiée par l'événement? Mais voyez si maintenant, aux jours où nous vivons, et les Egyptiens, et tous les peuples livrés autrefois à l'idolâtrie et que l'oracle sacré a désignés sous le nom d'Égyptiens délivrés de la servitude du démon et des erreurs de l'idolâtrie, n'invoquent pas le Dieu des prophètes. Ce n'est plus à une multitude de divinités, mais au seul Seigneur qu'ils offrent leurs vœux, suivant la prophétie: c'est à sa gloire que sur la face du monde, s'élève l'autel d'une victime d'intelligence et non sanglante immolée suivant les mystères de la nouvelle alliance. Dans cette Égypte, au sein des nations qui suivaient les erreurs de l'Égypte en leur culte, aujourd'hui la connaissance du Dieu du monde a confirmé par ses lumières la foi des oracles sacrés, d'une manière inébranlable.

Si, frappé d'événements si merveilleux dont on n'attend plus le jour comme autrefois, vous en cherchez l'origine, vous ne trouverez que le moment de la manifestation du salut. C'est donc le Christ que désignait l'oracle en disant que le Dieu de l'univers, que le Seigneur enverrait aux Egyptiens un homme qui les sauverait; lui que Moïse annonçait en disant: *Un homme sortira de sa race et dominera la multitude des nations* (*Nomb.*, XXIV, 5), et parmi ces nations, il faut compter les Egyptiens. Mais il serait long de traiter cette particularité, et nous devons être brefs. Observons pour l'instant que ces paroles n'eurent leur accomplissement qu'après la manifestation du Sauveur Jésus. Dès lors et jusqu'à ce jour, les Egyptiens, les Perses, les Syriens, les Arméniens, les Barbares les plus reculés, les nations les plus féroces et

les plus sauvages, au sein des îles, car le prophète n'a pas dédaigné d'en faire mention; partout la loi que suivit Abraham, et le culte ancien et primitif sont en honneur. Qui n'admirerait pas une chose aussi frappante? Les nations qui, depuis des siècles, rendaient les honneurs divins aux pierres, au bois, aux démons, aux bêtes qui se repaissaient de la chair de l'homme, aux reptiles venimeux, aux monstres informes, au feu et à la terre, et à tous les éléments insensibles, depuis la venue de notre Sauveur adorent le Dieu suprême, le créateur du ciel et de la terre, le Seigneur des prophètes, le Dieu d'Abraham et de ses pères. Ceux dont naguère la passion ne respectait ni leurs mères, ni leurs filles, qui se corrompaient à l'envi et se souillaient de meurtres et de turpitudes de toute espèce; ceux qui, par leur cruauté, ne différaient en rien des animaux les plus féroces, échangés maintenant par la divine vertu de notre Sauveur, et devenus comme d'autres hommes, se rendent avec empressement aux enseignements publics, afin de graver en leur cœur les préceptes de la vertu et de la sagesse. Ainsi tous hommes ou femmes, pauvres ou riches, savants ou ignorants, les enfants même ou les esclaves à la ville ou à la campagne, se réunissent pour connaître cette philosophie céleste qui enseigne à ne jamais jeter des regards licencieux, à ne pas proférer de paroles inutiles, à ne pas suivre la coutume et l'usage, pour apprendre le culte qu'il faut rendre au Dieu suprême, et par lequel il faut l'honorer en tout lieu suivant la prophétie: « et chacun l'adorera en sa patrie » (*Soph.*, II, 11).

Grecs ou Barbares, tous adorent donc le Dieu de l'univers, non pas en courant à Jérusalem, ni en se purifiant par le sang des victimes, et les sacrifices, mais chacun, retiré en sa maison, lui offre en esprit et en vérité une hostie non sanglante et pure.

Telle est la nouvelle alliance, bien différente de l'ancienne, et par l'ancienne il faut que vous entendiez non pas celle qui fit élir de Dieu les fidèles qui précédèrent Moïse, mais celle que Moïse lui-même a donnée au peuple juif. Aussi, pour faire sentir quelle est cette alliance qu'il dit ancienne et si différente de la nouvelle, l'oracle divin ajoute: « J'établirai une nouvelle alliance, non pas selon l'alliance que j'ai formée avec leurs pères, du jour où je les ai tirés de la terre d'Égypte » (*Jérém.*, XXXI, 32). Il dit donc qu'elle ne sera pas comme l'alliance qu'il a établie par le ministère de Moïse, comme celle qu'il a faite avec les Juifs au moment de la sortie de l'Égypte. Mais il eût semblé en introduire une contraire au culte que suivirent les fidèles semblables à Abraham, s'il n'eût ajouté ces paroles si claires: « Non pas selon l'alliance que j'ai formée avec leurs pères, au jour où je les ai tirés de l'Égypte. » Le Seigneur assure donc que cette alliance ne ressemblera pas à celle que Moïse donna aux Juifs à la sortie d'Égypte, et pendant leur séjour dans le désert, mais à l'alliance que suivirent ceux

qui précéderent Moïse, et dont l'observance leur mérita un glorieux témoignage.

Vous pourrez donc avec assurance diviser les divers cultes non pas en deux, mais en trois ordres : l'un, de ceux qui plongés dans l'idolâtrie se sont livrés à toutes les erreurs du paganisme ; l'autre, de ceux qui par la circoncision ordonnée par Moïse, ont atteint le premier degré de la piété ; le troisième, enfin, des fidèles qui par l'enseignement évangélique se sont élevés jusqu'à la perfection.

Or, si vous placez ce dernier entre les deux autres, ne pensez plus que ceux qui se séparaient des Juifs dussent nécessairement suivre l'erreur des Grecs, ni que ceux qui abandonnaient ce culte insensé fussent forcés d'embrasser le judaïsme ; mais considérez le culte de ceux que vous avez placés entre les premiers, vous trouverez qu'il s'élève au-dessus des autres, et que, comme situé en un lieu élevé, il voit au-dessous de lui ces autres cultes. Il est pur des superstitions erronées et impies de la Grèce, de ses dissolutions et de ses désordres : il est dégagé des pratiques mosaïques imparfaites et comme tracées pour l'enfance et la faiblesse. Dans les lois qu'il impose comme propres, dès le commencement, non seulement aux Juifs, mais encore aux Grecs et aux Barbares, écoutez comme il parle : O homme ! ô race entière des hommes ! la loi de Moïse ne s'adressait qu'à un seul peuple, à la première de toutes les nations, aux Juifs, en considération des promesses faites à leurs pères, les amis de Dieu ; elle les appelait à la connaissance d'un Dieu unique, afin de délivrer ceux qui seraient dociles à sa voix, de la servitude pesante du démon : pour moi, je révèle à tous les hommes, à toutes les nations de la terre, une connaissance de Dieu bien plus sublime, un culte plus élevé, pour qu'ils imitent la vie de ceux qui ont vécu avec Abraham ou qui ont précédé les jours de Moïse au sein même des autres nations, et dont la mémoire est en honneur à cause de leur piété. Et encore : La loi de Moïse enjoignait à ceux qui voulaient le suivre, d'accourir en un lieu unique de la terre : pour moi, je forme tous les hommes à une liberté sainte ; je leur apprendis non à chercher le Dieu du monde dans un coin de la terre, sur les montagnes ou dans des temples construits de la main des hommes, mais à l'honorer et à l'invoquer chacun en sa demeure. Ou bien : l'ancienne loi ordonnait des oblations, le sang des animaux, l'encens et le feu, et d'autres rites corporels semblables, pour honorer le Dieu de l'univers. Pour moi, je révèle les mystères spirituels, j'apprends à honorer Dieu par la pureté des affections et la simplicité de l'esprit, par la sagesse et la vertu, par des pensées droites et pieuses. Et encore : Moïse s'adressait à des hommes entraînés au meurtre, comme ils l'étaient en ses jours ; ne tuez pas, leur dit-il : et moi, à des hommes qui ont déjà reçu ce précepte, qui se sont formés à l'accomplir, je donne un commandement plus

parfait, celui de ne jamais se mettre en colère. Moïse ordonnait à des impudiques et à des voluptueux de ne pas commettre d'adultère, de fuir les plaisirs contre nature, menaçant de la mort les transgresseurs : et moi, je veux même que mes disciples ne regardent pas une femme avec un désir déréglé. Moïse disait : *Vous ne vous parjurez pas ; mais vous rendrez au Seigneur ce que vous avez voué. Pour moi, je vous dis de ne jurer en aucune sorte ; mais que votre discours soit : oui, oui ; non, non. Car ce qui est de plus vient du père du mal.* Et aussi il a ordonné de repousser l'injure et de se venger, en disant : *Œil pour œil, dent pour dent ; et moi, je vous dis de ne point résister au méchant ; mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui aussi l'autre. Et abandonnez encore votre manteau à celui qui veut disputer en jugement avec vous, et vous enlever votre tunique (Matth., V, 37).* Et puis, Moïse voulait qu'on chérît son ami, qu'on détestât son ennemi ; et moi je vous ordonne dans la surabondance d'humanité et de clémence d'aimer vos ennemis, de prier pour ceux qui vous persécutent, afin que vous soyez le fils de votre Père céleste, qui fait lever son soleil sur les méchants et les bons, et répand la pluie bienfaisante sur les justes et les injustes. Moïse se pliait à la dureté de son peuple, il donnait sagement à son inquiète ardeur un culte différent de l'ancien et bien moins sublime ; et moi, j'appelle tous les hommes à la vie pieuse et sainte des anciens fidèles. Enfin Moïse promit une terre où coulaient le lait et le miel, aux Juifs comme à des enfants, et moi je conduis au royaume du ciel ceux qui peuvent comprendre.

Telle est la bonne nouvelle que le Nouveau Testament annonce aux nations par les enseignements du Christ : tel est le précepte que le Christ de Dieu ordonne à ses disciples de porter aux nations, en disant : « Allez, prêchez votre doctrine à tous les peuples, leur enseignant à garder tout ce que je vous ai appris. » Or, en léguaient à tous les hommes, aux Grecs comme aux Barbares, l'observation de ces commandements, il a montré quel était le christianisme, quels nous étions, quelles lois et quels préceptes il enseignait, lui, notre Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ, Fils de Dieu, qui a fondé sur la terre cette société nouvelle et livrée à la pratique de la vertu, de sorte que tous peuvent étudier ses préceptes et les pratiquer, hommes et femmes, riches et pauvres, libres et esclaves. Cependant l'auteur de cette nouvelle loi a vécu suivant la loi de Moïse ; et ce qui est admirable, c'est que pour établir l'alliance de l'Évangile, le nouveau législateur n'a pas traité la loi de Moïse comme opposée et contraire à la sienne. Car s'il eût paru établir une législation rivale de celle de Moïse, il eût offert à d'impies sectaires l'occasion de blasphémer les préceptes de Moïse et des prophètes, et un juste motif de l'accuser de conspirer contre la loi, aux circoncis qui tramèrent sa mort comme celle d'un transgresseur et d'un apostat.

CHAPITRE VII.

C'est après avoir observé les traditions de Moïse, que le Christ a institué une loi toute nouvelle.

Après s'être soumis à tous les préceptes de Moïse, le Sauveur choisit les apôtres pour être ministres de la nouvelle alliance, nous apprenant ainsi que la loi de Moïse n'était ni en contradiction avec la sienne, ni opposée à ses préceptes, et il s'offrit aux hommes comme auteur et introducteur d'une loi nouvelle et salutaire. Ainsi il ne parut jamais transgresser les lois de Moïse, mais il y mit fin ; il leur donna leur parfait accomplissement, et acquit ainsi le droit d'établir la loi évangélique. Voici quelles étaient ses paroles à ce sujet : *Je ne suis pas venu détruire la loi ni les prophètes, mais les accomplir* (Matth. V, 17). Or, s'il eût violé la loi de Moïse, il eût passé avec justice pour la détruire et la transgresser. S'il eût été contempteur et transgresseur, jamais il n'eût été reconnu pour le Christ. S'il se fût soustrait aux ordonnances du législateur, se fût-on imaginé qu'il fût le libérateur prêté par Moïse et les prophètes ? Quelle autorité eût-il acquis pour faire embrasser la nouvelle loi ? Il eût semblé ne publier son alliance que pour échapper aux châtimens des transgresseurs.

Or, après n'avoir dérogé en rien à la loi, après s'être montré fidèle observateur, et s'être perfectionné, pour ainsi dire, conformément aux préceptes de Moïse, comme les nations ne pouvaient se plier à ces lois pour les raisons que nous avons exposées, et que la charité du Dieu plein de bonté voulait sauver tous les hommes et les amener à la connaissance de la vérité, Jésus-Christ sanctionne ceux des préceptes de Moïse qui pouvaient convenir à tous ; car il n'eût pas craint d'envoyer ses disciples enseigner à l'univers les lois de Moïse, si elles n'eussent pas présenté des impossibilités, comme l'Apôtre nous l'apprend : « Car ce qui était impossible à la loi, dans sa faiblesse, Dieu, en envoyant son Fils revêtu de la ressemblance de la chair de péché, etc. » (Rom., VIII, 3). En effet, il était impossible aux nations de se rendre trois fois par an à Jérusalem, à la femme délivrée de venir des extrémités de la terre, présenter à l'autel une offrande de purification, et ainsi de mille circonstances que l'on peut remarquer. Puis donc que les ordonnances n'étaient pas praticables aux nations éloignées, malgré leur disposition favorable, quelle ne fut pas la sagesse de notre Sauveur et Seigneur qui, après avoir pratiqué la loi, l'avoir accomplie en tous ses points, et avoir rempli ceux qui le voyaient, de la foi qu'il était le Christ de Dieu, annoncé jadis par les prophètes, envoya ses disciples annoncer aux nations des préceptes plus faciles ? Aussi rejetons-nous le judaïsme, parce qu'il ne nous est pas praticable et ne peut convenir aux nations ; mais nous recevons volontiers les saints oracles de la main des Juifs, parce qu'ils renferment les prophéties qui nous concernent. Du reste il est reconnu que notre

Sauveur et maître a accompli la loi de Moïse et des prophètes qui l'ont suivi ; car puisqu'il fallait que les oracles sacrés s'accomplissent et que les prophéties se réalisassent, il dut leur donner leur consommation. Par exemple, il se trouve dans les écrits de Moïse une prophétie ainsi conçue : *Le Seigneur votre Dieu vous enverra un prophète comme moi ; vous l'écouteriez en tout ce qu'il vous enseignera* (Deut., XVIII, 15). Cette parole fut accomplie par le second législateur qui vint apprendre aux hommes le vrai culte du Dieu de l'univers.

Moïse ne dit pas simplement : Il viendra un prophète, mais il ajoute : comme moi : « Le Seigneur votre Dieu, dit-il, vous enverra un prophète comme moi, écoutez-le. » Que laisse-t-il à entendre, sinon que celui qu'il présage lui sera égal. Or, Moïse enseigna le vrai culte du Dieu suprême ; donc ce prophète annoncé comme devant être semblable à Moïse donnera des préceptes de même genre : mais de tous les prophètes qui ont parlé après Moïse, nul ne lui a été comparé ; tous au contraire renvoyaient au saint législateur ceux qui les écoutaient. L'Écriture nous atteste qu'il ne s'est point élevé de prophète semblable à Moïse. Ainsi donc ni Jérémie, ni Isaïe, ni quelque autre des prophètes ne fut comme lui, puisqu'aucun n'a donné de préceptes ni de lois. Tandis que l'on vivait dans l'attente de la venue du prophète annoncé par Moïse, le Christ de Dieu, Jésus, parut et apporta aux nations une loi supérieure à celle des Juifs ; car il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultère ; « et moi, je vous dis de ne point convoiter ; il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez point ; et moi je vous dis de ne pas vous mettre en colère » (Matth., V, 27). Ce n'est plus à Jérusalem seulement, c'est en tout lieu qu'il faut adorer ; ce n'est plus avec l'encens et les sacrifices qu'il faut honorer Dieu, mais c'est en esprit et en vérité. Toutes les autres paroles semblables contenues en sa doctrine sont d'un maître souverainement sage et parfait. Aussi, nous dit la divine Écriture, ceux qui l'écoutaient étaient-ils saisis d'admiration, car il les enseignait comme ayant puissance, et non comme les scribes et les pharisiens (Matth., VII, 29). Ainsi fut accomplie la prophétie de Moïse ; ainsi les oracles des prophètes sur le Messie et la vocation des Gentils eurent-ils leur consommation. Jésus-Christ acheva la loi et les prophètes en accomplissant leurs prédictions ; après avoir établi la première loi jusqu'à sa venue, il parut en publiant la loi de la nouvelle alliance promise aux nations, de sorte qu'il est véritablement la source de l'autorité des deux Testaments du judaïsme et du christianisme.

La prophétie divine est admirable : « Voici que j'établirai dans Sion une pierre choisie, angulaire et précieuse. Celui qui croit en elle ne sera pas confondu » (Is., XXVIII, 16). Or quelle est cette pierre angulaire, sinon la pierre vivante et précieuse qui soutient les deux alliances réunies en une seule par sa doctrine ? Car tandis qu'il affermit l'édifice de

Moïse, qui devait subsister jusqu'à sa venue, il y joint encore notre édifice évangélique. Ainsi mérite-t-il d'être nommé la pierre angulaire. On lit encore dans les psaumes : « La pierre que les architectes avaient rejetée est devenue la pierre de l'angle. Ici est l'œuvre du Seigneur et la merveille pour tous les yeux » (Ps. CXVII, 22). Cet oracle prédit aussi les complots auxquels le Messie sera exposé de la part des Juifs ; il devait être rejeté par ceux qui construisaient l'ancien édifice, par les scribes, les pharisiens, les princes des prêtres et les chefs des Juifs. Mais après ces mépris et ce refus qu'en firent les Juifs, il sera la pierre de l'angle, le chef et l'auteur du Nouveau Testament, suivant ce que nous avons dit plus haut.

Ainsi, quand nous avons rejeté les erreurs des Grecs, nous ne sommes pas tombés dans le judaïsme ; et si nous avons reçu la loi de Moïse, et les prophètes des Hébreux, quoique nous ne conformions pas notre vie à celle des Juifs, mais que nous imitions la conduite des fidèles qui ont précédé le saint législateur, nous n'avons point failli. Nous montrons même que Moïse et les prophètes qui lui ont succédé ont dit vrai, lorsque nous recevons le Christ qu'ils ont prédit, lorsque nous obéissons à ses lois et que nous désirons marcher dans les sentiers de ses commandements, dociles à la voix de Moïse et à celle du Christ. Le saint législateur dit en effet : « Quiconque n'écouterait pas ce prophète périra du milieu de son peuple. » Aussi les Juifs qui ne reçurent pas le prophète, et ne furent pas dociles à ses salutaires conseils, furent frappés du plus terrible châtement, en exécution de la prophétie. En effet, ils ne voulurent pas recevoir la loi du Christ en la nouvelle alliance, et ils ne pouvaient observer les préceptes de Moïse qu'au mépris de la loi. C'est pourquoi ils ont été frappés de l'anathème de leur législateur, parce qu'il leur était impossible de suivre ses ordonnances, après la destruction de leur métropole, sur le lieu désigné pour célébrer leur culte. Mais nous qui recevons le Christ annoncé par Moïse et les prophètes, et désirons suivre ses voies, nous avons obéi à l'ordre du chef des Hébreux : « Écoutez-le ; quiconque n'écouterait pas ce prophète, périra du milieu de son peuple. » Or, les paroles du prophète, auxquelles il faut être docile, sont ces commandements sages, parfaits et tout divins que nous venons d'entendre, ces préceptes qu'il ne voulut pas écrire sur les tables de pierre de Moïse, ni confier à l'encre et au papier, mais qu'il grava dans les âmes de ses disciples purifiés et rendus capables des choses célestes. Jésus trace ainsi en leur cœur la nouvelle loi, et accomplit les prophéties de Jérémie : « J'établirai une nouvelle alliance, non pas selon l'alliance que j'ai formée avec leurs pères. Voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël. J'inculquerai ma loi à leur intelligence ; je l'écrirai dans leurs cœurs, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. »

CHAPITRE VIII.

La vie conforme aux préceptes du christianisme offre un double caractère.

Moïse a écrit sa loi sur des tables inanimées ; Jésus-Christ a gravé les préceptes de la nouvelle alliance dans de vivantes intelligences, et ses disciples, guidés par l'esprit de leur maître, proportionnant leurs enseignements aux forces de leurs auditeurs, ne confièrent ce qu'ils avaient appris de leur parfait docteur, lorsqu'ils furent plus affermis, qu'à ceux qui pouvaient le comprendre ; ce qu'ils jugèrent convenable à des cœurs encore charnels, et qui avaient besoin de soins multipliés, ils le rabaisèrent au niveau de leur faiblesse, le leur offrant tantôt dans leurs écrits, tantôt comme un simple usage, de sorte que dans l'Église du Christ il y eut deux règles de vie. L'une spirituelle et élevée bien au-dessus de la vie ordinaire, évite le mariage, le soin de perpétuer sa race, les biens et les richesses, elle s'éloigne de la vie ordinaire et commune, pour ne s'attacher qu'au culte de Dieu par un transport d'amour pour les choses célestes.

Ceux qui l'ont embrassée, morts à la vie des hommes, ne tenant à la terre que par leurs corps, mais élevés par leurs affections jusque dans le ciel, comme des Dieux, méprisent cette vie mortelle, consacrés qu'ils sont entre les autres hommes au Dieu de l'univers, non par des sacrifices ou l'effusion du sang, par des libations ou l'odeur des victimes, par la fumée, le feu ou la destruction des corps, mais par les droites croyances du culte de vérité, par les affections d'un cœur pur, par des actions et des discours qu'anime la vertu. Ils présentent ces offrandes à la Divinité, et exercent ainsi le sacerdoce pour eux et pour ceux qui partagent leur foi.

Telle est la perfection du christianisme. L'autre règle, moins élevée et plus appropriée à la faiblesse humaine, permet un mariage modeste, la génération, le soin de son bien ; elle indique la voie de la justice à ceux qui sont engagés licitement dans la milice du monde ; elle forme à se livrer avec religion à la culture des champs, au commerce ou aux autres soins de la vie. Pour ceux qui la suivent sont déterminés les moments des pratiques spirituelles, le jour des instructions et de l'assistance aux prédications.

De la sorte la nouvelle alliance offre à ces derniers un second degré convenable à la vie qu'ils mènent, afin que personne ne soit privé de la révélation du salut, et que toute race, les Grecs ou les Barbares, puisse jouir des instructions de l'Évangile.

CHAPITRE IX.

Pourquoi nous ne songeons pas à multiplier notre race comme le faisaient les anciens.

S'il est vrai, comme nous l'avons vu, que la foi évangélique ramène le culte suivi par les patriarches qui ont devancé Moïse, et que nous n'ayons qu'une même croyance et qu'une même connaissance de Dieu, on

pourra nous demander pourquoi ceux-ci désiraient si fortement le mariage et la multiplication de leur famille, tandis que nous négligeons entièrement ce soin et pourquoi, tandis qu'il est écrit qu'ils se rendaient lo Seigneur propice par l'immolation des victimes, nous évitons les sacrifices comme une impiété. Ces deux difficultés d'un assez grand poids semblent détruire ce que nous venons d'avancer, en montrant qu'en cela nous ne nous conformons pas aux usages de l'ancienne religion. Or, nous pouvons offrir la réponse suivante, tirée des livres des Hébreux et dire : Ceux qui, avant Moïse, ont mérité un illustre témoignage pour leur piété, ont vécu au commencement de la vie et des jours du monde; mais les préceptes qui nous sont donnés tendent à la consommation de toutes choses. Aussi ces saints personnages cherchèrent-ils avec grand soin à augmenter le nombre de leurs héritiers; car le temps accroissait et se développait, et le genre humain avançait jusqu'à la fleur de l'âge. Pour nous, ce n'est plus notre but; car maintenant toutes choses déclinent et tendent à leur fin, la consommation générale approche; voici la fin de la vie; l'Évangile est prêché à nos portes, et l'on entend retentir la nouvelle de la rénovation et de la régénération du siècle futur qui approche.

Voilà notre première réponse; en voici une autre.

Ces hommes des premiers jours, dont la vie était sans sollicitudes et libre d'obligations, n'éprouvaient nul obstacle à réunir leur famille et leurs enfants pour se livrer avec recueillement à l'adoration de la Divinité, avec leurs femmes, leurs enfants et leur famille, n'ayant point à craindre d'être distraits d'une si noble occupation par des étrangers, tandis que mille choses extérieures, mille privations étrangères nous assiègent et nous écartent de la pratique continuelle de ce qui plaît à Dieu. Une instruction évangélique nous apprend que tel est le motif de s'abstenir du mariage. « Voici donc ce que je vous dis, mes frères : le temps est court, et ainsi il faut que ceux mêmes qui ont des femmes soient comme n'en ayant point, et ceux qui pleurent, comme ne pleurant point, ceux qui se réjouissent comme ne se réjouissant point, ceux qui achètent comme ne possédant point; enfin ceux qui usent de ce monde comme n'en usant point; car la figure de ce monde passe. Je désire vous voir dégagés de soins et d'inquiétudes. Or, celui qui n'est pas marié s'occupe uniquement du soin des choses du Seigneur et de ce qu'il doit faire pour plaire au Seigneur; mais celui qui est marié s'occupe du soin des choses du monde, et de ce qu'il doit faire pour plaire à sa femme, et ainsi se trouve partagé. De même une femme qui n'est pas mariée et une vierge s'occupent du soin des choses du Seigneur, afin d'être saintes de corps et d'esprit; mais celle qui est mariée s'occupe du soin des choses du monde et de ce qu'elle doit faire pour plaire à son mari. Or, je vous dis cela pour votre avantage, non pour vous

dresser un piège, mais pour vous porter à ce qui est plus parfait et qui vous donne un moyen plus facile de prier Dieu sans empêchement (I Cor., VII, 31).

En blâmant les ineptes futilités des circonstances et des choses extérieures, qui n'existaient pas pour les anciens, l'Apôtre fait connaître clairement pourquoi il faut s'abstenir du mariage.

Nous ajouterons une troisième raison de l'ardeur qu'eurent les anciens fidèles de voir multiplier leur race, tandis que les autres hommes se plongeaient dans le mal, que leurs mœurs devenaient cruelles, inhumaines et sauvages, que leur culte dégénérait en impiés superstitions, ces hommes de foi, peu nombreux et faciles à compter, s'écartèrent de la vie commune et des usages du reste du monde. Séparés donc des autres nations et vivant loin d'elles, ils instituèrent des usages contraires, une vie conforme à la sagesse et à la vraie religion et sans aucun commerce avec les autres hommes. Afin donc de conserver à ceux qui viendraient après, comme une étincelle sacrée qui ranimât le culte qu'ils suivaient, et pour qu'à leur mort ne pût pas la sainte piété, ils durent former le dessein d'avoir des enfants et de les élever pour être les maîtres et les précepteurs de leur postérité, persuadés de l'obligation de laisser des héritiers de leur piété et de leur religion à ceux qui viendraient dans la suite des temps. C'est d'eux que descendent les nombreux prophètes, les justes, le Sauveur lui-même, ses disciples et ses apôtres. Si quelques-uns de leurs descendants ont été pervers, ainsi que la paille naît avec le bon grain, il ne faut pas accuser ceux qui furent leurs pères et leurs maîtres; ne savons-nous pas que quelques disciples du Sauveur s'égarèrent par un écart de leur volonté.

Telle est la cause du dessein que formèrent les patriarches pour la multiplication de leur race, cause qui n'existe plus pour nous; car aujourd'hui, dans les contrées, dans les villes, dans les campagnes, nous voyons de nos yeux une multitude de nations, des peuples innombrables entraînés par la grâce de Dieu à la lumière de l'Évangile, et animés du même esprit, s'empresser d'acquérir la connaissance de Dieu par les lumières de l'Évangile; de sorte que les docteurs et les prédicateurs de la parole de vie peuvent à peine suffire, quoiqu'ils dégagés de tout lien de la vie et de toute sollicitude. Or, l'affranchissement du lien du mariage les oblige à se livrer à des biens plus élevés, parce qu'ils préparent une naissance spirituelle et divine, et qu'ils sont chargés non pas de deux ou de trois enfants, mais d'une multitude innombrable, de leur éducation dans l'ordre de Dieu, et du soin, de diriger le reste de leur vie.

Enfin, si l'on examine la vie des anciens patriarches dont nous parlons, on trouvera que si dans leur jeunesse ils cherchaient à avoir des enfants, ils s'abstenaient de bonne heure du mariage. Il est écrit en effet (*Gen.*, V, 22) qu'après avoir engendré Mathusala, Enoch plut au Seigneur. L'histoire sacrée

désigne spécialement que c'est après la naissance de ce fils qu'Enoch plut au Seigneur, et ne dit pas qu'il avait engendré d'autres enfants. Lorsqu'après la naissance de ses fils, Noé, l'homme juste, eut échappé à la destruction générale seul avec sa famille, quoiqu'il vécut longtemps encore, cependant il n'eut plus d'enfants. Isaac, après le double enlèvement de son épouse, ne s'en approcha plus. Joseph, quoiqu'il vécut en Egypte, ne fut père que de deux fils, que lui donna une seule épouse. Il est raconté de Moïse et d'Aaron son frère, qu'avant l'apparition dont ils furent favorisés, ils eurent des enfants; mais on ne saurait trouver qu'ils en aient engendré après la révélation des desseins de Dieu. Que dire de Melchisédech? Il apparut sans famille, sans race, sans héritier. Ainsi de Jésus, le successeur de Moïse, et d'un grand nombre de prophètes. Nous avons exposé au long, dans un autre lieu, le motif qui porta Abraham et Isaac à multiplier leur race; c'est là que nous avons traité de la polygamie et de la nombreuse race des anciens fidèles, et nous y renvoyons le lecteur studieux en l'avertissant que les lois de la nouvelle alliance n'interdisent pas absolument le mariage, mais que leurs prescriptions sont semblables à celles des anciens fidèles. Il faut, dit l'Écriture, qu'un évêque n'ait épousé qu'une seule femme (1 *Tim.*, III, 2). Ceux qui sont consacrés à Dieu, et qui se livrent à l'exercice du sacré ministère, doivent s'abstenir désormais de tout commerce avec leur épouse. Cependant les saintes lettres condescendent à la faiblesse de ceux qui ne sont pas jugés dignes d'un si grand honneur, mais elles les avertissent clairement que le mariage est honorable, et le lit nuptial inviolable (*Hébr.*, XIII, 4); que Dieu jugera les fornicateurs et les adultères.

Telle est la réponse que nous faisons à la première difficulté.

CHAPITRE X.

Pourquoi il ne nous est pas permis comme aux anciens de brûler ou d'immoler au Seigneur les biens de la nature.

Quant à celle que l'on élève sur ce que nous ne sacrifions pas au Dieu de l'univers, comme le faisaient les anciens dans la ferveur de leurs adorations, voici ce que nous y répondrons. Les Grecs eurent sur le culte que les premiers hommes rendirent à la Divinité des idées bien différentes de celles qu'exposent les livres saints. Ils peusaient que les pères du genre humain n'immolèrent jamais quelque animal en l'honneur des dieux, ne firent rien brûler sur leurs autels, mais qu'ils adoraient le soleil et les autres astres du ciel, en cueillant de leurs mains un vert gazon et comme les trésors échappés à la féconde nature, et en jetant dans le feu de l'herbe, des feuilles et des racines. Les hommes qui vécutent après eux, entraînés dans de sacrilèges usages, ensanglantèrent les autels des dieux par des sacrifices impies, immolations sacrilèges, injustes et odieuses à

la Divinité, car l'âme raisonnable de l'homme ne diffère en rien de celle des animaux. Aussi ceux qui offrirent de telles victimes en courent-ils la vengeance due au meurtre, puisque, hommes et animaux, tous ont une âme semblable.

Telles sont les rêveries de la Grèce; mais l'histoire du peuple hébreu est bien différente; elle nous transmet que les premiers hommes, dès les premiers jours de la vie, honorèrent la Divinité en lui offrant des sacrifices. Elle dit: « Or il arriva après que Caïn offrit au Seigneur des fruits de la terre, Abel offrit aussi des premiers-nés de ses troupeaux, et le Seigneur regarda Abel et ses présents; mais il ne regarda point Caïn, ni ce qu'il avait offert » (*Gen.*, IV, 3). Vous voyez ici combien celui qui avait immolé des animaux, fut plus agréable au Seigneur que cet homme qui lui offrait les fruits de la terre. Aussitôt que Noé fut sorti de l'arche, il choisit parmi les animaux et les oiseaux purs des victimes, qu'il fit consumer par le feu sur l'autel, et le Seigneur eut son sacrifice en odeur de suavité. Il est écrit d'Abraham qu'il immola des victimes, de sorte que, suivant la divine Écriture, il faut reconnaître que les sacrifices d'animaux furent les premiers qu'offrirent les anciens fidèles.

Or je crois que cette pratique ne fut pas due à un pur hasard, ni à une conception de l'homme, mais à une inspiration de la Divinité. Parvenus à une haute sainteté, dévoués entièrement à Dieu, et éclairés par la divine lumière du Saint-Esprit, ils sentirent qu'il fallait une grande expiation pour purifier leurs âmes des souillures de la vie, et qu'il était nécessaire d'offrir une hostie de propitiation à celui qui avait créé leurs corps et leurs âmes. Comme ils n'avaient rien à consacrer de plus précieux et de plus excellent que leur vie, ils la remplacèrent par l'offrande des animaux, offrant pour leur vie celle des créatures. En cela ils ne voyaient rien de criminel, ni d'injuste; car ils n'ignoraient pas que chez les animaux il n'est rien de semblable à une âme raisonnable et intelligente, qu'ils n'ont que le sang, et que leur vie y réside, qu'ainsi ils offraient à Dieu comme vie pour vie. Moïse indique quelque part fort clairement lorsqu'il dit: « La vie de toute chair est dans le sang, et je vous l'ai donné afin qu'il vous serve sur l'autel pour l'expiation de vos péchés; car le sang de la victime est offert pour votre âme. C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël que nul d'entre vous ne mange du sang » (*Lév.*, XVII, v. 11). Or remarquez, comme il est ajouté: « Je vous l'ai donné afin qu'il vous serve sur l'autel pour l'expiation de vos âmes; car le sang de la victime est offert pour votre âme. »

Dieu dit évidemment que le sang des animaux immolés sera offert pour la vie de l'homme. La loi des sacrifices le laisse à entendre au lecteur attentif quand elle ordonne que quiconque qui offrira une victime étendra ses mains sur sa tête, l'offrira au prêtre par la tête, comme substituant la vic-

tème à sa tête. Elle dit de chaque *expiateur* : *Il amènera son hostie devant le Seigneur, et imposera les mains sur la tête de sa victime (Lév. IV, 4)*. Ce rit fut observé pour toutes les victimes ; car jamais on n'offre un sacrifice autrement. Par ces paroles la loi fait comprendre que la vie des animaux tiendra lieu de celle de l'homme. Or celui qui enseigne que le sang des animaux est leur âme, ne veut pas que l'on voie qu'elle est, comme celle de l'homme, une substance raisonnable et spirituelle. Ils ne sont qu'une substance matérielle, comme tous les corps et les plantes. En effet, Moïse prête à Dieu ces paroles qui se lient entre elles : « Que la terre produise de l'herbe qui porte de la graine et des arbres fruitiers : » puis dans le même sens : « Que la terre produise des quadrupèdes, des reptiles et tous les animaux qui doivent la couvrir, chacun selon son espèce » (*Gen., I, 11*). De sorte que les arbres, les plantes et les animaux ont une même origine, une même naissance et une même substance. Par conséquent ceux qui immolent des victimes ne font aucune faute, Aussi fut-il permis à Noé de manger de la chair, comme de l'herbe des champs.

Comme les hommes n'avaient rien de meilleur, de plus grand, de plus honorable, de plus agréable à Dieu, il fallait donc, afin d'expié leur vie et de racheter leur existence, qu'ils immolassent des victimes au Seigneur. C'est ce que firent les anciens fidèles annonçant ainsi, sous l'inspiration de l'Esprit saint, la victime auguste, divine et majestueuse qui devait venir un jour, le sacrifice d'expiation pour le monde entier, qu'ils figuraient d'eux-mêmes comme prophètes et comme symboles de l'avenir. Dès que cette victime parfaite apparut sur la terre, suivant les paroles des prophètes, les anciennes oblations furent rejetées et remplacées par un sacrifice supérieur et véritable. Ce fut le Christ de Dieu, dont la venue était annoncée dès les anciens jours, et qui, semblable à un agneau, devait être immolé pour tous les hommes. Isaïe, le prophète, dit de lui : « Il fut conduit à la mort comme une brebis qu'on va égorger ; il garda le silence comme un agneau devant celui qui le tond » (*Isaïe, LIII, 7*). Le même prophète dit encore : « Il a pris véritablement nos iniquités, et il souffre pour nous. Et nous l'avons considéré comme un homme voué aux fatigues, aux blessures et à l'affliction. Il a été percé de plaies pour nos iniquités, et il a été brisé pour nos crimes. La vengeance, source de notre paix, s'est appesantie sur lui. Nous avons été guéris par ses meurtrissures, et Dieu l'a chargé seul des iniquités de tous, parce qu'il n'a pas commis l'iniquité et que le mensonge n'a jamais été dans sa bouche. » Jérémie, cet autre prophète des Hébreux, parle de la même manière en la personne du Christ : « Je suis comme un agneau innocent qui est mené au sacrifice » (*Jérémie, XI, 19*). Le témoignage de Jean-Baptiste à l'avènement du Sauveur, confirme ces témoignages. En le voyant il le montra à ceux qui étaient auprès de lui, com-

me celui que désignaient les prophètes, et dit. « Voici l'agneau de Dieu, celui qui efface les péchés du monde » (*Jean, I, 29*).

Puisque maintenant nous avons trouvé, suivant le témoignage des prophètes, la grande et vénérable rançon des Juifs et des Grecs, la victime expiatoire de tout le monde, qui se dévoue pour tous les hommes, une très-pure oblation pour toute tache et toute souillure, l'agneau de Dieu, la brebis chérie du ciel et très-pure ; l'agneau annoncé par les prophètes, dont la doctrine céleste et mystique nous a apporté la rémission des péchés, à nous qui fumes tirés du sein des nations, tout en délivrant des imprécations de Moïse les Juifs qui ont espéré en lui, tandis que nous célébrons chaque jour la mémoire de son corps et de son sang, honorés que nous sommes de la possession d'un sacrifice bien supérieur à celui des anciens, nous ne voulons plus nous soumettre à ces rites antiques qui n'étaient que de symboliques images dépourvues de la vérité ; et ceux des Juifs qui se réfugiaient dans la religion du Christ de Dieu, s'ils vivent en pratiquant la nouvelle alliance, sans s'inquiéter des préceptes de Moïse, ne seront pas soumis aux malédictions de ce législateur, car l'agneau de Dieu a pris sur lui et le péché du monde, et l'anathème encouru par les transgressions de la loi de Moïse. Cet agneau céleste s'est donc rendu péché et malédiction : péché, pour les péchés du monde ; et malédiction, pour ceux qui demeurent soumis à la loi de Moïse. Aussi, dit l'Apôtre : « Le Christ nous a délivrés de la malédiction de la loi, en se rendant malédiction pour nous » (*Galates, III, 13*). « Et pour nous Dieu a rendu péché celui qui n'avait pas connu le péché » (*II Cor., V, 21*). A quoi, en effet, ne se soumettra pas la victime d'expiation pour le monde, la rançon du pécheur, celui qui a été conduit au supplice comme une brebis, et mené au sacrifice comme un agneau, et cela pour nous et par nous ? Les anciens fidèles durent donc chercher avec soin de vrais symboles dans la privation où ils étaient de victimes plus parfaites. Le Sauveur nous dit en effet : « Plusieurs prophètes et justes ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu, entendre ce que vous entendez et ne l'ont pas entendu » (*Matth., XIII, 17*). Pour nous qui, par la dispensation des mystères du Christ, jouissons de la vérité, que voilaient les symboles, nous n'avons plus besoin des anciennes offrandes. Celui qui seul est le Verbe de Dieu, qui était au commencement, et le pontife de toute intelligence, a été séparé de la multitude des hommes, comme une brebis ou un agneau. Celui qui était soumis à nos infortunes, le couvrit de nos iniquités, le chargea des malédictions contenues dans la loi de Moïse. Car le législateur ayant dit : « Quiconque est pendu au bois est maudit de Dieu, (*Deut., XXI, 23*). C'est à cela qu'il s'est exposé en se rendant malédiction pour nous : « Il n'a pas balancé de se rendre péché pour nous » (*Gal., III, 13*). En effet, quoique le Christ ne connût pas le péché, Dieu l'a ren-

du péché; il l'a chargé des châtimens réservés à nos crimes, des liens du déshonneur, des outrages, de la flagellation, des tortures atroces et même du trophée de malediction; il a enfin offert à son Père, pour notre salut, la victime la plus admirable, l'offrande la plus agréable, dont il a établi que nous célébrerions la mémoire comme un sacrifice à Dieu. C'est ce que prédit David en ses transports prophétiques lorsqu'il s'écrie : « J'ai attendu le Seigneur avec une grande patience; il s'est abaissé vers moi; il a exaucé ma prière, il m'a tiré de l'abîme de misère et de la boue profonde. Il a placé mes pieds sur la pierre; il a dirigé mes pas. Il m'a mis dans la bouche un cantique nouveau pour être chanté à notre Dieu. Et voici quel est ce cantique nouveau : Vous n'avez voulu ni sacrifices, ni oblations; mais vous m'avez donné un corps. Vous n'avez pas demandé d'holocaustes même pour le péché; alors j'ai dit : Me voici; je viens (*Ps. XXXIX, 4*). Il est écrit de moi à la tête de votre livre que je ferai votre volonté. Je l'ai voulu. » Ce prophète ajoute : « J'ai annoncé la justice dans une grande assemblée. »

Par ces paroles le saint roi nous apprend évidemment qu'aux anciens sacrifices et aux holocaustes d'autrefois, succédèrent la présence corporelle et l'immolation du Christ à Dieu; et dans l'effusion de sa joie, il annonce à toute l'Eglise ce grand mystère exposé « à la tête du livre » par l'expression prophétique.

Sur le point de célébrer sur une table et par des symboles augustes la mémoire de ce sacrifice de son corps et de son sang salutaire, nous apprenons de lui à dire : « Vous avez préparé une table pour moi, à la vue de ceux qui me persécutent. Vous inondez ma tête d'une huile odorante. Que votre calice à la douce ivresse est délicieux » (*Ps. XXII, 5*) ! Par ces paroles le prophète désigne clairement cette onction mystique et ces redoutables sacrifices du Christ, où nous immolons à chaque jour de la vie une victime non sanglante, d'intelligence et d'agréable odeur au Dieu suprême, suivant les préceptes que nous avons reçus du pontife le plus auguste de tous.

C'est ce qu'Isaïe, le grand prophète, admirablement inspiré de l'Esprit saint, a vu dans l'avenir et a prédit en ces termes : « Seigneur, mon Dieu, je vous glorifierai : je louerai votre nom, parce que vous avez opéré des merveilles. » Puis il dévoile ces merveilles en ajoutant : « Le Seigneur des armées préparera un festin à tous les peuples. Ils s'abreuvèrent de joie; ils boiront le vin; ils s'inonderont de parfums sur cette montagne. Annonce ces paroles aux nations, car telle est sa volonté sur les nations. »

Telles sont les merveilles qu'Isaïe a prédites; elles faisaient espérer l'onction de

parfum et d'agréable odeur, non pas aux Juifs mais aux Gentils : aussi ont-ils obtenu non seulement cette onction précieuse, mais encore l'auguste titre de chrétiens. Le prophète leur promet même la joie du vin, laissant à comprendre le mystère de la nouvelle alliance célébré aujourd'hui à découvert chez toutes les nations. Or les paroles prophétiques annoncent ces victimes spirituelles et raisonnables, quand elles disent : « Offrez à Dieu un sacrifice de louange, et rendez vos hommages au Très-Haut. Et invoquez-moi au jour de la tribulation : je vous délivrerai, et vous m'honorerez (*Ps. XLIX, 14*). Dans un autre psaume : « Que l'oblation de mes mains soit le sacrifice du soir » (*Id., CXI, 2*). Et ailleurs : « Le sacrifice agréable à Dieu est un cœur brisé de douleur » (*Id., LVI, 18*). Ce sacrifice annoncé dans les temps les plus reculés est célébré aujourd'hui par toutes les nations, depuis l'enseignement de la doctrine évangélique de notre Sauveur. Ainsi sont confirmées les prophéties où Dieu, lorsqu'il rejette les sacrifices suivant les rites de Moïse, annonce en ces termes celui que nous devons lui offrir : « Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, mon nom est glorifié parmi les nations, et en tout lieu est offert à mon nom un sacrifice et une victime pure » (*Mal., I, 10*). Nous immolons donc au Dieu de l'univers le sacrifice de louange; nous immolons le divin, le redoutable, le très-saint sacrifice, nous immolons, suivant de nouveaux rites, l'hostie immaculée de la nouvelle alliance. « Mais, est-il écrit, le sacrifice agréable à Dieu est un cœur brisé de douleur? Car Dieu ne repousse pas un cœur contrit et humilié. » Et déjà nous faisons monter vers lui le parfum du prophète, lui offrant en tout lieu les fruits de la divine science si féconde en vertus. C'est là ce qu'un autre prophète exprime ainsi : « Que ma prière s'élève comme l'encens devant vous » (*Ps. CXL, 2*). Ainsi nous sacrifions à Dieu, nous lui offrons des parfums, lorsque nous célébrons la mémoire du grand sacrifice dans les mystères institués par le Christ, et que nous exprimons notre reconnaissance pour notre salut par des hymnes pieux et par nos prières; quand nous nous offrons tout entiers pour sa gloire, et quand nous consacrons nos âmes et nos corps au Verbe son pontife. C'est pourquoi nous travaillons à lui conserver notre chair pure et immaculée; nous lui offrons une âme pure de toute affection déréglée et de toute souillure d'iniquité, et nous l'honorons avec des pensées sincères, des sentiments véritables, et les dogmes de la vérité : nous savons en effet que ces offrandes lui sont plus agréables que le sang, que la graisse ou l'odeur des victimes.

Ce n'est pas au hasard ni à la légère que nous avons reçu avec respect les prophéties des Juifs.

LIVRE SECOND.

Préface.

Dans le livre précédent nous avons exposé les fondements de la vraie religion où la prédication de l'Évangile a fait entrer tous les hommes, et la manière de vivre en Jésus-Christ; nous avons avancé et prouvé, nous le pensons, que, malgré les dispositions les plus favorables, il était impossible aux Gentils de suivre les lois de Moïse : nous reprenons le sujet de plus haut pour revenir sur les témoignages des prophéties, afin de réfuter d'une manière plus convaincante les fils de la circoncision qui s'élèvent contre nous.

Comme ils prétendent que nous n'avons aucune part aux promesses qui leur furent faites, que c'est à eux que s'adressèrent les prophètes, qu'est annoncé le Christ qu'ils aiment à appeler leur sauveur et leur libéra-

teur, et que ce sont eux qui doivent attendre l'accomplissement des promesses, que nous ne pouvons y prétendre qu'après eux, étant d'une autre race et n'ayant jamais eu des prophètes que des oracles dictés par l'indignation, nous tirerons nos réponses de leurs prophéties elles-mêmes. Nous ne nierons pas que la promesse du Christ de Dieu leur ait été adressée, que son avènement doive être la rédemption d'Israël, puisque les Écritures en contiennent évidemment la prédiction; mais qu'ils excluent les nations des biens attendus du Christ, comme si ces faveurs n'eussent été promises qu'à Israël à l'exception des Gentils; c'est ce que nous ne saurions leur accorder, puisqu'ils le prétendent contre le témoignage des livres sacrés.

CHAPITRE PREMIER.

Les prophètes anciens ont adressé leurs plus grandes promesses à nous, les Gentils.

Et d'abord, comme les Juifs s'attribuent les oracles les plus glorieux, et les ont sans cesse sur les lèvres, nous leur opposerons les prédictions adressées aux Gentils qui font voir qu'une multitude de prophéties annonçaient à tous les peuples les faveurs du ciel et le salut, et qu'elles n'en rapportaient l'accomplissement qu'à la venue du Christ. Cela établi, nous démontrerons qu'il ne faut pas dire que c'est à eux plutôt qu'à nous qu'il convient d'attendre le Christ de Dieu. Lorsque nous aurons montré que les Juifs et les Grecs ont des prétentions égales à l'espérance des promesses, et que sous ce rapport, ceux que Dieu doit sauver parmi les nations ne le cèdent en rien aux fils de la circoncision, nous établirons ensuite par surabondance que les divins oracles rapportent au moment de la venue du Christ et de la vocation des Gentils la destruction et l'abandon du peuple juif; que c'est au petit nombre que les faveurs divines sont réservées; que la ville sera prise avec son temple; qu'enfin leur culte sera aboli: ce qui s'est réalisé. Nous exposerons en son lieu et avec clarté comment les prophéties montrent en même temps à Israël, dans l'avènement du Christ, le soulagement de ses infortunes et les jouissances des faveurs célestes, et en même temps la privation de ces mêmes faveurs et l'abolition du culte divin. Cependant nous abordons ici notre première proposition, et, pour l'établir, nous réunissons quelques-unes des innombrables prophéties. Puis donc qu'ils ne cessent de nous objecter qu'ils sont en possession des plus honorables prédictions, comme si les bienfaits antiques les concernaient seuls, voici le mo-

ment de leur opposer les promesses adressées aux nations et rapportées par les prophètes.

1. DE LA GENÈSE.

Les nations seront bénies, comme le fut Abraham.

Le Seigneur dit: « Je ne cacherai pas à mon serviteur Abraham ce que je dois faire. Abraham doit être le chef d'un peuple grand et nombreux, et toutes les nations de la terre seront bénies en lui » (*Genèse, XVIII, 17*).

La parole divine ne dit pas qu'elle voilera aussi à cet ami de Dieu le mystère caché au grand nombre, mais qu'elle le lui révélera. Ce mystère, c'est la bénédiction des nations, caché aux jours du saint patriarche, parce qu'elles étaient plongées dans une affreuse superstition; il est révélé aujourd'hui que la doctrine évangélique de notre Sauveur en ramenant les Gentils au culte d'Abraham les a fait participer à sa bénédiction. Nous avons montré assez longuement dans le livre précédent, qu'il n'était pas possible aux nations de vivre suivant les préceptes de Moïse, afin qu'on ne crût pas que l'oracle s'adressât aux prosélytes qui se trouvaient parmi les Juifs, comme nous avons fait voir aussi que ce n'est qu'aux fidèles que le Christ a choisis parmi les nations que s'applique la bénédiction annoncée à Abraham. Nous y renvoyons les lecteurs studieux.

2. DU MÊME LIVRE.

Toutes les nations de la terre doivent être bénies en celui qui doit sortir de la race d'Isaac.

En répondant à Isaac, le Seigneur lui dit entre autres choses: « J'accomplirai le serment que j'ai fait à Abraham votre père, et je multiplierai votre race comme les étoiles au ciel. Je donnerai toute cette terre à

vosre postérité, et toutes les nations du monde seront bénies en celui qui naîtra de vous » (*Genèse.*, XXVI, 3). Notre Sauveur et Seigneur Jésus naquit de la race d'Isaac selon la chair : « C'est en lui que les nations de la terre sont bénies ; elles en ont reçu la connaissance du Dieu de toute créature ; elles ont appris de lui à bénir les amis de Dieu ; aussi sont-elles bénies de la bénédiction qu'elles ont souhaitée, selon cette parole de Dieu à Abraham : « Ceux qui vous béniront seront bénis (*Gen.*, XII, 2). »

3. DE LA GENÈSE.

La multitude des peuples et des nations sortiront de Jacob, quoique la nation juive seule descende de lui.

Or, le Seigneur lui dit : (il s'agit de Jacob) : « Je suis le Seigneur Dieu, croissez et multipliez-vous, des nations et une multitude de peuples sortiront de vous » (*Id.*, XXXV, 11). Mais de Jacob n'est descendu que la nation juive, ce qui est évident. Comment donc l'oracle peut-il avec vérité dire une multitude de nations ? Depuis que le Christ de Dieu, sorti de la race de Jacob, a réuni les nations par la prédication de l'Évangile, la prophétie a commencé à avoir par lui et en lui son accomplissement, et l'aura bien plus encore.

4. DU DEUTÉRONOME.

La joie toute divine des nations.

« Cieux, réjouissez-vous avec lui ; que les fils de Dieu l'adorent ; réjouissez-vous, nations, avec son peuple, et que ses anges leur donnent de la force. » Au lieu de ces mots : « Réjouissez-vous, nations, avec son peuple ; Aquila dit : « Poussez des cris, nations qui êtes son peuple ; » et Théodotion : « Tressaillez de joie, nations qui êtes son peuple. »

5. DU PSAUME XXI.

« Des extrémités de la terre et du sein de toutes les nations on accourra vers Dieu ; et la race qui viendra et le peuple qui naîtra suivront la loi de la justice.

« Les nations des extrémités de la terre se souviendront du Seigneur et se tourneront vers lui ; toutes les familles des peuples se prosterneront en sa présence, car au Seigneur appartient l'empire, et il gouvernera toutes les nations. » Le psalmiste ajoute : « La génération à venir sera consacrée au Seigneur, et l'on annoncera sa justice au peuple futur que le Seigneur doit former » (*Ps.* XXI, 29). Ces paroles sont claires et ne demandent pas d'explication.

6. DU PSAUME XLVI

Prédiction de la piété et de l'allégresse des nations. Royaume universel de Dieu.

« Peuples, battez des mains, faites éclater votre joie devant Dieu par vos transports ; car le Seigneur est le Très-Haut, le terrible, le grand roi de la terre. » Le psalmiste dit plus bas : « Dieu est le roi de l'univers ; chantez avec intelligence. Dieu a régné sur les na-

tions ; Dieu est assis sur le trône de sa sainteté. Les princes des peuples seront unis au Dieu d'Abraham. » Ces paroles ne sont pas moins claires et n'ont pas besoin de développement.

7. DU PSAUME LXXXV.

La piété des nations.

« Nul parmi les dieux n'est semblable à vous, ô Seigneur ! et aucune œuvre n'est semblable à la vôtre. Toutes les nations que vous avez créées viendront, Seigneur, et elles fléchiront le genou devant vous. Elles glorifieront votre nom, parce que vous êtes grand, vous opérez des merveilles. Seul vous êtes Dieu » (*Ps.* LXXXV, 7). Ces paroles sont encore fort claires.

8. DU PSAUME XCV.

La piété de toutes les nations. Le cantique nouveau. Le royaume de Dieu et le renouvellement de la terre.

« Chantez au Seigneur un cantique nouveau ; ô monde ! chantez le Seigneur et bénissez son nom ; annoncez de jour en jour le salut qu'il accorde. Racontez sa gloire parmi les nations, et ses merveilles au milieu des peuples ; car le Seigneur est grand et digne de toute louange ; il est terrible plus que tous les dieux. » Le saint roi ajoute : « Apportez au Seigneur, familles des nations, apportez au Seigneur la gloire due à son nom. Et ensuite « dites aux nations : Le Seigneur a régné, aussi a-t-il affermi la terre, et elle ne sera pas ébranlée. » Ces paroles encore ne contiennent point d'obscurité.

9. PROPHÉTIE DE ZACHARIE.

Toutes les nations et en particulier le peuple égyptien, le plus superstitieux de tous, reconnaîtront le Dieu unique et véritable ; le culte spirituel suivra la loi divine et la grande solennité.

« Et alors les restes de toutes les nations qui auront attaqué Jérusalem monteront chaque année pour adorer le Roi, le Seigneur tout-puissant, et célébrer la fête des tabernacles. Et alors ceux de toutes les tribus de la terre qui n'auront pas monté à Jérusalem pour adorer le Roi, le Seigneur tout-puissant, auront un sort semblable. Si l'Égypte refuse de monter et de venir, elle sera frappée du fléau que le Seigneur doit infliger aux nations qui ne viendront pas célébrer la fête des tabernacles. Tel sera le châtement de l'Égypte et celui des peuples qui ne seront pas allés célébrer la fête des tabernacles. » Or il est facile de voir que ces paroles ne s'appliquent qu'à la vocation des Gentils, si nous nous rappelons ce que nous avons dit sur Jérusalem et sur la fête des tabernacles : d'ailleurs nous les expliquerons en leur lieu (*Zachar.*, XIV 16).

10. PROPHÉTIE D'ISAÏE.

L'élection des apôtres et la vocation des Gentils.

« Buvez ceci, agissez avec vitesse, contrée

de Zabulon, la terre de Nephtali, et vous, autres habitants des rivages de la mer au delà du Jourdain; Galilée des nations, peuple assis dans les ténèbres. Vous voyez une grande lumière, ô vous qui habitez la région et l'ombre de la mort; la lumière resplendira en vous » (*Is.*, IX, 1).

11. PROPHÉTIE DU MÊME.

La vocation des Gentils.

« Villes, écoutez-moi; peuples, prêtez l'oreille: Il régnera longtemps, dit le Seigneur. » Puis le prophète ajoute parlant du Christ aux Gentils: « Je vous ai établis pour l'alliance de la nation, pour la lumière des peuples et le salut des extrémités de la terre » (*Is.*, XLIX, 1). Vous-même, vous pourrez trouver chez tous les prophètes une multitude de passages qui contiennent les promesses faites aux nations; le manque de temps nous empêche de les recueillir et de les expliquer; d'ailleurs nous avons cité ce qui est nécessaire pour établir la vérité: car nous avons voulu montrer aux fils de la circoncision qui se glorifient que Dieu les a préférés aux nations et qu'il les a honorés seuls des promesses, qu'ils n'ont rien de particulier à revendiquer pour eux en ces faveurs divines. Puis donc qu'il est prouvé que les Gentils ont leur part des promesses, voyons maintenant comment ils seront appelés de Dieu et mis en possession de ces promesses; car il est intéressant de connaître la cause d'une si grande faveur pour les nations. Mais quelle sera-t-elle sinon l'avènement du Christ que ceux de la circoncision eux-mêmes reconnaissent pour leur Sauveur.

Il faut alors montrer que l'attente de la vocation des nations se borne au Christ de Dieu, qui viendra sauver et les Juifs et les Gentils. Je citerai les paroles des prophètes sans y ajouter ici d'explication; car je me propose de le faire plus tard avec plus d'étendue, avec l'aide de Dieu, lorsque j'aurai réuni toutes les prophéties sur les Gentils.

CHAPITRE II.

Les prophètes ont annoncé qu'à la venue du Christ la connaissance et le culte de Dieu concentrés d'abord chez les Juifs se répandraient parmi les nations.

12. DU PSAUME II.

Les embûches tramées contre le Christ; Dieu l'appelle son fils; il reçoit de son père les nations en héritage.

« Pourquoi les nations ont-elles frémi? Pourquoi les peuples ont-ils médité de vains complots? Les rois de la terre se sont levés; les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ, » et le reste. Le psalmiste ajoute: « Le Seigneur m'a dit: Vous êtes mon fils; je vous ai engendré aujourd'hui; demandez-moi et je vous donnerai les nations pour héritage et la terre entière pour empire. »

13. DU PSAUME LXXI.

Le règne du Christ; la vocation des Gentils et la bénédiction de toutes les tribus du monde.

« Seigneur, donnez votre jugement au roi, et votre justice au fils du roi, pour juger votre peuple, » et le reste. Le psalmiste ajoute: « Il dominera de la mer à la mer et du fleuve aux extrémités de la terre, et toutes les nations lui seront assujetties, toutes les nations de la terre seront bénies en lui; toutes les nations le béniront. » Il dit à la fin du psaume: « Toute la terre sera remplie de sa majesté; qu'il soit ainsi, qu'il soit ainsi »

14. DU PSAUME XCVII.

Le cantique nouveau; manifestation aux Gentils de son bras et de son salut; le nom hébreux de son fils est salut.

« Chantez au Seigneur un cantique nouveau; car il a opéré des merveilles. Sa droite et son bras puissant l'ont délivré. Le Seigneur a manifesté son salut; il a révélé sa justice aux yeux des nations. Il s'est rappelé sa miséricorde pour Jacob et sa fidélité en faveur de la maison d'Israël. Les extrémités de la terre ont vu le salut de notre Dieu; que toute la terre retentisse de la gloire du Seigneur. » Le saint roi ajoute: « Que la mer et tout ce qu'elle renferme, que l'univers entier et ses habitants tressaillent d'allégresse. Les fleuves applaudiront de concert; les montagnes s'agiteront à la face du Seigneur; car il vient pour juger la terre. Il jugera le monde avec justice et les peuples avec équité. »

15. DE LA GENÈSE.

A la destruction du royaume de Juda, le Christ viendra accomplir l'attente des nations.

« Le sceptre ne sortira pas de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui est promis, et qui est l'attente des nations » (*Gen.*, XLIX, 10).

16. DE SOPHONIE.

La manifestation du Christ; la destruction de l'idolâtrie; la religion des Gentils.

« Le Seigneur fondra sur eux; il anéantira tous les dieux des nations; tous les hommes, ceux des îles, des nations se prosterneront en sa présence » (*Soph.*, IV, 11).

17. DU MÊME.

Le jour de la résurrection du Christ; la réunion des Gentils; la connaissance de Dieu répandue parmi tous les hommes, un seul culte; les Ethiopiens présenteront leurs offrandes au Christ.

« Attendez-moi donc, dit le Seigneur, au jour où je ressusciterai en témoignage; car ma volonté sur toutes les nations est de réunir les rois et de répandre sur eux ma fureur, toute la fureur de mon indignation. Aussi toute la terre sera consumée du feu de ma colère; car alors je changerai la langue des peuples, et les paroles qu'elle profère,

afin que tous invoquent le nom du Seigneur et le servent sous le même joug. Ils m'apporteront leurs dons des fleuves les plus reculés de l'Éthiopie » (*Soph.*, III, 8).

18. DE ZACHARIE.

L'avènement du Christ; les nations recourront à lui; le Seigneur formera des peuples parmi les nations.

« Tressaille et réjouis-toi, fille de Sion, car je viens et j'habiterai au milieu de toi, dit le Seigneur, et les nations viendront en foule vers le Seigneur en ce jour, elles seront son peuple, elles habiteront en ton sein, et tu sauras que le Seigneur tout-puisant m'a envoyé vers toi » (*Zach.*, II, 10).

19. D'ISAÏE.

La naissance du Christ, qui doit sortir de la tige de Jessé; la vocation des Gentils.

« Un rejeton naîtra de la tige de Jessé, une fleur s'élèvera de ses racines, et l'esprit de Dieu se reposera sur lui, » et le reste. Le prophète ajoute : « En ce jour le rejeton de Jessé, celui qui doit commander aux nations se lèvera, et les peuples espéreront en lui » (*Is.*, XI, 1).

20. DU MÊME.

L'avènement du Christ et les bienfaits qu'il répandra sur les nations.

« Voici mon serviteur, je le défendrai. Voici celui que j'ai choisi; il est l'objet de ma complaisance. J'ai répandu mon esprit sur lui : il portera la justice parmi les nations. Il ne criera pas, il ne sera pas trop indulgent : sa voix ne sera pas entendue au dehors; il ne brisera pas le roseau froissé; il n'éteindra pas la mèche qui fume encore; mais il jugera dans la vérité. Il sera environné d'éclat, et ne sera pas abattu jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre. Les nations espèrent en son nom. Moi, le Seigneur Dieu, je l'ai appelé dans ma justice, je te prendrai par la main, je te rendrai fort. Je t'ai donné pour signe de l'alliance avec ton peuple, et pour lumière aux nations, pour ouvrir les yeux des aveugles, pour faire tomber les chaînes des captifs, et délivrer de la servitude ceux qui étaient assis dans les ténèbres. Je suis le Seigneur Dieu; tel est mon nom. Je ne donnerai pas ma gloire à un autre et ma puissance aux idoles. Ce qui était dès le commencement, le voilà consommé. J'annonce des événements nouveaux; ils vous ont été prédits avant qu'ils arrivent » (*Isaïe*, XLII, 3).

21. DU MÊME.

La naissance du Christ et la vocation des Gentils.

« Mes, écoutez-moi : peuples, prêtez l'oreille. Encore un temps bien long, dit le Seigneur. Dès le sein de ma mère il a prononcé mon nom comme un glaive tranchant; il m'a couvert de la protection de sa main; il m'a regardé comme une flèche choisie; il m'a tenu en réserve en son carquois. » Isaïe ajoute : « Voici que je vous ai envoyé pour établir

l'alliance avec votre race, pour être la lumière des nations, et le salut des hommes jusqu'aux extrémités de la terre » (*Id.*, XLIX, 1).

22. DU MÊME.

L'avènement du Christ. La vocation des Gentils.

Voici ce que dit le Seigneur, votre rédempteur, le Dieu d'Israël. « Sanctifiez celui qui néglige son âme, qui est l'horreur des esclaves des puissants. Les rois le verront, les princes se lèveront et l'adoreront, » etc. Le prophète dit ensuite : « Je vous ai exaucé au temps favorable; je vous ai secouru au jour du salut, et je vous ai établi pour être médiateur de l'alliance avec les nations, pour ressusciter la terre, et réunir les héritages déserts; pour dire aux captifs, sortez; et à ceux qui sont dans les ténèbres, de voir la lumière; ils se rassasieront sur toutes les voies, et dans tous les sentiers ils trouveront leur nourriture. Ils n'éprouveront ni la faim, ni la soif; la chaleur, ni le soleil ne les affligera; mais celui qui est miséricordieux les consolera et les conduira aux sources des eaux. J'aplanirai toutes les montagnes pour leur servir de route, et je placerai leur nourriture en tous les sentiers. Voici que ces peuples viennent des pays lointains, les uns de l'aquilon et des rivages de la mer; les autres de la terre des Perses. Cieux, réjouissez-vous, que la terre tressaille, que les montagnes fassent éclater leur joie, car le Seigneur a eu pitié de son peuple, et il a consolé les opprimés qui gémissaient en son sein » (*Ibid.*, LIX, 7).

23. DU MÊME

L'avènement du Christ et la vocation des Gentils.

« Prêtez l'oreille et suivez mes voies; écoutez-moi, et votre âme vivra dans l'abondance, et j'établirai avec vous l'éternelle alliance de saintet promise à David. Je l'ai donné pour témoignage aux peuples, pour guide et pour maître aux nations. Les nations qui ne vous connaissaient pas, vous invoqueront, et les peuples qui vous ignoraient accourront vers vous, à cause du Seigneur votre Dieu, du saint d'Israël qui vous a glorifiés » (*Id.*, LV, 3).

Ainsi donc la venue du Christ devait être le salut et des Juifs et des nations. Il faut montrer par cette troisième partie qu'en cet avènement étaient faites les plus magnifiques promesses aux Gentils et les plus terribles menaces aux Juifs. Leurs oracles sacrés, en effet, annoncent clairement à ce peuple sa ruine et son abandon en punition de son incrédulité, de sorte que loin de leur être comparables nous sommes bien plus favorisés qu'eux. Ici encore je citerai les passages des prophètes simplement et sans y ajouter d'explication, parcequ'ils sont clairs, et que d'ailleurs le moment viendra plus tard de les développer avec toute l'étendue nécessaire.

CHAPITRE III.

27. DE MICHÉE.

À la vocation des Gentils par le Christ, les Juifs devaient perdre les rites de leur culte et la religion divine.

24. DE JÉRÉMIE.

La nation juive est rejetée, et les nations sont adoptées à sa place. Voici ce que dit le Seigneur : « Demeurez sur les chemins; considérez et interrogez les sentiers éternels du Seigneur pour connaître la bonne voie. Suivez-la, et vous trouverez la délivrance de vos âmes. Ils ont répondu. Nous n'y marcherons point. J'ai établi des sentinelles sur vous : entendez la voix de la trompette, et ils ont dit, nous ne l'écouterons point. Aussi les nations ont-elles entendu et ceux qui paissent les troupeaux » (*Jér.*, VI, 16).

25. DU MÊME.

La religion des Gentils; l'impiété du peuple juif; les maux qui doivent fondre sur lui après l'avènement du Christ.

« Seigneur, ma force et mon appui, mon refuge au jour de la tribulation, les nations viendront à vous des extrémités de la terre, et diront : Vraiment, nos pères ont adoré des idoles vaines, qui ne leur ont été d'aucun secours. Si l'homme se fait des dieux, sont-ce là des dieux? Aussi je leur montrerai en ce temps, je leur ferai connaître mon bras et ma puissance, et ils sauront que mon nom est le Seigneur » (*Jér.*, XVI, 19). Le péché de Juda est écrit avec une plume de fer sur une pointe de diamant, et gravé dans l'étendue de leur cœur, lorsqu'ils se sont rappelés leurs bois sacrés dans les forêts épaisses, sur les collines élevées, sur les montagnes, dans les plaines. Je livrerai votre force, vos trésors et vos lieux hauts dans toute l'étendue de votre terre à cause de vos péchés. Vous demeurerez délaissés, privés de l'héritage que je vous ai donné; je vous ferai servir vos ennemis dans une terre que vous ne connaissez pas; parce que le feu de ma colère est allumé; il brûlera éternellement » (*Id.*, XVII, 1).

26. D'AMOS.

La dispersion des Juifs dans l'univers; le renouvellement par l'avènement du Christ, et par sa royauté; la vocation des Gentils.

« Voici ce que j'ordonne : j'agiterai la maison d'Israël au milieu de toutes les nations, comme on agite le blé dans un crible, et aucun grain ne tombera sur la terre : ils périront par le glaive tous les pécheurs de mon peuple, qui disent : Ces maux ne viendront pas, ils ne s'approcheront pas de nous. En ce jour je rétablirai le tabernacle de David qui est tombé, et j'en réparerai les brèches; j'en enlèverai les ruines, je le rebâtirai comme il fut aux jours anciens, afin que le reste des hommes me cherche, ainsi que les nations qui m'étaient soumises. » Le Seigneur a parlé; c'est lui qui accomplira ces promesses (*Amos*, IX, 9).

L'accusation des princes du peuple Juif, et la destruction de la métropole; la manifestation du Christ et de la maison de Dieu qui est son Eglise; la prédication de la parole de vie et de la loi, et la vocation des Gentils.

« Ecoutez donc ces dernières paroles, princes de la maison de Jacob et restes d'Israël; vous qui haïssez le jugement et pervertissez la justice, qui bâtissez Sion avec le sang, et Jérusalem sur l'iniquité. Les princes jugeaient pour des présents et les prophètes ont prédit pour un salaire. Ils se reposaient sur le Seigneur, en disant : Le Seigneur n'est-il pas avec nous? les maux ne nous atteindront pas. Aussi, à cause de vous, Sion sera labourée comme un champ; Jérusalem deviendra comme un monceau de pierres, et la montagne du temple deviendra forêt (*Michée*, III, 9). Et au dernier des jours la maison du Seigneur sera apparente : elle sera préparée sur le haut des monts, élevée au-dessus des collines. Les peuples se hâteront vers elle, et les nations accourront, en disant : Venez; montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob. On nous enseignera ses voies; nous marcherons en ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem (*Id.*, IV, 1).

28. DE ZACHARIE.

L'avènement du Christ et la destruction des préparatifs de guerre des Juifs; la paix des Gentils et le royaume du Seigneur qui s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre.

Tressaille d'allégresse, fille de Sion; pousse des cris de joie, fille de Jérusalem; voilà que ton roi vient vers toi, juste et Sauveur, doux lui-même; monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse. Il perdra les chars d'Éphraïm et les coursiers de Jérusalem. Il brisera l'arc des combats. L'abondance de la paix sortira des nations, il commandera d'une mer à l'autre, et des rives des fleuves aux extrémités de la terre (*Zach.*, IX, 9).

29. DE MALACHIE.

Lorsque le culte spirituel sera donné aux Gentils par le Christ, la nation des Juifs sera rejetée, et son culte charnel aboli.

Ma volonté ne repose pas sur vous, dit le Seigneur tout-puissant, et je ne recevrai pas de victime de vos mains, car depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, mon nom est glorifié parmi les nations, et en tout lieu l'on offre à mon nom l'encens et une victime pure, parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur tout-puissant; mais vous, vous le déshonorez (*Malach.*, I, 10).

30. D'ISAÏE.

La ruine des Juifs; la prédication de la parole de Dieu et de la loi nouvelle; la manifestation de l'Eglise; la piété des Gentils.

La fille de Sion sera délaissée comme la tente dans la vigne, et comme la cabane dans

un champ de concombres, comme une ville après un siège (*Is.*, I, 8). Le prophète dit ensuite : comment Sion la cité fidèle s'est-elle changée en courtisane? la justice s'y est endormie; maintenant des meurtriers s'y recèlent; il ajoute: Elles seront comme le térébinthe dépouillé de ses feuilles, et comme un jardin sans eau, leur force sera comme la paille de l'étaupe, et leurs grains comme une étincelle de feu; les injustes et les pécheurs seront consumés, et nul ne pourra éteindre ces flammes. Après ces imprécations, il continue ainsi : « Dans les derniers jours la montagne du Seigneur apparaîtra, la main du Seigneur sera préparée sur le haut des monts; elle sera élevée sur le haut des collines. Tous les peuples se hâteront vers elle, et la multitude des nations accourra en disant : Venez, montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob. Il nous enseignera ses voies, et nous les parcourrons, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem, et il jugera les nations. »

31. DU MÊME.

La destruction de la gloire de Juda; la conversion des Gentils de l'idolâtrie et leur retour au Dieu de l'univers; la destruction des cités des Juifs et leur incrédulité.

Le Seigneur des armées dit : « Il en sera de même que si l'on glanne un épi dans la vallée fertile, où est abandonnée une paille, ou comme de deux ou trois olives abandonnées à l'arbre ou de quatre ou cinq oubliées à ses rameaux. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël, en ce jour l'homme espérera en celui qui l'a créé. Ses yeux se tourneront vers le saint d'Israël; ils ne se lèveront plus vers les autels ni vers les idoles, ouvrages de ses mains; alors ils ne regarderont plus les bois sacrés, ni les abominations; vos villes seront abandonnées, comme elles le furent par les Amorrhéens et les Hévéens à l'approche des fils d'Israël; elles deviendront désertes, parce que vous avez abandonné Dieu, votre Sauveur, et vous ne vous êtes pas rappelé le Seigneur votre Dieu, aussi planterez-vous en vain; au jour où vous aurez planté, vous serez déçus ».

32. DU MÊME.

Les villes de la Judée sont détruites; les nations se réjouiront en Dieu.

« Seigneur mon Dieu, je vous glorifierai; je célébrerai votre nom, parce que vous avez consommé des prodiges, le dessein antique est véritable. Oui, Seigneur, parce que vous avez changé les cités en monceaux de ruines, leurs cités même fortifiées, pour que les fondements s'écroulent. La cité des impies ne sera plus rebâtie. Aussi vous bénira-t-on, car vous êtes le défenseur de toute cité pauvre, et la protection de celui que la misère rend pusillanime. Le Seigneur appellera toutes les nations à cette montagne; elles boiront le vin de l'allégresse; elles seront inondées de parfums sur cette montagne. Annoncez ces merveilles aux nations, car tel est le dessein de Dieu pour tous les peuples; la mort en-

gloutit en triomphant » (*Is.*, XXV, 8). Et encore : « Le Seigneur a essuyé les larmes de tous les yeux; Dieu a enlevé l'opprobre du peuple de dessus la terre; car c'est la bouche du Seigneur qui l'a prononcé. »

33. DU MÊME.

La promesse des faveurs divines à l'Eglise abandonnée autrefois des nations; le désespoir des Juifs; leurs crimes et la vocation des Gentils.

« Oubliez le passé, et ne vous rappelez plus les événements antiques, j'en prépare de nouveaux, qui vont éclater maintenant, vous les connaîtrez; je trouverai un chemin dans la solitude, et je ferai couler des fleuves dans les déserts sans eaux; les bêtes sauvages, les sirènes, les petits de l'autruche me béniront, parce que j'ai conduit dans la solitude une eau pour abreuver la race de mes élus. Le peuple que je me suis formé, racontera ma gloire. Ce n'est pas vous, ô Jacob que j'ai appelé; ô Israël, je ne vous ai pas fait servir, vous ne m'avez pas offert des holocaustes de vos troupeaux, et vous ne m'avez pas glorifié en vos sacrifices; vous ne m'avez pas rendu hommage par vos présents; je ne vous ai pas fatigué à recueillir l'encens; vous n'avez pas eu à acheter les parfums; je n'ai point désiré la graisse de vos victimes; mais quand je vous guidais, vous vous abandonniez à l'iniquité et à l'injustice. » Le prophète ajoute : « Revenez à moi, et vous serez sauvé, peuple des extrémités de la terre; je suis le Seigneur, et il n'y en a pas d'autre; je jure par moi-même, la justice sortira de ma bouche, et ma parole ne changera pas; tout genou fléchira devant moi, et toute langue jurera par le Dieu véritable, et dira : la justice et la gloire reviendront au Seigneur, et tous ceux qui se séparent du Seigneur seront confondus » (*Is.*, XLIII, 18).

34. DU MÊME.

L'avènement du Christ sur la terre, les crimes des Juifs, et la promesse des faveurs de Dieu à toutes les nations.

Voici ce que dit le Seigneur : « Quel est l'acte de répudiation par lequel j'ai abandonné ta mère? ou à quel débiteur t'ai-je vendu? tu as été vendu à tes péchés, et j'ai abandonné ta mère à tes iniquités, aussi je suis venu et il ne se trouvait pas un homme; j'ai appelé et personne pour entendre, » etc. (*Is.*, XLV, 22). Le prophète ajoute : « Vous qui, privés de la lumière, marchez dans les ténèbres, espérez au nom du Seigneur, et appuyez-vous sur votre Dieu; tous maintenant vous allumez des feux, et vous excitez la flamme; marchez à la lumière de vos feux et à la lueur de vos flammes, voilà mon œuvre contre vous. Vous dormirez dans la douleur, » et le reste. Il continue : « Écoutez, écoutez-moi; mon peuple et ses rois, prêtez-moi l'oreille, la loi sortira de ma bouche, et ma justice sera la lumière des nations; le juste approche; le Sauveur apparaîtra comme la lumière, et les nations espéreront en mon bras » (*Id.*, I, 1).

35. DU MÊME.

Les impiétés des Juifs et la destruction de leur religion ; la vocation des Gentils.

« Le bras du Seigneur ne peut-il pas sauver, et son oreille s'est-elle endurcie jusqu'à ne pas entendre ? vos iniquités vous séparent de votre Dieu, et c'est à cause de vos péchés qu'il a détourné son visage de vous, pour ne pas faire miséricorde ; car vos mains sont souillées de sang, et vos doigts d'iniquités. Vos lèvres ont proféré le mensonge, et votre langue se prépare à l'injustice ; nul ne fait entendre la vérité, et il n'y a pas de jugement équitable ; ils se confient au néant et disent des choses vaines ; car ils conçoivent le travail et ils enfantent l'iniquité ; ils ont rompu les œufs des aspics et tissu la toile des araignées. Celui qui veut manger de ces œufs, quand il les aura brisés, y trouvera une eau pure et au milieu un serpent ; leurs toiles ne les vêtiront pas, et ils ne pourront s'envelopper de leurs œuvres ; leurs œuvres sont des œuvres d'iniquité ; leurs pieds courent au mal ; ils sont prompts pour répandre le sang, leurs pensées sont des pensées vaines, le ravage et la désolation sont dans leurs voies, ces sentiers se recourbent qu'ils parcourent sans connaître la paix ; aussi l'équité s'est éloignée d'eux, et la justice ne les connaît pas ; ils ont attendu la lumière, les ténèbres les ont entourés, ils ont espéré l'éclat du jour, et ils ont marché dans l'obscurité de la nuit ; de leurs mains ils ont cherché le mur comme les aveugles, et ils l'ont touché comme privés de la lumière. Ils tomberont en plein midi comme au milieu de la nuit ; ils gémiront comme les mourants ; ils deviendront comme l'ours et la colombe, » etc. (*Is.*, LIX, 1). Isaïe ajoute : « L'Occident craindra le nom du Seigneur, et L'Orient vénérera son nom glorieux. » Sans extraire d'autres passages du grand nombre de semblables qui se trouvent dans les prophéties, nous nous arrêterons à ceux que nous venons de citer, et nous les expliquerons en leur lieu, persuadé que nous sommes que nous en avons assez avancé pour faire sentir que les Juifs n'ont rien de plus favorable que les nations ; car s'ils prétendent que seuls ils ont droit à la bénédiction d'Abraham, parce que c'est de lui qu'ils tirent leur origine, les Gentils n'ont-ils pas aussi la promesse non seulement de la bénédiction d'Abraham, mais aussi de celle d'Isaac et de Jacob. En effet, Dieu annonce clairement que les nations seront bénies comme les Juifs le furent, et invite à la joie que goûteront les bienheureux et fidèles patriarches, d'après ces paroles : « Nations, réjouissez-vous avec son peuple » (*Ps.* XLVI, 10) ; et celles-ci : « Les princes des peuples se sont assemblés avec le Dieu d'Abraham... » Se glorifient-ils d'être héritiers du royaume de Dieu ? mais il est prouvé que Dieu régnera sur les nations. « Annoncez aux nations, dit le prophète, que le Seigneur a régné » (*Id.*, XCV, 10). Et ailleurs : « Dieu a régné sur les nations » (*Id.*, XLVI, 9). Se vantent-ils d'avoir été choisis pour

exercer les fonctions du sacerdoce et du culte de Dieu, il sera facile d'établir que la parole divine promet aux Gentils un semblable ministère, quand elle dit : « Apportez au Seigneur, familles des peuples, apportez au Seigneur la gloire et la vénération, immolez des victimes et entrez en son sanctuaire » (*Ps.* XCV, 8). Vous y pourrez joindre aussi cette prophétie d'Isaïe : « Sur la terre d'Égypte il s'élèvera un autel ; les Égyptiens reconnaîtront le Seigneur ; ils offriront leurs sacrifices ; ils feront des vœux au Seigneur, et il les accompliront » (*Is.*, XIX, 19). Or, remarquez ici que le prophète dit que hors de Jérusalem et sur la terre d'Égypte on élèvera un autel au Seigneur ; que les Égyptiens sacrifieront sur cet autel ; qu'ils y formeront des vœux et qu'ils les accompliront ; et même, ce ne sera pas seulement sur cette terre, mais encore dans la vraie Jérusalem, quelle qu'elle soit, que les nations et les Égyptiens eux-mêmes, peuple le plus attaché au culte des idoles, sont invités par la prophétie à célébrer la fête des tabernacles, dont il faut chercher le sens, non dans les paroles, mais dans la pensée qui les a suggérées. Si Jacob fut jadis le peuple de Dieu, et Israël la part de son héritage, un jour viendra où toutes les nations seront données au Seigneur comme héritage, car le Père a dit au Fils : *Demandez-moi, et je vous donnerai les nations en héritage* (*Ps.* XXVIII). Et le prophète ne fait-il pas entendre que sa puissance ne s'étendra pas seulement sur la Judée, mais encore d'une mer à l'autre, et jusqu'aux extrémités de la terre : *Toutes les nations lui seront soumises, dit-il, et en lui seront bénies les tribus de la terre.* Cette bénédiction se répandit sur elles parce que Dieu manifesta son salut à toutes les nations. Déjà nous avons fait sentir que le nom de Jésus traduit de l'hébreu en grec exprime salut, de sorte que le nom de notre Sauveur Jésus-Christ n'est autre que le salut de Dieu. Le saint vieillard Siméon l'atteste, puisqu'ayant pris entre ses bras le petit enfant Jésus, il dit : « Maintenant, Seigneur, vous laisserez aller votre serviteur en paix, selon votre parole. Car mes yeux ont vu votre salut, que vous avez préparé devant la face de tous les peuples, pour être la lumière qui éclairera toutes les nations » (*Luc.* I, 29). L'auteur des psaumes fait connaître ce salut, quand il dit : « Le Seigneur a révélé son salut ; il a manifesté sa justice aux yeux des nations » (*Ps.* XCVII, 2). Suivant Isaïe, à la présence de celui qui est leur salut, tous les hommes s'humilieront devant le Dieu de l'univers qui doit leur donner son salut ; et ils se prosterneront devant lui, non pas dans cette Jérusalem terrestre de la Palestine, mais chacun en son pays, même ceux des îles des nations. Lorsque sera accomplie la prophétie, les hommes n'invoqueront plus les dieux de leurs pères, ni les idoles ou les démons, mais le nom du Seigneur, qu'ils serviront dans un saint accord, aux extrémités mêmes des fleuves de l'Éthiopie. On offrira à sa gloire des hosties d'intelligence non sanglantes, suivant la nouvelle alliance établie par le Christ,

non pas dans la Jérusalem terrestre, ni sur l'autel qui est élevé en son sein, mais aux extrémités de l'Éthiopie.

S'il est honorable d'être le peuple de Dieu et de passer pour tel, et que la plus grande des promesses divines soit celle qui est adressée à ceux qui en seront dignes : « Je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple » (*Jér.*, XXIV, 7); Israël a conçu d'abord une juste satisfaction d'être le seul peuple de Dieu; mais le Seigneur étant descendu sur la terre a promis le même bonheur aux nations, lorsqu'il leur dit : « Je viens moi-même habiter au milieu de vous. Plusieurs peuples recourront au Seigneur, et formeront son peuple » (*Zach.*, II, 11). C'est de cette nation nouvelle qu'il est dit avec une si grande justesse : « Et je dirai à celui qui n'était pas mon peuple : Vous êtes mon peuple. Et il me dira : Vous êtes le Seigneur mon Dieu » (*Osée*, II, 24). Si notre Dieu est vraiment le Christ qui devait sortir de la tige de Jessé, comme les Juifs l'avouent, de sorte que l'on ne peut hésiter davantage, remarquez qu'il est annoncé comme le chef qui doit s'élever pour commander non plus à Israël, mais aux nations, et qu'il est dit des nations et non pas d'Israël, qu'elles espèrent en lui, car il est leur attente; aussi le prophète dit de lui qu'il donnera la sagesse aux nations, qu'il sera leur lumière; que les nations espéreront en son nom; enfin qu'il sera le salut non seulement des Juifs, mais aussi de tous les hommes, jusqu'aux extrémités de la terre. Aussi le père qui l'a envoyé sur la terre, lui dit-il : « Je vous ai envoyé pour établir l'alliance avec votre race, pour être la lumière des nations, pour renouveler la terre, et recueillir les héritages abandonnés. »

Il avertit ainsi le monde que toutes les nations qui d'abord ne savaient rien du Christ, dès qu'elles connaîtront sa loi et sa puissance, invoqueront son nom; que les peuples qui l'ignoraient autrefois accourront à lui. Mais pourquoi s'appesantir davantage sur ce sujet? Ces paroles des prophètes, celles que nous emprunterons plus tard aux saints livres où l'on peut recueillir ces prophéties, nous donnent la facilité de fermer la bouche aux enfants circoncis, lorsqu'ils prétendent qu'ils sont les seuls héritiers des promesses, et que nous, les élus des nations, nous sommes bien inférieurs à eux, et entièrement étrangers à ces mêmes promesses. Nous avons au contraire montré plus haut qu'il fut prédit que toutes les nations jouiraient des bienfaits de l'avènement du Christ, et que le grand nombre des Juifs seraient frustrés des promesses faites à leurs ancêtres en punition de leur manque de foi dans le Christ, tandis que parmi eux quelques rares fidèles suivraient la croyance de notre Sauveur et Seigneur Jésus, et jouiraient par là de la rédemption spirituelle prédite depuis longtemps. C'est ce que nous apprend le divin apôtre, quand il dit : « Pour Israël, Isaïe s'écriait : Quand le nombre des enfants d'Israël serait égal à celui du sable de la mer, les restes seulement seraient sauvés. Le Seigneur dans sa justice

réduira son peuple à un petit nombre, parce que le Seigneur fera sur la terre un grand retranchement. » Et selon ce qu'Isaïe avait dit auparavant : « Si le Seigneur des armées ne nous avait laissé quelque reste de notre peuple, nous serions devenus semblables à Sodome et à Gomorrhe » (*Rom.*, IX, 27). Après ces paroles et d'autres encore, l'Apôtre ajoute : « Dieu a-t-il rejeté son peuple? non sans doute; car je suis moi-même Israélite, de la race d'Abraham et de la tribu de Benjamin. » Dieu n'a pas rejeté son peuple qu'il a connu dans sa prescience. Ne savez-vous pas ce que l'Écriture rapporte d'Elie, comme il invoque Dieu contre Israël : « Seigneur, ils ont tué vos prophètes; ils ont renversé vos autels; je suis demeuré seul, et ils ne cherchent qu'à m'ôter la vie. » Mais qu'est-ce que Dieu lui répond? « Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal » (*Rom.*, II, 1). Ainsi donc même en ce temps, Dieu a fait un choix par sa grâce.

Par ces paroles l'Apôtre fait clairement entendre qu'après la ruine générale de la nation juive, c'est lui-même, ce sont les autres apôtres et les évangélistes de notre Sauveur, ce sont les Juifs qui ont cru et qui croient aujourd'hui encore en Jésus-Christ, qui forment cette semence précieuse désignée par le prophète en ces termes : « Si le Seigneur des armées n'avait réservé quelques restes de notre peuple, nous serions devenus semblables à Sodome et à Gomorrhe. » Il montre encore ce qu'il faut entendre dans les autres prophéties par les restes du tout préservés par le choix de la grâce.

Nous allons donc maintenant développer les oracles des prophètes sur ce reste préservé, afin qu'on soit plus convaincu que la promesse du salut par l'avènement du Christ ne fut pas faite indistinctement à toute la nation juive, mais à ce petit nombre de fidèles qui crurent en notre Sauveur et Seigneur Jésus, comme l'événement l'a prouvé.

CHAPITRE IV.

Les promesses divines ne seront pas accomplies sur toute la nation juive, mais sur un petit nombre d'âmes choisies.

« Votre terre est déserte; vos villes sont la proie des flammes. Des étrangers sous vos yeux dévorent votre patrie; elle est abandonnée à cause de leurs ravages. La fille de Sion est abandonnée comme la tente dans une vigne, et comme une cabane dans un champ de concombres, comme une ville dévastée. Si le Seigneur des armées n'eût conservé quelques restes de notre peuple, nous serions devenus semblables à Sodome et à Gomorrhe » (*Isaïe*, I, 7). Le grand, le divin prophète commence son livre par nous apprendre que toutes ses prophéties concernent Juda et Jérusalem; il accuse ensuite toute la nation juive, d'abord en ces termes : « Le tanreem connaît son maître, et l'âne, l'étable de celui qu'il sert. Israël m'a méconnu, et mon peuple est sans intelligence. » Il déplore ensuite le sort de la nation entière, et dit : « Malheur à la

nation perverse, au peuple chargé de crimes, à la race d'iniquité, aux enfants dérégés. » Après avoir élevé ces accusations contre les Juifs, en indiquant ainsi la cause des malheurs qui vont leur être prédits, il commence en ces termes : « Votre terre est déserte, » et cependant la Judée ne l'était pas quand Isaïe prophétisa : « Vos villes sont la proie des flammes, » cette catastrophe n'avait pas encore eu lieu, et les étrangers ne dévotaient pas leur patrie, quoiqu'il dise : « Des étrangers sous vos yeux dévorent votre patrie » (*Is.*, I, 3).

Or, si vous descendez de l'avènement de Jésus-Christ notre Sauveur, et de lui jusqu'à notre époque, vous trouverez que toutes les paroles se sont accomplies. La fille de Sion, où le culte célébré sur la montagne de Sion, a été abandonné à la venue de Jésus notre Sauveur ; elle est devenue comme *une tente en une vigne, et comme une cabane dans un champ de concombres*, ou même comme un lieu plus désert encore. *Sous leurs yeux, les étrangers ont dévoré leur patrie*, tantôt en les chargeant d'impôts et de contributions, tantôt en semant en possession d'une contrée qui leur appartenait jadis. Le temple, cette merveille de la cité sainte, est tombé sous les coups des nations infidèles. Leurs villes ont été la proie des flammes, et Jérusalem a été prise. Or après ces terribles événements, le chœur des apôtres et les Hébreux qui avaient en leur cœur la foi du Christ conservée comme une semence féconde, se répandirent sur toute la terre, pénétrèrent chez toute tribu, et remplirent de la semence véritablement israélite toutes les villes, toutes les campagnes, toutes les contrées du monde, de sorte qu'il faut dire que c'est d'eux que naquirent les épis de l'Eglise fondée sur le nom de Jésus ; et c'est pourquoi aux terribles menaces qu'il vient de prédire, l'homme de Dieu ajoute : « Si le Seigneur n'eût conservé quelques restes de notre peuple, nous serions devenus semblables à Sodome et à Gomorrhe. » C'est là le passage que le saint apôtre explique dans l'Épître aux Romains en l'abrégéant. Pour Israël, dit-il, Isaïe s'écrie : « Quand le nombre des enfants d'Israël serait égal au sable de la mer, les restes seulement seront sauvés. » Car le Seigneur fera un grand retranchement sur la terre, et selon ce qu'Isaïe avait dit auparavant : « Si le Seigneur des armées n'avait réservé quelques-uns de notre race, nous fussions devenus semblables à Sodome et à Gomorrhe, » l'Apôtre ajoute : « Dieu a-t-il donc rejeté son peuple ? » non certes ; car je suis moi-même Israélite, de la race d'Abraham, de la tribu de Benjamin. Dieu n'a pas rejeté le peuple qu'il a connu dans sa prescience. Ne savez-vous pas ce que l'Écriture rapporte d'Elie, comment il invoque le Seigneur contre Israël ? « Seigneur, ils ont tué vos prophètes, ils ont renversé vos autels ; je suis demeuré seul, et ils me cherchent pour m'ôter la vie. » Mais qu'est-ce que Dieu lui répond ? « Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont point fléchi le genou devant Baal. » Ainsi donc, même en ce temps

Dieu a fait un choix par sa grâce. Et pour que l'on ne soupçonne pas que la prophétie s'applique à un autre temps que celui de la manifestation de notre Sauveur Jésus-Christ, après qu'il a été dit : « Si le Seigneur des armées n'avait réservé quelques restes de notre peuple, nous serions devenus semblables à Sodome et à Gomorrhe, » désignant par le peuple de Gomorrhe tous les Juifs, et leurs chefs par les princes de Sodome. Le prophète annonce la fin des rites de Moïse et le culte donné à tous les hommes par la nouvelle alliance, celui de la régénération par le baptême ; et au milieu de ses menaces terribles il tient un langage tout nouveau et annonce la loi : il dit : « Ecoutez la parole du Seigneur, princes de Sodome ; prêtez l'oreille à la loi de Dieu, peuple de Gomorrhe ; que me fait la multitude de vos victimes (*Is.*, I, 10) ? Et le reste. En détruisant les rites mosaïques, il leur substitue un autre mode d'expiation, celui du baptême, pour la rémission des péchés, et la vie nouvelle annoncée avec lui, quand il dit : « Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez la malice de vos pensées » (*Id.*, I, 16) ; il marque lui-même le motif qui le porte à nommer les Juifs princes de Sodome et peuple de Gomorrhe, *c'est que vos mains sont pleines de sang* ; et encore quand il dit plus loin : *Ils ont publié hautement leur péchés comme Sodome, et l'ont dévoilé ; malheur à eux, car ils ont formé un dessein impie contre eux-mêmes, disant : Nous lierons le juste, car il nous est inutile* (*Id.*, III, 9). Il parle de sang, de pièges tendus au juste ; mais de quel juste trament-ils la perte, sinon de notre Sauveur Jésus-Christ ? Pour ces complots impies, et après leur exécution, s'appesantirent sur eux tous les maux qui leur furent prédits.

37. DU MÊME.

Tous les malheurs prédits par les prophètes aux Juifs les ont frappés à cause de notre Sauveur Jésus-Christ, et après son avènement.

« En ce jour, le Seigneur brillera par sa sagesse et avec gloire sur la terre, pour élever et glorifier ce qui sera demeuré d'Israël en Sion, et ce qui sera demeuré en Jérusalem. Alors seront appelés saints ceux qui dans Jérusalem sont désignés pour la vie » (*Id.*, IV, 2). Le prophète marque lui-même quels sont les restes d'Israël quand il indique ceux qui sont appelés saints.

En parcourant cette partie de la prophétie, vous trouverez facilement quel est ce jour où le Seigneur sera glorifié, où il élèvera les restes d'Israël, ceux qui sont appelés saints, et ceux qui sont désignés pour la vie. Après avoir commencé le livre de ses prophéties par la vision sur Juda et sur Jérusalem ; quand il a énuméré toutes les impiétés du peuple choisi, et proféré les effrayantes menaces de sa destruction et de la dévastation entière de Jérusalem, il termine ses prédictions par ces mots : « Car ils deviendront comme le térébinthe dépouillé de ses feuilles, et comme un jardin sans eau. Leur force sera comme la

paille de l'étope, et leurs gains comme une étincelle. Les impies et les pécheurs seront consumés ensemble, sans que personne puisse éteindre leurs feux » (*Isaïe*, I, 30). Après avoir écrié ces fatales paroles, il s'arrête, et de nouveau il commence ses prédictions par cette sorte de préambule : « Parole de Dieu à Isaïe le prophète, fils d'Amos, au sujet de la Judée et de Jérusalem, ou, suivant l'interprétation de Symmaque, pour la Judée et pour Jérusalem » (*Id.*, II, 1). On croira qu'abandonnant les tristes prophéties qu'il vient de faire, il annoncera des événements plus heureux. Mais les paroles qui suivent ne peuvent laisser subsister cette idée. Loin de contenir quelque heureux présage sur Juda et sur Israël, sur la terre promise ou sur Jérusalem, elles ne font entendre à Israël que des reproches et des invectives ; elles n'adressent à Jérusalem que de tristes menaces, tandis qu'elles promettent aux nations la vocation du salut, la connaissance du Dieu de l'univers, et l'indication de la nouvelle montagne du Seigneur et d'une autre maison de Dieu bien différente de celle de Jérusalem. Après donc qu'il a parlé de la Judée et de Jérusalem, il ajoute : « La montagne du Seigneur et la maison de Dieu qui apparaîtra dans les derniers temps s'élèvera sur le sommet des montagnes ; toutes les nations viendront à elle. Plusieurs peuples s'en iront en disant : Venez, montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob. » Telle est la prédiction qu'il fait sur les nations ; voici ce qu'il ajoute sur les Juifs : « Il a rejeté le peuple, qui était la maison du Dieu de Jacob ; car leur pays s'est rempli comme autrefois d'hommes semblables aux habitants des autres pays, et ils ont donné le jour à plusieurs enfants d'iniquité. Leur terre est remplie d'or et d'argent, et leurs trésors sont innombrables ; » et le reste qui contient bien plus d'imprécations encore, et où il ajoute : « Ils ont adoré les idoles qu'ils avaient façonnées de leurs mains. L'homme s'est abaissé ; il s'est humilié ; je ne lui pardonnerai pas. Entrez dans les rochers, et cachez-vous dans la terre pour vous dérober à la crainte du Seigneur et à la gloire de sa majesté, lorsqu'il se relèvera pour ébranler la terre. » Par ces paroles le prophète annonce évidemment que le Seigneur doit ressusciter et ébranler toute la terre des Juifs. Car c'est sur eux que roule toute cette prophétie, de même que ce qui suit : « Car voici venir le jour du Seigneur des armées sur les contempteurs et les superbes, sur les cœurs élevés et fiers » (*Id.*, II, 32). Ainsi que les paroles qui suivent : « En ce jour » de la résurrection du Seigneur, dit le prophète, après avoir prédit les maux de ceux qui s'élèvent contre la connaissance de Dieu, « en ce jour, le Seigneur se lèvera, et les hommes cachent dans les antres les idoles qu'ont façonnées leurs mains. » Il semble désigner l'abandon des idoles, le délaissement qu'en firent les Juifs et les autres peuples, qui rejetèrent toute superstition après la manifestation de notre Sauveur. « En ce jour, dit-il, l'homme

renversera les simulacres vains d'or et d'argent qu'il avait faits pour les adorer. » Après avoir fait cette prédiction sur le monde, à cause de l'appel qui doit être fait aux nations, il ajoute un trait particulier sur la nation juive, et dit : « Voici que le dominateur, le Seigneur des armées ôtera de la Judée et de Jérusalem l'homme vigoureux et la femme robuste, la force du pain et la force de l'eau, le géant, le puissant et le guerrier, le juge, le prophète, le devin et le vieillard, le capitaine de cinquante hommes, le conseiller prudent, le sage architecte et l'auditeur éclairé. » (*Isaïe*, III). Arrêtez-vous ici, et rappelez-vous les paroles du commencement de la prophétie : « Parole de Dieu à Isaïe, fils d'Amos, sur la Judée et sur Jérusalem. » Ne sont-elles pas plutôt contre les Juifs qu'en leur faveur ? À moins qu'elles ne contiennent quelque sens caché. Comment, en effet, celui qui doit ôter de la Judée et de Jérusalem l'homme vigoureux et la femme robuste, la force du pain et la force de l'eau et tous les ornements de sa gloire, annonce-t-il un sort heureux à la Judée et à Jérusalem ? Comment ce qui suit est-il en faveur des Juifs : « Jérusalem a été renversée et Juda est tombé ; leurs langues sont souillées d'iniquités ; car ils ne croient pas au Seigneur. Au temps où il fallait annoncer à toutes les nations et la montagne du Seigneur et la maison de Dieu élevée sur cette montagne, où les mêmes nations accourues devaient se répéter : « Venez, montons tous à la montagne du Seigneur, à la maison de Dieu, » en ce moment la parole divine qui a proféré ces accusations et menacé des derniers malheurs, ajoute la prédiction citée, enseigne que de la nation juive qui aura abandonné le culte du vrai Dieu, quelques hommes ne seront pas exposés aux désastres du peuple, qu'au contraire, préservés du sort des pervers et des iniques, et ayant embrassé la perfection de la foi, ils seront inscrits dans le livre de Dieu et appelés serviteurs saints du Seigneur. Il entend ici les apôtres de notre Sauveur, ses disciples, les évangélistes et ceux enfin de la circoncision qui ont cru en lui. à la chute de leur peuple. C'est ce que signifient ces paroles sacrées : « En ce jour, c'est-à-dire au jour de l'accomplissement des prophéties sur la vocation des nations et la ruine des Juifs, « le Seigneur brillera par sa sagesse et avec gloire sur la terre, pour élever et glorifier ce qui sera resté d'Israël ; et alors ce qui sera demeuré en Sion et en Jérusalem, sera nommé saint : tous ceux qui seront restés dans Jérusalem sont désignés pour la vie. » Le début du fils d'Amos montre que la prophétie sur la Judée et sur Jérusalem s'applique à eux, ou encore à la Jérusalem céleste et à la Judée spirituelle qui la contient ; nous y reviendrons en son temps. A la vue de la puissance toute divine des apôtres de notre Sauveur et des évangélistes, qui a fait retentir leur voix dans toute la terre, et qui a porté leurs paroles jusqu'aux extrémités du monde, qui dès les jours de leur prédication jusqu'aux nôtres, a déposé sur les lèvres de l'Église du Christ les paroles

célestes, les enseignements divins et la loi de la nouvelle alliance dont le Christ leur a confié la prédication, pourrait-on douter de la vérité de la prophétie qui annonce que par sa sagesse et avec gloire, le Seigneur élèvera sur toute la terre et glorifiera les restes d'Israël; et encore que le reste de Sion et le reste de Jérusalem, ceux qui sont désignés pour la vie, seront appelés saints? Tandis que les Septante disent, par sa sagesse et avec gloire, Aquila et Théodotion traduisent l'un et l'autre avec puissance et gloire, et indiquent de la sorte la puissance que les apôtres recevront de Dieu et la gloire qu'ils auront ensuite auprès de lui, suivant ces paroles : « Le Seigneur confiera sa parole aux évangélistes avec une grande puissance » (*Ps. LXVII, 12*).

De plus ce qui s'est accompli à la lettre : « Vous entendrez, et vous ne comprendrez pas. Vous regarderez, et vous ne verrez pas. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti : il a endurci ses oreilles et fermé ses yeux, afin de ne pas voir et de n'entendre pas, pour ne pas se convertir, et afin que je ne le guérisse pas » (*Isaïe, VI, 10*). Et je dis : Seigneur, jusques à quand? Et il dit : « Jusqu'à ce que les villes soient désolées, privées d'habitants, et les maisons désertes, faute de possesseurs. Dieu dispersera encore les hommes, et ceux qui demeureront sur la terre se multiplieront. » Ainsi, au milieu de la désolation générale, ceux qui auront été préservés des maux de leur patrie, se multiplieront seuls; et ce sont les disciples de notre Sauveur qui, s'étant répandus dans le monde comme une semence précieuse réservée avec soin, ont produit une abondante moisson, les églises des nations de tout l'univers. Ce qu'il faut observer, c'est que, tandis que le prophète annonce que les Juifs sauvés de la ruine de la nation se multiplieront seuls, il dit que les autres au contraire demeureront dans une solitude complète; car, dit-il, leur terre sera abandonnée : c'est ce qui leur a déjà été annoncé précédemment par le même prophète en ces termes : « Votre terre est déserte; vos villes sont la proie des flammes; sous vos yeux des étrangers dévorent votre patrie. » Or, à quelle époque vinrent fondre ces calamités, sinon après les temps de notre Sauveur? Car jusqu'à ce qu'ils eussent exécuté les noirs complots qu'ils osèrent tramer contre lui, leur patrie ne fut pas un désert; leurs villes ne devinrent pas la proie des flammes, et les étrangers ne dévorèrent pas leurs campagnes. Mais dès qu'eut retenti cette prophétique parole de notre Sauveur et Seigneur Jésus : « Voilà que votre maison sera abandonnée; » dès lors et sans beaucoup attendre, assiégés par les Romains, ils virent leur cité devenir déserte (*Matth., XXIII, 38*).

La prophétie indique la cause de cette ruine; elle l'expose sans ambiguïté, et elle montre quel fut le motif de la destruction de ce peuple. Lorsque Notre-Seigneur leur annonçait son Evangile, ils ne lui prêtèrent pas les oreilles de leur cœur; ils ne le comprirent pas. Ils l'ont vu des yeux de la chair;

ils ne l'ont pas vu des yeux de l'esprit : ils ont endurci leurs cœurs; ils ont fermé les yeux de leur intelligence, et obstrué leurs oreilles, suivant le langage prophétique : aussi leurs villes seront ruinées et inhabitables; leur terre deviendra un désert, et un petit nombre d'entre eux échappera à la calamité générale, réservé comme un germe plein de vie. Ceux-ci, répandus sur la terre, doivent s'y multiplier. Cependant, après le départ de cette troupe choisie, évidemment des apôtres de notre Sauveur, il demeurera sur la terre de Juda la dixième partie de cette race maudite qui sera livrée encore à d'affreuses calamités, comme le térébinthe et le gland échappé à son calice.

Ces paroles, à mon avis, indiquent qu'après le premier siège qu'ils essayèrent du temps des apôtres et sous l'empereur Vespasien, ils en subirent un second, celui d'Adrien; qu'alors ils seront chassés de la contrée, sans qu'il leur soit permis même de demeurer sur le sol où fut Jérusalem. Le prophète l'indique encore quand il dit : « Il sera encore livré à malheur » (*Is., VI, 13*), comme le térébinthe et le gland échappé à son calice » (*Id., VII, 21*).

« En ce jour l'homme nourrira une vache et deux brebis, et à cause de l'abondance du lait, le beurre et le miel seront la nourriture de ceux qui seront demeurés sur la terre. » Et si vous demandez quel est ce jour que désigne le prophète, c'est celui de la venue du Sauveur. En effet, lorsque le prophète a dit : « Une vierge concevra et enfantera un fils » (*Id., XIV*), il insère plusieurs prédictions sur les événements qui doivent accompagner le jour de la manifestation de notre Sauveur. Indiquées par une ingénieuse allégorie, sous les noms de mouches et d'abeilles, les puissances invisibles et les ennemis de ce peuple doivent pénétrer en son pays, et le Seigneur conduira le tranchant de leur glaive pour couper leur belle chevelure, les poils de leurs pieds et leur barbe, en un mot tous les ornements de leur orgueil. C'est alors, au jour de la naissance du fils de la Vierge, que l'homme échappé à la ruine générale, c'est-à-dire celui qui aura embrassé la foi du Christ, Fils de Dieu, nourrira une vache et deux brebis, et à cause de l'abondance de leur lait, savourera le beurre et le miel. En s'attachant au sens spirituel, cette prophétie fut accomplie par les apôtres de notre Sauveur. Chacun d'eux en effet établit dans les églises qu'il fonda la vertu du Christ, deux brebis (ou) deux ordres qui forment le troupeau de Dieu; le premier, de ceux qui sont encore aux éléments de la foi; le second, des fidèles régénérés par le baptême : il plaça au-dessus, comme une vache, la puissance toute sainte des pasteurs qui offrent au troupeau une nourriture divine et spirituelle, et retira alors le lait nourrissant et le miel, fruit de ses laborieuses sollicitudes. Nous n'expliquerons pas pourquoi le prophète appelle brebis les imparfaits dans la foi; car l'Écriture sainte l'indique partout. Le saint apôtre fait sentir comment elle compare le travail de l'homme parfait qui fertilise

plus d'un champ de l'Eglise à celui des bœufs, quand il dit : « Dieu se soucie-t-il des bœufs » (I Cor. IX, 9), n'est-ce pas pour nous qu'il le dit? En effet, celui qui laboure doit labourer dans l'espérance de recueillir; et celui qui bat le grain, dans l'espérance d'y avoir part. Si ce langage figuré blesse quelques susceptibilités, elles ne pénètrent pas le sens de ces mouches, de ces abeilles, du rasoir, de la barbe et des poils des pieds, et tombent dans des fables absurdes et incohérentes. Or, s'il est indispensable de ne chercher que le sens spirituel de ces paroles, n'est-il pas évident qu'il faut aussi le faire pour celles qui le suivent?

« En ce jour les montagnes, les collines, les forêts seront avilies et seront dévorées jusqu'à la chair par un souffle. Celui qui fuira sera comme celui qui échappe à une flamme dévorante : ceux qui échapperont seront peu nombreux : un enfant les comptera. En ce jour, les vertus d'Israël et ce qui a été conservé de Jacob ne s'appuieront plus sur ceux qui les traitaient avec injustice; mais ils se reposeront en vérité sur Dieu, le saint d'Israël; les restes d'Israël reviendront au Dieu fort » (Isaïe, X, 16). Quand le nombre des fils d'Israël serait égal à celui des sables de la mer, les restes seulement se convertiraient en restreignant leur nombre avec justice; car le Seigneur réduira le nombre de son peuple sur la terre entière.

Remarquez qu'en menaçant de ces fléaux, le prophète dit : « Celui qui fuira sera comme celui qui échappe à une flamme dévorante : ceux qui échapperont seront peu nombreux; un enfant les comptera. »

Voilà donc et le petit nombre de ceux qui auront échappé à la destruction du peuple circoncis, et l'incendie de Jérusalem. Ceux qui seront réservés, dit-il, seront nombre, c'est-à-dire, pourront être évalués, leur petit nombre les rendant faciles à compter. Ils furent en effet peu considérables en comparaison de la multitude d'Israël, ceux qui crurent au Sauveur et Seigneur Jésus, et qui méritèrent d'être inscrits de sa main, suivant la prophétie : « Un enfant les inscrira » et il fit entendre quel devait être cet enfant, quand il dit : « Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils; » et avant que cet enfant sache appeler son père ou sa mère (Id. VII, 14), comme il dit ici : « un enfant les comptera, » plus haut il a dû dire : « ce qui sera demeuré en Sion, et ce qui sera demeuré en Jérusalem, ceux qui sont désignés pour la vie, seront appelés saints; de même donc que ceux qui furent désignés pour la vie, furent appelés restes » (Id., IV). Ainsi dans le passage précédent, ceux qui échapperont sont dits un nombre, et un petit enfant les comptera. Les restes d'Israël et ce qui a été conservé de Jacob ne s'appuieront plus sur ceux qui les traitaient avec injustice, mais ils se reposeront sur Dieu, le saint d'Israël.

Voyez maintenant si ce n'est pas dans cette foi que ceux qui abandonnèrent la Judée, que les disciples et les apôtres de notre Sauveur préservés de la ruine des Juifs, et mé-

prisant les ordres des princes du siècle et des chefs de la synagogue qui les avaient persécutés autrefois, se sont répandus dans le monde pour prêcher le Christ, Verbe de Dieu, si ce n'est pas dans cette foi qui, d'après la prophétie, soumettait leur esprit en vérité au Dieu saint d'Israël, et les portait sans dissimulation ni feinte, mais en toute vérité, à s'abandonner à l'espérance, qu'ils ont franchi les limites de leur patrie, pour accomplir leur grand dessein. C'est ce reste rempli de foi dans le Dieu fort, et semblable à la semence en qui doit revivre le peuple détruit; c'est ce petit nombre de la grande nation d'Israël, comparée maintenant aux sables de la mer et non plus aux étoiles du ciel, que Dieu a honoré du don du salut, comme l'atteste l'Apôtre, quand il dit : « Pour Israël, Isaïe s'écrie : Quand le nombre des enfants d'Israël serait égal à celui du sable de la mer, les restes seulement seraient sauvés » (Rom., IX, 27). La révélation que Dieu adressa à Abraham contient deux promesses sur sa race; elle assure que ses descendants seront comme les astres du ciel et le sable de la mer : et le monde a vu briller comme les feux du ciel les fidèles enfants d'Abraham, c'est-à-dire, les prophètes et les apôtres auxquels notre Sauveur rend ce glorieux témoignage : « Vous êtes la lumière du monde. » Le reste de sa race, au cœur terrestre et grossier, est comparé au sable de la mer. Aussi suivant l'oracle sacré, aussitôt que la multitude des fils d'Israël déclinant de la dignité et de la grandeur de ses vertus antiques, sera ravalée jusqu'à terre, elle sera comparée au sable de la mer, alors un petit nombre d'entre eux seulement sera sauvé. Déjà nous avons traité longuement ce qui a rapport à ce petit nombre favorisé de Dieu. Or ces événements, nous dit le saint prophète, auront lieu au jour où le Seigneur, résumant et accomplissant, manifestera sa parole à la terre, ce qui désigne avec évidence la prédication de l'Evangile. C'est alors que, au lieu de la multitude des figures, des symboles et des rites charnels de la loi mosaïque, l'Evangile, dans sa merveilleuse concision, fut offert aux hommes et attesta la vérité de la prophétie.

« En ce jour le rejeton de Jessé se lancera, et celui qui doit commander aux peuples : les nations espéreront en lui, et son tombeau sera glorieux; alors le Seigneur étendra encore sa main pour chercher et découvrir les restes de son peuple qui auront échappé aux Assyriens, à l'Égypte, à la Babylonie, à l'Éthiopie, aux Élamites, aux peuples de Sennaar et d'Emath et à ceux des îles de la mer; il lèvera son étendard sur les nations, et réunira des quatre vents du monde les restes dispersés de Juda » (Isaïe, XI, 10).

Souvent déjà nous avons fait sentir que les événements annoncés pour un grand jour, c'est-à-dire pour le jour de la manifestation, ont été accomplis à l'avènement de notre Sauveur, où, la nation juive étant accablée sous sa ruine, suivant la parole divine, il fallait sauver le petit nombre de

nérale. Ce passage où il est parlé de la main du Seigneur désigne très-clairement le jour et l'époque où ce jour se trouvera, et les événements qui auront lieu. En effet, en disant que le Christ naîtra de la race de David, elle annonce aussi la ruine des Juifs. Voici comment elle s'explique : « Voici que le dominateur, le Dieu des armées, agitera les glorieux ; les orgueilleux seront humiliés ; le fer détruira les superbes, et le Liban tombera avec ses cèdres élevés (*Isaïe*, X, 33). Sous l'image du Liban est désignée Jérusalem, ainsi que nous l'avons déjà vu. La parole céleste annonce qu'elle tombera avec ceux qui recherchent les hommages des hommes, et avec les glorieux et les illustres qui l'habitaient. Après ces menaces, le prophète dit : « Un rejeton naîtra de la tige de Jessé, et une fleur s'élèvera de ses racines », etc. (*Id.*, XI, 1). Il montre ainsi très-clairement que de la tige de Jessé, qui fut père de David, naîtra le Christ, et c'est à cette naissance qu'il rapporte la vocation des Gentils, sous le voile mystérieux ordinaire aux prophètes. En effet, ces paroles : « Le loup paîtra avec l'agneau ; le léopard reposera près du chevreau » (*Id.*, III, 6), et les autres semblables, qui signifient-elles, sinon que les Gentils aux mœurs sauvages, cruelles et conformes à celles des animaux les plus féroces, se convertiront à la piété, à la douceur et à la charité. Le saint homme nous l'enseigne plus à découvert quand il dit : « La science de Dieu remplira toute la terre comme une eau qui couvre les mers. » De plus la parole du prophète s'explique elle-même. En ce jour apparaîtra le rejeton de Jessé et celui qui doit commander aux peuples. Les nations espéreront en celui qui se lèvera pour commander aux peuples, et son tombeau sera glorieux. Naguère, sous des termes enveloppés il annonçait la ruine de la nation juive ; ensuite il prédit la vocation des Gentils, tantôt avec plus, tantôt avec moins de clarté, afin donc de ne pas éloigner le fils de la circoncision de la foi du Christ, il revient sur ce qu'il a dit, et rappelle que les enfants de Juda croiront en lui. « Alors, dit-il, se lèvera celui qui doit commander aux peuples ; et qui doit se lever, sinon le rejeton de Jessé ? C'est lui qui commandera aux nations et non pas à Israël. »

Or, comme le prophète avait désigné de diverses manières la conversion des nations à celui qui doit naître de la tige de Jessé, sans annoncer que le peuple juif en retirerait quelque avantage, il dut compléter la terrible prophétie : « En ce jour, c'est-à-dire au jour de la manifestation de celui qui doit naître de la tige de Jessé, le Seigneur étendra encore sa main pour chercher et découvrir les restes de son peuple qui auront échappé à tels ou tels ennemis. » Ou, selon le sens qu'Aquila donne à ce passage : « En ce jour le Seigneur étendra une seconde fois la main pour posséder encore les restes de son peuple échappés à la fureur de l'Assyrien, » il faut reconnaître par là les ennemis invisibles et spirituels du peuple de Dieu, les es-

prits malins, les esprits opposés à la parole de vie, qui gouvernaient les nations qui viennent d'être nommées, attaquaient les âmes des Juifs de mille passions diverses, les entraînaient et les asservissaient aux usages des nations. Dans ce peuple soumis au joug des puissances spirituelles, ceux qui auront été préservés de toute blessure et du pillage, jouiront des promesses ; ils verront la main de Dieu s'étendre sur eux, et ils deviendront son héritage suivant cette parole : « Le Seigneur étendra encore la main pour chercher les restes de son peuple. » Pourquoi *Encore* ? C'est parce que la main du Seigneur s'étendit à ceux qui déjà ont été désignés par les prophètes, afin que ce qui était inachevé fût accompli en ceux qui avaient été préservés de la ruine du peuple. Telles étaient les injustices de la nouvelle alliance que la main du Seigneur a découverte aux restes du peuple juif. Il est dit encore : « Pour chercher les restes de son peuple. » Ici Aquila et Théodotion disent ensemble : pour posséder le reste de son peuple échappé au glaive des Assyriens et des autres nations ennemies. Or ce reste du peuple, est-il dit, sera élevé comme un signe pour les nations. Ce sont eux qui seront le signe du Seigneur devant les Gentils ; par eux il réunira tous ceux d'Israël qui étaient perdus, ceux de la dispersion de Juda qui sont accourus des quatre vents du monde vers le Christ, à la voix des apôtres ; parlant ainsi des Juifs et des Israélites qui furent chassés de leur patrie et séparés entre eux. Les vertus des Juifs spirituels les font désigner comme le véritable Israël ; et au contraire les turpitudes et les infamies des Israélites charnels les font nommer les princes de Sodome et le peuple de Gomorrhe. Ces restes privilégiés par la grâce divine, ces restes que la prophétie nomme restes du peuple, ont révélé aux nations le signe du Seigneur ; ils les ont retirées de l'abîme où elles étaient plongées pour les amener à la connaissance du Christ ; ils en ont formé en l'honneur de Dieu un seul peuple qui, aujourd'hui encore, se recrute des quatre vents du monde en la puissance du Christ.

Les apôtres et les disciples de notre Sauveur, originaires des diverses tribus d'Israël, garantis de toute calamité au milieu de la destruction générale de leur nation, réunis dans une même vocation et une même effusion de l'Esprit saint, devaient mépriser tous les liens qui les attacheraient aux tribus de leur peuple ; tel est le langage de la prophétie. Animés d'un même esprit et d'une même volonté, ils parcoururent la terre, pénétrèrent dans les îles des nations en conquérant les âmes pour les soumettre à Jésus-Christ, suivant la prédiction (*Isaïe*, II, 14) : *Ils voleront sur des vaisseaux en ravageant la mer extérieure et les peuples de l'Orient*. Vous verrez facilement qu'il en est ainsi du reste de la prophétie, si vous en méditez chaque partie en écartant tout ce qui serait incohérent, sans liaison et trop abject, et vous aurez l'intelligence du sens, si toutefois l'esprit de Dieu vous est accordé pour éclairer votre

âme. Nous n'avons pas en effet le loisir de nous arrêter davantage, pressés que nous sommes d'accomplir notre dessein.

42. « J'imposerai des châtimens à cette contrée, et aux impies le poids de leurs péchés. J'abattraï l'orgueil des superbes, et j'humilierai l'insolence des tyrans. Et ceux qui demeureront seront plus précieux que l'or que n'a pas éprouvé le feu, et l'homme que la pierre de Saphir. » Isaïe ajoute : « Ceux qui demeureront seront comme le chevreuil fugitif et comme la brebis égarée » (*Isaïe, XIII, 11*). Nous voyons ici le petit nombre de ceux qui échapperont alors à la destruction générale; et en outre, nous voyons que les fils de la circoncision n'auront plus de patrie, et que la nation juive tout entière n'héritera pas des promesses du Seigneur.

43. « En ce jour, la gloire de Jacob sera obscurcie; son éclat aura disparu. Il en sera de même que si un moissonneur coupe la moisson qui s'élève, et recueille la semence de l'épi; il en sera de même que si l'on glane un épi dans la vallée fertile, où est abandonnée une paille, ou comme de deux ou trois olives abandonnées au sommet de l'arbre, ou de quatre ou cinq oubliées sur ses rameaux. Voilà ce qu'a dit le Seigneur le Dieu d'Israël, en ce jour l'homme espérera en celui qui l'a créé, ses yeux se tourneront vers le saint d'Israël; ils ne se lèveront plus vers les autels, ni vers les idoles, ouvrage de ses mains. Aussi la gloire d'Israël et ce qui fait son ornement et sa force seront détruits; un petit nombre facile à compter survivra à ce désastre, semblable aux rares olives qui échappent à la main avide: ce seront ceux qui auront cru en Jésus notre Sauveur. Or ces paroles sont suivies d'une autre prophétie qui annonce que tous les hommes abandonneront les errements de l'idolâtrie, pour reconnaître le Dieu d'Israël.

44. « Écoutez, îles, et vous qui êtes échappés, tordez-vous de douleur, écoutez ce que j'ai appris du Seigneur des armées, ce que le Dieu d'Israël nous a annoncé. Remarquez qu'il n'appelle pas ici tous les enfans de la circoncision pour entendre la parole de Dieu; mais ceux-là seulement qu'il nomme les abandonnés et les souffrants, c'est-à-dire, suivant l'Apôtre, ceux qui gémissent et qui pleurent sur la perversité humaine (*Isaïe, XXIV, 4*).

45. « Les superbes de la terre ont pleuré; la terre a pris part à l'iniquité de ses habitans, aussi le peuple sera-t-il pauvre sur la terre, et il n'échappera qu'un petit nombre. » Ici le prophète gourmande ceux du peuple juif qui ont transgressé la loi et méprisé l'alliance du Seigneur; il les menace des châtimens déjà indiqués, et annonce qu'un petit nombre d'entre eux échappera seul. Ce petit nombre est nommé par l'Apôtre les restes préservés par l'élection de la grâce (*Isaïe, XXIV, 12*).

46. « Les cités seront des solitudes, et les maisons abandonnées s'écrouleront; voilà ce qui arrivera à cette terre au milieu des nations: ainsi que la main recueille les rares olives qui sont demeurées sur l'arbre, ainsi

seront-ils recueillis, et si la vendange se termine, ils pousseront des cris, et ceux qui demeureront sur la terre se réjouiront avec gloire pour le Seigneur; ainsi ce petit nombre se réjouira seul, tandis que le reste du peuple sera soumis à toutes les calamités déjà prédites (*Isaïe, XXVIII, 3*).

47. « La couronne d'orgueil, les mercenaires d'Ephraïm seront foulés aux pieds. La fleur qui sur le sommet d'une montagne élevée est déçue de son espérance, de gloire sera comme la fleur précoce que le passant voudrait dévorer avant même de l'avoir en sa main. En ce jour le Seigneur sera une couronne d'espérance tressée pour la gloire de celui qui aura été laissé de son peuple. » Ici encore Isaïe annonce à ce petit nombre, non pas au peuple entier, mais au reste choisi par l'élection de la grâce, que le Seigneur lui sera comme une couronne d'espérance et de gloire, tandis qu'il appelle le peuple entier une couronne d'orgueil et les mercenaires d'Ephraïm.

48. « Les restes échappés de la Judée jetteront leurs racines en bas et produiront des fruits en haut, parce que c'est de Jérusalem, de la montagne de Sion, que doivent sortir ceux qui seront sauvés. Le zèle du Seigneur des armées fera ces choses » (*Isaïe, XXXII, 31*).

Ceux que l'élection de la grâce préservera de la ruine de Jérusalem jetteront leurs racines et produiront des fruits en haut. Voilà clairement exprimé le choix des apôtres et des disciples de notre Sauveur, car les débris de ce peuple enfouirent dans les entrailles de la terre les racines de leur doctrine, et pour l'affermir, ils en ont prolongé les racines dans tout le monde: « ils sont excités à diriger leurs fruits vers les promesses célestes. Les restes d'Israël seuls doivent être préservés de la destruction générale, voilà ce qu'a fait le zèle du Seigneur. Car ce zèle de Dieu qui a suscité les uns pour éveiller les impies qui pratiquaient encore la circoncision, a stimulé fortement ces derniers, suivant la parole de Moïse: « Ils ont irrité ma jalousie en adorant ce qui n'était pas Dieu: je provoquerai leur jalousie en m'attachant ceux qui n'étaient pas mon peuple: je les irriterai en appelant une nation insensée » (*Deut. III, 2, 21*).

49. Voici ce que dit le Seigneur: « De même que l'on trouvera un grain dans une grappe et que l'on dira: Ne le perdez pas parce que la bénédiction du Seigneur repose sur lui, ainsi en faveur de mon serviteur je ne détruirai pas Israël. Je ferai sortir de Jacob et de Juda une postérité qui héritera de ma montagne sainte, mes élus la posséderont et mes serviteurs y fixeront leurs demeures. Dans la forêt sera l'étable des troupeaux, et la vallée d'Achor sera le lieu de repos des bœufs de mon peuple, de ceux qui m'ont cherché; mais vous qui m'avez délaissé et qui avez oublié ma montagne sainte, vous qui élevez une table à la fortune et qui faites des libations au démon, je vous livrerai au glaive. Tous, vous périrez en ce carnage, car je vous ai appelés, et vous n'avez pas

écouté, vous avez fait le mal devant moi, et vous avez choisi ce que je ne voulais pas » (*Isaïe*, LXV, 10).

Le prophète marque une distinction et dit que les rejetons peu nombreux de Jacob jouiront des promesses : il ajoute que ceux qui sont appelés à les posséder habitent les forêts, et désigne ainsi la vocation des Gentils.

Ainsi les élus du Seigneur et le rejeton de Jacob, ce sont les apôtres et les disciples de notre Sauveur, qui seuls ont échappé à la destruction commune, car la prophétie marque sans aucun voile que les promesses de Dieu ne concernent pas toute la nation juive, mais ce rejeton annoncé, les élus appelés de Dieu; or « il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus » (*Matth.*, XXII, 14). Ils seront honorés d'un nom nouveau, car il est dit aux impies : « Votre nom ne sera plus qu'un nom d'opprobre pour mes élus; le Seigneur vous détruira, et le nom de mes serviteurs sera un nom nouveau » (*Isaïe*, XLV, 15).

Or, quel est ce nom nouveau inconnu aux anciens, si ce n'est celui de chrétien qui, tiré du nom du Sauveur Jésus, de Christ, est béni dans toute la terre.

50. DE MICHÉE.

Dans la goutte de ce peuple il y en aura de réunis. Tout Jacob sera réuni, je recueillerai les restes d'Israël, je réunirai ceux qui seront revenus (*Michée*, V, 7).

Comme Isaïe, Michée dit que le Seigneur recueillera non pas tous les Juifs, mais ceux-là seulement que n'aura pas atteints la ruine de la nation; ce reste précieux préservé de la destruction et que le grand prophète appelait le rejeton d'Israël, Michée le nomme une goutte échappée. C'est ainsi qu'est désigné le cœur des apôtres, goutte échappée et rejeton précieux de la nation juive; l'influence de cette goutte mystérieuse n'a formé qu'un seul corps de tous ceux qui ont confessé le Christ de Dieu et reçu ses lois, et les a délivrés du joug de leurs ennemis.

Et toi Bethléem, maison d'Ephrata, tu es la plus petite des villes de Juda; de toi sortira le chef qui doit conduire Israël (*Id.*, V, 2). Sa sortie est du commencement et des jours de l'éternité, aussi les abandonnera-t-il jusqu'au temps de celle qui doit enfanter. Elle enfantera, et le reste de ses frères reviendra. Plus loin Michée dit : « Les restes de Jacob seront parmi les nations, au milieu de la multitude des peuples, comme la rosée du Seigneur, comme les agneaux sur le gazon, afin que nul ne soit réuni et ne demeure parmi les fils des hommes. Les restes de Jacob seront parmi les nations et au milieu de la multitude des peuples, comme un lion parmi les animaux des forêts, et comme le lionceau parmi les brebis; ainsi qu'il renverse, saisit et déchire sa proie, et nul ne la lui enlève. Israël, votre main s'élève sur ceux qui vous combattent, et tous vos ennemis périront.

Peut-on jamais exprimer plus clairement

la naissance du Sauveur dans la petite ville de Bethléem, son éternelle génération, le travail de la Vierge, la vocation des apôtres et des disciples, et la prédication de la doctrine du Christ, qu'ils firent retentir dans toute la terre; car ces promesses d'un prince qui se lève dès le jour de l'éternité et qui doit naître à Bethléem, et d'une vierge immaculée qui lui donnera le jour, ne sont pas un présage de salut pour toute la nation juive, mais pour ceux seulement qui doivent être le reste d'Israël, et qui s'abaisseront sur les nations en fertile rosée. Car, dit-il, les restes de Jacob seront parmi les nations comme la rosée du Seigneur et comme les agneaux sur le gazon. Aquila dit : comme la rosée sur l'herbe, et Théodotion : comme la neige sur le foin; et encore, au lieu de : afin que nul ne soit réuni et ne demeure parmi les fils des hommes, et que nul enfant des hommes ne se heurte, Théodotion traduit : Il n'attendra pas un homme, et n'espérera pas dans le fils d'un homme; Aquila : Il n'attendra pas un homme, et ne considérera pas les fils de l'homme.

Ainsi toute l'espérance des apôtres de notre Sauveur n'était pas établie sur un homme, mais sur le Sauveur et le Seigneur de leurs âmes, sur le Verbe de Dieu. Michée ajoute : « Les restes de Jacob seront parmi les nations comme un lion parmi les animaux de la forêt, et comme le lionceau parmi les brebis, lorsqu'il les traverse, saisit et déchire sa proie, sans que nul ose la lui disputer. « Telle fut à mon avis, l'audace et l'intrépidité des apôtres en la prédication. Animés de l'ardeur du lion et du lionceau, ils se sont élançés dans la forêt des nations, et au milieu des troupeaux des brebis humaines, ils ont séparé les dignes des indignes et ont soumis ceux-là à la parole du Christ. C'est à lui que se rapportent les paroles suivantes : Votre main s'élève sur ceux qui vous combattent et tous vos ennemis périront, ce que nous voyons aujourd'hui. Malgré la multitude de ceux qui méprisent la parole du Christ, et lui ont déclaré une guerre sans fin, cette parole s'élève et les domine de sa puissance. La main du Seigneur est exaltée au-dessus de ses persécuteurs, et les ennemis de son nom, qui à diverses époques ont affligé son Église doivent être détruits.

52. DE SOPHONIE.

Alors je formerai la langue des peuples au nom du Seigneur, pour les asservir tous sous le même joug. Des extrémités des fleuves de l'Éthiopie viendront mes suppliants. Les fils de la dispersion m'apporteront leurs offrandes. En ce jour vous ne rougirez plus de tous les penchants qui vous faisaient prévariquer contre moi, parce qu'alors j'enlèverai de votre sein l'opprobre de votre orgueil, et vous ne vous enorgueillirez plus sur ma montagne sainte. Je laisserai au milieu de vous un peuple doux et humble. Les restes d'Israël vénéreront le nom du Seigneur, et ils ne commettront plus d'injustice et ne proféreront plus le mensonge. La fraude ne

souillera plus leurs lèvres, parce qu'ils paîtront et se reposeront, et personne ne les troublera.

Le Seigneur promet donc de se réserver un peuple doux et humble, et le désigne en ceux de la circoncision qui croiront en son Christ; il promet encore de sauver seulement les restes d'Israël, avec les autres peuples dont il a prêté la vocation au commencement de la prophétie.

53. DE ZACHARIE.

« Voilà que le jour approche, et votre dépouille sera partagée en votre enceinte » (*Zach. XIV, 1*). « Je réunirai toutes les nations pour assiéger Jérusalem; la ville sera prise; les maisons seront pillées, les femmes violées, et la moitié des habitants emmenée en captivité. Le reste ne sera point chassé de la ville. »

Cette prophétie est conforme à celles que nous avons déjà citées sur la ruine de la nation juive qui eut lieu après l'avènement du Christ. Or, c'est après le retour de Babylone que Zacharie prophétise, qu'il annonce le dernier siège de cette ville par les Romains. Alors les Juifs devant devenir les esclaves de leurs vainqueurs, le prophète avertit qu'il n'y aura de sauvé que le reste du peuple, désignant évidemment les apôtres de notre Sauveur.

54. DE JÉRÉMIE.

« Convertissez-vous, enfants rebelles, dit le Seigneur (*Jér., III, 15*); car je serai votre Seigneur, et je vous prendrai, un dans une cité, et deux dans une tribu, et je vous conduirai en Sion. Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur, et ils vous nourriront en vous faisant paître avec discernement, et lorsque vous serez multipliés et que vous aurez grandi, dit le Seigneur, en ces jours on ne dira plus : L'arche de l'alliance du Seigneur; son souvenir ne se présentera plus à votre cœur, elle ne sera plus nommée ni vénérée. » En ces paroles encore nous voyons la conversion d'Israël au moment de la venue de notre Sauveur, de Jésus-Christ; alors le Seigneur doit choisir un homme de la ville, et deux de la tribu, faible nombre d'envoyés qu'il établira pasteurs des nations qui auront cru en lui, et qui se sont multipliés sur la terre à l'appel des apôtres. D'après le prophète, on ne dira plus l'arche de l'alliance du Seigneur; car les hommes ne recourront plus au culte charnel de Moïse, honorés qu'ils seront du Testament Nouveau.

55. DU MÊME.

« Ils ont multiplié leurs iniquités; ils se sont affermis dans leurs prévarications (*Id., V, 6*). En quoi pourrai-je vous être propice? Vos fils m'ont abandonné, et ils jurent par ceux qui ne sont pas des dieux. Je les ai rassasiés; ils sont devenus adultères et ils ont péché dans la maison des prostituées. Ils sont devenus des chevaux pleins d'ardeur. Chacun hennissait après la femme de son voisin. N'éviterai-je point ces crimes? dit le Sei-

gneur, ou mon âme ne se vengera-t-elle pas d'une telle nation? Montez sur ses remparts et égorgez; mais ne consommez pas sa perte; laissez ses fondements, parce qu'ils sont au Seigneur. » Ces paroles d'un libre prophète offrent l'accusation du peuple juif; elles prédisent aussi le siège de la cité, et le reste choisi qu'il nomme le fondement de la nation, parce qu'il est l'héritage du Seigneur. C'est ce débris précieux qui fut fortifié et confirmé par la foi du Christ, afin qu'il ne fût pas exposé aux châtiments.

56. D'ÉZÉCHIEL.

« Ils tomberont blessés au milieu de vous (*Ezéch., VI, 8*), et vous reconnaîtrez que je suis le Seigneur, quand ce qui aura échappé au glaive sera dispersé parmi les nations, et que vous serez parmi les peuples. Les délinquants d'entre vous se souviendront de moi parmi les nations où ils auront été emmenés captifs. »

Cette prophétie me semble conforme à celles que nous avons déjà citées. Quels sont, en effet, ces hommes préservés du malheur général, si non ce qu'on appelle ailleurs tantôt le reste d'Israël, tantôt la goutte ou la voie de ce peuple, c'est-à-dire les apôtres de notre Sauveur. Conservés au milieu de la ruine de la nation, dans sa dispersion ils se sont rappelé leur Dieu. Ainsi c'est d'eux qu'il parle ici l'Écriture.

57. DU MÊME.

Voici ce que dit Adonaï, le Seigneur (*Ezéch., XII, 15*): « Je les chasserai chez les nations, et je les disperserai parmi les peuples, sur la terre. Je formerai une petite sanctification dans quelque contrée qu'ils se trouvent Dieu. donne un nouveau nom à ces restes échappés, et il appelle petite sanctification ceux qui doivent être réservés et conservés. »

58. DU MÊME.

« Je jetterai à tous les vents ceux qui les recevront (*Id., XII, 15*), et je tirerai le glaive contre eux, et ils sauront que je suis le Seigneur quand je les aurai dispersés parmi les nations; je les disséminerai sur la terre. Je laisserai quelques-uns d'entre eux échapper à l'épée, à la faim et à la mort, afin qu'ils racontent toutes leurs iniquités aux peuples où ils iront, et ils sauront que je suis le Seigneur. » Dans la dispersion générale il étendra sa protection sur quelques élus, qui ne peuvent être que ceux qui nous ont été désignés déjà.

59. DU MÊME.

Voici ce que dit Adonaï, le Seigneur (*Id., XIV, 21*): « Étmême si j'envoie contre Jérusalem mes quatre vengeances, le glaive, la faim, les bêtes farouches et la mort, pour faire périr en son sein l'homme et les animaux, quelques habitants seront sauvés et préservés, » etc.

Cette prédiction ne diffère en rien des précédentes.

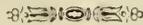
60. DU MÊME.

« Ainsi je vous jugerai, dit le Seigneur (*Ezech.*, XX, 36), je vous assujettirai à mon sceptre, et je vous ferai entrer en mon alliance. Je séparerai de vous les violateurs et les impies, car je les ferai sortir de la terre étrangère, et ils n'entreront pas dans la terre d'Israël. » Cet oracle sacré témoigne clairement qu'un petit nombre de Juifs seulement sera dirigé par le sceptre du Seigneur, parce que les autres seront déchus des promesses.

Après avoir montré que les paroles divines ne s'adressaient point au hasard ni indistinctement aux Juifs dont l'impiété et le libertinage avaient corrompu le cœur, et à ceux qui avaient suivi le sentier du Seigneur, mais qu'elles concernaient le petit nombre facile à compter des fidèles qui embrassèrent la foi de notre Sauveur et Seigneur, ou se conservèrent dans la justice avant son avènement, je crois avoir prouvé suffisamment que les promesses divines ne s'accomplirent pas indifféremment sur tous les Juifs, ou plus sur eux que sur les autres peuples qui ont reconnu le Christ de Dieu. Le sens des promesses divines sera développé plus tard. J'ai

été contraint d'accumuler ces divers témoignages pour abaisser l'orgueilleuse jactance des fils de la circoncision, qui se glorifiaient d'être les seuls auxquels devait être envoyé le Christ, et pour montrer combien est louable l'ardeur qui nous entraîne vers les livres sacrés de ce peuple. Déjà, dans le livre précédent, j'ai fait sentir pourquoi nous évitons les rits judaïques, quoique nous ayons recours à leurs prophéties; et j'ai exposé, suivant mes forces, la règle de vie que le Christ a donnée aux nations, et l'antiquité des maximes évangéliques. Après ces considérations, voici le moment de nous élever aux ineffables mystères de notre Sauveur et Seigneur Jésus le Christ de Dieu, de chercher le motif qui a différé jusqu'à ce temps son avènement en ce monde; de voir pourquoi il n'a pas appelé les nations à sa lumière à une époque moins avancée, mais après un laps de temps aussi considérable; de pénétrer ses perfections inénarrables, ce qui le concerne, et comment il s'est fait homme; c'est par cette question que nous allons commencer, en invoquant l'appui du Verbe de Dieu contre l'incrédulité des hommes.

LIVRE TROISIÈME.



PRÉFACE.

Après avoir longuement établi ce qui devait précéder la démonstration évangélique, et développé le caractère de la doctrine de notre Sauveur, ainsi que les motifs qui nous ont porté à ne pas embrasser les observances des Juifs, quoique nous ayons reçu leurs livres sacrés; après avoir montré que les prophéties qu'ils gardent entre leurs mains ont prêté notre vocation, et que c'est pour cela que nous les avons reçues comme nous étant propres; il est temps d'aborder notre sujet, et de commencer ce que nous avons promis. Le but que nous nous étions proposé était de faire connaître l'humanité de Jésus, le Christ de Dieu, ce que les prédictions des prophètes nous apprennent de son origine divine, et les promesses de son avènement. Nous prouverons par les événements que ces promesses ne peuvent se rapporter qu'à lui, après avoir montré d'abord, comme il est nécessaire, que les prophètes ont parlé de l'Évangile du Christ.

CHAPITRE PREMIER.

Les prophètes ont parlé de l'Évangile en annonçant le Christ.

Isaïe l'atteste par ses paroles quand il dit du Christ qu'il figure: « l'Esprit du Seigneur repose sur moi: aussi il m'a oint, il m'a envoyé évangéliser les pauvres, annoncer aux captifs la liberté, et aux aveugles la lumière. » C'est de ce passage que notre Sauveur, paraissant dans une synagogue devant la multitude des Juifs, dit, en fermant le saint livre: « Aujourd'hui cette prophétie s'est accomplie

à vos yeux. » Commencant alors ses prédications divines, il annonça ses béatitudes en mettant les pauvres au premier rang: Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux; à ceux qu'obsédaient les esprits immondes et qui depuis longtemps étaient esclaves de la tyrannie des démons, il annonça leur affranchissement, et il les appela tous à la liberté et à la délivrance des chaînes qui les retenaient captifs, en disant: « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes accablés, et je vous soulagerai. » Il rendit la vue aux aveugles; il accordait ce bienfait à ceux dont les yeux du corps étaient sans action, pour faire comprendre qu'il donnerait la faculté de voir la lumière de la vérité aux hommes qui ne pouvaient la saisir autrefois.

Cette prophétie montre donc que le Christ sera l'auteur et le docteur de l'Évangile: elle désigne ensuite ses disciples comme les ministres, après lui, de la rédemption du monde: « Qu'ils sont beaux, dit-il, les pieds de ceux qui nous annoncent le bonheur, qui apportent la paix! » Ils doivent être beaux les pieds des prédicateurs des bienfaits du Christ; comment ne le seraient pas les pieds de ceux qui parcoururent l'univers en si peu de jours, et le remplirent de la sainte science de la religion du Christ! Ce ne fut pas l'éloquence humaine qui leur gagna les peuples; mais la puissance de Dieu, qui concourait avec eux à la prédication de l'Évangile, ainsi que le dit le roi prophète (*Ps.* LVII, 12): « Le Seigneur conférera sa parole à ses évangélistes, avec une grande puissance; » et, comme dit Isaïe:

(*Is.*, XL, 9) : « Montez sur une montagne élevée, vous qui évangélisez Sion. Elevez la voix avec force, vous qui évangélisez Jérusalem; criez plus haut, ne craignez pas. Dites aux villes de Juda, voici votre Dieu; voici que le Seigneur vient avec sa puissance; son bras signale sa force, le prix de sa victoire est en ses mains et ses œuvres le précédent; il dirigera son troupeau comme un pasteur attentif; il pressera ses agneaux entre ses bras, et il soulagera lui-même les brebis pleines. »

Lorsque nous aurons pénétré davantage la doctrine de la nouvelle alliance, nous apprécierons le sens de ces paroles : déjà elles révèlent l'Évangile futur, et le nom même de l'Évangile. Nous y voyons clairement encore son auteur le Christ de Dieu, ses hérauts, les apôtres du Christ, et cette puissance surnaturelle qui assure son triomphe, et qu'établissent aussi ces paroles : « Le Seigneur confèrera sa parole à ses évangélistes avec une grande puissance. » Que reste-t-il maintenant sinon de choisir dans les livres des Juifs quelques passages des antiques prophéties afin de vous faire connaître les prédictions qui annoncèrent l'Évangile pour l'avenir, l'admirable lumière qui éclaira les prophètes sur les événements futurs et l'exécution des oracles qui eurent leur accomplissement en notre Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ de Dieu.

CHAPITRE II.

Ils ont prédit le Christ.

Le premier des prophètes, Moïse, a prédit qu'il viendrait un prophète comme lui. Comme la loi qu'il avait établie ne convenait qu'à la nation juive, et alors seulement qu'elle habitait la Judée ou les nations voisines, et qu'elle était impraticable à ceux qui vivaient dans des contrées reculées, ainsi que nous l'avons montré; il fallait que le Dieu des Juifs, qui est aussi celui des Gentils, offrît à toutes les nations le moyen d'arriver à la connaissance de ses perfections et à son culte; aussi le saint législateur annonce-t-il la naissance d'un autre prophète en Juda, supérieur à sa loi, et dit-il en suivant l'inspiration divine (*Deut.*, XVIII, 18) : « Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à vous; je lui mettrai mes paroles dans la bouche, et il leur dira tout ce que je lui aurai ordonné. Si quelqu'un n'écoute pas les paroles que ce prophète aura dites en mon nom, j'en tirerai vengeance. » Moïse, dans l'interprétation de la parole du Seigneur, qu'il fait au peuple, parle dans le même sens (*Ibidem*, 15) : « Le Seigneur votre Dieu, dit-il, suscitera du milieu de vos frères un prophète comme moi, vous l'écoutez en tout ce que vous avez demandé au Seigneur votre Dieu à Horeb au jour de l'assemblée. » Est-ce à dire que les prophètes qui sont venus après Moïse, Isaïe, par exemple, Jérémie, Ezéchiel, Daniel ou quelqu'un des douze fût un législateur comme lui? Nullement. Un d'eux suivit-il les traces de Moïse? on ne saurait l'avancer; chacun d'eux rap-

portait à la loi de Moïse ceux qui l'écoutaient; ils réprimaient le peuple à cause de ses transgressions, et ne l'exhortaient qu'à pratiquer cette loi; jamais donc ils n'eurent l'autorité de Moïse. Ce saint législateur ne parla à son peuple que d'un prophète. Or quel est celui que l'oracle sacré désigne comme revêtu d'une autorité égale à celle de Moïse, sinon notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ.

Pénétrons maintenant davantage le sens de la prophétie. Moïse fut le premier chef du peuple juif; il le trouva livré aux superstitions de l'Égypte, et le ramena à la vraie religion, en le détournant de l'idolâtrie par des châtimens inévitables; le premier il lui fit connaître la sainte science d'un principe unique, et lui apprit à honorer le Créateur et l'Auteur de toutes choses: comme il fut le premier qui leur traça une règle de vie appuyée sur la religion, il le considéra comme son premier et son seul législateur. Or Jésus-Christ, comme Moïse, et même d'une manière bien supérieure, donna aux nations les enseignements de la religion; le premier il les ramena des sentiers de l'idolâtrie; le premier il fit connaître et adorer à tous les hommes le Dieu suprême; le premier enfin il apparut comme l'auteur et le législateur d'une vie nouvelle et particulière aux fidèles. Moïse a fait connaître aux Juifs la création du monde, l'immortalité de l'âme et tous les autres dogmes semblables de la philosophie; mais Jésus-Christ les a révélés aux nations d'une manière toute divine par la voie de ses disciples, de sorte que Moïse est le premier et le seul législateur de la nation juive, et Jésus-Christ l'est de tous les peuples, suivant la prophétie qui dit à son sujet (*Ps.* IX, 21) : « Établissez, Seigneur, un législateur sur eux, afin que les peuples sachent qu'ils ne sont que des hommes. » Moïse autorisa par des miracles et des prodiges le culte qu'il fit connaître, et Jésus-Christ, pour confirmer la foi de ceux qui Pentouraient, autorisa par des miracles les nouveaux préceptes de la doctrine évangélique. Moïse a délivré les Juifs de l'insupportable servitude de l'Égypte; Jésus-Christ a fait passer l'humanité tout entière du culte impie des esprits immondes et des superstitions de l'Égypte à la liberté des enfants de Dieu. Si Moïse annonce aux observateurs fidèles de la loi une terre sainte et des jours passés dans la piété et la faveur de Dieu, Jésus-Christ ne dit-il pas : Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre; et ne promet-il pas à ceux qui obéiront à sa doctrine une terre bien précieuse sans doute, vraiment sainte et comblée des faveurs de Dieu; non plus la terre de Juda qui ne diffère pas des autres, mais la terre du ciel si propre aux âmes fidèles: il éclaire sa promesse en offrant le royaume du ciel à ceux qu'il déclarait bienheureux. Toutes les autres actions du Christ, bien supérieures aux plus insignes prodiges de Moïse, ont cependant avec eux quelques traits de ressemblance. Par exemple (*Exode*, XXIV, 18), Moïse jeûna pendant quarante jours, comme le témoigne l'Écri-

ture, racontant que Moïse se tint en la présence du Seigneur quarante jours et quarante nuits sans manger de pain ni boire d'eau; de même le Christ: car il est écrit (*Luc*, IV, 1) « qu'il fut conduit dans le désert pendant quarante jours, où il fut tenté par le diable, et qu'il ne mangea rien en ces jours. » Moïse fournit des aliments au peuple dans le désert; l'Écriture dit (*Exode*, XVI, 4): «Voilà que je vous donne un pain du ciel, » et peu après (V. 13) « Il arriva que la rosée couvrit la terre autour du camp, et voici que sur la surface du désert il apparut quelque chose de menu, comme la coriandre blanche, comme la gelée sur la terre: Ainsi notre Sauveur et Seigneur dit à ses disciples: « Pourquoi, hommes de peu de foi, pensez-vous en vous-mêmes que vous n'avez pas pris de pains? Ne me connaissez-vous pas encore? ne vous appelez-vous pas les cinq pains qui rassasièrent cinq mille hommes, et les nombreuses corbeilles que vous remplîtes avec les restes? Avez-vous oublié les sept pains avec lesquels une autre fois, je nourris quatre mille hommes, et les corbeilles que vous emportâtes pleines des morceaux qui étaient restés? » Moïse marcha au milieu de la mer, et y conduisit son peuple. L'Écriture dit (*Exode*, XIV, 24): «Moïse étendit sa main sur la mer, et Dieu en divisa les eaux par un vent d'auster violent qui souffla toute la journée; il dessécha la mer; l'eau fut divisée, et les fils d'Israël passèrent au milieu de la mer par l'endroit desséché, et l'eau leur était comme un mur à droite et à gauche.» Ainsi d'une manière plus digne de sa divinité, Jésus, le Christ de Dieu, marcha sur la mer et y fit marcher Pierre avec lui. Il est écrit (*Matth.*, XIV, 23): «A la quatrième veille de la nuit, Jésus alla vers eux en marchant sur la mer. En le voyant marcher sur les eaux, ils eurent peur; » et un peu plus bas: « Pierre prit la parole et dit: Seigneur, si c'est Vous, commandez-moi d'aller à vous sur les eaux. Jésus dit: Venez, et Pierre descendit de la barque et marcha sur les eaux.» Moïse condensa la mer par un vent d'auster violent, car l'Écriture dit: «Moïse tendit sa main sur la mer, et Dieu divisa la mer par un vent d'auster violent.» Elle ajoute: «Les eaux s'arrêtèrent au milieu de la mer. Ainsi et d'une manière plus digne, notre Sauveur commanda au vent et à la mer (*Id.*, VIII, 26), et il se fit un grand calme.» Lorsque Moïse descendait de la montagne, son visage resplendissait de gloire. Il est rapporté qu'en descendant de la montagne, il ignorait que son visage s'était illuminé de gloire dans son entretien avec le Seigneur (*Exode*, XXXIV, 29. Aaron et tous les anciens des fils d'Israël virent Moïse, et son visage était illuminé de gloire. Ainsi, et avec plus de grandeur notre Sauveur (*Matth.*, XVII, 2) conduisit ses disciples sur une haute montagne, et il fut transfiguré devant eux: son visage resplendit comme le soleil, et ses vêtements devinrent aussi éclatants que la lumière. Moïse guérit la lèpre, car il est écrit (*Nomb.*, XII, 10): «Marie parut aussitôt blanche de lèpre comme la neige » et plus bas «Moïse cria vers le Sei-

vous prie.» Ainsi, mais avec une plus grande force d'autorité, le Christ de Dieu répond au lépreux qui s'approche de lui et lui dit, Si vous voulez, vous pouvez me guérir: je le veux; soyez guéri, et sa lèpre fut guérie (*Matth.*, VIII, 2). Et encore Moïse affirme que la loi fut écrite du doigt de Dieu: car il est rapporté (*Exode*, XXXI, 18): «En cessant de parler à Moïse sur le mont Sinaï, Dieu lui donna les deux tables du témoignage, tables de pierre écrites de la main de Dieu.» Il est rapporté dans l'Exode (*Id.*, VIII, 19): « Les enchanteurs dirent à Pharaon, c'est là le doigt de Dieu » (*Ibidem.*). Ainsi Jésus, le Christ de Dieu dit-il aux pharisiens: « Mais si je chasse le démon par le doigt de Dieu » (*Luc* XI, 20). En outre Moïse donne à Navé le nom de Jésus; ainsi le Sauveur donne à Simon celui de Pierre. Moïse choisit soixante et dix chefs du peuple, car il est écrit: « Choisissez soixante et dix hommes parmi les anciens d'Israël, et j'ôterai de ton esprit pour le leur donner; » et « le saint patriarche choisit soixante et dix hommes. » Ainsi le Sauveur choisit parmi ses disciples soixante et dix ministres qu'il envoya deux à deux devant lui. Moïse envoya douze hommes pour examiner la terre de promission: ainsi, mais avec la puissance d'un Dieu, notre Sauveur envoya-t-il douze apôtres examiner le monde. Moïse dit en sa loi: Tu ne tueras point; tu ne commettras pas d'adultère; tu ne voleras pas; tu ne te parjureras pas: et le Sauveur en sa loi nous défend non seulement de tuer, mais encore de se mettre en colère; non pas de se souiller de l'adultère, mais même de regarder une femme avec une affection déréglée; au lieu de défendre le vol, il ordonne de partager ses biens avec les nécessiteux; il néglige le parjure, et nous défend ce qui le précède, de jurer jamais. Pourquoi m'arrêter davantage à comparer les nombreux rapports des actions de Moïse et de celles de notre Sauveur, tandis que chacun peut le faire si facilement quand il lui plaira? S'il est dit encore que personne ne connut la mort de Moïse et le lieu de sa sépulture, de même jamais on ne pourra expliquer la glorification divine de Notre-Seigneur après sa résurrection (1).

Or, si notre Sauveur est le seul dont les actions puissent être rapprochées de celles de Moïse, il faut reporter les yeux sur lui et ne pas appliquer à d'autres la prophétie de ce législateur où le Seigneur annonce qu'il enverra à la terre un prophète semblable à lui, en ces termes: « Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à toi, je lui mettrai ma parole dans la bouche, et il dira tout ce que je lui aurai ordonné. Si quelqu'un n'écoute pas les paroles que ce prophète aura dites en mon nom, j'en tirerai vengeance » (*Deut.*, XVIII, 18). Moïse interpèle au peuple la parole du Seigneur et dit: « Le Seigneur votre Dieu suscitera un prophète du milieu de vos frères, vous l'écouteriez en tout ce que vous avez demandé au

(1) Il y a dans le grec: τὸν εἰς τὴν θάλασσαν μεταβολῆν.

gueur, et lui dit : « Seigneur, guérissez-la, je Seigneur votre Dieu à Horeb, au jour de l'assemblée. Mais, comme nous l'apprend clairement une antique parole de Moïse à notre Sauveur, nul prophète n'apparut, semblable à Moïse; il est dit : « Il ne parut plus en Israël de prophète comme Moïse que le Seigneur connaît, en se manifestant à lui par des signes et des prodiges nombreux. » C'est donc notre Sauveur que l'Esprit saint a annoncé par Moïse, puisque lui seul fut comparable à ce législateur, ainsi que nous l'avons établi d'après les paroles de Moïse lui-même.

Voici une autre prophétie tirée de leurs livres sacrés. Notre Sauveur et Seigneur s'étant fait homme suivant la chair dans la race d'Israël, une multitude innombrable de nations l'appela Seigneur, à cause de la puissance divine qui résidait en lui, et c'est ce que Moïse animé de l'esprit de Dieu avait prédit en ces termes : « De sa postérité (il parle d'Israël) il sortira un homme qui règnera sur les nations, et sa puissance s'élèvera. » Si jamais nulle voix ou chef de la nation sainte ne commande à plusieurs nations soumises, et nulle histoire n'en fait mention, la vérité ne crie-t-elle pas bien haut qu'il s'agit de notre Sauveur, puisque c'est lui qu'une multitude innombrable de toutes nations a salué comme le Seigneur, non pas de vaines acclamations, mais dans l'affection du cœur; qui nous peut empêcher de voir en Jésus celui que concernait la prophétie? Or, Moïse n'annonce pas ces événements sans en désigner le jour : il en rapporte l'accomplissement à des temps déterminés. Écoutez ce qu'il dit : « Le prince ne sera point ôté de Juda, ni le chef de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui a été promis et qui est l'attente des nations » (*Gen.*, XLIX, 10). Ainsi donc les princes et les chefs se succéderont en Israël jusqu'à la venue de celui qui est attendu. Au moment où cette succession sera interrompue, celui qui est annoncé viendra sur la terre. Par Juda on n'entend pas seulement la tribu de ce nom; mais comme dans les temps postérieurs, à cause de la tribu royale, on a appelé toute la nation peuple juif, nom qui lui est conservé aujourd'hui encore, Moïse, animé de l'esprit de Dieu donne à ce peuple le nom de juif ainsi que nous le nommons nous-mêmes. Il dit que la puissance des princes et des chefs ne manquera pas, jusqu'à ce qu'apparaisse celui que la prophétie annonce; qu' aussitôt alors la puissance du peuple sera détruite, et que le Verbe de Dieu ne sera plus l'attente des Juifs, mais celle des nations. Or, ce caractère ne peut convenir à un des prophètes; mais seulement à notre Sauveur et Seigneur. Aussitôt que Jésus parut parmi les hommes, le royaume des Juifs fut détruit, la race royale s'éteignit; il n'y eut plus de prince légitime. Auguste, alors le premier empereur romain, et Hérode, l'étranger, le roi de ce peuple, les princes de Juda ne se trouvèrent plus, manquèrent, et selon la prophétie, Jésus, l'attente des peuples de la terre, se manifesta, de sorte

que tous ceux qui croient en lui aujourd'hui, rapportent leur espérance à sa venue, d'après la promesse de Dieu. Moïse fait encore sur le Christ bien d'autres prophéties de bonheur, et Isaïe aussi lit dans l'avenir et dit d'un roi de la race et des successeurs de David, « qu'un rejeton naîtra de la tige de Jessé (*Isaïe*, II, 1), et qu'une fleur s'élèvera de ses racines. L'esprit du Seigneur se reposera sur lui, esprit de sagesse et d'intelligence, » etc. Il va plus loin sous l'inspiration prophétique, il prédit le retour des nations étrangères, des Grecs ou des Barbares, des hommes les plus agrestes et les plus sauvages à la douceur et à la mansuétude, sous l'influence de la doctrine du Christ. Il dit : « Le loup paîtra avec l'agneau; le léopard reposera auprès du chevreau. Le veau, le taureau et le lion paîtront ensemble, » et le reste qui est semblable, et qu'il explique aussitôt en disant : « Et les nations espéreront en celui qui se lève pour commander les peuples. » Ces créatures formées d'intelligence, et ces bêtes sauvages ne sont que les nations dont les mœurs sont celles des animaux. Sur ces nations règnera celui qui doit s'élever de la race de Jessé dont notre Sauveur et Seigneur est sorti. Aujourd'hui même, les nations qui ont embrassé sa foi espèrent en lui, conformément à la prophétie, « et les nations espéreront en celui qui se lève pour commander les peuples. » Comparez ces paroles à celles de Moïse et voyez-en les rapports. Rapprochez ce passage : « Celui qui se lève pour commander les peuples, » de celui-ci : « De sa postérité il sortira un homme qui règnera sur des nations nombreuses. » Ce trait : « Les nations espéreront en lui, et il sera l'attente des nations. » Quelle différence y a-t-il entre dire : « les nations espèrent en lui » et « il sera l'attente des nations » (*Isaïe*, XLII, 1). Isaïe dit plus loin du Christ : « Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé, qui est l'objet de mes complaisances; il portera la justice parmi les nations. Il ajoute ensuite : « jusqu'à ce qu'il ait établi sa sagesse sur la terre, et les nations espéreront en son nom. »

Le prophète marque ici pour la seconde fois que le Christ sera l'attente des nations : les nations espéreront en lui, a-t-il dit plus haut, et ici : les nations espéreront en son nom. De même il fut dit à David que dans sa postérité il apparaîtrait un homme, et le Seigneur en parle ainsi ailleurs (*Ps.* CXXXI, 11) : « Il me dira : « Vous êtes mon père, et je l'établirai mon premier-né » (*Ps.* LXXXVIII, 26). Dieu dit encore de lui : « Il règnera de la mer à la mer, et des fleuves aux extrémités de la terre » (*Ps.* LXXI, 8); et : « Toutes les nations lui obéiront, et toutes les tribus de la terre seront bénies en lui » (*Ibid.*, 11). Le lieu précis de sa naissance est annoncé par Michée en ces termes : « Et vous Bethléem Ephrata, vous êtes la plus petite des villes de Juda; de vous sortira le chef qui doit conduire mon peuple Israël (*Michée*, V, 2); et sa sortie est du commencement et des jours de l'éternité : » chacun avoue que Jésus-Christ est né à Bethléem, et l'on montre à ceux qui viennent

des pays étrangers, la caverne où il est venu au monde; le lieu où il devait naître est annoncé par lui-même. Quant à sa naissance, Isaïe en désigne le prodige. Il le fait avec mystère quand il dit : « Seigneur, qui a cru à notre parole? et à qui s'est révélé le bras du Seigneur? Nous avons annoncé en sa présence comme un enfant, et comme un rejeton dans une terre altérée » (*Isaïe*, LIII, 1). Aquila traduit ainsi : « et il sera annoncé comme celui qui est allaité en sa présence, et comme un rejeton sorti d'une terre où l'on ne peut marcher. Théodotion met : et il s'élèvera comme celui qui est nourri de lait devant lui, et comme un rejeton dans une terre altérée. Après avoir ainsi rappelé le bras de Dieu qui fut sa parole, le prophète dit : « Nous avons annoncé en sa présence comme un enfant et comme un rejeton d'une terre où l'on ne peut marcher. Cet enfant allaité et nourri à la mamelle montre évidemment la naissance du Christ. Cette terre inaccessible et altérée est la Vierge sa mère, celle qu'aucun homme n'a approchée, de laquelle, quoiqu'inaccessible, est sortie cette racine bénie, l'enfant qui a sucé le lait de la mamelle; mais ce prophète qui enveloppe ici de voiles épais ce prodige, l'annonce en termes clairs quand il dit : « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils, et on le nommera Dieu avec nous » (*Isaïe*, VII, 14). Tel est en effet le sens du mot Emmanuel. Ainsi le mystère de la naissance du Christ était présenté à la méditation des anciens Juifs; les prophètes ont-ils donc annoncé le Sauveur comme un prince illustre, comme un roi ou l'un de ces hommes dont la violence consomme de grandes entreprises? on ne saurait le dire, puisque nul n'a apparu de la sorte. Mais ces hommes inspirés, soigneux de ne s'écarter jamais de la vérité, l'ont annoncé tel qu'il fut en ce monde. Isaïe dit donc : « Nous avons annoncé en sa présence comme un enfant, et comme un rejeton dans une terre altérée; il ajoute : il n'a ni éclat ni gloire, nous l'avouons, et il n'a ni éclat ni beauté; son extérieur était méprisable et au-dessous de celui des fils des hommes. Homme de douleur et familiarisé avec les souffrances, il a été méprisé et compté pour rien » (*Isaïe*, LIII, 2). Que restait-il encore, après avoir dit sa tribu, sa famille, sa merveilleuse naissance, le prodige de la Vierge, sa vie enfin, de raconter sa mort. Or, qu'en prédit encore Isaïe : « Homme de douleur, et familiarisé avec la souffrance, il a été méprisé et compté pour rien; il porte nos iniquités, et il souffre pour nous. Nous l'avons vu dans le travail, les châtements et l'affliction. Il a été blessé à cause de nos iniquités et il a souffert pour nos crimes. Le châtement qui doit nous apporter la paix s'est appesanti sur lui; nous avons été guéris par ses meurtrissures; nous avons tous erré comme des brebis, et le Seigneur l'a livré à nos péchés; dans son tourment il n'a pas ouvert la bouche; il a été conduit à la mort comme une brebis, et comme l'agneau demeurant sans voix devant celui qui le tond, ainsi n'ouvrit-il pas la bouche. Qui racontera sa généra-

tion? car il a été retranché de la terre des vivants, » etc. Le prophète nous fait ainsi comprendre que, pur de toute humaine souillure, le Christ s'est chargé des crimes des hommes. Aussi souffrira-t-il pour nos péchés, et son cœur sera-t-il transpercé de douleur pour nous seuls et non pour lui. S'il est assailli de blasphèmes, c'est le fruit de nos péchés; car il souffre pour nos crimes; c'est qu'il se charge de nos iniquités et qu'il se couvre des plaies de notre malice, afin que nous soyons guéris *par ses meurtrissures*. Telle est la cause des supplices cruels que les hommes devaient faire subir à cet innocent. Sans craindre les Juifs qui auront consommé sa mort, l'admirable prophète les inculpe clairement, et ajoute aussitôt en gémissant : « Les iniquités de mon peuple l'ont conduit au supplice. » Il ne tait pas davantage la ruine entière de ce peuple qui suivit le siège de Jérusalem et vint promptement les punir de leur attentat sacrilège contre Jésus. Je frapperai, dit-il, les impies pour sa sépulture, et les riches à cause de sa mort.

Il pouvait clore ici la prophétie, s'il n'eût eu rien à annoncer des événements qui devaient suivre la mort du Christ; mais, comme le Sauveur devait ressusciter presque aussitôt après, il ajoute encore ces paroles : « Le Seigneur veut l'exempter de la douleur; s'il est laissé pour expier le péché, vous verrez une race immortelle. Le Seigneur veut diminuer le travail de son âme pour lui donner la gloire » (*Isaïe*, LIII, 10). Après avoir dit plus haut : « C'est un homme de douleur et familiarisé avec la souffrance, » il dit, maintenant, après sa mort et sa sépulture : « Le Seigneur veut l'exempter de la douleur : » Et comment cela? « S'il est livré pour expier le péché, vous verrez une race immortelle. »

Mais il n'est donné de voir cette race immortelle du Christ qu'à ceux qui confesseront leurs péchés, et présenteront au Seigneur des offrandes de propitiation. Ceux-là seuls verront la race immortelle du Christ, soit sa vie éternelle, après la mort, soit la diffusion sur toute la terre de la parole de Dieu immortelle et qui durera toujours. Il avait dit plus haut : « Nous l'avons vu dans le travail; » et maintenant après son supplice et sa mort, il dit : « Le Seigneur veut diminuer le travail de son âme pour lui donner la gloire. » Si donc, le Seigneur Dieu de toute créature a voulu le délivrer de la douleur, et l'entourer de la lumière de gloire, il exécutera sa volonté sans rencontrer d'obstacle; car tout ce qu'il veut s'exécute. Il a voulu l'exempter et lui donner la gloire; il l'a fait. Il l'a délivré et lui a donné la gloire. Puisqu'il a voulu, et que, suivant sa volonté, il a déchargé le Christ de ses souffrances pour lui donner la gloire, le prophète ajoute avec raison : « Aussi il aura un peuple nombreux, et il distribuera les dépouilles des forts. » Puis il annonce déjà l'héritage du Christ, comme il en est parlé dans le second psaume où le roi-prophète, ayant annoncé positivement les complots tramés contre le Christ, en ces termes : « Les rois de la

terre se sont levés, et les princes se sont lig-
nés contre le Seigneur et contre son Christ,
ajoute : « Le Seigneur m'a dit : Vous êtes
mon fils; je vous ai engendré aujourd'hui.
Demandez-moi, et je vous donnerai les na-
tions pour héritage, et la terre entière pour
votre empire. » Ce sont ces nations que le
prophète a eues en vue, en disant : « Aussi
il aura un peuple nombreux, et il distribuera
les dépouilles des forts. »

Le Seigneur, en effet, a délivré de la tyran-
nie des puissances ennemies les âmes des
peuples soumis à leur domination, et il les a
distribuées à ses disciples comme des dé-
pouilles. Aussi Isaïe dit-il de ces heureux fi-
dèles : « Ils se réjouissent en votre présence
comme des vainqueurs qui partagent les dé-
pouilles » (Isaïe, IX, 3). Et le psalmiste
chante : « Le Seigneur donnera sa parole
avec une grande puissance aux évangélistes.
Ce sera le seigneur, roi des armées du bien-
aimé (qui donnera cette parole), et qui accor-
dera aussi à celles qui gardent, la maison des
dépouilles à partager » (Ps. LXVII, 12).
Isaïe dit donc avec raison du Christ :
« Aussi il aura un peuple nombreux, et
il distribuera les dépouilles des forts. » Il
nous fait connaître la cause de cette gloire
quand il ajoute : « Parce qu'il a livré son
âme à la mort, qu'il a été mis au nombre
des impies, il a supporté les iniquités de
plusieurs, et il a été livré pour nos iniquités. »
Pour le récompenser de sa soumission et de
sa patience, son Père lui a accordé cette no-
ble conquête; car il a été docile à son Père
jusqu'à la mort; aussi aura-t-il pour son hé-
ritage les nations de la terre, mais après seu-
lement qu'il se sera livré à la mort et qu'il
aura été mis au nombre des impies. C'est
pourquoi il a été dit qu'il aura un peuple nom-
breux et qu'il partagera les dépouilles des forts.

Il me semble que ces prophéties désignent
évidemment la résurrection du Christ. Com-
ment, en effet, l'entendre autrement de celui
qui a été conduit au supplice comme une bre-
bis, qui a été livré à la mort par les Juifs im-
pies, qui a été réputé pour un scélérat, et
confié au tombeau; mais que le Seigneur
ensuite a délivré et a ceint de gloire, auquel
il a accordé le monde en héritage, et des dé-
pouilles à partager entre ses disciples.

David prophétise d'autres circonstances
sur la personne du Christ : « Vous n'aban-
donnez pas mon âme dans le tombeau;
vous ne permettrez pas que votre saint voie
la corruption » (Ps. XV, 11). Et ailleurs :
« Seigneur, vous avez retiré mon âme du
tombeau, et vous m'avez séparé de ceux qui
tombent dans l'abîme » (Ps. XXIX, 3); et en-
core : « Vous qui m'avez retiré des portes de
la mort, afin que j'annonce toutes vos gloi-
res » (Ps. IX, 14). Je ne vois pas que les
hommes même les plus ignorants puissent
jamais résister à ces paroles. Or, la fin de la
prophétie d'Israël annonce à l'âme stérile
dès longtemps et privée de son Dieu, ou
plutôt à l'Église des Gentils, ce bonheur
qu'elle nous a fait connaître. Puisque, en
effet, le Christ a souffert tous ces tourments

pour elle, c'est avec raison que le prophète
ajoute aux prédictions qu'il a faites sur lui :
« Réjouis-toi, stérile qui n'enfantas pas; élè-
ve ta voix et crie, toi qui ne mets pas au
monde, parce que l'épouse abandonnée a
plus d'enfants que celle qui a un époux »
(Isaïe, LIV, 1). Car le Seigneur dit : « Étends
l'enceinte de ton pavillon, et attache tes tentes;
n'épargne rien. Allonge les cordages, et
affermisses les pieux. Développe encore à
droite et à gauche, ta postérité possédera les
nations. » La parole sainte dit ici de se ré-
jouir à l'Église des Gentils répandue sur toute
la terre, du couchant à l'aurore, ce qu'elle
manifeste très-clairement, lorsqu'elle ajoute :
Ta postérité possédera les nations. Ce qui con-
cerne le point en question demanderait une
plus longue explication. Nous nous arrêterons
cependant, et l'on pourra soi-même choisir
les divers passages qui s'y rapportent. Du
reste, la suite de la démonstration évangéli-
que offrira, en son temps, avec leur inter-
prétation, chacun des traits de l'Écriture qui
peuvent s'y rattacher. Pour le moment, ce
que nous avons cité des prophéties sur la
venue de notre Sauveur, et la possession du
bonheur futur que doivent goûter tous les
hommes, peut suffire assurément : ces pas-
sages montrent l'avènement d'un nouveau
prophète, la religion de ce législateur sem-
blable à Moïse, sa race, sa tribu, le lieu où
il est né, le temps de sa venue; nous y voyons
encore sa naissance et sa mort, sa résurrec-
tion et l'empire qu'il exercera sur toutes les
nations : ces circonstances sont réalisées, et
nous ferons sentir bien mieux encore qu'elles
n'ont reçu leur accomplissement qu'en notre
Sauveur et Seigneur Jésus.

Ces divers extraits des oracles sacrés s'a-
dressent aux croyants. Pour répondre aux
incrédules, nous ne considérerons d'abord le
Christ que comme un homme tout semblable
aux autres; mais, lorsque le fils de l'homme
se sera montré vraiment incomparable et
bien supérieur à tous les héros des temps
même les plus reculés, aussitôt nous abor-
derons ce qui concerne sa nature divine,
pour établir par d'invincibles preuves que
la puissance qui l'animait n'avait rien d'hu-
main. Nous développerons ensuite, selon nos
forces, tout ce qui appartient à la connais-
sance de ses perfections divines.

Or comme la plupart des incroyants le
traitent de magicien et de séducteur, et vo-
missent aujourd'hui même encore mille
autres blasphèmes contre lui, nous com-
mencerons par répondre à leurs injurieuses
déclamations, et, sans rien tirer de notre
propre fonds, nous trouverons chacune de
nos réponses dans ses paroles et dans la doc-
trine qu'il a prêchée.

CHAPITRE III.

*Contre ceux qui croient que le Christ de Dieu
fut un imposteur.*

Qu'on nous dise si jamais l'histoire a parlé
d'un séducteur qui n'enseigna aux victimes
de ses charmes que la mansuétude, la pro-
bité, la tempérance et les autres vertus, et

s'il est juste de flétrir de ce nom infâme celui qui défend de regarder une femme avec un mauvais désir; qu'on nous dise s'il fut un séducteur, celui qui enseigna la philosophie la plus sublime, et qui apprit à ses disciples à partager leurs biens avec les pauvres, à estimer l'amour du travail et la libéralité; qu'on nous dise enfin s'il fut un imposteur celui qui éloigna l'homme de la multitude et du tumulte du monde pour lui inspirer l'amour de la science divine; comment traiter de fourbe celui qui éloigna toute duplicité, et exhorta chacun de ses fidèles à vénérer la vérité; celui qui défendit de jurer et bien plus encore de se parjurer: « Que votre parole, dit-il, soit oui, oui; non, non » (*Matth.*, V, 37). Qu'est-il besoin que je réunisse plus de preuves, lorsque tout ce qui a été dit plus haut peut faire connaître les principes de la vie nouvelle qu'il a offerte aux hommes. Aussi tout ami de la vérité confessera-t-il que loin d'être un imposteur, le Christ fut un être divin et apprit aux hommes une philosophie sainte et divine, et non pas les vaines spéculations qui partagent le monde. Seul il a renouvelé l'antique vie des patriarches oubliée depuis longtemps, et lui a attiré non pas un petit nombre d'adeptes, mais tout l'univers, ainsi que nous l'avons montré dans le premier livre de cet ouvrage. Aussi peut-on montrer aujourd'hui une multitude innombrable adonnée à la pratique des vertus qui ont sanctifié Abraham et les patriarches, et non seulement parmi les Grecs, mais encore parmi les Barbares. Telles sont les règles de mœurs de son enseignement, voyons donc si le nom d'imposteur lui est applicable pour les principaux de ses dogmes. N'est-il pas écrit de lui que fidèle au culte du Dieu unique, souverain maître et créateur du ciel, de la terre, du monde entier, il y avait ses disciples. Les préceptes de sa doctrine n'élèvent-ils pas et Grecs et Barbares au-dessus des choses créées jusque dans le sein de Dieu? Fut-il donc un imposteur, parce qu'il ne permit pas de tomber des connaissances sublimes de la vraie théologie dans les erreurs grossières du polythéisme? Mais cette doctrine n'était pas nouvelle; elle ne vint pas de lui. Déjà les anciens Hébreux y avaient été attachés, comme nous l'avons montré en la préparation, et les adeptes de la nouvelle philosophie l'ont goûtée, entraînés par son utilité. Les savants de la Grèce se glorifient des oracles de leurs dieux qui parlent ainsi des Juifs:

« Aux Chaldéens seuls est échue la sagesse, ainsi qu'aux Hébreux qui honorent d'une religion pure le Dieu, roi suprême, principe de son existence. »

L'oracle appelle ici les Juifs Chaldéens à cause d'Abraham, qui, suivant l'histoire, fut de race chaldéenne. Si donc, même aux anciens jours, les descendants de ces Hébreux dont les oracles publient la sagesse, adressaient leurs adorations au seul Dieu créateur, pourquoi traiter Jésus d'imposteur et ne l'appeler pas un docteur admirable, lui qui par sa puissance invisible et toute divine

a promulgué et répandu dans l'univers les vérités connues des seuls Hébreux fidèles, de sorte que, dès lors ce ne fut plus comme autrefois quelques hommes qui suivirent les préceptes de vérité du Seigneur, mais une innombrable multitude de barbares, à la vie sauvage, et de sages de la Grèce qui apprirent par la seule vertu divine de Jésus la religion des prophètes et des justes.

Voyons maintenant ce troisième point, si les ennemis doivent l'appeler imposteur parce qu'il n'a pas établi d'honorer Dieu par les sacrifices de bœufs, l'immolation des animaux, l'effusion du sang, la conservation du fen et l'offrande des fruits de la terre brûlés sur l'autel? Convaincu que ces offrandes de vil prix et terrestres ne convenaient pas à un être immortel, et que l'accomplissement des volontés du Seigneur lui était plus agréable que tout sacrifice, il apprit aux hommes à se conserver purs, à se maintenir dans la lumière et dans la pratique de la foi, afin de devenir semblables à Dieu: « Soyez parfaits, dit-il, comme votre Père céleste est parfait » (*Matth.*, V, 48).

Si quelqu'un des Grecs s'élève contre cette parole, qu'il apprenne bien qu'il s'écarte de l'enseignement de ses maîtres, initiés à la science que notre Sauveur nous a révélée (car je parle ici de philosophes postérieurs à la naissance du Christianisme), voici ce qu'ils ont reconnu en leurs écrits: Il ne faut brûler ou sacrifier au Dieu de l'univers rien de ce qui sort de la terre (Porphyre, de l'abstinence de ce qui a eu vie, livre II).

Ainsi que le dit un sage, nous ne devons ni offrir ni consacrer au Dieu du monde, nul être sensible (ce sage est Apollonius de Tyane).

« Dans la matière, en effet, qu'y a-t-il qui ne soit impur aux yeux de celui qui est immatériel. Nos paroles ne peuvent aussi lui plaire, ni celles que nous proférons au dehors, ni celles encore que nous formons au dedans de nous-mêmes, parce qu'elles sont souillées des passions de l'âme. Honorons donc la Divinité suprême dans un silence saint et dans la croyance pure de son existence. Il faut donc qu'unis et rendus semblables à lui, nous lui offrions notre vie comme une victime parfaite. Ce lui sera un hymne de louange, et nous trouverons notre salut dans la quiétude de la vertu. Ce sacrifice s'est consommé par la contemplation de l'essence divine. »

Autre fragment semblable, tiré de la théologie d'Apollonius de Tyane.

« Plus on s'appliquera à témoigner à la Divinité le respect qu'elle mérite, plus on se la rendra compatissante et favorable, surtout si pour honorer ce Dieu dont nous décrivons les grandeurs, qui est seul et unique, et de qui on peut tout connaître, on évite d'offrir des sacrifices ou d'allumer du feu, ou de lui consacrer quelque être animé; car il ne demande rien même à la créature la plus excellente, qui est l'homme. En effet, il n'est pas de plante que nourrit la terre ni d'animal qu'elle nourrisse elle ou l'air, qui ne soit entaché de quelque souillure; il no

faut lui présenter que la plus belle des paroles; non pas celle qui frémit sur nos lèvres, mais celle des plus beaux des êtres, des plus nobles des biens qui sont en nous, de notre intelligence qui n'a pas besoin d'organes, d'interprète. »

Si telle est la croyance des grands philosophes et des théologiens de la Grèce, comment donc sera-t-il un inusé, celui qui a laissé à ses disciples, dans ses paroles et bien plus encore dans ses actions, la règle du véritable culte qu'ils devaient rendre à la divinité? Comme nous avons exposé les rits du culte des anciens Hébreux dans le premier livre de cet ouvrage, nous nous contenterons de ce que nous avons dit. Mais puisque nous tenons encore du Christ que le monde a été créé, que le ciel, le soleil, la lune, et les armées du ciel sont l'ouvrage de Dieu, et qu'il faut adresser ses adorations non pas à ses créatures, mais au créateur, nous devons examiner si nous sommes induits en erreur en embrassant cette croyance; or telles furent les convictions des Hébreux; telles furent aussi les idées des plus célèbres philosophes qui se sont accordés avec eux, pour reconnaître que le ciel, le soleil, la lune, les astres, le monde entier avaient été formés par le Créateur de l'univers. Mais Jésus-Christ a enseigné d'attendre la consommation et le changement de ce monde pour un état plus parfait, suivant en cela les Ecritures des Hébreux. Eh quoi! Platon lui-même n'a-t-il pas reconnu que le ciel, le soleil, la lune et les lumières du ciel étaient essentiellement destructibles? et s'il a avancé que ce monde ne serait pas détruit, c'est parce que la volonté du Créateur y serait opposée. S'il a voulu que nous fussions persuadés que d'un côté nous tenons à leur nature, tandis que nous avons une âme immortelle qui ne ressemble en rien aux animaux privés de raison, mais qui est l'image des perfections divines; s'il a voulu imprimer cette vérité dans le cœur de tout barbare et des hommes du peuple, n'a-t-il pas élevé ses disciples de tous lieux à une sagesse bien plus sublime que celle des philosophes aux regards sourcilieux, qui ne peuvent mettre l'essence de l'âme au-dessus de la substance du moucheron, du ver ou de la mouche, et qui prétendent que le serpent, la vipère, l'ours, la panthère, le porc, ne diffèrent en rien de la nature de leur intelligence qui jouit de la plus haute sagesse? Enfin quand il rappela sans cesse le tribunal de Dieu et le jugement futur, quand il décrivit les châtimens et les vengeances qui s'appesantiront pour toujours sur les impies, et la vie éternelle dont les justes doivent jouir dans le sein de Dieu, le royaume des cieux, et le bonheur qu'ils doivent partager avec le Père éternel, put-il tromper? ou plutôt par la vue des récompenses qui doivent couronner les justes, n'a-t-il pas porté les hommes à pratiquer la vertu et par l'aspect des supplices réservés aux pervers, à fuir l'iniquité? Sa doctrine nous a fait connaître qu'au-dessous du Dieu suprême il est des puissances spirituelles, in-

telligentes et ornées de toutes les vertus qui glorifient le souverain du monde. Plusieurs sont envoyés par le Père auprès des hommes pour accomplir de salutaires desseins de la Providence, et nous savons les reconnaître et leur rendre les honneurs dus à leur dignité, tandis que nous n'adorons que Dieu seul. Nous tenons aussi de Jésus que les puissances infernales, les mauvais esprits et les chefs de leurs phalanges impures, ennemis déclarés des hommes, volent dans l'air qui nous entoure, et demeurent auprès des méchants, et nous avons appris à les fuir de toute notre force, quoiqu'ils s'attribuent le nom de Dieux et les honneurs divins; et c'est surtout pour cette rivalité et cette guerre qu'elles ont avec Dieu qu'il faut fuir leurs suggestions, ainsi que nous l'avons prouvé au long dans la préparation évangélique.

Tels sont les enseignements que comprennent les préceptes du Christ notre Sauveur, les pieuses leçons des anciens Hébreux, ces vrais amis de Dieu, et celles des prophètes. Si dans leur grandeur ils sont précieux, s'ils sont remplis de sagesse et de vertu, qui pourra raisonnablement taxer d'imposture celui qui les a fait goûter aux hommes?

Or, jusqu'ici parlant du Christ comme d'un homme ordinaire, nous avons montré combien ses préceptes étaient utiles et vénérables: voyons maintenant ce qu'il y eut de divin en lui.

CHAPITRE IV.

Les œuvres divines du Christ.

Examinons d'abord les miracles qu'il a répandus avec une sorte de prodigalité durant le cours de sa vie mortelle, lorsqu'il purifiait les lépreux par sa vertu divine, qu'il chassait d'un simple mot les démons des hommes qu'ils tourmentaient, et qu'il guérissait toutes sortes d'infirmités et de maladies.

Un jour il dit à un paralytique: *Levez-vous; prenez votre lit et marchez*: et le malade lui obéit (*Matth.*, IX, 6). Il rendait la vue aux aveugles. Une femme hémorroïsse, affligée depuis de longues années par cette cruelle maladie, vit que la foule qui assiégeait le divin médecin ne lui permettait pas de se jeter à ses genoux pour obtenir sa délivrance. Elle songea à toucher le bord de son manteau; elle se glisse, elle saisit la frange, et tient avec elle la guérison de son mal. Elle devient saine aussitôt, recevant ainsi une grande marque du pouvoir divin de notre Sauveur. Un petit prince dont l'enfant était malade, se jette aux pieds de Jésus, et obtient son rétablissement. Un chef de la synagogue recouvre aussi sa fille, qui déjà était morte. Pourquoi dire ce mort de quatre jours qu'éveille la puissance de Jésus, cette mer qu'il affermit sous ses pas, tandis que ses disciples la traversaient sur leur barque; cet ordre qu'il imposa aux flots soulevés et aux vents qui les agitaient, et le calme où rentrèrent les éléments furieux, comme subjugués par la voix de leur maître? Avec cinq pains il rassasia un jour cinq mille hommes, sans parler de l'innombrable multitude des fem-

mes et des enfants qui les accompagnaient, et les restes furent si considérables qu'ils remplirent douze corbeilles. Qui n'admirerait ce prodige et ne rechercherait pas la source de la puissance qui résidait dans le Christ!

Mais pour ne pas nous jeter en de longs discours, ne parlons que de sa mort si extraordinaire. Ce ne furent ni une maladie ni le supplice du pendu qui terminèrent ses jours, et même, ainsi qu'on le pratiquait pour ceux qui expiaient leurs crimes par le supplice de la croix, le fer ne brisa pas ses cuisses; il n'éprouva point de violences de la part des bourreaux; mais quand de plein gré il eut livré son corps aux ennemis qui avaient tramé contre lui, il fut aussitôt élevé au-dessus de la terre. Alors de cet échafaud il jeta un grand cri et recommanda son âme à son Père, en disant : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains. » Libre et sans contrainte, il abandonna lui-même son corps. Ce corps fut recueilli par ses disciples et déposé dans un sépulcre honorable, et trois jours après il le reprit comme il l'avait quitté. Il se montra alors à ses disciples avec ce corps, ce vêtement de chair, tel qu'il était lui-même avant son trépas. Après les avoir entretenus et être demeuré avec eux quelques jours, il retourna au ciel, s'ouvrant à leurs regards une route dans les airs. Après leur avoir confié les préceptes de la vie nouvelle, il les proclama les maîtres de la religion véritable pour toutes les nations. Telles sont les glorieuses merveilles de la vertu qui animait notre Sauveur; tel est le gage de sa divinité : nous admirons ces miracles dans un respectueux étonnement, et nous les recevons avec une foi solide et fortement établie. Cette foi s'est aussi affirmée en notre âme par les autres actions qui nous ont manifesté la divinité du Sauveur, et par lesquelles Notre-Seigneur rend sensibles encore aujourd'hui à ceux qu'il choisit quelques traits légers de sa puissance. Elle a encore subjugué notre cœur à l'aide de cette méthode invincible que nous avons coutume d'employer avec ceux qui rejettent ces miracles et qui prétendent que Notre-Seigneur n'a rien exécuté de semblable, ou que, s'il en a fait, c'est par la magie et en fascinant les spectateurs de ses prestiges. S'il faut ici leur répondre, nous ne craignons pas de le faire; comment pourrions-nous sans cela nous opposer à eux?

CHAPITRE V.

Contre ceux qui ne croient pas les merveilles racontées de Notre-Seigneur.

Si l'on avance que notre Sauveur n'a rien fait des prodiges et des miracles que racontent ceux qui vécurent avec lui, voyons s'il est possible de croire des personnes qui ne pourront dire comment des disciples se rangèrent autour de lui, et comment le Christ devint docteur. Celui qui enseigne, enseigne les préceptes de quelque science; et les disciples, entraînés par les charmes de cette doctrine, se livrent au maître pour y être initiés. Mais quelle raison alléguer de l'en-

traînement qui attachait les disciples à Jésus; quelle fut la cause qui les unit? Quelle science leur enseigna-t-il? N'est-il pas clair que c'est celle qu'ils ont répandue dans le monde, la science d'une vie pleine de philosophie, qu'il leur décrivit lui-même en ces termes : *Ne portez ni or ni argent dans vos ceintures, ni sac en votre route* (Matt., X, 9); et le reste? Il voulait qu'ils négligeassent les biens de ce monde, pour s'abandonner à la Providence qui règle tout sur la terre. Il les exhortait à s'élever au-dessus des préceptes que Moïse avait donnés aux Juifs. Si ce grand législateur défend de tuer, il s'adresse à un peuple entraîné au meurtre; s'il les détourne de l'adultère, il parle à des hommes au cœur lascif et dissolu; il leur recommande de ne pas voler, comme à des esclaves. Mais les disciples du nouveau législateur doivent penser que ces lois ne les concernent pas; ils estimeront par-dessus tout la parfaite guérison de l'âme, et couperont avec constance au fond de leur cœur, comme à la racine même, les rejetons de la concupiscence. Ils commanderont à leur colère et à toute affection mauvaise, ou plutôt dans la parfaite tranquillité de la partie supérieure de leur âme, ils retiendront leur ardeur et ne regarderont pas une femme avec un mauvais désir; ils ne voleront pas; au contraire, ils partageront leurs biens avec les indigents. Ils ne seront pas joyeux de ne pas faire injure, mais d'oublier celle qui les a outragés. Pourquoi énumérer ici tout ce que leur maître a enseigné, et ce qu'ils ont appris? Ce maître les exhorte entre autres vertus à aimer tellement la vérité, qu'ils n'aient jamais recours au serment, bien moins encore au parjure; à régler tellement toute leur conduite, qu'elle semble plus digne de foi qu'un serment, et à ne répondre jamais que oui ou non, et n'usant du langage que suivant la vérité.

Je demande maintenant s'il est présumable que les disciples d'une si belle doctrine, qui eux-mêmes l'ont enseignée, aient pu jamais inventer ce qu'ils ont attribué à leur maître.

Est-il raisonnable de supposer un si parfait accord d'imposture entre les douze disciples de choix et les soixante-et-dix autres que Jésus envoya deux à deux devant lui dans les lieux et les contrées qu'il devait parcourir? Pourquoi encore n'ajouter pas foi à cette multitude d'hommes qui ont embrassé cette religion austère, et abandonné leurs biens et ce qu'ils avaient de plus cher, leurs femmes, leurs enfants, leurs familles, pour pratiquer la pauvreté, et qui se sont réunis pour rendre d'une commune voix, en face de l'univers, le même témoignage sur leur maître?

Telle est la première raison que nous opposons aux adversaires de notre maître. Voyons maintenant ce qu'ils y répondent, et d'abord convenons ensemble que Jésus fut maître, que les Juifs qui le suivirent toujours furent ses disciples. Supposons ensuite que, loin d'enseigner la doctrine que nous venons d'exposer, ce maître n'ait appris qu'à violer les lois, à outrager la religion, la justice, à offenser et à dépouiller les faibles, et des crimes

plus grands encore, et qu'il se soit appliqué à cacher cette morale, et à couvrir ses mœurs du voile d'un enseignement austère et d'une religion nouvelle. Admettons enfin que ses disciples l'aient imité eux-mêmes, et se soient laissés entraîner à de plus grands forfaits par un effet de leur pente naturelle au mal; qu'ils aient élevé bien haut leur maître, sans épargner l'imposture, et qu'ils aient forgé tous les prodiges et les merveilles qu'ils lui supposent, afin qu'on les admirât et qu'on célébrât le bonheur qu'ils ont en d'être choisis pour ses disciples. Voyons maintenant si, avec de semblables coopérateurs, une telle entreprise eût pu subsister. On dit que les méchants ne peuvent aimer ni les méchants, ni même les bons. D'où proviendrait alors dans une si grande multitude de pervers une telle union? d'où proviendrait une si grande conformité dans leurs récits, cette harmonie que la mort ne peut troubler? qui jamais s'attacherait d'abord à un imposteur débitant une doctrine semblable? Dirait-on que les disciples ne furent pas moins imposteurs que leur maître? mais ils n'ont donc pas connu la fin de sa vie et sa mort? Pourquoi donc après un événement si honteux se préparèrent-ils à une fin semblable, en publiant que celui qui venait de mourir était Dieu? mais qui jamais, sans espérance aucune, se déciderait à un supplice si affreux? Si, comme on peut l'avancer, ses enchantements ont captivé sous sa puissance ces âmes faibles, pourquoi continuent-ils leurs démonstrations de respect plus longtemps qu'ils ne l'ont fait avant sa mort, après l'avoir abandonné au moment où l'on tramait contre lui? Lorsqu'il fut sorti du milieu des hommes, ils aimèrent mieux mourir que de renouer à leur témoignage. Si donc ils n'avaient reconnu rien de vertueux dans la vie de leur maître, dans ses enseignements et dans sa doctrine, s'ils n'avaient rien vu de louable en ses œuvres, s'ils n'avaient retiré de son commerce qu'une profonde perversité et le talent de séduire les hommes, comment étaient-ils joyeux de mourir en affirmant de lui des actions extraordinaires et respectables, tandis que chacun d'eux pouvait vivre sans peine, couler dans la paix et auprès de ses foyers des jours heureux partagés entre ses amis? Comment ces hommes, s'ils eussent aimé le mensonge et l'imposture, eussent-ils souffert la mort pour celui qu'ils auraient su, mieux que qui que ce soit, leur avoir enseigné toute sorte de noirceurs, loin de leur avoir été utile? Pour la justice, un homme sage et vertueux s'exposera raisonnablement à une mort que doit suivre la gloire; mais un voluptueux, un débauché, un homme dont le cœur est perverti, qui n'aime que la vie de ce monde et qui poursuit les délices qu'elle offre, ne préférera jamais la mort à la vie, même pour ses proches et ses amis les plus chers, bien moins encore pour un homme qui serait un scélérat. Si ce juif fut un imposteur et un séducteur, comment donc se peut-il faire que les disciples, qui ne se méprenaient pas sur son

compte, et dont les cœurs étaient souillés de l'iniquité la plus honteuse, se soient exposés, pour lui rendre témoignage, à toute sorte de violences de la part de leurs concitoyens, et aux plus cruelles tortures? Non! telle n'est pas la conduite des méchants! Et encore si les disciples furent des imposteurs et des fourbes, comment ces gens sans instruction, de la lie du peuple, barbares et qui ne connaissaient que le langage de la Syrie, ont-ils parcouru la terre? Dans quelle pensée ont-ils imaginé cette vaste entreprise? Quelle fut la puissance qui les accompagna dans l'exécution? Que des gens grossiers soient séduits, entraînent quelques concitoyens et se mettent en mouvement pour leur entreprise, je le conçois; mais faire retentir toute la terre du nom de Jésus, répandre dans les villes et les bourgades le bruit de ses miracles, envahir l'empire romain et la ville maîtresse de l'univers, pénétrer en Perse, en Arménie, en Thrace, s'avancer jusqu'aux extrémités de la terre, aux frontières de l'Inde, franchir l'Océan pour arriver aux îles de la Bretagne, je n'y vois rien de l'homme, rien de facile et de vulgaire, rien surtout que puisse réaliser l'imposture et la fourberie. Or, comment ces victimes des fascinations d'un criminel imposteur ont-elles établi un si grand accord entre elles? Tous, en effet, attestaient unanimement de sa puissance, et les guérisons des lépreux, et les délivrances des possédés, et les résurrections de morts, et la vue accordée à des aveugles, et la santé mille fois rendue à des malades, et sa résurrection, enfin, dont ils furent les premiers témoins. Comment purent-ils protester tous d'une voix de la vérité de choses extraordinaires et inouïes, et confirmer leur accord merveilleux par leur mort, s'ils ne se sont réunis pour convenir entre eux de leurs récits, et se jurer mutuellement d'inventer des événements qui n'existerent pas? et sans doute dans leurs conventions ils se seront servis de paroles semblables? Complice de nos crimes, l'imposteur qui, hier encore, fut notre maître et a souffert sous nos yeux le dernier des supplices, tous nous savons parfaitement quel il fut, nous qui avons partagé ses secrets. Il parut quelquefois vénérable; il voulait être supérieur au vulgaire. Mais en lui rien ne fut grand ni digne du retour à la vie, à moins qu'on ne glorifie ses fraudes et ses impostures, les leçons de fourberies et d'orgueil pour les prestiges qu'il nous donna. Jurons donc ensemble et promettons-nous de répandre la même erreur parmi les hommes; affirmons que nous sommes témoins qu'il a rendu la vue aux aveugles, ce que nul d'entre nous n'a jamais vu; qu'il a fait entendre les sourds, ce que nul d'entre nous n'a jamais entendu; qu'il a guéri des lépreux et ressuscité des morts; enfin, soutenons comme véritable ce que nous ne lui avons jamais vu faire, ce qu'il n'a jamais enseigné. Toutefois, comme le supplice qui a terminé ses jours est trop connu pour qu'on puisse le déguiser, déliions-nous de cet embarras, mais en as-

surant sans rougir qu'après être ressuscité il a conversé avec nous, et s'est assis à la même table et au même foyer. Persévérons dans cette impudence et cette constance dans l'imposture, et que cette folie persévère en nous jusqu'à la mort. Qu'y a-t-il, en effet, d'insensé à mourir pour soutenir le mensonge ? qui peut encore détourner de s'exposer sans motif aux fouets et aux tourmens ? Supportons, s'il le faut, pour l'imposture, les feux, les outrages et les injures ; que ce soit l'objet continuel de nos pensées. Mentons tous de concert sans aucun avantage ni pour nous ni pour ceux que nous aurons séduits, ni même pour celui dont nous proclamons la fausse apothéose. Que notre fraude n'obtienne pas foi seulement en notre patrie ; répandons-nous sur la terre, et accréditons-la parmi tous les hommes. Aux antiques idées de la divinité qui gouvernaient les peuples substituons-en de nouvelles. Ordonnons d'abord aux Romains de ne plus honorer ceux que leurs ancêtres vénérèrent comme des dieux. Pénétrons dans la Grèce, et luttons avec ses sages ; passons en Égypte, et combattons ses dieux, non plus avec les miracles de Moïse, mais par la mort de notre maître, en la montrant comme un prodige redoutable. Ces dogmes, enfin, que toutes les nations ont reçus de ce peuple religieux, détruisons-les, non par la force des discours et de l'éloquence, mais par la puissance d'un maître élevé à une croix. Allons aux barbares, et renversons leur ancien culte. Que nul n'abandonne l'entreprise, car le prix de notre audace ne sera pas méprisable. Au lieu des récompenses vulgaires, les vengeances des lois de toutes les nations nous atteindront avec justice : les fers, les tortures et la prison, le feu et le glaive, la croix et les bêtes du cirque, voilà ce qui doit aiguïser notre courage, et les peines qu'il faut affronter à l'exemple de notre maître. En effet, quoi de plus beau que de se déclarer sans sujet l'ennemi des dieux et des hommes ! que de se priver de tout plaisir, de renoncer à ce qu'on a de plus cher, de refuser les biens de ce monde, de se dépouiller de toute espérance hounête, et de se tromper grossièrement soi-même et les autres hommes, c'est là ce que nous nous proposons, ainsi que de nous élever contre les nations, et de déclarer la guerre aux dieux honorés dès l'origine du monde. C'est pour cela que nous proclamons comme Dieu et fils de Dieu, notre maître, crucifié à nos yeux, et que nous sommes prêts à mourir pour cet homme qui ne nous a rien appris d'utile. C'est parce qu'il ne nous a rien appris d'avantageux qu'il faut l'honorer, plus entreprendre tout pour illustrer son nom, et s'exposer pour une fausseté à toute espèce d'injures et de supplices, à la mort même la plus cruelle. Peut-être l'erreur est-elle vérité, et ce qui est contraire au mensonge est-il une imposture. Disons donc que Jésus a ressuscité les morts, qu'il a guéri les lépreux, chassé les démons, et fait bien des merveilles, quoique nous n'en sachions rien, que nous ayons tout imaginé,

et trompons ceux que nous pourrons. Si personne ne se laisse séduire, alors nous aurons la digne récompense de nos impostures.

Vous semble-t-il croyable et vrai qu'après une convention semblable, ces gens grossiers et de basse extraction aient euvahi l'empire romain, que la nature humaine ait dépouillé l'amour naturel qu'elle a de la vie pour se résigner sans sujet à une mort volontaire ? Pourriez-vous présumer que les disciples de notre Sauveur, bien qu'ils n'aient rien vu d'extraordinaire dans les actions de Jésus, en soient venus cependant à ce point d'aveuglement d'inventer de concert tout ce qu'ils en ont publié, et d'être prêts à mourir pour confirmer toutes les prétendues sentences qu'ils lui ont prêtées. Que dire ? Qu'ils ignoraient les supplices où les exposerait leur témoignage rendu au nom de Jésus, et que c'est ainsi qu'ils allaient le confesser généreusement ? Mais il n'est pas présumable qu'ils ignorassent tous les maux qui les attendaient, ces hommes qui allaient renverser les dieux des Romains, des Grecs et des Barbares. Leur histoire ne dit-elle pas clairement qu'après la mort de leur maître, quelques-uns de leurs ennemis se saisirent d'eux, les jetèrent en prison, et ne leur en ouvrirent les portes qu'en leur défendant de parler au nom de Jésus ? Lorsqu'ils apprirent que, malgré leur défense, ces hommes intrépides proclamaient devant tout le peuple la divinité de Jésus, ils les frappèrent de verges pour la doctrine qu'ils prêchaient. C'est alors que Pierre s'écria qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes (*Act.*, V, 29). La générosité qu'Étienne déploya devant la multitude, le fit lapider ; et alors il s'éleva une furieuse persécution contre ceux qui prêchaient le nom de Jésus. Plus tard, Hérode, roi de Judée, fit décapiter Jacques, frère de Jean, jeta Pierre dans les chaînes, ainsi que le racontent les Actes des apôtres. Et néanmoins, tous les disciples persévérèrent dans la foi de Jésus, se répandirent encore davantage en annonçant le Christ et les œuvres de sa puissance. L'un d'entre eux, Jacques, frère du Seigneur, que le peuple de Jérusalem surnomma le *Juste* pour sa vertu, interrogé par les princes des prêtres et les docteurs de la loi sur ce qu'il pensait du Christ, répondit qu'il le tenait pour le fils de Dieu, et fut aussitôt lapidé. A Rome, Pierre est crucifié, la tête en bas ; Paul est décapité, et Jean est envoyé en exil à Pathmos. Et cependant, aucun des disciples n'abandonne l'entreprise commune ; tous appellent de leurs vœux une semblable récompense de leur piété, et ils publient avec plus de courage encore le nom de Jésus et ses merveilles.

Si donc cette doctrine n'était qu'un tissu d'impostures, n'est-il pas admirable qu'une si grande multitude ait gardé un tel concert dans le mensonge jusqu'à la mort, et que nul d'entre eux, pour éviter des supplices semblables à ceux de ses collègues, ne soit sorti de la société, ne se soit levé contre les autres disciples en révélant leurs impostures ? Bien plus, celui qui le trahit duran tas

vie, ne se fit-il pas aussitôt justice de ses propres mains ? Ne serait-ce pas le comble de la témérité pour des imposteurs de la lie du peuple, qui ne parlaient et ne pouvaient comprendre que la langue de leur patrie, de former le dessein de parcourir l'univers ? et la réalisation de ce dessein ne serait-elle pas le plus grand des miracles ? Songez encore que jamais ils n'ont varié sur les actions de Jésus. Or, si dans les questions litigieuses, si devant les grands tribunaux ou dans les discussions entre les particuliers, le concert des témoins détruit tout doute (*Deut.*, XIX, 15), car toute circonstance est garantie par le concert de deux ou trois témoins, comment mettre en question la vérité de ces mêmes actions qu'attestent douze apôtres, soixante et dix disciples choisis, sans compter une innombrable multitude d'hommes, qui tous gardent un concert admirable, qui protestent de la vérité des prodiges de Jésus, non pas sans essayer d'assauts, mais au milieu des tourments, des outrages, et jusque dans les bras de la mort ? Comment en douter lorsque Dieu lui-même leur rend témoignage en prolongeant la force de leur témoignage jusqu'à ce jour et jusqu'au dernier moment du dernier des siècles.

En voilà assez sur une supposition aussi absurde. Nous n'avions admis, en effet, que pour éclaircir la question, cette étrange hypothèse contraire à l'Évangile, que Jésus, loin d'avoir été un docteur de sainteté, n'enseigna que l'injustice, l'orgueil et la perversité la plus consommée, et que ses disciples, formés à une telle école, furent les plus ambitieux et les plus corrompus des hommes : hypothèse aussi insensée qu'il serait inusé de calomnier Moïse, en disant que ce n'est que par feinte et par dérision que ce législateur a défendu le meurtre, l'adultère, le vol et le parjure ; qu'il voulait que ceux qui reconnaîtraient son autorité commissent et l'homicide et l'adultère et les autres crimes qu'il a défendus, pourvu qu'ils conservassent les dehors, et sussent s'entourer de l'extérieur de la sainteté. Ainsi encore, l'on peut vilipender les philosophes de la Grèce, leur tempérance et leurs préceptes, en disant qu'ils ont vécu contrairement à leurs écrits, et que, cachant ainsi leurs débordements, ils ont feint qu'ils aimaient la sagesse. Ainsi, pour tout dire enfin, l'on peut taxer d'imposture les histoires des anciens, nier ce qu'elles contiennent, et croire le contraire des faits qu'elles rapportent. Or, si un homme sage ne balancerait pas à ranger un esprit ainsi disposé au nombre des insensés, pourquoi ne pas traiter de la sorte celui qui, par rapport aux paroles et aux préceptes de notre Sauveur et de ses disciples violenterait la vérité et tenterait de lui supposer des idées opposées à son enseignement.

Cependant, dans la force de notre cause, admettons encore cette supposition vraiment absurde, afin de montrer le peu de solidité des rêveries que l'on nous veut opposer. Or, après la discussion précédente, nous pouvons recourir ici aux livres sacrés pour y voir la vie des disciples de Jésus. Mais, sur leur

exposé, quel homme sage pourra refuser croyance à ces hommes qui, grossiers et sans littérature, ont embrassé avec ardeur les dogmes de la philosophie la plus sainte et la plus sublime, et se sont livrés aux pratiques d'une vie de tempérance et de sueurs, qu'ils ont rendue plus sainte encore par les jeûnes, l'abstinence du vin et de la chair, et par la mortification de leur corps, unie à de ferventes prières et à des exercices précédés depuis longtemps déjà de la chasteté et de la pureté du corps et de l'âme ? Qui n'admirerait pas cette sublimité de sagesse qui les détache de leurs alliances légitimes, qui les élève au-dessus des plaisirs naturels et du désir de perpétuer leur nom ; car au lieu d'une race mortelle, ils ambitionnaient une immortelle progéniture. Qui n'admirerait leur détachement, ce détachement dont nous pouvons comprendre l'étendue, lorsque nous les voyons se resserrer auprès de leur maître qui les détournait des richesses, et leur défendait d'étendre jusqu'à une seconde tunique ce qui était à leur usage. Quel homme ne déclinerait un précepte si austère ? Et cependant, il est constant qu'ils l'ont accompli. Un jour un boiteux tendit la main à Pierre et à ceux qui l'accompagnaient. C'était un de ceux qui mendiaient le soutien de leur misérable vie. Pierre, n'ayant rien à donner, avoue qu'il ne possède ni or, ni argent. « Je n'ai ni or, ni argent, dit-il, mais ce que j'ai, je vous le donne au nom de Jésus-Christ : « Levez-vous et marchez » (*Act.*, III, 6).

Lorsqu'ils apprenaient les maux qui les menaçaient, de la bouche de leur maître qui les leur annonçait ainsi : *Dans le monde vous éprouverez des tribulations, et vous pleurerez, et vous gémirez ; le monde se réjouira* (*Jean*, XVI, 21), ne témoignèrent-ils pas la fermeté et l'élevation de leur courage. Ils ne fuirent pas ces luites de l'âme, et ne cherchèrent pas les plaisirs de la terre, tandis que pour se les attacher, loin de les flatter et de faire ostentation de sa puissance, leur maître leur annonça sans déguisement les maux qui les menaçaient, inculquant ainsi sa doctrine dans leurs cœurs. Tel était ce qui devait suivre leur témoignage au nom de Jésus, ces citations aux tribunaux des princes et devant les trônes des rois, et ces innombrables supplices dont ils éprouvèrent la violence sans crime ni raison plausible de leur côté, mais seulement pour son nom. En voyant l'accomplissement de cette prophétie se prolonger jusqu'à ce jour, ne devons-nous pas être saisis d'admiration ? Le nom de Jésus irrite encore l'esprit des princes ; et sans qu'ils aient à lui reprocher aucun crime, ils châtent le chrétien qui confesse ce nom comme le dernier des scélérats. Si, au contraire, quelqu'un vient à renier cette croyance et à protester qu'il n'était pas des disciples du Christ, aussitôt on le renvoie libre, de quelques crimes qu'il se soit souillé.

Pourquoi chercher à réunir d'autres preuves sur les mœurs des apôtres de notre Sauveur, tandis que celles-là peuvent suffire pour établir notre proposition ? Après y avoir



ajouté ce qui suit, je passerai à un autre genre de calomniateurs de notre foi.

Matthieu, l'apôtre, n'avait pas d'abord suivi un genre de vie grave et honnête; car il était un de ceux qui perçoivent les impôts et cherchent à amasser de l'argent. Nul des autres évangélistes ne nous l'a fait connaître, ni Jean, son frère d'apostolat, ni Luc, ni Marc; Matthieu seul signala sa première vie et fut ainsi son propre accusateur. Voici en quels termes il parle sans déguisement de lui et de son genre de vie, dans l'Évangile qu'il a écrit : « Jésus, en s'éloignant, vit assis au bureau des impôts un homme qui se nommait Matthieu, et il lui dit : Suivez-moi. Le receveur se leva et le suivit. Comme Jésus était assis dans la maison, voici que plusieurs publicains et des pécheurs s'assirent auprès de lui et de ses disciples » (*Matth., IX, 9*). Plus loin, Matthieu énumère les disciples, et ajoute à son nom le titre de publicain. « Le premier, dit-il, fut Simon, surnommé Pierre, et André son frère; Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère; Philippe et Barthélemi; Thomas, et Matthieu le publicain » (*Matth., X, 2*). Ainsi, par un trait de modestie, il révèle l'ignominie de sa première profession; il se nomme le publicain, sans vouloir cacher ce qu'il fut, et ne se place qu'après son compagnon. Tandis, en effet, que Matthieu et Thomas sont joints l'un à l'autre, comme le sont Pierre et André, Jacques et Jean, Philippe et Barthélemi, l'humble écrivain met avant lui son frère d'apostolat, qu'il vénère comme bien supérieur, quoique les autres évangélistes fassent le contraire; car Luc, en parlant de Matthieu, ne le nomme pas publicain et ne le place pas après Thomas; mais comme il le sait supérieur, il le nomme le premier et Thomas le second. C'est encore ce que fait Marc. Voici comme Luc s'exprime : « Lorsque le jour parut, Jésus appela ses disciples. Il en choisit parmi eux douze qu'il nomma apôtres, savoir : Simon qu'il surnomma Pierre, et André son frère; Jacques et Jean, Philippe et Barthélemi, Matthieu et Thomas. » Luc parle ainsi de Matthieu, suivant le témoignage que lui ont rendu les témoins et les ministres de la parole sainte.

L'humilité de Jean est semblable à celle de Matthieu. Sans insérer son nom en quelque-une de ses épîtres, il ne s'appelle que le vieillard, et jamais apôtre ni évangéliste. Quand il parle dans l'Évangile de celui qu'aima Jésus, jamais il ne trahit son nom. Le profond respect de Pierre pour la parole de Dieu ne lui permit pas de l'écrire. Marc, son ami et son disciple, écrivit d'après les paroles de Pierre les actions de Jésus. Arrivé au moment où Jésus demande à ses disciples ce que les hommes pensent de lui, après que ceux-ci ont répondu ce qu'ils croyaient et que Pierre a confessé qu'il le tenait pour le Christ, cet homme vénérable n'ajoute pas que Jésus-Christ répondit à ce témoignage, mais il dit de suite qu'il leur défendit de le révéler à qui que ce soit. Marc, en effet, ne se trouva pas à cet entretien de Jésus, et Pierre ne jugea pas à propos de lui exposer

le témoignage que Jésus lui rendit pour sa foi. Mais Matthieu nous le révèle ainsi; « Et vous, dit Jésus, qui dites-vous que je suis? Simon Pierre répondit : Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant; et Jésus lui répondit : Vous êtes heureux, Simon Barjonas; car ce n'est ni la chair ni le sang qui vous l'a révélé, mais mon Père qui est au ciel. Et moi, je vous dis : Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Et je vous donnerai les clés du royaume des cieux; ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel » (*Matth., XVI, 18*). Marc ne rapporte aucune des paroles de Jésus à Pierre, parce que Pierre, comme il semble, ne les lui a pas fait connaître. Voici ce qu'il dit seulement : « A la demande de Jésus, Simon répondit : Vous êtes le Christ. Et Jésus leur défendit de le révéler à personne » (*Marc, VIII, 29*). Pierre jugea qu'il devait taire ce témoignage. C'est pourquoi Marc l'a passé sous silence, tandis qu'il publie bien haut dans le monde son reniement, parce que l'apôtre le pleura avec amertume. Voici comme il en parle : « Pierre était dans la cour; il vint à lui une servante du grand prêtre, qui l'ayant regardé, dit : Et vous, vous étiez aussi avec Jésus le Nazaréen. Il le nia et dit : Je ne sais ce que vous dites. Il sortit dans la cour, et le coq chanta. La servante le vit de nouveau, et se mit à dire aux assistants : Cet homme était parmi ces gens-là. Pierre le nia encore. Quelques moments après, ceux qui étaient là dirent à Pierre : En vérité, vous étiez avec eux, car vous êtes galiléen. Pierre commença à jurer et à protester qu'il ne connaissait point cet homme. Et aussitôt pour la seconde fois le coq chanta » (*Marc, XIV, 72*).

Marc dit la chute de Pierre, et cet apôtre l'atteste : tout ce qu'a écrit cet évangéliste n'est en effet que l'exposé des récits de Pierre.

Et ces hommes qui ont vu ce qui pouvait inspirer une bonne opinion d'eux-mêmes, qui, dans leurs écrits, ont divulgué leurs fautes pour toujours, et fait connaître des actions coupables que personne n'eût vues, si on ne l'eût appris de leur témoignage, les accusera-t-on d'amour-propre et d'imposture? Ne faudra-t-il pas plutôt reconnaître dans leurs écrits les caractères les plus évidents de l'amour de la vérité? Ceux au contraire qui les accusent d'imposture et de mensonges, qui les chargent de blasphèmes comme des fourbes, ne sont-ils pas plutôt dignes de dérision? Ne semblent-ils pas coupables d'envie et de calomnie et ennemis de la vérité, ces mêmes hommes qui changent en imposteurs et en subtils sophistes, comme ayant imaginé des aventures merveilleuses et prêté gratuitement à leur maître ce qu'il n'avait pas fait, des gens simples qui nous ont révélé dans leurs écrits leur âme sincère et bien éloignée de la subtilité.

Il me semble qu'on doit dire : Il faut croire les disciples de Jésus en tout ou non; mais si l'on ne peut ajouter foi à ces hommes seule-

ment, on ne le peut pas davantage aux écrivains qui, chez les Grecs ou chez les Barbares, ont fait les vies, les discours ou les mémoires de ceux qui, à diverses époques, ont été célèbres par leurs grandes actions. Si l'on ne refuse croyance qu'aux apôtres, n'est-ce pas une partialité manifeste? S'ils ont menti sur le compte de leur maître; si, dans leurs écrits, ils ont supposé mille faits sans fondement, n'ont-ils pas aussi enseigné ses souffrances, je veux dire la trahison d'un disciple, les calomnies de ses accusateurs, les railleries et la dérision des juges, les injures et les soufflets qui meurtrirent son visage, les coups de verges qui déchirèrent son corps, la couronne d'épines qui ceignit sa tête d'une ignominie nouvelle, cette robe de pourpre dont on lit sa chlamyde, cette croix enfin qu'il porta comme un trophée, à laquelle il fut attaché, et ses mains et ses pieds cloués; le vinaigre qui l'abreuva, le roseau qui frappa sa tête, et les sarcasmes des spectateurs? Mais il faut croire que ces souffrances et les autres de la vie de Jésus sont l'œuvre de l'imposture de ses disciples, ou il faut dire qu'on ne leur accordera de croyance que pour ces tristes circonstances, tandis que pour celles qui relèveraient la gloire et la majesté du maître, on rejettera leur témoignage; mais comment autoriser cette diversité? Vouloir que sur le même sujet ils aient dit le vrai et le faux, c'est supposer qu'ils sont tombés en une étrange contradiction; mais alors comment les combattre? S'ils eussent voulu feindre et embellir le nom de leur maître d'imaginaires mensongères, ils n'eussent pas écrit son supplice; ils n'eussent pas révélé aux hommes qu'il fut rempli d'affliction et de tristesse, que son âme fut troublée, et qu'eux-mêmes l'abandonnèrent et s'enfuirent; que Pierre, son disciple et l'apôtre privilégié, sans avoir à craindre les supplices et les menaces du magistrat, l'a renié trois fois. Si d'autres écrivains eussent raconté de semblables faits, sans doute des disciples qui cherchaient à relever par leurs écrits la gloire de leur maître, eussent dû nier leurs récits. Si donc ils sont véridiques en l'exposé de ces affreuses circonstances, ils le sont bien davantage en celui des traits qui l'honorent; car s'ils avaient formé une fois le dessein de tromper les hommes, ils pouvaient le omettre ou les nier, afin que la postérité n'eût rien à leur reprocher. Pourquoi donc ne pas feindre? Pourquoi ne pas dire que Judas, qui le trahit par un baiser, aussitôt qu'il eut donné le gage de sa trahison, fut changé en pierre? que celui qui osa le saisir vit aussitôt sa main se dessécher? que Caïphe le grand prêtre, qui écouta favorablement ses délateurs, fut frappé de cécité? Pourquoi ne pas s'entendre pour proclamer qu'il ne lui est rien arrivé de sinistre, qu'il disparut de la présence des juges en se riant de leur faiblesse? que, jouets d'une illusion par la permission divine, ceux qui conspirèrent contre sa vie crurent agir contre un homme qui n'était plus en leur puissance? Quoi donc! plutôt que de lui prêter les miracles qu'on

en rapporte, n'était-il pas plus beau de raconter qu'il ne fut soumis ni aux malheurs qui éprouvent les hommes, ni à la mort, et qu'après avoir opéré ces prodiges par la puissance divine, il monta au ciel entouré d'une gloire toute céleste? De tels récits ne l'emporteraient-ils pas sur les merveilles précédentes? Comment, en effet, leur refuser alors son assentiment après le leur avoir déjà accordé sur d'autres merveilles? Comment donc, après avoir déclaré sans altération la vérité de la tristesse et de l'agonie de Jésus, ne seront-ils pas à l'abri de tout soupçon sur les traits de puissance et de sainteté qu'ils en rapportent?

Ainsi, le témoignage que les apôtres ont rendu du Sauveur est admissible. Je pense, cependant, qu'il ne sera pas inutile de recourir au témoignage du juif Josèphe, qui, au xviii^e livre des *Antiquités judaïques*, dans l'histoire des temps de Pilate, parle ainsi de Jésus :

Josèphe sur le Christ.

« Alors vivait Jésus, homme sage, s'il est permis de le nommer homme; car il opérait des merveilles et révélait la vérité à ceux qui l'aimaient. Il attira à lui un grand nombre de sectateurs du judaïsme et de la religion grecque, c'était le Christ. Lorsque, sur les accusations des princes de notre nation, il eut été crucifié par Pilate, ses disciples ne lui en furent pas moins attachés; car il leur apparut trois jours après, suivant les paroles des divines prophéties, qui prédirent plusieurs autres circonstances de sa venue. La société chrétienne fondée alors s'est soutenue jusqu'à ce jour. »

Or, si, d'après les paroles de l'historien juif, il s'attacha les douze apôtres et les soixante et dix disciples, et s'attira un grand nombre des sectateurs du judaïsme et de la religion grecque, assurément il y avait en lui quelque chose de supérieur à ce qui anime les autres hommes. Comment, en effet, eût-il pu gagner les partisans de ces croyances sans leur offrir le gage d'actions merveilleuses et d'une doctrine extraordinaire? Les Actes des apôtres attestent qu'une grande multitude de Juifs crurent que Jésus était le Christ de Dieu qu'annoncèrent les prophètes. L'histoire nous apprend encore qu'à Jérusalem était une Eglise du Christ, très-considérable, composée de Juifs, et qui dura jusqu'au siège d'Adrien. Les premiers évêques qui se succédèrent en cette église furent juifs, et leurs noms sont conservés encore par les habitants du pays. Ainsi se trouve anéanti tout ce que l'on élevait contre les apôtres, puisque, par leur témoignage ou sans ce secours, il est reconnu que Jésus-Christ de Dieu s'est attaché par ses œuvres merveilleuses une multitude de Grecs et de Juifs. Après avoir ainsi répondu à la première classe d'incrédules, tournons-nous vers la seconde, vers ceux qui reconnaissent les merveilles de Jésus, mais qui prétendent que c'est par ses prestiges qu'il a ravi l'admira-

tion de ceux qui l'entouraient, comme le ferait un enchanteur, un magicien.

CHAPITRE VI.

Contre ceux qui croient que le Christ de Dieu fut un magicien.

Nous demanderons d'abord à ces hommes ce qu'ils répondraient à ce que nous avons exposé précédemment, et s'il est possible qu'un homme qui a formé à une vie grave et sainte, qui a répandu une doctrine véritable et pure, comme nous l'avons établi, ait pu être un magicien? Et s'il fut un magicien et un enchanteur, un trompeur ou un charlatan, comment put-il être pour les nations l'auteur d'une doctrine semblable à celle que nous entendons aujourd'hui? Qui oserait jamais concilier de la sorte des choses si inconciliables? Le charlatan, toujours aux mœurs corrompues et viles, forme des entreprises déshonnêtes et injustes, ne cherche qu'un lucre honteux et sordide. Notre Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ de Dieu, s'est-il donc jamais souillé de ces turpitudes? mais pourquoi? comment l'aurait-il fait, celui qui disait à ses disciples, comme ils nous l'apprennent eux-mêmes: « Ne possédez ni or ni argent en vos bourses, ni besaces pour la route, ni souliers. » Comment ces disciples se fussent-ils laissé gagner et eussent-ils jugé à propos de rédiger ses leçons par écrit, s'ils eussent vu leur maître entassant des richesses et détruisant sa doctrine par ses actions? Ne l'eussent-ils pas abandonné en se riant d'un docteur si étrange et en méprisant ses propos, s'ils eussent vu ce législateur d'une doctrine vénérable ne pas suivre ses propres maximes en sa conduite. Un imposteur, un fourbe s'entoure de gens perdus et souillés de crimes, afin de jouir de plaisirs criminels et affreux, d'entraîner par ses maléficés quelque femme légère pour en faire sa victime; mais qui pourra jamais dire la pureté de notre Sauveur et Seigneur, qui, au témoignage de ses disciples, ne voulait pas même que l'on regardât une femme avec un mauvais désir. Il a été dit aux anciens: Vous ne commettrez pas d'adultère; et moi je vous dis que quiconque regarde une femme avec un mauvais désir, a déjà commis un adultère en son cœur (*Matth.*, V, 27). Lorsque ses disciples le virent tenir avec la Samaritaine un entretien que nécessitait le salut et l'utilité de plusieurs, ils furent surpris qu'il causât avec une femme, étonnés de cette action étrange qu'ils ne lui avaient pas vu faire précédemment. Les discours du Sauveur portaient toujours à la gravité et à l'austérité des mœurs. C'était encore une grande preuve de sa chasteté, ce soin avec lequel il exhortait à purifier le fond du cœur des affections dérégées. Il y a, disait-il à ceux qui l'entouraient, des eunuques qui sont nés tels; il y a des eunuques qui le sont devenus par la *main des hommes*, et il y a des eunuques qui le sont devenus volontairement pour le royaume des cieux (*Matth.*, XIX 12).

Le fourbe, le séducteur du peuple s'agite; il s'efforce par ses jactances et ses rêveries de s'élever au-dessus de la multitude et d'acquiescer de la réputation; mais il ne doit pas passer pour un ambitieux, un fanfaron, un artisan de rêveries, celui qui défendait à ceux qu'il avait guéris d'en rien dire à personne, et de le manifester à qui que ce soit; celui encore qui aimait à se retirer dans les solitudes des montagnes et à fuir le séjour si dangereux des villes. Si donc jamais il ne parut rechercher en sa prédication ni la gloire, ni les richesses, ni les plaisirs, comment supposer qu'il fut un imposteur et un fourbe.

Revenons-y cependant encore. L'imposteur qui a communiqué sa funeste science aux hommes, qu'en fait-il? Des imposteurs assurément, des hommes pervers, des charlatans semblables en tout à leur maître. Or, a-t-on surpris la société chrétienne fondée par la doctrine de Jésus, s'adonnant à la magie ou à l'imposture? On ne saurait le dire; mais tout le monde peut voir ses disciples rechercher la sagesse, ainsi que nous l'avons montré. Celui donc qui établit parmi les hommes un genre de vie si austère et si vénérable et une religion si relevée, est sans doute le premier des philosophes et le docteur des vrais adorateurs de la Divinité; car tout maître est bien supérieur à ceux qu'il enseigne.

Loin de passer pour un fourbe et un imposteur, notre Sauveur et Seigneur doit donc être honoré comme animé de la sagesse et de la religion véritable. S'il s'est toujours montré tel, comment a-t-il accompli ses miracles, sinon par la puissance divine qui résidait secrètement en lui, et par sa religion si pure pour le Dieu de l'univers? Il l'honora comme son père, ainsi que le font sentir les discours qu'il en tint.

Bien loin donc que l'on puisse laisser planer des soupçons odieux et sinistres sur ses disciples et sur leurs successeurs dans la religion, jamais ils n'ont permis aux malades d'user de quelque'un de ces moyens que plusieurs multiplient, tels que les signes sur le papier, les talismans; de recourir à certains enchanteurs, aux propriétés de certaines plantes ou racines, ni aux autres moyens de se délivrer de leurs maux. Tous ces moyens sont rejetés par la doctrine du christianisme, et jamais l'on ne pourra voir un chrétien se servir d'amulettes, de formules magiques, de caractères mystérieux inscrits sur des feuilles, ni d'aucun de ces secours dont l'usage est réputé indifférent par la plupart des hommes. Comment donc penser que ces hommes aient été les disciples d'un enchanteur et d'un fourbe? Les succès des disciples sont assurément un grand témoignage en faveur du maître. Des hommes habiles et instruits attestent que celui qui leur a communiqué son savoir leur est bien supérieur. Ainsi, les médecins témoignent de l'excellence de celui qui les a formés, les géomètres n'auraient eu qu'un géomètre pour maître, les arithméticiens qu'un arithméticien. Par la même raison, les témoins les plus irrécusables des impostures

d'un maître, ce sont ses disciples, qui se font gloire de suivre ses enseignements. Mais jusqu'ici nul des disciples du Christ n'a paru un faiseur de sortilèges, quoiqu'à différentes époques les magistrats et les rois aient recherché avec soin par les tourments ce qui nous concerne. Ainsi, nul ne se reconnut magicien pour être renvoyé libre et préservé de tout danger, après avoir été contraint de sacrifier. Si parmi nous ou parmi les disciples du Christ nul ne fut convaincu de magie, notre maître fut-il donc un imposteur ?

Mais afin que cette discussion ne repose pas sur rien d'écrit, empruntons nos preuves à l'histoire. Il est rapporté au livre des Actes que les premiers disciples firent si heureusement changer les mœurs de ceux des Gentils qui embrassèrent leur croyance, qu'un grand nombre, qui, parmi eux, s'étaient livrés aux excès de la magie, apportèrent au milieu de l'assemblée les livres de ces pratiques infâmes, et les jetèrent dans un grand feu... Voici comment s'exprime l'Écriture : « Plusieurs, qui s'étaient livrés à des pratiques superstitieuses, apportèrent leurs livres et les firent brûler devant l'assemblée; on estima leur valeur qui monta à cinq mille pièces d'argent » (Act., XIX, 19). Tels furent les disciples du Sauveur; et la puissance de leur parole sur ceux qui les écoutaient fut si grande, qu'elle pénétrait jusqu'au fond des cœurs; elle atteignait et frappait la conscience, de sorte que leurs auditeurs ne pouvaient plus rien déguiser : ils découvraient leurs secrets les plus intimes, et devenaient ainsi les accusateurs de leur vie et de ses débordements anciens. Tels étaient les fidèles que formaient les disciples; leurs consciences devenaient pures et saintes : ils n'y retenaient plus de honteux secrets, et pouvaient se glorifier avec confiance d'avoir quitté une vie déréglée pour en embrasser une plus parfaite. Mais s'ils livrèrent aux flammes leurs livres de magie et s'ils les condamnèrent à périr, ces nouveaux convertis n'attestèrent-ils pas qu'ils renonçaient à toute pratique de cette science funeste, et que désormais ils étaient à l'abri de tout soupçon à cet égard ? Si telle fut l'aversion des disciples pour ces criminelles recherches, combien plus grande dut être celle du maître ?

Si vous voulez connaître de la bouche des disciples eux-mêmes quel fut leur maître, vous pouvez consulter ces innombrables disciples de la doctrine de Jésus, dont un grand nombre, ayant formé une ligue contre les plaisirs de la terre, gardent leur âme pure de toute passion désordonnée, vieillissent et meurent dans une continence parfaite, et peuvent donner une idée fort exacte de la sainteté qu'inspire cette doctrine. Et ce ne sont pas les hommes seulement qui suivent ces exemples; dans tout l'univers, une inexprimable multitude de femmes, devenant comme les prêtresses du Dieu de toute chair, embrassent la vérité chrétienne, et, ravies d'amour pour la sagesse céleste, abandonnent le soin de leur famille et consacrent leur corps et leur âme au service du Dieu du monde, pour vivre dans la chasteté

et la virginité. Les fils de la Grèce vantent avec emphase un homme, un Démocrite, qui seul abandonna un pays dévasté, sous prétexte de se livrer à la philosophie.

Cratès est célèbre parmi eux pour avoir abandonné tous ses biens à ses concitoyens, en s'écriant que Cratès avait mis Cratès en liberté. Mais les disciples, qui sont innombrables et ne se réduisent pas à un ou deux hommes, abandonnent leurs richesses et les distribuent aux indigents et aux nécessiteux : générosité dont nous sommes témoins, nous qui vivons au milieu d'eux et qui avons vu la doctrine du Christ, non plus dans la prédication, mais dans les œuvres qu'elle suggère. Faut-il énumérer ici ces milliers de Grecs et de Barbares mêmes qui, à la prédication de la parole de Jésus, ont abandonné les erreurs du polythéisme, pour confesser qu'ils ne connaissent plus qu'un Dieu, le Sauveur et le Créateur du monde... ? Platon, qui seul entre tous les philosophes anciens, connut son existence, n'osait pas la proclamer. « S'il est difficile de découvrir le Père et le Créateur du monde, disait-il, il est impossible de divulguer son existence. » S'il lui était difficile de trouver Dieu, dont la connaissance est en effet si élevée, ce sage ne put pas répandre cette connaissance, parce qu'il n'avait pas cette puissante foi qui animait les disciples de Jésus. Aidés de l'assistance de leur maître, il leur fut facile de trouver et de connaître le Père et le Créateur du monde, de manifester son nom aux hommes et d'en répandre la connaissance; de sorte que de leur prédication jusqu'à nos jours, chez toutes les nations du monde, une foule innombrable d'hommes, de femmes et d'enfants, d'esclaves et de laboureurs, loin de partager le sentiment de Platon, reconnaissent ce seul Dieu comme le créateur du monde et l'ordonnateur de ce bel univers, l'honorent seul et le reconnaissent seul comme Dieu, grâce aux lumières du Christ. Voilà les succès de ce charlatan nouveau : voilà les disciples de Jésus, dont la vie nous fait connaître celle du maître.

Maintenant exposons encore une preuve nouvelle. Vous dites donc que Jésus fut un magicien, vous l'appellez un subtil enchanteur et un fourbe adroit ! Fut-il donc l'inventeur de cette triste science ? Ou faut-il, comme cela est juste, la rapporter à d'autres ? Car si, dépourvu du secours d'un maître, ce personnage a déconvert cet art, sans qu'il le tint d'un homme, ni qu'il le dû à d'autres plus anciens, comment ne pas confesser qu'il fût Dieu, lui qui sans livres, sans leçons et sans maîtres, devina et s'appropriâ de telles connaissances ? Notre faiblesse ne peut ici bas, sans ces secours, comprendre même un art d'expérience, une science un peu élevée, ni même en acquérir les premiers éléments : bien moins encore peut-elle saisir ce qui surpasse notre nature. A-t-on jamais trouvé un grammairien qui n'ait point eu de maître, un rhéteur qui n'ait été formé à une école, un médecin, ou encore un architecte ou un artiste, qui le soient devenus d'eux-mêmes ? Et

cependant, tout cela est bien petit et se rapporte à l'homme. Mais dire que l'auteur de la vraie religion, qui a multiplié les miracles et les prodiges merveilleux, pendant qu'il était sur la terre, en avait puisé la connaissance en lui-même, sans avoir recours aux anciens écrits, ni aux leçons des maîtres de son temps, qui faisaient des prodiges semblables avant lui, n'est-ce pas avouer et attester qu'en lui résidait quelque chose de divin et bien supérieur aux forces humaines? Supposez-vous qu'il s'instruisit dans la société de magiciens, qu'il pénétra les secrets de l'Égypte, les mystères antiques des sages de ce pays, et que c'est à leurs leçons qu'il dut cette illustre renommée dont il jouit? Quoi donc, aurait-on vu en Égypte ou ailleurs quelques charlatans plus habiles qui l'auraient précédé et l'auraient formé par leurs leçons? Mais pourquoi, avant de répandre le nom de Jésus, la renommée n'eût-elle pas proclamé le leur? Pourquoi leur gloire n'est-elle pas comparable aujourd'hui à celle de notre maître? Quel enchanteur grec ou barbare s'est jamais entouré de disciples et leur a donné une loi, comme l'a fait la puissance du Christ? De qui raconta-t-on jamais les guérisons et les merveilles de bienfaisance que l'on rapporte du Sauveur? Quel est l'homme dont les amis et les témoins de ses œuvres protestèrent de la vérité de ce qu'ils en racontaient, au sein des flammes, sous le tranchant du glaive, comme le firent les disciples du Sauveur, qui s'exposèrent aux outrages, à toutes sortes de supplices, et versèrent enfin leur sang pour confirmer les vérités qu'ils annonçaient. Que le contradicteur qui rejette nos preuves nous dise enfin si jamais magicien conçut l'étrange projet de réunir un nouveau peuple sous un nouveau nom? Former un tel projet et vouloir le mettre à exécution, n'est-ce pas au-dessus des forces humaines? Établir contre les lois des rois, des anciens législateurs, des philosophes, des poètes et des prêtres, des lois nouvelles qui attaqueraient l'idolâtrie, qui n'éprouveraient nul obstacle et demeureraient toujours sans altération, quel enchanteur le prétendit jamais? Le Sauveur et Seigneur n'osa-t-il pas former cette entreprise; n'osa-t-il pas y mettre la main? Et quand il y eut mis la main, ne l'accomplit-il pas, après avoir dit à ses disciples cette seule parole: « Allez, prêchez toutes les nations en mon nom, et enseignez-leur à garder ce que je vous ai appris » (*Matth.*, XXVIII, 19)? Il donna à sa parole une telle puissance, qu'ausitôt Grecs et Barbares, tous embrassèrent sa croyance, et qu'alors se répandirent dans le monde ces lois contraires à toutes superstitions, ces lois ennemies des démons et de l'idolâtrie; ces lois qui perfectionnèrent les Scythies, les Perses, tous les Barbares, et détruisirent les coutumes cruelles et sauvages; ces lois qui renversèrent les mœurs antiques de la Grèce et leur substituèrent une religion nouvelle et sainte. Les magiciens qui précédèrent le siècle de Jésus, firent-ils jamais quelque œuvre comparable, qui puisse faire

souçonner qu'il ait eu recours à leurs leçons? Mais s'il est impossible d'en nommer un seul, si nul ne lui a donné une semblable puissance, il faut reconnaître que la divine essence est descendue sur la terre pour nous enseigner une sagesse inconnue jusqu'alors.

Cette preuve établie, nous entreprendrons celui qui résisterait encore, et nous lui demanderons s'il a vu jamais, s'il a connu des enchanteurs et des magiciens qui fascinaient le peuple sans faire des libations ou des sacrifices, sans invoquer les démons et implorer leur assistance? Or, qui pourra, sur les discours de notre Sauveur et de ses disciples ou de ceux qui partagent leur croyance, élever une semblable accusation? Mais plutôt, n'est-il pas évident au moins clairvoyant que nous agissons bien différemment, nous tous, adorateurs de Jésus, qui préférons subir la mort plutôt que de sacrifier aux démons; nous qui aimons mieux sortir de ce monde plutôt que de subir le joug des démons. Qui ignore que c'est par l'invocation du nom de Jésus, et par les prières les plus pures que nous chassons les démons? Ainsi, le nom de Jésus et sa doctrine nous élèvent au-dessus des puissances spirituelles et nous rendent les ennemis déclarés des démons. Sommes-nous donc leurs amis ou leurs partisans, bien moins encore leurs disciples ou leurs sujets? Celui qui nous a rendus ce que nous sommes, fut-il jamais le serviteur des démons? Mais peut-il se faire qu'il leur ait sacrifié, ou qu'il ait imploré leur assistance en ses opérations, ce Jésus, dont le nom redoutable aux démons et à l'esprit impur, les fait encore trembler, les chasse de leurs demeures et les met en fuite? Aussi, lorsqu'il vivait parmi les hommes, ils ne supportaient pas sa présence, et criaient de toutes parts: « Laissez-nous! Qu'y a-t-il entre nous et vous, Jésus, fils de Dieu? Vous êtes venu avant le temps nous tourmenter » (*Matth.*, VIII, 29).

Si un homme se livre à la magie et à toutes les actions illicites que nous venons d'énumérer, ne manifestera-t-il pas en ses actions les vices de son âme, ses crimes, ses obscénités, ses impiétés, son injustice et son irréligion? Dans ces dispositions, pourrait-il prêcher les maximes de piété et de tempérance, répandre la connaissance de Dieu, annoncer ses justices et ses jugements? Dans l'emportement de ses désirs effrénés, ne profèrera-t-il pas des propos bien différents? Ne reniera-t-il pas Dieu, sa Providence et son jugement; ne se rira-t-il pas de la vertu et de l'immortalité de l'âme? Si telle fut la conduite de notre Sauveur et Seigneur, nous ne pouvons rien alléguer pour sa défense. Mais si en toutes ses actions et en tous ses discours, il s'est montré l'adorateur fidèle de Dieu, le Père et Créateur du monde, s'il s'est appliqué à remplir ses disciples des mêmes sentiments de respect, s'il a été sage et maître de sagesse, auteur et docteur de justice, de vérité, de charité, de toute vertu, de religion enfin pour le Dieu du monde, comment se défendre d'avouer qu'il n'a jamais consommé

ses miracles par des enchantements, mais que toujours il agissait par un secours surnaturel et vraiment divin qui résidait en lui.

Mais peut-être, dans l'entraînement de l'opposition, vous n'appréciez ni la sagesse de nos paroles, ni la suite de nos raisons, ni le poids de nos preuves, et vous nous soupçonnez d'artifice. Ecoutez maintenant vos démons, ces dieux, vains artisans d'oracles, qui rendirent un si illustre témoignage à la piété, à la sagesse et même à l'ascension dans le ciel même de celui que vous accusez de magie. Quel aveu vous paraîtra plus digne de foi que celui de notre ennemi déclaré, qui, au troisième des livres qu'il composa sur la philosophie des sages célèbres, s'exprime ainsi : *La grandeur des œuvres manifeste aux amis de la vérité la puissance divine qui résidait en lui.*

Oracles sur le Christ.

Ce que je vais dire semblera bien étrange à plusieurs personnes. Les dieux ont publié la profonde religion du Christ, son immortalité, et n'ont parlé de lui qu'avec respect. Plus loin, il répond ainsi à ceux qui demandaient si le Christ était Dieu : le sage sait que l'âme immortelle est supérieure au corps, et l'âme de cet homme fut remplie d'une religion insigne.

Ainsi, il avoua sa piété; il avoua que la mort n'aura pas plus d'empire sur son âme que les chrétiens honorent d'un culte insensé, que sur celle des autres hommes. Voici ce qu'il répondit à ceux qui demandaient pourquoi il fut livré au supplice :

« Le corps de l'homme est toujours exposé à la douleur; mais l'âme que la religion anime s'élève aux cieux. Cet écrivain ajoute à cet oracle les paroles suivantes : « Il fut donc saint et s'éleva vers le ciel comme les âmes saintes. Cessez donc de le blasphémer, et ayez plutôt compassion de l'ignorance de ses adorateurs. »

Ainsi parlait Porphyre. Maintenant donc, je vous le demande, notre maître, fût-il un imposteur, vous *laissez-vous entraîner* par les paroles de ceux dont vous suivez les doctrines? Vous voyez que notre Sauveur Jésus, le Christ de Dieu, loin de passer pour un magicien et un charlatan, est reconnu comme rempli de piété, de justice et de sagesse, et reçu dans les demeures du ciel. Cet homme si vertueux n'a donc opéré ses prodiges que par une puissance divine, puissance reconnue des oracles des dieux, lorsqu'ils confessent que la sagesse et la souveraine puissance a paru parmi nous sous les dehors d'un homme, ou plutôt qu'elle a habité un corps mortel, et qu'elle s'est soumise à toutes les nécessités de cette demeure fragile. Vous reconnaîtrez facilement la divinité de la vertu qui l'anima, si vous cherchez quel dut être cet homme qui arracha les apôtres à leurs filets et à leur obscurité, afin d'en faire les ministres d'une entreprise monie : car après avoir formé un plan que personne n'imagina jamais, celui de soumettre les na-

tions à ses lois et à sa doctrine, et de se manifester aux peuples du monde comme l'auteur du nouveau culte envers le Dieu unique, il appela à concourir à son dessein les plus grossiers et les moins éclairés des hommes; c'était sans doute une étrange conduite. Comment, en effet, des hommes qui pouvaient à peine ouvrir la bouche pour proférer une parole, s'établirent-ils maîtres, non pas d'un homme, mais d'une innombrable multitude? Comment des gens sans nulle éducation instruisirent-ils les peuples? Mais ce fut l'effet de la volonté divine et de la puissance surnaturelle qui opérait en eux; car Jésus les ayant appelés, leur dit : « Venez, suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes » (*Matth.*, IV, 19). Quand il se les fut attachés, il les anima de l'esprit de Dieu, il les remplit de force et de confiance, et, verbe de Dieu, Dieu lui-même, auteur de miracles aussi grands, il les érigea en pêcheurs d'âmes. A cette parole : Venez, suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes, il joignit l'action, il en fit les ouvriers et les maîtres de la piété, et les envoya dans l'univers comme les hérauts de sa doctrine.

Qui ne serait ravi d'étonnement? qui pourrait croire une entreprise si étrange, que jamais elle n'a été connue, ni même rêvée par quelqu'un de ces hommes dont la renommée conserve les noms, roi, législateur, philosophe, grec, barbare? Chacun se contente de maintenir ses institutions, de porter de bonnes lois, de les mettre en vigueur en ses Etats. Mais le Christ, dans sa pensée si supérieure à l'humanité, ne prononce-t-il pas une parole vraiment divine, en disant aux pauvres gens dont il fit ses disciples : « Allez, enseignez toutes les nations » (*Id.*, XXVIII, 19)? Eh! auraient-ils pu répondre à leur maître, comment le pourrions-nous? Comment prêcher votre doctrine aux Romains? Comment l'annoncer aux Egyptiens? Nous qui ne connaissons que le langage de la Syrie, en quel idiome nous adresserons-nous à la Grèce, à la Perse, à l'Arménie, à la Chaldée, à la Scythie, aux Indes, à chaque nation barbare en un mot? Comment leur persuaderons-nous d'abandonner les dieux de leur patrie pour s'attacher au culte du Créateur du monde? Quel est notre usage de la parole pour compter sur son efficacité? Quelle espérance concevoir de réussir à changer dans le monde les traditions religieuses aussi anciennes que les nations? Par quelle puissance enfin entreprendre une si audacieuse réforme? A ces difficultés, que purent émettre ou former en eux-mêmes les disciples de Jésus, leur maître offrit une réponse décisive : « Prêchez, dit-il, en mon nom » (*Luc.*, XXIV, 47). Car la mission d'enseigner le monde, qu'il leur confia, ne fut pas vague et indéterminée; mais avec cette circonstance nécessaire de prêcher en son nom. Or, la puissance de ce nom auguste est si grande, que l'Apôtre a dit : « Dieu lui a donné un nom au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchit au ciel, sur la terre et aux cieux » (*Philip.*, II, 10). L'

révéla la force de ce nom, force cachée au grand nombre, lorsqu'il dit à ses disciples : « Allez, enseignez toutes les nations en mon nom. » Puis, il leur annonce avec l'exactitude la plus merveilleuse les grands événements qui devaient avoir lieu : « Il faut, disait-il, que cet Evangile soit annoncé à toute la terre, en témoignage à toutes les nations » (*Marc*, XIII, 10).

Ces paroles furent prononcées dans un coin de la terre ; elles ne furent recueillies que par ceux auxquels elles s'adressaient. Comment alors Jésus eût-il entraîné leur foi, si d'autres œuvres de sa vertu divine n'eussent déterminé leur confiance. Ce qu'ils crurent sur sa parole, croyez-le, vous aussi, sur la force des preuves. Nul d'entre eux ne refusa son adhésion ; mais tous, obéissant à sa voix, abandonnèrent leur patrie pour révéler ses instructions au monde. En peu de temps, le succès prouva la sincérité de la promesse. Quelques jours suffirent pour que l'*Evangile fût prêché en témoignage aux nations* ; Grecs, Barbares, tous les hommes entendirent la doctrine de Jésus, prêchée en leur langue, et la virent écrite en leurs caractères.

Pendant, qui ne demandera pas ici quelle fut la prédication des disciples ? Sans doute ils s'avançaient dans la ville, pour s'arrêter sur la place ; et là, appelant à haute voix les passants, ils leur annonçaient la parole de Dieu. Quelles règles suivaient-ils dans des discours qui devaient leur attacher leur auditoire ? Comment s'exprimaient ces hommes inhabiles dans l'art de parler et privés de la première éducation ? Mais d'abord, loin de réunir autour d'eux une grande multitude, ils s'adressaient seulement à ceux que la Providence leur faisait rencontrer. Alors quelles formes employaient-ils pour persuader ? Car ce ne leur était pas chose facile, lorsqu'ils avouaient la mort ignominieuse de celui qu'ils annonçaient. Et même, s'ils l'eussent cachée, s'ils eussent voilé les horribles supplices qu'il souffrit de la rage des Juifs, pour ne rapporter que ce qui pouvait relever sa gloire, c'est-à-dire ses miracles, ses prodiges et ses préceptes de sagesse, il n'eût pas été facile d'entraîner des hommes qui s'exprimaient dans une autre langue, et qui entendaient pour la première fois des merveilles inouïes de la bouche de personnages qui n'appuyaient leur récit d'aucune preuve. Cependant, c'était ce qui devait leur attirer le moins de contradiction. Mais annoncer un Dieu fait homme, le Verbe de Dieu incarné, trouvant en sa toute-puissance la source de ses prodiges ; le montrer exposé aux injures et aux invectives des Juifs, et le faire mourir sur une croix, supplice de honte et des plus grands crimes, n'est-ce pas vouloir soulever le mépris ? Qui serait encore assez insensé pour les croire, lorsqu'ils avançaient qu'ils ont vu ressuscité d'entre les morts celui qui, durant sa vie, ne sut pas se prémunir contre les violences ? Qui se laissera jamais aisément persuader par ces gens épais et grossiers de mépriser les dieux de son peuple et de mépriser la folie

de tous ceux qui ont vécu avant lui, pour ne croire qu'aux paroles des prédicateurs du crucifié, et pour regarder cette victime de la fureur populaire comme le bien-aimé et le fils unique du seul Dieu du monde.

Pour moi, lorsque je viens à examiner ces faits en moi-même, je n'y trouve rien qui les rende croyables, rien d'auguste, rien de digne de foi, ni de probable, même aux yeux d'un insensé. Mais si je reporte mes yeux sur la puissance de l'éloquence de ces artisans grossiers qui a subjugué les peuples, et fondé de grandes églises, non pas en des lieux obscurs ou inconnus, mais au sein des plus illustres cités, dans cette Rome, la reine du monde, dans Alexandrie et dans Antioche, dans l'Égypte et la Lybie, l'Éurope et l'Asie, ainsi que dans les bourgs et les hameaux, dans toutes les nations, entraîné par la nécessité, je reviens à en chercher le secret, et je me sens contraint de reconnaître qu'un si prodigieux succès n'a d'explication que dans la puissance surnaturelle et divine et dans le concours de celui qui a dit : « Enseignez toutes les nations en mon nom. »

A cet ordre, Jésus ajouta une promesse, afin que leur courage s'affermît, et qu'ils abordassent avec confiance leur immense mission. Il leur dit donc : « Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles » (*Matth.*, XXVIII, 20). Il les remplit de l'Esprit saint et leur communiqua le pouvoir de faire des miracles et des prodiges en disant : « Recevez le Saint-Esprit » (*Jean*, XX, 22), et : « Guérissez les malades ; rendez sains les lépreux, et chassez les démons. Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement » (*Matth.*, X, 8). Ne voyez-vous pas combien leur parole eut de puissance, puisque le livre de leurs Actes contient l'accomplissement des paroles de Jésus ? Ils remplassaient d'étonnement, y est-il dit, ceux qui les entouraient, par les miracles qu'ils opéraient au nom de Jésus. Ils excitaient d'abord la surprise par leurs œuvres. Ils faisaient naître le désir de connaître celui dont le nom et la puissance opéraient ces merveilles : et alors ils trouvaient des cœurs déjà soumis par la foi à leur parole ; car, entraînés non par l'éloquence des apôtres, mais par leurs étonnantes actions, ils se prêtaient avec docilité à leur enseignement. Quelques-uns même, dans leur entraînement, apportèrent des offrandes pour les sacrifier à deux des disciples, dont ils croyaient l'un Mercure et l'autre Jupiter ; tant était grande l'impression de leurs œuvres : ils étaient crus en tout ce qu'ils annonçaient de Jésus à des hommes ainsi préparés, et ils attestaient la vérité de sa résurrection, non par des paroles simples et sans autorité, mais par des œuvres, en confirmant les actions de sa vie. Car, si les disciples avançaient que Jésus était Dieu, Fils de Dieu, et reposait dans le sein de son Père avant de descendre au milieu des hommes, comment leurs auditeurs ne l'eussent-ils pas cru facilement, lorsqu'ils tenaient le contraire pour incroyable et impossible, en voyant que les œuvres que l'on faisait en

leur présence ne pouvaient provenir de l'efficacité humaine, mais seulement de la puissance divine, bien que personne ne le leur eût suggéré? Nous avons donc établi ici ce que nous cherchions, le secret de la puissance qui attachait aux disciples les hommes qui les entendaient, qui amena les Grecs et les Barbares à regarder le Christ comme le Verbe de Dieu, et qui établit dans les villes du monde et les contrées de la terre l'enseignement du culte de Dieu, unique Créateur de l'univers. Mais qui ne serait frappé d'étonnement, qui ne reconnaîtrait que la soumission de la terre à l'empire romain, aux jours du Christ seulement, ne fût pas une œuvre humaine? Car c'est au moment de sa venue merveilleuse parmi les hommes, que la puissance romaine s'est élevée à ce degré de gloire; alors qu'Auguste gouverna en maître les nations, que Cléopâtre fut captive, et que la succession des Ptolémée d'Égypte ne put se maintenir. Dès lors, et jusqu'à ce jour, fut détruite cette monarchie d'Égypte, aussi ancienne que le monde, et Juifs, Syriens, Cappadociens, Macédoniens, Bithyniens et Grecs, tous les peuples disparurent dans l'empire romain. Comment douter encore que ce concours ne soit l'œuvre de Dieu, si l'on songe à la difficulté que les disciples du Sauveur eussent éprouvée à parcourir des nations qui n'avaient point de commerce et qui étaient divisées en une multitude de petites principautés? Mais quand toutes ces distinctions eurent disparu, ils purent, sans crainte et en toute liberté, accomplir leur œuvre; Dieu la facilitait en tenant dans le respect d'une grande autorité les sectateurs de l'idolâtrie. Que rien n'eût défendu aux païens de poursuivre la religion du Christ, songez aux séditions populaires, aux poursuites et aux violences dont vous eussiez été témoins, si les adorateurs des dieux eussent été dépositaires de la puissance souveraine. Ce fut donc l'œuvre du Dieu de toute créature seul de soumettre à la crainte d'une

grande autorité les ennemis de sa parole. Il voulait qu'elle se répandit tous les jours et multipliât ses fidèles. Pour qu'on ne s'imaginât pas que la foi ne se maintenait que par la protection des princes, Dieu permit que si quelqu'un d'eux venait à concevoir quelque projet hostile à la parole du Christ, il pût l'accomplir. Ainsi se montra à découvert le courage de ceux qui combattirent pour la foi, et il parut clairement que l'établissement de la religion, loin d'être une œuvre humaine, était due à la puissance de Dieu.

Qui n'admirerait encore les merveilles qui eurent lieu alors? Les athlètes de la foi s'élevaient au-dessus des forces humaines, et Dieu les honorait des *plus glorieuses* récompenses, tandis que leurs ennemis expiaient leurs cruautés sous sa main vengeresse, qui accablait leur corps de maladies si cruelles et si affreuses qu'ils étaient contraints de confesser leur impiété contre le Christ. Mais ceux qui portaient un nom vénérable, et se glorifiaient de professer la foi du Christ, après avoir traversé de courtes épreuves en témoignant de leur conviction franche et sincère, possédaient la liberté des enfants de Dieu. Tous les jours leur confession généreuse rehaussait tout l'éclat de la vérité qui *s'affermissait* au milieu même de ces ennemis acharnés. Antagonistes d'ennemis visibles et invisibles, des démons et des puissances qui se trouvaient dans la partie ténébreuse de l'air qui entoure la terre, les généreux disciples de Jésus les mettaient en fuite par la pureté de leur vie, la ferveur de leurs prières à Dieu et l'invocation de son nom auguste, et donnaient ainsi aux témoins de leurs actions le gage des merveilles qu'il opéra sur la terre, et les preuves les plus authentiques de la puissance divine qui le dirigeait.

Laissons toutefois ce sujet déjà longuement traité, pour pénétrer les mystères de la nature de Jésus, et contempler le Verbe de Dieu, Dieu lui-même, qui opéra de si grandes merveilles par l'homme auquel il s'unit.

LIVRE QUATRIÈME (1).

CHAPITRE PREMIER.

De l'économie mystérieuse de notre Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ de Dieu.

Après avoir suffisamment développé ce qui concerne l'humanité de notre Sauveur dans le livre précédent, qui est le troisième de cet ouvrage, il faut maintenant aborder des questions plus relevées, sur sa Divinité, dont les mystères sont impénétrables.

Les hommes s'accordent tous dans les idées qu'ils ont sur l'Être éternel, seul, sans commencement et créateur du monde, sur le Dieu dont la Providence et la puissance gouver-

nent tout l'univers: mais ce qui n'appartient qu'aux Juifs et à nous, c'est ce qui concerne le Christ: et si les Juifs le confessent avec nous, se conformant en cela aux Écritures dont ils sont dépositaires, ils s'en éloignent beaucoup lorsqu'ils refusent de reconnaître sa divinité, les vrais motifs de sa venue, et de saisir les temps auxquels il devait apparaître parmi les hommes. Ils l'attendent encore; nous montrons au contraire qu'il est déjà venu, et, pleins de confiance dans l'enseignement des prophètes qu'animait l'esprit de Dieu, nous souhaitons de voir son second avènement dans la gloire divine. Le Christ a eu déjà une double manifestation, l'une en ces jours qui ne font que de s'écouler, et l'autre, plus ancienne que le temps et que les siècles. En effet, comme Dieu, seul bon, principe et source de toute bonté, voulut faire participer

(1) Ce livre contient un grand nombre de propositions arriennes dans le genre de celles que nous avons signalées au premier livre de la DÉMONSTRATION. Ces propositions sont appuyées sur certaines interprétations subtiles de passages de l'Écriture-Sainte, qui n'offrent rien de plausible.

à ses richesses un grand nombre d'êtres, il résolut de former des créatures raisonnables, les puissances célestes, incorporelles et intelligentes, les anges et les archanges, ces esprits qui n'ont rien de la matière et de ses grossièretés, les intelligences humaines douées naturellement de liberté et d'indépendance dans le choix du bien ou du mal, et dont les corps seraient les instruments : il donna à ces derniers chefs-d'œuvre de ses mains plusieurs règles de vie, et les distribua en divers lieux ; car ceux qui demeureraient bons eurent les plus belles contrées, et les autres furent abandonnées aux méchants pour leur faire expier leurs débordements coupables. Or, il prévint comme Dieu, il comprit que, pour sa création, ce corps immense aurait besoin d'une tête, et il songea à établir sur lui le distributeur de la création, le chef et le roi de tout ce qui existe, celui par qui les oracles sacrés furent communiqués aux justes qui, parmi les Juifs, connurent les mystères de Dieu, et aux prophètes. Nous en pouvons apprendre que le principe du monde est unique, ou plutôt qu'il est supérieur à tout principe, et plus ancien que le premier être, qu'il existait avant lui, qu'il est fécond par son unité, qu'il est au-dessus de tout nom, ineffable, inexplicable, incompréhensible, bon, créateur, bienfaiteur, providence, salut, enfin seul et unique Dieu, dont la puissance et la fécondité ont donné l'existence à toute créature. « Car nous vivons, nous agissons, nous sommes en lui. » Ce qu'il veut existe, et sa volonté est la raison de l'existence de tout ce qui est. Il veut, parce qu'il est bon, et que la suprême bonté ne peut vouloir que le bien. Il veut, et il peut ce qu'il veut; et parce qu'il veut et qu'il peut en même temps, il exécute sans obstacle tout ce qu'il a projeté de beau et d'utile parmi les choses visibles ou invisibles : et, comme sa volonté et sa puissance sont comme la matière et la substance de ce qui est, il ne faut pas dire que les créatures ont été tirées du néant. Nul être ne peut provenir de ce qui n'est pas. Comment, en effet, le néant pourrait-il être le principe de l'Être ? Mais tout ce qui existe doit son existence à celui qui seul est l'Être, qui préexiste à tout et qui a dit : « Je suis celui qui suis » (*Exode*, III, 14). Être unique, Être éternel, il est le principe d'être de tout être créé. Sa volonté et sa puissance ont distribué avec largesse la matière, les qualités et les formes.

CHAPITRE II.

En quel sens nous disons le Fils de Dieu engendré avant toute créature.

Dieu établi, avant toute existence, son Fils, la sagesse éternelle, souverainement intelligente, éclairée et parfaitement sage, ou plutôt l'intelligence, la raison, la sagesse elle-même ; s'il est dans les créatures quelque chose de beau et de bon, il le tire de lui-même pour en faire l'essence de ce qui doit être. Le Fils est parfait, comme œuvre de la perfection ; il est sage, produit par la sages-

se : il est bon, comme Fils d'un Père excellent. Comment, en effet, se serait-il manifesté à ce qui a reçu l'Être de lui, sinon par sa perfection, sa sollicitude, sa protection salutaire et bénigne, et par la prudence qu'il montre, en tenant d'une main assurée le gouvernail du monde. Aussi les oracles sacrés l'appellent – ils l'engendré de Dieu ; celui qui est en lui-même l'image fidèle de l'ineffable et incompréhensible Divinité, et qui, pour cette ressemblance auguste, est Dieu lui-même. Aussi assurent-ils qu'il a été établi comme un ministre fidèle de salut, afin que, règle éminemment sage, vivante, habile et intelligente, il pût redresser toute créature, corporelle ou spirituelle, animée ou inanimée, raisonnable ou dirigée par le seul instinct, mortelle ou immortelle, et tout ce qui s'y rapporte et lui est uni, pour que tout ce qui existe fût uni par un lien souverainement sage, le Verbe de Dieu lui-même, comme par la seule puissance suprême, la loi animée et vivante, l'intelligence qui est en tout et pénètre tout être.

CHAPITRE III.

C'est avec raison que, loin d'attribuer plusieurs fils à Dieu, nous ne lui en reconnaissons qu'un seul, Dieu de Dieu.

Comme le Père est un, il faut qu'il y ait un Fils, et non plusieurs, une progéniture parfaite, Dieu de Dieu, et non plusieurs. Entre plusieurs se trouveraient des distinctions, des différences et des qualités moins excellentes. Aussi, le Dieu unique n'est-il Père que d'un Fils unique et parfait, et non de plusieurs dieux et de plusieurs fils. Car, si l'essence de la lumière est d'être une, il faut absolument que l'éclat qu'elle répand soit un et parfait comme elle : or, que distribue-t-elle dans le monde, sinon la splendeur qui remplit l'univers et illumine toute créature ? tout ce qui lui est étranger est ténèbres, et non pas lumière. Puis donc que le Père suprême est lumière incompréhensible, rien ne pourra lui ressembler ou lui être comparable, que la lumière ; ce qui peut se dire du Fils : car il est la splendeur de la lumière éternelle, le miroir immaculé de ses perfections, et l'image de sa bonté. Aussi est-il dit : « Ce Fils qui est la splendeur de sa gloire et la forme de sa substance » (*IIéb.*, I, 3). La splendeur ne peut se séparer de la lumière sensible ; mais le Fils existe par lui-même. La splendeur de la lumière est son action ; et le Fils, qui existe par le Père, possède d'autres qualités que l'action. La splendeur coexiste avec la lumière, dont elle est comme la perfection ; car la lumière n'existe pas sans splendeur, et se répand avec et par la splendeur. Mais le Père existe avant le Fils et l'engendre, n'étant pas engendré lui-même. Le Père, comme Père, est par lui-même parfait et antérieur ; et, cause de l'existence du Fils, il n'en reçoit aucune perfection de sa divinité. Mais le Fils qu'il a engendré est après le Père, dont il tient et son être et ses perfections. L'éclat ne se répand pas au gré de la

lumière; il est attaché en quelque sorte à son essence même : c'est suivant les projets et la volonté de Dieu que le Fils est l'image du Père; car Dieu a voulu être le Père du Fils, et l'établir comme une seconde lumière semblable à lui, puisqu'il est la lumière créée et éternelle. Que serait son image, sinon une lumière nouvelle et une splendeur semblable en tout à celle qu'elle représente? Que serait l'image de l'Être unique, si elle n'était pas unique elle-même? Ainsi, elle a de celui qu'elle représente et la substance et le nombre, le seul rejaillissement parfait de la parfaite lumière, premier et unique Fils, sans que nul autre partage cette qualité, celui enfin que nous nommons Dieu, le bien parfait, après l'Être sans commencement ni principe. Le Fils d'un Père unique doit donc être unique; car, lorsqu'un parfum s'élève seul d'une substance, il faut convenir qu'il n'y a qu'une seule odeur qui s'exhale suavement pour tous; il est donc juste de reconnaître l'unité de ce parfum divin, vivant, qui charme les intelligences et s'élève du premier et souverain bien, le Dieu suprême. Qui viendrait, en effet, après ce qui retrace aussi exactement l'image du Père, sinon quelques traits imparfaits et grossiers? ce que nous ne pouvons admettre dans le Fils, qui est la délicate vapeur de la puissance divine et l'émanation brillante de son pouvoir glorieux; car si d'une substance odoriférante telle qu'un parfum ou une plante de la terre, il se répand une suave odeur, elle s'étend du corps qui l'a produit sur ce qui l'entoure, elle embaume l'air sans diminuer, altérer, diviser, ni partager en rien la substance qui l'exhale; tandis que cette substance demeure toujours au lieu qui lui est propre, qu'elle conserve sa nature, et répand cette odeur suave, le parfum, en rien inférieur au corps qui préexiste, à une substance qui lui est propre, et imite ainsi, autant qu'il est possible, l'essence du corps qui le produit.

Toutefois cet objet est terrestre et passager, et une faible parcelle d'une nature de boue et de corruption. Or, l'objet de cette science auguste que nous cherchons à atteindre ne peut trouver de terme de comparaison parmi les choses corporelles : il faut porter sa pensée plus haut pour imaginer le Fils engendré de Dieu, qui ne fut pas sans exister dans un temps pour naître plus tard, mais dont l'origine est éternelle, mais qui préexista à tout, qui vécut toujours avec son Père, engendré d'un Père qui fut à lui-même son premier principe, Fils unique, Verbe et Dieu de Dieu, non par une division, une séparation ou un partage de la substance de son Père, mais produit par la volonté et la puissance ineffables et incompréhensibles du Père dès le commencement, ou plutôt avant tous les siècles, et d'une manière qui surpasse toute parole humaine. « Qui exposera, nous dit-il lui-même, sa génération (*Isaïe*, LIII, 8)? » Et ailleurs : « Personne ne connaît le Père, que le Fils, et personne aussi ne connaît le Fils, que le Père, qui l'a engendré » (*Matth.*, II, 27).

CHAPITRE IV.

La création de l'univers exigeait l'existence antérieure du Fils unique de Dieu.

Cependant il parut au Père souverainement bon qu'il devait établir son Fils unique et bien-aimé sur toute la création : car il voulait produire un monde semblable à un seul et vaste corps formé de membres divers et de plusieurs parties; il jugea que ce pouvoir ne pouvait mieux sortir que de la divinité du Père, comme de la tête, car le Père est la tête du Christ qui devait exister avant tout ce qui existait avant lui; et il fallait encore qu'il fût capable d'exécuter ses volontés et de concourir à la création future. Aussi avons-nous dit qu'il est sorti du sein du Père comme l'instrument unique, vivant et intelligent de toute substance et de toute nature, et surtout comme la cause divine, la source de la vie et la sagesse même, le créateur de tout bien, la source de la lumière, l'ordonnateur du ciel et de la terre, le père des anges, le chef des esprits, le conservateur des intelligences et celui des corps, la Providence qui dirige et guérit, le roi, le juge et le héraut de la religion du Père.

CHAPITRE V

Quoique nous admettions l'existence de plusieurs puissances célestes, nous n'en reconnaissons cependant de divine que le Fils, qui est l'image de Dieu.

Bien loin de reconnaître plusieurs puissances célestes, il ne faut en admettre qu'une seule, qui domine l'ensemble de la création; car la puissance qui a produit le monde est unique, ainsi que le Verbe qui l'a distribué et qui dès le principe était en Dieu : « au commencement, en effet, était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu » (*Jean*, I, 1). Il faut se garder de méconnaître sa grandeur, mais l'honorer et le vénérer, parce que ce qui existait dans le principe et dont l'existence se prolonge et se persévérera encore, est par lui, et que rien n'existe sans lui. La vie qui se manifeste en la création, ce qui a été produit était vie dans le Verbe. En lui et par lui est la vie, l'âme de toute créature. L'union, la beauté, l'harmonie, l'ordre, la connexion, la substance, les qualités et la grandeur du monde sont contenus et distribués par le Verbe unique, créateur de l'univers, et régis par la puissance de Dieu, unique et créatrice. Notre corps se compose de membres nombreux et divers; cependant la puissance de son créateur est unique : ce n'est pas une puissance qui a créé la tête, une seconde qui a formé les yeux et les oreilles, une autre qui a façonné les pieds. Ainsi la puissance divine préside au monde entier; c'est elle qui a formé le ciel et les astres, les animaux qui peuplent l'air, la terre et les eaux, les éléments du tout comme de chacune des parties, les qualités des genres et des espèces; la puissance qui a produit le feu n'est pas différente de celle qui a créé l'eau; celle

qui a formé la terre n'est pas différente de celle qui a formé l'air; c'est la sagesse unique de qui tout procède, le Verbe de Dieu, que nous reconnaissons pour le créateur du monde et l'ordonnateur de l'univers. L'harmonie des éléments et leur sage combinaison attestent une nature commune et l'action d'un même ouvrier. La terre, lourd élément qui flotte sur les eaux sans être entraîné par sa pesanteur naturelle, et s'élève toujours sans être jamais submergé, rend témoignage au Verbe de Dieu, à ses desseins et à sa puissance. L'union du sec, de l'humide élément, qui ne produit rien de solide et ne détrempe pas l'univers, enchaîné par un ordre secret de Dieu, établit que le Fils est unique et Verbe de Dieu. Si le feu, aux ardeurs terribles et dévorantes, est caché dans le bois et dans les corps animés, s'il est combiné avec la terre, avec l'eau, avec l'air, s'il est distribué enfin dans le monde avec mesure, suivant la nécessité de chaque être, oubliant sa redoutable puissance; ne vous semble-t-il pas qu'il obéit au Verbe de Dieu et à sa puissance? Si vous venez à considérer l'alternative du jour et de la nuit, l'accroissement et la diminution successive des heures et des saisons, le cercle des années et la révolution des temps, les périodes des astres, la course que fournit le soleil et les inconstances de la lune, l'harmonie et l'opposition mutuelle qui gouverne le monde, croirez-vous que le désordre, le hasard ou l'imprévu aient formé un si bel ordre, et n'adresserez-vous pas vos louanges, pour tant de merveilles au Verbe de Dieu, sagesse de Dieu, puissance de Dieu, dont l'essence est une et non multiple.

Si l'esprit de l'homme et sa faculté de connaître peuvent, en leur unité, composer plusieurs choses; si, après de longues études, ils peuvent fertiliser cette terre, assembler les parties d'un navire, le gouverner et bâtir des maisons; si son intelligence peut embrasser plusieurs sciences, pratiquer la géométrie et l'astronomie, discuter la grammaire et la médecine, exceller dans les sciences et dans les arts manuels, on ne pensa jamais qu'un même homme eût plusieurs âmes, et on ne s'étonna pas du nombre des facultés qui devaient recevoir tant de connaissances diverses. Si quelqu'un a trouvé un morceau d'argile informe, et qu'après l'avoir amolli entre ses doigts, il lui donne la forme d'un animal, en empruntant de créatures diverses une tête, des mains, des pieds, des yeux et des joues, la bouche, le nez, la poitrine et les épaules, parce qu'il a donné à un seul corps des traits, des membres et des parties diverses, faut-il supposer autant d'ouvriers? Ne doit-on pas plutôt louer l'artiste dont l'habileté et l'adresse ont su unir ces traits épars? Pourquoi donc supposer que ce monde, dont l'unité est formée d'un grand nombre de parties, doit son existence à plusieurs puissances créatrices? Pourquoi nommer plusieurs dieux, et ne pas reconnaître une sagesse et une puissance de Dieu unique, dont le pouvoir et l'efficace, qui sont

uniques en leur essence, ont donné l'existence et la vie au monde, et ont créé ces richesses innombrables. Ainsi le soleil en disposant ses rayons illumine le ciel, brille aux yeux de l'homme, échauffe ce qu'il atteint, fertilise la terre, fait grandir les plantes, mesure le temps, conduit les astres en leur carrière, parcourt le ciel, réjouit le monde, manifeste à l'univers la puissance de Dieu, et c'est par la seule force de sa nature qu'il produit ces effets divers. Le feu purifie l'or et liquéfie le plomb, il fait couler la cire, il dessèche l'argile, consume le bois et produit ces effets par l'ardeur qui lui est propre. Ainsi le Verbe de Dieu, créateur du soleil, du ciel, du monde entier, présent à tous les êtres qu'il pénètre par son efficace particulière, répand de son sein intarissable et en pluie abondante, la lumière sur le soleil, la lune et les astres du ciel. Comme dès l'origine il a développé le firmament, image la plus fidèle de sa grandeur, il le gouverne toujours. Il prodigue par la même fécondité créatrice aux puissances du ciel et du monde, aux anges, aux esprits, aux substances intelligentes et raisonnables, la vie, la lumière, la sagesse, la justice, la droiture et le bien qu'il puise en ses trésors: jamais il n'abandonne les principes des êtres. Il produit leurs mélanges, leurs combinaisons, leurs caractères, leurs beautés, leurs formes et leurs qualités innombrables; il varie avec art les animaux et les plantes, l'esprit et la matière, l'intelligence et l'instinct; il satisfait aux besoins de toute existence par sa seule puissance; il donne enfin à l'homme une intelligence capable de connaître sa grandeur et sa sagesse; il est présent à toutes choses, et montre évidemment que l'unité du monde est l'ouvrage d'un créateur unique, du Verbe. Tel est le Fils unique, l'interprète habile des conseils du Père, et le Créateur que le Dieu et Père de tout être et du Créateur lui-même a engendré avant tous, le confident et le coopérateur des raisons créatrices du monde futur, et le dépositaire des principes de la constitution du monde et des lois qui doivent le régir. Vos yeux ne sont-ils pas frappés du monde qu'un seul firmament enverra, des innombrables circuits et des révolutions des astres autour de lui? N'est-il pas seul encore le soleil qui fait disparaître dans ses feux l'éclat des autres astres? Ainsi d'un Père unique doit naître un Fils unique; et si quelqu'un est surpris que Dieu n'en ait pas engendré plusieurs, il devra s'étonner aussi qu'il n'ait pas formé un grand nombre de soleils, de lunes, de mondes; semblable à l'insensé qui s'applique à renverser tout ce qui, de sa nature, est sage et admirable.

CHAPITRE VI.

Dès l'origine du monde, le Christ préside invisiblement aux esprits, fidèles adorateurs de Dieu.

De même que, dans ce monde visible, le soleil seul illumine toutes les créatures sensi-

bles, ainsi, dans le monde des intelligences, le Verbe de Dieu seul éclaire les puissances immortelles et incorporelles, les substances spirituelles et raisonnables, comme des astres et des étoiles. Il fallait en effet que le Verbe de Dieu, qui dirige tout et pénètre la créature, fût unique, afin de conserver la ressemblance parfaite avec son père pour l'efficacité, la puissance, la substance, et pour l'unité et l'unicité. Or, comme la nature des créatures devait être multiple, variable, soumise pour son imperfection à mille vicissitudes diverses, et bien éloignée de la puissance du Père, pour la distance infinie de la grandeur des perfections divines ; comme elle ne pouvait d'ailleurs pour son origine, dans le temps, parvenir à cette divinité incréée et inaccessible, élever ses yeux, ni les tenir fixés sur l'éclat ineffable qui rejaillit de cette lumière éternelle; il entra dans les projets de bonté et de salut du père, pour ne pas permettre que l'essence des êtres futurs, privée de communication avec lui, fût frustrée des plus grands biens, d'établir comme médiatrice la puissance divine, infinie et parfaite de son fils unique qui jouit de l'union la plus parfaite et la plus intime avec le Père, et partage les secrets de sa sagesse. Ce Fils bien-aimé devait descendre des cieux, se proportionner à la faiblesse des créatures, dont l'infirmité avait besoin de l'appui et du secours du second être pour jouir des lumières de ce soleil, qui se répandent sur nous avec douceur et paix ; autrement il leur eût été impossible, à cause de leur débilité, de jouir des influences de cette ineffable lumière. Si donc, par hypothèse, s'abaissant des hauteurs des cieux, ce soleil splendide eût vécu avec les hommes, aucun des habitants de la terre n'eût pu subsister, car tout ce qui existe, animé ou inanimé, eût disparu sous l'impression de cette lumière ; il eût promptement fait perdre la vue à ceux qui auraient jeté les yeux sur lui, et le Verbe eût été pour eux la cause de bien des maux, plutôt que d'un avantage quelconque ; car il n'était pas d'une telle nature que des êtres naturellement faibles pussent jouir impunément de l'immensité de sa gloire.

Pourquoi s'étonner au récit de semblables merveilles ? Nul être n'a pu partager la puissance cachée et l'essence ineffable de Dieu, si ce n'est celui que le père a établi dans sa providence universelle sur toutes les créatures, afin que leur faiblesse et leur fragilité originelle ne les détruisent pas, éloignées qu'elles sont de la substance éternelle et incompréhensible du Père ; et pour que toute créature subsiste, s'accroisse et s'entretienne sous l'heureuse influence du fils unique de Dieu, du Verbe, qui distribue son action sans manquer jamais à l'une d'elles. Pénétrant et visitant toute existence, il répand également ses faveurs sur les êtres doués de raison et sur ceux qui en sont privés, sur ceux qui sont soumis à la mort et sur ceux qui en sont exempts, sur les créatures du ciel et sur celles de la terre, sur les puissances célestes et invisibles, en un mot sur tout ce qui a reçu

l'être de lui, mais surtout sur la substance spirituelle et intelligente. C'est à cause d'elle qu'il ne méprise pas l'homme ; mais il l'assiste et le protège d'une manière spéciale, parce que cette créature est douée de la parole, à son image, suivant les saintes Écritures. Comme Verbe de Dieu, il a pu former dès le commencement de la création une image de ses perfections, la substance douée d'intelligence et de raison, et il a établi l'homme prince et roi de tout ce qui existe sur la terre, et lui a donné la liberté et le pouvoir d'embrasser le bien ou le mal. Mais l'homme abusa de ce bienfait ; il abandonna le droit sentier pour suivre celui de ses concupiscences ; il ne tint point compte de Dieu ni du Seigneur, de la justice ni de la religion, et s'abandonna comme la brute à des actions de cruauté et d'impudence. Celui dont la puissance et la bonté sont infinies, le Très-Haut, le Dieu de l'univers, qui fait tout d'une manière digne de lui, ne voulut pas que les habitants de la terre demeurassent sans chef et sans guide comme les animaux ; il établit sur eux alors les anges du ciel, comme bergers ; il mit à leur tête son Verbe unique et premier-né, et lui donna en partage les anges et les archanges, les puissances célestes, les substances spirituelles et plus relevées que les cieux, les fidèles du monde désignés sous le nom hébreu de Jacob et d'Israël.

CHAPITRE VII.

La connaissance du Dieu de l'univers que révéla l'avènement du Christ, fut manifestée autrefois aux Hébreux seuls.

Le plus élevé des ministres de Dieu dans ses secrets, Moïse, initie les anciens Hébreux à ce mystère si profond, en disant : « Interrogez votre père, et il vous dira : vos ancêtres, et ils vous diront : Quand le Très-Haut divisait les peuples, il distribua les fils d'Adam, il fixa les limites des peuples suivant le nombre des anges de Dieu. Jacob, le peuple du Seigneur, devint son partage, et Jacob fut la portion de son héritage. » Ici donc le législateur nomme Dieu de l'univers le Très-Haut et le Tout-Puissant ; il appelle ensuite Seigneur le Verbe de Dieu, dont nous honorons la grandeur après celle du Créateur du monde. Il ajoute que les peuples et les fils des hommes, qu'il nomme fils d'Adam, ont été coulés aux chefs invisibles des nations, aux anges mêmes, par la sagesse du Dieu Très-Haut et pour des raisons cachées ; mais que celui qui leur est supérieur, le prince et le roi de l'univers, le Christ, fils unique du père, eut à guider Jacob et Israël, c'est-à-dire toute race qui peut être discernée et qui suit la vraie foi. Celui qui soutient les combats dans la carrière de la vertu, est encore appelé du nom hébreu de Jacob, et le vainqueur qui reçoit de Dieu la victoire et la récompense, se nomme Israël. Tels furent le père si célèbre de la nation juive, ses fils et leurs descendants, les patriarches, les prophètes et les justes. Ne pensez pas en effet que l'on dési-

gne ici la nation entière et ces antiques fidèles qui se sont avancés dans la pratique de la vertu et de la piété. Le prince et le protecteur de toute existence, le Verbe de Dieu les prit sous sa conduite, les appela au culte du Père unique et du Tout-Puissant ; il attira avec mansuétude et douceur au-dessus des objets sensibles et de toute substance créée ceux qui lui furent dociles, et il leur apprit à honorer seul le Dieu sans principe, Créateur du monde et Très-Haut.

CHAPITRE VIII.

Les autres nations, dont la direction fut confiée aux anges, n'adorèrent que les astres du ciel.

Pasteurs et chefs des nations, les anges excitaient sans cesse les hommes dont la grossièreté ne pouvait atteindre celui qui est au-dessus des sens, ni s'élever jusqu'à lui à cause de leur faiblesse, à considérer les corps qui apparaissent dans le ciel, le soleil, la lune et les étoiles. Leur éclat au milieu des beautés du monde, leur élévation et la place qu'ils occupent, comme dans les vestibules du grand roi, attiraient les regards et révélaient par leur grandeur et leur beauté la connaissance du Créateur de l'univers (*Rom.*, art. 1, 20) ; car les perfections invisibles de Dieu, dit le divin apôtre, ainsi que son éternelle puissance et sa divinité, sont devenues visibles par la connaissance que ses ouvrages nous donnent. Le grand Moïse le laisse entendre, lorsqu'il exhorte le peuple que le Seigneur a pris pour son héritage, à s'élever vers les choses intelligibles et immatérielles, avec un esprit libre de prévention et un cœur pur, et qu'il lui défend d'admirer les astres qui se voient aux cieux, parce que, ajoute-t-il (*Deut.*, IV, 9), « le Seigneur votre Dieu les a distribués à toutes les nations. » Moïse dit qu'ils sont distribués : pénétrons ce langage. Comme dans l'air qui entoure la terre, circulent incessamment d'une manière invisible à nos yeux les puissances infernales, que l'homme ne peut connaître et discerner, qui se sont écartées par leur chute dans le mal des intelligences et des puissances saintes, des anges de Dieu, les hommes qui déchurent du culte du Roi suprême, ne purent faire rien de mieux que de se tourner vers les plus apparents des corps célestes ; car il était fort à craindre que dans la recherche de Dieu et la poursuite des choses invisibles, l'incertitude des êtres insaisissables aux sens et cachés ne les entraînant vers les puissances ennemies et infernales. Parmi les œuvres de Dieu les plus éclatantes furent donc offertes à ces hommes qui ne désiraient rien de plus, car les perfections divines s'y retraçaient comme en un miroir.

CHAPITRE IX.

Les puissances ennemies de Dieu et opposées à ses desseins, et leur prince. Le genre humain séduit par leur influence.

Tels furent les premiers événements du

monde. Cependant la puissance ennemie et rebelle à Dieu, les démons ou quelque esprit plongé dans une plus affreuse malice, et le prince redoutable de cette malice audacieuse qui abandonna la première le culte de son Dieu, et perdit son nom de gloire, fort jaloux du bonheur des hommes, cherchèrent par toutes sortes de machinations à entraîner les nations dans leur ruine, et dressèrent, dans leur envie, des embûches à l'héritage de Dieu lui-même. C'est à cette entreprise impie du prince des ténèbres que fait allusion la prophétie d'Isaïe : « J'agirai avec puissance et dans la sagesse de l'intelligence, j'enlèverai les bornes des nations, je ruinerai leur force et j'ébranlerai les cités populeuses. Je prendrai dans la main tout l'univers comme un nid ; je l'enlèverai comme des œufs abandonnés, et nul ne saura m'éviter ou me contredire » (*Isaïe.*, X, 13). Voilà la fière imprécation de l'ennemi de Dieu qui triomphe de sa malice et se propose de conquérir les nations confiées aux anges, de les piller, de les confondre et de partager les dépouilles du monde ; de bouleverser la terre et de détruire l'ordre ancien. Apprenez de la même prophétie dans quels sentiments il conçut de tels projets. Elle ajoute à son sujet : « Comment est-il tombé du ciel, Lucifer, celui qui brillait dès l'aurore ? il s'est brisé contre la terre, celui qui envoyait vers les nations. Tu as dit en ton cœur : Je monterai vers le ciel ; j'établirai mon trône au-dessus des astres du ciel ; je m'élèverai au-dessus des mers ; je serai semblable au Très-Haut. Maintenant tu descendras dans l'enfer, et au fond des abîmes de la terre » (*Isaïe*, XIV, 16). Paroles qui dans leur brièveté nous font entendre l'orgueil de ses plans, sa chute déplorable d'un état si relevé, et le terme affreux de cette chute.

Lorsque cet esprit jaloux eut proféré ses terribles menaces contre l'homme, il sentit que cette créature fragile serait de facile conquête, parce qu'elle trouvait en sa liberté la cause d'une ruine volontaire. Il bouleversa alors les cités, et, par les attraits de la volupté, il entraîna l'erreur de la plupart des hommes dans toutes sortes de perversités. Il ne négligea aucune fraude, et, avec l'imposture habile des démons, il répandit ses idées et ses artifices dans de honteuses fables et dans des récits imprudents sur les dieux ; enfin il accomplit son dessein de soumettre les peuples et de bouleverser les limites des nations, suivant sa menace : J'enlèverai les bornes des nations, je ruinerai leur force, et j'ébranlerai les cités populeuses, et je prendrai à la main tout l'univers comme un nid. Dès lors il soumit par l'erreur le monde à son empire. Sous leur prince les mauvais esprits prirent possession de tout lieu, de toute ville et de toute contrée. Soumis au joug des puissances infernales, et non plus aux anges de Dieu, les hommes s'abandonnèrent aux entraînements du plaisir, jusqu'à transgresser les limites de la nature, jusqu'à se corrompre à l'envi, jusqu'à com-

mettre des actions de turpitude, et non seulement jusqu'à faire des choses qu'il n'est pas permis d'imaginer, mais jusqu'à les consacrer en leurs dieux, et à se livrer avec une fureur plus grande à ces actes de dissolution qu'ils tenaient pour agréables à la divinité. Aussi, suivant la parole du saint apôtre, non contents de ces créatures de Dieu qui resplendissent au ciel, « ils se sont égarés en vains raisonnements, et leur cœur insensé a été obscurci. Ces hommes qui se disaient sages sont devenus fous, et ils ont transporté l'honneur du Dieu immortel à l'image d'un homme corruptible, à des figures d'oiseaux, de quadrupèdes et de reptiles. (Rom., I, 21.) » Or, que les premiers habitants de la terre se soient tournés vers les astres, sans connaître les idoles et sans se livrer au culte impie des démons, c'est ce qu'établit suffisamment le témoignage des faits que nous avons exposés au commencement de la *Préparation*, ouvrage qui précède celui-ci, lorsqu'il fut démontré avec évidence que les hommes des premiers âges ne servirent ni les images de matière sensible façonnées par la main de l'homme, ni les démons qui échappent à la vue, mais ces êtres seuls que les saintes lettres affirment avoir été distribués aux nations. Il ne reste donc plus aux Grecs dont j'ai cité les paroles en l'ouvrage indiqué, que de reconnaître qu'ils ont introduit un culte nouveau et étranger à la religion des anciens, l'erreur des idoles et le respect pour les esprits invisibles. Voilà l'issue des trames de l'ennemi de Dieu contre le monde : toute la race des esprits impurs concourut à son entreprise. Emporté par l'effervescence de l'orgueil, le prince du mal exécuta ainsi ses menaces contre les hommes ; il voulut accomplir ce serment impie : « Je serai semblable au Très-Haut ! » (Isaïe, XIV, 16) ; et alors il confia à ses esprits impurs les oracles et les superstitieuses pratiques pour fasciner le cœur des hommes.

CHAPITRE X.

Le Fils unique de Dieu dut nécessairement venir au milieu des hommes.

Comme, dans ce débordement de perversité, les anges qui dirigeaient les nations soumises à leur conduite ne purent les protéger, ils se tournèrent vers les autres êtres de la création, prirent soin du reste du monde et furent toujours dociles à la volonté de Dieu, sans éloigner le genre humain de sa ruine, à cause de sa détermination volontaire au mal ; une contagion presque sans remède envahissait profondément le monde. Jonet des fureurs des esprits mauvais, les nations s'enfonçaient dans le gouffre du mal. Guidées par l'instinct de férocité des animaux qui se repaissent de la chair de l'homme, plusieurs regardaient comme beau de dévorer leurs amis les plus chers, d'entretenir un commerce effronté avec leurs mères, leurs sœurs ou leurs filles, d'étrangler les vieillards et de

jeter les morts aux chiens et aux oiseaux. Pourquoi vous rappeler ces sacrifices humains offerts par la cruauté et la barbarie aux dieux, ces démons sanguinaires qui ont entraîné les hommes à cet hommage ! Déjà ces horribles cruautés ont été exposées dans l'ouvrage qui précède celui-ci.

Tel était le déluge de maux dont les esprits pervers et impies, et leur prince avaient inondé la terre. Nul des anges préposés au monde ne pouvant subvenir à sa détresse, le Verbe de Dieu, le Sauveur de l'univers, d'après l'ordre que lui intima la miséricorde du Père, et pour que l'homme, cet objet de ses préférences, ne se perdit pas dans le gouffre de l'impiété, fit apparaître des traits de sa lumière faible et de peu d'éclat, dans les paroles de Moïse et des fidèles de tous les âges, afin de montrer aux mortels le remède à leurs maux dans les préceptes divins.

Voici comment s'exprime le Verbe de Dieu dans la loi qu'il a donné aux Hébreux par l'entremise de Moïse. « Vous n'imiterez pas les coutumes du pays de l'Égypte où vous avez demeuré, ni celles de la terre de Chanaan où je vais vous introduire ; vous ne suivrez pas leurs lois ; vous accomplirez mes ordonnances et vous garderez mes préceptes. Je suis le Seigneur votre Dieu » (Lév., XVIII, 3). Puis, quand il a défendu les mariages illicites, les actions déshonnêtes, les crimes contre nature de femme à femme et d'homme à homme, il ajoute : « Vous ne vous souillerez pas de toutes ces infamies ; car tels sont les crimes des nations que je chasse devant vous. La terre a été souillée, et j'ai châtié son iniquité, et elle a maudit ses habitants. » Il dit ailleurs (Deut., XII, 9) : « Lorsque vous serez entrés dans la terre que le Seigneur votre Dieu vous donne, vous n'apprendrez pas à pratiquer les abominations de ces nations. Il ne se trouvera parmi vous personne qui purifiera son fils ou sa fille en les faisant passer par le feu, ni des devins, des faiseurs d'horoscopes, des augures, des compositeurs de breuvages, des enchanteurs, des ventriloques, des observateurs de prodiges, ni des hommes pour interroger les morts. Quiconque commet un de ces crimes est en abomination au Seigneur : c'est pour des iniquités semblables que le Seigneur votre Dieu a dissipé ces peuples devant vous. Vous serez parfaits en présence du Seigneur votre Dieu. » Tels furent les enseignements et les préceptes que le Verbe de Dieu leur transmit par la bouche de Moïse ; il leur donna comme pour introduction les premiers principes de la vie conforme à la religion, dans le symbole, dans la pratique mystérieuse et figurative de la circoncision du corps et dans quelques autres rites semblables.

Lorsque dans le cours des années les prophètes qui succédèrent à Moïse se virent eux-mêmes impuissants à guérir les maux de la vie, à cause de la profondeur de la malice, et quand la perversité de l'esprit impur eut pris un développement journalier si grand, que la nation juive allait être enveloppée dans la ruine des impies ; alors le Sauveur et le mé-

decin du monde descendit sur la terre pour aider les anges à sauver les hommes, ainsi que son père le lui avait promis en ces termes : le Seigneur m'a dit : « Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui, demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour héritage et la terre entière pour empire » (*Ps.* II, 7). Pour soumettre donc à sa puissance, non seulement cet Israël rempli de justice et qui est sensible à la vue, ni même le peuple seul qui lui fut attribué, mais toutes les nations de la terre, qui, gouvernées d'abord par des anges, se précipitèrent dans une multitude d'iniquités, il vint en annonçant à tous la connaissance et l'amitié de son père, et en promettant la rémission et la délivrance des ignorances et des péchés, ce qu'il nous fait connaître clairement, quand il dit : « Ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecine, mais ceux qui sont malades. Je ne suis pas venu appeler les justes à la pénitence, mais les pécheurs » (*Matth.*, IX, 12).

Il se rendit sensible à ses anges préposés depuis de longues années à la conduite du monde. Ceux-ci reconnaissant leur auxiliaire et leur Seigneur, accoururent remplis de joie et lui prêtèrent leur ministère, ainsi que le marque l'Écriture sainte, quand elle apprend que les anges s'approchèrent de lui et le servirent (*Id.*, IV, 11), et qu'une multitude d'esprits célestes louaient Dieu et disaient : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté » (*Luc.*, II, 13).

Il rallia ainsi ses anges auxquels son secours était nécessaire pour ces esprits qui assiègent l'homme, ces démons exécrationnels qui, visiblement et invisiblement, s'étaient asservis les habitants de la terre, les races des esprits farouches et cruels, et le prince de malice, démon cruel et redoutable qui les gouverne ; il les subjugué et les met en fuite par sa puissance infinie et divine, comme quelques-uns le reconnurent quand ils crièrent : « Qu'y a-t-il entre vous et nous, ô Fils de Dieu ? vous êtes venu avant le temps nous tourmenter » (*Id.*, II, 13). Ce fut par ses actions et par sa doctrine qu'il détruisit leur empire. Le baume bienfaisant que contenaient ses paroles, la douceur et la force de ses exhortations guérirent le genre humain et le délivrèrent des maladies et des souffrances du corps aussi bien que de celles de l'âme. Il renvoya ceux qui recoururent à lui libres des superstitions et des terreurs vaines du polythéisme, de la corruption et de la licence des mœurs ; il renouvela et fit passer ceux qui s'attachaient à sa suite de l'impudence à la modestie, de l'impiété à la religion, de l'injustice à l'équité, du jong des démons cruels à la compréhension divine de la véritable religion ; enfin il ouvrit à toutes les nations du monde les portes de la vie céleste et de l'enseignement de la foi. Il s'abassa encore non seulement jusqu'à étendre sa main salutaire sur ceux dont les âmes souffraient et étaient malades, mais jusqu'à rappeler à la vie ceux qui étaient aux portes de la tombe, et à tirer des liens de la mort ceux qui en étaient la

conquête et même que l'on avait ensevelis depuis longtemps ; car il dut étendre jusqu'au séjour de la mort l'action de sa puissance, afin d'être le Seigneur des vivants et des morts. Tandis cependant qu'il est dans le sein du Père et qu'il dirige l'ordre du monde par sa puissance divine, il gouverne le ciel et la terre, les êtres qui y sont contenus et les substances du ciel divines et incorporelles ; il les conserve comme Verbe de Dieu, sagesse de Dieu et puissance de Dieu, comme prince, seigneur et roi : et même les divins oracles le proclament Dieu et Seigneur. Illuminateur des esprits et des intelligences, il est nommé soleil de justice et lumière de vérité. Il secourt le père et concourt avec lui en ses dispositions, et est appelé ministre et coopérateur du père. Seul il sait honorer dignement la Divinité, médiateur placé entre le Dieu sans commencement et la créature qui l'a suivi, chargé du soin de gouverner le monde, consacré pour tout être qui lui est soumis, au père que seul il apaise et rend propice à tous ; et il est nommé pontife éternel, et le Christ du père, et les Hébreux donnaient autrefois ce nom aux fidèles qui offraient la figure de ses mystères. Comme le chef des anges, il est dit l'ange du grand conseil, le chef des milices du ciel et le prince des armées du Seigneur. Descendu sur la terre, où il emprunte par la miséricorde du Père et en faveur de son image, notre nature raisonnable, il conduit des âmes faibles et comme des troupeaux, et est nommé pasteur de brebis ; il annonce la guérison des maladies de l'âme et est appelé médecin et sauveur : car tel est en hébreu le sens du nom de Jésus.

Cependant, comme pour se rendre sensible aux hommes, et leur donner la véritable connaissance et le vrai culte de Dieu, il lui fallait un corps, il n'a pas décliné cette impérieuse nécessité. Revêtu de notre nature, il a paru au milieu des hommes et a montré un étonnant mystère, un Dieu sous la forme d'un homme. Aussi il ne parut pas d'une manière incertaine et obscure, sous une image fantastique et incorporelle ; mais il se rendit accessible aux yeux de la chair ; il offrit aux yeux de l'homme des prodiges qui surpassaient la puissance humaine, et adressa aux oreilles du corps ses enseignements en paroles que sa langue articula : merveille insigne et toute divine, absolument inouïe. Ainsi se montra-t-il le Sauveur et le bienfaiteur des hommes ; c'est pour cela que le Verbe de Dieu fut appelé Fils de l'Homme ; et parce qu'il est venu parmi nous pour guérir et sauver les âmes des hommes, il fut nommé Jésus : car, en hébreu, le nom de Jésus signifie sauveur. Il a partagé notre condition, sans cesser d'être ce qu'il était, et en conservant sa divinité en son union avec l'humanité. Or, en sa naissance, il s'est uni à la divinité, ce que notre enfantement a d'admirable ; car il est né comme nous, et s'est voilé d'un homme également mortel ; mais comme Dieu et non plus comme homme il est sorti du sein d'une vierge pure et préservée des souillures du

mariage, et ne dut pas la naissance de la nature humaine dont il empruntait le voile pour se manifester aux hommes, au commerce et à l'union charnelle.

CHAPITRE XI.

La vie du Fils de Dieu parmi les hommes.

Tel fut l'ensemble de sa vie. Il montra en soi tantôt les infirmités de notre nature, et tantôt les grandeurs du Verbe de Dieu, lorsqu'il multiplia les miracles et les prodiges comme Dieu, qu'il prédit les événements à venir et qu'il lit connaître par des œuvres admirables le Verbe de Dieu inaccessible à la multitude.

CHAPITRE XII.

Les lois de la charité l'appelaient auprès de ceux qui étaient morts autrefois.

La consommation de sa vie à la fin de sa carrière fut semblable au commencement; car les lois de la charité l'abaissèrent jusqu'à la mort, et jusqu'aux morts eux-mêmes, afin de délivrer aussi les âmes de ceux qui étaient déjà descendus au tombeau, parce qu'il cherchait le salut de ceux qui avaient existé précédemment, et pour vaincre par sa mort celui qui avait l'empire de la mort, comme nous l'apprennent les divines Ecritures.

Or, il manifesta encore ses deux natures en même temps. En effet : homme, il livra son corps à la sépulture ordinaire; Dieu, il l'en délivra; car, après avoir jeté un grand cri, il dit à son Père : « Je vous remets mon âme » (*Luc, XXIII, 47*), et se dégagea de son corps, sans attendre que la mort l'atteignit. Il la poursuivit incertaine, presque dans l'hésitation, ou plutôt suppliante et se livrant à la fuite, et la chassa de son empire : il brisa les portes éternelles des lieux de ténèbres, et ouvrit le retour à la vie à ceux qu'enchaînait la loi de la mort. Ainsi ressuscita celui qui était mort, et avec lui les corps de plusieurs saints qui dormaient ressuscitèrent et le suivirent dans la cité sainte et céleste. De sorte que c'est avec raison que l'Écriture dit : « La mort a été absorbée en triomphant » (*Cor., XV, 54*); et encore : « Dieu a essuyé les larmes de tous les yeux » (*Isaïe, XXV, 8*). Ainsi, d'après la prophétie, le Sauveur du monde, Notre-Seigneur, le Christ de Dieu, le Triomphateur, se joue de la mort et délivre les âmes soumises à sa tyrannie; et, pour cette victoire, il chante cette hymne de triomphe : « Je les délivrerai demain de l'enfer et je rachèterai leurs âmes de la mort » (*Osée, XIII, 14*). O mort, où est ta victoire? O mort, où est ton aiguillon? Or, l'aiguillon de la mort est le péché, et la force du péché est la loi. Même à la mort, il se manifesta ainsi, et on en trouvera non pas un motif seul, mais mille, si on les recherche. Le Verbe nous en fait connaître un premier qui était de devenir le Seigneur des vivants et des morts; un second, de nous purifier des souillures du péché en s'immolant de son gré, et en devenant malédiction pour nous; un troisième, d'offrir au Dieu suprême une hostie divine et un sacrifice infini pour le

monde entier; un quatrième, d'arracher par sa force mystérieuse le monde aux charmes perfides du démon; un cinquième enfin, de confirmer en ses amis et en ses disciples l'espérance de la vie en Dieu qui doit suivre la mort, non par des discours, des déclamations, ni des paroles, mais par des œuvres, et, en montrant à leurs yeux l'accomplissement des promesses, de les rendre pour les Grecs et pour les Barbares, des héros fermes et intrépides de cette législation nouvelle de piété qu'il avait établie. Aussitôt il remplit de l'esprit divin qui l'animait ses fidèles et ses partisans, les apôtres et les disciples qu'il avait choisis parmi les plus gens de bien, pour qu'ils annonçassent à tout le genre humain la connaissance de Dieu qu'il avait révélée, pour établir parmi les Grecs et les Barbares une religion qui leur apprend à fuir et à éviter les démons, à rejeter l'erreur du polythéisme et à reconnaître le Dieu unique et suprême, et qui leur promet la délivrance des péchés dont ils s'étaient souillés dans leur ignorance, pourvu qu'ils n'y persévèrent point, et l'espoir du salut, comme à tous, par la piété toute sage et toute sainte qu'il a établie.

CHAPITRE XIII

Jésus conserva la nature impassible, incorruptible et spirituelle, au temps même où il se fut incarné.

Les choses étant ainsi, il ne faut pas que le cœur de l'homme se laisse déconcerter lorsqu'il entend parler de la naissance, du corps, des douleurs et de la mort du Verbe de Dieu immatériel et spirituel.

De même, en effet, que les rayons du soleil qui remplissent le monde ne contractent aucune souillure en frappant les cadavres et les immondices de la terre, de même, la puissance immatérielle de Dieu n'éprouvera rien en son essence, ne l'avilira pas et ne se ravallera pas en s'unissant incorporellement à un corps. Et pourquoi? Est-ce que, sans ce corps auquel il est uni, celui qui pénètre toujours et en tout lieu la substance des éléments et des corps, comme intelligence créatrice de Dieu, ne scelle pas en ces substances les règles de cette sagesse qui procède de lui, quand il y puise la vie de ce qui est inanimé, les formes de ce qui n'est qu'ébauché et sans extérieur, quand il imprime aux qualités du corps les beautés qui sont en lui et les formes incorporelles, quand il communique aux êtres essentiellement inanimés et inertes, à la terre, à l'eau, au feu, un mouvement sage et plein d'harmonie; quand il ordonne tout ce qui est désordonné, qu'il le fait croître et le perfectionne, quand il est présent à toute existence par sa puissance divine et sage, quand il la pénètre et l'atteint? Mais il ne s'altère pas, il ne contracte pas de souillure en son essence. Ainsi, en descendant parmi les hommes, il a apparu de diverses manières à un petit nombre de fidèles, étant hommes justes et prophètes, dont les livres saints ont recueilli les noms; et enfin, il est venu dans le monde, au milieu des méchants et des impies, des

Juifs et des Grecs, par l'excessive compassion et par la charité du Père très-bon pour se manifester comme leur bienfaiteur et leur Sauveur, en disant de lui-même : « Ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecin, mais ceux qui sont malades. Je ne suis pas venu appeler les justes à la pénitence, mais les pécheurs. »

Le Sauveur de toute âme appelait ainsi les hommes : « Venez à moi, disait-il, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes accablés sous le faix, et je vous soulagerai » (*Matt.*, XI, 28). Semblable à un habile musicien dont la lyre décèle le talent, il appelait les hommes et guérissait leurs corps par l'intermédiaire de l'homme qu'il s'était uni ; et, médecin consommé, il soulageait les âmes souffrantes qui animaient les corps par des remèdes bien convenables, par les exemples qu'il donnait en sa personne d'une vie sage, vertueuse et animée par la piété, en leur enseignant des vérités, non pas transmises par d'autres hommes, mais puisées en lui-même et dans le sein du Père, et déjà manifestées comme une loi aux premiers fidèles qui ont précédé Moïse. Attentif à la guérison du corps non moins qu'à celle de l'âme, par la chair qu'il avait élevée jusqu'à lui, il rendait ses actes sensibles aux yeux de la chair ; par sa langue, son enseignement il prenait une forme qui le portait aux oreilles de la chair ; et, par son union avec l'humanité, il rendait la force divine qui l'animaient sensible à des créatures qui n'eussent pu la saisir autrement.

Par ces œuvres, dirigées à l'avantage et à l'utilité des hommes, le Verbe de Dieu, plein d'amour pour eux, exécuta les volontés du Père. Toujours, cependant, il demeura spirituel et immatériel, tel qu'il était d'abord dans le sein de son Père, sans changer son essence, sans rien perdre de sa nature, sans s'engager dans les liens de la chair ni déchoir de la divinité, sans perdre sa puissance du Verbe, sans borner son action à la contrée où était la maison de son corps, au préjudice de son action universelle ; mais il vivait au milieu des hommes et en même temps il remplissait le monde ; il était avec le Père et dans le sein du Père, et gouvernait tout ce qui est au ciel et sur la terre, sans se voir déponiller de cette présence universelle à laquelle notre nature ne peut atteindre ni empêcher de consommer des œuvres divines à son ordinaire. S'il fit entrer son humanité en communication de ses vertus et de sa puissance, il ne reçut jamais de bornes de cette créature mortelle. Incorporel, il ne fut point souillé en naissant d'un corps ; et, impassible, il n'éprouva aucune souffrance à l'occasion de la nature périssable.

Lors, en effet, qu'une lyre rend des accords et que ses cordes vibrent sous la main légère, il n'est pas présumable que le musicien qui prélude soit agité de la sorte, et l'on ne saurait dire que la sagesse d'un homme de bien et l'âme qui l'anime soient tranchées ou brûlées lorsque son corps est exposé au supplice : combien davantage ne faut-il pas reconnaître que l'essence et la

puissance du Verbe incarné ne reçurent nulle atteinte des affections du corps ? Ce soleil, que nous avons cité comme exemple, ne voit jamais se souiller les traits de lumière qu'il envoie vers la terre, lorsqu'ils frappent la boue et quelques immondices. Rien ne défend de dire que ces objets rebutants réfléchissent l'éclat qu'ils en reçoivent. Le soleil éprouve-t-il quelque altération de ce contact ? Devient-il boue ? Nullement. Toutefois ce changement ne serait point étranger à la nature des corps. Mais lorsque le Verbe de Dieu, spirituel et incorporel, vie et lumière de l'intelligence, sans dire encore ses autres perfections, atteint quelque être de sa puissance spirituelle et infinie, nécessairement cet être vit et participe à cette lumière intellectuelle. De même, tout corps qu'il atteint se purifie, s'illumine aussitôt ; tout défaut, toute débilité, toute imperfection disparaît ; toute privation est inondée de sa plénitude. Ainsi, sous une influence légère de sa puissance, un mort ressuscite plein de vie, la mort fuit la vie. Les ténèbres sont dissipées par la lumière, ce qui est corruptible se revêt d'incorruptibilité, et ce qui est mortel, d'immortalité.

CHAPITRE XIV.

Après avoir régénéré la nature humaine, il nous légua l'espérance des biens éternels.

Que dire encore : l'homme fut absorbé tout entier dans la Divinité et le Verbe Dieu fut Dieu comme avant l'Incarnation. Lorsqu'il s'unifia à notre nature, il jeta le fondement de notre espérance, il l'appela à partager avec lui la vie éternelle, la divinité et le bonheur, et nous donna aussi la plus forte preuve de notre immortalité et du royaume que nous devons partager avec lui.

CHAPITRE XV.

Les raisons de l'avènement du Christ : il est appelé par les prophètes des Hébreux, Dieu, Seigneur et pontife du Dieu du monde.

Le motif de sa venue parmi les hommes fut de ramener à la connaissance du Père l'homme qui l'avait abandonnée, de faire jouir de sa vie propre une créature à laquelle il appartenait par son origine, qu'il chérissait et avait créée à son image, de ramener à l'amitié de son père et en sa dépendance, celui pour lequel il s'abaissa jusqu'à s'incarner. Ainsi, pour abrégé, ces considérations sur notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ seront confirmées par les prophètes des Hébreux, comme les témoignages qui en sont tirés le montreront, les nouvelles Écritures appuyant les anciennes, et l'autorité des évangélistes confirmant les prédictions des prophètes.

Puisqu'il en est ainsi, il faut commencer par ce nom de Jésus et de Christ qui lui fut donné, et par les prophéties qui l'ont désigné par son nom. Examinons d'abord ce que signifie le nom de Christ, avant de réunir les témoignages des prophètes sur ce nom proposé à nos méditations. Toutefois je pense qu'il est

nécessaire de considérer le nom de Christ et d'en pénétrer le sens, afin que rien ne nous échappe de ce que l'on recherche en ce titre. Un autre, en commençant par ce qui s'offre de suite et ce qui se rapporte plus à notre sujet, eût dit que Moïse le premier a ordonné que les prêtres du Seigneur fussent oints d'un parfum soigneusement préparé, persuadé qu'ils devaient répandre autour d'eux une agréable odeur. En effet, les exhalaisons fétides plaisent aux puissances impures, comme la douceur des parfums à ceux qui chérissent la vertu. C'est pourquoi il était prescrit aux prêtres du temple d'offrir tous les jours des parfums, afin que l'air étant embaumé et purifié de tout miasme, une émanation divine saisit les adorateurs. Dans cette vue l'on composait un haume exquis pour l'action de ceux qui devaient présider publiquement le peuple, et Moïse le premier donna à ceux qui la recevaient le nom de *christs*. Or, cette onction n'était pas réservée au grand prêtre : elle sanctifiait encore les prophètes et les rois à qui seuls il était permis d'y participer.

Cette raison serait bien facile à exposer sans doute, mais elle est fort éloignée du sens sublime et divin du prophète. Notre maître admirable et vraiment pontife suprême, qui savait que la substance corporelle et terrestre ne diffère que par les qualités, que nul autre caractère ne distingue les parties qui la composent, et que dérivées du même principe matériel, toute chose est instable, demeure en une perpétuelle incertitude et tend rapidement à sa destruction, ne prit rien de ce qui fait la beauté du corps ou peut flatter les sens : c'eût été la ruine de l'âme qui se serait alors inclinée vers la terre, car la multitude au corps efféminé, entraînée au gré de l'intempérance et du vice, prodigue les parfums et les ornements, tandis que l'âme exhale l'odeur des turpitudes et de la corruption ; de même que les amis de Dieu, au contraire, respirant la vertu, répandent par leur tempérance, leur justice et leur piété une bonne odeur bien supérieure à celle des aromates de la terre, et méprisent les parfums qu'exhale la matière. Convaincu de cette vérité, le prophète ne fit aucune attention particulière aux parfums et à l'encens ; mais il revêtit d'images corporelles des vérités supérieures et divines, parce qu'on n'eût pu comprendre autrement les choses divines. Or il est évident que c'est en ce sens qu'a parlé l'oracle sacré en disant (*Ex.*, XXV, 40) : « Ayez soin d'exécuter tout d'après le modèle qui vous a été montré sur la montagne. » Ainsi en achevant les symboles qu'il appelle ordinairement types, il prescrit l'onction de parfum. Et voici, autant qu'il est possible de l'expliquer, le sens sublime et profondément caché de cet oracle : C'est que le bien seul de bonne odeur, seul désirable, est le principe de la vie et distribue à tout l'être et les qualités de l'être. Les Hébreux connaissaient ce principe unique de l'univers, le Très-Haut, le Dieu suprême et créateur du monde. Ils nomment esprit de Dieu la puis-

sance du Dieu suprême et sans principe, puissance infinie, souverainement bonne et habile à distribuer la beauté sur les créatures. C'est pourquoi ils appellent *christ* et oint celui qui en reçoit l'influence. Par l'huile il ne faut entendre ici ni la compassion, ni la peine au sein des adversités, mais ce suc digne d'une plante, cette liqueur qui n'est mêlée d'aucune autre, qui ravive la lumière, qui soulage les travaux et les fatigues, qui réjouit ceux qui la font couler sur leurs membres ; qui, semblable à la lumière laisse échapper des éclairs, qui fait resplendir le visage de ceux qui en usent, ainsi que le marque l'Écriture, en disant : « Pour embellir son visage à l'aide de parfums » (*Ps.* CIII, 15). L'Écriture applique cette comparaison à la puissance du Dieu suprême, du prince et du roi du monde : et celui qui le premier a reçu l'onction de sa main, qui participe à la bonne odeur incommunicable de la Divinité dont il sort, le Verbe Dieu, son Fils unique, nommé Dieu de Dieu par participation avec le Dieu qui l'a engendré. Être sans principe, sans commencement et au dessus de lui, elle l'appelle le Christ et l'oint du Seigneur. Aussi dans les psaumes une prédiction s'adresse-t-elle ainsi à celui que le Père a oint : « Votre trône, Dieu, est un trône éternel ; le sceptre de l'équité est le sceptre de votre empire ; vous avez aimé la justice, et haï l'iniquité, aussi Dieu, votre Dieu vous a oint d'une huile de joie au-dessus de tous ceux qui y participent avec vous » (*Ps.* XLIV, 6). La nature de l'huile est simple, tandis que celle du parfum indiqué est un composé de plusieurs substances : ainsi la puissance suprême et éternelle du roi de toute existence, quoique simple et sans aucun mélange, est désignée sous le seul terme d'huile. Or, comme elle peut aussi comprendre plusieurs points divers, comme la force et la royauté, la providence, le discernement, l'amour des hommes et leur salut, et mille autres rapports que l'intelligence saisira le pouvoir de faire le bien a été sagement comparé au baume dont le grand prêtre était oint, suivant les saintes lettres. Moïse, qui le premier eut l'honneur de voir les mystères des choses divines et ceux du premier et du seul oint, du grand pontife de Dieu, qui lui furent manifestées en ses révélations, reçut l'ordre d'établir sur la terre des images sensibles et des symboles de ce qu'il avait vu dans les ravissements, afin que ceux auxquels il s'adressait pussent méliter sur les symboles, jusqu'au temps de l'initiation à la vérité. Après avoir choisi parmi les hommes de la terre le juste propre à être le prêtre du Seigneur, le premier il l'appela *christ*, en s'élevant à l'intelligence des choses célestes : il le déclare élevé au-dessus des autres hommes par l'onction de suavité qu'il a reçue, et proclame ainsi avec clarté que toute nature créée et surtout la nature humaine si fort délaissée de la puissance incréée, a besoin de la bonne odeur d'un être supérieur, mais pour celle de l'être éternel et suprême, nul ne peut y prétendre, car c'est à son Fils unique

et premier-né que ce don est réservé, et ceux qui le suivirent ne purent participer à ses biens que par la communication du second être. Le parfum mosaïque était donc le symbole de l'esprit divin : car il y a des divisions de grâces, mais l'esprit est le même » (I Cor., XII, 5). Le législateur pensait que les prêtres, les prophètes et les rois devaient désirer d'y participer comme consacrés à Dieu non pour eux seuls, mais pour tout le peuple. Or, établissons ici une preuve convaincante du sens tout divin des symboles de Moïse et de la possibilité d'appeler christes ceux qui avaient reçu l'esprit divin sans cette onction des parfums sensibles. Lorsqu'au CIV ps. David raconte l'histoire d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ces patriarches pieux, qui ont vécu avant les jours de Moïse, il les appelle christes seulement pour l'effusion de l'esprit divin qu'ils ont reçu. En effet, quand il raconte comment ils ont reçu l'hospitalité des étrangers, et comment dans leurs dangers ils ont été secourus de Dieu selon le récit de Moïse, il les nomme prophètes et christes, bien que Moïse n'existât pas encore et que l'on ignorât le parfum qui fut composé par ses ordres. Voici comment s'exprime le saint roi : Souvenez-vous des merveilles qu'il a opérées, des prodiges de sa puissance, et des jugements de sa bouche, race d'Abraham, ses serviteurs, fils de Jacob, ses élus. Il est notre Seigneur, notre Dieu ; ses jugements embrassent toute la terre. Il s'est toujours souvenu de son alliance, de la promesse qu'il a étendue aux générations innombrables et qu'il a jurée à Abraham » (Ps. CIV, 5). Il se rappelle le serment qu'il a fait à Isaac. Il a confirmé cette alliance à Jacob par un décret irrévocable, et il l'a renouvelé à Israël pour découvrir une alliance éternelle en disant : « Je vous donnerai la terre de Chanaan pour la part de votre héritage ; » et ils errèrent de nations en nations et de peuples en peuples. Il ne permit pas que l'homme leur fit outrage ; et il dit aux rois à leur sujet : « Ne touchez pas à mes christes, et n'offensez pas mes prophètes. » Ainsi parle David. Moïse désigne de la manière suivante les rois que Dieu menaça : « Et le Seigneur frappa de très-grandes plaies Pharaon et sa maison, à cause de Sara la femme d'Abraham. » Il dit encore au roi de Gérase (Gen. XII, 17) : « Dieu s'offrit à Abimélech la nuit durant son sommeil, et dit : vous allez mourir à cause de la femme que vous avez enlevée » (Ibid. XX, 3). C'était celle d'Abraham. Il ajoute plus loin : « Maintenant rendez cette femme à son mari, parce qu'il est prophète, et il priera pour vous. »

Ainsi David, ou plutôt l'Esprit saint, par sa bouche, appelle christes les anciens amis et prophètes du Seigneur, quoique l'onction sensible n'eût pas coulé sur leur tête. Comment, en effet, eût-elle coulé, puisque Moïse établit cet usage dans des temps postérieurs. C'est ainsi que s'exprime Isaïe, lorsqu'il annonce que le Christ sera envoyé de Dieu aux hommes comme libérateur et sauveur, qu'il viendra annoncer aux âmes captives leur

délivrance et le recouvrement de la vue aux aveugles spirituels. Le prophète apprend qu'il est christ, oint, non de ce parfum matériel, mais du parfum intelligible et divin de l'essence du Père, et non pas de la main des hommes, mais par la grâce du Père. Il dit donc en la personne du Christ : « L'Esprit du Seigneur repose sur moi ; aussi il m'a oint ; il m'a envoyé évangéliser les pauvres et annoncer la délivrance des pécheurs et la lumière aux aveugles » (Isaïe, LXI, 1).

Ainsi d'abord, conforme en cela à David, Isaïe dit que celui qui viendra parmi les hommes, qui annoncera la délivrance des pécheurs et la guérison des aveugles, est christ, non pas par l'action d'un parfum composé par les hommes, mais par l'effusion de la puissance éternelle et souverainement parfaite du Père. Suivant l'usage des prophètes, Isaïe parle encore des événements comme s'ils étaient écoulés et les manifeste en sa personne.

Jusqu'ici nous avons reconnu que le nom de christ appartenait à ceux qui étaient oints de la main de Dieu et non pas des hommes, de l'Esprit saint, et non d'un parfum matériel. Voici le moment de considérer comment le texte hébreu établit que le Christ de Dieu a une puissance divine bien supérieure à la nature humaine. Ecoutez David déclarer au CIX^e psaume qu'il a vu le pontife éternel de Dieu l'appeler son Seigneur, et qu'il était assis sur le trône du Père suprême. Il parle ainsi : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied. Le Seigneur va faire sortir de Sion le sceptre de votre autorité, et vous établirez votre empire au milieu de vos ennemis. Au jour de votre force la puissance vous appartiendra, au milieu de la splendeur de vos saints. Je vous ai engendré avant l'aurore. Le Seigneur l'a juré, et il ne révoquera pas son serment. Vous êtes le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech » (Ps. CIX).

Or, remarquez que c'est David, le roi de la nation juive, qui, outre la royauté, était relevé par l'inspiration divine, qui comprend tellement la grandeur et l'éclat merveilleux de celui qu'il annonce et qu'il a vu en esprit, qu'il l'appelle son Seigneur. « Le Seigneur, dit-il, a dit à mon Seigneur. » Il le reconnaît même pontife éternel, prêtre du Très-Haut, assis sur le trône du Dieu de l'univers, et son fils chez les Hébreux. On ne pouvait sans l'onction être prêtre de Dieu ; c'est pourquoi leur coutume était de nommer christes tous les prêtres. Ainsi donc le christ qui est désigné en ce psaume sera prêtre. Comment en effet serait-il reconnu prêtre, au témoignage du prophète, s'il n'était christ d'abord ? En outre, il est prêtre pour l'éternité, nouveau caractère qui ne peut convenir à la nature humaine ; car l'éternité ne saurait appartenir à l'homme, puisque notre race est caduque et mortelle. Il est donc bien relevé au-dessus de l'homme, le prêtre de Dieu indiqué en ce psaume, qui a reçu

du Seigneur un sacerdoce éternel et infini, confirmé par serment. « Le Seigneur, dit le psalmiste, l'a juré, et il ne révoquera pas son serment : « vous êtes le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech. » Puisque Melchisédech, au récit de Moïse, fut prêtre du Très-Haut sans l'onction des parfums matériels, avant l'alliance que promulgua le législateur, et dont la vertu surpassa celle de cet Abraham si vanté. Moïse dit en effet (*Genèse*, XIV, 19) : « Melchisédech, roi de Salem, prêtre du Très-Haut, bénit Abraham. » Or, dit l'apôtre (*Hébreux*, VII, 7), il est sans difficulté que celui qui est supérieur bénira celui qui est au-dessous de lui, puisque ce Melchisédech, quel qu'il soit, est introduit, non pas oint d'un parfum matériel, mais consacré au Dieu Très-Haut. Il faut que le prêtre, selon l'ordre de Melchisédech, que David annonce, soit grand et au-dessus de toute nature, comme prêtre du Dieu suprême, assesseur de la puissance incréée, Seigneur du roi-prophète, prêtre du Père enfin, mais pour l'éternité.

L'apôtre dit donc, en expliquant ce qui concerne ce passage : « Dieu voulant faire concevoir avec plus de certitude aux héritiers de ses promesses la fermeté immobile de sa résolution, employa le serment, afin que, appuyés sur deux choses inébranlables, par lesquelles il est impossible que Dieu trompe, nous eussions une très-grande consolation. » Et plus bas : « Les autres prêtres ont été établis sans serment, et celui-ci l'a été avec serment par celui qui lui a dit : « Le Seigneur l'a juré, et il ne révoquera pas son serment : Vous êtes le prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech. Il y a eu, sous la loi, plusieurs prêtres, parce que la mort les empêchait de servir toujours ; mais celui-ci, vivant éternellement, possède un sacerdoce éternel : de là vient qu'il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise ; car il vit toujours pour intercéder pour nous. » La puissance divine, qui entretient les existences et anime les substances spirituelles, selon les oracles des Hébreux, n'est pas consacrée au Dieu suprême par un parfum terrestre et destiné à l'homme, mais elle est établie par une onction plus digne, par la vertu et la puissance divine, pour être ministre du Dieu de l'univers. Celui donc qu'annonce ce psaume est évidemment prêtre éternel et Fils du Très-Haut, comme engendré par le Très-Haut lui-même et assesseur de sa royauté. Il a été montré que le Christ annoncé par Isaïe ne reçoit pas des hommes l'onction du sacerdoce, mais qu'il tient du Père l'effusion de l'Esprit saint, envoyé qu'il est pour délivrer les hommes de leurs iniquités. Moïse le vit dans une manifestation de l'Esprit divin, et il établit des images et des symboles de sa glorieuse prérogative. Pour suppléer à l'effusion de l'Esprit, il répandit le baume sur celui qu'il avait choisi pour être prêtre, et lui appliqua, par ressemblance avec le véritable, le nom de Christ et d'oint du Seigneur.

Or, pour confirmer la vérité de ce que j'avance, quel témoin plus digne de foi que Moïse lui-même ? Il nous apprend dans un de ses livres que le Dieu et le Seigneur qui lui révélait ses volontés, lui ordonna d'établir sur la terre un culte sensible, image des visions célestes dont il avait été favorisé, et symbole corporel des choses incorporelles et intelligibles.

Le législateur figura donc en ce culte les offices des anges et des vertus des cieux, l'oracle sacré lui ayant dit (*Exode*, XXV, 40) : « Vous ferez tout d'après le modèle qui vous a été offert sur la montagne. » Ainsi, entre autres institutions, il établit un grand prêtre qu'il sacra d'un parfum matériel, et forma ainsi un christ figuratif et emblématique, l'image du Christ du ciel et du pontife, et non pas le Christ et le pontife véritable. Du reste, que le Christ véritable ne fût pas homme, mais le Fils de Dieu, orné de mille dons par la droite du Père, et bien supérieur à la substance mortelle de l'homme et à toute intelligence créée, c'est ce que je crois avoir établi. Toutefois, il faut ajouter à ce qui a été exposé précédemment, que, dans le psaume XLIV, dont l'inscription est pour le bien-aimé et ceux qui seront changés, le même David appelle en même temps celui qu'il désigne Dieu, Roi et Christ, en disant : « Mon cœur a laissé échapper la parole excellente, heureuse, j'adresse mes cantiques au roi : ma langue obéit comme la plume à l'écrivain rapide. Vous surpassez en beauté les enfants des hommes. » Puis il ajoute : « Votre trône, Dieu, est un trône éternel ; le sceptre de l'équité est le sceptre de votre empire. Vous avez aimé l'équité et haï l'injustice ; aussi le Dieu, votre Dieu, vous a sacré d'une huile de joie au-dessus de tous ceux qui y participent avec vous. » Remarquez avec attention comment, d'après l'inscription du psaume, le prophète indique dès l'abord qu'il parlera du bien-aimé, afin d'exciter l'auditeur à comprendre ce qui sera dit ; puis il expose toute l'ordonnance du cantique, en ajoutant : « pour ceux qui seront changés : » ainsi fait-il comprendre ce qui précède pour le bien-aimé. Or, que représentent ces hommes qui seront changés et que ce psaume concerne, sinon ceux qui doivent abandonner leur première vie et leurs mœurs antiques pour embrasser la vie nouvelle que leur a annoncée celui qui est l'objet de cette prophétie ? C'est lui qui est le bien-aimé du Seigneur, et c'est pour atteindre sa hauteur que le prophète nous dit dès l'abord qu'il faut de l'intelligence ; que si vous doutez encore qu'il soit ce bien-aimé dont il est question ici, les premières paroles du psaume vous le feront comprendre : « Mon cœur a laissé échapper la parole excellente. » On peut dire que ce passage s'applique au Verbe qui, dès le commencement, est en Dieu, et dont le grand évangéliste dit ces belles paroles : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Proféré en la personne du Père et du Dieu du monde

entier, le passage : « Mon cœur a laissé échapper la parole excellente, » désigne le Verbe de Dieu, Fils unique du père qui l'a engendré, non par émission, par division, ni par retranchement ou par un appauvrissement de sa substance, ni par quelques-uns de ces moyens reconnus en la nature corporelle. De telles pensées seraient impies et bien éloignées de la vérité de cette génération ineffable; mais il faut prendre ces paroles suivant ce que nous avons déjà compris, et comme, lorsque le Verbe est dit engendré du sein de Dieu et avant l'aurore, nous l'entendons dans un sens figuré et d'après la spéculation seule, il faut comprendre de même ce passage : Mon cœur a laissé échapper la parole excellente. L'esprit de Dieu ne le suggère, en effet, que dans le sens spirituel, et il est nécessaire d'y ajouter cette parole usitée en chacun des mystères que l'on développe, et qui est pleine de piété : « Qui exposera sa génération ? »

Car si les divines Ecritures empruntent à notre langage mortel et limité comme nous, les termes de naissance du fils et de sein du père, il ne faut les prendre que dans le sens des mystères divins et suivant l'usage des allégories. De même on peut dire que ces paroles : Mon cœur a laissé échapper la parole excellente, s'appliquent à la formation et à la substantialité du premier verbe, puisqu'il n'est pas possible d'entendre diversement le cœur qui est en nous et celui du Dieu suprême. On pourra dire encore que celui qui est désigné dans le psaume est le Verbe qui au commencement était en Dieu et qui est nommé parole excellente, comme engendré d'un père souverainement bon; mais en avançant un peu dans le psaume, nous trouverions que celui qui est annoncé le bien-aimé de Dieu a été oint, non par Moïse ou quelque autre des hommes, mais par le Dieu suprême, le Créateur de l'univers, son Père. En effet, le prophète dit plus loin : « Aussi le Dieu, votre Dieu vous a sacré d'une huile de joie au-dessus de tous ceux qui y participent avec vous. » Or, quel autre nom que celui de Christ donnera-t-on à celui qui a été oint par le Dieu souverain? Ainsi nous connaissons les deux noms de celui qui est annoncé Christ et bien-aimé, tandis que l'auteur de cette onction n'en a qu'un seul. Le prophète nous apprend aussi pourquoi il dit que celui dont il parle est oint de l'huile de l'allégresse, et chacun pourra reconnaître soi-même ce motif en parcourant rapidement le psaume et surtout en examinant le sens des vérités qu'il contient. Ce psaume adresse au Christ dont il vient d'annoncer la venue, ces magnifiques paroles que nous avons déjà citées : « Votre trône, Dieu, est un trône éternel, le sceptre de l'équité est le sceptre de votre empire, vous avez aimé la justice et haï l'iniquité, aussi le Dieu votre Dieu vous a sacré d'une huile de joie au-dessus de tous ceux qui y participent avec vous. »

Or examinez si ce n'est pas évidemment à Dieu qu'il s'adresse : « Vous, Dieu, dit-il, et non, ô Dieu : votre trône est éternel, et lo

sceptre de l'équité est le sceptre de votre empire. Parce que vous, le Dieu, vous avez chéri la justice et haï l'iniquité, pour cela le Dieu, votre Dieu, vous a oint et vous a établi Christ au-dessus de tous ceux qui y participent avec vous. » Ce passage est encore plus frappant dans l'hébreu qu'Aquila traduit fort exactement de la manière suivante : « Votre trône, ô Dieu, est établi dans le temps et au delà : le sceptre de justice est le sceptre de votre puissance, vous avez chéri la justice et détesté l'impiété; pour cela le Dieu, votre Dieu, vous a oint de l'huile de joie préféralement à ceux qui vous entourent. » Au lieu de ces mots : le Dieu, votre Dieu, le texte hébreu porte : O Dieu, votre Dieu, de sorte que le passage est ainsi conçu : « O Dieu, vous avez aimé la justice et haï l'iniquité, aussi, ô Dieu, le Dieu souverain et suprême qui vous a sacré Dieu, » de sorte qu'il y a un consacré et un consécuteur qui le précède, Dieu de toute créature et du consacré lui-même; ce qui deviendra plus sensible encore à celui qui examinera le génie de l'hébreu; car, au lieu du nom qu'Aquila traduit, votre trône, ô Dieu, en substituant ô Dieu, à ce mot le Dieu, l'hébreu dit : Eloïn; de même dans le passage : Aussi il vous a oint, ô Dieu, il y a Eloïn, ce qui est la désinence du vocatif ô Dieu. Mais pour la désinence simple du nom, quand il est dit : aussi Dieu, le Dieu, vous a oint, l'hébreu met Eloach, et c'est avec justesse, car Eloïn étant le vocatif, se traduit par ô Dieu, tandis qu'Eloach, le nominatif, désigne le Dieu; de sorte que cette traduction est fort exacte : Aussi le Dieu, votre Dieu, vous a oint. L'oracle saint s'adresse manifestement à Dieu, et dit qu'il a été oint de Dieu de l'huile d'allégresse, préféralement à tous ceux qui partagent avec lui le nom de Christ.

Voilà donc clairement ce Dieu qui est oint et qui devient Christ non par un baume matériel, non de la main des hommes ni comme les autres hommes. Or c'est le même qui est appelé le bien-aimé du Père, son Fils, le pontife éternel et l'assesseur de la gloire du Père. Mais quel est-il enfin, sinon le Verbe premier-né de Dieu, celui qui au commencement était Dieu en Dieu, et dont la divinité est déclarée par toutes les divines Ecritures, comme cet ouvrage le montrera longuement dans la suite.

Après ces considérations sur la substantialité et le nom du Christ, nous reprendrons le plan tracé, et nous examinerons quelles sont les prophéties qui ont prédit le Christ par son nom.

CHAPITRE XVI.

16. DU PSAUME II.

Le Christ est fréquemment désigné nommé comme l'objet des persécutions des rois et des princes, des nations et des peuples. Il est engendré de Dieu et appelé Fils de l'homme; il reçoit de son Père les nations et toute la terre en héritage.

« Pourquoi les nations ont-elles frémi? pourquoi les peuples ont-ils médité de vains

complots? les rois de la terre se sont levés, et les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ.» Il ajoute : « Mais moi, j'ai été établi roi par lui, sur Sion, sa montagne sainte, et je publie le décret du Seigneur. Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils; je vous ai engendré aujourd'hui. Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour héritage et la terre pour empire.»

L'esprit de Dieu désigne ici fort clairement le Christ qu'il appelle le Fils de Dieu, comme le font les passages déjà cités; il annonce en même temps les complots que l'on tramera contre lui, et l'appel qu'il doit faire aux nations, prédiction que l'événement a confirmée dans notre Sauveur Jésus-Christ. Aujourd'hui encore les nations et les peuples, les rois et les princes ne cessent de tramer contre le Seigneur et contre sa doctrine. Et si les Juifs rapportent l'accomplissement de cet oracle à un autre temps, il faut donc qu'ils reconnaissent que le Christ qu'ils attendent souffrira de nouveau, selon ces paroles : « Les rois de la terre se sont levés et les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ. » Ce qu'ils n'admettront jamais, puisqu'ils espèrent que le Christ à venir sera un grand prince, un roi éternel et le libérateur de leur nation. Car si celui-ci doit subir les mêmes épreuves, pourquoi croire ou rejeter l'un plutôt que l'autre. Exclue de cette allégation, s'ils rapportent l'oracle sacré à David ou à quelqu'un des rois juifs qui sont descendus de lui, il faudra démontrer que ni David ni tout autre des Hébreux qui se sont jamais illustrés ne fut annoncé comme Fils de Dieu, ni comme engendré de Dieu, ainsi que celui que le psaume annonce, ni enfin comme exposé aux complots des nations et des rois, des princes et des peuples. Si l'on ne cite aucun d'eux et s'il est établi par l'événement qu'autrefois le Christ de Dieu eut à essayer les complots des rois et des princes, des nations et des peuples, et qu'il y est en butte aujourd'hui encore, pourquoi n'est-il pas celui que le prophète annonce quand il dit : « Les rois de la terre se sont levés et les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ. » A lui seul encore se peuvent appliquer ces paroles du même psaume : « Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui; demandez-moi et je vous donnerai les nations pour héritage et la terre pour empire. » Or la prophétie s'est accomplie en lui seul incontestablement, lorsque la voix de ses disciples s'est répandue dans toute la terre et que leurs paroles ont retenti jusqu'aux extrémités du monde. Le psaume nomme évidemment le Christ, quand il apprend qu'il est fils de Dieu, en parlant en son nom de la sorte : « Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils; je vous ai engendré aujourd'hui. » Comparez ce qui est dit en son nom encore dans les Proverbes : « Avant que les montagnes ne fussent affermies et que les collines ne s'élevassent, il m'a engendré » (Prov. VII, 25). ainsi que le passage du psaume CIX où le

Père lui dit : « Je vous ai engendré avant l'aurore. » Or, remarquez que les saintes lettres annoncent comme le seul et le même Christ et Fils de Dieu tout ensemble, celui qui sera circoncis des hommes, qui recevra les nations en héritage et possèdera les extrémités de la terre, montrant ses rapports avec les hommes par deux signes : par les complots formés contre lui et par la soumission des nations à sa puissance.

DU PSAUME XIX.

Le Christ désigné nommément obtient de son Père ce qu'il demande.

« Que le Seigneur accomplisse vos vœux : maintenant j'ai su que le Seigneur a sauvé son Christ; il l'exaucera du haut du ciel. » Puisque nous nous proposons d'exposer ici combien souvent le Christ est désigné par son nom dans les prophéties, c'est à juste titre que nous citons ces paroles qui l'annoncent clairement. Du reste, tout le psaume adresse en la personne des saints des prières au Christ. Car, puisqu'après s'être fait homme il a supporté mille outrages à cause de nous et pour nous, nous apprenons à prier avec celui qui a prié et conjuré pour nous le Père, comme avec celui qui repousse les guerres visibles ou invisibles qui nous sont intentées. Aussi empruntons-nous les paroles de ce psaume pour lui dire : « Que le Seigneur vous exauce au jour de la tribulation, que le nom du Seigneur de Jacob vous protège : qu'il vous envoie son secours de son sanctuaire, et que de Sion il veille sur vous! » Ensuite, comme il lui appartient en qualité de pontife suprême d'offrir pour nous les sacrifices spirituels de glorification et de prédication de l'essence divine, et comme, ainsi qu'un sacrificeur, il s'est offert en holocauste à Dieu le Père, lui et l'homme qu'il s'est uni sur la terre, nous lui disons encore : « Qu'il se souvienne de vos sacrifices et que votre holocauste lui soit agréable, parce que tout ce qu'il prépare est salutaire et utile au monde, » nous ajoutons : « Que le Seigneur vous donne selon votre cœur et qu'il remplisse tous vos désirs. » Puis nous confessons sa résurrection d'entre les morts et nous disons : « Nous nous réjouissons de votre salut. » Quel est le salut du Christ sinon sa résurrection qui a relevé les hommes de leur abaissement; aussi disons-nous encore : *Nous serons glorifiés par le nom de votre Dieu; et que le Seigneur accomplisse vos vœux.* Enfin nous apprenons à dire : *maintenant j'ai su que le Seigneur a sauvé son fils; car nous n'avons reconnu cette vérité que lorsque nous avons reconnu son salut et compris la vertu de sa résurrection.*

DU PSAUME XXVII.

Le Christ désigné par son nom; il a le Seigneur pour père et pour protecteur. Le Seigneur est le soutien de son peuple et le protecteur de ceux que son Christ a sauvés.

Ce psaume se rapporte au Christ, il con-

tient la prière que le Christ adressa à son Père au temps de sa passion. C'est pourquoi il est dit au commencement : « J'ai crié vers vous, Seigneur, mon Dieu, ne vous taisez pas, car je deviendrai semblable à ceux qui descendent dans le sépulcre. » A la fin le Psalmiste prédit la résurrection d'entre les morts : « Béni soit le Seigneur parce qu'il a écouté la voix de ma prière. Le Seigneur est ma défense et mon bouclier; mon cœur a espéré en lui et j'ai été secouru, et ma chair a reverdi et je le louerai en ma volonté. » L'Esprit divin et prophétique ajoute : « Le Seigneur est la force de son peuple et sa protection est le salut de son Christ. » Ainsi nous apprend-il que tout ce que racontent les divines Écritures des merveilles du Christ opérées pour le salut des hommes, de son enseignement, de ses œuvres, ou des mystères de sa résurrection dont il s'agit ici, s'est consommé par la volonté et la puissance du Père, protecteur fidèle de son Christ, dans les merveilles et les bienfaits de sa prédication et de ses œuvres.

DU PSAUME LXXXIII.

Le Christ, désigné par son nom, a Dieu pour protecteur; un jour, celui de la résurrection, et une maison de Dieu, qui est l'Eglise.

« O Dieu, notre protecteur, jetez les yeux sur nous et regardez la face de votre Christ, parce qu'un jour passé dans votre demeure vaut mieux que mille jours. J'ai préféré être abaissé dans la maison du Seigneur, plutôt que d'habiter dans les tentes des pécheurs. Ceux qui savent que le Christ de Dieu est le Verbe, la sagesse, la lumière véritable et la vie, et qui connaissent son incarnation, frappés d'étonnement pour un dessein si extraordinaire, s'écrient : « Et nous l'avons vu; il était sans forme ni beauté, et son extérieur était méprisable et au-dessous de celui des fils des hommes. Homme de douceur et familiarisé avec la misère, il a été méprisé, parce qu'il a détourné le visage » (Isaïe, LIII, 2. Aussi conjurent-ils le Seigneur de regarder la face de son Christ, qui pour nous a été couverte de mépris et abreuvée d'outrages, et de se montrer favorable, parce qu'il a pris nos péchés sur lui et souffre pour nous. Ils le supplient ainsi comme embrasés du désir et demandant par leurs prières de voir la face de la gloire du Christ et le jour de sa lumière. Ce jour est celui de sa résurrection d'entre les morts, jour seul et unique, jour véritablement grand, jour du Seigneur. Ils le disent préférable à ces innombrables jours ordinaires, ou même à ceux que Moïse a consacrés par les fêtes, les néoménies et le sabbat, qui, au dire du grand Apôtre, ne sont que l'ombre du jour et non le jour lui-même. Seul jour de Dieu, le jour de notre Sauveur ne resplendit pas en tout lieu, mais seulement dans les parvis du Seigneur, c'est-à-dire dans les églises du Christ établies dans l'univers entier, les parvis du Dieu vivant. Celui qui a pénétré ces merveilles, aime et préfère leur avilissement et proclame que ce séjour en est bien meilleur que celui des

tentes des pécheurs. Sous ce dernier caractère, il désigne la synagogue qui a rejeté le Christ, les réunions des impies d'une autre croyance, des nations incrédules. Et quelque époque entrera dans l'Eglise du Christ, la trouvera bien préférable à ces assemblées.

DU PSAUME LXXXVIII.

Le Christ désigné nommément doit souffrir le mépris et l'outrage; son changement; son peuple insulté par ses ennemis.

« Cependant, Seigneur, vous avez repoussé, méprisé et rejeté votre Christ; vous avez détruit l'alliance de votre serviteur. Vous avez souillé son sanctuaire dans la poussière et le reste. » Il ajoute : « Souvenez-vous, Seigneur, des opprobres de vos serviteurs que je porte en mon sein; des insultes des nations dont vos ennemis couvrent, dont ils chargent la face de votre Christ » (v. 38).

Le Christ est ici désigné nommément, ainsi que son affliction au jour de la passion. En son temps nous développerons le sens du psaume entier, pour établir que les détails n'en conviennent qu'à notre Sauveur et Seigneur. Cependant le Christ deux fois nommé, quel est-il, sinon celui dont le changement, c'est-à-dire l'Eglise a été et est encore couverte des opprobres des ennemis du Christ? Car tout ennemi de la doctrine du Christ nous reproche les souffrances que notre Sauveur a endurées pour notre salut et surtout sa mort et sa croix.

DU PSAUME CXXXI.

Le Christ désigné nommément sort de la race de David; il est appelé la corne de David. Il confondra les Juifs ennemis et renouvellera la sanctification du Père.

Le Seigneur a fait à David un serment véritable; ce serment est irrévocable: Je placerai sur votre trône un fils qui naîtra de vous. Sur la fin il ajoute : « Là je signalerai la corne de David: j'ai préparé le flambeau de mon Christ, je couvrirai ses ennemis de confusion, et ma sanctification resplendira sur lui. » Le Seigneur jure ici au sujet du rejeté de la race de David qu'il appelle la race et sa corne. Il indique le Christ et avertit qu'il lui a préparé un flambeau, les prophéties, ce semble, dont fut précédé le Christ qui seul s'est levé comme un soleil sur tous les habitants de la terre. David lui-même, préparé comme flambeau du Christ, n'eut que l'éclat du flambeau par rapport à ce soleil et à cette lumière parfaite. Là, dit-il, je signalerai sa corne, en désignant ainsi le lieu d'où il annonce que le Christ doit naître. Car David ayant demandé de contempler en esprit le lieu de la naissance du Christ, et ayant dit : *Je ne monterai pas sur le lit de mon repos; je n'accorderai pas le sommeil à mes yeux, ni l'assoupissement à mes paupières, et le repos à ma tête, jusqu'à ce que j'aie trouvé la demeure du Seigneur et le tabernacle du Dieu de Jacob*, l'Esprit saint lui désigne Bethléem, et le psalmiste ajoute : *Voici que nous avons*

appris qu'il était en Ephrata, c'est-à-dire en Bethléem. Nous l'avons trouvé dans des campagnes couvertes de forêts. Nous entrerons en son tabernacle, nous adorerons le lieu où se sont arrêtés ses pieds. Aussi après la manifestation de ces circonstances, il ajoute : Là je signalerai la corne de David ; j'ai préparé un flambeau à mon Christ. Peut-être encore dans un autre sens désignait-il l'humanité dont le Verbe est revêtu à Bethléem, puis qu'à travers ce corps, de même qu'à travers un vase de terre, la vertu divine qui y résidait a répandu comme par une lampe les splendeurs de sa lumière divine et spirituelle sur tous les hommes.

D'AMOS.

Le Christ désigné nommément par son père ; il est reconnu de tous les peuples, et rejette les Juifs.

Préparez-vous à invoquer le Dieu d'Israël ; car voici celui qui fait gronder le tonnerre et qui crée le vent ; qui annonce son Christ aux hommes, qui forme l'aurore et les ténèbres, et qui marche sur les hauteurs de la terre. Le Seigneur le Dieu tout-puissant est son nom. Ecoutez la parole de Dieu, la lamentation que je prononce contre vous : La maison d'Israël est tombée ; elle ne se relèvera plus. La vierge d'Israël est étendue sur sa propre terre ; nul ne pourra la rétablir (Amos, IV, 13). Dieu qui, pour la septième fois, annonce le Christ par son nom, ici fait gronder le tonnerre et crée le vent ; et la prédication évangélique est appelée tonnerre, parce qu'elle se fait entendre à tous les hommes, comme sous le nom de vent est désigné le souffle que le Christ a répandu sur ses apôtres.

Cette prophétie a été manifestement accomplie à l'avènement du Christ, auquel le Seigneur devait former l'aurore et les ténèbres : l'aurore pour ceux qui avaient connu la lumière de salut, et les ténèbres pour ceux des fils de la circoncision qui rejetaient le Christ.

La prophétie les menace des derniers malheurs, lorsqu'il leur annonce la désolation à laquelle ils furent livrés aussitôt après leur attentat contre notre Sauveur Jésus-Christ. Depuis cette époque funeste et jusqu'à nos jours, la maison d'Israël est renversée, l'avertissement et une sentence ont été rendus de Dieu contre la maison de Jérusalem qui doit tomber, et contre les institutions de ce peuple : ils ne se rétabliront pas, car ils n'ont personne pour leur porter secours ; et nul, est-il écrit, ne pourra la rétablir. Comme ils n'ont pas reçu le Christ de Dieu qui leur avait été envoyé, il les a justement abandonnés, et il s'est tourné vers les nations de la terre, après avoir manifesté aux Juifs la cause de leur délaissement dans cette expression de sa douleur où il semble la justifier : *Jérusalem, Jérusalem, qui tués les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, souvent j'ai voulu réunir tes enfants comme la poule réunit ses petits sous ses ailes ; vous ne l'avez pas voulu ; voici que votre demeure va demeurer déserte.*

D'HABACUC.

C'est le Christ nommément que le Père délivrera et qui délivrera lui-même ses chrétiens.

« Vous êtes sorti pour le salut de votre peuple, pour celui de vos chrétiens. Vous avez frappé de mort la tête des impies » (*Habacuc, III, 13*). Suivant Aquila, vous êtes sorti pour le salut de votre peuple avec votre christ. Comme Aquila met le nombre singulier au lieu du pluriel, en disant que le Dieu de l'univers a lancé son peuple avec son christ, c'est avec justesse que nous avons cité ce passage qui confirme notre proposition avec évidence.

Suivant les septante, plusieurs justes seront appelés chrétiens de lui et par lui, et c'est d'eux qu'il est dit : *Ne touchez pas mes chrétiens et n'offensez pas mes prophètes*. Ils ont cru en lui, ils ont été honorés de l'onction sainte de la régénération du Christ, et peuvent dire comme le grand Apôtre : *Nous avons été rendus participants du Christ (Hébr., III, 14)*.

DES LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE.

Le Christ nommément est circonvenu des Juifs et reçu des nations.

L'esprit de notre bouche, le Christ, le Seigneur a été enveloppé dans nos péchés ; nous avons dit de lui : Nous vivrons sous son ombre, au milieu des nations. Les admirables prophètes de Dieu à qui l'Esprit divin recérait l'avenir, annonçaient qu'ils vivraient encore et que leur parole conserverait son énergie pour agir parmi les nations et non pas en Israël. Ils disaient que le Christ désigné nommément comme celui qui leur communiquait l'esprit prophétique, serait enveloppé dans les péchés de ce peuple. Du quel ? évidemment du peuple de la circoncision qui le circonvit. Remarquez que la prédiction dit que le Christ sera enveloppé, ce qui peut s'accorder avec son second avènement annoncé par les prophéties comme glorieux et fort de la puissance divine. Ainsi donc ceux de la circoncision s'égarent en rapportant à son premier avènement ce qui est dit du second, sans que les prophéties le fassent entendre. Comment, en effet, serait-il en même temps glorieux et abject, comblé d'honneur, roi et sans forme ni beauté, et méprisable aux yeux des fils des hommes ; sauveur, libérateur d'Israël et circonvenu par lui, traîné au supplice comme une brebis et livré à la mort par les impies ? D'après nous, au contraire, les promesses qui se rapportent au Christ se divisent en deux parts avec une justesse que confirme l'examen ; ce qui indique les faiblesses et les souffrances de son humanité est reconnu, consommé en sa première manifestation, et les traits de gloire et de divinité sont attendus encore en son second avènement. Une preuve évidente que le premier avènement a eu lieu, c'est la connaissance de Dieu qui s'est répandue par son entremise chez toutes les nations, diffusion qu'annoncent des prophéties innombrables et diverses, comme celle que nous avons ci-

tée : *Sous son ombre nous vivrons au milieu des nations.*

DU PREMIER LIVRE DES ROIS.

Le Christ désigné nommément est exalté par le Seigneur son père.

Le Seigneur s'est élevé sur les cieus et il a fait gronder son tonnerre. Il jugera les sommets de la terre, il donnera la force à nos rois, et il relèvera la corne de son Christ (I Rois, II, 10). Cette prophétie désigne le rétablissement au ciel du Christ nommément ou de Dieu; l'Écriture sainte annonce sa parole qui retentira dans le monde comme le tonnerre, et le jugement qu'il fera des hommes ensuite. Il est dit que le Seigneur donnera la force à nos rois : ces rois seront les apôtres du Christ dont il est dit au psaume LXVII : *Le Seigneur donnera sa parole aux évangélistes avec une grande puissance.* Ici encore est désigné par son nom le Christ, notre Sauveur, selon son humanité. L'oracle saint annonce que sa corne doit être relevée, en nous révélant son invisible puissance et sa royauté. L'Écriture appelle en effet la royauté une corne. C'est en ce sens qu'il est dit au psaume LXXXVIII : *Et sa corne sera élevée par la vertu de mon nom.*

DU PREMIER LIVRE DES ROIS.

Le Christ nommément reçoit du Père une maison fidèle, son Église; pontife fidèle il la préside toujours en esprit de vérité.

« Voici que les jours viennent où je détruirai votre postérité et celle de votre père, et il n'y aura pas de vieilles dans votre maison » (I Rois, II, 33). Après avoir adressé à Hélicès paroles et d'autres encore, la prophétie ajoute : « et je me susciterai un prêtre fidèle qui agira selon mon cœur et selon mon âme; et je lui établirai une maison fidèle, et il entrera toujours devant mon Christ. » Dieu menace de rejeter ceux qui ne suivent pas les rites sacrés; il annonce pour leur succéder un prêtre d'une autre famille qui « entrera, dit-il, en présence de mon Christ » ou : il marchera en présence de celui que j'ai choisi suivant le sens d'Aquila; ou encore comme traduit Symmaque, séjournera en présence de mon Christ. Mais enfin quel sera-t-il? celui sans doute qui s'acquittera avec piété du sacré ministère du Christ de Dieu à qui Dieu, ordonnateur et architecte sage, promet d'édifier la maison de l'Église, sans en désigner d'autre que l'Église érigée en toute la terre au Christ nommément, où quiconque est consacré par le Christ de Dieu présentera selon un ministère tout spécial les offrandes agréables et selon le cœur de Dieu; car le sang des taureaux et des boucs répandu selon les anciens rites sera désormais en aversion à Dieu, selon la prophétie d'Isaïe.

Telles sont les diverses prophéties où le Christ est désigné sous ces-noms. Cependant comme à ce nom est sans cesse attachée la prédiction des souffrances du Seigneur, il faut reprendre ce qui est exposé sur sa divinité dans le psaume XLIV dont le titre est : *Au*

bien aimé; où le prophète, après avoir annoncé dans le commencement le Christ comme roi, après quelques autres paroles ajoute sur la divinité du Christ : « Votre trône, Dieu, est un trône éternel; le sceptre d'équité est le sceptre de votre empire : vous avez aimé l'équité et haï l'iniquité; aussi Dieu, votre Dieu, vous a sacré d'une huile de joie au-dessus de tous ceux qui y participent avec vous. » Ainsi que nous l'avons déjà montré, celui qui chérit l'équité et qui haï l'iniquité est le même que celui qui, pour ce motif, a reçu d'un autre Dieu supérieur et son père, l'onction d'allégresse plus magnifique et plus glorieuse que celle qui en fut l'image. Or, honoré de Dieu et non des hommes d'une glorieuse faveur, quel nom méritera-t-il, sinon celui de Christ? Donc il se nomme encore Dieu, comme il a été déjà établi en son lieu. Il faut encore rappeler ici ces paroles d'Isaïe : « L'esprit du Seigneur repose sur moi; aussi le Seigneur m'a envoyé évangéliser les pauvres, relever les courages abattus, annoncer aux captifs la liberté, et aux aveugles la lumière » (Is., LXV, 1.) Déjà nous avons fait voir à leur occasion que les prêtres qui étaient élevés du milieu des hommes au sacerdoce divin étaient oints d'un parfum matériel : mais le Christ de la prophétie est oint par la vertu divine; tous ces traits se rapportaient à notre Sauveur, à Jésus, le seul vrai Christ de Dieu, qui, ayant pris un jour le livre de cette prophétie dans une synagogue, rencontra le passage déjà cité, et en annonça l'accomplissement. Il est écrit en effet, que lorsqu'il eut lu et roulé le livre, il le remit au ministre et s'assit. Les yeux de tous les assistants étaient fixés sur lui, et il commença à dire : « Aujourd'hui cette prophétie s'est accomplie à vos oreilles » (Luc, IV, 20). A ces autorités il faut ajouter celle de Moïse, qui, en élevant Aaron, son frère, à la souveraine sacrificature, d'après le modèle qui lui fut montré et l'ordre qu'il reçut : « Vous ferez tout d'après le modèle qui vous a été montré sur la montagne, » manifesta qu'il avait vu des yeux de l'intelligence et par la lumière de l'esprit de Dieu, le grand pontife du monde, le vrai Christ de Dieu; il le figura dans un culte corporel et emblématique, et l'honora du nom de vrai Christ. Le grand Apôtre lui-même confirme cette idée, lorsqu'il dit sur la loi de Moïse : « Leur ministère n'a pour objet que ce qui était la figure et l'ombre des choses célestes » (Héb., VIII, 5); Ailleurs : (Ib., X, 1), « la loi n'ayant que l'ombre des biens à venir. » Ailleurs encore (Colos., II, 16), « que personne ne vous condamne pour le boire et le manger, ou à cause des jours de fête, de néoménies ou de sabbat, toutes choses qui ne sont que l'ombre de l'avenir. » En effet, si les prescriptions de la loi sur l'usage des viandes, les jours de fête et de sabbat étaient l'ombre de la vérité, vous deviendrez aussi que le grand prêtre représentait un autre pontife, et qu'il s'appelait Christ pour figurer le seul et véritable christ. Ce christ figuratif est d'autant plus éloigné du véritable, que celui-ci a été honoré de ces paroles de la

bouche de Dieu : « Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied, et réglez sur vos ennemis, » et : « je vous ai engendré avant l'aurore, » et encore : « de Seigneur l'a juré et il ne révoquera pas son serment : vous êtes le prêtre éternel, suivant l'ordre de Melchisédech, vous êtes la progéniture et fils de Dieu, engendré avant l'aurore et avant toute créature, « Il est clairement désigné en ces passages comme pontife éternel. Cependant le Christ de Moïse, chargé d'un rôle passager, ainsi que les héros de la scène, voit sa carrière s'achever comme celle des hommes, et rend ainsi témoignage au Christ unique et véritable. Le véritable Christ sans l'unction de Moïse, ni l'effusion d'un baume matériel et composé, a rempli néanmoins toute la terre de son nom et de sa vertu, lorsqu'il a formé au sein des nations la société de son nom appelée *Christianisme* ; or, jamais le Christ de Moïse ne fut ainsi appelé des hommes, sinon dans les écrits de Moïse, ce qui est évident. Le nom de Jésus était déjà vénérable aux anciens amis de Dieu ; Moïse le premier, changea le nom de son successeur en celui de Jésus, car il est écrit : « Voici les noms de ceux que Moïse envoya pour examiner la terre promise. Moïse appela Jésus Mausès, fils de Navé, et il les envoya. Remarquez, comment pénétré de la valeur des noms, après avoir approfondi ce qui concerne les hommes saints qu'il a nommés et les motifs qui lui ont suggéré leurs noms, le prophète introduit Abraham recevant de Dieu pour prix de sa vertu, le nom entier d'Abraham : ce n'est pas le temps d'en expliquer la signification ; ainsi appela-t-il Sarai Sara. Celui qui fut appelé Ris à sa naissance, fut nommé Isaac, et Jacob fut honoré du surnom d'Israël en récompense de sa lutte. Moïse comprit par une sagesse et une science toute divine plusieurs vérités surnaturelles de la force et de la nature des noms, et quoique nul de ceux qui avaient vécu avant lui n'eût porté le nom de Jésus, le premier, sous l'impression de l'esprit de Dieu, il changea le nom de celui qui devait être son successeur dans la conduite du peuple pour l'appeler Jésus, convaincu que le nom qu'il avait reçu de ses parents à sa naissance ne lui convenait plus : ses parents l'avaient appelé Nausès. Ce n'est que longtemps après la sortie d'Égypte, lorsqu'il fut purifié par des aspersions et l'effusion du sang des victimes que celui-ci reçut l'unction sainte de la main de Moïse. Mais le Christ figuré et véritable au commencement et dès les profondeurs les plus reculées de l'éternité, qui existait sans imperfection tout en tout, toujours semblable à lui-même et ne changeant jamais, fut toujours Christ, et avant de venir parmi les hommes, et après son avènement, non pas consacré de la main d'un homme ou par l'effusion d'une liqueur matérielle qui fût entre leurs mains, mais sanctifié par l'éternelle divinité du Dieu suprême. Comme le mystère de son nom est développé, le dernier trait à ce que nous avons dit, sera cet oracle du très-sage Saumon, au Canti-

que des cantiques : « Votre nom est un parfum répandu » (*Cant.*, 1, 2), animé de l'esprit céleste et honoré de la vision des mystères du Christ et de son Église ; après avoir parlé de l'âme comme de l'épouse, et de l'autre comme de l'époux, il cherche le nom de l'époux et s'écrie comme il lui adressait la parole : « Votre nom d'époux céleste est un parfum et non seulement un parfum, mais d'un parfum répandu ; or, quel nom signifie parfum répandu, sinon celui de Christ ? car il ne pourrait ni être Christ, ni en porter le nom sans que le parfum fût répandu. Nous avons expliqué quel est ce parfum dont le Christ a reçu l'effusion. Après cette longue explication du nom de Christ, examinons celui de Jésus ; mais le prophète de Dieu changea son nom de naissance et sous l'influence de l'Esprit saint, il appelle ce grand homme Jésus ; il était convaincu que le fils de Nausès ne devait pas diriger autrement le peuple après sa mort, et que puisque les lois qu'il avait données et détruites, devaient un jour être changées et détruites, et périr comme Moïse lui-même en quelque manière, nul autre que Jésus, le Christ de Dieu, ne pourrait donner une législation supérieure à la première. Ainsi donc Moïse, le plus admirable des prophètes, ayant puisé dans l'esprit de Dieu la connaissance de ces deux noms de notre Sauveur Jésus-Christ en decora comme d'un royal diadème ceux qu'il discerna des chefs, les conducteurs du peuple, le grand prêtre de Dieu, et son propre successeur ; il sut leur distribuer ces deux noms avec intelligence. A Aaron il donna celui de Christ et à Nausès qui devait lui succéder, celui de Jésus. Ainsi les écrits de Moïse furent parés de deux noms de notre Sauveur Jésus-Christ.

DE L'EXODE.

Jésus, le successeur de Moïse, l'ange et le futur conducteur du peuple apporte le nom du Christ qui inspire les prophètes.

Voici que j'envoie mon ange devant vous, afin qu'il vous garde dans le chemin et qu'il vous fasse entrer en la terre que je vous ai préparée. Respectez-le, écoutez sa voie, ne vous élevez pas contre lui, car il ne vous pardonnera point ; car c'est mon nom qu'il porte. Mon nom, dit le Seigneur, le nom de celui qui vous prédit ces événements est celui qui doit vous introduire dans la terre promise. » Si ce fut Jésus seulement, il est évident que Dieu dit qu'il portera son nom. Il ne faut donc plus être surpris s'il l'appelle ange, puisqu'il donne le même nom à Jean, tout homme qu'il était : « Voici que j'envoie mon ange devant vous, il vous préparera les voies » (*Matth.*, II, 10).

DE ZACHARIE.

Jésus, le grand prêtre, fils de Josédéch, est le symbole et l'image de notre Sauveur qui ramène à Dieu les âmes des hommes dont la captivité s'étoit appesantie (Zach., III, 1).

Et le Seigneur me montra Jésus, le grand

prêtre, debout devant l'ange du Seigneur, et Satan était à sa droite pour s'opposer à lui, et le Seigneur dit à Satan : « Le Seigneur te réprimera, Satan ; il te réprimera, le Seigneur qui a choisi Jérusalem. » Celui-ci n'est-il pas un tison arraché au feu ? Jésus était couvert de vêtements souillés, et il se tenait devant la face de l'ange du Seigneur, et l'ange dit à ceux qui se tenaient devant lui : « Otez-lui ses vêtements souillés, et il lui dit : « Voilà que j'ai ôté de vous l'iniquité. Revêtez-le d'un noble vêtement ; posez sur sa tête une tiare pure, et ils le revêtirent de vêtements précieux. » Le prophète ajoute : « Écoutez, ô Jésus, souverain pontif, vous et tous ceux qui sont auprès de vous, parce que tous, vous serez témoins de grands prodiges, voici que j'amène de l'Orient mon serviteur » (*Zach.*, VI, 10). Un peu plus bas il ajoute à ces paroles : « Le Seigneur me parla en disant : « Prenez ce qui est de la transmigration de ses princes et de ses prophètes et de ceux qui l'ont connue ; vous viendrez en ce jour dans la maison de Sophonie qui arrive de Babylone ; vous prendrez l'or et l'argent, et vous ferez des couronnes, et vous les poserez sur la tête de Jésus, fils de Josédéch, le grand prêtre, et vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur tout-puissant : Voilà l'homme, l'Orient est son nom. Il gouvernera en cette terre ; il élèvera la maison du Seigneur, et il prendra la force ; il se reposera et il dominera sur son trône, et le prêtre sera à sa droite, et il y aura entre eux un conseil de paix. » Or, le prophète grand prêtre, qui porte le nom de Jésus, me semble une image claire et un symbole fidèle de notre Sauveur Jésus-Christ, honoré qu'il est de son titre et chargé de ramener le peuple de la captivité de Babylone. Ainsi, Jésus-Christ notre Sauveur fut envoyé, suivant Isaïe, pour annoncer aux captifs leur délivrance, rendre la vue aux aveugles, consoler les affligés, et rendre à ceux qui pleurent Sion l'onction d'allégresse. Ces deux illustres grands prêtres, le christ de Moïse et Jésus, le fils de Josédéch, offrent l'image de notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ. Aaron le christ de Moïse, qui délivra le peuple de la servitude et fut son guide à la liberté et dans les préparatifs de la sortie de l'Égypte, est un symbole fidèle du véritable Seigneur qui nous a délivrés, nous Gentils, des superstitions d'Égypte. Jésus, le grand prêtre, dont parle le prophète, qui le des Juifs qui reviennent de la captivité, est l'image de Jésus notre Sauveur (*Héb.*, IV, 14), notre grand-prêtre, qui a pénétré les cieux et qui nous délivre de la confusion et de la captivité de cette vie pour nous faire tendre à la cité céleste, la vraie Jérusalem. Pour plus de vérité, ce Jésus, image du vrai Jésus, portait des vêtements doublés, et l'ange de ténèbres se tenait à sa droite et lui résistait ; car notre véritable Sauveur et Seigneur Jésus, qui est descendu du ciel pour notre délivrance, s'est revêtu de nos iniquités ; il a purifié l'homme de ses souillures, et a souffert les tourments de la passion par amour

pour nous. Aussi Isaïe, dit-il (*Isaïe*, LIII, 4), « Il porte nos iniquités, et il s'est chargé de nos douleurs, et nous avons cru qu'il était dans le travail, la souffrance et l'affliction. Il a été blessé à cause de nos péchés, et il a été brisé à cause de nos crimes. » Jean-Baptiste encore, en voyant le Seigneur, dit (*Jean*, I, 29) : « Voici l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde. » Paul aussi s'exprime d'une manière semblable, et dit (*I Cor.*, V, 21) : « A cause de nous, Dieu a traité celui qui ne connaissait pas le péché comme s'il eût été le péché même, afin qu'en lui nous devinssions justes de la justice de Dieu. » Et (*Gal.*, III, 13) : « Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, s'étant rendu lui-même malédiction pour nous. » Quand la prophétie annonce ces événements, elle les indique en disant : « Jésus était couvert de vêtements souillés. » Cependant il dépouilla ces tristes vêtements, et retourna au ciel lorsqu'il abandonna le lieu de notre captivité, et alors il reçut le diadème de la divinité du Père, il revêtit le glorieux vêtement de la lumière du Père, et prit la tiare divine et les autres ornements du pontife.

Il n'est pas difficile d'expliquer ce qui concerne le démon. Opposé aujourd'hui encore à la doctrine de Jésus, et à l'Église que notre maître a établie dans l'univers, cet esprit résiste à notre Sauveur, comme il l'a déjà fait dès le moment où ce charitable maître descendit pour nous délivrer de sa tyrannie. Le démon l'a assailli une première fois en sa vie, et une seconde par les pièges qu'il lui tendit en la passion. Mais après avoir dissipé ces frivoles attaques du démon et de ces invisibles phalanges qu'animaient la haine et l'inimitié, Jésus nous a fait passer de leur servitude à son service, et il nous a réunis comme des pierres vivantes pour élever la maison de Dieu et la société de la religion, de sorte que l'oracle céleste trouve son accomplissement en lui : « Voilà l'homme, l'Orient est son nom ; il germera en cette terre, il élèvera la maison du Seigneur, et il prendra la puissance ; il se reposera et il dominera sur son trône. » Remarquez bien comment en parlant dans ses révélations de l'ancien Jésus, l'image du véritable, le prophète dit : « Voilà l'homme, l'Orient est son nom. » Plus bas il dit comme d'un autre Orient à ce Jésus qui était présent : « Écoutez, ô grand prêtre Jésus, vous et ceux qui sont auprès de vous, parce que tous sont prophétiques : Voici que j'amène de l'Orient mon serviteur. » Si donc la parole sainte concernait un autre envoyé de Dieu qui doit venir, et qui serait l'Orient, avec plus de vérité le fils de Josédéch en fut donc l'image, puisqu'il fut appelé dans un sens mystérieux et Jésus et Orient ; car c'est à lui que s'adressent ces mots : « Voici un homme, l'Orient est son nom. » Comme symbole, le pontife mérita le nom de Sauveur, de même que celui d'Orient. En effet, le nom de Jésus traduit en grec signifie salut de Dieu, car l'*Isua* des Hébreux signifie salut, et le fils de Navé fut nommé par ce peuple *Josue* ; or,

Josué signifie salut de *Jao*, c'est-à-dire salut de Dieu. Toutes les fois donc que nos exemplaires grecs portent salut de Dieu, il

faut se tenir assuré que l'hébreu ne met point d'autre mot que celui de *Jésus*.

LIVRE CINQUIÈME.

§/000/0

Préface.

Les deux caractères de notre Sauveur Jésus-Christ ont été exposés dans le livre précédent de la Démonstration évangélique; l'un est sa nature si fort relevée : ainsi nous l'avons montré fils unique de Dieu ou Verbe substantiel du Père, seconde cause du monde ou substance intelligente, la nature même et le premier-né du père; la puissance qui préexiste à toute chose, et qui n'a pas de limites, enfin l'image intelligente de l'être sans principe : l'autre, sa consanguinité et sa parenté avec nous; et alors nous avons montré le Verbe de Dieu révélant le culte de son-Père par l'homme qu'il s'est uni; ainsi apparut-il autrefois aux fidèles qui vécurent vers le temps d'Abraham, ce père des nations, si célèbre parmi les amis de Dieu; enfin il fut prédit comme devant paraître au milieu des hommes par la naissance humaine et dans une chair semblable à la nôtre pour subir des supplices honteux. Or, pour procéder directement et avec ordre dans l'exposition des prophéties qui se rapportent à Jésus, il faut d'abord, ainsi que nous l'avons promis, que nous développiions ce qui est le plus important de notre matière, et que nous établissions par les témoignages des anciennes prophéties ce que les Évangiles nous font connaître de Notre-Seigneur. Mais il est nécessaire de bien comprendre auparavant le mode de l'inspiration des prophètes hébreux auxquels nous devons ce que nous avons exposé précédemment.

Comment les prophètes hébreux annonçaient l'avenir et révélaient la véritable science divine.

De l'aven des Grecs et des Barbares il y eu dans toutes les contrées du monde des oracles et des lieux où se rendaient des prédications. La sollicitude de l'auteur du monde, disent-ils, les a accordés pour l'usage et la commodité des hommes, de sorte que rien ne distingue les prophètes des Juifs des oracles des autres nations. Ainsi, par le canal des prophètes pour les Hébreux, comme par les oracles pour les autres peuples, le Dieu du monde répond aux hommes et leur fait connaître ce qui leur est nécessaire. Il n'est pas, en effet, seulement le Dieu des Juifs, mais encore celui des autres habitants de la terre : sans préférence en sa prédilection, sa providence s'étend sur tous également. Ainsi, il n'accorde pas seulement aux Hébreux, mais à tous les hommes, le soleil et les secours annuels des biens de la vie; tous sont créés

semblables : leur naissance est la même et leurs intelligences sont de même nature. Ainsi encore donne-t-il à tous la connaissance de l'avenir sans aucune préférence, à ceux-ci par le ministère des prophètes, à ceux-là par les réponses des oracles; aux autres par le vol des oiseaux, l'examen des victimes, l'explication des songes, les augures, les agitations extraordinaires, ou d'autres signes encore. Car ils disent que ce sont les bienfaits que la Providence prodigue aux hommes, et les prophètes hébreux n'ont rien à revendiquer en leur faveur.

Tels sont les propos qu'ils tiennent, et voici ce que nous y répondrons : si l'on établit que c'étaient les dieux, les puissances divines ou les bons génies qui présidaient aux oracles, aux augures et aux autres pratiques désignées, il faut convenir que le Dieu suprême en a accordé la connaissance pour l'utilité de ceux qui y recouraient. Mais si des preuves irrécusables et l'aveu des Grecs eux-mêmes démontrent que c'est l'œuvre d'esprits mauvais et auteurs du mal, comment peut-on les regarder comme les prophètes de Dieu? Or, déjà la Préparation évangélique a fait ressortir leur perversité en montrant la généralité des sacrifices humains dans l'antiquité, les tromperies que leur ignorance de l'avenir les contraignait de faire, les mensonges nombreux où ils ont été surpris d'une manière évidente, où malgré cette ambiguïté de leurs réponses, faisaient tomber dans un abîme de malheurs les infortunés qui avaient recours à leurs impostures. Cet ouvrage a encore établi que c'est une engeance immonde et impure, puisqu'ils prennent plaisir aux chants obscènes et lascifs qui les célèbrent, à des hymnes, des fables et des histoires pleines d'irrégion et de maximes dangereuses. Ils ont été convaincus de les appuyer contre eux-mêmes et de les autoriser comme véridiques. Enfin la dernière preuve de leur faiblesse est cette cessation absolue des oracles de leurs anciennes réponses, qui ne date que du jour de la manifestation de notre Sauveur Jésus. Du moment, en effet, que la parole de l'Évangile se fut répandue chez les nations, dès lors les oracles se turent et la chute des dieux fut constatée. Ces preuves et mille autres encore sont les autorités par lesquelles les esprits dont il est traité dans la Préparation évangélique, ont été convaincus d'être des démons

pervers. Si telles sont leurs inclinations, comment croire jamais que les oracles des démons soient des inspirations du Dieu de l'univers ? Comment les comparer aux prophètes de Dieu ? Quelles étaient ces réponses formulées sur l'événement ? Ne roulaient-elles pas sur des hommes tarés, vils et grossiers en l'honneur desquels elles exigeaient des sacrifices ? Que l'on pèse ce qui concerne les sacrifices humains, car c'est là un point capital. Laissèrent-elles possibles quelques excès nouveaux de cruauté ? Si ce dieu, sauveur de l'humanité, et ces génies bienfaisants contraignirent leurs adorateurs et leurs suppliants d'immoler ce qu'ils avaient de plus cher comme ils l'eussent fait de leurs troupeaux, n'accusèrent-ils pas leur soif de sang humain plus grande que celle des bêtes féroces, leur avidité pour le sang et la chair de l'homme, et leur amour de la destruction ? Que l'on me dise si l'on peut montrer quelque principe d'honnêteté et de justice des prédictions ou des promesses avantageuses à l'humanité entière, des lois ou des constitutions qui régleraient la conduite des hommes, des préceptes de sagesse et des renseignements donnés par les dieux aux amis de la philosophie. Mais jamais on ne dira que rien de tel soit venu des oracles les plus vantés. Alors les hommes qui ont reçu leurs lois de la Divinité, n'eussent pas été gouvernés par des législations absolument contraires. Dieux bons par essence, comment n'eussent-ils pas indiqué des règles conformes entre elles, des institutions sages et pleines de justice ? Quel besoin les Grecs et les Barbares avaient-ils donc des Solon, des Dracon et des autres législateurs, tandis que les dieux leur étaient si fort accessibles, et révélaient par les oracles ce qui était nécessaire ? Dira-t-on que ce sont bien les dieux qui ont donné les lois qui gouvernent chaque nation ? Mais qu'on me dise quel est ce dieu qui a ordonné aux Scythes, par exemple, de dévorer leurs semblables. Quel est ce dieu qui a sanctionné le commerce avec les mères et les sœurs ; ce dieu qui met le bien à jeter aux chiens les vieillards, celui qui consacre le mariage avec les sœurs et le commerce contre nature. Faut-il que j'aie ici recueillir ces récits impies des Grecs et des Barbares pour prouver que loin d'être des dieux, ces merveilleux législateurs qui imposèrent à la pauvre humanité ces absurdités contre nature, ne furent que des génies impies et sanguinaires, tandis qu'on ne saurait établir que ces dieux si vantés dans la Grèce, et ces devins fameux aient jamais rendu quelque oracle utile et avantageux à ceux qui les consultaient ? Pourquoi donc les Grecs renonçaient-ils à ces moyens si faciles de posséder la vérité pour se répandre chez les Barbares, afin d'y acquérir pour ainsi dire une moisson de préceptes, tandis qu'ils pouvaient s'instruire auprès des dieux ? Car si ces dieux et ces bons génies manifestaient leur puissance par leur connaissance de l'avenir et leurs merveilleuses actions ; s'ils révélaient la véritable sagesse par l'infaillible justesse de leurs préceptes, pourquoi

les philosophes ne prenaient-ils pas leurs leçons, pourquoi cette diversité d'enseignements, et cette multitude de sectes philosophiques qui proviennent de leur *grande opposition*, si la multitude était sourde à leur voix ? Au moins les hommes religieux, ceux qui entouraient les autels devaient recevoir de leur bienfaisance une morale assurée. Or, quels furent-ils jamais ? Tous ceux que vous désignerez sont accusés d'erreur par les sectateurs des opinions contraires. Cependant, comme il convenait, les démons avertissaient dans leurs réponses des tentatives d'un voleur, de la destruction d'un meuble ou de circonstances semblables, dont ils ont facilement la connaissance, répandus qu'ils sont dans l'air qui environne notre globe. Mais jamais ils n'ont suggéré une maxime belle et sage ; jamais ils n'ont établi un principe d'utilité générale ou une loi conforme à la droite raison ; et, pour parler avec franchise, jamais ils ne se sont montrés que les auteurs des maux du monde. Ils entendent célébrer dans les chants les cantiques et les récits des hommes durant les cérémonies cachées des nuptives, leurs adultères, leurs rapprochements contre nature, leurs unions avec leurs mères, leur commerce avec leurs sœurs, une multitude de rivalités mutuelles, des inimitiés et des combats de dieux contre les dieux, et jamais l'un d'eux ne s'indigna de semblables discours comme d'impiétés et de faits messéants à la pensée et à la parole d'un homme sage.

Pourquoi m'étendrais-je davantage quand je puis faire sentir tout ce qu'il y eut de cruel, d'atroce et d'abominable dans leurs institutions par le plus barbare de leurs préceptes, la nécessité des sacrifices humains, et se plaire non seulement au sang des animaux, mais encore à celui de l'homme ; n'est-ce pas le comble de la cruauté ? Cependant, comme je l'ai dit, toutes ces infamies ont été confirmées dans la Préparation évangélique, par les témoignages des philosophes et des littérateurs de la Grèce ; elles montrent que les mauvais esprits ont perverti l'homme par des trames subtiles, soit par les oracles, soit par les auspices, les présages, les sacrifices et les autres superstitions semblables.

Ainsi donc, il faut reconnaître que ces oracles n'avaient pas pour auteur le Dieu du monde. Il serait donc injuste de les confondre avec les prophètes des Hébreux, dont le premier hiérophante et le docteur fut Moïse. Considérez quels biens il procura aux hommes : il transmet les livres sacrés des doctrines évangéliques et véritables sur le Dieu créateur et ordonnateur du monde, sur celui qui est la seconde cause des intelligences placées au-dessous de lui, sur la création du monde et celle de l'homme. Quand il esquissa l'histoire des anciens Hébreux amis de Dieu, il fit comme des tableaux, de vertu pour exciter son peuple à l'imitation des justes ; il orna de la splendeur de la parole les préceptes de la loi divine et proportionnée à ceux qui devaient la sui-

vre; il établit *un culte vraiment religieux*. Enfin il prédit ce qui devait arriver longtemps après lui, comme nous le verrons plus bas. Tel fut ce législateur, tels furent aussi les prophètes qui vinrent après lui. Il leur eût été hors de propos de répondre à de futiles questions sur les événements du jour; leur mission ne roulait que sur de grandes circonstances. Ce n'était pas, en effet, à la révélation des événements du jour et du moment actuel qu'ils rapportaient l'inspiration divine; mais les splendeurs de l'esprit de Dieu en eux embrasaient le genre humain tout entier et ne se bornaient pas à la santé d'un malade ou aux vicissitudes de cette vie passagère et exposée à mille maux, à la perte de quelque objet ou à quelque autre de ces choses indifférentes qui ne rendent pas meilleur, et dont la privation ne saurait nuire et porter préjudice, quoique cependant les prophètes révélassent quelquefois des événements semblables, non pas suivant la fin de l'inspiration divine, toujours, au contraire, pour concilier les esprits à des avertissements plus graves; car le but en était bien plus noble.

Or, si le lecteur examine avec soin l'ensemble des écrits de Moïse et des prophètes qui lui ont succédé, il y verra des exhortations à embrasser le culte qu'il faut rendre au Dieu qui a créé le monde, l'enseignement de ce culte, la connaissance et la théologie sublime de la seconde cause de l'univers. Il y verra encore la *condamnation* de l'idolâtrie, le souvenir de ces patriarches fidèles qui les premiers ont pratiqué cette religion, les prédictions et les promesses qui concernent ces hommes de volonté qui dans les jours à venir régleront leur conduite sur la vie de ces premiers fidèles, éclairés qu'ils seront par l'avènement et la manifestation de Dieu, le second Seigneur, le Dieu inférieur seulement au Père suprême, le docteur de la piété, le Sauveur des hommes, qui devait appeler tous les peuples, Grecs ou Barbares, au culte qui suivirent les anciens Hébreux. Telles étaient les prédictions que Moïse et les prophètes faisaient d'une commune voix. Le motif de l'inspiration divine était donc la connaissance de Dieu et la science sublime du Père et du Fils, l'enseignement de la vraie piété, le souvenir de ceux qui s'étaient montrés fidèles autrefois, l'accusation longuement formulée des vices des temps postérieurs, l'avènement futur du Christ, sauveur et docteur du monde, et le culte des anciens Hébreux que celui-ci devait introduire chez les nations. Voilà ce que portaient dès le commencement, et d'un commun accord, les monuments et les livres sacrés des prophètes; voilà ce qu'il nous a été donné de voir de nos yeux accompli maintenant après de si longues années. D'une commune voix, tous, animés de l'Esprit saint, ils révélaient aux hommes la lumière de la vraie religion; formés à la continence, ils enseignaient à ceux qui les écoutaient à garder chastes leur corps et leur âme, et leurs affections toujours pures. Ar-

dents à éloigner leurs disciples de toute action criminelle, ils pressaient ceux qui les approchaient de se soustraire aux superstitions du polythéisme, de fuir toute opération des idoles, et ces sacrifices humains si recherchés autrefois; d'oublier ces infâmes récits des fautes de la Divinité; ils en écartaient les hommes, et les ramenaient au Créateur du monde, comme au juge suprême des actions humaines; ils les exhortaient à ne pas méconnaître le Christ de Dieu qui devait venir parmi les hommes, sauveur de l'humanité et docteur de la vraie religion, pour les barbares et les Grecs. Voilà la différence entre les hommes qu'animait l'Esprit saint et ceux qui se targuaient de prédire par l'efficacité des démons. L'esprit des ténèbres, qui hérit *l'obscurité*, remplissait de ténèbres et d'obscurité l'âme qui recevait ses communications; il distendait sa victime comme un mort, et la privait de raison, de sorte qu'elle ne comprenait plus les paroles et les actions que lui suggérait son délire, et qu'elle était insensible et dans la démence; aussi cette affreuse dégradation tirait son nom de la fureur où l'on tombait. Au contraire, l'Esprit véritable et divin, débordant de lumières, et la lumière même, se communiquait-il à une âme? Il y formait aussitôt un jour nouveau et plein de splendeur; il la rendait bien plus pure, bien plus contemplative qu'elle n'était d'abord; de sorte qu'elle se livrait aux jeûnes, aux veilles, et comprenait et distinguait plus que tout autre le sens des prophéties: c'est pourquoi nous les appelons prophètes, à juste titre, ce semble, puisque l'esprit de Dieu leur manifeste et leur révèle dans le lointain la connaissance exacte et claire du présent et de l'avenir. N'est-il pas plus juste et plus vrai de croire que l'esprit de Dieu se communique aux âmes pures qu'une intelligence droite et lumineuse a préparées à le recevoir? ou faut-il accorder confiance à ceux qui restreignent l'esprit divin dans une matière insensible et des réduits ténébreux? dans les âmes de femmes ou d'hommes souillées d'obscénités? à ceux qui l'attachent au vol du corbeau, de l'épervier ou des autres oiseaux; aux caprices des chèvres ou des autres animaux; aux eaux, aux agitations du foie des victimes, à l'effusion du sang des bêtes immondes, aux corps des reptiles venimeux, du dragon, par exemple, et des belettes, ou de tout être semblable, par lesquels ces hommes si admirables prétendent que le Dieu de l'univers manifestait l'avenir? Ces idées ne furent conçues que par des esprits qui ignoraient l'essence divine, qui ne considéraient pas que la puissance de l'esprit de Dieu ne s'attache pas à des animaux sans âme et sans raison, ni même à toutes les créatures intelligentes, mais à celles-là seules qu'orne la vertu, telles, en un mot, que nous venons de peindre les prophètes des Hébreux; l'esprit divin, avon-nous dit, daignait descendre en leur âme pour leur inspirer les grandes actions qui devaient tourner au salut du genre humain.

Si quelquefois dans leurs prophéties se montrait, comme une ombre légère, quelque prédiction d'événements indifférents ou de circonstances du moment inconnues à ceux qui les consultaient, ils les donnaient de nécessité à ceux qui recouraient à eux. Leur ardeur de connaître l'avenir les eût entraînés aux oracles des Gentils, s'ils n'eussent eu des prophètes particuliers.

Ces preuves suffirent pour établir l'inspiration divine des prophètes des Hébreux. Voici le moment où ces hommes, animés de l'esprit de Dieu, guidés par une sagesse surnaturelle, et formés par l'impression de l'Esprit saint, doivent nous faire connaître les dogmes qui leur ont été révélés, la science infallible et sainte, sans y laisser d'obscurité, afin de ne sembler rien introduire d'étranger à la vertu et à la vérité.

Nous reprenons donc notre exposition de nouveau pour établir par le témoignage des prophètes ce que l'Évangile nous apprend de notre Sauveur Jésus-Christ.

L'Évangile dit du Christ : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Toutes choses ont été faites en lui, et sans lui rien n'a été fait » (*Jean*, I, 1). Il l'appelle *lumière intelligente*; il l'appelle encore Seigneur, et souvent aussi Dieu. Telle est encore la pensée de l'admirable Paul, disciple du Christ et apôtre, quand il en parle ainsi : « Il est l'image du Dieu invisible, et il est né avant toute créature, car par lui tout a été créé dans les cieux et sur la terre : les trônes, les dominations, les principautés, les puissances, tout a été créé par lui et pour lui; et il est avant tout, et toutes choses subsistent par lui » (*Col.*, I, 15). Il est nommé puissance de Dieu et sagesse de Dieu.

Voilà ce qu'il nous faut retrouver dans les écrits des prophètes juifs, *εξουκ ισαοθου*, afin que leur concours établisse la vérité. Remarquons cependant que les oracles divins qui renferment dans la langue hébraïque des traits que l'on ne peut ni exprimer ni saisir, ont eu diverses interprétations en grec, à cause de leur sublimité; mais comme plusieurs Hébreux devaient se sont accordés sur le sens qu'ils devaient recevoir, nous les suivrons d'autant plus volontiers, que l'Église du Christ a reçu leur interprétation. Et s'il est nécessaire, nous ne balancerons pas à recourir à des interprètes plus récents, comme les Juifs aiment à le faire; par là, nos preuves auront plus d'autorité encore. Cela posé, nous exposerons les prophéties divines.

CHAPITRE PREMIER.

Salomon, ce roi le plus sage des Hébreux, témoigne dans le livre des Proverbes qu'il connaît un premier-né puissance de Dieu. Comme nous, il l'appelle la sagesse et le fils de Dieu.

« Moi, la sagesse, j'ai habité dans le conseil et la science, et j'ai invoqué la réflexion. La crainte du Seigneur éloigne l'injustice, l'ignorance, l'orgueil et les voies des mé-

chants. J'ai haï les voies obliques de l'homme pervers. A moi sont le conseil et la constance; la prudence et la force m'appartiennent. Par moi les rois règnent, et les puissants rendent la justice; par moi les grands s'élèvent, et les princes envahissent la terre. J'aime ceux qui m'aiment, et ceux qui me cherchent trouvent le bonheur. L'opulence et la gloire sont à moi, les possessions immenses et la justice. Il vaut mieux me posséder que de jouir de l'or et de l'abondance des pierres précieuses; mes fruits sont plus beaux que l'argent pur. Je marche en la voie droite, et je me tiens dans les sentiers de l'équité, afin de partager à ceux qui me chérissent les biens véritables, et de remplir leurs trésors de richesses. Si je vous annonce ce qui se fait tous les jours, je rappellerai le souvenir des événements passés. Le Seigneur m'a formée au commencement de ses voies pour ses œuvres. Il m'a établie avant le temps. Dès le commencement, avant d'avoir fait la terre, et creusé les abîmes, avant d'avoir fait jaillir les sources d'eaux, affermi les montagnes et élevé les collines, le Seigneur m'a engendrée. Le Seigneur a créé les déserts et les lieux hauts et peuplés de la terre. Lorsqu'il étendait les cieux et qu'il essayait son trône sur les nuages, j'étais là avec lui. Quand il épaississait les nuées du ciel, et qu'il fixait les sources de la terre; quand il donnait des limites à la mer, et les eaux ne les dépasseront pas; quand il affermissait les fondements de la terre, j'étais auprès de lui, distribuant l'harmonie; je faisais ses délices. Chaque jour je me jouais devant lui, en tout temps, quand il se réjouissait de l'univers qu'il avait créé et qu'il prenait plaisir à considérer les fils des hommes » (*Prov.* VIII, 12). Substance divine et douée de toute vertu, plus ancienne que toute créature, premier-né et image intelligente de l'Éternel, parmi les noms qui le révèlent et qui lui attribuent les perfections de Dieu, le Fils unique et véritable Dieu de l'univers, reçoit par la bouche du grand Roi le nom de la sagesse même, et l'honneur qui lui revient. Or, nous avons appris à l'appeler le Verbe de Dieu, la lumière, la vie, la vérité, et enfin le Christ, puissance de Dieu, sagesse de Dieu. En ce passage, il dit, par la bouche du sage Salomon, comme sagesse de Dieu vivant et subsistant par elle-même : « Moi, la sagesse, j'ai habité dans le conseil et la science, et j'ai invoqué la réflexion, » et ce qui suit. Puis, comme celui qui est la prévoyance est chargé de tout administrer et de prévoir tout, il ajoute : « Par moi les rois règnent, et les puissants rendent la justice; par moi les grands s'élèvent. » Quand il a dit qu'il rappellera le souvenir des événements passés, il ajoute : « Le Seigneur m'a formée au commencement de ses voies pour ses œuvres; il m'a établie avant le temps. » Il nous révèle encore par ces paroles qu'il est engendré, qu'il n'est pas celui qui ne fut pas engendré, mais qu'il a reçu l'être avant le temps, et qu'il a été produit comme le fondement de toutes les créatures. C'est sur ces

paroles sans doute que l'Apôtre s'est appuyé quand il l'a appelé l'image de l'invisible, et le premier-né de toute créature; car par lui tout a été créé dans le ciel et sur la terre. Il est appelé le premier-né de toute créature d'après ces paroles : « Le Seigneur m'a créée au commencement de ses voies pour ses œuvres. » Il est assurément encore l'image de Dieu, comme le fils de la science sans principe. C'est ce qu'il nous révèle par ces paroles, où il parle ainsi de lui-même : « Avant d'affermir les montagnes et d'élever les collines, il m'a engendrée. » Aussi nous appelons cette sagesse divine le Fils unique, le Verbe, premier-né du Père. Or la raison qui nous oblige à le dire engendré du Père mérite une explication particulière.

Nous ne comprenons point son ineffable génération par ces écoulements, ces diminutions, ces coupures ou quelqu'un des autres moyens des générations de la terre; car il ne faut pas assimiler sa naissance ineffable et insaisissable au langage, et sa substantialité (*ουσιωσις*) à quelqu'une des générations périssables, ni lui comparer quelque image empruntée à ce qui est passager et mortel. Il ne serait pas religieux en effet de dire que, suivant les générations des êtres vivants qui nous entourent, le Fils, substance de substance, soit sorti du Père avec des douleurs ou des divisions, par séparation ou partage. Sans parties et sans membres, Dieu ne peut être coupé, divisé ou prolongé, réduit ou resserré, ni devenir supérieur, inférieur ou meilleur; il n'a rien en soi d'étranger à son essence qu'il puisse perdre; car tout ce qui est en quelque chose est, ou un accident, comme la blancheur qui manifeste un corps; ou une substance en une substance, comme le fruit qu'une mère porte en son sein; ou une partie dans le tout, comme dans le corps la main, le pied, le doigt, parties du tout, dont la perte, le retranchement ou la coupure laissent l'ensemble imparfait et mutilé, comme privé d'une de ses parties. Or, comparer à ces images inexactes la substance éternelle de Dieu et la génération de son Fils unique et premier-né, ce serait le comble de l'impiété. Ainsi donc ce n'est pas comme une substance se trouve en une autre substance que le Fils coexistait sans génération au Père dès l'éternité, partie du Père qui changea plus tard et sortit de son sein: ce serait proprement une vicissitude. Alors il y aurait deux, sans génération, celui qui aurait engendré et celui qui eût été engendré. Or, quel serait l'état le plus élevé? Assurément celui qui a précédé la désunion. Il sera donc possible de regarder le Fils comme une partie, comme un membre éternellement uni au tout, dont il s'est séparé plus tard? Mais de telles pensées sont abominables et impies, déduites qu'elles sont de la nature corporelle et opposées à la substance spirituelle et immatérielle. Aussi déjà quelqu'un s'est-il écrié à ce sujet: Que dira sa génération? Car il n'est pas sans danger d'embrasser l'opinion contraire, et d'avancer simplement que le Fils est sorti du néant comme

les autres créatures. Autre, en effet, est la naissance du Fils, autre la création à laquelle a concouru le Fils. Or, puisque l'Écriture sainte l'appelle le premier-né de toute créature, et que dans une magnifique propopée elle dit: Le Seigneur ma créée au commencement de ses œuvres, et qu'elle le reconnaît engendré du Père: *Avant d'élever les collines il m'a engendré (Isaie, LIII, 8)*, ne sera-t-il pas raisonnable de la suivre et de confesser que le Verbe, ministre de Dieu, a précédé les siècles; qu'il coexiste au Père, qu'il est Fils unique du Dieu de l'univers, ministre et coopérateur de son Père dans la création et la distribution de ce monde? Si dans la nature il y a des obscurités et des ténèbres, et mille objets s'offrant ainsi à nos yeux, comme les promesses faites aux amis de Dieu: *L'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu, jamais le cœur de l'homme n'a éprouvé, etc.*, suivant le saint Apôtre, les mystères de la première génération du Fils unique de Dieu sont bien davantage au-dessus de toute pensée, de l'expression et du langage, de l'intelligence et du cœur, et nous n'avons plus à méditer et à dire que ces mots: Qui dira sa génération? Et si dans les prétentions de la ténérîté on compare des mystères si sublimes aux êtres visibles et matériels, on pourra dire que douce vapeur, splendeur lumineuse de l'essence éternelle du Père et de la substance ineffable, le Fils existe dès l'origine des siècles, avant même tous les siècles; qu'il coexiste à son père, qu'il est toujours avec lui comme l'odeur avec le parfum, et l'éclat avec la lumière; non pas absolument comme ces exemples le témoignaient, mais selon les limites que nous avons déjà tracées. La matière en effet compte les accidents au nombre de ses qualités; car l'éclat qui est de même nature que la lumière, et qui lui coexiste substantiellement, ne pourrait exister sans elle. Or le Verbe de Dieu tire son essence de lui-même, il coexiste au Père, non sans génération, mais comme le Fils unique engendré du Père avant tous les siècles. L'odeur qui est une émanation corporelle d'un objet, et qui embaume d'elle-même l'air environnant, est cependant matérielle, mais ce n'est pas ainsi qu'il nous faut entendre la première génération du Fils: il ne partage pas l'essence de l'Éternel par quelque souffrance ou quelque division de celui-ci; il ne lui coexiste pas sans avoir de principe, puisque l'un est sans principe et l'autre est engendré: l'un est Père, l'autre est Fils. Or tout homme avouera que le Père existe avant le Fils qu'il précède. Ainsi encore il est image de Dieu d'une manière ineffable et incompréhensible; image vivante du Dieu vivant, qui est par elle-même immatérielle, spirituelle, sans aucun mélange contraire: non pas semblable à ces images, œuvres imparfaites de notre habileté, qui ont leur essence propre et qui reçoivent une forme étrangère, mais image fidèle, semblable en substance au Père: émanation vivifiante qui s'est élevée du Père d'une manière inconnue et inaccessible; car en réalité toutes ses perfections surpassent le langage des

hommes, et sont inaccessibles aux intelligences des mortels. Mais de quelque manière que nous l'entendions, c'est là ce que nous apprennent les oracles sacrés. Le grand Apôtre ne dit-il pas que ceux qui suivent ses traces et lui-même sont la bonne odeur de Jésus-Christ, à cause de l'esprit du Christ qui est avec eux (II Cor., II, 15)? Dans le cantique des cantiques, l'époux céleste n'est-il pas appelé un parfum répandu? Visibles et invisibles, corporelles et incorporelles, raisonnables et privées de raison, toutes les créatures ont été honorées d'une manière proportionnée de l'effusion et de la libéralité du Verbe de Dieu. Tout l'univers répand cette bonne odeur du souffle divin, sensible à ceux qui n'ont pas usé leurs sens spirituels, car les corps terrestres et corruptibles ont reçu un parfum spirituel et pur, qu'a répandu sur eux le Dieu souverain, Père du Verbe unique. Dieu suprême et véritable, qui engendre le second bien, le Fils, premier fruit de la première essence, déjà désigné comme le parfum de la substance du Père, par ces paroles auxquelles nous aimons à conformer notre croyance: *Elle est une vapeur de la puissance de Dieu, une émanation pure de la gloire du Tout-Puissant, la splendeur de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu et l'image de sa bonté* (Sages., VII, 25). Cependant on peut leur attacher telle importance qu'on jugera convenable: pour nous il nous suffit de répéter ces mots, pleins de vérité et de religion, par lesquels nous résoudrons toute difficulté, et que nous avons déjà cités souvent: Qui dira sa génération? Cette génération du Fils unique de Dieu est inaccessible à l'homme aussi bien qu'aux puissances supérieures, ainsi que le Sauveur et Seigneur de nos âmes l'enseigna à ses disciples, lorsqu'il les initiait à sa doctrine. Nul, dit-il, ne connaît le Père, si ce n'est le Fils; et il ajouta: *Et personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père* (Luc, X, 22). Puis donc que les mystères du Père et du Fils sont impénétrables à tous, eux seuls exceptés, il faut écouter la sagesse qui dit mystérieusement, en ces paroles de Salomon déjà citées: *Avant d'avoir affermi les montagnes, formé la terre et élevé les collines, le Seigneur m'a engendrée. Elle dit encore qu'elle était avec le Père qui créait les cieux: Quand il étendait les cieux j'étais là avec lui.* Enfin elle manifeste son éternelle société avec le Père, en disant: *J'étais auprès de lui distribuant l'harmonie; je faisais ses délices; chaque jour j'étais devant lui.* Or il faut prendre comme désignant la formation de l'univers, en indiquant le tout dans la partie, les abîmes, les sources d'eaux vives, les montagnes et les collines et tout ce qui est décrit en paroles vulgaires en ce passage, ou les entendre comme des figures qu'il faut transporter aux substances intelligentes et aux vertus célestes, dont la première, l'unique et seule progéniture de Dieu est la sagesse, le Verbe que nous appelons Christ, guidés en cela par l'Apôtre, qui l'appelle le Christ, la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu; mais on lui a donné avec raison le nom

de sagesse..... (*Le reste du chapitre manque.*)

CHAPITRE II.

(*Sans commencement.*) Dans le second il lui confère les honneurs du sceptre royal; dans le troisième, il témoigne de sa parfaite vertu, enfin il apprend qu'il a été sacré Dieu et roi sur eux tout ensemble, et que pour cela il est Christ. Comment appeler autrement, en effet, celui qui n'a reçu l'onction que de la main du Dieu suprême? *O Dieu*, dit-il, s'adressant à celui qui est oint, *vous avez aimé la justice et haï l'iniquité, aussi le Dieu votre Dieu vous a-t-il oint* (Ps. XLIV, 7). Comme s'il disait, le Dieu suprême vous a oint de l'huile d'allégresse, au-dessus de tous ceux qui y participent avec vous.

Ce parfum n'est pas un baume terrestre et grossier, semblable à celui qui fut composé, d'après les ordonnances de Moïse, d'une matière corruptible, et dont l'onction était en usage autrefois pour les pontifes et les rois des Juifs. Ainsi, il est justement appelé de nous Dieu et Christ, puisque seul il a reçu, non pas de la main des hommes ni de leur entremise, mais de la main du Créateur universel, l'onction spirituelle et céleste de la joie divine et de l'allégresse. C'est donc avec justesse, à bon droit et proprement, qu'il est appelé Christ au-dessus de ceux qui sont dits y participer avec lui.

Or, quels sont-ils, sinon ceux qui peuvent ainsi parler: *Nous avons été rendus participants du Christ* (Héb., III, 14), et dont il a été dit: *Ne touchez pas à mes christes et n'offensez pas mes prophètes* (Ps. C1V, 15)? Puis donc que le Christ est bien-aimé, Dieu et roi, cherchez maintenant comment celui qui est si grand peut avoir des ennemis, quels ils sont, et pourquoi il prépare contre eux ses flèches et son glaive: comment enfin sans armée aucune, il se soumet des peuples innombrables par sa droiture, par sa véracité, sa justice et sa mansuétude. En pénétrant le sens de ce passage, on sera forcé de convenir qu'il faut l'appliquer à notre Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ de Dieu, et de recourir à ce que nous avons exposé sur sa venue au milieu des hommes, par laquelle il a mis en fuite les puissances ennemies et invisibles, les démons perfides et cruels, les esprits impurs et mauvais, et s'est attaché des peuples innombrables parmi les tribus de la terre. Il faut donc l'appeler le vrai Christ de Dieu, oint non pas de l'onction antique (car il n'est rien dit de semblable de lui), mais de l'onction supérieure et divine de celle dont Isaïe a dit: *L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce qu'il m'a oint* (Is., LXI, 1). Aussi est-il appelé dans toute la terre le Christ préférablement à tous les Hébreux qui ne reçurent jamais l'onction corporelle, et il a rempli le monde du nom de chrétien. Pour la manière dont nous le disons oint, pour le parfum, le mode de l'onction, nous l'avons suffisamment expliqué dans le livre précédent. Or, telle était la grâce répandue sur ses livres et dans sa doctrine, que la religion qu'il a apportée au monde, a pénétré rapidement tout l'uni-

vers; et déjà chez toutes les nations, suivant la prophétie citée ici, il a des disciples qui célèbrent sa royauté et sa divinité, et tous les peuples l'appellent Christ. Ses ennemis sont évidemment non seulement ceux qui existèrent avant lui, mais encore ceux qui s'opposèrent toujours à sa parole parmi les hommes ou les puissances invisibles, dont il a détruit la tyrannie sur les nations par sa puissance secrète et cachée, en soumettant les peuples à ses lois.

Quant à ces paroles du même psaume : « La myrrhe, l'ambre et le sandal s'exhalent de vos vêtements, » et ce qui suit sur cette reine et cette fille invitée à quitter la maison de son père et à se fiancer à celui que le prophète appelle Christ, roi et Dieu, et qu'elle nomme son Seigneur; traits qui se rapportent tous à l'Eglise des Gentils, qui abandonne les erreurs de la religion de ses pères, se voit purifiée de ses fautes et entre en partage de la parole de Dieu; elles seront rapportées lorsque nous pourrons leur donner l'interprétation convenable.

CHAPITRE III.

Au Ps. CIX, le même prophète reconnaît deux Seigneurs, le premier qui est le Dieu suprême, le second qu'il appelle son Seigneur et qui a été engendré avant la création du monde. David reconnaît le second Seigneur, comme pontife éternel du Père, assesseur du Dieu de toute créature, et témoigne d'une foi conforme à la nôtre.

« Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied. Le Seigneur va faire sortir de Sion le sceptre de votre autorité, et vous dominerez vos ennemis. La puissance vous sera donnée au jour de votre force, au milieu des splendeurs de vos saints. Je vous ai engendré avant l'aurore. Le Seigneur l'a juré, et il ne révoquera pas son serment : Vous êtes le prêtre éternel suivant l'ordre de Melchisédech; le Seigneur est à votre droite. » Notre Sauveur et Seigneur, le Verbe de Dieu, premier-né de toute créature, la sagesse qui a précédé les siècles, le commencement des voies de Dieu, le premier et unique fils de Dieu, qui est décoré du nom de Christ, est appelé Seigneur au psaume qui révèle à notre foi qu'il est l'assesseur et le Fils du Dieu de l'univers, du Seigneur de toutes choses, et pontife éternel du Père. Remarquez d'abord que le second Seigneur est appelé la progéniture du Père, et parce que c'est l'Esprit divin qui a suggéré les paroles de la prophétie, considérez si cet esprit qui animait le prophète-roi, ne désigne pas son Seigneur après celui du monde. Le Seigneur, dit-il, a dit à mon Seigneur : « Asseyez-vous à ma droite. » Les Hébreux ont donné au premier Seigneur, comme au maître du monde, un nom inexprimable, composé de quatre lettres. Il n'en est pas ainsi du second, à qui ils donnent proprement le nom de Seigneur. Aussi le Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ de Dieu, ayant demandé un jour aux pha-

risiens : « Que vous semble-t-il du Christ ? De qui est-il fils ? Et ceux-ci ayant répondu : de David (*Matth.*, XXI, 42), comment donc, ajouta-t-il, David, sans l'inspiration de l'Esprit, l'appelle-t-il Seigneur en disant : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : « Asseyez-vous à ma droite ? » Il laissa ainsi entendre que ce cantique ne l'appelait pas seulement le Seigneur de David, mais encore de l'Esprit qui animait le prophète : or si cet Esprit prophétique, que nous croyons être l'Esprit saint, reconnaît comme Seigneur celui qu'il révèle comme assesseur du Père, et non pas absolument, mais comme son Seigneur, à plus forte raison, le Seigneur doit-il être reconnu des puissances inférieures à l'Esprit saint et de l'universalité des créatures corporelles et spirituelles, et leur Seigneur est à juste titre l'assesseur unique du Père par qui tout existe; puisque suivant le grand Apôtre (*Coloss.*, I, 16) : *Par lui ont été créées toutes choses dans le ciel et sur la terre, les visibles et les invisibles.*

A lui seul il appartient donc de ressembler au père; puisque seul il s'assied à sa droite; par conséquent nulle créature n'a droit à l'honneur de la droite du principe de la royauté suprême, sinon celui dont nous avons établi la divinité par diverses preuves. C'est à lui seul, en effet, que le Seigneur suprême et souverain adresse cette parole : *Asseyez-vous à ma droite*; et celle-ci : *Je vous ai engendré avant l'aurore*. C'est avec serment qu'il lui a conféré l'honneur du sacerdoce éternel, inamovible et immuable : *Le Seigneur l'a juré, et il ne révoquera pas son serment : Vous êtes le prêtre éternel*; mais qui est désigné ? Ce n'est pas un mortel ni l'ange qui, ouvrage de Dieu, est appelé au sacerdoce perpétuel; mais celui qui a déjà dit dans le passage déjà cité : « Le Seigneur m'a formé au commencement de ses voies pour ses œuvres; il m'a établi avant le temps, dès le commencement, avant d'avoir affermi les montagnes et élevé les collines: le Seigneur m'a engendré » (*Prov.* VIII, 22). Que l'attention se renouvelle, et que l'on compare ce psaume cité et le passage qui l'a précédé. Dans le premier, en effet, Dieu fait asseoir auprès de lui le second Seigneur, Notre-Seigneur, en lui disant : « Asseyez-vous à ma droite; » et le dernier témoigne que son trône est établi dès les siècles des siècles, et l'appelle aussi Dieu. « Votre trône, ô Dieu ! est un trône éternel. » Dans le psaume cité, il est dit : « Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre autorité, et dans le quarante-quatrième, le sceptre d'équité est le sceptre de votre empire. Le premier s'exprime ainsi : « Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied; et vous dominerez vos ennemis. » Le second : « Vos flèches sont aigües, elles perceront le cœur des ennemis du roi. » Ainsi s'accorde dans l'un et dans l'autre ce qui concerne les ennemis de celui qui est désigné.

Or, en voyant de ses yeux dans les villes et les villages et toutes les contrées, dans tous les lieux du monde, les Eglises de notre

Sauveur florissantes, les peuples qui suivent ses lois, et l'innombrable multitude de ceux qui sont consacrés à son culte, assiégés par les ennemis de la doctrine du Christ, visibles chez les hommes, invisibles et cachés, qui n'admiraient la vérité de cette prophétie, adressée au Christ : « Dominez sur vos ennemis ? »

Comme le psaume cité plus haut nous apprend qu'il a été sacré de l'huile de l'allégresse, au-dessus de tous ceux qui partageront cet honneur (or il était d'usage chez les Hébreux de sacrer les prêtres), le psaume CIX, que nous citons, le déclare prêtre avec plus de clarté, et développe le motif qui le fait déclarer seul pontife éternel, ce qui ne peut convenir à la nature humaine. Si le prophète-roi le proclame pontife selon l'ordre de Melchisédech, il l'oppose au pontife selon l'ordre de Moïse, à Aaron ou à ses enfants dont chacun, sans sacerdoce d'abord, oint ensuite par les hommes d'un parfum matériel, devient comme en type et en symbole un Christ emblématique et figuratif; mais mortel qu'il était, il dépouillait bientôt le sacerdoce. D'ailleurs, loin de l'étendre sur toutes les nations, son pouvoir ne sortait pas de la nation juive; au lieu du serment inviolable de Dieu, il n'était appelé à ceministère que par le choix des hommes qui tombait souvent sur des personnes qui n'en étaient pas dignes comme sur un Héli. Cet antique pontife, selon l'ordre de Moïse, était tiré de la tribu de Lévi seulement. Il fallait qu'il descendit de la race d'Aaron, et qu'il honorât la Divinité par le sacrifice et l'effusion du sang des victimes, par un culte charnel. Mais celui que l'Écriture appelle Melchisédech, nom qui, dans la langue grecque, signifie roi de justice, le roi de Salem ou de paix, sans père, sans mère, sans généalogie, dont l'histoire n'a marqué ni la naissance, ni la fin, n'a rien de commun avec le sacerdoce d'Aaron; car il ne fut pas élu par les hommes, il ne fut pas sacré de l'onction sacerdotale et ne descendait pas d'une tribu qui n'existait point encore; et ce qui est plus extraordinaire, tout incirconcis qu'il était, il bénit Abraham comme supérieur à ce saint patriarche. Enfin il n'offrait pas au Dieu suprême le sang des victimes et les libations : ce n'était point dans le temple qu'il accomplissait son ministère. Comment l'eût-il exercé dans un temple qui n'existait pas encore? Ainsi donc le Christ, notre Sauveur, ne devait ressembler en rien à Aaron; car il n'est pas dit que, n'étant pas prêtre d'abord, il l'est devenu, ni qu'il a été prêtre; mais qu'il l'est. Considérez ces mots : « Vous êtes prêtre pour l'éternité; » il n'est pas dit : Vous serez, ne l'étant pas autrefois; ni vous l'avez été, et vous ne l'êtes plus; mais celui qui a dit : « Je suis qui suis » (*Exode*, III, 14), dit ici : Vous êtes et vous demeurerez prêtre pour l'éternité.

Puis donc que le Christ n'a pas commencé son sacerdoce dans le temps, puisque étranger à la tribu sacerdotale il ne fut pas oint de l'huile composée et matérielle, puisqu'il ne devait pas voir se terminer son sacerdoce, et être établi sur les Juifs seulement, mais sur

toutes les nations, sous l'impression de ces motifs, le prophète l'élève avec raison au-dessus du sacerdoce figuratif d'Aaron, et le déclare pontife de l'ordre de Melchisédech. L'événement de l'oracle saint n'est-il pas merveilleux pour celui qui considère comment notre Sauveur, le Christ de Dieu, accomplit aujourd'hui encore, par ses ministres et d'après l'ordre de Melchisédech, les rites du sacrifice. Car, de même que, le pontife des nations, loin d'immoler des victimes, n'offrit que le pain et le vin quand il bénit Abraham, de même, notre Sauveur et Seigneur le premier, et ceux qui chez les nations tiennent leur sacerdoce de lui et qui consomment le sacrifice spirituel suivant les lois de l'Église, figurent avec le pain et le vin les mystères de son corps et de son sang salutaire, que Melchisédech avait prévus par l'inspiration divine, et dont il employait la figure par anticipation, ainsi que le témoigne le récit de Moïse, ainsi conçu : « Melchisédech, roi de Salem, offrit le pain et le vin, car il était prêtre du Très-Haut, et il bénit Abraham » (*Gen.*, XIV, 18). Ainsi, le Seigneur fit-il à celui dont il est parlé, une promesse confirmée par un serment qu'il ne révoquera pas, et dit : *Vous êtes le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech*. Or, apprenez ce que dit l'Apôtre à ce sujet : (*Hébr.*, VI, 17) « C'est pourquoi Dieu voulant faire voir avec plus de certitude aux héritiers de la promesse la fermeté immuable de sa résolution, employa le serment, afin qu'étant appuyé sur deux choses inébranlables par lesquelles il est impossible que Dieu nous trompe, nous eussions une puissante consolation, nous qui avons mis notre refuge dans l'espérance qui nous a été offerte. » Il dit ailleurs : « Il y a eu sous la loi plusieurs prêtres qui se succédaient, parce que la mort les empêchait de servir toujours. Mais celui-ci, demeurant éternellement, possède un sacerdoce éternel. Aussi, peut-il toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, toujours vivant pour intercéder pour nous; car il convenait que nous eussions un pontife semblable, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et élevé au-dessus des cieux » (*Ibid.*, VII, 23). Il ajoute : « Voici l'abrégé de ce que nous avons dit : Nous avons un pontife si grand, qu'il est assis dans le ciel à la droite du trône de la divine Majesté, ministre du sanctuaire, et du tabernacle véritable que Dieu a dressé, et non pas l'homme » (*Ib.*, VIII, 1). Telles sont les paroles de l'Apôtre. Vers la fin, le psaume prophétise sans obscurité la passion de celui qu'il annonce, en disant : « Il boira en passant l'eau du torrent; c'est pourquoi il lèvera la tête » (*Psa.*, CIX, 8). Un autre psaume désigne par le torrent le temps des épreuves, et dit : « Notre âme a franchi un torrent; notre âme a franchi peut-être des eaux impraticables » (*Ib.*, CXXIII, 5). Le Seigneur boira donc dans le torrent, dit le psaume, sans doute le calice qu'il indique lui-même au temps de sa passion, en disant : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi » (*Matth.*, XXVI, 39). Et en-

core : « Mais s'il n'est pas possible qu'il s'éloigne sans que je le boive, que votre volonté soit faite. » Lors donc qu'il eût bu ce calice, il leva la tête; et, ainsi que dit l'Apôtre, comme « il s'est rendu obéissant à son Père jusqu'à la mort et à la mort de la croix, Dieu l'a élevé » (*Philip.*, II, 8), en le tirant du milieu des morts et en le plaçant à sa droite, au-dessus de toutes les principautés, de toutes les puissances, de toutes les vertus, de toutes les dominations et de toute grandeur, non seulement dans ce siècle, mais encore dans le siècle à venir (*Eph.*, I, 20). « Il a mis toutes choses sous ses pieds », dit-il, suivant la promesse du psaume : « *Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied.* » Vous dominerez vos ennemis. Or, il est évident pour tous que maintenant encore la puissance du Seigneur et la parole de sa doctrine dominent ceux qui ont cru en lui, au milieu même de leurs ennemis et de leurs adversaires.

CHAPITRE IV.

Isaïe, le plus grand des prophètes, a su clairement que Dieu est en Dieu, conforme en cela à notre foi, laquelle nous fait honorer le Père dans le Fils, et le Fils dans le Père.

« Moi, le Seigneur, j'ai fait la terre et l'homme qui l'habite; ma main a étendu les cieux, et j'ai donné mes ordres à tous les astres. Moi, j'ai suscité le roi avec justice, et toutes ses voies sont droites. Il rebâtera ma ville; il délivrera les captifs de mon peuple sans rançon, ni présents, dit le Seigneur des armées » (*Isaïe*, XLV, 11). Voilà ce que le Créateur annonce par son prophète d'un roi sauveur qui viendra établir une société religieuse et terminer la captivité des hommes dans les erreurs du culte des démons. Puis, l'esprit prophétique annonce encore la soumission de toutes les nations; elles doivent se soumettre à ce qui est prédit, l'adorer comme un Dieu, et prier en lui le Créateur et le Père suprême, parce que ce Dieu plus grand que lui habite en lui. Voici la suite du passage : « Voici ce que dit le Seigneur : L'Égypte a travaillé, et le commerce d'Éthiopie, les habitants de Saba à la taille élevée viendront vers toi; ils seront tes esclaves, et marcheront derrière toi les mains liées. Les jeunes gens t'adoreront, et te prieront : un Dieu est en toi, diront-ils, et il n'y a pas d'autre Dieu que toi; car vous êtes vraiment Dieu, nous ne le savions pas, Dieu d'Israël, sauveur. Que ses ennemis rougissent et qu'ils soient confondus; qu'ils tombent dans la confusion. » Telles sont les paroles de la prophétie. Or, je ne crois pas que l'on puisse jamais, quel que soit l'aveuglement, ne pas se rendre à l'évidence et à la clarté de ce texte qui montre un Dieu sauveur d'Israël et un autre Dieu en lui. « Les justes, dit-il, t'adoreront et te prieront, parce que Dieu est en toi, et il n'y a pas d'autre Dieu que lui, car vous êtes Dieu, et nous ne le savions pas, Dieu d'Israël, sauveur. » Ces mots : « Et nous ne le savions pas, » que les

Septante mettent dans la bouche de ceux qui ne l'avaient pas connu d'abord ne sont pas dans l'hébreu : Aquila traduit ainsi : « Vous êtes vraiment le Dieu fort et caché, le Dieu sauveur d'Israël; » et Théodotion : « Aussi vous êtes le Dieu fort et caché, le sauveur. » Il est vraiment surprenant qu'il appelle le Christ un Dieu caché, et la raison sur laquelle il s'appuie pour le déclarer Dieu lui seul sur tous les êtres, sauf celui qui est le principe éternel, c'est le séjour du Père en lui; car, suivant le grand Apôtre, « il a plu au Père que toute la plénitude de la Divinité reposât en lui » (*Coloss.*, I, 19). C'est ce que nous témoignait encore ce passage : « Dieu est en vous, il n'y a pas d'autre Dieu que vous. » Au lieu de Que vous, Théodotion traduit : Que lui, de sorte que le sens complet devient : Il n'est pas de Dieu que lui, celui assurément qui est en vous, et par lequel vous êtes Dieu vous-même. D'après Aquila, le passage est ainsi conçu : « Cependant en vous est le fort, il n'est pas hors de vous, le Dieu fort et caché, le Dieu sauveur. » Suivant Symmaque : « Dieu est en vous seulement, et au delà il n'est pas et ne se montre pas : Vous êtes réellement un Dieu caché, le Dieu sauveur d'Israël. » Ainsi, le texte sacré nous révèle pourquoi le Christ de Dieu est Dieu. Dieu, dit-il, est en vous; pour cela vous êtes un Dieu fort et caché. Donc, il n'y a qu'un seul et vrai Dieu qui seul possède ce nom à juste droit. Quant au Christ, il partage par la communication du véritable Dieu, l'honneur de ce glorieux titre. Il n'est pas par lui-même, il n'existe pas sans le Père qui l'a engendré, il n'est pas Dieu sans le Père; mais engendré, produit, soutenu par le Père qui est en lui, coexistant au Père, il reçoit la divinité de sa libéralité féconde, et c'est du Père et non pas de lui-même qu'il tient son existence et sa divinité. Aussi, nous l'honorons comme Dieu, à cause du Dieu qui habite en lui; mais après celui-ci, ainsi que le témoigne la prophétie que nous voulons approfondir. Ainsi, l'image d'un roi en reçoit les honneurs à cause de celui dont elle retrace les traits et la ressemblance, et les honneurs rendus à l'image et ceux rendus au roi ne s'adressent qu'à une seule personne; car ce ne sont pas deux rois différents, l'un réel et antérieur, et l'autre représenté par l'image; mais il n'y en a qu'un et dans la pensée et dans les noms et les honneurs qu'ils reçoivent. De même, le Fils unique du Père, seule image du Dieu invisible, à cause de celui dont il offre la ressemblance est justement appelé image du Dieu invisible et est élevé à la dignité divine par son Père. Telle est sa nature dès le principe de son existence; il a été l'image naturelle et non acquise du Père. Il est donc par sa nature Dieu et Fils unique de Dieu, sans ressembler à ceux auxquels la faveur de l'adoption confère l'honneur de ce titre; mais de sa nature, Fils unique de Dieu, Dieu lui-même, il n'est pas pour cela le premier Dieu, mais le premier et l'unique Fils de Dieu et Dieu pour cela même (1). Il est Dieu, parce qu'il est par

(1) Si Eusèbe se contentait de dire que le Fils est en-

sa nature le seul Fils de Dieu, qu'il est son Fils unique et qu'il conserve toujours en lui l'image vivante et intelligente du Dieu unique, semblable en tout à son Père et offrant la ressemblance de la substance divine. Ainsi donc, Fils unique et unique image de Dieu, orné pour sa ressemblance des vertus de l'essence éternelle et sans principe du Père, et rendu une parfaite image par le Père, inventeur et auteur de la vie, rempli d'habileté et de sagesse, les Écritures l'appellent Dieu ainsi que ceux qui ont été élevés par le Père à cet honneur, parce qu'il l'a reçu et ne le tient pas de lui-même. Car le Père donne et le Fils reçoit. Le Père est proprement le Dieu seul unique, et qui existe nécessairement sans devoir rien à d'autres, le Fils reçoit du Père l'honneur du second rang et d'être Dieu ; car il est image de Dieu, et une seule divinité les comprend l'un et l'autre ; et ce Dieu étant unique qui existe par lui-même sans commencement et sans principe, et qui se reflète en son Fils comme en un miroir ou en une image. Tel est l'enseignement de l'oracle de l'Esprit quand il avance que celui qu'il offre à nos hommages n'est Dieu que parce que Dieu le Père habite en lui ; car, dit-il, « ils te prieront parce que Dieu est en toi, et toi-même tu es Dieu, sauveur d'Israël, et par cela tu es un Dieu fort et caché parce que Dieu est en toi et qu'il n'est pas d'autre Dieu que lui. Au lieu de : *L'Égypte a travaillé*, l'Ébreu et les autres interprètes disent : Le travail d'Égypte ; de sorte que ce passage devient alors : Le travail de l'Égypte et le commerce d'Éthiopie et les habitants de Séba. Sous ces noms le prophète désigne, je pense, spécialement quelques nations barbares et impies, et d'une manière générale toutes celles qui étaient asservies autrefois au joug du démon. Comme les Égyptiens furent le peuple le plus livré aux superstitions du paganisme, et qu'ils ont introduit les erreurs de l'idolâtrie, le prophète les soumet les premiers au Christ, et par leur entremise il abat devant la puissance de Dieu tout ce qui appartenait aux adorateurs des idoles, prédiction qui s'est accomplie en notre Sauveur et Seigneur, aux pieds duquel se prosterna une innombrable multitude chez toutes les nations de la terre. Or, ces Éthiopiens et ces peuples de Séba qui doivent adorer le Christ sont, à mon avis, les peuples que désigne le psaume LXXI. « Les Éthiopiens se prosterneront devant lui : les rois de l'Arabie et de Saba lui apporteront des présents, et l'adoreront » (Ps. LXXI, 9). Il est évident d'après le contraste que c'est le Christ annoncé en ce psaume qu'ils adoreront.

CHAPITRE V.

DU PSAUME XXXII.

David a connu, comme nous, que le Verbe de Dieu qu'engendra la volonté du Père, a créé le monde. Ce prophète annonce qu'il est envoyé par le Père pour guérir les hommes,

général, il conserverait la foi de Nicée, mais il veut qu'il soit un Dieu inférieur.

et qu'il remplira avec rapidité toute la terre de sa doctrine.

« Les cieux ont été créés par la parole du Seigneur, et toute leur puissance par le souffle de sa bouche » (Ps. XXXII, 6). Il est dit aussi au CVI^e psaume : « Il a envoyé sa parole et il les a guéris, et il les a retirés de leur mort » (Ps., CVI, 20), et au CXLVII^e : « Il envoie sa parole, et sa parole parcourt la terre avec légèreté. » Or, à cette parole du psaume que nous considérons : « Les cieux ont été créés par la parole du Seigneur » est conforme au passage suivant de l'Évangile où il est dit sans mystère : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu. Il était en Dieu dès le commencement. Toutes choses ont été faites par lui, et sans lui rien n'a été fait » (Jean, I, 1). C'est à juste titre que l'Évangile l'appelle Dieu, puisque d'après les paroles que nous avons citées, celui qui est ici nommé Dieu, est désigné comme Verbe, sagesse et Fils de Dieu, comme pontife, christ, roi, Seigneur, Dieu et image de Dieu. Et parce que, *autre que le Père*, il a été le ministre des ordres que lui imposait ce Dieu si élevé au-dessus de lui, le psaume cité ajoute avec raison : « Que toute la terre craigne le Seigneur ; que tous les habitants de l'univers tremblent devant lui ; car il a dit, et la terre a été ; il a voulu et elle a été établie (Ps. XXXII, 8). » Il est clair, en effet, que celui qui dit, à quelqu'un, que celui qui commande, commande à un ministre autre que lui-même ; il est évident encore qu'après l'incarnation de notre Sauveur, une innombrable multitude, au sein des nations de la terre, cessa de redouter les démons et ne craignit plus que le nom du Seigneur Jésus. Au nom de Christ tous les habitants de la terre tremblèrent, car le psaume avait dit : « Que toute la terre craigne le Seigneur ; que tous les habitants de la terre tremblent devant lui. » Ces paroles sont tirées du psaume XXXII^e, auquel est entièrement conforme le CXLVII^e où il est affirmé que non seulement la terre, mais encore les cieux, toute créature en un mot a été produite par l'ordre de Dieu. « Chantez le Seigneur, y est-il dit, dans les cieux ; chantez le Seigneur dès les hauteurs du firmament : Anges de Dieu, chantez le Seigneur ; chantez-le, milices divines. Soleil et lune, louez le Seigneur. Astres de la nuit, lumière du jour, chantez le Seigneur ; car il a dit, et tout a été fait ; il a ordonné, et tout a été créé. Mais s'il a commandé, qui a pu recevoir un ordre aussi sublime, sinon le Verbe de Dieu, celui qui dans le cours de cet ouvrage a été reconnu de diverses manières et proclamé Verbe de Dieu et à juste titre, puisque le Tout-Puissant lui a confié les secrets créateurs et formateurs du monde, en lui remettant de dispenser et de gouverner toute existence avec intelligence et ordre ? et que l'on ne croie pas que la parole articulée, expression de la pensée de l'homme, formée d'un assemblage de lettres, de noms et de verbes soit semblable à la parole de Dieu, composée de sons, de syllabes et du sens qui leur est attaché. Notre langage se mani-

feste au secours de la langue, des arrières, du pharynx et de la bouche ; mais éternelle et immatérielle, bien supérieure en un mot à celle qui nous unit sur la terre, la parole de Dieu n'a rien d'humain et n'a que le nom de commun avec notre langage ; car il n'est pas permis de supposer en Dieu une voix qui s'étend par le mouvement de l'air, des paroles, des syllabes, une langue, une bouche ou quelques autres des moyens de la créature humaine et mortelle ; un tel langage serait celui de l'intelligence qui ne peut pas sans elle être ni subsister par lui-même. Tel est celui de l'homme qui n'a en propre ni substance, ni existence, mais qui est un mouvement et une opération de l'intelligence. Mais la parole de Dieu a par elle-même une essence divine et intelligente dont l'existence est spéciale, dont l'efficacité est à part, qui est libre, spirituelle, incorporelle, semblable en tout à ce Dieu unique, principe de l'être, sans principe lui-même, et qui contient en elle-même les raisons de toutes les créatures et les types éternels et invisibles de toutes les choses visibles ; aussi les divines Écritures l'appellent-elles la sagesse et le Verbe de Dieu.

CHAPITRE VI.

Isaïe, ainsi que David, reconnaît deux Seigneurs, dont le second est le Créateur du monde, comme nous le proclamons.

Ecoutez-moi, Jacob, et toi, Israël, que j'appelle. Je suis le premier, et je suis l'Éternel. Ma main a fondé la terre, et ma droite a étendu les cieux. Je les appellerai, et ils se lèveront ensemble ; ils se rassembleront tous, et ils écouteront pour connaître celui qui leur a fait ces promesses (Is., XLVIII, 14). Le Seigneur, qui l'aime, a accompli ta volonté sur Babylone, pour enlever la race des Chaldéens. J'ai parlé et j'ai appelé. Je l'ai amené, et j'ai aplani ses voies. Approchez, écoutez-moi. Dès le commencement, je n'ai point parlé dans le secret ; quand celu arrivait, j'étais auprès de vous, et maintenant le Seigneur Seigneur m'a envoyé, et son Esprit. Remarquez donc comment celui qui dit : Je suis le premier, et je suis celui qui a créé le ciel et la terre, reconnaît qu'il a été envoyé par le Seigneur Seigneur, lorsqu'il appelle le Père deux fois Seigneur, comme il le fait ordinairement, afin que vous ayez ce témoignage incontestable de ce qui fait l'objet de vos recherches.

Le prophète reconnaît que le Fils est le premier, mais des choses créées, n'attribuant qu'au Père l'essence suprême, sans principe ni commencement. En effet, ce qui est premier précède un nombre plus élevé, et est antérieur en ordre et en dignité. Ce qui ne saurait convenir au Père, car le souverain de l'univers n'est pas la première des créatures, puisqu'on ne saurait lui supposer un commencement ; il est donc au-dessus de celui qui est le premier des autres êtres, puisqu'il l'a engendré et lui a donné ses attributs, et, Verbe de Dieu, seul il porte le titre de première créature. Que si l'on demande après ce passage : « Il a dit, et tout a été fait ; il a

ordonné, et tout a été créé, » à qui a été confiée l'œuvre de la création ? il est clair maintenant que c'est à celui qui a dit : « Ma main a affermi la terre, et ma droite a étendu les cieux » (*Ps. XXXII, 6*), et qui reconnaît qu'il est envoyé par quelqu'un plus élevé que lui, quand il dit : « Le Seigneur Seigneur m'a envoyé, et son Esprit. » C'est le Verbe de Dieu qui prononce ces paroles, puisque « les cieux ont été créés par la parole du Seigneur, » d'après le psaume cité. Or, si le Verbe de Dieu est honoré du nom de Seigneur, il appelle avec une religion profonde son père et son seigneur supérieur et préférable à lui-même, deux fois Seigneur, en se servant pour le désigner d'un nom différent. « Car, dit-il, le Seigneur Seigneur m'a envoyé. » En effet, c'est le Seigneur de toutes choses, du Verbe, son Fils unique et de ce qu'il a créé ; et le Verbe de Dieu, qui a reçu de son Père la puissance et la domination secondaire sur les créatures, comme son Fils véritable et unique, peut recevoir le nom de second Seigneur d'une religion éclairée.

CHAPITRE VII.

DE LA GENÈSE.

Le plus grand des serviteurs de Dieu, Moïse, a connu dans la création du monde que le Père créateur et le Dieu du monde avait reçu un concours étranger dans la création de l'homme ; or, nous avons reconnu précédemment que c'est le concours du Verbe divin.

Dieu dit ensuite : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance (Gen., I, 26)*. Plus loin Dieu dit aussi : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui un aide semblable à lui (Ib., II, 18)*. Afin que l'on ne vienne pas à croire que cette parole fut dite aux anges, l'historien nous montre aussitôt que celui qui reçut cet ordre ne fut pas un ange de Dieu, en disant : *Et Dieu fit l'homme ; il le fit à l'image de Dieu.*

CHAPITRE VIII.

DU MÊME LIVRE.

Moïse lui-même reconnaît manifestement et sans voile l'existence de deux Seigneurs. *Le soleil se leva sur la terre, et Loth entra dans Ségor, et le Seigneur fit tomber sur Sodome, par l'entremise du Seigneur, une pluie de soufre et de feu (Gen., XIX, 23)*. Il désigne ici un second Seigneur, qui reçoit de celui qui est au-dessus de lui l'ordre de sévir contre les impies. Or, si nous reconnaissons deux Seigneurs, nous sommes loin cependant de leur attribuer les mêmes qualités : par une religieuse distinction, nous croyons que le Père suprême est Dieu et Seigneur, et Seigneur et Dieu du second Seigneur, et que le Verbe de Dieu est le second Seigneur, le maître de tout ce qui est au-dessous de lui, non pas cependant d'une manière semblable à celui qui est supérieur : le Verbe de Dieu n'est pas le Seigneur du Père ni le Dieu du Père, mais son image, sa parole, sa sagesse et sa force ; il n'est le Seigneur et le Dieu que des

êtres inférieurs, mais le Père est le Père, le Seigneur et le Dieu du Fils. Ainsi ils tendent au même principe, et la doctrine sainte n'établit qu'un Dieu.

CHAPITRE IX.

DU MÊME LIVRE.

Ce fidèle adorateur de Dieu fait connaître que le Verbe de Dieu est celui qui est nommé plus haut Dieu et second Seigneur; il raconte aussi qu'il s'est manifesté et a révélé ses volontés aux patriarches sous la forme et l'apparence humaines.

Le Seigneur apparut à Abraham et lui dit : « Je donnerai ce pays à votre race » (*Genèse*, XV, 18). Ailleurs : « Abraham entra dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année lorsque le Seigneur lui apparut et lui dit : Je suis votre Dieu. Cherchez à me plaire, et devenez irréprochable; et je ferai alliance avec vous, et je multiplierai votre race à l'infini » (*Id.*, XVII, 1). Ailleurs encore : « Dieu lui apparut près du chêne de Mambré, lorsqu'il était assis à la porte de sa tente au milieu du jour. Abraham ayant levé les yeux, trois hommes apparurent devant lui; aussitôt qu'il les eut aperçus, il courut de la porte de sa tente à leur rencontre, et les adora » (*Id.*, XVIII, 1). Après le récit de la vision, l'historien continue : « Le Seigneur dit : Pourquoi-je cacher à Abraham, mon serviteur, ce que je dois faire? Abraham doit être chef d'un peuple puissant et nombreux, et en lui seront bénies toutes les nations de la terre. » Le Seigneur ajoute à ces paroles, comme en parlant d'un autre : « Car je sais qu'il ordonnera à ses fils et à toute sa maison après lui de garder la voie du Seigneur, de suivre la justice et l'équité, afin que le Seigneur accomplisse ce qu'il lui a promis. » Telle est la promesse que le Seigneur fait à Abraham, et il y révèle un autre Seigneur, son Père assurément et le créateur de toutes choses. Or Abraham, qui comme prophète avait une connaissance claire de ce qui lui était prédit, supplie ceux que nous venons de désigner, et dit : « Perdrez-vous le juste avec l'impie, et le sort du juste serait-il celui de l'impie? S'il y a cinquante justes dans la ville, périront-ils? ou plutôt ne pardonneriez-vous pas à toute la ville en faveur des cinquante justes? Sans doute vous êtes loin d'agir de la sorte, de perdre le juste avec l'impie, et de rendre le sort du juste semblable à celui de l'impie : vous qui jugez toute la terre, vous ne vendrez pas la justice. » Or, il n'est pas possible à mon avis de supposer qu'il tienne ce langage à un ange ou à quelque autre ministre du Très-Haut, car il n'est pas dans l'attribution du premier venu de juger la terre. Ce n'est donc pas un ange qui est désigné, mais un être supérieur, le Dieu et le Seigneur de l'ange, qui a été vu sous la figure d'un homme entre les deux anges, auprès du chêne indiqué. De plus, il n'est pas possible de supposer que ce soit le Dieu suprême qui est indiqué, puisqu'il est impie de dire que la Divinité s'est changée et a emprunté la forme et l'apparence humaines. Il

faut donc avouer que ce personnage est le Verbe de Dieu dont précédemment nous avons établi la Divinité. Aussi aujourd'hui encore les habitants révèrent le lieu de l'apparition, à cause de la dignité de ceux qui s'y sont montrés à Abraham, et l'on y voit encore le térébinthe. Ces hôtes qu'Abraham accueillit, selon l'Écriture, étaient disposés de manière que le plus élevé avait les honneurs de la place du milieu, et c'était assurément le Seigneur dont nous avons traité, notre Sauveur, et celui que vénèrent ceux qui ne le connaissent pas, en rendant témoignage à la vérité des Écritures. Pour jeter parmi les hommes la semence de la vraie piété, il s'est montré au fidèle patriarche Abraham sous la forme et l'apparence humaines, et il lui a appris les projets de son Père.

CHAPITRE X.

DU MÊME LIVRE.

Le saint prophète a montré plus clairement à Jacob le Seigneur en question; il le nomme Dieu, et l'ange du Dieu suprême. « Jacob alla à Haran, et il arriva en un lieu et il y dormit, car le soleil était couché. Il prit une des pierres qui étaient là, la plaça sous sa tête, et s'endormit dans ce lieu. Or, il eut un songe : une échelle était appuyée sur la terre, et sa tête touchait le ciel, et les anges de Dieu montaient et descendaient;... le Seigneur était appuyé sur elle, et dit : Je suis le Dieu d'Abraham votre père, et le Dieu d'Isaac : ne craignez pas. Cette terre sur laquelle vous dormez, je vous la donnerai à vous et à votre postérité. Votre race sera aussi nombreuse que le sable de la mer, et s'étendra jusqu'à la mer et l'orient, le septentrion et le midi; toutes les nations de la terre seront bénies en vous et en celui qui sortira de vous. Je suis avec vous, vous protégeant en cette route que vous parcourrez, et je vous ramènerai en cette terre, car je ne vous abandonnerai pas que je n'aie accompli tout ce que je vous ai dit. Et Jacob s'éveilla et dit : Le Seigneur est en ce lieu, et je ne le savais pas. Il frémit et dit : Que ce lieu est terrible! c'est assurément la maison de Dieu, et c'est là la porte du ciel. Le matin Jacob se leva; il prit la pierre qu'il avait placée sous sa tête, l'érigea en monument, et répandit de l'huile sur son sommet; et il donna à ce lieu le nom de Maison de Dieu » (*Gen.*, XXVIII, 10). Ce Seigneur et Dieu qui parle aussi longuement au patriarche, plus loin vous trouvez que c'est l'ange de Dieu, alors que Jacob dit à ses femmes : « L'ange de Dieu m'a dit en mon sommeil : Jacob! et je répondis : Qu'y a-t-il? » Et après quelques paroles : « J'ai vu, dit l'ange, les traitements que Laban vous inflige. Je suis le Dieu qui vous ai apparu au lieu où vous m'avez consacré une pierre, et où vous m'avez fait Jéhova » (*Gen.*, XXXI, 11). Ainsi donc, celui qui avait dit précédemment : « Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham votre père, et le Dieu de Jacob, » celui à qui le fidèle serviteur a élevé un monument, était Dieu et Seigneur, car il faut croire à sa parole : non pas le Seigneur qu-

prême, mais le second Seigneur, le ministre et l'envoyé du Père auprès des hommes ; aussi Jacob l'appelle-t-il l'ange en ce passage où il dit : « L'ange du Seigneur m'a dit en mon sommeil : Je suis le Dieu qui vous ai apparue en ce lieu. » Ainsi donc, l'ange du Seigneur est nommé en ce récit et Dieu et Seigneur. Le prophète Isaïe l'appelle l'ange du grand conseil, Dieu, prince puissant, quand il prédit sa venue parmi les hommes, en disant : « Un enfant nous est né et un fils nous a été donné ; il porte sur ses épaules le signe de sa domination, et il est appelé l'ange du grand conseil, le prince de paix, le Dieu fort, le puissant, le père du siècle à venir » (Isaïe, IX, 6).

CHAPITRE XII.

Ainsi qu'Abraham, Jacob a vu celui dont nous avons parlé, le Dieu et le Seigneur, et l'ange de Dieu, sous la forme humaine, ainsi que l'atteste le récit suivant :

Or, Jacob s'étant levé de nuit, prit ses deux femmes, leurs deux servantes et ses onze enfants ; il passa le gué de Jaboï, prit ses biens, et fit passer tout ce qui lui appartenait. Jacob demeura seul, et un homme lutta contre lui jusqu'au matin (Gen., XXXII, 22).

En voyant qu'il ne pouvait le terrasser, cet homme toucha le gras de la cuisse de Jacob, qui sécha dans la lutte, et il dit : Laissez-moi aller, car l'aurore apparaît. Jacob répondit : Je ne vous laisserai point aller que vous ne m'ayez béni. Cet homme lui demanda : Quel est votre nom ? Jacob, dit-il. Et l'homme : Désormais on ne vous appellera plus Jacob, mais Israël ; puisque vous avez été fort contre Dieu, vous le serez aussi contre les hommes. Or, Jacob l'interrogea : Dites-moi quel est votre nom ? Et l'homme répondit : Pourquoi me le demandez-vous ? Et il le bénit en ce lieu. Jacob appela ce lieu la vision de Dieu ; car, dit-il, j'ai vu Dieu face à face, et mon âme a été sauvée. Or, le soleil se leva à ses yeux, quand il eut quitté ce lieu. Il fut dit aussi à Moïse : « Personne ne me verra sans mourir » (Exode, XXXIII, 20). Ainsi Jacob vit Dieu, non pas simplement, mais face à face ; il fut conservé, non suivant le corps, mais suivant l'âme, et reçut le nom d'Israël, qui ne convient qu'à l'âme, puisque le nom d'Israël signifie celui qui voit Dieu. Mais il n'a pas vu le Dieu de l'univers qui est invisible et immuable, et ne saurait emprunter la forme humaine, supérieur qu'il est à toute essence. Donc ce fut un autre, et ce n'était pas le moment de révéler son nom à la curiosité de Jacob. En supposant que celui qui manifestait les prophéties aux vents fût un ange ou un de ces esprits divins qui habitent le ciel, on commettrait une erreur grossière. Cela résulte de ce qu'il est appelé Seigneur et Dieu. En effet, la divine Ecriture le nomme clairement Dieu et l'appelle Seigneur, l'honorant du titre formé de quatre lettres hébraïques, que les Juifs ne réunissent que pour former le nom ineffable et mystérieux de Dieu. Cela

résulte aussi de ce que l'Ecriture veut indiquer des anges ; elle les désigne avec clarté. Ainsi le Dieu et Seigneur, qui a parlé à Abraham, ne veut pas honorer les impies habitants de Sodome de sa présence, comme le marque la divine Ecriture. « Or, est-il dit, le Seigneur se retira après avoir parlé à Abraham. Les deux anges vinrent à Sodome sur le soir » (Gen., XIX, 1). Les anges de Dieu aussi vinrent au-devant de Jacob, et en les voyant il dit : « Voici le camp de Dieu, et il appela ce lieu les camps » (Ib., XXXII, 1). Ainsi, cet ami de Dieu discernait-il les visions, et il appelle ce lieu les camps, parce qu'il y a vu le camp des anges. Mais quand il s'entretient avec Dieu, il nomme le lieu la vision de Dieu, en ajoutant : « J'ai vu le Seigneur face à face. » Si un ange apparaît à Moïse, la divine Ecriture le témoigne et dit : « L'ange du Seigneur lui apparut dans la flamme d'un feu au milieu d'un buisson » (Exode, III, 2). Or, lorsqu'elle parle de celui en qui résident la puissance et la connaissance de l'avenir, elle le nomme le Seigneur et Dieu, et jamais l'ange. De même, au passage de la mer Rouge, elle distingue l'ange du Seigneur et le Seigneur lui-même, et dit : « L'ange du Seigneur, qui marchait devant le camp d'Israël, alla derrière les Hébreux, et avec lui la colonne de nuée passa derrière eux » (Exode, XIV, 19). Plus haut, Dieu annonçait ses oracles, caché sous la forme d'un homme ; maintenant c'est d'une nuée obscure. Il est dit plus bas : « Lorsque la veille du matin fut arrivée, le Seigneur regarda le camp des Egyptiens à travers la colonne de feu et de nuée » (Ibid., XIV, 24). Dans le désert, c'est voilé de ce nuage que Dieu parle à Moïse. Toutes les fois donc que l'Ecriture veut parler d'un ange, elle ne l'appelle ni Seigneur, ni Dieu, mais simplement ange. Mais a-t-elle à raconter une manifestation du Seigneur Dieu, elle le désigne sous ces titres mêmes. En appelant l'ange de Dieu le Seigneur et Dieu qui lutta contre Jacob, les expressions de la divine Ecriture nous font bien sentir que ce Seigneur et ce Dieu n'est pas le Dieu principe universel. Il y a donc un Seigneur Dieu après le Seigneur et le Dieu de toutes choses, et c'est le Verbe de Dieu engendré avant les siècles, supérieur à la nature angélique, mais inférieur à la cause première.

CHAPITRE XII.

La même histoire de Jacob désigne encore le second Dieu.

Or, Dieu dit à Jacob : « Levez-vous et montez à Béthel, et demeurez là pour y élever un autel au Dieu qui vous apparut quand vous fuyiez Esau votre frère. Or, Jacob dit à sa famille (Gen., XXXV, 1) et à ceux qui l'accompagnaient : Rejetez les dieux étrangers qui sont au milieu de vous ; purifiez-vous, et changez vos vêtements. Levez-vous et montons à Béthel pour y faire un autel au Seigneur qui m'a exaucé au jour de la tribulation, qui m'a accompagné et qui m'a protégé en mon voyage. » Le Dieu du monde, l'Être

suprême, sans principe et invisible, qui répond à Jacob sans être vu et agit par sa vertu secrète, parle évidemment d'un autre Dieu, et dit : « Elevez un autel au Dieu qui vous apparut. » Or, nous avons déjà établi suffisamment que c'est le Verbe de Dieu qui s'est manifesté à Jacob.

CHAPITRE XIII.

DE L'EXODE.

Le Dieu suprême, qui a manifesté ses volontés à Moïse par le ministère d'un ange, nous apprend lui-même qu'il s'est montré aux patriarches, non par un ange, mais par son propre fils.

« Or, Moïse paissait les brebis de Jothor son beau-père, et il vint à la montagne de Dieu à Horeb, et l'ange du Seigneur lui apparut dans la flamme d'un buisson embrasé » (*Exode*, III, 1). Et plus bas : « Lorsqu'il vit qu'il venait pour regarder, il l'appela du milieu du buisson en disant : Moïse, Moïse, n'approchez pas d'ici; ôtez votre chaussure, car la terre sur laquelle vous vous arrêtez est une terre sainte. » Après quelques autres paroles, le Seigneur lui dit : « Je suis celui qui suis. » Et encore : « Dieu s'adressa à Moïse et lui dit : Je suis le Seigneur qui apparut à Abraham, à Isaac et à Jacob, leur Dieu; je ne leur ai point manifesté mon nom, et je ne leur ai point donné mon alliance. » De même dans les révélations faites aux prophètes qui ne vivaient pas au milieu des hommes, à Isaïe ou à Jérémie par exemple, et aux autres, un homme leur apparaissait, mais c'était Dieu qui parlait par sa bouche, comme par un instrument fidèle; et c'était tantôt la personne du Christ, tantôt celle de l'Esprit saint, tantôt encore celle du Dieu suprême, qui parlait par le prophète. Ainsi dans ce moment c'est par l'intermédiaire d'un ange que ce même Dieu adresse à Moïse les paroles citées. Voici le sens qu'il faut y attacher : A vous, prophètes, dont l'intelligence n'est pas assez développée et ne peut rien atteindre au-dessus de la vision des anges, je manifeste mon ange, et je ne vous révèle que mon nom. Je vous apprends que je suis celui qui suis, et que mon nom est le Seigneur. Mais à vos pères non seulement je l'ai fait connaître, je leur ai accordé davantage, je me suis offert à leurs yeux. Or, déjà il a été établi que ce n'est pas le Dieu créateur qui s'est manifesté à nos pères, lorsque nous avons démontré que le Seigneur et Dieu est nommé ange de Dieu. Comment donc celui qui est supérieur à tout et qui est le seul Dieu de l'univers peut-il dire qu'il a été vu de ses patriarches? Cette difficulté sera résolue si nous prenons le texte suivant ses termes propres; car si les septante traduisent : J'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob, dont je suis le Dieu, Aquila traduit ainsi : J'ai apparu à Abraham et à Jacob en un Dieu convenable. Ce passage établit donc que le Dieu unique et suprême n'a pas été vu en son essence; il ne s'est pas manifesté à nos pères comme à

Moïse, par un ange, du milieu d'un buisson, ou du sein des flammes, mais en un Dieu convenable. Ainsi, par le moyen du Fils, le Père s'est montré aux patriarches selon ce que le Fils a dit dans l'Évangile : « Celui qui m'a vu a vu mon Père » (*Jean*, XIV, 9), car en lui et par lui se révélait la connaissance du Père. Lorsqu'il apparaissait comme le salut des hommes, il se montrait sous la forme humaine, et donnait ainsi à ses amis fidèles le gage de la rédemption générale qu'il devait opérer. Mais quand il sévit contre des impies et châtie l'orgueil de l'Égypte, ce n'est plus en un Dieu convenable qu'il apparaît, mais par un ange, ministre de ses vengeances, et sous l'apparence du feu et de la flamme, dont l'ardeur doit les dévorer comme des broussailles sauvages. Le buisson, dit-on, représente la féroce cruauté et la barbare corruption de ce peuple, et le feu la puissance vengeresse et répressive qui les a frappés.

CHAPITRE XIV.

Le Verbe Dieu s'est manifesté au peuple sous la forme d'une nuée, comme autrefois aux patriarches, sous la forme de l'homme.

Le Seigneur dit à Moïse : « Voici que je viens à vous dans une colonne de nuée, afin que le peuple m'entende vous parler et qu'il vous croit » (*Exode*). Et le reste : « Le Seigneur le précédait de jour dans une colonne de nuée pour leur montrer leur route, et de nuit dans une colonne de feu pour les éclairer » (*Ibid.*, XIII, 21). Et encore : « Le Seigneur descendit en la colonne de nuée » (*Ibid.*, XXXIII, 9). Et : « Lorsque Moïse fut entré dans le tabernacle, la colonne de nuée descendit et s'arrêta à la porte, et le Seigneur parla à Moïse. Tout le peuple vit la colonne de nuée s'arrêter à la porte du tabernacle, et tous se prosternèrent chacun à la porte de sa tente » (*Ibidem*). Le peuple voyait donc la colonne de nuée et on parlait à Moïse; mais qui parlait? Evidemment la colonne de nuée, qui avait apparu déjà aux patriarches sous la forme humaine. Et déjà il a été prouvé que ce n'était pas le Dieu suprême, mais le Christ, Verbe de Dieu. C'était lui qui avait emprunté cette manière de se montrer à Moïse et au peuple, pour frapper cette multitude qui n'aurait pu le reconnaître sous la forme humaine, comme le firent les patriarches, car il était réservé aux parfaits de prévoir sa manifestation en la chair qui devait avoir lieu, et à laquelle le peuple ne pouvait s'élever; aussi, pour lui imprimer une crainte et un effroi salutaire, tantôt il se montrait à eux comme une colonne de feu, tantôt comme une colonne de nuée, et de la même manière à Moïse à cause d'eux, afin de leur donner des lois entourées d'ombres et de mystères.

CHAPITRE XV.

Ce ne fut pas un ange qui manifesta à Moïse les volontés de Dieu, mais un être supérieur à l'ange.

Le Seigneur dit : « Voici que j'envoie mon ange devant vous, afin qu'il vous garde en route et qu'il vous introduise en la terre que je vous ai préparée. Respectez-le et écoutez sa voix, et ne le méprisez point, car il ne vous remettra pas vos offenses. En effet, mon nom est en lui » (*Exode*, XXIII, 20). Ailleurs le Seigneur dit à Moïse : « Allez, conduisez ce peuple où je vous ai dit; voici que mon ange marchera devant vous » (*Ibid.*, XXXII, 34). Et encore : « Le Seigneur dit à Moïse : Allez; sortez de ce lieu vous et le peuple, etc. J'enverrai mon ange devant vous » (*Ibid.*, XXXIII, 1). Il est évident que ces paroles ne peuvent pas venir d'un ange, mais de Dieu seul; mais de quel Dieu, sinon de celui qui s'est montré aux patriarches, et que Jacob appelle l'ange de Dieu? Il est pour nous le Verbe de Dieu, car il est appelé le Fils de Dieu, Dieu et Seigneur lui-même.

CHAPITRE XVI.

Le même Seigneur nous révèle encore un autre Seigneur.

« Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous ai tiré de la terre d'Egypte, de la maison de servitude; vous n'aurez point d'autres dieux que moi, etc., car je suis le Seigneur votre Dieu, le Dieu jaloux » (*Exode*, XX, 2). Il ajoute : « Vous ne prendrez pas le nom du Seigneur votre Dieu en vain, car le Seigneur ne regardera pas comme innocent celui qui prendra son nom en vain » (*Ibid.*, 5). Ici encore le Seigneur fait connaître ces vérités au sujet d'un autre Seigneur. En effet, après avoir dit : Je suis le Seigneur votre Dieu, il ajoute : Vous ne prendrez pas en vain le nom du Seigneur. Ainsi, le second Seigneur votre Dieu initie son peuple aux mystères du Père et du Dieu de tout ce qui existe. Vous trouverez mille autres passages dans les saintes lettres, où, comme en celui-ci, Dieu parle en ses révélations comme d'un autre Dieu, et le Seigneur comme d'un autre Seigneur.

CHAPITRE XVII.

Dans ses communications avec Moïse, ce même Seigneur reconnaît un autre Seigneur bien supérieur à lui, son Père, qu'il appelle le vrai Dieu.

Et le Seigneur dit à Moïse : « Je ferai encore ce que vous m'avez demandé, car vous avez trouvé grâce devant moi, et je vous ai distingué d'entre tous » (*Exode*, XXXIII, 18). Et Moïse dit : « Montrez-moi votre gloire; » et le Seigneur dit : « Je ferai passer ma gloire devant vous, et j'appellerai en mon nom le Seigneur devant vous, et je ferai grâce à qui je voudrai, et miséricorde à qui il me plaira. » Après d'autres paroles, l'histoire continue (*Ibid.*, XXXIV, 5) : « Lo

Seigneur descendit dans la nuée, et se présenta à Moïse en ce lieu, et lui parla au nom du Seigneur, et le Seigneur lui-même passa en son nom, et dit : Seigneur, Seigneur, Dieu élément et miséricordieux, patient, riche en miséricorde, véritable et juste, qui conservez votre miséricorde jusqu'à mille générations, et qui effacez l'iniquité, l'injustice et le péché, il ne purifiera pas le pécheur et punira les crimes du père sur les enfants, et sur les enfants des enfants, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération. Et Moïse se hâta de se prosterner à terre et de l'adorer. » Remarquez donc comment le Seigneur, qui est descendu en la nuée et s'est offert à Moïse au nom du Seigneur, reconnaît un être au-dessus de lui-même, le Père, que, par une répétition ordinaire, il appelle deux fois Seigneur, comme étant son Seigneur et celui du monde; et que ce n'est pas Moïse, comme on pourrait le supposer, mais le Seigneur qui appelle l'autre Seigneur son Père. Celui qui répond le premier à Moïse dit : « Je ferai passer ma gloire devant vous, et j'appellerai au nom du Seigneur. » Après avoir dit ces paroles, l'Écriture raconte que le Seigneur descendit dans la nuée et se fit voir à Moïse en ce lieu, et lui parla au nom du Seigneur. Aussi le Seigneur, au moment d'accomplir sa promesse, descend sur la terre, et, suivant le texte sacré, passe devant la face de Moïse, et le même Seigneur invoque et dit : « Seigneur, Dieu élément et miséricordieux, » et le reste. Par ces paroles, le Seigneur initie son serviteur à la connaissance de ses mystères et de ceux du Seigneur plus élevés que lui. Moïse en donne une preuve indubitable, lorsqu'en sa prière pour le peuple il répète ces paroles que nous avons citées comme préférées par le Seigneur, et ne venant pas de lui-même, quand il dit : « Et maintenant, Seigneur, que votre main soit glorifiée, ainsi que vous avez dit : le Seigneur est patient, riche en miséricorde, et véritable; il efface l'iniquité, l'injustice et le péché; il ne purifiera pas le pécheur et punira les crimes des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération. » Or, remarquez comment le Seigneur, qui appelle ici son père patient et riche en miséricorde, ajoute qu'il est véritable, conformément à ce qui a été dit dans l'Évangile par le même Seigneur notre Sauveur : afin qu'ils vous connaissent, vous qui êtes le seul vrai Dieu » (*Jean*, XVII, 3). Dans sa religion profonde, il appelle donc son Père seul vrai Dieu, et c'est avec justice et religion qu'il rend cet honneur à l'essence éternelle, dont il n'est lui-même que l'image et le Fils, comme l'enseignent les saintes Écritures.

CHAPITRE XVIII.

EXTRAIT DES NOMBRES,

La sainte Écriture fait connaître que Dieu est visible à Israël et désigne ainsi le Verbe de Dieu.

Moïse dit en sa prière : « Seigneur, vous êtes le Seigneur de ce peuple, et vous apparaissez d'une manière semblable à ses yeux » (*Nomb.*, XIV, 14). Aquila traduit

autrement : « Vous êtes, Seigneur, dans les entrailles de ce peuple, et vous voyez face à face, Seigneur. » Symmaque met : « Parce que vous êtes Seigneur. » Il est dit dans l'Exode : « Et Moïse, Aaron, Nadab, Abiud et les soixante-dix anciens d'Israël montèrent et virent le lieu où s'était arrêté le Dieu d'Israël » (*Exode*, XXIII, 9). Aquila dit au contraire : « Ils virent le Dieu d'Israël ; » et Symmaque : « Ils virent dans une vision le Dieu d'Israël. » Peut-être que cette autre parole des saints livres : « Personne n'a jamais vu Dieu » (*Jean*, I, 18), fera croire que le passage que nous citons est contraire à l'Évangile, puisqu'elle ferait visible celui qui est invisible ; mais si vous songez que ce passage ne se rapporte qu'au Verbe de Dieu, qui s'est manifesté aux patriarches en diverses occasions et de diverses manières, ainsi que nous l'avons établi, ils ne semblent plus tomber en contradiction ; ils enseignent que le Dieu d'Israël, qui s'offrit ici aux regards, est celui qui apparut à Israël lui-même lorsqu'un homme lutta contre lui, et changea son nom de Jacob en celui d'Israël, « parce que, dit-il, tu as été fort contre le Seigneur » (*Gen.*, XXXII, 22). Alors Jacob, rempli de respect pour la puissance divine de son agresseur, appela ce lieu la vision de Dieu, disant : « J'ai vu Dieu face à face, et mon âme a été sauvée. » Or, nous avons établi en son lieu qu'il s'agit en ce passage du Verbe de Dieu.

CHAPITRE XIX

DE JÉSUS, FILS DE NAVÉ.

Le Verbe Dieu, qui se révélait à Moïse comme aux patriarches, s'est montré aussi sous la forme humaine à Jésus, successeur de Moïse.

Comme Jésus était auprès de Jéricho, il leva les yeux, et vit un homme debout devant lui, tenant une épée nue ; et Jésus alla vers lui et dit : « Êtes-vous de nous ou de nos ennemis ? » Il répondit : « Chef de l'armée du Seigneur, je viens à vous ; » et Jésus tomba prosterné contre terre, et dit : « Seigneur, qu'ordonnez-vous à votre serviteur. » Et le chef des armées du Seigneur lui dit : « Jésus, ôtez la chaussure de vos pieds, car le lieu où vous êtes est saint » (*Josué*, V, 6). Ce sont là les paroles que le Seigneur dit du milieu du buisson à Moïse au commencement de la vision, selon ce que rapporte l'Écriture. « Lorsque le Seigneur vit qu'il s'approchait pour regarder, le Seigneur l'appela du milieu du buisson, en disant : « Moïse, Moïse, n'approchez pas d'ici ; ôtez la chaussure de vos pieds, car la terre sur laquelle vous vous trouvez est une terre sainte » (*Exode*, III, 4). Ce fut donc le même Dieu qui se manifesta à l'un et à l'autre, comme le montre l'ordre qu'il leur intime ; mais il se montre ici par le prince de ses armées, tandis qu'il se manifeste à Moïse par l'ange qui a été vu. Ces puissances célestes, ces armées qui dominent les cieux, ces esprits invisibles, ces anges divins et ces archanges, ministres fidèles du Dieu roi et souverain de tout ce qui existe, suivant ces paroles de Daniel : « Mille millions le servaient,

et dix mille millions étaient devant lui » (*Dan.*, VII, 10), qu'ont-ils pour prince, sinon le Verbe Dieu, la sagesse, le premier-né du Père, et le fruit de la fécondité divine ? Il est nommé justement le prince des puissances du Seigneur, comme ailleurs ange du grand conseil, assesseur du Père et pontife éternel ; il a été établi encore qu'il est Seigneur, Dieu lui-même et Christ comme oint de l'huile d'allégresse par son Père. Il apparut à Abraham, près du chêne, sous la forme d'un homme, avec un extérieur tranquille et paisible, en préluant dès lors à son avènement salutaire ; à Jacob, athlète qui allait lutter et combattre contre ses ennemis, c'est comme un homme qu'il se montre. Il conduit Moïse et le peuple sous la forme de la nuée et du feu, et se montre terrible et voilé aux regards ; mais comme Jésus, le successeur de Moïse, doit attaquer les nations qui occupaient la Palestine, nations impies et d'origines différentes, il se manifeste armé d'un glaive nu et aiguisé contre les ennemis des Juifs, sans doute afin de faire comprendre par cette vision qu'il marchait contre les impies armés du glaive invisible de la puissance divine, en combattant avec son peuple et en lui portant secours, Il dut donc s'appeler le chef des armées du Seigneur.

CHAPITRE XX.

DE JOB.

Le Verbe Dieu, ordonnateur du monde, a parlé à Job, et s'est offert à lui comme aux patriarches, sous une forme sensible.

Dieu, répondant à Job du milieu d'un tourbillon et des nuées, lui dit : « Où étais-tu, quand je jetais les fondements de la terre ? Réponds-moi, si tu as l'intelligence. Qui en a établi les mesures, le sais-tu ? etc. Lors, dit-il, que les astres furent créés, tous mes anges me louèrent avec éclat. J'ai renfermé la mer en ses digues, etc. Est-ce de tes jours que j'ai formé la lumière du matin, que Lucifer a connu sa route ? » Et encore : « Est-ce toi qui as formé une créature vivante de la boue de la terre, et qui l'as établie sur la terre avec le don de la parole ? As-tu ôté la lumière aux méchants ? As-tu brisé le bras des superbes ? As-tu pénétré à la source des mers ? as-tu marché dans le sein de l'abîme ? Les portes de la mort se sont-elles ouvertes devant toi par respect ? Les portiers d'enfer ont-ils frémi à ta vue » (*Job*, XXXVIII, 1) ? A la fin de ce discours du Seigneur, Job répond : « Écoutez-moi, Seigneur, et je parlerai. Je vous interrogerai, instruisez-moi. Mes oreilles vous avaient entendu parler autrefois, et maintenant mes yeux vous voient ; aussi me suis-je humilié et anéanti, et je me répute cendre et poussière » (XLII, 4). De ce qui vient d'être exposé et de ce que vous pouvez entrevoir vous-même, il sera facile de conclure que ces paroles sont du Seigneur ordonnateur de toutes choses. Quand le Seigneur dit : « As-tu pénétré la source de la mer ? As-tu marché dans le sein de l'abîme ? » Et : « Les portes de la mort se sont-elles ouvertes devant toi par respect, et les portiers d'enfer ont-ils

frémi à ta vue ? » Nous montrerons qu'il prédit la descente du Sauveur aux enfers. Nous remarquerons seulement que ces paroles se rapportent plutôt au Verbe Dieu qu'au Dieu de toutes choses. Job affirme donc que de même que les patriarches il a vu de ses propres yeux le Seigneur, qui lui parlait du milieu des nuées et du tourbillon. Il dit : « Écoutez-moi, Seigneur, et je parlerai. Je vous interrogerai, instruisez-moi. Mes oreilles vous avaient entendu parler autrefois, maintenant mes yeux vous voient ; aussi me suis-je humilié et anéanti ; et je me répute cendre et poussière. » Comment l'âme, sous l'enveloppe du corps, et les yeux d'un mortel auraient-ils vu le Dieu suprême, celui qui domine toute existence, la substance immuable et sans principe, s'il ne s'agit pas ici du Verbe Dieu reconnu Seigneur, et qui abaisse sa grandeur : c'est ce qu'il est facile de reconnaître d'après ces paroles de l'entretien qu'il a avec Job, où il parle du démon comme d'un dragon, et dit : *Tu ne crains pas, parce qu'il n'est préparé.* Or, pour quel Seigneur serait préparé ce dragon, s'il ne l'était pour le Verbe Dieu et notre Sauveur, qui, après avoir détruit les douleurs de la mort, a vaincu le prince dont le pouvoir s'appesantissait sur les hommes ? Lui-même il nous l'apprend, quand il dit : « As-tu pénétré à la source des mers ? as-tu marché dans les profondeurs de l'abîme ? Les portes de la mort se sont-elles ouvertes devant toi par respect ? les portiers d'enfer ont-ils frémi à ta vue ? » Telles sont les paroles que le Seigneur adressa à Job en récompense de sa grande tribulation et des assauts qu'il essuya ; il lui apprit ainsi qu'il n'avait éprouvé qu'une partie de l'attaque, tandis que le fort de la lutte et du combat lui était réservé pour le jour où il descendrait sur la terre, afin de mourir.

CHAPITRE XXI.

DU PSAUME .XC.

Ce psaume indique aussi l'existence de deux Seigneurs.

« Seigneur, mon espérance, parce que vous avez pris le Très-Haut pour votre demeure, le mal n'approchera pas de vous, et les fléaux s'éloigneront de votre tente, car le Seigneur a ordonné à ses anges de vous garder ; ils vous porteront en leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre la pierre. Vous marcherez sur l'aspic, vous foulerez aux pieds le lion et le dragon » (*Psa. XC, 9*). Ce sont les paroles que le diable cita dans la tentation qu'il fit essayer à notre Sauveur. Observez comment le psalmiste dit au Seigneur lui-même : « Seigneur, mon espérance, parce que vous avez pris le Très-Haut pour votre demeure ; car vous, Seigneur, dit-il, ô mon espérance, vous avez pris pour votre demeure celui qui est plus élevé que vous : le Dieu Très-Haut, au-dessus de toutes choses et votre Père. Aussi le mal n'approchera pas de vous, mon Seigneur, et les fléaux s'éloigneront de votre tente ; car, bien que des impies s'efforceront de vous déchirer de coups de fouets et de vous mettre à mort, cependant le

fouet de Dieu n'approchera pas de votre tente, c'est-à-dire de votre corps, dont vous vous êtes revêtu pour nous à votre incarnation. »

Vous pouvez lui rapporter aussi tout ce que contient encore ce psaume, sur lequel nous reviendrons en son temps.

CHAPITRE XXII.

D'OSÉE.

Le Dieu Verbe, et le Père Seigneur.

« Je cesserai de détruire Jacob parce qu'au milieu de vous je suis Dieu et non un homme saint ; je n'entrerai pas dans la ville, je suivrai le Seigneur » (*Osée, XI, 10*). Par ces paroles le Verbe Dieu fait homme dit aux hommes qui le regardaient comme un saint, mais non pas comme Dieu : « Je suis Dieu et non pas homme saint. » Après avoir déclaré sa divinité, il désigne l'Être suprême, Seigneur, Dieu et son Père, en disant : « Je suivrai le Seigneur. » Ces paroles : « Je n'entrerai pas dans la ville » sont de celui qui évitait les usages et les coutumes de la société humaine, dont il détourna ses disciples en disant (*Matth., X, 5*) : « Ne suivez pas la route des nations, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains. »

CHAPITRE XXIII.

D'AMOS.

Notre Sauveur est Seigneur ; le Père est Dieu ; la ruine de la nation juive.

« Je vous ai détruits (*Amos, X, 11*), comme Dieu a détruit Sodome et Gomorrhe, et vous êtes devenus comme un tison arraché du feu, et alors même vous n'êtes pas revenus à moi, dit le Seigneur ; et en ce passage le Seigneur dit que Dieu a consommé la ruine de Sodome, lui-même n'étant autre assurément que celui qu'il désigne. Dans la destruction de cette ville apparaissent deux Seigneurs, alors que le Seigneur fait descendre le feu du Seigneur sur Sodome et Gomorrhe. Les maux que Sodome a essuyés en punition de ses impiétés affreuses, vous les souffrirez vous-mêmes, dit le Seigneur, et alors même vous n'êtes pas revenus à moi. L'usage de l'Écriture est de prendre le futur pour le passé. Au lieu du futur je détruirai, il faut donc comprendre en ce passage le passé, j'ai détruit ; au lieu de vous reviendrez, il faut entendre vous êtes revenus. Ces malédictions proférées contre la nation juive ne se sont accomplies qu'après son attentat contre notre Sauveur. Ce lieu saint et sacré autrefois a été réduit à ne différer en rien de Sodome détruite. Malgré l'accomplissement rigoureux de la prophétie, cependant, jusqu'à ce jour, ils ne se sont pas tournés vers le Christ de Dieu à l'occasion duquel ils ont souffert ces maux, et cet oracle s'exécute entièrement : « Et cependant vous n'êtes pas revenus à moi, dit le Seigneur. »

CHAPITRE XXIV.

D'ABDIAS.

Deux Seigneurs, le Père et le Fils ; la vocation des Gentils.

Voici ce que le Seigneur dit à l'Idumée

(*Abdias*, 11) : « J'ai oui l'ordre du Seigneur ; il a envoyé un rempart aux nations. Le Seigneur Dieu a reçu un ordre, cet ordre se rapportait à la vocation des Gentils. »

CHAPITRE XXV.

DE ZACHARIE.

Le Verbe Dieu étant Seigneur reconnaît qu'il est l'envoyé d'un Seigneur au-dessus de lui-même.

Voici ce que dit le Seigneur tout-puissant (*Zach.*, II, 8) : « Après la gloire, le Seigneur m'a envoyé vers les nations qui vous ont dépouillés. » Il ajoute après quelques autres paroles : « Et vous saurez que le Seigneur tout-puissant m'a envoyé. » S'il y a un Seigneur tout-puissant qui envoie, et un Seigneur qui se reconnaît envoyé, il y a donc deux Seigneurs. Or, celui qui est envoyé dit clairement : « Le Seigneur tout-puissant m'a envoyé vers les nations. »

CHAPITRE XXVI.

DU MÊME.

La vocation des Gentils.

« Réjouis-toi et tressaille d'allégresse, fille de Sion, car voici que je viens vers toi, et j'habiterai en ton sein, dit le Seigneur (*Zach.*, VIII, 10). Et les nations viendront en foule vers le Seigneur en ce jour. Elles seront son peuple, et j'habiterai au milieu de toi, et tu sauras que le Seigneur tout-puissant m'a envoyé vers toi, » etc. Le prophète ajoute, entre autres choses : « Je les fortifierai dans le Seigneur leur Dieu, et ils se glorifieront en son nom, » dit le Seigneur (*Ibid.*, X, 12). Ces dernières paroles, conformes aux premières, indiquent ouvertement l'avènement du Christ parmi les hommes, et le salut que son appel procurera. Moi, dit-il, le Seigneur, je viendrai, et à ma présence, ce ne sera pas seulement l'antique Israël, ni une seule nation de la terre, mais les peuples du monde qui accourront vers le Seigneur suprême et tout-puissant, mon Dieu et celui de toute créature, et leur empressement sera pour eux la source de si grands bienfaits qu'ils deviendront et seront nommés le peuple de Dieu, et qu'ils habiteront au milieu de celle que l'on nomme la fille de Sion (c'est ainsi que les saintes lettres se plaisent à nommer l'Église de Dieu sur la terre comme étant la fille de l'Église du ciel). » Et pour la bonne nouvelle qu'il lui apporte : « Réjouis-toi, dit-il, et tressaille d'allégresse, fille de Sion, parce que voici que je viens et que j'habiterai en ton sein. » Or, nous voyons aussi que le Verbe Dieu habite au sein de l'Église ; il nous l'a promis lui-même : « Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles (*Matth.*, XXVIII, 20), lorsque deux ou trois seront réunis en mon nom, je serai au milieu d'eux (*Id.*, XVIII, 20), et lors, dit-il, que moi, le Seigneur, je serai venu habiter au milieu de vous, vous aurez une plus parfaite connaissance du Dieu tout-puissant, tandis que moi, le Seigneur, je rapporterai la cause de ma venue parmi les hommes au Père qui m'a envoyé. Or,

vous connaîtrez que le Seigneur tout-puissant m'a envoyé vers vous. » Puis le Seigneur parle ainsi d'un autre Seigneur Dieu : « Et je les fortifierai dans le Seigneur leur Dieu, et ils se glorifieront en son nom, dit le Seigneur. » Mais quels sont ceux qui doivent se glorifier dans le Seigneur ?

CHAPITRE XXVII.

Le Seigneur parle d'un autre Seigneur qui évidemment est son Père.

Et le Seigneur me montra Jésus, le grand prêtre, debout devant l'ange du Seigneur, et Satan était à sa droite pour s'opposer à lui, et le Seigneur dit à Satan : « Que le Seigneur te réprime, Satan, que le Seigneur qui a choisi Jérusalem te réprime. » Là encore le Seigneur dit qu'un autre Seigneur réprimera Satan ; il ne réprime pas lui-même, mais il indique un autre Seigneur. Or, ce me semble, ces paroles établissent avec clarté deux Seigneurs, l'un Père et Seigneur du monde, l'autre qui a reçu du Père la puissance et la domination sur toute existence créée.

CHAPITRE XXVIII.

DE MALACHIE.

Le Dieu tout-puissant appelle le Christ et Seigneur, ange du testament.

« Voici que j'envoie mon ange, et il préparera la voie devant ma face (*Mal.*, III, 1), et soudain viendra dans son temple le Seigneur que vous cherchez et l'ange du testament que vous désirez. Voici qu'il vient, dit le Seigneur tout-puissant, et qui soutiendra le jour de son avènement ? » Ces paroles sont conformes aux précédentes : « Le Seigneur Dieu tout-puissant dit que le Seigneur va venir en son temple. » Il parle d'un autre Seigneur, et désigne le Verbe Dieu. Puis il nomme ange du testament celui que le Seigneur tout-puissant envoie devant sa face : « Voici que j'envoie mon ange devant ma face. » S'il l'appelle mon ange, il le nomme aussi Seigneur : « Et soudain viendra le Seigneur et l'ange du testament. » Après avoir désigné cet envoyé unique, il continue : « Voici qu'il vient, qui soutiendra le jour de son avènement, » et désigne ainsi son second avènement dans la gloire. Celui qui fait ces révélations, c'est le Seigneur tout-puissant, le Dieu de toutes choses.

CHAPITRE XXIX.

Le Dieu de l'univers appelle le Christ soleil de justice.

« Sur ceux qui craignent mon nom se lèvera le soleil de justice, et le salut sera à l'ombre de ses ailes » (*Malach.*, IV, 2). Celui que nous avons vu nommer tour à tour Seigneur, Dieu, ange, chef des armées, Christ pontife, Verbe, sagesse et image de Dieu, reçoit maintenant le nom de soleil de justice. Le Père qui l'a engendré annonce qu'il le fera lever, non sur tous, mais sur ceux qui craignent son nom, en leur donnant pour récompense de leur crainte la lumière du soleil de justice. Or, le soleil est le verbe Dieu,

qui dit lui-même : « Je suis la lumière du monde » (*Jean*, VIII, 12). C'est cette lumière qui éclaire tout homme qui vient au monde. Dieu dit donc que le soleil, non pas cet astre matériel dont l'éclat se reflète sur les créatures inintelligentes ou irraisonnables, mais le soleil divin et spirituel, la source de toute vertu et de toute justice, doit se lever sur ceux qui le craignent; il le cache aux impies, dont il dit ailleurs : « Le soleil s'obscurcira sur les prophètes qui trompent mes peuples » (*Mich.*, III, 6).

CHAPITRE XXX.

DE JÉRÉMIE.

Le Verbe Dieu et Seigneur adresse au Seigneur son Père une prière, dans laquelle il prédit la conversion des nations.

« Seigneur, ma force et mon courage, mon refuge au jour de la tribulation, les nations viendront à vous des extrémités de la terre, diront : Vraiment nos pères ont possédé des

idoles mousongères en qui il n'y a pas de secours. L'homme se ferait-il des dieux? Sont-ce là des dieux? C'est pourquoi voici que je leur montrerai maintenant ma main; je leur manifesterai ma puissance, et ils sauront que je suis le Seigneur. » Le Seigneur prie donc un autre Seigneur, le père et le Dieu de l'univers, quand il dit au commencement de ce passage (*Jérém.*, XVI, 19) : « Seigneur, ma force, etc. » Le prophète annonce clairement l'abandon que les Gentils feront des errements de l'idolâtrie pour retourner au culte de Dieu : cette prédiction s'est accomplie après l'avènement de Jésus-Christ notre Sauveur.

Puis donc que par trente extraits des prophéties nous avons reconnu que notre Sauveur et Seigneur le Verbe de Dieu est le second Dieu qui suit le Dieu suprême et tout-puissant, il faut maintenant établir un autre de ses caractères, et montrer, par les livres sacrés des Hébreux, que ce même Dieu devait venir au milieu des hommes.

LIVRE SIXIÈME.

Préface.

Au cinquième livre de la Démonstration évangélique on a déterminé avec clarté ce qui concerne le Père et le Fils, l'unité du Dieu suprême, et l'être qui a été reconnu gouverner après lui toutes les créatures, celui que les saints livres se plaisent à nommer la sagesse, le premier né de Dieu, le Fils unique, Dieu de Dieu, l'ange du grand conseil, le chef des armées du ciel, le ministre du Père comme aussi le Seigneur de toutes choses, le Verbe de Dieu et la puissance de Dieu. Si maintenant les témoignages des prophètes ont annoncé la venue de Dieu parmi les hommes, il sera facile de trouver à qui ils s'appliquent, d'autant plus qu'il résulte des citations précédentes que c'est sous la forme et les dehors d'un homme que le Verbe Dieu se manifesta au nom du Seigneur aux fidèles du temps d'Abraham. Voyons à présent pourquoi les saintes lettres ont dit si expressément que tantôt le Seigneur, tantôt Dieu descendra parmi les hommes, et qu'il remontera, et quelles sont les causes de sa venue. Remarquez que plusieurs passages sont fort obscurs; d'autres sont plus clairs, et je pense que les prédictions couvertes de mystères ont été ainsi voilées aux enfants de la circoncision à cause des sinistres prédictions qu'elles contenaient. Il est probable qu'à cause d'elles ils eussent détruit des écritures qui eussent clairement annoncé leur dernière ruine. Ainsi l'histoire apprend qu'ils se sont élevés contre les prophètes à cause des reproches qu'ils en recevaient.

Les prophéties annoncent sans ambiguïté la vocation des Gentils et les récompenses de la religion non pas aux Juifs, mais à tous les habitants de la terre.

Cela posé, il faut maintenant écouter les oracles sacrés.

CHAPITRE I.

(DU PSAUME XVII).

L'avènement de Dieu parmi les hommes et la vocation des Gentils.

« Il a incliné les cieux et il est descendu, et les ténèbres étaient sous ses pieds. Il a monté sur les chérubins et il a volé sur les ailes des vents. Il s'est fait une retraite dans les ténèbres, il en a fait une tente autour de lui. » (*Ps.* XVII, 11).

Je pense que c'est la venue de Jésus qui est indiquée en ces paroles; car c'est après avoir proféré plusieurs des mystères divins que le psalmiste prononce, lorsqu'il dit : qu'il a incliné les cieux et qu'il est descendu, il indique qu'il a fait disparaître et couvert de sa gloire l'abaissement dont l'apôtre parle ainsi : Ayant la nature de Dieu, il n'a pas cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égalier à Dieu, mais il s'est anéanti lui-même en prenant la nature d'esclave (*Philipp.*, II, 6). Ces paroles : Il a monté sur les chérubins et il a volé, semblent désigner son retour à la gloire de Dieu qu'il a fait escorté des anges et des puissances célestes. Ce qu'indiquent aussi ces paroles : Il a volé sur les ailes des vents, les ténèbres forment sa retraite, et l'obscurité est sous ses pieds, pour manifester son économie mystérieuse et ineffable, en laquelle il a consommé cette prédiction. Ces mots : *Il en a fait une tente autour de lui*, ne conviennent qu'à son Eglise sainte et catholique du ciel ou de la terre. En terminant, le psal-

miste prédit l'abandon de l'ancien peuple et la vocation des Gentils. Vous me délivrez des contradictions de mon peuple, dit-il : « Vous m'établirez le chef des nations. Un peuple que je ne connaissais pas m'a servi. Mes enfants rebelles ont menti contre moi : mes enfants rebelles sont tombés dans la vieillesse et ils ont chancelé dans leurs voies. » Le sens de ces paroles sera exposé en son temps.

CHAPITRE II.

DU PSAUME XLVI.

L'ascension du Dieu qui était descendu sur la terre ; la vocation générale des nations, qui ne doivent plus connaître que le seul et vrai Dieu.

Nations, battez des mains, faites éclater votre joie devant le Seigneur, le Seigneur est le Très-Haut, le terrible, le grand roi de toute la terre. Il nous a soumis des peuples, et il a placé des nations sous nos pieds ; il nous a choisis pour son héritage, pour la gloire de Jacob qu'il recherche. Dieu s'élève au bruit des acclamations ; le Seigneur s'élève au son de la trompette. Chantez notre Dieu ; chantez. Chantez notre roi, chantez, parce que Dieu est le roi de la terre ; chantez avec intelligence. Dieu a régné sur les nations. Il est assis sur son trône saint. Les princes des peuples se sont unis au Dieu d'Abraham, parce que ceux que Dieu rend puissants se sont élevés fort au-dessus de la terre.

Que témoigne ce retour du Seigneur Dieu au ciel, sinon son avènement qui précède sa venue ? A cette prophétie succède la prédiction de la vocation des Gentils, de la joie et de l'allégresse que doivent concevoir les peuples pour la science auguste qui sera répandue parmi eux.

Le psalmiste dit que le Seigneur suprême, qu'il nomme Dieu, roi de la terre, nous soumettra les peuples. A qui donc, sinon à ceux qui promulguent ces magnifiques promesses ? Ce qui s'est accompli clairement, lorsque toutes les nations qui ont embrassé la foi du Christ sont soumises aux prophètes, et qui peut s'entendre des apôtres de notre Sauveur, car ils peuvent dire aussi : *Il nous a choisis pour son héritage* : or, quel est cet héritage, sinon la vocation des Gentils que le Christ de Dieu lui-même a révélé en ces termes : « Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui ? Demandez-moi, je vous donnerai les nations pour héritage et la terre pour empire » (Ps. XXVII). Cet héritage qu'il a reçu de la main de son père, il l'a soumis à ses apôtres et aux prophètes, en courbant sous la foi à leur parole les cœurs qui croyaient en lui, suivant le passage cité. Après avoir accompli cette grande œuvre en son avènement, le Verbe Dieu, dont nous avons déjà longuement traité, s'est élevé au milieu des acclamations. L'Apôtre dit en expliquant ce passage : « Et pourquoi est-il dit qu'il est monté, sinon parce qu'il était descendu auparavant dans les parties les plus basses de la terre ? Celui qui est

descendu est le même que celui qui est monté au-dessus de tous les cieux » (Eph. IV, 9). Il s'élève au bruit des acclamations, objet des adorations des anges qui l'escortèrent en son ascension ; qui dirent aussi : « O portes l'ouvrez vos portes : élevez-vous, portes éternelles, et le roi de gloire entrera » (Ps. XXIII, 7).

En prenant cette voix puissante de la trompette qui a rempli toute la terre pour la prédication de l'Évangile, vous ne vous trompez pas en effet ; comme la trompette est le plus éclatant des instruments, elle peut bien servir de terme de comparaison à la prédication si forte et si retentissante de la doctrine du Christ, par laquelle l'Esprit saint a porté aux oreilles des hommes comme avec une trompette, ces paroles du psaume : Chantez notre Dieu, chantez : chantez notre roi, chantez. Parce qu'il est le Dieu de toute la terre et non plus celui de la nation juive seulement, chantez avec intelligence.

Il ne dit pas les démons, ou les génies terrestres et mensongers ; mais « Dieu a régné sur les nations, » le Dieu assurément qui est assis sur son trône saint. Du reste, nous avons déjà montré dans le livre précédent ce trône du Verbe-Dieu, sur lequel son Père lui ordonne de s'asseoir en ces termes : « Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied.

Si le prophète dit : Les princes des peuples se sont réunis au Dieu d'Abraham, n'est-il pas encore plus clair qu'aux anciens prophètes de Dieu se soient réunis les princes de l'Église tirés de la gentilité, qui par la vertu du Sauveur se sont élevés jusqu'à ne pouvoir être ni renversés ni abaissés par un homme, soutenus qu'ils sont par la puissante droite du Très-Haut.

Mais nous reviendrons sur ce sujet plus tard.

CHAPITRE III.

DU PSAUME XLIX.

Prédiction claire de la venue de Dieu sur la terre et de la conversion des hommes.

« Le Dieu des dieux, le Seigneur a parlé, et il a appelé la terre du levant jusqu'au couchant. C'est de Sion qu'il fera briller sa gloire. Il viendra notre Dieu, et il sortira de son silence. » Plus loin, « Ecoute, dit-il, ô mon peuple ! et je te parlerai. Israël, je te rendrai témoignage : Je suis le Dieu ton Dieu. Je ne t'accuserai point sur tes sacrifices. Tes holocaustes sont toujours devant mes yeux. Je ne recevrai point les taureaux de tes étables, ni les boucs de tes troupeaux ; car toutes les bêtes des forêts sont à moi, les animaux qui vivent sur les montagnes, et les bœufs qui paissent dans la plaine. Je connais tous les oiseaux du ciel, et les animaux des champs sont en ma puissance. Si j'ai faim je ne le dirai pas, car l'univers est à moi et tout ce qu'il renferme. Mangerai-je la chair des taureaux ou boirai-je le sang des boucs ? Offre à Dieu un sacrifice de louange, et rends au Très-Haut tes hommages, et invoque-moi au jour de la détresse. »

Ici la promesse divine a pour objet la venue de Dieu, du Verbe Dieu seul ; et le motif de cet avènement, elle l'indique c'est la vocation des nations de la terre. Il a appelé la terre du levant jusqu'au couchant. Le roi pieux apprend ensuite qu'après la manifestation du Sauveur et la vocation des Gentils, le culte charnel de Moïse sera abandonné, ce qui s'exécuta à la manifestation du Verbe-Dieu.

Dès ce jour, en effet, tous les hommes, tous les peuples du levant au couchant sont appelés à Dieu. Le culte des Juifs est interrompu, aboli, et les peuples honorent Dieu non plus suivant la loi de Moïse, mais d'après les règles de l'alliance évangélique.

Toutefois ce psaume peut se rapporter aussi au second avènement du Sauveur, qui sera glorieux.

CHAPITRE IV.

DU PSAUME LXXXIII.

Dieu doit être vu sur la terre par la venue du Seigneur au milieu des hommes.

« Le Dieu des dieux apparaîtra en Sion. Seigneur, Dieu des armées, écoutez ma prière ; entendez, Dieu de Jacob. O Dieu, mon bouclier, voyez et regardez la face de votre Christ » (Ps. XLVII, 7). Après avoir annoncé que le Dieu des dieux apparaîtra, il le conjure de hâter sa venue, et indique comment il se manifestera et dit : Regardez la face de votre Christ, comme s'il eût dit : Manifestez-vous par votre Christ ; car si celui qui voit le Fils voit le Père qui l'envoie, le psalmiste a raison de dire que le Dieu des dieux qui habite le Christ se manifeste par la face de celui-ci.

CHAPITRE V.

DU PSAUME LXXXV.

La venue du Seigneur sur la terre ; son règne sur les nations ; le cantique nouveau que chanteront les Gentils et non les Juifs.

« Chantez au Seigneur un cantique nouveau ; que toute la terre chante au Seigneur. Célébrez le Seigneur, et bénissez son nom. Annoncez de jour en jour son salut. Racontez sa gloire parmi les nations et ses merveilles au milieu de tous les peuples, le Seigneur est grand et au-dessus de toutes les louanges. Il est terrible par-dessus tous les dieux : et : « apportez au Seigneur, familles des nations. » Et encore : « Dites parmi les nations que le Seigneur a régné. » Le psalmiste ajoute : « alors tous les arbres des forêts tressailleront devant le Seigneur, parce qu'il vient juger la terre. Il jugera la terre dans sa justice et les peuples dans sa vérité. »

En ce psaume il est annoncé que le Seigneur viendra parmi les hommes ; à son avènement le cantique, c'est-à-dire la nouvelle alliance, sera chanté non par le peuple juif, mais par les nations ; et les Gentils et non plus Israël seront évangélisés ; car le psalmiste dit que le Seigneur qui doit venir en sera roi. Or ce Seigneur serait-il autre que le Verbe Dieu qui, devant juger la terre dans la justice et l'humanité dans la vérité,

a honoré tous les hommes du monde de la vocation à sa religion sainte et au salut que Dieu y a attaché ?

CHAPITRE VI.

DU PS. XXXVII.

Le cantique nouveau ; la connaissance de la justice du Seigneur répandue chez les nations ; le juge suprême doit venir.

« Chantez au Seigneur un cantique nouveau, car il a opéré des merveilles, et le Seigneur a manifesté son salut : il a révélé sa justice aux yeux des nations. » Et : « Les extrémités de la terre connaîtront le salut de notre Dieu. Que toute la terre retentisse du nom du Seigneur. » Et à la fin du psaume : « Les montagnes bondiront à la présence de Dieu, parce qu'il vient ; il vient pour juger la terre ; il jugera l'univers dans sa justice et les peuples dans l'équité. » Ces paroles annoncent la venue du Sauveur parmi les nations, qui fut la source de plusieurs bienfaits, et se sont accomplies à son avènement. A ce jour, en effet, commença à être chanté le cantique nouveau de la nouvelle alliance, et les merveilles de Dieu furent connues par les écritures des Évangiles, bien plus encore, le salut qu'il nous a assuré par sa résurrection d'entre les morts, a été manifesté à toutes les nations, ainsi que la vraie justice qui a fait reconnaître clairement que Dieu n'est pas seulement le Dieu des Juifs, mais aussi celui des nations ; car, selon le saint apôtre, c'est le même Dieu qui justifie par la foi les circoncis. Cependant ces paroles : Il vient juger la terre, peuvent désigner son second avènement.

CHAPITRE VII

DU PS. CVI.

Le Verbe de Dieu est envoyé au milieu des hommes pour guérir et sauver leurs âmes accablées sous le poids de l'iniquité.

« Que les miséricordes du Seigneur et ses merveilles annoncent sa gloire aux enfants des hommes (Ps. CVI, 15) : Il a rompu les portes d'airain et il a brisé les barres de fer. Il les a reçus au sortir des voies de leur iniquité. Ils ont été humiliés pour leurs iniquités ; leur âme avait horreur de toute nourriture ; ils ont approché des portes de la mort, et ils ont crié vers le Seigneur dans leur détresse, et le Seigneur les a délivrés de leur affliction ; il a envoyé sa parole, et il les a guéris, et il les a retirés de la mort. » Plus bas il dit : « Que les peuples l'élevèrent. Il a changé les fleuves en désert, et les eaux en une terre altérée, un sol fertile en une terre de sel à cause de la malice de ses habitants : le désert en un étang plein d'eau, et la terre desséchée en fontaines jaillissantes. Là il a placé ceux qui étaient affamés : là ils ont fait une cité habitable. » Ce passage du psaume annonce formellement la venue du Verbe de Dieu du ciel en terre, et les heureux fruits qui la suivirent. Il a envoyé sa parole, est-il dit, et il les a guéris. C'est pourquoi nous appelons parole de Dieu celui que le Père a envoyé

pour sauveur aux hommes, et que les saints Evangiles nous apprennent à nommer Dieu. Il indique aussi la dépendance où le Verbe s'est mis de la mort pour délivrer ceux qui l'avaient subie avant lui, et le motif de sa venue, savoir la délivrance de ceux qu'il devait sauver. Seul il a délivré ceux qui étaient retenus par les portes de la mort; il les a arrachés à son pouvoir; il les a sauvés de la mort, et n'a opéré ces merveilles qu'en brisant les portes d'airain et pulvérisant les barres de fer. Il doit ensuite réduire en solitude ceux qui auront refusé de le recevoir, car, est-il dit, il a changé les fleuves en désert, et les eaux en une terre altérée, le sol fertile en une terre de sel, à cause de la malice de ses habitants.

Vous verrez l'accomplissement de cette prédiction, si vous vous rappelez l'antique célébrité, la gloire et la divine fécondité de cette Jérusalem des Juifs qui est veuve aujourd'hui des saints et des adorateurs fidèles qui en faisaient l'honneur. Car, après l'avènement du Christ, elle est devenue stérile, aride, déserte, et, comme le dit la prophétie, une terre de sel, à cause de la malice de ses habitants. Dans son langage prophétique, le psalmiste ajoute ensuite le retour à la sainte foi et la fertilité spirituelle de celle qui autrefois était déserte et aride de l'âme, ou de l'Eglise des nations. Il fait entendre ce changement quand il dit : « Il a changé les déserts en un étang plein d'eau; paroles dont le sens ne peut être saisi que de celui qui est sage, selon Dieu; suivant cette réflexion qui termine le psaume : « Quel est le sage qui sera attentif à ces merveilles? »

CHAPITRE VIII.

DU PS. CXVI ET CXVII.

La vocation des Gentils; la manifestation de Dieu. Celui qui vient au nom du Seigneur est béni.

Nations, louez toutes le Seigneur, peuples, célébrez tous ses louanges, parce que sa miséricorde s'est affirmée sur nous, etc. Seigneur, sauvez enfin; Seigneur, soyez enfin propice. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Le Seigneur est Dieu, et sa lumière s'est levée sur nous. »

C'est ce que rappelle le saint Evangile : Lors, dit-il, que notre Sauveur et Seigneur le Christ entra en Jérusalem, une grande multitude d'hommes et d'enfants vinrent à sa rencontre en faisant retentir ces acclamations : Hosanna au fils de David ! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna au plus haut des cieux » (Matth., XXI, 9) ! Au lieu de ces paroles : Seigneur, sauvez enfin, qui sont dans le psaume, ils criaient en suivant leur langage : Hosanna, ce qui signifie : Sauvez enfin; et celles-ci : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, sont expliquées par le passage suivant : « Le Seigneur est Dieu; sa lumière s'est levée sur nous. » Le Christ est donc le Seigneur Dieu qui s'est montré à nous, le Verbe de Dieu, béni parce qu'il est venu parmi les hommes au nom du Seigneur, son Père, qui l'a envoyé

DÉMONST. EVANG. 2

sur la terre. Aussi lorsqu'il accuse ceux de la circoncision qui refusaient de croire en lui : « Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas, dit-il; un autre viendra en son nom et vous le recevrez » (Jean, V, 43). C'est pourquoi ce n'est pas à la nation juive, mais aux peuples de la terre que l'Esprit saint suggère les transports de joie du commencement de ce psaume.

CHAPITRE IX.

PS. CXLIII.

Le Seigneur descend du ciel pour sauver les hommes; le cantique qui doit célébrer sa venue, ou le chant de la nouvelle alliance.

« Seigneur, qu'est-ce que l'homme pour que vous vous soyez fait connaître à lui, ou le Fils de l'Homme pour songer à lui (Ps. CLXIII, 3)? Seigneur, inclinez les cieux et descendez. Touchez les montagnes, elles fumeront. » Plus bas le psalmiste dit : « O Dieu, je vous chanterai un cantique nouveau. Ces paroles, ce me semble, se rapportent assez évidemment au titre de ce chapitre. Le saint roi, en effet, plein d'admiration pour la connaissance du Verbe Dieu répandue parmi les hommes, s'étonne de l'amour qui l'a porté à s'abaisser et à se dépouiller de sa grandeur pour honorer les fils des hommes du don de sa connaissance. Il le conjura donc en ces termes : Seigneur, abaissez les cieux et descendez. Or il est dit au dix-septième psaume : Il a abaissé les cieux et il est descendu et les ténèbres étaient sous ses pieds; il a monté sur les chérubins et il a volé; il a volé sur les ailes des vents. Et c'est ainsi qu'il prédit son retour au ciel. Quant à cette descente et ce retour du Verbe de Dieu, nous démontrerons en son lieu qu'il ne faut pas entendre par ces termes des changements de lieu, mais qu'il faut y voir une expression particulière par laquelle les saintes Ecritures désignent ce qui concerne le ministère de son incarnation.

Nous devons encore rappeler ici le Nouveau Testament que l'avènement du Seigneur devait attester aux hommes, Testament qui n'est autre que l'alliance nouvelle que le Christ offre aux nations pour succéder à l'alliance antique. C'est pourquoi la prophétie dont nous développons le sens, s'exprime ainsi : « O Dieu ! je vous chanterai un cantique nouveau. » Ces mots, touchez les montagnes, elles fumeront, signifient, je pense, la ruine et la destruction du culte des idoles qui se célébrait particulièrement sur le sommet des lieux hauts : c'est aussi un reproche aux Juifs qui, entraînés par les coutumes des Gentils, idolâtraient sur toute montagne élevée.

CHAPITRE X.

DU PS. CXLVII.

La parole de Dieu envoyée à la terre et répandue rapidement parmi les hommes.

« Jérusalem, chante le Seigneur, Sion, chante ton Dieu. » Plus loin le psaume continue ainsi : « Il envoie sa parole à la terre, et sa parole la

(Sept.)

parcourt avec la plus grande rapidité. « Il est clair que celui qui envoie est autre que celui qui est envoyé. Or nous voyons ici celui qui envoie, le Seigneur suprême, et celui qui est envoyé, le Verbe que l'Écriture appelle tantôt Sagesse et tantôt Verbe, ici Dieu, et là Seigneur, afin de manifester ses nombreux caractères. Et si vous songez à la rapidité avec laquelle la parole de sa doctrine a envahi la terre, n'admirez-vous pas l'accomplissement de cette prophétie : Sa parole la parcourt avec la plus grande rapidité.

CHAPITRE XI.

DU SECOND LIVRE DES ROIS.

Le Seigneur descend du ciel ; il se met à la tête des nations qui d'abord ne le reconnaissent pas et repousse le peuple juif.

David adressa au Seigneur les paroles de ce cantique..... « Il a incliné les cieux et il est descendu et les ténèbres étaient sous ses pieds ; il a monté sur les chérubins ; il a volé sur les ailes des vents ; il s'est fait une retraite dans les ténèbres. » Vers la fin du cantique, le roi dit : « Vous me délivrerez des contradictions de mon peuple ; vous m'établirez chef des nations. Un peuple que je ne connaissais pas m'a servi ; il m'a prêté une oreille attentive. Les enfants rebelles seront rejetés. »

Le Dieu qui a incliné les cieux et qui est descendu, porté sur l'humaine nature qu'il a élevée jusqu'à lui, et que le saint roi appelle chérubin, a volé avec lui, accompagné dans sa venue de la milice des esprits célestes, désignés comme les ailes des vents ; mais ce n'est qu'entouré de voiles épais et de ténébreuses obscurités, suivant les paroles du psaume, mystérieuses elles-mêmes et cachées ; il s'est fait une retraite dans les ténèbres. Ce qui suit la prophétie de l'incarnation du Christ annonce les oppositions du peuple juif, et la docilité des nations à sa doctrine.

Vous pourriez encore trouver dans le psaume CXVII, des prédictions semblables que nous avons expliquées déjà.

CHAPITRE XII.

DU TROISIÈME LIVRE DES ROIS.

Le Seigneur descend des cieux et vient habiter parmi les hommes.

« Et maintenant, Seigneur Dieu d'Israël, que les paroles que vous avez dites à David mon père, votre serviteur, soient accomplies (III Rois, VIII, 26). Dieu habitera-t-il donc véritablement sur la terre avec les hommes, si les cieux, et les cieux des cieux ne peuvent suffire. Ces paroles sont rapportées à la lettre dans les Paralipomènes. Dieu avait annoncé à David qu'il naîtrait de lui un roi dont il dit qu'il sera le père, de sorte que l'héritier de David sera nommé fils de Dieu et que le trône de sa royauté sera éternel. Voici comment la prédiction que le prophète Nathan en fit à David est rapportée au second livre des Rois (II Rois, VII, 12) : « Et quand les jours

seront accomplis, et que tu dormiras avec tes pères, je susciterai ta race après toi, le fils sorti de toi, et j'affermirai son règne. Il bâtira une maison à mon nom, et j'établirai son trône à jamais. Je serai son père, et il sera mon fils. » Ces paroles sont exactement citées dans les Paralipomènes. Il est dit aussi dans le psaume LXXXVIII, verset 26 : « Il me dira : vous êtes mon père, mon Dieu et l'asile de mon salut, et je l'établirai mon premier-né, le plus élevé des rois de la terre. Je lui garderai éternellement ma miséricorde, et mon alliance avec lui sera immuable. Je rendrai sa race immortelle et son trône égalera en durée les jours du ciel. » Précédemment il avait dit (Ib. 4) : « J'ai juré à David mon serviteur : je lui préparerai une race éternelle, et j'élèverai son trône de génération en génération. » Il ajoute plus loin (Ib. 23) : « Je l'ai juré une fois par ma sainteté : si je mentais à David ! Sa race sera éternelle. Son trône s'élèvera devant moi comme le soleil et comme la lune disposée pour l'éternité. » En rappelant ce serment, le psaume CXXXI le rapporte au Christ : « Écoutez-le, Seigneur, souvenez-vous de David et de toute sa mansuétude ; souvenez-vous du serment qu'il fit au Seigneur, du vœu qu'il offrit au Dieu de Jacob » (Ps. CXXXI, 1). Plus loin il parle ainsi : « Le Seigneur a juré à David en sa vérité, et il ne le frustrera pas : je placerai sur ton trône un fils qui naîtra de toi. » A la fin il désigne avec clarté ce fils qui doit naître de David, et dit : C'est là que je signalerai la force de David ; j'ai allumé le flambeau de mon Christ ; je couvrirai ses ennemis de confusion, et ma sainteté sera la couronne de sa tête. Aussi convaincu que cette prédiction faite à David son père était trop élevée pour se rapporter à un homme, et qu'elle convenait à Dieu plutôt qu'à lui-même, tout fils de David qu'il était, et rempli de joie pour la magnificence de ces promesses. Salomon, ce roi si sage, en demande la confirmation, et appelle de ses vœux la venue de celui qu'elles concernent, et qu'il nomme le premier-né, et le fils de Dieu. Et maintenant, Seigneur Dieu d'Israël, dit-il, que les paroles que vous avez dites à David mon père, votre serviteur soient accomplies. Dieu habitera-t-il véritablement sur la terre avec les hommes, si les cieux et les cieux des cieux ne peuvent vous suffire ?

CHAPITRE XIII.

DE MICHÉE.

Dieu descend du ciel parmi les hommes, la nation juive est rejetée et les peuples de la terre sont adoptés.

Peuples, écoutez tous. Que la terre et ce qu'elle contient prêtent l'oreille. Que le Seigneur votre Dieu soit témoin contre vous, le Seigneur qui va sortir de son saint temple. Voici que le Seigneur sort de sa demeure, et il descend sur les hauteurs de la terre. Sous lui les montagnes s'ébranlent et les vallées disparaissent comme la cire à l'aspect de la flamme, et comme les eaux qui courent dans l'abîme, à cause du crime de

Jacob et des iniquités de la maison d'Israël » (*Michée*, I, 2). Voilà une prédiction claire de la venue du Seigneur Dieu et de la sortie qu'il fait de sa demeure. Or ce Dieu est le Verbe que nous avons déjà montré Dieu et Seigneur, mais après le Dieu suprême, parce qu'il est engendré. Cette demeure, c'est le royaume céleste, le trône magnifique de sa divinité, dont le prophète révélait la dignité en chantant : « Votre trône, ô Dieu ! est un trône éternel » (*Ps.* XLIV, 6). C'est sur ce trône que le Père lui ordonne de s'asseoir, en lui disant comme à son Fils bien-aimé : « Asseyez-vous à ma droite » (*Ps.* CIX, 1).

Déjà en effet nous avons établi que ces paroles se rapportaient à notre Sauveur le Verbe Dieu, et c'est lui d'après le passage cité, qui doit sortir de sa demeure et venir sur les hauteurs de la terre. Quelles sont ces hauteurs, sinon les montagnes et les collines d'Israël, objets de tant de prophéties différentes, Jérusalem et la montagne de Sion sur laquelle le Sauveur se tenait le plus ordinairement ? Le prophète annonce leur ruine et leur destruction dans l'avènement de Jésus ; et il est à la connaissance de tous qu'après l'avènement du Sauveur et les attentats qu'il eut à souffrir, ces lieux furent assiégés et réduits à une affreuse solitude. Il est, dit encore des princes des Juifs, du royaume de Judée, du sacerdoce et de l'enseignement de la loi, figurés par les montagnes, qu'ils seront ébranlés à l'avènement du Seigneur sur la terre. Pourrait-on se refuser à avouer l'accomplissement de cette prédiction après les temps de Notre-Seigneur Jésus, en voyant non seulement leur ébranlement, mais encore leur ruine universelle ? Ces collines qui s'écoulaient encore aujourd'hui, ce sont les synagogues établies dans les villes de la terre pour succéder à Jérusalem et à la montagne de Sion. Par l'excès de leur douleur, de l'amertume que cause leur longue captivité et de la destruction de leur patrie, elles se consument en pleurs et en regrets, comme la cire aux premières ardeurs du feu. Dans le sens spirituel, la venue du Verbe de Dieu ne s'adresse pas aux intelligences faibles et incertaines, ou viles et charnelles, mais à celles qui s'élèvent par leurs sentiments. Ainsi, par cette image, il est annoncé que le Seigneur doit descendre sur la terre. Les montagnes qu'il ébranle sous ses pas, ce sont celles sur lesquelles l'esprit l'entraîna, afin qu'il fût tenté par le démon. « Le diable l'emporta sur une montagne très-haute, et il était avec les bêtes de la terre. » Dans un sens plus voilé encore, ces paroles désignent l'idolâtrie consommée sur les lieux élevés et les puissances invisibles et dominatrices qui y recevaient les vœux des hommes et qui furent étrangement agitées, ébranlées par la doctrine de notre Sauveur. La puissance divine, opératrice et merveilleuse qu'il possédait a ruiné leur longue et cruelle usurpation. Les collines qui fondent à l'ardeur du feu, ce sont les démons infernaux qui rôlent sur la terre, qu'il a soumis aux yeux vengeurs de leurs crimes, quand il dit : « Je suis

venu jeter le feu sur la terre, et qu'est-ce que je désire, sinon qu'il s'enflamme (*Luc*, II, 49) ? » Dévoré par ses ardeurs, et incapables d'en supporter plus longtemps la violence, ils sortaient du corps des hommes et témoignaient de leur supplice par ce cri qui leur échappait : « Laissez. Qu'y-a-t-il entre nous et vous, Fils de Dieu, vous êtes venu nous tourmenter avant le temps. Nous savons qui vous êtes, le saint de Dieu (*Id.*, IV, 34). » Le Seigneur les flagellait et renversait l'empire de leurs princes, parce que, non contents d'avoir ruiné les nations en les précipitant dans le polythéisme, ils avaient assailli le peuple de Dieu pour l'éloigner de son culte et l'embarrasser de pratiques impies. Ce fut là le grand motif de la venue du Seigneur ; aussi dit-il plus loin : « Tout cela est arrivé à cause de l'impiété de Jacob et des iniquités de la maison d'Israël. » Plus loin se révèle encore la cause de la venue du Verbe, lorsque les impiétés du peuple d'Israël sont énumérées au long, et qu'est annoncée la vocation des nations de la terre : car c'est pour cela que le Verbe de Dieu a abandonné le ciel pour la terre. Mais écoutez le prophète : « Cela est arrivé à cause de l'impiété de la maison de Jacob et du péché de la maison d'Israël » (*Michée*, I, 5). Quelle est l'impiété de Jacob ? n'est-ce pas Samarie ? Quelle est l'impiété de la maison de Juda, sinon Jérusalem ? Je ferai de Samarie une cabane au milieu d'un champ et un lieu où on va planter une vigne ; je ferai voler ses pierres dans la vallée, et je mettrai ses fondements à nu. Il ajoute : « Le mal est venu du Seigneur aux portes de Jérusalem avec le bruit des chars et des cavaliers. » Et encore : « Gloire de la fille de Jérusalem, coupe ta chevelure et déponille ta tête pour la perte des enfants de tes délices ; augmente ta viduité comme l'aigle, car tes enfants sont traînés en captivité. » Enfin : « Sion sera labourée comme un champ, et Jérusalem ne sera qu'une cabane, et la montagne du temple deviendra une forêt (*Matth.*, III, 12). » Or, Sion, Jérusalem et cette montagne du temple que le prophète nomme ici, ce sont ces lieux qu'il a désignés plus haut en disant : Sous lui les montagnes s'ébranleront et les vallées disparaîtront comme la cire à l'aspect de la flamme, à cause de l'impiété de Jacob, etc. En effet, comme leurs iniquités s'amoncelèrent, les montagnes et leurs habitants furent captifs ; les sommets de Sion furent livrés aux flammes et réduits à une profonde solitude, et la montagne de Dieu devint une forêt. Tels étaient les maux que la prophétie qui nous occupe leur prédisait à la descente du Seigneur, et elle s'est accomplie à la manifestation de notre Sauveur Jésus-Christ. Si notre histoire a quelque autorité, nous avons vu de nos propres yeux cette antique Sion sillonnée par les bœufs des Romains, et Jérusalem devenue, comme l'avait dit l'oracle saint, une cabane déserte et réduite à une affreuse solitude, triste châtiment de leurs iniquités, dont la grandeur attira le Sauveur sur la terre.

Déjà nous avons exposé les autres motifs de la descente du Verbe de Dieu du ciel sur la terre et de sa marche sur les hauteurs du monde. Il vient donc pour ébranler les lieux hauts, les sommets qui s'élevaient contre la connaissance du vrai Dieu, c'est-à-dire les puissances ennemies, qui avant sa venue avaient asservi les nations et le peuple juif au joug de leurs impures pratiques; et les esprits infernaux nommés vallées, parce qu'ils recherchent les réduits ténébreux, et l'intérieur des corps, disparaissent devant la puissance du Verbe de Dieu, ainsi que la cire se fond à l'aspect de la flamme.

Voici encore une autre raison plus élevée de la venue du Christ, que fait pressentir l'oracle sacré : Après la ruine de l'empire des démons et la chute des puissances infernales, les nations de la terre respirant, délivrées de leur antique et cruelle tyrannie, devaient venir à la connaissance du Dieu du monde; or voici comment la même prophétie annonce ces événements immédiatement après ce qu'il vient de dire et sous les mêmes images : « Et voilà que dans les derniers des jours apparaîtra la montagne du Seigneur, préparée sur le haut des monts, et apparente au-dessus des collines; les peuples y viendront en foule, et les nations se hâteront, disant : Venez, allons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob, on nous montrera sa voie, et nous marcherons dans ses sentiers, car la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem, et il jugera au milieu des nations (*Michée, IV, 1*).

Cela se rapporte évidemment à la vocation des Gentils. Or, quand le loisir le permettra, on pourra examiner quel est le sens qu'il faut donner à ces paroles et comment elles ont été accomplies à l'avènement de notre Sauveur. Dans cette pensée, comme la venue du Seigneur parmi les hommes doit être le salut et des Juifs et des Gentils, le prophète s'adresse dès le commencement aux peuples et à tout ce qui est sur la terre, et dit : Peuples, écoutez tous; que la terre et ce qu'elle contient prêtent l'oreille.

Il fait encore pressentir le témoignage de la passion du Seigneur, et ajoute : « Que le Seigneur votre Dieu soit témoin contre vous. » Ensuite le prophète qui déjà a indiqué la nature du Verbe Dieu, la cause de l'abandon qu'il a fait du ciel et de sa venue parmi les hommes, annonce sa naissance future et le lieu qu'elle devait honorer et dit : « Et toi, Bethléem, maison d'Ephrata, tu es la plus petite des villes de Juda : de toi sortira le chef qui dominera Israël, et sa sortie est du commencement et des jours de l'éternité » (*Id, V, 2*).

Remarquez bien qu'il dit ici que les voies de celui qui doit naître en Bethléem, es (Bethléem est un bourg de Judée), sont du commencement et de toute éternité; et montre par là l'antique origine et la sublimité de la nature du prince qui doit sortir de Bethléem.

Si l'on s'imagine pouvoir rapporter cette prophétie à un personnage différent, qu'on le nomme. Et s'il est impossible de l'appli-

quer à tout autre qu'à notre Sauveur Jésus, qui seul est sorti de ce lieu, seul est célèbre après la prophétie, pourquoi différer davantage de reconnaître la vérité de la prédiction qui ne s'adresse qu'à lui? Lui seul en effet après le temps de cette même prophétie, sortit de ce bourg de Bethléem, revêtu de la forme humaine, et à son avènement se sont accomplies aussitôt ces prédictions diverses. Aussitôt s'appesantirent sur les Juifs les maux dont ils étaient menacés; les bénédictions promises se répandirent sur les peuples du monde; notre Sauveur et Seigneur sorti de Bethléem devint le chef de l'Israël spirituel, c'est-à-dire des peuples qui avaient embrassé la loi de Dieu. Or, remarquez que le prophète dit de lui que les sentiers de sa pré-existence divine précèdent les siècles, ce qui ne saurait convenir à un homme. Dans son développement, le discours du prophète indique la fin et l'abolition du culte légal, en disant au nom du peuple : « Comment parvenir au Seigneur? comment me rendre le Très-Haut favorable? Lui présenterai-je des holocaustes et des taureaux d'une année? Lui offrirai-je pour le péché de mon âme le premier fruit de mes entrailles » (*Michée, VI, 6*)? et il lui fait cette réponse au nom du Seigneur : « Si l'on t'indique ce qui est bon, ô homme! et ce que le Seigneur demande de toi, n'est-ce pas pour que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde et que tu sois prêt à marcher à la suite du Seigneur ton Dieu? »

Ainsi vous trouvez en cette prophétie de la venue du Seigneur du ciel sur la terre, plusieurs prédictions réunies : la ruine des Juifs, l'accusation de leurs iniquités, la destruction de leur ville royale, l'abrogation du culte de Moïse qu'ils observaient depuis tant de siècles; et au contraire la faveur des nations, les heureuses promesses, la connaissance de Dieu, les rites nouveaux de la religion, la loi nouvelle et la doctrine qui sortira de la terre de Judée pour se répandre chez toutes les nations. Quant à l'accomplissement et à la consommation que ces prédictions ont reçues à l'avènement de notre Sauveur Jésus-Christ, je le laisse à votre méditation.

CHAPITRE XIV.

D'NABACCUC.

Le Verbe de Dieu va venir et ne tardera pas.

« Le Seigneur m'a répondu et il m'a dit (*Habac., II, 2*) : écris cet oracle distinctement sur une tablette, afin qu'on le lise sans peine : ce qui a été révélé s'accomplira en son jour : il apparaîtra tard, et non pas en vain; il diffère, mais non en vain; s'il tarde à paraître, attendez-le; celui qui doit venir viendra et ne différera pas; s'il se soustrait, mon âme ne se complait pas en lui : mais le juste vivra de ma foi. » En ce lieu encore le prophète annonce clairement la venue de celui qui est prédit. Mais quel est-il, sinon celui qui a été désigné précédemment en ces termes : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur : le Seigneur est Dieu, et sa lumière s'est levée »

sur nous » (*Ps.* CXVII, 26) ? Il dit que celui qui est comme une lumière apparaîtra tard, à la consommation des siècles, et Zacharie est d'accord avec Habacuc quand il dit : (*Zach.*, VI, 12) «Voici l'homme : l'Orient est son nom : il germera dans cette terre. » Habacuc en désigne le temps lorsqu'il dit : « Sur le soir apparaîtra la lumière, s'il tarde à paraître, attendez-le. » Cependant Aquila traduit de la sorte : s'il tarde, recevez-le, car il viendra et ne tardera pas. C'est à ce passage que l'épître aux Hébreux fait allusion en ces termes (*Hébr.*, X, 35) : « Ne perdez donc pas la confiance que vous avez, et qui doit recevoir une grande récompense ; car la patience vous est nécessaire afin que, faisant la volonté de Dieu, vous obteniez l'effet de ses promesses ; encore un peu de temps, et celui qui doit venir viendra, et il ne tardera point ; mais le juste vivra de ma foi ; que s'il s'éloigne, mon âme ne se complait plus en lui. » Observez bien que ce que le prophète n'exprime qu'obscurément, parce qu'il ne le touche qu'en passant, l'épître de l'Apôtre l'expose avec plus de clarté. Le prophète s'exprime de la sorte : « Celui qui doit venir viendra et il ne différera pas. » Il ajoute. « S'il se soustrait, mon âme ne se complait pas en lui. » Avec cette connexion, ces paroles semblent se rapporter à celui qui doit venir et qui ne tardera pas : ce qui est absurde. Comment en effet dire de lui que Dieu ne se complait pas en lui ? Mais la distinction qui est faite ici en changeant l'ordre des paroles, conserve le sens ; car après avoir dit : « encore un peu de temps et celui qui doit venir viendra ; il ne différera pas, » il est ajouté aussitôt : « Mais le juste vivra de ma foi. » Et il renvoie après ce qui est mis d'abord en la prophétie : « S'il se soustrait, mon âme ne se complait pas en lui. » Car la prophétie annonçant que la lumière promise aux nations à la venue du Christ apparaîtra tard et sur le soir, et ne trompera pas leurs espérances ; c'est ainsi en effet que traduit Aquila au lieu de dire en vain ; comme l'avènement de celui qui est annoncé ne doit reluire que tard et sur le soir, le prophète exhorte l'auditeur et dit : « S'il tarde, attendez-le, ou s'il diffère, recevez-le, car celui qui doit venir viendra et ne différera pas, » et il l'excite à la foi des promesses lorsqu'il ajoute que celui qui aura embrassé cette foi, justifié par sa croyance, vivra de la vie selon Dieu ; au contraire pour l'incrédule qui ne se rassure pas quand il diffère, et qui n'ajoute pas foi aux promesses : « Mon âme ne se complait pas en lui. » Ainsi donc d'après ce que nous venons de dire, si l'on rejette à la fin ce qui précède, et en transportant au commencement ce qui est dit ensuite, nous sauvons le sens du passage, en joignant par hyperbate à ces paroles : « celui qui doit venir viendra et ne tardera pas » celles-ci : « Mon juste vivra de la foi. » Et nous lisons ensuite : « S'il se soustrait, mon âme ne se complait pas en lui. » Aquila embrasse ce sens quand il dit : « S'il diffère, recevez-le ; car il viendra et ne tardera pas. Mais s'il diffère, mon affection ne sera pas

entièrement sur lui, et le juste vivra de sa foi. »

CHAPITRE XV.

D'IIABACUC.

La venue du ciel du Seigneur sera terrible ; ses œuvres exciteront l'admiration. A son arrivée la terre retentira de louanges, car la doctrine du Nouveau Testament se répandra parmi les hommes.

« Seigneur, j'ai entendu votre parole et j'ai craint. J'ai compris vos œuvres et j'ai été étonné. Vous serez connu au milieu de deux vies. Vous serez connu à mesure que les années s'approcheront. Quand le temps s'approchera, vous serez révélé. Lorsque mon âme sera troublée par la colère, souvenez-vous de la miséricorde. Dieu viendra de Thaman, et le saint de la montagne à l'ombre épaisse. Sa puissance a voilé les cieux et la terre est remplie de sa gloire. Sa splendeur brillera comme la lumière ; des cornes sont en ses mains, et il a manifesté l'amour faisant de sa force. La parole ira devant sa face, et se répandra dans les plaines » (*Hab.*, III, 1). Frappé de sa parole ou plutôt de celle de l'Esprit divin qui l'inspirait, lui dévoilait l'avenir, et lui apprenait sur celui qui était annoncé, « que celui qui doit venir viendra et qu'il ne tardera pas, » et que « le juste vivra de ma foi ; » juste lui-même, Habacuc dit en cet endroit : « Seigneur, j'ai entendu votre parole et j'ai craint, etc. »

Il montre ainsi avec la plus grande clarté que Dieu devait venir parmi les hommes. Or, celui qui a été connu autrefois, celui qui sera « connu à mesure que les années s'approcheront, » et qui sera reçu au temps marqué, quel est-il ? N'est-ce pas celui que nous avons prouvé être second Seigneur, et qui à la consommation du temps a été prêché à tous les hommes, suivant la prophétie ?

Ainsi donc, quand il a vu des yeux de l'intelligence les merveilles que les Évangélistes racontent de Dieu, c'est-à-dire l'enfantement de son corps par une vierge, le sentiment par lequel « ayant la nature de Dieu, il n'a pas cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égalier à Dieu, et s'est cependant anéanti lui-même en prenant la forme d'un esclave (*Philipp.*, II, 6) ; » les prodiges qu'il a opérés parmi les hommes, et les attentats de la nation juive contre lui, quand il a appris encore de l'Esprit saint qui l'enseignait ce qui devait arriver aux intelligences pures, le prophète avoue qu'à ces paroles il a été frappé d'étonnement et de crainte, et dit : « Seigneur, j'ai entendu votre parole et j'ai craint. J'ai conservé vos œuvres et j'ai été étonné. » Notre Sauveur et Notre-Seigneur le Verbe de Dieu fut connu au milieu de deux vies. Or ζωων pluriel marqué de l'accent circonflexe doit être rapporté au singulier vie, ζωη. Car le prophète ne dit pas des animaux, ζωων, avec l'accent aigu, venant de ζωον ; mais avec l'accent circonflexe ζωων d'après le premier cas du pluriel, ζωων. Ainsi, il faut entendre : « Vous serez connu au milieu de

deux vies. » L'une est celle de Dieu; l'autre celle de l'homme; l'une est éternelle, l'autre est fugitive; et comme le Seigneur est venu dans la vie l'une et l'autre, c'est avec raison que l'on dit de lui, avec les septante : « Vous serez comme au milieu de deux vies. »

Mais, suivant Aquila, tel n'est pas le sens; mais il est dit : Puisque les années s'approchent, vivifiez-le, évidemment votre ouvrage. D'après Théodotion : vivifiez-le au milieu des années; et selon Symmaque : vivifiez-le dans les années.

Puisque tous ont traduit vivifiez-le, ils ont établi qu'il ne s'agit pas ici d'animaux privés de raison ni même d'êtres doués d'intelligence. C'est pourquoi nous ne recevons pas les interprétations de ceux qui ont vécu avant nous, mais parce que les septante ont traduit : « Vous serez comme au milieu de deux vies, » nous soutenons que les deux vies du Christ y sont prédites, l'une divine et l'autre humaine. Le prophète ajoute : « Lorsque mon âme sera troublée par la colère, souvenez-vous de la miséricorde de Dieu, » pour nous faire comprendre qu'après avoir vu en esprit le temps de la passion de celui qui s'est annoncé, il fut troublé. Quoique, dit-il, en ces jours où mon âme a été troublée, se soit développée contre les hommes la plus terrible colère, à cause des outrages impies contre le Seigneur; cependant, ce même Seigneur, par un effet de son incommensurable charité, a oublié la fureur pour ne se rappeler que de la miséricorde, comme le fils d'un bon père. Sa passion fut donc pour le monde entier la source du salut et de la miséricorde qu'accorde le Père.

Vient ensuite cette expression : « Dieu viendra de Thémán. » Or, Thémán signifie en grec consommation; de sorte que ce n'est pas s'écarter du sens que de traduire : Dieu viendra à la consommation; car c'est à la consommation du temps et en ces derniers jours que la bienfaisance du Dieu de l'univers s'est manifestée à nous par notre Sauveur. Peut-être aussi son second avènement glorieux nous est-il annoncé en ces paroles; de sorte que, par une nouvelle reprise, il faudrait prendre ces mots : « Dieu viendra de Thémán, » comme de sa venue à la consommation du siècle, et du côté du midi (du Nil); Thémán en effet est pris pour le midi. Aussi Théodotion traduit-il : Dieu viendra du midi. Pour avoir l'intelligence des paroles qui suivent : et le saint de la montagne à l'ombre épaisse, recourez à celles de Zacharie : « Je vis pendant la nuit : et voilà un homme monté sur un cheval roux, et il se tenait au milieu de montagnes couvertes d'ombres » (*Zach.*, I, 8).

Il me semble donc que cet homme, monté sur un cheval roux, et qui se tient au milieu de montagnes couvertes d'ombres, est le même que celui qui viendra du sommet des montagnes à l'ombre épaisse, suivant la prophétie dont le sens nous occupe. En l'une et en l'autre, nous voyons des montagnes embragées; je crois encore que ces hauteurs s'élèvent ou dans le paradis que Dieu a

planté dans l'Éden, à l'Orient, ou dans la céleste Jérusalem; car « les montagnes en forment l'enceinte et Dieu est l'enceinte de son peuple » (*Ps.* CXXIV, 2).

Ces montagnes sont dites à l'ombre épaisse, à cause de la multitude des puissances surnaturelles et des esprits célestes dont elles sont couvertes et comme plantées. Un homme se manifesta à Zacharie sur un cheval roux; le Sauveur s'est uni à la chair et a comme monté sur elle. Là encore il est nommé Sauveur et Saint. Et parce qu'il devait venir du sein de Dieu parmi les hommes, en abandonnant les collines éternelles, il est dit de lui : « Dieu viendra de Thémán, et le saint du sommet de montagnes à l'ombre épaisse. » Après ces paroles, Habacuc ajoute : « Sa puissance a voilé les cieux; la terre sera remplie de sa gloire, et sa splendeur brillera comme la lumière. » Ce qui est une manifestation de son royaume du ciel, et du concert de louanges qui s'élèvera un jour, pour ne jamais s'interrompre, de toute la terre ravie de sa doctrine. » Des cornes sont en ses mains : » voilà le symbole de sa puissance royale. Avec ces cornes il a frappé et dispersé les puissances invisibles et ennemies de son nom. Il est dit ensuite : « Il a manifesté l'amour puissant de sa force. » La plus grande preuve de la véhémence de son affection et de son amour pour les hommes, c'est que devant lui se répand la parole, l'Évangile de salut, et qu'arrivé sur la terre, elle parcourut les plaines, de sorte qu'en peu de temps tout l'univers fut rempli du salut qu'il a acquis aux hommes. Déjà la prophétie avait dit : « La parole ira devant sa face et se répandra dans la plaine. » Or, ce sera à son second avènement surtout que le Verbe accomplira cette prédiction et celles que nous rapporterons, mais qu'il n'est pas temps de développer encore.

CHAPITRE XVI.

DE ZACHARIE.

Le Seigneur tout-puissant déclare qu'il est envoyé pour détruire les vices, par un autre Seigneur tout-puissant.

« Voici ce que dit le Seigneur tout-puissant : après la gloire, le Seigneur m'a envoyé parmi les nations qui vous ont dépouillés. Aussi, celui qui vous touchera, touchera aussi la prunelle de son œil (*Zach.*, II, 8). Aussi, voici que je lève ma main sur eux, et ils seront la proie de leurs esclaves; et vous connaîtrez que c'est le Seigneur tout-puissant qui m'a envoyé. »

Par ces paroles, le Seigneur tout-puissant dit qu'il est envoyé, et nous apprend de qui il tient sa mission. « Vous connaîtrez que c'est le Seigneur tout-puissant qui m'a envoyé. » Vous devez remarquer ici deux Seigneurs clairement distingués; mais réunis sous un même nom le Seigneur tout-puissant qui envoie et celui qui est envoyé, et dont le nom est le même, or, quel est cet envoyé, sinon celui que tant de fois déjà nous avons appelé le Verbe de Dieu, qui se re-

connaît envoyé du Père, et qui dit : « Après la gloire le Seigneur m'a envoyé ; » pour montrer que, partageant précédemment la gloire du Père, il fut ensuite dirigé vers les nations qui vous ont dépouillés ? En effet, envoyé contre les nations ennemies et rivales du peuple de Dieu, le Verbe de Dieu les a soumises à sa loi et les a dépouillées par les mains de ses disciples qui étaient tirés du peuple circoncis, soumis autrefois à la tyrannie des nations qui l'avaient dépouillé par le culte idolâtrique. Les nations souffriront donc ce qu'elles ont fait souffrir ; car, de même qu'après avoir privé le peuple de Dieu de son culte antique, elles sont devenues un trophée pour leurs faux dieux ; ainsi, un jour devait venir où elles seraient dépouillées de leur culte insensé par leur esclave, et subiraient le joug de la religion juive. Le Seigneur annonce qu'il est envoyé du Père pour accomplir cette conversion admirable.

On peut dire encore que ces nations désignent les puissances spirituelles et invisibles qui ont enlevé et soumis à leur puissance les âmes des hommes ; ces âmes dont le Verbe de Dieu, plein de charité, dit qu'il les garde comme la prunelle de l'œil. Le gage de cette sollicitude pour le genre humain est, que Verbe de Dieu, et jouissant de la gloire du Père, il ne s'est pas refusé à vivre et à habiter parmi les hommes.

CHAPITRE XVII.

DE ZACHARIE.

Le Seigneur annonce qu'il descendra du ciel pour habiter parmi les hommes, et que les nations accourront à lui ; il déclare qu'il est envoyé par un Seigneur plus puissant que lui-même.

« Tressaille et réjouis-toi, fille de Sion ; voici que je viens, et j'habiterai au milieu de toi, dit le Seigneur, et les nations viendront en foule vers le Seigneur en ce jour ; elles seront son peuple, et j'habiterai au milieu de toi, et tu sauras que le Seigneur tout-puissant m'a envoyé vers toi.

Notre but est ici de montrer, par les prophètes, que le Fils, seconde cause (1) de ce qui existe, devait venir parmi les hommes, et je pense que la prédiction que nous venons de citer est assez claire pour qu'il ne soit pas nécessaire de la développer. Vous remarquerez qu'elle indique aussi la cause de sa venue, lorsqu'elle dit : « Les nations viendront en foule vers le Seigneur en ce jour, et elles seront son peuple. » Telle est la prédiction que le prophète adresse à la fille de Sion. Ce nom sacré, il le donne à l'Église de Dieu, qui semble être la fille de la Jérusalem céleste, la mère des saintes, suivant le divin Apôtre. La fille de Sion peut être encore l'Église du Christ, tirée de la synagogue antique par les soins des apôtres et des évangélistes, fils d'une mère répudiée pour ses iniquités, et réduite au veuvage parce qu'elle a éloigné son époux qui s'en plaint ainsi par les prophètes : « Tu ne m'as pas appelé comme ton époux, comme le père et le guide de ta

jeunesse. » C'est lui qui reproche ainsi la conduite de leur mère aux enfants qui en sont nés : « Quel est l'acte de répudiation par lequel j'ai écarté votre mère » (*Isaïe, L, 1*) ? Et ailleurs : « Jugez votre mère ; jugez-la, car elle n'est plus mon épouse, et je ne suis plus son époux » (*Osée, II, 2*). Aussi après l'abandon que le Seigneur fait de la mère, c'est à la fille que le prophète annonce la venue du Christ. Or, cette fille est l'Église des nations que les apôtres des nations appellent à succéder à la première fille.

CHAPITRE XVIII.

DU MÊME.

L'avènement du Seigneur et les circonstances de sa passion.

« Voici venir le jour du Seigneur (*Zach. XIV, 1*), et ta dépouille sera partagée en ton enceinte, et je rassemblerai toutes les nations pour assiéger Jérusalem. La ville sera prise, les maisons seront pillées, les femmes violées, la moitié des habitants sera emmenée en captivité : le reste de mon peuple ne périra pas. Le Seigneur sortira et se préparera à combattre avec les nations comme il a combattu au jour du combat, au jour de la guerre. Ses pieds se reposeront en ce jour-là sur la montagne des Oliviers qui est vis-à-vis Jérusalem, à l'orient. La montagne des Oliviers sera fondue la moitié du côté de l'orient, et l'autre vers la mer, *abîme profond*. La moitié de la montagne s'inclinera vers le nord, et la moitié vers le midi. La vallée de nos montagnes sera comblée, et celle des monts jusqu'à Hazaël sera obstruée comme elles le furent par le tremblement de terre, aux jours d'Osée, roi de Juda. En ce jour il n'y aura point de lumière, mais froid et glace pendant un jour. Ce jour, connu du Seigneur, ne sera ni un jour ni une nuit, et vers le soir reparaitra la lumière. En ce jour, une eau vive jaillira de Jérusalem. La moitié coulera vers la première mer, et l'autre vers la dernière. Elle coulera en hiver et en été ; le Seigneur deviendra le roi de toute la terre. En ce jour, le Seigneur sera le Dieu unique, il n'y aura plus que son nom qui embrassera la terre et le désert.

Après le premier siège de Jérusalem, sa destruction complète, et la solitude où la réduisirent les Bayloniens, lorsque le peuple fut renvoyé par l'ordre de Cyrus, roi des Perses, de la terre de captivité en celle de ses pères, que Jérusalem se relevait déjà, que le temple et l'autel sortaient de leurs ruines, sous le règne de Darius, roi des Perses, le prophète Zacharie fit entendre sa voix et annonça le second siège que Jérusalem souffrit des Romains, seulement après les outrages dont ses habitants abreuvèrent le Sauveur. En ces paroles est la prédiction claire de la venue de notre Sauveur, le Verbe de Dieu, et des événements qui devaient l'accompagner. Or ces événements sont les outrages de la passion de Jésus, le siège qui devait aussitôt surprendre le peuple juif, et la destruction de Jérusalem, et dans la suite la vocation des Gentils et la connaissance du vrai Dieu qui

(1) Erreur.

devait se répandre parmi les hommes. Animé de l'esprit de Dieu et touché du triste avenir de son peuple, l'homme de Dieu commence sa prédication par une exclamation. Or, ici comme en d'autres passages, il dit les jours du Seigneur et désigne ainsi le temps de la venue du Christ. Il montre évidemment que le Seigneur, vraie lumière, produira des jours qui lui appartiendront et qu'il illuminera les citoyens de toutes les nations de la terre qui auront reçu ce Dieu et son éblouissante splendeur. Lorsque les nations seront éclairées d'après cette parole : *Je vous ai posé pour être la lumière des nations et le gage de l'alliance de votre peuple*; la nation juive tombera dans un abîme de malheurs pour son incrédulité. Telle est donc encore cette parole : « Voici venir le jour du Seigneur, et ta dépouille sera partagée en ton enceinte, et je rassemblerai toutes les nations pour assiéger Jérusalem. La ville sera prise, les maisons pillées, les femmes violées, et la moitié des habitants sera emmenée en captivité. A cette prédiction du siège de Jérusalem et de la captivité des Juifs qui suivit, Zacharie joint celle des biens dont jouira la terre : *Le Seigneur*, dit-il, *deviendra le roi de toute la terre*. Et encore : *Le Seigneur sera le Dieu unique, il n'y aura plus que son nom qui embrassera la terre et le désert*. La prophétie annonce donc que la nation juive essuiera ces malheurs au jour du Seigneur. Qui n'admirerait ici son accomplissement ? Jésus, le Sauveur et le Seigneur apparaît, les fils de la circoncision l'outragent, et, cinq cents ans après la prédiction, toutes les calamités qui leur sont annoncées les accablent. Du gouvernement de Pilate aux sièges de Néron, de Titus et de Vespasien, toutes sortes de maux vinrent fondre sur eux sans jamais leur laisser de relâche, comme on peut s'en convaincre par l'histoire de Flavius Josèphe. Alors, presque la moitié des habitants de cette ville fut détruite comme le disait la prophétie. Quelque temps après, sous l'empereur Adrien, le peuple se révolte, et la moitié qui restait du peuple, *emportée d'assaut*, fut dispersée, de sorte que dès lors et jusqu'à ce jour, ce lieu est devenu absolument inhabitable aux Juifs.

Si l'on avance que c'est au jour d'Antiochus Epiphane que la prophétie s'est réalisée, que l'on examine s'il est possible de rapporter les autres traits de la prédiction à l'époque de ce prince. Ainsi donc, le peuple fut réduit en servitude, les pieds du Seigneur s'arrêtèrent sur le mont des Oliviers, le Seigneur devint le roi de la terre, et son nom a embrassé la terre et le désert, lorsque Antiochus s'empara de la Syrie. Pourra-t-on, d'ailleurs, montrer que les autres circonstances de la prophétie ce sont accomplies sous le règne d'Antiochus ? D'après nous, elles se sont réalisées à la lettre et même en un autre sens ; car, après la venue de notre Sauveur Jésus-Christ, la cité du peuple juif, Jérusalem, sa constitution et la législation du culte mosaïque furent détruites. Avec l'esclavage corporel, ce peuple souffrit la captivité spirituelle, parce qu'il n'avait pas reçu le sauveur et le libé-

rateur des âmes, celui qui était venu annoncer la délivrance aux esclaves du démon, et aux aveugles spirituels le recouvrement de la vue. Tandis que leur incrédulité leur attirait ce châtement rigoureux, ceux qui l'avaient reconnu pour leur libérateur, s'étaient soumis à sa loi, les disciples, les apôtres, les évangélistes et ceux de la circoncision qui avaient cru en lui, et dont l'Apôtre dit : *Ainsi (Rom., XI, 5), même alors, Dieu s'est réservé un petit nombre par le choix de sa grâce*, et : *Si le Seigneur des armées n'avait conservé quelques-uns de notre race, nous serions devenus semblables à Sodome et à Gomorrhe (Ibid., IX, 29)*.

Ceux-là furent préservés non seulement de ce siège spirituel, mais encore du siège réel de Jérusalem. Répandus au sein de la gentilité, loin de la Judée, les apôtres et les disciples de notre Sauveur, et tous ceux des Juifs qui avaient cru en lui, échappèrent à la destruction des habitants de cette ville. Le prophète l'avait vu dans l'avenir, lorsqu'il dit : « L'autre moitié ne périra pas. » Il ajoute : « Le Seigneur sortira et se préparera à combattre avec les nations comme il a combattu au jour de son combat, au jour de la guerre. »

Avec quelles nations combattra le Seigneur, sinon avec celles qui ont assiégé Jérusalem ? La prophétie marque qu'il doit combattre avec elles en les animant, en s'armant avec elles comme un général, comme le vengeur de ceux qui assiègent Jérusalem ; car elle ne dit pas que le Seigneur combattra les nations. Contre qui s'armera-t-il donc ? contre Jérusalem et ses habitants dont parle l'oracle saint.

Ce passage : « Les pieds du Seigneur reposent en ce jour-là sur le mont des Oliviers, qui est vis-à-vis Jérusalem, à l'orient, » que veut-il dire, sinon que le Seigneur Dieu, le Verbe de Dieu s'est arrêté et fixé en son Eglise, qu'il appelle ici le mont des Oliviers, par allégorie. De même en effet qu'une *vigne* appartenait au bien-aimé et que cette *vigne* du Seigneur des armées était la maison d'Israël, et son plant tout nouveau la tribu de Juda ; ainsi, selon la même idée, on peut dire que l'Eglise des nations était un olivier. Dieu, son possesseur, transplanta cet arbre sauvage, et, après en avoir retranché les premiers rameaux, il l'enta sur les racines apostoliques de l'olivier franc. « Le Seigneur l'a transplanté pour lui, dit l'Apôtre, employant presque les termes de la prophétie : le Seigneur le nomma l'olivier magnifique et à l'ombrage épais » (*Jérémie, XI, 16*). Lorsque la première vigne qui devait produire des raisins n'eut produit que des épines, et la voix *du crime* au lieu de la justice, pour punir sa stérilité, le Seigneur ruina son mur et renversa sa haie, et l'abandonna à ses ennemis pour la piller et la fouler aux pieds comme l'avait dit Isaïe. Alors il se fit un autre champ qu'il appelle ici le lieu des Oliviers, parce qu'il jouit de la miséricorde de Dieu, et qu'il est garni par le Christ de plants toujours verts, c'est-à-dire d'âmes saintes et soigneuses d'entretenir leur lumière, et qui peuvent

dire : « Je suis comme un olivier fertile en la maison de Dieu. (Ps. LI 8). Ce mont des Oliviers est vis-à-vis Jérusalem, car il a été substitué de Dieu à la Jérusalem antique et terrestre et à son culte, après la destruction de cette ville. Puisque le prophète annonce que Jérusalem sera prise et que des nations rivales et ennemies se partageront ses dépouilles, c'est avec justesse qu'il remarque que les pieds du Seigneur ne se reposeront pas en Jérusalem.

Comment aurait-il pu s'y reposer quand elle fut détruite ? Mais il nous apprend ici que, sortis de Jérusalem, ils s'arrêteront sur cette montagne des Oliviers, située près de Jérusalem. Éclairé par l'esprit de Dieu, le prophète Ezéchiel vit cette circonstance. « Les chérubins (Ezéch. XI, 22), dit-il, s'élevèrent ainsi que les roues qui les accompagnaient, et sur eux était la gloire du Dieu d'Israël ; et la gloire du Seigneur s'éleva du milieu de la ville et s'arrêta sur la montagne qui était près de la ville. »

On peut voir cette prédiction accomplie exactement et dans un autre sens de nos jours encore, quand ceux qui croient en Jésus-Christ accourent de tous les pays de la terre, non plus comme autrefois pour célébrer une fête à Jérusalem, ni pour adorer dans le temple qui s'élevait autrefois en cette ville, mais pour y apprendre l'histoire du siège et de la ruine de Jérusalem, suivant la prophétie, et pour adorer sur le mont des Oliviers, qui est près de la ville.

Là s'arrêta la gloire du Seigneur après la destruction de la ville. Réellement, dans le sens littéral et déjà exprimé, les pas du Verbe, Notre-Seigneur et Sauveur s'arrêtèrent par l'intermédiaire de l'homme qu'il s'était uni sur les mont des Oliviers, près de la grotte que l'on y montre. Il pria sur cette montagne ; sur le sommet il expliqua à ses disciples les mystères de sa consommation ; c'est de cette montagne qu'il s'éleva vers le ciel, comme l'apprend Luc dans les Actes des apôtres. « Les disciples, dit-il, le virent s'élever, et une nuée le reçut à leurs yeux. Et comme ils le contemplaient montant vers le ciel, voilà que deux hommes se présentèrent à eux avec des vêtements blancs, et dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi demeurez-vous là, regardant le ciel ? Ce Jésus qui du milieu de vous s'est élevé dans le ciel, viendra ainsi que vous l'avez vu monter » (Act., I, 9). L'historien ajoute : « Alors ils retournèrent à Jérusalem de la montagne dite des Oliviers, située vis-à-vis Jérusalem. » Ainsi même dans le sens littéral, ce mont des Oliviers est près de Jérusalem, et au levant. Dans le sens spirituel la sainte Eglise du Christ et la montagne sur laquelle elle s'élève et dont le Sauveur a dit : « Cette ville ne peut être cachée qui est bâtie sur une montagne, cette société sainte qui a succédé à Jérusalem, déchuë pour jamais de sa gloire et qui a été honorée de la présence de Jésus est non seulement contre Jérusalem, mais encore à son orient, puisqu'elle recevait d'abord les rayons de la lumière de la foi, qu'elle est supérieure à Jérusalem, et qu'elle est plus rapprochée du

divin soleil de justice, dont il est dit : « Le soleil de justice se lèvera sur ceux qui me craignent. » Ce que le prophète ajoute, que la montagne des Oliviers sera fendue, moitié du côté de l'orient et de la mer et l'abîme profond. La moitié de la montagne s'inclinera au nord et l'autre moitié vers le midi ; tout cela désigne peut-être le développement dans tout l'univers connu de l'Eglise qui embrasse le monde du côté de l'orient et les nations du levant et des pays de l'aurore. Elle s'étend jusqu'à la mer de l'occident et et aux îles qu'elle baigne : elle parvient encore au sud et au midi, au nord et sous l'arcture : partout en effet, dans toutes les contrées du monde, le plant mystique des oliviers du Christ, l'Eglise est établie.

Dans un autre sens cette grande prédiction peut encore annoncer les schismes, les hérésies et les chutes morales qui ont eu lieu et qui se montreront dans l'Eglise. En effet, la montagne doit se fendre ; une partie s'inclinera vers l'orient et l'autre vers la mer, abîme profond. Une partie penchera vers le nord, une autre vers le midi, de sorte qu'elle sera divisée en deux parties, deux plus grandes et plus importantes, et deux bien différentes. Or, examinez si dans ces paroles l'orient et le midi ne désignent pas deux ordres de ceux qui tendent vers Dieu ; l'un des fidèles qui se perfectionnent par la science, par la doctrine et les autres dons du Saint-Esprit, et l'autre de ceux qui vivent suivant la justice, mais en suivant leurs inclinations. Les deux autres parties séparées des premières et inclinées vers la mer et vers le nord, indiquent aussi deux genres de perversité. Car, dit-il, du nord s'allumeront les feux qui doivent consumer les habitants de la terre ; et le dragon fait sa demeure dans les eaux de la mer. Ainsi donc l'erreur et la corruption, voilà les deux écarts où peuvent tomber ceux qui se séparent de l'Eglise, et les divisions de la montagne des Oliviers qu'annonce la prophétie. Zacharie ajoute : « La vallée de mes montagnes et celle des monts jusqu'à Hazaël seront fermées et obstruées, comme elles le furent par le tremblement de terre au jour d'Osias, roi de Juda. » Quelle est la vallée des montagnes du Seigneur, sinon le culte charnel et judaïque célébré à Jérusalem suivant la loi de Moïse ? La prophétie que nous citons annonce que ce culte sera aboli et comme fermé, en disant : « La vallée de nos montagnes et celle des monts jusqu'à Hazaël seront fermées et obstruées. » Symmaque lit cependant : la vallée de nos montagnes sera fermée, et « La vallée des montagnes se rapprochera du lieu qui est auprès, et par là il marque la cause qui intercepte la vallée. » Or, que signifient ces paroles, sinon qu'elle s'en rapprochera et sera près de celui qui s'élève près d'elle, c'est-à-dire de la montagne du Seigneur, appelée des Oliviers, et que les septante ont nommée Hazaël. Hazaël signifie en hébreu, l'œuvre du Seigneur. Ainsi donc, dit le prophète, l'antique vallée rapprochée de la montagne et de l'Eglise du Christ, et de l'œuvre de Dieu, sera obstruée

et fermée comme elle le fut par le tremblement de terre aux jours d'Osias, roi de Juda. Dans mes réflexions en moi-même, et dans l'examen des divines Écritures, pour découvrir si du temps d'Osias cette vallée avait été fermée, je n'ai rien trouvé dans les histoires des Rois qui eût rapport à un tremblement de terre, ni à la clôture d'une vallée. Il est raconté qu'au commencement de son règne, Osias fut juste ; qu'ensuite il fut rejeté parce que dans un transport d'orgueil, il sacrifia lui-même au Très-Haut. C'est pourquoi la lèpre se répandit sur son visage. C'est là ce que dit le livre des Rois. Or, voici ce que raconte des temps de ce roi, Josèphe, cet écrivain qui a recueilli du peuple les traditions étrangères aux saints livres avec tant de soin et de facilité surtout, comme Juif de race juive : *Les prêtres, dit-il, pressaient Osias de sortir du temple et de ne pas offenser Dieu. Ce prince, irrité de leur résistance, les menaça de la mort s'ils ne demeuraient tranquilles. Aussitôt la terre s'ébranla. Le temple s'entr'ouvrit et une lumière éclatante frappa la face du roi qui fut aussitôt couverte de lèpre. Du côté de la ville, au lieu que l'on nomme terre d'Ero, la moitié de la montagne qui regarde le couchant se détacha et roula l'espace de quatre stades jusqu'à la montagne qui est tournée vers l'orient et combla ainsi les passages et les jardins royaux* (*Antiquités jud.*, IX, 11).

J'ai tiré ce passage des antiquités judaïques de Josèphe.

Je trouve encore que le prophète Amos avertit dès l'ouverture de son livre qu'il commença à prophétiser aux jours d'Osias, roi de Juda, deux ans avant le tremblement de terre ; de quel tremblement de terre ? c'est ce qu'il ne dit pas. Je crois cependant qu'il le décrit plus bas lorsqu'il dit : « J'ai vu le Seigneur se tenant sur l'autel, et il dit : Frappe l'autel, et les portiques seront ébranlés. Fais-les tomber sur toutes les têtes, et je ferai périr par le glaive ceux qui échapperont » (*Osée*, IX, 1). Voilà, ce me semble, la prédiction du tremblement de terre, de la destruction de la gloire du peuple juif, de l'abolition des cérémonies qui se célébraient à Jérusalem, et de la ruine totale dont ils devaient être frappés après l'avènement du Sauveur, alors que pour avoir rejeté le Christ de Dieu, ce véritable grand prêtre, ils furent frappés de la lèpre spirituelle, ainsi qu'aux jours d'Osias, quand le Seigneur se tenant sur l'autel par sa puissance invisible, permit de frapper à celui qui frappa et dit : « Frappe l'autel, » il le manifesta par sa puissance, en disant : « Voici que votre demeure demeurera déserte. » Au moment de sa passion le voile du temple se déchira de haut en bas, comme Josèphe raconte qu'il arriva lors de la punition d'Osias. D'abord le vestibule fut ébranlé, quand la terre le fut elle-même au temps de sa passion ; et peu après se consumma la dernière destruction, et celui qui avait reçu le pouvoir de frapper fit tomber sur toutes les têtes. Alors la vallée des montagnes du Seigneur fut comblée, comme sous Osias. Dans le sens littéral, car je crois qu'au siège des Ro-

ains, il y eut quelque événement de ce genre, et dans le sens spirituel, lorsque le culte mosaïque, charnel et grossier fut aboli pour jamais, à cause de la commotion prédite qui venait de ruiner la nation juive et pour les autres causes déjà énumérées.

Alors la prophétie continue et révèle avec plus de clarté encore la venue du Sauveur. « Et le Seigneur mon Dieu paraîtra, dit-elle, et tous ses saints avec lui. » Par les saints du Seigneur elle entend les apôtres et les disciples, ou ces puissances spirituelles et ces esprits fidèles dont il est dit : « Les anges vinrent et le servirent » (*Matth.*, IV, 11). Puis : « A l'avènement du Seigneur, dit le prophète, il y aura un jour où la lumière ne paraîtra pas, mais froid et glace pendant un jour. » Or, Symmaque traduit : en ce jour il n'y aura pas de lumière, mais le froid et la glace pendant un jour connu du Seigneur ; ce ne sera ni un jour ni une nuit, et vers le soir apparaîtra la lumière. Or, remarquez avec quelle clarté est annoncée ici la passion de notre Sauveur ; cette circonstance : « En ce jour il n'y aura pas de lumière, » s'accomplit quand les ténèbres se répandirent de la sixième heure jusqu'à la neuvième. Celle-ci : froid et glace pendant un jour, lorsque au rapport de Luc, « les soldats s'étant emparés de Jésus le conduisirent à la maison du grand prêtre. Pierre le suivait de loin » (*Luc*, XXII, 54). Du feu ayant été allumé au milieu de la cour, il s'y assit, suivant Marc, pour se réchauffer (*Marc*, XIV, 54). Jean remarque expressément la circonstance du froid, et dit : les esclaves et les serviteurs étaient auprès du feu, parce qu'il faisait froid, et se chauffaient (*Jean*, XVIII, 18). Ce jour connu du Seigneur, dit Zacharie, ne sera ni un jour ni une nuit. » Ce ne sera pas un jour, puisqu'il est écrit : Il n'y aura pas de lumière ; ce qui s'accomplit exactement, puisque de la sixième heure jusqu'à la neuvième, les ténèbres se répandirent sur la face de la terre : ni une nuit, puisqu'il est dit : « sur le soir apparaîtra la lumière ; » ce qui se réalisa encore, puisqu'après la neuvième heure, le jour reprit son éclat accoutumé.

Ces diverses prophéties ont eu aussi leur entier accomplissement spirituel ; les Juifs, après leur audace sacrilège, furent environnés de ténèbres, exposés au froid et aux gelées, et leur intelligence fut obscurcie, parce que la lumière de l'Évangile ne brillait pas à leur cœur, et que leur charité était refroidie. Mais vers le soir s'éleva la lumière de la connaissance du Christ, et ceux qui depuis longtemps étaient assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, virent une grande lumière, comme le dit Isaïe. « En ce jour, qui est celui du Seigneur, il jaillira une source d'eau vive de Jérusalem. C'est la source spirituelle, l'eau délicieuse, la fontaine de vie et de salut de la doctrine du Christ, dont le Sauveur lui-même, en l'Évangile selon saint Jean, dit à la Samaritaine : Si vous saviez qui vous demande à boire, vous le lui demanderiez vous-même, et il vous donnerait une eau de vie » (*Ibid.*, IV, 10). Cette source salu-

taire est donc sortie de Jérusalem, puisque c'est de là qu'est venu l'Évangile qui la contient et les prédicateurs qui l'ont répandue sur la terre : effusion que témoignent ces paroles : *La source de vie répandra ses eaux de la première à la dernière mer*. Ces expressions signifient les extrémités du monde; sous le nom de première mer elles désignent celles qui regardent l'Océan de l'Orient, et sous le nom de dernière, celles qui sont au coucher du soleil; toutes contrées que l'eau vive du salut et de la prédication évangélique a remplies. Le Christ nous la fit connaître lorsqu'il dit au peuple : « Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura plus jamais soif, et de son ventre coulera un fleuve d'une eau de vie qui jaillira à la vie éternelle » (*Jean*, IV, 13). Et encore : « Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi et qu'il boive » (*Ibid.*, VII, 37). Et lorsque cette source salutaire se sera répandue de Jérusalem sur le monde, un ruisseau spirituel et salutaire coulera de toutes parts ainsi qu'il est écrit ailleurs : « Car la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem, et elle jugera les nations » (*Isaïe*, II, 3). Le Seigneur sera roi, dit-il, non seulement à Jérusalem ou sur la nation juive, mais sur toute la terre en ce jour. Il n'y aura plus que son nom qui embrassera toute la terre, paroles qui sont conformes à celles-ci des psaumes : « Le Seigneur a régné sur les nations » (*Ps.* XCXVI, 1), et : Dites aux nations le Seigneur a régné » (*Ibid.* XCV, 10). Tous ces événements sont annoncés comme devant arriver aux jours du Seigneur. Il est dit en effet au commencement de la prophétie : « Voici venir le jour du Seigneur et cela arrivera. » Quoi donc, sinon le siège de Jérusalem et l'émigration du Seigneur sur le mont des Oliviers, suivant cette parole : « Le Seigneur viendra, » et les événements du jour de sa passion; et encore la source d'eau vive qui s'est répandue sur toute la terre, et enfin la soumission de toutes les nations à la puissance de Dieu, et son nom unique qui a rempli le monde? Nous avons montré comme en abrégé l'accomplissement de ces circonstances. Il est évident aussi que le nom des chrétiens, tiré de celui du Christ de Dieu, a rempli toute la terre; ce que prédisait cet oracle : « Et il n'y aura plus que son nom qui embrassera la terre et le désert. » Vous pourrez, après avoir examiné chacune de ces expressions, vous livrer à une méditation plus profonde du sens qu'elles renferment.

CHAPITRE XIX.

DE BARUCH.

Le Dieu des prophètes qui a ouvert à ceux de la circonsion toute voie de science par la loi de Moïse, est annoncé enfin comme devant se rendre visible sur la terre et vivre parmi les hommes.

« Qui est monté au ciel et l'aravie, (il parle ici de la sagesse) qui la fait descendre des nuées (*Baruch*, III, 29)? Qui a passé la mer et l'a trouvée, et la préférera à l'or le plus pur? Nul ne peut connaître ses voies; nul ne

recherche ses sentiers. Mais celui qui sait tout la connaît; il l'a trouvée par sa prudence. C'est lui qui l'a formée pour l'éternité; il l'a comblée d'une multitude d'animaux. Il envoie la lumière et elle va; il l'appelle et elle obéit avec tremblement, les astres ont répandu leur lumière chacun en son lieu, et ils se sont réjouis. Il les a appelés et ils ont dit : nous voici. Ils ont brillé avec joie pour celui qui les a créés. Il est notre Dieu; nul autre ne lui sera préféré. C'est lui qui a trouvé toutes les voies de la sagesse, et qui les a fait connaître à Jacob, son serviteur, et à Israël, son bien-aimé; après cela il a été vu sur la terre et il a conversé avec les hommes. »

On ne peut rien ajouter à ces paroles divines qui établissent d'elles-mêmes notre proposition avec une parfaite évidence.

CHAPITRE XX.

D'ISAÏE.

Le Christ doit aller en Egypte, les circonstances diverses de son avènement. Vision contre l'Égypte.

« Voici que le Seigneur est porté sur une nuée légère (*Isaïe*, XIX, 1). Il entrera en Egypte : à sa présence les idoles de l'Égypte seront ébranlées, et les cœurs seront dans l'effroi. L'Égyptien s'élèvera contre l'Égyptien, le frère s'armera contre son frère et l'homme contre le voisin, la cité contre la cité et la loi contre la loi. L'esprit qui dirige l'Égypte s'évanouira. Je dissiperai ses conseils. Elle interrogera ses dieux et ses idoles, les démons qui font sortir leur voix du sein de la terre et les Pythons. Je livrerai ce peuple à des maîtres cruels, et des rois farouches le gouverneront », et le reste.

Cette prophétie marque que le second Seigneur (1), inférieur au Dieu de l'univers, le Verbe de Dieu viendra en Egypte, non pas sous des voiles et d'une manière invisible, mais sur une nuée légère, ou plutôt sur une légère épaisseur : car tel est, dit-on, le sens de l'hébreu. Que les Juifs nous disent quand après les jours d'Isaïe, le Seigneur a vécu dans l'Égypte, et quel est ce Seigneur; car le Dieu suprême est unique. Qu'ils disent encore en quel sens il est porté sur une nuée légère, et comment il monte sur une partie de la terre. Qu'ils expliquent cette épaisseur légère, et pourquoi ne dit-on pas que le Seigneur habite au milieu de l'Égypte sans en parler? Quand se sont réalisés, suivant l'histoire, les traits de la prophétie, je dis de l'ébranlement des idoles de ce pays, ouvrage de la main des hommes, les guerres d'Égyptiens à Égyptiens, à cause de la venue du Seigneur; et les dieux de l'Égypte, les démons, sans doute, si puissants autrefois, sans force, et dans l'impuissance de ne pouvoir répondre à leurs adorateurs, par la crainte que leur inspirait le Seigneur : enfin, quels sont ces maîtres durs, ces rois auxquels doit être livrée l'Égypte à la venue du Seigneur, et pourquoi ce peuple sera-t-il alors livré à de féroces dominateurs? Que l'on explique

(1) On reconnaît ici l'erreux ordinaire de l'écrivain.

encore les autres détails de la même manière; car pour nous, nous prétendons qu'elles ne se sont accomplies qu'à la manifestation de notre Sauveur Jésus-Christ. Verbe de Dieu et puissance de Dieu, le Christ a accompli la prophétie en tous ses sens, en vivant en Égypte sur la nuée légère. Le prophète, d'après le texte hébreu appelle nuée légère son séjour parmi les hommes dans le corps qu'il doit à une vierge et à l'Esprit saint. Aquila dit avec plus de justesse : Voici que le Seigneur monte sur une obscurité légère et entre en Égypte; il nomme obscurité légère, le corps conçu par l'opération de l'Esprit saint. Or, cette partie de la prophétie s'est accomplie à la lettre, lorsque l'ange du Seigneur étant « apparu en songe à Joseph, lui dit : lève-toi, prends l'enfant et sa mère; fuis en Égypte et y demeure jusqu'à ce que je t'avertisse » (*Matth.*, II, 13). Et alors habita en Égypte le Seigneur et le Verbe de Dieu, à l'âge de l'enfance, uni à la chair, formé dans le sein de la Vierge mère, matérielle comme toute chair, mais légère comme bien supérieure à notre nature, et appelée justement nuée légère comme produite par l'action de l'Esprit saint, et non point par l'union charnelle.

Or, voici la raison de son séjour parmi ce peuple. Comme c'est au sein de cette nation qu'a pris naissance l'erreur de l'idolâtrie; et que les Égyptiens paraissaient les plus superstitieux des hommes, ennemis déclarés du peuple de Dieu et les plus éloignés de sa prophétie; c'était donc sur eux que la puissance de Dieu dut d'abord s'établir, et c'est pour cela encore que la foi de l'Évangile s'est affermie dans le cœur des Égyptiens avec plus de force que partout ailleurs. Aussi la prophétie dit que le Seigneur viendra parmi les Égyptiens, et non que les Égyptiens viendront en Judée, ni qu'ils iront l'adorer à Jérusalem, ni qu'ils se feront prosélytes des Juifs suivant les prescriptions de Moïse, ni qu'ils offriront leurs sacrifices sur l'autel du temple; elle n'en dit rien; mais c'est le Seigneur qui doit habiter parmi ce peuple, l'honorer de sa présence et l'enrichir de ses bienfaits; son séjour accomplira tout ce que les événements montrent réalisé après la manifestation de notre Sauveur Jésus-Christ. Or, entrons dans le détail. Les esprits pervers et impurs qui infectaient l'Égypte, cachés depuis des siècles dans des statues, et subjuguant à leur tyrannie les âmes des Égyptiens, sentirent une puissance inconnue et divine venir parmi eux, et aussitôt ils se troublèrent et s'émurent; leur cœur, leur intelligence s'obscurcit; repoussés et vaincus par la force invisible qui les poursuivait, et, semblable à un feu, leur consumait d'une manière inexprimable. Telles sont les souffrances invisibles qu'éprouvèrent les démons au moment de l'entrée corporelle en Égypte de notre Sauveur Jésus-Christ. Cependamment lorsque son Évangile eut été prêché ouvertement chez les Égyptiens, comme dans le reste du monde, et que sa puissance invisible qui opérait secrètement, agissait par les

apôtres et faisait retentir la doctrine sainte par leur bouche, eut annoncé le culte du Dieu seul unique et seul véritable, et ramené à la vérité les victimes des démons, aussitôt l'Égypte et les autres nations furent agitées, et déchirées par des séditions et des guerres intestines; les uns abandonnèrent les faux dieux, pour s'attacher à la foi du Christ de Dieu; les autres furent animés de la fureur des démons, jusqu'à s'élever contre leurs frères, et à frapper leurs amis du tranchant du glaive, en haine de la doctrine du Christ. Car, dit le prophète : « l'Égyptien s'élèvera contre l'Égyptien, le frère fera la guerre à son frère, l'homme contre son voisin » (*Matth.*, IV, 21). Et le Sauveur confirme ainsi cette prédiction dans les Évangiles : « Le frère fera périr le frère; le père, son fils; et les enfants s'élèveront contre leurs parents et les tueront. » Et encore : « Ne croyez pas que je sois venu donner la paix à la terre : non, je vous le dis, mais la guerre; car dès ce jour, cinq qui seront dans une maison seront divisés; trois seront contre deux, et deux contre trois. Tous seront séparés, le père d'avec le fils et le fils d'avec le père; la mère d'avec la fille et la fille d'avec la mère; la belle-mère d'avec sa bru; la bru d'avec sa belle-mère » (*Id.*, X, 34). En quoi diffèrent ces paroles de la prophétie qui annonce que l'Égyptien s'élèvera contre l'Égyptien, et que le frère fera la guerre à son frère? La loi de la nouvelle alliance du Christ s'éleva au-dessus de la loi de l'idolâtrie, alors qu'en sa lutte avec les enseignements de ce culte insensé, l'Église de Jésus, citée et république mystérieuse, se déclara contre les constitutions des nations infidèles. Aussi est-il dit : « La cité contre la cité et la loi contre la loi. » Il est facile de voir les Égyptiens, et tous les idolâtres, l'esprit même de l'idolâtrie, qui troublés maintenant encore, se consultent entre eux pour ruiner la doctrine du Christ et l'abolir parmi les hommes; mais qui sont dissipés par la sagesse du Dieu qui a dit dans la prophétie : « L'esprit qui divise l'Égypte s'évanouira et je dissiperai ses conseils. » Ils interrogèrent et sollicitèrent contre nous dans les oracles et les prédictions leurs dieux, les démons recelés dans les idoles et les devins si puissants jadis, et ne purent rien en obtenir. Car, « ils interrogèrent leurs dieux, leurs idoles et leurs Pythons, dit le prophète. » Mais les hommes qui ont recours à ceux que l'erreur semble établir dieux n'en retireront aucun service, et le Seigneur les livrera à des maîtres et à des rois farouches, lorsque entraînés par les démons et animés de leur fureur, ils susciteront des persécutions contre l'Église de Dieu. Or, remarquez ici que jusqu'à l'avènement de notre Sauveur Jésus-Christ, toute l'Égypte était gouvernée par ses rois propres et particuliers, que les Égyptiens vivaient régis par leurs propres lois et dans une pleine liberté, et que leur monarchie était aussi antique qu'illustre; mais que dès l'instant où le premier empereur des Romains, Auguste sous le règne duquel naquit Notre-Seigneur, eut asservi l'E-

gypte, depuis que Cléopâtre, le dernier rejeton des Ptolémées fut captive, ce peuple passa sous la puissance romaine, en reçut des lois et des ordonnances, et se vit privé de son indépendance et de sa liberté : et ainsi fut vérifié l'oracle sacré qui annonçait les préfets de province, les préteurs et les autres magistrats inférieurs. En ces termes : « Je livrerai l'Égypte à des hommes, maîtres cruels. » Et les empereurs par les paroles qui suivent et qui sont traduites par Aquila : « Et le roi ayant augmenté sa puissance s'élèvera sur eux. Et par Symmaque : et le roi fort étendra sa puissance sur eux. » Or, ce trait désigne, ce me semble, l'empire romain. Sa puissance ayant mis un frein et des chaînes au peuple le plus superstitieux de tous et aussi aux autres nations, ils n'osèrent et ne purent élever la voix contre l'Église de notre Sauveur.

A cette prophétie succèdent quelques prédictions obscures et dont les difficultés exigent une interprétation développée et profonde : elles recevront leur explication dans le temps convenable, lorsque, avec l'aide de Dieu, nous expliquerons les promesses divines.

CHAPITRE XXI.

D'ISAÏE.

Les biens promis à l'Église des Gentils, qui d'abord était une solitude; la présence de Dieu sensible pour les âmes affligées, les miracles pour le salut des hommes.

« Que le désert aride se réjouisse (*Is. XXXV, 1*) ; que la solitude soit dans l'allégresse et fleurisse comme un lis. Les déserts du Jourdain fleuriront et seront dans la joie. La gloire du Liban lui est donnée, et l'honneur du Carmel ; et mon peuple verra la gloire du Seigneur et la grandeur de Dieu. Fortifiez les mains languissantes ; affermissiez les genoux tremblants. Vous dont le cœur est chancelant, consolez-vous ; ne craignez pas ; voici que notre Dieu amène et rendra la justice. Il viendra lui-même et nous sauvera. Alors les yeux des aveugles s'ouvriront et les oreilles des sourds entendront. Alors le boiteux bondira comme un cerf, et la langue du muet sera prompte, parce que l'eau a jailli au milieu du désert, et les sources se sont ouvertes en la terre altérée. Le sol aride est devenu un lac, et une fontaine jaillissante arrose la terre desséchée. Voilà encore une prédiction claire de l'avènement de Dieu salutaire et source d'une infinité de bienfaits. L'ouïe est promise aux sourds, la vue aux aveugles, la guérison aux boiteux et aux muets : ce qui ne s'est réalisé qu'à la venue de notre Sauveur Jésus-Christ, dont la main a ouvert les yeux des aveugles et l'oreille des sourds. Faut-il énumérer ici les paralytiques, les sourds et les boiteux qu'ont guéris ses disciples ; la multitude innombrable de ceux qui, affligés de maladies diverses et d'infirmités multipliées reçurent de lui la guérison et le salut suivant la promesse divine, et d'après le témoignage irrécusable des Évangiles ? Le désert désigne ici l'Église des Gentils qui, privée d'abord de la connaissance de Dieu est évangélisée par cette prédiction. Or l'o-

racle saint ajoute qu'à cette solitude sera donnée la gloire du Liban. (Il est reçu d'appeler Jérusalem Liban par allégorie, comme nous l'établirons en son temps par les divines Écritures). A l'avènement du Seigneur parmi les hommes, ce désert, je veux dire l'Église des Gentils, recevra la gloire du Liban, selon cette promesse. Au lieu de l'honneur du Carmel, Aquila dit : La splendeur du Carmel et de Saron ; ils verront la gloire de Dieu : et Symmaque traduit : La beauté du Carmel et de la plaine ; ils verront la gloire de Dieu. Théodotion enfin : Les charmes du Carmel et de Saron ; ils verront la gloire de Dieu. Par ces paroles, je crois que cette prophétie fait entendre que ce ne seront ni Jérusalem ni la Judée, mais bien les contrées des nations qui recevront l'honneur de la connaissance de Dieu. Car le Carmel et le mont nommé Saron étaient des lieux situés chez les peuples étrangers. Tel est le sens littéral. Mais suivant le sens spirituel, aujourd'hui encore ceux qui, dans l'aveuglement de leurs âmes adoraient, au lieu du Dieu de l'univers, le bois, les pierres, le reste de la nature inanimée, les démons qui se tiennent près de la terre, les esprits mauvais, ceux dont les oreilles de l'intelligence étaient fermées, les boiteux et ceux qui étaient tombés dans une défaillance totale sont délivrés de ces maux, de ces maladies et des autres encore par la salutaire doctrine du Christ, reçoivent une guérison et un secours bien supérieur à ceux du corps, et attestent ainsi la puissance surnaturelle et divine de la venue du Verbe de Dieu.

CHAPITRE XXII.

DU MÊME.

Le Verbe de Dieu, premier et antérieur aux siècles, l'ordonnateur du monde reconnaît encore qu'il est envoyé par le Seigneur son Père.

« Ecoute (*Isaïe, XLVIII, 12*), ô Jacob ! ô Israël que j'appelle ! je suis le premier, et je suis l'Éternel. Ma main a fondé la terre. Ma droite a étendu les cieux. » Il ajoute : « Et maintenant le Seigneur m'a envoyé et son Esprit. »

Et ici vous voyez celui qui est envoyé et celui qui envoie, et qui est assurément le Père, le Dieu suprême qui, d'ordinaire est appelé Seigneur deux fois.

CHAPITRE XXIII.

DU MÊME.

Le Seigneur reprend les Juifs de ce qu'ils ne le recevront pas à son avènement, et de ce qu'ils n'écouteront pas sa voix. Ce qu'il doit souffrir de ce peuple.

Voici ce que dit le Seigneur (*Isaïe, L, 1*) : « Quel est l'acte de répudiation par lequel j'ai répudié ta mère ? à quel débiteur t'ai-je vendu ? Tu as été vendu à tes péchés, et ta mère a été livrée à tes iniquités. Aussi je suis venu et il n'y avait pas un homme : j'ai appelé, et personne n'était là pour entendre. Ma main ne peut-elle plus racheter ? ne puis-je plus délivrer ? » Plus loin il dit : « Pour moi, je ne me soustrais pas et je ne résiste pas. J'ai abandonné mon dos aux fouets et mes joues

aux soufflets. Je n'ai point détourné mon visage des crachats de l'ignominie. »

Ainsi en prédisant d'une manière claire sa venue parmi les hommes, le Seigneur accuse le peuple juif de ne devoir pas le recevoir ni l'écouter. Il déclare comme pour devoir faire son apologie que cette infidélité sera la cause de leur perte. « Car, dit-il, je suis venu, et il n'y avait pas un homme : j'ai appelé et personne n'était là pour entendre ; aussi, dit-il, vous êtes venus à vos péchés parce que vous avez rejeté de vous-mêmes mon appel, et ce n'est pas moi qui vous ai donné l'acte de répudiation. » Evidemment ces paroles s'adressent au peuple de la circoncision. Dieu prédit ensuite leurs attentats en sa passion, quand il dit : « J'ai abandonné mon dos aux fouets et mes joues aux soufflets, » etc. Ces paroles encore recevront l'explication qu'elles demandent.

CHAPITRE XXIV

D'ISAÏE.

Comment le Seigneur qui inspirait autrefois les prophètes, doit venir au milieu des hommes, se rendre sensible aux yeux et être connu des nations.

Voici ce que dit le Seigneur (Isaïe, LII, 5) : « A cause de vous mon nom est blasphémé parmi les nations. Aussi en ce jour mon peuple connaîtra-t-il qui je suis, moi qui parle ; me voilà comme la beauté sur les montagnes, ainsi sont les pieds de celui qui annonce, une parole de paix, ainsi est celui qui annonce le bonheur, parce qu'il te fera connaître ton salut en disant : Sion, ton Dieu va régner sur toi. La voix de tes gardes s'est élevée ; ils chanteront en chœur, parce qu'ils verront de leurs yeux le jour où le Seigneur aura pitié de Sion. Que les déserts de Jérusalem éclatent en transports de joie : car le Seigneur a eu pitié d'elle, et il l'a délivrée. Il a déployé le bras de sa sainteté aux yeux des nations. Toutes les extrémités les plus reculées de la terre verront le salut de notre Dieu. » A ces paroles est jointe, dans le même développement, la prédiction de la passion du Christ, que j'exposerai en son lieu. Ce même Seigneur qui, au chapitre précédent a dit au peuple juif : « Tu as été vendu à tes iniquités et ta mère a été livrée à tes crimes, parce que je suis venu et il n'y avait pas un homme ; j'ai appelé et personne n'était là pour entendre ; celui qui dit en ce moment : A cause de vous mon nom est blasphémé parmi les nations. Il ajoute comme ayant un autre peuple : Aussi mon peuple connaîtra-t-il mon nom. Il annonce aussi que ce même Seigneur qui a parlé par les prophètes, et non pas l'autre, vivra un jour sur la terre, comme il suit : « Je suis, moi qui parle, me voilà. » Quant à ces paroles : « Comme la beauté sur les montagnes, ainsi sont les pieds de celui qui a annoncé une parole de paix, ainsi est celui qui annonce le bonheur ; je te ferai connaître ton salut en disant : Sion, ton Dieu va régner sur toi, » les autres interprètes les traduisent plus exactement. Voici ce que dit Aquila : « Pourquoi sont-ils beaux sur les montagnes les pieds de celui qui annonce, de celui qui fait

entendre la paix, de celui qui annonce le bonheur, de celui qui fait entendre le salut et qui dit à Sion : Ton Dieu a régné ? » Symmaque traduit : « Pourquoi sont-ils éclatants sur les montagnes les pieds de celui qui annonce, qui fait entendre la paix, de celui qui annonce les biens, qui fait entendre le salut et qui dit à Sion : Ton Dieu a régné ? » Au lieu de ces mots « La voix de tes gardes s'est élevée ; ils chanteront en chœur parce qu'ils verront de leurs yeux, » Symmaque met ainsi : « Voix de tes gardes, ils ont élevé la voix ; ils chanteront ensemble, car ils verront de leurs yeux. » Ces gardes, ce sont les apôtres saints de notre Sauveur qui virent de leurs yeux celui qu'annonça le prophète, qui élevèrent la voix et publièrent sa venue dans tout l'univers. Le grand Apôtre a vu au ciel Sion et cette Jérusalem qui est évangélisée ici, et il en a dit : « La Jérusalem céleste est libre et elle est notre mère » (Gal., IV, 26). Et : « Vous êtes parvenus à la montagne de Sion (Hebr., XII, 22), à la ville du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, et à l'assemblée innombrable des anges. » Or, Sion, c'est l'Eglise que le Christ a élevée dans le monde, comme Jérusalem est toute institution pieuse qui autrefois réunissait les Juifs seuls, et fut détruite à cause de leur perversité : dans la suite elle a été relevée d'une façon bien supérieure par la manifestation de notre Sauveur. C'est pourquoi le prophète s'exprime ainsi : « Que les déserts de Jérusalem éclatent en transports de joie, parce que le Seigneur a eu pitié d'elle et il l'a délivrée. » Du reste, vous ne vous trompez pas en nommant Sion l'âme du saint et du juste qui s'élève au-dessus de la vie, jouit de son droit de citoyen du ciel et contemple l'ordre surnaturel ; car Sion signifie observatoire ; ni encore en appelant Jérusalem le cœur qui jouit de la rectitude et du calme des passions ; car ce nom traduit signifie vision de paix.

A cette prédiction succède la révélation de la vocation des Gentils à la vraie foi : « Le Seigneur Dieu déploiera le bras de sa sainteté aux gens des nations, et, les extrémités les plus reculées de la terre verront le salut de Dieu ; » or ce bras de Dieu, c'est le Verbe, c'est la sagesse, c'est le Seigneur qui est le Christ de Dieu ; ce qu'il est facile de prouver par une infinité de passages. En outre, dans l'Exode, c'est le bras du Seigneur qui délivre Israël de la servitude des Egyptiens. Ce bras qui s'est montré le défenseur de l'ancien peuple, doit se manifester enfin aux nations auxquelles il fut longtemps caché, dit la prophétie que nous citons. Or, ce salut que doivent voir les extrémités de la terre, et qu'elle a promis plus haut en ces termes : « Je te ferai connaître ton salut, » apprend que c'est Jésus qu'il s'appelle chez les Hébreux.

CHAPITRE XXV.

DU MÊME.

Le Seigneur le Verbe de Dieu doit venir et réunir les nations.

« Voici que le Seigneur apparaîtra comme un feu (Isaïe, LXVI, 15). Son char sera sem-

blable à un tourbillon, etc. Le Seigneur a dit : « Je connais leurs œuvres et leur pensées, et je viens rassembler les nations et les peuples, et ils viendront et ils verront ma gloire. J'élèverai un signe au milieu d'eux ; j'enverrai quelques-uns qui auront été sauvés aux nations, à Tharse, à Phud, à Lud, à Moroch, à Thobel, dans la Grèce et dans les îles éloignées, vers ceux qui n'ont pas entendu mon nom et qui n'ont pas vu ma gloire, et ils annonceront mes œuvres aux nations. » Cette prédiction montre évidemment la venue du Seigneur parmi les hommes ; et comme il est dit qu'il apparaîtra comme un feu, notre Sauveur a eu raison de dire : « Je suis venu mettre le feu sur la terre, et que veux-je autre chose, s'il est allumé » (*Luc*, XII, 49)? Ses chars sont les puissances célestes, les anges saints qui le servent et dont il est écrit : « Les anges s'approchèrent et le servirent » (*Matth.* IV, 11), et les saints apôtres et les disciples, sur lesquels portée par une vertu divine et secrète, la parole de Dieu a parcouru le monde entier. Autrement encore et suivant le sens propre, le feu et les chars sont annoncés avec sa venue, à cause du siège mis devant Jérusalem après son avènement. Peu après le temple fut brûlé et ruiné entièrement ; la cité fut entourée de chars et d'hommes de guerre, et alors s'accomplirent toutes les promesses de la prophétie sur les nations. Après avoir ouï cette

parole que le Seigneur suggera au prophète : « Je viens assembler les nations et les langues, » qui ne serait dans l'admiration en voyant dans toute la terre par l'effet de l'avènement et de la vocation de notre Sauveur Jésus-Christ, les assemblées des peuples formées en son nom, et en entendant les dialectes de toutes langues célébrer de concert le Dieu unique et le Seigneur? Bien plus encore, celui qui verra les fidèles du Christ se servir du signe de la rédemption comme d'un anneau, ne sera-t-il pas frappé d'étonnement, en apprenant que le Seigneur a dit autrefois : « Ils viendront ; ils verront ma gloire, et j'élèverai un signe au milieu d'eux ? »

Déjà, depuis le premier avènement de notre Sauveur nous pouvons voir au moins en partie l'accomplissement des oracles divins ; mais ils n'auront leur parfaite consommation qu'à son avènement futur et glorieux, où toutes les nations verront sa gloire, et où il viendra du ciel avec une grande puissance et une grande majesté (*Matth.*, XXIV, 30). C'est à cette heure qu'il faut rapporter les autres détails de la prédiction, comme nous l'établirons en son lieu. Pour le moment, après avoir réuni tous les témoignages précédents sur l'avènement du Christ parmi les hommes, il nous faut montrer quel caractère le prophète attache à son entrée en la vie humaine.

LIVRE SEPTIEME.

Préface.

Nous avons appris au livre précédent et d'après les expressions prophétiques l'avènement futur de Dieu, et sa vie au milieu des hommes dont les deux grands signes devaient être la vocation des nations du monde à la connaissance du vrai Dieu ; la ruine et la destruction du peuple juif à cause de son incrédulité, et nous avons examiné l'accomplissement de ces prophéties ; nous chercherons en ce livre septième de la Démonstration, le caractère que Dieu prédit devoir être attaché à sa venue parmi les hommes ; examinons donc maintenant quel est le caractère de la venue de Dieu ; quel est le lieu où il doit naître, et de quelle race il tiendra son origine.

CHAPITRE I.

D'ISAÏE.

Le caractère de la venue du Seigneur parmi les hommes.

Prédiction de l'incrédulité des Juifs envers le Sauveur, et signe que leur donne le Seigneur qui est une vierge concevant un Dieu à la naissance duquel la destruction de la nation des Juifs se consommera, les nations étrangères et ennemies s'empareront de leur

pays, et la terre qui était autrefois une soutude, deviendra féconde par la culture divine, prédiction évidente de l'Eglise des nations. De même que Jean, l'admirable évangéliste discourt sur Notre-Seigneur avec une élévation bien supérieure à l'intelligence humaine, dès les premières lignes de son Evangile saint, et expose avec son origine divine la manière dont il apparut au milieu des hommes par son incarnation : « Au commencement, dit-il, était le Verbe et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu. Au commencement il était en Dieu, toutes choses ont été faites par lui. » Et plus bas : « Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous (*Jean*, I, 1). Ainsi ravi par l'Esprit, le prophète sur le point d'annoncer le Dieu conçu par une vierge, voit la gloire divine dans une extase qu'il raconte ainsi : « Je vis le Seigneur des armées assis sur un trône haut et sublime. Le temple était rempli de sa gloire, les séraphins formaient un cercle autour de lui, chacun avait six ailes. Deux voilaient leur visage ; deux recontraient leurs pieds, et deux leur servaient à voler. Ils criaient l'un à l'autre : Saint, saint, saint, le Seigneur de Sabaoth ; toute la terre est pleine de sa gloire » (*Isaïe*, VI, 1)

Il ajoute : « J'entendis la voix du Seigneur : Qui enverrai-je? qui ira pour nous vers ce peuple? et je dis, me voici, envoyez-moi. Va, me répondit-il, et dis à ce peuple : Vous entendrez et vous ne comprendrez pas, vous ouvrirez les yeux et vous ne verrez pas. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti, il a endurci ses oreilles et fermé ses yeux afin de ne pas voir et de n'entendre point, et de ne comprendre pas, pour ne pas se convertir afin que je ne les guérisse point. Et je dis : Seigneur, jusques à quand? Jusqu'à ce que les villes soient désolées, privées de leurs peuples et que les maisons soient désertes, faute de possesseurs. » Mais quel est ce Seigneur qu'il est donné au prophète de voir? Sans doute celui que nous avons constaté précédemment s'être manifesté aux patriarches d'Abraham et les avoir entretenus; celui que déjà nous avons appris être tout ensemble Dieu, Seigneur, ange et chef de la milice du Seigneur. Au moment de dire sa venue merveilleuse parmi les hommes, l'homme saint contemple sa royauté divine, en le voyant assis sur un trône haut et sublime, et ce trône c'est celui dont il est parlé ainsi dans le psaume sur le bien-aimé (*Ps. XLIV, 6*) : « Votre trône, Seigneur, est un trône éternel; » c'est sur lui que le Dieu suprême, créateur de toutes choses et son père l'appelle à s'asseoir comme étant son fils unique et chéri : « Asseyez-vous à ma droite, jusques à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied » (*Ps. CIX, 1*). L'évangéliste Jean confirme cette interprétation quand après avoir cité ces paroles d'Isaïe : « Le cœur de ce peuple s'est épaissi; il a appesanti ses oreilles, et fermé ses yeux, » il ajoute par rapport au Christ : « C'est là ce que dit Isaïe quand il vit sa gloire et qu'il lui rendit témoignage » (*Jean, XII, 41*). Ainsi donc, après avoir vu notre Sauveur assis sur le trône paternel de la gloire et la puissance infinie, animé de l'Esprit saint et sur le point de raconter sa venue sur la terre et sa naissance d'une vierge, Isaïe prédit d'abord que la connaissance et la gloire de Dieu se répandront sur la terre : « Les séraphins, dit-il, rangés en cercle autour de lui, criaient : Saint, saint, saint, le Seigneur de Sabaoth, toute la terre est remplie de sa gloire. » Quels sont ces séraphins qui accompagnent le Christ de Dieu? les chœurs des anges et des puissances célestes, ou les prophètes et les apôtres; car le mot séraphin signifie le commencement de leur bouche. Tels sont les prophètes et les apôtres dont la bouche a commencé à prêcher la céleste doctrine, c'est pourquoi ils sont nommés séraphins. De même encore les puissances de l'Esprit saint sont nommées des ailes; elles couvrent le principe et la fin de la connaissance du Verbe Dieu; ineffables et incompréhensibles à l'humaine faiblesse, et ne laissent apercevoir que le milieu de sa merveilleuse existence auquel seulement peut attendre l'intelligence, le principe et la fin en étant omis comme ineffables. Selon un autre sens du mot séraphin, les puissances

divines et célestes seront un feu ardent; aussi est-il écrit : « Il prend pour ses anges des esprits, et pour ses ministres la flamme du feu » (*Ps. CIII, 4*). Et ces intelligences sublimes profèrent et crient l'une à l'autre, chacune d'après sa puissance; elle glorifient la sainteté de Dieu, et ce qui est le plus admirable, reconnaissent que si les cieus et ce qu'ils contiennent sont remplis de sa gloire, toute la terre l'a été de sa puissance, par son avènement annoncé, et que le prophète prédit lorsqu'il proclame plus loin sa naissance d'une vierge, et par sa naissance, l'effusion de sa gloire dans l'univers.

Le Seigneur de Sabaoth signifie le Seigneur des armées. Ce Seigneur est le chef des armées du Seigneur que les puissances divines appellent Seigneur de Sabaoth au psaume XXIII, lorsqu'elles célèbrent ainsi son retour de la terre aux cieus : « Elevez vos portes, ô princes ! élevez-vous, portes éternelles, et le roi de la gloire entrera. Quel est ce roi de la gloire? le Seigneur des armées est le roi de la gloire » (*Ps. XXIII, 7*). Ici encore l'hébreu dit : Le Seigneur de Sabaoth comme il est le roi de la gloire, et parce que sa venue devait remplir la terre de sa gloire, le prophète et le psalmiste disent de concert : le prophète, « toute la terre s'est remplie de sa gloire; » et le psalmiste, au commencement même de son chant de triomphe : « Au Seigneur appartient la terre et sa plénitude; l'univers et ceux qui l'habitent » (*Ibid., 1*). Après cette prédiction le prophète continue et atteste que bien que la terre soit remplie de sa gloire, cependant la nation juive ne le recevra pas; aussi dit-il : le Seigneur dit : (le Dieu des armées sans doute) : « Qui enverrai-je? qui ira vers ce peuple? et je dis : me voici, envoyez-moi. Va, me répondit-il, et dis à ce peuple : Vous entendrez et vous ne comprendrez pas, vous ouvrirez les yeux et vous ne verrez pas. Car le cœur de ce peuple s'est épaissi, il a appesanti ses oreilles et fermé ses yeux, afin de ne point voir, de n'entendre point, et de n'avoir pas l'intelligence du cœur, de ne pas se convertir pour que je ne les guérisse point. » Aussi il annonce clairement le soulèvement des Juifs contre lui; qu'ils le verront, mais ne le reconnaîtront pas, qu'ils l'entendront parler et instruire, mais ils ne comprendront ni ce qu'il est ni les prophètes de l'alliance nouvelle qu'il annonce. L'évangéliste saint Jean témoigne l'événement de ces prédictions lorsqu'il dit du Sauveur (*Jean, X, 38*) : « Mais, quoiqu'il eût fait tant de miracles devant eux, ils ne croyaient point en lui, afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie : Seigneur, qui a cru à notre parole et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé? » Aussi ne pouvaient-ils croire, et Isaïe a dit encore : « Il a aveuglé leurs yeux, et il a endurci leurs cœurs, de peur que leurs yeux ne voient, que leur cœur ne comprenne, qu'ils ne se convertissent et que je ne les guérisse. » Telles sont les paroles que proféra Isaïe quand il vit sa gloire et qu'il lui rendit témoignage. Ainsi l'évangéliste applique sans difficulté la vision

d'Isaïe au Christ et au peuple juif qui, suivant la prophétie, n'a pas secouru le Seigneur qui s'est révélé au prophète. Après que le prophète a vu le Seigneur des armées, l'Esprit lui ordonne d'annoncer aux Juifs qu'ils le verront, mais qu'ils ne le reconnaîtront pas; qu'ils entendront sa prédication et ses discours; mais qu'ils ne les comprendront pas, parce que leur cœur sera endurci.

Après avoir fait ces prédictions, Isaïe raconte la levée de boucliers que firent les ennemis d'Achaz qui régnait alors sur les Juifs, et annonce la ruine prochaine de ces agresseurs visibles. Quant à ces ennemis invisibles et spirituels qu'il a voulu figurer, ces démons, ces puissances qui échappent aux sens, dont nous avons montré au commencement de cet ouvrage les efforts pour entraîner les Juifs, et avec eux le monde dans tous les excès de l'iniquité et dans le culte impie des idoles, il nous apprend qu'ils ne seront vaincus que par l'avènement du Verbe de Dieu qui prendra la nature humaine dans le sein d'une vierge dont l'homme ne s'est pas approché. Mais voici le moment d'en faire sentir la nécessité.

Exposé de ce qui concerne la venue de notre Sauveur.

Comme c'est par un homme que la mort est entrée dans le monde, dit l'Apôtre, c'était par un homme que la victoire devait être remportée sur la mort; ce corps de la mort devait être changé en corps de vie, et la loi du péché, qui gouvernait nos membres autrefois, être détruite pour que la justice y régnât seule au lieu de l'iniquité. C'est par les péchés de la chair que fut causée jadis la ruine de l'homme; c'est par une chair sans souillure et exempte de corruption que devaient s'ériger les trophées sur les ennemis. Or quels sont ces ennemis sinon ces esprits qui subjuguèrent les hommes par les délices de la chair. En outre, comme le Verbe de Dieu devait converser avec les hommes, confier à des oreilles de chair les préceptes de sa religion, et rendre sensible aux yeux de l'homme par des prodiges et des miracles la puissance de Dieu, il ne pouvait l'exécuter que par cet instrument du corps, parce que l'œil de l'homme ne peut rien saisir au-dessus de la matière, et que son oreille ne peut percevoir que les sons que forme la langue. Comme nous nous élevons à la connaissance des choses spirituelles et immatérielles par les objets sensibles, le Verbe de Dieu s'unit à une créature de même nature que nous, et par son entremise il confia les préceptes de salut et ses exemples de vie à ceux qui venaient entendre sa doctrine et contempler ses merveilles divines. Or il le fit sans se soumettre aux nécessités du corps, comme nous le sommes, sans repentir, ni abaissement, ni élévation en sa divinité, sans être, comme l'âme humaine, tellement lié à ce corps qu'il ne pût continuer les œuvres de la divinité, et être présent à tout, parce qu'il est Verbe, qu'il remplit et pénètre toutes choses. *Enfin* par cette union avec la chair, il ne contracta ni altération, ni

corruption, ni souillure, parce que incorporé, spirituel et immatériel comme Verbe de Dieu, il forma cette union par sa puissance divine d'une manière qui échappe à notre intelligence, et que loin de rien recevoir d'étranger il fit part de ses prérogatives. Pourquoi donc redouter cette union avec le corps, puisque le Verbe de Dieu sans souillure ne saurait être souillé, sans impur, ne saurait être flétri, et impassible ne peut être accessible aux suites de notre faiblesse; car les rayons du soleil ne souffrent pas en descendant sur les monts et les autres objets de la nature? Par son efficace puissante, ce qui était corruptible s'éleva à une nature bien supérieure, devint saint et immortel, d'après ses volontés. Ainsi s'accomplissaient les projets et les actes de l'Esprit saint. Toute cette suite de *merveilles* fut consommée par la charité infinie de Dieu et de son Verbe pour le salut et la guérison des hommes, suivant les paroles des anciens prophètes qui annonçaient son admirable enfantement par une vierge. Or le prophète fait précéder, comme il le fallait, la prédiction de l'enfantement du Christ par une vierge, de paroles capables de réveiller l'attention; il crie à ceux qui l'écoutent: « Si vous ne voyez, vous ne comprendrez pas. » Il y ajoute ensuite les paroles suivantes: « Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas » (*Is.*, VII, 9). Alors le Seigneur parla encore à Achaz et lui dit: « Demande un prodige au Seigneur ton Dieu dans l'abîme ou dans les cieux. » Et Achaz dit: « Je ne demanderai pas, et je ne tenterai pas le Seigneur. » Le prophète s'écria: « Ecoutez, maison de David, n'est-ce donc pas assez de laisser la patience des hommes? Pourquoi donc laissez-vous encore celle de Dieu? Enfin le Seigneur vous donnera lui-même un prodige: Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé Emmanuel; il se nourrira de lait et de miel; avant que de connaître et de faire le mal, il s'attachera au bien. Aussi avant que l'enfant distingue le bien du mal, il se dérobera à l'iniquité pour s'attacher au bien. Et la terre que vous détestez sera abandonnée par ses deux rois. » Telle est la prophétie. Or remarquez que les premières paroles avertissent ceux qui lisent que, s'ils ne croient pas, ils ne comprendront pas. Il était indispensable de montrer que ceux qui en prendront connaissance doivent avoir non seulement de l'intelligence, mais encore de la foi, et non seulement de la foi, mais encore de l'intelligence. Aussi les Juifs qui n'ont pas cru autrefois au Christ de Dieu, bien qu'ils entendent encore aujourd'hui cette prophétie, n'en comprennent pas le sens, de sorte que la prédiction s'est vérifiée sur eux d'abord, car si chaque jour ils écoutent les prophéties qui concernent le Christ, des oreilles du corps, de celles de leur intelligence, ils ne les entendent pas. Leur ignorance n'a pour cause que leur manque de foi, ainsi que la prophétie les en avait avertis sans aucun *détour*. « Car, est-il dit, si vous ne croyez, vous ne comprendrez pas. »

Que s'ils disent que l'Écriture désigne non une vierge, mais une jeune fille, car c'est ce qu'ils prétendent, est-ce là un signe digne de Dieu qu'une jeune fille qui doit concevoir à la manière des femmes, de l'union avec un homme? Comment celui qui doit sortir de son sein serait-il Dieu? et non seulement Dieu, mais encore Dieu avec nous, car c'est ce que signifie ce nom d'Emmanuel que portera le fruit de cette virginale fécondité. « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils, dit le prophète, et vous l'appellerez Emmanuel, » ce qui signifie Dieu avec nous. Quel combat *du Seigneur*, quel travail, quelle difficulté lui alors, si cette femme avait conçu à la manière ordinaire? nos exemplaires de l'Écriture, ouvrages des septante, ces savants qui, Juifs d'origine, étaient très-versés dans les sciences de leur pays, s'expriment ainsi: « N'est-ce donc pas assez pour vous que de laisser la patience des hommes? pourquoi donc laissez-vous encore celle de Dieu? aussi le Seigneur vous donnera lui-même un prodige, voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé Dieu avec nous. » Car c'est là, comme je l'ai observé, le sens du mot Emmanuel. Suivant ce même sens il est dit dans les exemplaires des Juifs, d'après la version d'Aquila, ce savant qui ne fut pas Juif, mais prosélyte: « Écoutez donc, maison de David, n'est-ce pas assez d'être à charge aux hommes? faut-il l'être aussi au Seigneur mon Dieu? aussi il vous donnera lui-même un prodige: voici qu'une jeune fille concevra et enfantera un fils que vous appellerez Emmanuel. » Telle est aussi la version de Symmaque. Or ce Symmaque fut, dit-on, Ébionite. C'était le nom de certains sectaires juifs qui passaient pour recevoir le Christ, et dont Symmaque partageait les erreurs. Cet auteur traduit donc ainsi ce passage: « Écoutez, maison de David, ne vous suffit-il pas de laisser les hommes? faut-il aussi laisser mon Dieu? aussi il vous donnera lui-même un prodige: voici qu'une jeune fille conçoit et enfante un fils que vous nommerez Emmanuel. » Comme, en effet, le peuple juif au cœur dur et difficile à plier à la piété, fatigua les anciens prophètes jusqu'à les faire suer, les accabler, leur susciter des travaux et des lutttes extraordinaires, aussi ce n'est donc pas assez pour vous, est-il dit, d'avoir fatigué les prophètes de Dieu, et d'avoir résisté à ces hommes du Seigneur? vous fatiguez encore mon Dieu, et vous résistez à mon Dieu. Or, Théodotion traduit encore ainsi: Or, le prophète nomme ici son Dieu et non le Dieu du peuple qu'il interpelle, celui qui doit être fatigué et exposé à des résistances; et il n'eût pas dit mon Dieu du Dieu suprême que vénéraient les Juifs, et dont le culte qu'ils tenaient de leurs pères se conservait chez eux. Mais cette opposition, cette lutte, ce travail du Dieu de la prophétie, quel est-il, sinon de venir parmi les hommes en descendant dans le sein d'une vierge, suivant notre interprétation et celle des septante, ou, d'après celle des Juifs modernes en naissant d'une jeune fille? Du reste Moïse lui-même appelle jeune fille celle qui

est reconnue vierge. Tel est le nom qu'il donne à celle qui est fiancée à un homme, déjà répudiée par un autre. Cet Emmanuel qui naîtra de cette femme aura une puissance bien supérieure à celle du commun des hommes, puisqu'il choisira le bien avant de connaître le mal, et qu'il s'écartera de l'iniquité pour s'attacher à la vertu, et cela non seulement dans la jeunesse, mais dès son enfance même. Car il est écrit: Avant que l'enfant distingue le bien du mal, il se dérobera à l'iniquité pour s'attacher au bien, paroles qui témoignent de l'ignorance où il sera du mal. Et encore il porte un nom supérieur à ceux de l'homme: Dieu avec nous. Aussi le signe qui en est donné est-il dit avoir de la profondeur et de l'élevation: de la profondeur, pour sa descente parmi les hommes, ou son abaissement jusqu'à la mort; de l'élevation, pour son divin rétablissement de la profondeur où il était, ou pour les mystères de sa préexistence divine. Or, quel sera ce Dieu avec nous, sinon ce Seigneur Dieu qui a été reconnu précédemment et qui ne s'est point révélé à Abraham sous une autre forme que celle d'un homme? Ceux de la circoncision rapporteront-ils cette prophétie à Ezéchias, le fils d'Achaz, en supposant qu'il fût prédit à son père? Mais Ezéchias ne fut pas Dieu avec nous, et Dieu n'exécuta par lui rien de digne de sa majesté. Le Seigneur n'éprouva à sa naissance ni résistance ni difficulté. D'ailleurs Ezéchias est exclu encore par l'époque de la prophétie. Cette prédiction se fit sous le règne d'Achaz; or, déjà le prince était né avant que son père ne montât sur le trône. Et si cette prophétie ne peut s'appliquer à ce prince, bien moins encore le pourrait-elle à quelque autre des juifs qui ont vécu depuis, et elle n'a son accomplissement qu'à la naissance du véritable Emmanuel, du Dieu avec nous, et à la venue du Verbe de Dieu parmi les hommes; car, après l'abandon des deux rois, la terre de Judée devint un désert, comme l'annonçait l'oracle en ces termes: La terre sera abandonnée par ses deux rois. Ce qui va être établi à la lettre en effet: A l'époque d'Achaz et d'Isaïe fils d'Amas, et aux jours où cette prophétie fut faite, le roi de Damas en Syrie, et le roi d'Israël, non pas celui qui régnait à Jérusalem, mais le prince qui gouvernait à Samarie la multitude des Juifs séparés de la loi de Dieu, formèrent alliance et vinrent assiéger les sujets des rois, fils de David. Après avoir annoncé la ruine de ces deux princes, la prophétie déclare que les Juifs de cette époque et les nations infidèles qui s'étaient donné la main pour la destruction du peuple de Dieu vont être dissipés et contraints à la retraite, et toutefois que le royaume et la succession des princes légitimes seront détruits et terminés à la naissance de celui qu'ont annoncé les prophètes du Dieu avec nous. Or songez bien au temps où le royaume de Damas et celui des Juifs furent détruits, à l'époque où la terre des Juifs demeura sans roi, ainsi que cette contrée de Damas si

puissante autrefois, et dont la domination s'était jadis appesantie sur la Syrie entière; car l'Emmanuel ne peut naître, et celui qui est prédit ne peut venir qu'après leur destruction. Si donc il est possible de voir ces deux puissances subsister encore, il serait inutile de chercher davantage, et il faudrait, aujourd'hui encore, prolonger son espérance dans l'avenir. Mais si leur ruine est évidente, si, ni le trône de Damas, ni celui de Jérusalem n'apparaissent à nos regards, assurément cette prophétie s'est accomplie: « La terre sera abandonnée par ses deux rois dont vous craignez l'approche. » Ici les rois sont mis pour les royaumes. Symmaque lit: la terre dont vous avez essayé les violences sera abandonnée par ses deux rois. Et Aquila: la terre dont vous avez horreur sera abandonnée par ses deux rois. Théodotion traduit ainsi: la terre que vous maudissez sera abandonnée par ses deux rois. Vous le voyez: la terre demeurera sans roi; mais quelle terre sinon celle de Damas et celle d'Israël? car c'est sur elles que régnaient ces deux rois désignés par ce passage, dont le roi Achaz avait en horreur et en aversion les royaumes si fâcheux et si contraires à sa puissance. Or quand ces événements eurent-ils lieu? Après leur accomplissement, en effet, a dû s'exécuter le dernier trait de la prophétie, l'enfement du Dieu avec nous par la vierge.

Il est certain pour ceux qui ont étudié l'histoire que, au temps de la manifestation de notre Sauveur Jésus-Christ, l'autorité des descendants des rois se maintint sur Damas, car le saint Apôtre parle d'Antiochus, le roi de Damas. Le royaume des Juifs subsistait encore, quoique en confusion et contre les règles de la loi. Car ce n'était point de David que tiraient leur succession directe Hérode ou ceux qui après lui gouvernèrent la Judée du temps de notre Sauveur. Après la manifestation et la prédication évangélique de la doctrine du fils de la Vierge, aussitôt la terre fut abandonnée par ses deux rois. En effet, la puissance romaine avait alors asservi le monde; les gouvernements des nations et des cités étaient détruits en tout lieu, et cette prophétie, et d'autres aussi, s'accomplirent alors. Tel est le sens naturel; mais, dans le sens spirituel, cette prédiction révèle le calme, la tranquillité et la paix de l'âme qui a reçu ce Dieu né, l'Emmanuel. Quand, en effet, le Christ et sa doctrine eurent établi leur pouvoir sur les hommes, alors furent dissipés les ennemis, c'est-à-dire ces deux genres d'impiété, l'idolâtrie avec la multitude des erreurs diverses, et la corruption des mœurs. Voilà ce que représentaient ces deux rois figuratifs. Le roi de Damas était l'erreur de l'idolâtrie répandue chez les nations, et le chef du peuple schismatique était l'entraînement funeste hors du culte légal du Seigneur. Or, il est évident qu'il faut prendre ces paroles allégoriquement suivant le sens spirituel, puisqu'une prédiction qui sera citée, dit encore qu'au jour de l'Emmanuel des mouches et des abeilles viendront dans la

Judée, les unes de l'Égypte, les autres de l'Assyrie, que la tête, les pieds et la barbe seront rasés; que l'homme nourrira une génisse et deux brebis, et le reste; détails qui doivent s'accomplir dans le même temps, qui ne peuvent s'entendre à la lettre, et qu'il faut prendre seulement dans un sens plus élevé. Voici les passages où l'Écriture désigne le mode de la génération de notre Sauveur Jésus-Christ, c'est ce qu'atteste l'évangéliste qui dit: « Or, voici quelle fut la génération de Jésus-Christ: Marie, sa mère, ayant été fiancée à Joseph, avant d'être ensemble, il se trouva qu'elle avait conçu du Saint-Esprit. Or comme Joseph, son époux, était un homme juste, et qu'il ne voulait pas la flétrir, il résolut de la renvoyer en secret. Pendant qu'il y songeait, l'ange du Seigneur lui apparut dans son sommeil, et dit: Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre Marie pour ton épouse, car ce qui est né en elle est du Saint-Esprit. Elle enfantera un fils et tu lui donneras le nom de Jésus, parce que lui-même délivrera son peuple de ses iniquités. Tout cela fut fait pour accomplir ce que le Seigneur avait dit par le prophète: Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous. » Ainsi, d'après nous, la vérité de la prédiction divine est confirmée par l'événement, qui seul peut témoigner de la vérité d'une prophétie. Considérons ici ces événements qui doivent avoir lieu un jour, au temps sans doute de l'Emmanuel. « Le Seigneur, dit-il, d'un coup de sifflet appellera les mouches qui règnent sur les bords du fleuve d'Égypte, et l'abeille de l'Assyrie (*Isaïe*, VII, 18). Elles viendront et se reposeront dans les vallées du pays, dans les creux des rochers, dans les cavernes, dans les fentes et sur tous les arbres. En ce jour, le Seigneur rasera la tête avec ce fer si grand qui a été acheté au delà du fleuve du roi d'Assyrie; il fera tomber les poils des pieds et la barbe. Et en ce jour l'homme nourrira une vache et deux brebis, et le lait étant abondant, il mangera le beurre; car le beurre et le miel seront la nourriture de quiconque restera sur la terre. Et alors toute terre où seront mille vignes du prix de mille sicles deviendra déserte et se hérissera d'épines. Ils y entreront avec l'arc et les flèches, parce que le pays sera désert et couvert de ronces, et toute montagne labourable sera labourée. La crainte n'y pénétrera plus; car cette terre inculte et garnie de ronces deviendra une prairie pour les brebis et un lieu de repos pour les bœufs. » La prophétie rapporte tous ces événements au jour de l'Emmanuel. Voici le moment de chercher de quelle manière elle peut être considérée, après en avoir partagé le sens. Le prophète dit: « En ce jour le Seigneur d'un coup de sifflet appellera les mouches qui règnent sur le bord du fleuve d'Égypte et l'abeille de l'Assyrie. » Sans doute ici le prophète veut désigner les âmes des premiers idolâtres ou ces puissances immondes et farouches qui sont appelées mouches et mouches d'Égypte qui se plaisent sur les victimes des

idoles et dans leur sang, l'abeille de Dieu insecte armé d'un dard, qui sait gouverner, obéir et faire la guerre, qui repousse et frappe son ennemi. Le prophète témoigne ici qu'à l'ordre du Seigneur, comme à un coup de sifflet, ces insectes accourront, les uns, de la terre de l'idolâtrie; les autres, du pays des dominateurs (car Assyrien se traduit par dominateur) pour soumettre la Judée, en punition de l'incrédulité de ses enfants aux miracles du Christ, au jour de l'Emmanuel. Or, il désigne ainsi les nations étrangères et guerrières qui doivent se fixer à Jérusalem et dans la Judée. Notre-Seigneur le prédit lui-même plus clairement encore lorsqu'il annonça que Jérusalem devait être foulée aux pieds par les nations. Ce qui s'accomplit peu après les paroles du Sauveur, lorsque les Romains s'emparèrent de la ville et y introduisirent des étrangers qu'ils y fixèrent. Il est dit aussi que le Seigneur raserait avec le tranchant du roi des Assyriens, c'est-à-dire de la puissance coercitive du prince de ce siècle, la tête, les pieds, la barbe d'un peuple qui ne peut être que le peuple juif encore. Cela signifie qu'il fera tomber sa parure et sa gloire sous la main des maîtres du monde. Ce sont les Romains qu'il désigne ainsi; car je suis persuadé que le nom d'Assyriens s'applique à chacun des peuples qui dans les périodes des siècles ont dominé les nations, parce que le sens hébreu du mot Assyrien est dominateur, et les Romains sont aujourd'hui les dominateurs. Le Seigneur suprême abattit avec le glaive des Romains, c'est-à-dire avec leur puissance civile et militaire, la gloire dont s'enorgueillissait la nation juive, et sa force représentée par la barbe, les cheveux et le poil des pieds, et Dieu ne se servit jamais de la puissance romaine pour effacer leur gloire qu'après l'avènement de notre Sauveur, l'Emmanuel promis. Au lieu du roi d'Assyrie, Aquila met : en le royaume d'Assyrie; Théodotion, avec le roi d'Assyrie, et Symmaque de même, et tous avec justesse, parce que la prophétie ne menace pas de raser la tête du roi des Assyriens, mais les abaissements indiqués seront produits par le glaive et la puissance du roi des Assyriens, ce qui est confirmé par l'événement. Si on a le loisir de se livrer à des recherches, on trouvera dans les prophéties plusieurs circonstances où les Assyriens jouent le premier rôle, et qui cependant ne peuvent se rapporter à ce peuple, mais bien à la puissance qui s'est élevée sur ce monde, à chaque siècle. Nous avons vu même que les Perses ont été appelés Assyriens par les Hébreux. Voilà pourquoi nous croyons que la parole sainte désigne ici les Romains dont la puissance depuis la venue du Sauveur gouverne le monde, gouvernée elle-même de Dieu. Que l'on n'aille pas supposer que nous voulons rapporter aux Romains tout ce que l'Écriture attribue aux Assyriens, ce serait folie et impudence de votre part; mais il y a quelques traits mêlés aux prophéties sur le Christ que nous appliquons aux Romains à cause du nom d'As-

syrien qui est donné toujours à la nation qui domine la terre, comme nous le démontrons en son lieu. Quand je réfléchis au motif qui a porté à user d'un nom étranger, en évitant de désigner les Romains par leur nom propre, je n'en vois point d'autre que celui-ci. Sous l'empire des Romains la doctrine de Jésus-Christ devait briller aux yeux des hommes, et les saintes lettres être publiées dans la capitale des Romains et dans les nations soumises à leurs lois. Afin que la clarté de l'Écriture ne fit point naître de division entre les peuples qui étaient à la tête du monde, la vérité céleste s'enveloppa de voiles en plusieurs prophéties, surtout dans les visions de Daniel, et en particulier dans la prédiction dont nous cherchons le sens, où elle appelle Assyrien le peuple qui domine l'univers. Ainsi c'est le glaive des Romains qui doit faire tomber la gloire de la Judée, après la naissance de l'Emmanuel.

« Or, en ce jour, évidemment celui de l'Emmanuel, c'est-à-dire dans le jour de la manifestation du Christ, l'homme, est-il dit, nourrira une vache et deux brebis, et alors le lait étant abondant, le beurre et le miel seront la nourriture de quiconque restera sur la terre. » Assurément il faut convenir que voilà la prédiction de la famine et de l'étrange pauvreté où doit tomber le peuple juif, pénurie si affreuse qu'il ne pourra se nourrir de pain, comme c'est l'ordinaire, ni même labourer, semer ou moissonner, qu'enfin il ne possèdera point de troupeaux de brebis, ni d'autres bestiaux, mais qu'il aura deux brebis et une génisse dont le lait subviendra à ses besoins. Autrement encore, et dans un sens figuré, celui qui est laissé sur la terre, c'est le cœur des apôtres et des évangélistes, fils de la circoncision, qui ont embrassé la foi du Christ et du Sauveur. Chacun d'eux devenu un reste choisi par l'élection de la grâce, et nommé pour cela, quiconque restera sur la terre, nourrit une génisse et deux brebis, c'est-à-dire les trois ordres de l'Église, l'un, des chefs, et les deux autres, des fidèles. Le peuple de l'Église du Christ étant divisé en deux classes, celle des croyants, et celle des fidèles qui ne sont pas encore honorés de la régénération par l'eau, et à qui l'Apôtre a dit : « Je vous ai donné du lait, et non une nourriture solide » (1 Cor., III, 2). Ceux qui sont plus parfaits sont la génisse, progéniture des bœufs; parfaits comme fut l'Apôtre lui-même, qui dit de lui et de ceux qui travaillent comme lui : « Dieu porte-t-il donc un grand intérêt aux bœufs, ou plutôt ne le dit-il pas pour nous » (1 Cor., XI, 9)? Cette génisse symbolique formée des usages et des enseignements apostoliques, c'est l'ordre entier des princes de l'Église qui ont besoin de la culture des âmes, et ils doivent s'avancer dans la vertu tellement, que par leur fécondité ils offriront dans les doctrines initiatrices un lait vivifiant et spirituel assez abondant pour en soutenir un grand nombre.

Tandis que telle sera la condition de ceux qui demeureront sur la terre en ce jour,

c'est-à-dire à l'avènement de l'Emmanuel, une autre circonstance s'accomplira. Laquelle donc? « Toute terre du peuple Juif, est-il dit, où seront mille vignes du prix de mille sicles, deviendra déserte et se hérissera d'épines; car ils y entreront avec l'arc et les flèches (il est clair qu'il s'agit des ennemis), parce que le pays sera désert et couvert de ronces pour le jour de l'Emmanuel, » c'est-à-dire pour le moment du lever du soleil des intelligences que notre Sauveur a fait luire sur tous les hommes et les puissances impures et ennemies qui ont captivé autrefois sous leur empire l'Égypte et le pays d'Assyrie. « Au coup de sifflet de Dieu, comme à son ordre et à son impulsion, elles envahiront leur contrée, dit le prophète, parce qu'elle mérite ce châtement. Elles s'arrêteront dans les vallées, dans les creux des rochers, dans les cavernes et dans toutes leurs fentes, c'est-à-dire dans leurs âmes et leurs sens corporels, dans leurs pensées et dans leurs esprits divisés; et, suivant le passage cité, dans toutes leurs contrées. » Or, qui ne serait frappé de stupeur, en voyant de ses yeux les diverses parties de la Judée occupées par les ennemis : les étrangers et les idolâtres maîtres de ses villes et de ses bourgades : et la prophétie n'annonce pas seulement ces malheurs à la nation infidèle, mais elle prédit que le glaive du roi d'Assyrie que nous entendons, rasera leur tête, les poils de leurs pieds et leur barbe, et fera ainsi tomber tout leur éclat antique en ce jour; à cette fatale époque, elle leur annonce qu'ils tomberont dans une telle privation des biens de Dieu, qu'ils ne pourront se substantier du pain de l'intelligence, ni d'une nourriture céleste et spirituelle; mais ils aimeront à prendre le lait de l'enfance, nourriture passagère. Et encore leurs vignes seront plantées dans une terre inculte.

Car, ainsi que le prophète le dit lui-même, lorsque le vigneron et le maître de ce peuple attendent les raisins de la vigne, elle a produit des épines, et les clameurs de l'iniquité au lieu de la justice. Aussi il enlève sa haie, il détruit son mur, et témoigne qu'il en fera un terrain en friche, qu'il la livrera à ses ennemis, et ceux-ci entreront armés d'arcs et de flèches, et autorisés de l'ordre que le Seigneur leur a donné avec discernement et sagesse, parce que la terre enfin est inculte et hérissée d'épines. Pour cela donc qu'ils sont devenus comme un terrain en friche et couvert de ronces, « ils viendront, est-il dit, ceux qui ont reçu puissance sur eux. » Ne soyez pas surpris de voir cette menace enveloppée d'obscurité et du voile des figures. Déjà a été sentie la sagesse de cette précaution de l'Esprit qui voulait que la prédiction de la dernière ruine des Juifs fût environnée de ténèbres, afin que ce peuple gardât ces terribles témoignages pour notre instruction et notre utilité, de nous, les Gentils. Or, si les prophéties eussent annoncé clairement aux Juifs leur destruction, et aux Gentils leur élévation, nul des fils de la circoncision n'eût veillé à leur conservation; tous au contraire

se fussent ligués contre des témoignages si contraires à leurs intérêts, et nous qui descendons des Gentils, nous ne pourrions invoquer les témoignages des prophètes sur notre Sauveur et sur nous-mêmes. Du reste, après toutes ces calamités qui doivent affliger les Juifs aux jours de l'Emmanuel, suivant une autre interprétation, ce petit nombre d'entre eux qui sera laissé, c'est ce reste que l'Apôtre dit être sauvé par l'élection de la grâce. Il nourrira une génisse et deux brebis, et dans l'abondance de leur lait, il mangera le beurre et le miel; sous cette figure nous avons compris le chœur apostolique des disciples de notre Sauveur, dans le second développement du texte. De même qu'il est annoncé que ce reste précieux sera honoré de si grands privilèges, ainsi l'est-il encore, après que la terre des Juifs et de la vigne du Seigneur se sera couverte de ronces et d'épines, et auront été abandonnée pour cela aux ennemis, tout sommet labourable sera labouré. C'est là, ce me semble, l'Église de Jésus-Christ, dont le Seigneur dit lui-même : « La ville située sur le haut d'une montagne ne peut être cachée » (*Matth.*, V, 15); cette montagne, je pense, est l'ordre élevé, noble et sublime de l'Église. Le sommet labourable, dit-il, sera donc labouré; de sorte que loin que les appréhensions l'atteignent, il perdra tellement sa première solitude, ses épines et ses buissons, qu'il offrira à la brebis une prairie et au bœuf un lieu de repos. Il est facile de comprendre comment l'Église du Christ couverte, autrefois de ronces et d'épines, a changé sous l'influence de la grâce au point de produire l'herbe et les pâturages de la fertilité spirituelle, propres à ceux qui ont la douceur et la simplicité des brebis, et d'être labourée et travaillée par ceux qui, parvenus à un état plus parfait, sont nommés bœufs, et dont l'Apôtre dit ces paroles déjà citées : « Dieu a-t-il donc soin des bœufs, ou plutôt ne le dit-il pas pour vous? car c'est pour vous qu'il est écrit que celui qui laboure doit labourer avec espoir, et celui qui broie, avec l'espérance de jouir. » La terre, autrefois déserte et inculte s'est tellement renouvelée à l'avènement de Jésus-Christ, qu'elle a pu offrir à ces bœufs que nous venons de dire, le genre de labour convenable. Or remarquez ici comment en un même sens sont annoncés l'enfantement par une vierge, et l'état sauvage et désert où tombera une terre si fertile autrefois, et dont la valeur égalait mille sicles, ainsi que la manière dont elle est abandonnée aux guerriers qui s'avanceront contre elle avec l'arc et les flèches, parce qu'elle s'est hérissée d'épines et qu'elle est devenue stérile. Les montagnes auront une condition bien différente : incultes autrefois, couvertes d'épines, elles offriront alors des prairies aux brebis, et aux bœufs du repos, de sorte que ce qui est labourable sera labouré, et les appréhensions ne l'atteindront plus. Voilà, à mon avis, un indice clair de l'enfantement de Notre-Seigneur par une vierge, et des événements qui sont survenus alors et coup sur

coup aux Juifs et aux Gentils; événements qui formèrent des révolutions absolues: pour les Juifs, la chute d'un état sublime dans la dernière des conditions; et pour l'Église des Gentils, l'élevation de sa stérilité première à une fécondité divine, grandes promesses qui ne doivent s'accomplir qu'au moment seul de la manifestation de l'Émanuel, et qui ne se sont réalisées, conformément aux prophéties, qu'après la venue du Sauveur, ce qui résulte de ce qui a été dit des Juifs et de l'élevation de l'Église des nations. Or si à l'événement du Sauveur Jésus-Christ, les royaumes de Damas et de Judée n'eussent pas été détruits; si l'on ne nous eût pas été donné de voir l'abandon où les deux peuples ont laissé leur pays, et les établissements qui y ont formés les nations étrangères et idolâtres, si l'emplacement si vénérable du temple ne fût pas devenu inculte et hérissé d'épines et de ronces; si des idolâtres impurs, ennemis de ces peuples, n'eussent pas marché contre eux avec l'arc et les flèches, entraînés hors de leur pays par l'impulsion de Dieu, pour s'arrêter en ces contrées et s'en approprier les villes et tous les lieux; si encore à l'enseignement du Christ les nations qui embrassèrent sa foi n'eussent pas vu changer leur stérile et sauvage abondance en une fertilité sainte et spirituelle, selon Dieu; si enfin ceux qui virent le Christ n'eussent pas cru en lui, et n'eussent pas embrassé sa doctrine, et si tous les autres détails de la prophétie n'eussent pas eu leur entier accomplissement aux jours de Jésus notre Sauveur, il ne serait pas le Christ promis. Mais s'il est sensible à un aveugle même, comme on dit, que ces prophéties sont accomplies seulement depuis le temps de la manifestation de Jésus, pourquoi douter encore de sa naissance d'une vierge, et ne pas croire par une sage soumission ce qui est le principe de ces événements, en les voyant s'exécuter aujourd'hui, ces événements qui se voient aujourd'hui encore, c'est l'incrédulité des Juifs qui s'opiniâtrent de plus en plus, suivant la prédiction: « Vous écouterez et vous ne comprendrez pas; vous regarderez et vous ne verrez pas, parce que le cœur de ce peuple s'est appesanti. » C'est le siège de Jérusalem, la solitude absolue du lieu saint, la présence des nations infidèles qui tiennent ce peuple asservi sous leurs dards, c'est-à-dire sous leur despotisme, ce qu'indiquaient les mouches et les abeilles de la prophétie; c'est enfin le changement de la solitude ancienne des nations en une culture divine. A la vue de ces merveilles, qui ne seraient ravi d'admiration? Qui ne confesserait la divinité de ces prophéties en apprenant qu'il y a plus de mille ans qu'elles sont écrites et confiées à ce peuple, et que cependant elles n'ont eu leur entier accomplissement qu'à la venue de notre Sauveur. Si donc la prédiction est merveilleuse, si l'événement de la prédiction est plus merveilleux encore et surpasse toute intelligence, pourquoi douter que le premier avènement de celui qui est prédit ait dépassé toutes les idées et contrarié les usages des

hommes, quand l'évidence de ses miracles, autorité non moins grande que celle de sa naissance, fait une nécessité de recevoir les autres traits qui le concernent.

Aux paroles qui suivent celles-ci, une prairie pour les brebis, et un lieu de repos pour les bœufs, succède une autre prophétie du même genre qui commence ainsi: Et le Seigneur m'a dit: Prends un livre. Après l'avoir exposée, nous la développerons.

DU MÊME PROPHÈTE.

Dans la nouvelle Ecriture, c'est-à-dire sous la nouvelle alliance, une prophétesse doit concevoir de l'Esprit saint et enfanter un fils. Celui-ci saumetra ses envieux et ses ennemis: rejeté des juifs, il sera le salut des nations. Ce passage fait pressentir le châtiment de la nation incrédule.

Le Seigneur ajouta: « Prends un livre neuf, grand et écrit en écriture de l'homme: hâtes-toi d'enlever les dépouilles; car le voici présent; prends-moi des témoins fidèles avec le prêtre Urie et Zacharie fils de Barachie » (*Isaïe, VIII, 1*). Et je m'approchai de la prophétesse, et elle conçut et enfanta un fils. Et le Seigneur me dit: nomme-le hâtes-toi d'enlever les dépouilles, pille vite, car avant que l'enfant sache nommer son père ou sa mère, il subjuguera la puissance de Damas, et enlèvera les dépouilles de Samarie devant le roi d'Assyrie. » Cette prophétie se rattache à la précédente; car la vierge qui dans la première doit enfanter le Dieu avec nous est nommée ici prophétesse. Si l'on cherche de qui elle concevra ne s'étant point unie à l'homme, voici ce qu'apprend l'oracle saint: « Je m'approchai de la prophétesse, est-il dit, elle conçut et enfanta un fils. » Ce qu'il faut rapporter au Saint-Esprit qui suggérait cette merveille à celui qu'il inspirait. L'Esprit lui-même reconnaît qu'il s'est approché de la prophétesse. Cette union s'est consommée à la conception de notre Sauveur Jésus, alors que « l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, nommée Nazareth, vers une vierge, fiancée à un homme appelé Joseph, qui était de la maison et de la famille de David. » Il lui dit: « Je vous salue, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre les femmes. » Et encore: « Ne craignez pas; car vous avez trouvé grâce devant Dieu, et voici que vous concevrez et que vous enfanterez un fils que vous appellerez Jésus. » Et Marie ayant dit: « Comment cela se fera-t-il? car je ne connais point d'homme? » L'ange répondit: « L'Esprit saint viendra sur vous, et la puissance du Très-Haut vous couvrira de son ombre. Aussi le saint qui naîtra sera-t-il nommé le Fils de Dieu » (*Luc, I, 26*). Dans la prophétie précédente, à la naissance de l'Émanuel, avant que l'enfant sache distinguer le bien du mal, la terre sera abandonnée par les deux rois qui l'assiègent, celui de Samarie et celui de Damas. Et celle-ci, avant que l'enfant sache appeler son père ou sa mère, il subjuguera la puissance de Damas et s'emparera des dépouilles de Samarie, dont les rois doivent être détruits à la nais-

sance de l'Emmanuel. En effet, sous Achaz, roi de Juda, et du temps d'Isaïe, deux rois s'unirent pour assiéger le peuple gouverné par les descendants de David, comme il a été dit déjà. L'un fut le roi des nations idolâtres de Damas, l'autre celui de la multitude des Juifs séparés qui habitaient Samarie, ville de la Palestine, que l'on nomme aujourd'hui Sébaste. C'est d'eux que Dieu dit à Achaz, par la bouche du prophète : « Ne crains pas et ne te trouble pas devant ces deux morceaux de bois, devant ces tisons fumants » (Isaïe VII, 4). Et après avoir annoncé la mort prochaine et imminente de ces deux princes, il ajoute que leurs royaumes seront entièrement ruinés et détruits à la naissance du Dieu qui doit être avec nous. Nous avons établi par l'histoire que le royaume de Damas et celui des Juifs subsistèrent jusqu'à la venue de notre Sauveur Jésus-Christ. Après sa manifestation, ils tombèrent, ainsi qu'il avait été prédit, alors que la puissance des Romains et la prédication divine eurent envahi la terre. Après avoir proféré ces paroles, le prophète s'élève encore et commence une exposition plus profonde : Il voit deux ordres d'ennemis invisibles, de démons cruels et acharnés, qui livrent des assauts multipliés au genre humain : l'un, des esprits attachés à entraîner tous les hommes dans l'idolâtrie et dans des croyances erronées ; et l'autre, de ceux qui sont attentifs à corrompre les mœurs. L'homme de Dieu, après avoir figuré par le roi de Damas, les démons acharnés à établir l'idolâtrie, et par le roi de Samarie, les esprits impurs qui cherchent à faire déchoir de la sagesse et de la tempérance, annonce que la terre, c'est-à-dire les habitants qui l'occupent, n'en sera délivrée qu'à l'avènement du Dieu Emmanuel. Lorsqu'il aura apparu et soumis les âmes à sa puissance, nul de ceux qui l'habitaient jadis ne demeurera plus. Ainsi donc vous pouvez encore ici entendre ces mots : *Il subjuguera la puissance de Damas et enlèvera les dépouilles de Samarie*, du triomphe de la puissance de notre Sauveur Jésus-Christ sur tous nos ennemis invisibles qui déjà depuis longtemps assiégeaient les hommes de leurs tentatives impies et funestes indiquées précédemment. Enfin en suivant le sens propre, vous pouvez voir que d'après les promesses divines, à la naissance et à la manifestation de notre Sauveur, la puissance de Damas fut détruite, et les dépouilles de Samarie furent enlevées, c'est-à-dire que les royaumes dont l'existence s'est prolongée jusqu'à cette époque, ont été détruits alors et jusqu'à ce jour, suivant les prédictions divines. Quelques-uns avanceront encore que les mages qui vinrent de l'Orient adorer le Christ enfant, sont la puissance de Damas ; et même, dans un sens plus général encore, tous ceux qui ont rejeté l'idolâtrie impie et attachée à une multitude de dieux, pour se soumettre à la parole du Christ, surtout s'ils étaient du nombre des puissants du siècle par leur éloquence et leur sagesse, représentent la puissance de Damas. Alors les dépouilles de Samarie se-

ront les disciples et les apôtres choisis parmi les Juifs par notre Sauveur. Après les avoir conquis comme des dépouilles sur les Juifs attachés à le repousser, il les a armés contre le roi des Assyriens, c'est-à-dire contre le prince de ce siècle. Et comme ces mots : *Devant le roi d'Assyrie*, sont traduits par *Aquila plus clairement ainsi : A la face du roi d'Assyrie*, voyez s'il ne désigne pas l'empire romain, puisque, suivant ce que nous avons établi précédemment, Assyrien signifie celui qui domine et celui qui est dominé. Mais comme en cette prédiction sur notre Sauveur il est fait mention du roi d'Assyrie, nous la rapportons sagement à la puissance romaine, car Dieu la destine à asservir les nations. Ainsi donc cet enfant qui naît doit s'emparer de la puissance de Damas et des dépouilles de Samarie, et les distribuer à la face des Assyriens et aux yeux de ceux que Dieu conduit, et il le fera à sa naissance, animé d'une force divine et ineffable, bien qu'il paraisse au milieu des hommes dans un corps infirme. Le prophète reçoit l'ordre d'écrire ces prédictions en écriture de l'homme sur un livre grand et nouveau ; et ainsi est désigné le caractère de la nouvelle alliance. Il prend encore pour témoins de ce qui a été dit le grand prêtre et un prophète, parce que l'oracle divin avertit que dans les démonstrations sur le Christ, il faut recourir aux témoignages du sacerdoce légal et ensuite à ceux des prophètes. Il veut que ceux qui doivent voir la naissance de l'enfant qui est prédit, soient des témoins fidèles, afin qu'ils puissent comprendre la prophétie ; car si vous ne croyez, vous ne verrez point, était-il dit plus haut. *Il veut* encore que l'on ait la lumière de Dieu, car c'est ce que signifie le nom d'Urie, et que les fils de bénédiction conservent en son cœur la mémoire de Dieu ; ce que signifie le nom de Zacharie, fils de Barachie.

Telles sont les explications que nous donnons des figures. Or, si quelqu'un de ceux de la circoncision prétend que ce n'est pas là leur sens, qu'il nous montre quel fut jamais l'Emmanuel qui parut parmi eux, comment le prophète s'unit à la prophétesse, quelle fut cette femme, comment elle conçut aussitôt, quel est le fils qu'elle enfanta et dont le nom donné par le Seigneur fut : Christ, hâtez-vous d'enlever les dépouilles ; et quelle fut la raison de ce nom mystérieux. Qu'il fasse voir comment, avant de savoir appeler son père et sa mère, cet enfant doit subjugué la puissance de Damas et enlever les dépouilles de Samarie, devant le roi des Assyriens. Pour nous qui prenons ces prédictions et à la lettre et d'une manière figurée, nous démontrons qu'elles se sont accomplies à la naissance du Sauveur, lorsque nous faisons voir qu'il faut tantôt les entendre dans leur sens naturel, et tantôt les considérer dans un sens plus relevé. Aussitôt après ces paroles, il ajoute en termes couverts : Et le Seigneur me parla encore et dit : « Parce que ce peuple a rejeté les eaux de Siloé qui coulent en silence et qu'il a préféré Raasim et le fils de Romélie, voici que le Seigneur pré-

cipitera sur vous les eaux impétueuses et enflées d'un torrent, le roi d'Assur et sa gloire. Il emplira toutes vos vallées, il foulera aux pieds toute enceinte, et il enlèvera de Juda quiconque pourra lever la tête ou consommer quelque entreprise. Son camp embrassera tout votre pays. Dieu est avec nous, reconnaissez-le, nations, et vous soumettez; peuples des extrémités de la terre, prêtez une oreille attentive » (*Isaïe VIII, 3*). Ces paroles ne peuvent avoir de sens que dans l'acception figurée; par les eaux de Siloé qui coulent sans bruit, elles désignent l'enseignement évangélique de la doctrine du salut. Siloé, en effet, signifie l'envoyé, et ce ne peut être que le Verbe de Dieu envoyé par son père, et dont Moïse relève ainsi la grandeur : le chef ne manquera pas en Juda, ni le prince en sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui a été promis et qui sera l'attente des nations. Au lieu de à qui il a été promis, l'hébreu met Siloam, et par ce mot la prophétie désigne ici encore celui qui a été envoyé. Raasim était le roi des peuples idolâtres de Damas, comme le fils de Romélie était celui des Juifs schismatiques de Samarie. Dieu menace donc ceux qui repousseront le Siloam, c'est-à-dire l'Emmanuel, l'envoyé, le fils de la prophétesse, et qui, bien que sa doctrine, breuvage doux et fécondant, soit répandue avec douceur et paix, se soustrairont à elle pour se soumettre au prince des nations idolâtres ou au chef de l'apostasie du peuple; Dieu les menace, dis-je, d'amener contre eux les eaux du fleuve, impétueuses et abondantes, et la prophétie fait entendre quelles sont ces eaux, lorsqu'elle dit que c'est le roi d'Assyrie; ainsi, dans le sens spirituel, l'oracle sacré désigne le prince de ce siècle ou la domination romaine toute-puissante aujourd'hui, à laquelle furent livrés ceux qui refusèrent cette eau du Siloam qui coule avec paix, et s'attachèrent à des croyances mensongères et opposées à la droite raison. Aussitôt après qu'ils eurent rejeté l'Évangile de notre Sauveur et refusé de goûter les eaux du Siloam qui coulent avec calme, l'armée romaine s'avança, dirigée par la main de Dieu; elle remplit leurs vallées; elle foula toute *enceinte* aux pieds; elle enleva de la Judée tout homme qui pouvait lever la tête et consommer quelque entreprise; et leur camp se développa au point d'*embrasser* la Judée tout entière.

Tout cela s'accomplit à la lettre contre les Juifs; et si vous voulez en connaître la cause, écoutez : Le Dieu Emmanuel, le fils de la Vierge était au milieu de nous et n'était pas avec eux, car s'ils l'eussent possédé, ils n'auraient pas essuyé ces calamités. Aussi le prophète annonce-t-il à haute voix l'Emmanuel aux nations : *Dieu est avec nous*, dit-il; *reconnaissez-le, nations, et vous soumettez*. Or, déjà cela a été expliqué, afin de faire comprendre qu'il faut entendre la plupart des prophéties, tantôt dans leur sens naturel, et tantôt dans un sens figuré. Il faut maintenant continuer l'explication des

derniers traits de la prophétie. Si les circoncis prétendent encore que ces événements ne s'accompliront que par le Christ qu'ils attendent, persuadés qu'ils sont que *ces paroles* doivent s'entendre à la lettre, comment ce Sauveur futur subjuguera-t-il la puissance de Damas, et enlèvera-t-il les dépouilles de Samarie devant le roi d'Assyrie, aujourd'hui que Samarie est détruite et n'existe plus, que la puissance appelée de Damas est vaincue, ainsi que celle d'Assur à laquelle ont succédé jadis les empires de Médie et de Perse qui l'ont renversée. Tandis qu'aujourd'hui nul de ces peuples n'apparaît plus, comment attendre leur destruction pour l'avenir? D'ailleurs ils ne sauraient avancer que cette prophétie se soit réalisée d'abord; car, pour ne suivre que le sens littéral, raconte-t-on que jamais, chez les Hébreux, il soit né d'une prophétesse et du prophète Isaïe, un fils qui ait subjugué la puissance de Damas et se soit emparé des dépouilles de Samarie devant le roi des Assyriens. Il faut donc convenir que ces événements n'ont eu lieu dans le sens indiqué qu'à l'avènement de Jésus, notre Sauveur, par lequel nous avons démontré que se sont accomplies ces prédictions. D'après la prophétie, un livre neuf est écrit sur cet avènement, symbole de la nouvelle alliance où est annoncée la naissance du fils de la prophétesse, dont la puissance ineffable et mystérieuse doit jeter entre les mains des Romains, d'après l'expression prophétique, la puissance des royaumes de Damas et de Syrie, et ces dépouilles de Samarie que nous avons déjà expliquées : car, dans le sens spirituel, après avoir conquis les disciples parmi les Juifs, comme des dépouilles, et les avoir revêtus d'armes spirituelles et d'intelligence, il les opposa à ce roi d'Assyrie dont il est parlé, et en fit comme ses propressoldats. Pour ceux qui se détournèrent de cette eau de sa doctrine vive et féconde et au cours paisible, et qui préférèrent l'inimitié et la haine du Seigneur, il les livra au roi d'Assyrie, auquel ils sont encore soumis; car il *s'éleva* sur toutes leurs enceintes et sur leurs enceintes, et enleva de la Judée princes et rois, qui sont nommés tête, et quiconque pouvait consommer quelque entreprise, de sorte que dès lors et jusqu'à ce jour, ils n'ont plus ni tête ni homme doué de l'intelligence des choses divines, comme ceux qui faisaient leur ornement antique, prophètes, justes ou fidèles serviteurs de Dieu. Or, c'est une chose sensible que la manière dont leur pays a été et est encore soumis à leurs ennemis et à leurs rivaux, et que tout cela ne s'est accompli qu'à la venue de l'Emmanuel. Voilà le contenu de l'Écriture qui désigne l'Emmanuel méconnu des Juifs, et la cause des châtiments qu'ils ont éprouvés, mais reconnu de nous, qui sommes les Gentils, et établit l'auteur du salut et de la connaissance de Dieu. Aussi est-il dit ensuite : « Dieu est avec nous; reconnaissez-le, nations et vous soumettez. » Nous avons été vaincus, en effet, nous, les nations, lorsque nous avons embrassé sa foi et que nous

avons été subjugués par la vérité et par la puissance du Dieu descendu parmi nous; vaincus, nous avons déferé à sa parole, nous tous qui habitons jusqu'aux extrémités de la terre, selon la prophétie : Prêtez une oreille attentive, peuples des extrémités de la terre. Pour nous, nous avons été vaincus, et nous avons déferé à sa voix. Mais à ceux des Gentils qui ont *décliné* sa foi, il adresse ces paroles : « Vous qui avez été forts, soumettez-vous; car, si désormais vous êtes forts, désormais vous serez vaincus, et les projets que vous formerez ne subsisteront point, parce que voici Dieu avec nous. » Ainsi le Seigneur avertit ceux qui résistent à sa puissance, et par ses paroles claires il annonce à ceux qui se refusent à la foi, repoussent la doctrine du Christ, et luttent contre sa main puissante, que, malgré leurs efforts, ils ne pourront combattre le Dieu avec nous, et que tous leurs projets contre nous ne pourront subsister, parce qu'avec nous est l'Emmanuel. Il est facile de sentir que tel fut en effet l'issue des menaces et des emportements des princes contre nous, et que toutes ces menaces furent sans effet, parce que Dieu est avec nous.

DU MÊME PROPHÈTE.

Ce fils qui doit naître ou d'une vierge ou d'une prophétesse, est désigné comme Dieu, ange du grand conseil, et sous d'autres noms merveilleux; et sa naissance fera briller aux yeux des nations la lumière de la vraie piété.

« Et d'abord agis avec promptitude, contrée de Zabulon et terre de Nephtali, vous qui habitez les rives de la mer, au delà du Jourdain, Galilée des nations. Peuple qui étiez assis dans les ténèbres, voyez une grande lumière. Le jour s'est levé sur ceux qui habitaient les ténèbres et l'ombre de la mort, » etc. (*Isaïe, IX, 1*).

Et plus loin :

« Ils enlèvent toute robe acquise par fraude et le vêtement acquis par échange, et ils espéreront quand même ils passeraient par le feu; car un enfant nous est né et un fils nous a été donné. Il porte sur son épaule le signe de sa domination; son nom est l'ange du grand conseil, l'admirable, le conseiller, le Dieu fort, le puissant, le prince de la paix, le père du siècle à venir. J'apporte la paix aux princes et à lui la force. Sa puissance est grande, et sa paix n'a pas de bornes; il s'assiera sur le trône de David et dans son empire pour le gouverner et le diriger avec discernement et justice. Dès maintenant et à jamais le zèle du Dieu des armées fera ce prodige. »

Voilà la troisième fois que le prophète annonce cet enfant, et toujours avec des indices différents. Or, comme notre but est de montrer le caractère de la venue de Dieu parmi les hommes, remarquez comment il est annoncé. D'abord c'est l'Emmanuel, le Dieu, fils de la Vierge; ensuite c'est le petit enfant de la prophétesse et de l'Esprit saint, qui n'est autre que celui qui vient d'être nommé; en-

fin, celui qui est désigné ici est le même que celui qui l'a été précédemment. Son nom, selon les septante, est l'ange du grand conseil et, d'après quelques exemplaires, l'admirable, le conseiller, le Dieu fort, le puissant, le prince de paix, le père du siècle à venir; le sens de l'hébreu est, comme l'at- teste Aquila : car un petit enfant nous est né, un fils nous a été donné, et il porte sur l'épaule la mesure. Son nom est l'admirable conseiller, le fort, le puissant, le père, le prince de paix, et sa paix est sans fin. Il est, d'après Symmaque : car un enfant nous a été donné, un fils nous a été donné. Son nom sera l'admirable, le conseiller, le fort, le puissant, le père du siècle, le prince de paix, et sa paix est sans fin.

Ainsi, d'après les septante, ce n'est pas seulement l'ange, mais l'ange du grand conseil, l'admirable, le conseiller, le Dieu fort, le puissant, le prince de paix et le père du siècle à venir qui doit apparaître et être petit enfant. Dans ce qui précède vous avez entendu appeler le Verbe de Dieu de plusieurs manières, et Dieu et Seigneur, ainsi qu'ange du Père et chef des armées du Seigneur. Mais quel est-il donc ? Suivant Aquila et le témoignage rapporté de l'hébreu, celui qui doit naître parmi les hommes et se montrer enfant, c'est l'admirable, le conseiller, le fort, le puissant, le père, et encore le prince de la paix qui n'aura point de fin. D'après Symmaque, c'est l'admirable, le conseiller, le fort, le puissant, le père du siècle, le prince de la paix et d'une paix sans bornes. Enfin, selon Théodotion, c'est celui qui conseille merveilleusement, le fort, le puissant, le père, le prince de la paix, pour multiplier la discipline, et sa paix est sans fin. J'abandonne le reste à votre méditation, en vous faisant remarquer que ce père du siècle, ce prince de la paix éternelle, et cet ange du grand conseil est annoncé comme devant naître et apparaître petit enfant, comme animé en sa venue parmi les hommes, du désir de consumer ceux qu'irritait le salut qu'il accorda aux nations, les malins esprits ou les hommes impies dont il dit : *Qu'ils enlèveront toute robe acquise par fraude, et le vêtement acquis par échange.* Or, quels sont-ils, sinon ceux dont il est dit ailleurs comme en la personne du Christ : *Ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont jeté le sort sur ma robe, ainsi que tous ceux qui prirent part à cette impiété, et qui y donnèrent leur consentement (Ps. XXI, 19).* Et alors à la vue de ce jugement fatal, ils souhaiteront d'avoir été consumés par le feu avant leur crime, plutôt que d'avoir outragé l'ange du grand conseil. Or, considérez en vous-même s'il n'est pas au-dessus de l'ordre des choses humaines que sa paix soit annoncée comme éternelle, et qu'il soit proclamé le père des siècles, et, en outre, l'ange et l'ange du grand conseil, le Dieu fort, et sous les autres titres que nous avons entendus. En outre, le prophète dit qu'il relèvera le trône de David, ce qu'il faut entendre de la manière suivante. Parmi les nombreuses promesses que Dieu a faites à David, il est

dit : « J'étendrai sa main sur la mer, et sa droite sur les fleuves. Il me dira : Vous êtes mon père, mon Dieu, et l'asile de mon salut. Et moi, je l'établirai mon premier-né, élevé entre les rois de la terre. Je lui garderai éternellement ma miséricorde, et mon alliance avec lui sera immuable. Je rendrai sa race éternelle, et son trône égalera, par sa durée, les jours du ciel. Et encore, je l'ai juré une fois par ma sainteté : si je mentais à David!... Sa race sera éternelle, et son trône s'élèvera devant moi comme le soleil et comme la luité, formés pour l'étendue des siècles » (*Ps. LXXXVIII, 25*).

Malgré ces promesses que Dieu fit à David dans les psaumes, les impiétés des successeurs de ce roi arrêtaient les faveurs de Dieu. La puissance de la race de David se maintint jusqu'à Jékonias et au siège du lieu saint par les Babyloniens, de sorte que dès lors ni le trône de David, ni ses descendants, ne gouvernèrent les Juifs. Mais cette abolition des promesses faites à David et que nous venons de voir, l'Esprit saint l'annonce aussi en ces termes lorsqu'il dit : « Mais vous, Seigneur, vous avez rejeté, méprisé, vous avez repoussé votre Christ. Vous avez rompu l'alliance faite avec votre serviteur. Vous avez souillé sa majesté dans la poussière. Vous avez abattu ses remparts. » Et un peu plus bas : « Vous avez semé sur la terre les débris de son trône. Vous avez abrégé ses jours. Vous l'avez couvert d'ignominie (*ib. 39*). » L'exécution de ces événements, qui avait commencé à la captivité du peuple à Babylone, se prolongea jusqu'à l'empire des Romains et de Tibère. Dans l'intervalle aucun des descendants de David ne parut sur le trône royal des Hébreux, jusqu'à l'avènement du Christ. Mais quand notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ, rejeton de la race de David, eut été proclamé roi dans le monde, alors le trône de David sortit de ses ruines et se releva de la terre; il fut rétabli par la royauté divine de notre Sauveur, pour demeurer toujours; et de même encore que le soleil devant le Seigneur, il éclaire la terre des rayons de la lumière de sa doctrine, conformément au témoignage du psaume et à celui du prophète que nous venons de citer, et qui dit de l'enfant qui doit naître, qu'il s'assiéra sur le trône éternel et durable promis à David, et dans son empire pour le gouverner et le diriger avec discernement et justice dès maintenant et à jamais. Or, un témoignage digne de foi de l'accomplissement de ces prédictions sera l'ange Gabriel qui dit à la Vierge dans l'entretien qu'il eut avec elle : « Ne craignez pas, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu; et voici que vous concevrez et que vous enfanterez un fils, et vous l'appellerez Jésus. Il sera grand, et il sera appelé le fils du Très-Haut, et le Seigneur lui donnera le trône de David, son père, il règnera dans tous les siècles sur la maison de David, et son règne n'aura point de fin » (*Luc, 1, 30*). Dans le psaume cité, le prophète qui attend la naissance du Christ, et impute à son délai et à son retard la ruine du trône

de David, s'écrie dans l'excès de sa douleur : *Mais vous, Seigneur, vous avez rejeté et méprisé, vous avez repoussé votre Christ.* Puis il conjure Dieu d'accomplir ses promesses au plus vite, et dit : « Où sont, Seigneur, ces anciennes miséricordes que vous avez jurées à David dans votre vérité. » Or, il est clairement prédit que ces miséricordes se réaliseront à la naissance de l'ange du grand conseil en qui « ils espèrent quand même ils auraient passé par le feu. » Car un enfant nous est né, et il nous a été donné un fils qui est l'ange du grand conseil. A qui? nous, sinon à ceux de la Galilée des nations qui avons cru en lui, et pour lesquels il a été le soleil de lumière, la cause de la joie, la source du breuvage récent et nouveau du mystère de la nouvelle alliance, suivant la prophétie : « Bois ceci d'abord, agis avec vitesse, contrée de Zabulon et terre de Nephtali, vous qui habitez les rives de la mer au delà des rives du Jourdain, Galilée des nations. Peuple qui étiez assis dans les ténèbres, vous voyez une grande lumière. Le jour s'est levé sur ceux qui habitaient les ténèbres et l'ombre de la mort. » Ceux que désigne la parole sainte, ce sont les Gentils qui ont embrassé la foi du Christ de Dieu, ainsi que les disciples et les apôtres que notre Sauveur a tirés de la terre de Zabulon et de celle de Nephtali, et qu'il a choisis pour être les hérauts de l'Évangile. C'est à eux que l'ange du grand conseil, le fils a été donné comme source de salut, mais pour ceux qui ne croiraient pas en lui, il vient comme un feu et un embrasement. La cause de cette disposition est, dit le prophète, le zèle du Seigneur. *Le zèle du Seigneur les armera et fera ce prodige (Isaïe, IX, 7).* Or, quel est ce zèle? Celui sans doute dont parle Moïse, quand il dit : « Ils m'ont provoqué par des dieux qui n'en sont pas; ils m'ont irrité avec leurs vaines idoles. Et moi je les provoquerai avec un peuple qui n'est pas le mien; je les irriterai avec un peuple insensé » (*Deut., XXXII, 21*).

Maintenant qu'avec l'aide de Dieu, nous avons exposé, d'après divers extraits des prophètes, le caractère de l'avènement parmi les hommes et de la manifestation de celui qui a été annoncé, voici sans doute le moment de considérer en quel lieu il doit naître, de quelle race il doit descendre, et à quelle tribu des Juifs il doit appartenir; ce que nous allons faire ici.

CHAPITRE II.

MISÉE.

Le lieu de la naissance de Dieu prédit; c'est de Bethléem, en Palestine, que sortira celui qui existe avant le temps, le prince de la race fidèle. Ce même Seigneur doit aussi conduire le troupeau de ceux qui des extrémités de la terre auront embrassé sa foi.

« Et toi, Bethléem, maison d'Ephrata, tu es la plus petite entre les villes de Juda, de toi sortira le chef qui doit conduire et diriger Israël, et sa sortie est du commencement et

des jours de l'éternité; aussi il les abandonnera jusqu'au temps de celle qui doit enfanter. Elle mettra au monde, et le reste de ses frères reviendra vers les enfants d'Israël. Alors le Seigneur s'affermira, il apparaîtra et conduira son troupeau avec puissance, et ils vivront dans la gloire du nom du Seigneur, leur Dieu, parce qu'ils seront glorifiés jusqu'aux extrémités de la terre, et telle sera la paix » (*Mich.*, V, 2). Il a été montré avec clarté par les témoignages exposés, que l'Emmanuel, c'est-à-dire le Dieu avec nous, naît d'une vierge, et que l'ange du grand conseil se fait petit enfant. Mais il fallait encore indiquer le lieu de sa naissance. Or il est prédit que de Bethléem doit sortir un prince d'Israël, dont la sortie est du commencement, des jours de l'éternité, ce qui, loin de convenir à la nature humaine, ne s'applique qu'à l'Emmanuel, qu'à l'ange du grand conseil. Car être dès l'éternité, à qui cela peut-il convenir, sinon à Dieu seul? C'est donc de Bethléem, *petit bourg* peu éloigné de Jérusalem, que doit sortir celui qui existe dès l'éternité. Or nous trouvons qu'il n'en sortit de personnage illustre que David, et après lui notre Sauveur Jésus, le Christ de Dieu, et nul autre qu'eux. Mais David a précédé l'époque de la prophétie, et il est mort bien des années avant qu'elle ne fût prononcée, et d'ailleurs il n'est pas sorti dès les jours de l'éternité. Il reste donc que tout ce qui est prédit se soit accompli en celui qui est né depuis à Bethléem, le véritable Emmanuel, le Verbe Dieu qui a précédé toute existence, et le Dieu avec nous; car sa naissance à Bethléem témoigne évidemment la venue de Dieu par les merveilles dont elle fut accompagnée. Voici comment Luc la raconte (*Luc*, II, 1) : « Il advint en ces jours-là qu'il parut un édit de César-Auguste, pour faire le dénombrement des habitants de la terre. Ce premier dénombrement fut fait par Cyrinius, gouverneur de Syrie. Et tous allaient se faire inscrire chacun en sa ville. Or, Joseph aussi monta, de Galilée, de la ville de Nazareth, en Judée, en la cité de David, qui est appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, pour être inscrit avec Marie, son épouse, qui était enceinte. Et comme ils étaient là, il arriva que les jours de l'enfantement furent accomplis. Et elle enfanta son fils premier-né; elle l'enveloppa de langes, et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de logement pour eux dans l'hôtellerie. Or en la même contrée il y avait des bergers qui gardaient leurs troupeaux durant les veilles de la nuit. L'ange du Seigneur apparut au-dessus d'eux, et la gloire de Dieu les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte. L'ange leur dit : « Ne craignez pas, car je vous annonce une grande joie, qui sera pour tout le peuple, c'est qu'aujourd'hui en la cité de David il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur, et ceci sera un signe pour vous. Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. » Et aussitôt avec l'ange parut la multitude de l'armée céleste, louant Dieu et disant : « Gloire

à Dieu au plus haut des cieux, et paix aux hommes de bonne volonté sur la terre. » Et, après que les anges se furent retirés dans le ciel, les bergers dirent entre eux : « Allons jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui est arrivé et ce que le Seigneur nous a fait connaître, et ils vinrent en hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph et l'enfant couché dans la crèche. Et l'ayant vu ils conçurent la vérité de tout ce qui leur avait été dit de cet enfant. Et tous ceux qui les entendirent admirèrent ce qui leur était dit par les bergers. » Tel est le récit de Luc. Matthieu en exposant les circonstances de la naissance du Sauveur s'exprime ainsi (*Matth.*, II, 1) : « Jésus étant né à Bethléem de Juda aux jours du roi Hérode, voilà que des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, disant : Où est celui qui est né le roi des Juifs, car nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer. » A cette parole le roi Hérode fut troublé et toute Jérusalem avec lui. Et ayant assemblé les princes des prêtres et les scribes du peuple, il s'informa d'eux où devait naître le Christ. Ils lui dirent : en Bethléem de Juda; car il a été écrit par le prophète : « Et toi, Bethléem, maison de Juda, tu n'es pas la moindre parmi les villes de Juda; car c'est de toi que sortira le chef qui régnera mon peuple d'Israël. » Alors Hérode, ayant appelé en secret les mages, s'informa soigneusement du temps où l'étoile leur était apparue. Il les envoya à Bethléem, et dit : Allez, informez-vous soigneusement de l'enfant, et lorsque vous l'aurez trouvé, avertissez-moi, afin que moi aussi j'aie et je l'adore. Après avoir entendu le roi, ils partirent. Et voilà que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient les conduisit jusqu'à ce qu'elle s'arrêtât au-dessus du lieu où était l'enfant. Or, à la vue de l'étoile, ils conçurent une grande joie. Et, pénétrant dans la maison, ils virent l'enfant avec Marie, sa mère, ils se prosternèrent et l'adorèrent; et, ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent des présents, l'or, l'encens et la myrrhe. Et, ayant reçu dans leur sommeil l'ordre de ne pas retourner vers Hérode, ils revinrent dans leur pays par un autre chemin. » J'ai rapporté ces témoignages divers comme exposition de ce qui se passa à Bethléem à la naissance de notre Sauveur, car ils établissent avec évidence qu'il est celui que la prophétie annonça. Maintenant encore les habitants de ce lieu, dépositaires de la tradition que leur ont transmise leurs pères, confirment la vérité devant les étrangers qui viennent à Bethléem, et leur attestent la vérité des faits en leur montrant le champ où la Vierge mère déposa son fils; aussi est-il dit : « C'est pourquoi il n'abandonnera Juda qu'au jour de celle qui enfante : elle enfantera et le reste de ses frères reviendra. » Ainsi le prophète nous montre en ce passage celle qui enfante, qui est nommée, dans les prophéties déjà citées, vierge et prophétesse qui doit enfanter l'Emmanuel et l'Ange du grand conseil. Jusqu'à son époque et jusqu'au moment de celui qu'elle doit enfanter se maintint la constitution du peuple antique; car le jour de celle

qui doit enfanter, c'est-à-dire la merveilleuse naissance du fils de la Vierge, leur était marquée pour terme; depuis, leur monarchie fut détruite; le reste de leurs frères, ce sont ceux qui ont reçu le Christ de Dieu, apôtres, disciples et évangélistes de notre Sauveur convertis, le Seigneur sait les conduire après leur retour, non pas comme autrefois par le ministère des anges ou de ses serviteurs, mais par lui-même, de sorte que cette glorieuse faveur les rendra célèbres jusqu'aux extrémités de la terre; car ils sont devenus célèbres alors que leur voix s'est prolongée dans l'univers et que leurs paroles ont retenti dans le monde. Or, il est facile de voir quel nombreux et grand troupeau de brebis *intelligentes et humaines* s'est formé au Seigneur, sur la terre, par les soins des apôtres. Le Seigneur, berger et maître de ce troupeau doit, dit le prophète, le garder et le faire paître en sa force; et sous la main puissante et le bras élevé du maître et du pasteur, les brebis n'ont point à redouter les entreprises des animaux féroces et sauvages.

C'est ainsi que se sont passés les événements qui ont rapport à la naissance en Bethléem, et à la sortie de cette ville du Dieu annoncé par les prophètes. Déjà précédemment j'ai exposé, d'après le même prophète, la venue du Seigneur et du pasteur du ciel sur la terre: il disait: «Peuples, écoutez tous; que la terre et tout ce qu'elle contient soit attentive; le Seigneur sera témoin contre vous, le Seigneur qui va sortir de son saint temple. Voici que le Seigneur sortira de sa demeure, et descendra, » etc. Michée ajoute: «et cela, à cause du crime de Jacob, et des iniquités de la maison d'Israël» (*Michée, I, 2*). Il est évident par les paroles qui suivent du même prophète, que ce n'est pas seulement à cause de l'impunité des Juifs que le Seigneur est venu, mais encore pour le salut et la vocation des Gentils; car il ajoute plus loin: «Et au dernier des jours la montagne du Seigneur apparaîtra, et les peuples se hâteront vers elle; et les nations accourront, disant: Venez; montons à la montagne du Seigneur» (*Michée, IV, 1*). Aussi, après avoir annoncé que celui qui précéda les siècles devait sortir de Bethléem, le prophète remarque qu'il gouvernera non seulement les Juifs, mais encore tous les peuples, jusqu'aux extrémités de la terre. Il dit donc: «Le Seigneur s'affermira et il verra, et il conduira son troupeau avec puissance, et ils seront entourés de la gloire du nom du Seigneur leur Dieu. Aussi seront-ils glorifiés maintenant jusqu'aux extrémités de la terre, et telle sera la paix» (*Michée, V, 4*). Or, sur qui régnera cette paix, sinon sur la terre, où seront glorifiés les troupeaux du Seigneur? Or, la manière dont s'est accomplie cette prophétie à l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ est évidente. En effet, avant sa venue, il y avait plusieurs chefs d'empire, et toutes les nations étaient ou soumises à des princes, ou formées en démocratie, de sorte que les hommes n'avaient nul commerce entre eux, et que, par exemple, les Égyptiens étaient

gouvernés par un monarque particulier; de même les Arabes, les Iduméens, les Syriens et les autres peuples: les nations étaient opposées aux nations, les villes aux villes; en tout lieu, en toute contrée se dressaient des sièges, jusqu'à ce que parût le Sauveur et Seigneur. A sa présence parmi les hommes, et sous Auguste, le premier des Romains qui eut l'empire du monde, cette multitude de chefs fut dissipée, et la paix vint régner sur la terre, suivant la prophétie que nous venons de lire, et qui s'exprime ainsi sur les disciples du Christ: «Aussi seront-ils glorifiés jusqu'aux extrémités de la terre, et telle sera la paix.» C'est à cette paix que se rapporte la prophétie des psaumes au sujet du Christ: «La justice se lèvera en ces jours, ainsi que l'abondance de la paix:» c'est pour cela, ce me semble, qu'il a été nommé prince de la paix dans une prophétie précédente: mais remarquez comment le prophète cité dit d'abord que le Seigneur viendra du ciel, et qu'il ne conduira les hommes qu'après que celui qui est annoncé sera né en Bethléem. Or, l'Évangéliste rend témoignage à l'accomplissement de cette prophétie en notre Sauveur et Seigneur par les paroles que j'ai déjà citées. Cependant le Christ est annoncé comme le pasteur et le chef d'Israël, d'après l'usage de la sainte Écriture, qui nomme véritable Israël, dans le sens spirituel, quiconque parvient à la contemplation et vit pour Dieu par la vertu; comme aussi elle nomme ceux de la circoncision qui se souillent du péché, Chananéens, et race de Chanaan et non pas de Juda, princes de Sodome et peuple de Gomorrhe, conformément à leurs mœurs. Autrement, et d'après la lettre, toute l'application de notre Sauveur se porta sur le peuple juif, et il devint le chef de plusieurs dans Israël, de ceux qui le reconnurent et qui crurent en lui parmi les circoncis. Ainsi s'est accomplie la prédiction citée; les paroles qui suivent doivent être à part, et sont ainsi conçues: «Lorsque l'Assyrien sera entré en votre terre et qu'il y aura pénétré, sept pasteurs et huit morsures d'hommes seront suscitées contre lui, » etc. (*Michée, V, 5*): paroles dont ce n'est pas ici le lieu d'expliquer le sens. On pourra dire qu'après l'invasion des Assyriens en Judée, dans laquelle ils soumièrent la nation, ont eu lieu autant d'incursions et d'outrages qu'il en est indiqué par les sept bergers et les huit morsures; que ceux qui ont écrit l'histoire d'Assyrie peuvent le savoir; et qu'à la fin de ces agressions est né celui qui devait sortir de Bethléem, après ces sept pasteurs et ces huit morsures dont les Assyriens ont été affligés dans les derniers temps de leur agression contre la Judée. Mais ce n'est pas le temps de traiter une difficulté qui nécessite une longue explication.

DU PSAUME CXXXI.

David cherchant le lieu de la naissance du Dieu prédit, l'Esprit saint lui révèle Ephrata, c'est-à-dire Bethléem.

«Seigneur, souvenez-vous de David et

de toute sa mansuétude. Rappelez-vous le serment qu'il fit au Seigneur, le vœu qu'il offrit au Dieu de Jacob : Je n'entrerais pas dans l'intérieur de mon palais ; je ne monterai pas sur le lit de mon repos ; je n'accorderai pas le sommeil à mes yeux, ni le repos à mes paupières, jusqu'à ce que j'aie trouvé une demeure au Seigneur, un tabernacle au Dieu de Jacob. Voilà que nous avons appris qu'elle était en Ephrata ; nous l'avons trouvée dans des campagnes couvertes de forêts. Nous entrerons en la maison du Seigneur ; nous adorerons au lieu où se sont arrêtés ses pieds : » Le saint roi ajoute : « A cause de David, votre serviteur, ne rejetez pas la face de votre Christ. Le Seigneur a juré à David dans sa vérité, et il ne révoquera pas son serment : Je placerai sur votre trône un fils qui naîtra de vous. » Il dit enfin : « Là je signalerai la force de David : j'ai préparé le flambeau de mon Christ ; je couvrirai ses ennemis de honte, et ma sainteté sera la couronne de sa tête. » Cette prophétie s'accorde avec la précédente, et elle annonce que le Dieu prédit sortira de Bethléem. David, qui ignorait d'abord cette circonstance, en demandant à Dieu l'intelligence et l'obtient après avoir prié. Lorsqu'il eut reçu l'oracle du psaume où il lui est dit de lui-même : « Je placerai sur votre trône un fils qui naîtra de vous, » et encore : « Là je signalerai la corne de David : j'ai préparé le flambeau de mon Christ, » alors il se prosterna justement devant Dieu ; étendu sur la terre, il l'honore : et persévérant dans sa prière, il jure à Dieu qu'il ne retournera pas dans l'intérieur de son palais, qu'il n'accordera pas le sommeil à ses yeux, et le repos à ses paupières, ou qu'il ne montera pas sur le lit de son repos ; mais qu'étendu sur la terre, il adorera et honorera jusqu'à ce qu'il ait trouvé une demeure au Seigneur, et un tabernacle au Dieu de Jacob ; c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ait appris par une révélation du Seigneur, la naissance du Christ. Après cette prière et l'expression de son désir d'apprendre cette grande circonstance, il ne tarda pas à connaître de l'esprit de Dieu les événements futurs ; car Dieu a promis d'exaucer les fidèles, même au moment de leur prière. Alors il fut honoré d'une révélation qui lui désigna Bethléem comme le lieu futur de la demeure du Seigneur et du tabernacle du Dieu de Jacob. Lorsque l'esprit de Dieu le lui eut manifesté, le roi s'écouta lui-même, et ajouta : « Voilà que nous avons appris qu'elle était en Ephrata. » Or Ephrata est Bethléem, ainsi qu'il ressort de la Genèse, où il est dit de Rachel, qu'ils « l'ensevelirent dans l'hippodrome d'Ephrata, qui est Bethléem » (*Gen.*, XXXV, 19). La prophétie citée précédemment disait : « Et toi, Bethléem, maison d'Ephrata, » « Voilà, dit-il, que nous l'avons appris, à savoir, la naissance du Christ et le tabernacle du Dieu de Jacob. » Mais quel est ce tabernacle du Dieu de Jacob, sinon le corps du Christ qui est né dans le bourg de Bethléem ? En ce corps, comme en un tabernacle, a séjourné la divinité du Fils

unique. Le tabernacle n'est pas dit seulement de Dieu, mais, avec une addition, du Dieu de Jacob, parce que celui qui l'occupe n'est autre que le Dieu qui s'est manifesté à Jacob sous la figure et l'extérieur d'un homme, motif qui l'a fait honorer du nom d'Israël, comme voyant Dieu ; car tel est le sens de ce nom. Or, au commencement de cet ouvrage, nous avons établi que celui qui se montra à Jacob n'était autre que le Verbe de Dieu. Ainsi donc, la contrée de Bethléem fut désignée à David, qui pria et désirait voir la demeure et le tabernacle du Seigneur et du Dieu de Jacob ; aussi, après avoir dit : « Voilà que nous avons appris qu'elle était en Ephrata, » il ajoute : « Nous adorerons au lieu où se sont arrêtés ses pieds. » Ainsi donc, en ce psaume, c'est à Ephrata ou Bethléem que le Seigneur et le Dieu de Jacob doit établir sa demeure et son tabernacle, conformément à ces paroles de Michée : « Et toi, Bethléem, maison d'Ephrata, de toi sortira celui qui doit conduire, et sa sortie est du commencement et des jours de l'éternité. » Tout récemment en approfondissant ces paroles, nous avons établi qu'elles ne se rapportaient qu'à notre Sauveur et Seigneur seul, Jésus, le Christ de Dieu, né à Bethléem, suivant les prophéties. Personne donc n'en saurait montrer un autre, sorti avec gloire de Bethléem après les temps de la prophétie. Ni roi, ni prophète, ni quelque fidèle Israélite, ne peut en effet être montré et comme sorti de la race de David, et comme né en ce lieu, sinon notre Sauveur et Seigneur seul, le Christ de Dieu. Voici donc le moment de reconnaître que celui qui est annoncé ici est Jésus et non pas un autre, et que le psaume l'établit encore plus bas, quand il l'appelle par son nom de Christ, lorsqu'il dit : « A cause de David, votre serviteur, ne rejetez pas votre Christ. » Et, « Là je signalerai la corne de David : j'ai préparé un flambeau à mon Christ. Je couvrirai ses ennemis de honte, et ma sainteté sera la couronne de sa tête. » Mais de quel lieu dit-il : « Là je signalerai la corne de David, » sinon de Bethléem, Ephrata ? car c'est de là que la corne de David, le Christ, s'est élevée selon la nature humaine, comme une grande lumière ; et c'est là que la lampe du Christ a été préparée par le Dieu de l'univers. Or, cette lampe, c'est le corps humain, à travers lequel, comme à travers une enveloppe de terre, ainsi que par une lampe, il fait briller les rayons de sa lumière à ceux qui étaient plongés dans l'ignorance de Dieu et dans des ténèbres épaisses. Or, je pense que ces paroles établissent clairement que le Dieu de Jacob, qui existe dès le commencement et dès les jours de l'éternité, doit venir sur la terre et naître non pas ailleurs qu'à Bethléem, près de Jérusalem, qui subsiste encore, et dont, après les jours des prophètes, nul autre personnage illustre et célèbre parmi les hommes que le seul Jésus, le Christ, est attesté sorti par les habitants du lieu, conformément aux paroles de l'Evangile. Bethléem s'interprète maison de Pain,

nom qu'elle porte avec celui qui en est sorti, notre Sauveur, le Verbe Dieu, nourriture des intelligences ; ce qu'il établit lui-même en disant : « Je suis le pain descendu du ciel » (*Jean*, VI, 51). Mais comme cette ville a été aussi la patrie de David, le fils de David, selon la chair, dut en sortir, suivant les promesses prophétiques. Ainsi, le motif qui lui a fait donner Bethléem pour patrie n'est plus obscur.

Il est encore désigné comme nourri à Nazareth, et de plus comme devant être appelé Nazaréen. Il faut donc savoir que le nom hébreu de Nazaréen est employé dans le Lévitique à l'occasion de l'onction du Christ chez les Juifs, c'était celui qui, prince à l'image du grand et vrai pontife, le Christ de Dieu, était le christ figuratif et typique, car ce passage sur le grand prêtre que les septante ont traduit de la sorte : *Et il ne profanera pas ce qui a été consacré au Seigneur, parce que l'huile du Christ son Dieu est sainte, est ainsi conçu dans l'hébreu : parce que l'huile nazer, Aquila lit : parce que l'huile de l'onction qu'il a reçue de son Dieu est une séparation. Symmaque met : parce que l'huile de l'onction qu'il a reçue de son Dieu ne peut être profanée ; et Théodotion : parce que l'huile nazer est celle dont son Dieu l'a oint. Ainsi nazer, c'est, suivant les septante, saint ; suivant Aquila, séparation ; et ce qui ne peut être profané, d'après Symmaque ; de sorte que le nom de Nazaréen qui en dérive signifie ou le saint, ou le séparé, ou l'incorruptible. Or, les anciens prêtres oints de l'huile préparée et appelée Nazer par Moïse, de l'onction du Nazer, furent appelés Nazaréens ; mais notre Sauveur et Seigneur saint, incorruptible et séparé par son essence, et supérieur à une onction humaine, fut néanmoins appelé de ce nom par les hommes, non qu'il fût devenu Nazaréen par l'effusion de l'huile nazer, mais parce qu'il l'était de sa nature ; et encore il fut appelé par les hommes Nazaréen, de Nazareth où il fut élevé dès l'enfance par ses parents selon la chair. Aussi lit-on en Matthieu : « Mais averti dans son sommeil » (*Matth.*, II, 22), il s'agit de Joseph, il se retira dans la Galilée et il vint habiter la ville appelée Nazareth, afin que la parole des prophètes fût accomplie : « Il sera appelé Nazaréen. » Car il fallait que déjà Nazaréen en essence et en vérité, c'est-à-dire saint, et incorruptible et séparé, il reçût encore ce nom des hommes. Mais comme il ne dut pas ce nom à l'huile nazer, supérieur à l'onction humaine, il le tira de Nazareth.*

Cela établi ainsi, il faut examiner maintenant de quelle race et de quelle tribu des Hébreux il est prédit que sortira le Sauveur de nos âmes, le Christ de Dieu. A ce sujet j'exposerai d'abord les passages de l'Évangile ; puis j'y joindrai les témoignages des prophètes comme un cachet portant la même empreinte.

Matthieu donc expose ainsi la généalogie selon la chair du Sauveur : « Livre de la génération de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac ; Isaac

engendra Jacob ; or, Jacob engendra Juda (*Matth.*, I, 1), et le reste. L'Apôtre s'accorde avec lui quand il dit qu'il a été choisi pour prêcher l'Évangile de Dieu qui a été annoncé par les prophètes dans leurs saints écrits touchant son fils qui est né de la race de David selon la chair » (*Rom.*, I, 2). Or ces passages sont conformes aux promesses ainsi conçues.

CHAPITRE III.

DU SECOND LIVRE DES PARALIPOMÈNES.

De quelle race et de quelle tribu des Hébreux le Christ doit sortir suivant le prophète.

Le Seigneur fit dire au second livre des Paralipomènes à David par le prophète Nathan : « Lorsque tes jours seront accomplis pour aller avec tes pères, je susciterai après toi un prince de ta race, qui descendra de ton sang, et j'affermirai son règne. Il me bâtira une demeure, et j'établirai son trône à jamais. Je serai son père, et il sera mon fils » (*Ps.* LXXXVIII). Il est dit de ce fils comme de David lui-même. Il me dira : « Vous êtes mon père, mon Dieu et l'asile de mon salut, et je l'établirai mon premier-né, élevé entre les rois de la terre. Je lui garderai éternellement ma miséricorde, et mon alliance avec lui sera immuable » (*Ps.* LXXXVIII, 26). Et : « J'ai juré à David mon serviteur : je lui préparerai une race éternelle ; j'établirai son trône de génération en génération » (*Ps.* IV). Et encore : « Je l'ai juré une fois par mon saint : si je mentais à David !... sa race sera éternelle, et son trône s'élèvera devant moi comme le soleil, et comme la lune préparée pour les siècles » (*Ps.* XXXV). « Enfin : Je rendrai sa race immortelle » (*Ibid.*, XXIX). Ces paroles offrent le même sens que celles-ci. « Le Seigneur a juré à David dans sa vérité et il ne révoquera pas son serment : Je placerai sur votre trône un fils qui naîtra de vous » (*Ps.* CXXXI, 14).

Salomon, fils de David, lui succéda, comme on sait, le premier il bâtit un temple à Dieu en Jérusalem, et il est vraisemblable que c'est lui que les fils de la circoncision supposent être le Christ prédit. Il faut qu'ils fassent voir si l'on peut rapporter à Salomon l'oracle saint qui dit : « Et je rendrai son trône éternel, » et qui nous montre Dieu promettant sur son saint avec l'autorité du serment que le trône de celui qui est annoncé sera comme le soleil, et comme les jours du ciel. Or, si l'on suppose les jours du règne de Salomon, on aura quarante ans et pas davantage ; et si on réunit les années de ses successeurs, il se trouvera que tous ces princes n'ont pas régné cinq cents ans entiers. Mais admettons que leur règne s'étende jusqu'au dernier siège de Jérusalem par les Romains, qu'en résulte-t-il pour la prophétie qui annonce « que le trône de David sera éternel et comme le soleil et les jours du ciel ? » Comment ces paroles : « Je serai son père, et il sera mon fils, » se rapporteront-elles à Salomon, quand l'histoire nous en fait connaître des actions si contraires et si opposées à l'a-

doption de Dieu. Ecoutez donc l'accusation qu'elle intente contre lui : « Salomon aimait les femmes, et il prit plusieurs femmes étrangères; la fille de Pharaon, les filles de Moab, d'Ammon, de l'Idumée, de Syrie, des Chettéens et des Amorrhéens, nations dont le Seigneur Dieu avait dit aux enfants d'Israël : « Vous n'irez point vers elles » (III Rois, II, 1). L'historien ajoute : « Son cœur ne fut point droit devant le Seigneur son Dieu, comme le cœur de David son père. Salomon adora Astarté, objet du culte impie des Sidoniens; et leur roi, l'idole des fils d'Ammon. Salomon fit le mal devant le Seigneur. » Enfin il dit encore : « Et le Seigneur suscite pour ennemi à Salomon Ader d'Idumée. » Qui prétendra qu'un homme accablé d'accusations si fortes et si grandes ose s'attribuer Dieu pour père, et que le Dieu suprême le nomme son fils premier-né? Mais comment ces traits divers sont-ils attribués tantôt à David lui-même, et tantôt à sa race? ils ne peuvent se rapporter à David, comme la réflexion vous le fera voir : donc celui qui doit s'élever de la race de David est un autre qu'il faut chercher; mais nul autre n'apparut tel, suivant l'histoire, sinon notre Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ de Dieu, qui seul de tous les premiers du sang de David qui ont jamais régné est nommé fils de David dans toute la terre, à cause de sa naissance corporelle; sa royauté demeure et demeurera jusqu'à l'éternité, bien qu'exposée à mille agressions, et soutenue de la puissance surnaturelle et divine, elle manifestera la divinité et la certitude de la prophétie; si Dieu jure par son saint, il faut le prendre de Dieu qui jure par le Verbe Dieu antérieur aux siècles, son Fils saint et unique, dont les passages cités établissent la divinité. C'est pour lui comme pour son bien-aimé, que celui qui est Dieu son Père jure qu'il glorifiera éternellement le rejeton de la race de David, ce qui s'accomplit quand le Verbe fait chair s'unit à un homme du sang de David et le fit Dieu. Aussi Dieu l'appela-t-il son fils en disant : « Je serai son père et il sera mon fils, » et : « Je l'établirai mon premier-né. » Ainsi donc le Fils de Dieu, premier-né, doit être de la race de David, de sorte que le Fils de David ne fait qu'un avec le Fils de Dieu et le Fils de Dieu avec le Fils de David; le premier-né de toute créature; Fils de Dieu lui-même, est annoncé clairement comme devant être fils de l'homme, et cette prédiction est confirmée par le passage de l'Évangile où il est rapporté que l'ange Gabriel s'étant présenté à la sainte Vierge, lui dit sur Notre-Seigneur : « Il sera grand, et s'appellera le Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père, et il règnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura pas de fin » (Luc, I, 32). L'évangéliste ajoute quelques lignes plus bas : « Zacharie, père de Jean, prophétisa ainsi sur le Christ : « Béni soit le Seigneur le Dieu d'Israël, parce qu'il a visité et racheté son peuple, et il a élevé le signe de notre salut en la maison de David son serviteur, ainsi qu'il l'avait promis par la bouche de ses saints

prophètes qui ont été dès le commencement. » Or, c'est notre Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ de Dieu, et aucun autre qui a possédé ce trône éternel promis à David; les témoignages rapportés déjà le prouvent suffisamment, do même que ceux de Gabriel et de Zacharie, et montrent encore qu'il est né de la race de David, selon la chair. Quant à la raison qu'ont eue les saints évangélistes d'exposer la généalogie de Joseph, bien que notre Sauveur ne fût pas son fils, mais celui de l'Esprit saint et de la sainte Vierge, et quant à la manière dont il est établi que la mère du Sauveur appartient à la race et au sang de David, comme nous y avons répondu dans le premier livre des questions et des réponses sur la généalogie de notre Sauveur, nous y renvoyons ceux qui veulent s'instruire; car le développement des faits nous contraint de passer à un autre sujet.

DU PSAUME LXXI.

Salomon et celui qui doit sortir de sa race.

« Seigneur, donnez au roi votre jugement, et votre justice au fils du roi : » le psalmiste ajoute : « Il demeurera autant que le soleil et plus que la lune, pendant le cours des générations. Il descendra comme la pluie sur l'herbe, et comme les gouttes de la rosée qui tombent sur la terre. La justice se lèvera en ces jours; et l'abondance de la paix, jusqu'à ce que la lune disparaisse; et il dominera de la mer jusqu'à la mer, et du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. » Un peu plus loin il dit : « Les fruits s'élèveront sur le Liban. Son nom sera béni dans tous les siècles; son nom durera autant que le soleil, et toutes les tribus de la terre seront bénies en lui, toutes les nations le glorifieront. » Comme le psaume a été écrit sur Salomon, le premier verset doit se rapporter à lui, et tout ce qui est dit sur le fils de Salomon s'appliquera non pas à Roboam, qui lui succéda sur le trône d'Israël, mais à celui qui, selon la chair, naîtra de son sang, au Christ de Dieu; car quiconque aura une légère connaissance des Écritures saintes avouera qu'il n'est pas possible de rapporter à Salomon ni à son successeur les traits divers du psaume, pour ce qui en est raconté; en effet, comment appliquer à ce prince ou à son fils Roboam ce qui est exposé dans tout le psaume : Il dominera de la mer jusqu'à la mer, et du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. Il demeurera autant que le soleil et plus que la lune, et le reste qui est semblable. Aussi ne faut-il pas beaucoup de réflexion pour attribuer à Salomon les premières paroles : « Seigneur, donnez au roi votre jugement, » et les autres : « et votre justice au fils du roi; » au fils de Salomon, non pas à cet aîné de sang qui lui succéda à la puissance royale, car ce prince dans les dix-sept ans, pas même entiers, qu'il régna sur la nation juive, usa fort mal de son pouvoir, ni encore à aucun autre de ceux qui ont succédé à Roboam sur le trône de Salomon, mais au seul rejeton de la race de David, prédit comme le fils de Salomon, au si bien que celui de Da-

vid. Ce descendant fut notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ. En effet, c'est son trône de la puissance divine, et non le siège d'aucun autre qui subsistera avec le soleil. C'est lui, et nul autre des hommes, qui préexistait à la lune et à la formation du monde, comme Verbe de Dieu; c'est aussi lui seul qui est descendu du ciel, comme la rosée sur la face de la terre; et il est annoncé aussi qu'il s'élèvera pour tous les hommes, suivant le passage cité précédemment, avec la justice qui doit demeurer jusqu'à la consommation de la vie, qui est nommée la disparition de la lune. Or, le pouvoir de notre Sauveur domine et s'étend de la mer d'Orient au soleil couchant, après avoir commencé à subjuguier dès le fleuve, c'est-à-dire dès le bain mystérieux, où aussi s'étant révélé d'abord au Jourdain d'où il commença à montrer sa bienfaisante action sur les hommes, de ce point sa puissance s'étendit sur toute la terre. Or, comme par le Liban il faut entendre Jérusalem, ainsi qu'il est établi par la plupart des paroles prophétiques, à cause du sanctuaire qu'elle contenait autrefois, de l'autel des parfums, et de ce que l'on plaçait sur lui en l'honneur de Dieu, comme de l'encens, l'Église des Gentils, fruit du Christ, est-il prédit, s'élèvera au-dessus du Liban.

Si le lecteur curieux de s'instruire, médite à loisir chaque expression du psaume, il avouera que les traits qu'il contient ne se peuvent rapporter qu'à notre Seigneur, et nullement à l'ancien Salomon ou à quelque autre de ses successeurs dans le gouvernement de la nation juive, qui ne régnèrent que sur quelques tribus et sur la terre de Judée seule.

D'ISAÏE.

Jessé et celui qui doit naître de sa race.

« Un rejeton naîtra de la tige de Jessé; une fleur s'élèvera de ses racines, l'esprit du Seigneur se reposera sur lui (Isaïe, II, 1). Esprit de sagesse et d'intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de science et de piété, il sera rempli de l'esprit de la crainte de Dieu; il ne jugera pas sur l'apparence, et ne réprimandera pas sur des rapports incertains, mais il rendra la justice au pauvre, et il jugera les faibles. La justice sera la ceinture de ses reins, et la vérité vêtira ses reins; le loup habitera avec l'agneau; le léopard reposera auprès du chevreau; le veau et le lion paîtront ensemble, alors le rejeton de Jessé, celui qui doit commander les nations se lèvera, les nations espéreront en lui, et le lieu de son repos sera glorieux. » Ce Jessé fut le père de David. Ainsi de même que dans les prophéties précédentes il était annoncé qu'il sortirait de la race et du sang de David, et aussi du sang de Salomon, de même en ce passage, bien des années après la mort et de David et de Salomon lui-même, il est prédit que de la racine de Jessé, évidemment celle de David, il sortira un homme. Ce passage détruira l'opinion accréditée précédemment chez les Juifs, touchant l'époque de la mort de Salomon. Isaïe fait cette prédiction d'un

autre qui doit sortir de la racine de Jessé et du sang de David. Or que ce ne soit à aucun autre qu'à notre Sauveur, le Christ de Dieu, issu de la tige de David et de Jessé, que se rapportent les paroles citées de David et de Jessé, c'est, je pense, ce que personne ne mettra en doute, lorsqu'on considérera la promesse de la prophétie: alors le rejeton de Jessé, celui qui doit commander les nations se lèvera, les nations espéreront en lui, et les événements qui se rapportent à notre Sauveur seul donc, après s'être levé du milieu des morts; et c'est pour cela, je pense, qu'on l'a appelé celui qui se lève; il prit le commandement, non pas du peuple juif, mais des nations du monde, de sorte que l'oracle saint n'a plus besoin d'explication, puisqu'il est établi avec évidence comment se sont accomplies en lui ces circonstances diverses et celle-ci entre autres: *les nations espéreront en lui*. Quant à ce qui est dit en son avènement comme d'animaux et de bêtes qui doivent être apprivoisés, il faut l'entendre des coutumes farouches et agrestes et des mœurs barbares que l'enseignement du Christ dépouillera de leur férocité et de leur cruauté. Or le sens du passage sera clairement développé, si l'on explique la figure prophétique du rejeton de Jessé, de la tige et de la fleur, et dans quel sens il faut entendre qu'il se ceint les flanes de justice et qu'il revêt ses reins de vérité. De même en effet qu'il n'est pas possible d'expliquer ce passage autrement que dans un sens allégorique, il faut nécessairement entendre ainsi les animaux nommés en cet endroit.

DE JÉRÉMIE.

Le germe de justice qui apparaît de la race de David, et qui est le roi des hommes; le nom nouveau qui doit être imposé à ceux qui vivront sous ses lois, et la rémission des iniquités premières.

« Voici que les jours viennent, dit le Seigneur, et je susciterai à David un germe de justice (Jérémie, XXIII, 5). Un roi règnera; il sera sage, et il rendra le jugement et la justice sur la terre. En ces jours Juda sera sauvé et Israël vivra en assurance, et le Seigneur nommera ce roi (ib., XXX, 8). Josedecim entre les prophètes: En ce jour, dit le Seigneur je briserai le joug qui pèse sur leur tête; je romprai les liens. Ils ne serviront plus des dieux étrangers; mais ils serviront le Seigneur leur Dieu, et je leur susciterai le roi David » Longtemps après la mort de David et même celle de Salomon, Jérémie annonce le roi qui doit naître du sang de David, et d'abord il l'appelle germe et même germe de justice, parce qu'il est établi par le soleil de justice, dont nous avons traité dans les Démonstrations sur la seconde cause, où nous avons montré que le Verbe de Dieu qui apparaît, compte parmi ses titres nombreux celui de soleil de justice, en exposant la prophétie: et ce soleil de justice luira sur ceux qui me craignent, de même que le soleil de justice. Aussi le germe de justice doit se lever sur

David ; le prophète l'appelle roi sage et qui rend le jugement et la justice sur la terre, puis il le désigne sous le même nom de David que porta ce roi mort depuis longtemps. Rappelez-vous en effet ce passage de la prophétie que nous venons de citer : « Je susciterai à David un germe de justice. » Et ce trait de la fin : « Je lui susciterai le roi David » à qui donc sinon à David ? C'est pour lui qu'elle annonce que le germe de justice sera suscité. Zacharie encore, quand il le prédit, lui donne un nom semblable : voilà l'homme (*Zach.*, VI, 12). L'Orient est son nom, et sous lui germera la justice : et aussi j'appellerai mon serviteur Orient (*Id.*, III, 8). Mais depuis Jérémie, ni même depuis Zacharie, nul ne s'est montré parmi les Juifs qui pût être nommé germe de justice, sage et celui qui rend le jugement et la justice sur la terre. Si quelqu'un prétend que ces paroles désignent Jésus, fils de Josédéch, on lui fera observer qu'il n'en a pas les caractères, car il ne fut pas de la race de David et ne gouverna pas en roi. Comment est-il possible de lui rapporter ces paroles : Et je lui susciterai le roi David, puisqu'il fut de la tribu de Lévi, de l'ordre pontifical, d'une autre famille que celle de David, et qu'il n'est point rapporté de lui qu'il ait jamais été roi ? Si donc nul autre n'apparaît avec ces signes, il faut donc reconnaître que celui qui est prédit ici spécialement est notre Sauveur et Seigneur seulement, nommé encore ailleurs lumière du monde et lumière de nations. Ainsi il est celui qui est prédit en ce passage, et la prophétie n'est pas fautive. Seul en effet de la race de David, orné du même nom que son ancêtre dans le sens spirituel où ce nom signifie le fort de la main, il a annoncé par sa doctrine le jugement et la justice à tous ceux de la terre, et seul de tous les hommes il a gouverné non seulement une partie de la terre, mais toute son étendue; seul il a fait lever la justice, ainsi qu'il est dit de lui dans le psaume : « la justice et l'abondance de la paix se lèveront en ses jours » (*Ps.* LXXI, 7). Juda et Israël doivent être sauvés en ses jours, ce sont ceux du peuple circoncis qui doivent embrasser sa religion, les apôtres, les disciples et les évangélistes, ainsi que ceux qui conservent le Juif intérieur et le véritable Israël qui dans le sens élevé, voit Dieu ; « car, dit, l'Apôtre, le Juif n'est pas celui qui l'est au dehors, et la circoncision n'est pas celle qui se fait sur la chair et qui est extérieure ; mais le Juif est celui qui l'est intérieurement : la circoncision est celle du cœur, qui se fait par l'esprit et non par la lettre, et ce Juif ne tire pas sa gloire des hommes, mais de Dieu » (*Rom.*, II, 29). Il dit donc que ceux qui par la vocation du Christ conservent le Juif intérieur et le véritable Israël, auront un autre nom, non plus celui de Juif ni même d'Israël, mais au lieu de ceux-là un nom extraordinaire. Or, dit-il, ce nom que leur donnera le Seigneur est Josédécim qui signifie, les justes de Dieu. Je remarque que c'est de Josué que peut venir ce nom Josédécim donné de Dieu aux disciples du Christ,

tandis que les hommes leur donnent un nom grec formé du mot christ ; et que suivant l'hébreu et les prophètes eux-mêmes, ils portent celui de Josédécim du nom de Jésus, comme sauvé par lui. Aussi est-il écrit : « Et voici le nom que leur donnera le Seigneur : Josédécim entre les prophètes. » Ce peuple futur, dit-il du prédit, et qui est Juda et Israël, sera appelé Josédécim du mot Josué, et ils le recevront, ajoute-t-il, non des hommes, mais de Dieu lui-même et de ses prophètes. Observez en effet ce passage de la prophétie : « Et voici le nom que lui donnera le Seigneur, Josédécim entre les prophètes. » Nom qui signifie, ainsi que je l'ai montré, les justes de Dieu. Puisqu'ils doivent être ainsi sauvés, Dieu promet qu'il brisera le joug ancien et pesant des démons cruels, et rompra les liens de l'impie qui les garrottaient autrefois, de sorte qu'ils ne seront plus les esclaves des dieux étrangers, mais qu'ils porteront pour lui seul des fruits agréables. Or rappelez à ces paroles la prophétie du psaume deuxième sur l'avènement du Christ et la vocation des nations : « Brisons leurs liens et rejetons leur joug loin de nous. » (*Ps.* II, 3). Le sens du fragment cité s'en rapproche à mon avis : En ce jour, dit le Seigneur, je briserai le joug qui pèse sur leur tête ; je romprai leurs liens, ils ne serviront plus des dieux étrangers, mais ils serviront le Seigneur leur Dieu.

Ces développements établissent suffisamment que le Christ de Dieu devait sortir du sang de David et de la race de Salomon ; d'après les prophètes, ce qui a eu lieu, car les paroles divines lui donnent entre une multitude de noms celui de David. Il doit aussi naître de la tribu de Juda, ce dont il ne faut même pas chercher la preuve, puisque David aussi n'était pas d'une autre tribu. Et voici par surabondance, la prophétie remplie d'autorité de Moïse ; elle est ainsi conçue :

DE LA GENÈSE.

Le Christ de Dieu doit naître de la tribu de Juda et former l'attente des nations.

« Juda, tes frères te loueront ; les mains seront sur le dos de tes ennemis ; les fils de ton père s'inclineront devant toi. Juda est un jeune lion : Mon fils, tu es sorti de ma race ; dans ton repos tu as dormi comme un lion et comme un lionceau : qui l'éveillera ? Le chef ne sortira pas de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui à qui il est promis, et qui sera l'attente des nations » (*Gen.*, XL, 8). Douze tribus chez les Hébreux comprenaient tout le peuple ; le père et le chef de l'une d'elles fut Juda, auquel se rapporte cette prédiction qui témoigne que le Christ naîtra de sa race. Si donc vous réussissez, si vous comparez à cette prophétie les prédictions exposées précédemment, vous trouverez que le Christ est toujours annoncé avec le même signe. L'une disait de celui qui doit sortir de la tige de Jessé : « Celui qui doit commander les nations se lèvera ; les nations espéreront en lui » (*Is.*, XI, 10). L'autre annonce que le fils de Salomon « dominera

(*Neuf.*)

de la mer jusqu'à la mer, et du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre, » et que « toutes les nations seront bénies en lui » (*Ps. LXXI, 8, 17*); et celle-ci dit de même : « Jusqu'à ce qu'arrive celui à qui il a été promis, et il sera l'attente des nations. » Si donc ces prophéties sur les nations s'accordent entre elles, et s'il est établi que les prophéties précédentes concernent notre Sauveur, rien ne peut empêcher que cette prédiction-ci ne le concerne encore, puisqu'il est avoué qu'elles concourent dans les événements qu'elles annoncent, et surtout puisque jusqu'à l'époque de la manifestation de notre Sauveur, les princes des Juifs et les chefs de ce peuple se sont transmis la succession du pouvoir, qu'à sa présence ils ont disparu, et que l'attente des nations a achevé d'accomplir la prophétie de Jacob. Ici donc

c'est le Christ, et nul autre qui est annoncé comme devant naître de la tribu de Juda; et quand on le désignait comme le descendant de David, de Salomon, et celui qui sort de la racine de Jessé, on établissait alors qu'il appartenait à cette même tribu; car David fut fils de Jessé, et Salomon de David, et tous trois étaient de la tribu de Juda.

Ainsi notre Sauveur et Seigneur est de cette tribu, comme l'expose Matthieu, l'admirable évangéliste, en ces termes : « Livre de la génération de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac; Isaac engendra Jacob; Jacob engendra Juda » (*Matth., I, 1*), et le reste.

Mais comme ces passages ont reçu leur explication particulière, il faut maintenant voir les temps de l'accomplissement des prophéties.

LIVRE HUITIÈME.

Préface.

Nous avons démontré par combien de passages de l'Écriture la venue du Verbe de Dieu parmi les hommes était annoncée; d'où, où et comment les prophéties que conservent les Hébreux prédisaient qu'il apparaîtrait, et que celui qu'elles désignent n'est autre que le Fils de Dieu qui a précédé les siècles, et que nous avons reconnu ailleurs être Dieu et Seigneur, chef des armées, ange du grand conseil et pontife de Dieu. Après ces explications, il nous reste à établir par les prophéties encore, l'époque de sa manifestation, en faisant de cette question le sujet d'un nouveau livre.

Voici les signes certains dont les divines Écritures marquaient l'époque de la venue du Messie. Il était chez les Hébreux trois puissances extérieures pleines de dignité, et dont la nation tirait son existence : celle des rois, celle des prophètes, et au-dessus d'elles, celle des souverains pontifes; leur destruction, leur disparition absolue, voilà les signes marqués à l'avènement du Christ; ainsi le sont encore l'abolition du culte de Moïse, la ruine de Jérusalem et de son temple, et l'asservissement de la nation juive entière à tous ses ennemis et à ses adversaires. Les prophètes ajoutent encore comme signes de cette époque, l'abondance de la paix, la destruction des gouvernements et des constitutions antiques, des nations et des cités de la terre, l'abandon du polythéisme, culte plein d'idolâtrie et adressé aux démons, et la connaissance de la religion du Dieu suprême, créateur de toutes choses. Tous ces événements, qui n'ont jamais eu lieu du temps des anciens prophètes, étaient rapportés par les oracles sacrés à la venue du Christ, et bientôt il sera prouvé qu'ils ont été accomplis comme les prophéties le marquaient. Quant aux motifs

qui ont porté le Christ à ne pas se rendre sensible en vivant sur la terre avant ces derniers temps, mais après une attente longue et prolongée, déjà ils ont été exposés, et ils seraient cependant encore repris en peu de mots. Autrefois les ténèbres de la démençance et de l'impieété qui obscurcissaient la raison des hommes, étaient une irréligion fatale qui dirigeait leur vie entière, de sorte qu'ils ne différaient en rien des animaux féroces et indomptables; ainsi donc, ne connaissant ni ville, ni police, ni loi, ni l'honnêteté, ni l'utile, privés de la connaissance des sciences et des arts, et sans notion de philosophie et de vertu, ils vivaient dans les déserts, sur les montagnes, dans des grottes et aux environs des habitations, prêts à surprendre en voleurs ceux qui approchaient, et ne se procurant les nécessités de la vie que par l'oppression des faibles. Ils ignoraient le Dieu suprême, les rites de la religion véritable; mais, dirigés par leurs conceptions sensibles, ils reconnaissaient par une lumière naturelle la présence d'une puissance divine dans les êtres, un Dieu qui existe et qui a un nom, et dont le nom est salutaire et bienfaisant. Mais pour ne pas supposer autre chose que celui qui est élevé au-dessus de toute substance visible, ils n'en étaient pas encore capables. « Aussi les uns ont-ils rendu le culte et l'obéissance aux créatures plutôt qu'au créateur (*Rom., I, 25*); les autres se sont égarés dans leurs vains raisonnements (21), et leur cœur insensé s'est rempli de ténèbres, jusqu'à transférer la gloire du Dieu incorruptible à l'image d'un homme corruptible, à des figures d'oiseaux, de quadrupèdes et de reptiles. » Ainsi, après avoir façonné les images des hommes puissants qui étaient morts, et de leurs rois anciens; après

avoir décerné à ces idoles le culte divin, ils en vinrent à célébrer leurs impudences et leurs turpitudes, comme des vertus de la divinité. Comment donc la doctrine du Christ, sagesse et vertu même, qui annonçait la philosophie la plus élevée, aurait-elle pu convenir à des êtres d'une vie aussi grossière, et s'harmoniser avec des cœurs plongés dans un tel abîme de perversité? C'est pourquoi la justice divine qui dirige toutes choses, les travailla comme une forêt sauvage et nuisible, en les exposant tantôt à des inondations, tantôt à des incendies; elle les abandonnait encore à leurs guerres mutuelles, aux carnages et aux sièges, portés qu'ils étaient à la discorde par les démons eux-mêmes qu'ils prenaient pour des dieux; de sorte qu'alors la vie entre voisins était sans accès mutuel, sans commerce ni société. Seulement, comme cette justice trouva quelques fidèles, en petit nombre et faciles à compter, comme il était naturel en un semblable état, ceux dont les livres des Juifs conservent le souvenir, elle les entretenit par des prophéties et des révélations divines, les traitait avec bonté et les cultivait par les lois initiatrices et utiles de Moïse. Mais quand cette sage législation et les enseignements postérieurs des prophètes, épanchés comme un parfum sur tous les hommes, eurent adouci les cœurs; quand plusieurs nations eurent formé leur police et leurs codes, et quand le nom de la vertu et de la philosophie eut été célébré par plusieurs, après le changement de leur férocité ancienne, et l'adoucissement de leurs mœurs sauvages et cruelles, à cet instant favorable le maître parfait et céleste de la doctrine céleste et parfaite, l'initiateur de la doctrine de vérité, le Verbe Dieu se manifesta au moment marqué pour son incarnation et annonça à toutes les nations, aux Grecs et aux Barbares, à tout le genre humain, la charité du Père, les appelant tous à l'unique salut de Dieu et leur ménageant la vérité même, la lumière de la vraie religion, le royaume des cieux, et la nouvelle du salut éternel.

Cela suffit pour faire connaître le motif de l'avènement du Christ de Dieu à cette époque, plutôt qu'aux anciens jours. Revenant désormais à notre premier plan, nous développerons en détail les signes des temps de sa venue, en commençant par l'examen des témoignages de l'Évangile sur sa naissance. Matthieu donc indique l'époque de sa manifestation en l'humanité de la manière suivante: « Jésus étant né à Bethléem de Juda, aux jours du roi Hérode » (*Matth.*, II, 1). Et peu après: « Or, ayant appris qu'Archélaüs régnait en Judée à la place d'Hérode, son père » (*Id.*, 22). Luc établit ainsi le temps de sa prédication et de sa manifestation: « L'an quinzisième de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée; Hérode, tétrarque de la Galilée, Philippe son frère, tétrarque de l'Iturée et de la Trachonite, et Lysanias d'Abilène; sous le pontificat d'Anne et de Caïphe » (*Luc*, III, 1). Il est à propos de comparer à ces paroles la pro-

phétie de Jacob rapportée par Moïse, en ces termes:

DE LA GENÈSE.

L'époque de la manifestation au Christ aux hommes. Au temps où sera détruit le royaume des Hébreux, alors s'approchera l'attente des nations, ce qui eut lieu à l'avènement de notre Sauveur.

« Or Jacob appela ses fils et dit: Réunissez-vous afin que je vous annonce ce qui vous arrivera au dernier des jours. Réunissez-vous, et écoutez, fils de Jacob; écoutez Israël, votre père. » Puis, après avoir reproché certains crimes à quelques-uns de ses premiers enfants, il les omet comme s'étant rendus indignes par leurs iniquités de la prophétie qui va suivre, et c'est au quatrième, comme à celui de tous dont la vie est la plus juste, qu'il adresse la prédiction suivante: « Juda, tes frères te loueront: ta main sera sur le dos de tes ennemis; les fils de ton père s'inclineront devant toi. Juda est un jeune lion: mon fils, tu es sorti de ma race; dans ton repos tu as dormi comme un lion et comme un lionceau. Qui l'éveillera? le chef ne sortira pas de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui a été promis, et qui est l'attente des nations » (*Gen.*, XLIX, 8). Examinez d'abord qu'elles sont les faveurs qu'il dit lui être réservées; et voyez si ce ne sont pas les mêmes que celles que Dieu annonça autrefois à Abraham, aux fidèles qui vécurent de son siècle, au sujet de la vocation des Gentils, car il est écrit que Dieu dit à Abraham: « Et tu seras béni, et je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront: et toutes les tribus de la terre seront bénies en toi » (*Id.*, XII, 2). Et ailleurs: « Pour Abraham, il doit être le chef d'un peuple très-grand et très-nombreux, et toutes les nations de la terre seront bénies en lui » (*Id.*, XVIII, 18). Et l'oracle divin fait les mêmes promesses à Isaac en ces termes: « Et je multiplierai tes enfants comme les astres du ciel, et toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui naîtra de toi » (*Id.*, XXVI, 4). Telles encore sont les promesses faites à Jacob: « Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham, ton père, et le Dieu d'Isaac, ne crains pas; » et plus bas: « et toutes les nations de la terre seront bénies en toi » (*Id.*, XXIX, 13). Ailleurs Dieu lui dit: « Je suis ton Dieu. Crois et te multiplie; les nations et les familles des nations viendront de toi, et les rois sortiront de tes reins » (*Id.*, XXXV, 11). Jacob, qui connaissait déjà les promesses du Seigneur relatives à la vocation des Gentils, ayant, à la fin de sa vie, appelé les douze fils qu'il avait, examinait dans la postérité duquel d'entre eux devaient s'accomplir les promesses du Seigneur: et, après avoir reproché à ses trois premiers fils les crimes dont ils s'étaient rendus coupables, il continue en leur apprenant que pour leurs iniquités ce ne sera pas d'eux que proviendra l'accomplissement des promesses. Mais arrivé à Juda, le quatrième, il prédit que cet

oracle qui lui avait été adressé : « Les rois sortiront de tes reins » (*Genèse*, XXXV, 11), s'accomplira par ceux de son sang. Or, il est évident que la famille des rois est sortie de la tribu de Juda. Il indique encore en quels temps se réaliseront les prédictions du Seigneur et les promesses faites aux nations, et il révèle que c'est de Juda que doit sortir celui qui sera pour toutes les nations et les tribus de la terre, l'auteur d'une bénédiction semblable à celle d'Abraham. Telles sont les prédictions faites à Juda, les unes faites déjà au sujet de la vocation des nations, et celle-ci : « Les rois sortiront de tes reins. » Aussi, préférentiellement à tous ses frères, eut-il l'honneur d'être le chef de la tribu royale et la plus illustre. D'abord, en effet, dans la disposition du peuple faite aux jours de Moïse, Dieu assigne à cette tribu la conduite des autres. Car il est écrit : « Et le Seigneur parla à Moïse et à Aaron, et leur dit : « Les enfants d'Israël camperont devant le Seigneur autour du tabernacle de l'alliance, par diverses bandes, chacun sous ses drapeaux, selon leurs familles, et ceux qui camperont les premiers à l'orient seront les fils de Juda avec leurs combattants » (*Nombres*, II, 1). Puis, à l'occasion de ce qui se rapportait à la consécration du tabernacle, le Seigneur dit à Moïse : « Chacun des princes offrira chaque jour ses présents; et celui qui offrira son oblation le premier jour fut Nahasson, fils d'Aminadab, prince de la tribu de Juda » (*Id.*, VII, 11). Au livre de Jésus de Navé, quand la terre de promesse fut partagée par le sort entre les tribus; sans recourir au sort et la première de toutes, la tribu de Juda reçut sa part de la contrée. En outre, après la mort de Jésus, les enfants d'Israël consultèrent le Seigneur en ces termes : « Qui marchera à notre tête contre le Chananéen, et qui sera notre chef dans la guerre contre lui? » Et le Seigneur répondit : « Juda marchera à la tête; voici que j'ai livré la terre à sa main » (*Juges*, I, 1). Dieu donc ordonne clairement que la tribu de Juda conduise Israël entier; aussi est-il écrit ensuite : « Juda marcha, et le Seigneur livra entre ses mains les Chananéens et les Phérézéens » (*Id.*, 4). Puis : « Les fils de Juda attaquèrent Jérusalem et la prirent. » Et : les fils de Juda descendirent ensuite pour combattre le Chananéen » (*Id.*, 8). Et encore : « Juda marcha avec Siméon, son frère » (*Id.*, 17). Et ensuite : « Le Seigneur fût avec Juda et il s'empara de la montagne » (*Id.*, 19). Et après : « Les fils de Joseph marchèrent aussi contre Béthel, et Juda était avec eux » (*Id.*, 22). Au livre des Juges, quand à différentes époques des juges présidaient le peuple, bien qu'ils sortissent de différentes tribus, cependant celle de Juda s'élevait au-dessus de la nation, surtout au temps de David et de ses successeurs, issus de cette tribu, et qui portèrent la couronne jusqu'à la captivité de Babylone, après laquelle, à la tête de ceux qui revenaient de la captivité en leur patrie, marchait Zorobabel, fils de Salathiel, de la tribu de Juda, et celui qui releva le temple. C'est pourquoi le livre des Paralipomènes, déve-

loppant la généalogie des douze tribus, commence par celle de Juda. Ainsi il faut reconnaître qu'en ces temps et en ceux qui suivirent, cette tribu dirigeait les autres, bien qu'en quelques parties du peuple il s'élevât quelques hommes remarquables. Il ne nous est pas possible d'en tracer la généalogie, parce qu'on n'a pas conservé de livre divin de cette époque à celle du Sauveur; toutefois, il est constant que la tribu de Juda a subsisté tant que la nation, jouissant de la liberté et de l'indépendance, a été gouvernée par ses princes et ses chefs *propres*. Cette particularité se conserva chez eux dès le commencement et jusqu'au temps d'Auguste, où, après la manifestation de notre Sauveur aux hommes, toute la nation devint esclave des Romains; et à la place des princes de *même origine* et légitimes, Hérode, le premier étranger, s'éleva sur eux, avec l'empereur Auguste. Tant qu'il se trouva donc un prince de Juda et un chef sorti de sa race, les époques des prophéties étaient marquées par l'indication des princes de la nation. C'est sous le règne d'Ozias, de Joathas, d'Achaz et d'Ezéchias qui gouvernèrent la Judée, qu'Israël prophétisa. Il en est ainsi d'Osée. Amos est inspiré aux jours d'Osias, roi de Juda, et de Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël; et Sophonie, aux jours de Josias, fils d'Amos, roi de Juda; ainsi le fut Jérémie. Mais quand le prince sortit de Juda, et le chef de sa postérité, l'attente des nations par le Christ, déjà prédite, allant illuminer la vie, des rois ne s'élevèrent plus sur Juda, ni des chefs sur Israël. Lorsque ces princes furent renversés, conformément aux prophéties et aux jours marqués, Auguste le premier, et après lui Tibère, furent les rois de la nation juive entre autres peuples, ainsi que les gouverneurs et les tétrarques de la Judée établis par eux, et spécialement Hérode, l'horreur des Juifs pour son origine, comme je l'ai dit plus haut, et qui reçut des Romains le gouvernement de la Judée. Comme ces considérations ont été développées déjà, voici le moment de nous livrer à l'examen de la prophétie : « Juda, les frères te loueront. » Des douze fils de Jacob Juda fut le quatrième, comme nous l'avons déjà dit, et un des chefs de tribu de la nation juive. Or, que ce ne soit pas à cet homme illustre que se rapportent les prédictions que son père lui adresse comme sur lui-même, c'est ce qui doit être clair à ceux qui ont médité les divines Écritures, et spécialement ce que Jacob dit à son fils : « Or, Jacob appela ses fils, et il dit : Réunissez-vous, et je vous annonce ce qui doit vous arriver aux derniers des jours. Réunissez-vous, et écoutez, fils de Jacob; écoutez Israël votre père. » Ainsi il leur promit évidemment qu'il leur annoncerait ce qui devait leur arriver dans les temps les plus reculés, et comme il le dit lui-même, « au dernier des jours. » Mais ce qui est prédit comme sur Juda ne se réalisa pas en ce chef, car jamais ce Juda ne fut loué par ses frères; et pour quelle considération l'eussent-ils fait? Il ne reçut pas davantage les hommages des fils de son père. La

prédiction cadrerait mieux si elle eût été faite sur Joseph, puisque Juda lui-même avec ses autres frères l'adora, toutefois cependant, avant la prophétie; car après, l'histoire ne rapporte rien de semblable de Joseph, et encore moins de Juda; et ceci: « Dans ton repos tu as dormi comme un lion, et comme un lionceau » (*Genèse*, XLIX, 9), exige un sens plus relevé que celui qui se rapporte à Juda, et même ce qui est dit après: « Le prince ne sortira pas de Juda, ni le chef de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui a été promis, et il est l'attente des nations. » Ces paroles me semblent indiquer l'avènement de celui qui est promis; car ceci, dit-il, n'aura pas lieu que cela ne soit arrivé. Les princes et les chefs ne cesseront pas dans la nation juive, jusqu'à ce qu'arrivent l'attente des nations et ce qui est réservé à celui qui est annoncé. Théodotion traduit ce passage comme les Septante, mais Aquila l'interprète ainsi: « Le sceptre ne sortira pas de Juda, ni l'observateur attentif du milieu de ses pieds jusqu'à ce que vienne à lui la multitude des nations. » Quand il est dit: « Le prince ne sortira pas de Juda, » ce n'est pas de Juda, ce chef de la tribu qu'il faut l'entendre, de même que ces paroles: « Juda, tes frères te loueront », et les autres ne peuvent se rapporter à lui; car longtemps les princes et les chefs s'élevèrent sur la nation juive, mais sans sortir du sang de Juda. En effet, le premier, Moïse, fut chef du peuple, mais il était de la race de Lévi, et non pas de celle de Juda. Après lui parut Jésus, de la tribu d'Ephraïm, auquel succéda Débora, de la tribu d'Ephraïm, et Barac, de la tribu de Nephthali; puis Gédéon, de la tribu de Manassés. Ensuite le fils de Gédéon, et après lui Thola, de la même tribu. Alors s'élève Eshon, de Bethléem; vient ensuite Ailon, de la tribu de Zabulon, puis Labdon, de la tribu d'Ephraïm. Après, Samson, de la tribu de Dan. Dans la suite, comme le peuple était sans chef, Héli, le grand prêtre, de la tribu de Lévi, le présida. Tous ces juges, qui jugèrent Israël, n'étaient pas de la race de Juda, mais de diverses tribus, les uns de celles-ci, les autres de celles-là; et celui qui, le premier d'entre eux, fut roi, Saül, était de la tribu de Benjamin. Comment donc cette prédiction: « Le prince ne sortira pas de Juda, ni le chef de sa postérité, » se rapportera-t-elle aux princes et aux chefs de la tribu de Juda, comme on pourrait le croire, tandis que depuis la mort de Jacob, dans un espace de près de mille années entières, il ne paraît pas qu'il se soit élevé de chef de la tribu de Juda seule, mais de différentes, jusqu'au temps de David. Si après ce long intervalle, David et ses descendants, qui régnerent en Judée, furent de la tribu de Juda, encore faut-il que vous sachiez qu'ils ne gouvernèrent pas toute la nation pendant cinq cents ans, mais seulement trois tribus et pas même entières, puisqu'alors aussi certains autres s'élevèrent sur la fraction la plus considérable de la nation, et eurent le gouvernement de neuf tribus entières; car,

lorsqu'après la mort de Salomon, toute la nation se fut séparée de Juda, les successeurs de David, comme je l'ai dit, régnerent en Jérusalem sur trois tribus, qui encore n'étaient pas entières, et seulement jusqu'à la captivité de Babylone. En même temps résidèrent dans la ville de Samarie les chefs des neuf tribus issus non pas de Juda, mais de diverses tribus; le premier d'entre eux fut Jéroboam, de la tribu d'Ephraïm: il en fut ainsi des autres qui lui succédèrent, de sorte que, dans l'intervalle qui s'écoula de David à la captivité de Babylone, les princes de la tribu de Juda ne régnerent pas sur la nation entière. Faut-il dire encore qu'après le retour de Babylone, pendant les cinq cents ans qui se trouvent aussi jusqu'à la naissance du Christ, ils véquirent sous un gouvernement aristocratique, dirigés par les souverains pontifes qui se succédèrent, dont aucun n'était de la tribu de Juda. De sorte qu'il en résulte que ce n'est ni au premier Juda ni à aucun de ses descendants que peut se rapporter l'oracle: Le prince ne sortira point de Juda, ni le chef de sa postérité. Ce qui ne sera vrai seulement alors que d'après ce qui a été exposé précédemment; nous prendrons ces paroles de la tribu tout entière. C'est elle qui, depuis Moïse, a toujours été à la tête de la nation entière. C'est de la domination de cette tribu, comme choisie de Dieu pour gouverner, que la contrée reçut le nom de Judée qu'elle retient encore, et le peuple entier, celui de Juifs. Ainsi donc nous devons entendre la prophétie comme s'il était dit plus clairement: « La tribu de Juda ne cessera pas de présider à la nation entière. » Aussi Symmaque: « La puissance, dit-il, ne sortira pas de Juda, » et il établit de la sorte l'autorité et la puissance que doit avoir un jour la tribu de Juda. Jacob prédit donc que ni son sceptre, dit Aquila, et tel était le symbole de la puissance royale, ni sa puissance, dit Symmaque, ne seront détruits, jusqu'à ce que vienne, ajoute-t-il, celui qui est annoncé comme l'attente des nations. Quelle est cette attente, sinon celle qui a été annoncée autrefois à Abraham et aux patriarches qui descendirent de lui. Admirons d'abord que des douze tribus qui comprenaient le peuple hébreu, ce n'est de nulle autre que de celle de Juda que la nation reçoit son nom, pour nulle autre cause que la prophétie qui défère à la tribu de Juda l'autorité suprême. C'est elle encore qui a fait nommer Judée, leur patrie; car pourquoi n'a-t-elle pas tiré son nom de la première des douze, je veux dire de celle de Ruben? Cependant, d'après la loi divine, c'est aux aînés qu'est déféré tout honneur. Pourquoi ne le fut-elle pas à celle de Lévi, supérieur à Juda, et par l'âge et par la dignité du sacerdoce? Pourquoi plutôt la nation et la contrée ne reçurent-elles pas leur nom de Joseph qui régît autrefois, non seulement l'Égypte entière, mais encore sa famille, et dont les descendants, longtemps à la tête des neuf tribus entières, devaient raisonnablement appliquer le nom de leur père à la nation et au

pays? Qui n'avouerait encore que, parmi eux, Benjamin eût pu donner son nom au peuple, puisque c'est à sa race que la célèbre métropole, la ville royale et le temple saint échurent en partage? Toutefois, ce n'est ni de cette tribu ni d'aucune autre, mais seulement de celle de Juda que fut tiré le nom du pays et de la nation, d'après la prophétie. C'est donc avec raison que cette parole : « Le prince ne sortira pas de Juda » a été rapportée à cette tribu; et ainsi seulement la prophétie est véritable. Car, dès le temps de Moïse, si dans la suite quelques chefs particuliers ne cessèrent de s'élever de diverses tribus, comme je l'ai dit, au-dessus de tous était la tribu de Juda qui dominait la nation entière.

Un exemple vous le rendra sensible. De même que sous la domination romaine, les gouverneurs et les chefs, les préteurs, les généraux et les rois dont la dignité est supérieure, ne sortent pas tous de la ville et ne descendent pas de la race de Rémus et de Romulus, mais d'une multitude de nations diverses, et que cependant tous ces rois et les chefs et les gouverneurs au-dessous d'eux s'appellent du nom de Romains, reçoivent le nom de puissance romaine qui atteint toute domination : ainsi faut-il comprendre ce qui se passa chez les Hébreux, parmi lesquels la seule tribu de Juda fut la plus illustre de la nation, et les différents chefs et rois qui s'élevèrent de part et d'autre furent honorés du nom de Juda. Ainsi donc, c'est à toutes les tribus que le prophète adresse ces paroles : « Juda, tes frères te loueront. » Il sut qu'ornée de prérogatives elle serait plus honorée que les autres tribus. Comme elle marchait à la tête des armées, et que seule de la nation elle présidait aux préparatifs des combats, c'est avec raison qu'il ajoute : « Tes mains seront sur le dos de tes ennemis. » Ensuite à cause de sa puissance et de sa dignité royale, cette tribu est appelée Lionceau. Le patriarche se glorifiant de la grandeur de cette tribu, continue ainsi : « Mon fils, tu es sorti de ma race. » Les mots : « Tu as dormi comme un lion et un lionceau » établissent sa fierté, sa fermeté, sa constance contre les événements extérieurs, son intrépidité et son mépris des ennemis. Puisqu'il est si grand, ou plutôt puisque la tribu est si grande, il dit : « Qui l'éveillera? » Après avoir indiqué la grandeur, la majesté, la nouveauté et l'éclat de celui qui doit renverser cette tribu du trône, et la priver de la souveraine puissance, il nous fait connaître ensuite quel doit être ce personnage, en apprenant qu'il est celui qui sera l'attente des nations, et qu'il ne doit apparaître parmi les hommes que quand le prince sortira, quand le chef sera chassé, et la tribu de Juda dépouillée de sa puissance. Mais quel fut-il, sinon notre Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ? A sa naissance, suivant la prophétie qui nous occupe, les chefs ainsi que les princes manquèrent en Juda pour présider la nation; et la tribu de Juda, élevée dès le principe à la souveraine puissance sur le peuple, fut sou-

mise dès lors et jusqu'à ce jour au pouvoir des Romains, qui subsiste encore, et qui entre autres nations subjuguèrent celle des Juifs. Aussi sous leur domination, Hérode, le premier d'un peuple étranger, fut déclaré roi des Juifs par Auguste et le sénat romain. Hérode fut le fils d'Antipater; or, cet Antipater, d'Ascalon, fils de l'un de ceux qui, dans le temple d'Apollon, étaient appelés ministres des sacrifices, épousa une femme de l'Arabie, nommée Cyprine, et engendra Hérode. Celui-ci donc le premier, issu d'une telle origine, fit périr Hyrcan, le dernier chef de la race des pontifes, sous lequel fut détruite la puissance particulière des Juifs, et le premier, comme je l'ai dit, tout étranger qu'il était, fut nommé roi des Juifs. Jésus-Christ étant né sous son règne, en même temps furent détruites et l'autorité de la tribu de Juda, et la puissance et le royaume des Juifs, et la prophétie fut accomplie : « Le prince ne sortira pas de Juda ni le chef de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui est réservé. » Jacob appelle celui qui doit venir l'attente, non pas des Juifs, mais des nations. Lors donc que fut réalisé le changement prédit jadis à Abraham des princes et des chefs de la nation juive en la puissance des Romains et de cet Hérode, l'étranger dont nous avons parlé, Luc, l'évangéliste (*Luc. III, 1*), marquant à propos les temps de la disparition des princes des Juifs, indique que le commencement de la prédication du Christ eut lieu l'an quinziesme de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée. Matthieu insinue cette disparition (*Matth., II, 1*) : après avoir décrit la naissance de notre Sauveur et Seigneur, il ajoute : « Or, Jésus étant né à Bethléem de Juda, aux jours du roi Hérode, voici que des mages viurent de l'Orient à Jérusalem en disant : Où est le roi des Juifs qui est né? » Ainsi établit-il clairement, et la domination de l'étranger sur eux, et l'appel de Dieu aux peuples étrangers de l'Orient; car en même temps des étrangers subjuguèrent les Juifs, et des étrangers venus de l'Orient reconnurent le Christ de Dieu promis autrefois et l'adorèrent. Ainsi donc la prophétie de Jacob paraît accomplie avec évidence, réalisée qu'elle fut au dernier jour du peuple juif, comme le patriarche l'annonça lui-même à ses enfants, en leur disant : « Réunissez-vous afin que je vous annonce ce qui arrivera au dernier des jours; et ces derniers des jours, nous les entendons du terme de la société juive. Que leur devait-il donc arriver? la disparition de la puissance de Juda, et la destruction de toute leur nation, la cessation et la fin de leurs chefs et l'abolition de la puissance et de la royauté de sa tribu, et encore la domination et la royauté du Christ, non pas sur Israël, mais sur toutes les nations, suivant cet oracle : « Et il sera l'attente des nations. » Or, qui n'avouerait que cela s'est accompli avec évidence à la manifestation de notre Sauveur? Puisque ceux qui, avant la naissance du Christ, se glorifiaient de leurs princes et de leurs chefs de

même origine, de leurs auditeurs intelligents, des divines instructions, de leurs rois particuliers, de leurs pontifes et de leurs prophètes, et cette même tribu de Juda, royale qu'elle était et victorieuse de ses adversaires et de ses ennemis, prince et chef du reste de la nation, et ceux enfin qui étaient illustres parmi ce peuple sont dès ce moment et jusqu'ici tributaires des Romains. Le Christ de Dieu s'est donc révélé, et dès lors l'attente des nations a été annoncée à tous les peuples. Que l'on me dise si à l'avènement de notre Sauveur Jésus-Christ, tout ce qui brillait de quelque éclat chez ce peuple, la métropole avec son temple et le culte qui y était célébré, ainsi que les princes et les chefs tirés de la nation ne sont pas détruits ? Alors se réalisèrent l'espérance et l'attente des nations de la terre, quand arrivèrent les événements réservés au Seigneur. Et lesquels, sinon ceux qui sont annoncés en ces termes à Juda : « Tes frères te loueront, tes mains seront sur le dos de tes ennemis. Juda est un lionceau. Mon fils, tu es sorti de ma race. Dans ton repos, tu as dormi comme un lion et comme un lionceau. Qui l'éveillera ? » Car ces paroles désignent, en un autre sens, ce qui lui est réservé. Et nous les méditerons après avoir remarqué d'abord que les saintes Écritures ont coutume de désigner le Christ sous différents noms. Tantôt elles l'appellent Jacob : « Jacob est mon serviteur ; je prendrai sa défense ; Israël est celui que j'ai choisi ; il est l'objet de mes complaisances : il portera la justice parmi les nations » (*Isaïe*, XLII, 1) ; et quelques lignes plus loin : « Jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre, et les nations espéreront en lui. » Tantôt elles l'appellent David et Salomon, comme dans le psaume LXXI, intitulé à Salomon, et qui contient ce qui concerne Notre-Seigneur : Il dominera, y est-il dit, de la mer à la mer, et du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre ; toutes les nations lui seront soumises » (*Ps.* LXXI, 8). Le reste des prédictions de ce psaume ne peut se rapporter qu'au Christ. Et David, au psaume LXXXVIII, car ce qui y exprimé ne peut convenir à David, mais seulement au Christ, comme ces paroles : « Il me dira : Vous êtes mon Père ; et, moi, je l'établirai mon premier-né, élevé entre les rois de la terre. Je lui garderai éternellement ma miséricorde ; » et, ailleurs, « Sa race sera éternelle et son trône s'élèvera devant moi comme le soleil et comme la lune formée pour toute l'étendue des temps » (*Id.*, LXXXVIII, 27). Ainsi, dans la multitude des noms que les Écritures saintes appliquent au Christ, il peut aussi avoir été désigné également ici sous le titre de Juda, parce qu'il naquit de cette tribu. Il est évident, en effet, par le récit de l'Apôtre, que notre Sauveur et Seigneur est sorti de la tribu de Juda. C'est donc à lui que se rapportent les prédictions adressées à Juda. Et lesquelles ? *D'abord*, être loué de ses frères ; *ensuite*, placer sa main sur le dos de ses ennemis ; enfin, voir le Fils de son Père s'incliner devant lui ; circonstances qui ont été accomplies quand,

par ses actions de puissance extraordinaire et ses miracles surprenants, il fut admiré, glorifié et adoré par ses disciples et ses apôtres, qu'il ne refuse pas de nommer ses frères, lorsque, dans le psaume, il dit : « J'annoncerai votre nom à mes frères ; je vous glorifierai au milieu de leur assemblée » (*Ps.* XXI, 23). Et lorsqu'il ordonne, à celles qui accompagnaient Marie, de communiquer la bonne nouvelle connue à ses frères : « Annoncez, dit-il, à mes frères, que je retourne vers mon Père et votre Père ; vers mon Dieu et votre Dieu » (*Jean*, XX, 17). Ainsi, d'abord, ses frères le louèrent pour ses prodiges comme un homme surprenant, qu'ils regardaient vraisemblablement comme un des prophètes. Puis, après avoir vu ses miracles merveilleux, et comment il vainquit l'ennemi, l'exacteur, le prince de ce siècle, la mort, ainsi que les puissances visibles et ennemies, alors ils le reconnurent pour Dieu et l'adorèrent. Les mains de notre Sauveur furent sur le dos de ses ennemis, lorsqu'il consommait toutes ses actions, tous ses traits de puissance et ses merveilles pour la ruine des démons et des mauvais esprits. Et encore, quand il étendit ses mains sur la croix, alors ces mains furent sur le dos de ses ennemis qui fuyaient et lui tournaient le dos, et surtout quand, après avoir rendu son esprit à son Père, il descendit dans le repaire de ses ennemis, dépouillé de son corps. La vie, subjuguant la mort, et les puissances qui avaient lutté contre lui, sans doute persuadées d'abord qu'il était un homme ordinaire, semblable aux autres, et qui, ainsi, avaient osé l'attaquer à l'envi comme un personnage vulgaire ; mais lorsqu'elles eurent reconnu en lui une nature surhumaine et l'essence divine, elles s'enfuirent, lui tournèrent le dos, sur lequel il plaça ses mains, et les poursuivit dans leur fuite de ses flèches divines et aiguës ; de sorte que, pour cela, il est dit : « Tes mains seront sur le dos de tes ennemis. » Et maintenant encore, à diverses époques, les innombrables ennemis de notre Sauveur s'élèvent contre son Eglise ; il les contraint à tourner par sa main invisible et sa divine puissance ; de sorte que c'est d'eux aussi qu'il est dit : « Tes mains seront sur le dos de tes ennemis. » Enfin, quand il eut remporté des trophées sur ses ennemis, alors fut accomplie aussi cette parole : « Les fils de ton Père s'inclineront devant toi, c'est-à-dire dans le ciel tous les anges, les esprits, ministres de Dieu, et les puissances divines, et sur la terre les apôtres, les disciples, et avec eux tous ceux des nations qui se sont consacrés à Dieu seul, et véritable Père, qui ont reconnu le Christ Verbe Dieu et ont déclaré l'adorer comme Dieu. » Or, comme il fallait que les mystères de sa naissance et de sa mort fussent compris dans l'oracle sacré, à ces paroles Jacob ajoute la prophétie suivante : « Juda est un jeune lion. Mon fils, tu es sorti de ma race. Dans ton repos, tu as dormi comme un lion et comme un lionceau. Qui l'éveillera ? » Il l'appelle donc jeune lion, comme né de la tribu royale. Il fut donc de la

race de David, selon la chair. Mon fils, tu es sorti de ma race, parce que le Christ naquit de la race et du sang de Jacob lui-même, qui parlait ainsi : Verbe Dieu d'abord, et devenu ensuite Fils de l'Homme par cette union dont il s'est fait un devoir pour nous. La prédiction de sa mort est en ces paroles : « Dans ton repos, tu as dormi comme un lion et comme un lionceau ; » d'après la coutume de l'Écriture qui, dans sa manière de considérer les faits en mille autres endroits, appelle la mort un sommeil. Cette parole, qui s'éveillera ? est suggérée par l'admiration de son réveil du sein de la mort. Car celui qui dit : « Qui l'éveillera ? » sait qu'il doit l'éveiller. Il ajoute en son enthousiasme : « Qui le fera, et qui l'excellera, » pour nous porter à chercher qui doit appeler, du milieu des morts, Notre-Seigneur, qui a accepté la mort pour nous ? Et quel serait-il ? sinon le Dieu de tout être et son Père, à qui seul il faut rapporter la résurrection de notre Sauveur, d'après ces paroles : « Le Père l'a ressuscité d'entre les morts » (*Act.*, III, 15). Au lieu de ce passage : « Juda est un jeune lion. Mon Fils, tu es sorti de ma race. Dans ton repos, tu as dormi. » Aquila dit avec plus de clarté : « Juda est un lion. Mon fils, tu t'es levé du butin. Tu as fléchi et tu t'es couché. » Et Symmaque met : « Juda est un jeune lion. Mon Fils, tu es sorti de la chasse ; et, fléchissant les genoux, tu t'es affermi. » De ces paroles ressort évidemment la résurrection d'entre les morts, et le retour de notre Sauveur de l'enfer comme d'une chasse. Il fléchit les genoux et s'affermi ; mais il ne tombe pas. Sa mort, la voici dans fléchir les genoux : « l'exemption de s'abaisser comme les autres âmes d'homme dans l'affermissement. » Tout cela donc était réservé au Christ, et n'ent pas son accomplissement tant que la nation juive subsista, et tant que ses princes, ses chefs et ses sages, interprètes des prophéties qui concernaient le Christ, fleurirent dans son sein. Mais quand ce qui était réservé à Juda fut réalisé, sur la terre apparut celui qui était annoncé comme devant naître de la race et du rejeton du prophète. Après son repos et son sommeil, après avoir fléchi les genoux, suivant Symmaque, il fut fortifié et excité, et plaça ses mains sur le dos de ses ennemis invisibles et spirituels. Ses frères, et les disciples qui le louèrent et l'admirèrent d'abord, le reconnurent ensuite et l'adorèrent comme Dieu. Alors fut accompli ce qui lui était réservé, de sorte que c'est pour cela qu'il est dit : « Jusqu'à ce que s'exécute ce qui lui est réservé. » Dès lors, en effet, et jusqu'à nos jours, après l'accomplissement de ce qui lui était réservé, les princes et les chefs de la nation juive ont manqué, les princes des nations se sont élevés sur leurs têtes ; et, au contraire, tous les peuples, reconnaissant le Christ de Dieu, l'ont reçu pour leur Sauveur et leur attente.

Jacob ajoute ensuite : « il livra son ânon à la vigne, à la vigne le poulain de son ânesse ; il lavera sa robe dans le vin, et son manteau dans le sang de la vigne. Ses yeux sont plus beaux que le vin, et ses dents plus blanches

que le lait » (*Gen.*, XLIX, 11). Je crois qu'en ce passage l'ânon désigne le chœur des apôtres et des disciples de notre Sauveur ; la vigne à laquelle l'ânon est attaché, marque sa puissance divine et invisible, qu'il révélait ainsi : « Je suis la véritable vigne ; mon père est le vigneron » (*Jean*, XV, 1). Le bourgeon de cette vigne est la doctrine du Verbe Dieu à laquelle fut attaché le poulain de l'âne, le peuple nouveau sorti des nations, progéniture des apôtres. On pourra dire que cela s'est accompli à la lettre, lorsque, suivant Matthieu, le Seigneur dit à ses disciples : « Allez dans le bourg qui est devant vous, et aussitôt vous trouverez une ânesse liée et son ânon auprès d'elle ; déliez-les et me les amenez » (*Matth.*, XXI, 2). Et certes en méditant la prophétie, il faut admirer une prédiction du prophète qui connaît par une manifestation de l'Esprit divin que celui qui est prédit doit monter non pas sur des chars ou des chevaux, comme un roi fastueux du siècle, mais sur cette ânesse et son ânon, comme un homme vulgaire et pauvre de la multitude. Un autre prophète l'admire et s'écrie : « Tressaille d'allégresse, fille de Sion : voici que ton roi viendra plein de mansuétude, et monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse. »

Examinez si ces paroles : « Il lavera sa robe dans le vin et son manteau dans le sang de la vigne, » ne désignent pas comme sous une voile sa passion mystérieuse, en laquelle il lava sa robe et son vêtement dans le bain, où il est enseigné que seront lavées les iniquités anciennes de ceux qui croiront en lui ; car par le vin qui est le symbole de son sang, il purifie de leurs péchés passés ceux qui ont été baptisés en sa mort, et qui ont cru en son sang, en les purifiant et les nettoyant de leur ancienne robe et de leur vêtement, de manière que, lavés dans le sang précieux de la vigne divine et spirituelle, dans le vin de la vigne qui a été dite plus haut, ils se dépouillèrent du vieil homme avec ses œuvres, et se revêtirent de l'homme nouveau et renouvelé en sa connaissance à l'image du Créateur. Et ceci : « Ses yeux sont plus beaux que le vin, » et : « ses dents sont plus blanches que le lait, » à mon sens, contiennent encore en mystère les secrets de la nouvelle alliance de notre Sauveur. Ainsi la joie du vin mystique qu'il distribua à ses disciples en leur disant : « Prenez, buvez : ceci est mon sang, qui est répandu pour vous, pour la rémission des péchés ; faites cela en mémoire de moi, » (*Luc*, XXII, 20) me paraît signifiée par ces mots : « Ses yeux sont plus beaux que le vin », et l'éclat et la pureté de cette nourriture spirituelle par ceux-ci : « Ses dents sont plus blanches que le lait. » Puis il confia à ses disciples les symboles de son économie divine, en leur ordonnant de faire (1) l'image de son corps. Comme donc il n'agréait plus les sacrifices de sang, ni

(1) La loi de l'Église est que, sous les apparences du pain et du vin, sont contenus réellement le corps et le sang de Notre-Seigneur. Il est difficile d'apprécier d'une manière précise la portée de cette expression.

l'oblation par l'immolation de divers animaux prescrite par Moïse, et qu'il ordonna à ses disciples de se servir du pain, symbole de son propre corps, le prophète fit entendre la splendeur et la pureté de cette nourriture, en disant : « Ses dents sont plus blanches que le lait » (Ps. XXXIX, 7). Un autre prophète aussi y fait allusion quand il dit : « Vous n'avez point voulu d'hostie, ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps. » Du reste, comme ces points demandent un plus long examen et une interprétation plus développée, on pourra les expliquer en son loisir, les circonstances présentes nous défendant de nous y appliquer, pour pouvoir établir que l'Écriture témoigne clairement qu'entre autres époques les anciens prophètes connurent aussi celle de la venue de notre Sauveur.

DE DANIEL.

Après un laps de soixante et dix semaines d'années, qui forment quatre cent quatre-vingt-dix ans, le Christ s'étant manifesté aux hommes, les prophéties que possédaient les Juifs seront accomplies, et l'antique sacerdoce qui faisait leur gloire sera aboli, et ce peuple sera détruit par des sièges qui se succéderont comme un déluge, et leur saint temple sera réduit à la dernière solitude.

« Pendant que je parlais encore, et que je priais, et que je confessais mes iniquités et celles de mon peuple Israël, et que j'érépandais mes prières en la présence du Seigneur mon Dieu; pendant que je parlais encore en ma prière, voilà que Gabriel, que j'avais vu au commencement, vola vers moi; il me toucha vers l'heure du sacrifice du soir; il m'enseigna, il me parla et dit : « Daniel, maintenant je suis venu afin de te donner l'intelligence. La parole est sortie dès le commencement de tes prières, et je suis venu te dire, parce que tu es homme de désirs. Médite et comprends en cette vision, parce que tu es homme de désirs. Les soixante et dix semaines sont abrégées sur ton peuple et sur la ville sainte, afin que la prévarication soit consommée, que l'iniquité prenne fin, que le péché soit effacé, que l'injustice soit expiée, et que la justice éternelle paraisse; que la vision et le prophète soient scellés, et que le Saint des saints reçoive l'onction. Tu sauras et tu comprendras : depuis l'ordre qui sera donné de rebâtir Jérusalem jusqu'au Christ Roi, il y aura sept semaines et soixante et deux semaines, et il retournera, et la place publique et la muraille s'édifieront, et les temps s'écouleront, et après soixante et deux semaines l'onction périra, et la justice ne présidera pas à sa fin, et un peuple, avec le chef qui doit venir, détruira la cité et le sanctuaire; ils périront comme en un déluge jusqu'à la fin de la guerre, qui sera abrégée par des massacres. Il confirmera l'alliance à plusieurs dans une semaine, et au milieu d'une semaine l'oblation et le sacrifice cesseront; l'abomination de la désolation règnera dans le lieu saint, la

consommation de la désolation subsistera jusqu'à la fin des temps. » (Daniel, IX, 20.) Quand la captivité de soixante et dix ans de la nation juive en Babylone tendait vers sa fin, un des saints ministres de Dieu, l'archange Gabriel, se manifesta à Daniel, qui était en prières, et lui annonce le rétablissement de Jérusalem, qui allait avoir lieu bientôt et sans délai; il précise l'époque de son rétablissement en un nombre d'années, et il prédit qu'après cet intervalle désigné elle sera détruite de nouveau, et qu'ayant souffert un second siège et une nouvelle défaite, elle ne sera plus placée sous la garde de Dieu, mais qu'elle demeurera déserte, et qu'avec elle sera aboli le culte mosaïque, remplacé par une nouvelle alliance qui présidera à la vie des hommes. Comme il est d'usage dans les révélations, Gabriel déclare qu'il ne fait connaître ces événements au prophète que sous des voiles. Il dit donc à Daniel : « Maintenant je suis venu afin de te donner l'intelligence. La parole est sortie dès le commencement de tes prières, et je suis venu te dire, parce que tu es un homme de désirs : Médite et comprends cette vision. » Il l'excite clairement à une réflexion plus profonde et à l'intelligence de la vision de ce qui lui est révélé. Il nomme encore ce qu'il a dit une vision, parce qu'il est d'un sens plus élevé, et demande une attention plus profonde. Aussi, pour nous, après avoir invoqué celui qui donne l'intelligence aux hommes, et lui avoir demandé qu'il éclaire les yeux de notre entendement, nous entreprendrons avec confiance l'explication de ce passage.

Le prophète dit : « Les soixante et dix semaines sont abrégées sur ton peuple et sur la cité sainte, afin que la prévarication soit consommée, que l'iniquité prenne fin, que le péché soit effacé, que l'injustice soit expiée, et que la justice éternelle paraisse, que la vision et la prophétie soient accomplies, et que le Saint des saints reçoive l'onction. » Que ces soixante et dix semaines, évaluées en années, forment un nombre de quatre cent quatre-vingt-dix ans, c'est, ce me semble, ce qui est évident. Tel est donc le temps qui a été marqué à ton peuple, et qui comprend la consommation de toute la nation juive. Or, l'ange ne l'appelle pas ici le peuple de Dieu, mais, s'adressant à Daniel : *Ton peuple*, dit-il. Ainsi lorsque autrefois le peuple eut oublié le Seigneur, et fut tombé dans l'idolâtrie, celui-ci ne l'appela pas son peuple, mais celui de Moïse : *Va*, dit-il *descends, car ton peuple a péché* (Exode, XXXII, 7), de même ici il fait connaître la cause de cette détermination du temps pour le peuple : c'est qu'il n'est plus digne d'être appelé le peuple de Dieu. Or, l'ange ajoute : *Et sur la ville sainte*; ce à quoi il nous faut ajouter encore : De sorte que ces paroles sont sur ton peuple et sur ta ville sainte, comme s'il eût dit sur ta ville représentée sainte; car l'hébreu et les interprètes s'accordent à dire *ton*, non seulement du peuple, mais aussi de la ville. Aquila s'exprime ainsi : *Sur ton peuple et ta ville sanctifiée.*

« Contre ton peuple, dit Symmaque, et ta ville sainte; » aussi, dans les exemplaires exacts des Septante, le mot *ton* est-il ajouté avec un astérisque; car Daniel, en priant, nomma souvent en ses supplications le peuple, peuple de Dieu, et le lieu de la ville, le lieu saint de Dieu. Au contraire, l'ange qui lui répond ne reconnaît ni la ville sainte de Dieu, ni le peuple de Dieu; mais, dit-il, *ton peuple, de toi qui pries et qui parles ainsi du peuple, du lieu et de la ville.* Voici les paroles de Daniel : « Que votre colère et votre fureur soient détournées de Jérusalem, votre cité, et de votre montagne sainte, » et « Votre peuple est l'opprobre de tous ceux qui sont autour de nous. » Et encore : « Tournez votre visage sur votre sanctuaire qui est désolé; » et aussi : « Voyez la désolation de la cité sur laquelle votre nom a été invoqué. » Et plus bas : « car votre nom est invoqué sur votre cité et sur votre peuple. » Après cette prière, il ajoute : « Et pendant que je parlais encore et que je priais, voilà que Gabriel, que j'avais vu en vision, vola vers moi et me toucha, » et prononça des paroles citées déjà. Ainsi donc, en ce passage, le prophète ne dit pas seulement la ville, mais la ville de Dieu, le sanctuaire, mais le sanctuaire de Dieu, et le peuple, mais le peuple de Dieu, par affection pour son peuple. Mais Gabriel ne les appelle pas comme lui : au contraire, il dit : *Sur ton peuple et sur ta ville sainte*, faisant presque entendre que la ville, le peuple et le sanctuaire ne sont plus dignes du nom de Dieu. Il avertit que ce temps est marqué pour le peuple d'abord, et ensuite pour la ville, et cette détermination est confirmée par le rétablissement de Jérusalem; il s'étend de Darius, roi des Perses, à Auguste, empereur des Romains, et à Hérode, roi des Juifs, étranger, sous la puissance desquels sont racontées les circonstances de la naissance de notre Sauveur, comme le montrera la suite des paroles de l'ange. Gabriel continue : « Afin que la prévarication soit consommée, que l'iniquité prenne fin, que le péché soit effacé, que l'injustice soit expiée et que la justice éternelle paraisse; que la vision et la prophétie soient consommées, et que le Saint des saints reçoive l'onction, » au lieu de : que la prévarication soit consommée, que l'iniquité prenne fin, Aquila traduit : « Pour consommer la prévarication et mettre un terme à l'iniquité. » Or, ces paroles de Notre-Seigneur aux Juifs : *Remplissez la mesure de vos pères* (*Matth.*, XXIII, 32), sont, je pense, indiquées dans celles qui précèdent. Par l'attentat de la nation juive contre sa personne, l'iniquité de ce peuple fut consommée, et la prévarication contre Dieu, suivant Aquila, arriva à son terme. Déjà depuis longtemps la longanimité divine supportait ce peuple souillé d'une multitude de crimes avant la venue de notre Sauveur, comme il paraît par les oracles des prophètes. Mais de même qu'il fut dit à Abraham des anciens habitants de la terre de promesse : « Car les iniquités des Amorrhéens ne sont pas encore consom-

mées » (*Gen.*, XV, 16); et tant qu'elles ne furent pas consommées, les Amorrhéens ne furent pas chassés de leur patrie, tandis qu'à l'instant où elles furent arrivées à leur comble, aussitôt ils furent détruits tous au temps de Josué, successeur de Moïse; ainsi faut-il l'entendre du premier peuple. En effet, tant que les iniquités ne furent pas montées à leur comble, la patience et la longanimité de Dieu le supporta, en l'invitant par ses prophètes à se convertir. Mais quand, selon la parole du Sauveur, ils eurent rempli la mesure de leurs pères, alors toutes les iniquités amoncelées décidèrent leur dernière ruine, comme l'enseigne encore Notre-Seigneur en ces termes : « Tout le sang répandu depuis l'origine du monde, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, viendrait sur cette génération » (*Matth.*, XXIII, 35). Quand ils osèrent enfin porter les mains sur le Fils de Dieu, ils consommèrent la prévarication et mirent terme à leur iniquité, suivant l'interprétation d'Aquila, et d'après celle des Septante, leur iniquité fut liée et scellée. Et parce qu'il n'était pas venu seulement pour la ruine, mais aussi pour la résurrection de plusieurs en Israël, suivant que Siméon prédit de lui : « Cet enfant est établi pour la ruine et la résurrection de plusieurs en Israël » (*Luc*, II, 34). Aussi Daniel ajoute-t-il à ce que nous venons de citer de lui : « afin que le péché soit effacé et que l'injustice soit expiée. En effet, comme il est impossible que le sang des tauraux et des boues efface les péchés du monde (*Hébr.*, X, 4), comme tout le genre humain a besoin d'une propitiation vivante et véritable dont le propitiatoire de Moïse offrait l'image, et que cette propitiation était notre Sauveur et Seigneur, l'agneau de Dieu dont il est dit : « Voici l'agneau de Dieu, celui qui efface le péché du monde » (*Jean*, I, 29), et encore : « Il est la victime de propitiation pour nos péchés; et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde » (*1 Jean*, II, 2), et qui est aussi la rédemption, suivant cette expression de l'Apôtre : « il nous a été donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption » (*1 Cor.*, I, 30); l'ange apprend que son avènement sera le complément et la consommation des péchés de ceux qui ne croiront pas en lui, ainsi que la destruction et l'expiation des iniquités et la propitiation des injustices de ceux qui croiront en lui. Lorsque Aquila eut dit : « pour consommer l'impunité et mettre un frein à l'injustice, » il ajouta : « et pour expier l'iniquité, » parce qu'il le regardait comme une expiation applicable à toutes les fautes que l'ignorance fit commettre autrefois. Il est dit ensuite, afin que la justice éternelle paraisse, c'est le Verbe de Dieu, justice éternelle, qui nous a été donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption, » d'après l'Apôtre. Cependant par sa venue il réconcilia la justice avec les hommes, et montra par ses œuvres que Dieu n'est pas seulement le Dieu des

Juifs, mais encore celui des nations : puisque c'est « le même Dieu qui justifie par la foi les circoncis, et par la foi justifie les incirconcis » (*Rom.*, III, 30). Aussi Pierre dit-il dans la surprise que lui causa l'effusion de l'esprit sur ceux qui étaient avec Corneille : « En vérité, je crois que Dieu ne fait acception de personne ; mais qu'en toute nation celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable » (*Act.*, X, 34). Paul reconnaît aussi que l'Évangile est celui de la justice, quand il dit : « qu'il est la force de Dieu pour sauver tous ceux qui croient, le Juif d'abord et le Grec ensuite. Car la justice de Dieu se manifeste en lui » (*Rom.*, I, 16). Au livre des Psaumes il est dit du Christ : « La justice et l'abondance de la paix se lèveront en ses jours » (*Ps.* LXXI, 7) et son opération établit réellement la justice de Dieu, la vocation divine ayant honoré tous les hommes également ; mais telle n'était pas la loi de Moïse, adressée à la nation juive seule ; aussi au temps marqué a-t-elle été détruite. Or la justice annoncée par notre Sauveur, devant demeurer toujours, est appelée à juste titre justice éternelle, suivant la parole de l'ange Gabriel : « Pour que la justice éternelle paraisse. » Au lieu de : et pour sceller la vision et le prophète, Aquila traduit plus exactement, ce me semble, « Et pour consommer l'office de la vision et le prophète, » car ce n'est pas pour fermer et comme sceller les visions prophétiques que notre Sauveur et Seigneur est venu, lui qui au contraire a ouvert et développé les prédictions depuis longtemps obscures et scellées, comme s'il en eût enlevé les sceaux attachés, quand il donna à ses disciples l'intelligence des divines Écritures. C'est pour cela qu'il est dit dans l'Apocalypse de Jean : « Voici que le lion de la tribu de Juda a vaincu, et il a brisé lui-même les sceaux apposés au livre » (*Apoc.*, V, 5). Or, quels sceaux, sinon les obscurités des prophètes ? Et Isaïe qui les connaissait bien disait : « Et ces paroles seront comme les paroles d'un livre scellé » (*Isaïe*, XXIX, 11). Le Christ de Dieu n'est donc pas venu sceller la vision et le prophète, mais plutôt les développer, et les produire à la lumière. Aquila me semble donc traduire plus exactement pour consommer l'office de la vision et le prophète, ce qui s'accorde avec cette parole : « Je ne suis pas venu détruire la loi ni les prophètes, mais les accomplir » (*Matth.*, V, 17), que prononça notre Sauveur lui-même ; car le Christ est la fin de la loi, et toutes les prophéties qui le concernent sont demeurées sans accomplissement et imparfaites, jusqu'à ce qu'étant venu lui-même, il donna leur consommation à toutes les prédictions qui se rapportaient à lui. Or, d'après l'interprétation des Septante, le passage : pour que la vision et le prophète soient scellés, peut avoir encore ce sens : comme la loi et les prophètes ont subsisté jusqu'à Jean, et que dès lors ont disparu ceux qui chez les Juifs étaient inspirés autrefois, qui annonçaient le Christ, et qui voyaient clairement les révélations divines dans les paroles sacrées com-

me si la grace divine leur eût été ôtée et liée d'un sceau ; aussi arrive-t-il que dès lors, nul prophète ne s'élève, nul voyant ne leur prédit l'avenir ; tous ont disparu dès ce temps-là et jusqu'à nos jours. Il ajoute : « Et pour que le Saint des saints reçoive l'onction, » parole qui s'explique de la même manière, puisque jusqu'au temps de notre Sauveur, les Saints des saints, les souverains pontifes des Hébreux étaient oints avec les cérémonies de la loi de Moïse, mais depuis ce temps ils ont manqué suivant la prophétie. Ainsi la prophétie que Jacob adressa à Juda indique cette absence des princes et des chefs des Juifs, suivant ce qui a été établi. Les prophètes et les prêtres qui dominaient le peuple depuis longtemps avaient cessé, après avoir annoncé par la prédiction citée déjà la destruction des princes et des chefs de la nation juive, à l'avènement du Christ, et l'oracle saint prédit par celle qui nous occupe en ce moment, la disparition des prophètes et des prêtres qui faisaient la gloire antique de la nation, comme si ces ministres de Dieu devaient cesser à la manifestation du Christ, ce que la venue du Sauveur a confirmé par l'événement. Or comme Aquila a traduit : « Pour que le sanctifié des sanctifiés reçoive l'onction, » on pourra croire que l'ancien pontife des Juifs est indiqué ici, car plusieurs prêtres nommés saints lui étaient subordonnés, et le Saint des saints était le suprême pontife seul. Ce qui est vrai même en ce sens, car jusqu'au temps de notre Sauveur, dès le jour de leur institution, ceux qui se succédaient dans le sacerdoce suprême en même temps conduisaient le peuple entier, et accomplissaient exactement ce qui est du service de Dieu, d'après le culte établi par Moïse. Mais depuis les jours de notre Sauveur, leur ordre fut d'abord confondu, et peu après entièrement détruit. Pour moi, comme je ne trouve nulle part dans la divine Écriture le pontife des Juifs appelé saint des saints, je suis convaincu que c'est seulement le Verbe, le Fils unique de Dieu, digne de ce nom qui est désigné ici. Car à ceux qui s'élèvent du milieu des hommes et qui parviennent au degré de vertu que l'humanité peut atteindre, il doit suffire d'être appelés saints, par une participation et une communication de celui qui a dit : « Soyez saints, parce que je suis saint, moi le Seigneur, » (*Lév.*, XIX, 2). Qui d'entre ces hommes s'appellera proprement Saint des saints, sinon le seul Fils bien-aimé du saint, qui est nommé Saint des saints, comme Roi des rois et Seigneur des seigneurs. C'est donc lui seul, comme bien supérieur au christ qu'oignit autrefois l'huile de Moïse, terrestre et ouvrage de l'homme, qu'il est dit : « Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité ; aussi Dieu, votre Dieu, vous a sacré de l'huile de joie, au-dessus de ceux qui y participent avec vous » (*Ps.* XLIV, 7). C'est après cette onction qu'il dit par la bouche d'Isaïe : « l'Esprit du Seigneur repose sur moi, aussi le Seigneur m'a oint » (*Isaïe*, LXI, 9). Puis donc qu'il est attesté que seul de tous les christes, notre Sauveur a été

oint d'une onction supérieure et spirituelle, ou plutôt de la divinité même, c'est avec raison qu'il est nommé Saint des saints, comme si l'on disait, Pontife des pontifes et Sanctifié des sanctifiés, suivant la prophétie de Gabriel. Or, les soixante et dix semaines terminées, ces particularités ne se sont réalisées qu'à la manifestation de notre Sauveur aux hommes. Lors donc que l'ange, dont il a été parlé déjà, eut annoncé brièvement au prophète que tout serait exécuté de la sorte, il reprit la prédiction des soixante et dix semaines, et fit connaître exactement en détail ses diverses parties, d'où il fallait compter les temps et ce qui devait arriver après l'époque marquée : « Tu sauras et tu comprendras : depuis la fin de la parole et depuis l'ordre qui sera donné de rebâtir Jérusalem, il y aura sept semaines, et soixante-deux semaines ; et il retournera, et la place publique et la muraille s'édifieront. » Ici il me semble à propos de ne pas cacher le développement de ce passage par un homme qui nous a précédé, mais de me l'approprier pour l'exposer aux lecteurs ; car c'est une belle parole, que tout est commun entre amis ; néanmoins comme il convient de se servir avec reconnaissance de ce que d'autres ont dit avec rectitude, de ne pas priver les pères de leurs enfants, ni ceux qui ont semé les premiers des fruits qui leur reviennent, je rapporterai ses propres paroles, elles sont tirées du cinquième livre des Chronologies d'Africain ; les voici rapportées exactement : « Cette détermination établie à peu près ainsi, a plusieurs significations et des sens merveilleux. » Pour le moment nous parlerons de ce qui nous est nécessaire, sur les temps et sur ce qui s'y rattache. Que cette parole soit dite de l'avènement du Christ, qui doit se manifester après soixante et dix semaines, c'est évident. Car du temps du Sauveur ou depuis, les iniquités se sont effacées et les péchés ont pris fin. Par la rémission les prévarications expiées sont détruites, ainsi que les injustices ; la justice éternelle est publiée contre celle de la loi, et les visions et les prophéties subsistent jusqu'à Jean, et le Saint des saints est oint. Car ayant la venue de notre Sauveur, ces merveilles, qui n'existaient pas, étaient attendues seulement. L'ange indique que le commencement des nombres, c'est-à-dire des soixante et dix semaines qui font quatre cent quatre-vingt-dix ans, date de l'ordre qui sera donné de rebâtir Jérusalem, ce qui arriva la vingtième année du règne d'Artaxerxès sur les Perses ; car Néhémie, son échanson, lui demanda et en obtint la permission de reconstruire Jérusalem, et il parut un édit qui contenait cet ordre ; et jusqu'alors la cité était demeurée déserte. Quand après la captivité de soixante et dix ans, Cyrus eut de son gré accordé la liberté de partir à ceux qui le voudraient, les Juifs qui revinrent avec le grand prêtre Jésus et Zorobabel, et ceux qui les suivirent avec Esdras furent empêchés d'abord de bâtir le temple et d'enceindre la ville de murailles, comme n'en ayant pas la faculté ; l'entreprise

resta en cet état jusqu'à Néhémie, et au règne d'Artaxerxès, à la cent quinzième année de la domination perse, et à la cent quatre-vingt-cinquième année de la prise de Jérusalem. Et alors le roi Artaxerxès ordonna de rebâtir la ville. Néhémie fut envoyé et présida à l'ouvrage, et la place ainsi que l'enceinte furent rétablies, comme il avait été prophétisé. Si nous comptons de là, les soixante et dix semaines se terminent au Christ ; car si nous commençons à compter d'une autre époque et non de celle-ci, le temps ne concourt plus, et plusieurs incohérences viennent s'offrir. En effet, si nous voulons supputer le commencement des soixante et dix semaines à partir de Cyrus et du premier retour, il restera plus de cent ans ; plus encore, si nous le faisons du jour où l'ange prophétisa à Daniel, et bien davantage si c'est du commencement de la captivité : car nous trouvons à la monarchie des Perses une durée de deux cent trente ans, à celle des Macédoniens, une durée de trois cent soixante et dix, et de ce terme à la seizième année de Tibère César, soixante ans. Mais d'Artaxerxès au Christ se sont accomplis les soixante et dix semaines, suivant les nombres des Juifs ; car de Néhémie, qui fut envoyé par Artaxerxès pour rebâtir Jérusalem, en la cent quinzième année de la monarchie des Perses, qui fut la vingtième du règne d'Artaxerxès, et la quatrième année de la quatre-vingt-troisième olympiade, jusqu'à cette époque qui fut la seconde année de la deux cent deuxième olympiade et la seizième de l'empire de Tibère César, il s'est écoulé quatre cent soixante et quinze ans, ce qui fait quatre cent quatre-vingt-dix années des Hébreux, qui comptent leurs années suivant le cours de la lune, de trois cent cinquante-quatre jours, comme il est facile de le montrer, la révolution solaire étant de trois cent soixante-cinq jours un quart ; ainsi les douze mois lunaires sont inférieurs de onze jours un quart. Aussi les Grecs et les Juifs insèrent à la fin de huit ans, trois mois intercalaires ; car huit fois onze jours un quart font trois mois. Les quatre cent soixante et quinze ans font donc cinquante octaétérides et trois mois. Et comme à la huitième année on ajoute trois mois, cette imercalation forme quinze ans, sauf un petit nombre de jours. Et si vous les ajoutez aux quatre cent soixante et quinze ans, les soixante et dix semaines seront *pléines*. » Ainsi s'exprime Africain.

S'il faut que nous exposions aussi notre manière de comprendre ce passage, nous dirons que ce n'est ni en vain ni au hasard que la prophétie explique le détail de ces soixante et dix semaines. Elle sépare d'abord sept semaines, puis soixante - deux autres ; et, après plusieurs traits incidents, elle en ajoute une dernière, et détermine ainsi le nombre des soixante et dix semaines. « L'ange dit : Tu sauras et tu comprendras : depuis l'ordre qui sera donné de rebâtir Jérusalem jusqu'au Christ roi, il y aura sept semaines et soixante - deux semaines. » Et, après avoir indiqué quelques autres particularités, il

marque la dernière circonstance, et dit : *Il confirmera l'alliance à plusieurs dans une semaine.* Quiconque reçoit ces paroles comme de Dieu, doit avouer, ce semble, qu'elles ne sont pas dites au hasard ni sans l'inspiration de Dieu. Il nous parut d'abord à propos de noter cet endroit et de laisser aux lecteurs à chercher la solution exacte de la difficulté; s'il faut ne pas cacher ce qui nous vient en esprit, nous dirons que dans un autre sens l'attente, le Christ roi indiqué dans la prophétie citée par ces paroles, depuis l'ordre qui sera donné de rebâtir Jérusalem jusqu'au Christ roi, n'est autre que la succession des pontifes qui ont gouverné le peuple après la prophétie et le retour de la captivité, et que l'Écriture a coutume d'appeler *christs*. Or, nous savons qu'eux seuls ont gouverné la nation, à commencer par Jésus, le grand prêtre, fils de Josédéch, après le retour de la captivité de Babylone, et jusqu'au temps de l'avènement de notre Sauveur Jésus-Christ. Je crois donc que l'intervalle du commandement qu'ils ont exercé est montré par ces mots : « Depuis l'ordre qui sera donné de rebâtir Jérusalem jusqu'au Christ roi, il y aura sept semaines et soixante et deux semaines. » Or, les semaines d'années réduites en années en forment quatre cent quatre-vingt-trois, qui s'étendent de la monarchie de Cyrus jusqu'à l'empire des Romains, alors que Pompée, leur général, après avoir investi Jérusalem, la força et rendit le peuple esclave des Romains; de sorte que depuis il est tributaire des Romains et soumis à leurs volontés. C'est donc jusqu'à cette époque que se prolonge le nombre des quatre cent quatre-vingt-trois ans, dans lequel et à la fin duquel cessèrent ceux qui, suivant la loi de Moïse, recevaient de leurs pères la suprématie sur le peuple et le sacerdoce, et que je soupçonne être nommés *christs* rois par la divine Écriture citée ici. Et s'il faut développer la suite des pontifes qui se sont succédés dans cet intervalle, nous ne nous refusons pas à le faire, pour confirmer la vérité de nos paroles. Le premier donc après la prophétie de Daniel, sous le règne de Cyrus sur les Perses, après le retour de Babylone, Jésus, fils de Josédéch, appelé le grand prêtre, revient de la captivité avec Zorobabel, et jette les fondements du temple. Mais comme l'ouvrage fut arrêté par les peuples d'alentour, les sept premières semaines d'années marquées par le prophète s'écoulèrent, et cependant l'ouvrage de la reconstruction du temple reste imparfait : aussi la réponse divine *sépare* les sept premières semaines du reste de la somme; puis, après une pause, elle ajoute les soixante deux semaines. Il se trouve donc sept semaines de Cyrus à l'achèvement du temple. Fondés là-dessus, les Juifs disaient à notre Sauveur : « Ce temple a été bâti en quarante – six ans, et vous le rétablirez en trois jours. » Or, ils disent que le temple fut bâti en quarante – six ans : c'est ce temps écoulé du règne du premier Cyrus, qui permit le premier aux Juifs qui le voudraient, d'aller de Babylone en leur patrie, à la

sixième année du règne de Darius, où l'ouvrage de la construction du temple fut achevé. Josèphe, l'écrivain juif, ajoute un autre espace de trois ans pour l'achèvement des ornements extérieurs du temple, de sorte que, suivant la prophétie, il faut déterminer ainsi les sept premières semaines, qui forment quarante-neuf ans, et compter les soixante – deux autres du règne de Darius, sous lequel Jésus, fils de Josédéch, et Zorobabel, fils de Salathiel, dont la vie s'était prolongée jusqu'à cette époque, présidèrent encore ensemble à la construction du temple, pendant qu'Aggée et Zacharie prophétisaient. Après eux, Esdras et Néhémie, revenus également de Babylone, entourèrent la ville d'un mur, sous le pontificat de Joacim; celui-ci était fils de Jésus, fils de Josédéch. Après lui, fut décoré du sacerdoce suprême Eliasib, ensuite Jodaé, puis Jonathan, et Jaddée ensuite. Le livre d'Esdras parle de ces pontifes en ces termes : « Jésus engendra Joacim, Joacim engendra Eliasib, Eliasib engendra Jodaé, Jodaé engendra Jonathan, Jonathan engendra Jaddée » (II *Esdr.*, XII, 10). Sous ce Jaddée, Alexandre de Macédoine fonda Alexandrie, comme le rapporte Josèphe; il se transporta à Jérusalem et adora Dieu. Or, Alexandre termina sa vie au commencement de la cent quatorzième olympiade, deux cent trente ans après Cyrus, qui régna sur les Perses dans la première année de la cinquante-cinquième olympiade. Après la mort d'Alexandre de Macédoine et celle du pontife que nous venons de nommer, Onias fut le chef du peuple, revêtu lui aussi de l'honneur du pontificat. De son temps, Seleucus s'empara de Babylone, et ceignit le diadème de l'Asie, douze ans après la mort d'Alexandre; sous lui, tout le temps écoulé depuis Cyrus forme une somme de deux cent quarante – huit ans. C'est de là que le livre des Machabées commence à compter la monarchie des Grecs. Après Onias, les Juifs furent gouvernés par le pontife Eléazar, sous lequel les Septante interprétèrent les divines Écritures et les déposèrent dans les bibliothèques d'Alexandrie. Après lui un autre Onias, Simon, lui succéda : sous celui-ci brilla Jésus, fils de Sirach, l'auteur du livre appelé *la Sagesse parfaite*. Après Simon gouverna un autre pontife, nommé Onias, comme les précédents; sous son administration Antiochus assiégea les Juifs et les contraignit d'*helléniser*. Après lui Judas, surnommé Machabée, prit la direction des affaires, et purgea la contrée d'infidèles. Son frère Jonathas lui succéda, et il fut remplacé par Simon, dont la mort est de la cent dix-septième année de la domination de Syrie, et c'est à cette époque que le premier livre des Machabées termine son histoire; de sorte que de la première année de Cyrus et de la monarchie des Perses, à la fin de la vie des Machabées et à la mort de Simon le grand prêtre, il s'est écoulé quatre cent vingt-cinq ans. Après, Jonathas, au rapport de Josèphe, exerça le pontificat vingt – neuf ans. Aristobule gouverna ensuite durant une année, et le premier depuis le retour de la captivité de

Babylone il ajouta au sacerdoce suprême le bandeau royal. A celui-ci succéda Alexandre, roi et pontife tout ensemble, qui demeura vingt-sept ans à la tête des affaires. Sous lui, le temps écoulé depuis la première année du règne de Cyrus et du départ de la nation juive de Babylone, forme quatre cent quatre-vingt-deux ans, pendant lesquels ont gouverné les pontifes que je crois être nommés par la prophétie *le Christ roi*. Alors le dernier de tous, le pontife Alexandre, étant mort, le gouvernement de la nation juive demeura sans prince ni chef, de sorte que la royauté revint à une femme. Ses deux fils, Aristobule et Hyrcan, se disputèrent le pouvoir; et Pompée, général des Romains, attaqua Jérusalem, la força et profana le lieu saint en pénétrant jusqu'au sanctuaire. Cela arriva la première année de la cent soixante et dix-neuvième olympiade, l'an quatre cent quatre-vingt-quinze du règne des Grecs, qui commença dans la cinquante-cinquième olympiade. Alors donc Pompée, ayant enlevé Jérusalem de force, envoya à Rome Aristobule chargé de fers, et conféra le sacerdoce à Hyrcan: toute la nation devient dès lors tributaire des Romains. Après Hyrcan, qu'il avait massacré, Hérode, fils d'Antipater, reçoit du sénat de Rome le royaume des Juifs, et, le premier étranger, il règne sur cette nation, dont il trouble l'ordre des pontifes établi par la loi de Moïse. La loi divine avait réglé, en effet, que le grand prêtre exercerait le sacerdoce toute sa vie. Mais Hérode n'accorda pas le sacerdoce aux descendants des pontifes ni à ceux auxquels il devait revenir, mais à des hommes étrangers et sans droits à cette succession; et même non pas pour toujours, mais pour un temps court et limité; car il transportait cet honneur de l'un à l'autre, de sorte qu'ainsi se trouvèrent de Cyrus à Darius les sept premières semaines, et de Darius à Pompée, général romain, les soixante-deux autres.

Suivant un troisième calcul, en comptant autrement les temps des sept semaines et des soixante-deux, qui forment quatre cent quatre-vingt-trois ans, vous trouverez qu'elles parviennent jusqu'à Auguste et jusqu'à Hérode, ces premiers dominateurs étrangers, sous lesquels est racontée la naissance de notre Sauveur Jésus-Christ; si vous les supposez à partir de Darius et de l'achèvement du temple, car le prophète Zacharie témoigne qu'en la seconde année de Darius se terminait la soixante-et-dixième de la solitude de Jérusalem, quand il dit: « Le vingt-quatrième jour du onzième mois (le mois de sabbat), la seconde année de Darius, la parole de Dieu se fit entendre à Zacharie, fils de Barachie » (*Zacharie*, I, 7). Le prophète continue un peu plus loin: « L'ange du Seigneur prit la parole et dit: « Seigneur tout-puissant, jusqu'à quand n'aurez-vous point pitié de Jérusalem et des villes de Juda, que vous avez repoussées en cette soixante et dixième année. » Daniel témoigne qu'il a connu ce temps en l'esprit de Dieu et dit: « Moi, Daniel, je compris dans les livres le nombre des années dont parla

le Seigneur au prophète Jérémie, que la désolation de Jérusalem serait accomplie en soixante et dix ans; et je tournai mon visage vers le Seigneur pour prier et supplier. » Après sa prière, l'ange se manifeste à lui et lui fait connaître ce qui concerne les soixante et dix semaines et le moment d'où il faut commencer à les compter, et dit: « Tu sauras et tu comprendras, depuis l'ordre qui sera donné de rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ roi » (*Daniel*, IX, 2).

Il émana donc de Cyrus un premier ordre de rebâtir Jérusalem, et cependant cet ordre ne s'accomplit pas, par l'opposition des peuples voisins. Plus tard, après que Darius eut renouvelé cet ordre et que la construction du temple se fut achevée sous lui, la prophétie suivante de Daniel commença à s'accomplir, depuis l'ordre qui sera donné de rebâtir Jérusalem, et il y est dit: « Moi, Daniel, je compris dans les livres le nombre des années dont parla le Seigneur au prophète Jérémie, que la désolation de Jérusalem serait accomplie en soixante et dix ans. » C'est donc à la seconde année de Darius que se rapporte le terme des soixante-et-dix semaines, de sorte qu'il est absolument nécessaire que nous commencions à compter ces soixante et dix semaines de la soixante-sixième olympiade et de la seconde année de Darius, dans laquelle l'œuvre de la reconstruction fut achevée. Si donc vous supposez de là les temps inférieurs, vous trouverez jusqu'à Hérode et jusqu'à l'empereur des Romains, Auguste, sous lesquels la naissance de notre Sauveur illumina la vie, les quatre cent quatre-vingt-trois années que comprennent les sept semaines et les soixante-deux marquées par la prophétie de Daniel. Car de la soixante-sixième olympiade à la cent quatre-vingt-sixième, il y a un intervalle de cent vingt et une olympiades ou de quatre cent quatre-vingt-quatre ans, l'olympiade étant de quatre ans. A cette époque Auguste, empereur des Romains, dans la quinzième année de son empire, subjuga l'Égypte et le reste de la terre; sous son règne, Hérode, le premier étranger, reçoit le royaume de Judée, et notre Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ de Dieu, vient à naître, et l'époque de sa naissance concourt avec l'accomplissement des sept semaines et des soixante-et-dix prédites par Daniel. Après elles la dernière semaine est séparée et rejetée après plusieurs prédictions; et alors s'accomplissent les prophéties intermédiaires qui sont ainsi conçues: *Après les sept et les soixante-deux semaines, l'onction périra*, et la justice ne présidera pas à sa fin; et un peuple, avec un chef qui doit venir, détruira la cité et le sanctuaire; ils éprouveront une destruction complète jusqu'à la fin de la guerre qui sera abrégée par des massacres multipliés. Ces paroles ont leur accomplissement sensible sous Auguste et Hérode, sous lesquels nous avons dit que ces sept semaines s'étaient consommées. L'onction pontificale subsista dans son effusion régulière jusqu'à Hérode et à Auguste, et la succession antique des pontifes se termina à Alexandre,

père d'Hyrcaan : il est rapporté qu'Hérode, qui tua celui-ci, remit ce ministère, non pas à ceux qui héritaient de ce droit par leurs pères, mais à des hommes obscurs et sans apparence; la prophétie remarque même cette circonstance, quand elle dit : « Après les sept et les soixante-deux semaines, l'onction périra et la justice ne présidera pas à sa fin. » Les autres interprètes ont clairement traduit ce passage, en disant : Aquila : « après sept et soixante-deux semaines, l'oint sera mis à mort, et il n'est plus à lui. » Symmaque : « Après sept et soixante-deux semaines le Christ périra et il n'appartiendra plus à lui. » D'où il me semble plus fortement établi que le Christ est celui que nous avons indiqué en notre explication. Après donc la consommation de ces semaines, le Christ périra, dit-il. Or, quel est ce Christ, sinon le chef et celui qui est à la tête de la nation par la succession de la race pontificale ? Ce Christ a demeuré jusqu'à ce que les temps des semaines soient accomplis. Lorsqu'elles prirent fin, conformément à la prophétie, le descendant de cette race, chef de la nation, périt ; ce fut Hyrcan. Hérode, après l'avoir fait périr, s'empara de la puissance sur la nation qui ne lui revenait pas, et le premier issu d'un peuple étranger, il se mit à sa tête. Or, Hyrcan, le Christ et le dernier des grands prêtres antiques, ne périt pas seul, mais avec lui disparurent la descendance ancienne des anciens pontifes, et l'onction légale qui fut non plus répartie avec justice, mais sans ordre, avec confusion, et non selon les ordonnances de Moïse, et tout concourut également, conformément à la prophétie : « L'onction périra et la justice ne présidera pas à sa fin. » Un témoin de ces faits, digne de croyance, c'est Joseph, Juif lui-même, qui raconte ainsi l'histoire de ces temps au livre XVIII^e des Antiquités judaïques : « Hérode ayant reçu des Romains le souverain pouvoir, n'établit pas pontifes ceux de la race des Asamonéens (c'étaient les Machabées), mais des hommes obscurs, issus de race juive seulement, à l'exception du seul Aristobule (1). Après avoir élevé au pontificat le fils d'Hyrcaan, il épousa sa sœur Marianne, pour se concilier la faveur de la multitude, à cause de la mémoire d'Hyrcaan. Plus tard, comme il craignait que tous ne se tournassent vers Aristobule, il le fit périr à Jéricho, l'ayant fait étouffer pendant qu'il nageait, ainsi que nous l'avons dit précédemment. Après lui, il ne remit plus le pontificat aux descendants des Asamonéens. Son exemple, dans la distribution du sacerdoce, fut suivi d'Archélaüs, fils d'Hérode, et après celui-ci, des Romains, qui s'attribuèrent la puissance royale sur les Juifs. » Ailleurs Joseph en parle ainsi : « Hérode, pendant son règne, après avoir élevé à grands frais cette tour dans un lieu favorable, l'appela Antonia ; il prit la robe pontificale et garda celle qui était déposée, dans l'espérance que pour elle le peuple ne ferait pas de révolution. Archélaüs, fils d'Hérode, déclaré roi par son père, agit comme lui, et ensuite les Ro-

ains s'étant réservés la puissance, devinrent maîtres de la robe du grand pontife, gardée sous le sceau dans la maison de pierre. »

Je pense que ces paroles rendent évident à qui que ce soit, l'accomplissement de cette prophétie : « Et après les sept et les soixante-deux semaines l'onction périra et la justice ne présidera pas à sa fin. » Or, vous comprendrez encore mieux comment il est dit que la justice ne présidera pas à sa fin, si vous considérez le désordre de l'érection des pontifes qui ont paru depuis Hérode et jusqu'au temps de notre Sauveur. En effet, et si d'après la loi divine le grand prêtre devait exercer son ministère toute sa vie pour le remettre à son fils légitime dans les temps examinés, après que l'onction eut péri, suivant la prophétie, Hérode le premier et les Romains après lui établirent pontifes ceux qui leur plurent, sans discernement ni respect pour la loi ; car ils revêtaient de cet honneur des hommes obscurs et sortis de la plèbe, et mettaient ce nom à l'enchère et à prix, le livraient aux uns et aux autres comme dignité d'une année. Aussi le saint évangéliste Luc me semble-t-il l'avoir indiqué quand il désigne ainsi l'époque de la prédication de notre Sauveur : « En la quinzième année de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode, Philippe et Lysanias étant tétrarques, sous les pontifes Anne et Caïphe » (Luc, III, 1). Comment en effet deux pontifes eussent-ils été ensemble, si la loi sur les grands-prêtres n'eût été détruite ?

Voici ce que Joseph raconte en attestant ce fait : « Valérius-Gratus, général des Romains, après avoir révoqué Ananus des fonctions de pontife, éleva Ismaël Tiphéba à cette charge, et lui substitua bientôt Eléazar, fils du grand prêtre Ananus. L'année étant écoulée, il le dépouilla lui-même et conféra cette charge à Simon, fils de Cathime ; celui-ci ne passa pas plus d'une année dans l'exercice de cette charge, et Joseph, le même que Caïphe, lui fut substitué. » J'ai dû citer ce passage à cause de ces paroles : « L'onction périra et la justice ne présidera pas à sa fin, » et je pense qu'elles forment une démonstration incontestable.

La prophétie ajoute ensuite : « Un peuple avec un chef qui doit venir détruira la cité et le sanctuaire. » Je soupçonne encore qu'Hérode et les étrangers qui après lui ont gouverné le peuple, sont désignés ici : car de même qu'elle nommait les pontifes chrétiens, en disant : « Jusqu'au christ roi. » Ainsi après eux et à leur abolition, nul autre ne doit venir que celui que nous avons indiqué, l'étranger et ceux qui ont été ensuite à la tête du peuple, instruments dont l'ennemi de l'honnête et le corrupteur du bien, doit se servir pour ruiner la ville et le temple. Et, en effet, l'étranger détruisit réellement toute la nation, tantôt en disposant l'ordre du sacerdoce contre la loi ; tantôt encore en pervertissant le peuple et provoquant à l'imperté la ville ; et sous ce nom sont désignés les citoyens par métaphore. Aquila entre

(1) Ces paroles de Joseph sont mal traduites.

dans notre explication, quand il traduit ainsi ce passage : « Et le peuple du chef à venir ruinera la ville et le lieu saint. » Car non seulement le chef à venir, que nous avons fait connaître précédemment, mais son peuple encore ruina la ville et le lieu saint; on pourra dire sans s'écarter du but, que ces paroles désignent le général romain et son peuple; celui-ci indique, ce me semble, les armées des généraux romains qui subjuguèrent alors la nation, et qui perdirent Jérusalem elle-même et son vieux temple, temple vénérable et saint. Ils périrent donc sous leurs coups comme dans un déluge, et jusqu'à la fin de la guerre abrégée par des massacres, ils furent détruits, de sorte que, suivant la prophétie, ils tombèrent dans la dernière solitude, à cause de leur attentat contre notre Sauveur, après lequel ils subirent leur dernier siège. Vous trouvez exactement tous ces événements avec exactitude dans les récits de Josèphe.

Après la prédiction de ces événements qui doivent arriver au peuple juif dans l'intervalle des sept et des soixante-deux semaines, vient celle de l'alliance nouvelle qu'annoncera notre Sauveur : car après que ces événements sont annoncés pour le laps des sept et des soixante-deux semaines, il est ajouté : « Et il confirmera l'alliance à plusieurs en une semaine, et au milieu d'une semaine l'oblation et le sacrifice cesseront; l'abomination de la désolation règnera dans le lieu saint; la consommation de la désolation subsisteront jusqu'à la fin. » Examinons l'accomplissement de ces détails. Il est rapporté que le temps entier de l'enseignement et des œuvres merveilleuses du Sauveur fut de trois ans et demi, ce qui forme une demi-semaine. C'est ce que l'évangéliste Jean pourra faire comprendre en quelque sorte à ceux qui méditeront son Evangile. Ainsi le temps de sa vie avec ses apôtres, ou celui d'avant la passion et celui d'après sa résurrection des morts forme une semaine. Car il est raconté de lui que durant les trois ans et demi qui précèdent la passion, il se fit voir à tous, à ses disciples et à ceux qui ne l'étaient pas. Cependant par ses enseignements; par ses prodiges et par ses guérisons, il rendit avec simplicité le pouvoir de sa divinité terrible à tous, aux Grecs et aux Juifs. Après sa résurrection d'entre les morts, il vécut, ce semble, le même nombre d'années avec ses disciples et ses apôtres; il se fit voir à eux pendant quarante jours; il vécut avec eux, et s'entretint du royaume de Dieu, comme le marque les Actes des apôtres; de sorte que c'est là la semaine d'années de la prophétie, dans laquelle il confirma l'alliance pour plusieurs, en fortifiant la nouvelle alliance de la prédication évangélique. Or, pour quels plusieurs confirma-t-il l'alliance, sinon pour ses disciples et ses apôtres, et tous ceux des Juifs qui crurent en lui? Cependant au milieu de cette unique semaine en laquelle il confirma pour plusieurs l'alliance indiquée, fut l'hostie, et les libations cessèrent, et l'abomination de la désolation commence; puisque, lorsque

cette semaine fut arrivée à sa moitié, après les trois ans et demi de son enseignement, époque de sa passion, le voile du temple fut déchiré du haut en bas; de sorte que dès lors les libations et l'hostie furent violemment enlevées à ce peuple, et l'abomination de la désolation s'établit dans le temple, la nation étant abandonnée de la puissance qui, dès le principe et jusqu'à ce jour, veillait sur le lieu saint et le conservait; car il faut tenir que jusqu'à la passion de salut, une puissance divine protégea le temple et le Saint des saints. Autrement le Sauveur ne *serait pas venu* dans le temple parmi le peuple, dans la célébration des fêtes de la loi, s'il n'eût su que ce lieu ne subsistait plus et n'était plus digne de Dieu. Il y avait donc même alors dans le temple quelques personnes animées de l'esprit de prophétie, comme Anne la prophétesse, fille de Phanuel, et Siméon, dont les bras reçurent le Sauveur encore enfant, et qui prophétisèrent ce que la postérité connaît. Le Seigneur lui-même n'eût pas dit au lépreux : « Allez, montrez-vous au prêtre, et pour témoignage, offrez l'hostie que Moïse a ordonnée » (*Matth.*, VIII, 4). S'il eût cru qu'il ne fallait plus accomplir en ce lieu les prescriptions légales, comme dans un lieu saint et digne de Dieu, lorsqu'il chassa ceux qui achetaient et qui vendaient, il n'eût pas dit : « Il est écrit que ma maison sera appelée une maison de prières, et vous, vous en faites une caverne de voleurs » (*Id.*, XXI, 13). Ici aussi : « Emportez tout cela hors d'ici, et ne faites pas de la maison de mon père une maison de trafic » (*Jean*, II, 16), s'il n'eût pensé qu'il fallait assurément regarder encore ce lieu comme vénérable; car lorsque leur dernier attentat se préparait, il leur révéla tout l'avenir, en disant : « Voici que votre habitation demeurera déserte » (*Luc*, XIII, 35), ce qui se réalisa lorsque durant la passion le voile du temple se déchira entièrement, lorsque l'hostie et les libations légales et agréables à Dieu cessèrent dans le temple, et que l'abomination de la désolation, suivant la prophétie que nous avons sous les yeux, régna dans le saint lieu. S'il paraît que les cérémonies du culte aient subsisté dans le temple quelque temps encore, elles furent cependant plus agréables à Dieu, célébrées qu'elles étaient sans religion et contre la loi. De même, en effet, que l'onction, une foi abolie, et la succession légitime des pontifes interrompue par la mort d'Hyrcaan, ceux qui succédèrent confusément et contre la loi semblaient faire quelque chose, et cependant ne remplissaient en rien les intentions de la loi, ce qui fait dire à la prophétie : « L'onction périra, et la justice ne présidera pas. » Enfin elle accuse par là leur manque de discernement et leur mépris de la loi; ainsi, vous *pourrez* dire qu'il en arriva des sacrifices et des libations offerts *régulièrement* et suivant la loi avant la passion de notre Sauveur, par la puissance qui protégeait alors les saints lieux, mais abrogés au moment de son sacrifice parfait et digne de Dieu, où il s'offrit lui-même pour nos iniquités, lui

l'agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde. Par cette victime immolée suivant les mystères de la nouvelle alliance avec les hommes, les sacrifices de l'alliance antique furent rejetés. Car alors s'accomplit l'oracle : *Il confirmera l'alliance à plusieurs en une semaine*, et les rites de l'ancienne alliance furent rejetés ; mais quand ceux de la nouvelle alliance furent-ils établis, sinon lorsque notre Sauveur et Seigneur, sur le point d'accomplir le grand mystère de son passage à la mort, la nuit où il fut trahi donna à ses disciples les symboles des mystères de la nouvelle alliance qui le concernaient ? Car en même temps ces rites s'accomplirent, et l'alliance antique de Moïse fut abrogée, ce que désigne le voile du temple qui se déchira alors. Dès lors les hosties et les libations furent interrompues et privées de force et de vérité, et les sacrifices que l'on croyait y offrir, dénués de grâce et de sainteté, étaient présentés dans un lieu profane par des hommes profanes et sans caractère sacerdotal. Toutefois, écoutez ici le témoignage de Joseph : « Or, au jour de la Pentecôte, les prêtres qui entrèrent de nuit dans le temple, suivant leur coutume, pour leur ministère, dirent qu'ils sentirent d'abord une commotion et un fracas, et ensuite qu'ils entendirent une voix qui répétait fréquemment : Sortons d'ici. » Or, il raconte que ce fait eut lieu après la passion de notre Sauveur. Ailleurs il dit encore que « Pilate, le gouverneur, celui même qui présidait du temps de Notre-Seigneur, porta de nuit les images de César dans le temple, ce qui était illicite, et jeta les Juifs dans un très-grand trouble séditieux et tumultuaire. » Philon rapporte aussi ces événements : il dit que Pilate porta de nuit les images des empereurs dans le temple, et que ce fut là le commencement des séditions et des maux qui affligèrent les Juifs. Dès lors donc mille sortes de calamités ne cessèrent de frapper la nation et sa métropole, jusqu'à la dernière guerre et au dernier siège où la mort ayant fondu sur eux par tous les fléaux, la faim, la peste et le glaive, comme par un déluge, tous ceux qui dans leur jeunesse s'étaient élevés contre notre Sauveur furent détruits ; alors l'abomination de la désolation régna dans le temple qui avait subsisté jusqu'à ce jour, tombant sans cesse dans une solitude plus affreuse. Or, il est convenable de la prolonger jusqu'à la fin du temps, terme marqué par la prophétie qui est ainsi conçue : « La consommation de la désolation subsistera jusqu'à la fin du temps. » Parole que notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ a confirmée de son autorité, quand il a dit : « Lorsque vous verrez régner dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par Daniel, apprenez qu'alors sa destruction approche. » Et si le peuple circoncis refuse d'y adhérer, il faut accuser non seulement de nier sans pudeur des événements certains et évidents, mais d'arguer les prophéties de faux autant qu'il est en son pouvoir. En effet, ces prophéties déterminent le temps à soixante et dix semaines d'années, dans la prédiction des

événements qui doivent avoir lieu en cet intervalle ; et aujourd'hui que s'écoule la millième année de la prophétie à nos jours, nos adversaires ne montrent accompli rien de ce qui est écrit, bien que l'onction ait péri, suivant l'oracle divin, que le lieu saint et ses premiers habitants soient détruits dans l'inondation d'une guerre qui finit par des massacres ; et que le prodige le plus grand soit encore visible en cette contrée, je veux dire l'abomination de la désolation qui subsiste jusqu'ici dans le lieu saint, sur laquelle notre Sauveur et Seigneur a prononcé les paroles déjà citées.

Comme ces événements sont aujourd'hui encore sensibles à nos yeux, il faut s'étonner non pas tant de ce que ceux de la circoncision osent résister à des faits si clairs, que de ce qu'ils ont les yeux si aveuglés, et l'intelligence si obscurcie, qu'ils ne peuvent voir l'accomplissement des divines Écritures ; châtement conforme à cette prédiction d'Isaïe contre eux, au moins accomplie en ce point : « Vous entendrez et vous ne comprendrez pas ; vous regarderez et vous ne verrez pas ; car le cœur de ce peuple s'est appesanti : il a endurci ses oreilles et fermé ses yeux afin de ne pas voir, de ne pas entendre ni comprendre ; pour ne pas revenir à moi, et afin que je ne le guérisse pas. » Mais comme il a déjà été dit autrefois des nations qui ont reçula foi du Christ de Dieu : « Ceux auxquels on ne l'a pas annoncé verront, et ceux qui n'ont rien entendu comprendront. » Quant à nous, dirigé par sa grâce et celle du Père qui l'a envoyé, nous avons exposé, suivant nos forces, ce qui nous a semblé à dire sur ces passages, et nous avons cité les paroles d'African, notre devancier, paroles pleines de senset de justice, et qu'on doit mettre à profit comme étant d'une grande exactitude.

DE MICHÉE.

Signes que le prophète donne des temps de la descente du Seigneur parmi les hommes : l'abrogation complète des rites judaïques la connaissance du Dieu annoncé par les prophètes répandue chez les nations ; la paix très-profonde de tous les peuples.

« Peuples, écoutez tous ; que la terre et ceux qui l'habitent prêtent l'oreille : le Seigneur sera témoin contre vous ; le Seigneur qui est en son saint temple : car voici que le Seigneur sortira de son saint temple ; il descendra et marchera sur les hauteurs de la terre. Sous ses pas les montagnes tressailleront, et les vallées disparaîtront comme la cire à l'aspect de la flamme, comme les eaux entraînées dans l'abîme : et tout cela à cause du crime de Jacob et de l'iniquité de la maison d'Israël » (*Michée*, I, 2). Après plusieurs autres prédictions, il ajoute : « Écoutez donc ces dernières paroles, princes de la maison de Jacob et de la maison d'Israël, qui haïssez le jugement et qui pervertissez la justice, qui bâtissez Sion avec le sang et Jérusalem sur l'iniquité. Ses princes jugeaient pour un présent, et ses prêtres enseignaient pour un sa-

laire; ses prophètes prédisaient pour de l'argent, et ils se reposaient sur le Seigneur, en disant : « Le Seigneur n'est-il pas au milieu de nous ? les maux ne viendront pas sur notre tête (Michée, III, 9). Aussi, à cause de vous, Sion sera labourée comme un champ, et Jérusalem sera comme la cabane d'un berger, et la montagne du temple deviendra une forêt. Et au dernier des jours la montagne du Seigneur sera apparente, elle sera préparée sur le haut des monts, élevée au-dessus des collines. Les peuples se hâteront vers elle et les nations accourront en disant : Venez, et montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob; on nous enseignera sa voie, et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem (Id., IV, 1). Il jugera au milieu de la multitude des peuples, il châtiara des nations puissantes jusqu'aux extrémités de la terre. Les peuples feront de leurs épées des socs de charrue et des faux de leurs lances. Une nation ne lèvera plus le glaive contre une nation; ils n'apprendront plus à se combattre. Chacun se reposera sous sa vigne et sous son figuier; et nul ne les troublera, parce que le Seigneur tout-puissant a parlé. » Déjà ces paroles ont été discutées précédemment et en leur lieu, et il a été démontré que ce n'est qu'à l'époque de la manifestation de notre Sauveur Jésus-Christ, que les lieux jadis vénérés des Juifs, nommés montagne de Sion et Jérusalem, et les édifices qui y étaient élevés, c'est-à-dire le temple, le Saint des saints et l'autel, avec tout ce qui y était consacré en l'honneur de Dieu, furent ruinés et ébranlés, selon la prophétie ainsi conçue : « Voici que le Seigneur sortira de son saint temple; il descendra sur les hauteurs de la terre, les montagnes tressailleront sous ses pas. » Après leur ébranlement, les âmes de ceux de la circoncision, nommées vallées à cause de leur bassesse, par comparaison aux anciennes hauteurs, et plongées dans la douleur par la ruine des lieux indiqués, disparaîtront comme la cire devant le feu, et comme l'eau entraînée dans l'abîme, à cause de la multitude de ceux qui, en ces lieux, tombent tous les jours d'un état supérieur en une condition pire. Or il dit que tout arrivera à cause du crime de la maison de Jacob, et de l'iniquité de la maison d'Israël. » En continuant il fait connaître quels furent ce crime et cette iniquité : « Vous, dit-il, qui haïssez le jugement et qui pervertissez la justice; qui bâtissez Sion dans le sang et Jérusalem sur l'iniquité. »

Sur leur sang coula celui qui fut cause de leurs derniers malheurs, et dont ils dirent cette parole impie : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants » (Matth., XXVII, 25)! Pour cela il est dit : « Sion sera labourée comme un champ; Jérusalem sera comme une cabane déserte. » Ce qui n'a jamais eu son accomplissement véritable qu'après l'entreprise sacrilège contre notre Sauveur; car dès lors et jusqu'à ce jour, une funeste désolation régna en ces lieux; et au lieu de la méditation et de l'enseignement ancien des prophéties et des

paroles divines, que les Juifs, les prophètes amis de Dieu, les prêtres et les docteurs de la nation expliquaient avec zèle, le mont de Sion, à la gloire antique, réduit à ne pouvoir plus être distingué d'une terre profane, est labouré par des Romains; de sorte que nous l'avons vu de nos yeux sillonné par les bœufs, et ensemencé. Jérusalem elle-même est devenue comme une cabane déserte, dépouillée des fruits qu'elle produisait autrefois ou plutôt, elle est changée en un amas de pierres, suivant le texte hébreu. Aquila dit : « Aussi, à cause de vous, la terre de Sion sera labourée, et dans Jérusalem seront choisies des pierres. » En effet, peuplée par des étrangers, aujourd'hui encore on y cherche des pierres; car tous ceux qui habitent cette ville à cette époque, cherchent dans ses ruines des pierres pour leurs édifices particuliers, communs et publics, et les yeux peuvent voir le triste spectacle des pierres du temple et des lieux autrefois inaccessibles et saints, recueillies pour les temples des idoles et les théâtres destinés à la foule. Quand ces événements sont si sensibles à tous les yeux, il est évident aussi que la nouvelle loi, et la parole de la nouvelle alliance de notre Sauveur Jésus-Christ en sont sorties; d'autant plus qu'une innombrable multitude de peuples, et des nations diverses ont abandonné les dieux de leur patrie, et les antiques erreurs de la superstition pour invoquer le Dieu suprême. C'est pourquoi ils jouissent d'une très-grande paix, de sorte qu'il n'y a plus une multitude de puissances ni des pouvoirs établis sur les contrées, ni glaive d'une nation tiré contre une autre, ni entreprises guerrières entre les peuples, mais que chaque labourer se repose sous sa vigne et sous son figuier, car personne ne vient le troubler, d'après la prophétie. Comme ces événements ne se sont jamais consommés que sous la domination romaine, de la manifestation de notre Sauveur à nos jours, je regarde comme incontestablement démontré l'accomplissement des temps assignés par les prophéties à l'arrivée du Seigneur parmi les hommes.

DE ZACHARIE.

Signes du temps de la venue du Verbe Dieu parmi les hommes : la vocation des nations et la ruine définitive de Jérusalem.

« Tressaille et réjouis-toi, fille de Sion, car voici que je viens et j'habiterai au milieu de toi, dit le Seigneur. Les nations viendront en foule vers le Seigneur en ce jour : elles seront son peuple, elles habiteront au milieu de toi, et tu sauras que le Seigneur tout-puissant m'a envoyé vers toi » (Zach., II, 10). Après plusieurs autres prédictions, le prophète dit : « Tressaille d'allégresse, fille de Sion; pousse des cris de joie, fille de Jérusalem : voici que ton roi vient à toi, juste Sauveur, lui-même pauvre, monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse. Il détruira les chars d'Ephraïm, les coursiers de Jérusalem; il brisera l'arc des combats, et l'abondance de la paix se répandra chez les nations. Sa

puissance s'étendra d'une mer à l'autre et du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre» (*Zach.* IX, 9). Après cette prédiction sur l'avènement de notre Sauveur et quelques autres, Zacharie annonce la dernière ruine de Jérusalem, tantôt d'une manière cachée et sous des voiles, et tantôt à découvert. Sous des voiles, quand il dit : « Ouvrez les portes, ô Liban ! et que la flamme dévore tes cèdres. O pins ! gémissiez, car le cèdre est tombé, les puissants sont puissamment brisés. Gémissiez, chênes de la terre de Basan, car la forêt épaisse a été coupée. Voix des bergers qui pleurent, parce que leur gloire a été détruite. Voix des lions qui rugissent, parce que la magnificence du Jourdain a été dévastée » (*Id.*, XI, 1). Cette prédiction est revêtue de voiles : mais le prophète y ajoute l'interprétation et dit : « Voici que je fais de Jérusalem des portiques ébranlés pour tous les peuples qui l'entourent et qui sont en Judée ; et le siège sera mis devant Jérusalem. Et en ce jour je ferai de Jérusalem une pierre que toutes les nations doivent fouler. Quiconque la foulera, versera la dérision sur elle, et toutes les nations de la terre se réuniront contre elle » (*Id.*, XII, 2). Après quelques paroles il dit encore : « Ils regarderont vers moi après m'avoir outragé, et ils pleureront amèrement comme sur leur fils unique, et leur douleur sera comme celle de la mort d'un premier-né. En ce jour le gémissement de Jérusalem retentira comme le gémissement de Ron dans les champs qui sont détruits. La terre pleurera famille par famille : ici pleurera la famille de David, les femmes pleureront à l'écart ; ici la famille de Nathan, et les femmes pleureront séparément ; là, la famille de Lévi, et les femmes séparément. Ici, la famille de Siméon, et les femmes séparément. Toutes les autres tribus pleureront à l'écart, et leurs femmes séparément. » Plus loin, Zacharie encore, prédit avec plus de clarté le dernier siège de Jérusalem, et dit : « Voici que le jour du Seigneur approche, et ta dépouille sera partagée en ton enceinte. Je rassemblerai toutes les nations pour assiéger Jérusalem ; la ville sera emportée d'assaut, les maisons seront pillées, les femmes violées, la moitié des habitants emmenée en captivité ; l'autre moitié de mon peuple ne sera pas chassée de la ville. Le Seigneur sortira, et combattra avec les nations comme il a combattu au jour du combat, au jour de la guerre, et ses pieds reposeront en ce jour sur le mont des Oliviers qui est vis-à-vis de Jérusalem. » Plus loin il dit encore : « Le Seigneur sera le Dieu unique ; il n'y aura plus que son nom qui encendra toute la terre et le désert » (*Id.*, XIV, 1). Enfin, après d'autres prédictions, sur le point de mettre fin au livre de ses prophéties, il annonce la vocation des Gentils en ces termes : « Les restes des nations qui auront attaqué Jérusalem monteront chaque année pour adorer le Seigneur, le roi tout-puissant, et pour célébrer la fête des tabernacles. Et alors, tous ceux des tribus de la terre qui ne viendront pas à Jérusalem pour adorer le Seigneur, le roi tout-puissant,

iront grossir leur nombre. Si même la tribu de l'Égypte ne monte pas, et ne vient pas, elle sera frappée de la ruine dont le Seigneur accablera toutes les nations qui ne viendront pas célébrer la fête des tabernacles. Telle sera la punition de l'Égypte, telle sera la punition des peuples qui ne seront pas venus célébrer la fête des tabernacles » (*Zach.*, XIV, 16). Zacharie écrivit ces prédictions après le retour de Babylone, sous Darius, roi des Perses, lorsque Jérusalem se relevait de la désolation qu'elle avait éprouvée de la part des Babyloniens. De Darius, roi de Perse, sous lequel prophétise Zacharie, à Auguste, empereur romain, est compris un intervalle de sept et de soixante et deux semaines d'années prédites par Daniel, qui forment quatre cent quatre-vingt-trois ans, comme nous l'avons établi dans les explications précédentes. D'ailleurs, de l'établissement des Macédoniens par Alexandre, jusqu'à Auguste, aucun événement ne peut être rapporté aux paroles du prophète. En effet, quand, dans ce laps de temps, le Seigneur glorifié comme Dieu par les prophètes se montra-t-il aux hommes ? Quand plusieurs nations, après l'avoir reconnu et confessé seul Dieu, ont-elles eu recours à lui, et sont-elles devenues son peuple ? Quand, sous les Perses ou les Macédoniens, le roi prédit est-il venu, monté sur l'ânesse et sur le poulain de l'ânesse ? Quand dans sa venue a-t-il ruiné l'armée royale nommée Juive, nommée Ephraïm, et les chars et le cheval de la nation juive appelée Ephraïm, et de Jérusalem elle-même, et détruit les troupes du peuple juif ? Car c'est là ce que dit la prophétie. « Voici que ton roi viendra vers toi juste et Sauveur, lui-même doux et monté sur l'ânesse et sur le poulain de l'ânesse, et il brisera l'arc des combats. » Cette prédiction a pour objet la destruction de la dignité royale chez la nation juive, et elle est suivie des promesses de la paix des nations dans les termes où elle a été déjà prédite : « L'abondance de la paix se répandra chez les nations. » Au lieu de ces paroles, Aquila dit avec les autres interprètes : « Il publiera la paix aux nations ; » ce qui, surtout depuis l'empire d'Auguste, s'est accompli même à la lettre, puisque la multitude des princes a disparu depuis lui, et que la paix s'est établie sur la plupart des nations de la terre. Or, avant l'époque romaine et du temps des Perses ou des Macédoniens, quel fut le roi des Juifs assez puissant pour étendre son empire d'une mer à l'autre mer, et des fleuves jusqu'aux extrémités de la terre ? Voilà ce qu'ont dit les autres interprètes ; Aquila s'exprime ainsi : « Il publiera la paix aux nations et sa puissance s'étendra de la mer et du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. » La prédiction du psaume LXXI sur le Christ qui doit naître de la race de Salomon offre le même sens, lorsqu'il dit : « La justice et l'abondance de la paix se lèveront en ses jours, jusqu'à ce que disparaisse la lune ; et il dominera de la mer à la mer et du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. » Car, ces prédictions sur le fils de Salomon ne diffèrent en rien des paroles

du prophète. Qu'on explique, si l'on veut, quand, comment et à quelle époque elles se sont réalisées, ou en quel autre temps après le siège des Babyloniens, Jérusalem a souffert un second incendie, et son temple a été détruit. C'est même un sujet de grande admiration que la manière dont le prophète a dit : « Ouvrez les portes, ô Liban ! et que la flamme dévore tes cèdres. » Ici, suivant sa coutume, il appelle Liban le lieu saint, et chez d'autres prophètes aussi, le temple est nommé Liban. C'est ce que reconnaissent encore les Juifs ; puisque Isaïe, dans une prédiction semblable à celle du prophète qui nous occupe, dit : « Voici que le Seigneur renversera avec force la puissance, et les orgueilleux seront humiliés. Le Liban tombera avec ses cèdres élevés. Et un rejeton naîtra de la tige de Jessé ; une fleur s'élèvera de ses racines. L'esprit du Seigneur reposera sur lui » (*Isaïe*, X, 33). Ce prophète ajoute : « Et alors s'élèvera le rejeton de Jessé, et celui qui doit commander les peuples : les nations espéreront en lui. » Ici, en effet, sont réunies à la naissance du Christ de la race de Jessé et de David, la destruction du Liban et la vocation des nations. Ezéchiel aussi désigne clairement Jérusalem par le Liban, quand il dit : « Un aigle puissant, aux ailes immenses, qui avait la liberté d'entrer dans le Liban ; il arracha les jeunes rejetons du cèdre » (*Ezéch.*, XVII, 3). Ce prophète explique lui-même cette prédiction lorsqu'il ajoute : « Alors que Nabuchodonosor vint à Jérusalem, et qu'il prit ses princes. » Cependant Ezéchiel fit cette prédiction touchant le premier siège, après lequel Zacharie prédit le second. Quand donc depuis Zacharie le temple fut-il livré à un embrasement sous la domination macédonnienne ? Mais jamais ; car, après l'incendie qu'allumèrent les Babyloniens, la cité n'essuya plus que sous Tite et Vespasien, empereurs romains, cette seconde ruine par le feu sur laquelle l'oracle saint appelle encore d'une manière cachée les lamentations et les larmes des anciens chefs de la nation : « O pins ! géissez, dit-elle, car le cèdre est tombé ; les puissants sont puissamment brisés. Géissez, chênes de la terre de Basan, car la forêt épaisse a été coupée. Voix des bergers qui pleurent, parce que leur gloire a été détruite. Ainsi, alors Jérusalem est devenue comme un portique ébranlé par les nations d'alentour ; dans la Judée s'est élevé un mur d'enceinte ; le lieu vénéré du peuple comme saint et sacré, est aujourd'hui encore une pierre foulée par toutes les nations, et quiconque la foule, s'en raille avec mépris, selon la prophétie. Mais aussi pour les outrages dont ils ont couvert le Seigneur qui leur a fait connaître ces circonstances, la douleur, les larmes et la plainte ne les abandonnent plus. » Jamais donc en d'autres temps qu'après la naissance de notre Sauveur, et jusqu'à nos jours, toutes les tribus du peuple juif n'ont essuyé rien qui soit digne de lamentations et de douleur à cause de la plaie dont Dieu les a frappés et qui a fait passer leur métropole au pouvoir des nations étrangères, tom-

ber leur temple, et chasser le peuple de sa patrie pour servir leurs ennemis sur la terre de l'exil. C'est pourquoi toute famille et toute âme parmi eux est-elle maintenant encore livrée aux gémissements. Aussi la prophétie dit-elle : « Les familles pleureront chacune à l'écart : ici, la famille de David, et les femmes pleureront à l'écart, et le reste. »

Mais depuis Zacharie, quels sont les jours où furent partagées les dépouilles de Jérusalem, où toutes les nations se réunirent pour la combattre, où la ville fut prise, les maisons pillées, les femmes violées et emmenées en esclavage, et où le Seigneur, prêtant l'appui de son bras aux nations qui assiégeaient Jérusalem, se mit à leur tête ? ou bien, quand ses pieds se sont-ils arrêtés sur le mont des Oliviers ? quand devint-il roi sur toute la terre, seul Seigneur de tous les hommes ? quand son nom en enseignit-il toute la terre et le désert ? Personne ne saura nous montrer cet événement accompli jamais que dans l'époque romaine, où le temple fut victime d'un second incendie, après celui des Babyloniens, et dès lors et jusqu'à nos jours, la ville apparaît habitée par les nations étrangères. Et lorsque Notre-Seigneur Jésus, le Christ de Dieu, fit son séjour habituel sur le mont des Oliviers, contre Jérusalem, cet oracle s'accomplit : « et ses pieds s'arrêteront sur le mont des Oliviers, contre Jérusalem ; » c'est-à-dire la règle de vie conforme à la religion s'établit sur la terre des hommes ; dès lors toutes les nations, d'après la prophétie, célébrèrent en tout lieu la fête des tabernacles en l'honneur du Dieu des prophètes, et les Egyptiens, soumis au Dieu de l'univers, ont planté en toute ville et en toute contrée leurs tentes qui sont les Églises du Christ réunies en tout lieu ; car ce sont ces tabernacles bien supérieurs à ceux de Moïse que la puissance de notre Sauveur Jésus-Christ a plantés sur toute la terre des hommes en toute race et en toute nation, pour célébrer la fête des tabernacles en l'honneur du Dieu suprême. Quand nous voyons que ces antiques promesses faites aux nations sont accomplies de nos jours, et lorsque nous pouvons lire de nos yeux aujourd'hui encore la prédiction des gémissements et de la douleur amère annoncés aux tribus de la nation juive, l'incendie du temple et la dernière désolation, suivant les prédictions, que reste-t-il encore sinon de confesser que le roi prédit, le Christ de Dieu, est venu, puisque les signes de sa présence ont été prouvés avoir reçu chacun leur accomplissement ?

D'ISAÏE.

Signes des temps de la venue du Seigneur : la reconnaissance du Seigneur des prophètes par les Egyptiens.

« Voilà que le Seigneur est porté sur un nuage léger, il entrera en Egypte ; à sa présence les idoles de l'Égypte seront ébranlées, et les cœurs seront dans l'effroi. L'Égyptien s'élèvera contre l'Égyptien ; le frère combat-

tra son frère, et l'homme son voisin. La ville s'armera contre la ville, la loi contre la loi; l'esprit qui dirige l'Égypte s'obscurcira; je précipiterai ses conseils. Elle interrogera ses dieux, ses idoles, ses pythons et ceux qui parlent du sein de la terre » (*Isaïe*, XIX, 1). Après plusieurs paroles figurées, le prophète ajoute : « En ce jour il s'élèvera un autel sur la terre d'Égypte et sur ses confins; un monument s'élèvera au Seigneur, témoignage éternel élevé au Seigneur sur la terre d'Égypte; car le peuple crie vers le Seigneur contre ceux qui l'affligent, et le Seigneur lui enverra un homme qui les sauvera : il les sauvera par la justice. Le Seigneur sera reconnu par l'Égypte. Les Égyptiens en ce jour reconnaîtront le Seigneur Dieu; ils lui offriront leurs sacrifices, et ils feront des vœux au Seigneur et ils les accompliront. »

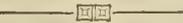
Dans une citation précédente, nous avons expliqué ce passage en partie. Si donc les Égyptiens ne nous apparaissent pas aujourd'hui invoquer le Dieu des prophètes, après avoir abandonné les dieux de leurs pères; si sur toute la terre de l'Égypte, dans tout lieu, dans toute ville, dans toute contrée, un autel ne s'élève pas à celui que les Hébreux seuls reconnaissent leur Dieu; si les idoles de l'Égypte, ouvrage de la main des hommes, ne sont pas ébranlées, la puissance du démon qui y résidait étant enlevée et l'ancienne superstition étant ôtée de l'âme des Égyptiens; et encore si dans toute maison une guerre intérieure ne partage pas les Égyptiens dont les uns reçoivent le Seigneur, et le culte du Dieu des prophètes et s'éloignent de l'erreur antique du polythéisme, et les autres, par leur attachement aux maux de leur patrie, combattent ceux qui reconnaissent le Seigneur; si aujourd'hui encore ceux qui consultent leurs dieux et leurs statues, ceux qui parlent de la terre et les pythons ventriloques, n'éprouvent pas que leur recours est vain et inutile parce que les démons ne peuvent plus exercer leur puissance, comme autrefois; s'il n'est pas établi que tous ces détails se sont réalisés, il ne faut pas penser que la parole prophétique se soit accomplie

et que le Seigneur prédit soit venu parmi les hommes. Mais s'il résulte des événements qui sont beaucoup plus clairs que les paroles qu'aujourd'hui encore parmi les habitants de l'Égypte, les uns ont reconnu le Dieu des prophètes, et pour lui ont abandonné les dieux de leurs pères, et les autres sont opposés aux premiers; que ceux-ci invoquent encore leurs dieux, leurs idoles et ceux qui parlent de la terre, mais qui ne peuvent les secourir; que ceux-là ont élevé dans toute la terre d'Égypte en chaque église un autel au Dieu des prophètes, et que, dans l'oppression et les vexations auxquelles ils sont exposés, ils n'invoquent plus les bêtes, ni les reptiles de la terre comme des dieux, ni encore les animaux sauvages et sans intelligence, comme le faisaient leurs pères, mais adorent le Dieu suprême, ne conservent en leurs intelligences que Dieu et le respect qui lui est dû, lui font des vœux et non plus aux démons, et les acquittent d'une manière convenable à Dieu, comment ne s'ensuit-il pas qu'il faut confesser que ce qui précède l'accomplissement s'est exécuté déjà, c'est-à-dire la présence du Seigneur en Égypte, non d'une manière incorporelle, mais sur une nuée légère, ou plutôt sur une légère épaisseur; car c'est ainsi que s'exprime l'Hébreu en insinuant sa venue corporelle. Plus loin la prophétie appelle l'homme le Sauveur, quand elle dit : « le Seigneur leur enverra un homme pour les sauver. » Et l'Hébreu dit : « et le Seigneur leur enverra un Sauveur pour les délivrer. »

Puisque ce qui précède forme une démonstration si claire, je regarde comme bien établis les temps auxquels les prophéties rapportent la venue du Seigneur parmi nous. Elles renferment en peu de mots ce qui concerne l'époque de la manifestation du Seigneur; si l'on veut, on pourra trouver d'autres détails encore en parcourant les Écritures.

Pour nous, nous nous en tiendrons là, et nous allons passer aux autres prophéties, dans lesquelles nous recueillerons parmi les oracles divins ce qui concerne l'incarnation du Verbe.

LIVRE NEUVIEME.



Préface.

Que reste-t-il maintenant, sinon de poursuivre, suivant nos promesses, ce qui concerne l'union du Verbe de Dieu à la nature humaine? C'est à ce sujet que se rapporte tout ce que contiennent les huit livres précédents où l'on a examiné sa nature divine et sa venue du ciel parmi nous, ainsi que le mode, le nom et le temps de son avènement. Après ces explications, voici le moment de considérer ce qui se rapporte à sa manifestation et de montrer comment chacune des circonstances en fut prédite chez les Hébreux.

L'accomplissement de la promesse sera constaté par le témoignage des saints évangélistes, par une série d'événements correspondante aux choses qu'ils racontent. Puis donc qu'on a exposé en premier lieu la naissance du Sauveur, sa race, sa tribu et son origine, voyons maintenant ce qui concerne cet astre qui, au moment de la nativité, brilla nouveau et étranger parmi ceux que nous voyons d'ordinaire; car dès le temps si reculé de Moïse, il est parlé de cette étoile célèbre comme il suit :

DES NOMBRES.

Les œuvres du Verbe incarné et l'astre qui a apparu à la naissance de notre Sauveur.

Moïse parle ainsi, au livre des Nombres, de l'astre qui a apparu à la naissance de notre Sauveur (*Nombres*, XXIV, 15) : « Balaam, fils de Béor, a dit : L'homme qui voit la vérité, celui qui entend les oracles de Dieu, qui a part à la science du Très-Haut, qui a vu la vision de Dieu, et ses yeux se sont ouverts dans le sommeil. Je le lui montrerai, mais il n'est pas encore ; je le glorifie, mais il n'est pas près de paraître. Une étoile s'élèvera de Jacob, et un homme sortira d'Israël ; il frappera les chefs de Moab et subjuguera tous les fils de Seth. Edom sera son héritage, ainsi qu'Esau son ennemi. Israël a agi avec force. Le dominateur sortira de Jacob, et il perdra ce qui sera sauvé de la ville. »

Il dit que cette prophétie agita les descendants de Balaam ; car ils la conservèrent sans doute, puisque, lorsqu'ils virent sous le ciel, parmi les astres qui leur étaient connus, une nouvelle étoile au sommet, pour ainsi dire, et perpendiculairement au-dessus de Jérusalem, ils s'empressèrent de partir pour la Palestine, à cause de l'histoire du roi indiqué par l'étoile qu'ils avaient vue. L'évangéliste Matthieu atteste ce fait quand il dit : « Or Jésus étant né à Bethléem de Judée, aux jours du roi Hérode, voici que des images vinrent de l'Orient à Jérusalem, disant : Où est le roi des Juifs qui est né ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. Et lorsque les rois congédiés partirent pour Bethléem, voici encore que cette étoile, qu'ils avaient vue en Orient, les conduisait jusqu'à ce qu'elle arrivât au-dessus du lieu où était l'enfant, elle s'y arrêta. Lorsqu'ils virent l'étoile, ils se réjouirent fort ; et étant entrés dans la maison, ils virent l'enfant avec Marie sa mère, et se prosternant, ils l'adorèrent » (*Matth.*, II, 1). Voilà ce que raconte le saint Évangile. Or la prophétie sur le lever de l'astre et la naissance de notre Sauveur Jésus-Christ, que prédit-elle qui mérite d'être connue ? L'affliction des princes de Moab, la soumission des fils de Seth, et l'héritage d'Edom et d'Esau, ces autres ennemis de la nation juive. Que désignent ces paroles ? sinon par les princes de Moab, la destruction des princes invisibles, des démons adorés anciennement par les Moabites. Elles n'indiquent point d'autres peuples, à cause de l'idolâtrie d'Israël dans le désert, lorsque le peuple fut initié à Béalphégor ; c'était un démon honoré comme Dieu par Balac, roi de Moab. Comme Israël fut convaincu alors par les princes invisibles de Moab, je veux dire par ceux que les Moabites regardaient comme des dieux (« car ils idolâtrèrent et honorèrent les idoles, dit l'Écriture, et furent initiés à Béalphégor, qui était un dieu chez les Moabites, lorsqu'ils eurent commerce avec les femmes moabites ») : Balaam annonce ce qui arrivera un jour et le changement absolu de ses affaires, en son temps, quand il dit : « Un astre s'élèvera de Jacob, et un

homme sortira d'Israël, et il frappera les princes de Moab. » Comme s'il eût dit avec plus de clarté, que les démons des Moabites qui seront élevés avec orgueil contre Israël seront renversés à la naissance du personnage qu'il annonce, et après leur destruction, les fils de Seth, d'Edom et d'Esau ; et les autres nations que je crois indiquées par ces paroles, soumises autrefois à l'erreur du culte des démons, abandonneront leurs superstitions, pour s'attacher à celui qui est annoncé ; et alors, dit-il, Edom sera son héritage, ainsi qu'Esau, son ennemi ; car, dit-il, les ennemis anciens de Dieu et d'Israël deviendront l'héritage de celui qui est annoncé. C'est à lui en effet que Dieu son Père a dit : « Demande-moi et je te donnerai les nations pour héritage » (*Ps.* II, 8). Comme ces nations sont entrées en partage avec les saints, il annonce qu'elles seront les rivales d'Israël. Il dit donc : « Israël a agi avec force et il a consommé le plus grand de tous les crimes : aussi il sortira et s'élèvera. »

Quel est-il celui qui doit s'élever, sinon le Verbe de Dieu annoncé, qui a fait périr celui qui s'est sauvé de la ville ? Je m'imagine qu'il est parlé ici de Jérusalem, dont quiconque s'était sauvé périt, ou dont toute l'institution civile fut anéantie. Quant à la manière dont ces choses se sont accomplies, la manifestation de notre Sauveur parmi les hommes, l'appel à leur héritage des nations autrefois idolâtres, les maux inouis du peuple juif et de sa métropole, je ne crois pas qu'elle demande une longue explication. On ne saurait prouver l'accomplissement de la prophétie autrement que par son accord avec les faits consignés dans l'Évangile.

Or la cause de l'apparition de l'astre qui brilla doit être considérée. C'est comme signes et marques des temps, dit Moïse, que tous les astres ont été distribués de Dieu dans le firmament. Ainsi donc l'astre nouveau et extraordinaire qui apparut alors, étranger à la multitude de ceux qu'on connaissait, cet astre fut le signe de l'astre récent qui brillait sur le monde, et qui était le Christ de Dieu, étoile grande et nouvelle, dont celle qui apparut alors aux mages était l'image emblématique. Car de même que dans toute l'Écriture sainte et inspirée de Dieu, le but principal du sens interprété est de révéler les mystères et les choses divines, après avoir gardé en partie du moins le sens naturel du récit, ainsi la prophétie qui nous occupe fut accomplie à la lettre par l'astre qui avait été annoncé comme devant apparaître à la naissance du Christ. Il y a eu encore à l'occasion d'hommes illustres et célèbres des apparitions d'astres extraordinaires, comme ceux que l'on appelle comètes ou *chevelus*, poutres, barbus, et quelques autres de ce genre qui apparaissent pour les événements extraordinaires : mais qu'y eut-il jamais de meilleur et de plus important pour le monde, que cette lumière de l'intelligence qui apparaît à tous les hommes par la manifestation du salut, pour offrir aux âmes douces d'intelligence la compréhension de la piété et de la vraie science divine ? Aussi, cet astre qui apparut donna un grand signe, et fit entendre

à tous que sur le monde entier brillait un astre prodigieux et extraordinaire, le Christ de Dieu. La prophétie le désigne en même temps et comme homme et comme astre, quand elle dit : « Un astre s'élèvera de Jacob, et un homme sortira d'Israël, » et elle signale l'astre céleste comme Verbe Dieu et aussi comme homme. Elle l'appelle encore ailleurs Orient, et lumière, et Soleil de justice, comme nous l'avons vu précédemment. Ensuite elle glorifie par le nom de lever ce qu'il y a de plus divin en lui, qui est d'éclairer tout homme qui vient au monde, quand elle dit : « Un astre se élèvera de Jacob ; » à cause de la passion qu'il doit souffrir, elle annonce que cet homme doit se relever comme étant tombé. Isaïe aussi en parle de la même manière : « Et alors le rejeton de Jessé, celui qui doit commander les nations, se lèvera : les nations espéreront en lui. » Or, on connaît la manière dont la lumière de notre Sauveur se leva de Jacob, c'est-à-dire du peuple de la circoncision, et brilla sur toutes les nations, et non pas sur Jacob d'où il était sorti, ce qu'il est facile encore de voir dans plusieurs prophéties qui disent comme au Christ lui-même : « Voici que je vous ai envoyé pour être le gage de l'alliance de votre peuple, pour être la lumière des nations ; » comme dans ces paroles de Balaam : « Un homme sortira de sa race et régnera sur la multitude des nations. » Mais de quelle race, sinon de celle d'Israël, comme l'établit le contexte ; et assurément la parole de notre Sauveur, après avoir subjugué les nations, abattit les puissances dominatrices invisibles et funestes, les esprits de malice et la troupe des démons, désignés sous l'image des princes de Moab, de Seth, d'Edom et d'Esau. Le passage rendu d'une manière obscure par les Septante, « Je le lui montrerai, mais il n'est pas encore : je le glorifie, mais il n'est pas près de paraître, » a été traduit avec plus de clarté par Aquila de la manière suivante : « Je le verrai, mais non maintenant ; je le contemple, mais il est loin ; » et par Symmaque plus clairement encore : Je le vois, mais il est loin. Ces paroles sont proférées par Balaam comme prédiction de ce qui ne doit s'accomplir que longtemps après lui. En effet, elles ne se réalisent que deux mille ans après la prophétie, durant le séjour que notre Sauveur fit parmi les hommes.

D'ISAÏE.

Le Seigneur doit entrer en Égypte réellement et suivant le sens spirituel ; sur le corps qu'il tient de la sainte Vierge ; et toute superstition des nations doit être renversée à sa venue.

« Voici que le Seigneur est porté sur un nuage léger ; il entrera en Égypte, à sa présence les idoles de l'Égypte seront ébranlées, et tous les cœurs seront dans l'effroi, » (Is., XIX. 1).

Voici, ce me semble, le motif qui fit prédire que le Seigneur entrerait en Égypte. Il est rapporté des Egyptiens, que les premiers de tous ils ont embrassé l'erreur du polythéisme et du culte des démons ; qu'ils ont été pour tous les hommes les auteurs de cette superstition, et encore qu'ils se sont, plus que tous les

autres livrés aux opérations et aux recherches de la magie. De plus, dans la divine Écriture, ils sont désignés comme ennemis du peuple de Dieu, au commencement et dès l'origine, et on y remarque cet antique roi qui déclara ne pas connaître le Seigneur, en disant : « Je ne connais pas le Seigneur, et je ne rendrai pas Israël » (*Exode*, V, 2). Le prophète veut donc offrir un grand prodige de la puissance divine du Christ, il révèle l'entrée du Seigneur en Égypte, et annonce qu'elle sera suivie du changement extraordinaire des Egyptiens, quand il dit ensuite : « Et les Egyptiens qui ne connaissent pas le Seigneur, le connaîtront et ils feront des vœux au Seigneur, » et le reste qui est au long. Dans le chapitre immédiatement précédent, Edom et Esau sont appelés l'héritage du *Messie*, et sous leurs noms sont désignés les étrangers à Israël ; et ici l'Égyptien ne sera plus le peuple des idoles, mais celui du Seigneur annoncé comme Dieu par les prophètes des Juifs. Or, si l'on ne voit pas ces prédictions réalisées, il n'est pas possible de dire que cette entrée prédite du Seigneur en Égypte ait eu lieu ; mais si l'événement donne à la prophétie une confirmation parfaite et montre avec évidence aux hommes les plus grossiers les Egyptiens eux-mêmes qui ont abandonné l'antique culte des démons, transmis par leurs pères, pour devenir les serviteurs du Dieu des prophètes dont les paroles annoncent ce changement, s'ils l'honorent seul et ne refusent aucun supplice pour sa religion, il faut confesser que cela n'a pu arriver que par la venue du Seigneur en Égypte, suivant la prophétie en question.

Et de plus, rien n'empêche que cette prédiction ne désigne ce monde terrestre au milieu duquel le Seigneur viendra sur une nuée légère. Elle appelle ainsi l'homme né de la Vierge et de l'Esprit saint que le Verbe s'est uni : les simulacres de l'Égypte qui doivent être ébranlés, ce sont les idoles des nations et les démons qui y résident, comme les Egyptiens vaineux sont tous ceux qui étaient livrés autrefois à l'idolâtrie.

Cependant lorsque notre Sauveur fut entré corporellement en Égypte, quand, conformément à la prédiction, « Joseph s'étant levé, prit Marie et l'enfant et alla en Égypte » (*Matth.*, II, 14), il est présomable que les cruelles puissances qui dominaient en cette contrée ne furent pas médiocrement agitées, et surtout dans la suite, lorsque son enseignement entraîna une multitude innombrable des habitants de l'Égypte, qui renoncèrent au culte mensonger des démons, et qui confessent encore aujourd'hui qu'ils ne connaissent qu'un seul Dieu, celui de l'univers.

Quant à ce qui suit, tout énigmatique et qui demande une plus longue discussion, nous l'interpréterons lorsque nous en aurons le loisir.

DES NOMBRES.

Comment il a été prédit que le Christ entrera en Égypte et qu'il en reviendra.

« Paroles de Balaam, fils de Béor : Il a dit l'homme qui voit la vérité, il dit, celui qui entend les oracles du Tout-Puis-

sant, qui a vu la vision de Dieu; ses yeux se sont ouverts dans le sommeil: Que tes pavillons sont beaux, ô Jacob! tes tentes, Israël! Comme les vallées ombragées, comme un jardin planté sur le bord des fleuves, et comme les tentes qu'a élevées le Seigneur, comme les cèdres arrosés par les eaux. Il sortira de sa race un homme qui dominera plusieurs nations; et le royaume de Gog sera élevé, et son royaume sera augmenté. Dieu l'a tiré de l'Égypte, comme la gloire de la licorne. Il dévorera les peuples ses ennemis; il broiera leurs os, et il frappera son ennemi de ses traits. Il se couche pour se reposer comme le lion et comme le lionceau: qui l'éveillera? Ceux qui te bénissent seront bénis, et ceux qui te maudissent seront maudits » (*Nomb.*, XXIV, v. 3).

Précédemment l'oracle sacré disait en la prophétie qui a été exposée, que le Seigneur doit aller en Égypte, et désignait la fuite de notre Sauveur Jésus-Christ en Égypte avec ses parents; et ici, comme il est naturel, il annonce son retour en la terre d'Israël avec ses parents, et dit: « Dieu l'a tiré d'Égypte. » Or notre Sauveur et Seigneur Jésus le Christ de Dieu fut le seul de la postérité d'Israël et de la nation juive, qui domina plusieurs nations; de sorte qu'il faut avouer sans hésitation qu'en lui s'est accomplie cette prophétie où il est annoncé sans obscurité qu'un homme de la nation juive dominera plusieurs nations. Or, que l'on me nomme, si l'on peut, quelque héros des Hébreux qui ait jamais commandé à plusieurs nations. On ne le fera pas, puisque cela n'a pas eu lieu. Et cependant quand nous nous taisions sur notre Sauveur, la vérité elle-même dirait tout haut, crierait avec force et établirait avec évidence que sa divine vertu a subjugué et subjugué encore aujourd'hui plusieurs nations par cet homme tiré d'Israël selon la chair: lui seul fut donc l'objet de la prophétie, et dans un jour la royauté de Gog fut élevée, tandis que la puissance du Christ croissait. On dit qu'ainsi est désignée par les Hébreux la domination romaine, avec laquelle se développa l'enseignement du Christ. Le prophète Ézéchiel aussi parle de Gog, en nommant le prince Ros, Mosoch et Thobel. Par Ros, il désigne, ce semble, la capitale des Romains, puisqu'en hébreu la puissance et la tête sont indiquées par Ros. Par Mosoch, il entend la Mysie et les nations voisines, maintenant soumises aux Romains; et par Thobel, l'ibérie, disant ainsi en quelque sorte que les Ibériens ont été appelés Thobélem, du mot Thobel. Leur prince commun, Gog, sera élevé, dit le prophète, à la venue du Christ, que Dieu a fait sortir de l'Égypte, lorsque, suivant Matthieu, Hérode conspirant contre le Christ encore en bas âge, Joseph, miraculeusement averti prit l'enfant et sa mère et retourna en Israël. La gloire de la licorne appartient au Christ, parce que la plénitude de la divinité habite en lui corporellement, d'après le saint Apôtre. Aussi, comme il revendiquait le Dieu suprême et son Père, ainsi qu'une corne,

il est appelé ailleurs encore licorne. Ce même Verbe de Dieu, de ses flèches d'esprit et d'intelligence, poursuit avec sa force supérieure et invincible l'ennemi et le diable qui lui résistent, et souvent, aujourd'hui encore, plusieurs nations, dont il broie les os et l'orgueil de la chair, pour les rendre propres à parcourir l'étroit sentier de la vie éternelle.

Cet homme sorti d'Israël, qui a dominé plusieurs nations, s'est couché pour se reposer comme un lion, ajoute le prophète pour désigner l'économie de la personne du Christ par laquelle il s'est reposé comme un animal royal et plein d'assurance; et personne ne peut renverser sa puissance et sa royauté, et tous ceux qui bénissent le Christ et rendent hommage à la vertu de leur maître par leurs discours et par leur vie, participent à la bénédiction de Dieu; ils s'accroissent chaque jour et se multiplient, suivant cet ordre: « Croissez et multipliez, et remplissez la terre » (*Gen.*, I, 28). Car la parole divine trouve en eux son accomplissement le plus véritable et le plus conforme aux vues de Dieu. De même, au contraire, ceux qui depuis leurs premiers complots contre lui, maintenant encore, le maudissent dans leurs réunions, dès lors et jusqu'à ce jour sont frappés de la malédiction de Dieu. Aussi ne cessent-ils de voir de leurs propres yeux la ruine non seulement de leur royaume, mais encore la désolation complète du sanctuaire autrefois si honoré.

Or, il est à propos de comparer à cette prophétie la prédiction de Jacob sur Juda, que nous avons montré se rapporter fort évidemment à notre Sauveur, et de voir leur harmonie mutuelle. De même qu'il est dit ici: « Il sortira un homme de sa race, » évidemment de celle de Jacob; ainsi, en l'autre, est-il dit par Jacob à celui qui est prédit: « Mon fils, tu es sorti de ma race. » Ici il est dit: « Et il dominera plusieurs nations; » là se trouve: « C'est lui qui sera l'atteute des nations. » Ici encore: « Il dévorera, dit-il, les peuples ses ennemis, et il frappera son ennemi de ses traits; » ainsi, est-il dit dans l'autre: « Ta main sera sur le dos de tes ennemis, » Là: « Juda est un jeune lion; et dans ton repos tu es comme un lion, et comme un lionceau; qui l'éveillera? » ce qui ne me semble différer en rien du passage que nous avons rapporté plus haut: « Il s'est couché pour se reposer comme le lion et comme le lionceau; qui l'éveillera? » Ainsi, c'est avec raison que nous avons rapproché ces deux passages, afin que la démonstration de l'accord des prophéties sur notre Sauveur, reçoive une confirmation plus authentique, comme par la bouche de deux témoins.

Tous les traits que nous avons vus dans les prophéties de Jacob, pourront s'accorder avec la prédiction de Balaam, pour la ressemblance de leur objet.

Or, s'il a été établi par une longue démonstration que ces premiers caractères s'étaient accomplis en Notre-Seigneur, il s'ensuit qu'il le faut reconnaître également pour ces derniers.

D'OSÉE.

Encore sur ces paroles : « J'ai appelé mon fils d'Égypte; » sur le roi Hérode et sur la ruine du royaume des Juifs.

« La destruction surgira sur ton peuple, et tous tes remparts seront détruits. Au jour du combat ils ont écrasé la mère sur les enfants, comme le fit le prince de Salaman en la maison de Jéroboam. Ainsi te traiterai-je, maison d'Israël, à cause de tes iniquités. Le roi d'Israël a été rejeté dès le matin, parce qu'Israël est enfant; et je l'ai aimé, et j'ai appelé ses fils de l'Égypte. » Aquila s'est attaché à l'hébreu, et a dit : « J'ai appelé mon fils de l'Égypte » (*Osée, X, 1*).

J'ai dû citer ce passage, parce Matthieu l'a cité lui-même, quand il marque que Jésus fut transporté en Égypte, et qu'il revint sur la terre d'Israël. Or, si quelqu'un accuse la retraite de notre Sauveur en Égypte, qu'il sache qu'elle a été inspirée par la sagesse. Car il n'était pas convenable que la malice volontaire d'Hérode fût arrêtée, ni que le Sauveur, encore enfant, commençât ses miracles, et que la force divine se manifestât avant le temps, ce qui aurait eu lieu s'il eût puni d'une manière éclatante les complots d'Hérode, sans effectuer le voyage en Égypte avec ses parents. Mais il était d'une sagesse bien supérieure, que celui dont on atteste la mansuétude et la patience incessantes : qui fut enclin à répandre partout des bienfaits, et ne se vengea jamais de ceux qui refusaient de l'entendre, pas même lorsqu'il fut conduit à la mort comme un agneau sans voix devant celui qui le tond, ne commençât les merveilles de sa divinité qu'au temps convenable. Comment donc convenait-il que dans son enfance il ne se dérobat pas à la méchanceté d'Hérode, celui dont il est dit, qu'homme fait il fuyait et évitait les méchants; qu'il se cachait et se dérobait à la gloire de ses miracles ? Car il défendait à ceux qu'il avait guéris de le dire à personne. Et si quelqu'un rapporte la prophétie au peuple, en disant qu'elle concerne la nation qui doit naître d'Israël, qu'il remarque la suite du texte où se trouvent ces paroles. Après qu'il a été dit, comme de Jérusalem, que « la destruction surgira sur ton peuple, et tous tes remparts seront détruits, à cause de vos iniquités, dit le Seigneur, je vous ferai souffrir les maux qu'essuya ce prince dans la guerre qui lui survint et où l'on écrasa la mère sur les enfants. » Mais à qui, à vous, sinon à ceux qui sont Israélites, et qui êtes rejetés avec votre roi ? Ainsi désigne-t-il Hérode. Et vous aurez souffert tous ces maux, parce que, dit-il, « Israël est enfant, et je l'ai aimé, et j'ai appelé mon fils d'Égypte. » Comment, en effet, pouvoir à la fois et invec-tiver contre ce peuple et le louer ? Mais le sens que nous avons offert est véritable. Car le Christ est nommé Israël en d'autres prophéties comme en celle-là. Soumis à ma voix, est-il dit, il a pris la forme de l'esclave et est devenu mon fils bien-aimé, en accomplissant toute ma volonté; pour cela

je l'ai rappelé comme un fils légitime et chéri de l'Égypte où il était descendu quand il fut devenu homme; cette contrée étant désignée de la sorte. Pour vous, contre qui est proférée cette prophétie, la mort et la destruction fondront sur vous et sur votre royaume.

Telle est la prédiction. Or, il est notoire, qu'après l'époque de notre Sauveur, lorsque Jérusalem eût été prise, l'indépendance et la puissance de la nation juive, qui avaient duré jusqu'alors, furent détruites et complètement anéanties. Cependant, trois fois déjà a été prédit ce qui se rapporte à l'Égypte et à sa retraite; un pays a été prédit; si l'on dit que ces caractères ne sauraient convenir à notre Sauveur, qu'au moins l'on reconnaisse que ce qui est cité par Matthieu est tiré du témoignage de Moïse, que nous avons exposé précédemment en expliquant ces mots : « Dieu l'a tiré de l'Égypte; » puisque l'évangéliste lui-même n'a pas averti qu'il l'empruntait au livre d'Osée, afin que ceux qui cherchaient à quelle partie l'évangéliste l'a emprunté pussent le trouver.

D'ISAÏE.

De la prédication de Jean dans le désert.

« Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur; rendez droits ses sentiers. Toute vallée sera comblée; toute montagne et toute colline sera abaissée; les chemins tortueux deviendront droits, et les raboteux unis; et toute chair verra le salut de Dieu, parce que le Seigneur a parlé » (*Is., XL, 3*).

Cette prophétie devait avoir son accomplissement au temps de notre Sauveur. Aussi, suivant l'évangéliste Luc : « L'an 15^e de l'empire de Tibère César, sous le gouvernement de Ponce Pilate et de ceux que l'écrivain sacré indique avec lui, la parole de Dieu se fit entendre dans le désert à Jean, fils de Zacharie. Il vint dans le pays des environs du Jourdain et prêcha le baptême de pénitence pour la rémission des péchés » (*Luc, III, 1*). L'évangéliste ajoute à ce récit un puissant témoignage, et dit, comme il est écrit au livre des paroles du prophète Isaïe : « Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, etc. » Mais que criait donc dans le désert la voix de Jean aux reptiles du désert, à la multitude qui accourait recevoir le baptême de sa main, sinon ces paroles prophétiques : « Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir ? » Pour redresser leurs cœurs corrompus et rendre unis leurs sentiers raboteux, le précurseur disait : « Faites donc de dignes fruits de pénitence. » Cela se passait quand Jean préparait les spectateurs futurs de la gloire du Seigneur et du salut de Dieu, qui n'est autre que le Christ, auquel il rendit témoignage en ces termes : « Pour moi, je vous baptise dans l'eau; mais, après moi, il en vient un plus puissant que moi, de qui je ne suis pas digne de délier la chaussure; il vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu. » Et ayant vu Jésus venir à lui, il dit : « Voici l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde. » C'est

de lui que j'ai dit : « Après moi, vient un homme qui était avant moi » (*Jean, I, 29*). Siméon reconnut aussi que c'est lui qui est le salut de Dieu, lorsque, ayant pris entre ses bras l'enfant Jésus, il dit : « Seigneur, vous laissez aller maintenant votre serviteur en paix, selon votre parole; car mes yeux ont vu votre salut, que vous avez préparé devant la face de tous les peuples pour être la lumière qui éclairera les nations » (*Luc, II, 29*). Ces dernières paroles sont conformes à celles du prophète : « Et toute chair verra le salut de Dieu. » Car ces mots : *Toute chair* sont pris pour toutes les nations. Pour faire voir que les prédictions se sont accomplies et que les nations ont reconnu le salut de Dieu, il ne faut pas beaucoup de paroles. Tout s'est réalisé de la sorte. Mais pourquoi Jean ne prêcha-t-il ni dans les villes ni dans Jérusalem, mais dans le désert? Dira-t-on qu'il l'a fait pour accomplir la prophétie? Mais tout lecteur attentif demandera ce que voulait indiquer la prophétie en désignant le désert et ce qui s'y rattache. Nous répondrons que c'était un signe de la destruction de Jérusalem, de l'auel qui y était élevé et des rites mosaïques, lorsque la rémission des péchés ne leur fut plus accordée par les victimes légales, mais par la purification du bain donné à celle qui fut autrefois déserte et consumée par la soif, je veux dire l'Église des nations, en qui la parole prophétique ordonne de préparer la voie du Seigneur et annonce l'élévation des âmes gisant au fond d'un abîme d'iniquité comme dans une vallée, et l'abaissement des hauteurs anciennes de Jérusalem, de ses princes et de ses chefs, appelés montagnes et collines. Ces merveilles réalisées, toute chair verra le salut de Dieu, dit le prophète. Or, il indique évidemment toute âme demeurant en la chair sur la terre des Grecs, ainsi que des Barbares, et en général des citoyens de toutes les nations : ce qui s'est réalisé, conformément à la prophétie. Or, je cherche en moi-même ce qui, dans le prophète, pouvait frapper la multitude, de manière à le faire admirer et à faire croire à sa doctrine quand il prêchait le baptême de pénitence; et, de sorte, qu'abandonnant leurs biens, ils affluaient de toutes parts au désert, surtout quand l'histoire ne nous en raconte aucun miracle; car il n'est pas marqué qu'il ait ressuscité des morts, ni fait d'autres prodiges. Qu'est-ce donc qui frappa tout le peuple? Sans doute sa vie étrange et si éloignée de la vie commune; car il sortait du désert ceint d'un vêtement inusité, et s'abstenant des usages ordinaires aux hommes. Il n'apparaissait ni dans les bourgs, ni dans les villes, ni dans les réunions ordinaires, et même il n'usait pas de la nourriture commune; puisqu'il est écrit que « dès son enfance il était dans les déserts jusqu'au jour de sa manifestation en Israël » (*Luc, I, 80*); et encore : « Son vêtement était de poil de chameau, et sa nourriture des sauterelles et du miel sauvage » (*Matth., III, 4*). Et, certes, à l'aspect d'un homme, nazaréen de Dieu par la chevelure, au visage divin, entouré d'un vêtement

d'une apparence étrange, sorti subitement d'un désert inconnu, et après sa prédication, rentrant de nouveau dans le désert et dans des profondeurs, sans boire ni manger, sans suivre les usages de la multitude, n'est-ce pas avec raison qu'ils furent surpris et le crurent plus qu'un homme? Et pourquoi non, quand il n'éprouvait pas même le besoin de la nourriture? Aussi soupçonnèrent-ils un personnage si étrange d'être un ange, et celui que le prophète avait désigné de la sorte : « Voici que j'envoie mon ange devant votre face pour préparer votre voie devant vous » (*Malach., III, 1*). C'est pourquoi Marc l'évangéliste a recours à ce passage de l'Écriture, et le Sauveur rend témoignage en disant : « Jean est venu vers vous, ne mangeant ni ne buvant, et vous dites : il est possédé du démon » (*Matth., XI, 18*). Car il est vraisemblable que les incrédules et ceux qui résistaient à la vérité et la repoussaient, injuriaient ainsi la vie de Jean qui vient d'être dépeinte, comme aussi ceux qui étaient frappés de sa vertu, le croyaient un ange. Je pense donc que c'était là ce qui causait l'admiration de ceux qui regardaient Jean; et pour cela encore, ils accouraient de toutes parts à la purification spirituelle qu'il prêchait. Or, au dix-huitième livre des *Antiquités judaïques*, Josèphe rappelle l'histoire de cet homme, et il en parle ainsi : « Il parut à quelques-uns des Juifs que l'armée avait été détruite par une vengeance de Dieu qui faisait expier avec justice le supplice de Jean, surnommé Baptiste. » Car Hérode fit mourir ce juste qui exhortait les Juifs à la pratique de la vertu, à la justice entre eux, au respect de Dieu et à recevoir le baptême. Ainsi lui apparaissait cette purification.

D'ISAÏE.

Encore sur le désert et nommément sur le fleuve du Jourdain, dans lequel Jean baptisait.

« Réjouis-toi, solitude aride; que le désert soit dans l'allégresse, et qu'il fleurisse comme un lis. Les déserts du Jourdain fleuriront et seront dans la joie. La gloire du Liban est donnée à la solitude, ainsi que la beauté du Carmel, et mon peuple verra la gloire du Seigneur (*Is., XXXV, 1*). Isaïe dit encore : « Fortifiez-vous, mains languissantes et genoux tremblants. Consolez-vous, cœurs chancelants; fortifiez-vous, pusillanimes. Voici que notre Dieu rend le jugement, et il le rendra. Il viendra et nous sauvera. Alors les yeux des aveugles et les oreilles des sourds seront ouverts. Alors le boiteux sera agile comme le cerf, et la langue des muets sera prompte, car l'eau a jailli dans le désert, et une source s'est ouverte en la terre altérée. » Tout fut évidemment réalisé par les œuvres merveilleuses de notre Sauveur, après la prédication de Jean. Remarquez donc qu'il évangélise la solitude, et non une solitude en général, ou prise au hasard, mais précisément celle-là seule qui est auprès du Jourdain. C'est là, en effet, que Jean baptisait, comme le témoigne l'Écriture en ces termes : « Jean baptisait dans le désert, et toute la Judée accourait auprès de

lui, ainsi que les habitants de Jérusalem, et il les baptisait dans le Jourdain » (*Matth.*, III, 5).

Je crois donc que ce désert est donc l'image de la solitude privée autrefois des bienfaits de Dieu, je veux dire l'Eglise des nations, et que le fleuve qui dans le désert purifie ceux qui viennent se laver en ses eaux, est le symbole d'une purification spirituelle, dont les Ecritures parlent ainsi : « L'élan du fleuve réjouit la cité de Dieu » (*Ps.* XLV, 4)... Ainsi est désigné l'écoulement perpétuel de l'Esprit divin, qui jaillit d'en haut et arrose la cité de Dieu, nom que porte la vie conforme à la loi divine. Ce fleuve de Dieu parvient donc jusqu'au désert, c'est-à-dire jusqu'à l'Eglise des nations, et maintenant encore il lui fournit les eaux de vie qu'il épanche. Puis la prophétie dit que la gloire du Liban et la beauté du Carmel seront données à ce désert. Or quelle est la gloire du Liban, sinon le culte pratiqué par l'offrande des victimes légales ? Après l'avoir rejeté par cette prophétie : « Pourquoi m'apporter l'encens de Saba ? et que me fait la multitude de vos victimes » (*Jérém.*, VI, 20). Dieu transporta au désert du Jourdain la gloire de Jérusalem ; car les saintes institutions commencèrent dès le temps de Jean à se consommer non plus dans Jérusalem, mais au désert. De même aussi la beauté de la loi et des observances corporelles qu'elle contenait fut donnée au désert du Jourdain, par le motif indiqué ; parce que ce n'était plus à Jérusalem que couraient ceux qui avaient besoin de la guérison de l'âme, mais au désert désigné déjà, à cause de la rémission des péchés qui y était prêchée. Or, je pense que le fait de notre Sauveur se présentant à ce baptême est marqué par ces mots : « Et mon peuple verra la gloire du Seigneur et la sublimité de Dieu ; » car alors apparut la gloire de notre Sauveur, quand il sortit de l'eau, après son baptême, « et les cieus s'ouvrirent sur lui, et il vit l'Esprit de Dieu descendant sous la forme d'une colombe et se reposant sur lui » (*Matth.*, III, 16) ; et quand il se fit entendre du ciel une voix qui disait : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances. » Aussi quiconque s'approche dignement du mystère du baptême, après avoir reçu la connaissance de la divinité du Christ, verra sa gloire et pourra dire avec Paul : « Et si nous avons connu Jésus-Christ selon la chair, nous ne le connaissons plus maintenant » (*II Cor.*, V, 16).

DU PSAUME XC.

De la tentation du Christ après le baptême.

« Celui qui repose sous la protection du Très-Haut demeurera à l'ombre du Tout-Puissant. Il dira au Seigneur : Vous êtes mon protecteur et mon refuge ; mon Dieu est mon défenseur, et j'espérerai en lui ; car c'est lui qui me délivrera des rets du chasseur et des paroles funestes. Le Seigneur vous couvrira de son ombre, et vous espérerez sous ses ailes. Sa vérité sera votre bouclier ; vous ne craindrez ni les alarmes de la nuit, ni la flèche qui vole au milieu du jour, ni les

pièges dressés dans les ténèbres, ni les assauts du démon du midi. Mille tomberont à votre côté et dix mille à votre droite ; mais la mort ne viendra pas jusqu'à vous. Cependant vous considérerez de vos yeux et vous verrez le sort des pécheurs. Parce que vous avez dit : Vous êtes, Seigneur, mon espérance, et que vous avez pris le Très-Haut pour votre refuge, le mal n'approchera pas de vous, et les fléaux s'éloigneront de votre tente. Le Seigneur a ordonné à ses anges de vous garder en toutes vos voies. Ils vous porteront dans leurs mains de peur que votre pied ne heurte quelque pierre. Vous marcherez sur l'aspic et le basilic, et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon. » Notre Sauveur et Seigneur Jésus le Christ de Dieu, considéré comme homme, est celui qui repose à l'ombre du Très-Haut, qui demeure sous la protection de Dieu et du Père. N'ayant donc eu que lui pour créateur, et nul autre pour refuge au temps de la tentation du démon, il fut délivré enfin des rets des puissances ennemies, nommées ici chasseurs, lorsque, comme un homme ordinaire, il fut entraîné dans le désert pour y être tenté par le diable, et « il fut dans le désert quarante jours et quarante nuits tenté par le diable, et il était, d'après le témoignage de l'Evangile, avec les bêtes. » Or quelles bêtes, sinon celles dont parle le psaume cité, qui dit à celui qui repose sous la protection du Très-Haut : « Vous marcherez sur l'aspic et le basilic, et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon. » Du reste, il dit qu'il sera délivré non seulement des bêtes, mais aussi de toute parole funeste. Quelle sera cette parole, sinon celle par laquelle le tentateur l'attaque, selon le saint Evangile ? Or la raison de la tentation de notre Sauveur, si grand par lui-même, est digne d'être examinée. Comme il devait purger les hommes de toute faiblesse et de toute infirmité, des esprits qui les infestaient et des démons impurs qui depuis longues années, tenaient les habitants de la terre asservis au joug des superstitions du polythéisme, il se présenta à la face du monde et non point clandestinement, pour exercer le ministère qui lui était dévolu. Et d'abord après avoir combattu à l'aide de l'humanité qu'il s'était unie, contre les chefs invisibles et opposés ; après s'être avancé vers le diable et au milieu des phalanges des démons ; et après avoir marché sur l'aspic et le basilic, et foulé aux pieds le lion et le dragon, et dissipé déjà précédemment les milliers et les myriades des princes ennemis, dont les unes combattaient à sa droite, et les autres à sa gauche, les principautés et les puissances, et aussi ceux que l'on dit les princes du monde et de ces ténèbres, et les esprits de malice, après les avoir convaincus tous de leur impuissance, enfin, après avoir chassé au loin, par une parole de sa bouche, le diable prince du mal, repoussé et foulé aux pieds toute puissance ennemie, et s'être présenté à ceux qui voulaient l'approcher et le tenter, il vint opérer le salut de l'homme (*Eph.*, VI, 12). Aussi les démons qui le virent le reconnurent-ils à cause

de ce séjour dans le désert dont il a été parlé, et s'écrièrent : « Qu'y a-t-il entre nous et vous, Jésus Fils de Dieu ? » (*Matth.*, VIII, 29.) Telle est l'application qu'il faut faire du commencement du psaume. Le reste s'adresse au Christ lui-même depuis ces mots : « il vous couvrira de son ombre (évidemment le Seigneur), et vous espérerez sous ses ailes. Sa vérité sera votre bouclier. » Et comme il fut tenté durant quarante jours et quarante nuits, le psalmiste lui dit, au sujet de ceux qui l'attaquaient de nuit : « vous ne craindrez pas les alarmes de la nuit, » et par rapport à ceux qui l'assaillaient durant le jour : « vous ne craindrez pas la flèche qui vole au milieu du jour; » et encore, par rapport aux ennemis de la nuit : « vous ne redouterez pas les pièges dressés dans les ténèbres, » et par rapport à ceux du jour : « ni les assauts du démon du midi. » Ensuite, comme dans les tentations les puissances mauvaises l'entourèrent, et que celles qui étaient à sa droite étaient plus nombreuses que celles qui étaient à sa gauche, la droite étant plus forte que la gauche, il lui dit avec raison : « mille tomberont à votre côté, et dix mille à votre droite, mais la mort ne viendra pas jusqu'à vous. » Le côté est mis pour *la gauche*, et le mot de *gauche* est évité avec raison, afin qu'il ne se trouve en lui rien de sinistre ni de *mauvais augure*. Et comme une myriade entière et encore mille doivent tomber à son côté et à sa droite, il est ajouté ensuite : « cependant, vous considérerez de vos yeux, et vous verrez le sort des pécheurs. » Cette protection vous entourera, Christ de Dieu, parce que vous avez dit : « Vous êtes, Seigneur, mon espérance, et que vous avez pris le Très-Haut pour votre refuge. » Et remarquez ici comment le prophète-roi dit au Seigneur : « Parce que vous avez dit : Vous êtes, Seigneur, mon espérance, et que vous avez pris le Très-Haut pour votre refuge, » en indiquant de la sorte un Dieu qui est proprement le Seigneur et le Dieu Très-Haut, Père de celui auquel il s'adresse. Comme le Christ l'a pris pour son refuge, son Père et le Très-Haut, il lui a été dit : « Le mal n'approchera pas de vous, et les fléaux s'éloigneront de votre tente; car il a ordonné à ses anges de vous garder en toutes vos voies. Ils vous porteront en leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre la pierre. » Or, faites attention qu'en ce passage : « vous êtes, Seigneur, mon espérance, et que vous avez pris le Très-Haut pour votre refuge, » ce mot le Seigneur est exprimé dans la langue juive par le nom de quatre lettres que les Juifs disent ineffables, et qu'ils n'appliquent qu'à Dieu. Pour nous, en traitant de la divinité du Verbe, nous avons montré ce nom en plusieurs passages, de même que dans le psaume qui nous occupe, qui s'exprime ainsi en la personne du Christ : « Parce que vous avez dit vous êtes, Seigneur, mon espérance, et que vous avez pris le Très-Haut pour votre refuge, » comme s'il disait : « parce que vous, Seigneur, qui êtes mon espérance, de moi qui fais cette prophétie, sachant que le

Dieu suprême est plus élevé que vous, vous l'avez choisi pour votre refuge. » Aussi, même dès le commencement du psaume, est-il dit de lui : « Celui qui se repose sous la protection du Très-Haut, demeurera à l'ombre du Tout-Puissant. Il dira au Seigneur : vous êtes mon protecteur et mon refuge, mon Dieu et mon défenseur, et j'espérerai en lui. » Puisque vous avez pris le Très-Haut pour votre refuge, ô Seigneur ! dit le psalmiste, ce même Très-Haut vous délivrera des rets des chasseurs et de la parole funeste, et il vous couvrira de son ombre. Sous la protection paternelle du Très-Haut, vous ne craindrez ni les alarmes de la nuit, ni quelque-une des calamités énumérées déjà, ni même celles dont il est parlé ensuite; car, Seigneur, puisque vous avez pris le Très-Haut pour votre refuge, le mal n'approchera pas de vous et les fléaux s'éloigneront de votre tente. »

Or vous trouverez même dans les Évangiles la puissance des démons nommée *fléaux*, et il est dit que ces esprits sont impuissants à s'approcher de la *tente* du Christ, c'est-à-dire de son corps. Comment l'eussent-ils pu, quand d'un mot seulement il les chassait des hommes?

C'est au sujet de cette tente que David fit autrefois un serment au Seigneur, un vœu au Dieu de Jacob, quand il dit : « Je ne monterai pas sur le lit de mon repos (*Ps.* CXXXI, 3), je n'accorderai pas le sommeil à mes yeux, l'assoupissement à mes paupières, ni le repos à ma tête, jusqu'à ce que j'aie trouvé une demeure au Seigneur, un tabernacle au Dieu de Jacob. » C'est à cause de ce tabernacle qu'il est dit : « Vous ne craindrez pas les alarmes de la nuit. » C'est lui qui vous délivrera des rets des chasseurs et de la parole funeste. Le mal s'éloignera de vous, et les fléaux n'approcheront point de votre tente, » et tout le reste qui n'a rapport qu'à son humanité, comme ces paroles-ci : « Le Seigneur a ordonné à ses anges de vous garder en toutes vos voies, » et ces autres : « ils vous porteront en leurs mains, de peur que votre pied ne heurte quelque pierre. »

Ces paroles ne peuvent s'entendre de Dieu, mais de sa tente, qu'il a prise pour nous quand le Verbe s'est fait chair, et qu'il a habité parmi nous » (*Jean*, I, 14). Or, il me semble que, pour établir plus solidement ce qui a été dit, il sera à propos de rapporter le texte des autres interprètes. Parmi eux, Aquila s'exprime ainsi : Parce que vous avez dit : « Vous êtes, Seigneur, mon espérance, et que vous avez pris le Seigneur pour votre demeure, le mal n'arrivera pas jusqu'à vous, et le coup n'approchera pas de votre demeure; car le Seigneur a ordonné à ses anges de vous garder en toutes vos voies. » Symmaque traduit ainsi : « car vous faites ma confiance, Seigneur. Vous avez choisi les hauteurs pour votre demeure. Le mal ne prévaudra pas contre vous, et le coup n'approchera pas de votre tente; car il a ordonné à ses anges de vous garder en toutes voies. » Ainsi donc, il est dit ici au Seigneur comme d'un autre plus élevé, qu'il a ordonné à ses anges de vous garder en toutes vos voies. Ils

vous porteront en leurs mains, vous, le Seigneur, de peur que vous, qui êtes le Seigneur, ne vinssiez à heurter le pied contre la pierre. »

Ce sont les paroles dont le diable s'est servi dans la tentation qu'il fit essuyer à notre Sauveur (*Matth.*, IV, 5) quand, l'ayant emporté sur la ville sainte, il le plaça sur le pinacle du temple et lui dit : « Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas ; car il est écrit qu'il a commandé à ses anges, et ils vous porteront en leurs mains, afin que vous ne heurtiez pas le pied contre la pierre. » Notre-Seigneur lui répondit : « Il est écrit : Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. » Puis, suivant l'évangéliste, comme dans la tentation il vécut avec les bêtes, sans qu'il soit marqué avec lesquelles, la prophétie du psaume le dit plus clairement quand elle marque leur espèce : « Vous marcherez, dit-elle, sur l'aspic et le basilic, et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon. » Il doit donc fouler aux pieds les premiers des animaux spirituels, le lion et le dragon, l'aspic et le basilic, c'est-à-dire le diable et les puissances souveraines et mauvaises qui sont sous lui. A ses disciples et à ses apôtres, doués d'une puissance semblable à la sienne, il donna le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions, sans permettre qu'ils fussent tentés au delà de leurs forces. Car il n'appartenait qu'à lui seul de détruire par sa puissance divine les puissances les plus perverses, leur prince et le tyran de ce siècle lui-même.

D'ISAÏE.

La Galilée des nations où Notre-Seigneur a opéré la plupart de ses merveilles, et la vocation de ses apôtres.

Bois ceci d'abord (*Isaïe*, IX, 1), agis avec vitesse, contrée de Zabulon, terre de Nephthali, peuple des bords de la mer et au delà du Jourdain, Galilée des nations ; le peuple qui marchait dans les ténèbres ; vous voyez une grande lumière, et le jour brillera sur vous tous, qui habitez la région et l'ombre de la mort, la multitude du peuple que vous avez réunie en votre joie. Ils se réjouiront en votre présence comme ceux qui se réjouissent en la maison, et comme les vainqueurs qui partagent les dépouilles, parce que le joug qui pesait sur eux et la verge qui s'appesantissait sur leur cou seront enlevés ; car le Seigneur a brisé la verge des tyrans, comme au jour des Madianites. Car ils rendront le prix de toute robe achetée par la fraude, et le vêtement, et ils voudront s'ils ont été passés par le feu. Car un enfant nous est né, et un fils nous a été donné ; il porte sur son épaule le signe de sa domination, et son nom sera l'Ange du grand conseil, le Prince de paix, le Puissant, le Dieu fort, le Père du siècle à venir. Cette prophétie, ainsi que les autres, s'est accomplie en notre Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ de Dieu, lorsque suivant le récit de l'admirable évangéliste, ayant appris que Jean avait été livré (*Matth.*, IV, 12), il se retira en Galilée ; et,

quittant la ville de Nazareth, il vint et habita à Capharnaüm, près de la mer, sur les confins de Zabulon et de Nephthali, afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie : « La terre de Zabulon et la terre de Nephthali, la voie de la mer au delà du Jourdain, la Galilée des nations, le peuple qui habitait les ténèbres a vu une grande lumière, et le jour s'est levé sur ceux qui étaient assis dans la région et à l'ombre de la mort. » Dès lors Jésus commença à prêcher et à dire : « Faites pénitence, car le royaume des cieux approche. » Or en marchant sur le bord de la mer de Galilée il vit deux frères, Simon appelé Pierre, et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs. Et il leur dit : « Suivez-moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes ; » et ceux-ci, quittant aussitôt leurs filets, le suivirent. Et de là, s'avancant, il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère, dans une barque avec Zébédée leur père, raccommoquant leurs filets, et il les appela. Et ceux-ci, quittant leurs filets et leur père, le suivirent.

Jésus parcourait la Galilée, enseignant dans les synagogues, prêchant l'Évangile du royaume, et guérissant toute langueur et toute infirmité dans le peuple. Et sa renommée se répandit dans toute la Syrie, et on lui présenta les malades, ceux qui étaient affligés de diverses langueurs et souffrances, les possédés, les lunatiques, les paralytiques, et il les guérit ; et une grande multitude le suivit de la Galilée.»

Je n'ai rapporté ce passage de l'Évangile qu'à cause de la prophétie, qui annonce qu'une grande lumière paraîtra dans la Galilée, et dans la terre de Zabulon et de Nephthali, bien que ni l'une ni l'autre ne soit la Galilée des nations. Mais pourquoi vient-il d'ordinaire dans la Galilée des nations ? Pour préluder ainsi à la vocation de toutes les nations, et c'est de là que sortaient les disciples qu'il se choisit. C'est pourquoi plus loin dans l'Évangile vous trouverez que Matthieu fut appelé de la Galilée ; ailleurs Lévi, de même, au rapport de Jean, Philippe encore, sortit de Betsaïde, la ville d'André et de Pierre, qui elle-même était dans la Galilée. Et encore, selon le même évangéliste : « Il se fit à Cana de Galilée des noces (*Jean*, II, 1) où le Seigneur commença ses miracles par le changement miraculeux de l'eau en vin, lorsqu'il manifesta sa gloire et que ses disciples crurent en lui. » Or voyez si le passage cité ne prédit pas dès le commencement de la prophétie ce premier miracle de notre Sauveur, le changement de l'eau en vin à Cana de Galilée, quand il dit : « Bois d'abord ; agis avec vitesse, terre de Zabulon, terre de Nephthali, Galilée des nations. »

Si donc ce miracle fut le symbole du mélange mystérieux transporté du culte charnel à la joie raisonnable et spirituelle du breuvage de foi de la nouvelle alliance, remarquez qu'il ne le prédit pas par analogie à ce qui a été annoncé sur la Galilée, quand il annonce qu'à la venue du Christ ceux qui habitent Zabulon et Nephthali, et non pas ceux

qui habitent la Judée et Jérusalem, doivent les premiers de tous participer au breuvage de la prédication évangélique. Il dit que la splendeur d'une grande lumière est une source de joie pour ceux qui avant la venue, assis dans les ténèbres, vivaient dans la région et à l'ombre de la mort. Mais la lumière du salut s'étant levée sur eux, ils se réjouiront comme ceux qui se réjouissent dans la moisson, et comme les vainqueurs qui partagent les déponilles. Cela s'accomplit quand, après avoir appelé ses apôtres de la Galilée, notre Sauveur et Seigneur leur manifesta ses merveilles et sa doctrine. La prophétie annonce qu'ils se réjouiront en sa présence comme ceux qui se réjouissent dans la moisson. » Or quelle moisson, sinon celle dont il leur disait dans ses enseignements : « Levez vos yeux, et voyez les contrées, parce qu'elles sont déjà blanches pour la moisson » (*Jean, IV, 35*). Il désignait ainsi la foule des peuples; c'est à leur sujet qu'il est dit qu'ils se réjouiront, comme les vainqueurs qui partagent les dépouilles; » aussi après s'être partagé entre eux les contrées des nations et la terre qui est sous le soleil, les disciples et les apôtres de notre Sauveur dépouillèrent une multitude de princes de ce siècle, qui d'abord dominaient les peuples. Et cependant encore il dit qu'une autre cause de leur joie est la destruction de ce joug charnel de la loi qui était imposé depuis longtemps et que ni eux ni leurs pères ne purent porter. Du reste, non seulement le joug leur fut enlevé, mais encore la verge des exacteurs qui pesait d'abord sur leur tête. Ailleurs le prophète désigne les exacteurs quand il dit : Mon peuple, vos exacteurs vous moissonneront et les collecteurs domineront sur vous. »

Mais ceux de Zabulon et de Nephthali qui ont vu une grande lumière, se réjouiront pour les raisons indiquées; et les collecteurs établis sur eux autrefois rendront, jusqu'au dernier denier, toute robe et tout vêtement, et seront brûlés au jour de l'exaction; et tous ces maux fondront sur eux, dit le prophète, parce qu'un enfant nous est né, qu'un fils nous a été donné, qui est l'ange du grand conseil. » A qui nous, sinon à ceux qui ont cru en lui et à toute la Galilée des nations, sur lesquels s'est levée une grande lumière. Et quel fut-il, sinon l'enfant qui est né, et le fils qui a été donné de Dieu, et qui est nommé l'Ange du grand conseil, le Prince de paix, le Puissant, le Dieu fort et le Père du siècle à venir. Or, déjà nous avons établi en son temps que ces titres ne conviennent qu'à notre Sauveur et Seigneur seulement.

PSAUME LXVII. — *De la vocation des apôtres.*

« O Dieu (*Ps. LXVII, 25*), votre peuple a vu votre marche; il a vu la marche de mon Dieu et de mon Roi qui habite le lieu saint. Les princes des tribus mêlés aux chœurs s'avancèrent les premiers, au milieu de jeunes vierges frappant des tambours. Bénissez le Seigneur Dieu dans vos assemblées, vous qui descendez des sources d'Israël. Là était le jeune Benjamin ravi en esprit, les

princes de Juda les premiers entre tous; les princes de Zabulon, les princes de Nephthali. Je pense que ces princes de Nephthali qui sont nommés ici ne sont autres que les apôtres; car c'est de cette tribu que notre Sauveur et Seigneur les a tirés, d'après le récit de Matthieu. Quand l'Écriture annonce l'avènement du Verbe de Dieu parmi les hommes et sa venue dans la chair, elle dit : O Dieu ! votre peuple a vu votre marche, etc. Comme précurseurs de sa manifestation, les anciens prophètes, amis de Dieu, annoncèrent et chantèrent sa venue avec les psaltéris, les chœurs, et tous les instruments à vent, s'avancèrent au milieu de jeunes filles frappant des tambours. Car partout les prophètes de Dieu s'avançaient au milieu des assemblées de ceux de la circoncision et annonçaient longtemps à l'avance la venue du Christ. Dans l'inspiration de l'esprit ils disaient aux apôtres de notre Sauveur : « Bénissez le Seigneur Dieu en vos assemblées, vous qui descendez des sources d'Israël. » Or les sources d'Israël sont les paroles qui ont été confiées à Israël. Car les Juifs les premiers ont cru aux oracles de Dieu, dans lesquels il nous faut puiser pour arroser les Églises du Christ. Par les jeunes vierges et celles qui frappent du tambour, il désigne les âmes vivant d'abord d'une manière toute corporelle sous la loi de Moïse. A cause de leur sagesse novice et imparfaite, il les nomme jeunes vierges, et encore celles qui frappent des tambours, par ce qu'elles suivaient un culte tout charnel.

D'ISAÏE.

Le passage de la prophétie que Notre-Seigneur expliqua lui-même dans la synagogue des Juifs (Isaïe, LXI, 1).

« L'Esprit du Seigneur repose sur moi, aussi il m'a oint; il m'a envoyé évangéliser les pauvres, relever les courages abattus pour annoncer la liberté aux captifs, la lumière aux aveugles, pour publier l'année de la réconciliation et le jour de la vengeance du Seigneur » (*Is., LXI, 1*). Notre Sauveur lui-même déclara que cette prophétie était accomplie en lui, lorsqu'étant venu à Nazareth où il avait été nourri, il entra selon sa coutume, au jour du sabbat, dans la synagogue, et que s'étant levé on lui remit le prophète Isaïe, où il lut ces paroles après l'avoir déroulé (*Luc, IV, 18*) : « L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi; pour cela il m'a oint, il m'a envoyé prêcher l'Évangile aux pauvres, annoncer le pardon aux pécheurs, la lumière aux aveugles, guérir ceux qui ont le cœur brisé, prêcher l'année de grâce du Seigneur. Et quand il eut roulé le livre il le rendit au ministre et s'assit : et les yeux de tous ceux qui étaient dans la synagogue étaient fixés sur lui. Or, il commença à leur dire : Aujourd'hui cette prophétie que vous avez entendue s'est accomplie. » Notre Sauveur et Seigneur paraît donc clairement, ici, oint d'une manière opposée et supérieure à celle dont le furent autrefois les prêtres, non pas d'une huile préparée ou apprêtée par

l'homme, mais de l'Esprit de Dieu même, et de son Père; et appelé de lui à participer aussi à la divinité sans principe, il est nommé Dieu et Seigneur dans les saints livres. Suivant cette prophétie, il apparaît évangélisant en Matthieu, lorsqu'ayant vu la multitude il monta sur une montagne, et quand il fut assis ses disciples s'approchèrent de lui. Il ouvrit la bouche et les instruisit en ces termes : « Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux » (*Matth.*, V, 1). Il est rapporté de lui qu'il rendit la vue à un grand nombre d'aveugles; car il ne guérissait pas seulement les aveugles corporels, mais encore il était pour les aveugles spirituels, l'auteur de la vue et de la connaissance du Dieu de toute existence. Il annonça aussi la liberté et la délivrance à ceux qui étaient liés et entraînés par la puissance invisible du démon, et qui étaient garrottés par les chaînes du mal, pourvu que dociles, à sa prédication, ils recourussent à lui comme à leur Sauveur et embrassassent ses préceptes. Ce qui reste de la prophétie sera examiné en son temps avec ce qui concerne les promesses.

DU DEUTÉRONOME.

De la législation d'après l'Évangile du Christ.

« Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi; vous l'écouteriez selon ce que vous avez demandé au Seigneur votre Dieu, à Horeb, au jour de l'assemblée, quand vous avez dit : Que je n'entende plus désormais la voix du Seigneur notre Dieu, et que je ne voie plus ce feu terrible, de peur que je ne meure; et le Seigneur me dit : Tous ont bien parlé. Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à moi. Je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai, et celui qui n'écouterait pas les paroles qu'il dira en mon nom, moi-même j'en poursuivrai la vengeance (*Deut.*, XVIII, 15). « Remarquez que parmi les Hébreux, nul prophète ne s'est montré semblable à Moïse, c'est-à-dire législateur et auteur d'un nouveau culte, si ce n'est notre Sauveur le Christ de Dieu. Aussi à la fin du Deutéronome est-il dit : « Il ne s'éleva plus dans Israël de prophète semblable à Moïse (*Ibid.*, XXXIV, 10). « Cependant, dans la suite, parurent plusieurs prophètes, mais non pas comme lui. La promesse de Dieu annonce chacun de ces traits; il ne paraîtra qu'un seul prophète semblable à lui et non plusieurs. Dieu le désigne comme législateur et docteur de la piété parmi les hommes; ainsi apparut notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ, et nul autre n'est montré en même temps législateur et prophète du Dieu de l'univers et de son Père. Moïse fut à la tête d'une nation, et il est établi que ses lois ne convenaient qu'à cette nation et non pas aux autres peuples. Mais le Christ de Dieu qui avait reçu du Père cette promesse : « Demandez, et je vous donnerai les nations pour votre héritage » (*Ps.* II, 8), comme pour être établi par son Père nouveau législateur

de piété, non seulement pour les Juifs, mais aussi pour tout le genre humain, offrit aux nations qu'il appelait une institution facile et proportionnée à leur faiblesse. Par une puissance plus divine que celle de Moïse, il établit ses lois saintes dans tout le monde par l'entremise de ses évangélistes, et les sanctionna par une puissance bien supérieure à celle de l'homme, quand il dit : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez pas, et moi je vous dis qu'il ne faut pas se mettre en colère » (*Matth.*, V, 21), et le reste qui est semblable et qui est rapporté dans les autres parties de sa prédication, et dont l'évangéliste rend ce témoignage, « que tous étaient étonnés de son enseignement; car il les instruisait comme ayant pouvoir et non comme leurs scribes » (*Marc.*, XI, 22). Comme nous avons exposé le caractère de la doctrine de notre Sauveur dès le commencement de cet ouvrage, lorsque nous avons rendu sensible ce qu'était le christianisme, nous y renvoyons le lecteur. Mais il est à propos de s'arrêter au motif pour lequel le Seigneur promet de leur susciter un prophète. Il avait ordonné à Moïse de purifier le peuple pendant trois jours, afin qu'il pût voir et entendre la manifestation divine; mais le peuple fut trop faible pour la grâce de Dieu : aussi dès le commencement de la manifestation divine il s'y refusa en disant à Moïse : « Parlez-nous, et que le Seigneur ne nous parle pas, de peur que nous ne mourions » (*Exode.*, XX, 19), et le Seigneur agréa cette marque de leur respect, et dit : « Ils ont bien parlé; je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à toi. » Ainsi donc, le Seigneur nous apprend le motif qui l'a porté à se manifester aux hommes sous les traits d'un prophète : ce fut l'infirmité humaine, et le refus d'une manifestation supérieure. Vous avez en cela la raison de l'incarnation du prophète annoncé; aussi ceux de la circoncision qui l'attendaient interrogèrent-ils Jean-Baptiste et lui dirent : « Êtes-vous le prophète? Et il dit : non » (*Jean.*, I, 21). Jean, suivant la vérité, ne nie pas qu'il soit prophète, car il l'était; mais qu'il soit le prophète annoncé par Moïse; et il fit connaître qu'il était envoyé devant ce prophète. Or, comme la parole sainte annonçait que ce prophète serait suscité pour ceux de la circoncision, notre Sauveur et Seigneur, qui est le prophète annoncé : « Je ne suis venu, dit-il, que pour les brebis perdues de la maison d'Israël » (*Matth.*, XV, 24), avertissait ses apôtres en ces termes : « N'allez pas par la voie des nations et n'entrez pas dans la ville des Samaritains; mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël » (*Id.*, X, 6); faisant ainsi connaître qu'il leur était spécialement envoyé d'après la prophétie. Comme ils repoussèrent cette faveur, il les accuse ailleurs en ces termes : « Je suis venu, et personne pour me recevoir; j'ai appelé, et personne pour entendre. » Et il dit à ce peuple : « Le royaume de Dieu vous sera enlevé et il sera donné à une nation qui en portera les fruits » (*Id.*, XXI, 43).

Après cette invective contre eux, il dit à ses disciples : « Allez ; enseignez toutes les nations en mon nom. » Ainsi donc, nous, les Gentils, nous avons connu et reçu par l'enseignement du salut et de l'Évangile le prophète prédit et envoyé par le Père, comme celui qui a été le législateur de tous les hommes dans le culte du Dieu de toutes créatures, et par là s'accomplissait cette autre prophétie : « Etablissez, Seigneur, un législateur sur ces nations, afin que les peuples sachent qu'ils ne sont que des hommes » (*Ps.*, IX, 21). La nation juive qui rejeta son Christ essaya une vengeance convenable d'après la prophétie : « Et celui qui n'écouterà pas ce que ce prophète dira en mon nom, moi-même j'en tirerai vengeance. » Tout le sang versé sur la terre fut donc vengé sur ce peuple, depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie, et enfin jusqu'à celui du Christ ; ils appelèrent ce sang sur eux et sur leurs enfants, et aujourd'hui encore ils expient leur audacieuse impiété.

DE JOB

La marche du Christ sur la mer.

« Il commande au soleil, et le soleil ne se lève pas ; il enferme les astres comme sous un sceau. Seul il a étendu les cieux, et il marche sur les flots comme sur la terre (*Job*, IX, 7). » Or, ces traits ne peuvent se rapporter qu'à notre Sauveur et Seigneur comme Verbe de Dieu, ordonnateur de toutes choses. Seul donc de tous les hommes aux jours de son union avec la nature humaine, après avoir pris le corps et la forme de l'homme, il marcha sur la mer, alors qu'il contraignit ses disciples à monter sur une barque et à s'éloigner en le précédant, jusqu'à ce qu'il eût congédié la foule. Après l'avoir congédiée, il gravit une montagne afin de prier à l'écart. Or, sur le soir, il était seul en ce lieu. Déjà la barque était au milieu de la mer ; les disciples, le voyant sur la mer, se troublèrent, disant que c'était un fantôme, et dans leur frayeur ils jetèrent des cris. Mais aussitôt Jésus leur dit : « Prenez courage ; c'est moi, ne craignez pas » (*Matth.*, XIV, 22). Autrement, cette prophétie offrirait-elle une idée digne de Dieu, si on la rapportait au Dieu suprême et au Père de toutes choses ? Est-il, en effet, majestueux et digne du Dieu du monde de dire qu'il marchait sur la mer ? Comment, en effet, comprendre cette marche sur la mer de celui qui enferme tout, et qui remplit le ciel et la terre, et qui dit : « Le ciel est mon trône, et la terre est l'escabeau de mes pieds » (*Is.*, LXVI, 1), et « je remplis le ciel et la terre, dit le Seigneur » (*Jérémie*, XXIII, 24). Mais notre Sauveur et Seigneur « s'étant anéanti lui-même en prenant la nature d'esclave, et devenu tel que les autres hommes » (*Philip.*, II, 7), pour offrir aux yeux de ses disciples un exemple de sa vertu divine cachée au grand nombre, marcha sur les flots de la mer, au rapport de l'évangéliste, et commanda à la tempête et aux vents, lorsque ceux qui le virent furent remplis d'admiration, disant : « Quel est cet homme à qui les vents et la mer obéissent »

(*Marc*, IV, 40) ? Cette mer, le symbole d'une autre mer immense, la mer spirituelle, où est le dragon formé pour être le jouet des anges de Dieu, et sur laquelle notre Sauveur et Seigneur a brisé sous ses pieds la tête du dragon qui s'y tient, et des autres dragons inférieurs, selon ces paroles : « Tu as brisé dans les flots les têtes des dragons ; tu as écrasé la tête du dragon » (*Ps.*, LXXIII, 14), c'est le symbole de cette autre mer, dont il dit lui-même dans le psaume : « Je suis descendu dans la profondeur des mers » (*Ps.*, LXVIII, 2). » Il développe ses grandeurs aux yeux de Job, et dit : « As-tu pénétré la profondeur des mers ? as-tu marché dans le sein de l'abîme ? les portes de la mort se sont-elles ouvertes par respect devant toi ? les portiers de l'enfer ont-ils frémi à ta vue » (*Job*, XXXVIII, 16) ? Ainsi donc, lorsqu'il marcha sur la mer durant sa vie mortelle, et qu'il commanda aux vents et à la tempête, Jésus-Christ accomplit les symboles des mystères cachés.

D'ISAÏE.

Les miracles qu'il a opérés.

« Fortifiez-vous, mains languissantes, et vous, genoux tremblants. Cœurs chancelants, consolez-vous, fortifiez-vous ; ne craignez pas. Voici que notre Dieu rend et rendra la justice. Il viendra lui-même et nous sauvera. Alors les yeux des aveugles s'ouvriront et les oreilles des sourds entendront. Alors le boiteux sera agile comme le cerf, et la langue des muets sera rapide » (*Is.*, XXXV, 3).

Vous avez l'accomplissement de ces différents traits dans les Évangiles : de celui-ci, quand on apporta à notre Sauveur et Seigneur un paralytique couché sur un lit, et qu'il le guérit par sa parole ; de celui-là, lorsqu'une multitude d'aveugles et de possédés, ou de personnes travaillées de maladies ou d'infirmités diverses furent délivrés par sa puissance salutaire. De plus, aujourd'hui encore, sur toute la terre, dans cette multitude innombrable qui, entraînée par les diverses espèces de malice et remplie de l'ignorance du Dieu suprême, est guérie et rendue à la santé par les remèdes de sa doctrine d'une manière surprenante et ineffable. Déjà, dans les témoignages de sa divinité, nous avons établi précédemment que Dieu est ici nommé à propos comme auteur de ces merveilles. Si déjà il était nécessaire de le reconnaître pour Dieu, ne le faut-il pas davantage maintenant que ses œuvres sont montrées provenir d'une puissance divine et dirigée de Dieu, comme il est réel ; car il n'appartient qu'à Dieu seul de fortifier les faibles, de vivifier les morts, de rendre la santé aux infirmes, d'ouvrir les yeux des aveugles et les oreilles des sourds, de redresser les boiteux, et de rendre le libre usage de la parole à ceux dont la langue était liée. Toutes ces merveilles furent faites par notre Sauveur comme Dieu, et elles reçurent leur témoignage de la multitude de

ceux qui publièrent son nom dans toute la terre. L'épreuve des supplices et la persévérance jusqu'à la mort devant les rois, les princes et les magistrats, pour témoigner la réalité de ce qu'ils annonçaient, en attestaient la sincérité et la vérité. C'est, je pense, aux évangélistes eux-mêmes et aux apôtres que l'esprit prophétique crie ces paroles qui suivent celles-ci : « Fortifiez-vous, mains languissantes; affermissez-vous, genoux chancelants. » Comme, en effet, ils étaient affaiblis des mains et de forces, que leurs pieds étaient fatigués de la marche, par le long circuit du culte mosaïque; c'est pourquoi il les excite à vivre suivant l'Évangile : Fortifiez-vous, dit-il, mains languissantes; affermissez-vous, genoux chancelants. Fortifiez-vous aussi pour appeler d'autres hommes à partager le salut de l'Évangile, vous naguère pusillanimes; et que la crainte de ceux qui, au-dehors, résistent à l'Évangile, ne vous ébranle pas, mais fortifiez-vous contre eux, et ne craignez pas; car il est Dieu et Verbe de Dieu, non pas un homme semblable à Moïse ou aux prophètes, non pas seulement auteur de miracles surprenants, mais encore source pour vous de la puissance. Or, une preuve évidente de la puissance divine de notre Sauveur promis, par laquelle il guérit autrefois de sa parole les boiteux, les aveugles, les lépreux et les infirmes, suivant le rapport des Ecritures, c'est cette vertu qui, aujourd'hui encore dans le monde entier découle de sa Divinité et qui témoigne par les faits ce qu'il fut alors. En effet, depuis un si long temps, celui qui est annoncé apparaît stable et invincible, Verbe de Dieu, comme il l'est en effet; il subjugué tous ceux qui, dès le commencement et jusqu'ici, ont essayé d'attaquer sa doctrine; de toute la terre il entraîne à soi une multitude innombrable; il guérit ceux qui ont recours à lui, de toute souillure, des passions et des maladies de l'âme; il appelle à sa doctrine sainte toute race des Grecs et des Barbares, et initie les hommes à la connaissance du Dieu unique et véritable, et à cette chasteté et cette modération qui conviennent à la profession du culte du vrai Dieu. Lui, notre Dieu, comme Verbe de Dieu, rend et rendra la justice, est-il dit; il viendra lui-même et nous sauvera. Car, suivant le psaume où il est dit : « O Dieu ! donnez votre justice au roi » (*Ps.* LXXI, 2), et, selon la doctrine de l'Évangile, que « le Père ne jugera personne, mais qu'il a remis tout jugement au Fils » (*Jean*, V, 22), après avoir reçu du Père le pouvoir de juger, par une juste sentence, il infligea au peuple de la circoncision la peine de ses entreprises contre lui et contre ses prophètes, et il sauva, suivant la justice encore, tous les hommes qui accouraient à lui; il ouvrit les oreilles et les yeux de leur intelligence. Aussi la parole divine appelle le temps de sa présence le temps de la réconciliation, quand elle dit entre autres choses : « Pour prêcher l'année de la réconciliation et le jour de la vengeance du Seigneur » (*Is.*,

LXI, 2). Ce fut le temps de la vengeance, et dans lequel tout le sang versé depuis le sang d'Abel jusqu'à celui de Zacharie et jusqu'au sang de Jésus, fut vengé sur la race de ceux qui ont péché contre lui; de sorte que dans la suite ils ont été exposés à la dernière ruine et au siège le plus funeste. Telle est la vengeance que la justice exercée contre eux leur a infligée. Aussi la prophétie dit-elle : « Voici que notre Dieu rend et rendra la justice; » puis elle indique ainsi ce qui concerne ceux qu'il doit sauver : « Il viendra lui-même et il nous sauvera; alors les yeux des aveugles s'ouvriront et les oreilles des sourds entendront, » etc. Une autre prophétie encore annonce que le Christ rendra cette justice salutaire : « Voici mon serviteur; je prendrai sa défense : voici celui que j'ai choisi; il est l'objet de mes complaisances. Il portera la justice aux nations » (*Isaïe*, XLII, 1). C'est pour ce motif qu'il est dit de la parole de la nouvelle alliance : « La loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem » (*Id.*, II, 3). Car c'est par une justice divine et par des raisons inconnues pour nous qu'il lui convient de traiter la vocation de ceux qui doivent se tourner vers lui, et même c'est parce qu'il nous apprend la justice divine et nous enseigne à agir en tout avec discernement, qu'il est dit devoir apporter la justice aux nations.

D'ISAÏE.

Les signes et les prodiges qu'il a faits.

Alors ceux qui scellent et forment la loi pour ne pas la connaître, seront dévoilés. Et il dira : « J'attendrai le Seigneur qui a détourné son visage de la maison de Jacob, et j'espérerai en lui. Me voici, moi et les enfants que le Seigneur m'a donnés; des signes et des prodiges apparaîtront en Israël par l'ordre du Seigneur des armées qui habite sur la montagne de Sion. Et lorsqu'on nous dira : Interrogez les devins, ceux qui parlent de la terre, ceux qui murmurent des paroles vaines ou qui parlent du ventre. Chaque peuple ne consulte-t-il pas son Dieu ? Pourquoi interroger les morts sur les vivants ? car Dieu a donné la loi pour être votre recours » (*Is.*, VIII, 16). Dans l'Épître aux Hébreux, après avoir cité ce passage : Me voici, moi et les enfants que le Seigneur m'a donnés, l'Apôtre en fait l'application au Christ, et dit : « Comme donc les enfants se sont revêtus de chair et de sang, il en a aussi lui-même été revêtu, afin de détruire par sa mort celui qui avait l'empire de la mort » (*Héb.*, II, 13).

Ceux qu'on nomme ici ses enfants sont les apôtres par lesquels le Seigneur des armées qui habite sur le mont de Sion doit opérer des prodiges et des merveilles dans la maison d'Israël; ils seront apparents, étant, selon notre coutume, marqués au front du sceau du Christ, et instruits de ne plus enseigner la loi de Moïse, parce qu'elle ne subsiste plus, et que la maison qui est dite de Jacob est abandonnée de Dieu. Si les Septante ont dit avec quelque obscurité : « Alors ceux qui scellent la loi pour ne pas la connaître se-

(Onze.)

ront dévoilés ; et il dira : J'attendrai le Seigneur qui a détourné son visage de la maison de Jacob, et j'espérerai en lui. » Symmaque traduit avec plus de clarté : « Lie le témoignage ; scelle la loi en mes commandements, et j'attendrai le Seigneur qui a voilé son visage à la maison de Jacob, et j'espérerai en lui. » Aquila traduit ainsi : « Attache le témoignage, scelle la loi en ceux qui sont dociles, et je choisirai le Seigneur qui a caché sa face à la maison de Jacob, et je l'attendrai : « voilà ce qu'apprirent les disciples de notre Sauveur. Le prophète ajoute ensuite : « Me voici, moi et les enfants que le Seigneur m'a donnés ; des signes et des prodiges apparaîtront en Israël par l'ordre du Seigneur des armées. » Le Verbe de Dieu, après avoir séjourné sur le mont Sion en l'honneur qu'il s'était uni, après avoir opéré des merveilles et des prodiges, ordonne à ses disciples et à ceux qui, jadis idolâtres, avaient embrassé sa foi, de ne craindre nullement l'erreur du culte des démons. Que si les Gentils idolâtres les pressaient ou voulaient les contraindre de recourir à ceux qui parlent du ventre et aux oracles des dieux comme admirables et inférieurs en rien aux rites prophétiques des hommes inspirés et fidèles, il les avertit de répondre et de dire : « Pourquoi interroger les morts sur les vivants, car Dieu a donné la loi pour être votre recours, » et le reste ; en effet, ceux qui ont une fois reçu la loi et les préceptes de salut, soutien et remède de la vie, n'ont pas besoin de rechercher les oracles dictés par la fourberie du démon.

DU MÊME.

L'obscurité dont voulait s'envelopper le Christ en ses miracles.

« Jacob est mon serviteur ; je prendrai sa défense ; Israël est celui que j'ai choisi, il est l'objet de mes complaisances ; il portera la justice aux nations ; il ne criera pas ; il ne sera pas faible ; sa voix ne sera pas entendue au dehors ; il ne brisera pas le roseau froissé et il n'éteindra pas la mèche qui fume encore, mais il jugera dans la vérité. Il brillera, mais sans être brisé, jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre, et les nations espéreront en son nom. » Telle est la parole du Seigneur Dieu, de celui qui a créé et développé le ciel, qui a affermi la terre et ce qu'elle contient, qui donne l'esprit au peuple qui l'habite, et la vie aux animaux qui la foulent. « Moi, le Seigneur, je t'ai appelé dans ma justice ; je prendrai ta main et je te défendrai ; je t'ai donné pour signe d'alliance à mon peuple, pour être la lumière des nations, pour ouvrir les yeux des aveugles, faire tomber les chaînes des captifs, et tirer de la servitude ceux qui étaient assis dans les ténèbres. » L'évangéliste cite ce passage quand il raconte que les pharisiens s'étant retirés tinrent conseil contre notre Sauveur, afin de trouver un moyen de le perdre, parce qu'il guérissait les malades le jour du sabbat. » Alors, dit-il, Jésus connaissant les projets qu'ils formaient contre lui, se retira et fut suivi par une grande multitude. Il les

guérit tous, et il leur recommanda de ne pas le faire connaître » (*Matth.*, XII, 14). Et, continue-t-il, tout ce cela, c'est-à-dire sa retraite, sa fuite des persécuteurs, son désir de rester caché au milieu des prodiges qu'il faisait, l'ordre de ne pas le faire connaître donné à ceux qu'il avait guéris, tout cela arriva afin que cette parole du prophète fût accomplie : « Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé qui est l'objet de mes complaisances ; je répandrai mon esprit sur lui ; il portera la justice aux nations ; il ne disputera pas et ne criera pas ; sa voix ne sera pas entendue sur les places ; il ne brisera pas le roseau froissé, et n'éteindra pas la mèche qui fume encore, jusqu'à ce qu'il assure la victoire à la justice, et les nations espéreront en lui. » Que l'on remarque ici que Matthieu, en disant : « Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé qui est l'objet de mes complaisances » ne nomme ni Jacob, ni Israël ; car il ne dit ni Jacob, mon serviteur, ni Israël que j'ai choisi, mais d'une manière fort générale : « Voici mon serviteur et mon bien-aimé. » Aussi, comme les noms de Jacob et d'Israël ne se trouvent pas dans l'hébreu, les Septante les ont marqués d'une obèle, et les autres interprètes les ont omis comme n'étant pas dans le texte. Aussi ces signes sont passés par l'évangéliste qui était hébreu et qui cita la prophétie suivant le texte hébreu. La prédiction même dans le sens *spirituel* ne peut donc se rapporter au peuple circoncis, mais au Christ de Dieu seul à qui la clarté et la suite des événements rendent témoignage ; car lui seul annonça aux Gentils le jugement à venir lorsqu'il se fût manifesté avec paix parmi les hommes, et qu'il eut établi la justice sur la terre : et, non seulement il ne brisa pas le roseau froissé, mais, pour ainsi dire, il le lia, redressant et fortifiant les faibles, et ceux dont le cœur est brisé. Comme il ne méprisait ni les faibles ni les infirmes, ni ceux qui avaient besoin de ses soins, et ne brisait pas dans sa justice ceux qui se repentaient, de même il n'éteignait pas ceux qui demeuraient dans leurs iniquités ou qui étaient aveuglés par leurs passions, en les empêchant d'agir à leur gré : il n'en punit jamais un seul hors du temps, remettant au jugement universel le châtiment qui leur était réservé. Aussi, est-il dit : « Et il n'éteindra pas la mèche qui fume encore. » Il est clair que cette parole s'est accomplie aussi : « Et les nations espéreront en son nom. » En effet c'est dans le nom seul de notre Sauveur Jésus-Christ qu'ont espéré les nations chrétiennes, qui ont adopté son nom comme celui d'un père à cause de la religion qu'elles avaient reçue ; car il est annoncé comme la lumière aux nations seules, et par lui, d'après la prophétie, furent ouverts les yeux de ceux dont l'intelligence était autrefois obscurcie, et non de ceux-là seuls, mais aussi ceux des aveugles de corps ; et les hommes qui d'abord étaient retenus par les liens et les chaînes du péché dans les ténèbres et l'ignorance de leur vraie religion, délivrés par lui de leurs iniquités,

reçurent de Dieu la lumière de la connaissance et la liberté.

Si vous examinez dans vos loisirs ce passage avec la même méthode que ce qui vient d'être exposé, vous trouverez vous-même que chacun des traits qu'il contient a été exactement accompli en notre Seigneur et Sauveur.

D'ISAÏE.

Le peuple juif ne devait pas croire en lui.

« Je vis le Seigneur assis sur un trône élevé et les séraphins l'entouraient » (*Is.*, VI, 1). Il dit plus loin : « Et j'entendis la voix du Seigneur : Qui enverrai-je et qui va vers ce peuple ? et je dis : me voici, envoyez-moi : et il dit : va, et dis à ce peuple : vous entendrez et vous ne comprendrez pas ; vous regarderez et vous ne verrez pas ; car le cœur de ce peuple est devenu grossier, et ses oreilles se sont appesanties ; ses yeux sont fermés, afin de ne pas voir et de ne pas entendre, de peur qu'il ne comprenne, qu'il se convertisse et que je le guérisse. » L'accomplissement de cette prophétie en notre Sauveur se trouve dans l'Évangile où Jean raconte que « quoiqu'il eût fait ces miracles devant eux, cependant ils ne crurent pas en lui » (*Jean*, XII, 37), afin que la parole du prophète Isaïe fût accomplie : « Seigneur, qui a cru à notre parole, et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé ? » C'est pour quoi ils ne pouvaient croire ; et Isaïe a dit encore : « Il a aveuglé leurs yeux et il a endurci leurs cœurs, de peur que leurs yeux ne voient, que leur esprit ne comprenne, qu'ils ne se convertissent et que je les guérisse. » Isaïe a dit ces choses quand il a vu sa gloire et qu'il parle de lui (*Is.*, LIII, 1). Selon Matthieu, lorsque ses disciples s'approchèrent de Jésus et lui dirent : « Pourquoi nous parlez-vous en paraboles ? » Celui-ci répondit : « Il vous est donné d'entendre les mystères du royaume de Dieu, mais il ne l'est pas donné à ce peuple. Aussi lui parlé-je en paraboles, afin qu'il ne voie pas, qu'il n'entende pas, de peur qu'il ne se convertisse et que je le guérisse : » alors fut accomplie cette prophétie d'Isaïe contre lui : « Va, et dis à ce peuple : Vous entendrez et vous ne comprendrez pas, » etc.

Remarquez comment Jean continue : Isaïe a dit ces choses quand il a vu sa gloire et qu'il a parlé de lui. Le prophète ayant vu le Christ et la gloire du Christ dans la vision dont il raconte qu'il a vu le Seigneur des armées assis sur un trône élevé et sublime, etc., qui n'admirerait la prophétie, frappé de l'incrédulité actuelle des circoncis envers le Christ. Car autrefois qu'ils le voyaient fait homme et opérant ses merveilles parmi eux, ils ne le considéraient pas des yeux de l'âme et de la vue de l'intelligence, et il n'y eut point en eux la vue du sens intellectuel pour comprendre quelle était la puissance qui consommait parmi eux des prodiges si grands et si divers ; et même, tandis qu'ils pouvaient entendre de leurs oreilles les paroles de la vie éternelle, et qu'ils écoutaient la voix de la

sagesse divine, ils n'entendirent pas des oreilles de l'esprit, de sorte qu'ils amenèrent la prophétie à son accomplissement manifeste. Aujourd'hui encore qu'ils voient avec une si grande évidence la divine puissance du Christ sous laquelle toute race d'homme délivrée de ses superstitions antiques est entraînée à la religion qu'il a établie, toutefois ils n'examinent point et ne réfléchissent pas que ce qui ne put être établi chez eux ni par Moïse ni par les autres prophètes envoyés à ce peuple seul, de ne pas idolâtrer et de ne pas se livrer aux errements du polythéisme, la divine vertu de notre Sauveur l'obtint dans le monde. Enfin appliqués sans cesse aux témoignages prophétiques qui lui sont dus, ils entendent de leurs oreilles, mais ils ne comprennent pas ; et maintenant encore se réalise contre eux la prophétie qui nous occupe.

DE ZACHARIE.

Le Christ doit entrer en Jérusalem, assis sur un ânon.

« Réjouis-toi fort, fille de Sion, pousse des cris de joie, fille de Jérusalem ; voici que ton roi vient vers toi, juste et sauveur, il est doux et monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse » (*Zach.*, IX, 9). Il détruira le char d'Ephraïm, le coursier de Jérusalem ; il brisera l'arc des combats, l'abondance de la paix sortira des nations, et il dominera d'une mer à l'autre mer, et des fleuves jusqu'aux extrémités de l'univers. » Zacharie fait cette prédiction après le retour de Babylone dans les derniers temps des prophètes, et nul roi dès lors n'apparaît sur les Juifs dans l'histoire, tel que le marque la prophétie, si non notre Sauveur et Seigneur, seul Jésus, le Christ de Dieu, en qui s'est réalisé l'oracle saint, lorsqu'il dit à ses disciples : « Allez au village qui est devant vous, vous trouverez une ânesse et son ânon attaché avec elle ; déliez-la et l'amenez ; et si quelqu'un vous dit : Que faites-vous ? dites-lui : le Seigneur en a besoin ; et ceux-ci étant allés, firent ce qu'il leur avait marqué » (*Matth.* XXI, 2). Telle est la prédiction, tel est l'événement. Que signifiait donc cette entrée sur un âne, si ce n'est sa venue humble et sans gloire dans son premier avènement ? Car il est glorieux, le second que Daniel expose ainsi : « Je regardais jusqu'à ce que les trônes fussent placés, et l'ancien des jours s'assit ; mille millions le servaient, et dix mille millions étaient devant lui » (*Daniel*, VII, 9). Et voici comme le fils de l'homme qui venait sur les nuées du ciel, et il s'avança jusqu'à l'ancien des jours ; la puissance, l'honneur et le royaume lui furent donnés, et tous les peuples, les tribus et les langues le servent. Sa puissance est une puissance éternelle qui ne passera point, et son royaume ne sera pas détruit » (*Id.*, 13). Ce qui se rapporte à son premier avènement, plus proportionné à l'homme et plein d'humilité, renferme entre autres choses cette grande marque et ce signe qu'il est dit, doux et paisible, et annoncé comme devant se faire conduire sur une bête de somme :

c'était là en effet le gage d'une vie simple et ordinaire. Mais la grandeur de son second avènement est dévoilée par sa venue sur les nuées du ciel, et par sa royauté éternelle sur toutes les nations. Or, il est à propos d'objecter chacune de ces prophéties à ceux de la circoncision et de leur demander comment ils les feront accorder, en n'attendant qu'un seul avènement du Christ, puisqu'en effet ils reconnaissent eux-mêmes que chacune de ces prédictions se rapporte au Christ; qu'ils parlent et qu'ils répondent à cette demande : Comment dans un seul et même temps, dans un seul avènement, peut-il être porté sur les nuées du ciel et sur une ânesse et sur son ânon? Car ces circonstances sont absolument incompatibles, aussi si vous réunissez les innombrables prophéties de ce genre sur le Christ, si vous comparez et rapportez entre elles celles qui ont des sens opposés, vous comprendrez clairement que les unes contiennent les signes de son premier avènement, et seront accomplies à sa première manifestation et que les autres doivent se rapporter à son second avènement glorieux. En effet, à sa première venue la puissance divine de notre Sauveur détruisit secrètement les chars, le cheval et tout art de guerre en la Jérusalem terrestre et dans le peuple nommé Ephraïm. Dès lors et jusqu'à nos jours leur royaume n'existe plus, ainsi que tout cet appareil cent fois si puissant dans les combats, et leur force militaire. C'est avec raison qu'il nomme ici le peuple juif entier Ephraïm, et non pas Israël, ni Juda, afin de ne pas flétrir des noms vénérables. Vous verrez dans d'autres prophéties que toute la nation est nommée Ephraïm pour comble d'invective et d'accusation, comme en cet endroit, après le retour de Babylone, le peuple n'étant plus divisé comme autrefois. Qu'Ephraïm désignerait-il, sinon les habitants de Jérusalem, dont suivant la prophétie, l'avènement de notre Sauveur détruisit par sa force divine et secrète la puissance guerrière et militaire qui avait subsisté jusqu'à l'époque romaine. Telles sont les heureuses promesses que le prophète fait à l'Église des Gentils, quand il lui ordonne de se réjouir et de se réjouir fort; il l'appelle fille de la Sion du ciel ou de la première synagogue, parce que nous tous des nations qui avons cru au Christ de Dieu, nous sommes la race et les enfants du Christ et de ses apôtres, comme ayant eu pour mère la synagogue des Juifs. Le reste de l'oracle sacré fut aussi accompli à l'avènement de notre Sauveur. Dès ce moment donc s'est étendue sur les nations une paix plus profonde que jamais. Ainsi les cités ne guerroient plus contre les cités comme autrefois; les nations ne haïrent plus les nations, et la vie des hommes n'est plus inquiète, ainsi qu'elle le fut. Les Athéniens ne combattent plus contre les Lacédémoniens, les Syriens contre les Phéniciens, les Arabes contre ceux de la Palestine, ni les Égyptiens contre leurs voisins. Dès lors, par l'influence de Dieu tout s'est réuni, et réellement une abondance de paix s'est répandue

des nations de cet instant jusqu'à nos jours, conformément à la prophétie. Jésus seul et la parole de la doctrine évangélique qu'il a annoncée se sont élevés de la mer à la mer, de l'Orient au couchant, et des fleuves jusqu'aux extrémités de la terre, d'après les parolés du prophète qu'Aquila traduit ainsi. « Il annoncera la paix aux nations, et sa puissance s'étendra d'une mer à l'autre, et des fleuves jusqu'aux limites de l'univers. » Or, comparez ces paroles à celles du psaume intitulé à Salomon, sur le fils du roi, évidemment sur celui qui doit naître de la race de Salomon, dont il est ainsi parlé en ce cantique : « Il dominera d'une mer à l'autre, et des fleuves jusqu'aux extrémités de l'univers. » Ce psaume prédit aussi cette paix que le Christ doit établir (Ps. LXXI, 8) : « En ses jours, dit-il, la justice et l'abondance de la paix se lèveront. » Isaïe entre dans le sens de ces paroles, lorsqu'il dit : « Les peuples changeront leurs épées en instruments de labour, et leurs lances en faux; une nation ne lèvera pas le glaive contre une nation; elles ne s'exerceront plus au combat. » On trouvera du reste que Michée est d'accord avec ce passage, ainsi que les autres prophètes. Or, en s'arrêtant aux époques, comme je l'indiquais, on pourra voir comment dès celle d'Auguste et de la manifestation de notre Sauveur qui eut lieu de son temps, la puissance romaine ayant prévalu, les anciennes différences et les gouvernements innombrables n'étant que des nations disparurent, et dès lors commença à se réaliser la paix annoncée. Maintenant elle a commencé, et il viendra un jour où la prophétie sera parfaitement accomplie quand sera entrée la plénitude des nations dont parle l'Apôtre.

DU PSAUME CXVII.

De l'acclamation, hosanna au fils de David.

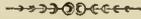
« La pierre que les architectes avaient rejetée est devenue la pierre de l'angle, c'est l'œuvre du Seigneur qui est admirable à nos yeux; voilà le jour que le Seigneur a fait; réjouissons-nous en lui, et tressaillons d'allégresse. Seigneur, sauvez-moi enfin; Seigneur, soyez-moi propice. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Le Seigneur est Dieu, et il s'est manifesté à nous. » Notre Sauveur Jésus-Christ entrant en Jérusalem, lorsque d'après la prophétie citée plus haut, monté sur un âne, il accomplit la prédiction de Zacharie, la multitude de ceux qui le précédaient et le suivaient, le bénissait, selon l'évangéliste, en disant (*Matth.*, XXI, 9) : « Saint, hosanna au fils de David; béni soit celui qui vient au nom du Seigneur; hosanna au plus haut des cieux. » Quand il fut entré en Jérusalem, toute la ville fut troublée, disant : quel est celui-ci? La multitude disait : C'est le prophète Jésus de Nazareth en Galilée. » Comme donc il est dit en ce psaume : Hosanna, ce qui signifie : sauve enfin, et en l'hébreu : anna, adonai, hosanna; puis aussi-

béni celui qui vient au nom du Seigneur, ainsi que vous le voyez en ce psaume, et que cela se rapporte évidemment au Christ de Dieu, c'est à juste titre que nous lui rapportons la suite de la prophétie. C'est lui en effet qui est le béni, celui qui est nommé par un autre prophète, celui qui doit venir : « Encore un peu de temps, et celui qui doit venir, dit-il, viendra, et il ne tardera pas » (*Hab.*, II, 3). C'est lui qui est venu au nom du Seigneur Dieu et son père; c'est lui qui est le Seigneur Dieu qui s'est manifesté à nous; lui-même déclare qu'il est venu au nom de son père quand il dit aux Juifs : « Je suis venu au nom de mon père, et vous ne me recevez pas. Un autre viendra en son nom propre et vous le recevrez » (*Jean*, V, 43). Ainsi ce Dieu Seigneur qui s'est manifesté à nous, le

béni, celui qui est venu au nom du Seigneur fut lui-même la pierre que rejetèrent ceux qui autrefois édifiaient suivant la doctrine de Moïse, le peuple de la circoncision; rejeté par eux, il fut établi à la tête de l'autre angle de l'Eglise des nations que l'oracle proclame admirable comme n'étant pas sensible à tous, mais seulement aux yeux prophétiques : « Et elle est admirable à nos yeux. » Il appelle encore sa manifestation le jour que le Seigneur a fait, puisqu'il est lui-même la vraie lumière, le soleil de justice, et le jour de Dieu dont nous pouvons dire : « Voici le jour que le Seigneur a fait : réjouissons-nous en lui et tressaillons d'allégresse. »

Après ces considérations offertes ainsi en abrégé, voici le moment de passer aux prophéties sur sa passion.

LIVRE DIXIÈME.



Préface.

Les promesses sur la venue du Messie parmi les hommes ont été exposées; voici le moment d'examiner ce qui concerne sa sortie de la vie humaine, et de considérer quelles furent encore les prédictions qui parurent à ce sujet dès les temps prophétiques; et d'abord nous traiterons celles qui regardent les impies qui tramèrent sa mort, ce qui n'est pas une partie peu importante du plan que nous nous sommes tracé; il faut auparavant bien remarquer ce qui a été déjà exposé sur son économie antérieure, savoir que certains caractères se rapportent à sa divinité et les autres à son humanité. Ici en effet, il paraît Verbe de Dieu, puissance de Dieu et sagesse de Dieu, ange du grand conseil, pontife suprême et éternel, offrant à son père des sacrifices et des prières pour l'existence et le salut de toute créature; et là c'est l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde et la brebis conduite au supplice. Ce fut ce corps humain qu'il tira, ainsi qu'un grand prêtre de notre troupeau, comme un agneau et une brebis, qu'il immola à son père comme prémices du genre humain, et par lequel il entra en rapport avec la nature humaine; cette nature ne pouvait autrement se soumettre au Verbe Dieu et à la puissance spirituelle et intellectuelle, ni sentir par des yeux de chair quelque être supérieur à la chair et au corps. Tous les détails qui paraîtront abjects dans ce qui précède doivent se rapporter à l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde et à son corps humain.

En effet, il fut l'agneau qui efface les péchés du monde, suivant Jean-Baptiste qui disait : « L'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde » (*Jean* I, 29). Il fut aussi l'agneau conduit au supplice, selon la prophétie que prononça Isaïe. « Il fut conduit au supplice comme une brebis, et il garda le

silence ainsi qu'un agneau devant celui qui le tond » (*Isaïe*, LIII, 7). C'est de cet agneau qu'il est dit : « Il fut conduit à la mort pour les péchés de mon peuple » (*Ibid.*, 8). Car il fallait que l'agneau de Dieu choisi par le grand pontife fût sacrifié à Dieu pour les agneaux, ses frères et le troupeau des hommes » (*I Cor.*, XV, 21). « Puisque la mort est venue par un homme, la résurrection des morts doit venir aussi par un homme, dit l'Apôtre; et, comme par le péché d'un homme tous sont tombés dans la condamnation, de même par la justice d'un seul tous les hommes reçoivent la justification de la vie » (*Rom.*, V, 18). Aussi enseigna-t-il à ses disciples qu'il était la vie, la lumière et la vérité, et les autres maximes de sa mystérieuse doctrine. « Pourquoi, disait-il à ceux qui n'étaient pas initiés à ses mystères, pourquoi cherchez-vous à me tuer, moi qui vous ai dit la vérité » (*Jean*, VIII, 40)? De même donc que ce qui concerne sa divinité a été développé précédemment, ainsi ce qui se rapporte à l'humanité de l'agneau sera exposé ici, car les circonstances d'ayant sa passion sont comme un intermédiaire qui embrasse également en lui ce qui est de Dieu et ce qui est de l'homme.

Après ces préliminaires nécessaires nous allons voir maintenant les prédictions sur les complots du traître Judas et de ceux qui conspirèrent avec lui contre le Christ, et sur les événements du temps de sa passion.

DU PSAUME XL.

Du traître Judas et de ceux qui se réunirent à lui dans la conspiration contre notre Sauveur.

« Heureux l'homme qui a l'intelligence des besoins du pauvre et de l'indigent : le Sei-

gneur le délivrera dans le jour mauvais. Que le Seigneur le conserve et prolonge sa vie ; qu'il le rende heureux sur la terre, et qu'il ne le livre pas aux mains de ses ennemis. Que le Seigneur le soulage lorsqu'il sera sur le lit de sa douleur ; vous avez remué tout son lit pour soulager son infirmité, pour moi, j'ai dit : Seigneur, ayez pitié de moi, guérissez mon âme, parce que j'ai péché contre vous. Mes ennemis m'ont souhaité des maux : quand mourra-t-il, et quand son nom sera-t-il exterminé ? Si l'un d'eux entrerait dans ma maison pour me visiter, son cœur lui suggérerait de vains discours : il s'est amassé un trésor d'iniquité. Il sortait dehors et allait s'entretenir avec ses complices. Tous mes ennemis parlaient en secret contre moi ; ils tramaient mon malheur ; ils ont arrêté un projet injuste contre moi. Mais celui qui dort ne pourra-t-il pas ressusciter ? Car l'homme de ma paix, de ma confiance, qui mangeait mon pain, a fait éclater sa trahison contre moi. Vous donc, Seigneur, ayez compassion de moi et ressuscitez-moi ; et je leur rendrai ce qu'ils méritent. J'ai connu quel a été votre amour pour moi, en ce que mon ennemi ne se réjouira pas de m'avoir abattu : car vous m'avez pris sous votre protection à cause de mon innocence, et vous m'avez affermi pour toujours devant vous. »

Quelques personnes supposent que le livre des psaumes ne renferme que des hymnes à Dieu et des chants divins, et non des prédictions et des prophéties sur les événements futurs ; il faut donc observer d'abord que mille faits divers ont été annoncés par ces cantiques. Comme il serait trop long de les exposer ici, il suffira de citer, pour confirmer cette assertion, deux psaumes intitulés, d'Asaph, et qui sont rapportés au temps de David. Alors en effet Asaph, un des chanteurs sacrés, comme il est marqué dans le livre des Paralipomènes, proféra sous l'inspiration divine les psaumes qui lui sont attribués (1 Par. VI, 39). Que contiennent donc ces psaumes ? les prédictions sur le siège de la ville royale de la nation juive, qui eut lieu environ 500 ans après la prophétie. Voici donc ce qu'offre le soixante-et-treizième psaume, intitulé, de l'intelligence à Asaph. « Seigneur, pourquoi nous avez-vous rejetés pour toujours ? Pourquoi votre fureur s'allume-t-elle contre les brebis de votre pâturage ? Souvenez-vous de votre peuple que vous avez possédé ? Dès le commencement vous avez racheté la verge de votre héritage, qui est la montagne de Sion où vous habitez. Levez vos mains pour abattre à jamais l'orgueil de vos ennemis. Combien l'ennemi a-t-il commis de crimes dans votre sanctuaire ! ceux qui vous haïssent se sont glorifiés au milieu de vos fêtes ; aveuglés par la démence, ils ont élevé leurs étendards victorieux sur votre temple, comme aux portes d'une ville ; ils ont découvert, abattu ses portes à coups de hache, ainsi que les arbres d'une forêt ; ils l'ont renversé avec la cognée et la hache ; ils ont livré votre sanctuaire aux flammes ; ils ont souillé dans la poussière le tabernacle de votre nom. »

Ainsi s'exprime le soixante-et-treizième psaume. Voici maintenant le soixante-et-dix-huitième, intitulé aussi d'Asaph. « O Dieu ! les nations ont pénétré en votre héritage, elles ont souillé votre saint temple ; elles ont réduit Jérusalem à être une cabane ; ils ont fait des cadavres de vos serviteurs la proie des oiseaux du ciel, et de la chair de vos saints, la pâture des bêtes sauvages. » De ces paroles, les premières, je dis celles du psaume LXX, sont prononcées sous le règne de David, avant la construction du temple par Salomon ; et elles ne furent accomplies d'abord qu'au siège des Babyloniens, et ensuite en la guerre des Romains contre les Juifs. Chacune de ces prédictions fut réalisée par la première et la seconde destruction du temple, l'une et l'autre prévues et annoncées par ces psaumes d'Asaph. Les secondes, celles du psaume LXXVIII, furent accomplies du temps d'Antiochus Epiphane, roi de Syrie, qui soumit Jérusalem, souilla le temple et détruisit l'autel ; puis afin de contraindre les Juifs à *helléniser*, il fit périr un grand nombre d'hommes et de femmes pour leur loi et le culte de leur patrie, après leur avoir fait essayer divers tourments. C'est à cette époque et aux persécuteurs qui, dans la suite, imitèrent Antiochus, qu'Asaph adresse les paroles du LXXVIII^e psaume, ce qu'atteste l'histoire des Machabées qui s'exprime ainsi : « L'assemblée des scribes vint vers Alcim et Bacchide pour lui faire des propositions raisonnables » (1 Mach., VII, 12). Il ajoute ensuite, et il jura, en disant : « Nous ne vous ferons aucun mal à vous ni à vos amis. » Ils le crurent, et il fit arrêter soixante d'entre eux, et il les fit mourir tous en un même jour, selon cette parole d'Asaph : « Ils ont laissé les cadavres de vos serviteurs en proie aux oiseaux du ciel et la chair de vos saints aux animaux de la terre. Ils ont répandu leur sang autour de Jérusalem, et il ne s'est trouvé personne pour les ensevelir. » Ainsi ces événements sont-ils annoncés et accomplis : il n'est donc pas surprenant que les paroles du XL^e psaume déjà cité désignent de la même manière ce qui devait arriver au temps de la conspiration contre notre Sauveur ; et comme tous les hommes ne comprenaient pas comment le Verbe de Dieu, sage, vie et lumière véritable, et enrichi de tous les trésors, s'était fait pauvre pour nous, en prenant un corps en se rendant semblable aux hommes mortels et pauvres par leurs naissances, et en se voilant de la forme de l'esclave et du pauvre, alors spécialement qu'il accomplissait la prophétie du psaume, c'est avec raison que dès le commencement est célébré le bonheur de celui qui comprend cet avilissement et jouit de la promesse indiquée ; puis, c'est en la personne du pauvre et de l'indigent, assurément de notre Sauveur qui pour nous s'est fait pauvre, qu'il est ajouté : « J'ai dit : Seigneur, ayez pitié de moi. » Que ce soit à la personne du Sauveur que se rapporte la prédiction du psaume, c'est ce que témoigne l'évangéliste Jean. Car il raconte que Jésus prit un jour un linge, se ceignit et, après avoir lavé les pieds de ses dis-

eiples, leur dit : « Je sais ceux que j'ai choisis (Jean, XIII, 18). Mais afin que l'Écriture soit accomplie, celui qui mange le pain avec moi a levé le pied contre moi. » Quelle Écriture indique-t-il ici à accomplir ? sinon le psaume qui nous occupe, et où il est dit : « Car l'homme de ma paix, de ma confiance, qui mangeait mon pain a fait éclater sa trahison contre moi ; » il dit aussi au commencement : « Seigneur, ayez pitié de moi, parce que j'ai péché contre vous. » Symmaque traduit plus exactement, comme il suit : « Quand je disais : Seigneur, ayez pitié de moi ; quoique j'aie péché contre vous, mes ennemis m'ont souhaité des maux : Quand mourra-t-il, et quand périra son nom ? Si l'un entraînait dans ma maison pour me visiter, son cœur ne tenait que des discours frivoles, il amassait un trésor d'iniquité ; sorti, il parlait contre moi ; tous ceux qui me haïssaient murmuraient de concert contre moi, ils méditaient ma perte : un projet impie circula parmi eux, et celui qui est tombé ne se relèvera plus. Mais encore l'homme qui était en paix avec moi, en qui je me confiais, qui mangeait mon pain, s'est élevé contre moi. Vous donc, Seigneur, ayez pitié de moi, et ressuscitez-moi, afin que je leur rende ce qu'ils méritent : je connaîtrai que vous le voudrez, si mon ennemi ne parle plus contre moi. Mais vous m'avez protégé à cause de ma simplicité, et vous m'établirez en votre présence pendant l'éternité. »

La traduction d'Aquila offre le même sens que celle de Symmaque. Remarquez d'abord que cette parole, guérissez mon âme parce que j'ai péché contre vous, qui semble prononcée en la personne de notre Sauveur, n'est pas traduite de la sorte par Symmaque, mais ainsi : « Guérissez mon âme, et si j'ai péché contre vous. » Or il parle de la sorte, parce qu'il s'est rendu propres nos péchés. Aussi est-il écrit : « Et le Seigneur l'a livré pour nos péchés, et c'est lui qui porte nos iniquités. (Isaïe, V, 3). L'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde est donc devenu pour nous malédiction, et pour nous Dieu a rendu iniquité, celui qui ne connaissait pas l'iniquité, le donnant comme le rachat de tous, afin qu'en lui nous devinssions justice de Dieu. » Mais parce qu'en la ressemblance de la chair de péché il a condamné aussi le péché dans la chair, c'est avec raison que les paroles citées ont été prononcées. Or, qu'il les profère comme s'étant approprié nos iniquités par son amour et son affection pour nous, c'est ce qu'il témoigne plus bas dans le même psaume, quand il parle ainsi :

« Mais vous m'avez protégé à cause de mon innocence, marquant évidemment la pureté de l'agneau de Dieu. » Or, comment s'est-il approprié nos péchés, et comment porte-t-il nos iniquités ? Est-ce parce que nous sommes nommés son corps ? selon cette parole de l'apôtre : « Or, vous êtes le corps du Christ et membres les uns des autres ; et comme si l'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui ; tous les membres souffrant et étant chargés d'iniquités, il en devint ainsi de Jésus, d'après les lois de la *sympathie* » (I Cor.,

XII, 27). En effet, tout Verbe de Dieu qu'il est, il lui a plu de prendre la forme de l'homme, et de *s'unir* à notre enveloppe corporelle ; il a pris sur lui les travaux des membres qui souffraient ; il s'est approprié nos maladies, et pour nous tous il a souffert et travaillé d'après les règles de sa charité. Après avoir opéré ces œuvres, essayé des châtimens et un supplice qui ne lui était pas dû, mais qui nous était réservé à cause de la multitude de nos iniquités, l'agneau de Dieu devint pour nous l'auteur de la rémission des péchés, comme s'étant livré pour nous à la mort, aux fouets, aux outrages et aux affronts qui nous étaient réservés ; et, devenu malédiction pour nous, il assuma la malédiction qui nous était due. Qu'était-il en effet, sinon notre rançon ? Aussi le prophète nous fait-il dire : « Nous avons été guéris par ses meurtrissures, et le Seigneur l'a livré à nos iniquités » (Is., LIII, 5). C'est pourquoi, après s'être uni à nous et nous avoir unis à lui, quand il s'est rendu propres nos iniquités, il parle ainsi : « Pour moi, j'ai dit : Seigneur, ayez pitié de moi ; guérissez mon âme, parce que j'ai péché contre vous. » Or, les hommes et les puissances invisibles qui conspirèrent contre lui, pénétrés du sentiment de cette puissance extraordinaire, par laquelle il remplît bientôt l'univers de chrétiens, crurent, je pense, qu'ils la détruiraient en tramant sa mort. C'est donc là ce qu'il accuse quand il dit : « Mes ennemis m'ont souhaité des maux : quand mourra-t-il, et quand son nom sera-t-il exterminé ? » Comme ils s'approchaient avec de feintes paroles afin d'essayer comment ils le feraient tomber en leurs pièges, au rapport de la divine Écriture, qui marque qu'ils préparaient contre lui des prétextes et des accusations, le prophète ajoute : « Et s'il entraînait en ma maison pour me visiter, son cœur lui suggérait de vains discours : il s'est amassé un trésor d'iniquités. Il sortait dehors et allait s'entretenir avec ses complices. » Il désigne ensuite clairement le traître impie, puisqu'après avoir arrêté avec les princes des Juifs de trahir son maître, celui-ci n'alla plus, contre son usage, à l'enseignement des préceptes divins ; il ne s'approcha plus de Jésus comme de son maître, et ne se tint plus comme les autres dans la compagnie du Sauveur ; mais il examina et observa le temps où il faudrait le surprendre. Telles sont les actions que lui imputent les saints évangélistes. Parmi eux Matthieu dit : « Alors un des douze, nommé Judas Iscariote, étant allé trouver les pontifes, leur dit : « Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai ? » Or, ceux-ci lui offrirent trente pièces d'argent, et dès lors il cherchait une occasion pour le leur livrer » (Matth., XXVI, 14). Marc raconte ainsi : « Et Judas Iscariote, l'un des douze, se rendit chez les pontifes, afin de leur livrer Jésus. Ceux-ci, l'ayant entendu, se réjouirent et promirent de lui donner de l'argent ; et il cherchait comment il le leur livrerait commodément » (Marc, XIV, 10). Luc rapporte le fait de la sorte : « Or, Satan entra en Judas, surnommé Iscariote, du nombre des douze ; et Judas, s'en étant allé, parla

aux pontifes, aux scribes et aux chefs du temple, afin de leur livrer Jésus; et ils se réjouirent, et promirent de lui donner de l'argent; et il cherchait une occasion de le leur livrer *sans tumulte* » (Luc, XXII, 3). A la prédiction de ces événements, le prophète ajoute : « Si l'un d'eux entrait en ma maison, son cœur ne lui suggérerait que de vains discours; il s'est amassé des trésors d'iniquités. Il sortait dehors et allait s'entretenir avec ses complices. Tous mes ennemis murmuraient contre moi. » Et Symmaque traduit : « Entré dans ma maison pour me visiter, son cœur ne tenait que des discours frivoles; il amassait un trésor d'iniquités. Sorti, il parlait contre moi; tous ceux qui me haïssaient murmuraient de concert contre moi. » Seul donc comme ami et disciple, il pénétrait auprès de son maître pour examiner et reconnaître tout, et cachait son projet dans son cœur. Il sortait pour traiter avec le grand nombre de ceux qui partageaient ses sentiments et conspiraient avec lui; il livrait le Sauveur à ses ennemis et conférait en secret avec les princes des Juifs de toutes les circonstances et particulièrement du prix pour lequel il avait promis de le leur livrer, et dont il s'entretenait avec eux. Aussi est-il écrit : « Il sortait dehors et s'entretenait avec ses complices; tous mes ennemis parlaient en secret contre moi : ils tramaient mon malheur; ils ont arrêté un projet injuste contre moi. » Il semble nommer prophétiquement le projet inique, la stipulation du prix, où il indique qu'ils ont formé le projet impie et criminel de le faire périr, de le mettre à mort, et ne plus le compter au nombre des vivants; car c'est ce que signifie : « Celui qui dort ne pourrait-il pas ressusciter? » parole que Symmaque traduit plus exactement : « Et celui qui tombe ne se relèvera plus. » Aquila met : « Et que celui qui a dormi ne pourra plus se relever. » Tous ces traits sont communs à ceux qui ont conspiré contre lui au temps de sa passion; mais le Seigneur dit ensuite en particulier au traître, comme l'avait formé lui-même : « Car l'homme de ma paix, de ma confiance, qui a mangé mon pain, a fait éclater sa trahison contre moi. » Au lieu de ces paroles, Symmaque met : « Et l'homme qui était en paix avec moi, en qui je me confiais, qui mangeait mon pain avec moi, s'est élevé contre moi; car il est vraiment bien criminel et bien coupable celui qui, au sortir de la table commune et du repas où son maître l'entretenait, se porte à un forfait et récompense son bienfaiteur par un crime. » Mais, comme dans leurs complots contre le Christ, ses ennemis disaient : « Quand mourrait-il et quand périra son nom? » et qu'ils pensaient qu'endormi du *sommeil de la mort*, il ne se relèverait plus, notre Sauveur et Seigneur demande un sort contraire, et prie son Père de le ressusciter : « Vous donc, Seigneur, ayez compassion de moi, et ressuscitez-moi; et je leur rendrai ce qu'ils méritent. J'ai connu votre amour pour moi, en ce que mon ennemi ne se réjouira point de m'avoir abattu. » Or, il est certain qu'après sa résur-

rection d'entre les morts, aussitôt et sans délai, la vengeance s'est appesantie sur ceux qui avaient tramé contre lui, et que l'ennemi de sa vie, la mort, fut couvert de confusion, de telle sorte que ses contemplateurs lui disaient : « O mort! où est ton aiguillon? O mort! où est ta victoire » (I Cor., XV, 55)? En lisant le détail que fait Joseph des événements qui ont suivi la résurrection de notre Sauveur, on apprendra quelles calamités sont venues fondre sur la nation juive et sur ses princes, qui sont tombés avec justice, en punition de leur attentat; et toutes ces infortunes se réalisèrent, conformément à la prophétie; mais la résurrection d'entre les morts de notre Sauveur a montré à tous comment le Père s'est plu en lui, ce qu'il apprend lui-même quand il dit : « Ayez pitié de moi, et ressuscitez-moi; et je leur rendrai ce qu'ils méritent. J'ai connu quel a été votre amour pour moi, en ce que mon ennemi ne se réjouira pas de m'avoir abattu. » Il dit aussi : « Vous m'avez pris sous votre protection à cause de mon innocence. » Or, remarquez ce qu'il dit dans sa prière à Dieu son Père; il va jusqu'à invoquer le témoignage de son innocence, quoiqu'il ait dit précédemment : « Guérissez mon âme, parce que j'ai péché contre vous. » Pour ces paroles : « J'ai péché contre vous, » nous en avons fait ressortir le sens; Symmaque le rend plus sensible encore et traduit : « Guérissez mon âme, quoique j'aie péché contre vous. » Cela peut se rapporter à nos péchés, que notre Sauveur et Notre-Seigneur a pris sur lui; et pour celles-ci : « Vous m'avez pris sous votre protection à cause de mon innocence, » elles montrent la pureté sans tache de sa nature, à laquelle il attribue ce que sa vie et son salut, après la résurrection, ont de stable et d'assuré, quand il dit : « Vous m'avez affermi pour toujours devant vous, » ou, suivant Symmaque : « Et vous m'établirez devant vous pour toujours. »

DU PSAUME LIV.

Encore sur Judas et sur ceux qui sont entrés avec lui dans la conspiration contre le Christ.

« Econtez, Seigneur, ma prière : ne méprisez pas mes supplications; exaucez-moi; soyez-moi propice. Je suis attristé dans le cours de mes rêveries; je suis troublé à la voix de mon ennemi et par la tribulation du pécheur; car ils m'ont chargé d'iniquités, et dans leur fureur, ils me devinrent insupportables. Mon cœur s'est troublé au dedans de moi, et les frayeurs de la mort m'ont accablé. La crainte et la terreur m'ont assailli, et les ténèbres m'ont environné. » Et le reste. Le psalmiste ajoute : « Perdez-les, Seigneur, divisez leur langage, car j'ai vu dans cette ville la violence et la discorde : jour et nuit elles assiègent ses remparts, et l'iniquité et le travail résident en son enceinte ainsi que l'injustice; l'insure et le mensonge ne s'éloignent pas de ses places publiques. Car si mon ennemi m'eût outragé, je l'aurais supporté; et si celui qui me hait se fût élevé contre moi, je me déroberais à

ses poursuites : mais vous, cet autre moi-même, le chef de mes conseils et le confident de mes secrets, qui me prépariez des mets si doux, et avec qui je marchais dans l'union en la maison du Seigneur.

Ces paroles : Si mon ennemi m'eût outragé, je l'aurais supporté ; et si celui qui me hait se fût élevé contre moi, je me déroberais à sa poursuite : mais vous, cet autre moi-même, le chef de mes conseils et le confident de mes secrets (*Ps. XL, 10*), qui me prépariez des mets si doux, sont semblables à celles de la prophétie précédente, rapportées à Judas : L'homme de ma paix, de ma confiance, qui mangeait mon pain, a fait éclater sa trahison contre moi. De même, en effet, que ce traître est nommé dans le psaume cité plus haut l'homme de la paix, alors qu'il était formé par le Sauveur, comme étant du nombre des disciples, de même ici il est appelé un autre moi-même, le chef de mes conseils, et le confident de mes secrets. Dans l'un il est dit : « Celui qui mangeait mon pain a fait éclater sa trahison contre moi ; » ainsi dans le passage que nous rapportons il est dit de lui : « Vous qui me prépariez des mets si doux. » Car Judas était un de ceux qui furent honorés de la mystérieuse société et de la nourriture spirituelle dont notre Sauveur faisait jouir ses disciples. En effet, le Christ ne parlait à la multitude profane et au peuple qu'en paraboles ; et il ne révélait sa doctrine qu'à ses disciples seuls du nombre desquels était Judas. Aussi est-il dit : « Celui qui mangeait mon pain a fait éclater sa trahison contre moi, et : Vous qui me prépariez des mets si doux, » ce qui est mieux rendu par Aquila, qui traduit : Nous nous préparions ensemble un doux secret, » et par Symmaque qui met : Qui partageons ensemble les douceurs des entretiens. Au lieu de : « Mais vous, cet autre moi-même, le chef de mes conseils et le confident de mes secrets, » Symmaque met : « Mais vous qui partagez mes habitudes, le chef de mes conseils et le confident de mes secrets. » Puisqu'il était comblé de tant d'honneurs et admis à l'amitié privilégiée du Sauveur, c'est à juste titre que celui-ci s'écrie : « Si mon ennemi m'eût outragé, je l'aurais supporté : après cette prédiction sur Judas, le prophète annonce la délivrance de la mort et la liberté du Christ : « Pour moi, j'ai poussé des cris vers Dieu, et le Seigneur m'a exaucé. Le soir, le matin, au milieu du jour je lui annoncerai, je lui exposerai ma douleur, et il écoutera ma voix : il mettra mon âme en paix. »

Ainsi il représente comme dans une prière le temps qui précéda sa mort, et où Judas se préparait à le trahir. Alors donc notre Sauveur et Seigneur, affligé de la perte et de la mort de son ami, et plus encore de la ruine de la nation juive, et touché de pitié de la folie de ses frères et de ses amis de prédilection, appelle ses entretiens et sa doctrine le cours de ses rêveries, parce qu'elles ne leur ont servi de rien ; il dit : « Je suis attristé dans le cours de mes rêveries ; je suis attristé à la voix de mon ennemi et par la tribulation du pécheur ; car, ajoute-t-il, ils m'ont chargé d'iniquités,

et dans leur fureur ils me devinrent insupportables, » ce qui peut se rapporter aux princes des fils de la circoncision qui se sont efforcés de le circonvenir dans des dispositions hostiles et perverses ; ou encore cela peut s'entendre des puissances invisibles qui le combattaient au dehors et qui préparèrent le déicide par le moyen des hommes. Aussi, ces paroles semblent concorder avec ce qui est rapporté du Christ dans l'Évangile, au temps de sa passion, lorsqu'il dit à ses disciples : « Mon âme est triste jusqu'à la mort (*Marc., XIV, 34*). Demeurez ici et veillez avec moi ; » et encore : « Maintenant mon âme est troublée » (*Jean, XII, 27*). Or, ces paroles sont semblables à celles-ci du psaume : « Mon cœur s'est troublé au dedans de moi, et les frayeurs de la mort m'ont accablé. La crainte et la terreur m'ont assailli, et les ténèbres m'ont environné. » C'est ainsi qu'il désigne les assauts que lui livrèrent les puissances opposées. De même donc qu'il est parlé dans les prophéties d'un esprit de fornication, suivant ces paroles : « Ils ont été égarés par l'esprit de fornication (*Osée, IV, 12*), et d'un esprit d'erreur dans le désert. » Ainsi il y a un esprit qui inspire la terreur de la mort, comme aussi un esprit qui produit la force, la puissance et l'intrépidité selon Dieu. De même il faut reconnaître un esprit de crainte et de frémissement, et encore un esprit de crainte et de confusion. Ces esprits, pour ainsi dire, ont coutume de s'élever contre ceux qui s'offrent à la mort pour rendre témoignage à la religion, et ils luttèrent avec bien plus de fureur contre celui qui souffrait la mort pour tous. Toutefois, que ce soit un esprit de frayeur et de mort, ou de crainte et de tremblement, ou quelque autre puissance qui l'ait assailli, cependant le Christ ne fut pas abattu, puisque, semblable à un généreux athlète, après avoir terrassé la crainte de la mort par l'espoir de la vie, lui-même étant la vie, il éloigna la mort. De même il repoussa l'esprit de crainte et de frémissement qui l'avait assailli, par l'esprit de confiance, de puissance et de force. En effet, suivant Isaïe, entre autres esprits, l'esprit de conseil et de force s'est reposé sur lui. Ainsi il a chassé l'esprit de ténèbres par la puissance de sa lumière propre, parce que « la lumière luit dans les ténèbres (*Jean, I, 5*), et les ténèbres ne l'ont pas comprise. » Telles sont les paroles du vingt et unième psaume, où le psalmiste lui fait dire : « Un grand nombre de jeunes taureaux m'ont environné (*Ps. XXI, 13*) ; des taureaux gras m'ont assiégé. Ils ont ouvert leur gueule comme le lion qui ravit et qui rugit. » Et : « Une multitude de chiens m'ont entouré (*Ibid., 17*). Le conseil des méchants m'a assiégé » (*Ibid., 21*). Plus bas : « Arrachez mon âme au glaive, et délivrez mon unique de la puissance du chien ; sauvez-moi de la gueule du lion, et protégez ma faiblesse contre les cornes des licornes. » Évidemment ici il appelle jeunes taureaux, lions, chiens, licornes les puissances mauvaises qui l'assaillirent et l'enveloppèrent au temps de sa passion, et cependant ne purent rien contre lui.

Voilà quel est le sens de ces passages, si on les rapporte à notre Sauveur et Seigneur; mais si vous les attribuez à un autre, vous aurez à établir vous-même comment ces circonstances s'accordent entre elles. Cependant après la prédiction sur ceux qui devaient l'assailir, le Christ parle ainsi de la métropole des Juifs, de Jérusalem elle-même : « J'ai vu la violence et la discorde dans la ville. » Et ce qui suit. Mais ce n'est pas le temps d'en expliquer le sens.

DU PSAUME CVIII.

Encore sur Judas et sur l'apôtre qui lui fut substitué, et sur la nation juive.

« O Dieu, ne taisez pas ma louange, parce que la bouche du pécheur et celle du traître se sont ouvertes contre moi. Ils ont parlé contre moi d'une langue perfide; ils m'ont investi de paroles de haine sans motif; ils m'ont combattu sans raison. Au lieu de m'aimer, ils me déchiraient, et moi, je priais pour eux. Ils m'ont rendu le mal pour le bien et la haine pour l'amour. Etablissez l'impie sur mon ennemi, et que le diable se tienne à sa droite. Lorsqu'on le jugera, qu'il soit condamné, et que sa prière lui devienne un crime. Que ses jours soient abrégés et qu'un autre reçoive son apostolat. » Lorsque tous les apôtres et plusieurs disciples furent réunis après l'ascension du Sauveur, l'apôtre Pierre, sûr garant de l'application de ce passage au traître Judas, se leva au milieu d'eux, et leur dit : « Mes frères (Act., I, 16), il fallait que ce que le Saint-Esprit avait prédit par la bouche de David fût accompli touchant Judas, qui a été le guide de ceux qui ont pris Jésus; car il était compté parmi nous, et il avait reçu sa part de ce ministère. Or, il a possédé un champ du salaire de l'iniquité, et s'étant suspendu à une corde, son ventre a crevé, et ses entrailles se sont répandues; ce qui a été si connu de tous les habitants de Jérusalem, que ce champ a été appelé en leur langue *haceldama*, c'est-à-dire le champ du sang. » Car il est écrit au livre des Psaumes : « Que sa demeure devienne déserte (Ps. LXVIII, 26), et que personne ne l'habite, et qu'un autre reçoive son apostolat. »

Pierre donc, après avoir ainsi parlé, ajoute qu'à la place de Judas il faut faire entrer un disciple dans le nombre réduit des douze apôtres, afin que la prophétie fût accomplie. Alors le sort étant jeté, tomba sur Matthias, et il fut admis au nombre des douze apôtres. Il suit de ces événements qui se sont passés de la sorte, que celui qui parle dans le psaume n'est autre que notre Sauveur, qui a daigné inspirer alors par l'Esprit saint la prière qu'il adressa à son Père au temps de sa passion, en annonçant ce qui lui devait arriver. Il dit donc : « O Dieu, ne taisez pas ma louange ! » et conjure de ne pas détruire par le silence les instructions qu'il avait données à ses disciples, et la louange de la nouvelle alliance; mais la faire subsister dans tous les siècles. La bouche du pécheur et celle du traître sont proprement la bouche de Judas qui, étant al-

lé aux princes des prêtres, leur dit : « Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai? et ils lui offrirent trente pièces d'argent, et dès lors il cherchait une occasion favorable pour le leur livrer » (Matth., XXVI, 14). Quoiqu'il nourrit ce dessein contre lui, il fut un de ceux qui prirent part avec Jésus au souper de la pâque, alors que notre Sauveur étant assis au milieu des douze qui mangeaient, leur dit : « En vérité, en vérité je vous dis que l'un de vous me trahira; et tous, fort contristés, se mirent chacun à lui dire : n'est-ce pas moi, Seigneur » (Ibid., 21)? Parmi eux était aussi Judas qui, ouvrant une bouche pleine de fourberie et de dissimulation, prit la parole et dit : « N'est-ce pas moi, Seigneur? » bouche trompeuse qui donna aux conspirateurs le signe de notre Sauveur, en disant : « Celui que j'embrasserai, c'est lui; saisissez-le » (Ibid., XLVIII). Or, il réalisa cette promesse, lorsque s'approchant de Jésus, il lui dit : « Salut, maître, et il l'embrassa. Et Jésus lui dit : mon ami, pourquoi êtes-vous venu » (Ibid., XLIX)? et encore : « Judas, vous livrez le fils de l'homme par un baiser » (Luc., XXII, 48)? C'est pour cela donc qu'il dit longtemps à l'avance dans le psaume : « La bouche du pécheur et celle du traître se sont ouvertes contre moi; ils ont parlé contre moi d'une langue perfide, ils m'ont investi de paroles de haine sans motif » (Ps. CVIII, 1). C'est ainsi qu'il parle de Judas et de ceux qui conspirèrent avec lui. Or, l'Evangile dit que notre Sauveur parlant encore à ses disciples : « Voici que Judas, l'un des douze vient, et avec lui une grande foule, avec des épées et des bâtons, de la part des pontifes et des princes du peuple » (Marc, XIV, 43); et le Seigneur leur dit : « Vous êtes venus comme à un voleur, avec des épées et des bâtons pour me prendre. Tous les jours j'étais assis parmi vous enseignant dans le temple, et vous ne m'avez pas pris. » Mais tout cela s'est fait, afin que les écrits des prophètes fussent accomplis. Il est écrit aussi dans le psaume : « Au lieu de m'aimer, ils me déchiraient; et moi, je priais pour eux » (Ps. CVIII, 4). Ce qui se réalisa quand, alors que notre Sauveur priait avec les onze apôtres dans le lieu nommé de Gethsemani, et que s'étant écarté un peu, et s'inclinant devant son père, il pria une seconde fois et une troisième; Judas et les princes des Juifs achevèrent leurs préparatifs, et le traître réunit et se procura une multitude armée d'épées et de bâtons pour le prendre. Ils lui rendirent le mal pour le bien, et la haine pour l'amour quand ils couvrirent d'outrages le Sauveur, bienfaiteur et maître, qui leur avait accordé tant de guérisons et de rétablissements, l'instruction, et mille bienfaits divers. Aussi, comme ils lui ont rendu le mal pour le bien, et la haine pour l'amour, il ajoute : « Etablissez l'impie sur mon ennemi, et que le diable se tienne à sa droite. Lorsqu'on le jugera, qu'il soit condamné, et que sa prière lui devienne un crime. Que ses jours soient abrégés et qu'un autre reçoive son apostolat. » Paroles dont le saint apôtre Pierre a montré l'événement,

lorsqu'il les rapportait au traître. Vous pouvez examiner vous-même si un prince d'un chef impie n'est pas établi sur la nation juive. Elle lui a été livrée après son audacieux forfait contre notre Sauveur, contrainte de servir des étrangers et des idolâtres, au lieu des princes fidèles et de son sang. Qui n'admirerait l'accomplissement de la prophétie ? Car, la prédiction demande que ses jours soient abrégés ; on sait quelle fut la courte durée du temps que ce peuple parut subsister depuis son attentat contre le Christ, après lequel il essuya son dernier siège et une destruction entière. La nation qui avait formée le Christ reçut ensuite son apostolat.

D'après cela vous pourrez entendre par la suite du psaume les autres détails qui semblent concerner des enfants qu'aurait eus Judas : « Que ses enfants soient orphelins, » et les paroles semblables se rapporteront d'abord à Judas, puis à tous ceux aussi qui avec lui ont trahi la parole de salut ; et ainsi vous entendrez par son épouse, les iniquités de ses pères et de celle qui est nommée sa mère, c'est-à-dire la synagogue de la nation juive : c'est à celle-ci que je rapporterai ces paroles : « Que le péché de sa mère ne soit pas effacé, » toutefois de même que dans la prophétie précédente notre Sauveur et Seigneur est nommé indigent et pauvre, ainsi que nous l'avons montré en citant ces paroles (*Ps. CVIII, 14*) : « Heureux l'homme qui a l'intelligence des besoins du pauvre et de l'indigent ; » de même il nous apparaît en ce psaume sous les mêmes titres : « en punition de ses crimes, dit-il, que tous ces maux viennent fondre sur Judas et sur tous ceux qui imitent son iniquité. » Or, il montre cette iniquité quand il ajoute : « Parce qu'il ne s'est pas souvenu de faire miséricorde et qu'il a poursuivi jusqu'à la mort un homme pauvre, indigent et brisé de douleurs, il a aimé la malédiction ; elle fondra sur lui ; il n'a pas voulu la bénédiction, elle s'éloignera de lui » (*Ibid., 16*) ; Plus loin, il se nomme encore pauvre et indigent, quand il dit : « Mais vous, Seigneur, faites-moi miséricorde, à cause de votre nom ; parce que votre miséricorde est pleine de douceur, délivrez-moi, parce que je suis pauvre et indigent » (*Ibid., 21*). Il ajoute encore : « Mes genoux sont affaiblis par le jeûne, et ma chair est changée parce qu'elle n'a plus le secours de l'huile ; et je suis devenu leur opprobre ; ils m'ont regardé, et ils ont secoué la tête. » Cette circonstance s'accomplit quand les passants le blasphémaient en secouant la tête et disant : « Il a sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même » (*Matth. XXVII, 42*). Et parce qu'aujourd'hui encore ceux de la circoncision attirent sur eux-mêmes la malédiction qui frappa leurs pères, poursuivent de leurs blasphèmes et de leurs impiétés notre Sauveur et Seigneur, et ceux qui croient en lui, le psalmiste ajoute : « Ils maudiront, et vous bénirez. Ceux qui s'élèvent contre moi seront confondus, et votre serviteur sera dans l'allégresse. Que mes détracteurs soient revêtus d'ignominies, et qu'ils soient entourés de leur honte comme

d'un manteau. Ma bouche cependant rendra au Seigneur mille actions de grâce ; je le louerai au milieu d'une assemblée nombreuse, parce qu'il s'est tenu à la droite du pauvre pour délivrer mon âme de ses persécuteurs » (*Ps. CVIII, 27*). Or, on sait de combien de maux sont affligés maintenant encore ceux qui, dans leurs synagogues, l'accablent de malédictions, puisqu'ils ne peuvent plus respirer au milieu de l'assemblée des nations. — Le Sauveur chante par la nouvelle alliance les louanges de son Père qui le secourt et s'assoit à sa droite. C'est pourquoi il dit : « Je le louerai au milieu d'une assemblée nombreuse, parce qu'il s'est tenu à la droite du pauvre. » Il faut connaître aussi le secours qu'il en reçut après la mort par ces paroles : « Pour délivrer mon âme de ses persécuteurs. » C'est ainsi qu'après avoir dit plus haut dans le cours de la prophétie : « Il a poursuivi jusqu'à la mort un homme pauvre, indigent et brisé de douleur ; » et après avoir indiqué sa mort, il montre le secours qu'il reçoit ensuite de Dieu, en disant : « Parce qu'il s'est tenu à la droite du pauvre pour délivrer mon âme de ses persécuteurs.

DE ZACHARIE.

Encore sur Judas et sur les pièces d'argent qui furent le prix du Christ. Sur la ruine des princes des Juifs et de ce peuple.

« Et je prendrai deux houlettes, et j'appellerai l'une la beauté, et j'appellerai l'autre le cordon ; et je mènerai pâître mes brebis ; et je retrancherai trois pasteurs en un mois, et mon âme sera irritée contre eux (*Zacharie, XI, 7*) ; car leurs âmes ont rugi contre moi, et j'ai dit : Je ne serai plus votre pasteur. Que ce qui doit mourir meure ; et que ce qui doit être retranché soit retranché, et que les autres se dévorent entre eux. Et je prendrai la houlette, la beauté, et je la rejetterai pour rendre vaine l'alliance que j'avais formée avec tous les peuples. Et cette alliance sera rompue en ce jour, et les Chananéens connaîtront les brebis qui étaient gardées pour moi, car c'est un ordre du Seigneur, et je leur dis : si cela est bon à vos yeux, donnez-moi ma récompense, sinon, refusez-la. Et ils fixèrent ma récompense à trente pièces d'argent, et le Seigneur me dit : jette cet argent au creuset, pour voir s'il est de poids, cet argent, auquel j'ai été évalué pour eux. Et je pris les trente pièces d'argent, et je les jetai dans la maison du Seigneur, dans le creuset, et je rejetai la seconde houlette, le cordon pour rompre l'alliance avec Juda et avec Israël. »

Cette prophétie s'accomplit, au témoignage de Luc, quand Judas se retira, et alla parler aux pontifes, aux scribes et aux officiers du temple, de la manière dont il le leur livrerait, et ils se réjouirent et lui promirent de l'argent (*Luc, XXII, 24*). Cet évangéliste, il est vrai, dit simplement de l'argent. Mais Matthieu fixe le nombre des pièces, qui est celui que marque Zacharie. Il raconte de la sorte : « Alors, l'un des douze, nommé Judas Iscariote, étant allé trouver les pon-

tifes, leur dit : Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai ? or, ils lui offrirent trente pièces d'argent » (*Matth.*, XXVI, 14). Ce passage est entièrement conforme à cette parole du Seigneur en la prophétie : « et ils fixèrent ma récompense à trente pièces d'argent. » Symmaque le traduit : « et ils complèrent pour ma récompense trente pièces d'argent ; » et Aquila : « et ils fixèrent ma récompense à trente pièces d'argent. » Il y a ensuite : « et le Seigneur me dit : jette-les dans le creuset, pour voir s'il est de poids, cet argent, auquel ils m'ont évalué. » Or, Aquila traduit : « et le Seigneur me dit : jette-les dans la fournaise ; jette-les au potier. C'est là le prix magnifique auquel j'ai été estimé pour eux. »

Remarquez comment le Seigneur reconnaît que le prix de son estimation a été trente pièces d'argent. Le sens du passage semble être celui-ci : Pour moi, le Seigneur, dès le premier jour je n'ai pas cessé de vous donner des preuves de ma bonté à vous, fils de la circoncision, et de vous combler de bienfaits, non pas seulement par les prophètes d'autrefois, mais encore par ma présence, par des exhortations, des préceptes sublimes, des signes et des prodiges, et d'autres merveilles ; par les guérisons et les rétablissements ; mais vous, honorés d'une telle faveur, « donnez-moi ma récompense, ou me refusez. » Il leur demande, ce semble, des fruits de piété et un gage de leur foi en lui. Pour eux, ainsi qu'il est dit au chapitre précédent, au lieu de m'aimer ils me déchiraient ; ils me rendirent le mal pour le bien, et la haine pour l'amour (*Ps.* CVIII) ; ils offrirent trente pièces d'argent comme estimant sa valeur à ce taux. Mais comme le feu éprouvera l'ouvrage de chacun, « il ordonne de les mettre au creuset, en ajoutant : auquel j'ai été évalué pour eux » (*I Cor.*, III, 13). Il semble que la maison de Dieu soit appelée ici un creuset ; car, d'après les Septante, lorsque le Seigneur a dit : « Jette-les dans le creuset, » le prophète ajoute : « je les jetai dans la maison du Seigneur dans le creuset. » Suivant Aquila, lorsque le Seigneur a dit : jette-le au potier, évidemment il s'agit ici de l'argent ; le prophète ajoute : et je le jetai dans la maison du Seigneur, au potier. Selon Symmaque, quand le Seigneur a dit : jette-le au creuset, le prophète continue ainsi : et je le jetai dans la maison du Seigneur, dans le creuset.

Cela ne se serait-il pas accompli lorsque Judas, qui livra Notre-Seigneur, le voyant condamné, touché de repentir, rapporta l'argent aux pontifes et aux anciens, en disant : J'ai péché, en livrant le sang innocent. Mais ceux-ci lui dirent : que nous importe ? c'est votre affaire. Et après avoir jeté les pièces d'argent dans le temple, il sortit et s'en étant allé, il s'étrangla. Les pontifes prirent l'argent et dirent : Il n'est pas permis de les mettre dans le trésor, parce que c'est le prix du sang ; ils tinrent conseil et en achetèrent le champ du potier pour la sépulture des étrangers. Aussi ce champ fut-il appelé le champ du sang, jusqu'à ce jour.

Alors fut accomplie la parole du prophète Jérémie (*Matth.*, XXVII, 3), « et ils prirent les trente pièces d'argent, le prix de l'apprécié, auquel ils l'ont évalué dans les mains des fils d'Israël. Et ils l'ont donné pour le champ du potier, selon ce que m'a ordonné le Seigneur. Or vous remarquerez ici que ces paroles qui ne se trouvent pas dans la prophétie de Jérémie, sont disparues peut-être par quelque falsification, ou que c'est une erreur de quelque copiste inattentif du nombre de ceux qui transcrivent sans précaution les exemplaires des saints Évangiles, qui aura nommé Jérémie au lieu de Zacharie, de sorte qu'il eût fallu dire : « Alors fut accomplie la parole du prophète Zacharie. Au lieu de ce passage, on a traduit : « Je les jetai dans la maison du Seigneur, dans le creuset ; il faudrait lire aussi : et je les ai donnés pour le champ d'un potier. Car il est clair dans la prophétie que l'argent fut jeté dans le temple du Seigneur, et dans l'Évangile aussi, il est jeté dans le temple. » Judas, est-il dit, jeta les pièces d'argent dans le temple et se retira. Le temple dut être profané par ces pièces, et cette parole fut accomplie : « Voici que votre maison vous demeurera déserte. » (*Id.*, XXIII, 38). Or, observez que la maison du Seigneur est appelée ici un creuset, parce qu'en la maison de Dieu, de même qu'en un fourneau, les âmes sont transformées par l'ardeur des paroles divines, ou encore que leurs souillures leur sont reprochées, comme si elles étaient soumises en un creuset à l'épreuve du feu ; de sorte qu'Aquila lorsqu'il dit : je jetai l'argent dans le temple du Seigneur au potier, montre clairement que la parole divine demeure comme un potier en la maison du Seigneur, façonne et renouvelle les âmes de ceux qui s'y rendent. Toutefois comme le prix de l'apprécié jeté dans cette maison l'avait profanée, le Seigneur ajoute aussitôt : « Je jetai la seconde houlette, le cordon pour rompre l'alliance avec Juda et avec Israël. » Car dès lors la multitude de la nation fut privée de l'antique protection que lui accordait le Seigneur. Je pense que la seconde houlette représente ici la nation juive tout entière. Il appelle aussi cette verge le cordon, en disant : « J'appelai l'une la beauté, et j'appelai l'autre le cordon. » Il ajoute sans détour au sujet de la seconde : « et je jetai la seconde houlette pour rompre l'alliance avec Juda et avec Israël. » En effet, ils étaient le cordon et la seconde houlette. Or, la première, qui fut nommée beauté, n'était autre que Jérusalem elle-même, le culte de Moïse et toute l'alliance antique. Ce qui ressort de la prophétie où il est dit : « Et je prendrai ma houlette, et je la rejeterai pour rendre vaine mon alliance. » Vous voyez comme Dieu nomme lui-même son alliance la première houlette, et appelle cordon la seconde, et toutefois il menace de les rejeter, quoiqu'il ait dit d'abord : « Et je me choisirai deux houlettes : j'appelai l'une la beauté, et j'appelai l'autre le cordon. » Symmaque dit : « J'appelai l'une l'ornement, et j'appelai l'autre le cordon ; la loi divine et l'alliance qu'elle

contient sont justement nommées la beauté et l'ornement de la nation ; car la majesté de Jérusalem et du ministère pontifical, et tout ce qui s'y consummait autrefois suivant les lois divines et l'alliance antique, était l'ornement auguste de ceux qui s'en paraient. « Moïse appelle la nation le cordon : Jacob, le peuple du Seigneur, dit-il, devint son partage, et Israël le cordon de son héritage » (*Deut.*, XXXII, 9). En outre, le prophète annonce le changement subit de ces deux houlettes dans les temps indiqués ; le Testament ancien qui y était conservé, et son antique beauté doivent disparaître ; le cordon et toute la nation seront détruits, quand après avoir estimé la valeur de l'apprécié, trente pièces d'argent, ils recevront le châtimement de leur impiété. Il dit donc : « Je prendrai la houlette, la beauté, et je la rejetterai pour rendre vaine mon alliance ; » et encore : « J'ai rejeté la seconde houlette, le cordon. » De plus lorsque le prophète dit : « J'enlèverai trois pasteurs dans un mois, je crois qu'il désigne les trois ordres de ceux qui étaient autrefois à la tête du peuple de Dieu, les rois, les pontifes et les prophètes, puisque c'était sous ces trois ordres de pasteurs que tout s'administrerait autrefois chez eux. Or ces trois pasteurs ont éprouvé un bouleversement au temps de notre Sauveur : car un roi étranger et qui n'avait rien de commun avec la nation fut illégalement imposé aux Juifs : celui-là, car le pontife élevé au ministère par les Romains, n'était pas promu suivant la succession du sang ni d'après les prescriptions légales ; l'autre enfin, car les prophètes qui s'étaient succédé jusqu'à Jean ne parurent plus parmi le peuple, et à leur place s'élevèrent des imposteurs impies qui séduisaient le peuple : Dieu menace d'enlever en un seul temps ces trois ordres anciens, présents de sa faveur, qui honoraient la nation entière plus que tout ornement magnifique. Il dit : « J'enlèverai trois pasteurs en un seul mois, et mon âme sera irritée contre eux. » Ce qu'Aquila traduit ainsi : car mon âme a été affaiblie en eux. Symmaque : et j'ai défailli au milieu d'eux ; et Théodotion : et mon âme a défailli pour eux. Or la cause de cette défaillance, C'est que « leurs âmes ont rugi contre moi. » Aquila encore dit : et leur âme a changé pour moi ; Symmaque : et leur âme s'est soulevée contre moi. Il y a dans Jérémie une parole du Seigneur semblable à celle-ci des Septante : « leurs âmes ont rugi contre moi : » elle est ainsi conçue : « J'ai quitté ma maison ; j'ai abandonné mon héritage ; j'ai livré mon âme aux mains de ses ennemis. Mon héritage est devenu contre moi comme un lion dans la forêt. Il a rugi contre moi. Mon héritage n'est-il pas devenu pour moi comme la caverne de la hyène » (*Jérém.*, XII, 7) ? Aussi le Seigneur ajoute-t-il plus loin et j'ai dit : « Je ne vous paîrai plus : que ce qui doit mourir, meure ; que ce qui doit être retranché soit retranché, et que les autres se dévorent entre eux » (*Zach.*, XI). Après quoi, il continue : « et je prendrai ma houlette, la beauté, et je la rejetterai. » Aquila rend ainsi ce passage : « et je pris ma houlette l'ornement,

c'est-à-dire le culte mosaïque, et je la coupai. » Ainsi donc la houlette qui a été désignée la première, sera aussi brisée et retranchée la première.

Or, parce que le prix de l'apprécié, l'argent donné au traître fut jeté dans la maison du Seigneur comme en un creuset, les maux qui doivent assaillir la seconde houlette, c'est-à-dire toute la nation, sont prédits de la sorte : « Et je rejetai la seconde verge, le cordon, pour rompre l'alliance avec Judas et avec Israël. » Et comme le prophète indique ici clairement leur abandon, il ajoute ensuite avec raison qu'ils ne reconnaîtront plus la force des prophéties, mais que ce seront les Chananéens : « Les Chananéens, dit-il, connaîtront les brebis qui étaient gardées pour moi, car c'est un ordre du Seigneur. »

Or, les Chananéens seront-ils autres que nous, étrangers autrefois et qui avons été gardés comme les brebis du Christ, du milieu de toutes les nations jadis impies et sacrilèges ? Nous qui avons été changés par sa grâce et qui, par l'intelligence de ses prophéties, avons reçu la vraie connaissance de la parole du Seigneur ; nous, Chananéens, nous avons connu et compris ce qui était dit. Pour ceux qui se glorifient de descendre d'Israël et qui se vantent d'être la race d'Abraham, ils n'ont ni connu ni compris.

JÉRÉMIE.

Encore sur Judas nommément.

« Le péché de Judas est écrit avec une plume de fer et une pointe de diamant, et gravé sur l'étendue de son cœur et sur les angles de ses autels. Lorsque ses fils se seront rappelés leurs autels, leurs bois sacrés, leurs arbres touffus et les hautes montagnes, je livrerai en proie votre force, tous vos trésors, à cause de vos péchés dans toute l'étendue de la terre, et vous serez abandonné et dépouillé de votre héritage, et je vous livrerai à vos ennemis dans la terre que vous ne connaissez pas, parce que le feu est allumé en mon cœur, et il brûlera toujours » (*Jér.*, XVII, 1). Quoique ce ne soit pas des Septante que nous ayons tiré ces paroles, mais de l'hébreu, des traductions des autres interprètes et des exemplaires les plus soignés des Septante où elles sont notées d'astérisques, nous avons dû les citer comme désignant le traître Judas par son nom, et nous apprenant que l'iniquité qu'il a commise est ineffaçable ; c'est ce que me paraît indiquer ce mot : « Le péché de Judas est écrit avec une plume de fer et une pointe de diamant. » Elles peuvent encore se rapporter à toute la nation juive, que Dieu menace plus loin de la dernière ruine en punition de leur impiété ineffaçable ; ce n'est pas ici le lieu de l'expliquer. Mais après l'exposition de toutes les prédictions sur l'homme qui devait livrer notre Sauveur et Seigneur, et sur ses complices, voici le moment de considérer ce qui fut prédit des circonstances de sa passion.

AMOS

L'éclipse de soleil qui arriva à la passion de notre Sauveur, et la destruction complète de la nation juive.

« Le Seigneur jure contre l'orgueil de Judas qu'il n'oubliera pas vos œuvres pour les punir. Après leurs crimes la terre ne serait-elle pas ébranlée? Ses habitants ne seront-ils pas dans les larmes? et la consommation montera comme un fleuve, et descendra comme le fleuve d'Égypte. En ce jour, dit le Seigneur, le soleil se cachera au milieu de sa course, et sur la terre la lumière se changera en ténèbres dans le jour; je changerai vos jours de fêtes en jours de deuil, et vos chants de joie en lamentations; je couvrirai vos reins d'un sac, et je ferai raser vos têtes; je plongerai Israël dans les larmes comme à la mort d'un fils chéri, et ceux qui sont avec lui, comme en un jour de douleur. Voici que les jours viennent, dit le Seigneur, et j'enverrai sur la terre la faim, non pas la faim de pain, ni la soif d'eau, mais la faim d'entendre la parole de Dieu; les eaux se troubleront de la mer à la mer, et du nord au levant ils iront chercher la parole du Seigneur, et ne la trouveront pas. » (Amos, VIII, 7.) Après avoir annoncé les injures, les dédains et les insolences dont les fils de la circoncision flétrirent notre Sauveur, cette prophétie déclare que le Seigneur a juré contre l'orgueil de Jacob que l'oubli n'effacera plus le crime de leur audace, que la terre avec ses habitants essuiera des maux dignes de larmes, et qu'il n'en sera plus comme autrefois, où après un léger châtement, ce peuple était rétabli, mais que les malheurs qui le frapperont le consumeront. Leur consommation s'élèvera comme un fleuve, dit-elle (elle désigne ainsi la colère qui les frappa seulement à l'époque de la domination romaine), qui doit monter sur ce peuple situé d'abord comme sur une hauteur. Après la colère qui doit animer Dieu contre eux, les autres détails se déroulent : « Elle descendra comme le fleuve d'Égypte. » Ainsi, je pense, il est démontré que tout ce qui autrefois était élevé et vénérable devant Dieu, et les avantages de la nation juive placés comme sur une hauteur, semblables aux gloires des Gentils, caduques et passagères comme un fleuve, s'écouleront et descendront de leur élévation dans les vallées. Puis, montrant ce qui est arrivé au temps de la passion du salut, Amos parle ainsi : « En ce jour, dit le Seigneur, le soleil se voilera au milieu de sa course, et sur la terre la lumière se changera en ténèbres dans le jour. » Ce qui s'est évidemment accompli, lorsqu'au récit de l'évangéliste, Notre-Seigneur étant élevé, les ténèbres couvrirent la terre, de la sixième heure à la neuvième, et vers la neuvième heure, Jésus cria d'une voix haute, disant : « *Eli, Eli: lamma sabacthani* » (Matth., XXVII, 45). Cette prédiction fut réalisée de la sorte. Il ajoute : « Je changerai vos jours de fêtes en jours de deuil, et vos chants de joie en lamentations; je couvrirai vos reins d'un sac, et je ferai ra-

ser vos têtes; je plongerai Israël dans les larmes comme à la mort d'un fils chéri, et ceux qui sont avec lui, comme en un jour de douleur. » Tous ces événements, prédits à cause de leur audace superbe contre le Christ, vinrent confirmer la prophétie d'une manière bien sensible, après leur forfait contre notre Sauveur. Jamais donc auparavant, mais dès lors et jusqu'à cette époque, Dieu a changé leurs jours de fêtes en jours de deuil, et leurs chants de joie en lamentations, quand il les a privés de leur métropole si vantée, et qu'il a détruit son sanctuaire vénérable sous le règne de Titus et de Vespasien, empereurs romains : de sorte que ceux qui viennent ne peuvent plus s'y réunir et y célébrer les fêtes de la loi. Faut-il dire encore que la faim d'entendre la parole du Seigneur les afflige tous, parce qu'ils repoussèrent la parole de Dieu qu'ils renièrent et dont ils furent reniés également.

ZACHARIE.

Sur l'éclipse de soleil encore, et sur le temps de la passion de salut.

« Le Seigneur mon Dieu viendra, et tous les saints avec lui. En ce jour il n'y aura pas de lumière, mais le froid et la gelée, durant un jour, et ce jour connu du Seigneur, ne sera ni un jour, ni une nuit, et vers le soir apparaîtra la lumière. En ce jour, une eau vive jaillira de Jérusalem, une partie coulera vers la première mer, et une partie vers la seconde; en hiver et en été elles ne tariront pas. Le Seigneur deviendra le roi de toute la terre. Il sera le Dieu unique, et il n'y aura plus que son nom qui enflammé toute la terre et le désert » (Zach., XIV, 5). Cette prédiction fut réalisée à l'avènement de notre Sauveur, quand il vint, accompagné des ses vénérables apôtres et de ses disciples ou de ses saints, les puissances divines et les esprits matériels, ses anges et ses ministres, dont il est dit dans les saints Évangiles que « les anges vinrent et le servirent » (Matth., IV, 11). Or, en ce jour-là (ainsi l'Écriture sainte se plaît à nommer tout le temps de son séjour parmi les hommes) s'accomplit entre autres prophéties celle qui est sous nos yeux, lorsque dans le temps de sa passion, de la sixième à la neuvième heure, les ténèbres s'étendirent sur toute la terre. Aussi le prophète dit-il : « En ce jour il n'y aura plus de lumière, » et encore « le jour ne sera ni un jour ni une nuit; et vers le soir reparaitra la lumière » (Id., XXVII, 45). Il me semble que ces paroles montrent avec évidence la circonstance de ce temps où, Notre-Seigneur étant élevé, la nuit se répandit sur la terre au milieu du jour, de la sixième heure jusqu'à la neuvième, après laquelle les ténèbres se dissipèrent, et le jour et la lumière reparurent de nouveau; puis encore la nuit leur succéda suivant l'usage, ce qu'indique l'expression prophétique en ces termes : « Et ce jour, connu du Seigneur, ne sera ni un jour ni une nuit; vers le soir re-

paraîtra la lumière. » Ce ne fut pas le jour, à cause des ténèbres de la journée; ce ne sera pas non plus la nuit, à cause du jour qui revient, et dont il marque le retour en ces termes : « Vers le soir reparaitra la lumière. » Qui ne serait surpris de voir indiquée même la particularité du froid : mais c'est ce qu'indique la prophétie quand elle ajoute : « Et il y aura froid et glace. » Or, le témoignage de l'Évangile le confirme, puisque Pierre, ayant suivi Jésus, se chauffait avec d'autres au feu qui était allumé dans la cour de Caïphe. Jean rappelle clairement la circonstance du froid, en disant : « Les esclaves et les ministres se tenaient auprès du feu parce qu'il faisait froid, et se réchauffaient » (Jean, XVIII, 18). Tel fut l'accomplissement de la lettre de la prophétie; mais, selon le sens spirituel, quand la lumière de salut brillait sur elle, la nation juive préféra la lumière aux ténèbres; ce qu'elle préféra lui fut accordé, car la lumière s'étant retirée, une nuit obscure l'enveloppa, et son intelligence devint ténébreuse, parce que la lumière de l'Évangile ne brillait pas dans son cœur. Et encore, leur amour pour Dieu se refroidit; alors la prédiction de cet aveuglement fut accomplie; les circonstances de la prophétie se réalisèrent ensuite, puisqu'en ce jour de la manifestation de salut, il sortit de Jérusalem une source d'eau vive, la parole féconde et vivifiante de l'enseignement évangélique qui se répandit chez toutes les nations en sortant de la Judée et de Jérusalem elle-même, et s'est distribuée dans toute la terre et jusqu'aux extrémités de l'univers. C'est de cette eau que parle notre Sauveur et Seigneur lui-même quand il dit à la Samaritaine : « Si vous saviez qui vous demande à boire, vous-même lui en demanderiez, et il vous donnerait une eau vive » (*Id.*, IV, 10). Quant à la douceur dont jouiront ceux qui ont goûté cette eau vive et spirituelle, il la montre en enseignant que ceux qui en auront bu, rejetteront les esprits malfaisants qui les dominaient autrefois, pour reconnaître leur seul Seigneur et roi, et que le Seigneur, comme jadis des Hébreux seulement, deviendra le roi de toutes les nations de la terre qui auront cru en lui; qu'il n'y aura plus que son nom qui enflammé la terre entière et le désert. Or, en voyant ce qui s'est passé, qui ne serait surpris? Formé du nom de Christ, et le Christ est le Seigneur, le nom des chrétiens a enflammé tout lieu, les villes et les campagnes, et les nations mêmes qui habitent dans les déserts et aux extrémités de la terre, suivant la prédiction du prophète.

DU PSAÛME XXI.

*Sur ce qui s'est passé en la passion de salut.
Pour la fin, pour le secours du matin.*

« Mon Dieu, mon Dieu, tournez-vous vers moi. Pourquoi m'avez-vous abandonné? La voix de mes péchés éloigne le salut de moi. Mon Dieu! je crierai vers vous durant le jour, et vous ne m'exaucerez pas; je crierai du-

rant la nuit, et ce ne sera pas une folie pour moi. Pour vous, vous habitez le lieu saint! O louange d'Israël! nos pères ont espéré en vous; ils ont espéré, et vous les avez délivrés. Ils ont été vers vous, et ils ont été sauvés. Ils ont espéré en vous, et ils n'ont pas été confondus. Pour moi je suis un ver et non pas un homme; je suis l'opprobre des hommes et le rebut du peuple. Tous ceux qui me voyaient m'ont insulté; le mépris sur les lèvres, ils ont secoué la tête en disant : Il a espéré en Dieu, que Dieu le délivre; que Dieu le sauve, puisqu'il a espéré en lui; car c'est vous qui m'avez tiré du sein de ma mère; vous étiez mon espérance lorsque j'étais à la mamelle. Du sein de ma mère j'ai passé entre vos bras. Vous étiez mon Dieu dès que je suis sorti de ses flancs. Ne vous éloignez pas de moi, parce que la tribulation approche, et personne n'est là pour me secourir. Une multitude de veaux m'a environné; des taureaux gras m'ont assailli; ils ont ouvert leur gueule pour me dévorer, comme le lion qui rugit et qui rugit. Je me suis écoulé comme l'eau, et tous mes os ont été ébranlés. Mon cœur a défailli au dedans de moi, comme la cire qui se fond; ma force s'est desséchée comme l'argile; ma langue s'est attachée à mon palais, et vous m'avez conduit à la poussière de la mort; car une multitude de chiens m'a environnée, le conseil des méchants m'a assiégé. Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os. Ils m'ont regardé et considéré attentivement; ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont jeté le sort sur ma robe. Mais vous, Seigneur, n'éloignez pas votre assistance; hâtez-vous de me secourir. Arrachez mon âme au glaive et délivrez mon unique de la puissance du chien; sauvez-moi de la gueule du lion et dérobez ma faiblesse à la corne des licornes. Je révélerai votre nom à mes frères; je vous louerai au milieu de l'assemblée. Vous qui craignez le Seigneur, louez-le. Que toute la race de Jacob le glorifie. Que la race d'Israël le craigne, parce qu'il n'a pas dédaigné ni rejeté la prière du pauvre; il n'a pas détourné de moi son visage; quand je criai vers lui, il m'exauça. Vous êtes ma louange au milieu de votre Église. J'acquitterai mes vœux en présence de ceux qui le craignent. Les pauvres mangeront et seront rassasiés, et ceux qui cherchent le Seigneur le loueront; leurs âmes vivront dans les siècles des siècles. Les nations des extrémités de la terre se rappelleront le Seigneur et se tourneront vers lui, et toutes les familles des peuples se prosterneront devant lui, car l'empire est au Seigneur et il régnera sur les nations. Tous les heureux du siècle ont mangé et ont adoré; tout ce qui descend dans la tombe s'inclinera devant lui; mon âme vivra pour lui et ma race le servira. La génération qui doit venir sera consacrée au Seigneur, et l'on annoncera sa justice au peuple qui doit venir et que le Seigneur a formé. »

Or, cette parole du commencement du psaume : « Mon Dieu, tournez-vous vers moi, pourquoi m'avez-vous abandonné, » fut

prononcée par notre Sauveur au temps de sa passion, d'après le témoignage de Matthieu : « A la sixième heure les ténèbres s'étendirent sur la terre jusqu'à la neuvième, et à la neuvième heure Jésus cria à haute voix : Eloïm, Eloïm, lamma sabacthani, c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ! » Ces mots hébreux sont empruntés au psaume XXI. Le psaume en effet commence par ces mots : Eli, lamma sabacthani, qu'Aquila a traduit de la sorte : Mon fort, mon fort, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Or on ne saurait nier que ces paroles aient le même sens que celles que notre Sauveur prononça au temps de sa passion. C'est donc à lui et non à aucun autre qu'il faut rapporter ce psaume, puisque ce qu'il contient ne convient qu'à lui seul. Il est constant que les diverses circonstances se sont accomplies en lui, ainsi que ce passage du psaume : « Ils se sont partagé mes vêtements et ils ont jeté le sort sur ma robe. » Il montre très-clairement les trous des clous qui percèrent ses mains et ses pieds sur la croix lorsqu'il dit : « Ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes os. » De même les autres particularités ne se rapportent qu'à lui, comme la suite de cette exposition le fera voir ; ou celui qui voudra les attribuer à un autre personnage, roi, prophète, ou l'un des amis de Dieu qui vécurent autrefois parmi les Juifs, nous en établira, s'il le peut, l'application. Quel est en effet parmi ceux qui furent jamais portés dans le sein d'une mère celui qui eut assez de sagesse et de forces pour recevoir la connaissance de Dieu dans un entendement ferme, dans une âme inébranlable et une sagesse attentive, et pour reposer toute son espérance en Dieu, de manière à pouvoir dire : « C'est vous qui m'avez tiré du sein de ma mère ; vous étiez mon espérance lorsque j'étais à la mamelle ; du sein de ma mère j'ai passé entre vos bras ; vous étiez mon Dieu dès que je suis sorti de ses flancs. » Quel objet des soins si vigilants de Dieu devint l'opprobre des hommes et le rebut du peuple ? Quels furent, d'où sortirent ces vœux et ces taureaux dont il fut entouré ? « Dans quelles souffrances celui qui est indiqué s'est-il écoulé comme l'eau ? Comment ses os ont-ils été dispersés ? Comment fut-il conduit dans la poussière de la mort ? Comment de cette poussière de la mort prononce-t-il encore des paroles semblables ? Comment vit-il ? comment parle-t-il ? Quels sont ces chiens qui l'entourent, indépendamment des vœux et des taureaux déjà nommés ? Quelle est l'assemblée des méchants qui percèrent les mains et les pieds de cet homme, et qui, après l'avoir dépouillé, se partagèrent une partie de ses vêtements et jetèrent le sort sur le reste ? quelle est l'épée ? quel, le chien ? quel, le lion ? et quelles sont ces licornes qui assiègent celui dont il est parlé ? Comment après cette lutte avec des ennemis si cruels, promit-il d'annoncer le nom de son père, non pas à tous les hommes, mais à ses frères seuls ? Quels sont ces frères ? Quelle est cette Église, dont celui qui a souffert ces maux

parle ainsi : « Je vous louerai au milieu de l'assemblée. » Il ajoute que les peuples des extrémités de la terre, et non les Juifs, se rappelleront le Seigneur et se tourneront vers lui, et toutes les familles des peuples se porteront devant lui.

Méditez en vous-même chaque passage du psaume, et voyez si l'on peut rapporter ces prédictions à un homme quelconque. Mais vous n'en trouverez pas d'autres à qui vous puissiez les attribuer que notre Sauveur seul qui s'est appliqué avec toute l'exactitude et la vérité possibles les paroles du psaume, comme l'attestent les évangélistes. Matthieu cite les temps que nous avons rapportés. Marc raconte avec les expressions de Matthieu : « A la sixième heure, dit-il, les ténèbres se répandirent sur toute la terre jusqu'à la neuvième, et à la neuvième Jésus cria d'une voix forte : Eli, Eli, lamma sabacthani, c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » et quelques-uns qui l'entendirent, disaient : Il appelle Elie (*Marc, XV, 33*).

Maintenant donc, considérons comment les traits du psaume se rapporteront au Christ. Et d'abord examinons le titre pour la fin ; en suivant Aquila, pour l'auteur de la victoire, ou, d'après Symmaque : chant triomphal pour le secours. Il nous vient à l'esprit que, selon le texte des Évangiles, les ténèbres s'étant répandues sur la terre de la sixième heure à la neuvième, la passion de salut s'accomplit vers la neuvième heure, quand Jésus jeta un grand cri, après avoir prononcé les paroles qui ont été rapportées précédemment, de sorte qu'il faut reconnaître que sa passion a eu lieu sur le soir, à l'approche de la nuit. Et la résurrection des morts, qui fut le secours du père qui l'assista, l'éleva des régions de la mort et l'attira à lui, eut lieu au matin, comme il est encore établi par le témoignage des Évangiles. Luc dit : « Or le premier jour de la semaine, de grand matin, ils vinrent au sépulcre avec les présents qu'ils avaient préparés (il s'agit ici des femmes et de quelques disciples), et ils trouvèrent la pierre roulée loin du sépulcre. Mais étant entrées elles ne trouvèrent pas le corps, parce que notre Sauveur était ressuscité d'entre les morts » (*Luc, XXIV, 1*). C'est ce qu'indique Marc encore en ces termes : « Et de grand matin, le premier jour de la semaine, elles vinrent au sépulcre, au lever du soleil, et elles se disaient entre elles : Qui nous roulera la pierre hors la porte du sépulcre ? car elle était fort grande. Elles arrivèrent et la trouvèrent roulée ; car déjà il était ressuscité » (*Marc, XV, 2*). Tel est aussi le témoignage de Jean, qui dit : « Le premier jour de la semaine, Marie-Madeleine va au sépulcre de grand matin, les ténèbres n'étaient pas encore dissipées, et elle voit la pierre roulée hors de la grotte » (*Jean, XX, 1*). Matthieu, quoi qu'il ait dit la nuit du sabbat, ajoute : « Au premier jour de la semaine, Marie-Madeleine et l'autre Marie vinrent voir le sépulcre ; et voici qu'il y eut un grand tremblement de terre, car l'ange

du Seigneur descendit du ciel et roula la pierre hors de la porte du tombeau.

J'ai dû rapporter ces témoignages pour établir le secours du matin annoncé dans le psaume. Comme en effet ce psaume marque les circonstances de la passion de notre Sauveur, et que l'économie de la passion ne fut pas incomplète, mais qu'elle fut consommée par la résurrection d'entre les morts et le secours du matin, aussi s'intitule-t-il de cette fin admirable ; et tout ce qui précède et les souffrances antérieures à sa mort n'ayant pour but que la résurrection et le secours du matin. Notre Sauveur et Seigneur dit donc : « Mon Dieu, mon Dieu, tournez-vous vers moi. Pourquoi m'avez-vous abandonné ? » et il continue : « Pour moi je suis un ver de terre et non pas un homme, l'opprobre des hommes et le rebut du peuple. » Il ajoute : « Une multitude de veaux m'a environné ; des taureaux gras m'ont assailli. » Puis il prédit clairement sa mort et dit : « Vous m'avez conduit à la poussière de la mort, car une multitude de chiens m'a environné ; le conseil des méchants m'a assiégé ; ils ont percé mes mains et mes pieds. » Il indiqua encore les circonstances mêmes de sa passion : « Ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont jeté le sort sur ma robe. » Il ne s'arrête pas à ce trait et à ceux qui lui ressemblent, il ajoute : « Vous qui craignez le Seigneur, louez-le, car il n'a pas dédaigné ni rejeté la prière du pauvre ; il n'a pas détourné de moi son visage ; quand je criai vers lui, il m'a exaucé. » Or comment dirait-il qu'il est exaucé, s'il n'avait obtenu tout ce qu'il demandait précédemment, lorsqu'il dit : « Vous m'avez conduit à la poussière de la mort ; arrachez mon âme au glaive et délivrez mon unique de la puissance du chien. » Exaucé dans cette prière et cette demande de la délivrance et du salut, il continue : « Il n'a pas dédaigné ni rejeté la prière du pauvre ; il n'a pas détourné de moi son visage ; quand je criai vers lui, il m'a exaucé. » Il indique clairement sa résurrection après la mort, qui arriva au secours du matin, et dont le psaume dit plus bas : « Mais vous, Seigneur, n'éloignez pas votre assistance ; hâtez-vous de me secourir. » Mais quel est ce secours ? sinon celui que désigne le titre du psaume.

En voilà assez sur ce titre. Quant à cette parole : *Eli, Eli, lamma sabaethani*, prononcée en hébreu par notre Sauveur au temps de sa passion, et contenue aussi dans le psaume, réfléchissez si elle ne contient pas un sens sublime dans l'hébreu. Car Dieu est appelé *Eloïm*. Vous trouverez ce nom partout dans l'Écriture, puisqu'en effet Dieu est appelé de ce nom hébreu maintenant encore dans les Septante ; mais l'hébreu emploie certains autres termes pour désigner la Divinité, comme *Saddac*, *Jao*, *El* et d'autres semblables. Le psaume qui nous occupe, usant donc du mot *El*, et non pas d'*Eloïm*, commence par cette parole : *Eli, Eli, lamma sabaethani*, que prononça Notre-Seigneur. Aussi *Aquila* qui sentait la différence du nom hébreu de Dieu, *Eloïm*, ne crut pas devoir traduire le sens du

mot *Eli, Eli* : mon Dieu, mon Dieu, avec les autres interprètes ; mais, mon fort, mon fort. On eût dit avec plus de justesse : ma force, ma force ; de sorte que d'après cette interprétation, quand l'agneau de Dieu, notre Sauveur, dit à son père : *Eli, Eli*, il lui parle ainsi : Mon fort, mon fort, pourquoi m'avez-vous abandonné ? Et sans doute c'est parce que son fort l'a abandonné qu'il a été crucifié, comme l'indique l'Apôtre. En effet, et « il fut crucifié selon sa faiblesse, mais il vit par la puissance de Dieu » (II *Cor.*, XIII, 4) ; car il n'eût point été crucifié, si son fort ne l'eût abandonné. Or, que l'on considère s'il ne convenait pas que l'agneau de Dieu, conduit au supplice comme une brebis et comme un agneau muet devant celui qui le tond (*Isaïe*, LIII, 7), rapportât ses forces à Dieu, et crût ne rien avoir en propre que son père ; c'est pour cela qu'il l'appelle son père, sa force, comme dans le psaume XVII^e où il le nomme son père, son ferme appui et son refuge. « Je vous aimerai, dit-il, Seigneur qui êtes ma force ; le Seigneur est mon ferme appui, mon refuge et mon libérateur (*Ps.* XVII, 1). Dieu est mon aide, et j'espérerai en lui : il est mon défenseur, la corne de mon salut et mon protecteur. » Son fort l'abandonna donc quand il voulut qu'il s'abaissât jusqu'à la mort, et à la mort de la croix, qu'il devint le prix et la rançon du monde entier et l'expiation de la vie de ceux qui avaient cru en lui. Mais bien informé de la volonté paternelle et divine et instruit autant qu'il est possible des causes de l'abandon de son père, il s'abassa encore davantage et accepta la mort pour nous avec une grande ardeur ; le saint et le fils béni est devenu malédiction pour nous, et celui qui ne connaissait pas (II *Cor.*, V, 21) le péché s'est rendu le péché même, afin que nous devinssions en lui justes de la justice de Dieu. Après nous avoir déchargés de nos crimes, il souffrit le supplice de la croix que nous devons subir, s'étant rendu notre rançon et notre expiation, de sorte que nous pouvons dire cette parole du prophète : « Il a porté nos péchés ; il s'est chargé de nos douleurs. Il a été blessé lui-même à cause de nos iniquités, et il a été brisé pour nos crimes, afin que nous fussions guéris par ses meurtrissures ; car le Seigneur l'a livré à nos iniquités » (*Isaïe*, LIII, 4). Aussi livré par son père, brisé et chargé de nos iniquités, il a été conduit au supplice comme une brebis. L'Apôtre partage cette pensée, quand il dit : « Il n'a pas épargné son propre fils ; mais il l'a livré à la mort pour nous tous » (*Rom.*, VIII, 32). Pour nous exciter à rechercher le motif pour lequel le père l'a abandonné, il dit : « Pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Le motif, ce fut la délivrance de tout le genre humain racheté par son sang précieux de la servitude insupportable où le retenaient les tyrans invisibles, les démons impurs, les esprits et les princes de malice. Et aussi, son père l'a abandonné, afin de montrer l'affection du Christ pour les hommes. C'est pourquoi il offre de lui-même pour les hommes sa vie sur laquelle personne

n'avait de pouvoir, comme il nous l'apprend lui-même : « Nul, dit-il, ne m'ôte ma vie, mais j'ai le pouvoir de la donner et celui de la reprendre de nouveau » (*Jean*, X, 18). A ces paroles, il ajoute celles-ci : « La voix de mes péchés éloigne le salut de moi » (*Ps.* XXI, 1). Aquila dit : « La voix de mon frémissement éloigne le salut de moi. » Symmaque : « La voix de mes douleurs s'éloigne de mon salut. » Et une cinquième interprétation que l'on cite aussi : « La voix de mes supplications éloigne mon salut. » Ainsi, aucune de ces interprétations ne renferme ces mots : « La voix de mes péchés, » par une diversité qui se glisse quelquefois dans les livres. Toutefois il faut examiner si parmi ces interprétations nombreuses, quelqu'une ne dit pas qu'il s'est rendu propres nos iniquités. Le Christ ajoute donc : « Mon Dieu, je crierai vers vous durant le jour, durant la nuit, et ce ne sera pas une folie pour moi. » Ce que Symmaque traduit encore : « Mon Dieu, je crierai le jour et vous n'exaucerez pas ; la nuit, et il n'y a pas de silence. » Le Christ s'étonne donc que son père ne l'exauce pas, comme d'une chose nouvelle et extraordinaire. Mais Dieu se réservait à lui prêter l'oreille au temps convenable. Ce fut à l'heure du secours du matin ou de la résurrection d'entre les morts où il lui fut dit, si jamais : « Je vous ai exaucé au temps favorable, et je vous ai secouru au jour du salut. Voici maintenant le temps favorable ; voici maintenant le jour du salut » (*II Cor.*, VI, 2). Dans un autre sens, ces paroles peuvent être dites par notre Sauveur, habitué à être toujours exaucé en ses prières par son père, et qui espère qu'il le sera maintenant, comme s'il eût dit plus clairement : Est-il possible, ô mon Père ! que votre fils unique et bien-aimé ne soit pas écouté, quand il crie et élève sa voix vers vous, son père ? C'est ce qu'il nous apprend en l'Évangile selon saint Jean, au sujet de Lazare, quand, après avoir dit : « Otez la pierre du sépulcre, » il leva les yeux au ciel, et ajouta : « Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé. Pour moi, je savais que vous m'exaucez toujours » (*Jean*, XI, 41). Si donc Dieu l'exauce toujours, c'est sans hésitation et avec la ferme conviction qu'il sera écouté maintenant aussi, que Jésus dit avec la forme interrogatoire : « Mon Dieu, je crierai durant le jour et vous ne m'exaucerez pas ? » Et nous devons affecter, » vous ne m'exaucerez pas, » du point d'interrogation, et entendre le contraire de ce que le Christ demande. Il nous le fait connaître un peu plus bas, dans le même psaume, en ces termes : « Il n'a pas dédaigné ni rejeté la prière du pauvre ; il n'a pas détourné de moi son visage ; quand je criai vers lui, il m'a exaucé. »

Comment donc, dit-il, avec la négation ? Mon Dieu, je crierai durant le jour, et vous ne m'exaucerez pas, sinon dans le sens que nous avons indiqué, et qu'il désigne lui-même, je le crois, en parlant ainsi : « Mon Dieu, je crierai durant le jour et vous ne m'exaucerez pas ? durant la nuit, et ce ne sera pas une folie pour moi. » Car, entend-il, ce

n'est pas une folie pour moi que de dire, vous n'exaucerez ? En effet, je sais pourquoi je vous parle ainsi, assuré que je suis que vous proulez et que vous m'exaucez, et non pas moi seulement ; mais encore tous vos saints. Tous jours, en effet, et jusque dans l'éternité vous habitez en vos saints et vous êtes la louange de tout homme ami de Dieu et que l'on surnomme Israël. Aussi quiconque s'attache à vous, possède-t-il une gloire peu ordinaire. « Nos pères ont espéré en vous, ils ont espéré et ils ont été délivrés des maux qui fondaient sur eux ; ils ont crié vers vous, et ils ont été sauvés. Ils ont espéré en vous et n'ont pas été confondus. » Si donc les saints sont ainsi traités, si leurs cris sont exaucés, et s'ils ne sont pas confondus, avec quelle plénitude et quelle promptitude le cri de votre Fils bien-aimé sera-t-il exaucé ? Car si je dis comme avec étonnement, je crierai et vous ne m'exaucerez pas ? ce n'est pas l'ignorance qui me suggère cette parole. Je sais comment je forme ma prière, sans orgueil ni jactance, mais avec le sentiment de l'abjection ; car doux et humble de cœur, c'est avec humilité et selon ma douceur que je prononce ces paroles d'humilité. Aussi m'appellé-je un ver. Qu'y a-t-il, en effet, de plus abject qu'un ver ? Ainsi je ne me nomme pas homme ; descendu de ma gloire à cette abjection de paraître ne différer en rien d'un ver, parce que je suis arrivé à la mort et à la destruction de mon corps. Comment un ver, sinon parce que les corps sont soumis à la corruption, et abaissés jusqu'à elle, je ne me connais plus que comme un ver et non comme un homme ? Aussi suis-je devenu l'opprobre des hommes et le rebut du peuple ; et jamais je n'aurais été exposé à être leur opprobre et leur rebut, si dans le temps de ma passion je ne m'étais ravalé jusqu'à être un ver. Alors donc, ceux qui me voyaient suspendu à la croix, raillèrent, le mépris sur les lèvres, et secouèrent la tête en disant : « Il a espéré en Dieu, que Dieu le délivre ; qu'il le sauve, puisqu'il a espéré en lui. » Ces prédictions du psaume sur des événements qui ne devaient se réaliser que si longtemps après, s'accomplirent quand, selon Matthieu, deux voleurs étant crucifiés avec lui, l'un à la droite et l'autre à la gauche du Sauveur, ceux qui passaient le blasphémaient en secouant la tête et en disant : « Ah ! vous qui détruisez le temple et le reconstruisez en trois jours, sauvez-vous vous-même, si vous êtes le Fils de Dieu, descendez de la croix » (*Matth.*, XXVII, 38). Les pontifes, ainsi que les anciens, et les scribes l'outrageaient de la même manière, et disaient : « Il a sauvé les autres, il ne peut se sauver. S'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui. S'il espère en Dieu, que Dieu le délivre, s'il le veut, car il a dit : je suis le Fils de Dieu. » Suivant Luc, le peuple regardait, et les princes avec la multitude le raillaient, disant : « Il a sauvé les autres, qu'il se sauve lui-même, s'il est le Christ, le Fils chéri de Dieu » (*Luc*, XXIII, 33). D'après Marc, ceux qui passaient le blasphémaient en secouant la tête, et en di-

sant : « Ah ! vous qui détruisez le temple et le reconstruisez en trois jours, sauvez-vous vous-même, et descendez de la croix » (*Marc, XV, 29*). Les pontifes s'en jouaient de même et se disaient entre eux avec les scribes : « Il a sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même. Que le Christ, le roi d'Israël descende maintenant de la croix, afin que nous voyions et que nous croyions en lui. »

En quoi ces paroles diffèrent-elles de celles-ci du psaume : « Pour moi je suis un ver et non pas un homme, l'opprobre des hommes et le rebut du peuple ; tous ceux qui me voyaient m'ont insulté, le mépris sur les lèvres ; ils ont secoué la tête en disant : il a espéré en Dieu ; que Dieu le délivre, puisqu'il a espéré en lui. » Mais ne vous étonnez pas si tous ces outrages ont été proférés et consommés en la passion de notre Sauveur, puisqu'aujourd'hui encore les hommes qui n'ont pas embrassé sa foi, le regardent comme l'opprobre des hommes. Qu'y a-t-il, en effet, de plus honteux et de plus infamant que le supplice de la croix ? C'est l'opprobre du peuple circoncis, puisque même aujourd'hui toute cette nation le raille, le rabaisse et le méprise. Aussi l'Apôtre dit-il : « Pour nous, nous annonçons le Christ crucifié, scandale aux Juifs et folie aux nations » (*I Cor., I, 23*).

La suite du psaume se rapporte au Christ en plusieurs endroits encore. Il forma cette prière au temps de l'affliction qui vint l'assaillir. Or, comme il sentait que son union avec la chair et sa naissance d'une femme et d'une vierge étaient plus avilissantes que la mort même, au temps de sa mort il rappelle ainsi à son père les circonstances de sa naissance : « Car c'est vous qui m'avez tiré du sein de ma mère ; vous étiez mon espérance lorsque j'étais à la mamelle. Du sein de ma mère j'ai passé dans vos bras : vous étiez mon Dieu dès que je suis sorti de ses flancs. »

C'est avec raison qu'il en rappelle le souvenir pour adoucir l'amertume des maux présents. Car, dit-il, si vous avez été mon secours quand je revêtais la nature humaine, alors que vous, mon Dieu et mon Père, vous avez ouvert le flanc qui me portait pour en faire sortir la chair formée par le Saint-Esprit, déployez votre puissance, afin qu'il ne demeure ni complot ni piège des puissances ennemies et des esprits mauvais qui portèrent envie à ma venue parmi les hommes, puisqu'au premier moment de mon existence vous avez voilé ce que j'étais dans le sein qui me porta, afin que la conception de la sainte Vierge, par l'Esprit saint, fût ignorée des princes de ce siècle. C'est ce grand mystère que Gabriel, votre archange, a manifesté, lorsqu'il dit à Marie : « L'Esprit saint viendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre » (*Luc, I, 35*). De même donc que votre force suprême m'a ombragé quand je fus conçu, et au moment de ma naissance m'a tiré du sein de ma mère, ainsi j'ai l'immense consolation que vous me retirerez bien plutôt de la mort. Dans cette espérance, je me suis confié à

vous, mon Dieu, mon Seigneur et mon Père, et j'y ai recours ; non pas que je repose alors pour la première fois ma confiance en vous, puisqu'elle y demeurerait dès le temps que, nourri du lait de l'enfance, je paraissais faible et sans intelligence, de même que les enfants des hommes. Mais il n'en était pas ainsi et quoique j'eusse un corps semblable à celui des hommes, différent cependant de force et de substance, j'étais libre et indépendant comme votre agneau, ô Dieu ! puisque j'étais nourri de lait dès cet âge, c'est-à-dire dès la mamelle de ma mère. Du reste, qu'on ne s'étonne pas en apprenant que, « du sein de ma mère j'ai passé entre vos bras ; vous étiez mon Dieu dès que je suis sorti de ses flancs. Car alors même que j'étais porté dans le sein de celle qui m'avait conçu, je vous voyais, mon Dieu, comme ayant demeuré sans confusion ni obscurité dans cette union avec la chair, ou plutôt, alors même incorporel et libre de tout lien. » J'ai tellement passé du sein de ma mère entre vos bras, et vous êtes tellement mon Dieu dès que je suis sorti de ses flancs, que ma puissance, encore renfermée en la sainte Vierge, se fit sentir à Jean, mon précurseur, porté par Elisabeth ; de sorte que, sous l'impression de ma divinité, il tressaillit d'allégresse, il fut rempli de l'Esprit saint. Rempli donc de ces souvenirs, et conservant mon Dieu et mon père en tout temps sous mes yeux, au moment de la passion qui vint m'assaillir, soumis volontairement et de plein gré à vous, mon père, je suis devenu un ver et non pas un homme, l'opprobre des hommes, et l'abjection du peuple. Et maintenant tous ceux qui voient mon corps cloué à la croix, persuadés qu'ils ont sous les yeux un objet funeste, se moquent de moi, et en viennent à cet excès de raillerie et de mépris, que non seulement ils entretiennent et nourrissent des impiétés en leur intelligence, mais qu'ils osent les prononcer sans crainte et les faire entendre ; car, le mépris sur les lèvres, ils ont secoué la tête en disant : il a espéré en Dieu, que Dieu le délivre. Maintenant donc, entouré que je suis de telles douleurs, vous qui êtes mon père, qui m'avez tiré des flancs de ma mère, dans les bras duquel j'ai passé de son sein, en qui j'ai espéré dès ses mamelles, vous que j'ai connu dès le sein de ma mère et qui m'avez connu aussi, je vous prie et je vous conjure de ne pas vous éloigner, parce que la tribulation est proche ; car, dit-il, voici la nuée de l'affliction extrême, si épaisse, qu'il n'en fut jamais de telle, et elle s'approche, prête à me saisir et à s'appesantir sur moi. Car, par cette affliction qui me tourmente, je n'entends ni la croix, ni le mépris des hommes, ni leurs risées, ni même les supplices qui précéderent le crucifiement, les fouets, les insultes et tous les autres excès de la fureur des hommes contre moi. Mais je vois ma séparation d'avec mon corps par la mort ; la descente aux enfers et l'insolence des puissances qui s'opposent et résistent à Dieu. C'est pourquoi je dis que la tribulation s'ap-

proche et personne n'est là pour me secourir. Comment en effet cette affliction ne serait-elle pas excessive et sans borne, dans laquelle il n'y a personne pour secourir? Il descendait dans l'enfer pour le salut des âmes qui attendaient sa venue depuis de longues années, et il y pénétrait pour briser les portes d'airain, pour rompre les verrous de fer et rendre libres les captifs de l'enfer; ce qui arriva lorsque plusieurs des saints qui s'étaient endormis, étant ressuscités, entrèrent avec lui dans la cité de Dieu vraiment sainte. Mais les puissances ennemies luttèrent contre lui pour le malheur des hommes, accablant d'une affliction innense et de tribulation celui qui pleurait même sur elles par un excès de bonté.»

Or, remarquez comment toutes ces paroles sont proferées : c'est en la personne de celui qui a été porté dans le sein d'une mère, qui est sorti du ventre d'une mère, et que nous avons dit être l'agneau de Dieu; car les circonstances de la passion s'appliquent à lui, comme celles de la naissance corporelle. En effet, ce qui naît, meurt aussi; et ce qui est mortel n'est soumis à la mort que pour sa naissance. Notre Sauveur et Seigneur n'expose donc pas ses afflictions comme pur esprit et incorporel, ni comme Verbe de Dieu et Dieu, mais comme pouvant adresser à son père cette prière : « C'est vous qui m'avez tiré du sein de ma mère; vous étiez mon espérance lorsque j'étais à la mamelle. Du sein de ma mère j'ai passé entre vos bras; vous étiez mon Dieu dès que je suis sorti de ses llancs. » Arrivé à sa passion, il adressa donc cette demande à son père : « Maintenant, dit-il, que vont fondre sur moi des forces rivales, les démons impurs et les esprits de malice, et surtout l'esprit le plus pervers, le prince de ce siècle, que leur malice fait nommer bêtes cruelles, taureaux sauvages, veaux, lions ou chiens, tandis que je suis sur le point de m'élever contre tous et de ne leur faire rien de favorable, parce que leur excès de malice les empêche de recevoir mes bienfaits, et que nul de ceux qui viennent d'être nommés ne me secoure, et m'assiste en ce combat livré pour les âmes au sein de l'enfer : comment ne dirai-je pas avec justice que la tribulation s'approche, et que personne ne vient me secourir? »

Du reste, nous comprenons qu'il n'est pas étonnant que les puissances mauvaises et rivales ne l'assistent ni ne le secourent pas en ce bienfait : mais le comble de l'affliction pour lui fut assurément que nul des anges, ses amis et ses ministres, qu'aucune des puissances divines n'osa descendre dans les palais de la mort, ni coopérer à la délivrance des âmes captives. Seul il ne redouta pas cette entreprise, parce que les portes de la mort furent ouvertes pour lui seul, que les gardiens de l'enfer ne craignirent que lui, et que celui même qui avait la puissance de la mort, descendit du trône de sa puissance, le reconnut pour son seul Seigneur, et lui adressa des prières et des supplications pressantes, ainsi qu'il est marqué au livre de Job,

à ce sujet. Toutefois, en voyant l'impuisante impiété du tyran appuyée d'un tel ascendant, que nul des esprits célestes n'osa descendre avec lui dans ces abîmes, et coopérer à la délivrance des âmes qui y étaient retenues, le Christ dit avec raison : « La tribulation s'approche, et personne n'est là pour me secourir. » Celui qui seul pouvait l'assister en ces lieux l'ayant abandonné, afin que la gloire et l'éclat de son entreprise et de sa victoire complète fussent rapportés à lui seul par tous les hommes. Comme celui qui seul pouvait le secourir ne fut pas alors son défenseur, aussi, dit-il, dès le commencement du psaume : « Eli, Eli, lamma sabachthani, » c'est-à-dire : mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? La puissance paternelle le protégeait en sa conception et son séjour dans le sein de la sainte Vierge, quand l'Esprit saint vint sur la Vierge, que la vertu du Très-Haut la couvrit de son ombre, et que, suivant la prophétie, le Père tira de celle-ci le fruit qui y était né. Mais lorsqu'au temps de sa passion il fut dépouillé pour lutter avec la mort, Dieu ne lui prêta plus son secours. Car je m'en rapporte à son témoignage. En effet, ce cri : Eli, Eli, lamma sabachthani, qu'il jeta sur la croix, et que le prophète prononce dans le psaume, « et la tribulation s'approche, et il n'y a personne pour me secourir, » que signifie-t-il? sinon que, magnanime athlète, il fut exposé à de si redoutables adversaires, tandis que l'agonothète et le juge du combat était le Dieu suprême. Il conjure son Père, observateur et juge des événements de la lutte, de l'assister comme un *alipste* (1) habile, surtout parce qu'il n'a pas d'autre protecteur que celui qui règle toutes les circonstances du combat. Aussi dit-il en sa prière : « Ne vous éloignez pas de moi, car la tribulation s'approche, et personne n'est là pour me secourir. » Tandis que son corps était suspendu sur le bois, quand il vit des yeux de sa divinité les puissances spirituelles, invisibles aux hommes, et répandues dans l'air, tourner autour de lui comme des oiseaux de proie et des animaux féroces, et accourir de toutes parts vers son corps qui allait mourir, les puissances et les dominations de l'air, de l'esprit qui dirige maintenant les fils de rébellion, et les démons qui errent autour de la terre qu'habitent les hommes; et il est présumable qu'il vit aussi les êtres farouches et redoutables qui demeurent sous la terre et dans le Tartare dont Isaïe parle ainsi, en s'adressant à Lucifer tombé du ciel : « Au moment de ton arrivée, l'enfer a été troublé; les géants se sont lancés vers toi. » Lors donc qu'il vit ces esprits environner son corps suspendu, et se préparer contre lui, il peignit leur multitude en ces termes : « Une multitude de veaux m'ont environné; des taureaux gras m'ont assailli; ils ont ouvert leur gueule pour me dévorer, comme le lion qui ravit et qui rugit. » Persuadés en effet que l'âme qui animait le corps de Jésus était une âme hu-

(1) ὁ ἀλιπτε; était celui qui oignait d'huile les lutteurs.

maine, comme il était vrai, et semblable entièrement aux autres, ces monstres ouvrirent leur gueule afin de la dévorer comme les autres âmes des hommes. Aussi, dit-il : « Ils ont ouvert leur gueule pour me dévorer, comme le lion qui ravit et qui rugit. » Il ajoute : « Je me suis écoulé comme l'eau. » Et il faut reconnaître, d'après l'histoire, que ce dernier trait s'est accompli d'une manière sensible, puisque, selon Jean, l'évangéliste, quand l'un des soldats eut ouvert de sa lance le côté de l'agneau de Dieu, « il sortit aussitôt du sang et de l'eau » (*Jean, XIX, 34*). Toutefois il semble marquer l'extinction totale de ses forces spirituelles, quand il dit : « Je me suis écoulé comme l'eau, et tous mes os ont été dispersés; mon cœur a défailli au milieu de moi comme la cire qui se fond; ma force s'est desséchée comme l'argile, et ma langue s'est attachée à mon palais. » En effet, toutes ces paroles signifient-elles autre chose que l'état de son corps après la mort? aussi ajoute-t-il aussitôt : « Vous m'aviez conduit à la poussière de la mort. » Il disait ces paroles en voyant que l'accomplissement n'avait pas eu lieu, mais qu'il était proche, qu'il allait arriver, et le pressait de toutes parts; puis il reprend ce qui s'est passé précédemment pour adoucir les maux qu'il va essayer, afin de montrer ce qu'il a souffert des embûches qu'on lui a tendues; « car une multitude de chiens m'ont environné; le conseil des méchants m'a assiégé : » ainsi, ce me semble, il désigne les soldats et ceux de la circoncision qui s'élevèrent contre lui; car les soldats de Pilate ayant pris Jésus dans le prétoire, réunirent auprès de lui toute la cohorte, et Payant dépouillé, ils le revêtirent d'un manteau de pourpre, et ayant tressé une couronne d'épines, il la lui mirent sur la tête, placèrent un roseau entre ses mains, et, fléchissant le genou devant lui, ils le railaient en disant : « Salut, roi des Juifs. » Et ayant craché sur lui, ils prenaient le roseau et en frappaient sa tête; et quand ils se furent joués de lui, ils lui ôtèrent la robe de pourpre et le revêtirent de ses habits, et l'emmenèrent pour le crucifier. Ainsi ils accomplissaient cette parole : « Car une multitude de chiens m'a environné; le conseil des méchants m'a assiégé; » celle-ci encore : « Ils ont percé mes mains et mes pieds; ils ont compté tous mes os; » et cette autre : « ils m'ont regardé et considéré attentivement; » et ces autres : « Ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont jeté le sort sur ma robe, » se sont réalisées quand ils attachèrent ses mains et ses pieds à la croix avec des clous, et quand ils prirent ses vêtements et se les partagèrent. Jean le raconte ainsi : « Lorsque les soldats eurent crucifié Jésus, ils prirent ses vêtements, et en firent quatre parts, une pour chacun d'eux. Quant à sa robe, comme elle était sans couture et tissée en entier, ils se dirent entre eux : Ne la partageons pas, mais tirons au sort à qui elle sera, afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie : Ils se sont partagé mes vêtements et ils ont jeté le sort sur ma robe »

(*Jean, XIX, 24*). Matthieu témoigne ainsi de ce qui se passa : « Or, après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses vêtements, en jetant le sort, afin que la parole du prophète fût accomplie : Ils se sont partagé mes vêtements et ils ont jeté le sort sur ma robe. Et ceux qui étaient assis le gardaient (*Matth., XXVII, 35*). » Les chiens qui l'entourèrent et le conseil des méchants, ce furent les enfants de la circoncision, chefs du peuple, scribes, pontifes, pharisiens, et tous ceux qui portèrent la multitude à appeler son sang sur leur tête et sur celle de leurs enfants. Ce sont donc eux qu'Isaïe appelle des chiens muets qui ne peuvent aboyer (*Isaïe, LVI, 10*); car il fallait, puisqu'ils n'avaient pas reçu la charge de pasteur, que, semblables à des chiens intelligents, gardiens du troupeau spirituel du maître et des brebis de la maison d'Israël, ils aboyassent avec discernement en reconnaissant et en flattant leur maître et le prince des pasteurs, et en veillant avec vigilance sur le troupeau confié à leurs soins, et qu'ils n'élevassent leurs voix, s'il le fallait, que contre les ennemis extérieurs du troupeau; mais, semblables à des chiens muets et sans intelligence, comme ils l'étaient réellement, ils jetèrent des hurlements et causèrent la dispersion des brebis du pasteur; de sorte que c'est à eux que s'appliquent ces paroles : « Une multitude de chiens m'a environné; le conseil des méchants m'a assiégé; » et ceux qui jusqu'ici les ont imités par leurs blasphèmes et leurs hurlements contre le Christ de Dieu ne doivent pas être regardés autrement. Pour ceux qui, semblables à ces soldats insensés, crucifient encore le Fils de Dieu, et le livrent au mépris, ils ne sont pas fort éloignés de leurs dispositions. Il en est ainsi de tous les hommes qui maintenant encore outragent le corps du Christ, c'est-à-dire l'Église, et dissipent ses mains, ses pieds et même ses os, puisque tous « nous sommes un corps dans le Christ, et chacun les membres des autres, et que la tête ne saurait dire aux pieds, ni les yeux dire aux mains : Je n'ai pas besoin de vous » (*I Cor., XII, 21*). Si, dans le temps des persécutions, quelque membre du Christ est tourmenté par ses ennemis et ses adversaires, on peut dire de lui fort à propos : « Ils ont percé mes mains et mes pieds; ils ont compté tous mes os, ils m'ont regardé et considéré attentivement; » alors aussi ils se partagent leurs vêtements, et jettent le sort sur sa robe, quand chacun altère à son gré et morcelle l'ornement de la parole, c'est-à-dire les saintes Écritures, et lorsqu'ils embrassent sur lui les opinions de docteurs insensés, comme il est d'usage parmi les hérétiques impies. En outre, il adresse sa prière à son Dieu, son Seigneur et son Père, et ajoute : « Mais vous, Seigneur, n'éloignez pas de moi votre assistance. » Abandonné, en effet, quelque temps pour le combat, et demeuré seul et sans défenseur contre la mort, dans la conviction qu'il ne recevra de secours de son Père qu'en sa résurrection, il lui demande justement ici de le soustraire à

l'armée de ses ennemis. Aussi dit-il : « Mais vous, Seigneur, n'éloignez pas votre assistance, hâtez-vous de me secourir, car par votre assistance je recevrai cette protection qui forme avec justice le titre de tout le psaume, pour le secours du matin; hâtez-vous donc de me secourir, en m'accordant dès l'aurore le secours de la résurrection, secours que j'espère, puisque vous ne l'avez pas éloigné de moi, et que vous arracherez mon âme au glaive, et mon unique de la puissance du chien, et que vous me sauverez de la gueule du lion, et que vous déroberez ma faiblesse à la corne des licornes. » Ainsi, je pense, désigne-t-il les puissances infernales. Il n'entre pas dans notre sujet de les distinguer et de les séparer en leurs ordres, en montrant quelle puissance fut l'épée plongée en l'âme de notre Sauveur, et quelle puissance fut le chien de la mort, qui étendit son pouvoir(1) fatal pour atteindre son âme, ce qui lui fait dire: Arrachez mon âme au glaive, et délivrez mon unique de la puissance du chien. Une autre puissance cruelle et chef de ces monstres, nommée lion, ouvrit la gueule large et immense de la mort, et tenta, de concert avec les autres esprits infernaux, de dévorer son âme, de même que précédemment elle avait été dévorée par la mort qui avait vaincu, et n'est autre que ce lion dont la gueule s'ouvre contre notre Sauveur, et contre lequel il implore le secours de son père, en disant : « Sauvez-moi de la gueule du lion. » Il peut se trouver d'autres puissances mauvaises et rebelles à Dieu qui attaquent et tentent d'entraîner la licorne de Dieu, et dont cette licorne, Notre-Seigneur lui-même qui n'a que son Père pour corne, demande que sa faiblesse soit délivrée en ces termes : « Dérobez ma faiblesse à la corne des licornes. » Mais quelle est cette faiblesse, sinon celle à laquelle il s'est réduit quand, ayant la nature de Dieu, il s'est abaissé et humilié en se rendant obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix? Descendu à cette abjection, et parvenu à ce point, je veux dire à l'épée de l'enfer et à la puissance du chien (ce qui sans doute a donné lieu aux écrivains grecs qui nomment le chien des enfers de le dépeindre comme ayant trois têtes), et arrivé à la gueule de ce lion, après avoir abaissé sa faiblesse devant les licornes ennemies et rebelles à Dieu, et étendu ainsi la profondeur de son anéantissement et de son humiliation, il implore ensuite la protection et le secours de son Père, et ajoute : « Mais vous, Seigneur, n'éloignez pas votre assistance, hâtez-vous de me secourir. » Après qu'il eut proféré cette prière, son Père ne différa pas longtemps d'y condescendre; il ne balança pas et n'hésita même pas un instant, et par ses actions seulement il lui répondit : « Vous criez encore, et le Seigneur répondra : Me voici » (Isaïe, LVIII, 9). Animé du sentiment de son assistance, et assuré de la protection de son Père, qu'il avait implorée,

il commence alors un chant de victoire, ayant inspiré le psaume pour le secours du matin, et il dit : « Je révélerai votre nom à mes frères; je vous louerai au milieu de l'assemblée. » C'est d'abord à ses disciples et à ses apôtres qu'il nomme ses frères, qu'il promet d'annoncer sa joie et son allégresse. Or, le récit de Matthieu est conforme à ce passage. « Et voici, dit-il, que Jésus leur apparut, c'est-à-dire aux femmes qui avaient accompagné Marie Madeleine, en leur disant : Salut. Celles-ci s'approchèrent, embrassèrent ses pieds et l'adorèrent. Alors Jésus leur dit : Ne craignez pas; allez, annoncez à mes frères qu'ils aillent en Galilée; là ils me verront » (Matth., XXVIII, 9). De même aussi après la résurrection, Jean nous représente Jésus disant à Marie : « Ne me touchez pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père; mais allez à mes frères, et dites leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu » (Jean., XX, 17). C'est donc d'abord à ses apôtres qu'il nomme ses frères, qu'il dit qu'il révélera le nom de son Père; puis, dans l'ordre naturel, c'est à l'Eglise réunie en son nom dans le monde qu'il promet d'enseigner la louange de son Père; car de même qu'un maître distingué au milieu de ses disciples leur expose sa doctrine, afin que, dociles, ils se conforment à sa parole; de même, dit-il, je vous louerai au milieu de l'assemblée de ce qu'elle a connu la vérité par mon enseignement et qu'elle a appris à ne plus louer les démons comme autrefois, mais à célébrer le seul vrai Dieu du monde par celui qui le leur a fait connaître. Il promet de le faire, et ordonne fort convenablement à l'Eglise et à ses frères de louer le Père, quand il dit : Vous qui craignez le Seigneur, louez-le; que toute la race de Jacob le glorifie, que la race d'Israël le craigne, parce qu'il n'a pas dédaigné ni rejeté la prière du pauvre; il n'a pas détourné de moi son visage; quand je criai vers lui, il m'a exaucé. Ainsi il montre clairement la délivrance des maux qu'il a énumérés précédemment; car s'il fut exaucé quand il cria vers lui, et s'il lui demanda de voir son âme délivrée de l'épée et son unique de la fureur du chien, et encore sa faiblesse de la gueule du lion et de la corne des licornes, il faut penser qu'il a été délivré de ces extrémités celui qui dit que Dieu n'a pas été importuné de sa prière et n'a pas détourné de lui son visage, mais qu'il l'a exaucé quand il cria vers lui.

Sorti de ces malheurs et échappé à la mort, il ne lui reste plus qu'à vivre avec ses disciples qui sont ses frères, et à louer son Père au milieu de l'Eglise. Remarquez encore qu'il s'appelle aussi pauvre, comme le font les prophéties exposées précédemment, où il est appelé pauvre et indigent. Mais parce qu'il indique ici son retour à la vie, il revient à son Père, et, vous êtes ma louange, au milieu de votre vaste Eglise, dit-il, en indiquant l'Eglise universelle réunie des nations sous son nom, au sein de laquelle la louange de notre Sauveur est chantée par tous, par l'in-

(1) Il y a dans le grec une image intraduisible; la voici :

κύνων τὴν χεῖρα προβάλλων.

spiration et avec l'assistance du Père; aussi, dit-il, vous êtes ma louange au milieu de votre vaste Eglise; car cette Eglise est véritablement grande, formée qu'elle est de tout le genre humain, et parce que le caractère auguste et majestueux de ses préceptes et de la sublimité de ses dogmes ne permettent pas de la comparer à la nation juive et à la synagogue de la circoncision, qu'avilit l'indigence absolue où elle est de la vérité, de la morale, de la sagesse et de la connaissance de Dieu. Il ajoute ensuite: « J'acquitterai mes vœux en présence de ceux qui le craignent. » Il appelle ceux qui craignent le Seigneur cette assemblée que d'abord il avait nommée sa vaste Eglise; il leur dit: Vous qui craignez le Seigneur, louez-le. Quels vœux doit-il acquitter, sinon ceux qu'il a formés? et quels vœux a-t-il formés sinon ceux révélés en votre nom à mes frères; je vous louerai au milieu de l'assemblée; car ses vœux sont les promesses qu'il a assurés de faire au milieu de l'Eglise. Il ajoute: « Les pauvres mangeront et seront rassasiés; et ceux qui cherchent le Seigneur le loueront. Leurs âmes vivront dans les siècles des siècles. Les nations des extrémités de la terre se rappelleront le Seigneur et se tourneront vers lui, et toutes les familles des peuples se prosterneront devant lui; car l'empire est au Seigneur, et il règnera sur les nations. » Ainsi expose-t-il avec une grande fidélité les événements qui suivirent sa résurrection, qui se réalisèrent par la vocation des Gentils, par l'appel des hommes des extrémités de la terre, et dont l'accomplissement sensible à tous les yeux peut établir la vérité des prédictions du psaume. Nous sommes les pauvres que la parole du salut nourrit dans notre indigence des vérités de

Dieu, du pain de l'intelligence et de l'esprit, des aliments vivifiants de l'âme, et qu'elle gratifie de la vie éternelle. Aussi est-il dit dans le psaume: « Les pauvres mangeront et seront rassasiés; et ceux qui cherchent le Seigneur le loueront; leurs cœurs vivront dans les siècles des siècles. »

Quant à la conclusion de la prophétie qui est ainsi conçue: « La génération qui va venir sera consacrée au Seigneur, et l'on annoncera sa justice au peuple qui doit venir et que le Seigneur a formé. » C'est une prédiction claire du peuple tiré des nations, et de la génération que notre Sauveur Jésus-Christ doit former sur la terre. Quel serait en effet ce peuple qui doit naître à Dieu ensuite, et qui n'existant pas et n'ayant jamais existé d'abord, se lèvera enfin? Quelle est cette génération, qui n'étant pas intérieurement, doit apparaître, sinon l'Eglise que notre Sauveur doit réunir dans tout le monde, et le nouveau peuple tiré des Gentils? C'est de ce peuple que parle le saint Apôtre avec étonnement, par la bouche d'Isaïe: « Qui jamais a ouï rien de tel, dit-il? Qui jamais a rien vu de semblable? La terre produit-elle en un jour, et une nation se forme-t-elle tout d'un coup » (Isaïe, LXVI, 8)? Entraînés par la rapidité du temps qui nous appelle à d'autres réflexions, nous avons seulement effleuré ces considérations pour celui qui s'intéresse au commandement de notre Sauveur, disant: « Scrutez les Ecritures dans lesquelles vous croyez avoir droit à la vie éternelle, vous verrez qu'elles me rendent témoignage. En appliquant profondément votre esprit à chaque mot du psaume, vous y découvrirez l'intelligence approfondie de chacune de mes paroles. »

VIE DE SAINT AUGUSTIN.



Saint AUGUSTIN, *Aurelius Augustinus*, né à Tagaste en 354, de Patrice et de Monique, étudia d'abord dans sa patrie, ensuite à Madaure et à Carthage. Ses mœurs se corrompirent dans cette dernière ville, autant que son esprit s'y perfectionna. Il eut un fils nommé Adéodat, fruit d'un amour criminel, mais né avec le génie de son père. La secte des manichéens fit d'Augustin un prosélyte qui en devint bientôt un apôtre. Il professa ensuite la rhétorique à Tagaste, à Carthage, à Rome, à Milan, où le préfet Symmaque l'envoya. Ambroise était alors évêque de cette ville. Augustin touché de ses discours et des larmes de Monique, sa mère, pensa sérieusement à quitter le dérèglement et le manichéisme. Il fut baptisé à Milan, à la pâque de 387, dans la trente-deuxième année de son âge. Il renonça dès lors à la profession de rhéteur, et se borna à celle d'observateur exact de l'Evangile. De retour à Tagaste, il se consacra au jeûne, à la prière, donna ses biens aux pauvres, forma une communauté avec quelques-uns de ses amis. Quelque temps après, s'étant rendu à Hippone, Valère, qui en était évêque, le fit prêtre malgré lui au commencement de l'an 391. Il lui permit, par un privilège singulier et inouï jusqu'alors en Afrique, d'annoncer la parole de Dieu. L'année suivante, Augustin confondit Fortunat, prêtre manichéen, dans une conférence publique, et avec d'autant plus de succès, qu'il avait connu le fort et le faible de cette secte. Un an après, en 393, il donna une explication si savante du *Symbole de la foi*, dans un concile d'Hippone, que les évêques pensèrent unanimement qu'il méritait d'être leur confrère. Un autre concile, convoqué en 395, le donna pour coadjuteur à Valère dans le siège d'Hippone. Ce fut alors qu'on vit éclater tou-

tes les vertus et tout le génie d'Augustin. Il établit dans sa maison épiscopale une société de clercs, avec lesquels il vivait. Il s'appliqua de plus en plus à confondre l'erreur. Félix, manichéen célèbre, du nombre de leurs élus (c'est-à-dire de ceux qui se souillaient de toutes les abominations de la secte), vint dans une conférence publique, abjura bientôt sa doctrine entre les mains de son vainqueur. Augustin ne fit pas moins admirer sa pénétration et son éloquence dans une conférence des évêques catholiques et donatistes à Carthage, en 411. Il y déploya son zèle pour l'unité de l'Eglise et le communiqua à tous ses collègues. Les livres de *Civitate Dei* ne tardèrent pas à paraître. La philosophie, l'érudition, une logique exacte, la religion, la piété, tout se trouva réuni dans ce grand ouvrage. Il l'entreprit pour répondre aux plaintes des païens, qui attribuaient les irruptions des Barbares et les malheurs de l'empire à l'établissement de la religion chrétienne et à la destruction des temples. On a vu un empirique prétendre que cet ouvrage admirable avait été tiré des livres de Varron, et que ces livres avaient été brûlés par ordre d'un pape, pour cacher le plagiat d'Augustin; mais ce conte absurde, démenti par la nature de l'ouvrage, ne peut nuire qu'à son auteur. L'an 418, il y eut un concile général d'Afrique à Carthage contre les pélagiens; Augustin, qui avait déjà réfuté leurs erreurs, dressa neuf articles d'anathèmes, et montra un zèle si ardent contre cette hérésie pernicieuse, que la postérité lui a donné le titre de *Docteur de la grâce*. Consumé de travaux et d'austérités, il mourut en 430, à l'âge de 76 ans, dans la ville d'Hippone, assiégée depuis plusieurs mois par les Vandales. Ce grand homme vivait, pour ainsi dire, des succès de la religion et de la gloire de l'Eglise; c'était là la seule mesure de sa joie, comme les malheurs de l'Eglise étaient pour lui la seule source de chagrin et d'une tristesse profonde: *Dominicis lucris gaudens et damnis morens*. Possidius, évêque de Calame, son ami intime, écrivit sa vie. Dans la pépinière des grands hommes que nourrissait alors l'Eglise d'Afrique, il n'en est point qui ait un nom aussi célèbre qu'Augustin. Son historien compte 1030 de ses ouvrages en y comprenant ses *Sermons* et ses *Lettres*. On remarque dans tous un génie vaste, un esprit pénétrant, une mémoire heureuse, une force de raisonnement admirable, un style énergique, malgré les mots impropres et barbares dont il se sert quelquefois. On a donné plusieurs éditions particulières et générales de ses ouvrages, parmi lesquelles on distingue celle d'Anvers, 1574, et celle des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, en 11 vol. in-fol., qui parurent successivement depuis 1679 jusqu'en 1700. Celle-ci est aujourd'hui la plus estimée; on lui reproche néanmoins des fautes, dont quelques-unes sont importantes. Elle fut entreprise par le conseil du docteur Antoine Arnauld, et fut confiée à don Blampin. Don Mabillon, son confrère, fit l'épître dédicatoire en l'état où nous l'avons; ce n'est pas un des moindres morceaux de cette édition qui a été réimprimée à Amsterdam, en 1703, avec des notes de J. Le Clerc, très-injurieuses au saint docteur.

Au lecteur.

Le livre que je vous présente est le livre de la véritable religion. Je n'ai pas besoin de le rendre recommandable par mes paroles : la lecture en fera assez connaître l'excellence : et je ne doute point qu'il ne donne sujet autant ou plus que pas un autre, d'admirer la grandeur prodigieuse de l'esprit et les lumières extraordinaires de cet homme incomparable.

Car qui n'admira, qu'étant entré depuis si peu de temps dans la connaissance des mystères de la religion chrétienne, et n'ayant point encore d'autre qualité dans l'Eglise que celle de simple fidèle, il ait pu parler d'une manière si noble et si relevée de cette religion divine qu'un Dieu même est venu établir sur la terre, et former une si excellente idée de son éminence et de sa grandeur, que ce n'est pas peu de suivre des yeux le vol de cet aigle, de pénétrer la solidité de ses raisonnements admirables et de contempler les hautes vérités qu'il propose, sans être ébloui d'une si éclatante lumière?

C'est ce qui m'a obligé de mettre à la tête de chaque chapitre des titres un peu plus longs que ne seraient de simples arguments, parce que j'ai jugé nécessaire, pour rendre ce discours si relevé plus intelligible à toutes sortes de personnes, d'en renfermer toute la suite en peu de mots, d'en éclaircir un peu les raisonnements, et d'en marquer même la division et les lieux où il commence à traiter chaque partie.

J'espère aussi que la traduction pourra servir de quelque chose à faire bien entendre cet excellent livre, ayant eu grand soin de la rendre pour le moins claire, exacte et fidèle, si je n'ai pu la rendre assez éloquente pour faire que la copie fût digne de l'original.

J'ai fait imprimer le latin en suite, comme dans les deux autres traductions : et je l'ai revu avec le plus d'exactitude qu'il m'a été possible.

J'ai changé la plupart des arguments des chapitres qui sont à la marge, pour en mettre d'autres qui fissent mieux remarquer le dessein de saint Augustin.

J'ai mis aussi quelquefois de petites notes aussi bien dans le français que dans le latin, aux endroits qui m'ont paru avoir plus besoin d'explication.

J'ai commencé le chapitre XLV quinze ou seize lignes plus bas que d'ordinaire, parce qu'autrement l'une des principales parties de ce discours commençait au milieu d'un chapitre, ce qui empêchait qu'on n'en pût si bien remarquer la distinction.

J'ai corrigé par les éditions anciennes quelques fautes que j'ai trouvées dans l'édition des théologiens de Louvain, mais qui ne sont sans doute arrivées que par la faute des imprimeurs : comme au chapitre XIV : Quare autem negandum est ; j'ai mis Quare aut negandum est. Au chapitre XXXVII, Ad ipsam veritatem semper intuendam, et per seipsam, j'ai remis Et se per ipsam, ce qui est très-important pour le sens.

J'ai corrigé quelques endroits par conjecture, que je me suis contenté de marquer à la marge, comme au chapitre L, Rationali creatura serviente legibus suis ; je crois qu'il faut assurément, Irrationali, puisque tout ce que saint Augustin nomme ensuite sonos, litteras, ignem, fumum, nubem, columnam, sont des créatures irraisonnables et non pas raisonnables. Au chapitre XXV, Nam ipsi rationis purgatoris animæ, j'ai cru qu'il fallait purgatoris, dont j'ai été depuis tout assuré, ayant fait conférer cet endroit aussi bien que quelques autres sur les manuscrits de l'abbaye de Saint-Germain, où il y a purgatoris. Mais j'ai oublié de marquer qu'au chapitre XL où il y a, selon toutes les éditions que j'ai vues, Non apta vero per incongruos meatus ejiciuntur, il faut apparemment congruos, l'autre étant faux, puisqu'il n'y a rien que de bien ordonné dans le corps de l'homme, et contre le dessein de saint Augustin, qui est de faire remarquer en cet endroit ce qu'il y a de beau dans notre corps, quoique cette beauté soit infiniment au-dessous des beautés spirituelles.

J'ai changé en quelques endroits la mauvaise ponctuation qui troublait tout le sens, comme au chapitre XLIX : Cum interroganti quid sit melius, verum an falsum, ore uno respondeamus verum esse melius jocis et ludis, tamen ubi nos utique non vera sed falsa delectant, multo propensius quam præceptis ipsius veritatis hæreamus ; il faut verum esse melius : jocis et ludis tamen, ubi nos, etc.

Il y en avait encore un autre beaucoup plus brouillé dans le chapitre LIII, que l'on trouvera, comme je pense, aussi clair en la manière que je l'ai distingué, qu'il était auparavant obscur et confus.

Mais l'endroit le plus important qui est corrigé dans ce livre, est celui du chapitre XXII, qui est demeuré jusqu'à cette heure tellement corrompu, qu'on n'y pouvait trouver aucun sens. Il y avait dans les éditions anciennes : Ita universitatis hujus conditio atque administratio solis impiis animis damnatisque non placet, sed etiam animalibus sanctis cum miseria eorum, multisque vel in terra victricibus, vel in cælo sine periculo spectantibus placet. Les docteurs de Louvain remarquent que ces quatre mots, sed etiam animalibus sanctis, ne se trouvent point dans quatre manuscrits : mais les ôtant, il n'y a point encore de sens à ce passage. Au lieu qu'il est clair selon le manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain que j'ai suivi : solis impiis animis damnatisque non placet, sed etiam cum miseria eorum, multis vel in terra, etc.

Voilà ce que j'ai pu faire pour l'éclaircissement de cet ouvrage. Recevez le tout, mon cher lecteur, du même cœur que je vous l'offre, et faites part de vos prières à celui qui n'a point d'autre but ni d'autre désir que de contribuer quelque peu au salut de ses frères et à la gloire du souverain maître.

DE LA VÉRITABLE RELIGION.

CHAPITRE PREMIER.

Que la véritable religion est la seule voie qui nous puisse conduire dans la bonne vie et dans la félicité ; et qu'une des plus grandes marques de la fausse religion des païens est que les philosophes ayant des opinions si particulières et si différentes dans leurs écoles touchant la nature des dieux, avaient néanmoins les mêmes temples que tout le reste du peuple.

La religion véritable par laquelle on sert un seul Dieu et l'on connaît avec la piété d'un esprit pur le principe de tous les êtres,

qui commence, achève et renferme en soi toutes choses, est la seule voie qui nous puisse conduire dans la bonne vie et dans la félicité. L'erreur de ces peuples qui ont mieux aimé adorer plusieurs divinités que le seul Dieu véritable et maître souverain de toutes les créatures, paraît principalement en ce que les sages d'entre eux qu'ils appellent philosophes, ayant des opinions particulières et différentes dans leurs écoles, avaient néanmoins les mêmes temples que tout le reste des hommes.

Car les peuples et les prêtres n'ignoraient pas la diversité de leurs sentiments touchant

la nature des dieux, puisque chacun d'eux publiait hautement son opinion sur cette matière, et s'efforçait même de la persuader à tout le monde; et néanmoins, ils se trouvaient tous ensemble avec leurs sectateurs aux sacrifices publics, sans que personne les empêchât, quoiqu'ils fussent partagés en tant de sectes différentes et même contraires.

Il ne s'agit pas maintenant d'examiner lequel d'entre eux a eu sur ce point de plus véritables sentiments; il suffit seulement de reconnaître (ce qui me paraît très-clair) qu'ils suivaient dans la religion des maximes communes à tout le peuple, et qu'ils en avaient d'autres opposées à celles-là, qu'ils soutenaient en particulier à la vue du même peuple.

CHAPITRE II.

Que Socrate a été plus hardi que les autres philosophes pour se moquer de la superstition des païens; mais que néanmoins il adorait les idoles avec le peuple: et que ces sages n'étaient pas destinés de Dieu pour convertir les peuples à la vraie religion.

Nous lisons néanmoins que Socrate a été plus hardi que tous les autres, jurant indifféremment, tantôt par un chien, tantôt par une pierre; et enfin par tout ce qui se rencontrait devant lui, lorsqu'il voulait jurer. Il avait reconnu sans doute, que les moindres ouvrages de la nature étant produits par l'ordre de la Providence divine, sont sans comparaison plus excellents que les ouvrages de tous les hommes et de tous les arts, et qu'ils étaient par conséquent plus dignes de recevoir des honneurs divins, que les divinités qui étaient adorées dans les temples.

Ce n'est pas qu'il crût que des personnes sages dussent révéler véritablement, ou un chien, ou une pierre; mais par là il voulait faire comprendre à ceux qui en seraient capables, que les hommes étaient tombés dans un abîme si profond de superstition et d'ignorance, que, pour les en faire sortir, il leur fallait proposer une chose aussi ridicule qu'est celle de jurer par des bêtes et des créatures insensibles, afin que ce leur fût un degré pour s'élever à la connaissance de leur erreur; et que s'ils rougissaient de cette espèce de jurement, qui en effet était très-indigne d'hommes raisonnables, ils rougissent encore davantage du culte de leurs idoles, puisque ce dernier aveuglement était beaucoup plus honteux et plus infâme que le premier.

Mais de plus, il montrait à ceux qui s'imaginaient que ce monde visible était le Dieu tout-puissant, combien leur croyance était contraire à la raison, faisant voir qu'il s'en-suivait de là, qu'il n'y avait point de pierre qui ne méritât véritablement d'être adorée, comme étant une partie de cette suprême Divinité. Que s'ils avaient horreur d'une telle conséquence, ils devaient changer d'opinion et adorer un seul Dieu, puisqu'il était certain qu'il n'y avait que lui seul qui fût au-dessus

de nos âmes, et que lui seul avait formé toutes les âmes et tout ce grand monde.

Platon a écrit depuis, mais d'une manière plus agréable pour plaire, que puissante pour persuader; car ces sages n'étaient pas destinés de Dieu pour convertir les peuples et les faire passer de la superstition des idoles et de cette folie universelle du monde au vrai culte du vrai Dieu. Et ainsi (1) ce même Socrate adorait les mêmes idoles avec tout le peuple, et depuis sa condamnation et sa mort, personne n'a osé jurer par un chien, ni appeler Jupiter toutes les pierres qu'il rencontrait. Mais on s'est contenté d'écrire ses maximes dans les livres, et de les conserver dans la mémoire des hommes.

CHAPITRE III.

Qu'au temps du christianisme on ne saurait plus douter quelle est la religion que l'on doit suivre. Que Platon même l'eût reconnue en voyant que les maximes les plus élevées de sa philosophie, en ce qui regarde la Divinité et la nécessité de purifier son âme pour comprendre les vérités divines qu'il désirerait de pouvoir persuader au peuple, ne sont pas seulement prêchées par toute la terre, mais embrassées et suivies par une infinité de personnes. Ce qui montre que Jésus-Christ, qui a fait cette grande et admirable conversion par son avènement dans le monde, a dû avoir une autorité plus qu'humaine.

Je ne veux pas juger maintenant s'ils ont fait cela parce qu'ils craignaient en être punis, ou parce qu'ils croyaient que leur temps n'était pas propre pour publier cette doctrine. Mais je puis assurer avec une certitude tout entière, sans toutefois offenser ceux qui aiment avec quelque sorte d'opiniâtreté les livres de ces philosophes (*platoniciens*), qu'en ce temps du christianisme on ne saurait plus douter quelle est la religion que l'on doit suivre, et qui est la voie qui mène à la vérité et à la béatitude.

Maximes plus élevées de la philosophie de Platon. — Car si Platon vivait encore, et s'il voulait bien me répondre lors que je l'interrogerais; ou plutôt, si quelqu'un de ses disciples l'eût interrogé de son temps, lorsqu'il lui voulait persuader par ses discours que la vérité ne se voyait point par les yeux corporels, mais par un esprit purifié; que toutes les âmes qui s'y tenaient unies devenaient parfaites et bienheureuses; que rien n'empêchait davantage de la connaître que la corruption des mœurs et les fausses images des choses sensibles qui, passant de ce monde sensible dans notre corps, et faisant par lui impression dans notre esprit, y forment un nombre infini d'opinions et d'erreurs; qu'il fallait donc premièrement guérir notre âme

(1) D'où il se voit combien S. Augustin est éloigné de l'erreur de ceux qui veulent sauver Socrate, puisqu'il sentent qu'il a été idolâtre, en quoi il a été plus coupable que s'il avait eu moins de connaissance du vrai Dieu, selon S. Paul (Rom., I, 18, 19).

pour pouvoir contempler la forme immuable de toutes les choses, et cette beauté qui demeure toujours en même état, et qui en tout est semblable à elle-même; qui ne reçoit ni d'étendue par les lieux, ni de changement par les temps; mais qui se conserve toujours une et toujours la même en tout ce qu'elle est; cette beauté que les hommes s'imaginent n'être point, et qui cependant possède elle seule l'Être souverain et véritable: que toutes les autres choses naissent et meurent, s'écoulent et se perdent; et que néanmoins, tant qu'elles sont, elles ne subsistent que par ce Dieu éternel qui les a toutes créées par sa vérité; que parmi ces choses il n'y a que la seule âme raisonnable et intellectuelle qui puisse jouir et être touchée de la contemplation de son éternité, qui en puisse tirer son lustre et son éclat, et qui soit capable de mériter la vie éternelle: mais qu'étant blessée par l'affection qu'elle met aux choses qui naissent et qui périssent, et par la douleur qu'elles lui causent; et s'attachant à la longue accoutumance de cette vie et aux sens du corps, elle se perd dans le vague de ses imaginations vaines et chimériques, jusqu'à se moquer de ceux qui disent qu'il y a quelque être qui ne se voit point par les yeux du corps, qui ne se représente point par les fantômes de l'imagination; mais qui ne se voit que par le seul esprit et par la lumière de la raison.

Si donc un des disciples de ce philosophe, voyant que son maître tâchait de lui persuader ces choses, lui eût fait cette question: S'il se trouvait un homme excellent et tout divin qui persuadât aux peuples qu'ils devraient croire au moins ces vérités (1), s'ils n'étaient pas capables de les comprendre, ou qui fit que ceux qui les comprendraient ne se laissassent point emporter aux opinions du vulgaire et aux erreurs communes des peuples; s'il se trouvait, dis-je, un homme de cette sorte, savoir, s'il le croirait digne de recevoir des honneurs divins, je crois que Platon répondrait: Qu'il était impossible que cet homme fit ce qu'il disait, si ce n'était que la vertu même et la sagesse de Dieu en choisit un, pour l'unir à soi en même temps qu'elle le formerait, et qu'après l'avoir éclairé dès son berceau, non par des instructions humaines, mais par l'insufflation d'une lumière secrète et intérieure, elle embellit son âme de tant de grâces, la fortifiait d'une constance si ferme, et enfin l'élevât à un tel point de grandeur et de majesté, que méprisant tout ce que les hommes vicieux souhaitent, souffrant tout ce qu'ils craignent et faisant tout ce qu'ils admirent, il pût changer tout le monde et le porter dans une créance si salutaire, par un amour et par une autorité souveraine. Que pour ce qui était de la manière dont on devrait honorer un homme si excellent, il était inutile de lui en demander son avis, puisqu'il était aisé de juger quels honneurs étaient dus à la sagesse de Dieu, par le

soutien de laquelle il travaillerait pour donner un véritable salut à la nature humaine, et mériterait par là d'être honoré d'une manière particulière et élevée au-dessus de tous les honneurs qu'on rend aux hommes.

Que si ce que Platon eût pu dire alors est arrivé véritablement; si tant de livres et tant d'ouvrages le publient; si d'une des provinces de la terre, qui était la seule qui adorât le seul Dieu véritable, et dans laquelle devait naître cet homme admirable dont je viens de parler, Dieu a choisi des hommes et les a envoyés par tout le monde, pour y allumer les flammes de l'amour divin par leurs paroles et par leurs miracles; si après avoir établi cette excellente doctrine, ils ont laissé après eux la lumière de la foi répandue dans toute la terre; et pour ne point parler des choses passées qui peuvent n'être pas crues de quelques-uns, si l'on prêche publiquement aujourd'hui dans tous les pays et à tous les peuples: *Que le Verbe était dès le commencement, que le Verbe était en Dieu, que le Verbe était Dieu, et qu'il était dès le commencement dans Dieu; que tout a été fait par lui, et que rien n'a été fait sans lui (Jean, I, 1)*; si pour guérir les âmes malades, afin qu'elles deviennent capables de la connaissance, de l'amour et de la jouissance de ces vérités sublimes; et fortifier les esprits faibles, afin qu'ils puissent sans s'éblouir supporter l'éclat d'une si grande lumière, on dit aux avarés: *N'amassez point de trésors sur la terre, où les vers et la rouille les corrompent, et où des voleurs les découvrent et les dérobent; mais amassez des trésors dans le ciel, où les vers et la rouille ne les peuvent corrompre, ni les voleurs les découvrir et les dérober. Car votre cœur est où est votre trésor (Matth., VI, 19)*; si on dit à ceux qui sont vicieux: *Celui qui sème dans la chair, recueillera de la chair une moisson de corruption. Celui qui sème dans l'esprit, recueillera de l'esprit la moisson de la vie éternelle (Gal., VII, 8)*; si l'on dit aux superbes: *Celui qui s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé (Luc, XIV, 6)*; si on dit aux colères: *Lorsque vous avez reçu un soufflet sur une joue, préparez-vous à en recevoir encore un sur l'autre (Matth., V, 38)*; si on dit aux querelleurs: *Aimez vos ennemis (Luc, VI, 35)*; si l'on dit aux superstitieux: *Le règne de Dieu est dans vous (Id., XVII, 21)*; si l'on dit aux curieux: *Ne recherchez point les choses visibles, mais les invisibles, parce que les choses visibles sont temporelles, et les invisibles sont éternelles (II Cor., IV, 45)*. Et en dernier lieu, si l'on dit en général à tous les hommes: *N'aimez point le monde, ni ce qui est dans le monde, parce qu'il n'y a rien dans le monde qui ne soit ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou ambition du siècle (Jean, I, 15)*.

Si on enseigne maintenant cette doctrine à tous les peuples de la terre; s'ils l'écoutent avec révérence et avec plaisir; si après tant de sang que les martyrs ont répandu, après tant de tourments et tant de supplices qu'ils ont soufferts, les églises en sont deve-

(1) Il marque par ces paroles ce que Jésus-Christ a fait étant venu dans le monde.

mes d'autant plus fécondes et se sont multipliées avec plus d'abondance jusque dans les pays les plus barbares ; si on admire plus maintenant des millions de jeunes hommes et de vierges, qui méprisent le mariage et qui vivent dans la continence, au lieu que Platon ayant vécu quelque temps de cette sorte, appréhenda tellement la fausse opinion de son siècle, qu'on dit qu'il fit un sacrifice à la nature, si nous en devons croire l'histoire, comme pour expier cette faute ; si ces maximes sont tellement reçues, que comme c'était une extravagance auparavant que de les proposer, c'est une extravagance aujourd'hui que d'en douter ; si dans tous les endroits de la terre où il y a des hommes, on promet et on s'oblige de garder ces maximes pour entrer dans la religion chrétienne ; si on les lit tous les jours dans les églises, et si les évêques les y expliquent ; si ceux qui tâchent de les pratiquer (*ancienne coutume de l'Eglise*) frappent leurs poitrines ; s'il y a un si grand nombre de personnes qui les suivent, que les îles, qui étaient autrefois désertes et les plus affreuses solitudes, sont remplies de toutes sortes de personnes qui, ayant abandonné les richesses et les honneurs de ce monde, pour consacrer toute leur vie au service du seul Dieu véritable et du souverain Maître de toutes les créatures ; et enfin, si dans les villes, dans les bourgs, dans les châteaux, dans les villages, dans la campagne même et dans les maisons particulières, on y prêche si ouvertement et si puissamment de détourner son cœur de toutes les choses de la terre et de le tourner tout entier vers le seul et vrai Dieu ; qu'aujourd'hui dans tout le monde presque tous les hommes ensemble répondent d'une voix (1) : *Qu'ils ont le cœur élevé vers le Seigneur* : Pourquoi demeurerons-nous encore dans l'assoupissement de nos ignorances et de nos erreurs, et pourquoi allons-nous chercher des oracles de Dieu dans les entrailles des bêtes mortes ? Et lorsqu'il est question de parler de ces matières, pourquoi aimons-nous mieux avoir Platon dans la bouche, que Dieu dans le cœur ?

CHAPITRE IV.

Que les épicuriens et autres philosophes, qui n'avaient aucun soin de purifier les âmes pour les rendre capables de contempler les vérités divines, ne méritaient pas que l'on disputât avec eux : mais que les platoniciens qui demeuraient d'accord de ces vérités, devaient céder à l'autorité de Jésus-Christ, qui les avait pu persuader à tous les peuples de la terre, et réformer les erreurs de toutes les nations. Qu'ainsi ils ne pouvaient être détournés de se faire chrétiens, comme avaient fait beaucoup d'entre eux, que par l'orgueil, ou par l'envie, ou par la curiosité, qui les portait à consulter les démons.

Pour ce qui regarde ceux qui s'imaginent

(1) Dans la préface du canon de la messe, *Sursum corda. Habemus ad Dominum*,

qu'il est inutile ou qu'il est mauvais de mépriser ce monde sensible, et de soumettre parfaitement son âme à Dieu, afin qu'il la purifie par les vertus, on les doit réfuter d'une autre manière, si toutefois ils méritent qu'on entre en conférence avec eux ; mais pour ceux qui demeurent d'accord de cette maxime, ils doivent reconnaître Dieu en cette rencontre, et céder à Dieu (1), qui a fait persuader ces vérités à tous les peuples du monde.

Car ils les persuaderaient eux-mêmes, si cela était en leur pouvoir, ou s'ils ne le faisaient pas, ils se rendraient coupables d'avoir envie aux hommes un si grand bonheur. Qu'ils cèdent donc à celui qui a fait cette merveille, et que leur curiosité ou leur vaine gloire ne les empêche point de reconnaître (2) la différence qu'il y a entre les conjectures superbes d'un petit nombre de philosophes, et la publication d'une doctrine qui guérit les âmes et réforme les erreurs de toutes les nations.

Que si ceux du nom desquels ils se glorifient revenaient au monde, qu'ils trouvassent nos églises pleines, et leurs temples déserts ; qu'ils vissent, et appeler et courir tous les hommes à l'abandonnement des biens temporels, à l'espérance de la vie éternelle, et à l'acquisition des biens spirituels et intelligibles ; s'ils étaient tels qu'on les a dépeints, ils diraient peut-être : Voilà ce que nous n'avons osé persuader aux peuples, ayant été contraints de céder à leur coutume, parce que nous ne les avons pu faire entrer dans ce que nous croyions et ce que nous désirions leur persuader.

De sorte que s'ils pouvaient revenir encore en vie, ils reconnaîtraient sans doute la puissance et l'autorité de celui qui a pu donner avec tant de facilité des instructions si utiles et si salutaires ; et changeant seulement quelques termes et quelques-unes de leurs opinions, ou ils se feraient chrétiens, comme ont fait la plupart des platoniciens en ces derniers temps, ou si l'orgueil et l'envie les empêchaient de reconnaître cette vérité, je ne sais si demeurant dans la corruption et dans l'attachement de ces passions si basses, ils pourraient ensuite s'élever vers les choses divines, quoiqu'ils eussent soutenu auparavant qu'elles méritaient seules d'être l'objet de nos souhaits et de nos désirs.

Car pour ce qui est de la curiosité qui les porte à consulter les oracles des démons, et qui est le troisième vice qui détourne le plus les païens, avec qui nous traitons main-

(1) Qui sont les deux empêchements qui détournent les philosophes d'embrasser la religion chrétienne.

(2) Différence entre la plus pure doctrine des philosophes et celle de l'Évangile. L'une n'est fondée que sur des conjectures, l'autre est établie sur l'autorité divine ; l'une est accompagnée d'orgueil, l'autre d'humilité ; l'une ne fait qu'enfler les âmes, l'autre les guérit ; l'une est particulière à un petit nombre de philosophes, l'autre réforme les erreurs de toutes les nations.

tenant, d'embrasser la religion chrétienne qui sauve les hommes, c'est une passion si puérile, que je ne pense pas qu'elle eût pu retenir des hommes de cette sorte.

CHAPITRE V

Qu'on ne doit chercher la vraie religion, ni parmi les philosophes païens, ni parmi les hérétiques, ni parmi les schismatiques, ni parmi les juifs; mais dans la seule Eglise catholique.

Condamnation de tous les philosophes païens. — Mais quelques sentiments qu'aient pu avoir les philosophes dans leur vanité, il paraît clairement qu'on ne doit point chercher la religion parmi des personnes qui, recevant les mêmes cérémonies que tout le reste du peuple, publiaient néanmoins sans cesse dans leurs écoles des opinions toutes différentes et même contraires, de la nature de leurs dieux et du souverain Dieu, aux yeux de ce même peuple.

Et certes quand la religion chrétienne n'aurait fait autre chose que de guérir les hommes d'un si grand mal, il n'y a personne qui ne reconnût toujours qu'elle mérite toutes sortes de louanges. Et ce nombre innombrable d'hérésies qui se sont éloignées de la règle du christianisme, témoigne assez que nous ne recevons point à la participation des sacrements ceux qui ont des sentiments contraires à la vérité, touchant Dieu le Père, sa sagesse et le don divin (*c'est-à-dire le Saint-Esprit*), et qui tâchent de les persuader aux hommes; puisque ne recevant point à la communion de nos mystères ceux dont nous condamnons la doctrine, nous enseignons et nous persuadons cette vérité (1), que la philosophie, *c'est-à-dire l'amour de la sagesse, n'est point différent de la religion; ce qui est le fondement du salut des âmes.*

Et l'on doit trouver ceci moins étrange pour le regard de ceux qui ont introduit des sacrements différents des nôtres, tels que sont ceux qu'on appelle manichéens, qui ont tiré une malignité particulière du serpent, et tels que sont aussi quelques autres hérétiques. Mais cette conduite est encore plus remarquable et mérite d'être louée plus hautement en la personne de ceux, qui ayant retenu les mêmes sacrements, n'étant pas néanmoins demeurés dans les mêmes opinions et ayant mieux aimé défendre leurs erreurs avec opiniâtreté, que les corriger avec sagesse, ont été retranchés de la communion de l'Eglise catholique, et de la participation aux sacrements, quoiqu'ils ne fussent pas différents des leurs, et ont eu des assemblées particulières aussi bien que des noms particuliers; non seulement pour les distinguer, mais aussi pour marquer leur fausse créance et leur superstition, comme sont les photiniens, les ariens et encore beaucoup d'autres hérétiques.

Il n'en est pas de même de ceux qui ont

formé des divisions et des schismes, parce qu'on les pourrait souffrir dans l'aire de l'Eglise comme la paille, jusqu'à ce qu'on vienne à vanner le blé du Seigneur à la fin du monde, si se laissant emporter au vent de l'orgueil par leur extrême légèreté, ils ne se fussent eux-mêmes séparés de nous.

Quant aux Juifs, quoiqu'ils adorent le seul Dieu tout-puissant, néanmoins, parce qu'ils n'attendent de lui que des biens visibles et passagers, le peu de soin qu'ils ont eu de leur salut les ayant empêchés de reconnaître dans les Ecritures qui leur ont été données, les premiers traits du peuple nouveau, que la bassesse et l'humilité de Jésus-Christ devait élever jusque dans le ciel, ils sont toujours demeurés dans la corruption du vieil homme.

Et ainsi ce n'est ni dans la confusion du paganisme, ni dans l'impureté de l'hérésie, ni dans la langueur des schismes, ni dans l'aveuglement du judaïsme qu'il faut chercher la religion; mais seulement parmi ceux que l'on appelle chrétiens, catholiques ou orthodoxes, c'est-à-dire qui gardent la pureté des mœurs et la vérité de la doctrine.

CHAPITRE VI.

Des avantages que l'Eglise tire des païens, des hérétiques, des schismatiques, des Juifs et des mauvais chrétiens. Qu'il arrive quelquefois que des gens de bien sont chassés de l'Eglise par des troubles et des tumultes que des personnes charnelles excitent contre eux, mais que Dieu ne laisse pas de les couronner en secret, lorsqu'ils souffrent cette injure avec patience, sans faire aucun schisme, ni former aucune nouvelle hérésie.

C'est cette Eglise catholique répandue généralement par toute la terre, qui fait servir l'égarement des autres à son propre bien et à leur conversion même, lorsqu'ils veulent ouvrir les yeux pour reconnaître leur erreur. Elle se sert des païens, comme de la matière de ses ouvrages; des hérétiques, comme d'une preuve de sa doctrine; des schismatiques, comme d'une marque de sa fermeté; et des Juifs, comme du relâchement de son éclat et de sa gloire. Et ainsi elle invite les païens, elle chasse les hérétiques, elle abandonne les schismatiques, elle précède et passe les Juifs (2), et leur ouvre néanmoins à tous ensemble l'entrée des mystères et la porte de la grâce, soit en formant la foi des premiers, ou en réformant l'erreur des seconds, ou remettant les autres dans son sein, ou admettant les derniers à la société de ses enfants.

Pour ce qui regarde les chrétiens qui sont charnels, c'est-à-dire dont la vie et les sentiments ne respirent que la chair, elle les souffre pour un temps, comme le paille qui sert à conserver le froment dans l'aire, mais qui après en doit être ôté. Et parce que dans cette aire dont nous parlons, chacun

(6) Ce qui fait voir que hors la religion chrétienne, on ne doit point chercher de véritable philosophie ni de véritable sagesse.

(1) Parce qu'elle ne demeure pas comme eux dans le vieil homme, mais passe dans le nouveau.

est, ou paille, ou froment, selon les mouvements de sa volonté, ou y souffre le péché et l'erreur des hommes, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé des accusateurs ou qu'ils défendent leurs fausses opinions avec une animosité opiniâtre.

Mais ceux qui ont été retranchés de l'Eglise, ou ils y retournent par la pénitence, ou emportés par leur malheureuse liberté, ils se laissent aller dans le vice, pour nous avertir par leur chute de demeurer toujours sur nos gardes, ou ils font schisme, pour exercer notre patience; ou ils forment quelque hérésie, pour éprouver ou faire paraître notre intelligence dans les mystères. Voilà les fias diverses des chrétiens charnels que l'on n'a pu corriger ou souffrir davantage parmi les fidèles.

Que quelque injuste persécution qu'on souffre dans l'Eglise, on n'y doit jamais faire de schisme.—Mais la Providence de Dieu permet souvent que des hommes même vertueux soient chassés de la communion de l'Eglise par des troubles et des tumultes que des personnes charnelles excitent contre eux : ce qui arrive afin qu'après avoir souffert avec une patience extraordinaire cette ignominie et cette injure, pour conserver la paix de l'Eglise, sans vouloir y former quelque nouveau schisme ou quelque nouvelle hérésie; ils apprennent à tout le monde par leur exemple combien nous devons servir Dieu avec une affection véritable et une charité sincère. Le dessein de ces personnes dans ces rencontres est, ou de retourner après que la tempête sera passée, ou s'ils ne le peuvent faire, voyant qu'elle dure toujours, ou appréhendant que leur retour n'excite les mêmes troubles ou encore de plus grands, ils gardent toujours la volonté de faire du bien à ceux mêmes qui les ont chassés par leurs violences et par leurs cabales; et sans faire aucune assemblée particulière, ils soutiennent jusqu'à la mort et confirment toujours par la profession de leur créance, la foi qu'ils savent que l'on prêche dans l'Eglise catholique. *Ces personnes sont couronnées en secret par le Père qui les voit dans le secret.* Ces exemples paraissent rares, mais il y en a pourtant, et plus qu'on ne saurait croire. C'est ainsi que la Providence divine se sert de toute sorte, et d'hommes, et d'exemples, pour le bien des âmes et pour l'instruction du peuple spirituel.

CHAPITRE VII.

Qu'ayant rejeté toutes les fausses religions, nous nous devons tenir à la chrétienne et à la communion de cette Eglise qui est appelée catholique même par ses ennemis. Que le premier fondement de cette religion est de reconnaître, par l'Ecriture sainte, la conduite dont Dieu s'est voulu servir pour sauver les hommes. Qu'ensuite de cette créance, il faut purifier son esprit par la bonne vie afin de le rendre capable de connaître les choses éternelles et immuables, c'est-à-dire la sainte Trinité, et que cette connaissance

nous apprendra que toutes les créatures ne subsistent que par elle, et qu'elles ont toutes des traces et des vestiges de cette adorable Trinité, savoir, l'Être et l'Unité qui se rapportent au Père, la forme et la distinction au Fils, l'ordre et l'harmonie au Saint-Esprit.

Vous ayant donc promis, il y a peu d'années, mon cher Romainien (1), que je vous écrirais un jour mes sentiments sur la véritable religion, j'ai cru qu'il était temps maintenant de m'acquitter de cette promesse, la charité qui me lie avec vous ne me permettant pas de souffrir davantage que vous demeuriez dans l'incertitude et dans le doute, touchant les questions excellentes que vous m'avez proposées.

Et ainsi, après avoir rejeté tous ceux (païens) qui ne sont ni (2) philosophes dans les choses saintes, ni (3) saints dans la philosophie; et ceux qui s'élevant avec orgueil, ou (hérétiques) par leurs fausses opinions, ou (schismatiques) par quelque animosité particulière, ont quitté la règle et la communion de l'Eglise catholique, et (Juifs) ceux qui n'ont pas voulu recevoir la (4) lumière de l'Ecriture sainte et la grâce du peuple spirituel, qui est ce qu'on appelle le Testament Nouveau. Après avoir, dis-je, rejeté tous ceux-ci, dont j'ai parlé le plus brièvement que j'ai pu, nous devons nous tenir à la religion chrétienne et à la communion de cette Eglise, qui est catholique, et qui est appelée (5) catholique, non seulement par les siens, mais par la bouche même de tous ses ennemis: les hérétiques et les schismatiques étant forcés malgré qu'ils en aient de l'appeler catholique, lorsqu'ils ne parlent pas avec ceux de leur secte, mais avec les étrangers, parce qu'ils ne peuvent pas se faire entendre, en parlant d'elle, qu'en la distinguant des autres par le nom que lui donne toute la terre.

Or, le premier fondement de cette religion est l'histoire et la Prophétie, qui découvre la conduite dont la providence de Dieu s'est servie, dans le cours des temps, pour le salut des hommes, afin de leur donner une nouvelle naissance, et les rétablir dans la possession de la vie éternelle qu'ils avaient perdue.

Car, lorsque l'on aura cru ce point, la manière de vie que l'on se formera sur le modèle des commandements de Dieu, purifiera l'esprit et le rendra capable de connaître les choses spirituelles, qui ne sont ni passées ni

(1) C'était un homme de condition et fort riche, de la même ville, que S. Augustin appelle Tagaste, père de Licentius, qui avait été disciple du saint lorsqu'il enseignait la rhétorique. *V. Conf., lib. vi, c. 14, et Contr. Acad., lib. 1, c. 1.*

(2) Epicuriens, stoïciens, qui ne recherchaient que la connaissance du monde et des choses sensibles.

(3) Platoniciens qui, recherchant la connaissance des choses saintes et divines, mais avec orgueil et vanité, n'en étaient pas devenus plus saints.

(4) Parce qu'il se sont arrêtés aux ombres et aux figures en ce qui regarde l'Ancien Testament, et ont rejeté absolument le Nouveau.

(5) Preuve de la vraie Eglise par le nom de catholique.

futures, et qui demeurent toujours dans le même état, sans être sujettes au moindre changement, c'est-à-dire Dieu, qui est toujours égal à lui-même, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, parce qu'ayant connu cette Trinité autant qu'on le peut faire en cette vie, on reconnaîtra ensuite clairement que toutes les créatures intellectuelles, animales et corporelles, en tant qu'elles sont, ne subsistent que par cette même Trinité qui les a créées; que c'est elle qui leur donne leur forme et leur beauté, et qui les gouverne avec un ordre et une harmonie merveilleuse (1).

On ne doit pas néanmoins s'imaginer que le Père ait fait une partie des créatures, le Fils une autre, et le Saint-Esprit une autre; mais on doit croire plutôt que le Père a fait par le Fils dans le don du Saint-Esprit, et les créatures toutes ensemble, et chacune d'elles en particulier. Car tout ce qui est généralement dans le monde, soit substance, soit essence, soit nature, soit qu'on le veuille exprimer d'un autre nom, à ces trois choses ensemble (*qui marquent la Trinité, unité, distinction, ordre*), d'être un en soi-même, d'être distingué des autres par la propriété de son être, et d'être enfermé dans l'ordre universel qui règle les créatures.

CHAPITRE VIII.

Que de la foi, l'on passe à l'intelligence qui nous fait connaître plus clairement les mystères que nous ne connaissons qu'obscurément par la foi, et nous fait voir que les uns sont nécessaires et immuables, comme ceux qui regardent la divinité en soi et la trinité des personnes, et que les autres ont pu se faire et sont très-dignes de la bonté de Dieu, comme ceux qui regardent l'incarnation et tout le reste de ce que Dieu a fait dans le temps pour le salut des hommes. Que les hérésies que Dieu permet servent à cet éclaircissement des mystères.

Ayant donc reconnu cette vérité, il ne sera pas difficile de voir, au moins autant que les hommes en sont capables, combien les lois par lesquelles toutes choses sont soumises à Dieu et à leur Seigneur, sont justes, nécessaires et immuables. Et cette considération (2) nous fait entrer dans une connaissance si claire de ce que nous n'avons cru d'abord que suivant l'autorité seule, qu'il nous paraît évidemment que des choses que nous croyons (3), les unes sont nécessaires et très-certaines, (4) les autres ont pu se faire et

(1) L'être a rapport au Père, la forme au Fils, et l'ordre au Saint-Esprit.

(2) C'est ce que ce saint enseigne souvent, que la foi nous conduit à l'intelligence, c'est-à-dire à une connaissance plus claire, par la raison purifiée par la piété et la bonne vie, de ce que nous ne connaissons qu'obscurément par la foi. Et c'est en ce sens qu'il allègue en beaucoup de lieux ces paroles d'Isaïe : *Nisi credideritis, non intelligetis*. V. de lib. arb., lib. II, c. 2.

(3) Comme les mystères éternels qui regardent la Divinité et la Trinité.

(4) Comme les mystères temporels qu'il marque ensuite.

ont dû se faire de la manière qu'elles ont été faites, et que nous plaignons le malheur de ceux qui ne les croient pas, et qui ont mieux aimé se moquer de notre créance que l'embrasser avec nous.

Car après avoir connu l'éternité de cette Trinité et la multitude des créatures, on ne croit pas seulement ce mystère sacré d'un Dieu qui s'est revêtu de la nature des hommes, l'enfantement d'une vierge, la mort du Fils de Dieu pour nous, sa résurrection après sa mort, son ascension dans le ciel, sa séance à la droite de son Père, la rémission des péchés, le jour du jugement et la résurrection des corps. On ne croit pas, dis-je, seulement tous ces mystères (*par la foi*), mais on reconnaît même qu'ils sont véritablement dignes de la bonté que Dieu exerce souverainement sur les hommes (*par l'intelligence*).

Toutefois, puisqu'il est très-vrai, selon la parole de l'Écriture, qu'il faut qu'il y ait plusieurs hérésies, afin que l'on connaisse ceux qui seront demeurés fidèles dans la tentation, servons-nous encore de ce bien que Dieu nous donne par sa Providence; car ceux qui deviennent hérétiques, sont des personnes qui ne laisseraient pas d'être dans l'erreur, quand même ils demeureraient dans l'union de l'Église; mais lorsqu'ils en sont dehors, ils servent beaucoup, non pas en enseignant la vérité qu'ils ignorent, mais en donnant sujet aux catholiques charnels de la rechercher, et aux spirituels de la découvrir (1).

Car, quoiqu'il y ait dans l'Église sainte une infinité d'hommes que Dieu reconnaît lui être fidèles, ils ne paraissent pas néanmoins parmi nous, tandis que, nous plaisant dans les ténèbres de notre ignorance, nous aimons mieux demeurer dans notre assoupissement que de contempler la lumière de la vérité. C'est pourquoi les hérétiques en réveillent plusieurs de ce sommeil, et sont cause qu'ils ouvrent les yeux pour voir ce jour céleste et divin, et qu'ils s'en réjouissent en le voyant.

Servons-nous donc des hérétiques, non pas pour approuver leurs erreurs, mais pour défendre la foi catholique, contre leurs artifices et leurs entreprises, et pour nous tenir au moins davantage sur nos gardes, si nous ne pouvons les rappeler dans le chemin du salut.

CHAPITRE IX.

Le saint déclare que ce livre peut servir contre toutes sortes d'erreurs, mais principalement contre celles des manichéens, qui croyaient deux natures et deux substances, l'une de bien et l'autre de mal. Que son dessein néanmoins n'est pas de réfuter leurs opinions en particulier, mais seulement d'expliquer de telle sorte la doctrine de l'Église, qu'elle soit à couvert de tous leurs efforts.

Mais je crois que si Dieu verse sa bénédiction sur cet ouvrage, il pourra servir aux

(1) Utilité que les hérésies apportent à l'Église.

personnes vertueuses qui seront portées à le lire par un mouvement de piété, pour les fortifier, non seulement contre une erreur particulière, mais aussi contre toute sorte de mauvaises et de fausses opinions.

Il est vrai néanmoins qu'il a été fait principalement contre ceux qui se figurent deux natures ou deux substances, lesquelles forment deux principes tout contraires et qui se combattent sans cesse (1); car y ayant des choses qui les offensent, et d'autres qui leur plaisent, ils veulent que Dieu ne soit pas auteur des premières, mais seulement des secondes. Et lorsqu'ils ne peuvent vaincre leurs mauvaises habitudes, et qu'ils se voient ainsi engagés dans les liens de la chair, ils s'imaginent qu'il y a deux âmes dans un seul corps, l'une qui vient de Dieu et qui est naturellement ce qu'il est lui-même, et l'autre qui vient d'un peuple de ténèbres, lequel Dieu n'a ni engendré (comme son Fils), ni créé (comme les anges, le ciel, la terre), ni tiré de quelque autre créature (comme les animaux et les plantes, qu'il a tirés de la terre), ni banni et chassé de devant sa face (comme les démons), mais qui a une vie qui lui est propre, une terre, des productions, des animaux, et enfin un royaume particulier, un principe éternel et sans origine.

Ils veulent ensuite que ce peuple, s'étant un jour révolté contre Dieu, il le réduisit à une si extrême nécessité, que pour résister à cet ennemi, il fut obligé d'envoyer ici-bas une âme pure, qui était une partie de sa substance, par l'union et le mélange de laquelle ils veulent dans leurs songes et leurs rêveries, que la violence de cet ennemi ait été tempérée, et que le monde ait été formé.

Je ne veux point maintenant réfuter leurs opinions, l'ayant déjà fait ailleurs, et le devant faire encore à l'avenir, autant qu'il plaira à Dieu de m'en donner le pouvoir; mais je prétends seulement montrer dans cet ouvrage en la manière que je pourrai, et par les raisons que Dieu daignera m'inspirer, que la foi catholique est à couvert de toutes leurs entreprises, et que les considérations qui touchent les hommes et les font tomber dans leur erreur, ne troublent nullement l'esprit des fidèles.

Ce que je désire principalement de vous, qui connaissez le fond de mon cœur, est que vous croyiez que c'est par un véritable sentiment et non par une simple cérémonie pour n'être pas accusé de vanité, que je reconnais qu'il n'y a que les seules fautes de cet ouvrage qui me doivent être justement attribuées, et que tout ce qu'il y aura de vrai et de solide doit être rapporté à Dieu, comme à l'unique dispensateur de toutes les grâces et de tous les biens.

CHAPITRE X.

Que la fausse religion consiste à adorer en la place de Dieu, ou quelque esprit ou quelque corps, ou ses propres imaginations; et la

(1) Manichéens qui croyaient deux principes éternels et comme deux dieux, l'un bon et l'autre mauvais.

vraie, à se bien conduire dans cette vie temporelle, à n'aspirer qu'aux choses éternelles et à n'adorer qu'un seul Dieu. Que Dieu est entièrement immuable tant selon le lieu que selon le temps. Que l'âme est immuable selon le lieu et muable selon le temps, et que le corps est muable selon le lieu et selon le temps. Que les fantômes et imaginations ne sont autre chose que les images corporelles qui viennent des sens, dont il est nécessaire, quoique très-difficile, de se dépouiller pour contempler la vérité. Que l'on ne saurait arriver à cette contemplation de la vérité que par la religion chrétienne, et qu'elle y prépare nos âmes, en les purifiant de leurs vices et de leurs péchés.

Premièrement donc vous devez reconnaître cette vérité, qu'il n'y aurait aucune erreur dans la religion, si l'âme n'adorait point en la place de Dieu, ou quelque esprit, ou quelque corps, ou ses propres imaginations, ou deux de ces choses ensemble, ou même toutes les trois; mais qui se gouvernant de telle sorte envers les hommes dans cette vie temporelle, qu'elle ne fit tort à personne, et ne blessât en rien la société humaine, elle n'aspirât qu'aux choses éternelles, et n'adorât qu'un seul Dieu.

Ce Dieu dont je parle est tel, que s'il ne demeurait toujours immuable dans son être, il n'y aurait aucune des natures muables qui pût subsister dans le sien. Or, il n'y a personne qui ne reconnaisse par les propres impressions de son esprit, que l'âme est muable et susceptible de changement (1), non de celui qui vient de la diversité des lieux, mais de celui qui naît de la différence des temps. Tout le monde aussi peut remarquer que soit que l'on considère le temps ou le lieu, le corps est capable de changement en l'un et en l'autre.

Quant aux imaginations et aux fantômes, ce sont des images et des espèces que les sens corporels tirent des corps, lesquelles peuvent être facilement imprimées dans la mémoire, comme on les a reçues des sens, et qu'on peut aussi aisément changer, ou en les divisant, ou en les multipliant, ou en les resserrant, ou en les étendant, ou en les mettant par ordre, ou en les confondant ensemble: et enfin comme il est très-aisé de leur donner telle figure que l'on veut par la force et par la vivacité de la pensée il est aussi très-difficile de s'en garantir et d'empêcher qu'elles ne nous trompent lorsqu'il s'agit de trouver la vérité.

Pourvu donc que (2) nous ne servions pas les créatures au lieu de servir le Créateur, et

(1) Parce que l'âme, non plus que toutes les choses spirituelles, n'est point proprement dans le lieu: d'où vient que Boëce rapporte pour un exemple des maximes qui sont claires et indubitables parmi les savaux: *Incorporalia non sunt in loco.*

(2) Il fait allusion à ces paroles de S. Paul (Rom. I, 25): *Servierunt creaturæ potius quam Creatori.* Par où il marque ceux qui adorent quelque esprit ou quelque corps en la place de Dieu, comme les païens.

que (1) nous ne nous perdions pas dans la vanité de nos pensées, nous suivrons la parfaite religion, puisqu'en demeurant attachés au Créateur qui est éternel, il faut nécessairement que nous participions à l'éternité de sa nature.

Mais parce que l'âme étant accablée de ses péchés et environnée de leurs liens ne pourrait d'elle-même ni découvrir ni conserver cette vérité, s'il n'y avait quelque degré par lequel l'homme, s'élevant des choses humaines aux divines, s'efforçât de passer de la vie terrestre à la ressemblance de Dieu même : la Providence éternelle a voulu par une bonté ineffable établir dans le cours des temps des moyens pour secourir les hommes en général et en particulier, en se servant des créatures qui, bien que muables étaient néanmoins soumises à l'ordre immuable de ses lois, pour faire connaître et révéler à tout le monde l'éminence et la perfection de sa nature. C'est ce qu'il a fait (2) dans ces derniers temps par la religion chrétienne qui ouvre le ciel et assure le salut à tous ceux qui la connaissent et qui la suivent.

On peut la défendre en plusieurs manières contre les vaines accusations de la médisance, et découvrir ces mystères à ceux qui désirent d'en être informés, Dieu montrant aux âmes la vérité par lui-même, et aidant les bonnes volontés par le ministère des bons anges et des hommes, afin qu'elles la voient et la comprennent.

Et d'autant que chacun se sert de la manière qu'il reconnaît être plus proportionnée à l'esprit des personnes qu'il a dessein de persuader, après que j'ai considéré avec beaucoup de soin la disposition de ceux que j'ai vus attaquer ou chercher la vérité, et celle en laquelle j'étais moi-même, lorsque je l'attaquais ou lorsque je la cherchais, j'ai cru que je devais agir avec eux de la manière que vous verrez en ce livre.

Si vous y trouvez quelque vérité, recevez-la, et l'attribuez à l'Eglise catholique : si vous y trouvez quelque fausseté, rejetez-la, et me la pardonnez comme à un homme : si vous y trouvez quelque chose de douteux, ne laissez pas de le croire, jusqu'à ce que la raison vous enseigne, ou que l'autorité de l'Eglise vous oblige, ou de le rejeter comme faux (3), ou de l'embrasser comme très-clair (4), ou de le croire comme très-certain. Écoutez donc, je vous prie, ce que je m'en vais vous dire,

(1) Et à ces autres (v. 21) : *Et evanuerunt in cogitationibus suis.* Par où il marque ceux qui adorent leurs propres imaginations, comme les manichéens et autres hérétiques. Il faut que l'âme soit purifiée de ses péchés pour arriver à la connaissance des vérités divines.

(2) Mais il remarque sur cet endroit dans ses Rétractations (l. 1, 13) que la religion chrétienne n'est nouvelle que quant à son nom, mais qu'elle a toujours été, même avant Jésus Christ, dans les premiers saints, c'est-à-dire, comme il l'explique en plusieurs endroits, dans ceux qui croyaient en sa naissance, en sa mort et en sa résurrection à venir.

(3) Ce qui est l'effet de la raison et de l'intelligence.

(4) Ce qui est l'effet de l'autorité et de la foi.

et apportez-y le plus d'attention et de piété que vous pourrez, puisque c'est cette disposition (1) qui attire la grâce de Dieu sur nous.

CHAPITRE XI.

Qu'il n'y a point de vie qui ne tire son origine de Dieu. Que la mort de la vie raisonnable n'est autre chose qu'une défaillance volontaire, par laquelle elle se sépare de celui qui l'a créée, pour jouir des corps contre la loi de Dieu. Que cette mort l'a réduite comme dans le néant, non que le corps vers lequel elle se rabaisse soit absolument un néant, puisque l'harmonie de ses parties, sa forme et sa beauté sont assez voir qu'il est l'ouvrage de Dieu : mais parce qu'ayant moins d'être que l'âme, c'est, au regard de l'âme, se tourner vers le néant, que de se tourner vers lui, en se séparant de Dieu.

Il n'y a point de vie qui ne tire son origine de Dieu, parce qu'il est la vie souveraine et la source de la vie : il n'y a point aussi de vie qui soit un mal en tant qu'elle est vie ; mais seulement en tant qu'elle penche à la mort. Et la mort de (2) la vie n'est autre chose que la méchanceté, et (3) la malice, à qui les Latins donnent un nom qui marque qu'elle n'est rien, et pour cette raison ils appellent les hommes méchants (4) hommes de néant.

La vie donc qui par une défaillance volontaire se sépare de celui qui l'a créée, de l'essence duquel elle jouissait, et qui contre la loi de Dieu, veut jouir des corps sur lesquels il lui a donné un empire et une domination naturelle, tombe peu à peu dans le néant ; et c'est en quoi consiste la malice et la dépravation de l'âme, qui la réduit au néant, pour user de ce terme, quoique le corps vers lequel elle se rabaisse, ne soit pas absolument un néant.

Car puisque le corps conserve toujours cette alliance et cette harmonie de toutes ses parties, sans laquelle il ne pourrait subsister, il s'ensuit qu'il a été créé par celui qui est le principe et l'origine de l'alliance et de l'harmonie de toutes les choses. Puisque le corps s'entretient par une certaine paix, que lui donne sa propre forme, sans laquelle il ne ferait rien du tout, il s'ensuit qu'il a été créé par celui qui est la source de toute paix, et la forme incréée plus belle infiniment que toutes les autres formes. Puisque le corps a une beauté sans laquelle il ne serait pas un corps, il s'ensuit que si on en cherche le créateur, il faut que l'on cherche celui qui est le plus beau de tous les êtres, comme étant la source de toute beauté. Et qui est celui-là,

(1) Quoique Dieu donne aussi sa grâce quand il lui plaît à ceux mêmes qui ne sont pas dans cette disposition, pour les y faire entrer, comme dit le saint, en expliquant ce passage dans ses Rétractations, l. 1, c. 13.

(2) Il n'entend parler que de la vie de l'âme, en tant qu'elle est raisonnable et capable de jouir de Dieu.

(3) *Nequitia ab eo quod ne quicquam sit, dicta.*

(4) *Homines nihili.*

si non le Dieu unique, la vérité unique, le salut unique, et l'essence première et souveraine, de laquelle sort tout ce qui est, en tant qu'il est, parce que tout ce qui est bon est bon en tant qu'il est ?

C'est pourquoi la mort ne vient point de Dieu. *Car Dieu n'a point fait la mort, et il ne se réjouit point de la perte des vivants* (Sap., XVIII, 1); d'autant que l'essence souveraine donne l'être à tout ce qui est, et est appelée essence pour cette raison. Or la mort contraint tout ce qui meurt de n'être point en tant qu'il meurt.

Que si les choses qui meurent mouraient entièrement, il est sans doute qu'elles seraient anéanties; mais elles ne meurent qu'en tant qu'elles conservent moins d'être, ce que l'on peut dire plus brièvement en cette manière, qu'elles meurent d'autant plus qu'elles sont moins. Or, il est certain que le corps a moins d'être que quelque vie que ce soit, parce que tant qu'il demeure dans sa beauté, il n'y demeure que par la vie, soit par celle qui anime chaque animal, soit par celle qui soutient et qui règle la nature universelle du monde. (1) Le corps est donc plus sujet à la mort, et par conséquent plus près du néant. C'est pourquoi lorsque l'âme se porte à négliger Dieu par le plaisir qu'elle trouve à jouir du corps, elle se tourne vers le néant, et c'est là cette malice et cette dépravation qui, selon l'étymologie latine, réduit les hommes comme dans un anéantissement.

CHAPITRE XII.

Que l'âme qui aime le corps devient terrestre et charnelle; qu'il est raisonnable que la peine suive le péché, et que cette peine consiste ou dans la douleur du corps, qui vient de la corruption soudaine qui altère son état naturel, ou dans la douleur de l'esprit, qui vient de la privation des choses muables, dont il désire de jouir. Mais que l'âme sort de cet état et retourne de la multiplicité des choses muables, dans l'unité du bien immuable, lorsqu'assistée de la grâce, elle surmonte ces désirs déréglés, et qu'elle sert Dieu avec un esprit pur et une bonne volonté, et que ce renouvellement de l'âme emporte avec soi celui du corps, parce que l'esprit de Dieu qui remplira l'âme, se répandra aussi sur le corps pour lui donner la vie et la plus grande pureté dont sa nature soit capable.

C'est ainsi que l'âme devient charnelle et terrestre, et est appelée pour cette raison du nom de chair et du nom de terre. Tant qu'elle sera de cette sorte, elle ne possèdera pas le royaume de Dieu, et ce qu'elle aime lui sera ravi, parce qu'elle met son affection dans ce qui est moins qu'elle, c'est-à-dire dans le

corps et dans un corps que le péché même qu'elle aime a rendu corruptible: de sorte que tombant peu à peu dans la défaillance, il abandonne peu à peu l'homme qui l'aime, parce que l'homme a abandonné Dieu pour aimer le corps, et qu'il a méprisé le commandement de Dieu, qui lui a dit: Je vous permets de manger de cela, mais je vous défends de toucher à ceci.

Douleurs du corps; douleur de l'esprit. — C'est de cette sorte qu'elle est précipitée dans les supplices, parce qu'après avoir aimé par un désordre les choses basses qui sont au dessous d'elle, Dieu la remet (1) dans l'ordre par la misère qu'elle ressent dans la recherche de ses faux plaisirs, et par les douleurs qu'il lui fait souffrir dans les enfers; car, qu'est-ce que la douleur du corps, sinon une corruption soudaine qui altère l'état naturel d'une chose que l'âme a rendue corruptible par le mauvais usage qu'elle en a fait? Et qu'est-ce que la douleur de l'esprit, sinon la privation des choses muables dont elle jouissait ou dont elle espérait jouir? et en cela consiste tout ce qui est compris sous le nom de mal, c'est-à-dire le péché et la peine du péché.

Retour de l'âme à Dieu. — Que si l'âme, tandis qu'elle est dans la carrière de cette vie humaine, vient à surmonter ses désirs déréglés, qu'elle a entretenus contre elle-même en jouissant des biens périssables, et croit que Dieu l'assistera de sa grâce pour les lui faire vaincre, si elle le sert avec un esprit pur et une bonne volonté, il est sans doute qu'étant entièrement renouvelée, elle retournera de la multiplicité des choses muables, dans l'unité du bien immuable, et étant ainsi rétablie dans sa première forme par la sagesse qui n'a point été formée, mais qui seule forme toutes choses, elle jouira de Dieu par le Saint-Esprit qui est le don de Dieu.

C'est ainsi que l'homme devient spirituel, jugeant de tout et n'étant jugé de personne (1 Cor., II, 13.), aimant le Seigneur son Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de tout son esprit, et aimant son prochain non pas d'une manière charnelle, mais comme soi-même. Or, il s'aime lui-même spirituellement, lorsqu'il aime Dieu par toutes les puissances qui viennent en lui. Ce sont ces deux commandements qui enferment toute la loi et tous les prophètes.

La gloire du corps sera une suite de celle de l'âme. — Il s'ensuit de cette vérité, qu'après la mort corporelle, à laquelle le premier péché nous oblige tous, ce corps sera rétabli en son temps et en son ordre, dans sa première (2) fermeté, qu'il ne possèdera pas néanmoins par lui-même, mais par l'âme affermie en Dieu, laquelle aussi ne s'affermira pas par elle-même, mais par la divinité dont alors

(1) Il parle selon l'opinion de Platon, qui croyait que le monde fût animé d'une âme générale; mais il rejette cette opinion comme incertaine dans ses Rétr. (l. 1, c. 11). Et il ajoute que ce qu'il y a en cela de certain, c'est que le monde, soit qu'il soit animé, soit qu'il ne le soit pas, ne doit point être pris pour Dieu, mais que Dieu est le créateur de cette âme universelle, s'il y en avait quelqu'une.

(1) Parce que l'ordre éternel de Dieu veut que la peine suive le péché, *ut de peccati decus emendat poena peccati.* (De lib. arbitr., l. III, c. 9).

(2) Ou plutôt dans une plus grande, comme il est dit sur cet endroit dans ses Rétr. (l. 1, c. 11), parce qu'il n'aura plus besoin de nourriture comme dans le paradis, et qu'il ne pourra plus mourir. Jean, 1, 1.

elle jouira. C'est pourquoi elle aura plus de force et plus de vigueur que le corps, parce que le corps ne subsistera que par elle dans une si grande vigueur, mais elle y subsistera par la vérité immuable, qui est l'unique Fils de Dieu, et ainsi le corps y subsistera par le Fils de Dieu, puisque toutes choses subsistent par lui, selon l'Écriture.

La vie des corps dans la gloire vient du Saint-Esprit. — De sorte que le don de Dieu, qui est le Saint-Esprit, n'apporte pas seulement le salut, la paix et la sainteté à l'âme, mais il donnera même la vie au corps, et le mettra dans la plus grande pureté dont sa nature soit capable. C'est en ce sens que le Fils de Dieu a dit : *Purifiez ce qui est au dedans, et ce qui est au dehors deviendra pur* (Matth., XXIII, 26). Et c'est en ce sens que l'Apôtre dit : *Il vivifiera aussi vos corps mortels par son esprit qui demeure dans vous* (Rom., VIII, 11).

Ainsi le péché étant ôté, la peine qui lui est due sera ôté. Et ce sera lors qu'on dira : *Où est le mal ? O mort, où sont tes efforts ? O mort, où est ton aiguillon* (I Cor., XV, 55) ? Ce qui est surmontera le néant, et ainsi la mort sera absorbée dans la victoire.

CHAPITRE XIII.

Que le démon n'est point mauvais par sa nature, mais parce qu'il s'est corrompu par sa propre volonté. Que les bons anges sont meubles par leur nature, et ne demeurent fermes en Dieu que par cette volonté, par laquelle ils l'aiment plus qu'ils ne s'aiment. Que l'ange rebelle au contraire s'étant enflé d'orgueil, s'est séparé de la souveraine essence, et qu'ainsi il a maintenant moins d'être qu'il n'avait, parce qu'il a voulu jouir de ce qui avait moins d'être, lorsqu'il a mieux aimé jouir de sa propre puissance que de celle de Dieu, et que c'est en cela qu'il est mauvais, non selon l'être qu'il a conservé, mais selon celui qu'il a perdu.

Le mauvais ange à qui on donne le nom de diable ne pourra nuire à ceux qui sont sanctifiés de la sorte, parce que lui-même n'est pas mauvais en tant qu'il est ange, mais en tant qu'il s'est corrompu par sa propre volonté.

Il faut donc avouer que s'il n'y a que Dieu qui soit immuable, les anges mêmes sont meubles par leur nature. Mais ils demeurent néanmoins fermes en Dieu par cette volonté par laquelle ils l'aiment plus qu'ils ne s'aiment, et étant assujettis à lui seul par une soumission très-volontaire et très-agréable, ils jouissent de la gloire de sa Majesté.

Ce premier ange, au contraire, s'aimant plus que Dieu, ne voulut pas lui être soumis, et s'étant enflé d'orgueil, il se sépara de la souveraine essence et tomba de cette sorte; et ainsi il a maintenant moins d'être qu'il n'avait, parce qu'il a voulu jouir de ce qui avait moins d'être, lorsqu'il a mieux aimé jouir de sa propre puissance que de celle de Dieu. Car quoiqu'il n'eût pas un être souverain, il en avait néanmoins un plus grand lorsqu'il

jouissait de celui qui est l'essence suprême, c'est-à-dire qui possède lui seul la souveraineté de l'être. Or, tout ce qui a moins d'être qu'il n'en avait est mauvais, non pas selon l'être qu'il a conservé, mais selon celui qu'il a perdu, parce qu'autant il a perdu de son être, autant il s'approche de la mort. Qui s'étonnera donc que cette séparation du souverain Être ait produit la privation et l'indigence, et que l'indigence ait produit l'envie par laquelle le diable est devenu diable ?

CHAPITRE XIV.

Que le péché doit être volontaire (ce qui s'entend principalement du premier péché, comme dit le saint dans ses Rétractations sur cet endroit), et qu'ainsi le péché fait voir que les âmes ont une volonté libre, ce que n'avaient les manichéens. Que Dieu a voulu que ses serviteurs le servissent librement, comme le servent les anges. Que néanmoins le service qu'ils rendent à Dieu n'est utile qu'à eux-mêmes et non pas à Dieu. Et que les âmes se corrompent en s'en séparant par les affections de leur volonté, quoiqu'elles ne s'en puissent séparer absolument, parce qu'alors elles cesseraient absolument d'être.

Que si cette séparation de l'âme d'avec Dieu, en quoi consiste le péché, était comme la fièvre qui saisit un homme malgré qu'il en ait, on aurait sujet de croire que la peine qui suit le pécheur, et qu'on appelle damnation, serait injuste. Mais le péché est un mal tellement volontaire, qu'il n'est nullement péché s'il n'est volontaire (1). Et cette vérité est si claire, que les sages dans leur petit nombre, et les ignorants dans leur multitude, en demeurent également d'accord. Et ainsi, ou il faut nier que le péché se commette, ou il faut avouer qu'il se commet volontairement.

Or, celui qui avoue que l'âme se corrige

(1) Il faut remarquer de quelle sorte S. Augustin veut que l'on prenne ces paroles, dans ses Rétract. (l. III, c. 13). *Cette définition, dit-il, pourrait paraître fautive, mais si on l'examine avec soin, elle se trouvera très-véritable, car elle regarde le péché qui est simplement péché, mais non pas celui qui est tout ensemble péché et peine de péché.* (Comme sont les péchés que les hommes font ou par ignorance, ou par la concupiscence qui les entraîne dans le mal, qui sont tellement péchés qu'ils sont aussi peines du premier péché par lequel l'homme s'est révolté contre Dieu, et a mérité de perdre la science et la puissance de faire le bien qu'il avait dans le paradis.) *Et néanmoins les péchés mêmes que l'on peut dire avec raison n'être pas volontaires, parce qu'ils se commettent ou par ignorance ou par contrainte, ne peuvent pas entièrement se commettre sans volonté, puisque celui qui pèche par ignorance fait volontairement ce qu'il croit devoir faire, quoique dans la vérité il ne le doive pas faire. Et celui qui dans le combat que la chair livre à l'esprit ne fait pas ce qu'il veut, ressent involontairement ces mouvements de la concupiscence, et en cela il ne fait pas ce qu'il veut; mais s'il est vaincu et emporté par ses mouvements, il consent volontairement à la concupiscence, et en cela il ne fait que ce qu'il veut, étant libre au regard de la justice à laquelle il n'est point assujéti, et étant esclave au regard du péché qui tient sa volonté asservie.*

par la pénitence, qu'on lui pardonne lorsqu'elle l'a faite, et que Dieu la condamne avec justice lorsqu'elle persiste dans son péché, ne peut pas nier avec raison qu'elle ne pèche. Et enfin, si nous ne faisons point le mal volontairement, il ne faudra jamais ni reprendre, ni avertir personne de son devoir, ce qui détruirait entièrement la loi du christianisme et la discipline de toute la religion. Il faut donc conclure que le péché se commet volontairement.

Et parce qu'il est sans doute que l'on pèche, on ne peut pas aussi douter que les âmes n'aient une volonté libre. Car Dieu a jugé que ses serviteurs le serviraient mieux, s'ils le servaient librement : or, ils ne le serviraient pas librement, si leur service n'était pas volontaire, mais forcé. Ainsi, *les anges servent Dieu librement*, et leur service n'est utile qu'à eux-mêmes, et non pas à Dieu, parce que Dieu étant par lui-même tout ce qu'il est, n'a point besoin du bien d'un autre. Ce qui a été engendré de lui est la même chose que lui, d'autant qu'il a été engendré et non pas fait. Mais tous les êtres qui ont été faits ont besoin du bien qui est en Dieu, du souverain bien, c'est-à-dire de la souveraine essence. Et lorsque par le péché, ils se portent moins vers lui, ils commencent à avoir moins d'être qu'ils n'avaient, et néanmoins ils n'en sont pas séparés absolument, parce qu'alors ils cesseraient absolument d'être. Car les affections sont à l'âme ce que les lieux sont au corps, puisque l'âme se meut dans les affections de la volonté, comme le corps dans les espaces des lieux. Ce qui fait que lorsqu'on dit que le mauvais ange a persuadé quelque chose à l'homme, on doit supposer que l'homme y a consenti aussi par sa volonté, ne pouvant pas être coupable d'un crime, s'il l'avait commis nécessairement.

CHAPITRE XV.

Que la faiblesse et la mortalité de notre corps est une juste punition de notre péché ; mais que Dieu a fait paraître dans cette peine aussi bien sa clémence que sa justice, parce que nous apprenons de là que nous devons retirer tout notre amour des plaisirs du corps, et le porter tout entier vers l'essence éternelle de la vérité. Que dans ce corps si faible nous pouvons, avec l'assistance de Dieu, tendre à la justice, et qu'alors les peines de cette vie servent d'exercice à notre force et à notre courage ; l'abondance des plaisirs éprouve et fortifie notre tempérance ; et les tentations réveillent notre prudence, et nous rendent plus vigilants et plus amoureux de la vérité.

Quant à ce que le corps de l'homme, qui était le plus parfait dans l'ordre des corps avant le péché, est tombé depuis dans une si extrême faiblesse, et est devenu sujet à la mort, quoique cet effet ait été une juste punition de son crime, Dieu néanmoins y a fait paraître davantage sa clémence que sa justice. Car c'est de là que nous apprenons que

nous devons retirer tout notre amour des plaisirs du corps, et le porter tout entier vers l'essence éternelle de la vérité. Et de plus la beauté de la justice se trouve jointe avec celle de la miséricorde et de la bonté, l'un et l'autre désirant que, comme les biens inférieurs nous ont trompés par leur douceur, les peines aussi nous instruisent et nous guérissent par leur amertume (1).

Et la providence de Dieu a tellement modéré notre châtement, que dans ce corps même, qui est si faible et si corruptible, nous pouvons tendre à la justice, et quittant tout notre orgueil, nous abaisser humblement sous la majesté du seul Dieu véritable, être dans une défiance tout entière de nous-mêmes, et abandonner à lui seul notre conduite et notre salut. L'homme de bonne volonté se remettant ainsi entre ses mains, trouve par son assistance, dans les peines de cette vie, l'exercice de sa vertu et de son courage. L'abondance des plaisirs et les heureux succès des affaires temporelles ne lui servent que pour éprouver et pour fortifier sa tempérance ; et enfin, les tentations ne font que l'éveiller et exciter sa prudence et sa sagesse ; et tant s'en faut qu'il y succombe, qu'il en devient même plus vigilant et encore plus amoureux de la vérité, qui seule ne trompe jamais.

CHAPITRE XVI.

Que la bonté de Dieu envers les hommes n'a jamais tant paru que dans l'incarnation. Que ce mystère a fait voir combien la nature de l'homme est élevée au-dessus du reste des créatures. Que le Fils de Dieu ne s'est point montré à nos yeux dans un corps céleste, parce qu'il devait prendre la même nature qui devait être délivrée. Qu'il n'a point employé la violence et la force pour attirer les hommes à lui. Qu'il s'est montré Dieu par ses miracles, et homme par ses souffrances. Qu'il a voulu que son exemple fût un remède contre toutes les passions déréglées des hommes. Que sa vie n'a été autre chose qu'une instruction continuelle pour le réglemeut des mœurs ; et que sa résurrection nous fait voir que nous devons espérer d'être un jour délivrés de toutes sortes de maux.

De la bonté que Dieu nous a témoignée par l'incarnation de son Fils. — Mais quoiqu'il soit vrai que Dieu donne des remèdes en toutes sortes de manières pour guérir les âmes, selon les rencontres et les dispositions des temps, que son infinie sagesse ordonne comme il lui plaît, et dont il ne faut point parler du tout, ou il n'en faut parler que parmi les pieux et les parfaits, néanmoins il n'a jamais fait de bien aux hommes avec une plus grande profusion de sa bonté, que lorsque la sagesse même de Dieu, le Fils unique, consubstantiel et coéternel au Père, a daigné prendre notre humanité tout entière pour l'unir à soi, et que le Verbe a été fait chair, et a demeuré parmi nous (Jean I, 14).

(1) Raison des austerités de la pénitence.

Car c'est ainsi qu'il a montré à ceux qui sont charnels, qui ne peuvent voir la vérité par l'œil de l'esprit, et qui ne suivent que les sens, combien la nature de l'homme est élevée au-dessus du reste des créatures, s'étant montré aux hommes non seulement en une manière visible, comme il le pouvait faire en prenant un corps céleste proportionné à la faiblesse de notre vue, mais encore dans une humanité véritable, parce qu'il devait prendre la même nature qui devait être délivrée. Et de peur que l'un des deux sexes ne crût peut-être avoir été méprisé de son Créateur, il s'est fait homme, mais il a voulu naître d'une femme.

Jésus-Christ n'a point employé la violence et la force pour se faire suivre. — Il n'a point employé la violence et la force, mais la persuasion et les remontrances; aussi le temps de la servitude était passé, et celui de la liberté était venu. Et c'était alors que l'homme devait reconnaître pour son salut combien était libre la volonté que Dieu lui avait donnée en le créant.

Il s'est montré Dieu et homme. — Il a fait des miracles pour faire croire qu'il était Dieu par la nature divine qui lui est propre; il a souffert, pour faire croire qu'il était homme, par la nature humaine qu'il avait prise. Lorsqu'il parlait au peuple comme Dieu, il désavoua sa mère qui le demandait; et néanmoins, étant jeune, il était soumis à son père et à sa mère selon la parole expresse de l'Évangile, faisant voir par sa doctrine qu'il était Dieu, et par la différence et la succession des âges qu'il était homme. Lorsqu'il voulut agir en Dieu, en changeant l'eau en vin, il dit à sa mère: *Femme, retirez-vous de moi. Qu'avons-nous de commun ensemble? Mon heure n'est pas encore venue* (Jean, II, 4). Mais l'heure étant venue en laquelle il devait mourir comme homme, il reconnut cette même mère étant à la croix, et la recommanda à celui de ses disciples qu'il aimait le plus.

Il a voulu que son exemple fût un remède contre toutes nos passions déréglées. — Les hommes étaient transportés de la malheureuse passion des richesses, qui sont les instruments des plaisirs et des voluptés; et lui voulut être pauvre. Ils brûlaient d'ambition pour les honneurs et pour les principautés de la terre; et lui ne voulut point être roi. Ils croyaient que c'était un grand bien que d'avoir des enfants selon la chair; et lui n'a point voulu être mari ni père de cette sorte. Leur orgueil leur donnait une aversion extrême pour les outrages; et lui a souffert toutes sortes d'outrages. Les injures leur semblaient insupportables; et lui a supporté la plus grande de toutes les injures, qui est celle d'être condamné, étant juste et innocent. Les douleurs du corps leur faisaient horreur; et lui s'est exposé à la flagellation et aux tourments. Ils craignaient de mourir; et il est mort comme un criminel. Le supplice de la croix leur passait pour le plus infâme de tous les supplices; et il a été crucifié.

La vie de Jésus-Christ est notre morale. — Ainsi, en se privant lui-même volontaire-

ment de toutes les choses dont le désir nous empêchait de bien vivre, il les a rendues viles et méprisables; et en souffrant toutes celles dont l'aversion nous détournait de l'amour et de la recherche de la vérité, il les a rendues douces et supportables; car on ne saurait pécher qu'en deux manières, ou en souhaitant ce qu'il a méprisé, ou en fuyant ce qu'il a souffert. Et ainsi toute la vie qu'il a menée dans son humanité, lorsqu'il a été sur la terre, n'a été autre chose qu'une instruction continuelle pour le réglemeut des mœurs.

Mais sa résurrection a fait assez voir qu'il ne se perd rien de la nature de l'homme, rien ne périssant à l'égard de Dieu; que toutes les créatures servent leur Créateur ou pour la punition des crimes, ou pour la délivrance des hommes, et combien le corps est parfaitement soumis à l'âme, quand l'âme est parfaitement soumise à Dieu; et alors non seulement les substances ne seront point un mal, ce qui ne peut jamais être, mais même elles ne seront sujettes à aucun mal, comme elles ont pu y être sujettes par le péché et par la peine du péché.

Voilà les maximes de la philosophie chrétienne (1) en ce qui regarde la nature des choses, lesquelles sont reconnues par les moins intelligents pour très-certaines et très-dignes d'être crues, et par les plus intelligents pour très-pures et très-exemptes d'erreur.

CHAPITRE XVII.

Que la manière dont la doctrine divine est enseignée dans la religion chrétienne est un chef-d'œuvre de l'art d'instruire; que les vérités cachées dans les figures de l'Écriture servent à régler nos actions; que la diversité des deux Testaments vient de ce que la piété commence par la crainte et s'achève par l'amour; que durant l'Ancien, qui était le temps de servitude, le peuple juif était chargé d'un grand nombre de cérémonies et de figures, parce qu'il n'était retenu que par la crainte. Mais que dans le Nouveau, Jésus-Christ qui nous a remis en liberté, a établi peu de sacrements, mais très-salutaires, et que les cérémonies du judaïsme ont été abolies, quant à l'usage, et ne sont demeurées que pour l'instruction de notre foi; que cette différente conduite, et quant aux cérémonies, et quant aux préceptes de morale, qui sont moindres dans l'ancienne loi que dans l'Évangile, n'empêche pas que le même Dieu ne soit auteur des deux Testaments.

Mais de plus toute la conduite de la doctrine divine, qui se sert tantôt de raisons

(1) C'est-à-dire voilà ce que le christianisme nous enseigne touchant la nature de Dieu et des choses créées, de la chute et du renouvellement de l'âme, de la mortalité et de l'immortalité du corps, ce qu'il appelle philosophie naturelle. *Et hæc est disciplina naturalis*: faisant allusion à cette ancienne division de la philosophie en naturelle, logique et morale. Car il avait marqué la morale un peu auparavant en

claires, tantôt de comparaisons et d'exemples, et qui garde une telle économie dans l'ordre des paroles, des actions et des figures, que l'âme y trouve toute l'instruction et toute la lumière dont elle a besoin; cette conduite, dis-je, n'est-elle pas un chef-d'œuvre de l'art dont la raison se peut servir pour instruire et persuader les hommes?

Excellence de l'Écriture sainte. — Car ce qui est obscur dans l'Écriture se règle et s'explique par ce qui est clair. Et s'il n'y avait rien qui ne fût aisé à comprendre, on n'aurait pas tant d'ardeur à chercher la vérité, ni tant de plaisir à la trouver; que s'il n'y avait point de signes et de figures, dans les livres saints, et dans ces figures des marques et des traces de vérité, nous ne pourrions pas régler nos actions par les connaissances que nous en tirons.

Mais parce que la piété commence par la crainte et s'achève par l'amour, durant la vieille loi qui était le temps de la servitude, comme le peuple juif n'était retenu que par la crainte, il était aussi chargé d'un grand nombre de cérémonies et de figures. Et cette conduite était utile à ce peuple pour lui faire désirer la grâce de Dieu que les prophètes prédisaient devoir un jour descendre du ciel dans la terre.

Et lorsqu'elle est descendue par l'incarnation de la sagesse divine, qui s'est revêtue de la nature humaine, et nous a remis en liberté, Dieu a établi peu de signes et de sacrements, mais très-salutaires pour entretenir la société des peuples, que le christianisme unirait ensemble, c'est-à-dire d'une grande multitude de personnes libres, qui ne serviraient que Dieu seul.

Et quant à ce grand nombre d'ordonnances, qui avaient été imposées comme un joug au peuple hébreu, et dont il était lié comme par des chaînes sous la domination de ce même Dieu qu'il adorait seul, elles sont maintenant abolies, et elles ne sont demeurées écrites que pour l'instruction de notre foi et pour l'éclaircissement de nos mystères. Ainsi elles ne lient plus les hommes en les rendant esclaves, mais exercent l'esprit en le laissant libre.

Que si quelqu'un ne peut croire que ces deux Testaments aient été ordonnés par un même Dieu, parce que nous ne gardons pas les mêmes cérémonies et les mêmes sacrements que les Juifs gardaient autrefois et qu'ils gardent encore, il n'aurait pas moins de sujet de dire qu'il ne se peut faire qu'un père de famille extrêmement juste puisse commander d'autres choses à ceux à qui il juge qu'une plus dure servitude est plus utile, qu'il ne fait à ceux qu'il adopte et qu'il met au nombre de ses enfants.

Que si la diversité des préceptes de mo-
 parlant de la vie de Jésus-Christ. *Tota vita ejus in terris disciplina morum est.* Et il marque la logique tout au commencement du chapitre suivant, en disant que la manière dont cette doctrine divine est enseignée dans la religion chrétienne est un chef-d'œuvre de la raison et de la logique. *Rationalis disciplina rogulam implevit.*

rale (1), qui sont moindres dans la vieille loi que dans l'Évangile, en étonne quelqu'un, celui-là pourra trouver étrange avec autant de raison qu'un même médecin donne par ses serviteurs d'autres remèdes aux malades qui sont plus faibles, qu'il n'en donne lui-même à ceux qui sont plus forts, pour leur faire acquérir ou recouvrer la santé.

Comme donc l'art de la médecine, quoique demeurant toujours le même, et ne recevant aucun changement en soi, change néanmoins de préceptes, parce que la disposition du corps est susceptible de changement; de même la Providence divine, demeurant toujours invariable en elle-même, gouverne néanmoins diversement les créatures invariables, et selon la différence des maladies, ordonne ou défend aux uns des choses toutes différentes de celles qu'il ordonne ou défend aux autres, pour tirer de la corruption du péché qui a produit la mort, et de la mort même, les créatures qui tendent vers le néant en se séparant de lui, et les réunir parfaitement à sa nature et à son essence.

CHAPITRE XVIII.

Que la défaillance des créatures vient de ce qu'elles n'ont pas un souverain être, et qu'elles n'ont pas un souverain être, parce qu'elles sont inférieures à celui qui les a faites. Que Dieu a créé toutes choses de rien, parce qu'il ne peut y avoir de nature si imparfaite, qui ne tienne son être de lui. Et qu'ainsi la matière la plus informe a Dieu pour auteur, parce qu'elle a au moins la puissance de recevoir la forme, qui est un bien qu'elle ne peut tenir que de Dieu.

Mais vous me direz peut-être : Pourquoi les créatures se séparent-elles ainsi de Dieu? Parce qu'elles sont muables. Pourquoi sont-elles muables? Parce qu'elles n'ont pas un souverain être. Parce qu'elles sont inférieures à celui qui les a faites. Qui est celui qui les a faites? Celui qui possède la souveraineté de l'être. Qui est celui-là? C'est Dieu, la Trinité immuable, parce qu'il les a créées par sa souveraine sagesse, et les conserve par sa souveraine bonté. Pourquoi les a-t-il créées? Afin qu'elles fussent; car c'est toujours un bien que d'être, quelque peu d'être que l'on puisse avoir, comme c'est le souverain bien que d'avoir la souveraineté de l'être. De quoi les a-t-il créées? De rien; parce que tout ce qui est doit nécessairement avoir un être, quelque basse et quelque imparfaite que soit sa nature. Et ainsi il ne laissera pas d'être un bien, et de tenir son origine de Dieu, quoiqu'il soit le moindre de tous les biens. Parce qu'ainsi que la nature souveraine est le souverain bien, ainsi la nature, qui est la moindre de toutes, est le moindre de tous les biens. Or tout bien, ou est Dieu, ou vient de Dieu. C'est pourquoi la moindre nature vient aussi de Dieu.

(1) Ce qui serait faux si les chrétiens étaient moins obligés que les juifs d'aimer Dieu de tout leur cœur, qui est le plus grand de tous les préceptes, selon Jésus-Christ.

Ce que nous disons de la nature se peut dire aussi de la forme ; car ce n'est pas sans raison qu'on loue également les êtres de l'excellence de leur nature et de la beauté de leur forme. Et ainsi ce dont Dieu a créé toutes choses, est ce qui n'a nulle nature et nulle forme, ce qui n'est autre chose que le néant ; d'où il s'ensuit que ce que l'on appelle informe et imparfait, en le comparant avec ce qui est parfait et accompli, ne peut passer pour un néant s'il a quelque forme, quoiqu'il n'en ait que les moindres et les premiers traits ; et par conséquent ces êtres mêmes imparfaits tirent leur être de Dieu comme tous les autres.

C'est pourquoi, si le monde a été fait de quelque matière informe, cette matière néanmoins a été toute faite de rien ; car ce qui n'est pas encore formé, mais qui a néanmoins quelque commencement pour le pouvoir être, ne tient ce pouvoir même que de Dieu, parce que c'est un bien que d'être formé, et par conséquent c'est aussi un bien de le pouvoir être. Et ainsi le même auteur de tous les biens qui a donné la forme, a donné aussi la puissance de la recevoir. C'est pourquoi tout ce qui est, en tant qu'il est, et tout ce qui n'est pas encore, en tant qu'il peut être, tient tout de Dieu seul. Ce que nous pouvons dire en d'autres termes : Tout ce qui est formé, en tant qu'il est formé, et tout ce qui n'est pas encore formé, en tant qu'il le peut être, tient tout de Dieu seul. Or rien ne possède la perfection de sa nature, s'il n'est accompli en toutes ses parties selon son espèce ; et celui qui est auteur de tous les biens, l'est aussi de l'accomplissement de toutes les choses. Puis donc que tous les biens viennent de Dieu, il faut aussi que l'accomplissement de tous les biens vienne de Dieu.

CHAPITRE XIX.

Que la corruption est un mal, mais que les choses qui se corrompent sont des biens, quoiqu'elles ne soient pas des biens souverains. Qu'ainsi le bien qui ne peut être corrompu n'est autre que Dieu. Que tous les biens viennent de lui, et que d'eux-mêmes ils sont sujets à la corruption, parce qu'ils ne sont rien d'eux-mêmes, et il n'y a que Dieu ou qui les empêche de se corrompre, ou qui les remette dans la pureté après qu'ils se sont corrompus.

Après cela tous ceux qui sont clairvoyants et dont les yeux ne sont pas troublés par le désir pernicieux d'une vaine et inutile victoire, comprendront facilement que tout ce qui se corrompt et qui meurt est un bien, quoique la corruption et la mort soient un mal en elles-mêmes. Car si toutes les choses n'avaient un ordre naturel qui les conserve dans la perfection de leur être, et qui peut être troublé en quelqu'une de ses parties, la corruption et la mort ne leur pourraient nuire. Que si la corruption ne pouvait nuire, elle ne serait pas corruption. Si donc la corruption est contraire à l'ordre naturel qui conserve les choses dans la perfection de leur être, et si cet ordre

est un bien, comme personne n'en doute, toutes les choses à qui la corruption est contraire sont des biens. Or, il n'y en a point qui se corrompent que celles à qui la corruption est contraire : donc celles qui se corrompent sont des biens, et elles se corrompent, parce qu'elles ne sont pas des biens souverains. Il s'ensuit de là que toutes choses viennent de Dieu parce qu'elles sont bonnes, et qu'elles ne sont pas Dieu, parce qu'elles ne sont pas souverainement bonnes. Et ainsi, le bien qui ne peut être corrompu n'est autre que Dieu. Tous les autres biens viennent de lui et d'eux-mêmes, ils sont sujets à la corruption parce qu'ils ne sont rien d'eux-mêmes, et il n'y a que Dieu, ou qui les empêche de se corrompre, ou qui les remette dans la pureté de leur être après qu'ils se sont corrompus.

CHAPITRE XX.

Que la première corruption de l'âme raisonnable est la volonté de faire ce qui lui est défendu par la vérité souveraine. Que c'est ainsi que le premier homme a été chassé du paradis, et qu'il a passé, non du bien substantiel au mal substantiel, mais du bien éternel au bien temporel ; que l'âme ne peut aimer sans péché, parce qu'il est au-dessous d'elle. De quelle sorte l'arbre du fruit défendu a donné à Adam la connaissance du bien et du mal. Que le mal n'est point une substance comme prétendaient les manichéens, et que les créatures ne sont point mauvaises, mais qu'il n'y a de mauvais que l'abus que les hommes en font, en les aimant au lieu d'aimer Dieu. Contre l'erreur des manichéens, qui se représentaient Dieu comme une lumière infinie.

Que l'âme ne peut aimer sans péché le bien qui est au-dessous d'elle.— Quant à l'âme raisonnable, sa première corruption n'est autre chose que la volonté de faire ce qui lui est défendu par la vérité souveraine et intérieure. C'est ainsi que le premier homme a été chassé du paradis, et a passé dans ce monde, c'est-à-dire de l'éternité dans le temps, des richesses dans la pauvreté, et de la force dans la faiblesse. Il n'a donc pas passé du bien substantiel à un mal substantiel, parce que nulle substance n'est mal ; mais plutôt du bien éternel au bien temporel ; du bien de l'esprit au bien de la chair ; du bien intelligible au bien sensible, et du souverain bien au dernier de tous les biens. Il paraît par là qu'il y a un bien que l'âme raisonnable ne peut aimer sans péché, parce que l'ordre dans lequel il est, est au-dessous d'elle. Et par conséquent que ce n'est pas la substance que l'on aime lorsque l'on pèche, mais le péché même qui est un mal.

Et ainsi cet arbre qui, selon l'Écriture, était planté au milieu du paradis terrestre, n'était pas mauvais ; il n'y eut que la désobéissance au commandement de Dieu qui fut mauvaise, laquelle ayant été punie ensuite par une juste condamnation, cet arbre que Adam avait touché contre l'ordre Dieu, lui

fit connaître le bien et le mal; parce que l'âme se voyant engagée dans les maux que son péché attire sur elle, apprend par les peines qu'elle souffre la différence qu'il y a entre le précepte qu'elle n'a pas voulu garder, et le crime qu'elle a commis. De sorte que n'ayant pas connu le mal, lorsqu'elle devait l'éviter, elle commence à le connaître lorsqu'elle le sent; et n'ayant pas assez aimé le bien, lorsqu'elle a violé le commandement qu'on lui avait fait, elle (1) commence à l'aimer avec plus d'ardeur, lorsqu'elle le compare avec le mal qu'elle souffre.

Il paraît de là que la corruption de l'âme est d'avoir agi contre Dieu, et que la difficulté qu'elle ressent en suite de cette corruption, est la peine qu'elle souffre; et en ceci consiste tout le mal. Or ce n'est point une substance que d'agir et de souffrir. Le mal donc n'est point une substance. Ainsi l'eau n'est point un mal, non plus que l'animal qui vit dans l'air, puisque l'un et l'autre est une substance; mais l'action par laquelle un homme se précipite volontairement dans l'eau, et la peine qu'il y souffre en se noyant, sont des maux.

La plume de fer (*stylus ferreus*) a été faite par l'artisan, pour pouvoir en écrire d'un côté; et en effacer de l'autre. Elle est belle en son espèce, et elle a la forme et la figure qu'elle doit avoir, pour nous en servir. Mais si quelqu'un voulait écrire du côté dont on efface, et effacer du côté dont on écrit, on ne pourrait pas accuser la plume d'être mauvaise, quoique l'on pourrait blâmer justement cette action. Que s'il commençait à se bien servir de cet instrument, il n'y aurait plus de mal en cette rencontre.

Nous voyons encore que si un homme regarde tout d'un coup le soleil en plein midi, ses yeux s'éblouissent et se troublent aussitôt, étant frappés avec violence par l'éclat d'une si grande lumière. Cependant le soleil et les yeux sont-ils mauvais? Nullement, puisque ce sont des substances; mais le mal ne consiste que dans le dérèglement du regard et dans le trouble de la vue qui en est l'effet. Que si les yeux se remettent après cet éblouissement, et commencent à regarder la lumière dans le tempérament qui est nécessaire, il n'y aura plus de mal.

De même lorsque cette lumière, qui est l'objet de nos yeux, vient à être adorée pour la lumière de la sagesse qui ne se contemple que par l'esprit (2), elle ne devient pas un mal; il n'y a que la superstition, par laquelle on sert plutôt la créature que le Créateur, qui soit un mal. Et ce mal cesse entièrement, lorsque l'âme ayant reconnu son Créateur, elle se soumet à lui seul et ressent que par lui toutes choses lui sont soumises.

Et ainsi toutes les créatures corporelles,

lorsqu'elles ne sont possédées que par une âme qui aime Dieu, sont des biens quoique les derniers de tous, et ils sont beaux selon leur espèce, ayant la nature et la forme qui leur est propre. Que si elles sont aimées par une âme qui néglige de servir Dieu, elles ne deviennent pas pour cela mauvaises; mais parce que le péché par lequel elles sont aimées de cette sorte est un mal, elles deviennent le supplice de celui qui les aime; elles l'engagent dans des misères, et le repaissent de plaisirs trompeurs, d'autant qu'elles ne demeurent point en un même état, ni ne lui donnent jamais une pleine satisfaction, mais l'affligent et le tourmentent sans cesse.

Car pendant que l'ordre et le cours des temps se passe dans cette belle vicissitude des choses et cette continuelle révolution du monde, la beauté sensible, qui avait été recherchée avec tant d'ardeur, abandonne celui qui l'aime; elle lui fait sentir de violentes afflictions en s'éloignant de ses sens; et le trouble par tant d'erreurs, que la chair qu'il aimait d'une affection déréglée lui ayant tracé l'image de cette nature corporelle par l'impression des sens trompeurs, il se persuade qu'elle est la première de toutes les beautés, au lieu qu'elle n'est que la dernière, et prend toutes ses imaginations pour des connaissances claires et certaines (1), étant trompé par les illusions de ses fantômes.

Que si, lorsqu'il ne comprend pas toute la conduite de la Providence divine, mais s'imaginant seulement la comprendre, il tâche de résister à la chair, il ne passe point au delà des espèces des choses visibles, il forme par une pensée vaine et chimérique des corps infinis (2) qu'il donne pour étendue à la lumière du soleil qu'il voit être renfermée dans certaines bornes, et se promet de demeurer un jour dans ces espaces imaginaires; ne reconnaissant pas qu'il ne fait que suivre la passion et la concupiscence de ses yeux, et que se figurant les mêmes choses qu'il voit au delà de ce qu'il voit, il veut avec le monde aller hors du monde, parce que la fausse imagination dans laquelle il est, lui fait étendre jusqu'à l'infini la plus claire de ses parties. Ce qui se peut faire aussi aisément de l'eau, du vin, du miel, de l'or, de l'argent, voire même des muscles, du sang, ou des os de quelque animal que ce soit, et de toutes les autres choses semblables, que de la lumière; puisqu'il n'y a aucune espèce corporelle dont ayant vu une seule partie, on ne puisse s'en imaginer une infinité d'autres toutes semblables, et qu'ayant la vue bornée d'un petit espace, on ne puisse étendre jusqu'à l'infini par la même puissance de l'imagination. Ce qui montre qu'il est très-aisé

(1) Ceci suppose que la connaissance claire des choses que l'on appelle intelligence ne se peut avoir que lorsqu'on les conçoit sans fantômes et sans images corporelles. Ce qui est bien contraire à l'erreur de ceux qui se persuadent qu'on ne peut rien concevoir que par ces fantômes.

(2) Erreur des manichéens qui se représentaient Dieu comme une lumière infinie.

(1) Ce qui n'arrive, au regard du vrai bien, que lorsque l'âme est touchée de Dieu, parce que, avant cela, elle est dans un tel aveuglement, comme dit S. Prosper, qu'elle aime sa propre langueur, et que l'ignorance de sa maladie lui tient lieu de santé.

(2) Comme elle l'était par les manichéens.

d'avoir (1) horreur de la chair, mais qu'il est très-malaisé de n'avoir (2) aucun sentiment charnel.

CHAPITRE XXI.

Que tous les biens corporels ne sont vanité, selon l'Écriture, que par le dérèglement des hommes vains, qui recherchent avec passion les dernières choses comme si elles étaient les premières. Que ce dérèglement ne vient que de ce que l'homme étant séparé de l'unité de Dieu se jette dans la multitude différente des beautés temporelles, ce qui est la cause de sa misère et des inquiétudes, parce que tout ce qu'il suit s'enfuit de lui et l'abandonne. Au lieu qu'en suivant celui qui est toujours le même dans son être, il serait délivré de toute erreur, et, en le possédant, de toute douleur. Pourquoi la beauté du corps est la dernière de toutes.

C'est par ce dérèglement de l'âme qui naît de son péché et de son supplice que toutes les natures corporelles deviennent, selon la pensée de Salomon, la vanité (1) des hommes vains, et ne sont rien que vanité. Que gagne l'homme dans tout le travail qu'il prend sur la terre (Eccl., I, 2) ? Que ce n'est pas sans sujet qu'ils ajoute : Des hommes vains, parce que s'il n'y avait point d'hommes vains qui recherchent avec passion les dernières choses, comme si elles étaient les premières, le corps ne serait pas une chose vaine, mais on verrait en lui, sans aucune erreur, la beauté qui lui est propre selon son espèce, et qui néanmoins est la dernière de toutes.

Car après que l'homme s'est séparé dans sa chute de l'unité de Dieu, la multitude différente des beautés temporelles a frappé son âme par les sens du corps, et a multiplié ses affections par la variété de tant d'objets passagers et de créatures périssables. Ainsi il a trouvé l'inconfort dans son abondance, et, s'il se peut dire, il est devenu pauvre dans ses richesses, suivant tantôt une chose et tantôt une autre, et tout ce qu'il suit s'enfuyant de lui et l'abandonnant. Ses désirs ont été multipliés depuis qu'il a eu beaucoup de blé, de vin et d'huile, pour user des termes de l'Écriture, ce qui l'a empêché de trouver celui qui est toujours le même dans son être (Ps. I, 8), c'est-à-dire cette nature unique et immuable, qui le tirerait de toute erreur, s'il la suivait dans la terre, et le délivrerait de toute douleur, s'il la possédait dans le ciel ; car le corps même sera renouvelé ensuite d'une telle sorte qu'il cessera d'être corruptible, au lieu que maintenant le corps, qui est sujet à la corruption, appesantit l'âme, et cette demeure terrestre traîne toujours notre esprit en bas malgré la vivacité de ses pensées (Sag., IX, 15), parce

(1) Comme les manichéens, qui la détestaient comme une nature mauvaise.

(2) C'est-à-dire des opinions charnelles touchant la nature divine, comme étaient celles des manichéens.

(3) S. Augustin avait lu dans un exemplaire mal correct : *vanitas vanitatum* ; mais il reconnaît (Rétr. l. 1, c. 7) qu'il faut lire *vanitas vanitatum*.

que la beauté du corps étant la dernière de toutes, elle est emportée dans un cours et dans une vicissitude perpétuelle, et elle est la dernière de toutes à cause que les créatures sensibles qui en sont les parties, ne peuvent être toutes en même temps, mais que les unes se retirant, et les autres prenant leur place, elles composent ainsi une seule beauté et une seule harmonie de tout ce grand nombre de formes et de beautés, qui passent l'une après l'autre dans la révolution des siècles.

CHAPITRE XXII.

Que les choses corporelles ne sont pas mauvaises, quoiqu'elles soient passagères, comme un vers ne laisse pas d'être beau quoiqu'on n'en puisse prononcer deux syllabes en même temps. Mais qu'ainsi que c'est un dérèglement d'aimer plus les vers que l'art d'en faire, qui est beaucoup plus excellent, c'en est un de même d'aimer des choses temporelles, sans penser à cette Providence divine qui forme et qui règle tous les temps. Deux raisons pourquoi nous jugeons plus mal de la conduite du monde que de la beauté d'un vers : 1° parce que nous pouvons aisément écouter tout un vers, au lieu que personne ne peut voir toute la suite des siècles ; 2° parce que nous ne faisons pas partie d'un vers, au lieu qu'en punition du péché nous faisons partie des siècles.

Toutes ces choses néanmoins ne sont pas mauvaises parce qu'elles sont passagères, comme un vers ne laisse pas d'être beau quoi qu'on n'en puisse prononcer deux syllabes en même temps, puisqu'il faut que la première passe afin qu'on puisse prononcer la seconde, et que l'on vienne ainsi par ordre jusqu'à la fin, où le son des premières syllabes étant cessé, il ne reste plus que celui de la dernière, laquelle toutefois n'achève la forme du vers et n'accomplit sa beauté que par la liaison qu'elle a avec les premières.

Et néanmoins l'art de faire les vers ne dépend pas tellement du temps, que sa beauté ne s'accomplisse que dans la succession et dans la durée de quelques intervalles ; mais il possède tout ensemble tout ce qui lui sert à faire le vers, quoique le vers ne possède pas tout ensemble toutes ses parties, et que les dernières ne commencent à subsister qu'après que les premières ont cessé d'être, ce qui n'empêche pas qu'il ne soit beau, parce qu'on y voit quelques traits et quelques linéaments de cette beauté qui est dans l'art comme dans son original, et qui s'y conserve tout entière sans être jamais sujette à l'inconstance et au changement.

Comme donc il y a des personnes qui par un jugement déréglé aiment mieux les vers que l'art même par lequel on fait les vers, parce qu'elles recherchent davantage le plaisir de l'oreille que la satisfaction de l'esprit, de même il y en a beaucoup qui aiment les choses temporelles, sans penser à cette Providence divine qui forme et qui règle tous les temps, et qui, dans l'amour qu'ils ont

pour des créatures passagères, ne peuvent souffrir que celles qu'ils aiment, passent, et sont en cela aussi ridicules que si un homme à qui on dirait un excellent vers, n'en voulait toujours écouter qu'une syllabe.

Cependant on ne trouve personne qui écoute ainsi des vers, et tout le monde est plein de ceux qui jagent ainsi des choses. Ce qui arrive parce qu'il n'y a personne qui ne puisse écouter aisément, non seulement tout un vers, mais aussi tout un poème, au lieu que personne ne peut voir toute la suite des siècles. Et de plus, nous ne faisons pas partie d'un vers, mais, en punition de notre première désobéissance, nous faisons partie des siècles. Ainsi, on prononce les vers devant nous, et on les soumet à notre jugement, au lieu que le temps se passe dans nous, et nous fait souffrir ses vicissitudes.

Il en est de même des jeux olympiques. Ceux qui sont vaincus ne les trouvent plus beaux; et néanmoins ils ne perdent rien de leur beauté, quoique ces combattants y perdent l'honneur de la victoire. J'allègue cet exemple, parce qu'il se trouve dans ces combats une image de la vérité. Ce qui est si certain, qu'on ne nous défend ces spectacles que de peur qu'étant trompés par les ombres des choses, nous ne les embrassions plutôt que les choses mêmes. Ainsi, l'ordre et le gouvernement du monde ne déplaisent qu'aux méchants et aux damnés, à cause du misérable état où ils se trouvent. Mais leur misère même est un sujet à toutes les bonnes âmes de louer Dieu et d'approuver sa conduite, soit qu'elles combattent encore et qu'elles remportent des victoires sur la terre, soit qu'elles triomphent dans le ciel, parce que rien de juste ne déplaît au juste.

CHAPITRE XXIII.

Qu'il n'y a point de mal dans l'état de la nature universelle. Que l'âme, étant renouvelée et parfaitement soumise à Dieu, n'aura plus aucun mal, parce que toutes choses lui seront soumises, et qu'au lieu de souffrir en faisant partie de ce monde, elle régnera sur tout le monde. Que les péchés et les peines de l'âme ne causent aucune difformité dans l'univers, parce que Dieu sait mettre l'âme qui s'est corrompue par le péché au lieu où les pécheurs doivent être, et faire servir toutes les créatures ou au supplice des pécheurs, ou à l'exercice des justes, ou à la perfection des bienheureux.

Puis donc que toutes les âmes raisonnables sont ou malheureuses par leur vice, ou bienheureuses par leur vertu, et que toutes les irraisonnables ou cèdent au plus fort, ou obéissent au plus noble, ou s'allient à leurs égales, ou combattent l'une contre l'autre, ou servent à punir l'homme coupable et condamné aux peines de cette vie, et puisque tout corps est soumis à l'âme autant que le mérite de l'âme et l'ordre du monde le permettent, il paraît qu'il n'y a point de mal dans l'état de la nature universelle, et que chaque chose ne devient mauvaise qu'à celui qui en abuse par sa propre faute.

Mais lorsque l'âme sera régénérée par la grâce de Dieu, qu'elle sera entièrement rétablie dans sa perfection première, et soumise seulement à celui qui l'a créée, et que le corps, étant rentré dans son ancienne vigueur, elle ne sera plus assujettie comme le reste du monde, mais s'assujettira le monde même, elle n'aura plus aucun mal, parce qu'au lieu que cette belle vicissitude des choses temporelles et inférieures roule maintenant à l'entour d'elle et l'emporte dans son cours, elle roulera alors au-dessous d'elle, et il y aura, selon l'Écriture, *un nouveau ciel et une nouvelle terre (Is., LXV, 17; et Apoc., XXI, 1)*. Et l'âme ne souffrira plus en faisant partie de ce monde, mais régnera sur tout le monde. *Car tout est à vous, ainsi que dit l'Apôtre (1 Cor., III, 21), et vous êtes à Jésus-Christ, et Jésus-Christ à Dieu. Et en un autre lieu: L'homme est le chef de la femme, Jésus-Christ est le chef de l'homme, et Dieu est le chef de Jésus-Christ (1 Cor., XI, 3)*.

Puis donc que la corruption de l'âme, qui consiste au péché et en la peine du péché, ne lui est pas naturelle, mais contraire à sa nature, il s'ensuit qu'il n'y a point de nature, ou, pour mieux dire, qu'il n'y a point de substance ni d'essence qui soit un mal. Et d'ailleurs, les péchés et les peines de l'âme ne causent aucune difformité dans l'univers, parce que lorsque la substance raisonnable est pure de tout péché et se soumet à Dieu, toutes les autres choses lui sont soumises, et elle les domine toutes. Et pour celle qui s'est corrompue par le péché, Dieu la met au lieu où les pécheurs doivent être, de sorte qu'il n'y a rien dans le monde que de beau, soit en l'être que Dieu lui a donné, soit en la manière dont il le gouverne. Et ainsi on ne saurait trouver rien à redire à la beauté générale de toutes les créatures, puisqu'elles servent toutes ou au supplice des pécheurs, ou à l'exercice des justes, ou à la perfection des bienheureux.

CHAPITRE XXIV.

Qu'il y a deux voies pour guérir les âmes, l'autorité et la raison. Que l'autorité prépare et conduit l'homme à la raison, et que la raison le fait passer à la connaissance claire que l'on appelle intelligence. Que l'autorité, quoique la dernière dans l'ordre de l'excellence, doit être la première dans l'ordre du temps, parce que le péché nous ayant attachés aux sens, et étant accoutumés à ne rien concevoir que par des images corporelles, il faut que d'abord l'autorité nous fasse croire ce que nous ne pouvons comprendre, les choses divines ne pouvant être comprises que par ceux qui se peuvent separer de ces images et de ces fantômes.

Nous voyons aussi que la guérison de l'âme, qui est un effet de la Providence de Dieu et de sa bonté ineffable, paraît infiniment belle dans l'ordre de ses degrés et dans la distinction de ses parties. Car elle se divise en deux branches, en l'autorité et en la raison. L'autorité demande de la docilité et de la foi, et

elle prépare et conduit l'homme à la raison, et la raison le fait passer à la connaissance claire que l'on appelle intelligence. Il faut reconnaître néanmoins qu'en suivant l'autorité on ne laisse pas de suivre en quelque sorte la raison, lorsque l'on considère à qui il faut croire. Et il faut avouer aussi qu'il n'y a point d'autorité plus souveraine que celle qu'a la vérité sur les esprits, lorsqu'elle est connue et qu'elle est claire.

Mais, parce que nous naissons ici-bas parmi les choses temporelles, et que leur amour nous empêche d'aimer celles qui sont éternelles, il y a un remède temporel qui conduit au salut ceux qui ne sont pas encore capables de connaître clairement les choses, mais qui sont seulement capables de les croire; et ce remède est le premier dans l'ordre du temps, quoiqu'il ne le soit pas dans l'ordre de la nature et de l'excellence. Car, en quelque lieu qu'un homme tombe, il faut qu'en ce même endroit il fasse effort pour se relever. Et ainsi, puisque nous avons été si longtemps attachés (1) aux formes corporelles et périssables, nous devons comme nous appuyer sur elles-mêmes pour nous élever (2) à celles qui sont incorporelles et incorruptibles. J'appelle corporelles celles qui tombent sous les sens du corps, les yeux, les oreilles et les autres. Quant à l'amour de ces formes et de ces images, il y a une nécessité absolue dans l'affection que les enfants ont pour elles; il y a presque nécessité dans celle que leur portent les jeunes hommes: et la jeunesse passée, cette nécessité cesse à mesure (3) que l'on s'avance dans l'âge.

CHAPITRE XXV.

Que Dieu a voulu que ce qu'il a fait pour le salut des hommes en général fût connu de la postérité, par le moyen de l'histoire et des prophéties. Qu'il faut donc premièrement considérer à quels hommes ou à quels livres nous devons croire. Qu'il est indubitable qu'il faut plutôt suivre ceux qui nous portent à n'adorer qu'un seul Dieu, que ceux qui nous disent qu'il en faut adorer plusieurs. Que pour ce qui est du culte de ce Dieu seul, étant certain par l'histoire, que nos ancêtres ne se sont rendus qu'à des miracles visibles, leur créance a fait que les miracles qui les ont portés à croire, n'ont plus été nécessaires à ceux qui sont venus après eux. Et que ceux-là méritent bien d'être suivis, qui, prêchant une doctrine que si peu de personnes comprennent, ont pu néanmoins persuader aux peuples qu'on les devait suivre.

Puis donc que la Providence divine n'a

(1) C'est-à-dire aux fantômes et aux images corporelles qui viennent des sens ou qui se forment dans l'imagination.

(2) C'est à-dire aux connaissances purement intellectuelles et à l'intelligence des choses divines, qui ne peuvent être bien comprises qu'en se séparant de tous ces fantômes.

(3) Mais ces âges sont plus distingués par l'avancement dans la vertu et dans la sagesse que par le

pas soin seulement de chaque homme en particulier, mais de tous les hommes en général, le bien que Dieu fait pour le salut de chacun d'eux n'est su que de Dieu seul qui le fait, et de ceux pour qui il le fait, mais il a voulu que ce qu'il a fait pour le salut des hommes en général, fût connu de toute la postérité par le moyen de l'histoire et des prophéties.

Quant à la créance que nous avons des choses, soit passées, soit futures, elle est plus établie sur la foi que sur l'intelligence. Mais c'est à nous à considérer à quels hommes ou à quels livres nous devons croire, pour rendre à Dieu le vrai culte qui lui est dû et qui seul nous peut sauver. La première chose qu'il faut examiner, est de savoir si nous devons plutôt croire ceux qui nous disent qu'il faut adorer plusieurs dieux, que ceux qui prêchent qu'il n'en faut adorer qu'un. Et qui peut douter qu'on ne doive plutôt suivre ces derniers qui nous portent à n'en adorer qu'un seul, puisque ceux mêmes qui en adorent plusieurs, confessent que celui-là est le Seigneur et le Dominateur de toutes choses? Aussi l'unité est le commencement de tous les nombres. Les premiers donc que l'on doit suivre, sont ceux qui disent qu'il n'y a qu'un seul Dieu suprême, un seul Dieu véritable et seul adorable; et on ne devra les quitter, qu'au cas qu'on ne trouve pas la vérité parmi eux.

Car comme dans le monde il n'y a point de plus grand pouvoir que celui d'un souverain, qui réduit tout à son unité, et comme dans l'ordre civil une multitude d'hommes n'a point de puissance, si elle ne s'accorde toute dans un même sentiment, ainsi dans la religion ceux qui n'adorent qu'un seul Dieu, doivent avoir plus de créance et plus d'autorité que tous les autres.

La seconde chose que l'on doit considérer est la division qui s'est formée parmi les hommes touchant le culte de ce Dieu seul. Mais l'on peut remarquer sur ce point ce que nous avons appris de l'histoire et de la tradition, que nos ancêtres ne se sont rendus, comme ils ne pouvaient aussi se rendre, qu'à des miracles visibles, et étant montés par ce degré des choses temporelles aux éternelles, leur créance a fait que les miracles qui les ont portés à croire n'ont plus été nécessaires à ceux qui sont venus après eux.

Car après que l'Eglise catholique a été répandue et établie par toute la terre (1), Dieu n'a pas voulu faire durer ces miracles jusqu'à notre temps, de peur que l'esprit ne cherchât toujours des choses visibles, et que les homi-

nombre des années, comme il est dit dans le chapitre 26 et dans le 10^e des *Mœurs de l'Eglise*.

(1) Ce qui ne se doit pas prendre de telle sorte, comme il déclare dans ses Rétract., l. 1, ch. 13, qu'il ne se fasse plus aucun miracle au nom de Jésus-Christ. Car moi même, dit-il, écrivant ce livre, je savais qu'un aveugle avait recouvré la vue en touchant les reliques de quelques martyrs de Milan. Et je savais encore d'autres miracles dont il se fait un si grand nombre en ce temps, qu'il n'est pas aisé de les connaître tous, ni de raconter tous ceux qu'on connaît.

mes ne se refroidissent, voyant ces merveilles devenues communes et ordinaires, au lieu qu'ils les avaient reçues avec chaleur lorsqu'elles étaient extraordinaires et nouvelles. Et on ne peut pas douter aujourd'hui qu'on ne doive suivre ceux qui, prêchant une doctrine que si peu de personnes comprennent, ont pu néanmoins persuader aux peuples qu'on les devait suivre.

Car il s'agit maintenant de résoudre qui sont les personnes que l'on doit croire, avant que l'on soit capable de juger par la raison des choses divines et invisibles. Je sais bien que nulle autorité humaine ne doit être préférée à la raison d'une âme pure qui est parvenue à la connaissance claire de la vérité. Mais ce n'est point l'orgueil humain qui nous peut élever à cette sorte de connaissance. Et sans cet orgueil il n'y aurait point d'hérétiques, ni de schismatiques, ni de juifs, ni d'adorateurs des créatures et des idoles : et sans eux on ne chercherait pas la vérité avec tant d'ardeur, en un temps où le peuple de Dieu n'est pas encore venu à la perfection qui lui est promise.

CHAPITRE XXVI

Pour expliquer la manière en laquelle Dieu dispense ses grâces dans le cours du temps, il considère l'homme et, selon sa corruption, ce qu'il appelle l'homme ancien, et, selon son renouvellement, ce qu'il appelle l'homme nouveau. Et il décrit les différents âges de l'un et l'autre de ces hommes.

Mais voici la manière en laquelle Dieu dispense ses grâces dans le cours des temps, et les remèdes que sa Providence donne à ceux qui ont mérité par le péché d'être assujettis à la mort.

Divers âges de l'homme en l'état de la nature corrompue.

Premièrement on doit considérer la nature et la condition de chaque homme naissant dans le monde.

I. Son premier âge, qui est l'enfance, se passe à nourrir son corps, et il l'oublie à mesure qu'il croît.

II. Après l'enfance vient le second âge, où nous commençons à avoir quelque usage de la mémoire.

III. A celui-là succède le troisième âge, auquel la nature met l'homme en état de pouvoir avoir des enfants, et d'être père.

IV. Le quatrième âge rend l'homme capable d'exercer les charges publiques, et l'oblige à régler sa vie sur les ordonnances des lois. C'est en cet âge que les défenses sévères de commettre des crimes, et les peines de ceux qui les ont commis, lesquelles retiennent les hommes par le frein d'une crainte servile, excitent dans les âmes charnelles une ardeur encore plus violente de satisfaire leurs passions, et les rendent doublement coupables dans toutes leurs fautes, y ayant plus de péché à faire une action qui non seulement est mauvaise, mais qui est encore défendue.

V. Après les travaux et les agitations de cet âge, l'homme entre dans la vieillesse, où

il trouve quelque paix et quelque repos (1).

VI. Et il tombe enfin dans le dernier âge, qui, parmi le chagrin et les incommodités parmi les faiblesses et les maladies, le conduit jusqu'à la mort.

Voilà la vie de l'homme qui vit selon le corps, et qui est comme enchaîné par les passions violentes que lui cause l'amour des choses du monde. C'est celui que l'on appelle l'homme vieux, l'homme extérieur et terrestre, quelque heureux qu'il puisse être de cette félicité humaine, qui seule est connue du peuple, quelque bien réglée que soit la ville où il demeure, et soit qu'elle soit gouvernée (*monarchie*) par les rois, ou (*aristocratie*) par des princes, ou (*démocratie*) par les lois, ou (*États mêlés de ces trois formes*) par toutes ces puissances ensemble : étant impossible que les peuples mêmes, qui ne recherchent que les seuls biens de la terre, puissent vivre avec police et conserver cette beauté qui se trouve dans l'ordre civil des États et des républiques, s'ils ne sont soumis à quelqu'une de ces sortes de gouvernements.

Honnêtes gens du monde. — Il y a des personnes qui, depuis leur naissance jusqu'à leur mort, ne mènent que la vie de cet homme vieux, extérieur et terrestre, soit qu'ils soient honnêtes gens et modérés autant que des personnes du monde le peuvent être, soit qu'ils ne gardent pas cette modération et qu'ils ne soient pas justes de cette justice servile et humaine.

Mais il y en a quelques-uns qui, commençant à vivre de la vie de ce vieil homme (comme ils ne sauraient faire autrement), rennaissent après par une naissance intérieure, détruisent les restes de cette vieillesse et de cette corruption par la force qu'ils acquièrent dans la vie spirituelle, et par le progrès qu'ils font dans la sagesse du christianisme, et la contraignent de se soumettre aux lois du ciel, jusqu'à ce qu'après la mort visible, l'âme et le corps soient entièrement renouvelés.

Divers âges de l'homme nouveau. — C'est cet homme qu'on appelle l'homme nouveau, l'homme intérieur et céleste, lequel, par une proportion qui se rencontre entre lui et l'homme vieux, a aussi ses âges spirituels, mais qui sont plus distingués par les divers degrés de son avancement dans la vertu que par le nombre de ses années.

I. Dans son premier âge, il se nourrit des bons exemples qu'il trouve dans les histoires, et cette nourriture est comme le lait de son enfance.

II. Dans le second, il oublie déjà les choses humaines, n'aspirant plus qu'aux divines, et (2) il ne demeure plus dans le sein et comme entre les bras de l'autorité (3) humaine, mais s'avance par les pas de (4) la

(1) Ses passions n'étant plus si violentes.

(2) C'est à-dire qu'il commence à comprendre ce qu'il croyait simplement auparavant.

(3) A cause du ministère des hommes dont Dieu se sert pour nous faire croire ses vérités.

(4) Non pas simplement de la raison naturelle, mais de la raison purifiée par la piété, et qui passe de la foi à l'intelligence.

raison vers la loi souveraine et immuable.

III. Dans le troisième, l'homme est dans une force et une vigueur plus grande, et soumettant parfaitement la chair à l'esprit, comme la femme est soumise à son mari, il ressent une joie intérieure et comme les douceurs de l'affection conjugale. C'est alors que la partie inférieure s'unit et se joint avec la supérieure, qu'elle se couvre comme du voile de la chasteté et de la pudeur, et qu'elle est si éloignée d'avoir besoin qu'on la force pour bien vivre, qu'elle ne voudrait pas pécher quand toute la terre le lui permettrait.

IV. Dans le quatrième âge, il fait les mêmes choses que dans le troisième, mais il les fait avec plus de conduite et de fermeté. Il commence alors à entrer dans l'état d'homme parfait, et est capable de soutenir toutes les persécutions des hommes et de résister à tous les flots et à toutes les tempêtes du monde.

V. Lorsqu'il est venu au cinquième âge, il jouit d'une paix entière et d'une parfaite tranquillité, vivant parmi les richesses et dans l'abondance du royaume immuable de la souveraine et ineffable sagesse.

VI. Dans le sixième, il se renouvelle et se change entièrement : il oublie toute cette vie temporelle et passagère, et ne pense plus qu'à l'éternelle. C'est alors qu'il prend cette forme si parfaite et si accomplie, qui a été créée à l'image et à la ressemblance de Dieu même.

VII. Enfin dans le septième âge, il possède le royaume éternel et une béatitude perpétuelle qui ne peut être distinguée par la succession des âges ; car, comme la mort est la fin de l'homme vieux, ainsi la vie éternelle est la fin de l'homme nouveau : parce que le premier est l'homme pécheur, et le second est l'homme juste.

CHAPITRE XXVII.

Qu'on peut diviser tout le genre humain en deux parties, et considérer chaque partie comme la vie d'un seul homme. L'une comprend toute la troupe des méchants, qui portent l'image de l'homme terrestre depuis le commencement du monde jusqu'à la fin. Et cette partie est semblable à un seul homme qui, durant tout le temps qu'il est au monde, vit seulement de la vie du vieil homme. L'autre enferme toute la succession du peuple qui n'adore qu'un seul Dieu ; et celle-ci représente un seul homme qui vit de la vie de l'homme nouveau. Mais parce qu'on ne peut vivre de la vie de l'homme nouveau qu'on n'ait commencé auparavant par la vie de l'homme vieux, de là vient que ce peuple, depuis Adam jusqu'à saint Jean-Baptiste, a porté l'image de l'homme terrestre, n'ayant eu qu'une justice servile, et qu'il n'a été véritablement le peuple nouveau, dont il n'était auparavant que la figure, que depuis le premier avènement de Jésus-Christ jusqu'au second.

Mais comme la nature de ces deux hommes est telle, qu'un seul homme, durant tout le temps qu'il est dans le monde, peut ne vivre

que de la vie de l'un des deux, savoir du vieux et du terrestre, et que l'on ne peut en ce monde vivre de la vie du céleste et du nouveau sans vivre aussi de la vie du vieux, puisqu'il faut nécessairement que l'on commence par celui-là, et qu'encore qu'on en diminue toujours la corruption à mesure que l'on croît dans la vertu, le juste est contraint néanmoins de demeurer avec lui, jusqu'à la mort visible qui les sépare.

Ainsi toute la race des hommes, dont la vie n'est considérée depuis Adam jusqu'à la consommation des siècles, que comme la vie d'un homme seul, est gouvernée de telle sorte par les lois de la Providence divine, qu'elle paraît être divisée en deux parties, dont l'une comprend toute la troupe des méchants, qui portent l'image de l'homme terrestre depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, et l'autre enferme toute la suite et la succession du peuple qui n'adore qu'un seul Dieu, mais (1) qui néanmoins depuis Adam jusqu'à S. Jean-Baptiste porte toujours l'image de l'homme terrestre, n'ayant encore qu'une justice servile, et dont l'histoire est ce que nous appelons le Vieux Testament, à cause qu'elle semble ne promettre qu'un royaume terrestre et temporel, et qu'elle n'est autre chose qu'une image du nouveau peuple du Nouveau Testament, qui promet le royaume des cieux.

La vie temporelle de ce peuple nouveau (2) commence dans ce monde depuis le premier avènement du Seigneur, où il parut dans une extrême bassesse, jusqu'au jour du jugement, où il paraîtra dans une gloire suprême. Après ce jugement l'homme vieux étant détruit, Dieu fera en nous ce merveilleux changement, par lequel il nous a promis de rendre notre vie semblable à celle des anges. Car nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés. Ainsi le peuple saint ressuscitera, pour transformer dans le nouvel homme ce qui lui restera du vieux. Au lieu que le peuple méchant, qui aura vécu selon l'homme vieux depuis le commencement jusqu'à la fin, ressuscitera pour être précipité dans la mort seconde.

Ceux qui lisent l'Écriture avec soin remarquent bien la distinction de ces âges, et ne sont point scandalisés par ce qui arrive aux méchants, qui sont comme la paille et l'ivraie, puisque l'impie ne vit que pour l'innocent, et le pécheur pour le juste, pour faire que les bons se comparant avec les

(1) Il faut excepter quelque petit nombre de justes, comme les patriarches, les prophètes et quelques saints cachés qui appartenaient au peuple nouveau, par la foi vive qu'ils avaient des mystères de Jésus-Christ à venir, faisant ainsi autant d'exceptions de la règle générale.

(2) Ce qui fait voir que le peuple juif avant Jésus-Christ n'était point le peuple nouveau, sinon en figure, et par conséquent n'appartenait point à l'homme nouveau, mais à l'homme vieux, n'étant en soi véritablement qu'une partie de Babylone, c'est à dire, de la ville du monde, mais une partie dont Dieu s'était voulu servir pour représenter Jérusalem, c'est à dire la ville du ciel : comme dit le saint. *De Civit. Dei, lib. xv, cap. 2.*

méchants, se portent avec plus d'ardeur dans la vertu, jusqu'à ce qu'ils aient atteint la perfection de la justice.

CHAPITRE XXVIII.

Que les patriarches et les prophètes, qui durant le temps du peuple terrestre appartenait au peuple nouveau par une anticipation de grâce, ont marqué obscurément par les prophéties ce qu'alors il n'était pas à propos de découvrir clairement. Qu'au temps même de la loi nouvelle il faut souvent user de cette discrétion, ne parlant de la sagesse, c'est-à-dire des vérités plus relevées, qu'avec les parfaits, comme dit S. Paul, et ne disant pas toutes choses à ceux qui, bien que renouvelés, sont encore enfants, quoique l'on ne doive leur rien dire de faux. Que le péché de la nature humaine n'a pas empêché la beauté de la conduite du monde.

Quant à ceux qui ont été si heureux que de recevoir la lumière de l'homme intérieur dans le temps même du peuple terrestre, ils ont assisté les hommes autant qu'ils le pouvaient faire alors, ne leur proposant autre chose que ce qui était propre à ces premiers siècles, et leur marquant obscurément par les prophètes ce qu'il n'était pas à propos de leur montrer clairement. C'est ainsi qu'ont agi les patriarches et les prophètes, et il est aisé de le remarquer, pourvu (1) qu'on ne s'amuse pas à déclamer contre ces choses comme des enfants, mais que l'on considère avec soin et avec respect cet important et cet admirable secret de la conduite de Dieu sur les hommes.

De la grande discrétion qu'on doit garder dans la dispensation des vérités. — Et je vois que même en ce temps du peuple nouveau, de grands hommes nourris dans le sein de l'Eglise catholique, et très-éclairés dans la science spirituelle, observent la même chose; qu'ils prennent garde de rien traiter en public de ce qu'ils jugent ne devoir pas encore être traité publiquement, et qui répandent sans cesse et avec abondance le lait d'une doctrine facile et populaire, comme étant proportionné à la faiblesse et au saint désir de plusieurs âmes, se réservant les vérités les plus relevées comme des viandes plus fortes et plus solides, dont ils se nourrissent avec un petit nombre de sages (1 Cor., II, 5). Ils ne parlent de la sagesse qu'avec les parfaits. Mais quant aux hommes charnels et sensuels, qui, bien que renouvelés, sont néanmoins encore enfants, ils ne leur disent pas toutes choses, quoiqu'ils ne leur disent rien de faux.

Car leur but n'est pas en cela de se procurer de vains honneurs et d'acquérir de vaines louanges, mais ils travaillent pour le bien de ceux avec lesquels ils se trouvent liés par la société de cette vie. Aussi est-ce une loi de la Providence divine, que nul ne mérite que ceux qui sont au-dessus de lui, lui fas-

sent part des lumières qu'ils ont reçues, pour l'aider à connaître et à ressentir la grâce de Dieu, s'il ne communique les siennes avec une affection sincère à ceux qui sont au-dessous de lui, pour leur inspirer cette même connaissance et ce même sentiment.

Ainsi, en suite de ce péché, qui n'a pas tant été le péché du premier homme que de toute la nature humaine qui péchait en lui, la race des hommes est devenue la gloire et l'ornement de la terre, et la Providence de Dieu la gouverne avec un ordre si juste et une prudence si parfaite, que l'art ineffable de ce médecin suprême change en une espèce de beauté la laideur même des maux et des maladies.

CHAPITRE XXIX.

Après avoir expliqué le premier moyen de guérir l'âme, qui est l'autorité et la foi, il passe au second, qui est la raison et l'intelligence. Que la vue des choses temporelles nous doit servir à nous élever à la connaissance des éternelles. Que la vie sensitive est plus excellente que le corps, et la vie raisonnable que l'un et l'autre, parce qu'elle juge de l'un et de l'autre.

Jusqu'ici nous avons parlé du bien que l'on peut tirer de l'autorité, et nous croyons en avoir dit assez pour notre sujet. Voyons maintenant jusqu'où la raison peut aller, en s'élevant des choses visibles aux invisibles, et des temporelles aux éternelles.

Car il ne faut pas contempler d'une vue inutile et sans effet, la beauté du ciel, l'ordre et le mouvement des astres, l'éclat de la lumière, la succession continuelle des jours et des nuits, le cours de la lune qui règle les mois, le concert si juste des quatre saisons, qui répond à l'harmonie si parfaite des quatre éléments, cette merveilleuse vertu des semences, qui produisent tant de diverses espèces, et si diversement tempérées, et enfin toutes les choses du monde qui conservent chacune en son genre les propriétés de leur être et les perfections de leur nature. Il ne faut pas considérer tous ces ouvrages de Dieu avec une curiosité vaine et passagère, mais la vue de ces choses nous doit servir comme d'un degré pour passer à celles qui sont immortelles et qui durent éternellement.

Cette vue nous doit porter d'abord à considérer quelle est cette nature vivante et animée, cette âme qui voit et connaît tous ces objets, laquelle doit être sans doute plus excellente que le corps, puisqu'elle lui donne la vie. Et certes quelque grandeur et quelque étendue que puisse avoir une créature corporelle, et quelque brillante qu'elle soit par l'éclat de la lumière visible, on ne la doit pas estimer beaucoup, si elle est insensible et privée de vie, puisque par la loi de nature, la moindre des substances qui sont vivantes, est préférable à la plus parfaite de celles qui ne le sont pas.

Mais parce qu'il est certain que les animaux irraisonnables jouissent aussi de la vie et de la connaissance des sens, ce qu'il y

(1) Ainsi que faisaient les manichéens qui déclamaient contre les Ecritures du Vieux-Testament.

a de plus excellent dans l'âme de l'homme n'est pas la puissance par laquelle il sent les choses sensibles, mais par laquelle il en juge. Car la plupart des bêtes ont la vue plus perçante que les hommes, et s'attachent plus fortement aux objets corporels par les autres sens du corps; mais il ne suffit pas d'avoir la vie sensitive pour juger des corps, il faut avoir encore la vie raisonnable, qui ne se rencontre point dans les bêtes, qui est la gloire et la dignité particulière de l'homme.

Et de plus, il est aisé de reconnaître que celui qui juge d'une chose est plus excellent que la chose dont il juge. Or l'âme raisonnable ne juge pas seulement des objets sensibles, mais des sens mêmes. C'est elle qui juge pourquoi il faut que les rames qui sont dans l'eau paraissent rompues, quoiqu'elles soient droites, et pourquoi il faut nécessairement que nos yeux les voient comme rompues, la vue pouvant bien rapporter à l'esprit ce qu'elle voit alors, mais non pas en juger. Il est donc clair que, comme la vie sensitive est plus excellente que les corps, la vie ou l'âme raisonnable est plus excellente que tous les deux.

CHAPITRE XXX.

Que l'âme n'est point la plus excellente de toutes les natures, parce qu'elle ne juge point des choses par elle-même, mais par une lumière qui est au-dessus d'elle, ce qu'il prouve en cette sorte. Toutes les beautés sensibles ne nous plaisent qu'à cause de la proportion et de la symétrie : et cette proportion et symétrie ne nous plaisent qu'à cause de l'unité et de l'égalité, laquelle néanmoins ne se peut trouver parfaitement dans tout ce qui est sujet aux lieux et aux temps. De sorte qu'il faut qu'il y ait une unité et égalité intelligible, qui ne dépende ni des lieux, ni des temps, et selon laquelle nous jugions de toutes les beautés qui en dépendent : Or l'âme étant muable et sujette aux vicissitudes du temps, puisqu'elle est tantôt savante et tantôt ignorante, ne peut être cette forme immuable. Donc l'âme ne juge point des choses par elle, mais par une lumière et un modèle qui sont au-dessus d'elle.

C'est pourquoi si l'âme raisonnable juge des choses par elle-même, elle est sans doute la plus parfaite de toutes les natures. Mais parce qu'il est visible qu'elle est sujette au changement, puisqu'elle est tantôt savante et tantôt ignorante, et qu'elle juge d'autant mieux qu'elle est plus savante, et qu'elle est d'autant plus savante, qu'elle est plus éclairée par la lumière de l'art, ou de la science, ou de la sagesse, il faut que nous voyions maintenant quelle est la nature de l'art.

Je n'entends pas parler de l'art qui s'acquiert par l'expérience, mais de celui qui se trouve par le raisonnement. Car est-ce savoir quelque chose de beau, que de savoir que lorsqu'on bâtit avec de la chaux et du sable, les pierres sont mieux liées ensemble, que lorsqu'on bâtit seulement avec de la terre? ou de bâtir avec tant d'ordre et de symétrie, que les parties du bâtiment, qui sont plu-

sieurs en nombre, se répondent les unes aux autres, et que celles qui sont uniques soient placées au milieu?

Il est vrai pourtant que cet agrément de nos sens, en ce qui regarde la symétrie, approche fort du jugement de la raison et de la lumière de la vérité qui brille en nos âmes. Mais c'est ce que nous devons rechercher. D'où vient que notre vue est blessée, lorsque de deux fenêtres qui ne sont pas l'une sur l'autre, mais l'une à côté de l'autre, et que l'on pouvait rendre égales, l'une est plus petite, et l'autre plus grande? Et d'où vient que si elles sont l'une au-dessus de l'autre, et toutes deux placées au milieu, quoiqu'elles soient inégales, les yeux néanmoins ne sont pas si offensés par cette inégalité? Et d'où vient enfin que, lorsqu'il n'y en a que deux, nous considérons peu de combien l'une est plus grande ou plus petite que l'autre; et que lorsqu'il y en a trois, l'œil semble désirer que celle qui est au milieu, entre la plus grande et la plus petite, soit tellement proportionnée, qu'elle surpasse autant la plus petite en grandeur, comme elle est surpassée par la plus grande?

Ainsi dans ces choses, la nature même est consultée la première, pour savoir ce qu'elle condamne ou ce qu'elle approuve. Et nous pouvons ici remarquer particulièrement, que ce qui ne paraît pas désagréable, lorsqu'on le considère tout seul, est rejeté et méprisé lorsqu'on le compare avec quelque chose de plus excellent. Ce qui fait voir que cet art bas et vulgaire qui règle tous les ouvrages des artisans, n'est rien que le souvenir des choses dont nous avons eu des expériences, et qui nous ont plu, joint à quelque habitude du corps et à la pratique. Que si ces deux dernières parties manquent à un homme, quoiqu'il ne puisse pas travailler dans l'art, il peut néanmoins (ce qui est beaucoup plus excellent) juger du travail et de l'ouvrage des autres.

Mais puisque la proportion est ce qui plaît davantage dans tous les arts, et que c'est elle qui en forme la perfection et la beauté, et que cette proportion aime l'égalité et l'unité, ou dans la ressemblance qui est entre les parties égales, ou dans le rapport qui se rencontre entre celles qui sont inégales, qui pourra trouver dans le corps une souveraine égalité et une parfaite ressemblance, et qui est celui qui ayant considéré quelque corps que ce soit avec soin et avec attention, ose dire qu'il est proprement et véritablement un, puisque nous voyons qu'ils se changent tous, ou en passant d'une espèce en une autre espèce, ou d'un lieu en un autre lieu, et qu'ils sont composés de parties qui toutes ont leurs lieux particuliers, et qui font que le corps n'est pas un seul espace, mais s'étend et se divise en plusieurs?

Ainsi la vraie égalité et la souveraine ressemblance, non plus que la vraie et la première unité, n'est pas visible aux yeux du corps, ni ne tombe sous aucun des sens: elle ne se voit que par l'œil de l'esprit et par la

lumière de l'intelligence. Car pourquoi désirerait-on de trouver une égalité dans le corps, quoiqu'elle soit imparfaite, et comment pourrait-on prouver qu'elle est infiniment éloignée de celle qui est parfaite, sans avoir par l'esprit cette égalité parfaite, si toutefois elle peut être appelée parfaite, n'ayant jamais été faite ?

Et au lieu que tout ce qui a une beauté sensible, soit que ce soit un effet de la nature ou un ouvrage de l'art, a une beauté dépendante des lieux et des temps, comme le corps et le mouvement du corps; cette égalité néanmoins et cette unité, qui n'est connue que de l'esprit seul, selon l'idée de laquelle on juge de la beauté des corps, sur le rapport que le sens en fait, ne s'étend point dans l'étendue des lieux, et ne se change point dans le changement des temps.

Car on ne peut pas dire avec raison qu'on peut bien juger selon cette première égalité de la rondeur d'une roue, et non pas de la rondeur d'un vase; ou que l'on peut bien juger de la rondeur d'un vase, et non pas de celle d'une pièce de monnaie. Et de même en ce qui regarde les temps et les mouvements des corps, il serait ridicule de dire qu'on peut bien juger par cette égalité intelligible de l'égalité des années, et non de celle des mois, ou qu'on peut bien juger de l'égalité des mois, mais non pas de celle des jours. Puisque par quelque espace de temps qu'une chose se remue par un mouvement réglé, soit durant les années et les mois, soit durant les heures, soit dans un intervalle plus court, on en juge par cette même égalité qui demeure toujours une et immuable.

Que si les grandes et les petites étendues des figures et des mouvements se jugent toutes selon cette même loi d'égalité, ou de ressemblance, ou de proportion, il s'ensuit que cette loi a plus de grandeur et d'étendue que toutes ces choses; mais une grandeur et une étendue de puissance, et non pas de quantité. Car elle n'est ni plus grande ni plus petite, selon les différents espaces des lieux ou des temps, parce que si elle était plus grande, on ne pourrait pas juger par elle des petites choses, et si elle était plus petite, on ne pourrait pas juger par elle des grandes.

Puis donc que c'est par la même loi de la figure carrée, que l'on juge d'une place carrée, d'une pierre, d'un tableau et d'un diamant carré; et puisque c'est aussi selon la même loi de l'égalité, que l'on juge de la proportion qui se trouve dans le mouvement des pieds d'une fourmi qui court, et d'un éléphant qui marche, qui peut douter que cette loi n'est ni plus grande ni plus petite, dans les différents intervalles des lieux et des temps, s'étendant néanmoins en puissance au delà de tout ?

Et puisque cette loi souveraine de tous les arts est entièrement immuable, et que l'esprit de l'homme à qui Dieu a permis de la contempler et de la voir, est sujet au changement et à l'inconstance que cause l'erreur, il paraît bien clairement que cette loi qui est

appelée la vérité, est élevée au-dessus de notre esprit.

CHAPITRE XXXI.

Que Dieu est cette loi et cette règle immuable selon laquelle nous jugeons des choses, et de laquelle nous ne jugeons point. Que le Père même ne juge point de cette vérité souveraine, parce qu'elle lui est égale, étant son Fils et son image. Que c'est pour cette raison que l'homme spirituel juge de tout, selon saint Paul, et n'est jugé de personne, parce qu'étant parfaitement uni à Dieu, il devient lui-même la loi selon laquelle il juge de tout, et de laquelle personne ne peut juger.

Et on ne peut pas douter que cette nature immuable, qui est élevée au-dessus de l'âme et de la raison, ne soit Dieu même, et qu'on ne trouve en lui la première vie et la première essence, puisqu'on y trouve la première sagesse. C'est cette vérité immuable qui est la loi de tous les arts, et l'art de l'artisan souverain et tout-puissant.

Puis donc que l'âme reconnaît qu'elle ne juge pas par elle-même de la nature et du mouvement des corps, elle doit reconnaître aussi que sa nature est plus excellente que celle dont elle juge; et que celle selon laquelle elle juge, et dont elle ne peut juger, est plus excellente qu'elle. Car je puis bien rendre la raison pourquoi dans un corps, lorsqu'il y a deux membres semblables, ils doivent avoir rapport et proportion l'un avec l'autre, en disant que c'est parce que j'aime la suprême égalité, laquelle je ne vois que par les yeux de l'esprit, et non point par ceux du corps. C'est pourquoi je juge les choses que je vois par les yeux d'autant plus parfaites, qu'elles approchent plus près selon leur nature de celles que je connais par l'esprit. Mais pour ces dernières qui sont toutes spirituelles et intelligibles, il n'y a personne qui puisse rendre raison de la qualité de leur être, ni qui puisse dire sagement qu'elles devraient être d'une telle ou d'une telle sorte, comme si elles pouvaient être d'une autre sorte qu'elles ne sont. Et nul aussi de ceux qui en ont une véritable connaissance, n'oserait prétendre pouvoir dire la raison pourquoi elles nous plaisent et pourquoi nous les aimons avec d'autant plus d'ardeur, que nous avons plus de sagesse et plus de lumières.

Car de même que nous jugeons bien des choses inférieures, et selon les règles de la vérité, comme étant le propre de toutes les âmes raisonnables, ainsi, lorsque nous sommes unis à la vérité souveraine, il n'y a qu'elle seule qui puisse juger de nous. Et il n'y a personne qui juge d'elle, non pas même le Père, puisqu'elle n'est pas moindre que lui, et que pour cette raison, c'est par elle que le Père juge tout ce qu'il juge. Et généralement tout ce qui désire l'unité à cette vérité souveraine pour règle, pour forme, pour modèle et pour exemple; mais il n'y a qu'elle seule qui exprime et qui représente parfait-

tement l'image et la ressemblance de celui de qui elle a reçu l'être. Si toutefois on peut dire qu'elle l'a reçu, pour marquer la qualité de fils ; puisque le Verbe, en tant qu'il est fils, ne tire pas son être de lui-même, mais du premier et souverain principe, qui est appelé le Père, de qui toute paternité prend son nom dans le ciel et dans la terre (Eph., III, 15).

Le Père donc ne juge personne, mais a donné toute la puissance de juger au Fils (Jean, V, 22). Et l'homme spirituel juge de toute chose, mais lui n'est jugé de personne (I Cor., II, 15), c'est-à-dire de nul homme. Il n'y a que cette loi même par laquelle il juge de tous, qui le puisse juger ; cette parole de l'Écriture étant très-véritable, que nous devons tous comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ (II Cor., V, 10). L'homme spirituel juge donc de tout, parce que lorsqu'il est avec Dieu, il est au-dessus de tout. Et il est avec Dieu, lorsqu'il le connaît avec un esprit très-pur, et que le connaissant il l'aime de tout son cœur. C'est par là aussi qu'il devient lui-même la loi selon laquelle il juge de tout, et de laquelle personne ne peut juger.

Ainsi dans l'ordre civil, quoique les hommes jugent des lois temporelles lorsqu'ils les veulent établir, néanmoins, lorsqu'elles sont une fois établies et confirmées, le juge doit juger selon elles, et il ne lui est pas permis de juger d'elles. Et d'ailleurs, si ces législateurs qui établissent des lois temporelles et passagères sont sages et vertueux, ils consultent cette même loi éternelle dont nulle âme ne peut juger, afin qu'ils puissent discerner, selon ses règles immuables, ce qu'ils doivent commander ou défendre dans les diverses rencontres des temps.

On peut donc bien connaître la loi éternelle avec la lumière d'un esprit pur, mais on n'en peut pas juger. Or, il y a cette différence entre la connaissance et le jugement, que pour connaître il suffit de voir qu'une chose est d'une telle ou d'une telle manière. Au lieu que pour en juger, nous ajoutons, outre cela, quelques circonstances, pour marquer qu'elle peut être aussi en une autre manière : Cela doit être ainsi, ou bien : Cela a dû être ainsi, ou bien : Cela devra être ainsi, comme les artisans font tous les jours dans leurs ouvrages.

CHAPITRE XXXII.

Que les choses corporelles n'ont de beauté et ne nous plaisent qu'à cause que dans leur proportion et symétrie, elles tendent à l'unité, qu'elles ne peuvent néanmoins jamais posséder au souverain degré. Que de là nous apprenons que l'unité souveraine est au-dessus de tous les corps et de tous les lieux, et qu'elle ne se peut voir que par les yeux de l'esprit.

Mais il y en a beaucoup qui ne regardent ces choses que pour en recevoir un plaisir qui est tout humain, et qui ne veulent pas s'élever jusqu'aux choses supérieures, afin de juger pourquoi les visibles sont agréables.

Que si l'on demande à un architecte pourquoi ayant fait une arcade d'un côté, il en fait de l'autre une seconde toute semblable, il me répondra sans doute que c'est afin que les pièces du bâtiment aient les mêmes proportions et se répondent l'une à l'autre. Et si je continue à lui demander pourquoi il y veut garder cette symétrie, il me répondra que cela donne grâce, que cela fait beauté, que cela plaît à la vue. Il en demeurera là, parce qu'ayant l'esprit bas et attaché à la terre, il ne s'élève point au-dessus de ses yeux, et ne connaît point ce premier modèle, qui est la règle souveraine de son art.

Que si j'en trouve un qui ait des yeux au dedans de l'âme, et qui voie invisiblement, je le presserai de me dire pourquoi ces choses sont agréables, afin que prenant des pensées plus nobles, il se rende lui-même le juge des plaisirs sensibles ; car il élève son âme au-dessus de ces plaisirs, et la dégage de leurs liens, lorsqu'il juge d'eux-mêmes, au lieu de les prendre pour règles de ses jugements. Et si je lui demande d'abord s'il croit que ces objets sont beaux, parce qu'ils plaisent, ou s'ils plaisent parce qu'ils sont beaux, il me répondra sans doute qu'ils plaisent parce qu'ils sont beaux. Après cela, je lui demanderai encore pourquoi ils sont beaux. Et si je vois qu'il ne trouve pas bien ce qu'il doit répondre, je lui demanderai si ce n'est pas à cause que les parties se ressemblent toutes, et que la proportion qui les allie les unes avec les autres compose une même symétrie.

Et lorsqu'il aura reconnu que cela est ainsi, je lui demanderai encore si elles possèdent au souverain degré cette unité qu'il paraît clairement qu'elles recherchent, ou si l'unité qu'elles ont est beaucoup au-dessous de cette première, et n'en est que l'ombre et l'apparence. Que si cela est, qui ne reconnaîtra ensuite qu'il n'y a aucune beauté, ni aucun corps, qui n'ait quelques traits, bien que faibles, et quelques marques, bien qu'imparfaites, de la première unité ; et que le plus beau corps du monde n'y peut atteindre, quoiqu'il y tende sans cesse, puisqu'il faut nécessairement que ses parties soient divisées, selon la diversité des lieux que chacune d'elles occupe ?

Si donc cela est constant, je lui demanderai ensuite où il voit cette unité, ou comment il la voit, ne se pouvant pas faire qu'il ne la voie, puisque sans cela il lui serait impossible de savoir en quoi la beauté des corps l'imité, et en quoi elle ne peut l'égaliser. Que s'il vient comme à parler aux corps et leur dire : si d'une part il n'y avait une certaine unité qui lie toutes les parties de votre être, vous ne seriez point du tout ; et de l'autre, si vous étiez cette unité même, vous ne seriez pas des corps, on aura sujet de lui dire : d'où connaissez-vous cette unité par laquelle vous jugez les corps, puisque si vous ne la voyiez pas, vous ne pourriez pas juger qu'ils ne l'égalent pas parfaitement ? Que si vous la voyiez par les yeux du corps, vous ne pourriez pas dire avec vérité qu'encore qu'ils en aient quelques traits et quelques marques, ils

sont néanmoins très-éloignés de sa perfection souveraine. Car vous ne voyez par les yeux du corps que les choses corporelles ; nous la voyons donc par les yeux de l'âme.

Mais où la voyons-nous ? Si elle était au même lieu que notre corps, celui qui serait dans l'Orient et qui jugerait ainsi des corps, ne la pourrait pas voir. Elle n'est donc renfermée dans aucun lieu, et puisqu'en quelque part que soit celui qui juge, elle lui est toujours présente, il s'ensuit qu'elle n'est nulle part, selon l'étendue et les espaces des lieux, et qu'elle est partout en vertu et en puissance.

CHAPITRE XXXIII.

Que, quoique les corps ne représentent qu'imparfaitement leur divin modèle, qui est l'unité souveraine, on ne peut pas néanmoins les accuser de mensonge ; non plus que nos sens qui ne nous trompent qu'à cause des faux jugements que notre raison fait de ce qu'ils lui rapportent fidèlement selon leur nature. Mais que toute la faute vient des hommes, qui veulent comprendre par l'intelligence ce qui ne tombe que sous les sens, comme sont les choses corporelles, et comprendre par les sens ce qui ne tombe que sous l'intelligence, comme sont les spirituelles.

Que si les corps n'en représentent qu'une fausse image, il ne les faut pas croire, de peur que nous ne tombions dans la vanité des hommes vains. Mais il faut plutôt se mettre en peine de reconnaître si, n'en représentant qu'une image fausse, à cause qu'ils semblent la faire voir aux yeux du corps, au lieu qu'elle n'est visible qu'à ceux de l'âme, et de l'âme pure, ils la représentent faussement, en tant qu'ils lui sont semblables, ou en tant qu'ils ne peuvent égaler la suprême perfection de son être. Car s'ils l'égalaient, ils représenteraient parfaitement ce divin modèle qu'ils imitent. Que, s'ils le représentaient parfaitement, ils lui seraient tout à fait semblables. Et s'ils lui étaient tout à fait semblables, il n'y aurait point de différence entre cette nature supérieure et l'inférieure. Que si cela était, ils ne la représenteraient pas faussement, puisqu'ils ne seraient que ce qu'elle est elle-même.

Et néanmoins, si nous considérons bien les choses, nous ne pouvons pas dire que cette fausse représentation soit un mensonge, parce qu'un homme ment lorsqu'il veut sembler être ce qu'il n'est pas ; mais lorsqu'une chose est prise pour ce qu'elle n'est pas, sans qu'elle contribue en rien de sa part à cette erreur, on peut bien dire qu'elle trompe, mais non pas qu'elle ment, y ayant cette différence entre celui qui ment et celui qui trompe, que tous ceux qui mentent ont dessein de tromper, quoique leur dessein ne leur réussisse pas toujours, parce qu'on ne leur croit pas : au lieu que celui qui trompe, ne peut être trompeur, s'il ne trompe effectivement. Et ainsi la beauté des corps n'ayant point de volonté, ne peut pas mentir. Et elle

ne trompe pas même si on ne la croit pas être ce qu'elle n'est pas. Mais les yeux mêmes ne trompent pas, puisqu'ils ne peuvent rien rapporter à l'esprit, que selon l'impression qu'ils reçoivent.

Que si les yeux et tous les autres sens du corps ne rapportent rien à l'esprit que selon l'impression qu'ils ont reçue, je ne vois pas que nous ayons droit de leur demander rien davantage. Otez donc du monde les hommes vains, et il n'y aura plus de vanité. Si quelqu'un croit qu'une rame se rompt dans l'eau, et qu'elle se remet en son premier état lorsqu'on l'en retire, son œil ne lui a pas fait un faux rapport, mais c'est lui qui en fait un faux jugement. Car l'œil n'a pu ni dû agir autrement selon sa nature, lorsqu'il a formé son action sur un objet qui était dans l'eau ; d'autant que l'air et l'eau ayant des qualités différentes, il est bien raisonnable que les objets qui envoient leurs espèces au travers de ces éléments, fassent des impressions différentes dans la vue. Ainsi l'œil voit comme il doit voir, puisqu'il n'a été fait que pour voir. Mais c'est l'esprit qui ne juge pas comme il doit juger, puisque ce n'est pas l'œil, mais la raison qui lui a été donnée pour contempler la souveraine beauté. Et lui, au contraire, veut tourner sa raison vers les corps et les yeux vers Dieu (1), voulant connaître par l'esprit et par l'intelligence les choses corporelles, et voir par les sens les spirituelles, ce qui ne se peut.

CHAPITRE XXXIV.

Qu'il ne faut pas s'attacher aux dernières des beautés qui sont les corps, comme si elles étaient les premières. Qu'il est nécessaire, pour comprendre la vérité par l'intelligence, de se dégager des sens, de rejeter les fantômes de son imagination, et d'en reconnaître la fausseté, de résister aux mauvaises coutumes des hommes et à leurs louanges, et de travailler dans le secret de son cœur à la réformation de son âme.

Il faut donc que l'homme travaille à corriger ce dérèglement ; car s'il ne met en bas ce qui est en haut, et en haut ce qui est en bas, il ne sera pas propre au royaume des cieux. Ne cherchons donc pas la souveraine beauté dans les choses basses, et ne nous attachons pas à ces choses basses. Rendons-nous leurs juges, de peur que nous ne soyons jugés avec elles, c'est-à-dire, ne les estimons pas plus que mérite leur beauté, qui est la moindre de toutes ; de peur que cherchant le premier Être dans les derniers, ce premier Être ne nous mette nous-mêmes en-

(1) C'est-à-dire, qu'il veut avoir une intelligence claire de ce qui ne tombe point sous l'intelligence, mais seulement sous les sens, comme sont les choses corporelles considérées en particulier, et qu'il veut au contraire connaître par les sens, soit extérieurs, soit intérieurs, comme par l'imagination, ce qui ne peut se concevoir que par la pure intelligence, étant aussi ridicule de se vouloir imaginer Dieu ou notre âme, que de vouloir connaître les sens par les yeux, ou les couleurs par les oreilles.

tre les derniers. Ce qui d'ailleurs ne nuit point à ces derniers êtres, quoiqu'il nous cause un mal extrême. Et ce mal qui nous arrive, ne rend pas la conduite de la Providence de Dieu moins belle et moins excellente; parce que l'ordre et la proportion qu'il garde dans les supplices des méchants, fait reluire une merveilleuse justice dans leur injustice, et une beauté particulière dans leur difformité et dans leur laideur.

Si donc la beauté des choses visibles nous trompe, parce qu'ayant en soi quelque unité, elles ne possèdent pas la souveraine unité, tâchons de reconnaître, si nous pouvons, qu'elle ne nous trompe pas par ce qu'elle a, mais par ce qu'elle n'a point. Car tous les corps ont la véritable nature du corps, mais n'ont qu'une fausse unité, parce qu'ils ne sont pas un souverainement, et qu'ils n'imitent pas cette première unité jusqu'à l'égaliser; quoiqu'il soit vrai qu'ils n'auraient pas même l'être des corps, s'ils n'avaient quelque unité. Or, ils n'en peuvent avoir aucune, quoique imparfaite, s'ils ne la reçoivent de celui qui possède l'unité suprême.

O esprits opiniâtres! donnez-moi un homme qui voie par les yeux de l'âme, sans se former des fantômes et des images des objets visibles et corporels. Donnez-moi un homme qui voie qu'il n'y a point d'autre principe de l'unité de tous les êtres, que cette unité première, qui est la source de l'unité de toutes les choses qui sont unes, soit qu'elles égalent cette première unité, ou qu'elles ne l'égalent pas. Donnez-moi un homme qui voie, et non pas qui ne sache que disputer, et qui veuille que l'on croie qu'il voit ce qu'il ne voit pas. Donnez-moi un homme qui résiste aux sens du corps et aux plaisirs qu'il a reçus dans l'âme par l'impression qu'ils lui ont faite, qui résiste aux mauvaises coutumes des hommes, qui résiste à leurs louanges, qui soit touché d'une sainte composition dans le secret de son cœur, qui grave de nouveau l'image de Dieu dans son âme, qui n'aime point hors de lui des choses vaines, et qui n'en cherche point de fausses et de trompeuses; qui soit déjà capable de se dire à lui-même: S'il n'y a qu'une ville de Rome, que l'on dit avoir été bâtie par un certain Romulus sur les bords du Tibre, celle que je m'imagine dans mon esprit est fausse, puisque ce n'est pas elle-là, et que je n'y suis pas maintenant; car si j'y étais, je saurais ce qui s'y passe à l'heure que je parle. S'il n'y a qu'un soleil, celui que je m'imagine dans mon esprit, est faux, puisque le vrai soleil ne fait sa course qu'en certains lieux et en certains temps, au lieu que je mets celui-ci où je veux, et le fais mouvoir quand je veux. Si mon ami n'est qu'une personne, celui que je m'imagine dans mon esprit est faux, puisque je ne sais pas où est mon ami, et que je m'imagine l'autre partout où je veux. Moi-même qui parle, je ne suis qu'un et je sens que mon corps est présentement en ce lieu, et néanmoins dans mon imagination je vais où il me plaît, et parle à qui il me plaît. Toutes ces choses sont fausses, et néan-

moins ce que l'esprit comprend par cette connaissance claire, que l'on appelle intelligence, ne peut être faux. Ce n'est donc pas intelligence lorsque je me représente ces choses, et que je les crois, parce qu'il faut nécessairement que ce que je conçois par l'intelligence soit véritable. N'est-ce pas là ce qu'on appelle d'ordinaire des fantômes? Comment donc mon âme a-t-elle été ainsi remplie d'illusions et de tromperies? Et où est cette vérité qu'on voit par l'esprit?

Lorsqu'un homme est dans ces pensées, on lui peut dire: La lumière véritable est celle par laquelle vous reconnaissez que toutes ces choses ne sont pas vraies. C'est par elle que vous voyez cette première unité, qui vous fait juger que toutes les autres choses que vous voyez sont unes; et que néanmoins tout ce que vous voyez de changeant et de périssable n'est point cette première unité.

CHAPITRE XXXV.

Que pour connaître l'unité souveraine, qui est Dieu, il la faut chercher avec un cœur simple et demeurant en repos, ce qui consiste à se défaire de l'engagement aux choses temporelles et passagères, qui est la source de toutes nos peines et de toutes nos inquiétudes, et que c'est en cela que consiste la douceur du joug de Jésus-Christ.

Que si l'œil de l'esprit est trop faible et s'éblouit lorsqu'il veut contempler des choses si hautes et si sublimes, ne vous troublez point; et si vous êtes émus que votre émotion n'aille qu'à combattre cette mauvaise accoutumance qui vous attache aux sens et aux corps. Tâchez de la vaincre, et tout sera vaincu avec elle. Enfin nous cherchons celui qui est un, et qui est le plus simple de tous les êtres. Cherchons-le donc avec un cœur simple. *Demeurez en repos (Sag. 1, 1)*, dit l'Écriture, et vous reconnaîtrez que je suis le Seigneur (*Ps. XLV*). Ce n'est pas un repos de paresse que je vous demande, mais un repos d'esprit et de pensée, pour dégager votre âme de l'impression des lieux et des temps.

Car ces fantômes et ces images, que l'étendue des corps et la mutabilité des choses temporelles impriment dans notre esprit, ne nous permettent pas de contempler l'unité constante et immuable. Les lieux nous présentent des objets pour les aimer, les temps nous ravissent ce que nous aimons, et laissent dans l'âme un grand nombre de fantômes qui l'agitent de diverses passions, et la portent tantôt à une chose, et tantôt à une autre. Ainsi l'âme s'inquiète et se tourmente sans cesse, s'efforçant en vain de retenir des choses qui la retiennent elle-même.

Dieu l'invite donc à se mettre en repos, c'est-à-dire à ne plus aimer les choses qui ne peuvent être aimées sans inquiétude et sans travail. C'est ainsi que l'homme s'en rendra le maître, qu'elles ne le retiendront plus attaché à elles, mais qu'il les tiendra soumises à lui. *Car mon joug est léger (Matth., XI, 29)*, dit Jésus-Christ dans l'Évangile. Celui qui

est soumis à ce joug, a tout le reste soumis à soi. Il n'aura donc plus aucune peine, puisque ce qui est soumis ne résiste point.

Mais ces misérables amoureux du monde, qui en deviendraient les maîtres, s'ils voulaient être enfants de Dieu, selon le pouvoir qu'il a donné aux hommes de le devenir par la foi, appréhendent tellement d'être séparés du monde, auquel ils sont attachés par une passion violente, qu'ils ne trouvent rien de plus pénible que de n'avoir point de peine.

CHAPITRE XXXVI.

Que comme toutes les choses créées n'imitent qu'imparfaitement l'unité suprême, il y en a une qui l'imite parfaitement et qui l'égale, savoir, le Verbe divin, que la fausseté ne vient ni des objets, ni des sens, mais de la dépravation de l'esprit humain, qui cherche le vrai en abandonnant la vérité même, et qui ayant plus aimé les ouvrages de la nature que l'art et l'artisan souverain, a mérité, pour punition de ses crimes, de prendre les ouvrages pour l'art et pour l'artisan.

Mais celui qui reconnaît au moins que la fausseté consiste à croire que ce qui n'est pas soit, reconnaît aussi en même temps que la vérité est celle qui nous fait voir ce qui est véritablement. Que si les corps ne nous trompent qu'en tant qu'ils n'égalent pas cette unité qu'ils imitent, qui est le principe de l'unité de toutes les choses, et qui nous fait approuver naturellement tout ce qui s'efforce de lui ressembler, comme nous improuvons naturellement tout ce qui s'en retire et qui tend à se rendre dissemblable à elle, cela nous doit faire penser qu'il y a quelque chose qui est tellement semblable à cet Être unique et souverain qui est le principe de l'unité de tout ce qui est un, en quelque manière qu'il le soit, qu'il l'égale parfaitement et est une même chose avec lui, et c'est la vérité engendrée, le Verbe qui était dès le commencement, et le Verbe qui est Dieu et en Dieu.

Car si la fausseté naît des choses qui imitent l'unité, non en tant qu'elles l'imitent, mais en tant qu'elles ne peuvent l'égaliser, la vérité est sans doute ce qui a pu égaler parfaitement cette unité souveraine et être ce qu'elle est. C'est cette vérité qui fait connaître l'essence de cette unité suprême, et qui, pour cette raison, s'appelle très-justement sa parole et sa lumière. On peut dire que tous les autres êtres sont semblables à cette unité en tant qu'ils sont, parce qu'ils ne sont véritablement qu'en tant qu'ils lui sont semblables. Mais cette vérité est sa ressemblance même, et c'est pour cette raison qu'elle est la vérité même. Car comme les choses vraies sont vraies par la vérité, ainsi les choses semblables sont semblables par la ressemblance. Et partant, comme la vérité est la forme des choses vraies, aussi la ressemblance est la forme des choses semblables. Et ainsi d'autant que les choses vraies ne sont vraies qu'en tant qu'elles sont, et qu'elles ne sont qu'en tant

qu'elles sont semblables à cette unité souveraine et originale, il s'ensuit que la forme de tous les êtres est cette ressemblance parfaite du premier principe, laquelle est aussi la vérité même, parce qu'elle lui est semblable sans aucune dissemblance.

Il est donc clair que la fausseté vient non pas de ce que les objets nous trompent, puisqu'ils ne présentent au sens que leurs êtres et leurs propriétés, selon le degré de la beauté naturelle qu'ils ont reçue, ni de ce que les sens nous trompent, puisqu'ils ne rapportent à l'esprit, qui est le juge, que les impressions qu'ils reçoivent selon la disposition naturelle du corps où ils sont; mais elle vient de ce que les péchés trompent les esprits, lorsqu'ils veulent chercher ce qui est vrai, en abandonnant et méprisant la vérité même. Car parce qu'ils ont plus aimé les ouvrages de la nature que l'art et l'artisan souverain qui les a faits, pour punition de leur crime ils tombent dans cette erreur, que de chercher et l'art et l'artisan dans les ouvrages; et ne les y pouvant trouver, parce que Dieu ne tombe point sous les sens, lui qui est infiniment élevé au-dessus de l'âme même, ils prennent les ouvrages pour l'art et pour l'artisan.

CHAPITRE XXXVII.

Que le péché des premiers hommes ayant été de s'être attachés à l'amour des créatures, en se retirant de celui de Dieu, la nature humaine, ensuite de sa condamnation, est tombée dans un plus grand aveuglement, qui est de n'aimer pas seulement les créatures, mais aussi de les adorer. Divers degrés par lesquels les hommes sont tombés dans l'idolâtrie.

Voilà la source de toute l'impiété, non seulement de ceux qui ont péché les premiers, mais aussi de ceux qui ont été condamnés pour leurs péchés. Car ils ne veulent pas seulement rechercher curieusement dans les créatures des choses que Dieu leur a défendues, mais ils aiment mieux encore jouir de ces créatures que de la loi et de la vérité même, ce qui a été le péché du premier homme, lorsqu'il a mal usé de son libre arbitre.

Mais dans cet état de condamnation où les hommes sont tombés, ils ont ajouté ce nouvel aveuglement à leurs premières erreurs, que de n'aimer pas seulement les créatures, mais de les servir plutôt que le Créateur, et de les adorer dans toutes leurs parties, depuis les plus hautes et les plus relevées, jusqu'aux plus basses et aux plus viles.

Quelques-uns d'eux (*les platoniciens*) se contentent d'adorer, comme la suprême Divinité, l'âme raisonnable (*l'âme générale du monde*. V. *Retract.*, l. I, c. 11) et la première créature intellectuelle que le Père a formée par la souveraine vérité, afin qu'elle regardât toujours cette vérité et le Père même par elle, comme lui étant tout à fait semblable.

Après cela ils descendent à cette vie féconde

et source des vices, qui est une créature par laquelle le Dieu éternel et immuable forme toutes les choses visibles et temporelles, qui ont en elles la vertu d'en produire d'autres selon leurs espèces.

Ils viennent ensuite jusqu'à adorer les animaux et les corps mêmes, entre lesquels ils choisissent d'abord les plus beaux. Et parce que les célestes ont une beauté incomparable, le corps du soleil est le premier qu'ils adorent, et il y en a qui n'adorent que lui seul.

D'autres croient que la lumière de la lune mérite aussi d'être adorée; car comme l'on tient qu'elle est plus proche de nous que les autres astres, sa beauté nous paraît aussi davantage. Il y en a d'autres qui adorent, outre la lune, les corps des autres planètes, et tout le ciel avec ses étoiles. D'autres adorent l'air et cette substance plus pure qui est au-dessus de l'air, et soumettent ainsi leurs âmes à ces deux éléments plus élevés que les autres (1).

Mais entre ces idolâtres, ceux-là se croient les plus religieux de tous, qui s'imaginent que toutes les créatures ensemble, c'est-à-dire le monde entier avec tout ce qu'il enferme, et l'âme qui le fait respirer et vivre, que quelques-uns ont cru être corporelle, et d'autres spirituelle, et enfin que tout cet univers ensemble ne fait qu'une seule et une grande divinité, dont toutes les autres choses sont des parties.

La source de cette erreur vient de ce qu'ils ne connaissent point l'auteur et le principe de toutes les créatures. C'est ce qui les fait tomber dans ce précipice et dans cet aveuglement, que d'adorer des idoles et des images pour des dieux, et, laissant les ouvrages de Dieu, s'abaisser jusque dans la plus basse idolâtrie, qui est celle de leurs propres ouvrages, n'adorant néanmoins en tout cela que des choses qui sont visibles.

CHAPITRE XXXVIII.

Que la plus dangereuse idolâtrie est d'adorer ses imaginations et ses rêveries, comme faisaient les manichéens; et qu'enfin par tous ces degrés d'impiété les hommes tombent jusqu'à ce point, de ne plus reconnaître de Dieu pour se délivrer de toute servitude. Mais que bien loin de se rendre libres par ce moyen, ils deviennent esclaves de toutes les choses dans lesquelles ils recherchent leur bonheur, et particulièrement de quelqu'une de ces trois passions, qui sont la source de tous les péchés, la volupté, l'orgueil et la curiosité; ou de toutes les trois ensemble. Que ces trois concupiscentes ont été marquées par saint Jean, et surmontées par Jésus-Christ dans le désert, pour nous apprendre à les vaincre.

Mais il y a encore une plus mauvaise et plus

(1) C'est ce que Varron appelait la théologie naturelle, au rapport de S. Augustin, qui le réfute dans la Cité de Dieu. On peut aussi voir Cicéron dans les livres de la Nature des Dieux, lorsqu'il explique le sentiment des stoïciens.

basse adoration d'images et d'idoles, qui est celle des hommes qui adorent leurs imaginations et leurs fantaisies, et qui font leur religion de tout ce que leur orgueil et leur vanité leur représente dans l'égarément de leur esprit (1): et enfin il s'en trouve qui se portent jusqu'à se persuader qu'il ne faut rien adorer, et que c'est une erreur des hommes de s'embarrasser dans des superstitions inutiles, et de s'engager dans une misérable servitude.

Leurs pensées néanmoins sont bien vaines, puisqu'elles n'empêchent pas qu'ils ne soient eux-mêmes esclaves, demeurant toujours attachés aux vices qui les portent à ne vouloir rien adorer. Ils sont esclaves de trois passions, de la volupté, de l'orgueil et de la curiosité (2).

Car je soutiens qu'il n'y en a pas un de ceux qui croient qu'on ne doit rien adorer, qui ne soit esclave des plaisirs de la chair, ou qui ne soit ravi d'avoir du pouvoir et de l'autorité, ou qui ne soit dans une folle passion de se repaître les yeux ou l'esprit d'objets vains et inutiles. Ainsi sans y penser, ils aiment les choses temporelles comme l'objet de leur béatitude. *Or quiconque veut se rendre heureux par la possession de quelque chose, s'en rend nécessairement esclave, soit qu'il le veuille, ou qu'il ne le veuille pas* (3). Car il la suit partout où elle le mène, et il craint tous ceux qu'il croit la lui pouvoir ôter, et cependant une étincelle de feu et une petite bête le peuvent faire. Et enfin sans parler d'un nombre infini d'accidents et de malheurs, le temps seul emporte nécessairement avec soi tout ce qui est temporel et périssable. De sorte que n'y ayant rien dans le monde que de temporel et de périssable, il se trouve que ces personnes sont esclaves de toutes les parties du monde, eux qui ne veulent rien adorer, de peur de se rendre esclaves.

Mais quoiqu'ils soient réduits à cette extrême misère, qu'ils souffrent que leurs vices les dominent, étant emportés, ou par les débauches, ou par l'orgueil, ou par la curiosité, ou par tous les trois ensemble, néanmoins tandis qu'ils sont dans cette vie, comme dans une espèce de carrière, ils sont toujours en état de combattre et de vaincre, s'ils croient premièrement ce qu'ils ne peuvent encore comprendre, et s'ils se dégagent de l'amour du monde, *Tout ce qui est dans le monde n'étant, selon la parole divine, que concupiscentence de la chair, concupiscentence des yeux ou ambition du siècle* (I Jean, II, 16).

Ces termes marquent les trois vices dont nous avons parlé ci-devant. *La concupiscentence de la chair* marque ceux qui aiment les plaisirs les plus bas et les plus terrestres; *la concupiscentence des yeux* marque les curieux,

(1) Il veut marquer les manichéens, qui n'adoraient que des fables et des rêveries, en pensant adorer Dieu.

(2) Les trois concupiscentences, source de tous les péchés.

(3) Nous nous rendons nécessairement esclaves de ce que nous prenons pour l'objet de notre béatitude.

et l'ambition du siècle marque les superbes (1).

Ce sont les trois tentations que la vérité incarnée nous a, par son exemple, enseigné à combattre et à éviter. *Commandez à ces pierres, lui dit le tentateur, de se changer en des pains.* A quoi ce seul et unique maître répondit : *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toutes les paroles de Dieu,* nous enseignant par là que le désir des plaisirs doit être tellement dompté en nous, que nous ne céditions pas même à la faim.

Mais peut-être que celui qui n'avait pu être trompé par les plaisirs de la chair, le pouvait être par le désir ambitieux d'une domination temporelle. Et pour cela le démon lui montra tous les royaumes, et lui dit : *Je vous donnerai tout ce que vous voyez, si vous voulez vous prosterner devant moi et m'adorer.* A quoi Jésus-Christ répondit : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et ne servirez que lui seul.* Ainsi il foula aux pieds l'orgueil et la vanité.

La curiosité a été la dernière passion qu'il a vaincue; car il ne le portait à se précipiter du haut du temple, qu'afin qu'il lui prît envie d'éprouver si les anges le soutiendraient. Mais il ne se laissa non plus vaincre par cette tentation que par les autres, et il lui fit une réponse qui nous apprend que pour connaître Dieu il ne faut pas le tenter et vouloir avoir des preuves de sa volonté et de son pouvoir par des expériences sensibles. *Vous ne tenterez point,* lui dit-il, *le Seigneur votre Dieu.*

Remèdes contre les trois concupiscences. — C'est pourquoi quiconque se nourrit intérieurement de la parole de Dieu ne cherche point de plaisirs dans le désert de cette vie. Celui qui n'est soumis qu'à Dieu seul ne cherche point des sujets de gloire et de vanité sur la montagne, c'est-à-dire dans l'élévation des grandeurs du monde. Quiconque se tient attaché à la contemplation éternelle de la vérité immuable, ne se précipite point par la plus haute partie du corps, c'est-à-dire par les yeux, pour acquérir la connaissance des choses basses et temporelles.

CHAPITRE XXXIX.

Il entreprend de montrer que la beauté souveraine de Dieu paraît de telle sorte dans toutes choses, qu'il en est resté des vestiges dans les vices mêmes; ce que les hommes recherchent par la volupté, l'orgueil et la curiosité, ne se trouvant véritablement qu'en Dieu. Il commence par la volupté dont il traite jusqu'au chap. XLV. Qu'il n'y a que le rapport et la proportion qui arrêtent dans les plaisirs des sens; mais que la proportion souveraine ne se voit que par les yeux de l'esprit, lorsqu'il contemple dans lui-même la lumière de la vérité, en s'élevant au-dessus de soi-même et de toutes les images corporelles. Que celui qui doute de ces choses n'a qu'à considérer s'il ne sait pas certainement qu'il doute; et cela seul lui

(1) Les trois concupiscences marquées par saint Jean et surmontées par Jésus-Christ dans les trois tentations.

peut apprendre qu'il faut nécessairement qu'il y ait une vérité dont la lumière lui fasse avoir cette certitude qu'il a de douter.

Qu'y a-t-il donc dans le monde qui ne puisse servir à l'âme pour lui rappeler en la mémoire cette première beauté qu'elle a quittée, puisque ses propres vices le peuvent faire? Car la sagesse de Dieu agit avec tant de force d'une extrémité à l'autre, et ce suprême artisan a mis une telle liaison dans ses ouvrages, et en a arrangé de telle sorte toutes les parties, pour les faire conspirer toutes ensemble à une seule beauté; et enfin cette bonté infinie, soit qu'on la considère dans les plus hautes ou dans les plus basses créatures, s'est communiquée si libéralement à toutes les beautés du monde, qui reçoivent leur être d'elle seule, que personne ne se sépare jamais de la vérité suprême, qu'il ne s'attache en même temps à quelque image de la vérité.

Considérez ce qui arrête les sens dans les plaisirs du corps, vous trouverez que ce n'est autre chose que la proportion et le rapport des choses entre elles. Car comme ce qui fait résistance cause de la douleur, aussi ce qui a du rapport et ce qui est proportionné cause du plaisir. Reconnaissez donc quelle est la souveraine proportion, et ne sortez point hors de vous, mais rentrez dans vous-même; la vérité habite dans le fond de l'âme, et si vous trouvez que votre nature est aussi sujette au changement, élevez-vous au-dessus de vous-même.

Mais lorsque vous vous élèverez ainsi au-dessus de vous, souvenez-vous que vous vous élevez au-dessus de l'âme raisonnable, et ainsi montez vers le lieu d'où le flambeau même de la raison prend sa lumière. Car où arrivent tous ceux qui raisonnent bien, sinon à la vérité? Pnis donc que la vérité n'arrive pas à elle-même en raisonnant, mais qu'elle est l'objet de ceux qui raisonnent, reconnaissez en elle une proportion suprême, qui est la première de toutes, et tâchez vous-même d'avoir un rapport et une proportion avec elle.

Confessez que vous n'êtes pas ce qu'elle est, puisqu'elle ne se cherche point elle-même, et que vous êtes venu vers elle pour la chercher, non en marchant par les espaces des lieux, mais en vous avançant par les mouvements de l'esprit, afin que l'homme intérieur puisse ainsi s'accorder avec celui qui habite en lui, en s'unissant avec lui par un plaisir tout spirituel, et non par une volupté basse et charnelle.

Que si vous ne comprenez pas encore ce que je dis, et que vous doutiez de la vérité de mes paroles, considérez au moins si vous ne doutez point que vous n'en doutiez; et si vous reconnaissez certainement que vous en doutez, cherchez d'où vient cette certitude. Sans doute que la lumière de ce soleil visible ne se présentera point à vous dans cette recherche, mais cette lumière véritable qui éclaire tout homme venant dans le monde (Jean, I, 9), qui ne se peut voir par les yeux corporels ni par ceux de l'imagination, par lesquels

on se représente ces fantômes qui, passant par les yeux corporels, font impression dans l'âme; mais qui se voit par les yeux par lesquels on dit à ces fantômes mêmes: Vous n'êtes pas ce que je cherche, et vous n'êtes pas la règle par laquelle je vous règle vous-mêmes, et par laquelle je condamne ce que je trouve de difforme en vous, et approuve ce que j'y trouve de beau, puisque le modèle selon lequel j'improove et approuve ce qui est en vous est plus beau que vous, ce qui me porte à l'estimer davantage et à le préférer non seulement à vous, mais aussi à tous les corps dont je vous ai tirés par les organes des sens.

Après que vous aurez formé cette règle dans votre esprit, exprimez-la en ces termes: Quiconque connaît qu'il est en doute de quelque chose, connaît une vérité et sait certainement qu'il a ce doute. Il sait donc certainement une vérité. Et ainsi quiconque doute s'il y a une vérité, a dans lui-même une chose vraie de laquelle il ne doute point; or, il n'y a rien de vrai qui ne soit vrai par la vérité: et ainsi par conséquent, quiconque peut douter de quelque chose, ne peut douter qu'il n'y ait une vérité.

Où ces choses se découvrent, c'est où réside la lumière indépendante des temps et des lieux, et de toutes les images, de tous les fantômes des corps. Toutes ces vérités peuvent-elles périr, quand bien même tous ceux qui raisonnent périraient ou qu'ils deviendraient encore plus aveuglés et plus corrompus dans la compagnie et parmi la bassesse des hommes charnels? car le raisonnement ne fait pas ces vérités, mais il les trouve. Elles demeurent donc immuables dans elles-mêmes avant qu'on les ait trouvées, et nous renouvellement lorsque nous les trouvons.

CHAPITRE XL.

Que l'homme extérieur et corporel est laid en comparaison de l'intérieur, quoiqu'il soit beau en son genre. De la beauté du corps, qui est l'objet de la plus basse de toutes les voluptés. Des peines et des amertumes que Dieu y a mêlées, pour apprendre aux hommes à ne s'y pas attacher. De l'empire que les démons ont sur les vicieux: mais qu'eux-mêmes, et toutes choses généralement, sont tellement disposés pour servir à la beauté de l'univers, qu'il n'y a rien qui ne nous doive plaire extrêmement étant considéré dans le tout, n'y ayant de mal que le péché et la peine du péché.

C'est ainsi que l'homme intérieur renaît, et que l'extérieur se corrompt de jour en jour. Mais l'intérieur regarde l'extérieur, et voit qu'il est laid étant comparé avec lui; quoiqu'il soit beau en son genre, qu'il se plaise dans la proportion et le rapport que les corps ont avec lui, et qu'il corrompt ce qu'il tourne en son propre bien, qui sont les aliments de la chair, lesquels néanmoins étant corrompus, c'est-à-dire perdant leur forme, passent ensuite dans la composition des membres du corps, et dans leur perte même réparent ce qu'il avait perdu de sa substance, prenant une

autre forme par le rapport qu'ils ont avec lui, et sont distribués par le mouvement de vie qui est en nous, lequel en juge en quelque sorte et en fait le discernement, retenant tout ce qui est propre pour entretenir la structure et la beauté visible du corps, et rejetant le reste par des conduits particuliers, de sorte que la partie la plus grossière et la plus pesante est rendue à la terre, où elle reçoit d'autres formes; une autre partie s'exhale par tout le corps, et une autre recevant une vertu secrète qui enferme en abrégé toutes les parties de l'animal, est préparée pour en former l'homme; et étant émue par le rapport qui est entre deux corps, ou par la force de l'imagination, descend du cerveau par les voies de la génération naturelle, dans la plus basse et la plus terrestre de toutes les voluptés. Et après, étant dans les entrailles de la mère, elle se forme peu à peu par de certains intervalles de temps, et se range dans son lieu avec une telle proportion, que chaque membre occupe sa place; et s'ils gardent le rapport et la symétrie qui doivent être entre eux, et que la couleur leur donne le dernier lustre, il en naît un corps qui paraît beau, et qui est aimé avec une passion extrême de ceux qui l'aiment, quoiqu'on n'aime pas plus la beauté extérieure qui se voit en lui et qui est animée, que la vie même qui l'anime. Car si cette créature nous aime, elle nous attire à elle avec plus de violence: et si elle nous hait, nous nous mettons en colère, et nous ne la pouvons souffrir, quelque satisfaction que sa seule beauté extérieure nous pût donner.

Et c'est en cela que consiste le royaume de la volupté, et la beauté la plus basse de toutes, puisqu'elle est sujette à la corruption, sans lequel défaut elle serait estimée la première de toutes les beautés; mais la Providence a un soin particulier de faire voir qu'elle n'est pas mauvaise, en lui imprimant des traces si visibles des premières proportions dans lesquelles reluit la sagesse infinie de Dieu, et qu'elle est néanmoins la dernière et la plus basse de toutes les beautés, en la rendant sujette aux douleurs, aux maladies et à tant de difformités qui arrivent, ou par la perte de quelque membre, ou par l'effacement du teint et de la couleur, et mêlant parmi ces faux plaisirs, les divisions, les ressentiments et les querelles, pour nous avertir par là que nous devons rechercher un bien qui soit immuable.

Il exerce ces châtiments par le ministère si vil et si bas de ces créatures, qui prennent plaisir à faire du mal aux hommes, lesquelles l'Écriture sainte appelle les exterminateurs et les anges exécuteurs de la colère de Dieu, quoiqu'agissant de la sorte, ils ne sachent pas le bien que Dieu tire de leurs actions. A ces démons sont semblables les hommes qui se réjouissent des misères d'autrui, qui se plaisent dans les violences et les tromperies qu'ils exercent ou qu'ils font exercer envers les autres. Ainsi dans toutes ces traverses les bons s'instruisent, s'exercent, vainquent, triomphent et règnent. Au lieu que les méchants y sont trompés, tourmen-

tés, vaincus, condamnés et assujettis comme des esclaves, non au souverain Seigneur de toutes les créatures, mais aux derniers de ses esclaves, savoir à ses anges qui se repaissent des douleurs et des misères des damnés, et à cause de cette haine extrême qu'ils portent aux hommes, trouvent leur supplice dans la délivrance des hommes. Ainsi toutes les créatures sont tellement conduites de Dieu dans leurs fonctions et dans leurs fins, pour servir à la beauté de l'univers, que ce qui nous déplaît lorsque nous le regardons tout seul et comme une partie détachée, nous plaît extrêmement, lorsque nous le considérons dans le tout. Aussi pour juger de la régularité de tout un bâtiment, il n'en faut pas regarder seulement un petit endroit, ni pour juger de la beauté d'une personne, regarder seulement ses cheveux; ni pour juger de la beauté de l'action d'un homme qui parle en public, considérer seulement le mouvement de sa main; ni pour juger du cours de la lune, remarquer seulement sa figure durant trois ou quatre jours. Car si nous voulons juger bien de ces choses, qui sont les plus basses et les dernières de toutes, parce qu'elles sont imparfaites dans chacune de leurs parties, quoiqu'elles soient parfaites dans le tout; il faut nécessairement les considérer toutes ensemble, soit que leur beauté paraisse dans le mouvement ou dans le repos. Et lorsque le jugement que nous en faisons est véritable, soit que nous jugions du tout ou d'une partie seulement, il est toujours beau; d'autant que nous nous élevons au-dessus du monde, et qu'en jugeant selon la vérité, nous ne sommes attachés à aucune de ses parties. Au lieu que l'erreur dans laquelle nous tombons, lorsque nous nous arrêtons seulement dans la considération d'une partie, est laide et difforme de soi-même. Mais comme les ombres et les couleurs noires deviennent belles dans un tableau, lorsqu'elles sont mêlées avec les autres, et qu'elles forment un tout, ainsi la Providence divine et immuable règle avec un ordre merveilleux tout ce qui se passe dans la carrière de cette vie, agissant diversement avec les vaincus, avec les combattants, avec les victorieux, avec les spectateurs et avec les âmes paisibles qui passent leur vie dans la contemplation de Dieu seul, n'y ayant aucun mal en tout cela que le péché et la peine du péché, c'est-à-dire, la séparation volontaire de la souveraine essence, et la douleur involontaire que le pécheur souffre dans l'amour des derniers de tous les êtres. Ce que l'on peut appeler autrement l'affranchissement de la soumission à la justice, et la servitude sous le joug du péché.

CHAPITRE XLI.

Que la punition des pécheurs est une beauté dans le monde. Que pouvant être bienheureux en possédant la vérité même, nous sommes malheureux lorsque nous n'en possédons que quelques ombres, et encore davantage lorsque nous attachant aux plaisirs de la chair, nous ne possédons que la dernière

et la plus basse de toutes ces ombres. Que les hommes et les femmes doivent surmonter ces passions lâches et efféminées, en suivant Jésus-Christ qui est notre tête. Que si la partie inférieure vient à surmonter la supérieure et la raison, l'homme à la vérité deviendra infâme et misérable, mais que Dieu le placera en tel lieu, qu'il n'en arrivera aucun désordre ni aucune difformité dans l'état général de l'univers.

Or l'homme extérieur se détruit et se corrompt, ou par l'accroissement de l'intérieur, ou par sa propre corruption. Mais il se détruit de telle sorte par l'accroissement de l'intérieur, qu'au son de la dernière trompette il sera renouvelé en toutes ses parties et rétabli dans un état beaucoup plus parfait, sans pouvoir plus être corrompu, ni avoir besoin de corrompre les autres corps pour sa propre conservation (1). Mais lorsqu'il se corrompt par son propre vice, il tombe ensuite, et est précipité dans des beautés encore plus corruptibles que lui, c'est-à-dire, dans l'ordre des peines auxquelles Dieu le condamne. Et on ne doit pas trouver étrange que je le appelle beautés, puisque partout où il y a de l'ordre, il y a aussi de la beauté; et que tout ordre, comme dit l'Apôtre, vient de Dieu.

Combien le moindre petit ver est admirable.— Ne sommes-nous pas aussi obligés d'avouer qu'un homme qui pleure, vaut mieux qu'un ver qui se réjouit à sa manière? Je puis néanmoins, sans blesser la vérité, louer dans un ver beaucoup de choses, considérant le lustre de sa couleur, la figure ronde de son corps, la proportion de ses premières parties avec celles du milieu, et de celles du milieu avec les dernières qui, selon la bassesse de leur nature, conservent inviolablement le désir de l'unité dans le tout; et enfin considérant qu'il n'y a point de partie d'un côté à laquelle de l'autre côté une autre ne se rapporte dans une parfaite symétrie. Mais que dirai-je de l'âme qui anime ce petit corps? avec quelle proportion le remue-t-elle? avec quel soin recherche-t-elle ce qui lui est propre? avec quelle ardeur tâche-t-elle de vaincre ou de fuir les choses qui lui sont contraires? et enfin avec quelle conduite rapporte-t-elle tout à l'unique but qu'elle a de se conserver, marquant de cette sorte beaucoup plus clairement qu'aucun corps, cette unité souveraine et créatrice de tous les êtres. Je parle du moindre petit ver qui soit animé. Il y en a eu même qui ont fait de très-grands et de très-justes éloges du fumier et de la cendre.

Faut-il donc s'étonner si je dis que l'âme de l'homme, qui est toujours meilleure que le corps, en quelque part et en quelque état qu'elle puisse être, est toujours gouvernée par un bel ordre, et qu'il se forme d'autres beautés de sa punition même, puisque, lorsqu'elle est misérable, elle n'est pas au lieu où doivent être les bienheureux, mais dans celui où doivent être les misérables?

(1) Parce que les bienheureux n'auront plus besoin de nourriture.

Ce qui est vrai au regard des natures, et non pas du péché, comme le saint remarque dans ses Retr. l. I. c. 13.—Que personne donc ne nous trompe; tout ce qui est blâmé justement n'est rejeté que parce qu'on le compare à quelque chose de plus parfait; mais le dernier et le plus bas de tous les êtres se peut louer très-justement lorsqu'on le compare avec le néant; et en quelque état que l'on soit, on n'est jamais bien que lorsque l'on ne peut être mieux. Si donc nous pouvons être bienheureux en possédant la vérité même, nous sommes malheureux lorsque nous n'en possédons que quelques traces et quelques ombres telles qu'elles puissent être; et par conséquent, nous le sommes encore bien davantage lorsque, nous attachant aux plaisirs de la chair, nous ne possédons que la dernière et la plus basse de toutes ces ombres.

Rendons-nous victorieux de cette passion, soit qu'elle nous flatte par le plaisir, soit qu'elle nous tourmente par l'ardeur de ses mouvements. Assujettissons-nous cette femme, si nous sommes véritablement hommes. Lorsque nous la conduirons, elle deviendra meilleure elle-même, et on ne l'appellera plus passion, mais tempérance; car, lorsque c'est elle qui conduit et que nous ne faisons que la suivre, on lui donne le nom de passion et de vice, et à nous de dérèglement et de folie. Suivons donc *Jésus-Christ* qui est notre tête et notre chef, afin que celle-là nous suive, dont nous devons aussi être la tête.

On peut donner aussi ce précepte aux femmes, non par le droit de mari, mais par celui de frère, selon lequel il n'y a aucune distinction de sexe dans *Jésus-Christ*; car elles ont aussi quelque chose de mâle et de généreux, qui leur donne la force de s'assujettir tous ces plaisirs lâches et efféminés, de servir *Jésus-Christ* et de commander aux passions, ce que Dieu a fait voir après l'établissement du christianisme, en beaucoup de veuves et de vierges saintes et même en beaucoup de femmes mariées, mais qui vivent comme sœurs avec leurs maris.

Que si cette partie inférieure sur laquelle Dieu nous commande de régner, nous y exhortant et nous y aidant, afin que nous puissions ainsi être rétablis dans notre bien et nos avantages; si, dis-je, cette partie efféminée vient à surmonter par la négligence et l'impïété ce qu'il y a de mâle et de généreux en nous, c'est-à-dire l'esprit et la raison, l'homme à la vérité deviendra infâme et misérable; mais il est destiné en cette vie et placé après sa mort au lieu où ce souverain Maître et Seigneur juge qu'il le doit destiner et qu'il le doit placer, selon l'ordre et le rang où il doit être; et ainsi le Créateur ne souffre aucun désordre ni aucune difformité dans l'état général et universel de toutes les créatures.

CHAPITRE XLII.

Qu'il faut se tourner vers Dieu pour être éclairé par la lumière de sa parole, qui est

la véritable lumière. De l'admirable vertu qui se rencontre dans les semences des choses naturelles. De l'harmonie du chant des oiseaux, et de la proportion qui se trouve dans les mouvements et les opérations de chaque animal.

Marchons donc tandis que nous avons encore du jour, c'est-à-dire que nous pouvons nous servir de la raison, afin que nous tournant vers Dieu, nous méritions d'être éclairés par la lumière de sa parole, qui est la véritable lumière, de peur que la nuit ne nous surprenne: parce que le jour n'est autre chose que la présence de cette lumière qui éclaire tout homme venant au monde. L'évangéliste appelle homme celui qui peut user de la raison et qui se doit servir, pour se relever, de la considération même de l'état dans lequel il est tombé.

Si donc nous aimons les plaisirs du corps, considérons-les avec soin, et lorsque nous y aurons reconnu quelque marque de proportion et d'harmonie, nous n'aurons plus qu'à rechercher où elle se trouve, sans étendue de parties et sans quantité, puisque tout ce qui est de la sorte est plus parfaitement un; et si elle se rencontre ainsi, sans aucune quantité dans le mouvement de vie qui agit dans les semences, elle est là d'une manière plus admirable que dans les corps. Or il est certain qu'elle s'y rencontre de cette sorte; car si cette proportion enfermée dans la vertu des semences occupait quelque place, ainsi que font les semences, la moitié d'un pepin de figuier produirait la moitié d'un arbre, et lorsque la semence des animaux se partage dans la conception, il n'en naîtrait pas des animaux entiers et parfaits, et un seul grain de semence qui est si petit, n'aurait pas la vertu de faire une infinité de productions en son espèce. Car d'une seule semence, les blés peuvent produire des blés, les bois des bois, les troupeaux des troupeaux, les peuples des peuples, par une succession continue dans tous les siècles, sans que durant toute cette longue suite de productions, il y ait aucune feuille d'arbre, ni aucun poil d'homme dont l'origine n'ait été enfermée dans cette première et unique semence. Après cela, considérons combien est grande cette harmonie de tant de sons si différents et si agréables, qui frappent l'air lorsqu'un rossignol chante, tous lesquels accords l'âme de ce petit oiseau ne pourrait composer si aisément toutes les fois qu'elle le veut, si elle ne les avait imprimés dans soi-même par un mouvement de vie et d'une manière incorporelle; ce qui se peut aussi remarquer dans les autres animaux qui ont l'usage des sens, quoiqu'ils n'aient pas celui de la raison. Car il n'y en a pas un dans lequel il ne paraisse, ou au son de la voix ou aux autres mouvements et opérations des membres, quelque proportion et quelque concert selon son espèce, non qu'ils le fassent par science, mais d'autant que tout cela se trouve dans eux par un ordre secret et par une disposition intérieure de leur nature, qui est établie de la sorte par la loi immuable de la Providence éternelle.

CHAPITRE XLIII.

Que pour nous élever à la connaissance des choses divines, par la vue des corporelles, nous devons considérer que les corps ne sont grands ou petits, qu'en comparaison les uns des autres, et qu'il en est de même des temps. D'où nous apprenons que la beauté du monde qui est composé des choses corporelles et passagères, ne vient pas de leur étendue et de leur durée, mais du rapport et de l'harmonie merveilleuse qui s'y rencontrent. Et delà nous devons juger que la règle souveraine de cette harmonie et de cet ordre est vivante dans la vérité éternelle, qui n'est ni étendue par une quantité corporelle, ni muable par une succession de parties qui coulent sans cesse, mais qui passe au delà de tous les lieux par la grandeur infinie de sa puissance, et au delà de tous les temps par son éternité immuable, quoique sans elle il ne puisse y avoir aucune quantité, ni aucun espace de temps.

Revenons maintenant à nous, et laissons ce que nous avons de commun avec les plantes et avec les bêtes. Car l'hirondelle a une manière particulière de faire son nid, et ainsi tout le reste des oiseaux en a une qui lui est propre. Qu'y a-t-il donc dans nous qui fait que nous jugeons quelles sont les figures que tous ces animaux recherchent dans leurs nids, et jusqu'à quel point il les observent, et que nous-mêmes, comme étant les maîtres de toutes ces figures, nous inventons une infinité de choses dans l'architecture et dans tous les ouvrages sensibles et matériels? Qu'y a-t-il dans nous qui reconnaît intérieurement que ces mêmes corps visibles ne sont grands ou petits, qu'en les comparant les uns aux autres, et qu'il n'y a point de corps si petit qui ne puisse être divisé par la moitié, et qui, par conséquent, ne se puisse diviser en une infinité de parties; et qu'ainsi il n'y a point de grain de millet qui ne soit aussi grand à l'égard de quelqu'une de ses parties, qui aura le même rapport avec lui, que notre corps a avec le monde entier; comme le monde est grand à l'égard de nous, et que la beauté du monde en général ne consiste pas dans l'étendue de sa grandeur, mais dans la proportion de ses diverses figures, parce que si il paraît grand, ce n'est pas à cause de sa quantité, mais à cause de notre petitesse, c'est-à-dire, de la petitesse des animaux dont il est rempli, lesquels se pouvant encore diviser jusqu'à l'infini, ne sont pas tant petits en eux-mêmes, qu'en comparaison d'autres qui sont plus grands, et principalement en comparaison de l'univers.

La même chose se rencontre aussi dans les temps, n'y ayant point de temps si long qui ne puisse être divisé en deux parties égales, aussi bien que toutes les distances des lieux, puisque, quelque petite que soit sa durée, il s'y rencontre toujours un commencement, une suite et une fin; et ainsi il faut nécessairement qu'il y ait un milieu, lorsqu'on le divise dans l'intervalle qui le sépare de sa fin. Et ainsi le temps qu'il faut pour

prononcer une syllabe brève, est court, si on le compare avec celui auquel se prononce une syllabe longue; comme les heures d'hiver sont courtes, si on les compare avec celles d'été (1). Et ainsi la durée d'une heure est bien petite, si on la compare avec celle d'un jour; et celle d'un jour, si on la compare avec celle d'un mois; et celle d'un mois, si on la compare avec celle d'un an; et celle d'un an, si on la compare avec celle d'un lustre qui dure cinq ans; et celle d'un lustre, si on la compare avec celle des siècles; et celle des siècles, si on la compare avec la suite générale de tous les temps, quoique cette succession et cette espèce de gradation, pour ainsi dire, des intervalles des temps ou des lieux, soit toujours belle, non pas tant par leurs dimensions et par leurs durées, que par le rapport et par l'harmonie merveilleuse qui s'y rencontrent.

Mais la règle souveraine de cet ordre est vivante dans la vérité éternelle, qui n'est ni étendue par une quantité corporelle, ni muable par une succession de parties qui coulent sans cesse, mais qui passe au delà de tous les lieux, par la grandeur infinie de sa puissance, et au delà de tous les temps, par son éternité immuable, quoique sans elle, il n'y ait aucune quantité qui puisse réunir ses parties pour en faire un tout, ni aucun espace de temps qui puisse avoir son règlement et son ordre, ou que plutôt, ni le corps sans elle ne puisse être corps en aucune sorte, ni le mouvement être mouvement.

C'est cet être unique et souverain, qui n'est ni étendu par un espace fini ou infini, ni muable par un temps fini ou infini; parce qu'il n'y a point en Dieu d'ici et de là, s'il faut user de ces termes, de maintenant et d'après; d'autant qu'il est souverainement un, père de sa vérité et père de sa sagesse, laquelle, lui étant parfaitement semblable, a été appelée pour cette raison sa ressemblance et son image, comme étant sortie de lui. Et ainsi c'est avec vérité qu'on dit que le Fils est de lui, et que tout le reste est par lui. Car le modèle de toutes choses a été avant toutes choses, égalant parfaitement l'unité suprême dont il est sorti; et c'est sur ce modèle que les créatures ont été faites, puisqu'elles ne sont qu'en tant qu'elles sont semblables à l'unité souveraine.

CHAPITRE XLIV.

Que, des créatures qui ont été faites par la sagesse divine comme par le modèle suprême, il y en a qui non seulement ont été faites par elle, mais aussi pour tendre vers elle, comme sont les créatures intellectuelles et raisonnables. Ce qui fait que, l'âme s'assujettissant à Dieu, toutes les autres choses lui seront sujettes et particulièrement son corps qui lui sera parfaitement soumis après sa résurrection. Conclusion de ce discours de

(1) Selon la coutume des anciens, qui divisaient toujours le temps depuis le soleil levé jusqu'à son coucher, en douze heures, qui par conséquent devaient être plus longues en été qu'en hiver.

la volupté; que la beauté des corps nous avertit de la beauté de Dieu, mais que celui qui est capable de jouir du souverain bien, ne peut sans honte et sans infamie s'attacher au dernier des biens, et que le désordre des passions est venu du péché.

Mais parmi ces créatures, les unes ont tellement été faites par ce suprême et premier modèle, c'est-à-dire par la sagesse divine, qu'elles ont aussi été faites pour tendre vers elle, savoir, toutes les créatures intellectuelles et raisonnables. C'est pour cela qu'il est dit de l'homme avec vérité, qu'il a été fait à l'image et à la ressemblance de Dieu, puisque autrement il ne pourrait pas voir la vérité immuable par l'œil de l'esprit. Mais les autres créatures ont tellement été faites par cette même sagesse divine, qu'elles sont incapables de tendre vers elle. C'est pourquoi, si l'âme raisonnable veut bien s'assujettir à son Créateur, duquel, par lequel et pour lequel elle a reçu l'être, toutes les autres choses lui seront sujettes, et non seulement cette vie végétative et animale, qui est la dernière de toutes les vies, par le ministère de laquelle elle commande au corps, mais aussi par le corps même, qui est la dernière de toutes les natures et de toutes les essences auquel elle commandera, de telle sorte qu'il lui obéira en toutes choses sans lui faire la moindre résistance et sans lui causer la moindre douleur, parce qu'alors elle ne cherchera plus la félicité dans le corps, ni par le corps, mais elle la recevra de Dieu même par elle-même; et ainsi elle gouvernera le corps, qui sera renouvelé et sanctifié, sans qu'il soit à l'avenir ou altéré par sa corruption, ou chargé par sa pesanteur. Car dans l'état de la résurrection, les hommes ne se marieront point, ni les femmes ne seront point mariées, mais ils seront comme sont les anges de Dieu dans le ciel (Matth., XXI, 30). La viande est pour le ventre, et le ventre pour les viandes, mais Dieu détruira l'un et l'autre (I. Cor., VI, 11); parce que le royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire et le manger, mais dans la justice, la paix et la joie (Rom., XVIII, 17).

C'est pourquoi les plaisirs du corps nous donnent eux-mêmes un sujet de les mépriser, non que la nature du corps soit mauvaise, mais parce que celui qui a été rendu capable de s'unir au souverain bien et d'en jouir, ne peut sans honte et sans infamie attacher son affection à la bassesse et comme à la boue du dernier de tous les biens.

Lorsque dans la carrière celui qui conduit un chariot, est emporté par ses chevaux, quoique cet effet ne soit que la peine de son imprudence et de sa témérité, il en rejette néanmoins la faute sur toutes les choses dont il se sert dans sa course : mais quand il aura imploré le secours de Dieu, quand le Seigneur tout-puissant aura commandé de l'assister et d'arrêter les chevaux qui, le faisant tomber, font un nouveau spectacle de sa chute, et sont près d'en faire encore un de sa mort, si on ne le vient secourir, quand

on l'aura remis en sa place, qu'on l'aura fait seoir en son siège, qu'on lui aura remis les rênes en la main, et que ces bêtes étant domptées, il les gouvernera avec plus de soin et plus d'adresse, alors il reconnaîtra que ce chariot était bien fait et que toutes ses parties étaient bien jointes ensemble, quoique s'étant laissé tomber, ce chariot ne servit plus qu'à le briser dans sa chute, et qu'il eût perdu cette proportion et ce bel ordre avec lequel il devait être conduit. Ainsi ç'a été le désir déréglé de l'âme, laquelle a mal usé de son pouvoir, qui a causé cette extrême faiblesse au corps, lorsque dans le paradis elle a mangé du fruit défendu, contre l'ordonnance du suprême médecin, dans l'observation de laquelle consiste l'éternelle santé.

CHAPITRE XLV.

Il passe à l'orgueil et à l'ambition, dont il continue le discours jusqu'au chap. XLIX, 1, et il fait voir que nous avons raison de désirer d'être puissants et invincibles, mais que ce n'est pas le moyen de l'être, que de nous laisser vaincre par les vices.

Que si cette faiblesse même de la chair visible, dans laquelle la vie bienheureuse ne se peut rencontrer, nous avertit néanmoins de rechercher la béatitude, à cause de la beauté qui se répand depuis le souverain bien jusque dans le plus bas de tous les biens, combien cela se trouve-t-il encore davantage dans ce désir ambitieux que l'homme a d'être élevé en grandeur et en puissance, et dans tout l'orgueil et toutes les vaines pompes du monde ?

Car, que souhaite l'homme dans cette passion, sinon que tout le reste, s'il est possible, soit soumis à lui seul, ce qui n'est autre chose qu'une imitation déréglée de la toute-puissance de Dieu. Que s'il l'imitait véritablement, s'assujettissant à lui et vivant selon ses lois, Dieu lui assujettirait aussi tout le reste, et il ne tomberait pas dans une faiblesse si honteuse que de craindre la moindre bête, lui qui veut commander à tous les hommes.

L'orgueil a donc quelque désir de l'unité et de la toute-puissance ; mais ce n'est que pour dominer dans le cours des choses temporelles, qui passent toutes comme l'ombre. Nous voulons être invincibles, et nous avons raison de le vouloir, puisque la nature de notre âme a cela de propre avec Dieu, à l'image duquel elle a été faite. Mais il fallait donc garder ses préceptes; et en les gardant, nous fussions toujours demeurés invincibles. Au lieu que maintenant celle à la persuasion de laquelle nous avons si lâchement consenti, étant humiliée par les douleurs qu'elle souffre dans l'enfancement, nous sommes réduits à labourer la terre, et nous sommes vaincus honteusement par tout ce qui peut exciter les troubles et les passions dans notre esprit. Et ainsi nous ne voulons pas être vaincus par les hommes, et nous ne pouvons vaincre la colère. Ne devrions-nous

pas avoir horreur d'une si grande infamie ? Nous avouons qu'un homme est ce que nous sommes, lequel, bien qu'il soit vicieux, n'est pas néanmoins le vice même. Combien donc nous est-il plus honorable d'être vaincus par un homme que par un vice ? Or, qui peut douter que l'envie ne soit un très-grand vice ? Et cependant il faut nécessairement que celui qui ne veut jamais être vaincu par un autre dans les choses temporelles, soit tourmenté de cette passion et qu'il se voie soumis à elle. Il vaut donc mieux être vaincu par un homme que par l'envie ou par quelque autre vice que ce puisse être.

CHAPITRE XLVI.

Qu'il n'y a de véritablement invincible que celui qui aime Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même, parce que nous ne sommes vaincus que lorsque notre ennemi nous ravit ce que nous aimons, ce qui ne peut arriver à celui qui n'aime rien que ce qui ne peut être ôté à ceux qui l'aiment. Que l'on doit aimer le prochain, non par la considération de quelque plaisir ou de quelque commodité temporelle, ni par la seule considération de la parenté charnelle, mais par l'alliance divine que tous les hommes ont ensemble, comme n'ayant tous qu'un même Père, qui est Dieu, et étant tous appelés à une même succession par un même testament.

Mais celui qui s'est rendu victorieux de ses vices ne peut être vaincu par un homme. Car il ne le peut être que lorsque son ennemi lui ravit ce qu'il aime. Il est donc indubitable que celui qui n'aime qu'une chose, laquelle on ne peut ravir à celui qui l'aime, demeure toujours invincible et ne peut être touché d'envie ; d'autant que ce qu'il aime est tel, que plus il en vient d'autres pour l'aimer et pour le connaître, plus il s'en réjouit avec eux-mêmes.

Ceux qui n'aiment que Dieu ne peuvent être touchés d'envie. — Aimant Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de tout son esprit, et son prochain comme soi-même, il n'a garde de lui envier qu'il soit ce qu'il est lui-même ; mais, au contraire, il l'aide autant qu'il peut, et il ne peut pas même perdre son prochain qu'il aime comme soi-même, parce que ce qu'il aime dans soi-même n'est pas ce que les yeux peuvent voir ou ce qui tombe sous les sens. Ainsi il a dans lui-même celui qu'il aime comme lui-même.

La règle de cet amour est qu'il lui souhaite la jouissance des mêmes biens et la privation des mêmes maux qu'il souhaite pour lui-même (*Tob.*, IV, 19). Il conserve cette volonté pour tous les hommes, sachant qu'on ne doit faire mal à personne, et que *l'amour du prochain ne fait point de mal* (*Rom.*, XI, 10).

Aimons donc nos ennemis mêmes, ainsi qu'il nous a été commandé, si nous voulons être véritablement invincibles. Car l'homme ne saurait être invincible par soi-même,

mais seulement par cette loi immuable à laquelle il faut être assujéti pour être libre ; parce qu'alors on ne leur peut ravir ce qu'ils aiment, qui est la seule chose qui rend les hommes invincibles et parfaits.

Mais il faut pour cela que, même en aimant l'homme, nous l'aimions comme nous-mêmes : car quiconque ne l'aime que comme il aimerait un cheval, ou des bœufs, ou un oiseau qui a de belles plumes ou qui chante bien, c'est-à-dire, pour en recevoir quelque plaisir ou quelque avantage temporel, il faut nécessairement qu'il soit esclave, non de cet homme, mais de ce qui est beaucoup plus infâme, de ce vice si honteux et si detestable, par lequel il n'aime pas l'homme en la manière qu'il doit être aimé. Et ce vice dominant en lui le fait tomber jusque dans le plus bas état de la vie, ou plutôt jusque dans la mort.

Mais on ne doit pas même aimer un homme de l'amour dont on aime les frères selon la chair, ou les enfants, ou la femme et le mari, ou les autres parents, ou les alliés, ou les citoyens, parce que cet amour est un amour temporel, et nous n'aurions point toutes ces sortes d'alliances qui viennent de la naissance et de la mort, si notre nature, obéissant aux préceptes de Dieu, et se conservant dans le bonheur d'être son image, n'eût point été reléguée dans l'état de cette corruption et de cet exil (1).

Aussi la vérité même, nous appelant à la perfection de notre ancienne nature, nous commande de résister à ces affections charnelles, lorsqu'elle nous apprend que nul n'est propre au royaume de Dieu, s'il ne hait toutes ces amitiés et toutes ces alliances qui ne naissent que de la chair. Et on ne doit pas croire qu'il y ait quelque inhumanité dans ce précepte. Au contraire, c'est une bien plus grande inhumanité de ne pas aimer dans l'homme ce qui est proprement l'homme, mais de n'y aimer que ce qu'il y a en lui de plus bas et de plus vil, puisque ce n'est pas aimer dans lui ce qui regarde Dieu, mais y aimer seulement ce qui nous regarde. Faut-il donc trouver étrange que celui qui ne cherche pas le bien commun, mais son intérêt particulier, n'entre pas dans le royaume ?

Que si vous me dites qu'il cherche l'un et l'autre, *Jésus-Christ* vous répond qu'il ne cherche que son intérêt particulier, puisque la vérité a dit très-véritablement que *personne ne peut servir deux maîtres* (*Math.*, VI, 14). On ne peut aimer parfaitement l'état auquel on nous appelle, sans haïr celui dont on nous rappelle. Or, on nous appelle à l'état de la perfection de la nature humaine, telle que Dieu l'avait faite avant le péché que nous avons commis, et on nous rappelle de l'amour de cet état dans lequel notre péché nous a réduits. Il faut donc nécessairement que nous haïssions la condition de laquelle nous désirons être délivrés.

(1) Il suppose qu'il n'y eût point eu de génération corporelle dans l'état d'innocence ; mais il a enseigné depuis le contraire, comme il témoigne (*1 Reir.*, c. 15).

Hâissons donc les amitiés temporelles, si nous brûlons du désir et de l'amour de l'éternité. Que l'homme aime son prochain comme soi-même. Or, personne n'est à l'égard de soi-même, ni père, ni fils, ni allié, ni quelque chose de semblable, mais seulement homme. Et ainsi, celui qui aime un autre comme soi-même, doit aimer dans lui ce qu'il est à l'égard de soi-même. Or, les corps ne sont pas ce que nous sommes. Il ne faut donc pas dans l'affection qu'on a pour un homme, désirer son corps, puisque cela est aussi défendu par ce précepte : *Tu ne désireras rien de ce qui est à ton prochain* (Exod., XX, 17). C'est pourquoi quiconque aime autre chose dans son prochain que ce qu'il est à soi-même, ne l'aime pas comme soi-même.

Il faut donc aimer la nature humaine d'un amour détaché de toutes les qualités charnelles, soit qu'elle tende à sa perfection, soit qu'elle soit déjà parfaite. Ceux qui aiment Dieu et qui font sa volonté, sont tous alliés ensemble, et tous parents, n'ayant tous qu'un même Père qui est Dieu. Ils sont tous réciproquement les uns aux autres, et pères lorsqu'ils donnent conseil, et enfants lorsqu'ils obéissent, et particulièrement frères, parce qu'ils n'ont tous qu'un même père qui les appelle à une même succession par son testament.

CHAPITRE XLVII.

Que l'homme de bien est invincible dans l'amour même qu'il porte aux hommes, parce qu'il les aime de telle sorte, qu'il n'est attaché qu'à Dieu qui ne peut lui être ravi. De la manière admirable dont cet homme de bien se conduit avec le prochain, selon les différentes rencontres et les différentes conditions des hommes, et comme il se sert de tout pour son avancement.

Pourquoi donc celui-là ne sera-t-il pas invincible dans l'amour qu'il porte à l'homme, puisqu'il n'aime en lui que ce qui est proprement l'homme, c'est-à-dire, la créature de Dieu qui a été faite à son image, et que cette nature parfaite qu'il aime ne lui peut manquer lorsqu'il est parfait lui-même ?

Car supposons, par exemple, qu'un homme qui sait parfaitement la musique aime tous ceux qui chantent bien, non pas celui-là ou un autre en particulier, mais en général tous ceux qui savent bien chanter ; dans cette inclination qu'il a pour la musique, il souhaite tellement que les autres chantent bien, qu'il ne saurait néanmoins manquer d'avoir ce qu'il aime, puisqu'il sait lui-même chanter parfaitement. Que s'il porte envie à quelqu'un qui chante bien, ce n'est pas alors la musique qu'il aime, mais ou les louanges des hommes, ou quelque autre chose qu'il a dessein d'acquérir en chantant, et qui lui peut être diminuée ou ravie, s'il y en a encore quelque autre qui sache bien chanter. Celui donc qui est envieux d'un homme qui sait bien chanter, n'aime pas proprement ceux qui chantent bien, comme aussi celui

qui a nécessairement besoin d'un musicien pour entendre bien chanter, n'est pas musicien lui-même.

Mais on peut dire avec bien plus de raison et de vérité, que celui qui vit bien ne peut porter envie à personne, parce que le bien à la possession duquel on arrive en menant une bonne vie, est également grand pour tout le monde, et ne souffre aucune diminution en soi-même pour être partagé à plusieurs. Aussi il peut y avoir un temps auquel celui qui sait bien chanter ne le peut faire dans la bienséance, et où il a besoin de la voix d'un autre pour pouvoir jouir de ce qu'il aime ; comme s'il est dans un festin où il peut honnêtement ouïr chanter, quoiqu'il ne puisse chanter lui-même sans indécence. Mais on ne choque jamais l'honnêteté et la bienséance pour bien vivre.

C'est pourquoi quiconque aime et pratique la vertu, non seulement ne porte point d'envie à ceux qui l'imitent, mais il les traite avec toute l'affection et toute la bienveillance qui lui est possible, sans néanmoins avoir besoin d'eux, parce qu'il possède entièrement et parfaitement dans soi-même ce qu'il aime dans les autres. Ainsi aimant son prochain comme soi-même, il ne lui porte nulle envie, non plus qu'il ne s'en porte point à soi-même ; il lui fait du bien en tout ce qu'il peut, comme il fait aussi à soi-même, et n'a pas besoin de lui non plus que de soi-même ; mais il a besoin seulement de Dieu, auquel il s'attache pour être heureux, et personne ne lui peut ravir Dieu.

Celui-là donc est très-véritablement et très-assurément invincible, qui demeure attaché à Dieu, et qui ne le fait pas pour recevoir de lui quelques biens extérieurs, mais qui ne reconnaît point d'autre bien que celui-là seul d'être attaché à Dieu. Tant qu'il est en cette vie, il se sert de ses amis pour témoigner sa reconnaissance, de ses ennemis pour exercer sa patience, des autres qu'il peut soulager pour leur faire part de sa charité, et des hommes en général pour les embrasser tous par une commune affection. Et encore qu'il n'aime pas les choses temporelles, il en use bien néanmoins et assiste les hommes selon leurs conditions différentes, s'il ne les peut assister tous également.

Que s'il parle plus volontiers à quelqu'un de ses amis, ce n'est pas qu'il l'aime davantage, mais seulement qu'il a plus de confiance en lui, et qu'il trouve plus d'entrée et plus de jour pour lui pouvoir parler comme il désire. Car il traite d'autant mieux les hommes qui sont encore engagés dans les choses temporelles, que lui est plus dégagé de tout ce qui est sujet au temps. Puis donc qu'il ne peut pas servir tous les hommes, quoiqu'il aime également tous les hommes, il commettrait une injustice, s'il n'aimait mieux servir ceux avec lesquels il est lié par une attache plus particulière. Or, la liaison qui naît de l'union des esprits est plus grande que celle qui vient des lieux et des temps, qui tous deux unissent en quelque sorte les hommes tandis qu'ils sont dans ce

corps. Mais la plus grande union de toutes est celle à qui doivent céder toutes les autres.

Cet homme ne s'afflige de la mort de personne, parce qu'aimant Dieu de tout son cœur, il sait que ce qui ne meurt point à l'égard de Dieu, ne meurt point aussi à son égard. Or Dieu est le Seigneur des vivants et des morts. Aussi il ne devient pas misérable par les misères des autres, comme il n'est point vertueux par la vertu des autres, et comme personne ne lui peut ravir sa vertu, ni le Dieu qu'il aime, personne aussi ne lui peut ravir sa félicité.

Que si quelquefois il est touché, ou du péril, ou de l'erreur, ou du mal d'un autre, ce mouvement ne le porte qu'à le secourir, ou à le corriger, ou à le consoler, et est tellement tempéré, qu'il ne trouble point la paix de son âme. L'espérance assurée du repos qu'il attend dans l'autre vie, fait qu'il ne se laisse jamais abattre dans tous les travaux qu'il souffre pour servir les autres. Et qu'y a-t-il qui lui puisse nuire, puisque ses ennemis mêmes lui servent? Car celui qui lui a donné le précepte et ensuite la grâce d'aimer ses ennemis, lui donne aussi par sa protection et son assistance assez de force pour ne point craindre les inimitiés des hommes.

C'est peu que les afflictions ne lui causent point de tristesse; elles lui donnent même de la joie, parce qu'il sait que *l'affliction produit la patience, la patience l'épreuve, l'épreuve l'espérance, et l'espérance ne nous trompe point, parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné (Rom., V, 5)*. Qui pourra nuire à un homme de la sorte? qui pourra le vaincre? Celui qui durant la prospérité s'avance toujours dans la vertu, reconnaît dans l'adversité quel avancement il avait fait lorsqu'il est tombé dans le malheur. Parce que tandis que les biens périssables l'environnent, il n'y établit point son espérance; et lorsqu'il en est privé, il reconnaît s'il n'y avait point engagé son cœur. Car souvent lorsque nous les possédons, nous ne croyons pas les aimer; mais quand nous venons à les perdre, nous reconnaissons qui nous sommes, puisqu'il faut nécessairement qu'on ait possédé avec amour ce qu'on ne saurait perdre sans douleur.

Celui donc qui, venant à bout de ses dessein, se rend maître d'une chose qu'il ne pourra perdre sans douleur, est vaincu lui-même lorsqu'il semble vaincre. Et celui qui cédant à ses ennemis, arrive à la possession d'un bien qui ne peut être ravi à tous ceux qui l'aiment, demeure vainqueur lorsqu'il semble être vaincu.

CHAPITRE XLVIII.

Que celui qui veut être libre, doit se délivrer de l'amour des choses périssables. et que celui qui veut régner, doit s'assujettir à celui qui règne sur toutes choses, en l'aimant plus que soi-même. Il conclut ce discours de la passion de l'orgueil, en disant

que si l'orgueil même est une image de la véritable liberté et de la véritable royauté, Dieu veut que nous apprenions du vice même à quoi nous devons aspirer.

Que celui donc qui aime à être libre, tâche de se dégager de l'affection de tous les biens périssables, et que celui qui aime à régner, s'attache avec soumission à Dieu seul en l'aimant plus que soi-même, puisqu'il est le seul monarque et le maître souverain de toutes choses. Car la perfection de la justice consiste à aimer beaucoup les choses grandes, et peu les petites.

L'homme juste doit aimer une âme sage et parfaite dans l'état de sagesse et de perfection où il la voit être, et il ne doit pas aimer l'âme insensée dans l'état où elle est, mais seulement parce qu'elle peut devenir sage et parfaite, non plus qu'il ne doit pas s'aimer soi-même, lorsqu'il est encore engagé dans la folie de ses passions. Car celui qui aime sa folie, ne deviendra jamais sage et ne sera jamais tel qu'il veut être, s'il ne se hait tel qu'il est. Mais jusqu'à ce qu'il ait acquis la perfection et la sagesse, qu'il souffre la folie de son prochain avec le même esprit qu'il souffrirait la sienne propre, si n'étant pas encore sage, il ne laissait pas d'aimer la sagesse.

Puis donc que l'orgueil même est une image de la véritable liberté et de la véritable royauté, la Providence divine nous fait reconnaître par elle ce que nous représentons lorsque nous sommes dans le vice, et l'état auquel nous devons retourner en changeant de mœurs.

CHAPITRE XLIX.

Il passe à la dernière passion qui est la curiosité. Qu'elle ne cherche que la joie qui naît de la connaissance des choses; mais qu'il n'y a point de plus beau spectacle que la contemplation de la vérité. Que c'est la vérité que l'on aime dans les tromperies mêmes des charlatans; mais que l'on s'éloigne de la vérité en s'attachant à ces folies, et que l'on se remplit de vains fantômes qui nous empêchent de la découvrir. Qu'on ne la peut comprendre que par la lumière intellectuelle, qui est au-dessus de nos âmes, qui ne se peut voir par les yeux du corps, qui n'est point répandue par les espaces des lieux, et qui est toujours présente à ceux qui la cherchent. Que c'est par elle que nous voyons que l'éternité est immuable et indivisible.

Et pour parler maintenant de la troisième branche de la concupiscence, que cherche-t-on dans les spectacles et dans tous les objets dont la curiosité se repait, sinon cette joie qui naît dans nous de la connaissance des choses? Mais qu'y a-t-il de plus admirable et de plus beau que la vérité, qui est telle que ceux qui se plaisent à ces spectacles témoignent qu'ils ont une passion particulière de la découvrir, puisqu'ils se tiennent toujours sur leurs gardes, de peur d'être trompés, et qu'ils font vanité de juger des

pièces avec esprit, et que ce leur est un sujet de vanité s'ils découvrent avec plus de lumière que les autres les artifices qu'en emploie pour les tromper ?

Que s'il y a un charlatan qui fasse profession de tromper la vue par la subtilité de ses tours et de ses souplesses, ils considèrent avec grand soin toutes ses actions et tous ses gestes ; que si après cela il ne laisse pas de les surprendre et de les tromper, ne pouvant prendre plaisir en leur propre invention, ils en prennent en la sienne. Car s'il ne savait la manière de tromper les spectateurs, ou que l'on crût qu'il ne la sût pas, personne ne lui applaudirait, parce qu'on verrait que celui qui veut surprendre l'ignorance des autres, serait ignorant lui-même dans son métier. Que s'il s'en trouve un parmi le peuple qui découvre toutes ses souplesses, il croit mériter d'être loué de ce qu'il n'a pu être trompé comme les autres. Que s'il s'en trouve beaucoup qui les reconnaissent aussi bien que lui, on ne l'en louera pas, mais on se moquera des autres qui n'auront pas l'esprit de les reconnaître.

Ainsi toute la gloire est donnée à la lumière de l'intelligence, à l'adresse de l'art et à la découverte de la vérité, laquelle n'est jamais connue de ceux qui la cherchent hors d'eux-mêmes. De sorte que notre raison est tellement engagée et comme perdue dans des occupations vaines et frivoles, qu'encore que si on nous demande lequel vaut mieux de la vérité ou de la fausseté, nous répondions tous d'une voix que la vérité vaut mieux ; néanmoins nous nous attachons plutôt aux jeux et aux fables, où il n'y a rien que des choses fausses et non véritables, qui nous donnent du plaisir, qu'aux préceptes mêmes de la vérité. Ainsi nous prononçons nous-mêmes notre condamnation, approuvant une chose par raison, et en cherchant d'autres par égarement et légèreté d'esprit. Or les choses qui font rire ne nous paraissent plaisantes que tant que nous connaissons le rapport qu'elles ont à la vérité, ce qui seul les rend agréables. Mais nous perdons la vérité en mettant notre affection à ces folies, et nous ne les regardons plus comme des images et des ombres ; mais nous nous y attachons comme aux beautés premières et originales, que nous quittons pour embrasser nos fantômes.

Car lorsque nous voulons retourner vers la vérité, ces fantômes se présentent à nous dans notre chemin, et nous empêchent de passer, nous dressant des embûches et nous attaquant par surprise, et non par force et par violence. Ce qui arrive, parce que nous ne comprenons pas assez jusqu'où s'étend cette parole de l'Écriture : *Donnez-vous de garde des figures et des idoles.*

C'est pourquoi quelques-uns (*Démocrite et Épicure*), suivant l'égarement de leurs pensées, se sont imaginé qu'il y avait une infinité de mondes. Les autres ont cru que Dieu ne pouvait être autre chose qu'un corps de feu. Les autres s'attachant à leurs rêveries (*les stoiciens, les manichéens*), ont dit que

Dieu était une lumière immense répandue de toutes parts dans des espaces infinis, et que néanmoins toute cette masse était comme fendue en deux par un coin noir et ténébreux, s'étant imaginé qu'il y avait deux royaumes opposés l'un à l'autre, et ayant établi les principes des choses selon cette imagination de leur esprit.

Que si je les contraignais de me jurer s'ils savent assurément que ce qu'ils disent est vrai, ils n'auraient peut-être pas l'assurance de le faire ; mais ils me pourraient dire : Si cela est faux, faites-nous donc voir la vérité. Que si je ne leur faisais point d'autre réponse, sinon qu'ils cherchassent cette lumière qui leur fait voir par une connaissance indubitable, qu'il y a de la différence entre croire, c'est-à-dire se persuader une chose sans la comprendre, et la comprendre clairement par la lumière de l'intelligence, ils me jureraient eux-mêmes que cette lumière ne se peut voir par les yeux du corps, ni se représenter comme répandue dans les espaces des lieux, qu'elle est toujours présente à ceux qui la cherchent, et qu'il n'y a rien de plus assuré, de plus clair et de plus pur qu'elle.

Tout ce que je viens de dire de cette lumière de l'esprit ne se voit et ne se connaît que par cette même lumière. C'est par elle que je connais la vérité de ce que j'ai dit, et c'est encore par elle que je connais que j'ai cette connaissance. Et ainsi lorsqu'un homme connaît qu'il connaît, et qu'il fait toujours réflexion sur ses dernières connaissances, je comprends par cette lumière que dans la suite de ces actions il peut aller jusqu'à l'infini, et je comprends par elle que dans tout ceci il n'y a aucun espace ni de lieu, ni de temps.

Je comprends par elle que je ne puis rien connaître si je ne vis, et que par la vivacité de l'intelligence, je deviens en quelque sorte plus vivant, la vie éternelle étant plus vivante que la vie temporelle, et l'éternité ne se pouvant voir que par l'œil de l'intelligence. Car je sépare avec la pointe de l'esprit la mutabilité d'avec l'éternité, et ne considère aucun espace de temps dans l'éternité, d'autant que le temps n'est composé que d'une succession de mouvements passés et futurs, et que rien ne passe ni n'est futur dans l'éternité, ce qui se passe cessant d'être, et ce qui est futur n'étant pas encore. Or on ne peut dire autre chose de l'éternité, sinon qu'elle est et non pas qu'elle a été, comme si elle n'était plus, ou qu'elle sera, comme si elle n'était pas encore : il n'y avait donc qu'elle qui pût dire véritablement à un homme : *Je suis celui qui est (Exod., I, 14)*, et c'est d'elle seule qu'on pouvait dire véritablement : *Celui qui est m'a envoyé.*

CHAPITRE L.

Que ne pouvant encore contempler la vérité dans elle-même, nous nous devons servir des degrés que Dieu a établis pour nous y élever peu à peu, c'est-à-dire, de la foi et de l'autorité. Que c'est pour cette raison

que Dieu s'est rabaisé dans les Ecritures, et nous a voulu instruire par tant de signes, de figures, de paraboles et d'allégories. Divers avis importants pour l'interprétation de l'Écriture.

Que si nous ne pouvons encore nous unir parfaitement à elle, combattons au moins nos imaginations et nos fantômes, et bannissons comme du théâtre de notre esprit, tous ces jeux si pleins d'impertinences et de tromperies.

Servons-nous des degrés que la Providence de Dieu nous a daigné bâtir elle-même. Car lorsque nous laissant charmer par des chimères vaines et ridicules, nous nous égarions dans la vanité de nos pensées, et que nous passions toute notre vie en des songes vains, l'ineffable miséricorde de Dieu, assujettissant à ses lois les créatures raisonnables, s'est servi des sons et des lettres, du feu, de la fumée, de la nuée et de la colonne, comme de paroles visibles, pour se jouer avec nous, s'il faut dire ainsi, lorsque nous étions encore enfants, par des paraboles et par des images, et guérir comme avec cette boue l'œil intérieur de l'esprit des hommes.

Faisons donc différence entre la foi que nous devons à l'histoire, celle que nous devons à l'intelligence des choses, et ce que nous devons graver dans notre mémoire sans en connaître la vérité, mais croyant néanmoins qu'il est véritable. Et considérons aussi où est cette vérité, qui n'est ni muable, ni passagère, mais qui demeure toujours en un même état, et en quelle manière on doit interpréter les allégories (*les trois sens figurés de l'Écriture*) que la foi nous enseigne avoir été proposées par la sagesse divine et son Esprit saint, savoir, si c'est assez (*allégorique*) de les faire passer des choses visibles qui sont arrivées dans l'ancienne loi, à celles qui arrivent dans la nouvelle; ou (*moral*) s'il les faut faire encore passer jusqu'aux affections et à la nature de l'âme; ou (*anagogique*) jusqu'à l'immuable éternité; savoir, si les unes marquent seulement les actions visibles et sensibles, les autres, les mouvements de l'âme, les autres, la loi de l'éternité, ou s'il y en a dans lesquelles on doit rechercher toutes ces choses ensemble.

Il faut considérer aussi quelle est la foi stable et immobile sur laquelle on doit appuyer toute l'autorité des interprétations de l'Écriture; soit que cette foi soit historique et temporelle, soit qu'elle soit spirituelle et éternelle; comme aussi à quoi peut servir la foi des choses temporelles, pour comprendre et pour acquérir les biens éternels, qui sont la fin de toutes les bonnes actions.

Il faut savoir aussi quelle différence il y a entre l'allégorie de l'histoire, l'allégorie des actions, l'allégorie des paroles, et l'allégorie des figures et des signes visibles.

Après cela, il faut reconnaître comment se doit prendre la phrase de l'Écriture, selon la propriété de la langue en laquelle elle nous est proposée, parce que chaque langue a des

manières de parler et des expressions qui lui sont propres, et qui paraissent absurdes si on les fait passer dans les autres.

Il faut encore prendre garde à quoi sert ce grand abaissement qui paraît dans le style des livres saints, où l'on ne trouve pas seulement que Dieu est en colère, qu'il est triste, qu'il se réveille après son sommeil, qu'il se souvient et qu'il oublie, et d'autres choses pareilles, dont les hommes de bien mêmes sont susceptibles; mais encore qu'en parlant de lui ils se servent de repentance, de jalousie et d'enivrement.

Il faut encore considérer si, lors que l'Écriture attribue à Dieu des yeux, des mains, des pieds, et ainsi des autres membres, l'on doit prendre ces termes comme si Dieu avait véritablement une forme visible et un corps humain, ou si ce sont seulement des expressions pour marquer les différents effets de la puissance intelligible et spirituelle, aussi bien que les mots de casque, de bouclier, d'épée, de ceinture.

Mais ce qu'il faut rechercher avec plus de soin, c'est de voir pourquoi la Providence de Dieu nous a voulu parler ainsi par l'entremise des créatures raisonnables, animales et insensibles, qui sont sujettes à ses lois et à sa volonté. Et la connaissance de ce point seul bannit de l'âme toutes les impertinences puériles, et lui donne entrée dans la sainte et véritable religion.

CHAPITRE LI.

Que nous devons nourrir notre esprit de la méditation de l'Écriture divine, comme d'une viande céleste, et non pas de ces objets vains et inutiles que la curiosité recherche, qui ne sont que des viandes peintes.

Oublions donc et rejetons loin de nous toutes les folies ridicules des théâtres et des poètes, et nous employons à l'étude et à la méditation de l'Écriture divine, nourrissant de cette viande et de ce breuvage céleste notre esprit lassé par la faim et tourmenté par la soif d'une curiosité vaine et inutile, dans laquelle il tâche en vain de se contenter et de se rassasier par des fantômes trompeurs, comme par des viandes peintes.

Instruisons-nous dans cette école salutaire, digne véritablement des âmes libres, nobles et généreuses. Si nous prenons plaisir à la magnificence des théâtres, et à la beauté des spectacles que les hommes admirent tant, désirons de voir cette sagesse éternelle qui agit avec force depuis un bout jusqu'à l'autre, et qui règle tout avec douceur. Car qu'y a-t-il de plus admirable que cette puissance spirituelle et invisible, qui a forme et qui gouverne tout ce monde corporel et visible? Et qu'y a-t-il de plus beau que l'ordre avec lequel elle le conduit, et les ornements dont elle le pare?

CHAPITRE LII.

Il conclut son discours des trois concupiscentes, en montrant qu'elles nous avertissent de chercher en Dieu, ce que nous cherchons vaine

ment dans les créatures par ces trois désirs déréglés de la volupté, de l'orgueil et de la curiosité.

Que si tout le monde avoue que le corps connaît toutes ces choses par les sens, et que l'esprit est beaucoup plus excellent que lui, se peut-il faire qu'il n'y ait aucun objet que l'esprit connaisse par soi-même, et ce qu'il connaîtra de la sorte ne doit-il pas être sans comparaison plus noble et plus excellent que tous les objets sensibles?

Certes, on n'en peut douter puisque les choses mêmes dont nous jugeons nous avertissant de considérer la règle par laquelle nous les jugeons, et passant des ouvrages des arts au premier modèle de tous les arts, nous pouvons voir par l'œil de l'esprit cette beauté souveraine qui rend comme laides par son éclat et par la comparaison de ses créatures avec elle toutes les choses qu'elle-même a rendu belles par sa bonté. *Car les perfections de Dieu qui sont invisibles, sa divinité et sa puissance éternelles sont rendues visibles à l'esprit par les ouvrages qu'il a faits et par le monde qu'il a créé (Rom., 1, 20).*

C'est ainsi que l'esprit passe des choses temporelles aux éternelles, et que se fait le changement de la vie du vieil homme en celle de l'homme nouveau. Mais qu'y a-t-il qui ne puisse donner des avertissements et des instructions à l'homme pour lui faire embrasser la vertu, puisque les vices mêmes sont capables de lui en donner? Car que désire la curiosité sinon la connaissance? et quelle connaissance peut être assurée, sinon celle des choses éternelles et immuables? Que désire l'orgueil, sinon la puissance qui consiste à faire aisément tout ce qu'on veut? Et qui peut jouir de cet avantage, sinon l'âme parfaite et soumise à Dieu, et qui par un ardent amour ne s'attache qu'à sa toute-puissance souveraine? Que désire la volupté du corps, sinon le repos et la paix? et où se trouve le repos qu'au lieu où il ne se trouve ni indigence ni corruption?

Il faut donc prendre bien garde de ne pas tomber dans les enfers inférieurs comme parle l'Écriture, c'est-à-dire dans les plus grandes de toutes les peines qui sont celles de l'autre vie où il n'y aura plus aucune marque, ni aucune image de la vérité, parce qu'il n'y aura plus de véritable usage de la raison: et il n'y en aura plus, parce que cette lumière de la vérité qui éclaire tous les hommes lorsqu'ils viennent en ce monde (Jean, XII, 41), ne luira point dans les enfers. Hâtons-nous donc, et marchons tandis que le jour nous éclaire, de peur que la nuit ne nous surprenne. Hâtons-nous de nous délivrer de la mort seconde où personne ne se souvient de Dieu, et de nous sauver de l'enfer où personne ne le bénit et ne le loue (Ps. VI, 9).

CHAPITRE LIII.

Que le dérèglement des trois concupiscences vient de ce que les hommes vicieux s'attachent plus aux moyens qu'à la fin, aimant mieux apprendre que connaître, combattre que de demeurer en paix, jouir des plaisirs

du boire et du manger, que de n'en avoir pas de besoin. Que les bons au contraire n'aiment dans la connaissance que la vérité, dans l'action que la paix, dans le corps que la santé, et que la consommation de ces biens leur sera donnée dans le ciel pour récompense.

Mais les hommes sont si misérables, que méprisant ce qu'ils connaissent et n'aimant que la nouveauté, ils trouvent plus de plaisir à apprendre qu'à savoir, quoique la connaissance soit la fin de ceux qui apprennent. Et ceux qui ne se soucient pas de pouvoir agir avec facilité aiment mieux combattre que vaincre, quoique la victoire soit la fin du combat. Et ceux qui ne se mettent pas en peine de la santé du corps aiment mieux manger qu'être rassasiés, et aiment mieux jouir des plaisirs infâmes que de ne sentir en eux aucun mouvement déshonnéte. Il y en a aussi qui aiment mieux le repos du sommeil que de n'avoir aucune envie de dormir, quoique la fin de tous les plaisirs soit de n'avoir ni faim ni soif, de ne désirer point les plaisirs charnels et de ne souffrir aucune lassitude de corps.

Ceux donc qui désirent les fins mêmes de ces choses se dégagent premièrement de la curiosité, sachant bien qu'il n'y a de connaissance assurée que celle qui naît de la lumière intérieure qui préside en notre esprit, et ne travaillant qu'à jouir de cette lumière autant qu'ils le peuvent en cette vie. Après cela, ils prennent la voie d'agir la plus aisée en quittant toute sorte d'opiniâtreté et d'orgueil, et reconnaissant qu'il n'y a point de victoire plus grande et plus facile à obtenir, que de ne point résister aux passions et à l'animosité des hommes: et ils suivent ces sentiments autant qu'ils le peuvent en cette vie. Après cela ils prennent le repos du corps, s'abstenant de toutes les choses dont on se peut passer en ce monde. Et c'est ainsi qu'ils goûtent combien le Seigneur est doux (Ps. XXI, 9).

Aussi ils ne doutent point de ce qui doit arriver après cette vie, se nourrissant cependant de la foi, de l'espérance et de l'amour de la perfection qu'ils y attendent; car après cette vie la connaissance sera parfaite, *d'autant que nous ne connaissons ici qu'imparfaitement; mais lorsque ce qui est parfait arrivera il n'y aura plus d'imperfection (I Cor., XIII, 9).* Et il y aura une paix entière au lieu que maintenant nous avons une autre loi dans nos membres qui s'oppose à la loi de notre esprit (Rom., VII, 21), et qui nous entraîne souvent après elle tandis que nous sommes en cette vie; mais la grâce de Dieu nous délivrera du corps de cette mort par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Et le corps sera dans une entière et parfaite santé sans souffrir aucune indigence, ni aucune lassitude, parce qu'au temps et selon l'ordre que se doit faire la résurrection de la chair, ce corps corruptible sera revêtu d'incorruptibilité. Et certes, il ne faut pas trouver étrange que Dieu donne ces avantages à ceux qui dans leur connaissance n'aiment que la seule vérité, dans leurs

actions que la seule paix, et dans leur corps que la santé seule. Car ce que les hommes auront le plus aimé en cette vie recevra en eux son accomplissement dans l'autre vie.

CHAPITRE LIV.

Du rapport que les supplices des méchants, dans les enfers, ont avec leurs vices et leurs passions. Explication de la parabole des talents.

Supplice des curieux. — Ceux donc qui usent si mal d'un bien aussi grand comme est leur esprit, que de désirer hors de lui les choses visibles, lesquelles mêmes les devaient faire souvenir de souhaiter et d'aimer les spirituelles, seront envoyés dans les ténèbres extérieures, la prudence de la chair et la faiblesse des sens du corps étant un commencement de ces ténèbres.

Des ambitieux. — Ceux qui se plaisent dans les combats seront pour jamais éloignés de la paix et engagés dans un nombre infini de difficultés et de peines, les guerres et les disputes en étant le commencement dès cette vie. Et je crois que l'Évangile a marqué ceci lorsqu'il a dit qu'on leur liera les pieds et les mains, c'est-à-dire qu'on leur ôtera toute la puissance d'agir.

Des voluptueux. — Et quant à ceux qui souhaitent d'avoir faim et d'avoir soif, de sentir l'ardeur de leur concupiscence et de souffrir quelque lassitude pour pouvoir ensuite boire et manger, assouvir leurs passions brutales, et dormir avec plaisir, comme ils aiment l'indigence, qui est le commencement des douleurs extrêmes, ce qu'ils aiment sera accompli en eux, étant précipités dans le lieu où ils n'auront plus que des pleurs et des grincements de dents.

Il y en a beaucoup qui aiment tous ces vices ensemble, qui passent toute leur vie dans les divertissements des théâtres, dans l'agitation de la guerre, et dans les plaisirs du boire, du manger et du dormir, et dans ceux qui sont tout à fait brutaux et infâmes; qui n'embrassent autre chose dans leurs pensées, que les fantômes qui leur naissent des impressions d'une telle vie, et étant trompés par ces chimères, se forment des règles ou de superstitions, ou d'impiété, auxquelles ils demeurent attachés, lors même qu'ils tâchent de se retirer des délices de la chair: parce que ces personnes n'usent pas bien du talent qui leur a été confié, c'est-à-dire de la bonté de l'esprit, qui semble se trouver en tous ceux qui passent ou pour savants, ou pour honnêtes gens, ou pour polis et agréables dans la conversation; mais ainsi que le serviteur paresseux de l'Évangile ils retiennent leur esprit comme lié dans un mouchoir, ou caché dans la terre, c'est-à-dire ils l'enveloppent et l'étouffent en quelque sorte, ou dans des divertissements inutiles et de vaines galanteries, ou dans des désirs et des passions grossières et terrestres: on leur liera les pieds et les mains et on les enverra dans les ténèbres extérieures, où il y aura des pleurs et des grincements de dents, non pour avoir aimé ces supplices, car qui les pourrait aimer? mais pour

avoir aimé les choses qui en sont des commencements, et qui y conduisent nécessairement ceux qui les aiment.

Car ceux qui aiment mieux marcher toujours dans le chemin de cette vie que de retourner et d'arriver enfin dans le ciel, doivent être envoyés dans une région qui soit encore plus éloignée de Dieu que n'est le monde, puisqu'ils sont, comme parle l'Écriture, « une chair et un esprit qui marche sans cesse et qui ne retourne point (Ps. LXXXVII, 19). »

Mais ceux qui se servent bien des cinq sens du corps, les employant pour eroire les œuvres de Dieu et pour les publier, et pour nourrir l'amour qu'ils lui portent, ou qui se servent bien de l'action et de la connaissance pour régler et pour modérer leurs passions et pour connaître Dieu, entreront ensuite dans la joie et dans les délices du Seigneur.

C'est pour cette raison que le talent qui est ôté à celui qui s'en est mal servi, est donné à celui qui a bien usé des cinq talents, non qu'on puisse faire passer ainsi de l'un à l'autre cette subtilité et cette intelligence naturelle; mais pour nous marquer que ceux qui, ayant ces avantages de la nature, se laissent emporter dans la négligence et dans l'impiété, les peuvent perdre: et que ceux qui travaillent avec soin et qui ont de la piété, les peuvent acquérir, quoique naturellement ils n'eussent qu'un esprit fort médiocre.

Et on ne donne pas ce talent à celui qui en avait reçu deux, parce que celui qui vit bien dans l'action et dans la connaissance l'a déjà; mais à celui qui en avait reçu cinq; car celui dont la foi n'embrasse encore que les choses visibles, c'est-à-dire les merveilles qui se sont passées dans le temps, n'a pas encore l'œil de l'esprit assez pénétrant pour pouvoir contempler les choses célestes et éternelles; mais il peut acquérir ce don en louant Dieu comme l'artisan suprême et le créateur de toutes les choses sensibles, en le confessant par la foi, en l'attendant par l'espérance et en le cherchant par la charité.

CHAPITRE LV.

Conclusion de tout l'ouvrage, par une exhortation qu'il fait à tous les hommes d'embrasser la véritable religion.

C'est pourquoi je vous exhorte, vous tous qui étant hommes, êtes mes frères très-chers, et je m'exhorte encore moi-même avec vous, de courir avec le plus d'ardeur que nous pourrions vers le lieu où la sagesse éternelle nous exhorte d'aspirer, tandis que nous sommes sur la terre. N'aimons point le monde, parce que tout ce qui est dans le monde n'est rien que la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux ou l'orgueil du siècle.

Fuir la volupté. — N'aimons point à corrompre les autres ou à nous corrompre nous-mêmes par les plaisirs infâmes de la chair, de peur que nous ne tombions ensuite dans la corruption encore plus misérable des douleurs et des tourments éternels.

L'ambition. — N'aimons point les guerres et les combats, de peur que nous ne soyons

abandonnés à la puissance des anges qui les aiment et qui en font leurs délices, pour être humiliés, enchaînés et tourmentés par ces impitoyables bourreaux.

La curiosité. — N'aimons point les théâtres et tous les spectacles visibles, de peur que, nous éloignant de la vérité et n'en aimant que les ombres, nous ne soyons précipités dans les ténèbres.

Fuir les rêveries des manichéens. — N'établissons point notre religion dans nos imaginations et nos fantômes ; car la moindre chose véritable vaut beaucoup mieux que tout ce que nous saurions inventer ; et néanmoins nous ne devons pas adorer l'âme même, bien que, lorsqu'elle s'imagine des choses fausses, elle soit une âme véritable. Une seule paille vaut mieux sans doute qu'une lumière chimérique, laquelle on se représente dans les illusions de ses pensées ; et néanmoins il faudrait être fou pour croire qu'on dût adorer une paille qui nous est visible et sensible.

Fuir toutes les impiétés des païens. — Ne mettons point notre religion à adorer les ouvrages de la main des hommes, puisque les artisans qui les font sont sans doute plus excellents qu'eux, et néanmoins nous ne devons pas adorer ces artisans. Ne mettons point notre religion à adorer des bêtes, puisque le dernier des hommes est plus excellent qu'elles et ne mérite pas néanmoins d'être adoré.

Ne mettons point notre religion à adorer des personnes mortes, puisque, si elles ont bien vécu, elles ne désirent point ces honneurs de nous, mais plutôt que nous les rendions à celui par la lumière et par la grâce duquel elles se réjouissent de nous avoir pour compagnons de leurs mérites et de leurs vertus (1). Nous les devons donc honorer comme des modèles qu'il faut suivre, et non pas les adorer comme les objets de notre religion. Que si elles ont mal vécu, elles ne méritent nul honneur en quelque lieu qu'elles puissent être.

Ne point adorer les démons. — Ne mettons point notre religion à adorer les démons, puisque toute erreur et toute superstition étant une très-grande punition aux hommes, et un sujet de confusion et de honte, elle est là gloire et le triomphe de ces esprits malheureux.

Ni les éléments. — Ne mettons point notre religion à adorer la terre et les eaux, puisque l'air, lors même qu'il est plein de vapeurs, a plus de pureté et de clarté que ces deux éléments, et que nous ne devons pas néanmoins l'adorer. Ne mettons donc point notre religion à adorer l'air, lors même qu'il est le plus pur et le plus serein, puisqu'il devient tout sombre et tout ténébreux lorsque la lumière s'en retire, et que ce feu que nous avons parmi nous est encore plus pur et plus

lumineux que lui, sans qu'il mérite pour cela que nous l'adorions, puisque nous l'allumons et l'éteignons quand il nous plaît.

Ni les astres. — Ne mettons point notre religion à adorer les corps célestes et supérieurs, puisqu'encore qu'on les préfère avec raison à tous les autres corps de la nature, la vie néanmoins la plus imparfaite est plus excellente qu'eux. C'est pourquoi, quand même ils seraient animés, l'âme est toujours plus noble et plus parfaite en elle-même que quelque corps animé que ce puisse être. Et néanmoins personne ne s'imaginera jamais qu'une âme vicieuse doive être adorée.

Ni les plantes. — Ne mettons point notre religion à adorer cette vie que l'on attribue aux plantes et aux arbres, puisqu'il ne s'y trouve aucun sentiment ; et de cette espèce est encore cette vie qui entretient la juste proportion et la symétrie de toutes les parties de notre corps, laquelle est encore propre aux cheveux et aux os, qui ne sentent rien lors même qu'on les coupe. Car la vie sensitive est plus excellente que celle-là, et néanmoins nous ne devons pas adorer la vie des bêtes.

Ni l'âme raisonnable, quelle qu'elle soit, quand même il y en aurait une générale du monde. — Ne mettons point notre religion à adorer l'âme raisonnable, quelque parfaite et quelque sage qu'elle puisse être, soit qu'on la considère comme employée dans la conduite de tout le monde, ou au gouvernement de quelqu'une de ses parties ; soit qu'on la considère dans les plus excellents hommes, comme y attendant un changement de son état et un entier renouvellement d'elle-même, puisque la vie raisonnable, si elle est parfaite, obéit toujours à l'immuable vérité qui lui parle intérieurement, sans l'entremise et sans le son des paroles, ou devient mauvaise et vicieuse en ne lui obéissant pas. Elle n'est donc pas excellente par elle-même, mais par celui auquel elle obéit avec plaisir et avec joie. Et ainsi le dernier des hommes doit adorer ce qu'adore le premier des anges, puisque même la nature des hommes n'est devenue la dernière que pour n'avoir pas adoré celui que les anges adorent (1). Car il n'y a pas deux sources de sagesse, l'une pour les anges et l'autre pour les hommes ; ni deux sources de vérité, l'une pour les uns, et l'autre pour les autres ; mais ce n'est qu'une même sagesse et une même vérité immuable, qui rend les hommes et les anges sages et véritables.

Et c'est ce qui a été fait pour notre salut dans le mystère de l'incarnation, lorsque celui qui est la puissance et la sagesse immuable de Dieu, qui est consubstantiel et coéternel au Père, a bien voulu se revêtir de la nature humaine, pour nous enseigner par elle que les hommes doivent adorer ce que toutes les créatures intellectuelles et raisonnables adorent.

(1) Il entend seulement qu'on ne doit pas se faire des dieux des personnes mortes, comme faisaient les païens ; car il distingue en ce lieu même l'honneur qu'on leur doit rendre, de l'adoration qui n'est due qu'à Dieu.

(1) Excellence de l'homme, qui ne reconnaît que Dieu au-dessus de lui, pour être l'objet de son adoration.

Nous devons croire aussi que ces anges si nous et si saints, et ces ministres de Dieu les plus nobles et les plus excellents de tous, ne désirent autre chose, sinon que nous adorions avec eux le même Dieu, dont la contemplation les rend bienheureux. Aussi n'est-ce pas la vue des anges qui nous peut rendre bienheureux, mais la vue de la vérité souveraine, par laquelle nous voyons aussi les anges, et prenons part à leur honneur et à leur joie; et nous ne leur portons point d'envie de ce qu'ils sont en une meilleure disposition pour en jouir, et de ce que leur félicité n'est interrompue ni de peines ni d'inquiétude quelconque; mais au contraire nous les aimons encore davantage, parce que le souverain Seigneur, notre commun maître, nous commande d'espérer de sa grâce une semblable félicité.

Nous les honorons donc par un mouvement de charité, et non par devoir de servitude; et nous ne leur bâtissons point de temples, parce qu'ils ne veulent pas que nous les honorions de cette sorte, sachant que lorsque nous sommes vertueux, nous sommes nous-mêmes les temples de Dieu. C'est donc avec raison qu'un ange dans l'Écriture empêche un homme de l'adorer, lui disant qu'il adore le Dieu unique et souverain, dont ils étaient tous deux également serviteurs.

Quant à ceux qui nous portent à les servir et à les adorer comme des dieux, ils sont semblables aux hommes superbes, qui voudraient se faire adorer de la même sorte, si cela était en leur pouvoir; mais il est bien plus dangereux d'adorer les mauvais anges que de souffrir ces superbes; car toute la domination des hommes sur les autres hommes finit, ou par la mort de ceux qui dominent, ou par la mort de ceux qui sont dominés; mais la servitude qui nous assujettit à l'orgueil des mauvais anges, n'est jamais plus à craindre qu'au temps qui doit suivre notre mort. Et d'ailleurs, lorsque nous sommes assujettis à la domination des hommes, ils ne peuvent pas au moins nous empêcher d'avoir une liberté entière dans nos pensées; mais nous devons redouter la domination de ces anges, qui s'étend jusque sur l'esprit même, jusque sur cet œil unique par lequel on peut voir et connaître la vérité. Ainsi, quoique pour entretenir l'union qui nous lie tous ensemble, nous soyons soumis à toutes les puissances qui sont données aux hommes pour l'administration du public, rendant à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, nous ne devons pas craindre néanmoins qu'on exige ces devoirs de nous après cette vie; quoique d'ailleurs il y ait encore une grande différence entre la servitude des âmes et celle des corps.

Mais lorsque les hommes justes, qui établissent toute leur joie en Dieu seul, reconnaissent que Dieu est béni et loué par leurs actions, ils se réjouissent avec ceux qui les louent; et lorsqu'on les loue eux-mêmes comme si la vertu venait d'eux-mêmes, ils reprennent ceux qui sont dans cette erreur, s'ils le peuvent faire; et s'il y en a qu'ils ne

puissent reprendre, ils désirent qu'ils soient guéris de ce vice et souffrent avec peine d'être loués d'eux. Que si les bons anges et tous les saints ministres de Dieu sont semblables à ces personnes, ou plutôt sont encore beaucoup plus purs et plus saints qu'elles, pourquoi craignons-nous d'en offenser quelqu'un, si nous ne sommes pas superstitieux, puisqu'ils nous aiment eux-mêmes, afin que, tendant à la possession du Dieu unique et tenant toujours nos âmes liées à lui seul (d'où l'on croit même que le mot de religion a été tiré), nous nous dégageons de toute superstition?

Ainsi j'adore un seul Dieu (*le Père*), et le seul principe de toutes choses. J'adore la Sagesse unique (*le Fils*), par laquelle sont sages toutes les âmes qui sont sages. Et j'adore le Don de ces deux (*le Saint-Esprit*) par lequel sont bienheureuses toutes les créatures bienheureuses. Je suis assuré que tous les anges qui aiment ce même Dieu, m'aiment avec lui: que tous les anges qui demeurent en lui et qui peuvent entendre les prières des hommes, m'exaucent en lui; que tous les anges qui n'ont point d'autre bien que lui, m'assistent dans lui et ne peuvent être jaloux que j'entre dans la jouissance et dans la participation de lui-même.

Que les adorateurs donc et les flatteurs des créatures et des parties du monde me disent quel est l'esprit juste et vertueux de qui ne doit être aimé celui qui n'adore que l'Être souverain, que toutes les créatures justes et vertueuses aiment, dans la connaissance duquel elles trouvent leur joie et qui les rend justes et vertueuses, lorsqu'elles retournent à lui comme à leur principe?

Mais il est hors de doute que nous ne devons point adorer ces anges qui aiment leurs dérèglements et leurs excès, qui ne veulent pas être soumis à la vérité, et qui désirant de jouir d'un bien qui leur fut propre et particulier, ont été retranchés de la participation du bien commun à toutes les créatures, et ont perdu la véritable béatitude; ces anges à qui sont livrés tous les méchants, afin qu'ils les oppriment sous le joug de leur cruelle domination, et à qui les bons ne sont jamais livrés, qu'afin que la puissance qu'ils ont sur eux serve d'exercice à leur vertu: et enfin ces anges dont notre misère est la joie et notre retour dans le ciel, la confusion et la ruine.

Que la religion donc nous lie et nous attache au Dieu unique et tout-puissant, puisqu'il n'y a aucune créature interposée entre notre âme qui connaît le Père et la vérité, c'est-à-dire la lumière intérieure par laquelle nous le connaissons. Adorons donc aussi et dans lui et avec lui cette vérité souveraine qui lui est parfaitement semblable et qui est la forme et le modèle de toutes les choses qui ont été créées par lui seul et qui tendent toutes vers lui seul. Ce qui fait reconnaître aux âmes spirituelles, que toutes les créatures ont été faites par cette première forme, qui remplit elle seule les désirs de toutes les créatures. Le Père néanmoins ne ferait point

toutes ces choses par son Fils, et elles ne se conserveraient point dans leur état naturel, si Dieu n'était souverainement bon : ce qui a fait qu'il n'a porté nulle envie à aucune créature, qui pouvait être bonne venant de lui, et qu'il a mis les unes en état de demeurer dans le bien autant qu'elles voudraient, et les autres d'y demeurer autant qu'elles pourraient, et qu'elles en seraient capables.

Divers attributs des trois personnes de la très-sainte Trinité. — Nous devons donc croire fermement et adorer également avec le Père et le Fils, le Don immuable de Dieu; nous devons adorer la Trinité d'une seule substance, le Dieu unique duquel nous sommes l'ouvrage, par lequel nous avons été formés et dans lequel nous subsistons; le Dieu de qui nous nous sommes séparés, à qui nous nous sommes rendus dissemblables, et qui n'a pas voulu nous laisser perdre; le principe vers lequel nous retournons, la forme et le modèle que nous suivons et la grâce

par laquelle nous sommes réconciliés; le Dieu unique par la toute-puissance duquel nous avons été créés, sa ressemblance par laquelle nous sommes rétablis dans l'unité, et sa paix par laquelle nous demeurons attachés à cette unité; le Dieu qui a dit, que tout se fasse, le Verbe par lequel a été fait tout ce qui s'est fait dans l'ordre des substances et des natures, et le don de sa bonté, qui a porté le Créateur à ne pas laisser périr misérablement tout ce qu'il avait créé par le Verbe; le Dieu unique par la création duquel nous vivons selon la nature, par la régénération duquel nous vivons selon les règles de la sagesse, et par l'amour et la jouissance duquel nous vivons dans le bonheur et dans la félicité; et enfin un seul Dieu de qui sont toutes choses, par qui sont toutes choses et en qui sont toutes choses : à lui soit honneur et gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Discours préliminaire SUR MONTAIGNE.



Depuis longtemps nous avons conçu le dessein de donner au public le Christianisme de Montaigne, à l'imitation du respectable M. Emery, qui a donné le Christianisme de Bacon, celui de Leibnitz et celui de Descartes. Nous nous étions proposé d'extraire de la Théologie naturelle de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne, et des *Essais* de ce grand homme, les pensées les plus propres à prouver son respect pour la religion catholique et à en inspirer l'amour au lecteur. Parmi les moyens sans nombre qu'on emploie ordinairement pour la conversion des incrédules, on peut placer au premier rang l'autorité de ces rares génies, dont le nom est environné de splendeur et d'éclat par les plus belles découvertes ou par des ouvrages marqués du sceau d'une durée éternelle. Quoiqu'on n'ignore pas que la révélation est faite pour captiver les savants et les *investigateurs du siècle*, on aime à se convaincre par expérience que réellement elle a eu pour disciples les plus distingués d'entre eux. Or, quel effet ne doit-on pas attendre de la réputation de Montaigne sur l'esprit de ses admirateurs, si on leur démontre que ce philosophe, si subtil, si délié, si peu enclin à l'érudilité, était néanmoins un chrétien sincère et zélé? Qui ne se fera honneur d'avoir pour apôtre un si grand maître, et d'être introduit dans le sanctuaire de la vérité par celui qui la chercha toute sa vie; qui reconnut de bonne foi que l'homme, livré à lui-même, ne ferait que s'égarer dans des déserts immenses, sans y rencontrer aucun asile, que

s'enfoncer de plus en plus dans des ténèbres profondes dont il lui serait impossible de sortir; qui confessa hautement ce que Locke a confessé depuis (1) : « Je reçois avec plaisir et avec gratitude la lumière de la révélation; et je me réjouis en elle; car elle met mon esprit en repos sur plusieurs choses dont ma pauvre raison ne peut en façon que ce soit comprendre la manière. »

Ce profond raisonneur n'est jamais plus victorieux que quand il presse un argument en faveur de la divinité de la religion chrétienne. Son style toujours si vif, si animé, si pittoresque, si attrayant, l'est encore davantage quand il sert à transmettre les sublimes doctrines de l'Évangile. Faut-il s'en étonner? L'esprit de Dieu semblait dicter, et Montaigne tenir la plume. Son imagination, une des plus riches qui aient jamais existé, était encore fécondée par ces croyances d'un avenir sans fin et d'un monde surnaturel, qui agrandissent l'intelligence la plus bornée.

La nouvelle édition des *OEuvres* de Montaigne, en cinq volumes in-8°, qui vient de paraître chez MM. Lefèvre et Détéville, bien loin de nous faire abandonner notre projet, n'a servi qu'à nous y confirmer. Les éditeurs n'ont donné qu'un extrait de la Théologie naturelle de Raymond de Sebonde, dont Montaigne avait adopté les sentiments, en la traduisant, et où il avait, pour ainsi dire, consigné sa profession de foi, uniquement parce que le chapitre XII du livre second des

(1) Essai sur l'Entendement humain.

Essais, intitulé *Apologie de Raymond Sebon*, pouvait faire naître le désir de connaître l'ouvrage de cet auteur et le style de Montaigne (1). Et, quand ils les auraient multipliés davantage, qui irait les chercher dans une collection volumineuse et chère, qui ne peut être à l'usage du plus grand nombre de ceux mêmes qui ne désirent que de s'instruire?

Ce ne sont donc pas des hommages à la divinité de la religion chrétienne, involontairement échappés de la plume de Montaigne, comme il en est échappé aux incrédules les plus prononcés, aux J.-J. Rousseau, aux Voltaire, etc.; ce ne sont pas de simples concessions, ordinaires aux philosophes, que nous allons recueillir, mais les pensées émanées de la plus intime conviction, et s'il est permis de parler ainsi, les épanchements de la croyance de cet homme célèbre. Ainsi nous croyons devoir entrer dans quelques détails sur la Théologie naturelle et son auteur, sur la traduction française de cet ouvrage, sur l'apologie de la doctrine qu'il renferme, sur les principes religieux de Montaigne, sans toutefois nous arrêter trop longtemps sur chacun de ces objets.

§ 1^{er}. — Raymond de Sebon, autrement nommé Sebon, Sabaude ou Sebeyde, était de Barcelone. Il professa la philosophie, la médecine et la théologie à Toulouse, vers l'an 1450—6, selon Cave (2). Il composa plusieurs ouvrages. Il ne nous en reste que deux : celui qui lui a fait le plus d'honneur est le livre des Créatures ou Théologie naturelle, *Theologia naturalis, sive liber Creaturarum*. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions. Il fut imprimé d'abord à Bâle, 1487, in-fol., et ensuite à Strasbourg, 1496, in-fol.; à Nuremberg, 1502; à Paris, 1509, in-8°; à Lyon, 1526, in-8°; à Francfort, 1535, in-8°; à Lyon, 1540, in-8°; à Venise, 1581, in-8°; à Paris, 1647, in-8°; à Lyon, 1648, in-8°, etc. Cette dernière édition fut faite avec l'approbation et le privilège du roi. Elle est dédiée au chancelier Séguier (3). Il n'y a pas de prologue, non plus que dans celle de Venise, 1581.

Ce livre a eu des admirateurs, surtout parmi les savants étrangers. Jean-Albert Fabricius (qui en a donné une excellente analyse dans son livre intitulé : *Delectus argumentorum et syllabus scriptorum qui veritatem religionis christianæ adversus Atheos, Epicureos, Deistas seu Naturalistas, Idololâtras, Judæos et Muhammedanos lucubrationibus suis asseruerunt*, Hambourg, 1725, in-4°) en parle en ces termes : *Licet subtilior est Sebondus, quandoquæ atque ingenio nimium indulget, quod mysteria etiam christianæ fidei contendit rationi sibi relicta obvia ostendere, in cæteris tamen solida habet multa et egregia, atque idonea adeo ad amorem Numinis et pie-*

tatem in lectore veritatis cupido sive alendum, sive instillandum ei atque commendandum (pag. 457). Cet éloge serait assez juste, si Fabricius n'imputait à Sebonde d'enseigner que les mystères de la religion chrétienne sont à la portée de la raison humaine, abandonnée à elle-même; ce que celui-ci n'a jamais prétendu.

Jean-Ainos Comenius, qui longtemps auparavant avait fait un abrégé de la *Théologie naturelle de Sebonde*, imprimé à Amsterdam, 1661, in-8°, sous ce titre : *Oculus fidei, Theologia naturalis, sive liber Creaturarum, specialiter de homine et naturâ ejus, in quantum homo est, et de his quæ illi necessaria sunt ad cognoscendum Deum et seipsum, omniaque quibus Deo, proximo, sibi, obligatur ad salutem; à Raymondo de Sabunde antè duo sæcula conscriptus, nunc autem latiniore stylo in compendium redactus, et in subsidium incredulitati Atheorum, Epicureorum, Judæorum, Turcarum, aliorumque infidelium, nominatim Socinianorum et aliorum Christianorum mysteria fidei suæ non attendentium* : la croyait très-propre, non seulement à résoudre toutes les objections que les impies forment contre les mystères du christianisme, mais encore à réchauffer le feu de la piété parmi les chrétiens, et à leur inspirer l'amour et la pratique des devoirs que la morale prescrit. Cet abrégé est dédié au socinien Daniel Zwicker. Comenius lui dit, dans la dédicace : *Tu igitur cum cerebro laborare videris, en tibi adduco medicum! à quo quicquid præscribet aut propinabit, recipe fortiter, ut ne antè tempus nauseae et rejicias. Si concoquere poteris, bonam recalescentiæ spem concipiemus (versus finem)*. Comenius s'excuse, dans la préface, d'avoir abrégé le livre de Sebonde, sur ce que les protestants avaient de la répugnance à lire la condamnation de leur doctrine. Il ajoute qu'il s'y trouvait quelques longueurs et quelques répétitions qu'il convenait de retrancher. Mais la grande raison qu'il allègue de son travail, c'est le désir de rendre plus agréable la lecture de la théologie naturelle, dont le style barbare était repoussant, et de la faire goûter aux amateurs de la belle latinité.

L'éditeur de Venise (1581) avait exprimé son opinion sur la théologie naturelle, dans six vers qui se lisent au verso du premier feuillet.

En (dictu mirum!) qui tot de vatibus annis,
 Quæ natura negat jungere, juncta dedisti!
 Jamque fides æpodeicis habet, cognique fœderi
 Nunc ratio credi quæ jubet ipsa fides.
 Dic mihi nunc, logicumne magis, te judice, lector,
 Raimundum laudes, sacri loquimur magis?

Dans la préface, il renchérit encore sur les éloges que renferment ses vers; il la termine ainsi : *Huc igitur accedant, et in manus hunc sumere non erubescant logici, et ex rebus divinis logices usum; theologii quo, ut theologia docendæ methodum ex logicis; philosophi denique, atque universi cultiorum litterarum studiosi, ut sinceram philosophiam ut divinarum, inquam, rerum ex naturalibus et humanarum ex divinis, præclaram cogni-*

(1) Essais de Michel de Montaigne. Nouvelle édition en 5 vol. in-8°; tome 1, Avertissement de l'éditeur.

(2) *Scriptorum eccles. historia literaria. — Sæcul. synod.* p. 86.

(3) Nous nous sommes servi des éditions de Lyon 1526 et 1648, comme plus correctes.

tionem, et veram eas docendi rationem, haurire perfectius discant (1).

Le docte Grotius dont le jugement est d'un si grand poids, disait à Jérôme Bignon (2) : *Je ne suis point surpris que vous désiriez, avec tant d'ardeur, apprendre de moi quel but je me suis proposé en écrivant sur la religion chrétienne, en la langue de mon pays. Comme rien de ce qui est digne d'être lu ne vous échappe ; comme vous avez un goût sûr pour discerner les bons ouvrages, vous n'ignorez pas que cette matière a déjà été traitée avec beaucoup de subtilité par Raymond de Sebonde, dans ses raisonnements de philosophie ; par Louis Vivès dans ses dialogues, et par Mornay dont l'ouvrage est plein d'une agréable érudition.*

Dom Mabillon en recommande la lecture dans son *Traité des Etudes monastiques*, page 443, édit. de 1691, in-4°, et l'austère abbé de La Trappe, qui a trouvé mauvais que le savant bénédictin eût conseillé à des religieux la lecture de certains livres qu'il désigne, ne dit rien de la *Théologie naturelle*, en latin et en français.

Si la *Théologie naturelle* n'a pas eu plus de partisans, nous ne craignons pas de l'avouer avec Pasquier et Amos Coménius, c'est qu'elle a été peu lue. Quelle qu'en soit la cause, Bayle ne paraît en porter qu'un jugement de confiance. *Il faut, dit-il, que ce livre ne sente pas les notions d'un auteur vulgaire, et rampant sur la surface des préjugés, puisque Montaigne en a fait un cas tout particulier, et l'a traduit en notre langue* (3).

Pour ce dernier, c'est différent, son jugement est raisonné ; le voici avec celui d'Adrien Turnèbe : *Cet ouvrage me paraissant trop riche et trop beau pour un auteur duquel le nom soit si peu connu, et duquel tout ce que nous savons, c'est qu'il était Espagnol, faisant profession de médecin à Toulouse, il y a environ deux cents ans ; je m'enquis autrefois à Adrianus Turnebus qui savait toutes choses que ce pouvait être de ce livre : il me répondit qu'il pensait que ce fût quelque quintessence tirée de saint Thomas d'Aquin ; car, de vrai, cet esprit-là, plein d'une érudition infinie et d'une subtilité admirable, était seul capable de telles imaginations* (*Apologie de Raymond de Sebonde*).

Un docteur de l'ordre de saint Augustin, nommé Jean Saliau, qui avait lu attentivement l'ouvrage de Sebonde, en parlait en ces termes, dans son approbation du 21 octobre 1647 : *« Etsi rudiore stylo, prout ea serebant tempora, conscripta (Theologia naturalis), verè tamen aurea est, et non modò omni errore aut contrà fidem aut bonos mores vacat, verùm etiam sanà et orthodoxâ doctriinâ, nec non præsertim temporibus et moribus perutili ac necessariâ plena reperta est : ita ut de illâ dici*

queat, quod de Ennii scriptis aiebat Virgilius Maro : se ex Ennii cæno aurum gemmasque colligere.... hortor vehementer omnes Christi fideles, ut hunc librum quàm sèpissime in manus habeant ac studiosè legant. » Ainsi le mot de Virgile est applicable à la forme et non pas au fond.

Notre intention n'est pas de recueillir tous les suffrages en faveur de la *Théologie naturelle*, nous en avons assez rapporté pour en faire connaître le mérite. Nous ajoutons seulement que Gesner (1) ne nous a transmis que des témoignages honorables ; que Jean Leclerc n'a point démenti les éloges de Grotius (2) ; et que le célèbre docteur Jean de Launoy a approuvé l'édition de Lyon, 1648.

Les critiques que l'on a faites de la *Théologie naturelle* sentent tellement la précipitation et les préjugés, qu'il suffit de les rapporter pour les détruire.

Le docteur Ellies Dupin, dont les jugements sont si souvent sujets à être réformés, n'était pas très-favorable à l'ouvrage de Raymond de Sebonde (3). *« La Théologie naturelle de l'homme et des créatures a été traduite de l'espagnol en français par Montaigne, qui en faisait plus de cas qu'elle ne mérite. C'est un ouvrage qui contient plusieurs raisonnements et réflexions vagues et métaphysiques sur la religion et sur la morale chrétienne. »* Cette critique est trop sévère pour avoir été faite en connaissance de cause. Dupin n'avait probablement pas vu la *Théologie naturelle*, puisqu'il n'en cite pas même le titre, et qu'il la croit écrite en espagnol, tandis qu'elle a été écrite en latin, ou plutôt, comme dit Montaigne, *bâtie d'un espagnol barragouiné en terminaisons latines.*

« Le traité de Raymond de Sebonde, dit un compilateur non moins inconsidéré (4), offre des singularités hardies qui plurent aux philosophes du XV^e siècle, et qui ne déplairaient pas à ceux du nôtre. Montaigne le trouva, en beaucoup d'endroits, conforme à ses idées, et en fit une traduction. » Que de sottises en si peu de mots ! Voilà donc Raymond de Sebonde, transformé tout à coup en incrédule, goûté par les incrédules de son temps, précurseur des incrédules du nôtre, et Montaigne qui le traduit, adoptant une partie des idées hardies de la *Théologie naturelle*, et les transmettant aux siècles futurs ! Il faut en convenir, M. le comte Vernier ne pensait pas comme l'auteur de l'article Sebonde ; il n'a pas cru que la traduction de la *Théologie naturelle* fût, pour Montaigne, un certificat d'incrédulité, bien loin de là. Écoutons

(1) *In cujus principio*, dit-il, *et multa et gloriosa promittit auctor, de quorum veritate novum sibi applaudunt tanquam experti, quod prænotavit.*—*Bibliotheca*, art. Raymundus Sabunde.

(2) *De Veritate Religionis christianæ*, edent. J. Cleric. 1709.

(3) Histoire des Controverses et des Matières ecclésiastiques, traitées dans le quinzième siècle ; première partie, p. 510.

(4) Nouveau Dictionnaire historique, par une Société de gens de lettres ; 4^e édit. Caen, 1779 ; t. vi, au mot *Sebonde*.

(1) Fr. Ziletus, in præfat. *Theologiæ naturalis*. Venetiis, 1581.

(2) *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne* ; préface adressée à l'avocat général Bignon, traduction de l'abbé Conjet.

(3) Dictionnaire historique et critique, au mot *Sebonde*.

ce qu'il dit (1) : « Le premier ouvrage de Montaigne fut la traduction de la Théologie naturelle de Raymond de Sebonde, savant espagnol, ce qui annonce qu'il était loin de cette incrédulité et de ce *pyrrhonisme* dont la malignité a voulu l'accuser; aussi doit-on observer que, dans les troubles qui agitaient alors la France, il n'hésita pas de se déclarer ouvertement pour la *parti* catholique. Il vécut et mourut dans la religion de ses pères. » M. Aimé Martin a tenu le même langage.

Méric Casaubon est encore plus prononcé, s'il est possible, contre la Théologie naturelle; il prétend que la méthode de Raymond de Sebonde est plus propre à enduire les incrédules qu'à les ramener à la foi; mais heureusement il anéantit lui-même sa prétention, en avouant que la méthode de Sebonde n'a point déplu à Grotius (2), et que lorsqu'il écrivait, il ne lui en restait qu'un souvenir confus.

Le jésuite Théophile Raynaud commence parler la capacité de Raymond de Sebonde, et par convenir qu'il s'est fait une grande réputation par sa manière de philosopher : *Notus est Raymondus Sabunde, qui librum creaturarum sive Theologiam naturalem edidit; eo ipso, pœter reliqua scripta sua satis ostendit quantum hæc arte valuerit*; il déclare ensuite que son dessein n'est ni de blâmer, ni de suivre la route que Sebonde a tracée, parce qu'il ne tient point ce qu'il a promis dans sa préface, et qu'il se borne à confirmer par la raison les points que la révélation a enseignés (3).

Le jésuite Feller (4), plus tranchant, avance sans hésiter que la Théologie naturelle contient plusieurs erreurs qui plurent aux philosophes de ce temps, et furent répétées par ceux du siècle suivant; que Montaigne la trouva, en beaucoup d'endroits, conforme à ses idées, et en fit une traduction. N'est-ce pas parmi ces écrivains une répétition de jugements précipités, et par conséquent sans autorité?

On pourrait avouer que les arguments de Sebonde ne sont pas toujours d'égale force, qu'ils sont parfois métaphysiques, vagues, entortillés, étrangers à la question même,

sans que la Théologie naturelle fût pour cela un ouvrage méprisable pour le fond. Quel est le livre si parfait où ne se rencontre aucune tache? que font à sa beauté quelques endroits moins bien traités? n'est-ce pas le cas de dire avec le poète : *Ubi plura nitent, in carmine, non ego, paucis offendar maculis.* — Hon. A. P.

Le second ouvrage de Raymond de Sebonde que nous connaissons est intitulé : *de Naturâ Hominis, dialogi. III et Christi, et sui ipsius cognitioem exhibent.* Ce livre porte aussi le titre de *Viola Animæ.* La première édition est de Cologne 1501, in-4°; la seconde, revue et, augmentée, est de Lyon 1568, in-16. Ce n'est qu'un abrégé de la Théologie naturelle, et comme dit Bayle, un plat réchauffé. L'auteur était de ces gens qui, après avoir publié un livre qui les contente, ou qui leur fait honneur, le produisent de temps en temps sous différentes parures, à l'exemple de ces cuisiniers qui servent la même viande apprêtée en différentes façons.

La Violette de l'Ame comprend sept dialogues, dont le premier traite de la nature de l'homme en tant qu'il est homme, et de ce qui est nécessaire pour connaître soi-même, Dieu et le prochain; le second, des bienfaits de Dieu, et de l'obligation de l'homme; le troisième, de l'amour, de sa nature, de son caractère et de ses effets : comment nous devons aimer Dieu qui est le souverain bien; le quatrième, de la crainte, de l'adoration, de la louange et de l'honneur que nous sommes tenus de rendre à Dieu; le cinquième, de la chute du genre humain, occasionnée par un seul homme; le sixième, de la réparation de l'homme déchu, par Jésus-Christ, Homme-Dieu; le septième et dernier, des mystères de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les autres dialogues ont pour interlocuteurs Dominique et Raymond; mais celui-ci se passe entre Dominique et Marie.

Cet ouvrage a été traduit en français par dom Charles Blendecq, religieux de Marchiennes, et imprimé à Arras, par Guillaume de la Rivière, 1600, in-16. Il y a une autre traduction des dialogues de Sebonde, par Jean Martin, Paris, 1651, in-4°, et 1566, in-8°, chez Vascosan. C'est cette traduction que Lacroix du Maine, et quelques autres ont crue être de la *Théologie naturelle*, parce qu'elle porte ce titre. Elle ne renferme que six dialogues.

Comme la *Violette de l'Ame* est dégagée de tout appareil scientifique, elle peut avoir été composée pour l'usage des personnes pieuses, que la *Théologie naturelle* aurait effrayées par la profondeur des raisonnements, et à cause des difficultés qu'elle présente.

On nous saura peut-être quelque gré d'avoir transcrit un morceau des deux ouvrages sur la même matière, avec la traduction de Montaigne, celle de Blendecq et celle de Jean Martin. Nous choisissons un passage que M. Aimé Martin dit être, avec raison, d'une éloquence forte et imposante :

Excerptum ex capite 211 Theologiæ naturalis, auctore Raymondulo de Sebonde.

Et quoniam nos habemus unum librum in

(1) Notice et observations pour préparer et faciliter la lecture des Essais de Montaigne, par M. le comte Vernier. Paris, 1810, 2 vol. in 8°; introduction, p. xx.

(2) Raymondus de Sabunda, who lived about the year of the Lord 1450, hath set out a book, intituled *Theologie naturalis*; by which he don't undertake to prove all the mysteries of our faith by plain reason. I had once the book, but do not remember that I found much in it to satisfy me any sober man, I thought. Yet learned Grotius, *de Veritate*, etc., mentions him as a considerable man, which I wonder at; especially when I read his prefaces in *Gesner's Bibliotheca*; wherein he seems to me to speak more like a mad man than a man of any judgement. — Of credulity and incredulity in things divine and spiritual, by Merick Casaubon. London, 1670, in-8°, p. 16.

(3) *Prolegomena Theologiæ naturalis, auctore Theophil. Raynaldo*, n. 86.

(4) Dictionnaire historique ou Histoire abrégée, par l'abbé F. X. de Feller. Liège, 1797, t. viii, au mot *Sebonde*.

mundo, qui vocatur Biblia, qui continet duo testamenta, scilicet Antiquum et Novum Testamentum, et affirmatur, et creditur, quod ille liber est Dei, et a Deo, et quod Deus dicit omnia verba quæ ibi continentur : ideo inquiramus, si poterimus cognoscere, si dictus liber, et verba et dicta, quæ ibidem continentur, sint Dei vel hominis, creaturæ vel Creatoris.

Ad cognoscendum autem hoc, oportet ponderare et considerare ipsa verba, quæ ibi continentur in se; et oportet considerare formam et modum, et conditiones verborum, et qualiter dicuntur. Et etiam oportet considerare modum et formam loquendi ipsius Dei Creatoris, qui ei convenit; et etiam oportet considerare modum et formam loquendi creaturæ, qui ei convenit. Deinde oportet comparare ipsa verba ad Deum Creatorem et ad ipsam creaturam: et videre si modus et forma et conditio ipsorum verborum convenit Deo Creatori vel creaturæ.

Considerandum est ergo primo, quod ipse liber Bibliæ habet singularem modum, quia in ipso non sunt probationes, nec rationes, nec argumentationes ad probandum illa, quæ ibi dicuntur; sed simpliciter absque probatione omnia dicit et affirmat, et dicit ita esse simpliciter verbo sine probatione; et tamen illa quæ ibi dicuntur et affirmantur esse vera; indigent maximis probationibus et rationibus, ut crederentur et affirmarentur ab hominibus; quia homines non possunt credere, nec affirmare talia verba per se: quia non sunt per se manifesta, nec per se cognita. Alii autem libri aliter procedunt, quia probantur omnia quæ ibi dicuntur per rationes et argumentationes: et incipiunt ab illis quæ per se sunt manifesta ad sensum. Liber autem Bibliæ a principio incipit: In principio creavit Deus cælum et terram. Etiam affirmat Deum esse, affirmat Deum creasse cælum et terram, affirmat mundum habuisse principium, et nihil probat. Nec hæc sunt nota per experientiam, imo contra experientiam. Unde licet aliqui libri dicant Deum esse; tamen hoc probant per multas argumentationes. Quia philosophus Aristoteles fecit octo libros physicorum ad probandum solum hoc, scilicet Deum esse: et etiam fecit in Metaphysica duodecim libros ad probandum Deum esse. Sed liber Bibliæ incipit in hoc, quod dicit Deum esse et ibi facit suum principium sine probatione. Quod significat hoc, quod omnes alii libri non laborant nisi ad probandum et certificandum Deum esse; et liber Bibliæ incipit ibi sine aliqua probatione et certificatione. Quid significat iste modus dicendi Bibliæ ipsius? Et quid hoc significat, nisi quod ille, qui loquitur in Biblia et dicit illa verba, est tantæ auctoritatis, quod ei debet credi simpliciter verbo absque alia probatione, absque aliqua alia certificatione, absque alio testimonio: et quod sola sua auctoritas est tota certitudo, et probatio, et testimonium ipsorum verborum: et quod sua auctoritas, scilicet loquentis talia verba, excellit omnes probationes et omnia testimonia: et per consequens, quod prævalet sua auctoritas sola, et suum simplex verbum plus quam omnes alii li-

beri, et quam omnes rationes omnium aliorum librorum, qui probant Deum esse.

Edit. Lugdun, 1648, in-8°, pag. 330, 331.

Extrait de la Théologie naturelle, traduite par Montaigne, chap. 211.

Il y a un livre entre nos mains surnommé la Bible, contenant un Vieux et un Nouveau Testament, qu'on dit et afferme être à Dieu, et duquel on assure toutes les paroles être parties de sa bouche. Regardons et considérons de près, si par quelques signes ou marques nous pourrions découvrir son auteur, et juger de quelle main il a été tracé, divine ou humaine, créée ou créatrice. Il nous faut poiser la façon et la nature des mots, la manière de son parler, et puis les assortir et comparer au facteur et à la facture, pour voir auquel des deux elles reviendront et se rapporteront plus convenablement. Premièrement il y a cela de singulier et de particulier en ce livre, qu'à vérifier ce qu'il dit, il ne se sert d'aucune preuve, raison et argument, et s'y dit choses qui semblent bien mériter pour leur étrangeté et difficulté, qu'on se servit d'argumentation et de raisonnement à les persuader. Les autres livres, pour s'insinuer en notre créance, logent en leur premier front les propositions les plus avouées et témoignées, s'il est possible, par l'expérience de nos sens: le nôtre est bien fait d'une autre sorte. Dès l'entrée il nous présente ces mots: Au commencement Dieu bâtit le ciel et la terre. Voilà un langage de merveilleuse hardiesse: il assure qu'il y a un Dieu, qu'il a bâti le ciel et la terre, que le monde a eu commencement, propositions plutôt contraires qu'approchantes à l'expérience. Aristote, pour nous en prouver seulement la première, y a employé les huit livres de sa Physique, et les douze de la Métaphysique. Quel signe est-ce, que la Bible fasse sans nulle preuve un principe de chose si inconnue? Qu'est-ce à dire, que ce livre veuille être cru de chose si importante à sa simple parole? Que serait-ce, si ce n'est que l'auteur qui parle en lui, se sent de telle dignité et autorité que sans témoignage, sans preuve et sans argument, on se doit entièrement reposer à ce qu'il en dit; que son crédit surpasse outre mesure toute preuve et tout témoignage, et qu'un simple mot, parti de sa bouche, doit avoir plus de persuasion, et plus d'efficace que les raisons et arguments de tous les livres du monde?

Edition de Paris, chez Gilles Gorbin, 1581, feuillet 240.

Excerptum ex dialogis de Naturâ hominis, dialog. IV, cap. 41

RAEMUNDUS.

Duo sunt nobis manifesta, quæ nobis contulit optimus Deus, et per quæ ipse nobis plurimum innotescit, scilicet creaturæ quas condidit, et verba quæ dicit. Sed ista duo non sunt æqualia. Primò . verbum Dei est supra hominem et supra omnem creaturam: omnis autem creatura subijcitur verbo Dei. Secundò, omnes creaturæ sunt de nihilo, et de se

corruptibiles : sed verbum Domini exit de ore Dei, et permanet in aeternum Tertio, verbum Dei habet plenum dominium super omnem creaturam, nec potest illi ulla creatura resistere, sed mutat, et transformat creaturam : ipsum autem semper immutabile manet sicut Deus, à quo procedit.

DOMINICUS.

Quàm crebrò soleat durissima hominum corda permutare, atque emolescere verbum Dei, saepe numerò id ipse expertus sum.

RAEMUNDUS.

Et adhuc amplius experieris. Quarto, per verbum Dei omnis creatura facta est, et de nihilo venit ad esse, virtute verbi divini : habet enim omnem potestatem ejus à quo procedit. Primo enim quod exit à Deo, est suum verbum, et per ipsum omnia alia subsistunt.

DOMINICUS.

Hinc patet, Deum multò plus fuisse liberalem, donando nobis sua verba, quàm simul cuncta creata. Et licèt nos plurimùm consolatur per creaturas, multò tamen amplius per suum verbum.

RAEMUNDUS.

In maximo igitur habendum est pretio verbum Dei. Quintò, verbum Dei exit de corde Dei, et ideò quocumque venerit, secum portat cor Dei, et mentem, et voluntatem Dei : sed creaturæ quæ exeunt de nihilo, longissimè distant à corde Dei.

DOMINICUS.

Et ideò clarè lucet, qui non vult recipere verbum Dei, non est dignus perfrui creaturis. Qui enim magna contemnit, injustè sibi usurpat minima.

RAEMUNDUS.

Optima assertio tua. Sextò, omnes creaturæ sua pulchritudine, bonitate, varietate hortantur hominem diligere, et honorare Deum factorem suum : sed verbum Dei idipsum præcepto compellit. Magnum enim mandatum in lege est, diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, etc. Septimò, omnes creaturæ, quæ sunt sub homine, serviunt humano corpori : indiget enim corpus nostrum cibo, et potu, ut possit nutriri, et augeri, conservari : sed verbum Dei animam cibal, et satiat, roborat, augmentat, et in spiritali vitâ conservat : vita enim animæ amor Dei est, gaudium, spes, et consolatio secundum Deum.

DOMINICUS.

Meritò id quidem : cum enim anima humana facta sit ad imaginem et similitudinem Dei, et inter Deum et animam nihil est medium : ideò nutriri debet divino cibo, et eo cibo, qui procedit de corde Dei. Qui ergo non recipiunt in cordis palato Dei verbum, sed porcorum siliquis delectantur, vanis dico sabellis hominum, necesse est fame pereant, et morte perpetuâ moriantur.

RAEMUNDUS.

Omniù ita necesse est. Verbum enim quot de corde, vel ore hominis procedit, cum sit

fragile, caducum, incertum, et plerumque mendaciis plenum, animam hominis non nutrit, sed inficit, non vivificat, sed occidit. Verùm ut melius noveris, quomodo Dei verbum animam nutrit, cogita et illa duo, quæ sunt in animâ, scilicet voluntatem, et intellectum. Vita enim animæ consistit principaliter in voluntate, quæ quando vivit, et tunc anima vivit. Et ideò ut voluntas veraciter, et salubriter vivat, necesse est ut Dei verba eam subintrent, cum vegetent, eam sustentent. Et idcirco verba Dei nunc præcipiunt, nunc prohibent, nunc exhortantur, nunc laudant, nunc litigant, nunc deprecantur, nunc comminantur, nunc pollicentur : ut hoc modo voluntas hominis excitetur ad timorem, ad amorem, ad spem, ad gaudium, ad consolationem. Et quia anima humana semper quærit verborum certitudinem, nec ea facile recipit, si videantur aut dubia, aut inania, aut inutilia : ut ergo etiam intellectus in Dei verbo pascatur, necesse est, ut eloquia sua Deus propria auctoritate confirmet, quæ tam magna, et solida est, quod excedit omnes rationes, probationes, ingenia, et argumenta quorumlibet sapientum. Quando ergo Dei verba movent animam ad amorem, tunc pascitur ipsa voluntas : quando instruitur ad veritatem, tunc nutritur, et saginatur intellectus.

Edit Lugdun. 1568. p. 186—190.

Extrait de la Violette de l'Âme de Raymond de Sebonde, traduite par dom Blendecq, religieux de Marchiennes, chapitre 41, dialogue IV.

RAYMOND.

Dieu, qui est très-bon, nous a conféré deux choses, très-manifestes et notoires, par lesquelles nous parvenons à une très-grande connaissance de lui-même : c'est à savoir, les créatures qu'il a créées, et la parole qu'il a prononcée. Mais ces deux choses ne sont égales. Premièrement la parole de Dieu est par-dessus l'homme, et par-dessus toutes créatures, car toute créature est sujette à la parole de Dieu. Secondement, toutes créatures sont de rien, et de soi corruptibles, mais la parole du Seigneur sort de la bouche de Dieu et demeure éternellement. Tiercement, la parole de Dieu a un plein domaine sur toutes créatures, et ne peut aucune créature lui résister, mais transforme et change la créature, demeurant elle-même toujours immuable, ainsi comme Dieu, d'où elle provient.

DOMINIQUE.

Combien souvent la parole de Dieu a-t-elle changé et amolli les cœurs les plus durs des hommes ? Moi-même l'ai souvent expérimenté.

RAYMOND.

Tu l'expérimenteras encore davantage. Quartement, toute créature a été faite et créée de rien par la parole de Dieu, et a reçu son être par la vertu divine, ayant toute sa puissance de celui duquel elle provient. Car premièrement ce qui sort de Dieu est

sa parole, et par icelle, toutes autres ont subsisté.

DOMINIQUE.

Il appert donc que Dieu a été plus libéral en nous donnant sa parole qu'en nous donnant toutes les créatures ensemble. Et combien qu'il nous console beaucoup par les créatures, beaucoup toutefois davantage par sa parole.

RAYMOND.

On doit donc avoir en très-grand prix la parole de Dieu. Cinquièmement, la parole de Dieu sort du cœur de Dieu, et partant, partout où elle se retrouve porte quant et soi le cœur, l'esprit, et la volonté de Dieu : mais les créatures qui sont faites de rien, sont fort distantes du cœur de Dieu.

DOMINIQUE.

Partant il est tout clair, que qui ne veut recevoir la parole de Dieu, n'est point digne d'user des créatures. Car qui contemne les choses grandes, il s'usurpe injustement les moindres.

RAYMOND.

Ta raison est très-bonne. Sixtement, toutes les créatures, par leur beauté, bonté, et variété exhortent et incitent l'homme d'aimer et d'honorer Dieu son créateur ; mais la parole de Dieu nous y invite et astreint par précepte. Car en la loi, le commandement grand est : tu aimeras ton Seigneur Dieu de tout ton cœur, etc. Septièmement, toutes les créatures qui sont sous l'homme, font service au corps humain : car notre corps a besoin de viande et de boissons pour sa nourriture, augmentation et conservation, mais la parole de Dieu nourrit l'âme et la rassasie, la corrobore, l'augmente et conserve en la vie spirituelle. Car la vie de l'âme est l'amour de Dieu, la joie, espoir et consolation selon Dieu.

DOMINIQUE.

A bon droit certainement ; car puisque l'âme de l'homme est formée à l'image et similitude de Dieu, et entre Dieu et l'âme il n'y a point de milieu ; pour cette raison, doit être nourrie d'une viande divine, et de la viande qui procède du cœur de Dieu. Qui ne reçoivent donc la parole de Dieu au palais du cœur, mais se délectent aux écosces des pourceaux, je dis à des fables vaines des hommes, il est très-nécessaire qu'ils périssent de faim et qu'ils meurent éternellement.

RAYMOND.

Il est du tout nécessaire ; car la parole qui procède du cœur et de la bouche de l'homme, étant fragile, caduque, et incertaine, et souventesfois pleine de mensonge, elle ne nourrit l'âme de l'homme ; mais l'infecte, ne la vivifie, mais la tue. Toutesfois afin que tu connaisses mieux, comment la parole de Dieu nourrit l'âme, remets-toi devant les yeux ces deux choses qui sont en l'âme, c'est à savoir la volonté et l'intellect ; car la vie de l'âme consiste principalement en la volonté, laquelle, quand elle vit, alors aussi l'âme vit.

Et afin donc que l'âme vive vraiment et salutairement, il est besoin que la parole de Dieu entre en elle, qu'elle lui donne vigueur, et qu'elle la substante. Et pour cette occasion, les paroles de Dieu une fois commandent, prohibent, exhortent, louent, prient, menacent, autrefois promettent, afin que par tels moyens, la volonté de l'homme soit excitée à une crainte, amour, espoir, joie et consolation. Et d'autant que l'âme de l'homme cherche toujours une certitude de paroles, et ne reçoit volontiers celles-là qui sont douteuses, vaines et inutiles, afin donc aussi que l'entendement soit repu et nourri en la parole de Dieu, il est besoin que Dieu de sa propre autorité confirme sa parole, laquelle est tant grande et solide, qu'elle excède toutes raisons, probations, esprits et arguments de tous les plus savants. Quand donc la parole de Dieu émeut et incite l'âme à amour, alors la volonté est nourrie ; quand elle est instruite à la vérité, alors l'entendement est aussi nourri et engraisé.

Edition d'Arras, 1600, pag. 218—222.

Extrait de la Théologie naturelle (1) de dom Raimon Sebon, docteur excellent entre les modernes, mise premièrement de latin en français, par Jean Martin, secrétaire de M. le cardinal de Lenoncourt, suivant le commandement de très-illustre et très-virtueuse dame, madame Léonor, royne douairière de France. — Chap. 41, dialogue IV.

RAYMOND.

Deux choses qui nous ont été données par le très-puissant Créateur, nous sont tout à plein manifestes, et par elles sa Majesté se donne ouvertement à connaître. Celles-là sont les créatures qu'il a formées, et les paroles par lui dites : toutefois ces deux-là ne se trouvent égales. Premièrement, la parole de Dieu est tant par-dessus l'homme, que par-dessus toutes les autres créatures : car il n'y en a pas une qui n'y soit entièrement assujettie. Secondement, toutes choses créées sont rien, et d'elles-mêmes corruptibles, mais la parole étant sortie de la bouche du Créateur, demeure à tout jamais. Tiercement, la parole de Dieu a pleine autorité sur toutes créatures, et n'en y a pas une qui lui sût contredire : ains elle nue et transforme chacune à son plaisir, et si demeure à toujours immuable, aussi bien comme Dieu dont elle est procédée.

DOMINIQUE.

J'ai souventesfois expérimenté en moi-même comment et combien la parole de Dieu est accoutumée de changer et amollir les cœurs des hommes aussi durs que marbre.

RAYMOND.

Tu l'expérimenteras encore davantage. Quartement, par la parole de Dieu toutes choses ont été faites, et de rien sont venues en être par la vertu de son Verbe divin, qui

(1) Martin est dans l'erreur ; il dit, dans l'épître dédicatoire, que la *Théologie naturelle* est l'abrégé de la *Violette de l'âme*, c'est tout le contraire.

a la puissance aussi grande que celui dont il est procédé. Or, la première chose qui sortit onc de Dieu, fut sa digne parole, et par celle-là, tout ce qui a essence, consiste et se conserve comme il est ordonné.

DOMINIQUE.

Par ceci clairement appert que le Seigneur, en nous donnant sa parole, se montre beaucoup plus libéral qu'en nous assujettissant toutes les créatures; encore supposé qu'il nous console grandement par elles, si le sommes-nous beaucoup plus par son Verbe.

RAYMOND.

Il le faut donc avoir en grande révérence. Cinquièmement, la parole de Dieu sort du cœur de sa majesté: et par conséquent en quelque lieu qu'elle aille, toujours porte-elle quant en soi l'affection, la volonté, et la pensée du Souverain. Mais les créatures faites de rien, sont merveilleusement différentes de ce cœur.

DOMINIQUE.

Et par ce clairement appert que qui ne veut recevoir la parole de Dieu, n'est pas digne d'user des créatures: car qui méprise les grandes choses, injustement usurpe les petites.

RAYMOND.

Ta présupposition est bonne. Sixièmement, toutes les créatures par leur beauté, bonté et diversité admonestent l'homme à aimer et honorer son Créateur: mais le Verbe divin, par expresse ordonnance le contraint à ce faire. Qu'il soit ainsi, le plus grand commandement qui se trouve en la loi est: tu aimeras Dieu ton Seigneur de tout ton cœur, et de toute ton âme. Septièmement, toutes les créatures, qui sont au-dessous de l'homme, servent au corps humain, lequel a nécessité de boire et de manger pour se nourrir, croître et conserver en ce monde. Mais le Verbe divin le paît, le substante, le renforce, l'augmente et le conserve en vie spirituelle, qui est l'amour de Dieu sans plus, lequel apporte joie, espoir et consolations divines.

DOMINIQUE.

Cela est à bonne raison: car puisque l'âme humaine a été produite à l'image et semblance de Dieu, et qu'il n'y a point de moyens ni de tiers entre sa majesté et elle: voilà pourquoi elle doit être nourrie de viande divine, et spécialement de celle-là qui procède du cœur de Dieu. Ceux donc qui ne reçoivent et ne peuvent goûter sa très-sainte parole, ains se délectent de la mangeaille des pourceaux, qui est, en mon endroit, les fables et vanités des hommes: ceux-là, dis-je, doivent périr de faim et mourir de mort éternelle.

RAYMOND.

Il est nécessité qu'il leur advienne ainsi: car d'autant que la parole sortant du cœur ou de la bouche de l'homme est fragile, caduque, incertaine, et le plus souvent mensongère, elle ne nourrit point ni vivifie, ains corrompt et tue la personne. Mais afin que tu connais-

ses mieux comment la parole de Dieu nourrit l'âme, pense, je te prie, aux deux propriétés qui sont en elle, savoir est, à sa volonté, et à son entendement. Certes, la vie de l'âme consiste pour le plus en volonté, laquelle, en vivant, fait aussi vivre l'âme, et pourtant, afin que cette volonté vive vraiment et salutairement, il est nécessaire que la parole de Dieu entre en elle pour lui donner végétale substance: voilà pourquoi les propos du Souverain, maintenant ordonnent, tantôt défendent, puis admonestent, louent, débattent, prient, menacent, promettent, et font mille autres choses, à ce que, par bonnes inductions, la volonté de l'homme soit incitée à craindre, aimer, espérer, se réjouir et consoler en Dieu. Pour autant doncques que l'âme humaine cherche toujours une certainté de paroles, et qu'elle ne les reçoit pas aisément, s'il semble y avoir aucun doute, peu d'assurance, ou inutilité: afin que l'entendement se contente des propos du Souverain, le devoir veut que Sa Majesté les conferme de son autorité propre, laquelle est si grande et tant solide, qu'elle surmonte les raisons, preuves, subtilités et arguments de tous les sages de ce monde. Quand doncques la parole de Dieu émeut l'âme à aimer, alors la volonté se paît de très-bonne viande, et quand elle l'instruit à suivre vérité, adonc l'entendement se nourrit et engraisse de ce qui lui est salutaire.

Edition de Michel de Vascosan, 1566, in-8°, f. 151—4.

§ II. — En 1567 et 1568, Montaigne traduit la Théologie naturelle de Raymond de Sebonde. Voici l'histoire de cette traduction; e est lui-même qui parle (1): « Pierre Buel, homme de grande réputation de savoir en son temps, ayant arrêté quelques jours à Montaigne en la compagnie de mon père, avec d'autres hommes de sa sorte, lui fit présent, au déloger, d'un livre qui s'intitule: *Theologia naturalis, sive, Liber Creaturarum, magistri Raymondi de Sebonde*. Théologie naturelle, ou Livre des Créatures, de maistre Raymond de Sebonde. Et parce que la langue italienne et espagnole étaient familières à mon père, et que ce livre est bâti d'un espagnol barragouiné en terminaisons latines, il espérait qu'avec bien peu d'aide, il en pourrait faire son profit, et le lui recommanda comme livre très-utile et propre à la saison en laquelle il le lui donna: ce fut lorsque les nouveautés de Luther commençaient d'entrer en crédit et ébranler en beaucoup de lieux notre ancienne croyance. En quoi il avait un très-hon avis: prévoyant bien par discours de raison, « que ce commencement de maladie déclinerait aisément en un exécrable athéisme; » car le vulgaire n'ayant pas la faculté de juger des choses par elles-mêmes, se laissant emporter à la fortune et aux apparences, après qu'on lui a mis en main la hardiesse de mépriser et contrôler les opinions qu'il avait eues en extrême révérence,

(1) *Essais de Montaigne*, t. 2, p. 187, édit. d'Amsterdam, 1781.

comme sont celles où il va de son salut, et qu'on a mis aucun article de sa religion en doute et en balance : il jette tantôt après aisément en pareille incertitude toutes les autres pièces de sa créance, qui n'avaient pas chez lui plus d'autorité ni de fondement, que celles qu'on lui a ébranlées, et secoue comme un joug tyrannique toutes les impressions qu'il avait reçues par l'autorité des lois, ou révérence de l'ancien usage. *Ce qu'on a le plus craint, plus on le soule aux pieds.*(1). Entretenant dès lors en avant, de ne recevoir rien à quoi il n'ait interposé son décret et prêté particulier consentement. Or, quelques jours avant sa mort, mon père, ayant de fortune rencontré ce livre sous un tas d'autres papiers abandonnés, me commanda de lui mettre en français. *Il fait bon traduire les auteurs, comme celui-là, où il n'y a guère que la matière à représenter ; mais ceux qui ont donné beaucoup à la grâce et à l'élégance du langage, ils sont dangereux à entreprendre, nommément pour les rapporter à un idiome plus faible. C'était une occupation bien étrange et nouvelle pour moi ; mais étant de fortune pour lors de loisir, et ne pouvant rien refuser au commandement du meilleur père qui fût oncques, j'en vins à bout comme je pus ; à quoi il prit un singulier plaisir, et donna charge qu'on le fît imprimer : ce qui fut exécuté après sa mort.*

On lit en tête de cette traduction une dédicace à Monseigneur de Montaigne père. L'auteur y rend compte des motifs qui l'ont déterminé à traduire l'ouvrage de Sebonde. Comme elle est extrêmement courte, le lecteur ne sera pas fâché de la trouver ici.

Monseigneur, suivant la charge que vous me donndtes l'année passée chez vous à Montaigne, j'ai taillé et dressé de ma main à Raymond de Sebonde ce grand théologien et philosophe espagnol, un accoustrement à la française, et l'ai devêtu, autant qu'il a été en moi, de ce port farouche et maintien barbare, que vous lui vîtes premièrement ; de manière qu'à mon opinion, il a meshui assez de façon et d'entregent pour se présenter en toute bonne compagnie. Il pourra bien être, que les personnes délicates et curieuses y remarqueront quelque trait et pli de Gascogne ; mais ce leur sera d'autant plus de honte, d'avoir par leur nonchalance laissé prendre sur eux cet avantage, à un homme de tout point nouveau et apprenti en telle besogne. Or, Monseigneur, c'est raison que sous votre nom il se pousse en crédit et mette en lumière, puisqu'il vous doit tout ce qu'il a d'amendement et de réformation. Toutefois je vois bien que s'il vous plaît de compter avec lui, ce sera vous qui lui devrez beaucoup de reste ; car en échange de ses très-religieux discours, de ses hautaines conceptions et comme divines, il se trouvera que vous n'y aurez apporté de votre part, que des mots et du langage : marchandise si vulgaire et si vile, que qui plus en a, n'en vaut, à l'aventure, que moins. Monseigneur, je sup-

plie Dieu qu'il vous doint très-longue et très-heureuse vie, etc. — Paris, 18 juin 1568.

La traduction de la *Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde fut imprimée pour la première fois à Paris chez Gabriel Buon, en 1569, et chez Gilles Gorbin la même année, suivant Lacroix du Maine (*Bibliothèque française*, page 329). Cependant du Verdier ne marque pas une si ancienne date. Il veut que le *Livre des Créatures*, contenant 330 chapitres, n'ait été imprimé à Paris, in-8°, chez Gilles Gorbin qu'en 1581 (1). Cette opinion pourrait avoir quelque apparence, si Montaigne, dans l'édition de ses *Essais*, 1580, n'assurait que la charge donnée par son père de faire imprimer sa traduction, avait été exécutée après sa mort. Toujours est-il que l'édition de Paris, 1581, chez Gilles Gorbin, Michel Sonnius et Guillaume Chaudière, in-8°, est une des premières. Celle de Vasconan n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques écrivains. Il y en a une de Rouen, chez Romain de Beauvais, in-8°, 1603, et une de Tournon, 1605, in-8°. (Nous nous sommes servi de celles de Gorbin et de Rouen.)

Ce livre eut le sort de tous les ouvrages qui font quelque sensation. Il trouva des approbateurs et des critiques, des partisans et des adversaires. Les choses ont mille aspects divers, de sorte qu'elles peuvent plaire et déplaire tout à la fois, suivant qu'elles sont envisagées. Il y a d'ailleurs tant de divergence dans les esprits, que ce qui édifie l'un est capable de scandaliser l'autre. Il faut à un chacun des aliments qu'il puisse digérer ; la nourriture des forts et des parfaits devient un poison pour les faibles et les malades. La *Théologie naturelle* fut lue avec avidité, puisqu'il s'en fit coup sur coup plusieurs éditions. Elle dut généralement produire du bien, puisque l'autorité n'en défendit ni l'impression ni la lecture aux fidèles. Cependant il s'éleva quelques censeurs qui ne l'épargnèrent pas. Elle fut jugée avec beaucoup de précipitation et de sévérité dans les sociétés où l'on parle ordinairement de tout sans avoir rien appris, et parce que grand nombre de gens s'amusaient à la lire, et notamment les dames, Montaigne avoue qu'il se trouva souvent à même de les secourir pour décharger ce livre de deux principales objections qu'on lui faisait. Le philosophe périgourdin ne se borna point à le défendre de vive voix ; il en composa par écrit une apologie, qui est devenue le chapitre douze du livre second des *Essais*, c'est-à-dire le plus long de l'ouvrage, et le plus digne d'être lu.

C'est là, dit Pascal, qu'il gourmande si fortement et si cruellement la raison dénuée de la foi, que lui faisant douter si elle est raisonnable, et si les animaux le sont ou non, ou plus ou moins que l'homme, il la fait descendre de l'excellence qu'elle s'est attribuée, et la met, par grâce, en parallèle avec les bêtes, sans lui permettre de sortir de cet ordre, jusqu'à ce qu'elle soit instruite par son créateur

(1) Nam cupidè conculcatur nimis antè metutum. LUCRETIVS, lib. v, v. 1159.

(1) Bibliothèque, p. 872, au mot Michel de Montaigne.

même, de son rang qu'elle ignore : la menaçant, si elle gronde, de la mettre au-dessous de toutes, ce qui lui paraît aussi facile que le contraire, et ne lui donnant pouvoir d'agir cependant que pour reconnaître sa faiblesse avec une humilité sincère, au lieu de s'élever par une sotte vanité. C'est là qu'on ne peut voir sans joie la superbe raison si invinciblement froissée par ses propres armes, et cette révolte si sanglante de l'homme contre l'homme, laquelle, de la société avec Dieu où il s'élevait par les maximes de sa faible raison, le précipite dans la condition des bêtes ; c'est là enfin que Montaigne est incomparable pour confondre l'orgueil de ceux qui, sans la foi, se piquent d'une véritable justice ; pour désabuser ceux qui s'attachent à leurs opinions et qui croient, indépendamment de l'existence et des perfections de Dieu, trouver dans les sciences des vérités inébranlables ; et pour convaincre si bien la raison de son peu de lumière et de ses égarements, qu'il est difficile après cela d'être tenté de rejeter les mystères, parce qu'on croit y trouver des répugnances ; car l'esprit en est si battu, qu'il est bien éloigné de vouloir juger si les mystères sont possibles, ce que les hommes du commun n'agitent que trop souvent (1).

Montaigne a rappelé dans l'apologie de Raymond de Sebonde les deux difficultés que l'on faisait de son temps contre la *Théologie naturelle*, et s'est attaché à les résoudre ; c'est tout le fond de son chapitre, ou de son traité, si l'on veut.

§ III. — La première répréhension qu'on fait de l'ouvrage de Sebonde, dit Montaigne, c'est que les chrétiens se font tort de vouloir appuyer leur créance, par des raisons humaines, qui ne se conçoit que par foi, et par une inspiration particulière de la grâce divine.

Montaigne aurait pu répondre à cette objection, que quoique la foi soit un don de Dieu qui nous porte à croire les vérités révélées, il existe une multitude de motifs de crédibilité dont Dieu même veut que nous fassions usage. Quand la religion est attaquée par des raisons humaines, pourquoi ne serait-elle pas défendue par les mêmes armes ? Sebonde n'a pas prétendu prouver la divinité de la religion chrétienne par les seuls arguments de la raison ; il a voulu seulement démontrer que les mystères du christianisme ne sont point opposés à la raison, et que si l'Évangile a des obscurités, la nature a les siennes. Il a donné le Livre du Monde et des Créatures comme un acheminement aux saintes Écritures, et le rudiment de la science du salut. Pour bien juger sous quelles faces Montaigne considère la première répréhension de la *Théologie naturelle*, il faut l'entendre lui-même :

En cette objection il semble qu'il y ait quelque zèle de piété ; et à cette cause nous faut-il avec tant plus de douceur et de respect

essayer de satisfaire à ceux qui la mettent en avant. Ce serait mieux la charge d'un homme versé en théologie, que de moi, qui n'y sais rien. Toutefois je juge ainsi, qu'à une chose si divine et si hautaine, et surpassant de si loin l'humaine intelligence, comme est cette vérité, de laquelle il a plu à la bonté divine de nous éclairer, il est bien besoin qu'il nous prête encore son secours, d'une faveur extraordinaire et privilégiée, pour les pouvoir concevoir et loger en nous ; et ne crois pas que les moyens purement humains en soient aucunement capables ; et s'ils l'étaient, tant d'âmes rares et excellentes, et si abondamment garnies de forces naturelles dès siècles anciens, n'eussent pas failli par leurs discours, d'arriver à cette connaissance. C'est la foi seule qui embrasse vivement et certainement les hauts mystères de notre religion. Mais ce n'est pas à dire que ce ne soit une très-belle et très-louable entreprise, d'accommoder encore au service de notre foi les outils naturels et humains que Dieu nous a donnés. Il ne faut pas douter que ce ne soit l'usage le plus honorable que nous leur saurions donner, et qu'il n'est occupation ni dessein plus digne d'un homme chrétien que de viser par toutes ses études et pensements à embellir, étendre et amplifier la vérité de sa créance. Nous ne nous contentons point de servir Dieu d'esprit et d'âme ; nous lui devons encore, et rendons une révérence corporelle ; nous appliquons nos membres mêmes, et nos mouvements et les choses externes à l'honorer. Il en faut faire de même et accompagner notre foi de toute la raison qui est en nous, mais toujours avec cette réserve, de n'estimer pas que ce soit de nous qu'elle dépende, ni que nos efforts et arguments puissent atteindre à une si supernaturelle et divine science. Si elle n'entre chez nous par une infusion extraordinaire ; si elle y entre non seulement par discours, mais encore par moyens humains, elle n'y est pas en sa dignité ni en sa splendeur. Et certes, je crains pourtant que nous ne la jouissions que par cette voie. Si nous tenions à Dieu par l'entremise d'une foi vive, si nous tenions à Dieu par lui, non par nous, si nous avions un pied et un fondement divin, les occasions humaines n'auraient pas le pouvoir de nous ébranler, comme elles ont ; notre sort ne serait pas pour se rendre à une si faible batterie ; l'amour de la nouveauté, la contrainte des princes, la bonne fortune d'un parti, le changement téméraire et fortuit de nos opinions, n'auraient pas la force de secouer et altérer notre croyance ; nous ne la lairriions pas troubler à la merci d'un nouvel argument, et à la persuasion, non pas de toute la rhétorique qui fut oncques ; nous soutiendrions ces flots d'une fermeté inflexible et immobile : comme un vaste rocher brise et rejette les flots épandus, et de sa puissante masse dissipe d'assaut les ondes infinies, aboyantes autour de ses flancs (1). Si ce rayon de la Di-

(1) Pensées de Pascal, supplément à la première partie, article XI ; édition de Paris, 1785, in-12, chez Nyon.

(1) *Illis fluctus rupes ut vasa refundit
Et varias circum laevantes dissipat undas
Mole sua.*

incertus in laudem Ronsard

vinité nous touchait aucunement, il y paraîtrait partout : non seulement nos paroles, mais encore nos opérations en porteraient la lueur et le lustre ; tout ce qui partirait de nous, on le verrait illuminé de cette noble clarté. Nous devrions avoir honte, qu'ès sectes humaines il ne fût jamais partisan, quelque difficulté et étrangeté que maintint sa doctrine, qui n'y conformât aucunement ses déportements et sa vie ; et une si divine et céleste institution ne marque les chrétiens que par la langue. Voulez-vous voir cela ? Comparez nos mœurs à un mahométan, à un païen. Vous demeurez toujours au-dessus : là où au regard de l'avantage de notre religion, nous devrions luire en excellence d'une extrême et incomparable distance. Et devrait-on dire, sont-ils si justes, si charitables, si bons ? ils sont donc chrétiens. Toutes autres apparences sont communes à toutes religions (1) : espérance, confiance, événements, cérémonies, pénitence, martyres. La marque particulière de notre vérité devrait être notre vertu, comme elle est aussi la plus céleste marque et la plus difficile, et comme c'est la plus digne production de la vérité. Pourtant eut raison notre bon S. Louis, quand ce roi turtare (2), qui s'était fait chrétien, desseinait de venir à Lyon baiser les pieds au pape, et y reconnaître la sanctinonie qu'il espérait trouver en nos mœurs, de l'en détourner instamment, de peur qu'au contraire, notre débordée façon de vivre ne le dégoûtât d'une si sainte créance. Combien que depuis il advint tout diversement à cet autre (3) : lequel étant allé à Rome pour même effet, y voyant la dissolution des prélats et peuple de ce temps-là, s'établit d'autant plus fort en notre religion : considérant combien elle devait avoir de force et de divinité, à maintenir sa dignité et sa splendeur parmi tant de corruption et en mains si vicieuses. Si nous avions une seule goutte de foi, nous remuerions les montagnes de leur place, dit la sainte parole (Matth., XVII, 19) : nos actions qui seraient guidées et accompagnées de la Divinité, ne seraient pas simplement humaines, elles auraient quelque chose de miraculeux, comme notre croyance. Si tu, crois l'institution de l'honnête et de l'heureuse vie est brève (4). Les uns sont accroire au monde qu'ils croient ce qu'ils ne croient pas. Les autres, en plus grand nombre, se le font accroire à eux-mêmes, ne sachant pas pénétrer que c'est que croire (5). Nous trouvons étrange si aux guerres qui pressent à cette heure notre Etat, nous voyons flotter les événements et diversifier d'une

manière commune et ordinaire ; c'est que nous n'y apportons rien que le nôtre. La justice qui est en l'un des partis, elle n'y est que pour ornement et couverture : elle y est bien alléguée, mais elle n'y est reçue, ni logée, ni épousée : elle y est comme en la bouche de l'avocat, non comme dans le cœur et affection de la partie. Dieu doit son secours extraordinaire à la foi et à la religion, non pas à nos passions ; les hommes y sont conducteurs, et s'y servent de la religion : ce devrait être tout le contraire. Sentez si ce n'est point par nos mains que nous la menons, à tirer comme de cire tant de figures contraires, d'une règle si droite et si ferme. Quand s'est-il vu mieux qu'en France en nos jours ? Ceux qui l'ont prise à gauche, ceux qui l'ont prise à droite, ceux qui en disent le noir, ceux qui en disent le blanc, l'emploient si pareillement à leurs violentes et ambitieuses entreprises, s'y conduisent d'un progrès si conforme en débordement et injustice, qu'ils rendent douteuse et mal aisée à croire la diversité qu'ils prétendent de leurs opinions en chose de laquelle dépend la conduite et la loi de notre vie (1). Peut-on voir partir de même école et discipline des mœurs plus unies, plus unes ? Voyez l'horrible impudence de quoi nous pelotons les raisons divines : et combien irréligieusement nous les avons et rejetées et reprises, selon que la fortune nous a changé de place en ces orages publics. Cette proposition si solemnelle, « s'il est permis au sujet de se rebeller et armer contre son prince pour la défense de la religion, » souviens vous en quelles bouches cette année passée l'affirmative d'icelle était l'arc-boutant d'un parti ; la négative, de quel autre parti c'était l'arc-boutant ; et oyez à présent de quel quartier vient la voix et instruction de l'une et de l'autre : et si les armes bruyent moins pour cette cause que pour celle-là. Et nous brûlons les gens qui disent qu'il faut faire souffrir à la vérité le joug de notre besoin : et de combien fait la France pis, que de le dire ? Confessons la vérité ; qui trierait de l'armée même légitime, ceux qui y marchent par le seul zèle d'une affection religieuse, et encore ceux qui regardent seulement la protection des lois de leur pays, ou service du prince, il n'en saurait bâtir une compagnie de gens d'armes complète. D'où vient cela, qu'il s'en trouve si peu qui aient maintenant même volonté et même progrès en nos mouvements publics (2), et que nous les voyons tantôt n'aller que le pas, tantôt y courir à bride avalée, et mêmes hommes, tantôt gâter nos affaires par leur violence et âpreté, tantôt par leur froi-

(1) *Quamquam verè ex omni parte dici non possit.* S. August.

(2) Joinville, c. 19, p. 88, 89 ; c'est le faux Joinville.

(3) Boeace raconte que le juif Abraham se convertit en voyant la vie scandaleuse des ecclésiastiques de Rome, t. 1, Nouvelle 2.

(4) *Brevi est institutio vitæ honestæ beatæque, si credas.* Quintilien, Institut. lib. XII, c. 11, t. VI, p. 562, édit. 1812.

(5) Jamais moraliste ne s'est élevé avec plus d'énergie contre le refroidissement de la piété et de la religion que Montaigne dans cet endroit.

(1) Il est bien évident que la Religion catholique n'a jamais été que le prétexte des guerres qui ont été entreprises sous son nom. Tout le monde en convient : donc, la religion catholique est innocente du sang répandu dans ces guerres.

(2) A qui conviennent mieux qu'aux protestants ces honteuses variations sur la proposition solemnelle dont a parlé Montaigne ? Bossuet n'a-t-il pas démontré que les chefs de la réforme, en France, avaient fini par autoriser formellement une rébellion qu'ils condamnaient dans les commencements ? Voyez l'histoire des Var., liv. x, vers la fin.

deur, mollesse et pesanteur? si ce n'est qu'ils y sont passés par des considérations particulières et carnelles, selon la diversité desquelles ils se remuent : je vois cela évidemment, que nous ne prétions volontiers à la dévotion (1) que les offices qui fluttent nos passions. Il n'est point d'hostilité excellente comme la chrétienne (2); notre zèle fait merveilles, quand il va secondant notre pente vers la haine, la cruauté, l'ambition, l'avarice, la détraction, la rébellion; à contre-poil, vers la bonté, la bénignité, la tempérance, si comme par miracle, quelque rare complexion ne l'y porte, il ne va ni de pied ni d'aile. Notre religion est faite pour extirper les vices : elle les couvre, les nourrit, les incite (3). Il ne faut pas faire barbe de foarre à Dieu, comme on dit; si nous le croyions, je ne dis pas par foi, mais d'une simple croyance; voire, et je le dis à notre grande confusion, si nous le croyions et connaissions comme une autre histoire, comme l'un de nos compagnons, nous l'aimerions au-dessus de toutes autres choses, pour l'infinie bonté et beauté qui reluit en lui; au moins marcherait-il en même rang de notre affection, que les richesses, les plaisirs, la gloire et nos amis. Le meilleur de nous ne craint point de l'outrager, comme il craint d'outrager son voisin, son parent, son maître. Est-il si simple entendement, lequel ayant d'un côté l'objet d'un de nos vicieux plaisirs, et de l'autre en pareille connaissance et persuasion, l'état d'une gloire immortelle, entrât en troque de l'un pour l'autre? Et si, nous y renouons souvent de pur mépris : car quelle envie nous attire au blasphémer, sinon à l'aventure l'envie même de l'offense... Ces grandes promesses de la béatitude éternelle, si nous les recevions de pareille autorité qu'un discours philosophique, nous n'aurions pas la mort en telle horreur que nous avons... Je veux être dissous, dirions-nous, et être avec Jésus-Christ (S. Paul aux Philippéens, c. 1, v. 23.) La force du discours de Platon, de l'immortalité de l'âme, poussa bien autrement aucun de ses disciples à la mort, pour jour plus promptement des espérances qu'il leur donnait. Tout cela est un signe évident que nous ne recevons notre religion qu'à notre façon, et par nos mains, et non autrement que comme les autres religions se reçoivent (4).

(1) Ceci ne peut s'entendre que de la fausse dévotion.

(2) C'est le cas de dire : *Corruptio optimi, pessima.*

(3) N'oublions jamais ces paroles de Montesquieu : « Dire que la Religion n'est pas un motif réprimant, parce qu'elle ne réprime pas toujours, c'est dire que les lois civiles ne sont pas un motif réprimant non plus. C'est mal raisonner contre la Religion, de rassembler, dans un grand ouvrage, une longue énumération des maux qu'elle a produits, si l'on ne fait de même celle des biens qu'elle a faits. » — *Esprit des Lois*, livre XXIV, chap. 2.

(4) Il est incontestable que, si nous étions bien convaincus de la divinité de la religion que nous professons, nous en remplirions tous les devoirs; elle nous porterait au bien, plus sûrement que tout autre motif. J.-J. Rousseau l'avoue: « Par les principes, dit-il, la philosophie ne peut faire aucun bien que la religion ne la fasse encore mieux, et la religion en

Nous nous sommes rencontrés au pays où elle était en usage; ou nous regardons son ancienneté, ou l'autorité des hommes qui l'ont maintenue, ou craignons les menaces qu'elle attache aux mécréants, ou suivons ses promesses. Ces considérations-là doivent être employées à notre créance, mais comme subsidiaires; ce sont raisons humaines; une autre région, d'autres témoins, pareilles promesses et menaces nous pourraient imprimer par même voie une créance contraire. Nous sommes chrétiens à même titre que nous sommes Périgourdins ou Allemands. Et ce que dit Platon, qu'il est peu d'hommes si fermes en l'athéisme qu'un danger pressant ne ramène à la reconnaissance de la divine puissance; ce rôle ne touche point un vrai chrétien; c'est à faire aux religions mortelles et humaines d'être reçues par une humaine conduite. Quelle foi doit-ce être, que la lâcheté et la faiblesse de cœur plantent en nous et établissent? Plaisante foi, qui ne croit ce qu'elle croit, que pour n'avoir pas le courage de le décroire. Une vicieuse passion, comme celle de l'inconstance et de l'étonnement peut-elle faire en notre âme une production réglée (1)?... »

L'athéisme étant une proposition comme dénaturée et monstrueuse, difficile aussi, et malaisée d'établir en l'esprit humain, pour insolent déréglé qu'il puisse être; il s'en est vu assez, par vanité et par fierté de concevoir des opinions non vulgaires et réformatrices du monde, en affecter la profession par contenance; qui, s'ils sont assez fous, ne sont pas assez forts pour l'avoir plantée en leur conscience. Pourtant ils ne lairront de joindre leurs mains vers le ciel, si vous leur attachez un bon coup d'épée dans la poitrine; et quand la crainte ou la maladie aura abattu et appesanti cette lumineuse ferveur d'humeur volage, ils ne lairront pas de se revenir, et se laisser tout discrètement manier aux créances et exemples publics. Autre chose est un dogme sérieusement digéré, autre chose ces impressions superficielles, lesquelles, nées de la débauche d'un esprit démanché, vont nageant témérairement et incertainement en la fantaisie; hommes bien misérables et écerveles, qui tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent. L'erreur du paganisme et l'ignorance de notre sainte vérité laissa tomber cette grande âme de Platon, mais grande d'humaine grandeur seulement, encore en cet autre voisin abns : *Que les enfants et les vieillards se trouvent plus susceptibles de religion.* Comme si elle naissait et tirait son crédit de notre imbécillité! Le nœud qui devrait attacher notre jugement et notre volonté, qui devrait estreindre notre âme et joindre à notre Créateur, ce devrait être un nœud prenant ses replis et ses forces, non pas de nos considérations, de nos raisons et passions, mais d'une estreinte di-

fait beaucoup que la philosophie ne saurait faire, etc.) *Emile*, liv. IV, t. II, p. 102, édition de Didot.

(1) Le Christianisme ne condamne pas ces motifs de conversion, mais il ne les regarde que comme subsidiaires, ainsi que le dit Montaigne.

vine et surnaturelle, n'ayant qu'une forme, un visage et un lustre, qui est l'autorité de Dieu et sa grâce. Or notre cœur et notre âme étant régis et commandés par la foi, c'est raison qu'elle tire au service de son dessein toutes nos autres pièces, selon leur portée. Aussi n'est-il pas croyable que toute cette machine n'ait quelques marques empreintes de la main de ce grand Architecte, et qu'il n'y ait quelque image ès choses du monde rapportant aucunement à l'ouvrier qui les a bâties et formées. Il a laissé en ces hauts ouvrages le caractère de sa divinité, et ne tient qu'à notre imbécillité, que nous ne le puissions découvrir. C'est ce qu'il nous dit lui-même, que ses opérations invisibles, il nous les manifeste par les visibles. Sebonde s'est travaillé à ce digne étude, et nous montre comment il n'est pièce du monde qui démente son facteur. Ce serait faire tort à la bonté divine, si l'univers ne consentait à notre créance. Le ciel, la terre, les éléments notre corps et notre âme, toutes choses y conspirent; il n'est que de trouver le moyen de s'en servir; elles nous instruisent si nous sommes capables d'entendre, car ce monde est un temple très-saint, dedans lequel homme est introduit, pour y contempler des statues, non ouvrées de mortelle main, mais celles que la divine pensée a faites sensibles, le soleil, les étoiles, les eaux et la terre, pour nous représenter les intelligibles (1). Les choses invisibles de Dieu, dit S. Paul, apparaissent par la création du monde, considérant la sapience éternelle, et sa divinité par ses œuvres (2). Or nos raisons et nos discours humains, c'est comme la matière lourde et stérile; la grâce de Dieu en est la forme; c'est elle qui donne la façon et le prix. Tout ainsi que les actions vertueuses de Socrate et de Caton demeurent vaines et inutiles pour n'avoir eu leur fin, et n'avoir regardé l'amour et obéissance du vrai Créateur de toutes choses, et pour avoir ignoré Dieu; ainsi est-il de nos imaginations et discours; ils ont quelque corps, mais une masse informe, sans façon et sans jour, si la foi et la grâce de Dieu n'y sont jointes. La foi venant à teindre et illustrer les arguments de Sebonde, elle les rend fermes et solides; ils sont capables de servir d'achemi-

nement et de premier guide à un apprenti, pour le mettre à la voie de cette connaissance; ils le façonnent aucunement, et rendent capable de la grâce de Dieu, par le moyen de laquelle se parfournit et se parfait après, notre créance. Je sais un homme d'autorité, nourri aux lettres, qui m'a confessé avoir été ramené des erreurs de la mécréance par l'entremise des arguments de Sebonde. Et quand on les dépouillera de cet ornement, et du secours et approbation de la foi, et qu'on les prendra pour fantaisies pures humaines, pour en combattre ceux qui sont précipités aux épouvantables et horribles ténèbres de l'irreligion, ils se trouveront encore lors aussi solides et autant fermes que nul autre de même condition qu'on leur puisse opposer; de façon que nous serons sur les termes de dire à nos parties: *As-tu mieux, mets la nappe, ou viens souper chez nous* (1). Qu'ils souffrent la force de nos preuves, ou qu'ils nous en fassent voir ailleurs et sur quelque autre sujet de mieux tissés et de mieux étoffés.

Il n'est pas possible de rapporter la difficulté avec plus de franchise, et de la résoudre avec plus de force que ne le fait Montaigne. Nous n'ajouterons que quelques réflexions.

1^o Nous sommes conduits à la foi par l'autorité d'un Dieu puissant et véritable, par la force de sa grâce, et non par le raisonnement humain, suivant la maxime certaine et incontestable de Bayle: *Que le Christianisme est d'un ordre surnaturel, et que son analyse est l'autorité suprême de Dieu, nous proposant des mystères, non pas afin que nous les comprenions, mais afin que nous les croyions avec toute l'humilité qui est due à l'Être infini, qui ne peut ni tromper, ni être trompé.* C'est là l'étoile polaire de toutes les discussions et de toutes les disputes sur les articles de la religion que Dieu nous a révélée par Jésus-Christ. De là résulte nécessairement l'incompétence du tribunal de la philosophie, pour le jugement des controverses des chrétiens, vu qu'elles ne doivent être portées qu'au tribunal de la révélation. Toute dispute sur la question de droit mérite la réjection dès le premier mot. Personne, ajoute-t-il, ne doit être reçu à examiner s'il faut croire ce que Dieu ordonne de croire. Cela doit passer pour un premier principe en matière de religion. L'autorité révélée doit être le principe commun des disputants, et ainsi, plus de dispute, lorsque les uns n'admettent point ce principe, et que les autres l'admettent: *Adversus negantem principia, non est disputandum* (2).

2^o La raison néanmoins n'est point inutile à la foi. Elle nous mène comme par la main dans le vestibule de la révélation et nous remet à sa disposition. *La dernière démarche*

(1) Qui ne s'étonnerait, s'il fallait s'étonner de quelque chose de la part des philosophes, que Montaigne ait été placé dans le Dictionnaire des Athées par Sylvain Maréchal, et dans le Supplément de la Lande? Qui ne s'étonnerait que ces deux hommes aient osé conclure que Montaigne niait l'existence de Dieu, parce qu'il ridiculisa les systèmes des anciens sur la Divinité, dans son grand chapitre sur Raymond de Sebonde, et parce qu'il avance que les choses les plus ignorées sont plus propres à être déifiées, etc.? pages 295 et 294 du Dictionnaire, et 52 du premier Supplément. L'auteur de l'*Antidote de l'Athéisme*, ou *Examen critique du Dictionnaire des Athées, anciens et modernes*, que M. Barbier dit être Léonard Aléa, ne pouvait mieux réfuter cette odieuse imputation, qu'en leur opposant la pensée qu'on vient de lire (page 72); elle suffisait seule pour les convaincre de calomnie.

(2) *Invisibilia enim ipsius, à creaturâ mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur: sempiterna quoque ejus virtus, et divinitas.*—ROMAN. c. I, v. 20.

(1) *Si melius quid habes, accerse; vel imperium fer.*
Hor. Epist. 5, lib. I, v. 6.

(2) Dictionnaire philosophique; éclaircissement sur les pyrrhoniens, t. IV, p. 631, édit. d'Amsterdam, 1750.

de la raison, dit Pascal (1), c'est de connaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent. Elle est bien faible, si elle ne va jusque-là. Il faut savoir douter où il faut, assurer où il faut, se soumettre où il faut. Qui ne fait ainsi n'entend pas la force de la raison. Il y en a qui pèchent contre ces trois principes, ou en assurant tout comme démonstratif, manque de se connaître en démonstrations; ou en doutant de tout, manque de savoir où il faut se soumettre; ou en se soumettant en tout, manque de savoir où il faut juger. Si on soumet tout à la raison, notre religion n'aura rien de mystérieux ni de surnaturel. Si on choque les principes de la raison, notre religion sera absurde et ridicule. La raison, dit S. Augustin, ne se soumettrait jamais, si elle ne jugeait qu'il n'y a des occasions où elle doit se soumettre; il est donc juste qu'elle se soumette, quand elle juge qu'elle doit se soumettre, et qu'elle ne se soumette pas, quand elle juge avec fondement qu'elle ne doit pas le faire. Mais il faut prendre garde à ne pas se tromper. La piété est différente de la superstition. Pousser la piété jusqu'à la superstition, c'est la détruire. Les hérétiques nous reprochent cette soumission superstitieuse: c'est faire ce qu'ils nous reprochent, que d'exiger cette soumission dans les choses qui ne sont pas matière de soumission. Il n'y a rien de si conforme à la raison que le désaveu de la raison dans les choses qui sont de foi; et rien de si contraire à la raison, que le désaveu de la raison dans les choses qui ne sont pas de foi. Ce sont deux excès également dangereux, d'exclure la raison, et de n'admettre que la raison. La foi dit bien ce que les sens ne disent pas, mais jamais le contraire. Elle est au-dessus, et non pas contre.

Melchior Cano ne s'exprime pas autrement dans le huitième lieu théologique, qui traite des arguments pris de la raison naturelle. Voici le sommaire des deux chapitres: *Primus error in hujus loci usu vitandus, ne plus æquo in re theologica rationi naturali tribuatur. Caput secundum extremum aliorum errorem percenset, qui a naturæ rationibus prorsus abhorrent.* Après avoir prouvé ses deux assertions et réfuté les difficultés de ses adversaires, il termine ainsi son chapitre VIII: *Qui philosophiam errorem esse inanemque fallaciam aiunt, ii non solum stultitiae, sed etiam impietatis damnandi sunt. Deus quippe veritas est, et ab eo error est nullus. Qua re facile etiam intelligitur, cum philosophiæ rationes a divina veritate sint sumptæ atque petitiæ, quæ illas rejiciunt, hos Dei veritati, quæ illæ subsistunt, refragari. Nec quod tali fundamento nititur, imbecillum esse aut infirmum potest. Quocirca frustra homines vani conabuntur philosophiæ, naturæque rationes exerceere. Utrumque enim lumen et naturæ et fidei, quorum altero naturalia, altero supernaturalia videre dicimur, a Deo est. Illa enim (Joan., c. I, v. 9). Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem, et (Psal. IV, v. 7). Signatum est super nos lumen*

vultus tui, Domine, ad naturalem etiam mentis illustrationem referuntur. Ita non minus à Deo fulleremur, errantes in naturæ lumine, quam si per fidei lumen erraremus. Luminis igitur naturalis ductum, investigationem, argumenta repellere, non modo stultum est, quod Augustinus (August. de Trinitate, lib. V, v. 6) docet, verum etiam impium, quod hoc nos loco abunde docuimus (1).

3° Toutes les fois que les adversaires de la révélation se servent de la raison pour l'attaquer, il est permis d'employer les mêmes armes pour repousser leurs attaques, sans oublier néanmoins que la foi est fondée sur l'autorité. On ne s'occupe pas de prouver que ses mystères sont raisonnables, mais on s'attache à prouver que ses ennemis ne sont pas en état de démontrer qu'ils ne le sont pas. C'est une lutte entre la raison, qui a appris ce qu'elle ne peut pas, et la raison, qui croit pouvoir plus qu'elle ne peut. Cette manière d'argumenter fut mise en usage par Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, contre Bœringer, archidiaque d'Angers, qui s'efforçait d'obscurcir le dogme de la transsubstantiation par les subtilités de la dialectique. L'illustre prélat protestait en ces termes de la peine qu'il ressentait d'y être contraint: *Testis mihi est Deus et conscientia mea, quia in tractatu divinarum litterarum nec proponere nec ad propositas respondere cuperem dialecticas questiones, vel earum solutiones. Et si quando materia disputandi talis est, ut hujus artis regulis valeat enucleatius explicari, in quantum possum, per æquipollentias propositionum tegeo artem, ne videar magis arte, quam veritate, sanctorumque patrum auctoritate confidere (2).*

4° Il est permis aussi de faire voir que les notions que nous avons sur le fond des mystères n'impliquent aucune contradiction ni absurdité; et de se servir pour cela des exemples que fournit la nature. C'est la méthode qu'ont suivie tous les pères. Dans les temps modernes elle n'a pas été négligée. Leibnitz, dans ses remarques sur le livre d'un antirithmétique anglais (3), reconnaît d'abord qu'il y a des relations dans la substance divine, qui distinguent les personnes, puisque ces personnes ne sauraient être des substances absolues; que ces relations doivent être substantielles, qui ne s'expliquent pas assez par de simples modalités; que les personnes divines ne sont pas le même concret, sous différentes dénominations ou relations, comme serait un même homme, qui est poète et orateur, mais trois différents concrets respectifs dans un seul concret absolu; que les trois personnes ne sont pas des substances aussi absolues que le tout. Et pour se faire mieux entendre, il voudrait pouvoir trouver des exemples qui répondissent à ces notions des personnes divines; mais il avoue qu'il n'y en a aucun dans la nature. Cependant, ajou-

(1) Melchioris Cani, episcopi Canariensis, opera. Bassani, 1776, in-4°, p. 190.

(2) L. ufranci opera, p. 256, édit. Dum. Luc. d'Acheri.

(3) Leibnitii opera omnia, t. 1, p. 26 et suiv.

(1) Pensées de Pascal, chapitre V, édit. de Paris, 1785, in-12.

te-t-il, pour rendre ces notions plus aisées par quelque chose d'approchant, je ne trouve rien dans les créatures de plus propre à illustrer ce sujet, que la réflexion des esprits, lorsqu'un même esprit est son propre objet immédiat, et agit sur soi-même, en pensant à soi-même et à ce qu'il fait. Car le redoublement donne une image ou un ombre de deux substances respectives dans une même substance absolue, savoir de celle qui entend, et de celle qui est entendue; l'un et l'autre de ces êtres est substantiel, l'un et l'autre est un concret individu, et ils diffèrent par des relations mutuelles, mais ils ne font qu'une seule et même substance individuelle absolue. Je n'ose pourtant pas porter la comparaison assez loin, et je n'entreprends point d'avancer que la différence qui est entre les trois personnes divines n'est plus grande que celle qui est entre ce qui entend et ce qui est entendu, lorsqu'un esprit fini pense à soi, d'autant que ce qui est modal, accidentel, imparfait et mutable en nous, est réel, essentiel, achevé et immuable en Dieu. C'est assez que ce redoublement est comme une trace des personnalités divines. Cependant la sainte Écriture, appelant le fils Verbe, ou λόγος, c'est-à-dire Verbe mental, paraît nous donner à entendre que rien n'est plus propre à nous éclaircir ces choses, que l'analogie des opérations mentales. C'est aussi pour cela que les pères ont rapporté la volonté au Saint-Esprit, comme ils ont rapporté l'entendement au fils et la puissance au Père, en distinguant le pouvoir, le savoir et le vouloir, ou bien le Père, le Verbe et l'Amour.

Un fameux poète a fort bien rendu la pensée de Leibnitz et des pères, par ces deux vers si connus :

La puissance, l'amour, avec l'intelligence,
Unis et divisés, composent son essence.

Leibnitz publiait ses remarques en 1693 — 4; Bossuet avait publié en 1681 la première édition de son *Discours sur l'Histoire universelle*, et quoiqu'il y ait posé en principe que le mystère de la sainte Trinité nous a été révélé par le Fils de Dieu, Dieu lui-même, il n'assure pas moins que celui qui nous l'a révélé, nous en fait trouver l'image en nous-mêmes, afin qu'il nous soit toujours présent et que nous reconnaissons la dignité de notre nature.

En effet, dit ce grand prélat, si nous imposons silence à nos sens, et que nous nous renfermions pour un peu de temps au fond de notre âme, c'est-à-dire dans cette partie où la vérité se fait entendre, nous y verrons quelque image de la Trinité que nous adorons. La pensée que nous sentons naître comme le germe de notre esprit, comme le fils de notre intelligence, nous donne quelque idée du Fils de Dieu, conçu éternellement dans l'intelligence du Père céleste. C'est pourquoi ce Fils de Dieu prend le nom du Verbe, afin que nous entendions qu'il naît dans le sein du Père, non comme naissent les corps, mais comme naît dans notre âme cette parole intérieure que

nous y sentons quand nous contemplons la vérité.

Mais la fécondité de notre esprit ne se termine pas à cette parole intérieure, à cette pensée intellectuelle, à cette image de la vérité qui se forme en nous. Nous aimons, et cette parole intérieure, et l'esprit où elle naît; et en l'aimant, nous sentons en nous quelque chose qui ne nous est pas moins précieux que notre esprit et notre pensée, qui est le fruit de l'un et de l'autre, qui les unit, qui s'unit à eux, et ne fait avec eux qu'une même vie.

Ainsi, autant qu'il se peut trouver de rapport entre Dieu et l'homme, ainsi, dis-je, se produit en Dieu l'amour éternel, qui sort du Père qui pense, et du Fils qui est sa pensée, pour faire avec lui et sa pensée une même nature également heureuse et parfaite.

En un mot, Dieu est parfait, et son Verbe, image vivante d'une vérité infinie, n'est pas moins parfait que lui; et son amour qui, sortant de la source inépuisable du bien, en a toute la plénitude, ne peut manquer d'avoir une perfection infinie: et puisque nous n'avons point d'autre idée de Dieu que celle de la perfection, chacune de ces trois choses, considérée en elle-même, mérite d'être appelée Dieu; mais parce que ces trois choses conviennent nécessairement à une même nature, ces trois choses ne sont qu'un seul Dieu.

Il ne faut donc rien concevoir d'inégal, ni de séparé dans cette Trinité adorable; et quelque incompréhensible que soit cette égalité, notre âme, si nous l'écoutons, nous en dira quelque chose.

Elle est; et quand elle sait parfaitement ce qu'elle est, son intelligence répond parfaitement à la vérité de son être; et quand elle aime son être avec son intelligence autant qu'ils méritent d'être aimés, son amour égale la perfection de l'un et de l'autre. Ces trois choses ne se séparent jamais, et s'enferment l'une l'autre. Nous entendons que nous sommes, et que nous aimons; et nous aimons à être et à entendre. Qui le peut nier, s'il s'entend lui-même? Et non seulement une de ces choses n'est pas meilleure que l'autre; mais les trois ensemble ne sont pas meilleures qu'une d'elles en particulier, puisque chacune enferme le tout, et que, dans les trois, consiste la félicité et la dignité de la nature raisonnable. Ainsi et infiniment au-dessus, est parfaite, inséparable, une en son essence, et en su égale en tout sens, la Trinité que nous servons, et à laquelle nous sommes consacrés par notre baptême (1).

Bossuet a reproduit cette comparaison dans ses *Élévations sur les Mystères* (2). Ainsi, dit-il, à notre manière imparfaite et defectueuse, nous représentons un mystère incompréhensible. Une Trinité créée que Dieu fait dans nos âmes, nous représente la Trinité increée, que lui seul pouvait nous révéler; et pour nous la faire mieux représenter, il a mêlé dans nos âmes, qui la représentent, quelque chose d'incompréhensible.

(1) Discours sur l'Histoire universelle, 2^e partie, n. 6, Jésus-Christ et sa doctrine.

(2) *Élévations sur les Mystères*; seconde semaine, VI^e élévation.

Bossuet avait sans doute puisé ces idées dans S. Bernard, comme celui-ci les avait prises de S. Augustin, et S. Augustin de Tertullien, mais en les perfectionnant et les marquant du sceau de son génie. Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de connaître les expressions de ces illustres docteurs.

Beata illa et sempiterna Trinitas, Pater et Filius et Spiritus sanctus, unus Deus scilicet, summa potentia, summa sapientia, summa benignitas creavit quandam Trinitatem ad imaginem et similitudinem suam, animam videlicet rationalem : quæ in eo præfert vestigium quoddam illius summa Trinitatis quod ex memoris, ratione et voluntate consistat (1).

Ubi ergo Trinitas? Attendamus quantum possumus, et invocemus lucem sempiternam, ut illuminet tenebras nostras, et videamus in nobis quantum sinimus imaginem Dei. Mens enim amare se ipsam non potest, nisi etiam se noverit: Nam quomodo amat quod nescit? etc. Nous ne renoncions à transcrire le passage tout entier, qu'à cause de sa longueur. On peut le voir tome VIII des œuvres de S. Augustin, édition des Bénédictins, pages 880, 881, et suiv. *De Trinitate lib. IX, N. 2, 3, 4, 5, 6, etc.* On en trouvera un autre également intéressant, tome VII, page 294, de *Civitate Dei, lib. XI, cap. 28. Quoniam igitur homines sumus, ad nostri creatoris imaginem creati... In nobis autem ipsis ejus imaginem contuentes, etc.*

Quant à Tertullien, sa comparaison n'est pas aussi claire. Elle est dans le livre de *Animæ*, page 274, édition de Rigault, 1675.

Puisque nous en sommes aux explications que l'on a données du mystère de la Trinité, pour le rendre accessible à l'intelligence humaine, arrêtons-nous quelques instants de plus, et ajoutons que Maximin Isnard en a cru voir une image dans le soleil, après Bossuet et S. Grégoire de Nazianze.

Soleil! s'écrie-t-il.... hiéroglyphe mystérieux, gravé de main divine sur la colonne de l'univers, pour laisser entrevoir à la terre ce qu'est la Divinité dans les cieux; miroir resplendissant qui nous réfléchit son image, et qui, par l'immensité de tes prodiges régénérateurs, me découvres l'action et la fécondité créatrice du soleil intellectuel!...

C'est le trine que me présente l'union de ta chaleur, ta lumière, ton rayon, qui, quoique distincts et procédant les uns des autres, sont coexistants entre eux, et ne forment qu'un seul astre d'où jaillirent et jailliront sans cesse des torrents de vie et de clarté, sans qu'il y ait jamais soustraction dans la source productrice, ni relâchement dans le ressort créateur; c'est, dis-je, ce ternaire, empreint en toi, qui me dévoile, bien mieux que toutes les bouches humaines, le trine mystérieux de l'Être divin, et l'éternité passée et future de sa propriété créatrice et conservatrice.

Ah! ce n'est pas en vain que les premiers peuples qu'ait nourris la terre dans l'Orient,

se sont prosternés devant ton disque symbolique et radieux. Ce n'était pas le fond de leur culte qui était profane: c'est l'interprétation que lui donne l'ignorance, ou l'abus qu'en firent la superstition et le fanatisme. Ces hommes religieux, ces peuples vierges ne tombaient à genoux en corps de nation, que pour adorer dans l'époux visible de la nature, l'ordonnateur invisible de toutes les créations: ce vrai soleil spirituel, dont la chaleur est amour, la lumière intelligence, et dont les rayons, émanation conjointe de ces deux sources de vie, pénètrent, animent et éclairent tous les êtres; ce soleil divin, premier procédant de l'unique et vrai Dieu, seul être incréé, de ce Dieu de tous les humains, de toutes les hiérarchies célestes, de tous les mondes des mondes, qui a précédé les temps et qui doit leur survivre; le grand *Jehovah!*... premier et seul principe des choses, qui a tout enfanté de son être et par son être, excepté le mal, enfant de l'orgueil de quelques êtres immortels émanés de ses mains; enfin ce Dieu des Dieux qui s'est nommé lui-même l'*Eternel*, *Alpha* et *Oméga*, *Adonai* ou *Sun qui Sun*, et dont tu n'es toi-même, astre du jour, que l'émanation indirecte, l'instrument physique et la brûlante effigie (1).

Écoutez maintenant Bossuet. *Considérez cet éclat, ce rayon, cette splendeur qui est la production et comme le fils du soleil: elle en sort sans le diminuer, sans s'en séparer elle-même, sans attendre le progrès du temps. Tout d'un coup, dès que le soleil a été formé, sa splendeur est née et s'est répandue avec lui, et on y voit toute la beauté de cet astre. Dès que la lumière est, elle éclate: si l'éclat et la splendeur du soleil n'est pas éternelle, c'est que la lumière du soleil ne l'est pas non plus; et, par une raison contraire, si la lumière était éternelle, son éclat et sa splendeur le seraient aussi. Or, Dieu est une lumière où il n'y a point de ténèbres: une lumière qui, n'étant point faite, subsiste éternellement par elle-même, et ne connaît ni commencement ni déclin. Ainsi son éclat, qui est son fils, est éternel comme lui, et ne se divise pas de sa substance. Tous les rayons, pour ainsi parler, tiennent au soleil, son éclat ne se détache jamais; ainsi, sans se détacher de son Père, le Fils de Dieu en sort éternellement: et mettre Dieu sans son Fils, c'est mettre la lumière sans rayon et sans splendeur (1).*

Écoutez enfin Saint Grégoire de Nazianze: *Solem rursus, et radium, et lucem cogitari. Verum hic quoque metueendum est; primum, ne incompositæ naturæ compositio quædam excogitetur, quemadmodum solis, et eorum, quæ soli insunt; deinde, ne patri quidem essentiam tribuamus, reliquos autem subsistere negemus, sed facultates quasdam Dei constituamus, quæ ipsi quidem insunt, non autem per se subsistant. Neque enim radius, aut lux,*

(1) De l'Immortalité de l'Âme, par M. Isnard, 1802, in-8°.

(2) Elévations sur les Mystères, seconde semaine, 5^e élévation.

(1) *Sancti Bernardi opera*, t. 1^{er}, page 1180, édit. Dom. Mabillon, 1690, serm. 43.

alii soles sunt, sed solis velut rivi quidam, et substantiales qualitates (1).

Par là il est aisé de conclure que quoiqu'il faille mettre une distance infinie entre la créature et son créateur, on peut trouver ici-bas quelques images imparfaites des plus sublimes mystères. En effet, si saint Grégoire de Nazianze se montre résolu (un peu plus bas que l'endroit cité) de ne marcher qu'à la clarté de la lumière divine du Saint-Esprit, il ne condamne pas néanmoins l'usage de ces figures et de ces ombres, tout éloignées de la vérité qu'elles sont. Si Bossuet lui-même désespère de trouver une ressemblance parfaite de la divinité, il n'insiste pas moins sur l'utilité qu'il est possible de retirer de ces ressemblances, de ces images telles qu'elles, ne serait-ce qu'en commençant à s'anéantir dans tous les ouvrages de la nature et dans soi-même plus que dans tout le reste, avant de perdre en Dieu toute compréhension.

5° Le spectacle des merveilles de la nature élève notre âme vers Dieu, et nous *achemine* à la connaissance de ses perfections infinies; l'Apôtre nous l'apprend. De là tant de savants ouvrages sur la théologie naturelle, du temps même de Montaigne, et surtout à dater de cette époque. Nous nous contentons de nommer les plus marquants : ce sont ceux de Jean Caramuel (*Theologia naturalis*), de Théophile Raynaud (2), de Nicolas Bonnet, cordelier (3), de Hermann Alexandre Roell (4), de Georges Pacard (5), de Paul Voet (6), de Georges Meier (*Theologia naturalis*), de Balthazar Cellarius (7), de Jean-Adam Osianre (8), de Jean-Guillaume Bayer (9), et de Pierre Yves (10); et, dans des temps plus rapprochés, qui ne connaît ce qu'ont écrit, sur cette partie, Bernard de Niewentyt (11), Jean Ray (12), Guillaume Derham (13), Charles Bonnet (14), Chr. Wolf (15), Sturm (16), Paley (17), Deluc (18), de Lesser (19), Fabri-

cus (1), Fénelon (2) et Bossuet (3), dont les noms sont consacrés par la renommée?

§ IV. — La seconde *répréhension* qui fut faite de l'ouvrage de Sebonde est celle-ci : *Aucun dit que ses arguments sont faibles et ineptes à vérifier ce qu'il veut, et entreprennent de les choquer aisément.*

Montaigne qui avait usé de condescendance envers ceux qui prétendaient que la religion ne devait pas être appuyée par des raisons purement humaines, ne garda pas les mêmes ménagements envers ceux-ci : *Il faut les secourir un peu plus rudement, dit-il, car ils sont plus dangereux et plus malicieux que les premiers. On couche volontiers les dits d'autrui à la faveur des opinions qu'on a préjugées en soi. A un athéiste, tous écrits tirent à l'athéisme; il infecte de son propre venin la matière innocente. Ceux-ci ont quelque préoccupation de jugement, qui leur rend le goût fade aux raisons de Sebonde. Au demeurant, il leur semble qu'on leur donne beau jeu de les mettre en liberté de combattre notre religion par des armes pures humaines, laquelle ils n'oseraient attaquer en sa majesté pleine d'autorité et de commandement. Le moyen que je prends pour rabattre cette frénésie, et qui me semble le plus propre, c'est de froisser et de fouler aux pieds l'orgueil et l'humaine fertilité : leur faire sentir l'inanité, la vanité et dénégation de l'homme; leur arracher des poings les chétives armes de leur raison; leur faire baisser la tête et mordre la terre, sous l'autorité et révérence de la Majesté divine. C'est à elle seule qu'appartient la science et la sagesse : elle seule qui peut estimer de soi quelque chose, et à qui nous dérobons ce que nous comptons, et ce que nous prisons* (4).

(1) Théologie de l'Eau. Paris, 1743, in-8°.

(2) De l'existence de Dieu, édition excellente, par M. Aimé Martin. Paris, 1811, in-8°.

(3) De la connaissance de Dieu et de soi-même. M. Aimé-Martin devrait bien faire sur cet ouvrage le travail qu'il a fait sur celui de Fénelon.

(4) Montaigne n'a pas d'autre langage que celui de l'Esprit saint. Adonai s'exprime ainsi dans le livre de Job :

« Mais la sagesse où la trouve-t-on?—Où est le lieu de l'intelligence?—Nul mortel n'en connaît la valeur réelle;— et on ne la trouve point sur cette terre des vivants;— elle n'est pas chez moi, dit l'abîme;— elle n'est point avec moi, s'écrie la mer;— on ne la donne pas pour de l'or vierge;— on ne l'acquiert pas à prix d'argent;— on ne l'échange ni contre le métal des ludes, ni contre la noble sardoine, ni contre le brillant saphir;— le cristal enchassé dans l'or lui cède la place;— les vases les plus estimés ne peuvent la payer;— devant elle l'agate et le corail ne sont pas même nommés;— l'extraction de la sagesse est plus difficile que la pêche des perles qu'on tire du golfe Arabe;— l'émeraude d'Ethiopie ne sentent pas la concurrence avec elle;— la topaze orientale ne sert point à en faire connaître la valeur.—Encore une fois d'où vient la sagesse?— et le lieu de l'intelligence où est-il?— elle se dérobe aux yeux de tous les habitants de la terre;— elle est même cachée aux enfants des cieux.

« Nous en avons ouï quelque chose de nos oreilles (disent le sépulchre et la mort); mais il n'y a que Dieu qui en connaît la route, qui sache le lieu où elle fait son habitation. Lorsque Dieu regardait jusqu'aux ex-

(1) *Sancti Gregorii theologi opera*, p. 576-7, édit. de 1778.

(2) *Theologia naturalis*. Lugduni, 1622, in-4°.

(3) *Theologia naturalis*. Barcinonæ et Venetiis.

(4) *Dissertationes philosophicæ de Theologia naturali*. Francq. 1700, in-8°.

(5) Théologie naturelle. La Rochelle, 1579, in-12.

(6) *Theologia naturalis*, Trajecti ad Rhenum, 1656, in-4°.

(7) *Epitome Theologiæ philosophicæ*. Helmstadii, 1651, in-4°.

(8) *Theologia naturalis*. Tubingæ, 1663, in-4°.

(9) *Synopsis Theologiæ naturalis collatæ cum revelatâ*. Iena. 1676, in-4°.

(10) Théologie naturelle. Paris. 1653, 5 vol. in-8°.

(11) Existence de Dieu démontrée par les merveilles, etc. Paris, 1723, in-4°.

(12) Existence et sagesse de Dieu manifestée dans les œuvres, etc. Utrecht, 1714, in-8°.

(13) Théologie physique.—Théologie astronomique.—In 8°.

(14) Contemplation de la Nature dans ses œuvres; in-4° et in-8°.

(15) *Theologia naturalis*. Veronæ, 1758, in-4°.

(16) Considérations sur les œuvres de Dieu. Genève et Paris, 1788, 5 vol. in-12.

(17) Natural Theology. London, in-8°.

(18) Tous les ouvrages de Deluc.

(19) Théologie des Insectes. La Haye, 1742, in 8°.

On voit bien que Montaigne ne se propose pas de prouver la divinité de la religion chrétienne; c'était le but de Sebonde dans la *Théologie naturelle*; ce n'est pas le sien dans cette apologie. Il fait la guerre offensive et non défensive. Les ennemis de la religion avaient pris occasion de l'ouvrage de Sebonde pour attaquer nos mystères par les armes de la raison. Montaigne n'avait pas autre chose à faire que de leur montrer l'inanité de cette raison dont ils se prévalaient, et combien peu ils étaient en état d'approfondir l'abîme de la foi, puisqu'ils étaient incapables de connaître les secrets de la nature. Il les promène à travers les égarements de la philosophie sur les points les plus importants, et les force de convenir que, puisqu'il ne peut sortir que ténèbres de l'esprit de l'homme, il faut que la lumière vienne d'en haut pour éclairer nos pas dans les sentiers de la justice. Continuons... *Dieu veut-il qu'un mortel soit plus sage que lui (1)? Abattons ce cuider, ce premier fondement de la tyrannie du malin esprit. Dieu résiste aux superbes et fait grâce aux humbles (2). L'intelligence est en tous les dieux, dit Platon, et point ou peu aux hommes. Or, c'est cependant beaucoup de consolation à l'homme chrétien, de voir nos outils mortels et caducs, si proprement assortis à notre foi sainte et divine, que lorsqu'on les emploie aux sujets de leur nature, mortels et caducs, ils n'y soient pas appropriés plus uniment, ni avec plus de force.*

C'est dans cette assiette, dit Pascal (3), que Montaigne combat avec une fermeté invincible les hérétiques de son temps, sur ce qu'ils assumaient connaître seuls le véritable sens de l'Écriture, et c'est de là encore qu'il foudroie l'horrible impiété de ceux qui osent dire que Dieu n'est point... Les trouvant dépouillés volontairement de toute révélation, et abandonnés à leur lumière naturelle, toutefois mise à part, il les interroge de quelle autorité ils entreprennent de juger de cet Être souverain, qui est infini par sa propre définition : eux qui ne connaissent véritablement aucune des moindres choses de la nature ! Il leur demande sur quels principes ils s'appuient, et il les presse de les lui montrer. Il examine tous ceux qu'ils peuvent produire ; et il pénètre si avant, par le talent où il excelle, qu'il montre la vanité de

trémities de la terre pour voir ce qui se passait sous l'étendue du firmament ; lorsqu'il balançait le poids de la tempête, et qu'il distribuait les eaux comme par mesure ; lorsqu'il faisait une ordonnance pour la pluie et qu'il traçait un chemin pour les éclairs ; il vit la sagesse, et il la manifesta dans ses œuvres ; il vit aussi l'intelligence, et il en sonda les replis. Puis il dit à l'homme : Voici ; la crainte de Dieu est la véritable sagesse, et l'intelligence consiste à se détourner du mal. » (*Le livre de Job, nouvellement traduit d'après le texte original ; par J. Louis Bridel, professeur des langues orientales dans l'académie de Lausanne. Paris, 1818, in-8°, vingtième discours, avec quelques corrections.*)

(1) Οὐ γὰρ ἐν ὁροῦντι ἐ Θεὸς μᾶλλον ἑαυτοῦ εἶναι βεβουλευται Hérodote, liv. V, c. 10, n. 5.

(2) Deus superbis resistit ; humilibus autem dat gratiam. 1 Pet. c. V, v. 5.

(3) Pensées, supplément à la 1^{re} partie, art. XI.

tous ceux qui passent pour les plus éclairés et les plus fermes.

Mais laissons parler Montaigne lui-même ; on aimera mieux l'entendre que tout autre : *Voyons donc si l'homme a en sa puissance d'autres raisons plus fortes que celles de Sebonde : voire s'il est en lui d'arriver à aucune certitude par argument et par discours. Car saint Augustin (1), plaidant contre ces gens ici, a occasion de reprocher leur injustice ; en ce qu'ils tiennent fausses les parties de notre créance, que notre raison faut à établir. Et pour montrer qu'assez de choses peuvent être et avoir été, desquelles notre discours ne saurait sonder la nature et les causes, il leur met en avant certaines expériences connues et indubitables, auxquelles l'homme confesse ne rien voir, et cela fait-il, comme toutes autres choses, d'une curieuse et ingénieuse recherche. Il faut plus faire, et leur apprendre que pour convaincre la faiblesse de leur raison, il n'est besoin d'aller triant de rares exemples ; et qu'elle est si manque et si aveugle, qu'il n'y a nulle si claire facilité, qui lui soit assez claire ; que l'aisé et le malaisé lui sont un ; que tous sujets également, et la nature en général, désavouent sa jurisdiction et extrême. Que nous prêchons la vérité quand elle nous prêchons de fuir la mondaine philosophie (Coloss., II, 8) ? quand elle nous inculque si souvent que notre sagesse n'est que folie devant Dieu (1 Cor., II, 19) ? Que de toutes les vanités, la plus ruine c'est l'homme ; que l'homme qui présume de son savoir, ne sait pas encore ce que c'est que savoir ; et que l'homme, qui n'est rien, s'il pense être quelque chose, se séduit soi-même et se trompe (Galat., VI, 3) ? Ces sentences du Saint-Esprit expriment si clairement et si vivement ce que je veux maintenir, qu'il ne me faudrait aucune autre preuve contre des gens qui se rendraient avec toute soumission et obéissance à son autorité. Mais ceux-ci veulent être fouettés à leurs propres dépens, et ne veulent pas souffrir qu'on combatte leur raison, que par elle-même. Considérons donc pour cette heure, l'homme seul, sans secours étranger, armé seulement de ses armes, et dépourvu de la grâce et connaissance divine, qui est tout son honneur ; sa force, et le fondement de son être. Voyons combien il a de tenue en ce bel équipage.*

Là-dessus Montaigne entre en matière ; il pousse avec tant d'énergie ses accablantes interrogations, qu'on croirait entendre le Seigneur dans la nue, disputant avec le saint homme Job, et l'écrasant sous le poids de sa raison victorieuse. Pascal a fait l'analyse de cet admirable chapitre (1). Mais on ne craint pas d'avancer qu'il y règne trop de cette sorte de *misanthropie* qui faisait le fond de son caractère, et de cette humeur mélancolique, qui ne pouvait lui permettre d'aimer Montaigne, alors même qu'il était de son avis.

(1) De civitate Dei, lib. XXI, c. V, p. 622, t. VII, édit. 66.

(2) Pensées de Pascal, supplément à la première partie, art. XI.

Comment se fait-il maintenant qu'une telle apologie, si bien motivée et si parfaitement écrite, n'ait point dissipé les préventions qui s'étaient élevées contre la *Théologie naturelle*, qu'elle n'ait point triomphé des misérables chicanes que la légèreté et l'inconséquence osaient former à son désavantage?

Allons plus loin, comment se fait-il que Sebonde ait donné à Montaigne un vernis de philosophisme, que Montaigne, à son tour, ait imprimé à Sebonde une tache de pyrrhonisme; qu'ils se soient nuï l'un à l'autre par un cercle qui revient et qui roule sur lui-même? A cette question, nous répondrions volontiers par la sentence de Voltaire (1) : *Que les hommes réfléchissent peu; qu'ils lisent avec négligence; qu'ils jugent avec précipitation; et qu'ils reçoivent les opinions comme on reçoit la monnaie, parce qu'elle est courante.* Mais pouvons-nous convenablement l'appliquer à des hommes instruits, religieux, et même à des hommes d'un rare mérite?... Examinons donc aussi brièvement qu'il sera possible, les motifs sur lesquels on se fonde pour décrier l'*apologie de la Théologie naturelle*. Si nous parvenons à justifier Montaigne des imputations auxquelles il est en butte, nous aurons par cela même justifié Sebonde, et réciproquement : puisqu'il existe entre eux une si étroite solidarité qu'ils ne peuvent pas plus être séparés dans la défense qu'ils ne l'ont été dans l'attaque.

Déjà, la cause que nous soutenons a été victorieusement défendue par dom Devienne, dans sa *Dissertation sur la religion de Montaigne* (2). Mais sans nous traîner servile-

(1) Œuvres de Voltaire, nouvelle édition, t. XVII, p. 655.

(2) Bordeaux et Paris, 1773, in-8°. En voici les principaux traits :

« Si l'irrégularité de Montaigne était prouvée, elle serait la chose du monde la plus surprenante. Ce philosophe avait le sens droit, une pénétration admirable, et il parlait comme il pensait. Or, l'incrédulité jointe à l'esprit, au bon sens et à la bonne foi, est un phénomène qui n'a pas encore eu d'existence.

« Les *Essais* présentent une foule de textes précis en faveur de la divinité du christianisme, et la franchise était le caractère distinctif de celui qui les a écrits. Comment pourrait-on la concilier avec la fausseté qui lui aurait fait faire, sur le point le plus essentiel, un double personnage?

« Montaigne a reçu à Rome des lettres de bourgeoisie sous les yeux du pape. Il a été nommé maire de Bordeaux dans le temps qu'on ne donnait cette place importante qu'aux plus grands seigneurs : il a été décoré du cordon de Saint-Michel, ce qui supposait alors un mérite reconnu, ou la plus haute naissance. Eût-il reçu ces marques de distinction et de confiance si ses écrits, qui étaient entre les mains de tout le monde, eussent attaqué la religion? et le gouvernement, qui combattait pour la maintenir, n'aurait-il pas craint de donner de nouvelles armes aux protestants, s'il eût confié le soin de les réprimer à quelqu'un qui aurait été reconnu pour n'en avoir aucune?

« La mort de Montaigne fit une très-grande sensation dans la France et dans la république des lettres. Peu de temps après, on lui éleva un mausolée sur lequel on grava une épitaphe grecque et une épi-

tape latine qu'on y voit encore ; toutes deux attestent la pureté des sentiments de Montaigne sur la religion, et la dernière dit expressément qu'il fut très-exact observateur des lois de sa patrie et de la religion de ses pères : *Patriarum legum et sacrorum avitorum retinentissimus.*

« Si Montaigne avait fait profession d'incrédulité, si ses écrits en eussent donné cette idée, eût-on contredit aussi ouvertement dans ses épitaphes l'opinion publique? eût-on consigné, avec une espèce d'affectation, dans des monuments qui devaient passer à la postérité la plus reculée, les témoignages de son orthodoxie? Il faut convenir que ce fait n'a pas les plus légères couleurs de la vraisemblance. Il est bien plus naturel de croire que les épitaphes de Montaigne ne le représentent comme un philosophe chrétien, que parce qu'il en avait donné les preuves les moins équivoques ; ses écrits respiraient un respect profond pour la religion. L'auteur avait vécu comme un homme du monde ; mais il avait pensé sainement, et il avait rempli avec exactitude les devoirs extérieurs de sa religion ; il nous apprend lui-même que quand il était menacé de quelque maladie dangereuse, il commençait par mettre ordre à ses affaires et à sa conscience. Pendant le cours de celle qui le conduisit au tombeau, il conserva toute sa tête. Il fut fidèle à son système philosophique qui ne lui avait jamais permis d'invoquer les secours de la médecine, mais il continua ses exercices de religion. Se sentant plus mal, il voulut qu'on dit la messe dans sa chambre, et ce fut dans un effort qu'il fit pour se soulever, au moment de la consécration, qu'il rendit l'âme. Ce n'est pas là la conduite et la fin d'un apôtre de l'incrédulité.

« Les mœurs de Montaigne, sur lesquelles les incrédules appuient la prétendue conformité de ses idées avec leurs systèmes, ne servent qu'à fournir contre eux des armes victorieuses. L'irrégularité de la vie de Montaigne devait lui faire souhaiter, ainsi que le désirent la plupart de ceux qui suivent son exemple, qu'il n'y eût point de religion. Cependant il n'a pu s'empêcher de lui rendre les témoignages les plus authentiques : il a donc fallu que les preuves lui en aient paru bien convaincantes. » (Dom Devienne, *Dissertation sur la religion de Montaigne*, pag. 6-10).

Ce même écrivain avait dit dans l'avertissement : « On dira peut-être que les passages de Montaigne, que je cite en faveur de la religion, ne prouvent rien, et qu'il s'en trouve d'aussi forts dans les ouvrages les plus décriés. Si l'on me montre un seul texte de ce philosophe qui détruise ceux que je produis, je suis prêt à convenir que j'ai pris la défense d'une mauvaise cause.

« Montaigne n'a pas été jugé par son siècle comme il l'est par le nôtre. Nos philosophes consentiraient sans peine que l'auteur des *Essais* passât pour chrétien s'il avait moins de génie. Quant à ceux qui ne sont pas philosophes, et qui le condamnent, la plupart ne l'ont pas lu, et prétendent être ses juges. »

(1) Cet Avertissement annoncé dans l'*Encyclopédie méthodique*, philosophie ancienne et moderne, tome III, page 481, dès l'année 1793, a paru si mauvais, que l'auteur s'est vu obligé de le supprimer. Il manque à presque tous les exemplaires de l'édition des *Essais*, 1802, chez Didot. Il ne contient que 65 pages et non 75, comme le dit mal à propos l'éditeur, M. Johannan.

chrétien nie formellement la spiritualité et l'immortalité de l'âme (page L), et que sa religion, réduite au plus simple terme, était précisément ce qu'est aujourd'hui dans tous les pays où le christianisme est établi, la religion de ceux qui ont quelque instruction, c'est-à-dire un pur déisme (LII).

Qu'il nous soit permis, avant de commencer l'examen des imputations contre Montaigne, de déplorer la facilité avec laquelle on les a accueillies, par ces paroles de Montaigne lui-même, quoique écrites pour un autre sujet : *Les premiers qui sont abreuvés de ce commencement d'étrangeté, venant à semer leur histoire, sentent par les oppositions qu'on leur fait, où loge la difficulté de la persuasion, et vont calfeutrant cet endroit de quelque pièce fausse. Outre ce que, insitâ hominibus libidine alendi de industriâ rumores (Titus-Livius, lib. XXVIII, cap. 24), nous faisons naturellement conscience de rendre ce qu'on nous a prêté, sans quelque usure et accessoire de notre crâ. L'erreur particulière soit premièrement l'erreur publique, et, à son tour après, l'erreur publique fait l'erreur particulière. Ainsi va tout ce bâtiment, s'étouffant et formant de main en main ; de manière que le plus éloigné témoin en est mieux instruit que le plus voisin, et le dernier informé, mieux persuadé que le premier. C'est un progrès naturel ; car quiconque croit quelque chose, estime que c'est ouvrage de charité de la persuader à un autre ; et, pour ce faire, ne craint point d'ajouter de son invention autant qu'il voit être nécessaire en son conte, pour suppléer à la résistance et au défaut qu'il pense être en la conception d'autrui (1).* » Rien de plus caractéristique dans les temps de divisions et de troubles ; il se trouva des esprits faibles ou exagérés, au jugement desquels Montaigne allait trop loin, ou n'atteignait pas la borne, et de là, la triste réputation d'irréligion qui ne l'abandonnera peut-être jamais quoiqu'on n'en ait aucune preuve certaine, ou plutôt malgré les preuves convaincantes que l'on a du contraire (2).

1) Essais de Montaigne, liv. III, chap. XI, t. III, p. 416-7.

(2) « Le préjugé qui fait regarder Montaigne comme un philosophe sans religion, a deux sources ; la première est une ignorance grossière qui prend pour ses sentiments des objections qu'il réfute. Raymond de Sebonde, Espagnol, avait fait un Traité en faveur de la religion ; Montaigne le traduisit en français. Cet ouvrage eut des contradicteurs ; ils prétendaient que la religion était inutile à l'homme, parce que la raison suffisait pour le conduire. Montaigne attaqua ce raisonnement, qu'il appelle une frénésie... Ensuite il entre en matière, et prétend que la raison humaine est faible et insuffisante, parce que si l'on interroge ceux qui ont paru la consulter avec plus de soin, on trouvera que les uns ont nié ce que les autres ont regardé comme incontestable. Il prouve, par une foule d'exemples, dans lesquels il rapporte les arguments des sceptiques, qu'il n'existe peut-être pas une vérité qu'on n'ait tenté de détruire ; et il en conclut qu'il n'y a que la religion dont les lumières soient capables d'éclairer l'homme, puisque la raison, abandonnée à elle-même, ne lui offre que doute et incertitude. Voilà les fondements de l'opinion qui

En effet, Dom Devienne a détruit sans peine les soupçons mal fondés que l'on se plaisait à nourrir ; et sa belle et savante dissertation n'a pas empêché Naigeon de les recueillir et et de les fortifier autant qu'il a pu dans son fameux *Avertissement*. Que disons-nous ? Ce philosophe de mauvaise foi, comme ils le sont tous, au dire de Rousseau, a vu dans les *Essais* des témoignages frappants du christianisme de Montaigne. Car il avoue, 1° que Montaigne, ainsi qu'il le rapporte lui-même (1), avait soin au commencement de ses fièvres, entier encore et voisin de la santé, de se réconcilier à Dieu par les derniers offices chrétiens ; 2° que Montaigne montre un grand respect pour l'Écriture, et parle de son entière soumission à tout ce que l'Église romaine croit et enseigne, XLIV ; 3° que l'apologie de Sebonde contient des choses favorables à la religion, XLV ; et cependant il n'en dit pas moins hardiment que toute cette orthodoxie est absolument insignifiante et ne prouve rien ; que Montaigne ne faisait que se conformer aux préjugés reçus ; qu'il est facile de reconnaître en lui un étranger qui parle une autre langue que la sienne, et qui se déceit par son accent, XLVII ; qu'il n'avait pas d'autre religion qu'un pur déisme, et, ce qu'il y a de plus téméraire, il ne rougit pas de donner cet avis comme le résultat de l'examen et de l'impartialité d'un juge qui cherche sincèrement la vérité, LII.

Montaigne est accusé non seulement d'avoir eu des opinions hardies en fait de religion, mais encore d'avoir présumé au philosophisme du XVIII^e siècle. Montaigne incrédule ! lui qui, dans tous ses ouvrages (2), a montré pour la religion de ses pères un res-

nous présente Montaigne comme le pyrrhonicien le plus décidé. Il a démontré invinciblement la nécessité de la religion, et c'est sur sa démonstration même qu'on l'accuse de ne rien croire. C'est ainsi que nous formons nos jugements. Une telle anecdote est bien humiliante pour l'esprit humain ; elle manquait encore à son histoire.

« L'envie de dérober le parti de la nouvelle philosophie d'un nom célèbre, n'a pas moins contribué que l'ignorance des véritables sentiments de Montaigne, à accréditer son irréligion prétendue. Quand on a formé le projet de détruire la religion, un des premiers pas qu'il est naturel de faire, est de soutenir qu'elle n'a jamais eu de partisans parmi ceux qui, cherchant de bonne foi la vérité, ont écarté avec soin ce qui pouvait leur en dérober la connaissance. Montaigne, considéré sous ce point de vue, n'a pas dû être indifférent à ces philosophes qui prétendent ne parler que le langage d'une raison épurée ; car personne n'a en moins de préjugés, plus d'esprit et plus de franchise. Mais si l'irréligion prétendue de Montaigne a été un sujet de triomphe pour les incrédules, le sentiment contraire étant démontré, doit déposer contre leur système. En citant désormais Montaigne, on aura une nouvelle raison de dire, qu'avec du bon sens, de la sincérité, de l'esprit et des connaissances, il est impossible de ne pas rendre à la religion ses hommages. » *Dissertation sur la religion de Montaigne, par Dom Devienne.* — A la fin.

(1) Essais de Montaigne, liv. III, chap. IX, tome III, p. 559.

(2) Essais, Voyages, Lettres et Théologie naturelle.

pect profond et jamais démentil lui qui, durant tout le cours de sa vie, ne s'est jamais dispensé des exercices religieux, et les a constamment remplis avec la plus sincère et la plus édifiante piété! lui qui, dans son premier voyage de Rome, reçut des marques si touchantes d'estime de la part du saint-père et de la prélature, et à qui le maître du sacré palais recommanda *de ne se servir point de la censure des Essais*, ajoutant qu'ils honoraient son intention et affection envers l'Église, et sa suffisance... et qu'ils le priaient d'aider à l'Église par son éloquence (1)! lui qui raconte que, dans le même voyage (2), étant à Lorette, il logea dans la sainte case un tableau dans lequel il y a quatre figures d'argent attachées : celle de Notre-Dame, la sienne, celle de sa femme et celle de sa fille; ces trois dernières toutes de rang à genoux, et la Notre-Dame au haut au devant; et fit dans cette chapelle-là ses pâques (le 24 avril 1581), ce qui ne se permet pas à tous! lui qui, dans une lettre écrite à son père sur la mort de la Boétie, rapporte avec une douleur si vive et si expressive les derniers actes de la vie de cet intime ami, et ses religieuses dispositions, aussi honorables à l'un qu'à l'autre. La Boétie nous recommanda les uns aux autres, dit le philosophe à son père, et après il suivit ainsi : *Ayant mis ordre à mes biens, encore me faut-il penser à ma conscience. Je suis chrétien, je suis catholique : tel ai vécu, tel suis-je délibéré de clore ma vie : qu'on me fasse venir un prêtre, car je ne veux faillir à ce dernier devoir d'un chrétien....* Il parla ainsi à mademoiselle de St.-Quentin, sa niece : *Pour me décharger, je t'avertis d'être premièrement dévote envers Dieu; car c'est sans doute la principale partie de notre devoir, et sans laquelle nulle autre action ne peut être ni bonne ni belle; et celle-là y étant à bon escient, elle traîne après soi, par nécessité, toutes autres actions de vertu....*

Ce matin, il se confessa à son prêtre; mais parce que le prêtre n'avait pas apporté tout ce qu'il lui fallait, il ne lui put dire la messe. Mais le mardi matin, M. de la Boétie le demanda pour l'aider, dit-il, à faire son dernier office chrétien. Ainsi il ouït la messe et fit ses pâques; et comme le prêtre prenait congé de lui, il lui dit : *Mon père spirituel, je vous supplie humblement, et vous et ceux qui sont sous votre charge, priez Dieu pour moi; soit qu'il soit ordonné par les très-sacrés trésors des desseins de Dieu que je finisse à cette heure mes jours, qu'il ait pitié de mon âme et me pardonne mes péchés, qui sont infinis, comme il n'est pas possible que si vile et si basse créature que moi aye pu exécuter les commandements d'un si haut et si puissant maître....*

Je louais Dieu de quoi ce avait été en une personne de qui-je fusse tant aimé, et que j'aimasse si chèrement, et que cela me servirait d'exemple pour jouer ce même rôle à

mon tour. Il m'interrompit pour me prier d'en user ainsi, et de montrer, par effet, que les discours que nous avions tenus ensemble pendant notre santé, nous ne les portions pas seulement en la bouche, mais engravés bien avant au cœur et en l'âme, pour les mettre en exécution aux premières occasions qui s'offriraient, ajoutant que c'était la vraie pratique de nos études et de la philosophie (édition de 1818, 5^e volume)! lui qui a déclaré formellement qu'il tient pour absurde et impie, si rien se rencontre ignoramment ou inadvertamment couché en cette rapsodie, contraire aux saintes résolutions et prescriptions de l'Église catholique, apostolique et romaine, en laquelle il meurt et en laquelle il est ne (Essais, tome I, pag. 523)! lui dont Pasquier raconte les derniers instants en ces termes, qui valent une apologie : *Au demeurant, ne pensez pas que sa vie ait été autre que le général de ses écrits. Il mourut en sa maison de Montaigne, où lui tomba une esquincance sur la langue, de telle façon qu'il demeura trois jours entiers plein d'entendement, sans pouvoir parler, au moyen de quoi il était contraint d'avoir recours à sa plume pour faire entendre ses volontés; et comme il sentit sa fin approcher, il pria, par un petit bulletin, sa femme de sémoudre quelques gentilshommes siens voisins, afin de prendre congé d'eux. Arrivés qu'ils furent, il fit dire la messe en sa chambre; et comme le prêtre était sur l'élevation du Corpus Domini, ce pauvre gentilhomme s'élança au moins mal qu'il peut, comme à corps perdu, sur son lit; les mains jointes : et en ce dernier acte rendit son esprit à Dieu, qui fut un beau miroir de l'intérieur de son âme (1).*

Et qui ose accuser Montaigne d'impiété? Des protestants, Bernard, Leclerc, Baudius, etc. Sans doute il était un impie à leurs yeux, puisqu'il combattait leurs dogmes favoris, et ne cessait de prophétiser les désordres et les excès de tout genre, auxquels le protestantisme devait se porter dans la suite des temps. Quand ce dernier a écrit (2) : *De religione viri non est meum ferre sententiam, ad inquisitores hereticæ pravitatis hæc notio pertinet, quibus si tantum est ab re sud otii ut volumen ejus evolvere velint, invenient procul dubio quod atroci stylo effodere possint* : parlait-il sérieusement? Ne voulait-il pas plutôt faire la critique de l'inquisition et de son funeste penchant à condamner les livres les plus innocents? Au reste, mademoiselle de Gournay lui répond d'une manière victorieuse (3) : *Tout ainsi que jamais homme ne voulut plus de mal aux illégitimes et querelleuses religions, que celui dont est question : de même, par conséquent, il fut partisan formel de ce qui regardait le respect de la vraie. Et la touche de celle-ci, c'était pour lui, comme les Essais le publient, et pour moi, sa créature, la sainte loi de*

(1) Pasquier, liv. XVIII, lettre I, à M. Pelgé, maître des comptes.

(2) *Dominici Baudii tambicorum, lib. II. Lugd. Bat.* 1607.

(3) Préface des Essais, par mademoiselle Lejars de Gournay.

(1) Voyages de Montaigne, tome II, pages 76-77, in-12, 1774.

(2) *Ibid.*, tome II, pages 100-105.

nos pères, leur tradition et leur autorité... Quant à Baudius.... il nous devait marquer en quoi consistaient ces passages contre la même religion, qu'il dit mériter la lecture en nos Essais, ou se résoudre à souffrir lui-même une lecture de celui par lequel il accuse en eux ce défaut. Mais il est bien vrai que ce livre étant ennemi profès des sectes nouvelles, plus Baudius huguenot l'accuse en l'article de la religion, et plus il magnifie son triomphe et le déclare louable en ce point-là. Sur ce lieu principalement, faut-il écouter notre livre d'aiguet et se garder de broncher en quelque inique interprétation de ses intentions, par sa libre, brève et brusque façon de s'exprimer. M'amuserai-je à particulariser quelques règles, pour se gouverner en cette lecture? Il faut dire un mot: Ne l'en mêle pas, ou sois sage. Aucuns livres ne sont sages pour ceux qui ne sont point assez sages pour eux: en effet, je n'ai jamais vu personne l'attaquer, soit du côté de la religion ou d'autre, qui n'ait rabattu son atteinte de lui-même; s'avisant voir sur-le-champ qu'il lui imposait, ou qu'il ne l'entendait pas... Ce que je ne dis nullement pour Baudius, lequel, comme j'ai remarqué, n'a choqué ce lieu que par intérêt et passion. Je rends grâces à Dieu, que parmi la confusion des créances effrénées qui traversent et tempètent aujourd'hui son Eglise, il lui ait plu de l'étayer d'un si puissant pilier humain. La foi des simples ayant à désirer d'être fortifiée mondainement contre tels assauts, ainsi qu'elle l'était spirituellement par cette faveur divine, qui lui est acquise avant les siècles, la bonne fortune lui fit un présent très-propre à ce besoin, de lui produire une âme de si haute suffisance, qui la vivifiait par son approbation. En effet, si la religion catholique, à la naissance de ce personnage, eût su combien il devait être excellent, quelle appréhension eût été la sienne, de l'avoir pour adversaire? Certes il a rendu vraie sa proposition, que des plus habiles et des plus simples âmes se faisaient les bien croyants: comme aussi la mienne, que de ces deux extrémités se faisaient les gens de bien.

Qui encore a osé accuser Montaigne d'impiété? des hommes qui n'ont jamais lu son livre ou qui ne l'entendent pas! Mais quel cas peut-on faire de pareilles accusations! Méritent-ils d'être écoutés quand ils se font les échos des ennemis de Montaigne? Ils feraient bien mieux de profiter des avis de mademoiselle de Gournay: Ne t'en mêle pas ou sois sage, et de suivre les règles que traçait à ses lecteurs le sage Charron, le plus fidèle disciple de Montaigne, et qui peuvent être d'un grand usage dans la lecture de toute espèce de livres, et principalement de ceux qui sont au-dessus des préjugés de la multitude (1). « Bien veux-je avertir le lecteur qui entreprendra de juger cest œuvre, qu'il se garde de toucher en aucuns de ces sept mescomptes: de rapporter au droict et devoir ce qui est du fait; au faire ce qui est du juger; à résolution et détermination ce

qui n'est que proposé, secoué et disputé problématiquement et académiquement; à moi, et à mes propres opinions ce qui est d'austrey; et par rapport à l'estat, profession et condition interne ce qui est de l'esprit et suffisance interne; à la religion et créance divine ce qui est de l'opinion humaine; à la grâce et opération surnaturelle ce qui est de vertu et action naturelle et morale. Toute passion et préoccupation ostée, il trouvera en ces sept points bien entendus de quoi se résoudre en ses doute, ce quoi répondre à toutes les objections que luy mesme et d'autres pourroyent luy faire, et s'estimer de mon intention et cest œuvre. Que si encores après tout il ne se contente et ne l'approuve, qu'il l'attaque hardiment et vivement (car, de mesdire seulement, de mordre, et charpenter le nom d'austrey, il en est assez aysé, mais trop indigne et trop pédant), il aura tost ou une franche confession et acquiescement (car ce livre fait gloire et feste de la bonne foy et ingénuité;) ou un examen de son emportement et folie. Aucuns trouvent ce livre trop hardy et trop libre à heurter les opinions communes et s'en offensent; je leur répond ces quatre ou cinq mots. Premièrement, que la sagesse qui n'est commune ni populaire a proprement cette liberté et autorité, *jure suo singulari*, de juger de tout (c'est le privilège du sage spirituel (1 Cor., c. II, v. 15), *spiritualis omnia judicatur et a nemine judicatur*); et en jugeant, de censurer, condamner (comme la plupart erronées) les opinions communes et populaires. Qui le fera donc? Or ce faisant ne peut qu'elle n'encourre la mal-grâce et l'envie du monde. D'ailleurs, je me plains d'eux, et leur reproche cette faiblesse populaire et délicate: sè féminine, comme indigne et trop tendre pour entendre chose qui vaille et du tout incapable de sagesse; les plus fortes et hardies propositions sont les plus sçantes à l'esprit fort et relevé; il n'y a rien d'estrange à celui qui sçait que c'est que du monde. C'est foiblesse de s'estonner à une chose, il faut roidir son courage, affermir son âme, l'endurcir; et ce sera jouir, sçavoir, entendre, juger toutes choses, tant estranges semblent-elles: tout est sortable et du gibier de l'esprit, mais qu'il ne manque point à soy-mesme; mais aussi ne doit-il faire, ni consentir qu'aux bonnes et belles, quand tout le monde en parleroit. Le sage montre également en tous les deux son courage: ces délicats ne sont capables ni de l'un ni de l'austre, foibles en tous les deux. Tiercement, en tout ce que je propose, je ne prétends y obliger personne; je présente seulement les choses et les estalle comme sur le tablier. Je ne me mets point en colère si l'on ne m'en croit, c'est à faire aux pédants. La passion tesmoigne que la raison n'y est pas, qui se tient par l'une à quelque chose, ne s'y tient pas par l'austre. Mais pourquoy se courroucent-ils? est-ce que je ne suis pas partout de leur avis? je ne me courrouce pas de ce qu'ils ne sont pas du mien, de ce que je dy des choses qui ne sont pas de leur goust ni du commun: et c'est pourquoy je les dy: je ne

(1) Sagesse de Charron, avertissement au lecteur, édition de Jean-François Bastien, 1785, in-8°.

dy rien sans raison, s'ils la savent sentir et goûter, s'ils en ont une meilleure qui détruit la mienne, je l'écouterai avec plaisir et gratification à qui la dira. J'exhorte tous mes lecteurs à méditer profondément sur ces deux passages. » Ces sages réflexions ont été faites cent fois par Montaigne; Charron n'a fait que les répéter, comme il a répété tout ce qu'il y a de bon dans les Essais et dans la Théologie naturelle : elles servent donc à guider dans la lecture de leurs ouvrages.

Nous savons que Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, d'Holbach et Naigeon (1) se sont fait gloire de compter Montaigne parmi les leurs : mais qu'est-ce que cela prouve contre la religion de ce grand homme? Les philosophes n'ont-ils pas dit que Bossuet avait des opinions particulières toutes différentes de ses opinions théologiques; que Fénelon penchait vers l'indifférence? N'ont-ils pas revendiqué Huet, Turenne, Catinat, Montesquieu, Buffon, et tout ce que la France et l'Europe ont produit de plus illustre dans les lettres et dans les armes? Qui voudrait leur faire tant de concessions, sans enlever à la religion ses plus beaux ornements? et pourquoi leur abandonner Montaigne que ne leur appartient pas plus que Bossuet, Huet et Fénelon, et qui a donné d'aussi bonnes preuves de piété et de religion?

Nous savons aussi que des hommes qui ne sont point à dédaigner, ont prétendu que les raisonnements de Montaigne sur beaucoup d'effets de la nature, sont plus propres à détourner les esprits de la vraie religion qu'à les y porter, et sont peu convenables à un philosophe chrétien (2). Mais d'autres, en aussi grand nombre et d'un aussi grand poids, ont dit que pour sa croyance, en ce qui est de la vraie religion, on en trouve assez de marques dans ses écrits, quand on les lit avec soin et qu'on explique nettement ce qu'on s'y figure de plus fâcheux (3); quand on interprète ce qui est obscur par ce qui est clair, et des mots jetés au hasard par les sentiments constants de l'auteur. C'est sans doute d'après ces principes, que Pascal qui d'ailleurs, a fort maltraité Montaigne, ne peut s'empêcher de reconnaître : *Qu'il fait profession de la religion catholique, et qu'en cela il n'a rien de particulier; qu'il est humble disciple de l'Eglise par la foi* (4). C'est encore d'après ces principes que Dom Devienne (5) a si bien démontré le christianisme de Montaigne. Pour donner plus de couleur à l'imputation d'incredulité intentée contre Montaigne, on l'accuse d'avoir dit : *Qu'il faut avoir une arrière-boutique pour soi seul* (6) : mais qui jamais voua

une haine plus implacable à l'hypocrisie et à la dissimulation? N'est-ce pas lui qui a dit (*Essais, tome I, pag. 527-528.*) : *Cette contrariété et volubilité d'opinion si soudaine, si violente, qu'ils nous feignent, sent pour moi son miracle. Ils nous représentent l'état d'une indigestible agonie. Que l'imagination me semblait fantastique de ceux, qui ces années passées avaient en usage de reprocher à chacun ce qui reluisait quelque clarté d'esprit, professant la religion catholique, qui s'étaient feints, et tenaient même, pour lui faire honneur, quoi qu'il dit par apparence, qu'il ne pouvait faillir au dedans, d'avoir sa créance réformée à leur pied. Fâcheuse maladie, de se croire si fort, qu'on se persuade, qu'il ne se puisse croire au contraire; et plus fâcheuse encore, qu'on se persuade d'un tel esprit, qu'il préfère je ne sais quelle disparité de fortune présente, aux espérances et menaces de la vie éternelle! Ils n'en peuvent croire : si rien eût dû tenter ma jeunesse, l'ambition du hasard et de la difficulté qui suivait cette récente entreprise, y eût eu la bonne part? Quelle déclaration plus formelle demande-t-on maintenant? Ne rejette-t-il pas bien loin tout soupçon de feinte et d'artifice en matière de religion? Qui porta plus loin que lui la franchise et l'amour de la vérité? N'est-ce pas là le fond de son caractère? Mon ame, de sa complexion, dit-il (*Essais, tom. II, p. 575*), *refuit la menterie, et hait même à la penser. J'ai une interne vergogne et un remords piquant, si parfois elle n'échappe, comme parfois elle n'échappe, les occasions me surprenant et agitant imprémeditement. Il ne faut pas toujours dire tout, car ce serait sottise : mais ce qu'on dit, il faut qu'il soit tel qu'on le pense, autrement c'est méchanceté. Je ne sais quelle commodité ils attendent, de se feindre et contrefaire sans cesse, si ce n'est de n'en être pas crus, lors même qu'ils disent vérité.* Le voilà tout entier : il est impossible après cela de le soupçonner de tromperie, quand il dit qu'il est catholique; qu'il est né et qu'il veut mourir dans le sein de l'Eglise. C'est être bien sûr de soi, que de poser de tels principes, lorsqu'on sait que l'esprit de parti ne cherche qu'à répandre des nuages sur la sincérité, à tout mêler, à tout confondre. Ce n'est pas tout encore : Montaigne ne craint point d'attirer la vigilance de ses ennemis sur sa conduite, et de les inviter, en quelque sorte, à le dépouiller aux regards de tout le monde, s'il s'est affublé d'un habit de théâtre. Écoutons-le (*Essais, tom. II, p. 10*) : *La vertu ne veut être suivie que pour elle-même; et si on emprunte parfois son masque pour une autre occasion, elle nous l'arrache aussitôt du visage. C'est une vive et forte teinture, quand l'ame en est une fois abreuvée, et qui ne s'en va qu'elle n'emporte la pièce : voilà pourquoi, pour juger d'un homme, il faut suivre longuement et curieusement sa trace, si la constance ne s'y maintient de son seul fondement. N'est-il pas visible qu'en donnant des règles pour découvrir l'intention qui fait agir un homme, il fournissait le flambeau pour scruter les plus se-**

(1) Préface de Naigeon, en tête de son édition des Essais de Montaigne, et Encyclopédie méthodique, Philosophie.

(2) Bibliothèque française, par Sorel. Paris, 1667.

(3) *Ibid.*

(4) Supplément à la première partie des Pensées, art. XI.

(5) Dissertation sur la religion de Montaigne. Bordeaux, 1775, in-8°, 52 pages d'impression.

(6) Dictionnaire des Adèles, au mot *Montaigne*. Naigeon, avertissement, L et LII.

crets replis de sa conscience et éclairer sa duplicité, s'il en avait imposé ?

A qui se fier dans le monde, si l'on est trompé par des témoignages si rassurants ? Comment parviendra-t-on à connaître la croyance des personnes, si ce n'est par la confession de ces personnes ? Car, dit un savant théologien (1), nous n'avons point d'autres moyens de nous assurer des sentiments d'une personne, que par la déclaration extérieure qu'elle en fait. Ce serait donc une injustice, de persévérer toujours dans des soupçons fâcheux sur la foi de son frère, après des professions orthodoxes (2). Si l'on refuse de le croire en pareil cas, il n'est personne si catholique, dont on ne puisse rendre la foi suspecte (3). La charité chrétienne exige une certitude pleine et entière dans les imputations infamantes, et se contente de la probabilité dans celles qui sont en faveur, suivant la maxime *odia sunt restringenda, favores ampliandi* (4). C'est la marque d'un esprit mal affecté, de trouver une espèce de plaisir dans ce qui peut rendre les autres suspects (5). Pourquoi changer en certitudes, nous ne dirons pas de simples présomptions, mais encore les apparences les plus contraires ? En vérité il faut être bien intéressé à trouver des incrédules, pour s'en faire à si bon marché.

On ne saurait trop déplorer la fatale manie de quelques zélateurs qui distribuent libéralement des brevets d'incrédulité, et abandonnent sans regret aux impies les hommes les plus distingués par leurs vertus, leurs talents ou leur génie. Qui ne serait indigné de voir François Garasse, dans son ouvrage (6), injurier et moquer les plus gens de bien, vomir les injures les plus atroces, non seulement contre ses légitimes ennemis les athées, mais encore contre toutes sortes de personnes indifféremment, de quelque religion et qualité qu'elles fussent, pourvu qu'elles eussent quelque perfection non vulgaire qui les rendît recommandables (7), et taxer d'incrédulité les plus célèbres écrivains de son temps ? On ne peut s'empêcher d'adopter le jugement que le prieur Ogier a porté de son livre (8) :

(1) Dom Jamin, Pensées théologiques, p. 500.

(2) *Sti. Greg. lib. VI, epist. XVI, edit 66. Nam recitaverit contenti non crederet, non est heresim purgare, sed facere.*

(3) *Nam si credi fideliter contenti despicitur, cunctorum in dubium fides adducitur, atque errores mortiferi ex inenata districtione generantur.* S. Greg. lib. VI, epist. XV.

(4) *Nemo est turpi nota insigniendus, nisi prius manifestissimis documentis probetur ad eam meritò notam illam pertinere.* S. Aug. Lib. de mitate Eccles. cap. 5.

(5) *Malevole animæ quasi dulciter sapit quod pessimè suspicatur.* S. Aug. serm. 534, n° 5.

(6) La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels, contenant plusieurs maximes pernicieuses à l'Etat, à la religion et aux bonnes mœurs, combattue et renversée par le père Fr. Garasse. Paris, 1625, in-4°.

(7) Jugement et censure du livre de la Doctrine curieuse de Franç. Garasse. Paris, 1625, in-8°, Epître aux religieux pères de la compagnie de Jésus.

(8) *Ibid.*

Lequel, dit-il, à parler sincèrement et comme devant Dieu, est un cloaque d'impiété, une sentine de profanations, un ramas de bouffonneries et de contes facétieux, une satire de malignité et de médisance, contre infinis gens de bien et de mérite, et doit moins être regardé comme propre à combattre l'athéisme que comme l'instrument de la perte des âmes, et l'invention du père du mensonge pour rendre la vérité ridicule et méprisable davantage parmi ses malheureux suppôts. Mais qui ne sentirait redoubler son indignation en voyant ce religieux confirmer ses calomnies et ses odieuses imputations dans une apologie qu'il fit paraître l'année d'après, en réponse à la censure de M. François Ogier, prieur commendataire de Choneil, et se faire un mérite d'avoir touché jusqu'au vif des libertins et des épicuriens (1) ?

Cet exemple de Garasse n'a été que trop suivi par un homme qui méritait de servir de modèle dans un meilleur genre : le célèbre père Marin Mersenne a osé écrire dans une lettre qu'il y avait 60,000 athées dans Paris, de compte fait, et qu'il en connaissait douze dans une seule maison. La police supprima cette lettre (2). C'est un juste châtement infligé à Mersenne, qu'il ait été compris lui-même au nombre des athées (3).

Pour le jésuite Hardouin, c'est tout simple que, parmi les athées qu'il se vante d'avoir découverts (4), il ait placé André Martin, Thomassin, Quesnel, Legrand, Syvain Régis, Descartes, Malebranche, Arnault, Nicole et Pascal. Il n'en coûtait pas davantage à l'inventeur des systèmes les plus chimériques, au père des rêveries les plus absurdes, d'ajouter une folie de plus à tant d'autres folies qui ont fait de son nom le synonyme de paradoxe.

Ah ! qu'ils ont bien mieux mérité de la religion, ces hommes modérés dont les efforts, guidés par les intentions les plus pures, sont parvenus à justifier des plus graves imputations quelques écrivains renommés, lesquels exercent une si puissante influence sur la multitude, et sont si propres à captiver les opinions, ou du moins à suspendre le jugement de tous ceux qui ne prononcent point sans examen ! Où est le sage qui n'aime mieux ressembler aux apologistes de Cardan, de Pomponace, d'Erasmus, de Juste-Lipse, de Savonarole, de Fra Paolo, de Gassendi, de Pasquier, de Raymond Lulle, etc., quelque répréhensibles qu'on suppose ceux-ci, qu'aux détracteurs de ces mêmes hommes, aux Garasses, aux Hardouins et à leurs imitateurs ?... Les enfants de ténèbres se montrent plus éclairés sur leurs intérêts que les enfants de lumière. Ils ne consentent pas volontiers à se dessaisir de quelqu'un qui leur

(1) Apologie du père François Garasse, pour son livre contre les athées et les libertins de notre siècle. Paris, 1624, in-12.

(2) Recherches philosophiques sur les Egyptiens et sur les Chinois, tome II, page 178.

(3) Par Hardouin, Maréchal et Lalande.

(4) *Athei delecti inter opera varia posthuma Fran. Hardouini*, Amstelodami, 1755, in fol.

appartient par quelque endroit; ils ne demandent qu'à grossir la liste de leurs partisans, afin d'en imposer par le nombre. Les sectaires eux-mêmes ne négligent pas cette tactique, et certain *nécrologue*, enflé d'une foule de noms qui doivent être étonnés de s'y trouver inscrits, indique assez qu'on n'aime pas à être seul, et qu'on voudrait pouvoir s'appeler *légion*. Ne sentira-t-on jamais qu'on n'est pas nécessairement impie, parce qu'on a laissé échapper quelque impiété, mais qu'on ne l'est que quand on rejette dans son cœur les fondements de la piété? A quoi aboutit cette fureur de condamner les hommes, sur quelques mots que souvent on n'entend pas, si ce n'est à aigrir les esprits et à rendre coupables des crimes dont on les accuse, ceux qui, sans cela, ne l'auraient jamais été? Détestons, poursuivons l'incrédulité et l'hérésie; mais gardons-nous d'en accuser qui que ce soit sans preuve et sans raisons légitimes. Attendons que l'impie ou l'hérétique se trahisse lui-même et se condamne par sa propre confession, et encore ne cessons de l'aimer, alors même qu'il se sera jugé; il est toujours notre frère, et il nous précédera peut-être dans le royaume des cieux.

Du moins, dit-on, serez-vous forcés de convenir du scepticisme de Montaigne, et partant de son incrédulité. Si notre dessein était de le justifier en tout, sur ce point, nous le pourrions. Il nous met lui-même sur la voie, en disant dans l'apologie de Sebonde : *Notre parler a ses faiblesses et ses défauts comme tout le reste. La plupart des occasions des troubles du monde sont les grammairiens.... Je vois les philosophes pyrrhoniens qui ne peuvent exprimer leur générale conception en aucune manière de parler; car il leur faudrait un nouveau langage. Le nôtre est tout formé de propositions affirmatives qui leur sont du tout ennemies; de façon que quand ils disent je doute, on les tient incontinent à la gorge pour leur faire avouer qu'au moins ils assurent (et savent-ils cela?) qu'ils doutent? Ainsi on les a contraints de se sauver dans cette comparaison de la médecine, sans laquelle leur humeur serait inexplicable. Quand ils prononcent : j'ignore ou je doute, ils disent que cette proposition s'emporte elle-même quant et quant le reste, ni plus ni moins que la rhubarbe, qui pousse hors les mauvaises humeurs, et s'emporte hors quant et quant elle-même. Cette fantaisie est plus sûrement conçue par cette interrogation : Que sais-je? comme je la poste à la devise d'une balance. Voyez comment on se prévaut de cette suite de parler pleine d'irrégularité (1). Dans tout cela, Montaigne ne parle-t-il pas du pyrrhonisme avec mépris? ne donne-t-il pas à entendre que ce n'est pas sa manière de philosopher?*

Admettons toutefois ce que dit Pascal (2). *Montaigne met toutes choses dans un doute si universel et si général, que l'homme doutant même s'il doute, son incertitude roule*

sur elle-même dans un cercle perpétuel et sans repos : s'opposant également à ceux qui disent que tout est incertitude, et à ceux qui disent que tout ne l'est pas, parce qu'il ne veut rien assurer, c'est dans ce doute qui doute de soi, et dans cette ignorance qui s'ignore, que consiste l'essence de son opinion. Il ne peut l'exprimer par aucun terme positif; car s'il dit qu'il doute, il se trahit, en assurant au moins qu'il doute, ce qui étant formellement contre son intention, il est réduit à s'expliquer par interrogation; de sorte que, ne voulant pas dire, je ne sais, il dit, que sais-je? De quoi il a fait sa devise, en la mettant sous les bassins d'une balance, lesquels pesant les contradictoires, se trouvent dans un parfait équilibre. En un mot, il est pur pyrrhonien. Après cet aveu, on ne manquera pas de nous demander si Montaigne est tombé dans un pyrrhonisme tellement universel, qu'il ne souffre aucune exception, et, dans le cas où son pyrrhonisme n'aurait été que partiel, quelle a été son intention en adoptant ce système?

Nous répondrons, en premier lieu, que son pyrrhonisme ne s'est jamais étendu jusqu'aux principes de la révélation, et qu'il en a toujours reconnu la certitude parfaite. C'est lui-même qui le déclare (*Essais, tome II, page 377*). *Or n'y peut-il avoir de principes pour les hommes, si la Divinité ne les leur a révélés; de tout le demeurant, et le commencement, et le milieu, et la fin, ce n'est que songe et fumée.*

Nous en avons une autre preuve dans ces deux vers de son épitaphe :

*Solius addictus jurare in dogmata Christi,
Cetera Pyrrhonis pendere lance sciens (1)*

Attaché fermement aux seuls dogmes du christianisme, il sut peser tout le reste à la balance de Pyrrhon.

Nous répondrons, en second lieu, que le dessein de Montaigne, en froissant la raison humaine, a été d'obliger l'homme à reconnaître la nécessité d'une révélation pour fixer ses incertitudes et ses irrésolutions, et encore ne s'est-il servi de ce moyen que par force et malgré lui. Écoutons-le : *Vous pour qui j'ai pris la peine d'étendre un si long corps, contre ma coutume, ne refairez point maintenir votre Sebonde par la forme ordinaire d'argumenter, de quoi vous êtes tous les jours instruite, et exercerez en cela votre esprit et votre étude; car ce dernier tour d'escrime ici, il ne le faut employer que comme un extrême remède. C'est un coup désespéré, auquel il faut abandonner vos armes, pour faire perdre à vos adversaires les leurs, et un tour secret duquel il se faut servir rarement et réserver : c'est grande témérité de vous perdre pour perdre un autre (2).*

On pourrait nous demander maintenant si le pyrrhonisme est bien propre à prouver la

(1) Essais, tome II, pages 351, 352, 353.

(2) Pensées de Pascal, supplément à la première partie, article XI.

(1) Ces deux vers sont traduits du grec par la Monnoye.

(2) Essais, tome II, page 409.

nécessité de la révélation et de la divinité du christianisme? Bayle répondra pour nous (1) :

Un moderne qui a fait une étude plus particulière du pyrrhonisme que des autres sectes, ie regarde comme le parti le moins contraire au christianisme, et qui peut concevoir le plus docilement les mystères de notre religion. Ce n'est pas sans sujet, dit-il, que nous croyons le système sceptique fondé sur une naïve reconnaissance de l'ignorance humaine, le moins contraire de tous à notre créance, et le plus approprié à recevoir les lumières surnaturelles de la foi. Nous ne disons en cela que ce qui est conforme à la meilleure théologie.... et à ce que Dieu même a prononcé par la bouche de ses prophètes, qu'il a établi sa retraite dans les ténèbres, posuit tenebras latibulum suum. Car cela étant, nous ne saurions nous approcher de lui, que nous n'entrions dans ces mystérieuses ténèbres; d'où nous tirerons cette importante leçon, qu'il ne se peut connaître qu'obscurément, couvert d'énigmes et de nuages, et, selon ce que dit l'école, en l'ignorant. Mais comme ceux qui ont fait de tout temps profession d'humilité et d'ignorance, s'accoutument bien mieux que les autres avec ces ténèbres spirituelles, les dogmatiques au contraire, qui n'ont jamais eu de plus forte appréhension que celle de faire paraître qu'ils ignorent quelque chose, s'y perdent continuellement, et leur présomption fait qu'ils s'aveuglent.... Quoi qu'il en soit, je trouve que la sceptique n'est pas d'un petit usage à une âme chrétienne, quand elle lui fait perdre toutes ces opinions magistrales que S. Paul déteste si fort (2).

Quand on est capable de bien comprendre toute la force des arguments qu'on peut emprunter du pyrrhonisme, on sent que cette logique est le plus grand effort de subtilité que l'esprit humain ait pu faire : mais on voit en même temps que ces subtilités ne peuvent donner aucune satisfaction. Cette philosophie se confond elle-même : car tout ce qui résulte de ses principes, c'est ce qui est certain que nous n'avons aucune certitude. Quel chaos! Quelle gêne pour l'esprit! Mais en faut-il davantage pour nous convaincre que notre raison est une voie d'égarement, puisque, lorsqu'elle se déploie avec le plus de subtilité, elle nous jette dans un tel abîme. La suite naturelle de cela doit être de renoncer à ce guide, et d'en demander un meilleur à la cause de toutes choses. C'est un grand pas vers la religion chrétienne ; car elle veut que nous captivions notre entendement à l'obéissance de la foi. Quand un homme sera bien convaincu qu'il n'a rien de bon à se promettre de ses discussions philosophiques, il se sentira plus disposé à invoquer Dieu, et à lui demander la persuasion de ce que l'on doit croire, que s'il se flattait d'un bon succès en raisonnant et en disputant. C'est donc une heureuse disposition à la foi, que de connaître les défauts de la raison : et de là vient que Pascal et quelques

autres ont dit que pour convertir les libertins, il faut les mortifier sur le chapitre de la raison, et leur apprendre à s'en désier.

Puisque Bayle vient de citer Pascal, en témoignage de son opinion sur l'utilité du pyrrhonisme pour la conversion des impies, rapportons une pensée de ce célèbre apologiste de la religion, que Bayle ne pouvait connaître, n'ayant été imprimée pour la première fois qu'en 1779. Le pyrrhonisme a servi à la religion, car après tout, les hommes, avant Jésus-Christ, ne savaient où ils en étaient, ni s'ils étaient grands ou petits, et ceux qui ont dit l'un ou l'autre, n'en savaient rien, et devinaient sans raison ou par hasard; et même ils croyaient toujours, en excluant l'un ou l'autre (1).

Ceci nous conduit naturellement à cet autre reproche que l'on fait à Montaigne d'avoir fourni des armes aux incrédules contre la religion, au lieu de la défendre, et d'être pernicieux à ceux qui, de leur côté, ont quelque pente à l'impiété et au vice (2).

Suivant les uns, il a exposé trop clairement certaines difficultés contre la révélation, et les a poussées aussi loin qu'elles puissent aller.

Mais voudraient-ils donc que, pour les satisfaire, Montaigne eût manqué à la sincérité, dont il faisait profession, et qu'il eût tronqué ou mutilé les objections des incrédules et des hérétiques? Est-ce que la religion a besoin de recourir à la fraude et à l'artifice? Le doigt de Dieu n'est-il pas assez puissant pour conserver son œuvre? Faut-il encore employer les illusions et les tromperies de l'esprit de mensonge? et quand il n'y aurait que ce que dit Bayle (3), Montaigne serait surabondamment justifié. Il y a tant de gens qui examinent si peu la nature de la foi divine, et qui réfléchissent si rarement sur cet acte de leur esprit, qu'ils ont besoin d'être retirés de leur indolence par de longues listes des difficultés qui environnent les dogmes de la religion chrétienne. C'est par une vive connaissance de ces difficultés que l'on apprend l'excellence de la foi, et de ce bienfait de Dieu. On apprend aussi par la même voie la nécessité de se désier de la raison, et de recourir à la grâce. Ceux qui n'ont jamais assisté aux grands combats de la raison et de la foi, et qui ignorent la force des objections philosophiques, ignorent une bonne partie de l'obligation qu'ils ont à Dieu et de la méthode de triompher de toutes les tentations de la raison incrédule et orgueilleuse.

Suivant les autres, Montaigne ne répond pas du tout aux difficultés qu'il met en avant, ou les réponses qu'il fait sont faibles et insuffisantes. Nous unions la première assertion; nous expliquons la seconde.

Bayle va nous prêter encore sa puissante

(1) Œuvres de Pascal, tome II, page 330, édition de 1779, 5 vol. in-8°.

(2) Supplément à la première partie des Pensées, art. XI.

(3) Eclaircissements, à la fin du Dictionnaire historique et critique.

(1) Analyse de Bayle, tome III, pages 417-419.

(2) La Mothe Le Vayer; de la Vertu des païens.

dialectique, et justifier Montaigne (1) *Un véritable fidèle, dit-il, un chrétien qui a bien connu le génie de sa religion, ne s'attend pas à la voir conforme aux aphorismes du lycée, ni capable de réfuter par les seules forces de la raison les difficultés de la raison; il sait bien que les choses naturelles ne sont point proportionnées aux surnaturelles, et que si l'on demandait à un philosophe de mettre au niveau et dans une parfaite convenance les mystères de l'Évangile et les axiomes des aristotéliciens, on exigerait de lui ce que la nature des choses ne souffre point... Encore un coup, un véritable chrétien, bien instruit du caractère des vérités surnaturelles, et bien affermi sur les principes qui sont propres à l'Évangile, ne fera que se moquer des subtilités des philosophes, et surtout de celles des pyrrhoniens. La foi le mettra au-dessus des régions où règnent les tempêtes de la dispute. Il se verra dans un poste d'où il entendra gronder au-dessous de lui le tonnerre des arguments et des distinguo, et n'en sera point ébranlé : poste qui sera pour lui le vrai olympus des poètes, et le vrai temple des sages; d'où il verra, dans une parfaite tranquillité, les faiblesses de la raison, et l'égarément des mortels qui ne suivent que ce guide. Tout chrétien qui se laisse déconcerter par les objections des incrédules, et qui en reçoit du scandale, a un pied dans la même fosse qu'eux.*

S. Thomas dit expressément en quelques endroits de sa Somme, que personne ne doit se mettre en état de démontrer les mystères de la religion, et ajoute en d'autres chapitres que quand les pères ont prouvé la foi, ils n'ont point prétendu que leurs raisons fussent démonstratives, mais seulement des motifs solides pour nous porter à croire les articles qui nous sont proposés. Pourquoi, dit M. de St.-Évremond, ne pas éclairer notre raison? C'est, comme dit S. Thomas, parce que la raison doit se soumettre à la foi. Et là-dessus il me tombe dans l'esprit quelques paroles de Pierre de Blois, dans son épître 140, écrite à Pierre le Diacre qui était auprès du roi d'Angleterre. Après lui avoir parlé du mystère de la transsubstantiation : la raison, ajoute-t-il, ne va pas jusque-là; mais nous y allons par la foi, et par une foi qui est d'autant plus forte qu'elle n'est point soutenue par la raison naturelle. La raison s'affaiblit où la foi se fortifie, la raison succombe, afin que la foi soit plus méritoire : cependant, ajoute ce père, ne croyez point que la raison envie la supériorité de la foi; au contraire, elle se soumet à elle librement, et avec humilité; elle reprendra ses lumières dans le ciel où la foi ne sera point. Alors la raison moissonnera ce que la foi sème dans la vie présente, et il est juste qu'elle ait le fruit de la foi, puisque présentement elle s'annule elle-même pour la laisser régner dans toute son étendue.

Tous ceux qui raisonnent s'accordent là-dessus. Pascal parle comme Bayle : *Qui blâ-*

mera les chrétiens, dit-il (1), de ne pouvoir rendre raison de leur croyance, eux qui professent une religion dont il ne peuvent rendre raison? Ils déclarent, au contraire, en l'exposant au Gentils, que c'est une sottise, stultitiam, etc., et puis, vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas. S'ils la prouvaient, ils ne tiendraient pas parole : c'est en manquant de preuves, qu'ils ne manquent pas de sens. Oui. Mais encore que cela excuse ceux qui l'offrent telle, et que cela les ôte du blâme de la produire sans raison, cela n'excuse pas ceux qui, sur l'exposition qu'ils en font, refusent de la croire.

La Bruyère parle comme Pascal : *Vous le rendre raison de Dieu, dit-il (2), de ses perfections, et, si j'ose ainsi parler, de ses actions, c'est aller plus loin que les anciens philosophes, que les apôtres, que les premiers docteurs; mais ce n'est pas rencontrer si juste, c'est creuser longtemps et profondément, sans trouver les sources de la vérité.* »

Leibnitz (3) parle comme la Bruyère, dans le temps même qu'il écrit contre Bayle et qu'il lui importe de rejeter ses principes. *« Les mystères se peuvent expliquer autant qu'il faut pour les croire; mais on ne les saurait comprendre, ni faire entendre comment ils arrivent : c'est ainsi que même en physique nous expliquons jusqu'à un certain point plusieurs qualités sensibles, mais d'une manière imparfaite, car nous ne les comprenons pas. Il ne nous est pas possible non plus de prouver les mystères par la raison; car tout ce qui se peut prouver à priori, ou par la raison pure, se peut comprendre. Tout ce qui nous reste donc, après avoir ajouté foi aux mystères sur les preuves de la vérité de la religion (qu'on appelle motifs de crédibilité), c'est de pouvoir les soutenir contre les objections; sans quoi nous ne serions point fondés à les croire, tout ce qui peut être réfuté d'une manière solide et démonstrative, ne pouvant manquer d'être faux; et les preuves de la vérité de la religion, qui ne peuvent donner qu'une certitude morale, seraient balancées et même surmontées par des objections qui donneraient une certitude absolue, si elles étaient convaincantes et tout à fait démonstratives.*

Dans un autre endroit (4), Bayle aborde tout uniment la question et répond directement aux deux reproches que l'on fait à Montaigne. *Voilà ce qui déplaît aux auteurs vulgaires, et même quelquefois à de grands auteurs, qui ont plus d'esprit et de science que de bonne foi. Ils voudraient que l'on fit toujours paraître sous un équipage languissant et ridicule les ennemis de la bonne cause, ou que pour le moins on opposât à leurs fortes objections une réponse encore plus forte. La sincérité s'oppose au premier parti, et la nature des matières rend quelquefois l'autre im-*

(1) Œuvres de Pascal, tome II, page 350.

(2) Caractères de la Bruyère, chap. XVI, des Esprits forts.

(3) Discours de la conformité de la foi avec la raison, n° 5.

(4) Dictionnaire historique et critique, au mot Charron.

(1) Dictionnaire historique et critique; éclaircissement à la fin.

possible. Il y a longtemps que je suis surpris de voir qu'on regarde comme prévaricateurs ceux qui se proposent de grandes difficultés et qui les réfutent faiblement. Quoi! vous voudriez que sur des mystères qui surpassent la raison, les réponses d'un théologien fussent aussi claires que les objections d'un philosophe! De même qu'un dogme est mystérieux et très-peu compréhensible à la faiblesse de l'entendement humain, il résulte nécessairement que notre raison le combattra par des arguments très-forts, et qu'elle ne pourra trouver d'autre bonne solution que l'autorité de Dieu.

On insiste, et on dit qu'une faible apologie de la religion, c'est-à-dire celle qui ne lève pas toutes les difficultés, est capable de faire plus de mal que de bien. Nous avons eu longtemps cette opinion. Mais depuis que nous l'avons vue si souvent ressassée dans Voltaire, dans le baron d'Holbach, et surtout dans l'examen des *Apologues de la religion*, nous en sommes parfaitement revenus. Il n'est pas possible, nous sommes-nous dit, que les ennemis du christianisme s'affligent sincèrement de ce qu'il est mal défendu. Ils ont donc une arrière-pensée? Il n'y a pas plus de livre que de sermon absolument mauvais. Et puisque, suivant Nicole, on peut tirer parti de l'un, pourquoi ne tirerait-on pas parti de l'autre? Comme il se trouve des esprits de toutes sortes, il faut des livres de toutes sortes. Ce qui ne produit rien sur l'un produit sur l'autre. La conviction ne tient qu'à une étincelle, qui peut jaillir de la brochure la plus insignifiante comme de l'ouvrage le mieux raisonné; et puis, la puissance de Dieu se sert de tous les moyens, parce qu'elle est puissance.

L'abbé Houtteville, que l'on avait accusé d'avoir orné les difficultés de l'incrédule de tours trop imposants et de couleurs trop vives, et de n'avoir pas fourni des réponses démonstratives, à qui on avait fait tous les reproches que l'on fait à Sebonde et à son traducteur, se justifie parfaitement et avec beaucoup de clarté et de force, dans la préface de la seconde édition de son ouvrage. On peut la voir.

Nous nous apercevons que ces discussions sont trop prolongées. Il est temps de finir. Les *Extraits* de Montaigne, qui composent cette collection, prouveront son christianisme bien mieux que tous nos raisonnements. Nous n'avons plus qu'un mot à dire : le savant et estimable M. Villemain, dont le discours rempli de pensées fines et délicates, écrit d'ailleurs avec beaucoup d'éloquence, a été couronné par l'Institut en 1812, s'exprime

ainsi sur la croyance de Montaigne (1) : *Il n'a jamais douté ni de Dieu, ni de la vertu. L'apologie de Raymond de Sebonde renferme la plus éloquente profession de foi sur l'existence de la divinité; et les orateurs sacrés n'ont jamais peint avec plus de force les tourments du vice, et la joie de la bonne conscience. N'avons-nous pas le droit de regretter que M. Villemain ait trop restreint le symbole du philosophe périgourdin, et qu'il n'ait pas dit : Montaigne n'a jamais douté ni de Dieu, ni de la vertu, ni de la religion. L'apologie de Raymond de Sebonde renferme la plus éloquente profession de foi sur l'existence de la divinité et la certitude de la révélation. N'y était-il pas suffisamment autorisé? Venons maintenant à l'exécution de notre travail.*

1° L'orthographe de Montaigne est si peu constante, même dans les éditions qui ont été données de son vivant, ou par mademoiselle de Gournay; elle varie tellement dans le même mot, employé plusieurs fois, que nous n'avons pas cru pouvoir la conserver, excepté dans les mots surannés, qui, n'étant point usités, n'ont pu être accommodés à la nouvelle manière d'écrire. Les raisons alléguées par les derniers éditeurs n'existent pas pour nous.

2° Nous avons mis quelques notes après les pensées de Montaigne; nous en aurions mis davantage, si nous n'eussions craint de trop grossir le volume.

3° La pagination n'étant pas la même dans toutes les éditions de la *Théologie naturelle*, nous avons préféré l'indication des chapitres qui ne varient point. Quant aux *Essais*, nous indiquons les pages de l'édition d'Amsterdam, 1783, 3 volumes in-8°, et quelquefois de celle de MM. Lefèvre et Déterville, ainsi que les titres et les chapitres.

Nous avons lu tout ce qui a été écrit sur Montaigne, tous les extraits qu'on a faits des œuvres de Montaigne, et, nous osons le dire, notre recueil ne ressemble à rien de tout cela. Nous convenons que les *Maximes*; les *Pensées*, l'*Esprit* de Montaigne, qu'on a donné au public, sur toutes sortes de sujets, peuvent former l'esprit et le cœur; mais nous n'avons pas embrassé tant d'objets : un seul nous a occupé tout entier, et nous croyons l'avoir rempli?

Que nous reste-t-il maintenant, si ce n'est de supplier le Père des lumières et le Dieu des miséricordes que notre travail ne soit pas perdu, et qu'il porte du fruit en son temps.

(1) Eloge de Montaigne, par M. Villemain, 1812, in-4°, page 9.



CHRISTIANISME DE MONTAIGNE.

Préface

DE L'AUTEUR DE LA THEOLOGIE NATURELLE.

A la louange et gloire de la très-haute et très-glorieuse Trinité, de la vierge Marie, et de toute la cour céleste ; au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au profit et salut de tous les chrétiens, s'ensuit la doctrine du livre des Créatures, ou livre de Nature, doctrine de l'homme, et à lui propre en tant qu'il est homme ; doctrine convenable, naturelle et utile à tout homme, par laquelle il est illuminé à se connaître soi-même, son Créateur, et presque tout ce à quoi il est tenu comme homme ; doctrine contenant la règle de nature, par laquelle aussi un chacun est instruit de ce à quoi il est obligé naturellement tant envers Dieu, qu'envers son prochain : et non seulement instruit, mais ému et poussé à ce faire de soi-même par amour et par une alligre volonté. En outre, cette doctrine apprend à tout homme à voir à l'œil sans difficulté et sans peine la vérité, autant qu'il est possible à la raison naturelle pour la connaissance de Dieu et de soi-même, et de ce de quoi il a besoin pour son salut, et pour parvenir à la vie éternelle : lui donne grand accès à l'intelligence de ce qui est prescrit et commandé aux saintes Ecritures, et fait que l'entendement humain est délivré de plusieurs doutes, et consent hardiment à ce qu'elles contiennent concernant la connaissance de Dieu, ou de soi-même. En ce livre (1) se découvrent les anciennes erreurs des païens et philosophes infidèles, et par sa doctrine se maintient et se connaît la foi catholique : toute secte qui lui est contraire y est découverte, et convaincue fautive et mensongère. Voilà pourquoi, en cette décadence et fin du monde, il est besoin que tous les chrétiens se raidissent, s'arment et s'assurent en cette foi-là, contre ceux qui la combattent, pour se garder d'être séduits, et, s'il en est besoin, mourir allaiement pour elle. Davantage, cette doctrine ouvre à un chacun la voie à l'intelligence des saints docteurs : voire elle est incorporée en leurs livres, encore qu'elle n'y apparaisse point, comme est

(1) L'original porte : *Et cognoscuntur in hoc libro omnes errores antiquorum philosophorum et paganorum ac infidelium : et per istum scientiam, tota fides catholica infallibiliter cognoscitur et probatur esse vera, et omnis secta quæ est contra fidem catholicam, cognoscitur et probatur infallibiliter esse falsa et erronea.*

un alphabet en tous écrits. Aussi est-ce l'alphabet des docteurs : et comme tel, il le faut premièrement apprendre. Par quoi pour l'acheminer vers les saintes Ecritures, tu feras bien d'acquérir cette science, comme rudiment de toute science ; et pour mieux être résolu, apprends-la devant toute autre chose ; autrement à grande peine parviendras-tu à la perfection des sciences plus hautes : pour ce que c'est ici la racine, l'origine et les petits fondements de la doctrine appartenante à l'homme pour son salut (1). Ainsi quiconque a le salut par espérance, doit premièrement avoir en soi la racine de salut, et se doit par conséquent garnir de cette science, qui est une fontaine de vérité salutaire, et n'est besoin que personne laisse à la lire ou apprendre par faute d'autre doctrine : car elle ne présuppose ni la grammaire, ni la logique, ni autre art libéral, ni la physique, ni la métaphysique, attendu qu'elle est la première : et que c'est elle qui range, qui accommode et qui dresse les autres à une sainte fin, à la vraie vérité et à notre profit, parce qu'elle instruit l'homme à se connaître soi-même, à savoir pourquoi il a été créé, et par quoi il

(1) Cette pensée a été ainsi rendue par le célèbre Bacon : « La théologie naturelle est la connaissance de Dieu, acquise par les lumières de la raison ; elle est propre à combattre l'athéisme. Les païens imaginèrent une chaîne d'or par laquelle Jupiter attirait les hommes au ciel, au lieu de descendre lui-même sur la terre. Ainsi l'on s'élève à connaître la gloire et la toute-puissance de Dieu par la voie de la nature. Les merveilles de l'univers expriment la puissance du Créateur... La lumière naturelle est ce langage que toutes les créatures tiennent à notre esprit ; et cet autre langage qu'un instinct secret tient à notre cœur, c'est le flambeau de la raison et celui de la conscience, qui servent à diriger nos pensées et nos actions ; mais cette lumière nous reproche plutôt nos fautes qu'elle ne nous instruit de nos devoirs : il fallait donc une révélation pour achever de perfectionner nos mœurs et nos idées. Dieu a des prérogatives et des droits singuliers sur l'homme, celui de remettre sa volonté malgré le penchant, et celui de faire plier sa raison malgré sa résistance. Si l'on ne cède qu'à l'évidence, quand Dieu parle, quel hommage lui rend-on que n'obtienne le témoin le plus suspect ? L'incrédulité est donc un attentat contre la puissance et l'autorité de Dieu, comme le désespoir est un outrage fait à sa bonté. » *Analyse de la Philosophie de Bacon*, par Deleyre. Leyde, 1778, 1^{er} vol. chap. 7, pag. 302.

l'a été, à connaître son bien, son mal, son devoir, de quoi et à qui il est obligé. Or, à l'homme ignorant de ces choses, que peuvent servir les autres sciences? Ce n'est que vanité, attendu que les hommes n'en usent que mal, et à leur dommage, vu qu'ils ne savent ni où ils vont, ni d'où ils viennent, ni où ils sont, par quoi on leur apprend ici à entendre que c'est que la corruption et défaut de l'homme, sa damnation, et d'où elle lui est venue; à connaître l'état auquel il est, celui auquel il était en son origine, d'où il est élu, et combien il est éloigné de sa première perfection, de quelle façon il se peut réformer et les choses nécessaires à ce faire. Par ainsi cette doctrine est commune aux laïques, aux clercs et à toute manière de gens, et si se peut comprendre en un mois et sans peine. Il ne la faut apprendre par cœur, ni en avoir des livres : car depuis qu'elle est conçue, elle ne se peut oublier. Elle rend l'homme content, humble, gracieux, obéissant, ennemi du vice et du péché, amoureux de vertu, sans l'enfler pourtant ou l'enorgueillir pour sa suffisance. Elle ne se sert d'arguments obscurs, qui aient besoin de profond et long discours : car elle n'argumente que par choses apparentes et connues à chacun par expérience, comme par les créatures et par la nature de l'homme : par lequel, et par ce qu'il sait de soi, elle prouve ce qu'elle veut, et principalement par cela, qu'un chacun a essayé en lui-même; aussi n'a-t-elle métier d'autre témoin que l'homme. Au reste, elle semble de prime face déprisable et de néant, d'autant qu'elle a des commencements vulgaires et fort bas : mais elle ne laisse pas d'apporter un fruit grand et notable, à savoir la connaissance de Dieu et de l'homme; et d'autant qu'elle part de plus bas, d'autant plus monte-t-elle et s'élève aux choses hautes et célestes. Par ainsi qui se voudra ressentir de son fruit, qu'il s'exerce premièrement aux petits principes de cette science, sans les dédaigner; car autrement il n'en pourra goûter, non plus qu'un enfant n'apprend à lire sans l'intelligence de l'alphabet, et de chaque caractère à part soi, et ne plaigne hardiment sa peine : car il se rendra par cette doctrine en peu de mois savant et versé en plusieurs choses, pour lesquelles savoir il conviendrait employer longtemps à la lecture de plusieurs livres. Elle n'allègue nulle autorité, ni celle même de la Bible, pour ce que son but est de confirmer ce qui est couché aux saintes Ecritures, et de jeter les fondements par lesquels nous puissions bâtir ce que s'ensuit en icelles obscurément. Ainsi quant à nous elle va devant le Vieil et Nouveau Testament. Dieu nous a donné deux livres, celui de l'universel ordre des choses ou de la Nature, et celui de la Bible. Celui-là nous fut donné premier, et dès l'origine du monde : car chaque créature n'est que comme une lettre, tirée par la main de Dieu. De façon que d'une grande multitude de créatures, comme d'un nombre de lettres, ce livre a été composé : dans lequel l'homme se trouve et en est la lettre capitale et principale. Or tout

ainsi que les lettres, et les mots faits des lettres font une science, en comprenant tout plein de sentences et significations différentes, tout ainsi les créatures jointes ensemble et accouplées l'une à l'autre emportent diverses propositions et divers sens, et contiennent la science qui nous est nécessaire avant toute autre. Le second livre des saintes Ecritures a été depuis donné à l'homme, et ce au défaut du premier : auquel, ainsi aveuglé comme il était, il ne voyait rien : si est ce que le premier est commun à tout le monde, et non pas le second : car il faut être clerc pour pouvoir le lire. En outre, le livre de Nature ne se peut ni falsifier, ni effacer, ni fausement interpréter; par ainsi ne le peuvent les hérétiques fausement entendre : et nul en celui-là ne devient hérétique : là où il va tout autrement de celui de la Bible. Si est ce que l'un et l'autre est parti de même maître : et Dieu a bâti les créatures comme il a révélé ses Ecritures. Aussi s'accordent-ils très-bien l'un avec l'autre, et n'ont garde s'entre-contredire : quoi que le premier symbolise plus avec notre nature, et que le second soit bien loin au-dessus d'elle. Puisque l'homme, tout raisonnable et capable de discipline qu'il était, ne se trouvait toutefois à sa naissance garni actuellement de nulle science, et que nulle science ne se peut acquérir sans livre où elle soit écrite, il était plus que raisonnable, afin que cette capacité d'être savant ne nous fût pour néant donnée, que la divine intelligence nous fournit de quoi pouvoir, sans maître d'école, naturellement, et de nous-mêmes nous instruire de la doctrine qui nous est seule nécessaire. A cette cause bâtit-elle ce monde visible et nous le donna comme un livre propre, familier et infailible, écrit de sa main, où les créatures sont rangées ainsi que les lettres, non à notre poste, mais par le saint jugement de Dieu, pour nous apprendre la sagesse et la science de notre salut : laquelle toutefois nul ne peut voir de soi, ni lire en ce grand livre, bien que toujours ouvert et présent à nos yeux, s'il n'est éclairé de Dieu et purgé de sa macule originelle. D'où il est advenu que les anciens philosophes païens, qui en ont tiré toutes leurs autres sciences et tout leur savoir, n'y ont pourtant jamais pu apercevoir et découvrir, aveugles en ce qui concernait le souverain bien, la sagesse, qui y est enclose, et la vraie et solide doctrine, qui nous guide à la vie éternelle. Or vu que de l'assemblage des créatures, tout ainsi que d'une bien ordonnée couture de paroles s'engendre la vraie intelligence en celui qui a la suffisance de la concevoir, la façon de traiter ce livre est d'assortir et rapporter les créatures l'une à l'autre : considérant leur poids et signification, pour après en avoir tiré la divine sagesse qu'elles contiennent, la ficher et empreindre bien avant en nos cœurs et en notre âme. Or pour ce que la sacro-sainte Eglise romaine est mère de tous les chrétiens fidèles, maîtresse de grâce, règle de foi et de vérité, je soumetts entièrement à sa correction tout ce qui est dit et contenu en ce mien ouvrage.

Comme le Prologue de la Théologie natu-

relle manque dans la plupart des éditions latines de cet ouvrage (1), nous pensons que le lecteur, qui désire se faire une idée nette et précise du style et de la manière de Raymond de Sebonde, ne sera pas fâché de le trouver ici, et de le comparer avec la traduction de Montaigne.

PROLOGUS.

1. *Ad laudem et gloriam altissimæ et gloriosissimæ Trinitatis, virginis Mariæ et totius curiæ cælestis, in nomine Domini Nostri Jesu-Christi (2): ad utilitatem et salutem omnium christianorum, sequitur scientia Libri Creaturarum, sive Libri Naturæ: et scientia de homine, quæ est propria homini, in quantum homo est; quæ est necessaria omni homini, et ei naturalis et conveniens, per quam ipse illuminatur ad cognoscendum se ipsum et suum Conditorum et omne debitum ad quod homo tenetur, in quantum est homo; et de regulâ naturæ per quam etiam cognoscit quilibet omnia ad que obligatur naturaliter, tam Deo quàm proximo. Et non solùm illuminabitur ad cognoscendum imò per istam scientiam voluntas movebitur et excitabitur spontè, et cum lætitudinè ad volendum et faciendum ex amore. Et non solùm hæc; sed ista scientia docet omnem hominem cognoscere realiter sine difficultate et labore omnem veritatem homini necessariam, tam de homine quàm de Deo. Et omnia quæ sunt necessaria homini ad salutem et suam perfectionem, et ut perveniat ad vitam æternam. Et per istam scientiam homo cognoscit, sine difficultate et realiter, quicquid in sacrâ Scripturâ continetur et quicquid in sacrâ Scripturâ dicitur et præcipitur; per istam scientiam cognoscitur infallibiter, cum magnâ certitudine, ita ut intellectus humanus, cum omni securitate et certitudine, omni dubitatione postpositâ, toti sacræ Scripturæ assentiat, et certificatur, ut non possit dubitare quæstionem in istâ scientiâ. Et per istam scientiam potest solvi omnis quæstio quæ debet sciri tam de Deo quàm de seipso, et hoc sine difficultate. Et cognoscuntur in hoc Libro omnes errores antiquorum philosophorum et paganorum ac infidelium; et per istam scientiam tota fides catholica infallibiter cognoscitur et probatur esse vera. Et omnis secta quæ est contra fidem catholicam, cognoscitur et probatur infallibiter esse falsa et erronea. Et ideò nunc in fine mundi est necessaria omni christiano, ut quilibet sit munitus, solidatus, et certus in fide catholica contra impugnatores fidei ut nullus decipiatur, et sit paratus mori pro ed.*

2. *Ulteriùs per istam scientiam intelligit*

(1) Ce prologue fut mis à l'index sous Clément VIII, et il y était encore en 1704, mais il en a été effacé sous le pontificat de Benoît XIV. Guillaume Cave pense que c'est parce que Sebonde y enseigne que toutes les vérités révélées sont contenues dans l'Écriture sainte, et proposées aux chrétiens par ce seul moyen. Quoi qu'il en soit, quand le saint Siège s'est aperçu que le prologue n'était point dangereux, il ne s'est point refusé à lever la prohibition.

(2) Amos Comenius a abrégé le prologue à sa façon, comme le reste de l'ouvrage, et y a inséré ses erreurs.

faciliter quilibet omnes Doctores sanctos; immò ista est incorporata in libris eorum; sed non apparet, sicut alphabetum est incorporatum in omnibus libris, ita ista scientia est sicut alphabetum omnium doctorum, et ideò sicut alphabetum primò debet sciri. Quare quilibet, si vult intelligere omnes doctores, et totam sacram Scripturam, habeat istam scientiam quæ est lumen omnium scientiarum. Ideò, si vis esse solidatus, fundatus, firmatus, certus, addisce primò hanc scientiam. Vir eris vagus, profugus, non habens stabilitatem in te ipso; quia ista est radix et origo, et fundamentum omnium scientiarum quæ sunt homini necessaria ad salutem; et ideò, qui habet in se salutem in spe, debet habere primò in se radicem salutis. Et ideò qui habet istam scientiam, habet fundamentum et radicem omnis veritatis.

3. *Ulteriùs ista scientiâ nullâ aliâ indiget scientiâ neque arte. Non enim præsupponit grammaticam atque logicam neque aliquam de liberalibus scientiis sive artibus, nec physicam, neque metaphysicam, quia ista est prima et homini necessaria, et ordinat omnes alias ad bonum finem, et ad veram hominum veritatem et utilitatem; quia ista scientia docet hominem cognoscere se ipsum, et propter quid factus sit, et à quo factus sit: quid est bonum suum, et quid malum suum; quid debet facere, et ad quid est obligatus; et cui ipse obligatur, et nisi homo cognoscat omnia ista, quid proficiunt aliæ scientiæ? Omnes enim scientiæ sunt verè vanitates, si ista deficiat; quia homines illis utuntur malè, et ad damnum suum: quia ipse nescit quò vadat, nec undè venit, nec ubi est; undè etiam docet cognoscere omnes corruptiones et defectus hominis, et damnationem, et undè venerit homini; et in quo statu est homo; et in quo primo fuit: et undè cecidit: et quò ivit: et quantum elongatur à suâ primâ perfectione: et docet qualiter reparari potest homo, et quæ sunt necessaria ad suam reparationem, et ideò ista scientia est communis tam laicis quàm clericis, et omni conditioni hominum, et potest haberi infra mensem et sine labore, nec opus aliquod impectorari, nec habere aliquem librum in scriptis, nec potest tradi oblivioni, si semel habita fuerit. Et facit hominem lætum, humilem, benignum, obedientem; et habere omnia vitia odio et peccata: et diligere virtutes; et inflat, neque extollit scientem.*

4. *Prætered, hæc scientia arguit per argumenta infallibilia, quibus nullus potest contradicere. Quoniam arguit per illa quæ sunt certissima cuilibet homini per experientiam, scilicet per omnes creaturas, et per naturas ipsius hominis, et per ipsum hominem omnia probat, et per illa quæ homo certissimè cognoscit de seipso per experientiam, et maxime per experientiam cujuslibet intra seipsum. Et ideò, ista scientia non quærit alios testes, quàm ipsummet hominem.*

5. *Item hæc scientia in principio apparet valdè vilis et nullius valoris, eo quòd incipit à rebus minimis quas quilibet vilipendit. Sed tamen in fine sequitur fructus nobilissimus et*

infinitus; scilicet, notitia de Deo, et de homine. Quia quanto magis incipit in rebus humilibus, tanto magis ascendit ad caelestia et ardua. Et ideò, qui vult habere fructum, exercitet se primò in principiis humilibus hujusmodi scientiæ, et non contemnet: quia aliter nullum fructum haberet. Quia pur, nisi bene primò fuerit exercitatus in cognitione alphabeti, et eujuslibet litteræ per se, non poterit postea bene addiscere ad legendum. Et ideò, non sit alicui grave, quò plus sciet infra mensem per istam scientiam, quàm per centum annos studendo doctores. Et hæc scientia nihil allegat, neque sacram Scripturam, neque aliquos doctores; immò ista confirmat sacram Scripturam, et per eam homo credit firmiter sacræ Scripturæ: et ideò, præcedit sacram Scripturam quoad nos.

6. Indè duo sunt libri nobis dati à Deo: scilicet, liber universitatis creaturarum, sive liber nature. Et alius est liber sacræ Scripturæ. Primus liber fuit datus homini à principio dum universitas rerum fuit condita. Quoniam quelibet creatura non est nisi quædam littera, digito Dei scripta; et ex pluribus creaturis, sicut ex pluribus litteris componitur liber, ita componitur liber creaturarum; in quo libro etiam continetur homo, et est principalior littera ipsius libri. Et sicut litteræ, et dictiones, factæ ex litteris, important et includunt scientiam, et diversas significationes, et mirabiles sententias, item conformiter, ipsæ creaturæ simul conjunctæ, et ad invicem comparatæ, important et significant diversas significationes et sententias, et continent scientiam homini necessariam.

7. Secundus autem liber Scripturæ, datus est homini secundò, et hoc, in defectu primi libri, eo quòd homo nesciebat in primo legere, quia erat cæcus. Sed tamen primus liber creaturarum est omnibus communis; sed liber Scripturæ non est omnibus communis, quia solum clerici legere sciunt in eo.

8. Item primus liber, scilicet nature, non potest falsificari, nec deleri, neque falsè interpretari; ideò hæretici non possunt eum falsè intelligere, nec aliquis potest in eo fieri hæreticus. Sed secundus potest falsificari, et falsè interpretari, et malè intelligi. Attamen uterque liber est ab eodem, quoniam idem Dominus et creaturas condidit, et sacram Scripturam revelavit. Et ideò conveniunt ad invicem, et non contradicunt unus alteri, sed tamen primus est nobis connaturalis, secundus supernaturalis. Præterea cum homo sit naturaliter rationalis, et susceptibilis disciplinæ et doctrinæ, et cum naturaliter à suâ creatione nullam habeat actu doctrinam neque scientiam; sit tamen aptus ad suscipiendum eam; et cum doctrinam et scientiam sine libro, in quo scripta sit, non possit habere, convenientissimum fuit, ne frustrà homo esset capax doctrinæ et scientiæ, quòd divina scientia homini librum creaverit, in quo, per se, sine magistro possit studere doctrinam necessariam: propter hoc totum istum mundum visibilem sibi creavit, et dedit, tanquàm librum proprium, et naturalm, et infallibilem. Dei digito scriptum, ubi sigillatè creaturæ quasi litteræ sunt, non hu-

mano arbitrio, sed divino juvante judicio, ad demonstrandum homini sapientiam, et doctrinam sibi necessariam ad salutem. Quam quidem sapientiam nullus potest videre, neque legere per se, in dicto libro, semper aperto, nisi fuerit à Deo illuminatus, et à peccato originali mundatus. Et ideò, nullus antiquorum philosophorum paganorum potuit legere hanc scientiam, quia erant exæcati, quantum ad propriam salutem; quævis legerunt aliquam scientiam, et omnem quam habuerant, ab eodem contraxerunt; sed veram sapientiam, quæ ducit ad vitam æternam, quævis fuerat in eo scripta, legere non potuerunt.

9. Ista autem scientia non est aliud nisi cogitare et videre sapientiam, scriptam in creaturis, et extrahere ipsam ab illis, et ponere in animò, et videre significationem creaturarum. Et sic comparando unam creaturam ad aliam, et conjungere, sicut dictionem dictioni; et, ex tali conjunctione resultat sententia, et significatio vera, dum tamen sciat homo intelligere et cognoscere (1).

10. (2) Et quia sacrosancta Romana Ecclesia est mater omnium christionorum fidelium, et magistra gratiæ, et fidei regula et veritatis, ideò sue correctioni totaliter subjicitur quicquid hæc dicitur et continetur (3).

De l'Echelle de Nature par laquelle l'homme monte à la connaissance de soi et de son Créateur. — (Théologie naturelle, chap. 1).

Par l'inclination naturelle des hommes, ils sont continuellement en recherche de l'évidence de la vérité et de la certitude, et ne se peuvent assouvir ni contenter qu'ils ne s'en soient approchés jusques au dernier point de leur puissance. Or, il y a des degrés en la certitude et en la preuve, qui font les unes preuves plus fortes, les autres plus faibles, quelque certitude plus grande, quelque autre moindre. L'autorité de la preuve et la force de la certitude s'engendrent de la force et autorité des témoins et des témoignages, desquels la vérité dépend: et de là vient que d'autant que les témoins se trouvent plus véritables, apparents et indubitables, d'autant y a-t-il plus de certitude en ce qu'ils prouvent. Et s'ils sont tels que leurs témoignages, par leur évidence, ne puissent tomber en nul doute, tout ce qu'ils vérifieront nous sera très-certain, très-évi-

(1) Dans tout cela il n'y a rien que d'orthodoxe. Si, à la première vue, quelques expressions pouvaient paraître choquantes, un peu plus d'attention suffirait pour dissiper tout nuage. D'ailleurs, il faut se souvenir que Raymond de Sebonde écrivait avant la réforme et les grandes controverses qui l'ont suivie. On peut dire de lui, avec S. Augustin, *securus loquebatur, nondum aderat hostis*.

(2) Cet acte de soumission de l'auteur à l'Eglise romaine, bien loin d'exciter la bile d'Amos Coménius, le porte à faire une réflexion pleine de sagesse: « *Cujus ecclesiæ membrum fuit author voster, Romano Catholice, illius censuræ se cum suo scripto submisit. Rectè omnino, contra vagum illum alibi morem, ubi nemo nemini aueredit.* » — *Oculus fidei*, annotata ad prologum, pag. 10.

(3) Ce prologue est transcrit sur l'édition de Lyon, 1526, in-8°.

dent et très-manifeste. Aussi d'autant que les témoins sont plus étrangers et plus éloignés de la chose de laquelle on doute, d'autant font-ils moins de foi et de créance : et plus ils sont voisins, plus ils apportent avec eux de certitude. Mais il n'y a rien de plus familier, plus intérieur et plus propre à chacun, que soi-même à soi : il s'ensuit donc que tout ce qui est vérifié de quelque chose par elle-même et par sa nature, reste très-bien vérifié. Puisque nulle chose créée n'est plus voisine à l'homme que l'homme même à soi, tout ce qui se prouvera de lui par lui-même, par sa nature et par ce qu'il sait certainement, de tout cela demeurera-t-il très-assuré et très-éclairci ; car en ce point consiste la plus commode certitude, et la plus assurée créance qui se puisse faire, ou tirer de la preuve. Voilà pourquoi l'homme et sa nature doivent servir de moyen, d'argument et de témoignage, pour prouver toute chose de l'homme, pour prouver tout ce qui concerne son salut, son heur, son malheur, son mal et son bien : autrement il n'en sera jamais assez certain. Qu'il commence donc à se connaître soi-même et sa nature, s'il veut vérifier quelque chose de soi ; mais il est hors de soi, éloigné de soi d'une extrême distance, absent de sa maison propre qu'il ne vit oncques, ignorant sa valeur, méconnaissant soi-même, s'échangeant pour chose de néant, pour une courte joie, pour un léger plaisir, pour le péché. S'il se veut donc reconnaître son ancien prix, sa nature, sa beauté première, qu'il revienne à soi et rentre chez soi : et pour ce faire, vu qu'il a oublié son domicile, il est nécessaire que par le moyen d'autres choses on le ramène et reconduise chez lui. Il lui faut une échelle pour l'aider à se remonter à soi et à se rayoir. Les pas qu'il fera, les échelons qu'il enjambera, ce seront autant de notices qu'il acquerra de sa nature. Toute connaissance se prend par argument des choses que nous savons premièrement et le mieux, à celles qui nous sont inconnues : et par ce qui nous est évidemment notoire, nous montons à l'intelligence de ce que nous ignorons. Aussi nous entendons premièrement les choses plus petites et plus basses, et après, les plus grandes et les plus élevées : d'où il advient que l'homme, comme étant la plus excellente et la plus digne chose de ce monde, connaît toutes autres choses avant qu'il se connaisse lui-même. Or, afin qu'ainsi hors de lui, comme il l'est, et si ignorant, il puisse être ramené à soi et instruit de sa nature, on lui présente cette belle université des choses et des créatures comme une droite voie et ferme échelle, ayant des marches très-assurées, par où il puisse arriver à son naturel domicile, et se remonter à la vraie connaissance de sa nature. Pour cet effet, tout y est diversifié par un bel ordre de rangs de très-juste proportion. Les choses y sont, les unes basses, les autres hautes ; celles-ci parfaites, celles-là imparfaites ; quelques-unes y sont entièrement viles, et quelques autres d'un prix inestimable ; pour accommoder ses pas

et pour s'acheminer contre mont jusques à soi de degré en degré, à la mode d'une échelle, de laquelle s'il veut se servir, voici comme il lui en convient user : voici le train qu'il lui faut tenir pour parvenir à sa connaissance. Premièrement qu'il considère la valeur de chaque chose en soi : et puis la générale police de cet univers, distribué en différentes dignités et divers rangs de créatures. Cela fait, il lui faudra comparer l'homme, qui en est la plus noble et première partie, à toutes les autres, et les comparer en double façon : tantôt regardant en quoi il convient, tantôt en quoi il diffère d'avec elles. De cette ressemblance ou dissemblance s'engendrera en lui l'intelligence qu'il cherche de soi, et qui plus est, celle de Dieu son créateur immortel : car par la voie des choses inférieures, il s'acheminera jusques à l'homme, et tout d'un fil, il enjambera de l'homme jusques à Dieu. Il est impossible d'arriver par ailleurs à cette double connaissance. Ce sont deux montées et deux traites à faire : l'une par les choses qui sont au-dessus de l'homme jusques à lui ; et la seconde, de lui jusques à son créateur. Quant à la première, il y a une grande diversité et distinction de degrés aux choses de ce monde : desquels, fermes et immobiles comme ils sont, est bâtie l'échelle de nature. Il nous les faut nombrer et peser chacun à part soi. La généralité est réduite à quatre marches, encore qu'il y ait sous chacune d'elles divers ordres particuliers et diverses espèces. Ces quatre se rangent ainsi : tout ce qui est, ou il a l'être seulement sans vie, sans sentiment, sans intelligence, sans jugement, sans libre volonté ; ou bien il a l'être et le vivre seulement, et rien du reste ; ou bien il est, il vit, il sent et c'est tout ; ou bien il est, il vit, il sent, il entend et veut, à sa liberté. Ainsi ces quatre choses, être, vivre, sentir et entendre, comprennent tout, et rien n'est au delà ; car sous l'intelligence est aussi logé le jugement et la liberté de vouloir. Ce premier ordre des choses qui n'ont que l'être, contient une grande multitude d'espèces, lesquelles, bien que pareilles et semblables en cela reçoivent toutefois sous cet être seulement, beaucoup de différence : d'autant que l'être de l'une est plus noble que celui de l'autre, et qu'elles ont leurs vertus et leurs opérations plus ou moins excellentes. Là sont les quatre éléments, chacun garni de sa particulière nature, et si ont des rangs entre eux. La terre est la plus abaissée et de moindre prix, l'eau est plus noble que la terre, l'air encore plus noble que l'eau, et au feu est réservé le dernier honneur. Il les faudra considérer chacun à part soi, tout vulgairement, pour voir ce qu'il a de propre et de particulier. Là sont aussi toutes choses qui s'engendrent dans le ventre de la terre, comme les minéraux et les métaux, qui sont dissemblables en prix. L'argent vif, le plomb, le fer, le cuivre, l'or, l'argent et l'étain : l'azur y est aussi, qui excède tout métal en valeur : le soufre, le salpêtre, le sel gemme et l'alun ; toutes choses de grande

efficace. Les pierres en sont, et les pierres précieuses : précieuses non par leur grandeur, mais par leurs propriétés singulières, l'escarboucle, le hyacinthe, l'émeraude, le cristal et autres. Le ciel est encore en cet ordre, et tous les corps célestes, planètes et étoiles, comme aussi toutes choses faites par art, car de celles-là, nulle ne peut avoir que l'être. La seconde marche de notre échelle comprend toutes choses qui ont l'être et le vivre seulement : et dit-on qu'elles ont vie, d'autant que de soi elles se mouvent contre mont, contre bas, devant, derrière, à dextre et à senestre : Là sont toutes les plantes et les herbes qui vivent, d'autant qu'elles ont ce mouvement par elles-mêmes. Nous les voyons croître en hauteur et en grosseur, et tirer de la terre leur nourriture, par laquelle continuellement elles s'augmentent, s'entretiennent, engendrent de la semence et du fruit. Ce nourrissement, cette génération et augmentation par leur vertu propre fait que nous leur attribuons la vie : et cela n'est aux éléments que par similitude. Ce rang souffre une sous-distinction des arbres et des herbes. Des arbres sont plus nobles, et les herbes le sont moins. Des arbres il en est un million d'espèces, différentes en qualités, en vertu et en estimation : ne plus, ne moins, y a-t-il un infini nombre de sortes d'herbes, desquelles l'une n'est pas l'autre, et a chacune sa particulière nature et efficace. En l'ordre troisième, loge tout ce qui a être, vie et sentiment. Le sentiment comprend sous soi le voir, l'ouïr, le goûter, le fleurir, le toucher, avec toutes les opérations que nous voyons aux animaux plus qu'aux plantes. A ce rang faut-il attribuer toutes espèces de bêtes, soient en terre, en l'air ou en l'eau. Et voyez combien il y a de façons de bêtes terrestres, combien de différences et de diversités de forme et de valeur entre elles ; combien entre les oiseaux et les poissons ; tous les animaux sont triplement départis et diversifiés entre eux. Les uns n'ont que l'attouchement sans mémoire et sans ouïe ; comme toutes ces coquilles, et ces petites bêtes qui sont attachées aux arbres et aux racines. Ce premier rang est le plus bas et le plus vil : les autres ont l'attouchement et la mémoire, sans l'ouïe, comme la fourmi. D'autres, plus parfaits, ont l'attouchement, la mémoire et l'ouïe, comme chiens, chevaux et semblables. D'en trouver une quatrième espèce de tels qui eussent l'ouïe sans mémoire, il ne se peut faire, parce que tout partout où l'ouïe se trouve, la mémoire qui la suit, s'y trouve aussi. Les animaux de la première façon, d'autant qu'il n'ont point de mémoire, n'ont point aussi de prudence ; et d'autant qu'ils n'ont point d'ouïe, sont incapables de tout apprentissage, davantage ils sont privés du mouvement de lieu à autre, attendu que sans mémoire, nulle bête ne se peut ainsi mouvoir. Ceux de la seconde, à cause de la mémoire, ont mouvement de place en place, et si, peuvent avoir de la prudence : comme nous disons des fourmis,

lorsque nous leur voyons faire provision de grains ; mais à faute d'ouïe, ils sont incapables d'être instruits. Quant à ceux de la troisième, parce qu'ils ont le souvenir et l'ouïr, ils sont disciplinables en quelque façon, comme les chiens et les oiseaux. Toutes ces trois espèces sont comprises, comme ayant sentiment, sous le tiers ordre général. Il est vrai que la première, pour être plus voisine des plantes, est aussi la moins honorable. La seconde est plus noble, pour en être éloignée, et la tierce a même mesure. Voilà quant au troisième ordre. Sous le quatrième sont les choses qui ont être, vivre, sentir, entendre, juger, vouloir et ne vouloir à leur fantaisie, c'est-à-dire, le libéral arbitre. Ici sont les hommes, desquels la nature est si accomplie, qu'il est impossible d'y rien trouver à redire et d'y rien ajouter, attendu qu'il n'y a rien en perfection et en dignité au-dessus du libéral arbitre, ni rang auquel l'homme puisse monter au delà. Or, parce qu'ils sont raisonnables, ils ont aussi l'intelligence, le jugement, la ratiocination ; sont suffisants pour concevoir par expérience et par art ; sont capables de science et de doctrine, ce que ne sont pas les autres animaux. Et parce qu'ils ont naturellement le libre arbitre, ils peuvent vouloir et ne vouloir pas, consentir et choisir d'eux-mêmes, librement et sans contrainte, ce qui défaut aussi aux bêtes. Il se traitera ailleurs plus au long de ce quatrième ordre. Ainsi voilà notre échelle de nature dépêchée avec ses marches, de laquelle le premier effet, fondement de tout le reste de cette doctrine, consiste à la concevoir et planter en nos entendements, telle que réellement elle est.

N. B. Ce chapitre renferme des beautés admirables et du premier ordre, quoique la physique n'en soit peut-être pas être toujours exacte.

Sommaires des 44 premiers chapitres de la Théologie naturelle.

Chap. 45. L'être du monde qui est comme un corps divisé et départi en quatre membres, nous a servi de marche pour nous enlever à la connaissance de l'autre être par lequel il a été de nouveau produit du néant. Nous avons trouvé en lui ces quatre qualités : être, vivre, sentir et entendre, ou le libéral arbitre : et y avons encore trouvé le pouvoir, qui ne fait point de degré, mais établit et appuie les autres, et si est encloué en eux. Par là, nous avons infailliblement argumenté que le facteur et créateur du monde est, vit, sent, entend, veut et peut, et que toutes ces parties sont même chose avec son être.

Nous avons découvert les très-nobles et très-parfaites propriétés et conditions de l'essence divine, comme elle est sans commencement, immuable, incorruptible et éternelle, et comme toutes ces circonstances s'approprient aussi par même raison à son intelligence, à sa vie, à sa puissance et autres siennes qualités : toutefois bien que toutes choses conviennent à Dieu, par le moyen de son être, il y en a ce néanmoins les unes qui

lui conviennent plus proprement par son vivre, les autres par son entendre, autres par son vouloir, et autres par son pouvoir. Comme à cause du vivre nous lui accommode l'immortalité, à cause de son intelligence, la sagesse, la prudence et la vérité de son jugement; par sa volonté, la bonté, la douceur, la bonté, la sainteté, la rectitude, la justice et la libéralité; et par son pouvoir, la toute-puissance, qui sont toutes pièces encloses et comprises en son essence infinie. Or accouplant les unes aux autres, comme l'intelligence avec son pouvoir, et son pouvoir avec son vouloir, comparant la grandeur de sa puissance à celle de sa volonté, de sa volonté à celle de son intelligence, qui sont toutes pareilles, comme étant même chose entre elles et même chose avec son être, nous arrivons à la parfaite connaissance de la divinité.

Autre sommaire jusqu'au chapitre 54 de la Théologie naturelle.

Chap. 55. Ramassant en un ce que nous avons appris par notre échelle aux quatre marches, il nous doit ressouvenir comme par la comparaison de la convenance générale qui est entre l'homme et les choses inférieures, et des choses inférieures entre elles, nous sommes montés à la connaissance d'une nature qui est au-dessus de la nôtre, suprême et infinie, nous avons découvert ses qualités et sa grandeur, et avons trouvé en elle l'être, le vivre, le sentir et l'entendre, bien autre que celui de notre échelle de nature; de façon que sur ce divin être nous avons dressé une nouvelle montée, marchant de degré en degré, par laquelle nous avons appris qu'en notre Dieu c'est même chose être que vivre, que sentir et qu'entendre, et que son être n'a été reçu ni engendré d'autrui: ains qu'il est éternel, que par lui a été produite nouvellement et de néant l'essence du monde et toute l'échelle de nature. Et passant outre par cette création du monde faite de rien, nous nous sommes élevés à la connaissance d'une autre très-noble et éternelle génération d'un autre être qui est le même être divin, et en avons tiré deux personnes en la divinité et un Dieu naturellement engendré par Dieu. Et plus avant encore par cette première production de Dieu, nous en avons aperçu une seconde, faite par la voie de la volonté et de la liberté, qui fait une tierce personne de la déité. Ainsi, nous avons eu général quatre choses, Dieu et trois siennes productions. La première du monde, faite du néant et extérieure; la seconde de Dieu, intérieure et éternelle, faite de la substance divine par la voie de nature; la tierce de dieu, faite d'une nature divine par la voie de la volonté. Ces deux dernières sont éternelles, continuës, sans commencement et sans fin. Par quoi il y a trois choses produites, le monde, le Fils et le Saint-Esprit: et il y a le Père qui est sans production: le Fils part du Père, le Saint-Esprit du Père et du Fils; et par le Père, par le Fils et par le Saint-Esprit, comme par un seul, a été créé le monde; de manière que

nous pouvons conclure ainsi: tout ce qui est, ou il est éternel ou de soi-même, ou il n'est ni éternel ni de soi-même, ou il est éternel, mais non pas de soi-même ainsi par autrui. La première pièce de cette division remarque le Père, la seconde le monde, la troisième le Fils et le Saint-Esprit. Voilà comment par notre ordre nous avons trouvé un Dieu en trinité, un en essence et triple en personne, duquel, auquel et par lequel sont toutes choses, qui vit glorifié ès siècles des siècles.

3^e Sommaire jusqu'au chapitre 128 de la Théologie naturelle.

Chap. 128. J'ai suivi le progrès de ce livre jusqu'à ce lieu. Commencant par le dernier ordre des créatures et montant contre mont jusqu'à la vraie connaissance de notre Dieu, invisible, tout-puissant, tout sage et tout bon, elles nous ont monté et conduit comme par une échelle très-bien ordonnée, jusqu'à un souverain Père, créateur et commencement de toutes choses; et plus avant encore, jusqu'à nous découvrir les affections de son cœur, le grand amour qu'il nous porte, l'extrême obligation que nous avons de l'aimer; et par ce moyen nous ont unis à lui, dressant, par manière de dire, un très-étroit mariage entre nous: et puis de cet amour elles nous ont ravalé à celui que nous devons à toutes les autres choses à cause de Dieu, et parce qu'elles sont siennes. Ainsi nous sommes montés des créatures au Créateur, et descendus après par même voie du Créateur aux créatures. Nous aimions premièrement les choses inférieures pour la beauté qui est en elles, pour le service que nous en recevions, et quand tout est dit, nous les aimions à cause de nous: ores nous les aimons à la contemplation de notre créateur parce qu'il les a faites et parce qu'elles sont siennes. Voire nous ne nous aimons nous-mêmes que d'autant que nous sommes siens. Ainsi, cet amour ayant son origine en Dieu, est très-grand, très-noble et immortel; aussi ne faut-il pas croire que l'amour qui se donne premièrement à notre créateur se perde ou se diminue; tout au rebours, il s'étend et se multiplie infiniment. C'est lui qui produit et qui engendre l'affection que nous portons à toutes les créatures et à tout ce qui est à Dieu; c'est par la force et la fertilité de ce seul amour que toutes choses sont aimées, et il n'y en a nulle qui ne le soit. Voilà comme il croît et s'amplifie sans mesure.

Existence de Dieu. — (Théologie naturelle).

Chap. 6. — Sus donc, homme, de cette tienné comparaison avec les autres, considérant la convenance qu'elles ont avec toi, qu'elles ont l'une à l'autre, et les quatre degrés entre eux, tu as trouvé une nature invisible au-dessus de toi, comme tu es au-dessus du reste; tu as trouvé l'ouvrier qui a bâti et mesuré tous ces ordres, plus grand et plus digne que toi: tu es son ouvrage, sa facture, sa créature; ses mains l'ont formé tel que tu es. C'est donc sans doute ton père et ton maître, et de toutes autres choses qui

sont au-dessus de toi. Il est un (1) et seul dominateur de toi et de tout l'univers.

(1) « En apercevant l'ordre, l'artifice prodigieux, les lois mécaniques et géométriques qui régissent dans l'univers, les moyens, les fins innombrables de toutes choses, je suis saisi d'admiration et de respect. Je juge incontinent que, si les ouvrages des hommes, les miens mêmes ne forcent à reconnaître en nous une intelligence, je dois en reconnaître une bien supérieurement agissante dans la multitude de tant d'ouvrages. J'admets cette intelligence suprême sans craindre que jamais on puisse me faire changer d'opinion. Rien n'ébranle en moi cet axiome : *Tout ouvrage démontre un ouvrier.* » C'est ainsi que raisonne Voltaire, *philosophe ignorant*, t. XX de ses œuvres, page 70. Et les éditeurs de Kellil ont soin de remarquer que la preuve de l'existence de Dieu, tirée de l'observation des phénomènes de l'univers, dont l'ordre et les lois constantes semblent indiquer une unité de dessein, et par conséquent une cause unique et intelligente, est la seule à laquelle ce fameux philosophe se soit arrêté. Il a souvent développé ce principe incontestable et lumineux de Samuel Clarke : « Il y a quelque chose, donc il existe éternellement un être nécessaire, » et notamment dans ses diatribes intitulées : *Il faut prendre un parti, ou du principe d'action.* Heureux si, dans d'autres endroits, il ne semblait pas porter atteinte à cette importante vérité par des sophismes ou des plaisanteries !

Comme Bossuet est sublime sur ce dogme fondamental ! Nous allons l'entendre : « De toute éternité Dieu est ; Dieu est parfait ; Dieu est heureux ; Dieu est un. L'impie demande : Pourquoi Dieu est-il ? Je lui réponds : pourquoi ne serait-il pas ? Est-ce à cause qu'il est parfait, et la perfection est-elle un obstacle à l'être ? Erreur insensée. Au contraire, la perfection est la raison de l'être. Pourquoi l'imparfait serait-il, et le parfait ne serait-il pas ? c'est-à-dire, pourquoi ce qui tient plus près du néant serait-il, et ce qui n'en tient rien du tout ne serait-il pas ? c'est-à-dire, pourquoi ce qui tient le plus du néant serait-il, et que ce qui n'en tient rien du tout ne serait pas ? Qu'appelle-t-on parfait ? un être à qui rien ne manque. Qu'appelle-t-on imparfait ? un être à qui quelque chose manque. Pourquoi l'être à qui rien ne manque ne serait-il pas, plutôt que l'être à qui quelque chose manque ? D'où vient que quelque chose est, et qu'il ne se peut pas faire que le rien soit, si ce n'est parce que l'être vaut mieux que le rien, et que le rien ne peut pas prévaloir sur l'être, ni empêcher l'être d'être ? Mais par la même raison, l'imparfait ne peut valoir mieux que le parfait, ni être plutôt que lui, ni empêcher d'être. Qui peut donc empêcher que Dieu ne soit, et pourquoi le néant de Dieu que l'impie veut imaginer dans son cœur insensé, pourquoi, dis-je, ce néant de Dieu l'emporterait-il sur l'être de Dieu, et vaut-il mieux que Dieu ne soit pas que d'être ?

« O Dieu ! ou se perd dans un si grand aveuglement, l'impie se perd dans le néant de Dieu qu'il veut préférer à l'être de Dieu ; et lui-même, cet impie, ne songe pas à se demander à lui-même pourquoi il est ? Mon âme, âme raisonnaable, mais dont la raison est si faible, pourquoi veux-tu être, et que Dieu ne soit pas ? Hélas ! vauds-tu mieux que Dieu, âme faible, âme ignorante, dévoyée, pleine d'erreurs et d'incertitude dans ton intelligence ; pleine dans ta volonté de faiblesse, d'égarément, de corruption, de mauvais desirs, fants-tu que tu sois, et que la certitude, la compréhension, la pleine connaissance de la vérité et l'amour immuable de la justice et de la droiture ne soit pas ? » (Élévations sur les Mystères ; première semaine, première élévation. Nous renvoyons aussi nos lecteurs à l'ouvrage posthume de l'immortel évêque de Meaux : *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. 4, et à l'admirable Traité de Fénelon,

Chap. 7. — Puisque par la comparaison de ces quatre degrés l'un à l'autre, nous sommes montés à une si haute contemplation, que de découvrir notre créateur, et avons appris qu'il est réellement un en nombre et réellement infini, ne nous laissons pas de notre poursuite, et travaillons, s'il est possible, pour voir encore de plus près ses conditions et qualités particulières : ce que nous ferons en comparant ces quatre degrés avec lui. Car, puisque c'est lui seul qui les a produits et mesurés en distribuant plus ou moins par parcelles à chaque créature, il s'ensuit qu'il les a toutes quatre en soi : qu'il est, qu'il vit, qu'il sent, qu'il entend et qu'il a le libéral arbitre.

Chap. 8. — Et parce qu'il n'a pris ces choses de nul autre : d'autant qu'il n'y a rien au-dessus de lui qui les lui eût pu donner, il les doit avoir en soi, sans borne et sans limite. Qui les lui aurait proportionnées, vu qu'il ne les tient de personne ? Lui-même ne les peut avoir mesurées en soi ; car il ne peut se les avoir données, autrement il faudrait qu'autrefois il ne les eût pas eues ; ainsi quelquefois il n'aurait pas été. Or, n'étant point, comment aurait-il pu donner ni à soi-même ni à autrui ? toutefois il les a donc de soi de toute éternité et sans commencement, et s'il les a réellement et à la vérité sans les avoir reçues, il s'ensuit qu'elles sont en lui sans mesure, et que son être, son vivre et autres qualités sont sans proportion, sans terme et infinies.

Chap. 9. — Nous voyons par expérience que l'être peut se trouver en certaines choses sans la vie, sans le sentiment et sans l'intelligence, comme en celles du premier degré : mais non pas au rebours, le vivre, le sentir et l'entendre ne se peuvent trouver sans l'être : et tout ce qui vit est : tout ce qui sent a vie, et tout ce qui a entendement a aussi sentiment ; mais non pas au contraire : toutes choses donc se fondent et s'établissent en l'être, et à ce compte, il est commencement, appui et fondement de tout, et rien ne l'est de lui.

Eternité de Dieu. — (Apologie, pag. 497, Essais, liv. 2, chap. 12).

Dieu seul est, non point selon aucune mesure de temps, mais selon une éternité immuable et immobile, non mesurée par temps, ni sujette à aucune déclinaison : devant lequel rien n'est, ni ne sera après, ni plus nouveau ou plus récent : ains, un réellement étant, qui par un seul maintenant emplit le toujours, il n'y a rien qui véritablement soit que lui seul ; sans qu'on puisse dire : il a été ou il sera ; sans commencement et sans fin (1).

De l'existence de Dieu, démontrée par les merveilles de la nature. Paris, chez Demonville, 1811, in-8°.

(1) L'éternité est le principal attribut de la divinité, celui qui renferme tous les autres. Avoir prouvé que Dieu est éternel, c'est avoir prouvé que Dieu est infiniment parlant et que rien ne lui manque. Aussi Fénelon s'attache-t-il à démontrer que Dieu est éternel, et à faire comprendre autant qu'il est en lui, ce qu'il consiste cette perfection divine.

Unité de Dieu. — (Théologie naturelle.)

Chap. 6. Puis donc que la nature divine n'est aucunement multipliable en individus,

« Dirai-je, ô mon Dieu, s'écrie-t-il, que vous aviez déjà me éternité d'existence en vous-même avant que vous m'eussiez créé, et qu'il vous reste encore une autre éternité après ma création, où vous existez toujours ! Ces mots de *déjà* et d'*après* sont indignes de celui qui est. Vous ne pouvez souffrir aucun passé ni aucun avenir en vous. C'est une folie que de vouloir diviser votre éternité, qui est une permanence indivisible : c'est vouloir que le rivage s'entaille, parce qu'en descendant le long d'un fleuve, je m'éloigne toujours de ce rivage qui est immobile.

« Insensé que je suis ! je veux, ô immobile vérité, vous attribuer l'être borné, changeant et successif de votre créature ! vous n'avez en vous aucune mesure dont on puisse mesurer votre existence : car elle n'a ni bornes ni parties, vous n'avez rien de mesurable : les mesures même qu'on peut tirer des êtres bornés, changeants, divisibles et successifs, ne peuvent servir à vous mesurer, vous qui êtes infini, indivisible, immuable et permanent.

« Comment dirai-je donc que la courte durée de la créature est par rapport à votre éternité ? N'étiez-vous pas avant moi ? Ne serez-vous pas après moi ? Ces paroles tendent à signifier quelque vérité ; mais elles sont à la rigueur indignes et impropres. Ce qu'elles ont de vrai, c'est que l'infini surpasse infiniment le fini ; qu'ainsi votre existence infinie surpasse infiniment en tous sens mon existence qui, étant bornée, a un commencement, un présent et un futur.

« Mais il est faux que la création de votre ouvrage partage votre éternité en deux éternités. Deux éternités ne feraient pas plus qu'une seule : une éternité partagée, qui aurait une partie antérieure et une partie postérieure ne serait plus une véritable éternité. En voulant la multiplier, on la détruirait, parce qu'une partie serait nécessairement la borne de l'autre par le bout où elles se toucheraient. Qui dit éternité, s'il entend ce qu'il dit, ne dit que ce qui est et rien au-delà : car tout ce qu'on ajoute à cette infinie simplicité, l'anéantit ; qui dit éternité, ne souffre plus le langage du temps. Le temps et l'éternité sont incommensurables, ils ne peuvent être comparés ; et on est séduit par sa propre faiblesse toutes les fois qu'on imagine quelque rapport entre des choses si disproportionnées.

« Vous avez néanmoins, ô mon Dieu, fait quelque chose hors de vous, car je ne suis pas vous, et il s'en fait infiniment. Quand est-ce donc que vous m'avez fait ? Est-ce que vous n'étiez pas avant que de me faire ? Mais que di-je ? Me voilà déjà retombé dans mon illusion et dans les questions du temps : je parle de vous comme de moi ou comme de quelque autre être passager que je pourrais mesurer avec moi. Ce qui passe peut être mesuré avec ce qui passe ; mais ce qui ne passe point est hors de toute mesure et de toute comparaison avec ce qui passe : il n'est permis de demander ni quand il a été, ni s'il était avant ce qui n'est pas, ou qui n'est qu'en passant. Vous êtes, et c'est tout. O que j'aime cette parole, et qu'elle me remplit pour tout ce que j'ai à reconnaître de vous ! vous êtes *celui qui est*. Tout ce qui n'est point cette parole vous dégrade, et il n'y a qu'elle qui vous ressemble ; en n'ajoutant rien au mot d'être, elle ne diminue rien de votre grandeur. Elle est, je l'ose dire, cette parole infiniment parfaite comme vous. Il n'y a que vous qui puissiez parler ainsi, et renfermer votre infini dans trois mots si simples.

« Je ne suis pas, ô mon Dieu, ce qui est, hélas ! je suis presque ce qui n'est pas. Je me vois comme un milieu incompréhensible entre le néant et l'être. Je suis celui qui a été ; je suis celui qui sera ; je suis celui qui n'est plus ce qui a été ; je suis celui qui n'est

il s'ensuit qu'elle est actuellement infinie en un seul individu... Ainsi nous tenons un seul Dieu et maître de toutes choses. S'ils étaient beaucoup, ou ils seraient discordants et con-

pas encore ce qu'il sera ; et dans cet entre-deux que suis-je ? un je ne sais quoi qui ne peut s'arrêter en soi, qui n'a aucune consistance, qui s'écoule rapidement comme l'eau : un je ne sais quoi, que je ne puis saisir, qui s'enfuit de mes propres mains, qui n'est plus dès que je veux le saisir ou l'apercevoir ; un je ne sais quoi qui finit dans l'instant même où il commence ; en sorte que je ne puis jamais un seul moment me trouver moi-même fixe et présent à moi-même, pour dire simplement *je suis*.

« Ainsi ma durée n'est qu'une défaillance perpétuelle. O que je suis loin de votre éternité, qui est indivisible, infinie, et toujours présente tout entière ! que je suis même bien éloigné de la comprendre ! elle m'échappe à force d'être vraie, simple et immense, comme mon être m'échappe à force d'être composé de parties, mêlé de vérité et de mensonge, d'être et de néant. C'est trop peu que de dire de vous que vous étiez des siècles infinis avant que je fusse. J'aurais honte de parler ainsi ; car c'est mesurer l'infini avec le fini, qui est un demi-néant.

« Quand je crains de dire que vous étiez avant que je fusse, ce n'est pas pour douter que, vous existant, vous ne m'avez créé, moi qui n'existais pas : mais c'est pour éloigner de moi toutes les idées imparfaites qui sont au-dessous de vous. Dirai-je que vous étiez avant moi ? Non, car voilà deux termes que je ne puis souffrir. Il ne faut pas dire, *vous étiez* ; car *vous étiez* marque un temps passé et une succession. Vous êtes, et il n'y a qu'un présent immobile, indivisible et infini que l'on puisse vous attribuer, pour parler dans la rigueur des termes.

« Il ne faut point dire que vous avez toujours été, il faut dire que vous êtes ; et ce terme de *toujours*, qui est si fort pour la création, est trop faible pour vous, car il marque une continuité et non une permanence. Il vaut mieux dire simplement et sans restriction, que vous êtes.

« O être ! ô être ! votre éternité, qui n'est que votre être même, m'étonne ; mais elle me console. Je me trouve devant vous comme si je n'étais pas : je m'abîme dans votre infini : loin de mesurer votre permanence, par rapport à ma fluidité continuelle, je commence à me perdre de vue, à ne me trouver plus, et à ne voir en tout ce que ce qui est, je veux dire vous-même.

« Ce que j'ai dit du passé, je le dis de même de l'avenir. On ne peut point dire que vous serez après ce qui passe, car vous ne passez point ; ainsi, vous ne serez pas, mais vous êtes, et je me trompe toutes les fois que je sors du présent en parlant de vous. On ne dit point d'un rivage immobile, qu'il devance ou qu'il suit les flots d'une rivière : il ne devance ni ne suit ; car il ne marche point. Ce que je remarque de ce rivage par rapport à l'immobilité locale, je le dois dire de l'être infini par rapport à l'immobilité d'existence. Ce qui passe a été et sera, et passe du préterit au futur par un présent imperceptible qu'on ne peut jamais assigner ; mais ce qui ne passe point existe absolument, et n'a qu'un présent infini ; il est, et c'est tout ce qu'il est permis d'en dire : il est sans temps dans tous les temps de la création. Quelconque soit de cette simplicité, tombe de l'éternité dans le temps.

« Il n'y a donc en vous, ô vérité infinie, qu'une existence indivisible et permanente ; ce qu'on appelle éternité, à *parte post*, éternité à *parte anté*, n'est qu'une expression impropre. Il n'y a en vous non plus de milieu que de commencement et de fin. Ce n'est donc point au milieu de votre éternité que vous avez produit quelque chose hors de vous. Je le dirai trois fois ; mais ces trois fois ne font qu'une.

traires, ou accordants et bons amis. Si discordants, il ne pourrait être un seul ordre de choses, ni le monde ne se maintiendrait ainsi

Les voici : ô permanence et infinie vérité ! vous êtes ; et rien n'est hors de vous : vous êtes ; et ce qui n'était pas commence à être hors de vous : vous êtes ; et ce qui était hors de vous cesse d'être. Mais ces trois répétitions de ces termes *vous êtes*, ne font qu'un seul infini qui est invisible : c'est cette éternité même qui reste encore tout entière ; il n'en est point écoulé une moitié, car elle n'a aucune partie ; ce qui est essentiellement toujours tout présent ne peut jamais être passé.

« Ô éternité, je ne puis vous comprendre, car vous êtes infinie ; mais je conçois tout ce que je dois exclure de vous, pour ne vous méconnaître jamais. Ce pendant, ô mon Dieu, quel effort que je fasse pour ne point multiplier votre éternité par la multitude de mes pensées bornées, il m'échappe toujours de vous faire semblable à moi et de diviser votre existence indivisible. Souffrez donc que j'entre encore une fois dans votre lumière inaccessible dont je suis ébloui.

« N'est-il pas vrai que vous avez pu créer une chose avant que d'en créer une autre ? Puisque cela est possible, je suis en droit de le supposer. Ce que vous n'avez pas fait encore ne viendra sans doute qu'après ce que vous avez déjà fait. La création n'est pas seulement la créature produite hors de vous ; elle renferme aussi l'action par laquelle vous produisez cette créature. Si vos créations sont les unes plutôt que les autres, elles sont successives ; si vos actions sont successives, voilà une succession en vous ; et par conséquent, voilà le temps dans l'éternité même.

« Pour démêler cette difficulté, je remarque qu'il y a entre vous et vos ouvrages toute la différence qui doit être entre l'infini et le fini, entre le permanent et le fluide ou successif. Ce qui est fini et divisible peut être comparé et mesuré avec ce qui est fini et divisible : ainsi, vous avez mis un ordre et un arrangement dans vos créatures par le rapport de leurs bornes. Mais cet ordre, cet arrangement, ce rapport qui résulte des bornes de vos créatures, ne peut jamais être en vous qui n'êtes ni divisible ni borné. Une créature peut donc être plutôt que l'autre, parce que chacune d'elles n'a qu'une existence bornée. Mais il est faux et absurde de penser que cette succession de création se trouve en vous ; votre action par laquelle vous créez est vous-même : autrement, vous ne pourriez agir sans cesser d'être simple et indivisible. Il faut donc concevoir que vous êtes éternellement créant tout ce qu'il vous plaît de créer. De votre part, vous créez éternellement par une action simple, infinie et permanente, qui est vous-même. De la part de la créature ; elle n'est pas créée éternellement : la borne en est telle, et point dans votre action.

« Ce que vous créez éternellement n'est que dans un temps : c'est que l'existence infinie et indivisible ne communique au dehors qu'une existence divisible et bornée. Vous ne créez donc point une chose plutôt qu'une autre par une succession qui soit en vous, quoique cette chose doive exister deux mille ans plutôt qu'une autre : ces rapports sont entre vos ouvrages ; mais les rapports de bornes ne peuvent aller jusqu'à vous.

« Vous connaissez les rapports que vous avez faits ; mais la connaissance des bornes de votre ouvrage ne met aucune borne en vous. Vous voyez dans ce cours d'existence divisible et bornée, ce que j'appelle le présent, le passé, l'avenir ; mais vous voyez ces choses hors de vous ; il n'y en a aucune qui vous soit plus présente qu'une autre. Vous embrassez tout également par votre infini indivisible ; ce qui n'est

joint et uni comme il est (1) ; si bons amis, ou tous ensemble seraient nécessaires, ou un seul suffirait. S'ils étaient nécessaires l'un à l'autre, l'un ne se pourrait passer de son compagnon, et à ce compte, ils ne pourraient donner à aucune chose ni l'être, ni le vivre, ni le sentir, ni l'entendre, ni ne pourraient conserver le monde en son état, parce qu'ils seraient eux-mêmes défectueux et indigents, ne se pouvant passer l'un de l'autre ; et si un seul suffisait, pour néant y serait l'autre sans besoin, et l'ordre des choses ne peut recevoir cela, comme il n'y a pas deux soleils, parce qu'un seul suffit. Les bêtes et les hommes n'ont pas deux têtes, parce qu'ils en ont assez d'une... Si donc aux choses plus basses, il y a cette unité et rien de superflu, comment se pourrait-il trouver superfluité en cette nature si haute et si parfaite, qui a créé toutes les autres ?...

Preuve de l'Infinité de Dieu. — (Théologie naturelle, chap. 63.)

D'autant qu'il est impossible que la créature enjambe au-dessus de son Créateur, il est aussi impossible que l'homme par son discours voie et monte au-dessus de la divine essence : ainsi notre intelligence, nos cogitations, nos souhaits mêmes ne peuvent ni imaginer ni embrasser rien de plus haut ou de plus grand que celui de la libéralité duquel nous tenons toute notre suffisance ; et tout ce que nous pouvons concevoir de meilleur ne peut être meilleur que Dieu : autre-

plus, n'est plus, et la cessation est réelle ; mais la même existence permanente, à laquelle ce qui n'est plus était présent pendant qu'il était, est encore la même, lorsqu'une autre chose passagère a pris la place de celle qui est anéantie.

« Comme votre existence n'a aucune partie, une chose qui passe ne peut dans son passage répondre à une partie plutôt qu'à une autre de votre existence indivisible ; ou, pour mieux dire, elle ne peut répondre à rien ; car il n'y a nulle proportion convenable entre l'infini indivisible et ce qui est divisible et passager. Il faut néanmoins qu'il y ait quelque rapport entre l'un et l'autre ; mais il faut bien se garder d'imaginer un rapport de succession et de bornes ; l'unique rapport qu'il y faut concevoir est, que ce qui est, et qui ne peut cesser d'être, fait que ce qui n'est point, reçoit de lui une existence bornée qui commence pour finir. » (De l'Existence de Dieu, démontrée par les merveilles de la Nature. Edition de 1811, pages 360-67.

(1) « Il y a dans toute la nature une unité de dessein manifeste ; les lois du mouvement et de la pesanteur sont invariables : il est impossible que deux artisans supérieurs, entièrement contraires l'un à l'autre, aient suivi les mêmes lois. Cela seul, à mon avis, renverse le système manichéen, et l'on n'a pas besoin de gros volumes pour le combattre. » VOLTAIRE, tome XX, page 76, éd. de Lefèvre. « Une uniformité constante dans les lois qui dirigent la marche des corps célestes, dans les mouvements de notre globe, dans chaque espèce, dans chaque genre d'animal, de végétal, de minéral, indique un seul moteur. S'il y en avait deux, ils seraient ou divers, ou contraires, ou semblables. Si divers, rien ne se correspondrait ; si contraires, tout se détruirait ; si semblables, c'est comme s'il n'y en avait qu'un, c'est un double emploi. » *Ibid.* p. 114.

ment la créature aurait quelque chose en soi qui serait plus grande que le créateur même, à savoir l'homme, son cœur capable d'une telle conception : ce que nous voyons être plein d'une merveilleuse absurdité. Car comment aurait le créateur donné quelque présent à sa créature plus grand qu'il n'est ? Si donc l'extrême force de notre intelligence ne se peut allonger outre la grandeur de notre facteur, et que toutefois elle soit capable de l'infinité, tout ainsi que les nombres : de sorte que se présentant quelque chose finie à notre imagination, nous puissions toujours la pousser au delà, et en imaginer une plus grande et meilleure, il s'ensuit infailliblement que notre facteur est infini en toute perfection. Par la différence de l'homme aux autres choses, qui se tire de la puissance qui est en nous d'entendre, de penser et de désirer, il s'en engendre une très-belle considération, qui sert comme de racine et de moyen pour connaître et prouver très-certainement et sans peine, toutes les qualités, les circonstances qui sont en Dieu, et qui plus est, cette manière d'argumentation nous est d'autant plus familière, que nous la prenons de nous-mêmes et de notre propre intelligence, sans qu'il soit besoin de nous mettre en quête d'autres exemples hors de nous ou d'aucunes preuves étrangères. La considération et règle de quoi je parle est telle : Dieu est ce qui se peut concevoir de plus grand ; (ou bien) Dieu est plus grand que nulle autre chose qu'on puisse concevoir ; il est donc tout ce qui se peut imaginer de plus accompli, et tout ce qu'il vaut mieux être que n'être pas. Il est tout ce que nous pensons de plus parfait, de meilleur, de plus digne, de plus noble et de plus haut. Et les plus parfaites, meilleures, plus dignes, plus nobles et plus hautes choses, qui tombent en notre intelligence, nous les lui devons accommoder et attribuer. Voilà une règle sur laquelle nous pouvons établir l'entière connaissance de sa nature.

Chap. 64. Et voici comme nous la pratiquerons en toutes ces circonstances ; d'autant qu'il est meilleur être que n'être pas, il nous faut croire que Dieu est, et ne pouvons penser qu'il ne soit pas : d'autant qu'il vaut mieux être de toute éternité, être de soi, n'être pas produit du non être, et être soi-même son essence, que le contraire, et que ce discours peut tomber en notre imagination, croyons certainement que l'essence de Dieu est sans commencement, qu'elle est de soi, qu'elle n'a été nullement produite du non être, et qu'il est lui-même son essence. D'autant que je suis capable de concevoir qu'il y a quelque essence bornée de fin et de commencement ; quelque autre qui pourrait avoir commencement et être sans fin ; et une tierce qui n'aurait ni commencement ni fin : je suis tenu d'attribuer à Dieu la dernière, vu qu'elle est la plus excellente que je puisse concevoir. Car, comme je disais tantôt, il est ce que je puis imaginer de plus parfait ; il est tout ce qu'il vaut mieux être que n'être pas, et il ne peut tomber en mon intelligence rien plus grand que lui ; d'où il s'ensuit encore qu'il

est le souverain être de tous les êtres, seul subsistant par soi-même, qu'il a fait toutes choses de néant ; car tout cela peut entrer en ma cervelle, et sert à la perfection d'une grandeur excellente. Davantage, je dirai que Dieu est juste, véritable, très-heureux, plein de vie et d'intelligence ; attendu que je sais qu'il vaut mieux être juste que méchant, véritable que mensonger, heureux que misérable, vivant que sans vie et intelligence : et d'autant aussi que c'est plus être la même bonté, la même justice, la vie, la sagesse, la vérité, et ainsi des autres, que d'être bon, juste, vivant, sage et véritable, je conclurai par nécessité que Dieu est bonté, justice, vie, sagesse et vérité. Ne vois-je pas que l'unité est beaucoup plus excellente que division, mère de la corruption ? Dieu est donc sans doute indivisible, très-simple et très-un : et d'autant que toute composition se fait de parties, et que toutes parties se peuvent séparer, et par conséquent anéantir : la bonté, la sagesse, la vie, la vérité et semblables qualités ne sont pas parties en Dieu, ni pièces ajoutées à son essence : ainsi elles sont un, et chacune d'elles c'est Dieu même ; autrement il ne serait pas le plus simplement un que nous puissions imaginer ; et vu que tout partout là où il y a mélange et corps composé de diverses pièces, il peut être dissous et dépiécé, ou actuellement ou intellectuellement, ne croyons jamais que ces inconvenients tombent en la nature divine toute parfaite. Pareillement, si ce qui ne peut être enclos par nulle mesure ni de lieu ni de temps, est plus grand que ce qui le peut être, il nous faut confesser que Dieu (qui est toujours plus grand que notre cogitation) est exempt de toute clôture et limite de temps et de lieu. En outre, si voyant par expérience qu'une seule chose occupe en un temps une seule place, nous imaginons qu'il serait bien plus émerveillable s'il y en avait une qui fût ensemble, et en un instant en plusieurs et divers lieux ; et plus grand encore si une seule était en même temps et en tout lieu entière, et hors de toute place : il s'ensuit que cette dernière et extrême grandeur doit être accommodée à la nature divine, puisque notre imagination est allée jusque-là, et qu'elle ne peut aller plus outre. Semblablement, si disant que Dieu est beaucoup plus puissant que l'homme ne peut songer, il m'appert clairement que je lui donne plus de force et de grandeur, que si je mesurais et restreignais sa puissance à la portée de l'humaine intelligence : j'argumenterai, suivant la nécessité de notre règle, que Dieu étend donc sa vertu et ses effets bien plus loin que nous ne pouvons faire nos imaginations. Notre règle nous apprend encore d'attribuer à Dieu toutes propriétés divines par une autre manière de parler pleine de dignité et de consolation, en cette façon : Dieu est si bon, si bénin, si juste et si doux, qu'il est impossible de le penser davantage. Autant en pouvons-nous dire de sa science, force, amour, rétribution, communication, gloire et béatitude. Quant aux qualités qui lui sont contraires, nous pouvons dire ainsi :

qu'il hait le mensonge, le vice, la luxure et la tromperie, d'une telle haine qu'il est impossible d'en songer de plus grande; et de même train qu'il aime l'humilité, l'obéissance, la charité, la vergogne, la crainte de la plus parfaite amour qui se puisse imaginer. Et si nous y ajoutons ces mots éternellement et infiniment, nous bâtirons une clause pleine de piété et de contentement: parlant ainsi, Dieu est une éternelle et infinie bonté, une éternelle et infinie piété, ainsi des autres: et multipliant en cette manière, nous accroissons en nous la connaissance de Dieu, et engendrons en nos cœurs une joie et satisfaction merveilleuse. Davantage par la conséquence de notre règle, nous montrons la Trinité, attendu qu'il faut qu'il y ait en Dieu une entière production et telle communication, qu'il ne s'en puisse concevoir de plus grande. Sa production sera donc d'une personne infinie, de sa propre nature, aussi noble que lui; sa communication sera aussi actuellement infinie, et par conséquent il aura donné à un autre toute sa substance: autrement, ni sa production ni sa communication ne seraient par les plus grandes que nous sussions imaginer. Au reste, il faut qu'il y ait en lui double production naturelle et volontaire, qu'elles soient toutes deux de sa divine substance et nature, et qu'il ait produit deux personnes entièrement égales et pareilles: autrement il manquerait quelque chose en Dieu, et il se pourrait concevoir quelque chose plus grande que lui. Voilà comment par la grandeur de ses conceptions, par la propre et intérieure opération de son entendement qui lui est très-certaine, l'homme connaît évidemment quel et combien grand est celui qui l'a fait et engendré de néant: d'autant qu'il a nécessairement à confesser et ne peut aller au contraire, que son créateur est ce qui se peut songer de plus grand; et par conséquent qu'il est plus grand que tout ce qu'on peut songer, et qu'il est tout ce qu'il vaut mieux être que n'être pas; et n'est pas seulement obligé à confesser cela et à le dire, ains tenu, par le droit et commandement de nature, de faire, de donner et d'accommoder à son créateur tout ce qu'il peut imaginer de plus grande bonté, excellence, noblesse, dignité et puissance: et vraiment c'est bien raison, puisque Dieu lui a fait tant de grâces et de favent que de l'élever par sa libéralité sur les autres créatures, qu'il emploie toute sa force à le glorifier, honorer et bénir. Puisqu'il a reçu de lui la suffisance de discourir et d'imaginer, que peut-il moins faire, que d'employer son discours et son imagination à le concevoir le meilleur et le plus grand qu'il pourra? Et si nous ne le faisons, ne nous faudrait-il pas déclarer comme ennemis capitains et traîtres à notre créateur, de vouloir employer les outils qu'il nous a mis en main, à combattre sa grandeur et à diminuer, en tant qu'il est en nous, et appétisser sa puissance et sa gloire, là où nous pouvions l'accroître et l'augmenter? Certes, l'homme est merveilleusement dénaturé et malin, s'il ne se sert deses moyens à l'avantage et profit

de celui de qui il les a reçus, et à le faire le meilleur et le plus grand qu'il peut? Or, d'autant que nous jetons nos cogitations et nos souhaits jusqu'à la hauteur suprême par la puissance que Dieu nous a donnée de ce faire (afin que nous lui quittions pour le moins une marche au-dessus de nous) il nous faut croire qu'il monte aussi jusques à cette hauteur dernière et infinie, non par imagination seulement comme nous, mais essentiellement et actuellement. Ainsi nous lui garderons l'avantage qu'il doit avoir en toutes choses sur nous; d'autant que c'est bien plus d'être par effet et actuellement infini, que par cogitation seulement; et la grandeur externe qui n'est que pensée, est moindre que celle qui est et en l'imagination et ensemble en existence.

Et qui dirait que cette grandeur infinie fût en la conception seulement et non en effet, s'enfermerait d'un absurde; car il adviendrait par là qu'une même chose serait et la plus grande que je pourrais songer et moindre aussi. Par quoi il faut avouer nécessairement que ce qui est conçu en notre entendement plus grand que nulle autre chose, est aussi réellement en existence.

Les œuvres de l'homme prouvent un Dieu très-puissant, très-sage et très-juste. — (Théologie naturelle.)

Chap. 83. On se prend justement à nous du mal que nous faisons: la coulpe de notre vice est en nous, parce qu'il était en notre puissance de le faire ou de ne le faire pas. Or s'il y a coulpe, il y a injure et offense à autrui: nous sommes donc obligés et liés par nos méfaits; car de leur propre nature, ils nous rendent débiteurs de la peine; de façon qu'autant qu'il y a de fautes, autant s'engendre-t-il soudainement en nous d'obligation à la punition et au châtement; il est impossible autrement: ains il y a quelqu'un plus grand que nous, auquel nous sommes tenus pour nos démérites. Aussi d'autant que nous n'en pouvons être absous ni déchargés que par le pardon ou par la peine, et que l'homme, en tant qu'il est homme, ne saurait se pardonner soi-même; il faut nécessairement croire que la charge de ce faire appartient à quelque autre. Si donc la coulpe de l'homme conclut qu'il y a un Dieu, semblablement, si son mérite le conclut aussi, l'argumentation sera bonne en cette manière. L'homme peut faillir; il y a donc un Dieu. L'homme peut bien faire; il y a donc un Dieu. Par quoi en toutes façons nos œuvres, en tant que nous sommes hommes, prouvent qu'il y a au-dessus de l'humaine nature quelque guerdonneur, quelque châtement, quelque récompenseur et quelque punisseur.

Chap. 84. Pour guerdonner bien à point chacune opération et selon sa nature, pour la payer de ce qu'elle a justement gagné, il faut qu'elles soient toutes au préalable rangées, contrôlées, pesées et bien jugées; autrement tout serait plein de confusion. Nous voyons que le corps d'un homme est garni

d'une plus noble âme que le corps d'un cheval, parce qu'il est dû à l'un du loyer et de la récompense, et non à l'autre : aussi les opérations de l'homme sont plus ou moins récompensables, plus ou moins punissables, selon qu'elles sont pires ou meilleures. Par quoi celui, à qui appartient la charge de les garder ou de les châtier, les doit savoir discerner exactement et examiner, doit connaître leurs qualités et leur grandeur, doit avoir parfaite science de toutes nos œuvres et de toutes celles de l'humaine nature, voire de nos paroles. Et d'autant que nos actions se jugent par notre volonté ou intention, encore lui faut-il passer au dedans de nous pour y contrôler nos désirs, nos affections et nos cogitations les plus occultes ; car c'est là le fondement et clef de sa juridiction : afin que rien ne le trompe, que son jugement soit droiturier et infaillible, et que tout soit proportionné en nature, qu'il n'y ait rien en désordre, comme il y aurait si quelqu'une de nos œuvres ne recevait le paiement qui lui est dû. Davantage, d'autant que tous les hommes qui vivent en même temps œuvrent aussi ensemble : il est nécessaire qu'en un moment toutes les actions, paroles et volontés des hommes, se présentent à lui, non de ceux qui sont seulement, mais de tout autant qu'il en fût oncques ; que la moindre de celles-là soit continuellement présente en sa mémoire, de peur que quelqu'une de ses dettes ne lui échappe. Or si nous considérons combien il serait malaisé de ramentevoir celles d'un seul homme, depuis le jour qu'il a été capable de jugement, jusqu'à la fin de sa vie, combien il serait encore plus difficile de le faire en trois ou en quatre : que devons-nous dire en une si grande multitude de milliers ? De vrai, si nous pensons de près à multiplier premièrement le nombre des hommes qui sont et qui ont été, et puis à y ajouter le nombre de leurs actions, de leurs paroles, de leurs désirs et de leurs cogitations, et en outre encore la peine ou la récompense qu'il faut à chacune d'elles, sans doute nous concluons aisément que la sapience et science de celui qui est au-dessus de nous, est entièrement sans borne et sans mesure, qu'il est extrêmement sage, savant et clairvoyant, et que toutes choses lui sont découvertes, rien ne se pouvant dérober de sa vue. Il est juge plein de science et de sapience ; il est l'entier Être. La nature de nos œuvres, en tant que nous sommes hommes, l'arguent tel par nécessité, et la charge qu'il a de nous payer et punir justement de nos opérations, témoigne la hauteur infinie et incompréhensible de sa suffisance.

Les attributs de Dieu sont son essence. —
(Théologie naturelle, chap. 31.)

Tout ainsi qu'en Dieu être est même chose que vivre, que sentir et qu'entendre, qu'être très-bon, très-véritable, très-juste et très-puissant, de même au contraire, en lui le non être, c'est même chose que le non vivre, le non entendre, le n'être pas bon, et ainsi

des autres. Par quoi quiconque dit que Dieu ne vit pas, que Dieu n'entend pas, qu'il n'est pas bon, qu'il n'est pas véritable, qu'il n'est pas juste, ou qu'il ne peut pas quelque chose, il dit que Dieu n'est pas. Et d'autant qu'il est impossible qu'il n'y ait pas de Dieu, d'autant est-il impossible qu'il ne vive, qu'il ne sente, qu'il n'entende pas, qu'il ne soit bon, juste, véritable et tout-puissant ; car comme il déchasse de soi tout non être, toute ignorance, toute impuissance, aussi repousse-t-il l'iniquité, le mensonge et l'injustice (1).

Puissance de Dieu. — (Théologie naturelle.)

Chap. 39. Dieu est nécessairement en soi-même, tel et aussi grand, quel et combien grand il veut être : et hors de lui rien ne peut être qu'en la manière et condition qu'il le permet et ordonne.

Chap. 40. En Dieu l'être et le pouvoir être, c'est une même chose ; et d'autant que Dieu est, d'autant a-t-il pu être ; et d'autant qu'il peut être, d'autant est-il. Tout ainsi, nous pouvons dire de sa vie, de son intelligence et de sa volonté.

Comme nul ne peut donner à soi-même quelque chose, ainsi Dieu ne se peut donner ni son essence, ni quoique ce soit ; car il s'ensuivrait qu'il aurait eu indigence ou défaillance, au moins de ce qu'il aurait pu se donner ; ce qui est chose contraire à son absolu perfection : il a donc toutes choses en soi, ou il est impossible qu'il les ait.

Chap. 41. Dieu est tout-puissant, parce qu'il peut tout ce qui appartient à la puissance ; car pouvoir mourir et défaillir, pouvoir être anéanti et corrompu, et choses semblables qui témoignent la faiblesse, appartiennent plutôt au ne pouvoir pas qu'au pouvoir : et cette même puissance conclut l'impuissance : de façon que qui plus en est pourvu, plus peuvent sur lui les choses adverses et contraires ; dont il est rendu d'autant plus débile et defectueux. Mais quant à Dieu, il peut seulement les choses ; lesquelles pouvoir, c'est puissance : et de lui nous déchassons toutes ces autres circonstances : comme qu'il ne puisse être faible, qu'il ne puisse être injuste, et semblables significatives de mal, d'imperfection et d'impuissance.

Chap. 42. Si son entendement imaginait

(1) En lisant ce morceau, on croit lire Fénelon lui-même. Voici ce que dit ce grand philosophe : « Être par soi-même, c'est la source de tout ce que je trouve en Dieu ; c'est par là que j'ai reconnu qu'il est infiniment parfait. Ce qui a l'être par soi, existe au suprême degré, et par conséquent possède la plénitude de l'être ; on ne peut attendre au suprême degré et à la plénitude de l'être que par l'infini ; car aucun fini n'est jamais ni plein ni suprême, puisqu'il y a toujours quelque chose de possible au dessus. Donc il faut que l'être par soi-même soit un être infini : s'il est un être infini, il est infiniment parfait ; car l'être, la bonté et la perfection sont la même chose : d'ailleurs on ne peut rien concevoir de plus parfait, que d'être par soi, et toute perfection d'un être qui n'est point par soi quelque haute qu'on se la représente, est infiniment au-dessous de celle d'un être qui est par lui-même. Donc l'être qui est par lui-même, et par qui tout ce qui n'est pas lui, existe, est infiniment parfait » (De l'existence de Dieu, etc., page 416).

quelque chose qui servit à la consommation de la perfection qu'il n'eût pas réellement en soi, il adviendrait que sa science s'étendrait plus avant et plus loin que sa puissance, et par conséquent qu'une même chose serait en soi et plus grande et plus petite.... Il faut donc dire que puisque l'entendement de Dieu comprend et considère le dernier degré et l'extrême ligne de toute-puissance, et tout ainsi de toute autre perfection : que Dieu ne peut connaître rien de plus grand ni de meilleur que soi, et qu'il a en lui tout ce qu'il peut imaginer d'excellence très-accomplie.

Chap. 44. Quiconque est tout-puissant a en soi tout degré de puissance; ainsi il peut faire sans difficulté que nul autre ne puisse, et anéantir tout autre pouvoir; autrement sa force ne serait pas entière. Et si nul autre ne se peut dire tout-puissant, puisqu'il peut être réduit à ne rien pouvoir, car comme Dieu peut réduire toutes choses, sauf que soi-même, au non être, ainsi fait-il au non-pouvoir : davantage, s'il y avait deux tout-puissants, l'un pourrait ruiner l'autre; autrement il ne serait pas tout-puissant; et, s'il le ruinait, le ruiné le serait encore moins, qui n'aurait pu résister à la force de son compagnon. Attribuons donc l'omnipotence à notre seul Dieu vivant et éternel (1).

(1) C'est ce que dit admirablement Newton, dans un passage sur l'Existence et les attributs de Dieu, dont on parle beaucoup, mais que personne ne rapporte. Le voici tout entier :

« Hic omnia regit, non ut anima mundi, sed ut universorum Dominus; et propter dominium suum, Dominus Deus παντοκράτωρ, (id est imperator universalis) dici solet. Nam Deus est vox relativa et ad servos refertur : et deitas est dominatio Dei non in corpus proprium, sed in servos. Deus summus est Ens æternum, infinitum, absolute perfectum; sed Ens utcumque perfectum sine dominio, non est Dominus Deus. Dicimus enim Deus meus, Deus vester, Deus Israelis; sed non dicimus æternus meus, æternus vester, æternus Israelis; non dicimus infinitus meus, infinitus vester, infinitus Israelis; non dicimus perfectus meus, perfectus vester, perfectus Israelis. — Hæ appellationes relationem non habent ad servos. Vox Deus passim significat Dominum, sed omnis Dominus non est Deus. Dominatio Entis spiritualis Deum constituit, vera verum, summa summum, ficta fictum. Et ex dominatione verâ sequatur, Deum verum esse vivum, intelligentem et potentem; ex reliquis perfectionibus summum esse vel summè perfectum. Æternus est et infinitus, omnipotens et omnisciens, id est durat ab æterno in æternum et adest ab infinito in infinitum, omnia regit et omnia cognoscit que fiunt aut fieri possunt. Non est æternitas vel infinitas, sed æternus et infinitus; non est duratio vel spatium, sed durat et adest. Durat semper et adest ubique, et existendo semper et ubique durationem et spatium, æternitatem et infinitotem constituit. Cum unaquæque spatii particula sit semper, et unumquodque durationis indivisibile momentum ubique; certè verum omnium fabricator ac dominus non erit unquam nunquam. Omnipræsens est non per virtutem solam, sed etiam per substantiam : nam virtus sine substantiâ subsistere non potest. In ipso () continentur et moventur universa, sed absque mutuâ passione. Deus nihil pa-*

Peusées sur Dieu. — (Théologie naturelle.)

Chap. 10. Tenons infailliblement qu'en Dieu le vivre, le sentir, et l'entendre, n'est autre chose que son être, et que son être est vivre, sentir et entendre. Tout ce qui est en lui est une même chose avec son être : son être est toutes choses, et toutes choses sont son être : autrement il faudrait qu'il y eût en lui liaison et assemblée de choses diverses, ce qui est impossible.

Chap. 11. Tout ce qui est en Dieu se prouve par le moyen de son essence.

Chap. 12. Des créatures nous disons qu'elles ont l'être qui n'est pas le leur; mais Dieu a l'être qui est le sien propre : bien qu'à la vérité ce soit improprement parlé de dire que Dieu a son être : car il ne l'a pas, mais il l'est lui-même.

Croyons certainement que Dieu est constant et permanent en son essence, sans se changer et sans se mouvoir de l'un à l'autre : qu'il n'a point un être passé et un être à venir, mais un être toujours présent; qu'il ne peut rien acquérir de nouveau, ni rien perdre de ce qui est en lui. Somme, Dieu est une mer, un gouffre et un profond abîme d'essence, sans fond, sans bord et sans mesure, et qui n'est tenu de son être à personne.

Ainsi est-il le premier, très-simple, infiniment éloigné du non être, et, par même moyen, très-actuel, très-parfait, très-immuable et très-immortel.

Chap. 14. L'être de Dieu a de toute éternité en soi l'être de toutes les créatures; l'être de toutes les créatures est éternel en lui, ne faisant qu'un avec son être, incapable de mixtion, de multitude et de toute nouveleté.

Chap. 16. L'être de Dieu semble proprement la racine, et celui du monde le tronc, les branches et les feuilles de l'arbre.

Chap. 15. Puisqu'il n'y a que deux êtres, il est nécessaire que le premier ait engendré

titur ex corporum motibus; illa nullam sentiant resistantiam ex omnipræsentia Dei. Deum summum necessario existere in confesso est : et eadem necessitate semper est et ubique. Undè etiam totus est sui similis, totus oculus, totus auris, totus cerebrum, totus brachium, totus vis sentiendi, intelligendi et agendi; sed more minimè humano, more minimè corporeo, more prorsus nobis incognito. Ut cæcus ideam non habet colorum, sic nos ideam non habemus modorum quibus Deus sapientissimus sentit et intelligit omnia. Corpore omni et figurâ corporeâ prorsus destituitur, idèoque videri non potest, nec audiri, nec tangi, nec sub spec rei alienjus corporeæ coli debet. Ideas habemus à ributorum ejus, sed quid sit rei alicujus substantia minimè cognoscimus. Videnus tantum corporum figuras et colores, audimus tantum sonos, tangimus tantum superficies externas, olfacimus odores solos, et gustamus saporos; intimas substantias nullo sensu, nullo actione flexi cognoscimus, et multo minùs ideam habemus substantiæ Dei. Hunc cognoscimus solummodò per proprietates suas et attributa, et per sapientissimas et optimas rerum structuras, et causas finales; veneramus autem et colimus ob donum. Deus enim sine donum, providentiâ, et causis finalibus, nihil aliud est quàm factum et natura » (Philosophiæ naturalis principia mathematica, lib. tert. de Mundi Systemate, p. 482-5. Edit. de Cambridge, 1713, in-4°.)

(*) Ita sentiebant veteres, Aratus, in Phænom; sub initio Paulus, in 1. cor. 7. 27. 28. Moses, Deut. 4. 39 et 10. 11. David, Psalm. 139, 7, 8. Salomon, 8, 27. Job. 22. 12. Jemus propheta, 23, 24.

le second, autrement ils seraient égaux et coéternels, ce qui est impossible : et parce que le premier et parfait être ne se peut partir et diminuer, que le second n'en a pu être ôté, et que nul être ne se produit que par son semblable, concluons que le second être a été engendré du néant et du non être par le premier être.

Chap. 16. Il est certain que le second être était au dedans du premier, avant qu'il en fût engendré : mais parce qu'il a été fait, et fait du non être, il a des conditions bien différentes du premier. Il ne peut égaler sa grandeur divine, comme il est, et imparfait dès sa naissance, n'ayant qu'une partie d'être, et ayant apporté, du rien duquel il est fait, beaucoup de non être mêlé avec son essence, qui est par ce moyen nécessairement finie, limitée et mesurée.

Chap. 17. Sans doute Dieu a fait le monde comme par art, et non par aucune contrainte. Car si l'être de Dieu est une même chose avec son intelligence et sa volonté, certainement sa volonté et son intelligence sont les moyens de la création : et aussitôt qu'il a voulu, aussitôt il a produit ce que bon lui a semblé.

D'autant que Dieu est plus parfait et plus digne que l'être du monde qui a été produit de néant, d'autant est plus excellent et plus noble sans comparaison le monde, en l'essence de Dieu, où il est éternel et éloigné de tout non être, qu'il n'est en sa propre essence et particulière nature. Au reste l'ouvrier a besoin de matière, en laquelle il mette la forme de son ouvrage ; mais Dieu fait tout de néant, et sauf lui, toute chose a été par son moyen engendrée du non être.

Attendu qu'il engendre par sa seule volonté, il a créé ce monde sans peine, sans ennui et sans travail : et comme l'artisan, selon le besoin de la maison, bâtit en la meilleure manière qu'il peut, de même Dieu a établi ce monde parfait en toutes ses commodités ; de façon qu'il n'y peut être ajouté ni diminué aucune chose, car il n'y a faute de rien, ni rien de superflu. Or, d'autant que l'ouvrier ne fournit point de matière, et lui donne seulement la façon et la forme, sa continuelle présence ne fait nul besoin à maintenir et conserver son ouvrage. Il est tout autrement du monde à l'endroit de son Créateur ; car Dieu ayant fourni et de matière et de forme, et les ayant produites du rien, son assistance fait incessamment besoin à la conservation de son bâtiment qui ne peut sans elle subsister une seule minute, et qui, tout soudain, reviendrait à rien, d'où il est parti, s'il avait éloigné l'œil de son facteur.

Si Dieu, ce parfait ouvrier, maintient continuellement et conserve ce monde, il le bâtit aussi par conséquent et engendre continuellement, tout ainsi que le soleil ses rayons qu'il fait et refait si dru, qu'il en continue la lumière : autrement nous en serions incontinent privés, comme nous essayons la nuit en son absence. Le monde donc finirait sans doute, s'il n'était régénéré

incessamment et maintenu par son créateur (1).

Chap. 19. Le monde n'a point été de toute éternité : ainsi Dieu le produit de nouveau : car, s'il était autrement, et que Dieu ne devançât point le monde en durée, en cela se trouverait égalité entre eux ; et par conséquent nous tirerions que Dieu ne se serait pu passer du monde, ni être sans sa compagnie : et par même moyen que, naturellement et par nécessité le monde aurait été produit, non par une libre et simple volonté : qui est chose merveilleusement contraire à la grandeur et excellence de Dieu.

Chap. 20. Dieu, ce grand ouvrier produisant le monde, a eu certainement quelque but proposé à son entreprise : et n'y ayant rien lors en l'univers que lui seul, il s'ensuit qu'il n'a pu créer le monde pour autre chose que pour soi. Davantage, il est impossible qu'il l'eût créé pour néant et pour le non être ; c'est donc pour l'être : ainsi pour soi-même, qui est être lui seul.

Chap. 21. L'être du monde, en toutes façons, ne regarde que Dieu ; aussi est-il tout de Dieu, selon Dieu, et à cause de Dieu. Dieu l'a produit de soi, selon soi et pour l'amour de soi.

Chap. 24. Tout ainsi que par ce peu de lumière que nous avons la nuit, nous imaginons la lumière du soleil qui est éloigné de nous : de même par l'être du monde que nous connaissons, nous argumentons l'être de Dieu qui nous est caché.

Chap. 28. Puisque Dieu est, nous devons infailliblement croire qu'il est avant le non vivre, voire qu'il est très-pur et très-parfait, épandu en tout lieu, chassant infiniment le non vivre, et le privant entièrement de place : et non le non vivre négatif seulement, mais aussi le privatif et le corruptif que nous nommons la mort : ce vivre-là c'est Dieu, en la nature duquel on ne peut considérer nul avant et nul après, ni imaginer le non vivre ou précédent ou subséquent. Il est sans commencement et sans fin ; seul immortel de soi-même, et seul jouissant d'une vie incapable d'accroissance, de diminution et de changement : et comme l'être du monde est de toute éternité en l'essence de Dieu ; ainsi puisqu'il est tout vie, que le vivre c'est lui, il s'ensuit que tout ce qui est créé, est vivant en Dieu, et qu'en lui rien ne meurt. Davantage, puisque Dieu seul est la vraie vie, sans doute l'autre vie qui a été produite, a été produite par lui du non vi-

(1) On dirait que Voltaire avait lu ce morceau, tant il y a de ressemblance avec ce qu'il dit dans son écrit *Tout en Dieu*. « Un homme qui fait usage de sa raison peut-il concevoir Dieu autrement que comme principe toujours agissant ? S'il a été principe une fois, il l'est donc à tout moment : car il ne peut changer de nature. La comparaison du soleil et de sa lumière avec Dieu et ses productions est sans doute imparfaite ; mais enfin elle nous donne une idée, quoique très-faible et fautive, d'une cause toujours subsistante et de ses effets toujours subsistants » (Tome XX, page 159, édit. de Lefebvre.)

vre : voire que si elle n'était maintenue continuellement par lui, elle retomberait incontinent, quant à sa nature, au non vivre et à la mort. Mais Dieu qui a toute puissance, toute autorité et tout commandement sur le non vivre et sur le mourir, peut arracher du non vivre pour mettre en vie tout ce que bon lui semble sans empêchement et sans résistance : et, par sa seule volonté, comme souverain maître de la vie et de la mort, rendre le vivre à la créature morte (1).

Le mot Fortune, employé dans les Essais, blâmé par les Censeurs romains. (Voyages, t. 2, p. 35-7... 76-7.)

Ce jour au soir (lundi de la semaine sainte, 1581) me furent rendus mes *Essais*, châtés selon l'opinion des docteurs moines. Le *maestro del Sacro Palazzo* n'en avait pu juger que par le rapport d'aucun *Frater* français, n'entendant nullement notre langue, et se contentait tant des excuses que je faisais sur chaque article d'animadversion que lui avait laissé ce Français, qu'il remit à ma conscience de rhabiller ce que je verrais être de mauvais goût. Je le suppliai au rebours qu'il suivit l'opinion de celui qui l'avait jugé, avouant en aucunes choses, comme d'avoir usé du mot de *Fortune*, d'avoir nommé des poètes hérétiques, d'avoir excusé Julien (2) : et l'animadversion sur ce que celui qui priait, devait être exempt de vicieuse inclination pour ce temps (3) ; *item*, d'estimer

(1) Existe-t-il des athées par principe ? on ne peut en douter, depuis que l'un a le *dictionnaire* de Sylvain Maréchal et les *suppléments* de Jérôme de Lalande. Mais autrefois cette question était controversée. Quelques écrivains soutenaient l'affirmative, le père Tournemine, jésuite, était pour la négative. Il mit en tête de la *Démonstration* de l'archevêque de Cambrai des réflexions où il faisait voir : I. Qu'il n'y eut jamais de véritables athées pleinement persuadés. Et comme on aurait pu lui demander pourquoi donc tant d'écrits pour démontrer l'existence de Dieu, il disait : II. Qu'il est cependant nécessaire d'écrire sur l'existence de Dieu, pour affermir ceux qui doutent, et confondre ceux qui cherchent à douter ; et pour y parvenir, il pensait : III. Que les preuves de l'existence de Dieu, tirées de la connaissance de la nature, sont les plus sensibles. Il affirme ensuite, IV. Que l'illustre auteur les a mises dans tout leur jour. V. Qu'il a donné les principes nécessaires pour réfuter le spinosisme. Après cela le père Tournemine, VI. réfute exactement cette espèce d'athéisme. VII. Il réfute encore l'athéisme des immatérialistes. Ces réflexions ne sont pas sans mérite. Peut-être M. Aimé Martin aurait-il dû ne pas les retrancher de sa belle édition de l'ouvrage de Fénelon.

(2) C'est dans le livre 2, chap. 19 de ses *Essais* que Montaigne a fait un éloge pompeux de l'empereur Julien l'Apostat, si souvent préconisé par les philosophes, comme un héros, comme un prince accompli, mais si peu ménagé par M. Jondot, dans sa savante *histoire* de cet empereur, Paris, 1817, 2 vol. in-8°, et dans la *Biographie universelle*, art. Julien.

(3) La 59° des propositions condamnées par la constitution *Unigenitus*, est ainsi conçue ; « La prière des impies est un nouveau péché ; et ce que Dieu leur accorde, un nouveau jugement sur eux. »

cruauté ce qui est au-delà de mort simple (1) ; *item*, qu'il fallait nourrir un enfant à tout faire (2), et autres telles choses ; que c'était mon opinion, et que c'était choses que j'avais mises, n'estimant que ce fût des erreurs ; à d'autres niant que le correcteur eût entendu ma conception. Ledit *maestro*, qui est un habile homme, m'excusait fort, et me voulait faire sentir qu'il n'était pas fort de l'avis de cette réformation, et plaidait fort ingénieusement pour moi en ma présence, contre un autre qui me combattait, Italien aussi.

Le 15 d'avril, je fus prendre congé du *maître del Sacro Palazzo* et de son compagnon, qui me prièrent *ne me servir point de la censure de mon livre, en laquelle autres Français les avaient avertis qu'il y avait plusieurs sottises ; qu'ils honoraient et mon intention et affection envers l'Eglise et ma suffisance, et estimaient tant de ma franchise et conscience, qu'ils remettaient à moi-même de retrancher en mon livre, quand je le voudrais réimprimer, ce que j'y trouverais trop licencieux, et entre autre choses, les mots de fortune* (3). Il me

(1) Beccaria, *Traité des délits et des peines*, et presque tous les modernes publicistes pensent comme Montaigne.

(2) Jean-Jacques, quia tant emprunté de Montaigne, lui doit encore ce système qu'il a développé dans son *Émile*.

(3) Montaigne n'a eu aucun égard à la prière du maître du sacré Palais, qui lui avait recommandé de retrancher des *Essais* le mot de *fortune* ; on l'y retrouve fréquemment, et surtout dans le chap. 5 du livre 2, où il aurait dû substituer le mot *Providence*. Il n'a pas supprimé non plus les expressions lubriques et licencieuses qui dépassent son livre, et en rendent la lecture dangereuse à la jeunesse. Aussi est-il resté à l'*index*, et si le cardinal Duperron le nomme *le Bréviaire des honnêtes gens*, madame de Sévigné ne veut pas qu'on le fasse lire *trop matin*.

Les matérialistes modernes, dit le docte Bergier, ont tellement abusé de tous les termes, pour pallier les absurdités de leur système, que nous ne pouvons nous dispenser de donner la vraie notion du mot *fortune*.

Il est d'abord évident que dans la croyance d'une Providence divine, attentive à tous les événements, qui les a prévus de toute éternité, et qui en règle le cours, rien ne peut être censé *fortuit* à l'égard de Dieu. Si quelquefois l'on trouve ce terme dans l'Écriture sainte, on doit concevoir qu'il ne marque de l'ignorance et de l'incertitude qu'à l'égard des hommes ; les adorateurs du vrai Dieu n'ont jamais manqué d'attribuer à sa providence les événements heureux ou malheureux qui leur sont arrivés.

Sous le nom de *fortune*, les païens entendirent un pouvoir inconnu et aveugle, une espèce de divinité bizarre qui distribuait aux hommes le bien et le mal, sans discernement, sans raison, par pur caprice. Ils la peignaient sous la figure d'une femme qui avait un bandeau sur les yeux, un pied appuyé sur un globe tournant, et l'autre en l'air ou sur une roue qui tournait sans cesse. Aucun Dieu n'eut à Rome un plus grand nombre de temples que la *Fortune* ; les Romains, échappés d'un grand danger par le pouvoir qu'avait en Veturia, dame romaine, sur son fils Coriolan, élevèrent un temple à la *Fortune* des dames, *fortuna muliebri*, au bon génie qui avait inspiré cette femme. Les plus grands hommes parmi eux compartaient sur leur propre *fortune* et sur celle de Rome, sur une divinité inconnue qui les protégeait, eux et

sembla les laisser fort contents de moi ; et, pour s'excuser de ce qu'ils avaient ainsi curieusement vu mon livre et condamné en

leur patrie, et cette confiance leur inspira souvent des entreprises téméraires et injustes. Pour se déguiser à eux-mêmes leur imprudence et leur injustice, ils attribuaient le succès à une divinité quelconque. Juvénal se moque avec raison de ce préjugé, *sat.* 10. « Avec de la prudence, dit-il, tous les dieux nous sont favorables ; mais nous avons trouvé bon de faire une divinité de la Fortune et de la placer dans le ciel. » Cicéron s'exprime à peu près de même dans le second livre de la divination.

On a remarqué plus d'une fois que le poète Lucrèce est tombé en contradiction, lorsque dans un ouvrage destiné à établir l'athéisme, il a parlé d'un pouvoir inconnu, *vis abdita quædam*, qui se plaît à déconcerter les projets des hommes, et à faire tourner les choses tout autrement qu'ils ne pensent, d'une *fortune* qui décide de tout, *fortuna gubernans*. Au lieu d'admettre le pouvoir suprême d'une intelligence qui gouverne tout avec sagesse, il aimait mieux supposer un pouvoir aveugle et bizarre qui disposait de tout, sans réflexion et par caprice, sans doute afin de ne pas être obligé de lui rendre des hommages.

En effet, c'était une absurdité de la part des païens, de rendre un culte à une prétendue divinité qu'ils supposaient privée de raison et de sagesse, inconstante et capricieuse, incapable par conséquent de tenir compte à quelqu'un des respects et des vœux qu'il lui adresse. Mais dès qu'une fois les hommes ont supposé un être quelconque, aveugle ou intelligent, juste ou injuste, bon ou mauvais, qui distribue les biens et les maux, ils n'ont jamais manqué de l'honorer par intérêt. A cet égard l'athéisme n'a jamais pu avoir lieu parmi eux.

Aujourd'hui les matérialistes veulent nous en imposer en déraisonnant d'une autre manière. Ils disent que rien ne se fait par hasard, puisque tout est nécessaire. Ce n'est que l'abus d'un terme. Qu'une cause quelconque soit contingente ou nécessaire, cela ne fait rien ; dès qu'elle est aveugle et qu'elle ne sait ce qu'elle fait, c'est le hasard et la *fortune*, et rien de plus. Telle est l'idée qu'en ont tous les philosophes. « Non seulement la *Fortune* est aveugle, dit Cicéron, mais elle rend aveugles ceux qu'elle favorise. » *De Amicitia*, n° 55. Il définit le hasard, *ce qui arrive sans dessein dans les choses mêmes que l'on fait à dessein*. *Liv. 2 de Divin.*, n° 45. Nous agissons au hasard, lorsque nous ne connaissons pas l'effet qui résultera de notre action ; le hasard ou la *fortune* est donc l'opposé, non de la nécessité, mais de l'intelligence, de la connaissance et de la réflexion.

Ceux d'entre les philosophes qui ont défini la *fortune* ou le hasard, *l'effet d'une cause inconnue*, se sont trompés ; ils doivent dire que c'est l'effet d'une cause privée d'intelligence, et qui ne sait ce qu'elle fait. Lorsque le vent a fait tomber sur moi une tuile ou une ardoise, c'est par hasard, quoique j'en connaisse très-bien la cause ; mais cette cause n'a pas agi par réflexion, et je ne prévoyais pas moi-même qu'elle agirait à ce moment. S'il n'y a pas un Dieu qui gouverne l'univers, tout est l'effet du hasard.

Mais aussi rien n'est hasard pour ceux qui reconnaissent un Dieu souverainement intelligent, puissant, sage et bon ; dans leur bouche, la *fortune* ne signifie rien que bonheur ou malheur. Lorsque Zelfia, servante de Jacob, eut mis au monde un fils, Lia, sa maîtresse le nomma *Gad*, bonheur, bonne *fortune* (*Genès.*, c. 30, v. 11.) ; mais elle n'attachait pas à ce nom la même idée que les païens, puisque toutes les fois qu'elle avait eu elle-même ce bonheur, elle l'avait attribué à Dieu (c. 29 et 30). Lorsque les Juifs furent tombés dans l'idolâtrie, ils adoptèrent les notions des polythéistes ; Isaïe leur reproche d'avoir

quelques choses, m'alléguèrent plusieurs livres de notre temps de cardinaux et religieux de très-bonne réputation, censurés pour quelques telles imperfections, qui ne touchaient nullement la réputation de l'auteur ni de l'œuvre en gros, me prièrent d'*aider à l'Eglise par mon éloquence* (ce sont leurs mots de courtoisie), et de faire demeure en cette ville paisible et hors de trouble, avec eux.

Manière de prouver toutes choses de l'être.
— (Théologie naturelle.)

Chap. 13. Pour avoir quelque règle et quelque manière certaine de prouver toutes choses de l'être, afin que nous suivions le droit fil de notre carrière, il nous faut poser deux fondements : l'un, qu'il n'a nullement été pris d'autrui ni de soi-même, et à cette cause, qu'il est avant tout ; l'autre, qui pend du premier, qu'il est infiniment éloigné du non être et du néant, lesquels il repousse de soi à toute force. Ces deux racines nous produisent tout ce que nous voudrions conclure de l'être ; car de ce qu'il n'est point pris d'autrui, nous gagnons qu'il est premier, qu'il est sans parties, très-simple, que l'essence de Dieu, c'est Dieu lui-même, et Dieu son essence : qu'il est extrêmement écarté du rien, et que le non être n'a nulle puissance sur lui : de là se tire le reste. De ce que Dieu chasse de soi le non être, nous argumentons qu'il est impossible que Dieu ne soit pas, ou qu'il se diminue, augmente, corrompe ou altère : aussi qu'il est très-parfait et très-accomplis, jouissant de toute plénitude d'essence, séparée du non être d'une distance infinie. De ce qu'il est premier et éternel, nous concluons que le néant et le non être le fuient totalement, que ni eux, ni rien de leur suite ne le peut en nulle façon approcher ou joindre, et que par conséquent Dieu est accompagné de tout ce qui appartient à l'être, et le comprend en soi. Somme : de la comparaison de l'être au non être, de ce qui leur appartient et de ce qui en dépend, nous pouvons découvrir l'entière connaissance, et tout ce qui se peut dire ou penser des qualités de l'un et de l'autre. Or, met-

dressé des tables à *Gad* et à *Méni* (c. 65, v. 11). La Vulgate et le Syriaque ont entendu, par le premier de ces termes, la *fortune* ; les Septante ont traduit *Gad* par le démon ou le génie, et *Méni* par la *fortune* ; les Rabbins ont rêvé que *Gad* est Jupiter. Il est probable que *Méni* est la lune, comme *Μην* en grec. On sait assez combien les païens attribuaient de pouvoir à la lune.

Il est certainement plus consolant pour l'homme d'attribuer à Dieu le bien et le mal qui lui arrivent, que d'en faire honneur à une *fortune* capricieuse ou à un destin aveugle. Le culte rendu à la première, loin de rendre l'homme meilleur, ne pouvait aboutir qu'à lui persuader l'inutilité de la prévoyance, de la précaution et de la prudence : le dogme de la Providence doit produire l'effet contraire, puisqu'il nous apprend que Dieu récompense tôt ou tard notre confiance, notre patience et notre soumission à ses décrets. »

(Dictionnaire Théologique, au mot *Fortune*.)

(Dix-huit.)

tons devant nos yeux premièrement ces trois choses, Dieu n'a pris son être de personne, Dieu est lui-même son être et repousse totalement de soi le non être : par ces trois propositions jointes ensemble, la nature de l'Être nous sera manifeste. Tout ce qui se rapportera convenablement à ces principes, sera nécessairement véritable, et tout ce qui leur répugnera, sera faux et impossible : pour exemple, qui demandera s'il se pourrait trouver deux êtres semblables à celui que nous venons d'établir, nous répondrions incontinent que non, et apercevriens évidemment la contradiction; car s'il y avait deux tels êtres, déjà l'être ne chasserait pas totalement le non être, parce que l'un d'eux aurait en soi le non être de l'autre; et puisqu'ils seraient deux, l'un ne serait pas l'autre. Qui plus est, puisque l'Être est de soi indivisible, chacun de ces deux êtres aurait à dire en soi un autre être pareil : ainsi en chaque être serait compris le non être infini, d'autant que le non être de l'un serait en l'être de l'autre, et que chaque être est infini de soi : par quoi nous encourrions une ridicule absurdité, logeant en même sujet l'être infini et l'infini non être. Il n'y a donc qu'un seul Dieu. C'est lui qui est toute essence et son essence lui-même, et qui chasse entièrement le non être. De même qui s'enquerra si Dieu est toute force, toute vertu et toute puissance, il lui faudra sur-le-champ répondre que oui : d'autant qu'en lui consiste tout ce qui appartient à l'être, et tout ce qui dépend du non être en est extrêmement éloigné. Or, la faiblesse, l'impuissance et la fragilité dépendent du non être : de l'être, la force, la vertu et la puissance. Ces dernières qualités sont infiniment en Dieu, tout ainsi que les autres en sont infiniment éloignées : il est donc très-fort, très-puissant et très-vertueux, extrêmement divers du frêle, du faible et de l'impuissant. Aussi, qui demanderait si de néant Dieu peut bâtir quelque chose, il lui serait pareillement satisfait, parce qu'en Dieu est nécessairement tout ce qui appartient plus à l'être qu'au non être pas : et parce que la puissance d'engendrer appartient à l'être, et l'impuissance au non être, il s'ensuit que cette puissance est en Dieu, ou bien il y aurait en lui quelque non être, ce qui est impossible (1).

(1) Tout ceci est parfaitement développé dans l'admirable Traité de l'existence et des attributs de Dieu, etc., par Samuel Clarke, traduit de l'anglais par Ricotier. J.-J. Rousseau faisait beaucoup de cas de cet ouvrage. Il en parle avec transport dans son Émile. Profession de foi du vicairé savoyard.

Voltaire, Dictionnaire philosophique, au mot *Platon*, avoue que, parmi les philosophes, Clarke est peut-être le plus profond ensemble et le plus clair, le plus méthodique et le plus fort de tous ceux qui ont parlé de l'Être suprême.

L'ouvrage de Bullet, sur le même sujet, n'est pas non plus à dédaigner, quoi qu'en dise Voltaire dans sa correspondance.

Degrés pour parvenir à la connaissance de Dieu et de son nom. — (Théologie naturelle.)

Chap. 19^e. Les œuvres de Dieu sont la racine et fondement de la notice que les hommes acquièrent de lui : par quoi, attendu qu'elles ont entre elles des degrés et des distinctions, cette notice, qui s'acquiert par leur moyen, en doit aussi par conséquent avoir. Des œuvres de Dieu, les unes sont bien fort éloignées de l'homme, les autres lui sont bien fort voisines; les unes lui sont plus familières, les autres le sont moins. Il y en a qui sont et qui se font en lui, et d'autres qui sont et qui se font hors de lui; et de celles qui se font en lui, les unes se font au corps, les autres en l'âme. Ainsi, elles ne se rapportent pas également à l'homme, chez qui elles doivent engendrer la connaissance de Dieu. D'où il s'ensuit que cette connaissance engendrée en nos cœurs n'est pas égale et pareille partout, ainsi qu'elle reçoit de la diversité tout plein. Celle qui est acquise par les œuvres de Dieu, qui nous sont plus prochaines, est bien plus grande que celle qu'engendrent les œuvres éloignées de nous; et plus grande celle qui est produite par les œuvres de Dieu qui sont en nous, que celle qui est produite par ces œuvres qui sont hors de nous; plus grande encore celle qui est engendrée par ce qui est en notre âme, que celle qui est engendrée par ce qui est en notre corps. Et d'autant que nul ouvrage de Dieu n'est si prochain à l'homme qu'il est à soi-même, la science que l'homme bâtit par la connaissance de soi, qui est l'un des ouvrages de Dieu, sera plus grande que nulle autre. Celui qui se connaît soi-même, et qui se connaît comme créature et facture de Dieu, apprendra plus, sans comparaison, de la nature et grandeur de son créateur, qu'il ne fera, connaissant quelque autre sien ouvrage, quel qu'il soit : toute œuvre de Dieu, en tant qu'elle est sienne, porte empreinte au visage la science, le nom, l'honneur, la louange et la gloire de son facteur, et d'autant plus, que plus elle est digne et noble de sa nature. Attendu que nous sommes sa facture, entre toutes celles qui se voient, la plus excellente, il s'ensuit que l'homme qui se connaît soi-même comme facture de Dieu estime et juge plus de son créateur, lui donne plus de nom, de louange et de réputation, que s'il ne connaît que l'un de ses autres ouvrages; et cette science acquise par la connaissance de l'homme comme ouvrage de Dieu est plus ou moins parfaite, selon que plus ou moins il se connaît et se voit. En outre, il y a quelques opérations de Dieu qui nous sont montrées et découvertes par l'expérience; il y en a d'autres que nous n'apprenons que par le témoignage de ceux qui l'ont dit et qui l'ont vu. La connaissance que nous tirons par ce que l'expérience nous a montré, est bien plus certaine que celle que nous tirons de ce que nous avons ouï dire; et vu que nous ne savons rien si bien que ce que nous sentons

et voyons, la notice de Dieu établie en nous, par ce que nous voyons et sentons, est au dernier point d'assurance et de certitude. Ce dernier degré de la connaissance de Dieu par ses œuvres se divise en deux considérations. Quelquefois nous voyons par expérience ce que Dieu œuvre autour des autres hommes ou de quelque autre chose hors de nous; quelquefois nous voyons et sentons ce qu'il œuvre particulièrement en nous-mêmes, et ce dernier moyen de connaître est le parfait : il n'est rien de plus solide, de plus ferme ni de plus certain; en lui consiste la très-accomplie et entière science. Au reste, elle ne peut être qu'en un seul homme et incommunicable, car nul autre ne peut voir ce qui se fait autour de moi comme moi-même, et je puis apercevoir par expérience ce qui se fait en autrui et hors de moi, mais non pas le sentir ou l'apercevoir si manifestement que ce qui se fait en moi-même. Ainsi, attendu que par la connaissance des œuvres de Dieu s'engendre en nous sa notice, il ne faut douter que celle qui s'engendre par la connaissance de ce qu'il fait en nous, ne soit la plus ferme de toutes et la plus assurée; et certainement l'homme qui n'a la notice de Dieu par le moyen de telles œuvres n'a nulle sûreté ou certitude en ce qu'il sait de lui; il est impossible qu'il l'honore et glorifie, qu'il l'aime ou craigne comme il appartient et comme il doit. S'il est bon d'avoir la vraie science de Dieu, il est par conséquent souhaitable à chaque homme que Dieu œuvre beaucoup autour de lui. Plus il agira particulièrement en moi, plus aurai-je de science de lui par expérience, par quoi, selon que Dieu exerce en beaucoup de manières ses opérations en l'homme, l'homme en diverses manières le nomme extérieurement; quelquefois il le surnomme puissant, parce qu'il sent autour de soi les effets de sa puissance : il l'appelle diversement sage, bon, miséricordieux, bénin, selon que diversément Dieu agit en lui. En cette façon acquérons-nous une certaine connaissance de Dieu avec sa gloire, louange et honneur, et chacun d'entre nous le nomme d'un grand et honorable nom, pour les actions divines qu'il sent particulièrement en soi. Voilà comme Dieu acquiert son nom en plusieurs modes, ores généralement de toutes les créatures en contemplation de ses œuvres universelles et communes à toutes choses, ores particulièrement de chaque homme, à raison de ce qu'il a spécialement et singulièrement œuvré en lui. Ce sont ces œuvres ici spéciales et secrètes qui accroissent et multiplient son nom en l'homme : à raison qu'il a plus ou moins œuvré en chacun, en chacun croît et se multiplie son nom et sa gloire. C'est vraiment connaître Dieu que de sentir et voir par expérience les opérations qu'il fait en moi. En outre, l'homme voit et s'aperçoit mieux de celles qu'il produit autour de son âme qu'autour de son corps; car l'âme, à qui appartient l'intelligence, connaît mieux ce qui lui est le plus proche et le plus voisin; à cette cause il s'engendre une plus certaine science

de Dieu en nous par les actions qu'il fait en notre âme que par celles qu'il fait en notre corps, et en ces actions-là consiste la finale et extrême connaissance de Dieu par ses œuvres. Voyez la variété de degrés qu'il y a pour monter à l'intelligence de Dieu, par ce que l'expérience nous apprend de ses œuvres (1). Le premier degré, c'est d'argumenter par ce qu'il fait en autrui; le second, par ce qu'il fait en nous, et le tiers, par ce qu'il fait en notre âme. Toutes ces considérations appartiennent au nom, honneur et gloire de notre Créateur, et nous acheminent droitement à la connaissance de sa nature et de sa forme. La connaissance de Dieu est plus commune ou plus particulière, plus grande ou

(1) Il est certain que par la connaissance des ouvrages de la création, l'homme s'élève à la connaissance de l'Ouvrier souverain, de l'éternel Créateur; c'est un article incontestable. Il est également certain que nous ne pouvons bien connaître l'univers et les lois qui le font agir et mouvoir, qu'en admettant l'existence d'un Dieu, première cause de tout, règle suprême de tout. Dieu seul est la vérité par essence; Dieu seul est le centre de toute vérité. « La perfection de l'entendement, dit Euler (*), consiste dans la connaissance de la vérité, d'où naît en même temps la connaissance du bien. Cette connaissance a pour principal objet Dieu et ses ouvrages, puisque toutes les autres vérités, auxquelles la réflexion peut conduire l'homme, se terminent à l'Être suprême et à ses œuvres. Car Dieu est la vérité; et le monde est l'ouvrage de sa toute-puissance et de son infinie sagesse. Ainsi, plus l'homme apprend à connaître Dieu et ses œuvres, plus il s'avance dans la connaissance de la vérité; ce qui contribue d'autant plus à la perfection de son entendement (a) »

« La physique, dit M. l'abbé Haüy, a pour objet la connaissance des phénomènes de la nature. Dans la production de ces phénomènes, les corps manifestent diverses propriétés, dont l'étude doit exciter particulièrement notre attention; et c'est en recherchant les lois établies par l'Être suprême pour régler l'exercice de ces mêmes propriétés, que nous nous élevons jusqu'aux théories qui servent à lier les faits entre eux, et à nous en montrer la dépendance mutuelle. » (Traité élémentaire de physique, tom. I, page 1.)

Tout cela est assez bien exprimé par un sonnet, mis en tête de la *Théologie naturelle*, édition de Gorbil, 1569, in 8°.

Tu nombrés le sablon et la libyque arène,
 Tu laboures le bord de l'écumeeuse mer,
 Sur la cime d'un mont tu tâches à ramier,
 Tu tâches à planer une roche hautaine :
 Tu travailles en vain, tu perds, tu perds ta peine,
 Si tu euides pouvoir comprendre et contempler
 L'essence du grand Dieu, qui ne veut point donner
 De soi la connaissance à la nature humaine.
 Des choses la Nature est vraiment un indice,
 Qui de l'Être de Dieu nous donne la notice
 (Si de l'Être de Dieu notice on peut avoir).
 C'est pourquoi la Nature et sa théologie,
 Mieux que l'art grave en nous la naïve effigie
 De Dieu, de son essence, et de son haut pouvoir.

Ce sonnet ne se trouve que dans cette édition, achevée d'imprimer le 30 décembre 1568, et incontestablement la première.

(a) Défense de la révélation contre les objections des esprits forts. Paris, 1805, in-8°, page 2.

moindre, selon que ses œuvres sont ou universelles ou communes, ou spéciales ou singulières. L'homme connaît son Créateur par les autres créatures, en tant qu'elles sont son ouvrage, et par soi, en tant qu'il est lui-même sa créature; il le connaît par les opérations divines qu'il voit luire hors de soi és autres hommes et créatures, et par celles qu'il sent en soi, autour de son âme ou de son corps : il le peut par conséquent louer, glorifier, honorer et renommer en plusieurs façons. Et de ce que nous avons trouvé beaucoup de diverses marches en la science de Dieu qui s'acquiert en nous par ses œuvres, ils'ensuit que sa réputation et estimation reçoit aussi du plus et du moins, et qu'elle a beaucoup de degrés inégaux en nos cœurs; et attendu que son nom et honneur intérieur et extérieur suit les conditions de sa réputation et estimation, il n'est pas aussi également et pareillement nommé, honoré de tous les hommes, soit intérieurement, soit extérieurement.

Dieu est également exempt de vertu et de vice.
— (Apologie. Essais, livre 2, c. 12.)

Nous disons que Dieu craint, que Dieu se courrouce, que Dieu aime... Ce sont toutes agitations et émotions, qui ne peuvent loger en Dieu selon notre forme, ni nous l'imaginer selon la sienne : c'est à Dieu seul de se connaître et interpréter ses ouvrages : et il le fait en notre langue improprement, pour s'avalier et descendre à nous qui sommes à terre couchés. La prudence, comment lui peut elle convenir, qui est l'élite entre le bien et le mal, vu que nul mal ne le touche? La raison et l'intelligence, desquelles nous nous servons, pour arriver par les choses apparentes aux obscures, vu qu'il n'y a rien d'obscur à Dieu; la justice, qui distribue à chacun ce qui lui appartient, engendrée pour la société et communauté des hommes, comment est-elle en Dieu? la tempérance, comment? qui est la modération des voluptés corporelles, qui n'ont nulle place à la Divinité? La fortitude à porter la douleur, le labeur, les dangers, lui appartiennent aussi peu : ces trois choses n'ayant nul accès près de lui, pour quoi Aristote le tient également exempt de vertu et de vice.

L'homme fait Dieu à son image. (1) — (Apologie 354-5. — Essais, liv. 2, ch. 12.)

Quand nous disons que l'infinité des siècles tant passés qu'à venir, n'est à Dieu qu'un instant : que sa bonté, sapience, puissance, sont même chose avec son essence; notre parole le dit, mais notre intelligence ne l'apprehende point. Et toutefois notre candance veut faire passer la Détéité par notre étamine : et de là s'engendrent toutes les rêveries et erreurs, desquelles le monde se trouve saisi, ramenant et pesant à sa balance chose si éloignée de son poids.

Cette fierté de vouloir découvrir Dieu par

(1) Nous faisons Dieu à notre image en deux manières : premièrement, en lui attribuant un corps, une figure humaine : c'est l'erreur des Anthropomorphites ou Antropiens. Voyez ces mots, dictionnaire

nos, yeux, a fait qu'un grand personnage des nôtres a attribué à la Détéité une forme corporelle, et est cause de ce qui nous advient tous les jours, d'attribuer à Dieu les événements d'importance, d'une particulière assignation : parce qu'ils nous pèsent, il semble qu'ils lui pèsent aussi, et qu'il y regarde plus entier et plus attentif qu'aux événements qui nous sont légers, ou d'une suite ordinaire. — Comme si, à ce roi-là, c'était plus et moins de renuer un empire, ou la feuille d'un arbre : et si sa providence s'exerçait autrement, inclinant l'événement d'une bataille, que le saut d'une puce. La main de son gouvernement se prête à toutes choses de pareille teneur, même force et même ordre : notre intérêt n'y apporte rien : nos mouvements et nos mesures ne le touchent pas.

Blasphèmes contre les attributs de Dieu. — (Apologie 351-353.)

Il m'a toujours semblé qu'à un chrétien, cette sorte de parler est pleine d'indiscrétion et d'irrévérence : Dieu ne peut mourir : Dieu ne se peut dédire ; Dieu ne peut faire ceci ou cela. Je ne trouve pas bon d'enfermer ainsi la puissance divine sous les lois de notre parole ; et l'apparence qui s'offre à nous en ces propositions, il la faudrait représenter plus révéremment et plus religieusement.

Aux disputes qui sont à présent en notre religion, si vous pressez trop les adversaires, ils vous diront tout destroussement, qu'il n'est pas en la puissance de Dieu de faire que son corps soit en paradis et en la terre, et en plusieurs lieux ensemble. Et ce moqueur ancien, comment en fait-il son profit? Au moins, dit-il, est-ce une non légère consolation à l'homme de ce qu'il voit Dieu ne pouvoir pas toutes choses ; car il ne se peut tuer quand il le voudrait, qui est la plus grande faveur que nous ayons en notre condition : il ne peut faire les mortels immortels, ni revivre les trépassés, ni que celui qui a vécu n'ait point vécu, que celui qui a eu des honneurs ne les ait pas eus, n'ayant autre droit sur le passé que de l'oubliance. Et enfin que cette société de l'homme à Dieu s'accouple encore par des exemples plaisants; il ne peut faire que deux fois dix ne soient vingt. Voilà ce qu'il dit, et qu'un chrétien devrait éviter de passer par sa bouche.

Dieu appelé indifféremment dans tous nos desseins. — (Essais, t. 1^{er}, pag. 524-5-536.)

J'avais présentement en la pensée, d'où nous venait cette erreur, de recourir à Dieu en tous nos desseins et entreprises, et l'appeler à toute sorte de besoins et en quelque lieu que notre faiblesse veut de l'aide, sans considérer si l'occasion est juste ou injuste, et d'invoquer son nom et sa puissance,

des Hérésies, par l'abbé Pluquet, tome 1. Secondement, en lui prêtant nos passions, et le faisant doux ou sévère, suivant notre caractère. Cette erreur est encore plus détestable que la première.

en quelque état et action que nous soyons, pour vicieuse qu'elle soit. Il est bien notre seul et unique protecteur, et peut toutes choses à nous aider; mais encore qu'il daigne nous honorer de cette douce alliance paternelle, il est pourtant autant juste comme il est bon, et comme il est puissant; et si use bien plus souvent de sa justice que de son pouvoir, et nous favorise selon la raison d'elle, non selon nos demandes.

Celui qui appelle Dieu à son assistance, pendant qu'il est dans le train du vice, il fait comme le coupeur de bourse, qui appellerait la justice à son aide, ou comme ceux qui produisent le nom de Dieu en témoignage de mensonge.

Meilleur à l'homme d'avoir un Dieu fécond qu'un stérile. — (Théol. nat., chap. 70.)

Pour me résoudre de ce doute, si Dieu a produit un fils de sa propre nature, entièrement pareil à soi, ou, au contraire, s'il n'a rien engendré de sa propre nature, je considérerai qu'il est bien mieux séant que Dieu ait produit de sa substance, que de le croire stérile. Aussi il est plus avantageux à l'homme d'avoir un Dieu, qui soit de si grande vertu, que de pouvoir engendrer Dieu de soi-même, que de le penser impuissant en cette part-là. En outre que cette production conclut par nécessité une extrême communication, qui engendre raisonnablement en l'homme, tout plein de fiance et de consolation de voir, en son Créateur, tant de libéralité et de bonté, que de communiquer à autrui sa sagesse, sa puissance et soi-même, et de ne vouloir se réserver rien de particulier. Je considérerai à l'opposite que la mécréance de ce point-là ne m'apporte nul profit, voire qu'elle diminue la grandeur de Dieu, et par conséquent mon bien même. Par quoi il s'ensuit que je devrai affirmer que Dieu a engendré un fils de sa nature, et nier le contraire, l'un étant mon avantage et l'autre mon dommage.

De l'Homme sans Dieu (sans religion). — (Apologie, page 497.)

O la vile chose et abjecte que l'homme, s'il ne s'élève au-dessus de l'humanité! Voilà un bon mot et un utile désir; mais pareillement absurde. Car de faire la poignée plus grande que le poing, la brassée plus grande que le bras, et d'espérer enjamber plus de l'étendue de nos jambes, cela est impossible et monstrueux: et l'est encore que l'homme se monte au-dessus de soi et de l'humanité; car il ne peut voir que de ses yeux, ni saisir que de ses prises. Il s'élèvera, si Dieu lui prête extraordinairement la main; il s'élèvera abandonnant et renonçant à ses propres moyens, et se laissant hausser et soulever par les moyens purement célestes. C'est à notre foi chrétienne, et non à la stoïque, de prétendre à cette divine et miraculeuse métamorphose (1).

(1) Naigeon a beau s'évertuer pour prouver que l'on a tort d'être persuadé de l'utilité et de la nécessité

De l'estimation de l'homme par la considération de son corps. — (Théol. nat.)

Chap. 184. Mais, parce que l'homme est

de la religion pour servir de base à la morale, et que si l'on parvenait à se convaincre que l'immortalité de l'âme n'est qu'une chimère et le rêve de la vanité jointe à l'ignorance, on regretterait au fond du cœur tous les sacrifices qu'on aurait faits au vain désir de mériter l'estime publique (XLI); il a beau distribuer les plus grossières injures aux ecclésiastiques et aux théologiens; il a beau entasser les sophismes pour se fortifier de plus en plus dans son horrible système, sa cause n'en devient pas meilleure, Montaigne est là pour lui arracher des poings les chétives armes de sa raison présomptueuse. Voltaire aussi ne manquera pas de lui demander « si, lorsqu'il a prêté son argent à quelqu'un de sa société, il voudrait que ni son débiteur, ni son procureur, ni son notaire, ni son juge ne eussent en Dieu » (Œuvres de Voltaire, édition de Lefèvre, 1818, tome XXIII, page 524).

Le célèbre baron de Haller a fait en faveur de la thèse que nous soutenons, un traité intitulé : *Discours sur l'irrégion, où l'on examine ses principes et ses suites funestes, opposés aux principes et aux heureux effets du christianisme*, qui a été traduit en français par Seignoux de Correvon, Lausanne, 1760, in-8.

« Je crois, dit-il, page 31, qu'il est assez démontré que cette nouvelle sagesse est la ruine de la vie sociale. Elle ne donne pour objet à chaque homme que son bonheur particulier, et un bonheur purement sensuel. Elle met perpétuellement en opposition les forces de tous les hommes, et il doit en résulter un état de guerre, et d'innimité universelle, que *Hobbes* a reconnu sincèrement en être la suite, et qui ne peut finir que lorsque la religion viendra ramener la paix. La religion fait précisément le contraire de l'inériduité : elle réunit toutes ces forces, toutes ces volontés divisées en un seul point, je veux dire en Dieu. Selon les lois qu'il nous a données, nous devons l'aimer par-dessus toutes choses, et notre prochain comme nous-mêmes. Quel trésor inépuisable de sagesse et de bonté, qui rétablit le bonheur du genre humain ! quelles richesses que celles qui contribuent si puissamment au bonheur universel ! — Selon la révélation nous ne sommes pas faits uniquement pour ce monde : ces biens sont destinés à nous éprouver : nous ne devons en jouir qu'avec retenue, et cette retenue doit nous empêcher d'y mettre trop notre cœur, parce que nous devons enfin les quitter. Nous sommes destinés à passer dans le monde des esprits, d'où sont bannis les plaisirs des sens, et dans lequel, créatures faibles, mais éclairées par la grâce, nous devons nécessairement dépouiller tous les sentiments d'une basse ambition en la présence de Dieu, dans le monde des esprits, où nous ne serons admis à la béatitude, que par une grâce sans bornes, qui vient au secours de notre faiblesse. » Et à la page 74 : « La superstition est un ennemi presque aussi dangereux de la religion, que l'est l'inériduité. Celle-ci met en pleine liberté la corruption de l'homme, parce que, selon elle, il n'y a plus de Dieu qui punisse; et celle-là opère la même chose, en faisant espérer que Dieu se laissera fléchir par de vaines cérémonies, par un mérite étranger, par un attachement extérieur à ce qu'elle nomme la vraie Eglise. L'une et l'autre acquittent mal l'homme envers Dieu : l'athée refuse la dette, et le superstitieux voudrait la payer en bagatelles. Mais qu'importe à la religion, que la superstition mérite de tels reproches ? serait-elle responsable des crimes de son ennemi ? le vice des tièdes, qui ne sont chrétiens que de nom, ne fait pas plus de tort à la religion. Lorsque nous la comparons avec l'inériduité, nous mettons en balance le système de celle-ci avec le système que nous offre la révélation. L'un nous conduit à un amour universel, qui, selon l'aveu de nos

divisé communément en ces deux membres desquels il est composé, à savoir le corps et l'âme, il me faut peser et estimer l'une après l'autre ces deux siennes parties générales; et premièrement le corps bâti et façonné d'un artifice très-parfait et excellent au-dessus de tous les autres corps du monde. Considérons un peu l'accomplie proportion de sa constitution, le juste assemblage et couture de ses pièces, comme elles s'entre-aident, comme elles s'entre-servent, comme il n'y a rien de superflu, rien d'inutile : sa droite stature, la beauté singulière de sa face, la souplesse de ses mains et de ses pieds. Qui pourrait justement peser et estimer l'entière valeur de cette fabrique? Certainement l'homme est plus tenu à Dieu pour ce beau bâtiment, qu'il n'est pour tout le reste du monde : et s'il fait difficulté de

ennemis, fait l'essence de la vertu. L'autre nous sépare de tous les autres hommes : il fait de nous et de notre volonté notre seul Dieu et l'unique objet de nos actions. Le chrétien est coupable, lorsqu'il n'est pas vrai chrétien; et l'athée est coupable, parce qu'il est un vrai athée. Les vertus qu'il conserve ne viennent que de la crainte qu'il a de ses concitoyens, et d'un reste d'impression que l'éducation lui a donnée. Il ne serait point un vrai athée, il n'agirait plus selon ses principes, dès qu'il aimerait autre chose que lui-même. Nous observons de plus, qu'avec tous les défauts qui accompagnent le christianisme, il s'y trouve une infinité de choses estimables, dont on ne doit chercher la source que dans la religion; vu que, selon l'aven de nos antagonistes, ce bien est une plante étrangère en nous, et non un fruit de nos propres dispositions, etc.

S'il est impossible de remplir les devoirs de morale, nécessaires pour parvenir au bonheur, sans Dieu, sans religion, il ne l'est pas moins de les connaître; c'est ce que déclare formellement le mathématicien Euler.

Après avoir dit :

« Newton est sans contredit un des plus grands génies qui aient jamais existé; sa profonde science et sa pénétration dans les mystères les plus cachés de la nature demeureront toujours le sujet le plus éclatant de notre admiration, et de celle de notre postérité; mais les erreurs de ce grand homme doivent servir à nous humilier, et à nous faire connaître la faiblesse de l'esprit humain, qui s'étant élevé au plus haut degré dont les hommes soient capables, risque néanmoins de se précipiter dans les erreurs les plus grossières; » Euler ajoute : « Si nous sommes exposés à des chutes si tristes dans nos recherches sur les phénomènes de ce monde visible qui frappe nos sens, combien serions-nous malheureux si Dieu nous avait abandonnés à nous mêmes à l'égard des choses invisibles, et qui regardent notre salut éternel? Sur cet important article, une révélation nous a été absolument nécessaire; nous devons en profiter avec la plus grande vénération; et lorsque notre révélation nous présente des choses qui nous paraissent inconcevables, nous n'avons qu'à nous souvenir de la faiblesse de notre esprit qui s'égare si facilement, même dans les choses visibles. Toutes les fois que je vois de ces esprits forts qui critiquent les vérités de notre religion, et s'en moquent même avec la plus impertinente suffisance, je pense et je me dis à moi-même : Chétifs mortels, combien et combien de choses sur lesquelles vous raisonnez si légèrement, sont-elles plus sublimes et plus élevées que celles sur lesquelles cependant le grand Newton s'égare si grossièrement! » *Lettres d'Euler à une princesse d'Allemagne, lettre XVIII^e.*

m'en croire, qu'il prise particulièrement chacun de ses membres; qu'il voie combien il les estime lui-même; pour combien il voudrait avoir perdu ses mains, ou de quoi il les voudrait avoir rachetées. Il n'y a homme de bon entendement qui ne les aime mieux que tout le monde, et qui ne voulût avoir donné le monde pour les ravoir, s'il les avait perdues. Or, nous sommes tenus à Dieu, d'autant que nous voudrions employer pour les recouvrer, car il nous les a données. Mais à quoi faire parlé-je des mains, vu que, pour bien grande chose, nous ne voudrions avoir perdu un seul doigt? Nous devons donc à Dieu cette grande chose; et puis ajoutez-y encore une semblable pour un autre doigt, et encore un autre et un autre jusqu'à vingt; somme : que l'homme suive ainsi ses membres les uns après les autres, qu'il les prise et qu'il mette en ligne de recette ceux-mêmes qu'il aura de fortune perdus, car il les avait toujours reçus; et puis, qu'il arrête qu'il doit à Dieu pour son corps tout ce qui résulte de ce compte (1).

(1) On ne sera pas fâché de trouver ici la belle description de l'homme par Buffon (*), afin de la comparer avec celle de Montaigne, ou plutôt de Raymond de Sebonde.

« L'homme a la force et la majesté; les grâces et la beauté sont l'apanage de l'autre sexe. Tout annonce, dans tous deux, les maîtres de la terre : tout marque dans l'homme, même à l'extérieur, sa supériorité sur tous les êtres vivants; il se soutient droit et élevé; son attitude est celle du commandement; sa tête regarde le ciel, et présente une face anguste, sur laquelle est imprimé le caractère de sa dignité; l'image de l'âme y est peinte par la physionomie; l'excellence de sa nature perce à travers les organes matériels, et anime d'un feu divin les traits de son visage; son port majestueux, sa démarche ferme et hardie, annonce sa noblesse et son rang : il ne touche à la terre que par ses extrémités les plus éloignées; il ne la voit que de loin, et semble la dédaigner; les bras ne lui sont pas donnés pour servir de pilier d'appui à la masse de son corps; sa main ne doit pas fouler la terre, et perdre par des frottements réitérés la finesse du toucher dont elle est le principal organe; le bras et la main sont faits pour servir à des usages plus nobles, pour exécuter les ordres de la volonté, pour saisir les choses éloignées, pour écarter les obstacles, pour prévoir les rencontres et le choc de ce qui pourrait nuire, pour embrasser et retenir ce qui peut plaire, pour le mettre à la portée des autres sens.

« Lorsque l'âme est tranquille, toutes les parties du visage sont dans un état de repos; leur proportion, leur union, leur ensemble marquent encore assez la douce harmonie des pensées, et répondent au calme de l'intérieur; mais lorsque l'âme est agitée, la face humaine devient un tableau vivant, où les expressions sont rendues avec autant de délicatesse que d'énergie, où chaque mouvement de l'âme est exprimé par un trait, chaque action par un caractère, dont l'impression vive et prompte devance la volonté, nous décèle, et rend au dehors, par des signes patétiques, les images de nos secrètes agitations. »

[a] Oeuvres de Buffon, tome V, pages 66 et 67, édition de M. de Lacépède.

Différence particulière de l'homme et des êtres inférieurs. — (Théologie naturelle.)

Chap. 93. L'homme a reçu de son créateur non seulement l'excellence sur le reste, mais encore la suffisance de l'apercevoir. Il n'a pas seulement plus de dignité et de noblesse, mais en outre il le sait et la connaît, et connaît que les autres créatures ont ce défaut de ne se pouvoir pas connaître, et que lui seul est capable de ce faire : lui seul voit les natures et rangs des autres, seul peut discerner et juger les bonnes choses et mauvaises, les prisables et déprisables.

Chap. 94. Pour nous éclaircir plus évidemment de la nature de cette différence, voyons cinq membres qu'elle contient en elle. Le premier est, avoir quelque perfection, ou avoir l'être, le vivre, le sentir et le reste. Le second, connaître qu'on a, et connaître que les autres ont. Le troisième, savoir que ce que nous avons, nous ne l'avons pas de nous-mêmes, mais d'autrui; et que ce que les autres choses ont, nous ne le leur avons pas donné, ni elles ne l'ont d'elles-mêmes. Le quatrième, pouvoir trouver et imaginer celui qui nous a donné ce que nous avons, et qui l'a donné aussi aux autres. Le cinquième, après l'avoir trouvé et imaginé, de le pouvoir retenir, de le pouvoir remercier incessamment, et être inséparablement avec lui. Le premier membre est commun à toutes choses, car chacune a sa nature, sa perfection et sa propriété. Les autres quatre appartiennent au seul homme : il n'y a que lui en ce monde qui sache ce qu'il a, qui connaisse l'avoir reçu d'autrui, qui puisse chercher et trouver celui qui l'a ainsi étrenné, et puis le garder et reconnaître.

L'homme bien traité par la nature. — (Essais, tome II, livre 2, chapitre 12.)

Nous reconnaissons assez, en la plupart de leurs ouvrages, combien les animaux ont d'excellence au-dessus de nous, et combien notre art est faible à les imiter. Nous voyons toutefois aux nôtres, plus grossiers, les facultés que nous y employons, et que notre âme s'y sert de toutes ses forces : pourquoi n'en estimons-nous autant d'eux? Pourquoi attribuons-nous à je ne sais quelle inclination naturelle et servile, les ouvrages qui surpassent tout ce que nous pouvons par nature et par art? En quoi, sans y penser, nous leur donnons un très-grand avantage sur nous; de faire que nature, par une douceur maternelle, les accompagne et guide comme par la main, à toutes les actions et commodités de leur vie, et qu'à nous, elle nous abandonne au hasard et à la fortune, et à quêter par art les choses nécessaires à notre conservation; et nous refuse, quant et quant, les moyens de pouvoir arriver, par aucune institution et contention d'esprit, à la suffisance naturelle des bêtes : de manière que leur stupidité brutale surpasse en toutes commodités, tout ce que peut notre divine intelligence. Vraiment, à ce compte, nous aurions bien raison de l'appeler une très-in-

juste marâtre; mais il n'en est rien, notre police n'est pas si difforme et déréglée. Nature (1) a embrassé universellement toutes ses créatures, et n'en est aucune qu'elle n'ait bien pleinement fournie de tous moyens nécessaires à la conservation de son être. Car ces plaintes vulgaires que j'oye faire aux hommes (comme la licence de leurs opinions les élève tantôt au-dessus des nues, et puis les ravale aux antipodes) que nous sommes le seul animal abandonné, sur la terre nue, lié, garrotté, n'ayant de quoi s'armer et couvrir que de la dépouille d'autrui; là où toutes les autres créatures, nature les a revêtues de coquilles, de gousses, d'écorce, de poil, de laine, de pointes, de cuir, de bourre, de plume, d'écaille, de toison et de soie, selon le besoin de leur être; les a armées de griffes, de dents, de cornes, pour assaillir et pour défendre, et les a elle-même instruits à ce qui leur est propre, à nager, à courir, à voler, à chanter; tandis que l'homme ne sait ni cheminer, ni parler, ni manger, ni rien que pleurer, sans apprentissage.... Ces plaintes-là sont fausses; il y a, en la police du monde, une égalité plus grande, et une relation plus uniforme....

Du prix de l'homme, par l'estimation de son âme. — (Théologie naturelle.)

Chap. 105. Ainsi que le corps humain est bâti d'une merveilleusement artificieuse structure, surpassant en beauté le grand nombre et diversité des autres corps de ce monde, ainsi est-il pourvu par juste proportion d'une très-belle âme et très-parfaite, s'étendant et remplissant toute sa capacité, vivifiant ses membres et leur fournissant de sens et de mouvement. Et comme le corps est multiplié en une très-accordante diversité d'or-

(1) Ce mot de *nature*, dit un physicien dont le nom est synonyme de science et de vertu, M. Haüy, ce mot de *nature* que nous employons si souvent ne peut être regardé que comme une manière abrégée d'exprimer tantôt les résultats des lois auxquelles l'Être suprême a soumis le mécanisme de l'univers, tantôt la collection des êtres qui sont sortis de ses mains. La nature, envisagée ainsi sous son véritable aspect, n'est plus un sujet de spéculations froides et stériles pour la morale. L'étude de ses productions ou de ses phénomènes ne se borne plus à éclairer l'esprit; elle remue le cœur en y faisant naître des sentiments de respect et d'admiration à la vue de tant de merveilles qui portent des caractères si visibles d'une puissance et d'une sagesse infinies. Telle était la disposition où se trouvait le grand Newton (*), lorsqu'après avoir considéré les rapports qui lient partout les effets à leurs causes et font concourir tous les détails à l'harmonie de l'ensemble, il s'élevait jusqu'à l'idée d'un créateur et d'un premier moteur de la matière, en se demandant à lui-même, pourquoi la nature ne fait rien en vain; d'où vient que le soleil et les corps planétaires gravitent les uns vers les autres sans aucune matière dense intermédiaire; comment il serait possible que l'œil eût été construit sans la science de l'optique, et l'organe de l'ouïe sans l'intelligence des sons (**)?...

(*) *Optice lucis, lib. III, quest. 28.*

(**) *Traité élémentaire de Physique, par M. l'abbé Haüy. Paris, 1806; Introduction, pages iv et v.*

ganes dissembiables, comme de cette belle variété est cousu, tissu, et lié son parfait bâtiment : tout ainsi est notre âme diversifiée en un grand nombre de très-nobles et différents offices ou vertus et puissances naturelles, invisibles, juxte de l'exigence et besoins de nos organes corporels. De sorte que tout autant qu'il y a de divers membres organiques, tout autant y a-t-il de divers offices et vertus invisibles en notre âme, afin qu'elle puisse combler et remplir toute la capacité des parties de notre corps, et que nulle n'en reste vide. Et comme un seul homme peut avoir des arts et des offices divers qu'il exerce par instruments et outils différents, de même notre âme exerce diverses puissances et effets par membres dissembiables et divers : par ainsi la diversité des organes corporels qui est en nous, conclut par nécessité une pareille diversité de vertus et d'offices en l'âme; non toutefois que tous ces offices et vertus s'effectuent par nos organes. Or, puisque toutes opérations procèdent d'elle, il faut qu'elle ait autant de puissances que nous voyons d'opérations différentes. Et d'autant qu'en ce bel ordre de l'univers, il y a jusques à nous une continuelle considération du grand et du moindre, du supérieur et de l'inférieur, du plus et du moins digne : voir que les royautes et républiques sont composées et établies de la diverse et dispareille qualité des charges et offices, à plus forte raison, attendu que l'ordre du monde ainsi proportionnement policé n'est fait ni ordonné que pour l'homme, doit-il avoir les vertus et puissances de son âme, divisées et arrangées selon leur valeur et noblesse. Aussi le sont-elles : tout n'y est pas un et pareil, ses effets reçoivent de l'inégalité et de la disparité : les uns sont premiers, les autres derniers, et d'autres au milieu : il y en a de très-nobles, de vils et de médiocres. Par quoi il semble que notre âme ainsi équipée de divers offices et puissances, dresse en soi comme une royauté, en laquelle ses vertus supérieures commandent aux inférieures, les régissent et les gouvernent : les inférieures reçoivent les commandements qui leur sont faits et y obéissent. Voilà pourquoi sa petite monarchie s'entretient si bien et si paisiblement, d'autant que l'autorité souveraine commande justement aux subalternes, et les subalternes la servent et respectent comme elles doivent : qui sont les vrais moyens de maintenir tout civil gouvernement. Commençons par les moindres et plus viles opérations, par le nourrir, augmenter et engendrer. De vrai aussi sont-ce celles qui paraissent communément les premières en l'homme, nourriture, génération et augmentation. Or, si nous avons trouvé trois opérations différentes, il faut qu'il y ait par conséquent en l'âme trois vertus qui leur soient correspondantes, et faut qu'il y ait en elle la vertu de nourrir, d'augmenter et d'engendrer. Voilà donc trois offices naturels qui se comprennent sous une puissance générale, que nous nommons vertu végétative. Ces trois qualités de notre âme tiennent en sa royauté le rang des paysans, laboureurs et marchands; car comme

la charge de ceux-ci est travailler continuellement pour l'entretienement et service des plus nobles et dignes états, et comme sans leur travail continu les autres ne pourraient subsister, et qu'ils servent comme de base et de fondement pour soutenir tout le reste de la communauté, pareillement ces trois inférieures vertus de notre âme appuient et soutiennent les plus nobles, sont continuellement embesognées pour leur service, portent les charges et le faix du royaume et des autres états plus dignes. Au reste, celles ici en ont quatre au-dessous, qui leur sont sujettes et servantes, l'appétitive ou l'attractive, de laquelle le devoir est de désirer et de recevoir la viande : la retentive, qui la retient ; la digestive, qui cuit et digère ; l'expulsive, qui décharge le corps des superfluités. Notre âme fait tous ces quatre offices par instruments corporels. Ces vertus sont jointes et liées à nos membres, et leurs opérations se font avec et moyennant le corps. D'où il advient qu'elles s'affaiblissent et se fortifient à mesure que le corps se trouve aussi ou vigoureux ou débile ; par quoi nous les appelons vertus corporelles. L'autre ordre des opérations de l'homme, plus noble que le premier, non toutefois suprême, mais entre deux, contient le voir, l'ouïr, le goûter, le fleurir et le toucher. En voilà cinq différentes : il nous faut donc trouver cinq puissances en l'âme qui leur répondent. Ce sont la visive, qui reçoit et connaît les couleurs, les figures et la lumière. Celle-ci est attachée à nos yeux, et notre âme l'effectue par leur moyen ; la puissance d'ouïr, qui sait et entend les sons, les voix et l'harmonie : celle-ci est jointe à nos oreilles, et nos oreilles servent d'instrument à notre âme, pour la mettre en usage. Il est de même du goûter, du fleurir et du toucher. Voilà pas une étroite société et merveilleux mariage entre les membres organiques de notre corps, et les vertus et puissances de l'âme ? Voyez le corps enrichi d'un grand nombre de très-beaux organes, et l'âme embellie d'un pareil nombre et variété de très-nobles vertus. Ces dernières sont comprises sous la générale que nous nommons sensitive. Elles s'appellent aussi corporelles, charnelles et organiques, d'autant qu'elles sont attachées au corps, à la chair et aux organes, que leurs opérations se font par le moyen de nos membres, et que leur force et vigueur se mesure, et suit l'état et la santé des organes : aussi les disons-nous serviles et non libres, à raison qu'elles sont sujettes à d'autres puissances naturelles plus dignes. Mais bien qu'elles soient toutes cinq comprises sous le seul titre de corporelles, si sont-elles distinguées en dignité. Et qui a le rang avantageux en assiette de lieu, a aussi en vertu, de l'excellence sur sa compagnie. Le flairer passe le goûter en honneur de siège, aussi s'étend son action bien plus loin que l'autre : l'ouïr loge au-dessus du flairer ; car nous oyons bien de plus loin que nous ne flairons. Les yeux ont la plus digne place (1), aussi étendent-ils leur vertu

(1) On a reconnu, dit M. l'abbé Haüy, que cet

plus que les oreilles. Le dernier et le plus déprimé des sens, c'est le toucher, qui est épanché par tout le corps. Outre ces sens et vertus extérieures, notre âme en a d'autres bien plus dignes, occultes et intérieures, qui se rapportent aussi à d'autres parties et organes, qui sont au dedans de nous et en notre cervelle : le sens commun, l'imagination, la fantaisie, le jugement et la mémoire, au delà desquelles il y en a encore une autre qui manie le mouvement de lieu à autre, par laquelle notre âme dilate et étend, retire et étreint nos membres, marche de place en place, et exerce les œuvres mécaniques et artificielles. Celle-ci se conduit encore par organes corporels, à savoir, nos nerfs, nos muscles, nos pieds et nos mains. Toutes les précédentes vertus et puissances de l'âme sont liées et attachées à nos membres, et ne s'effectuent que par leur moyen. Il nous reste à dire du dernier ordre et plus noble état qui soit en notre royaume, de l'état qui commande à tous les autres, d'une vertu qui régit et gouverne entièrement celles desquelles nous avons parlé jusqu'à présent ; il nous reste à dire de deux puissances qui sont en l'homme, au-dessus desquelles il n'y a plus rien en lui : elles se nomment intelligence et volonté. Nous les séparons en deux, d'autant que leurs opérations sont différentes, et que c'est autre chose vouloir, autre chose entendre. Elles font un rang et comme un genre à part, parce qu'elles ne sont pas obligées à notre corps comme les autres, ni à nos organes, ains qu'elles œuvrent d'elles-mêmes sans nos membres : de façon que la force ou faiblesse de leur agir ne pend nullement de la vigueur ou débilité de notre corps : aussi les surnommons-nous spirituelles, incorporelles et intellectuelles. Notre âme, par leur moyen, se déprend et se démêle de toute obligation corporelle, se délivre de la sujétion de toute chose matérielle ou temporelle, s'élève au-dessus du corps, et se met en pleine et entière liberté (1). A cette cause faisons-nous de ces puissances et vertus le dernier état et le plus honorable du royaume de l'âme, et comme un conseil privé, des princes de son sang et principaux officiers de sa couronne. Car, comme c'est leur rôle de délibérer et juger des occurren-

organe est un véritable instrument d'optique au fond duquel la lumière va dessiner, ou plutôt peindre les portraits en petit de tous les corps situés en présence du spectateur ; et l'on peut dire que parmi tant de sujets d'observation que la nature présente à l'œil de toutes parts, il ne voit rien qui porte plus sensiblement l'empreinte d'une intelligence infinie que la structure de l'œil lui-même. — *Traité élémentaire de Physique*, t. II, p. 278.

(1) Il est curieux de comparer entre elles et avec ce chapitre les observations de Bossuet, de Fénelon sur l'union de l'âme et du corps ; du premier, dans le chap. III du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* ; du second, dans la *Démonstration de l'existence de Dieu*, 1^{re} partie, chap. IV.

Les réflexions admirables que font ces grands hommes sur l'organisation de notre corps et sur son union avec l'âme offrent à la fois plusieurs preuves de l'existence de Dieu.

ces qui se présentent, et d'en donner avis à leur roi à qui il touche, après, de résoudre et ordonner suivant la délibération et avis de son conseil. Ainsi, en ce dernier état du royaume de notre âme, il y a l'intelligence et la raison qui sont comme conseillers et derniers juges, et puis il y a la volonté royale qui ordonne souverainement et commande sans contredit l'exécution de ce qui lui a été conseillé. Cette dernière et non limitée autorité s'appelle libéral arbitre, suprême puissance de l'âme. Voilà comment l'âme de l'homme, une en nombre et seule, contient en soi l'entière ressemblance d'une police royale, contient divers ordres et divers états singulièrement bien rangés par la diverse variété de ses puissances, offices et vertus moyennes, supérieures et infimes. Voyez comme elle est naturellement parée de tant de beaux ornements et joyaux. Si en peut-elle encore acquérir d'autres et s'embellir davantage, ou par son propre soin et diligence, ou par la libéralité de son Créateur, et ajouter des offices, puissances et vertus morales et gratuites aux naturelles qui sont en elle. Que l'homme conçoive à présent l'extrême obligation de laquelle il est tenu à Dieu, pour le respect d'une âme naturellement si riche et si émerveillable en excellence, garnie de tant d'offices, puissances et vertus, capable d'en acquérir d'autres nouvelles plus parfaites encore, et plus nobles que les premières. Qu'il compte ces particulières parties, et les prise l'une après l'autre ! Comment prisera-t-il la mémoire ? Comment trouvera-t-il la juste valeur de l'intelligence, de la volonté et de la liberté ? et semblablement de la vue, de l'ouïe, du flairer, du goûter et du toucher, ainsi des autres ? Qu'il imagine donc la grandeur de sa dette envers Dieu son Créateur, tant à cause de ce qu'il a reçu hors de soi, et de ce qui a été donné pour lui au monde et aux créatures, que pour ce qu'il a reçu en soi, pour son corps et pour ses membres, pour son âme et pour toutes les vertus et puissances qui sont en elle. Je pense avoir montré en partie par mon discours la grandeur de notre naturelle obligation envers Dieu, en respect aux présents qu'il nous a faits, que nul ne peut ignorer.

L'homme est l'image de Dieu. — (Théologie naturelle.)

Chap. 121. L'ordre de l'univers nous apprend que l'homme est la très-parfaite image et très-accomplie ressemblance de son Créateur. Il y a beaucoup de rangs entre les créatures.... Celles qui vivent ressemblent plus à Dieu que celles qui ne vivent pas ; celles qui sentent, plus que celles qui sont privées du sentiment ; celles qui ont intelligence, plus que celles qui n'en ont pas. Par quoi, puisqu'il y a entre elles une échelle et un ordre de ressemblance, comme l'expérience nous montre, et que l'homme est en la dernière et plus hanté marche, que cette montée finit en lui, il s'ensuit qu'il parfait le dernier point de ressemblance ; autrement,

pour néant serait-il le dernier, pour néant aurait nature arrêté son échelle en cet endroit. Il est donc par sa nature, en tant qu'il est homme, la vraie et vive image de Dieu. Tout ainsi que le cachet engrave sa figure dans la cire, ainsi Dieu empreint en l'homme sa semblance. L'homme le représente entièrement, et d'autant qu'il est spirituel et intellectuel, son image le doit être aussi, et nullement corporelle; d'où il s'ensuit, puisque nous sommes composés de corps et d'âme, et que l'âme est toute spirituelle, que c'est aussi pour le respect d'elle que nous sommes l'entière image de notre Créateur. Or, d'autant que l'homme est obligé d'aimer après Dieu sa semblance, il faut qu'il aime après Dieu son prochain, semblance et image spirituelle de Dieu.

Spiritualité de l'Âme. — (Théologie naturelle.)

Chap. 217. Il se prouve par la manière d'agir de l'âme, qu'elle est autre chose et différente du corps. L'âme retire et dépouille de toute quantité, de tout lieu et de toute qualité corporelle, ce qu'elle reçoit et prend en soi : l'âme nomme les choses qu'elle entend et les nomme sans qualité corporelle, sans place et sans quantité. Or, elle les nomme, de même qu'elle les entend; car il faut avoir conçu avant nommer : ainsi, pour les recevoir et loger en soi, elle les façonne d'une autre mode que de la leur ordinaire : tout ainsi que l'estomac dépouille la viande de son naturel vêtement, et de ses conditions premières, pour lui chausser celles du corps, et lui ôte son ancienne façon pour lui en donner une nouvelle, et propres à nos membres : aussi, les choses qui entrent en notre âme, quittent leur forme naturelle, pour prendre la sienne, qui leur est étrangère. Elles perdent la quantité, le lieu et la qualité accidentale, et reçoivent la façon et la forme de l'âme. A mesure qu'elles entrent en elle, elles prennent d'elle une façon commune et universelle, et laissent la particulière, singulière et individuelle, de manière que (comme elles sont en elle) elles ne conviennent pas plus à une chose particulière qu'à l'autre.... La lettre A, quand elle est écrite, est nécessairement garnie de couleur, de place et de grandeur : elle est rouge ou noire; elle est en certain endroit de quelque parchemin, et de telle ou telle quantité; de façon que nul autre A écrit, n'est celui-là, ains tout autre A lui est différent; mais quand elle est logée en l'âme, elle reçoit une nouvelle forme et autres conditions, abandonnant les siennes premières qu'elle avait en l'écriture. Elle n'est là ni grande ni petite, ni en ce papier ou en l'autre, ni noire ni rouge, elle a perdu toute grandeur, tout lieu et toute couleur : l'A qui est en notre âme, est universel et commun à tous, se rapportant autant à l'un qu'à l'autre, toutefois de soi il n'était pas tel : c'est donc l'âme qui l'en a fait. Elle est donc certainement sans lieu, sans quantité et sans couleur elle-même, et si certainement qu'il est impossible d'aller au contraire : car l'ex-

périence que nous avons de son opération, le met hors de toute controverse. Arrêtons donc que l'âme n'est aucunement corporelle, ni de la nature du corps.... Si les choses qu'elle appelle à soi elle les retire de leurs grossières circonstances; si, pour s'en accompagner et pour s'en accointer, elle leur fait laisser à part leurs naturels accidents, comme vêtements superflus et inutiles, combien par plus forte raison, est-il plus vraisemblable qu'elle en soit développée et dévêtue elle-même!

Excellence du libre arbitre. — (Théologie naturelle.)

Chap. 103. Le libre arbitre n'est au-dessous de rien qui ait été créé. Nulle chose créée ne se soutient ni ne se sied sur lui : il est au-dessus de toutes les créatures : aussi est-il le siège du seul Créateur; c'est en lui que Dieu doit avoir sa place; car il est raison, puisque, comme étant au-dessus de toutes choses créées, il se sied sur elles, qu'il serve de siège et de logis au Créateur de toutes choses, qui est au-dessus de lui. Voilà donc le libre arbitre fait siège et domicile de son Dieu, sa sainte majesté doit seule commander en lui, y doit présider et y exercer sa sacro-sainte autorité. Voyez, comme de près et immédiatement, nous l'avons attaché et joint à Dieu, comme il n'y a rien plus voisin de notre Créateur que notre libre arbitre, comme il le touche, porte et soutient. De vrai la grande excellence et perfection que nous tirons à cause de lui, procède de ce qu'il a cet honneur d'être fait perpétuel et immortel siège de Dieu. Il n'est rien en nature qui ne prêche et qui ne trompe le haut prix du libre arbitre et son excellence au-dessus de tout le reste. L'ordre des créatures le montre évidemment : qu'il en soit ainsi, nous voyons que l'être, parce qu'il est tout le moindre de ses compagnons, est aussi commun à toutes choses : le vivre est un peu plus noble, aussi est-il communiqué à moins de créatures : le sentir vaut mieux que le vivre, aussi est-il plus rare : et beaucoup plus le libre arbitre, duquel le seul homme est participant, qui dénote clairement sa perfection.... Le libre arbitre est la vraie image de Dieu. Et que peut-il tomber en notre imagination de plus noble, plus digne et meilleur que l'image de Dieu vivant? Il nous donna beaucoup quand il nous donna l'être du non être; plus quand il nous pourvut de vie; plus encore, quand il l'accompagna du sentiment : mais le comble de sa libéralité et de sa magnificence fut de nous étrenner du libre arbitre immortel et incorruptible : car, par ce moyen, il nous fit semblables à sa grandeur et quasi de son genre, laissant le monde et les autres créatures bien loin au-dessous de nous : le plus parfait de la création de Dieu c'est d'avoir créé et fait en nous son image : rien ne peut être au delà.... Qui pourra donc estimer le prix et la vraie valeur de l'homme, ayant respect à son libre arbitre? Qui pourra mettre en somme combien il doit à son Créateur pour un présent si admirable? lui qui de

néant a été fait la plus parfaite créature de toutes, qui, seul, a reçu cette qualité immortelle, et reçu en outre tous les biens de tout l'univers (1).

De l'immortalité de l'âme. — (Théologie naturelle.)

Chap. 217. Puisque la science du vouloir de Dieu, est de l'homme, duquel la principale partie, c'est l'âme raisonnable; et qu'il est, par aventure, grand nombre de personnes qui jugent leur âme n'être rien sans le corps, et qui mesurent son vivre et sa durée à la vie et au durer de leurs membres: nonchalants par conséquent des biens à venir, dédaignant de mettre peine à les acquérir, méprisant aussi la damnation éternelle, et ne se mettant en nul devoir de l'éviter, j'entends en ce lieu de convaincre leur opinion fautive et erronée, et de prouver clairement à tout homme que son âme est immortelle.... Or, à prouver que l'âme raisonnable vive éternellement, qu'elle peut vivre à part et séparée du corps, comme n'étant aucunement de sa nature, il me faut emprunter et tirer des arguments de l'obligation qu'elle a envers son Créateur immortel, de l'honneur et de la gloire de Dieu, de la nature de la liberté, de la considération des actions manifestes de l'homme, de la comparaison de l'homme à Dieu, de l'homme aux autres créatures, et de nos œuvres les unes aux autres. Quant au

(1) Un morceau de J.-J. Rousseau, le copiste et le censeur de Montaigne, va nous donner une idée parfaite de ce qu'il pensait sur la liberté de l'homme. « Quand on me demande, dit-il, quelle est la cause qui détermine ma volonté, je demande à mon tour quelle est la cause qui détermine mon jugement; car il est clair que ces deux causes n'en font qu'une; et si l'on comprend bien que l'homme est actif dans ses jugements, que son entendement n'est que le pouvoir de comparer et de juger, on verra que sa liberté n'est qu'un pouvoir semblable, ou dérivé de celui-là; il choisit le bon comme il a jugé le vrai: s'il juge faux il choisit mal. Quelle est donc la cause qui détermine sa volonté? C'est son jugement. Et quelle est la cause qui détermine son jugement? C'est sa faculté intelligente, c'est sa puissance de juger; la cause déterminante est en lui-même....

« Sans doute je ne suis pas libre de ne pas vouloir mon propre bien, je ne suis pas libre de vouloir mon mal: mais ma liberté consiste en cela même que je ne puis vouloir que ce qui m'est convenable, ou que j'estime tel, sans que rien d'étranger à moi me détermine. S'ensuit-il que je ne sois pas mon maître, parce que je ne suis pas le maître d'être un autre que moi?

« Le principe de toute action est dans la volonté d'un être libre; on ne saurait remonter au delà. Ce n'est pas le mot de liberté, qui ne signifie rien, c'est celui de nécessité. Supposer quelque acte, quelque effet qui ne dérive pas d'un principe actif, c'est vraiment supposer des effets sans cause, c'est tomber dans le cercle vicieux. Or il n'y a point de première impulsion, ou toute première impulsion n'a nulle cause antérieure, et il n'y a point de véritable volonté sans liberté. L'homme est donc libre dans ses actions, et comme tel, animé d'une substance immatérielle... » T. VI, p. 45-46, édit. de Lefèvre.

Voltaire ne s'éloigne pas de cette façon de penser dans quelques endroits, mais il a une telle versatilité de caractère, qu'on ne peut pas déterminer son véritable sentiment.

premier, il nous faut ressouvenir.... comme l'homme est infiniment obligé à son Créateur immortel, et qu'il fait justement quand il satisfait à sa dette, et injustement quand il ne rend et quand il ne paie. Puis donc qu'il est en notre puissance de faire injustice, injure et offense à Dieu et de le mépriser, et que quiconque offense Dieu, doit souffrir une peine éternelle, il s'ensuit que notre âme peut s'acquérir un immortel supplice: elle est donc capable de le souffrir, par conséquent il faut qu'elle soit immortelle, et qu'elle vive éternellement. Au rebours, il est en l'homme d'obliger son Créateur éternellement à soi, en faisant son devoir et obéissant à ses commandements. Car tout ainsi que l'âme qui injurie Dieu, s'oblige soi-même à une peine immortelle, de même, si elle fait chose qui lui soit agréable et suivant sa volonté, elle oblige Dieu à la récompenser éternellement, vu qu'il y a pareille raison à l'un qu'à l'autre: mais cela ne peut être si l'âme n'est immortelle: Par quoi l'âme raisonnable qui est en l'homme est nécessairement d'une éternelle durée.

Chap. 188. Si Dieu était empêché de parvenir au but de sa gloire auquel il vise en agissant, la dignité de sa puissance infinie et recevrait de l'intérêt et du rabais: il faut donc croire infailliblement que toutes choses se terminent et se consomment à son honneur et louange: et d'autant que son honneur ne serait pas parfait, s'il n'était immortellement perpétuel, il faut croire qu'il sera d'une éternelle durée et ses actions par conséquent. Or, vu que l'honneur demande quelqu'un qui honore, il est requis pour l'immortalité de l'honneur et gloire de Dieu, qu'il y ait des créatures éternelles qui puissent continuellement l'honorer et glorifier pour ses œuvres, et faut pareillement à ce compte, que ce soient créatures qui le connaissent: autrement frustratoirement les produirait-il pour sa louange. Nulle créature ne les peut connaître que la raisonnable. Elle durera donc éternellement pour l'honneur et gloire de son Créateur: voilà comme la perpétuité de sa gloire conclut l'immortalité de l'homme. En outre, d'autant que son honneur ne peut être sans utilité, et que l'honneur doit être éternel, l'utilité le sera donc aussi. Ainsi notre bien et profit est immortel comme la gloire de notre Créateur.

Chap. 217. Quant aux arguments qui se prouvent de la nature de la liberté, ou du libéral arbitre, ils retirent bien fort aux premiers: car, si les actions de l'homme, en tant qu'il est homme, sont de leur nature récompensables ou punissables éternellement, parce qu'elles sont libres, il en faut conclure que l'âme en laquelle cette liberté loge, est aussi par conséquent immortelle.

Chap. 92. Or que la culpé et le mérite puissent être éternels, il se prouve d'autant que chaque chose dure jusques à ce qu'elle soit détruite, et ne peut être détruite que par son contraire: ainsi la seule coupe peut détruire le mérite; et parce qu'il tire après soi la récompense, qu'il la reçoit en soi et se

parfait par elle, et le mérite et la récompense durent pendant qu'il n'y a point de coulpe. Or, il n'y peut avoir coulpe là où il y a mérite ou récompense : il s'ensuit donc que le mérite de l'homme, en tant qu'il est homme, est éternel de soi, et par conséquent le libéral arbitre aussi, qui est son fondement.

Chap. 217. Mon autre preuve se bâtit sur les manifestes opérations de l'homme ; car, par la considération même de nos actions, et par leur comparaison, nous pouvons certainement établir l'immortalité de notre âme : je pose donc ce premier fondement. Autant dure chaque chose que durent ses opérations ; aussi longtemps que le feu échauffe, aussi longtemps il dure ; si l'action est éternelle, aussi est la chose à qui elle est. Ainsi, si je trouve en l'homme quelque opération qui dure toujours, il y a nécessairement en lui quelque partie immortelle.... Entre toutes les autres, j'en vois une éternelle, le vouloir, le ne vouloir pas et le désirer. Cette opération, quoiqu'elle soit au dedans de nous et occulte, si est-elle très-évidente à chacun en soi, et chacun la sent manifestement par expérience. Or, qu'elle soit immortelle en l'homme, je m'en vais le prouver.... Les malades veulent, ne veulent pas et désirent, aussi bien que les sains, voire il semble que cette action soit en eux plus vive et plus vigoureuse ; car ils souhaitent plus la santé que les sains aucune autre chose : d'où il s'ensuit qu'elle n'est ni attachée au corps, ni ne dépend de lui, ni ne se fait par son moyen, comme fait le voir, l'ouïr et les autres : par quoi il est croyable qu'elle ne se meurt pas, encore que le corps meure. Les opérations qui se fortifient et augmentent, à raison que le corps se débilité et se va anéantissant, n'ont rien de commun avec lui : le vouloir, le ne vouloir pas et le désirer, s'augmentent manifestement à mesure que le corps se diminue : plus un homme est vieux et voisin de sa décadence, plus croissent et s'aiguisent en lui le souhaiter et le désirer : Voilà pourquoi telle action ne dépend aucunement de la chair ni de la vie corporelle.... Si la volonté n'est pas de la nature du corps, n'est pas aussi par conséquent l'âme, et en peut vivre séparée et éloignée.... Nous avons donc en nous quelque chose incorruptible et toujours vivante, c'est notre volonté, à laquelle appartient le vouloir, le ne vouloir pas et le désirer.

Chap. 20. Il est impossible que Dieu eût créé le monde pour néant et pour le non être : c'est donc pour l'être ; ainsi pour soi-même, qui est être lui seul. Et bien que le second être, attendu qu'il a été créé, n'ait pas dès toujours été pour le premier, qui est sans commencement, si est-ce que, puisqu'il n'y a que deux êtres, il faut que l'un soit fait pour l'autre. Mais si Dieu n'avait nul besoin du monde, à quoi faire l'a-t-il engendré pour soi ? Il nous faut répondre qu'il ne l'a pas engendré pour affaire qu'il en eut, ains pour se donner par communication à un autre être hors de soi, lui qui est très-parfait, très-

incorruptible et communicable à autrui, sans aucune diminution sienne. Par quoi il a produit de rien un être nouveau, afin que cet être créé participât au sien éternel : non que l'un être se change en l'autre (car cela est impossible) ; mais l'être produit s'unit à l'autre qui est immuable, et se parfait en lui.

Chap. 102. Quel ordre serait-ce ? quelle raison y aurait-il que les choses faites pour notre service fussent incorruptibles et perpétuelles, fussent d'une si grande perfection et excellence : et que nous, qui en sommes les maîtres, qui sommes cause de leur création, fussions mortels, corruptibles et n'eussions rien de perdurable ? Sans doute, il y a en nous quelque partie éternelle. Ce n'est pas le corps, car nous le voyons mourir journellement : c'est donc quelque autre chose au-dessus de lui, et la plus noble partie de nous, par conséquent c'est le libéral arbitre : et si le libéral arbitre est immortel, notre âme l'est aussi, en laquelle il est planté et enraciné.

Chap. 79. Il est évidemment meilleur à l'homme d'estimer son âme immortelle que mortelle : car il n'est rien qui l'éloigne tant de l'imperfection des autres créatures ; il n'est rien qui l'approche plus de la Divinité, ni rien d'où il puisse plus tirer de consolation et de réjouissance : là où l'opinion de la mortalité de l'âme n'apporte que du dédain de nous-mêmes, de la tristesse et de la désolation. Or, si l'homme est obligé à croire ce d'où il retire plus de plaisir, de contentement et d'espérance, c'est-à-dire le bien souverain : car il consiste en ces accidents-là, et des contraires s'engendre le mal extrême : il faut dire que celui qui refuse de loger en soi les créances qui lui apportent de la satisfaction et de la liesse, est ennemi de soi-même et de l'homme, et cause de son mal et de sa ruine.

Chap. 217. Par quoi, concluons par la comparaison de l'homme à Dieu, de l'homme aux autres créatures, et de ses œuvres les unes aux autres, qu'il a une âme raisonnable, certainement immortelle et sans fin...

Dieu nous a révélé clairement l'immortalité de l'âme et le bonheur éternel. — (Apologie, p. 401; Essais, liv. 2, chap. 12.)

C'était vraiment bien raison, que nous fusions tenus à Dieu seul et au bénéfice de sa grâce, de la vérité d'une si noble créance, puisque de la seule libéralité nous recevons le fruit de l'immortalité, lequel consiste en la jouissance de la béatitude éternelle. Confessons ingénument que Dieu seul nous l'a dit, et la foi (1) : car cette leçon n'est pas de

(1) Montaigne, après avoir rapporté les divers sentiments des anciens sur la nature et l'immortalité de l'âme, et tracé l'histoire des aberrations humaines sur cette impénétrable matière, finit par avouer que la révélation seule pouvait éclaircir ce que les plus vastes génies avaient laissé dans l'obscurité et dans l'incertitude la plus désolante. Jésus-Christ nous a révélé l'immortalité et la vie. Ce que nous venons de lire ne laisse aucun doute sur le sentiment de Montaigne : ce qu'il dit ailleurs achève de

nature et de notre raison, et qui ressentira son être et ses forces, et dedans et dehors, sans ce privilège divin, qui verra l'homme sans le flatter, il n'y verra ni efficace, ni faculté, qui sente autre chose que la mort et la terre. Plus nous donnons, et devons, et rendons à Dieu, nous en faisons d'autant plus chrétiennement.

Dieu n'a pas produit l'homme en l'état que nous le voyons maintenant. — (Théologie naturelle.)

Chap. 232. Dieu qui n'a rien fait contre l'universel établissement de son ordre, bâtit l'homme au commencement non détraqué ni perverti, mais entier et maintenant de son côté la belle disposition de cet ouvrage; puisque tous les rangs et genres des autres créatures sont entiers et complets, certainement le nôtre l'a quelquefois été, autrement notre Dieu les eût plus ebrés que nous; puisqu'il a voulu que beaucoup de bonnes créatures nous servissent, certainement il nous fit premièrement bons nous-mêmes. En outre nous voyons par expérience qu'il est impossible que ce qui est à cette heure vinaigre, l'ait toujours été, et que c'était bon vin autrefois; aussi est-il impossible que notre nature ait été originalement corrompue, et que nous ayons commencé d'être par un état perverti; ainsi notre première condition était tout entière et parfaite. Comme nous argumentons le vin par le vinaigre et la santé par la maladie, aussi faisons-nous par notre état altéré l'état accompli de notre naissance. Nul artisan ne forme à son esieint sa besogne gâtée, contrefaite et malpropre à l'usage auquel il l'a destiné: puis donc que l'homme est l'ouvrage du maître des ouvriers, certainement il a été façonné premièrement par lui d'une condition parfaite et très-convenable à sa nature.

Cause de la corruption de l'homme. — (Théologie naturelle.)

Chap. 236. Il me faut trouver la cause de notre corruption, il me faut trouver par où elle s'est insinuée dans notre nature, et par quels moyens nous nous sommes si étrangement éloignés de nos conditions premières. Je viens d'arrêter que Dieu fit l'homme d'une toute autre sorte, et tel qu'il devait être; c'est donc en lui-même qui s'est ainsi dépravé, ou quelque autre créature: et d'autant que rien ne lui pouvait nuire, et que rien ne pouvait violenter ou forcer sa volonté, il s'ensuit que c'est lui-même qui, à son esieint et non contraint, a perverti et corrompu ses qualités anciennes, et qui s'est causé un échange si désavantageux et nuisible. Comme tantôt nous établissions toutes les parfaites conditions du premier homme sur le fondement de son libéral arbitre; comme nous le logions à la tête de nos arguments, pour en conclure l'immortalité, la beatitude, l'éternelle jeunesse, l'obéissance des créatures et autres circonstances, en pareil cas nous pou-

le confirmer: *la mortalité de l'âme est une opinion aussi rare qu'insociable.*

vons argumenter que s'il y a du mal, de la corruption ou de la misère en nous, elle nous est causée par le libéral arbitre: l'altération que nous sentons en a certainement pris son origine, et notre première dépravation et maladie s'est engendrée en notre liberté volontaire. Puisque nous découvrons tant d'imperfections en nous, tant de défauts et de vices qui ne peuvent s'accommoder aux vraies et naturelles conditions du libéral arbitre, c'est un argument infaillible qu'il est lui-même dénaturé, corrompu, perverti et échangé en son contraire; et vu que tout se doit en nous régler à lui et s'y rapporter, comme Dieu nous avait au commencement doués d'un grand nombre d'excellentes qualités, parce que lors sa naïve perfection les requérait telles, disons aussi à présent qu'étant plein de dégât et de malice, il produit intérieurement et extérieurement en notre corps et en notre âme toutes qualités contraires selon lui et entièrement dépravées. Voilà comme nous avons trouvé la racine de tous nos maux, partis de notre volonté ou libéral arbitre, c'est là le fondement et l'origine de l'entière subversion de l'humaine nature; et tout ainsi qu'en chaque genre le premier mal est cause de tous les autres, tout ce que nous avons de maux se dérivent du mal de notre volonté, comme d'une vive fontaine: si ce premier n'y était pas, nul autre n'y serait, et c'est à sa seule occasion que tous les autres s'y trouvent: et d'autant que Dieu bâtit le libéral arbitre bien autre qu'il n'est, et exempt de toute violence étrangère, il reste qu'il se soit ruiné et combattu soi-même: c'est notre volonté qui, de soi et par sa franche liberté, s'est dévoyée de la droite carrière, et précipitée au gouffre de tout mal et de tout vice (1).

(1) Comment s'est passé cet événement de la chute du genre humain? L'Esprit saint nous l'apprend dans la Genèse, chap. III. Le premier homme et la première femme sont tombés, et ils ont entraîné avec eux leur postérité tout entière: *Le péché est entré dans le monde par un seul homme et la mort avec lui, tous ayant péché en un seul.*

Quelque incompréhensible que soit le fond de ce mystère, il n'en est pas moins certain. La parole de Dieu est expresse, « et le nœud de notre condition, « comme dit Pascal, prend ses retours et ses plis « dans cet abîme: de sorte que l'homme est plus « inconcevable sans ce mystère que ce mystère n'est inconcevable à l'homme » (Pensées, page 31).

Avant Jésus-Christ, on sentait bien les effets de la dégradation de l'homme, mais on ne pouvait en connaître la cause. De là, tant de systèmes pour rendre raison des maux auxquels la race humaine était en proie; la boîte de Pandore, la préexistence des âmes, la doctrine des deux principes adoptés par Manès, le système de Valentin, la métépsychose, etc.

Maintenant que nous connaissons l'origine de cette répugnance des membres à se soumettre à la loi de l'esprit, nous voulons encore savoir comment le péché d'Adam est transmis à ses enfants. C'est là ce qui a enfanté les explications de Nicolaï, de Leibnitz, de Catharin, de Nicole, de Malebranche et d'autres théologiens dont on peut voir l'énumération dans le *Dictionnaire des Hérésies*, tome II, au mot *Pélagianisme*. Pour l'espèce humaine, on voit bien que tu as mangé de l'arbre de la science du bien et du mal..!

Deux maux dont tous les autres procèdent.
— (Théologie naturelle.)

Chap. 237. Il y a deux maux dont tous les autres procèdent : l'un de la coulpe, l'autre de la peine ; l'un libre, l'autre contraint : le premier ne se connaît pas ni ne se sent, voire il nous est plaisant et agréable, comme étant engendré pour notre plaisir ; le second se fait très-bien sentir et reconnaître par son aigre et amerlune, comme n'étant aucunement du goût de notre volonté : celui-ci met l'autre en évidence, qui serait autrement inconnu et très-justement est ordonné à cette fin que, qui fait le mal qu'il ne sent pas, en reçoive un autre qui se fasse goûter et sentir. Il est nécessaire qu'il y ait un ordre judiciaire pour ces deux maux, à ce qu'à mesure que la volonté en produit l'un, la justice produise l'autre qui lui réponde proportionnellement ; car c'est au second de rejoindre et ranger le premier à l'ordre de nature, duquel il s'était démenti. Puisque la volonté s'est départie de l'ordre de nature, il faut qu'elle retombe en l'ordre de justice (1).

Suites du péché originel. — (Théologie naturelle.)

Chap. 239. Il y a double état et condition en l'homme : la parfaite et l'imparfaite, suivies respectivement de deux ordres, naturel et judiciaire. Notre première condition était toute en l'ordre de parfaite nature, mais la seconde est chute en l'ordre de justice : car elle est de condamnation, de jugement et de peine : elle est toute composée du vice et de la misère, et consiste entièrement en ces deux pièces de la punition et du péché, lesquelles nous nous sommes plongés et souffrés à notre escient, et ne nous en pouvons démêler et ravoïr de nous-mêmes, vu que nous avons forgé de nos mains ce notre état imparfait et condition présente. Il y a aussi deux maux, le volontaire de la coulpe et le non volontaire la peine ; le premier produit par l'homme, et le second par la justice : le parfait et entier état de notre nature était divisible en deux différentes façons, en celle du mérite et en celle de la récompense : la récompense comprenait deux pièces et deux biens, l'un en ce monde, qui consistait en l'établissement et confirmation des perfections infinies que l'homme avait reçues de Dieu en sa naissance : l'autre et dernière au ciel, qui consistait en la fruition d'une joie et gloire éternelle : et l'état présent et corrompu comprend aussi deux façons de peine et de misère : la temporelle en laquelle l'homme est privé de toutes les perfections et commodités que Dieu lui avait originellement données,

(1) Cette théologie est admirable. Elle nous enseigne qu'il nous est impossible de nous soustraire à l'empire souverain de la Divinité, quoi que nous fassions. Quiconque refuse d'obéir aux lois de la puissance éternelle, ne peut manquer de tomber sous la main de la plus rigoureuse justice. Par là, s'explique cette conduite adorable qui n'excite nos murmures, que parce que nous ne voulons pas nous rendre attentifs aux ouvertures qu'elle nous donne.

et garni au rebours d'autant d'imperfections et de maux : et l'éternelle, laquelle il doit encourir après sa mort corporelle, en échange de la béatitude et félicité immortelle, qui lui était proposée : et finalement le premier péché qui perdit l'humaine nature, ce ne fut que désobéissance.

Chap. 242. Voilà le progrès et la suite de notre malheur, un des esprits et le plus noble de tous laissa premièrement corrompre sa volonté à quelque fantaisie désordonnée et vicieuse, celui-là corrompu tira quelques-uns de ses compagnons à sa suite, l'un desquels séduisit la femme, la femme notre commun père, et enfin d'eux deux s'écoula cette semence de maux qui tourmente encore leur race.

Cause du mérite de l'homme. — (Théologie naturelle.)

Chap. 163. Quant à la cause qui fait que l'homme puisse mériter de la reconnaissance, elle vient de ce qu'il est capable de faire quelque chose selon la volonté de son créateur. Et comme elle est infinie, quand il le fait, il lui fournit par conséquent autant qu'il est en sa puissance d'une liesse infinie. Il mérite donc que Dieu lui rende un pareil aise en récompense. Et parce qu'il ne le peut recevoir autrement infini qu'en étendue de durée, il le recevra successivement et éternellement : joint que puisqu'il n'a jamais cessé de faire selon la volonté de Dieu, et qu'il l'a continuellement éjoui par ses actions, il est digne que Dieu fasse aussi chose agréable à la sienne, et qu'il le bienheure continuellement par une immortelle liesse. Quant à la façon de laquelle l'homme doit être récompensé, il nous la faut prendre de la joie et du contentement. Nous récompenser, c'est faire chose selon notre volonté, d'où s'engendre la joie. La science de rémunérer consiste à bien dispenser et distribuer les choses qui produisent du contentement ; et ce qui est le plus propre, le plus familier et le plus selon notre volonté produit le plus de plaisir et de satisfaction. Voilà pourquoi il y a de l'ordre et de la mesure à récompenser et à réjouir. L'âme réglée et vertueuse ne hérit et n'embrasse rien premièrement et principalement que l'amour envers son Créateur ; car le bon amour est convenable et agréable plus que nulle autre chose à la volonté bien ordonnée. Son aise donc et sa récompense consiste à consommer et parfaire cette sienne sainte affection. Pour assouvir et entièrement contenter une telle volonté, il faut que Dieu fournisse en elle son amour ; car elle ne désire et ne vise à rien qu'à l'aimer souverainement. Il la satisfera pleinement quand il lui donnera la jouissance de sa présence, et le fera sans doute, en échange de ce que l'homme s'est efforcé de faire pour la sienne.

Empêchements de notre réconciliation avec Dieu. — (Théologie naturelle.)

Chap. 249. L'injure et offense de nos deux anciens parents, comme faite par toute l'humaine nature, qui consistait lors en eux, oblige généralement et en coulpe tous ceux

qui en sont. C'est elle qui, d'un côté, nous bouche l'entrée de la grâce de Dieu; de l'autre part, c'est l'offense particulière et personnelle, imputée à notre âme par la contagion corporelle, et s'attachant ordinairement à chacun de nous qui, par une génération de soi luxurieuse et vicieuse, descendons de cette double tige. Voilà une seconde barrière qui nous empêche d'accoster notre Créateur, et de nous remettre en sa bienveillance. Il en est encore une tierce clouée et verrouillée par les péchés et offenses actuelles et volontaires que chaque homme journallement commet. Par quoi ne considérant qu'en général ces empêchements et obstacles, car à la vérité chaque faute singulière fait en outre le sien, et divisant en trois l'humaine nature, nous pouvons dire qu'elle est repoussée de l'accointance de Dieu par trois fermures. La première, maçonnée par le péché de notre premier père; la seconde, par la dérivation et insinuation de sa coulpe en chacun de nous; et la tierce, par les fautes que sciemment et volontairement nous commettons. La première arrêta le premier homme et la femme première; la première et la seconde s'opposent aux petits enfants qui n'ont encore point de manquement de leur libéral arbitre; et toutes trois ensemble se présentent franchir tout le reste des hommes. Mais quiconque soit après les premiers, jouissant ou non jouissant de sa liberté volontaire, qu'il se propose d'avoir à fausser pour le moins ces deux universelles et originelles clôtures. Car quand bien il serait quitte de la tierce et dernière, encore l'arrêteront-elles sur bout. Elles entières, il est impossible à tout homme d'approcher de plus près son souverain bien. C'est là le plus fort de notre besogne. Puis donc que l'offense et l'injure nous empêchent en tant de manières le libre accès à notre Créateur, rasons-les rez-pied rez-terre de notre chemin, afin que leur ruine nous fasse voie à rentrer en notre paternelle maison, et à joindre le bonheur et la félicité immortelle qu'elles nous cachent et dérobent.

Nécessité de l'incarnation du Fils de Dieu.

— (Théologie naturelle.)

Chap. 278. L'humaine nature ne se pouvait sauver, si Dieu ne se faisait homme : l'homme était ruiné si Dieu ne se faisait homme : Dieu Fils de Dieu compassionné de notre malheur, et prêtant la main à notre extrême besoin s'humanisa, s'incarna et souffrit la mort en notre faveur, montrant par cet effet jusqu'au dernier point du pouvoir, l'incomparable affection qu'il nous portait. Voilà comme nous sommes sans comparaison plus obligés pour notre restauration que pour notre création. Et si les obligations croissent et se multiplient à raison des bienfaits, nous nous devons doublement à Dieu : mais quand nous nous devrions et rendrions à lui mille et mille fois, nous n'aurions pas satisfait au moindre article de la dette.

Pour pouvoir à cette notre impuissance, Jésus-Christ s'est offert et présenté à nous à ce que nous le redonnassions en supplément de paye à son Père. Il se donna premièrement

lui-même à Dieu en l'arbre de la croix, mourant pour nous : secondement il se rendit à nous par sa résurrection, à ce que nous l'offrissions et donnassions à Dieu en mémoire de sa passion, de sa mort, de son mérite et de cet amour infini qu'il avait scellé de son sang. Sa mort répond ainsi à nos deux obligations du péché et des bienfaits, toutes deux infinies : il est l'oblation et l'hostie pour l'oblation du péché, et l'oblation pour la reconnaissance et récompense des bienfaits, d'autant qu'il n'y a rien d'acceptable au Père que le Fils ou par le Fils, que lui seul de la part de l'humanité lui est agréable, et qu'à cette cause l'homme ne peut rien donner à Dieu à propos, qu'au nom et en mémoire de Jésus-Christ, ni ne se peut sans son aide et secours lui-même donner ou rendre à Dieu, bien que deux fois obligé à ce faire.

Il fallait que Dieu préparât l'homme à recevoir dignement son Sauveur.—(Théologie naturelle.)

Chap. 267. Puisque l'humaine nature doit pour son bien et avantage loger chez elle un si grand et si excellent personnage, c'est raison qu'elle s'apprête et qu'elle se prépare pour le recueillir. Il faut en premier lieu qu'elle reconnaisse son extrême nécessité et indigence, que sentant ne se pouvoir passer de lui, elle souhaite sa venue avant qu'il arrive, qu'elle ait une extrême envie et désir de le voir comme son Rédempteur et Sauveur : autrement il semblerait que sa venue fût superflue. A cette cause, avant qu'il apparaisse, il faut qu'il ait été révélé et manifesté aux hommes par les promesses de Dieu, afin qu'ils le désirent et attendent d'une vraie créance : il est nécessaire qu'il y ait eu des personnes inspirées de la Divinité, saintes et propres à cette charge, par le moyen desquelles la nouvelle de sa venue soit épandue par tout l'univers. Or, d'autant que ce général apprêt de son entrée ne se peut ranger tout à coup, ains qu'il se doit conduire peu à peu, l'une chose après l'autre, montant de degré en degré, du moindre au plus grand, et de l'imparfait au parfait, jusques à ce qu'on arrive à l'accomplie disposition de toutes les parties qui y sont requises, il est besoin que Dieu donne le temps et le loisir à une telle entreprise, et qu'il prépare les hommes par une longue suite d'années petit à petit, jusques à ce que l'humaine nature soit prête de tous points à recevoir et loger un si grand et si puissant hôte. Il est besoin qu'il le révèle, manifeste et promette de longue main, pour engendrer toujours es cœurs des hommes plus et plus de désir de le voir, qui est le principal ornement de son entrée. Un si grand bienfait, et auquel il n'en est nul comparable, demande à être premièrement promis, et cru avec ferme assurance : d'être espéré après être cru, d'être différé après avoir été espéré, afin que différé il se désire davantage, longtemps désiré qu'il en soit plus ardemment aimé et d'autant plus favorablement reçu. Et attendu qu'en cet homme la grâce divine doit joindre à soi l'humanité au ventre

d'une vierge sans père, il faut que Dieu dispose et choisisse quelque femme pour la rendre propre et digne à concevoir cette chair précieuse, et à former ce grand corps associable à la personne du Fils de Dieu.

Peuple choisi pour la naissance de Jésus-Christ. — (Théologie naturelle.)

Chap. 267. Il y a deux apprêts à faire en l'humaine nature pour recevoir Jésus-Christ; l'un en nous pour le recevoir dignement, et l'autre au lieu pour former sa chair destinée à une conjonction si glorieuse. Pour faire l'un et l'autre, c'est à Dieu de tirer une certaine portion et partie de tout notre genre, à savoir un homme, de la race duquel, par une successive et continuelle génération, il s'engendre et multiplie un nombre d'hommes choisis et marqués entre les autres, auxquels il se communique en particulier, et par lesquels il nous mande ce qu'il aura à nous faire entendre, comme la promesse de notre salut. De cette lignée naîtra aussi commodément la Vierge, mère très-sacrée de cette personne divine; car si Dieu ne choisissait particulièrement quelque peuple pour les choses qui appartiennent à l'avènement de cet homme, il y aurait du défaut en son ouvrage et du désordre. Arrêtons donc, puisque Dieu a proposé de le donner, que nécessairement il le donnera, qu'il le donnera en manière très-convenable, et que par conséquent il disposera le genre humain à le recevoir (1).

Le Sauveur du genre humain est déjà certainement venu. — (Théologie naturelle.)

Chap. 268. Puisqu'il est besoin que cet homme nouveau duquel nous avons tant à faire, vienne au monde: puisque Dieu, par sa bonté infinie, a proposé de nous le donner; ou nécessairement il l'a déjà fait, ou il a encore à le faire. Il est venu sans doute, ou il viendra à l'avenir: et vu qu'il doit être donné en une décente et très-convenable manière, j'en veux gagner qu'il est déjà venu, et qu'il serait contre l'honneur de la sagesse de Dieu d'avoir réservé à le donner en ce

temps de l'anéantissement et décadence de l'humaine nature: certainement il l'a donné en une plus opportune saison. Puisqu'il le devait envoyer au monde et aux hommes, et préparer, avant ce faire, les choses à le recevoir, nous pouvons généralement départir en deux le temps de l'humaine nature, au temps de la disposition et préparation, et au temps de la réception et avènement, ou au temps des promesses et au temps de leur accomplissement. Ces deux temps doivent être réciproquement proportionnés l'un à l'autre, et se doivent entre-suivre en manière qu'il n'y ait aucun temps entre deux. Or, il est évident que Dieu ne nous promet plus de l'envoyer, ni ne dispose notre nature à le recevoir: il ne se voit, ni entre les chrétiens, ni entre les Sarrasins, aucun peuple se préparant à le loger: et quant aux Juifs, Dieu ne les dispose nullement à cet effet: car, à voir leur présent état, il appert évidemment qu'il ne délibère pas de tirer de leurs corps et lignée une personne si excellente, et à la grandeur de laquelle leur condition répugne de tout point. Ils sont à la honte et moquerie du monde, en la sujétion des autres peuples, sans chef et sans terre, eux qui ont, autrefois, eu une si grande réputation et dignité parmi les autres nations. Ce changement de leur fortune, ce misérable état auquel nous les voyons depuis si longtemps, ne sont en nulle façon l'apprêt d'une entrée si glorieuse: et qu'il soit ainsi il y a mille ans et plus que cette condition leur dure, et si vont toujours en empirant, et ne leur est advenue nulle occasion de nouvelle espérance, signe infailible que Dieu n'œuvre plus rien par eux, puisque, en une si longue suite d'années, ils n'ont senti ni changement ni accident qui les dispose à recevoir un tel homme ou à le produire de leur genre. Si donc Dieu ne prépare aucune nation à ce faire, et s'il n'y a aucun milieu entre ces deux temps, il s'ensuit que celui de la disposition, préparation et promesse est déjà passé, et que nous sommes au temps de l'exécution et de la jouissance. Ce parfait homme, que Dieu avait désigné d'envoyer au monde, ou a été déjà envoyé, ou il ne le sera pas: et puisque nécessairement il le devait être, il faut croire qu'il l'a déjà été, et croire aussi qu'il y a eu quelque nation particulièrement choisie de Dieu, en laquelle il fit tous les préparatifs de son incarnation et de sa venue; nation qui eut sa connaissance, et qui fut très-ancienne: telle était celle des Juifs, cultrice d'un seul Dieu, et ramenant son origine au delà de tous les autres. Celle des chrétiens ne foit que naître, et plus fraîchement encore celle des Sarrasins: parquoi arrêtons que ce fut par le peuple de Judée, que Dieu conduisit les choses concernant la réception de ce nouvel homme, et que d'entre eux il choisit cette femme vierge qui l'engendra immédiatement sans père terrestre. Ainsi il a été suffisamment pourvu à tout le besoin de l'humaine nature; ses vœux sont accomplis, et il ne lui reste plus rien à espérer, ayant reçu son Rédempteur et Sauveur (1).

(1) « Dieu voulant faire paraître qu'il pouvait former un peuple saint d'une sainteté invisible, et le remplir d'une gloire éternelle, a fait dans les biens de la nature ce qu'il devait faire dans ceux de la grâce, afin qu'on jugeât qu'il pouvait faire les choses invisibles, puisqu'il faisait bien les visibles. Il a donc sauvé son peuple du déluge dans la personne de Noë; il l'a fait naître d'Abraham; il l'a racheté d'entre ses ennemis, et il l'a mis dans le repos. L'objet de Dieu n'était pas de sauver du déluge, et de faire naître d'Abraham tout un peuple, simplement pour l'introduire dans une terre abondante. Mais comme la nature est une image de la grâce, aussi ces miracles visibles sont les images des invisibles qu'il voulait faire. Une autre raison pour laquelle il a formé le peuple juif, c'est qu'ayant dessein de priver les siens des biens charnels et périssables, il voulait montrer par tant de miracles, que ce n'étant pas par impuissance... La plus grande des preuves de Jésus-Christ, ce sont les prophéties. C'est aussi à quoi Dieu a le plus pourvu; car l'événement qui les a remplies est un miracle subsistant depuis la naissance de l'Église jusqu'à la fin. » — Pascal, Pensées, chap. X et XV.

(1) Les preuves de la venue du Messie sont très.

Jésus-Christ est notre rédempteur. — (Théologie naturelle.)

Chap. 269. Jésus-Christ est vrai Dieu, vrai homme et vrai Fils de Dieu. Par quoi c'est lui que nous avons cherché jusques à cette heure propre à notre satisfaction infinie, et que Dieu avait promis au monde : c'est lui par lequel toutes les conditions et circonstances qu'il fallait à notre rédemption ont été accomplies, comme ses faits et ses paroles nous le témoignent évidemment : car il se dit Dieu et homme, envoyé par son père suivant ses promesses, venu pour mourir volontairement à la décharge de nos péchés : et a prévu sa mort et l'a soufferte telle qu'il l'avait prédite; il a pardonné les lautes, et a appelé le monde à une rémission générale de toutes offenses, il l'a convié au royaume céleste et a promis une vie éternelle à ceux qui se voudraient repentir en son nom : il a blâmé les vices, accusé nos iniquités et maintenu inviolablement la vérité tout partout. Après sa mort on a publié sa résurrection et ascension, et son glorieux nom a été épandu par tout l'univers : ses successeurs mêmes et son Eglise se bandent encore en toute façon contre la méchancelé et injustice, qui sont toutes les marques que nous demandions en un tel homme : par quoi c'est lui seul sans doute duquel dépendait tout notre salut. Si ce n'était lui, il n'eût pas si âprement combattu le péché, ni ne l'eût surmonté, étant en sa sujétion comme les autres. Toute la chrétienté l'adore pour Rédempteur des hommes, elle vit et persévère en cette créance, et sous son autorité se remettent les péchés. Si ce n'était ce vrai homme qui devait satisfaire pour nous, et que Dieu eût à envoyer un autre, il s'empêcherait soi-même et troublerait ses desseins ; permettant qu'il régnât sous ce nom si longtemps en ce monde, et que tant de nations le suivissent et crussent à ce titre : car à ce compte il nous apprendrait à mécroire l'autre véritable, quand il serait envoyé, vu qu'il lui faudrait entièrement suivre le train contrefait, et tromperesse trace de celui-ci : et de l'autre part, quand cet autre serait tout tel que Jésus-Christ, quand il ferait, prêcherait et mourrait comme lui, ce serait à la vérité un autre lui-même : ainsi les absurdes qui nous assiègent de tous côtés, nous contiennent en la vraie et sainte créance. Davantage il n'y a que le peuple des Juifs qui attende encore la venue de son Sauveur, et la plupart du monde le croit être venu en Jésus-Christ; puisque la promesse de l'envoyer était faite à tout le genre hu-

main, non à une nation particulière, il n'est pas croyable que Dieu laissât si longtemps piper le monde sous l'autorité de ses promesses, et cela semblerait être contre l'honneur de sa bonté. Quant aux Juifs, nul ne les trompe, ains ils se trompent eux-mêmes, ne voulant pas recevoir Jésus-Christ venu sous ce nom de Promis de Dieu. Au reste, ils sont indisposés pour le recevoir, premièrement, d'autant qu'ils attendent, secondement, qu'ils sont en captivité de laquelle ils seraient délivrés s'ils le croyaient, et tiercement, qu'ils sont en un état mal commode pour engendrer de leur lignée cet homme promis. Les chrétiens sont pareillement indisposés d'en recevoir un autre quand il viendrait, car ils ne l'attendent pas, et croient certainement jouir de celui qui leur devait être envoyé. De vrai, il est nécessaire que ce soit celui-là; car, puisque Dieu en a promis un, il ne laisserait pas un menteur commander en sa place, et séduire le cœur et volonté des hommes, les rendant incapables de pouvoir recevoir ou croire le sien. Par quoi le premier arrivé comme envoyé de sa part est certainement celui qu'il devait envoyer. L'humaine nature n'avait besoin que de se purger de ses péchés et offenses, toute son affaire consistait à trouver quelque décharge et satisfaction de ce qu'elle devait pour sa coulpe, aussi n'a celui-ci fait autre chose, et ses ministres tiennent encore ce train de combattre et abolir le vice, de convier les hommes à la repentance, pour parvenir à la rémission de leurs lautes, à la vie éternelle et royaume céleste. Puis donc que Jésus-Christ est cette personne tant nécessaire à l'humain genre, il lui faut appliquer ce que nous avons dit.... C'est lui que nous cherchions..... Nous le voyons entièrement garni de toutes les choses que nous prouvions être nécessaires à qui aurait la charge de la délivrance du monde.

Point de rédemption hors de la foi. — (Théologie naturelle.)

Chap. 271. Jésus-Christ est la seule satisfaction de tous les péchés, et hors de lui il ne se peut trouver de franchise. Quiconque ne croit en lui qu'il commence hardiment de le croire, et ceux qui le croient et qui vivent selon sa doctrine, qu'ils s'éjouissent en leur foi, plaignant la misérable condition de ceux qui en sont écartés. Que chacun considère le besoin qu'a l'humaine nature d'un tel homme, comme les créatures nous apprennent que Dieu avait délibéré de l'envoyer, et que ses paroles expressees du Vieux Testament le promettent : et puisqu'il considère le dire et le faire de Jésus-Christ, le train de sa vie très-divine et très-ordonnée, sa doctrine, sa passion, et ce qui est survenu après sa mort par une droite suite; comme son nom fut dignifié, prêché, publié par tout l'univers et à toute l'humaine nature; comme il ordonna ses apôtres, disciples et une Eglise universelle, nouvelle au monde et ouverte à tous les hommes qui s'y veulent joindre; comme elle s'augmenta peu à peu, remplissant enfin le

multipliées. Elles ne souffrent point de répliques. Un grand nombre d'apologistes les ont mises dans tout leur jour. Indiquer leurs ouvrages serait infini. Cependant, comme la conversion du monde entier, par le moyen de douze pauvres pécheurs, est une preuve toujours subsistante, et peut-être une des plus manifestes, nous recommandons un ouvrage où elle est développée d'une manière toute neuve; il est intitulé : *Essai sur le plan formé par le fondateur de la religion chrétienne pour le bonheur du genre humain*; par F.-V. Reinhard, traduit en français par Dumas. Dresde, 1799, 1 vol. in-12.

monde et se maintenant d'un merveilleux ordre et d'une très-belle disposition et police : qu'il considère comme elle commença, comme elle a duré, et comme son état s'est maintenu au travers d'un si grand nombre d'années ; qu'il considère les sacrements ordonnés par Jésus-Christ et par ses apôtres en son Église ; comme tout y est visant à effacer les péchés et offenses contre Dieu ; comme toute leur intention est de pourvoir à la corruption, perte et chute de l'humaine nature, et de nous réduire au bien pour lequel nous sommes faits, qui est la joie et vie éternelle, nous dépêtrant des cruels liens de la peine de la mort et de la tristesse : qu'il voie comme cette doctrine est fondée en l'honneur et louange de Dieu ; au vrai amour, sincère obéissance et en toutes les choses qui combattent directement et détruisent l'amour-propre, le propre honneur et la propre volonté, causes de tous maux et causes de la ruine de l'homme, de sa perdition et de sa chute : comme la rémission des péchés et la paix entre Dieu et nous est ériée et trompétée par tout le monde, et comme nous sommes tous conviés au royaume céleste, signe infailible de l'arrivée de cet homme promis. Qu'il regarde que de la part de Dieu, au nom de son Fils, Jésus-Christ crucifié, la rémission et indulgence des péchés a été publiée par tout l'univers, et l'héritage céleste promis à ceux qui le suivront et croiront. Qu'il considère de bien près ce que l'expérience même lui fait voir et entendre, et il trouvera indubitablement que Jésus-Christ est ce vrai et nouvel homme, si nécessaire à l'humaine nature, et de si longtemps attendu, et que tout ce qu'il a fait et qui est cru de lui, était très-nécessaire pour notre salut : que l'homme ne se pouvait passer de la conception, naissance, vie, mort, résurrection et ascension de Jésus-Christ, et non plus des autres choses qu'il a faites. Comparons le fait au devoir, ses actions à notre besoin, et nous trouverons clairement que c'est lui sans autre qui devait être envoyé seul Rédempteur et Sauveur du monde. Puisqu'un homme si grand, si précieux et si digne nous a été donné, accomplissant si parfaitement tout ce qui nous était nécessaire, vrai roi et maître de l'humaine nature, si bénin, si bon, si doux et si libéral envers elle, ayant voulu donner sa vie, et recevoir une mort très-cruelle pour ses péchés, suivons-le tous, oyons ses commandements et ses paroles, joignons-nous à lui, croyons-le et faisons-nous ses membres, recevant les sacrements qu'il nous ordonne : tout ce qu'il nous faut, tout notre bien et tout bonheur est en lui : car, étant Dieu et homme, il est personne infinie ; en lui est toute plénitude de piété, vertu, charité et sagesse : tout bon amour, toute science et tout mérite logent en lui ; il est accompagné d'une puissance souveraine et d'une royauté sempiternelle : quiconque le méprise, se peut assurer d'en devoir être très-âigrement châtié. De toutes ces choses il peut apparaître comme il est plein d'honneur, de dignité et d'excellence, de s'allier et

joindre à la foi chrétienne, de s'enrôler en la maison d'un si grand roi, d'être en la bonne grâce d'un tel prince, d'être fait membre de son Dieu tout-puissant et immortel : et comme un vrai chrétien surpasse tous les autres hommes qui ne le sont pas, et que le faux chrétien vaut encore moins qu'eux.

Bienfaits de Jésus-Christ. — (Théologie naturelle.)

Chap. 274. Dieu, étant injurié et offensé de nous, devait premièrement être apaisé, et notre injure abolie par quelque mort propre à cet effet, à ce que nous pussions recevoir après notre bien-être : par quoi il nous donna Jésus-Christ qui effaça une fois notre offense, et puis qui mérita pour nous de nouveau cette grâce et ce bien-être que nous avions perdus. Nous les avons tous deux reçus de Jésus-Christ. Il a purgé nos offenses et nous a rendu notre bien droitement, justement, saintement et vertueusement être, ou la bonté, la droiture, la justice, la vertu et la sainteté : sa mort très-précieuse est le seul moyen de notre entière restauration : il était impossible sans elle de purger l'offense et de recevoir le bien-être : nous avons par elle la rémission de nos péchés, le bien-être et enfin la gloire éternelle. Ce sont trois faveurs et trois bienfaits, l'indulgence, la grâce et la gloire ou le pardon, le bien-être et le très-bien-être, ès quels consiste notre salut ; l'indulgence et le pardon sont pour l'offense, la grâce et le bien-être pour le mal-être, et de ces deux s'engendrent la gloire et le très-bien-être, car la gloire suit la grâce. Tous trois bienfaits achetés par la sainte passion de Jésus-Christ (1).

Mérites de la mort de Jésus-Christ. — (Théologie naturelle.)

Chap. 258. Le mérite de Jésus-Christ sera doublement infini, en premier lieu comme partant d'une personne infinie, et puis comme étant accepté de Dieu, duquel l'infinité read infini tout ce qui le touche, soit démerite, soit mérite. Or les injures et offenses qui viennent de l'homme sont infinies seulement pour raison de celui à qui elles s'adressent : car de la part du commettant elles sont finies : par quoi résolvons hardiment que cette mort abolira universellement tous les péchés qui se peuvent commettre par les créatures.

Chap. 259. Telle mort ne se peut conduire sans l'iniquité et l'injustice, aussi n'est-elle entreprise que pour elles ; d'autant qu'elle est plus âpre et plus cruelle, d'autant plus glorieuse est la victoire de l'homme sur le péché. Le péché se tue pensant tuer son ennemi, et s'assujettit à mesure qu'il pense plus vaincre.

Chap. 265. Il est nécessaire à l'homme

(1) Ces bienfaits de Jésus-Christ sont amplement développés dans la *Théologie naturelle*. On ne peut s'empêcher de reconnaître que l'auteur a rempli le double objet que tout écrivain doit se proposer : il éclaire l'esprit, il touche le cœur.

perdu et obligé à la peine infinie de se ravoïr de ce piteux état et d'être ramené au bien, pour lequel il fut fait : et pour cet effet il lui faut une satisfaction de prix infini, que nul ne peut payer qu'une personne infinie [qui soit Dieu et homme ensemble, d'autant que c'est l'homme seul qui doit, et Dieu seul qui peut. Cet homme doit descendre du premier homme par le moyen de sa mère vierge, et sans père ; il faut qu'il puisse mourir s'il veut, et que sa vie soit de telle valeur qu'elle suffise à payer ce que nous devons et infiniment au-dessus. Puisqu'il coûte si cher à nous délivrer, puisqu'il faut tant de choses à recouvrer la bonne grâce de Dieu et à effacer un péché quand il est commis, prenons-nous suffisamment garde de n'offenser pas notre créateur infini, et ayons toujours devant les yeux la difficulté de rhabiller nos fautes quand elles sont faites.

Nécessité de la mort de Jésus-Christ. —
(Théologie naturelle.)

Chap. 260. Nul ne peut mettre en doute que la vie d'un tel homme, qui est Dieu et homme, fils de Dieu, employée volontairement pour la gloire de Dieu ne soit un présent de haut prix et très-agréable à la Divinité : nul ne peut aussi douter qu'une telle action ne soit digne d'une grande louange, et qu'un si grand présent offert d'une franche volonté ne mérite de la Déesse une singulière reconnaissance et récompense : Si Dieu ne récompensait un don si digne de rétribution, ou il serait injuste pour ne le vouloir pas faire ou impuissant pour ne le pouvoir ; mais ni l'un ni l'autre ne peut tomber en lui. Or qui guerdonne (*gratifie*) et salarie quelqu'un, ou il lui donne ce qu'il n'avait pas, ou il l'acquitte et lui remet quelque dette. Cet homme, pour être Dieu ensemble, ne peut avoir à dire aucune chose, il ne doit aussi rien qui lui puisse être remis, ni n'a besoin de mériter pour soi, voir ni pour le respect de son humanité même, qui est déjà parfaite et contente par le moyen de l'inséparable jonction de la Divinité : que lui donnera-t-on donc, s'il n'a besoin de rien ? et que lui quittera-t-on, s'il n'est aucunement obligé ? Voilà, d'un côté, la nécessité de le récompenser et reconnaître, et, de l'autre côté, l'impuissance de rien recevoir en récompense et reconnaissance : la justice presse Dieu de payer selon le mérite, mais il n'a que donner, et le méritant est incapable de recevoir : si Dieu ne paie ou à lui ou à quelque autre pour lui, il rend frustratoire cette grande action faite à sa louange : reste donc nécessairement qu'il paie à quelque autre pour lui. Si cet homme veut faire présent à quelqu'un de la récompense qui lui est due, il le peut faire comme de ce qui est sien, et Dieu ne lui en doit savoir mauvais gré, ni ne doit refuser de payer ce tiers, ains il est comme forcé de le faire : car il faut, à quelque prix que ce soit, qu'il se décharge, et en payant cet autre, qu'il s'acquitte de la dette dont il ne se pouvait défaire à l'endroit de celui auquel il en était

directement obligé. Mais à qui plus convenablement pourra cet homme résigner son salaire ? A qui plus à propos pourra-t-il faire présent du fruit de sa mort précieuse ? Quels héritiers devra-t-il choisir de ses biens excessifs et hors de son besoin, que les hommes, ses parents et ses frères, nécessaires, détruits, endettés et engagés en mille manières ? Où pourrait-il mieux employer sa libéralité qu'à les déshypothéquer, décharger et les remettre en la jouissance de leurs anciennes richesses et naturelles possessions ? accordant avec leur créancier, l'apaisant et lui satisfaisant par cette sienne superflue et superabondante chevañce. Voilà comme cet homme nous acquittera, précomptant à notre décharge, ce qu'il a fourni volontairement du sien ; l'humaine nature satisfera par lui, de ce qui est sien et non obligé, ce qu'elle devait ès autres hommes et qu'elle ne pouvait payer par eux. Quiconque des autres s'adressera à Dieu de la part de celui-là, recevra soudain une générale quittance de son obligation ; tous ceux qui se joindront à lui d'affection et de courage seront certainement délivrés de l'infinie dette, de l'offense et du péché, et conséquemment de l'ire de Dieu, de la peine éternelle et de la puissance du diable ; ils seront réconciliés à leur créateur, et remis en leur ancien état de béatitude éternelle : mais ceux aussi qui dédaigneront cette sienne grande faveur, et qui ne feront compte de son amitié, privés de tout moyen de se désengager et affranchir, encourront une peine et punition immortelles. Encore ne nous faut-il point oublier, pour la confirmation des choses précédentes, que c'est à lui seul qu'appartient, en deux manières, l'hérédité du royaume céleste (ceci est de saint Bernard) : premièrement en considération de ce que comme homme il est Fils de Dieu, ayant reçu et son âme et son corps immédiatement de sa main ; ainsi étant très-obéissant en cet endroit, et observant très-soigneusement tout devoir de bon fils envers son père, il n'y a point de doute qu'il ne soit légitime successeur de tous ses biens, et qu'il ne prenne en outre la part qui en devait échoir aux autres hommes ses frères, justement déshérités par leur énorme ingratitude : par quoi, quand bien il ne mourrait pas, toujours lui reviendrait la succession due à tous les hommes s'ils n'eussent pas failli. Secondement ce divin héritage lui est dû par le mérite de sa mort très-précieuse soufferte pour la gloire de Dieu et pour l'honneur de sa justice, tout ainsi qu'il eût appartenu au genre humain, sans la coulpe du premier homme. Voilà ses deux titres et le double droit par lequel il peut demander et parvenir à cette succession immortelle ; mais parce qu'il lui suffit d'en avoir l'un, il ne se sert que du premier pour son regard, et nous fait plaisir et accommoder du second. Ce second droit qu'il nous fournit et qu'il nous prête, cette sienne mort, est le seul et vrai moyen à ceux qui s'en sauront prévaloir pour être remis en possession de leurs biens patrimoniaux et royaume cé-

leste. N'ayant que faire pour soi du fruit de sa mort, ni de son infini mérite, il nous en veut librement laisser l'usage et le profit; et, en ce faisant, il fait sans doute à ceux qui s'en veulent aider un don inlini et incompréhensible. Tout le trésor et honneur de l'humaine nature dépend du mérite; lui attribuant donc et donnant le sien infini, certainement il enrichit de tons points cette pauvre chétive, et lui ôte le moyen de pouvoir rien souhaiter davantage; il l'enrichit de biens et trésors incorruptibles et immortels, car son mérite sera perdurable et éternel, vu qu'il ne peut être détruit que par son contraire, qui est le démérite et la coulpe: or il n'est point de coulpe ou de démérite qui lui puisse faire empêchement ou rompre le train de sa durée; ainsi il demeurera toujours en sa force.

Il fallait que Jésus se ressuscitât. — (Théologie naturelle.)

Chap. 262. Attendu que Jésus-Christ sera Dieu et homme ensemble, et par conséquent très-puissant, très-sage, très-hon et très-béni, il ne pourra rien partir de lui que très-bien ordonné, très-profitable et très-raisonnable. Il faudra donc que de sa propre autorité il se défasse de la mort, et qu'il ressuscite, car sa résurrection ne nous est pas moins nécessaire que sa mort, non à satisfaire pour nos péchés, car il y sera très-suffisamment satisfait, mais pour effectuer cette satisfaction et le fruit de sa mort, qui s'en irait évanouissant et anéantissant, s'il n'était suivi de la résurrection, d'autant que nul n'aurait ni foi ni espérance en lui ou au mérite de sa passion, nul ne se joindrait à son parti et à sa troupe; ainsi toute cette sainte action deviendrait inutile et frustratoire, par quoi notre libération et salut, voire sa mort même, pour ne perdre son effet et son mérite, requiert nécessairement qu'il retourne en vie et qu'il ressuscite. S'il demeurait obligé à la mort, après l'avoir soufferte, quel profit pourrait-il apporter en cet état? Tout au rebours, cela serait très-pernicieux et très-dommageable. Comme sa mort sera volontairement entreprise pour notre bien, aussi faudra-il pour notre bien que sa résurrection s'ensuive: il sera donc tel qu'il puisse de soi-même mourir et ressusciter après, car nous avons besoin de tous les deux, et l'un ne sert aucunement sans l'autre. A cet effet s'accommodera la diversité des deux natures en une même personne, à ce que l'humaine ne pourra pour notre restauration et délivrance la divine le fasse, et que l'humaine fasse ce qui sera moins propre à la divine, ainsi qu'il ne faille rien chercher ailleurs, ni hors d'un tel homme, parfaitement Dieu et parfaitement homme, que l'humanité paie par lui ce qu'elle doit, et que la divinité puisse en lui ce qui sera expédient pour notre avantage, prêtant sa main toute-puissante où les forces de l'humanité manqueront. Sa résurrection est en outre nécessaire, parce qu'il ne faut pas que son glorieux corps se corrompe et revienne

en poudre, vu qu'il l'a rendu mortel volontairement et de son gré, autrement la déité ferait injustice à l'humanité, ce qui ne doit pas être (1).

De Jésus-Christ et de sa loi. — (Théologie naturelle.)

Chap. 206. Il ne fut jamais rien, sous le ciel, si doux, si béni, si débonnaire, si patient, si humble, si raisonnable, si vertueux, si juste, si bon et si parfait, que Jésus-Christ fut par toutes les actions de sa conversation humaine. Se pourrait-il concevoir nul cœur d'homme souffrant si volontairement et si paisiblement les indignités, injures, moqueries et vilénies de ses adversaires, comme il les a souffertes? Est-il rien si contraire à la fierté et à la présomption outreccidée, que la franche et humaine patience de laquelle il porta tant de peines, tourments et extrêmes cruautés? Fut-il jamais exemple si grand d'une douceur et débonnaireté super-naturelles, que celui qu'il nous donna, pardonnant au plus grand effort de ses maux, et priant pour ceux qui les lui faisaient (2)? Quant à sa loi et à son institution, c'est la règle de toute vérité, sincérité, rondeur, vertu, simplicité, droiture et sainteté: tout y est visant à l'honneur de Dieu, au vrai et solide bien et profit de l'homme, et à la conservation de tout ordre et de toute police. C'est elle qui nous apprend à haïr et à éviter le mensonge, la tromperie, la fierté, l'injustice et la méchanceté. C'est elle qui propose à la vertu la félicité immortelle pour récompense, et au vice le tourment et damnation éternelles. C'est elle qui nous convie tant et par tant de belles apparences à l'humilité et à la mansuétude, à l'union, charité, concorde et fraternité: et finalement c'est elle, toute spirituelle et toute divine, qui, la première, nous a prêché et appris la haine et le mépris de nous-mêmes, pour nous faire aimer notre seul Créateur et sa gloire: elle est entièrement appuyée et fondée sur ce divin et saint amour, ennemi juré de l'amour-propre, de l'amour de notre volonté et de la poursuite de notre honneur et gloire particulière.

(1) C'est parce que la réalité de la résurrection de Jésus-Christ est un point fondamental du christianisme, que tous les apologistes de la religion ont travaillé à en donner des preuves convaincantes. On peut consulter là-dessus *la Religion chrétienne démontrée par la résurrection de N. S. Jésus-Christ*, par *Houffroy Dittou*; Paris, 1729, in-4° ou in-12. — *Les témoins de la Résurrection de Jésus-Christ, examinés et jugés*, par *Sherlock*; Paris, 1755, in-12. — *Observations sur l'histoire et les preuves de la résurrection de Jésus-Christ*, par *Gilbert West*; Paris, 1757, in-12.

(2) Ceci rappelle le beau morceau de J.-J. sur Jésus-Christ, comparé à Soerate. — *Emile*, tome II, page 91, édition de Didot.

Nous avons encore un portrait de Jésus-Christ, qui le représente plus en grand et avec tous ses traits, dans *les Droits de la religion chrétienne et catholique sur le cœur de l'homme*, par l'abbé *Bellet*, 1764, 2 vol. On le trouve à la fin de *la Religion chrétienne prouvée par un seul fait*. Paris, 1766, 1 vol. in 12.

Preuves de la divinité de Jésus-Christ. —
(Théologie naturelle.)

Chap. 206. Venons à Jésus-Christ, que toute la chrétienté adore, et considérons ses paroles et ses effets manifestes à tout le monde. Il est certain qu'il se nomme et se dit fils de Dieu, et qui plus est entièrement égal à lui, un avec lui en essence, un en nombre, sans division ou distinction de déité. Il dit en outre qu'il tient sa divinité de son Père, qu'il a été engendré par lui de toute éternité, qu'il est son Fils unique sans fin et sans commencement, et dès toujours accompagnant son Père, par conséquent il se maintient être Dieu tout-puissant, créateur de toutes choses comme son Père, seigneur par indivis et maître de l'univers avec lui. Davantage il nous commande de croire qu'il a été par Dieu envoyé en ce monde, qu'il y est venu au nom de son Père, non au sien propre ; il s'attribue la puissance et les œuvres qui n'appartiennent qu'à Dieu seul et à nul autre : comme il remet les péchés des hommes, qui est propre à Dieu, il promet de nous ressusciter quelque jour, de nous venir juger, punir et récompenser selon nos démérites. En outre, il a envoyé partout ses disciples pour prêcher son nom et sa doctrine nouvelle et encore inouïe, pour prêcher une loi donnant et promettant aux croyants une félicité immortelle, et assurant et menaçant les mécréants d'une mort et damnation éternelle. Toute la chrétienté est bâtie et fondée en son nom ; les chrétiens qui jouissent de l'empire de Rome et d'une bonne partie des seigneuries et royautes de la terre, adorent Jésus-Christ, croient en lui comme au vrai Fils de Dieu, un en essence avec son Père, égal en toutes choses à lui, envoyé par lui en ce monde ; ils le craignent et l'honorent comme le vrai Créateur du ciel et de la terre. Ses apôtres mêmes et ses disciples, qui l'ont prêché et qui ont travaillé pour son honneur, sont honorés, exhaussés et dignifiés en ce monde. Davantage, descendant ci-bas, il choisit de naître parmi les Juifs, qui seuls reconnaissaient le vrai Dieu créateur de toutes choses ; il vint se nommer et se prêcher Fils de Dieu à la nation élue et favorisée par son Père. Je pourrais déduire à ce propos assez d'autres choses aussi évidentes et manifestes (1).

(1) J. Amos Coménius rend ainsi les sept preuves de la divinité de Jésus-Christ, alléguées par Raymond de Sebonde :

1° Primum argumentum. *Si homo ille, Jesus Nazarenus, non fuit Dei Filius, unusque eum Patre et Spiritu sancto Deus, neque missus à Deo mundi salvator, sequetur omnia quæ ille (per se, perque apostolos suos) dixit, mendacia esse, illiunque fuisse verum Dei adversarium, gloriæ illius et humanæ utilitatis hostem. qualem alijs mundus non habuit. Et quid ergo Deus agit, qui tanta nomine suo sine se, imò contra se, tentantem; mille sexcentos annos eorum regnare et adorari permittit? Ubi zelus ejus pro honore suo, tam audacter ab impostore quodam usurpato? Profectò, si præmissa omnia de honore Dei vera sunt, concludere aliud non hebit, nisi aut Jesum Christum veram de se testatum, verèque talem Dei ad homines legatum, et mundi sal-*

1° Or, si cet homme, Jésus-Christ, n'est pas fils de Dieu, s'il ne lui est pas égal, s'il n'est pas un avec lui, s'il n'a pas été envoyé

vatores fuisse, ac esse : aut nullum esse Deum qui tantas imposturas sistere posset.

2° Secundum argumentum. *Si Jesus non est verus Dei Filius, nec missus à Deo salvator, qualem se esse dicit, quæro an Deus verus hoc sciat vel ignoret? Non potest ignorare : ergò scit. Si scit, et tacet, permittit ergò hominem mendacem, nomine suo regnare, et mundum decipere : quia quidquid Jesus ille dixit et fecit, in nomine Patris sui, Dei veri, dixit et fecit. At verò ad tanta mendacia tacere derogat honori Dei : ergò quia tacet, et tacendo approbat, testimoniisque infinitis (prodigiorum et virtutum, effecacique ejusdem occultæ cui succumbit mundus) confirmat, nihil subesse deceptionis firmiter concluditur.*

3° Tertium argumentum. *Nomen et honor Filii Dei, Deique veri, tanta sunt, ut hominum nemo unquam sibi attribuerè ausus fuerit, nec ante Christum, nec post illum (Moses enim qui ante Christum fuit, et Mahomed qui post Christum venit, nec Deum se, nec Filium Dei, hic vel ille dixit, nec prophetam Dei : quod tanto humilior est atque terra cælo humilior). Testatur quidem historiæ Simonem Magum id subobscure ausum; sed quo successu? Nullo prorsus; confusus enim ac dejectus mox fuit. Quoniam igitur Jesu Nazarenò suus ille honor nec à Judæorum blasphemis, nec ab hæreticorum delirijs, nec ab ullis tyrannorum furoribus, sisti potest, quid aliud, nisi Deum veritati dare testimonium, concludi potest?*

4° Quartum argumentum. *Si Jesus non fuit verus Dei Filius, Deusque, Judæi ergò illum tanquam blasphemum occidendo, eaque ratione honorem Dei vindicando, insignem Deo cultum præstiterunt perque id ipsum novam sibi benedictionem divinam (præ patribus suis, qui errore interdum prophetas occidebant) acquisiverunt. Atquæ res ipsa contrarium testatur, ob nulla unquam scelera atrocius punitos, defectos, deletos, reliquiasque ut maledictas quisquilijs dispersas, totique mundo in contemptum datas esse.*

5° Quintum argumentum. *Si quæ Jesus Christus de se testificatus fuerat falsa erant, proptereaquæ id deceptor, et maleficus, et blasphemus, morte crudeli sublitus fuit. Honorem ergò quem vivus injustè affectabat, morte ignominiosè amittere debuit : ut amplius de illo sermo non fieret in mundo, nisi ad opprobrium et dedecus. Atquæ contrarium eventit : à morte ille demum maximè prædicatus, adoratus, Filiusque Dei et Deus creditus fuit; et hæcenus, magis magisque. Nec ille solum honoratur, sed et omnia quæ Judæi exogitavit in ipsius ignominiam potuerunt (ut mundo exosum redderent) versa sunt in benedictionem, salutisque mysterium : ut crux, quæ latronum erat supplicium, etc.*

6° Sextum argumentum. *Si divinos honores Christus falsò sibi attribuit, non amavit Deum primò, et ex toto corde, sed seipsum et propriam voluntatem, et proprium honorem, fecitque se propriâ auctoritate Deum : et per consequens, speravit se à Deo vero, et fuit exæcatus in seipso, non agnosceus veritatem, nec habens in se quietem et gaudium verum. Præterea fuit turbator ordinis universi, proditor naturæ humanæ, fraudulentus latro, pessima creatura : luxque quam dedisti erit contra Deum et contra naturam humanam, abducens creaturam à creatoris obsequio. Atquæ omnia hæc falsissima sunt : quia doctrina Christi verissima, sacratissima, purissima, ordinalissima est ; nullo modo contra Deum, totaliter sceandium Deum ; convenientissima hominibus in quantum homo, totique creaturæ ordinis consoua ; per omnia tendens ad bonum hominis, fraternitatem et concordiam ; tota spiritualis ac de rebus æternis : tota fundata in profundissimo amore et honore Dei, totaque pugans contra omnium malorum radicem, amorem propriæ voluntatis et liquoris. Quod sole meridiano clavius patebit, quisquis Novum Testamentum, in quo lex Christi continetur, discussit.*

par son commandement, et que tout ce qu'il nous a voulu faire croire ne soit qu'une fourbe et vain mensonge, il ne faut pas mettre en doute qu'il ne soit le plus capital et le plus mortel ennemi de Dieu qui puisse être, et tel qu'il n'en est nulle façon croyable, que le Tout-Puissant, créateur de toutes choses, le souffrit....

2° Puisque Jésus-Christ règne, puisqu'il possède déjà 1400 ans la principauté et la maîtrise de l'univers, puisqu'il est révérend, prié et adoré pour le vrai Dieu, depuis si longtemps, par une commune dévotion de tant de millions d'hommes, certainement ou il est vrai fils de Dieu, coéternel et consubstantiel à son Père, ou du tout il n'y a point de Dieu : mais il y en a un, c'est infailliblement donc lui-même qui maintient et qui conforte la grandeur de Jésus-Christ et sa puissance.... Autrement, attendu que lui le voyant et le sachant, tout a été dit et fait en son nom et de sa part, il faudrait qu'il eût comme fourni d'autorité à un mensonge et piperie, entièrement contraire à son honneur, et dérogeant directement à sa gloire.

3° Nul, depuis le commencement du monde jusques à nous, n'a usurpé un tel titre ; nul que Jésus-Christ n'a pris le nom de Fils de Dieu, consubstantiel et coéternel à son Père ; nul avant, nul après lui ne s'est appelé de ce titre si honorable et de ce nom si grand et si glorieux, qu'il n'en est point de plus ; car quiconque est engendré de la déité, est Dieu par conséquent... Vu que Jésus-Christ a été surnommé d'une façon si étrange, nouvelle et inouïe, si glorieuse et si élevée au delà de toute conception et imagination humaine, et non par soi seulement, mais par tout le monde, un si grand nombre de siècles, il est véritablement envoyé de Dieu et tel que nous l'estimons. Et quand après une si grande et si continuelle approbation que Dieu a faite de lui, quelque imposteur se ferait surnommer en cette manière, il le faudrait chasser et abominer comme un affronteur, mensonger et détestable.

4° Si c'était une invention apostée de se faire fils et envoyé de Dieu, si Jésus-Christ s'était faussement attribué la nature divine, il au-

7° *Septimum argumentum. Si falsò Christus Filius Dei, et Deus, credit volòit cum non esset : Necessariò fuit superbissimus, proprièque laudis et excellentiæ cupidissimus. Si hoc, tantam profectò confusionem ac dejectionem, tantaque tormenta. et tam toti mundo ignominiosam mortem, tam spontè ac placidè, tamque constanti patientià, subire illum impossibile fuit : quia omnia ista contra superbiæ naturam sunt. Necessè igitur est omnia illis onè perturbat, in summa humilitate (quà nec esse nec cogitari possit major) fundata fuisse. Et sic quicquid ex parte Dei vel hominum cogitari potest, nihil in Christo fuisse factum, omnia summa veritatis, evincitur.—Oculus Fidei, cap. CCVI, page 196-9.*

Les meilleurs ouvrages en faveur de la divinité de Jésus-Christ sont ceux de Georges Bullus, savant anglais, loués par Bossuet, recueillis par Grabe, Londres, 1703, in-fol. ; le *Traité* de dom Prudent Marant, en latin, in-fol., et en français, 5 vol. in-12 ; celui d'Abbadie, souvent imprimé, et si digne d'être lu ; et le beau *Sermon* de Massillon pour le jour de la Circencision.

rait sans doute étrangement offensé Dieu, créateur du ciel et de la terre, il serait infiniment haï et mal voulu de lui ; et tous ceux qui l'auraient tourmenté, persécuté, meurtri à cette occasion, lui auraient fait service très-agréable : ils seraient aimés, favorisés et bien voulus de lui, car ils auraient maintenu son honneur et sa gloire inviolables, ils auraient vengé l'atroce injure faite à sa grandeur... Or, il en va tout autrement : il n'est point de peuple plus tourmenté de servitude, plus calamiteux, plus misérable, ni plus mal voulu de tout le monde, que celui de Judée, pour cette seule considération....

5° Jésus-Christ fut condamné et exécuté à mort pour s'être dit Fils et envoyé de Dieu. Tout le monde a été averti de son supplice et de la cause : s'il se fût faussement vanté de chose qui n'était pas sienne, ne dut-il pas avoir perdu ses titres tout soudain après sa mort, ne s'en dut-on pas ressouvenir comme d'un homme justement puni ? Et toutefois c'a été depuis que son nom s'est épandu par l'univers, régna et triomphant plus, sans comparaison, que pendant sa vie.

6° En outre, ou il était Dieu, ou il n'était qu'une simple créature, mentant et contrefaisant la Divinité. S'il n'était non plus qu'un autre homme, il était singulièrement bandé contre son créateur, il était bien loin d'aimer Dieu avant toute autre chose, et de tout son cœur ; et si jamais homme s'aima premièrement, aimait premièrement et suivit sa particulière volonté, si jamais homme visa à son propre honneur, gloire et louange, certainement ce fut celui-là, prenant ouvertement la place de Dieu, et s'en saisissant. Il s'éloigna par conséquent infiniment de son Créateur, et s'accompagna de tous les maux....

7° Davantage, étant saisis de l'amour-propre jusque au dernier degré, racine et origine de tout péché, vice, erreur et fausseté, il suit pas une nécessaire conséquence, qu'il n'est parti de lui ni parole ni doctrine, que la plus impie, inique, dangereuse et damnable qui puisse être imaginée ; qu'il ne partit précepte de lui, ni instruction, qui ne fût contre Dieu, contre vérité, contre toute droiture et vertu, contre la nature de l'homme en tant qu'il est homme, contre la nature du libéral arbitre, et contre l'ordre de toutes les créatures. Or tout cela est diamétralement opposé et contraire à ce que nous en savons et voyons.

La Religion chrétienne est fondée sur la vérité. — (Théologie naturelle.)

Chap. 207. Puisque Jésus-Christ est vrai fils de Dieu, tout ce qu'il dit est véritable : il est impossible qu'il mente, qu'il faille ou qu'il se trompe, impossible qu'il fasse ou qu'il commande mal, et qu'il nous veuille décevoir ou nuire. Or, il nous dit qu'ils sont trois en une même déité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; qu'ils ne font qu'un, et qu'il en est la seconde personne. La Trinité nous doit bien être certaine, puisque nous en sommes assurés par le Fils de Dieu. Il se dit

aussi être vrai homme et vrai fils de l'homme, il est donc et vrai Dieu et vrai homme; car ses paroles sont d'une extrême autorité, vu que c'est Dieu qui parle, et qu'il parle de la part de Dieu son Père. Puisque toute la chrétienté est fondée en lui, par lui et selon lui, elle est établie et fondée en toute vérité, car tout ce qui est produit et engendré retire à la nature de sa racine. Attendu que ce qui est fait et ordonné en l'Eglise, l'est sous le nom et autorité de Jésus-Christ, il s'ensuit que ce qui se fait et ordonne en son Eglise, en tant qu'elle est Eglise, est très-saint et infail- lible, par conséquent tout ce qu'elle ap- prouve doit être approuvé par chacun, et réprouvé tout ce qu'elle réprouve : il s'en- suit aussi de ce que Jésus-Christ est fils de Dieu, que toutes les paroles de la Bible sont très-vraies, qu'il ne peut loger en ce livre-là nul mensonge; car le Nouveau Testament est de lui-même, et il confirme le Vieux et les pronostics des prophètes comme faits pour lui. Voilà comme de ce fondement on tire la vérité de toute notre religion : il nous faut donc en premier lieu loger en notre créance Jésus-Christ fils de Dieu; car c'est la vive et vraie racine de toute autre vérité. L'Ecriture sainte, l'autorité de l'Eglise, les sacrements, tous les articles de notre foi pendent, par une conséquence nécessaire, de cette première proposition. Quiconque ne l'a présupposée par une vive foi en son entendement, ne peut rien argumenter que fantastique ou mensongier : il est extrême- ment éloigné de Dieu, de toute raison et de toute vérité. Quiconque s'opiniâtre à le mécroire, après l'exemple de tant de per- sonnages parfaits en toute doctrine et vertu, qui sont volontairement allés à la mort pour maintenir une telle créance, est beaucoup moins excusable que s'il eût failli au pre- mier temps et en l'enfance de la chrétienté; il n'y a mes huy nul homme qui s'en puisse excuser, principalement nous autres chré- tiens, qui avons eu la grâce d'être nour- ris et élevés en une si sainte religion, con- firmée par tant de divinations et pronostics depuis l'origine du monde, par un si grand nombre de publics et manifestes miracles, par le commun consentement et approba- tion de tous les plus clairvoyants et mieux nés esprits du monde, par le volontaire martyre d'un million d'hommes excellents en toute suffisance, par une si longue et florissante durée de tant et tant de siècles, par la justice, droiture et sainteté de ses or- donnances. Gardons-nous bien de nous en écarter et de nous départir de cette ferme colonne et de cette première et solide base de notre créance; gardons-nous bien de nous mécompter en un principe de si grande et importante conséquence. Celui-là présup- posé, la première chose qu'il nous faut consi- dérer, c'est la grandeur incompréhensible et hauteur infinie de l'action dernière de Jésus-Christ qui, franchement, volontairement et sciemment, voulut souffrir une si honteuse mort et si ignominieuse. Considérons qu'é- tant lui-même la sagesse, qu'étant Fils de

Dieu éternel, il n'a pas sans une cause mer- veilleuse, sans une bien apparente et évi- dente utilité, offert sa propre personne à tant de tourment et de peine : que le chrétien en- tretiennent ordinairement son âme à discou- rir et considérer l'occasion, la nécessité et le fruit d'une telle passion; car infailli- blement le Fils de Dieu ne l'a pas endurée pour néant, ni pour une légère ou vaine con- sidération : il n'est rien plus évident ni plus avoué de chacun que la mort de Jésus-Christ, par quoi faisons-en notre second fondement comme d'une chose très-certaine, très-man- ifeste et indubitable. Au reste, de quelle affection, de quel amour, avec combien d'honneur et de révérence devons-nous re- cueillir et embrasser le fils unique que le Père, créateur du ciel et de la terre, nous a çà-bas envoyé, revêtu, en notre faveur, de chair humaine et garni d'une nature toute pareille à la nôtre? Si nous aimons les créa- tures, parce que Dieu les a faites et qu'elles sont siennes, combien, à plus forte raison, devons-nous chérir son cher enfant et bien- aimé? Si nous nous entr'aimons les uns les autres, comme étant l'image de Dieu créé, combien plus devons-nous aimer cet homme, son vrai Fils? Si nous aimons Dieu, de ce qu'il nous a donnés les créatures qui sont d'une nature étrangère et différente à la nôtre, com- bien le devons-nous plus aimer, pour nous avoir envoyé son fils, et l'avoir fait homme comme l'un d'entre nous? Si nous argumen- tons la singulière affection que Dieu nous porte pour avoir bâti tant de créatures à no- tre contemplation, et nous les avoir vouées, de combien plus grand témoignage de bien- veillancenous doit être d'avoir fait pour nous de son Fils un homme, et de l'avoir envoyé pour notre profit en ce monde? Davantage, de quelle autorité et de quel respect doi- vent être en notre endroit ces paroles que nous a dites le Fils de Dieu de la part de son Père? En quelle révérence et dévotion les devons-nous ouïr et apprendre? Y a-t-il com- paraison de nulle parole humaine à celle du Fils éternel de notre Créateur? N'est-ce pas bien raison que nous délogions de notre en- tendement tous autres propos pour y loger ceux de notre Dieu et de notre maître? N'est-ce pas ce livre qu'il nous faut avoir devant les yeux et entre les mains? Peut-il y avoir nul auteur de tel poids et de tel cré- dit en notre endroit, que le Fils de Dieu parlant de la part de son Père? Si nous re- cevons les enseignements et instructions des créatures de Dieu, combien devons-nous plutôt recevoir celles que nous donne son Fils de son ordonnance? Oserons-nous com- parer ou apparier aucune autre doctrine à la sienne? N'est-ce pas raison de mépriser et dédaigner toute autre science et institution au prix de celle que le Fils de Dieu nous donne? Si nous nous proposons l'exemple des autres hommes pour règle de notre vie, si nous nous travaillons d'ensuivre leurs termes, qui suivrons-nous, à qui nous con- formerons - nous si raisonnablement qu'à l'homme qui a pour père le Créateur de

toutes choses ? Croyons-nous à nul autre homme comme à celui qui est Fils de Dieu ? Le moindre de ses mots, la moindre de ses actions ne surpasse-t-elle pas infiniment tout ce qui a été jamais dit ou fait au monde ? Qu'est-il plus solide, plus ferme, plus assuré, plus utile et plus précieux que la sainte parole du Fils de Dieu ? Est-il mépris et dédain si dangereux et si damnable que celui qui s'étend à chose si sainte et si divine ? Sans doute il n'y a rien qui appartienne au Fils de Dieu ou qui en dépende en quelque façon, qui ne faille avoir en singulière révérence ? Pourrions-nous jamais assez dignement honorer et révéler sa glorieuse et très-sainte Mère ? Avec quel respect et honneur devons-nous garder la mémoire de tous ses fidèles serviteurs, des rois, des ducs et capitaines qui ont maintenu sa vérité de toute leur puissance ? De combien religieuse dévotion devons-nous garder et manier tout ce qui a approché et touché l'homme, Fils de notre Dieu tout-puissant ?

Chap. 208. Voyez en quel repos de conscience et en quelle sûreté vivent ceux qui croient en Jésus-Christ ; combien il y a de circonstances qui les consolent et confirment en leur foi. Premièrement, c'est une chose glorieuse de soi, honorable et désirable que d'avoir accointance et société avec le Fils de Dieu, d'être de sa nation, de son peuple et de son royaume ; de vivre sous sa règle, doctrine et protection.... Secondement, Jésus-Christ a apparu nouveau au monde et d'une mode nouvelle et extraordinaire, plein d'une merveilleuse autorité, et surnommé de titres inouis, si dignes et si divins, que jamais homme ni avant lui ni depuis, n'osa se les attribuer : il se dit être envoyé par Dieu son Père, avoir toute puissance de sa part, et tout commandement sur l'univers : ses mandements s'adressent à tous hommes ; il les a fait crier et publier par tous les coins du monde.... Tiercement, nous sommes confirmés en notre foi par la droiture et sainteté de la doctrine et commandement de Jésus-Christ ; car il n'est rien ni de meilleur ni de plus juste, rien de plus convenable et plus utile à l'homme, en tant qu'il est homme, rien si accordant à l'ordre et police de l'univers, et de toutes les créatures, rien plus sentant et représentant la nature de Dieu, créateur de toutes choses ; de sorte que par la perfection de sa loi, nous pouvons certainement argumenter et conclure qu'elle ne peut être partie que des saints conseils de la Divinité même, et de la bouche du Fils, ayant très-vivement et très-véritablement empreint en soi la volonté de Dieu son Père. Quartement, nous nous pouvons consoler en notre religion, par le nombre infini d'hommes qui en ont été depuis tant de siècles, qui ont cru en Jésus-Christ, vrai homme et vrai Fils de Dieu, ont suivi et confessé sa loi et sa doctrine, et ont vécu dévotement sous ses commandements... Finalement, il nous faut considérer qu'il n'appert aucunement du contraire de ce que nous croyons, et que nul ne peut montrer que Dieu ait désavoué Jésus-Christ pour son Fils,

ou qu'il ait révoqué son autorité et sa puissance : cependant nous le voyons estimé de Dieu par tout l'univers, et le voyons régner et triompher déjà tant de siècles en la chrétienté. Tout ceci nous apprend clairement combien il y a d'avantage et de sûreté en notre religion, vu que quand nous nous faudrions par ignorance (ce que nous ne pouvons, car il est incroyable que Dieu permit naître sous le nom de son Fils un abus si évident et si général), encore serions plus excusables envers lui, faillant à la suite de tant de si pressantes apparences, pleines de piété et de révérence envers sa divine autorité, que ceux qui les méprisent à crédit de leur nue et simple fantaisie, n'ayant rien qui fasse peur eux que de vaines imaginations, ni rien qui vaille à nous détourner ou ébranler. Comparez à cette heure la condition des chrétiens, pleine de tant de belles et grandes espérances et de tant de fiance, à celle des infidèles ; comparez le repos et l'assurance qui est en notre âme, à la turbulente, inconstante et douteuse erreur qui tourmente et martyrise continuellement les entendements dévoyés de cette sainte créance ; ignorants, douteux et incertains, en ce qui les concerne, principalement comme hommes ; car indubitablement ils ne s'en peuvent résoudre que par opinion imaginaire, et appuyée sur des fondements frêles, sujets à être débattus et controversés en mille manières : de façon qu'il ne se présente sans cesse à leur âme ainsi irrésolue, qu'horreur et épouvantablement effroyable des menaces de Dieu, qu'une peur continuelle de s'être mécomptée en chose où il allait du bien souverain de l'homme et de son dernier mal : ils remâchent et repèsent incessamment la disparité de leur condition à la nôtre, et voient avec grand dépit et désespéré remords de leur conscience, comme de notre mécompte (quand il serait possible qu'il y en eût), nous ne pouvons encourir nul danger et nulle perte, et n'en pouvons retomber qu'en ce même état qu'ils espèrent pour eux, et qu'ils se proposent, là où le leur les pousse et les précipite en un abîme de malheur et d'angoisse immortelle.

Exemple pour éclaircir l'union des deux natures en Jésus-Christ. — (Théol. nat.)

Chap. 264. A ce que nous puissions manifester en quelque manière à notre imagination ce mystère de la concurrence de l'humaine et divine nature en une personne, et comprendre familièrement comme cette conjonction se puisse faire, en sorte que la divine ne remette ou perde rien pourtant de son excellence et perfection naturelle, et que l'humaine aussi de sa part ne reçoive nul changement, ainsi qu'elles se tiennent parfaitement en leur être, je m'en vais l'éclaircir par un exemple grossier des lettres de l'alphabet. Entre elles, il y en a cinq voyelles, le reste sont consonnantes : chaque voyelle fait un son d'elle-même et quasi une personne ; car par soi elle sonne : or, de l'assemblage des lettres, il se bâtit des syllabes ; car deux voyelles jointes en bâtissent

une, et aussi une voyelle accouplée à la consonnante. J'entreprends de montrer par cette conjonction la conjonction de ces deux natures. Il y a trois voyelles totalement immuables et qui ne perdent jamais leur son, A, E, O. Ces trois signifient les trois personnes divines immuables, et qui ne perdent jamais leur son. Il y en a deux autres qui peuvent perdre le leur et l'échanger au son de la consonnante, ce sont I, U, muables : ces deux ici signifient les deux natures créées, propres à faire personnes, à savoir : la nature angélique et la nature humaine, sujettes à la mutation et à perdre leur son. La voyelle I, signifie la nature angélique qui est sans corps, simple et non double. La voyelle U représente la personne et nature humaine, faite de deux pièces, du corps et de l'âme, comme de deux jambes. Ces cinq personnes, qui sont en l'ordre des choses, les trois divines, et les deux autres, l'angélique et l'humaine, se rapportent aux cinq voyelles, qui sonnent d'elles-mêmes. Quant aux consonnantes, elles représentent toutes les autres créatures et natures inférieures, qui ne sont point de personnes, et qui sont pour le service des autres. Tout ainsi qu'une voyelle immuable en reçoit en soi une muable, et fait avec elle une syllabe, un son, comme AU et EU, gardant ce néanmoins chacune sa nature et restant toujours voyelle ; tout ainsi la personne divine immuable peut recevoir en soi la nature humaine muable, et faire avec elle une personne, chacune gardant sa nature, l'humaine restant humaine, et la divine divine. Aussi, de même qu'à faire une syllabe, cette voyelle, A ou E, qui, comme première ou principale, doit joindre la voyelle U à sa personne et à son son, est en sa nature, et est premièrement A ou E, faisant un son de soi-même avant que U soit. Mais à l'instant que U se forme, il est reçu par A ou E, de façon que l'U n'est pas de soi premièrement, et puis joint à l'A ou l'E, ains à mesure qu'il est fait, il est joint. De même la divine nature ou divine personne, qui est déjà de toute éternité, peut recevoir l'humaine nature en sa personne, non que cette humaine nature ou cette humanité subsistât premièrement de soi, mais à l'instant qu'elle se formera, elle sera reçue par la divine personne, et subsistera non en soi, mais en elle, ni ne fera de soi une personne, ains il n'y aura là qu'une personne, à savoir : la divine, qui était déjà premièrement parfaite de soi, et subsistant d'elle-même ; car comme la voyelle U, qui est reçue par A, peut avoir deux manières de subsister, l'une par soi seulant U, et lors toute seule elle fait une syllabe comme une personne, et l'autre quand elle est ajoutée et jointe à l'A ou à l'E, et lors elle ne fait ni un son ni une syllabe par soi, et ne sonne qu'avec A, AU ; ainsi l'humaine nature peut avoir deux manières de subsister, l'une par soi, lors elle fait une personne, un homme ; et l'autre quand elle est jointe avec la nature divine, premièrement existante, lors elle ne fait pas une personne ; mais elle s'impersonne en la divine. Davantage, comme la voyelle

principale, plus grande et immuable, est toujours première, toujours recevant l'autre, et la voyelle moins principale, moindre et muable, est toujours reçue, ainsi la nature divine, qui est principale, plus grande et immuable, recevra l'humaine, et l'humaine sera reçue, qui est la moins principale, la moindre et muable. Et tout ainsi que la voyelle A ou E, plus grande et immuable, lorsqu'elle reçoit en soi cette autre moindre voyelle, ne se change nullement, ne se diminue, ne s'attire ni ne perd tant soit peu de sa dignité ou excellence, pour une telle réception ou conjonction, mais aide seulement l'autre voyelle et la soutient sans rien perdre du sien : de même la personne ou nature divine pourra recevoir en soi et en sa personne l'humaine nature, sans souffrir pourtant aucun changement ou altération en sa dignité et excellence, et sans qu'elle devienne en aucune façon autre que ce qu'elle était auparavant, mais seulement elle aidera, soutiendra et honorera l'autre nature, la faisant une personne avec soi, et pour cela, cette nature humaine prendra un surnom plus grand et plus digne, s'appelant Homme-Dieu ; car puisque l'homme y sera nécessairement, nécessairement aussi cette personne se surnommera homme, pour l'humaine nature, et Dieu pour la divine ; toutefois ce ne sera qu'une simple personne, à savoir la divine. Et l'humaine nature, pour être montée en honneur, dignité et excellence suprême, ne causera pas pourtant quelque diminution à la divine, ni ne fera qu'elle se ravale ou s'abaisse ; mais elle s'amendera et améliorera sans son intérêt.

Il faut croire à la parole de Dieu pour l'amour de lui-même. — (Théol. nat.)

Chap. 209. Tout le fondement, cause et racine de l'assurance que nous mettons aux paroles de Dieu, ne doit être tiré d'ailleurs que de lui-même ; et nous y devons fier, seulement parce qu'il les a dites ou fait dire. C'est honorer Dieu et ses paroles que de les croire directement et sans moyen. C'est le méconnaître et l'offenser que d'en user autrement. De faire doute à ce qu'il dit, c'est l'avoir en opinion de menteur ou de trompeur, et avoir défiance de sa vertu, de ne vouloir pas croire quelque chose, simplement parce qu'il l'a dite, et chercher ailleurs des arguments pour la vérifier, c'est croire plutôt à quelque autre chose qu'à lui, c'est estimer quelque autre chose plus véritable que Dieu. Si je crois ce qu'il dit parce que son dire me semble raisonnable, je donne plus de poids et d'autorité à mon discours et sens humain, qu'à la Divinité. J'estime et prise mes conceptions au-dessus des siennes : par conséquent je l'injurie grandement, présumant plus de moi que de sa grandeur infinie, et entreprenant toucher et examiner la vérité de ses paroles, à mes frivoles raisons et vaines fantaisies (1).

(1) Lactance avait dit avant Raymond de Sebonde : qu'il est de la majesté suprême de Dieu de parler ou

Ainsi, l'honneur et la révérence de laquelle nous sommes obligés envers notre Créateur, nous instruit de la sorte que nous le devons croire, comme fait aussi la considération de son excellence et divine majesté; car nous voyons en notre usage ordinaire, que nous croyons aux personnes, à raison qu'elles ont plus ou moins d'autorité, et rapportons le plus souvent la mesure de notre créance au respect et à la dignité de ceux qui parlent. On croit beaucoup plus à un roi qu'à un privé, et au pape qu'à nul autre de l'Église (1). N'est-il donc pas bien raisonnable que nous croyions à la simple parole du Roi des rois et Souverain des souverains? Ne ferait-il pas beau voir d'ouïr un sujet répliquer au dire de son prince, qu'il ne le croit pas et qu'il s'en défie? Puisqu'il n'y en a nul si osé que de répondre à son roi, qu'il fait doute à la vérité de ce qu'il dit, combien moins le doit-on être à l'endroit de Dieu? Nous en pouvons autant argumenter par sa bonté infinie; car puisque nous croyons plus ou moins à mesure que nous estimons ceux qui parlent meilleurs ou pires, et qu'on donne plus de foi à qui on attribue plus de bonté, combien en devons-nous donner aux paroles de Dieu, qui est lui-même toute sainteté et toute vertu? Autant en pouvons-nous dire en considération de son infinie sagesse et intelligence, qui le rend incapable de toute ignorance ou mécompte. Par quoi sa gloire, sa puissance, sa bonté et sa vérité nous commandent de croire tout ce que Dieu dit, par ce seulement qu'il l'a dit.

Comparaison des paroles de Dieu avec ses œuvres. — (Théologie naturelle.)

Chap. 210. Comme le faire et le dire sont deux choses qui partent de l'homme, et qui le manifestent par le dehors, de même (aussi est-il la vraie image de son Créateur) Dieu se découvre à nous extérieurement, par l'ouvrage et par la parole. Tout ce qui procède de Dieu et qui part de lui, se rapporte à l'une ou à l'autre de ces deux choses. Au reste, les mots ne sont pas les actions, et par conséquent il y échoit diverses sciences et divers

maître, de dire en peu de mots, cela est vrai, non pas d'argumenter et de joindre des preuves à ces décisions.

Nec enim decebat aliter, ut cum Deus ad hominem loqueretur, argumentis assereret suas voces, tanquam fides ei non haberetur: sed, ut oportuit, est locutus, quasi verum omnium maximus iudex, cuius est, non argumentari, sed pronuntiare. Verum ipse, ut Deus. — Divin. Institut., lib. III; De falsâ sapientiâ philosophorum, cap. 1, edit. Oberthür, t. I, p. 145.

Nota. Ce chapitre et les sept suivants, qui traitent de la parole de Dieu, ont été traduits en allemand par André Keller, pasteur de l'église de Wildberg, et imprimés à Tübingue, 1550, in 4°.

(1) *Undè magis creditur papa quàm alicui alteri de Ecclesiâ.* Cette manière de s'exprimer indique assez que ni Schonde ni Montaigne ne croyaient pas plus à l'infaillibilité du pape qu'à sa supériorité au-dessus des conciles généraux. Le pape mérite certainement plus de respect et de vénération qu'aucun membre de l'Église, même que des églises particulières, mais il ne doit point l'emporter sur l'Église universelle.

traités. Ainsi, comme j'ai travaillé à la recherche des effets de Dieu, il m'en faut autant faire de ses paroles. La science des créatures, c'est la science des œuvres; celle-là est dépêchée: il reste à voir du parler de Dieu, de voir s'il a dit quelque chose, et s'il y a quelque livre composé de son dire. Ses œuvres et créatures sont évidentes à tout chacun. Chacun les voit, les connaît et en use: mais ses paroles, s'il y en a au monde, ne sont pas ainsi manifestes à l'œil. Par quoi il est expédient de monter par la connaissance des œuvres, comme par chose très-notoire, à celle de ses paroles, plus malaisée et plus obscure. Et comme c'est autre chose voir les créatures et les effets de Dieu à part eux, considérant seulement leur nature et leur existence, et autre chose les voir et connaître, en les comparant et rapportant à leur Créateur, et en les considérant, en tant qu'elles sont à Dieu et qu'elles viennent de lui: comme ce dernier point est occulte, et le premier apparent; pareillement, c'est autre chose savoir et entendre la signification des mots que Dieu a proferés, leur sens et leur interprétation, et autre chose savoir qu'ils sont à Dieu, et les entendre en tant qu'ils sont partis de lui, et qu'ils sont siens: et assez de gens peuvent concevoir simplement le sens de ses paroles, qui ne les connaissent pas pourtant être parties de la bouche de leur Créateur, et qui ne les remarquent pas sous ce respect: ain i que tel connaît la terre, qui ne la connaît pas pour ouvrage de ses mains. Comme pour connaître les créatures, en tant qu'elles sont à Dieu, il nous a fallu préalablement les connaître en elles-mêmes, et particulièrement, et que nous avons dressé en la considération simple de leur être, le premier degré de connaissance manifeste et apparent; le second, plus difficile et plus occulte, en la considération de leur être engendré par Dieu, et lui appartenant; et le tiers, en ce que nous les avons considérées comme assignées à notre service, et comme un présent fait à l'homme par la libéralité de son Créateur. Et tout ainsi qu'après avoir aperçu qu'elles étaient, il nous a fallu chercher qui les avait faites, et à quelle fin et intention: aussi, en ce discours de la parole de Dieu, il nous faudra voir premièrement les mots en eux-mêmes; ce sera notre première marche, par laquelle nous monterons secondement à connaître à qui ils sont, et s'ils sont divins ou humains. Le tiers et dernier point de notre science consistera à les trouver avoir été produits et mis en évidence pour le profit et utilité de l'homme. Comme les créatures nous ont découvert le Créateur, et comme elles portent en elles quelque signification apparente du lieu d'où elles partent, de même la qualité et façon des paroles de Dieu témoignera leur divine naissance et origine: car ce serait merveille que les œuvres de Dieu portassent en leur visage le témoignage de leur lacteur, et non pas ses paroles. Or, ce que nous avons déjà dit nous servira tout plein à ce que nous avons à dire. Puisque nous savons que Dieu est,

quelles sont ses qualités, propriétés et conditions, et que nous savons aussi celles des créatures, tout ce qui leur appartient, et qui leur est convenable : puisque nous avons appris à distinguer et discerner par signes évidents le créateur de la créature, certainement nous ne pouvons faillir d'apercevoir, dès la première apparence de ses paroles, si elles porteront la marque divine ou humaine, et si elles retireront à la forme et qualité du créateur ou de la créature (1).

Premier caractère de la Bible. — (Théologie naturelle.)

Chap. 221. Il y a deux sortes de parler, l'une par résolution et en enseignant et commandant de croire : celle-ci est propre à Dieu ; car elle est pleine d'autorité, dignité, honneur, excellence, majesté, domination, puissance et supériorité : l'autre sorte de parler par preuve, et de persuader par argument, est plus convenable à la faiblesse et sujétion de la nature humaine. Il y a aussi respectivement deux manières de croire : quelquefois nous nous contentons du seul respect et révérence que nous portons à celui qui parle ; quelquefois nous demandons des témoignages et des preuves ; ainsi toute croyance pend ou de la dignité de celui qui parle, ou de la force de la raison probante. La première manière appartient à notre créateur. Pour l'honneur que nous lui portons, il faut infailliblement croire à ce qu'il dit, par ce seulement qu'il l'a dit : et son parler doit être correspondant à cette façon de croyance. Il parle donc toujours par résolution, et ne prend son dire aucun poids, et aucune confirmation que de son autorité même. Il parle comme notre roi et empereur, il nous enseigne comme souverain maître de toute doctrine et discipline, et nous enjoint de croire, comme ayant au-dessus de lui tout discours et toute raison humaine. Par quoi, attendu qu'un tel style se voit continué en la Bible, qu'elle maintient tout partout cette manière de parler divine, nous en pouvons hardiment conclure que c'est vraiment le livre de Dieu ; qu'il a prononcé et dicté ses paroles, et que c'est le langage du créateur, non de la créature, si ce n'est une créature parlant par son commandement et inspiration. Mais soit qu'il parle lui-même, soit qu'il parle par nous, c'est toujours lui qui parle. Nous devons nous y fier d'autant plus, et devons d'autant plus ajouter de foi à ce qu'il contient, que plus il parle simplement, et que moins il confirme et conforte par argument son dire ; car c'est une marque du céleste et divin langage. Vu que nous sommes tenus de croire aux paroles de Dieu, par ce seulement qu'il les a dites, il s'ensuit que nous devons plus croire la doctrine de ce saint livre, parce qu'elle n'est pas témoignée,

que si elle l'était ; et qu'elle est plus véritable à mesure qu'elle est moins vérifiée, car elle dénote et signifie d'autant plus, que Dieu l'a établie. Ainsi concluons que la solide vérité et certitude infaillible de la Bible surpasse la certitude et vérité de toute autre science, à raison que le Créateur surpasse la créature en toute excellence, et que l'autorité de Dieu est au-dessus de toute humaine suffisance, c'est-à-dire hors de toute proportion et comparaison ; d'où nous découvrons appertement la merveilleuse convenance qu'il y a entre le livre de la nature ou des créatures, et celui-ci. Le livre de nature nous a instruits qu'il faut croire Dieu premièrement, de soi, simplement, et sans preuve, et le livre de la Bible parle tout de même. La condition des créatures s'accorde aussi singulièrement avec cette façon de langage ; car elles ne dépendent et ne sont maintenues en leur être, que par l'autorité et puissance de Dieu, qui les soutient et appuie immédiatement ; et les paroles de la Bible ne prennent fondement ou confirmation en nulle autre chose, qu'en l'autorité de Dieu, qui seule les assure et les avère sans témoignage et sans preuve. Par ainsi, comme les créatures sont immédiatement à Dieu, aussi sont les paroles de la Bible. Or, s'il est ainsi que toute la certitude et vérité de cette très-sainte doctrine se rapporte simplement à la grandeur et dignité de son auteur et en dépende entièrement, il est impossible de la croire et d'y ajouter foi, si au préalable nous n'avons appris que Dieu soit, et qu'il soit infiniment éloigné de la déception et du mensonge ; car, sans le connaître, comme saurait-on qu'il fût auteur de la Bible, et comme croirait-on à la Bible, qui traite, sans argumenter et sans raisonner, de tant de matières hautes et ardues, si on ne savait que Dieu en fût l'auteur ? Voilà pourquoi je disais ailleurs qu'il faut premièrement feuilleter le livre des créatures, et avant le livre de la Bible ; car celui-là nous apprend à connaître Dieu, sa grandeur, ses propriétés et ses conditions : il sert d'introduction, de porte, d'entrée et de lumière aux saintes Ecritures, et à la vérité, l'un des livres présuppose l'autre (1).

(1) « Tous ceux qui travaillent sincèrement à l'amélioration de leur volonté, dit Euler, ne peuvent manquer de trouver dans l'Écriture sainte les caractères les plus distincts d'une origine divine. Car nous y avons, premièrement la source la plus pure et la plus abondante de tous les devoirs auxquels nous sommes obligés par la loi divine, et dont l'accomplissement met notre volonté dans les dispositions qui sont indispensablement requises pour notre bonheur. Cette source se trouve dans l'amour de Dieu et du prochain, qui nous est recommandé d'une manière si expresse ; et tous nos devoirs en découlent si naturellement et si nécessairement, que tout homme qui aime Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même, ne se rendra certainement jamais coupable de la violation du moindre devoir.

« Les plus habiles d'entre les anciens philosophes se sont particulièrement appliqués à découvrir la source de tous nos devoirs, et à en déduire les règles nécessaires pour la conduite de la vie. Mais tout ce qu'ils ont été en état d'avancer là-dessus, est en partie

(1) Voyez les deux Discours sur l'excellence intrinsèque des saintes Ecritures, composés en anglais par Jérémie Seel, et traduits en français, à la suite de la Religion chrétienne, démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul. Paris, 1754, in-12.

Second caractère de la Bible. — (Théologie naturelle.)

Chap. 212. Le commander, le défendre, le promettre et le menacer, qui se voit tout partout ès paroles de la Bible, montre clairement qu'elles sont célestes et divines. Elles commandent et enjoignent à tous hommes de suivre la vertu et de bien faire, avec très-certaines promesses à ceux qui obéiront à cet avertissement, de récompenses éternelles et d'une vie immortelle : et défendent le mal faire et le vice, avec horribles et très-expresses menaces d'une damnation éternelle, et de peines et douleurs infinies. Certainement il est impossible d'approprier à la créature une telle manière de parler. C'est Dieu seul qui a toute maîtrise et souveraineté sur les hommes ; lui seul qui peut commander, défendre, promettre et menacer la nature

fort obscur, en partie très-imparfait : il ne s'y agit presque que des moyens de régler nos actions extérieures, sans que le cœur en devienne meilleur. Les écrits des plus grands philosophes sur cette importante matière ayant donc des défauts aussi essentiels, tandis que les auteurs des livres sacrés, que les esprits forts regardent comme des génies très-bornés, nous montrent partout, de la manière la plus distincte et la plus expresse, l'unique et vraie source de tous nos devoirs, il en résulte que l'Écriture sainte est à cet égard très-supérieure à tous les autres livres ; et puisque, de l'aven des incrédules, cette supériorité ne saurait être attribuée aux talents de ses auteurs, ils n'ont aucun sujet de s'étonner que nous regardions l'origine de cette Écriture comme émanée de Dieu.

« Pour ce qui regarde les idées de Dieu et de ses perfections que nous puissions dans l'Écriture sainte, elles sont si pures et si convenables à l'essence de cet Être suprême, qu'il n'y a qu'à les comparer avec les idées qu'en ont eues les philosophes les plus éclairés du paganisme, pour être frappé de leur excellence. Car si les esprits forts trouvent par-ci par-là quelques expressions au sujet de la Divinité, qui leur paraissent peu convenables, comme celles de colère, de haine, de vengeance et de repentir, il y a longtemps qu'on a pleinement satisfait à ces prétendus différends. Il n'y a qu'à bien examiner tous les passages où ces termes se trouvent, en remarquer la véritable liaison, et les comparer avec la notion générale que l'Écriture nous fournit de Dieu, pour voir bientôt avec la plus grande clarté, que ces expressions ne dérogent pas le moins du monde à la souveraine majesté de Dieu.

« Mais l'Écriture ne contient pas seulement l'unique et véritable source de tous les devoirs, dont l'observation est propre à nous conduire au vrai bonheur ; nous y trouvons aussi les motifs et les secours les plus efficaces, qui peuvent nous déterminer à l'accomplissement de ces devoirs. C'est à quoi se rapporte en particulier la doctrine de la Providence, tant générale que particulière, par laquelle nous apprenons qu'il ne saurait jamais y avoir de circonstance dans notre vie, que la souveraine sagesse et l'infinie bonté de Dieu n'aient réglée d'avance ; d'où naît la ferme confiance qu'il ne saurait tomber même un seul cheveu de notre tête sans la volonté de notre Père céleste. En donnant donc à cette doctrine toute l'attention qu'elle mérite, et en prenant soin de s'en faire l'application, on se mettra en état de soumettre sa volonté dans toutes sortes de circonstances, sans peine, et même avec plaisir, à la volonté de Dieu, et d'arriver ainsi au vrai bonheur. »

Défense de la Révélation contre les objections des esprits forts, page 17 et suivantes, nos XXV, XXVI, XXVII, XXVIII.

humaine : il tient seul en sa main toute-puissante le châtiment et le salaire, le souverain heur et le souverain malheur de l'homme. Comme dirait une créature, je jugerai le monde au dernier jour, et donnerai à chacun du bien et du mal, joute ses bonnes œuvres ou mauvaises ? Quelle créature viendrait le soi et de sa privée autorité, promettant d'examiner et de contrôler les pensées, les paroles et les actions de tout autant d'hommes qu'il y a eu, qu'il en est, et qu'il en sera, et de les juger et payer l'une après l'autre selon son démerite ? Qui dirait : Je ressusciterai tous les hommes ensemble, et donnerai aux uns une vie, aux autres une mort éternelle ; je raserai tout homme de dessus la terre, et la reconvrirai de haute mer ? Car, ou il faudrait que ce fût une bonne créature ou une mauvaise. Ce ne peut être la mauvaise, vu que la sainte doctrine de ce livre répugne entièrement et contrarie à sa condition : elle nous exhorte, incite et pousse, par espérances, par promesses et par menaces, au vrai bien de l'homme, en tant qu'il est homme, c'est-à-dire à la vertu, à l'amour de Dieu premier, à la paix, fraternité union et concorde, choses infiniment éloignées des intentions d'une mauvaise créature, qui ne peut, ayant le cœur saisi et empoisonné de l'amour de soi, viser par aucun sien conseil ou action, au souverain bien de l'homme : voire elle s'y oppose directement, étant dévoyée de toute raison et de toute vérité ; et comme ayant en soi la racine et fondement de tout mal et de tout vice, tout ce qui part d'elle doit sentir nécessairement et retirer à la nature perverse et corrompue de son origine. Ce peut encore moins être la bonne créature, attendu que le parler des saintes Écritures sonne continuellement la domination et la souveraine maîtrise. Or, nulle bonne créature ne voudrait de soi s'attribuer l'autorité d'ordonner, d'enjoindre et de commander au monde, de lui promettre la vie éternelle, et le menacer de peines immortelles : car une telle façon de langage serait à elle plein de téméraire fierté et de présomption outre-cuidée. Tel désordre et horrible offense contre Dieu, ne pourrait partir de la créature qui aurait en soi la racine de tout bien. Ainsi nous pouvons résoudre, par la considération des mots de la Bible, puisqu'ils sont originellement partis de quelqu'un et de sa propre autorité, que Dieu les a dits lui-même, ou les a dits par la bouche et organe de quelque créature ; au surplus encore que tout ce qui s'apprend et se voit au livre de nature, soit écrit en celui de la Bible, et que ce que disent les saintes Écritures, soit contenu au livre des créatures, si est-ce diversement et en différente façon, car le livre de nature nous instruit de notre devoir, des obligations que nous avons à Dieu, par argument, par preuve et par exemple, qui se tire des créatures mêmes, et celui de la Bible nous en instruit par voie d'injonction et de commandement, mêlés de promesses et de menaces. Ce n'est pas tout un, de prouver et témoigner que telle et telle chose doit être faite,

que d'enjoindre et commander de la faire. Chacun peut pratiquer le premier moyen, et essayer de persuader par arguments ce que bon lui semble, mais chacun ne peut ordonner qu'il se fasse. Ce dernier point n'appartient qu'au supérieur et qu'au maître. La doctrine de nature nous prouve clairement qu'avant toute autre chose, il nous faut aimer Dieu de tout notre cœur et de toute notre affection, et aimer après notre prochain comme nous-mêmes. Si font bien aussi les saintes Écritures, mais c'est en forme d'édit et de loi, accompagnée de crainte et d'espérance. Or, d'autant que c'est plus commander que prouver, que c'est plus enjoindre que d'instruire seulement, d'autant est plus digne, plus grand et plus respectable le livre de la Bible que celui des créatures, il y a bien plus d'autorité à dire, crains Dieu, honore, sers et glorifie ton Créateur, et tu auras la vie éternelle, ou des tourments infinis si tu fais au contraire, que de prouver simplement qu'il le faille faire. Les paroles de la Bible disent, Fais ceci, et les créatures, Tu le dois faire. Voilà la merveilleuse ressemblance et singulier accord de ces deux livres: ils ont même but et même argument, ils contiennent pareille discipline et une même instruction, différents en ce seulement, que l'un se conduit par argumentation et par preuve, et l'autre par résolution et autorité, et que l'un représente plus l'obéissance, l'autre la maîtrise.

Chap. 213. Nul ne peut dire de soi et de sa propre science qu'il n'a pu premièrement penser, car avant parler ou écrire, il faut avoir conçu en la fantaisie. Or, la Bible traite une doctrine céleste et supernaturelle, doctrine surpassant, par sa profondeur incompréhensible, le jugement, la raison et l'intelligence de tout homme, comprenant un grand nombre de propositions élevées d'une distance infinie au-dessus de toute imagination et conception humaine, et consistant en choses si ardues, si obscures et si divines qu'il est entièrement impossible qu'aucun homme les ait de soi trouvées ou produites, vu qu'elles excèdent de bien loin la portée de notre invention, discours et suffisance, ce que je prouverai aisément par la considération de quelques exemples. Où est l'entendement si clairvoyant et si vivement éveillé, qui eût pu penser premièrement à part soi, et puis dire et publier que trois personnes réellement distinguées, et desquelles l'une n'est pas l'autre, fussent une substance en nombre et une même essence? qu'une même chose en nombre, et une essence, fût en trois personnes réellement distinguées l'une de l'autre, et que trois personnes fissent un seul Dieu indivisible et très-simple? Notre esprit fût par aventure bien monté jusqu'à imaginer l'unité indivisible d'un seul Créateur; mais de concevoir qu'un Dieu fût trois personnes réellement distinctes et pareilles en toutes choses, certainement nulle capacité humaine n'y eût pu atteindre d'elle-même. Comme nous eût conduit notre propre discours à une si haute invention et imagina-

tion, vu qu'encore à présent tous instruits et assurés que nous en sommes, et par la sainte institution de ce livre, et par le commun consentement de toute la chrétienté, nous n'y pouvons advenir qu'à toute peine? Par quoi assurons-nous que le premier auteur d'une telle conception est beaucoup plus grand et plus excellent que nous ne sommes? Semblablement, qui de nous pourrait avoir de soi pensé que Dieu se fût fait homme, qu'il eût joint et attaché l'humanité et la divinité ensemble, de manière que l'homme ait été Dieu, et Dieu homme; et que ces deux natures si différentes se soient rencontrées seulement et particulièrement en l'une des trois personnes de la Trinité? Et quand bien possible nous eussions argumenté jusques-là, comme en eussions-nous désigné le lieu, le temps et la façon? Certainement nulle créature ne l'eût su faire, et la mauvaise aussi peu voulu, attendu que cela vise clairement à l'avantage, dignité et utilité souveraine du genre humain. Ainsi ce que la bonne en a dit, c'est non de soi, mais poussée et inspirée par instruction divine, et les paroles qui nous ont annoncé une si haute et si heureuse nouvelle, sont assurément pures célestes. Aussi, comme pourrait-il tomber premièrement en la fantaisie d'aucun homme, qu'une vierge eût conçu sans mari? qu'elle eût enfanté vierge et resté vierge encore après son enfantement, comme dit et affirme ce livre? Si quelque femme a répondu cela de soi, si elle l'a dit, il faut nécessairement ou qu'elle l'ait aperçu avant le dire, et connu être ainsi par certaine expérience, car il est impossible qu'elle eût songé et inventé chose si contraire à toute opinion, à toute créance et à toute raison humaine; ou il faut qu'on l'eût, avant l'accident, avertie et assurée qu'il adviendrait. Si elle le croit et le dit, pour en avoir senti l'effet, il s'ensuit premièrement, qu'il est vrai, et secondement, que c'est un effet de la toute-puissance divine; et si ce fût pour en avoir été avertie, il s'ensuit encore un coup qu'il est vrai. Car une telle imagination n'étant pu tomber en nulle cervelle d'homme, la révélation et l'avertissement lui avait été donné infailliblement par Dieu même ou par quelque autre de sa part. Ainsi, ou Dieu l'a dit premièrement, et puis il a été fait et publié, ou Dieu l'a fait premièrement. Et puis il a été dit par la femme. Et attendu qu'il n'a pu être dit par elle, que Dieu ne l'eût fait au préalable ou révélé, et qu'il ne peut avoir été révélé par Dieu, que l'effet ne s'en soit suivi, toujours la vérité de l'événement y demeure, et en toutes façons Dieu seul est auteur d'un si mystérieux accident, et ensemble du livre qui premier a assuré et averti le monde d'une étrangeté si inouïe. Pareillement, qui pourrait avoir conçu de sa seule fantaisie, que la substance invisible du pain caché au-dessus de la blancheur et des accidents, se peut véritablement et essentiellement convertir et changer en un corps humain plein de vie, et que le vin peut devenir sang d'un homme vivant? Si est-ce une partie de la doctrine de la Bible, par où

nous pouvons clairement argumenter qu'elle a été composée et bâtie par une autre et bien plus esquisse suffisance que l'humaine. D'avantage, par quel discours aurions-nous jamais deviné le jour et le temps de la création du monde? Par quels arguments eussions-nous trouvé l'ordre et la disposition originelle des choses? Nous pouvons par aventure atteindre par nos propres moyens à la connaissance de la cause et de la fin de ce merveilleux ouvrage. Mais de remarquer l'heure de son commencement, et de l'assigner à certain nombre d'années, il est du tout hors de notre puissance. A peine pourrait quelqu'un des successeurs dresser et assommer ce compte, puisque notre chef et premier père ne l'eût su faire: il a pu savoir l'heure de son origine; mais de l'origine des choses qui étaient avant lui, comme l'eût-il songée? Il est écrit que la dernière pièce produite en l'univers, ce fut l'homme; et que cette grande besogne avait été en cinq jours précédant sa naissance, conduite à sa perfection. Il a donc été certainement écrit par l'architecte même, ou par son exprès commandement.

Par quoi arrêtons résolument que c'est un vrai livre de Dieu que le livre du Vieil et du Nouveau Testament, et que nous y devons ajouter d'autant plus de fiance, que plus il comprend de matières élevées et supernaturelles, et que plus il excède les raisons et argumentations humaines et notre ordinaire suffisance: car c'est un certain signe et témoignage qu'il part d'une divine boutique, non de celle de quelqu'un de nos compagnons. Plus les articles de notre foi chrétienne semblent obscurs et incompréhensibles, plus ils sentent et retirent à la grandeur infinie de leur auteur, et plus fermes en doivent être tenus par nous et embrassés.

Troisième caractère de la Bible. — (Théologie naturelle.)

Chap. 215. Nous avons manifestement en ce monde deux choses de Dieu, ses créatures et sa parole; mais elles ne sont pas pourtant de pareille condition et nature. La parole est au-dessus de nous et de toute autre créature: toute créature est faite de néant, et la parole est partie du cœur de Dieu par sa bouche. A cette cause, c'est à la parole d'ordonner, de commander et de maîtriser: et à la créature, comme inférieure et sujette, d'obtempérer et d'obéir. La parole change la créature et la manie à sa volonté, et la créature ne peut résister à la force de la parole, ni empêcher son effet; car elle est toute-puissante, invariable et immuable, ainsi que Dieu qui l'a engendrée: d'autant qu'elle est pleine d'efficace, de vertu et d'action. Dès lors qu'elle est arrivée à la créature, elle la change sans résistance et sans contredit. D'avantage, c'est la parole de Dieu, par le moyen de laquelle toutes les créatures ont été faites; elles sont venues du néant à être, par sa divine vertu et puissance. Dieu, en parlant, a bâti toutes choses; pour ce, toutes choses sont sujettes à son parler, comme en ayant

pris leur essence, et y étant, qui plus est, maintenues et entretenues par son moyen. Si Dieu n'eût rien dit, rien n'eût été fait: les créatures sont donc, parce que Dieu a parlé. La première chose qui partit de Dieu, ce fut son dire; et, par son dire, tout le reste fut créé, et reçut du néant son essence. Ainsi il y a une grande inégalité entre la parole de Dieu et ses créatures: la maîtrise et supériorité appartient à la parole, et à nous la sujétion et obéissance. En outre, Dieu a donné à l'homme sa parole et ses créatures; mais il a plus donné, donnant sa parole, d'autant qu'elle peut et vaut plus que les créatures. C'est une double consolation et libéralité qui vient à l'homme de la part de son Créateur: mais elle est bien plus grande du côté de la parole; car les créatures, comme produites de néant, sont éloignées de Dieu, et étrangères à sa nature, et sa parole est produite de sa conception et sortie de sa bouche. Par quoi tout aussi que l'épousée prend bien plus de plaisir et de jouissance des douces paroles de son époux que de l'arrhe et des présents qu'elle en reçoit, aussi devons-nous sans comparaison plus priser la parole de Dieu que ses créatures, et nous éjouir davantage de ce que Dieu a si favorablement parlé à nous, que de ce qu'il nous a donné les créatures pour nous servir. Si la commodité continuelle que nous avons des créatures, nous apporte de la consolation et du contentement, la gracieuse et fructueuse parole de notre Créateur, nous en doit apporter beaucoup davantage. Si nous recevons volontiers les créatures, et si nous mettons de la peine et de la diligence à retirer d'elles le plus que nous pouvons d'usage, nous devons encore, de meilleur cœur, recevoir la sainte parole, et nous étudier plus soigneusement à nous acquérir le singulier fruit qu'elle apporte. Ce serait contre toute apparence que l'homme usât journallement des présents que son maître lui a faits, et qu'il méprisât son dire, et dédaignât d'ouïr sa parole. Nous nous rendons évidemment indignes des bienfaits de Dieu, si, avec toute révérence, nous ne sommes attentifs à ce qu'il nous dit. C'est le maître qui parle à son serviteur, le roi à son sujet, le Créateur à la créature, et l'ouvrier d'une majesté infinie à sa vile besogne, produite de néant. Dieu s'abaisse tant en notre faveur que de prendre la peine de parler à nous, et nous refuserons de l'ouïr! nous penserons ailleurs quand il parle! nous empêcherons plutôt notre entendement à concevoir les vaines inepties les uns des autres, que la vénérable et sacrosainte parole de la Divinité! Quelle comparaison y a-t-il entre ses mots et les nôtres? entre les écrits du facteur de toutes choses, et ceux de la millième facture des siennes? C'est une bien exécérable malice et corruption merveilleuse de notre âme, d'ouïr plus volontiers celui qui est plein de mensonge et qui peut décevoir et être déçu, que celui qui est toute vérité et toute certitude; d'aimer mieux ouïr les paroles d'une personne mortelle ou déjà décedée, que de l'éternelle et

immortelle, de se prendre mieux garde à ce que nous dit tel, à qui nous ne devons rien, et qui ne nous a rien donné, que de ce que nous dit celui qui nous a engendrés, et qui nous a pourvus de ce même cœur, sens et oreilles que nous lui refusons à cette heure : d'être plus attentifs aux paroles de celui qui ne fait rien pour nous, qu'à celles de Dieu, qui nous fournit, d'heure à autre, de quoi maintenir notre être et de quoi vivre : aux paroles de la créature qui a en soi le fondement et racine de tout mal, qu'à celles du Créateur, père et fontaine de tout bien : à celles du criminel, qu'à celles de son souverain juge ; à celles du faible sujet, qu'à celles du tout-puissant prince : et à celles qui sont de nul effet et de nul profit, qu'à celles qui nous doivent apporter quelque jour la vie et béatitude éternelle.

Chap. 216. L'homme est composé du corps et de l'âme, parties différentes, et desquelles l'une n'est pas l'autre. L'âme est spirituelle et intellectuelle, et le corps terrestre et élémentaire. Chacun a sa vie particulière, et le corps vit autrement que l'âme, bien qu'il vive par son moyen et de sa présence. Comme le corps a nécessairement besoin de viande et de nourriture pour se conserver et augmenter, aussi l'âme a besoin de certain aliment pour garder et maintenir sa vie, qui est le bon amour, la joie, l'espérance et la consolation en son Dieu. Or, d'autant qu'il y doit avoir de la convenance entre l'aliment et ce qui est alimenté, et que la nourriture doit avoir passage et entrée en la chose qui veut être nourrie, pour se mêler et unir à elle ; tout ainsi que notre corps est alimenté par une terrestre et élémentaire viande, qui se coule et s'épand aisément en nous, y engendrant des humeurs salutaires et du bon sang, par la conformité et ressemblance de sa nature à celle de nos membres ; semblablement notre âme, qui est tout intellectuelle et spirituelle, doit être substantée d'une nature revenante à sa condition et qualité, non corporelle ou charnelle, afin qu'elle puisse entrer et passer en elle. Attendu que l'âme est faite à l'image de son Créateur, et qu'entre son Créateur et elle, il n'y a aucun entre-deux, c'est raison qu'elle soit substantée et alimentée d'une viande et nourriture divine, partie et produite immédiatement de son Créateur. Ce sera donc de la sainte parole, qui part du cœur même de Dieu, et qui est produite immédiatement par sa bouche. Elle passera aisément et pénétrera en l'âme pour la ressemblance de leurs natures. Ainsi donc, la vraie nourriture de l'esprit et du cœur de l'homme, son vrai aliment, et la propre viande à l'entretien et substantation de sa vie, c'est la parole procédante de la bouche de son Créateur. Et comme l'aliment corporel et terrestre se mêle à notre chair déjà vivante, pour la substantier, former et accroître, aussi la parole divine, qui passe en notre cœur et en notre âme déjà vivante, l'augmente, la fortifie et la confirme en l'amour de Dieu, en la bonne espérance, en la vraie joie et consolation, et

en toutes les choses auxquelles consiste sa vie. Voyez comme la parole de Dieu et ses créatures se rapportent convenablement et proportionnellement à l'homme ; les créatures regardent son corps et sa vie corporelle, et la parole son âme et sa vie spirituelle. Et comme le corps, qui est bâti en contemplation de l'âme, se nourrit et s'alimente des créatures charnelles, produites du néant, de même l'âme qui est faite pour Dieu à son image, s'entretient et vit de la parole spirituelle, intellectuelle et divine, qui procède immédiatement de sa bouche. Voyez la bonté de notre Créateur, et l'étroite société qu'il daigne dresser avec l'homme ; la parole, qui part de son cœur et de sa bouche, entre en notre cœur et en notre âme ; et d'autant qu'à même qu'elle part de lui, elle emporte avec soi son cœur, son intention et sa volonté, et vient loger en nous, ainsi honorablement accompagnée, il advient qu'elle moyenne un très-heureux et très-salutaire mélange et conjection du cœur de notre Créateur avec le nôtre et de notre volonté avec la sienne. Et attendu qu'il n'est rien de si près à Dieu que sa parole, il s'ensuit encore qu'échauffant et embrasant notre cœur et notre âme d'un saint amour, elle les élève et pousse contre-mont jusqu'à Dieu duquel elle est partie, elle les attache et coud à sa sainte Divinité d'un nœud inviolable. Voilà comme d'une merveilleuse providence, il nous a fait ces deux si nécessaires présents ; des créatures pour entretenir le corps, et de sa parole, pour nourrir et alimenter notre âme. Ses mots ne sont que vie, mais non pas vie du corps, ou de la chair, ains de l'esprit et de l'âme, de manière que les bêtes n'en peuvent aucunement être vivifiées ou substantées, pour le défaut qui est en elles d'une âme spirituelle et intellectuelle, image du Créateur. Il y a bien à dire entre ces deux viandes : celle qui sert au corps est corruptible et mortelle, et celle qui sert à l'âme incorruptible et éternelle. Au reste, comme l'homme ne produit pas lui-même son aliment corporel, et qu'il le reçoit déjà produit et engendré par son Créateur, aussi ne fait-il pas le spirituel, ains le prend déjà produit et engendré ; puisqu'il est impuissant de se fournir et pourvoir de la viande la plus grossière, la moins digne, à peine aurait-il de quoi produire et engendrer celle qui est spirituelle et divine. Nulle parole procédante premièrement de la bouche et imagination humaine, ne peut servir d'aliment à notre âme : il faut nécessairement que ce soit celle qui part de l'intention et bouche de notre Créateur ; et tout ainsi que pour faire que la viande corporelle nourrisse et entretienne nos membres, il n'est nul besoin de s'être préalablement enquis et instruit, et comment à quelle occasion elle a été produite, aussi n'est-il nul besoin de savoir les raisons et les motifs du dire de Dieu, pour faire qu'il alimente notre âme ; il suffit de savoir qu'il est sien, et de le recevoir en notre fantaisie. Or, attendu que la volonté a toute seigneurie et maîtrise en l'âme, et qu'en elle consiste principalement sa vie, de sorte qu'à mesure que

la volonté vit, se rassasie, s'augmente, se nourrit ou s'affaiblit, aussi fait toute l'âme, il s'ensuit que la parole de Dieu qui regarde et s'adresse à notre âme, doit s'accommoder à la volonté qui en est le cœur et la principale partie, et qu'elle doit prendre la forme et la façon la plus revenante aux conditions du vouloir tout franc et garanti de toute liberté. Voilà d'où il advient que le langage du livre de Dieu commande quelquefois, quelquefois il défend : ores (*maintenant*) il promet, ores il menace; ailleurs il prie, ailleurs il loue, et quelque autre fois il narre des exemples, d'autant que toutes ces manières sont propres à toucher l'affection et la volonté, et à les pousser et inciter à la crainte, à l'amour, à l'espérance, à la joie, et à la consolation. Aussi, vu que l'âme ne reçoit nulle parole que celle qu'elle tient pour vraie, car l'entendement qui est en elle est en continuelle quête de la certitude, comme de sa nourriture et de sa vraie vie, et n'est jamais en repos ni à son aise, qu'il n'y soit parvenu, il est nécessaire que la parole de Dieu soit très-certaine et indubitable, aussi est-il garanti de l'infailible vérité et assurance de l'autorité divine, surpassant toutes raisons, preuves et conceptions humaines. Par quoi la très-sacrée parole de notre Créateur remplit en toutes façons l'âme de celui qui la goûte, conforte, nourrit et assouvit sa volonté et son intelligence. Ce saint livre est très-parfait, procédant et se conduisant tout partout d'une générale et authentique manière. Voilà comme nous avons acquis la connaissance et science des créatures, qui sont les œuvres et effets de Dieu, et de la parole, qui est sa conception et son dire. Il se manifeste à nous tout par ses mots que par ses ouvrages, mais plus clairement et de plus près, par les mots qui partent immédiatement de son cœur, et arrivent directement au nôtre. Sa parole nous est plus voisine et plus prochaine que ses créatures, car nous en avons comme lui, et parlons de notre côté. Ainsi, le dire qui est commun à lui et à nous, nous apparie en quelque façon à sa divine grandeur, et nous rend par conséquent la notice que nous avons de Dieu par son parler, plus propre et plus familière que toute autre. L'homme est en bon escient bien tenu de s'exerciter sans cesse en la considération des œuvres et des paroles de son Créateur, puisqu'elles le montent à sa connaissance, qu'elles lui découvrent ses intentions et volontés, et qu'elles l'approchent et l'avoisinent de lui (1).

(1) Quelque frappants que soient ces trois caractères de la divinité de la Bible, ils ne s'étendent pas tellement à tous les livres et à toutes les parties des livres qui la composent, qu'on n'ait encore besoin de quelque marque plus infailible, plus à la portée de tous, pour reconnaître et admettre l'inspiration divine; c'est ce qu'ont démontré, contre les protestants, la plupart des controversistes catholiques. Bossuet a parfaitement traité cette matière dans sa correspondance avec Leibnitz. Voyez le projet de réunion entre les catholiques et les protestants d'Allemagne, dans la

Effets de la parole de Dieu et obéissance que nous lui devons. — (Théol. nat.)

Chap. 21^e. Puisque nous venons d'apprendre comme Dieu nous a donné un sien livre, duquel il a lui-même rangé et ordonné toutes les paroles, et que nous connaissons lequel c'est, il reste à traiter de quelques-unes de ses conditions et propriétés, et d'apprendre comme nous devons porter envers lui. De cette présomption, que Dieu en est auteur, il se peut tirer beaucoup de conséquences. Comme que l'homme est obligé de le croire très-certainement, qu'il le doit croire d'un cœur résolu et d'une très-ardente affection, sans crainte, sans doute, et en la manière que Dieu doit être cru, c'est-à-dire simplement, sans preuve, sans argument et par ce seulement qu'il l'a dit. Le livre du Vieil et Nouveau Testament et sa doctrine se fonde en ce seul point, et s'appuie en cette seule raison, que Dieu l'a produite. En cette contemplation, et pour cette seule considération, devons-nous croire ce qu'elle dit et ce qu'elle nous apprend, d'une foi très-assurée et inviolable. Qui se voudra acheminer à la créance de la Bible par une autre voie, qui cherchera d'y entrer par témoignages et par raisons, fasse son compte de perdre pour néant son temps et sa peine: il n'y a que cette façon propre à Dieu et à ses Écritures: qui ne veut croire au livre de Dieu que par preuves et arguments, fait une très-lourde offense à l'autorité souveraine d'un tel auteur, et pareillement à ce sien ouvrage, de le prendre au rebours et d'un biais contraire à sa nature et à sa condition. Par quoi, ce n'est pas sans raison qu'il est repoussé de sa connaissance et que les sacrés trésors et secrets d'une telle science lui sont fermés, vu qu'il l'a outragée, doutant et se défiant de sa vérité naïve, et cherchant des moyens étrangers et hors d'elle, pour se persuader. Nous en pouvons tirer secondement qu'il ne peut rien contenir de faux, d'imparfait, d'inutile ou de superflu, et par conséquent qu'il n'y a rien en lui de réfatable ou de méprisable. Davantage, que toutes ses paroles seront nécessairement accomplies; et que Dieu maintiendra infailiblement ses prédictions et promesses, autrement il ferait tort à la réputation de sa constance et de sa vérité, s'il manquait en nulle partie de ce qu'il a préordonné. Puisque le moindre d'entre nous craint d'être surpris en mensonge, que, plus nous avons de puissance et de grandeur, plus nous faisons conscience de nous dédire, et qu'un gentilhomme, qu'un prince et qu'un roi prend plutôt tout autre parti, que de révoquer ce qu'il a dit, ou que d'y faillir: par plus forte raison, accomplira notre Créateur tout-puissant, et parfaira sa parole, d'une résolution immuable. En outre, si Dieu nous a donné son livre, s'il a daigné

nouvelle édition des Œuvres de Bossuet, tomes XXV et XXVI. Voyez aussi le premier volume des Œuvres Leibnitz, in-4^o.

parler à nous, et laisser ses paroles entre nos mains, il s'ensuit que nous les devons aimer et honorer à mesure que nous l'aimons et honorons lui-même. Attendu qu'il ne lui est rien plus voisin, que rien ne le représente de plus près, et que nulle autre chose ne lui appartient si proprement que son dire et les mots partis de sa bouche; certainement il n'est rien de plus grand, de meilleur, de plus puissant, noble, excellent, précieux et aimable, que son livre et sa parole: par conséquent il est au-dessus de toutes les créatures, et les surpasse toutes en valeur, comme atouchant de plus près au Créateur, qu'elles ne font. Nous la devons donc embrasser et révéler de tout notre cœur et puissance. Nous lui devons rendre tout honneur, toute gloire et toute louange, et nous devons constamment et allègrement présenter à la mort, et la souffrir pour son avancement ou pour sa défense. Comme nous sommes obligés d'aimer Dieu plus que toute créature et plus que nous-mêmes, aussi devons-nous aimer sa parole, et plus que nous, et avant toute autre chose. Nous devons singulièrement nous prendre garde de ne l'injurier ou offenser; et vu que nous avons chez nous un lieu commode à la recevoir, qui est notre cœur, parons-le, et l'apprêtons dignement, pour y loger un si grand hôte, gardons-lui-en comme il mérite, la première et la plus honorable place. Si nous y recevons avant celle de Dieu, quelque autre parole, nous lui faisons un vilain outrage, nous lui ôtons le logis qui était marqué pour elle, et le donnons injustement à une autre: nous la déplaçons du rang qui lui appartient dûment, pour l'attribuer à autres, qui lui doivent céder en toute façon. Les mots de la sainte Écriture représentent parfaitement leur auteur; quiconque les reçoit en son cœur, y reçoit Dieu même: et qui les loge en soi, y loge son Créateur: ainsi il est impossible de nous accompagner et garnir de nulle chose, plus grande, plus digne, plus avantageuse et plus profitable. Or d'autant qu'il n'est rien qui arrive à notre cœur, et qui le touche si aisément que la parole, qu'elle lui est singulièrement propre et familière, et qu'elle a en lui son premier siège et naturel domicile, il s'ensuit que la divine, étant vive et pleine de liesse, comme Dieu qui l'a poussée au dehors, réjouit et vivifie le cœur qui l'a logée. D'autant qu'elle est ardente et brûlante d'amour, elle l'échauffe et l'enflamme d'une sainte affection: d'autant qu'elle est vraie, certaine et pleine de lumière, elle l'éclaire, le confirme et le résout: d'autant qu'elle est active, vertueuse et puissante, elle l'évertue, le renforce et l'embesogne continuellement: d'autant qu'elle est haute et élevée, elle le pousse et l'attire aux choses célestes. Voilà les conditions du livre de Dieu, comme l'homme le doit porter envers lui, et comme il le doit avoir continuellement entre les mains et devant les yeux (1).

(1) Les dispositions que nous devons apporter à la

Respect que l'on doit aux saintes Écritures.
(Essais, tome I^{er}, pages 628-9.)

Ce n'est pas sans grande raison, ce me semble, que l'Église défend l'usage promise, téméraire et indiscret des saintes et divines chansons que le Saint-Esprit a dictées à David. Il ne faut mêler Dieu en nos actions qu'avec révérence et attention pleine d'honneur et de respect. Cette voix est trop divine, pour n'avoir autre usage que d'exercer les poumons et plaire à nos oreilles. C'est de la conscience qu'elle doit être produite, et non pas de la langue. Ce n'est pas raison qu'on permette qu'un garçon de boutique, parmi ses vains et frivoles pensements, s'en entretienne et s'en joue. Ni n'est certes raison de voir tracasser par une salle et par une cuisine, le saint livre des sacrés mystères de notre créance. C'étaient autrefois mystères, ce sont à présents déduits et ébats. Ce n'est pas en passant et tumultuairement qu'il faut manier une étude si sérieuse et si vénérable. Ce doit être une action destinée et rassise, à laquelle on doit toujours ajouter cette préface de notre office, *sursùm corda*, et y apporter le corps même disposé en contenance, qui témoigne une particulière attention et révérence. Ce n'est pas l'étude de tout le monde, c'est l'étude des personnes qui y sont vouées, que Dieu y appelle: les méchants, les ignorants s'y empirent. Ce n'est pas une histoire à conter; c'est une histoire à révéler, craindre et adorer. Plaisantes gens, qui pensent l'avoir rendue maniable au peuple, pour l'avoir mise en langage populaire. Ne tient-il qu'aux mots, qu'ils n'entendent tout ce qu'ils trouvent par écrit? Dirai-je plus? pour l'en approcher de ce peu, ils l'en reculent. L'ignorance pure, et remise toute en autrui, était bien plus salutaire et plus savante, que n'est cette science verbale et vaine, nourrice de présomption et de témérité. Je crois aussi que la liberté à chacun de dissiper une parole si religieuse et si importante, à tant de sortes d'idiomes, a beaucoup plus de danger que d'utilité (1).

Parole de Dieu capable de divers sens, a besoin d'un interprète infaillible. — (Apologie, pages 462-3).

Dire que tout est en toutes choses, c'est dire que rien n'est en aucune: car rien n'est où tout est. Cette opinion me ramenait l'expérience que nous avons, qu'il n'est

lecture des livres saints ne pouvaient être développées avec plus d'onction par Fénelon lui-même. Voyez sa lettre, t. VII, édition de Didot.

(1) Montaigne qui était témoin des désordres occasionnés par les traductions et la lecture des livres saints, et de la fureur de dogmatiser qui s'en était suivie, avait raison de parler ainsi. Quoique la parole de Dieu appartienne à tous les fidèles, l'Église a le droit d'en régler la lecture, suivant les temps et les circonstances, et de veiller sur les versions qu'on en fait. Les quesnellistes, qui disputent ce droit à l'Église, ou qui en restreignent trop l'exercice, péchent également contre la religion et contre le bon sens.

aucun sens ni visage, ou droit ou amer, ou doux, ou courbe que l'esprit humain ne trouve aux écrits qu'il entreprend de fouiller. En la parole la plus nette, pure et parfaite qui puisse être, combien de fausseté et de mensonge a-t-on fait naître? Quelle hérésie n'y a trouvé des fondements assez, et témoignages, pour entreprendre et pour se maintenir? C'est pour cela que les auteurs de telles erreurs ne se veulent jamais départir de cette preuve du témoignage de l'interprétation des mots (1).

Il y a tant de moyens d'interprétation, qu'il est mal aisé que de biais et de droit fil, un esprit ingénieux ne rencontre en tout sujet, quelque air qui lui serve à son point.

Il avait dit auparavant (410 et 411) : Je vous conseille en vos opinions et en vos discours, autant qu'en vos mœurs, ou en toute autre chose, la modération, la tempérance et la fuite de la nouvelleté et de l'étrangeté.

On a raison de donner à l'esprit humain les barrières les plus contraintes qu'on peut. En l'étude, comme au reste, il lui faut compter et régler ses marches : il lui faut tailler par art les limites de sa chasse. On le bride et garrotte de religions, de lois, de coutumes, de science, de préceptes, de peines et récompenses mortelles et immortelles ; encore voit-on que par sa volubilité et dissolution, il échappe à toutes ces liaisons. C'est un corps vain, qui n'a par où être saisi et assené : un corps divers et difforme, auquel on ne peut asséoir nœud ni prise.

Nécessité d'une autorité infallible dans la religion. — (Apologie, page 339.)

Qu'il est impossible d'établir quelque chose de certain, de l'immortelle nature, par la mortelle ! Elle ne fait que fourvoyer partout ; mais spécialement quand elle se mêle des choses divines. Qui le sent plus évidemment que nous ? Car encore que nous lui ayons donné des principes certains et infallibles, encore que nos éclaircissions ses pas par la sainte lampe de la vérité, qu'il a plu à Dieu nous communiquer, nous voyons pourtant journellement, pour peu qu'elle se démente du sentier ordinaire, et qu'elle se détourne ou écarte de la voie tracée et battue par l'Eglise, comme tout aussitôt elle se perd, s'embarrasse et s'entraîne, tournoyant et flottant dans cette mer vaste, trouble et ondoyante des opinions humaines, sans bride et sans but. Aussitôt qu'elle perd ce grand et commun chemin, elle se va divisant et dissipant en mille routes diverses (2).

(1) Voir les ouvrages de M. le cardinal de la Luzerne, sur la *Révélation* et sur l'*Eglise*.

(2) Montaigne caractérise parfaitement, à son ordinaire, les égarements de l'esprit humain en matière de religion, lorsque le joug de l'autorité légitime est rejeté et foulé aux pieds. Il est certain, ainsi que le dit Tertulle en, que nul n'est sage contre l'Évangile, que nul n'est chrétien contre l'Eglise. Par là se trouvent signalés les hérétiques et les schismatiques des temps modernes tout aussi bien que ceux des premiers siècles. Tous ces opiniâtres qui ont le

L'intention de Dieu est que nous voyons tous sauvés. — (Théologie naturelle).

Chap. 266. Puisque Dieu permet et qu'il veut que tant de bonnes créatures, si belles, si bien ordonnées et saines, servent conti-

l'étendard de la révolte du vivant des apôtres en de nos jours, les nicolaïtes, les gnostiques, les donatistes, les protestants, les jansénistes, les constitutionnels ont également perdu le grand et commun chemin. Qu'on vienne nous dire, après cela, que Montaigne était ennemi de toute autorité, de tout joug !

Il n'est pas possible de rendre cette vérité avec plus de force que ne l'a fait Gaillard dans le passage suivant. « L'esprit humain reconnaît deux arbitres, la raison et l'autorité. Une des plus belles fonctions de la raison est d'apercevoir elle-même ses bornes, et d'avouer le besoin qu'elle a souvent de l'autorité. En matière de religion, la raison seule n'aurait point au delà de la religion naturelle, les mystères sont au-dessus d'elle, et la raison ne les admet que comme des objets de foi d'icidés par une autorité divine. La raison nous conduit à cette autorité, en nous prouvant, 1° qu'elle est nécessaire ; 2° qu'elle doit avoir des caractères visibles, auxquels on puisse les reconnaître, aux quels même on ne puisse pas la méconnaître. Rends ainsi par la raison même entre les mains de l'autorité, avec ce guide infallible, nous pénétrons dans les dogmes et dans les mystères ; nous entrons sous l'empire de la foi. Si l'incrédule rejette ses dogmes et ses mystères, uniquement parce qu'il ne les comprend pas, je ne vois en lui qu'un téméraire, qui ayant besoin de deux guides, s'abstient à n'en prendre qu'un, quoique ce guide l'avertisse lui-même d'en prendre un plus sûr ; il s'égare parce qu'il donne trop à la raison, en ne reconnaissant rien au delà du domaine de cette raison horcée ; mais il n'est ni absurde ni inconséquent ; il ne l'est pas du moins au même degré que le théologien raisonneur, qui, avouant l'insuffisance de la raison et le besoin de l'autorité ; qui, recevant des dogmes, des mystères, combat cette autorité, altère ces dogmes, modifie ces mystères, de manière qu'ils restent toujours mystères, mais qu'ils cessent d'être appuyés sur une autorité suffisante. Il faut opter ; si l'on ne doit rien admettre au delà de la raison, s'il n'est pas vrai qu'elle nous avertisse elle-même de nous soumettre à l'autorité, il faut rejeter entièrement les dogmes, les mystères, et donner gain de cause à l'incrédule ; s'il faut admettre l'autorité, il n'est pas permis de toucher à ses oracles, il faut adorer les mystères sans restriction, sans modification : l'homme ne peut toucher à l'ouvrage de Dieu. Quand Luther me propose de substituer la consubstantiation à la transsubstantiation, à quel tribunal me renvoie-t-il ? Est-ce à celui de l'autorité ? Elle lui est contraire. Est-ce à celui de la raison ? En quoi ma raison comprend-elle mieux la consubstantiation que la transsubstantiation ? Quand un autre raisonneur me dit que Jésus-Christ n'est présent dans l'Eucharistie que par la foi ; qu'est-ce que c'est qu'une présence par la foi ? Il est présent ou il ne l'est pas. S'il ne l'est pas, ma foi ne peut pas le rendre présent, et j'ai tort de le croire présent. S'il est réellement présent, ma foi ne fait rien à cela, et il est également présent, soit que j'aie la foi, soit que je ne l'aie pas. Que prétendez-vous donc ? Si vous n'affranchissez point ma raison, si vous la laissez sous le joug, que ce soit donc sous un joug sacré, non sous votre joug profane ; mystère pour mystère, je ne puis croire que celui qui m'est proposé par une autorité légitime. Vous entreprenez trop et trop peu, ou ne retranchez rien, ou retranchez tout ce que la raison ne comprend pas, si la raison elle-même peut y consentir. Les incrédules s'éloignent plus que vous de la voie du salut, mais ils sont plus près d'y entrer : ils raisonnent déjà mieux ; et, dès qu'ils sentiront le be-

nuellement, sans cesse et d'une singulière diiigence et sollicitude l'humaine nature, il semblerait préjudiciable à l'honneur de sa sapience qu'il leur laisse prendre tant de peine à un vain service et de nul effet : car si nul homme ne doit être sauvé, si nul homme ne doit parvenir à ce pour quoi Dieu l'a engendré, pour néant sans doute le servent les créatures. Puisque étant la sapience lui-même, il fait, comme l'expérience nous montre, que les hommes se nourrissent de ses créatures, et puisqu'il multiplie notre genre sur la terre, produisant journallement des âmes pour en vivifier nos corps : c'est un argument infaillible que son projet, intention et volonté a été de sauver et rhabiller l'humaine nature, et de la ramener toujours à ce but, pour lequel il l'avait originellement établie.

S'il n'eût eu ce dessein proposé de nous sauver, il eût fait dès le premier jour tarir notre race, et eût détruit et dissipé la semence des hommes, vu qu'il ne l'a pas détruite, ains conservée et augmentée, certainement il en voulait faire quelque chose de bon : or, il n'en peut rien faire de meilleur que de les remettre au point pour lequel il les avait ordonnées..... Par quoi, vu que c'est le dessein de Dieu de sauver l'humaine nature, et qu'elle ne se peut sauver que par le moyen de cet homme qui soit Dieu, il s'ensuit aussi nécessairement que c'est aussi son dessein de le produire..... Retenons donc ces deux fondements : le premier notre extrême nécessité et indigence, à laquelle il n'est pas possible d'en imaginer de pareille ; le second, l'intention de Dieu, proposant de donner un tel homme au monde et de nous faire un si grand bien, qu'il est impossible d'en imaginer de pareil.

La religion chrétienne ne doit point s'autoriser par les événements.—(Essais, tome I^r, pages 328-9.)

Suffit à un chrétien croire toutes choses venir de Dieu, les recevoir avec reconnaissance de sa divine et inscrutable sapience ; pourtant les prendre en bonne part, en quelque visage qu'elles lui soient envoyées. Mais je trouve mauvais ce que je vois en usage de chercher à fermir et appuyer notre religion par la prospérité de nos entreprises. Notre

soin de l'autorité, ils s'y soumettront entièrement, sans toutes vos ridicules réserves. » (Histoire de François I, livre VII, chap. 6. Tome IV, page 304 et suiv. Edition de M. Foucault, Paris 1819. 5 vol. in-8°).

Voyez également *Précis historique du Méthodisme*, etc. Paris, 1817, page 50 et suivantes.

Le protestantisme s'était réfugié dans l'Écriture sainte, comme dans son unique forteresse ; il est maintenant forcé jusque dans ce retranchement par par ses propres enfants. La nouvelle *Exégèse*, dont les progrès menacent d'anéantir le christianisme en Allemagne, réduit l'Écriture à rien. On ne lira pas sans fruit les ouvrages de de Lue sur cet effrayant système. Ceux du célèbre Jahn peuvent être encore plus utiles, parce qu'il était catholique, et que ses principes sont extrêmement modérés.

créance a assez d'autres fondements sans l'autoriser par les événements ; car le peuple, accoutumé à ces arguments plausibles, et proprement de son goût, il est danger, quand les événements viennent à leur tour contraires et désavantageux, qu'il en ébranle sa foi ; comme aux guerres où nous sommes pour la religion, ceux qui eurent l'avantage à la rencontre de la Roche-l'Abeille faisant grande fête de cet accident, et se servant de cette fortune pour certaine approbation de leur parti ; quand ils viennent après à excuser leurs défaites de Moncontour et de Jarnac, sur ce que ce sont verges et châtimens paternels, s'ils n'ont un peuple du tout à leur merci, ils lui font aisément sentir que c'est prendre d'un sac deux mouturés, et de même bouche souffler le chaud et le froid. Il vaudrait mieux l'entretenir des vrais fondements de la vérité (1). C'est une belle bataille navale qui s'est gagnée ces mois passés contre les Turcs (2), sous la conduite de don Juan d'Autriche. Mais il a bien plu à Dieu en faire voir d'autres telles à nos dépens. Somme, il est mal aisé de ramener les choses divines à notre balance qu'elles n'y souffrent du déchet.

Dieu voulant nous apprendre que les bons ont autre chose à espérer, et les mauvais autre chose à craindre que les fortunes ou infortunes de ce monde, il les manie et applique selon sa disposition occulte, et nous ôte le moyen d'en faire sottement notre profit ; et se moquent ceux qui s'en veulent prévaloir selon l'humaine raison. Ils n'en donnent jamais une touche qu'ils n'en reçoivent deux. Saint Augustin en fait une belle preuve sur ses adversaires. C'est un conflit qui se décide par les armes de la mémoire plus que par celles de la raison. Il se faut contenter de la lumière qu'il plaît au soleil nous communiquer par ses rayons ; et qui élèvera ses yeux pour en prendre une plus grande dans son corps même, qu'il ne trouve pas étrange si, pour la peine de son outrecuidance, il y perd la vue.

Mystère de la sainte Trinité.—(Théologie naturelle.)

Chap. 50. Ou Dieu n'est pas Dieu, ou il a produit un autre à qui il a donné toute sa nature, afin qu'il n'eût rien qui ne fût donné et communiqué ; et en cela consiste proprement la vraie gloire et grandeur de la magnificence de n'avoir rien en soi qui ne soit communicable à autrui, voilà comment nous avons prouvé la génération de Dieu faite par Dieu.

Chap. 51. D'autant que le donner ne peut être sans le prendre, et que tout donnant présuppose un recevant, il faut qu'ils soient deux en la divine nature : l'un qui donne,

(1) Belles leçons pour quelques chrétiens de nos jours ! Quand est ce qu'ils cesseront de s'imaginer que le ciel se met en frais pour satisfaire leurs desseins et leurs passions ?...

(2) La bataille de Lépante, gagnée le 7 octobre 1571. Art de vérifier les dates, tome V, nouvelle édition.

l'autre qui reçoit; l'un qui engendre, l'autre qui soit engendré. D'autant aussi que l'essence de Dieu est simple, indivisible, sans pièces et sans parts, elle ne peut être donnée par moitié et retenue par moitié; ainsi, il faut par nécessité qu'elle soit entièrement toute donnée et entièrement toute reçue. Aussi l'est-elle, et la personne donnant et la personne recevant ont ce même être indivisible et très-simple, ont réellement une même nature en nombre, ont une et même substance; de façon qu'il n'y a entre elles nulle différence, si ce n'est que l'une est celle qui donne, l'autre celle qui reçoit: l'une a cette divine essence de soi-même, l'autre l'a d'autrui; l'une est la produisante, l'autre la produite; et parce que celle qui donne, en tant qu'elle donne, n'est pas celle qui reçoit, ni celle qui reçoit celle qui donne; et celle qui produit, en tant qu'elle produit, n'est pas celle qui est produite, ains qu'elles sont pour ce respect nécessairement distinctes: à cette cause, nous trouvons qu'il y a en la divine essence deux personnes, desquelles l'une n'est pas l'autre, bien qu'elles aient même nature et même essence. Or, cette parfaite et entière communication de l'essence divine, une en nombre et indivisible, conclut une extrême conformité et égalité, conclut une conjonction consubstantielle et inséparable, une co-éternité, une semblable puissance et une toute pareille perfection, et nous ôte le moyen de croire que l'un, d'autant qu'il donne, soit plus grand que l'autre qui reçoit, ni qu'il y ait deux Dieux. Au contraire, nous apprenons infailliblement par là qu'essentiellement, substantiellement et naturellement il n'est qu'un. Aussi, en matière d'éternité et de durée, l'un n'est pas premier, l'autre après; car encore que l'un soit engendré de l'autre, toutefois et l'un et l'autre est sans commencement; et de toute éternité, Dieu a donné, car c'était sa nature de donner; et Dieu a reçu, car c'est sa nature de recevoir. Ainsi, inséparablement, continuellement et dès toujours, ils ont respectivement et donné et reçu. Ce donner et prendre est sans commencement et sans fin: perpétuellement, il y a un donneur et recevant, d'autant que si le donneur et produisant finissait, il n'y aurait plus aussi qui reçût. Voilà comment, par l'aide de Dieu, nous avons appris qu'il y a en l'essence divine une génération naturelle et nécessaire; et parce que Dieu est d'une substance spirituelle, intellectuelle et nullement corporelle, il faut qu'il ait engendré et communiqué à autre son essence par une voie spirituelle aussi et intellectuelle. Or, d'autant qu'en toute chose capable d'intelligence, il y a volonté et entendement, et que l'entendement est naturel, par ainsi qu'il œuvre naturellement et par nécessité, la volonté est libre et non nécessaire; ainsi elle œuvre librement et sans contrainte: il s'ensuit que quelque génération qu'il y ait en l'essence divine, ou elle est naturelle et nécessaire, comme faite par la voie de l'entendement, ou libre et non nécessaire, comme faite par la voie de la volonté; car il c'y a que ces deux manières de produire. La

première production, qui est en l'essence divine, est naturelle et nécessaire, comme partant de son intelligence: d'autant que Dieu connaissant et entendant sa nature, a produit nécessairement son image et la figure de son essence, comme le soleil son rayon, et a communiqué à cette sienne image toute substance; et parce que cette production est faite par une naturelle façon, elle s'appelle génération; et d'autant que celui qui a été produit subsiste de soi-même et est aussi noble que le produisant, duquel il est la parfaite ressemblance, l'un s'appelle Père, l'autre Fils; d'autant aussi que le Père a produit le Fils, par l'intelligence qu'il a de sa propre essence, le Fils s'appelle le Verbe de son père et s'appelle aussi l'image, la parole et la sagesse du Père, parce tout ce qui est produit par la voie de l'entendement, nous le nommons ou parole intellectuelle, ou notice, ou sagesse. Au reste, vu que l'un et l'autre subsiste par soi-même, et est nature intellectuelle et raisonnable, nous les appelons tous deux personnes. Il y a donc en la divine essence deux personnes également puissantes et co-éternelles. Or, il ne peut y avoir en Dieu qu'une seule génération par la voie de nature, et par une manière: d'autant que Dieu produisant naturellement, a produit autant qu'il a pu, et à raison de toute sa vertu et puissance; car comme il est tout parfait et pure action, et tout infiniment actuel, il a engendré en un coup tout ce qu'il pouvait engendrer en cette façon-là. Par quoi il n'y peut avoir qu'un seul produit naturellement par lui; et celui-là a parfourni et accompli toute cette manière de production, et ne peut le Père plus produire par cette voie de nature. Un seul engendré lui suffit, un seul Fils unique, une seule production de cette façon, parce qu'elle est infinie, et son Fils produit infini, il n'y peut donc avoir qu'une image, qu'un Fils, qu'un Verbe et sagesse du Père.

Chap. 52. Il nous faut poursuivre par mesure notre carrière, et marchant de degré en degré, puisque par la grâce de Dieu nous avons trouvé une génération en l'essence divine, essayer si nous n'en y pourrions pas trouver encore une autre. Puisque et le Père donnant, et le Fils recevant sont pleins d'intelligence, et que ce donner et ce recevoir sont très-parfaits, il faut qu'il en procède, et qu'il s'en suive une tierce chose, qui n'est ni le donner, ni le prendre, à savoir l'amour; par quoi puisque le donner et le prendre, un donneur et un recevant se trouvent en la divine nature, il faut que l'amour procède, et de la part de celui qui donne envers celui qui reçoit, et de celui qui reçoit, envers celui qui donne. Ainsi amour, c'est une tierce production qui n'est ni le Père, ni le Fils, mais qui part nécessairement de tous deux; car le Père ne peut n'aimer pas son image, et le Fils à qui il a fait présent de tout son avoir, et le Fils ne peut n'aimer pas le Père qui l'a engendré, en toutes choses pareil à soi. Ainsi, par l'une production de l'essence divine, nous en avons trouvé une autre, et la première nous a appris la seconde. Elles

sont toutefois bien différentes : parce que la première est faite par la voie de l'entendement, naturelle et nécessaire, et l'autre par celle de la volonté, libre et volontaire; car celle-ci n'est qu'amour et charité : or, l'amour part du vouloir. Davantage, là où la première est faite par le seul Père, cette seconde l'est par le Père et le Fils ensemble; car, parce que le Père n'est pas plus ancien que le Fils, et qu'ils sont tous deux sans commencement, l'amour ne procède pas plutôt du Père envers son Fils, que du Fils envers son Père, et il n'y a point diverse production d'amour l'une de l'un, l'autre de l'autre, ains seule et unique; car elle est faite par eux deux, comme par un seul et d'une même manière, à savoir par leur libre volonté. Or, comme celui qui est produit par la voie naturelle de l'intelligence se nomme image, Verbe et Fils de son Père; image comme rapportant une parfaite conformité et figure de son Père; Fils comme consubstantiel et con-naturel avec lui; Verbe comme étant son intellectuelle ressemblance: de même celui qui est produit par la voie de volonté s'appelle don, amour, nœud, lien, et le Saint-Esprit du Père et du Fils; car tout ceci appartient au vouloir. Il s'appelle don comme présent, ou don volontaire; amour, nœud, charité et lien, comme commencement et premier présent volontaire: Saint-Esprit, comme don volontaire, subsistant par soi-même ou hypostatique. Voilà comme nous avons distingué deux manières de produire, et distingué aussi réellement deux choses produites, égales toutefois et entièrement pareilles, d'autant qu'elles ont une même essence en nombre et indivisible; car comme le Fils est un avec le Père, que l'un d'eux n'est pas plus grand que l'autre, de même le Saint-Esprit est égal en toutes choses et au Père et au Fils, parce qu'il est produit de tous deux comme d'un seul, et si pour être troisième il n'est pas postérieur à eux; ainsi, ils sont ensemble de toute éternité, vu qu'entre eux il n'y a nul rang de durée, ains d'origine seulement. Ains le Père est premier, n'ayant pris de nul ni sa naissance ni son origine. Le Fils est le second, parce qu'il est premièrement engendré du Père, non toutefois d'une primauté temporelle. Le Saint-Esprit est le troisième, comme procédant de tous deux. Or, ils sont tous pareils, car ils ont en commun l'Être divin et une même substance indivisible; mais ils l'ont par trois différents respects; car le Père comme fontaine de déité a de soi-même ce qu'il a, et l'a comme donnant seulement; le Fils l'a par manière de génération, et comme le recevant d'autrui, d'autant qu'il n'a rien qu'il ne doive à son Père: le Saint-Esprit a ce même être, comme procédant de tous deux par la voie de volonté. Voilà pourquoi sa production s'appelle spiration ou procession: ainsi en l'essence divine, bien qu'elle soit parfaitement une, il y a et vraie distinction et vraie origine, sans priorité ni postériorité de durée, ni de procession. Le soleil engendre ses rayons, est-il pourtant plus ancien qu'eux en durée? la chaleur et

la lueur que le feu produit de sa nature naissent-ils pourtant après lui, sont-ce pas qualités qui le suivent dès le premier moment qu'il commence à être? Concluons donc qu'il y a une extrême égalité entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et que comme le Père et le Fils sont infinis, le Saint-Esprit l'est aussi; car il est nécessaire que l'affection du Père envers le Fils, et du Fils au Père soit infinie, d'autant qu'ils s'entre aiment l'un l'autre de toute leur puissance qui est infinie, et qu'étant infini comme eux, il fait avec eux une tierce personne. Ainsi, nous avons trouvé, par la grâce de Dieu, deux éternelles générations en l'Être divin, trois personnes égales et réellement distinguées en même substance, même nature et même essence, indivisible entre elles et infinie (1).

L'incompréhensibilité du mystère de la sainte Trinité ne nous doit pas empêcher de le croire.

Chap. 53. Quand bien nous ne pourrions entendre, comme cela peut-être (qu'il y ait pluralité de personnes en la divine nature et unité de substance), nous ne devrions pas pourtant nous opiniâtrer à le mécroire, d'autant que mille et mille choses peuvent être qui excèdent notre capacité; et combien en connaissons-nous par expérience, que par notre raison nous n'eussions jamais su concevoir? Nous voyons que le corps et l'âme, pièces si différentes, font un homme; mais comme elles le font, nous n'en savons rien. Et si ce qu'on sait être par expérience on ne sait pas pourtant comment il est; combien par plus forte raison doit-on ignorer la façon et la cause de ce qui ne se peut voir par nulle humaine expérience? Or, comme nous ne savons pas les causes de tout ce que nous voyons à l'œil, aussi ne faisons-nous pas de toutes celles que nous appréhendons par la raison. La raison nous instruit que le pouvoir, l'intelligence et le vouloir sont même chose en Dieu et même chose avec son être: ainsi trois choses sont une, et toutefois comme cela se puisse faire, nous ne le pouvons imaginer. Si est-il aussi incompréhensible que l'essence de Dieu soit ces trois choses, puissance, volonté et intelligence, que cela, que trois personnes soient une même substance, et si chacun avoue aisément le premier.

On ne doit pas décider de sa religion par ce qui se pratique en son pays.—(Apologie, p. 431—2.)

Comment pouvait ce dieu ancien (Apollon) plus clairement accuser en l'humaine con-

(1) Voyez le discours préliminaire, col. 483 et suivantes, où sont rapportées des comparaisons qui donnent une idée de la sainte Trinité. Il y a bien loin de ces sortes d'essais à la prétention de Raymond Lulle, qui voulait démontrer ce mystère par la raison. « *Articuli fidei sacrosanctæ et salutiferæ legis Christianæ cum eorumdem perpulchrâ introductione: quos illuminatus doctor. M. R. L. rationibus necessariis demonstrativè probat.* »

naissance l'ignorance de l'Être divin, et apprendre aux hommes que leur religion n'était qu'une pièce de leur invention, propre à lier leur société; qu'en déclarant, comme il fit, à ceux qui en recherchaient l'instruction de son trépid : *que le vrai culte à chacun était celui qu'il trouverait observé par l'usage du lieu où il était.* O Dieu! quelle obligation n'avons-nous à la bonté de notre souverain Créateur, pour avoir dénié notre créance de ces vagabondes et arbitraires dévotions, et l'avoir logée sur l'éternelle base de sa sainte parole? Que nous dira donc en cette nécessité la philosophie? que nous suivions les lois de notre pays, c'est-à-dire cette mer flottante des opinions d'un peuple, ou d'un prince, qui ne peindront la justice d'autant de couleurs, et la reformeront en autant de visages qu'il y aura en eux de changements de passion. Je ne puis avoir le jugement si flexible. Quelle bonté est-ce que je voyais en crédit, et demain ne le sera plus, et que le trajet d'une rivière fait crime? Quelle vérité est-ce que ces montagnes bornent, mensonge au monde qui se tient au delà (1).

Folie de ceux qui rapportent le vrai et le faux à leur suffisance.—(Essais, tome 1^{er}, pag. 268—9.)

C'est une hardiesse dangereuse et de conséquence, outre l'absurde témérité qu'elle traîne quant et soi, de mépriser ce que nous ne concevons pas. Car après que selon votre bel entendement, vous avez établi les limites de la vérité et du mensonge, et qu'il se trouve que vous avez nécessairement à croire des choses où il y a encore plus d'étrangeté qu'en ce que vous niez, vous vous êtes déjà obligé de les abandonner. Or ce qui me semble apporter autant de désordre en nos consciences, en ces troubles où nous sommes de la religion, c'est cette dispensation que les catholiques font de leur créance. Il leur semble faire bien les modérés et les entendus, quand ils quittent aux adversaires aucuns articles de ceux qui sont en débat. Mais outre ce qu'ils ne voient pas, quel avantage c'est à celui qui vous charge, de commencer à lui céder, et vous tirer arrière, et combien cela l'anime à poursuivre sa pointe; ces articles-là qu'ils choisissent pour les plus légers, sont aucune fois très-importants. Ou il faut se soumettre du tout à l'autorité de notre police ecclésiastique, ou du tout s'en dispenser : ce n'est pas à nous à établir la part que nous lui devons d'obéissance (2).

(1) Pascal a emprunté jusqu'aux expressions mêmes de Montaigne, dans cette pensée : « On ne voit que rien de juste ou d'injuste, qui ne change de qualité (dans l'opinion des hommes) en changeant de climat. Tro s degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence; un méridien décide de la vérité, on pen d'années de possession; les lois fondamentales changent; le droit a ses époques; plaisez justice qu'une rivière ou une montagne borne! Vérie au degré des Pyrénées, erreur au delà. » (Pensées, chap. XXV, n° 5, édition de Paris. 1785. in 12.)

(2) Montaigne a raison, toute restriction dans l'o-

Et d'avantage, je le puis dire pour l'avoir essayé, ayant autrefois usé de cette liberté de mon choix et triage particulier, pour mettre à nonchaloir certains points de l'observance de notre Eglise, qui semblent avoir un visage, ou plus vain, ou plus étrange; et venant à les communiquer aux hommes savants, j'ai trouvé que ces choses-là ont un fondement massif et très-solide, et que ce n'est que bêtise et ignorance, qui nous fait les recevoir avec moindre révérence que le reste. Que ne nous sovient-il combien nous sentons de contradictions en notre jugement même? Combien de choses nous servaient lier d'articles de foi, qui nous sont fables aujourd'hui? La gloire et la curiosité sont les fléaux de notre âme. Celle-ci nous conduit à mettre le nez partout, et celle-là nous défend de rien laisser irrésolu et indécis.

Science] du chrétien. — (Théologie naturelle.)

Chap. 279. La science de l'homme, en tant qu'il est chrétien, consiste en l'intelligence de la mort de Jésus-Christ et des deux obligations, naturelle et de la culpé, qui sont trois choses inséparablement jointes l'une à l'autre : qui ne sait nos obligations et notre nécessité croit de notre foi que ce soit une fourbe, jugeant l'avènement de Jésus-Christ et sa passion frivole et inutile; mais leur connaissance sert de préparatoire et d'accès à notre créance, et à mesure que nous concevons mieux notre besoin et indigence, nous embrassons plus volontiers Jésus-Christ, et nous joignons et unissons de meilleur courage à sa passion très-méritoire. Comme par la considération de notre nature assortie aux autres choses du monde, nous avons acquis la notice de Dieu, aussi par la considération de notre état présent et de notre chute, qui s'est découverte à la comparaison des autres créatures, nous avons trouvé le vrai Dieu et le fils de Dieu; car tout ainsi que Dieu créateur est nécessaire à l'homme, en tant qu'il est homme, tout ainsi est Dieu rédempteur et sauveur nécessaire à l'homme, en tant qu'il est abâtardi et corrompu. De même qu'il y a double connaissance de l'homme, en tant qu'il est homme et en tant qu'il est chu, aussi y a-t-il double et proportionné connaissance de Dieu, en tant qu'il est Dieu, et en tant qu'il est homme. Attendu que la notice de notre nature nous achemine à celle de Dieu; qui s'ignore comme simplement homme, ignore Dieu : et qui s'ignore comme

béissance à une autorité infallible est une révolte.

Les catholiques ne doivent jamais rien céder à leurs adversaires, dans ce qui est de foi; ils peuvent transiger sur ce qui n'est que d'opinion. C'est ainsi qu'en ont usé nos plus célèbres controversistes, Erasme, Cassandre, l'évêque de Neustadt, Pelisson-Fontanier, Bossuet, Camus, évêque de Bellay, St-François de Sales, le père Veron, les frères Walemburch, Holden, l'abbé Gualde, l'abbé de Cordemoy, Fénelon, le père Dèz, etc.; ils n'ont jamais consenti à modifier en rien les dogmes de l'Eglise, mais s'apès en avoir scrupuleusement séparé les opinions de l'école.

homme perdu, ignore Dieu et homme. Si, pour atteindre à la connaissance de Dieu, nous argumentons par nous, en tant que nous sommes hommes, il nous faut argumenter par nous, en tant que nous sommes pécheurs, pour arriver à la connaissance de Jésus : ainsi l'homme ne se doit jamais départir de la considération de sa nature, il se doit toujours avoir devant les yeux, à cette heure originellement homme, à cette heure homme perdu, et à cette heure homme remis (1).

La Foi est un don de Dieu.—(Apologie, pag. 301—2.)

La participation que nous avons à la connaissance de la vérité, quelle qu'elle soit, ce n'est point par nos propres forces que nous l'avons acquise. Dieu nous a assez appris cela par les témoins qu'il a choisis du vulgaire, simples et ignorants, pour nous instruire de ses admirables secrets. Notre foi, ce n'est pas notre acquêt, c'est un pur présent de la libéralité d'autrui. Ce n'est pas par discours ou par notre entendement que nous avons reçu notre religion, c'est par autorité et par commandement étranger. La faiblesse de notre jugement nous y aide plus que la force, et notre aveuglement plus que notre clairvoyance (1). C'est par l'entremise de notre ignorance, plus que de notre science, que nous sommes savants de divins savoirs. Ce n'est pas merveille, si nos moyens naturels et terrestres ne peuvent concevoir cette connaissance supernaturelle et céleste. Apportons-y seulement du nôtre, l'obéissance et la sujétion; car comme il est écrit : je détruirai la sagesse des sages et abattrai la prudence des prudents. Où est le sage ? où est l'écrivain ? où est le disputateur de ce siècle ? Dieu n'a-t-il pas abéti la sagesse de ce monde ? car puisque le monde n'a point connu Dieu par sa sagesse, il lui a plu, par ignorance et simplicité de la prédication, sauver les croyants.

Dieu seul peut éclairer notre entendement, et a droit de le soumettre à son autorité.
— (Apologie, page 421.)

Les choses qui nous viennent du ciel ont

(1) Saint Augustin faisait également consister la science du chrétien, dans ces divers points dénombrés par Montaigne.

(2) Celui qui désire savoir jusqu'à quel point l'on a introduit dans les secrets de la loi, et quelles sont les bornes distinctes de l'une et de l'autre, peut lire le chapitre XVIII du livre IV de l'Essai sur l'entendement humain, où il y a de très-bonnes choses; néanmoins, quoique les principes de Locke soient modérés, et que, ni Leibniz(a), ni le docteur Leland n'y aient rien trouvé à reprendre, comme ils ont d'un protestant et d'un philosophe, on ne fera pas mal de recourir à l'ouvrage excellent et rare du père Michel de Elizabeth, jésuite, intitulé : *forma veræ Religionis querenda et invenienda*. Naples, 1662, in-4°. On y trouvera un correctif utile dans le besoin, et des idées toutes semblables à celles de Sebode et de Montaigne, notamment dans les questions 7, 8 et 9.

(a) Nouveaux essais sur l'entendement humain, liv. IV, chap. 17 et 18.

seules droit et autorité de persuasion, seules la marque de la vérité : laquelle aussi ne voyons-nous pas de nos yeux, ni ne les recevons par nos moyens : cette sainte et grande image ne pourrait pas être reçue en un si chétif domicile, si Dieu pour cet usage ne le prépare, si Dieu ne le réforme et fortifie par sa grâce et faveur particulière et supernaturelle (1).

L'esprit humain, abandonné à lui-même, s'égaré sans cesse. — (Apologie, p. 400.)

Toutes choses produites par notre propre discours et suffisance, autant vraies que fausses, sont sujettes à incertitude et débat. C'est pour le châtement de notre fierté, et instruction de notre misère et incapacité, que Dieu prodnisit le trouble et la confusion de l'ancienne tour de Babel. Tout ce que nous entreprenons sans son assistance, tout ce que nous voyons sans la lampe de sa grâce, ce n'est que vanité et folie; l'essence même de la vérité, qui est uniforme et constante, quand la fortune nous en donne la possession, nous la corrompons et abâtardissons par notre faiblesse. Quelque train que l'homme prenne de soi, Dieu permet qu'il arrive toujours à cette même confusion, de laquelle il nous représente si vivement l'image par le juste châtement, de quoi il bâtit l'outrecuidance de Nemroth, et anéantit les vaines entreprises de bâtiment de sa pyramide.

La diversité d'idiomes et de langues, de quoi il troubla cet ouvrage, qu'est-ce autre chose que cette infinie et perpétuelle altercation et discordance d'opinions et de raisons qui accompagne et embrouille le vain bâtiment de l'humaine science et l'embrouille utilement ? qui nous tiendrait, si nous avions un grain de connaissance ? Ce saint (saint Augustin) m'a fait grand plaisir *cela même que la vérité nous soit cachée, c'est pour exercer l'humilité ou pour mater la superbe*. Jusques à quel point de présomption et d'insolence ne portons-nous pas notre aveuglement et notre bêtise ?

Quels esprits sont plus capables de religion.
— (Apologie, page 313.)

Une âme garantie de préjugé à un merveilleux avancement vers la tranquillité. Gens qui jugent et contrôlent leurs juges ne s'y soumettent jamais dûment. Combien, et aux lois de la religion et aux lois politiques se

(1) Si ce passage seul ne démontre pas le christianisme de Montaigne; si, après cela, on peut encore douter de la sincérité de sa foi, quelle preuve nous faudrait il désormais, et sur quoi pourra-t-on se fier ? Que Nageon nous renvoie à quelque passage obscur, à quelque phrase louche, qu'il s'imagine être conforme à ses préjugés, pour expliquer cent endroits des *Essais*, évidemment favorables à la religion, c'est ce qui n'est point du tout raisonnable. Un auteur ne va point cacher ses vrais sentiments dans quelque endroit écarté; et avant l'*Encyclopédie*, ce qu'il y avait de plus manifeste dans un ouvrage, était ordinairement la seule véritable manière de penser de celui qui l'avait composé.

trouvent plus dociles et aisés à mener les esprits simples et incurieux, que ces esprits surveillants et pédagogues des causes divines et humaines ? Il n'est rien en l'humaine invention, où il y ait tant de vérisimilitude et d'utilité. Celle-ci présente l'homme nu et vide, reconnaissant sa faiblesse naturelle, propre à recevoir d'en haut quelque force étrangère, dégarni d'humaine science, et d'autant plus apte à loger en soi la divine, anéantissant son jugement, pour faire plus de place à la foi : ni mécréant, ni établissant contre les lois et observances communes, humble, obéissant, disciplinable, studieux ; ennemi juré de l'hérésie, et s'exemptant par conséquent des vaines et irréligieuses opinions, introduites par les fausses sectes (1). C'est une carte blanche préparée à prendre du doigt de Dieu telles formes qu'il lui plaira d'y graver. Plus nous nous renvoyons et commettons à Dieu, et renonçons à nous, mieux nous en valons.

Gradation de la foi, suivant le genre et la trempe des esprits. — (Essais, tome I^{er}, pages 516—7.)

Des esprits simples, moins curieux et moins instruits, il s'en fait de bons chrétiens qui, par révérence et obéissance, croient simplement et se maintiennent sous les lois. En la moyenne vigueur des esprits et moyenne capacité, s'engendre l'erreur des opinions ; ils suivent l'apparence du premier sens, et ont quelque titre d'interpréter à naïveté et bêtise que nous soyons arrêtés en l'ancien train, regardant à nous, qui n'y sommes pas instruits par étude. Les grands esprits plus rassis et clairvoyants font un autre genre de bien croyants, lesquels par longue et religieuse investigation, pénétrèrent une plus profonde et abstruse lumière des Ecritures, et sentent le mystérieux et divin secret de notre police ecclésiastique. Pourtant en voyons-nous aucun être arrivé à ce dernier étage, par le second, avec un merveilleux fruit et confirmation, comme à l'extrême limite de la chrétienne intelligence, et jouir de sa victoire avec consolation, actions de grâces, réformation de mœurs, et grande modestie (2). Et en ce rang, n'en-

(1) Il est visible que Montaigne n'a jamais étendu ses incertitudes jusqu'aux dogmes révélés. C'est injustement qu'il en a été accusé ; au lieu de dire que le scepticisme de Montaigne secondait le penchant de Naigeon à soumettre tout à l'examen du doute, M. Lemerrier n'aurait-il pas dû, dans son discours de réception à l'Académie française, soutenir plutôt que l'incrédule Naigeon supposa gratuitement au philosophe périgourdin un penchant à l'irréligion dont il sut se garantir ? Et maintenant n'est-il pas déplorable qu'on ait conservé dans l'édition des *Essais*, par M. Desoer, la plupart des notes de Naigeon, aussi dépourvues de sens et de justesse que favorables à l'incrédulité ?...

(2) Ceci se rapporte parfaitement à la maxime si connue de Bacon : « Si des connaissances légères en philosophie donnent peut-être quelque tendance vers l'athéisme, une connaissance plus profonde ramène à la religion. *Certissimum est, atque experientia comprobatum, leves gustus in philosophia movere fortassis*

tends-je pas loger ces autres qui, pour se purger du soupçon de leur erreur passée, et pour nous assurer d'eux, se rendent extrêmes, indiscrets et injustes, à la conduite de notre cause, et les tachent d'infinis reproches de violence (1).

La soumission seule fait l'homme de bien.
— (Apologie, page 279.)

Il ne faut pas laisser au jugement de chacun la connaissance de son devoir ; il le lui faut prescrire, non pas le laisser choisir à son discours, autrement selon l'imbécillité et variété infinie de nos raisons et opinions, nous nous forgerions enfin des devoirs, qui nous mettraient à nous manger les uns les autres, comme dit Epicure : *La première loi que Dieu donna jamais à l'homme, ce fut une loi de pure obéissance, ce fut un commandement nu et simple, où l'homme n'eût rien à connaître et à causer, d'autant que l'obéir est le propre office d'une âme raisonnable, reconnaissant un céleste supérieur et bienfaiteur. De l'obéir et céder, naît toute autre vertu, comme de cuider tout péché. Et au revers : la première tentation qui vint à l'humaine nature de la part du diable, son premier poison s'insinua en nous par les promesses qu'il nous fit de science et de reconnaissance : Vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal (2).*

Nous ramenons Dieu à notre mesure.
(Apologie, pages 345-6.)

Toutefois nous prescrivons à Dieu des bornes, nous tenons sa puissance assiégee par nos raisons (j'appelle raison nos rêveries et nos songes, avec la dispense de la philosophie, qui dit, le fou même et le méchant, forcener par raison ; mais que c'est une raison de particulière forme) ; nous le

ad atheismum, se pleniores haustus ad religionem reducere. De augment. scient. lib. 1. p. 5. Francis. Baconii opera. Hafniæ. 1694. in-f^o.

(1) C'est une chose digne de remarque et tout ensemble de pitié, que la plupart des hommes qui passent de l'erreur à la vérité ne croient pas pouvoir mieux expier leurs fautes qu'en persécutant ceux qui ne pensent pas comme eux, et en outrant tellement leurs nouveaux sentiments qu'ils les rendent presque aussi condamnables que les sentiments qu'ils ont abandonnés. Est-ce donc qu'il ne leur est pas possible de se convertir sans donner dans des excès ? Quelle idée se font-ils de la vertu et de la vérité !... Qu'il est consolant d'entendre S. Augustin plaider les manichéens dont il a partagé les erreurs, et se fortifier de plus en plus dans des sentiments de tolérance et de charité à leur égard, par le souvenir même de ses égarements ! « *Illi in vos saviant, qui nesciunt cum quo labore verum inveniant, et quam difficultè caveantur errores... Illi in vos saviant, qui nullo... errore decepti sunt... Ego autem... diu multumque jactatus... Savire in vos omnino non possun, quos sicut meipsum illo tempore, ita nunc debeo sustinere, et tantâ patientiâ vobiscum agere quantâ mecum egerunt proximi mei, cum in vestro dogmate rabiosus et cæcus errarem.* » Ce passage rappelle la parole du Sauveur du monde aux scribes et aux pharisiens, à l'occasion de la femme adultère : « Que celui qui croit être sans péché lui jette la première pierre. »

(2) Ce morceau est aussi profondément pensé que

voulons asservir aux apparences vaines et faibles de notre entendement, lui qui a fait et nous et notre connaissance. Parce que rien ne se fait de rien, Dieu n'aura su bâtir le monde sans matière. Quoi ! Dieu nous a-t-il mis en main les clés et les derniers ressorts de sa puissance ? s'est-il obligé à n'outrépasser les bornes de notre science ? Mets le cas, ô homme ! que tu aies pu remarquer ici quelques traces de ses effets. Penses-tu qu'il y ait employé tout ce qu'il a pu, et qu'il ait mis toutes ses formes et toutes ses idées en cet ouvrage ? Tu ne vois que l'ordre et la police de ce petit caveau où tu es logé ; au moins si tu la vois : sa divinité a une juridiction infinie au-delà : cette pièce n'est rien auprès du tout. Si Dieu s'est aucunement communiqué à toi, ce n'est pas pour se ravalier à ta petitesse, ni pour te donner le contrôle de son pouvoir. Le corps humain ne veut voler aux nuées, c'est pour toi : le soleil branle sans séjour sa course ordinaire : les bornes des mers et de la terre ne se peuvent confondre : l'eau est instable et sans fermeté ; un mur est sans froissure impénétrable à un corps solide : l'homme ne peut conserver sa vie dans les flammes ; il ne peut être et au ciel et en la terre, et en mille lieux ensemble corporellement : c'est pour toi qu'il a fait ses règles, c'est toi qu'elles attaquent. Il a témoigné aux chrétiens, qu'il les a toutes franchies quand il lui a plu. De vrai pourquoï tout-puissant comme il est, aurait-il restreint ses forces à certaine mesure ? en faveur de qui aurait-il renoncé à son privilège?...

L'orgueil nous éloigne de la foi. — (Apologie, page 299.)

La sainte parole déclare misérables ceux d'entre nous qui s'estiment ; bourbe et cendre, leur dit-elle, qu'as-tu à te glorifier ? Et ailleurs, Dieu a fait l'homme semblable à l'ombre, de laquelle qui jugera, quand, par l'éloignement de la lumière, elle sera évanouie ? Ce n'est rien que de nous : il s'en faut tant que nos forces conçoivent la hauteur divine, que des ouvrages de notre Créateur, ceux-là portent mieux sa marque et sont mieux siens, que nous entendons le moins. C'est aux chrétiens une occasion de croire, que de rencontrer une chose incroyable : elle est d'autant plus selon la raison, qu'elle est contre l'humaine raison. Si elle était selon la raison, ce ne serait plus miracle ; et si elle était selon quelque exemple, ce ne serait plus chose singulière. On connaît mieux Dieu par ignorance, dit saint Augustin (1).

pittoresquement exprimé. Il est certain qu'il n'est pas plus possible à l'homme de se trouver des règles fixes pour ses devoirs, que de découvrir la vérité ; il faut que l'un et l'autre viennent de Dieu.

(1) Pascal a si souvent commenté et retourné cette pensée, qu'il faudrait réimprimer la moitié de son volume si l'on voulait rapporter tout ce qui y ressemble : « Il y a assez de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir, et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire ; il y a assez de

L'homme est tenu de croire ce qui lui est meilleur. — (Théologie naturelle.)

Chap. 67. Il n'y a point de doute que l'homme ne soit tenu d'accepter, d'affirmer et de croire la proposition qui lui apporte plus d'utilité, de commodité, de perfection et de dignité, en tant qu'il est homme, par laquelle il peut engendrer en soi du contentement, de la consolation, de l'espérance, de la confiance, de la sûreté, et en éloigner le déplaisir et le désespoir, et par conséquent qu'il doit embrasser celle qui est plus agréable et plus désirable de sa nature, et en laquelle il y a plus d'être et plus de bien, et nier, mécroire et repousser l'opposite et contraire à celle-là, comme fausse et ennemie de son profit. Là où s'il fait au rebours, il abuse contre soi-même de son entendement, il renverse entièrement la règle générale de nature ; il combat et soi-même et l'ordre universel des choses : puisque là où toutes les autres créatures inférieures emploient leurs forces et moyens à leur bien et leur avantage, celui-ci s'en acquiert sa ruine et le désespoir. Et à la vérité, il a son entendement merveilleusement dépravé et corrompu ; voire il ne mérite point d'être appelé homme, puisqu'il combat l'homme. Or, s'il me dit qu'il n'y a pas d'apparence qu'il croie ce qu'il n'entend point, et qu'il avoue pour véritable ce de quoi il ne voit pas la raison, vu qu'à ce compte il pourrait bien prendre le mensonge pour la certitude, je lui réponds que son ignorance ne lui peut servir d'excuse, et que cette seule intention d'approuver ce qui est à son profit et à son utilité, lui sert d'une suffisante et juste occasion de croire, attendu que ce que nous faisons selon la règle de nature, ne nous peut être imputé à faute, et notre intelligence fait et son devoir et le profit de soi et de la volonté toutefois et quantes qu'elle consent à ce qui est son grand bien, et à ce qui est entièrement contraire à la ruine de l'homme : voire elle est obligée d'en user ainsi, parce qu'elle ne nous a été donnée que pour notre service et commodité. Ainsi il nous doit suffire de nous joindre toujours à la part qui est de notre côté et à notre avantage, bien que nous ne

clarté pour éclairer les élus, et assez d'obscurité pour les humilier ; il y a assez d'obscurité pour aveugler les répréhensibles, et assez de clarté pour les condamner et les rendre inexcusables. S'il n'y avait point d'obscurité, l'homme ne sentirait pas sa conception ; s'il n'y avait point de lumière, l'homme n'espérerait point de remède. Ainsi il est non seulement juste, mais utile pour nous, que Dieu soit caché en partie, et découvert en partie ; puisqu'il est également dangereux à l'homme de connaître Dieu sans connaître sa misère, et de connaître sa misère sans connaître Dieu. — Qu'on ne nous reproche donc plus le manque de clarté, puisque nous en faisons profession ; mais que l'on reconnaisse la vérité de la religion dans l'obscurité même de la religion, dans le peu de lumière que nous en avons, et dans l'indifférence que nous avons de la connaître, » etc. (*)

(*) Pensées de Pascal, chap. 18, n. 2, 16 et 19.

sachions pas comme elle est; car s'il nous advenait de choisir le contraire et la privation de notre bien, nous logerions et recevions chez nous notre ennemi, qui en déplaçait ceux qui font pour nous: nous serions adversaires et traîtres à nous-mêmes, et en bon escient insensés très-dignes d'être haïs et châtiés pour toutes les autres créatures. Aussi c'est un signe évident que l'homme est possédé par son ennemi mortel, quand il ne veut pas croire ce qui lui est le plus avantageux; par un ennemi qui tyrannise sa volonté et son entendement, et qui les tient liés et garrottés étroitement pour les empêcher de faire leur devoir, et pour les ranger par contrainte à employer leurs effets au dommage de leur maître, à sa ruine contre tout ordre de nature. Cet homme-là est semblable aux malades; car comme ils refusent les viandes qui leur sont propres et salutaires, et les rejettent par le vice de leur estomac, dévoyé à force de mauvaises humeurs: ainsi, par la maladie de son intelligence, celui-ci ne peut recevoir en sa créance ce qui lui est bon et profitable. Voilà la règle naturelle d'affirmer ou de nier dépechée.

Chap. 68 (1). Pour exemple, on nous propose, il y a un Dieu: il nous faut soudain imaginer son contraire, il n'y a point de Dieu, et puis assortir ces choses l'une à l'autre, pour voir laquelle d'elles convient plus à l'être et au bien, et laquelle y convient le

(1) Pour compléter ce chapitre, nous mettons ici un passage de Pascal, qui a envisagé ce sujet à sa manière, et qui l'a rendu avec l'originalité que tout le monde lui connaît.

« Vous dites que nous sommes incapables de connaître s'il y a un Dieu. Cependant il est certain que Dieu est, ou qu'il n'est pas; il n'y a point de milieu; mais de quel côté pencherons-nous? »

« La raison, dites-vous, n'y peut rien déterminer, il y a un chaos infini qui nous sépare; il se joue à cette distance infinie un jeu où il arrivera eroix ou pile. Que gagnez-vous? Pour raison vous ne pouvez assurer ni l'un ni l'autre, pour raison vous ne pouvez nier aucun des deux. »

« Ne blâmez donc pas de fausseté ceux qui ont fait un choix; car vous ne savez pas s'ils ont tort, et s'ils ont mal choisi. »

« Non, direz-vous, mais je les blâmerai d'avoir fait, non ce choix, mais un choix; et celui qui prend eroix et celui qui prend pile ont tous deux tort; le juste est de ne point parier. »

« Oui, mais il faut parier; cela n'est pas volontaire: vous êtes embarqué; et ne parier point que Dieu est, c'est parier qu'il n'est pas. Lequel prendrez-vous donc? Pesons le gain et la perte: en prenant le parti de croire que Dieu est, si vous gagnez, vous gagnez tout, si vous perdez, vous ne perdez rien; pariez donc qu'il est sans hésiter. »

« Oui, il faut gager; mais je gage peut-être trop. »

« Voyons, puisqu'il y a pareil hasard de gain et de perte, quand vous n'auriez que deux vies à gagner pour une, vous pourriez encore gagner; et s'il y en avait dix à gagner, vous seriez imprudent de ne pas hasarder votre vie pour en gagner dix à un jeu où il y a un pareil hasard de perte et de gain. »

« Mais il y a ici une infinité de vies infiniment heureuses à gagner, avec pareil hasard de perte et de gain; et ce que vous jouez est si peu de chose et de si peu de durée, qu'il y a de la folie à le ménager en cette occasion. »

moins. Or, celle-là, il y a un Dieu, nous présente une essence infinie, un bien incompréhensible, car Dieu est tout ceci. Le contraire, il n'y a point de Dieu, apporte avec soi privation d'un être infini et d'un infini bien. A ce compte, par leur comparaison, il y a autant à dire entre elles qu'il y a entre le bien et le mal. Passant outre, accommodons-les à l'homme: la première lui apporte de la fiance, du bien, de la consolation et de l'espérance; la seconde, du mal et de la misère: il croira donc et recevra par notre règle de nature celle qui est, et meilleure de soi, et plus profitable pour lui, et refusera celle qui est rejetable d'elle-même, et qui lui apporterait toutes incommodités; autrement il abuserait de son intelligence et s'en servirait à son dam: ce qu'il ne peut ni ne doit faire en tant qu'il est homme. Mais quel bien pourrait-il espérer de croire que Dieu ne fût pas? quel fruit en pourrait-il recueillir? pourquoi se joindrait-il à la part stérile de tout bien? à quoi faire les logerait-il en son cœur et en sa foi? ne lui vaut-il pas mieux attacher sa créance à celle qui est fertile et fructueuse? car celle-ci, s'il l'a reçoit bien en bon escient, s'il la plante bien vivement en soi, voyez quelle suite de biens elle lui mène. Son intelligence se rend plus noble et plus digne, laissant le non être pour se joindre à l'être, et logeant en soi l'infinité du bien, elle prend une merveilleuse accroissance de perfection; elle reçoit de cette sainte créance une influence de bonté, et participe à la grandeur et excellence de la chose qu'elle croit; là où si l'homme s'associe avec la part contraire, son entendement se rend dépravé, ne visant qu'au non être, au rien et à l'infinité du mal. Par quoi, il est tenu de croire que Dieu est, toutes les autres créatures le conviennent à ce faire par leur exemple; nature même le lui commande, et ne peut faillir de l'en croire, car il est certain qu'elle ne ment pas, et qu'elle ne nourrit point en soi la fausseté, et que toute obligation naturelle nous pousse à la vérité, non au mensonge.

Chap. 80. Tout ainsi nous faut-il dire en général de toute la foi chrétienne; car il est certain qu'elle est sans comparaison plus aimable et plus désirable à l'homme que son contraire, d'autant que les choses qui sont les plus conformes à notre bien et à l'Être

« Car il ne sert de rien de dire qu'il est incertain si on gagnera, et qu'il est certain qu'on hasarde; et que l'infinie distance qui est entre la certitude de ce qu'on expose, et l'incertitude de ce qu'on gagnera, égale le bien fini qu'on expose certainement, à l'infini qui est incertain. Cela n'est pas ainsi: tout joueur hasarde avec certitude, pour gagner avec incertitude; et néanmoins il hasarde certainement le fini, pour gagner incertainement le fini, sans pécher contre la raison. Il n'y a pas infinité de distance entre cette certitude de ce qu'on expose et l'incertitude du gain; cela est faux: il y a à la vérité infinie en la certitude de gagner et la certitude de perdre, mais l'incertitude de gagner est proportionnée à la certitude de ce qu'on expose, selon la proportion des hasards de gain et de perte. — Pensées de Pascal, Chap. VII. »

éternel (comme elle est plus que nulle autre) sont aussi les plus souhaitables. La créance de ses articles et préceptes nous enrichit d'un grand nombre de biens : elle nous apprend que l'homme est fait à l'image de Dieu, son créateur, que Dieu s'est fait homme à cause de nous ; que ce même notre corps doit être quelque jour glorifié et jouir d'une vie éternelle, qui sont les plus agréables et plaisantes imaginations que nous sussions avoir. Là où son contraire nous apporte la privation de ce contentement, là et de notre bien. Puis donc qu'il nous faut croire ou la foi chrétienne ou son opposite, nous sommes tenus de la choisir, vu qu'elle nous est beaucoup plus profitable, afin que nous nous servions de notre entendement à notre utilité, à notre joie et consolation, comme les autres créatures emploient leurs forces et leurs moyens à leur profit et avantage ; autrement nous combattrions l'expresse ordonnance de nature, nous nous montrerions être hors de nous, des voies de l'ordre de toutes choses, l'homme s'armerait et guerroyerait contre l'homme. Par quoi, quiconque s'opiniâtre à mécroire notre foi est certainement gâté et corrompu par quelque passion et humeur ennemie de soi-même, il est saisi de quelque dénaturée et monstrueuse qualité qui l'in-dispose contre son genre. L'honneur, la gloire, la dignité de nature humaine, perd de la foi chrétienne, et par conséquent l'honneur aussi de toutes les autres natures qui servent à celle-là. Comme le contraire de notre foi avilit, détruit et anéantit non la nature humaine seulement, mais toutes les autres créatures ; car qui offense le Seigneur offense aussi son sujet, et toutes les choses de ce monde sont faites pour l'homme ; d'où il s'ensuit que qui embrasse notre foi ne peut être repris ni de Dieu ni de nulle autre créature, parce qu'il a été guidé à cette créance par la main même de nature, voire quand elle serait fautive, ce qui est impossible, si aurait-il très-bien de quoi s'excuser envers Dieu et envers les autres créatures, pour s'être joint à la part qui était meilleure et plus aimable d'elle-même, et qui apportait plus de bien et perfection à l'homme, en tant qu'il est homme. Or, étant poussé à ce faire, et par les voies de la nature, et par l'exemple de toutes choses, il fallait sans doute qu'il le fit ; et qui fait ce qu'il doit n'a nul besoin d'excuse ; mais celui qui fait au contraire, et qui a laissé le bien pour courir au mal, la part profitable pour la nuisible, qui s'est jeté à quartier et hors de la carrière commune de toutes les créatures, doit être tenu pour coupable devant Dieu et devant le monde.

Nécessité du culte extérieur. — (Apologie, page 327.)

Si Numa entreprit de conformer à ce projet la dévotion de son peuple, l'attacher à une religion purement mentale, sans objet préfix et sans mélange matériel, il entreprit chose de nul usage. L'esprit humain ne se saurait maintenir, voguant en cet infini de pensées informes, il les lui faut compiler à cer-

taine image à son modèle. La majesté divine s'est ainsi pour nous aucunement laissée circonscire aux limites corporelles : ses sacrements supernaturels et célestes ont des signes de notre terrestre condition. Son adoration s'exprime par offices et paroles sensibles ; car c'est l'homme qui croit et qui prie. Je laisse à part les autres arguments qui s'emploient à ce sujet ; mais à peine me ferait-on accroire que la vue de nos crucifix et peintures de ce piteux supplice, que les ornements et mouvements cérémonieux de nos églises, que les voix accommodées à la dévotion de notre pensée et cette émotion des sens n'échauffent l'âme des peuples d'une passion religieuse de très-utile effet (1).

Dévotion mêlée à une mauvaise vie condamnable. — (Essais, tome I^{er}, pag. 526 - 7.)

L'assiette d'un homme, mêlant à une vie exécration la dévotion, semble être aucunement plus condamnable que celle d'un homme conforme à soi et dissolu partout. Pourtant refuse notre Eglise tous les jours la faveur de son entrée et société aux mœurs obstinées à quelque insigne malice. Nous prions par usage ou par coutume, ou pour mieux dire, nous lisons ou prononçons nos prières, ce n'est enfin que mine : et déplait de voir faire trois signes de croix au *benedicite*, autant aux *grâces*, et plus m'en déplait-il de ce que c'est un signe que j'ai en révérence et continué usage, même quand je bâille, et cependant toutes les autres heures du jour, les voir occupées à la haine l'avarice, l'injustice. Aux vices leur heure, son heure à Dieu, comme par compensation et composition. C'est miracle de voir continuer des actions si diverses d'une si pareille teneur, qu'il ne s'y sente point d'interruption et d'altération aux confins mêmes et passage de l'un à l'autre. Quelle prodigieuse conscience se peut donner repos, nourrissant en même gîte, d'une société si accordante et si paisible, le crime et le juge ? Un homme de qui la paillardise, sans cesse régente la tête, et qui la juge très-odieuse à la vue divine, que dit-il à Dieu, quand il lui en parle ? Il se ramène, mais soudain il rechet. Si l'objet de la divine justice et sa présence frappaient, comme il dit, et châtiaient son âme pour courte qu'en fût la pénitence ; la crainte même y rejetterait si souvent sa pensée, qu'in-

(1) Écoutez sur ce point le sage Leibnitz (a) : « Rien de plus dur et de plus indécent que les termes dans lesquels l'auteur du livre intitulé : *Arcanum regium*, veut insinuer que les ornements sacrés, les vêtements, les cierges et les hosties sont des parties du culte de l'Eglise romaine, vraiment détestables... Et si la raison qu'il apporte pour supprimer les fêtes, tirée des dissolubilités qui se commettent dans ces jours, était péremptoire, il faudrait aussi supprimer le dimanche. Qu'on ôte les abus, et qu'on laisse subsister les choses, voilà la grande règle : *tollatur abusus, non res*. Nous regrettons de ne pouvoir citer quelques passages de Voltaire et de Rousseau, en faveur des cérémonies religieuses : on en serait enchanté.

(a) *Opera Leibnitzii*, t. 5, pag. 263. *Enist. 59, ad Fabricium.*

continent il se verrait maître de ses services, qui sont habitués et acharnés en lui. Mais quoi ! ceux qui couchent une vie entière sur le fruit et émoulement du péché qu'ils savent mortel (1).

De l'Oraison dominicale. — (Essais, tome I. pages 523 — 4.)

Je ne sais si je me trompe, mais puisque par une faveur particulière de la bonté divine, certaine façon de prier nous a été prescrite et dictée mot à mot par la bouche de Dieu, il m'a toujours semblé que nous en devions avoir l'usage plus ordinaire que nous n'avons : et si j'en étais cru, à l'entrée et à l'issue de nos tables, à notre lever et à coucher, et à toutes actions particulières, auxquelles on a accoutumé de mêler des prières, je voudrais que ce fût le *Pater Noster*, que les chrétiens y employassent, si non seulement, au moins toujours. L'Eglise peut étendre et diversifier les prières selon le besoin de notre instruction ; car je sais bien que c'est toujours même substance et même chose : mais on devrait donner à celle-là ce privilège que le peuple l'eût continuellement en la bouche ; car il est certain qu'elle dit tout ce qu'il faut, et qu'elle est très-propre à toutes les occasions. C'est l'unique prière de quoi je me sers partout, et la répète au lieu d'en changer, d'où il advient que je n'en ai aussi bien en mémoire que celle-là (2).

Des Sacrements. — (Théologie naturelle.)

Chap. 281. Jésus-Christ a laissé à son Eglise

(1) « Il est facile de juger, dit M. le comte Vernier (a), que Montaigne était aussi tolérant que son catholique, et qu'on lui doit des éloges pour avoir combattu avec force et vigueur les absurdités, les contradictions, où l'homme tombe si fréquemment en adressant ses prières à l'Être suprême, en formant des vœux indiscrets qui tourneraient à sa perte s'ils étaient exaucés, et dont le succès ne servirait qu'à le rendre plus coupable. Il doit, avant tout, purifier ses intentions, se disposer sincèrement à changer de vie, de conduite et à devenir meilleur, sans jamais oublier ce que dit Platon : les Dieux et les gens de bien rejettent les vœux et les offrandes des méchants. »

(2) Montaigne avait puisé sa pensée dans le 56 sermon de saint Augustin, édition des bénédictins : « Les paroles que Notre-Seigneur nous a enseignées dans l'Oraison dominicale sont le modèle de nos desirs ; il ne nous est pas permis de demander autre chose, que ce qui est écrit dans ce lieu : *Forma est desideriorum, non licet tibi aliquid petere quam quod ibi scriptum est.* » C'était le sentiment de Bossuet, qui a rapporté ce passage dans son cinquième écrit contre le quietisme, et qui l'a approuvé. C'était celui de Nicole, qui parlait ainsi dans ses Instructions théologiques sur l'Oraison dominicale (ch. 1) : « Elle peut servir de modèle et de règle à toutes nos prières ; c'est pourquoi les conciles veulent que les fidèles en apprennent avec tant de soin et les paroles et le sens, qu'ils ont déclaré que celui qui ne la sait pas par cœur, qui ne croit pas ce qu'elle contient, et qui ne la répète pas souvent, ne mérite pas d'être appelé catholique (Sixième concile, canon 7). »

ses ordonnances et la forme par laquelle elle nous donne le bien-être, la grâce et le salut : et d'autant que ce sont des choses invisibles, inouïbles et spirituelles comme l'âme, il en a prescrit d'autres extérieures, corporelles, sensibles et visibles, desquelles et par lesquelles nous recussions l'effet de sa guérison, choses qui ont quelque ressemblance à sa grâce, qui est notre santé, et qui la signifient et représentent en quelque façon : ce sont comme des instruments extérieurs et corporels par lesquels il inonda en nous ses faveurs, à ce que cette sienne libéralité ne soit totalement occulte, et qu'elle se mette en évidence par ses formes publiques et apparentes, ainsi que par un signe ou image. Afin que l'homme pût connaître quel est ce qu'il reçoit d'invisible en l'âme, Jésus-Christ a ordonné des choses propres à les lui découvrir et manifester, et a ordonné encore certains moyens et façons de les lui appliquer extérieurement et au corps, afin qu'il jugeât par là, et connût que son Rédempteur en œuvre tout autant intérieurement et en son âme.....

Tout ainsi qu'autrefois Dieu proposa à l'homme, garni de son bien-être, la défense d'une chose corporelle et visible, pour acquérir son très-bien être : et comme il fut lors ordonné que l'homme obéissant à cette prohibition qui lui avait été faite par Dieu de ne toucher à l'arbre du bien et du mal, acquerrait la consommation et accomplissement de son être, aussi à cette heure recevant par obédience certaines choses corporelles, qui nous sont ordonnées, nous recouvrons notre bien-être et la grâce de notre Sauveur (1).

(1) L'institution des sacrements est de la plus haute importance. Elle a fourni à M. le vicomte de Châteaubriand la matière de quelques chapitres du livre premier de la première partie du Génie du Christianisme, où son éloquence se développe avec tous ses charmes. « Si les mystères accablent l'esprit par leur grandeur, dit-il, on éprouve une autre sorte d'étonnement, mais qui n'est peut-être pas moins profond, en contemplant les sacrements de l'Eglise. La connaissance de l'homme civil et moral est renfermée tout entière dans ces institutions. » Chap. 6...

Dom Chardon, religieux bénédictin de la congrégation de Saint Vanne, a donné une *Histoire des Sacrements*, où de la manière dont ils sont célébrés et administrés dans l'Eglise, et de l'usage qu'on en a fait de nos jours des apôtres jusqu'à présent. Paris, 1745, 6 vol. in-12. Cet ouvrage est plein de recherches.

Nous avons aussi des *Consultations canoniques sur les Sacrements*, par Gibert, docteur en théologie et canoniste, Paris, 1750, 12 vol. in-12, utiles à tous les chrétiens, pour les déterminer d'une manière sûre dans les différents doutes qui pourraient embarrasser leurs consciences, et les Instructions de Nicole, dignes de ce profond écrivain.

Quand on veut approfondir la matière et remonter aux sources, il est nécessaire d'étudier Droven, *De re Sacramentarii*, imprimé plusieurs fois et en divers formats ; Jucelin, *Commentarius historicus*, etc., 2 vol. in fol. ; le père Morin, de l'Oratoire, *De Penitentia, de ordine*, etc., in fol. ; Saachez, *De Matrimonio* ; Malouat, *De Sacramentis*.

(a) Notices et observations pour préparer et faciliter la lecture des essais de Montaigne, tom. 1^{er}, pag. 521.

Chap. 321. Nous pouvons voir comme la chrétienté et l'Eglise de Jésus-Christ est armée d'armes invisibles et de médicaments spirituels, si bien à point que rien ne lui manque, et que tout son bien et son trésor consiste en ces sacrements, et sa vraie occupation et exercice en leur usage. L'Eglise et la chrétienté contient en soi toute la vertu de Jésus-Christ par le moyen de ses très-sacrés sacrements : ainsi elle est très-pleine et très-abondante en richesses spirituelles ; tous les autres biens qui sont en elles ne sont qu'accessoirs et accessoires, ce ne sont qu'appuis et ornements des sacrements, ses vrais biens et solides.

Du Baptême. — (Théologie naturelle.)

Chap. 283. Par le sacrement du baptême l'homme perdu va à Jésus-Christ et Jésus-Christ vient à l'homme perdu ; et comme par icelui l'homme monte, aussi Jésus-Christ descend en quelque manière. La divinité, l'humanité, la passion et le baptême de Jésus-Christ, ce sont choses jointes ensemble et enchainées à la mode des degrés d'une échelle. Sa grâce pend originellement de sa divinité, et par son humanité et vertu de sa mort et passion, pleine d'un mérite infini, descend au baptême. Lorsque l'homme est touché par le baptême, la grâce arrive en lui, et Jésus-Christ même le touche par le sacrement, qui est le dernier échelon de cette descente, et en cette manière il descend ; car son présent descend, et d'en haut revêt l'homme ; et comme le baptême se donne d'en haut et revêt aucunement et recouvre tout le corps d'eau, aussi revêt-il en dedans toute l'âme avec sa grâce. Ainsi tout l'homme est touché de Jésus-Christ, et autant son corps que son âme s'incorporent à lui. L'homme se fait aussi membre de son Sauveur et par conséquent capable de participer à sa mort, à sa passion, et en leur mérite et vertu : et pourtaut est-il baptisé en sa mort, en sa passion et en son sang ; car, en la vertu et au mérite de la mort de Jésus-Christ en laquelle il est mouillé, descend le don et la grâce en l'âme qui en est lavée : ainsi le baptême, c'est l'instrument de cette mort et passion très-digne ; ainsi tout est à Jésus-Christ, et la grâce qui descend, et le baptême par où la grâce descend, et la mort et passion de l'humanité par la vertu de laquelle elle descend, et la divinité d'où elle dérive comme d'une fontaine, et l'homme même est rendu sien par le baptême.

De la Confirmation. — (Théologie naturelle.)

Chap. 284. Après le sacrement de baptême vient nécessairement le sacrement de confirmation, qui se rapportent l'un à l'autre, comme l'augment à la génération, et l'accroissance à la naissance ; car comme le baptême est une génération spirituelle, nous induisant à la vie chrétienne, aussi est le sacrement de confirmation un augment spirituel nous établissant en l'âge parfait et viril de la vie chrétienne. C'est ici le sacrement de plénitude et d'absolution, parfaissant ce

qui était donné par le premier, apportant à l'âme la grâce de s'assurer et de se roidir, et de confirmer, accroître et mener jusques à son accomplissement le bien qu'elle avait reçu par le baptême. La grâce qui se donne au baptême lave entièrement toute l'âme, en cela consiste sa vraie opération : mais la grâce qui se donne en la confirmation roidit l'âme et la fortifie. D'autant que ce second effet est distingué du premier, il nous faut aussi un instrument divers et un autre moyen visible pour le produire, afin que tout se conduise ordonnément et proportionnément. S'il se voit un progrès si réglé en la vie corporelle, comment se trouverait-il en la vie spirituelle, puisqu'un même ouvrier les a faites ? Où il y a une nouvelle opération en l'homme, il faut qu'il y ait un nouvel instrument pour l'effectuer.

De l'Eucharistie. — (Théologie naturelle.)

Chap. 289. Il n'est rien plus nécessaire à l'homme ni plus utile que la mémoire de la passion de son Rédempteur, accompagnée de vraie dévotion ; voire, sans elle Jésus-Christ ne sert de rien à l'homme qui est en âge de jugement, car Jésus-Christ ne fait pour nous qu'en tant qu'il est mort et crucifié : en sa passion est toute la vertu, par quoi il nous était très-nécessaire d'avoir quelque mémorial efficace à nourrir en nous et causer la souvenance et mémoire de la passion de Notre-Seigneur. Or, il n'est rien plus apte à nous ramener et remettre en mémoire la croix et mort de Jésus-Christ que la présence de Jésus-Christ même mort et crucifié ; car une telle mémoire jointe à cette présence nous rend cette mort et cette passion toute telle que si elle venait d'être soufferte sur l'heure. Voilà comme il nous fallait nécessairement ce sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ, auquel il fut présent réellement lui-même, afin que ce nous fût un mémorial sempiternel, continu et très-efficace de sa mort et de sa passion une fois soufferte : que par telle mémoire la vertu et mérite de sa croix entrât et s'incorporât plus avant des hommes, et leur profitât davantage, et qu'un si grand bien et bénéfice ne se pût oublier, ains qu'il demeurât continuellement en la mémoire des chrétiens. Pour le rendre plus ramenant et représentant, bien qu'il soit un, il est divisé au corps et au sang ; le sacrement du corps est par soi, et le sacrement du sang est par soi ; au corps est le sang, et au sang est le corps ; tout Jésus-Christ est en l'un et en l'autre. En cette mort il y eut du sang épandu du corps et hors du corps ; ce sacrement n'est donc pas seulement sacrement, ains encore sacrifice, oblation et hostie : c'est sacrement en tant qu'en icelui la grâce invisible se donne sous l'espèce visible : c'est sacrifice en tant qu'il représente et qu'il est le mémorial de la passion et mort de Jésus-Christ, qui fut seule le pur, l'acceptable et le plein sacrifice.

Transsubstantiation. — (Théologie naturelle.)

Chap. 283. Il y a cette différence entre les

choses visibles de ce sacrement (l'Eucharistie) et les choses visibles des autres, que, au baptême l'eau demeure toujours eau, et en la confirmation l'huile demeure toujours huile; mais en celui-ci le pain ne demeure plus pain, ni le vin, vin; car les paroles de ce sacrement sont d'autre condition que celles des autres: celles-là signifient l'effet et opération invisible qui se fait intérieurement en l'âme; mais elles ne signifient pas quelque opération se faire en l'eau et en l'huile: là où ici, les paroles signifient l'effet et opération invisible se faire ès choses mêmes visibles, qui sont le pain et le vin, car elles signifient la vraie et réelle transmutation du pain au corps de Jésus-Christ, et du vin en son sang, de manière que tout ainsi qu'ès autres sacrements, lorsque les paroles se prononcent, il se fait de nouveau réellement et véritablement une opération invisible en notre âme, ainsi lorsque en ce sacrement les paroles se profèrent sur les choses visibles, qui sont le pain et le vin, elles produisent un effet et opération au pain et au vin selon qu'elles le signifient; car quelle raison y aurait-il plus grande des paroles du baptême que de celles de ce sacrement? et pourquoi auraient-elles plus grande efficace, même ce sacrement étant plus noble et plus grand? Si donc les paroles qui se profèrent au baptême, qui est le premier, ont l'efficace que l'homme en soit baptisé intérieurement en son âme, il s'ensuit que les paroles qui se disent en ce sacrement, font aussi l'effet de leur sens, c'est-à-dire, que le pain se change au corps et en la vraie chair de Jésus-Christ, et le vin en son vrai sang.

Présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. — (Théologie naturelle.)

Chap. 293. Attendu qu'une et même chair de Jésus-Christ est la vie et réfection de toutes les âmes, et qu'il est nécessaire que tous les chrétiens qui sont en âge la reçoivent et mangent en ce sacrement, qui ne peuvent tous être corporellement en un lieu, il est nécessaire que cette une et même chair de Jésus-Christ, ce sien un et même corps puisse être ensemble et en même temps en tous les endroits et lieux de ce monde; car tous les chrétiens en ont besoin et le doivent prendre.

Davantage, comme il est nécessaire qu'une même chair de Jésus-Christ soit en plusieurs et divers lieux en même temps et ensemble, aussi est-il nécessaire que si la forme ou espèce du pain se brise et se divise, l'une et même chair de Jésus-Christ se trouve en chaque portion et en chaque partie, car la chair de Jésus-Christ ne se peut ni départir ni mettre en pièces, vu qu'elle est glorifiée; mais comme cela se puisse conduire, il ne nous est aucunement nécessaire de le savoir. Il suffit que nous sachions et croyions que de toute impossibilité il est impossible qu'il soit autrement, puisquela vérité de ce sacrement le demande, et que l'honneur de Jésus-Christ le demande aussi, qui en est l'auteur,

et qui ne l'eût jamais prescrit s'il n'eût pu advenir. Pour avoir une assurée certitude et suffisante intelligence de ce sacrement, c'est assez que nous sachions que Dieu l'a institué et ordonné, que nous voyons par expérience son effet, et quel besoin nous en avons pour notre profit. Le moyen par lequel il est effectué n'est pas de notre connaissance, Jésus-Christ le sait qui l'a ordonné.

Les sacrements ne sont pas établis à ce que l'homme sache et entende comme ils se font, mais à ce seulement qu'il reçoive par eux la grâce, le secours de Dieu et son salut; et la grâce de Dieu reçue nous aide à les connaître et la vérité qui est en eux (1).

Exemples explicatifs de la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. — (Théologie naturelle.)

Chap. 293. Le mystère du sacrement de l'Eucharistie est plus mal aisé à concevoir que ne sont les autres, d'autant que toutes ces choses combattent apertement la raison de nos sens et l'expérience d'eux: toutefois il semble n'être point si émerveillable que la chair de Jésus-Christ jointe inséparablement à la divinité soit montée jusques à ce degré de pouvoir être ensemble et en même temps en plusieurs lieux, vu que la divinité en même temps est toute en chaque lieu; et encore puisque la divinité se trouve en ce sacrement en raison de son union à la chair, la chair peut être aussi ensemble en divers lieux à raison de son union à la divinité (2). Nous pouvons voir encore ailleurs

(1) Après de si sages réflexions, Raimond de Sebonde n'aurait pas dû, ce semble, chercher à approfondir le mystère de la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, et celui de la transsubstantiation. Il s'occupe néanmoins dans le reste du chapitre, qui est fort long, à donner des exemples de la possibilité de la présence du corps de Jésus-Christ en plusieurs lieux à la fois. Il est vraisemblable qu'il a en principalement en vue de réfuter l'erreur de Wilelef, lequel prétend dans ses *Dialogues*, que le corps de Jésus-Christ n'est pas *identiquement* le même dans le saint sacrement, et que Dieu ne peut produire, en même temps, un corps dans deux différents endroits: *Christus non est in eodem sacramento identicè et realiter in propriâ presentia corporali*, troisième proposition dans la bulle de Martin V. Au reste, la plupart des philosophes chrétiens ont inventé des systèmes pour rendre sensible la possibilité de la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, tout en confessant que ce mystère est incompréhensible. Celui de Descartes a été exposé dans deux lettres au père Meslaud, jésuite (Pensées de Descartes); celui de Pierre Gally, dans *Durand commenté, ou l'Accord de la philosophie avec la théologie touchant la transsubstantiation*, Cologne (Cœn), 1700, in-12; celui de l'abbé de Lignac, dans l'opuscule intitulé: *Présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux, prouvée possible par les principes de la bonne philosophie*; — *Lettres, ou relevant le défi d'un journaliste hollandais, on dissipe toute ombre de contradiction entre les merveilles du dogme catholique de l'Eucharistie et les notions de la saine philosophie*. Paris, 1764, in-12. fort rare; celui de Leibnitz, dans les *Essais de Théodicée*, dans une lettre à Pélisson, et dans une autre à Antoine Arnaud; celui de ce docteur, dans deux lettres qu'on se propose de donner au public, etc.

(2) Ceci a l'air de tendre un peu à la doctrine de

une même chose être multipliée, et être tout ensemble et en même temps en diverses places.

Voilà une parole, elle est tout ensemble et en même temps en plusieurs oreilles, toutefois elle est toute en chaque oreille; de vrai cette voix n'est pas une en nombre, ains une seulement en espèce; mais si la voix humaine, une en espèce, est à même instant toute en plusieurs oreilles, pourquoi ne donnerons-nous un degré au-dessus au corps de Jésus-Christ glorifié, uni à la divinité? et ne dirons-nous qu'un en nombre, il puisse être en divers lieux?

Nous voyons aussi qu'une diction, quoi qu'elle soit plus grande ou plus petite, signifie toujours une même chose, de façon que ce mot *Roi*, remplit-il de sa grandeur tout le plain d'une grande muraille, ne signifie pas davantage que *Roi*, écrit aux plus menus traits du monde; la petitesse ou la grandeur du mot ne le diversifie aucunement quant à la signification: pour être plus grand, il ne signifie pas plus, ni ne signifie pas moins pour être moindre. L'espèce et la forme du pain est comme la diction signifiante, et le corps de Jésus-Christ c'est la signification. La grandeur donc ou petitesse de l'hostie ne diversifie rien, et autant est Jésus-Christ en la petite qu'en la grande; car cette hostie ou forme visible n'est que le signe du corps de Jésus-Christ, bien que le corps de Jésus-Christ y soit réellement contenu, et contenu non localement, ni comme logé en ce lieu, ni comme le vin au vaisseau, mais comme un signe, la chose signée, et la signification ou la diction. Aussi encore que la diction se multiplie, la signification ne se multiplie pas pourtant c'est toujours une même signification quant à soi. Ainsi, bien que l'hostie se multiplie infiniment, non pourtant se multiplie la chair et le corps de Jésus-Christ, c'est toujours celui-là même. Et comme la diction, autant qu'elle retiendra sa forme et sa nature, aura sa signification, et aussi, autant que la forme du pain demeurera en sa na-

ture, autant aura-t-elle au dedans le corps de Jésus-Christ, aussi longtemps demeure le corps de Jésus-Christ sous la forme du pain que demeure la forme du pain; mais si la forme du pain se change d'autant que le signe n'y est plus, le signé n'y est plus aussi. A cette cause, vu que chaque partie du pain et de l'hostie a la forme, nom et espèce de pain, en chaque partie de l'hostie, petite ou grande, est toute la chair et le corps de Jésus-Christ.

Ce que nous pouvons aussi manifester par le miroir, car fût-il aussi grand que le monde, il ne représentera qu'une seule image de l'homme, et brisez-le en mille pièces, chaque pièce représentera cette une image que représentait tout le miroir, autant en verrez-vous en une part qu'en son tout, et autant en l'une part qu'en l'autre. De même, s'il y avait un pain grand comme le monde ou une hostie, il n'y aurait en elle qu'un corps de Jésus-Christ, qu'une chair et qu'un Jésus-Christ, et si vous le dépariez en mille morceaux, en chacun serait le corps de Jésus-Christ, un en nombre. Là où aux pièces du miroir, l'image n'est pas une en nombre, mais une seulement en espèce; aussi est-ce raison de donner au corps de Jésus-Christ avantage sur ces choses corporelles, et faire qu'il soit un en nombre en plusieurs morceaux de l'hostie.

Comme le corps de Jésus-Christ puisse être compris sous une si petite quantité, montrons-le par lui-même. Le corps de Jésus-Christ est devenu spirituel et transformé en la nature de l'âme, autant que faire se peut; car comme nous voyons que notre âme, qui est spirituelle et sans quantité, transforme à sa façon spirituelle et à sa nature ce qu'elle reçoit en soi, de sorte que quand elle reçoit la lettre A, elle la réduit à la spiritualité, en manière que bien que l'A écrit soit corporel, large et long, toutefois lorsqu'il est en l'âme, il n'est ni long, ni large, ni exprimé, mais tout ensemble à la mode de l'âme, il en va de même du corps de Jésus-Christ, d'autant qu'il est glorifié et réduit à la spiritualité, le plus qu'il le peut être. La divinité échange en sa nature l'âme de Jésus-Christ, autant que faire se peut, et l'âme déifiée ensemble avec la divinité, déifie le corps et la chair, les fait de sa nature, et se les rend semblables le plus qu'elle peut. Le corps de Jésus-Christ n'occupe point de place, ni n'est pesant, et peut être tout en un point sans longueur, largeur et profondeur, à la façon que Jésus-Christ même le veut. Ainsi, en ce sacrement Jésus-Christ n'occupe point de place, ni n'est pesant, étendu, long, large ou profond; mais toutes ses parties sont ensemble: ainsi il peut être tout en un en chaque part de l'hostie, tant petite soit-elle. L'expérience nous apprend des choses naturelles, que l'image d'une chose corporelle, quelque grandeur qu'elle ait, n'est ni longue, ni large, ni étendue, ni profonde, ni pesante, ni grosse, ni épaisse, ains qu'elle est tout ensemble, et toutefois elle paraît longue, étendue, ample, grosse et grande. Toute une grande église et une grande

l'ubiquité; mais Montaigne en était bien éloigné, comme on le voit dans le Journal de ses voyages, tome 1, pages 96 et suivantes. « Entre autres propos que Montaigne eut au ministre luthérien d'Isne, petite ville impériale d'Allemagne, s'avisant qu'anciens calvinistes l'avaient averti en chemin que les luthériens mêlaient aux anciennes opinions de Martin plusieurs erreurs étranges, comme *l'ubiquisme*, maintenant le corps de Jésus-Christ être partout comme en l'hostie; par où ils tombaient en même inconvénient de Zwingle, quoique ce fût par diverses voies, l'un par trop épargner la présence du corps, l'autre pour la trop prodiguer; car à ce compte le sacrement n'avait nul privilège sur le corps de l'Eglise, ou assemblée de trois hommes de bien, et que leurs principaux arguments étaient que la divinité était inséparable du corps, par quoi la divinité étant partout, que le corps l'était aussi: secondement que Jésus-Christ devant être toujours à la dextre du Père, il était partout, d'autant que la dextre de Dieu, qui est sa puissance, est partout. Ce docteur niait fort, de parole, cette imputation, et s'en défendait comme d'une calomnie. Mais par effet, il semble à M. de Montaigne qu'il ne s'en couvrait guère bien. »

grande cité entrent par la prunelle de notre œil, qui n'est qu'un point indivisible; et la nuit cette même cité se représente à nous en songe en sa propre forme et grandeur : toutefois cette image, qui est en dedans de l'âme, n'est qu'un point indivisible entré en nous par la prunelle de l'œil (1).

La chair de Jésus-Christ consomme toutes les âmes dans l'unité. — (Théologie naturelle.)

Chap. 292. Lorsque Jésus-Christ donne sa chair aux âmes, il leur donne ensemble son âme et sa déité, et les rédnit toutes en un par sa chair : toutes les âmes donc partent premièrement et sont produites d'une même, qui est Dieu ; puis elles se multiplient par la multiplication de la chair première, et se corrompent ; et enfin encore purifiées et mondifiées, elles se réunissent en Dieu par l'unité de cette sainte chair. Ainsi la chair est cause de la multitude des âmes et cause de leur union ; elle est cause qu'elles partent de Dieu par la création et cause qu'elles y retournent (2) ; elle est cause de leur damnation

(1) Charron, le disciple et l'ami de Montaigne, a composé huit discours sur le sacrement de l'Eucharistie : ils sont imprimés à la fin du recueil de sermons sur la Divinité, la Création du monde, la Rédemption, etc. Paris, 1612, in-8°. « Ce grand, merveilleux et tant auguste sacrement, dit-il, discours premier, p. 397, par la grande prérogative et singulier avantage qu'il a par-dessus tous les autres, tout simplement et sans autre particulière désignation, est appelé le sacrement, comme le maître et la couronne des autres, auquel y a tant de choses à admirer, à croire et à adorer, si peu à dire et à entendre, lequel est par-dessus nature, étonne toute la nature, est la perfection de nature, le dernier présent et souverain bien en ce monde, donné du maître et seigneur de nature. »

(2) Charron a cherché à rendre sensible par un trait historique remarquable cette union de l'âme avec Dieu dans la sainte Eucharistie, *Discours VIII de la sainte Eucharistie*, p. 493. « Le meilleur, plus propre et plus excellent moyen pour unir, mêler, confondre et consubstancier parfaitement deux substances ensemble, est le manger et le boire ; car ainsi l'une entre en l'autre, tellement qu'elles ne peuvent plus se séparer. J'ai envie, pour vous exprimer plus ceci et en tirer une belle instruction, de vous réciter une histoire noble et propre à ce propos. Ariémise, reine de Carie, faite veuve par le décès du roi Mausole, son mari, qu'elle aimait parfaitement, délila d'employer tout le reste de sa vie et de ses moyens à exercer et toujours tenir vive et ehante la mémoire de son époux, ce qu'elle fit principalement en trois manières : premièrement, par grands dons et présents elle conviait de toutes parts orateurs, poètes et gens d'esprit à chanter et publier les vertus et mérites de son feu mari, et l'amitié d'eux deux ; secondement, pour reposer et conserver honorablement les reliques de son dit mari, elle fit bâtir et dresser avec grande dépense et curiosité un très-riche, superbe et somptueux sépulchre, et si magnifique, qu'il a été censé et mis entre les sept miracles du monde, dont d'icelui ont pris nom les superbes et somptueux monuments des grands, et ont été appelés mausolées. Ainsi elle épuisait ses finances, cherchant toujours satisfaction à son deuil, son affliction, ses regrets ; mais tout cela ne la pouvant arrêter, elle s'avisait d'un troisième et dernier moyen, qui est qu'ayant réduit le corps de son feu mari en cendres, et parmi elles confusément mêlé d'autres riches et bien exquises poudres de senteur elle prenait avec son boire et

et cause de leur salut ; elle est cause de leur mort et cause de leur vie ; de sorte que la chair fait toutes choses, mais ce n'est pas la même chair.

Du Sacrement de Pénitence. — (Théologie naturelle.)

Chap. 296. D'autant que la seconde chute de l'homme, qui est après son baptême, se rapporte à la première chute, qui fut après sa création, tout ainsi qu'en la première, le libéral arbitre nous demeura, qui est l'image perpétuelle, naturelle et ineffaçable du Créateur, difformé toutefois et garni de la dissemblance au lieu de la semblance de Dieu : et comme nous retinmes quelque chose en tombant, et en perdimes quelque autre, nous perdimes la semblance de notre Créateur, et retinmes son image naturelle, ineffaçable et perpétuelle, qui nourrissait en nous le fondement, l'espérance et l'aptitude de nous pouvoir relever quelque jour, et recouvrer encore un coup la semblance que nous avions perdue ; car si cette image eût été abolie, elle n'eût pu être reformée, restituée et rhabillée comme elle a été. De même en la seconde, l'image ou seing de Jésus-Christ nous demeure perpétuel et ineffaçable, déformé toutefois et dégarni de la semblance de notre Sauveur, et nous retenons quelque chose en tombant, comme nous en perdons quelque autre : nous perdons la semblance de notre Sauveur, et retenons son image et son seing si fort empreint en nos âmes, qu'il est impossible de l'en ôter. Il reste en l'homme secondement chut quelque trace de sa régénération et de ce bon état auquel le baptême l'avait mis ; car c'est bien raison, comme il lui était demeuré, en sa première chute, quelque marque et trace de sa création, et l'image du Créateur, qu'il lui reste aussi en la seconde quelque trace et marque de sa régénération et l'image du Réformateur et Rédempteur. Ce caractère, cette marque et ce seing de Jésus-Christ, qui nous reste, nous sert de fondement et de moyen pour pouvoir quelquefois regagner sa semblance et son amitié, que nous avions perdue : si nous n'avions rien du sien en nous, il ne saurait par où nous retirer et relever.

Chap. 297. Le sacrement du baptême regarde la chute première de l'homme, et le sacrement de pénitence sa chute seconde. Pour nous relever de la première, il ne nous faut qu'une repentance intérieure et la foi ; la vertu du baptême supplée le reste par la grâce de Jésus-Christ : il lave le péché, et nous remet toute la peine que nous devons pour nos propres offenses. Quant à la seconde, d'autant qu'en elle il y a plus de notre faute, il faut aussi que nous y mettions plus du nôtre pour nous en relever : il faut ajouter

manger ordinaire, et avalait quelques cuillerées de ces poudres ainsi mixtionnées, dont enfin elle mit tout le corps mort de son mari dedans le sien vivant, cherchant par-là à faire, tant qu'elle pouvait, revivre ce corps, le logeant en un sépulchre vivant et animé : *Ut esset vivum et spirans mariti sepulchrum* »

à la pénitence intérieure et à la foi, la pénitence extérieure, la confession, la satisfaction, l'amende et la peine temporelle : la passion de Jésus-Christ parfait le surplus, et abolit en nous l'offense de Dieu et la peine infinie qui s'en ensuivait. Ainsi, quant à la passion de Jésus-Christ, le baptême œuvre plus que la pénitence, la mort de Jésus-Christ œuvre plus au baptême qu'en la pénitence. Au baptême toute la passion s'applique à l'homme pour le renouveler, tout ainsi que s'il l'avait soufferte lui-même, mais non pas en la pénitence : au rebours l'homme fait plus, et met plus du sien en la pénitence qu'au baptême.

De l'Extrême-Onction. — (Théologie naturelle.)

Chap. 302. Le sacrement de l'extrême-onction a été inventé, institué à ce qu'il parfasse l'âme de la grâce divine, guérisse et nettoie de toute tâche et infirmité spirituelle, et auquel elle reçoive pardon du péché véniel, non quant à la peine, mais quant à la coulpe, et ce, afin que déchargée et désempêtrée de toutes ces façons d'empêchements, qui entravent ses pas, et qui la débanchent de sa naturelle allégresse, elle puisse, ébranlée vivement par sa dévotion, s'envoler, dispose et légère vers le ciel, et d'une gaillarde saillie se poser contre mont et arriver à la vie éternelle. Or, ce sacrement se donne à la mode d'un médicament corporel, tout ainsi que le baptême à la mode d'une corporelle ablution.

Attendu que ce sacrement se fait pour élever l'âme à Dieu par zèle et par dévotion, en quoi elle se fortifie, s'allège, s'éjouit et se calme, il advient que le corps sent aussi quelque repos et se décharge de ses maux, d'autant qu'il dépend de l'âme, et que le plus souvent la guérison d'elle lui apporte la sienne, de manière que la fin principale de l'extrême-onction ne soit pas de guérir les infirmités corporelles, mais les infirmités seulement du péché véniel ; car quant au péché mortel, c'est plutôt mort que maladie, et par conséquent la pénitence qui l'efface, se doit plutôt dire ressusciter que guérir, si est-ce toutefois que, quand il est expédient au malade d'allonger sa vie pour augmenter ses mérites, elle sert par accident pour soulager et médiciner le corps, médicinant l'âme, la ramenant au bien et éloignant du mal ; car, comme l'âme désolée et attristée dessèche et consume le corps, aussi elle l'amende et vivifie, purifiée et satisfaite.

De l'Ordre. — (Théologie naturelle.)

Chap. 305. Il est nécessaire qu'il y ait un sacrement d'ordre auquel se donne la puissance, établissant l'ordre, le rang et les degrés entre les chrétiens ; et vu que les personnes à qui elle est attribuée doivent être distinguées et séparées des autres, il est convenable que cela se fasse par des marques publiques et extérieures ; il est aussi très-convenable que cette supériorité et puissance soit donnée par un exprès sacrement. Elle est spirituelle et qui loge en l'âme, il faut,

quand elle se donne, qu'il s'imprime quelque chose d'invisible et de permanent en celui qui la reçoit. Ce n'est pas la grâce des autres sacrements, il faut donc que ce soit je ne sais quoi d'invisible outre la grâce ; par quoi c'est un signe ou seing empreint en l'âme, qui se nomme caractère spirituel, lequel gravé en l'esprit est la puissance spirituelle ou la puissance extérieure se fonde. Les personnes auxquelles une telle autorité est conférée doivent plus ressembler à Jésus-Christ que le commun, et d'une autre et différente manière : ils reçoivent comme un chacun la semblance qui se donne ès autres sacrements par la grâce de Dieu, il faut donc qu'outre cette grâce ils reçoivent par privilège en ce sacrement quelque chose d'invisible en leur âme, qui les élève au-dessus des autres, et qui les fasse ressembler à Jésus-Christ de plus près par quelque spirituelle accroissance : ils y reçoivent donc telle chose et si particulière et différente qu'elle pourrait être en eux, voire lors même qu'ils auraient perdu la grâce qui relève du péché et qui s'acquiert par les autres sacrements ; car cet invisible ou cette puissance invisible qui se donne en ce sacrement, est chose à part de cette grâce, de manière qu'elles peuvent être l'une sans l'autre. L'homme chrétien qui a une fois reçu telle autorité et telle puissance, ne la peut perdre par son péché, chute et offense : il n'est pas en lui d'anéantir et effacer ce caractère, ce signe et ce seing éternel et perpétuel, depuis qu'il est une fois empreint en son âme, et y durera autant que durera son sujet. Qui reçoit le sacrement de l'ordre, reçoit chose spirituelle, ineffaçable, invariable et immortelle comme l'âme.

Vérité de la religion catholique mal à propos combattue par les vices de ses ministres. — (Essais, tome II, pag. 690.)

Le dire est autre chose que le faire ; il faut considérer le prêcher à part, et le prêcher à part : ceux-là se sont donné beau jeu en notre temps, qui ont essayé de choquer la vérité de notre Eglise, par les vices de ses ministres : elle tire ses témoignages d'ailleurs. C'est une sotte façon d'argumenter, et qui rejeterait toutes choses en confusion. Un homme de bonnes mœurs peut avoir des opinions fausses, et un méchant peut prêcher la vérité, voire celui qui ne la croit pas. C'est sans doute une belle harmonie, quand le faire et le dire vont ensemble, et je ne veux pas nier que le dire, lorsque les actions suivent, ne soit de plus d'autorité et efficace (1).

(1) Les jugements téméraires contre lesquels s'élevait Montaigne, ne sont que trop communs dans ces temps d'avenglement et de vertige. Parce que certains ecclésiastiques ne paraissent pas avoir la sainteté de leur état, on en conclut que la religion est l'ouvrage des hommes, et que ceux qui l'enseignement aux autres la méprisent au fond de leur cœur. Peut-on plus mal raisonner ? S' imagine-t-on que ceux qui servent à l'autel soient des anges exempts des faiblesses humaines ? l'œuvre de Dieu dépend-elle de nos vices ou de nos vertus ? Si les prêtres avaient inventé la religion, no

Le péché du ministre ecclésiastique ne blesse pas sa puissance. — (Théologie naturelle).

Chap. 306. C'est une curiosité de néant et non soûr frustratoire à qui veut prendre les sacrements, de se mettre en peine de la vie ou conscience du ministre qui les distribue : c'est assez qu'il regarde à leur vertu et efficacité, et qu'il rejette son pensément à Jésus-Christ qui les a institués et ordonnés. C'est une très-sotte erreur de se persuader qu'on reçoive plus d'un bon ministre que d'un mauvais ministre : ils ne sont que simples exécuteurs ; ce n'est pas à eux de donner plus ou moins aux sacrements ; leur force et leur vertu ne dépend pas d'eux, mais de leur auteur, au nom duquel ils se reçoivent. Que fait le prud'homme de l'apothicaire à la force des drogues et à l'opération de la médecine ? Si elle est bonne et opérative de soi, la malice de celui qui la présente et la mauvaise conscience n'empêchera ni ne retardera son effet : qu'il la dispense seulement suivant la recette qu'on lui a prescrite, du reste il n'importe au malade (1).

Du Mariage. — (Théologie naturelle.)

Chap. 318. Puisque le mariage est sacrement de Jésus-Christ, il faut que l'homme reçoive en lui de la grâce spirituelle et quelque spirituel secours. Signamment pour son besoin en ceci comme ès autres sacrements, il y reçoit donc la puissance et la faculté d'user de sa femme à la procréation de lignée

l'auraient-ils pas accommodée à leur infirmité, plutôt que de la faire si parfaite et si belle ?...

D'un autre côté, il est assez fréquent parmi les fidèles peu éclairés, d'ôter aux hérétiques ou mécréants toute espèce de vertus ; ne voient-ils pas qu'il est facile de rétorquer l'argument et de les battre par leurs propres principes ? « On ne conclut point des mœurs à la doctrine, dit dom Jamain, ni de la doctrine aux mœurs. On peut vivre moralement bien, et penser très-mal, comme on peut conserver la foi au milieu de ses désordres : on voit des hérétiques réglés dans leurs mœurs, et des catholiques débauchés ; une vie régulière ne fait donc pas preuve pour la doctrine, ni le relâchement contre ; l'enseignement public de l'Eglise est seul la pierre de touche qui distingue la vérité de l'erreur. Les œuvres peuvent être sans la foi, comme la foi sans les œuvres, et comme parle Tertullien, ce n'est pas par les personnes que nous devons juger de la foi. » Dom Jamain, *Pensées théologiques*, page 310, 3^e édition. Bruxelles, 1776.

(1) Rien de plus sensé et de plus conforme à la foi catholique ; la vertu des sacrements ne dépend point de l'état du ministre qui les confère, et on a tort de s'en éloigner sous prétexte que les prêtres ne vivent point suivant les règles de l'Évangile. Cependant nous ne cesserons de leur crier de toutes nos forces : Ministres d'un Dieu de paix, soyez fermes dans la foi, dans l'espérance, dans la charité ; montrez vous les modèles du troupeau confié à vos soins : gardez-vous de vous diviser ; que l'esprit de domination, proserit par s. Pierre soit banni du milieu de vous ; que la douceur, la patience, la modestie, le désintéressement, le zèle pur et éclairé, la modération et toutes les vertus rehaussent dans vos paroles et dans vos œuvres, vous n'avez pas de meilleur moyen pour concilier à votre auguste ministère le respect qui lui est dû, pour ramener les brebis égarées, pour fortifier et consoler les fidèles.

suivant l'institution divine. A ceux qui s'y soumettent dignement et d'une chrétienne et sainte intention, il se donne en ce sacrement d'être unis d'un heureux accord et unanime consentement pour leur multiplication à la louange et gloire de Dieu ; il s'y donne aussi à ceux-là de la grâce pour combattre la concupiscence charnelle, et pour retirer par ce moyen leur âme de la corruption et du désordre, afin que ce soit un lieu singulier, profitable et inséparable, qui sont trois qualités nécessaires à parfaire et sanctifier au mariage. Cette grâce pourvoit à trois assauts de la chair, et engendre en nous triple commodité : premièrement, elle nous défait de ce vilain et déréglé appétit à la diversité et au change, et nous tient arrêtés et contents en la partie que nous avons seule choisie : secondement, elle proportionne justement et mesure notre plaisir à la seule génération, rangeant à cette fin-là les dernières bornes de notre concupiscence, et la gardant de nous emporter outre le fruit et la délectation vaine et voluptueuse : tiercement, elle pourvoit à ce qu'il ne s'engendre en nous aucun dédain ou dégoûtement par la longue conversation et continuel usage, nous unissant d'une affection insatiable et inséparable. La singularité de ce lien engendre en nous une foi très-certaine que nous gardons l'un à l'autre : son profit y engendre le bien de la procréation, pour lequel, quant à l'office de nature, le mariage a été ordonné ; son inséparabilité y engendre le fruit du sacrement ; car, tel lien, c'est le sacrement de conjonction spirituelle. Ainsi, trois choses nous viennent du mariage : la foi ou loyauté, la lignée, et le sacrement (1).

(1) Les protestants n'admettent point le sacrement du mariage, sous prétexte qu'il n'est nullement question de son institution dans le Nouveau Testament ; il n'est point indifférent de voir de quelle manière le roi d'Angleterre, Henri VIII, presse Luther là-dessus :

Nullum sacramentum admittis, ejus institutionem non legis in libro? quem librum inquam scripsit ille, qui instituit omnia? De quibusdam, inquit, credo evangelistis Christi. Cur ergo de quibusdam Christi non credis Ecclesie, quam Christus omnibus præponit evangelistis, qui nominis membra quædam fuerunt Ecclesie? Quæ obrem si fides mihi, cur diffidis omnibus? Si membris tibi tantum, cur toti nihil tribuis corpori? Ecclesia credit esse sacramentum, Ecclesia credit à Deo institutum, à Christo traditum, ab apostolis traditum, à sanctis patribus per manus deinceps pro sacramento traditum ad nos pervenisse, pro sacramento per nos tradendum posteris, ad finem usque sæculi pro sacramento venerandum. Hoc Ecclesia credit: et quod credit, dicit. Hoc, inquam, tibi dicit eadem Ecclesia, quæ tibi dicit evangelistas scripsisse evangelium. Nam nisi Ecclesia diceret evangelium Joannis, Joannis esse, nescires esse Joannis. Non enim adsertisti scribenti. Cur ergo non credis Ecclesie quæ dicit hæc Christum fecisse, hæc sacramentum instituisse, hæc apostolos tradidisse, quemadmodum credis ei quæ dicit hæc evangelistam scripsisse?...

Assertio septem sacramentorum adversus Martinum Lutherum, Henrico VIII, Angliæ rege auctore. Paris, 1562, in-16. De Sacramento matrimonii, feuil. 64 et 65.

Les protestants ont beau dire que l'Écriture renferme toute vérité, qu'elle suffit pour terminer tout différend, n'ont-ils pas eux-mêmes quelquefois recouru

Nulle volonté ne peut être bonne, si elle ne s'accorde avec celle de Dieu. — (Théologie naturelle.)

Chap. 38. La volonté de Dieu étant première avant toutes choses, étant la règle et la justice elle-même, il ne peut être rien de bon ni de juste s'il ne lui est conforme (1); ainsi toute volonté, écartée ou éloignée de celle de Dieu, est vicieuse et désordonnée, comme dévoyée de la pure et souveraine droiture (2).

L'homme doit naturellement chercher son bien et éviter son dommage. — (Théologie naturelle.)

Chap. 66. Toutes choses sont obligées par un exprès commandement de nature d'em-

à la tradition? ne savent-ils pas que l'interprétation de l'Écriture a été pour eux une semence de division? nous les supplions de lire la *Troisième vérité* de Charon, et sa *Réplique* aux chicanes de Duplessis-Mornay; les trois premiers chapitres qui traitent du juge suprême des controverses, lèvent toute difficulté à cet égard. Nous revenons souvent à ce point, dans les notes, parce que la révélation, une fois prouvée, il ne reste plus à celui qui l'adopte, pour ne point s'égarer, que de prendre pour guide l'autorité de l'Église, et que hors de là il n'y a que ténèbres et confusion. La faiblesse de notre raison a rendu la révélation nécessaire, mais depuis elle n'a pas changé de nature, il lui fait une continuation de révélation, s'il est permis de parler ainsi, une autorité infallible et toujours subsistante, qui lui serve d'appui et qui parle sans cesse au nom de la Divinité.

(1) Voyez le huitième livre tout entier du *Traité de l'amour de Dieu* par S. François de Sales.

(2) Et comment connaître la volonté de Dieu s'il ne daigne nous en instruire? nouvelle preuve de la nécessité de la révélation. La raison n'est pas une règle sûre, sa voix est suffoquée ou détournée par la voix tumultueuse des passions; que devenir alors, quand on a le malheur de rejeter la parole de Dieu? et combien parmi nous, de misérables égarés, qui, sur ce point, tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent! L'anecdote suivante, racontée par un savant qui a beaucoup travaillé sur Montaigne (*), va nous en donner la mesure: « En 1794, je fus curieux, dit-il, de voir les prisonniers français à Oranienburg; je leur parlai de la révolution... du relâchement des principes religieux. Monsieur, me dit à ce dernier article, en s'avancant vers moi, la dextre posée en équerre sur la poitrine, un jeune homme qui m'avait singulièrement intéressé, Monsieur, je n'ai pas de religion. — C'est fort bien, mon ami, lui répondis-je, mais dites-moi un peu qu'est-ce que vous avez à la place? Mon jeune homme me regarda, baissa les yeux à terre, les releva vers le ciel, comme s'il en avait attendu l'inspiration, et celle-ci tardant à venir, fit une pirouette et s'en va. »

(*) M. Bastide, d'une famille de réfugiés français. A la fin du siècle dernier (1791), il tenta de moderniser et de commenter à neuf les Essais de Montaigne. Il présenta depuis, à diverses reprises, des *échantillons* de sa manière à l'Académie royale de Berlin, dont il était membre. Il légua son ouvrage manuscrit à la bibliothèque royale de France, à condition qu'elle le ferait imprimer à ses frais. Le Conseil d'Etat n'accepta point le legs, et l'ouvrage est resté inédit. Nous l'avons parcouru, ainsi que les *dissertations* de l'auteur sur le même sujet, imprimées dans les Mémoires de l'Académie royale de Berlin, et nous pouvons assurer que ces différents travaux ne présentent aucun intérêt. Nous ajoutons néanmoins que M. Bastide se montre religieux, et qu'il combat quelquefois les notes de Naigeon.

ployer ce qu'elles ont et leurs moyens, non à s'endommager et offenser, mais à s'agrandir et embellir, à conserver et amender leur nature, et à repousser à toute force tout ce qui leur est nuisible, et tout ce qui les peut ou affaiblir ou détruire.... Il s'ensuit donc par nécessité, vu qu'outre les autres animaux l'homme a l'entendement et la volonté, et que ces pièces-là le font homme, qu'il est tenu naturellement d'en user à son profit et avantage, c'est-à-dire, pour s'acquérir le plus qu'il peut de joie, de liesse, d'espérance, de consolation, de paix, de repos et de confiance; et pour en combattre la tristesse, le malheur, le désespoir et toutes les autres choses contraires à son bien: et d'autant que toutes les forces et moyens qu'il a, comme homme, pour acquérir de la perfection, dignité et noblesse, consistent en son intelligence et volonté, il se doit prendre garde à les bien employer et à s'en aider pour l'homme, non contre l'homme (1).

Devoir de l'homme. — (Théologie naturelle.)

Chap. 224. Le devoir de l'homme, et ce à quoi il est tenu par le témoignage de toutes les créatures et de soi-même, consiste à aimer Dieu premièrement, totalement et incessamment, à suivre et embrasser sa volonté

(1) « C'était sans doute une idée hardie et philosophique, dit un religieux écrivain (*), que de fonder la morale sur l'amour de soi, sur l'intérêt de chacun; et cependant c'est dans ce principe, qui depuis a servi de base à tant de doctrines absurdes, que Selonde trouvera des arguments pour nous faire aimer la vertu: cette première proposition adoptée, il en conclut que pour travailler à notre bien-être, il faut savoir distinguer le bien du mal; puis accepter l'un et refuser l'autre; car il est impossible que les deux choses soient vraies, il est impossible aussi de les croire toutes deux: partant de cette pensée, il établit que l'homme est tenu de croire ce qui lui est meilleur. »

« On sait, dit un autre écrivain (**), que l'illustre la Rochefoucault a fait de l'amour-propre et de l'intérêt personnel la base de toutes nos actions. Chacune de ses maximes n'est que le développement de ce principe. Il peut l'avoir porté trop loin; mais c'est dans Montaigne qu'il en a puisé la première idée. C'est un grain semé au hasard par celui-ci, cultivé plus soigneusement par l'autre, et qui est devenu, entre ses mains industrieuses, la source d'une abondante moisson. »

Si M. de la Dixmerie avait lu la *Théologie naturelle*, il n'aurait pas avancé que la pensée de Montaigne était un grain semé au hasard.

Lorsque le due de la Rochefoucault est accusé d'avoir porté trop loin cette maxime: que l'homme doit naturellement chercher son bonheur, avec quelle horreur ne doit-on pas rejeter la doctrine d'Helvétius, dont les excès ont révolté ses propres partisans, contre laquelle Jean-Jacques Rousseau s'est élevé avec son éloquence ordinaire (*Emile*, livre IV, profession de foi du vicairé savoyard, et ailleurs), que Voltaire a souvent foudroyée, et que la Sorbonne a censurée!

(*) M. Aimé-Martin. Extrait de la *Théologie naturelle* avec d'excellentes remarques dans le tome V des Essais de Montaigne, édition de Lefèvre, in-8°.

(**) M. de la Dixmerie. Éloge analytique et historique de Michel de Montaigne, page 24.

avant toute autre chose, à lui attribuer sa première crainte et le premier honneur, à combattre et abhorrer entièrement tout ce qui leur est contraire et tout ce qui est ennemi de Dieu et de sa volonté, et par conséquent à reconnaître ses bienfaits, à l'en remercier sans cesse, et à se joindre et lier à lui de toute son affection. Voilà le devoir duquel nous sommes tenus envers notre Créateur d'où il s'en engendre encore un autre envers toutes choses qui sont siennes, et spécialement envers sa vive image, qui est l'homme.

Chacun d'entre nous se doit aimer comme étant l'entière ressemblance de son Dieu, et aimer son pareil pour ce même respect, et le doit à ce compte aimer tout autant que soi-même, et haïr ce qui lui est adversaire comme ce qui l'est à soi. Ces deux devoirs, l'un regardant Dieu, l'autre sa créature, ne sont qu'un à la vérité, car le second s'enclôt au premier et en dépend. Voilà toute notre obligation, l'entier droit et toute la loi de nature, il n'est nulle partie du devoir de l'homme qui n'y soit comprise ou qui n'en tire son origine : c'est donc la preuve, la touche et la règle à laquelle nous devons examiner nos opérations, c'est la mesure et la loi qui doit ordonner et ranger notre faire au dedans et au dehors, c'est la balance à laquelle se doit accorder tout notre agir. Tel doit être l'homme en l'ordre des créatures, maintenant en soi la belle convenance et plaisante harmonie de son devoir et de son faire. L'ordre de l'univers requiert un homme tel qu'est sa nature, en tant qu'il est homme.

Considération générale de ce que nous devons à Dieu. — (Théologie naturelle.)

Chap. 177. Nous pouvons rapporter toutes les considérations à deux respects, l'un regardant Dieu, l'autre regardant l'homme : ce sont l'ouvrage et l'ouvrier. Toutes choses sont dues à Dieu par l'homme, d'autant que l'homme est l'ouvrage, et Dieu l'ouvrier ; et en la manière que Dieu est le facteur et nous sa besogne, nous lui devons tout ce que nous lui devons : ainsi l'amour, la crainte, l'honneur, la louange, la confiance, l'espérance, la créance et obéissance lui sont dues par nous, parce que nous sommes sa besogne ; nous le devons aimer, honorer, glorifier, obéir et le reste, d'autant que nous sommes son ouvrage et lui notre facteur. Aussi, attendu qu'il est notre Créateur et nous sa créature. il nous aime ; car l'artisan aime toujours sa besogne et la favorise. Attendu qu'il est notre facteur, il est notre seigneur, il est notre commencement et origine. Puisqu'il nous a faits, il ne nous saurait décevoir, tromper ni mentir ; car l'ouvrier ne trompe jamais sa besogne. Il nous est fidèle et ne nous abandonne jamais au besoin, car nous sommes sa facture, et l'ouvrier ne peut trahir ou manquer à son ouvrage, ainsi du surplus. Vu donc que l'homme est créature de son Dieu, et la seule créature qui connaît son facteur, seule qui s'aperçoit de son obligation, et seule qui peut juger com-

bien la facture doit à son ouvrier ; vu qu'il est seul qui connaisse avoir en soi de quoi satisfaire à son Créateur, certainement il ne saurait s'excuser s'il fallait à le lui rendre. Qui assemblera en un les pièces de cette notre science, que nous sommes ouvrage ; que l'ouvrage doit infiniment à son facteur ; que nous sommes serviteurs et sujets ; que ce que doivent les serviteurs et sujets, nous le devons à Dieu ; que nous avons tout reçu de lui ; que celui qui a reçu est obligé de rendre ; que nous avons de quoi donner, et que nous avons tout ce qu'il nous faut pour rendre ; il conclura nécessairement que nous ferions contre toute raison si nous ne payions à Dieu tous ces devoirs qui sont en notre puissance.

L'Obligation que nous avons à Dieu à cause de son amour surpasse toutes les autres. — (Théologie naturelle.)

Chap. 106. Or, d'autant que les obligations ne se mesurent pas seulement par la grandeur ou multitude des présents qu'on a reçus, mais beaucoup plus par la volonté et affection de celui qui les a faits, voyons à quoi se monte la nôtre pour le respect du donnant, de Dieu, notre créateur. Il nous a fait deux présents : l'un visible, sensible et manifeste ; l'autre, invisible et occulte. Le manifeste, c'est le monde et les qualités qui sont en nous ; l'occulte, c'est son amour et bonne volonté envers nous. Celui-ci, bien qu'il soit à la vérité le premier, que l'affection soit toujours la première chose qui se donne, qu'elle serve de racine et de fondement au reste, que tous les autres présents partent de l'amitié, et la suivent comme leur cause : si est-ce que d'autant qu'il est invisible et occulte, nous ne le mettons quasi point en ligne de compte, ni ne l'estimons présent ; toutefois, à la vérité, les autres dons ne sont que signes de l'amitié, sont témoignage et déclaration de la bonne volonté de celui qui donne, invisible de soi : mais elle se découvre et reluit ès présents qu'il fait. Et comme la fumée argue infailliblement le feu, aussi font les présents l'amour, qui se voit par conséquent le dernier, encore qu'il ait été le premier donné. J'ai montré comme la création que Dieu a faite de ce monde visible, nous apprendait une autre sienne production cachée, infinie et éternelle ; de même par son présent visible, nous en argumentons certainement un autre invisible et caché, c'est son amour qui est le premier des deux. Car, s'il ne nous eût premièrement aimés, il ne nous eût rien donné : ainsi la considération des biens extérieurs qu'il nous a faits, nous sert d'échelle et de voie pour nous conduire à la connaissance de son amour ; et d'autant que ses présents sont argument infaillible de son affection, nous pouvons, par leur grandeur et valeur, argumenter aussi, et conclure la force et grandeur de son amour. Puisqu'il a fait le monde pour l'homme, il a aimé sans doute premièrement l'homme, et principalement, et les autres créatures à cause de lui, et n'aime rien en elles que

nous. D'autant qu'il nous a doués d'un corps et d'une âme, surpassant tout le reste en excellence : l'amitié qu'il nous porte, surpasse aussi celle qu'il porte à tout le reste. D'autant que ce sien amour, qui est son présent occulte, excède en prix tous les présents qu'il a créés et toutes choses ; d'autant nous aime-t-il mieux aussi que toutes ses autres créatures. Puisque son amitié est très-pure, très-vraie, très-assurée, très-sincère et très-franche ; que c'est lui qui a commencé à aimer, ému de sa seule bonté, non d'aucun notre mérite ; qui a donné gratuitement à l'homme son affection, son présent inestimable, même avant qu'il fût ; puisque l'amour de Dieu vaut mieux que toutes ses créatures, il s'ensuit que nous lui sommes beaucoup plus tenus de cette affection-là très-libérale, de laquelle il nous a premièrement embrasés, que nous ne sommes de tous ses autres biens. Voilà donc deux choses qu'il nous faut exactement priser, les dons de Dieu et son amour. Nous lui avons grande obligation à cause des dons, mais très-grande à cause de son amour. Ce sont les deux nœuds et les deux liens par lesquels il tient l'homme attaché à soi. Ainsi avons-nous découvert la grandeur de notre obligation, de la part du donnant, qui s'engage de la sincérité et franchise de son très-noble amour, surpassant en valeur tous autres présents, parce qu'il vaut autant que vaut celui qui aime. Et qu'est-il plus excellent, plus puissant, meilleur ni plus noble que Dieu ? il n'est donc rien de plus noble, de meilleur, de plus puissant ni de plus excellent que son amour.

Inévitable besoin des biens de Dieu. — (Théologie naturelle.)

Chap. 107. Ce n'est pas seulement la valeur des présents de Dieu, ni sa très-sincère affection envers nous, qui cause la grandeur de notre obligation, mais aussi l'extrême nécessité de l'homme recevant ; car la libre et gratuite volonté que nous découvrons en Dieu qui donne, n'est aucunement en nous ; ains, au contraire, veuillons-nous ou non, nous sommes contraints et nécessités de recevoir le bien que Dieu nous offre, par un besoin si forcé, qu'il nous est impossible de nous en passer un seul moment. Refusons pour voir, et disons, je n'ai que faire de son air, de sa terre ni de son soleil. Que nous chaut-il de ses bénéfices et de ses obligations, je vivrai bien sans cela ? Que l'homme brave hardiment ainsi, s'il peut. Considérons donc notre inévitable et continuel besoin des présents de Dieu, et de l'autre part la franche libéralité de laquelle il nous pourvoit journellement et incessamment de ses biens : comme sa bonté ne nous manque jamais, comme il n'est jamais las ni ennuyé de nous bien faire. Mais encore y a-t-il en nous une autre façon de nécessité plus grande : car étant engendrés de néant, nous y reherriens incontinent, comme j'ai dit ailleurs, si nous n'étions continuellement maintenus et conservés par la main de Dieu toute-puissante. Voilà l'extrême besoin que nous avons de

lui, comme notre être et notre vie pendent entièrement de sa bonté, comme nous ne serions plus, s'il nous avait abandonnés une seule minute. Or, puisque tout bien et tout secours nous vient de lui et non d'ailleurs, puisque nul autre ne nous peut fournir de ce qu'il nous faut, c'est à lui seul que nous sommes tenus comme à notre vrai et entier ami, duquel nous ne sommes ni oubliés ni délaissés en notre nécessité : ainsi avons-nous accru notre obligation envers Dieu par la considération de notre besoin.

De l'amour de Dieu. — (Théologie naturelle.)

Chap. 109. D'autant que l'homme n'a nul créancier que Dieu, et qu'il lui doit tout ce qu'il a reçu et par conséquent tout ce qu'il a ; sans doute, il est raisonnable qu'il emploie pour sa décharge ce qui est en sa puissance et ce qu'il a de plus beau, de meilleur, de plus noble, de plus aimable, et qu'il le rende en la meilleure et plus décente manière qu'il pourra : il est donc naturellement redevable de tout ce qu'il peut... et il est naturel de vouloir s'acquitter et reconnaître les plaisirs qu'on a reçus d'autrui.

Le bien qui ne part du cœur n'est pas recevable.

La seule volonté peut donner l'amour et le donne certainement avant toute autre chose : ainsi l'amour est le meilleur, le plus précieux et premier don de la volonté, tout volontaire, tout franc et tout libre, qui ne peut être forcé, ni ôté à l'homme par aucune violence. L'homme n'a rien qu'il puisse dire à la vérité et proprement sien que l'amour, d'autant qu'il est logé en la volonté, seule maîtresse, reine et impérière, seule ayant commandement et puissance en l'homme. L'amour est donc tout son trésor, et le joyau le plus honorable, le plus précieux, le plus cher, et le plus sien qu'il puisse donner.

Or sus, voilà donc l'homme fourni de bonne et loyale monnaie pour satisfaire à sa dette et contenter ce grand créancier. Mais aussi qu'il la garde, qu'il la ménage et réserve toute à ce besoin, qu'il se ressouvienne que tout son amour est voué et destiné à cet usage, qu'il le doit tout à Dieu pour la décharge de son obligation : qu'il le lui paie donc, et qu'il le lui donne en la meilleure et plus convenable forme qu'il pourra, car il lui est hypothéqué et assigné tout entier pour la récompense de ses bienfaits.

Chap. 110. L'amour de Dieu a été le premier donné, et par son moyen tout le reste. Or, d'autant que l'amour naturellement requiert l'amour, et l'aimer l'être aimé, et ne peut la bonne affection être récompensée que par une autre réciproque ; voire elle se plaint continuellement si on ne lui rend la pareille : il faut donc payer l'amitié par sa semblable.

En outre, vu que le premier présent de Dieu, c'est son amour, que c'est le fondement et cause de tout ce qu'il a donné depuis, il s'ensuit que l'homme le doit reconnaître et récompenser avant toute autre chose, lui rendre amour pour amour, afin

qu'il y ait de la proportion et de la correspondance; et que, comme Dieu l'a aimé avant que de lui donner autre chose, et, comme depuis, à l'occasion de son amour, il lui a fait tous ses autres présents, qu'il l'aime aussi premièrement, qu'il lui rende son amour en paiement, et puis toutes autres choses à cause de son amour.

En outre l'amour est souhaitable et acceptable de soi sans les autres choses, et nulle autre chose n'est ni plaisante ni agréable sans l'amour : la révérence même, la crainte et l'honneur n'ont rien désirable sans lui, nous plus que les autres présents; mais l'amour n'est jamais refusable ni déplaisant... Et notre Créateur, tout abondant qu'il est en biens, en grandeur et en gloire, si veut-il être aimé de nous, si ne refuse-t-il pas notre bonne affection.

Chap. 111. Quand Dieu nous aime, il veut que nous l'aimions : il endure qu'il y ait en cela de la correspondance entre lui et nous, et de la revanche, signe évident de la noblesse de l'amour. Il y a toutefois toujours une bien grande inégalité, car notre affection n'a garde de contrepoiser la sienne; nous l'aimons sans comparaison moins que lui nous; et quand nous ne serions qu'amour, encore serait-il extrêmement faible et petit auprès de l'infinité de l'amour de Dieu.

C'est à nous de nous employer entiers à l'aimer de la meilleure et plus sincère façon qui sera en nous. Dieu ne nous demande que notre bonne volonté en récompense de la sienne, et de tant de bien qu'il nous a fait.

Chap. 112. Toutesfois et quantes nous aurons à nous éclaircir de quelque doute concernant notre paiement, recourons à la nature de la dette. C'est une infaillible lumière, éclairant perpétuellement nos pas au service de Dieu et à notre devoir envers lui, c'est la racine et le fondement sur lequel se bâtit la science de ce que nous devons donner et payer à notre Créateur. Qui ne connaît les qualités et circonstances de notre obligation, il est impossible qu'il sache à quoi il est tenu envers Dieu. Or, d'autant qu'elle s'engendre du donner et du recevoir... attendu que comme l'homme est obligé de ce qu'il a reçu, aussi est-il obligé de le rendre en la façon qu'on le lui a donné; et vu que le premier présent qu'il a reçu, c'est l'amour de Dieu, il est aussi obligé de récompenser avant toutes choses l'amour de son Créateur par le sien propre... L'homme a reçu de Dieu tout le bien qu'il a : il n'a rien eu, ni de soi-même, ni d'autrui. Dieu l'a seul aimé : c'est par conséquent à lui seul qu'il est obligé, non à autrui ni à soi-même. N'ayant rien reçu de soi, il ne se peut rien devoir : par quoi il donne à Dieu son amour et tout entier; car il aurait tort si devant tout à lui seul il allait divisant son amitié pour en faire part à soi-même ou à d'autres. Et, en outre, d'autant qu'il est continuellement et incessamment conservé par son Créateur, qu'il en reçoit journellement des présents les uns sur les autres, qu'il ne peut

être un seul moment sans lui, il s'ensuit qu'il est tenu de lui rendre son amour sans interruption aussi et sans cesse, et de l'aimer pour chaque minute de temps qu'il passe.

Chap. 113. Comme le moule nous sert par le commandement de Dieu, comme toutes les créatures nous fournissent de ce qu'elles ont de meilleur et nous en servent, ainsi, devons-nous donner et employer pour le service de notre Créateur tout ce que nous avons de bon et de plus parfait, qui est notre amour.

Que tout ce que l'homme donnera à Dieu, il le donne franchement et librement. Et d'autant qu'il n'y a rien en lui plus volontaire, plus plein de liberté et de franchise que l'amour (car il ne peut être donné ni par contrainte, ni par nécessité, et par conséquent que le service qu'il en fait lui est seul propre, en tant qu'il est homme), qu'il en serve donc son Créateur.

Chap. 114. C'est une très-certaine, très-utile règle à l'homme, et générale, qu'il se doit porter envers Dieu et le servir en sa façon comme les créatures inférieures se portent envers lui et le servent à la leur, qu'il doit mettre tout son soin et diligence à les imiter et ressembler en cela. Or, elles lui apprennent évidemment que rien de vicieux, de corrompu et d'immonde n'est acceptable à la Divinité, ains qu'il lui est déplaisant et à contre-cœur.

Chap. 115. Vu qu'il n'y a ni peine ni déplaisir à aimer, voire que cette affection apaise les ennuis, soulage notre travail, nous fournit de contentement et de liesse : car il est doux et plaisant d'aimer. En toutes les autres opérations, il y a de la satiété, de l'ennui ou lasseté. Celle-ci d'aimer est la seule exempte de tous ces accidents : d'où l'homme doit tirer une merveilleuse satisfaction de voir sa première et principale obligation si légère à satisfaire.

Chap. 133. Quand notre volonté donne son amour, elle n'en demande pas seulement une autre, mais une plus noble et plus digne que la sienne, et faut que l'amour qu'elle donne s'honore et s'anoblisse par la chose aimée. Or, c'est notre Créateur qui lui peut seul fournir de cela; lui seul est au-dessus d'elle, et nous peut donner une amour infiniment plus grande et plus excellente que la nôtre. Il n'y a que la sienne qui soit sans création et qui soit infinie : aussi est-ce lui seul qui peut dignifier et améliorer l'amour que nous lui donnerons. Ainsi, nulle chose n'est premièrement aimable que Dieu; et, si nous lui en préférons une autre, nous lui faisons une très-grande offense et à notre devoir.

Chap. 137. Il n'y peut avoir en nous ni en notre volonté qu'une seule première amour, et il est impossible qu'il y en ait deux ensemble, d'autant que notre volonté ne peut premièrement aimer qu'une seule chose..... L'amour de soi est le premier, si l'amour de Dieu ne l'est.

Chap. 139. L'homme qui attribue à sa pro-

pre volonté la première amour, injurie son créateur en deux manières : premièrement, d'autant qu'il se fait le premier aimé, et son créateur était seul premièrement aimable, et par droit de nature et pour le respect de sa dignité propre. Ainsi il prend le lieu et se saisit de la prérogative qui appartenait à autrui. Secondement, il dérobe à Dieu le premier amour qui était sien pour le donner à qui bon lui semble, il dispose injurieusement de l'honneur qui était à son créateur. Par quoi il l'offense et en recevant et en donnant, et plus que s'il aimait premièrement quelque autre créature; car lors il ne l'offenserait qu'en donnant à autrui ce qui lui appartient.

Chap. 146. Si je m'aime premier, j'occupe la place de mon créateur, car je m'attribue ce que je lui devais, je me fais dieu de moi-même, je me donne ce que j'étais tenu de donner à lui seul comme la première amour qui lui appartient infailliblement, et de même train tout ce qui vient en conséquence de la première amour.

Moi qui ai donné ma première amour à Dieu comme je devais, aimerai sa volonté, la suivrai et nulle autre.... J'aimerai pareillement et désirerai l'honneur de mon créateur, je l'exhausserai de toute ma puissance, je le logerai avant tout autre et avant le mien. Je souhaiterai de tout mon désir que toutes choses conspirent à l'augmentation de sa gloire et de son nom.... Je me fierai en ses paroles, je souhaiterai que tout le monde fasse comme moi, et que nul ne l'estime mensonger (1).

(1) Quand on examine avec attention la manière dont Sebonde traite tout ce qui concerne les devoirs de l'homme envers Dieu, et surtout l'amour que mérite de notre part l'Être infiniment aimable, on ne trouve que saint François de Sales qui puisse lui être comparé. Des deux côtés on aperçoit même délicatesse de sentiments, même sensibilité de cœur, même naïveté d'expressions. On serait porté à croire que le *Livre des créatures* était familier à l'auteur du *Traité de l'amour de Dieu*, et qu'il y avait puisé ses plus nobles, ses plus tendres pensées. Fénelon, le disciple de saint François de Sales dans les voies de la mysticité, a, par cela même, quelques rapports avec Raymond de Sebonde, sur la nature et les caractères de la charité. Néanmoins les idées du philosophe espagnol sur cette vertu, sont plus saines que celles de l'archevêque de Cambrai; elles se rapprochent davantage de la doctrine de Bossuet.

Un autre auteur encore, qu'on peut soupçonner d'avoir connu la *Théologie naturelle*, c'est Léon hébreu, fils de dom Isaac Abarbanel. (Voyez son article, *Biographie universelle*). Dépouillez l'ouvrage de maestro Leone, intitulé *Dialoghi di amore*, de tout ce qui sent la *cabale*, et vous y apercevrez une espèce d'analogie avec les chapitres de Raymond de Sebonde sur l'Amour de Dieu.

Parlerons-nous de sainte Thérèse, dont les écrits respirent la charité la plus ardente, et qui, dans ses *Esclamaciones o meditaciones del alma à su Dios*, dans ses *Conceptos del amor de Dios*, *escritos sobre algunas palabras de los Cantares de Solomon*, dans son *Camino de perfeccion*, et dans son *Castillo interior o las Moradas*, se fait également admirer par l'énergie de son amour, la tendresse de ses divines affections, et par la beauté et les agréments du style?

Exhortation à l'homme de reconnaître Dieu par le service des créatures. — (Théologie naturelle.)

Chap. 97. Or, sus, homme, jette hardiment

Nous osons le dire cependant, nous donnons la préférence à la *Théologie naturelle*, et pour justifier notre jugement, nous soumettons au lecteur un des plus beaux passages du *Chemin de perfection*, en espagnol et en français, avec un extrait de la *Théologie naturelle*, sur le même sujet; nous y joignons quelques pensées de saint François de Sales.

SAINTE THÉRÈSE.

Del amor de Dios digo, que es puro spiritual...; que à quien el Señor llega à qui tiene este amor, son estas personas las que Dios llega à este estado, almas generosas, almas reales, no se contentan con amar cosa tan ruyn, como estos cuerpos, por hermosos que sean, por muchas gracias que tengan; bien que aplaze à la vista, y alaban al criador; mas para detenerse en ello (no, digo, detenerse de manera, que por estas cosas les tengan amor) parecerles y a que aman cosa sin tomo, y que se ponen à querer sombra; correrseyan de si mismos, y no ternian cara sin gran affrenta suya, para dezir à Dios que le aman. (Camino de Perfeccion, cap. VI, segunda parte, pag. 58, edit. de Auveres, 1649, in-4°).

Je dis que l'amour de Dieu est purement spirituel...; que ceux à qui Dieu donne cet amour sont des âmes généreuses et toutes royales. Ainsi, quelque belles que soient ces créatures, de quelques grâces qu'elles soient ornées, quoiqu'elles plaisent à nos yeux et nous donnent sujet de louer celui qui, en les créant, les a rendues si agréables, ces personnes favorisées de Dieu ne s'y arrêtent pas, de telle sorte que cela passe jusques à y attacher leur affection, parce qu'il leur semble que ce serait aimer une chose de néant et comme embrasser une ombre; ce qui leur donnerait une si grande confusion, qu'elles ne pourraient, sans rougir de honte, dire après à Dieu qu'elles l'aiment. (*Chemin de perfection*, chap. vi, traduction d'Arnauld d'Andilly, édit. de 1670, in-4°, pag. 524-5).

SEBONDE ET MONTAIGNE.

Attendu que la volonté est transformée par amour en ce qu'elle aime, qu'elle le suit continuellement, sans doute ce qui est aimé jouit totalement d'elle, et possède entièrement son amour. Et comme la chose premièrement aimée n'est qu'une, ainsi s'engendret-il en la volonté une seule première amour: de façon que, comme il n'y peut avoir plusieurs choses premièrement aimées, de même ne peut-il y avoir en la volonté qu'une première amour. Ainsi, ce qui est premièrement aimé bâtit, plante et établit en la volonté la première amour, qui sert d'origine, de racine et de commencement à toutes les autres amours qui bourgeonnent en elle. Cette première amour reçoit toute sa vertu de ce qui est premièrement aimé, par quoi il se fait en l'âme comme un arbre d'amour, duquel la racine est cette première amour qui se multiplie en autant d'autres amours qu'il y a de choses jointes ou dépendantes de la chose premièrement aimée. Toutes ces amours sont encore en la première, c'est leur base et fondement commun; car, de même qu'un grain en produit un million d'autres, ainsi naît de cette amour, comme de sa semence, une infinie multitude d'autres amours; et comme les grains qui ont été produits du premier, sont de sa qualité et nature, de même sont toutes les amours, de la nature et qualité de la première qui les a engendrées. Quelle est la racine, tel est le fruit; quelle est la fontaine, tels sont les ruisseaux: si la première amour est bonne, toutes les autres sont bonnes, justes si elle est juste, et

ta vue bien loin autour de toi, et contemple si de tant de membres, si de tant de diverses pièces de cette grande machine, il y en a

sont aussi mauvaises et corrompues, si elle est telle. A la vérité elles ne sont qu'un, car il n'y a qu'une chose premièrement aimée, et toutes les autres qu'on aime secondement, ou les aime à sa contemplation, à cause d'elle, et d'autant qu'elles en dépendent, on n'aime rien en elle que cette première. Comme nécessairement nous aimons tout ce qui dépend de la chose premièrement aimée, ainsi lui-sous-nous tout ce qui lui est contraire, et engendrons-nous autant de diverses haines qu'elle a de choses ennemies.... L'amour de Dieu enclôt en soi toutes les autres amours, enclôt en soi l'amour de toutes les autres créatures, de même qu'elles se rapportent aussi toutes à leur Créateur. — Théologie naturelle, chap. 154.

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

La volonté gouverne toutes les autres facultés de l'esprit humain; mais elle est gouvernée par son amour qui la rend tel qu'il est; or entre tous les amours, celui de Dieu tient le sceptre, et a tellement l'autorité de commander, inséparablement unie et propre à sa nature, que s'il n'est le maître, incontinent il cesse d'être et périt.

L'amour divin est vraiment le puîné entre toutes les affections du cœur humain: car, comme dit l'Apôtre, *Ce qui est animal est premier, et le spirituel après*, mais ce puîné hérite toute l'autorité; et l'amour-propre, comme un autre Esau, est destiné à son service; et non seulement tous les autres mouvements de l'âme, comme ses frères l'adorent et lui sont soumis, mais aussi l'entendement et la volonté, qui lui tiennent lieu de père et de mère. Tout est sujet à ce céleste amour, qui veut toujours être ou roi ou rien, ne pouvant vivre qu'il ne domine ou règne, ni régner si ce n'est souverainement. — Traité de l'amour de Dieu, liv. 1, ch. vi.

L'homme est la perfection de l'univers; l'esprit est la perfection de l'homme; l'amour celle de l'esprit, et la charité celle de l'amour; c'est pourquoi l'amour de Dieu est la fin, la perfection et l'excellence de l'univers: en cela consiste la grandeur et primauté du commandement de l'amour divin, que le Sauveur nomme *le premier et le très-grand commandement*. Ce commandement est comme un soleil qui donne le lustre et la dignité à toutes les lois sacrées, à toutes les ordonnances divines, et à toutes les saintes Ecritures. Tout est fait pour ce céleste amour, et tout se rapporte à icelui. De l'arbre sacré de ce commandement dépendent tous les conseils, exhortations, inspirations et les autres commandements, comme ses fleurs, et la vie éternelle comme son fruit; et tout ce qui ne tend point à l'amour éternel tend à la mort éternelle. — *Ibid.*, liv. 10, chap. 1.

Ce commandement nous enjoint un amour élu entre mille, comme le *bien-aimé* de cet amour *est exquis entre mille*, ainsi que le bien-aimé Sulamite l'a remarqué au cantique. C'est l'amour qui doit prévaloir sur tous nos amours, et régner sur toutes nos passions, et c'est ce que Dieu requiert de nous: qu'entre tous nos amours le sien soit plus cordial, dominant sur tout notre cœur; le plus affectionné, occupant toute notre âme; le plus général, employant toutes nos puissances; le plus relevé, remplissant tout notre esprit; et le plus ferme, exerçant toute notre force et vigueur; et parce que par icelui nous choisissons et éisons Dieu pour le souverain objet de notre esprit, c'est un amour de souverain élection, ou une élection de souverain amour. — *Ibid.*, chap. vi.

Edition de Paris, chez Claude Hérisant, 1765, 2 vol. in-12.

aucune qui ne te serve. Considère comme le soin et la sollicitude de nature ne vire qu'à ton profit, comme elle a asservi tous ses desseins et tous ses effets à ton seul besoin et utilité; de quelle affluence elle te fournit incessamment de toute façon de biens, jusqu'aux délices mêmes et à tes plaisirs. Ce ciel, cette terre, cet air, cette mer et tout ce qui est en eux est continuellement embesogné pour ton service. Ce braule divers du soleil, cette constante variété des saisons de l'an ne regarde qu'à la nécessité et à te pouvoir renouveler continuellement des fruits pour ton usage. Pense donc, pense que Dieu est le créateur de ce bel ordre, qui, d'un si ferme et durable lien, a voulu attacher la nature à tes commodités. Tu sens bien la grandeur de ce présent, tu ne le saurais nier; mais pourquoi ne sais-tu soudain qui en a été le donneur? C'est parce que ce n'est pas une dette qu'on t'ait payée, ains un bienfait parti de la franche libéralité d'autrui. Il n'y a rien du tien, tu n'as rien en toi de toi-même, non plus que les autres créatures n'ont d'elles-mêmes ce qu'elles ont; autrement elles seraient plus grandes que toi. Au reste, quand elles te servent, quand elles font quelque chose pour toi, quand tu te les vois assiduellement si serviables, souviens-toi que ce n'est pas par ton moyen qu'elles ont ce qu'elles ont, car tu n'avais pas de quoi le leur donner. Ce n'est pas toi qui les a engendrées et ordonnées pour te servir; elles ne te récompensent pas de quelque chose qu'elles te doivent, ainsi tu en restes certainement obligé, mais non pourtant à elles; car, à la vérité, ce n'est pas librement, ains par quelque contrainte qu'elles s'emploient pour toi. Garde donc cette obligation pour un autre: inférieur à toi ne peut-il être, il est donc supérieur. C'est lui qui a rangé les autres créatures sous ton obéissance, il t'a fait sans doute un beau et riche présent, tu lui es merveilleusement tenu, et serais étrangement dénaturé si tu ne le remerciais de toute la puissance. Ecoute la voix de toutes les créatures qui te crient: reçois, mais paie, prends mon service, mais reconnais-le; jouis de ces biens, mais rends-en grâces. Le Ciel te dit: je te fournis de lumière le jour afin que tu veilles; d'ombre la nuit afin que tu dormes et reposes; pour la récréation et commodité, je renouvelle les saisons, je te donne la fleurissante douceur du printemps, la chaleur de l'été, la fertilité de l'automne, les froidures de l'hiver. Je bigarre mes jours, ores les allongeant, ores les accourcissant, ores je les taille moyens afin que la variété te rende la course du temps moins ennuyeuse, et que cette diversité te porte de la délectation. L'air: je te communique la respiration vitale, et offre à ton obéissance tout le genre de mes oiseaux. L'eau: je te fournis de quoi boire, de quoi te laver, j'arrose et humecte les lieux secs et arides, et si fais présent pour ton vivre de l'infinie diversité de mes poissons. La terre: je te soutiens, tu as de moi le pain de quoi se nourrir, les forces, le vin de quoi tu enjoys les esprits, tous les fruits que tu manges sont

demoi, et si ta table se voit chargée d'un grand nombre de mes animaux. Le monde : considère de quelle affection t'a chéri celui qui m'a ordonné pour te servir ; mais je te sers afin que tu serves celui qui m'a fait, il m'a fait pour toi et toi pour lui ; puisque tu jouis de ses bénéfices, paie-les, reconnais-les et l'en remercie (1).

L'obligation d'aimer le prochain est engendrée de l'obligation d'aimer Dieu. — (Théologie naturelle.)

Chap. 120. Nous avons gagné par la doctrine même de l'expérience, que nous sommes tenus à Dieu de tout notre amour, que c'est notre principale obligation et première dette, que c'est faire injustement et contre raison de le payer ou rendre à un autre, attendu que nous ne le devons certainement qu'à lui seul. Par quoi, pour faire notre devoir, il nous faut donner notre entière affection à notre Créateur ; nous ne la pouvons ni diviser ni départir pour en distribuer à d'autres : d'où il s'ensuit que l'homme n'est obligé naturellement d'aimer nulle créature pour les commodités qu'il en reçoit : il en est redevable à Dieu ; car c'est Dieu qui le secourt par le moyen des créatures qui sont siennes, et par conséquent est sien aussi tout le bien qui part d'elles : autrement nous ôterions l'obligation générale du monde envers son Créateur : il s'ensuit aussi que nul homme ne peut demander récompense du plaisir qu'il fait à son compagnon, ni requérir d'en être aimé, honoré, ou payé de lui ; ni s'attribuer cette dette, ains le doit attribuer et laisser à Dieu. Mais, parce que nous sommes tenus de rendre à notre Créateur premièrement notre amour, comme lui étant justement dû ; nous sommes aussi obligés d'aimer toutes les choses qui sont siennes, en tant qu'elles sont siennes, et d'autant que toutes créatures le sont, il nous les faut aimer pour cette considération, et sommes tenus à ce devoir par une seconde obligation engendrée nécessairement en conséquence de la première : de sorte qu'à la vérité ce n'est qu'un, et la première comprend la seconde. Or, d'autant que toutes les créatures ne sont pas pareilles, et que celle qui est l'image de son Créateur, est la plus digne, nous sommes obligés d'aimer incontinent après Dieu celle qui porte sa ressemblance ; car immédiatement après lui suit son image : et vu que cette créature c'est l'homme, que l'homme est la vive image et ressemblance de son Créateur, nous le devons aimer comme tel : attendu que tout ainsi que nous sommes tenus d'aimer Dieu premièrement, aussi le sommes-nous d'aimer incontinent après lui son image.

Chap. 122. Et parce que tout homme, en tant qu'il est homme, porte en soi l'image de son Créateur, et que tout chacun est tenu

d'aimer l'image de Dieu après lui, il nous faut aimer indifféremment nos amis, nos ennemis, ceux qui nous profitent, ceux qui nous nuisent ; car ce sont toujours hommes, et par conséquent image et ressemblance de Dieu.

De l'amour du prochain. — (Théologie naturelle.)

Chap. 123. Dieu a premièrement aimé et aime continuellement les hommes. Ses créatures par leur service ordinaire, témoignent sa perpétuelle affection envers nous. Par ce sien éternel amour et par l'obligation qui s'en engendre continuellement, il nous tire et joint à soi, et par même moyen nous joint aussi et unit entre nous.

Chap. 125. Les hommes se doivent estimer uns ; chacun d'entre eux se doit particulièrement aimer, et aimer son compagnon comme soi-même, non seulement par la vertu de notre première obligation, mais aussi par l'exemple et instruction des autres créatures ; car elles qui sont faites pour nous et qui nous servent suivant l'ordonnance de Dieu, ne font en nous servant nulle distinction ou différence de personnes. Elles servent l'homme en tant qu'il est homme et comme créature de Dieu, et pour ce elles servent également tout le genre..., puisqu'elles nous servent indifféremment, sans acception de personne, et nous servent à tous comme à un seul homme, c'est raison que nous nous entre-aimions de même et que chacun chérisse son semblable comme soi, c'est-à-dire comme homme.

Chap. 144. L'amour transforme la volonté en la chose premièrement aimée, par quoi si elle est une en nombre, et commune à tous hommes, et que chacune l'aime, leurs affections seront sans doute entièrement conformes et semblables, et tous ses amants ne seront qu'un. Si l'amour de Dieu est première en chaque homme, ce n'est qu'une même chose, vu que ce qui est premièrement aimé n'est qu'un en nombre indivisible, et que toutes ces amours ont pris commencement de même racine, de même lieu et de même tige ; par conséquent elles engendrent une parfaite unité, une vraie paix et concorde entre les hommes : attendu que nul d'eux n'aime sa propre volonté, ains ils visent tous à celle de Dieu. La division et la discorde ne peuvent trouver d'entrée pour s'y mêler ; car ce général et universel amour de Dieu les boucle et les enserre, de sorte qu'il n'y laisse rien d'entr'ouvert ; et parce que le nœud de cette commune liaison part d'ailleurs que de nous-mêmes, il nous coûte nécessairement et nous attache par amour les uns aux autres, et chaque particulière affection se rapporte à une commune origine.

Chap. 145. Mais d'autant que Dieu est commun à toutes les créatures, car toutes viennent de lui et en sont maintenues : quand nous l'aimons avant toute autre chose, notre amour est universel, et origine de tout bien. Par ainsi, la communauté rend l'amour bon, et la particularité le rend mauvais ; plus l'amour est universel, mieux il en

(1) Cette admirable exhortation a été évidemment inspirée par la lecture des Homélies de saint Jean Chrysostôme et des confessions de saint Augustin (livre x, ch. 6, et ailleurs). Aucun de nos meilleurs écrivains n'a rien de plus éloquent.

vant, et s'empire d'autant qu'il est plus particulier.

Chap. 156. Comme nous nous ressentons des biens de ceux que nous aimons comme nous-mêmes, tout ainsi que s'ils étaient nôtres, de façon que notre plaisir multiplie à mesure que nous avons de tels amis bienheureux et contents, il s'ensuit, vu que l'amour de Dieu, auteur de cette joie, oblige tout homme d'aimer son compagnon comme soi-même, que ce parfait et accompli contentement doublera autant de fois en nous, que nous verrons d'hommes élevés à la gloire éternelle, et que nous serons infailliblement aussi aises de l'aise de chacun d'eux que du nôtre propre.

Des trois fraternités des chrétiens. — (Théologie naturelle.)

Chap. 276. Il y a trois générales fraternités entre les chrétiens, ils sont frères de la part de la chair, en ce qu'ils ont le premier homme pour commune origine de leurs corps; secondement, ils sont frères à cause de l'âme qu'ils reçoivent immédiatement de Dieu leur commun père en cette partie; tiercement, ils le sont encore en considération du bien-être qu'engendre en eux Jésus-Christ leur tiers père, mais un et pareil avec le second quant à la déité et divinité. Entre ces fraternités qui ont des degrés entre elles, la tierce est la plus excellente et la meilleure: car en elle Dieu et l'homme est père, là où en la première, ce n'est que simplement l'homme, et en la seconde simplement Dieu. C'est bien raison que nous nous aimions étroitement à raison de cette dernière alliance, faite et causée par un tel père qui est mort pour nous, qui a répandu son sang en notre faveur, qui est ressuscité, monté au ciel, assis à la dextre de Dieu son père, d'où il doit venir juger les vivants et les morts. Certainement, cette fraternité doit être d'une singulière bonté, noblesse, union, conjonction et amour, produite par une telle paternité. Puisqu'il n'est rien plus doux, plus grand, plus honorable, plus débonnaire et plus respectable que cette paternité, la fraternité le doit être aussi qui en est engendrée: elle est hardiment d'un prix infini, puisque Jésus-Christ l'a achetée de son sang propre, puisqu'elle est tissée et cousue par sa mort très-sacrée, qui nous acquiert la rédemption et le bien-être. C'est bien raison que nous l'observions très-religieusement et d'un ardent courage: il est juste que nous nous aimions pour la première fraternité, si est-il bien encore beaucoup plus pour la seconde qui regarde notre âme; mais c'est la tierce qui réveille, ressuscite et réchauffe les autres assoupies, ensevelies et refroidies au monde. Les chrétiens s'entre-aiment pour toutes ces trois alliances, et si aiment à raison des deux premières tout le reste des hommes: car, attendu que Dieu bâtissant le premier homme, bâtit en lui tout le genre qu'il avait en soi quant au corps, il est raisonnable qu'en contemplation de cette unité, nous nous aimions et nous réputions un, nonobstant la corruption de notre chair, fon-

dement de cette alliance, et sans avoir égard au mauvais ménage de ce premier père, qui, en se perdant, nous perdit qui étions en lui, et toute l'humaine nature. Où la tierce fraternité n'est pas, les autres deux sont entièrement éteintes; cette-cy est la fraternité de la grâce, car c'est grâce que le bien-être, et Jésus-Christ est père de grâce.

De l'amour de soi. — (Théologie naturelle.)

Chap. 143. Parce que l'homme est composé du corps et de l'âme, qui sont deux parties diverses et qui n'appètent pas la même chose, il s'engendre de l'amour de nous, deux autres amours diverses et qui ne causent pas l'une l'autre: l'une se rapporte à notre âme; l'autre à notre corps. À raison de notre âme, naît en nous l'amour de notre propre honneur et excellence; à raison du corps, l'amour des plaisirs et voluptés corporelles. Par quoi, quiconque s'aime premièrement, aime tout soudain sa propre grandeur et gloire, et aime les délectations charnelles: il tend et regarde à ces deux fins comme à ses deux souverains biens; à la suite de ces amours, il en croit encore d'autres en lui: car il aime nécessairement toutes choses qui servent à augmenter ou maintenir son honneur et ses voluptés corporelles; il contracte avec elles l'alliance, mais plus ou moins étroite, à mesure qu'elles sont aptes à ses intentions; il s'attache d'une grande affection aux biens externes et temporels comme aux richesses, parce qu'elles peuvent beaucoup à l'un et à l'autre de ses desseins; il dresse avec elles une singulière amitié et confédération. Il aime aussi les sciences, les charges, les dignités, comme instruments propres à accroître et conserver sa grandeur et sa gloire. Ainsi, s'engendret-il de l'amour de nous tout plein d'autres amours vilaines et corrompues, qu'on nomme vice; la Superbe qui est l'amour demesuré de notre propre honneur et excellence; la gourmandise et la luxure qui sont l'amour de la volupté corporelle; l'avarice qui est l'amour désordonné des choses externes, et principalement des richesses; et d'autant que quiconque aime sa propre gloire et son plaisir particulier, hait tout ce qui l'en détourne, qui les appétisse et qui les contraire; de là part le courroux, qui est l'amour de vengeance contre tout ce qui s'efforce, en quelque façon, de blesser, ou notre honneur, ou notre plaisir corporel. L'envie en part aussi, bâtie de la haine que nous portons au bien d'autrui, en tant qu'il peut diminuer le nôtre propre, et de l'amour que nous portons à son mal, en tant qu'il assure et établit notre bien. Il s'engendre encore de notre affection envers les voluptés un autre amour du repos corporel et de l'oisiveté, qu'on appelle paresse, nonchalance et négligence; voilà comme l'amour de soi produit tous les vices du monde.

Crainte de la mort. — (Théologie naturelle.)

Chap. 234. D'autant que notre âme, qui est immortelle, aime et chérit son corps, et en souhaite naturellement la compagnie, la

durée et la conservation, qu'elle en craint l'éloignement et la séparation, et se déplaît merveilleusement de se voir corrompu et converti en vers et en cendres, il est certain que notre corps en ce premier état d'innocence était incorruptible et immortel de mort ou violente ou naturelle, c'est-à-dire de celle que nous surnommons naturelle : car, à la vérité, nulle ne peut être que violente et répugnante à la nature humaine, attendu qu'autrement l'âme aurait un corps contre son gré et dispareil à sa condition, qui est d'être immortelle. Davantage vu qu'il n'est rien plus horrible, épouvantable et effroyable que la mort, rien plus haïssable, évitable et ennemi de notre volonté, il s'ensuit qu'elle n'aurait nulle place en cette parfaite condition de l'homme, et qu'il était lors fourni d'une vie perpétuellement très-heureuse ; car jouissant d'une félicité souveraine, il était impossible qu'il souhaitât de mourir, ou qu'il consentît de n'être plus homme, nulle chose ne lui était tant à craindre que la mort : par quoi il était immortel, car vu qu'il était en état auquel il ne lui pouvait rien survenir d'ennuyeux ou de déplaisant, la mort ainsi ennemie et extrêmement adverse à notre nature ne lui pouvait être donnée que pour peine, et l'homme était lors entièrement incapable de tout mal, signamment de celui-ci qui ne blesse pas seulement le corps, mais qui apporte la totale dissolution de l'homme. Tout de même, attendu que ce nous est grande incommodité de perdre la jeunesse, la beauté, l'allégresse et vigueur de nos membres, et mal extrême de tomber entre les mains de la vieillesse, il s'ensuit que l'homme, à qui lors il ne pouvait rien advenir contre son désir, se maintenait sans altération et sans changement en disposition pleine de force et de santé très-accomplie.

Pensées sur la mort.

La mort que les uns appellent des choses horribles la plus horrible, qui ne sait que d'autres la nomment l'unique port des tourments de cette vie, le souverain bien de nature, le seul appui de notre liberté, et la commune et prompte recette à tous maux ? et comme les uns l'attendent tremblants et effrayés, d'autres la supportent plus aisément que la vie (*Essais, tome premier, pag. 390*).

— La mort ne se sent que par le discours, d'autant que c'est le mouvement d'un instant (*Ibid., pag. 399*).

— Quant à l'instant et au point du passage, il n'est pas à craindre qu'il porte avec soi aucun travail ou déplaisir : d'autant que nous ne pouvons avoir nul sentiment, sans loisir. Nos souffrances ont besoin de temps, qui est si court et si précipité en la mort, qu'il faut nécessairement qu'elle soit insensible. Ce sont les approches que nous avons à craindre : et celles-là peuvent tomber en expérience. Plusieurs choses nous semblent plus grandes par imagination que par effet (*Ibid.*).

— Notre religion n'a point eu plus assuré

fondement humain que le mépris de la vie (*Essais, tome premier, pag. 108*).

— L'un des principaux bienfaits de la vertu, c'est le mépris de la mort, moyen qui fournit notre vie d'une molle tranquillité, et nous en donne le goût pur et amiable, sans qui toute autre volupté est éteinte (*Ibid., page 93*).

— Il est incertain où la mort nous attend, attendons-la partout. La préméditation de la mort est préméditation de la liberté. Qui a appris à mourir, il a désappris à servir. Il n'y a rien de mal en la vie, pour celui qui a bien compris que la privation de la vie n'est pas mal. Le savoir mourir nous affranchit de toute sujétion et contrainte (*Tome premier, pag. 100*).

— Il faut être toujours botté et prêt à partir, en tant qu'en nous est, et surtout se garder qu'on n'aie lors à faire qu'à soi ; car nous y aurons assez de besogne, sans autre surcroît (*Ibid., pag. 103*).

— Quelle sottise, de nous peiner sur le point du passage à l'exemption de toute peine ! Comme notre naissance nous apporte la naissance de toutes choses, aussi apportera la mort de toutes choses, notre mort. Par quoi c'est pareille folie de pleurer de ce que d'ici à cent ans nous ne vivrons pas, que de pleurer de ce que nous ne vivions pas il y a cent ans. La mort est origine d'une autre vie : ainsi pleurons-nous, et ainsi nous coûta-t-il d'entrer en celle-ci, ainsi nous dépourrâmes-nous de notre ancien voile, en y entrant. Rien ne peut être grief, qui n'est qu'une fois. Est-ce raison de craindre si longtemps chose de si brief temps ? Le longtemps vivre et le peu de temps vivre est rendu tout un par la mort. Car le long et le court n'est point aux choses qui ne sont plus (*Tome premier, pag. 109*).

— Nature nous force à la mort. Sortez, dit-elle, de ce monde, comme vous y êtes entrés. Le même passage que vous fîtes de la mort à la vie, sans passion et sans frayeur, refaites-le de la vie à la mort. Votre mort est une pièce de l'ordre de l'univers, c'est une pièce de la vie du monde. Changerais-je pas pour vous cette belle texture des choses ? c'est la condition de votre création, c'est une partie de vous, que la mort : vous vous fuyez vous-mêmes. Cet être dont vous jouissez est également parti à la mort et à la vie. Le premier jour de votre naissance vous achemine à mourir comme à vivre... Tout ce que vous vivez, vous le dérobez à la vie ; c'est à ses dépens. Le continuel ouvrage de votre vie, c'est bâtir la mort ; vous êtes en la mort, pendant que vous êtes en vie ; car vous êtes après la mort, quand vous n'êtes plus en vie : ou, si vous l'aimez mieux ainsi, vous êtes morts après la vie ; mais pendant la vie vous êtes mourants ; et la mort touche bien plus rudement le mourant que le mort, et plus vivement et plus essentiellement. Si vous avez fait votre profit de la vie, vous en êtes repus : allez-vous-en satisfaits. Si vous n'en avez su user, si elle vous était inutile, que vous importe-t-il de l'avoir perdue ? A quoi

faire la voulez-vous encore?... La vie n'est de soi ni bien ni mal, c'est la place du bien et du mal, selon que vous la leur faites; et si vous avez vécu un jour, vous avez tout vu; un jour est égal à tous: il n'y a point d'autre lumière, ni d'autre nuit... Faites place aux autres, comme d'autres vous l'ont faite. L'égalité est la première pièce de l'équité. Qui se peut se plaindre d'être compris où tous sont compris?... Où que votre vie finisse, elle y est toute. L'utilité du vivre n'est pas en l'espace, elle est en l'usage. Tel a vécu longtemps qui a peu vécu. Attendez-vous-y, pendant que vous y êtes. Il gît en votre volonté, non au nombre des ans, que vous avez assez vécu... Si vous n'aviez la mort, vous me maudiriez sans cesse de vous en avoir privés. J'y ai à escient mêlé quelque peu d'amertume, pour vous empêcher, voyant la commodité de son usage, de l'embrasser trop avidement et indiscrètement: pour vous loger en cette modération, ni de fuir la vie, ni de fuir la mort, que je demande de vous. J'ai tempéré l'une et l'autre entre la douceur et l'aigreur. Pourquoi crains-tu ton dernier jour? Il ne confine non plus à ta mort que chacun des autres. Le dernier pas ne fait pas la lassitude, il la déclare. Tous les jours vont à la mort, le dernier y arrive. Voilà les bons avertissements de notre mère Nature (*Essais, tome premier, page 110—113* [1]).

Des duels.—(*Essais, tom. II, pag. 651, 2.*)

Le tuer est bon pour éviter l'offense à venir, non pour venger celle qui est faite. C'est une action plus de crainte que de braverie, de précaution que de courage, de défense que d'entreprise. Il est apparent que nous quittons par là et la vraie fin de la vengeance, et le soin de notre réputation: nous craignons, s'il (notre ennemi) demeure en vie, qu'il nous recharge d'une pareille. Ce n'est pas contre lui, c'est pour toi que tu l'en défaits (2).

(1) Après avoir lu ces pensées de Montaigne sur la mort, on se demande par quelle fantaisie Pascal s'est permis d'écrire ces étranges paroles!... « Quoi qu'on puisse dire pour excuser ses sentiments trop libres sur plusieurs choses, on ne saurait excuser en aucune sorte ses sentiments tout païens sur la mort: car il faut renoncer à toute piété, si on ne veut au moins mourir chrétiennement: or, il ne pense qu'à mourir lâchement et mollement par tout son livre (*). » Ce que nous avons cité est une preuve du contraire: on en trouvera une autre encore plus frappante dans la lettre qu'il écrivit à son père sur la mort de la Boétie. Voyez notre discours préliminaire.

Pour donner à ce sujet le complément qu'il peut avoir, il n'y a qu'à joindre aux pensées de Montaigne celles de Pascal qui forment le chapitre xxx de son recueil: le premier nous prépare à la mort par des motifs tirés de la nature et de la raison; le second, par des motifs de piété et de religion. La méthode de Pascal est plus relevée et plus parfaite, mais celle de Montaigne n'y est point du tout opposée, elle lui sert comme d'introduction. Il ne faut point perdre de vue ces mots de Montesquieu: « Le christianisme ne détruit point la nature, il la règle seulement et la perfectionne. »

(2) Il n'est point de moraliste qui n'ait condamné

Du suicide. — (*Essais, tom. II, pag. 33-34.*)

(1) Plusieurs tiennent que nous ne pouvons abandonner cette garnison du monde, sans le commandement exprès de celui qui nous y a mis, et que c'est à Dieu, qui nous a ici envoyés, non pour nous seulement, oui bien pour sa gloire et service d'autrui, de nous donner congé quand il lui plaira, non à nous de le prendre; que nous ne sommes pas nés pour nous; mais aussi pour notre pays: par quoi les lois nous redemandent compte de nous pour leur intérêt, et ont action d'homicide contre nous; autrement comme déserteurs de notre charge, nous sommes punis en l'autre monde:

*Proxima deinde tenent mœsti loca, qui sibi lethum
Insontes peperere manu, lucemque perosi
Projecere animas* (2).

Il y a bien plus de constance à user la chaîne qui nous tient, qu'à la rompre, et plus d'épreuve de fermeté en Régulus qu'en Caton. C'est l'indiscrétion et l'impatience qui nous hâte le pas: nul accident ne fait tourner le dos à la vive vertu; elle cherche les maux et la douleur comme son aliment; les menaces des tyrans, les gênes et les bourreaux l'animent et la vivifient (3).

le duel, et il est peu de philosophes qui aient osé en faire l'apologie. Ce qu'il y a de plus fort contre ce faux point d'honneur est le mémoire que Bacon présenta à la chambre étoilée, en qualité de procureur général du roi: ce mémoire est inséré dans le Christianisme de Bacon, tome II, page 84 et suiv. Il faut avouer néanmoins que la cinquante-septième lettre de la première partie de la Nouvelle Héloïse ne le cède point en vigueur à ce mémoire, et l'emporte en éloquence (*Oeuvres de J.-J. Rousseau, édition de Didot, tome III, page 202 et suiv.*). On ne lira pas sans fruit un *Traité des combats singuliers ou des duels*, par le cardinal Gerbillon, Turin, 1759, in-8°. On en trouve une bonne analyse dans le Dictionnaire théologique de Bergier. Tome III, nouv. édit.

On sait que saint Vincent de Paule, d'accord avec le marquis de Fénélon, oncle de l'archevêque de Cambrai, lit renouveler, en 1645, les édits et ordonnances de nos rois contre les duels: on sait aussi que ces deux grands hommes formèrent une espèce d'association pour comprimer, autant que possible, cette inconcevable fureur, inconnue dans les temps antiques, et condamnée par toutes les lois divines et humaines. Voyez la vie de saint Vincent de Paule, édition donnée par M. Demonville. Paris, 1818, 4 vol. in-8°.

(1) Il aurait dû dire tous les chrétiens.

(2) Non loin sont les mortels qui, près de tons les

[crimes,]

De leurs propres fureurs ont été les victimes.

Et, détournant les yeux du céleste flambeau,

D'une vie importune ont jeté le fardeau.

Qu'ils voudraient bien revivre et revoir la

[lumière,]

Recommencer cent fois leur pénible carrière!

(VIRGILE, *Énéide*, liv. VI. Traduction de DELILLE.)

(3) Montaigne est censé de favoriser le suicide dans ses *Essais*, et tous les apôtres de cette horrible doctrine semblent l'avoir pris pour patron. Il y a quelques apparences contre lui. Mais n'a-t-on pas droit de dire que Montaigne a agité le pour et le contre sur ce point comme sur tous les autres, et qu'en définitif, il n'a point de plus vrai, de plus ferme sen-

[a] Pensées de Pascal, chap. XXVIII, n. 43, pag. 203.

Résurrection de la chair. — (Théologie naturelle.)

Chap. 325. Et que ces mêmes corps, qui sont, puissent, encore un coup, être formés de terre et tous en même temps, les choses déjà advenues le rendent peu émerveillable. Ne savons-nous pas que d'une même terre Dieu au commencement créa un million d'espèces de créatures, et que toutes les façons d'herbes, d'animaux et de corps humains sont produits de pareille matière? Si cela s'est pu faire, pourquoi ne se pourra rebâtir chaque corps de cette même terre de quoi il était premièrement composé, et rebâtir de la poudre en laquelle il est dissous? Aussi aisé est-il de retirer un corps humain de cette terre, en laquelle il est devenu, que de l'en faire avant qu'il fût. Si tant de corps ont pu être produits n'étant pas, qui les gardera d'être reproduits ayant été? Et si nous voyons au monde déjà: quelques corps incorruptibles, comme sont les célestes, qui empêche que les nôtres ne s'en puissent rendre? Dieu créa l'homme et le monde, qui n'étaient pas, ému de sa seule bonté, ici sa justice, la nature de nos actions, et l'ordre des choses requièrent, demandent et crient qu'il renouvelle et re-

time que celui de l'Eglise catholique? On n'a qu'à lire le commencement du chapitre dont ce passage est tiré: « C'est aux apprentis à enquerir et à débattre, et au cathédral de résoudre. Mon cathédral, c'est l'autorité de la volonté divine, qui nous règle sans contredit, et qui a son rang au-dessus de ces humaines et vaines contestations. » Il a fait comme le fameux du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, qui, pour exercer son esprit, s'avisait de montrer « en quelle extrémité, principalement en temps de paix, le sujet pourrait être obligé de conserver la vie du prince aux dépens de la sienne. » — Question royale et sa décision. Paris, 1609, in-12. — De pareils jeux d'esprit sont indignes d'un homme religieux.

Nous ajouterons encore que Montaigne dit expressément que l'opinion qui nous porte à dédaigner, à fuir la vie, est ridicule. C'est là-dessus principalement que se fonde M. de la Dixmerie pour excuser Montaigne. Eloge analytique et historique de Michel Montaigne. Notes historiques de la première partie, note 11, page 150. Comme la fureur du suicide est montée à son comble, nous croyons devoir recommander la lecture de deux bons ouvrages contre cette funeste *anglomanie*.

1° Traité du Suicide, ou du meurtre volontaire de soi-même, par J. Dumas. Amsterdam, 1775, in-8°.

2° Entretiens sur le Suicide, ou le courage philosophique opposé au courage religieux, par M. l'abbé Chiffon, professeur d'éloquence sacrée. Paris, 1809, in-8°.

Nous aurions voulu pouvoir insérer ici la lettre xxii de la troisième partie de la Nouvelle Héloïse de J.-J. Rousseau (tome iv, page 110), dans laquelle mylord Edouard réfute avec tant de force les raisons alléguées par l'amant de Julie pour autoriser le suicide; c'est peut-être ce qu'on peut opposer de plus vigoureux à cette déplorable frénésie qui porte tant d'insensés à se détruire, mais nous avons craint de trop allonger cette note.

Nous aurions également voulu que la brièveté, dont nous nous sommes imposé la loi, nous eût permis de mettre sous les yeux de nos lecteurs, l'excellent article du *Dictionnaire théologique*, par Bergier, tome vii, nouvelle édit. in-8°.

fasse le corps humain. Il est impossible qu'il n'ordonne cette résurrection générale de notre nature, sollicitée par le mérite et démerite, par la police du monde et par sa justice encore: poussé par sa propre volonté, qui ne se peut rien refuser de commode et de convenable (1).

Jugement général. — (Théologie naturelle.)

Chap. 327. Nous avons déjà montré qu'il y avait deux livres, celui de la Nature, et celui des saintes Ecritures, très-bien accordants tous deux, et tous deux à Dieu. Nous avons montré aussi que la Bible est le livre écrit par la main de la Divinité même, ainsi qu'il faut croire aux paroles de l'Ancien et Nouveau Testament comme aux paroles expresses de Dieu. Or, ils affirment le jugement dernier devoir être, et en prescrivent la forme et la manière; car Jésus-Christ dit de soi qu'il est le juge général et universel de l'humaine nature; il dit que le Père a donné au Fils la charge de juger, et la puissance de toute chair, d'autant qu'il est fils de l'homme; il dit qu'il ressuscitera les morts, et qu'il viendra pour rendre à chacun selon ses bonnes ou mauvaises opérations: ainsi, tant par l'autorité du livre des créatures, qui ne sait point mentir, que par l'autorité des Ecritures, plus certaine que toute autre raison, nous sommes assurés qu'il y aura un jugement universel et une résurrection universelle de tous les hommes.

Chap. 322. Bien qu'au partir d'ici nous ayons particulièrement certaine connaissance de notre damnation ou de notre salut, toutefois il faut que cela soit généralement publié et notifié à tous, et il ne le saurait être mieux à propos qu'au jour d'une si grande assemblée. Telle publication causera un merveilleux contentement aux uns, et aux autres une merveilleuse détresse: chacun portera en son cœur et en sa conscience ses actions écrites par rang, et ce cœur et cette conscience se verront clairement de toute la compagnie, afin que les bons y reçoivent un triomphe et gloire publiques, et les mauvais, un semblable reproche; car sans cela il manquait quelque chose au parfait salaire des œuvres.

Par nos œuvres nous pouvons conclure le paradis et l'enfer. — (Théologie naturelle.)

Chap. 91. Bien que les hommes soient tous de même nature et semblables, quant au libéral arbitre, toutefois parce que ce libéral arbitre se peut acheminer par deux diverses voies et contraires carrières, à savoir du mérite et du démerite, à la suite du bien et de la vertu, ou du vice et de l'oisiveté, et que ces deux sentiers n'ont garde de se rencontrer, il s'ensuit que les hommes peuvent aussi être divisés, séparés et opposés les uns

(1) Ces deux articles de la *résurrection de la chair* et du *jugement général* sont uniquement les objets de la révélation; suivant Locke et Leibnitz, ils ne doivent pas être soumis à l'examen de la raison.

aux autres, tenant les uns le chemin du mérite, les autres du démerite. Et d'autant qu'il n'y a que ces deux voies contraires, la nature humaine ne peut aussi être départie qu'en deux troupes. Celui qui prend son quartier à gauche par le sentier de la culpé et des œuvres punissables, se ligue et se bande de toute sa puissance contre celle qui suit la carrière du mérite et des œuvres rémunératoires, d'où il advient qu'elles s'écartent l'une de l'autre de telle distance de lieu, qu'il n'en peut être de plus grande. Tout ainsi qu'il y a extrême différence entre la volonté qui embrasse le bien et celle qui embrasse le mal. Or, la séparation de ces deux bandes est nécessaire et naturelle : car s'il n'y avait point de distinction locale, il n'y aurait point de rétribution suffisante. Il faut que les bons soient à part des mauvais, et les mauvais à part des bons ; et voilà pourquoi, Dieu notre souverain juge, punisseur et récompenseur nous écartera enfin les uns des autres d'une infinie distance (1).

L'éternelle félicité s'engendre de l'amour de Dieu. — (Théologie naturelle.)

Chap. 149. Il n'y peut avoir de la liesse là où il n'y a point d'amour, car elle s'engendre entièrement de lui, et s'engendre de ce que la volonté a ce qu'elle veut et ce qu'elle aime : si elle n'aimait ni ne voulait rien, elle ne serait par conséquent jamais contente ni satisfaite. De même de la tristesse, car elle s'engendre de ce que la volonté a ce qu'elle n'aime ni ne veut et ce qu'elle hait : d'où il advient qu'à quiconque Dieu est la chose premièrement aimée, la joie et le contentement ne manquent jamais. D'autant que Dieu ne peut ni mourir, ni défailir, ni échapper à notre volonté, il lui est continuellement assistant : ainsi, jouissant à souhait de ce qu'elle veut et de ce qu'elle aime, parce qu'elle aime chose qui est immortelle, immuable et capable d'indigence, il ne lui peut aller que très-plaisamment et très-heureusement. Aussi un tel amour doit être permanent, éternel et non indigent ; et la volonté en laquelle il est planté est immortelle, perpétuelle et spirituelle, d'autant que Dieu est tel, qui est sa chose premièrement aimée. Comme il est impassible, incorruptible, très-bon, très-agréable, très-convenable à la volonté, seul digne d'être premièrement aimé, certainement, l'affection, assise sur un tel fondement, sera infinie, immortelle et non défailante, et la volonté aussi ; car, comme nous avons dit ailleurs, elle se transforme en ce qu'elle aime, et tout ce qui se dit de la chose aimée se peut attribuer à l'amant. Or, d'autant que d'un tel amour s'engendre nécessairement la joie, cette joie sera aussi sans fin, invariable, ferme, solide et immortellement attachée

à sa volonté : car tout ainsi que de l'amour s'engendre la joie, aussi de l'éternel amour s'engendre la joie éternelle ; par quoi l'amour de Dieu premier établi en notre volonté lui acquiert l'immortelle félicité.

De la grandeur de la félicité éternelle. — (Théologie naturelle.)

Chap. 156. La joie est le dernier fruit qu'on attende, on n'espère rien au delà. Nous voyons par expérience que les fruits viennent toujours en grand nombre. D'une semence comme d'une amande ou d'une noix naît un grand arbre, et de cet arbre un infini nombre de noix et d'amandes produites d'un si petit commencement. Puis donc que la joie est le dernier fruit de l'amour, il est nécessaire qu'il vienne à sa saison en grande abondance : car si le fruit corporel se multiplie ainsi, c'est bien la raison que le spirituel se multiplie encore davantage. Voilà comme nous devons espérer une liesse finale de grandeur incompréhensible ; elle s'engendre de l'amour de Dieu : il faut donc qu'elle s'entende et s'agrandisse autant que fait l'amour. Chacun aimera soi-même après Dieu, et s'élouira par conséquent de son bien propre ; car nous nous élouissons du bien d'autrui à mesure que nous l'aimons ; ainsi chacun s'élouira de soi autant qu'il s'aime, et d'autant qu'il aura tout ce qu'il voudra, et rien qu'il ne veuille, d'autant qu'il se verra entouré de grandeur, de gloire et de toutes délices, qu'il se verra accompagné d'immortalité et de perpétuité, de l'impassibilité, de l'agilité, d'une splendeur corporelle semblable à celle du soleil, d'autant qu'il se verra garni de la parfaite connaissance de Dieu et de l'amitié souveraine : d'autant aura-t-il plus de satisfaction et de contentement. Et comme nous nous ressentons des biens de ceux que nous aimons comme nous-mêmes tout ainsi que s'ils étaient nôtres, de façon que notre plaisir multiplie à mesure que nous avons de tels amis bienheureux et contents, il s'ensuit, vu que l'amour de Dieu, auteur de cette joie, oblige tout homme d'aimer son compagnon comme soi-même, que ce parfait et accompli contentement doublera autant de fois en nous, que nous verrons d'hommes élevés à la gloire éternelle, et que nous serons infailliblement aussi aises de l'aise de chacun d'eux, que du nôtre propre. Or, si nous sommes à peine capables du nôtre, comment le serons-nous d'une si grande multitude d'autres pareils premièrement, et puis multipliés en tant de millions aussi bien que le nôtre ? Ajoutez encore que chacun aimera sans comparaison plus Dieu que soi ni que les autres : et vu que la joie naît de l'amour, il sera plus content du bien de son Créateur qu'il ne le sera du sien ni de celui de tous les hommes. Voyez la grandeur incompréhensible des biens et des plaisirs que nous devons attendre de l'amour de Dieu. Voilà la douceur et abondance des fruits

(1) Le bon Raymond de Seconde ne trouvait pas d'autre moyen pour séparer les élus d'avec les réprouvés, que de placer les uns au-dessus des cieux, et les autres dans le centre de la terre ; comme si le bonheur n'est pas partout où Dieu découvre sa munificence, et le malheur où il manifeste sa justice !

que recueillera celui qui aimera Dieu avant toute autre chose : fruits éternels et non défailants, qui lui serviront de vie et d'aliment immortel. Voilà la fertilité de cette excellente semence plantée en notre volonté comme en un champ spirituel.

De la grandeur du dernier et éternel supplice.
— (Théologie naturelle.)

Chap. 161. Comme l'âme sera dépouillée de son corps et de sa chair, elle se verra tout à clair, et connaîtra évidemment ce à quoi elle avait été engendrée : elle reviendra à soi, et se sentira et sa nature ; les biens qu'elle a failli acquérir, se représenteront à elle en leur grandeur infinie : elle s'apercevra que c'est elle qui s'est causée un si grand dommage, qu'à son escient elle a quitté un si grand heur, elle s'en accusera et s'en prendra à soi-même. Elle touchera au doigt l'éternité de sa perte, et l'impuissance de se ravoïr jamais d'une si lourde chute ; et si il lui restera un ardent et âpre désir de telle félicité, passion de laquelle elle ne se pourra jamais défaire, qui l'accompagnera et piquera incessamment, qui la poindra et aiguillonnera d'autant plus âprement qu'elle jugera de plus près la hauteur extrême de sa ruine. Voyez une singulière détresse, connaître le bien qu'elle pouvait avoir, et qui lui appartenait naturellement, le souhaiter (car nous sommes poussés, veillons ou non, à désirer notre bien quand nous le connaissons), sentir qu'elle l'a perdu à son escient, et être désespérée de le pouvoir à jamais recouvrer. Accouplez en un toutes ces circonstances, et considérez qu'elle les aura continuellement devant les yeux : car n'étant occupée qu'à soi, il faudra par nécessité que l'imagination de son malheur lui soit toujours présente, et qu'elle soit par conséquent tourmentée d'un immortel ennui.

L'âme se découvrant à nu et sans voile, se trouvant telle, et sentant ses difformités, entièrement contraires à sa première nature, ne pourra qu'elle ne s'en déplaise extrêmement. Comment ne les haïrait-elle en soi-même, puisqu'elle les haïrait en autrui ? Sa laideur, son malheur et sa confusion lui seront continuellement devant les yeux. Elle voudra s'en démêler et s'en défaire, mais elle ne pourra : ainsi elle aura en soi-même ce qu'elle hait le plus, et sera elle-même matière de sa misérable tristesse ; d'autant qu'elle sera immortellement présente à soi-même, d'autant sera immortel son ennui.

Au reste, de la haine de nous suit la haine de Dieu, l'âme, qui souhaite n'être pas et qui est en dépit d'elle, hait par nécessité Dieu, qui l'a fait être et qui la maintient en son essence. Elle voudrait que Dieu ne fût pas, afin qu'elle ne fût pas aussi, et parce que Dieu ne peut n'être pas, elle est accablée d'ennui : elle hait aussi toutes les créatures, car elle voudrait qu'il n'y eût ni elle ni le reste ; et d'autant que cela ne peut advenir, elle prend tout en haine. Et comme elle aimait en ce monde soi-même premièrement, et puis toutes autres choses à cause de soi,

ainsi haïra-t-elle premièrement soi-même, et puis toutes autres choses à son occasion.

Chap. 168. Certainement l'âme qui a aimé en premier lieu sa propre volonté, sa gloire, sa réputation et sa grandeur particulière, qui s'est bandée contre le vouloir et honneur de son Créateur, et qui l'a détruit, anéanti, autant qu'elle a pu, s'est rendue par même moyen ennemie de toutes les créatures, elle les a méprisées et injuriées en offensant Dieu, leur commun facteur et maître, elle les a outragées en les aimant devant Dieu, pour la gloire et grandeur duquel elles sont faites, abusant par conséquent et se servant d'elles à injurier et offenser leur Créateur. D'où il s'ensuit qu'elles doivent toutes conspirer la vengeance de l'injure de Dieu et la leur propre : voire, elle se doit elle-même armer contre soi, vu qu'elle a outragé le général ouvrier de toutes choses, elle qui était l'une des pièces de son ouvrage. Toute créature se doit bander contre la volonté d'une telle âme, et lui faire de la tristesse. Il ne faut pas en nulle façon qu'elle puisse tirer aucun plaisir, joie ou consolation d'elles, ni de soi avec, puisqu'elle est de ce nombre ; ainsi Dieu, les créatures et sa propre nature, qu'elle a trahie, conjureront sa tristesse et misère immortelle, et non seulement Dieu, les créatures et sa nature, mais l'horreur même épouvantable de sa méchanceté et de ses forfaits : quels elle s'est autrefois tant agréée. Par quoi ni le bien ni le mal ne seront pour elle, l'un et l'autre accroîtront sa détresse, elle souffrira de toutes choses ; la compagnie de la douleur et misère d'autrui, au lieu de lui servir d'allégeance ou de rafraîchissement, renforcera et redoublera ses angoisses éternelles ; elle sera tourmentée et de sa peine et de sa coulpe, du malheur et du bonheur d'autrui.

Purgatoire. — (Théologie naturelle.)

Chap. 300. Nul péché ne s'en va sans peine ; il est ou éternellement ou temporellement puni : éternellement en enfer, temporellement en ce monde ou en purgatoire.

L'âme donc qui n'aura pas souffert en son corps, pendant qu'elle était en la cour de miséricorde, les peines dues à son démerite, les souffrira, après cette vie, extrêmes et incompréhensibles : à cette cause, tant pour la purgation que pour la punition non éternelle, mais temporelle de nos âmes, il est besoin qu'il y ait un lieu assigné punitif et purgatoire. Et comme en ce monde et en nos corps les âmes se purgent par affliction, jointe à l'amour de Jésus-Christ, il faut tout de même que l'amour de Jésus-Christ étant en l'âme et la tribulation ensemble la purge des restes de ses péchés ; pourtant est-il nécessaire qu'il y ait quelque chose affligeante et douloureuse, par le moyen de laquelle l'âme sente autant de déplaisir et de peine qu'elle a pris de plaisir et de contentement à faillir, et qui entre aussi avant en ses moelles et en ses entrailles, qu'y était entrée l'affection des choses terriennes (1).

(1) Il n'y a peut-être pas de dogme plus abhorré par

Prières pour les morts. — (Théologie naturelle.)

Chap. 300. Aux âmes qui s'envolent d'ici chargées des reliques du péché, les mêmes choses servent ailleurs qui leur servaient par-deçà; ce qui se fait par les vivants en leur faveur satisfait pour elles et contente leur juge, non tant toutefois que si pendant leur vie elles l'eussent fait elles-mêmes : elles sont encore par-delà membres de Jésus-Christ, et peuvent recevoir l'influence de sa passion et de ses autres membres : les chrétiens vivants ne font qu'un corps avec elles, duquel Jésus-Christ est le chef. Ainsi ce n'est pas merveilles s'ils se peuvent entr'aider les uns les autres, et si les vivants peuvent satisfaire pour le péché de leurs amis décédés, faisant en leur décharge les choses propres et ordonnées pour la satisfaction : cela ne déroge aucunement à la justice divine. Bien que les âmes qui sont en cet état ne se puissent pas aider elles-mêmes, toutefois elles peuvent être aidées par les autres, et leurs dettes peuvent être payées par leurs amis ; car, bien qu'elles soient punies par la justice de Dieu, elles sont toutefois en son amitié et bienveillance, en manière qu'il accepte agréablement ce qui se fait pour elles, et le prend en décharge de leurs obligations (1).

Le Mensonge est un vice détestable. — (Essais, tome I^{er}, page 49.)

En vérité, le mentir est un maudit vice. Nous ne sommes hommes, et ne nous tenons les uns aux autres que par la parole. Si nous en connaissons l'horreur et le poids, nous le poursuivrions à feu, plus justement que d'autres crimes. Je trouve qu'on s'amuse ordinairement à châtier aux enfants des erreurs innocentes, très-mal à propos, et qu'on les tourmente pour des actions téméraires, qui n'ont ni impression, ni suite. La menterie seule, et un peu au-dessous, l'opiniâtreté, me semblent être celles desquelles on devrait, à toute instance, combattre la naissance et le progrès, elles croissent quant et eux : et depuis qu'on a donné ce faux train à la langue, c'est merveille combien il est impossible de l'en retirer. Par où il advient, que nous voyons des honnêtes hommes d'ailleurs, y être sujets et asservis. J'ai un bon garçon de tailleur, à qui je n'ouïs jamais dire une vérité, non pas quand elle s'offre pour lui servir utilement. Si, comme la vérité, le mensonge n'avait qu'un visage, nous serions en

meilleurs termes, car nous prendrions pour certain l'opposé de ce que dirait le menteur ; mais le revers de la vérité a cent mille figures et un champ indéfini.

Un ancien père dit que nous sommes mieux en la compagnie d'un chien connu, qu'en celle d'un homme duquel le langage nous est inconnu.

(*Essais, tome II, pag. 607*). C'est un vilain vice que le mentir, et qu'un ancien peint honteusement, quand il dit que c'est donner témoignage de mépriser Dieu, et quant et quant de craindre les hommes. Il n'est pas possible d'en représenter plus richement l'horreur, la vilité et le dérèglement ; car que peut-on imaginer plus vilain, que d'être couard à l'endroit des hommes, et brave à l'endroit de Dieu ? Notre intelligence se conduisant par la seule voie de la parole, celui qui la fausse, trahit la société publique : c'est le seul outil par le moyen duquel se communiquent nos volontés et nos pensées ; c'est le truchement de notre âme : s'il nous faut, nous ne nous tenons plus, nous ne nous entre-connaissions plus ; s'il nous trompe, il rompt tout notre commerce et dissout toutes les liaisons de notre police.

Voyage de Montaigne à Lorette. — (Voyages, tome II, pag. 97-104.)

En sortant de Macerata nous sentions bien que nous étions au chemin de Lorette, tant les chemins étaient pleins d'allants et venants ; et plusieurs, non hommes particuliers seulement, mais compagnies de personnes riches, faisant le voyage à pied, vêtues en pèlerins, et aucune avec une enseigne et puis un crucifix qui marchaient devant, et eux vêtus d'une livrée. Après dîner, nous suivîmes un pays commun, tranchant tantôt des plaines, et aucune rivière, et puis aucune colline aisée ; mais le tout très-fertile, et le chemin, pour la plupart, pavé de carreau couché de pointe. Nous passâmes la ville de *Recanati*... et nous nous rendîmes le soir à Lorette... Il n'y a quasi autres habitants que ceux du service de cette dévotion, comme hôtes plusieurs, et si les logis y sont assez propres, et plusieurs marchands, savoir est, vendeurs de cire, d'images, de patenotes, *Agnus Dei*, de *Salvators*, et telles denrées, de quoi ils ont un grand nombre de belles boutiques et richement fournies. J'y laissai près de cinquante bons écus pour ma part. Les prêtres, gens d'église, et collège des jésuites, tout cela est rassemblé en un grand palais qui n'est pas ancien, où loge aussi un gouverneur homme d'église, à qui on s'adresse pour toutes choses, sous l'autorité du légat et du pape. Ce lieu de la dévotion, c'est une petite maisonnette fort vieille et chétive, bâtie de briques, plus longue que large (on la nomme *la Santa Casa*). A sa tête on a fait un *moyen*, lequel *moyen* a à chaque côté une porte de fer ; à l'entre-deux une grille de fer : tout cela grossier, vieux, et sans aucun appareil de richesse. Cette grille tient la largeur d'une porte à l'autre : au travers d'icelle, on voit jusques au bout de cette logette, et ce bout,

les protestants que celui du purgatoire : consultez là-dessus les plus habiles controversistes, et surtout ces hommes sages qui se sont attachés à rapprocher les esprits trop aigris, en expliquant les points qui avaient été hérissés de subtilités, de difficultés par les uns, et mal entendus par les autres, ou plutôt bornez-vous au concile de Trente, session xxv.

(1) La prière pour les morts étant une suite, et, pour ainsi dire, un corollaire de la croyance du purgatoire, n'a pas moins excité la bile des réformés ; ils ont enfanté de cette occasion une multitude de volumes remarquables par leur virulence, et devenus rares pour la plupart, par le soin que l'on a pris de les détruire.

qui est environ la cinquième partie de la grandeur de cette logette, qu'on renferme, c'est le lieu de la principale religion. Là, se voit au haut du mur, l'image Notre Dame, faite, disent-ils, de bois : tout le reste est si fort paré de *vœux* riches de tant de lieux et princes, qu'il n'y a jusques à terre pas un pouce vide, et qui ne soit couvert de quelque lame d'or ou d'argent. J'y pus trouver, à toute peine, place, et avec beaucoup de faveur, pour y loger un tableau, dans lequel il y a quatre figures d'argent attachées : celle de Notre Dame, la miennne, celle de ma femme, celle de ma fille. Aux pieds de la miennne, il y a insculpé sur l'argent : *Michael Montanus, gallus Vasco, eques regii ordinis, 1581*; à celle de ma femme, *Francisca Cassaniana, uxor*; celle de ma fille *Leonora Montana filia unica*; et sont toutes de rang à genoux, dans ce tableau, et la Notre-Dame au haut au devant. Il y a une autre entrée en cette chapelle que par les deux portes de quoi j'ai parlé, laquelle entrée répond au-dehors. Entrant donc par là en cette chapelle, mon tableau est logé à main gauche contre la porte qui est à ce coin, et je l'y ai laissé très-curieusement attaché et cloué. J'y avais fait mettre une chaînette et un anneau d'argent, pour par icelui le pendre à quelque clou; mais ils aimèrent mieux l'attacher tout à fait... L'autre part de cette *cassette*, et la plus grande, sert de chapelle, qui n'a nulle lumière de jour, et a son autel au-dessous de la grille contre ce *moyen* duquel j'ai parlé. En cette chapelle, il n'y a nul ornement, ni banc, ni accoudoir, ni peinture ou tapisserie au mur; car de soi-même il sert de reliquaire. On n'y peut porter nulle épée, ni armes, et n'y a nul ordre ni respect de grandeur. Nous fimes en cette chapelle-là nos pâques, ce qui ne se permet pas à tous; car il y a lieu destiné pour cet effet, à cause de la grande presse d'hommes qui ordinairement y communient. Il y a tant de ceux qui vont à toutes heures en cette chapelle, qu'il faut de bonne heure mettre ordre qu'on y fasse place. Un jésuite allemand m'y dit la messe et donna à communier (1).

Récit d'un miracle.—(Voyages, tome II, pages 108 et suiv.)

Il y avait en même temps là (à Lorette) Michel Marteau, seigneur de la Chapelle, parisien, jeune homme très-riche, avec grand train. Je me fis fort particulièrement réciter et à lui et à aucuns de sa suite, l'événement de la guérison d'une jambe qu'il disait avoir

(1) « Voilà des actes de piété qui ne laissent subsister aucun doute sur la religion de Montaigne : ainsi les incrédules et les esprits forts, qui l'ont quelquefois revendiqué, doivent le rayer de leur catalogue. » M. de Querlon, éditeur des Voyages de Montaigne.

Le président Bouhier, qui ignorait ces actes de piété de Montaigne, n'en disait pas moins que sa conduite n'était point équivoque, que nonseulement il avait toujours fait profession de la religion catholique, mais encore qu'il y était fortement attaché. *Eloge de Montaigne, page 117.*

eue de ce lieu; il n'est possible de mieux ni plus exactement former l'effet d'un miracle (1). Tous les chirurgiens de Paris et d'Italie s'y étaient faillis. Il y avait dépendu plus de trois mille écus : son genou enflé, inutile et très-douloureux, il y avait plus de trois ans, plus mal, plus rouge, enflammé et enflé, jusques à lui donner la fièvre; en ce même instant, tous autres médicaments et secours abandonnés, il y avait plusieurs jours; dormant, tout à coup il songe qu'il est guéri, et lui semble voir un éclair, il s'éveille crie qu'il est guéri, appelle ses gens, se lève, se promène, ce qu'il n'avait fait onques puis son mal; son genou désenfle, la peau flétrie tout autour du genou et comme morte, lui (ad-vint) toujours depuis en amendant, sans nulle autre sorte d'aide. Et lors il était en cet état d'entière guérison, étant revenu à Lorette; car c'était d'un autre voyage d'un mois ou deux auparavant qu'il était guéri, et avait été cependant à Rome avec nous.

(1) Voilà Montaigne, dit M. de Querlon, qui croit aux miracles; il n'avait pas encore cinquante ans, et il avait fait ses *Essais*.

Ici trouve naturellement place l'observation de dom Devienne, dans la *Dissertation sur la religion de Montaigne*, pag. 18 et 19 : « Montaigne rapporte, au ch. xxvi, du 1^{er} livre des *Essais*, plusieurs miracles dont Saint Augustin assure avoir été témoin, ainsi que deux autres évêques; et, après avoir dit qu'il les croyait d'après leur témoignage, il ajoute : de quoi taxerions-nous ces saints évêques? sera-ce d'ignorance, simplicité, facilité, malice ou imposture? Est-il homme en notre siècle, si impudent qu'il pense leur être comparable, soit en savoir, jugement et suffisance? Ne sont ils pas de ceux dont Cicéron disait : « Quand ils n'apporteraient aucune raison de leur croyance, leur autorité seule suffirait pour me convaincre. » C'est une hardiesse dangereuse et de conséquence de mépriser ce que nous ne concevons pas; car après que, selon votre bel entendement, vous avez établi les limites de la vérité et du mensonge, il se trouve que vous avez nécessairement à croire des choses où il y a encore plus d'étrangeté qu'en ce que vous niez. C'est cette réflexion que les apologistes de la religion ne cessent de répéter aux incrédules après Montaigne. Vous ne voulez pas, leur disent-ils, croire ce que la religion vous apprend, parce que vous ne pouvez le comprendre, et en le niant vous êtes obligés de croire des choses cent fois plus absurdes.

Un professeur, dont nous avons déjà parlé, jeune homme de beaucoup d'esprit et qui fait les délices des amateurs de la bonne littérature, a avancé solennellement devant un nombreux auditoire, que Montaigne n'avait pas d'opinion fixe sur les miracles; que ce qu'il avait écrit dans un endroit il le détruisait dans un autre. Nous ne pouvons adopter son erreur, qui est aussi celle de Naigeon. Le sentiment de Montaigne sur les miracles n'a jamais varié; il dit, il est vrai, en parlant des miracles : *Je suis d'avis que nous soutenions notre jugement aussi bien à rejeter qu'à recevoir.* (*Essais*, liv. III, chap. XI). Mais ce n'est là que la doctrine de l'Eglise : quiconque rejette les miracles bien avérés, donne un démenti formel à Dieu dont ils sont la parole; quiconque invente des miracles, ou soutient comme vrais des miracles supposés, porte faux témoignage contre Dieu. Montaigne n'a jamais refusé de donner son assentiment aux miracles bien constatés. Qu'y a-t-il de répréhensible en cela? Où est l'indécision? Où est l'incertitude?

(Vingt-deux.)

De la vertu. — (Essais, livre I^{er}, chap. 23, tome I, page 234.)

Le prix et la hauteur de la vraie vertu est en la facilité, utilité et plaisir de son exercice : si éloigné de difficulté, que les enfants y peuvent (*atteindre*) comme les hommes, les simples comme les subtils. Le règlement, c'est son outil, non pas la force. Socrate, son premier mignon, quitte à escient sa force, pour glisser en la naïveté et aisance de son progrès : c'est la mère nourrice des plaisirs humains. En les rendant justes, elle les rend sûrs et purs : les modérant, elles les tient en haleine et appétit ; retranchant ceux qu'elle refuse, elle nous aiguise envers ceux qu'elle nous laisse, et nous laisse abondamment tous ceux que veut nature, et jusques à la satiété, sinon jusques à la lassété. Maternellement, si d'aventure nous ne voulons dire que le régime qui arrête le huyeur avant l'ivresse, le mangeur avant la crudité.... soit ennemi de nos plaisirs. Si la fortune commune lui faut, elle lui échappe ou elle s'en passe et s'en forge une autre toute sienne, non plus flottante et roulante : elle sait être riche et puissante, et savante, et coucher en des matelas musqués : elle aime la vie, elle aime la beauté, la gloire et la santé ; mais son office propre et particulier, c'est savoir user de ces biens-là réglément, et les savoir perdre constamment ; office bien plus noble qu'âpre, sans lequel tout cours de vie est dénaturé, turbulent et difforme : et y peut-on justement attacher ces écueils, ces haliers et ces monstres (1).

De la Philosophie. — (Apologie, pag. 385—7.)

Qui fagotterait suffisamment un amas des âneries de l'humaine sapience, il dirait merveilles : j'en assemble volontiers, comme un monstre, par quelque biais non moins utile

(1) Ce tableau de la vertu, tracé par la main de Montaigne, est peut-être la cause de la réputation dont il jouit parmi les jeunes gens, d'homme aimable en ses mœurs, quoique des écrivains l'aient accusé d'être plus sévère que les casuistes ; mais il donne lieu à quelques questions, sur le jugement qu'ont porté de ce philosophe Arnauld, Pascal, Nicole, Malesbranche, le président Bouhier, dom Devienne, etc. Est-il vrai que Montaigne n'ait pas constamment enseigné la vertu ? Si nous en croyons quelques-uns de ses critiques, la doctrine morale du philosophe périgourdin conduit directement aux dérèglements et à la licence ; il est impossible de souscrire à ce jugement évidemment injuste. Est-il vrai que Montaigne, en parsemant ses *Essais* d'histoires grossières et d'expressions lubriques, ait nui aux saintes maximes qu'il établit d'ailleurs ? Le mal peut-il anéantir le bien ? non, sans doute, mais il est dangereux d'aller chercher le bien où se trouve le mal. Est-il vrai que Montaigne se soit écarté parfois des sentiers de la vertu ? Son avis n'est point équivoque ; ce serait en vain qu'on chercherait à le défendre, il s'est condamné lui-même ; mais il est juste d'ajouter que, s'il a été entraîné par la violence des passions et par la fougue de l'âge, il a toujours conservé les principes au milieu des voluptés, il n'a point étouffé les cris de la conscience, il n'a point oublié la religion, et il s'est empressé d'expier dans son seul les fautes qu'il avait commises. Le sens ont été séduits, le cœur n'a jamais été corrompu.

que les instructions plus modérées. Jugeons par là ce que nous avons à estimer de l'homme, de son sens et de sa raison, puisqu'en ces grands personnages, et qui ont porté si haut l'humaine suffisance, il s'y trouve des défauts si apparents et si grossiers. Moi, j'aime mieux croire qu'ils ont traité la science casuellement, ainsi qu'un jouet à toutes mains, et se sont ébattus de la raison, comme d'un instrument vain et frivole, mettant en avant toutes sortes d'inventions et de fantaisies, tantôt plus tendues, tantôt plus lâches.

La philosophie a tant de visages et de variété, et a tant dit, que tous nos songes et rêveries s'y trouvent. L'humaine fantaisie ne peut rien concevoir en bien et en mal qui n'y soit. *Il n'est rien tant absurde qui ne se die par quelqu'un des philosophes.* Cicéron, de *Divinatione* (1).

Le président Bouhier (a) nous semble avoir été trop loin, quand il dit de Montaigne, que si sa morale était stoïcienne, ses mœurs étaient tout à fait épicuriennes ; que, dans sa vieillesse, il allait s'amuser en la réoordation des jeunesse passées ; qu'il avait raison de s'appliquer le portrait que Cicéron faisait d'un ancien Romain, comme d'un galant homme, entendu, et abondant en toute sorte de commodités et de plaisir ; conduisant une vie tranquille et toute sienne, etc. Ceci est en opposition formelle avec ce que Montaigne avoue dans d'autres endroits de ses *Essais* et dans ses lettres.

Est-il vrai, enfin, que Montaigne ait montré une vanité excessive dans ses écrits ? Le président Bouhier n'en fait aucun doute, et s'il ne rapporte pas les reuves de son jugement, c'est, dit-il, que ses livres en sont pleins, et qu'il n'y parle de rien tant que de lui-même. Toutefois Montaigne a essayé de se justifier de s'être constamment mis en scène. Ce reproche ayant été renouvelé depuis par Arnauld, Nicole, Pascal et autres, en 1667 il parut à Rouen une réponse à plusieurs injures et railleries contre Montaigne écrites dans le livre intitulé : *Art de penser*, in-12. (fort rare). Cela n'a pas empêché dom Devienne de renouveler en propres termes les accusations de Port-Royal, et d'ajouter (b) : Cette affectation (de parler sans cesse de lui-même) est voilée sous une apparence de sincérité qui empêche d'abord qu'on ne la trouve aussi choquante, mais à la fin elle rend l'auteur insupportable.

(1) *Nil tam absurdè dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum.*

Fiez-vous à votre philosophie : vantez-vous d'avoir trouvé la fève au gâteau, à voir ce tintamarre de tant de cervelles philosophiques ; le trouble des formes mondaines a gagné sur moi, que les mœurs et fantaisies diverses aux miennes ne me déplaisent pas tant comme elles m'instruisent, ne m'enorgueillissent pas tant comme elles m'humilient en les confédant, et tout autre ehoix que celui qui vient de la main expresse de Dieu, me semble ehoix de peu de prérogative. » Page 352. — Voilà de sages avertissements que Montaigne a puisés dans une longue expérience, profitons-en.

Personne n'a dit plus de mal des philosophes que les philosophes eux-mêmes. Si nous avions à peindre les travers et les débordements de la secte, nous ne voudrions pas nous servir d'autre pinceau que de celui de ses adeptes, et notre tableau serait affreux.

(a) Eloge de Michel de Montaigne, en tête de l'édition des *Essais*, 1739, 6 vol. in-12. Eloges de quelques auteurs français, Dijon, 1742, in-8^o, par Pabbé Joly ; et Supplément aux *Essais* de Montaigne, par Guillaume Darré. Londres, 1749, in-4^o.

(b) Histoire de la ville de Bordeaux, tom. 1^{er}. Bordeaux, 1771, in-4^o.

La puissance du pape est éternelle en ce monde.
— (Théologie naturelle.)

Chap. 312. Dans l'Église tout se termine en un seul pape, père unique de tous les pères spirituels, surintendant, prince souverain et chef indivisible de tous les chrétiens fidèles, grand pontife, vicaire de Jésus-Christ, fontaine, origine et règle de toute principauté spirituelle : duquel, comme de la source première, se dérivent très-ordonnément toutes puissances jusques au dernier membre de la chrétienté.... L'unité de ce souverain prêtre tient toute la chrétienté unie et en soi et en Jésus-Christ. D'autant que cette sienne puissance universelle est toujours nécessaire à la chrétienté comme une vive source de laquelle s'écoulent et dérivent toutes les autres puissances, qu'elle fut donnée au premier, non pour lui-même, mais pour le besoin que nous en avions tous, et fut donnée à un homme mortel, il s'ensuit que ce fut en telle condition qu'elle peut successivement passer de l'un à l'autre : et vu que telle puissance dépendait de Jésus-Christ, de qui elle était reçue, non d'ailleurs et qu'elle était toute à ce premier prêtre immédiatement ordonné par lui, il s'ensuit en outre qu'elle lui fut donnée de façon qu'il eût l'autorité d'en disposer,

Qui est plus expressif que Rousseau? Fuyez, dit-il (a), fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les cœurs des hommes de désolantes doctrines, et dont le scepticisme apparent eût cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes, et prétendent nous donner pour les vrais principes des choses, les intelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination : du reste, renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère ; aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions ; ils arrachent du fond des cœurs le remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain ; jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes. Je le crois comme eux ; et c'est, à mon avis, une grande preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité. »

Rousseau connaissait bien les philosophes ; il avait vécu avec eux et dans leur intimité ; il avait fait la triste épreuve des désolantes doctrines qui sortaient de leur bouche ; écoutons-le : « Je vivais alors avec des philosophes modernes qui ne ressemblaient guère aux anciens : au lieu de lever mes doutes et de fixer mes irrésolutions, ils avaient ébranlé toutes les certitudes que je croyais avoir sur les points qu'il m'importait le plus de connaître ; car, ardens missionnaires d'athéisme, et très-impérieux dogmatiques, ils n'enduraient point sans colère que, sur quelque point que ce pût être, on osât penser autrement qu'eux : je m'étais défendu souvent assez faiblement par haine pour la dispute, et par peu de talent pour la soutenir ; mais jamais je n'adoptai leur désolante doctrine ; et cette résistance à des hommes aussi intolérants, qui d'ailleurs avaient leurs vues, ne fut pas une des moindres causes qui attirèrent leur animosité. » Réveries, troisième promenade, Œuvres complètes... Tome xvii, édition de Didot, page 56.

dispenser et ordonner comme bon lui semblerait à l'utilité et profit de toute la chrétienté, et qu'il fût en lui d'établir les formes propres à la transférer d'une main en l'autre, et à la continuer et maintenir entre nous. Telle puissance universelle ne se peut donc perdre, elle demeure radicalement en la chrétienté comme l'ordonna le premier prêtre, à qui elle était. Elle durera sans doute autant que la chrétienté, et si Jésus-Christ est immortel et toujours vivant, les choses ordonnées par lui demeureront éternellement. Son Église, qu'il a établie par ses sacrements, par son premier prêtre et vicaire, et par les autres prêtres unis au premier, durera autant que durera le monde, et ne peut défaillir si Jésus-Christ lui-même ne défaut, ce qui est impossible ; car il est lui-même le grand prêtre, en tant qu'il est homme, non descendant d'un autre prêtre, mais de Dieu immédiatement, et demeure éternellement au ciel béni des siècles des siècles (1).

(1) Comme il n'est pas possible de mieux exprimer les prérogatives du saint siège que ne l'a fait Bossuet dans son *Exposition de la doctrine de l'Église catholique*, il peut être utile de rapporter ce qu'il en dit :

« Le fils de Dieu ayant voulu que son Église fût une et solidement bâtie sur l'unité, a établi et institué la primauté de saint Pierre pour l'entretenir et la cimenter ; c'est pourquoi nous reconnaissons cette même primauté dans les successeurs du prince des apôtres, auxquels on doit, pour cette raison, la soumission et l'obéissance que les saints conciles et les saints pères ont toujours enseignées à tous les fidèles. »

« Quant aux choses dont on sait qu'on dispute dans les écoles, quoique les ministres ne cessent de les alléguer pour rendre cette puissance odieuse, il n'est pas nécessaire d'en parler ici, puisqu'elles ne sont pas de la foi catholique ; il suffit de reconnaître un chef établi de Dieu pour conduire tout le troupeau dans ses voies ; ce que feront toujours volontiers ceux qui aiment la concorde des frères et l'unanimité ecclésiastique. »

L'Église de France s'est expliquée sur ces choses qui ne sont pas de la foi catholique, dans sa célèbre assemblée de 1682 : sans prétendre élever, plus qu'elle ne l'a fait elle-même, les quatre articles de sa déclaration au rang des dogmes définis par l'Église, on ne saurait trop propager cette doctrine pour l'instruction des fidèles et la conversion des hérétiques.

« Plusieurs personnes s'efforcent de ruiner les décrets de l'Église gallicane et ses libertés, que nos ancêtres ont soutenus avec tant de zèle, et de renverser leurs fondements, qui sont appuyés sur les saints canons et sur la tradition des pères ; d'autres, sous prétexte de les défendre, ont la hardiesse de donner atteinte à la primauté de saint Pierre et des pontifes romains ses successeurs, instituée par Jésus-Christ ; d'empêcher qu'on ne leur rende l'obéissance que tout le monde leur doit, et de diminuer la majesté du saint-siège apostolique, qui est respectable à toutes les nations où l'on enseigne la vraie foi de l'Église, et qui conservent leur unité. Les hérétiques de leur côté mettent tout en œuvre pour faire paraître cette puissance, qui maintient la paix de l'Église, insupportable aux rois et aux peuples ; et ils se servent de cet artifice, afin de séparer les âmes simples de la communion de l'Église. Voulant donc remédier à ces inconvenients, nous, archevêques et évêques assemblés à Paris, par ordre du roi, avec les autres ecclésiastiques députés, qui représentons l'Église gallicane, avons jugé convenable, après une mûre délibération,

(a) *Emile*, tom. II, édition de Didot, pag. 100.

Publication de la bulle *In cœnâ Domini*. — (Voyages de Montaigne, tome II, pages 44—45.)

Le jeudi saint au matin, le pape en ponti-

de faire les réglemens et la déclaration qui suivent :

1. « Que saint Pierre et ses successeurs, vicaires de Jésus-Christ, et que toute l'Eglise même n'ont reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et qui concernent le salut, et non point sur les choses temporelles et civiles; Jésus-Christ nous apprenant lui-même, que son royaume n'est point de ce monde (Jean, xviii, 36), et en un autre endroit, qu'il faut rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu (Luc, xx, 25), et qu'ainsi ce précepte de l'apôtre saint Paul ne peut en rien être altéré ou ébranlé : que toute personne soit soumise aux puissances supérieures, car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui ordonne celles qui sont sur la terre. Celui donc qui s'oppose aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu (Rom., xiii, 1-2). Nous déclarons en conséquence que les rois et les souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique par l'ordre de Dieu, dans les choses temporelles; qu'ils ne peuvent être déposés directement ni indirectement, par l'autorité des chefs de l'Eglise; que leurs sujets ne peuvent être dispensés de la soumission et de l'obéissance qu'ils leur doivent, ou absous du serment de fidélité; et que cette doctrine, nécessaire pour la tranquillité publique, et non moins avantageuse à l'Eglise qu'à l'Etat, doit être inviolablement suivie, comme conforme à la parole de Dieu, à la tradition des saints pères et aux exemples des saints.

2. « Que la plénitude de puissance que le saint-siège apostolique et les successeurs de saint Pierre, vicaires de Jésus-Christ, ont sur les choses spirituelles, est telle, que néanmoins les décrets du saint concile œcuménique de Constance, contenus dans les sessions iv et v, approuvés par le saint-siège apostolique, confirmés par la pratique de toute l'Eglise et des pontifes romains, et observés religieusement dans tous les temps par l'Eglise gallicane, demeurent dans leur force et vertu; et que l'Eglise de France n'approuve pas l'opinion de ceux qui donnent atteinte à ces décrets, ou qui les affaiblissent, en disant que leur autorité n'est pas bien établie, qu'ils ne sont point approuvés ou qu'ils ne regardent que le temps de schisme.

3. « Qu'ainsi il faut régler l'usage de la puissance apostolique, en suivant les canons faits par l'esprit de Dieu, et consacrés par le respect général de tout le monde; que les règles, les mœurs et les constitutions reçues dans le royaume et dans l'Eglise gallicane, doivent avoir leur force et vertu, et les usages de nos pères demeurer inébranlables; qu'il est même de la grandeur du saint-siège apostolique, que les lois et coutumes établies du consentement de ce siège respectable et des Eglises, subsistent invariablement.

4. « Que quoique le pape ait la principale part dans les questions de foi, et que ses décrets regardent toutes les églises, et chaque église en particulier, son jugement n'est pas irréfutable, à moins que le consentement de l'Eglise n'intervienne.

« Nous avons arrêté d'envoyer à toutes les églises de France et aux évêques qui y président par l'autorité du Saint-Esprit, ces maximes que nous avons reçues de nos pères, afin que nous disions tous la même chose, que nous soyons tous dans les mêmes sentimens, et que nous suivions tous la même doctrine. »

Plût à Dieu que les désirs de l'assemblée du clergé eussent été remplis, nous ne serions point en proie à des doctrines étrangères, transplantées parmi nous, au grand détriment de la concorde et de l'union. Dans quel temps, grand Dieu! la religion fut-elle plus intéressée que dans le nôtre, à ce que des maximes dou-

ficale (c'était Grégoire XIII) se met sur le premier portique de Saint-Pierre, au second étage, assisté des cardinaux, tenant, lui, un flambeau à la main. Là, d'un côté, un chanoine de Saint-Pierre lit à haute voix une bulle latine où sont excommuniés une infinie sorte de gens, entre autres les *Juguenots*, sous ce propre mot, et tous les princes qui détiennent quelque chose des terres de l'Eglise : auquel article les cardinaux de Médicis et Caraffe, qui étaient joignant le pape, se riaient bien fort. Cette lecture dura une bonne heure et demie; car à chaque article que ce chanoine lit en latin, de l'autre côté le cardinal Gonzague, aussi découvert, en lisait autant en italien. Après cela le pape jeta cette torche allumée contre bas au peuple, et par jeu ou autrement, le cardinal Gonzague une autre, car il y en avait trois allumées. Cela choit sur le peuple; il se fait en bas tout le trouble du monde à qui aura un lopin de cette torche, et s'y bat-on bien rudement à coups de poings et de bâton, pendant que cette condamnation s'y lit. Il y a aussi une grande pièce de taffetas noir qui pend sur l'accoudoir dudit portique, devant le pape. L'excommunication faite, on trousse ce tapis noir, et s'en découvre un autre d'autre couleur; le pape lors donne ses bénédictions publiques (1).

tenses ne prissent point la place des maximes saintes consacrées par nos pères? N'est-il pas de la plus haute importance que les ecclésiastiques, placés sur le chandelier, ou distingués par leurs talents et leurs vertus, ne hasardent rien de suspect aux puissances de la terre, et ne fendent point aux pieds les plus fortes garanties de leurs droits? N'est-il pas juste aussi que des prêtres aient la liberté de professer des sentimens que le saint-siège n'a jamais réprochés, et qu'ils soient à l'abri des persécutions et des outrages, quand ils enseignent une doctrine qui fait la gloire de l'Eglise de France?

Après que nos libertés ont été si sagement et si sagement défendues par MM. les abbés Cottet, Boyer, Frayssinoux, etc., après les ouvrages de du Rayer, de Dupin et de l'immortel Bossuet, nous sommes affligés de lire en propres termes, dans la brochure d'un homme dont nous admirons la profondeur du génie et la beauté du talent, unies à un zèle ardent pour le bien, que ces libertés sont des semences de discorde; que leur origine remonte à des temps de troubles, par conséquent à des temps de passions, etc., page 26.

(1) Cette cérémonie a été supprimée par le pape Clément XIV, et depuis on ne lit plus la bulle *In cœnâ Domini*. C'était déjà un préjugé bien défavorable à cette bulle qu'elle excita la risée et le dédain à Rome même, dans le palais du pape et sous ses yeux, mais elle a été traitée ailleurs bien plus sévèrement encore : on l'a regardée en France comme attentatoire aux droits sacrés des souverains et à la juridiction épiscopale : comme seule suffisante pour empêcher la réunion des princes protestants à l'Eglise, et comme un des momens les plus ridicules des prétentions ultramontaines. Parmi les auteurs qui ont écrit sur la bulle *In cœnâ Domini*, on doit préférer ceux qui en ont parlé avec plus de modération et de respect pour le saint-siège : car il est à craindre que, sous prétexte de réprimer l'ambition de la cour romaine, certaines gens ne portent atteinte aux droits légitimes du chef visible de l'Eglise universelle.

Eloges des Jésuites. — (Voyages, tome II, page 40.)

C'est merveille combien de part ce collège (*des jésuites*) tient en la chrétienté; et crois qu'il ne fut jamais confrérie et corps parmi nous qui tint un tel rang, ni qui produisit enfin des effets tels que feront ceux-ci, si leurs desseins continuent. Ils possèdent tantôt toute la chrétienté: c'est une pépinière de grands hommes en toute sorte de grandeurs; c'est celui de nos membres qui ramasse le plus les hérétiques de notre temps (1).

(1) A ce témoignage de Montaigne en faveur des jésuites, on peut joindre celui du chancelier Bacon (a): « Cette partie de la discipline (l'éducation), si honorable en elle-même, et si honorée dans la haute antiquité, les jésuites l'ont rappelée en quelque sorte dans leurs collèges, comme par droit de retour dans sa patrie; et quand je considère leur talent et leur habileté, tant pour enliver les lettres que pour former les mœurs, je suis tenté de dire comme Agésilas disait de Pharnabaze: « Puisque vous êtes tel, plutôt à Dieu que vous fussiez des nôtres; » et celui de Leibnitz: « Je suis persuadé que très-souvent on calomnie les jésuites, et qu'on leur prête des opinions qui ne leur sont pas seulement venues dans la pensée.... Je suis encore très-certain qu'il y a dans leur société beaucoup de sujets qui sont les plus honnêtes gens du monde; il est vrai qu'on en compte aussi quelques-uns d'un caractère bouillant, qui, à quelque prix que ce soit, et même par des moyens peu convenables, travaillent à l'agrandissement de leur ordre, mais ce dernier mal est commun; et si on l'a observé plus particulièrement chez les jésuites, c'est qu'eux-mêmes sont plus observés que les autres (b). »

Pourquoi n'ajouterions-nous pas que la destruction des jésuites, opérée par les jansénistes à l'instigation des philosophes, répandit la douleur et la consternation parmi les gens de bien, qui prévinrent dès lors la suppression de tous les convents, l'affaiblissement de la religion en France et le triomphe de l'incrédulité; que le clergé n'a cessé depuis d'en solliciter le rétablissement, et qu'en 1789 (c) les cahiers des assemblées de vingt-un bailliages portent expressément: « On reconnaît généralement que l'instruction dégénère depuis plus de 25 ans, et qu'à cet égard une société célèbre a laissé des regrets et un vide qui n'a pu encore être rempli? »

Cependant l'impartialité dont nous faisons profession ne nous permet pas de taire que la société a trouvé dès sa naissance dans le sein de l'Eglise un grand nombre d'adversaires du plus rare mérite, dont nous n'entreprendrons point de faire l'énumération qui ne pourrait être qu'imparfaite; qu'avant même que l'esprit de parti fit entendre sa voix, de très-vives réclamations s'élevaient de toutes parts contre certains abus qui déshonoraient son régime, et contre les mauvaises doctrines de quelques-uns de ses membres; que *Port-Royal* et la *philosophie* n'ont fait que recueillir les accusations des corps les plus respectables de l'Etat et de l'Eglise contre la société, et les mettre en œuvre, etc.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire part à nos lecteurs de deux réflexions qui nous viennent au sujet de la compagnie de Jésus.

1° Ceux qui connaissent l'histoire des jésuites savent les contradictions que ces religieux eurent à essuyer de la part de l'université et des corps ensei-

Pensées sur la politique.

(*Essais, liv. I^{er}, chap. 22.*) Il y a grand doute s'il se peut trouver si évident profit au changement d'une règle telle qu'elle soit, qu'il y a de mal à la remuer: d'autant qu'une police c'est comme un bâtiment de diverses pièces jointes ensemble d'une telle liaison, qu'il est impossible d'en ébranler une, que tout le corps ne s'en sente.

(*Ibid.*) Ceux qui donnent le branle à un Etat, sont volontiers les premiers absorbés en sa ruine. Le fruit du trouble ne demeure guère à celui qui l'a ému, il bat et brouille l'eau pour d'autres pêcheurs; la liaison et contexture de cette monarchie et de ce grand bâtiment, ayant été démis et dissous, notamment sur ses vieux ans, par elle, donne tant qu'on veut d'ouverture et d'entrée à pareilles injures. La majesté royale s'avale plus difficilement du sommet au milieu qu'elle ne se précipite du milieu à fond. Mais si les inventeurs sont plus dommageables, les imitateurs sont plus vicieux, de se jeter en des exemples, desquels ils ont senti et puni l'horreur et le mal.

(*Ibid.*) Le meilleur prétexte de nouveauté est très-dangereux.

(*Ibid.*) Mais aux dernières nécessités, où il n'y a plus que tenir, il serait à l'aventure plus sagement fait, de baisser la tête et prêter un peu au coup, que s'acheurant outre la possibilité à ne rien relâcher, donne occasion à la violence de fouler tout aux pieds, et vaudrait mieux faire vouloir aux lois ce qu'elles peuvent, puisqu'elles ne peuvent ce qu'elles veulent.

L'instabilité est le plus grand fléau d'un Etat (1). Je suis dégoûté de la nouveauté, quelque visage qu'elle porte.

La règle des règles, la loi des lois, est que chacun observe celles des lieux qu'il habite.

Les lois se maintiennent, non parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles sont lois.

gnants; combien le *Ratio studiorum societatis Jesu* excita de troubles et de soulèvement. Comment se fait-il que quelques-uns de leurs amis se prononcent maintenant avec tant de force contre de nouvelles méthodes qui ne sont pas plus mauvaises que celle des jésuites, et qui ne sont décriées que parce que de vieux préjugés repoussent toute innovation, quelque utile qu'elle soit?

2° Est-il un homme de bonne foi qui puisse se dissimuler que plusieurs jésuites ont enseigné les doctrines perverses du *régicide*, de *l'usure*, du *probabilisme*, de la *direction d'intention*, etc.; mais qui ne blâmerait Pascal de les avoir attribuées à la société tout entière? Admirable leçon pour qu'on que réfléchit! Sommes-nous plus recevables à imputer à nos adversaires en masse, les systèmes désolants et les crimes de quelques-uns d'entre eux?... Quel est le corps qui s'est jamais foriné pour enseigner et pour faire solidairement le mal?...

(1) Si la France a été si longtemps balottée, déchirée, elle ne doit s'en prendre qu'à l'instabilité de sa législation. Nous avons une *Charte* et nous ne songeons qu'à l'éblouir, qu'à la saper à petit bruit, qu'à la détruire. Quelle manie! quelle fureur! N'en reviendrons-nous donc jamais après de si terribles leçons?....

(a) *De augmentis scientiarum, lib. 1.*

(b) *Opera Leibnitzii, tom. v, pag. 400, Epist. 2. ad Teutzelium.*

(c) Résumé des Cahiers, tom. I, pag. 85.

(*Essais*, liv. III, chap. 8.) Pour conserver l'autorité du conseil des rois, il n'est pas besoin que les personnes profanes y participent et y voient plus avant que de la première barrière. Il se doit révéler à crédit et en bloc, qui en veut nourrir la réputation.

(*Essais*, liv. I^{er}, chap. 3.) Nous devons la sujétion et obéissance également à tous rois, car elle regarde leur elle-même; mais l'estimation, non plus que l'affection, nous ne la devons qu'à leur vertu. (On ne craint pas d'imprimer une telle pensée sous le règne de Louis XVIII, qui n'est pas moins aimé pour ses vertus personnelles, que révéler à cause du rang suprême qu'il occupe).

Pensées sur la science.

(*Essais*, liv. I^{er}, chap. 25.) C'est un grand ornement que la science, et un outil de merveilleux service, notamment aux personnes élevées en degré de fortune.

(*Ibid.*) Le gain de notre étude, c'est en être devenu meilleur et plus sage.

(*Ibid.*) Savoir par cœur n'est pas savoir, c'est tenir ce qu'on a donné en garde à sa mémoire. Ce qu'on sait droitement, on en dispose, sans regarder au patron, sans tourner les yeux vers son livre. Fâcheuse suffisance, qu'une suffisance pure livresque! je m'attends qu'elle serve d'ornement, non de fondement.

(*Ibid.*) Il me semble que les premiers discours, de quoi abreuver l'entendement d'un enfant, ce doivent être ceux qui règlent ses mœurs et son sens, qui lui apprendront à se connaître et à savoir bien mourir et bien vivre. Entre les arts libéraux, commençons par l'art qui nous fait libres; ils servent tous voirement en quelque manière à l'instruction de notre vie et à son usage (1), comme toutes

(1) Peut-être Montaigne a-t-il donné lieu de s'écarter de n'avoir pas toujours pensé de même sur cet article. Contemporain d'Agricola et des Abécédaires qui prétendaient que l'Écriture sainte suffisait au vrai fidèle, et que toute science étrangère nuisait à la piété, Montaigne semble parfois prêter à cet extravagant système tous les charmes de sa diction, et toute la force de sa dialectique; mais on peut dire que ce n'était, à proprement parler, que pour avoir occasion de discourir et de briller. Il ne pouvait ignorer que les doctes protestants s'étaient élevés contre les égarements des *Abécédaires*, et que les théologiens catholiques ne les avaient point ménagés; que si le syndic Noël Beda avait pendant quelque temps comprimé la Sorbonne, elle s'était à la fin affranchie d'un joug déshonorant, et avait reconquis l'utilité des sciences humaines pour le bonheur de l'humanité et pour la propagation de la foi. En 1750, l'Académie de Dijon proposa pour sujet de prix la question de savoir : *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs.* Jean-Jacques Rousseau obtint la couronne en soutenant la négative; il ramassa dans les *Essais* de Montaigne tous les doutes tous les sophismes qui avaient échappé à celui-ci, quand il était en train de froisser la raison humaine; et après les avoir revêtus des plus vives couleurs, il s'en servit pour appuyer ses paradoxes : « Peuples, dit-il, sachez donc une fois que la nature a voulu vous préserver de la science, comme une mère arrache une arme dangereuse des mains de son enfant; que tous les secrets qu'elle vous cache sont autant de maux dont

autres choses y servent en quelque manière aussi; mais choisissons celui qui y sert directement et professoirement. Si nous savions restreindre les appartenances de notre vie à leurs justes et naturelles limites, nous trouverions que la meilleure part des sciences qui sont en usage est hors de notre usage; et en celles mêmes qui le sont, qu'il y a des étendues et enfoncures très-inutiles, que nous ferions mieux de laisser là; et suivant l'institution de Socrate, borner le cours de notre étude en celles où faut l'utilité.

Il faut s'enquérir non qui est plus savant, mais qui est mieux savant.

Toute autre science est dommageable à celui qui n'a point celle de la honte.

Celui-là a le mieux profité de la leçon, qui la pratique et non qui la retient.

La mémoire est l'étui de la science.

D'apprendre qu'on a dit ou fait une sottise, c'est bien peu que tout cela, il faut encore apprendre qu'on n'est qu'un sot.

elle vous garantit, et que la peine que vous trouvez à vous instruire n'est pas le moindre de ses bienfaits. Les hommes sont pervers; ils seraient pires encore, s'ils avaient eu le malheur de naître savants. » Il assigna le premier degré de la décadence des mœurs au premier moment de la culture des lettres dans tous les pays du monde, et il trouva le progrès de ces deux choses toujours en proportion. De tels excès, ne pouvaient être généralement adoptés; ils devaient être attaqués, et ils le furent avec autant de raison que d'éloquence. Des écrivains de tous les rangs et de tous les partis prirent la plume pour venger la science outragée. Le roi Stanislas, bisainvul de Louis XVIII, se mit sur les rangs des adversaires de Rousseau, et l'honora d'une réponse. « Plus l'homme a de connaissances acquises, disait ce prince, plus il a de facilité à bien faire. » Et ailleurs : « Plus le chrétien examine l'authenticité de ses titres, plus il se rassure dans la possession de sa croyance; plus il étudie la révélation, plus il se fortifie dans la foi. C'est dans les divines Écritures qu'il en découvre l'origine et l'excellence, c'est dans les doctes écrits des pères de l'Église qu'il en suit de siècle en siècle le développement, c'est dans les livres de morale et les annales saintes qu'il en voit les exemples et qu'il s'en fait l'application. Quoi! l'ignorance enlèvera à la religion et à la vertu des appuis si puissants! et ce sera à elle qu'un docteur de Genève enseignera hautement qu'on doit l'irrégularité des mœurs! On s'étonnerait davantage d'entendre un si étrange paradoxe, si on ne savait que la singularité d'un système, quelque dangereux qu'il soit, n'est qu'une raison de plus pour qui n'a pour règle que l'esprit particulier. » Le citoyen de Genève voulut faire face à tout le monde, et il ne réussit qu'à donner de nouvelles preuves de son amour pour la singularité.

Dans un temps où tous les moyens étaient bons pour avilir et perdre le clergé, on l'a accusé d'avoir détruit les livres anciens, étouffé la vérité, arrêté les progrès des lumières. Ces misérables imputations ont été mille fois anéanties, même par les protestants. Le sage et vertueux Emery n'a rien laissé à désirer sur quelques points, dans des *éclaircissements* imprimés à la fin du second volume du Christianisme de Bacon, édition de Paris, an VII. N'est-il pas à craindre maintenant qu'un zèle inconsidéré, en renouvelant les paradoxes de Jean-Jacques qu'il déteste personnellement, ne reveille les calomnies contre la religion catholique et ses ministres, qu'il ne leur prête quelques apparences, et ne leur donne quelque fondement?

L'esprit humain ne recourt point de bornes dans ses découvertes. — (Apologie, page 414.)

C'est une opinion moyenne et douce que notre suffisance nous peut conduire jusques à la connaissance d'aucunes choses, et qu'elle a certaines mesures de puissance, outre lesquelles c'est témérité de l'employer. Cette opinion est plausible et introduite par gens de composition : mais il est malaisé de donner bornes à notre esprit : il est curieux et avide, et n'a point occasion de s'arrêter plutôt à mille pas qu'à cinquante (1) : ayant essayé par expérience, que ce à quoi l'un s'était failli, l'autre y est arrivé; et que ce qui était inconnu à un siècle, le siècle suivant l'a éclairci; et que les sciences et les arts ne se jettent pas en moule, ains se forment et figurent peu à peu en les maniant et polissant à plusieurs fois, comme les ours façonnent leurs petits, en les léchant à loisir; ce que ma force ne peut découvrir, je ne laisse pas de le sonder et essayer, et en retâtant et pétrissant cette nouvelle matière, la remuant et réchauffant, j'ouvre à celui qui me suit quelque facilité pour en jouir plus à son aise et la lui rends plus souple et plus maniable.

De la liberté de conscience. — (Essais, livre II, chap. 19.)

Il est ordinaire de voir les bonnes intentions, si elles sont conduites sans modération, pousser les hommes à des effets très-vicieux. En ce débat, par lequel la France est à présent agitée de guerres civiles, le meilleur et le plus sain parti, est sans doute celui qui maintient et la religion et la police ancienne du pays (2). Entre les gens de bien

(1) Cela est vrai en tout, excepté en matière religieuse, où il faut s'en tenir à l'expresse révélation de Dieu, confiée à son Eglise. L'esprit humain peut s'exercer sur toutes sortes d'objets et de sciences; il doit se soumettre quand Dieu daigne parler.

(2) Dans un Etat où il n'y a qu'une seule religion, il est de la bonne politique de n'en point laisser introduire de nouvelles. La loi doit être uniforme et pour tous : dans ce cas, la religion est érigée en loi; partout ailleurs, c'est autre chose : il faut tolérer civilement ceux que Dieu supporte dans sa patience, pourvu toutefois que leurs principes religieux offrent une garantie suffisante au gouvernement, et ne contiennent rien d'opposé aux bonnes mœurs ou de dangereux à la tranquillité publique. C'est notre opinion bien prononcée et invariable. Guidé par les enseignements de notre divin maître, par la nature du christianisme dont l'âme est la charité, et par la tradition des pères, nous avons vu sans peine que la charte ait consacré la liberté des cultes; nous aimons à répéter avec Tertullien : « Il serait inique de forcer des hommes libres à sacrifier malgré leur conscience. » *Iniquum videtur liberos homines invitos urgeri ad sacrificandum* (ad scapulam, cap. 2). Et avec saint Athanase : « Le caractère distinctif de la véritable religion est de persuader et convaincre, et non de contraindre et de gêner. » *Piæ religionis proprium est non cogere sed suadere.* (Epist. ad Solit.) En un mot, nous adoptons volontiers les principes développés dans la dissertation de Gaillard, imprimée à la fin du tome iv de l'*Histoire de François I*, édition de Foucault, 1819, in-8° : nous en exceptons pourtant ce qu'il dit de Bossuet

toutefois qui le suivent (car je ne parle point de ceux qui s'en servent de prétexte, pour, ou exercer leurs vengeances particulières, ou fournir à leur avarices, ou suivre la faveur des princes (1); mais de ceux qui le font par vrai zèle envers leur religion, et sainte affection à maintenir la paix et l'état de leur patrie), de ceux-ci, dis-je, il s'en voit plusieurs, que la passion pousse hors les bornes de la raison et leur fait parfois prendre des conseils injustes, violents et encore téméraires (2).

dont il a méconnu les vrais sentiments, comme tant d'autres l'ont fait avant et après lui. Après un aven si formel, nous ne craignons pas de répéter avec tous nos catéchismes : *Hors de l'Eglise point de salut*, nonobstant la ridicule assertion de Jean-Jacques Rousseau, qui prétend que la distinction entre la tolérance civile et la tolérance théologique est pnérale et vaine, et que des anges mêmes ne vivraient pas en paix avec des hommes qu'ils regarderaient comme les ennemis de Dieu (Emile, tome II page 96); nous ne balancerons point à dire qu'on ne peut pas contraindre les prêtres de prêter leur ministère, lorsque la discipline ecclésiastique le leur interdit.

(1) Si quelqu'un était tenté de croire que ces excès fussent propres aux seuls catholiques, nous lui répondrions par ce passage des mémoires du président de Thou (Thou. de vitâ suâ, lib. II) : Montaigne s'entretenait avec lui des troubles qui divisaient et ensanglantaient la France, et il ajouta, en parlant du roi de Navarre (Henri IV) et du duc de Guise : « Que l'aigreur de ces deux esprits était le principe d'une guerre qu'on voyait aujourd'hui si allumée; et que la mort seule de l'un ou de l'autre pouvait la faire finir; que le duc ou ceux de sa maison ne se croiraient jamais en sûreté tant que le roi de Navarre vivrait; que celui-ci, de son côté, était persuadé qu'il ne pourrait faire valoir son droit à la succession de la couronne pendant la vie du duc. Pour la religion dont tous les deux font parade, c'est un beau prétexte pour se faire suivre par ceux de leur parti; mais la religion ne les touche ni l'un ni l'autre. La crainte d'être abandonnés des protestants empêche seule le roi de Navarre de rentrer dans la religion de ses pères; et le duc ne s'éloignerait pas de la confession d'Angsbourg que son oncle Charles, cardinal de Lorraine, lui a fait goûter, s'il pouvait la suivre sans préjudicier à ses intérêts; que c'était là les sentiments qu'il avait reconnus dans ces princes, lorsqu'il se mêlait de leurs affaires. »

(2) A entendre certains écrivains qui se sont constitués les défenseurs bénévoles des protestants, Montaigne n'aurait taxé d'intolérance et de cruauté que les seuls catholiques, comme si, du temps de ce philosophe, les réformés se fussent montrés moins cruels et moins persécuteurs que les catholiques; comme si la plupart des séditions et des révoltes ne fussent pas venues d'eux, et n'eussent pas été autorisées par leurs chefs! comme s'ils se fussent laissés mener au supplice comme des agneaux à la boucherie, sans murmurer et sans se plaindre. Certes, Montaigne n'avait pas perdu le souvenir des massacres de Cabrières, de Mérindol, de Vassy et de la détestable journée de la Saint-Barthélemi; mais il se souvenait aussi du sac de Rome par les lansquenets, du meurtre d'une infinité d'ecclésiastiques et de religieuses, dans toute la chrétienté; du pillage des églises, etc. (Voyages, Essais); il se souvenait aussi de ce qui lui était arrivé à lui-même : Une fois il avait été démonté et dévalisé dans l'épais d'une forêt, et une autre fois, sur le point d'être égorgé dans son château, à cause de son attachement à la religion et au roi; sans doute il avait à se plaindre des catholiques, mais n'avait-il pas été

On peut dire, d'un côté, que de lâcher la bride aux partis d'entretenir leur opinion, c'est prêter quasi la main à l'augmenter, n'y ayant aucune barrière ni coercition des lois, qui bride et empêche sa course. Mais, d'un autre côté, on dirait aussi, que de lâcher la bride aux partis, d'entretenir leur opinion, c'est les amollir et relâcher par la facilité et par l'aisance, et que c'est émousser l'aiguillon qui s'affine par la rareté, la nouveauté et la difficulté. Et si crois mieux, pour l'honneur de la dévotion de nos rois, c'est que, n'ayant pu ce qu'ils voulaient, ils ont fait semblant de vouloir ce qu'ils pouvaient.

Pensées morales (1).

(*Essais, liv. 2, chap. 8.*) Il faut se rendre respectable par sa vertu et par sa suffisance,

encore plus maltraité par les réformés? Sa maison n'avait-elle pas été ravagée par les uns et par les autres? Ne dit-il pas lui-même : « Je lus pelandé à toutes mains; au gibelin j'étais guelfe, au guelfe gibelin. Ce sont inconveniens que la modération apporte en telles maladies » (*Essais, livre III, chap. 12*).

(1) La même diversité de sentiments que nous avons vu se manifester sur les principes religieux de Montaigne s'est également manifestée à l'égard de ses principes moraux, non-seulement parmi les anciens, mais encore parmi les modernes. Le père Nicéron en a fait la remarque, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des Hommes illustres*, tome XVI, page 208. « Les uns, dit-il, ont regardé les *Essais* comme un livre dangereux et plein de maximes tendantes à renverser plusieurs principes incontestables de la loi naturelle. D'autres, au contraire, ont prétendu qu'il n'est point d'ouvrage de morale où il y ait tant à apprendre. Quel contraste dans les opinions! s'imaginerait-on qu'il s'agit du même homme? Mais laissons parler les juges de Montaigne, et apprenons à nous délier de nos préventions et de nos préjugés.

« Montaigne est plein d'un si grand nombre d'infamies honteuses, et de maximes épicuriennes et impies, qu'il est étrange qu'on l'ait souffert si longtemps dans les mains de tout le monde (Arnauld, tome XXI, page 555).

« On aimerait de tout son cœur le ministre d'une si grande vengeance, s'il eût suivi les règles de la morale en portant les hommes, qu'il avait si utilement humiliés, à ne pas irriter, par de nouveaux crimes, celui qui peut seul les tirer de ceux qu'il les a convaincus de ne pas pouvoir seulement connaître... Ces lectures doivent être réglées avec beaucoup de soin, de discrétion et d'égard à la condition et aux mœurs de ceux qui s'y appliquent (PASCAL, *Pensées, suppl., 4^e partie, art. XI*).

« Ne nous persuadons pas sur sa parole, ou par les louanges qu'il se donne, ce qu'il était un homme de grand sens, et d'une pénétration d'esprit toute extraordinaire. Cela pourrait nous jeter dans l'erreur, et donner trop de crédit aux opinions fausses et dangereuses, qu'il débite avec une fierté et une hardiesse dominante, qui ne fait qu'étourdir et qu'éblouir les esprits faibles (MALEBRANCHE, *De la Recherche de la Vérité, liv. II, 5^e partie, chap. V*).

« Montaigne me semble avoir poussé beaucoup trop loin le scepticisme, en le portant jusque dans les lois de la morale naturelle... Sa morale, sa doctrine, et tous ses écrits, respirent l'égoïsme le plus prononcé... Il a laissé errer sa plume beaucoup plus que sa conduite; et la facilité que son esprit lui offrait pour s'accommoder de tout, ne l'a pas empêché

et aimable par sa bonté et douceur de ses mœurs.

(*Essais, liv. 2, chap. 31.*) La colère est une arme d'un nouvel usage; car nous remuons

d'être invariablement fidèle à la vertu et à l'honneur... Regardant l'état d'abaissement comme inévitable, il tâche de s'y accommoder, de s'y complaire; ce principe devient la base de sa morale, la règle de sa conduite, et conséquemment avec lui-même, il passe du scepticisme du discours au scepticisme des actions (M. Biot, *Montaigne*. Discours qui a obtenu une mention dans le concours proposé par l'Académie. Paris, 1812, in-8°).

« Les orateurs sacrés n'ont jamais peint avec plus de force les tourments du vice et la joie de la bonne conscience... Nous avouons que si l'on peut disculper sa philosophie d'un pyrrhonisme absolu, sa morale tient beaucoup de l'école d'Epicure... Le sage, pour faire monter la foule jusqu'à lui, doit se pencher vers elle. C'est le mouvement naturel de Montaigne; il vient à nous le premier, en nous montrant les imperfections de son esprit, ses erreurs, ses torts, ses petitesse; mais jamais il n'a rien de bas ni de criminel à nous révéler... Ses principes ne sont jamais sévères: s'ils pouvaient l'être, ses exemples seraient là pour nous défendre et nous rassurer. La morale de Montaigne n'est pas sans doute assez parlante pour des chrétiens: il serait à souhaiter qu'elle servît de guide à tous ceux qui n'ont pas le bonheur de l'être, etc. Montaigne a oublié trop souvent la décence dans les idées et même dans l'expression, et nous devons lui en faire un reproche; car le plus grand tort du génie, c'est de faire rougir la pudeur et d'offenser la vertu (M. Villemain, *Eloge de Montaigne*, discours qui a remporté le prix d'éloquence. Paris, 1812, in-8°).

« On reconnaîtra du moins que Montaigne ne s'est jamais écarté des vérités éternelles de la morale, et que sa philosophie renferme tout ce qui peut assurer le repos des hommes et contribuer à leur bonheur. Il ne faut pas s'imaginer qu'il ait voulu outrager les mœurs. Il se sert, comme Molière et comme nos anciens auteurs, de mots que notre délicatesse réprovoque; mais il n'a point d'images licencieuses; il ne cherche point à émouvoir les passions, et se tient toujours du côté de la vertu. Il croyait, peut-être à tort, que les paroles sont indifférentes quand le cœur n'est point corrompu... Quelques personnes ont imaginé qu'il penchait vers le stoïcisme; c'est une erreur. Les règles de conduite qu'il a constamment suivies, prouvent qu'il avait adopté la morale de Socrate et celle d'Epicure, en rejetant ce qu'il avait d'exagéré dans les doctrines du premier, et d'absurde dans le système physique du second. Il admirait les stoïciens; mais il aimait Socrate qu'il nomme son maître, et qu'il propose pour modèle aux hommes qui veulent se perfectionner par l'étude de la sagesse et par la pratique de la vertu » (M. Jay, *Eloge de Montaigne*, discours qui a obtenu l'accessit, etc.; Paris, 1812, in-8°).

« Il est possible que Montaigne ne soit pas un excellent instituteur, mais c'est un bon ami... Des critiques admirent, dans l'auteur des *Essais*, l'esprit de doute qu'ils jugent convenable à notre faiblesse; d'autres l'accusent de ne laisser à ses disciples, pour résultat de ses discours, qu'une affligeante perplexité: je l'avouerai, je suis sceptique sur le scepticisme de Montaigne; j'incline même à penser que souvent ce philosophe emprunta le manteau des pyrrhoniens, sans adopter leur doctrine. Qu'on ne l'accuse point d'égoïsme, j'en appellerais à ses principes, j'en appellerais à sa vie » (M. Joseph Droz, *Eloge de Montaigne*, discours qui obtint une médaille; Paris, 1812, in-8°).

« Montaigne ne trouve point l'humanité, et il s'é-

les autres armes, celle-ci nous remue : notre main ne la guide pas, c'est elle qui guide notre main : elle nous tient, nous ne la tenons pas.

(*Essais*, liv. 3.) Entre deux amis, si l'un donne à l'autre, c'est celui qui reçoit le bienfait, qui oblige son compagnon.

(*Essais*, liv. 3, chap. 13.) La douleur et la volupté sont associées d'une liaison nécessaire, de façon qu'à tour elles se suivent et s'engendrent.

(*Essais*, liv. 3, ch. 1.) Je regarde nos rois d'une affection simplement légitime et civile, ni émue, ni démue par intérêt privé, de quoi je me sais bon gré. La cause générale et juste ne m'attache que modérément et sans fièvre. Je ne suis pas sujet à ces hypothèques et engagements pénétrants et intimes. La colère et la haine sont au delà du devoir de la justice, et sont passions servant seulement à ceux qui ne tiennent pas assez à leur devoir par la raison simple. Toutes intentions légitimes sont d'elles-mêmes tempérées ; sinon elles s'altèrent en séditions et illégitimes.

(*Essais*, liv. 3, c. 13.) Le glorieux chef-d'œuvre de l'homme, c'est vivre à propos. Toutes autres choses, régner, thésauriser, bâtir, n'en sont qu'appendicules et adminicules, pour le plus.

(*Théol. nat.*, chap. 156.) Tout est enclos en ces trois membres : obligation, amour et joie. Nous sommes obligés d'aimer, tout

crie : l'humanité n'existe pas ! Elle existe, ô Montaigne ! et dans toi-même. Echappe à tes contemporains ; rentre dans ton propre cœur ; cherches y l'homme. Il l'a fait ; et ce noble instinct qu'avait méconnu sa raison, il l'a retrouvé dans son âme. Il suffit ; ses sentiments ont réfuté sa doctrine ; l'espèce humaine est justifiée ; il y a une conscience et une morale : une morale universelle, immuable, dont le principe éternel est dans les entrailles de l'homme ; que le crime en fait sortir, mais qui y rentre avec le remords ; que la raison en délire peut voiler, la passion aveugle obscurcir, mais que la nature protège ; qui survit aux empires et aux opinions ; qui ne craint ni sectes impies, ni factions incendiaires, ni gouvernements pervers : car le fer et le feu ne peuvent la détruire, ni des flots de sang l'effacer. Telles sont les vérités primitives qui servent de fondement à toute doctrine sociale, et dont la philosophie ne doit jamais s'écarter. Si notre moraliste a pu les méconnaître ou les oublier un moment, l'époque à laquelle il vivait, en expliquant son erreur, l'excuse. Il était difficile alors d'échapper aux préventions de la vertu indignée, qui ne pardonne point aux hommes les maux qu'ils se font à eux-mêmes, et qui finit quelquefois par les haïr pour les avoir d'abord trop aimés. Mais si ces temps orageux furent pour Montaigne l'époque de quelques opinions dangereuses, démenties par son propre cœur, voyez combien d'instructions profondes et salutaires il en a su tirer pour lui-même et pour nous ! (M. Victorin Favre, *Eloge de Michel de Montaigne* ; Paris, 1812, in-8°).

O Montaigne ! si tu étais appelé à concilier, à discuter ces divers sentiments, comme tu triompherais de la faiblesse des jugements humains et des contradictions dont ils sont remplis ! tes panégyristes et tes censeurs te prêteraient également des armes pour écraser notre inanité. Il semble qu'on ne puisse parler de toi sans tomber dans cette mobilité d'idées qu'on te reproche, sans participer à tes variations,

nous a été donné à cause de l'amour, et l'amour à cause de la joie ; il n'y a rien au delà.

(*Théologie nat.*, chap. 141.) L'amour-propre est en nous fondement et fontaine de tout mal, il est fondement de toute injustice, vice, péché, aveuglement, ignorance, et, pour abrégé, de toute douleur et de tout malheur. Ainsi, de lui prend naissance tout poison, perte et misère. Qui l'a planté en soi, y a planté la tige de toute malencontre ; et cela, non d'autant qu'il s'aime lui-même, mais d'autant qu'il s'aime avant toutes autres choses. En ce qu'il donne le premier rang à l'amour qu'il porte à soi, il est contre Dieu et sans Dieu.

(*Théol. nat.*, chap. 157.) L'amour de nous-mêmes ne nous apporte nul entier et solide contentement, ains tout le contraire.

(*Essais*, liv. 3, c. 13.) Le changement, quel qu'il soit, étonne et blesse.

(*Ibid.*) La grandeur de l'âme n'est pas tant, tirer à mont et tirer avant, comme savoir se ranger et circonscrire. Elle tient pour grand tout ce qui est assez, et montre sa hauteur à aimer mieux les choses moyennes que les éminentes.

Fragments de la lettre de Montaigne à son père, sur quelques particularités de la mort d'Etienne de la Boétie.

Nous ayant recommandé les uns aux autres, il (*la Boétie*) suivit ainsi : *Ayant mis ordre à mes biens, encore me faut-il penser à ma conscience. Je suis chrétien, je suis catholique : tel ai vécu, tel suis-je délibéré de clore ma vie. Qu'on me fasse venir un prêtre, car je ne veux faillir à ce dernier devoir d'un chrétien.*

Deux ou trois heures après, tant pour lui continuer cette grandeur de courage, que aussi parce que je souhaitais, pour la jalousie que j'ai eue toute ma vie de sa gloire et de son honneur, qu'il y eût plus de témoins de tant et si belles preuves de magnanimité, y ayant plus grande compagnie en sa chambre, je lui dis que j'avais rougi de honte de quoi le courage m'avait failli à ouïr ce que lui, qui était engagé dans ce mal, avait eu courage de me dire : que jusques lors j'avais pensé que Dieu ne nous donnât guère si grand avantage sur les accidents humains, et croyais malaisément ce que quelquefois j'en lisais parmi les histoires ; mais qu'en ayant senti une telle preuve, je louais Dieu de quoi ce avait été en une personne de qui je fusse tant aimé, et que j'aimasse si chèrement ; et que cela me servirait d'exemple (1) pour jouer ce même rôle à mon tour.

Il m'interrompit pour me prier d'en user

(1) D'après cela, il est aisé de conclure que M. Jay semble affaiblir l'essentiel, en disant que Montaigne vit arriver la mort avec la tranquillité d'un philosophe qui, pendant toute sa vie avait appris à mourir ; que, fidèle à ses principes, il finit comme Socrate, en se conformant aux façons et formes reçues autour de lui, et que sa dernière pensée fut un dernier hommage à la religion de ses pères (page 51). Ce n'est pas assez ; Montaigne accorda moins à la coutume qu'à la conviction intime de son âme

ainsi, et de montrer, par effet, que les discours que nous avions tenus ensemble pendant notre santé, nous ne les portions pas seulement en la bouche, mais engravés bien avant au cœur et en l'âme, pour les mettre en exécution aux premières occasions qui s'offriraient; ajoutant que c'était la vraie pratique de nos études et de la philosophie. Et me prenant par la main : *Mon frère, mon ami, me dit-il, je t'assure que j'ai fait assez de choses, ce me semble, en ma vie, avec autant de peine et de difficulté que je fais celle-ci. Et quand tout est dit, il y a fort longtemps que j'y étais préparé, et que j'en savais ma leçon toute par cœur. Mais n'est-ce pas assez vécu jusques à l'âge auquel je suis? j'étais prêt à entrer à mon trente-troisième an. Dieu m'a fait cette grâce, que ce que j'ai passé jusques à cette heure de ma vie, a été plein de santé et de bonheur : pour l'inconstance des choses humaines, cela ne pouvait guère plus durer. Il était mesme temps de se mettre aux affaires, et de voir mille choses mal plaisantes, comme l'incommodité de la vieillesse, de laquelle je suis quitte par ce moyen; et puis, il est vraisemblable que j'ai vécu jusques à cette heure avec plus de simplicité et moins de malice, que je n'eusse, par aventure, fait, si Dieu m'eût laissé vivre jusqu'à ce que le soin de m'enrichir et accommoder mes affaires me fût entré dans la tête. Quant à moi, je suis certain, je m'en vais trouver Dieu, et le séjour des bienheureux. Or, parce que je montrais, même au visage, l'impatience que j'avais à l'ouïr : Comment, mon frère, me dit-il, me voulez-vous faire peur? Si je l'avais, à qui serait-ce de me l'ôter, qu'à vous?*

Il fit appeler mademoiselle de Saint-Quentin, sa nièce, et parla ainsi à elle : *Ma nièce, m'amie, il m'a semblé, depuis que je t'ai connue, avoir vu reluire en toi des traits de très-bonne nature; mais ces derniers offices que tu fais, avec si bonne affection et telle diligence, à ma présente nécessité, me promettent beaucoup de toi : et vraiment je t'en suis obligé, et t'en remercie très-affectueusement. Au reste, pour me décharger, je t'avertis d'être premièrement dévote envers Dieu : car c'est sans doute la principale partie de notre devoir, et sans laquelle nulle autre action ne peut être ni bonne ni belle; et celle-là y étant bien à bon escient, elle traîne après soi, par nécessité, toutes autres actions de vertu. Après Dieu, il te faut aimer et honorer ton père et ta mère, même ta mère ma sœur que j'estime des meilleures et plus sages femmes du monde, et te prie de prendre d'elle l'exemple de ta vie. Ne te laisse point emporter aux plaisirs : suis comme peste ces folles privautés que tu vois les femmes avoir quelquefois avec les hommes; car, encore que sur le commencement elles n'aient rien de mauvais, toutefois petit à petit elles corrompent l'esprit, et le conduisent à l'oisiveté, et de là dans le vilain bourbier du vice. Crois-moi, la plus sûre garde de la chasteté à une fille, c'est la sévérité.*

Appelant mon frère de Beauregard : *Monsieur de Beauregard, lui dit-il, je vous remercie bien fort de la peine que vous prenez pour moi.*

Vous voulez bien que je vous découvre quelque chose que j'ai sur le cœur à vous dire. De quoi, quand mon frère lui eut donné assurance, il suivit ainsi : Je vous jure que tous ceux qui se sont unis à la réformation de l'Eglise, je n'ai jamais pensé qu'il y en ait eu un seul qui s'y soit mis avec meilleur zèle, plus entière, sincère et simple affection que vous; et crois certainement que les seuls vices de nos prélats, qui ont sans doute besoin d'une grande correction, et quelques imperfections que le cours du temps a apportées en notre Eglise vous ont ineité à cela (1). Je ne vous en veux, pour cette heure, demouvoir; car aussi ne prie-je pas volontiers personne de faire quoi que ce soit contre sa conscience; mais je vous veux bien avertir que, ayant respect à la bonne réputation qu'a acquise la maison de laquelle vous êtes par une continuelle concorde, ayant respect à la volonté de votre père, ce bon père à qui vous devez tant, de votre bon oncle, à vos frères, vous fuyez ces extrémités; ne soyez point si âpre et si violent; accommodez-vous à eux; ne faites point de bande et de corps à part; joignez-vous ensemble. Vous voyez combien de ruines ces dissensions ont apportées en ce royaume; et vous répondez qu'elles en apporteront de bien plus grandes (2). Et,

(1) Tous les hommes instruits et vertueux soupiraient depuis longtemps, près la réforme des abus qui régnaient dans l'Eglise. Voyez B. snet, *Histoire des Variations*. Mais ils attendaient que l'autorité légitime s'en occupât, et ne se croyaient pas autorisés à lever l'étendard de la révolte.

(2) Montaigne fut témoin et quelquefois victime des excès de la réforme; il écrivit que les bâtimens de Rome bâtirde lui faisaient ressouvenir proprement des nids que les moineaux et les corneilles vont suspendant en France aux voûtes et parois des églises que les Huguenots viennent d'y démolir (Voyage, tome 1^{er}, page 506). Il rapporte avoir vu en Allemagne que Luther a laissé avant de divisions et d'altercations sur le doute de ses opinions, et plus qu'ils n'en eurent sur les saintes Ecritures (Essais, liv. III, chap. 15). Il dit aussi avoir vu, de fraîche mémoire, faire rôûr par le menu un corps encore plein de sentiment, le faire mordre et meurtrir aux chiens et aux pourceaux, entre des voisins et citoyens; et qui pis est, sous prétexte de piété et de religion (Essais, liv. 1^{er}, chap. 50). Il déclare que ceux-là se moquent, qui peuvent apettiser nos débats et les arrêter en nous rappelant à l'expresse parole de la Bible : d'autant que notre esprit ne se trouve pas le champ moins spacieux à contrôler le sens d'autrui qu'à représenter le sien, et comme s'il y avait moins d'animosité et d'âpreté à glosier qu'à inventer (Essais, liv. III, chap. 15). Il trace en traits de feu le tableau des horreurs des guerres civiles en France, et le termine par ces mots : Qui n'est que parricide en nos jours, et sacrilège, est homme de bien et d'honneur. Mais aussi il se félicite d'appartenir à une Eglise que les vents et les orages ne peuvent abattre, et qui reçoit un nouvel éclat de la persécution. C'est un effet de la Providence divine, dit-il, de permettre sa sainte Eglise être agitée, comme nous la voyons, de tant de troubles et d'orages, pour éveiller, par ce contraste les âmes pies, et les ravoir de l'oisiveté et du sommeil où les avait plongées une si longue tranquillité. Si nous contre-pesons la perte que nous avons faite, par le nombre de ceux qui se sont dévoyés, au gain qui nous vient pour nous être remis en haleine, ressuscité notre zèle et nos forces, à l'occasion de ce combat; je ne sais si l'utilité ne surmonte point le dommage (Essais, liv. II, chap. XVI).

comme vous êtes sage et bon, gardez de mettre ces inconvénients parmi votre famille, de peur de lui faire perdre la gloire et le bonheur duquel elle a joui jusques à cette heure. Prenez en bonne part ce que je vous en dis, et pour un certain témoignage de l'amitié que je vous porte ; car pour cet effet me suis-je réservé, jusques à cette heure, à vous le dire ; et à l'aventure, vous le disant en l'état auquel vous me voyez, vous donnerez plus de poids et d'autorité à mes paroles.

Ce matin, il se confessa à son prêtre ; mais parce que le prêtre n'avait apporté tout ce qu'il lui fallait, il ne lui put dire la messe. Mais le mardi matin, M. de la Boétie le demanda, pour l'aider, dit-il, à faire son dernier office chrétien. Ainsi, il ouït la messe et fit ses pâques ; et comme le prêtre prenait congé de lui, il lui dit : *Mon père spirituel, je vous supplie humblement, et vous et ceux qui sont sous votre charge, priez Dieu pour moi ; soit qu'il soit ordonné par les très-sacrés trésors des desseins de Dieu, que je finisse à cette heure mes jours, qu'il ait pitié de mon âme, et me pardonne mes péchés qui sont infinis*

comme il n'est pas possible que si vile et si basse créature que moi aie pu exécuter les commandements d'un si haut et si puissant maître ; ou, s'il lui semble que je fasse encore besoin par deçà, et qu'il veuille me réserver à quelque autre heure, suppliez-le qu'il finisse en moi les angoisses que je souffre, et qu'il me fasse la grâce de guider dorénavant mes pas à la suite de sa volonté, et de me rendre meilleur que je n'ai été. Sur ce point, il s'arrêta un peu pour prendre haleine ; et voyant que le prêtre s'en allait, il le rappela, et lui dit : *Encore veux-je dire ceci en votre présence : Je proteste, que comme j'ai été baptisé, ai vécu, ainsi veux-je mourir sous la foi et religion que Moïse planta premièrement en Egypte, que les pères reçurent depuis en Judée, et qui de main en main, par succession de temps, a été apportée en France. Il sembla, à le voir, qu'il eût parlé encore plus longtemps s'il eût pu ; mais il finit, priant son oncle et moi de prier Dieu pour lui : car ce sont, dit-il, les meilleurs offices que les chrétiens puissent faire les uns pour les autres.*

Discours préliminaire SUR BACON.



Il n'est point d'auteur plus célèbre et plus fréquemment cité dans les ouvrages de la philosophie moderne que le chancelier Bacon. L'époque de sa grande réputation parmi nous remonte à l'Encyclopédie. Les auteurs de ce fameux dictionnaire le comblèrent d'éloges qui firent, comme on l'imagine facilement, accueillis et répétés à l'envi par le cercle nombreux de leurs admirateurs. Leurs adversaires qui n'étaient ni moins ardents, ni en moins grand nombre, n'opposèrent rien à ces éloges ; ils parurent même convaincus qu'ils n'avaient rien d'exagéré. Cette réunion de sentiments n'a plus permis qu'on élevât des nuages sur la gloire de Bacon : et ceux mêmes qui ne le mettent point décidément à la tête de tous les grands philosophes de ce siècle, tels que Descartes, Newton, Leibnitz, Gassendi, s'accordent à le placer sur la même ligne. Cependant les ouvrages de Bacon, de l'aveu même de d'Alembert, sont très-peu lus ; ils ont cela de commun avec ceux de Descartes, Newton et Leibnitz ; en observant cependant cette différence, qu'il est donné à fort peu de personnes d'entendre le plus grand nombre de ceux-ci, au lieu que les premiers n'étant jamais hérissés de calculs, peuvent bien plus facilement être entendus de tout le monde.

La plupart des gens de lettres doivent convenir qu'ils ne connaissent guère le chancelier Bacon que par une analyse de sa *Philosophie*, qui fut imprimée en 1753, peu d'années

après qu'eut paru le grand dictionnaire de l'Encyclopédie ; cet ouvrage eut un grand succès, et cela n'est point étonnant : il est très-bien écrit, et il était entièrement monté au ton qui dominait alors parmi les gens de lettres : on conçoit donc facilement qu'il a dû puissamment concourir, avec le discours préliminaire de l'Encyclopédie, à étendre parmi nous la réputation du chancelier Bacon et à lui assurer le premier rang que les encyclopédistes lui ont adjugé parmi les restaurateurs des sciences dans ces derniers siècles.

L'auteur de l'analyse s'était engagé seulement par le titre de l'ouvrage, à exposer les sentiments philosophiques de Bacon. On ne doit donc point lui reprocher de n'avoir point fait connaître ses sentiments religieux ; aussi peut-on avoir lu les deux volumes de l'analyse, et ignorer pleinement que Bacon fût un philosophe pénétré de la vérité et de la sainteté du christianisme. On croirait plutôt, après cette lecture, ou du moins, on soupçonnerait tout le contraire ; mais c'est un point auquel nous reviendrons avant la fin de ce discours.

Tant d'éloges donnés à Bacon par des ennemis du christianisme, nous avaient presque rendu sa foi suspecte, nous l'avouons ingénument, et c'est dans cet état de prévention que nous avons entrepris la lecture de toutes ses œuvres ; mais quelle a été notre surprise à la vue des sentiments de religion, de piété même qu'on y voit éclater de toute part !

Bacon saisit toutes les occasions de les faire paraître, Ce n'est point la bienséance, ni aucune considération humaine qui le détermine ; on voit qu'il parle de l'abondance de son cœur. Nous n'en citerons dans ce moment qu'un exemple : il a écrit à l'université de Cambridge, où il avait fait ses études, trois lettres assurément très-courtes, puisqu'elles n'ont chacune que six ou sept lignes, et cependant il n'en est pas une où il ne fasse apercevoir son amour et son respect pour la religion.

Dans la première, il exhorte les membres de l'université à écarter de leurs disputes tout esprit de contradiction, et leur déclare que, *s'ils soumettent humblement à la religion leur philosophie, la grâce d'une divine lumière les guidera et les éclairera dans la recherche de la vérité* (1).

Dans la seconde, il les invite à s'occuper sans cesse de l'accroissement des sciences ; et dans cette vue, il désire qu'ils ne lisent rien plus assidûment que *le grand volume des Œuvres de Dieu et des créatures*, qu'ils le préfèrent à tous les autres livres, qui ne doivent en être regardés que comme le commentaire ; mais il excepte et veut qu'ils lisent avant tout *les volumes de la parole de Dieu* (2).

Enfin, dans la troisième lettre, il les engage à céder aux anciens la palme du génie, mais à ne pas croire sur leur simple autorité, parce que, dit-il, la foi n'est due qu'à la parole de Dieu, et à l'expérience, *nam fides verbo Dei et experientia tantum debetur*.

Mais l'amour et le respect de Bacon pour la religion se font particulièrement sentir dans les citations de l'Écriture.

Nos saints livres lui étaient parfaitement connus ; on peut dire qu'il en était plein. Non seulement il se plaît à appuyer tout ce qu'il avance sur leur autorité, mais il y fait des allusions continuelles, il fond leurs expressions dans son style, qui par cette raison doit souvent paraître bien obscur à nos philosophes modernes, très-étrangers communément à nos livres saints. Nous ne craignons pas d'avancer, d'après une lecture suivie des œuvres de Bacon, qu'il n'est aucun écrivain profane, peut-être même aucun écrivain ecclésiastique, qui ait fait des applications plus fréquentes, plus ingénieuses et plus justes de l'Écriture sainte.

(1) Nous croyons devoir donner en note la lettre entière.

Debita filii, qualia possum persolvo. Quod verò facio, idem et vos hortor; ut augmentis scientiarum strenuè incumbatis, et in animi modestià libertatem ingenii retineatis, neque talentum à veteribus concredium in sudario reponatis. Affuerit procul dubio et affulserit divini numinis gratia, si humiliatà et submissà religioni philosophià, clavibus sensus legitime et dextrè utamini, et amoto omni contradictionis studio, quisque cum alio, ac si ipse secum disputet.

(2) Verùm ut post volumina sacra verbi Dei et Scripturarum, secundo loco volumen illud magnum operum Dei et creaturarum strenuè et præ omnibus libris qui pro commentariis tantum haberi debent, evolvatis, T. II., 403.

Nous avons cru devoir recueillir précieusement tous les traits qui servent à montrer la religion profonde de ce grand homme, et qui, indépendamment de cet avantage, sont intéressants par eux-mêmes, et présentent de grandes vérités, c'est-à-dire que nous avons fait sur Bacon le même travail qui a été fait sur Leibnitz, et nous nous sommes proposé le même but.

Ce but n'est point de donner lieu à cette conclusion : Bacon, un si grand philosophe, un génie si élevé, si puissant, un savant si profond dans la connaissance de l'histoire sacrée et profane, si parfaitement instruit de tous les dogmes de la religion chrétienne, a été pleinement persuadé de la vérité de cette religion, l'a professée constamment pendant tout le cours de sa vie, et n'a pas cessé jusqu'au dernier moment de mettre en elle tout son espoir et toute sa confiance ; donc on ne doit pas douter que la religion chrétienne soit véritable. Cette conclusion ne serait point légitime. L'autorité de Bacon, quelque imposante qu'elle puisse être, peut bien fonder une probabilité, mais non pas une certitude ; elle n'est même rien, comparée à celle qui détermine notre acquiescement et notre suffrage. La foi chrétienne repose sur des témoignages et des raisonnements d'une toute autre force. C'est à nos adversaires qu'il faut imputer cette légèreté de conséquence et cette faiblesse de moyens : c'est bien leur foi qui est une foi purement humaine. La plupart des incrédules ne croient pas, parce que Voltaire et Rousseau n'ont pas cru, et d'Alembert a eu raison de dire que *leur incrédulité est une espèce de crédulité*.

Voici donc ce que nous avons précisément en vue, et les conclusions auxquelles nous nous bornons : elles sont d'une vérité incontestable. Bacon a cru bien sincèrement à la religion ; donc la religion est appuyée sur des raisons au moins vraisemblables ; donc on aurait tort de dire que la foi chrétienne est exclusivement le partage des sots et des petits esprits, et il y aurait à tenir ce langage, autant d'indécence et de témérité que de mauvaise foi et d'ignorance.

Cependant, c'est un langage qu'on entend tous les jours, et qui est tenu, je ne dis point par des hommes qui, quelque mérite qu'ils puissent avoir d'ailleurs, sont bien inférieurs à Bacon, en génie et en connaissances, mais par des hommes d'une ignorance pitoyable, qui ont entièrement oublié, et souvent même n'ont jamais su les premiers éléments de la doctrine chrétienne, ni lu quatre pages de l'Évangile.

Mais peut-être un grand nombre de nos incrédules ignorent quel rang tient Bacon parmi les philosophes des derniers temps, et quels glorieux témoignages ont rendus à la profondeur de son génie et à l'étendue de son savoir les hommes les plus dignes de leur confiance. Nous allons placer sous leurs yeux quelques-uns de ces témoignages.

Le premier sera celui de Gassendi (1).

(1) Ce témoignage est tiré d'un excellent Traité de

Le chancelier Bacon, dit-il, considérant combien peu les hommes avaient avancé dans la connaissance de la vérité et du fond de la nature des choses, depuis le temps où ils avaient commencé à s'occuper de la philosophie, entreprit avec un courage vraiment héroïque de leur ouvrir une route entièrement nouvelle, et osa espérer que s'ils étaient fidèles à la suivre, ils arriveraient bientôt à une philosophie parfaite.

Plein de ces grandes idées et de ces espérances magnifiques, il mit la main à l'œuvre, et commença un ouvrage immense sous le titre *Instauratio Magna*, qu'il divisa en plusieurs parties.

Son objet, dans la première, qui était une exacte partition de toutes les sciences, a été abondamment rempli dans son admirable traité de *Dignitate et Augmentis scientiarum*. La seconde partie qu'il a encore si glorieusement terminée, est consacrée à l'exposition et au développement de sa logique, ou du nouvel instrument, *novum organum*, à l'aide duquel on devait exécuter le grand rétablissement annoncé.

L'objet de cette nouvelle logique, est de trouver, non des arguments, mais des arts, non des raisons qui à force de disputes, deviennent probables, mais des indications fournies par la nature, qui portent la conviction dans les esprits. Elle n'emploie point le syllogisme dont la logique vulgaire fait un si grand usage : elle le regarde comme n'aidant point à faire pénétrer dans le fond des choses, et à réformer les notions qui ne seraient pas conformes à leur véritable nature. Au syllogisme, elle substitue l'induction ; mais une induction exacte et sévère, qui ne précipite rien, qui n'oublie rien : et surtout, Bacon ne permet pas, de d'après un petit nombre seulement d'expériences, faites encore à la hâte, on forme aussitôt les axiomes les plus généraux, et on dédaigne de tenter de nouvelles expériences.

Enfin, tandis que la logique ordinaire suppose des principes, et les reçoit comme vrais sur des autorités étrangères, la nouvelle étend son doute sur les principes eux-mêmes, et les soumet à l'examen : en un mot, elle reprend tout l'édifice des connaissances humaines par les premiers fondements qu'elle sonde et qu'elle examine avec la plus rigoureuse exactitude.

Mais, parce qu'il faut, avant tout, arracher de l'âme, les notions erronées, et les préjugés trompeurs que Bacon appelle des idoles, il divise en différentes classes ces idoles, afin qu'on ait plus de facilité de les reconnaître et de les abattre : il montre au doigt ce qui les fait naître et ce qui les nourrit, il dévoile toutes les causes des erreurs qui ont retardé jusqu'à présent les progrès de la philo-

origine et varietate logicæ, imprimé dans le premier volume de ses œuvres. Nous comptons profiter de l'extrait qu'en a fait l'auteur de l'analyse de la philosophie de Bacon, et qu'il a placé à la suite de la vie de ce philosophe, traduite de l'anglais : mais quand nous avons consulté l'original, nous avons reconnu que cet extrait était peu fidèle, et qu'on attribuait à Gassendi des observations qui peuvent être justes, mais qui ne lui appartiennent pas.

sophie. Ensuite il déclare hautement que, puisque les anciennes erreurs sont dévoilées, et qu'une route plus sûre est tracée à tous ceux qui aspirent à connaître la nature, nous devons concevoir la plus juste confiance, qu'aidés encore du secours de Dieu, nous parviendrons bientôt aux connaissances les plus importantes ; parce qu'enfin, si le temps seul a révélé tant de choses singulières, qu'auparavant on ne soupçonnait seulement pas, si tant de découvertes curieuses n'ont été communément que l'ouvrage du hasard, que ne devons-nous pas espérer, lorsque plusieurs personnages, dans tous les temps et dans toutes les régions du monde, travailleront de concert, à pénétrer dans les secrets de la nature ?

Mais quelque nombreuses et importantes que puissent être les découvertes réservées aux recherches de la postérité, il sera toujours vrai de dire que Bacon en a jeté les premiers fondements d'avance, qu'il les avait préparées, et que nos neveux devront lui en faire hommage. Ainsi la gloire de ce grand homme, loin de périr avec le laps du temps, est destinée à recevoir des accroissements dans toute la suite des âges du monde.

Les panégyristes de Bacon sont en possession depuis longtemps, de citer le témoignage avantageux que lui a rendu le *Journal des Savants* en 1666, et d'y joindre celui de Baillet, auteur de la vie de Descartes mais quelque précieux que puissent être ces deux témoignages, nous les mettons à l'écart pour en produire un autre qui, par lui-même et à raison des circonstances, est d'une plus singulière et plus haute considération.

On se rappelle les démêlés que les journalistes de Trévoux, ayant alors le célèbre P. Bertier à leur tête, eurent avec les auteurs de l'Encyclopédie. Ces journalistes avaient fort à cœur de décréditer ce trop fameux dictionnaire ; et il aurait été de leur intérêt d'affaiblir, plutôt que de confirmer l'autorité de Bacon, que les encyclopédistes avaient annoncé comme devant leur servir de maître et de guide dans tout le cours de leur entreprise. Cependant, ils n'en firent rien, ils blâmèrent au contraire leurs antagonistes de ne point suivre assez fidèlement le plan qu'avait tracé ce philosophe incomparable. Non seulement ils ne crurent point qu'on dût retrancher aucun trait des éloges magnifiques dont l'avait comblé le discours préliminaire de l'Encyclopédie, mais ils renchérirent encore sur ces éloges ; et voici quelques-uns des traits qu'ils y ajoutèrent :

Si Bacon, dans son admirable *Traité de l'accroissement des sciences* disent-ils (1751, janv., mars, etc.), jette un coup d'œil sur toutes les sciences humaines, c'est comme le regard de ce spectateur dont parle Homère, qui placé sur la cime d'une montagne, contemple les espaces immenses de la terre, de la mer et des cieux... Tous les objets de la littérature réunis en foule, ne mettent point de confusion dans l'esprit de l'illustre Anglais. Il les distingue, il les considère suivant leurs

rapport, il entreprend de donner à chacun le développement qu'il mérite.... Cette opération, il l'appelle le dénombrement et le cens de toutes les connaissances humaines; expressions très-nobles et très-dignes d'un grand magistrat qui se propose de connaître et de montrer le patrimoine et le fond des sciences, c'est-à-dire les richesses de certaines portions de la littérature et l'indigence de quelques autres....

Combien est beau le point de vue qu'il présente, lorsqu'il distingue dans la logique, l'art d'inventer, l'art de juger, l'art de retenir, l'art d'instruire ou de communiquer! Ces quatre articles avec leurs dépendances, forment, en effet, le plus grand et le plus riche système qu'on puisse imaginer pour les études.

Quand il traite de la morale, c'est-à-dire de la science de nos affections, de nos passions et de leurs remèdes quelle méthode! que de sagesse et de profondeur! que de subtilité et de magnificence!

Dans le projet et l'ordonnance de son livre, ses vues furent infiniment vastes; il eut l'intention non point, comme les auteurs de l'Encyclopédie, de former un abrégé de toutes les sciences, mais d'examiner et d'enrichir toutes les sciences; non pas de réduire à un seul livre toutes les bibliothèques, mais d'indiquer des sujets de composition, et de donner le plan d'une immense bibliothèque.

Son ouvrage ne porte pas le titre d'Encyclopédie; mais il le mérite, en ce sens, qu'il représente, qu'il est même le fil et l'enchaînement de toutes nos connaissances.

Dans toutes les matières qu'il traite, Bacon assigne presque toujours les principes, et donne encore les naissances des plus grands détails. Son génie immense, en quelque sorte, comme la durée des siècles, perce les obscurités, prévient les événements, et se fait le contemporain de tous les âges.

Telle était la sagacité de ce puissant génie, qu'il mériterait peut-être, si l'expression n'était pas trop emphatique, d'être appelé le terme de l'entendement humain.

Addisson nous fournira un troisième témoignage.

Bacon, par la grandeur de son génie et la supériorité de ses connaissances, a fait honneur à son siècle et à sa patrie, je pourrais presque dire au genre humain. Il réunissait tous les rares talents qui ont été partagés entre les plus grands hommes de l'antiquité. Il avait les connaissances solides, claires et étendues d'Aristote, les beautés, les grâces et les ornements de Cicéron. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer dans ses écrits ou la force de la raison, ou la vigueur du style, ou le feu de l'imagination (Taller, n° 267, p. 287).

Bacon, dit-il ailleurs, a été un des plus grands génies et des mieux cultivés qu'il y ait jamais eu parmi des nous, ou chez les étrangers. Ce grand homme, par la force extraordinaire et l'étendue de son génie, et par une étude insupportable, avait fait un si prodigieux amas de connaissances, qu'il nous est impossible de le regarder sans admiration. Il semble qu'il eût embrassé tout ce qui se trouve dans les livres

qui avaient paru avant lui; et non content de cela, il ouvrit un si grand nombre de nouvelles routes pour approfondir les sciences, qu'un seul homme jouit-il de la vie la plus longue, ne saurait jamais les parcourir toutes. De là vient qu'il n'en fit, pour ainsi dire, que tracer la superficie, à l'exemple des navigateurs qui ne donnent souvent qu'un profil imparfait des côtes ou des pointes de terre qu'ils découvrent, et dont ils laissent aux siècles à venir à faire une recherche plus exacte, s'ils veulent marcher sur leurs traces, ou bâtir sur leurs conjectures (Spectateur, t. V, discours 65).

Mais nous réfléchissons que Gassendi, qui était un philosophe du premier ordre, était aussi un philosophe très chrétien; que les journalistes de Trévoux étaient jésuites; qu'Addisson, le meilleur critique, au jugement de Voltaire, aussi bien que le meilleur écrivain de son siècle, a fait servir sa plume à la défense de la religion, et ne voulait plus chanter qu'elle, dans les dernières années de sa vie. Peut-être des auteurs de ce genre seraient-ils suspects aux mécréants que nous avons en vue, et feraient-ils sur leur esprit moins d'impression. Bornons-nous donc aux témoignages des auteurs célèbres qu'ils connaissent, qu'ils révèrent comme les pères et les chefs, ou du moins comme les sectateurs les plus ardents de la nouvelle philosophie.

Voltaire a droit de paraître à la tête de tous.

Le fameux baron de Vêrulam, dit-il, au milieu des intrigues de la cour, et des occupations de sa charge, qui demandaient un homme tout entier, trouva cependant le temps d'être grand philosophe, bon historien, écrivain élégant; et ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'il vivait dans un siècle où l'on ne connaissait guère l'art de bien écrire, encore moins la bonne philosophie. Il a été, comme c'est l'usage parmi les hommes, plus estimé après sa mort, que de son vivant. Ses ennemis étaient à la cour de Londres, ses admirateurs étaient les étrangers. Bacon fut accusé d'un crime qui n'est guère d'un philosophe, de s'être laissé corrompre par argent. Il fut condamné par la chambre des pairs à une amende d'environ quatre cent mille livres de notre monnaie, à perdre sa dignité de chancelier et de pair. Aujourd'hui les Anglois révèrent sa mémoire, au point, qu'à peine avouent-ils qu'il ait été coupable. Si l'on me demande ce que j'en pense, je répondrai par un mot, que j'ai eu dire à mylord Bolingbroke. On parlait, en sa présence, de l'avarice dont le duc de Malborough avait été accusé, et on en citait des traits sur lesquels on appelait au témoignage de mylord Bolingbroke, qui ayant été d'un parti contraire, pouvait peut-être avec bienséance, dire ce qui en était. C'était un si grand homme, répondit-il, que j'ai oublié ses vices.

Je me bornerai donc à parler de ce qui a mérité au chancelier Bacon l'estime de l'Europe. Le plus singulier, et le meilleur de ses ouvrages, est celui qui est aujourd'hui le moins lu et le plus inutile; je veux parler de son *Novum scientiarum organum*. C'est l'échafaud avec lequel on a bâti la nouvelle philoso-

phie, et quand cet édifice a été élevé, au moins en partie, l'échafaud n'a plus été d'aucun usage.

Le chancelier Bacon ne connaissait pas encore la nature, mais il savait et indiquait tous les chemins qui mènent à elle (1). Il avait mépris de bonne heure ce que les universités appelaient la philosophie, et il faisait tout ce qui dépendait de lui, afin que ces compagnies instituées pour la perfection de la raison humaine ne continuassent pas de la gâter par leurs quiddités, leurs horreurs du vide, leurs formes substantielles, et tous ces mots impertinents, que non seulement l'ignorance rendait respectables, mais qu'un mélange ridicule avec la religion avait rendus sacrés.

Il est le père de la philosophie expérimentale, et de toutes les épreuves physiques qu'on a faites depuis lui, il n'y en a presque pas une qui ne soit indiquée dans son livre. Il en avait fait lui-même plusieurs. Il fit des espèces de machines pneumatiques, par lesquelles il devina l'élasticité de l'air. Il a tourné tout au tour de la découverte de sa pesanteur; il y touchait; cette vérité fut saisie par Toricelli. Peu de temps après la physique expérimentale commença tout d'un coup à être cultivée à la fois dans presque toutes les parties de l'Europe. C'était un trésor caché, dont Bacon s'était douté, et que tous les philosophes encouragés par sa promesse, s'efforcèrent de déterrer.

On voit dans son livre, en termes exprès, cette attraction nouvelle, dont Newton passe pour l'inventeur.

Il faut chercher, dit Bacon, s'il n'y aurait point une espèce de force magnétique qui opère entre la terre et les choses pesantes, entre la lune et l'Océan, entre les planètes, etc. En un autre endroit il dit : il faut ou que les corps graves soient poussés vers le centre de la terre, ou qu'ils en soient mutuellement attirés, et en ce dernier cas, il est évident que plus les corps en tombant, s'approcheront de la terre plus fortement ils s'attireront. Il faut, poursuit-il, expérimenter si la même horloge à poids ira plus vite sur le haut d'une montagne, ou au fond d'une mine. Si la force des poids

diminue sur la montagne, et augmente dans la mine, il y a apparence que la terre a une vraie attraction (1).

(1) Nous n'examinons point si ces passages sont bien fidèlement rapportés, ni si on peut en conclure que Bacon a fourni à Newton la première idée de son système. Nous n'avons aucun intérêt dans ce moment à contester sur ces deux points.

Nous observons seulement, 1° que le mot *attraction*, quand il s'agit de la gravité et de ses causes, ne se rencontre qu'une ou deux fois dans les écrits de Bacon, et c'est dans la dernière partie du *Novum Organum*; que Bacon tenait si peu à ce mot et lui attachait si peu d'importance que partout ailleurs, quand il s'agit de la gravité, et notamment dans le chap. III du V^e livre du *Traité de Augmentis*, publié trois ou quatre ans après le *Novum Organum*, et où il rassemble en dix-neuf questions toutes ses idées sur cet objet, il n'use jamais de cette expression; qu'ainsi il y a tout lieu de croire que quand il s'en est servi, il l'a fait sans affectation et dans le sens vague où le peuple l'emploie encore aujourd'hui, quand on lui demande pourquoi les corps tombent sur la terre, et qu'il répond : parce que la terre les attire.

2° Bacon n'a point dit que si la force des poids diminue sur la montagne, la terre aurait une vraie attraction. Le mot *vraie* n'est point dans le texte. Ce n'est pas sans quelque raison et par esprit de critique seulement que nous laissons cette observation, elle est importante; on a fait du simple mot *attraction* un abus étrange : on abuserait bien davantage de ces mots *vraie attraction*, pour insinuer que Bacon a cru la gravité une qualité innée et essentielle à la matière : car on sait que d'Alembert et tant d'autres après lui se sont efforcés de faire croire que Newton entendait ainsi son attraction. Or il est certain que si Bacon s'est servi une ou deux fois du mot *attraction*, si Bacon n'a jamais entendu par là une attraction *vraie*, ou proprement dite, une attraction qui supposait dans la matière un principe intrinsèque et essentiel de mouvement. Cette doctrine favoriserait trop ouvertement la cause des athées, et l'on verra dans notre ouvrage que le chancelier Bacon, qui avait l'athéisme en horreur, était infiniment éloigné de l'admettre.

On ne peut non plus, sans une injustice manifeste, imputer à Newton l'opinion de la gravité essentielle à la matière; il l'a désavoué formellement dans ses *Principes* et dans son *Optique*; mais ses *Lettres au docteur Bentley*, qui ont paru pour la première fois en 1785 dans la dernière édition de ses œuvres, ne permettent plus de doute sur ce point : elles doivent à jamais fermer la bouche à tous les athées et tous les matérialistes qui, pour établir que la gravitation ou qu'un principe de mouvement entre dans l'essence de la matière, oseraient s'appuyer de l'autorité de Newton. Voici un fragment de sa troisième lettre.

« Il est inconcevable que la nature brute et innée puisse opérer sur d'autre matière sans un contact mutuel ou sans l'intermède de quelque agent immatériel; il faudrait pour que cela fût ainsi, en supposant avec Epicure que la gravitation est essentielle et inhérente à la matière, et c'est là une des raisons qui m'a fait demander que vous ne m'attribuassiez pas l'opinion de la gravité innée. La supposition d'une gravité innée, inhérente et essentielle à la matière, tellement qu'un corps puisse agir sur un autre à distance et au travers du vide, sans aucun intermède qui propage de l'un à l'autre leur force et leur action réciproque, cette supposition, dis-je, est pour moi une si grande absurdité, que je ne crois pas qu'un homme qui jouit d'une faculté ordinaire de méditer sur des objets physiques puisse jamais l'admettre. La gravité doit être causée par un agent qui opère constamment selon certaines lois; mais j'ai laissé à la

(1) C'est l'auteur de l'analyse de la philosophie de Bacon qui, dans la vie de ce grand personnage, nous a indiqué le témoignage que nous produisons; mais en le vérifiant d'après l'édition in-4^e, des *Mélanges de Littérature* à Genève, 1771, tome II, nous avons trouvé entre la phrase précédente et la suivante, celle-ci que l'auteur de l'analyse, pour l'honneur de Voltaire, aura eu devoir supprimer, si elle se rencontrait dans l'édition dont il a fait usage, il avait mépris de bonne heure ce que des fous en bonnet carré enseignaient dans les petites-maisons appelées collèges. Les instituteurs publics, des fous! les collèges, des petites maisons!

Mais si M. de Voltaire ne veut point pardonner aux anciens maîtres de philosophie d'avoir ignoré ce que nous savons tous aujourd'hui, et que probablement, il aurait aussi ignoré lui-même, s'il avait été leur contemporain, au moins devrait-il user de quelque indulgence à l'égard de certains termes barbares usités dans leurs écoles, d'autant plus que Bacon est tombé dans un défaut presque semblable, et sur ce point a lui-même besoin de quelque indulgence, comme nous le verrons voir dans la suite.

Ce précurseur de la philosophie a été aussi un bel esprit. Ses *Essais de morale* sont très-estimés, mais ils sont faits pour instruire, plutôt que pour plaire, et n'étant ni la satire de la nature humaine, comme les maximes de la Rochefoucault, ni l'école du scepticisme, comme Montaigne, sont moins lus que ces deux livres ingénieux. Sa *Vie de Henri VII* a passé pour un chef-d'œuvre.

Les deux chefs des encyclopédistes, Diderot et d'Alembert, ont encore plus fortement, et avec une plus grande connaissance de cause, exalté le génie extraordinaire de Bacon et les services inestimables qu'il a rendus aux sciences : c'est d'Alembert qui va porter la parole.

A la tête des illustres philosophes des derniers siècles, dit-il, doit être placé l'immortel chancelier d'Angleterre, François Bacon, dont les ouvrages si justement estimés, et plus estimés pourtant qu'ils ne sont connus, méritent encore plus notre lecture que nos éloges. A considérer les vues saines et étendues de ce grand homme, la multitude d'objets sur lesquels son esprit s'est porté, la hardiesse de son style qui réunit partout les plus sublimes images avec la précision la plus rigoureuse, on serait tenté de le regarder comme le plus grand, le plus universel et le plus éloquent des philosophes. Bacon né dans le sein de la nuit la plus profonde, sentit que la philosophie n'était pas encore, quoique bien des gens sans doute se flattassent d'y exceller; car plus un siècle est grossier, plus il se croit instruit de tout ce qu'il peut savoir. Il commença donc par envisager d'une vue générale les divers objets de toutes les sciences naturelles; il partagea ces sciences en différentes branches, dont il fit l'énumération la plus exacte qu'il lui fut possible : il examina ce que l'on savait déjà sur chacun de ces objets, et fit le catalogue immense de ce qui restait à découvrir : c'est le but de son admirable ouvrage de la Dignité et de l'Accroissement des Sciences humaines. Dans son nouvel Organe des Sciences, il perfectionne les vues qu'il avait données dans le premier ouvrage. Il les porte plus loin, et fait connaître la nécessité de la physique expérimentale, à laquelle on ne pensait point encore. Ennemi des systèmes, il n'envisage la philosophie que comme cette partie de nos connaissances, qui doit contribuer à nous rendre meilleurs ou plus heureux : il semble la borner à la science des choses utiles, et recommande partout l'étude de la nature; ses autres écrits sont formés sur le même plan; tout, jusqu'à leurs titres, y annonce l'homme de génie, l'esprit qui voit en grand. Il y recueille des faits, il y compare des expériences, il en indique un grand nombre à faire; il invite les savants à étudier et à perfectionner les arts, qu'il regarde comme la partie la plus relevée et la plus essentielle de la science humaine. Il expose avec une simplicité noble, ses conjectures et

ses pensées sur les différents objets dignes d'intéresser les hommes; et il eût pu dire, comme ce vieillard de Ténence, que rien de ce qui touche l'humanité ne lui était étranger : science de la nature, morale, politique, économie, tout semble avoir été du ressort de cet esprit lumineux et profond; et l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou des richesses qu'il répand sur tous les sujets qu'il traite, ou de la dignité avec laquelle il en parle. Ses écrits ne peuvent être mieux comparés qu'à ceux d'Hippocrate sur la médecine; et ils ne seraient ni moins admirés, ni moins lus, si la culture de l'esprit était aussi chère au genre humain, que la conservation de la santé; mais il n'y a que les chefs de secte en tout genre, dont les ouvrages puissent avoir un certain éclat; Bacon n'a pas été du nombre, et la forme de sa philosophie s'y opposait. Elle était trop sage pour étonner personne : la scolastique qui dominait de son temps, ne pouvait être renversée que par des opinions hardies et nouvelles; et il n'y a pas d'apparence qu'un philosophe qui se contente de dire aux hommes, voilà le peu que vous avez appris, voici ce qui vous reste à chercher, soit destiné à faire beaucoup de bruit parmi ses contemporains. Nous oserions même faire quelque reproche au chancelier Bacon, d'avoir été peut-être trop timide, si nous ne savions avec quelle retenue, et pour ainsi dire, avec quelle superstition on doit juger un génie si sublime. Quoiqu'il avoue que les scolastiques ont égaré les sciences par leurs questions minutieuses, et que l'esprit doit sacrifier l'étude des êtres généraux à celle des objets particuliers, il semble pourtant par l'emploi fréquent qu'il fait des termes de l'école (1), quelquefois même par celui des principes scolastiques, et par des divisions et subdivisions dont l'usage était alors fort à la mode, avoir marqué un peu trop de ménagement ou de déférence pour le goût dominant de son siècle. Ce grand homme, après avoir brisé tant de fers, était encore retenu par quelques chaînes, qu'il ne pouvait, ou n'osait rompre.

M. Hume a fait ses preuves auprès de nos mécréants, et on ne peut proposer aucune considération qui puisse, dans cette circonstance, affaiblir ou faire récusier son témoignage. Bacon, dit-il, dans son Histoire de la Maison des Stuarts, fut un personnage universellement admiré pour la grandeur extraordinaire de son génie, et chéri pour la politesse et la douceur de son caractère. Il fut l'ornement de son siècle et de sa nation, et il ne lui a manqué qu'un peu plus de force d'âme pour être aussi l'ornement de la nature.

Un homme de lettres (1) bien connu, admirateur zélé des auteurs dont nous venons

(1) Nous n'avons point remarqué les ménagements dont parle d'Alembert, cet emploi trop fréquent et cet abus des termes de l'école; Bacon a même entrepris de leur en substituer d'autres qui n'ont point été reçus et qui déparent quelques-uns de ses ouvrages. Voyez ce que nous en dirons dans sa vie.

(2) Garat, *Leçons de l'École normale*, premier volume.

« la décision de mes lecteurs la question de savoir si cet agent est matériel ou immatériel. »

Voyez des observations savantes et judicieuses sur ce sujet dans le n° 50 de la *Bibl. britannique*.

de produire les témoignages, qui partage tous leurs sentiments, et paraît avoir étudié autant qu'eux les ouvrages de Bacon, et aussi bien qu'eux saisi sa méthode, en parle en ces termes : *Le premier des créateurs de l'analyse de l'entendement humain, et le premier sans aucun doute en génie comme en date, c'est Bacon. A peine Bacon a conçu ses premières vues sur les facultés de l'entendement et sur les moyens d'en diriger l'exercice, tout à coup, et comme si en pénétrant la nature de son esprit, il avait été admis aux révélations d'un génie supérieur aux hommes, il paraît, et il se place au milieu des sciences et des savants, comme leur législateur universel. Toutes ses pensées et toutes ses paroles respirent je ne sais quelle grandeur qui annonce l'homme qui est venu pour changer toutes les opinions et pour régénérer toutes les intelligences. Dans son premier ouvrage, de Dignitate et Augmento scientiarum, il embrasse toutes les sciences comme si elles étaient toutes également son domaine. Il leur fait subir de nouvelles divisions qui les éclairent et leur indique de nouvelles cultures qui les enrichiront : là, il s'érige comme au milieu des siècles de littérature, de sciences et de philosophie, un tribunal de censure, où il cite et fait comparaître tout ce qui a été pensé et écrit dans tous les âges ; il sépare les vérités des erreurs, et en apprécie ce qui a été fait, trace le tableau bien plus vaste de ce qui reste à faire. Il signale les routes où on s'est égaré, et il les ferme ; il en indique, et il en ouvre de toute part de nouvelles ; et comme il le dit lui-même, dans ce style étincelant d'images qui rend la raison plus éclatante, sans la rendre moins exacte, il ne ressemble point à ces statues qui, sur le bord des chemins, indiquent du bout du doigt aux voyageurs, celui qu'ils doivent suivre, mais qui restent muettes et immobiles. En ouvrant une route, il y entre ; il fait les premiers pas et les plus difficiles ; il parle aux voyageurs qu'il guide ; et en se séparant d'eux, il leur enseigne encore comment ils doivent marcher lorsqu'il ne sera plus à côté d'eux ou à leur tête. Dans son second ouvrage qui devait être plus beau, parce que c'est le caractère du vrai génie de croître toujours, dans le *Novum Organum*, ses vues se sont tellement étendues, qu'elles sont devenues universelles : il ne suit plus les sciences une à une pour tracer à chacune des règles particulières ; il cherche des principes qui seront des lois et des lumières pour toutes les sciences à la fois. « Je ne ferai point, dit Bacon lui-même, comme ceux qui, voulant visiter et connaître un temple qu'on a rendu obscur pour le rendre plus religieux, se promènent, une lampe à la main, de chapelle en chapelle, d'autel en autel, et en éclairant une petite partie du temple, laissent son immensité dans les ténèbres : je suspendrai au milieu de la voûte un lustre qui, en éclairant toutes les parties à la fois, montrera sous un seul coup d'œil tous les autels et les images de tous les dieux » (1).*

(1) L'idée de Bacon est ici très-embellie. Bacon suppose seulement une salle spacieuse, *aula spatiosa*,

La méthode de Bacon a changé la face des sciences, et les sciences depuis Bacon ont changé la face du monde... Il est un fait que je dois rapporter, parce qu'il est le plus beau titre de la gloire de Bacon... Les trois plus belles découvertes de Newton, les plus belles peut-être de tous les siècles, sont le système de l'attraction, l'explication du flux et reflux, et la découverte du principe des couleurs dans l'analyse de la lumière. Eh bien ! Newton, en découvrant ces trois grandes lois de la nature, n'a fait que soumettre aux expériences et au calcul trois vues de Bacon...

Les sciences physiques et la science de l'entendement, dont l'étendue est immense, ne pouvaient pas contenir encore tout le génie de Bacon. En général, en Europe, l'érudition a empêché la philosophie de naître ou de se répandre ; et la philosophie, qui n'a pas toujours été la raison, a affecté un grand dédain pour l'érudition. Bacon, également placé entre les érudits et les philosophes, a celu de particulier entre tous les écrivains, qu'il est en même temps et celui qui a ouvert le plus de routes et de vues nouvelles aux siècles à venir, et celui qui a le mieux possédé tout ce que les siècles passés avaient produit de grand et de beau ; les faits les plus éclatants de l'antiquité, les pensées les plus brillantes, les expressions les plus riches, les mots les plus piquants étaient sans cesse présents à la mémoire de Bacon, et son génie les agrandissait et les embellissait encore en les semant dans ses ouvrages. L'ancienne mythologie parmi ses divinités en avait une qu'elle représentait avec deux têtes, l'une tournée vers les siècles écoulés, qu'elle embrassait d'un seul regard, l'autre vers les siècles à venir, qu'elle embrassait aussi, quoiqu'ils n'existassent pas encore : on dirait que c'est l'image et l'emblème du génie de Bacon.

Ce n'est point là que se termine l'éloge de Bacon dans les *Leçons de l'École normale*. Nous regrettons que les bornes de notre discours ne nous permettent pas de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'autre partie qui n'est pas moins intéressante.

Le dernier témoignage que nous produirons, c'est celui de M. Mallet, auteur de la vie de Bacon : *il a été*, dit M. Bertin, son nouveau traducteur, *l'ami de Bolingbroke, et l'éditeur de ses œuvres*. Cette qualité doit lui assurer l'estime et la confiance de nos incrédules.

On peut avec raison, dit-il, appliquer à Bacon ce que César dit à Cicéron, qu'il était plus glorieux d'avoir étendu les limites de l'esprit humain, que d'avoir reculé les bornes de la domination romaine. Bacon nous a rendu ce service important ; c'est une vérité avouée par les plus grands hommes de l'Europe et par toutes les sociétés publiques des nations les plus civilisées. La France, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie même l'ont pris pour leur chef, et se sont laissés gouverner par ses institutions ; l'empire qu'il s'est élevé sur le monde savant, est aussi étendu que l'usage de

et il ne parle ni de temple, ni de chapelles, ni d'autels, ni d'images de tous les dieux. *De augm. scient.* lib. 1.

la raison, et l'un durera aussi longtemps que l'autre continuera d'exister.

Qu'on nous permette d'appeler encore en témoignage Condorcet, un des derniers oracles de la nouvelle philosophie. Nous n'en citerons qu'un mot, mais ce mot dit tout. *Bacon*, dit-il, *a possédé le génie de la philosophie au point le plus élevé* (Esquisse du Tableau).

Voilà un nombre bien suffisant de témoignages. Je reprends donc le raisonnement que j'avais fait; et je dis: Bacon est un des plus grands hommes qui aient existé; il est le chef et le père de la saine et véritable philosophie. La preuve en est dans les témoignages que nous venons de produire, et qui, aux yeux des personnages à qui nous adressons notre raisonnement, doivent être irrécusables. Or, Bacon a cru bien sincèrement et bien constamment à la vérité du christianisme; on ne contestera point cette seconde proposition, quand on aura fait la lecture de notre ouvrage: la conclusion est donc encore une fois, qu'on peut, avec un génie profond et une science éminente, croire à l'Évangile, et qu'ainsi la foi chrétienne n'est pas dans ceux qui la professent, l'indice d'un petit esprit et d'une sottise crédule.

Nous pouvons aller un peu plus loin et ajouter qu'il n'est point de chrétien qui ne doive éprouver une bien douce satisfaction, en se voyant associé dans sa croyance aux plus grands hommes de la terre. *Quel plaisir*, dit la Bruyère (ch. esprits forts), *d'aimer la religion, et de la voir crue et soutenue par de si beaux génies et de si solides esprits.*

Ce n'est pas seulement Bacon qui a cru sincèrement à l'Évangile, le christianisme de Leibnitz a été mis aussi en évidence dans un ouvrage du même genre que celui-ci: on pourrait porter à un aussi grand degré de certitude celui de Descartes et de Newton.

D'où il résulte que les quatre plus grands génies des derniers siècles, les quatre hommes qui tiennent le sceptre de toutes les hautes sciences, et à la suite desquels marchent tous les géomètres et tous les physiciens des derniers temps; tous, remarquons-le avec soin, tous, profondément instruits dans la science des saintes Écritures, dans l'antiquité ecclésiastique et profane (1), dans la connaissance de la doctrine chrétienne, et par conséquent, ayant jugé la religion avec une pleine connaissance de cause; tous ont été chrétiens; tous ont vécu et sont morts dans la profession la plus haute et la plus sincère du christianisme.

Les traits sur la religion que Bacon a semés dans tous ses écrits, et que nous avons rassemblés, ne formeront pas seuls notre ouvrage. On y trouvera encore des opuscules entiers: car il en est de cet illustre écrivain qui ont uniquement la religion ou les choses religieuses pour objet. Telle est sa confession

de foi: nous n'invoquons point indistinctement tous nos prétendus philosophes à la lire; il en est plusieurs si peu instruits de la doctrine chrétienne, qu'ils ne seraient point en état de l'entendre. Cette confession met dans la plus parfaite évidence la religion de Bacon; elle donne encore la mesure de l'élevation de son génie, elle abonde en idées véritablement sublimes; et ce qui est encore singulier dans cette pièce, c'est que, quoique l'auteur vécût dans la communion de l'Église protestante, il serait difficile d'y trouver quelque article qui ne pût être avoué par un théologien de l'Église romaine.

Nous avons traduit et employé un opuscule de Bacon, qui porte en titre: *les Caractères du Chrétien qui a la foi, par rapport aux paradoxes et aux contradictions apparentes*; mais nous n'avons point rapporté la partie des paradoxes et des contradictions apparentes qui tombent sur le dogme. En la conservant, il aurait été nécessaire pour le commun des lecteurs, de donner des éclaircissements, en forme de notes, qui auraient été trop longs et trop multipliés; mais il résulte toujours de la totalité de cet ouvrage, que toutes les parties de la doctrine chrétienne ont été parfaitement connues de Bacon; que toutes ont été à la fois présentes à son esprit; qu'il les a toutes comparées et confrontées les unes aux autres; que les points où elles paraissaient le plus opposées entre elles ont été particulièrement l'objet de ses regards; que cependant il n'a aperçu dans les parties isolées ou dans leur ensemble, ni répugnance, ni contradiction réelle, et qu'il est sorti de cet examen et de cette confrontation, aussi humble, aussi fidèle, aussi pénétré de la vérité du christianisme qu'il l'était auparavant: qu'ainsi il y a donc bien de la témérité, pour ne rien dire de plus, à des hommes qui ont à peine jeté un coup d'œil sur notre doctrine, qui ne pourraient pas même en faire une énonciation exacte, de prononcer hardiment qu'elle est pleine de contradictions et d'absurdités. Car enfin, on ne saurait trop le faire remarquer, comment un génie comme Bacon, à la sagacité duquel rien n'échappait, qui avait déconcerté toutes les parties faibles de la philosophie régnante, et saisi complètement ce qui manquait au corps des sciences humaines; comment, dis-je, Bacon n'aurait-il pas aperçu dans le corps du christianisme qu'il avait toujours sous les yeux, ces monstruosités, ces défauts de liaisons dans les parties et de solidité dans les bases, qui frappent, à ce qu'ils prétendent, les moins clairvoyants de nos incrédules?

L'auteur d'un dictionnaire dont nous parlerons bientôt, croit rendre inutile pour nous le témoignage et l'autorité de Bacon, en soutenant que *Bacon n'avait pas examiné le christianisme* (p. 371); mais rien de plus hasardé et de plus faux que cette assertion. Qu'appelle-t-on donc avoir examiné et connaître le christianisme, si ce n'est pas en connaître à fond, non seulement toute la doctrine, mais encore toute l'histoire, si ce n'est pas avoir lu avec la plus grande assiduité et l'atten-

(1) Il faut peut-être excepter Descartes, qui n'a point eu occasion de montrer son érudition dans ses ouvrages.

tion la plus soutenue, tous les livres qui en sont les dépositaires et les témoins? Or, Bacon, si savant dans la théologie de la religion chrétienne, ne l'était pas moins dans son histoire : et l'Écriture sainte était son livre de tous les jours, pour ne pas dire de tous les moments. Comment peut-on affirmer, soupçonner même que Bacon qui examinait tout, analysait tout, aimait à se rendre raison de tout, même des choses les plus indifférentes, ne se sera jamais rendu raison de sa foi qui lui était si précieuse, et que dans une matière aussi essentielle, il aura toujours cru, sans savoir quelle raison il avait de croire? Mais ce soupçon qu'on ne pourrait déjà se permettre sans témérité, est formellement démenti par le témoignage de Rawley, qui assure, en propres termes, que Bacon était toujours préparé à satisfaire ceux qui lui auraient demandé raison de sa foi, *de eâ quæ in eo erat spe, rationem reddere potens et paratus.*

Bacon avait composé un assez long discours sur les controverses qui divisaient de son temps l'Église d'Angleterre. Nous ne l'avons point donné dans son intégrité; mais après l'avoir rompu et distribué en différentes parties, nous avons écarté toutes celles que nous avons jugé n'avoir rien aujourd'hui d'intéressant ou d'instructif pour nous.

Il est encore une pièce considérable par son importance et son étendue, dont nous n'avons cru devoir rien retrancher, si l'on en excepte un ou deux articles qui tenaient à la théologie propre de l'Église anglicane. C'est un mémoire adressé au roi Jacques dans les premiers temps de son règne, sur la pacification et la réforme de l'Église d'Angleterre. Sans doute ce mémoire eût été bien plus intéressant pour nous avant ces dernières années; mais il l'est encore suffisamment; on y admirera la grande connaissance qu'avait Bacon de toutes les matières ecclésiastiques, la modération de son caractère et la sagesse de ses conseils.

Nous pouvons compter au rang des opuscules de Bacon, ses prières, particulièrement celle qu'il a composée au temps de sa disgrâce, et celle qu'il récitait tous les jours. Il y règne une piété et une onction véritablement touchantes, et qui ne dépareraient pas un ouvrage purement ascétique.

Une autre partie des œuvres de Bacon, et que nous pouvons compter encore parmi ses opuscules, c'est le neuvième et dernier livre du *Traité de la dignité et de l'accroissement des Sciences*. La théologie en est l'unique objet, tout y est précieux, et nous n'avons été dans le cas d'en élaguer aucun article.

Enfin le dernier opuscule de Bacon, que nous offrons au lecteur, est ses dialogues de *Bello Sacro*. Il les composa après sa retraite de la cour, et ils furent imprimés de son vivant, précédés d'une docte épître dédicatoire à l'évêque de Winchester, où il rend compte de tous ses ouvrages, et annonce celui-ci comme un tribut qu'il doit et qu'il paie à la religion. *En réfléchissant*, dit-il à ce prélat, *sur tous les ouvrages dont je viens de vous rendre*

compte, il me vient en pensée que tous vont à la cité, et aucun d'eux ne va au temple, excepté quelques traits épars çà et là, qui, véritablement, ont quelque rapport à la religion. Or, puisque j'ai puisé et que j'ai goûté de si grandes consolations dans le temple, je désirerais y porter quelque offrande. J'ai donc choisi un sujet qui tient partie à la religion, partie à l'État, et qui garde un milieu entre les ouvrages de contemplation pure, et les ouvrages de pure action; je veux parler d'un traité de Bello Sacro, car qui sait si l'exorciare aliquis, etc., n'aura pas lieu dans la suite des temps? Les grands événements et principalement ceux qui ont trait à la religion, souvent ont de petits commencements, et le dessein d'un édifice mis sous les yeux engage quelquefois à construire l'édifice.

Nous avons détaché des œuvres de Bacon quelques traits et quelques principes de morale qui nous ont paru très-dignes d'être offerts à nos lecteurs; mais fidèles à notre principal but, qui est de mettre en évidence le christianisme de Bacon, notre choix s'est communément borné aux traits où Bacon fait intervenir l'autorité des Écritures saintes, et qui par là donnent lieu de faire remarquer son profond respect pour elles.

Il a paru convenable de placer à la tête de notre ouvrage une vie de Bacon. On présumera facilement que nous y avons fait entrer par préférence tout ce qui aide à prouver ou à peindre sa religion et sa piété; mais nous en avons assez dit d'ailleurs pour faire connaître cet illustre personnage sous tous les rapports; nous croyons même pouvoir dire que tels ont été nos soins et nos recherches, qu'après avoir lu les vies ordinaires de Bacon, on pourra lire encore la nôtre avec quelque utilité.

Nous avons d'abord eu la pensée d'adopter la vie qui est à la tête des dernières collections des œuvres de Bacon, et qui a pour auteur M. Mallet; mais outre qu'elle a paru trop étendue pour notre plan, un examen plus attentif nous y a fait remarquer des défauts qui ne nous auraient pas permis d'en faire usage.

D'abord, une vie dont on pourrait retrancher la moitié, sans que le personnage dont on écrit la vie fût moins connu et moins loué, n'est pas une vie parfaitement bien faite. Or, telle est la vie dont il s'agit; elle est pleine de digressions purement politiques, qui font fréquemment et pendant longtemps perdre Bacon de vue. Quelques-unes même sont une critique du roi Jacques et des évêques d'Angleterre, qui nous a paru aussi injuste que déplacée.

Mais ce n'est point encore à nos yeux le plus grand défaut de cette vie. L'auteur devait faire sentir les services inestimables que Bacon a rendus aux sciences; nous en convenons. Il était aussi très-authorized à remarquer le point où étaient arrivées les sciences, au moment où Bacon entreprit d'en accélérer le progrès, et le point où il les fit parvenir, afin qu'on pût juger combien rapidement elles s'étaient avancées sous sa conduite et

s'avanceraient encore par une suite de l'impulsion qu'il leur avait donnée. Nous avouons encore qu'il était difficile que l'auteur ne remouât un peu plus haut que l'époque où Bacon prit les sciences. Mais quelques pages suffisaient pour remplir ces objets, et il ne fallait pas en employer quarante; surtout, il n'était pas nécessaire d'intercaler dans cet exposé historique les invectives des anciens protestants contre les évêques de Rome. Il aurait dû sur ce point imiter la sagesse de Bacon, qui ne parle jamais des papes qu'avec les égards qu'exigent la décence et la justice.

Nous citons en exemple ce qu'il dit de Pie V; ce pape est un des pontifes romains dont il semble que les Anglais avaient le plus à se plaindre, parce qu'il se porta à de grandes et fâcheuses extrémités contre la reine Elisabeth. Cependant Bacon ne parle de lui qu'avec respect; il l'appelle un excellent prince, *eximius princeps*; et il est étonné qu'on ne l'ait point encore placé au rang des saints que révère l'Eglise romaine, *quem miror successores ejus inter sanctos non retulisse*. Bacon paraît croire, sur de faux témoignages que nous discuterons dans un article particulier, et qu'il n'avait point approfondi, que saint Grégoire s'était efforcé de détruire tous les livres de science profane et tous les monuments de l'antiquité; et au lieu de se répandre aussitôt en reproches et en invectives contre ce pontife, il assure que c'était d'ailleurs un grand homme, *alioquin vir egregius*; et il observe tout de suite que les antiquités qu'il avait ensevelies furent aussitôt ressuscitées, ce sont ses termes, par Sabinien, son successeur. On citerait vingt autres exemples de cette modération de Bacon. Nous ajouterons seulement qu'il a été engagé, dans quelques circonstances, à combattre le droit que prétendaient les papes sur le temporel des rois; il l'a fait avec force, mais il l'a fait avec de plus grands ménagements que n'en gardaient communément les jurisconsultes français, lorsqu'ils traitaient la même matière.

M. Mallet, qui a cru devoir perdre pendant quelque temps son objet de vue pour invectiver contre les papes, l'abandonne encore pour charger d'injures les théologiens de l'école; en quoi il s'est écarté une seconde fois de cette sage réserve dont Bacon lui fournissait le modèle. Ce grand homme censure, il est vrai, l'abus que les théologiens ont fait de la méthode de l'école; il croit qu'ils se sont trop attachés à des minuties; mais il tempère toujours sa critique par des éloges. Il se plaît à rendre justice à leurs talents et à leurs travaux; il assure qu'en donnant un autre cours à leurs études, ils auraient merveilleusement fait avancer les sciences; quelquefois il s'appuie de leur autorité, et il emprunte leurs principes. Enfin, il a parlé d'eux et les a jugés à peu près comme l'incomparable Grotius et comme Leibnitz, ce grand génie, qui, dans le sanctuaire des hautes sciences, s'est assis sur la même ligne que Bacon.

Grotius, dans une de ses lettres, trace un plan d'études à Dumaurier, ambassadeur de France en Hollande; il fait entrer dans ce plan, comme on le présume bien, l'étude du droit public et du droit des gens; et après lui avoir dit qu'il apprendra de Platon et de Cicéron, dans leurs ouvrages sur les lois, comment on tire les principes de ce droit de la sagesse morale, il lui conseille de lire la partie de la Somme de saint Thomas, qu'on appelle la *seconde seconde*, et principalement ce qui concerne les lois et la justice, en l'assurant qu'il ne se repentira pas d'avoir fait cette lecture (*Epist. Maurerio, p. 18*).

Les scolastiques qui ont succédé aux pères de l'Eglise, dit ailleurs Grotius, montrent souvent beaucoup de génie et de pénétration; mais comme ils ont vécu dans des siècles malheureux, où les lettres et les sciences les plus utiles étaient entièrement négligées, il ne faut pas s'étonner si, parmi plusieurs bonnes choses qu'ils ont dites, on en trouve quelques-unes sur lesquelles ils ont besoin d'indulgence. Cependant, lorsqu'ils s'accordent dans la décision de quelque point de morale, il n'arrive guère qu'ils se trompent, parce qu'ils sont très-éclaircissants et fort ingénieux à découvrir les bêtises et les fausses pensées des autres. Avec tout cet esprit de dispute, ils ne laissent pas de donner un exemple louable de modestie, en ce qu'ils combattent leurs adversaires, uniquement par des raisons bonnes ou mauvaises, sans avoir recours à ces armes étrangères, dont l'usage s'est introduit depuis peu, et qui déshonorent si fort les lettres et les savants; je parle des injures, fruit honteux d'un esprit qui n'est pas maître de lui-même (de Jure belli, prol. n° 53).

Je conviens, écrivait Leibnitz à Bierlingius, que les théologiens scolastiques ont agité bien des questions inutiles; mais il y a de l'or dans ces scories, et Grotius l'a bien su; je conviens encore qu'un politique peut impunément en négliger la lecture, mais non pas celui qui voudra parfaitement instruire les autres dans la science du droit et des mœurs.

Leibnitz répète plusieurs fois ce témoignage, et il fait ailleurs cette réflexion si sensée.

Les modernes qui censurent avec tant d'aigreur les fautes échappées aux auteurs du moyen âge, sont bien injustes. S'ils avaient vécu dans ces malheureux siècles, ils penseraient bien différemment. Quand on considère que l'histoire des peuples et de la philosophie était ensevelie dans les ténèbres, qu'on n'avait que de très-mauvaises traductions des meilleurs écrivains, qu'on ne pouvait, avant la découverte de l'imprimerie, acquérir des livres qu'à très-grands frais, ou les transcrire soi-même qu'avec des peines infinies; que les découvertes et les actions des uns ne parvenaient que rarement, et toujours tard à la connaissance des autres (ce qui fait qu'en conférant aujourd'hui les anciens écrivains, souvent nous apprenons des faits que les contemporains même ont ignorés); quand on considère encore une fois toutes ces circonstances, loin d'être étonné que les anciens soient tombés dans de grandes et de fréquentes

erreurs, on doit plutôt regarder comme un prodige qu'ils aient acquis quelque connaissance médiocre des belles-lettres et de la vraie philosophie (tome IV, p. 58).

Quels hommes et quels juges que Bacon, Grotius, Leibnitz ! Leur autorité en cette partie n'est-elle pas souveraine, et leur jugement sans appel ? Doit-on ensuite prêter seulement l'oreille à ceux qui traitent les théologiens avec tant de dédain, surtout si l'on fait attention que ces puissants génies avaient fait une étude suivie des théologiens, et les ont jugés en grande connaissance de cause, au lieu que ceux qui prononcent sur leur compte avec tant de hardiesse, et en parlent avec tant de mépris, n'en ont pas seulement lu une page ?

Bacon, Grotius, Leibnitz ne sont pas les seuls sages protestants qui aient fait taire les préjugés de secte, pour rendre aux théologiens un témoignage honorable ; un des plus savants ministres qu'aient eu les protestants, Basnage, observe que la société et les lettres leur sont redevables d'un avantage auquel on ne pense guère, qu'on ne saurait cependant assez estimer, et qui assure à toute notre littérature moderne un genre de supériorité sur la littérature ancienne. *Si la théologie scolastique*, dit-il, *a eu ses défauts par les minuties dans lesquelles on est tombé, on ne laisse pas de lui avoir beaucoup d'obligation par l'exactitude logicienne qu'elle a introduite dans les écoles, et qui des écoles a passé dans les livres (Hist. des Juifs, rechl. et retab. pref. n° 22)*. Rien de plus judicieux que cette observation.

Nos beaux esprits seraient encore bien étonnés, si on leur apprenait que la science si estimable et si estimée du droit naturel et du droit des gens a été créée par les scolastiques ; qu'ils en ont tracé le dessein, et posé tous les fondements ; que Grotius, Puffendorf et tous les autres n'ont fait que bâtir sur ces fondements, et élever quelques parties d'un édifice déjà porté bien haut par les scolastiques ; et qu'encore aujourd'hui le traité de Suarez, sur les lois, dont le droit naturel et le droit des gens font partie, est le plus clair, le plus complet et le plus profond qui ait été écrit sur cette matière.

Combien d'autres obligations dans l'ordre même de la littérature n'a-t-on pas à la théologie et aux théologiens, c'est-à-dire à la science de la religion et à ses ministres ! Ceux qui affectent aujourd'hui pour eux tant de dédain, et qui les poursuivent avec tant d'acharnement, ne leur sont-ils pas redevables de tout leur savoir et des armes mêmes avec lesquelles ils les combattent ? Nont-ils pas communément reçu de leurs mains les éléments et les principes de toutes les sciences, et ne leur doivent-ils pas ces sciences elles-mêmes, puisqu'ils leur doivent la conservation des livres anciens qui en étaient seuls dépositaires ? Ce dernier fait ne pourrait être méconnu que par des ignorants : et Bacon en rend pleinement témoignage.

Il est dans notre auteur une réticence qui équivaut presque à une infidélité. Quand on

annonce que la vie qu'on donne d'un personnage sera plus complète que toutes celles qui ont précédé, et que sous le prétexte de le faire mieux connaître, on se permet de longues et de fréquentes digressions, on est inexcusable de laisser ignorer ce qui est capital dans son caractère et sa conduite, si d'ailleurs on a pu très-facilement le connaître. Or, M. Mallet ne dit absolument rien de la religion de Bacon ; et pourtant on ne peut pas contester, quelque idée qu'on se forme de la religion en général et de chaque religion en particulier, que celle qu'a professée un personnage, ne soit un point toujours fort important dans sa vie. D'un autre côté, il était extrêmement facile à M. Mallet de savoir à quoi s'en tenir sur cet article. Le docteur Rawley a publié une vie de Bacon, qui est la plus ancienne et la plus authentique de toutes. M. Mallet, sans doute, l'a consultée ; il a donc bien pu voir que l'auteur rendait hautement témoignage au christianisme et à la piété de ce grand homme. Il connaissait encore sa confession de foi, ses prières, son testament, puisqu'il le cite. En un mot, il avait lu Bacon ; et peut-on seulement jeter les yeux sur le corps de ses œuvres, sans voir gravé presque à chaque page son profond respect pour les saintes Écritures et son christianisme ?

Il est temps de revenir, comme nous en avons prévenu, à l'Analyse de la philosophie de Bacon : cela même est pour nous d'une nécessité indispensable. Nous avons observé que cet ouvrage, loin de faire connaître le christianisme de Bacon, donnerait plutôt lieu de soupçonner qu'il était un incrédule. Nous devons montrer que le soupçon en lui-même serait parfaitement injuste, et nous ne craignons point d'avancer que toutes les parties de l'Analyse qui tendraient à l'autoriser, sont ou des parties de la doctrine de Bacon infidèlement rendues, ou des additions pures de l'auteur de l'Analyse. Nous sommes bien éloignés de penser que cet auteur ait voulu de propos délibéré altérer la doctrine de Bacon, et par des interpolations en imposer au public sur la religion de ce grand homme. Un semblable dessein est trop manifestement incompatible avec la droiture et l'honnêteté naturelle. Nous croyons seulement que pleinement imbu de principes anti-religieux, qu'il ne dissimulait pas, et entraîné par la rapidité de son pinceau, il a pu, sans une volonté expresse, donner aux sentiments de Bacon les nuances de ses propres sentiments, et même confondre dans une traduction libre les uns avec les autres.

Mais, quoi qu'il en soit, il est de notre devoir, et il doit entrer dans le plan de notre ouvrage, de relever ces méprises ou ces infidélités, de prévenir nos lecteurs et en général tous ceux qui ne connaissent Bacon que par son Analyse, d'être en garde contre cet ouvrage et de ne point juger d'après lui les sentiments religieux de notre grand et véritable philosophe.

Bacon a fait un petit traité de *Sapientia Veterum*. L'analyste en a tiré plusieurs ar-

ticles ; c est dans ces articles seuls que nous allons puiser les exemples de supposition ou d'altération que nous présenterons à nos lecteurs. On lit dans la préface du *Traité de la Sagesse des Anciens*, les réflexions suivantes qui sont elles-mêmes pleines de sagesse. *Les premières antiquités ont été pleinement ensevelies dans le silence et dans l'oubli, si l'on en excepte ce qui nous en a été conservé dans les livres saints. A ce profond silence sur l'antiquité primitive, ont succédé les fables des poètes, et aux fables des poètes, les histoires qui sont parvenues jusqu'à nous (que nous possédons encore), en sorte que les fables des poètes tiennent le milieu, et sont une sorte de voile interposé entre les histoires qui ont péri, et celles qui subsistent encore.... Je n'ignore pas combien ces fables sont susceptibles de diverses interprétations, et la facilité qu'on a d'y trouver tout ce qu'on veut. Je sais encore combien, dans tous les temps, on a abusé de cette facilité. Chrysippe, semblable à un interprète de songes, ne voyait-il pas les opinions des stoïciens dans les plus anciens poètes ? et ce qui est plus surprenant encore, les chimistes ne s'imaginent-ils pas y voir, et dans des ouvrages qui ne nous présentent que des jeux et des amusements poétiques, les instruments de leur art et la transmutation des métaux ? Cette légèreté, cette liberté excessive avec lesquelles on a traité les allégories me sont parfaitement connues ; mais à Dieu ne plaise que la licence et l'ineptie de quelque particulier décréditent à nos yeux et fassent tomber dans le mépris les paraboles.*

Ce mépris serait téméraire et une sorte d'outrage pour la Divinité, puisque la religion a toujours aimé à se couvrir d'ombres et de voiles, et que vouloir la priver de cette ressource serait en quelque sorte interdire tout commerce entre les choses divines et les choses humaines.

Voici maintenant comment ce morceau est rendu par l'auteur de l'Analyse.

La fable est le tableau mutilé ou le monument informe de cette première antiquité que le temps a comme enseveli dans le puits de l'oubli, c'est un voile tiré entre l'histoire perdue et l'histoire qui reste. L'allégorie a été défigurée par les rêves des enthousiastes ou par le mépris des sectes ennemies. Les philosophes, les chimistes, les théologiens mêmes ont abusé de la licence que donne l'allégorie, et chacun a prétendu trouver ses dogmes et ses opinions dans la fable ; c'était la religion des païens, et chaque peuple y trouve des traces de la sienne ; mais qu'est-ce que la superstition a de commun avec la vérité, pour qu'on ose les confondre ainsi ? Voudrait-on prouver que toutes les religions viennent des hommes, ou qu'elles ont porté la faux dans le domaine du christianisme ?

Nous le demandons au lecteur de bonne foi, cette tirade, s'il prend la peine de l'examiner de près, ne lui paraîtra-t-elle pas un persiflage entortillé de la religion ? On sont dans le texte de Bacon ces enthousiastes, ces sectes ennemies, ces théologiens, cette superstition, ce domaine du christianisme dont parle

l'analyste ; en un mot, Bacon est-il reconnaissable ?

L'analyste insiste sur la fable de Protée ou de la matière, telle que Bacon l'explique dans le chapitre treizième, et il termine son Analyse par ces paroles (*tome II, pag. 207*) :

C'est alors que le philosophe connaissant toutes les extrémités des opérations de la matière, et suivant tous les progrès de la formation et de la dissolution, voit la route qu'elle a tenue dans l'immensité des siècles passés, et la route qu'elle tiendra dans l'éternité des temps.

Bacon dit bien, il est vrai, qu'un philosophe qui a étudié les opérations de la matière, connaît en gros ce qui se fait, ce qui a été fait, et ce qui se fera dans la suite. *Necessè est ut qui materiæ passionès et processus novèrit, rerum summam et eorum quæ factæ sunt, et quæ fiunt et quæ insuper future sunt, comprehendat, licet ad partes et singularia cognitio non extendatur.* Cela est juste ; mais Bacon ne dit point que le philosophe voit la route que la matière a tenue dans l'immensité des siècles passés, et la route qu'elle tiendra dans l'éternité des temps. Comment concilier le langage qu'on prête à Bacon avec la foi chrétienne qu'il professe, et qui nous enseigne avec évidence que le monde doit finir, par conséquent qui exclut les espaces de temps immenses ? La fin ou la destruction de ce monde ne sera pas, il est vrai, l'anéantissement de la matière ; mais que deviendra cette matière ? et quel est l'usage auquel Dieu la destine ? C'est sur quoi la révélation garde le silence, et sur quoi aussi, avec le secours seul de la raison, nous ne pouvons rien nier ni affirmer.

Si ceux qui tiennent ce langage de l'analyste imaginaient que cette terre, détruite par le feu, éprouvera de nouvelles combinaisons et donnera lieu à un nouvel ordre de choses, nous ne serions point en droit de censurer leur conjecture, et de la traduire comme opposée à la sainte Ecriture ; nous garderions sur ce point le silence. Mais comment peut-on affirmer ou supposer, sans blesser la foi, que des révolutions sans fin et des espaces de temps immenses ont précédé les temps où nous vivons, ainsi que l'analyste le donne à entendre ? Voilà sur quoi notre penchant à interpréter tout en un bon sens ne trouve aucune ressource, à moins qu'on ne veuille pas regarder comme insoutenable l'hypothèse de M. Bonnet, qui, dans sa *Palingénésie*, pense, après Wiston, que sans infirmer le texte sacré de la *Genèse*, on peut conjecturer que la création décrite par Moïse n'est que le récit des degrés successifs d'une grande révolution que notre monde subissait alors ; que depuis la création de la matière, notre globe avait pu subir bien d'autres révolutions qui ne nous ont pas été révélées (*Paling., part. I, chap. II*).

Mais le même auteur soutient au même endroit que cette idée ne suppose point du tout l'éternité du monde, et que la saine philosophie établit, comme la révélation, l'existence d'une première cause intelligente, qui a tout préordonné avec une sagesse infinie. *Quelque nombre de révolutions qu'on voulût admettre,*

dit-il ailleurs, *il est bien évident que ce nombre ne pourrait être infini ; il n'est point de nombre infini ; il n'est point de progression à l'infini ; et dans une suite quelconque, il y a nécessairement un premier terme. L'opinion que j'expose, conclut-il encore, ne favorise donc point celle de l'éternité du monde.*

Quoi qu'il en soit, il demeure toujours vrai que l'auteur de l'Analyse prête à Bacon, sans aucune espèce de fondement, des sentiments et un langage qui ont avec l'incrédulité une affinité sensible, et qui sont aussi peu dans sa pensée que dans son texte.

Mais ce n'est pas seulement à l'occasion de la fable de Protée, que l'analyste prête à Bacon ce langage étrange ; il le lui fait tenir encore, et avec aussi peu de fondement, à l'article de la Vicissitude des choses (tome I, chap. XVIII, p. 164). *Tout naît, s'accroît, change et déperit, pour recommencer et finir encore, se perdant et se renouvelant sans cesse dans les espaces immenses de l'éternité.* Qu'on consulte dans les *Sermoues fides*, ou les *Essais de morale*, l'article de la Vicissitude des choses, que l'analyste a traduit et abrégé ; en vain y chercherait-on cette réflexion, jamais Bacon n'a pensé ni écrit rien de semblable.

L'analyste en revient sans cesse à l'éternité de la matière et au mouvement essentiel à la matière. Il ne s'agit point ici de savoir si la matière est éternelle, et si le mouvement lui est essentiel ; mais si Bacon l'a cru, et si on doit, dans un ouvrage qu'on publie comme l'exposé de ses sentiments, lui attribuer, non seulement ce qu'il n'a pas dit, mais le contraire de ce qu'il a dit, supposé et soutenu presque à chaque page.

Dans le chapitre onzième du second volume, qu'il appelle la *Récapitulation de la philosophie de Bacon* (229 de la deuxième édition), l'analyste met en principe *qu'il faut toujours remonter à une vertu primitive essentielle à la matière..... On suppose, continue-t-il, la matière éternellement revêtue d'une forme quelconque et mise en mouvement avant d'expliquer les différents effets de sa première action, ou plutôt de cette action unique qu'elle continue depuis le commencement jusqu'à la fin des siècles. C'est là le terme de tous les principes, où il faut aboutir comme au rendez-vous général des systèmes.* L'auteur avait analysé l'interprétation que Bacon a donnée à la fable du ciel immédiatement avant celle de l'amour. *C'est ici, dit-il, le système de l'éternité de la matière d'où le temps fit éclore le monde, etc.*

Nous n'attaquons point l'analyste comme infidèle en cette dernière partie, quoique cependant il fasse dire à Bacon que *la matière ne peut pas augmenter*, pendant que Bacon dit seulement qu'elle *n'augmente pas* ; mais nous remarquons que Bacon, au même lieu, nous a fait parfaitement connaître ses véritables sentiments. L'analyste n'a donc pas pu les ignorer, ni par conséquent lui en supposer ici et ailleurs d'absolument contraires. *Cette fable, dit Bacon, est une énigme sur l'origine du monde, bien différente de la philosophie qu'adopta dans la suite Démocrite. Ce philo-*

sophe a, plus clairement qu'aucun autre soutenu en même temps que la matière était éternelle, et que le monde ne l'était pas ; en quoi il s'est un peu plus que les autres rapproché de la vérité des saintes Ecritures, qui nous apprennent qu'avant l'œuvre des six jours ou la formation du monde, la matière existait dans un état informe. Bacon termine son explication par ces paroles tranchantes : On peut dire de cette fable, et que la fable renferme de la philosophie, et que la philosophie renferme à son tour de la fable. Car la foi nous a appris depuis longtemps que toutes ces idées sont des chimères et des illusions des sens, puisqu'il est très-véritable, et que la matière, et que l'ordre qui règne aujourd'hui dans les parties de la matière ont Dieu seul pour auteur.

L'analyste (t. II, p. 173) rend compte de la fable d'Orphée d'après l'interprétation que Bacon en a donnée : on sait qu'Orphée avait, au son de la lyre, rassemblé les pierres et les arbres, qui s'étaient ensuite arrangés autour de lui dans un ordre convenable ; mais que les Bacchantes excitées par Bacchus, ayant étouffé par leurs hurlements le son de sa voix, et l'ayant lui-même mis en pièces, les pierres et les arbres s'étaient dispersés et étaient revenus à leur premier état. Bacon pense qu'on a voulu signifier par là que la sagesse, qui a donné naissance aux villes et aux Etats, ayant cessé au milieu des cris et des séditions de faire entendre sa voix, les peuples avaient été dispersés et les villes détruites.

Mais voici comment l'analyste fait parler Bacon : *La philosophie réussit à calmer la férocité de l'homme, à lui donner des lois, à lui inspirer les vertus sociales ; les peuples se lieut, les villes se bâtissent, etc. ; mais qu'arrive-t-il ? Soulevées par la superstition, les sectes détruisent l'ouvrage de la sagesse ; les lois sont réduites au silence ; l'harmonie cesse dans les gouvernements ; les empires les plus vastes ne sont bientôt que de vastes solitudes, et la philosophie elle-même, en proie à la barbarie, ne laisse que des membres épars ; les Muses désohlées se retirent.*

Mais nous demandons : 1° où est la fidélité ? Il n'est question dans Bacon ni de superstition ni de sectes, comme détruisant l'ouvrage de la sagesse. Bacon n'articule pour cause de cette destruction que les troubles, les séditions, les guerres. Qu'on jette un coup d'œil sur son texte que nous mettons en note (1) ; 2° où est encore la vérité et l'équité dans l'assignation de la cause qu'on substitue à celle qu'avait indiquée Bacon ? Quoi donc ? avant le christianisme qu'apparemment l'auteur regarde comme une secte superstitieuse, ou

(1) *Event enim ut postquam regna et respublice ad tempus floruerint, subinde perturbationes et seditiones et bella oriantur, inter quorum strepitus primò leges conticescunt, et homines ad naturæ suæ depravationes redeunt, atque etiam in agris atque oppidis vastitas conspiciunt. Nam ita multò post (si hujusmodi furores continentur), litteræ etiam et philosophia certissime discernuntur, adeo ut fragmenta tantùm ejus in paucis locis tanquam naufragil tabulæ inveniantur, et barbara tempora ingruant (de Sapieniâ veterum cap. 13).*

comme la source de la superstition, n'y avait-il eu ni guerre ni sédition parmi les païens ? N'y avait-il eu ni destruction de villes ni bouleversement d'États ? Est-ce la superstition chrétienne et les sectes soulevées par elle qui ont mis en mouvement les Huns, les Goths, les Vandales et tous ces Barbares du Nord qui ont fondu sur l'empire romain, et auraient fait disparaître pour toujours les arts et les sciences, si le clergé et les moines n'en avaient, avec des peines infinies, sauvé et conservé les débris, ainsi que Bacon le reconnaît en propres termes ?

Nous ne pousserons pas plus loin la preuve des inexactitudes ou des infidélités dans l'auteur de l'Analyse, qui aboutiraient à répandre des doutes sur la religion de Bacon, et même à persuader qu'il n'en avait aucune. On en verra encore plusieurs autres dans le cours de notre ouvrage.

C'en est bien assez pour convaincre les lecteurs que, quelque soit d'ailleurs le mérite de l'Analyse, et quelque confiance qu'on puisse avoir en sa fidélité dans les parties purement philosophiques, ce n'est point dans cet ouvrage qu'on doit chercher les véritables sentiments de Bacon sur la religion.

Au reste, sur l'article des inexactitudes dont l'Analyse est pleine, nous avons un accusateur et un témoin irrécusable qui aurait pu nous dispenser d'entrer dans aucun détail de preuves : cet accusateur, c'est l'auteur du *Dictionnaire de la Philosophie ancienne et moderne*, faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*. Il était lié d'amitié et de principes avec l'auteur de l'Analyse, et il a assez estimé ce dernier ouvrage pour l'adopter et en insérer les deux volumes tout entiers dans l'article *Bacon*, de son dictionnaire ; mais ayant jugé à propos de lire les principaux ouvrages de Bacon, il déclare avoir reconnu que l'analyste joignait partout ses propres pensées à celles du philosophe anglais ; il fait de son procédé une critique ouverte, et il ajoute : *Nous avons eu soin de retrancher de l'Analyse de la Philosophie de Bacon la plupart des idées et des réflexions qui appartiennent à son élégant paraphraste. Un homme aussi riche de son propre fonds que Bacon ne doit pas vivre en partie sur le revenu d'un autre ; et nous avons dû rendre à chacun le sien aussi souvent que nous avons pu reconnaître et déterminer les limites de leurs possessions respectives* (Art. Bacon, p. 439). Mais il s'en faut bien que la restitution ait été complète.

Quoi qu'il en soit, l'auteur du dictionnaire a fait sur l'Analyse adoptée quelques notes qui intéressent essentiellement l'honneur et la religion de Bacon, et par conséquent qui nécessitent de notre part l'examen le plus attentif.

L'auteur de l'Analyse a rendu l'article de l'athéisme, tiré des *Essais de morale et de politique*, avec une fidélité qui aurait pu être plus grande, comme il sera facile de le reconnaître en consultant le texte original que nous mettons en note (1) ; mais enfin, il fait dire à Bacon ce qui suit :

(1) Minus durum est credere portentosissimis fa-

Dieu n'a jamais fait de miracle pour convaincre un athée, parce que rien ne peut l'ébranler, s'il résiste aux preuves naturelles que l'univers lui donne. Le premier pas de la philosophie peut mener à l'athéisme, parce qu'on passe aisément de l'extrême imbécillité qui croit tout, à l'extrême audace qui ne croit rien, ou que le désordre apparent des causes secondes fait oublier la cause première ; mais la véritable philosophie qui embrasse l'enchaînement des parties et leur dépendance d'un souverain moteur conduit nécessairement à la religion.

Cette observation de Bacon a donné beaucoup d'humeur à l'auteur du dictionnaire, jusque-là qu'il en a pris occasion de l'insulter d'une manière que nos lecteurs sauront bien qualifier.

On ne reconnaît point, dans cette page de Bacon, ce jugement si droit, cette supériorité de raison, qui caractérisent les ouvrages de ce philosophe. Si on y rencontrait souvent des assertions telles que celles qui font l'objet de cette note, on serait tenté de croire qu'à l'exemple de Cardan, de Vanhelmont, de Pascal, etc., il n'était pas toujours dans son bon sens, et que les grandes vues, les pensées fines, profondes, hardies, répandues dans tous ses écrits, avec cette profusion, cet abandon qui annoncent les richesses et même l'abondance, lui étaient pour ainsi dire inspirées dans les intervalles lucides où, sorti de cet état d'orgasme (1) et maître de lui-même (sui compos), il pouvait faire usage de toutes les forces de son entendement (Art. Bacon, p. 369).

Cela veut dire, en un mot, que lorsque Bacon croyait à l'existence de Dieu et la prouvait par l'ordre de ce monde, on doit croire qu'il était fou.

A la vue d'une assertion aussi étrange, on tombe dans un état de stupeur, et on se demande à soi-même si on rêve pas.

Qu'il oser dire que ceux qui croient en Dieu (2) et qui concluent son existence de

bulis Alcorani, Tamuldi, aut Legendæ, quàm credere hinc universitatis rerum fabricæ mentem non adesse. Itaque Deus nunquam edidit miraculum ad atheismum convincendum, quoniam opera ejus ordinaria hinc rei sufficient. Verum est tamen, parum philosophiæ naturalis homines inclinare in atheismum, et aliorum scientiam, eos ad religionem circumagere. Et enim intellectus humanus, dum secundas causas inuenitur, dispersas, interdum iis acquiescere possit, nec ulterius penetrare; verùm cum tandem catenam earum conexarum inter se et confederatarum contemplari pergat, necesse habet confugere ad providentiam et deitatem (*Sermones fideles*, cap. 16).

(1) Nous avons franchement que nous ignorions ce que signifiait *orgasme*. Richelet consulté, nous apprend que c'est un terme de médecine, qui signifie agitation des humeurs qui cherchent à s'évacuer.

(2) L'auteur semble vouloir rendre son accusation conditionnelle et la restreindre au cas où l'on rencontrerait souvent dans Bacon de semblables assertions. *Si on rencontrait souvent*, dit-il, etc. ; mais on les rencontre souvent et très-souvent, et l'auteur n'a pas pu l'ignorer ; elles ne sont point consignées seulement dans les *Essais de Morale* ; on les rencontre deux ou trois fois dans le traité de *Augmentis* ; on les rencontre avec un accroissement d'énergie dans les *Méditations saintes*, etc. Il y a plus, Bacon, a donné

l'enchaînement et, pour me servir des termes de Bacon, de la confédération qui existe entre toutes les parties de l'univers, *ne sont pas dans leur bon sens, qu'ils sont dans un état d'orgasme, qu'ils ne sont pas alors maîtres d'eux-mêmes, suï compotes*; que s'il leur arrive, en d'autres circonstances, de dire quelque chose de sensé, c'est qu'ils sont alors *dans des intervalles lucides*; en un mot, prétendre qu'ils sont fous, et dans cette inculpation de folie avec Bacon, envelopper et Leibnitz (1), qui pense ici comme le philosophe anglais, et prend formellement occasion de l'appeler *divin*, du texte même qui donne à l'accusateur le prétexte de le traiter de fou; et Newton qui, souverainement convaincu de l'existence de Dieu, n'en a jamais fait valoir d'autres preuves que l'ordre du monde (2); et Fénelon, etc., en un mot, tout le genre humain qui, dans sa croyance à la Divinité, a toujours été déterminé par le spectacle de l'univers; aller jusqu'à envelopper dans cette inculpation de folie (car pourquoi ne le remarquerions-nous pas?) les déistes eux-mêmes, jusqu'ici cependant si liés d'amitié et d'intérêt avec les athées, puisque enfin tous ceux qui portent le nom de *déistes* font aussi profession de croire en Dieu, et n'ont pas apparemment d'autre motif pour y croire que celui qui détermine le reste des hommes: en vérité, nous ne craignons point de le dire, penser et parler ainsi, l'imprimer, le publier, l'afficher hardiment et impunément, c'est le phénomène le plus extraordinaire peut-être et le plus remarquable de ces derniers temps, le phénomène le plus propre à caractériser ce siècle, et à montrer à quelles ténèbres affreuses devait aboutir ces prétendues lumières dont il se vantait avec tant d'arrogance.

une deuxième édition très-soignée de ses *Essais* en 1612, et une troisième peu de mois avant sa mort, plus soignée encore: il a fait aussi réimprimer sous ses yeux, en 1625, le traité de *Augmentis*: or, loin de supprimer ou d'affaiblir dans ces dernières éditions ce qu'il avait avancé dans les premières sur l'athéisme, il le répète au contraire avec plus de force. Ajoutons que les hommages qu'il rend à la vérité du christianisme presque à chaque page de ses écrits, sont autant de témoignages rendus aussi à l'existence de Dieu que le christianisme suppose; et concluons que la restriction mise à l'accusation de folie intermittente est manifestement illusoire, que cette accusation doit être censée absolue, que si on est dans un accès de folie lorsqu'on témoigne avec force qu'on croit en Dieu, la folie de Bacon a été continue; et l'auteur lui a fait grâce en lui accordant des intervalles *lucides*.

(1) Il est très-singulier que le même texte qui a donné occasion à Leibnitz d'appeler Bacon un *homme divin*, ait donné lieu à l'auteur du dictionnaire, de dire qu'il *n'était pas dans son bon sens*. Effectivement, c'est ainsi que commença la Confession de la nature contre les athées dans Leibnitz. *Divini ingenii vir Franciscus Baconus rectè dixit philosophiam obiter libitum à Deo abdicere, penitius haustam redncere ad evandem* (Tome 1, Op. p. 5).

(2) On sait que Newton, dans sa trente-troisième question du *Traité de l'Optique*, prouve l'existence de Dieu, par la situation des planètes dans le Zodiaque, et la distribution régulière des parties dans le corps des animaux

Bacon, d'accord sur ce point avec tous les historiens, assurait, dans les commencements du dernier siècle, que depuis l'origine du monde jusqu'à son temps on ne connaissait guère d'athées spéculatifs qu'un Diagoras, un Bion, peut-être un Lucien et un petit nombre d'autres. Vers la fin du même siècle, Bossuet, à la face de toute la France, rendait un témoignage semblable et parlait ainsi des athées: *La terre porte peu de ces insensés qui, dans l'empire de Dieu, parmi ses ouvrages, parmi ses bienfaits, osent dire qu'il n'est pas; et ravir l'être à celui par qui subsiste toute la nature, les idolâtres mêmes et les infidèles ont en horreur de tels monstres; et lorsque dans la lumière du christianisme on en découvre quelques-uns, on en doit estimer la rencontre malheureuse et abominable* (1 *Disc. de l'Av.*). Leibnitz, qui écrivait dans le même temps, et qui soupçonnait quelques savants de pencher vers l'athéisme, pensait et parlait de même: *Il serait bien de souhaiter*, écrivait-il à Spizélius, *que tous les savants réunissent leurs forces pour achever d'exterminer le monstre de l'athéisme, et ne souffrissent qu'un mal, qui ne tend à rien moins qu'à l'anarchie universelle et au renversement de la société humaine, infectât jamais aucun d'entre eux* (*Esprit de Leibnitz, tome I, p. 69*).

Tel était, depuis l'origine du monde, l'opprobre qui couvrait généralement l'athéisme; tel était, il y a peu d'années, le petit nombre de ceux qui le professaient et qui n'osaient encore le professer que dans les ténèbres.

Qu'ils lèvent aujourd'hui une tête audacieuse; qu'ils se produisent en plein jour et avec une pleine sécurité; qu'ils se glorifient de leur athéisme, et prétendent, non sans raison, former une troupe nombreuse qui grossit de jour en jour: rien en cela d'absolument étonnant. Mais qu'on ose aller jusqu'à traiter de fous ceux qui croient voir une démonstration de l'existence de Dieu dans la correspondance et l'harmonie qui règnent entre toutes les parties de l'univers; qu'on tente à ce sujet, contre tous les hommes qui ont vécu jusqu'à présent, et nommément contre Bacon, une accusation de folie, voilà, encore une fois, un phénomène sans exemple, qu'on n'aurait jamais imaginé, et que nous, qui le voyons de nos propres yeux, avons encore peine à croire!

Quoique l'étonnement des hommes sensés paraisse devoir être monté à son comble, il croîtra cependant encore, quand ils apprendront ce qui a fondé une accusation aussi étrange que celle qu'on a intentée contre Bacon, et ce qu'on oppose à la preuve de l'existence de Dieu, qui a frappé et convaincu l'univers dans tous les siècles.

Le spectacle de la nature, c'est l'auteur du dictionnaire qui parle au même lieu, ne prouve absolument rien, puisqu'il n'est à parler avec précision, ni beau ni laid. Il n'y a point dans l'univers un ordre et une harmonie absolus, mais seulement relatifs et déterminés par la nature de notre coexistence pure et simple. L'ordre de l'univers, quel qu'il soit, sera tou-

jours trouvé très-beau par celui qui coexistera d'une manière agréable et heureuse avec cet enchaînement fortuit et éternel de causes et d'effets nécessaires ; et cet ordre, restant d'ailleurs rigoureusement le même, paraîtra très-laid et très-imparfait à celui qui souffre, et dont la pénible existence est une succession presque non interrompue de maux physiques et moraux. C'est-à-dire, en deux mots, l'univers est très-beau pour les hommes heureux, et très-laid pour les malheureux. Ainsi, le même homme qui, la veille, était ravi du spectacle de l'univers, qui ne voyait qu'harmonie et que symétrie dans les parties et dans le tout ; si quelqu'accident le lendemain lui fait perdre sa fortune et sa santé, jugera tout autrement ; et dans le mouvement des planètes, par exemple, dans l'organisation des animaux, où il remarquait auparavant tant d'ordre et de régularité, ne verra plus que confusion et que désordre. Mais cet étrange paradoxe n'est-il pas démenti journellement par l'expérience ? Ne sait-on pas qu'au contraire la petite classe des athées n'est guère composée que des heureux du siècle, et que les hommes les plus pénétrés du sentiment de l'existence d'un Dieu, les plus empressés à le reconnaître et à l'honorer, sont communément des hommes que le malheur accable, qui peuvent être quelquefois, il est vrai, déconcertés par la prospérité des méchants et les tribulations des gens de bien ; mais qui bientôt sont rassurés par la pensée d'un avenir où Dieu punit les uns, et récompense les autres ? Non, quelque dégradée que soit l'espèce humaine, elle ne l'est pas au point de faire dépendre uniquement des plaisirs ou des peines qu'elle éprouve, le jugement qu'elle doit porter sur l'ordre ou le désordre, la beauté ou la difformité de l'univers.

Sans doute on serait tenté de tourner contre l'accusateur, l'inculpation de folie, et de dire que Leibnitz et Schastbury ont eu donc bien raison de soutenir qu'il y avait des athées fanatiques ; mais nous ne céderons point à cette tentation, et fidèles aux principes qu'Origène témoigne avoir été communs aux premiers chrétiens, nous nous abstenons de rien dire qui resente l'injure, aux ennemis mêmes de Dieu et de la religion. *Les athées de profession qui nient absolument la Providence, ne sont-ils pas, dit Origène, déjà assez malheureux ?... Car, quel plus grand malheur que de ne pas se servir de l'ordre admirable de ce monde pour arriver à la connaissance de son auteur ? Et quelle plus grande misère que d'être assez aveugle dans l'esprit, pour ne pas voir le créateur et le père de tous les esprits (Lib. VIII, contra Celsum) ?*

On présume bien que l'auteur du dictionnaire, qui n'a pu pardonner à Bacon de croire en Dieu, lui pardonnera encore moins de croire au christianisme ; aussi lui intentait-il sur ce chef une accusation plus odieuse en un sens que celle de folie, c'est l'accusation de radotage et d'imbécillité. *Au reste, dit-il, toutes les fois que Bacon parle du christianisme, l'homme de génie disparaît et l'on*

ne voit plus qu'un vieil enfant qui répète avec une confiance aveugle les contes absurdes dont sa nourrice l'a bercé.

Nous prions le lecteur, quoique enveloppé lui-même dans cette accusation honteuse, ainsi qu'une partie si considérable du genre humain, de vouloir bien contenir l'indignation qui, sans doute, à ces paroles s'élève dans son cœur, et de continuer à prêter l'oreille : l'auteur poursuit, ayant toujours Bacon particulièrement en vue : *L'étude de la philosophie avance et mûrit la raison, celle de la religion la recule, l'obscurcit et reporte bientôt l'homme fait et du sens le plus droit, à l'état d'enfance et d'imbécillité.*

L'étude de la philosophie avance et mûrit la raison ; nous ne le contesterons point, pourvu toutefois que nous sachions de quelle philosophie on parle ; car il en est une bien commune aujourd'hui et bien peu digne de ce nom, qui, loin de mûrir la raison, la retarde et l'égaré.

L'étude de la religion recule la raison, l'obscurcit, etc. : nous voulons bien le supposer pour un moment ; mais aussi, qu'on nous permette de voir où cette supposition nous mène, et quelles conséquences nous sommes forcés de tirer. La première est fâcheuse pour l'auteur, les autres conduisent à des absurdités palpables.

1^o Il suit de cette supposition, que l'auteur du dictionnaire, qui prononce d'un ton si despotique sur la religion, n'en a pourtant fait aucune étude ; car, sans doute, il trouverait très-mauvais qu'on le crût dans un état d'enfance et d'imbécillité ; et cependant, il est évident que cet état serait le sien, s'il avait fait une étude de la religion un peu suivie, puisque, selon lui, l'état d'enfance et d'imbécillité est une suite nécessaire de cette étude.

2^o Il est incontestable que tous les hommes ont le plus grand intérêt de savoir à quoi s'en tenir sur la religion, et qu'ainsi l'étude de la religion est pour eux la plus intéressante et la plus indispensable de toutes. Cependant la raison leur interdirait rigoureusement cette étude, s'ils ne pouvaient s'y livrer sans tomber dans l'état d'enfance et d'imbécillité. Poussons plus loin : tous les hommes seraient donc obligés de se décider pour ou contre la religion sans l'avoir étudiée et par conséquent sans la connaître ? Plus même ils l'étudieraient, plus ils en connaîtraient à fond la doctrine, l'histoire et les preuves, et plus ils seraient incapables de se décider sagement ; puisque cette étude plus constante, cette connaissance plus approfondie de la religion, n'aurait servi qu'à les rendre plus enfants et plus imbéciles.

Enfin nous demandons ce que deviendrait dans cette supposition, le fameux arbre encyclopédique qui commence par l'étude de la religion. Il faudrait donc l'abattre, cet arbre planté avec tant de peines, entretenu avec tant de soin par Diderot et d'Alibert, ou du moins il faudrait en retrancher ce qu'ils en ont regardé comme la première et principale branche ?

L'auteur du dictionnaire n'a point cru s'être procuré contre l'autorité de Bacon, une ressource assez sûre dans l'imputation de folie et d'imbécillité : il a cherché à s'en ménager une autre non moins odieuse dans le soupçon d'hypocrisie. *Bacon*, dit-il ailleurs, *ne paraît pas exempt des préjugés superstitieux, soit qu'à cet égard, peu différent de quelques philosophes de nos jours, il ait en effet pensé comme le peuple ; soit que sur ces mêmes objets, élevé au-dessus de son siècle et des opinions peu réfléchies de la multitude, il ait cru néanmoins devoir s'exprimer comme elle, et payer en public son tribut à l'erreur commune (p. 337), c'est-à-dire que Bacon a peut-être professé le christianisme sans y croire : mais l'auteur doit se rappeler comment il qualifie, et avec raison, une semblable conduite, à l'article Campanella. La saine morale, dit-il, défend de faire servir à l'avancement de ses affaires une religion qu'on croit fautive dans le fond de son cœur. Rien de plus vil et de plus lâche que cette espèce d'hypocrisie. On n'est point obligé d'admettre comme vrai, comme révélé ce qu'on croit absurde... ; mais on est obligé d'être sincère avec soi-même et avec les autres. Ce n'est ni du juif, ni du chrétien, ni du déiste, dont on a besoin dans la société, mais de l'honnête homme.*

Cette censure n'est point trop sévère ; mais si nous demandons à l'auteur quel fondement lui fournissent la conduite ou les écrits de Bacon, pour le soupçonner de n'être dans sa haute et continue profession du christianisme, sincère ni avec lui-même, ni avec les autres, de manquer au caractère de l'honnête homme, de n'être qu'un lâche et vil hypocrite, il serait forcé de garder le silence ou de convenir qu'il n'en a point d'autre que le désir d'être délivré du poids accablant de l'autorité de Bacon. Nous aurons encore l'occasion de revenir sur cet objet dans le cours de notre ouvrage.

Cependant, il est une justice que nous devons rendre à l'auteur du dictionnaire ; il a regardé comme un procédé indigne et bas, de porter, comme tant d'autres, ses coups à la religion dans les ténèbres, et d'envelopper ses sentiments irreligieux dans des phrases obscures, entortillées, énigmatiques ; ses sentiments, il les professe à haute voix et sans aucune sorte d'ambiguïté. Il n'a point non plus comme tant d'autres, affecté de ne point voir la religion de Bacon, et gardé sur cet objet un silence perfide. Quoique prévenu au delà de toute expression contre la religion en général (puisqu'il va jusqu'à dire que *soit pour les individus, soit pour les États, changer de religion, ce n'est, en dernière analyse, que changer d'erreurs*) ; quoique très-disposé par conséquent à accueillir tout ce qui peut lui être contraire, il a eu cependant la droiture de supprimer dans l'Analyse quelques traits injurieux à la religion chrétienne, quand il a reconnu qu'ils portaient de la main de l'analyste, et non pas de la main de Bacon. Il croit, il est vrai, qu'on ne peut pas être chrétien sans être *imbécile* ; mais il convient que la plupart

des grands hommes auxquels les hautes sciences sont si redevables, ont eu cette imbécillité (p. 369). Il avoue encore, qu'à l'époque où il écrivait, c'est-à-dire en 1792, le plus grand nombre des gens de lettres pensaient comme Bacon sur la religion (1). Enfin, il a la bonne foi de nous apprendre que ce M. d'Alembert qui dominait dans la troupe des incrédules modernes, et en dirigeait tous les mouvements ; d'Alembert, dont le nom est encore aujourd'hui pour nos jeunes mécréants, une autorité souveraine, eh bien ! que d'Alembert a écrit sur la philosophie avec peu de philosophie, et doit plutôt être compté parmi les bons esprits que parmi les grands esprits ; *magis inter bonos quam inter insignes, c'est-à-dire que d'Alembert n'était guère en philosophie qu'un homme au-dessus du médiocre, et rien de plus (2) (p. 372).*

Ces aveux et ces confessions prouvent que, quelque perverse, quelque destructive que soit par elle-même des bases de toute honnêteté, la doctrine dont l'auteur paraît faire gloire, cependant les hommes qui la professent peuvent ne point toujours en suivre les conseils, et souvent sont surmontés par la bonté de leur naturel, de même que les hommes qui mettent le souverain bien dans le plaisir et non dans l'honnêteté. C'est la remarque que fait Cicéron dans son traité des *Offices*, à l'égard de ces derniers : *S'ils sont conséquents, dit-il, ils ne peuvent être fidèles ni à l'amitié ni à la justice, à moins qu'ils ne soient surmontés par la bonté de leur nature.* » *Qui summum bonum commodis suis, non honestate metitur: hic, si sibi ipsi consentiat et non interdum naturæ bonitate vincatur, neque amicitiam colere possit, neque justitiam (de Officiis, lib. 1, n°. 2).*

Apparemment la nature avait pourvu l'auteur du dictionnaire, d'un grand fonds de droiture et d'honnêteté, et nous ne doutons pas qu'il ne vaille beaucoup mieux que ses principes.

Il est un point sur lequel nous sommes parfaitement d'accord avec lui, c'est dans le reproche qu'il fait à l'auteur de l'Analyse, de n'avoir pas indiqué à la marge les différents ouvrages de Bacon, dont il traduisait ou analysait des parties (*Art. Bacon, p. 439*). Cette omission est d'autant plus fâcheuse, qu'elle donnerait lieu à des lecteurs soupçonneux de penser qu'on a voulu rendre la confrontation avec le texte original moralement impossible ; et dans la vérité, nous avons éprouvé que cette confrontation ne peut avoir lieu qu'avec une peine infinie. L'auteur du dictionnaire témoigne qu'il l'a éprouvé comme nous. On ne sera point

(1) S'ils pensaient différemment aujourd'hui, nous serions curieux de savoir de quel côté, et par qui leur seraient venues, depuis cette époque, de nouvelles et extraordinaires lumières.

(2) Il nous semble que ce jugement, s'il est fondé, restreint furiusement la liste des penseurs, et que c'est chasser bien durement de l'olymphe philosophique tant de beaux esprits, qui beaucoup moins insignes que d'Alembert, y figurent encore avec beaucoup d'honneur.

fondé à nous faire le même reproche ; nous citerons sur chaque partie l'ouvrage dont elle est tirée. Si cet ouvrage est distingué par livres et par chapitres, nous désignerons le livre et le chapitre, et même le commencement ou le milieu ou la fin du chapitre. Nous aurions bien voulu indiquer aussi les pages, pour rendre au lecteur la vérification plus facile ; mais il existe tant d'éditions différentes des ouvrages particuliers de Bacon, et même tant de différentes collections générales de ses œuvres, que cette indication aurait été en pure perte pour le très-grand nombre des lecteurs. Nous prévenons seulement que les ouvrages de Bacon, écrits en anglais et non traduits en latin, dont nous

avons fait usage, ne se trouvent guère que dans les collections générales qui ont été imprimées à Londres dans ce siècle.

La première de ces collections en quatre volumes *in-folio* fut publiée en 1730, par les soins de Blakhourne ; la seconde, également en quatre volumes *in-folio*, mais beaucoup plus complète, en 1740 ; la troisième, en trois gros volumes *in-folio*, en 1753 : elle ne diffère de la précédente que par une meilleure distribution des pièces, et l'addition de quelques traductions latines. La dernière, en cinq volumes *in-4°*, a paru en 1765 ; elle renferme de plus que les précédentes un certain nombre de lettres rendues publiques depuis 1753. L'édition que nous citerons est celle de 1740.

VIE DE FRANÇOIS BACON CHANCELIER D'ANGLETERRE.

FRANÇOIS BACON naquit à Londres, le 22 janvier 1560 ; il fut le cinquième et le dernier des fils de Nicolas Bacon, garde du grand sceau d'Angleterre, sous la reine Elisabeth (1), et d'Anne Cook, fille du chevalier Antoine Cook, précepteur d'Édouard VI. Nicolas Bacon avait épousé Anne Cook en secondes noces, et il n'est point indifférent pour la vie de Bacon, d'observer que cette dame joignait à un grand savoir et à une connaissance assez étendue du grec et du latin, beaucoup de piété et de vertu.

Les mémoires du temps ne nous ont transmis aucun trait qui appartienne aux premières années de Bacon, à l'exception d'une réponse spirituelle, qu'étant encore enfant, il fit à la reine Elisabeth. Cette princesse lui ayant demandé quel âge il avait : J'ai, répondit-il aussitôt, deux ans de moins que le règne heureux de votre majesté. On sait seulement qu'il fut à l'âge de treize ans, envoyé à l'université de Cambridge, qu'il entra, le 16 juin 1573, au collège de la Trinité, qu'il y fit en trois ans, et avec le plus grand succès, son cours d'étude, sous la direction du docteur Whitgist, mort archevêque de Cantorbéry, que dès lors, il connut le faible de la philosophie qu'on enseignait dans les écoles, et qu'il forma dans son esprit les premiers traits du grand *Plan de Restauration des Sciences*, qu'il exécuta dans la suite. C'est de

lui-même qu'on tient cette dernière anecdote, si étonnante et si propre à montrer la puissance du génie qu'il avait reçu de la nature.

Au sortir de l'université, son père qui voulait le former aux affaires, l'envoya à la suite du chevalier Powlet, ambassadeur à la cour de France. Ce seigneur conçut une si haute idée de la capacité et de la discrétion de ce jeune homme, que peu de temps après, il le renvoya en Angleterre, pour exécuter une commission délicate auprès de la reine Elisabeth. Bacon, après avoir rempli sa mission, à la satisfaction de la reine et de l'ambassadeur, revint en France, dans le dessein d'y séjourner quelques années. Nous ignorons quelle fut la durée précise de son séjour ; mais nous jugeons par le temps de l'ambassade du chevalier Powlet, qui vint en France en 1577, et la date de la mort de son père, arrivée le 20 février 1579, et qui nécessita son prompt retour en Angleterre, que ce séjour a dû être d'environ deux ou trois années. Il était à Paris pendant la dernière maladie de son père ; c'est de lui-même que nous tenons ce fait (1).

Nous savons aussi qu'il a voyagé dans l'intérieur de la France, mais nous ne connais-

¶ (1) Nicolas Bacon était un magistrat aussi distingué par son intégrité que par ses lumières. La reine Elisabeth lui ayant un jour témoigné la surprise de ce qu'il était logé dans une aussi petite maison que celle qu'il occupait à Hertford ; il répondit à cette princesse : « Madame, ma maison n'est point trop petite ; mais c'est vous, Madame, qui m'avez fait trop grand pour ma maison. » La vie de Nicolas Bacon est imprimée dans la *Biographie britannique*, et y forme un article assez considérable.

(1) Dans la dixième centurie du *Silva Silvarum*, ou de son Histoire naturelle, il recommande d'examiner avec soin tout ce qu'on raconte des secrètes sympathies entre des personnes étroitement unies par le sang, et des avertissements qui sont donnés par des mouvements secrets à quelques autres, sur la mort de leurs parents ; et à cette occasion, il rapporte ce qui lui était arrivé à lui-même. « Je me souviens, » dit-il, qu'étant à Paris, tandis que mon père était à Londres, je rêvai deux ou trois jours avant sa mort, que notre maison de campagne était tout enduite de noir, et je me rappelle aussi que je rêvai aussitôt mon rêve à divers gentilshommes anglais. »

sons aucun détail de ce voyage ; il nous paraît seulement qu'il a résidé pendant quelque temps à Poitiers : notre conjecture est fondée sur ce qu'il dit avoir contracté dans cette ville une liaison étroite avec un jeune homme de beaucoup d'esprit, qui devint depuis un très-grand personnage. *Memini, cum adolescens essem Pictavii, me consuevisse familiariter cum gallo quodam juvene ingeniosissimo, sed paululum loquaci qui postea in virum eminentissimum evasit, etc.* Une semblable liaison, formée pendant qu'il était à Poitiers, suppose nécessairement qu'il y a séjourné pendant un certain espace de temps : il est probable que c'est l'étude du droit, alors très-florissante à Poitiers, qui avait appelé et retenu le jeune Bacon dans cette ville.

M. Mallet paraît croire que Bacon, pendant sa jeunesse, avait voyagé dans les diverses parties de l'Europe ; mais il n'existe aucune preuve et aucun vestige de ces prétendus voyages, ni dans les ouvrages de Bacon, ni dans les historiens de sa vie. M. Mallet s'appuie sur un recueil d'observations relatives à l'état de l'Europe, faites par Bacon, à l'âge de 19 ans, et vers le temps de son retour en Angleterre ; mais, outre que M. Carteret (*Biog. brit.*, pag. 311) a fort bien prouvé par les dates de ces observations que si Bacon a commencé son recueil vers le temps de son retour en Angleterre en 1580, il n'y a mis la dernière main que deux ans au plus tôt après son retour ; tout ce que Bacon nous apprend dans cet ouvrage, du caractère des princes qui régnaient alors, de leur gouvernement, de leurs ministres, de leurs favoris, et qui paraît à M. Mallet une preuve concluante qu'il avait voyagé dans leurs Etats, en est à nos yeux une preuve très-insuffisante. En concluant comme cet auteur, il faudrait donc dire, ce qui est très-faux, que Bacon a voyagé dans tous les états de l'Europe, grands ou petits, puisqu'il n'en est aucun qui ne soit l'objet de ses observations : mais de plus, tout ce que cet illustre jeune homme a écrit sur le compte de ces princes, ne pouvait-il pas, sans l'avoir remarqué par lui-même, l'avoir appris ou de leurs propres sujets ou d'étrangers qui avaient voyagé dans leurs Etats ? Ainsi, nous croyons pouvoir affirmer que Bacon n'a voyagé et n'a pris d'instructions hors de sa patrie, que dans la France seule. Nous insistons sur ce point, et nous recueillons précieusement ces petites anecdotes, parce qu'elles assurent à la France la gloire d'avoir concouru, pour quelque partie, à former un aussi grand homme.

C'est sans doute en France que Bacon avait connu les jésuites ; c'est là qu'il avait remarqué leur méthode d'élever la jeunesse dans les collèges, et qu'il avait conçu pour eux cette haute estime dont il leur a donné tant de témoignages dans ses écrits.

Bacon, de retour en Angleterre après la mort de son père, n'eut pour y subsister que des moyens très-médiocres. Son père qui avait pourvu tous ses autres enfants, s'occupait de pourvoir le cinquième, et avait, dans ce dessein, amassé une assez grosse somme

d'argent, qui devait servir à lui acheter une terre ; mais il fut prévenu par la mort, et l'argent amassé fut partagé entre les cinq frères ; toute sa fortune consista donc dans la cinquième partie de la somme. Nous le voyons, il est vrai, dans la suite, possesseur de la belle terre de Gorhambury, qui avait appartenu à son père, mais il en avait hérité d'Antoine, son frère utérin.

La modicité de la fortune de Bacon l'obligea donc de s'attacher à une profession lucrative ; il choisit celle d'avocat. On présume facilement avec quel succès un aussi grand génie s'occupait de l'étude du droit, et quelles furent en peu de temps son habileté et sa réputation dans la conduite des affaires. Cependant il déclare dans une lettre à Thomas Bodley, citée par Tenisson, qu'il n'avait aucun goût pour les affaires civiles, et qu'il ne s'y livra jamais sans avoir à combattre son inclination naturelle. Le fond de son cœur le ramenait sans cesse à l'étude de la philosophie et des lois de la nature ; au milieu des occupations que son état lui rendait nécessaires, et toujours dans la vue d'être utile au genre humain, il ne les perdait point de vue.

Bacon confesse cependant qu'il s'occupait alors de parvenir à quelque office distingué dans la république, et que cette recherche avait fait une diversion à ses études chéries. Mais le motif principal qui le déterminait est bien digne de remarque, et montre combien, dans tous les temps, Bacon a été pénétré de zèle et d'amour pour la religion. *Je fis réflexion, dit-il, qu'après tout, les avantages que je me proposais de procurer aux hommes par mes découvertes en philosophie, quelque grands qu'ils pussent être, ne s'étendraient point au delà des bornes de cette vie mortelle. Je conçus l'espérance que dans le triste état où la religion était de mon temps, un poste un peu élevé me donnerait quelque facilité de procurer le salut des âmes ; mais mes vues tournées de ce côté-là furent taxées d'ambition : mon âge un peu avancé et ma santé déjà affaiblie m'avertirent encore que je m'y prenais trop tard ; enfin, je pensai que je manquerais au devoir de ma conscience, si je négligeais de procurer aux hommes des avantages qui ne dépendaient que de moi, pour travailler à leur en procurer d'une autre espèce, qui dépendaient de la volonté et du caprice des autres. Je renonçai absolument à toutes ces idées, et je ne m'occupai plus que de l'exécution de mon plan (de interpr. nat. proem.).*

Nous devons croire qu'au moment où Bacon écrivait l'opuscule dont nous avons tiré les déclarations précédentes, il avait cessé d'ambitionner les places distinguées ; si, dans la suite de sa vie, son cœur avait cédé à des mouvements d'ambition, ainsi que l'ont prétendu ses détracteurs, cachés quelquefois sous le nom de panégyristes, il n'y aurait rien en cela qui ne fût dans le cours des choses humaines. Nous sommes hors d'état de le nier ; car après tout, c'est la remarque de Tenisson, *Bacon n'était pas un ange.*

Cependant la réputation des talents ex-

traordinaires et du savoir éminent de Bacon, croissant de plus en plus, les offices qu'il avait cessé de rechercher, vinrent au-devant de lui, les uns après les autres, jusque-là, que le plus éminent et le plus important de tous vint se reposer sur sa tête. La reine Elisabeth le nomma à l'âge de 28 ans, son conseiller de loi extraordinaire, honneur qu'on assure n'avoir été fait à personne avant lui : et en cette qualité, il eut beaucoup de part aux affaires d'Etat et de finances ; elle lui accorda encore la survivance d'une charge de greffier de la chambre étoilée, qui valait environ 1,600 liv. sterling de rentes ; mais il n'en jouit que plus de vingt ans après ; cette longue expectative lui faisait dire que *cette charge était pour lui comme la terre de son voisin, qui pouvait bien lui procurer une vue agréable, mais qu'elle remplissait pas sa grange.* C'est dans une lettre au chancelier Egerton, qu'on voit cette plaisanterie. Dans la même lettre, on lit les paroles suivantes, qui sont un témoignage de la médiocrité de sa fortune et de la générosité avec laquelle il la supportait. *Mon bien, je vous le confesse, est médiocre et chargé de dettes : mon père, quoique j'aie lieu de croire qu'il m'aimât plus qu'aucun de ses enfants, n'a cependant traité comme le dernier venu. Pour moi, j'ai plutôt travaillé à devenir homme de bien qu'à m'enrichir ; et je suis assez sage pour ne pas m'en repentir ; mais comme Salomon dit que la pauvreté vient d'abord comme un homme qui marche à grands pas, et ensuite comme un homme armé, je suis obligé de reconnaître que je me trouve dans le premier cas, car elle s'est saisie de moi ; mais pour le second cas, qui est de ne pouvoir lui résister, j'espère, s'il plaît à Dieu, que cela ne se vérifiera pas dans moi. Je me repose en tout sur la Providence (Baconiana, page 251).*

Elisabeth qui estimait beaucoup Bacon, ne fit rien de plus pour son élévation et sa fortune. On en attribue communément la cause aux ministres de cette princesse qui redoutaient l'ascendant que donneraient à Bacon son génie et ses connaissances, s'il leur était associé dans le ministère. Mais Jacques I^{er}, successeur d'Elisabeth, le combla de charges et d'honneurs. Dans la première année de son règne, c'est-à-dire en 1603, il le créa chevalier ; dans la seconde, il le nomma son avocat ou son conseiller de loi ; dans la cinquième, solliciteur général ; dans la neuvième, juge du banc du roi ; dans la onzième, procureur-général ; dans la treizième, membre du conseil privé ; dans la quatorzième, garde-des-sceaux (Bacon avait alors 54 ans) ; dans la seizième, grand chancelier et ensuite baron de Vérulam ; dans la dix-huitième, vicomte de Saint-Albans.

On sent bien que les différents offices dont Bacon fut revêtu et le rang qu'il occupait dans l'Etat, l'impliquèrent quelquefois dans des intrigues de cour, et lui firent surtout jouer un rôle dans les affaires d'éclat qui furent alors portées devant les tribunaux, ainsi que dans les événements mémorables qui eurent lieu sous le règne du roi Jacques ; mais ces événements, ces affaires, ces intrigues

appartiennent proprement à l'histoire d'Angleterre : le récit que nous en ferions, si on lui donnait l'étendue nécessaire, outre qu'il servirait très-peu à faire connaître Bacon, le ferait encore pendant longtemps perdre de vue, surtout il intéresserait bien faiblement la plupart des lecteurs qui cherchent principalement, dans une vie de Bacon, à connaître l'homme privé et le grand philosophe, plutôt que l'homme de loi et l'homme de cour. Si quelqu'un cependant désirait être pleinement instruit de cette partie, il peut consulter M. Mallet, dans la vie de Bacon, et mieux encore les auteurs de la *Biographie britannique*.

On ne peut que savoir, au roi Jacques, le plus grand gré d'avoir accumulé tant de charges et d'honneurs sur la tête de Bacon, et rien n'honore davantage sa mémoire. Ce prince n'a pas pris rang, il est vrai, parmi les grands rois, mais il mérite d'être compté parmi les savants hommes de son siècle. Personne n'était donc plus capable que lui d'apprécier le mérite et les talents littéraires de son chancelier. Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs une lettre qui montre l'opinion avantageuse qu'il en avait conçue. Cette lettre qui honore le prince et son ministre, fut écrite à Bacon, à l'occasion du *Norum organum*, qui venait de paraître et qui était dédié au roi.

Milord, j'ai reçu votre lettre et votre livre ; vous ne pouviez me faire un présent qui me fût plus agréable, et je ne peux mieux vous en témoigner ma reconnaissance, qu'en vous déclarant la ferme résolution où je suis de le lire avec attention, et de dérober, dans ce dessein, quelques heures à mon sommeil ; car vous savez que je n'ai pas plus de loisir pour lire, que vous n'en avez pour composer ; au reste j'en agirai avec la liberté d'un véritable ami, c'est-à-dire que je ne vous épargnerai pas les questions sur les endroits qui me paraissent souffrir quelque difficulté : c'est à l'auteur de l'ouvrage à en fournir les éclaircissements ; nam ejus est explicare cujus est condere ; mais aussi, d'un autre côté, je me propose de vous faire connaître les parties de votre ouvrage qui m'auroit plu davantage. En attendant, je peux vous assurer avec confiance que vous ne pourriez pas choisir, pour le traiter, un sujet plus convenable à la place que vous occupez, et plus propre à faire briller votre méthode, ainsi que l'universalité de vos connaissances. D'après un premier coup d'œil, j'ai déjà remarqué en général que, comme vous êtes d'accord avec moi pour garder toujours un sage milieu entre les deux extrêmes, vos opinions, dans quelques cas particuliers, sont aussi parfaitement conformes aux miennes. Je prie Dieu qu'il donne à votre ouvrage un succès tel que votre cœur le désire, et que votre travail le mérite (Lettre 238).

Le *Norum organum* présenté au roi Jacques I^{er} par Bacon, est le plus célèbre et le plus travaillé de tous ses ouvrages ; mais telles étaient la force et l'étendue de son génie, qu'il pouvait en même temps suffire et aux plus profondes spéculations de la philosophie,

et aux plus importantes comme aux plus vastes occupations de la magistrature. Bacon, dans les différents offices dont il fut revêtu, honora la science, et prouva, par son exemple, comme Grotius l'a fait depuis, que les politiques se trompent, quand ils prétendent que les savants ne sont pas propres aux affaires; car Bacon remplit constamment tous ces offices avec la plus grande distinction, et quand il fut dépouillé avec tant de rigueur de celui de chancelier, il ne fut jamais question de lui reprocher le défaut de capacité ou celui d'application aux affaires.

Il est donc vrai que Bacon, parvenu au plus haut degré de la magistrature, en fut ignominieusement dépouillé par un jugement émané du parlement d'Angleterre. C'est ici le trait le plus fâcheux dans la vie de ce grand homme; mais la Providence l'a fait tourner à sa gloire, puisqu'il a servi à faire singulièrement éclater sa religion et sa piété.

La nation, à l'occasion de différents monopoles qui paraissaient avoir été favorisés par la cour, était extrêmement mécontente. Elle voulut faire tomber son mécontentement sur le favori du roi et sur ses ministres; le roi sauva son favori et abandonna le chancelier aux ressentiments du parlement; il lui conseilla même, à ce qu'on assure, de se soumettre à la chambre des pairs, en lui donnant sa parole royale qu'il le rétablirait dans tous ses honneurs, s'il arrivait qu'il en fût privé. Bacon, plein de dévouement pour la volonté du roi, voulut bien déferer au conseil qui lui était donné; mais il prévint quelles en seraient pour lui et pour le roi les fâcheuses conséquences. *Il est fort à craindre, lui dit-il, en prenant congé de lui, que ceux qui attaquent votre chancelier, n'attaquent aussi votre personne, et je souhaite que comme je suis la première victime, je sois aussi la dernière (Baconiana).* On sait les événements qui fatiguèrent toutes les dernières années du roi Jacques, et comment se termina le règne de Charles I^{er}, son fils.

Quoi qu'il en soit, Bacon ayant appris qu'on procédait contre lui au parlement, et qu'il était accusé de corruption dans l'exercice de la justice, écrivit, le 19 mars 1620, une lettre aux seigneurs du parlement, qui leur fut remise le même jour par le marquis de Buckingham: il les prie, dans cette lettre, de ne point interpréter en mauvaise part son absence; il les assure qu'elle n'indique en lui ni faiblesse, ni mensonge; mais qu'elle est occasionnée par une maladie douloureuse, jointe pourtant à la consolation de croire avec confiance, qu'il n'était pas éloigné du ciel dont il avait déjà des avant-goûts; qu'ayant dans la circonstance de sa maladie, presque entièrement séquestré son esprit de toutes les choses de ce monde, et s'occupant du compte qu'il avait à rendre devant la plus haute des cours, il demandait que, suivant l'usage des autres tribunaux, il lui fût accordé un temps suffisant pour consulter avec son avocat, et préparer sa réponse; que son avocat aurait cependant peu de part à cette réponse, parce qu'il ne prétendait point, avec

la grâce de Dieu, se parer d'une fausse innocence à la faveur de la chicane; mais qu'il déclarerait pleinement et ingénument, ce qu'il savait ou ce qu'il se rappellerait, conformément à son caractère de franchise bien connu de tout le monde; que s'il survenait de nouvelles plaintes, il demandait qu'il n'en résultât point contre lui des préjugés fâcheux; qu'on devait se rappeler à quelles surprises doit être exposé un juge qui donne chaque année deux mille ordres ou deux mille décrets. Sa lettre renfermait encore d'autres demandes aussi simples que raisonnables.

La lettre que Bacon écrivit au roi le même jour, est pleine aussi d'observations et de réflexions très-sages. Nous ne remarquerons que ce trait. *On m'accuse de m'être laissé corrompre par des présents; j'espère qu'au jour où tous les cœurs seront ouverts, on ne verra point en moi un cœur corrompu et qui ait été dans l'habitude de pervertir la justice pour des récompenses, quoique je reconnaisse ma fragilité, et que je ne sois pas exempt de la corruption de notre siècle. C'est par cette raison que je suis résolu de ne point me parer, ainsi que je l'ai déjà écrit aux seigneurs, d'une fausse innocence, en employant les artifices et les ressources de la chicane; mais je leur parlerai selon les sentiments de mon cœur, et je leur tiendrai le même langage que me tient ma conscience, soit en excusant, ou en atténuant, soit en confessant ingénument les choses. Je prie Dieu bien sincèrement de me faire la grâce de voir mes fautes dans toute leur étendue, et de ne pas permettre qu'en cherchant à faire paraître ma conscience plus pure qu'elle n'est dans la réalité, je tombe dans l'endurcissement.*

Le 22 avril, le prince de Galles fit avertir les seigneurs que le chancelier avait envoyé un acte de soumission. L'auteur de la *Bio-graphie britannique* assure qu'il n'existe peut-être aucune pièce de ce genre, écrite avec une plus grande beauté de style et une plus grande vigueur d'expression: *ce qui prouve, ajoute-t-il, que Bacon, dans l'abîme du malheur, était capable de commander à ses pensées, et d'écrire avec autant de force et de liberté d'esprit qu'au temps de sa prospérité.* Nous ajoutons de notre côté, que cette pièce pleine de candeur, de simplicité, d'humilité, et qui pouvait toucher les cœurs les plus durs, fait éclater encore la religion et la piété de Bacon. Il commence par témoigner sa joie, de ce qu'après cette vie qui sera suivie d'un siècle d'or, la grandeur et le crédit d'aucun juge ne seront un asile contre les coupables: il remarque qu'on attend une justification de sa part; mais qu'il n'en veut point d'autre que celle de Job; et qu'après avoir fait une claire et sincère confession, il espère pouvoir dire avec ce saint homme: *Je n'ai point caché mon péché et retenu mes fautes dans mon sein; qu'il confesse et reconnaît sincèrement qu'ayant appris les accusations portées contre lui, il y trouve des sujets suffisants pour le faire renoncer à toute apologie, et pour engager les pairs à le condamner; qu'il n'insistera ni sur le défaut de preuves concluantes, ni sur le*

caractère des témoins, ni sur les circonstances du temps et de la manière, qui serviraient à sa justification; qu'il ne demande rien qui puisse être contraire au noble projet qu'on annonce de réformer les abus; qu'il souhaite humblement qu'il plaise au roi de lui ôter les sceaux: que cette privation sera pour lui, sans doute, une bien grande humiliation; mais aussi qu'elle sera une expiation de ses fautes.

Vous êtes, milords, leur dit-il, ou des hommes de naissance, et la compassion habite toujours dans les cœurs qu'un noble sang anime, ou des prélats respectables, ministres de celui qui ne brise pas un roseau cassé, et qui n'éteint pas le lumignon qui fume encore. Vous êtes tous sur un théâtre élevé, et vous ne pouvez, par conséquent, ignorer les révolutions auxquelles les choses du monde sont sujettes, ni les chutes qui menacent ceux qui occupent les places les plus élevées: vous ne pouvez oublier, milords, qu'il y a des vices des temps, et des vices personnels, et que dans une réforme qu'on entreprend de faire, les commencements de la réforme ont une vertu opposée à celle de la piscine de Bethesda. Celle-ci avait la vertu de guérir le premier qu'on y plongeait, et les autres sont périr les premiers sur lesquels ils tombent..... Mon humble prière est donc que cette confession de ma faute soit mon arrêt, et la perte des sceaux, mon châtiment.

Les seigneurs ne furent point encore satisfaits de cette confession, ils en exigèrent une autre plus circonstanciée et plus nette: il la leur renvoya le 29 avril. Dans cette confession, il avoue quelques faits, il en nie d'autres, et tâche d'expliquer le reste d'une manière qui en atténue l'odieux; nous n'en citerons que ce trait dont on peut tirer pour sa justification ou du moins contre la sévérité de sa condamnation, de grandes conséquences.

Je n'ai jamais été taxé d'avarice, dit-il, et l'Apôtre dit: que la convoitise des richesses est la racine de tous les maux. Je me flatte d'autant plus, milords, que vous me trouverez digne de grâce, que parmi les faits à ma charge, il n'y en a guère ou même point du tout qui ne soient arrivés, il y a au moins deux ans; au lieu que ceux dans qui la corruption est tournée en habitude, vont ordinairement en empirant, en sorte qu'il a plu à Dieu de me conduire par degrés au repentir; et ma fortune est si peu de chose, que mon plus grand embarras aujourd'hui est de payer mes dettes. Je vous prie donc, si vous prononcez contre moi, de ne point m'accabler par un arrêt qui consume ma ruine.

Nous ne prétendons point que Bacon ait été vraiment irrépréhensible, et que la sentence prononcée contre lui, considérée en elle-même, doive être regardée comme injuste; mais on connaît la maxime, *summum jus, summa injuria*, et nous ne craignons point de le dire, puisque tous les faits imputés à Bacon étaient antérieurs de deux ans à l'accusation intentée contre lui, qu'il était, au moment où on l'a condamné, depuis long-

temps irréprochable: il n'y avait donc aucune nécessité de le traiter avec une aussi impitoyable rigueur; et le parlement, qui lui était redevable de sa convocation, nous paraît avoir plus besoin d'apologie que Bacon lui-même. Oui, ce parlement ne se lavera jamais du reproche que les amis des sciences et du genre humain lui feront dans tous les temps, d'avoir pour des fautes anciennes et légères, sur lesquelles il était si facile et si convenable de fermer les yeux, dégradé et flétri, autant qu'il était en son pouvoir, le personnage qui faisait le plus d'honneur à sa nation; un personnage, dont les travaux si constamment et si heureusement dirigés vers la gloire et l'accroissement de toutes les sciences, n'avaient pas cessé non plus d'avoir pour objet particulier la gloire et le bonheur de sa patrie.

Quoi qu'il en soit, le 3 mai 1621, le parlement prononça contre Bacon, absent pour cause de maladie, la sentence suivante: que le chancelier paierait une amende de quarante mille livres sterling; qu'il serait mis à la tour pour autant de temps qu'il plairait au roi; qu'il était déclaré inhabile à posséder aucune charge dans le royaume, à jamais avoir séance au parlement, et à jamais se montrer dans l'étendue de la juridiction de la cour. S'il ne fut pas encore privé de ses titres, il en fut redevable aux suffrages des évêques.

Bacon ne garda la prison que peu de jours: l'ordre de ne point paraître dans l'étendue de la juridiction de la cour, fut modifié en différents temps et de différentes manières; le roi lui remit l'amende à laquelle il avait été condamné, et pour le mettre un peu à couvert des poursuites de ses créanciers, il la donna à ses parents. Dans une lettre au roi, du 30 juillet 1624, on voit que Bacon demandait à être entièrement relevé de la sentence du parlement. Les Anglais continuateurs du *Dictionnaire de Boyle*, disent qu'il est vraisemblable que sa requête fut entérinée; car il paraît, continuent-ils, qu'il fut appelé au parlement la première année du règne de Charles 1^{er}.

Ce dernier fait, s'il était vrai, supposerait nécessairement l'abolition de la sentence, puisque Bacon, par cet acte, avait été dépouillé du droit d'entrer dans le parlement; mais ce que ces auteurs n'avancent qu'avec une sorte de réserve, les éditeurs des œuvres de Bacon en 1730, en 1740, etc., l'affirment sans hésiter. Ils rapportent même la lettre du roi à son procureur général, contenant l'ordre de dresser l'acte d'abolition; et quoique l'évêque Williams, qui avait remplacé Bacon dans l'office de garde des sceaux, et qui ne l'aimait pas, ait fait de vives représentations au duc de Buckingham, sur cet acte, quand il fut présenté au sceau (*the parlam. hist. t. 5, p. 423*), on ne doit pas balancer à croire qu'il a été expédié.

Mais que faut-il penser de la condamnation de Bacon, et quel jugement en ont porté les auteurs les plus instruits et les plus estimables? Rawley, dans la vie de Bacon, n'a pas craint de dire que *des jaloux avaient*

tenté, mais en vain, d'imprimer quelque tache sur la réputation de Bacon; qu'à la vérité il avait été destitué de tous ses emplois par le roi et par le parlement; mais que cette destitution avait été l'ouvrage de l'envie. « *Id aliud nisi procurante invidia causâ factum non est.* » Il est bon de remarquer une circonstance qui donne plus de poids au sentiment de Rawley, c'est que le membre qui agit plus vivement pour donner suite à la plainte portée contre Bacon à la chambre des communes, et la faire renvoyer à la chambre des pairs, ce fut Edouard Cook, son ancien antagoniste (*Biog. brit.* p. 401).

Les continuateurs anglais du *Dictionnaire de Bayle* observent que les sentiments sont fort partagés sur le fond même du crime dont il était accusé, lorsqu'il s'agit de décider jusqu'à quel point il était coupable (p. 18); ils citent un écrit intitulé : *Réflexions sur le cas de ceux qui se laissent corrompre par des présents*, où l'auteur assure que les historiens contemporains parlent obscurément du fond de cette affaire, et que la plupart de ceux qui ont écrit sur ce sujet paraissent disposés à le croire innocent du crime dont il était soupçonné. Ils prétendent encore que si la chambre avait suivi les formalités ordinaires, peut-être n'aurait-elle jamais pu parvenir à une entière évidence de crime (*Dict.* p. 20).

Bacon, dit encore M. Guthrie, auteur d'une *histoire d'Angleterre estimée, était généreux, obligé, plein d'humanité et naturellement juste; son malheur a été d'avoir eu des domestiques qui étaient des harpies. Il paraît, par les charges portées contre lui dans la chambre des communes, que si quelques-uns des présents avaient été faits dans le dessein de corrompre la justice, non seulement ils ne sont point entrés dans sa bourse, mais qu'ils ont été faits à son insu: il avait condamné quelques corrupteurs; et le ressentiment de ceux-ci les porta à l'accuser du même crime* (*Biog. brit., nouv. éd.* p. 499).

Mais, quoi qu'il en soit de la vérité de ces faits et de l'autorité des auteurs qui les attestent, il nous suffit de pouvoir avec confiance ajouter aux observations que nous avons déjà faites, 1° que la plupart des présents qu'on accusait Bacon d'avoir reçus, avaient été donnés en vue d'obtenir des ordres *interlocutoires*, et que, malgré que ces présents dussent le rendre suspect d'injustice, cependant, dans tous les ordres de cette espèce, de même que dans tous les arrêts qui sont émanés de son tribunal, il avait toujours régné une si grande équité, qu'on n'en a jamais cassé un seul comme injuste, ainsi que l'ont remarqué les plus habiles juristes; 2° que la plupart des dons, ainsi qu'il ne craint point de l'avancer dans sa défense, avaient été faits à titre de présents, dans un temps où celui qui les faisait n'avait aucun procès, ou longtemps après que le procès avait été terminé.

C'est Rushworth (*collect. t. 1, p. 25*) qui nous fournit les remarques précédentes.

Mais nous avons cru devoir lire nous-même avec attention les vingt-trois articles de charges proposées contre Bacon, ainsi que

ses réponses. La plupart de ces charges ne sont appuyées chacune que sur la déposition d'un seul témoin. Il en est trois ou quatre sur lesquelles il n'a point fourni de défense: mais sur toutes les autres, il donne des éclaircissements et des explications qui ne permettaient plus qu'on en fit la base d'un jugement de condamnation.

Tantôt il répond qu'une somme d'argent a bien été reçue par son domestique, mais qu'il a ordonné d'en faire la restitution; tantôt que l'argent donné n'avait été accepté qu'en contractant l'obligation de le rendre; quelquefois que ce qu'il avait reçu, était un présent fait de concert entre des parties, et qui n'avait rien d'odieux dans les circonstances: le plus souvent, il le représente, comme l'avait déjà remarqué Rushworth, que les dons n'ont été faits que quinze jours ou un mois, en un mot, longtemps après que le procès avait été jugé. Enfin il s'explique dans sa confession, et en général il a procédé dans tout le cours de cette affaire avec une simplicité, une candeur qu'on ne peut s'empêcher, il est vrai, d'admirer dans un génie aussi transcendant et qui aurait eu tant de ressources pour mettre en défaut ses ennemis et échapper à ses accusateurs, mais cependant qu'on regrette, en quelque sorte, qu'il ait employée, quand on voit quel avantage en ont tiré ses adversaires, et que son siècle, semblable au nôtre sur ce point, était déjà trop corrompu pour en sentir le prix. Oui, on regrette en quelque sorte que Bacon ne se soit pas défendu avec toute la force et toute l'adresse dont il était capable, et que, par sa confession, il ne se soit laissé et n'ait laissé à ses amis aucune ressource pour sa pleine justification; mais il avait quelque tort: il l'a senti; et son âme, naturellement droite et généreuse, a mieux aimé s'exposer à tout, plutôt que de le contester contre le témoignage de sa conscience.

Les observations que nous venons de faire sur les charges imputées à Bacon, justifient de plus en plus l'opinion que nous n'avons point craint d'énoncer sur le jugement qui condamna Bacon, en soutenant que ce jugement, qui nous a paru déjà peu nécessaire et peu convenable en lui-même, était de plus excessif dans sa rigueur: et pour donner plus de poids encore à notre opinion, nous observons qu'il n'existait point d'exemple d'un jugement avant celui qu'on prononça contre Bacon, qui eût condamné un pair à ne jamais siéger au parlement pendant tout le cours de sa vie: c'est milord Clarendon, auteur d'une très-grande autorité en cette matière, qui nous fournit cette remarque, et qui ajoute même que, dans la règle, une semblable peine ne devait point être infligée à un pair, à moins qu'il n'y eût un bill de proscription (*Stephens account of the life, etc., p. 23*). On sait que plusieurs des pairs à qui on reprocha dans la suite cet excès de sévérité, furent réduits à donner cette misérable excuse, qu'ils savaient bien que le roi adoucirait la rigueur de leur sentence (*Dict.* p. 18).

Au reste nous ne croyons pas être les pre-

miers qui nous soyons permis de blâmer la rigueur du parlement d'Angleterre dans la condamnation du chancelier Bacon. Hakel, évêque de Lichfield, dans la vie de l'archevêque Williams, insinue manifestement qu'il pensait comme nous (p. 49).

Nous avons que Bacon est blâmable de n'avoir pas veillé avec plus de soin sur le choix et la conduite de ses officiers : nous convenons encore qu'il ne s'est pas tenu assez en garde contre tout ce qui pouvait faire soupçonner dans sa personne l'intégrité du magistrat : mais rien de plus noble, de plus généreux que l'aveu qu'il en fait. La grandeur de son caractère qui permettait bien qu'il lui échappât des fautes, parce qu'elle ne le dénonçait pas de la fragilité humaine, ne lui a pas permis d'user ou de tergiversation pour les contester, ou d'artifice pour les pallier. *Son cœur n'avait pas*, dit Williams Dugdale, *cette fierté orgueilleuse qui nie ou justifie ouvertement les crimes dont elle se sent intérieurement coupable* (Williams Dugdale, t. II, du Barr. d'Ang.) ; ajoutons, et qui craint de solliciter l'indulgence de ses juges et l'oubli de ses fautes. Aux yeux des hommes maîtrisés par les préjugés vulgaires, l'humilité que témoigna Bacon dans le cours de son affaire, montre beaucoup de faiblesse dans le caractère, et peu d'élévation dans les sentiments ; mais, aux yeux des hommes qui pénétrèrent jusqu'au fond, rien ne montre plus de force et de grandeur véritable, puisque l'humilité chrétienne est un sentiment qui nous élève au-dessus de notre nature corrompue, et nous engage, pour rendre hommage à la vérité, à fouler aux pieds tous les préjugés du siècle et toutes les répugnances de la nature. Si la philosophie orgueilleuse censure et dédaigne Bacon à cette époque de sa vie, le christianisme le loue au contraire, et l'accueille dans son sein ; et il est très-vrai que Bacon a montré alors la piété la plus tendre et la plus ingénue. Il tira de ses malheurs, pour s'humilier sous les yeux de Dieu et se détacher pleinement des faux biens de ce monde, tout l'avantage que la Providence sans doute avait en vue, en permettant sa honteuse et éciatante disgrâce : sa piété qui, dans tous les temps de sa vie, avait été sincère et remarquable, reçut des accroissements sensibles. Ténisson n'a pas craint de dire, après Dugdale, qu'il devint dès lors un modèle de pénitence et d'humilité (Baconiana, p. 234). Et si l'on veut bien dès à présent, jeter les yeux sur la prière qu'il composa dans cette conjoncture, cette prière qui ravissait le cœur d'Addisson, l'on verra combien touchants et édifiants, combien, pour tout dire en un mot, étaient chrétiens les sentiments qui remplissaient alors son cœur.

Mais ce qui montre bien que son courage ne fut point abattu, ni son cœur flétri par l'infortune, qu'il conservait alors toute la dignité de son âme, c'est la hauteur des pensées, la vaste étendue des desseins, la noblesse du style qui caractérisent les nombreux ouvrages qu'il composa dans les temps qui suivirent cet événement ; c'est que, dans les

mêmes ouvrages, on ne trouve aucune trace de plaintes et de murmures, au sujet de ses malheurs ; il ne daigne en parler qu'une seule fois, et il en parle avec on ne peut plus de modération et de dignité ; c'est dans la belle épître à l'évêque de Winchester, qu'on voit à la tête de ses Dialogues sur la Guerre sainte : là il observe que ses malheurs ont des rapports avec ceux de Démosthène, de Cicéron et de Sénèque. *Tous trois*, dit-il, *ont occupé les premières dignités dans leur patrie : tous trois se sont vus ruinés, non par le sort des armes ou par des accidents malheureux, mais par l'autorité de la justice et des lois, en qualité de coupables et de criminels : tous trois ont été d'illustres écrivains, et la mémoire de leurs disgrâces est aujourd'hui chez la postérité, comme un tableau qui représente une nuit placée au milieu des beaux et excellents tableaux, où leurs actions et leurs ouvrages sont peints dans leur éclat : tous trois ont écrit pendant le temps de leur disgrâce ; mais Bacon ajoute qu'il préfère à cet égard l'exemple de Sénèque, qui n'écrivit point sur les affaires politiques, et ne composa plus d'ouvrages que sur des sujets utiles à tous les siècles. Il déclare, en conséquence, qu'il emploiera tout son loisir à écrire, et qu'il placera le talent que Dieu lui a confié, non dans la banque de quelques particuliers, ainsi qu'il lui est arrivé auparavant, mais dans la banque du public, qui ne peut jamais faillir, et qui lui rendra un intérêt assuré, c'est-à-dire qu'il n'aura point absolument d'autre but dans ses écrits, que l'utilité publique.*

Bacon dit qu'il se console par l'exemple des grands hommes dont il vient de parler ; mais c'est dans la religion surtout qu'il déclare avoir puisé ses consolations. *Ce n'est pas*, dit-il, *une consolation légère de mettre sous nos yeux les infortunes qui ont de la conformité avec les nôtres, parce que les exemples font une plus vive impression que les raisonnements, et qu'ils nous font voir ce que l'Écriture sainte nous donne comme un motif de consolation, qu'il ne nous est rien arrivé de nouveau ; nihil novi nobis accidisse. Les exemples des malheurs arrivés à d'autres nous touchent d'autant plus, que ces malheurs ont plus de ressemblance avec les nôtres, et que ceux qui les ont éprouvés, nous étaient supérieurs eu mérite et en dignité. Car, c'est raisonner juste et conclure sagement, que de dire : il en est qui ont souffert les mêmes maux que moi, et qui, à tous égards, valaient mieux que moi ; donc je ne suis pas fondé à me plaindre si haut et avec tant d'amertume. Je n'ai point négligé, continue-t-il, ce genre de consolations ; mais comme chrétien, j'en ai goûté de bien plus parfaites.*

Bacon affranchi de la servitude de la cour et des affaires, se livra totalement à l'étude de la philosophie : il regrettait, dit Bushel, un de ses anciens domestiques, de n'avoir pas uniquement consacré à cette étude tant d'années qu'il avait données à la politique et à l'étude des lois : *car*, disait-il, *la dernière occupation apprend tout au plus à connaître le peu de fond qu'on doit faire sur la fortune*

la plus brillante, au lieu que l'autre dévoile à nos yeux les mystères si intéressants de la nature (Dict. p. 19). Il n'interrompt guères le cours de ses études et la profonde retraite dans laquelle il s'était enseveli, que pour écrire de temps en temps au roi. Apparemment il lui écrivait dans les moments où il était plus vivement poursuivi par ses créanciers, et pour solliciter le payement de ses pensions qui se faisait avec peu de régularité (Dict. p. 21). C'est dans une de ces lettres qu'il supplie le roi de ne pas permettre, qu'après avoir porté les sceaux, il soit réduit sur ses vieux jours à porter la besace et à étudier pour vivre, lui qu'une souhaitait de vivre que pour étudier (Lett. 149).

Bacon profita de sa retraite pour composer ou refondre la plupart de ses ouvrages. Nous allons indiquer les principaux et en donner une notion succincte.

Il était bien naturel que Bacon, attaché d'abord à la profession de jurisconsulte, consacra aux lois les premiers essais de sa plume; il l'a fait aussi. Les œuvres de jurisprudence occupent même dans la collection de ses écrits une place considérable; on y voit des discours qui prouvent qu'il était aussi grand orateur qu'habile jurisconsulte. Nous croyons cependant que le célèbre Johnson va trop loin, lorsqu'il assure que ces discours sont au-dessous de tout ce que valent l'insolente Grèce et la superbe Rome. Mais dans tout ce que Bacon a écrit sur la jurisprudence, rien n'est plus remarquable qu'un petit traité de la Justice universelle, ou des Sources du Droit, inséré dans le traité de Augmentis. Bacon, dans ce petit écrit, montre qu'il était capable, non seulement de donner aux hommes de sages lois, mais encore de faire des leçons aux législateurs eux-mêmes.

En 1610, Bacon fit paraître le traité de Sapientia veterum, qui est une explication de plusieurs points de la mythologie des anciens. On a publié peu d'ouvrages en Angleterre ou ailleurs qui aient été accueillis avec plus d'applaudissement, et qui paraissent devoir se maintenir plus longtemps en possession de l'estime générale. Bacon, dans cet ouvrage, donne une preuve singulière du talent qu'il avait de plaire à tous les partis dans la république des lettres; comme dans la conduite politique il plaisait à tous les partis dans l'état, les admirateurs et les détracteurs de l'antiquité applaudirent également. Les premiers furent charmés d'un ouvrage qui paraissait fait exprès pour justifier leur admiration; les seconds en étaient aussi très-satisfaits, parce qu'il en résultait manifestement, que telle était la sagacité d'un moderne, qu'il avait vu plus de raison dans les ouvrages des anciens, que les anciens n'y en avaient peut-être mis eux-mêmes. Dans la réalité, si les conjectures de Bacon sur le sens renfermé dans les fables du paganisme ne sont pas toujours heureuses, elles sont toujours très-ingénieuses; et quand il semble ne pas assez bien réussir à découvrir la sagesse propre des anciens dans quelque-une de leurs fables, il réussit toujours à manifester la

sienne. On voit, par une lettre écrite à Salamanque, à M. Mathew, catholique anglais, qui fut dans tous les temps son ami fidèle, qu'il avait à cœur que son nouvel ouvrage se répandit en Espagne, et qu'il le croyait assez orthodoxe pour ne point redouter l'examen du grand inquisiteur.

On a de Bacon quelques opuscules relatifs à la religion, qui sont tous entrés dans notre ouvrage; ils sont en assez petit nombre, et c'était la matière de ses regrets dans les dernières années de sa vie. Il se reprochait d'avoir porté toutes ses offrandes dans la cité, et de n'en avoir point ou presque point porté dans le temple. Tenisson observe que les œuvres théologiques de Bacon ne renferment rien d'aussi extraordinaire que ses autres ouvrages. Cette observation bien entendue est un éloge, et non pas une critique: Bacon, dans ses autres ouvrages, a pu ouvrir de nouvelles routes, proposer de faire et faire lui-même de nouvelles découvertes; mais dans la religion, il n'y a rien de nouveau à découvrir, et si on ne veut pas s'égarer, il faut marcher nécessairement dans les anciennes routes; non nobis opus est inquisitione post Evangelium, disait Tertullien, cum credimus, nihil desideramus ultrà credere; hoc enim prius credimus non esse quod ultrà credere debeamus (Libro de præscrip. n.º 8). Mais toutes les espèces de mérite qui peuvent convenir à des ouvrages où il s'agit de dogme et de discipline, se trouvent éminemment dans ce qui est sorti de la plume de Bacon en ce genre. Sa confession de foi surtout a fait l'admiration des docteurs anglais eux-mêmes.

L'histoire d'Henri VII est un des ouvrages de Bacon les plus connus, quoiqu'il soit un des moins importants: quelques auteurs en ont critiqué, les uns le style, les autres le fond. La défense de Bacon serait facile, mais elle n'est pas nécessaire: il suffit qu'il soit incontestable que Bacon se montre dans cette histoire un grand écrivain et en même temps un sage, religieux et profond politique. Elle fut traduite en français par la Tour-Hotman, et imprimée à Paris en 1626, c'est-à-dire peu de temps après qu'elle eut paru à Londres, et dans l'année même où mourut Bacon. Cet empressement de traduire dans notre langue les œuvres de ce grand homme, montre que la nation française n'a pas tardé d'en reconnaître le mérite extraordinaire, et a peut-être à cet égard été plus exacte et plus équitable que l'Angleterre.

Les lettres de Bacon forment une partie très-considérable de la collection de ses œuvres; il déclare, dans une lettre écrite peu de temps avant sa mort, qu'à l'exemple de Cicéron, de Démosthène, Pline le Jeune et de quelques autres anciens, il avait conservé avec soin ses discours et ses lettres, que cependant il n'avait jamais été dans l'intention de les publier pendant sa vie; mais qu'il les léguaît par son testament au docteur Williams, évêque de Lincoln, et au chancelier du duché de Lancastre, pour en disposer comme ils jugeraient à propos; elles méritaient effectivement d'être conservées et rendues

publiques ; mais on doit mettre une différence entre les lettres dont il avait fait la collection lui-même et celles qui n'étaient point entrées dans cette collection , et qui n'ont été publiées que vers le milieu de ce siècle ; il semble qu'il avait jugé les premières dignes d'être conservées, qu'il les avait même en quelque sorte ratifiées, et qu'il avait jugé différemment des autres.

Les *Essais de morale et de politique* sont une des premières productions de Bacon ; il les publia en 1597. En 1612 il en donna une édition considérablement augmentée. En 1625, peu de temps avant sa mort, il les fit paraître traduits en latin sous le nouveau titre de *Sermones fideles seu interiora rerum*, avec des additions plus considérables encore que les premières. Il disait au duc de Buckingham, dans l'épître dédicatoire, *Delibationes meas quæ ex omnibus operibus meis, fuerunt acceptissimæ, auri et numero et pondere, in tantum ut opus novum sint*. Bacon mettait beaucoup de prix à cet ouvrage, et il déclarait à l'évêque de Winchester que, quoiqu'il lui eût moins coûté que les autres, et que sa composition eût été pour lui un délassement, cependant il présumait qu'il contribuerait plus qu'aucun autre à l'illustration de son nom. Dans l'épître dédicatoire au duc de Buckingham, il va jusqu'à dire qu'il subsistera aussi longtemps que subsisteront les livres et les lettres. Nous pensons comme Bacon sur ce dernier article, parce que ses principes et ses conseils sur les différents points de morale et de politique qu'il y traite, sont effectivement si sages, si solides, sont proposés avec tant de naturel et de clarté, que le livre qui en est dépositaire ne périra qu'avec tous les autres ; mais l'événement a montré que Bacon s'était trompé sur le premier ; car son grand et incomparable ouvrage, celui qui est la source principale de sa gloire, et son premier titre à l'immortalité, c'est l'ouvrage du rétablissement des sciences, de *Instaurazione magna scientiarum* ; ouvrage qui l'avait occupé dès les premiers instants de sa carrière littéraire, et qu'il n'a jamais perdu de vue au milieu même de la cour et de ses occupations immenses : il l'avait divisé en six parties. Nous ne possédons que le plan des trois dernières, et quelques matériaux destinés à entrer dans le corps de l'édifice ; mais il n'en est pas de même des trois autres parties.

La première est son traité de la Dignité et de l'accroissement ou de la perfection des sciences, de *dignitate et augmentis scientiarum*. Il donne, pour ainsi dire, dans ce traité, le bilan des connaissances humaines, c'est-à-dire qu'il montre d'un côté ce que nous possédons en ce genre, et de l'autre, ce qui nous reste à acquérir ou à découvrir ; et il indique en même temps la route qu'on doit suivre pour parvenir à ces découvertes, et compléter le corps de nos connaissances : cette partie à laquelle il avait mis la dernière main, et qui seule, forme un tout complet, est de tous les ouvrages de Bacon le plus admirable, du moins, c'est celui qu'on lit

avec plus de satisfaction et de plaisir. On ne sait ce qu'on doit y admirer davantage, ou la vaste étendue des desseins, ou la profondeur des pensées, ou la sagacité de la critique, ou le sage emploi d'une érudition immense, ou la noblesse des sentiments, ou la magnificence du style. Le traité de *Augmentis*, composé d'abord en anglais, et divisé en deux livres, avait paru en 1605. Bacon, dans les premiers temps de sa retraite, avec le secours de quelques amis, le traduisit en latin ; il l'augmenta très-considérablement et le divisa en neuf livres. C'est dans cet état qu'il le fit imprimer en 1623, deux ou trois ans avant sa mort.

La seconde partie de l'*Instauratio magna* est le *Novum organum*, ou nouvel Instrument. Bacon, dans cet ouvrage, propose et fait valoir une nouvelle méthode de raisonner par induction, fondée sur l'expérience ; on ne peut mieux voir la nature et les avantages de cette méthode, ou comme on dit, de cette nouvelle logique, que dans le témoignage de Gassendi que nous avons produit dans le discours préliminaire. Bacon écrivit le *Novum organum* en latin, et le fit paraître en 1620, quelque temps avant sa disgrâce : ce traité exige, pour être entendu, plus d'attention que celui de *Augmentis*, parce qu'il est plus concis et plus axiomatique ; mais la lecture n'en est pas moins utile. Voltaire a dit que c'est l'échafaud avec lequel on a bâti la nouvelle philosophie, et quand cet édifice a été élevé, du moins en partie, l'échafaud n'a été d'aucun usage. Les admirateurs les plus passionnés de Voltaire trouvent eux-mêmes et prouvent qu'il se trompe dans la dernière partie de ce jugement ; ce qui serait susceptible de quelque critique dans cet ouvrage, c'est la censure peut-être trop rigoureuse que fait Bacon du syllogisme (1), et l'introduction de nouveaux termes qui ne sont guère moins defectueux que ceux de l'école. Malgré la critique qu'il fait de la logique ordinaire, comme trop remplie de mots, dit Baker, auteur anglais, d'ailleurs, grand admirateur de Bacon, il est tombé dans le défaut qu'il condamne ; car que peut-on dire de ses *Idola Tribus, Idola Specus, Fori, theatri, ou de ses instantiæ solitariæ, migrantes, ostensivæ, clandestinæ, constitutivæ, etc.*, sinon que ce sont de grands mots pour exprimer des choses communes et ordinaires ?

La troisième partie de l'*Instauratio magna*, ou de son plan général, devait être l'histoire naturelle et expérimentale, ou les phénomènes de l'univers. On sent qu'une semblable

(1) Voici ce que Leibnitz pensait du syllogisme : « Je tiens que l'invention de la forme du syllogisme est une des plus belles inventions de l'esprit humain, et même des plus considérables. C'est une espèce de mathématique universelle, dont l'importance n'est pas assez connue, et l'on peut dire qu'un art d'infailibilité y est contenu, pourvu qu'on sache et qu'on puisse s'en bien servir, » etc. (*Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, p. 446). Il est vrai que s'il s'agit de faire des découvertes en physique, la voie de l'induction servira beaucoup plus que celle du syllogisme, et c'est apparemment tout ce que dans le fond a prétendu Bacon.

histoire est nécessairement immense et ne peut être l'ouvrage d'un seul homme ni d'un seul siècle. Bacon a commencé cette histoire, et dans cette vue, il a composé plusieurs traités. Le principal est le *Silvâ silvarum*; c'est une collection d'expériences faites ou à faire, divisées en dix centuries. Les vues qu'ouvre Bacon pour varier et pousser plus loin les expériences déjà faites, portent toutes le caractère de sa grande pénétration; il a, sur la foi d'autrui, rapporté le plus grand nombre de ces expériences; aussi a-t-il été souvent induit en erreur. Les raisons qu'il rend des phénomènes, il faut en convenir encore, ne sont pas toujours fort satisfaisantes; mais il était donné à Bacon de nous conduire jusqu'à la porte de la physique expérimentale: cette porte, il nous l'a même ouverte; il nous a invité à entrer; cependant, il n'est pas entré lui-même; cela était réservé à l'incomparable Bayle et à ses successeurs. Il est même très-heureux que Bacon ne se soit point occupé de vérifier et de faire lui-même des expériences; ces expériences, dont le nombre aurait toujours été fort borné, pouvaient être faites par d'autres, comme elles l'ont été effectivement, et elles lui auraient emporté un temps considérable qu'il a consacré à des ouvrages bien plus intéressants, et qui ne pouvaient être faits que par lui seul. C'est ainsi qu'on aura éternellement à regretter que Descartes ait consumé en observations anatomiques une si grande partie de son temps.

Il est deux autres traités de Bacon qui appartiennent à l'histoire naturelle, très-dignes l'un et l'autre de la haute réputation de leur auteur. L'un est l'*Histoire des vents*; Bacon est le premier qui ait appelé fortement l'attention des philosophes sur ces agents si importants dans la nature. Cette histoire est très-méthodique et très-digne de servir de modèle en ce genre. Le second traité est l'*Histoire de la vie et de la mort*. L'objet qu'il s'y propose, est de rendre la vie des hommes plus saine, plus douce et plus longue. Cet ouvrage fait autant d'honneur à son caractère moral, qu'à l'étendue et à la variété de ses connaissances.

Il est dans les œuvres de Bacon une multitude de petits traités ou de pièces détachées, toutes destinées à entrer dans le corps du grand édifice dont il avait donné le plan, et qu'il avait commencé à construire: leur énumération raisonnée nous mènerait trop loin; nous n'indiquerons en particulier que la *Nouvelle Atlantide*. Dans cet ouvrage, qui est demeuré imparfait, l'auteur donne le plan d'un collège sous le nom de *maison de Salomon* ou d'*ouvrage de six jours*, dont le but serait d'expliquer la nature, et de coopérer par de grands et admirables ouvrages à l'utilité du genre humain. On a, dit le docteur Shaw, célèbre auteur anglais, dans ce traité, comme en miniature, l'abrégé de toutes les connaissances; exemples, préceptes, modèles pour former l'esprit et le perfectionner dans l'histoire, la géographie, la chronologie, la discipline militaire, la société, la morale, la politi-

que, la médecine; ce qui en fait comme le supplément ou l'abrégé du grand plan de Bacon, pour la perfection des sciences.

Tels sont les principaux ouvrages de Bacon; on ne peut en prendre quelque connaissance, sans reconnaître combien est légitime le droit qu'ils lui ont acquis à la reconnaissance de tous les siècles, et au titre de fondateur de la nouvelle philosophie.

Ce serait ici la place naturelle des glorieux témoignages qu'ont rendus au génie et aux services de Bacon, les écrivains les plus illustres et les témoins les plus irrécusables; mais nous les avons déjà rassemblés dans le discours préliminaire; le lecteur est prié de les consulter. Ainsi que nous ne pouvons rien ajouter à l'autorité absolue ou relative des témoins, nous n'avons rien à réformer dans le compte qu'ils rendent des ouvrages de Bacon, ni à retrancher de la magnificence des éloges qu'ils lui donnent (1). Nous nous

(1) Dans l'éloge que Voltaire a fait de Bacon, il est cependant un trait qui nous paraît devoir être effacé. Nous sommes très-intéressés, il est vrai, à ne rien supprimer et à ne rien affaiblir de tout ce qui peut donner plus de poids à l'autorité de Bacon; mais la vérité doit prévaloir sur toute autre considération, et il est de la dignité d'un aussi grand homme que Bacon, qu'à tant de titres à l'immortalité, qui sont véritables, et qui lui appartiennent incontestablement, on n'en mêle point qui soient faux.

Voltaire assure « qu'on voit, en termes exprès, dans le livre de Bacon, cette attraction nouvelle, dont Newton passe pour l'inventeur, c'est-à-dire, en d'autres termes, que le fond du fameux système de Newton appartient à Bacon, et qu'il doit en partager la gloire.

Voici comment le dernier traducteur de la vie de Bacon (M. Bertin) fait parler Voltaire dans sa préface. « Le plus grand service peut-être que F. Bacon a rendu à la philosophie, dit M. de Voltaire, a été « de deviner l'attraction; Newton en a démontré « l'existence: il faut que les hommes s'en tiennent « là jusqu'à ce qu'ils deviennent des dieux: mais « quelle sagacité, ajoute-t-il, dans le baron de Véronne, d'avoir deviné cette attraction, quand personne « n'y pensait, et dans un temps où il n'y avait que « des aveugles en physique. » On ne saurait porter plus loin l'éloge du chancelier Bacon.

Voltaire cite à l'appui de ce qu'il avance, deux ou trois passages extraits d'un ouvrage qu'il ne nomme pas, et que nous croyons être le deuxième livre du *Nouveau organum*; mais quand on confère ces trois passages, surtout le premier, avec le texte, on découvre des différences notables. Bacon parle bien, il est vrai, d'une force magnétique qui lerait descendre les corps graves vers la terre, et d'une autre qui peut-être aussi élève les eaux de la mer; mais il n'y dit point qu'il faille chercher si cette force opère entre les planètes, etc. Nous avons consulté, mais inutilement les autres ouvrages de Bacon, pour découvrir s'il ne proposait pas ce point de recherche qui serait effectivement très-remarquable. Quoi qu'il en soit, en partant de ce qu'a incontestablement enseigné ou soupçonné Bacon sur cette matière, on n'arrivera pas à la conclusion de Voltaire, et il ne paraîtra pas suffisamment fondé à dépouiller l'un des deux grands hommes dont il s'agit, d'une partie de la gloire dont il est en possession, pour en revêtir l'autre.

Ce qui constitue, pour ainsi dire, ce qui caractérise le système de Newton, n'est point l'attraction que la terre exerce à l'égard des corps graves; cette attraction prise en général et sans examiner si elle a ou si elle est elle-même une cause mécanique, a été re-

contenterons ici de dissiper quelques ombres qu'a voulu jeter sur la gloire de Bacon un auteur célèbre, dont nous avons pourtant invoqué ailleurs le témoignage.

connue dans tous les temps, et c'est une vérité de fait et populaire; ce n'est pas non plus la tendance des corps graves vers la terre, croissant à mesure qu'ils s'en approchent, et diminuant à proportion qu'ils s'en éloignent : ce point est commun à tous les systèmes sur la gravité, et il appartient au système de Descartes, aussi bien qu'à celui de Newton. Ce qui caractérise et différencie véritablement le dernier système, 1^o c'est l'attraction universelle et mutuelle de toutes les parties de la matière, en sorte qu'il n'en est aucune qui n'attire chacune des autres dans toute l'étendue de l'univers, et qui ne soit aussi attirée par chacune d'entre elles; 2^o c'est la loi de cette attraction qui agit en raison inverse des carrés des distances. Or, Bacon qu'on ne dit assurément pas avoir rien affirmé ni soupçonné sur cette dernière partie, n'a pareillement rien affirmé, ni soupçonné sur la première. Il n'a certainement pas soupçonné l'attraction universelle, puisqu'il conjecturait que les corps graves placés à une certaine distance de la terre, ne tomberaient plus et demeureraient suspendus comme elle, et qu'ainsi qu'il y avait des corps qui, de leur nature, étaient graves et tendaient vers le centre, il en était d'autres qui, de leur nature, étaient légers et tendaient à la circonférence; il ne soupçonnait pas non plus que cette attraction était mutuelle, et que si un caillon, par exemple, était attiré par la terre, la terre était aussi attirée par le caillon; rien absolument dans ses écrits ne le donne à entendre. Voltaire lui fait bien dire, il est vrai, qu'il faut que les corps graves soient poussés vers le centre de la terre, ou qu'ils en soient mutuellement attirés; mais le mot mutuellement n'est pas dans Bacon. Voici le texte de Bacon : « Necessè est ut gravia vel tendant ex naturâ suâ ad centrum terre, per proprium schematismum, vel ut a massâ corporeâ ipsius terræ, tanquam à congregatione corporum connaturalium attrahantur et rapiantur, et ad eam per consensum ferantur. »

Toutes les pensées et les vues de Bacon sur la pesanteur sont consignées dans le deuxième livre du *Novum organum*, dans une préface d'un traité de la Pesanteur et de la Légèreté qui est perdu, dans le *Silva silvarum* (Cent. 1^{re}, expérience 55^e), à la fin de la Philosophie de Parménides, et surtout dans le traité de *Augmentis* (liv. v, chap. 15), où il propose dix-neuf questions on recherches à faire sur la gravité. Or, si on veut prendre la peine de consulter Bacon dans tous ces lieux, on verra que ses idées sur la pesanteur sont absolument incohérentes, contradictoires même aux points capitaux de la philosophie de Newton; c'est ainsi qu'il conjecture que, plus la masse des corps augmente, moins ils ont de disposition à la pesanteur. Nous venons de citer quelques autres traits de ce genre : si les bornes d'une note nous permettaient de multiplier les citations, nous porterions ce point jusqu'à l'évidence. Voltaire n'a pu l'ignorer, puisque quelques-uns de ces traits dans le *Novum organum* sont mêlés aux textes qu'il a allégués. Ainsi, par exemple, il a bien vu Bacon, soupçonner que dans l'Océan Atlantique, il y avait des masses d'eau suspendues dans les airs, et qui, lorsqu'elles tombaient, étaient déterminées plutôt par une impulsion violente, que par le mouvement naturel de la gravité; mais la gloire de paraître avoir fait une découverte curieuse et mieux posséder les auteurs anglais que les Anglais eux-mêmes, lui aura fait illusion.

Au reste, si on s'obstinait à prétendre que Bacon, en conjecturant que la gravité des corps diminue à mesure qu'augmente leur distance de la terre, doit être censé avoir donné à Newton la première idée de son

Hume, dans son *Histoire de la maison de Stuart*, a comparé Bacon avec Galilée, et il adjuge au dernier une grande supériorité sur l'autre. Si Bacon, dit-il, est considéré simplement comme auteur et philosophe, quoique très-estimable sous ce point de vue, il est fort inférieur à Galilée, son contemporain, et peut-être même à Kepler. Il forme ensuite la comparaison, et la termine par ces paroles : *L'esprit national qui domine parmi les Anglais, leur fait prodiguer à leurs éminents écrivains, entre lesquels ils comptent Bacon, des louanges et des acclamations qui peuvent souvent paraître ou partiales ou excessives.* Feller, dans son *Dictionnaire historique*, blâme hautement la comparaison que fait Hume : *Il faut avoir, dit-il, étrangement le goût des comparaisons, pour comparer Bacon avec un astronome, et chercher des rapports entre deux hommes, pour avoir le plaisir de dire qu'il n'y en a pas.* Feller a raison, mais il aurait pu cependant encore mieux justifier sa censure. Tenisson, mort archevêque de Cantorbéry, avait déjà fait, près de cent ans avant Hume, une sorte de parallèle entre Bacon et Galilée, mais plus sage et plus savante que celle de Hume : aussi sa conclusion est-elle bien différente. *Galilée, dit-il, a perfectionné la doctrine de Copernic, il a découvert, à la faveur du télescope, de nouveaux astres dans les cieux; il a écrit des dialogues sur le système du monde et sur le mouvement local; et on peut dire de ce dernier ouvrage, que c'est une clé qui ouvre la nature; mais Galilée n'est point entré dans le détail des différentes classes de corps, il ne s'est point occupé des particularités qu'ils contiennent, non plus que de leurs mouvements et de leurs usages respectifs. Plusieurs années avant que Galilée eût publié aucun de ses ouvrages, Bacon avait déjà conçu et formé dans sa tête le vaste plan de la Science expérimentale; car le Sidereus nuntius de Galilée n'a paru que vers le milieu du règne du roi Jacques I^{er}; et le roi Charles I^{er} était*

système, qui est ce qu'on peut dire de plus spécieux, pour justifier l'assertion de Voltaire; alors la gloire d'avoir donné cette première idée devrait être adjugée à l'Anglais Gilbert, et n'appartiendrait point à Bacon, puisque celui-ci a cité plusieurs fois Gilbert, comme l'auteur dont il tenait cette conjecture. « Non sine causa Gilbertus qui de magnete laboriosissime et secundum viam experimentalem scripsit, dubitationem iniecit, num non forte corpora gravia, post longam à terrâ distantiam, motum versus inferiora paulatim exant » (*de Augm. l. II, chap. 15; t. v, chap. 5, num. 8*).

C'est le même écrivain qui lui a fourni ses idées sur l'influence et la quantité des forces magnétiques, et il croyait même que Gilbert les avait poussées trop loin. *Opinio Gilberti est quod magnetica vis terræ ad alliciendum gravia, non extendatur ultra orbem virtutis suæ (Nov. Organ.). Vires magneticæ non insciè Introductæ Gilbertus; sed et ipse factus inanes, nimio scilicet plura quam oportet ad illas trahens et navem ædificans ex scalmò (Hist. gravis et levis).*

On peut juger facilement, d'après les observations précédentes, combien dangereusement Voltaire et tant d'autres qui le croient sur sa parole, compromettent la gloire de Bacon, en établissant pour le principal titre de cette gloire, la découverte du système de Newton.

déjà depuis queques années sur le trône, lorsque Galilée publia ses Dialogues sur le système du monde ; au lieu que Bacon avait non seulement publié ses deux livres de Augm. scient., dans les premières années du règne de Jacques I^{er}, mais il avait déjà écrit sous le règne d'Elisabeth, ainsi qu'il paraît évidemment par sa lettre au père Fulgence, vénitien, son Temporis parlus masculus ; or, ce dernier ouvrage, pompeux, il est vrai dans le titre, mais solide dans sa substance, semblable à ces grands panaches qui ombragent quelquefois de bonnes têtes, contient au moins imparfaitement, et autant que son âge peu avancé pouvait le permettre, tous les principes de son traité de l'Instauration. Ainsi Bacon avait dès lors dans sa tête ce grand ouvrage, cet ouvrage si vaste et si parfait dans son ensemble, auquel dans ces derniers temps, on a bien pu ajouter, ou dont on a pu retrancher quelque chose, mais de manière qu'il est toujours vrai de dire que Bacon seul avait formé le plan de cette maison de sagesse (*Baconiana*, p. 8) (1).

Rien de plus sage et de plus concluant que ces réflexions ; elles sont une réfutation anticipée du jugement que devait porter Hume dans ces derniers temps ; mais nous avons à produire une réflexion du même auteur, bien simple et bien naturelle, et cependant très-propre à montrer la force du génie de Bacon pour la philosophie, et à lui faire adjuger une sorte de supériorité sur tous les autres philosophes.

Il est une circonstance, dit-il, qui semble mettre Bacon au-dessus de Descartes, Gassendi, Copernic, Galilée, en un mot, de tous les grands philosophes de son temps ; c'est que ces philosophes ont joui d'un grand loisir, et se sont occupés principalement et sans distraction de la partie qui était l'objet de leurs études, au lieu que Bacon a toujours été plongé dans les affaires les plus importantes ; d'abord juriconsulte de profession, et successivement avocat extraordinaire de la reine Elisabeth, et sous le règne du roi Jacques, avocat du roi, solliciteur général, juge du banc du roi, procureur général, membre du conseil privé, garde des sceaux, lord protecteur pendant le voyage que le roi fit en Ecosse, enfin grand chancelier d'Angleterre. N'est-ce pas un miracle qu'avec un genre de vie semblable, toutes les semences de la philosophie, dans ce grand personnage, n'aient pas été chaque jour soulevées aux pieds, et en peu de temps entièrement étouffées, et que quelques-unes d'entre elles aient pu parvenir à maturité ? Cependant elles ont prospéré dans Bacon, bien au delà de ce qu'ont fait les semences de même espèce dans les philosophes dont nous avons parlé, quoiqu'ils ne fussent point, comme Bacon, accablés sous une si grande multitude d'affaires temporelles (*Baconiana*, p. 6).

On comprend qu'on doit excepter du temps où Bacon était obsédé d'affaires, les quatre ou cinq années de sa vie qui suivirent sa dis-

grâce. Il eut alors autant de liberté que les autres philosophes, de consacrer tout son temps aux progrès de la philosophie ; aussi n'y eut-il que la mort qui mit un terme à ses études. En 1625, il fut attaqué de la peste qui régna pendant l'été dans la Grande-Bretagne ; c'est alors qu'il traduisit en vers anglais un certain nombre de psaumes. Ce pieux exercice était son délassement et sa consolation pendant sa maladie ; il rendit bientôt sa traduction publique, et la dédia à Georges Herbert, son ami, qui était à la fois théologien et poète.

Nous ne sommes point en état de décider si cette traduction annonce dans Bacon un talent extraordinaire pour la poésie ; nous sommes seulement très-assurés, par son traité de *Augmentis*, qu'il connaissait à fond tous les principes de cet art. Cette traduction, dans les circonstances où elle a été faite, prouve au moins la sincère et tendre piété de ce grand homme.

Il échappa heureusement à la peste de 1625 ; mais son tempérament était délicat, et il passa avec peine l'hiver suivant, qui fut très-rude. Au printemps, il voulut faire en campagne des expériences sur la conservation et l'endurcissement des corps ; ces expériences que nous ne connaissons pas, lui réussirent très-bien, à ce qu'il assure dans une lettre au comte d'Arundel, qui est la dernière qu'il ait écrite ; mais il fut la victime de son goût pour l'histoire naturelle, comme l'avait été Pline l'Ancien, ainsi qu'il l'observe dans la même lettre. Dans le même jour où il fit l'expérience, il se trouva si mal, qu'il fut obligé de s'arrêter entre Londres et Highgate, dans la maison du comte d'Arundel ; il y vécut environ une semaine, et y mourut d'une fluxion de poitrine le 9 avril de l'an 1626, qui était le jour de Pâques, âgé de soixante-six ans.

Nous ne connaissons aucune circonstance des derniers moments de Bacon ; apparemment il ne s'est trouvé alors personne auprès de lui, qui ait été propre à recueillir et à nous transmettre ses dernières paroles et ses derniers sentiments. Bacon avait vécu dans la communion de l'Eglise anglicane ; il doit être censé mort dans la même communion. Son corps fut porté dans l'Eglise de Saint-Michel, près Saint-Alban, et y fut enseveli auprès de sa mère, conformément à ses dernières volontés. On trouvera dans notre ouvrage un extrait du testament qu'il fit deux ou trois mois avant sa mort. C'est un témoignage bien frappant et bien authentique de sa religion profonde et de la tendre piété qu'il conserva jusqu'à ses derniers jours.

Ce testament prouve encore que Bacon n'est pas mort, comme l'ont avancé quelques écrivains, dans une extrême pauvreté. Les legs nombreux et quelques-unes des dispositions que cette pièce renferme, supposent que Bacon croyait posséder encore une fortune considérable. Il est vrai que sa succession parut assez embarrassée aux exécuteurs testamentaires qu'il avait désignés pour qu'ils aient refusé d'accepter cet office. L'ad-

(1) Il fait allusion à la Nouvelle Atlantide, où cet admirable collège que Bacon a supposé avoir été établi pour l'avancement des sciences, est appelé maison de sagesse.

ministration des biens fut confiée à deux de ses créanciers, Thomas Méantis et Robert Rich; mais Stéphans nous apprend qu'au bout de trois ans, ils firent la répartition, et il croit que les fonds furent plus que suffisants pour acquitter les legs et les créances (*Account*, p. 26). Au reste, Rawley, son chapelain, déclare à ceux qui prétendaient, apparemment dans un esprit de critique, que Bacon avait terminé ses dernières années dans un état de pénurie, qu'après la perte de ses emplois, il aurait pu tenir encore un grand état, mais qu'il fut incomparablement plus heureux qu'auparavant, en vivant avec beaucoup de modestie et en offrant un exemple très-mémorable de toutes sortes de vertus, mais surtout de patience, de bonté et de piété (1).

Bacon n'a point laissé de postérité. A l'âge de quarante ans, il avait épousé une fille du chevalier Barnham, alderman de Londres, qui lui apporta tant en argent qu'en fonds de terre une dot considérable : elle ne lui donna point d'enfants, mais il n'eut pas moins pour elle la tendresse la plus vive et la plus constante.

Nous n'avons guère, jusqu'à présent, fait connaître dans Bacon, que le savant et le philosophe, et si l'on veut encore, l'homme religieux, mais on n'a point encore vu l'homme privé. Il est bon d'en donner aussi quelque connaissance. Nous croyons pouvoir dire, avec vérité, que le cœur chez Bacon n'était pas moins excellent que l'esprit. Il est impossible de lire ses ouvrages, et de ne point l'aimer; on y chercherait en vain des injures ou des critiques personnelles; on n'y découvre ni fiel, ni amertume; on n'y entend ni plaintes ni murmures, et cela est vrai des ouvrages qui ont suivi sa catastrophe, aussi bien que de ceux qui l'ont précédée : tout y respire le zèle le plus ingénu pour la vérité et la charité la plus tendre pour les hommes. Bacon, sans doute, a eu des ennemis et des ennemis aussi violents qu'injustes; mais il ne fut jamais l'ennemi de personne, et ne conserva jamais le plus léger ressentiment des injures qui lui avaient été faites. Il en prend Dieu à témoin dans cette belle prière qu'il lui adressait au temps de sa disgrâce. *Vous savez, Seigneur, que si quelques personnes m'ont traité en ennemi, je ne m'en suis point souvenu, et le soleil ne s'est presque jamais couché sur le mécontentement qu'aurait pu me donner leur conduite : semblable à une colombe, j'ai toujours été sans malice. Je n'ai jamais, dit-il ailleurs, nourri ni enfanté de malice* (*Rawley*, vit.). Rien de plus beau, sans doute, que le témoi-

gnage que Bacon se rend à lui-même; mais ce témoignage échappe à sa simplicité et sa candeur; il n'est démenti dans aucune ligne de ses écrits, et il serait bien difficile d'avoir lu Bacon, et de ne point croire à sa parole.

On sent bien, qu'avec un cœur si beau et si facile à pardonner les injures, Bacon ne pouvait qu'être bon dans toute la force de ce terme. La bonté de son cœur qui perce déjà dans tous ses écrits, se manifestait bien plus sensiblement dans toute sa conduite. Jusque dans les réquisitoires où, forcé par sa qualité de procureur général, il dénonçait les coupables et poursuivait leur punition, cette qualité se faisait sentir, il l'a même portée trop loin, et c'est un excès de bonté qui a été la source de ses fautes et de ses malheurs. Addison l'avait dit avant nous, *le principal défaut de Bacon a été l'excès de cette vertu qui couvre la multitude des péchés* (*Addison's Works*, t. II, p. 401). De jeunes gens appartenant à des familles distinguées, bien instruits que Bacon traitait les personnes de sa maison avec beaucoup de bonté, et les pourvoyait bientôt d'emplois honorables, s'empressaient d'entrer à son service, et dans le nombre, il s'en est trouvé qui ont abusé de sa facilité et de sa protection pour leur malheur et plus encore pour celui de leur maître. (*Rawley*).

On jugera facilement encore, que la bonté de Bacon devait le rendre doux, complaisant, conciliant dans le commerce de la vie, aussi l'était-il au souverain degré. Ce caractère de conciliation et de paix, il le portait dans la discussion de toutes les affaires ecclésiastiques ou civiles; le roi Jacques lui rendait le témoignage, qu'il avait le talent de traiter et de terminer toutes les affaires par des voies douces. Bacon aurait donc bien désiré voir finir par de semblables voies les divisions qui déchiraient alors les Eglises d'Angleterre, et qui aboutirent enfin à faire périr sur l'échafaud un prince qui lui était infiniment cher. Il l'aurait voulu par amour pour la paix et pour l'unité; mais il faut convenir qu'il l'aurait aussi désiré par zèle pour le progrès des sciences arrêté par les troubles des controverses. *Je ressemble, écrivait-il, en 1609, à M. Matthew, au meunier de Munchester (village près de Cambridge), qui priaient au milieu de ses saules, pour la tranquillité de l'air, parce que, disait ce bon meunier, quand les vents soufflent, les moulins à vent travaillent, et mon moulin à eau ne travaille plus ou travaille moins.*

Nous venons de dire que, par une suite de son amour pour la paix, auquel se joignaient sans doute des considérations d'une plus haute importance, il aurait bien voulu voir la fin des divisions qui troublaient l'Eglise d'Angleterre; mais ses vœux se portaient plus loin, il aurait aussi désiré ardemment la réunion de cette église à l'Eglise romaine, et en général, la réunion de toutes les parties de la chrétienté; il parle fréquemment de l'unité dans l'Eglise, il en fait valoir les avantages, il en détermine la nature en général, il propose les moyens de la procurer;

(1) Voici les termes de Rawley, qui était un des légataires de Bacon. *Neque est quod ullam ei post remotionem, familiaris rei tenuitatem obijcere velit : constat enim post hanc, nihil quicquam horum quæ ad status magnificentiam fecissent, illi desuisse, sed ita nihilominus vixisse, ut jovi ipsi de felicitate controversiam facere velle visus fuerit, virtutis omnis, pietatis, humanitatis, patientiæ imprimis exemplum maxime honorabile.*

Si l'on veut plus de détails sur cette prétendue pauvreté de Bacon, on peut consulter le Dictionnaire de Chauffepié, article Bacon, p. 22.

et un chapitre entier est consacré à cet objet dans ses *Essais de morale*.

Assurément si Bacon avait vécu dans les mêmes circonstances que Leibnitz, il aurait travaillé avec autant d'ardeur et peut-être plus de succès que ce grand homme, à la réunion des protestants et des catholiques. On sait que Leibnitz a correspondu pendant longtemps avec l'illustre évêque de Meaux sur cet objet; il l'avait extrêmement à cœur; et on voit, dans la collection de ses œuvres, une multitude de lettres écrites à différents personnages, qui portent en titre, de *Concilio irenico*, de la pacification des sociétés chrétiennes.

Cette réunion, si désirable dans tous les temps, combien l'est-elle plus dans les circonstances présentes? Les rapprochements de personnes qu'ont occasionnés les conjonctures, ont fait évanouir les préventions qui en formaient le plus grand obstacle; il est donc permis de l'espérer plus que jamais; et il est consolant de penser que tant de maux n'ont été permis par la Providence que pour préparer un si grand bien.

Bacon, quoique élevé par une mère, zélée protestante, et qui avait poussé le zèle pour sa religion jusqu'à prendre elle-même la peine de traduire de latin en anglais, l'*Apolo-gie de l'Eglise d'Angleterre*, de l'évêque *Jewels*, ouvrage qui, depuis la traduction, devint élémentaire; Bacon, dis-je, avait toujours été moins prévenu contre les catholiques et leur doctrine, que les protestants n'ont coutume de l'être. On voit qu'il s'en rapprochait à mesure qu'il avançait en âge et en connaissances. Il est très-remarquable que, dans sa Profession de foi qui est très-étendue et peut-être celui de ses ouvrages qui est travaillé avec plus de soin, il n'a inséré aucun des articles qui sont propres à l'Eglise anglicane, et qui la divisent d'avec l'Eglise romaine: nous avons même déjà observé dans le discours préliminaire, qu'il serait assez difficile d'y trouver quelque article qui ne pût être avoué par un théologien catholique (1).

Une petite circonstance qui n'est peut-être pas indigne de quelque attention, c'est que dans son Dialogue sur la guerre sainte, où il met en œuvre six interlocuteurs, cinq de ces interlocuteurs sont supposés catholiques, un seul est protestant.

Mais ce qui est vraiment digne de remarque, c'est que Bacon paraît admettre le grand

principe des catholiques qui, seul bien entendu et bien suivi, suffirait pour terminer toutes les controverses; *l'Eglise est seul juge des différends sur la religion*.

On sait d'un côté que Bacon croyait que l'épiscopat est de droit divin, que par le même droit, les évêques sont supérieurs aux prêtres, que c'est à leurs soins et à leur autorité que sont confiés le gouvernement de l'Eglise et la décision de toutes les affaires ecclésiastiques: et d'un autre côté, voici comment dans la dixième de ses *Considérations sacrées*, Bacon parle sur le texte: *Vous les protégerez, Seigneur, dans votre tabernacle contre la contradiction des langues* (Ps. XXX, 21). *La contradiction des langues*, dit-il, *serencontre partout hors du tabernacle de Dieu; aussi de quelque côté que vous vous tourniez, vous ne trouverez point de fin à toutes les controverses, à moins que vous ne vous réfugiiez dans le tabernacle. Vous me direz peut-être, cela est vrai, si vous entendez par là qu'il faut entrer dans l'unité de l'Eglise; mais je réponds, prenez garde, le tabernacle renfermait l'arche, et l'arche était dépositaire du témoignage ou des tables de la loi.... Le tabernacle n'avait été construit que pour garder et pour qu'on prit de là le témoignage; et c'est ainsi que le corps des Ecritures a été confié à l'Eglise pour qu'elle le gardât soigneusement et qu'on le reçût de ses mains....* (1).

Bacon dit encore dans sa Confession de foi, n° 19: *L'Eglise ne peut rien enseigner ni rien commander qui soit contraire à la parole consignée dans les Ecritures; mais elle est semblable à l'arche, où les tables du premier testament étaient gardées et conservées, c'est-à-dire que l'Eglise a seulement la garde et la distribution des Ecritures qui lui ont été confiées. Cependant elle a de plus encore le droit de les interpréter.* Au IX^e livre de *Augmentis*, il soutient que l'autorité d'interpréter les saints livres est fondée dans le consentement de l'Eglise: *Auctoritas interpretandi sacras Scripturas, in consensu Ecclesie firmatur.* C'est encore enseigner en d'autres termes que le droit d'interpréter les Ecritures appartient à l'Eglise.

Concluons: Bacon enseigne expressément qu'on doit recevoir des mains de l'Eglise le corps des saintes Ecritures, et que c'est à elle qu'il appartient de les interpréter, c'est-à-dire d'en faire connaître le véritable sens. Donc il a cru que l'Eglise était juge et seule juge des controverses qui s'élèvent sur le sens des saintes Ecritures (2).

(1) L'endroit qui pourrait présenter à ce théologien plus de difficulté est celui où Bacon dit que l'Eglise à qui il appartient d'interpréter les saintes Ecritures, doit fonder son interprétation sur les Ecritures elles-mêmes. Il semblerait d'abord, par ces paroles, vouloir exclure le secours que l'Eglise tire pour cette interprétation de la tradition des SS. PP.; mais on peut croire que Bacon n'a point en cette intention; autrement il n'aurait pas été d'accord avec lui-même, puisque, dans son avertissement sur les controverses de l'Eglise d'Angleterre, il blâme fortement certains sectaires qui, « en dégradant, dit-il, l'autorité des SS. PP., se sont privés eux-mêmes et ont privé l'Eglise des secours si avantageux qu'on peut en tirer pour l'intelligence des livres saints. »

(1) Nous croyons devoir rapporter le texte latin: *Contradictiones linguarum ubique occurrunt extra tabernaculum Dei. Quare, quocumque te verteris, exitum controversiarum non reperies, nisi hinc te receperis. Dices, verum est, nempe in unitatem Ecclesie, Sed advertite. Erat in tabernaculo arca, et in arca testimonium vel tabule legis. Quid mihi narras corticem tabernaculi, sine nucleo testimonii? tabernaculum ad custodiendum et tradendum testimonium erat ordinatum. Eodem modo et Ecclesie, custodia et traditio per manus Scripturarum demandata est, sed anima tabernaculi est testimonium.*

(2) Il serait bon de consulter encore l'art. XX de la

Rawley, chapelain du chancelier Bacon, et qui a écrit sa vie, nous apprend que sa conversation était aussi agréable qu'instructive ; il dit avoir vu des personnes d'un grand mérite qui, invitées à sa table, faisaient usage de leurs tablettes aussitôt qu'elles en sortaient. Bacon ne cherchait point à s'emparer de la conversation, ni à briller aux dépens des autres : il avait même l'attention de les faire parler sur les sujets qu'ils possédaient le mieux ; il ne méprisait les observations de personne, et recevait volontiers des instructions, de quelque part qu'elles vissent. Quand il parlait, on l'écoutait sans le contredire, comme s'il eût prononcé des oracles, tant il savait mettre de raison, de clarté, d'intérêt dans ses discours, et tant était grande l'opinion qu'on avait de son savoir et de sa sagesse. *J'ai souvent remarqué, dit Rawley, et bien des personnes distinguées l'ont observé comme moi, que quand il lui arrivait de rapporter dans la conversation ce qu'avait dit un autre, il avait le talent d'y donner un tour plus avantageux et plus agréable, en sorte que l'autre, en reconnaissant le fond de ses pensées, les trouvait beaucoup mieux rendues.*

Bacon qui parlait si bien dans les conversations particulières, était supérieur à lui-même dans la tribune. *Jamais homme, dit Johnson, qui l'avait souvent entendu, ne parla avec plus de justesse, de facilité et de solidité, sans mêler jamais à ce qu'il disait, rien de frivole et d'inutile. Chaque partie de son discours avait ses grâces particulières ; ses auditeurs ne pouvaient ni tousser, ni détourner les yeux, sans perdre quelque chose de ce qu'il disait ; il donnait des lois en parlant, il irritait et apaisait à son gré les juges ; quand on avait commencé de l'entendre, on n'avait d'autre crainte que de le voir finir. Johnson termine ce glorieux témoignage rendu à l'éloquence de Bacon, par ces paroles qui l'honorent lui-même : Les dignités auxquelles Bacon a été élevé, n'ont rien ajouté à l'idée que je m'en étais formée ; mais j'ai respecté et je respecte la grandeur qui lui était propre... Quand il a vécu dans le malheur, j'ai prié Dieu seulement de fortifier son courage, et je n'ai pu en témoigner aucune peine, persuadé que les accidents de la fortune ne peuvent donner aucune atteinte à la vertu, et ne servent qu'à la manifester davantage.*

Quand on pense d'un côté à la multitude des occupations civiles qui ont rempli la vie de Bacon, et de l'autre à l'immense lecture que supposent ses ouvrages, on tombe dans un grand étonnement, on a peine à concevoir comment il a pu suffire à l'une et à l'autre ; mais l'étonnement cesse en grande par-

tie, quand on sait que Bacon ne perdit jamais aucune partie de son temps ; qu'aussitôt après qu'il avait terminé une affaire, ou qu'il était de retour dans sa maison, il reprenait, sans perdre un seul instant, le fil de ses lectures ou de ses méditations. Cependant il usait d'une sage sobriété dans son goût pour la lecture ; jamais il ne la poussait jusqu'à provoquer au dedans de lui-même l'ennui et la satiété. Il croyait même devoir l'interrompre quelquefois, pour donner à son esprit un peu de repos, et il remplissait les intervalles de ses lectures par des exercices pris avec modération, tels que le jeu de boule, la promenade à pied ou à cheval, ou en voiture, etc. Rawley observe, et cette observation fait honneur à sa sagacité, que Bacon paraît cependant ne rien devoir à la lecture ; que ses idées principales lui apparaissent en propre ; qu'il n'en a pris le germe nulle part, et que si quelque philosophe dans ces derniers temps a reçu immédiatement de Dieu des lumières extraordinaires dans l'ordre des sciences humaines, c'est assurément le chancelier Bacon.

On présumerait facilement, quand bien même nous n'en parlerions pas, que Bacon dans ses lectures n'oubliait pas l'Écriture sainte ; mais on doit aller plus loin ; on doit croire qu'on peut dire de lui avec autant de vérité qu'on l'a dit de Newton, que de tous les livres, celui qu'il lisait plus assidûment, était la Bible. Ce ne sont pas seulement les citations de l'Écriture, répandues si abondamment et si habilement dans ses écrits, qui nous autorisent à rendre ce témoignage ; nous avons un témoin du fait, bien intègre et bien instruit, c'est Bacon lui-même. *Vos créatures ont été mes livres, disait-il à Dieu, dans cette admirable prière qu'il lui adressait après sa disgrâce, et l'on sait qu'effectivement Bacon étudiait assidûment la nature ; mais vos Écritures l'ont été bien davantage.*

Longtemps avant la mort de Bacon, sa réputation était très-grande en France, aussi bien qu'en Italie. Le marquis d'Effiat, ambassadeur de Louis XIII à la cour d'Angleterre, envoyé à l'occasion du mariage d'Henriette de France avec le prince de Galles, fut à peine arrivé à Londres, qu'il s'empressa de faire une visite à l'ancien chancelier : il le trouva malade dans son lit, avec les rideaux fermés : *Vous avez toujours été pour moi, lui dit le marquis, comme les anges dont j'ai beaucoup entendu parler, et sur le sujet desquels j'ai lu bien des choses, mais que je n'ai jamais vus.*

Monsieur (1), répondit aussitôt Bacon, qui avait la répartie très-vive, si la bonté des au-

Confession de foi. Nous ajouterons seulement que nous n'avons pas vu, sans quelque surprise, Bacon rapporter simplement, sans l'accompagner d'aucune note critique, l'apophthegme suivant : « Étienne Gardiner, évêque de Winchester, grand défenseur de l'Église romaine, avait accoutumé de dire que les protestants qui s'appuient sur l'Écriture, ressemblaient à ces messagers qui portent la vérité dans leurs lettres et le mensonge dans leur bouche. » (Apoht. 118).

(1) Voltaire a cru devoir donner un autre tour à ce compliment du marquis. « Vous ressemblez, lui fait-il dire, aux anges ; on entend toujours parler d'eux, on les croit bien supérieurs aux hommes, et on n'a jamais la consolation de les voir. » Les traducteurs de la vie de Bacon, par Mallet, ont emprunté la formule de Voltaire. L'exactitude demande qu'on la rapporte telle qu'on la trouve dans Rawley et Stephens. Le marquis d'Effiat fut surintendant des finances en 1626, général d'armée en Piémont en 1659,

tres me fait comparer aux anges, mes infirmités me font sentir que je suis homme. Il se forma, depuis ce moment, une étroite amitié entre l'un et l'autre; le marquis l'appela son père, et Bacon, quand il lui écrivait, le nommait son fils. Rien n'honore davantage ce seigneur français, et ne justifie mieux le témoignage rendu par les auteurs du temps à son mérite extraordinaire, que l'attachement qu'il conçut et la vénération qu'il témoigna pour le chancelier Bacon, vivant alors dans la disgrâce. Les auteurs anglais ont ignoré ou ne nous ont pas fait connaître un trait de son zèle pour les intérêts de ce grand personnage; il serait difficile d'en douter: le sieur de Golefer, *conseiller et historiographe* du roi, le rappelle et atteste, parlant au marquis d'Effiat dans l'épître dédicatoire qu'on lit à la tête de la traduction du traité de *Augmentis*, imprimé en 1632; ce trait, c'est que le marquis sollicita auprès du roi Jacques, pendant qu'il était en Angleterre, et obtint le rétablissement d'une pension que Bacon avait perdue.

Dans la collection des lettres de Bacon, il s'en rencontre une au marquis d'Effiat; c'est le seul monument dans ses œuvres, d'où nous puissions inférer qu'il savait la langue française, et ne l'avait pas oubliée dans les dernières années de sa vie. Nous croyons devoir la mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Monsieur l'ambassadeur mon fils, voyant que votre excellence fait et traite mariages non seulement entre les princes d'Angleterre et de France, mais aussi entre les langues (puisque vous faites traduire mon livre (1) de l'Avance-

maréchal de France en 1631. Il mourut en 1632, près de Trèves, en allant commander en Allemagne.

(1) Il y a quelque apparence que la traduction à laquelle faisait travailler ce seigneur, est celle dont nous avons parlé plus haut. Cette traduction paraît faite avec soin; mais Golefer suppose dans ses notes marginales, qu'il en existait une autre, dont l'auteur s'appelait Maugard, faite sur le texte anglais, avant que le traité eût été traduit en latin par Bacon, et en eût reçu les augmentations qui le rendaient une fois plus considérable. Tenisson, dans le *Baconiana*, se plaint de l'infidélité de la traduction française du traité de *Augmentis*.

Si l'accusation est bien fondée, nous croyons qu'elle tomberait sur la traduction de Maugard, que nous ne connaissons point.

Bacon, dans sa lettre, semble inviter le marquis d'Effiat à procurer aussi la traduction des *Essais de Morale et de Politique*. Ce qui est certain, c'est que les *Essais de Morale*, dans l'état où ils venaient d'être mis par Bacon, furent très-promptement traduits en français; puisque le privilège pour l'impression de la traduction est du 3 janvier 1626, et que le traducteur (Beudoin), dans l'épître dédicatoire au chancelier d'Aligre, suppose que Bacon vivait encore. Stephens (*Account of the life*) dit que les *Essais de Morale* ont été traduits par le marquis d'Effiat. Apparemment il a voulu dire, par ses conseils et par ses soins. Cette traduction de Beudoin est dans le temps un grand succès, puisqu'en 1636, on en était à la troisième édition; mais il en a paru une bien

meilleure de sciences en français), j'ai bien voulu vous envoyer mon livre dernièrement imprimé que j'avais pourvu pour vous; mais j'étais en doute de le vous envoyer, pour ce qu'il était écrit en anglais; mais à cette heure, pour la raison susdite, je le vous envoie: c'est un recopilement de mes *Essais Morales et civiles*, mais tellement enlargies et enrichies tant de nombre que de poids, que c'est de fait un œuvre nouveau. Je vous baise les mains, et reste votre très-affectionné ami et très-humble serviteur. Cette lettre, dont nous n'avons pas la date, paraît écrite très-peu de temps avant la mort de Bacon; elle est l'avant-dernière dans la collection de ses lettres.

On a prétendu que Bacon avait été un vil flatteur; c'est principalement à l'égard du roi Jacques et du duc de Buckingham, son favori, qu'on l'accuse d'avoir joué ce rôle méprisable; mais il n'a rien loué dans l'un et dans l'autre qui ne fût vraiment louable. Il a loué l'esprit, le savoir et la bonté dans le roi Jacques, son bienfaiteur; ces éloges étaient fondés: ce prince, qui manquait d'ailleurs de quelques qualités essentielles à un grand roi, a été incontestablement le plus savant monarque des derniers siècles: il serait né, et aurait vécu dans une condition privée, qu'il aurait occupé un rang distingué parmi les hommes de lettres de son temps. Le duc de Buckingham, tant loué par Bacon, avait de grands défauts, sans doute; mais il avait aussi de grandes qualités qu'on a pu louer avec justice. Le lord Clarendon, juge très-compétent en cette matière, assure que Buckingham avait tout ce qu'il fallait pour faire un très-grand ministre. On doit savoir gré à ce seigneur, de la protection constante qu'il accorda à Bacon, et d'avoir été jusqu'à la fin son ami fidèle. Si on veut bien lire les avis qu'il en reçut lorsqu'il fut élevé au rang de premier ministre, on verra que cet ami lui parlait avec beaucoup de franchise, et qu'il était bien éloigné de faire à son égard l'office d'un vil adulateur. Bacon qui ne disait jamais rien que d'honnête à tout le monde, devait-il donc changer de langage, quand il parlait aux rois et aux grands?

On a reproché encore à Bacon d'avoir manqué à la reconnaissance qu'il devait au comte d'Essex, et il est des auteurs de sa vie, comme Mallet, qui semblent passer condamnation sur cet article. Le comte d'Essex était un favori de la reine Elisabeth qui périt sur un échafaud, mais tellement plaint et regretté du peuple dont il était l'idole, que la reine crut devoir justifier publiquement ce grand acte de sévérité; elle fit servir à ce dessein les talents bien connus de Bacon. Le public trouva très-mauvais qu'il eût prêté sa plume pour ce triste ministère, et Bacon fut obligé de faire sa propre apologie. Il est très-vrai que le comte d'Essex avait été son bienfaiteur; mais assez longtemps avant qu'on instruisit son procès, il avait rompu avec lui

meilleure à tous égards, en 1734, et réimprimée à Paris en 1796.

et cessé de l'honorer de son amitié. Sans rechercher la cause de cette rupture, qui vraisemblablement serait honorable à Bacon, la question se réduit à savoir si ce dernier personnage devait résister à l'ordre de la reine, et renoncer à l'office de conseiller et d'avocat de cette princesse dont il était revêtu depuis longtemps, lorsqu'elle lui ordonna d'écrire et de parler dans cette affaire : nous doutons que tout le monde prenne ici l'affirmative; qu'on se donne d'ailleurs la peine de lire sans prévention l'apologie de Bacon, on verra que sa justification résulte de la simple exposition des faits, et on admirera avec quel ménagement il sait s'excuser, sans aggraver jamais les torts du comte.

Bacon avait trop de mérite, et il s'était élevé trop haut pour que l'envie et la méchanceté ne se soient pas attachés à flétrir sa mémoire. Il est donc encore bien des faits déshonorants qu'on lui impute : ces faits n'ont guère d'autres garants que le chevalier Arthur Wilson, et le chevalier Antoine Weldon, deux hommes si évidemment prévenus contre Bacon, que dans tout ce qu'ils en racontent de désavantageux, et qui n'a qu'eux seuls pour garants, ils sont absolument indignes de créance, surtout le dernier qui a publié contre notre philosophe un véritable libelle (1); ces faits ont été prouvés faux et calomnieux par Tenisson, Stephens et les continuateurs anglais de Bayle. Ce serait fatiguer inutilement le lecteur que de lui en rappeler la mémoire; mais cependant, nous croyons devoir relever et détruire avec encore plus de soin qu'on ne l'a fait, la calomnie qui se rapporte à ses mœurs; ce qui nous y engage, c'est que dans ce siècle, quelques auteurs graves l'ont répété, sans se défier que c'était une pure calomnie : nous citons Boërhaave en exemple. Mais nous y sommes encore plus fortement engagés par une raison dont nous rendrons compte à la fin de cet article.

On a donc inculpé les mœurs de Bacon dans un point très-grave; c'est Arthur Wilson qui nous en assure et qui pourtant est forcé à la

(1) Voici ce que Sanderson, évêque de Lincoln, nous apprend de l'un et de l'autre, dans la préface de la seconde partie de l'*Histoire du roi Jacques*, Londres, 1655. « Nous trouvons le vrai et le faux artistement mêlés dans la vie du roi Jacques, de Wilson, si cet ouvrage est de lui... Ces deux ouvrages, celui de Wilson et celui d'Antoine Weldon, sont des avortons qui, comme de petits ours, ont été soigneusement léchés par d'habiles gens. L'un est un manuscrit du chevalier A. Weldon, qu'il avait destiné au feu, touché de repentir de ce qu'il avait malicieusement écrit, mais qu'on a enlevé depuis du cabinet d'une dame pour le donner au public... Dans l'autre, il n'y a que de vieux recueils. J'en sais des nouvelles, et je connais le ministre qui en est l'auteur, le poète qui les a mis ensemble, le docteur qui y a donné la forme; et pour faciliter le débit, on y a mis le nom de Wilson. »

Le docteur Heilin, dans la préface de son *Examen général*, qualifie cet ouvrage de Wilson, d'*infâme satire* du règne du roi Jacques, où on ne sait ce qui l'emporte, de la fausseté du fond, ou de la diveté du style (*Dictionnaire de Chauffepié*, art. WILSON).

fin, de rendre témoignage à l'innocence de ce grand homme. Rien de plus frivole en effet que le fondement qu'il prétend qu'on donnait à cette inculpation. Robert Stephens, historiographe du roi, dans le compte qu'il a rendu de la vie de Bacon, à la tête des lettres et fragments de cet auteur, imprimés en 1734, assure et prouve qu'elle est destituée de toute vraisemblance. Nous sommes même surpris que les Anglais, continuateurs du Dictionnaire de Bayle, qui rapportent le sentiment de Stephens et les raisons décisives sur lesquelles il l'appuie, aient daigné, dans un autre article de leur Dictionnaire, rappeler cette misérable accusation; ils citent donc, sans cependant donner à entendre qu'ils y ajoutent quelque foi, le fragment d'une vie encore manuscrite d'un certain chevalier d'Ewes, écrite par lui-même, où il répète effectivement l'accusation précédente, mais il s'ôte en même temps toute créance, par les injures de toute espèce contre Bacon, dont il l'accompagne. Quelle imprudence et quelle injustice n'y aurait-il donc pas de croire à une accusation de ce genre, dirigée contre un personnage aussi respectable, sur l'autorité de deux hommes évidemment passionnés, l'un inconnu en quelque sorte, et qui dit ne parler que d'après des bruits populaires, c'est le chevalier d'Ewes; l'autre c'est Wilson, connu, il est vrai, mais connu aussi comme ayant mêlé indistinctement dans son histoire le mensonge avec la vérité, et qui d'ailleurs déclare lui-même que ce qu'il rapporte est une calomnie! Cette accusation ne serait-elle pas encore suffisamment démentie par toute la conduite de Bacon et par le silence absolu de tous les auteurs du temps, qui sont dignes de quelque foi, de ceux mêmes qui ne l'aimaient pas? L'étrange corruption de cœur qu'on lui impute ne percerait-elle pas dans quelques parties de ses lettres ou de ses écrits? Cependant, dans les quatre volumes *in-folio* de ses œuvres, il n'est pas une page, une ligne, un mot même qui en donne le plus léger indice : tout est réservé dans ses expressions, tout est honnête dans ses récits et ses conseils; il saisit toutes les occasions qui se présentent d'exalter les bonnes mœurs et de s'élever contre la débauche. Qu'on voie comment il s'explique à ce sujet dans le chapitre dixième des *Essais de morale et de politique*; mais c'est surtout dans sa *Nouvelle Atlantide* qu'il rend à la chasteté l'hommage le plus éclatant : c'est par leur amour pour la chasteté qu'il trouve les peuples de cette île plus recommandables; et il met dans leur bouche la condamnation la plus expresse et la plus sévère de tous les excès qui outragent cette vertu parmi nous. Le lecteur est prié de consulter cet article dans notre ouvrage.

Il n'est point indifférent de remarquer pour la justification de Bacon en cette matière, qu'il vécut dans la meilleure intelligence avec son épouse, et qu'il conserva pour elle jusqu'à la fin, l'attachement le plus tendre. Ses ennemis qui sentaient bien que cette circonstance suffirait pour décréditer entièrement leur calomnie, ont prétendu le contraire;

mais nous avons pour témoin et pour garant du fait avancé, Rawley, le commensal et le chapelain de Bacon. Cet auteur, à la suite et à l'appui de son témoignage, observe que Bacon, dans son testament, fait peu de temps avant sa mort, et qu'on peut consulter dans le recueil de ses œuvres, donna encore de très-grandes marques d'attachement à son épouse : aussi, continue-t-il, elle n'a pas cessé, pendant les vingt années qu'elle lui a survécu, d'honorer sa mémoire (1).

Nous ajouterons encore une observation qui suffirait seule pour confondre cette misérable calomnie. La piété bien connue de Bacon n'a pas été concentrée seulement dans ses écrits et dans quelques formules de prières, il en faisait une profession ouverte ; elle éclatait au dehors par tous les actes qui en sont les effets ou les signes ordinaires. Bacon assistait régulièrement aux offices divins, soit à ceux qui avaient lieu dans sa chapelle, soit à ceux qu'on célébrait dans les églises, c'est Rawley, son chapelain, qui nous l'apprend ; il entendait les sermons ; il s'approchait de la sainte table, et il n'y eut jamais que le mauvais état de sa santé qui l'empêcha de remplir assidûment ces exercices de religion. Si Bacon avait été un infâme débauché, et si ses débauches eussent été publiques, comme le prétend l'auteur cité, Bacon aurait donc été gratuitement (car qui l'obligeait et qu'avait-il à gagner à toutes ces fausses démonstrations ?) le plus vil et le plus impudent des hypocrites. Or, qui oserait le dire ? qui oserait seulement le penser ? Mais en voilà assez et peut-être trop sur cet article.

Nous avons d'abord eu la pensée d'imiter la sage réserve de l'auteur de la vie de Bacon dans la *Biographie britannique*. Après avoir rapporté dans l'affaire du jugement de Bacon les témoignages pour et contre, il finit par observer qu'il est encore d'autres délits dont on a voulu charger la mémoire de ce grand homme ; mais qu'il ne daigne pas en parler, parce qu'ils ne lui sont imputés que dans des libelles, et que ne devant leur naissance qu'à la méchanceté des hommes, ils devaient périr dans l'oubli ; mais nous avons craint que des mécréants, qui avaient jusqu'à présent compté Bacon parmi les principaux chefs de leur secte, surpris et humiliés de se voir au contraire condamnés ouvertement à son tribunal, ne cherchassent à affaiblir l'autorité de son jugement en décréditant sa personne, et dans ce dessein, ne voulussent renouveler ces calomnies. Nous avons donc cru qu'il convenait de leur enlever d'avance cette misérable ressource, en montrant qu'elles étaient destituées de toute espèce de fondement, et ne pouvaient avoir d'autre effet que de déshonorer leurs pre-

miers auteurs et tous ceux qui voudraient en tirer avantage.

En travaillant à effacer les taches odieuses que la méchanceté ou la jalousie ont jetées sur la conduite personnelle de Bacon, c'est l'amour de la vérité qui a conduit notre plume, encore plus que le tendre intérêt qu'inspire sa personne à tous ceux qui le connaissent par ses ouvrages. D'ailleurs, nous ne prétendons pas que Bacon soit sans défaut ; nous avons déjà dit, comme Tenisson, lorsqu'il remplissait à peu près la même tâche que la nôtre, qu'après tout, nous ne parlons pas d'un ange. Nous confessons encore une fois, que Bacon est inexcusable d'avoir veillé avec si peu d'attention sur ses officiers, et d'avoir trop négligé le soin de ses affaires domestiques. L'importance et la multitude des occupations dont il était chargé, les profondes distractions que lui donnait sans doute l'étude de la philosophie, ne fournissent point ici d'excuses suffisantes ; mais Bacon lui-même n'a point prétendu être sur tous les points irréprochable. Qu'on consulte la Confession qu'il envoya au parlement ; qu'on lise surtout la prière qu'il composa après sa disgrâce, et même celle qui était sa prière ordinaire, et l'on verra de quels sentiments de repentir et de componction son cœur était habituellement pénétré ; combien en général et sur combien de chefs en particulier il se croyait comptable à la justice divine.

Le lecteur désire sans doute avoir quelque connaissance du tempérament, du régime et de la figure de Bacon. Tout intéresse dans un aussi grand homme.

Bacon était né avec un tempérament délicat, rien en cela d'extraordinaire ; mais ce qui l'est véritablement, c'est que dans toutes les éclipses de lune, soit qu'il en fût prévenu ou non, il tombait tout à coup en défaillance ; et cette défaillance, qui durait pendant tout le temps de l'éclipse, finissait avec elle, sans laisser aucune impression d'incommodité. Nous sommes très-surpris, il est vrai, de ne point apprendre de lui-même une singularité si importante et si propre à démontrer l'influence des corps célestes sur les corps humains ; car il n'en parle point dans toute son *Histoire naturelle*, où il a rassemblé tant d'expériences moins curieuses, et où il traite expressément des influences de la lune sur la terre ; mais il ne serait pourtant guère permis de la révoquer en doute, puisque nous avons pour garant du fait, Rawley, son chapelain et son commensal.

Bacon ne négligeait pas le soin de sa santé ; il faisait un usage fréquent du nitre tant vanté dans ses écrits. Pendant les trente années qui précédèrent immédiatement sa mort, il en prit régulièrement tous les matins la dose d'environ trois grains dans un bouillon tiède et léger. On dit communément, c'est l'observation de Rawley, « qui vivit medice, vivit miserè : celui qui vit médicalement vit misérablement : » il a vécu *médicalement*, continue Rawley, *puisque tous les six ou sept jours, il prenait, un peu avant le*

(1) Voici le texte latin de Rawley. Liberos ex eâ suscepit nullos... Neque verò liberorum defectus ullo pacto autorem ejus erga nuptiam imminuit, quam summâ semper dilectione conjugali et amoris indicîis prosecuta est : suppellectili lautâ, monilibus variis, fundis insuper dotavit, additâ etiam trabecâ honorariâ maritali quam viginti plus minus annos post obitum ejus gestavit.

dîner ou le souper, une demi-dragme de rhubarbe macérée et infusée pendant une demi-heure, dans un verre de bière et de vin blanc mêlés ensemble. Cependant il n'a pas vécu misérablement, parce que cette médecine était fort légère, et que d'ailleurs, quoiqu'on en ait dit, il n'était point dans l'usage de prendre d'autres médicaments. Bacon était sujet à des attaques de goutte; mais l'expérience lui avait appris un remède qui le trompa rarement, et qui la faisait disparaître dans l'espace de vingt-quatre heures: nous croyons faire plaisir au lecteur de lui en donner la recette (1).

Ce grand philosophe était bien fait de sa personne, il avait le front large et découvert, l'œil vif et perçant, tout l'extérieur gracieux et en même temps respectable; il regardait toujours en haut, comme s'il eût été sans cesse occupé de contemplations sublimes. Dans le monument que lui fit ériger le chevalier Méautis, il est représenté assis dans un fauteuil, avec l'attitude d'un homme qui médite et qui a les yeux élevés vers le ciel, et l'épithape déclare que telle était son

(1) Remède de Bacon contre la goutte.

Il y a beaucoup de médicaments, dit Bacon (*Exp. 60, 1^{re} cent., silva silvarum*), qui seuls n'opèrent rien, peut-être même sont nuisibles, mais qui, appliqués l'un après l'autre, et dans un certain ordre, produisent de très grands effets. L'expérience m'a appris un remède contre la goutte, qui la chasse dans vingt-quatre heures, et m'a rarement trompé; en voici la recette :

Premier cataplasme.

Prenez trois onces de pain de seigle, la mie seulement, et soigneusement émietée: faites-la cuire dans du lait, jusqu'à ce qu'elle y soit fondue et réduite en bouillie; ajoutez alors une dragme et demie de semilles de roses rouges pulvérisées, dix grains de safran, et une once d'huile de roses, étendez ce cataplasme sur un linge, appliquez-le tiède sur la partie malade, et laissez-le trois heures.

Seconde fomentation.

Prenez une demi-poignée de feuilles de sauge, six dragmes de racines de éguë, hachées menu, une demi-once de racine de brione, deux pincées de semilles de roses rouges; faites bouillir le tout dans une pinte d'eau ferrée, jusqu'à réduction d'un quart, passez à travers un linge, ajoutez une demi-pincée de sel gris, trempez alors dans la décoction un morceau d'écarlate ou de la laine teinte en écarlate; appliquez l'étoffe ou la laine imprégnée sur la partie souffrante, et répétez sept fois l'opération, chaque fois dans l'espace de quinze ou vingt minutes.

Troisième emplâtre.

Prenez d'onguent diacalcitis ce qu'il en faudra pour couvrir la partie malade; faites-le dissoudre dans de l'huile de roses en quantité suffisante pour qu'il puisse s'appliquer; étendez-le sur un linge fin, et l'appliquez.

attitude ordinaire, sic sedebat (1). Ses historiens s'accordent à dire qu'il était d'une taille médiocre; quand ils ne nous l'apprendraient pas, il serait naturel de le presumer d'après une plaisanterie qui lui est échappée sur les hommes d'une haute taille, et que vraisemblablement il ne se serait pas permise, s'il avait été d'une taille semblable. La cour de France étant à Calais, envoya M. de Cadenet, frère du connétable de Luyues, avec la qualité d'ambassadeur, pour saluer le roi d'Angleterre. Ce seigneur se conduisit avec tant de légèreté, que le roi, après l'audience, demanda à milord Bacon, ce qu'il en pensait. *Sire*, répondit-il, *c'est un grand homme, bien fait. Mais*, reprit le roi, *que pensez-vous de sa tête, la croyez-vous fort propre à une ambassade? Sire*, répliqua Bacon, *les gens d'une riche taille ressemblent aux maisons qui ont quatre ou cinq étages, le plus haut est ordinairement le plus mal meublé.*

Nous terminerons la vie de Bacon par ces paroles du *Biographe Britannique* (t. 1, p. 411).

Qu'import: à la mémoire d'un si grand homme, si Jacques Houel a mêlé à quelques anecdotes connues sur son compte, une multitude d'impostures; si Rapin, cet étranger qui fait le dictateur dans notre histoire, l'a maltraité sur l'autorité d'un Weldon et de quelques autres faiseurs de libelles diffamatoires, qui n'ont point connu d'autre moyen d'échapper à l'oubli, que d'assassiner de grands noms; mais qui n'ont réussi qu'à vover leurs propres noms à une infamie éternelle.... De semblables traits jetés par l'envie ne peuvent porter aucune atteinte à sa gloire. Ses défauts n'ont nui qu'à ses contemporains, et ont été bien expiés par ses souffrances; mais ses vertus, mais sa science et surtout son zèle pour le genre humain, se feront sentir, tandis qu'il y aura des hommes; et conséquemment, tandis qu'il y aura parmi les hommes de la reconnaissance, le nom de Bacon, de Vêrulam, de Saint-Alban, ne sera jamais prononcé sans réveiller le sentiment de l'admiration.

(1) Voici l'épithape :

Franciscus Bacon
Baro de Verulam, Sancti Albani vicecomes,
Sen notioribus titulis,
Scientiarum lumen, facundia lex,
Sic sedebat.
Qui postquam omnia naturalis sapientia
Et civilis arena exsolvisset,
Naturæ decretum explevit,
Composita solvantur.
Anno Domini M. DC. XXVI
Ætatis LXVI,
Tanti viri
Mem.
Thomas Meautys,
Superstitis cultor,
Defuncti admirator,
H. P.



PENSÉES

DE BACON SUR LA RELIGION, ETC.

L'EXISTENCE D'UNE PREMIÈRE CAUSE SUPPOSÉE
DANS LA FABLE DE PAN.

De Augmentis scientia, l. II, c. 13, ante med.

Le dieu Pan, chez les anciens, était le symbole de l'univers ou de l'universalité des êtres, ainsi que son nom même le fait assez connaître. Les anciens lui donnaient des cornes larges par le bas et aiguës par le haut. Effectivement, la nature ou l'univers paraît se terminer en pointe, et peut être représenté par une pyramide.

Les individus, en nombre infini ou presque infini, forment comme la base de cette pyramide : au-dessus de cette base s'élèvent différentes espèces, formées du rassemblement de ces individus, et par conséquent moins larges que la base : au-dessus des espèces s'élèvent les genres formés par la réunion des espèces. Au-dessus des premiers genres s'élèvent consécutivement d'autres genres supérieurs, jusqu'à ce qu'enfin la nature ou l'univers se rétrécissant de plus en plus, paraisse se terminer à un point ou à l'unité : et c'est ce que signifie la figure pyramidale que donnent les anciens aux cornes de Pan.

Il ne faut point s'étonner de ce qu'ils supposent encore que ces cornes s'élèvent jusqu'au ciel ; car les hauteurs de la nature ou les idées universelles touchent en quelque sorte la divinité : et c'est pour exprimer la même vérité qu'on assurait aussi que cette fameuse chaîne d'Homère, qui sans doute est la chaîne des causes naturelles, était attachée au pied du trône de Jupiter. Il y a plus, je ne sache aucun homme qui ait étudié la métaphysique et ce qu'il y a d'éternel et d'immuable dans la nature, et par là se soit élevé un peu au-dessus du courant des choses sensibles, qui n'ait abouti à la théologie naturelle ; tant le passage du sommet de cette pyramide à la divinité est prompt et facile.

CONSIDÉRATIONS SUR L'ATHÉISME (1).

Fideles sermones ethici, politici, sive interiora rerum, cap. 16.

Il est plus facile de croire à l'Alcoran, au Talmud et aux histoires de saints les plus fauleuses, que de croire qu'aucune intelligence ne préside à l'univers. Aussi, Dieu n'a jamais fait de miracles pour convaincre un athée. Les œuvres ordinaires de la Providence suffisent pour sa conviction. Il est vrai cependant qu'un peu de philosophie fait in-

cliner les hommes vers l'athéisme ; mais une connaissance plus approfondie de la nature les ramène à la religion. Et voici la raison : l'homme qui considère les causes secondes séparées et désunies, peut bien quelquefois s'y borner et ne pas aller plus avant ; mais quand il vient enfin à considérer comment ces causes ont été liées et enchaînées les unes aux autres, il est forcé de recourir à une providence et à une cause première, pour rendre raison de cette dépendance mutuelle et de cet admirable enchaînement.

Il y a plus, l'école la plus fortement inculpée d'athéisme est celle qui sert le plus à démontrer l'existence d'un Dieu ; je parle de l'école de Leucippe, de Démocrite, d'Épicure ; car il est beaucoup moins incroyable que quatre éléments sujets au changement, et une cinquième essence qui n'y est pas sujette, placés convenablement de toute éternité, aient pu, sans la direction d'un Dieu, produire cet univers, qu'il n'est incroyable qu'une multitude infinie d'atomes et de semences, dispersés sans ordre dans l'espace, ait pu, sans l'intervention d'un divin ordonnateur, produire ce même univers, et donner naissance à cet ordre admirable et à cette beauté dont nous sommes spectateurs.

L'Écriture dit (*Ps. XIII, 1*) : *L'insensé a dit dans son cœur, il n'y a point de Dieu. Elle ne dit pas : l'insensé a pensé dans son cœur. Cet insensé se dit cela au dedans de lui-même, plutôt comme une chose qu'il désirerait être véritable, que comme une chose qu'il sente et qu'il croie véritablement.*

« Personne ne nie qu'il y a un Dieu, sinon celui à qui il importe qu'il n'y ait point de Dieu : » *Nemo deos non esse credit, nisi cui deos non esse expedit* ; et rien assurément ne prouve mieux que l'athéisme réside sur les lèvres seulement et non pas dans le cœur, que la manière qu'ont tous ces prétendus athées de parler toujours de leur opinion. Cette manière indique assez qu'ils tremblent au dedans d'eux-mêmes, et qu'ils cherchent à se rassurer un peu par l'approbation des autres.

On voit même quelquefois des athées qui, semblables aux chefs des autres sectes, travaillent à réunir autour d'eux des disciples ; enfin ce qui est plus étonnant encore, on en a vu qui ont mieux aimé souffrir la mort que de rétracter leur opinion. Mais si ces derniers étaient réellement persuadés qu'il n'existe point de Dieu, quel intérêt avaient-ils de le soutenir au péril de leur vie (1) ?

(1) L'article de l'athéisme est un de ceux ayant trait à la religion, que l'auteur de l'Analyse de la philosophie de Bacon a moins défigurés dans la partie qu'il en rapporte. Cependant, nous prions le lecteur de conférer quelques traits cités en note, avec ceux qui leur sont analogues dans notre traduction. L'auteur n'a point analysé l'article suivant sur l'athéisme, qui est au moins aussi important que l'autre ; peut être ne l'a-t-il pas connu.

(1) L'auteur de l'Analyse de la philosophie de Bacon rend ainsi ses dernières phrases (*t. II, ch. 4*).
« Cependant, comment l'athéisme a-t-il pu trouver
« des martyrs, lui qui ne promet point de récompense
« et qui n'offre aucun motif capable de faire illusion ?
« Quoi ! l'erreur toute seule aurait autant d'empire
« sur l'esprit humain, que la vérité soutenue de mille
« avantages ? L'entièrement fera plus que la grâce ? C
« abîme ! ô misère ! »

On prétend qu'Épicure n'a enseigné qu'il existait quelques natures heureuses qui se suffisaient à elles-mêmes et ne se mêlaient point du gouvernement de l'univers, que pour ne point se perdre dans l'opinion publique; qu'en tenant ce langage il ne faisait que céder à la nécessité des temps, mais qu'au fond il ne croyait pas qu'il existât de Dieu. Cette imputation ne me paraît pas assez bien fondée, car voici une sentence d'Épicure, et qui est vraiment admirable et divine: *Ce n'est point une profanation de méconnaître les dieux du vulgaire; mais c'en est véritablement une d'attribuer aux dieux les opinions du vulgaire.* Platon lui-même n'aurait pas mieux parlé.

Il paraît de là que quoique Epicure ait porté l'audace jusqu'à contester aux dieux l'administration de l'univers, il n'a pas pu la pousser jusqu'à contester leur nature.

Les Indiens occidentaux ont des noms pour leurs dieux particuliers, mais ils n'en ont point pour signifier Dieu en général. Ils sont dans le cas où auraient été les païens, si, ayant dans leur langue les noms de *Jupiter, Apollon, Mars*, etc., ils eussent manqué d'un terme pour exprimer *Dieu*. Ce qui montre aussi que les peuples, même les plus barbares, ont la notion de la divinité, quoique cette notion soit très-imparfaite. Ainsi les sauvages mêmes se réunissent avec les philosophes pour combattre les athées.

Les athées spéculatifs sont bien rares. Un Diagoras, un Bion, peut-être un Lucien et un petit nombre d'autres, voilà ce qui compose cette classe, bien moins nombreuse encore qu'on ne le pense, parce que les défenseurs d'une religion ou d'une superstition qu'on attaque, s'attachent souvent et réussissent quelquefois à faire passer pour des athées leurs adversaires, qui ne sont pourtant pas sur ce point moins orthodoxes qu'eux (1).

Mais les plus grands athées, en effet, sont les hypocrites qui traitent continuellement les choses saintes, et cela, sans aucun sentiment de religion, en sorte qu'à la fin, il est impossible que leur conscience ne se cautérise pas.

L'athéisme a différentes causes. La première, ce sont les divisions dans l'ordre de la religion, si elles sont en grand nombre. Une seule division n'aboutirait qu'à enflammer le zèle de l'un et de l'autre parti; mais des divisions multipliées, en dégoûtant de la religion, conduiraient à l'athéisme (2). Une

Il n'y a rien là qui appartienne à Bacon; mais on y reconnaît le ton dérisoire, si ordinaire au chef des incrédules de ce siècle et à ses imitateurs.

(1) Voici encore comment l'analyste rend cette pensée: *Il n'y a pas autant d'athées qu'on voudrait le croire; mais c'est le zéolisme qui a étendu cette réputation sur tous les esprits libres.*

Bacon ne parle point de tous les esprits libres.

(2) « Les portes de l'athéisme sont la tolérance de toutes les religions (car une secte dominante, combattue par une secte rivale, entretient la religion); les scandales des prêtres et les écrits des philosophes, des temps de lumière et de prosopité; car l'adversité nous fait recourir aux dieux,

autre cause de l'athéisme, c'est la vie scandaleuse des prêtres (1), quand elle en vient

« Les temples sont des asyles qu'on dirait n'être faits que pour le malheureux. » (*Annal. t. II, ch. 4.*)

1°. La tolérance de toutes les religions n'est pas la même chose que la multitude des sectes religieuses. C'est cette dernière que Bacon assigne comme une des causes de l'athéisme.

2°. La dernière réflexion de l'auteur, étrangère à Bacon, donnerait à entendre que les calamités seules ont fait imaginer et invoquer la Divinité.

(1) Le fameux P. Mersenne, dans son grand ouvrage des *Questions sur la Genèse*, qui est principalement dirigé contre les athées, et qui parut deux années avant la mort de Bacon, assigne aussi comme ce grand philosophe, cette cause de l'athéisme, avec cette différence qu'il y joint le dé-ir d'envahir les biens ecclésiastiques.

Ecclésiæ præsulæ monitos reliui et omnes sacerdotes, ne quam animum occasione scandalis perditis illis delictis præbeant qui non raro suæ opinionis firmitatem in illorum vitâ non solum sacerdote, verum etiam homine indignâ collocant. Quanquam non ignoro deistas, atheos et politico, in sacerdotibus insurgere, et Dei templa spernere, quod dolent in in altaris ornamentis, sacris domibus ædificandis, atque viris diu octoque Deo seruentibus atendis impendi, quibus suum exsatiari marsupium, et suis uxoriibus atque filiabus monilia fieri summo opere desiderant, qui, si possent, cultum omnem religiosum everterent, ut omnia cederent in eorum utilitatem (page 1850).

Nous citerons encore un ou deux témoignages de Mersenne, à l'appui de quelques autres parties de la doctrine de Bacon, sur l'athéisme, dans cet article et les articles suivants.

Infantis suadere videntur cultum divinum ad hoc institutum esse ut populus in officio contineatur; ideoque viris doctis ac religiosis arbitrantur se magnam conflare mercedem, dum audacter mentuntur neminem esse doctum qui deismo vel athéismo non faueat. Plura alia committuntur, tum ut impietatem virtutis instar et ut subtilioris ingenii monumentum venditent, tum ut habeant socios, ne si soli fuerint, singuli ab eorum familiaritate velut n lycantrophis abhorveant... Plus bas il assure, et non sans raison, que, dans le fait, les déistes doivent être communément comptés parmi les athées. Deistas igitur aggrediuntur qui licet fingant se Deum admittere, revera tamen cum atheis numerandi sunt; quippe qui omnia committunt rationi et Deum absque providentiâ et justitiâ concipiunt.

Sans doute il est des personnes qui trouveront étrange qu'on daigne s'appuyer sur l'autorité d'un homme que M. de Voltaire a appelé *le minime et très minime Mersenne*; mais quand M. de Voltaire a parlé dans ces termes d'un personnage qui lui le correspondant, le conseil, l'ami de Peirece, de Fermat, de Roberval, de Pascal, de Descartes, d'Hobbes même, qui fut initié, profond même dans les langues savantes et dans toutes les hautes sciences, qui peut-être a contribué plus que tout autre dans son temps, aux progrès de ces sciences, et dont les ouvrages sur la musique, la physique, les mathématiques, sont tous les jours consultés par les savants; quand, dis-je, M. de Voltaire a parlé ainsi, il n'a pas mis au P. Mersenne dans l'esprit des hommes honnêtes et instruits, il n'a fait que se nuire à lui-même, et il a prouvé seulement qu'il ne parlait pas toujours avec une connaissance suffisante de cause, et que chez lui, l'appas d'une plaisanterie bonne ou mauvaise l'emportait quelquefois sur toute autre considération.

Les disciples qui veulent justifier le propos du maître, conviennent que le P. Mersenne avait un commerce épistolaire avec les savants les plus célèbres de son temps; mais ils prétendent que c'est de là seulement qu'il a tiré toute sa considération. Comment donc ne voient-ils pas qu'un simple religieux avec qui tous les savants, français ou étrangers, ne-

au point que saint Bernard avait en vue, lorsqu'il s'écrie : *Non est jam dicere ut populus sic sacerdos, quia nec sic populus ut sacerdos* (Isaïe., XXIV, 2). *On ne peut pas dire, comme on a dit autrefois, le prêtre sera comme le peuple, parce qu'il ne sera pas même comme le peuple.*

Une troisième cause, c'est l'habitude de badiner et de plaisanter des choses saintes. Rien ne détruit plus sensiblement que cette habitude tout respect pour la religion.

Enfin on a remarqué que l'athéisme avait été plus commun dans les siècles où on avait le plus cultivé les lettres, surtout lorsque l'abondance et la paix régnaient en même temps ; car les adversités et les calamités ont l'avantage de tourner avec plus de force que toute autre chose, l'esprit de l'homme vers la religion.

Ceux qui nient la Divinité, détruisent tout ce qu'il y a de noble dans le genre humain. N'est-il pas effectivement certain que l'homme, par le corps, est semblable aux bêtes ? Si, par l'âme, il ne ressemble point à Dieu, il n'est plus alors qu'une vile et ignoble créature.

Les athées détruisent encore toute magnanimité et toute élévation dans la nature humaine. Jetez les yeux sur un chien, combien ne montre-t-il pas de générosité et de courage, lorsqu'il se voit soutenu par son maître, qui lui tient lieu de Dieu ou d'une nature supérieure : ce courage est manifestement tel, qu'il ne pourrait jamais l'avoir à ce haut point, sans sa confiance dans une nature meilleure que la sienne. Il en est ainsi de l'homme ; lorsqu'il fonde son espérance et son appui sur la Providence et sur la grâce de Dieu, il retire de là une confiance, une force à laquelle la nature humaine, livrée à elle seule, ne pourrait jamais parvenir.

Ainsi l'athéisme, si digne de haine, sous tous les rapports, l'est encore particulièrement en ce point, qu'il prive l'homme de la faculté qu'il a de s'élever au-dessus de la faiblesse humaine.

Ce que nous avons dit des individus se vérifie aussi dans les nations entières. Quelle nation égala jamais les Romains en magnanimité ? Or, écoutez ce que dit Cicéron : *Quelque prévenus que nous puissions être en notre faveur, pères conscripts, nous sommes forcés de convenir que nous ne l'avons point emporté sur les Espagnols par le nombre, sur les Gaulois par la force du corps, sur les Carthaginois par la ruse, sur les Grecs par l'habileté dans les arts, sur les Italiens eux-mêmes et les*

Latins par le sens exquis qui est comme propre et naturel à ce sol et à cette nation ; mais nous l'avons emporté sur tous les peuples et toutes les nations du monde par la piété et la religion, et par cette sagesse supérieure qui nous a fait reconnaître que cet univers était conduit et gouverné par la Providence des dieux immortels. Quam volumus, licet, patres conscripti, nos amemus, tamen nec numero Hispanos, nec robore Gallos, nec calliditate Pœnos, nec artibus Græcos, nec denique hoc ipso hujus gentis et terræ domestico nativoque sensu Italos ipsos et Latinos ; sed pietate ac religione atque hac una sapientia quod deorum immortalium numine omnia regi gubernarique perspeximus, omnes gentes nationesque superavimus.

LES PRINCIPALES CONSIDÉRATIONS PRÉCÉDENTES SUR L'ATHÉISME, FORTIFIÉES ET DÉVELOPPÉES.

Meditationes sacræ, t. II, p. 401

L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu. *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus.*

Premièrement, *l'insensé a dit dans son cœur.* Le prophète ne dit pas, il a pensé dans son cœur, c'est-à-dire qu'au fond il ne sent pas ce qu'il dit, il veut seulement le croire : il voit qu'il serait très-irrésistant pour lui qu'il n'existât point de Dieu : en conséquence il s'efforce en toute manière de faire entrer cette idée de la non existence de Dieu dans son esprit, et de se la persuader à lui-même. Il s'étudie à la publier, à l'établir, à la soutenir comme un point de fait, un article accordé, un dogme véritable. Cependant cette étincelle de la lumière primitive qui nous découvre la Divinité, subsiste encore ; c'est en vain qu'il s'efforce de l'éteindre totalement et d'étouffer dans son cœur le trouble qu'elle y fait naître. Quand il avance donc qu'il n'y a point de Dieu, ce n'est pas le sens et la lumière naturelle qui dictent en lui ce jugement, c'est la corruption, c'est la perversité de sa volonté ; et il peut dire avec le poète comique : *Mon esprit s'est rendu à mon sentiment : tunc animus meus accessit ad sententiam meam ;* comme si son esprit et lui formaient deux différents personnages. Ainsi, je le répète, l'athée dit bien dans son cœur, mais ne sent point dans son cœur qu'il n'y a point de Dieu (1).

Secondement, il a dit dans son cœur, il n'a pas exprimé par sa bouche ; mais pourquoi craint-il d'énoncer son sentiment ? C'est par la crainte de l'infamie et de l'animadversion des lois ; car si on peut, sans inconvénient, dit un ancien, s'élever contre

iretenaient une correspondance suivie sur les objets de leurs recherches, et au jugement de qui ils soumettaient leurs découvertes et leurs dé mêlés littéraires ; un religieux qui, le premier, a tenu dans sa cellule des assemblées régulières de savants, et par là a donné lieu d'imaginer et d'établir les différentes académies de l'Europe, était nécessairement estimé de ces savants ; qu'il n'était donc pas indigne de l'estime de M. de Voltaire, et que s'il était *minime* par la dénomination de l'ordre religieux dont il était membre, il ne pouvait être *très-minime* par l'esprit et par les connaissances.

(1) « L'athéisme, dit Montaigne, étant une proposition comme dénaturée et monstrueuse, difficile et aussi malaisée à établir dans l'esprit humain, pour insolent et déréglé qu'il puisse être, il s'en est vu, par vanité et fierté de concevoir des opinions non vulgaires et réformatrices du monde, en affecter la profession par contenance, qui s'ils sont assez fous, ne sont pas assez forts pour l'avoir planté. » L. II, chap. 12.

l'existence de Dieu dans une société parti-
culière, il est toujours très-dangereux de le
faire dans une assemblée du peuple. Mais que
cette crainte cesse, vous verrez qu'il n'y a
point d'hérésie qui ait plus d'empressement
et d'ardeur pour se produire, pour s'étendre
et se multiplier, que l'athéisme, et que ceux
qui sont tombés dans ce prodigieux égare-
ment de l'esprit, ne parlent que d'athéisme,
ne respirent presque et n'inculquent à tout
propos que l'athéisme. L'épicurien Lucrèce
en fournit un exemple frappant : il traite
dans son poème une multitude de sujets di-
vers, et il n'en est presque aucun où il n'in-
toreale des invectives contre la religion. Voi-
ci quelle est apparemment la raison de cette
étrange manie. Un athée n'étant pas, malgré
tous les mouvements qu'il se donne, assez
content de lui-même, ne se confiant pas as-
sez à lui-même, éprouvant au dedans de lui-
même que son opinion est sujette à de
fréquentes éclipses et de fréquents évanouis-
sements, il est naturel qu'il cherche à se ras-
surer un peu en se procurant, s'il pouvait,
l'assentiment des autres. Un ancien avait dé-
jà remarqué, avec beaucoup de sagesse, que
*celui qui est si pressé de faire adopter son
opinion par les autres, témoigne par là mé-
me qu'il s'en défie.*

Troisièmement, c'est l'insensé qui a dit
dans son cœur, il n'y a point de Dieu ; et il
est très-vrai que celui qui parle ainsi est un
insensé, non point seulement parce qu'il n'a
point d'idée ni de goût des choses divines,
mais encore parce qu'il n'a aucune des
qualités qui constituent l'homme sage.

Premièrement, si vous examinez quels sont
les esprits qui ont plus de penchant vers
l'athéisme, vous verrez que ce sont presque
toujours des esprits superficiels, frondeurs,
présomptueux, bizarres, des hommes, en un
mot, très-éloignés d'être recommandables
par la gravité des mœurs et par la sagesse
de leur conduite.

Secondement, les politiques qui ont eu
plus d'élevation dans le génie, et de grandeur
dans les sentiments n'ont point envisagé la
religion et ne l'ont point employée comme
une espèce d'art inventé pour étonner
le peuple; ils ont été intérieurement pé-
nétrés de sa vérité, et ont supposé constam-
ment que la Providence divine présidait à
tous les événements de ce monde. Au con-
traire, ceux qui ont tout donné à leur art et
à leur industrie, aux causes prochaines et
apparentes, et qui, comme parle le prophète
(Hab., I, 16), *ont immolé à leurs filets, n'ont
été que de minces et de petits politiques, des
hommes très-vulgaires, incapables d'imprimer
aucune grandeur à leurs actions.*

Troisièmement, quant à ce qui regarde la
physique, je ne crains point de soutenir qu'un
peu de philosophie naturelle et de médiocres
progrès dans cette science qui n'auraient
conduit que jusqu'à sa porte, font pencher
les opinions vers l'athéisme; mais qu'une
connaissance plus étendue de cette même phi-
losophie, que des progrès dans cette philoso-
phie qui nous auraient permis de pénétrer

jusque dans son fond, ramènent les esprits à
la religion. Ainsi, l'athéisme, sous quelque
point de vue qu'on l'envisage, paraît convain-
cu d'être l'enfant de l'ignorance et de la folie ;
et c'est avec raison qu'on a dit que ce lan-
gage, *il n'y a point de Dieu*, était le langage
d'un insensé.

INCONVÉNIENTS DE L'INSTRUCTION DONNÉE AUX RAILLEURS ET AUX IMPIES.

*Serm. fideles, cap. 59, Consilia de negotiis,
ex parabolis, par. VI.*

Cette parabole de Salomon (*Prov., IX, 7*)
est bien digne de remarque : *Celui qui entre-
prend d'instruire un railleur, attire sur soi des
reproches et des railleries : mais celui qui re-
prend un impie, attire une tache sur sa répu-
tation. Qui erudit derisorem, ipse sibi inju-
riam facit, et qui arguit impium, sibi maculam
generat.* Effectivement si vous essayez d'in-
struire un homme qui tourne tout en raillerie,
les gens sages vous reprocheront l'uti-
lité de votre entreprise : vous perdez véri-
tablement votre temps, et cet homme futile
n'aura que du mépris pour les instructions
que vous aurez pris la peine de lui donner.
Mais vous vous exposez à de bien plus grands
inconvenients, si vous voulez reprendre un
impie : non seulement il ne vous écoute pas,
mais vous lui devenez odieux ; vous vous en
faites un ennemi dangereux ; et si dans le
moment il ne vous charge pas d'outrages,
croyez que dans la suite il vous accablera de
calomnies (1).

MÉMOIRE DE L'IMPIE, BIENTÔT DÉTESTÉE.

*Serm. fideles, cap. 59, Consilia de negotiis,
par. VIII.*

Salomon a dit (*Prov. X, 7*) que la mémoire
du juste serait accompagnée de louanges,
mais que le nom des impies pourrirait com-
me eux : *Memoria justi cum laudibus : at no-
men impiorum putrescet.*

L'expérience confirme chaque jour cette
vérité. L'homme juste est-il mort ? L'envie
qui noircissait sa réputation, meurt avec lui :
on lui rend aussitôt justice ; et les voix qui
se réunissent alors pour chanter ses louan-
ges, s'élevaient et éclatent de plus en plus.
Mais pour l'impie, quoique ses amis et les
hommes de son parti aient réussi pendant
un court espace de temps à donner quelque
célébrité à son nom, ce nom, peu de temps
après, commence à inspirer du dégoût ; en-
fin, une gloire momentanée fait place à une
infamie durable, et le nom, ainsi que le
corps de l'impie, ne répand plus qu'une odeur
de mort (2).

(1) L'illustre madame de Rohan, abbesse de Mal-
nouë, et amie du duc de la Rochefoucauld, auteur des
Maximes, rend ainsi dans la morale du sage, cette
partie du proverbe : *Qui arguit, etc. : Quiconque donne
des avis à un homme endurci dans le vice et dans l'im-
piété, expose sa réputation en proie à sa malice, et se
prépare un sujet de persécution et de repentir.* Il est
impossible que ce trait ne rappelle pas le nom de
l'auteur qui a été le chef des impies dans ce siècle.

(2) Madame de Rohan traduit ou paraphrase ainsi

THÉOLOGIE NATURELLE. NATURE, OBJET ET BORNES DE LA THÉOLOGIE NATURELLE ; RECHERCHES SUR LES ANGES ET SUR LES DÉMONS, NON ÉTRANGÈRES A CETTE THÉOLOGIE.

De aug. scient. L. III, cap. 2.

Nous avons distingué trois sortes de philosophie, la divine, l'humaine et la naturelle. On peut bien appeler la théologie naturelle une philosophie divine, et définir celle-ci la science, ou plutôt une étincelle de la science qui a Dieu pour objet, telle qu'on peut l'acquiescer par la lumière naturelle et par la contemplation des choses créées; et cette science, qui est bien divine à raison de son objet, peut cependant, à raison de la manière dont elle le connaît, être censée naturelle.

Cette science va bien jusqu'à nous mettre à portée de connaître la loi naturelle, de réfuter encore et de confondre l'athéisme, mais elle ne va pas jusqu'à établir suffisamment la religion. Aussi, tandis que Dieu n'a jamais fait de miracles pour convertir un athée, parce que cet athée peut parvenir à la connaissance de Dieu par la lumière naturelle, il en a fait pour la conversion des idolâtres et des superstitieux, qui ont reconnu une divinité, et se trompaient seulement dans le culte qu'on doit lui rendre; c'est qu'effectivement, pour découvrir la volonté de Dieu et reconnaître le culte qu'il exige de l'homme, la lumière naturelle est insuffisante. Les œuvres des hommes montrent bien, il est vrai, la puissance et l'habileté de l'ouvrier, mais elles ne représentent pas les traits de son visage. Il en est ainsi des œuvres de Dieu: elles nous découvrent bien manifestement sa sagesse et sa toute-puissance, mais elles ne nous peignent en aucune manière son image. Et en ce point les sentiments des païens ne s'accordent pas avec ce que nous apprennent les saintes Écritures: les païens enseignaient que le monde était l'image de Dieu, et l'homme l'image du monde; mais les saintes Lettres n'ont jamais fait au monde l'honneur de dire qu'il était l'image de Dieu, elles ont seulement dit qu'il était l'ouvrage de ses mains: c'est l'homme qu'elles ont déclaré être immédiatement l'image de la Divinité. Ainsi, quand il s'agit de prouver qu'il existe un Dieu, que ce Dieu gouverne le monde, qu'il est souverainement puissant, qu'il est sage, que l'avenir lui est connu, qu'il est bon, qu'il récompense, qu'il punit, qu'il doit être adoré, les œuvres de Dieu nous fournissent des preuves et des démonstrations convaincantes. Il est même, à l'égard des attributs de Dieu, et beaucoup plus encore à l'égard du gouvernement et de l'économie de l'univers, une multitude de vérités admirables qu'on peut encore, en procédant avec sagesse, extraire, pour ainsi dire, des œuvres de Dieu et rendre manifestes;

la maxime de Salomon, dans la morale du sage: *La mémoire du juste sera suivie d'un honneur éternel, et sa vertu recevra enfin les louanges qu'elle mérite; mais le nou des méchants s'évanouira à mesure que la pourriture en consommera les corps.*

quelques auteurs se sont occupés avec succès de ce travail.

Mais vouloir, d'après seulement la contemplation des choses naturelles et les principes de la raison humaine, raisonner sur les mystères de la foi et en presser trop vivement la croyance, les regarder trop curieusement, les discuter et en rechercher la manière ou le comment, c'est, à mon avis, une entreprise dangereuse. *Laissez à la foi ce qui appartient à la foi, voilà la règle générale; et les païens eux-mêmes, dans cette célèbre et divine fiction de la chaîne d'or, semblent en convenir quand ils enseignent que ni les dieux ni les hommes n'ont pu, à la faveur de cette chaîne, tirer Jupiter du ciel en terre, mais que Jupiter a pu les tirer de la terre dans les cieux.* Aussi tenterait-on inutilement de faire descendre jusqu'à la raison humaine les mystères célestes de la religion; et il est beaucoup plus convenable d'élever autant que nous pourrions nos esprits, pour contempler et adorer le trône de la céleste vérité.

Loin donc de penser que, dans cette partie de la théologie naturelle, on soit demeuré en arrière, nous croyons plutôt qu'on a été trop loin; et cette petite digression a eu pour objet de faire remarquer cet abus, à cause des inconvénients et des très-grands dangers qui en résultent pour la théologie et la philosophie; car cet abus a effectivement donné lieu aux hérésies, et a rempli la philosophie de chimères et de superstitions.

Mais il en est autrement de la nature des anges et des esprits: elle n'est point impénétrable à la raison humaine, et la recherche ne nous en est point interdite; nous avons même pour cette recherche, une grande ouverture dans l'affinité qu'ont les anges avec l'âme des hommes. La sainte Écriture nous dit bien, il est vrai (*Colos., II, 18*), que personne ne vous séduise dans la hauteur de ses discours et la religion des anges, en parlant de ce qu'il ne connaît pas: *Nemo vos decipiat in sublimitate sermonum et religione angelorum, ingerens se in ea que non novit.* Mais si l'on veut approfondir cet avertissement, on verra que deux choses seulement nous sont défendues: la première, c'est de rendre aux anges l'adoration qui n'est due qu'à Dieu seul; la seconde, c'est d'adopter à leur égard des opinions qui respireraient le fanatisme, telles que sont celles qui les élèveraient au-dessus de la condition des simples créatures, et celles qui supposent qu'on a, sur ce qui les concerne, des connaissances bien plus étendues que celles qu'on en a effectivement, et qu'aucun homme n'en a jamais eu. Mais une recherche modeste de ce qui regarde les anges, et qui tendrait à nous faire parvenir à connaître leur nature, en remontant à eux par les degrés des choses corporelles, ou bien en les contemplant dans l'âme humaine comme dans un miroir; une semblable recherche, dis-je, ne nous est point défendue. Nous en disons autant des esprits immondes (1) qui sont déchus de leur état: sans

(1) M. Euler a pensé aussi qu'à la faveur de la

doute il n'est pas permis d'avoir avec eux aucun commerce, d'employer leur ministère, et à bien plus forte raison de leur rendre aucune espèce d'hommage ou de culte religieux; mais la recherche et la connaissance de leur nature, de leur puissance, de leurs prestiges, tirées non seulement de ce que nous en apprend la sainte Ecriture, mais encore de ce que nous en découvrent la raison et l'expérience, ne sont pas la partie la moins curieuse de la *sagesse spirituelle*. L'Apôtre lui-même se glorifie de cette connaissance: *Nous n'ignorons point, dit-il, les ruses de Satan.*

Après tout, il est aussi bien permis dans la théologie naturelle de rechercher la nature des demons, qu'il est permis dans la morale de rechercher la nature des vices, et, dans la physique, la nature des poisons. Or, cette partie de la science sur les anges et les demons n'est point au rang des choses dont nous désirons qu'on s'occupe; un grand nombre d'auteurs s'en sont déjà occupés suffisamment. Nous désirerions plutôt qu'on ne pût point reprocher justement à plusieurs de ces écrivains de ne s'être point assez tenus en garde dans leurs recherches contre la vanité, la superstition et une frivole subtilité.

DE L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME.

De augm. scient. L. 1, vers. fin.

Quelques philosophes entièrement plongés dans les sens, n'ayant assurément rien de divin, et niant avec opiniâtreté l'immortalité de l'âme, ont cependant été contraints par la force de la vérité d'avouer que, quoique les mouvements purement affectifs périssent, il est pourtant probable que tous les mouvements et tous les actes qu'exerce l'âme sans le ministère du corps, tels que sont sans doute les actes de l'entendement, subsistent encore

seule lumière naturelle, on pouvait faire des recherches sur la possibilité, l'existence et la nature des demons. Voici comment il parle des esprits malfaisants dans sa 96^e lettre à une princesse d'Allemagne.

« Le péché est sans doute le plus grand mal et la plus grande imperfection qui puisse exister. Il ne saurait y avoir, en effet, à l'égard des esprits, un plus grand dérèglement que, quand ils s'écartent des lois éternelles de la vertu, et qu'ils s'abandonnent au vice. La vertu est le seul moyen de rendre un esprit heureux, et il serait impossible à Dieu de rendre heureux un esprit vicieux. Tout esprit adonné au vice est nécessairement malheureux; et tant qu'il ne retourne pas à la vertu, ce qui pourrait bien être souvent impossible, ses malheurs ne sauraient jamais finir: et voilà l'idée que je me forme des diables, des esprits méchants, et de l'enfer, laquelle me paraît être très-bien d'accord avec ce que la sainte Ecriture nous enseigne là-dessus.

« Les esprits forts se moquent, quand ils entendent parler des diables; mais comme les hommes ne sauraient prétendre être les meilleurs de tous les êtres raisonnables, on ne pourrait non plus les accuser d'être les plus méchants. Il y a sans doute des êtres beaucoup plus méchants que les hommes qui le sont le plus, et ce sont les diables. »

après la mort: tant la science leur a paru une chose incorruptible et immortelle. Mais nous, aux yeux de qui a brillé la lumière de la révélation, nous élevant au-dessus de la sphère grossière et ténébreuse des sens, nous savons que non seulement les actes de notre esprit, mais encore nos sentiments, après qu'ils auront été épurés, survivront à notre corps; que non seulement notre âme est immortelle mais que notre corps lui-même est appelé à jouir dans son temps de l'immortalité.

HISTOIRE DES PROPÉTIES ET HISTOIRE DES VENGEANCES DIVINES, PARTIE DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

De augm. scient. L. II, cap. 11.

Nous proposons de diviser toute l'histoire ecclésiastique en *histoire ecclésiastique* proprement dite (conservant à cette partie le nom du genre), en *histoire des prophéties*, et en *histoire des vengeances divines ou de la Providence*.

La première comprendrait les temps et les états divers de l'Eglise militante, soit qu'elle soit agitée par les flots, comme l'arche de Noé dans les eaux du déluge, soit qu'elle voyage dans le désert, comme l'arche d'alliance; soit qu'elle soit en repos, comme l'arche dans le temple, c'est-à-dire que cette histoire ferait connaître l'état de l'Eglise dans la persécution, dans le mouvement ou l'action, et dans la paix. Nous ne voyons pas qu'il y ait d'additions à faire à cette première partie de l'histoire; nous croirions plutôt qu'il y aurait à faire beaucoup de retranchements. Mais ce que nous désirerions bien certainement, c'est que, dans ce vaste corps d'histoire, les auteurs se fussent appliqués à mettre plus de grâce dans leur style et d'exactitude dans leurs récits.

La seconde partie, qui est l'*histoire des prophéties*, ou pour mieux dire, l'*histoire sur les prophéties*, est formée de deux parties relatives l'une à l'autre, la prophétie elle-même et l'accomplissement de la prophétie. Cette histoire doit donc être faite de manière qu'à la suite de chaque prophétie de l'Ecriture sainte, se trouve le récit des événements qui en montrent l'accomplissement, et cela, dans tous les âges du monde. L'objet et la fin de ce travail, c'est de confirmer la foi, c'est de donner la facilité et une sorte de méthode pour l'interprétation des prophéties qui restent encore à accomplir. Cependant on ne doit point exiger, dans l'accomplissement des prophéties, une précision et une ponctualité rigoureuses, et il faut admettre la latitude qui est propre et ordinaire aux prophéties divines, car elles tiennent de la nature de leur auteur, pour qui un jour est comme mille ans, et mille ans sont comme un jour; et, quoique leur plénitude et le dernier point de leur accomplissement soient le plus souvent attachés à une certaine période de temps ou même à un certain moment, cependant cet accomplissement dans les divers âges du monde se fait avec une sorte de gradation et de marche

successives. Je crois qu'un semblable ouvrage nous manque et qu'on devrait s'en occuper: mais je crois en même temps qu'il vaudrait mieux ne point s'en occuper du tout, si le sujet ne devait pas être traité avec beaucoup de religion, de modération et de sagesse.

La troisième partie, qui est l'*histoire des vengeances divines*, a bien été traitée par quelques pieux personnages, mais non pas avec l'impartialité convenable. L'objet de cette histoire est de faire remarquer le divin accord qu'on aperçoit quelquefois entre la volonté de Dieu révélée et sa volonté secrète; car, quoique les conseils et les jugements de Dieu soient enveloppés d'une si profonde obscurité qu'ils sont entièrement impénétrables à l'homme animal, et que même ils se déroberent le plus souvent aux yeux de ceux qui regardent du haut du tabernacle, cependant la divine sagesse, pour affermir les fidèles dans la foi, et confondre ceux qui vivent comme s'ils étaient sans Dieu dans ce monde (*Eph.*, II, 12), a jugé à propos de mettre de temps en temps sous nos yeux ces conseils et ces jugements, écrits pour ainsi dire en gros caractères, en sorte qu'il n'est personne, comme parle le prophète (*Hab.*, II, 2), qui même en courant ne puisse les lire, c'est-à-dire qu'il en agit ainsi, afin que les hommes, plongés entièrement dans les sens et les plaisirs, les hommes qui s'efforcent de ne pas voir les jugements divins lorsqu'ils arrivent, qui même n'en font jamais l'objet de leurs pensées, soient cependant, malgré la rapidité de leur course et leur attention à se distraire par d'autres occupations, forcés de les voir et de les reconnaître. Telles sont les vengeances tardives et inopinées; les délivrances qui arrivent subitement et contre toute espérance; les conseils divins qui, après avoir déc. ite une courbe féconde en points d'inflexions et de rebroussements, se développent enfin et se montrent à tous les yeux. Tels sont tant d'autres événements semblables qui servent infiniment, non seulement à consoler les fidèles, mais encore à convaincre les méchants et à jeter le trouble dans le fond de leur conscience.

CARACTÈRE DE BONTÉ DANS LES MIRACLES DU SAUVEUR.

Meditationes sacræ, t. II, p. 396.

Applaudissons à notre Sauveur avec les Israélites, écrivons-nous comme eux, il a bien fait toutes choses: *Bene omnia fecit*.

Dieu, dans la création de l'univers, se rendit ce témoignage, que toutes ses œuvres avaient été parfaitement bien faites. Dieu le Verbe, dans les miracles qu'il a opérés (et remarquez que les miracles ne dérivent point de la loi de la première création, et sont une création nouvelle); Dieu le Verbe, dis-je, n'a rien voulu faire qui ne respirât parfaitement la bonté et la bienfaisance.

Moïse a fait des miracles, mais par ses miracles il a frappé les Egyptiens d'une multitude de plaies plus désolantes les unes que les autres. Elie a fait des miracles, mais il ferma le ciel pour que la pluie cessât de tomber sur la terre, et il l'ouvrit ensuite pour en faire

tomber un feu qui consuma des cohortes entières avec leur chef. Elisée a fait des miracles, mais par son ordre des ours accoururent du désert et dévorèrent une troupe d'enfants impies. Pierre a frappé de mort Ananie, cet hypocrite sacrilège; Paul a frappé d'aveuglement le magicien Elymas, mais Jésus n'a rien fait de semblable. L'Esprit saint descendit sur sa personne, sous la forme d'une colombe: et c'est cet Esprit qu'il reprocha aux apôtres de ne point connaître, lorsqu'ils lui proposèrent de faire tomber le feu du ciel sur des Samaritains. L'Esprit de Jésus est vraiment un esprit de colombe. Les serviteurs de Dieu, dont nous avons parlé, ont été dans l'aire du Seigneur, comme les bœufs qui brisent le grain, et foulent aux pieds la paille; mais Jésus a paru au milieu de nous, comme l'agneau de Dieu qui ne témoigne point de colère, et ne rend point de jugement rigoureux. Tous ses miracles ont eu pour objet la santé du corps, et son enseignement, la santé de l'âme. Le corps humain a besoin d'aliments, de soins, de protection contre les accidents du dehors: eh bien! Jésus a fait tomber un très-grand nombre de poissons dans les filets, pour procurer aux hommes une nourriture plus abondante; aux noces de Cana, il changea l'eau en une liqueur plus précieuse, pour porter ou maintenir la gaieté dans le cœur des convives: il a fait périr tout à coup un figuier, parce que cet arbre ne portait point les fruits qu'il était destiné à fournir aux hommes; il a multiplié les pains et les poissons pour nourrir une multitude immense qui l'avait suivie dans le désert; il a commandé aux vents de se taire, pour rassurer quelques navigateurs contre la crainte du naufrage; il a rendu aux paralytiques le mouvement, aux muets la parole, aux malades la santé, aux lépreux la netteté du corps, aux démoniaques la liberté d'esprit, et aux morts la vie; enfin, aucun de ses miracles n'a été un acte de rigueur: tous ont été des actes de bienfaisance; tous ont eu pour objet le corps humain, et jamais le signe représentatif des richesses, excepté quand il fallut payer à César le tribut ordinaire.

CONFESSION DE FOI DE BACON.

A Confession of faith, t. III, p. 453.

1° Je crois que Dieu seul est éternel. La nature, la matière, les esprits, les essences, tout a commencé, excepté Dieu; et ce Dieu unique, toujours le même, qui de toute éternité est infiniment puissant, seul sage, seul bon dans sa nature, est aussi de toute éternité Père, Fils et Saint-Esprit en trois personnes.

2° Je crois que Dieu est si saint, si pur, si jaloux, qu'il lui est impossible de se plaire dans aucune des créatures qui sont pourtant toutes l'ouvrage de ses propres mains: qu'ainsi il n'est ni ange, ni homme, ni monde qui soit ou qui puisse être un seul moment agréable à ses yeux, qu'autant qu'il les envisage dans le Médiateur; et voilà pourquoi, aux yeux de celui à qui toutes choses sont présentes, l'agneau de Dieu a été immolé

avant le commencement du monde (Apo., XIII, 8). Sans cette éternelle disposition de sa divine Providence, il lui aurait été impossible de s'abaisser à aucune œuvre de création, mais il aurait éternellement joni de la bienheureuse et individuelle société des trois personnes dans le sein de sa divinité.

3° Je crois que, par un effet de sa honte et de son amour infini et éternel, Dieu s'étant proposé de devenir créateur et de se communiquer jusqu'à un certain point à ses créatures, il détermina dans son conseil éternel, qu'une personne de la divinité serait unie à une nature créée et à un individu de cette nature. Ainsi, dans la personne du médiateur, fut vraiment établie une sorte d'échelle, à la faveur de laquelle Dieu pût descendre jusqu'à ses créatures, et les créatures pussent remonter jusqu'à Dieu. Dans cet ordre de la Providence, Dieu, en considération du grand médiateur, tournant ses regards et répandant ses faveurs sur ses créatures, quoique dans des degrés et des mesures différentes, trace un plan, conformément aux dispositions de sa très-sainte et très-sacrée volonté, suivant lequel quelques-unes de ses créatures se soutiennent et conservent leur premier état de grâce, d'autres tombent, mais se relèvent; d'autres enfin tombent et ne se relèvent point, et continuent cependant d'exister, quoique dans un état de corruption et toujours objets de la colère divine. C'est en vue, et sous l'influence du médiateur que s'opèrent toutes ces choses, parce qu'il est comme le grand mystère, le centre parfait de toutes les voies de Dieu sur ses créatures, auquel servent et aboutissent toutes ses autres œuvres et toutes ses merveilles.

4° Je crois que, conformément à son bon plaisir, il a voulu que l'homme fût cette créature, à la nature de laquelle la personne du Fils éternel de Dieu serait unie; que parmi les différentes générations il a choisi un petit nombre d'hommes dans lesquels il s'est proposé, en se communiquant lui-même, de faire éclater les richesses de sa gloire. Tout le ministère des anges, la damnation des démons et des réprouvés, l'administration universelle de toutes les créatures, la dispensation de tous les temps, comme autant de voies directes et indirectes de la Providence, aboutissent uniquement à faire glorifier Dieu de plus en plus dans ses saints, qui ne sont qu'un avec le médiateur, leur chef, comme le médiateur n'est lui-même qu'un avec Dieu.

5° Je crois qu'en vertu de son conseil éternel, conformément à son bon plaisir et dans le temps qu'il a jugé convenable, Dieu a daigné devenir créateur; que par sa parole éternelle il a tiré du néant toutes les choses qui existent, et que par son esprit éternel il les soutient et les conserve.

6° Je crois que toutes les créatures, au sortir des mains de Dieu, étaient bonnes; que Dieu ayant abandonné le commencement de tout le mal et de tout le désordre à la liberté de la créature, s'était réservé en lui-même le commencement de tout rétablissement dans le premier état, ainsi que la liberté dans la

distribution de ses grâces, en se servant néanmoins de la chute et de la défection de sa créature, qu'il connaissait de toute éternité par sa prescience, pour l'exécution de son conseil éternel à l'égard du médiateur, et de l'œuvre qu'il s'était proposé d'accomplir en sa personne.

7° Je crois que Dieu a créé des esprits, dont les uns se sont maintenus dans leur premier état, et les autres en sont tombés: qu'il a créé le ciel et la terre, ainsi que leurs armées et leurs générations; qu'il leur a donné des lois constantes et perpétuelles, et que ce que nous appelons nature, n'est autre chose que ces mêmes lois; qu'on peut compter dans ces lois trois vicissitudes ou trois époques; qu'elles en subiront encore une quatrième, qui sera la dernière de toutes: la première eut lieu lorsque la matière du ciel et de la terre fut créée informe; la durée de l'ouvrage des six jours forme la seconde; la troisième se compte depuis la malédiction prononcée contre l'homme et la terre, malédiction qui ne fut pas néanmoins une création nouvelle: enfin la dernière des vicissitudes datera de la fin du monde; mais la manière dont elle s'opérera ne nous a pas été pleinement révélée. Ainsi les lois de la nature qui existent aujourd'hui et qui gouverneront invariablement le monde jusqu'à la fin, commencèrent à être en vigueur quand Dieu eut consommé l'ouvrage de la création: elles furent révoquées au temps de la malédiction, et n'ont subi aucune variation depuis cette époque.

8° Je crois que quoique Dieu ait cessé de créer, et se soit reposé depuis le premier sabbat, cependant il exécute et accomplit sa divine volonté en toutes choses, grandes et petites, générales et particulières, aussi pleinement et aussi parfaitement par sa providence, qu'il pourrait le faire par des miracles et par une création nouvelle: quoique son opération ne soit ni immédiate ni directe, et ne trouble en aucune manière la nature qui dans le fond, ainsi que nous l'avons déjà observé, n'est rien autre chose que la loi par laquelle Dieu gouverne ses créatures.

9° Je crois que dans le principe, l'âme de l'homme n'a point été tirée du ciel ni de la terre, mais qu'elle est le produit d'un souffle immédiat de Dieu; de sorte que les voies et les procédés de Dieu à l'égard des esprits ne sont point renfermés dans l'ordre de la nature, c'est-à-dire dans les lois données au ciel et à la terre; mais que ces règles et ces procédés appartiennent à la loi de sa volonté secrète et de sa grâce; d'où il suit que Dieu opère toujours et ne se repose point de l'œuvre de la rédemption, comme il se repose de l'œuvre de la création, et qu'il ne cessera point d'agir jusqu'à la fin du monde. Alors son ouvrage aura toute sa perfection, et sera suivi d'un sabbat éternel.

10° Je crois pareillement que toutes les fois que Dieu suspend les lois de la nature, en opérant des miracles qui peuvent être toujours regardés comme de nouvelles créations, il ne le fait jamais qu'en vue de l'œuvre de la rédemption, qui est la plus grande

de ses œuvres, et comme nous l'avons déjà dit, celle à laquelle se rapportent tous les prodiges et tous les miracles divins.

11^e Je crois que Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance, dont les principaux traits sont une âme raisonnable, l'innocence, la liberté et la souveraineté; qu'il lui donna une loi et un commandement que l'homme pouvait observer, mais qu'il n'observa pas; que par cet acte de désobéissance, l'homme dès lors tomba dans un état de défection totale à l'égard de Dieu, portant la présomption jusqu'à imaginer que les commandements et les défenses de Dieu n'étaient point les règles du bien et du mal, mais que le bien et le mal avaient leur propre principe et leur propre origine, et désirant ardemment acquérir la connaissance de ces principes, dans le dessein de ne plus dépendre de la volonté connue de Dieu, mais de dépendre uniquement de lui-même et de sa propre lumière, comme s'il était un Dieu; dessein le plus diamétralement opposé à la loi de Dieu. Cependant, ce grand péché, considéré dans sa première origine, ne vient pas de la malice de l'homme, mais de la suggestion et de l'instigation du démon, la première créature qui se soit révoltée contre Dieu, et qui tomba dans le péché par pure malice, et non à la suite d'une tentation.

12^e Je crois que la mort et le désordre sont entrés dans le monde, comme une suite du péché de l'homme et un effet de la justice de Dieu; que l'image de Dieu a été défigurée dans l'homme; que le ciel et la terre qui avaient été faits pour l'usage de l'homme, ont été, par une suite de son péché, assujettis eux-mêmes à la corruption; mais qu'aussitôt après que la parole de la loi de Dieu eut été frustrée de l'obéissance qui lui était due, par la chute de l'homme, et à l'instant même, *se fit entendre la grande parole de la promesse*, que l'homme recouvrerait, par la foi, l'état de justice dans lequel Dieu l'avait créé.

13^e Je crois qu'ainsi que la parole de la loi de Dieu durera éternellement, la parole de sa promesse aura aussi une durée éternelle; mais que l'une et l'autre ont été manifestées en différentes manières, selon l'ordre des temps; car la loi a d'abord été manifestée dans ce reste de lumière naturelle, que la chute de l'homme n'a pas entièrement éteinte, et qui a été suffisante pour accuser les prévaricateurs: Moïse, dans ses écrits, en a donné une plus claire connaissance: les prophètes ont ajouté encore à la clarté et à l'étendue de cette connaissance: enfin, le Fils de Dieu, le prophète par excellence, et le parfait interprète de la loi, nous l'a manifestée dans toute sa perfection. Quant à la parole de la promesse annoncée d'abord et manifestée par la voie d'une révélation ou inspiration immédiate, elle a été figurée ensuite et perpétuellement rappelée par les rites et les cérémonies de la loi. Toute l'histoire de l'ancien monde et celle de l'Eglise des Juifs en retraçaient encore sans cesse le souvenir; car quoique ces histoires, entendues à la lettre, soient très-véritables, elles sont cependant

pleines d'une allégorie perpétuelle et des types de la rédemption future. Cette même promesse ou, si l'on veut, cet Evangile déjà clairement révélé et développé par les prophètes, l'a été bien plus pleinement encore par le Fils de Dieu lui-même, et enfin par l'Esprit saint qui, jusqu'à la fin du monde, ne cessera point d'éclairer son Eglise.

14^e Je crois que, dans la plénitude des temps, conformément à la promesse faite par Dieu et confirmée avec serment, descendit, d'une race choisie, la bienheureuse semence de la femme, *Jésus-Christ*, fils unique de Dieu, et sauveur du monde, qui fut conçu par la puissance et l'opération du St-Esprit, et prit un corps dans le sein de la vierge Marie; que non seulement le Verbe prit chair ou fut uni à la chair, *mais qu'il fut fait chair*, quoique sans confusion de substance ou de nature; qu'ainsi le Fils éternel de Dieu et le fils à jamais béni de Marie, étaient une seule personne, et tellement *une*, que la bienheureuse Vierge peut être véritablement et catholiquement appelée *Dei Para.* mère de Dieu: tellement une encore, qu'il n'y a pas d'unité dans toute la nature, non pas même celle du corps et de l'âme dans l'homme, qui soit aussi parfaite: parce que les trois célestes vérités dont celle-ci est la seconde, surpassent toutes les unités naturelles. J'entends par ces trois célestes unités l'unité de trois personnes en Dieu; l'unité de Dieu et de l'homme dans le Christ; l'unité du Christ et de l'Eglise. La première sans doute est céleste; et j'appelle célestes ces deux dernières, parce que l'Esprit saint en est l'auteur: c'est par son opération, que le Christ a été incarné et vivifié dans la chair, et c'est par l'opération du même esprit que l'homme a été régénéré et vivifié dans l'Esprit.

15^e Je crois que le Seigneur Jésus est devenu dans sa chair, le prêtre et la victime pour le péché, la satisfaction et la rançon qu'exigeait la justice de Dieu, le vainqueur à qui sont dus la gloire et le royaume, le modèle de la sainteté, le prédicateur de la parole qui était lui-même le terme qui a rempli le sens et la fin de toutes les cérémonies, la pierre angulaire de tout l'édifice qui réunit les Juifs et les Gentils, le perpétuel intercesseur pour l'Eglise, le maître de la nature dans ses miracles, le triomphateur de la mort et de la puissance des ténèbres dans sa résurrection. Je crois de plus qu'il a exécuté tous les desseins pris dans le conseil de Dieu, rempli l'office sacré pour lequel il avait été oint et envoyé sur la terre, accompli l'œuvre entière de la rédemption de l'homme, rétabli l'homme dans un état supérieur à celui des anges auxquels il était inférieur dans le premier état de sa création. Je crois enfin qu'il a réconcilié le ciel avec la terre, et établi toutes choses conformément à l'éternelle volonté de Dieu.

16^e Je crois que le Seigneur Jésus, dans le temps est né sous le règne d'Hérode; qu'il a souffert sous le gouvernement de Ponce Pilate, président pour les Romains dans la Judée, et sous le pontificat de Caïphe; qu'il fut

trahi par Judas, un de ses douze apôtres, et crucifié à Jérusalem; qu'après une mort véritable, et après que son corps eut été enseveli dans un sépulchre, le troisième jour, il rompit lui-même les liens de la mort et se leva du tombeau, apparaissant à plusieurs témoins d'élite pendant plusieurs jours; et qu'à la fin de ces mêmes jours, en présence de ses apôtres, il monta dans les cieux, où il continue d'intéresser pour nous; qu'il en redescendra au temps marqué dans les décrets de la Providence avec tout l'éclat de sa gloire pour juger l'univers.

17° Je crois que les souffrances et les mérites de Jésus-Christ, quoique suffisants en eux-mêmes pour effacer les péchés du monde entier, ne sont cependant efficaces que pour ceux seulement qui sont régénérés par l'Esprit saint, esprit qui souffle où il lui plaît, par une pure grâce; et cette grâce, semblable à une semence incorruptible, vivifie l'esprit de l'homme, le constitue enfant de Dieu et membre du Christ, en sorte que le Christ étant revêtu de la chair de l'homme, et l'homme étant revêtu de l'esprit du Christ, il se forme par là un passage et une imputation réciproque, en vertu de laquelle la colère et le péché sont transportés de l'homme au Christ, et le mérite et la vie sont transportés du Christ à l'homme. Cette semence de l'Esprit saint, cette grâce trace en nous, par la foi vive, l'image de Jésus-Christ mort et crucifié, et y rétablit dans l'image de Dieu à laquelle nous avons été créés, les traits de charité et de sainteté que le péché avait effacés. L'une et l'autre opération n'ont lieu cependant que d'une manière imparfaite et dans des degrés différents, même à l'égard des élus, soit qu'il s'agisse de la manière dont le Saint-Esprit opère, soit qu'il s'agisse du degré de la lumière qu'il communique effectivement avec plus ou moins d'abondance. C'est ainsi que l'Eglise avant Jésus-Christ, a été moins éclairée et moins bien partagée que nous, quoique le même salut et les mêmes moyens de salut lui fussent communs avec nous.

18° Je crois que l'œuvre du Saint-Esprit, dont nous avons parlé, quoiqu'elle ne soit liée à aucun moyen particulier dans le ciel et sur la terre, cependant s'accomplit ordinairement par la prédication de la parole et l'administration des sacrements, par l'influence des pères sur leurs enfants et les instructions qu'ils leur donnent, par la prière, la lecture, les censures de l'Eglise, la société des personnes pieuses, les croix et les afflictions, les bienfaits de Dieu, ses jugements sur les autres individus, ses miracles, la contemplation de ses créatures. Tels sont les moyens plus ou moins efficaces dont Dieu se sert pour opérer et procurer la vocation et la conversion de ses élus, sans déroger cependant au pouvoir qu'il a indépendamment de tous ces moyens, d'appeler immédiatement par sa grâce les hommes, à toutes les heures et à tous les moments du jour, c'est-à-dire dans tous les temps de leur vie, conformément à son bon plaisir.

19° Je crois que la parole de Dieu, par laquelle il nous fait connaître ses volontés, n'a été connue et ne nous est parvenue que par la voie de la révélation et de la tradition jusqu'à Moïse; que les Ecritures, dépositaires de la parole de Dieu ont eu lieu depuis le temps de Moïse jusqu'au temps des apôtres, et des évangélistes; mais que dans ces derniers temps, et après la descente du Saint-Esprit, auteur de toute vérité, le livre des Ecritures fut clos et fermé comme ne devant plus recevoir d'additions nouvelles; qu'après les saintes Ecritures, l'Eglise ne peut rien enseigner ni rien commander qui soit contraire à la parole consignée dans les Ecritures; mais qu'elle est semblable à l'arche où les tables du premier Testament étaient gardées et conservées, c'est-à-dire que l'Eglise a seulement la garde et la distribution des Ecritures qui lui ont été confiées. Cependant, elle a de plus encore le droit de les interpréter; mais cette interprétation doit être fondée sur les Ecritures elles-mêmes.

20° Je crois qu'il y a une Eglise de Dieu, universelle ou catholique, répandue sur toute la surface de la terre, qui est l'épouse et le corps du Christ, composé des pères de l'ancien monde, de l'Eglise des Juifs, des fidèles trépassés et des fidèles vivants, des hommes qui ne sont pas encore nés et qui sont déjà écrits dans le livre de vie: qu'il y a aussi une Eglise visible, distinguée de toute autre par les œuvres extérieures de l'alliance de Dieu, par la réception de sa sainte doctrine, l'usage de ses sacrements, l'invocation et la sanctification de son saint nom; qu'il y a aussi dans les prophètes du Nouveau Testament et les pères de l'Eglise, une sainte succession qui continuera sans interruption depuis le temps des apôtres et des disciples qui ont vu Notre-Seigneur dans sa chair, jusqu'à la consommation de l'œuvre du ministère dont ils ont été chargés. C'est Dieu qui, par des grâces et des goûts intérieurs, fait connaître à ces personnes, qu'il les appelle au ministère: mais cette vocation intérieure est suivie d'une vocation extérieure et de l'ordination de l'Eglise.

21° Je crois que les âmes de ceux qui meurent dans le Seigneur sont bienheureuses; qu'elles reçoivent la récompense de leurs travaux et jouissent de la vue de Dieu; que cependant elles vivent dans l'attente d'une gloire qui leur est promise, et dont elles n'entreront en possession qu'au dernier jour du monde: temps où tous les hommes ressusciteront et comparaitront au tribunal de Jésus-Christ pour y entendre le jugement qui fixera leur sort pendant l'éternité. C'est alors que les saints entreront dans la plénitude de leur gloire, et que Jésus-Christ remettra son royaume, qui est son Eglise, à Dieu son père (I Cor., XV, 24): de ce moment, toute ce qui existe continuera d'exister et persévérera dans l'état où l'ordre de Dieu l'aura fixé pendant l'éternité entière.

Ainsi, on pourrait distinguer trois temps, si toutefois on peut ici employer ce terme ou celui de partie de l'éternité. Le premier, c'est

celui qui a précédé tous les commencements, lorsque Dieu était seul et n'avait encore tiré aucun être du néant : le second, que j'appelle le temps *du mystère* (ou du secret), celui qui remplit tout l'intervalle entre la création du monde et sa dissolution : enfin, le troisième temps, qui est le dernier de tous et qui sera sans variation et sans terme, est celui de la manifestation et de la gloire des enfants de Dieu (1).

CONTRADICTIONS APPARENTES DANS LES SENTIMENTS D'UN CHRÉTIEN (2).

The Characters of a bieveling christian, in paradoxes and seeming Contradictions, t. III, p. 504.

1° Un chrétien croit être précieux aux yeux de Dieu, tandis qu'à ses propres yeux, il est méprisable. Il n'ose se justifier dans des choses où sa conscience ne lui reproche rien (1 *Cor.*, IV, 4), et il croit que des actions où Dieu peut lui reprocher bien des fautes, servent à sa justification ; il croit en même temps qu'il n'est pas, et de peines qu'il ne mérite, et de biens que Dieu ne lui destine ; il est souvent dans le chagrin et toujours dans la joie ; il laisse de temps en temps échapper des plaintes, et il rend continuellement des actions de grâces ; il a les sentiments les plus humbles et les prétentions les plus hautes ; il est toujours satisfait, et cependant il demande sans cesse.

2° Il est riche dans la pauvreté, et pauvre au milieu des richesses ; et n'a fait aucune convention avec Dieu, et néanmoins il prétend à un grand salaire ; la perte de la vie est pour lui un gain, et en perdant sa vie, il croit qu'il la sauve (*Matth.*, XVI, 25).

3° Il ne vit pas pour lui, et cependant il est, de tous les hommes, celui qui pourvoit le plus sagement à ses intérêts ; il renonce souvent à lui-même, et pourtant personne ne l'aime aussi véritablement qu'il s'aime lui-même ; il est l'homme à qui on fait le plus d'injures, et à qui on rend le plus d'honneurs, qui éprouve le plus de peines et qui goûte le plus de consolations.

4° Plus ses ennemis lui font d'injustices, plus ils lui procureront d'avantages ; plus il

se détache des choses de ce monde, plus il en tire de profit.

5° Il est le plus sobre des hommes, et il mène la vie la plus délicieuse ; il prête et donne avec la plus grande générosité, et cependant il est le plus grand des usuriers ; il est complaisant à l'égard de tous les hommes, et souvent tous les hommes le trouveraient inflexible ; il est le meilleur des fils, le meilleur des maris, le meilleur des frères, le meilleur des amis, et cependant il hait son père, sa mère, ses frères et ses sœurs (*Matth.*, XXXVII, 38).

6° Il sait que *s'il plaît aux hommes, il ne peut être le serviteur du Christ* (*Gal.*, I, 10), et cependant, pour l'amour du Christ, il s'efforce en tout de plaire à tous les hommes ; il aime et fait partout régner la paix, et cependant il se bat sans cesse, et ne se réconcilie jamais avec son ennemi.

7° Il croit pire qu'un infidèle celui qui ne se met point en peine des siens (1 *Tim.*, V, 8) : et cependant il vit et meurt sans se mettre en peine de lui-même ; il regarde tous les hommes comme ses supérieurs, et cependant il maintient avec fermeté son autorité sur les hommes ; il traite avec sévérité ses enfants, parce qu'il les aime ; et parce qu'il aime aussi ses ennemis, il les traite avec bonté.

8° Il se regarde comme un roi, quelque abjecte que soit sa condition ; et d'un autre côté, quelque élevée que sa condition puisse être, il ne se croit pas digne de servir le plus pauvre des saints.

9° Il est souvent dans les fers et toujours en liberté ; quelquefois serviteur des autres, et toujours affranchi de toute servitude.

10° Il croit que Dieu a commandé à tout homme qui lui fait du bien, de le lui faire, et cependant il est le plus reconnaissant de tous les hommes à l'égard de ceux qui lui font quelque bien ; il sacrifierait volontiers sa vie pour sauver l'âme de son ennemi, et il ne voudrait pas s'exposer à commettre un seul péché pour sauver la vie de celui qui aurait sauvé la sienne.

11° S'il a fait un serment dont l'observation tourne à son préjudice, il n'en est pas moins fidèle à l'observer ; mais il ne se croirait jamais engagé par un serment à faire la faute la plus légère.

12° Il croit que Jésus-Christ n'a besoin d'aucune de ses œuvres, et cependant il se persuade qu'il soulage Jésus-Christ dans toutes les œuvres de charité qu'il exerce ; il sait qu'il ne peut rien faire de lui-même, et cependant il travaille de toutes ses forces pour opérer son propre salut ; il fait profession de ne pouvoir rien, et il fait avec autant de vérité profession de pouvoir tout.

13° La parole de Dieu le fait trembler, et cependant elle est à son goût plus douce qu'un rayon de miel, et à ses yeux, plus précieuse que des milliers d'or et d'argent (*Ps.* CXVIII).

14° Il confesse qu'il ne sera sauvé ni par la vertu, ni en considération de ses bonnes œuvres, et cependant il multiplie autant qu'il peut ses bonnes œuvres,

(1) On voit dans le *Baconiana* (p. 209) une lettre d'un théologien anglais sur cette confession. Le docteur Rawley, après la mort du chancelier, dont il était le chapelain et l'ami, avait engagé le docteur Roger Maynwaring à lire cette confession de foi et à lui en dire son sentiment. Celui-ci fit, sur cinq ou six articles, des observations très-courtes et très-modestes, qui font la matière de la lettre. Nous ne les avons pas jugées assez importantes et assez bien fondées pour mériter une traduction et des éclaircissements. L'auteur, plein de vénération pour Bacon, et qui appelle sa confession de foi une pièce également pieuse et profonde, déclare en finissant, que, dans ses observations, il a plutôt fait la fonction d'un écolier que celle d'un examinateur et d'un critique.

(2) Nous prions de consulter dans le discours préliminaire ce que nous avons dit sur cet article.

15° Il reconnaît que la providence de Dieu conduit toutes les affaires de ce monde, et néanmoins il est aussi soigneux dans la conduite de ses propres affaires, que si leur succès était uniquement entre ses mains.

16° Il croit que Dieu exauce ses prières, lors même qu'il n'obtient pas ce qu'il lui demande; et s'il arrive des événements qu'il avait prié Dieu de ne point permettre, il lui en rend des actions de grâces.

17° Il est souvent retenu captif sous la loi du péché (*Rom.*, VII, 23), et cependant le péché ne domine pas sur lui (*Rom.*, VI, 14); il ne fait rien contre sa volonté, et cependant il fait ce qu'il ne veut pas (*Rom.*, VII, 19).

18° Il est en même temps un serpent et une colombe, un agneau et un lion, un roseau et un cèdre; il est quelquefois si troublé dans sa foi, qu'il croit qu'il n'y a rien de vrai dans la religion; et cependant s'il le croyait véritablement ainsi, il n'éprouverait aucun trouble: comme Abraham, il espère contre toute espérance; et quoiqu'il ne puisse résister à la logique et aux raisonnements du Sauveur, il espère l'emporter, comme cette femme cananéenne de l'Évangile (*Matth.*, XV), avec la rhétorique et la force de l'inopportunité.

19° Il croit le meurtre de soi-même un péché très-odieux; cependant il travaille sans cesse à crucifier sa chair et à faire mourir ses membres (*Col.*, III, 5); il compare avec confiance devant le trône de Dieu, et sa confiance n'est point affaiblie en se rappelant en même temps les outrages qu'il a faits à Dieu.

20° Le monde le regarde quelquefois comme un saint, quand Dieu ne voit en lui qu'un hypocrite; et au contraire, le monde le regarde quelquefois comme un hypocrite, lorsque Dieu le reconnaît pour un saint.

21° Son avocat et sa caution doit être son juge: la partie mortelle de lui-même deviendra immortelle: ce qui avait été semé dans l'ignominie et la corruption, se lèvera glorieux et incorruptible; enfin une créature finie possèdera un bonheur infini. Gloire à Dieu.

PRIÈRE COMPOSÉE PAR BACON.

A prayer or psalm made by the lord Bacon, t. IV, p. 487 (1).

O mon Dieu, mon très-aimable Seigneur!

(1) Pour mieux sentir la beauté de cette prière, il est bon de savoir que Bacon la composa dans le temps de sa disgrâce; le célèbre Addison en était enchanté.

« C'est avec un extrême plaisir, dit-il, que j'ai trouvé, parmi les ouvrages, de ce grand homme, une prière de sa propre composition qui, par la noblesse des pensées et la force de l'expression, respire une piété plus angélique qu'humaine. Le plus grand défaut de Bacon semble avoir été l'ex-cès de cette vertu qui couvre une multitude de pé-chés (la charité), elle le porta à avoir trop d'in-dulgence pour ses domestiques qui en abusèrent à un point, qu'il se vit enlever les dignités et les ri- chesses que son mérite extraordinaire avait accen- mulées sur sa tête; mais, dans cette prière, on voit qu'au temps où il se prosternait devant le Dieu

O vous, qui, dès mon enfance, avez été pour moi le père le plus tendre! O mon Créateur, mon Sauveur, mon consolateur! Vous saluez, ô Seigneur! les profondeurs des cœurs, et vous en pénétrez tous les secrets; vous connaissez la droiture des uns et l'hypocrisie des autres; vous pesez dans la balance les pensées et les actions des hommes; vous mesurez au cordeau leurs intentions; la vanité de leurs motifs et l'obliquité de leurs voies ne peuvent échapper à vos regards!

O Seigneur! rappelez-vous de quelle manière votre serviteur a marché devant vous; rappelez-vous quel a été le premier objet de mes recherches, et le principal but dans toutes mes intentions! J'ai constamment aimé vos assemblées; j'ai gémi sur les divisions de votre Église; la beauté de votre sanctuaire a fait mes délices: je vous ai sans cesse demandé dans mes prières, que cette vigne que votre main droite a plantée au milieu de nous, reçût toujours la rosée du matin et du soir, et pût étendre ses branches jusqu'aux fleuves et jusqu'aux mers (*Ps.* LXXIX). L'état malheureux de l'opprimé et les besoins du pauvre m'ont toujours vivement affecté; l'inhumanité, la dureté n'ont jamais habité dans mon cœur. J'ai procuré le bien de tous les hommes, sans aucune distinction de pauvres et de riches; si quelques-uns d'eux m'ont traité en ennemi, je ne m'en suis point souvenu, et le soleil ne s'est presque jamais couché sur le déplaisir que m'aurait donné leur conduite; semblable à une colombe, j'ai toujours été sans malice: vos créatures ont été mes livres ordinaires, mais vos Écritures l'ont été bien davantage; je vous ai cherché dans les cours, dans les jardins et dans les champs, et je vous ai trouvé dans vos temples.

J'ai péché mille fois; dix mille fois j'ai transgressé votre loi; cependant votre grâce ne m'a jamais abandonné; par le secours de cette grâce, mon cœur, comme le feu sacré, n'a pas cessé de brûler sur votre autel.

O Seigneur! ô vous, qui êtes mon protecteur et ma force dès ma plus tendre jeunesse, vous avez toujours été près de ma personne dans toutes mes voies; et votre compassion paternelle, vos châtiments toujours mêlés de consolations, mille et mille traits de la Providence la plus attentive, ne m'ont jamais permis de douter de votre présence. Vos faveurs ont été pour moi bien abondantes; mais vos corrections ne l'ont pas été moins. Ainsi, ô mon Dieu! vous vous êtes sans cesse occupé de moi; chaque faveur que je recevais du monde était pour moi l'annonce d'un trait dont vous deviez bientôt percer mon cœur: plus je montais aux yeux des hommes,

« des miséricordes, et s'humiliait sous les afflictions et dant il était accablé, il se soutenait par le sentiment intérieur de son intégrité, par sa piété, par son zèle et son amour pour le genre humain; ce qui lui donne, dans l'esprit des hommes qui pensent, une grandeur bien plus réelle que celle dont les hommes l'avaient dépouillé. » *Tatter ou le Ba-illard*, (t. IV, n. 267).

plus je descendais et j'étais humilié à vos yeux. Aujourd'hui que je m'occupais plus que jamais d'assurer ma tranquillité et de m'élever aux honneurs, votre main s'est appesantie sur moi ; et, toujours dirigée par cette sage tendresse que vous m'avez témoignée dès les premiers instants de ma vie, elle m'a humilié en me retenant encore dans votre école paternelle, et en m'y traitant comme un enfant légitime qu'on corrige parce qu'on l'aime.

Je reconnais et j'adore la justice de vos jugements rigoureux sur moi, jugements qu'ont provoqués mes péchés plus nombreux que le sable de la mer, et pourtant incomparablement moins nombreux que vos miséricordes ; qu'est-ce effectivement que les sables de la mer ? Qu'est-ce que la terre et les cieux, comparés à votre miséricorde infinie ? Mais, outre mes innombrables péchés, je confesse devant vous que je suis comptable à votre justice des talents que vous avez bien voulu me confier. Je ne les ai point, il est vrai, cachés, à l'exemple du serviteur paresseux de l'Évangile ; mais je ne les ai point fait valoir aussi avantageusement que je pouvais, et je devais le faire : je les ai même dépensés en choses qui me convenaient le moins ; en sorte que je peux dire avec vérité : *mon âme a été pour moi une étrangère dans le cours de mon pèlerinage* (Ps. CXIX, 6). O Seigneur ! ayez pitié de moi pour l'amour de votre Fils, mon Sauveur ; recevez-moi dès à présent dans votre sein, ou, si vous prolongez mon pèlerinage sur la terre, daignez m'accompagner et me diriger dans toutes vos voies.

AUTRE PRIÈRE COMPOSÉE PAR BACON, ET SA
PRIÈRE ORDINAIRE.

*A prayer made and used by the lord Bacon,
t. IV, p. 507.*

O Dieu éternel, notre très-miséricordieux Père en Jésus-Christ ! daignez aujourd'hui et toujours accueillir favorablement les paroles de nos bouches et les sentiments de nos cœurs ; puissent-ils être toujours agréables à vos yeux ! Nous vous en conjurons, ô Seigneur, notre Dieu, notre protecteur, notre Sauveur !

O encore une fois, Dieu éternel et notre très-miséricordieux Père en Jésus-Christ ! dans lequel vous avez fait un pacte de grâce et de miséricorde avec tous ceux qui, par lui, viendraient à vous ; c'est en son nom et en implorant sa médiation, que nous nous prosternons humblement devant le trône de votre miséricorde. Nous confessons que, par la violation de vos saintes lois et de vos saints commandements, nous ne sommes plus que des branches d'olivier sauvage (Rom., XI, 17). Nous sommes devenus étrangers à votre pacte de grâce. Nous avons effacé votre image sacrée, cette image qu'en nous créant, vous aviez daigné graver au dedans de nous-mêmes. Nous avons péché contre le ciel et devant vous, et nous ne sommes plus dignes d'être appelés vos enfants (Luc., XV,

16). Nous vous demandons seulement d'être admis au rang de vos mercenaires.

O Seigneur ! vous nous avez formés dans le sein de nos mères. Votre providence a sans cesse veillé sur nous, et nous a conservés jusqu'à ce moment. N'arrêtez pas le cours de vos miséricordes et de vos bontés sur nous. O Seigneur ! ayez pitié de nous, pour l'amour de Jésus-Christ votre Fils bien-aimé, qui est *la voie, la vérité et la vie* (Jean, XIV, 6). C'est en lui que nous appelons de votre justice à votre miséricorde. C'est en son nom et pour son amour que nous osons vous adresser nos supplications, et vous dire : Pardonnez-nous généreusement, et remettez-nous tous les péchés et toutes les offenses que nous avons osé commettre en pensées, en paroles, en actions contre votre divine majesté. Délivrez-nous pleinement des dettes, des souillures, des châtements et des chaînes de tous nos péchés. Revêtez-nous de la justice parfaite de votre Fils. Nous vous en conjurons par sa précieuse mort et par sa parfaite obéissance.

Votre crainte même, ô Seigneur ! est l'effet de votre miséricorde. Cette miséricorde fait disparaître et anéantit tous nos péchés : elle donne la paix à nos âmes et à nos consciences ; elle nous rend heureux par la pleine rémission de toutes nos offenses, et vous réconcilie avec vos pauvres serviteurs, par Jésus-Christ, le cher objet de vos complaisances. Ne souffrez pas, ô mon Dieu ! que l'ouvrage de vos propres mains périsse. Vous ne voulez pas la mort des pécheurs, mais qu'ils se convertissent (Ezéch., XXXIII, 11).

Réformez donc nos cœurs, et nous serons réformés. Convertissez-nous, et nous serons convertis (Jérém., XXXI, 18). Faites briller aux yeux de notre esprit et de notre entendement la céleste lumière de votre Esprit saint. Qu'à la faveur de cette lumière, nous croissions chaque jour dans la connaissance du mystère de notre rédemption opérée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre aimable Sauveur. Que la grâce du même Esprit saint, cette source très-sainte de tous dons et de toutes grâces, sanctifie nos volontés et nos affections qu'elle les rende parfaitement conformes à votre sainte volonté dans l'accomplissement de tous les devoirs de piété à votre égard, et de charité envers les hommes. Enflammez nos cœurs de votre amour, bannissez-en ce qui vous déplaît et ce qui blesse la fidélité qui vous est due, l'endurcissement, l'impunité, l'hypocrisie, le mépris de votre divine parole et de vos lois, en un mot, tout ce qui les souille et tout ce qui est en opposition avec votre sainte volonté. Faites que désormais, par votre grâce, nous ayons le courage et la force de mener une vie divine, une vie sainte, tempérante et chrétienne, en toute droiture et sincérité de cœur devant vous. Dans cette vue, imprimez votre crainte sacrée dans nos cœurs : faites que cette crainte soit toujours devant nos yeux, et qu'elle guide continuellement nos pieds dans les sentiers de votre justice et dans la voie de vos commandements.

Augmentez et affermissez en nous la foi. Faites que, dans la suite, elle porte chaque jour les véritables fruits d'un sincère repentir : que par les mérites de la mort de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ nous nous encurions tous les jours au péché, et que par la grâce de sa résurrection, nous ressuscitions et nous vivions d'une vie nouvelle. Faites que notre régénération soit véritable, et que nous participions réellement à la résurrection première, afin que *la seconde mort n'ait point d'empire sur nous* (Apoc., XX, 6).

Enseignez-nous, Seigneur, à compter nos journées, et à les employer de manière que nous ayons toujours le temps et la faculté d'entretenir nos cœurs dans la connaissance et dans l'amour de la sagesse. Ne permettez pas que nous perdions jamais de vue notre dernière fin : que votre grâce dont vous avez bien voulu nous donner la connaissance ne soit pas en nous une grâce oisive; qu'elle opère continuellement dans nos cœurs, afin qu'au sortir de cette vie, nous soyons transportés dans le royaume de gloire que vous avez préparé pour ceux qui vous aiment et qui mettent toute leur confiance en vous. O Seigneur! ordonnez à vos saints anges, qu'aujourd'hui et perpétuellement ils aient leurs tentes dressées autour de nous, pour nous protéger contre la malice de Satan, et nous garantir de tous les périls auxquels notre âme et notre corps sont exposés sans cesse. Pardonnez-nous, Seigneur, toutes nos ingrattitudes; rendez-nous chaque jour plus reconnaissants de tant de grâces et de bienfaits que chaque jour vous vous plaisez à répandre sur nous : que nos humbles prières montent jusqu'à votre trône : qu'elles obtiennent de votre bonté, non seulement les grâces que nous vous demandons, mais encore toutes celles que vous savez dans votre sagesse, nous être nécessaires. Exaucez aussi les vœux que nous vous adressons pour tous ceux qui sont dans la peine, dans la misère et dans la détresse, pour tous ceux enfin que vous avez jugé à propos de frapper, soit dans l'âme, soit dans le corps. Accordez-leur la patience et la persévérance jusqu'à la fin; nous vous en conjurons, Seigneur, non par la considération d'aucun mérite de notre part, mais par les mérites de votre fils et notre unique Sauveur Jésus-Christ, auquel avec vous et le Saint-Esprit, soit rendue toute gloire. Ainsi soit-il.

PRIÈRE QUE BACON ADRESSAIT A DIEU AVANT SON ÉTUDE.

Novum organum, distrib. operis, ou the student's, prayer, t. iv, p. 488.

O Père, qui avez commencé toutes vos œuvres par la création de la lumière visible, et qui les avez toutes terminées par la création de la lumière intellectuelle, création qui eut lieu, quand vous soufflâtes sur la face de l'homme, ce chef-d'œuvre de vos mains, daignez diriger et protéger cet ouvrage qui, ayant eu votre bonté pour principe, doit avoir votre gloire pour fin.

Lorsque vous vous retournâtes pour contempler les œuvres que venaient de produire vos mains, vous vîtes qu'elles étaient parfaitement bonnes, et vous entrâtes dans votre repos : mais lorsque l'homme a voulu se retourner pour considérer ses propres œuvres, il a vu que toutes étaient *vanité et affliction d'esprit* (Eccl., I, 17), et il n'est entré dans aucun repos; voilà pourquoi j'ose espérer que, si je fais mon étude constante, ainsi que je me le propose, de la considération de vos œuvres, vous voudrez bien me faire entrer en participation du plaisir que vous donna leur contemplation, et du repos que vous goûtâtes ensuite. Je vous supplie, ô Père, de maintenir en moi cette bonne volonté, et par mes mains, ainsi que par les mains de ceux à qui vous inspirerez une volonté semblable, d'enrichir la famille des hommes, de nouvelles lumières et de nouveaux secours (1).

PRIÈRE QUE BACON ADRESSE ENCORE A DIEU EN TRAVAILLANT AU NOVUM ORGANUM.

Novum organum præf. ou the Writer's prayer, t. III, p. 488.

Nous adressons à Dieu le Père, à Dieu le Fils et à Dieu le Saint-Esprit, les prières les plus humbles et les plus ardentes, pour que, daignant prendre en considération les misères du genre humain, et le triste pèlerinage de cette vie mortelle, où nous coulons des jours en si petit nombre, et traversés encore de tant de maux, il veuille bien se servir de nos mains pour répandre sur les hommes de nouveaux secours et de nouveaux bienfaits. Nous le supplions encore de ne pas permettre que les nouvelles connaissances humaines que nous procurerons, préjudicient aux connaissances divines, et qu'en aplanissant les routes des sens, en donnant plus d'amplitude et plus d'éclat au flambeau de la lumière naturelle, nous aboutissions à répandre des incertitudes et des obscurités sur les divins mystères; mais qu'il arrive plutôt que notre esprit n'étant plus le jouet

(1) On voit la même prière avec quelques variantes à la fin de l'opuscule ayant pour titre : *Aphorismi et Consilia de auxiliis Dei et accensione hominis naturalis*. Nous croyons devoir la donner encore. O Père! quand vous considérez les créatures qui étaient l'ouvrage de vos mains, vous reconnûtes qu'elles étaient toutes parfaitement bonnes : mais quand l'homme voulut considérer les œuvres de ses mains propres, il vit que toutes étaient *vanité et affliction d'esprit*. Si nous nous occupons infatigablement de la contemplation de vos œuvres, vous nous feriez sans doute entrer en participation de la complaisance qu'elles vous inspirèrent, et du repos dans lequel vous entrâtes après leur création. Nous vous demandons instamment que la volonté où nous sommes, de faire de cette contemplation notre occupation principale, ne s'affaiblisse jamais, et que nos mains puissent être les instruments dont vous vous servirez pour répandre de nouvelles grâces et de nouveaux bienfaits sur la grande famille des hommes.

Nous attendons cette faveur de votre amour éternel, par notre Sauveur, *Jésus, votre Christ, Dieu avec nous*.

de l'illusion et de la vanité, et continuant d'être parfaitement soumis aux oracles célestes, nous rendions pleinement à la foi l'obéissance et les hommages qui lui sont dus. Enfin, nous lui demandons humblement la force de rejeter hors de notre âme le venin de la science dont le serpent l'a infecté dès l'origine du monde, afin que, toujours modestes dans nos sentiments et sobres dans notre sagesse, nous n'ayons jamais dans la recherche et l'étude de la vérité que la charité pour principe.

EXTRAIT DU TESTAMENT DE BACON (1).

The last Will of sir Francis Bacon, t. II, p. 559.

1° Je lègue à Dieu et je dépose entre ses mains mon âme et mon corps; je le conjure par les mérites de la bienheureuse passion de mon Sauveur, de se souvenir de mon âme au jour de mon trépas, et de mon corps au jour de la résurrection.

Je choisis ma sépulture dans l'église Saint-Michel près Saint-Albans. Mon choix est fondé sur ce que cette église possède déjà les dépouilles mortelles de ma mère, qu'elle est l'église paroissiale de la maison que j'habite à Gorhambury, et de plus la seule église chrétienne dans l'enceinte du vieux Verulam.

Je désirerais que les frais de mes funérailles ne montassent au plus qu'à la somme de 300 livres.

Je laisse et j'abandonne mon nom et ma mémoire aux discours des hommes charitables, aux nations étrangères et aux générations suivantes (2).

(1) Le testament est du 19 décembre 1625 : Bacon est mort le 9 avril 1626.

(2) M. Mallet, dans la vie de Bacon, présente autrement cet article du testament. *Je lègue dès ce moment, lui fait-il dire, ma mémoire aux nations étrangères, et ensuite à mes compatriotes, quand il se sera écoulé quelque temps.* Bom Chandon et l'abbé de Feller, dans leurs Dictionnaires, donnent à cet article une tournure un peu différente, mais qui, au fond, présente le même sens. *Je lègue mon nom et ma mémoire aux nations étrangères; car mes concitoyens ne me connaîtront que dans quelque temps.* Une multitude d'autres auteurs ont fait tenir à Bacon, le même langage, et il faut convenir que ce n'est point sans fondement. On lit dans le *Baconiana*, imprimé en 1679, un extrait du testament de Bacon, relatif à ses écrits; et le texte nécessiterait la traduction que les auteurs en ont faite; il ne s'agit plus que de savoir quelle est la leçon qui mérite la préférence. Nous ne doutons pas que ce ne soit celle que nous avons suivie; la raison est que la première est tirée d'un très-petit extrait publié dans le *Baconiana* : notre leçon, au contraire, est tirée du testament publié en entier dans l'édition en quatre volumes in-fol. des œuvres de Bacon donnée en 1740 : ce testament est annoncé comme un extrait des registres de la cour de Cantorbéry, et il est accompagné des dates et des signatures qui rendent de semblables pièces authentiques : ce même testament fait partie de la collection des œuvres de Bacon, publiée l'an 1755, en trois gros vol. in-fol., et encore l'an 1765, en cinq vol. in-4°. On annonce dans toutes ces éditions, que toutes les pièces ont été confrontées avec les originaux : et puisqu'il faut ici reconnaître une méprise, peut-on balancer à en charger l'auteur de l'extrait du *Baconiana*, plutôt que les éditeurs des collections citées, pour

Je donne et lègue aux pauvres des différentes paroisses où j'ai passé une partie du temps de mon pèlerinage sur la terre, quelques aumônes que la modicité de ma fortune ne me permet pas de faire plus abondantes : aux pauvres de Saint-Martin-des-Champs, où je suis né et où j'ai vécu pendant les premiers et les derniers jours de ma vie, 40 liv. (sterling); aux pauvres de la paroisse de Saint-Michel, près Saint-Albans, où j'ai choisi ma sépulture, la même somme, et 10 livres en sus, parce que *le jour de la mort vaut mieux que celui de la naissance* (*Ecc.*, VII, 2); aux pauvres de la paroisse d'Hemstead, où j'ai entendu les sermons et assisté aux prières publiques, qui me donnèrent bien de la consolation pendant les ravages de la première grande peste, 20 livres. Je prie M. Shut de se charger du discours au jour de mes obsèques, et par cette considération, je lui lègue 20 livres.

Je donne à mon digne ami, le très-honorable marquis d'Effiat, dernier ambassadeur de France, mes livres de prières et de psaumes, que j'ai traduits en vers avec beaucoup de soin.

Je prie très-humblement M. le duc de Buckingham, de recommander au roi, mon très-gracieux souverain (1), la mémoire de mes longs, continuels et fidèles services, et de l'assurer que, puisqu'il n'a pas cessé d'être mon protecteur, avant même qu'il montât sur le trône, je ne laisserai pas aussi, quoique je n'aie plus, grâce à Dieu, qu'un pied sur la terre, de prier Dieu pour lui, et je le prierai encore au dernier moment de ma vie.

FONDEMENT DES GOUVERNEMENTS.

Fid. serm., cap. 16.

La religion, la justice, le conseil, les finances sont les quatre colonnes sur lesquelles reposent tous les gouvernements. Renversez ou ébranlez l'une de ces colonnes, tout tombe dans le trouble et dans la confusion : c'est alors surtout qu'il faut recourir à Dieu, et le conjurer de rétablir le calme.

ainsi dire, avec le suffrage de toute la nation ? Que faut-il maintenant penser de tant de remarques et de critiques qui n'avaient de fondement que cette leçon défectueuse ?

Au reste, cette contradiction entre le testament, tel qu'il est imprimé dans les collections, et l'extrait du testament, tel qu'on le lit dans le *Baconiana*, pourrait se concevoir d'une autre manière : il ne s'agirait que de supposer que Bacon a fait deux testaments : et dans le vrai, les auteurs du Dictionnaire anglais, traduit par Chanflepié, article Bacon, page 25, supposent dans une note à la marge, qu'il y a en un premier testament de Bacon différent du dernier : mais ils ne le prouvent pas, et ne nous apprennent pas la date de ce premier testament. Quoiqu'il en soit, il demeure toujours très-constant que, si Bacon a fait deux testaments, le dernier, qui est le seul qu'on ait dû citer, quand il a été question de faire connaître ses derniers sentiments, ne dit point qu'il recommande sa mémoire à ses compatriotes, quand il se sera passé quelques années, et qu'ainsi tant de remarques et de critiques qui ne portaient que sur ce texte, tombent d'elles-mêmes.

(1) Ce souverain était Charles I^{er}, monté depuis peu sur le trône.

PERSONNAGES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT, QUI ONT VÉCU LONGTEMPS, ET LEUR CARACTÈRE.

Historia vitæ et mortis. Londini, 1638, p. 399, 404, ou t. II, p. 410.

L'Écriture sainte nous apprend que les hommes, avant le déluge, ont vécu plusieurs centaines d'années; aucun d'eux cependant n'a vécu au delà de mille ans : cette longueur de vie n'était pas l'effet d'une grâce particulière, ou une prérogative de la ligne sainte : car on compte dans cette ligne onze générations avant le déluge, tandis que dans la ligne des descendants d'Adam par Caïn, on n'en compte que huit ce qui peut, faire conjecturer que les descendants de Caïn ont vécu plus longtemps que les descendants de Seth. Cette longue vie diminua de moitié, immédiatement après le déluge, mais dans les hommes seulement qui naquirent après cette grande catastrophe; car Noé, qui était né auparavant, a vécu aussi longtemps que ses ancêtres, et Sem est mort à l'âge de six cents ans; enfin, trois générations après le déluge, la vie des hommes fut réduite à peu près au quart de ce qu'elle était auparavant, c'est-à-dire à environ deux cents ans. Abraham a vécu cent soixante-quinze ans, personnage véritablement magnanime, et dont toutes les entreprises furent toujours couronnées par le succès. Son fils Isaac parvint jusqu'à l'âge de cent quatre-vingts ans; la chasteté et le goût pour la vie tranquille forment ce qu'il a de plus remarquable dans son caractère. Jacob, après avoir essayé beaucoup de traverses et donné au monde un grand nombre d'enfants, poussa sa carrière jusqu'à cent quarante-sept ans. La patience, la douceur, la prudence sont les vertus qu'il fit plus particulièrement éclater dans le cours de sa vie. Ismaël, son frère, homme de guerre, vécut cent trente-sept ans. Sara, la seule femme dont l'Écriture sainte ait bien voulu nous apprendre les années, est morte âgée de cent vingt-sept ans : femme qui réunît la beauté du corps à la grandeur du courage, très-bonne mère, très-bonne épouse, et qui sut concilier, à l'égard de son mari, une grande liberté avec une parfaite obéissance. Joseph, personnage vraiment mémorable par sa prudence et sa grande habileté dans le gouvernement, malheureux pendant sa jeunesse, et très-heureux dans le reste de sa vie, a vécu cent dix ans; mais Lévi, son frère aîné, connu dans l'Écriture sainte par son extrême sensibilité aux injures et son ardeur pour la vengeance, en a vécu cent trente-sept. Le fils et le petit-fils de Lévi, père d'Aaron et de Moïse, sont parvenus au même âge que leur père. Moïse a vécu cent vingt ans. Ce grand homme ne parlait pas facilement; et quoiqu'il ait eu une fermeté inébranlable, il n'en a pas moins été le plus doux de tous les hommes. Moïse nous apprend dans son psaume que la vie, pour le commun des hommes, était fixée à soixante et dix ans, et à quatre-vingts ans pour les plus robustes, ce qui est encore aujourd'hui à peu près la

mesure de la vie humaine (1). Aaron, plus âgé de trois ans, mourut la même année que son frère; il avait plus de facilité à parler et plus de complaisance que Moïse, mais il n'avait pas sa fermeté. Phineès, fils d'Aaron, peut-être par l'effet d'une grâce particulière et extraordinaire, a vécu jusqu'à trois cents ans, du moins dans la supposition que l'historien sacré ait rapporté, suivant l'ordre des temps, l'expédition des Israélites contre la tribu de Benjamin, expédition au sujet de laquelle il est dit que Phineès fut consulté. Un zèle extraordinaire a rendu la mémoire de Phineès à jamais célèbre. Josué, homme de guerre, grand et toujours heureux capitaine, a vécu jusqu'à cent dix ans. Caleb, qui était son contemporain, a vécu aussi longtemps que lui. Aod, l'un des juges d'Israël, avait au moins cent ans quand il mourut, puisqu'il est dit qu'après la victoire qu'il remporta sur les Moabites, la terre sainte, pendant quatre-vingts ans, jouit d'une paix constante sous son gouvernement. Ce fut un homme hardi, courageux et qui s'était en quelque sorte dévoué pour le salut de son peuple. Job, après avoir été rétabli dans son premier état de félicité, a vécu cent quarante ans; mais avant l'épreuve que Dieu fit de sa patience, il devait déjà être fort avancé en âge, puisqu'il avait alors plusieurs enfants parvenus à l'âge de virilité. Job fut un personnage savant dans l'art de gouverner, éloquent, bienfaisant, et surtout un grand exemple de patience. Le grand prêtre Héli avait, quand il mourut, quatre-vingt-dix-huit ans. Ce fut un personnage d'un caractère paisible, mais trop indulgent pour ses enfants. Le prophète Elisée semble être mort âgé de près de cent ans, puisqu'il a vécu soixante ans après l'enlèvement d'Hélié, et qu'au temps de cet enlèvement, il était déjà assez âgé pour que des enfants pussent le railler sur sa tête chauve. Elizée fut un homme d'un grand caractère, sévère dans sa conduite, austère dans sa manière de vivre, et comptant pour rien les richesses. Le prophète Isaïe ne doit avoir vécu guère moins d'une centaine d'années, puisqu'il a rempli pendant soixante et dix ans l'office de prophète. On ignore l'année où il commença de prophétiser, ainsi que l'année de sa mort. Son éloquence est vraiment admirable, et l'on peut dire de plus avec vérité, qu'il a été un prophète évangéliste, tant il est plein des promesses faites par Dieu à la nouvelle alliance. Le vieux Tobie et le jeune Tobie ont vécu, le premier cent cinquante-huit ans, et le second cent vingt-sept, l'un et l'autre à jamais recommandables par la sensibilité aux mal-

(1) Le psaume dont il s'agit, est le LXXXIX. parmi les psaumes de David. Il porte effectivement en titre dans l'original, *Prière de Moïse, homme de Dieu*. La plupart des anciens et des nouveaux interprètes croient qu'il est véritablement de Moïse. Cabnet pense différemment et s'appuie sur ce que l'auteur fixe la durée de la vie des hommes à soixante et dix ans, et tout au plus à quatre-vingts, au lieu qu'au temps de Moïse, il n'était pas rare de voir des hom-

heurs de leurs frères, et l'empressement à soulager leur pauvreté. Il paraît même qu'au temps de la captivité, parmi les Juifs qui revinrent de Babylone, plusieurs devaient être très-âgés, puisqu'ils avaient vu l'ancien temple qui ne subsistait plus depuis soixante ans; et que, frappés de la différence qu'ils voyaient entre le nouveau temple et l'ancien, incomparablement plus magnifique, ils ne pouvaient retenir leurs sanglots et leurs larmes.

Un grand nombre de siècles après, à l'époque où Notre Seigneur commença son entrée dans le monde, on voit un homme âgé de quatre-vingt-dix ans : c'est Siméon, ce vieillard plein de religion, de désir et d'espérance. Dans le même temps, on voit la prophétesse Anne qui, certainement, doit avoir vécu plus de cent ans, puisqu'il est écrit qu'après avoir passé sept ans avec son mari, elle en avait vécu quatre-vingt-quatre dans l'état de viduité : à quoi il faut ajouter les années qui précédèrent son mariage, et celles qui suivirent ses prophéties sur le Sauveur. Cette sainte femme consumma toutes ses années dans la prière et dans le jeûne.

Tous les exemples précédents nous ont été fournis par la sainte Ecriture : l'histoire ecclésiastique va nous fournir ceux qui suivent.

S. Jean, l'apôtre du Sauveur, et son disciple bien-aimé, a vécu quatre-vingt-seize ans : personnage parfaitement bien désigné sous l'emblème de l'aigle, ne respirant rien que de divin, et par la ferveur de sa charité, digne d'être nommé le *Séraphin* des apôtres. L'évangéliste S. Luc, remarquable par son éloquence et ses longs voyages, compagnon inséparable de S. Paul, a vécu quatre-vingt-quatre ans. Siméon Cléophas, appelé *le frère du Seigneur*, évêque de Jérusalem, a vécu cent vingt ans; et sans le martyre qui couronna sa vie, il l'aurait peut-être prolongée bien au delà : personnage plein de courage, de fermeté et de bonnes œuvres. Polycarpe, disciple des apôtres, évêque de Smyrne, paraît avoir prolongé sa vie au delà de cent ans; et encore a-t-elle été abrégée comme celle de Siméon, par le martyre. Son histoire prouve que c'était un évêque d'un esprit élevé, d'une patience héroïque et d'un travail infatigable. Denis l'Arcopagite, contemporain de S. Paul, paraît n'être mort qu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Sa sublime théologie lui a fait donner le nom d'oiseau du ciel; mais il n'est pas moins illustre par ses actions que par ses écrits. Aquila et Priscilla, d'abord les hôtes de S. Paul, et ensuite ses coadjuteurs, ont vécu au moins cent ans dans les nœuds d'un mariage également heureux et célèbre : couple illustre, uniquement occupé d'œuvres de charité en tout genre, et qui, aux très-grandes consolations qui sans doute alors étaient le partage de tous les fondateurs des Eglises, joignit la grande consolation d'une union conjugale aussi sainte que longue. S. Paul, premier ermite, a vécu cent treize ans; sa demeure était une caverne, et il y vivait dans un dénuement et une absti-

nence si prodigieuse, qu'on conçoit difficilement comment il a pu, sans miracle, soutenir et prolonger sa vie. Il donnait les jours et les nuits à la contemplation et à la prière; loin d'être un idiot ou un ignorant, comme on serait peut-être tenté de le croire, il paraît que, dans sa jeunesse, il avait fait d'excellentes études. S. Antoine, premier instituteur de l'ordre cénobitique, parvint à l'âge de cent cinq ans. Entièrement absorbé dans la contemplation, il ne fut cependant pas toujours inutile au monde; et quoique rien ne fût plus dur et plus austère que son genre de vie, la gloire l'accompagna dans sa solitude. Non seulement des troupes nombreuses de moines tenaient à l'honneur de vivre sous son obéissance, mais encore il était fréquemment visité par un grand nombre d'hommes du monde et même de philosophes païens qui le révéraient comme un simulacre vivant de sainteté, et lui témoignaient un respect qui semblait aller jusqu'à l'adoration. S. Athanase est mort plus qu'octogénaire : personnage d'une fermeté invincible, toujours au-dessus de la renommée, et qui ne plia jamais sous les coups de la fortune. Si l'on en croit plusieurs auteurs, S. Jérôme a vécu plus de quatre-vingt-dix ans : écrivain habile et d'une éloquence mâle, savant dans les langues et la littérature profane, aussi bien que dans la littérature sacrée, qui avait entrepris de fréquents et pénibles voyages, uniquement dans le dessein d'augmenter ses connaissances. Vers les dernières années de sa vie, il embrassa un genre de vie plus austère; mais dans la solitude à laquelle il s'était condamné, il montra toujours beaucoup d'élévation et de fermeté dans le caractère, et du fond de la grotte de Bethléem, où il jetait un grand éclat dans le monde.

On compte environ deux cent quarante et un papes : dans un si grand nombre, on n'en trouve que cinq qui aient été jusqu'à quatre-vingts ans ou au delà. Il est vrai que dans les premiers siècles de l'Eglise il en est un très-grand nombre qui ont été enlevés de ce monde par le martyre, et que quelques-uns d'eux, sans cette mort anticipée, auraient peut-être atteint l'âge de quatre-vingts ans. Le premier des cinq papes est Jean XXIII; il a vécu quatre-vingt-dix ans accomplis : c'était un pontife d'un génie inquiet et ami des innovations; il fit beaucoup de changements : quelques-uns de ces changements furent avantageux, mais ils ne le furent pas tous. Grégoire XII, créé pape pendant le schisme et, pour ainsi dire, dans l'inter-règne, mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Le peu de durée de son pontificat ne nous permet aucune remarque particulière sur son compte. Paul III a vécu quatre-vingt-un ans. Le sens froid et la profondeur dans les desseins furent principalement son caractère. Il était savant, même en astronomie, et très-soigneux de sa santé; mais, à l'exemple du grand prétre Héli, il ent trop d'indulgence pour ses parents. Paul IV a vécu quatre-vingt-trois ans. Il était de son naturel dur et sévère, haut, impérieux, ardent, parlant bien et avec

facilité. Grégoire XIII a vécu aussi quatre-vingt-trois ans. Sa complexion était robuste et son esprit excellent : il était bon dans toute la force du terme, habile dans le gouvernement, modéré, bienfaisant et grand aumônier.

Voilà les noms des personnages dont parle la sainte Ecriture, et des principaux personnages de l'Eglise qui ont vécu quatre-vingts ans et au delà. J'ai tracé en peu de mots et avec vérité leur caractère ou leur éloge : mais de manière que, suivant ma façon de penser, ce caractère a quelque rapport avec la longueur de la vie, longueur qui dépend beaucoup des mœurs et de la fortune, ou, pour parler plus clairement, des inclinations et de l'état des personnes.

Ce que j'ai voulu faire remarquer, c'est, 1° que les personnes qui ont un tel caractère parviennent plus ordinairement à une longue vie ; 2° que celles qui ont un caractère opposé, quoique moins favorablement disposées pour une longue vie, peuvent cependant quelquefois pousser très-loin leur carrière.

MANIÈRE DONT LES HABITANTS DE LA NOUVELLE ATLANTIDE ÉTAIENT PARVENUS A LA CONNAISSANCE DU CHRISTIANISME.

Nova Atlantis, ant. med.

Trois jours après que nous eûmes débarqué à Bensalem, un homme que nous n'avions point encore vu vint nous visiter dans la maison que nous occupions. Il portait un turban de couleur blanche, orné d'une croix rouge, et une étole de toile très-propre autour du cou. En entrant il fit une petite inclination, et il nous dit ensuite : *Par mon emploi, je suis chargé du soin de cette maison, destinée à la réception des étrangers que la Providence nous envoie ; et par ma vocation, je suis prêtre de Jésus-Christ ; ainsi, je me suis rendu ici pour vous aider en toutes choses, et comme étrangers, et comme chrétiens. Je vous annonce que cet état vous accorde encore six semaines de séjour. Si vos affaires demandent un terme plus long, je peux vous l'accorder..... Ne vous mettez point en peine de votre dépense, le trésor public fournira à tout..... Si vous avez quelque demande particulière à faire au gouvernement, communiquez-la-moi, et croyez que la réponse que je vous ménagerai sera favorable.....* Nous lui répliquâmes que nous ne trouvions point de paroles assez fortes pour lui témoigner toute notre gratitude..... Que nous étions si pénétrés des bontés que nous éprouvions chaque jour, qu'il nous semblait avoir en quelque sorte sous les yeux l'image du bonheur dont on jouit dans le ciel, puisqu'après avoir été pendant longtemps aux portes de la mort, nous étions enfin parvenus dans un lieu où l'on ne goûtait que des consolations..... Nous ajoutâmes que nos langues sècheraient dans nos bouches plutôt que d'oublier jamais ni lui, ni sa nation dans nos prières..... Nous le suppliâmes de croire que nous lui étions aussi étroitement dévoués que des mortels peuvent l'être à d'autres mor-

tels ; qu'en cette qualité nous mettions humblement à ses pieds nos personnes et tout ce que nous possédions.

Il nous répondit qu'il était prêtre, et qu'il ne désirait d'autre récompense que celle du prêtre, c'est-à-dire une amitié fraternelle de notre part, et le salut de nos corps aussi bien que celui de nos âmes..... Nous lui dîmes : puisque nous voici assemblés des extrémités de l'univers, et qu'étant chrétiens les uns et les autres, nous espérons de nous réunir dans le ciel, nous souhaiterions savoir comment ce pays, si éloigné et séparé par tant de mers vastes et inconnues de la terre que le Sauveur a habitée pendant sa vie mortelle, s'est converti à la foi, et quel a été son apôtre. Il fut aisé de juger à l'air de son visage que notre question lui plaisait infiniment : *Vous avez pleinement gagné mon cœur par la première question que vous me faites, nous dit-il, car elle me fait connaître que vous cherchez avant tout le royaume de Dieu. Je satisferai donc volontiers et en peu de mots à votre demande.*

Environ vingt ans après l'ascension du Seigneur, le peuple de Rensufe, ville maritime située à l'Orient de cette contrée, aperçut pendant une nuit claire et sereine, à mille pas du rivage, une colonne de lumière de figure cylindrique qui s'élevait de la mer vers le ciel à une hauteur très-considérable, et qui était surmontée d'une grande croix un peu plus brillante que la colonne. Tout le peuple de la ville accourut, comme vous l'imaginez bien, sur le bord de la mer pour contempler cette merveille ; et, après avoir demeuré quelque temps dans un étonnement qui le rendait immobile, plusieurs se jetèrent dans des chaloupes pour aller observer de plus près un phénomène si surprenant ; mais à mesure que les chaloupes approchaient de la colonne à la distance d'environ cinquante toises, elles s'arrêtaient tout d'un coup sans pouvoir aller plus loin ; elles avaient seulement la liberté de tourner autour de la colonne, mais en gardant toujours cette distance de cinquante toises ; en sorte qu'elles formaient comme un amphithéâtre auquel cette lumière céleste servait de spectacle. Par hasard, un de nos sages de la maison de Salomon (maison ou collège, mes chers frères, qui est véritablement l'œil de ce royaume) se rencontra dans une de ces chaloupes. Après avoir contemplé pendant quelque temps avec attention et avec piété la colonne et la croix, il se prosterna la face contre la terre, et ensuite s'étant mis à genoux, il leva les mains au ciel en adressant à Dieu cette prière :

O Dieu ! Seigneur du ciel et de la terre, vous avez daigné faire aux hommes de notre collège et de notre société la grâce spéciale de connaître que les êtres qui existent sont les œuvres de vos mains, de pénétrer les secrets qu'ils renferment, et de discerner, autant qu'il est permis aux hommes, les miracles divins, les œuvres de la nature et les effets de l'art d'avec les illusions du démon et toutes les autres impostures ; je reconnais donc et j'atteste en présence de tout ce peuple, que la merveille que nous avo-

devant les yeux est l'opération de votre doigt et un miracle véritable ; et comme nos livres nous enseignent que vous ne faites jamais de miracle que pour une fin divine et excellente, parce qu'étant l'auteur des lois de la nature, vous ne vous en écarterez jamais que pour des causes très-importantes, nous vous supplions en toute humilité de nous rendre ce grand signe favorable, de nous en accorder par votre miséricorde l'intelligence, et de le faire servir à notre usage : sachez que vous êtes censé tacitement nous promettre en nous envoyant ce signe et en l'offrant à nos regards.

Après qu'il eut ainsi prié, il sentit que sa chaloupe devenait libre et mobile, tandis que les autres demeuraient encore comme enchaînées ; et, prenant cela pour une permission d'approcher, il la fit avancer doucement à la rame vers la colonne en gardant un profond silence ; mais, avant qu'il y fût arrivé, la colonne et la croix disparurent et éclatèrent en une infinité d'étoiles qui s'évanouirent elles-mêmes en peu de temps ; et de tout ce spectacle, il ne resta qu'un petit coffre de bois de cèdre qui n'était point mouillé, quoiqu'il flottât sur l'eau, et d'où sortait, d'un côté qui regardait le sage, un petit rameau de palme verdoyant.

Le sage prit le coffre et le plaça dans sa chaloupe avec beaucoup de respect. Aussitôt après le coffre s'ouvrit de lui-même ; on y trouva un livre avec une lettre enveloppée dans des linges et écrits l'un et l'autre sur des membranes fort propres. Le livre contenait tous ceux de l'Ancien et du Nouveau Testament comme vous les avez ; car nous savons assez quels sont les livres que vos Eglises reçoivent. L'Apocalypse y était comprise aussi bien que les autres parties du Nouveau Testament, qui n'étaient pas encore publiées dans ce temps-là ; voici les propres paroles de la lettre :

« Moi, Barthélemi, serviteur du Très-Haut et apôtre de Jésus-Christ, j'ai été averti par un ange qui m'a apparu dans une vision de gloire, d'abandonner ce coffre aux flots de la mer. Je rends donc témoignage au peuple vers lequel la providence de Dieu le conduira, et je lui annonce qu'en le recevant il recevra le salut, la paix et la bonne volonté de la part du Père et du Seigneur Jésus.

Dieu fit encore, au sujet de ce livre et de cette lettre, un miracle insigne et semblable à celui qu'il opéra en communiquant aux apôtres le don des langues ; car non seulement les habitants du pays, mais aussi les Syriens, les Persans et les Indiens, qui étaient alors parmi nous, lurent le livre et la lettre avec la même facilité que s'ils avaient été écrits dans leur langue naturelle. Ainsi, mes frères, cette terre a été préservée de l'infidélité par une arche, comme les restes de l'ancien monde le furent des eaux du déluge ; et c'est ainsi que l'apôtre S. Barthélemi nous annonça l'Évangile d'une manière toute miraculeuse.

Il finit là son discours parce qu'un messager vint le demander, et l'on ne dit rien de plus dans cette conférence (1).

(1) On sent bien que ce récit est une fiction incidente à la grande fiction de la nouvelle Atlantide ; mais

TRAITS DE RELIGION ET DE MORALE RENFERMÉS DANS LA FABLE DE PROMÉTHÉE.

Ex sapientia veterum, parab. XXVI.

Jupiter accueillit favorablement une requête que les hommes lui présentèrent contre Prométhée. Celui-ci, mécontent du procédé de Jupiter, résolut de s'en venger à l'occasion d'un sacrifice. Après avoir tué et mis en pièces deux taureaux, il renferma la graisse et toutes les bonnes chairs dans la peau de l'un, et tous les os dans la peau de l'autre : affectant ensuite une grande religion et un grand amour pour Jupiter, il lui donna le choix des victimes. Le père des dieux, indigné de la fourberie et de la mauvaise foi de Prométhée, qui ne purent échapper à ses regards, dissimula et fit tomber son choix sur la victime mensongère ; mais il médita en même temps une vengeance éclatante, et crut qu'il ne pouvait affliger plus sensiblement Prométhée, qu'en accablant de maux le genre humain qui était l'œuvre dont Prométhée se glorifiait davantage. Dans cette vue, il ordonna à Vulcain de fabriquer une femme parfaitement belle, à laquelle tous les dieux s'empressèrent de faire chacun un présent ; d'où lui vint le nom de *Pandore*. On lui mit ensuite dans la main un beau vase, dans lequel on avait renfermé tous les maux et toutes les misères : au fond du vase, on avait cependant placé l'espérance. Pandore s'adresse d'abord à Prométhée, elle lui présente le vase, et l'invite à en faire l'ouverture. Une sage défiance empêcha Prométhée d'acquiescer à cette invitation : alors Pandore s'adressa à Epiméthée, frère de Prométhée ; celui-ci, moins habile et moins avisé que son frère, n'hésita point, et il ouvrit étourdiment le vase ; alors les maux de toute espèce s'envolèrent avec précipitation : Epiméthée désolé, s'empressa bien, et s'efforça de refermer le vase ; mais il n'était plus temps : tous les maux étaient déjà sortis, et il put à peine retenir l'espérance qui était encore au fond du vase.

Enfin, Jupiter se rappelant tous les griefs qu'il avait contre Prométhée, et outre surtout de ce qu'en dernier lieu il avait osé tenter à la chasteté de Pallas, le chargea de chaînes, et le condamna à un supplice qui ne devait point avoir de fin. Dans ce dessein, il le fit conduire sur le Mont-Caucase, et lier si étroitement à une colonne, qu'il était privé de toute liberté de mouvement ; cependant, un aigle, par ordre de Jupiter, était occupé pendant le jour à lui dévorer le foie ; et afin que le tourment de Prométhée pût recommencer tous les jours, son foie renaissait toutes les nuits. Le supplice de Prométhée ne fut pourtant pas éternel. Hercule ayant traversé l'Océan dans un vase que lui avait donné le soleil, parvint jusqu'au Mont-Caucase, tua l'aigle à coups de flèches, et délivra Prométhée...

On sent en même temps que cette fiction, indifférente en son espèce pour l'objet principal que Bacon avait en vue, n'a pu être imaginée et mise en œuvre que par un auteur pénétré d'amour et de vénération pour le christianisme.

Voilà les circonstances de la fable de Prométhée, qui ont trait, non aux arts et aux sciences, comme les autres circonstances, mais aux mœurs et à la religion, ainsi que nous allons le faire connaître. Sous l'appareil du double sacrifice offert à Jupiter, nous voyons ingénieusement représentée, la personne d'un homme vraiment religieux, et celle d'un hypocrite. Dans le premier se trouvent les entrailles, symbole de la charité, ainsi que les chairs bonnes et utiles : on y trouve surtout la graisse, cette partie de la victime spécialement sacrifiée à l'usage des dieux, parce que l'inflammation dont elle est susceptible, l'odeur qu'elle répand, et la fumée qui s'en élève, sont très-propres à signifier l'amour et le zèle qui s'enflamme pour la gloire de Dieu, et s'élève vers le ciel ; mais dans l'autre sacrifice, on ne trouve que des os arides et décharnés, qui remplissent cependant la peau, et offrent les apparences d'une magnifique et superbe victime. On voit ici très-clairement désignés, les rites purement extérieurs, les cérémonies vaines et stériles dont les hommes n'enflent et ne chargent que trop souvent le culte divin : rites et cérémonies qui servent plutôt comme moyen à l'ostentation, que comme aliment à la piété ; mais ce n'est pas assez pour les hommes de se jouer de Dieu, en lui offrant ces vains simulacres de religion ; ils lui en imposent encore, et ils prétendent qu'il les a choisis et prescrits lui-même. C'est ce dont le Seigneur se plaint vivement par la bouche de son prophète : Est-ce là le jeûne que j'ai choisi, dit-il ? *Est-ce que je demande qu'un homme afflige son âme pendant un jour, et qu'il fasse comme un cercle de sa tête (Isaïe, LVIII, 5) ?*

De ce qui a trait à la religion, la parabole passe ensuite à ce qui a rapport aux mœurs et à l'état de la vie humaine. Tout le monde sait et suppose avec fondement, que Pandore n'est autre chose que la volupté ou la cupidité *enflammée* ; et voilà pourquoi Vulcain (divinité qui préside au feu) en est censé le père. Or, c'est effectivement la volupté qui est la première source de cette infinité de maux qui, joints aux regrets cruels, mais trop tardifs, ont fondu sur l'esprit, sur le corps et sur la fortune de tous les individus de la nature humaine. Je vais plus loin et j'ajoute, que les maux qui désolent les républiques et les royaumes eux-mêmes, c'est-à-dire les guerres, les séditions, les oppressions, ont aussi, dans la volupté, leur source ordinaire ; mais il est bon de remarquer combien ingénieusement la fable, sous les personnages de Prométhée et d'Épiméthée, nous a peint les deux états ou les deux tableaux de la vie humaine ; car les sectateurs d'Épiméthée, c'est-à-dire les hommes inconsidérés et qui ne s'occupent point de l'avenir, s'attachent d'abord à tout ce qui leur paraît doux dans le moment présent, et par là se jettent dans une multitude d'angoisses, de troubles, de calamités qui les tourmentent et contre lesquels ils sont contraints de lutter pendant presque tous les moments de

leur vie. Cependant ils se repaissent de folles espérances, et ces jouets trompeurs de leur imagination forment le seul adoucissement de leur misère. Ceux, au contraire, qui suivent les leçons de Prométhée, je veux dire les hommes prudents et qui prévoient l'avenir, préviennent et savent écarter bien des maux et des traverses ; mais cependant, il est toujours vrai qu'ils se privent d'une multitude de satisfactions et de plaisirs ; qu'ils sont sans cesse aux prises avec leur propre nature ; et, ce qui est bien plus fâcheux, qu'ils sont intérieurement tourmentés et consumés par une foule de chagrins et de craintes auxquelles ils se livrent ; car, attachés comme ils sont à la *colonne* de la nécessité, une infinité de peines qui, par la rapidité avec laquelle elles se succèdent, rappellent l'idée de l'aigle, déchirent et rongent leur cœur ; et si quelquefois ils éprouvent, ainsi qu'il arrivait à Prométhée pendant la nuit, quelque relâche et quelque diversion à leurs peines, ce soulagement dure peu : bientôt de nouvelles anxiétés et de nouvelles craintes prennent la place des premières ; en sorte que, dans la classe même des hommes qui suivent les leçons de Prométhée, il en est très-peu qui jouissent pleinement des avantages que leur offre la Providence, et qui vivent exempts de troubles et de soucis. Dans le vrai, personne ne peut parvenir à cette exemption, qu'à la faveur d'Hercule, c'est-à-dire à la faveur de cette force d'esprit et de cette constance qui, étant préparée à tout, et à qui tout étant égal, envisage sans crainte, jouit sans dégoût, et souffre sans impatience.

C'est encore une chose digne de remarque, que cette force n'est point naturelle à Prométhée ; qu'elle lui vient d'ailleurs, et qu'elle est la suite d'une protection qu'on lui accorde ; car aucune force innée, purement naturelle, ne serait capable de produire un si grand effet ; mais cette force est donnée à Prométhée par le soleil, et apportée des extrémités de l'Océan. C'est effectivement la sagesse qui, étant à notre égard comme le soleil de l'âme, nous donne cette force ; et c'est par la méditation assidue de l'inconstance et des ondulations, pour ainsi dire, de la vie humaine, comme par une autre navigation de l'Océan, qu'elle nous arrive.

Virgile a réuni ces deux points dans les vers suivants :

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Quique metus omnes et inexorabile fatum,
Subjicit pedibus strepitumque Acherontis avari.*

Heureux le sage instruit des lois de la nature,
Qui du vaste univers embrasse la structure,
Qui dompte et foule aux pieds d'importuns erreurs,
Le sort inexorable et de fausses terreurs.

Mais pour consoler les hommes et les prémunir contre les faux prétextes et contre la crainte excessive que la petitesse et la fragilité de leur nature leur inspiraient peut-être, de ne pouvoir jamais parvenir à la force et à la constance dont il s'agit, la parabole ajoute très-ingénieusement qu'Hercule, ce héros d'une si vaste stature, tra-

versa cependant l'Océan dans une coupe ou dans un vase de ce genre ; c'est dans ces mêmes vases ou dans le même sens, qu'augurait si avantageusement Sénèque de la nature humaine, lorsqu'il disait : *Il est beau d'avoir en même temps et la fragilité d'un homme, et la sécurité d'un dieu.* Mais il est une circonstance importante de la parabole que nous avons mise à l'écart, pour traiter de suite les points qui avaient de la connexion entre eux, à laquelle il faut maintenant revenir ; je veux parler du dernier crime de Prométhée, de son attentat sur la chasteté de Minerve. Ce crime était sans doute le plus grand de tous : et c'est aussi le crime qui lui attira le plus grand de tous les supplices, je veux dire le déchirement habituel de ses entrailles ; mais quelles vues se proposait, dans cette partie, l'auteur de la parabole ? Point d'autre, ce me semble, que de nous faire connaître que les hommes, enflés de leur habileté dans les arts, et de la variété de leurs connaissances, tentent fréquemment de soumettre au jugement de leurs sens et de leur raison la sagesse divine elle-même : d'où résulte nécessairement dans leur âme un déchirement et une agitation qui, n'ayant aucune fin, ne leur permet aucun repos.

L'instruction que nous avons donc à tirer de cette partie de la parabole, c'est que, sobres et humbles dans notre sagesse, nous ne devons jamais perdre de vue, que s'il est des vérités intelligibles à l'homme, il en est d'autres qui ne sont intelligibles qu'à Dieu seul ; et que si les sens ont leurs oracles, la foi a aussi les siens, que nous devons bien soigneusement distinguer des premiers : c'est là, dis-je, ce que nous ne devons jamais perdre de vue dans nos recherches, à moins que nous ne voulions nous forger une religion particulière et une philosophie toute imaginaire.

Voilà, dans la fameuse fable de Prométhée, ce que nous croyons avoir trait à la morale et à la religion. Nous ne prétendons pas cependant nier qu'elle ne renferme bien des circonstances qui paraîtraient faire aux mystères de notre foi une allusion très-singulière ; je peux surtout citer un exemple, Hercule navigant dans une coupe, pour délivrer Prométhée. Ce trait ne présente-t-il pas évidemment la figure du Verbe de Dieu qui est venu dans la chair, comme dans un vase fragile, pour racheter le genre humain ? Mais nous ne voulons nous permettre aucune conjecture en ce genre, dans la crainte qu'on ne nous reproche de porter un feu étranger sur l'autel du Seigneur.

LA CURIOSITÉ DE PÉNÉTRER LES DIVINS MYSTÈRES, PUNIE DANS LA PERSONNE DE PENTHÉE.

De sapient. veter., par. x.

La fable nous apprend que Penthée eut la curiosité de voir les sacrifices qu'on offrait secrètement à Bacchus, et que dans ce dessein, il monta sur un arbre ; mais qu'en punition de sa curiosité sacrilège, il tomba

dans un état de démence et de frénésie. Le caractère propre de sa démence était de voir tous les objets doubles, il voyait deux soleils, deux villes de Thèbes ; lorsqu'il s'empresait de retourner à Thèbes, et qu'il était près de rentrer dans cette ville, une autre ville de Thèbes s'offrait à ses regards, et l'engageait à revenir sur ses pas. Toute sa vie se consumait ainsi à marcher en avant, à retourner en arrière, et dans cette alternative interminable de mouvements opposés.

On a voulu, par cette fiction, nous apprendre que les hommes qui, par une audace téméraire, et ne se souvenant pas assez de la condition des mortels, montent sur les plus grandes hauteurs de la nature et de la philosophie (comme sur un arbre très-élevé), prétendant découvrir de ces hauteurs les mystères divins, tombent dans un état d'incertitude, d'hésitation et de perplexité qui n'a point de terme. La lumière de la simple nature et la lumière qui émane immédiatement de la Divinité, étant différentes l'une de l'autre, ils sont affectés à l'égard de l'une et de l'autre, comme s'ils voyaient deux soleils ; et parce que les actions de la vie, ainsi que les déterminations de la volonté dépendent de l'entendement comme règle et comme principe, il s'ensuit que de plus, ils ne sont pas moins flottants dans leurs volontés que dans leurs opinions ; qu'ils ont toujours, pour ainsi dire, deux villes de Thèbes sous les yeux ; qu'après avoir cru voir la vérité d'un côté, un moment après elle disparaît et se montre de l'autre, et qu'ainsi ils errent sans cesse, sans pouvoir jamais se fixer.

LA SUPERSTITION ET LE FAUX ZÈLE CONTRAIRES AUX PROGRÈS DE LA PHILOSOPHIE, ET LA VÉRITABLE RELIGION FAVORABLE A SES PROGRÈS.

Cogitata et viso, p. 11, et organum scientiarum, p. 89.

La superstition, ainsi que le zèle aveugle et excessif de la religion ont été dans tous les temps très-contraires aux progrès de la philosophie naturelle. L'histoire grecque nous apprend que les premiers philosophes qui assignèrent à la foudre et aux tempêtes des causes purement naturelles, furent à ce titre, condamnés comme impies envers les dieux ; et nous savons que quelques anciens pères de l'Eglise n'ont guère mieux traité (1) les cosmographes qui, fondés cependant sur des démonstrations dont personne aujourd'hui ne conteste la certitude, avaient soutenu que la terre était ronde, et, conséquemment, qu'il existait des antipodes. Il y a plus, et l'on peut dire que, dans l'état actuel des choses, la condition des auteurs qui traitent de la nature est plus difficile et plus dangereuse, par une suite de l'imprudence des théologiens scolastiques qui, après avoir réduit en art et soumis en une méthode la théologie (ce qu'on ne conteste pas qu'ils ne fussent en droit de

(1) La note que nous avons jugé convenable de faire sur cet article, s'étant étendue sous notre plume jusqu'à devenir une dissertation, nous l'avons renvoyée à la fin du volume, pour y être placée sous le titre d'*éclaircissement*.

faise), ont osé incorporer à la religion, l'épéenne et contentieuse philosophie d'Aristote. J'ajoute encore que dans ce siècle, les auteurs les plus favorablement accueillis, sont ceux qui croient pouvoir marier légitimement, si je peux m'exprimer de la sorte, et marient effectivement avec beaucoup de pompe et de solennité, la théologie avec la philosophie, c'est-à-dire, la foi avec les sens, et par une agréable variété d'objets, flattant ainsi les esprits des hommes, occasionnent cependant une confusion des choses divines avec les humaines, qui a les suites les plus fâcheuses. Dans le vrai, si l'on veut bien y faire attention, cette injuste et perfide alliance n'est pas moins dangereuse à la philosophie naturelle, que le serait une inimitié ouverte; car, dans cette alliance et cette société de la théologie avec la philosophie, on n'admet que ce qui est reçu en philosophie: toutes les améliorations, additions et changements en mieux, sont exclus avec une opiniâtre sévérité; enfin, on peut dire que, vers les atterrissements, pour ainsi-dire, vers les nouveaux rivages, et les nouvelles régions qu'acquiert en s'avantant la philosophie, la religion répand à pleines mains les découragements et les injustes défiances. En effet, les uns (et ce sont les plus simples) semblent appréhender, qu'en pénétrant plus avant dans la nature, on n'aille au delà des bornes qu'a placées la sagesse; et ce qu'on dit avec raison des mystères divins dont la plupart sont vraiment impénétrables, ils l'appliquent aux secrets de la nature, qu'il ne nous est pourtant pas défendu de vouloir pénétrer. Les seconds, plus fins que les premiers, pensent que si on ignorait pleinement les causes des effets naturels, on aurait plus de facilité à faire remarquer dans chacun d'eux la providence et la main de Dieu, ce qu'ils imaginent être fort important pour la religion; mais agir de la sorte, n'est-ce pas vouloir, par le mensonge, plaire au Dieu de la vérité? D'autres craignent les suites de l'exemple: ils craignent que les mouvements et les révolutions dans la philosophie n'entraînent aussi des révolutions et des mouvements dans la religion; d'autres enfin paraissent appréhender que dans les recherches sur la nature, on n'aboutisse à des découvertes qui, dans l'esprit surtout des ignorants, renversent ou ébranlent du moins la religion; mais ces deux dernières craintes ne peuvent partir que d'une sagesse véritablement animale, et supposent que les hommes qui en sont atteints, recèlent dans le secret de leurs pensées et de leurs cœurs, des défiances et des doutes sur la certitude de la religion, et sur la supériorité de la foi sur les sens: et par cette raison, craignent que la recherche de la vérité dans les choses naturelles, ne soit dangereuse à la religion et à la foi. Mais tout homme qui veut réfléchir, s'assure bientôt qu'au contraire la philosophie naturelle est, après les saintes Ecritures, le remède le plus assuré contre la superstition, et en même temps l'aliment de la foi le plus solide: et qu'ainsi, elle a été bien justement donnée à la religion, comme sa

plus fidèle servante, puisque, tandis que la religion nous révèle la volonté de Dieu, la philosophie naturelle nous manifeste sa puissance; et celui-là, sans doute, ne se trompait pas, qui disait aux Saducéens dans l'Évangile: *Vous êtes dans l'erreur, vous ignorez le témoignage que rendent les Ecritures, et la puissance de Dieu, joignant ensemble, et ne permettant pas de séparer le travail pour connaître la volonté de Dieu, et le travail pour connaître sa puissance.* Cependant, on ne doit pas être surpris des obstacles que la philosophie a éprouvés dans ses progrès, puisque l'ignorance et le zèle indiscret de certains personnages lui avaient rendu défavorable la religion, qui a tant de pouvoir sur l'esprit des hommes.

DANGEREUX EFFETS DE LA SUPERSTITION.

Serm. fid. cap. 17.

Il vaudrait mieux n'avoir sur la Divinité, qu'une opinion flottante, ou même n'en avoir aucune, que d'en avoir une qui soit indigne d'elle. Le premier cas serait celui de l'infidélité, le second, celui de l'injure; or, la superstition est vraiment injurieuse à la Divinité. *J'aimerais mieux,* dit assez à propos Plutarque, *que les hommes disent: le Plutarque dont on parle n'a jamais existé dans le monde, que si l'on disait: il a existé un certain Plutarque qui était dans l'usage de dévorer et de manger ses enfants aussitôt qu'ils étaient nés, qui est ce que les poètes racontent de Saturne.* Si la superstition est injurieuse à la Divinité, elle est, d'un autre côté, dangereuse pour les hommes. L'athéisme laisse encore à l'homme le sens commun, la philosophie, l'amour naturel, les lois, le désir d'une bonne réputation. Or, toutes ces choses, quand il n'y aurait point de religion, pourraient encore conduire à une sorte de vertu morale extérieure; mais la superstition détruit tout cela, et exerce sur les esprits des hommes une tyrannie absolue. L'athéisme excite rarement des troubles dans les états, parce que les athées usent d'une grande réserve, et sont attentifs à ne rien faire qui puisse compromettre leur propre sûreté. On voit même que des temps qui inclinaient vers l'athéisme, tels que ceux d'Auguste, ont été tranquilles; mais la superstition a ruiné bien des royaumes et des républiques, parce qu'elle introduit un nouveau *premier mobile* qui entraîne toutes les sphères de l'empire. Le peuple est le maître de la superstition; et sous le règne de la superstition, les sages sont obligés d'obéir aux fous; les raisonnements cèdent à la pratique, tandis que la pratique devrait céder aux raisonnements. Dans le concile de Trente, ou les théologiens scolastiques jouirent d'un grand crédit, quelques prélats observèrent avec beaucoup de sens, que ces théologiens ressembraient aux astronomes qui ont imaginé des cercles excentriques, des épicycles et d'autres figures de ce genre, pour expliquer les phénomènes, sachant très-bien cependant que rien de semblable n'existait dans la nature; que les théologiens avaient de même inventé une multitude d'axiomes et de théorèmes également subtils et compliqués, pour

justifier ce qui se pratiquait dans l'Eglise.

Voici quelles sont, à mon avis, les sources de la superstition : les cérémonies et les rites qui flattent les sens ; les exagérations d'une piété pharisaïque et purement extérieure ; un respect outré pour les traditions, qui ne peut qu'être à charge à l'Eglise ; les artifices employés par les supérieurs ecclésiastiques pour satisfaire leur ambition et leur cupidité ; les égards pour les bonnes intentions, portés à l'excès, et qui ouvrent ainsi la porte aux chimères et aux nouveautés ; les exemples pris dans ce qui se passe parmi les hommes, appliqués mal à propos à la Divinité, d'où résulte nécessairement un mélange d'imagination sans liaison et sans suite ; enfin, les temps où règne la barbarie, et qui sont, en outre, remplis de troubles et de calamités.

La superstition sans voile est vraiment difforme ; et il en est de sa ressemblance avec la religion, comme de la ressemblance qu'a le singe avec les hommes : la ressemblance de cet animal avec l'homme le fait paraître plus laid ; et la ressemblance de la superstition avec la religion fait ressortir davantage sa difformité ; de même encore que les viandes les plus saines, quand elles se corrompent, se tournent en petits vers, des rites et des usages, très-bons en eux-mêmes, une fois altérés, dégèrent en une multitude d'observances vaines et minutieuses.

On pousse quelquefois l'éloignement de la superstition d'un côté jusqu'à retomber dans la superstition de l'autre ; ce qui arrive lorsque des hommes s'imaginent que leur religion sera d'autant plus saine et plus pure, qu'ils se seront écartés davantage des superstitions qui la souillaient auparavant. Il faut donc, en réformant la religion, agir comme un sage médecin qui purge le corps, c'est-à-dire, prendre garde qu'avec les humeurs qui sont corrompues, on n'expulse les humeurs qui ne le sont pas ; et c'est l'inconvénient où tombe ordinairement le peuple, quand lui-même est le réformateur (1).

(1) L'auteur qui a traduit les *Essais civils*, n'a traduit le chapitre de la superstition que depuis ces paroles, *la superstition sans voile* : nous en ignorons la raison, à moins qu'il n'ait cru que Bacon n'était point ici d'accord avec lui-même ; qu'il donnait mal à propos la préférence à l'athéisme sur la superstition, et qu'on pouvait abuser de sa doctrine.

Bacon, sans doute, a raison de dire que l'athéisme n'a point fait autant de mal que la superstition, en entendant, par la superstition, les schismes, les hérésies et les guerres dont elle a été l'occasion. La raison en est bien simple ; c'est que les athées n'ont jamais fait de corps ; c'est qu'il n'y a point eu de nations athées, et qu'au temps de Bacon, il n'y avait point encore en d'expériences faites en grand sur l'athéisme ; mais l'on a en toute sorte de raison de s'élever contre Bayle, quand il a prétendu qu'il pouvait exister une société d'athées, et que l'athéisme était préférable à l'idolâtrie. Tous les chrétiens, sans distinction de sectes, ont cru que cette opinion de Bayle, qui a quelque rapport avec ce que dit Bacon, était un paradoxe, et un paradoxe très-dangereux. Les écrivains protestants, aussi bien que les catholiques, l'ont prouvé jusqu'à l'évidence. Ainsi l'athéisme, jusqu'à présent, nous en convenons, a fait moins de mal que la superstition, prise dans le sens où Bacon la prend dans cet article, et Bacon a eu raison de le dire ; mais

ERREURS SUR LA VOLONTÉ DE DIEU ; ERREURS SUR SA PUISSANCE : LES DERNIÈRES PLUS GRAVES QUE LES PREMIÈRES.

Meditationes sacræ, t. II, p. 400.

Erratis nescientes scripturas neque potentiam Dei (Matth., XXII, 29). Vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne connaissez par les saintes Ecritures, et la puissance de Dieu.

C'est sur cette sentence que sont fondés tous les canons de l'Eglise contre les hérésies. Deux sources de l'erreur ou de l'hérésie, l'ignorance de la volonté de Dieu, et l'ignorance, ou du moins la connaissance trop superficielle de sa puissance. La volonté de Dieu nous est révélée plus particulièrement par les saintes Ecritures ; de-là l'ordre de l'Apôtre, *consultez, scrutamini*. La puissance de Dieu nous est plus particulièrement révélée par les créatures ; de-là la règle, *contemplez, contemplamini*. Il faut tellement soutenir la plénitude de la puissance dans Dieu, qu'on ne jette point de louche ni de tache sur sa volonté ; et il faut tellement soutenir la bonté de la volonté dans Dieu, qu'on ne limite point sa puissance ; ainsi, la véritable religion occupe le milieu entre la superstition et les hérésies superstitieuses d'une part, l'athéisme et les hérésies profanes de l'autre. La superstition refusant de prendre la lumière des Ecritures pour guide, et se livrant aux traditions dépravées ou apocryphes, aux nouvelles révélations, ou aux fausses interprétations de l'Ecriture, invente et rêve sur la volonté de Dieu beaucoup de choses qui sont peu conformes, qui sont même contraires aux témoignages des Ecri-

si les athées existaient en corps, s'ils formaient une troupe considérable, ils en feraient incomparablement davantage, et sûrement Bacon ne l'aurait pas nié : parce qu'enfin les hommes qui errent sur quelques points de la religion, comme les hérétiques ordinaires, conservent toujours les grands principes de la morale, c'est-à-dire, les grands motifs de faire le bien et d'éviter le mal ; au lieu qu'aucun de ces motifs ne subsiste et ne pourrait subsister dans une nation d'athées, si ces athées sont conséquents. Nous exceptons de la classe des chrétiens que Bacon appelle ici *superstitieux*, et dont nous avons parlé plus haut, les anabaptistes : ces hérétiques sont assurément aussi dangereux à la société que les athées ; mais c'est une secte monstrueuse qui n'avait point de modèle, et qui, vraisemblablement, n'aura jamais d'imitateurs dans toute la suite des siècles. Bacon l'avait principalement en vue, lorsqu'il a parlé si vivement contre la superstition.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, et peut-être ne verront-ils pas, sans étonnement, cette espèce d'adjuration et de pronostic, que le P. Mersenne adressait en 1624 à tous les potentats. *Pro viribus reges omnes atque magnates provoco et in nomine Dei obtestor ut hydræ istius caput penitus abscondant, neque regna sua, suas ditiones et aulas tot portentis atque monstis scatere permittant ; alioquin enim præpotenti virgò ferreâ Deus fortis et tantæ vindicæ impietatis, eos et illorum regna confringet : mune ergo, reges, intelligite... Quæst. in Genes., p. 1830, ou mieux encore, p. 669, dans les exemplaires sans carton.*

tures ; mais l'athéisme et la théomachie se soulèvent et s'agitent contre la puissance de Dieu. L'athée refuse de croire à la parole de Dieu, qui nous révèle sa volonté, parce qu'il refuse de croire à la puissance de celui à qui pourtant tout est possible ; les hérésies qui proviennent de cette source, paraissent donc plus graves que les autres, par la même raison que dans les gouvernements politiques, c'est un plus grand crime de porter des atteintes à la puissance et à la majesté du prince, que d'en porter à sa réputation. Mais les hérésies, qui attaquent la puissance de Dieu, sans parler du pur athéisme, ont trois degrés de malice plus grands les uns que les autres, et n'ont cependant qu'un seul et même mystère (car tout anti-christianisme, pour parler le langage de l'Apôtre, opère dans le mystère, c'est-à-dire, sous l'apparence du bien) : ce mystère, ou ce prétexte, c'est d'absoudre la volonté de Dieu de toute accusation de malice. Le premier degré appartient à ceux qui admettent deux principes égaux, opposés entre eux et combattant l'un contre l'autre, l'un principe du bien, et l'autre principe du mal. Le deuxième degré est constitué par ceux qui conviennent que ce serait compromettre indignement la majesté de Dieu, que d'admettre un principe positif et actif dont l'essence serait de le combattre ; mais après avoir écarté une erreur aussi injurieuse à Dieu, ils retombent dans une autre qui ne l'est guère moins, puisqu'ils admettent un autre principe également opposé à Dieu, mais négatif seulement et privatif ; car ils prétendent qu'il est de la nature, de la substance, de l'essence de toute matière, et de toute créature, de tendre au néant, de retomber par elle-même dans la confusion et dans le néant. Les défenseurs de cette opinion ignorent donc que la même toute-puissance est aussi nécessaire pour faire de quelque chose rien, que pour faire de rien quelque chose. Le troisième degré est rempli par ceux qui bornent et restreignent l'opinion précédente aux actions humaines qui participent du péché : ils prétendent que ces actions dépendent substantiellement et sans aucun enchaînement de cause, de la volonté intrinsèque et du libre arbitre de l'homme, et conséquemment ils donnent plus d'étendue à la science de Dieu qu'à sa puissance : ou pour m'expliquer plus correctement (la science de Dieu étant aussi dans la réalité une puissance), ils prétendent que la partie de la puissance de Dieu, par laquelle il connaît, s'étend à plus d'objets que la partie de la puissance par laquelle il met en mouvement et il exécute ; en sorte qu'il est des actions que Dieu connaît comme futures, dans lesquelles il n'influe point, qu'il ne prédestine et ne prépare point.

On trouverait quelque analogie entre cette opinion ou ce procédé, et celui d'Epicure qui, pour supprimer le destin et lui substituer le hasard, imagina d'introduire dans le système de Démocrite la déclinaison des atomes : imagination qui a été l'objet de la censure et du mépris de tous les hommes

sages ; mais je reviens et je dis : les auteurs de cette opinion ne prennent donc pas garde que tout ce qui ne dépend pas de Dieu comme auteur et comme principe, et qui, par différentes chaînes ou degrés, ne remonte pas jusqu'à lui, serait un nouveau principe, indépendant de Dieu, qui tiendrait lieu de Dieu, et serait en quelque sorte Dieu lui-même. Aussi l'opinion dont nous venons de parler est justement rejetée comme contraire à la puissance et à la dignité de Dieu. On n'en est pas moins parfaitement bien fondé à dire, en propres termes, que Dieu n'est pas l'auteur du mal, non parce qu'il n'est pas l'auteur de l'action mauvaise, mais parce qu'il n'est pas l'auteur de ce qu'elle a de mauvais : non quia non auctor, sed quia non mali.

DIFFÉRENCE ENTRE LES VÉRITABLES CHRÉTIENS ET CERTAINS HÉRÉTIQUES ENTHOUSIASTES.

Medit. sacræ, t. II, p. 400.

Si nous sommes hors de nous-mêmes, c'est avec Dieu : si nous sommes à nous-mêmes, c'est avec vous. *Sive mente excedimus, Deo : sive sobrii sumus, vobis* (II Cor., V, 13).

Voilà l'image fidèle, le véritable caractère d'un homme profondément pénétré de la religion, et d'un ouvrier de Dieu, digne de ce nom auguste. Sa conversation avec Dieu est pleine de transports, d'ardeurs et d'extases. De là ces gémisséments ineffables, ces tressaillements de joie, ces ravissements d'esprit, ces défaillances de l'âme ; mais sa conversation avec les hommes, ne respire que la douceur, la modestie, la complaisance ; de là cette déclaration de l'apôtre et tant d'autres déclarations de cette espèce (I Cor., IX, 22), *je me suis fait tout à tous*. Le contraire arrive aux hypocrites et aux imposteurs ; c'est en présence du peuple et dans les églises, que ceux-ci s'enflamment, se transportent et sont tout en désordre, comme s'ils étaient agités d'une fureur divine ; mais prenez la peine de les observer dans la solitude, lorsqu'ils méditent et conversent avec Dieu, loin du spectacle des hommes, et vous verrez que leurs conversations non seulement sont froides et sans mouvement, mais que leurs procédés ne respirent que malice et que jalousie ; c'est-à-dire, qu'au contraire de ce qui arrivait à S. Paul, ils sont à eux-mêmes en présence de Dieu, et hors d'eux-mêmes en présence des hommes.

APOLOGIE DE LA SCIENCE CONTRE LE FAUX ZÈLE DE QUELQUES THÉOLOGIENS ; RÈGLES QU'ON DOIT Y OBSERVER : ELLE NE CONDUIT POINT A L'ATHÉISME.

De augment. scient. l. I. vers. init.

Dans la guerre que l'ignorance a déclarée aux lettres, elle a souvent été secondée par le faux zèle des théologiens et le mépris dédaigneux des politiques. J'entends les premiers soutenir que la science est une de ces choses qu'on ne doit jamais prendre qu'en petite quantité et avec prudence : qu'un désir immodéré de la science, a été le premier

péché et l'origine de la chute de l'homme ; qu'encore aujourd'hui il y a je ne sais quoi qui tient du serpent dans la science, puisque dans les esprits où elle habite, elle produit l'enflure, *la science enfle, scientia inflat* (I Cor., VIII, 1) ; que Salomon nous assure qu'il n'y a point de fin à multiplier les livres, et qu'une lecture assidue afflige et use le corps (Eccl., XII, 12) ; et ailleurs : *qu'une grande sagesse donne lieu à une grande indignation, et que plus on augmente sa science, plus on augmente ses douleurs* (Ibid., I, 18) ; que saint Paul nous avertit de ne point nous laisser tromper par une fausse et vaine philosophie (Col., II, 8) ; que l'expérience nous apprend que des hérésiarques ont été communément des hommes très-habiles ; que les siècles les plus savants ont penché vers l'athéisme ; enfin, que la contemplation des causes secondes voile à nos yeux la cause première.

Pour montrer combien cette imputation est fautive et mal fondée, j'observe, et il est évident que ces détracteurs ne voient pas que la science qui a donné occasion à la chute d'Adam n'est point cette pure et primitive science naturelle qui servit au premier homme pour donner aux animaux que Dieu lui conduisit dans le paradis, des noms fondés sur leur nature, mais cette science orgueilleuse du bien et du mal, à la faveur de laquelle il prétendait se rendre indépendant de Dieu et se donner la loi à lui-même. Certainement aucune science, quelque vaste qu'on la suppose, ne peut produire l'enflure de notre âme, puisque excepté Dieu et la contemplation de Dieu, rien n'est capable de la remplir, et à plus forte raison de l'enfler ; aussi Salomon, parlant des deux sens de l'homme qui sont les principaux instruments de nos découvertes, la vue et l'ouïe, assure que l'œil ne peut pas se rassasier de voir, ni l'oreille d'entendre (Eccl. I, 8) : si donc, toutes les choses qui sont l'objet de ces deux sens, ne peuvent les remplir, ils sont donc plus vastes qu'elles. Salomon parle dans le même sens de la science et de l'esprit de l'homme, dont les sens sont comme les émissaires ; voici en effet comme il termine dans l'Ecclésiaste, cette espèce de calendrier et d'éphéméride, où il décrit les temps de toutes choses. Dieu, dit-il, a fait toutes choses, et il en a fait chacune dans son temps ; mais il a livré le monde aux recherches des hommes sans qu'ils puissent connaître les ouvrages qu'il fait depuis le commencement jusqu'à la fin (Ibid., III, 11). Salomon, par ces paroles, donne assez à entendre que Dieu a fait l'esprit humain semblable à un miroir capable de représenter tout le monde, et aussi avide de connaissance que l'œil l'est de lumière : que cet esprit, non seulement s'empresse et prend plaisir à contempler les événements divers et les révolutions qui remplissent les siècles, mais qu'il voudrait encore découvrir les lois inviolables et pénétrer les immuables décrets de la nature ; et quoique Salomon paraisse insinuer que le grand secret de la nature, qu'il appelle l'œuvre que Dieu opère depuis le commencement jusqu'à la fin (Ibid., III, 11),

se dérobera à toutes les recherches de l'homme, il ne s'ensuit pas de là qu'au jugement de ce prince, le succès de ces recherches soit au-dessus de la capacité intrinsèque de l'homme ; mais l'impossibilité de la découverte doit avoir pour cause les obstacles à son instruction que rencontre l'homme dans le cours de ses recherches, tels que sont la brièveté de la vie, le défaut d'ordre et d'ensemble dans les études, la mauvaise et perfide méthode d'enseigner les sciences, et tant d'autres obstacles qui sont une suite de la condition humaine ; Salomon n'enseigne-t-il pas assez clairement ailleurs, qu'il n'y a aucune partie dans l'univers qui soit étrangère et impénétrable aux recherches de l'homme, lorsqu'il nous dit que l'esprit est comme le flambeau de Dieu, qui fait pénétrer la lumière dans les lieux les plus cachés ; or, si la capacité de l'esprit humain est si vaste, il est manifeste qu'il n'est point à craindre que la quantité de la science puisse jamais produire l'enflure ou quelque autre désordre ; cela n'est à craindre que de la qualité de la science, qui, en quelque petite quantité qu'on la suppose, si on la prend sans son antidote, porte avec elle je ne sais quoi de venimeux et de pernicieux qui remplit l'âme de flatuosités. Cet antidote, ou, si l'on veut, cet aromate, qui, mêlé à la science, la tempère et la rend très-salutaire, c'est la charité ; et c'est ce que l'Apôtre nous fait entendre, lorsqu'après avoir dit que la science enfle, il ajoute que la charité édifie. Cela s'accorde encore avec ce qu'il enseigne ailleurs : *Si je parlais, dit-il, le langage des anges, et que je n'eusse point la charité, je serais comme un airain sonnante ou une cymbale retentissante* (I Cor., XIII, 1) ; non que ce ne soit une chose excellente de parler le langage des anges et des hommes, mais ce langage, s'il n'est pas joint à la charité, et si on ne le rapporte pas au bien commun du genre humain, au lieu de produire quelque fruit solide, n'enfantera que de la vaine gloire.

Je reviens à ce que dit Salomon, de l'excès dans la lecture et dans la composition des livres, et du tourment d'esprit auquel donne lieu la science, ainsi qu'à cet avertissement que nous donne l'Apôtre : *Ne vous laissez point séduire par une vaine philosophie* ; et je répons que si l'on veut bien saisir le sens des écrivains sacrés, on verra qu'ils prétendent seulement nous indiquer les conditions qui doivent accompagner la science humaine et les bornes dans lesquelles elle doit être renfermée ; mais qu'ils ne prétendent en aucune manière défendre à l'homme d'embrasser dans ses recherches l'univers tout entier ; et voici les trois conditions qu'ils indiquent.

La première, c'est que nous ne nous laissons pas tellement absorber par le plaisir que donne la science, que nous perdions entièrement de vue la mort qui nous attend ; la seconde, c'est que l'usage que nous ferons de la science, aboutisse à faire régner dans notre âme la paix, au lieu d'y produire le trouble ; la troisième, c'est que nous n'imaginions point que, par l'étude de la nature,

nous puissions jamais pénétrer les mystères divins.

Sur la première condition, Salomon, dans le même livre, nous dit très-bien : *j'ai reconnu que la sagesse était autant au-dessus de l'imprudence que la lumière est au-dessus des ténèbres ; les yeux du sage sont dans sa tête, l'insensé marche dans les ténèbres : et néanmoins j'ai reconnu que le sage meurt aussi bien que l'insensé.* (Ecccl., II, 14). Quant à la seconde, il est certain que si la science donne lieu à quelque inquiétude ou quelque trouble dans notre âme, ce ne peut être que par accident : car la science en général, et l'admiration (qui est comme une semence de la science), sont agréables par elles-mêmes ; mais lorsqu'on en tire des conclusions qui, appliquées mal à propos aux affaires qui nous intéressent, excitent en nous des craintes ou des désirs qui vont jusqu'à l'excès, c'est alors que nous éprouvons ces peines et ces troubles d'esprit dont nous parlons ; la science n'est plus alors une *lumière sèche*, pour me servir des termes d'Héraclite, ce philosophe obscur, qui appelait ainsi une âme bien constituée : mais elle est une *lumière humide et trempée dans les humeurs des passions*.

La troisième règle mérite une discussion plus exacte, et il est important de nous y arrêter un peu plus. Effectivement, si quelqu'un espère tirer de la contemplation des choses matérielles et sensibles, assez de lumières pour pouvoir découvrir la nature ou la volonté de Dieu, il est certainement trompé par une *vaine philosophie* : car la contemplation des créatures, quant aux créatures elles-mêmes, produit bien la science ; mais quant à Dieu, elle ne produit que l'admiration qui est comme une espèce de science *abrupte, quasi abrupta scientia*. C'est ce qui a fait dire très-judicieusement aux platoniciens, que *les sens nous font apercevoir le soleil ; mais que ce même soleil qui découvre à nos yeux le globe terrestre, leur dérobe le ciel et les étoiles* ; c'est ainsi que les sens qui nous découvrent les choses naturelles, nous cachent en même temps les célestes ; et il est arrivé de là que quelques savants sont tombés dans l'hérésie, parce que, portés sur les ailes des sens, et par conséquent sur des ailes de cire, ils ont essayé de voler jusque dans le sein de la Divinité.

Il est des personnages, avons-nous dit, qui osent avancer qu'une trop grande science fait pencher l'esprit vers l'athéisme, et que l'ignorance des causes secondes favorise et fait naître la piété à l'égard de la cause première : je leur dirais volontiers avec Job : *Dieu a-t-il donc besoin et nous saurait-il gré de notre mensonge* (Job, XIII, 7) ? car il est constant qu'ordinairement Dieu n'opère rien dans la nature que par l'action des causes secondes ; et si l'on prétendait persuader le contraire, ce serait vouloir faire servir l'imposture à la gloire de Dieu ; ce serait véritablement imposer à l'auteur de toute vérité l'hostie impure du mensonge ; il est au contraire très-certain et bien confirmé par l'expérience, que si des connaissances légères en philosophie

donnent peut-être quelque tenance vers l'athéisme, une connaissance plus profonde ramène à la religion ; et voici comment, lorsqu'on veut pénétrer dans la philosophie, les causes secondes, comme voisines des sens, se présentent d'abord les premières : si l'on s'y attache et on s'y arrête, il est possible que la première cause ne se présente point à l'esprit ; mais si quelqu'un va plus avant, et qu'il considère la dépendance, la suite, l'enchaînement de toutes ces causes, ainsi que toutes les œuvres de la Providence, il croira alors facilement, pour parler le langage de la mythologie poétique, que l'anneau le plus élevé de cette chaîne naturelle est attaché au pied du trône de Jupiter.

Pour dire tout, en un mot, il n'y a qu'une affectation de modestie et de sobriété dans sa sagesse, bien vaine et bien mal entendue, qui puisse engager à prétendre que nos connaissances dans les livres des Écritures saintes ou des créatures, c'est-à-dire, en théologie et en philosophie, peuvent aller trop loin. Non certainement, elles ne peuvent aller trop loin ! Que les hommes s'excitent donc et s'encouragent hardiment les uns les autres à augmenter sans cesse la masse de leurs connaissances ; qu'ils prennent garde seulement que leur science serve, non à l'enflure, mais à la charité ; non à l'ostentation, mais à l'utilité ; qu'ils aient encore l'attention de ne point mêler imprudemment, et de ne point confondre les connaissances que donne la philosophie, et celles que fournit la théologie : connaissances assurément, ainsi que leurs sources, bien distinguées les unes des autres.

LA DIGNITÉ DE LA SCIENCE PROUVÉE PAR L'ÉCRITURE.

L. I, de augm. scient. post medium.

Dans le dessein où nous sommes de faire connaître aux ignorants le prix et la dignité de la science, nous commencerons par la considérer dans son archétype ou son exemplaire, c'est-à-dire, dans les attributs et les actes de Dieu, en tant qu'ils ont été révélés à l'homme, et qu'ils peuvent être l'objet d'une sage recherche. Nous n'emploierons point ici le mot de *doctrine*, parce que toute doctrine est une science acquise ; et en Dieu il n'est aucune connaissance qui puisse porter ce nom, toutes ses connaissances étant éternelles comme lui ; nous nous servirons donc d'un autre nom, et ce sera celui de *sagesse*, conformément au style de l'Écriture.

Voici donc comment nous procédons : Dans les œuvres de la création, nous voyons une double émanation de la vertu ou force divine, dont l'une se rapporte à la sagesse et l'autre à la puissance. La première se fait particulièrement remarquer dans la création de la matière ; et la seconde dans la beauté de la forme dont la matière fut ensuite revêtue. Cette observation faite, nous disons qu'il n'est rien dans l'histoire de la création qui nous empêche de croire que la matière ou la masse informe du ciel et de la terre ait été créée dans un instant, tandis que six jours

furent employés à façonner cette matière, et à la mettre en ordre; tant il est vrai que Dieu a voulu établir une différence sensible entre les œuvres de sa puissance et celles de sa sagesse. Ajoutons que, lorsque l'Écriture parle de la création de la matière, elle ne nous apprend pas que Dieu ait dit *que le ciel et la terre se fasse, fiat calum et terra*; manière de parler qu'il emploie pour les œuvres suivantes; mais elle dit simplement comme un fait, *Dieu créa le ciel et la terre*. Ainsi pendant que la création de la matière se présente comme l'œuvre pure de la main, l'introduction de la forme dans la matière porte le caractère d'une loi ou d'un décret.

Après avoir parlé de Dieu, parlons des anges que la dignité de leur nature approche davantage de la Divinité. Nous voyons d'après cette hiérarchie céleste, dont nous avons pour premier garant les écrits publiés sous le nom de Denys l'Aréopagite, que les *séraphins*, c'est-à-dire, les anges de l'amour, occupent le premier rang dans les ordres des anges: que le second rang est occupé par les *chérubins*, qui sont les anges de la lumière: le troisième et les suivants, par les *trônes*, les *principautés* et les autres anges, caractérisés par la puissance et le ministère: en sorte qu'il paraît clair par cet ordre et cette distribution, que les anges de la science et de la lumière sont au-dessus des anges du gouvernement et de la puissance.

En descendant des esprits et des intelligences aux formes sensibles et matérielles, nous lisons dans l'Écriture, que la première des formes créées fut la lumière: or, la lumière dans les choses naturelles et corporelles, correspond à la science dans les choses spirituelles et immatérielles. Si nous considérons les différents jours dans l'histoire de la création, nous voyons encore que le jour où Dieu se reposa et contempla ses œuvres, fut béni préférablement aux autres jours où il avait créé et mis en ordre toutes les parties de l'univers.

L'œuvre de la création étant terminée, l'homme fut placé dans le paradis pour y travailler, ainsi que nous l'apprend l'Écriture sainte: mais ce travail ne pouvait être que celui qui appartient à la contemplation, c'est-à-dire, un travail qui ait pour fin, non une nécessité qu'il faille satisfaire, mais le plaisir et l'exercice d'une activité qui n'entraîne ni peine, ni fatigue; car, puisque alors il n'y avait pour l'homme ni résistance de la part des créatures à éprouver, ni *sueur de visage* à supporter, il s'ensuit nécessairement que ses actions avaient pour destination et pour fin seulement le plaisir et la contemplation, et non le travail qui entraîne la fatigue, ainsi que les ouvrages qui résultent de ce travail.

Il y a plus, l'homme a débuté dans le paradis par deux actions, qui ont été l'une et l'autre un début de la science; il a commencé par contempler les créatures, et ensuite il a donné des noms convenables à chacune d'entre elles. Effectivement, il ne faut point confondre la science naturelle, qui a pour

objet les créatures, avec la science qui a occasioné la chute de l'homme, ainsi que nous avons averti plus haut: celle-ci était la science morale du bien et du mal, fondée sur la supposition que le bien et le mal n'avaient point pour règle et pour principe les ordres ou les défenses de Dieu, mais reconnaissaient une autre origine. C'est ce bien et ce mal dont l'homme a ambitionné la connaissance, sans doute dans le dessein de se soustraire totalement à l'empire de Dieu, et de s'appuyer uniquement sur lui-même et sur son libre arbitre.

Considérons ce qui arriva aussitôt après la chute de l'homme. On sait que l'Écriture sainte renferme une infinité de sens mystérieux, qu'on doit cependant toujours entendre sans préjudice de la vérité des récits historiques et du sens littéral: d'après ce principe, on a toujours vu une image des deux vies, la contemplative et l'active, dans les personnes de Caïn et d'Abel et dans leurs professions ou leurs premières manières de vivre; Abel qui était pasteur, à raison du loisir et de la facilité de contempler le ciel que donne la vie pastorale, est le type de la vie contemplative; Caïn, cultivateur des champs, fatigué en conséquence par les travaux que cette culture exige, et obligé d'avoir le plus souvent les yeux fixés sur la terre, est la figure de la vie active; or, on sait que la faveur et le choix de Dieu tombèrent sur le pasteur, et non pas sur le laboureur.

Ainsi, avant le déluge, les fastes sacrés qui nous apprennent très-peu de chose de ce qui s'est passé dans ces temps-là, ont daigné cependant nous transmettre les noms des inventeurs de la musique et de la métallurgie. Peu de temps après le déluge, le grand châtiment dont Dieu punit l'orgueil humain, fut de confondre les langues, et par là, de mettre le plus grand obstacle au libre commerce des sciences, et à la communication des lettres entre les hommes.

Descendons jusqu'à Moïse, ce grand législateur, ce premier secrétaire de Dieu: les Écritures ne lui donnent-elles pas ce magnifique éloge, *qu'il était habile et savant dans toutes les sciences des Egyptiens (Act., VII, 22)?* et l'école des Egyptiens n'était-elle pas une des plus anciennes et des plus savantes écoles du monde? Platon fait dire à Solon, par un prêtre égyptien: *Vous autres Grecs, vous n'êtes toujours que des enfants; vous n'avez ni la science de l'antiquité ni l'antiquité de la science*. Parcourons la loi cérémonielle de Moïse: on sait qu'on trouve dans cette loi différentes figures du Christ, la distinction du peuple de Dieu d'avec les Gentils, l'exercice de l'obéissance, et bien d'autres vérités utiles dans l'ordre de la religion; mais quelques savants rabbins ont travaillé, non sans succès, à découvrir dans les rites et les cérémonies, tantôt une vérité dans l'ordre de la nature, tantôt une autre vérité dans l'ordre des mœurs. Par exemple, quand il est dit de la lèpre: *Si la lèpre paraît comme en fleur, et coure çà et là sur la peau, l'homme sera dé-*

claré pur, et on ne le renfermera pas. Si, au contraire, la chair vive est mêlée de lèpre, il sera réputé impur, et en conséquence séparé par le jugement des prêtres (Lév., XIII). Un rabbin tire de cette loi ce principe de médecine, que les pustules sont plus pestilentielles avant qu'après leur maturité : un autre en tire ce principe en morale, que les hommes entièrement et notoirement corrompus sont moins dangereux pour les mœurs publiques que ceux qui ne le sont que médiocrement et en partie. On voit, par cet article, et d'autres semblables de la loi cérémonielle, qu'il n'est pas sans apparence, qu'outre les vérités qui appartiennent à la religion, cette loi n'en renferme encore plusieurs autres qui appartiennent à la philosophie.

Si l'on veut encore lire avec attention l'admirable livre de Job, on le trouvera plein et gros, pour ainsi dire, des plus hautes vérités de la philosophie naturelle. Par exemple, sur la cosmographie et la rondeur de la terre, lorsqu'il dit que Dieu étend l'aigle sur le vide, et suspend la terre sur le néant, qui extendit aequilonem super vacuum et appendit terram super nihilum (Job, XXVI, 7), n'insinua-t-il pas assez clairement la convexité du ciel dans ses extrémités, l'existence du pôle arctique, et la suspension de la terre dans les airs? et encore sur l'astronomie et les constellations, quand il dit : Son esprit a orné les cieux, et l'adresse de sa main a fait paraître le serpent tortueux : spiritus ejus ornavit celos et obstetricante manu ejus eductus est coluber tortuosus (1) (Ibid., 1^{re})? Et ailleurs par ces paroles : Pouvez-vous joindre ensemble les étoiles brillantes des pléiades, ou détourner l'ourse de son cours? Nunquid conjungere valebis micantes stellas? Plegadas aut gyrum Arcturipoteris dissipare (Ib. XXXVIII, 31)? ne peint-il pas très-élegamment la configuration immobile des étoiles, toujours également distantes les unes des autres. En déclarant dans un autre chapitre que c'est Dieu qui a créé les étoiles de l'ourse, d'orion, des hyades et de l'intérieur du midi, qui facit Arcturum et Orionem et Hyadas et interiora austru, n'indique-t-il pas l'abaissement du pôle antarctique, et ne le désigne-t-il pas sous le nom de l'intérieur du midi, parce que les étoiles australes sont cachées sous notre hémisphère? Ce que Job dit sur la génération des animaux Annon sicut lac mulsisti me et sicut caseum coagulasti me, Ne n'avez-vous pas fait d'abord comme un lait qui se caille, comme un lait qui s'épaissit et se durcit (Ib., X, 10)? est très-digne de remarque, ainsi que ce qu'il ajoute sur les minéraux dans le chapitre XXVIII, 1 : Habet argentum venarum suarum principia, et auro locus est in quo constatur, ferrum de terra tollitur et lapis solutus calore, in aes vertitur; l'argent a un principe de ses veines, et l'or, un lieu où il

se forme : le fer se tire de la terre, et la pierre étant fondue par la chaleur, se change en airain. Il faut lire la suite du chapitre. (1)

Nous voyons encore dans la personne de Salomon, par la demande que fait ce prince de la sagesse et par le don que Dieu lui en accorde, que la sagesse est préférable à tous les biens qui contribuent à la félicité de l'homme sur la terre. Plein des lumières que lui communiqua la sagesse reçue, Salomon, non seulement écrivit sur la philosophie morale et divine, ces sentences et ces paraboles admirables qui remplissent le livre des proverbes, mais encore il composa l'histoire de tout ce qui respire et a du mouvement sur la terre; l'histoire de tous les végétaux, depuis le cèdre qui couronne le Liban, jusqu'à la mousse qui croît sur les murailles. (III. Rois, IV, 33). Il y a plus, ce roi si grand par ses richesses, par la magnificence des bâtiments qu'il fit construire, par le nombre de ses vaisseaux, par le service de sa maison, par l'étendue de sa renommée, enfin, par tout ce qui appartient à la gloire, ne cueille de cette immense moisson, et ne s'approprie que l'honneur de chercher et de découvrir la vérité; car il dit nettement : la gloire de Dieu est de cacher les choses, et la gloire du roi est de les découvrir (Prov. XXV, 5). Comme si la majesté divine se plaisait dans cet innocent et aimable jeu des enfants (2), qui se cachent afin qu'on les trouve : et comme s'il n'y avait rien de plus honorable pour les rois, que de jouer avec Dieu au même jeu; les rois surtout, pouvant disposer dans leurs Etats de tant d'hommes de génie, et possédant des richesses à la faveur desquelles ils pourraient rechercher et découvrir tous les secrets de la nature.

Dieu ne s'est pas conduit autrement, après que Notre-Sauveur a paru dans le monde; car ce divin maître a fait usage de son pouvoir, pour dissiper l'ignorance (ainsi qu'il paraît par les conférences qu'il eut avec les prêtres et les docteurs dans le temple), avant de l'employer à soumettre la nature, par tant et de si grands miracles. L'avènement du Saint-Esprit a été encore principalement figuré par la forme de langue, et le don des langues. Or, les langues ont-elles d'autre mérite que d'être les véhicules des sciences?

C'est ainsi que, lorsqu'il fut question d'instruments pour propager l'Évangile, Dieu fit d'abord tomber son choix sur des hommes

(1) L'hébreu peut se rendre ainsi : On a trouvé le secret de tirer l'argent de la mine où il est caché, et de mettre l'or dans le creuset pour l'affiner : on a trouvé le secret de tirer de la terre le fer, et de fondre les pierres en airain.

(2) Bacon se plait dans cette réflexion. Il la répète dans le *Norum organum*. Dans l'opuscule *cogitata et visa post modum*, il ajoute ce qui suit : Cette gloire attachée à la découverte des secrets que Dieu avait voulu nous cacher, et qui annoblit véritablement la nature humaine, est encore d'autant plus précieuse, qu'elle ne peut jamais exciter de troubles ni de remords dans les âmes, et que différente en cela des autres avantages qu'on obtient dans la société civile, elle ne s'acquiert au préjudice, et avec le mécontentement de personne.

(1) Le P. de Carrière croit devoir traduire ainsi : « Son esprit orne les cieux d'une infinité d'étoiles, et l'adresse de sa main puissante a fait paraître dans l'arrangement de celles qui forment la voie lactée, la figure d'un serpent plein de replis. »

absolument ignorants et sans lettres, et qui n'eurent d'autres lumières que celles qu'ils reçurent du Saint-Esprit. Dieu voulait par là humilier la sagesse humaine et faire connaître plus évidemment son immédiate et divine influence. Mais aussitôt après qu'il eut rempli ses vues à cet égard, et dans l'âge qui suivit immédiatement les temps apostoliques, il voulut que les sciences profanes servissent comme de *suivantes* à la divine vérité. C'est dans cette vue qu'il s'est servi principalement de la plume de saint Paul, le seul des apôtres qui fût lettré, pour écrire les divines Écritures.

Aussi nous voyons qu'un fort grand nombre des anciens évêques et des pères de l'Église, étaient très-savants dans toutes les sciences profanes. Quand l'empereur Julien eut défendu aux chrétiens, par un édit de fréquenter les écoles publiques, cette défense fut regardée comme un moyen de détruire la religion chrétienne, plus dangereux que les sanglantes persécutions des empereurs précédents; et quand Grégoire I, évêque de Rome, qui d'ailleurs était un excellent personnage, s'efforçait d'abolir la mémoire des antiquités païennes, et des auteurs païens (1), les gens de bien eux-mêmes n'approuvèrent pas cette entreprise. Il y a plus, dans l'inondation des peuples Scythes du côté du Nord, et des Sarrazins du côté de l'Orient, tous les précieux restes des sciences profanes, n'auraient-ils pas péri totalement et sans ressource sans l'Église chrétienne? n'est-ce pas elle seule qui les recueillit et les conserva dans son sein?

Nous avons sous les yeux un exemple récent de ce que peut la science : les jésuites qui, partie par leur propre goût, partie pour ne point laisser cet avantage à leurs adversaires, ont cultivé les lettres avec tant de succès, combien, par là, n'ont-ils pas prêté de force à l'Église romaine? combien n'ont-ils pas contribué à l'affermir et à réparer ses pertes?

Enfin, pour terminer cette partie, nous observons, qu'outre l'ornement et le lustre que les belles-lettres prêtent à la foi et à la religion, elles leur rendent encore deux services très-importants. Le premier, c'est qu'elles nous excitent puissamment à exalter et à célébrer la gloire de Dieu; il est vrai que le Psalmiste et les autres écrivains sacrés nous invitent souvent à contempler, à publier les magnifiques et admirables œuvres de la Providence; mais si nous ne pénétrons pas plus avant, si nous nous bornions à considérer leurs apparences extérieures, telles qu'elles se présentent à nos sens, Dieu serait par là faiblement glorifié, et nous lui ferions la même injure que si nous voulions juger de la richesse et de l'abondance d'un grand magasin de pierres précieuses, par ce qui se trouve étalé dans la rue à la vue des passants.

L'autre service, c'est que la philosophie nous fournit contre l'infidélité et l'hérésie,

un puissant remède et un antidote excellent. Notre-Sauveur, parlant aux Saducéens, leur disait : *Vous vous trompez, vous ignorez les Écritures et la puissance de Dieu : erratis nescientes Scripturas neque potentiam Dei* (Matth., XXII, 29). Par là, nous comprenons, que, pour nous préserver de tomber dans l'erreur, Notre-Seigneur nous propose la lecture de deux livres; le premier est celui des Écritures qui nous révèlent la volonté de Dieu; le second, est celui des créatures qui nous manifestent sa puissance; or, ce dernier livre est comme la clé du premier, non seulement en ce sens qu'il ouvre notre intelligence pour en découvrir le véritable sens, d'après les principes généraux de la raison, et les règles du langage, mais encore particulièrement en ce sens, qu'il ouvre notre foi, pour nous faire méditer plus sérieusement sur la toute-puissance de Dieu, dont les caractères sont principalement imprimés dans ses ouvrages.

Et voilà ce que nous ont fourni les témoignages et les jugements de Dieu, pour faire connaître la véritable dignité et le prix de la science.

MÉPRIS DE CE MONDE, FRUIT DE LA SCIENCE.

De augm. scient. l. I, vers. fin.

Un des grands avantages que nous procure la science, c'est de nous faire perdre cette vaine et trop grande admiration des choses, qui est la source de toutes nos faiblesses; car nous les admirons, ces choses, et elles nous étonnent, ou bien parce qu'elles sont nouvelles, ou bien, parce qu'elles sont grandes; si nous les admirons, parce qu'elles sont nouvelles, il n'est point d'homme, parfaitement instruit de ce qui s'est passé dans le monde, et qui aura travaillé longtemps à en pénétrer les causes, qui ne soit pleinement convaincu de cette vérité : *Il n'arrive rien de nouveau sur la terre : nil novi super terram*; et assurément, on n'admira pas beaucoup le jeu des marionnettes, quand on aura mis la tête derrière la toile, et qu'on aura aperçu les instruments et les cordes qui font mouvoir ces petites machines. Si c'est la grandeur des choses qui excite notre admiration, elle ne l'excitera certainement pas dans l'âme d'un vrai savant. Alexandre, dans le cours de la guerre contre les Perses, recevait de temps en temps des lettres de Grèce, où on lui annonçait des expéditions et des combats qui n'avaient eu le plus souvent pour objet que d'emporter un pont, un fort, ou au plus une petite ville. Ce prince, accoutumé aux grands combats et aux grandes victoires dans l'Asie, avait alors la coutume de dire qu'il lui semblait recevoir des nouvelles du combat des rats et des grenouilles dont parle Homère.

C'est ainsi qu'aux yeux de l'homme qui aura contemplé longtemps la vaste étendue de l'univers et l'ordre qui règne entre ses parties, la terre ne paraîtra pas plus considérable qu'une fourmillière, et les hommes qui l'habitent (en mettant à part la divinité de leurs âmes) lui sembleront des fourmis,

(1) Voyez les éclaircissements à la fin du second volume.

dont les unes portant leurs œufs, les autres chargées de quelques grains, et les autres à vide, courent et s'agitent çà et là autour d'un monceau de poussière.

HUMILITÉ DE L'ESPRIT AVANTAGEUSE POUR LES DÉCOUVERTES; ET PRIÈRE ADRESSÉE A DIEU, PAR BACON, AU COMMENCEMENT DU *Novum Organum*.

Novum orga. præfatio, post. med.

Entraînés par l'amour éternel de la vérité, nous avons hardiment traversé les déserts, et marché par des routes difficiles et incertaines. Fondés et appuyés sur le secours de Dieu, nous avons roidi notre âme contre les attaques d'une armée d'opinions diverses qui s'opposaient fortement à notre marche, contre nos propres incertitudes et nos propres craintes, contre les ténèbres, les nuages, les fantômes innombrables qui environnent toutes les choses, et nous en dérobent la vue; ces attaques et ces travaux, nous les avons soutenus uniquement dans le désir de tracer à la génération présente et aux générations futures, une route plus sûre et plus fidèle pour parvenir à la vérité; mais, nous devons le dire, si nos efforts ont été couronnés de quelques succès, nous en sommes redevables aux soins que nous avons eu de contenir notre esprit dans les bornes d'une sage et sincère humilité.

Effectivement tous ceux qui, avant nous, se sont appliqués à l'invention des arts, après avoir jeté quelques coups-d'œil rapides sur les choses, les exemples et les expériences, ont cru que c'en était assez; et aussitôt, comme si pour inventer, il suffisait de penser, ils ont invoqué, si je peux m'exprimer de la sorte, leur propre esprit, et lui ont demandé qu'il leur rendit des oracles. Mais nous avons une manière de procéder qui est bien différente: notre demeure perpétuelle et exclusive, est au milieu même des choses; et nous n'éloignons jamais notre entendement des mêmes choses qu'autant qu'il est nécessaire, pour que leurs images et leurs rayons puissent, ainsi qu'il arrive dans l'organe de la vue, coïncider au même point; d'où il arrive que les forces et l'excellence de l'esprit ne sont point ici d'un bien grand usage.

Or, cette humilité qui nous a toujours précédé dans nos découvertes, nous a aussi accompagné dans l'exposition que nous en avons faite. Ainsi, nous n'avons point donné à nos réfutations l'appareil d'un triomphe; nous ne nous sommes point environnés avec affectation des témoignages de l'antiquité; nous n'avons point pris le ton imposant de l'autorité; nous ne nous sommes point enveloppé du voile d'une obscurité mystérieuse; tous ces moyens qui auraient pu paraître propres à donner de l'intérêt et de l'importance à nos découvertes, nous ne les avons point mis en usage, non pas que nous n'en eussions eu la facilité, mais parce que nous sommes moins jaloux de donner de l'éclat à notre nom, que de répandre la lumière dans l'esprit des autres.

Ainsi, nous n'avons point fait de violence et nous n'avons point tendu de pièges aux hommes pour forcer ou pour surprendre leurs jugements; mais nous les avons simplement amenés devant les choses et les points de contact qui les unissent, afin qu'ils remarquassent eux-mêmes ce qu'ils possèdent déjà, ce qu'ils auraient à réformer, à ajouter, à fournir pour l'utilité commune.

Pour nous, si quelquefois nous avons cru trop légèrement; si nous n'avons pas toujours eu dans nos observations assez d'attention ou assez de vigilance; si nous nous sommes arrêtés au milieu de notre route, et que nous ayons rompu le fil de nos recherches, il est au moins vrai que nous présentons toujours les choses nues et sans voile; en sorte qu'on peut facilement remarquer nos erreurs et les écarter, avant qu'elles aient eu le temps de pénétrer bien avant, et d'infecter la masse de la science; outre qu'il sera toujours facile de renouer le fil de nos recherches.

Il résultera donc de notre travail que cette mésintelligence funeste, ce malheureux divorce qui a régné si longtemps entre le raisonnement et l'expérience, et qui a occasionné de si grands désordres parmi les hommes; il résultera, dis-je, que ce divorce finira pour faire place à une union véritable et légitime qui ne finira jamais.

Mais bien persuadés que nous ne pouvons réussir dans notre entreprise par nos seules forces, nous la commençons par invoquer le secours du Seigneur: Nous adressons donc à Dieu le Père, à Dieu le Verbe, à Dieu le Saint-Esprit, les prières les plus humbles et les plus ardentes pour que, touché de compassion à la vue des misères qui accablent le genre humain, et du triste pèlerinage de cette vie mortelle où nous coulons un *petit nombre de jours mauvais*, il daigne se servir de nos mains pour répandre sur les hommes de nouveaux secours et de nouveaux bienfaits (1).

LES ERREURS DE L'HOMME, DANS LES SCIENCES MÊMES, ONT LEUR SOURCE DANS SA VOLONTÉ.

Nov. organ. aph. 49.

La lumière de l'entendement humain n'est pas toujours une lumière sèche, pour me servir de l'expression d'Héraclite: elle n'est que trop souvent humectée par les infusions de notre volonté et de nos affections; et voilà pourquoi nos connaissances sont ordinairement telles que le cœur les désire; car nous croyons bien facilement ce que nous souhaitons être véritable: l'homme rejette donc les vérités difficiles à découvrir, parce qu'il n'a pas la patience de poursuivre ses recherches; les vérités sobres, parce qu'elles ne remplissent pas ses espérances et ses désirs; les vérités les plus hautes de la nature, parce qu'une religion mal entendue les lui rend suspectes;

(1) Voyez plus haut la suite de cette prière, article des prières de Bacon.

les vérités que lui fournirait l'expérience, parce que, plein de vanité et de hauteur, il dédaigne de s'occuper de matières viles et périssables, et qu'il croirait au-dessous de lui d'y mettre la main; les vérités paradoxales, parce qu'il craint de choquer l'opinion du vulgaire; en un mot, la volonté agit sur l'entendement et l'influence en une infinité de manières qui sont souvent imperceptibles (1).

NÉCESSITÉ D'ÉTUDIER LA NATURE AVANT D'INVENTER DES SYSTÈMES, FONDÉE SUR LA RELIGION.

Hist. Naturalis et experim. ad condendam phil. sive phænomena universi, t. II, p. 22.

Combien de tentatives ont été faites pour expliquer l'origine et la nature du monde ! Pythagore, Philolaüs, Xénophane, Héraclite, Empédocle, Parménide, Anaxagore, Leucippe, Démocrite, Platon, Aristote, Théophraste, Zénon et d'autres philosophes anciens, ont chacun, dans ce dessein, inventé un système. Parmi les modernes, Patricius, Télésius, Brunus; Sévérinus chez les Danois, Gilbert chez les Anglais, Campanella, ont fait aussi des tentatives semblables qui ont eu moins d'éclat que celles des anciens; et on conçoit facilement qu'en donnant l'essor à l'imagination, et en ne consultant qu'elle, on inventerait des systèmes jusqu'à la fin du monde.... Mais par là nous expions, et en

(1) Bacon est ici parfaitement d'accord avec Descartes : ces deux philosophes pensent que la volonté de l'homme étant plus vaste dans ses desirs que l'entendement ne l'est dans ses conceptions, et l'homme portant son jugement sur les objets avant de les avoir suffisamment examinés, et de s'en être fait des idées claires et distinctes, il en résulte qu'il donne, à une évidence insuffisante, un assentiment aveugle, téméraire et mal fondé.

Nos incrédules objectent sans cesse contre la religion chrétienne, que la foi si rigoureusement exigée par cette religion, est un acte de l'entendement, où la volonté n'a point de part; que, conséquemment, on ne peut pas mériter par la foi, comme on ne peut pas non plus démeriter par le défaut de foi, puisqu'il ne dépend pas de nous de croire ou de ne croire pas; mais la doctrine précédente, confirmée par le suffrage de nos deux grands philosophes et constante par elle-même, est l'éponge de cette difficulté.

Cette doctrine, au reste, a déplu à Spinoza, et c'était ce que nous voulions principalement faire observer dans cette note; il en prend occasion de blâmer la méthode de Bacon, et de dire que ce philosophe erre dès le premier pas en assignant la volonté, comme source de nos erreurs; qu'il n'existe dans l'homme rien de semblable à ce qu'on appelle volonté ou faculté de vouloir; que nos volontés sont des actes partienliers, aussi nécessairement déterminés par l'enchaînement des causes physiques qu'aucun autre effet dans les corps naturels (Spin., *op. postuma*, p. 598).

Sur quoi le docteur anglais Ténison observe judicieusement, que ce serait donc bien inutilement qu'on reconrait à ce maître pour apprendre à corriger ses erreurs, puisqu'à l'entendre, ces erreurs sont nécessaires, et ne peuvent se corriger qu'autant que l'homme, et tout l'univers avec lui, changerait de nature. *Baconiana*, p. 15.

même temps nous imitons le péché de nos premiers parents. Ils voulurent être semblables à Dieu, et leurs descendants le veulent encore plus qu'eux; car nous créons des mondes, nous avançons la nature, et nous lui commandons; nous voulons que tout ait été arrangé, comme il paraît convenable à notre petite raison, et non comme il a paru convenable à la sagesse divine et comme le témoignerait l'état réel des choses, si nous le consultions. Je ne sais si c'est notre esprit ou les choses elles-mêmes que nous tourmentons le plus; ce que je sais, c'est que nous imprimons notre sceau et notre image sur les créatures et les ouvrages de Dieu, au lieu d'y chercher avec soin et d'y reconnaître l'image et le sceau du Créateur. Ainsi, nous méritons bien de perdre encore une fois notre empire sur les créatures. Il nous restait, même après la chute de notre premier père, quelque partie de cet empire sur les créatures réfractaires à notre volonté; nous avions en main, pour les subjuguier et les soumettre, des moyens réels et infaillibles; mais cet avantage, nous l'avons perdu en très-grande partie, par notre témérité, parce que nous avons voulu être semblables à Dieu, et ne suivre que ce que nous dictait notre raison propre.

Voilà pourquoi, s'il existe encore quelque humilité à l'égard du Créateur, quelque estime et quelque respect pour ses ouvrages, si la charité pour le genre humain, et le zèle à soulager ses misères et ses besoins, si l'amour de la vérité dans l'ordre des choses naturelles, si la haine des ténèbres et le désir de purifier son entendement, ne sont pas entièrement et pour toujours bannis de tous les cœurs, il faut instamment conjurer tous les hommes, qu'abandonnant, pour quelque temps, ou du moins mettant à l'écart les philosophies fantastiques qui, en plaçant les thèses avant les hypothèses, et tenant en captivité l'expérience, ont, pour ainsi dire, triomphé des œuvres du Créateur, il faut, dis-je, conjurer les hommes de s'approcher avec humilité et avec une sorte de vénération, du livre des créatures, pour l'ouvrir, le lire, le méditer longtemps, et pour qu'enfin, lavés et purifiés de toutes les souillures des opinions humaines, ils n'aient plus que des connaissances saines et pures. C'est là ce discours, cette langue qui s'est fait entendre jusqu'aux extrémités de la terre (Rôm., X, 18), et ne s'est point ressentie de la confusion de Babel. Que les hommes l'apprennent avec soin, et que redevenant encore enfants, ils ne craignent point de prendre son alphabet à leurs mains; que pour le bien entendre et en pénétrer tous les sens, ils n'épargnent ni temps, ni dépenses, ni travaux; et quoique dans le plan du grand ouvrage que nous avons entrepris sur la restauration des sciences, l'histoire naturelle n'en soit que la troisième partie, nous croyons devoir la traiter dès à présent comme la plus nécessaire et la plus importante de toutes.

Que le Dieu créateur, conservateur et réparateur de cet univers, daigne, par un effet

de sa bonté et de sa miséricorde, protéger notre ouvrage et le faire tourner à sa plus grande gloire et au plus grand bien du genre humain. Je l'en supplie par son Fils unique Emmanuel, Dieu avec nous.

LOI UNIQUE ET SOMMAIRE QUI RÉGIT TOUTE LA NATURE, A DIEU POUR AUTEUR, ET SERA TOUJOURS INCOMPRÉHENSIBLE A L'HOMME.

De sap. vet. parab. xvii.

La fable nous apprend que Cupidon, ou l'Amour, est plus ancien que tous les dieux, et par conséquent que toutes les choses, excepté le Chaos qui est aussi ancien que lui; que l'Amour est absolument sans père, quoique quelques anciens aient supposé qu'il était né de l'œuf de la Nuit; que l'Amour, uni au Chaos, avait engendré les dieux et tout ce qui existe.

Cette fable remonte et appartient au berceau de la nature; cet amour paraît être l'attrait ou l'aiguillon *appetitus sive stimulus*, de la matière première, ou, pour parler plus clairement, le mouvement naturel de l'atôme; car, par cet amour, on doit nécessairement entendre cette force ou cette vertu primitive et unique qui fait et forme tout de la matière. On suppose que l'amour ou cette force n'a point de père, c'est-à-dire, n'a point de cause; c'est qu'effectivement d'un côté, la cause est, par rapport à l'effet qu'elle produit, comme un père, et que de l'autre, cette force ne peut avoir aucune cause dans la nature (Dieu étant toujours excepté), puisque rien n'existe avant elle dans la nature, et qu'ainsi rien n'a pu la produire, ni lui tenir lieu de père. Il faut peut-être désespérer que l'homme puisse jamais découvrir et comprendre la manière dont opère cette cause, et c'est apparemment ce qui a donné lieu à la fiction de l'œuf que la nuit fait éclore. Aussi le philosophe sacré, Salomon a dit : *Dieu a fait toutes choses bonnes dans leur temps, et il a livré le monde à leur dispute, sans que l'homme cependant puisse connaître l'œuvre que Dieu a fait depuis le commencement jusqu'à la fin*; car cette loi sommaire de la nature, ou la force de cet amour, imprimé par Dieu aux premières particules pour leur rassemblement, et qui, par la répétition et la multitude des rassemblements, a produit toutes les choses diverses qui remplissent l'univers; cette force, dis-je, peut bien se présenter à la pensée des hommes, mais ne peut que bien difficilement y pénétrer; *cogitationem mortalium perstringere potest, subire vix potest*.

Les philosophes grecs ont mis assez d'empressement et de subtilité dans la recherche des principes matériels des choses; mais dans la recherche des principes du mouvement, en quoi consiste pourtant la vieueur de toutes les opérations de la nature, ils sont bien éloignés de mériter le même éloge; surtout dans le point dont il s'agit maintenant, ils n'ont fait que tâtonner et balbutier; car que veulent dire, je vous le demande, les péripatéticiens, lorsqu'ils expliquent l'aiguillon de

la matière, *stimulus materiæ* par la privation? c'est à peu près ne rien dire, ou ne dire que des mots.

Il en est parmi ces philosophes qui rapportent cet aiguillon ou cette force de la matière, à Dieu comme à son auteur: ils ont parfaitement raison, sans doute; mais leur tort est de renoncer tout-à-coup à Dieu par un saut, et non point par degrés: car entre les effets et Dieu, il existe un intermédiaire; cet intermédiaire est une loi sommaire et unique qui est comme le centre et le régulateur de toute la nature, et que Dieu, en quelque sorte, a substitué à lui-même. C'est cette loi que Salomon, dans le texte cité plus haut, exprime par cette circonlocution (*l'œuvre que Dieu opère depuis le commencement jusqu'à la fin* (1)).

ENSEIGNEMENT DE L'ÉCRITURE SUR L'ORIGINE DU MONDE CONTRAIRE A LA DOCTRINE DE QUELQUES PHILOSOPHES: INUTILITÉ D'UNE RECHERCHE SUR LA MANIÈRE DONT LE MONDE AURAIT PU ÊTRE FORMÉ.

De Parmenidis, Telesii, etc., philosophid, post. med.

Telésius, philosophe anglais qui a suivi les traces de Parménide, les péripatéticiens, et tous les autres philosophes qui, dans les différents systèmes, supposent que le monde n'a point été précédé du chaos, montrent qu'ils n'ayaient en cela que des vues bornées et des idées étroites. Il est bien vrai qu'à ne consulter uniquement que les sens, la matière paraîtra éternelle: mais les sens eux-mêmes, témoignent que le monde a eu un

(1) Rien assurément de plus philosophique, et à la fois de plus orthodoxe et de plus religieux que le trait que nous venons de traduire; voyons maintenant comment l'a rendu l'auteur de l'analyse.

« L'Amour et le Chaos, tous deux fils de la Nuit, en-
« fantèrent les dieux et l'univers; tel fut le dévelop-
« pement de la matière. Un premier instinct, dont on
« ne peut deviner la cause ni l'origine, antérieur aux
« autres mouvements universels, toujours durable, et
« le plus essentiel de tous, tira les êtres des flancs de
« l'abîme ou du chaos; c'est cette inquiétude des élé-
« ments, que les philosophes ont toujours sentie sans
« l'expliquer; la rapporter à Dieu, c'est sans doute
« terminer la difficulté, mais n'en pas la résoudre. La
« religion nous mène à la vérité par un intervalle im-
« mense et ténébreux, hors des limites de la nature;
« l'espace qu'il faut franchir d'un saut, car, on ne peut
« y arriver pas à pas » (T. II. p. 491).

Nous prions encore le lecteur de vouloir bien relire une seconde fois ce morceau, et le comparer avec l'autre; ce dernier, nous osons le dire, ne serait point déplacé ni inconséquent dans la bouche d'un matérialiste ou d'un athée. Il est au moins évident, que loin de présenter les véritables sentiments de Bacon, il en présente d'absolument contraires. L'auteur de l'analyse paraît mettre en principe que le mouvement naturel de l'atôme, qu'il appelle *instinct*, est essentiel à la matière; mais ce principe très-étranger à Bacon, renverserait de fond en comble le grand argument sur lequel on fonde la nécessité de l'existence de Dieu, et ouvre toutes les portes à l'athéisme. Cet auteur assure qu'on ne peut deviner ni la cause, ni l'origine de ce premier mouvement; mais Bacon ne vient-il pas sous nos yeux de déclarer deux ou trois fois, que Dieu en était le principe?

commencement. C'était le sentiment des sages de la haute antiquité, et du philosophe qui en a le plus approché, Démocrite. Les Écritures rendent témoignage à la vérité du même sentiment, avec cette différence capitale que les Écritures nous enseignent que la matière a eu Dieu pour auteur, au lieu que si l'on en croit ces philosophes, la matière existe par elle-même.

La foi paraît nous enseigner sur cet objet trois points capitaux : le premier, c'est que la matière a été tirée du néant ; le deuxième, c'est que la matière n'a point passé par elle-même de l'état du chaos, à l'ordre et à la forme dont nous la voyons aujourd'hui revêtue, mais que cet ordre, cette forme actuelle ont été opérés par la parole de la toute-puissance divine ; le troisième, c'est que cet ordre était avant la chute de l'homme, le meilleur de tous ceux dont la matière, telle qu'elle avait été créée, était susceptible ; mais les philosophes dont nous parlons, n'ont jamais pu s'élever à la hauteur de ces vérités. Ils sont très-éloignés de reconnaître la création de la matière : ils soutiennent que c'est à la suite d'une multitude de circuits et d'essais qu'elle est enfin parvenue à son état actuel : et persuadés, comme ils sont, que le monde est de sa nature, sujet à changer et à périr, ils s'inquiètent fort peu de l'optimisme de ce monde. Il faut, sur ces trois articles, s'en tenir à la foi et à ses fondements.

Mais cette matière que nous savons avoir été dès son origine disposée d'abord dans l'ordre que nous voyons, par le commandement de la parole divine, aurait-elle pu, dans une très-longue suite de siècles et en vertu d'une force qui lui aurait été primitivement imprimée, parvenir à cet ordre ? C'est une question qui, peut-être, est assez inutile.

La raison en est que la *représentation* (1) du temps n'est pas moins un miracle, et n'exige pas un moindre puissance, que la formation de l'être ; et il semble que Dieu ait voulu se signaler, et se faire reconnaître par cette double émanation de sa toute-puissance : 1° il a manifesté sa toute-puissance, quand il a opéré sur l'être et la matière, et qu'il les a tirés du néant en un instant ; 2° il l'a manifestée encore lorsqu'en agissant sur le mouvement et sur le temps, il a anticipé l'ordre

(1) Bacon entend, par la représentation du temps, l'acte par lequel Dieu, en imprimant un mouvement plus rapide aux causes secondes, opère dans un très-court espace de temps, ce qui, suivant le cours ordinaire des choses, ne s'accomplirait que dans un très-long espace. C'est ainsi qu'une fleur, un fruit, une plante, un animal, ne parvenant à leur maturité, ou à leur perfection, suivant le cours ordinaire de la nature, qu'après des mois et des années, on conçoit cependant que Dieu pourrait imprimer une telle activité, une telle célérité aux causes qui les produisent, qu'ils se formeraient et deviendraient parfaits dans un instant : et cette opération, s'il jugeait à propos de la faire, exigerait et prouverait une aussi grande puissance que la création des êtres. Voilà sans doute ce que veut dire Bacon, lorsqu'il assure que la *représentation du temps est un aussi grand miracle que la formation d'un être.*

de la nature, et accéléré le développement des êtres. (*C'est ce qui est arrivé dans l'origine du monde, lorsque les astres, les plantes, les animaux furent produits et portés à leur perfection dans l'espace de quelques jours*). Mais revenons aux principes de Télésius, etc., (1).

LA MORALE SOUMISE A LA THÉOLOGIE.

De augm. scient., l. VII. cap. 3. ad. init.

Nous voudrions consacrer quelque chapitre de notre grand ouvrage à la médecine de l'âme. Si quelqu'un nous représente que la cure des esprits est l'office propre de la théologie sacrée, il ne dira rien que nous ne reconnaissons très-véritable : mais qui empêche de faire entrer la *philosophie morale* au service de la théologie, sur le pied d'une servante sage et d'une suivante fidèle qui la serve et qui soit toujours prête à exécuter ses ordres ? Le psalmiste témoigne, nous en convenons, que *les yeux de la servante sont toujours attachés sur les mains de sa maîtresse* (Ps. CXXII, 2), mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a bien des choses qui sont abandonnées aux soins et au jugement de la servante. Il en est de même dans la morale : elle

(1) Tout ce texte est ainsi rendu par l'auteur de l'analyse (t. II, p. 102).

« Il n'y a qu'un esprit peu philosophe, d'une intelligence bornée, qui ne voit pas au-delà de ce qui est, et qui n'imagine pas, soit dans le passé, soit dans l'avenir, un ordre et une sphère toute différente. Les sens disent assez que le monde n'a pas toujours été : mais ils disent aussi que la matière est de tout temps, et voilà en quoi leur témoignage ne s'accorde pas avec celui de la foi.

« La religion suppose la matière tirée du néant, et la philosophie a de l'horreur pour ce néant qu'elle ne conçoit pas : la religion attribue la création à la parole de la toute-puissance, et la philosophie convient que la matière est parvenue au mécanisme présent par une suite de degrés et d'essors : la religion assure qu'avant la prévarication de l'homme, l'univers était dans un état de perfection, d'où le péché l'a fait déchoir, et la philosophie qui s'inquiète peu de l'optimisme, prétend que cette décadence est dans la nature même des choses, essentiellement changeantes et périssables ; mais que l'altération n'est qu'un renouvellement de formes, et que le désordre respectif et passager tend à l'ordre général et perpétuel. Ainsi tant que le monde roulera, ce que l'homme verra d'une part, et ce qu'il entendra de l'autre, le mettront en guerre avec lui-même, jusqu'à ce qu'il ferme tout à fait les yeux, ou qu'il les ouvre entièrement, pour se livrer aux opinions d'autrui, ou ne suivre que les siennes. »

Revenons aux principes de Télésius, etc.

Les réticences et les additions sont faciles à reconnaître dans cet article, et on voit d'abord que toutes les dernières phrases appartenant à l'analyse ; mais ce qui échapperait peut-être, et que nous devons faire observer, c'est que Bacon ne met en opposition avec les dogmes de la foi, que les philosophies dont il a parlé ; celle de Télésius, des péripatéticiens et de quelques autres, *philosophia ista*, dit Bacon ; au lieu que l'analyste fait contraster nos dogmes avec la philosophie en général, c'est à dire, avec la raison humaine dans son état de perfection : ce qui indiquerait dans Bacon une incrédulité réelle, et des principes infiniment opposés à la doctrine et à la foi qu'il professe hautement.

doit être entièrement dépendante de la théologie, et docile à tous ses préceptes; mais cela n'empêche pas que de son propre fonds, elle ne puisse fournir bien des documents aussi sages qu'utiles.

CAUSES FINALES ET CAUSES PHYSIQUES; ACCORD DES UNES ET DES AUTRES; PREUVES DE LA PROVIDENCE.

De augm. scient. l. III, cap. 4, vers. fin.

La recherche des causes finales est une partie de la métaphysique. Nous ne disons point que cette partie ait été entièrement négligée. Nous nous plaignons seulement qu'elle n'a point été traitée dans le lieu convenable, puisque c'est dans la physique qu'on est en usage de s'en occuper, au lieu qu'on ne devrait s'en occuper qu'en traitant de la métaphysique. Au reste, s'il ne s'agissait que d'un défaut d'ordre, nos plaintes ne devraient être que légères, parce que l'ordre dans les sciences, qui contribue bien à leur ornement, n'appartient pas cependant à leur substance; mais cette inversion de l'ordre a produit ici un désordre notable, et a été souverainement fatale à la philosophie; car la recherche des causes finales, placée dans la physique, a fait entièrement perdre de vue les causes physiques; d'où il est résulté que les hommes, s'arrêtant à ces causes finales, souvent imaginaires, mais toujours belles en apparence, ont négligé la recherche des causes réelles et vraiment physiques, au grand détriment des sciences.

Ce reproche ne doit pas seulement être fait à Platon qui, dans le vrai, ne s'occupe jamais que des causes finales. Aristote, Galien et d'autres philosophes, méritent de le partager. Qu'un philosophe propose ces causes finales; qu'il nous dise, par exemple : *Les paupières et les poils qui les garnissent, servent aux yeux comme de haie et de rempart*; ou bien, *la peau dans les animaux est forte et épaisse, pour les défendre contre la chaleur et le froid*; ou bien, *la nature a placé les os dans les corps comme une espèce de charpente qui en soutient la fabrique*; ou bien, *les arbres sont garnis de feuilles, pour que les fruits souffrent moins des vents et du soleil*; ou bien, *les nuages s'élèvent en haut, pour arroser la terre par les pluies*; ou bien, *la terre est dense et solide, afin de pouvoir porter les animaux*. Qu'un philosophe, dis-je, examine et propose toutes ces causes finales, quand il parle en métaphysicien, nous sommes bien éloignés de le trouver mauvais; mais nous nous plaignons que, lorsqu'il parle et agit en physicien, il s'occupe de ces sortes de causes et se borne à leur recherche.

Les déplacements et les écarts, ainsi que nous l'avons déjà insinué, sont aux sciences ce qu'on a prétendu que le *rémora* est aux vaisseaux; ils les arrêtent, ils les empêchent (si l'on peut s'exprimer ainsi) de faire voile et de continuer leur route; et pour parler sans figure, c'est à eux qu'on doit s'en prendre, si la recherche des causes physiques est négligée et oubliée depuis si longtemps. Aussi, nous ne craignons point de le dire : la

philosophie naturelle de Démocrite et des philosophes qui, pour rendre raison de tout ce qui existe, n'ont eu recours à Dieu ni à aucune intelligence, qui ont attribué la structure de l'univers à une infinité de préliques et d'essais de la nature (qu'ils appellent d'un seul nom le destin ou le hasard), et qui ont prétendu trouver les raisons d'existence pour les choses particulières, dans la nécessité de la matière, sans jamais faire intervenir les causes finales; cette philosophie, dis-je, nous a paru, autant qu'on peut en juger par les fragments qui nous en restent, beaucoup plus solide, quant aux causes physiques, et pénétrant beaucoup plus avant dans la nature, que la philosophie de Platon et d'Aristote, par cette raison seulement, que Démocrite ne s'occupe jamais des causes finales, et que Platon et Aristote s'en occupent sans cesse. Aristote est, en ce point, bien plus blâmable que Platon, parce qu'après avoir beaucoup parlé des causes finales, il ne parle jamais de Dieu qui en est cependant l'unique source, parce qu'il met la nature à la place de Dieu; parce qu'enfin il a traité des causes finales en logicien plutôt qu'en théologien.

En parlant ainsi, nous sommes bien éloignés de vouloir insinuer que toutes les causes finales sont des chimères, et ne sont pas dignes d'occuper les recherches d'un métaphysicien; nous prétendons seulement, que s'occuper uniquement de la recherche de ses causes, et négliger entièrement celle des causes physiques, lors même qu'on cultive le domaine de la physique, c'est dévaster en quelque sorte cette dernière science, et mettre à ses progrès le plus grand obstacle; car, autrement, et nous l'avons déjà insinué, si on ne s'occupe des causes finales que dans le lieu où il convient de le faire, nous sommes persuadés qu'on ne peut s'en occuper qu'avec avantage, et que ceux-là sont dans une grande erreur qui s'imaginent que ces causes sont contraires aux causes physiques, et ne peuvent se concilier avec elles. Par exemple, après avoir observé que *les poils de nos paupières sont faits pour garantir nos yeux*, si on observe encore que ces poils naissent à l'orifice de la partie humide, nous le demandons, en quoi cette dernière cause qui est physique, combat-elle la première, qui est finale? Si l'on dit encore que *la force et l'épaisseur de la peau dans les animaux, a pour fin de les défendre contre les injures du temps*, l'assignation de cette cause finale empêche-t-elle qu'on n'indique encore la cause physique, et qu'on ne dise que *cette force de la peau a pour cause la contraction et le resserrement des pores, opérés par le froid et l'action de l'air*? Il en est de même des causes finales et physiques : ces causes se concilient très-bien les unes avec les autres; il y a seulement cette différence entre elles, que l'une indique l'effet, et l'autre l'intention; et certainement il n'y a rien en cela qui puisse répandre quelque doute sur la Providence divine, et qui lui déroge en aucune manière; au contraire, cet accord des causes physiques et des causes finales, la

prouve et la justifie admirablement. Je fais une comparaison : dans l'ordre civil, si un politique habile, pour parvenir à ses fins, se sert du ministère des autres, sans cependant leur rien communiquer de ses vues et de ses desseins, en sorte, qu'en exécutant ce que désire ce politique, ils ignorent pleinement qu'ils concourent à ses vues; ce politique ne montre-t-il pas une habileté et une sagesse beaucoup plus profonde et plus admirable que s'il avait fait part à ses agents de tous ses desseins? Il en est de même dans les œuvres de Dieu; lorsque la nature faisant une chose, la providence en tire et en procure une autre, la sagesse de Dieu éclate bien davantage que si les caractères de cette providence étaient imprimés sur chaque figure et chaque mouvement de la nature.

Aristote, après avoir imprimé toute la nature de causes finales et enseigné que la nature ne fait rien en vain, qu'elle parvient toujours à son but, si elle ne rencontre point d'obstacles, après avoir dit beaucoup d'autres choses de cette espèce, n'a plus besoin de recourir à la Divinité; mais Démocrite et Epicure, qui étaient patiemment écoutés de quelques philosophes subtils, tandis qu'ils se bornaient à vanter leurs atomes, ayant enfin prétendu que le concours fortuit de ces atomes avait donné naissance à cet univers, sans l'intervention d'aucune intelligence, ont fini par se couvrir de ridicule devant tous les hommes.

Loin donc que les causes physiques éloignent les hommes de reconnaître un Dieu et une providence, il est arrivé, au contraire, que les philosophes qui se sont occupés de la recherche de ces causes, n'ont point trouvé d'issue au bout de leur travail, qu'en reconnaissant enfin un Dieu et une providence.

ÉLOGE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE. CALOMNIE DE MACHIAVEL CONTRE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Fideles sermones, cap. 13.

La bonté est incontestablement la première de toutes les vertus et de toutes les qualités de l'âme, puisqu'elle est le caractère, et en quelque sorte, l'image de la Divinité. Otez à l'homme la bonté, il ne sera plus qu'un être inquiet, méchant, malheureux, digne même d'être rangé dans la classe des insectes les plus nuisibles.

La bonté morale dont il s'agit, répond à la vertu théologique qu'on appelle *Charité*. Elle n'est pas susceptible d'excès, mais elle est susceptible d'erreur. Un désir excessif de la puissance a précipité les anges du ciel; un semblable désir de la science a chassé l'homme du paradis; mais il ne peut jamais y avoir d'excès dans la charité, et jamais elle ne peut jeter dans aucun danger, ni les anges, ni les hommes.

L'inclination à la bonté est si profondément enracinée dans la nature humaine, que si les moyens et les occasions de s'exercer à l'égard des hommes lui manquent, elle s'exercera envers les animaux. Nous en avons un exemple dans les Turcs, d'ailleurs si cruels et si

barbares. Ils sont pleins de compassion pour les bêtes, et vont jusqu'à faire des aumônes aux oiseaux et aux chiens; leur répugnance à les voir souffrir est au point que, si on en croit Rusbeq, qui était alors à Constantinople, un orfèvre vénitien y courut le plus grand danger d'être mis en pièces par le peuple, pour avoir seulement mis un baillon dans le long bec d'un certain oiseau.

Cette vertu de bonté ou de *charité* a cependant ses erreurs; les Italiens ont un mauvais proverbe; *il est si bon, qu'il n'est bon à rien*, disent-ils; et un de leurs docteurs (Nicolas Machiavel) n'a pas rougi d'écrire à peu près dans ces termes : *que la religion chrétienne avait livré tous les hommes bons et justes en proie à la méchanceté des tyrans*. Ce qui a occasionné cet indigne reproche de la part de Machiavel, c'est qu'il n'est effectivement aucune loi, aucune secte religieuse, ou philosophique, qui ait autant exalté la bonté, que la religion chrétienne....

La bonté a plusieurs marques et plusieurs fonctions différentes : si quelqu'un se montre bon et humain à l'égard des étrangers, il prouve par là qu'il est citoyen du monde, et que son cœur peut être comparé, non à une île, qui est séparée des autres terres, mais au continent, qui les embrasse toutes : s'il compatit aux affections des autres, on peut dire que son cœur est semblable à cet arbre tant vanté de la Palestine, qui est blessé lui-même, lorsqu'il répand le baume : s'il oublie et pardonne facilement les offenses, c'est une marque que son âme est si élevée, qu'elle est inaccessible aux injures : s'il est touché des plus petits services, on a la preuve que c'est aux intentions, et non point aux choses mêmes, qu'il met du prix; mais surtout, s'il est parvenu à ce suprême degré de perfection où était monté saint Paul, et qu'il aille jusqu'à se dévouer, comme cet apôtre, et consentir à être anathème pour le salut de ses frères, alors il est vrai de dire qu'il approche beaucoup de la nature divine, et qu'il est en quelque sorte semblable à Jésus-Christ.

ORIGINE, ÉTENDUE ET RÈGLE DE LA PITIÉ.

Fid. Serm. cap. 59, cons. de negot. parab. XIV.

Le juste, dit Salomon, a pitié de l'animal qui lui appartient; mais la pitié des impies est cruelle. Justus miseretur anime jumentum sui, sed misericordia impiorum crudeles (Prov., XII, 10). C'est la nature elle-même qui a donné aux hommes l'excellent et noble sentiment de la *pitié* : elle veut qu'ils l'étendent jusqu'aux animaux que la divine Providence a soumis à leur empire. Il est même très-certain que plus un homme a d'élevation dans les sentiments, plus il embrasse d'objets dans sa pitié. Les âmes étroites et abâtardées croient que tous les êtres de cette espèce ne sont point faits pour les intéresser : mais les âmes qui sont vraiment une digne portion de cet univers, étendent leur affection à tout ce qui en fait partie. Aussi nous voyons que, sous l'ancienne loi, Dieu a donné plusieurs préceptes qui ont moins pour objet d'établir des rites, que d'insinuer la pitié. Tel est le

sang. Les esséniens et les pythagoriciens s'abstenaient aussi de manger la chair des animaux ; et encore aujourd'hui dans l'empire du Mogol, il est des Indiens qui s'en abstiennent rigoureusement par principe de religion. Les Turcs eux-mêmes, cette nation par nature et par éducation cruelle et sanguinaire, font du bien aux animaux, et ne souffrent point qu'on les tourmente ou qu'on les maltraite en leur présence, ainsi que nous l'avons déjà observé ; mais dans la crainte que la doctrine précédente ne paraisse autoriser toute espèce de pitié, Salomon ajoute à propos, *que la pitié des impies est cruelle.*

La pitié est véritablement cruelle, quand elle engage à épargner des criminels et des scélérats qui devraient être frappés par le glaive de la justice ; elle est alors plus cruelle que la cruauté même : car la cruauté ne s'exerce qu'à l'égard des individus ; mais cette fausse pitié, à la faveur de l'impunité qu'elle procure, arme et pousse contre la totalité des honnêtes gens, toute la troupe des scélérats.

LA CHARITÉ CHRÉTIENNE, SUPÉRIEURE A TOUTE LA PHILOSOPHIE MORALE.

De augm. scient. L. VII, vers. fin.

La religion chrétienne d'un seul trait forme les hommes à toutes les vertus, en imprimant dans leur âme la *charité*, qui est appelée très-convenablement le *lien de la perfection* (Col. III, 14), parce qu'effectivement, cette vertu rassemble et enchaîne toutes les autres.... Il n'est pas douteux que si l'âme d'un homme brûle du feu de la véritable *charité*, cet homme ne soit constitué par là dans un degré de perfection auquel il ne pourrait jamais parvenir avec tous les préceptes et toutes les ressources de la philosophie morale... Il y a plus, Xénophon a sagement observé *que les autres sentiments, en élevant l'âme, la font dardier pour ainsi dire, et la décomposent par leurs transports et leurs exagérations ; mais que l'amour seul retient l'âme dans l'ordre, en même temps qu'il la dilate et qu'il l'élève.* Toutes les qualités humaines que nous admirons le plus, et qui donnent plus de dignité à notre nature, sont donc sujettes à des excès ; la charité seule n'en est point susceptible. Les anges, en ambitionnant une puissance égale à celle de Dieu, ont prévarié et sont tombés : *je monterai, dit Satan, et je serai semblable au Très-Haut.* (Is., XIV, 14). L'homme, en aspirant à une science égale à celle de Dieu, est aussi tombé : *Vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal* (Gen., III, 5). Mais en aspirant à une bonté semblable à la bonté ou à la charité de Dieu, ni l'ange, ni l'homme, n'ont couru et ne courront jamais aucun danger. Nous sommes même formellement invités à l'imitation de cette bonté. *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent ; priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous soyez de vrais enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir*

sur les justes et sur les injustes (Matth., V, 44). Les païens eux-mêmes mettaient la bonté à la tête de tous les attributs de la Divinité : ils appelaient Dieu *très-bon, très-grand. Optimus, maximus.* La sainte Écriture déclare formellement que *la bonté de Dieu est au-dessus de toutes ses œuvres* (Ps., CXLIV, 9).

DU PLUS HAUT DEGRÉ DE LA CHARITÉ.

Meditationes sacrae, t. II, p. 398.

Si gavisus sum ad ruinam ejus qui oderat me, et exaltavi quod invenissem eum malum ? Me suis-je réjoui de la ruine de celui qui me haïssait ? Ai-je été ravi qu'il lui fût arrivé quelque malheur (Job, XXXI, 29).

Telle est la protestation de Job. Aimer ceux qui nous aiment, c'est une charité dont les publicains eux-mêmes donnent l'exemple, et qui est fondée sur un commerce d'utilité réciproque ; mais être favorablement disposé à l'égard de ceux mêmes qui nous haïssent, c'est un des points les plus élevés de la morale chrétienne, et qui va jusqu'à nous rendre semblables à Dieu. Cependant, dans cette charité même, on peut distinguer plusieurs degrés ; le premier degré, c'est de pardonner à nos ennemis, quand ils se repentent et qu'ils cherchent à réparer leurs torts : on voit une sorte d'ombre et d'image de cette charité dans certaines bêtes féroces, puisqu'on assure que le lion épargne ou cesse de maltraiter ceux qui tombent et se prosternent devant lui. Le deuxième degré, c'est de pardonner à nos ennemis, quoiqu'ils paraissent indisposés contre nous, et qu'ils n'aient fait encore pour se réconcilier avec nous aucune démarche. Le troisième degré, c'est de ne pas nous contenter de leur pardonner et d'oublier tous leurs torts, mais de les obliger encore, et de leur rendre service dans les occasions qui se présentent.

Peut-être se rencontre-t-il dans ces divers degrés, un certain je ne sais quoi qui tient à l'ostentation, ou du moins qui procède d'une grandeur d'âme naturelle, plutôt que d'une pure charité ; et dans le vrai, lorsqu'on sent couler de son âme une émanation vertueuse, il est à craindre que le cœur ne s'élève alors, et qu'on ne se complaise plutôt dans l'avantage qui nous revient à nous-mêmes de cet acte de vertu, que dans celui qui en résulte pour les hommes ; mais si votre ennemi éprouve des malheurs auxquels vous n'avez point eu de part, et que dans le fond de votre cœur, loin de vous en réjouir, comme si le jour de la vengeance était arrivé pour vous, vous en soyez au contraire vraiment peiné et affligé ; voilà, à mon avis, le plus haut degré et le sommet de la charité.

BORNES DE NOS SOLLICITUDES.

Medit. sacrae, t. II, p. 393.

A chaque jour suffit sa malice. *Sufficit diei malitia sua* (Matth., VI, 34).

Les sollicitudes à l'égard des choses de cette vie, si elles ne sont pas renfermées dans de justes bornes, ont le double incon-

vénient d'être parfaitement inutiles, puisqu'elles n'aboutissent qu'à accabler l'esprit et à troubler le jugement, et d'être peu conformes à l'esprit de la religion, puisque l'homme qui s'y livre, semble se promettre pour les choses de ce monde, une durée qui n'aurait pas de fin. La brièveté de la vie nous fait une loi d'être les hommes *d'aujourd'hui* et non les hommes de *demain*, *cueillant*, comme on dit, *chaque jour, à mesure qu'il arrive, et pensant que le futur deviendra présent à son tour*. De là je conclus que nos soins et notre sollicitude, en général, ne doivent avoir pour objet que le présent. Ce n'est pas cependant qu'on doive blâmer une sollicitude modérée, soit à l'égard de ses affaires domestiques, soit à l'égard des affaires publiques ou particulières dont nous serions spécialement chargés; mais deux excès se présentent ici, qu'on doit également éviter.

Le premier, c'est d'étendre la suite de nos sollicitudes à une distance extrême, et à des temps trop reculés, comme si nous pouvions, par ces préparatifs éloignés, enchaîner la Providence divine. Les païens eux-mêmes ont reconnu l'insuffisance et la témérité de cette prévoyance excessive : et l'on a remarqué que les hommes qui ont beaucoup donné à la fortune, d'ailleurs toujours disposés et toujours prompts à saisir l'occasion présente, communément ont été très-heureux, tandis que les hommes qui portaient leurs vues bien loin, et se flattaient d'avoir tout prévu et tout disposé dans l'avenir, ne sont devenus célèbres que par leur infortune.

Le second excès à éviter, c'est de donner aux préparatifs de l'avenir, plus de temps qu'il n'est nécessaire pour délibérer avec prudence, et prendre une sage résolution. Eh ! quel est celui d'entre nous qui garde toujours en ce point une juste mesure ? Quel est celui à qui il n'arrive pas souvent de revenir sur une détermination prise, de tourner inutilement, et de s'évanouir enfin dans le même cercle de pensées ? Or, cette manière de nous occuper de l'avenir, nous ne craignons point de le dire, est également opposée aux conseils de la raison et à ceux de la religion.

NECESSITÉ DE COMPARER LES DEVOIRS AVEC LES DEVOIRS.

De augm. scient. L. VII, cap. 2, ad fin.

Quand on veut se déterminer avec sagesse, il est souvent nécessaire de comparer et de balancer les devoirs avec les devoirs. C'est ainsi que Brutus eut à délibérer entre ce qu'il devait à la république et ce qu'il devait à ses enfants; et le parti qu'il prit de les condamner à la mort n'a pas été tellement élevé jusqu'aux nues par la troupe des écrivains, qu'il n'ait été improuvé par quelques autres. C'est ce qu'on voit encore dans le fameux repas où assistèrent Brutus et Cassius. Il s'agissait de sonder la disposition des esprits sur la conjuration qui s'était formée contre la vie de César. On mit donc adroitement sur le tapis cette question : *Est-*

il permis de tuer un tyran ? Les convives furent partagés de sentiments : les uns assurèrent que cela était très-permis, sur le fondement que la servitude était le plus grand de tous les maux; les autres soulignèrent le contraire, prétendant que la tyrannie est un moindre mal que la guerre civile; d'autres, enfin, et qui étaient apparemment de la secte d'Epicure, déclarèrent qu'il n'était point du tout raisonnable que des hommes sages s'exposassent à la mort pour des fous.

Mais il est bien d'autres circonstances où il s'agit de comparer des devoirs avec des devoirs. Cette question, par exemple, se présente assez fréquemment : *Doit-on s'écarter de la justice pour le salut de la patrie ou pour quelque autre avantage important de ce genre, qu'on procurerait en s'en écartant ?* Jason le Thessalien soutenait ici l'affirmative; il avait coutume de dire *qu'il faut faire quelques choses injustes, afin de pouvoir en faire plusieurs de justes. Aliqua sunt injuste facienda, ut multa justè fieri possint*. Mais la réplique est facile, et l'on doit dire : *il est certain que vous pouvez dans ce jour faire des choses justes, il est incertain que vous le puissiez dans les jours suivants. Autorem presentis justitiæ habes, sponsorem futuræ non habes*. Règle générale : que les hommes fassent dans le temps présent ce qui est bon et juste, et qu'ils abandonnent l'avenir à la divine Providence. *Sequantur homines que in presentia bona et justa sunt, futura divinæ Providentiæ remittentes*.

MOYEN DE NOUS FORMER A TOUTES LES VERTUS A LA FOIS. LA FOI CHRÉTIENNE SEULE NOUS LE DONNE.

De aug. scient. L. VII, cap. 3, ver. fin.

Le moyen le plus simple, le plus court, et en même temps le plus noble et le plus efficace pour former notre esprit à la vertu, et le placer dans l'état qui l'approche davantage de la perfection, c'est de choisir et de nous proposer dans le cours général de la vie, et dans chacune de nos actions en particulier, des fins droites et conformes à la vertu, telles cependant que nous ayons, pour y parvenir, quelque faculté directe ou indirecte. Effectivement, si on suppose ces deux points : 1° que nos fins et nos intentions soient bonnes et honnêtes; 2° que notre résolution, pour y parvenir, soit constante et invariable; par là même et par cela seul, notre esprit se tourne aussitôt et se forme à toutes les vertus. Cette manière d'arriver à la vertu retrace *l'œuvre et le procédé de la nature*, tandis que les autres manières, dont nous avons parlé ailleurs, paraissent ne rappeler, pour ainsi dire, que *l'œuvre de la main*. Une comparaison rendra cette vérité plus sensible. Considérez un statuaire quand il travaille une statue : sa main ne s'occupe pas de toutes les parties à la fois; il les travaille les unes après les autres; quand il forme le visage, par exemple, tout le reste du bloc demeure grossier et informe, jusqu'à ce que sa main commence à s'y appliquer aussi; au contraire, quand la

précepte de ne point *manger la chair avec la nature* travaille à la formation d'une fleur ou d'un animal, elle en ébauche et en avance à la fois toutes les parties. Il en est de même dans l'acquisition des vertus : si on veut les acquérir par la voie de l'habitude ou la répétition des actes, en s'occupant de l'une, on ne s'occupe pas de l'autre : par exemple, si on travaille à se former à la tempérance, la force et les autres vertus tirent peu d'avantage de ce travail ; au lieu que si nous sommes fait une loi sacrée et invariable de n'agir jamais que pour des fins droites et honnêtes, quelle que soit en particulier la vertu dont ces fins nous recommandent et nous prescrivent l'acquisition, nous trouvons déjà cette vertu toute formée au dedans de nous-mêmes, ou du moins nous éprouverons que nous avons déjà depuis longtemps une propulsion vers elle, des impressions, des dispositions qui nous en rendront l'acquisition facile.

Les païens paraissent dire, sur ce sujet, de grandes choses, et s'en expliquent en termes magnifiques ; mais, dans le vrai, ils n'ont fait que saisir quelques ombres plus grandes que le corps.... La vraie religion, la foi chrétienne seule va droit au but et donne la réalité.

FAUSSES VUES DE L'AMBITION.

De augm. scient. Lib. VII, cap. 2, vers. init.

La nature a imprimé dans tous les individus le désir de se conserver et de se perfectionner.

De là, deux sortes de biens : celui de la conservation et celui de la perfection ; mais ce dernier l'emporte sur l'autre, parce qu'il y a plus de grandeur à élever une chose à une nature plus sublime qu'à la conserver seulement dans son état. C'est qu'effectivement il existe dans l'univers des natures supérieures aux autres, à l'excellence et à la dignité desquelles aspirent les natures d'un ordre inférieur, comme à leur origine et à leur source. Ainsi l'homme tirant son origine du ciel, suivant même la doctrine des poètes, sa perfection consiste à s'élever jusqu'à la nature de Dieu, ou à celle des anges, du moins à s'en approcher autant que ses facultés le lui permettent. Mais le désir de cette perfection, quand il est guidé par de fausses apparences et de fausses idées, est la peste de la vie humaine, et une espèce de tourbillon rapide qui entraîne et renverse tout ; pourquoi cela ? Parce que les hommes, trompés par une ambition aveugle, au lieu de s'occuper d'une élévation de leur nature, qui porte sur sa forme intérieure et sur son essence, s'occupent uniquement d'une élévation purement locale. Ainsi que les fabricants qui ne trouvent point de remède à leur mal, remuent et tournent sans cesse leur corps, comme si, par le changement de place, ils pouvaient sortir d'eux-mêmes et échapper au mal intérieur qui les dévore ; de même les ambitieux, séduits par un faux simulacre de perfection, et prenant le change sur ce qui fait la véritable exaltation de leur

nature, s'agitent sans cesse ; et toutes leurs vues, tous leurs efforts se bornent à transporter leur nature dans un lieu qui soit plus élevé, et où ils soient davantage en spectacle.

PRÉFÉRENCE DU BIEN COMMUN AU BIEN PARTICULIER, SINGULIÈREMENT RECOMMANDÉE PAR LA RELIGION CHRÉTIENNE, TERMINE BEAUCOUP DE DISPUTES PARMIS LES ANCIENS PHILOSOPHES.

De augm. scient. L. VII, cap. 1, vers. med.

Dieu a donné et imprimé à chaque chose dans la nature une tendance vers deux sortes de biens. Le premier de ces biens est celui qui convient à une chose, en tant qu'elle forme en elle-même une espèce de tout ; le second est celui qui convient à cette chose, en tant qu'elle fait partie d'un autre plus grand tout ; et cette dernière espèce est plus noble et plus puissante que l'autre, parce qu'elle tend à la conservation d'un être plus grand et plus vaste. Nous appelons la première espèce le bien individuel ou de l'individu, *bonum individuale, sive suitatis*, et la seconde, le bien de la communauté, ou le bien commun, *bonum communis*. Le fer, par l'effet d'une sympathie particulière, se porte vers l'aimant ; mais, quand il est un peu plus pesant, il n'obéit plus à cette sympathie, et, comme un bon citoyen et un fidèle patriote, il regagne la terre, c'est-à-dire le pays des êtres qui sont de même nature que lui. Allons un peu plus avant : les corps denses et graves tendent vers la terre, qui est (si on peut parler de la sorte), la grande congrégation des corps denses ; mais pour qu'il n'arrive pas de schisme dans la nature, et que le vide, comme on dit, ne se fasse pas, les graves monteront en haut et cesseront de remplir leur office à l'égard de la terre, pour ne pas manquer de remplir leur office à l'égard de l'univers. Il arrive donc ainsi qu'ordinairement les tendances moins fortes cèdent leurs prétentions, quand il s'agit de la conservation d'une forme ou d'un bien plus commun.

Cette prérogative des biens communs, *bonorum communis*, se remarque principalement dans l'homme qui n'a pas dégénéré. On se rappelle ce trait du grand Pompée : le peuple romain, pressé par la famine, le charge de pourvoir à sa subsistance : il part ; mais, au moment de s'embarquer, la mer se trouva agitée d'une furieuse tempête ; ses amis le pressant très-vivement de différer son départ : *il est nécessaire que je parte*, leur répondit-il, *il n'est pas nécessaire que je vive*.

C'est ainsi que la fidélité et l'amour pour la république l'emportèrent dans son cœur sur l'amour de la vie, qui est pourtant dans un individu la plus véhémement de toutes les affections.

Mais pourquoi insister sur de telles raisons et de tels exemples ? Y a-t-il jamais eu, depuis l'origine du monde, une philosophie, une secte, une religion, une loi, un institut qui ait inculqué avec autant de force la prépondérance du bien commun sur le bien in-

dividuel que notre sainte religion (1)? D'où il paraît manifestement que c'est un seul et même Dieu qui a donné aux créatures les lois de la nature, et aux hommes les lois chrétiennes; aussi nous lisons que quelques saints personnages ont été jusqu'à désirer d'être effacés du livre de vie, si cela devait contribuer au salut de leurs frères, poussés par un enthousiasme de charité et un amour du *bien commun* qui ne connaissait point de bornes.

Le point de la prépondérance du bien commun sur le bien particulier, une fois établi

(1) L'auteur de l'analyse de la *Philosophie de Bacon* a cru devoir accueillir ce témoignage rendu à la beauté et à la morale de l'Évangile; témoignage apparemment conforme à ce qu'il pensait lui-même, et à ce qu'ont reconnu hautement les plus mortels ennemis du christianisme. Voici comment il le rend et l'embellit encore.

« On doit au christianisme l'idée des vertus les plus belles qui aient paru sur la terre : la charité, qui embrasse toutes les ressources de bonheur public; et l'humilité, qui fonde l'amour et l'estime des autres hommes sur le mépris et le détachement de soi-même. On a-t-on vu, si ce n'est chez les chrétiens, pousser l'héroïsme jusqu'à désirer l'anéantissement et la privation même de son propre bonheur, si l'on pouvait, à ce prix, racheter celui du genre humain? Pensez exagération, mais bien conforme à l'esprit d'un législateur dont la morale ne respire que l'humanité. »

Ce témoignage si évidemment vrai, et comme nous l'avons déjà observé, rendu jusqu'ici par les ennemis mêmes les plus injustes de la religion chrétienne, a déplu à l'auteur du *Dictionnaire de la Philosophie ancienne et moderne*, et l'a mis de très-mauvaise humeur. Cet auteur a fait sur le témoignage précédent la note suivante :

« Nous ne garantissons point la justesse de toutes les pensées de Bacon. Notre devoir est de les exposer fidèlement, de le faire parler en philosophe toutes les fois que ses vues, ses idées, ses expressions en conservent le caractère, de lui laisser même ses préjugés superstitieux dont il ne paraît pas exempt, soit qu'à cet égard peu différent de quelques philosophes célèbres de nos jours, il ait en effet pensé comme le peuple, soit que sur les mêmes objets, de même que sur beaucoup d'autres matières, élevé au-dessus de son siècle et des opinions peu réfléchies de la multitude, il ait cru néanmoins devoir s'exprimer comme elle, et prier en public son tribut à l'erreur commune, page 557. »

Ainsi voilà Bacon, qui, d'ailleurs, est aux yeux de l'auteur du *Dictionnaire*, un des plus grands génies qui aient paru dans le monde, traduit, à propos de l'éloge qu'il a fait de la charité chrétienne, comme un superstitieux qui a la faiblesse de croire avec la multitude, ou comme un hypocrite, qui, sans aucune espèce de nécessité, professe des sentiments qu'il n'a pas, et dans la matière la plus importante, ment impudemment à tout l'univers. Si Bacon était un athée, l'hypocrisie et la fourberie ne seraient point la matière d'un reproche à lui faire, parce qu'il n'y a point de morale pour un athée qui raisonne, et que s'il trouve de l'avantage à tromper et à mentir, ce serait pour lui une inconséquence et une sottise de ne point tromper et de ne point mentir; mais Bacon n'était pas un athée, et l'auteur le sait bien. C'est donc lui faire le plus grand outrage, que de soupçonner seulement, qu'en rendant si fréquemment hommage à la sainteté et à la vérité du christianisme, il parlait contre sa conscience et contre ses lumières. Il est vraiment pénible d'avoir à faire de semblables observations.

et reconnu, fait cesser quelques disputes très-importantes qui divisent les écoles de la philosophie morale. D'abord il termine, contre Aristote, la question : *si la vie contemplative est préférable à la vie active*; effectivement, toutes les raisons qu'allègue ce philosophe pour faire adjuger la préférence à la première, ne se rapportent qu'au bien particulier, au plaisir seulement, ou à l'honneur de l'individu; sous ce point de vue, il est bien constant que la vie contemplative l'emporte sur l'autre; et on peut lui appliquer la comparaison dont se servit Pythagore, pour faire entendre combien l'état d'observateur et de philosophe était recommandable. Interrogé par Hyéron, roi de Syracuse, sur sa profession, il répondit à ce prince : *Vous avez peut-être assisté aux jeux olympiques; et dans ce cas, vous savez parfaitement que parmi ceux qui viennent à ces jeux, les uns se proposent de disputer les prix, les autres de débiter leurs marchandises; les autres, de voir leurs amis qui se rendent là de toutes parts, et de donner quelques jours aux amusements et à la bonne chère; enfin, qu'il en était quelques-uns qui venaient uniquement pour être spectateurs de tous les autres, et qu'il était du nombre de ces derniers.* Mais les hommes doivent savoir que, sur le théâtre de la vie humaine, il n'y a que Dieu et les anges à qui il convient d'être spectateurs; et on n'a jamais pu sur cela élever quelques doutes dans l'Eglise.

Il est vrai que plusieurs personnes, pour exalter les avantages de la mort civile et les instituts de la vie monastique ou régulière, ont voulu bien souvent tirer avantage de ce passage du prophète : *la mort des saints du Seigneur est précieuse à ses yeux*; mais il est en même temps vrai que la vie monastique n'est point une vie purement contemplative, et qu'elle est toute remplie d'exercices utiles à l'Eglise, tels que sont l'oraison continuelle, les sacrifices offerts au Seigneur, la composition d'ouvrages de théologie, propres à répandre la connaissance de la loi de Dieu, composition au reste que le repos dont on jouit dans la solitude rend aussi plus facile; c'est ainsi que Moïse s'occupait pendant sa retraite de quarante jours sur la montagne; c'est ainsi qu'Enoch, *septième depuis Adam* (*Juda, I, 14*), le premier homme qu'on sache avoir mené la vie contemplative (car c'est apparemment pour indiquer ce genre de vie que l'Écriture dit *qu'il marcha avec le Seigneur*), n'en a pas moins enrichi l'Eglise d'un livre de prophéties, qui même a été cité par l'apôtre saint Jude. Mais quant à la vie qui serait purement contemplative, qui se bornerait à elle-même et ne répandrait sur la société humaine aucun rayon de feu ou de lumière, la véritable théologie ne la reconnaît et ne l'approuve certainement pas.

Le dogme de la prépondérance du bien commun sur le bien individuel termine encore, et à l'avantage des premiers, la question agitée avec tant de chaleur entre les écoles de Zénon et de Socrate, qui faisaient consister le bonheur dans la vertu, ou seule ou accompagnée (vertu qui certainement rem-

plit les parties les plus importantes des devoirs de cette vie), et la multitude de toutes les sectes ou écoles, telles que celles des cirénaïques et des épicuriens, qui plaçaient la félicité ailleurs que dans la vertu.... Car il est manifeste que toutes ces dernières sectes, sans avoir aucun égard au bien commun, rapportaient tout à la tranquillité de l'âme et à la satisfaction particulière.

Ce dogme montre encore le faible de la philosophie d'Épictète, qui suppose toujours en principe que la félicité doit être établie dans des choses qui sont en notre pouvoir, et qui, par conséquent, nous mettent à couvert des accidents et de la fortune : comme si un homme qui procéderait toujours avec des intentions droites et généreuses, et n'aurait jamais d'autre fin dans ses actions que le bien public, mais qui ne réussirait en rien, ne serait pas beaucoup plus heureux que celui qui rapporterait tout à sa fortune particulière, et qui réussirait en tout. C'est dans ces sentiments que le grand Gonsalve, montrant du doigt à ses soldats la ville de Naples qu'il s'agissait de conquérir, leur disait avec une générosité héroïque qu'il *aimerait beaucoup mieux, en s'avançant d'un pas, se précipiter dans une mort certaine, qu'en reculant d'un seul pas, prolonger sa vie de plusieurs années.* Notre chef et notre empereur céleste nous confirme dans cette façon de penser, lorsqu'il compare une bonne conscience à un festin qui durerait toujours (*Prov.*, XV, 15). Par ces paroles, ne nous fait-il pas manifestement entendre qu'une conscience qui nous rend témoignage de nos bonnes intentions, dans le cas même où nous n'aurions pas réussi, procure une joie plus douce, plus vraie, plus conforme à la nature que celle qui résulterait de tous les biens qui peuvent se cumuler sur la tête d'un homme, et à la faveur desquels il serait établi dans la possession de tout ce qu'il désire, où du moins il obtiendrait cette tranquillité d'âme dans laquelle certains philosophes ont fait consister le bien suprême.

Le dogme de la supériorité du bien public sur le bien particulier condamne encore un abus de la philosophie, qui commença à s'introduire vers le temps d'Épictète. Cet abus est que la philosophie alors se tourna en une espèce d'art et de manière de vivre singulière, qui distinguait de toutes les autres professions ; comme si la philosophie avait été établie, non pour calmer les troubles de l'âme, mais seulement pour en retrancher les occasions, et qu'en vue de parvenir à ce dernier point, il fallût embrasser un certain genre de vie particulier, et introduire, pour procurer la santé de l'âme, un régime semblable à celui qu'observa, pour la santé du corps, un Hérodius dont parle Aristote. Ce personnage ne s'occupait toute sa vie qu'à prendre soin de sa santé, s'abstiint en conséquence d'une infinité de choses, et par là se priva presque entièrement de l'usage de ses sens. Si on avait bien à cœur de remplir les devoirs de la vie civile, il faudrait plutôt travailler à se procurer une santé qui mît en état de résister à toutes les fatigues et à toutes les intempéries

de l'air : sur les mêmes principes, on ne doit regarder comme étant proprement et véritablement sain et robuste en son genre, que l'esprit qui est en état de surmonter les tentations et les passions, quels que soient leur force et leur nombre ; et c'est avec raison qu'on a loué Diogène d'avoir soutenu que les véritables forces de l'âme étaient celles qui nous mettaient en état, non pas précisément de nous *abstenir avec précaution, mais de supporter avec courage*, qui étaient capables de retenir notre impétuosité dans les pentes même les plus roides, et nous donnaient la faculté, ainsi qu'il arrive aux chevaux bien dressés dans le manège, de pouvoir nous arrêter et tourner dans un très-petit espace.

Enfin, ce dogme condamne *cette délicatesse excessive, et ce défaut de condescendance* qu'on a remarqué dans quelques philosophes très-anciens et très-respectés. Ces philosophes se sont trop facilement éloignés de tous les emplois de la société civile, dans la crainte des troubles et des désagréments auxquels sont exposés ceux qui les remplissent, et afin de vivre, ainsi qu'ils s'imaginaient, plus exempts de toute souillure, et comme des espèces d'êtres sacrés ; mais ils auraient dû savoir qu'un homme véritablement moral a la patience et la force en partage, et que son honneur doit être semblable à celui qu'exigeait dans un homme de guerre le grand Gonsalve, dont nous avons déjà parlé. L'honneur d'un homme de guerre, disait ce grand capitaine, doit être formé d'une toile forte, et non pas d'une gaze si légère et si délicate que tout ce qui le touche puisse le déchirer et le mettre en pièces.

MOYENS HONNÊTES, SEULS A EMPLOYER DANS LA POURSUITE DES BIENS DE CE MONDE.

Faber fortunæ, versus finem

J'ai indiqué les moyens que je croyais les plus sûrs et les plus avantageux pour s'avancer et pour faire une fortune dans ce monde : et ces moyens sont dans la classe de ce qu'on appelle *les voies honnêtes*. À l'égard des voies pour parvenir, qui seraient *mal-honnêtes*, voici ce que je crois devoir observer. Si quelqu'un veut prendre pour maître un Machiavel, qui ne craint point d'assurer qu'il *ne faut pas tenir un grand compte de la vertu ; qu'on doit seulement en affecter et en rendre bien publiques les apparences, parce que la réputation de vertu est un moyen, au lieu que la vertu elle-même est un obstacle* : et qui déclare encore ailleurs qu'un bon politique doit établir pour base de sa conduite, ce principe, que les hommes ne peuvent être ni sagement ni sûrement conduits au point que nous voulons, autrement que par la crainte : qu'il doit mettre tout en œuvre pour qu'ils vivent dans un état continuel de dépendance, d'embarras et de dangers ; en sorte que le politique de Machiavel paraît être ce que les Italiens appellent un semeur d'épines, *semivator spinarum*. Si quelqu'un veut adopter encore la maxime dont parle Cicéron, que nos amis meurent, pourvu que nos ennemis meurent aussi, c'est dans

amici, dummodo inimici intercidant; maxime qu'adoptèrent les triumvirs, qui achetèrent effectivement la mort de leurs ennemis par le sacrifice de leurs amis les plus chers : ou, si l'on veut, à l'exemple de Catilina, mettre tout en trouble et en feu, pour pouvoir plus facilement réparer les débris de sa fortune, et comme on dit : *mieux pêcher en eau trouble*; *si l'incendie est dans ma fortune*, disait ce célèbre conspirateur, *je l'éteindrai non avec de l'eau, mais avec des décombres* : ou si quelqu'un veut se rendre propre cette maxime familière de Lysandre, qu'on amusait les enfants avec des gâteaux, et les hommes avec des serments ; *pueros placentis, viros perjuriis alliciendos*, et une foule d'autres principes également corrompus et pernicieux (car en ce genre comme en tout autre, le mauvais est toujours plus abondant que le bon) : si quelqu'un, dis-je, goûte et adopte toute cette doctrine pestilentielle, je ne doute pas que, s'affranchissant par là de toutes les lois de la charité et de la vertu, et sacrifiant tout à l'intérêt, il ne parvienne plus tôt, et par un chemin plus court à la fortune; mais dans la vie comme dans la voie, le chemin le plus court est communément le plus sale et le plus boueux : *fit verò in viâ quemadmodum in viâ ut iter brevius sit sædius et cœnosius*. Et cependant, pour en suivre un meilleur, il n'y aurait pas un bien long circuit à prendre.

Mais loin que les hommes qui sont dans le dessein de parvenir, puissent faire usage de ces voies malhonnêtes, ils doivent plutôt, (s'ils se possèdent et veulent toujours se posséder eux-mêmes, s'ils ne sont point emportés par un tourbillon d'ambition qui les aveugle), ils doivent plutôt, dis-je, avoir perpétuellement sous les yeux, d'abord cette vérité générale, qui est comme la *chorographie*, ou la description de ce monde, *tout est vanité et affliction d'esprit*; et ensuite ces vérités particulières, que *l'être séparé du bien-être est une malédiction, et que cette malédiction est d'autant plus grande, que l'être lui-même est plus grand* : que *comme la vertu est à elle-même sa plus grande récompense, le vice est à lui-même son plus cruel châtement*, ainsi que l'ont reconnu les poètes eux-mêmes....

Il y a plus, tandis que les hommes s'agitent sans cesse et se tournent de tous côtés pour rendre leur fortune plus solide et plus brillante, ils devraient bien jeter les yeux de temps en temps sur les jugements de Dieu, et sur sa providence éternelle, qui très-souvent renverse et anéantit les machinations des impies et leurs desseins pervers, quelque profonds qu'ils puissent être, suivant cet oracle de l'Écriture, *il a conçu l'iniquité, et il enfantera la vanité*,

Il y a plus encore, quand même, dans la poursuite de leur fortune, ils s'abstiendraient rigoureusement de toutes voies injustes et malhonnêtes, cependant, en travaillant et en marchant sans cesse pour arriver au sommet de la fortune, sans observer, si je peux m'exprimer de la sorte, aucun jour de *sabbat*, ils ne paient point le tribut du

temps qu'on doit à Dieu, qui n'exige, comme on sait, que le dixième de nos biens; mais qui exige et se réserve le septième de notre temps.

Eh! pourquoi donc, tandis que notre visage est tourné vers le ciel, notre âme sera-t-elle rampante sur la terre, et comme les serpents, mangera-t-elle la poussière? Cette pensée n'a point échappé aux païens : *il colle sur la terre une particule de l'Esprit divin* (dit un d'entre eux), *atquæ affigit humo divinæ particulam auræ*. Si quelqu'un se rasure sur cette pensée que, quoique sa fortune ait été acquise par de mauvaises voies, son intention est cependant d'en faire un bon usage, à l'exemple d'Auguste et de Septime Sévère, dont on a dit qu'ils auraient dû, *ou ne jamais naître, ou ne jamais mourir*, tant ils avaient fait de mal pour parvenir à l'empire, et tant, une fois parvenus, ils avaient fait de bien; qu'il sache que le mal étant fait, on trouve bon sans doute qu'il soit compensé par le bien; mais que la volonté de faire le mal dans la vue de le racheter par le bien, est très-condamnable.

Enfin, pour modérer le mouvement impétueux qui nous porte vers la fortune, on peut utilement se rappeler l'avertissement que l'empereur Charles-Quint donnait à son fils : *La fortune, disait-il, ressemble aux femmes qui traitent avec d'autant plus de fierté les hommes qui les recherchent en mariage, que ceux-ci les recherchent avec plus d'empressement*; mais ce dernier remède ne convient qu'à ceux dans qui les maladies de l'esprit ont corrompu le goût : les hommes doivent plutôt s'appuyer sur ce fondement qui est comme *la pierre angulaire de la théologie et de la philosophie* (et ces deux sciences sont presque d'accord sur ce qui doit être avant tout l'objet de nos recherches), la théologie nous dit : *cherchez premièrement le royaume des cieux et tout le reste vous sera donné comme par surcroît* (Matth. VI, 33) : et la philosophie nous tient à peu près le même langage : *cherchez, nous dit-elle, premièrement les biens de l'âme, les autres biens, ou vous enrichiront par leur présence, ou ne vous nuiront point par leur absence*. *Primum quærite bona animi, cætera aut aderunt, aut non oberunt*.

Il est vrai que ce dernier fondement de notre bonheur, jeté par la main des hommes, repose quelquefois sur le sable, ainsi qu'il a paru dans Brutus qui, prêt de mourir s'écria, *O vertu! je t'ai servie comme une réalité, et je vois que tu n'es qu'un fantôme*. *Te colui, virtus, ut rem; at tu nomen inane es*. Mais ce même fondement jeté par la main de Dieu, est toujours établi sur la pierre ferme.

PARURE DÉCENTE, CONFORME, ET USAGE DU FARD, CONTRAIRE A LA RAISON ET A LA RELIGION.

Ex augm. scient. L. IV, cap. 2, vers. fin.

La propreté du corps, et une parure honnête, sont regardées avec raison comme l'effet

et l'indice d'une certaine modestie de mœurs, et du respect que nous portons, d'abord et principalement à Dieu, dont nous sommes les créatures, ensuite à la société dans laquelle nous vivons, enfin à nous-mêmes que nous devons effectivement respecter autant et plus que nous ne respectons les autres : mais cette étrange manière de se parer, qui emploie le fard et les couleurs, est assurément bien digne des défauts qui l'accompagnent toujours ; elle n'est effectivement ni assez ingénieuse pour faire illusion, ni assez commode pour l'usage, ni assez sûre et assez innocente pour la santé ; mais nous sommes très-étonnés que cette mauvaise coutume de se farder ait, pendant si longtemps, échappé à la censure des lois, tant ecclésiastiques que civiles, qui, d'ailleurs, ont été si sévères contre le luxe dans les habillements et l'exès dans la frisure. Nous lisons bien, dans l'Écriture, que Jézabel, quand elle voulut se parer, fit usage de fard ; mais nous ne lisons rien de semblable d'Esther et de Judith (IV Rois, IX, 30).

LA MÉDITATION DES CHOSES DIVINES EST LE MEILLEUR MOYEN DE RÉSISTER AUX TENTATIONS DE LA VOLUPTÉ.

Ex sapientiâ veterum, Parab. XXXI.

La fable des sirènes, si célèbre dans l'antiquité, avait pour objet principal de nous faire sentir combien sont attrayants les charmes de la volupté, et en même temps, combien ils sont funestes. Elle nous apprend qu'un si grand nombre d'hommes avaient été attirés par la douceur enchanteresse de la voix des sirènes, et ensuite impitoyablement dévorés par elles, qu'on reconnaissait de très-loin les îles qu'elles habitaient, aux monceaux d'ossements blanchis dont ces îles étaient couvertes.

Deux personnages (*Ulysse et Orphée*), nous disent les poètes, avaient échappé à leurs séduisantes invitations, mais par des moyens bien différents : Ulysse, forcé de passer près des îles de ces monstres dangereux, ordonna qu'on remplît de cire les oreilles de ses compagnons. Pour lui, il se fit attacher au mât du vaisseau, avec injonction à ses compagnons de ne le point délier, quelques instances qu'il pût en faire.

Orphée usa, pour échapper, d'un moyen bien supérieur, à tous égards, à ceux qu'avait employés Ulysse. Aux approches de ces îles funestes, il ne cessa point de chanter à haute voix sur sa lyre les louanges des dieux. Il confondit par là le chant des sirènes, et anéantit leurs funestes impressions : aussi est-il très-vrai que la méditation des choses divines a bien plus de puissance et plus de charmes que toutes les voluptés des sens.

INCONVÉNIENTS DE L'ESPÉRANCE TERRESTRE.
LE CIEL DEVRAIT ÊTRE LE SEUL OBJET DE NOS ESPÉRANCES.

Meditationes sacræ, t. II, p. 399.

Le sentiment pur et simple qu'excite en

nous chaque événement, est bien plus propre à maintenir l'ordre et la paix dans notre âme, que toutes les imaginations et les anticipations sur l'avenir, auxquelles nous nous abandonnons. Car telle est la nature de l'esprit humain, même dans les personnages les plus graves, qu'à peine a-t-il éprouvé un sentiment, qu'il s'avance, pour ainsi dire, qu'il s'élançe dans l'avenir, et qu'il augure que tous les événements dans la suite, seront semblables à celui qui a produit le sentiment actuel. Si ce sentiment est celui du bien, nous sommes portés à espérer sans mesure ; si c'est celui du mal, nous nous laissons accabler par la crainte ; avec cette différence cependant que la crainte est bonne à quelque chose, parce qu'elle prépare la patience et excite l'industrie, au lieu que l'espérance n'est bonne à rien... Effectivement, à quoi sert cette anticipation du bien qui fait l'objet de notre espérance ? Si le bien qui nous arrive est véritablement au-dessous de l'espérance que nous avons conçue, quelque réel qu'il soit, par cela seul qu'il ne remplit pas notre attente, il nous semble que nous avons plutôt perdu que gagné ; s'il est égal à notre espérance, et qu'il l'a remplie, la fleur de ce bien, quand il arrive, a déjà été pour ainsi dire cueillie par l'espérance ; et ce bien est alors, par rapport à nous, comme un bien déjà ancien, et qui commence à donner du dégoût ; enfin, si ce bien surpasse notre espérance, il est vrai qu'alors nous paraissions avoir fait quelque gain ; mais n'aurait-il pas mieux valu pour nous, avoir gagné tout-à-coup le capital, en n'espérant rien du tout, que de gagner les intérêts seulement, en espérant au-dessous de la réalité ; et voilà, quand les événements sont heureux, ce qu'opère l'espérance ; mais si, contre notre attente, ils ont été malheureux, le résultat en devient bien plus fâcheux. Ce résultat, c'est l'entier abattement du courage, parce qu'il ne reste pas toujours matière à une nouvelle espérance ; et en général, lorsque le courage n'a que l'espérance pour appui, si cet appui vient à manquer, il est nécessaire qu'il tombe.

Ajoutons qu'il est peu conforme à la dignité de notre âme de soutenir nos maux à la faveur des distractions et des erreurs de notre esprit, au lieu de les soutenir, comme nous le pourrions, avec le secours seulement de notre jugement et de notre courage. Aussi n'est-ce que sur un fondement assez léger, que les poètes ont dit que l'espérance, en calmant nos douleurs, était comme l'antidote de toutes les maladies humaines ; tandis que, dans la réalité, elle ne fait plutôt, en enflammant et en aigrissant nos maux, que les multiplier et les renouveler sans cesse. Cependant, il n'en est pas moins vrai que la plupart des hommes se livrent entièrement aux imaginations de l'espérance et à toutes ces anticipations de l'esprit, et qu'ingrats à l'égard du passé, oubliant presque le présent, toujours jeunes, ils ne s'occupent et ne se reposent que de l'avenir. *J'ai vu les hommes qui vivent sous le soleil, marcher à la suite du jeune homme qui doit s'élever et régner à la*

place de l'autre : ce qui est une maladie très-pernicieuse, et une disposition de l'âme que réprouve le bon sens (Eccl., IV, 15).

Vous me demanderez peut-être, s'il ne vaudrait pas beaucoup mieux, quand ce qui fait l'objet de notre attente, est vraiment douteux, augurer favorablement et espérer plutôt que craindre, puisque l'espérance, au moins, a l'avantage de procurer à l'esprit plus de tranquillité? Voici ma réponse :

Dans toute espèce de suspension et d'attente, la tranquillité et fermeté qui sont fondées sur la bonne police (si je peux m'exprimer ainsi) et la bonne composition de l'âme, sont le plus ferme appui de la vie humaine; mais la tranquillité, qui n'est fondée que sur l'espérance, est le plus léger et le plus fragile de tous les appuis. Ce n'est pas qu'il ne soit convenable de prévoir et de présupposer les biens, aussi volontiers que les maux, d'après de saines et de sages présomptions. Cette prévoyance nous est utile pour régler nos actions sur la probabilité des événements; mais la juste inclination de notre cœur ne doit point être en opposition avec les lumières de l'entendement et les conseils de la prudence; et si nous jugeons que les événements les plus avantageux pour nous, sont en même temps les plus probables, il faut que ce jugement ait été précédé d'une discussion exacte et rigoureuse; et alors il faut de plus que nous ne nous arrêtons pas trop longtemps à goûter par anticipation le bien qui fait l'objet probable de notre attente, et que nous ne nous endormions pas dans ces pensées, comme dans un rêve tranquille; c'est en pratiquant le contraire de ce que nous recommandons ici qu'on rend son esprit vain, léger, dissipé, inégal.

De toutes les observations précédentes, je conclus que *la vie future qui nous est promise dans les cieux, doit être l'objet capital, et même unique de toutes nos espérances. Quare omnis spes in futuram vitam caelestem consumenda est.*

EXCELLENCE DES OEUVRES DE MISÉRICORDE;
ELLES OFFRENT UN MOYEN DE DISCERNER LES
HYPOCRITES.

Meditationes sacræ, t. II, p. 400.

Misericordiam volo, et non sacrificium (Matth.)
J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice.

Toutes les œuvres dont les hypocrites font parade, sont des œuvres qui appartiennent à cette partie du décalogue qui prescrit l'honneur et le culte que nous devons rendre à la Divinité. Les hypocrites ont deux motifs d'en agir de la sorte : le premier, c'est que les œuvres de ce genre ont un plus grand éclat de sainteté; et le second, c'est que ces œuvres sont moins gênantes que les autres pour leurs passions. Ainsi, pour confondre et corriger les hypocrites, il ne s'agit que de les renvoyer des œuvres du sacrifice aux œuvres de la miséricorde. De là cet oracle de l'apôtre saint Jacques : *La piété pure et sans tache devant Dieu consiste à prendre soin des orphelins et des veuves dans leur affliction (Jac., I,*

27). De là encore cette sentence de saint Jean : *Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas? (I Jean, IV, 20).*

Mais il est des hypocrites d'un genre plus exalté et plus présomptueux, qui se trompent eux-mêmes, et se croyant dignes d'un commerce plus intime avec la Divinité, négligent les devoirs de la charité envers le prochain, comme n'étant que d'une légère importance. Cette erreur, sans doute, n'a point donné naissance à la vie monastique; les commencements de cette vie ont été vraiment saints; mais elle donne naissance à un abus. Il avait été sagement mis en principe *que la fonction de prier était une fonction très-importante dans l'Eglise*; et conséquemment l'Eglise avait trouvé bon qu'il y eût des sociétés de fidèles qui adresseraient sans cesse au Seigneur de ferventes prières pour la prospérité commune; mais cet établissement, tout sage qu'il était, pouvait facilement donner lieu à l'abus dont nous parlons. Encore une fois nous ne prétendons point blâmer tout l'institut monastique, nous ne voulons que réprimer certains esprits, certains membres de cet institut, qui s'élèvent et s'enorgueillissent, comme s'il ne pouvait rien exister de plus parfait. Dans cette vue, nous observons qu'Enoch, dont il est dit dans l'Ecriture : *qu'il marcha avec le Seigneur*, prophétisa, ainsi que témoigne l'apôtre saint Jude; et il a enrichi l'Eglise de sa prophétie. Jean-Baptiste, que quelques-uns regardent comme le premier auteur de la vie monastique, a rempli différents ministères, puisqu'il a prophétisé et qu'il a baptisé : mais quant à ces personnes qui s'occupent toujours de Dieu, et jamais du prochain, que répondraient-ils à cette interrogation : *Si vous êtes justes, que donnerez-vous donc à Dieu, et que recevra-t-il de votre main? Si juste egeris, quid donabis Deo, aut quid de manu tuâ accipiet?*

J'en reviens donc à dire que les œuvres propres à discerner les hypocrites d'avec ceux qui ne le sont pas, ce sont les œuvres de miséricorde : mais il en est tout autrement des hérétiques. Les hypocrites couvrent d'une apparence de sainteté à l'égard de Dieu, leurs torts à l'égard des hommes; les hérétiques, au contraire, à la faveur de quelques devoirs moraux qu'ils remplissent à l'égard des hommes, couvrent et insinuent leurs blasphèmes contre Dieu.

UTILITÉ ET NÉCESSITÉ DE CONNAÎTRE LES MÉ-
CHANTS.

De augm. scient. L. VII, cap. 2, vers. fin. (1).

Quand on traite des vertus et des devoirs, on devrait parler aussi des fraudes, des ruses, des impostures, et en général des désordres et des vices qui leur sont opposés. On ne peut pas dire que tous les écrivains aient gar-

(1) Bacon dira à peu près la même chose dans la méditation suivante, qui a pour titre *l'innocence de la Colombe*, etc.; mais puisqu'il paraît y mettre de l'importance, et que ce fragment renferme quelque chose de plus, nous avons cru devoir en faire usage.

dé sur ce point le silence : plusieurs en ont parlé, j'en conviens ; mais ils ne l'ont fait qu'en passant, et encore comment l'ont-ils fait ? par forme de satire et en cyniques, à la manière de Lucien, mais non point avec le sérieux et la gravité qu'exigeait la matière. Qu'on venille bien y faire attention, et l'on trouvera que jusqu'ici, on a plus travaillé à critiquer malignement dans les arts, et à tourner en dérision la plus grande partie de ce qu'ils renferment même de bon et d'utile, qu'à remarquer ce qu'il y avait réellement de déréglé et de vicieux, pour le séparer de ce qu'il y avait d'innocent et de salutaire ; mais Salomon a très-bien dit, que tandis que la science va au-devant de celui qui l'aime avec ardeur, elle se cache à celui qui ne la cherche que pour en faire l'objet de ses railleries. *Quarenti derisori scientiam ipsa se abscondit, sed studioso fit obviam* (Prov., XIV, 6). Effectivement, si quelqu'un se propose uniquement, en s'appliquant aux sciences, de se mettre en état de répandre le ridicule ou le mépris, il trouvera sans doute bien des choses qui serviront ses intentions, mais il ne trouvera rien, ou presque rien, qui le rende plus habile.

Au reste, le traité dont nous parlons, entrepris avec des intentions droites et pures, et exécuté avec la sagesse et la gravité convenables, deviendrait un des plus fermes rentparts de la probité et de la vertu. On raconte du basilic, que si le premier il voit l'homme, l'homme meurt sur-le-champ ; mais qu'au contraire, si l'homme le voit le premier, c'est lui qui meurt dans le moment même. Ce récit est fabuleux, sans doute ; mais on peut dire avec vérité, des fraudes, des impostures et des artifices, que si quelqu'un les découvre le premier, il leur ôte la faculté de nuire : mais que si elles le préviennent, c'est alors, et non autrement, qu'elles sont réellement dangereuses.

On a donc véritablement des grâces à rendre à Machiavel et aux autres écrivains de ce caractère, qui nous apprennent nettement et sans détour, non pas ce que les hommes devraient faire, mais ce qu'ils font ordinairement ; car il est absolument impossible de joindre, ainsi que nous le conseille l'Évangile, la prudence du serpent, à l'innocence de la colombe (Matth., X, 16), si l'on ne connaît à fond la nature des méchants ; sans cette connaissance, la vertu sera entièrement dépourvue de défense et d'appui.

Il y a plus, l'homme de bien, l'honnête homme qui voudrait corriger les méchants et les scélérats, le tentera inutilement, s'il ne connaît pas déjà parfaitement toutes les profondeurs et tous les détours de la méchanceté humaine ; car les hommes, pleinement corrompus dans leur manière de penser, se persuadent que l'honnêteté dans les autres est, de leur part, ignorance seulement et simplicité de mœurs, et que, dans sa première origine, elle ne vient que de ce qu'ils ajoutent foi aux prédicateurs, aux instituteurs, aux livres, aux règles de morale et à tous les discours du vulgaire sur cette matière ; en sorte

qu'à moins que ces méchants ne voient avec évidence que leurs opinions corrompues et tous leurs faux et dangereux principes sont aussi pleinement connus à ceux qui usent à leur égard d'avertissement et d'exhortations, qu'ils le sont à eux-mêmes, les exemples et les conseils des honnêtes gens ne feront aucune impression sur eux, conformément à cette admirable sentence de Salomon : *Le fou ne reçoit point les paroles de la prudence, si vous ne lui parlez selon ce qu'il a dans le cœur. Stultus non recipit verba prudentiæ, nisi ea dixeris quæ versantur in corde ejus* (Prov. XVIII, 2)

DE L'INNOCENCE DE LA COLOMBE, ET DE LA PRUDENCE DU SERPENT.

Medit. sacræ, t. II, p. 397.

L'insensé ne reçoit pas les paroles de prudence qu'on lui adresse, à moins qu'on ne lui parle selon ce qui est dans son cœur. Non accipit stultus verba prudentiæ, nisi ea dixeris quæ versantur in corde ejus (Prov. XVIII, 2).

Le jugement d'un homme étant une fois dépravé et corrompu, en vain entreprendra-t-on de l'instruire et de le persuader, si on ne commence d'abord par découvrir et par approfondir la mauvaise complexion de l'esprit auquel il s'agit de rendre la santé. C'est ainsi qu'on appliquerait inutilement l'appareil sur la blessure d'un homme, si on ne l'avait pas auparavant sondée ; car les méchants, qui ne roulent que de mauvaises pensées dans leurs cœurs, s'imaginent que la bonté qui engage à leur donner des conseils, n'est dans son principe que simplicité, ignorance et inexpérience des choses de ce monde. Voilà pourquoi, s'ils ne sont pas persuadés que tout ce qui est dans leur cœur, je veux dire les ressources et les artifices les plus cachés de leur malice, sont parfaitement connus de ceux qui entreprennent de les rendre meilleurs, ils ne tiennent aucun compte de leurs conseils et de leurs discours. Il est donc nécessaire à celui qui aspire à la bonté, non pas à une bonté solitaire seulement et particulière, mais à une bonté qui embrasse tous les hommes et le mette en état de leur plaire et de les gagner tous ; il est nécessaire, dis-je, qu'il connaisse parfaitement ce qu'on appelle, dans le langage de l'Écriture, les *profondeurs de satan* (Apoc. II, 24) : autrement on ne l'écouterait point, et il ne s'insinuerait point dans les esprits.

De là cet avertissement qui nous impose la nécessité de faire, entre tous les objets qui composent le fond de nos connaissances, un choix judicieux : *Epreuvez tout, et retenez ce qui est bon. Omnia probate, quod bonum est tenete* (I Thess. V, 21). C'est de la même source qu'émane cet autre précepte : *Soyez prudents comme les serpents, et simples comme des colombes* (Matth., X, 21). Il ne doit y avoir ni dent de serpent, ni venin, ni aiguillon qui ne nous soient parfaitement connus : ne craignons point de nous souiller, en pénétrant dans

tous ces objets; le soleil ne pénètre-t-il pas dans les lieux les plus infects, sans rien perdre de sa pureté? ne craignons point encore de tenter Dieu. Ce que je propose est de précepte, nous l'avons vu; et Dieu est assez puissant pour nous conserver purs et sans tache au milieu de toutes ces immondices.

DES OEUVRES DE DIEU ET DES OEUVRES DE L'HOMME.

Medit. sacræ, t. II, p. 396.

Dieu ayant, au septième jour de la création, jeté les yeux sur les œuvres qui étaient sorties de ses mains, il vit qu'elles étaient toutes parfaitement bonnes; mais quand l'homme voulut considérer ses propres œuvres, il trouva qu'elles n'étaient toutes que *vanité et affliction d'esprit*.

Il suit de là que, si vous travaillez aux œuvres de Dieu, vous suerez, il est vrai, mais votre sueur aura l'odeur d'un excellent parfum, et le repos qui succédera au travail, tous les charmes du sabbat ou du repos de Dieu; c'est-à-dire, en d'autres termes, vous travaillerez dans la sueur d'une conscience satisfaite, et vous vous reposerez dans le loisir d'une très-douce contemplation. Mais si vous vous attachez uniquement à poursuivre les grandeurs et les vanités humaines, vous n'éprouverez dans le cours de cette poursuite que tribulations et sécheresses; et le souvenir de vos travaux sera pour vous une source de dégoûts et de remords.

O homme, il est bien juste que puisque étant l'œuvre de Dieu, tu lui refuses cependant l'hommage de ton amour et de ta reconnaissance, toi-même ne recueilles de tes propres œuvres que des fruits pleins d'amertume!

INFLUENCE DU CORPS SUR L'ÂME; FONDEMENT DE PLUSIEURS OBSERVANCES RELIGIEUSES; FAUSSES CONSÉQUENCES QU'ON VOUDRAIT EN TIRER.

De augment. scient. L. IV, cap. 1. post. med.

L'union de l'âme et du corps donne lieu à une question importante: *Comment, et jusqu'à quel point les humeurs et le tempérament du corps changent-ils l'état de l'âme et agissent-ils sur elle? et réciproquement comment et à quel point les passions et les imaginations de l'âme, changent-elles l'état du corps et influent-elles sur lui?* La première partie de cette question a occupé quelquefois les médecins: et nous voyons qu'effectivement ils prescrivent des remèdes pour certaines maladies de l'âme, comme la manie et la mélancolie: ils ont encore des régimes et des recettes propres pour égayer l'esprit, ranimer le cœur et par là augmenter le courage, faciliter les opérations de l'entendement, fortifier la mémoire, et procurer d'autres semblables avantages; mais cette doctrine de l'influence du corps sur l'âme, n'a pas été inconnue aux instituteurs de religions, et ils en ont fait un très-grand usage; ce n'est pas seulement dans la secte des pythagoriciens, c'est encore dans

celle des manichéens, et dans la loi mahométane, que les abstinences, le choix des aliments et des boissons, les ablutions, et d'autres observances du corps ont été prescrites, et même ont été multipliées jusqu'à l'excès.

Les articles de la loi cérémonielle mosaïque, qui défendent de manger la graisse et le sang, et qui distinguent, quant à l'usage de la nourriture, entre les animaux purs et les animaux impurs, sont aussi fort nombreux et descendent dans un grand détail; la religion chrétienne, elle-même, quoique affranchie du joug de la loi cérémonielle, retient cependant l'usage du jeûne, des abstinences et d'autres pratiques qui tendent à affaiblir et à macérer le corps; elle en retient, dis-je, l'usage comme des choses qui ne sont pas purement des rites, mais qui sont encore bonnes en elles-mêmes: or, toutes ces observances religieuses, indépendamment de la cérémonie qu'elles renferment, et de l'obéissance dont elles procurent l'exercice, sont encore fondées sur le fait que nous supposons maintenant, savoir, que l'état du corps influait sur l'état de l'âme. Mais si quelque personnage d'un jugement peu solide, prétendait que cette influence répand des doutes sur l'immortalité et la permanence de l'âme, et déroge encore à son empire sur le corps, il élèverait une bien légère difficulté, à laquelle nous opposerons aussi une réponse légère: nous l'inviterons seulement à considérer un enfant dans le sein de sa mère: cet enfant ne partage-t-il pas ses sensations? Cependant, il ne doit pas toujours partager sa destinée, puisqu'il doit un jour sortir et être séparé de son corps. Nous l'inviterions ensuite à jeter les yeux sur les monarques: ceux mêmes qui sont les plus puissans, ne se sont-ils pas obligés quelquefois de faire céder leur volonté à la volonté trop ardente de leurs serviteurs, sans préjudicier cependant à la majesté royale?

LA MÉDECINE ILLUSTRÉE PAR NOTRE-SEIGNEUR.

De augm. L. IV, cap. 1. ad. init.

La médecine est un art très-noble, et qui a la plus illustre origine, si on en croit les poètes: ceux-ci ont supposé qu'Apollon était le principal dieu de la médecine, et ils lui ont donné pour fils Esculape, qui lui-même a été un dieu, et qui a enseigné la médecine aux hommes. Le fondement de cette fiction, c'est apparemment que le soleil, ou Apollon, est dans l'ordre de la nature, l'auteur et la source de la vie, et que le médecin en est le conservateur, et comme une seconde source.

Mais la plus grande illustration de la médecine, vient des œuvres de Notre-Seigneur, qui a été le médecin de nos corps, aussi bien que de nos âmes, et qui, ayant rendu l'âme l'objet de sa céleste doctrine, a voulu que nos corps fussent en quelque sorte l'objet de ses miracles: car, nous ne lisons point dans l'Évangile que Notre-Seigneur en ait jamais fait aucun pour procurer des honneurs ou de l'argent, excepté quand il fut question de payer le tribut pour lui et pour S. Pierre;

mais nous y voyons que dans tous ses miracles, il a eu pour objet immédiat la conservation et la guérison du corps.

MÉDECINS QUI PROCURERAIENT LA PROLONGATION DE NOTRE VIE, HONORÉS DANS L'ORDRE DE LA RELIGION.

De augm. scient. L. IV, cap. 2. post. med.

Si la médecine, d'après les vues que j'ai proposées, parvenait jamais à découvrir le secret de prolonger la vie, se serait alors que les médecins seraient honorés, non pas seulement pour la nécessité, mais parce qu'ils pourraient être, selon Dieu, les économistes et les dispensateurs du plus grand don que sa providence eût accordé aux hommes dans l'ordre des choses temporelles; car, quoique le monde soit à l'homme chrétien qui s'avance vers la terre promise, comme le désert, cependant, se serait pour ceux qui voyagent dans ce désert, un effet singulier de la bonté divine, que leurs souliers et leurs vêtements (*Deut., XXIX, 5*), c'est-à-dire leur corps, qui est comme le vêtement de notre âme, s'usassent moins promptement.

AVANTAGES ET BÉNÉDICTION D'UNE LONGUE VIE.

Hist. vitæ et mortis, præloquium.

Il y a longtemps qu'on a dit et qu'on se plaint que la vie est courte et que l'art est long, *vita brevis, ars longa*. Il paraît donc convenable, que si nous travaillons de tout notre pouvoir à perfectionner les arts, nous travaillions aussi à prolonger la vie des hommes, avec le secours de celui qui est l'auteur de la vie aussi bien que de la vérité (*Jean, XIV, 6*); car quoique la vie des hommes ne soit rien autre chose qu'un assemblage et un accroissement continué de péchés et de misères, et que ceux qui aspirent à l'éternité, fassent très-peu de cas de cette vie, cependant la continuation des œuvres de charité qui ne peut avoir lieu que par la prolongation de nos jours, ne doit pas être absolument comptée pour rien aux yeux mêmes de ceux qui professent le christianisme.

Il est même très-remarquable que le disciple le plus aimé de Notre-Seigneur, est aussi de tous les disciples celui qui a vécu le plus longtemps: et parmi les anciens chrétiens que nous regardons comme nos pères, il est un très-grand nombre de saints, surtout de saints moines et de saints solitaires, que Dieu a favorisés d'une longue vie: en sorte qu'il semble, qu'après le temps de la venue du Sauveur, Dieu a fait cesser moins complètement la bénédiction d'une longue vie, si souvent rappelée dans la sainte Écriture, que toutes les autres bénédictions terrestres; et l'on peut dire avec toute vérité que, quoique nous autres chrétiens aspirions sans cesse et de toutes nos forces à la terre de promesse, cependant, dans le cours de notre voyage à travers le désert de ce monde, s'il arrive que nos souliers et nos vêtements (j'entends la partie fragile et mortelle de nous-mêmes), s'usent moins vite, il faut re-

garder avec raison cet événement comme un trait de la faveur divine.

LES JEUNES GENS PRÉFÉRÉS AUX VIEILLARDS DANS L'ÉCRITURE.

Id. serm. cap. 40

Un prophète annonce aux Juifs dans la sainte Écriture, que leurs enfants auront des visions, et leurs vieillards des songes (*Joël, II, 28*). Un rabbin conclut de ce texte, que Dieu se communique plus familièrement aux jeunes gens qu'aux vieillards, sur le fondement que la vision est une révélation plus claire et plus manifeste que le songe.

Pour appuyer ce sentiment, on pourrait observer que plus longtemps on a bu dans la coupe du monde, plus on s'est rempli de son poison; et que la vieillesse perfectionne plus l'entendement qu'elle n'épure le cœur.

LES JEUNES GENS PEU PROPRES À PROFITER DES AUTEURS ANCIENS QUI ONT TRAITÉ DE LA PHILOSOPHIE MORALE; NÉCESSITÉ DE LES INSTRUIRE DE LA RELIGION AVANT L'ÉTUDE DE LA POLITIQUE.

De augm. scient. L. VII, cap. 4. post. med.

Il est une sentence d'Aristote, très-sensée, à ce qu'il nous paraît, et bien digne d'être approfondie: *Les jeunes gens*, dit ce grand philosophe, *n'ont point assez d'aptitude à être les auditeurs de la philosophie morale; parce que*, continue-t-il, *ils sont encore dans l'effervescence des passions, que le temps et l'expérience calmeront dans la suite*. Et dans le vrai, cette sentence nous fait comprendre pourquoi des traités et des discours excellents, où les anciens écrivains invitent si puissamment les hommes à la vertu (soit en rendant visible à tous les yeux son auguste majesté, soit en livrant au ridicule certaines opinions populaires qu'on a revêtues pour ainsi dire d'un habit de parasite, dans le dessein de déshonorer la vertu); pourquoi, dis-je, ces traités et ces discours servent si peu à l'honnêteté de la vie et à la réforme des mœurs? C'est que ces traités ne sont point lus et médités par des hommes d'un jugement et d'un âge mûr, et qu'ils sont abandonnés aux enfants et aux écoliers, incapables de les goûter et de les entendre.

Mais s'il est vrai que les jeunes gens ne sont point pour la philosophie morale des auditeurs convenables, ils le sont encore moins pour la politique, avant qu'ils aient été imbus de la religion et de tous les principes qui concernent les mœurs et les devoirs. Autrement il est à craindre que leur jugement ne se déprave de bonne heure, et qu'ils ne viennent ensuite à se persuader que toutes choses sont indifférentes; qu'il n'est entre elles aucune différence morale qui soit fondée sur la vérité et la réalité; et que tout doit être mesuré par l'utilité et le succès, conformément à ce qu'ont osé supposer quelques politiques, tels que Machiavel.... C'est pour n'avoir pas connu à fond la religion et la morale, avant de commencer l'étude de la politique, que les jeunes gens

élevés dès leurs premières années à la cour des princes et dans le tourbillon des affaires, sont si rarement honnêtes et vertueux dans le fond de l'âme; que serait-ce donc si, au défaut d'une éducation chrétienne, se joignait encore la lecture de livres pernicieux ?

DE LA VÉRITÉ.

Fidel. serm. cap. 1.

Qu'est-ce que la vérité, demandait Pilate à Jésus-Christ? Mais apparemment sa demande n'était point sérieuse, puisqu'il ne voulut pas attendre la réponse. Il est des hommes qui se plaisent dans un tourbillon de pensées diverses, et qui se croiraient dans un état d'esclavage, s'ils étaient liés par des principes constants et des sentiments invariables. Ils s'imaginent que le libre arbitre étend son domaine sur les pensées aussi bien que sur les actions.... Dans l'ouvrage des six jours, la première chose que Dieu créa, fut la lumière des sens, et la dernière fut la lumière de la raison. On peut même dire que dans le sabbat ou le repos qu'il continue d'observer, son esprit ne cesse point de répandre la lumière sur le genre humain. Il la répandit d'abord sur la face de la matière et du chaos, il la répandit ensuite sur la face de l'homme; enfin, il ne cesse pas de la répandre sur la face de ses élus.

Un poète, qui a fait l'ornement d'une secte, d'ailleurs inférieure à toutes les autres (Lucrèce), a dit, avec autant de grâce que de vérité : *Il est doux sans doute de contempler, du rivage, des vaisseaux battus par la tempête : il est doux encore de voir, du haut d'une citadelle, une bataille qui se livre sous ses murs et les divers événements du combat ; mais quel plaisir est comparable à celui d'un homme qui, assis sur la haute colline de la vérité (colline difficile à monter, il est vrai, mais où règne une perpétuelle éternité), contemple, dans la vallée qui est à ses pieds, les nuages, les tempêtes, les hommes courant çà et là, jouet de toutes les erreurs ; j'ajoute, pourvu cependant que sa contemplation soit accompagnée d'un sentiment de commisération et non d'un sentiment d'orgueil et de vaine complaisance. On peut dire avec vérité que l'âme de l'homme commence à jouir du ciel sur la terre, lorsqu'elle n'agit que par l'impression de la charité, qu'elle se repose parfaitement dans le sein de la Providence, et qu'elle ne tourne que sur les pôles de la vérité.*

Mais laissons la vérité théologique et philosophique, et parlons de la vérité, ou pour mieux dire, de la véracité dans les affaires civiles. Ceux mêmes qui ne possèdent point cette dernière qualité, conviendront sans peine qu'une manière de procéder dans toutes les affaires, franche et ouverte, est le principal ornement de la nature humaine. Le mélange du faux est semblable au mélange du plomb; le métal où l'on fait entrer du plomb, en devient bien plus malléable, mais il en devient aussi moins précieux. Dans le vrai, ces mouvements obliques et tortueux

ne conviennent qu'aux serpents, qu'on sait ne point s'avancer à la faveur des pieds, et ne marcher que sur leur ventre. Aussi il n'y a pas de défaut qui couvre les hommes d'une plus grande confusion, que la fausseté ou la trahison, quand on vient à la découvrir. Montaigne examinant pourquoi la qualification de menteur, donnée à quelqu'un, est censée une si grande injure et un si grand outrage, en assigne très-ingénieusement la cause : *C'est, dit-il, qu'accuser un homme d'être un menteur, c'est l'accuser de faire le brave à l'endroit de Dieu, et de n'être qu'un couard à l'endroit des hommes (Luc, II, 18).* Effectivement, un menteur, en même temps qu'il insulte à Dieu, témoigne qu'il tremble devant les hommes; mais on fera bien mieux sentir combien la fausseté et la perfidie sont détestables aux yeux de Dieu, en remarquant qu'elles combleront la mesure de l'iniquité sur la terre, et qu'elles seront comme les derniers cris qui appelleront les jugements de Dieu sur le genre humain. Il est prédit que *Jésus-Christ, dans son second avènement, ne trouvera point de bonne foi sur la terre (Ibid., XVIII, 8).*

LA MORT.

Serm. fid. cap. 2.

Méditer sur la mort, considérée comme la punition du péché et le passage de cette vie à une autre, est un exercice également pieux et salutaire; mais il y a autant de faiblesse que d'inutilité à la craindre, si on la considère comme une dette de la nature....

Un fait très-digne de remarque, c'est que toutes les passions de l'homme, et même les plus faibles, se montrent supérieures à la crainte de la mort : la mort n'est donc pas un ennemi si formidable, puisque l'homme est environné d'une multitude d'athlètes qui luttent contre elle avec tant d'avantage. La vengeance triomphe de la mort, l'amour la méprise, l'honneur l'ambitionne, la crainte de l'ignominie la préfère, le profond chagrin la fait envisager comme un refuge, la frayeur l'anticipe, et la foi la reçoit avec joie....

Il faut encore joindre à tous les avantages que procure la mort, celui d'ouvrir la porte à la renommée, et d'éteindre l'envie. *Extinctus amabitur idem. Le même homme qui était haï pendant sa vie, sera aimé après sa mort ;* mais surtout le *nunc dimittis* est le plus doux de tous les cantiques, pour un homme qui est enfin parvenu à l'accomplissement de ses desirs, et qui n'avait que des desirs vains (1). *Ainsi pensaient les sages du paganisme ; mais malheur à celui qui à la mort, n'aurait que de telles consolations, puisqu'il n'y a que la vraie religion qui puisse en procurer de solides.*

(1) Cette dernière phrase se lit dans la traduction des *Essais de morale*, imprimés chez Bleuet, 1796; mais nous avouons qu'elle ne se trouve pas dans les exemplaires latins et anglais que nous avons sous les yeux, non plus que ce qui est dit plus haut, que la foi reçoit la mort avec joie.

INCONSÉQUENCES ET INCONVÉNIENTS DE LA VENGEANCE.

Serm. fidel. cap. 4.

La vengeance est une espèce de justice *sauvage*. Plus elle a, dans la nature humaine, de racines profondes, plus le législateur doit s'attacher à la déraciner par des lois sévères; car une injure offense simplement la loi, mais la vengeance de cette injure dépouille de son office la loi. En vengeant une injure, on devient égal à son ennemi; en la pardonnant, on se rend son supérieur; car rien de plus grand que de pardonner. Salomon a dit : *Il est glorieux à l'homme d'oublier les offenses* (Prov., XX, 3). Ce qui est passé, n'est plus susceptible de direction; les hommes sages se contentent donc de pourvoir au présent et à l'avenir; c'est perdre son temps et se troubler inutilement que de s'occuper du passé.

Personne ne fait une injure pour l'injure même; mais il la fait dans la vue d'un profit, d'un plaisir, ou d'un honneur qu'il se flatte qui lui en reviendra. Pourquoi donc me fâcherai-je contre un homme, parce qu'il a plus d'amitié pour lui qu'il n'en a pour moi? et s'il ne me fait une injure que par une suite de sa méchanceté naturelle, pourquoi me fâcherai-je encore? Je ne me fâche point contre les ronces et les épines qui piquent et qui déchirent, parce qu'il est de leur nature de piquer et de déchirer.

Si quelque vengeance souffrait des excuses, ce serait principalement celle qui s'exerce pour des injures à la réparation desquelles la loi n'aurait pas pourvu : mais qu'on prenne bien garde alors que la manière dont on l'exerce ne soit elle-même sujette à l'animadversion des lois; autrement vous doublez votre peine, et vous secondez la mauvaise volonté de votre ennemi.

Il en est qui, dans l'exercice de leur vengeance, désirent que les ennemis qu'ils blessent à leur tour, sachent par l'ordre ou la main de qui ils ont été blessés. Il y a quelque générosité dans ce sentiment; ceux qui en agissent de la sorte paraissent plutôt vouloir le repentir qu'excite dans leur ennemi la vengeance, que la vengeance en elle-même; mais les âmes méchantes et rampantes sont bien éloignées de ces sentiments, et ressemblent à ces flèches qui volent dans les ténèbres.

Cosme, grand duc de Toscane, lança un jour à des amis dont il avait éprouvé la perfidie ou l'indifférence, un trait fort piquant : Nous lisons dans l'Écriture sainte, leur dit-il, un *ordre de pardonner à nos ennemis*; mais nous ne voyons nulle part un *ordre de pardonner à nos amis*. L'Esprit saint fait tenir à Job un langage bien plus digne de louange : *Nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi, dit ce saint homme, n'en recevrons-nous pas les maux sans nous plaindre* (Job, II, 10)? et ce trait peut s'appliquer en quelque sorte aux amis qui nous abandonnent; mais ce qu'il y a de très-certain, c'est que l'homme qui se venge, renouvelle des

blessures qui auraient pu, s'il les avait oubliées, se guérir et se fermer d'elles-mêmes.

Les vengeances que tire le public, le plus souvent, ont un heureux effet; nous en avons la preuve dans les vengeances tirées du meurtre de César, de Pertinax, d'Henri-le-Grand, roi de France, et de plusieurs autres personnages; mais il n'en est pas de même des vengeances qu'exercent les particuliers, elles leur sont ordinairement funestes; et semblables en cela aux magiciens, s'ils parviennent à faire des malheureux, le plus souvent ils finissent par se rendre malheureux eux-mêmes.

DE L'ADVERSITÉ.

Fidel. serm. cap. 5.

Sénèque parlait avec l'élevation de langage ordinaire aux stoïciens, lorsqu'il disait que les *biens de la prospérité* sont désirables, mais que les biens de l'adversité sont admirables. Assurément, si l'on entend par miracle, ce qui surpasse les forces de la nature, c'est surtout dans l'adversité qu'on voit des miracles. Mais Sénèque débite une sentence supérieure encore à la première, et qui semble trop élevée pour un païen : *Il est vraiment grand, dit-il, d'avoir en même temps la fragilité d'un homme et la sécurité d'un Dieu. Vere magnum habere fragilitatem hominis et securitatem Dei*. Ce langage aurait été tolérable dans la bouche d'un poète à qui l'on permet plus facilement les hyperboles; et il faut avouer aussi qu'il n'a pas été inconnu aux anciens poètes : c'est apparemment ce qu'ils ont voulu nous faire entendre par cette étrange fiction qui ne paraît pas sans mystère, et qui même est assez clairement relative au christianisme. Les poètes feignent donc que, dans le voyage qu'entreprend Hercule, pour délivrer de ses liens Prométhée, figure de la nature humaine, il traversa tout l'Océan dans un vase de terre. N'est-ce pas là une vive image de la constance du chrétien qui, dans un vase aussi fragile que celui de la chair humaine, navigue à travers les flots de ce monde qui le bat de tous côtés?

Mais laissons les paroles magnifiques, et parlant un langage plus simple, disons : *la vertu principale de la prospérité, c'est la modération; celle de l'adversité, c'est la force*; or, la force est, en morale, la plus héroïque des vertus. Ajoutons encore que la prospérité est la bénédiction de l'Ancien Testament, l'adversité, la bénédiction du Nouveau; et cette dernière bénédiction, bien supérieure à la première, est aussi le témoignage le plus manifeste de la faveur divine. Dans l'Ancien Testament même, si on lit avec attention les psaumes de David, on y remarquera plus de chants de tristesse que de chants de réjouissance; le pinceau de l'Esprit saint s'est arrêté plus longtemps à décrire les afflictions de Job, qu'à peindre la félicité de Salomon.

Là prospérité est toujours mêlée de craintes et de chagrins : l'adversité a ses consolations

tions, et n'est jamais abandonnée par l'espérance.

Dans un ouvrage de broderie, des figures brillantes sur un fond obscur, nous plaisent bien davantage, qu'un fond brillant avec des figures tristes et obscures. Nous pouvons donc juger de ce qui plaît le plus au cœur par ce qui plaît davantage aux yeux. La vertu peut être comparée à certains aromates précieux qui ne répandent jamais plus d'odeur que lorsqu'on les broie ou qu'on les brûle : la prospérité découvre nos vices et l'adversité nos vertus (1).

L'AMOUR, PASSION FUNESTE.

Fid. serm. cap. 10.

La passion de l'amour est bien plus utile au théâtre qu'à la vie de l'homme ; elle est le sujet ordinaire de la comédie, et quelquefois de la tragédie ; mais, dans le cours de la vie humaine, elle entraîne le plus souvent une multitude de maux à sa suite, en remplissant tantôt le rôle des sirènes, et tantôt celui des furies.

C'est une sentence d'Epicure, pleine d'abjection et de lâcheté : *Nous sommes*, dit-il, *un assez grand spectacle les uns aux autres* : comme si l'homme, né pour contempler le ciel et les astres, pouvait se borner au culte de quelque petite idole terrestre, et baisser perpétuellement sur elle. Je ne dis pas sa face, à la manière des brutes, mais ses yeux, qui ont été destinés à la contemplation des objets les plus élevés.....

Les hommes doivent d'autant plus se tenir en garde contre cette passion, qu'elle perd tout, et se perd elle-même. La fable nous fait très-ingénuement entendre une partie de ces pertes, lorsqu'elle nous dit que celui qui donna la préférence à Hélène, fut privé des dons de Junon et de Pallas : car on ne peut pas s'abandonner à cette passion, sans renoncer aux richesses et à la sagesse.....

L'amour conjugal fait naître le genre humain ; l'amour social le perfectionne, mais l'amour impur le corrompt et le déshonore.

CHASTETÉ DES PEUPLES DE LA NOUVELLE ATLANTIDE.

Nova Atlantis, vers. med.

Nous rencontrâmes dans l'île où la tempête nous avait jetés, un Juif qui nous parut un homme d'un très-grand sens. Nous le priâmes de nous faire plus particulièrement connaître les mœurs du peuple au milieu duquel nous nous trouvions ; il consentit très-volontiers à nous satisfaire. *Dans l'univers entier*, nous dit-il, *il n'y a point de nation aussi chaste, aussi pure, aussi exempte de toute souillure, que la nation qui habite cette île ; on pourrait l'appeler à juste titre, la Vierge du Monde. J'ai lu dans un de nos livres européens, qu'un ermite honoré comme un saint parmi vous, ayant désiré voir l'esprit de fornication, cet esprit lui avait subite-*

(1) C'est une maxime du duc de la Rochefoucault, *la fortune fait paraître nos vertus et nos vices, comme la lumière fait paraître les objets.*

ment apparu sous la figure d'un Ethiopien, petit, contrefait, hideux ; mais s'il avait désiré voir l'esprit de chasteté qui règne dans cette nation, et que Dieu eût acquiescé à son désir, ce dernier esprit se serait montré à lui sous la forme d'un chérubin plein de gloire et de beauté : il n'est rien effectivement parmi les hommes d'aussi beau et d'aussi digne d'admiration que les âmes chastes de ce peuple. Aussi n'y voit-on ni lieux de débauche, ni maisons infâmes, ni courtisanes, ni aucun autre abus dans ce genre ; et ce n'est pas sans étonnement, et même sans une sorte d'horreur, qu'ils apprennent qu'en Europe on tolère de semblables désordres.

Ils disent que le mariage ne remplit plus parmi vous la fin à laquelle il était destiné : car le mariage a été institué, disent-ils, comme un remède à la concupiscence illicite ; et la concupiscence naturelle est à son tour un aiguillon qui excite au mariage ; mais les hommes trouvant hors de cet engagement un remède à leur convoitise déréglée, plus agréable et plus commode, ils n'ont presque plus recours au mariage. Voilà pourquoi on voit parmi vous une infinité de gens qui ne se marient point, et qui préfèrent à ce joug honorable un impur et honteux célibat. Parmi ceux qui se déterminent à prendre une épouse, il en est encore un grand nombre qui s'y déterminent trop tard, et lorsque la fleur de leur jeunesse et leur vigueur ont disparu. Et qu'est-ce après tout que le mariage qu'ils contractent ? une espèce de négoce dans lequel on ne cherche qu'une alliance avantageuse, une dot considérable, un accroissement d'honneurs. S'il s'y mêle quelque désir d'avoir de la postérité, c'est un désir faible, c'est le désir d'une chose presque indifférente ; mais cette constante et fidèle union entre l'homme et la femme, qui est pourtant la première fin de l'institution du mariage, ne leur vient pas seulement en pensée. Ajoutez qu'il est impossible que des hommes qui ont consumé d'une manière aussi avilissante une partie si considérable de leurs forces et de leur vie, fassent un grand état des enfants qui sont une autre partie de nous-mêmes.

Mais ces excès que les Européens tolèrent, à ce qu'ils disent, seulement par nécessité, cesseront-ils au moins pendant le mariage ? point du tout : ces excès persévèrent encore à la honte et pour le déshonneur d'une aussi respectable union que l'union conjugale. La preuve en est que la fréquentation des mauvais lieux et le concubinage n'exposent pas davantage à l'animadversion des lois les hommes mariés, que les célibataires ; mais le penchant naturel à varier les objets de sa passion, et les charmes séducteurs de ces courtisanes pour qui la débauche est devenue un art, rendent le mariage insipide, et le font envisager comme une espèce de joug ou de tribut fâcheux.

Ce peuple n'ignore pas ce que vous avez accoutumé d'alléguer pour votre justification : vous ne tolérez ces désordres, dites-vous, que pour en éviter de plus grands, tels que les adultères, la séduction des filles honnêtes, les

débauches contre nature : mais ils condamnent hautement cette sorte de prudence, et ils ne la jugent pas moins inconséquente que la conduite de Loth, qui pour soustraire ses hôtes aux outrages dont ils étaient menacés, offrait de soumettre ses filles à d'autres outrages non moins cruels.

Ils vont plus loin encore, et ils soutiennent qu'on ne gagne rien, ou du moins très-peu de chose par cette tolérance, puisque les mêmes vices et les mêmes désordres n'en règnent pas moins parmi vous. Ils comparent avec raison les passions illicites à une fournaise : bouchez exactement la fournaise, le feu qu'elle renferme est bientôt étouffé : donnez à ce feu la plus petite issue, le voilà qui se rallume et s'élançe avec fureur. Quant aux liaisons brutales entre les personnes d'un même sexe, ils ne les conçoivent pas plus que s'ils n'en avaient jamais entendu parler; quoiqu'il n'y ait point dans l'univers d'amitiés plus fidèles et plus inviolables que celles qu'ils contractent entre eux. Enfin, pour tout dire en un mot, il n'est aucun peuple sur la surface de la terre, qui ait la chasteté autant en recommandation que le nôtre : il a même pour principe, que l'homme impudique perd tout respect pour lui-même; or, ajoutent-ils, le respect pour soi-même est, après Dieu et la religion, le plus puissant frein de tous les vices.

IMPORTANCE DES CONSEILS

Fid. serm. cap. 20.

Les princes sages qui se choisissent un bon conseil, ne doivent point craindre par là d'affaiblir leur autorité, ou de faire jeter sur leur capacité des soupçons défavorables; puisque Dieu lui-même a son conseil, et qu'un des grands titres qu'il donne, dans l'Écriture, à son Fils bien-aimé, est celui de conseiller (Is., IX, 6).

Salomon a dit : *la stabilité est dans le conseil...* Il en a reconnu la nécessité, et son fils a expérimenté qu'elle en était la force; car le royaume *chéri de Dieu* n'a d'abord été déchiré, et ensuite renversé, que par les suites d'un mauvais conseil, sur lequel, pour notre instruction, il y a deux remarques à faire, qui serviront, dans tous les temps, à reconnaître les conseils mauvais : la première, c'est qu'il était composé de jeunes gens; la seconde, c'est qu'il fut violent dans ses délibérations.

AVERTISSEMENT A DONNER AUX ROIS.

Serm. fid. cap. 19.

Les rois sont semblables aux corps célestes, qui rendent les temps heureux ou malheureux par leur influence, et qui, en même temps qu'ils jouissent d'une grande considération, ne jouissent d'aucun repos. Tous les enseignements à donner aux rois se réduisent à ces deux avis : *Souvenez-vous que vous êtes homme : Souvenez-vous que vous êtes Dieu ou lieutenant de Dieu.* Le premier sert à mettre un frein à leur puissance; le second, à régler leur volonté.

APPROBATION D'UN CONSEIL DONNÉ PAR LES JÉSUITES.

Fid. serm. cap. 22.

Si l'on veut découvrir les sentiments intérieurs des personnes avec qui l'on converse, il est bon de considérer attentivement les contenance de leur visage; les jésuites en donnent le conseil : c'est qu'effectivement il y a beaucoup de personnes, d'ailleurs très-prudentes, dont le cœur est opaque, et le visage transparent; mais l'honnêteté exige alors qu'on n'observe leur physionomie qu'en baissant de temps en temps les yeux avec modestie; et c'est aussi ce que pratiquent les jésuites (1).

JUGEMENT SUR LES RICHESSES, CONFIRMÉ PAR LE TÉMOIGNAGE DE SALOMON.

Fidel. serm. cap. 34.

Je ne crois pas qu'on puisse mieux qualifier les richesses qu'en les appelant *le bagage de la vertu*. Les richesses sont effectivement à la vertu ce que le bagage est à une armée, elles sont nécessaires comme le bagage; mais, comme lui, elles embarrassent la marche; et le soin qu'elles exigent pour les garder, fait souvent échapper la victoire. Tout l'usage des grandes richesses ne consiste qu'à les répandre; le reste n'est qu'opinion. Salomon a dit : *Où il y a beaucoup de richesses, il y a beaucoup de personnes qui les consomment. Qu'a donc celui qui les possède de plus que celui qui ne les possède pas? sinon qu'il les contemple de ses yeux* (Eccl., V, 10). On sait que la possession des richesses ne procure par elle-même aucun sentiment agréable à celui qui les possède, et il n'est aucun usage solide qu'il puisse en faire pour lui-même; le soin de les garder, le pouvoir de les donner, l'embarras de les distribuer, la réputation de les posséder, l'enflure de cœur qu'elles occasionnent encore, voilà ce qui les accompagne; et sont-ce là des avantages bien solides et propres à perfectionner l'homme?

Pourrait-on regarder encore comme un emploi utile des richesses, l'acquisition de pierres précieuses et d'autres raretés de ce genre qui n'ont de prix que dans l'imagination? ou bien la confection de certains ouvrages aussi dispendieux que frivoles, dans lesquels on n'a en vue que l'ostentation? On dira peut-être qu'elles ont ce grand avantage de délivrer et de mettre à couvert des dangers et des calamités ceux qui les possèdent; que Salomon assure qu'elles sont *pour le riche une ville forte et un rempart élevé dans son imagination* (Prov. X, 15); mais remarquez que Salomon dit : *dans son ima-*

(1) Voici comment l'analyste rend ce texte :

« Étudiez les contenance du visage, il y a une société qui forme un peuple de politiques. Son grand art est de pénétrer les hommes, de lire leurs pensées dans leurs regards : ils se font de la modestie un jeu pour surprendre les secrets des cours et des familles. » T. I, p. 194. Nous invitons à relire le texte que nous avons littéralement traduit, et nous abandonnons le lecteur à ses réflexions.

gination ; il ne dit pas dans la réalité : et il est même incontestable que les richesses ont plus perdu de personnes qu'elles n'en ont sauvé.

N'ambitionnez pas de grandes richesses et n'en cherchez point qu'avec la volonté de les acquérir avec justice, de les dépenser avec modération, de les répandre avec joie et de les abandonner sans peine. Cependant n'en agissez point à leur égard comme un anachorète ou un homme qui aurait entièrement rompu avec le monde. Réglez-en seulement l'usage, et imitez ce *Rabirius Posthumus*, à qui Cicéron rend ce glorieux témoignage, que dans le soin qu'il avait d'augmenter sa fortune, on voyait bien qu'il cherchait, non à contenter l'avarice, mais à se procurer le moyen de satisfaire la bonté de son cœur. *In studio rei amplificandæ apparebat non avaritiæ prædam sed instrumentum bonitati quæri.* Ecoutez aussi Salomon, qui vous avertit de ne point trop vous empresser d'accumuler des richesses, sur ce principe, que *celui qui se hâte de devenir riche, ne demeurera point innocent* (*Prov. XXVIII, 20*).

Les poètes disent que Plutus, le dieu des richesses, quand il est envoyé par Jupiter, marche en boitant et à pas lents ; mais lorsqu'il est envoyé par Pluton, qu'il court avec une grande légèreté. Sans doute par là, ils veulent nous faire entendre que les richesses acquises par un travail honnête et des voies légitimes viennent lentement ; mais que celles que nous acquérons par la mort des autres, comme par héritage ou par testament, arrivent tout à coup. Cette fable pourrait aussi fort bien s'entendre dans un autre sens, en prenant Pluton pour le démon ; car les richesses viennent aussi par le démon, et viennent très-vite, lorsqu'elles sont le produit des crimes qu'il nous suggère, tels que les fraudes, les oppressions, les injustices.

LECTURE DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, PROPRE
A FORMER UN THÉOLOGIEN.

De augm. scient. l. II, cap. 4, ad finem.

Si on veut lire attentivement ce que nous avons écrit sur l'usage de l'histoire, on se convaincra facilement que la lecture assidue et réfléchie de l'histoire ecclésiastique contribuera plus à former un théologien ou un évêque, que la lecture des ouvrages de S. Augustin ou de S. Ambroise.

SENTIMENT DE BACON SUR LE DUEL (1).

Charge against, duel, t. IV, p. 295.

Je vais montrer que le duel est une pratique dangereuse et condamnable, et dans cette vue j'observe d'abord que si la ven-

(1) Cet article est le réquisitoire ou le mémoire que Bacon, alors procureur général du roi présenta à la chambre étoilée au sujet des duels ; nous n'en avons guère retranché que le préambule et le dispositif. Ce mémoire fut tellement goûté des seigneurs, qu'ils ordonnèrent qu'il fût imprimé avec le décret qui intervint : c'est le premier réquisitoire à qui on ait fait cet honneur.

geance est une fois tirée des mains des magistrats, contre l'ordre de Dieu, qui a dit *mihi vindicta, ego retribuam* ; si les particuliers prennent l'épée, non pour se défendre, mais pour attaquer, s'ils commencent à se faire des lois à eux-mêmes, et à se rendre eux-mêmes justice, il n'est personne qui ne voie les dangers et les inconvénients sans fin qui résulteraient de cette licence.....

De plus, il est certain que dans l'ordre de la religion, comme dans l'ordre civil, les crimes d'orgueil et de présomption sont les plus répréhensibles de tous. Les autres crimes supposent et n'attaquent point la bonté de la loi, ils n'entreprennent point de se défendre légalement, et de se justifier eux-mêmes ; mais celui-ci insulte expressément à la loi, il fait entrer en concurrence avec cette loi, qu'il appelle la loi de robe, une autre loi qu'il nomme la loi d'honneur ; il faut même que *Saint-Paul et Westminster*, c'est-à-dire la chaire chrétienne et les tribunaux de justice, cèdent à cette prétendue loi...

Je vais plus loin, et je demande, si ce n'est pas encore un grand malheur que de jeunes gens d'un excellent naturel, et de la plus belle espérance, qu'on pourrait appeler avec les poètes les *Enfants de l'Aurore*, des jeunes gens qui faisaient l'espérance et la consolation de leurs parents, soient enlevés de ce monde et périssent sans cause et sans utilité. Ce malheur est encore plus déplorable, si les victimes sont préjugés insensés de nos temps sont des sujets appartenant à des familles illustres, qui, destinés conséquemment par leur naissance à exposer leur vie dans les combats pour le service du roi et de l'état, auraient été capables de décider le sort d'une bataille et de changer la fortune du royaume.

On voit donc combien est funeste le désordre contre lequel nous nous élevons : et l'on peut dire qu'il trouble la paix, qu'il prive l'état des sujets les plus propres à la guerre, qu'il porte la désolation dans les familles, et qu'il est aussi dangereux pour l'état que déshonorant pour la loi.

Si nous examinons les causes de ce désordre, nous trouverons que la première et la principale est incontestablement une fausse et absurde idée d'honneur et de réputation, que le roi, dans sa dernière proclamation, a très-justement et très-ingénieusement appelée un *enchantement*. Dans le vrai, si on en juge sainement, on trouvera que la cause des duels est une espèce de sortilège qui, par de fausses apparences, fascine les jeunes gens qui croient avoir de la grandeur dans le caractère ; c'est une sorte d'illusion diabolique et un fantôme d'honneur qui apparaît et combat contre la religion, contre les lois, contre les vertus morales, contre les sentiments et les exemples des meilleurs temps et des nations les plus vaillantes, ainsi que je le montrerai incessamment.

Les principes de ce désordre étant tels que nous venons de le dire, sont encore favorisés par des propos légers, par des idées qui quoique dénuées de toute espèce de vérité et

de sagesse, ont tellement prévalu, que les hommes modérés et bien pensants, convaincus d'ailleurs de l'absurdité et de l'illégitimité des duels, n'en sont pas moins entraînés par le torrent de l'opinion commune, et nécessités d'y conformer leur conduite, s'ils ne veulent pas, dans leur manière de voir et d'agir, rompre avec la société des autres hommes. Tellement qu'ici nous n'avons pas tant à soumettre des particuliers, qu'à combattre et à lutter contre des opinions dépravées et corrompues, comparables à ces esprits et à ces puissances que l'Écriture sainte appelle les *puissances de l'air*.

Ajoutez à cela que ces hommes ont perdu les véritables idées du courage et de l'honneur.

Le vrai courage ne consiste pas à exposer sa vie pour des sujets qui soient seulement justes et n'aient aucune importance. La vie des hommes est à un trop haut prix pour la sacrifier à propos de rien. C'est en faire un mépris injurieux, c'est même une faiblesse que de la hasarder pour des bagatelles; non, on ne doit pas se jouer ainsi de la vie de l'homme, et si on croit devoir l'exposer et la sacrifier, que ce ne soit jamais que pour le bien public, pour des services vraiment honorables, pour des causes, en un mot, qui soient en même temps justes et d'un grand intérêt.

Il faut raisonner de la dépense de son sang, comme de celle de son argent. On sait que la libéralité ne consiste pas à répandre l'argent à pleines mains dans toutes les occasions, dans celles même qui le méritent le moins; il en est de même du courage; ce n'est pas le prouver que de répandre son sang pour toute sorte de sujets: le véritable courage consiste à l'exposer et à le verser pour des sujets qui aient vraiment de l'importance.

Mais en voilà bien assez sur les causes du mal; il est temps de s'occuper des remèdes. Voici ceux que je crois les plus sages et les plus efficaces.

1° On devrait bien clairement et bien hautement faire connaître la volonté ferme et constante où est le gouvernement de cet État, d'abolir le duel; car il vaudrait mieux ne point annoncer et ne point entreprendre la réforme de ce grand abus, si on devait mollir dans l'exécution; mais alors je demande quel est le particulier qui voudra prendre sur lui de venger lui-même les injures vraies ou prétendues faites à sa réputation, s'il voit que le gouvernement envisagera et traitera sa conduite comme une insulte faite à la puissance et à l'autorité du roi, et le poursuivra sans l'espoir d'aucune grâce.

Charles IX, roi de France, avait expressément déclaré, dans un édit, qu'il se chargeait de l'honneur de tous ceux qui seraient inquiétés ou molestés, en quelque manière que ce fût, pour avoir refusé la proposition d'un duel. Le gouvernement devrait adopter la disposition de cette ordonnance. Je suis infiniment convaincu qu'il n'est pas un homme, sage et raisonnable, quelque brave

qu'on le suppose d'ailleurs, à moins que ce ne soit un fou ou un frénétique, qui ne fût charmé d'être affranchi, par les lois et les ordonnances, de la nécessité d'exposer fréquemment sa vie pour un faux et chimérique point d'honneur.

2° Il faut bien prendre garde de ne point traiter le mal avec trop de ménagement, et d'en fomenter en quelque sorte les dispositions..... Il est certain que les accommodements des démêlés qui ont lieu, non par la voie de la commission martiale, mais par l'entremise de quelques gentilshommes particuliers, se font avec de si grands égards et de si grands ménagements par les préjugés reçus, qu'ils semblent autoriser la pratique des duels, et supposer qu'il y a pour ces malheureux combats, quelque sorte de droit et de lois.

3° Je reconnais avoir appris dans la dernière proclamation du roi, un moyen d'abolir les duels, le plus sage et le plus efficace qu'il soit possible d'imaginer, si sa majesté veut bien en faire usage. L'abus du duel est fondé sur une fausse idée de l'honneur: ainsi il n'y a qu'à le punir par cet endroit-là, *in eo quis rectissime plectitur in quo peccat*. Le roi est la source de l'honneur; l'accès auprès de sa personne est ce qui maintient l'honneur; être banni de sa présence est le plus haut degré du déshonneur. Si donc il plaisait à sa majesté, lorsque cette cour condamnera, pour cause de duel, des personnes d'une qualité distinguée, d'ajouter de sa propre autorité, que ces personnes seront bannies de sa cour, de celle de la reine et du prince pendant un certain nombre d'années, je suis persuadé qu'il n'y a pas d'homme né avec des sentiments, qui osât se permettre davantage une action qui le jetterait dans l'obscurité, et lui interdirait la présence de son prince.

Enfin, voici le dernier moyen que je suggère. On sait que l'abus dont il s'agit est difficile à détruire dans sa racine, parce qu'il méprise la mort, qui est le plus grand des châtimens que puissent infliger les hommes. C'est sans doute une juste, mais bien triste sévérité, d'exécuter la loi sans rémission et sans miséricorde dans tous les cas qui sont jugés dignes de mort. Cependant la sévérité des lois françaises est encore plus grande, puisque par l'article d'une loi confirmée en parlement, la partie qui a tué doit être incontinent conduite au gibet; et l'on a vu pendre un gentilhomme de grande qualité, ses blessures étant encore saignantes, dans la crainte qu'une mort naturelle ne prévint le cours de la justice. Mais le moyen que je propose est beaucoup plus doux, quoique non moins efficace. Ce moyen, c'est de punir tous les actes et toutes les démarches qui tendent à un duel. Je n'entre pas maintenant dans le détail. On affaiblirait ainsi la racine, en coupant les branches; et je ne doute pas que cette opération ne fit à la fin périr la racine elle-même. Cependant on aurait prévenu les dernières rigueurs de la loi.

Je sais qu'on censure les lois d'Angleterre

sur deux points, mais c'est à tort et par pure ignorance.

La loi, dit-on, ne met aucune différence entre le lâche et perfide assassin, et celui qui tue son adversaire suivant les lois de l'honneur, ainsi qu'ils parlent. De plus, elle n'a pas décerné des peines et des réparations suffisantes pour des paroles injurieuses, pour un démenti, un soufflet, etc. ; mais ce ne sont là que des nouveautés puérites, contraires à la loi de Dieu, contraires à toutes les lois humaines, contraires aux exemples des plus braves et des plus sages nations du monde.

1° La loi divine, quand il s'agit d'homicide, ne distingue qu'entre le volontaire et l'involontaire, que nous appelons homicide de malheur ou d'accident ; et l'on avait établi, pour ce dernier, des villes de refuge, où le meurtrier devait se retirer promptement ; parce que la loi ne le protégeait pas contre ceux qui, voulant venger le sang répandu, l'auraient atteint avant qu'il eût gagné le sanctuaire.

Il est vrai que nos lois ont fait une autre distinction plus subtile ; elles distinguent entre la volonté *enflammée* et la volonté *froide* ; entre l'homicide commis dans la colère, et l'homicide prémédité et commis de *sang-froid*, comme parlent les militaires. On conçoit facilement que chez une nation vive et belliqueuse, la première sorte d'homicide n'est pas indigne de quelque indulgence ; et il est vrai que la colère est une courte fureur : *ira furor brevis*, et qu'un homme en fureur n'est plus à lui-même. Le privilège de la passion ou de la colère était connu dans les lois romaines ; mais elles le restreignaient à un seul cas : c'est celui où un mari surprend sa femme en adultère ; la fureur dont il est alors transporté, a fait paraître digne de grâce l'homicide auquel il se porterait dans cette circonstance ; mais dans le cas où un homme en tue ou en mutilé un autre, la différence qu'on prétend établir entre une lâche et une belle manière de tuer, entre un meurtre simple et un meurtre précédé d'un défi, est une monstrueuse invention de ces derniers temps, et qui n'a pas l'ombre de fondement, ni dans les lois divines, ni dans les lois humaines.

Je trouve, il est vrai, dans les saintes Ecritures, que Caïn attira son frère dans les champs et le tua en traître, tandis que Lamech se glorifie d'avoir tué un jeune homme au péril de sa vie. Ainsi, je ne vois point d'autre différence entre l'homme qui commet un meurtre en trahison, et celui qui le commet avec fierté, que celle qui se trouve entre Caïn et Lamech.

Je viens aux exemples et aux autorités que nous fournissent les différents Etats politiques. Toutes les histoires s'accordent à dire que les Grecs et les Romains ont été les plus vaillantes et les plus généreuses nations du monde ; et ce qu'on doit surtout bien remarquer, ils vivaient en républiques et non sous un gouvernement monarchique ; or, sous cette première sorte de gouvernement, on

pourrait plus facilement se persuader que les particuliers ont droit de se faire justice par eux-mêmes ; cependant ils n'ont point connu le duel, ni rien qui lui ressemble ; et certainement ils l'auraient connu, ils l'auraient établi parmi eux, s'il y avait eu quelque chose de noble et de louable dans cette manière de venger ses injures.

Il y a plus : *fas est et ab hoste doceri*, dit-on communément. Voici ce qu'un ambassadeur de l'empereur nous apprend de la façon de penser des Turcs sur le duel. Deux Turcs, qualifiés, s'étaient battus en duel ; un d'eux avait été tué ; le survivant fut obligé de comparaître devant le divan, qui lui fit cette réprimande : *Comment avez vous eu la témérité de vous battre ensemble ? N'y a-t-il pas assez de chrétiens à tuer ? Ignorez-vous donc que quel que fût celui des deux qui périt, c'était une perte pour le Grand-Seigneur ?*

Ainsi, les nations les plus belliqueuses, sans aucune distinction de barbares et de civilisées, n'ont jamais eu que du mépris pour des combats dont on ose à présent faire gloire.

Il est vrai que je trouve deux combats de cette espèce, autorisés par des lois ; je n'examine point si le dernier l'était avec justice.

Le premier avait lieu quand deux armées, étant en présence l'une de l'autre, des particuliers se détachaient de l'une des armées, et donnaient un défi, pour faire preuve de leur valeur, et fournir, par leur victoire, un préjugé en faveur de leur parti.

Les Romains appelaient ce combat un combat par défi : *pugna per provocationem*. Il n'avait lieu qu'entre des généraux qui commandaient avec une autorité indépendante, ou entre des particuliers, avec la permission de leurs généraux, et jamais d'autorité privée. C'est ainsi que nous voyons David demander permission quand il voulut combattre contre Goliath et Joan, lorsque l'armée qu'il commandait était en présence de l'ennemi, donner une permission générale en ces termes : *que les jeunes gens jouent devant nous*. Un fameux combat de cette espèce est celui qui, dans la guerre de Naples, se donna entre douze Espagnols et douze Italiens, et où les Italiens eurent l'avantage. Il y a une infinité d'exemples de semblables combats, tous justes et louables, les combattants n'étant quelquefois qu'un de chaque côté, et quelquefois étant en plus grand nombre.

La seconde espèce de combat était l'épreuve judiciaire, lorsque le droit des parties était obscur. Ce sont les Goths et les autres peuples du Nord qui ont introduit l'usage de ces combats. Il fut reçu en Espagne plutôt que dans les autres contrées. Mais les théologiens ne conviennent point que cette manière de prouver son droit soit légitime. *Ceux qui combattent dans cette intention*, dit un sage écrivain, *paraissent tenter Dieu, puisqu'ils veulent que Dieu fasse un miracle, pour que celui dont la cause est juste, demeure victorieux. Ce qui souvent n'arrive pas. Taliter pugnant videntur tentare Deum, quia hoc volunt ut Deus ostendat et faciat miraculum ut justam cau-*

non habens, victor efficiatur, quod saepe contra accidit. . .

J'ai dit qu'on reprochait un autre défaut à nos lois : ce défaut, c'est de n'avoir rien réglé pour les cas de démentis et de soufflets reçus ; mais nous pouvons dire que les anciens législateurs auraient cru se rendre ridicules, s'ils avaient statué une punition pour un démenti qui, dans la réalité, n'est rien de plus qu'une parole de contradiction, une négation de ce qu'un autre avance. Le législateur, si on lui avait proposé cette question, aurait fait la réponse de Solon, il aurait dit qu'il n'avait point établi de peine pour ce cas, parce qu'il n'avait pas imaginé que les hommes pussent être jamais assez extravagants pour regarder un démenti comme une injure si atroce.

Les jurisconsultes demandent si on peut intenter l'action d'injure pour un démenti ; et ils inclinent pour la négative François I^{er}, roi de France, est blâmé par tous les écrivains sages, comme ayant donné naissance à ce malheureux préjugé sur les démentis, et l'ayant profondément gravé dans les esprits. Il est vrai que lui-même ayant donné un démenti à l'empereur, et en ayant fait courir le bruit dans le monde, il dit ensuite dans une assemblée solennelle, que *tout homme qui souffrait un démenti n'était point un honnête homme* ; et voilà la source et l'origine de cette nouvelle doctrine sur les démentis.

Quant aux paroles de reproches et d'injures, au rang desquelles on doit mettre les démentis, on ne croirait pas, s'ils ne subsistaient pas encore, combien les discours prononcés à Rome dans le sénat et les assemblées du peuple (et j'en dis autant de ceux qui ont été prononcés chez les Grecs) sont remplis d'injures, et des injures les plus grossières. Cependant aucun de ceux à qui elles s'adressaient ne s'est regardé comme blessé et noirci par ces injures. Il les envisageait comme les propos et le style d'un ennemi ; ils prenaient le parti de les mépriser ou de les renvoyer à leurs auteurs ; mais jamais ces injures n'ont fait verser une goutte de sang.

Si l'on s'agit de quelques coups légers donnés à une personne, ce n'est point en soi-même une affaire considérable, à moins qu'il ne s'y soit mêlé quelques circonstances fâcheuses qui rendent la chose grave. . .

Calomnier, battre, estropier, tuer, sont incontestablement des injures suivant les lois d'Angleterre et les lois de tous les pays ; et s'il s'y joint des circonstances extraordinaires qui aggravent le cas, tels que sont les libelles, les coups de bâton et d'autres circonstances de cette espèce, les tribunaux en prennent connaissance et les punissent même exemplairement ; mais quant à l'idée qu'un soufflet donné à une personne est une atteinte mortelle portée à son honneur, il faut rappeler aux personnes qui sont imbuës de ce préjugé, le mot de Gonzalve, que j'aime à répéter : ce grand et fameux capitaine avait accoutumé de dire que *l'honneur d'un gentilhomme devait, comme une grosse toile, être*

d'une trame assez forte pour n'être point déchiré par le frottement ; au lieu qu'aujourd'hui cet honneur paraît semblable à un petit roseau que le moindre vent est capable d'abattre, ou à un corps malade, si sensible, que tout ce qui le touche lui fait mal et le blesse.

Certainement cette extrême délicatesse d'honneur, loin d'être le signe d'une véritable grandeur d'âme, est plutôt la preuve d'une grande faiblesse.

LES JÉSUITES, EXCELLENTS INSTITUTEURS DE LA JEUNESSE.

De augm. scient. l. 1, vers init., et L. VI, cap. 4, vers init.

C'est une plainte ancienne et qui a passé depuis les siècles les plus sages et les plus éclairés jusqu'à nous, que les gouvernements s'occupaient trop de faire des lois, et trop peu de l'éducation de la jeunesse. Cette partie de la discipline, si honorable en elle-même, et si honorée dans la haute antiquité, les jésuites l'ont rappelée en quelque sorte dans leurs collèges, comme par droit de retour dans sa patrie, *quasi postliminio* ; et quand je considère leur talent et leur habileté, tant pour cultiver les lettres que pour former les mœurs, je suis tenté de dire comme Agésilas disait de Pharnabaze, *puisque vous êtes tel, plutôt à Dieu que vous fussiez des nôtres. Talis cum sis, utinam noster esses!* . . .

Quand il s'agit de l'éducation des jeunes gens, le plus court serait de dire, voyez les écoles des jésuites : cependant suivant notre usage, nous donnerons quelques conseils sur cette partie, mais nous ne ferons que glaner après eux (1).

OBSERVATIONS SUR LES RELIGIEUX MENDIANTS.

De augm. scient. l. 1, vers. init.

Les détracteurs des sciences reprochent aux gens de lettres la pauvreté, qui leur est assez ordinaire. . . . S'il s'agissait de faire l'éloge de la pauvreté, il serait plus court de renvoyer ces détracteurs, qu'ils me permettent de le leur dire, aux religieux mendiants. Machiavel leur rendait un témoignage assurément bien honorable, lorsqu'il disait que *c'en serait fait depuis longtemps du règne du clergé, si le respect pour les religieux mendiants et pour les moines n'avait compensé le luxe et les désordres des premiers supérieurs ecclésiastiques. Jamdudum actum esset de regno, sacerdotum, nisi reverentia erga fratres et monachos episcoporum luxum et excessum compensasset.*

JUGEMENT SUR LES THÉOLOGIENS SCOLASTIQUES, LIB. I, P. 43 ; LEUR CENSURE ET LEUR ÉLOGE.

De augm. scient. l. 1, vers. med.

Les théologiens scolastiques avaient beaucoup de pénétration, et jouissaient d'un grand loisir ; mais ils ont eu trop peu de lecture :

(1) Voyez ce que dit encore Bacon, des jésuites, à la fin de l'article *Dignité de la science prouvée par l'écriture.*

ainsi que leurs corps étaient renfermés dans les cellules de leurs monastères, on pourrait dire en quelque sorte que leurs esprits étaient aussi renfermés dans les écrits d'un petit nombre d'auteurs, et principalement dans ceux d'Aristote, qui exerçait à leur égard une dictature véritable. Ils ignoraient presque entièrement l'histoire des temps et celle de la nature. Mais avec une chaîne de matière assez petite, en agitant ça et là leur esprit comme une *navette*, sans lui donner aucun relâche et sans épargner aucune peine, ils ont ourdi les toiles qu'on voit aujourd'hui dans leurs écrits.

L'esprit humain, s'il travaille sur une matière, en contemplant les œuvres de Dieu et la nature des choses, opérera suivant le mode de cette matière; et c'est elle qui déterminera l'espèce de son travail. Mais si cet esprit se tourne sur lui-même, et que, semblable à une araignée, il tire de sa propre substance la matière de son travail, il n'est rien alors qui le fixe et donne du corps à ses conceptions: tout son travail aboutira à donner quelques toiles de doctrine, admirables, il est vrai, par la délicatesse du fil et du tissu, mais qui, dans la réalité, ne sont d'aucun usage.

Cette subtilité ou cette curiosité inutile, contre laquelle nous nous élevons, est de deux sortes; ou elle a lieu à l'égard du sujet considéré en lui-même, et telles sont ces spéculations et ces disputes frivoles qui occupent assez souvent les philosophes et les théologiens; ou elle a lieu seulement dans la manière et la méthode de traiter son sujet, et telle était à peu près la méthode des scolastiques; ils formaient d'abord des objections sur chacun des objets qui étaient proposés; ils répondaient ensuite à ces objections, et les réponses le plus souvent ne consistaient qu'en des distinctions; tandis que la force de toutes les sciences est semblable à celle de ce faisceau de dards qu'un vieillard présente à ses enfants, forcés qui ne résident pas dans chaque dard pris séparément, mais dans tous les dards réunis ensemble.

La véritable manière et la plus facile de faire disparaître toutes les objections qu'on peut proposer contre une science, consiste à former de toutes les parties de cette science un corps régulier, parce qu'alors toutes ces parties se soutiennent les unes les autres. Si au contraire vous tirez de cette science tous ses principes les uns après les autres, comme le vieillard tira les dards du faisceau, il sera facile de les affaiblir et même de les courber ou de les rompre, comme on voudra. On a dit de Sénèque, que par les minuties des paroles il rompait la force des choses, *verborum minutis rerum frangit pondera*; on pourrait donc dire aussi des scolastiques, qu'ils rompaient la force des sciences par les minuties de leurs questions.

Je le demande, ne vaudrait-il pas mieux dans une salle spacieuse qu'on voudrait éclairer, allumer un seul flambeau, ou suspendre un seul lustre garni de quelques lumières, à la faveur duquel toutes les parties de la salle seraient éclairées à la fois, que de faire

le tour de la salle et d'en parcourir tous les coins, une petite lanterne à la main? Or, tel est à peu près le procédé de ceux qui, au lieu de jeter un grand jour sur la vérité, en l'environnant d'autorités, d'exemples et de raisonnements lumineux, s'occupent uniquement à lever de petites difficultés, sans vouloir en laisser subsister aucune, à se débarrasser de quelques chicanes, et à résoudre des doutes frivoles, faisant naître de cette manière questions sur questions; car il leur arrive ce qui a lieu dans le cas de cette lanterne avec laquelle on essaierait d'éclairer une grande salle; on ne peut pas la porter dans un coin particulier, sans abandonner et sans laisser dans l'obscurité tous les autres.

Enfin on peut dire que la fable de Scylla représente parfaitement bien ce genre de philosophie. Scylla était dans la partie supérieure du corps, une belle femme; mais toute la partie inférieure n'était formée que d'une multitude de monstres qui aboyaient sans cesse. C'est ainsi que chez les scolastiques on trouve d'abord quelques choses générales bien imaginées et qui promettent beaucoup: mais quand on arrive aux distinctions et aux décisions, loin de voir sortir de là, comme vous vous y attendiez, une multitude de choses de quelque utilité dans la vie humaine, vous vous apercevez que tout s'est terminé en bruyantes et monstrueuses questions.

Aussi il ne faut point être étonné si la théologie scolastique est décréditée auprès même des hommes vulgaires: ceux-ci communément méprisent la vérité à cause des disputes qu'ils voient s'élever autour d'elle, et ils s'imaginent que ceux qui ne sont pas d'accord sont tous dans l'erreur. Quand ils voient donc de savants hommes disputer si vivement entre eux sur des questions de néant, il n'est pas étonnant qu'ils disent avec Denis de Syracuse, *ce sont là des propos de vieillards qui n'ont rien à faire; verba ista sunt senum otiosorum*.

Cependant il faut convenir, et il est très-certain que si les scolastiques, à la soif insatiable qu'ils avaient de la vérité, et à l'activité infatigable de leur esprit, avaient joint la variété et la multiplicité de la lecture, ainsi que de la contemplation, ils auraient été sans contredit de grandes lumières, et auraient merveilleusement concouru au progrès de tous les arts et de toutes les sciences (1).

(1) Ces observations de Bacon ont donné lieu à l'analyse, d'écrire ce qui suit:

« Des hommes d'une profession oisive, qui portaient de leurs cellules dans les écoles une humeur chagrine et querelleuse, très-peu versés dans la connaissance des temps, encore moins dans l'étude de la nature, ont inventé ce langage épineux au moyen duquel on s'entend à peu près comme si l'on parlait toutes les langues ensemble. De là le mépris de la doctrine, qui retombe sur la religion et ses ministres. Que résultera-t-il des dissensions scolastiques et de la contradiction de tous les systèmes?... Cette unique vérité, que tout n'est qu'erreur. »

ÉLOGE DE LA PIÉTÉ D'HENRI VII.

Vit. Henr. VII, vers. fin. p. 376. 79. 83.

Henri VII avait voulu introduire les honneurs du ciel dans la maison de Lancastre ; il sollicita auprès du pape Jules II la canonisation d'Henri VI : la principale preuve qu'il donnait de la sainteté de ce prince, c'est qu'il avait prophétisé que lui Henri, qui n'était alors que comte de Richemont, monterait un jour sur le trône d'Angleterre, quoique cet événement n'eût alors aucune vraisemblance. Effectivement, un jour de fête, Henri VI se lavant les mains au sortir de table, jeta les yeux sur le comte de Richemont qui n'était guère alors qu'un enfant, et dit : ce jeune homme possèdera un jour tranquillement cette couronne pour laquelle nous combattons aujourd'hui. Le pape Jules II, sur la requête d'Henri VII, nomma effectivement une congrégation de cardinaux pour informer de la vie et des miracles d'Henri VI ; mais l'affaire n'alla pas plus loin. On crut alors assez généralement que le pape avait mis à un trop haut prix la canonisation du prince, et que Henri VII n'avait pas jugé à propos de l'acheter si cher : mais il est plus vraisemblable que Jules II, qui était très-jaloux de l'honneur de son siège et de son honneur particulier, bien instruit que Henri VI avait constamment passé pour un homme simple et d'une mince capacité, crut qu'il avilirait la canonisation s'il le plaçait au rang des saints, et si on ne mettait une différence réelle entre les saints et les innocents.

L'année qui précéda celle de sa mort, Henri VII averti par ses infirmités qui augmentaient sensiblement, s'occupait plus sérieusement de la vie future ; au lieu de chercher les honneurs de la sainteté pour Henri VI, il ne travailla plus qu'à devenir lui-même un saint, et crut qu'il ferait mieux d'employer dans cette vue ce qu'il en aurait coûté pour la canonisation de son prédécesseur. Il distribua donc dans cette année de plus grandes aumônes qu'à l'ordinaire ; il fit délivrer des prisons tous ceux des environs de Londres qu'on y avait renfermés pour raison de dettes qui n'excédaient pas une certaine somme ; il donna des ordres pour qu'on mît la dernière main à ses fondations pieuses. Enfin, apprenant les plaintes amères de son peuple contre les exactions de ses officiers, soit par la bouche des hommes honnêtes qui étaient à sa cour, soit par les discours des prédicateurs qui en parlaient avec une grande liberté, il témoigna, ainsi qu'il convenait à un

Nous demandons si dans cette analyse, et particulièrement dans la réflexion qui la termine, il est possible de reconnaître Bacon ; si cette dernière réflexion n'est pas bien gratuitement et bien injustement prêtée à ce véritable philosophe ?

Voyez ce que nous avons dit sur les scolastiques, dans le discours préliminaire ; et remarquez que la critique de Bacon porte, non pas sur les théologiens en général, mais sur cette classe de théologiens qu'on appelle scolastiques, c'est-à-dire qui ont traité la théologie suivant la méthode de l'école ou de la philosophie d'Aristote.

prince pieux, beaucoup de regret et de peine de conscience. Il ordonna par son testament l'année suivante, que toutes les sommes que ses officiers avaient injustement extorquées à son peuple, fussent restituées.

Pour couronner la fin de sa vie, ainsi qu'il avait fait le commencement de son règne, il fit une œuvre de miséricorde et de piété très-louable et très-digne d'imitation ; je veux dire qu'il accorda une amnistie générale, ainsi qu'il est d'usage de l'accorder au couronnement des rois, comme s'il avait pressenti qu'il serait bientôt couronné une seconde fois dans un autre royaume, bien supérieur à ceux de la terre. Il mourut dans les dispositions de l'âme les plus heureuses, l'an 1508, à l'âge de 52 ans. On l'a nommé le *Salomon* de l'Angleterre.

Je dois observer encore à sa louange, qu'il a fondé et doté plusieurs monastères de religieux, et de plus, le célèbre hôpital qu'on nomme *Savoia*. Il faisait encore en secret d'abondantes aumônes, ce qui prouve clairement que dans ses grandes fondations pour le public, ce n'était pas sa propre gloire, mais la gloire de Dieu qu'il avait en vue. Il témoigna toujours un grand amour pour la paix, et un grand désir de la procurer. Aussi dans les préambules de ses traités, on voit qu'il rappelle souvent avec complaisance que, lorsque Jésus-Christ vint au monde, les anges avaient annoncé la paix, et qu'il avait légué la paix à ses disciples quand il sortit de ce monde.

L'amour de la paix était dans ce prince une vertu vraiment morale et chrétienne ; elle ne provenait ni de crainte ni de faiblesse, puisqu'il fit presque toujours la guerre, et qu'il y montra toujours une grande valeur. Enfin on peut dire que s'il a été un grand roi, il a aussi été un bon chrétien ; il a vécu dans les exercices de la piété, et il est mort dans ceux de la pénitence ; et s'il a triomphé des ennemis de son royaume, il a aussi triomphé de ceux de son salut.

CONSEILS DONNÉS AU DUC DE BUCKINGHAM, FAVORI ET PREMIER MINISTRE DU ROI JACQUES I^{er}, SUR LES DEVOIRS DE SA PLACE, RELATIVEMENT AUX AFFAIRES DE LA RELIGION.

Advise to sir Georges Villiers. Ec. t. m, p. 564 (1).

1^o S'il se présente à vous quelque affaire qui intéresse l'Église, ses ministres ou son gouvernement, ne vous en rapportez point uniquement à vous-même ; mais prenez l'avis de quelques graves et savants théologiens, et particulièrement de ceux qui vous saurez être des hommes solides, prudents et d'une conduite exemplaire.

2^o Vous n'aurez point d'avertissement à donner au roi dans cette partie. Le premier des titres attachés à sa couronne est celui de *défenseur de la foi* : il l'emporte par l'étendue de son savoir, non seulement sur les autres

(1) Ce qui est entre deux crochets est emprunté, dit l'éditeur des dernières collections, de l'édition des *Arts*, in 4^o, en 1661.

princes, mais encore sur les autres hommes : marchez à sa suite, et vous ne vous égarerez point.

[Si on élève quelques questions sur la doctrine de l'Eglise d'Angleterre, telle qu'elle est consignée dans les trente-neuf articles, ne donnez pas la plus légère attention à ceux qui les élèvent. . .

Les ennemis de notre religion et ceux qui cherchent à la renverser jusque dans les fondements, sont d'un côté les catholiques romains, ainsi qu'ils s'appellent eux-mêmes. Leurs dogmes sont opposés à la doctrine de l'Eglise d'Angleterre proteste être la sienne. D'où lui vient le nom de *protestante*; de l'autre côté, ce sont les anabaptistes, les séparatistes et d'autres sectaires dont les opinions religieuses ne respirent que le schisme, et sont incompatibles avec la monarchie; pour les contenir les uns et les autres, il suffit de faire exécuter les lois déjà portées contre eux par le parlement.

3° Je ne dirai pas en propres termes, comme font quelques-uns, que le gouvernement de l'Eglise par les évêques, est *de droit divin* (1); mais ce que je ne crains point de dire et que je dirai avec une pleine persuasion, c'est que de tous les gouvernements, il est celui qui est le mieux fondé dans la doctrine des apôtres: j'ajouterai encore hardiment qu'il est celui qui s'adapte le mieux à la monarchie. Pour le prouver, je ne m'appuierai point ici avec vous sur d'autres autorités que sur celle de l'excellente proclamation que le roi lui-même a publiée dans la première année de son règne, et qui est à la tête du livre des *Prières communes*. Je désire que vous en preniez lecture; et si dans aucun temps on faisait quelque motion qui tendit à innover, faites souvenir le roi de cette proclamation, et engagez-le à la relire. Il n'y a rien de plus dangereux dans un Etat, que de prêter l'oreille à toute proposition qui tend à introduire quelque changement dans le gouvernement, le changement proposé parût-il le plus léger de tous.

Quoique la discipline de notre Eglise ne soit pas une partie essentielle de notre religion, elle a cependant une si grande influence, et son importance est telle, qu'on ne doit y rien changer sans les plus fortes considérations; la substance même de notre religion s'y trouve intéressée. Je vous prie donc, avant qu'on fasse par votre canal ou par une autre voie aucune tentative auprès du roi, qui ait pour objet quelque innovation en ce genre, de lire d'abord et de rappeler à sa majesté cette sage et importante proclamation qu'il a composée lui-même et fait publier dans la première année de son règne: elle y trouvera des raisons si sages et si fortes d'éviter toutes les innovations, qu'elle demeurera pleinement convaincue qu'on ne peut sans danger écouter seulement ceux qui les proposent. Mais

(1) Bacon n'a pas toujours été si réservé à soutenir en propres termes que l'Épiscopat est *de droit divin*; il est très-affirmatif sur ce point dans son *Mémoire sur la pacification de l'Eglise d'Angleterre*, et ailleurs.

il n'y a aucune apparence que vous vous laissiez jamais séduire par ces gens-là; et pour fixer irrévocablement votre jugement sur leur compte, écoutez l'avis que vous donne le plus sage des hommes: *Mon fils, craignez Dieu et le roi, et n'ayez aucune communication avec les hommes dominés par le goût de l'innovation* (Prov. XXIV, 25).

4° Prenez garde, je vous prie, de ne point servir de point d'appui aux catholiques romains. Je ne sais point flatter, je vous le dirai donc franchement: le monde croit que quelques personnes qui vous appartiennent de bien près par les liens du sang, ne sont que trop imbues des sentiments de l'Eglise romaine; il faut sans doute que vous les traitiez avec tous les égards convenables, et que vous accordiez à la nature ce que la nature exige. Vous êtes parent, et par là même, ami de leurs personnes; mais vous n'êtes ni parent ni ami des sentiments qui les séparent de notre Eglise.

5° Les archevêques et les évêques ont sous l'autorité du roi le gouvernement de l'Eglise et de toutes les affaires ecclésiastiques. Vous ne porterez personne à ces places par quelque considération humaine, et vous n'aurez égard qu'à la science, au mérite et à la gravité des mœurs; vous savez que les évêques doivent dans leur conduite et dans leur doctrine servir de modèle.

6° Les doyens, chanoines et prébendiers des églises cathédrales étaient dans l'origine d'une grande utilité dans l'Eglise: ils étaient le conseil de l'évêque dans la distribution de son revenu, et principalement dans le jugement des causes ecclésiastiques. Vous userez encore de votre crédit pour faire promouvoir à ces places les hommes les plus propres à les remplir, des hommes éminents en piété, en science et en sagesse: vous inculquerez souvent au roi qu'il ne doit point en nommer d'autres; ce sera encore un moyen de rappeler cette classe de ministres de l'Eglise à leur première destination.

7° Vous serez souvent sollicité, et peut-être jusqu'à l'importunité, de faire donner des bénéfices, cures, à des sujets qui viennent de finir leurs études.

Vous pouvez (j'en conviens) accorder ici quelque chose de plus aux sollicitations de vos amis; mais toutes choses d'ailleurs égales: *cæteris paribus*; et souvenez-vous, je vous prie, que ces places ne sont point purement des places de faveur, que la charge des âmes y est attachée, que les titulaires auront à rendre le plus terrible de tous les comptes, et que les prévarications dont ils se seront rendus coupables, seront aussi imputées à ceux qui auront été les instruments de leur élévation.

8° L'Eglise anglicane n'a pas seulement pour adversaires les catholiques romains, elle est encore en butte aux anabaptistes, aux brounistes et à une multitude d'autres sectaires de ce genre (1). Ils se sont donné,

(1) Les malheurs de Charles I^{er} et de son règne prouvent combien le chancelier Bacon avait raison

en différents temps, de grands mouvements dans le royaume, sous le prétexte de zèle pour la réforme de la religion. Le roi connaît à fond leurs dispositions. Il serait cependant assez à propos de lui mettre de temps en temps cet objet sous les yeux ; il sait, par ce qu'il en a éprouvé en Écosse, ce dont ils sont capables. J'espère qu'il veillera attentivement sur eux en Angleterre. La plus petite protection, la plus légère faveur qu'on paraîtrait leur accorder, suffirait pour mettre en feu toutes leurs têtes.

9° L'ordre et la décence dans les cérémonies de l'Église ne donnent et ne procurent pas seulement un spectacle agréable, c'est encore un point utile et estimable en lui-même ; mais il faut avoir grand soin de n'introduire aucune nouveauté en ce genre. Ces nouveautés occasionneraient bientôt du scandale, tant les hommes sont naturellement portés aux soupçons. La véritable religion protestante garde ici un sage milieu, tandis que ses adversaires se jettent, les uns dans une extrémité, les autres dans l'extrémité opposée.

10° Les hommes d'église doivent être respectés et honorés en considération de leur ministère ; mais si un ecclésiastique est corrompu et scandaleux dans ses mœurs, on ne doit lui accorder ni protection ni tolérance ; autrement l'exemple d'un petit nombre deviendrait funeste à plusieurs.

11° Il faut éviter avec grand soin d'employer le patrimoine de l'Église à des usages profanes. Un tel emploi serait un sacrilège. La religion a engagé le roi à arrêter dans le temps un écoulement des revenus ecclésiastiques, qui faisait beaucoup de mal et en aurait fait bien davantage. Ne négligez rien pour prévenir ou arrêter de pareils désordres dans toutes les occasions.

12° Enfin aimez les collèges et toutes les écoles où l'on enseigne les sciences. Entretenez-y avec soin l'émulation, parce que c'est là où se forment, pour le service de l'Église et de l'état, les nouveaux sujets qui doivent remplacer les anciens. Ce royaume s'est illustré dans les derniers temps par la culture des lettres ; et jamais il ne manquera d'hommes distingués dans cette partie, quand les places ne seront accordées qu'au mérite et aux talents (1).

d'exercer la vigilance du gouvernement sur les malheureuses sectes qui pullulaient alors en Angleterre.

(1) Voici le compte que l'auteur de l'Analyse rend de cette partie.

« Quant la religion, qui est le premier frein du gouvernement, ne décide jamais rien sans consulter un théologien sage, rempli de lumière et d'érudition, modéré dans son zèle, et de mœurs exemplaires. Écartez toute espèce d'innovation : elle n'arrive jamais sans scandale. » Elle réveille l'esprit de doute et de schisme, et le libertinage s'accroît parmi les troubles. La religion qui enfante le plus de sectes, est la plus dangereuse à l'État. L'esprit d'intolérance est l'ennemi de la paix et, par conséquent, de la monarchie.

« Mettez les ecclésiastiques à l'abri du mépris : respectez-les vous-mêmes, et faites qu'ils se respectent : l'édification de leur vie, et la charité de leurs discours les maintiendront donc dans la vé-

DE LA VICISSITUDE DES CHOSES, OU DES RÉVOLUTIONS GÉNÉRALES, SOIT DANS LA NATURE, SOIT DANS LA RELIGION.

Serm. fid. cap. 56.

Salomon dit qu'il n'y a rien de nouveau sur la terre, et que tout ce qui nous paraît une nouveauté, n'est qu'une preuve de notre ou-

« nération des peuples. Le mauvais exemple d'un ministre de l'Église est comme une tache sur le visage, qui efface toute la beauté du corps. Avant de les admettre aux dignités et aux bénéfices, attendez que la voix publique les y appelle ; le mérite ne manque jamais de la faire parler. Les places de choix ne doivent point se donner à la brigue ni à la faveur. La science et la piété y ont des droits exclusifs ; et tandis qu'elles en seront en possession, le patrimoine de l'Église ne sera point divertie à des usages profanes » (t. 1. p. 587).

Cette analyse n'est pas bien fidèle. Ce qui est imprimé en caractères italiques n'appartient point à Bacon. On voit bien que dans cette addition, l'auteur a la religion chrétienne en vue, et qu'il cherche à la rendre odieuse. Cette analyse, d'ailleurs faite avec assez de sagesse, semble ne rien présenter qu'un incrédule décidé ne pût souscrire. On y dit, il est vrai, que la religion est le premier frein du gouvernement ; mais les incrédules en conviennent, et c'est apparemment le sentiment bien prononcé de l'auteur de l'Analyse ; car, ce qui est très-singulier, ce principe n'est point dans le texte de Bacon : l'analyste l'ajoute de son chef. Cependant l'auteur du Dictionnaire souvent cité et qui probablement ne connaît les avis donnés à Buckingham que par cette analyse, s'empare à l'occasion de ce principe jusqu'à dire à Bacon l'injure la plus grossière.

« On sent le peu de justesse, dit-il, de toutes ces pensées, mais ce sont celles de Bacon, et nous nous sommes fait une loi expresse, et même un devoir d'exposer toutes ses pensées (ce devoir ne lui a pas beaucoup coûté à remplir), quelque contraires qu'elles soient d'ailleurs à nos principes. Nous croyons seulement devoir prévenir le lecteur que nous sommes bien éloignés d'apporter toutes les opinions du philosophe dont nous analysons les pensées. » Après avoir repris l'éloge de Bacon, il finit par dire : *Lorsque Bacon parle du christianisme, il ne sait plus ce qu'il dit.*

Quand on entend ce langage, on ne sait plus où on en est : on est au moins tenté de relire l'article, pour remarquer ces extravagances sur le christianisme, qui sont tombées de la plume de Bacon, et qu'on n'avait point aperçues ; mais on voit seulement des conseils très-sages donnés à un premier ministre, qui, trouvant le christianisme établi en Angleterre comme la religion de l'État, était obligé d'administrer en conséquence, eût-il été un déiste ou un matérialiste. Il n'est point là du tout question du christianisme en lui-même ; dans le début on dit, il est vrai, que la religion est le premier frein du gouvernement ; mais, 1° le principe est appliqué à la religion en général, et non point au christianisme en particulier ; 2° Bacon, sans doute, n'aurait pas désavoué ce principe ; mais la vérité est qu'il lui est ici prêté et qu'il appartient à l'analyste ; 3° Ce principe a été jusqu'à ce moment avoué de tous les incrédules, qui ont même prétendu que la religion avait été inventée par les premiers législateurs, et maintenue ensuite pas les princes, comme un moyen de contenir les peuples dans le devoir, très-utile et même nécessaire.

En voyant cette sortie contre Bacon et contre le christianisme, si gratuite et si mal amenée, ne serait-on pas tenté de croire que l'auteur de l'Analyse est poursuivi partout et tourmenté par l'idée du christianisme ?

bli (*Ecclés.* I, 10). Cette doctrine favorise l'idée de Platon, qui croit que toute la science n'est qu'une *réminiscence*; et on en peut conclure que le fleuve Léthé coule aussi bien sur la terre que dans les enfers. Un certain astrologue peu connu assure que *si les astres ne gardaient pas toujours entre eux la même distance, et s'approchaient ou s'éloignaient un peu plus les uns des autres, si le mouvement diurne venait à varier, le monde ne subsisterait pas un seul moment.* Ce qu'il y a de certain, c'est que la matière est dans un mouvement continu, et ne se repose jamais; mais les déluges et les tremblements de terre sont les grands linceuls funéraires qui enveloppent tout dans l'oubli; les embrasements et les grandes sécheresses ne détruisent et ne font pas disparaître un peuple dans sa totalité. L'embrasement que la fable de Phaéon suppose ne dura qu'un seul jour: la sécheresse, il est vrai, au temps du prophète Elie, dura trois ans, mais elle fut particulière à la Palestine, et n'emporta pas tous ses habitants....

A l'égard de ces deux grandes calamités dont nous avons parlé, les déluges et les tremblements de terre, il est bon de remarquer que ceux qui leur échappent sont des hommes grossiers qui habitaient les montagnes, par conséquent très-peu propres à conserver la tradition des temps; ainsi, un oubli total devient aussi infailliblement la suite de ces événements, que si personne ne leur avait survécu.... Machiavel a prétendu que la jalousie et l'émulation des sectes avaient beaucoup contribué à abolir la mémoire des choses; et il accuse Grégoire le Grand d'avoir fait servir toute sa puissance à supprimer les antiquités du paganisme. Pour moi, je ne vois pas qu'un zèle de cette espèce produise jamais un bien grand effet, ou même dure longtemps; et nous en avons la preuve dans la conduite de Sabinien, successeur de Grégoire, qui ressuscita aussitôt, si on peut s'exprimer ainsi, les antiquités que son prédécesseur avait ensevelies (1).

Mais laissons les révolutions qui arrivent dans la nature, pour nous occuper de celles qui ont lieu dans la société humaine. Les plus importantes de toutes sont celles des religions et des sectes, parce qu'elles ont plus d'influence et d'empire sur les esprits des hommes. La vraie religion est fondée sur la pierre, elle est par conséquent inébranlable; mais les autres, bâties sur le sable, sont sujettes à être renversées par les flots du temps.

Disons un mot de ce qui favorise la naissance de nouvelles sectes, et donnons à ce sujet quelques conseils, si toutefois l'esprit humain peut suggérer des moyens capables d'arrêter de si grandes révolutions dans leur cours, ou d'y apporter quelque remède.

Si la religion reçue est déchirée par des divisions intestines; si ceux qui la professent sont totalement déçus de leur première sain-

teté, et sont devenus un sujet de scandale; si à de grands désordres se joignent encore la grossièreté, l'ignorance et la barbarie des temps, alors on a vraiment à redouter la naissance de quelque nouvelle secte, surtout s'il s'élève dans le même temps quelque esprit emporté et qui ne respire que les paradoxes. Toutes ces choses concoururent ensemble lorsque Mahomet publia sa loi; mais quoique une nouvelle secte s'attire d'abord un certain nombre de sectateurs, ne vous alarmez point, elle ne fera pas de grands progrès, si elle n'emploie pas au moins l'un des deux moyens dont je vais parler: le premier, c'est de renverser ou du moins d'attaquer l'autorité établie; rien ne séduit autant la multitude que les tentatives qu'on fait pour abattre le gouvernement qui la contient. L'autre moyen, c'est d'ouvrir la porte à la licence des mœurs et à la volupté. Les hérésies spéculatives, telles que fut autrefois celle des arminiens et qu'est aujourd'hui celle des arminiens, quoiqu'elles puissent prodigieusement faire fermenter les esprits des hommes, ne causeront jamais de grands troubles dans un Etat, à moins qu'elles ne soient accidentellement associées à des factions politiques.

Les moyens d'établir et d'accréditer une nouvelle secte, sont au nombre de trois: les miracles, l'éloquence et le glaive. Je compte le martyre parmi les miracles, parce qu'il paraît au-dessus des forces de la nature humaine, et je crois pouvoir en dire autant d'une haute et admirable sainteté de vie.

Mais si on demande comment on pourrait étouffer dans leur naissance les schismes et les nouvelles sectes, nous répondrons que le moyen le plus sûr et le plus sage serait: 1° de réformer les abus et de pacifier les petits différends; 2° de procéder dans les commencements avec douceur et de s'abstenir de toute persécution sanglante; 3° enfin de gagner les chefs du parti, en leur accordant des dignités ou d'autres faveurs, au lieu de les aigrir par des traitements qui respireraient la violence et la cruauté.

LES SUITES D'UN ZÈLE OUVRÉ, MÊME CONTRE UNE SECTE ABSURDE.

De Sap. veter. Diomedes sive zelus.
Part. XVIII.

Diomède, à l'instigation de Pallas, combattit contre Vénus, et la blessa dans le combat. Il revint dans sa patrie couvert de gloire; mais des malheurs domestiques l'obligèrent bientôt d'en sortir et de se retirer en Italie. Le roi Daunus l'accueillit très-favorablement, jusque-là qu'il lui fit ériger des statues; mais quelque temps après, les états de ce prince éprouvant de grandes calamités, il crut que les dieux le punissaient de l'asile et de la protection qu'il avait accordés à un impie. Dans le dessein de calmer leur colère, et persuadé que les droits de la religion devaient l'emporter sur ceux de l'hospitalité, il fit aussitôt mettre à mort Diomède, et renverser ses statues. Il trouva même mauvais

1) Voyez plus loin la dissertation qui détruit la calomnie de Machiavel.

qu'on parût plaindre le sort de ce malheureux prince. Les compagnons de Diomède, qui remplissaient cependant les airs de leurs cris et de leurs lamentations, furent changés en une espèce d'oiseaux qui, semblables aux cygnes, font entendre en mourant des sons à la fois mélodieux et lugubres.

Le sujet de cette fable est assez singulier. Dans toute l'histoire héroïque on ne voit effectivement que Diomède à qui il soit arrivé de combattre et de blesser une divinité.

Cette fable me paraît être l'emblème de la destinée d'un personnage qui se fait une affaire principale de poursuivre et d'anéantir, en employant même la force et le fer, un culte ou une secte religieuse qu'on reconnaît en même temps n'être réellement qu'une secte méprisable en elle-même et déstituée de toute apparence de vérité.

Il est vrai que les païens n'ont jamais eu entre eux de querelles sanglantes pour cause de religion. Les dieux du paganisme toléraient les cultes les uns des autres. La *jalousie* est l'attribut du vrai Dieu ; mais telle a été la sagesse des anciens, que ce qu'ils ne connaissaient point par l'expérience, ils le devinaient par une suite de leur sagacité, et le représentaient d'avance par des symboles.

Voici donc quel nous paraît être le sens caché sous cette fiction. On suppose une secte religieuse, ridicule, corrompue, infâme même (car c'est apparemment ce qu'on a voulu faire entendre par le personnage de Vénus) ; et l'on dit que les hommes pourtant qui s'efforceraient de l'exterminer et de la détruire, en employant contre ses sectateurs les supplices les plus rigoureux, au lieu de travailler à les éclairer et à les convaincre par la force des raisonnements, par la sainteté de la vie, par le poids des autorités et des exemples ; ces hommes, dis-je, peuvent être incités à en agir ainsi par *Pallas*, c'est-à-dire par une sorte de prudence vive et de pénétration *rigoureuse*, qui leur rendent visibles et frappants tous ces mensonges, les travers et les dangers de la secte ; ils peuvent même y être encore poussés par une haine du mal et un zèle du bien qui soient sincères ; en conséquence de leurs procédés sévères, ces personnages peuvent pendant quelque temps jouir d'une grande réputation, être exaltés, révéérés même par le peuple (qui n'applaudit jamais qu'aux mesures extrêmes), comme les seuls hommes qui sachent dignement venger la vérité et la religion, tandis que tous les autres ne montrent pour elles ni zèle ni courage. Cependant il arrive rarement que la gloire et le bonheur de ces personnages soient durables. On peut mettre en principe que tous les procédés violents, à moins que leurs auteurs n'échappent aux révolutions par une mort prématurée, ont ordinairement une issue malheureuse. S'il arrive effectivement quelque grand changement dans l'État, si la secte proserite et accablée reprend des forces et se relève, ces hommes d'un zèle si amer et si emporté, qu'on avait d'abord comblés de tant d'éloges, sont ensuite hautement censu-

rés ; ils deviennent odieux à tout le monde, et leur gloire momentanée fait place à une ignominie durable.

La fable dit que Diomède fut mis à mort par le même homme qui lui avait donné l'hospitalité. Ce trait fait allusion aux trahisons et aux infidélités qu'on éprouve souvent dans les différends de religion de la part des personnes qui nous étaient auparavant parfaitement unies.

Les plaintes et le deuil qu'on ne tolère pas, qu'on punit même dans les amis et les compagnons de Diomède, nous apprennent que, quoiqu'il soit dans la nature de l'homme, qu'en ayant de l'horreur pour le crime on ait cependant de la commisération pour les criminels, et on soit touché du malheur où leurs crimes les ont précipités : quoique le malheur soit pour eux à son comble lorsqu'on va jusqu'à ne pas permettre de les plaindre ; cependant, en matière de religion et d'impiété, la compassion pour les coupables est notée et devient suspecte.

Enfin, quand la fable ajoute que les compagnons de Diomède furent changés en oiseaux de l'espèce des cygnes, elle nous fait par là connaître que les cris plaintifs que jettent en mourant les sectaires condamnés, sont perçants et touchants, c'est-à-dire ainsi que l'événement le montre, que ceux qui perdent la vie pour cause de religion, tiennent dans leurs derniers moments des discours qui touchent vivement les spectateurs, et font sur leur mémoire et sur leurs sens des impressions profondes (1).

UNITÉ DANS L'ÉGLISE.

Serm. Fid. cap. 3 (2).

Puisque la religion est le principal lien de la société humaine, elle doit donc être assujettie elle-même aux liens d'une véritable unité. Les différends sur la religion sont des maux que les païens n'ont point connus ; et cela n'est point étonnant : leur religion consistait plutôt dans des rités et dans un culte purement extérieur, que dans quelque doctrine ou confession de foi constante. Il est facile de présumer quelle pouvait être leur croyance, quand on se rappelle que les poètes *étaient les pères et les docteurs de leur église*. La *jalousie* est un des attributs du vrai Dieu : son culte ne souffre donc point de mélange et de partage ; et voilà ce qui nous engage à parler un moment de l'unité de l'Église. Nous allons faire connaître quels en

(1) Cette interprétation de la fable de Diomède nous a paru un peu forcée. Apparemment Bacon avait en vue des événements arrivés dans sa patrie, semblables à ceux de Cabrières et de Mérindol, si connus en France. Quoi qu'il en soit, nous avons cru devoir la traduire et l'insérer dans notre ouvrage, pour ne rien omettre de ce qui a trait à la religion dans les œuvres du philosophe d'Angleterre.

On imagine facilement le parti avantageux qu'aura tiré de cette pièce l'auteur de l'Analyse, et de quelle manière il l'aura rendue. Nous invitons le lecteur à y recourir et à comparer.

(2) Le traducteur des *Fidèles Sermons* ou des *Leçons de Morale*, n'a point traduit ce chapitre.

sont les effets et les bornes, et par quels différents moyens on peut la procurer.

1° L'unité a deux principaux effets (indépendamment de l'avantage de plaire souverainement à Dieu, avantage qui est supérieur à tous les autres) : le premier regarde ceux qui sont hors de l'Eglise, et le second ceux qui vivent dans son sein.

Il est certain que les hérésies et les schismes sont les plus grands des scandales qui affligent l'Eglise, et qu'ils sont même beaucoup plus funestes que la corruption dans les mœurs. Le corps spirituel ressemble en ce point au corps naturel, pour qui les blessures et la solution du continu sont en leur genre un plus grand mal que la putridité des humeurs : aussi n'est-il rien qui détourne plus puissamment d'entrer dans l'Eglise, ou engage plus fortement à en sortir, que la violation de l'unité. Il suit de là que, dans les temps où il arrive plus fréquemment d'entendre dire, aux uns : *Ecce in deserto, le voilà qui est dans le désert ; et aux autres : Ecce in penetrabilibus, non, il est caché dans l'intérieur de la maison (Matth., XXIV, 26)* ; c'est-à-dire que dans les temps où les uns cherchent Jésus-Christ dans l'état extérieur de l'Eglise, et les autres dans les conventuelles des hérésies, il est absolument nécessaire de faire retentir presque continuellement aux oreilles des hommes ces paroles : *Nolite exire, ne sortez point (Matth., XXIV, 26)*. Le docteur des nations, appelé et choisi spécialement pour prendre soin des hommes qui étaient hors de l'Eglise, disait aux fidèles de Corinthe : *Si quelque infidèle ou quelque idiot entre dans votre assemblée, et qu'il vous entende parler à la fois différentes langues, ne vous prendra-t-il pas pour des insensés (Cor., XIV, 24)* ? Mais si des athées et des profanes aperçoivent dans la religion tant de disputes et de combats d'opinions, ne seront-ils pas tentés de tenir un pareil langage ? Dans le vrai, ce spectacle ne leur donnera-t-il pas un grand éloignement de l'Eglise, et ne les engagera-t-il pas à tourner en dérision ses dogmes et sa discipline ?...

Si on nous demande à présent, quels sont les fruits et les avantages de l'unité à l'égard de ceux qui sont dans l'Eglise, nous répondrons, *c'est la paix* ; et ce mot dit tout : la paix entraîne effectivement un nombre infini de bénédictions à sa suite : elle affermit la foi, elle enflamme la charité ; il y a plus encore, la paix extérieure de l'Eglise influe sensiblement dans la paix intérieure de la conscience, et fait encore succéder aux ouvrages et aux traités tumultueux de controverse, des traités paisibles sur la pénitence et les exercices de la dévotion (1).

2° Quant aux bornes et aux limites de l'unité, il n'est pas douteux qu'il n'est rien dans la religion de plus important que d'en assigner les véritables places, et de les y fixer.

(1) Bacon avait très-vraisemblablement en vue le cardinal Bellarmin, le plus célèbre controversiste de son siècle, qui, dans les dernières années de sa vie, ne composa plus que des traités de piété.

Deux excès sont également à éviter dans la détermination de ces limites. D'abord il est des hommes outrés dans leur zèle, à qui le mot seul de *pacification* est odieux, et qui semblent dire comme Jésus, à ceux qui parlent de paix : *Qu'avez-vous de commun avec la paix ? Passez derrière moi et marchez à ma suite (IV Rois, IX, 19)*. Il en est d'autres au contraire qui, tièdes comme des *Laodiciens* (*Apoc., III, 16*), s'imaginent que les principaux points qui divisent les hommes en matière de religion, pourraient facilement s'unir et se concilier entre eux par des milieux, par des opinions qui tiendraient de l'un et de l'autre parti, par des rapprochements ingénieux : en un mot, il est des hommes qui agissent en quelque sorte, comme s'ils étaient chargés des fonctions d'arbitre entre Dieu et les hommes. On doit éviter avec soin l'un et l'autre excès ; et on l'évitera infailliblement, si on se forme une idée nette et complète de cette alliance entre les chrétiens, que Notre-Seigneur a consignée dans ces deux points : *Celui qui n'est pas avec nous est contre nous (Matth., XII, 30)*. *Celui qui n'est pas contre nous est avec nous (Luc, IX, 50)*, c'est-à-dire si l'on sépare et si l'on distingue exactement les points de la religion qui sont vraiment essentiels et fondamentaux, d'avec ceux qui n'appartiennent point proprement à la foi, qui ne sont que des opinions probables ou des règles relatives au maintien de l'ordre et au bon gouvernement de l'Eglise.

Ce que nous venons de dire pourra paraître trivial à bien des personnes, et même exécuté depuis longtemps ; mais si l'esprit de parti demeurait moins dans cette opération, les parties tomberaient plus facilement et plus généralement d'accord. Je crois donc devoir proposer encore quelques vues sur cet objet, autant que ma faible capacité peut me le permettre.

Il faut bien prendre garde que les hommes ne troublent et ne déchirent l'Eglise de Dieu par deux genres de controverse : le premier genre a lieu, lorsque le sujet de la controverse est peu intéressant, ne mérite donc point d'être agité avec tant de contention, et tire de la contradiction seule toute son importance ; car un saint père a remarqué avec autant d'esprit que de sagacité, *que la robe de Notre-Seigneur était sans couture, et que le vêtement de l'Eglise est de diverses couleurs* ; d'où il conclut que s'il peut y avoir de la variété, il ne doit point y avoir de scission dans le vêtement de l'Eglise, *in veste varietas sit, scissura non sit*. Effectivement, l'unité et l'uniformité sont dans l'Eglise deux choses très-différentes. L'autre genre de controverse a lieu, lorsque la matière de la controverse étant vraiment importante, la controverse cependant l'embrouille et dégénère elle-même en de vaines subtilités ; en sorte qu'à la fin, il semble qu'il s'agisse moins de procurer à l'Eglise une utilité réelle, que de fournir à l'esprit un exercice.

Quelquefois il arrive qu'un habile homme témoin d'une dispute qu'ont entre eux des ignorants sur une question de doctrine, aper-

çoit clairement que ces gens-là au fond pensent de même et sont parfaitement d'accord ; et que cependant livrés à eux-mêmes, ces gens-là demeureraient éternellement divisés : or, si avec la petite supériorité de jugement que les hommes peuvent avoir les uns sur les autres, cette observation peut ne point échapper à quelques-uns d'entre eux, n'est-il pas souverainement croyable que le Dieu du ciel qui sonde et pénètre nos cœurs, voit aussi assez souvent que nous autres, faibles créatures que nous sommes, dans les points sur lesquels nous disputons, ne différons pas réellement de sentiment ; et ne peut-il pas en conséquence se complaire dans les uns et dans les autres ?

Saint Paul exprime très-bien la nature et le caractère des controverses de cette espèce, dans l'avertissement et le précepte qu'il nous donne à leur sujet : *Évitez les profanes nouveautés de paroles, et les oppositions qui viennent d'une fausse science* (Tim., VI, 20). Les hommes se créent effectivement des oppositions qui dans le fond n'existent point : ils en font des mots nouveaux qui acquièrent ensuite tant de crédit et de consistance, qu'au lieu que le sens devrait présider aux mots, ce sont les mots qui commandent au sens.

Observons encore, qu'ainsi qu'il y a deux espèces de controverses très-vicieuses, il y a aussi deux sortes d'unités vraiment fausses et qui n'en ont que le nom. 1^o Est-on vraiment uni, lorsque la paix n'est fondée que sur une ignorance qui brouille et confond tout ? Car toutes les couleurs se ressemblent et sont égales dans les ténèbres. 2^o Est-ce une véritable unité que celle qui n'est formée et ne résulte, même dans les points fondamentaux, que de parties diamétralement opposées entre elles ? La vérité et la fausseté sont semblables au fer et à la terre qui composaient les doigts des pieds dans la statue que Nabuchodonosor avait vue en songe : elles peuvent être mêlées l'une avec l'autre, elles ne peuvent être unies et incorporées (Dan., II, 43).

Nous avons promis de faire connaître les moyens propres à procurer l'unité. Nous dirons d'abord que les hommes doivent prendre garde qu'en voulant favoriser et affermir l'unité, ils ne blessent et ne renversent les lois *de la charité et de la société*. On ne connaît parmi les chrétiens que deux glaives, le spirituel et le temporel ; l'un et l'autre ont leur usage et leurs fonctions dans la défense et la protection de la religion ; mais on ne doit pas employer le glaive temporel à la manière de Mahomet et de ses semblables : je veux dire qu'on ne doit point l'employer pour étendre la religion par les armes, ou violenter les consciences par de cruelles persécutions : j'excepte les cas de scandales manifestes et extraordinaires, de blasphèmes ou de machination contre l'état civil, cas dans lesquels je conviens qu'on peut employer ce glaive. A plus forte raison, on ne doit point, dans le dessein de fomenter les séditions, les conjurations, les rébellions, re-

mettre ce glaive entre les mains du peuple : ces excès et tous les autres de ce genre tendent manifestement à la subversion de tous les gouvernements qui sont pourtant tous autorisés de Dieu : en agir autrement, c'est briser la première table de la loi contre la seconde, et envisager tellement les hommes comme chrétiens, qu'on paraisse oublier qu'ils sont hommes (1). Le poète Lucrèce s'étant représenté Agamemnon immolant sa propre fille, s'écrie ensuite, *tant la religion a pu persuader de maux !* Qu'aurait-il donc dit, s'il eut connu le massacre de la Saint-Barthélemi en France, et la conjuration des poudres en Angleterre ? certainement il serait devenu sept fois plus épicurien ou plus athée qu'il ne l'était.

Le glaive temporel ne doit jamais être tiré dans les affaires de la religion qu'avec beaucoup de circonspection et de prudence : mais ce serait une chose monstrueuse que de le mettre entre les mains du peuple ; c'est cependant ce que font les anabaptistes et les frénétiques de cette trempe : puissent-ils n'avoir jamais d'imitateurs ! Lucifer, sans doute, proféra un insigne blasphème, lorsqu'il dit : *Je monterai et je serai semblable au Très-Haut* (Isaïe., XIV, 14). Mais ce serait encore un blasphème plus horrible, si quelqu'un faisait dire à Dieu : *Je descendrai et je serai semblable au prince des ténèbres*. Ne serait-ce pas cependant le langage que tiendrait Dieu, et ce qu'il exécuterait en effet, si pour cause de religion il descendait du ciel et poussait les hommes à des crimes aussi atroces et aussi exécrables que ceux de massacrer les princes, de répandre le sang des peuples et de renverser de fond en comble les empires ? Faire descendre Dieu avec des intentions semblables, c'est faire descendre l'Esprit saint, non pas sous la forme d'une colombe, mais sous celle d'un vautour ou d'un corbeau : c'est arborer sur le vaisseau de l'Eglise le pavillon des pirates et des assassins.

Aussi est-il juste, et la nécessité des temps où nous sommes l'exige impérieusement, que l'Eglise par son enseignement et ses décrets, les princes avec le glaive que Dieu a mis entre leurs mains, les écrivains habiles dans la religion et la morale, en aiguissant contre eux leur style, concourent tous à précipiter jusqu'au fond de l'enfer, et à charger d'un opprobre éternel les faits dont les anabaptistes nous ont rendus les spectateurs, et toutes les doctrines qui tendraient à les autoriser en quelques manière que ce soit : heureusement cela est déjà depuis longtemps exécuté en grande partie.

(1) Les *Sermons fideles*, écrits d'abord en anglais, ont été traduits en latin par les ordres de Bacon. Il a revu et approuvé cette traduction, qui offre souvent, soit en additions, soit en changements, des différences notables. C'est sur cette traduction latine que nous avons ordinairement fait la nôtre ; mais il a été souvent utile et même nécessaire de consulter l'original anglais pour mieux saisir le sens. Le morceau que nous venons de traduire, assez obscur dans le latin, en fournit la preuve.

Mais aussi il serait bien à souhaiter que les hommes, dans tous les partis qu'ils ont à prendre au sujet de la religion, ne perdissent jamais de vue cet avertissement de l'Apôtre : *Ira hominis non implet justitiam Dei, la colère de l'homme ne remplit point la justice de Dieu* (Jac., I, 20). Et s'il faut dire la vérité, nous adhérons pleinement à ce saint père qui a remarqué avec sagesse et confessé avec candeur, que ceux qui conseillent de gêner les consciences des hommes, et de leur faire violence, couvrent, sous le prétexte de zèle, leurs propres passions, et, dans le fond du cœur, n'ont en vue que leur intérêt personnel.

DE LA THÉOLOGIE.

NEUVIÈME ET DERNIER LIVRE DU TRAITÉ de *Augmentis Scientiarum*.

1^o De l'usage légitime de la raison dans les choses divines ; 2^o des degrés de l'unité dans la cité de Dieu ; 3^o des émanations des Écritures.

Nous avons fait, grand prince (1), avec un petit vaisseau tel que le nôtre, le tour entier des sciences de l'ancien et du nouveau monde (la postérité jugera avec quel succès) ; il ne nous reste, après avoir terminé une si longue course, qu'à nous acquitter de nos vœux.

Cependant nous n'avons pas rencontré sur notre route la théologie sacrée ou inspirée : il est vrai que cette science n'a point fait partie des connaissances qui ont tant illustré les deux fameuses époques du règne des lettres chez les Grecs et les Romains. Cette science qui, après tous les travaux et toutes les courses de l'homme dans ce monde, est l'heureux terme, le port illustre où il vient aboutir et goûter le repos, n'a point été connue des anciens ; un aussi grand bonheur ne leur a pas été accordé. Mais si nous voulions faire aussi de cette science l'objet de nos recherches et de nos travaux, il faudrait abandonner la barque de la raison humaine, et monter dans le vaisseau de l'Église ; lui seul est pourvu de la boussole divine qui serait nécessaire pour diriger sagement notre course ; les étoiles de la philosophie, à la clarté desquelles nous avons presque toujours marché jusqu'à présent, ne nous fourniraient pas une lumière suffisante.

Il serait donc très-convenable de ne point nous ingérer à parler de la théologie ; mais d'abord nous nous abstenons des divisions par lesquelles nous débutions en traitant de chaque science ; et de plus, le peu que nous nous proposons d'en dire, d'après nos faibles lumières, se bornera à exprimer des vœux. Il est encore d'autant plus raisonnable de nous en tenir là, que dans le corps de la théologie il n'y a point absolument de région ou de partie qui soit entièrement déserte ou inculte, tant les hommes ont été empressés d'y semer du froment ou de l'ivraie. Nous

proposerons donc seulement trois *appenaices* ou suppléments ; il ne s'agira pas même dans ces *appendices*, des matières qu'on traite ou qu'on devrait traiter dans la théologie. Nous indiquerons seulement la manière dont il conviendrait de les traiter ; nous ne citerons point non plus d'exemples et ne donnerons point de règles, ainsi que nous l'avons fait dans les autres traités ; nous laisserons cette partie aux théologiens de profession ; et nous répétons encore une fois que notre travail se bornera à faire connaître simplement ce que nous désirerions.

1^o Le domaine absolu de Dieu comprend l'homme tout entier et ne s'étend pas moins sur sa raison que sur la volonté humaine ; de là il suit que l'homme doit renoncer entièrement à lui-même, pour ne suivre et n'écouter que Dieu ; et par une conséquence ultérieure, qu'ainsi que nous sommes obligés d'obéir à la loi divine, malgré les répugnances de notre volonté, nous sommes aussi obligés d'ajouter foi à la parole de Dieu, malgré les répugnances de la raison : si nous croyons seulement des choses qui sont manifestement d'accord avec notre raison, c'est alors aux choses mêmes que nous donnons notre assentiment, et non pas à celui qui rend témoignage de leur vérité ; nous ajouterions bien foi de cette manière à des témoins dont la probité nous serait cependant suspecte.

Mais cette foi qui, dans Abraham, fut imputée à justice (Gen., XV, 6), avait pour objet des choses que Sara jugeait absurdes, et Sara était en ce point une sorte d'image de la raison humaine. Plus donc un mystère divin nous paraîtra absurde et incroyable, plus en le croyant nous rendrons d'honneur à Dieu, et plus la victoire de la foi sera glorieuse. C'est ainsi que les pécheurs qui attendent fermement leur salut de la miséricorde divine, honorent Dieu, et l'honorent d'autant plus, que leur conscience leur reprocherait plus de crimes ; car c'est un principe que toute espèce de désespoir est un outrage fait à la Divinité.

Je vais encore plus loin ; si nous voulons y faire une sérieuse attention, nous jugerons qu'il y a encore plus de noblesse à croire qu'à savoir, de la manière dont nous savons ; effectivement dans la science, l'esprit humain s'appuie sur le témoignage des sens mis en action par les choses matérielles, au lieu que dans la foi, il s'appuie sur le témoignage d'une substance spirituelle, qui est un agent bien plus noble que les corps. Il en sera autrement dans l'état de la gloire ; la foi cessera alors, et nous connaissons comme nous sommes connus (I Cor., I, 12, 13).

Concluons donc que la théologie sacrée doit se puiser dans la parole et les oracles de Dieu, et non dans la lumière de la nature ou le dictamen de la raison. Il est écrit : *Les cieux racontent la gloire de Dieu*, mais il n'est point écrit : *Les cieux racontent la volonté de Dieu* (Ps. XVIII). Quand il s'agit de connaître cette volonté, on renvoie à la foi et aux témoignages. Au reste, cette doctrine a lieu

(1) Le roi Jacques I^{er}, à qui il adresse la parole dans toutes les parties du traité *De Augm. Sc.*

non seulement à l'égard des grands mystères, tels que la Trinité, la Création, la Rédemption ; mais encore à l'égard de la partie la plus parfaite de la loi morale : *Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent, afin d'en agir comme de dignes enfants de votre père céleste qui fait tomber la pluie sur les justes et les injustes* (Matth., V, 44). Certainement on peut bien appliquer à ces paroles ce témoignage glorieux : *Ce n'est pas ici la parole d'un homme* (Jean, VII, 46) ; car ce langage ne peut être dicté par la nature, ni intelligible par ses lumières. Nous voyons même que les poètes païens, surtout dans leur enthousiasme, se plaignent assez souvent que leurs lois et leur morale, qui sont cependant bien moins exigeantes et moins sévères que les lois divines, contrarient avec une sorte de malignité la liberté de la nature : et ce que la nature accorde, les lois jalouses le refusent, disent-ils. *Et quod natura remittit, invidia jura negant*. C'est dans le même esprit que l'Indien Didamis disait aux envoyés d'Alexandre, qu'il avait bien entendu parler de Pythagore et des autres sages de la Grèce, et qu'il croyait volontiers qu'ils avaient été de grands hommes ; mais que cependant on pouvait leur reprocher d'avoir eu trop d'égard et trop de respect pour une certaine chose fantastique qu'ils appellent la loi et la morale : aussi ne doit-on pas douter qu'une grande partie de la loi morale ne soit trop élevée pour que la lumière de la nature puisse monter jusqu'à elle.

On dit cependant assez communément que les hommes ont, par la lumière et la loi naturelles, quelques notions de la vertu et du vice, de la justice et de l'injustice, du bien et du mal, et cela est très-véritable ; mais il faut observer que ces mots, lumière de la nature, ont une double signification. 1° La lumière de la nature signifie la clarté, en tant que cette clarté provient des sens, de l'induction, de la raison, des raisonnements, selon les lois du ciel et de la terre. 2° Elle signifie la clarté, en tant que cette clarté émane d'un instinct intérieur de l'âme humaine, suivant les lois de la conscience, laquelle conscience est une sorte d'étincelle et comme un reste de notre ancienne et première intégrité. C'est en prenant la lumière dans ce dernier sens, qu'il est principalement vrai de dire que l'âme a quelque lumière pour connaître et discerner ce qu'il y a de plus parfait dans la loi morale, quoique cette lumière soit encore assez obscure et telle, qu'elle sert plutôt à nous reprocher jusqu'à un certain point nos vices, qu'à nous éclairer pleinement sur nos devoirs : d'où il faut conclure que la religion, soit qu'on envisage ses mystères, soit qu'on considère sa morale, n'a sa source et son garant que dans la révélation divine.

Cependant la raison humaine, dans les choses divines, a plus d'un usage, et cet usage même s'étend fort loin ; ce n'est pas sans raison que l'Apôtre appelle la religion un culte raisonnable de Dieu (Rois, XII, 1). Qu'on se rappelle les cérémonies et les figu-

res de l'ancienne loi, elles étaient raisonnables et significatives, bien différentes en cela des cérémonies de l'idolâtrie et de la magie, qu'on peut dire avoir été sourdes et muettes, en ce sens qu'elles n'enseignaient le plus souvent aucune vérité. La religion chrétienne, si supérieure en tout aux autres religions, l'est encore en ce point, que dans l'usage de la raison et de la discussion qui est une fille de la raison, elle garde un juste milieu entre la religion païenne et la religion mahométane qui donnent l'une et l'autre dans les deux extrémités. La religion païenne, on le sait, n'avait rien de fixe et de constant dans sa foi et sa doctrine ; et la mahométane interdit toute dispute sur la Divinité : la première n'offre donc qu'un amas d'erreurs qui n'ont même rien de précis ; et la seconde se présente avec toutes les apparences que son auteur était un imposteur adroit qui a pris des précautions pour que son imposture ne fût point découverte ; au lieu que la religion chrétienne admet ou rejette l'usage de la raison et la discussion, suivant les circonstances et sous la condition qu'on se renfermera toujours dans de justes bornes.

La raison humaine, dans les choses qui appartiennent à la religion, a aussi deux sortes d'usages : le premier se rapporte à l'explication des mystères, et le second aux conséquences qu'on en tire. 1° Nous voyons que Dieu n'a pas dédaigné de s'abaisser à la portée de notre faible entendement, en proposant ses mystères d'une manière qui permet de nous en former une juste idée, en inoculant, si on peut s'exprimer de la sorte, les vérités qu'il nous révélait dans les *compréhensions* et les *notions* de la raison, et en adaptant, pour ouvrir notre intelligence, ses inspirations à notre esprit, en quelque sorte comme on adapte la figure d'une clé à la figure d'une serrure.

Nous ne devons pourtant point ici nous manquer à nous-mêmes ; et puisque dans les révélations dont Dieu nous favorise, il veut bien employer le service de notre raison, nous devons la tourner et retourner en toute manière, afin de la rendre plus capable de recevoir ces mystères et de s'en pénétrer : pourvu cependant que dans ce travail, nous cherchions à dilater autant que nous pourrions notre esprit, pour le proportionner à la grandeur des mystères ; et qu'au contraire nous ne cherchions pas à rétrécir ces mystères pour les proportionner à la petitesse de notre esprit.

Mais s'il s'agit de tirer des conséquences, nous devons savoir que, par rapport aux mystères, Dieu ne nous permet un usage de la raison et du raisonnement, que secondaire et en quelque sorte relatif, et non point primitif et absolu : ce n'est qu'après que les articles et les principes fondamentaux de la religion ont été reconnus et disposés en ordre, sans qu'il ait été et qu'il soit jamais permis à la raison de les soumettre à l'examen, qu'il nous est permis d'en déduire et d'en tirer des conséquences selon leur propre

analogie. Cela n'a point lieu dans les sciences naturelles, les principes eux-mêmes y sont assujettis à l'examen, par induction cependant, et non pas par syllogisme : car puisque ces principes n'ont aucune opposition avec la raison, on ne voit pas pourquoi on ne pourrait point tirer de la même source, c'est-à-dire de la raison, les principes ou les premières propositions elles-mêmes, aussi bien que les propositions qui en dérivent. Il en est autrement dans la religion où les premières propositions sont *subsistantes par elles-mêmes*, et de plus, ne sont pas sous le régime de cette raison qui s'occupe à tirer les conclusions des principes.

Ce n'est pas seulement dans la religion, c'est encore dans les sciences, dans celles mêmes qui sont le moins sérieuses, que les premières propositions sont *données*, et non *établies* : *placita, non posita*. Car l'usage de la raison, à l'égard de ces propositions premières, ne peut pas être absolu : ainsi dans le jeu des échecs, par exemple, et dans d'autres jeux semblables, les premières règles et les premières lois du jeu sont entièrement positives et de pure convention : on les reçoit et on n'en dispute pas (1) ; mais l'habileté dans

(1) L'auteur de l'Analyse rend ainsi cette partie, t. 1, chap. 7.

« Dieu s'est réservé les fondements de notre croyance, sans qu'il nous soit permis de les lui contester. Il faut au moins accorder à la théologie le privilège qu'a le jeu des échecs, où l'on ne dispute pas des principes : les mystères établis, que la raison s'exerce, et la religion aura beau jeu contre l'impiété.

« Les mystères sont donc les conventions de Dieu, comme les lois sont les conventions des rois. Qui peut leur en demander compte?... Et l'on ose interroger Dieu sur ses décrets ! »

Pour peu qu'on connaisse le langage de nos philosophes modernes, on sent fort bien que tout cela n'est qu'un persiflage de la religion ; mais : 1^o où est la bonne foi quand on s'annonce comme faisant l'analyse d'un auteur, de travailler expressément à insinuer des sentiments qu'on sait bien être diamétralement opposés à ceux qu'il professe, et que présente son texte, ainsi que nous l'avons déjà observé quelquefois ? 2^o Où est le prétexte, le fondement du ridicule qu'on voudrait jeter ici sur la théologie et sur les mystères ? N'est-il pas une infinité de vérités, dans l'ordre même de la nature, qui surpassent toute l'intelligence humaine ? Dieu ne peut-il pas révéler aux hommes une de ces vérités ; et quand les hommes auront constaté la révélation, ne devront-ils pas croire fermement le point révélé sur l'autorité de Dieu ? Ne mettront-ils pas alors ce point en principe, et permettront-ils à la raison de le discuter et de le soumettre à son examen ? L'office de la raison, le devoir d'un théologien à l'égard de ce point, ne se bornera-t-il pas alors à en faire des applications sages et à en tirer des conséquences légitimes ? Y a-t-il rien de plus juste que l'exemple qu'apporte Bacon des lois et du jeu d'échecs ? Il y a dans les lois et les jeux, des principes, des points convenus dont on ne dispute pas. La raison des joueurs et des juriconsultes n'est pas pour cela sans exercice ; elle s'exerce sur l'application et les conséquences de ces principes, et le plus habile est celui qui en tire le mieux des conséquences. La théologie et les théologiens sont dans le même cas. En vérité, pour trouver dans ce procédé une matière de plaisanterie, il faut être déterminé à plaisanter de tout.

l'application de ces règles, et le gain de la partie, appartiennent au domaine de la raison, et en sont entièrement dépendantes. Il en est encore de même dans les lois humaines ; elles renferment beaucoup de *maximes*, comme on dit, c'est-à-dire de *pures suppositions de droit*, qui sont fondées sur l'autorité plutôt que sur la raison, et dont en conséquence on ne dispute point ; mais s'agit-il de déterminer ce qui est le plus juste, non en soi-même, mais relativement, c'est-à-dire d'après l'application et les conséquences de ces *maximes*, alors la question devient du ressort de la raison, et un vaste champ s'ouvre à la dispute : telle est donc cette *raison* que nous appelons *secondaire*, qui a lieu dans la science de la théologie sacrée, science qui est toute fondée sur les *placita* de la Divinité.

Mais si dans les choses divines la raison a deux sortes d'usages, l'usage de la raison est aussi sujet à deux sortes d'abus : le premier est de rechercher avec plus de curiosité qu'il ne convient le *comment* des mystères ; le second, c'est de donner autant d'autorité aux conclusions qu'aux principes. D'un côté ce serait être *disciple de Nicodème* que de chercher obstinément *comment un homme pourrait naître lorsqu'il est vieux* (Jean, III, 4) ; et d'un autre côté, on ne serait point censé *disciple de saint Paul*, si dans le cours de la doctrine qu'on enseigne, on n'intercalait quelquefois cette clause, *moi, et non pas le Seigneur*, ou bien celle-ci (Cor., VII, 12, 40), *selon mon conseil* ; quand on met en avant des propositions qui ne sont que des conséquences, il convient de s'exprimer le plus souvent avec cette modestie et cette réserve.

Je conclus de là qu'un traité court et exact sur l'usage de la raison humaine dans les questions de théologie aurait une très-grande utilité. Ce serait une espèce de *dialectique divine* qui remplirait l'office de ce qu'on appelle en médecine un *lénitif* ou un *calmant*. A la faveur de cette dialectique, on assourdirait les disputes inutiles qui s'élèvent quelquefois dans les écoles, et on tempérerait un peu l'excessive chaleur des controverses qui troublent l'Eglise.

Un semblable traité est un de ceux auxquels nous désirons qu'on travaille ; nous l'appelons *Sophrone*, ou du *légitime usage de la raison dans les choses divines*.

2^o Il importe extrêmement à la paix de l'Eglise d'appliquer clairement et de bien entendre l'alliance ou l'union entre les chrétiens, prescrite par Notre-Seigneur et renfermée dans ces deux chefs, qui présentent au premier coup d'œil une apparence de contradiction : *Celui qui n'est pas avec nous est contre nous* (Matt., XII, 30) : *Celui qui n'est pas contre nous est avec nous* (Luc, IX, 50). Il suit manifestement de ces deux textes, qu'il est des articles tels, que le chrétien qui les rejette, par là même est censé hors de l'union ou de l'alliance ; mais aussi qu'il en est d'autres dont on peut ne point convenir, sans que l'union soit rompue. On sait que

les biens de la *communauté* chrétienne sont une *foi*, un *baptême*, et non pas un *rit*, une *opinion* (Epk., IV, 5). Nous observons aussi que la *tunique du Seigneur* est sans couture, et que l'*habillement de l'Eglise* est de diverses couleurs; la paille dans l'épi peut être séparée du froment plus tôt ou plus tard, mais dans le champ l'ivraie ne doit pas être arrachée dans le moment même. Moïse voit un Egyptien qui disputait avec un Israélite; il ne leur dit pas : *Pourquoi disputez-vous?* mais ayant aussitôt tiré son épée, il mit à mort l'Egyptien. Il aperçoit quelque temps après deux Israélites qui avaient entre eux une vive altercation : quoiqu'il ne fût pas possible qu'ils eussent raison l'un et l'autre, il leur tint cependant ce langage : *Vous êtes frères, pourquoi disputez-vous* (Exode, II, 13)?

Si l'on veut bien réfléchir sur l'observation que nous venons de faire, il paraîtra qu'il serait d'une grande importance et d'un grand usage de déterminer quels sont les points qui retranchent entièrement les hommes de l'Eglise, et les excluent de la communion des fidèles, et quelle est l'étendue de ces points.

Quelqu'un dira peut-être que ce travail est fait depuis longtemps; mais on le prie d'examiner attentivement si on a procédé dans ce travail avec la droiture et la modération convenables.

Cependant il est vraisemblable que celui qui voudrait aujourd'hui parler de paix, recevrait la réponse que Jésus fit à l'envoyé du roi d'Israël, qui lui demandait s'il apportait la paix : *Qu'y a-t-il de commun, lui répondit-il, entre toi et la paix? Passe derrière moi, et marche à ma suite : quid tibi et paci, transi et sequere me* (IV Rois, IX, 18)? Il est vraisemblable, dis-je, qu'il recevrait cette réponse, parce qu'aujourd'hui la plupart des hommes sont fort touchés des intérêts de leur parti, et fort peu des avantages de la paix.

Malgré cela, un traité *des degrés de l'unité dans la cité de Dieu* nous paraîtrait avantageux et utile. Ce traité, qui est un de ceux dont nous désirerions la composition, pourrait encore avoir pour titre : *Irénée, ou le Pacifique*.

3^o Les saintes Ecritures sont d'une si grande importance dans toute la théologie, qu'on doit s'occuper avant tout de leur interprétation : nous ne parlerons point dans ce moment de l'autorité de les interpréter, que nous croyons fondée dans le consentement de l'Eglise; nous ne parlons que de la manière de les interpréter. Cette manière est de deux sortes : j'appelle l'une *methodique*, et l'autre *libre et naturelle*.

Dans ces sources divines, infiniment plus précieuses que les puits de Jacob, on puise les eaux, et on les distribue à peu près comme on puise et on distribue les eaux naturelles des puits. Ces eaux, ou bien sont d'abord jetées, quand on les tire, dans des réservoirs, d'où l'on peut ensuite les distribuer à la faveur de plusieurs canaux, partout où la commodité l'exige; ou bien on les verse aussitôt

dans des vases, pour être prêts à servir au besoin sans aucun intermédiaire. Cette première manière que nous appelons *methodique*, nous a valu enfin la théologie scolastique; cette théologie qui, après avoir tiré de l'Ecriture et disposé avec ordre toutes les parties de la doctrine chrétienne, les renferme et les tient dans une espèce de réservoir, d'où les principes et les différentes propositions peuvent ensuite se répandre de toutes parts.

Dans la manière d'interpréter la sainte Ecriture que j'appelle *libre*, il y a deux abus à éviter : l'un qui suppose une telle perfection, une telle plénitude dans la sainte Ecriture, qu'on doit en tirer toute la philosophie, et que toute autre philosophie qui ne serait point puisée dans cette source doit être regardée comme une chose profane et ressentant le paganisme. C'est surtout Paracelse avec son école qui est tombé dans cet excès; plusieurs autres ont ensuite marché sur ses traces, quoiqu'il faille convenir qu'au fond ce sont les rabbins et les cabalistes qui les premiers ont donné naissance à cet abus. Au reste, ces gens-là n'obtiennent point ce qu'ils prétendent : ils veulent sans doute faire honneur aux saintes Ecritures, et ils ne voient pas que par cette conduite ils les déprécient plutôt et les profanent. Quiconque cherche le ciel matériel et la terre dans la parole de Dieu (dans cette parole dont il est dit : *Le ciel et la terre passeront, mais ma parole sera éternelle et ne passera jamais* (Luc, XXI, 33), cherche bien inconsidérément les choses passagères parmi les éternelles; et s'il est vrai de dire que celui qui chercherait la théologie, c'est-à-dire la science des choses révélées dans la philosophie, en agirait comme un homme qui *chercherait les vivants parmi les morts*, il n'est pas moins vrai de dire que celui qui, au contraire, chercherait la philosophie dans la théologie, ressemble à celui qui *chercherait les morts parmi les vivants*.

L'autre manière d'interpréter la sainte Ecriture, et que nous regardons comme un abus, paraît au premier coup d'œil prudente et irréprochable; elle déshonore cependant ces livres divins, et fait un très-grand tort à l'Eglise. Cette manière vicieuse, pour dire tout en un mot, consiste à expliquer les Ecritures qui ont Dieu pour auteur, comme on explique les écrits qui ont pour auteurs les hommes.

Il faut bien se souvenir que deux choses sont parfaitement connues de Dieu, qui sont entièrement inconnues aux hommes, les *secrets des cœurs* et les *révolutions des temps*; d'où je conclus que les paroles de la sainte Ecriture étant véritablement écrites au cœur de l'homme, et renfermant les vicissitudes de tous les siècles, avec une éternelle et infaillible prescience de toutes les hérésies, de toutes les contradictions, de tous les changements et de toutes les variations qui auront lieu dans l'Eglise, tant en son corps qu'en chacun des élus; je conclus, dis-je, qu'on ne doit point les interpréter d'après l'étendue seulement et le sens naturel du

texte, soit en remarquant à quelle occasion les paroles ont été prononcées, soit en examinant ce qui précède et ce qui suit dans le texte, soit en considérant le but principal de celui qui parle; mais on doit encore, en les interprétant, ne perdre jamais de vue cette vérité importante, que les Ecritures saintes renferment dans la totalité ou la collection, et de plus encore, dans chaque partie, dans chaque période même et chaque parole, une infinité de sens et de vérités, destinés à l'instruction et à l'édification de chaque partie de l'Eglise, et de chacun de ses membres.

On a judicieusement observé que les réponses de notre Sauveur, lorsqu'on l'interrogeait, paraissent assez souvent hors de la question proposée (1). On peut assigner deux raisons de cette conduite : la première, c'est que notre Sauveur, connaissant immédiatement et en elles-mêmes les pensées de ceux qui lui adressaient des questions, et non pas seulement par leurs paroles, qui est la seule manière dont les hommes puissent les connaître, il répondait d'après leurs pensées, et non précisément d'après leurs paroles; la seconde (et qui fournit la preuve de ce que nous avons avancé plus haut), c'est qu'il ne parlait pas seulement à ceux qui étaient alors présents; il parlait encore à nous qui vivons aujourd'hui, et aux hommes de tous les âges et de tous les lieux, à qui l'Evangile devait être annoncé. Ce que nous venons d'observer sur les réponses de Notre-Seigneur a lieu aussi dans d'autres parties de la sainte Ecriture.

Après ces observations préliminaires, je viens au traité que je désirerais sur la sainte Ecriture. Nous avons assurément parmi les écrits de théologie un nombre assez grand et même trop grand, de livres de controverse; nous possédons de plus un corps immense de cette théologie que nous avons appelée *positive* : nous avons aussi des *traitemens particuliers, des cas de conscience, des sermons, des homélies, enfin des commentaires* sur l'Ecriture

(1) Voici la partie de l'analyse analogue au texte :
 « Les réponses de Jésus-Christ n'étaient pas toujours
 « directement conformes aux questions qu'on lui
 « faisait; souvent même elles ne regardaient pas
 « ceux qui l'avaient interrogé. *Le texte de l'Evangile*
 « *ne dit pas aussi quelquefois ce qu'on prétend y lire;*
 « *il ne renferme pas tout le sens qu'il présente au*
 « *premier coup d'œil, ou qu'on lui prête après bien des*
 « *tortures. Comment résoudra-t-il donc les controverses?*
 « Jésus-Christ a parlé pour les hommes de tous les
 « temps : *C'est à eux de l'entendre. T. 1. chap. 7. p 81.* »

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien relire le texte de Bacon; c'est pour la dernière fois que nous sollicitons cette complaisance, et nous demandons ensuite, 1° s'il est vrai que Bacon dise que les réponses de Notre-Seigneur *souvent ne regardaient pas ceux qui l'avaient interrogé?* Bacon dit seulement que Notre-Seigneur, dans ses réponses, avait encore d'autres personnes en vue. 2° Voient-ils quelques traces dans le texte de Bacon, de tout ce qui est imprimé en italique. 3° Cette addition de l'auteur n'est elle pas, dans le fond, une critique de l'Evangile, aussi amère que mal fondée; et peut-on sans manquer à l'honnêteté, à la vérité et à la justice, faire tenir à Bacon un semblable langage?

DÉMONSTR. EVANG. 2.

sainte en grand nombre et d'une très-grande étendue.

Mais voici ce que nous désirons : une collection courte, saine et judicieuse de notes et d'observations sur les textes particuliers de l'Ecriture, dans laquelle collection on ne se jetterait point sur les lieux communs, on ne traiterait point la controverse, et on ne chercherait point encore à lier et à réduire en corps ces observations; mais on les laisserait dans leur état naturel et parfaitement isolées les unes des autres. J'avoue que ce que je désire a bien été déjà ébauché dans les sermons de quelques savants hommes; mais ces sermons le plus souvent passent avec leurs auteurs, et le plan que je propose n'a encore été exécuté dans aucun livre destiné à passer à la postérité.

J'ajoute une comparaison : les vins qui coulent, lorsqu'on commence à fouler aux pieds la vendange, sont bien meilleurs que ceux qui ne coulent qu'après l'action redoublée du pressoir, parce que la peau et le grain du raisin pressés, communiquent à ceux-ci quelque chose de leur âcreté : il en est de même des vérités et de la doctrine qui coulent facilement de l'Ecriture sainte, sans qu'il ait été besoin de la presser, et qui ne sont point tournées vers les controverses, ni réduites en lieux communs; rien assurément de plus salutaire et de plus suave que ces vérités et cette doctrine.

Le traité que je désire, et qui remplira l'objet proposé, je l'appellerai *les autres célestes ou les émanations de la sainte Ecriture.*

C'est par ces observations sur la théologie que je termine mon ouvrage. Il ne me reste qu'à lever mes mains suppliantes vers le Dieu immortel, et à le conjurer par Jésus-Christ son Fils et notre Sauveur de jeter un regard de bonté sur mes travaux littéraires comme sur *des victimes* que mon entendement lui offre : la religion est le sel dont je les ai assaisonnés, et je les immole à sa gloire (1).

AVIS SUR LES CONTROVERSES DE L'ÉGLISE D'ANGLETERRE. NÉCESSITÉ DES DIFFÉRENS DE RELIGION.

An advertisement touching the controversies of the church of England, tom. IV, p. 458.

Quelques personnes sont étonnées que l'état de la religion, particulièrement dans des temps de paix, soit agité et troublé par des controverses : mais ces personnes ignorent donc que la condition de l'Eglise militante est d'être dans un état continuuel d'épreuves; qu'il arrive ainsi que, lorsque le feu de la persécution a cessé, ce genre d'épreuve est remplacé par un autre qui, à la faveur des

(1) Bacon fait allusion au rit qui prescrivait de répandre du sel sur la victime avant de l'offrir à Dieu; et il dit que les observations religieuses sont le sel dont il a fait usage pour la victime qu'il offre. On voit que dans le principal de ses écrits, qui est le traité de *Augmentis Scient.*, il a répandu ce sel à pleines mains; et dans le vrai, il ne laisse échapper aucune occasion de rappeler la religion et à la religion. Tout ce qu'il en dit, est manifestement l'effusion d'un cœur plein et qui verse de sa plénitude.

(Vingt-neuf.)

vents de doctrine (Eph., IV, 4), criblant pour ainsi dire, et vannant la foi des hommes, montre quels sont ceux qui pensent sainement de la Divinité : de même que l'épreuve de l'affliction sert à faire connaître ceux qui sont plus attachés à Dieu qu'au monde.

GENRE DES DISPUTES QUI, AU TEMPS DE BACON, AGITAIENT L'ÉGLISE D'ANGLETERRE. MOYENS GÉNÉRAUX DE LES TERMINER.

An advertisement touching the controversies, etc., pag. 438.

Telles sont nos disputes religieuses, qu'il est bien moins nécessaire de rappeler cette règle et cette sentence générale de Jésus-Christ prononcée contre tous les hérétiques : *Vous vous trompez parce que vous ne connaissez pas les Écritures ni la puissance de Dieu (Matth., XXII, 29)*, que de rappeler cet avertissement de S. Jacques : *chacun de nous doit être prompt à écouter, lent à parler, et lent à se mettre en colère (Jac., I, 19)*. La plaie de notre Eglise véritablement n'est point dangereuse, à moins que nous ne l'envenimions par nos remèdes : et comme nos adversaires n'ont point droit de triompher de nos divisions, j'ai droit aussi d'espérer que rien ne nous déplaira à nous-mêmes de tout ce que je vais franchement et modestement proposer dans la vue de faire cesser ces mêmes divisions ; si quelqu'un parmi nous se trouvait offensé de ces paroles amicales, *vous êtes frères. pourquoi disputez-vous ?* il donnerait un juste sujet de présumer qu'il est lui-même la partie qui fait tort à ses frères.

Je n'entrerai point dans le fond des controverses, persuadé que la maladie demande du repos plutôt que tout autre remède : nous savons et nous confessons tous, qu'au moins ces controverses ne sont pas de la plus haute importance ; car elles ne concernent point les mystères de la foi, et à cet égard elles ne ressemblent point à celles qui, après la paix donnée par Constantin, ont occupé les Eglises pendant plusieurs années. Les hérétiques élevèrent alors une multitude de questions purement curieuses, anatomisèrent, pour ainsi dire, la nature et la personne de Jésus-Christ, et forcèrent les pères de l'Eglise, pour prévenir tous leurs subterfuges, de mettre dans les définitions de la foi la précision la plus subtile, et de les prendre dans leur propre labyrinthe. Ce n'est pas sans quelque raison qu'on a dit qu'alors il fallait de l'esprit et de la subtilité pour être chrétien. *Illis temporibus ingeniosa res fuit esse christianum.*

Nos controverses, qui n'ont donc pas pour objet les grands mystères de la foi, ne regardent pas non plus les grandes parties du culte divin, je veux dire ces parties qui fondent à dire qu'on ne conserve point l'unité dans la foi, si on ne la conserve dans le culte. *Non servatur unitas in credendo, nisi eadem adsit in colendo.* On peut citer en exemple des controverses qui ont pour objet des points importants de cette espèce, celle de l'Eglise

orientale et de l'Eglise occidentale au sujet des images, et plusieurs encore des controverses que nous avons avec l'Eglise romaine, telle que celle qui a pour objet l'adoration du sacrement de la Cène.

Mais sur quoi disputons-nous donc, et sommes-nous divisés ? Sur des cérémonies et des points indifférents en eux-mêmes, sur le gouvernement et la police extérieure de l'Eglise : or, si nous voulions bien nous rappeler ici que les anciens et véritables liens de l'unité sont *une foi, un baptême*, et non pas *une cérémonie, une discipline (Eph., IV, 3)* : si nous voulions remarquer que le mot de ralliement et de réunion entre les chrétiens est cette sentence, qui a pour auteur notre Sauveur lui-même, *celui qui n'est pas contre nous est avec nous (Marc, IX, 39)* ; si nous pouvions bien comprendre ces deux vérités, que la différence dans les rites fait l'éloge de l'unité dans la doctrine, *differentia rituum commendat unitatem doctrinae*, et que la religion a des choses qui appartiennent au temps, et d'autres qui appartiennent à l'éternité ; *habet religio quæ sunt æternitatis, habet quæ sunt temporis* ; si nous connaissions bien tous les avantages du silence et de cette lenteur à parler, tant recommandée par S. Jacques, nos controverses se termineraient d'elles-mêmes et auraient une heureuse issue ; elles l'auraient, surtout si nous voulions renoncer à cet esprit de présomption et de trouble, si commun dans ces temps, et faire revivre le bienheureux usage des apôtres et des pères de la primitive Eglise, qui était dans des cas semblables et dans des cas plus importants encore, de ne point décider ni trancher, mais de donner seulement des conseils et des avis ; alors nous n'aurions besoin pour guérir nos maux, d'aucun autre remède. *Mon frère, si ce que vous me proposez comme conseil, vous l'affirmez en même temps comme un dogme certain, sachez que je dois des égards à celui qui conseille ; mais je ne dois point de foi à celui qui affirme. Si eadem consulis, frater, quæ affirmas, consulentur debetur reverentia, cum non debeat fides affirmanti.* S. Paul se contentait souvent de dire : moi, et non pas le Seigneur, *ego, non Dominus (1 Cor., VII, 12)* : suivant mon conseil, *secundum consilium meum (1 Ibid., 40)*. Mais aujourd'hui, les hommes disent avec une légèreté excessive, ce n'est pas moi, c'est le Seigneur lui-même qui l'ordonne, *non ego, sed Dominus* ; et ils accompagnent encore leurs déclarations de grandes menaces des jugements de Dieu, sans doute pour épouvanter les simples qui ne connaissent pas cette sentence de Salomon : *La malédiction sans cause est une malédiction sans effet.*

Puis donc que l'état dangereux où nous sommes ne tient point aux choses elles-mêmes et considérées dans leur propre nature, mais uniquement à des points accessoires et purement accidentels, c'est à ces derniers points qu'il convient d'appliquer les remèdes, en faisant connaître ce qui de chaque côté contribue à entretenir la plaie, aigrit de plus en plus les deux partis et produit dans les

esprits des uns et des autres une indisposition à se réunir. En agissant ainsi, je ne prétends intenter d'accusation contre personne; mais la raison m'enseigne que pour établir entre les hommes la paix sur un fondement solide, il faut remettre sous leurs yeux les griefs qui ont donné lieu à la guerre; et les exemples n'apprennent encore que dans tous les discours qui ont eu pour objet la réunion des ordres, *de concordia ordinum*, les hommes les plus sages ont cru devoir rappeler à la mémoire les excès auxquels on s'était porté de part et d'autre. Ce qu'a dit un auteur est très-véritable : *Celui qui négocie une réunion sans rappeler les causes qui ont occasionné la division, ne travaille pas tant à concilier les esprits par les principes de la justice, qu'à les tromper par la douceur de la paix. Qui pacem tractat non repetitis conditionibus dissidii, magis animas hominum dulcedine pacis fallit, quam aequitate componit.*

INDÉCENCE DE LA PLAISANTERIE DANS LES MATIÈRES DE RELIGION.

An Advertissement touching the controversies, tom. IV, page 455.

Il serait bien temps de faire cesser ces manières odieuses et indécentes d'écrire sur les controverses qu'on emploie depuis quelque temps, et qui transforment le champ de dispute sur la religion en une scène de théâtre. On ne doit pas se presser, il est vrai, de condamner les écrits où il entre de l'aigreur et de la véhémence, car les hommes ne peuvent disputer froidement et sans émotion sur des choses qui leur sont chères et précieuses. Un politique écrit ce qu'il tire de sa tête sans que son cœur y prenne aucune part; il s'exerce sur des choses purement spéculatives qui ne l'intéressent donc point personnellement; mais les paroles d'un chrétien vivement affecté porteront toujours une forte empreinte d'amour ou de haine.

Je désirerais cependant qu'on adoptât la méthode de traiter froidement les questions, comme bien plus convenable pour les temps où nous sommes, quoique je convienne que la manière de les traiter avec chaleur a pour elle de grands exemples; mais renoncer comme on fait aujourd'hui à tout sentiment religieux de compassion à l'égard des maux, ou d'indignation à l'égard des fautes; faire de la religion un sujet de comédie ou de satire; mêler ensemble l'Écriture sainte et la bouffonnerie souvent dans la même phrase; rouvrir et sonder des plaies douloureuses avec un air riant, c'est manquer au profond respect que tout chrétien doit à la religion; c'est manquer même aux égards et aux bienséances dont la modération et l'honnêteté seules font une loi générale. Il n'y a point d'assortiment plus bizarre que celui de la plaisanterie et du sérieux : *Non est major confusio quam seri et joci*. La majesté de la religion, unie à l'avilissement et à la bassesse qui sont inséparables de la bouffonnerie, forme la plus monstrueuse de toutes les alliances. J'ai toujours reconnu deux causes principales de l'a-

théisme : les plaisanteries sur les choses saintes, et les controverses en matière de religion poussées au-delà des justes bornes. Aujourd'hui que ces deux causes concourent ensemble, point de doute que l'athéisme ne fasse de grands progrès.

Je ne peux me dispenser de louer ici la sagesse et la religion de l'évêque qui répliqua au premier écrit qui parut en ce genre. Il se rappela qu'en parlant à un fou, on ne doit pas imiter sa folie; et dans sa réponse il ne traita que la matière et oublia entièrement la personne.

Job dit, en parlant de la gravité et de la majesté des juges : *Si je riais, ils ne me croiraient pas (Job, XXIX, 24)*; comme s'il eût dit : si je me livrais à quelque distraction ou à quelque accès de gaieté, ces hommes, pénétrés de l'importance du sujet qui les occupe, ne recevraient pas mon témoignage.

Cette gravité dans la discussion est encore plus nécessaire entre des évêques et des théologiens qui disputent sur des matières de religion. Aussi suis-je fort éloigné d'accorder mon suffrage à la méthode que propose un personnage qui paraît pourtant s'en applaudir comme d'une invention fort ingénieuse. Cette méthode consiste à employer contre les hommes les mêmes armes qu'ils emploient contre nous, et comme on dit : *à leur faire raison dans leur propre verre*. Elle lui paraît une ruse merveilleuse dans le genre de celle qu'imagina le cardinal Sansovino, lorsqu'il conseilla au pape Jules II d'opposer au concile de Pise le concile de Latran..... Mais aucune considération d'intérêt ne peut nous autoriser à imiter ce que nous croyons être un mal dans les autres; nous devrions plutôt faire le contraire. César a dit, en parlant de ses adversaires : *Je ne désire rien plus fortement, sinon qu'ils soient toujours semblables à eux, et moi semblable à moi : nihil malo quam eos esse similes sui et me mei*. Mais aujourd'hui, tandis que nous différons dans les bonnes choses, nous nous ressemblons dans les mauvaises. *dum de bonis contendimus, de malis consentimus*. Assurément si on me demandait, à l'occasion de ceux qui attaquent et de ceux qui répondent sur ce mauvais ton, quels sont ceux qui sont les plus blâmables, je me souviendrais peut-être du proverbe qui dit : *que c'est le second coup qui forme la querelle*, et de ce que disait encore un personnage d'ailleurs peu connu : *qui réplique multiplie, qui réplique multiplie*; mais je trancherai la question avec cette sentence : *le mal a commencé par l'un, et il a été rendu interminable par l'autre : alter principium malo dedit, alter modum abstulit.....*

Je conclurai ce point en déclarant qu'il aurait été à désirer que les ouvrages dans le genre dont nous parlons, eussent été étouffés avant d'avoir vu le jour; mais puisqu'ils ont paru, il serait bon que toutes les personnes qui ont de l'esprit et de la religion s'accordassent à les censurer et à les blâmer comme des productions extravagantes de quelques hommes sans jugement. Je vais plus loin, et j'avertis tous les hommes entre les mains de

qui ils pourraient tomber que, s'ils ne veulent pas s'exposer à perdre eux-mêmes tout sentiment de religion, à voir leur propre cœur s'endurcir, se paver, pour ainsi dire, et devenir semblable à une grande route, ils doivent éviter de s'arrêter sur des écrits de cette espèce, et surtout de se plaire dans leur lecture; qu'ils doivent plutôt être aussi honteux et aussi confus d'avoir pu, pendant quel que temps, faire servir les matières de religion à leurs jeux et à leurs amusements que s'ils avaient été, pendant le même temps, livrés à des accès de folie.

IRRÉGULARITÉ DE LA CONDUITE DANS LES ÉVÊQUES, PREMIÈRE ET PRINCIPALE CAUSE DES TROUBLES ET DES SCHISMES QUI ONT DÉCHIRÉ L'ÉGLISE; ÉGARDS DE BACON POUR LES ÉVÊQUES.

Tome IV, p. 462.

On ne peut nier que les défauts dans la conduite personnelle et dans le gouvernement de ceux qui occupent la première place dans l'Église n'aient toujours été les motifs et les causes principales des schismes et des divisions. Tandis que les évêques et les prélats de l'Église continuent d'être pleins de science et de bonnes œuvres, tandis qu'ils paissent véritablement le troupeau qui leur est confié, tandis qu'ils en agissent, à l'égard des princes et des grands du siècle, avec toute la liberté et tout le courage qui conviennent à la dignité de leur vocation et au soin précieux des âmes dont ils sont chargés, on peut dire que pendant tout ce temps, l'Église est, pour ainsi dire, *assise sur une montagne*. Personne n'élève de questions à son sujet, personne ne cherche à s'en séparer.

Mais quand ces vertus, dans les pères et les chefs de l'Église, ont entièrement disparu, quand ils sont devenus mondains, amateurs d'eux-mêmes, curieux de plaire aux hommes, alors on commence à être, à l'égard de l'Église, comme des hommes qui tâtonnent dans les ténèbres. On doute si ces évêques sont les successeurs des apôtres ou les successeurs des pharisiens; et même, quoiqu'ils soient assis sur la chaire de Moïse, ils ne peuvent plus parler avec autorité: *tanquam auctoritatem habentes*, parce qu'en ne marchant plus dans la route qu'ils avaient eux-mêmes tracée aux hommes, ils ont perdu tout crédit dans l'esprit de ces mêmes hommes, au point qu'il est nécessaire de faire retentir continuellement aux oreilles de ceux-ci ces paroles: *Ne sortez point, nolite exire* (Matth., XXIV, 26), tant ils sont prêts alors, sur la première invitation d'un novateur, à se séparer de l'Église. Aussi un auteur peu religieux (*Machiavel*) a remarqué avec raison que l'humilité des frères mendiants avait, pendant très-longtemps, soutenu les évêques et les prélats et prévenu leur ruine, qu'aurait infailliblement entraînée l'irrégularité de leur conduite.

Effectivement notre ennemi spirituel use contre nous de deux sortes d'artifices: tantôt c'est la sainteté des mœurs qu'il emploie dans la personne des hypocrites pour établir et ac-

créditer les erreurs, et tantôt, au contraire, c'est la corruption des mœurs qu'il fait valoir pour répandre des doutes sur la vérité, et décréditer les choses les plus saintes.

Ceci regarde particulièrement mes seigneurs les évêques, à qui ma conscience me rend pourtant le témoignage que je suis aussi attaché que je le dois. Aucune des contradictions auxquelles ils peuvent avoir été en butte n'a détruit en moi le respect qui est dû à leur état, et il n'y a ni médisance ni calomnie qui ait altéré la bonne opinion que j'ai conçue de leur personne. J'en connais même quelques-uns dont la réputation a été violemment attaquée par des accusations en ce genre qui sont pourtant des hommes d'une vertu éminente; et la seule indisposition des temps, jointe à la difficulté des communications, est un obstacle à l'édification que la sainteté de leur conduite répandrait dans toute l'Église.

À l'égard de tous les autres, il n'en est aucun que je puisse condamner. Je ne suis point le juge de ceux qui appartiennent à un maître si élevé au-dessus de nous; je n'ai point le témoignage de deux personnes (1 Tim., V, 19) à produire contre eux, et je sais combien on a été fondé à dire de la renommée qu'elle raconte également ce qui a été et ce qui n'a pas été fait: *pariter facta atque infecta canebat*. Les nuages qu'on répand sur leur vertu ne s'élèvent pas tous du même rivage. Ils ont des ennemis en très-grand nombre et de différentes espèces, tous disposés à inventer contre eux des calomnies, plus disposés encore à les amplifier dans la suite qu'à les affaiblir; enfin très-disposés à y ajouter foi eux-mêmes; car, on l'a dit avec raison, la crédulité est l'aimant du mensonge: *magnes mendacii credulitas*.

Mais s'il en est quelques-uns à qui l'évêque suprême soit dans le cas de dire comme à cet évêque de l'Apocalypse, non pas seulement *j'ai contre vous quelque peu de chose; habeo adversum te pauca* (Apoc., II, 14.); mais *j'ai contre vous beaucoup de choses; s'il n'est quelques-uns qui aient perdu leur charité première* (*Ibid.*); s'il n'est d'autres qui ne soient ni froids ni chauds, etc., (*Ibid.* III, 16), qu'ils s'empresment de remonter au point d'où ils sont descendus, et qu'ils travaillent à raffermir les fidèles, dont la vertu et la foi menacent d'une ruine prochaine (*Ibid.*, III, 2).

RESPECT QU'ON DOIT AUX ÉVÊQUES.

Tome IV, page 463.

Sans doute il est grand, le péché de ceux qui, semblables aux enfants d'Héli, détournent les hommes par leur mauvaise conduite, d'adorer et de servir le Seigneur; *et eorum causâ abhorrebant homines à sacrificio Domini* (1. Rois II, 17); mais quelque grand qu'il puisse être, le péché de ceux qui cherchent à avilir et à déshonorer les évêques, l'est encore davantage.

Salomon nous défend de critiquer ceux qui nous gouvernent, même au dedans de notre âme. Il exige de plus que, dans le doute, nous interprétions toujours leurs actions dans un

sens favorable. Les saints anges n'osèrent point condamner le calomniateur du genre humain, ni prononcer contre lui des paroles de malédiction; mais ils dirent : *que le Seigneur exerce sur toi son empire; increpet te Dominus (Ep. Juda)*. L'apôtre saint Paul avait été bien fondé à dénoncer au grand prêtre qui avait à son égard indignement violé les règles de la justice, le jugement de Dieu, en lui disant : le Seigneur te frappera, *percutiet te Dominus (Act. XXIII, 3)* : mais il crut avoir été trop loin, en qualifiant le même grand prêtre de muraille blanchie, *paries dealbate*; et il lui en fit des excuses : sur quoi un saint père a dit que saint Paul avait respecté dans ce personnage jusqu'à l'ombre et au vain nom de prêtre : *ipsum, quamvis inane nomen et umbram, expavit sacerdotis*.

L'histoire nous apprend que dans les premiers siècles de l'Église, les conciles et les synodes qui déposaient les évêques, ne croyaient plus devoir se souvenir des délits qui avaient donné lieu à la déposition, et les ensevelissaient dans un oubli éternel. Cham encourut la malédiction dont il fut frappé, pour avoir révélé la honte de son père, et cependant c'est une bien plus grande faute d'insulter au caractère des évêques et de mettre en question leur autorité, que d'insulter à leur personne. Il est plusieurs SS. PP. qui ont parlé contre des évêques dont la conduite était indigne de leur caractère, avec tant de force et de véhémence, qu'ils auraient paru croire que cette indignité les privait et les dépouillait par le seul fait de leur office; l'un a dit : *On nous appelle prêtres et nous ne le sommes pas; Sacerdotes nominamur, et non sumus*. Un autre a dit : *si vous ne faites de bonnes œuvres, vous ne pouvez point être évêque; nisi bonum opus amplectaris, episcopus esse non potes*. Mais dans la réalité, les SS. PP. en s'exprimant ainsi sur le compte de ces évêques, étaient bien éloignés de prétendre qu'on pût élever des doutes ni sur la légitimité de leur état, ni sur la validité de leur ordination.

SECONDE CAUSE DE NOS CONTROVERSES.

Tome IV, page 463.

Nous avons déjà observé que la première cause des controverses qui troublent l'Église, c'est l'irrégularité dans la conduite des évêques; la seconde cause, c'est la nature et le caractère de certains personnages.

Il y aura toujours dans l'Église des hommes qui aiment à être appelés *Rabbi (Matth., XIII, 7)*, c'est-à-dire maîtres; non pas que ces hommes aiment précisément les cérémonies, et soient fort flattés d'un simple compliment : mais ils cherchent à fonder sur ce titre une autorité intérieure, à la faveur de laquelle ils puissent dominer sur les esprits, les obliger à vivre dans la dépendance de leurs opinions, et à ne se conduire que par leurs lumières.

Ces hommes sont de véritables successeurs de *Diotrèphe, amateur de la primauté (Jean III)*, et ne sont point des évêques. Ils rencontrent facilement une autre espèce d'hommes qui s'attachent à eux et qui mettent leur

gloire à en dépendre, *quorum gloria in obsequio* : esprits inflexibles et infiniment zélés pour ceux qu'une fois ils ont choisis pour maîtres. La plupart de ceux qui composent cette dernière espèce sont des hommes jeunes, d'un esprit superficiel..... Cependant ils ont sans cesse dans la bouche les noms honorables de *sincérité, de réforme, de discipline*; et on ne peut se permettre quelques observations sur leurs disputes et leur faux zèle, qu'ils ne s'écrient aussitôt qu'on a violé tout ce qu'il y a de plus saint. Ils prétendent que les démarches qu'on fait en vue de procurer la paix de l'Église, ne sont inspirées que par la chair et le sang.

Mais je n'en dis pas moins avec l'Apôtre, puisqu'il règne parmi nous un esprit de jalousie et de contention, n'êtes-vous pas vous-mêmes des hommes de chair? *Cum sit inter vos zelus et contentio, nonne carnales estis (Cor., III, 4)* et quoique, à leur avis, ce ne soit que la sagesse et la politique humaine qui propose la conciliation des controverses, quoiqu'ils se croient eux-mêmes conduits par la sagesse qui est d'en haut, je dirai encore avec saint Jacques : ce n'est point la sagesse qui vient d'en haut, mais une sagesse terrestre, animale et diabolique; parce qu'où il y a de l'envie et de la contention, là aussi se trouve l'inconstance et toutes sortes de mauvaises œuvres, *non est ista sapientia de sursum descendens, sed terrena, animalis, diabolica : ubi enim zelus et contentio, ibi inconstantia et omne opus pravam (Jac., III, 36)*. C'est cette espèce d'inconstance qu'un saint père avait en vue, quand il a dit que ces gens-là cherchent toujours à avancer, non dans la perfection, mais dans l'innovation, *procedere volunt non ad perfectionem, sed ad permutationem*.

TROISIÈME CAUSE DES CONTROVERSES.

Tome IV, page 464.

J'assigne, comme une troisième cause de nos controverses, l'horreur poussée à l'extrême et au-delà des bornes, contre quelques hérésies et quelques abus éclatants. Cette cause a donné naissance à l'hérésie d'Arius. Effectivement cette hérésie doit son origine à l'horreur pour l'idolâtrie et à la crainte qu'avait Arius qu'en soutenant, que notre Sauveur Jésus-Christ était un Dieu égal à son Père, les chrétiens ne parussent reconnaître la pluralité des dieux. L'horreur pour l'hérésie d'Arius occasionna celle de Sabellius. Sabellius, ayant en exécration la dissemblance qu'Arius admettait dans la Trinité, s'éloigna de cette erreur jusqu'à tomber dans l'erreur opposée. Il nia la distinction des personnes, et soutint que ces personnes n'étaient que des noms de différents offices et de différents ministères.

Je le répète et je le soutiens avec confiance, la plupart des hérésies et des schismes tirent de là leur origine : la plupart viennent de la fausse règle que les hommes ont adoptée pour mesurer le plus ou le moins de perfection dans l'Église, et d'après laquelle ils ont cru que la religion la plus parfaite devait être

placée à la plus grande distance de la dernière erreur condamnée. On peut dire en ce sens que les hérésies suivantes sont les enfants posthumes des précédentes, et qu'elles naissent des cendres d'autres hérésies déjà éteintes et étouffées.

Il est encore de nos jours des personnes qui adoptent, au moins jusqu'à un certain point, cette manière de mesurer la perfection : elles croient que la vraie pierre de touche, pour reconnaître ce qui est bon et ce qui est mauvais, c'est de remarquer le plus ou le moins d'opposition aux institutions de l'Eglise romaine, soit qu'il s'agisse de cérémonies, soit qu'il s'agisse de police ou de gouvernement, ou même d'institutions de plus grande importance ; celle-là sera toujours à leurs yeux la plus parfaite, qui a le plus d'opposition avec cette Eglise ; et celle-là est toujours souillée et flétrie, qui aura avec elle la plus petite apparence de rapport.

Les hommes étant sujets comme ils le sont à se tromper eux-mêmes, plus sujets à tromper le peuple, et plus sujets encore à calomnier leurs adversaires, il serait dangereux de les entretenir dans cette méthode de mesurer et de juger la perfection. Elle nous aurait sûrement conduits depuis longtemps à la rebaptisation des enfants baptisés suivant le rit de l'Eglise romaine, si nous n'avions pas sous les yeux une condamnation trop notoire de cette pratique ; car je vois que la réordination des prêtres, qui a tant d'analogie avec la rebaptisation des enfants, est un point qu'on inculque déjà avec force.

Il est très-à-propos que les hommes ne se laissent point abuser par cette opinion exagérée, et qu'ils sachent qu'il serait beaucoup plus prudent et plus sage de rechercher avec soin si, dans l'abolition générale des institutions de l'Eglise romaine, on n'en a point enveloppé avec les mauvaises, et aboli qui étaient vraiment bonnes (par une suite de l'imperfection attachée à toutes les actions humaines), plutôt que de chercher si on n'en a point laissé subsister de mauvaises dont il faudrait achever de purifier l'Eglise : c'est ce qu'on prétend encore chaque jour, et qui aboutirait à déchirer l'Eglise jusque dans ses entrailles, ainsi qu'on a commencé de le faire.

QUATRIÈME CAUSE DES CONTROVERSES.

Tome IV, page 465.

La quatrième cause de nos différends de religion (et cette cause a troublé aussi l'Eglise dès les premiers temps), c'est une affectation passionnée d'imiter les églises étrangères. Il en est parmi nous qui, ayant pendant le temps de la persécution et depuis ce temps communiqué avec les Eglises étrangères, et pris une impression avantageuse de la forme de leur gouvernement, ont voulu forcer nos Eglises d'adopter cette forme.

Quand il serait vrai que la forme de gouvernement dans ces Eglises fût la meilleure, il est bien des conjonctures où il ne faut pas

chercher entre les biens quel est le meilleur en soi, mais quel est le meilleur pour nous et le plus à notre portée : *Non quod optimum sed è bonis quid proximum*. Notre Eglise n'est pas à établir, elle est établie, elle a un état fixe, qui repousse par conséquent les innovations.

Peut-être dans l'ordre politique le gouvernement républicain est préférable au gouvernement monarchique ; mais quand même cela serait constant, on aurait grand tort d'en conclure que les États où le gouvernement monarchique est légitimement établi, soient tenus de changer cette forme pour en adopter une autre. *Celui qui introduit des habitudes mauvaises, résiste à la volonté de Dieu, révélée dans sa parole ; celui qui introduit des nouveautés, résiste à la volonté de Dieu, révélée dans les choses elles-mêmes. Qui introducit mala, voluntatem Dei oppugnat, revelatam in verbo, qui nova introducit, voluntatem Dei oppugnat, revelatam in rebus*. Prenez conseil de la providence de Dieu, aussi bien que de sa parole, *consule providentiam Dei cum verbo Dei*.

Remarquez cependant qu'en parlant ainsi, je ne prétends pas reconnaître que la forme du gouvernement ecclésiastique qu'on propose de substituer à la nôtre, quand elle serait d'ailleurs possible et convenable, soit effectivement meilleure que la nôtre, si on retranche de celle-ci quelques abus. La parité et l'égalité entre les ministres (qui est la base de cette forme qu'on voudrait introduire), introduirait à son tour la plus horrible confusion dans l'Eglise...

Si on nous dit, regardez les fruits de ces Eglises étrangères, et comparez-les avec les fruits de la nôtre : je réponds à cela que je prie sincèrement le Seigneur de multiplier au centuple ses bénédictions et ses grâces sur ces Eglises... Je suis bien éloigné de vouloir jeter de l'ombre sur leur gloire ; cependant les fruits dont on nous parle sont peut-être comme des flambeaux allumés dans les ténèbres, qui, de loin, paraissent plus grands qu'ils ne sont en effet...

Quoi qu'il en soit, quand je considère les censures que quelques personnes ne craignent point de lancer aussi bien contre les particuliers que contre les Eglises, je me rappelle ce philosophe platonicien qui assurait que les vices de la partie irascible de l'âme, quoique moins éclatants, il est vrai, que ceux de la partie concupiscible, renfermaient plus de dépravation que ces derniers ; *ceterò vitia irascibilis partis animæ, sunt gradu graviora quàm concupiscibilis, tametsi occultiora*. Les contestations qu'ont eues anciennement les évêques en fournissent une grande preuve. Dieu veuille que nous puissions disputer avec les autres Eglises, comme la vigne avec l'olivier, c'est-à-dire disputer quelle est celle qui portera les meilleurs fruits ; et non pas comme la ronce avec le chardon, quelle est celle qui sera la plus infructueuse ?

COMMENCEMENT ET PROGRÈS DES CONTROVERSES QUI TROUBLENT AUJOURD'HUI L'ÉGLISE D'ANGLETERRE. PROCÉDÉS PEU CHARITABLES DES DEUX PARTIS.

Tome IV, page 466.

On voit dans l'origine et le progrès de ces disputes, se vérifier ce qu'a dit Salomon : *Le cours des disputes doit être arrêté dans les commencements* ; autrement elles sont comme les eaux qui, lorsqu'elles se sont fait une ouverture, ne peuvent plus être rappelées ou contenues que très-difficilement. On se souvient quels étaient, dans les commencements, les prétextes et les griefs de ceux qui sollicitaient une réforme : des cérémonies qui leur paraissaient superstitieuses ; des ministres qui ne prêchaient pas, et qui cependant possédaient de riches bénéfices ; d'autres bénéficiers obligés à la résidence, et qui séjournaient inutilement dans les universités ; voilà les abus et quelques autres de cette espèce contre lesquels se dirigeaient toutes leurs plaintes et leurs déclamations. De là ils en sont venus à condamner le gouvernement épiscopal, et à rejeter diverses institutions ecclésiastiques, prétendant que ce gouvernement était un reste de la corruption de l'Église romaine, et que les autres institutions n'étaient pas suffisamment purifiées de la souillure des premiers temps. Enfin, ils ont été jusqu'à fixer eux-mêmes une unique et perpétuelle forme de gouvernement dans l'Église, qu'ils prétendaient devoir être introduite et établie par l'autorité des magistrats, sans considérer si cette forme, nouvellement imaginée, était possible, et sans prévoir les dangers et les troubles qu'elle occasionnerait dans l'Église et dans l'État ; ceux-là n'ont pas été plus loin.

Mais il en est d'autres qui, incapables de s'arrêter sur un terrain si escarpé, ont été plus loin encore : ils ont soutenu que cette forme devait être, malgré tous les dangers, reçue et introduite par le peuple, sans qu'il fût nécessaire d'attendre la sanction et le concours de l'autorité ; et en même temps, ils ont rompu toute communication avec nous, sur le fondement que nous n'avons point d'église. Telle a été la marche de ce parti, je parle du plus grand nombre ; car j'en connais quelques-uns qui étant de leur nature portés aux extrémités et même incapables d'y arriver par degrés, sont parvenus dès le premier pas au plus haut point d'exaltation.

Le parti opposé, qui est celui qui soutient le gouvernement présent de l'Église, a aussi varié dans ses procédés et dans ses principes : d'abord, les cérémonies que leurs adversaires prétendaient être une corruption, ils ont soutenu que c'était des choses indifférentes ; et quand on leur alléguait qu'elles avaient été en usage dans les derniers temps de superstition, ils se défendaient en prouvant qu'elles avaient été aussi en usage dans les meilleurs temps de l'Église. Ils n'avaient alors point de peine à reconnaître qu'il s'était glissé plusieurs abus dans l'Église ; et ils les comparaient à l'ivraie qui est assez communément

mêlée au bon grain ; mais ils observaient que, conformément à l'avis plein de sagesse donné par notre Sauveur, on ne devait point se presser d'arracher l'ivraie, dans la crainte d'endommager et de déraciner le bon grain ; et qu'il fallait laisser croître l'un et l'autre jusqu'au temps de la moisson.

Mais dans la suite ils ont cru devoir justifier sans restriction et maintenir tout ce qui se pratiquait dans l'Église : ils ont soutenu avec fermeté que rien ne devait être changé, sous le prétexte qu'aucun des changements proposés n'était nécessaire, et qu'en changeant quelque point, on ébranlerait tous les autres. Enfin, aigris par la suite des disputes, ils en sont venus à condamner directement le parti qui leur était opposé, comme un parti de sectaires...

Ainsi on voit que de part et d'autre, les commencements ont été modérés, mais que la fin a été violente ; en sorte que, dans le cours de la dispute, chaque parti s'est presque autant éloigné de lui-même, qu'il était dans le principe éloigné de l'autre parti.

Certainement, mon intention n'est pas d'entrer dans le fond des controverses elles-mêmes, ainsi que j'en ai déjà prévenu ; mais cependant j'observerai aux chefs du parti qui veut réformer toute la discipline de l'Église anglicane, qu'ils doivent peser sérieusement et considérer attentivement combien ils se rapprochent de ceux de leur propre parti, avec lesquels j'esais pourtant qu'ils ne se réuniront jamais. Il est très-difficile en effet de soutenir que la discipline dont ils prétendent que nous manquons, est une partie essentielle du culte divin, et de ne pas soutenir en même temps que le peuple est obligé en conscience de s'assembler de lui-même, sans attendre le consentement des magistrats ; car je demande, si un gouvernement admettait la prédication de la parole et le baptême, mais excluait le sacrement de la Cène du Seigneur, je demande, dis-je, si les hommes ne seraient pas obligés, sous peine de damnation, de se réunir pour célébrer ensemble ce mystère, et s'ils devraient eux-mêmes se contenter uniquement de la partie du culte de Dieu que le magistrat aurait autorisée ? Je fais cette observation, non dans le dessein de rendre leurs parties adverses plus blâmables à leurs yeux, mais pour les engager à réfléchir plus profondément sur toutes leurs démarches. Peut-être ne reviennent-ils point sur leurs pas, parce qu'ils ne voient pas jusqu'où ils se sont avancés.

D'un autre côté, je dis encore à messieurs les évêques, qu'en s'opiniâtrant à ne rien changer, il leur est bien difficile d'éviter le blâme des personnes impartiales... Retraucher les abus, n'est pas supprimer le bien, c'est l'affermir au contraire ; si la facilité à changer les usages est une source de troubles, l'opiniâtreté à les retenir ne l'est pas moins ; *morosa moris retentio, res turbulenta est æque ac novitas.*

Que les évêques sachent encore qu'un bon cultivateur est toujours occupé autour de sa vigne ou de son champ : ceux-ci lui offrent toujours matière de travail... Je prie donc

le Seigneur qu'il leur donne une vive sollicitude et un amour ardent pour le peuple dont il leur a confié la conduite, et qu'il leur inspire encore de ne point tant insister dans leurs instructions, sur les choses dont on dispute que sur celles dont on ne dispute pas.

Je viens aux procédés peu fraternels de l'un et de l'autre parti. Il est directement contraire à mon but d'exagérer les torts; c'est assez de les remarquer; et si je le fais, c'est dans la vue d'exciter la commisération et le regret du parti offensant, et non pas dans le dessein de réveiller l'animosité, et de rendre plus vives les plaintes de l'autre. On sent fort bien que je dois m'adresser plus particulièrement au parti qui est le plus puissant: c'est de ceux qui ont la haute main que partent ordinairement les coups; *injuriam potentiorum sunt*.

Je dis donc que ceux qui sont en possession du gouvernement de l'Eglise ont, à l'égard des autres, des torts qui ne peuvent guère être dissimulés ou excusés. Ils leur ont imputé de refuser le tribut à César, et l'obéissance aux magistrats civils: obéissance que ceux-ci leur ont cependant toujours rendue. Ils ont reçu trop facilement des accusations contre eux: ces accusations, ils les ont trop rigideusement poursuivies.....

Je sais que les gouvernements rigides valent mieux que les gouvernements faibles; et je suis de l'avis du personnage qui disait: *qu'il vaut mieux vivre dans un pays où rien n'est permis, que dans celui où tout est permis*. Je blâme les supérieurs qui laissent tomber les lois en désuétude, ou qui n'en punissent point les transgresseurs: mais aussi les lois sont comme les raisins, qui, étant trop pressés, donnent un vin dur et peu salutaire. Il faut ici appliquer les paroles de l'Apôtre: *la colère de l'homme ne remplit point la justice de Dieu; ira viri non operatur justitiam Dei*.

Quant aux injures dont l'autre parti est coupable, elles ne sont que des flèches sans pointes, *ictus inermes*. Effectivement, elles ne consistent guère que dans des déclamations chaudes et violentes, et de la part de quelques hommes sans jugement, dans une manière d'agir malhonnête et irrespectueuse pour les supérieurs; car pour les libelles où l'on se propose de rendre ceux-ci l'objet de la dérision publique, et qui est le moyen qu'on a dernièrement employé contre eux, je suis persuadé qu'il ne serait pas juste d'en charger tout le parti.

Je ne crois pas non plus qu'on doive imputer à la majorité cet autre procédé plus odieux encore, et qui n'est réellement mis en œuvre que par des hommes qui forment la lie de ce parti: c'est de s'associer et d'appeler, pour ainsi dire, à leur secours, certaines troupes d'hommes avides qui n'attaquent les évêques et les autres ecclésiastiques constitués en dignité, que pour les dépouiller de leurs bénéfices et s'enrichir de leurs dépouilles. On ne saurait parler trop durement de tous ces gens-là; et on peut dire ici: *Les incendiaires et les voleurs s'entendent et sont*

d'intelligence; les uns pour mettre le feu à la maison, les autres pour la piller.

CIRCONSPECTION DES ÉVÊQUES A EXIGER DES SERMENTS ET A INTERDIRE CEUX QUI LES REFUSENT.

Tome IV, page 467.

Nos évêques exigent rigoureusement qu'on souscrive aux articles qu'ils ont dressés. Je crois que c'est aigrir et irriter les maux de l'Eglise, qui autrement se seraient évanouis et dissipés d'eux-mêmes: celui-là ne cherche pas l'unité, mais la division qui exige en paroles ce qu'on lui donne en effet; *non consensus querit, sed dissidium, qui quod factis præstatur, verbis exigit*.

Il est des personnes, j'en suis persuadé, qui se conformeraient assez facilement à ces articles, et qui cependant se font quelque peine de conscience d'y souscrire, parce qu'elles savent que l'abandon d'un parti, qu'elles avaient suivi pendant longtemps, imprimerait sur eux la note d'inconstance, et formerait un obstacle au bien que d'ailleurs elles auraient pu faire; telle est effectivement, dans plusieurs personnes, la faiblesse de leur esprit, qu'elles s'imaginent qu'une démarche semblable devrait faire perdre tout crédit à leurs ministres: or, dans une disette de prédicateurs aussi grande que celle que nous éprouvons, condamner des ministres au silence, ce n'est pas les punir, c'est punir le peuple. Les évêques ne devraient-ils pas tenir un œil ouvert sur le bien que font ces prédicateurs, au lieu de fixer l'un et l'autre sur le mal qu'on suppose qu'ils commettent?

Je ne parle pas de ceux qui sont outrés et incorrigibles; à Dieu ne plaise qu'on doive leur permettre jamais la prédication: mais pour chaque parole inconsiderée qui échapperait aux autres, parole insidieusement surveillée, et le plus souvent interprétée dans un sens forcé, conviendrait-il de les interdire et de rendre leurs voix et leurs talents inutiles pour la chaire?

CONDUITE ET DOCTRINE DE CEUX QUI ATTAQUENT LE GOUVERNEMENT ACTUEL DE L'ÉGLISE ANGLICANE. RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR CES CONTROVERSES.

Tome IV, page 458.

Ceux qui attaquent le gouvernement actuel de l'Eglise d'Angleterre ne se sont pas retranchés eux-mêmes du corps et de la communion de cette Eglise; mais ils affectent certains signes de reconnaissance et certaines particularités, à l'aide desquelles ils cherchent à former une société particulière; et on a raison de dire qu'il y a des procédés schismatiques, aussi bien que des opinions schismatiques; *tâu sunt mores quidam schismatici quàm dogmata schismatica*.

D'abord, ils se sont appropriés les noms de *zélés, de sincères et de réformés*, comme si tous les autres hommes ne distinguaient point les choses saintes d'avec les profanes, et faisaient profession d'aimer les abus. Si

un homme possède d'éminentes vertus et abonde en bonnes œuvres, mais cependant n'entre point dans leurs sentiments, ils l'appellent pour le déprimer, un homme *honnête*, un homme *moral*; ils le comparent à Socrate ou à quelque autre philosophe païen : tandis que la divine sagesse dans les Ecritures, nous enseigne qu'on doit juger de la religion des hommes et les qualifier, d'après les œuvres de la seconde table, plutôt que d'après celles de la première; parce que celles-ci ne sont que trop souvent imitées et pratiquées par les hypocrites. Saint Jean a dit qu'un homme *se vante sans raison d'aimer Dieu qu'il n'a jamais vu, s'il n'aime pas son frère qu'il a vu* (I Jean, IV, 20) : et saint Jacques, que *c'est un acte véritable de religion, de visiter les orphelins et les veuves* (Jac., I, 27). Ainsi, ce qui est dans le langage de ces réformateurs, seulement philosophique et moral, est, dans le langage des apôtres, la vraie religion et le vrai christianisme.... Ils ne se contentent pas de dégrader les hommes vertueux, en les réduisant au titre d'hommes *honnêtes et moraux* : les hommes vraiment et pieusement sages, qui savent les apprécier, ils les appellent aussi, dans le même dessein, des *politiques* ; ils publient que leur sagesse est une sagesse charnelle et tout humaine.

Si un prédicateur médite et traite soigneusement son sujet, s'il emploie une méthode, je ne dis pas purement scolastique, car elle serait vicieuse, mais une méthode véritablement solide ; je veux dire s'il met de l'ordre et de la netteté dans la distribution de sa matière, en vue de favoriser la mémoire, s'il tourne et ramène tout à l'édification, s'il appuie tout ce qu'il avance sur des preuves solides et des témoignages irrécusables, ils censurent cette manière de prêcher comme opposée à la simplicité de l'Evangile, et ils lui appliquent ce que dit saint Paul de la sagesse humaine (I Cor., I, 17).

Mais quelle est donc la manière de prêcher qui leur est propre ? Il faut convenir qu'ils exhortent bien, qu'ils réussissent à exciter la composition du cœur, et qu'ils amènent véritablement les hommes à leur demander : *mes frères, que ferons-nous donc ? viri fratres quid faciemus* (Act., II, 3) ? Mais ce n'est pas assez, ils devraient encore répondre à la question qu'eux-mêmes ont fait naître. Malheureusement ils ne le peuvent pas ; car s'ils traitent les matières de controverses, on sait qu'ils ne le font que faiblement, en passant, et pour un peuple toujours disposé à se contenter de tout : s'ils traitent de la doctrine, ils ne débitent guère que des généralités, ils se repètent sans cesse : la parole de Dieu, ce pain de vie, ils le jettent çà et là, et ne le rompent jamais ; ils ne dirigent jamais leurs instructions vers ce qu'on appelle les cas de conscience, et ne travaillent point à tranquilliser les hommes dans les perplexités qu'ils éprouvent souvent sur la légitimité de leurs actions particulières. Dans le vrai, il en est parmi eux bien peu qui soient en état de le faire, par le défaut d'une science solide ou le

défaut d'étude et de temps. Quand ils recommandent l'observation du dimanche, et qu'ils s'élèvent contre les gains illicites, ils le font en peu de mots et d'une manière assez intelligible ; mais quelles actions et quelles œuvres sont permises en ce saint jour ? quels moyens de gain sont légitimes, et dans quel cas ? Voilà sur quoi ils gardent le silence. Effectivement, pour traiter et éclaircir toute cette matière avec des distinctions justes et par de bonnes décisions, il faudrait, ce qu'ils n'ont pas, des connaissances étendues et un travail soutenu, une profonde méditation et un grand usage de l'Ecriture sainte ; et de plus, il faudrait pouvoir mettre à profit beaucoup d'autres secours que la Providence nous a procurés, et a bien voulu conserver jusqu'à présent, pour faciliter l'instruction des fidèles.

J'ajoute qu'ils ne tiennent point la balance égale quand ils enseignent au peuple ce que les lois commandent et ce qu'elles ne commandent pas ; mais ils pensent qu'on ne peut pousser trop loin tout ce qui a l'apparence d'un commandement : ils oublient qu'il y a des péchés à main droite, aussi bien qu'à main gauche ; que la *parole de Dieu, dont le tranchant est double, coupe des deux côtés* (Apoc., I, 16), et retranche aussi bien les transgressions profanes que les observations superstitieuses. Eh, qui doute qu'il ne soit aussi illicite de fermer ce que Dieu a ouvert, que d'ouvrir ce que Dieu a fermé ? de lier ce que Dieu a délié, que de délier ce que Dieu a lié ? Les hommes communément ne se tiennent-ils pas aussi offensés, quand on rejette leurs faveurs, que lorsqu'on désobéit à leurs ordres (Matth., XVI, 19).

Ils ont, en ce genre, prononcé généralement et sans aucune distinction, que toutes les assertions non conformes à la vérité étaient illicites, malgré qu'il soit expressément rapporté dans les Ecritures que les sages-femmes d'Egypte, qui avaient fourni de fausses excuses, furent recompensées (Heb., XI, 31) ; que par *sa foi*, Rahab avait caché les espions ; que Salomon, dans son jugement admirable, avait usé d'une feinte ; et que Notre-Seigneur lui-même, pour toucher davantage le cœur de deux de ses disciples par un saint artifice, avait fait semblant d'aller au delà d'Emmaüs....

Il est un autre point dans la conduite de ces personnes, qui entraîne de grands inconvénients et de grands dangers : ils autorisent le peuple à prêter l'oreille aux controverses, et à entendre dissertar sur toute espèce de doctrine, se fondant sur ce qu'on ne doit supprimer aucune partie des conseils de Dieu, ni en dérober la connaissance au peuple. Mais d'après ce principe, la différence ou la distinction que fait l'Apôtre entre le *lait* et la *nourriture solide* (Ib., V, 12), s'évanouirait donc absolument ; et le précepte qu'il donne, de ne point faire entrer le peuple dans les *questions* et les controverses, demeurerait sans usage.

Mais, surtout, il y a lieu de craindre que leur manière de traiter l'Ecriture sainte, n'entraîne encore un plus grand désordre ; car,

tandis qu'ils cherchent pour chaque chose des traits formels dans les saintes Écritures ; tandis qu'en dégradant l'autorité des SS. PP., ils se sont privés eux-mêmes et ont privé l'Église des secours si avantageux qu'on peut en tirer pour entendre ces livres divins, ils s'appuient sur des exemples sans autorité, sur des conséquences sans principes et des allusions sans fondements, et ils ruinent par là toute certitude de la religion.

Un autre excès de leur part, c'est d'exalter sans mesure ce qui est sans doute une très-importante et très-sainte institution, mais qui pourtant a ses bornes, comme toute autre chose : nous voyons qu'ils entendent de la prédication presque tous les textes de l'Écriture sainte, où se rencontre le mot de *parole*. Ils exigent si rigoureusement que le sacrement de la Cène soit précédé d'une prédication, qu'il semblerait qu'elle appartient à l'essence de la Cène. Ils ont en quelque manière anéanti l'usage des prières liturgiques, et des formes du service divin, quoique la maison de Dieu, qui tire son nom de ce qui s'y fait principalement, soit appelée une maison de prières, *domus orationis* (Matth., XXI, 13), et non pas une maison de prédication. Sur le fondement que les saints moines et les saints ermites qui vivaient dans les premiers siècles de l'Église, n'entendaient point de sermons, ils condamneraient comme demi-papiste, tout homme qui soutiendrait que ces moines n'étaient pas autant de profanes... Ces erreurs et ces procédés étranges, ils les soutiennent avec un attachement religieux à leurs propres idées, qui va jusqu'à ne souffrir d'opposition ou d'objection qu'avec impatience. J'en connais même quelques-uns qui croiraient tenter Dieu, s'ils lisaient ou entendaient rien de ce qui pourrait être contraire à leurs sentiments : comme si on pouvait être fidèle à la partie de la règle donnée par saint Paul : retenez ce qui est bon, *quod bonum est tenete*, sans avoir auparavant observé l'autre partie, examinez tout, *omnia probate*.

Tout ce que je viens d'exposer peut suffire pour leur donner matière à de sérieuses réflexions sur la vérité de leurs opinions et la régularité de leur conduite. Cela peut servir encore pour diminuer les préventions et calmer l'effervescence de leurs sectateurs. Au reste, si quelques-uns de ces sectateurs prenaient de là occasion de mépriser leurs ministres et le ministère, il faudrait s'en prendre non à moi, mais à la mauvaise disposition de leur cœur.

Je reconnais que les personnes qui sont dans ce moment l'objet de mes observations, s'occupent plus que toute autre, de l'œuvre de la prédication, qu'elles ont du zèle et une véritable aversion pour ce qui offense Dieu ; mais il faut encore qu'elles prennent garde de vérifier ce qu'a dit un de leurs adversaires, qu'elles avaient seulement deux petits défauts, défaut de charité et défaut de science.

Sur la publicité à donner à ces controverses et sur la manière convenable de les traiter, je ne dirai qu'un mot. Déjà j'ai fait sentir

combien les bouffonneries et les pasquinades, étaient ici déplacées ; mais je répéterai encore ce que j'ai déjà dit, que des hommes remplis de charité étaient beaucoup plus propres que des hommes pleins de zèle, pour terminer des débats de cette nature. J'ajoute que ce qui n'est que personnalité, n'a jamais été permis dans ces sortes de matières.

Enfin, quoiqu'on en puisse dire, jamais il ne sera vrai que le peuple soit un arbitre convenable des controverses. Cette fonction conviendra bien plutôt à des assemblées particulières, modestes et tranquilles, et à des savants qui confèreraient ensemble : la presse alors ne gémirait plus, et la chaire ne retentirait plus de ces disputes. La prétention aux dignités d'un côté, de l'autre les passions et le désir de la gloire, ne devraient point faire continuer les défis et les cartels qu'on se donne dans les places publiques ; mais il serait plutôt à souhaiter que les prédicateurs qui ont de la modération, et qui joignent la piété à la sagesse, inculquassent et recommandassent fortement la paix, le silence et la cessation de toute dispute ; qu'ils ne craignent point de tomber par là sous la censure de la loi de Solon, qui obligeait, dans les séditions, tous les citoyens à prendre un parti ; qu'ils ne craignent pas qu'on calomnie leur neutralité, mais qu'ils sachent que ce qu'a dit un sage est très-véritable : *Les hommes qui dans les disputes contentieuses gardent la neutralité, sont meilleurs ou pires que ceux de l'un et de l'autre parti.*

J'ai exposé ce que je pense sur les controverses qui troublent aujourd'hui l'Église d'Angleterre, dans toute la sincérité et la simplicité de mon cœur, sans art, sans affectation de plaire ; et par là même, il est vraisemblable que je ne plairai à aucun des deux partis : mais j'ai une juste confiance de n'avoir rien dit qui n'obtienne l'assentiment de tous les hommes sages que l'esprit de parti ne domine point, et qui aiment mieux le tout que la partie : aussi je ne suis pas sans espérance que mon travail sera de quelque utilité, du moins que je n'aurai pas à me repentir de lui avoir consacré une partie de mes veilles.

CONSIDÉRATIONS SUR LES MOYENS DE PACIFIER
ET DE RÉFORMER L'ÉGLISE D'ANGLETERRE,
ADRESSÉES A JACQUES I^{er}, ROI D'ANGLETERRE.

Certain consideration touching the better pacification and edification of the church of England, etc., t. IV, p. 472.

L'unité de votre Église, grand prince, est une affaire qui n'est pas moins importante que l'union de vos royaumes ; l'une et l'autre intéressent également votre bonheur et votre dignité. J'ai déjà pris la liberté d'entretenir quelques instants votre Majesté sur l'un de ces objets : elle a paru m'écouter avec bonté ; cela m'inspire une juste confiance de l'entretenir de l'autre ; et cette confiance augmente par la considération que cet objet ne m'est point aujourd'hui étranger et que je m'en suis déjà occupé dans un autre temps.

Salomon loue la parole *qui est dite dans le temps convenable* (Prov., XXV, 11); et Notre-Seigneur, parlant du discernement des temps, a dit : *Quand vous voyez un nuage qui s'élève du couchant, vous dites nous aurons de la pluie* (Luc, XII, 54). Ainsi votre Majesté, s'élevant à la monarchie (1) située à la partie occidentale du monde, promet une douce et féconde pluie de diverses bénédictions sur l'Eglise et sur l'état. La première rosée et les premières gouttes de cette pluie bienfaisante ont déjà calmé les tempêtes et les vents dans toute la chrétienté, et répandu sur la surface de l'Europe un air de tranquillité et de sérénité qui n'y régnait pas auparavant : mais je reviens à mon objet.

Il est très-vrai que les matières ecclésiastiques n'appartiennent proprement à ma profession, et je ne suis pas assez inconsideré pour ne me l'être pas représenté à moi-même ; mais réfléchissant qu'il arrive assez ordinairement qu'un homme qui est debout et à quelque distance d'un terrain, le découvre mieux et en juge mieux l'ensemble que ceux qui sont placés sur ce même terrain, j'ai cru qu'il n'était pas impossible qu'en ma qualité de simple spectateur, j'eusse remarqué certaines choses que n'ont point aperçues, ou n'ont point voulu apercevoir les acteurs eux-mêmes, et particulièrement ceux d'entre eux qui sont personnellement intéressés, qui ont contracté des engagements ou qui ne font que suivre les impressions qu'on leur a données.

Sachant d'ailleurs en ma conscience, et j'en prends Dieu à témoin, que ni l'ostentation, ni l'envie de flatter la multitude, ni le goût de la nouveauté, ni la préoccupation pour l'un et l'autre parti, ni la passion de me mêler de tout, ni aucune autre disposition de cette espèce n'influeront dans ce que je me propose de dire ; je peux espérer que ce qui me manque en profondeur de jugement, sera compensé en droiture et en simplicité de cœur. Mais ce qui m'inspire le plus de confiance, c'est que j'ai reconnu dans les sentiments que je vais professer, et que je peux dire avoir embrassés depuis longtemps, défendu même autant que ma capacité a pu me le permettre ; j'ai reconnu, dis-je, dans tous ces sentiments, une parfaite conformité avec ce que votre Majesté a publié sur cette matière, d'après sa manière de voir très-sage, très-moderée et très-chrétienne. Votre Majesté, dans cette rencontre, a manifesté à tout l'univers que Dieu avait bien gravé dans son cœur cette base principale, ce grand principe de tout bon gouvernement, qui a toujours été la règle de sa conduite. *Le tout doit être plus cher qu'aucune de ses parties.*

N'est-il pas évident qu'en cette matière, plusieurs sont affectés et parlent comme s'ils n'avaient pas tant à cœur de séparer le mal d'avec le bien, que de se servir du bien pour protéger et maintenir le mal ; que d'autres s'expliquent comme si leur but était de faire

connaître ce qui est bon et non pas de chercher ce qui est possible ; de faire connaître ce qui serait à désirer qu'on fit, et non pas ce qu'on peut sagement espérer de faire ; que d'autres enfin procèdent comme s'ils avaient plus d'envie de détruire que de réformer ? Mais quoique dans chaque parti, des hommes d'ailleurs très-estimables, se jettent dans l'une ou l'autre extrémité, votre Majesté, guidée par la sagesse, la modération et la religion qui la caractérisent, saura bien garder le sage milieu ; et ce milieu consiste à fortifier ce qui est encore sain, et rétablir ce qui est malade.

Je sou mets donc tout ce que je vais proposer au jugement de votre Majesté, et je le jette comme un denier dans le riche trésor de votre sagesse (Marc, XII, 41). Les astronomes observent que lorsque trois lumières supérieures se rencontrent en conjonction, ce phénomène est toujours accompagné de quelque événement admirable. La lumière de la nature, la lumière de la science, et ce qui est au-dessus de tout la lumière du Saint-Esprit étant réunies en votre personne, ne doit-on pas tirer de cette conjonction une semblable conséquence ? N'y a-t-il pas lieu de faire une juste comparaison, et de dire que le gouvernement de votre Majesté est comme une heureuse constellation qui s'est levée sur les états de vos royaumes ? Mais il est une quatrième lumière qui ne manque pas à votre Majesté, lumière qui, quoique empruntée, est cependant, quand elle est réunie aux autres, d'une importance et d'une efficacité singulière ; je parle de la lumière d'un conseil très-sage et parfaitement bien composé. C'est à la haute sagesse de ce conseil que je sou mets encore tout ce que je vais proposer.

J'espère au reste que je n'aurai aucun besoin de protester que je ne balance pas à croire que, jusqu'à ce que votre Majesté en ait autrement ordonné, on doit continuer de rendre à la juridiction ecclésiastique dans l'état où elle se trouve, une pleine obéissance ; et que lorsque votre Majesté a pris une détermination et un parti, tout bon sujet doit acquiescer et rendre à ses lois l'obéissance qui leur est due. Je ne crois pas non plus qu'il soit nécessaire de déclarer combien je désapprouve toutes ces licences, ces emportements, ces tons arrogants et décisifs, ces discussions en présence de la multitude et tous les autres procédés de cette espèce qui aboutissent plutôt à exciter des rumeurs et à préoccuper le peuple, qu'à lui procurer quelque avantage véritable et à lui faire remplir son devoir.

Mais avant d'entrer dans les points controversés, il est bon de fermer la bouche, s'il est possible, à deux sortes de personnes qui s'opposent directement à la réformation.

Les uns prétendent qu'elle n'est pas convenable, les autres qu'elle est impossible.

Les premiers se fondent sur ce qu'il est contre les principes de tout bon gouvernement de rien innover dans les matières ecclésiastiques ; les seconds, sur ce que toute

(1) Le roi Jacques, du trône d'Ecosse, monta sur celui d'Angleterre.

réforme devrait établir l'uniformité de discipline.

J'observerai sur la première opinion, que le prophète a dit excellemment : *Examinez les voies anciennes, considérez celle qui est droite et vraie, et marchez dans celle-là : state super vias antiquas, et videte quoniam sit via vera et recta, et ambulate in ea* (Jér., VI. 16). Remarquez que le prophète n'a pas dit : *Considérez les voies anciennes et marchez dans ces voies : state super vias antiquas et ambulate in eis*. Il est bien vrai qu'après des personnes sages et modérées, la coutume et l'usage ont une assez grande autorité, et sont un motif suffisant pour engager à s'arrêter, à voir, à examiner ; mais elles ne forment point une autorité suffisante pour guider et pour conduire. Elles sont bien, je le répète encore, un fondement suffisant de délibérer et même de délibérer mûrement ; mais seules, elles ne sont pas un sujet juste de se décider. D'ailleurs, peut-on ignorer que le temps est bien justement comparé à un torrent qui entraîne les eaux fraîches et pures dans la mer salée de corruption qui environne toutes les actions humaines ; et par conséquent, si à l'aide de son habileté, de sa force et de son adresse, l'homme ne rame pas fortement et sans relâche, contre le rapide torrent du temps, toutes les institutions et toutes les ordonnances, quelque saines et pures quelles puissent être, s'altéreront et dégèneront bientôt ?

Pour achever de traiter cette matière avec l'importance qu'elle mérite, j'insiste encore un moment, et je demande pourquoi la constitution de l'état temporel, étant sujette à des altérations et à des affaiblissements qui exigent que tous les trois ou quatre ans, le parlement assemblé y pourvoie par de sages lois, et mette autant de promptitude dans l'application des remèdes, que le temps en met dans l'introduction des abus ; pourquoi dis-je la constitution de l'état de l'Église se se serait-elle cependant toujours maintenue dans le même état, sans ressentir la triste influence du temps et sans avoir éprouvé aucune altération depuis plus de quarante-cinq ans ? Quelqu'un prétendrait-il que si, pendant le même espace de temps, on n'avait point porté de nouvelles lois dans l'ordre des affaires civiles, il n'en aurait pas résulté de grands inconvénients ? Nous répondrions alors, que très-certainement l'expérience et la sagesse en ont fait juger et agir autrement dans ce royaume, pendant plus de trois cents ans au moins. Si on répliquait qu'il existe à cet égard une grande différence entre les matières ecclésiastiques et les matières civiles, nous ajouterions qu'il faudrait donc dire, si on voulait être conséquent, que les temples et les chapelles n'ont pas besoin de réparations, tandis que les châteaux et les maisons en ont besoin ; mais il est malheureusement trop véritable que les dégradations, dans la partie intérieure et spirituelle de l'édifice de l'Église, sont dans tous les temps aussi fâcheuses que celles qui ont lieu dans la partie extérieure et matérielle.

Je ne doute pas que le mot et la formule employés par notre Sauveur pour indiquer le besoin de la réforme, *il n'en était pas ainsi dans le commencement : ab initio non fuit sic* (Matth., XIX, 8), ne s'applique aux matières ecclésiastiques et à des points de la plus haute importance dans l'ordre de la loi morale.

Malgré ce que je viens de dire, il y aurait autant d'ignorance que d'ingratitude à nier qu'au temps de la reine Elisabeth d'illustre mémoire, l'Église d'Angleterre fût vraiment florissante. Si j'avais à comparer cette Église avec les Églises étrangères, je voudrais comparer les vertus avec les vertus, et non pas (comme font quelques-uns) les défauts avec les défauts ; ou, pour mieux dire, je voudrais que la dispute entre notre Église et les Églises étrangères, fût semblable à celle de la vigne et de l'olivier, qui disputaient à qui porterait plus de fruit, et non pas à celle de la ronce et du chardon, qui disputaient à qui en porterait le moins. La raison de ce procédé, c'est que nous devons en user à l'égard des défauts de l'Église, avec autant de circonspection et de respect, que les enfants respectueux de Noé en usèrent à l'égard de la nudité de leur père, c'est-à-dire que nous devons éviter d'arrêter nos regards sur ces défauts, les couvrir et les pallier même autant qu'il est possible. On doit reconnaître que, depuis les premiers siècles, on trouverait à peine une Église qui, pendant un si grand nombre d'années, et proportionnellement à l'étendue du territoire, ait produit un plus grand nombre d'excellents prédicateurs, d'écrivains fameux et de pasteurs respectables. Quant aux canons et aux divers points de sa discipline, sans doute il en est plusieurs, et ce sont les principaux, qui sont vraiment saints et bons ; cependant, si saint Jean écrivait aujourd'hui une épître à l'Église d'Angleterre, comme il en écrivit une à celle d'Asie, je ne doute pas que cette épître ne contiât aussi une restriction dans ses louanges, et ne se terminât par ces paroles : *J'ai quelque peu de chose à vous reprocher ; habeo adversum te pauca* (Apoc., II, 14).

Je hornerais là mes observations sur le point que j'ai traité, si je pouvais laisser sans réponse une objection qui tombe pourtant, non pas sur la matière, mais sur le temps de la réforme.

On prétend que quand même une réforme serait nécessaire, il ne serait cependant pas convenable de l'entreprendre au commencement du règne de votre Majesté ; mais j'oppose d'abord cette maxime d'Hippocrate : *Si vous avez quelque mouvement à faire, faites-le dès le commencement ; si quid moves, à principio move*.

J'oppose ensuite les exemples des princes les plus sages ; autant ont-ils été circonspects et réservés dans le changement de leurs serviteurs et de leurs officiers au commencement de leur règne, autant ont-ils été jaloux de signaler ce commencement, par la suppression des abus et des désordres, par la réforme des lois et du gouvernement de leurs

Etats : la raison de cette conduite, c'est qu'ils savaient parfaitement que les premières impressions que reçoit le peuple sont les plus durables, et que quand les hommes sont dans l'attente et en suspens, on les mène et on les tourne avec beaucoup plus de facilité ; et de là, je crois pouvoir conclure que, si le printemps de la nature ou de l'année est le temps le plus propre à délivrer de ses mauvaises humeurs le corps naturel, le printemps des règnes est aussi la saison la plus convenable pour épurer et réformer le corps politique.

Qu'on nous permette avant de finir, de lever une difficulté qu'on nous oppose encore, quoiqu'elle soit fondée sur des soupçons plutôt que sur des raisons. Je crois pourtant qu'elle fait une grande impression sur des personnes d'ailleurs très-sages et très-bien intentionnées. On dit donc que si on se met en voie de changer, quoiqu'il ne s'agisse d'abord que de supprimer des abus, les hommes s'accoutumeront au changement, ils y prendront goût ; et ce qui est même bon et solide sera bientôt exposé à être renversé sous différents prétextes. Cette allégation, j'en conviens, aurait été certainement bonne et bien fondée dans les disputes et les divisions qui eurent autrefois lieu entre le peuple et le sénat romain : elle l'est en général dans les cas où les choses sont décidées au gré de la multitude, qu'on sait bien ne pouvoir jamais se renfermer dans les bornes de la modération. Mais ces changements seraient soumis parmi nous à une marche régulière, parce qu'ils seraient dirigés par un roi pourvu de toute l'autorité qui convient à sa place, distingué par un jugement éprouvé, et qui connaît encore la mesure des choses aussi bien que leur nature : par conséquent, l'inconvénient dont on a parlé ne serait point du tout à craindre ; car on ne doit pas douter que votre Majesté, avec l'avis de son conseil, discernerait exactement quelles sont les choses mêlées ensemble, comme l'ivraie et le bon grain (on sait qu'on ne peut arracher l'une sans le plus grand danger d'endommager l'autre), et quelles sont celles qui ne sont mêlées que comme la paille et le grain, qui n'exigent, pour être séparés, que le van et le crible ; mais en voilà bien assez pour ceux qui prétendent qu'il ne faut entreprendre aucune réforme.

Je viens maintenant à ceux qui pensent qu'il ne doit y avoir qu'une même discipline dans toute l'Eglise, et que telle est la volonté impérative de Dieu consignée dans les saintes Ecritures. Ils ont consacré à l'établissement de ce point plusieurs volumes ; et on ne pourrait y répondre complètement, sans une discussion qui entraînerait trop de longueur : mais pour moi, j'avoue que quoique j'aie lu les saintes Ecritures, je n'y ai jamais rien trouvé de semblable. J'ai vu plutôt que Dieu a laissé au gouvernement ecclésiastique, aussi bien qu'au gouvernement civil, la liberté de varier suivant le temps, les lieux et les événements, parmi lesquels il n'en est pas un seul, quelque irrégulier qu'il paraisse, qui

n'ait été compris dans le plan de sa haute et divine providence. *

Dieu a donné, pour base commune à tous les gouvernements civils, la justice et les bonnes mœurs ; mais il a abandonné leur police à la volonté libre des hommes : ainsi la monarchie, l'aristocratie et la démocratie sont des gouvernements légitimes, et partout où ils sont établis, ils doivent être inviolablement maintenus. Il en est de même pour le gouvernement ecclésiastique ; les règles générales de ce gouvernement sont aussi immuables que la substance de la doctrine : mais les rites, les cérémonies, les hiérarchies, police et discipline particulières, sont arbitraires, et peuvent varier comme variera la volonté de ces Eglises. C'est ici le cas de rappeler que l'antique lien de l'unité dans l'Eglise de Dieu, est une *foi*, un *baptême*, et non pas une *hiérarchie*, une *discipline* (*Eph.*, IV, 5), et que Notre-Seigneur a prescrit lui-même comme articles de confédération entre les chrétiens, les articles suivants : quand il s'agit de la substance de la doctrine, *celui qui n'est pas avec nous, est contre nous* : s'il s'agit de choses indifférentes et qui ne sont qu'accidentelles, *celui qui n'est pas contre nous, est avec nous* (*Matth.*, XII, 30). En cette matière, pourvu qu'on reconnaisse ces principes généraux et qu'on y soit fidèle, *ceux qui sont chargés du troupeau de Jésus-Christ, ne doivent point négliger de le paître. Les évêques et les ministres succèdent les uns aux autres, et ils doivent être regardés comme les prophètes du Nouveau Testament. Il y a un usage du pouvoir des chefs très-légitime et très-digne de vénération. Le ministre qui prêche l'Evangile, doit vivre de l'Evangile. On doit en toutes ses affaires et toutes ses œuvres, avoir l'édification pour objet. Toutes choses doivent se faire dans l'ordre et avec bienséance* (1), pourvu encore une fois qu'on soit fidèle à ces principes et aux autres de la même classe ; le reste est abandonné à la sagesse et à la prudence de ceux qui sont chargés en chef d'édifier l'Eglise de Jésus-Christ, et de ceux qui travaillent sous leur dépendance. Un père de l'Eglise a remarqué, et cette remarque est excellente, que la robe de Notre-Seigneur était sans couture, et que cependant la robe de l'Eglise est de diverses couleurs ; d'où il a tiré cette règle : *Il ne doit y avoir aucune scission, mais il peut y avoir de la variété dans l'habillement de l'Eglise ; in veste varietas sit, scissura non sit*. Dans cette variété, néanmoins, il est plus sûr et plus sage de suivre les bons exemples que nous fournit l'antiquité ; mais conformément aux règles de l'imitation, il faut considérer parmi ces exemples, non pas seulement ceux qui sont les meilleurs en eux-mêmes, mais encore ceux qui sont les mieux adaptés aux circonstances. Ainsi, par exemple, il convient de prendre pour modèle le gouvernement de l'Eglise dans les meilleurs temps des empereurs romains, qui les premiers em

(1) II Cor., IX, 18 · I Cor., XIV, 26 ; Rois, XIV, 19 ; I Cor., XIV, 40.

brassèrent le christianisme ; mais les temps de persécution, sous le règne des premiers empereurs, qui fournissent sans doute, quand il s'agit de doctrine et de mœurs, de grands exemples, s'il s'agissait de police et du gouvernement au dehors, n'en offriraient que de peu convenables aux conjonctures présentes : mais en voilà assez sur ce sujet.

Nous allons maintenant traiter quelques points particuliers de controverse, ou plutôt de reformation.

CIRCONSTANCES DU GOUVERNEMENT DES ÉVÊQUES.

Je déclare, sans vouloir rien préjuger sur ce qu'ont fait et pensé, à l'égard du gouvernement épiscopal, les autres Églises réformées, qu'en mon particulier je suis convaincu que ce gouvernement est solidement fondé sur la parole de Dieu et la pratique de l'Église dans ses plus anciens et ses plus beaux jours. Je crois encore que le gouvernement de l'Église par les évêques, convient beaucoup mieux à la monarchie que le gouvernement de l'Église par des synodes formés de ministres qui sont tous égaux entre eux ; mais de plus, il faut considérer que l'Église est ancienne, qu'elle n'est pas nouvellement plantée ou édifiée, qu'il n'a jamais pu être question que de la purifier des souillures qu'elle aurait contractées dans le cours des siècles, de réparer et de rétablir quelques-unes de ses parties tombées en décadence, et qu'on doit donner une très-grande attention à ces paroles de l'Écriture : *Si on supprime le sacerdoce, il faut aussi supprimer la loi ; translatio sacerdotio, necesse est ut legis translatio fiat.* J'ajoute qu'il n'est pas possible, à raison des grands et intimes rapports qui existent entre l'état civil et l'état ecclésiastique, qu'un changement aussi important dans l'Église que serait la suppression du gouvernement épiscopal, ne fût une opération dangereuse pour l'état lui-même ; et par cette considération, s'il s'élève des controverses à ce sujet, il est très-convenable de les traiter sans bruit et sans passion, en paix et en silence.

Mais dans l'exercice de l'autorité épiscopale, il est deux points auxquels j'ai toujours été éloigné d'accorder mon approbation ; l'un est l'exercice de cette autorité, sans le concours ni le conseil de personne : l'autre est la délégation de cette même autorité.

J'observe donc sur ce premier point, que l'évêque donne les ordres seul, excommunique seul, juge seul. Cette manière de procéder me paraît n'avoir presque point d'exemple dans un bon gouvernement ; aussi est-il vraisemblable qu'elle s'est introduite dans le temps où la discipline avait commencé à dégénérer et à se corrompre. Nous voyons que les plus grands rois ont leur conseil. Il n'y a point de grande cour civile en Angleterre, où l'autorité repose sur une seule personne. Le banc du roi, les plaids communs et l'échiquier sont composés d'un certain nombre de juges. Le chancelier d'Angleterre est assisté de douze maîtres de la chancellerie. Le maître

des tutelles a le conseil de la cour : il en est de même du chancelier du duché. Dans la chambre de l'échiquier, le lord trésorier est joint au chancelier et aux barons. Les maîtres des requêtes ne sont jamais seuls. Les juges des assises sont au nombre de deux. Les lords, présidant dans le nord et dans le pays de Galles, ont des conseils composés de plusieurs personnes. La chambre étoilée est une assemblée du conseil privé du roi, où se trouve un certain nombre de lords spirituels et temporels. Il est donc manifeste que dans toutes les cours, le personnage principal a toujours des collègues ou des assesseurs. La même chose a lieu dans d'autres États sagement administrés et où la juridiction est encore plus divisée que parmi nous, comme dans les cours de parlement de France. Or, on ne contestera pas que les actes de la juridiction épiscopale ne soient d'une aussi grande importance que ceux qui émanent de la juridiction civile, puisque les âmes des hommes, ainsi que leur réputation, sont encore plus précieuses que leurs corps et leur fortune. D'ailleurs, les évêques n'ont-ils pas leurs faiblesses, et sont-ils exempts de cette malédiction généralement prononcée contre tous les hommes vivants : *Malheur à celui qui est seul, car s'il tombait, etc. ; vixit solum, nam si occiderit, etc. (Eccl., IV, 10) ?*

Il y a plus, nous voyons que le premier pouvoir qui ait été accordé dans les matières spirituelles est adressé, non à une personne, mais à un nombre de personnes ; dites à l'Église : *dic Ecclesie (Matth., XVIII, 17)* ; manière de parler qui n'a point eu lieu pour le premier pouvoir dans l'ordre des choses temporelles. Nous voyons encore que dans les affaires temporelles du gouvernement de l'Église, on réunit tout le clergé en concile, comme dans les affaires du gouvernement civil on assemble tous les États en parlement. Qui pourrait donc fonder dans les évêques, ce droit ou cet usage d'exercer leur juridiction sans assesseurs et sans conseils ?

Je suppose, et je crois sur de bons fondements, qu'il n'en était pas ainsi dans les commencements, *ab initio non fuit sic (Ibid., XIX, 8)* ; que dans l'origine, les doyens et les chapitres étaient le conseil des évêques, et leur tenaient lieu de presbytères ou de consistoire ; qu'ils intervenaient non-seulement dans la disposition du revenu et du temporel des évêques, mais plus particulièrement encore dans l'exercice de leur juridiction. Il est probable que les doyens et les chapitres se maintinrent très-soigneusement en possession de leurs droits, dans les matières qui leur apportaient quelque émolument temporel, et qu'ils consentirent facilement à les perdre et à les abandonner aux évêques, dans les matières de juridiction qui ne leur valaient que des peines et des assujettissements. Voilà pourquoi leur concours dans ces matières a cessé, tandis qu'il s'est maintenu dans les matières purement temporelles.

Nous voyons aussi que l'évêque de Rome (car pourquoi n'en tirerions-nous pas des instructions, *fas enim et ab hoste doceri, et*

l'on ne conteste pas que dans cette Eglise, les premières institutions n'aient été excellentes), nous voyons, dis-je, que l'évêque de Rome exerce toute sa juridiction ecclésiastique en consistoire; or, qui compose ce consistoire? Ce sont les prêtres préposés au gouvernement des paroisses de Rome, qui se sont appelés cardinaux, des points cardinaux du monde, à *cardinibus mundi*, sur la prétention que l'évêque de Rome étendait sa juridiction d'un bout du monde à l'autre.

Nous voyons encore parmi nous quelques vestiges de cet ancien droit. Le doyen et le chapitre élisent encore les évêques au moins pour la forme, et l'on sait que le droit d'élire l'évêque, est le droit le plus éminent dans l'ordre du gouvernement spirituel. L'évêque, quand il confère les ordres, s'il aperçoit quelques autres ministres présents à la cérémonie, les appelle pour se joindre à lui dans l'imposition des mains. On pourrait citer encore d'autres exemples semblables.

Il me paraîtrait donc qu'il serait conforme et à la raison, et à la religion, et à l'institution primitive, que les évêques ne procédaient jamais seuls et sans être assistés de quelques membres de leur clergé, dans les affaires majeures et dans toutes celles qui exigent une connaissance particulière des choses spirituelles; telles que sont l'ordination, la suspension ou la destitution des ministres, l'excommunication (qu'on aurait soin de rappeler à son propre et véritable usage, ainsi que je le proposerai dans la suite), les sentences sur la validité des mariages, les légitimations, les jugements de causes criminelles, comme simonie, inceste, blasphèmes, etc. La réforme en ce genre, de la manière dont je l'entends, s'exécuterait sans éclat, *sine strepitu*, et sans aucune espèce de troubles. Les évêques, les prélats ou les ministres d'un ordre inférieur, en acquerraient même plus de force et d'autorité. La forme de procéder dans toutes les causes qui sont de leur compétence, en deviendrait plus régulière, et aurait une issue bien plus heureuse.

Je désirerais que cette force et cette autorité fût donnée aux évêques par la voie du concile; et en conséquence, je propose à votre Majesté, comme un point qui n'est pas indigne d'elle, de prendre en considération s'il ne serait pas convenable de rendre au concile, c'est-à-dire à l'assemblée générale de votre clergé, ou comme on l'appelle, *la maison de convocation* (*convocation-house*), toute son autorité. On avait jugé à propos de la restreindre, cette autorité, lorsque le clergé était un corps devenu suspect dans le royaume, à raison de l'hommage qu'il n'avait que depuis peu de temps cessé de rendre à l'évêque de Rome. Mais cette raison ne subsiste plus, puisque aujourd'hui le clergé ne le cède à aucun autre, en fidélité et en dévouement à votre Majesté.

Je viens au second point de la réforme que je propose, qui est la délégation que font les évêques de leur autorité. Je ne vois point de fondement suffisant à cet usage, et on ne peut pas le justifier par les exemples et les règles

ordinaires du gouvernement. L'évêque exerce sa juridiction par son chancelier, son commissaire officiel, etc. Or, suivant toutes les lois du monde, il est de principe que les offices de confiance et d'habileté ne peuvent point être transmis par le titulaire, ni exercés par délégués, à moins que cela ne soit spécialement exprimé dans le titre ou le pouvoir original; et si on veut consulter les exemples, on remarquera que jamais aucun chancelier d'Angleterre, aucun juge dans aucune cour, n'a entrepris de faire rien de semblable. L'évêque est un juge, et un juge d'une haute importance. D'où pourrait donc lui venir le droit de déléguer son office, si nous considérons que les offices de confiance, tel que celui d'évêque, sont (comme nous avons dit) accordés et inhérents à la personne même, qui par conséquent ne peut s'en décharger sur une autre?

Certainement on peut encore dire ici : *Il n'en était pas de même dans les commencements; ab initio non fuit sic*. Mais il est vraisemblable que quand les évêques eux-mêmes recherchèrent aussi la gloire de ce monde, quand ils prirent rang parmi les grands des royaumes, et qu'ils devinrent les principaux conseillers des princes; il est vraisemblable, dis-je, que c'est alors qu'ils délèguèrent la juridiction attachée à leur office; qu'ils en regardèrent l'exercice personnel comme trop au-dessous de leur nouvelle grandeur, et qu'à l'exemple des rois et des comtes palatins, ils voulurent avoir leurs chanceliers et leurs juges.

Cet exemple des rois et des potentats ne suffit point pour les justifier. Deux raisons autorisent les rois à administrer la justice par des juges, quoique eux-mêmes ils soient les juges suprêmes.

La première, c'est que les offices des rois sont pour la plupart héréditaires: or, il est reconnu, d'après toutes les lois, que les offices héréditaires ont un grand rapport à l'intérêt personnel, et ne sont pas purement des offices de confiance. Ces offices peuvent encore appartenir à des femmes, à des enfants, à des lunatiques, à des idiots, en un mot à des individus incapables de juger en personne: et par conséquent ces offices, conformément à toutes les lois, ont toujours pu être administrés et exercés par des délégués.

La seconde raison qui autorise les rois à ne point exercer en personne les juridictions qui leur appartiennent, c'est l'amplitude de ces juridictions; elles sont effectivement aussi étendues que les droits qu'ils tirent de leurs ancêtres par la naissance, ou qui sont attachés à la puissance suprême qu'ils ont reçue de Dieu. De là je tire cette induction: si Moïse qui avait à gouverner un peuple qui n'était pas immense, un peuple non dispersé dans des villes et des campagnes, mais réuni dans un même camp, ne put cependant pas suffire, malgré sa capacité extraordinaire, à le juger en personne: si, conformément à l'avis de Jéthro, approuvé par Dieu même, il crut devoir établir des vieillards pour juger à sa place, combien plus sont

autorisés à en user ainsi les rois et les chefs des autres peuples ?

On pourrait encore alléguer en faveur des rois une troisième raison, moins directe à la vérité que les précédentes ; c'est que les rois, soit à raison du bien public dont ils sont chargés, soit à raison de l'étendue de leur propre patrimoine, interviennent assez ordinairement comme parties dans les procès, et que des juges délégués peuvent alors tenir plus facilement entre les rois et leurs sujets, la balance droite et égale.

Mais aucune de ces raisons ne milite pour les évêques ; 1° leur office est électif et à vie ; il n'est par conséquent ni patrimonial, ni héréditaire : c'est un office purement de confiance et de science (comme on dit), c'est-à-dire qui est censé uniquement conféré en considération des qualités personnelles ; 2° l'autre raison alléguée en faveur des rois, ne leur est pas non plus applicable. Il est bien vrai que la juridiction des évêques est fort étendue, et que leur temps doit être partagé ; que s'ils en doivent consacrer une partie à l'exercice de leur juridiction et au gouvernement, ils en doivent aussi réserver une partie notable pour la parole et pour l'instruction des fidèles : mais malgré cette considération, je ne vois pas (1) qu'au moins dans les affaires importantes, les évêques puissent se dispenser de remplir en personne les fonctions de juge. Nous avons sous les yeux l'exemple du chancelier d'Angleterre, qui expédie en cour d'équité les procès de tout le royaume ; et on ne doit point attribuer ce fait à la capacité extraordinaire du personnage qui occupe aujourd'hui cette place. Les chanceliers en ont toujours agi de même, quoique avec plus ou moins d'incommodité pour les plaideurs, suivant qu'ils étaient plus ou moins habiles à expédier les affaires. Si l'on se prévalait de ce qui a été dit plus haut, que le travail des évêques pour la prédication, absorbait une partie considérable de leur temps, je pourrais dire que les matières d'état prennent aussi la plus grande partie du temps d'un chancelier (les chanceliers ayant presque toujours été des personnages sur qui les rois de ce royaume se sont principalement reposés pour les affaires de conseil) : il n'est donc pas douteux que les évêques dont le territoire est beaucoup moins étendu, et les causes de compétence bien moins multipliées, ne puissent suffire à leur office, s'ils savent d'ailleurs se procurer, de la part d'hommes sages, des témoignages et des rapports qui faciliteraient les premières procédures et prépareraient le jugement, et s'ils usent des autres secours qu'ils peuvent tirer de leur juridiction.

Il est encore une considération qui tend à faciliter aux évêques l'exercice de la partie principale de leur juridiction : quelles sont en effet les matières qui sont portées au tri-

bunal des évêques ? Les dîmes, les legs, les administrations, et d'autres causes testamentaires ; des affaires de mariage, des accusations contre des ministres, tendant à leur suspension, destitution ou dégradation ; la simonie, l'incest, l'hérésie, le blasphème, l'inobservation du dimanche et d'autres causes semblables de scandales. Les deux premières causes, je veux dire les dîmes et les testaments, doivent, à mon avis, former une classe à part : ce sont des matières lucratives et temporelles de leur nature ; et ce n'est que par faveur et par la condescendance de la juridiction temporelle, qu'elles sont de la compétence des cours ecclésiastiques. On a laissé à ces cours la connaissance des dîmes, parce qu'il a paru convenable que le clergé pût agir devant ses propres juges, pour ce qui concernait sa subsistance : on leur a permis encore de connaître des causes testamentaires, parce que l'exécution de la volonté des défunts a été censée, en quelque sorte, une affaire de piété et de religion : or, je ne balance pas à décider sur ces deux points, que l'évêque peut avec moins d'inconvénient, s'en décharger sur ses juges ordinaires ; et on avouera aussi, à ce que je pense, que ces causes sont celles qui se présentent en plus grand nombre au tribunal des évêques.

À l'égard des autres causes qui, à raison de leur nature ou du scandale exigent dans l'ordre des choses spirituelles, une science et une prudence particulières, je regarde comme très-convenable que l'évêque les juge en personne, et assisté comme je l'ai dit plus haut : je croirais même nécessaire qu'il fût assisté par son chancelier ou quelques officiers habiles dans les lois civiles, pour n'être point exposé à manquer aux points de forme ou à la manière de procéder en usage dans les cours. Il résulterait de là qu'il y aurait dans les cours officielles beaucoup moins de ces affaires qui aujourd'hui donnent lieu à tant de plaintes : et les causes de l'espèce dont j'ai parlé ci-dessus, devant toutes être traduites à l'audience de l'évêque, cela couperait court à une multitude de procès qui ne roulent que sur des misères et des chicanes. J'ajoute qu'il résulterait encore de là dans toutes les causes qu'on porterait à la cour de l'évêque, une manière de procéder qui ferait honneur à la gravité et à l'intégrité de cette cour.

Il est aussi un troisième point relatif, non à la juridiction en elle-même, mais à la forme de procéder dans les jugements, qui me paraît mériter une réforme, d'autant plus qu'il est contraire aux lois et aux coutumes de ce pays et de cet Etat : lois et coutumes qui ne règlent pas, il est vrai, les procédures des cours ecclésiastiques, mais qui peuvent cependant leur servir pour se diriger avec plus de sagesse ; je veux parler du serment *ex officio*, en vertu duquel des hommes s'obligent à s'accuser eux-mêmes ; et ce qui est plus fort, s'y obligent en général, et sans qu'il ait aucune accusation, ni aucune charge qui leur ait été préalablement communi-

(1) Je suppose encore que les cours épiscopales sont communément incorruptibles, et n'emploient aucun moyen indirect de multiplier les causes, pour multiplier les droits lucratifs.

quée. La loi d'Angleterre ne veut point qu'aucun homme soit obligé de s'accuser lui-même. Dans les hauts cas de trahison, la torture est bien employée pour acquérir des connaissances, mais non pas pour assoier des preuves. Dans toutes les matières capitales, la réponse sous serment du coupable n'est jamais exigée; elle n'est pas même permise dans les matières criminelles, non capitales, qui sont portées à la chambre étoilée. Dans les causes de conscience qu'on traite à la chancellerie, et qui sont pour la plupart fondées sur la confiance et le secret, le serment est exigé de la partie, il est vrai, mais comment? lorsqu'il y a une accusation et un accusé, ou en d'autres termes, lorsqu'il y a un bill de plainte, qui soit encore exhibé à la cour et notifié juridiquement au défendeur: et remarquez que le bill étant une fois donné, il n'y a plus lieu à aucune variation de la part du plaignant, et que le défendeur ne peut être interrogé que sur le contenu du bill de plainte. Mais exiger d'un homme qu'il prête serment de dire la vérité sur les interrogations qui lui seront faites, sans autre fondement que des bruits vagues, ou sur des accusations secrètes qui ne sont pas communiquées à l'accusé, c'est un procédé qui semble bien avoir quelque fondement dans la loi civile, mais qui, dans le vrai, est si diamétralement opposé à l'esprit et à la pratique de la loi commune, qu'il conviendrait d'y apporter quelque modification.

SUR LA LITURGIE, LES CÉRÉMONIES ET LA SOUSCRIPTION.

Il faut avoir une très-grande attention qu'en s'élevant avec force contre les ministres qui n'annoncent point la parole de Dieu, on ne le fasse d'une manière à affaiblir l'estime et le respect qu'on doit avoir pour la liturgie. Sans doute le don de la parole est fort au-dessus du don de la lecture; mais l'action de la liturgie est aussi élevée et aussi sainte que celle de la prédication. Il est dit de la maison du Seigneur, qu'elle est une maison de prière: *domus mea, domus orationis vocabitur* (Matth., XXI, 13): il n'est point dit qu'elle est une maison de prédication. L'Apôtre dit: *Comment les hommes invoqueront-ils celui auquel ils n'ont point cru, et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont point entendu parler, et comment pourront-ils en entendre parler, s'il n'y a quelqu'un qui leur prêche* (Rom., X, 14)? La prédication est donc particulièrement le commencement de l'œuvre de Dieu; mais la prière en est plus particulièrement la fin; en sorte qu'il existe entre la prédication et la prière la même différence qu'entre la semence et le fruit.

La parole de Dieu est bien proprement la semence d'où naissent les fruits; mais la prédication est l'action qui répand cette semence: on peut même dire, à la louange de la prédication, qu'elle est *l'élevation du serpent d'airain, le ministère de la foi, le moyen ordinaire du salut*. Cependant, il est bon d'observer, d'après divers exemples, que ce qu'il

y a de meilleur dans la religion peut être poussé jusqu'à des excès, et dégénérer en superstition véritable....; et qu'ainsi il n'est pas douteux que la prédication de la parole divine pourrait être louée et exaltée jusqu'à la superstition, jusqu'à donner à entendre que toutes les parties du service de Dieu doivent aboutir aux oreilles, comme à leur centre.

Il n'est donc aucun homme bien pensant, comme je le suppose, qui ne continue à respecter, ainsi qu'il le doit, la liturgie, si la forme de cette liturgie est dans toutes ses parties d'accord avec la parole de Dieu, avec l'exemple de l'Eglise primitive, et cette sainte décence que recommande S. Paul.

Je désirerais, 1° que la liturgie, ou prière publique, eût une forme constante, et ne fût point abandonnée à la liberté ou à l'inspiration subite de celui qui est chargé de la faire; 2° qu'on fit entrer dans la composition de la liturgie des hymnes, des cantiques et des actions de grâces, aussi bien que des demandes, des invocations et des supplications; 3° que pour exciter et soutenir l'attention, les prières et les hymnes fussent courtes et variées, et de plus, que la voix du peuple qui chante, et la voix des ministres qui prêchent, se succédassent de temps en temps; 4° qu'on y eût quelque égard aux différents temps de l'année, et qu'on y rappelât la mémoire des principaux bienfaits de Dieu, tant généraux que particuliers; 5° que les prières fussent pareillement adaptées aux besoins et aux nécessités diverses de l'Eglise; 6° qu'on fixât les paroles et les rites qui doivent être employés dans l'administration des sacrements et la dénonciation des censures, ainsi que dans tous les actes et toutes les solennités ecclésiastiques. Je ne crois pas que ces différents points puissent éprouver beaucoup de contradictions.

Sur les reproches particuliers qu'on pourrait faire à la liturgie, dans l'état où elle se trouve, je pense qu'il en est plusieurs (en supposant même qu'ils soient bien fondés) d'une petite importance, si toutefois on peut dire qu'il y a quelque chose de peu important en matière de piété et de religion; et ce païen l'a bien vu, qui disait qu'on blesse souvent la piété par la seule contenance du visage: *Etiam vultu sæpè taditur pietas*. Je pense donc qu'on ne devrait point continuer de se servir du mot de *prêtre*, particulièrement dans les cas où les personnes s'en tiendraient offensées, d'autant plus que le mot de *ministre* est déjà devenu familier parmi nous. On peut donner comme une règle sage, en fait de traduction, de ne confondre jamais en un seul mot, ce qui est exactement distingué en deux mots dans l'original, afin d'éviter toute équivoque dans la traduction; et, par conséquent, puisque nous voyons les mots *presbyteros* et *hierous*, toujours distingués dans l'original, et que l'un est employé pour exprimer un sacrificateur, et l'autre pour signifier un ministre, le mot *prêtre* (quelle qu'en soit d'ailleurs l'étymologie) étant rendu commun à tous les deux, il en

résulte que, dans l'usage, ce mot confond le sacrificateur avec le ministre. Aussi, pour citer un exemple de ce genre, ai-je toujours approuvé en ce point la discrétion et la délicatesse de l'auteur de la traduction rémoise (1). Cet auteur, trouvant dans l'original le mot *agape*, et jamais le mot *eros*, traduit toujours *charité*, et jamais *amour*, pour éviter l'équivoque de l'amour honnête et de l'amour profane.

Voici mes observations sur la musique dans les églises. On doit chanter dans les églises des psaumes et des cantiques : cela n'est pas douteux ; il ne peut donc être question que du mode, *de modo* ; mais si quelqu'un veut bien observer attentivement ce qui se pratique, il lui sera facile de distinguer ce qui appartient à l'institution primitive, d'avec les abus qui se seraient introduits dans les derniers temps ; car d'abord il n'y a ni cantiques ni psaumes chantés par le chœur, qui ne soient censés devenus assez familiers au peuple par un long usage, pour qu'il puisse les chanter sans livre. Ainsi, le chant ne nuit point à l'intelligence du sens ; et ceux qui ne savent pas lire dans un livre, comprennent cependant ce qu'on chante, et peuvent suivre d'esprit. Anciennement, on croyait devoir faire suivre la lecture de la parole divine de quelque sainte méditation ; et dans cette vue, après la lecture, et avant de procéder au reste du service, on faisait une pause. On jugeait encore plus convenable, pendant cette pause, de faire jouer quelque grave instrument, que de laisser le peuple dans un silence calme ; c'est de là qu'est venu l'usage de toucher des orgues, après la lecture de l'Écriture sainte. Toutes ces pratiques étaient conformes à la décence, et ne tendaient qu'à l'édification. On ne connaissait point alors les fredons et toutes les autres figures de musique, qui n'ont avec le service de Dieu aucun rapport raisonnable, et n'ont été introduites que dans les temps où l'on a affecté de mettre dans ce service plus de pompe que de véritable décence.

Le bonnet et le surplis sont des choses indifférentes de leur nature ; cependant elles sont jugées superstitieuses par quelques personnes. Le débat est donc entre la science et la conscience ; il semblerait que c'est ici le cas d'appliquer la règle de S. Paul : *Que celui qui est plus fort condescende et compatisse à celui qui est plus faible* (Rom., XIV, 1). On peut seulement objecter contre cette application que la règle, prise à la lettre, a lieu entre homme privé et homme privé, et non pas entre la conscience d'un homme privé d'un côté, et la discipline de l'Église de l'autre. Mais cependant, puisqu'il s'agit maintenant d'une tolérance seulement, et non pas d'une connivence qui irait à favoriser la révolte contre l'autorité ; puisqu'il est question

seulement d'une loi qui pourrait donner la liberté de se servir ou de ne pas se servir du surplis, il est encore bon d'examiner si une semblable loi ne serait pas dans l'esprit de la règle de l'Apôtre, bien entendue ; d'autant plus qu'interdire la chaire aux ministres qui répugneraient à se servir du bonnet et du surplis, ce serait, dans la disette que nous éprouvons de bons prédicateurs, faire retomber la punition sur tout le peuple, aussi bien que sur les ministres.

Quant à la souscription des articles dressés par les évêques, il me semble qu'elle a plus de rapport à une confession de foi, et qu'elle doit être plutôt exigée quand il est question de doctrine, que lorsqu'il s'agit de rites, de cérémonies et d'autres points qui appartiennent au gouvernement extérieur de l'Église. Des considérations politiques et des raisons d'état, peuvent exiger l'uniformité ; mais les principes de la loi chrétienne et divine ne respirent tous que l'unité.

DU MINISTÈRE DE LA PRÉDICATION.

Je suppose que les ministres dont je vais parler sont vraiment capables ; et alors, je dis que le mérite des pasteurs et des ministres est, de tous les points de la religion, le plus sommaire. Je ne prétends pas dire par là qu'il soit le point le plus important, considéré en lui-même ; je veux dire qu'il est celui de tous qui contribue le plus à mettre en œuvre et à rendre utiles les autres. Mais ici, pendant que certains personnages consacrent tout leur zèle à hâter l'œuvre de la prédication, ils ne sont point, à mon avis, assez en garde contre un inconvénient aussi grave, plus grave même que celui qu'ils cherchent à écarter : car, tandis qu'ils déclament contre les ministres qui ne prêchent pas, ils sont trop faciles et trop indulgents pour ceux qui prêchent ; ils n'ont point assez d'égards, ni à leur habileté dans les autres sciences, qui sont comme les *servantes* de la Divinité, ni à leur âge qui, excepté le cas d'un talent extraordinaire, doit être un peu avancé, ni au talent lui-même, qui souvent est entièrement nul dans ceux qu'ils emploient : à Dieu ne plaise qu'on reconnaisse un homme comme capable de prêcher, par cela seul qu'il aurait assez de hardiesse pour parler dans l'église sur un texte pendant une heure de suite, quelque bonnes d'ailleurs que soient ses intentions. Je sais que Dieu ne donne point à tous les hommes les mêmes talents, et qu'il est des auditoires et des assemblées qui n'en exigent point d'aussi distingués que d'autres auditoires : cependant il y a un certain degré de capacité au-dessous duquel il ne doit point être permis de monter dans la chaire évangélique. Il vaut mieux laisser l'arche chanceler comme il plaît à Dieu, que de porter sur elle, pour la soutenir, des mains indignes ; et quand nous sommes dans le temple de Dieu, nous sommes avertis de *porter nos mains sur notre bouche, plutôt que d'offrir le sacrifice des insensés*.

Je ne crains point d'avancer que parmi les nombreuses causes d'athéisme, qui se ren-

(1) C'est une traduction du Nouveau Testament en anglais, d'après l'ancienne version latine, qui a pour auteurs quelques théologiens de l'université de Donai, et qu'on appelle rémoise, parce qu'elle fut imprimée à Reims en 1582.

contrent malheureusement dans notre siècle, telles que les schismes, les controverses, les railleries profanes en matière de religion, la moins pernicieuse n'est pas la témérité qu'ont eue quelques sujets incapables et indignes, de s'ingérer dans le ministère de la prédication.

Au reste, je veux bien qu'on sache qu'on se tromperait fort, si on s'imaginait qu'en parlant de la sorte, mon intention est de favoriser une manière de prêcher qui serait recherchée et affectée : cette manière ne me paraît pas moins blâmable que l'autre ; je la crois, autant que l'autre, une source d'athéisme et de scandale. Comment ne serait-on pas effectivement scandalisé en voyant un homme monter en chaire, comme s'il montait sur un théâtre pour débiter un rôle ou disputer un prix ?

Je déclare aussi qu'il est bien loin de mon intention de vouloir décourager les ministres qui n'auraient que des talents ordinaires : mais, sur ce point, je propose trois considérations.

La première : ne serait-il pas convenable de rétablir l'estimable exercice qui avait lieu dans cette église, il y a quelques années, et dont il faut convenir que cette église elle-même a ordonné la suppression, touchée de quelques abus et de quelques inconvénients relatifs aux circonstances du temps ? J'observe cependant que la suppression eut lieu contre le sentiment d'un des plus grands et des plus graves prélats de ce royaume. Cet exercice s'appelait communément *prophétie* : voici en quoi il consistait. Les ministres d'un canton se rassemblaient un jour ouvrable dans quelque ville principale ; là, ils étaient présidés par l'un d'entre eux, distingué par la gravité des mœurs et l'ancienneté du service. Des gentilshommes, et d'autres personnes vivant de leurs revenus, formaient l'auditoire. Chaque ministre, successivement, en commençant par le plus jeune, parlait sur le même texte de l'Écriture sainte, pendant un quart-d'heure ou un peu plus ; et en tout, on ne parlait qu'environ deux heures. L'exercice, qui avait commencé par une prière, se terminait de même ; et, le président ayant donné le texte qui devait être traité dans la prochaine assemblée, on se séparait. Cet exercice, autant que je peux me souvenir, avait lieu pendant quinze jours.

C'était là, ce me semble, pour former les prédicateurs à traiter la parole de Dieu comme ou doit le faire, la plus excellente de toutes les méthodes qui aient été employées jusqu'à ce moment. Nous voyons que les orateurs ont leurs déclamations, les légistes leurs disputes de droit, les logiciens leurs argumentations ; enfin, dans chaque classe de science, les hommes qui s'y attachent ont un exercice d'instruction et d'initiation, avant de professer et de pratiquer cette science. Il n'y aurait donc que la prédication, c'est-à-dire, le plus précieux de tous les arts, celui où il est plus dangereux de faire des fautes, qui manquât d'introduction, et que les

hommes osassent exercer sans aucune préparation ?

Mais je désirerais qu'on fit deux additions à cet exercice de *prophétie*.

La première, c'est qu'immédiatement après cet exercice, qui est en quelque sorte public, il y eût une assemblée particulière des mêmes ministres, où ils s'avertiraient fraternellement les uns les autres ; surtout les anciens feraient remarquer aux plus jeunes ce qui se serait fait ou dit dans l'exercice de contraire à la décence ou à la saine doctrine : en un mot, ils devraient alors se donner réciproquement tous les avis et les encouragements, toutes les consolations et les instructions dont l'exercice peut fournir une occasion favorable : pour des réprimandes et des corrections faites en public, il ne doit pas en être question.

La seconde, c'est que cet exercice, qui aurait donc lieu pour les ministres qui travaillaient dans les campagnes, fût adopté dans les universités, en faveur des jeunes théologiens, et que ceux-ci, avant de l'avoir pratiqué, n'entreprissent jamais de monter en chaire. Les universités ont bien, dans quelques collèges, un exercice que l'on appelle *lieu commun* ; mais cet exercice, qui chaque fois ne consiste que dans le discours d'un seul homme, n'est pas, à beaucoup près, aussi utile que celui dont il s'agit à présent ; et si on craignait que cet exercice ne fût pour les ministres une occasion de prendre goût et s'exercer aux controverses, il est aisé de prévenir cet inconvénient ; il ne s'agit que de défendre rigoureusement d'agiter dans ces discours les matières de dispute qui tendent directement ou indirectement à violer ou à troubler la paix de l'Église ; et les exercices étant toujours présidés par un homme grave, il serait facile de tenir la main à l'exécution de cette défense.

Voici la seconde des trois considérations que j'ai annoncées plus haut : ne serait-il pas convenable qu'on mît plus d'exactitude dans l'examen et l'épreuve des ministres ? Qu'ainsi, par exemple, l'évêque ne donnât point les ordres sans avoir pris l'avis d'un conseil ; qu'on fit revivre l'ancien usage de l'Église, suivant lequel l'évêque ne pouvait ordonner des ministres qu'à quatre époques fixes de l'année, qu'on appelait pour cette raison *quatuor tempora*, et que nous appelons aujourd'hui *ember weelks* ; qu'on accompagnât une action si sainte et si importante, de jeûnes généraux, de prières, de sermons et d'autres saints exercices ; enfin, que les noms de ceux qui devraient être ordonnés, fussent publiés quelques jours avant leur ordination, afin de pouvoir exclure ceux que des avertissements reçus seraient connus peu propres aux saints ordres ?

La troisième considération est celle-ci. Si l'on faisait dans l'Église d'Angleterre le dénombrement de toutes les églises paroissiales qui subsisteraient, après qu'on aurait réuni celles qui sont trop peu étendues, et qui sont voisines les unes des autres ; si l'on prenait encore l'état de tous les sujets qui sont pro-

pres à remplir l'office de pasteur, et qu'après avoir comparé une liste avec l'autre, on découvrit qu'il y a plus d'églises que de pasteurs, alors il faudrait nécessairement recourir à l'un de ces deux moyens, ou de permettre qu'un même ministre pût posséder deux cures (particulièrement si, à la faveur des permutations, on peut rendre les bénéfices plus compatibles), ou de donner aux prédicateurs des pouvoirs plus étendus, et les autoriser à desservir successivement les paroisses qui manquent de pasteurs; car, que des églises soient abondamment pourvues de pasteurs habiles, tandis que d'autres en seraient entièrement dépourvues, cela me paraît contraire à la communion des saints, aussi bien qu'à la pratique de la primitive Eglise.

SUR LES ABUS DE L'EXCOMMUNICATION.

L'excommunication est le plus grand jugement qui soit porté sur la terre, puisque ce jugement est ratifié dans le ciel, et qu'il est le précurseur ou le prélude du grand jugement de Jésus-Christ à la fin du monde; par conséquent, employer les excommunications à des usages peu graves, les faire entrer dans le cours des procédures ordinaires, s'en servir en plusieurs occasions dans des vues purement lucratives, n'est-ce pas manquer essentiellement à l'honneur de Dieu, et rendre le pouvoir des clés méprisable? Je sais bien ce qu'on dit pour justifier cet usage; mais il faut avouer que c'est une allégation bien faible.

On dit donc que cette excommunication n'est point portée pour le fond de l'affaire, qu'elle est portée pour la contumace; mais la contumace dont il s'agit exige-t-elle une excommunication telle qu'on l'emploie aujourd'hui? N'est-il pas de principe que pour lancer une censure aussi grave, la partie délinquante doit être jugée, autant que la sagesse et les yeux de l'Eglise peuvent le connaître, dans un état de réprobation et de condamnation, c'est-à-dire jugée semblable à une personne qui, dans le moment, paraît livrée à l'impénitence finale?

Sur cela, je fais deux réflexions. La première, c'est que cette censure doit être rétablie dans sa dignité, et rendue à son véritable usage; je veux dire qu'on ne doit y procéder que pour des causes d'une grande importance, et qu'elle ne doit être portée par aucun délégué ou substitut de l'évêque, mais par l'évêque en personne, et encore assisté d'un conseil.

La seconde, c'est qu'en ôtant aux cours ecclésiastiques la faculté de porter des censures, on veuille bien leur assurer en même temps la compétence pour les ordinaires, et les pourvoir de la force et de l'autorité nécessaires pour l'exécution de leurs jugements; il arriverait ainsi que la dignité d'une aussi haute sentence qu'est celle de l'excommunication, étant conservée, et tout ce qui concerne les procès ordinaires étant définitivement réglé, l'Eglise recouvrerait son ancienne orée et son ancienne splendeur.

Dans la vingt-troisième année du règne de la feue reine Elisabeth, on proposa dans le parlement d'alors, le plus respectable parlement que j'aie jamais connu, un bill qui renfermait toutes les dispositions précédentes, avec beaucoup d'autres non moins sages, ni moins saintes. Ce bill fut appuyé en parlement par le plus grave des membres du conseil d'état; mais la reine ordonna expressément qu'on suspendit cette affaire, sur des considérations prises dans les circonstances du temps.

SUR LA RÉSIDENCE ET LA PLURALITÉ.

La non-résidence, excepté dans les cas de nécessité, me paraît un abus qui ne peut avoir sa source que dans l'avarice et dans la paresse. Il serait bien difficile de justifier des hommes qui vivent d'un troupeau qu'ils ne paissent pas, et d'un autel qu'ils ne servent pas. Comment encore pourrait-on soutenir que, dans la partie qui concerne la prédication et l'enseignement, l'office du pasteur peut être rempli par des délégués? J'en ai touché un mot plus haut. Toute question sur cet objet ne peut donc se rapporter qu'aux cas d'exceptions; et il y a lieu seulement de demander quelles sont les excuses de résidence qu'on doit admettre comme justes et suffisantes.

1° Je le dirai avec la permission de votre Majesté, et le respect que je dois aux pairs et aux autres personnages, dont les chapelains sont privilégiés par les statuts; je crois que les services que les chapelains rendent à la cour de votre Majesté, ainsi que dans les maisons et les familles de leurs seigneurs, seraient une juste raison de ne point posséder de bénéfices, plutôt qu'un titre ou une capacité pour en cumuler plusieurs sur leurs têtes. Sans doute, les chapelains peuvent se livrer aux fonctions de leur état, sans craindre de blesser la discipline ecclésiastique; parce que les avantages qui en résultent pour l'Eglise surpassent ou égalent le bien qu'ils feraient en gouvernant une paroisse, quelque étendue qu'on la suppose. Mais ne serait-il pas bien convenable que les personnes, au service desquelles ils consacrent leurs travaux, demeurassent chargées de pourvoir à leur honnête et honorable entretien? D'ailleurs, il y a dans l'Eglise des dignités et des places auxquelles n'est point attachée rigoureusement la charge des âmes: ne pourrait-on point récompenser les chapelains (qui devraient être comme ils sont en effet, pour la plupart, des hommes d'une classe et d'un mérite distingués), et exciter leur émulation, en leur accordant ou en leur faisant espérer des places de ce genre? S'il est des ministres qui fassent le service de chapelain, sans cesser de résider dans leurs paroisses, et d'y remplir tous les devoirs de pasteurs, il n'est pas douteux qu'ils ne puissent percevoir tous les profits et les émoluments attachés à leurs places et à leurs fonctions ordinaires, même pendant le temps qu'ils remplissent le service de chapelain.

2° Les études dans les universités dispen-

sent-elles suffisamment les bénéficiers de la résidence ? C'est une question à laquelle il est plus facile de répondre. Nous disons, on n'étudie que pour se mettre en état de remplir et de pratiquer ce qui est l'objet principal et la fin de son étude : cet objet, cette fin, c'est le salut des âmes : or, est-il raisonnable de négliger et d'omettre ce qui est l'objet capital, ce qui est l'unique fin, pour s'attacher à ce qui n'est qu'un secours et un moyen pour parvenir à cette fin ? Et je ne vois pas d'ailleurs que les ministres qui joignent constamment la pratique avec l'étude, ne remplissent pas leur ministère avec autant de capacité que si, après s'être d'abord donnés totalement à l'étude, ils se livraient ensuite totalement à l'exercice du ministère.

On convient généralement que dans le cas d'un service extraordinaire qu'il s'agit de rendre à l'Eglise, comme si un pasteur est appelé à un concile ou à une *convocation*, c'est-à-dire, à une assemblée générale du clergé; dans les cas de nécessité, comme celui d'une infirmité corporelle; et dans d'autres cas semblables, un évêque peut substituer quelqu'un à sa place, pour tout le temps que durera la nécessité : mais le cas le plus général de nécessité retombe dans celui de la pluralité. Voici comment. Je suppose une disette de pasteurs, et en même temps une insuffisance dans le revenu des bénéficiers; je suppose encore qu'un ministre partage fidèlement et constamment ses travaux entre deux cures; ce n'est que dans cette double supposition, que je vais parler de la pluralité des bénéfices.

On sent que dans le cas où il y aurait un nombre compétent de bons ministres, et où les revenus de chacun des bénéficiers qu'il s'agirait de réunir sur une même tête, seraient suffisants, la pluralité des bénéfices serait un abus intolérable : mais prenons bien garde de ne point former ici de désirs opposés les uns aux autres; car, désirer que chaque paroisse soit pourvue d'un ministre capable, et désirer en même temps que toute pluralité soit incontinent abolie, c'est désirer des choses qui ne peuvent subsister ensemble; et cela paraîtra évident, si nous nous rappelons que, dans le fait, il n'existe pas un nombre assez grand de ministres capables pour chaque paroisse, et de plus, qu'il n'y a pas dans chaque paroisse un revenu suffisant pour y entretenir un ministre : cette dernière circonstance augmente la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité de pourvoir de ministres toutes les paroisses.

Il y a trois remèdes à ces inconvénients pris dans la nature des choses : union, permutation et supplément. Union des bénéfices dont les revenus sont trop petits, si en même temps les paroisses ne sont pas trop étendues, et sont voisines les unes des autres; permutation, dans la vue de rendre les bénéfices plus compatibles, ce qui aurait lieu en permutant un bénéfice, quoique d'un revenu plus considérable, contre un bénéfice d'un moindre revenu, mais plus voisin de celui qu'il s'agit de desservir en même temps que

l'autre; supplément, en faisant des fonds pour donner un traitement honnête à des prédicateurs libres qui suppléeraient, autant qu'ils le pourraient, aux pasteurs, dans les lieux qui n'en sont pas pourvus.

Parmi les actes de bienfaisance qui ont illustré le règne de la reine Elisabeth, on compte la fondation, dans le comté de Lancastre, de quelques places qui avaient une destination semblable. Si on jugeait à propos de pourvoir à l'entretien de ces prédicateurs par la voie des pensions, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas charger de payer au moins une partie de ces pensions, les ministres, simples lecteurs, qui posséderaient de riches bénéfices.

DE L'OBLIGATION ET DE LA MANIÈRE DE POURVOIR A L'HONNÊTE ENTRETIEN DES MINISTRES DE L'ÉGLISE.

Quand il s'agit de l'entretien des ministres de l'Eglise, on doit distinguer avec soin ce qui est de *droit divin*, et ce qui est de *droit positif* : il est de droit divin, et c'est un droit auquel nulle loi humaine ne peut déroger, que celui qui *paît le troupeau soit nourri du lait du troupeau* : que celui qui sert à l'autel vive des oblations qu'on présente à l'autel; que celui qui sème les biens spirituels, recueille aussi des biens temporels : et ce qui en est encore une suite, que la mesure de ce qui doit être fourni pour l'entretien du ministre ne soit pas étroite ou mesquine, mais ample et abondante ; et par une conséquence ultérieure, que toutes les places et les offices de l'Eglise soient pourvus d'une dotation suffisante pour l'honnête entretien des titulaires, eu égard au rang qu'ils occupent dans l'Eglise : c'est là une constitution invariable et perpétuelle.

Mais s'agit-il d'assigner la forme et les circonstances de cette dotation ? c'est-à-dire, la dotation consisterait-elle en dîmes, en fonds de terre, en pensions, ou partie en dîmes, partie en terres, partie en pensions ? C'est un point sur lequel il faut consulter les convenances ; et aucune de ces manières de pourvoir à la dotation, n'est d'une nécessité absolue.

On tombe d'accord que, dans l'état actuel, la dotation de l'Eglise est insuffisante ; et d'abord s'il s'agit des places principales, notamment des évêchés, il faut convenir qu'il en est quelques-uns dont les revenus ne sont point assez considérables ; ce qui oblige d'y suppléer par la voie des commandes, qui sont une manière de disposer des bénéfices, tolérée, il est vrai, mais peu convenable par elle-même et qui a toujours été regardée comme un abus. Il est encore un grand nombre de bénéfices et de places de pasteurs vraiment pauvres et très-incompétamment dotés. Il est pareillement très-connu qu'il était un temps où l'Eglise éprouvait plutôt les embarras du superflu que les inconvénients de la pénurie : mais cet état des choses a bien changé depuis longtemps ; et si les prédécesseurs avaient trop, aujourd'hui leurs successeurs n'ont pas assez.

* Je dis de plus, qu'il serait à souhaiter que les biens enlevés à l'Eglise lui fussent rendus, comme étant sa plus convenable et plus naturelle dotation : c'est encore un point dont on conviendra assez généralement. Cependant il est clair, d'un autre côté, qu'aujourd'hui il est impossible à l'Eglise de reprendre ou de racheter ses possessions. Elle ne peut pas les reprendre, parce que les possesseurs actuels ont en leur faveur la garantie la plus authentique qu'on puisse obtenir dans le royaume, je veux dire, un acte du parlement : elle ne peut pas les racheter, parce que la valeur de ces biens surpasse de beaucoup celle de dix subsides : et ces biens ne peuvent être retirés que des mains de ceux qui en sont actuellement en possession, ou qui ont sur eux des hypothèques.

Mais de tous ces points, qui sont d'une vérité incontestable, tirons quelques conclusions et appuyons-les en même temps.

1° Je dois le déclarer, et je le fais avec tout le respect convenable ; mon sentiment bien prononcé, c'est que tous les parlements, depuis ceux de l'an 27 et de l'an 31, du règne de Henri VIII, qui ont dépouillé l'Eglise de ses biens, semblent chargés et obligés devant Dieu et en conscience, de procurer quelque indemnité à l'Eglise, et de rétablir son patrimoine jusqu'à la concurrence de ce qui est nécessaire pour son honnête entretien. Le motif de cette décision, c'est que depuis qu'ils ont dépouillé l'épouse de Jésus-Christ d'une grande partie de sa dot, l'équité exige d'eux qu'ils lui assignent un douaire compétent.

2° Les biens enlevés à l'Eglise ne doivent point seuls être chargés de fournir ce douaire ; cela ne serait ni possible, ni raisonnable. Cela ne serait pas possible, nous en avons donné les raisons plus haut ; cela ne serait pas non plus raisonnable. Prétendrait-on, en effet, et voudrait-on conclure que si des personnes, autres que les possesseurs de ces biens, étaient chargées de contribuer à l'entretien de l'Eglise, il en résulterait pour elles une double charge, attendu qu'elles paient déjà la dime ? mais ce serait fort mal raisonner. Il faut se rappeler que ce royaume, après avoir donné les dîmes à l'Eglise, les lui a depuis enlevées pour les donner au roi : si ces personnes, en sus de l'ancienne dime que l'Eglise ne perceit plus et qui est payée au roi, donnaient la neuvième ou la dixième gerbe, pour l'entretien des ministres de l'Eglise, on ne voit pas comment, par là, elles contribueraient à cet entretien une fois plus que les autres. L'anéantissement de la première donation faite à l'Eglise, ne peut pas anéantir l'obligation perpétuelle où sont les hommes de fournir à l'entretien des ministres de Dieu.

Nous pourrions confirmer cette vérité par

l'exemple de plusieurs personnes pieuses et bien intentionnées, non propriétaires de biens ecclésiastiques, qui veulent pourtant bien concourir à l'augmentation des revenus de leurs ministres. Quoique aux yeux de la loi, cette bonne œuvre ne soit de leur part qu'un acte de bienfaisance, aux yeux de Dieu ces personnes remplissent un devoir et une obligation de conscience.

J'ajoute cependant, que les biens enlevés devraient être un peu plus chargés que les autres biens de même valeur ; et je ne crois pas qu'on puisse le contester avec quelque fondement, si on veut bien se rappeler quels sont les anciens droits de l'Eglise et les intentions des premiers donateurs ; et si l'on fait attention que dans le commerce ordinaire, lorsque ces biens ont passé d'une main à l'autre, ils ont toujours été estimés et donnés à un prix au-dessous de leur juste valeur, sur ce qu'au fond on ne pouvait se dissimuler les justes prétentions de l'Eglise, et les réclamations qu'elle ne cessait d'exercer devant Dieu au tribunal des consciences.

Je n'entre pas dans de plus grands détails sur ce qui intéresse l'entretien de l'Eglise. Je me réserve d'en traiter dans un autre temps.

C'est dans toute la droiture et la simplicité de mon cœur ; c'est en mettant à contribution toutes mes lumières et toutes mes connaissances, que j'ai composé cet écrit. Je l'offre à votre Majesté, comme le tribut de mes soins et de mes pensées sur toutes les matières de religion, si intéressantes pour la gloire de Dieu, pour l'honneur de votre Majesté, pour la paix et la prospérité de vos Etats. Il y a plus, je suis persuadé que les catholiques romains eux-mêmes n'auraient pas grand besoin d'être réprimés par la sévérité des lois pénales, si l'on supprimait les abus qui régissent dans l'Eglise, et si l'autorité donnait plus d'appui à l'exercice de la puissance spirituelle.

Je conclus, en déclarant une seconde fois à votre Majesté, que je soumetts humblement tout ce que je viens de lui représenter, à sa très-haute sagesse : je la supplie encore de me pardonner les erreurs qui me seraient échappées dans cet écrit, erreurs que la même faiblesse de jugement qui a permis que je les commis, ne permet pas que je les découvre.

Enfin, je prie Dieu de tout mon cœur, qu'ainsi qu'il vous a fait la pierre angulaire qui a uni les deux royaumes d'Ecosse et d'Angleterre, il veuille bien aussi se servir de vous comme d'une autre pierre, pour réunir et lier ensemble les différents partis qui divisent l'Eglise de Dieu. Je recommande à la grâce céleste de ce même Dieu et à sa direction infallible, la personne sacrée et toutes les actions de votre Majesté.



DIALOGUE

SUR LA GUERRE SACRÉE ¹⁾.

INTERLOCUTEURS ; CARACTÈRES DE CES PERSONNAGES.

ZÉBÉDÉE, CATHOLIQUE ROMAIN ZÉLÉ.
 GAMALIEL, PROTESTANT ZÉLÉ.
 EUSÈBE, THÉOLOGIEŒN ORTHODOXE ET MODÉRÉ.

MARTIUS, HOMME DE GUERRE.
 EUPOLIS, HOMME D'ÉTAT.
 POLLION, HOMME DE COUR.

Eusèbe, Zébédec, Gamaliel et Martius, sont assemblés à Paris, dans la maison d'Eupolis, qui était présent ; tous personnages d'un grand mérite et catholiques romains, excepté Gamaliel, et tous de caractère très-différent. Pendant qu'ils étaient assis et qu'ils conversaient ensemble, survint Pollion, qui arrivait de la cour. Aussitôt qu'il les aperçut, il s'écria avec la manière ingénieuse de plaisanter qui lui était ordinaire :

POLLION. — Vous voilà quatre personnes qui pourriez, à ce que je pense, faire entre vous seuls la totalité d'un monde ; car vous différez autant les uns des autres que les quatre éléments diffèrent entre eux ; et cependant vous êtes tous parfaitement d'accord : Eupolis, modéré comme il est et toujours sans

passion, tiendra lieu de la cinquième essence.

EUPOLIS. — Si nous cinq constituons un monde, vous pouvez à vous seul, Pollion, en former au moins un petit, puisque vous vous efforcez et vous faites même profession de rapporter tout à vous-même et à vous seul.

POLLION. — Fort bien. Mais que pensez-vous de ceux qui, comme moi, rapportent tout à eux seuls, mais qui, comme moi, n'en font pas une profession ouverte ?

EUPOLIS. — Je pense qu'ils ont moins de courage que vous et qu'ils n'en sont que plus dangereux ; mais brisons là-dessus : nous vous invitons à prendre part à notre conversation. L'état présent de la chrétienté en était le sujet : nous serions charmés de savoir ce que vous en pensez.

POLLION. — Messieurs, j'ai déjà fait ce matin une assez longue traite : le poids du jour commence à se faire sentir : il faudra donc que vos discours charment assez mes oreilles pour qu'elles obtiennent de mes yeux qu'ils ne succomberont point au sommeil. Cependant si vous voulez bien me permettre de vous exciter lorsque votre conversation me paraîtra commencer à languir, je promets d'écartier de mes yeux le sommeil autant qu'il me sera possible.

EUPOLIS. — Vous en serez bien le maître, et vous nous ferez vraiment plaisir. Je crains seulement une chose, c'est que tout le sujet que nous traitons ne vous paraisse un rêve, non pas, si vous voulez, un rêve absolument frivole et ridicule ; mais cependant un rêve : car le bien qu'on désire sans aucun espoir de l'obtenir, sans pouvoir même faire des tentatives pour l'obtenir, ne diffère pas beaucoup d'un rêve. Mais pour ne pas vous tenir plus longtemps en suspens, j'aurai l'honneur de vous dire que, lorsque vous êtes entré, Martius avait la parole, et il avait commencé un discours que nous écoutions avec bien de l'attention et de l'intérêt. Ce discours même serait fort propre à dissiper l'envie que vous auriez de dormir ; c'est une espèce de trompette, qui appelle la guerre à grands cris. Voudriez-vous bien, Martius, reprendre votre discours, nous l'entendrons une seconde fois avec le même plaisir ; et dans le vrai, la

(1) Nous avons déjà prévenu dans la préface, que cet opuscule n'est point fini ; mais puisque Bacon l'a fait imprimer dans cet état d'imperfection, et a voulu qu'on le regardât comme un hommage qu'il rendait à la religion, notre plan a exigé que nous l'insérâmes dans notre ouvrage. Bacon, à proprement parler, n'y établit rien, il n'y fait guère qu'exposer ses vues, et annoncer les points qu'il se proposait de prouver dans la suite de son travail ; on y voit seulement à découvert, son zèle ardent pour le christianisme, et quels étaient ses sentiments sur quelques points d'une assez grande importance : ces sentiments ne sont pas toujours sans difficultés, et réuniraient difficilement tous les suffrages. Les rapporter avec fidélité, n'est point de notre part les adopter, et encore moins nous engager à les défendre.

Nous avons dit que Bacon, dans cet opuscule, ne fait guère qu'annoncer des points qu'il se proposait de discuter dans la suite. Il en est cependant un qu'il établit avec un grand appareil d'exemples et de raisonnements, et qui, comme quelques autres, n'est pas non plus sans difficultés. Ce point, c'est qu'il peut exister, qu'il existe même des nations dont la constitution politique est tellement opposée aux premiers principes du droit naturel et du droit des gens, que toute autre nation civilisée serait en droit de leur faire la guerre, quand bien même il ne serait intervenu de leur part contre cette nation, aucune provocation, ou aucune injure particulière. En établissant cette doctrine, Bacon avait principalement en vue les Ottomans, et c'est à ce peuple, qu'il désirait que l'application en fût faite : il reconnaît cependant qu'elle est sujette à des exceptions et des limitations qu'il aurait fait connaître, s'il avait mis la dernière main à son ouvrage.

présence de Pollion n'ajoute pas peu à la considération de l'auditoire qui vous écoute.

MARTIUS. — Quand vous êtes entré, Pollion, je déclarais franchement à ces messieurs ma façon de penser, et je leur disais que depuis environ cinquante ans, les guerres et les expéditions militaires du monde chrétien, n'ont eu rien que d'abject et de mesquin, s'il m'est permis de parler de la sorte.

Quelles ont été effectivement ces guerres ?

Des guerres de princes avec leurs sujets, semblables à des procès qu'on poursuit avec emportement devant les tribunaux, et qu'il aurait été plus avantageux à la partie plaignante de finir par un accommodement; des guerres pour l'acquisition d'une bicoque ou d'une pièce de terre; des guerres, en un mot, qui rappellent les agitations que se donnent des paysans pour l'acquisition d'un petit champ ou d'un coin de terre qui les avoisine. Mais quand bien même ces guerres auraient été entreprises pour un plus grand objet, pour le duché de Milan, pour les royaumes de Naples, de Portugal et de Bohême; il serait encore vrai que ces guerres, semblables à celles des Athéniens, des Macédoniens, des Romains, des païens en un mot, auraient eu seulement pour objet quelques avantages temporels, et n'auraient été excitées que par l'ambition de dominer; par conséquent, étaient indignes de la *milice chrétienne*.

L'Eglise envoie ses missionnaires, et les établit jusques dans les îles et les contrées de la terre les plus reculées; rien de plus louable sans doute: et voilà bien un glaive, *ecce unus gladius* (Luc, XXII, 38). Mais on demande avec étonnement, où est l'autre glaive ?

Les rois sont vraiment inexcusables de ne point procurer, à la faveur de leurs armes et de leurs richesses, la propagation de la religion chrétienne; cependant Notre-Seigneur qui a dit à ses apôtres, lorsqu'il était sur la terre, *allez et prêchez; ite, prædicate*, a dit aussi du haut du ciel à Constantin: Triomphez dans ce signe, *in hoc signo vince*.

Quel est le soldat chrétien qui ne serait pas enflammé d'une sainte indignation, en voyant d'un côté des ordres de simples religieux, tels que l'ordre des Jésuites, celui de saint François, celui de saint Augustin, entreprendre et exécuter tant et de si grandes choses pour la propagation de la religion chrétienne; et en voyant de l'autre des ordres militaires, comme ceux de saint Jacques, de saint Michel, de saint Georges, etc., ne s'occuper que des fêtes, des habillements et des cérémonies de leur ordre? Il y a plus, les négociants eux-mêmes s'élèveront au jour du jugement contre les princes et les grands de la terre; car ils ont ouvert dans les mers une large route jusqu'aux extrémités du monde: ils ont fait partir des Pays-Bas, de l'Espagne, de l'Angleterre, des flottes et des troupes capables de faire trembler la Chine: et pour quoi ce grand et formidable développement de forces? Pour des perles, des pierres précieuses,

des épices: mais pour la perle des cieux, pour les pierres précieuses de la Jérusalem céleste, pour les aromates du jardin de l'Époux, on n'a pas dressé un seul mât dans un navire; et pendant que les mêmes hommes combattent avec acharnement les uns contre les autres dans ces contrées éloignées, et ne craignent point d'y répandre à grands flots le sang chrétien, ils ne daignent pas en verser une seule goutte pour la cause de Jésus-Christ.

Cependant je dois convenir que dans l'espace des cinquante ans dont je parle, ou un peu plus, il s'est fait de belles choses en ce genre, et qu'il y a eu de la part des chrétiens contre les infidèles trois actions mémorables où les chrétiens ont été les agresseurs: j'observe cette dernière circonstance, parce que, lorsque la guerre est purement défensive, c'est la nécessité naturelle qui la commande et non pas la religion qui l'inspire.

La première de ces actions a été cette heureuse et célèbre expédition navale, qui se termina par la victoire de Lépante, et qui a jusqu'à cette heure arrêté les progrès formidables des Ottomans. L'entreprise et le succès sont principalement dûs aux exhortations et aux conseils de cet excellent prince, le pape Pie V, qui, à mon grand étonnement, n'a pas encore été placé par ses successeurs dans les fastes des Saints.

La seconde de ces actions a été la généreuse (quoique malheureuse) expédition en Afrique, de Sébastien, roi de Portugal. Il entreprit cette expédition seul, à la honte des autres princes, qui ne lui fournirent absolument aucuns secours, et qui ont été obligés dans la suite d'en fournir des excuses.

Je compte pour la troisième les fameuses excursions dans l'empire des Ottomans, de Sigismond, prince de Transylvanie. Ce sont les chrétiens eux-mêmes qui, contre les sages et paternels avis du pape Clément VIII, interrompirent le cours des exploits de ce grand prince.

Voilà tout ce que ma mémoire me fournit en ce genre.

POLLION. — Permettez-moi de vous demander: que pensez-vous donc de l'expulsion des Maures du royaume de Valence?

A cette interpellation subite, Martius ayant gardé un moment le silence, Gamaliel prit la parole et dit:

GAMALIEL. — Je pense que Martius a fort bien fait de ne point parler de cette action. Elle est à mon avis très-condamnabile; et il paraît même visiblement qu'elle a déplu à Dieu. Ne voyez-vous pas que le prince, sous le règne duquel elle a eu lieu, ce prince que vous autres catholiques regardez comme un prince si saint et si pur, a été pourtant enlevé de ce monde à la fleur de son âge; que le ministre qui a été l'auteur et le promoteur d'un aussi cruel bannissement; ce ministre, dont la fortune paraissait établie sur des fondements inébranlables, a été tout-à-coup précipité de sa place. Il y a plus, bien des personnes croient que les Espagnols ont encore à rendre compte au public et à la po-

stérilité, de la sagesse et de la justice de l'expulsion des Maures, d'autant plus qu'un grand nombre de ces infortunés, éprouvés déjà par leur exil, persévèrent néanmoins constamment dans leur foi, et se montrent en tout de véritables chrétiens, excepté qu'ils ne respirent que la vengeance contre les Espagnols.

ZÉBÉDÉE. — Je vous prie, Gamaliel, de ne pas juger si vite une aussi grande action; action qui, dans ces contrées, a été comme le *van* de Jésus-Christ, *ventilabrum Christi*: à moins que vous ne puissiez montrer que les Espagnols avaient fait avec les Maures un pacte semblable à celui que Josué fit autrefois avec les Gabaonites, et dans lequel il aurait été stipulé que cette race maudite ne serait jamais forcée d'évacuer les terres d'Espagne. Ne devez-vous pas même convenir que cette expulsion s'est faite régulièrement d'après un édit du prince, et que la force pour l'exécution de cet édit, n'a point été confiée aux mains du peuple?

EUPOLIS. — Je pense que l'unique raison, qui a engagé Martius à ne point compter l'expulsion des Maures parmi les actions mémorables qui ont eu la religion pour principe, c'est qu'il ne parlait que des actions belliqueuses, et que cette expulsion n'a été que le traitement particulier d'un prince à l'égard de ses sujets, qui n'a donné lieu à aucune guerre, parce qu'il n'a éprouvé aucune résistance. Mais trouvez bon, je vous prie, que Martius poursuive son discours: il me paraissait parler comme un théologien sous les armes.

MARTIUS. — J'avoue, Eupolis, que dans tout mon discours c'est la piété et la religion que j'ai principalement en vue; cependant, si j'avais à parler comme homme seulement, et non comme chrétien, je tiendrais encore le même langage: car je ne crois pas qu'on puisse imaginer une entreprise dans le temps où nous sommes, à considérer seulement les avantages temporels et la gloire de ce monde, qui soit comparable à la guerre contre les infidèles; et dans ce que je propose, il n'y a rien de chimérique ou d'extraordinaire, rien qui ne soit confirmé par des exemples récents de même genre: quoique je confesse que les expéditions que je citerai pour exemple, offraient peut-être dans l'exécution moins de difficultés que celles que je propose.

Les Castillans, dans le dernier siècle, n'ont-ils pas ouvert un nouveau monde? N'ont-ils pas subjugué et conquis les royaumes du Mexique, du Pérou, du Chili, et plusieurs autres régions des Indes occidentales? D'immenses richesses n'ont-elles pas de là passé dans l'Europe? Les revenus du monde chrétien ne sont-ils pas devenus dix fois et même vingt fois plus considérables? Le territoire du monde chrétien n'est-il pas censé accru du double, si l'on joint ce qui est occupé déjà depuis longtemps par les chrétiens, avec ce qu'ils sont les maîtres d'occuper par la suite, en pénétrant plus avant dans les terres, et en y fondant des colonies?

Cependant j'avoue ingénument, qu'on ne

peut pas affirmer avec certitude que la propagation de la foi chrétienne ait été le principe de tant de navigations et de conquêtes: ce principal motif (il faut en convenir), c'a été l'or, l'argent, les avantages temporels et la gloire; et ce qui, dans les vues de la Providence divine, tenait le premier rang, n'a occupé que le second dans les désirs et les intentions des hommes. On pourrait en dire autant des navigations et des expéditions mémorables d'Emmanuel, roi de Portugal, dont les armes ont fait le tour de l'Afrique et de l'Asie, et qui, non-seulement s'est approprié le commerce des épices, des pierres précieuses, du musc et des drogues, mais encore a fondé des colonies et bâti des forteresses jusque dans l'extrémité de l'Orient; je pense qu'en tout cela, les Portugais, comme les Espagnols, ont eu moins en vue de propager la religion chrétienne, que d'étendre leur domination et d'accroître leurs richesses; d'où je conclus que dans toutes les expéditions contre les païens ou les infidèles, la gloire et l'utilité spirituelle en ont bien été une suite, mais que la gloire et l'utilité temporelle en ont été, dans l'intention comme dans l'exécution, l'unique ou du moins le principal mobile.

POLLION. — Mais trouvez bon que je vous le dise, Martius, il me semble que vous auriez dû vous souvenir que des hommes sauvages et entièrement barbares, tels qu'étaient les Américains, peuvent bien être comparés aux oiseaux et aux bêtes sauvages, dont la propriété suit la possession, et qui appartiennent au premier occupant; mais qu'il n'en est pas ainsi des peuples civilisés.

MARTIUS. — Pour moi, je ne reconnais point une telle différence entre des âmes qui sont les unes et les autres raisonnables; je pense au contraire que tout ce qui se fait régulièrement, pour le plus grand bien d'un peuple, sans avoir aucun égard ou au plus ou au moins de civilisation et de culture de ce peuple, ne saurait être contraire à la justice; mais je ne vous accorderai pas facilement, Eupolis, que les peuples du Pérou et du Mexique fussent des peuples entièrement barbares ou sauvages, comme votre observation le fait entendre, et qu'on doive mettre la différence que vous prétendez, entre eux et d'autres païens qui occupent encore plusieurs contrées sur la surface de la terre... (1) Je vous avoue même franchement que la guerre contre les Turcs me paraît, à moi, plus juste et plus méritoire que la guerre contre toute autre espèce de païens ou de barbares qui aient existé ou qui existent encore, soit qu'on considère l'avantage qu'en retirerait la religion, soit qu'on ait égard à la gloire qui en serait la suite.... Mais une observation importante se présente à mon esprit; je vois dans cette assemblée des personnages qui sont d'excellents interprètes du droit divin, quoique divisés entre eux sur

(1) Nous supprimons de temps en temps quelques parties qui nous ont paru moins importantes par elles-mêmes, ou moins intéressantes pour notre but.

quelques points de doctrine, je me rappelle encore que je dois me défier de mon jugement, parce que, outre que mes lumières en elles-mêmes sont courtes, je peux encore être entraîné au-delà des bornes, par l'impétuosité de mon zèle ; je serais donc vraiment blâmable, si j'allais plus avant, sans m'être bien assuré que la guerre que je propose ne blesserait pas la justice ; et je désire être éclairé sur un point aussi important, par ceux qui sont plus habiles et plus versés que moi dans les matières de justice.

EUPOLIS. — Je suis vraiment enchanté de voir autant de sagesse et de modération dans un militaire ; car il serait bien naturel que, dans une matière qui échauffe naturellement le sang, et qui se présente encore avec les apparences de la piété, un homme de votre état passât sur la considération de la justice, ou supposât facilement qu'elle ne serait point ici blessée..... Pour entrer dans vos vues, prions Zébédée de discuter cette question : *Peut-on de droit entreprendre une guerre pour la propagation de la religion chrétienne, sans aucune autre cause d'hostilité précédente ; et dans quel cas le peut-on ?*

Je désirerais bien aussi qu'on examinât encore, s'il est nonseulement permis aux princes et aux Etats chrétiens d'entreprendre une telle guerre, mais encore s'ils n'y sont point obligés en conscience ? Gamaliel voudra bien se charger de cette partie, et alors la question de droit, prise en elle-même, sera complètement discutée.

Dans la supposition qu'il fût décidé qu'une semblable guerre est juste, et même obligatoire, il resterait à examiner s'il n'est pas d'autres affaires qu'on doit entreprendre et terminer auparavant, telles que l'extirpation des hérésies, la réconciliation des schismatiques, la réformation des mœurs, la poursuite des titres et des droits relatifs à des domaines temporels ou à des vengeance légitimes, etc. De plus, en comparant la guerre sainte avec toute autre affaire, il resterait encore à examiner les cas où cette guerre devrait demeurer en arrière, les cas où elle marcherait de pair, et enfin les cas où elle devrait précéder et faire plier devant elle tous les autres intérêts. Mais parce que cette partie exige une discussion sérieuse, et qu'Eusèbe, jusqu'à présent, n'a rien fourni à notre conversation, nous lui imposerons, si vous voulez bien, cette tâche, par forme d'amende.

Cependant, je crains bien que Pollion en qui je reconnais une grande sagacité pour démêler dans chaque chose ce qu'il y a de grave et de solide, d'avec ce qui n'est que frivole et spécieux, ne juge que tout ce que nous prétendons est impossible, et ressemble, comme on dit, à des aigles dans les nuées.

Ainsi, nous le prions, quand il entreprendra de prouver sa thèse, de serrer et de prouver ses arguments de toute sa force, afin que nous renoncions absolument à nos idées, s'il est bien prouvé et bien reconnu qu'elles ne sont que des chimères, ou du moins que nous en retranchions tout ce qui serait inutile

ou sans aucune apparence de succès. J'avoue ingénument que je ne suis pas, sur ce point, du même sentiment que Pollion, et quoique ce soit une rude tâche d'avoir à le combattre, je m'engage à prouver de mon mieux que l'entreprise que je propose n'offre rien d'impossible, et je montrerai par quels moyens on peut écarter ou surmonter les obstacles et les difficultés qu'elle présente.....

POLLION. — Vous ne vous êtes point trompé dans votre conjecture sur mon compte. Je suis effectivement très-persuadé qu'à moins que vous ne refondiez tout le monde chrétien, et que vous n'en fassiez une nouvelle masse, jamais vous n'aurez l'espérance, même la plus légère, qu'il entreprenne une guerre pour la religion. J'ai toujours dit que la pierre philosopale et une guerre pour la religion, ne pouvaient occuper que des cerveaux un peu blessés et des gens qui avaient leurs plumes, non au chapeau, mais à la tête. Cependant, je vous prie de croire que si, après avoir entendu mes raisons, vous êtes tous cinq d'un avis contraire, je suis prêt à dire comme Hippocrate, que tous les *Abdérains* sont fous, que *Démocrite* seul est sage ; et pour vous montrer que je ne suis pas si opposé à votre entreprise, que vous l'imaginez peut-être, je vais commencer par y contribuer de quelque chose. Sans doute vous imaginerez, pour en procurer le succès, d'excellentes choses ; mais voici un conseil que je vous donne. Le pape, qui occupe la chaire de saint Pierre, est un vieillard décrépit, et on attend la nouvelle de sa mort d'un moment à l'autre ; faites-lui donner un successeur qui ne soit pas vieux, âgé de cinquante à soixante ans ; que ce successeur prenne le nom d'*Urbain* ; rien ne sera d'un meilleur augure : vous savez que c'est un pape de ce nom qui a été le premier instituteur de la croisade, et qui, comme une espèce de trompette sacrée, anima toute l'expédition de la Terre-Sainte.

EUPOLIS. — Fort bien : mais cependant, je vous en prie, parlons un peu plus sérieusement dans notre conférence.... Il me vient en pensée qu'à la question de droit, dont Zébédée a bien voulu se charger, il conviendrait d'ajouter cet appendix. Jusqu'à quel point faut-il poursuivre cette guerre ? Faut-il la poursuivre jusqu'à la destruction et à l'anéantissement des peuples ? De plus, faut-il contraindre les infidèles par les armes, d'embrasser la vraie foi, et doit-on employer la violence et les supplices pour anéantir la fausse religion ? Ou plutôt ne faut-il pas se contenter de soumettre par les armes les contrées et les peuples ; en sorte que le glaive séculier ouvre seulement la voie au glaive spirituel, qui pénétrera ensuite à la faveur de la persuasion, de l'instruction et des autres moyens propres à éclairer les consciences et à procurer le salut des âmes ? Mais peut-être que cette partie que je croyais avoir oubliée, ne forme point un sujet à part ; et Zébédée, plein comme il est de sa matière, l'aurait traitée comme étant une

suite naturelle de la question de droit ; question qui après tout ne peut pas être nettement posée, ni discutée comme elle doit l'être, sans bien des distinctions et des restrictions.

ZÉBÉDÉE — J'avais effectivement le dessein de traiter cette partie ; et votre opinion, dont je ferai toujours un très-grand cas , ne peut que me confirmer dans la pensée que cela est convenable..... Je distinguerai donc différents cas.

D'abord, on doit demander en général, ainsi qu'Eupolis l'a fort bien observé, 1° s'il est permis aux princes chrétiens de faire une guerre offensive, seulement et simplement pour la propagation de la foi chrétienne, sans aucune autre cause d'hostilité, sans aucune autre circonstance qui ait pu provoquer ou motiver une semblable guerre ?

2° Dans la supposition que ces contrées aient été anciennement chrétiennes et membres de l'Eglise, qu'un des *candélabres d'or* ait été même placé au milieu d'elles ; et quoiqu'elles soient aujourd'hui entièrement séparées de l'Eglise, qu'il n'y reste même aucun chrétien, on demande s'il n'est pas permis d'y porter la guerre, pour procurer à l'Eglise la restitution de cet ancien patrimoine de Jésus-Christ ?

3° Dans la supposition qu'il reste au contraire dans ces contrées une grande multitude de chrétiens, on demande si on ne peut pas y pénétrer à main armée pour les délivrer du joug des infidèles ?

4° Ne peut-on pas justement faire la guerre pour recouvrer et purifier les lieux saints, aujourd'hui souillés et profanés, tels que sont la Cité sainte, le saint Sépulture, et en général les lieux qui ont été le premier et le principal berceau du christianisme ?

5° N'est-il pas permis encore de faire la guerre pour venger les outrages faits au vrai Dieu et à notre Sauveur Jésus-Christ, pour venger l'effusion du sang des chrétiens et toutes les cruautés exercées contre eux, quoiqu'il se soit écoulé un temps très-considérable depuis l'époque de ces événements ? car il est constant que les jugements de Dieu ne connaissent aucune limite de temps, et souvent attendent seulement que la mesure des péchés soit montée à son comble.

6° Il faut encore examiner soigneusement, d'après la proposition faite par Eupolis, si la guerre sainte (qui, autant qu'elle l'emporte sur les autres par la dignité, dans son objet, doit l'emporter aussi par la justice, dans l'exécution) peut être légitimement poussée jusqu'à exterminer les peuples et les expulser de leur territoire, jusqu'à forcer les consciences, et jusqu'à d'autres extrémités de cette espèce ? ou plutôt, si une semblable guerre ne doit pas être faite avec une modération extrême, et si elle n'est pas sujette à beaucoup de limitations et d'exceptions ? Nous devons bien, il est vrai, nous souvenir que nous sommes chrétiens ; mais nous ne devons pas non plus oublier que ceux qu'il s'agit de combattre sont des hommes....

Zébédec ayant, pendant quelques moments,

gardé le silence, pour voir si on n'aurait point d'observations à lui faire, et voyant qu'on n'en faisait aucune, continua ainsi :

Sans doute, messieurs, sur la question du droit d'une guerre sainte contre les Turcs, vous n'attendez point de ma part un traité en forme, mais un discours seulement, tel qu'il peut avoir lieu dans une délibération ordinaire. Je vais donc procéder en conséquence.

Je commence par tomber d'accord, qu'autant que la cause d'une guerre doit être juste, autant la justice de cette cause doit être manifeste, et sans aucune espèce d'obscurité ni de difficulté. Toutes les lois s'accordent à exiger que dans les affaires capitales, les preuves soient pleines et évidentes : or, si on exige cette condition, lorsqu'il s'agit de la vie d'un seul homme, combien, à plus forte raison, doit-on l'exiger, lorsqu'il s'agit d'une guerre qui emporte toujours avec elle une sentence de mort contre une infinité de personnes ? Il faut donc souverainement prendre garde qu'en immolant le sang humain par une guerre injuste, nous n'honorions notre bienheureux Sauveur à la manière dont les païens honoraient leur dieu Moloch.

La justice d'une action quelconque consiste dans les mérites de la cause, l'autorité légitime de la juridiction qui en connaît, et la manière convenable de la poursuivre. Je ne parle pas de l'intention qui est dans le cœur : la cour céleste seule peut en être ici le témoin et le juge ! Je traiterai en particulier de ces trois points, sous les rapports qui intéressent notre sujet, je veux dire la guerre sainte contre les infidèles, et notamment contre ce puissant ennemi du nom chrétien (le Turc) ; je prouverai clairement, et j'ose m'en flatter, (autant qu'une preuve rigoureuse peut avoir lieu dans un sujet qu'on ne touche que légèrement et seulement dans ses parties principales) ; je prouverai clairement, dis-je, la justice et la légitimité de la guerre contre les Turcs, par le droit naturel, par le droit des gens, et de plus par le droit divin, qui est la perfection de l'un et de l'autre.

Je ne m'appuierai point sur les lois positives et civiles, telles que les lois des Romains ou d'un autre peuple quelconque : ce sont assurément des balances trop faibles pour peser une question d'un si grand poids : aussi, plusieurs scholastiques modernes, personnages d'ailleurs d'un très-grand mérite, me paraissent, en parlant de ces sortes de lois, prendre pour aborder la question, une fausse route : et jamais ils ne la trancheront, à moins qu'ils n'aient reçu le don accordé à l'augure *Navius*, et qu'ils ne puissent avec le tranchant de leur canif couper les pierres.

Consultons d'abord la loi naturelle : Aristote, qui en est un assez bon interprète, a soutenu constamment, nettement et en propres termes, qu'il y avait des êtres nés pour commander, et d'autres nés pour obéir. Cet oracle du philosophe a donné beaucoup d'exercice à ses interprètes ; et ils se sont divisés sur la manière de l'entendre. Quelques-uns ont cru que c'était seulement, de la part d'Aristote, un trait de jactance, et qu'il avait

voulu établir par là, que les Grecs avaient le droit de commander aux Barbares. Mais cette dernière thèse a été bien mieux défendue par le disciple que par le maître. Les autres ont pensé qu'il ne s'agissait là que d'une espèce de règle spéculative; et qu'Aristote ne prétendait rien de plus, sinon que la nature et la raison voudraient que les meilleurs commandassent aux autres, sans que les meilleurs pussent prétendre pour cela un droit proprement dit au commandement: pour moi, je crois qu'il n'y a dans le propos d'Aristote, ni ostentation de paroles, ni vœu seulement, ou désir de la nature. Je suis persuadé qu'il a très-sérieusement établi une thèse; et cela doit paraître évident, si on fait attention qu'il soutient positivement, que dans le cas où il se rencontrerait entre un homme et un autre homme, la même différence, la même inégalité qui se voit entre l'homme et la brute, ou entre l'âme et le corps, le premier aurait vraiment le droit de commander à l'autre.

On paraîtrait peut-être mieux fondé à prétendre que la supposition que fait Aristote est impossible, qu'on ne l'est à contester la vérité de sa proposition: mais pour moi, en même temps que je crois la proposition véritable, je crois aussi que la supposition n'a rien d'impossible; que le cas a eu lieu, et a lieu encore dans certains hommes et dans certaines nations.

Mais avant d'aller plus avant, il est nécessaire de donner quelques éclaircissements, qui préviennent les faux sens et les erreurs qu'on pourrait prêter à mon discours.

1° Si quelqu'un soutenait que ceux qui ont plus d'esprit ou de mérite, ont le droit de commander à ceux qui en ont moins, qu'il leur est même permis d'employer la force pour les réduire et les soumettre à leur obéissance, il tiendrait un propos qui n'aboutirait à rien; car peut-on supposer que les hommes s'accordent jamais à reconnaître quel est celui qui est le plus digne de commander? A considérer l'ordre de la nature, le commandement n'est pas dû *privativement* à celui qui a le plus d'intelligence; ce qui est la prétention d'Aristote: voudrait-on compter pour rien le courage? Sans doute, il est nécessaire pour défendre; mais ne l'est-il pas aussi pour commander? La droiture et la probité, qui préviennent ou vengent les injures, ne doivent-elles pas être aussi rigoureusement exigées dans la personne qui commande, que l'intelligence et le courage? Ce n'est donc pas une chose facile de décider quel est l'homme le plus propre au commandement. Il est des hommes et des peuples qui sont supérieurs en certaines qualités, et inférieurs en d'autres; la thèse que j'établis n'est donc point dans le *genre comparatif*. Et aussi, je ne dis point que la nation la plus prudente, la plus courageuse, la plus juste, doive commander aux autres. Mais la thèse est dans le *genre privatif*; et voici ce que je prétends: S'il existe quelque part une troupe ou un amas de peuple (l'appelât-on un royaume

ou un empire) qui soit parfaitement incapable ou indigne de gouverner, une autre nation civilisée ou policée, aura une juste cause de leur faire la guerre pour les soumettre: quand on supposerait même que cette nation civilisée serait conduite par un *Cyrus* ou un *César*; par des hommes, en un mot, qui n'auraient rien de commun avec le christianisme.

2° Je dois prévenir encore que je ne parle pas d'un gouvernement tyrannique *personnel*, tel qu'a été le gouvernement de Rome sous un Caligula, un Néron, un Commode. Quoi donc! un peuple doit-il être puni précisément pour le point dans lequel il souffre depuis longtemps? Mais s'il est une nation où la constitution même de l'État, les coutumes et les lois fondamentales (si toutefois on peut alors les appeler des lois), sont opposées de front au droit de la nature et au droit des gens, c'est alors que je pense, et je vais le prouver, qu'il existe un juste sujet de lui faire la guerre.

Pour procéder avec plus d'ordre, je divise la question en trois parties: 1° Existe-t-il, ou peut-il exister une nation ou une assemblée d'hommes à qui il soit juste de faire la guerre, sans qu'il soit auparavant intervenu de sa part aucune provocation ou aucune injure? 2° Quels sont donc ces violations, ces renversements du droit de la nature et des gens, qui dépouillent et privent une nation de tous droits et de tous titres au gouvernement? 3° De telles violations, de tels renversements du droit de la nature et des gens se rencontrent-ils aujourd'hui dans quelques nations, et particulièrement dans l'empire des Ottomans? Sur la première question, je n'hésite pas à prendre l'affirmative, et à soutenir qu'il peut exister, et qu'il existe de telles troupes d'hommes.

Pour établir solidement ma proposition, je ne peux rien faire de mieux que de remonter à la donation originale et primitive du gouvernement. Observez bien, je vous prie, le motif de cette donation, et surtout les paroles qui la précèdent. Dieu dit: *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur les animaux de la terre* (Gen., I, 27). De là, François de Victoria et quelques autres théologiens concluent excellemment, et déduisent ce très-véritable et parfaitement divin aphorisme: *La domination n'est fondée que dans l'image de Dieu; Dominium non fundatur nisi in imagine Dei*. Voilà la chartre de fondation: d'après elle, il sera bien plus facile de juger les cas de forfaiture ou de rescision. Détruisez l'image, vous détruisez le droit. Mais qu'est-ce que cette image, et comment la détruit-on?

Les pauvres de Lyon (autrement les Vaudois) et tous les fanatiques de cette espèce vous diront: L'image de Dieu, c'est la pureté de l'âme; et ce qui l'efface, c'est le péché. Mais ne voit-on pas que cette doctrine tend à renverser toute espèce de gouvernement? Le péché d'Adam, ou la malédiction qui en fut la suite, le priva-t-il de son droit de do-

mination ? Non, sans doute : son péché excita seulement contre lui la rébellion et la résistance des créatures. Aussi, faites-y bien attention : quand la chartre du *droit de domination* fut renouvelée à Noé et à ses enfants après le déluge, ce renouvellement ne se fit point en termes qui indiquassent un rétablissement de droit ; Dieu ne dit point, comme dans l'origine, *dominez, dominamini* ; mais il dit : *Que tous les animaux de la terre, tous les oiseaux du ciel et tout ce qui se meut sur la terre, soient frappés de terreur et tremblent devant vous ! Terror vester et tremor vester erit super animantia, etc. (Gen., IX, 2)*. Il n'accorda donc pas de nouveau la souveraineté et l'empire sur ses créatures : cette souveraineté subsistait toujours ; mais il l'affermi et la protégea contre la révolte. Aussi les plus sages interprètes entendent par cette *image* de Dieu, la *raison naturelle* ; de sorte que si la raison vient à disparaître en totalité ou dans sa très-grande partie, elle fait disparaître avec elle le droit de commander. Si l'on veut examiner avec attention les interprètes, on observera qu'ils s'accordent tous sur la loi, et qu'ils n'élèvent de doutes et de disputes que sur son application à quelque cas particulier. Mais je reviendrai à ce point, qui a sa place naturelle dans la seconde partie, lorsque nous parlerons des différentes altérations de cette *image*. Je continue donc.

Le prophète Osée dit des Juifs, en parlant au nom de Dieu : *Ils ont régné, mais non par moi ; ils ont établi des princes, et je ne les ai pas connus ;—regnauerunt, sed non ex me ; principes constituerunt, et non cognovi (Osée, VIII, 4)*. Ce texte prouve manifestement qu'il est des dominations dont Dieu déclare qu'il n'en est point l'auteur. Dieu les préordonne, il est vrai, par sa providence secrète, mais il ne les reconnaît point par sa volonté révélée ; et on ne doit point croire que dans le texte précédent il s'agisse des mauvais princes ou des tyrans ; puisque ces mauvais princes sont supposés et reconnus souvent dans l'Écriture, comme exerçant une puissance légitime : mais on doit l'entendre d'un certain degré de perversité et d'une défection totale dans la nation ou dans le peuple lui-même. On le conclut manifestement de ce que le prophète parle de la souveraineté en général, et non de la personne du souverain. Quelques-uns des hérétiques dont nous avons parlé, ont abusé (j'en conviens) de ce texte du prophète, et l'ont interprété dans un sens aussi faux que dangereux ; mais le texte n'en est pas moins demeuré le même. Les rayons du soleil ne perdent rien de leur pureté, quoiqu'ils aient traversé des cloaques.

Il y a plus encore : si quelqu'un voulait conclure de ce que le prophète déclare dans les paroles suivantes, que c'est pour cause d'idolâtrie que ces princes ont été rejetés ; s'il voulait, dis-je, en conclure qu'il n'y a point de souveraineté ou de droit de dominer chez toutes les nations idolâtres (ce qui est très-contraire à la vérité), la conséquence serait, à mon avis, très-mal tirée, parce que

l'idolâtrie dans laquelle les Juifs tombaient alors, et l'idolâtrie des païens, telle qu'elle était dans le même temps, et qu'on la voit encore aujourd'hui, sont des péchés d'une espèce toute différente, eu égard aux révélations particulières dont Dieu avait favorisé les Juifs, et à l'alliance par laquelle il s'était spécialement uni et donné pour ainsi dire à cette nation.

Cette nullité de gouvernement et de *droit d'état*, qui se rencontre, avons-nous dit, dans quelques nations, est encore plus clairement exprimée par Moïse, dans son cantique, lorsque interpellant les Juifs au nom de Dieu, il leur dit : *Vous-m'avez provoqué dans celui qui n'est pas un Dieu ; je vous provoquerai à mon tour dans celui qui n'est pas un peuple :— ipsi me provocastis in eo qui non est Deus ; et ego vos provocabo in eo qui non est populus*. Tels étaient sans doute les peuples chananéens et les autres peuples des environs, après la donation de la terre de promesse, faite aux Israélites. Du moment de cette donation, leur droit sur cette terre ne subsista plus, quoique dans un grand nombre de lieux, ils n'eussent point été subjugués par les armes, et qu'ils conservassent la possession de ces lieux.

On voit par là qu'il est des nations de nom seulement, qui de *droit* ne sont pas des nations proprement dites, mais seulement des multitudes ou des troupes de peuples. On sait qu'il y a des hommes déchus de la protection de la loi, et proscrits par les lois civiles de diverses nations ; et je dis qu'il existe aussi des nations déchues de la protection des lois de la nature et des gens, et proscrites par les mêmes lois, ou par un commandement immédiat de Dieu. On convient encore qu'il y a des rois qui le sont de *fait* seulement, et non de *droit*, à raison de la nullité de leurs titres ; et je soutiens qu'il existe aussi des nations qui occupent leurs territoires de *fait*, et non de *droit*, à raison de la nullité de leurs gouvernements, ou de leurs régimes.

Mais produisons quelques exemples au milieu de nos preuves. Ainsi placés, ils n'en auront pas moins de force que s'ils étaient renvoyés à la fin, et ils répandront plus de jour sur la question présente. On n'a jamais douté que la guerre ne pût être légitimement faite aux pirates par une nation quelconque, cette nation n'eût-elle éprouvé de leur part ni tort, ni injure : or, je demande à cette nation, d'où tire-t-elle ce droit ? Dira-t-on qu'il vient de ce que ces pirates n'ont point de domicile ni de résidence fixes ? Mais dans la guerre que Pompée fit aux pirates, et qui, de toutes les guerres faites par ce grand capitaine, est celle qui lui a été la plus honorable et la plus glorieuse, les pirates n'occupaient-ils pas des villes ? n'étaient-ils pas en possession d'un grand nombre de ports ? et une partie considérable de la Cilicie n'était-elle pas sous leur puissance ? Encore aujourd'hui les pirates ne possèdent-ils pas Alger ? Mais qu'importe ici la possession de villes et de provinces ? Quoi donc ! les bêtes en sont-elles

moins sauvages ? en appartenant — elles moins au premier occupant, quoiqu'elles aient des cavernes ?

Dira-t-on qu'on peut faire la guerre aux pirates, parce que semblables à des nuées ils voltigent de tous côtés ; et que, dans l'ignorance où l'on est du lieu où foudra l'orage, tout le monde indistinctement est dans les alarmes ? Cette dernière raison est bonne sans doute, mais elle n'est pas complète ; et c'est n'est point assurément celle qu'on allègue communément.

La véritable raison qui autorise toutes les nations à faire la guerre aux pirates, c'est qu'ils sont les ennemis communs du genre humain ; qu'il importe par conséquent à chaque nation de les poursuivre, non pas tant pour se mettre elle-même à l'abri de la crainte, que pour remplir les conditions de l'alliance sociale qui existe entre les hommes. Effectivement, ainsi qu'il existe des alliances écrites et rédigées en forme de traités contre les ennemis particuliers, il existe aussi une confédération naturelle et tacite entre tous les hommes, contre les communs ennemis de la société humaine : et, pour déclarer la guerre à des ennemis de cette espèce, il n'est pas besoin de proclamation solennelle ; comme il n'est pas non plus nécessaire d'attendre qu'une nation lésée réclame notre secours. Toutes les formalités de ce genre sont suffisamment suppléées par le droit naturel, quand il s'agit de faire la guerre aux pirates.

Il en faut dire autant des brigands qui infestent les continents et les grandes routes, tels que sont, à ce qu'on assure, quelques tribus d'Arabes et quelques seigneurs puissants, maîtres des montagnes et des gorges que sont obligés de traverser les voyageurs.

Ce n'est pas seulement aux princes régnants dans le voisinage, qu'il est permis de dissiper ces brigands par la force, ainsi que nous l'avons dit plus haut qu'il leurest permis de détruire les pirates : mais cela serait encore très permis à toute nation qui, quoique fort éloignée des lieux, voudrait avoir la gloire d'exterminer ces brigands, et imiter les Romains, qui entreprirent autrefois une guerre, uniquement dans le dessein de délivrer les Grecs de l'oppression.

J'en dis autant de ce royaume des Assassins, situé sur les frontières de la Syrie, qui ne subsiste plus, il est vrai, mais qui, dans le temps, répandait la terreur chez tous les princes de l'Orient. Il était établi par une coutume ayant force de loi dans cet état, que conséquemment à l'obéissance aveugle qu'on rendait au prince, chacun de ses sujets était obligé et forcé, comme par une sorte de vœu, de tuer tout roi, ou tout autre personnage que lui aurait désigné son prince pour le mettre à mort. Une semblable coutume rendait incontestablement ce gouvernement nul et dénué de toute espèce de droit. Il pouvait être regardé comme une sorte de machine dressée contre la société humaine, que tout homme était donc en droit de renverser et de détruire.

J'en dis autant des anabaptistes de Muns-

ter, quand même ils n'auraient point été rebelles à l'empire, quand même ils ne se seraient encore rendus coupables d'aucun excès ; et s'il existait aujourd'hui, ou qu'il dût jamais exister une assemblée d'hommes qui crût et qui mît en principe, comme font ces sectaires, qu'on doit juger ce qui est permis ou n'est pas permis, non d'après les lois ou de certaines règles, mais d'après les différents et secrets mouvements, ou instincts de l'esprit, il n'y aurait dans une telle assemblée, aux yeux de Dieu, ni nation, ni peuple, ni gouvernement ; et il serait permis à toute nation, si ce malheureux peuple ne voulait pas revenir aux premiers principes, de l'exterminer et de le faire disparaître de dessus la surface de la terre.

Je fais une supposition : les anciens ont cependant douté si ce que je vais dire n'était pas une histoire véritable. Je suppose donc une nation des Amazones, chez laquelle le gouvernement, tant public que particulier, la milice même serait entre les mains des femmes : est-il un homme de bon sens qui osât soutenir qu'un semblable gouvernement, qu'un état où les femmes commanderaient aux hommes, et les gouverneraient, ne pécherait pas dans ses fondements contre l'ordre naturel, ne serait pas un gouvernement *prétendu* seulement, un gouvernement nul et qu'on devrait abolir sans retour ? Je ne parle pas de la souveraine autorité de l'état, placée sur la tête des femmes, parce que sous le gouvernement des femmes, les conseillers, les magistrats, et tous les agents de la première autorité sont des hommes : je parle d'un gouvernement où l'administration de l'état, de la justice, des familles, serait exclusivement entre les mains des femmes. Cependant ce dernier exemple diffère des premiers, en ce que les premiers offraient des considérations de dangers pour les autres nations, au lieu que celui-ci ne renferme qu'un écart des lois de la nature.

Je n'hésiterai pas à dire la même chose du gouvernement des *Mamelucks* ; gouvernement où des esclaves, achetés à prix d'argent et nés de pères inconnus, pouvaient seuls commander aux hommes libres.

Un exemple analogue à ce dernier, serait celui d'une nation où il serait reçu en coutume, que les enfants, aussitôt qu'ils seraient parvenus en âge de pleine puberté, expulsés leurs parents de toutes leurs possessions, et se contenteraient de leur faire une pension alimentaire.

Ces exemples de l'empire des femmes sur les hommes, des enfants sur leurs pères, des esclaves sur les hommes libres, ont cela de commun qu'ils pervertissent manifestement, et violent tout le droit de la nature et des gens. Quant aux habitants des Indes occidentales, je vois que vous avez lu Garcilazo de la Véga. Il est bien naturel que cet auteur, né d'un père de la race des Incas, et d'une mère espagnole, s'étende avec plaisir sur les vertus et les coutumes honnêtes de sa patrie, quoiqu'il faille convenir qu'il ne la fait qu'avec beaucoup de réserve et de mo-

destie. Mais on ne me persuadera pas facilement que ces nations ne pussent être licitement subjuguées par d'autres nations civilisées et imbues des vertus morales, en mettant même à part, et ne faisant point entrer en considération la propagation de la foi chrétienne, dont nous parlerons dans son lieu. Certainement la nudité complète qui était en usage chez la plupart de ces peuples, est une monstrueuse difformité, puisque le premier sentiment qu'éprouvèrent après leur péché nos premiers pères, fut celui de leur nudité, et que l'hérésie des adamites a toujours été regardée comme l'opprobre de la nature.

Mais accordons que cette nudité était nécessaire en quelque sorte par les chaleurs excessives du climat, et qu'elle leur était commune avec quelques autres nations; comptons encore pour rien leur simplicité assurément excessive (puisqu'elle allait jusqu'à leur faire croire que les chevaux mangeaient réellement leurs freins, que les lettres parlaient, etc.), ne tenons encore ici aucun compte des sortilèges, des divinations, des superstitions magiques, puisque la plupart des nations idolâtres les ont pratiquées aussi bien qu'eux : je soutiens que leur coutume de sacrifier des hommes, et plus encore celle de manger la chair humaine, sont de si grandes abominations, qu'un homme devrait rougir de honte s'il osait nier que des usages aussi détestables, joints à quelques autres qui ne l'étaient guère moins, ont fourni aux Espagnols une juste cause d'envahir leur territoire, comme étant, si je peux m'exprimer de la sorte, rendu confisqué par la loi de la nature, d'en réduire ou d'en expulser les habitants (1).

(1) Puffendorf n'a pas craint d'être d'un autre avis.

« Je ne saurais, dit-il, approuver ce que dit le fameux Bacon, chancelier d'Angleterre, qu'une coutume comme celle qu'ont les Américains, d'immoler des hommes à leurs fausses divinités, et de manger de la chair humaine, est un sujet suffisant de déclarer la guerre à de tels peuples, comme à des gens prosés par la nature même. » (*Droit Nat. l. viii, chap. 6, par. 5*).

Puffendorf fait ensuite quelques distinctions que nous ne rapportons pas, mais Barbeyrac a pris le parti de Bacon contre Puffendorf. « Si ces anthropophages, dit-il, mangeaient seulement la chair des créatures humaines qui meurent de mort naturelle, ou qui ont été tuées par d'autres que par eux, quelque sauvage et barbare que fût une telle coutume, elle ne donnerait aucun droit de les attaquer pour ce seul sujet; mais puisqu'ils égorgent eux-mêmes des créatures humaines pour les manger ou pour les sacrifier à leurs idoles, c'est une chose si cruelle, si contraire à l'humanité, si destructive de la société et du genre humain, qu'on ne peut que le regarder comme juste et louable une guerre qui tendrait à en abolir l'usage, quand même ces gens-là ne le pratiqueraient qu'entre eux, et qu'ils épargneraient les étrangers. Si notre auteur soutient le contraire, c'est qu'il raisonne toujours sur un principe dont nous avons prouvé ailleurs la fausseté. »

Voiez ce que dit encore Barbeyrac, dans la note 3^e sur le 4^e du chap. 3, l. viii; il y établit, d'après Grotius et Locke, sur des raisons très-plausibles, le droit pour tous les hommes de punir certaines

A Dieu ne plaise, cependant, que je prétende justifier les cruautés et les massacres qu'on a, dans les commencements de la conquête, exercés sur ce peuple. La justice divine ne tarda pas d'en tirer une vengeance éclatante. Il n'est, parmi les premiers conquérants de ces contrées, aucun des principaux chefs qui n'ait péri de mort violente; et la plupart des autres, ou dans le même temps ou peu de temps après, ont eu une fin aussi malheureuse.

Mais voilà assez d'exemples allégués, à moins qu'on ne veuille encore y joindre les travaux d'Hercule. Cet exemple, mêlé assurément de beaucoup de fables, a pourtant cela de particulier, qu'il montre admirablement que chez toutes les nations et dans tous les âges du monde, on a unanimement regardé la défaite et la destruction des géants, des monstres et des tyrans insignes, comme une action nonseulement juste, mais encore digne de tout éloge, et qui méritait bien que le libérateur fût placé au rang des dieux ou des demi-dieux, quel que pût être ce libérateur, et fût-il venu de l'autre extrémité du monde.

Il est temps, après avoir mis en avant ces exemples, que nous revenions aux raisonnements et aux arguments. On sent que dans une conférence telle qu'est la nôtre, nous devons avoir plus d'égard à leur poids qu'à leur nombre.

Je dis d'abord (et voici mon premier argument) : Si quelqu'un pense que les nations ou les peuples n'ont point entre eux d'autres liens que ceux qui sont formés par l'unité de gouvernement ou par des traités et des alliances particulières, il se trompe étrangement, et son erreur annonce un grand défaut d'étendue dans les idées et d'élevation dans les sentiments. Assurément il est dans la société d'autres liens que ceux dont on vient de parler, et il existe entre tous les hommes des confédérations tacites et implicites; telle est, par exemple, celle des colonies où des hommes qui se sont établis hors de leur pays natal avec la nation-mère. L'unité de langage ne doit pas en ce genre être compté pour rien; car si la confusion des langues fut un signe de séparation, leur conformité doit être regardée comme un signe ou principe d'union. Etre régi par les mêmes coutumes générales et les mêmes lois fondamentales, dit encore quelque chose de plus que cette conformité de langues; et c'est le genre d'union qui avait lieu entre les Grecs par rapport aux Barbares.

violations du droit naturel; ce qui retombe dans la thèse générale de Bacon. Mais ce qui prouve en même temps combien il serait facile d'abuser de cette thèse, combien les développements et les limitations annoncés par Bacon auraient été utiles, c'est que ce même Barbeyrac, partant du principe, et y joignant ses préventions excessives contre le tribunal de l'inquisition, croyait que les princes protestants pourraient, en bonne conscience, faire la guerre aux princes qui souffraient ce tribunal dans leurs états, pour les obliger à le détruire (*Not. sur le l. viii, chap. 6, par. 5*).

Mais, de tous ces principes d'union, le plus éminent, le plus sacré, c'est la grande et indissoluble consanguinité et société entre tous les hommes en général, dont parle ce poète païen cité par S. Paul : *Nous sommes les enfants*, dit-il, *et la race de Dieu* ; — *ipsius enim et genus sumus* (Act., XVII, 18). Les droits de cette consanguinité doivent être bien plus respectés par nous autres chrétiens ; nous, à qui il a été spécialement révélé que les hommes ont tous été formés de la même masse de terre, et que c'est du même père et de la même mère que descendent toutes les générations de l'univers. Nous devons donc reconnaître sans hésiter, qu'aucun peuple n'est étranger à un autre peuple, et que le même sang coule dans les veines des uns et des autres. Nous devons donc pouvoir dire avec le même sentiment de charité, que ce vieillard dans Térrence : *Je suis homme, rien de ce qui touche l'humanité ne m'est étranger* ; — *homo sum, humani a me nil alienum puto*.

Je reprends maintenant, et je dis : s'il existe entre les hommes une confédération telle que nous venons de le dire, certainement elle ne peut être entièrement oisive, elle sert à une fin, elle a rapport à quelque chose, à quelques actions ; mais quelles sont donc ces actions ? Quoi ! cette confédération, cette alliance, ne se serait-elle formée, n'aurait-elle lieu seulement que contre les bêtes sauvages, contre les éléments du feu et de l'eau ? Non, sans doute ; cette confédération est particulièrement dirigée contre des assemblées et des troupes d'hommes qui ont totalement dégénérés, et se sont entièrement écartés des lois de la nature ; d'hommes qui, dans leur propre corps et dans la constitution de l'état, offrent quelque chose de monstrueux ; d'hommes qui, tels que les peuples que nous avons plus haut cités en exemples, sont les fardeaux, les ennemis communs du genre humain, et pour tout dire en un mot, qu'on ne peut envisager que comme l'opprobre de la nature et de la dignité humaine. Il est de l'intérêt de toutes les nations d'être assez vivement touchées de ces considérations pour dissiper de tels attroupements, puisqu'un peuple dans cet état ne parviendrait jamais à se guérir et à se réformer lui-même.

Tout ce que je viens de dire, au reste, doit être jugé et réglé non pas tant sur les principes des jurisconsultes que sur la loi de la charité, sur la loi du prochain, qui renferme le Samaritain aussi bien que le lévite, sur la loi des enfants d'Adam, considérés comme sortis tous d'une même masse.

C'est sur ces lois primitives et fondamentales qu'est appuyée mon opinion. Rompre avec ces lois et les combattre, c'est en quelque sorte (s'il est permis de dire ce qu'on pense), être un schismatique dans la nature.

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR CETTE QUESTION : — Les anciens pères de l'Eglise ont-ils condamné comme hérétique l'opinion philosophique des antipodes (1) ?

Lactance, S. Augustin, S. Boniface de Mayence, le pape Zacharie, sont les pères qu'on cite comme les plus opposés à l'opinion qui admet les antipodes. Il est vrai que Lactance (*L.*, III, *Inst.* cap. 24) se déclare ouvertement contre cette opinion ; il la juge absurde, mais il se contente d'alléguer contre elle la raison commune, tirée de ce que dans cette hypothèse il y aurait des hommes dont les pieds seraient plus élevés que la tête, des arbres dont les racines seraient en haut et la tête en bas, etc. Ce n'est pas qu'il ne connaît fort bien les fondements de l'opinion qu'il rejette ; il les expose, et il croit qu'il lui aurait été très-facile de les détruire, s'il n'avait pas eu à traiter des matières plus importantes.

On ne peut point faire un crime à Lactance de son sentiment sur les antipodes. Plin, qui était d'une opinion contraire, convient que le petit nombre des mathématiciens qui pensaient comme lui, étaient en opposition avec le reste du genre humain. Il y a plus ; Lactance, en adoptant sur ce point l'opinion du vulgaire, était aussi parfaitement d'accord avec des géographes et des philosophes du premier rang, tels qu'Eratosthène, Polybe, Strabon, Plutarque, et même le poète Lucrèce. Tous ces auteurs se sont aussi déclarés contre l'existence des antipodes (2).

Nous convenons encore que S. Augustin a embrassé le même sentiment ; mais il le soutient avec sa capacité ordinaire et sur d'autres fondements que Lactance. Il s'appuie, en dernière analyse, sur un fait dont il avait pour garant les plus savants physiciens et les plus habiles géographes. S. Augustin (*L.* XVI, *de la Cité de Dieu*, ch. 10) suppose, comme constant par la sainte Écriture, que tous les hommes qui habitent la surface de la terre, descendent d'un même premier homme qui est Adam. Il s'objecte ensuite cette multitude de nations monstrueuses, qu'on prétendait alors existantes, dont les unes étaient sans têtes et avaient leurs yeux dans les épaules ; les autres n'avaient qu'un œil au milieu du front, les autres portaient des têtes de chiens, etc., et qui, par conséquent, disait-on, ne pouvaient avoir la même origine que nous. Il termine la discussion par cette réflexion judicieuse : *Qua propter ut istam questionem pedetentim cautique concludam : aut illa, quæ talia de quibusdam gentibus scripta sunt, omninò nulla sunt, aut si sunt, homines non sunt : aut ex Adam sunt, si sunt homines*.

On pouvait opposer encore à S. Augustin les antipodes : et il est conduit par là à examiner dans le chapitre suivant ce qu'on doit en penser ; ce qui prouve manifestement que S. Augustin n'examinait cette question que

(1) Pour la page 102 du premier volume.

(2) Vide Lactantii opera ex recensione Langlet du Fresnoy, l. III, de inst., cap. 4.

dans les rapports qu'elle pouvait avoir avec l'identité d'origine pour tous les hommes, et qu'autant qu'on prétendrait conclure de l'existence des antipodes, qu'il y a sur la surface de la terre des hommes qui ne descendaient point d'Adam. Mais quoi qu'il en soit, S. Augustin observe très-sagement que dans la supposition même que la terre soit ronde, supposition d'où les mathématiciens concluaient l'existence des antipodes, il était possible que la partie inférieure de la terre, opposée à celle que nous habitons, fût couverte par les eaux, et par conséquent fût inhabitée; que dans le cas même ou cette partie de la terre serait à sec, elle ne pourrait être habitée qu'autant que des hommes auraient passé de cette partie de la terre que nous occupons, dans la partie opposée; passage que S. Augustin soutenait être impossible, fondé sur l'immensité de l'Océan, qu'il aurait fallu traverser. *Nimis absurdum est ut dicatur aliquos homines ex hâc in alteram partem, Oceani immensitate trajectâ, navigare ac pervenire potuisse, ut etiam illic ex uno illo primo homine genus institueretur humanum.* Or c'était l'opinion commune des plus savants géographes et de toute l'antiquité, que l'Océan était intraversable. De là ces expressions, quand il s'agit de cette mer, *mare intransnabile, impermeabile, intransibile.* Et il n'y a que l'événement procuré par la découverte de la boussole qui ait pu nous persuader le contraire; encore aujourd'hui nous avons quelque peine à expliquer et à concevoir comment les hommes ont pu, de notre continent, pénétrer dans le continent de l'Amérique. Donc, en soutenant que cette partie inférieure de la terre était habitée par des hommes, on était censé par là même supposer, ou du moins on était fort suspect de croire que ces hommes ne descendaient pas du même père que nous; ce qui était contraire aux saintes Ecritures.

Voilà uniquement ce qui intéressait la religion dans la question des antipodes, et qui a pu faire envisager le sentiment de ceux qui en admettaient l'existence comme un sentiment dangereux et contraire aux saintes Ecritures.

Le pape Zacharie, dit-on, a traité d'hérétique l'opinion qui admet des antipodes. Si le fait est vrai, le pape, ainsi que nous venons de l'expliquer, n'aurait censuré dans cette opinion que la supposition d'autres hommes habitant la partie opposée de la terre, et qui n'auraient point la même origine que nous; supposition effectivement qui brouillerait et confondrait tout dans l'ordre de la religion chrétienne.

Mais examinons le fait. On cite une lettre du pape Zacharie à saint Boniface, évêque de Mayence: il paraît par cette lettre, qui est une réponse, que ce prélat avait déferé au pape un prêtre, du nom de Virgile, comme répréhensible sur plusieurs chefs, et notamment comme soutenant qu'il existait un autre monde et d'autres hommes sous la terre, un autre soleil et une autre lune. Le pape enjoint à Boniface, s'il est prouvé que Virgile sou-

tienne cette perverse doctrine, de l'excommunier dans un concile, après l'avoir dépouillé du sacerdoce. *De perversâ autem doctrinâ quam contra Dominum et animam suam locutus est, quòd scilicet alius mundus et alii homines sub terrâ sint, aliusque sol et luna (1), si compertum fuerit ita confiteri: hunc accito concilio ab Ecclesiâ pelle sacerdotii honore privatum.* « Nous avons aussi écrit, ajoute le pape, au duc de Bavière de nous l'envoyer, afin de l'examiner nous-même et le juger suivant les canons. »

Il ne s'agit pas ici de savoir quelle était véritablement l'opinion de Virgile, et s'il soutenait qu'il existât des antipodes au même sens que nous soutenons et que nous reconnaissons tous aujourd'hui qu'ils existent. Mais il s'agit de savoir quelle est l'opinion qui avait été dénoncée à saint Boniface, et par saint Boniface au pape Zacharie, comme l'opinion de Virgile, parce que c'est là précisément et seulement la doctrine qu'aurait jugée et censurée le pape Zacharie. Or, cette doctrine, comme nous l'avons vu, c'est qu'il existe un autre monde et d'autres hommes sous la terre, un autre soleil et une autre lune. Voilà constamment la doctrine déférée, et il importe fort peu de savoir si c'est bien là ce qu'enseignait Virgile, et si sa doctrine n'a pas été défigurée par ceux qui ne l'entendaient pas, ce qui est assez vraisemblable: *Quidam conjectere, dit Serrarius, in notis ad vitam sancti Bonifacii, Virgilium de terræ specie acutiùs quàm pro captu vulgi, disputasse, globosam esse et vivere è contrariâ parte, qui adversis vestigiis stent contranostra vestigia, quos Antipodas vocemus. Hos perinde ac nos sole et lunâ lustrari; ea, ignorantie audientium perperam accepta, detorta que longè alio sensu, ad Bonifacium perlata, offensionum præbuisse sementem (le Cointe, ann. Ecl. Franc. ad annum 748).*

Or, 1^o cette doctrine, considérée en elle-même, n'était-elle pas véritablement digne de répréhension de la part du chef de l'Eglise? 2^o L'opinion dénoncée comme celle de Virgile, n'est point précisément l'opinion des antipodes, dans le sens où on la soutient aujourd'hui. Assurément si quelqu'un eût prétendu que le trajet de l'Océan est possible, et que quelques hommes avaient effectivement passé d'Europe ou d'Asie dans la partie opposée de la terre, on aurait bien pu regarder cette prétention et ce récit comme destitué de toute vérité et de toute vraisemblance, comme fabuleux et absurde; mais on ne l'aurait point jugé contraire à la foi. L'opinion censurée ne suppose pas seulement et simplement qu'il y a d'autres hommes audessous de nous; elle suppose de plus, que

(1) Le père Mabillon (*Acta Sanctorum, Ord. S. Bened., t. III, part. 2, p. 508*) cite ainsi ce passage: *Si clarificatum fuerit eum ita confiteri, quòd alius mundus et alii homines sub terras sint, etc.* Il n'y est point question de soleil et de lune. Dans la collection de Labbe, et dans le père le Cointe, on lit: *Si clarificatum fuerit eum ita confiteri quòd alius mundus et alii homines sub terrâ sint, seu sol et luna, ce qui semble ne présenter aucun sens.*

ces hommes forment un autre monde, qui n'a point de communication ni de rapport avec le nôtre, jusque-là, qu'on ajoute qu'ils sont éclairés par un autre soleil et une autre lune.

Concluons qu'il n'y a aucun légitime fondement, de soutenir que le pape Zacharie a condamné comme hérétique l'opinion philosophique des antipodes.

Bayle (*art. Virgile*) est forcé de convenir, que la doctrine pour laquelle le pape Zacharie veut qu'on condamne Virgile, n'est point la simple doctrine des antipodes, car celle-ci ne suppose point qu'il y ait des astres différents de ceux qui se lèvent sur notre horizon. Mais il ajoute : Cette doctrine (des antipodes) est visiblement une de celles qu'il juge dignes des punitions les plus rigoureuses. Si on avait demandé à Bayle où il avait vu ce qu'il avance et qu'il dit si visible, sûrement il serait demeuré sans réponse. Il continue : N'est-ce pas une ignorance prodigieuse ? n'est-ce pas un abus énorme du pouvoir des clés ? Mais cette question de la part de Bayle n'est qu'une déclamation injurieuse, fondée sur une fausseté évidente. Le jugement du pape Zacharie ne porte-t-il pas manifestement sur toute la doctrine qui lui avait été représentée comme celle de Virgile, conjunctim, comme parlent les théologiens, non divisim ? Il ne s'agit pour s'en assurer que de relire les paroles de Zacharie. Il a donc laissé intacte la simple doctrine des antipodes. Il ne l'a donc point jugée digne des punitions les plus rigoureuses.

Il paraît que l'affaire de Virgile n'eut point de suite. Saint Boniface a survécu sept ans à la dénonciation de Virgile. Il existe depuis l'époque de cette dénonciation un très-grand nombre de lettres écrites par saint Boniface : il en est plusieurs de saint Boniface à Zacharie, et de Zacharie à saint Boniface : et dans aucune de ces lettres il n'est fait mention de Virgile. On ne tint point de concile contre lui ; il ne fut point dépouillé du sacerdoce, ni envoyé à Rome comme le pape l'avait mandé ; d'où l'on doit conclure, 1^o avec Bayle, qu'on ne peut excuser une infinité de gens qui disent que le pape Zacharie excommunia et déposa un évêque, pour avoir osé enseigner que la terre est ronde et habitée dans tout son contour (1) ; 2^o qu'il fut reconnu qu'on en avait imposé à saint Boniface sur la doctrine de Virgile : du moins on a tout lieu de le présumer ; c'est la conclusion naturelle qu'en tire Baronius, et après lui Velserus : *Quod autem omnia ista in Virgilium ad Bonifacium perlata, vanum prorsus fuisse commentum declarant eventa, siquidem et inania penitus*

evanuerunt. Ce sont les paroles de Baronius, qui mérite d'être lu sur cet article (*Tome IX des Annales, an. 748*).

Bayle s'élève vivement contre la conduite du pape Zacharie, et surtout contre celle de saint Boniface dans cette affaire ; il y trouve de l'ignorance, de la précipitation à dénoncer et à menacer. Mais ne sait-on pas que les personnes les mieux intentionnées et les plus éclairées ne sont pas toujours à l'abri des surprises ? Nous ignorons quels furent les auteurs de la dénonciation faite à saint Boniface, quels artifices et quels moyens ils employèrent pour lui donner du poids. Que pouvait faire de plus sage le pape Zacharie, en ordonnant qu'on punît Virgile, que d'exiger qu'il fût auparavant convaincu dans un concile ?

Bayle n'accueille pas bien favorablement les auteurs qui ont conjecturé, du moins ceux qui ont affirmé que Virgile fit sa paix avec Zacharie et avec Boniface. Mais quoi qu'il en soit de la réconciliation avec saint Boniface, qui est pourtant souverainement probable, on ne peut pas douter que Virgile n'ait été pleinement justifié dans l'esprit du pape Zacharie et de ses successeurs. Il fut élevé sur le siège de Salzbourg, sans doute avec l'agrément et par l'autorité du pape. On voit par les témoignages que produit son historien, qu'il jouit constamment jusqu'à la fin de sa vie de la plus haute considération dans l'Eglise et dans l'état. Ses travaux pour la propagation de l'Evangile ne se bornèrent pas à son diocèse ; il les étendit jusqu'à la Carinthie, dont il est regardé comme l'apôtre. Grégoire IX l'a mis solennellement au rang des saints qu'honore l'Eglise universelle, et sa mémoire était demeurée en telle vénération dans ces contrées, qu'en 1281 le concile de la province de Salzbourg ordonna qu'on célébrerait sa fête, avec injonction aux fidèles de s'abstenir dans ce jour, sous peine d'excommunication, de toute œuvre servile. L'auteur d'une dissertation sur les antipodes, imprimée dans les *Mémoires de Trévoux*, mois de janvier 1708, observe très-judicieusement, que le pape Grégoire IX n'eût jamais canonisé Virgile, s'il avait été condamné comme hérétique par un de ses prédécesseurs, ou si même, ayant été soupçonné d'hérésie avec quelque apparence, il ne se fût pas justifié pleinement d'un tel soupçon.

Une partie des observations précédentes seraient sans force, si saint Virgile de Salzbourg n'était pas le même que le prêtre Virgile, déféré au pape Zacharie par saint Boniface : et nous ne pouvons pas nous dissimuler que le P. Pagi, ce critique si judicieux et si habile, a cru, après le P. le Coite, qu'ils étaient deux personnages différents. Mais les raisons sur lesquelles se fonde le P. Pagi ne sont point décisives. Elles ont été victorieusement combattues par Hansiz (*German. sacra. t. II*), au jugement de dom Clément, *Art de vérifier les dates*, tome premier, page 81. Le sentiment de Baronius et de Mahillon, qui, avec les historiens de Bavière, confon-

(1) Il semble que Pascal est de ce nombre. « Ne vous imaginez pas, dit-il, que les lettres du pape Zacharie, pour l'excommunication de saint Virgile, sur ce qu'il tenait qu'il y avait des antipodes, aient anéanti ce nouveau monde, » etc. 18^e lettre. Pascal voulait conclure de ce prétendu fait qu'on n'était pas obligé de croire les papes, quand ils décidaient que la doctrine contenue dans le livre de Janénius était hérétique.

dent les deux personnages, a continué de prévaloir et d'être l'opinion générale des savants. C'est bien aussi constamment le sentiment de Leibnitz, ce savant incomparable, qui avait tant approfondi l'histoire ecclésiastique d'Allemagne du moyen-âge. Dans ses nouveaux Essais sur l'entendement humain, il introduit Loke disputant avec lui, et citant en confirmation de ce qu'il avançait, l'hérésie des antipodes. Leibnitz, après avoir discuté le fond, en vient à cette hérésie, qu'il traite de prétendue. *Au sujet de l'hérésie prétendue des antipodes, dit Leibnitz, je dirai en passant qu'il est vrai que Boniface, archevêque de Mayence, a accusé Virgile de Salzbourg, dans une lettre qu'il a écrite au pape contre lui sur ce sujet, et que le pape y répond d'une manière qui fait paraître qu'il donnait assez dans le sens de Boniface : mais on ne trouve point que cette accusation ait eu de suite. Virgile s'est toujours maintenu. Les deux antagonistes passent pour saints, et les savants de Bavière, qui regardent Virgile comme un apôtre de la Carinthie, ont justifié sa mémoire (Esprit de Leibnitz, tome II, p. 55).*

Au reste, cette identité du prêtre Virgile et de saint Virgile, évêque de Salzbourg, est assez indifférente au fond de la question : et fussent-ils deux personnages très-distingués, nos preuves conserveraient leur force, et nos conclusions demeureraient encore les mêmes. Il nous suffit de pouvoir dire avec vérité, que l'opinion simple et purement philosophique de l'existence des antipodes, n'a point été censurée par le pape Zacharie dans la personne du prêtre Virgile, et que la proposition déferée à ce pape, prise dans son ensemble, est non seulement suspecte et dangereuse dans l'ordre de la religion, mais encore inadmissible et absurde dans l'ordre de la philosophie. Or, ces deux points sont incontestables. C'est très-inutilement qu'on prétendrait que la véritable doctrine de Virgile avait été altérée et calomniée dans la dénonciation qui en avait été faite à saint Boniface; nous avons déjà remarqué, et nous répétons que ce fait nous importe peu, parce que ce n'est pas la doctrine telle que la soutenait peut-être Virgile, qui a alarmé le pape, c'est la doctrine qui lui était imputée.

Quelques savants estimables ont avancé que les saints pères et les philosophes chrétiens, jusqu'au quinzième siècle, ont tous été déclarés contre l'existence des antipodes. Cette assertion n'est pas exacte : nous allons le prouver.

Quoique l'opinion de la rondeur de la terre n'entraîne pas nécessairement celle de l'existence des antipodes, comme on le voit par l'exemple de saint Augustin, cependant la dernière est communément et assez naturellement la suite de la première. Aussi la plupart des auteurs qui ont rejeté l'existence des antipodes, comme Lactance et Cosme l'Égyptien (1), ont nié fortement que la terre fût

ronde : et l'on doit regarder en général, comme favorable à cette existence, tous ceux qui croient à la rondeur de la terre. Or, 1^o il est constant qu'un nombre considérable des pères de l'Église, même les plus distingués, tels que saint Basile, saint Athanase, etc., ont cru que la terre était ronde. On peut consulter sur ce sujet Philoponus, auteur du sixième siècle (*L. de Créat., l. III, chap. 13*). 2^o Il est d'autres saints pères, comme saint Clément, pape, Origène, saint Hilaire, dont on peut dire avec plus de certitude, qu'ils ont cru positivement aux antipodes.

Saint Clément, pape, dans sa lettre aux Corinthiens, un des plus anciens et des plus respectables monuments de la tradition ecclésiastique, dit en propres termes, qu'il y a des mondes au delà de l'Océan. *Oceanus hominibus impermeabilis, et qui post ipsum sunt mundi eisdem Domini dispositionibus gubernantur.* Il ne s'explique point sur la nature et le contenu de ces mondes : mais on voit qu'il appelle mondes les parties de la terre non couvertes des eaux, habitables ou habitées, qui sont situées au delà de l'Océan : et cette manière de parler est justifiée par l'exemple et l'autorité de Plîne, de Pomponius Méla, de Manilius, qui appellent aussi ces parties des nouveaux mondes. Sénèque le tragique, qui semble avoir prévu la découverte de l'Amérique, la nomme d'avance un nouveau monde :

Veniens annis	Pateat tellus,
Sæcula seris	Typhisque novos
Quibus Oceanus	Detegat orbis,
Vincula remum	Nec sit in terris
Laxet, et ingens	Ultima Thule.

Clément d'Alexandrie et saint Jérôme ont cité le passage de saint Clément, sans accompagner la citation d'aucune note critique. Origène qui le cite aussi, fait plus; il le commente et en étend le sens : *Meminit sanè Clemens apostolorum discipulis, etiam eorum quos Græci Autocthonas vocant, atque illius partes orbis terræ ad quas neque nostrum quisquam accedere potest, neque ex illis qui ibi sunt, quisquam transire ad nos, quos et ipsos mundos appellavit, cum ait, Oceanus impermeabilis est hominibus et qui trans ipsum sunt mundi, etc. (L. des Principes) (1).*

Saint Hilaire, sur le 8^e verset du ps. II, dit expressément que la partie de la terre qui est au-dessous de nous a des habitants,

imprimé dans la nouvelle *Collection des Pères et des écrivains grecs* du père de Montfaucon, combat fortement l'existence des antipodes, et tout habile astronome qu'il était, ne conséquemment la sphéricité du ciel et de la terre. Dans ces deux assertions, il s'appuie sur différents textes de l'Écriture qu'explique fort bien le père Montfaucon, qui, à cette occasion, fait cette réflexion sensée; « Si Spiritus sanctus, « dùm monita salutis et alia ad felicitatem hominis « spectantia edisserit, sphæram et antipodas induxit « set; rei insolentia permoti lectores, huic uni dicto « animi non adhibuissent, neglectis his quæ ad institutionem animarum et ad hominis felicitatem respiciant » (*Præfat.*, p. 5, n^o 5).

(1) Voyez Coteler (*Patr. apost. t. I, p. 158*).

(1) Cosme l'Égyptien, auteur du sixième siècle, dont l'ouvrage *Christianorum opinio de mundo*, a été

et pour le prouver, il se sert très-habilement d'un texte de saint Jean dans l'Apocalypse. L'Apôtre, chap. V, vit un ange qui demandait à haute voix : *Qui est digne d'ouvrir le livre et d'enlever les sceaux ? Mais nul, dit-il, ne pouvoit ni dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ouvrir le livre ni le regarder.* Il y a donc, conclut saint Hilaire, des habitants sous la terre. Car la troisième partie de ceux à qui l'ange proposait d'ouvrir le livre et qui ne le purent point, étaient sans doute des hommes vivants : et on ne peut pas prétendre, que par ceux qui étaient sous la terre, on doive entendre les hommes morts et ensevelis : autrement saint Jean n'aurait pas dû être surpris qu'ils fussent incapables d'ouvrir le livre : et l'ange n'aurait pu leur en faire la proposition.

Il suit manifestement de tous ces témoignages, que la tradition de l'Eglise n'a jamais été contraire à l'opinion des antipodes (1). Nous avons déjà insinué que quand le pape Zacharie aurait condamné Virgile pour avoir soutenu simplement qu'il y avait des antipodes, son jugement aurait été très-juste, d'après le sens qu'on attachait alors communément au mot *antipodes*, c'est-à-dire, en entendant par là des hommes qui ne descendaient point d'Adam, et qui n'avaient aucune part à la rédemption de Jésus-Christ : mais quand il serait vrai que le pape Zacharie a jugé hérétique la simple et purement philosophique opinion des antipodes, en donnant au mot *antipodes* le sens que nous y donnons aujourd'hui, il ne s'ensuivrait pas que l'Eglise eût jugé de même, et on ne pourrait point en conclure qu'elle a autrefois censuré comme hérétique un sentiment reconnu aujourd'hui comme vrai. Il y a encore loin de la décision de ce pontife à un jugement de l'Eglise universelle, et même à une décision solennelle du saint-siège, il faudrait seulement conclure que le pape Zacharie s'est trompé : et son erreur aurait été une de ces erreurs personnelles, dans lesquelles les défenseurs les plus zélés du saint-siège conviennent qu'un pape peut tomber ; car certainement le pape ne prononçait pas alors *ex cathedra* : une réponse faite à une lettre d'un évêque pour une affaire particulière, et qui n'a point en de suite, n'est point un acte dans lequel on parle à toute l'Eglise, ni par conséquent un jugement solennel, ou comme on dit, rendu *ex cathedra*.

A la faveur de tout ce qui précède, il sera facile d'apprécier cette phrase étonnante de

(1) Voici le texte de saint Hilaire, qui avait dit auparavant que l'abîme ou l'Océan enveloppait toute la terre, et qui expliquait par là comment le psalmiste avait pu dire que Dieu avait fondé la terre sur les eaux.
 « *Esse autem hujus infernae regionis variaeque abyssi*
 « *incolas plures, beati Joannis Apocalypsi docemur ;*
 « *cum nullus neque in caelo, neque supra terram,*
 « *neque infra terram observatum librum dignus*
 « *reperit esse aperire. Non nūque de mortuis et in*
 « *terram sepultis significare intelligitur : cum ad*
 « *terram incolatis demonstrationem, non qui intra*
 « *terram neque qui mortui sunt, sed qui vivunt, illum*
 « *in se resignandi libri habuerint auctorem.* »

Condorcet : *Dans le huitième siècle, dit-il, un pape ignorant persécuta un diacre pour avoir soutenu la rondeur de la terre contre le rhéteur Augustin (Esquisse d'un tableau hist., etc., p. 228).* Il est impossible de renfermer plus de faussetés en moins de paroles. 1° Il est faux qu'un pape dût être appelé un ignorant, parce qu'il n'aurait pas cru aux antipodes : Erathostène, Polybe, Strabon, Plutarque, Lucrèce, et tant d'autres savants qui ni croyaient pas, auraient donc été des ignorants ? 2° Il est faux que le Virgile, qu'il plaît à Condorcet d'appeler diacre, ait été persécuté, et qu'on ait passé à son égard au delà des menaces ; puisqu'il est parvenu à l'épiscopat, et qu'il a même été placé par l'Eglise romaine au rang des saints. 3° Il est faux qu'il fût précisément question dans cette affaire de la rondeur de la terre, ainsi que nous l'avons démontré. 4° Il est faux que le rhéteur Augustin, apparemment saint Augustin, ait jamais combattu la rondeur de la terre. Loin de la nier, il la suppose au contraire prouvée par le raisonnement, et argumente contre les antipodes dans cette supposition. D'ailleurs ne doit-on pas être censé soutenir formellement que la terre est ronde, quand après avoir dit qu'elle est suspendue dans le vide, in nihilo, on ajoute que l'Océan l'environne de toute part, et en fait la plus grande de toutes les îles ? Or, c'est ce que dit saint Augustin en propres termes (Tome VII, pag. 423, 338 ; tome II, pag. 258).

On voit par cet exemple, ce qu'on doit penser des assertions fières et tranchantes de nos prétendus philosophes. Quand on prend la peine d'en faire l'analyse, on y découvre le plus souvent autant d'erreurs que de paroles.

ÉCLAIRCISSEMENTS sur l'accusation d'avoir voulu anéantir tous les auteurs et tous les monuments de l'antiquité païenne, intentée contre saint Grégoire.

On lit dans les discours politiques de Machiavel les paroles suivantes (Liv. II, ch. 5) : *Lorsqu'on connoitra la conduite qu'a tenue saint Grégoire et les autres chefs de la religion chrétienne, on verra avec quelle persévérance ils agirent contre les monuments anciens, brûlant tous les ouvrages des poètes et des historiens, brisant les statues, mutilant et défigurant entièrement tout ce qui pouvait donner quelque connaissance de l'antiquité.* Montaigne dans le chapitre dix-neuvième du livre deux, a tenu à peu près le même langage.

Cette accusation retombe au fond sur la religion chrétienne. Aussi nos incrédules modernes l'ont accueillie avec empressement, et la renouvellent sans cesse. Cette même accusation dirigée particulièrement contre saint Grégoire, a été également bien reçue de plusieurs auteurs protestants ; elle pouvoit servir à rendre la mémoire des papes plus odieuse : l'intérêt de parti les a rendus crédules. Nous devons cependant convenir

que Bayle et Barbeyrac, tout disposés qu'ils étaient d'ailleurs à exagérer les torts des papes, plutôt qu'à les affaiblir, ont ajouté peu de foi à cette imputation : et d'autres savants protestants n'ont pas même daigné en faire la mention la plus légère.

Les fondements de Machiavel, et de tous ceux qui tiennent le même langage que lui, sont : 1° Un témoignage positif de Jean de Sarisbéry ; 2° un autre témoignage de saint-Antonin ; 3° une présomption tirée d'une lettre de saint Grégoire à Didier, évêque de Vienne, et d'une phrase de son commentaire sur Job. Nous allons examiner quel compte on doit tenir de ces témoignages et de cette présomption : mais auparavant nous croyons devoir faire quelques observations, qui seules seraient déjà décisives.

1° Nous ne discuterons principalement dans l'accusation de Machiavel, que le fait de saint Grégoire, parce que ce n'est guère que ce fait qu'on reproduit, et sur lequel insistent les ennemis de la religion et du saint siège. L'accusation intentée par Machiavel, contre tous les papes et tous les évêques en général, est trop vague et trop notoirement absurde pour mériter quelque attention.

2° Les savants catholiques qui, comme Baronius et les bénédictins, éditeurs des œuvres de saint Grégoire, ont discuté avec plus d'étendue et de soin tout ce qui, dans les œuvres et la vie de ce pape, avait donné lieu à quelque reproche ou à quelque difficulté, n'ont pas seulement daigné parler du fait qui lui est attribué, ou, s'ils en ont dit un mot, c'est sans croire devoir prendre la peine d'en prouver la fausseté, et pour dire seulement que c'était une fable absurde. *Id planè inter nugas et aniles fabulas rejici debet.* C'est ainsi que s'exprime le savant père de sainte Marthe, dans le premier chapitre de la vie de saint Grégoire, placée à la tête des œuvres de ce grand pape.

3° S'il était vrai que saint Grégoire fût un prélat lettré, s'il avait même dans ses premières années, cultivé les lettres avec un grand succès, s'il les avait fait fleurir de son temps, autant que les circonstances pouvaient le permettre, ce serait un grand préjugé, pour ne pas dire un préjugé décisif, contre le trait de barbarie extrême dont on voudrait charger sa mémoire ; or, nous allons faire voir que tous ces points sont constants.

Saint Grégoire de Tours avait envoyé à Rome un de ses diacres, qui était encore dans cette grande ville au temps de l'élection de saint Grégoire, et fut témoin des premiers événements de son pontificat. Ce diacre, à son retour de Rome, instruisit pleinement son évêque : et sur sa relation, ainsi que d'après la commune renommée, Grégoire de Tours qui travaillait alors à l'histoire des Français, y inséra un grand éloge du pape qui venait de monter sur le saint siège, et la grande habileté de ce pape dans les arts, est un des principaux traits de cet éloge. *Il étoit si savant*, dit-il, *dans la grammaire, la rhétorique et la dialectique, que personne à Rome ne l'emportait sur lui dans cette partie.*

Litteris grammaticis, dialecticisque ac rethoricis ita erat institutus, ut nulli in urbe ipsa putaretur esse secundus (Lib. X, Hist.).

Paul, diacre, auteur d'une vie particulière de saint Grégoire, lui rend le même témoignage, et à peu près dans les mêmes termes ; il ajoute seulement, pour rendre plus glorieuse la supériorité de ce grand pape sur ses contemporains, que les études étaient alors florissantes à Rome. *Disciplinis verò liberalibus, hoc est, grammaticâ, rethoricâ, dialecticâ, ita à puero est institutus, ut quamvis eo tempore florerent adhuc Romæ studia litterarum, tamen nulli in urbe ipsâ secundus esse putaretur.*

Saint Isidore, évêque de Séville, monta sur son siège en 601, par conséquent trois ans avant la mort de saint Grégoire : il lui a survécu près de trente ans. Rien n'a donc pu lui échapper des grands traits de la vie de saint Grégoire ; or, saint Isidore ne craint point de dire dans son *Traité des Ecrivains ecclésiastiques*, que ce saint pape était tellement rempli de lumières de la science, que non-seulement il était au-dessus des docteurs de son siècle, mais encore au-dessus de tous ceux des siècles précédents. *Ita lumine scientiæ præditus, ut non modò illi, præsentium temporum quisquam doctorum, sed nec in præteritis quidem illi par fuerit unquam.* Qu'il y ait de l'exagération dans cet éloge, j'y consens : mais cet éloge aurait-il été donné à un personnage connu comme un ignorant, et comme ayant voulu détruire tous les livres qui sont les dépositaires uniques des sciences ? et de plus, aurait-il été donné par saint Isidore, qui lui-même était très-savant dans l'histoire et dans les arts libéraux, ainsi que le démontrent son *Traité des Origines* et sa *Chronique universelle*.

Jean, diacre, a écrit une vie de saint Grégoire très-étendue : le témoignage qu'il va nous fournir est encore plus décisif que les précédents. De très-saints moines, dit-il, et de très-savants ecclésiastiques formaient la société du pontife. *Videbantur passim cum eruditissimis clericis adhære pontifici, religiosissimi monachi.* Un ennemi des lettres affecterait-il d'être environné d'ecclésiastiques savants ? Dans son temps, ajoute-t-il, les études des divers arts fleurirent à Rome, *refloruerant ibi diversarum artium studia.* Ce qui suit est plus expressif et plus lumineux encore. Alors, dit-il, dans son style figuré, la sagesse des choses, *sapientia rerum*, s'érigait un temple visible à Rome, et soutenait par les sept arts libéraux, comme par autant de nobles colonnes, le vestibule du siège apostolique. Il semblerait par les dernières expressions, que c'était dans le palais même du pape qu'on enseignait les sept arts libéraux. *Tunc rerum sapientia Romæ sibi templum visibiliter quodammodo fabricabat, et septemPLICIBUS artibus veluti columnis nobilissimis totidem lapidum, apostolica sedis atrium fulciebat.* Il nous apprend encore, et le trait est bien remarquable, que dans le palais de saint Grégoire, il n'était point de serviteur depuis le premier jusqu'au dernier,

qui se permit rien de barbare dans le langage, et qu'ils parlaient tous la plus pure latinité. *Nullus pontifici famulantium, à minimo usque ad maxiuma, barbarum quodlibet in sermone vel habitu præferebat, sed togata, Quicquam more, seu trabecata latinitas sauen Latium in ipso palatio singulariter obtinebat.* On sait fort bien que dans la dégradation de la langue latine qui s'opérait alors si rapidement, on ne pouvait conserver ou se former une latinité pure, que par la lecture et l'étude des auteurs de la bonne latinité, et par conséquent des auteurs anciens. Sans doute saint Grégoire lui-même ne parle pas dans ses œuvres un excellent latin. La multitude inconcevable de ses occupations, toutes très-importantes, ne lui permettait pas de soigner toujours son style, mais il aimait mieux le négliger et faire de bonnes œuvres. Il prétendait, non sans raison, que dans la nécessité d'opter, la pureté du style n'était pas le point auquel il fallait s'attacher par préférence. Si on veut bien comparer son style, dans les ouvrages qu'il a eu le temps de soigner, comme le pastoral, avec celui des écrivains ecclésiastiques ou profanes de son temps, on verra qu'il l'emporte encore sur eux. Nous reviendrons sur ce point dans la suite.

Il résulte des observations précédentes, que le fait imputé à saint Grégoire est destitué de toute vraisemblance, et qu'il ne doit pas être cru, à moins qu'il ne soit positivement attesté par des témoins irréprochables. Mais quels sont les témoignages qu'on produit? Il est temps de les discuter.

Le premier et le principal est celui de Jean de Sarisbéri. Cet auteur, dans son *Traité de Nugis curialium* (lib. II, cap. 26), s'élève fortement contre les mathématiciens, c'est-à-dire, suivant le langage du temps, contre les astrologues et les devins. Il soutient que la mathématique est une voie de damnation, *mathesis via damnationis est*; et pour le prouver, il dit que, si cette science avait quelque chose d'estimable, le grand Augustin n'aurait pas témoigné un si grand regret d'avoir eu quelque confiance dans ses consultations. De plus, ajoute-t-il, le très-saint docteur Grégoire, qui a fécondé toute l'Eglise de la douce rosée de sa doctrine, non-seulement a chassé de sa cour les mathématiciens, mais encore, ainsi que nous l'apprenons par la tradition de nos pères, il brûla les bons écrits renfermés dans la bibliothèque palatine, dans le nombre desquels se trouvaient les principaux de ceux qu'on prétend révéler aux hommes les oracles célestes. *Si verò mathematicorum via esset usquequaque laudabilis, non tantoperè pœnituisset magnum Augustinum se eorum consultationibus inclinasse. Ad hæc, Doctor sanctissimus ille Gregorius qui melleo prædicationis imbre totam rigavit et inebriavit Ecclesiam, non modò mathesim jussit ab aulâ recedere, sed ut traditur à majoribus, incendio dedit probatæ lectionis scripta, PALATINUS QUÆCUMQUE TENEBAT APOLLO, in quibus erant præcipua quæ cælestium mentem*

et superiorum oracula videbantur hominibus revelare.

Voilà donc le fait qui a donné lieu de prétendre que saint Grégoire a été l'ennemi des bonnes lettres, et qu'il a voulu abolir la mémoire de toute l'antiquité, l'incendie de la bibliothèque palatine!

Mais voyons si ce fait mérite quelque créance : et avant d'en entamer la discussion, observons que Jean de Sarisbéri ne donne point à entendre que ce soit la haine de la littérature profane, et le désir d'anéantir la mémoire des antiquités païennes, qui ont poussé ce saint pape à faire brûler la bibliothèque palatine, c'est l'envie de détruire les principaux livres d'astrologie et de divination, qu'on supposait renfermés dans cette bibliothèque; autrement l'allégation du fait de l'incendie de la bibliothèque palatine, ordonné par saint Grégoire, ne servirait point du tout et serait parfaitement étrangère à son but, qui dans le moment était de décrier l'astrologie par l'autorité du saint pontife. Car, s'il a prétendu seulement faire remarquer que parmi les livres brûlés, il y en avait qui traitaient de l'astrologie, et qu'il ait voulu conclure de là, qu'au jugement de saint Grégoire, l'astrologie était une science détestable, cette conclusion aurait été extravagante; et il aurait également conclu que la grammaire, la rhétorique, la dialectique, que saint Grégoire avait pourtant étudié avec tant d'application, étaient aussi, au jugement du même saint, des sciences détestables, parce que sûrement dans une bibliothèque comme la bibliothèque palatine, il avait dû se trouver beaucoup de livres qui traitaient de ces sciences et qui auraient été brûlés. On sent qu'il n'y aurait rien de plus ridicule et de plus absurde que ce raisonnement: (Jean de Sarisbéri n'en était pas capable. Ainsi, en admettant comme vrai le fait cité par cet auteur, il faudrait seulement conclure que les principaux livres de cette bibliothèque étaient des livres d'astrologie et de magie (1), ou tout au plus, que saint Grégoire portait une telle haine à l'astrologie et à la divination, sciences effectivement très-funestes dans l'ordre même de la société, que pour détruire plus sûrement et plus complètement les livres qui en contenaient les principes, et qui étaient conservés dans cette bibliothèque, il avait mieux aimé que des livres profanes, quoique innocents, fussent enveloppés dans l'incendie. Discutons maintenant le fait.

1° Jean de Sarisbéri est le seul auteur qui le témoigne, et il déclare en avoir pour garant une tradition orale: or, quelle confiance mérite une tradition de ce genre, passée au travers de six ou sept siècles?

2° Un semblable fait était très-mémorable et très-frappant. Comment tous les auteurs de la vie de saint Grégoire, ceux mêmes qui étaient contemporains, et qui sont entrés dans les plus grands détails, l'ont-ils passé

(1) Gretzer dit nettement *hæc, de astrologia judiciaria libris accipienda sunt, si vera sunt (De prohib. mal., lib. I, cap. 5).*

sous silence? Je sais que cet argument n'est que négatif, et qu'on ne devrait point l'opposer à un témoignage positif qui serait dûment constaté. Mais ne peut-on pas l'opposer à un témoignage qui ne vient que six cents ans après l'événement, qui n'est appuyé que sur une tradition orale, qui dépose en faveur d'un fait possible sans doute, mais très-peu vraisemblable en lui-même, et combattu par des vraisemblances contraires les plus imposantes, telles que celles qui résultent de l'éducation et de la conduite de saint Grégoire?

3^e Jean de Sarisbéry n'est point d'accord avec lui-même sur le motif principal ou même unique, qui engagea saint Grégoire à faire périr la bibliothèque palatine. Nous avons vu plus haut qu'il donne manifestement à entendre, que le saint évêque fut déterminé par le désir de détruire tous les livres qui traitent de l'astrologie et de la magie : mais dans un autre lieu où il rappelle le même fait, il ne parle plus de ce motif; il en assigne un autre très-différent : ce motif, comme on va le voir dans un moment, c'est d'accréditer les saints livres, et de les faire lire avec plus d'assiduité et de plaisir. Pour rendre croyable ce dernier motif, aussi bien que pour garantir le premier, il n'a cité aucun témoin; il ne se fonde que sur des traditions orales, *traditur à majoribus*, dit-il, *fertur*. Or, nous demandons si une semblable variation ne doit pas suffire, au jugement de tout sage critique, pour jeter un grand discrédit sur le témoignage de Jean de Sarisbéry, et les prétendues traditions qu'il allègue?

4^e Saint Grégoire n'a pas pu brûler la bibliothèque palatine, si elle n'existait plus au temps de saint Grégoire. Mais s'il n'est pas parfaitement certain, il est au moins souverainement vraisemblable qu'effectivement elle n'existait plus.

Cette bibliothèque avait été formée par Auguste. Elle périt sous le règne de Titus. Suétone nous apprend, il est vrai, qu'elle fut rétablie par Domitien. Le feu la consuma une seconde fois sous le règne de Commode; mais aucun auteur ne nous apprend qu'elle ait été rétablie par les empereurs suivants, et il n'en est fait aucune mention dans toute la suite de l'histoire. Nous serions donc en droit de supposer que dès lors, il n'y eut plus de bibliothèque dans le Mont-Palatin.

Jean de Sarisbéry n'a point ignoré l'incendie de cette bibliothèque sous le règne de Commode; il en parle (*Liv. VIII, chap. 19*), il sent fort bien qu'on peut mettre ce fait en opposition avec ce qu'il avait raconté plus haut (*Liv. II*), de l'incendie de cette même bibliothèque, ordonnée par saint Grégoire. On dit cependant, reprend Jean de Sarisbéry, que le bienheureux saint Grégoire avait brûlé cette bibliothèque païenne, afin de donner plus d'autorité aux saintes Ecritures, et qu'on les lût avec plus de plaisir et plus d'assiduité. *Fertur tamen beatus Gregorius bibliothecam gentilem combussisse, quò divinæ paginæ gratior esset locus, et major auctoritas et diligentia studiosor*. Mais il n'y a

point de contradiction, ajoute-t-il parce que ces incendies ont pu arriver en divers temps. *Sed hæc sibi nequaquam obviant, cum diversis temporibus potuerit accidisse*. La contradiction est fort mal levée par Jean de Sarisbéry. Si la bibliothèque n'existait plus au temps de Commode, comment a-t-elle pu brûler trois ou quatre cents ans après? Il n'y a pas d'autre moyen de lever cette contradiction et de soutenir l'ouï-dire de Jean de Sarisbéry, *fertur*, qu'en supposant que la bibliothèque brûlée avait été rétablie une seconde fois. Mais on n'en a aucune preuve, ce fait serait avancé gratuitement : il est seulement possible. Cependant nous voulons bien supposer qu'il a eu lieu sous les règnes qui suivirent. Poursuivons donc la discussion commencée.

Admettons que la bibliothèque incendiée sous l'empereur Commode, fût rétablie par Sévère ou par Caracalla. Mais comment se persuader qu'elle subsistait encore au temps de saint Grégoire, c'est-à-dire trois ou quatre cents ans après? Indépendamment d'une multitude d'autres désastres, arrivés dans Rome, cette ville a été saccagée trois fois dans cet intervalle. Elle fut emportée en 410 par Alaric, roi des Goths, horriblement pillée et même brûlée; jusque-là, que saint Jérôme n'a point craint de dire que Rome fut ensevelie sous ses cendres; qu'Orôse assure que la plupart de ces beaux édifices qu'on ne voyait qu'avec admiration, furent consumés par les flammes; et que Procope allant plus loin encore, témoigne positivement qu'aucun édifice, ni public, ni particulier, n'y demeura en son entier. Elle fut saccagée et pillée pendant quatorze jours, en 455, par Genséric, roi des Vandales. Elle éprouva encore le même traitement, en 541, de la part de Totila, roi des Visigoths. On peut sur tous ces faits consulter l'histoire des empereurs, par Tillemont. Dans ces circonstances malheureuses, les édifices publics qui renfermaient des objets pour la cupidité, étaient toujours les plus exposés, et les moins soigneusement garantis. Nous savons bien, il est vrai, que les livres par eux-mêmes n'avaient rien d'atrayant pour les barbares, mais ceux-ci avaient la fureur de les détruire, à moins que la cupidité ne prévalût; et alors ils les enlevaient pour en tirer un prix, qui dans ce temps était considérable. N'aurait-il donc pas fallu un miracle, pour qu'une bibliothèque publique eût été ménagée et conservée au milieu de tant de pillages et de dévastations?

5^e La bibliothèque du Mont-Palatin était un édifice public. La propriété n'en appartenait ni à saint Grégoire, ni à l'Eglise : comment donc supposer qu'un pontife si soumis et si respectueux pour les empereurs, ait de sa propre autorité fait brûler cette bibliothèque? C'est l'observation judicieuse de l'auteur de l'histoire critique de l'Eclectisme (*Tom. I, pag. 306*).

Toutes ces raisons, jointes ensemble, doivent nous convaincre parfaitement, que l'histoire de l'incendie d'une bibliothèque publi-

que au Mont-Palatin, exécutée par les ordres de saint Grégoire, est une fable.

Voici le second fait, qui a pu donner un prétexte à l'accusation intentée par Machiavel contre saint Grégoire. Il n'est pas aussi important que l'autre; cependant s'il était vrai, nos adversaires auraient droit d'en tirer des inductions très-favorables à leurs prétentions. Saint Grégoire, dit-on, a fait brûler tous les exemplaires de l'histoire de Tite-Live, qui sont tombés entre ses mains, parce que cet historien insistait trop sur les cérémonies superstitieuses du paganisme. Mais quel est le premier auteur qui nous apprenne ce fait. Jusqu'à ce moment les critiques se sont accordés à dire que c'était saint Antonin de Florence. Voilà le plus ancien et même l'unique témoin qu'on allègue pour le fait dont il s'agit. Saint Antonin est un très-saint personnage, un théologien fort habile, savant même pour le temps dans l'histoire profane, mais il avait peu de connaissance et d'usage de la critique, ainsi que le prouvent tant de fables dont il a rempli son histoire. Assurément si un fait appartenant à l'histoire romaine, dans l'ordre civil ou politique, avait pour unique garant saint Antonin, vivant dans le quinzième siècle, nos adversaires ne croiraient pas devoir l'admettre, ils ne daigneraient pas même prendre la peine de le discuter. Mais ce fait paraît injurieux à la mémoire d'un saint pape : c'est en assez; dès lors il est favorablement accueilli, il est jugé incontestable par une certaine classe de personnes. De savants protestants mêmes, comme Vossius, ont été faciles à le croire. Rendons cependant cette justice à Bayle; quelque peu favorable qu'il soit d'ailleurs à saint Grégoire, il juge l'accusation qu'on lui intente sur ce fait, peu fondée, et déclare nettement qu'il n'y ajoute pas beaucoup de foi. Le sage et savant Fabricius a fait assez entendre que lui-même n'y en ajoutait aucune, lorsqu'il déclare qu'il ne sait d'où l'avait tiré Antonin de Florence. *Nescio unde accepit Antoninus Florentinus, etc. (Bibliot. lat. medicæ ætatis, t. III, p. 245).*

Mais que devrait-on penser de ce fait, s'il était vrai qu'il ne fût pas même étayé du témoignage de saint Antonin, et qu'il n'eût pour unique garant qu'un autre personnage d'une autorité bien inférieure à celle de ce saint évêque? et c'est pourtant ce qui est très-véritable. Saint Antonin dans sa Somme (*part. 4. tit. 11. cap. 4. part. 3.*), rapporte ce fait, il est vrai, mais de manière qu'on ne peut point dire qu'il y ajoutât quelque foi, et qu'on présumerait plutôt le contraire. On lit à la fin du paragraphe troisième du cinquième chapitre ces paroles entièrement isolées, de *Gregorio magno dicit Dominus Joannes Dominicus cardinalis, quòd omnes libros quos potuit habere Titi-Livi, comburi fecit: quia multa ibi narrantur de superstitione idolòrum.* On voit que saint Antonin ne prend rien sur lui, n'affirme rien de son chef, sinon que *Jean Dominique dit que S. Grégoire a fait brûler les exemplaires de Tite-Live qui sont tombés en son pouvoir.* C'est l'assertion du

cardinal Jean Dominique qu'il atteste uniquement. Certainement s'il avait cru positivement le fait dont il s'agit, ou s'il en avait eu d'autre garant que le personnage qu'il cite, il se serait expliqué d'une manière bien différente.

Quoi qu'il en soit, ce n'est plus saint Antonin, c'est le cardinal Dominique ou *Dominici*, qu'il faut regarder comme le premier homme connu, qui ait prétendu que saint Grégoire avait fait brûler les ouvrages de Tite-Live, et on ne doit plus citer la Somme de saint Antonin à ce sujet, que comme le livre dépositaire de ce singulier témoignage.

Mais quel est donc ce cardinal Jean Dominique? Dans quel siècle a-t-il vécu? Quelle confiance mérite-t-il en ce genre de critique et d'histoire?

1° Jean Dominique, ainsi nommé du nom de son père, était un religieux de l'ordre de saint Dominique, grand prédicateur, qui a composé des commentaires sur certaines parties de l'Écriture sainte, et des traités de piété; commentaires et traités qui, la plupart, n'ont jamais vu le jour, et que nous ne connaissons guère que par le catalogue qu'en a donné saint Antonin, dans son histoire (*pag. 111, tit. 22, cap. 3*). Dans un de ces traités, qui a pour titre, *lucula noctis* il combat le traité de *Fortunè et factò*, du Florentin *Colutius.* *In quo libello, dit saint Antonin, Christianos contra invehitur de divino cultu neglecto et studio immodico litterarum Gentilium, ita ut penè contemnunt divina oracula et ecclesiasticos libros.* Il y a quelque apparence que le traité cité par saint Antonin, et qui donne lien à la discussion présente, est tiré de ce petit ouvrage non imprimé, qu'on garde, dit le P. Échard, dominicain, dans la bibliothèque de notre couvent de Sainte-Marie à Florence (*Scriptores ord. prædic., t. I, p. 770*).

2° Le cardinal Jean a vécu dans le même siècle que saint Antonin, puisque c'est lui qui a donné à ce saint docteur l'habit de l'ordre de saint Dominique: il mourut en 1419, à Bude en Hongrie, où il avait été envoyé pour terminer les troubles qu'excitaient les Hussites.

3° Sa capacité en histoire et en critique ne pouvait qu'être bien médiocre. Jean Caroli, dominicain, auteur de sa vie, qu'on peut lire, (*Acta sanct., t. II. junii ad 10 ejus mensis, p. 399*), nous apprend que dans le cours de ses études, Jean Dominique avait cru ne devoir s'arrêter sur les sciences du siècle, qu'autant de temps qu'il fallait pour en prendre les premières notions, et qu'il avait consacré tous ses travaux à l'étude des saintes lettres. *In quibus sæculi artibus haud diutius immorandum ratus, tantùm hæc attingenda existimans, quoad suo instituto satis efficerent, tandem ad sacras litteras omnem operam suam conferre curavit.*

Or, nous demandons à présent quelle autorité peut avoir, pour faire croire un événement singulier, arrivé dit-on dans le sixième siècle, et ignoré jusque-lors de tous les auteurs, un personnage qui le raconte dans un écrit qui

n'a jamais été imprimé et peut-être jamais lu que par ses premiers disciples ; un personnage qui a vécu dans le quinzième siècle, c'est-à-dire près de neuf cents ans après l'événement prétendu ; un personnage qui pouvait être sans doute un très-saint religieux et un prédicateur célèbre, mais qui n'ayant donné qu'un temps très-court à l'étude des lettres humaines, et n'ayant jamais eu de goût particulier pour elles, ne peut par conséquent être présumé avoir à force de recherches, détérrés des monuments littéraires, qui auraient été jusqu'à lui inconnus à tout le monde ?

Il nous semble qu'après toutes ces observations, et en voyant quelle est la première et unique source de l'imputation faite à saint Grégoire, et des reproches dont on l'a chargé, il n'est point d'homme de lettres qui ne doive être honteux d'y avoir cru, et qu'on ne pourrait plus persévérer à y croire sans blesser autant les premiers principes de la logique que ceux de la justice et de l'honnêteté (1).

Machiavel ne s'est pas contenté d'imputer à S. Grégoire d'avoir voulu anéantir tous les poètes et les historiens de l'antiquité du paganisme, il l'accuse encore d'avoir fait mutiler, briser les statues, et détruire tous les monuments antiques. Jean de Sarisbéry et saint Antonin ne parlent point de ce fait, et nous ignorons pleinement quels sont ici les témoins et les garants de Machiavel. L'équité nous oblige cependant de convenir qu'il n'est point le premier inventeur de cet autre conte. Platine, célèbre historien des papes, qui vivait avant Machiavel, suppose que quelques ignorants tenaient dès lors ce langage. *Saint Grégoire, dit Platine, est un pontife au-dessus de tout éloge, si on considère sa vie, sa doctrine, son habileté dans les affaires spirituelles et temporelles ; et je ne souffrirai point que quelques ignorants l'attaquent sur le fondement surtout, qu'il aurait fait abattre tous les édifices des anciens, dans la crainte, disent-ils, que les étrangers et les pèlerins que la religion conduisait à Rome, ne désertassent les lieux saints, pour contempler et pour admirer les arcs de triomphes et les autres anciens monuments. A Dieu ne plaise qu'il y ait quelque lieu de calomnier sur ce point un si grand pontife, qui était romain, et à qui sa patrie, après Dieu, était plus chère que la vie. Sans doute, il est beaucoup d'anciens bâtiments tombés ; mais ils sont tombés de vétusté : il en est beaucoup d'autres qui ont été démolis pour faire servir les matériaux à de nouveaux édifices, comme nous le voyons pratiquer encore de nos jours. Les trous qu'on aperçoit dans les voûtes et dans les jointures des marbres et des pierres carrées, paraissent avoir été faits par les ha-*

bitants de Rome, aussi bien que par les Barbares qui voulaient en enlever le cuivre.

Dans la vie de Sabinien, successeur de saint Grégoire, et qu'on a prétendu (quoique mal à propos) avait poussé la jalousie et la haine contre son saint prédécesseur jusqu'à vouloir faire brûler ses livres, Platine observe, que quelques personnages écrivent : *« que Sabinien ne voulut se porter à cette extrémité, qu'à la sollicitation de quelques Romains, indignés de ce que pendant qu'il vivait, saint Grégoire avait renversé et mutilé dans toute la ville les statues anciennes. Sunt qui scribant Sabinianum instantibus quibusdam Romanis, hæc in Gregorium molitum esse, quòd veterum statuas totâ urbe dum viveret, et obtruncaverit et disjecerit. Mais, ajoute Platine, cette accusation est aussi absurde que celle qui lui a été intentée sur la démolition des anciens édifices. Les statues sont aujourd'hui renversées, soit parce qu'elles sont tombées d'elles-mêmes à raison de leur vétusté, soit parce que leurs bases ayant été détruites par ceux qui voulaient s'en approprier le marbre ou le bronze, de si grosses masses n'ont pu demeurer sur pied : et qu'on ne soit point étonné, ajoute-t-il, de les voir sans tête. Dans la chute d'une statue, la tête est toujours la partie qui est la plus exposée à être endommagée ou fracassée ; mais, qu'est-il besoin ici de conjectures ? Nous pouvons remarquer, que dans ces statues, les têtes communément ont été coupées et non brisées, parce qu'il est plus facile d'emporter la tête que d'emporter le corps d'une statue ; ne voyons-nous pas que cela se pratique encore aujourd'hui, surtout par les amateurs des antiquités ? Il n'y a donc aucune raison d'imputer au pape Grégoire un fait de barbarie aussi étrange. Non est igitur cur tantum facinus Gregorio objiçatur. Ainsi parle Platine, cet écrivain à qui on ne reproche pas d'avoir flatté les papes. Ciaconius, autre fameux historien des papes, a suivi et adopté mot à mot le jugement de Platine.*

Il est donc bien manifeste que c'est sans aucun témoignage des anciens, sans aucune sorte de vraisemblance, qu'on impute à saint Grégoire d'avoir voulu détruire les monuments de Rome, et abolir toute la mémoire des antiquités.

Mais nous pouvons aller plus loin que Platine. Nous pouvons fournir des preuves directes et positives du contraire. Nous insisterons peu sur la conduite de saint Grégoire à l'égard des temples des Saxons-Anglais ; quelque avantageuse que nous soit ici cette conduite. Il avait d'abord réglé que ces temples, après la conversion de ce peuple, seraient abattus conformément à ce qui se pratiquait communément dans de semblables conjonctures. Mais après y avoir bien réfléchi, il changea d'avis, et écrivit qu'il fallait les conserver et les convertir en églises. Assurément, ce n'est point là le procédé d'un pontife qui ne veut laisser subsister aucun monument de l'antiquité païenne.

Mais nous avons un fait plus net et plus décisif à opposer aux détracteurs de saint Grégoire. S'il était vrai que ce saint eût dé-

(1) Le savant Gretzer a refusé de croire le fait dont il s'agit ; il l'a jugé sans vraisemblance : « De hæc « narratione judicium meum suspendo quoad locuple- « tiores testes obtigerint. Non enim video, cur Livius « præ cæteris, sanctissimum præsulè Gregorium « offendere, et ad hæc penam infligendam inducere « poterit » (de Jure prohibendî malos libros, lib. I, cap. 3).

ploré vivement la chute des anciens édifices de Rome; s'il avait mis l'impossibilité de réparer ceux qui tombaient en ruine, au rang des plus grandes calamités de son temps; si cet état de délabrement lui avait arraché des gémissements et des larmes, serait-il alors permis de croire, de soupçonner seulement qu'il a fait de son propre mouvement abattre lui-même tous ces édifices. Or, il est très-vrai que saint Grégoire a éprouvé et manifesté tous ces sentiments de la manière la plus vive. Qu'on lise surtout sa dix-huitième homélie sur Ezéchiel, c'est dans le genre pathétique, une pièce véritablement éloquente, et qu'on pourrait même proposer comme modèle, si saint Grégoire n'avait pas été obligé de lier ses réflexions sur l'état déplorable de la ville de Rome, au texte d'Ezéchiel qu'il expliquait alors à son peuple. Nous ne citerons que quelques-unes des phrases qui vont à notre objet.

*Cette ville, dit-il, qui était autrefois la maîtresse du monde, Rome, dans quel état la voyons-nous? Accablée d'une immensité de douleurs, gémissante sur la désolation de ses citoyens, et la multitude de ses édifices renversés..... Où est aujourd'hui son sénat? où est son peuple?..... Son sénat a disparu, son peuple a péri, et le petit nombre de ses citoyens échappés à la mort, à l'esclavage, n'a point aujourd'hui d'autre partage que les gémissements et les douleurs; mais pourquoi me lamenter sur le sort des habitants de Rome, tandis que nous voyons ses édifices tomber de toutes parts en ruine? Dans le quinzième chapitre du second livre de ses Dialogues, ne compte-t-il pas encore parmi les désastres qu'il déplore, les édifices de Rome accablés sous leur ancienneté, *longo senio lassata*, parce que leurs dégradations s'augmentant de jour en jour, et n'étant arrêtées par la main de personne, il était impossible qu'ils ne fussent pas bientôt renversés par terre?*

Nous demandons si on reconnaît là le style et les sentiments d'un homme, renversant de propos délibéré tous les anciens édifices qui auraient encore subsisté de son temps.

Mais, nous avons de plus une observation à faire, analogue à celle que nous avons déjà faite, quand il s'est agi de l'incendie de la bibliothèque palatine: ces statues qui ornaient les places de Rome, ces édifices publics, tous ces anciens monuments, appartenaient-ils à saint Grégoire et à l'Église? n'appartenaient-ils pas au public, ou à l'empereur romain? Comment saint Grégoire aurait-il donc pu les faire abattre de sa propre autorité, sans violer ouvertement la propriété du peuple ou du prince, sans usurper un droit qui ne lui appartenait pas? Et comment pourrait-on présumer un tel procédé de la part d'un pontife si pieux, si religieux, si fidèle à ses princes? Ne voit-on pas manifestement par là, que les ignorants fabricateurs de ces calomnies vivaient dans un temps où ils voyaient les papes maîtres absolus à Rome, et en droit de faire abattre les édifices

publics, sans songer qu'il n'en était pas ainsi dans les temps antérieurs.

Nous avons dit que nos adversaires se prévalaient de la lettre que saint Grégoire a écrite à Didier, évêque de Vienne, et en tiraient une forte présomption en faveur de la réalité des faits que nous rejetons comme fabuleux. Examinons donc cette lettre avec soin.

Saint Grégoire écrit à Didier, qu'on lui dit d'abord beaucoup de bien de ses études; que cette nouvelle lui avait donné une joie sensible; mais que cette joie s'était convertie en tristesse, lorsqu'il avait appris qu'il enseignait à quelques personnes la grammaire: parce que les louanges de Jupiter ne peuvent pas se trouver dans la même bouche avec les louanges de Jésus-Christ; qu'il était horrible à des évêques de chanter ce qu'il ne serait pas convenable de chanter à un laïc religieux; qu'il apprendra avec plaisir qu'on lui en a imposé sur ce fait, et que Didier ne consume pas son temps dans l'étude des lettres, et des bagatelles du siècle.

Voilà tout ce que la lettre à Didier renferme de relatif aux lettres et à la question présente.

Jean diacre, auteur de la vie de saint Grégoire, qui rapporte cette lettre (l. IV, op. S. Grégy., p. 100), tire seulement cette conséquence, que ce saint pape ne voulait donc point que les évêques s'occupassent de la lecture, ou pour mieux dire encore, de l'enseignement des livres païens; *pontifices à lectione librorum Gentilium inhibebat*. Baronius conclut à peu près de même: le saint pontife, dit-il, ne croyait pas permis à un évêque de s'attacher à des études de ce genre; *nefas ducebat episcopum in ejusmodi litterarum studiis immorari*. Ces conclusions sont justes; nous croyons de plus, qu'on ne peut pas légitimement en tirer d'autres (1); et voici nos propres observations:

1° Saint Grégoire avait raison de trouver mauvais qu'un évêque enseignât lui-même la grammaire; quelque honnête que cet enseignement soit en lui-même, dans tous les temps on aurait jugé cette occupation très-peu convenable à un évêque, quand ce ne

(1) La lettre de saint Grégoire à Didier a occasionné de violents scrupules de conscience à Maimbourg; il en a fait part au public dans l'histoire du pontificat de saint Grégoire. On doit se rappeler que Maimbourg ayant été jésuite, avait rempli l'office de régent de collège pendant les premières années de son séjour dans la compagnie. « J'avoue de bonne foi, dit-il (page 260), que le sentiment du grand saint Grégoire, qu'il exprime en termes si forts, m'a fait gémir en faisant un peu de réflexion, et me fait regretter en ma vieillesse, le temps que j'ai perdu dans les plus beaux jours de ma jeunesse, où il m'a fallu remplir mon esprit de fables, de folies, de chimères, de mille idées puériles et de fausses divinités, lorsque j'eusse pu l'enrichir des belles et solides connaissances qui mènent au vrai Dieu, et que nous donne la sainte Écriture, les pères, les conciles, l'histoire de l'Église et la science de son droit, de ses lois, et de ses pratiques. Mais, quoi! j'y étais obligé, et c'est là mon excuse, qui me rendra moins coupable que saint Didier, si ce dont il fut accusé se trouva vrai. »

serait que parce qu'elle emporte un temps qui doit être consacré à des occupations beaucoup plus importantes. Que dirait-on encore aujourd'hui d'un magistrat, d'un ministre qui donnerait une partie de son temps à l'enseignement des lettres humaines ?

2° Ce reproche ne tiendrait-il pas à la manière d'enseigner alors la grammaire ? Il semblerait, d'après la manière dont s'exprime saint Grégoire, que quand on expliquait les poètes, on accompagnait leur lecture du chant : or, saint Grégoire avait encore raison de juger blâmable, qu'après avoir chanté les louanges de Dieu dans son temple, un évêque s'occupât à chanter les louanges des faux dieux dans sa maison. Et remarquez soigneusement que saint Grégoire ne blâme dans la lecture des poètes, que la partie qui est consacrée à célébrer les fausses divinités du paganisme.

3° Il est impossible de supposer que saint Grégoire ait jugé répréhensible, en général et dans toutes les circonstances, la lecture des livres des païens. A-t-il pu ignorer, lui qui était si savant dans la tradition ecclésiastique, que tous les pères grecs et même les pères latins étaient pleins de cette lecture ? A-t-il pu ignorer que la défense faite aux chrétiens par Julien, de fréquenter les écoles publiques où l'on expliquait les auteurs païens, fut regardée comme un trait de persécution très-funeste à l'Eglise ? Il est seulement très-vrai que les chrétiens devenus évêques, ne s'occupaient plus que de l'écriture sainte, de l'instruction et du gouvernement des fidèles ; et si quelques SS. PP. ont continué l'étude des auteurs païens jusqu'à l'âge le plus avancé, ainsi que nous l'apprend Socrate, c'est qu'occupés jusqu'à cet âge, de combattre le paganisme par ses propres auteurs, la continuation de cette étude n'avait pas cessé de leur être nécessaire.

4° Saint Grégoire n'insiste que sur l'explication des poètes ; il ne parle ni des orateurs ni des historiens profanes : qu'y aurait-il donc d'étrange, quand saint Grégoire aurait pensé sur les poètes païens comme le divin Platon, qui les chassait de sa république ?

5° Enfin, et voici le point qui nous intéresse le plus dans ce moment, quand saint Grégoire aurait défendu généralement à tous les évêques de s'occuper de l'enseignement de la grammaire, et particulièrement de l'explication des poètes ; quand il aurait renvoyé cet office à des clercs inférieurs ou à des hommes du monde, faudrait-il en conclure que saint Grégoire a fait brûler tous les livres, non seulement des poètes, mais des historiens, des orateurs, des géographes, en un mot de tous les auteurs profanes ; faudrait-il en conclure qu'il a brisé les statues et renversé les anciens monuments ? Cette conclusion ne serait-elle pas visiblement fautive et ridicule ? Car enfin, saint Grégoire, qui trouvait mauvais que Didier enseignât la grammaire, ne trouvait pas mauvais que cette science fût enseignée par d'autres maîtres ; lui-même avait eu des maîtres de grammaire, ainsi que de rhétorique

et de dialectique : les auteurs de sa vie nous apprennent, comme nous avons vu plus haut, que l'étude de ces sciences était florissante, et qu'en général les sept arts libéraux étaient enseignés avec distinction de son temps ; ils semblent même nous dire que les maîtres donnaient leurs leçons dans le palais du pape ; or, je reprends et je dis : on ne pouvait pas enseigner les sciences et les arts sans le secours des livres, et les livres des païens étaient sensés dépositaires de ces sciences : comment donc saint Grégoire, qui favorisait, qui procurait l'enseignement des arts, aurait-il ordonné qu'on brûlât tous les livres des païens ?

Quelques auteurs, pour rendre moins improbable l'incendie de la bibliothèque païenne et la destruction de tous les monuments de l'antiquité, qu'on impute à saint Grégoire, font observer qu'un pontife qui faisait profession de mépriser les régies de la grammaire, et solécisait par principe de religion, était capable de tout en ce genre. Ils citent donc avec affectation et font valoir de toutes leurs forces le fameux passage extrait de la lettre de saint Grégoire à saint Léandre, qui sert d'introduction à ses commentaires sur le livre de Job. Nous croyons devoir le mettre sous les yeux des lecteurs, avec ce qui le précède et ce qui le suit immédiatement dans la même lettre (1). Il sera plus facile de se convaincre qu'il a été bien mal entendu, et que les détracteurs du saint pontife ne peuvent en tirer aucun avantage dans la circonstance présente.

Saint Grégoire déclare donc qu'il méprise l'art de parler qu'enseignent les maîtres de la discipline extérieure, qu'il ne craint point la confusion que donnent les solécismes et les barbarismes, etc. Mais qu'a-t-il voulu par là faire entendre au saint évêque de Séville, sinon qu'il ne s'attachait point à orner son style ? *Quibus verbis dignoscitur non pompatica locutioni studuisse*, comme l'interprète saint Antonin de Florence (*hist.*, pag. 2, tit. 12, cap. 3), et qu'il comptait pour rien les règles de la grammaire, quand il ne pouvait s'y conformer sans altérer ou sans affaiblir le sens des saintes Écritures.

Si on veut prendre la peine de méditer le texte entier, tel que nous l'avons produit, l'on sera bientôt convaincu qu'on ne peut pas l'interpréter dans un autre sens. Mais ce qui prouve bien clairement que le mépris pour l'art de parler et les préceptes de la gram-

(1) *Quæso igitur ut hujus operis dicta pereurens, in his verborum folia non requiras : quia per sacra eloquia ab eorum tractatoribus, instructuose loquacitatis levitas studiosè compescitur, dùm in templo Dei nemus plantari prohibetur, et cuncti procul dubio scimus, quia quoties in foliis malè lætæ segetis culmi proficiunt, minori plenitudine spicarum grana turgescent. Unde et ipsam loquendi artem quam ministeria disciplina exterioris insinuant, servare despexi. Nam sicut hujus quoque epistolæ tenor enuntiat, non metacismi collisionem fugio, non barbarismi confusionem devito, situs motusque et præpositionum casus servare contemo : quia indignum vehementer existimo ut verba celestis oraculi restringam sub regulis Donati. Neque enim hæc ab ullis interpretibus in Scripture sacræ autoritate servata sunt.*

maire dont parle saint Grégoire n'était à leur égard qu'un défaut de préférence, dans les cas où l'exactitude et la clarté de l'interprétation des sens de l'Écriture en exigeaient le sacrifice, que ce mépris n'était point absolu, c'est qu'il s'excuse encore auprès de saint Léandre de la prétendue *grossièreté* de son style, sur ce que pendant la composition de son ouvrage il n'a pas cessé d'être malade (1). Par cette excuse, ne donne-t-il pas manifestement à connaître qu'il aurait soigné davantage sa diction, s'il avait joui d'une plus grande liberté d'esprit? Et certainement si l'on fait attention qu'aucun pape n'a été accablé de plus d'infirmités que saint Grégoire, n'a été environné de plus d'alarmes, n'est entré dans un plus grand détail d'affaires, n'a étendu plus loin sa sollicitude, n'a plus fréquemment prêché et plus abondamment écrit, on ne trouvera ni étonnant ni étrange que, dans ses compositions, il se soit principalement occupé des pensées, qu'il ait peu travaillé à mettre des grâces dans son style, et moins donné d'attention quelquefois aux conseils des grammairiens.

Mais allons plus loin : quel est donc l'ouvrage à l'occasion duquel saint Grégoire s'est expliqué, comme nous avons vu? N'est-ce pas un commentaire sur une partie de l'Écriture sainte? Or, doit-on ignorer que les interprètes de nos saints livres, depuis l'origine du christianisme, ont fait profession de ne redouter ni les solécismes ni les barbarismes, lorsqu'il s'agissait d'en rendre le sens avec plus de fidélité, et que souvent ils ont cru devoir conserver, préférer même des expressions peu latines, quand elles étaient en quelque sorte consacrées par l'usage? Saint Grégoire lui-même, après avoir déclaré qu'il juge très-indigne d'assujettir les paroles de l'oracle céleste aux règles de *Donat*, *Indignum vehementer existimo ut verba celestis oraculi restringam sub regulis Donati*, ajoute qu'aucun interprète n'a donné l'exemple de cet assujettissement : *Neque hæc ab ullis interpretibus in Scripturæ sacræ auctoritate servata sunt*.

Sur quoi nous observons deux choses : la première, que le reproche qu'on fait à saint Grégoire devrait donc être fait à tous les anciens interprètes de l'Écriture; la seconde, c'est qu'effectivement, s'il faut opter entre la nécessité de s'écarter des règles ordinaires de la grammaire et la nécessité de mutiler ou de rendre plus imparfaitement le sens des oracles divins, ce serait une véritable *indignité* d'accorder la préférence aux règles de la grammaire. Saint Ambroise n'a-t-il pas en raison de dire que, s'il a été permis aux philosophes de se servir de termes moins latins, lorsqu'ils les ont jugés plus propres à exprimer leurs idées, à plus forte raison sommes-nous autorisés, quand il s'agit d'interpréter la sainte Écriture, à ne point trop nous attacher

aux paroles, et à porter toute notre attention sur les mystères? *Si ipsi philosophi minus latinis usi sunt sermonibus, ut propriis uterentur, quanto magis nos verba negligere debeamus, et spectare mysteria* (*In Lucam, l. II, cap. 2*). Saint Augustin, longtemps avant saint Grégoire, avait blâmé les interprètes qui, pour ne vouloir employer que les termes de la bonne latinité, dénaturaient quelquefois le sens des paroles de l'Écriture et choquaient les fidèles qui, plus attachés aux choses qu'aux mots, voulaient même qu'on respectât les signes défectueux des choses qu'un ancien usage aurait consacrés.

L'illustre M. Huet nous assure que presque tous les interprètes se sont conformés au sentiment de saint Augustin. Il cite à l'appui de ce qu'il avance saint Jérôme, Cassiodore, saint Grégoire, et il entend le passage de ce père qui nous est objecté dans le même sens que vous. En un mot, il justifie la préférence que les saints pères ont toujours donnée dans le conflit, à une explication plus exacte et plus claire du sens, sur une observation plus fidèle des règles de la grammaire, et sur ce qu'il appelle la pureté de la diction, *dictionum castitas* (1). Le témoignage de M. Huet, très-considérable par lui-même, l'est ici d'autant plus, que personne parmi les modernes n'a parlé la langue latine avec plus d'élégance et de pureté que ce savant évêque (*De optimo gen. interp.*, pag. 12).

On s'imagine peut-être, d'après la déclaration faite par saint Grégoire, et la manière dont l'entendent ses détracteurs, que ses écrits doivent fourmiller de solécismes et de barbarismes; mais on serait dans une grande erreur. Les bénédictins, éditeurs des œuvres de saint Grégoire, qui forment quatre volumes in-folio, n'ont pu citer d'exemples de solécismes que les verbes *disponens*, comme parlent les grammairiens, *pris* quelquefois au *passif*; ce qui est assez ordinaire à d'autres auteurs. D'ailleurs, toutes les règles communes y sont parfaitement observées par le saint docteur : il emploie des termes et des constructions qui ne sont pas toujours des temps de la meilleure latinité, il est vrai; mais outre que cela arrive très-rarement, les mots et les constructions dont il s'agit avaient alors prévalu par l'usage, et il serait facile de les montrer dans les auteurs contemporains, et

(1) Il est des philosophes puristes, pour qui les témoignages précédents ne seront d'aucun poids, et qui sont bien persuadés qu'on ne peut jamais avoir une raison honnête de se permettre un solécisme; mais les mêmes hommes respectent beaucoup l'autorité de Jean-Jacques : ils seront donc bien étonnés de se voir condamner à son tribunal. Voici comment cet oracle de la philosophie prononce à ce sujet dans la réfutation de le Cat, qui avait critiqué son discours couronné à Dijon. « La première règle de nos écrits vains est d'écrire correctement, et comme ils disent, de parler français... Ma première règle, à moi, qui ne me soucie nullement de ce qu'on pensera de mon style, est de me faire entendre. Toutes les fois qu'à l'aide de dix solécismes, je pourrai m'exprimer plus fortement ou plus clairement, je ne balancerai jamais. »

(1) In hæc expositione, quidquid tua sanctitas tepidum inculumque repererit, tantò mihi eclerrimè indulgeat, quantò me agrum dicere non ignorat : nam dum molestia corpus atteritur, affectà mente etiam dicendi studia languescunt.

même plus anciens que saint Grégoire.

Tranchons court, et sans aucune discussion montrons, par une observation simple, mais décisive, que saint Grégoire ne dédaignait les règles de la grammaire que dans les cas où leur observation aurait nu à l'intelligence ou à l'exposition des sens de l'écriture sainte, et qu'au fond il était bien éloigné de n'en tenir aucun compte. Cette observation, c'est que les ouvrages de saint Grégoire, à ne considérer que le mérite purement littéraire, l'emporterent sur toutes les productions de son temps. Jamais les écrits d'un auteur, avant sa mort, n'ont été plus estimés et plus recherchés que ceux de ce saint pontife. Ce n'était pas seulement le fond, je veux dire la solidité et la pureté de sa morale, qui enchantait dans ses écrits, c'était encore la forme. Dans le vrai, saint Grégoire, sans être élevé, s'exprime ordinairement avec noblesse, et toujours avec clarté. Son style est naturel et facile, qualité d'autant plus précieuse, qu'elle était plus rare et même inconnue dans son siècle. Il est au moins bien certain que l'estime pour les écrits de saint Grégoire n'aurait jamais été ni aussi grande ni aussi générale, s'ils n'avaient été distingués de tous les autres que par le mépris et l'abandon de toutes les règles de la grammaire, ainsi que les nouveaux critiques le donnent à entendre.

Je finis ce point par une question. Je propose à un savant et judicieux critique, de se transporter au moment où S. Grégoire monta sur le saint-siège, de considérer quel était alors l'état déplorable des lettres, et quelles étaient les causes qui en avaient opéré la décadence. Je le prie de déclarer ensuite, s'il croit que dans la supposition que S. Grégoire n'eût jamais vécu ou n'eût jamais été pape, ces causes n'auraient pas continué d'agir avec la même rapidité, et d'amener, comme il arriva, le règne de la barbarie? Je n'hésite pas à croire que sa réponse serait affirmative. Donc, c'est très-injustement qu'on accuse S. Grégoire d'avoir occasionné la chute des études.

Aussi, avons-nous été très-étonné de voir Bruker, ce critique d'ailleurs si sage et si habile, renchérir encore sur les accusateurs de ce saint pape, et soutenir qu'il a porté le dernier coup à la bonne littérature, proscrit la philosophie comme un blasphème, déclaré la littérature profane indigne d'un chrétien, et incompatible avec la foi chrétienne, éteint et enseveli en quelque sorte l'usage, même modéré, de la lumière naturelle, répandu sur tout l'Occident les ténèbres d'une ignorance aveugle, etc. (1). Sur quel fondement a-t-il pu

élever des plaintes si amères, et se permettre des imputations si odieuses? il n'en a point eu, et on ne peut point en imaginer d'autres, que les deux lettres dont nous avons parlé, et le fait de l'incendie rapporté par Jean de Sarisbéry, fait que sur le simple témoignage de cet auteur, Bruker veut bien croire incontestable, jusqu'à trouver mauvais que Bayle et Barbeyrac l'aient révoqué en doute. Mais nous croyons avoir porté jusqu'à l'évidence l'impossibilité pour un homme sage de croire à ce fait, et enlevé toutes les ressources qu'on voudrait tirer des deux lettres, pour lui donner quelque apparence de vérité.

Que d'observations ne nous donnerait pas lieu de faire cette diatribe de Bruker contre saint Grégoire, et qu'elle montre bien ce qui n'est d'ailleurs que trop constant, que des hommes éclairés et naturellement justes, quand ils se laissent dominer par l'esprit de parti, ne connaissent plus d'équité et ne voient plus la lumière! Où Bruker a-t-il vu, même dans les contes débités sur ce grand pontife, qu'il s'était particulièrement attaché à détruire les livres de philosophie morale? Quand Jean de Sarisbéry, témoin d'ailleurs qui ne mérite ici aucune créance, dit qu'il a banni les mathématiques de sa cour, *ab aula exulare fecit mathesim*, Bruker ne convient-il pas que c'était ainsi qu'on nommait alors l'astrologie et la magie? De quel droit avance-t-il sans aucune espèce d'autorité, que saint Grégoire comprenait sous cette dénomination, et proscrivit conséquemment toutes les sciences? Quel odieux roman ne fait-il pas sur les morales de saint Grégoire? Où a-t-il vu qu'il avait composé cet ouvrage pour le substituer aux livres de philosophie morale qu'il avait détruits? S'il en avait seulement lu les premières lignes, n'aurait-il pas su que saint Grégoire l'avait commencé à Constantinople, par des motifs bien différents de ceux qu'on lui attribue, et sur les instances des moines de saint André de Rome, et de Léandre de

minihus divini oraculi instar inculearetur, non posse eum christianâ fide consistere literas sæculares, easque esse instar blasphemiarum, non potuit non horris et abominacionis præjudicium animis altissime imprimi et ad flammam ultrices delerri philosophiæ librorum copia sanctoris vite cupidus, quibus ipse episcopus exemplo præluxerat suo, optimosque codices delendo penuriam eorum inter Romanos introdaxerat.... Is eum insigni in philosophiam odio arderet, puriore doctrinam moralem tradere aggressus est, et confecit libros illos moralium... Nulli rei minus aptus erat Gregorius ab omni philosophiæ præsidio imparatus, quam tradendæ morali disciplinæ; ita nihil enim revera iis libris præstitisse quo vel medioeriter philosophia et theologia moralis juvari possit, fatendum est. Ad eum enim omnis humanitatis cultum se neglexisse in iis libris fatetur, ut videri queat eos ideo scripsisse, ut omnis elegantioris doctrinæ jugulum uno icu peteret... libri morales Gregorii in locum essere philosophiæ blasphemiarum ejusdem instar exterminatæ. An fieri, quæso, aliter potuit, quam ut omnem Occidentem litterarum et philosophiæ loco cæca obumbraret ignorantia, et ingenia fœda corrumperet barbariæ? An non ita turpiter conclusâ inter se philosophiâ et theologiâ, utrumque rationis et revelationis lumen, certè ejus sobrius reclususque usus extinctus et quasi sepultus est (Brucker, t. III, p. 360).

(1) Nobis autem eò minus in dubium vocanda esse videtur traditio quam majorum fide niti ipse Sarisberius testatur, quò magis id Gregorii de profanis literis omnibus judicio conforme est, quas vehementer contemnebat, indignasque putabat homine christiano... ex his facile colliget quis... Quàm gravia vulnera humanioribus literis et philosophiâ inllexerit papa Gregorius, exoso in mathematicis nomine, eum omni philosophiæ macula turpisque nota inureretur, et id à tantæ auctoritatis atque dignitatis doctore ho-

Séville ; qu'il n'était alors qu'un simple diacre, et que par conséquent, n'ayant eu aucun moyen d'opérer l'anéantissement des livres profanes, il n'avait pu avoir en vue leur remplacement ? Comment ose-t-il insinuer contre l'évidence du fait, que les chrétiens puisaient alors, et apprenaient la morale dans les livres des philosophes païens ? Comment a-t-il pu dire que saint Grégoire, qui, dans son commentaire sur Job, aussi littéral que moral, ne faisait que développer, à mesure que l'occasion s'en présentait, la morale évangélique, n'a pas dû réussir à donner un corps de morale, parce qu'il était destitué du secours de la philosophie ? Est-ce là le langage d'un homme à la divinité de l'Évangile, et par conséquent à sa supériorité sur tous les ouvrages humains (1) ?

Mais revenons à l'imputation particulièrement faite à saint Grégoire, d'avoir condamné l'étude des lettres profanes, et déclaré qu'elle était indigne d'un chrétien. On était si peu persuadé, au temps de saint Grégoire, qu'il eût pensé ainsi, que ceux mêmes qui avaient le plus de déférence pour ses sentiments et de respect pour son autorité, ne cessèrent point, quand ils en eurent le goût et la facilité, d'allier cette étude avec celle des saintes lettres. Nous citons en exemple saint Isidore de Séville, qui monta sur son siège trois ans avant la mort de saint Grégoire, et lui survécut plus de trente ans. Ce grand prélat connaissait parfaitement la vie et les écrits du saint pape, particulièrement la lettre à Léandre son prédécesseur. Jamais homme n'eut tant d'estime et de vénération pour saint Grégoire, puisqu'il le regardait comme le plus grand de tous les docteurs qui eussent paru dans l'Église ; et cependant saint Isidore ne cessa pas jusqu'à la fin de

(1) Rousseau, dans sa réponse au roi de Pologne, qui avait aussi critiqué son discours, pense bien différemment des prétendus secours que la religion peut recevoir de la philosophie, et il prétend être d'accord avec les plus illustres docteurs de l'Église, en soutenant que l'alliance qu'on a souvent entrepris de faire entre la religion et les sciences mondaines, n'a jamais été avantageuse à la première, et n'a même servi qu'à souiller sa pureté. Oh ! que le même auteur, quoique philosophe, pensait bien plus dignement de l'excellence de l'Évangile, que Bruker ne paraît le faire. On lit dans la même réponse, les paroles suivantes : « Les sciences sont florissantes aujourd'hui ; la littérature et les arts brillent parmi nous : quel profit en a tiré la religion ? Demandons-le à cette multitude de philosophes qui se piquent de n'en point avoir... Nous sommes tous devenus docteurs, et nous avons cessé d'être chrétiens : non, ce n'est point avec tant d'art et d'appareil, que l'Évangile s'est étendu partout l'univers, et que sa beauté ravissante a pénétré les cœurs. Ce divin livre, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous, à quiconque même ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur, et la volonté d'accomplir ses préceptes ; jamais la vertu n'a parlé en si doux langage : jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec plus d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant, etc. »

ses jours d'étudier et de cultiver la littérature profane, ainsi que nous l'apprennent ses savants écrits. Le trait suivant prouvera encore mieux ce que nous avons avancé. Les Anglais demandèrent à l'un des successeurs de saint Grégoire, dans le même siècle, un sujet propre à remplir le siège de Cantorbéry. Vitalien, c'était le nom de ce pape, jeta d'abord les yeux sur le moine Adrien, qui lui avait été annoncé comme aussi bien instruit des lettres humaines que des lettres divines. Adrien s'étant excusé sur ses infirmités, proposa un sujet non moins habile que lui dans l'un et l'autre genre. Le pape l'agréa. C'est le moine Théodore qui arriva et établit en Angleterre, fit fleurir les études, et fonda cette fameuse école, où avec les lettres grecques et latines on enseignait l'astronomie, la géométrie, etc. et dont sortirent depuis, dit M. l'abbé Fleury, tant de grands hommes (*Tome VIII, pag. 613*).

Je reprends, et je dis, si on avait cru à Rome, où la vénération pour saint Grégoire allait toujours en croissant, que ce grand pape eût été par principe de religion, ennemi des lettres humaines, et en eût jugé l'étude incompatible avec la profession du christianisme, des moines qui auraient fait de cette étude un des principaux objets de leurs occupations, auraient dû paraître bien répréhensibles. Cette circonstance les aurait fait juger plus indignes que tout autre de remplir des fonctions importantes dans l'Église ; cependant les papes ne sont point détournés par cette considération de les élever à l'épiscopat, elle paraît au contraire influencer dans leur choix ; donc, etc.

Il est bien temps d'abandonner les critiques que l'esprit d'irréligion, ou l'esprit de parti a rendus aussi crédules qu'injustes, et de revenir au sage et vertueux Bacon. Il a répété le fait de la destruction des monuments anciens dont on charge saint Grégoire ; cela est vrai, il ne l'avait point examiné, et il l'a cru sur le témoignage de Machiavel. Mais il n'en a fait sortir aucune conséquence injurieuse à la religion ; il combat au contraire celles qu'en tirait l'auteur italien. Il assure, sans que nous sachions où il a pris cette anecdote, que les antiquités détruites par saint Grégoire furent aussitôt ressuscitées par Sabastien son successeur ; et il saisit cette occasion pour rendre à l'Église un témoignage qui détruit pleinement toutes les accusations que ses ennemis élèvent contre elle en ce genre. C'est que lorsque les Scythes du côté du nord et les Sarrasins du côté du Midi, inondèrent l'empire romain, l'Église chrétienne seule recueillit et conserva dans son sein les précieux restes de la littérature païenne, qui autrement auraient péri sans ressource. *Sola christiana Ecclesia inter inundationes Scytharum à plagis Septentrionalibus et Sarracnorum ab Orientalibus, pretiosas gentilis cruditionis reliquias jam jam funditus perituras, sinu et gremio suo conservavit* (*De Augm. scient. l. 1. part. med. et f. d. serm. de viciss. cap. 36*). Nos adversaires n'oseraient contester ce fait, il est trop évident.

Voilà donc, dans le moyen âge, les chefs de la religion qui ont été les sauveurs et les conservateurs des livres et des sciences. Si on observe encore, que sous le règne des premiers empereurs chrétiens, lorsque ces chefs pouvaient tout contre les livres des païens, loin de les détruire, comme Machiavel et Montaigne l'ont prétendu, ils les ont

recueillis soigneusement dans leur bibliothèque, et en ont fait l'un des objets de leurs études, on sera parfaitement convaincu que les gens de lettres doivent beaucoup et même tout à la religion chrétienne, et qu'au lieu de mériter quelque reproche de leur part, elle est digne au contraire de leur éternelle reconnaissance.

Préface

SUR LE TRAITÉ DE LA VÉRITÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.



La religion est nécessaire à l'homme, presque tout le monde en convient, et il faut être insensé pour le nier. Mais qu'au milieu de cette diversité de religions qui ont partagé ou qui partagent encore l'univers, celle de Jésus-Christ soit la seule que l'on doive suivre, la seule qui conduise à la vie, c'est une vérité qui a été longtemps combattue, et dont les préjugés de l'éducation, affermis et augmentés par les passions, ont empêché et empêchent encore bien des gens de convenir. C'est pour détruire ces préjugés, que tant de savants auteurs ont pris la plume en faveur de cette religion. Les premiers pères ont confondu le paganisme dans un grand nombre d'écrits; ils ont relevé l'excellence du christianisme dans leurs savantes apologies. La philosophie devenue chrétienne, employa aussi la force de ses raisonnements pour défendre la même cause. Il n'y a point de matière qui ait été si souvent et si solidement traitée, aussi n'y en a-t-il point de si importante. La plus grande partie de ces monuments précieux est venue jusqu'à nous; c'est notre faute si nous n'en profitons pas.

Depuis deux siècles une infinité d'auteurs ont travaillé sur le même sujet. On aurait peine à compter tous les ouvrages que cette émulation a produits. On perdrait le temps si on voulait les lire tous. Il faut faire choix; celui de Grotius a paru aux meilleurs juges le plus clair, le plus solide, et cependant le plus court. On n'y trouve point ces raisons abstraites de la métaphysique que peu de gens sont capables de comprendre; tout y est intelligible. M. le Clerc (1) dit que c'est le livre le plus parfait qui ait paru sur la matière qui y est traitée. Il y en a peu dont la destinée ait été si avantageuse au rapport de Saint-Evremond (2) et de M. Colomiez. Il devrait être, selon ces savants auteurs, le vade-mecum de tous les chrétiens. Je n'entreprends point de recueillir tous les éloges qu'on en a faits, ils sont sans nombre. Je me contente de celui de M. l'abbé Houtteville (3) qui les renferme tous. L'ouvrage de Grotius est court, dit cet

auteur, mais nous louerons cette brièveté même, où l'art a su renfermer tant de choses sans les confondre, sans rien diminuer de leur évidence, ni de leur force. Ici, continue-t-il, tous les genres d'érudition sont employés, non pas comme en bien d'autres ouvrages, pour l'ostentation, mais en moyens de preuves, d'éclaircissements et de réponses nécessaires. On y remarque un savant qui évite de le paraître, qui ne veut qu'être utile, et qui s'accommode, autant qu'il se peut, à des hommes qui n'ont à donner qu'une certaine mesure d'attention et d'étude.

On a accusé M. Houtteville d'être outré dans presque tous ses portraits, et cette accusation n'est pas sans fondement; cet abbé a souvent trouvé dans la fécondité de son imagination ce qui manquait aux caractères qu'il voulait peindre. Mais ici il n'est que copiste; les plus grands hommes avaient ainsi représenté avant lui cet ouvrage de Grotius; il ne peint que d'après eux. Aussi presque toutes les nations ont-elles voulu s'approprier ce petit livre (1). Il a été traduit en anglais, en français, en flamand, en allemand, en grec, en persan et en arabe.

M. Bayle (2) ne parle que de deux traductions françaises; j'en ai vu quatre.

La première fut imprimée en 1636, à Amsterdam, chez Jean Blaeu; c'est un in-48. Grotius était alors ambassadeur pour la couronne de Suède auprès du roi Très-Christien, dit le traducteur dans sa préface.

La seconde, dédiée à Jérôme Bignon, à qui Grotius avait aussi dédié son ouvrage, est un in-8° imprimé en caractères qui ressemblent à ceux d'un maître à écrire; aussi a-t-ou mis au titre, qu'elle a été faite à Paris de l'imprimerie des nouveaux caractères inventés par Pierre Moreau. Il n'y a aucune date ni au titre, ni au bas de l'épître dédicatoire; mais il faut qu'elle ait précédé l'an 1656, puisque Jérôme Bignon mourut cette année le 7 d'avril. Je ne sais point quel est l'auteur de cette traduction; M. Bayle la donne, en doutant, à un M. de Courcelles, qu'il ne fait point con-

(1) Biblioth. univ. 1692, t. xxi, p. 75.

(2) Saint-Evremond, Mém. curieux, t. 1.

(3) Disc. hist. et crit. servant de préface au livre de la Religion chrét. prouvée par les faits, p. 152.

(1) Voyez Bayle, Dictionnaire historique à l'article de Grotius.

(2) Ibid

naître. M. de la Motte le Vayer, qui parle aussi de cette traduction dans son *Hexaëron* rustique, page 29, n'en découvre point non plus l'auteur. Il relève seulement une faute assez plaisante que le traducteur a commise en traduisant Philo Biblius par Plilon le libraire. Bayle dit qu'il a vu une autre édition de cette traduction en petits caractères; je le crois, mais je ne l'ai vue eût-elle par aucun bibliothécaire. M. l'abbé d'Olivet donnant le catalogue des ouvrages de Mézerai dans son édition de l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson, met entre ces ouvrages une traduction du traité de Grotius de la Vérité de la religion chrétienne, imprimée à Paris en 1644, in-8°. C'est celle où la Motte le Vayer a trouvé la bérue que je viens de rapporter, selon le *Journal littéraire de la Haye*, t. XV, première partie, année 1730, p. 471.

La troisième traduction, la seule qui m'était connue quand j'ai entrepris la mienne, parut en 1639, à Paris, chez Pierre le Petit, imprimeur et libraire ordinaire du roi. C'est un petit in-12; le traducteur s'est caché sous le nom de le P. T., sieur de Beauvoir. C'est tout ce que j'en sais. Le traduction est précédée d'une épître dédicatoire à Jésus-Christ, et d'une préface très-pieuse, et qui fait voir que l'auteur était versé dans la science des Ecritures.

Enfin, la quatrième a été donnée à Utrecht, en 1692, avec les remarques de Grotius, in-8°. Le traducteur est un réfugié de France, nommé le Jeune, qui mourut à Utrecht quelque temps après. Le Clerc, dans sa Bibliothèque universelle, t. XXII, p. 71, et Basnage dans l'*Histoire des Ouvrages des Savants*, mois de décembre 1692, article 6, louent beaucoup cette traduction. Je n'en avais point d'autre connaissance, lorsque j'ai entrepris la mienne. Elle m'est tombée depuis entre les mains, et j'ai applaudi aux éloges que les savants que je viens de citer lui ont donnés. Cette traduction a été réimprimée à Amsterdam, en 1728, avec des changements qui étaient nécessaires, et deux dissertations de Jean le Clerc, l'une sur le choix qu'on doit faire entre les divers sentiments qui partagent les chrétiens; l'autre contre l'indifférence des religions. On y a aussi ajouté les notes historiques qui ont paru dans la première édition de la mienne; mais on y a omis les notes d'un autre genre qui auraient mal figuré en effet dans une traduction qui venait de la main d'un calviniste, qui, dans ses additions trop fréquentes, et dans ses remarques, ne parle que selon les préjugés de sa secte.

Ma traduction sera donc la cinquième de l'ouvrage de Grotius. Les trois premières sont oubliées depuis longtemps; et celle de le Jeune ne peut être mise sans danger entre les mains des catholiques. Il ne faut pas craindre d'ailleurs de multiplier trop ces sortes d'ouvrages, ils ne peuvent revenir trop souvent, dit Basnage, et il est nécessaire de les faire reparaître sous de nouvelles formes, afin que cette espèce de nouveauté soit, pour ainsi dire, un appât et un ragoût qui réveille les esprits. Celui que je présente dans ma traduction est-il assez assaisonné pour plaire? c'est au public

à en juger. Le style de la traduction imprimée avec les caractères de Pierre Moreau est usé et souvent barbare; d'ailleurs le traducteur manque de fidélité; il ajoute peu, mais il retranche sans scrupule. Ce n'est pas le moyen de faire entendre un auteur déjà trop concis, tel que Grotius. Le traducteur d'Amsterdam est plus exact, mais son expression est sèche et peu polie. Il s'est trop asservi à l'original, et voulant en conserver la force, il en a retenu la dureté.

Ces mêmes défauts se trouvent dans la traduction du sieur de Beauvoir, mais ils n'y sont pas si sensibles; le style en est pur, mais sans élégance. Il pouvait être admiré il y a soixante ans, mais notre langue a bien changé depuis. J'ai rapporté ce que Basnage et le Clerc ont pensé du travail du sieur le Jeune, et ce que j'en pense moi-même. J'ai joint à ma traduction quelques notes pour éclaircir ou pour appuyer divers endroits qui semblaient demander ces additions; mais j'ai mis ces notes au bas des pages, et si j'ai quelquefois ajouté au texte, ce qui est arrivé rarement (je parle d'additions un peu considérables) je le marque en d'autres caractères. J'ai indiqué aussi plusieurs livres sur la même matière, auxquels ceux qui voudront s'engager dans une plus vaste lecture pourront recourir.

Je joins ici un abrégé de la Vie de Grotius; ce savant mérite bien d'être connu.

ABRÉGÉ DE LA VIE DE GROTIUS.

Hugues de Groot, plus connu sous le nom de Grotius, était fils de Jean de Groot, curateur de l'université de Leyde, et d'Alide Over-schie. Il naquit à Delft, le 10 avril de l'an 1583. Ayant reçu de l'auteur de la nature un génie profond, un jugement solide et une mémoire merveilleuse, il fit briller ces qualités dès l'âge le plus tendre. En 1591, n'ayant encore que huit ans, il fit des vers élégiaques très-jolis pour une si grande jeunesse, mais qu'il trouva trop faibles dans la suite pour les donner au public. Instruit d'abord par son père, qui s'appliqua également à former son esprit et son cœur, il fut envoyé ensuite successivement à la Haye et dans l'université de Leyde, où le ministre Utengobad dans la première ville, François Junius et Joseph Scaliger dans la deuxième, dirigèrent ses études. Dès 1597, il soutint avec le plus grand applaudissement des thèses publiques sur les mathématiques, la philosophie et la jurisprudence.

L'année suivante, les Etats des Provinces-Unies s'étant déterminés à envoyer des ambassadeurs à Henri IV, roi de France, Grotius les accompagna, et fut présenté au roi par M. de Buzenval, qui avait été ambassadeur en Hollande. Henri reçut le jeune savant avec bonté, et lui fit présent de son portrait et d'une chaîne d'or. Grotius profita de ce voyage pour se faire passer docteur en droit, et revint dans sa patrie après avoir séjourné près d'un an en France. Comme il s'était destiné au barreau, il plaida sa première cause à Delft, en 1599, et donna la même année une édition de Marcianus Cappella, auteur africain très-obscur, et une traduction d'un petit Traité hollandais, où Stevin, mathématicien du prince

Maurice de Nassau, s'était proposé de mettre les pilotes à portée de découvrir dans quel endroit du monde leurs vaisseaux étaient. Ces ouvrages furent suivis d'une édition des *Phénomènes* d'Aratus, et d'un assez grand nombre de poésies latines qui eurent un très-grand succès, et acquirent à l'auteur une réputation justement méritée.

Tant de talents réunis, dans un âge encore si jeune, déterminèrent les états des Provinces-Unies à nommer Grotius leur historiographe ; et en 1607, il eut la place d'avocat général du fisc de Hollande et de Zélande, qu'il remplit avec une si grande réputation, que les états augmentèrent ses appointements, et lui promirent une place dans la cour de Hollande. Il épousa en 1608, au mois de juillet, Marie de Reigesberg, d'une des premières familles de Zélande, dont le père avait été bourguemestre de Veer ; et dans les années suivantes, 1609 et 1610, on vit paraître de lui un traité de la liberté de la mer, ou du droit que les Hollandais ont de naviguer dans les Indes, et un autre, de l'ancienneté de la république des Bataves, dont les états furent si contents, qu'ils en remercièrent l'auteur et lui firent un présent. En 1613, il fut nommé pensionnaire de Rotterdam ; emploi distingué, qui lui donna entrée aux états de Hollande et ensuite chez les états généraux ; et vers le même temps, il fut envoyé en Angleterre pour demander justice de quelque insulte qui avait été faite à deux navires hollandais. Il s'agissait du droit de pêche ; la justice demandée par Grotius fut refusée ; cette affaire eut des suites ; on tint à cette occasion, en 1615, une conférence entre des commissaires anglais et des commissaires hollandais. Grotius fut un des commissaires de la province de Hollande ; mais presque l'unique avantage qu'il retira de son séjour en Angleterre, fut l'étroite liaison qu'il contracta avec le savant Casaubon.

Après son retour d'Angleterre, les affaires changèrent de face pour lui. Les disputes sur la grâce et la prédestination entre les gomaristes et les arminiens faisaient depuis du temps un grand éclat. Chaque parti soutenait ses sentiments avec chaleur. Les états, à qui ces divisions causaient beaucoup de chagrin, enjoignirent aux théologiens d'expliquer les moyens qu'ils croyaient que l'on pourrait prendre pour les terminer. Les remontrants, c'est-à-dire les arminiens, proposèrent la tolérance ; les contre-remontrants ou gomaristes demandèrent un synode national, où ils savaient qu'ils seraient les plus forts. Ces deux avis furent portés aux états, qui se déclarèrent pour la tolérance. Le grand pensionnaire Barneveldt, imaginant qu'en se rendant maître de l'élection des ministres, les états apaiseraient peu à peu ces troubles, proposa de renouveler sur cela un règlement qui n'était plus en usage. Ce projet fut accepté des états ; et de là naquit une autre contestation sur le juge des disputes ecclésiastiques. Grotius, à son retour en Hollande, trouva la division augmentée. C'étaient Barneveldt et lui qui avaient la direction de tout ce que les états faisaient : Grotius eut ordre de travailler à un édit qui

fût capable de rétablir la paix ; il le dressa en effet ; mais cet édit ne fit qu'augmenter les troubles, parce qu'il désespéra les gomaristes contre lesquels il était dressé. Les séditions augmentèrent ; Barneveldt proposa aux états de Hollande de donner pouvoir aux magistrats des villes de la province de lever des gens de guerre, pour réprimer les séditions et pour la sûreté de leur ville. La proposition fut acceptée, malgré la protestation de Dordrecht, d'Amsterdam et de trois autres villes ; le décret fut donné en 1617, et irrita le prince Maurice de Nassau, gouverneur et capitaine général, qui cassa les nouvelles levées, et fit arrêter Barneveldt, Grotius et Hoogerbetz, pensionnaire de Leyde : c'était le 29 août 1618. On fit leur procès. Le grand pensionnaire eut la tête tranchée le 13 mai 1619, quoique la cour de France se fût intéressée pour lui. Hoogerbetz fut condamné à une prison perpétuelle, transféré dans la forteresse de Louvestein, et remis en liberté en 1625, après la mort du prince Maurice.

Grotius, inutilement réclamé par la ville de Rotterdam, fut aussi retenu dans les fers, et sa condamnation fut poursuivie avec autant de dureté que de fureur par ses ennemis. Plusieurs fois interrogé, jamais on ne put le convaincre de la vérité d'aucune des accusations dont ses ennemis le chargeaient. Il les réfuta toutes avec autant de vérité que de candeur. Mais la prévention et la haine ne savent point écouter la justice ni se rendre à la vérité. Grotius, innocent, se vit condamné le 18 mai 1619 à une prison perpétuelle, à la confiscation de ses biens, et conduit le 6 juin à la forteresse de Louvestein, près de Gorcum au sud de la Hollande. On lui assigna vingt-quatre sous par jour pour sa nourriture ; mais sa femme déclara qu'elle avait assez de bien pour pouvoir entretenir son mari, et qu'elle se passerait d'un secours qu'elle regardait comme un nouvel outrage. Le père de Grotius demanda la permission de voir son fils ; on la lui refusa. A l'égard de sa femme, on consentit qu'elle entrât dans Louvestein, à condition de n'y plus rentrer si elle en sortait. Dans la suite, elle eut la liberté d'en sortir en demandant permission, et cette sortie fut réglée pour deux fois par semaine.

L'étude et la composition de divers ouvrages furent pour Grotius une ressource qui adoucit beaucoup l'ennui et les désagréments de la captivité. Sa femme avait la liberté d'emprunter des livres et de les lui faire porter ; et lorsqu'il en avait fait usage, il les renvoyait dans un coffre, dans lequel on mettait aussi son linge qu'on envoyait blanchir à Gorcum, ville voisine de Louvestein. La première année, les gardes de la prison furent exacts à visiter ce coffre ; mais enfin, accoutumés à n'y trouver que des livres et du linge, ils ne prirent plus la même précaution. La femme de Grotius, qui en était instruite, se proposa de profiter de leur négligence. De concert avec un valet et une servante, elle enferma son mari dans ce coffre, qu'elle avait fait percer en quelques endroits pour laisser le passage libre à la respiration, et fit courir en même temps le bruit

(Trente-deux.)

que Grotius était indisposé. On fit descendre le coffre par une échelle; son poids, qui parut plus pesant qu'à l'ordinaire, donna quelques soupçons. Un des soldats qui le transportaient fut d'avis qu'on en fit l'ouverture; il en avertit même la femme du commandant, parce que son mari était absent; mais cet avis ne fut point suivi, et celle à qui il était donné voulut qu'on portât le coffre au bateau préparé pour le recevoir. La sergente de Grotius l'accompagna jusqu'à Gorcum, où elle le fit mettre sur un brancard pour le transporter chez un des amis de son maître, qui se déguisa en maçon, se rendit à la porte de la ville qui donnait sur la rivière, et entra dans un bateau qui le mena à Valvic en Brabant, d'où il descendit à Anvers. Ce fut le 22 mars 1621 que Grotius recouvra ainsi sa liberté. Henri Dupuis, qui demeurait à Louvain, voulut l'attirer chez lui; mais M. du Maurier et le président Jeannin lui conseillèrent de venir en France, et il suivit leurs avis.

Il arriva à Paris le 13 avril 1621, et sa femme vint l'y trouver au mois d'octobre suivant. Le roi étant revenu de Fontainebleau le 30 janvier 1622, Grotius lui fut présenté dans le commencement du mois de mars par le chancelier et le garde des sceaux. Sa majesté le reçut avec une grande bonté, et lui accorda une pension de trois mille livres. En sa considération, le roi protégea aussi ceux qui avaient été persécutés en Hollande; et par ses lettres patentes, données à Nantes le 22 avril 1622, il prit ceux qui avaient été condamnés en Hollande sous sa protection comme ses sujets naturels. Grotius profita de la tranquillité dont il jouissait pour reprendre ses études, composer de nouveaux ouvrages, et mettre la dernière main à ceux qu'il avait entrepris dans sa prison. Il acheva en particulier son apologie contre l'injuste procès qui lui avait été fait, et la donna en 1622 en hollandais d'abord, et ensuite en latin. Son innocence y triompha de toutes les calomnies dont on avait cherché à le noircir; mais plus il parut avoir raison et confondre ses adversaires, plus elle fâcha les états généraux de Hollande, qui proscrivirent cet écrit, le condamnèrent comme calomnieux, injurieux à la souveraine autorité du gouvernement des provinces, à la personne du prince d'Orange et aux états des provinces particulières et des villes mêmes, et défendirent de le garder sous peine de la vie. Comme l'auteur avait aussi à craindre pour lui-même, il présenta une requête au roi pour être en sa protection, et sa majesté lui en donna des lettres qui furent expédiées à Paris le 26 février 1623. Ce fut durant son séjour en France qu'il composa et mit au jour son excellent ouvrage du Droit de la paix et de la guerre, qu'on a appelé avec raison un chef-d'œuvre. Il parut en 1625.

L'auteur quitta la France en 1631, peu content du cardinal de Richelieu, qui ne lui donnait que des promesses sans effet, et de se voir souvent mal payé de sa pension, et se mit en chemin pour la Hollande, où ses amis avaient obtenu, non la liberté de son retour, mais la révocation de la confiscation de ses biens. Il

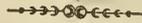
demeura quelque temps à Rotterdam, d'où il passa à Amsterdam sur la fin de la même année 1631. Mais voyant que ni le crédit de ses amis, ni la justice de sa cause qu'il avait mise en évidence, ni ses protecteurs, ne pouvaient rien sur l'esprit de ceux qui ne cessaient de le persécuter, et craignant enfin d'en être la victime, il jugea qu'il était plus convenable d'aller chercher fortune ailleurs, et il abandonna la Hollande. Il partit d'Amsterdam le 17 de mars 1632 pour prendre la route de Hambourg, où il reçut diverses propositions avantageuses de la Pologne, de Christiern IV, roi de Danemark, du duc de Holstein et de divers autres princes. Mais il ne se rendit qu'à celles que lui fit le célèbre Oxenstiern, grand chancelier de Suède, qui l'appela auprès de lui pour l'employer dans des affaires importantes. Oxenstiern avait alors la régence du royaume pendant la minorité de la reine Christine, fille de Gustave-Adolphe. Il était bien instruit du rare mérite de Grotius que Gustave avait pensé lui-même à attirer auprès de sa personne. Il le pressa d'accepter ses offres; Grotius se rendit, et se mit en chemin pour Francfort-sur-le-Mein, où était ce ministre. Il y arriva dans le mois de mai 1634, le suivit depuis à Mayence, et enfin fut déclaré conseiller de la reine de Suède, et son ambassadeur à la cour de France. Il partit pour cette ambassade au commencement de 1635, et fit son entrée à Paris le 2 mars de la même année.

Comme les affaires de l'Europe étaient alors fort embrouillées, et que le nouvel ambassadeur devait soutenir les intérêts de la Suède sans nuire, autant qu'il serait possible, à ceux des autres puissances; malgré sa prudence, la sagesse de sa conduite et ses grandes lumières dans la politique, il se vit souvent en butte à divers ministres, même à ceux de France, et il essuya bien des chagrins qui l'engagèrent à demander plusieurs fois son rappel. Il ne l'obtint qu'en 1645. S'étant alors embarqué à Dieppe, muni de tous les passeports qui lui étaient nécessaires, il alla en Hollande, où il fut très-bien reçu. Il n'y eut point d'honneurs que les bourguemestres d'Amsterdam ne lui fissent; on le traita aux dépens du public; et il eut aussi tout sujet d'être content de la ville de Rotterdam. Il partit de Hollande sur un vaisseau que la ville d'Amsterdam lui avait fait préparer, et il était à Hambourg au mois de mai 1645. Au mois de juillet suivant, il eut plusieurs audiences à Stockholm de la reine Christine, cette princesse si fameuse, dont le caractère et le génie nous paraissent si bien peints dans les anecdotes sur son règne, qui font partie des mémoires d'histoire, de philosophie et de littérature de M. d'Alembert, de l'académie des sciences de Paris. Grotius fut satisfait des honneurs qui lui furent rendus; mais, voyant qu'on se bornait là et à des compliments, il demanda la permission de se retirer. Il la sollicita plusieurs fois inutilement; mais enfin elle lui fut accordée, et tout ce qu'il remporta de ses soins, de ses peines et de ses travaux, fut un présent que lui fit Christine, de douze ou treize mille impériales, c'est-à-dire de dix mille écus en argent fort, et quelques vaisseaux

d'argent. Christine lui donna un bâtiment sur lequel il s'embarqua le 12 août pour Lubeck. Ce vaisseau, n'ayant pas tardé à éprouver une tempête considérable, il fut porté le 17 août à quatorze milles de Dantzick. Grotius semit dans un chariot découvert pour Lubeck. Il arriva à Rostock le 26 août en très-mauvais état; personne ne le connaissait. Il fit appeler un médecin qui, dès le même jour, jugea qu'il était près de la mort. Alors Grotius demanda un ministre, et on lui amena Jean Quistorpius,

qui nous a appris lui-même dans sa lettre à Calovius, les détails des derniers moments de la vie de ce grand homme, qui mourut la nuit du 28 au 29 août de la même année. M. l'évêque de Buirigny rapporte cette lettre dans son histoire, pleine de recherches importantes de la vie, des négociations et des ouvrages de Grotius, dont je ne viens de donner qu'une très-légère esquisse. Je finirai cet abrégé par le catalogue des ouvrages de Grotius.

CATALOGUE DES OUVRAGES DE GROTIUS.



1. Hogeiani Grotii Batavi Pontifex Romanus, rex Galliarum, Albertus cardinalis, regina Angliæ, Ordines fœderati: Ex Officiâ Plantiniana, apud Christoph. Raphelengium, Acad. Lugduno Batavæ Typographum, 1599. Ce sont des poésies latines, dont une partie avait paru l'année précédente, 1598. Toutes, on presque toutes les poésies de Grotius se trouvent dans deux recueils; les profanes dans la collection que Guillaume Grotius en a faite, dont il y a eu beaucoup d'éditions. Les Poésies sacrées ont paru à la Haye en 1601, in-4°.

2. Martiani Minei felicitis Cappellæ Carthaginensis, viri proconsularis, satyricon, in quo de nuptiis Philologie et Mercurii, lib. n. et de septem artibus liberalibus libri singulares. *ibid.* 1599.

3. Linne εὐπειρή, sive portuum investigandorum ratio: Metaphraste Hug. Grotio, etc., *ibid.* 1599.

4. Syntagma Aratorum. *ibid.* 1600.

5. Mare Liberum, seu de jure quod Batavis competit ad Indica Commercia. *Lugd. Batavor.* 1609.

6. De Antiquitate Reipublicæ Bataviæ. *ibid.* 1610.

7. Opera Theologica. *Amstelod. Blaen,* 1679. 4 vol. in-fol. Les trois premiers volumes contiennent les Commentaires de Grotius sur l'Écriture sainte; le quatrième renferme divers ouvrages théologiques.

8. De Veritate Religionis Christianæ. Voyez ce qu'on dit de cet ouvrage dans la préface ci-dessus.

9. Ordinum Hollandiæ et Westfrisiæ pietas ab improbiſſimis multorum calumniis, præsertim verò à Sibrand. Luberti Epistolâ, quam Archiepiscopo Cantuariensi scripsit, vindicata. 1615.

10. Bona fides Sibrandi Luberti demonstrata, ex libro, quem inscripsit responsionem ad pietatem Hug. Grotii. 1615.

11. Ordinum Hollandiæ et Westfrisiæ Decretum pro pace Ecclesiarum munitum S. Scripturæ, Conciliorum, Patrum, Confessionum et Theologorum Testimoniis. 1618.

12. Oratio IX. Cal. Maii habita in Senatu Amstelodam. versa è belgicæ sermone per Theodorum Schreveliuum.

13. Defensio Decreti pro pace Ecclesiarum. 1618.

14. De Imperio summorum Potestatum circa Sacra 1618. M. de Burigni a oublié de dire dans la Vie de Grotius, que cet ouvrage avait été traduit en français, et imprimé à Paris, sous le titre de Londres, en 1751, in 12. Cette traduction est d'un maître des requêtes. Le titre de la traduction est: *Traité du pouvoir du Magistrat politique sur les choses sacrées.*

15. Defensio Fidei catholice de satisfactione Christi, adversus Faustum Socinum Senensem. *Lugd. Bat.* 1617.

16. Conciliatio dissidentium de re Prædestinatoriâ atque Gratiâ opinionum. 1615.

17. Disquisitio, an Pelagiana sint illa dogmata, que nunc sub eo nomine traducuntur.

18. Philosophorum Veterum sententiæ de fato, et

de eo quod est in nostrâ potestate. 1624.

19. Commentatio ad loca quædam N. T. quæ Antichristo agunt aut agere putantur, expendenda erudit. 1642.

20. Appendix ad interpretationem locorum N. T. de Antichristo, in quâ viâ sternitur ad Christianorum concordiam.

21. Dissertatio de Cœnæ administratione, ubi Pastores non adsunt: item an semper communicandum per Symbola. 1658.

22. Explicatio trium utilissimorum locorum N. T. in quibus agitur de fide et operibus.

23. Via ad pacem Ecclesiasticam, etc., 1642. Cet écrit contient aussi la Consultation de Georges Casandre, etc.

24. Animadversiones in Andree Riveti animadversiones. C'est une défense de l'écrit précédent.

25. Votum pro pace ecclesiasticâ, contra examen Andree Riveti.

26. Rivetiani Apologetici discussio. Ces écrits sont de 1642.

27. 28. De summo sacerdotio. De dogmatis, ritibus, et gubernatione Ecclesiæ Christianæ.

29. Annæi Lucani Pharsalia, ex emendatione et cum notis H. Grotii. *Lugd. Bat.* 1614.

30. Dicta Poetarum quæ apud Joann. Stobæum exstant, emendata et latino carmine reddita. Accesserunt Plutarchi et Basilii Magni de usu poetarum græcorum tractatus. *Paris,* 1622.

31. Apologeticus eorum qui Hollandiæ, Westfrisiæ, et vicinis quibusdam nationibus ex legibus præferunt ante mutationem anni 1618. *Paris.* 1622.

32. De jure Belli et Pacis, libri tres. *Paris,* 1625.

La meilleure édition de ce fameux ouvrage est celle qui a été donnée en 1720 à Amsterdam, par Jean Barbeyrac, qui l'a traduit en français avec tant de succès: A la fin de son édition, il a mis un petit traité du même Grotius: *De equitate, indulgentiâ et facilitate, liber singularis.*

33. Excerpta ex tragediis et comediis græcis, tum quæ exstant, tum quæ perierunt: emendata et latinis versibus reddita, cum notis, etc., *Paris,* 1626.

34. Grollæ obsidio, cum annexis anni 1627. *Amstelod.* 1629.

35. Euripidis trægœdia Phœnissæ, emendata ex Mss. et Latinâ factâ. *Paris,* 1630.

36. Introduction à la Jurisprudence de Hollande, en flamand.

37. C. Cornelius Tacitus, ex J. Lipsii editione, cum notis et emendationibus H. Grotii. *Lugd. Bat.* 1610.

38. Florum sparsio in Jus Justinianum, et in loca quædam Juris Civilis. *Paris,* 1642.

39. De Origine Gentium Americanarum dissertatio duplex. *Paris,* 1642, et 1643.

40. H. Grotii quædam hætenus inedita, aliaque ex

belgicè editis latinè versa, argumenti Theologici, Juridici, Politici. *Amstelod.* 1652.

41. Consilium Juridicum super iis quæ Nassavii in Juliacum et Geldriam competere sibi dicunt.

42. Epistola, an Provincia Federati Belgii in secedenda sunt Imperio Germanico.

43. F. Thomæ Campanellæ philosophiæ realis pars tertia que est de politicâ, in Aphorismos digesta.

44. De pace Germaniæ Epistola.

45. H. Grotii responsio ad quedam objecta, ubi multa disputantur de jure summarum potestatum in Hollandiâ, Westfrisiâque, ei magistratum in oppidis.

46. Historia Gothorum, Vandalorum et Longobardorum; ab H. Grotio partim versa, partim in Ordinem digesta, cum ejusdem prolegomenis, ubi Regum Gothorum ordo et Chronologia cum elogiis scriptores sunt Procopius, Agathias, Jornandes, B. Isidorus, Paulus Warnefrilus. *Amst.* 1655.

47. Annalæ et Historiæ de rebus belgicis, ab Octavo Philippo Regis usque ad inducias anni 1609. *Amstelod.* 1657.

48. Hugonis Grotii Epistolæ, quotquot reperiri poterunt *Amstelod.* 1687. *in-fol.* On trouve séparément *Epistolæ ad Gallos.*

Pour se mettre entièrement au fait de l'histoire de la Vie et des ouvrages de Grotius, il faut lire surtout, 1° l'ouvrage intitulé *Hugonis Grotii Belgarum phæniciæ manes ab iniquis obtreactionibus vindicati*, imprimé en 1727 à Hall en Saxe, sous le faux titre de *U-19*, en 2 volumes *in-8°*. On apprend de la Vie de Jean-Albert Fabricius, écrite en latin, pag. 525, que cet ouvrage est de M. *Lehmann*; 2° la Vie de Grotius, avec l'histoire de ses ouvrages, et des négociations auxquelles il fut employé, par M. (L'évêque) de *Burgundy*. A Paris, 1752, 2 vol. *in-12*.

Préface

DE GROTIUS; OCCASION DE CET OUVRAGE.



Je ne suis point surpris, Monsieur (1), que vous désiriez avec tant d'ardeur apprendre de moi quel but je me suis proposé en écrivant sur la vérité de la religion chrétienne, en la langue de mon pays. Comme rien de ce qui est digne d'être lu ne vous échappe, comme vous avez un goût sûr pour discerner les bons ouvrages, vous n'ignorez pas que cette matière a déjà été traitée avec beaucoup de subtilité par (2) Raimond de Sebonde, dans ses *Raisonnements de Philosophie*, par (3) Louis Vivès dans ses *Dialogues*, et (4) par Mornay, dont l'ouvrage est plein d'une agréable érudition. Il semble donc qu'il eût été plus à propos de traduire quelqu'un de ces écrits en langue vulgaire, que d'en composer un nouveau. Ainsi je ne sais quel jugement les autres pourront porter de mon entreprise; mais s'ils me condamnent, votre bonté me répond que je trouverai auprès de vous le pardon que je ne pourrais obtenir d'eux. J'ai lu les ouvrages dont je viens de parler; j'ai médité avec soin ceux que les Juifs ont faits pour la défense de la religion judaïque; je n'ai point oublié ce que les chrétiens ont écrit pour maintenir la pureté de leurs dogmes, ou pour en prouver la vérité: mais j'ai cru que je pouvais prendre aussi les armes pour défendre la même cause; et ac-

corder à mon esprit une liberté dont mon corps était privé lorsque j'ai mis la main à ce traité (1).

Or, comme je sais qu'il ne faut pas d'autres secours pour soutenir le parti de la vérité, que la vérité même, et que je ne devais point employer de raisons dont mon esprit n'eût le premier éprouvé toute la force, persuadé en fin qu'inutilement je travaillerais à convaincre les autres, si je n'étais moi-même convaincu, j'ai fait un choix des plus solides preuves que les écrivains anciens et modernes ont apportées; j'ai laissé celles qui ne peuvent qu'à peine ébranler les esprits: et je ne me suis point servi de l'autorité des livres que je savais, ou même que je doutais être supposés. Après avoir ainsi préparé les raisons et les autorités qui devaient entrer dans la composition de mon ouvrage, j'ai tâché de les mettre par ordre; je les ai expliquées le plus facilement que j'ai pu; et afin que ces vérités pussent être apprises avec plus de facilité, je les ai mises en vers. En agissant ainsi, j'ai voulu être utile aux gens de ma nation, et principalement à ceux qui vont sur mer, afin que pendant ces longs voyages, ils pussent s'occuper utilement. Qu'il me soit permis de louer, en commençant, mes chers compatriotes sur leur habileté dans la navigation. Quel peuple oserait se comparer à eux sur cet article? mais qu'il me soit libre aussi de les exhorter à regarder les progrès qu'ils font dans cet art, comme une faveur que le ciel leur accorde, moins pour amasser des richesses périssables, que pour étendre la religion chrétienne (2). Que d'occasions se présentent à eux

(1) Jérôme Bignon, avocat général au parlement de Paris.

(2) Raimond de Sebond était Espagnol, sa Théologie naturelle fut composée en latin, et le célèbre Montaigne a traduit cet ouvrage en français.

(3) Louis Vivès, Espagnol, professeur de belles lettres à Louvain et à Bruges, un des plus habiles critiques du seizième siècle, cinq livres de la *Vérité de la religion chrétienne*, en latin.

(4) Philippe de Mornay, sieur du Plessis-Marly, de la *Variété de la Religion chrétienne, contre les athées, épicuriens, etc.*, à Paris, *in-8°*, 1582, en français, à Genève 1690, à Leyde, 1651, on le trouve aussi en latin et en italien.

(1) L'auteur était en prison quand il fit cet ouvrage en vers flamands; car ce fut à Paris qu'il le traduisit en latin.

(2) C'est une réflexion judicieuse, faite par un ancien traducteur de Grotius (M. de Beauvolr) que la religion chrétienne est sans doute la vraie religion; mais que la nation dont Grotius parle n'est pas capa-

de la faire connaître cette religion, tantôt aux païens lorsqu'ils se trouvent obligés de fréquenter ces vastes pays, la Chine et la Guinée; tantôt aux mahométans, quand ils parcourent l'empire du Turc, celui des Perses, ou quelque autre pays de l'Afrique; tantôt aux Juifs qui sont errants par toute la terre, et que l'on peut regarder comme les ennemis les plus déclarés du nom chrétien. Je pourrais ajouter

ble de l'annoncer, parce qu'elle ne possède pas l'autorité divine, étant sans mission, ni la vérité qui est essentielle à l'Eglise catholique, s'en étant séparée par l'erreur.

une quatrième espèce d'ennemis dont il ne leur serait pas moins glorieux de triompher. Je parle de ces libertins qui, cachant en secret le venin subtil de leur impiété, le répandent, quand la crainte ne les retient plus, et qu'ils croient pouvoir agir impunément : ennemis d'autant plus à craindre, qu'ils sont moins connus. C'est pour détruire ces maux que j'ai préparé des armes à ceux de notre nation, afin que ceux que les qualités de l'esprit élèvent au-dessus du commun, fassent une guerre continuelle à l'erreur, et que les simples soient en garde contre les séducteurs, de peur qu'ils n'en deviennent la proie.

TRAITÉ

DE LA VÉRITÉ

DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il y a un Dieu.

La religion chrétienne n'est point chimérique : elle est appuyée sur l'existence d'un Être suprême; voilà son fondement. Il faut donc prouver d'abord qu'il y a un Dieu.

En effet, les sens nous disent, et tout le monde convient, qu'il y a plusieurs choses qui n'ont pas toujours été : or ces choses ne se sont pas donné l'être à elles-mêmes; l'action suppose la vie; ce qui n'est point ne saurait agir, et une chose ne peut être avant que d'avoir été faite. Ces principes sont incontestables; la conséquence que j'en tire n'est pas moins vraie; la voici : Tout ce qui est et qui n'a point toujours été, doit reconnaître un autre que soi-même pour cause de son existence. Ce raisonnement est clair, et on le doit appliquer non-seulement aux choses qui sont aujourd'hui présentes à nos yeux, mais encore à celles qui ont existé et qui ne sont plus (1). Il est donc nécessaire que l'on avoue que ce qui a été la cause, le principe, l'origine des êtres qui ont existé ou qui existent encore, doit reconnaître aussi qu'il ne s'est pas fait lui-même, qu'il a reçu son être d'un autre qui était avant lui, et ainsi toujours en remontant, jusqu'à ce que de degré en degré nous soyons enfin arrivés à quelque être, à quelque cause unique et

nécessaire, qui n'ait point eu de commencement, qui ne reconnaisse rien avant lui que lui-même : et cet être, quel qu'il soit, est ce Dieu que nous cherchons.

La seconde preuve que j'apporte pour montrer qu'il y a un Dieu, je la tire du consentement général de tous les peuples que la barbarie n'a pas encore entièrement corrompus (1), et chez qui la raison, quoiqu'à demi-éteinte, laisse briller encore quelques étincelles. En effet, ce qui n'est fondé que sur l'opinion des hommes, n'est pas le même partout, il est sujet au changement. Il n'en est pas ainsi de la connaissance que l'on a de la Divinité : elle se trouve chez tous les peuples de la terre; les différentes révolutions des temps ne l'ont pu effacer. C'est là une de ces vérités qu'Aristote même, peu crédule d'ailleurs sur ce sujet, a cependant avoué. Il faut donc nécessairement que cette connaissance procède de quelque cause commune à tous les hommes, et cette cause ne peut être que la révélation de Dieu même, ou une tradition successive descendue des pères aux enfants.

Si nous admettons la révélation de Dieu, son existence est prouvée; si nous nous en tenons à la tradition des anciens, la preuve

(1) Nous voyons naître des créatures qui n'étaient pas auparavant; celles qui étaient, nous les voyons mourir : cette succession, cette vicissitude, est une preuve, dit Laëtanee, que chaque espèce a commencé d'être. Laëtanee, *Instit. l. ii. c. 10.*

(1) Lisez ce que dit Grotius sur ce sujet, dans son traité du droit de la guerre et de la paix. l. iv. c. 20. sect. 45, 46, et M. Jaquelot, traité de l'Existence de Dieu, in-4°, et réimprimé depuis in-12; c'est un livre excellent. Voyez aussi les trois livres de Cicéron, de la Nature des Dieux, surtout le second. C'est un des meilleurs livres philosophiques de l'antiquité. Clarke, de l'Existence de Dieu, q. ult.; la dernière édition est en 3 vol. in-12.

est aussi forte : nous devons nous rendre. Quelle apparence y a-t-il que nos pères aient voulu, dans une chose si importante, laisser à leurs descendants une succession continuelle d'erreurs ? Consultons l'antiquité la plus reculée, rapprochons-nous de notre siècle, examinons les sentiments de tous les peuples qui nous ont précédés ou de ceux qui vivent aujourd'hui : partout où nous verrons quelque vestige d'humanité, partout aussi nous trouverons la connaissance de Dieu établie.

C'est une lumière éclatante qui a lui également chez les nations les plus stupides et chez les plus polies. Or, que l'on me réponde, est-il croyable que l'erreur se soit universellement emparée des savants ? et, pour les ignorants, auraient-ils pu inventer des moyens capables de séduire les autres ?

Chaque siècle (1), répond l'incrédule, a produit des hommes qui ont nié qu'il y eût un Dieu ; et l'on peut croire que leur sentiment était conforme à leurs paroles. Je le veux ; mais 1° ces impiés ont été en très-petit nombre ; 2° leur opinion a été étouffée dès sa naissance par un consentement général. Marque certaine que ceux qui la soutenaient s'étaient écartés de la droite raison commune à tous les hommes. Semblables à cet insensé qui prétendait que la neige était noire, ou pareils à un homme malade qui trouve toutes les viandes insipides : l'amour de la nouveauté ou la corruption du cœur, voilà ce qui a pu les faire tomber dans une erreur si monstrueuse. En effet, la lecture de l'histoire ou des autres livres nous apprend que la connaissance d'un Dieu s'est conservée avec plus de soin et plus de religion dans ceux qui ont été plus hommes de bien. Oui, il est manifeste que ceux qui se sont écartés de ce sentiment, aussi ancien que le monde, ne l'ont fait que parce qu'il était de leur intérêt qu'il n'y eût point de Dieu, c'est-à-dire point de juge pour les hommes, point de vengeur des crimes. Aussi tout ce que les libertins et les incrédules apportent pour soutenir leur opinion, a-t-il plus de difficulté que celle que nous défendons ; la gradation des êtres à l'infini, le concours fortuit des atomes ou quelque autre chimère semblable, tout cela ne paraîtra-t-il pas beaucoup plus incroyable à quiconque y fera la moindre attention, que ce que nous avons établi et qui est reçu partout ? D'autres soutiennent qu'ils ne peuvent croire qu'il y ait un Dieu, parce qu'ils ne le voient pas (2) ; mais s'ils réfléchissent sur ce qu'ils disent, ne s'apercevront-ils point combien ce raisonnement est indigne d'un homme qui est persuadé qu'il a une âme quoiqu'il ne la voie pas ? Quoi ! parce que les bornes de notre esprit nous empêchent d'at-

teindre jusqu'à la nature de Dieu, faudra-t-il nier son existence (1) ? N'est-ce pas le propre de ce qui est inférieur, de ne pouvoir comprendre ce qui est au-dessus de lui ? Les bêtes ne connaissent point la nature de l'homme ; elles savent encore moins de quelle manière se forment les États et comment on les gouverne ; ce que les hommes font pour mesurer le cours des astres ou pour se frayer des chemins sur la mer : toutes ces merveilles surpassent leur capacité. Ainsi l'homme, quoique élevé au-dessus des bêtes par l'excellence de sa nature, qu'il ne tient pas de lui-même, doit conclure que celui qui l'a élevé si haut au-dessus des bêtes, n'est pas moins supérieur à lui, qu'il est lui-même supérieur aux animaux déraisonnables, et par conséquent qu'il y a une nature au-dessus de la sienne plus excellente qu'elle, et qui surpasse tout ce qu'il peut comprendre (2).

CHAPITRE II.

Qu'il n'y a qu'un Dieu.

Après avoir prouvé qu'il y a un Dieu, il est nécessaire de parler de ses attributs. Le premier est qu'il est unique, c'est-à-dire qu'il n'y a pas plusieurs dieux (1). Cette vérité est appuyée sur ce fondement : Dieu est un être nécessaire et par lui-même, nous l'avons prouvé. Or, l'on dit qu'un être existe nécessairement et par lui-même, non pas en tant

(1) Minutius Félix, dans son dialogue intitulé *Octavius*, dit : Pourquoi vous étonner de ce que vous ne voyez point Dieu : le vent agite tout, son souffle se fait sentir à toutes les créatures, et cependant on ne le voit point ; le soleil même qui vous éclaire, cet astre brillant qui fait la lumière du jour, le pouvez-vous envisager ? Ses rayons ne vous offusqueraient-ils pas, si vous arrêtiez la vue sur lui ? Nos yeux sont trop faibles pour le regarder, et on ne peut les fixer sur lui sans s'exposer à les perdre. Comment donc pourriez-vous voir Dieu qui a créé le soleil, et qui est la source de la lumière, la lumière même ? quoi ! vous ne pouvez apercevoir votre âme qui est le principe de votre vie, et vous croiriez avoir le privilège de contempler Dieu des yeux du corps et dans une chaire mortelle ?

(2) Sans l'Être souverain pouvons-nous nous connaître ?
Moi, qui sais qui je suis, suis-je auteur de mon être ?
Vient-il de la matière, a-t-elle le pouvoir
De me produire et de me faire mal ne ?
Elle-même jamais ne saurait se mouvoir,
Je me trouve un esprit ; il connaît, il raisonne,
C'est mon être. Qui me le donne ?
Peut-il être formé par un aveugle agent ?
Ne procède-t-il pas d'un être intelligent ?
Par quelle erreur vaine et grossière
Veut-on tirer l'esprit du sein de la matière ;
Et qui pouvait former un être connaissant ;
Qu'un Esprit souverain, tout sage, tout-puissant ?
(GENÈS, Principes de Philosophie, pag. 24.)

(3) Ce serait détruire Dieu que de le multiplier, dit Tertullien. Pour être souverainement parfait, dit le même père, il faut n'avoir point d'égal : car être sans égal, c'est une perfection ; et celui qui n'a pas cette perfection manque de quelque chose : un Dieu qui manquerait d'une perfection ne serait pas Dieu. Tertullien *lib. contra Marcion*. Voyez le traité de la vanité des *Idoles*, parmi les œuvres de S. Cyprien, et les premiers livres de la *Cité de Dieu* de S. Augustin.

(1) Voyez Lactance, c. 9 et 10. du traité de la colère de Dieu.

(2) Les plus sages, les plus grands philosophes de l'antiquité, ont avoué que la nature de Dieu ne pouvait être vue par aucun homme mortel. Voyez leurs témoignages dans Grotius, *de jure belli*, l. II. c. 20. sect. 45.

que considéré comme l'être en général, mais comme un tel être en particulier, existant actuellement : car il n'y a que les choses particulières qui existent actuellement. Si vous admettiez plusieurs dieux, vous ne trouveriez rien dans chacun pris à part qui pût vous faire connaître pourquoi il existerait nécessairement, et vous n'auriez pas plus de raisons pour en admettre deux plutôt que trois, ou dix plutôt que cinq. De plus, la multiplication des choses singulières de même genre augmente ou diminue, selon que la cause qui les produit est plus ou moins féconde ; mais Dieu ne dépend d'aucune cause, il ne tient l'être que de lui-même. Autres raisons : dans les choses singulières qui diffèrent les unes des autres, il y a des attributs ou propriétés particulières à chacune ; ces propriétés mettent entre elles des différences essentielles qui ne se rencontrent point en Dieu, parce qu'il est un être nécessaire. J'ajoute encore : 1^o qu'on ne trouvera jamais aucune marque, aucun indice qui puisse nous faire soupçonner qu'il y ait plusieurs dieux ; tout cet univers ne fait qu'un seul monde ; son plus bel ornement, le soleil, est unique ; une seule qualité, l'entendement, commande dans tous les hommes. 2^o S'il y avait deux ou un plus grand nombre de dieux agissant et voulant librement, ils pourraient vouloir des choses contraires ; l'un empêcherait l'autre d'exécuter sa volonté (1) : or, il est indigne de la grandeur de Dieu que l'on puisse mettre des bornes à sa puissance.

CHAPITRE III.

Que Dieu possède toutes les perfections, et qu'elles sont en lui dans un degré infini.

Pour connaître les autres attributs de Dieu, il faut savoir que tout ce que l'on comprend sous le nom de perfection (ce que le grec exprime mieux par le mot *τελειότης*) se trouve en lui. Toute perfection a eu un commencement, ou n'en a point eu : celle qui a toujours été, est une perfection de Dieu, c'est un de ses attributs ; celle qui a eu un commencement, doit reconnaître une cause de sa production ; et comme le néant ne produit rien, il est évident que les perfections manifestées dans l'effet étaient dans la cause, autrement ces perfections ne seraient pas ; mais comme cette cause doit en reconnaître une autre, et celle-ci encore une autre, et ainsi successivement jusqu'à la première, il est clair que toutes ses perfections sont renfermées dans la première cause. Or cette première cause ne peut être dépouillée d'aucune de ses perfections, ni par le temps, ni de quelque autre manière que ce soit, parce que ce qui est de toute éternité, existe indépendamment de toute autre chose, et ne peut souffrir aucun dommage de l'action des autres êtres. Sera-ce d'elle-même qu'elle doit craindre cette privation ? non : toute nature tend toujours à sa propre perfection (2).

(1) Voyez Lactance, *lib. 1. instit. c. 3.*

(2) Voyez le Catéchisme de Montpellier, *part. 1.*

Dieu ne possède pas seulement toutes les perfections, elles sont encore en lui d'une manière infinie (1). Une perfection n'est bornée que par deux raisons, ou parce que la cause qui est le principe de son existence ne lui communique qu'une telle étendue, et non une plus grande, ou parce que la cause elle-même n'en peut recevoir davantage : mais il n'y a aucune nature qui donne à Dieu quelque chose de sien ; Dieu ne reçoit rien que de lui-même, puisqu'il est un être nécessaire comme nous l'avons prouvé.

Que Dieu est éternel, tout-puissant, tout bon, et qu'il fait toutes choses. — Et comme il est certain que ce qui a vie est plus parfait qu'une chose inanimée ; ce qui peut agir plus que ce qui n'a point cette faculté ; ce qui peut concevoir, plus qu'un être sans intelligencé ; ce qui est bon plus que ce qui est mauvais, l'on comprend facilement que tous ces attributs conviennent à Dieu, et qu'ils sont en lui d'une manière infinie, et par conséquent qu'il se trouve en Dieu une vie infinie, c'est-à-dire qu'il est éternel ; une puissance sans bornes, c'est-à-dire qu'il est tout-puissant, de même que rien ne lui est caché, et que sa bonté est sans aucun mélange de malice.

CHAPITRE IV.

Que Dieu est la cause et le principe de tout ce qui existe.

Ce que nous venons d'établir mène naturellement à cette conclusion, que tout ce qui est vient de Dieu. En effet, ce qui existe nécessairement et par soi-même, est un, nous l'avons démontré ; nous avons dit ensuite que tous les autres êtres doivent tirer leur origine d'une nature différente d'eux ; enfin nous avons prouvé que ce qui est produit d'ailleurs a son principe en lui-même ou dans sa cause ; et ce principe, cette source, d'où vient-elle ? si non d'un être incréé, qui est Dieu ? La raison et les sens confirment ce que nous disons.

Preuve tirée de la considération de toutes les parties du monde et de leurs différents usages. — Si nous examinons la structure du corps humain, soit que nous nous arrêtions à sa superficie, soit qu'avec un œil curieux nous fouillions jusqu'au fond de ses entrailles ; ce nombre presque imperceptible de parties différentes dont la plus petite a ses usages particuliers ; la disposition si admirable de ces mêmes parties, qui a toujours étonné les plus grands philosophes, disposition à laquelle ni le soin, ni l'industrie de nos pères n'a rien contribué ; tant de merveilles ne nous crient-elles pas que l'auteur de la nature est une intelligence sublime. On peut consulter sur ce sujet Galien, principalement dans l'endroit où il traite des fon-

sect 1. ch. 1. et les autorités rapportées dans le premier vol. de l'édition latine, en 2 vol. in-fol.

(1) Si Dieu pouvait changer, dit Platon, il ne changerait qu'en mal : car il n'y a aucun bien, ni aucun degré dans le bien qui ne soit en lui. Platon, *l. 11. de Repub.*

tions de l'œil et de la main (1). Les brutes nous offrent le même spectacle : cette matière dont elles sont composées, dirons-nous qu'elle s'est ainsi rangée elle-même avec tant d'art en diverses parties ? n'avouons-nous pas plutôt que c'est par dessein et pour quelque fin qu'elle a cette figure et cet arrangement plutôt qu'un autre ? Abaissons-nous jusqu'aux plantes, jusqu'aux plus viles herbes, et nous y trouverons les mêmes sujets d'admiration : c'est le sentiment de tous les philosophes.

Cette Providence qui conduit tout avec sagesse (2), Strabon l'a encore reconnue dans la situation des eaux. Cet élément devait par sa nature tenir le milieu entre l'air et la terre, au lieu qu'il coule par les veines de la terre, et qu'il la divise, pour ainsi dire, en deux, afin que rien ne nuise à la fécondité, ni à la vie de l'homme (3). Tout ce qui existe sort donc des mains d'un être intelligent, puisqu'il n'y a qu'un tel être qui puisse agir pour une fin. De plus, chaque chose n'est pas seulement ordonnée pour une fin particulière, mais aussi pour le bien commun de l'univers. L'eau nous présente un exemple sensible de cette vérité ; elle remonte en haut, contre sa propre nature, de peur qu'il ne se trouve du vide dans l'assemblage du monde, qui ne peut se soutenir que par la liaison étroite et continuë de ses parties. Or, je soutiens qu'il n'y a qu'une intelligence suprême, maîtresse de cet univers qui ait pu diriger toutes choses à une fin générale, et imprimer dans chacune ce penchant qui la porte, qui l'entraîne vers cette fin. Quand nous examinons sérieusement les actions de plusieurs bêtes, nous y voyons tant d'art, tant de justesse, qu'elles nous semblent être conduites par la raison. Rien de plus surprenant que ce que font les fourmis, les abeilles et quelques autres animaux. Sans avoir aucune expérience, ils évitent tout ce qui pourrait leur nuire et cherchent ce qui leur est utile. Il est certain cependant qu'ils n'ont point en eux ce juge-

ment, apanage de l'homme, qui fait discerner le bon du mauvais ; cette manière uniforme avec laquelle ils agissent, cette impuissance où on les voit, de faire d'autres choses qui n'ont pas plus de difficulté, le prouvent assez (1). Il faut donc qu'il y ait une raison extérieure qui les dirige, et qui leur donne cette faculté d'où procède ce qu'on leur voit faire : or, cette raison, ce principe extérieur, c'est Dieu.

Après avoir considéré les créatures qui sont sur la terre, élevons nos yeux vers celles qui sont au-dessus de nous, et entre ces dernières, considérons le soleil et la lune, qui surpassent les autres astres en éclat et en beauté. Peut-on rien voir de mieux ordonné que le cours qu'ils gardent avec tant de juste se ? Jamais ils ne s'en sont écartés depuis qu'il a été ainsi réglé pour donner la fécondité à la terre et la vigueur aux animaux (2). Il était, ce semble, plus naturel et plus simple de leur donner le mouvement par l'équateur (3). Cependant il leur en a été prescrit un autre par un cercle oblique, afin qu'ils communiquassent leurs influences à un plus grand espace de terre.

L'usage de la terre a été abandonné aux animaux ; mais l'homme s'est assujéti ces nouvelles créatures ; il a en l'adresse de se rendre maître de ce qui paraissait le plus indomptable. C'est ce qui faisait dire aux stoïciens que le monde avait été fait pour l'homme (4). Cependant comme il est certain qu'avec toute sa puissance, il n'a pu prescrire aux astres ce cours réglé que ceux-ci ne suivent que pour son usage ; comme il n'est pas croyable non plus que ces corps célestes se soient soumis à lui volontairement, il faut dire qu'il y a une intelligence souveraine, supérieure à toutes les créatures, par l'ordre de qui ces corps si parfaits nous rendent de continuel services, quoique nous soyons placés si au-dessous d'eux : et cette intelligence, ce moteur de toutes choses, c'est Dieu, c'est celui qui a créé les astres et tout l'univers.

Je passe aux mouvements de ces lumières célestes dont nous appelons les unes excéntriques, les autres (5) épicycles : ces mouvements me frappent et me font conclure que ce n'est point la force de la matière qui leur a donné cette impression, mais qu'elles obéissent à un agent libre qui les gouverne. Les étoiles semées avec tant de proportion en différents endroits du ciel ; cette inégale figure des mers et de la terre, prouvent en-

(1) Ce que M. de Fénelon dit sur ce sujet dans son traité de l'Existence de Dieu, est digne d'être lu.

(2) Strabon, philosophe stoïcien, était de Cappadoce, de la ville d'Amasie. Il a composé ses livres géographiques vers la douzième année du règne de Tibère César ; on ne sait pas l'année de sa mort. La meilleure édition de sa Géographie est celle d'Amsterdam, 1707. L'endroit de Strabon cité ici est le dix-septième livre de sa Géographie, où cet écrivain distingue les ouvrages de la nature ou de la matière de ceux de la Providence. Après cette distinction, Strabon ajoute : « Mais comme naturellement les eaux devraient environner et couvrir toute la terre, et que d'ailleurs l'homme n'est pas un animal aquatique, mais en partie terrestre et en partie aérien, et capable de jouir de la lumière ; d'un côté la Providence a fait sur la surface de la terre plusieurs enfoncements pour recevoir l'eau on nue partie de l'eau, et pour en être caclée ; et de l'autre plusieurs éminences par lesquelles la terre s'élevant au-dessus de l'eau, la couvre, et n'en laisse paraître qu'autant qu'il en faut pour l'usage de l'homme et des animaux, et pour nourrir les plantes. »

(3) Voyez S. Chrysostome, *sermo ix, des Statues*.

(1) Voyez Grotius, *du droit de la Guerre et de la Paix*, l. 1, c. 9, sect. 4, et dans les Prologomènes sur ce traité, sect. 7.

(2) Voyez Cicéron, *de la Nature des Dieux*, l. II, c. xx. Le même au premier livre des Offices.

(3) L'équateur est un des quatre grands cercles qui divisent la sphère en deux parties égales, dont l'une est septentrionale, et l'autre méridionale.

(4) Voyez Lactance de *Irâ Dei* c. 15, *Instit.* c. 4 et 1 ; saint Justin dans ses deux Apologies.

(5) Petit cercle qui a pour centre un point pris sur la circonférence d'un autre cercle plus grand, sur lequel ce petit se met *en* sur et *κύκλος*, cercle.

core cette Providence. Enfin, si je n'ai recours à un moteur suprême de toutes choses, jamais je ne pourrai expliquer pourquoi ces corps si brillants se meuvent plutôt d'un côté que d'un autre. Poussons nos recherches plus loin, examinons la figure de ce monde visible, si parfaite dans sa rondeur; cet ordre admirable avec lequel toutes ses parties sont rangées et comme renfermées dans le sein du ciel, nous crie que le hasard ne peut avoir produit tant de merveilles, et qu'elles ne peuvent avoir d'autre principe de leur être, qu'une intelligence souveraine et infiniment sage (1). Y aurait-il quelqu'un assez insensé pour se persuader que le hasard pourrait agir avec tant d'exactitude? Pour moi j'aimerais autant dire que des pierres et du bois jetés à l'aventure, pourraient former quelque beau bâtiment, ou que des caractères couchés sans dessein sur du papier pourraient faire un excellent poème. Mais non, la raison ne peut admettre de telles hypothèses; et celui qui avait aperçu des figures géométriques tracées sur le bord d'une rivière, dit aussi qu'il avait vu les vestiges des pieds de quelque homme; il était bien persuadé que le hasard n'avait pas tracé ces figures (2).

Que les hommes ne sont pas de toute éternité, et qu'ils sont tous issus d'un seul homme. — Ce serait ici le lieu de prouver que le monde n'a pas été de toute éternité; mais sans nous étendre beaucoup, voici quelques preuves qui paraissent invincibles. Les arts ne se sont pas trouvés tout d'un coup dans leur perfection: le temps seul la leur a donnée (3). Nous voyons des terres autrefois désertes et incultes, habitées aujourd'hui et très-fertiles: on remarque certaines coutumes parmi les hommes, que la nature ou la raison seule n'ont pu dicter, et qui ne doivent leur progrès qu'à la tradition et à l'exemple: tradition si universelle et si respectable, que ni la malice des hommes, ni les révolutions les plus fâcheuses, n'ont pu qu'avec peine interrompre ces coutumes en quelques lieux. Telles sont l'immolation

(1) Voyez le traité de l'Existence de Dieu, de M. de Fénelon. Cicér. de la Nature des Dieux, l. II, c. 18.

(2) Cicéron, *Dei libro*, c. 34.

(3) Il n'y a pas encore mille ans, disait Sénèque, dans un ouvrage que Lactance cite, mais que nous n'avons plus, il n'y a pas encore mille ans que le monde a commencé à se polir: *Nondum sunt mille anni, ex quo initia sapientiæ mota sunt*. On peut voir ce que disent sur le même sujet, Tertullien, dans son livre de l'Âme, sect. 3; Tacite, au troisième livre de ses Annales. Lucrèce, l. V, dit:

Præterea si nulla fuit genitalis origo
Terrarum et cæli, semperque æterna fuere,
Cur supra bellum trojanum et funera Trojæ,
Non alias alii quoque res cecinere poetæ?
Qua tot facta virum toties incidere: nec usquam
Æternis famæ monumentis insita florent?
Verum, ut opinor, habet novitatem summa, recensque
Natura est mundi, neque pridem exordia cepit.
Quare etiam quædam nunc artes expoluntur,
Nunc etiam augescunt, nunc addita navigiis sunt
Multa: modo organici melicos peperere sonores, etc.

(V. encore VIRGILE, *Georg.* 1; et HORACE, l. I, sat. 3.)

des victimes dans les sacrifices, la solennité des mariages, l'horreur que l'on a pour l'inceste; voilà des preuves évidentes; tout impie doit confesser qu'elles sont sans réplique (1).

CHAPITRE V.

Contre les deux principes.

Réponse à l'objection que si Dieu était la cause de tout, il serait l'auteur du mal. — Les vérités que nous venons d'établir sont claires et solides; tout esprit raisonnable doit s'y soumettre; rien ne peut l'en empêcher: je dis rien, je n'en excepte pas la vue des maux qui arrivent tous les jours dans le monde, puisque l'on ne peut en faire Dieu auteur, lui qui est la bonté même. Nous n'avons pas dit simplement que Dieu est la cause de toutes choses, nous avons ajouté qu'il ne l'était que de celles qui subsistent véritablement; rien n'empêche que ces choses-là ne soient ensuite la cause de quelques accidents, comme sont les actions. Dieu a créé l'homme, et les esprits qui sont plus excellents que l'homme; il a laissé aux uns et aux autres la liberté d'agir, et cette liberté n'est pas mauvaise en elle-même, mais elle peut être la cause de quelque mal: attribuer à Dieu ces actions moralement mauvaises, c'est-à-dire le regarder comme l'auteur du péché, ce serait un blasphème. Quant aux autres accidents auxquels on a donné le nom de maux, ou parce qu'ils causent de la douleur, ou parce qu'ils apportent du dommage à quelques-uns, l'on peut dire qu'ils viennent de Dieu; ce sont même des effets de sa bonté. Il ne les envoie, ces maux, que pour punir les hommes de leurs fautes, ou pour les faire rentrer en eux-mêmes: semblable à un médecin qui ne nous fait prendre des potions amères au goût que pour nous rendre la santé.

Réfutation de l'opinion qui admet deux premiers principes. — Vous ne pensez donc pas bien, vous qui admettez deux principes agissants, l'un bon, l'autre mauvais. Deux parties qui se combattent mutuellement ne peuvent former un tout bien réglé; une prompte destruction est le seul effet d'un tel assemblage. Si l'on dit qu'il y a quelque bien qui soit par lui-même, l'on ne peut dire la même chose du mal; il ne subsiste pas absolument et par lui-même; le mal est un défaut, partant où il se trouve, il suppose quelque chose qui existe; or d'exister c'est déjà un bien.

(1) Voyez ces raisonnements plus étendus et solidement expliqués dans Abbadie, traité de la vérité de la Religion chrétienne, preu. partie, ch. 7 et 9; et dans M. Nicole, *Essais de Morale*, l. II, traité de l'Existence de Dieu. Je pourrais citer presque tous les anciens auteurs: le sentiment de l'éternité du monde leur a paru si absurde, qu'ils ont cru qu'il ne pouvait être embrassé que par des insensés. Virgile, *Georg.* l. 1; Horace, l. 1, sat. 3; M. Dupin, *Dissertation hist., Chronol. et Géogr. sur la Bible*, t. 1, ch. 1, traitent ce sujet sagement et solidement.

CHAPITRE VI.

Que Dieu gouverne le monde.

Que Dieu gouverne toutes choses. — Il est facile de prouver que Dieu gouverne cet univers : et pourrions-nous n'en être pas convaincus quand nous voyons, je ne dis pas seulement les hommes à qui Dieu a donné la raison pour se conduire, je dis même les bêtes de toute espèce, prendre soin de ce qui est né d'eux. Cette perfection faisant une partie de la honte (1), l'on ne peut la refuser à Dieu, lui qui sait, lui qui connaît tout, et qui, perçant l'avenir avec la même facilité qu'il voit le présent, peut également régler et gouverner l'un et l'autre. Ce que nous avons dit des corps qui se meuvent contre leur nature pour tendre à une fin générale, est encore une preuve de la Providence. C'est se tromper que de croire que Dieu borne ses soins à faire mouvoir les corps célestes. Outre que la raison que nous venons d'apporter, et qui doit s'appliquer à toutes les choses créées, est contraire à ce sentiment, ne voyons-nous pas que le cours même des astres a été ordonné pour l'usage des hommes, comme les plus célèbres philosophes en conviennent ? Or, n'est-il pas juste que l'on prenne plus de soin d'une chose pour laquelle toutes les autres sont, que de ce qui est fait pour l'usage d'un autre (2).

Que Dieu gouverne toutes les choses sublimes. — Je regarde encore comme un sentiment absurde, celui qui veut que Dieu ne gouverne que les choses universelles, et qu'il ne s'embarrasse point des particulières. Si ceux qui ont ce sentiment prétendent que Dieu ignore ces choses particulières (et en effet plusieurs l'ont prétendu) (3), il ne se connaîtra donc pas lui-même ? Sa science ne sera point infinie : il ignorera bien des choses. Si l'on avoue qu'aucune chose particulière ne lui est cachée, pourquoi n'en prendra-t-il pas soin ? Chacune, prise à part, n'est-elle pas ordonnée pour une fin particulière ou générale ? De plus les espèces que Dieu a soin de conserver, de l'aveu même de ces auteurs, ne subsistent que dans chaque chose particulière. Or, si chacune de ces choses peut périr, Dieu ne se mettant pas en peine de les conserver, toutes les espèces pourront aussi périr.

Preuve de la Providence, par la conservation des états. — La conservation et la durée des états est une autre preuve du soin que Dieu prend de cet univers, comme le remarquent fort bien les historiens et les phi-

(1) On ne peut concevoir Dieu sans honte et sans providence : cela est si vrai que les païens ont donné à leur Jupiter le nom de bon, avant que de lui donner celui de grand.

(2) C'est le raisonnement de Lactance, de la colère de Dieu, ch. 10.

(3) Voyez la réfutation de cette erreur par Platon dans Ensébe, *Préparat. Evang.* l. xii, c. 52.

Si l'on est ennemi de voir les sentiments des philosophes et des poètes sur la Providence, ce que Théophile d'Antioche en rapporte dans son second livre à Autolien, peut satisfaire.

losophes. Ce ne peut être que par les soins de cette Providence que plusieurs peuples demeurent soumis aux rois qu'ils se sont choisis, et que le gouvernement des uns et la dépendance des autres n'ont point été interrompus depuis qu'ils ont commencé. C'est par un effet de la même Providence, que plusieurs empires se sont soutenus avec éclat pendant des siècles entiers : les uns, gouvernés par un seul prince, comme ont été les Assyriens, les Egyptiens, et comme sont encore aujourd'hui les Français, les autres, conduits par plusieurs personnes nobles, comme les Vénitiens. Il est vrai que la sagesse et l'industrie des hommes peuvent contribuer à la conservation des états ; mais si l'on considère la multitude des méchants qu'ils renferment, les accidents qui peuvent venir du dehors, l'instabilité des choses humaines, tout cela ne nous montre-t-il pas assez clairement que si une main invisible, mais toute-puissante, ne soutenait ces grands corps, l'on verrait presque aussitôt leur ruine que leur élévation. Cette Providence se fait encore mieux remarquer quand Dieu veut changer le gouvernement de quelque état : alors il faut que toutes choses lui servent d'instrument pour parvenir à ses fins, comme on l'a vu dans la fortune de Cyrus, d'Alexandre, du dictateur César, de Cingi chez les Tartares, et de Namca chez les Chinois (1) : avec toute la prudence humaine, qui aurait jamais pu faire de tels progrès ? tout a passé leur attente ; tout a été au-delà de ce que la variété des accidents qui accompagnent ordinairement les affaires du monde a coutume de permettre. Cette ressemblance d'événements qui ont tous concouru, et, pour ainsi dire, conspiré à une même fin, démontre clairement qu'il y a un Dieu qui conduit tout avec sagesse. Qu'en jouant aux dés l'on amène quelquefois le coup (2) de Vénus, c'est hasard ; mais que le même coup se retrouve cent fois de suite, c'est adresse, c'est industrie.

Autre preuve par les miracles. — Une autre preuve de cette vérité, ce sont les miracles et les prédictions dont il est parlé dans les histoires. Ces merveilles, il est vrai, n'ont quelquefois été que dans l'imagination de ceux qui les ont rapportées, et l'on ne prétend pas qu'il faille ajouter foi à tous les miracles que l'on débite ; mais on ne doit pas aussi les révoquer tous en doute ; il faut admettre ceux dont le récit nous a été conservé par des auteurs éclairés et dignes de foi, qui étaient du temps que ces choses se sont passées (3). En ces cas ce serait une mauvaise

(1) On pouvait y ajouter l'exemple de Mancacaput, fondateur de l'empire des Péruviens.

(2) Le coup que les Grecs et les Latins appelaient *Vénus au jeu des dés*, était toujours le plus heureux : c'est ce que nous appelons *Raffle de six*. Voyez sur cela les notes de M. Dacier sur l'ode septième du second livre d'Horace.

(3) Toute histoire qui n'est pas contemporaine est suspecte, comme les livres des Sybilles et de Trismégiste, et tant d'autres qui ont eu crédit dans le monde, et se trouvent faux dans la suite des temps. Mais il n'en est pas de même des auteurs contempo-

raison de dire qu'elles ne sont pas possibles. Dieu sait tout, et son pouvoir n'est pas plus limité que sa science. Tout l'univers lui est soumis : c'est son ouvrage, il en est l'auteur ; serait-il donc surprenant qu'il changeât quelquefois l'ordre commun de la nature, pour faire connaître ses volontés, ou pour exécuter ses desseins ? Ce sont là, disent quelques-uns, des opérations d'esprits subalternes : je le veux ; mais si des intelligences inférieures peuvent produire de telles merveilles ; comment Dieu ne les pourrait-il pas opérer ? on sera même contraint d'avouer que c'est lui qui fait agir ces esprits, ou qui agit par eux ; puisque dans un état bien policé, l'on ne fait rien hors des lois communes, que par la volonté de celui qui le gouverne (1).

CHAPITRE VII.

De la certitude des miracles qui se sont faits parmi les Juifs.

Quand vous auriez lieu de douter de la vérité des autres histoires et des miracles que l'on y lit, en voici une, je parle de celle du peuple juif, capable seule de vous convaincre. En effet, par quels appuis, par quels secours humains la religion de ce peuple a-t-elle été soutenue depuis tant de siècles ou plutôt à quels mépris, à quels opprobres n'est-elle pas exposée depuis très-longtemps ? Et cependant elle subsiste encore aujourd'hui ; elle est répandue par toute la terre. Niera-t-on que ce soit là un miracle, je dis des plus grands ? On a vu naître et périr les religions païennes : elles se sont évanouies avec l'autorité qui les avait introduites ou maintenues. Ce n'est que par cette voie de l'autorité que le mahométisme se soutient encore. La seule religion des Juifs est victorieuse de tous les âges : je ne vois que celle des chrétiens, qui en est la perfection et l'accomplissement, qui puisse lui être comparée.

Vous demanderez comment il se peut faire que la religion judaïque ait jeté de si profondes racines dans le cœur des Hébreux, qu'aucune violence n'a été capable de les arracher (2). Je vous répondrai que je ne vois

ainsi (Pascal, *Pensées*, art. 8). C'est là une de ces règles de critique que tout homme de bon sens reconnaît.

(1) Ceux qui voudront approfondir la matière de la Providence, pourront lire trois livres de S. Chrysostôme, et dix discours de Théodoret sur ce sujet ; et parmi les modernes, le *traité de la Providence*, par M. le Tourneau ; il est écrit d'une manière très-engageante. La foi d'une Providence est si utile et si nécessaire pour conserver la société humaine et la vertu qui en doit être le lien, comme le prouve Grotius, *traité du Droit de la guerre*, l. XII, c. 20, sect. 46, que l'on ne saurait trop s'en instruire.

(2) Tacite, dans ses *Annales*, rend ce témoignage à l'attaché des Juifs pour leur religion : Ceux qui deviennent leurs prosélytes, dit ce païen, embrassent toute leur manière de vivre : la haine, le mépris des dieux font leur principal caractère : ils se dépouillent de tout sentiment pour leur patrie, pour leur famille ; ils n'en conservent que pour leur loi. Voyez Porphyre dans son *traité De non edendis Animalibus*, l. II.

Josèphe, dans son premier livre contre Appion, nous a conservé un passage d'Hécateë, où cet auteur

point d'autre cause de cette attache, que la certitude des miracles que Dieu a opérés en leur faveur. Ceux qui vivent aujourd'hui les ont appris de leurs pères ; ceux-ci avaient été imbus des mêmes vérités par leurs parents. Remontons ainsi jusques à Moïse et Josué, chaque homme nous attestera la vérité des miracles que Dieu a fait éclater aux yeux de leurs ancêtres en mille occasions, principalement lorsqu'il les a tirés de l'Égypte, qu'il les a conduits dans le désert, qu'il les a fait entrer dans la terre de Chanaan. Sans cette autorité, sans cette protection du Ciel, qui pourrait se persuader qu'un peuple si nombreux eût conservé pendant tant de siècles une loi chargée de mille pratiques incommodes (1) ; et que voulant se distinguer des autres nations elle eût choisi pour ce dessein la circoncision, distinction fâcheuse qui affligeait le corps et attirait la raillerie des infidèles. S'ils n'eussent consulté que leur faible raison, sans doute elle leur aurait montré une voie moins pénible. Celle-ci n'aurait rien qui la pût faire estimer, si elle n'eût eu Dieu pour auteur.

CHAPITRE VIII.

De la vérité et de l'antiquité des livres de Moïse.

Que Moïse a été sincère. — Que dirons-nous des livres de Moïse qui nous apprennent ces faits miraculeux (2) ? leur auteur mérite notre créance par bien des endroits. Tous les Juifs conviennent que Dieu l'avait donné pour conducteur et pour chef à leurs pères. Nous voyons par les livres qu'il nous a laissés, qu'il cherchait si peu sa propre gloire, qu'il était si peu esclave de ses propres intérêts, qu'il n'a pas eu honte d'avouer ses fautes quoi qu'il les pût dissimuler ; qu'il revêtit d'autres familles que la sienne de l'honneur du sacerdoce et du gouvernement, et qu'il a réduit sa postérité à la simple condition de lévites. Cette humilité, ce désintéressement,

parlant des Juifs qui étaient avant Alexandre, dit : « Qu'ils étaient si attachés à leurs lois et à leurs coutumes, que ni le mépris outrageant que leurs voisins faisaient d'eux, ni les mauvais traitements des rois de Perse et de leurs satrapes, ni même les derniers supplices, ne les pouvaient obliger à y renoncer. » Un autre passage du même Hécateë porte que, du temps d'Alexandre, des soldats juifs refusèrent constamment d'aider à rebâtir le temple de Belus. Josèphe, dans sa *Rép.* à Appion, l. II, conclut de cette fermeté des Juifs à conserver leurs lois au milieu des maux qu'ils éprouvaient, et malgré les menaces et les caresses des rois étrangers, qu'il fallait bien qu'ils eussent été fermement persuadés de tout temps que Dieu en était l'auteur.

(1) C'est une chose étonnante, dit M. Pascal, art. 8. que la loi des Juifs, la plus sévère et la plus rigoureuse de toutes, qui obligeait ce peuple à mille observations particulières et pénibles, sous peine de la vie, se soit toujours conservée durant tant de siècles parmi un peuple rebelle et impatient comme celui-ci, pendant que tous les autres États ont changé de temps en temps leurs lois, quoique tout autrement faciles à observer.

(2) Voyez le discours sur les preuves des livres de Moïse, à la fin des *Pensées* de M. Pascal.

nous répondent de sa fidélité. Le style simple et naturel de ses ouvrages nous en est encore un sûr garant. Le mensonge parle toujours un langage fardé; il se cache sous des paroles flatteuses qui trompent ceux qui ne savent pas percevoir ce beau dehors. Une autre preuve très-convaincante de la vérité des livres de Moïse, c'est leur antiquité: l'on ne peut en montrer de plus anciens; les écrits mêmes des Grecs leur rendent ce témoignage. Il est vrai, c'est du sein de la Grèce que les arts et les sciences sont sortis pour se répandre parmi les nations; mais la Grèce elle-même en avait appris des Hébreux les premiers éléments; le nom, l'ordre, l'arrangement de leurs lettres le prouvent. Les lois les plus sages de l'Attique, celles que les Romains ont adoptées dans la suite, n'étaient qu'une imitation des lois que Moïse fit pour le peuple de Dieu (1).

Preuve de la véracité de Moïse, par les témoignages des auteurs étrangers. — Voulons-nous des témoignages étrangers qui déposent en faveur de la sincérité de ce grand législateur, les païens viennent en foule se mettre dans son parti: ouï, presque tous, à remonter jusqu'à la plus haute antiquité, sont d'accord avec lui sur la plupart des choses qu'il rapporte. Ce qu'il dit de l'origine du monde (2), on le trouve en substance dans les histoires les plus anciennes des Phéniciens, que Sauchoniaton (3) a recueillies, et que Philon de Bi-

blis ou Biblos a traduites (4). C'était la croyance des Indiens et des Égyptiens à quelque chose près (2), Linus (3), Héiodé (4), et beaucoup d'autres (5), écrivains grecs parlent d'un chaos que plusieurs ont entendu par cet ouf dont ils s'imaginaient que le monde était éclos. La création des animaux, celle de l'homme fait à l'image de Dieu et son empire sur le reste des créatures, ne sont point oubliés dans ces auteurs. Ovide en a parlé de même après eux (6). Epicharme (7), Platon et un autre ancien ont reconnu que ce monde n'avait point eu d'autre architecte que la seule parole de Dieu. Je dirai en passant que cet ancien n'est point l'auteur des hymnes que nous avons sous le nom d'Orphée; les vers dont je parle et dont cet ancien était l'auteur, sont ceux que l'antiquité n'a appelés orphiques (8) que

a été supposée, vers le temps de Porphyre, en faveur du paganisme. Voyez ce qu'il dit p. 151 et suiv.

(1) Philon de Biblos, qui avait traduit son ouvrage de phénicien en hébreu, était un grammairien qui vivait, dit-on, sous l'empereur Adrien; nous n'avons plus l'original ni la traduction. Voyez-en des fragments dans Eusèbe, *Prép. év.*

(2) Voici ce que dit Mégasthènes cité par Strabon, l. xv: Les Indiens ont en beaucoup de choses les mêmes opinions que les Grecs. Ils croient, par exemple, que le monde a eu un commencement, et qu'il doit finir un jour: que Dieu qui en est l'auteur et qui le gouverne, se trouve dans toutes ses parties: que toutes choses ont chacune un particulier des principes différents; mais que le principe général dont tout le monde a été formé, c'est l'eau. On voit aussi dans S. Clément d'Alexandrie, l. 1. des *Stromates*, un passage de Mégasthènes, qui témoigne que les brahmanes, philosophes, indiens, ont cru ce que les plus anciennes traditions enseignent touchant la nature.

(3) Linus était un poète grec qui vivait avant Homère, selon quelques-uns: on le fait inventeur des rythmes et des airs; il ne nous reste rien de lui.

(4) Héiodé, autre poète, né à Ascée en Béotie, que quelques-uns mettent avant Homère, et d'autres plus probablement un siècle après ou environ. Les ouvrages qui nous restent de lui sont simples pour le style, mais grands pour les pensées morales. Sa Théogonie ou Génération des dieux, est la Théologie des païens. Son ouvrage intitulé *les Œuvres et les Jours*, est plein de belles pensées.

(5) Ces autres écrivains sont: l'auteur de certains hymnes, et du poème des Argonautes, que l'on a cru être Orphée; Epicharme, le plus ancien des poètes comiques; et Aristoplane, dans sa comédie des oiseaux, dont Lucien et Suidas nous ont conservé les passages sur ce sujet.

(6) L. 1. des *Métamorph. ante mare et terras*, etc. Horace, Virgile et Juvénal ont représenté notre âme comme de-cendue du ciel, et faisant même partie des êtres célestes. Cræon et Hipparchus cité par Plin, l. 11, ont donné à l'âme une espèce de parenté avec les étoiles.

(7) Epicharme de Sicile, poète comique et philosophe, que quelques-uns font inventeur de la comédie: il avait écrit sur la nature et sur la médecine; ces ouvrages sont perdus.

(8) Voici ce que disent ces vers: J'en prends à témoin cette première parole que le Père de l'univers prononça lorsque par ses ordres il fonda le monde entier. Et ailleurs: Tonne tous tes regards, et dirige tous les mouvements de ton cœur vers la raison divine. Jette les yeux sur le Créateur du monde. Lui seul est éternel, lui seul a créé toutes choses; lui seul présent à toutes les parties de la vaste machine du

(1) Voyez Grotius, *tr. du Droit de la guerre et de la paix*, l. 1. c. 2, sur la fin. Je renvoie souvent à cet ouvrage parce qu'il est excellent: nous en avons une très-bonne traduction française, par feu M. Boreyrac. Il est aisé de juger de la perfection de cette loi (de Moïse) par sa simple lecture, où l'on voit qu'on y a pourvu à toutes choses avec tant de sagesse, tant d'équité, tant de jugement, que les plus anciens législateurs grecs et romains en ayant quelque lumière, en ont emprunté leurs principales lois. Pascal, *Pens. art. 8. Voyez Joséphe contre Apion*.

Les lois les plus sages de l'Attique, etc. Telle est la loi touchant le vol fait pendant la nuit, et celle qui ordonnait que si un homme venait à mourir sans enfants, son plus proche parent épouserait sa veuve. Sopater, Térence et Dumat font voir que c'était là une loi des Athéniens. Ces peuples avaient aussi pris de la fête des tabernacles la coutume de porter des rameaux dans une de leurs solennités. A l'imitation du souverain sacrificateur des Juifs, leur pontife était obligé par les lois d'épouser une fille vierge et citoyenne. Enfin la loi qui ordonnait parmi eux que lorsque deux ou plusieurs sœurs viendraient à mourir sans enfants ou sans frères, les parents du côté du père seraient héritiers, venait aussi des Hébreux.

(2) Un ouvrage où l'on prouverait la vérité des livres de Moïse par les auteurs païens, serait digne de l'attention du public. Les citations de Grotius facilitent ce travail. Le père de Colonia, jésuite, a exécuté ce dessein à l'égard de la religion chrétienne. Son livre a paru à Lyon, 2 vol. in 12. 1718. il y a de l'érudition, mais elle est mal digérée.

(3) Sauchoniaton de Beryte est le plus ancien et le plus fameux des historiens phéniciens. Suidas assure qu'il a vécu quelque temps après la guerre de Troie: et s'il est vrai que son ouvrage ait été adressé à Anibal, roi de Phénicie, père d'Ilirion, allié de Salomon, il faut qu'il ait vécu du temps de David.

M. de Sainjore (Richard Simon), *Bibl. Crit.*, t. 11, dit qu'il paraît que l'histoire attribuée à Sauchoniaton

parce qu'ils contiennent la doctrine de ce poète. Empédocle (1) ne croyait pas que le soleil fût la lumière première; selon lui ce n'est que comme le réservoir de la lumière ou la maison et le chariot du feu, comme nous l'apprend un ancien auteur chrétien. Aratus (2) et Catulle (3) ont cru que la demeure de Dieu était au-dessus des astres, et c'est là qu'Homère (4) place une lumière perpétuelle. Thalès (5) a enseigné comme autant d'opinions reçues depuis longtemps, que Dieu était le plus ancien de tous les êtres, n'ayant point été engendré : que la beauté du monde était sans égale, étant l'ouvrage de Dieu, et que les ténèbres avaient précédé la lumière. Les vers d'Orphée et le poète Hésiode exposent ce dernier sentiment, qui a donné lieu à quelques nations zélées pour l'antiquité, de compter le temps par nuits (6). Anaxagore a reconnu qu'un esprit intelligent gouvernait le monde avec sagesse. Aratus (7) fait Dieu auteur des astres. Virgile (*Georg., l. IV*), après les Grecs, convient que c'est lui qui anime toute la nature. Hésiode, Homère, Callimaque ont avoué que l'homme avait été formé d'un peu de boue; Maxime de Tyr (*Dissert.* 1), que c'est l'opinion de tous les peuples qu'il n'y a qu'un seul Dieu créateur de toutes choses (8). Les Juifs croient que Dieu a employé sept jours à faire le monde et tout ce

monde, les agit et les remue. Aucun homme ne le voit, et il voit seul tous les hommes. Ces deux passages se lisent dans le livre de la *Monarchie* de saint Justin, martyr, dans le liv. v, des *Stromates* de saint Clément d'Alex. et dans le treizième liv. de la *Préparation évang.* d'Eu-èbe.

(1) Empédocle d'Agrigente, disciple de Pythagore et de Parménide, avait écrit sur la physique, et une relation sur l'expédition de Xerxès.

(2) Aratus, c'est ce poète grec dont Cicéron, encore jeune, avait traduit les *Phénomènes*.

(3) Catulle, poète latin, de Vérone, mort à Rome à l'âge de 30 ans, 44 ans avant Jésus-Christ.

(4) Homère, le meilleur des poètes grecs, et le désespoir de tous ceux qui ont voulu l'imiter, vivait, à ce que l'on croit, plus de 900 ans avant Jésus-Christ; il y en a qui le font contemporain de Salomon.

(5) C'est le premier de ceux qu'on nomma les sept sages de la Grèce. Il naquit vers l'an 115 de Rome, et mourut vers l'an 209 âgé de 92 ans : étant jeune, sa mère, dit-on, le pressa de se marier; il répondit : *Il n'est pas encore temps*; sollicité de nouveau dans un âge avancé, il dit : *Il n'est plus temps*.

(6) Nicolas de Damas, le dit des Numides, anciens peuples d'Afrique; Tacite le dit aussi des anciens Allemands; César, des Gaulois; Plin, des Druides; Antiquelle, des Athéniens. Les Bohémiens et les Polonais ont encore aujourd'hui cette coutume.

(7) Aratus, autre poète grec, du temps de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte.

(8) Les plus grossiers rendent témoignage à cette vérité, même sans y penser. Lorsque le peuple lève les mains au ciel, je l'entends, dit Minutius Félix, invoquer Dieu, et n'en invoquer qu'un seul. Que Dieu est grand! que Dieu est véritable! si Dieu m'accordait cette grâce! voilà la voix de toute la nature, s'écrie Tertullien. S. Cyprien, où l'auteur du *Traité de la vanité des Idoles*, a dit la même chose. Quand les hommes jurent, dit Lactance, quand ils désirent, quand ils rendent grâces, ils ne nomment ni Jupiter ni d'autres dieux, mais un seul Dieu. Voyez s. Justin, *Exhort. aux Gent.* et Athénagore, *Apolog. pour les Chrét.* An-

qu'il renferme; ce sentiment, le seul véritable, a été aussi celui des Grecs et des Romains, qui pour en conserver la mémoire, ont fait de chaque septième jour un jour de fête, comme nous l'apprenons de Josèphe, de Philon, de Tibulle, de saint Clément d'Alexandrie, de Lucien. Ça été encore le sentiment des Celtes et des Indiens : la division qu'ils ont faite du temps en semaines nous en assure. L'on peut consulter sur cela Philostrate, Dion, Cassius, S. Justin, martyr. Les noms que les anciens donnaient aux jours prouvent aussi ce que nous avançons. On voit dans les livres des Égyptiens quelle était la simplicité des premiers hommes : ils prenaient peu de soin de couvrir leur corps; c'était l'âge d'or tant vanté par les poètes, et si célébré par les Indiens, au rapport de Strabon. Maimonides (1) remarque que l'histoire d'Adam et d'Eve et de leur chute, causée par la séduction du serpent, n'était pas ignorée de son temps chez les idolâtres habitants des Indes, ni chez les Peguens et les Calamains, peuples du même pays. Si nous en croyons quelques voyageurs de notre temps, les brachmanes savent que notre premier père se nommait Adam, et ceux de Siam comptent depuis la création du monde environ six mille ans. Béroze (2) qui a écrit l'histoire des Chaldéens, Manéthon (3), celle des Égyptiens (4), Jérôme ou Hieron, celle des Phéniciens, Hestiee, (5) Hécate, Hellanique, celle des Grecs, et entre les poètes, Hésiode, conviennent avec l'Écriture sainte, que plusieurs hommes des premiers siècles ont vécu jusqu'à près de mille ans; ce qui doit paraître d'autant moins incroyable, que les hommes étaient autrefois beaucoup plus forts et plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui; comme on en a été convaincu par des ossements trouvés dans des anciens tombeaux, et par la lecture de plusieurs histoires rapportées par quelques

thistène, Sophocle et Varron reconnaissent aussi un seul Dieu souverain.

(1) Le rabbin Maimonides était très-savant, quelques Juifs l'appellent la lumière d'Israël à cause de sa science; il était né à Cordoue en Espagne l'an de Jésus-Christ 1135, et mourut âgé de plus de 70 ans.

Selon le rapport de Simplicien, Callisthène envoya à Aristote des observations astronomiques qu'il avait recueillies à Babylone, et qui remontaient jusqu'à 4905 ans, ce qui est à peu près le temps qui pouvait s'être écoulé depuis le déluge jusqu'à Callisthène.

(2) Béroze est le premier écrivain de l'histoire des Chaldéens, il florissait sous Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte. Nous n'avons plus son histoire; car celle d'Annianus de Viterbe est supposée. Josèphe, dans ses livres contre Apion, nous a conservé des fragments considérables du véritable Béroze.

(3) Manéthon, grand prêtre d'Égypte, secrétaire ou bibliothécaire des armoires sacrées de l'Égypte, sous Ptolém. Philad.; Josèphe, contre Apion; Eusèbe, dans sa *Chron.*; Jules Afréon, ont conservé plusieurs fragments de l'hist. d'Égypte de Manéthon.

(4) Il était Égyptien et gouverneur de Syrie sous Antigonos ou sous Antiochos.

(5) On ne sait rien de ces auteurs, sinon qu'ils avaient composé des histoires d'Égypte que nous n'avons plus.

écrivains, en particulier par Pausanias (1) et Philostrate (2) chez les Grecs, et par Pline chez les Latins. Que le ciel ait fait éclater autrefois aux yeux des mortels des merveilles non communes : que les esprits célestes leur aient apparu lorsque les crimes, n'inondant pas encore la surface de la terre, ne les avaient pas rendus indignes de ce commerce ; ce sont des faits dont Catulle démontre la vérité par les témoignages d'un grand nombre d'auteurs grecs. Moïse parle de géants dont la vie ressemblait plutôt à celle des bêtes qu'à celle des hommes ; les livres des Grecs et des Latins qui en parlent aussi, nous en donnent les mêmes idées. Le déluge est l'époque où commence l'ignorance des nations sur l'histoire du monde. La plupart, celles même qui ne nous sont connues que depuis quelques siècles, ignorent ce qui s'est passé avant ce temps, que Varron (3) appelait par cette raison un temps inconnu ; c'est que les poètes ont enveloppé bien des vérités sous un plus grand nombre de fables : ce que les historiens avaient dit est plus fidèle et plus conforme aux récits que Moïse nous en a laissés. Voyez Bérosee qui a écrit les annales des Chaldéens, Abydène, auteur de l'histoire des Assyriens, et Plutarque. Ces deux derniers écrivains parlent de cette colombe que Noé fit sortir de l'arche dans le dessein d'apprendre si les eaux étaient retirées. Il y avait à Hiérapolis, ville de Syrie, au rapport de Lucien, une ancienne tradition qui portait que le déluge étant prêt d'inonder la terre, l'on avait bâti une arche dans laquelle un petit nombre d'hommes choisis et de bêtes de toute espèce étaient entrés. On peut lire la même chose dans Molon et dans Nicolas de Damas. C'est sur cette histoire du déluge que l'on a imaginé celle de Deucalion : on la peut voir dans Apollodore (4). Les Espagnols (5), qui les premiers se sont emparés de plusieurs contrées de l'Amérique, ont écrit dans leurs relations que la mémoire du déluge n'était point éteinte parmi la plupart des peuples de ces vastes pays : ils nomment en particulier les habitants de Cuba, de Mechoacana, de Nicaragua, de la Castille d'or. Quelques-uns d'entre eux n'ignoraient pas les circonstances de la colombe et du corbeau. Mais en quel endroit les hommes habitaient-ils avant le déluge ? Pline nous l'apprend quand il dit que Joppé était construite avant

ce temps-là. Les Arméniens ont toujours cru que l'arche s'était arrêtée sur une montagne de leur pays après que les eaux se furent retirées (1). Quiconque lit attentivement les livres de Moïse, reconnaît aisément dans les grands hommes dont il parle, ceux auxquels les historiens païens attribuent l'origine de plusieurs peuples : un *Japet* qu'ils font père des Européens ; un *Son*, ou comme d'autres disent *Javon*, dont, selon eux, les Grecs sont sortis ; un *Hamou*, dont ils font descendre les Africains. Josèphe et ceux qui l'ont suivi disent aussi que c'est dans les livres saints que l'on peut découvrir l'origine des noms de la plupart des peuples et de beaucoup de lieux. L'entreprise audacieuse de ceux qui voulurent s'ouvrir un chemin pour monter jusqu'au ciel, n'a-t-elle pas été chantée par les poètes (2) ? Diodore de Sicile (3), Strabon, Tacite (4), Pline (5), Solin, ont parlé de l'embrasement de Sodome. Hérodote (6), Diodore, Strabon, Philon (7), avouent l'antiquité de la circoncision ; avec dont la sincérité est appuyée encore par la pratique des Juifs, des Iduméens, des Ismaélites, tous peuples descendus d'Abraham. Ce que Moïse dit de ce grand patriarche, d'Isaac, de Jacob, de Joseph, nous le lirons aussi dans Philobibulus, dans Bérosee, Hécatée (8), Nicolas de Damas (9), Artapan, Eupolème, Démétrius, et dans l'ancien auteur des vers faussement attribués à Orphée, si nous avions les écrits de ces auteurs : l'on peut en apprendre quelque chose dans ce que Justin nous a conservé de Trogue Pompée. Ces mêmes historiens, joignez-y Polémon, avaient parlé avec exactitude de Moïse ; les actions de ce conducteur du peuple de Dieu ne leur avaient point été cachées. Les vers orphiques disent qu'il fut tiré de l'eau et que Dieu lui donna deux tables. Manethon, Lysimaque, Chérémone, ont parlé assez au long de la sortie d'Égypte.

(1) C'est ce que témoigne Théophile d'Antioche, l. m, à Autohiens ; S. Epiphane contre les Nazaréens ; S. Chrysostôme dans son sermon sur la Charité parfaite ; Isidore, l. xiv, des Origines, chap. 8 ; le Géographe de Nubie, et l'Itinéraire de Benjamin.

(2) Homère, *Iliad.*, l. xi ; Virgile, *Georg.*, l. i ; Lucain, *Phars.*, l. vii ; Ovid. *Métamorph.*, l. i.

(3) Diodore de Sicile, historien grec, vivait sous Jules-César et Auguste Octavien, avant J. - C. 60 ans.

(4) Tacite, historien romain, florissait sous l'empereur Trajan, vers l'an 100 de J.-C.

(5) C'est Pline l'Ancien, ou le naturaliste ; il vivait sous les empereurs Vespasien et Tite, 70 ou 75 ans après J.-C.

(6) Hérodote, ou le second, florissait sous Trajan, vers l'an 100 de J.-C.

(7) Hérodote est le plus ancien historien grec dont les ouvrages soient venus jusqu'à nous, il vivait 440 ans avant J.-C.

(8) Philon était Juif, mais né à Alexandrie l'an 40 de J. C. Les Juifs le députèrent à l'empereur Caligula, pour lui demander justice des insultes des païens ; mais Caligula ne voulut point l'écouter.

(9) Hécatée avait écrit l'histoire d'Abraham ; mais ce livre, qui existait encore du temps de Josèphe, ne se trouve plus.

(10) Nicolas de Damas était aimé d'Auguste et d'Hérodote.

(1) Pausanias était de Césarée en Cappadoce, il vivait sous l'empereur Antonin le philosophe, et florissait vers l'an de J. C. 159 ; sa description de la Grèce est un bon ouvrage.

(2) Philostrate était un courtisan de l'empereur Sévère, et de l'impératrice Julie, son épouse. Ce fut à la prière de cette princesse, et pour lui plaire, qu'il composa sa fabuleuse histoire d'Appollonius de Tyane. Il florissait vers l'an 204 de J.-C.

(3) Varron, le plus savant des Romains, était poète et philosophe : il avait composé 24 livres de la langue latine qu'il dédia à Cicéron. Il mourut 26 ans avant J. C.

(4) Apollodore était grammairien d'Athènes, il vivait sous Ptolémée Evergète. Nous avons l'abrégé de sa bibliothèque, ou histoire fabuleuse des Grecs, en trois livres.

(5) Joseph d'Acosta, et Antoine Herrera.

Un homme raisonnable ne se persuadera pas sans doute que Moïse ait fait un récit fabuleux de l'origine du monde, et de ce qui s'est passé dans les premiers temps, lui qui avait pour ennemis les Égyptiens, les Iduméens, les Arabes, les Phéniciens. S'il eût été capable de fausseté, n'aurait-on pas pu l'en convaincre par des écrits plus anciens ? ne lui aurait-on pas opposé la tradition ? ou s'il eût déguisé ce qui s'était passé de son temps, quelle foule de témoins se seraient élevés contre lui !

Continuons nos preuves : Diodore de Sicile, Strabon, Pline, Tacite, etc., après eux Longin (1) dans son *Traité du Sublime*, parlent encore de Moïse. Plin, Apulée (2), et les auteurs du Talmud, font mention des deux magiciens Jannés et Mambrés, qu'il eut pour adversaires en Égypte. Les lois qu'il a données au peuple juif ; les cérémonies qu'il leur avait prescrites par l'ordre de Dieu ; quelques auteurs, disciples de Pythagore, et autres, en ont conservé des vestiges dans leurs écrits. La religion et la justice des anciens Israélites sont vantées dans Strabon et dans Justin. Il n'est donc pas nécessaire d'exposer ce que les auteurs païens disent de Josué et des autres, conformément à ce qu'on lit dans les Écritures : qui croit à Moïse (et qui pourrait lui refuser sa créance ?) il faudrait qu'il eût perdu toute raison s'il n'ajoutait pas foi aux miracles que rapporte cet écrivain sacré. Ces miracles sont donc vrais ; et c'est ce que nous voulions prouver. Disons la même chose de ceux que l'on dit avoir été faits par Elie, Elisée et les autres prophètes. On peut d'autant moins les révoquer en doute, qu'alors la Judée était plus connue et plus haïe à cause de sa religion. Si les Juifs eussent fait de faux récits, n'auraient-ils pas trouvé autant de censeurs qu'ils avaient de voisins ? On lit dans Dycophon et dans Enée de Gaze toute l'histoire de Jonas, qui demeura pendant trois jours dans le ventre d'un grand poisson ; si ce n'est qu'ils ont mis le nom d'Hercule au lieu de celui de Jonas. Je n'en suis point surpris : Tacite remarque que c'était la coutume des païens d'attribuer à Hercule tout ce qui tenait du merveilleux. Enfin la vérité paraît avec tant d'éclat dans l'Écriture et dans les témoignages de ces païens, qu'elle a forcé l'empereur Julien, cet ennemi commun des Juifs et des chrétiens, d'avouer que Dieu avait suscité parmi les Juifs plusieurs hommes inspirés, et qu'un feu descendu d'en haut avait consumé le sacrifice offert par Elie en présence des sacrificateurs de Baal. Il est

bon de remarquer ici : 1° que parmi les Juifs il y avait de grandes peines ordonnées contre ceux qui auraient eu la témérité sacrilège d'usurper l'office de prophètes (1) ; 2° Que tous les grands hommes qui ont fait honneur à la nation, n'ont pas été favorisés du don de prophétie : cette grâce a été particulière à quelques-uns ; et quoique une telle faveur eût affermi l'autorité chancelante de plusieurs rois, ou qu'elle eût attiré plus de respect à quelques législateurs, comme à Esdras, ces hommes illustres n'ont pas voulu s'attribuer ce que Dieu leur avait refusé ; et plusieurs siècles se sont écoulés avant J.-C. sans qu'il parût un seul prophète. Voici une autre merveille sur laquelle il n'était pas possible d'abuser des Juifs : je parle de l'oracle qui sortait du Racional du grand prêtre (2) ; c'était un miracle public et continu. S'il eût été faux, croit-on que l'on eût pu réussir à tromper un peuple composé de tant de milliers d'hommes ? leur foi sur cet article n'était mêlée d'aucun doute : jusqu'à la ruine du premier temple, ils l'ont cru sans hésiter, en sorte qu'il faut que leurs ancêtres aient été convaincus de la vérité de ce fait par des preuves indubitables.

CHAPITRE IX.

Preuves de la Providence tirées des prédictions.

On peut encore prouver par les prédictions qu'il y a un être intelligent qui gouverne ce monde. et les Hébreux n'ont pas manqué de ces sortes de preuves. Hiel, voulant faire rebâtir Jéricho, ne perdit-il pas Abiram son fils aîné, comme Josué l'avait prédit ? La ruine du temple de Béthel par Josias, n'a-t-elle pas été annoncée plus de trois cents ans avant l'événement ? Qu'on lise Isaïe. l'on y apprendra le nom et les principales actions de Cyrus, qui naquit longtemps après ce prophète (3). Le siège de Jérusalem par les Chaldéens, Jérémie l'avait prédit. Daniel avait lu dans l'avenir les changements qui devaient arriver à l'empire des Assyriens ; la conquête que les Mèdes et les Perses en firent ; comment Alexandre le Grand soumit cet empire à sa puissance, et le partage qu'en firent après lui les Lagides et les Séleucides. Ce même prophète décrit si clairement l'état misérable du peuple juif sous ces différents maîtres, et principalement sous Antiochus l'illustre (4), que Porphyre comparant les historiens grecs qui étaient de son temps avec ces prédictions, et ne pouvant nier que si elles étaient véri-

(1) Lisez le chap. xiii du Deutéron., v. 5, et le ch. xviii. v. 20.

(2) Ce que c'était que cet oracle, comment il se rendait : ce que l'on doit entendre par le pectoral et par Urin et Thummin. Voyez l'*Histoire des Juifs et des peuples voisins*, par M. Prudeau, *édit. d'Amsterd.* 1722. t. 1. depuis la page 271 jusqu'à 281.

(3) Voyez l'accomplissement aux chap. xxxix et li. Eupolème fait menti n de cette prophétie et de son accomplissement. *Eus. l. ix. ch. 59.*

(4) Des douze Antiochus, rois de Syrie, le plus célèbre, et celui qui a le plus signalé ses exploits, est le quatrième, surnommé *Epiphane*, ou *l'illustre*.

(1) Longin fut maître du philosophe Porphyre, ce grand ennemi des chrétiens : Zénobie, reine des Palmyriens, peuples de l'Arabie déserte, le pria pour son conseiller. Ce fut lui qui s'opposa à ce que la reine se rendit aux Romains ; il lui en coûta la vie. L'empereur Amélien ayant défait l'armée de Zénobie, fit servir cette reine à son triomphe, et fit tuer Longin. Cela arriva vers le milieu du troisième siècle de l'Église.

(2) Apulée, philosophe platonicien, florissait au milieu du deuxième siècle.

tables, c'était autant de démonstrations de la vérité de la religion chrétienne, prit le parti de dire qu'elles n'avaient été faites qu'après coup : parti si insensé, qu'il y a moins de folie à nier que les vers de Virgile soient de ce poète, et qu'il les a composés sous Auguste : car ce que les prophètes ont dit, passe pour aussi certain parmi les Hébreux, qu'il est constant chez les Romains qu'il y a eu un Virgile. A ces preuves on peut ajouter ce qu'ont dit quelques écrivains qui ont parlé de la découverte de l'Amérique : que l'on a trouvé chez quelques peuples du Mexique et du Pérou des prédictions évidentes de l'arrivée des Espagnols dans ces pays, et des maux horribles qui l'ont suivie.

Les songes, au moins quelques-uns, je pourrais les compter aussi entre les prédictions. Que d'accidents, que de malheurs nous arrivent tous les jours, dont quelques songes précédents nous avaient représenté une image trop fidèle. Les attribuer au hasard ou à des causes naturelles, c'est ce que je ne puis souffrir. Tertullien a ramassé dans son livre de l'Âme quantité de faits de cette nature qu'il a tirés de divers auteurs estimables. On a vu, on a entendu parler des spectres : plusieurs auteurs que l'on ne peut soupçonner de superstition, rapportent sérieusement bien des exemples de cette espèce. S'il fallait les appuyer par des témoins vivants, gens dignes de foi, la Chine et l'Amérique ne nous en laisseraient pas manquer.

C'était autrefois une coutume (1) fort usitée, surtout en Allemagne, de faire l'épreuve de son innocence en touchant un fer chaud (2); souvent les lois ont ordonné de se purger par cette voie (3), et l'on ne peut nier qu'elle n'ait réussi. Sont-ce là des faits à rejeter? Ces merveilles ne méritent-elles pas notre attention?

Objection, qu'on ne voit plus de miracles. — Mais, dira quelqu'un, pourquoi ne voit-on plus aujourd'hui de ces faits miraculeux?

(1) Voyez Plutarque, dans la Vie de Dion et de Brutus; Tacite, *Annal.* 11, et ce qu'il dit de Curtius Rufus. Valère Max. *l. 1. ch. 8.* Il faut pourtant avouer que la crédulité du peuple est extrême sur ce sujet, et que le plus grand nombre des histoires de spectres n'a guère de fondement que dans cette crédulité, et une imagination blessée.

(2) Il semble que cette coutume ait eu lieu parmi les Grecs : Sophocle, dans la tragédie d'Antigone, fait dire : « Nous sommes prêts à vous prouver que nous ne sommes ni coupables ni complices de ce crime, ou par des serments, ou en touchant des masses de fer toutes rouges, ou en marchant sur du feu. »

(3) Voyez Jérôme Bignon, *Notes sur les formules de Marculfe*; Baluze, *t. 1. des Capitul. des rois de France, et dans ses notes sur Agobard p. 404.* Grouin aurait pu parler aussi des épreuves par les duels qui n'étaient pas moins usitées; Basnage traite de celles-ci dans une dissertation sur les duels et les ordres de chevalerie, à Anst., 1720, que d'autres ont attribuée fausement à feu M. le président Bouhier, ni des plus savants magistrats que l'on ait eus. Voyez aussi le P. le Brun, de l'Oratoire, dans son *Histoire crit. des pratiques superstitieuses*; Franc Junet, dans ses notes sur la Lettre 74 d'Yves de Chartres, etc.

pourquoi n'entendons-nous plus de véritables prédictions? A cela je réponds, qu'il n'est pas besoin de nouveaux miracles pour persuader à un esprit raisonnable qu'il y a un Dieu qui gouverne le monde. Ceux qui se sont faits du temps de nos pères sont plus que suffisants pour prouver cette vérité; et comme il était de la sagesse de Dieu de faire éclater alors ces merveilles, croyons qu'il n'agit pas moins sagement aujourd'hui qu'il ne les fait plus paraître à nos yeux. Il a donné des lois à la nature, c'est pour en régler le cours : de quelle utilité seraient-elles s'il renversait sans cesse l'ordre qu'elles maintiennent? ces coups extraordinaires, il était juste de les réserver pour des causes qui en fussent dignes; pour venger, par exemple, le mépris que les nations portaient au culte qui est dû à l'Être suprême, et que le Juif seul lui rendait dans un petit coin de la terre, et pour étendre dans tout l'univers la religion chrétienne, cette religion sainte, dont nous allons prouver plus particulièrement la vérité.

CHAPITRE X.

Réponses à quelques objections que l'on fait contre la Providence.

Il y en a qui ne peuvent croire qu'il y ait une providence, quand ils font réflexion à ce déluge de crimes qui inonde aujourd'hui la terre. S'il y avait, disent-ils, un Dieu qui prit soin de cet univers, n'arrêterait-il pas ce torrent d'iniquités qui se répand partout avec impétuosité, et qui cause tant de ravages. Voici ce que je réponds à cette objection : Il n'y a que Dieu qui soit essentiellement bon, lui seul ne peut commettre le mal; mais pour l'homme, il est libre : le bien et le mal sont devant ses yeux; il peut choisir l'un et rejeter l'autre; pourquoi veut-on que Dieu lui ôte sa liberté en le mettant dans l'impuissance de faire le mal (1)? Ce n'est pas que Dieu ne propose à l'homme des motifs pour se détourner de la voie de l'injustice; c'est pour cela qu'il lui a donné des lois dont il exige l'exécution; c'est pour le porter au bien, qu'il lui parle au cœur, ou qu'il l'avertit extérieurement de son devoir, qu'il le menace de sa colère s'il refuse de lui obéir, et qu'il lui promet des récompenses éternelles, s'il est fidèle à ce qu'il demande de lui. Quoique notre malice rende presque tous jours inutiles ces effets de la bonté de notre Dieu, elle a elle-même ses bornes, que Dieu étend ou raccourcit comme il lui plaît. Ainsi quelque grande que soit la corruption de l'homme, les lois divines subsistent toujours, et jamais la connaissance n'en a été entière-

(1) Si vous ôtez à la vertu le pouvoir de se déterminer, dit Origène, *l. iv contre Celse*, vous détruisez la vertu elle-même. Lisez ce quatrième livre d'Origène, il est excellent; v. S. Just. dans ses 2 Apolog., et n'oubliez pas, en lisant ces passages, cette belle parole de S. Augustin : Il est vrai, Seigneur, vous m'avez donné une volonté libre, mais sans vous, mes efforts pour le bien seront inutiles. *Voluntatem quidem liberam dedisti mihi, sed sine te nihil est conatus meus.* S. Augustin, *enarr. 2. in Ps. xxvi, c. 17.*

ment éteinte. Les crimes mêmes, Dieu ne les permet que pour quelque bien ; il se sert de la mauvaise volonté d'un pécheur, ou pour punir d'autres coupables, ou pour faire rentrer dans le chemin de la vertu ceux qui s'en étaient écartés, ou pour donner un nouveau lustre à la fermeté et à la patience des justes. Ceux-là mêmes qu'il semble que la justice de Dieu oublie, parce qu'ils vivent tranquilles au milieu de leurs désordres, ceux-là paieront avec usure la peine de leurs crimes : le temps vient enfin où Dieu fait sentir qu'il peut faire ce qu'il veut à l'égard de ceux qui ont fait ce qu'il ne voulait pas.

Qu'il faut admettre un dernier jugement. Que l'âme est immortelle. — Il y en a qui ont refusé de reconnaître une Providence, parce qu'ils ont vu quelquefois le crime impuni, et la vertu haïe, persécutée, opprimée même d'une manière honteuse par le méchant. Mais cette pensée est peu raisonnable, et après toutes les preuves que nous avons apportées, peut-on encore hésiter sur le parti que l'on doit prendre ? Oui, Dieu gouverne tout avec sagesse, et si sa justice semble n'avoir pas toujours des caractères aussi marqués que sa patience ; attendons ce dernier jour où il rendra à chacun selon ses œuvres ; le méchant alors paiera au centuple le mal qu'il aura fait, et l'homme de bien sera d'autant plus honoré, qu'il aura plus été persécuté. Je dis que cette distinction du juste et de l'impie ne paraîtra clairement qu'au jour du jugement, après la mort ; car serait-il besoin de prouver que les âmes sont immortelles (1), qu'elles vivent après la destruction du corps ? Y a-t-il un peuple tant soit peu sensé qui ne croie cette vérité aussi ancienne que le monde ? Homère, les philosophes grecs, les druides, prêtres des Gaulois (2), les brachmanes qui sont les lettrés des Indes (3), les Egyptiens, les peuples de Thrace (4), les Allemands n'en ont point douté, comme on le peut voir dans leurs propres ouvrages ou dans ceux qui ont écrit leur histoire. Strabon, Diogène Laërce, Plutarque, nous apprennent que les Grecs, les Egyptiens, les Indiens ont cru le jugement dernier. Parcourez ce qui nous reste d'Hystaspe et des sibylles ; lisez Ovide, Lucain et ce que quelques auteurs disent des Siamois, et vous verrez que ce que nous croyons de cet embrasement général qui doit un jour consumer l'univers, ces auteurs, ces peuples l'ont cru comme nous. C'est l'opinion de cet embrasement qui a donné lieu aux astrologues de dire que le soleil était aujourd'hui plus près de la terre qu'il ne l'était autrefois. Enfin vous parlerai-je des habitants des Canaries et de l'Amérique ? A peine voit-on quelque faible étincelle de raison dans ces barbares ; vous dirai-je

cependant qu'ils en ont assez pour être convaincus de l'immortalité de l'âme et du dernier jugement ? Que l'on examine la nature, que l'on pénètre ce qu'elle a de plus secret, elle n'offrira rien qui détruise cette vérité, une des plus anciennes et des plus étendues qui soient au monde. Tout ce que nous voyons périr, périt ou par l'opposition d'un contraire plus fort que celui auquel il s'oppose ; ainsi le grand chaud chasse le froid : ou en ôtant le sujet, le fondement qui soutenait cette chose qui subsistait ; le verre, par exemple, perd sa grandeur, dès que vous le cassez ; ou encore lorsque la cause efficiente vient à manquer ; ainsi la lumière fait place aux ténèbres quand le soleil s'est retiré. Mais notre âme ne dépend d'aucune de ces causes ; elle ne peut périr par la violence d'un contraire : elle n'en a point. Sa nature est telle, qu'elle réunit en elle, comme dans un seul point, les choses qui semblent les plus séparées et les plus opposées. Elle ne craint point qu'on lui ôte le fondement de sa vie, elle n'en a point d'autre qu'elle-même. Ce n'est point du corps qu'elle dépend : elle ne se lasse pas comme lui par l'action : elle trouve sa perfection où le premier ne peut sentir que la faiblesse, comme dans la contemplation des objets élevés. Une trop grande lumière blesse notre vue ; mais plus les objets sont vifs, plus ils sont spirituels, et mieux l'âme peut s'en occuper. Le corps ne peut agir que sur des choses bornées ou par le temps, ou par le lieu. L'esprit seul contemple l'infini et l'éternel. Si l'âme ne dépend donc point du corps dans ses opérations, comment ce même corps pourrait-il être le fondement de sa vie ? car l'on ne peut savoir la nature des choses que l'on ne voit pas que par leurs opérations. Quand une cause cesse de produire un effet sans lequel elle ne peut être, l'effet manque et disparaît ; mais la vie de l'âme subsiste indépendamment de toute cause. Ce ne sont pas les parents qui la produisent, puisque les enfants vivent après la mort de leurs pères. Si l'on veut qu'elle soit soumise à la cause première et universelle, comme cette cause première ne meurt pas, l'âme qui en dépend ne peut périr. Dire que Dieu en exige la destruction, c'est ce que l'on ne peut prouver, le contraire même paraît évidemment ; et n'est-ce pas ce que montre ce domaine, cette puissance que l'âme a sur ses propres actions ; ce désir que nous sentons pour l'immortalité ; ce plaisir intérieur que ressent l'âme dans le bien qu'elle fait, quelque peine qu'elle ait eue pendant l'action ; cette espérance qui la soutient au milieu des plus grandes adversités ; ces remords (1) au contraire qui déchirent le cœur d'un pécheur au milieu de ses plaisirs, la pensée de la mort, la crainte du jugement qui viennent troubler ses folles joies ; pensées accablantes que les plus impies n'ont jamais pu chasser de leur esprit ?

(1) Sur l'immortalité, lisez les dialogues sur la Providence, sur l'immortalité de l'âme, etc., par l'abbé de Choisi et l'abbé de Dangeau. Sherlock, de l'immortalité de l'âme, in-oct., c'est un bon ouvrage, etc.

(2) César nous l'apprend au l. vi de la Guerre des Gauls.

(3) Voyez Strabon, livre xv.

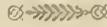
(4) Pomponius Mela, livre xi.

(1) Vous appréhendez, dit Sénèque, d'avoir un témoin de vos actions ; comptez-vous donc pour rien votre conscience qui vous accompagne en tous lieux ?

Avouons-le donc, l'âme ne peut mourir : nous avons Dieu même pour garant de cette vérité : que de marques ne nous a-t-il pas données de notre immortalité ! Que conclure de tout ceci ? que la fin la plus digne où nous puissions tendre, est la félicité éternelle. C'est ce qui faisait dire à Platon et aux disciples de Pythagore, que le plus grand bien de l'homme était de ressembler à Dieu. Mais quel est

ce honneur dont nous parlons ? comment l'acquiert-on ? N'écoutons pas sur ce sujet les faibles conjectures des hommes ; que Dieu nous parle lui-même ; ce qu'il nous en dit est certain. La voie la plus sûre pour arriver à cette connaissance, c'est de croire la religion chrétienne, la seule véritable, comme nous allons tâcher de le prouver dans la seconde partie de cet ouvrage.

LIVRE SECOND.



CHAPITRE PREMIER.

Que le titre de véritable religion appartient à la religion chrétienne. De Jésus-Christ, auteur de cette religion.

Après avoir adressé mes prières à Jésus-Christ, afin d'obtenir de lui les secours dont j'ai besoin pour traiter dignement la matière que j'entreprends d'expliquer, je déclare le sujet de ce second livre. Mon dessein n'est pas d'y parler de tous les points de doctrine que la religion chrétienne enseigne ; je me borne à prouver que cette religion est très-véritable, qu'elle est très-certaine, et voici comme je le montre.

Que Jésus-Christ a été. — L'on ne peut douter que Jésus de Nazareth n'ait vécu dans la Judée sous l'empire de Tibère ; c'est la foi de tous les chrétiens ; et quelque dispersés qu'ils soient, ils se réunissent tous en ce point. Les Juifs qui vivent aujourd'hui, ceux qui ont écrit depuis le règne de Tibère, sont d'accord avec nous sur cet article ; les païens mêmes, je veux dire, ceux qui ne sont ni Juifs, ni chrétiens (1), comme Suétone, Tacite, Pline le Jeune, et beaucoup d'autres rendent témoignage à la même vérité.

Qu'il a été crucifié. — Quoiqu'il paraisse honteux de reconnaître pour seigneur et pour maître un homme condamné à un supplice infâme, nous avouons que ce même Jésus a été attaché à une croix par l'ordre de Pilate, gouverneur de la Judée. Les Juifs le confessent comme nous, quoiqu'ils n'ignorent pas que le fondement de la haine que nous leur portons en tous lieux, vient de ce que leurs pères avaient excité ce gouverneur à rendre cette sentence injuste contre celui qui était l'innocence même. Les païens, comme nous l'avons dit, ont confirmé cette vérité : ceux qui en doutaient, les chrétiens des premiers siècles les renvoyaient, pour s'en assurer, aux actes mêmes de Pilate, ouvrage qui s'est conservé longtemps (2). Enfin l'empereur Julien l'Apostat, et les autres ennemis du nom chrétien n'ont pas osé révoquer ce fait en doute. De sorte que l'on peut

(1) Voyez Huet, *Démonst. Evang. propos. 5, sect. 5*. Suétone, dans la *vie de l'empereur Claude*. Tacite *liv. xv*, où il parle des chrétiens en homme qui les connaissait fort mal. Pline, *lettre 97. du dixième livre*.

(2) Il ne tient qu'à vous, dit saint Justin, dans sa grande *Apologie* adressée à l'empereur Antonin, il ne tient qu'à vous de vous assurer par la lecture des actes dressés sous Pilate, de la vérité de tout ce que j'avance. Il répète la même chose dans le même écrit.

assurer qu'il n'y a point d'histoire aussi avérée, étant confirmée par des témoignages si nombreux, si respectables, par ceux mêmes de plusieurs peuples, qui, divisés entre eux par mille endroits, se réunissent sur cet article.

Cependant ce Jésus-Christ est adoré comme Dieu par toute la terre, ou peu s'en faut ; nous ne suivons dans ce culte que l'exemple de nos pères. On l'a adoré, ce divin Sauveur, dès qu'il a été. C'était pour empêcher de le servir et de lui rendre le culte qui lui est dû, que Néron, au rapport de Tacite et de plusieurs autres, persécutait les chrétiens et les faisait mourir par divers supplices que sa cruauté inventait.

Que les premiers adorateurs de Jésus-Christ n'étaient pas des personnes ignorantes et grossières. — *Preuves de la vérité des miracles de l'Évangile.* — L'on a compté dès les premiers temps au nombre des disciples de ce Jésus crucifié des hommes d'un jugement sain, d'une science renommée : tels ont été Sergius (1) gouverneur de Chypre ; Denis l'Aréopagite (2), Polycarpe (3), Justin (4), Irénée (5), Athéna-

Tertullien dans son *Apologétique*, chap. 2. cite aussi ces actes comme des pièces authentiques. Il est certain que c'était une coutume exactement observée par les proconsuls, les préteurs et les autres gouverneurs de province, de faire dresser des procès-verbaux et des actes publics des jugements qu'ils rendaient, pour en informer l'empereur. Il est donc plus que vraisemblable que Pilate avait fait dresser des actes de ce qui s'était passé dans la condamnation de J.-C., et qu'il en avait informé l'empereur Tibère, qui, persuadé intérieurement de l'innocence de Jésus et de sa divinité, se serait sans doute fait chrétien, si l'on eût pu être, selon la pensée du même Tertullien, et César et chrétien. Mais je doute que l'on puisse dire que les véritables actes de Pilate se soient conservés longtemps, puisque ceux qui étaient du temps d'Ensebe au quatrième siècle de l'Église, étaient une pièce fabriquée par quelque imposteur, comme cet historien le dit *livre 1, ch. 9 de son Histoire ecclésiastique*. Voyez M. de Valois, *notes sur cet endroit d'Ensebe* ; Spanheim, *Hist. chrét. siècle 1, chap. 15*. Tillemont, *Mémoires Eccles. tome 1*.

(1) Celui dont il est parlé dans les Actes des apôtres, *chap. 15, v. 12*.

(2) Il en est parlé dans le même livre, *ch. 17, v. 4*.

(3) Evêque de Smyrne en Asie, qui souffrit le martyre l'an 161, sous les empereurs Marc-Anton. et Luc. Vêrus.

(4) C'est celui qui présenta aux mêmes empereurs cette belle *Apologie*, que l'en met mal à propos pour la n° de ce saint, philosophe et martyr.

(5) Evêque de Lyon, qui florissait vers le milieu du deuxième siècle de l'Église.

gore (1), Origène (2), Tertullien (3), Clément d'Alexandrie (4) et beaucoup d'autres, sans parler de plusieurs Juifs. Qu'est-ce qui a pu porter ces grands génies, imbus presque tous des maximes de l'idolâtrie, qu'est-ce qui a pu les porter à embrasser le parti d'un homme qui avait fini ses jours sur une croix? Ce n'était sans doute ni l'amour des richesses temporelles, ni le désir des dignités que la religion chrétienne ne pouvait donner : non, c'est qu'ils avaient reconnu, après un examen sérieux et tel que l'importance de l'affaire le demandait, que les miracles que l'on rapportait de Jésus étaient véritables. Ils ne pouvaient douter, après toutes les preuves qu'ils en avaient, que ce libérateur des nations n'eût tellement par sa seule parole guéri les maladies les plus désespérées, qu'il n'eût rendu la vue à un aveugle né tel, multiplié plusieurs fois les pains pour en rassasier des milliers d'hommes, et enfin ressuscité des morts et fait plusieurs autres merveilles semblables. Cette preuve, fondée sur les témoignages que l'on rendait dès lors à sa puissance, était si forte, que ni Celse (5), ni Julien (6), qui ont tâché dans leurs ouvrages d'opprimer la vraie religion sous leurs calomnies, n'ont pu s'empêcher d'avouer que Jésus-Christ a fait des miracles, et les Juifs le disent ouvertement dans leur *Thalmud*.

De la vérité de ces miracles. — Les attribuera-t-on à quelque effet naturel? (7) mais pourquoi donc les nomme-t-on prodiges? pourquoi les appelle-t-on miracles? Guérir en un moment, en prononçant une seule parole, par un simple attouchement, les maux les plus incurables, je ne vois rien en cela de naturel. Aussi les ennemis que Jésus-Christ a eus pendant sa vie mortelle, ceux qui, depuis sa résurrection, se sont élevés contre ses disciples, n'ont jamais apporté cette rai-

son; cependant leur aurait-elle échappé s'ils l'eussent eru solide? Dira-t-on que ces miracles n'étaient qu'apparens; que ce n'étaient que des prestiges, que des illusions? ce serait avancer le paradoxe le plus étrange. On ne peut appeler prestiges des choses faites à la vue de tout un peuple, parmi lequel il y avait beaucoup de gens savants, ennemis de Jésus-Christ, et qui observaient avec soin tout ce qu'il faisait. Remarquez encore que ces merveilles ont été souvent réitérées; que les effets qu'elles produisaient n'étaient point passagers, qu'ils étaient sensibles, qu'ils demeureraient toujours. Concluons donc, et c'est aussi ce qu'en concluaient les Juifs, que ces choses étaient opérées par quelque vertu surnaturelle; qu'elles avaient pour auteurs quelque intelligence puissante, quelque esprit bon ou mauvais. Or l'on ne peut les attribuer aux mauvais esprits : nous en avons des preuves (1). Ces effets miraculeux n'ont été opérés que pour confirmer la doctrine de Jésus-Christ. Mais cette doctrine est contraire aux malins esprits; elle défend de leur rendre aucun culte; elle interdit aux hommes ces actions impures que les démons voient commettre avec tant de plaisir. Le crédit de ces anges de ténèbres a diminué à mesure que la doctrine du Sauveur a été reçue; elle s'est établie sur leur ruine; elle a vu disparaître devant elle les superstitions de la magie : le culte d'un seul Dieu a fait tomber celui que l'on rendait à toutes les fausses divinités, dont la puissance s'est évanouie à la venue de Jésus-Christ, comme Porphyre même l'a reconnu. Non, il n'est pas croyable que le démon ait été assez imprudent de ne se servir de son autorité que pour faire et réitérer des choses qui, loin de lui être utiles ou honorables, ne tournaient qu'à sa honte et à sa ruine. D'un autre côté, il n'était pas de la sagesse et de la bonté de Dieu de permettre que les esprits mauvais trompassent ceux qui se soumettaient avec simplicité au joug de l'Évangile, et qui avaient pour lui une crainte respectueuse (2) : vertus qui brillaient principalement dans les premiers chrétiens, dont la vie était pure et sans tache, et qui ont mieux aimé souffrir toutes sortes de persécutions que de souiller leur âme par quelque péché.

Si vous dites que de bons esprits, mais inférieurs à Dieu, ont produit ces œuvres que nous admirons avec justice, il faut donc que vous confessiez qu'elles étaient agréables à

(1) Voyez Eusèbe, *Démonstr. évang.*, l. III, ch. 6.

(2) Les hommes doivent à Dieu de recevoir la religion qu'il leur envoie. Dieu doit aux hommes de ne les pas induire en erreur. Or ils seraient induits en erreur si les faiseurs de miracles annonçaient une fausse doctrine, qui ne parût pas visiblement fausse aux lumières du sens commun, et si un plus grand faiseur de miracles n'avait déjà averti de ne les pas croire. Pascal, *Pens. sur les miracles*. Dieu tente, dit le même, mais il n'induit point en erreur. Tenter, c'est proenrer les occasions qui n'imposent point de nécessité. Induire en erreur, c'est mettre l'homme dans la nécessité de conclure et suivre une fausseté; or c'est ce que Dieu ne peut faire.

(1) Autre apologiste de la religion; il était Athénien, et florissait à la fin du second siècle.

(2) Origène, si célèbre par ses écrits, et qui a si bien défendu la vérité de notre religion dans ses livres contre Celse, vivait au commencement du troisième siècle.

(3) Ce grand homme, dont la chute doit faire trembler les plus justes, vivait au second siècle.

(4) Vers le temps de Tertullien.

(5) Origène, liv. II : « Vous avez eru qu'il était fils de Dieu, parce qu'il a guéri des boiteux et des aveugles. »

(6) S. Cyrille, l. VI, rapporte ces paroles de Julien : « A moins qu'on ne regarde comme les plus grandes actions du monde, de guérir des boiteux et des aveugles, et de secourir les démoniaques dans les villages de Bethsaïde ou de Béthanie. »

(7) Spinosa ne trouve rien de surnaturel dans les miracles, et ce système est celui de tant de prétendus philosophes qui ne veulent rien admettre que ce qui peut être compris par leur faible raison. On s'est appliqué à réfuter ce système dans la préface que le P. Tonnenne, savant jésuite, a mise à la tête de l'*Existence de Dieu*, ouvrage de Fénelon, dans plusieurs endroits des Lettres contre l'abbé Houtteville, surtout la 19^e dans l'extrait que les jésuites ont fait du livre de cet auteur, *Mémoires de Trév.*, juillet et août 1722, etc., et dans un grand nombre d'autres ouvrages.

Dieu, qu'elles ne tendaient qu'à manifester sa gloire, puisque les bons anges ne font rien qui ne puisse plaire à celui qu'ils servent et se rapporter à son honneur. Je ne parle pas de plusieurs miracles que l'on ne peut s'empêcher d'attribuer à Dieu lui-même, comme de ressusciter des morts. Enfin Dieu ne fait point de miracles, il n'en permet aucun sans sujet. Un sage législateur ne s'écarte jamais sans dessein des lois qu'il a établies ; il ne les passe point sans une cause importante. Or je ne puis rendre d'autre raison des miracles dont nous avons parlé, que celle que Jésus-Christ a donnée lui-même quand il a dit, qu'il les faisait pour donner des preuves de la vérité de sa doctrine, et cette raison est si sensible, qu'elle est venue comme d'elle-même s'offrir à tous ceux qui ont été les témoins de ces miracles (1). Or, comme il s'en est trouvé parmi eux qui agissaient de bonne foi, ce serait une impiété de croire que Dieu ait voulu les éblouir par ces actions éclatantes, pour les précipiter plus facilement dans l'erreur. Aussi voyons-nous que ceux mêmes d'entre les Juifs qui ont vécu du temps de Jésus-Christ, et n'ont pas voulu abandonner les cérémonies et les pratiques de la loi de Moïse, pour suivre la doctrine de Jésus, comme les Nazaréens et les Ebionites, n'ont pas laissé de le reconnaître pour un docteur envoyé du ciel.

CHAPITRE II.

Que la résurrection de Jésus-Christ est appuyée sur des témoignages authentiques.

Jésus-Christ est ressuscité après sa mort, il est sorti triomphant du tombeau, et ce miracle rend témoignage à la vérité des autres dont nous avons parlé. Aussi tous les chrétiens ne le croient pas seulement véritable, ils le regardent encore, et l'ont toujours regardé comme le fondement de leur foi. Cette uniformité, cette universalité de sentiments, montre bien que les premiers prédicateurs de l'Évangile avaient convaincu ceux qui les écoutaient de la certitude de ce fait : mais ils n'ont pu convaincre les gens sages et prudents, qu'en leur assurant qu'ils ne leur disaient rien dont ils n'eussent été les témoins oculaires. Il ne fallait pas moins qu'une autorité si décisive pour faire croire à des personnes un peu raisonnables un fait si extraordinaire, dans des temps surtout, où suivre la doctrine des apôtres, et s'exposer aux plus grands périls, était une même chose. Les livres que nous ont laissés ces premiers disciples du Seigneur, les écrits mêmes de leurs adversaires, nous assurent de la constance avec laquelle ils ont annoncé cette doctrine ; nous y voyons qu'ils appuyaient leur témoignage sur celui de cinq cents autres personnes qui avaient vu comme eux Jésus-Christ ressuscité. Ce n'est pas la coutume de ceux

qui mentent d'en appeler au rapport de tant de monde. Il est encore moins probable qu'un si grand nombre se soit accordé pour avancer une fausseté ; et quand il n'y aurait eu que les seuls apôtres, ces douze illustres prédicateurs de l'Évangile, qui eussent publié la résurrection du Sauveur, nous aurions dû les croire. On n'est pas méchant sans l'espérance de quelque avantage : or, quel fruit pouvaient-ils tirer de leur mensonge ? De l'honneur ? les dignités, les emplois dépendaient des Juifs et des païens, leurs ennemis et leurs persécuteurs ; des richesses ? s'avouer disciple du Seigneur, c'était être sûr de perdre les biens que l'on pouvait posséder : et quand on les en aurait laissé jouir, la religion qu'ils suivaient leur apprenait à y renoncer : pouvait-on conserver ses richesses et aller distribuer aux autres celles de l'Évangile ? Enfin les apôtres et leurs disciples n'avaient point lieu d'espérer que la voie qu'ils prenaient les conduirait aux autres commodités de la vie. Annoncer l'Évangile, c'était s'exposer à toute sorte de travaux, à la faim, à la soif, aux fouets, aux prisons.

Je ne puis croire non plus que l'envie de se faire un nom, le désir d'acquérir de l'estime parmi ceux qui suivraient leur croyance, fussent des motifs assez puissants pour faire qu'ils se soumissent à de si grandes peines : l'ambition n'était pas leur défaut, leur vie et leur doctrine ne respiraient que l'amour de la simplicité, et l'éloignement du faste. D'ailleurs pouvaient-ils, si Dieu ne les en avait assurés, pouvaient-ils se promettre que leur prédication ferait tant de progrès, vu qu'ils avaient contre eux, premièrement notre propre nature, qui n'aime point à être gênée, et dont l'Évangile contrariait toutes les inclinations ; secondement, les princes, les magistrats, tous les grands qui unissaient leurs forces pour en empêcher le succès. J'ajoute qu'ils ne pouvaient espérer de jouir longtemps de la vaine réputation qu'ils auraient recherchée par tant de travaux. Dieu qui cache presque toujours ses desseins aux hommes, les laissait croire que le monde était près de sa fin ; et cette opinion, comme on le peut voir dans leurs écrits (1) et dans ceux des auteurs des premiers siècles, était très-répandue.

Mais, répond l'incrédule, l'envie de soutenir une religion nouvelle, une religion qu'ils professaient, a pu les porter à débiter ces mensonges. Vaine objection, et qu'une courte réflexion va dissiper. En effet, ou les apôtres étaient sincèrement persuadés que la religion

(1) J.-C., dit Pascal, a prouvé qu'il était le Messie, en vérifiant plutôt sa doctrine et sa mission par ses miracles, que par l'Écriture et par les prophéties. Lisez les *Pensées* de cet auteur sur les *Miracles*, art. 27.

(1) Il est vrai, c'était une opinion assez commune dans ces premiers temps, que le monde était près de sa fin : on la voit dans les plus anciens pères, mais je ne crois pas qu'on l'aperçoive dans les écrits des apôtres. Comme cette opinion était fautive, ils se seraient trompés en l'avanciant, ce qui serait contraire à l'infaillibilité que l'Église reconnaît en eux, comme ayant été inspirés par le S. Esprit. Les passages de *la 1^{re} ép. aux Thessalons.*, iv, 15, 16 ; et de *la 1^{re} aux Cor.*, xv, 52, doivent à la vérité s'entendre de ce qui arrivera à la fin du monde ; mais ils ne disent point quand cette fin arrivera.

qu'ils voulaient étendre était véritable, ou ils n'en étaient pas persuadés : si vous admettez cette dernière supposition, répondez-moi, l'eussent-ils choisie, cette religion? eussent-ils laissé les autres où ils pouvaient vivre en sûreté et avec honneur? Je dis plus : quelque véritable qu'ils la crussent, en auraient-ils fait une profession ouverte, s'ils n'eussent été convaincus qu'ils y étaient obligés? ne pouvaient-ils pas prévoir, et l'expérience ne le leur apprit-elle pas bientôt, que confesser que l'on était chrétien, c'était vouloir mourir et attirer avec soi la perte d'un grand nombre? Ne voyaient-ils pas que, sans une cause légitime et sainte, l'on ne pouvait donner la moindre occasion à la mort de tant d'hommes, sans se rendre coupable d'autant de meurtres qu'il y aurait eu de personnes opprimées ou persécutées pour ce sujet? Que s'ils ont cru que leur religion était véritable, qu'elle était préférable à toute autre, qu'ils devaient la professer publiquement, même après la mort honteuse en apparence de son auteur; l'auraient-ils fait, cette profession, s'ils eussent été trompés dans les promesses que Jésus-Christ leur avait faites de ressusciter (1)? Cette fourberie, cette imposture une fois reconnue, aurait suffi à un homme raisonnable pour l'éloigner d'une créance fondée en partie sur un mensonge si grossier. Enfin, toute religion, et particulièrement celle de Jésus-Christ, défend d'user de mensonge et de faux témoignage, principalement dans ce qui regarde Dieu; et quand elle ne ferait pas une défense si juste, les apôtres étaient incapables de déguisement : la sainteté de leur vie, avouée même de leurs adversaires, et la simplicité de leur esprit, nous assurent de leur sincérité. Considérez de plus, combien de maux, quels tourments cruels ils ont endurés pour la défense de ce qu'ils prêchaient : plusieurs d'entre eux ont souffert pour cette cause les genres de mort les plus affreux. Il pourrait arriver que quelque philosophe préférât d'endurer volontairement de grands maux, plutôt que d'abandonner une opinion qu'il croit véritable : mais qu'un homme, et encore plus, qu'un nombre presque infini d'hommes aient voulu défendre malgré la rigueur des supplices une opinion dont ils connaissaient la fausseté, et sans avoir intérêt d'empêcher qu'elle fût connue pour telle, c'est ce qui est absolument incroyable; cette conduite serait insensée (2), défaut que l'on ne peut reprocher aux apôtres, comme leurs actions et leurs écrits le témoignent. Et ce que nous disons des premiers disciples du Sauveur, il le faut dire de S. Paul, qui n'a pas craint de publier qu'il avait vu Jésus-Christ triomphant dans le ciel. Ce grand apôtre était orné de toute l'érudition juive; il pouvait prétendre aux plus hauts emplois s'il eût suivi le chemin que ses pères lui avaient tracé : mais il a mieux aimé se soumettre au joug de la croix, et embrasser avec

elle la haine de ses proches, les fatigues et les dangers des longs voyages, et enfin une mort ignominieuse aux yeux des hommes. *Quel témoin ! et de quel poids !*

Réponse à quelques objections contre la résurrection. — Pourrait-on ne se pas rendre à ces autorités, et suffirait-il de dire que la résurrection est impossible, qu'elle est de ces choses qui impliquent contradiction (1)? Si ce raisonnement à quelquefois lieu, on ne peut l'employer ici. On pourrait dire qu'il est impossible qu'un homme soit vivant et mort en même temps : mais de croire que la vie peut être rendue à un mort, surtout par la vertu toute-puissante de celui qui a donné la vie à l'homme, il n'y a rien en cela qui repugne à la raison. Aussi les gens sages ne l'ont pas cru impossible. Platon écrit qu'Éris Arménien avait été rappelé de la mort à la vie; Héraclide de Pont dit la même chose d'une certaine femme dont il parle; Aristée, si l'on en croit Hérodote, a joui de la même faveur; Plutarque nomme aussi quelques personnes qui en ont reçu de pareilles : et soit que ces faits soient véritables, soit qu'ils ne méritent aucune créance, l'on en peut toujours raisonnablement conclure, que les Sages du paganisme n'ont pas cru la résurrection impossible.

Que la résurrection de J.-C. prouve invinciblement la religion chrétienne. — Que si l'on peut croire que J.-C. est ressuscité, si les témoignages nous l'assurent sont recevables, si les preuves en sont si fortes, que le rabbin Bechaï en a été convaincu, avouons aussi que la nouvelle doctrine que J.-C. est venu annoncer au monde est véritable : avouons (et pourquoi ne l'avouerions-nous pas, après que ses disciples, que des étrangers même le disent?) qu'il avait été envoyé de Dieu son père, et qu'il avait reçu de lui la doctrine qu'il prêchait.

Encore cette réflexion. J.-C. avait prédit avant sa mort par quel supplice il finirait sa vie; il avait assuré qu'il sortirait glorieux du tombeau. Ce que je vous dis, avait-il ajouté, n'arrivera que pour confirmer la vérité de mes paroles. Si c'eût été là autant de mensonges, en vérité aurait-il été de la sagesse de Dieu et de sa justice, de combler de faveurs si rares un imposteur dont la séduction devenait une source intarissable d'erreurs?

CHAPITRE III

De l'excellence de la religion chrétienne; qu'elle est préférable à toutes les autres (2).

Nous avons prouvé par des autorités et

(1) Voyez S. Justin, martyr, réponse septième aux objections contre la résurrection.

(2) Fabricius, dans sa Bibliothèque grecque, tome VII, donne une liste des quatre cents auteurs qui ont écrit sur la vérité de la religion chrétienne. Depuis il a donné cette liste à part, augmentée de beaucoup, avec une exposition abrégée des principales preuves dont on s'est servi pour démontrer la vérité de la religion chrétienne. Cet ouvrage, digne d'être recherché, est au vol. in 4°, imprimé en 1723 à Hambourg, et réimprimé depuis avec de nouvelles augmen-

(1) Voyez saint Chrysostome, *Homel. v sur la 1^{re} ép. aux Corinth.*

(2) Saint Chrysost., *au même endroit.*

par des raisons invincibles la vérité de la religion chrétienne; prouvons maintenant son excellence par l'examen de ce qu'elle enseigne.

Où il faut refuser à Dieu toute adoration, où il faut admettre la religion chrétienne. Choisissons-nous le premier parti? Non, je ne crois pas que la pensée même en vienne à l'esprit d'un homme qui est persuadé que l'être qu'il adore est vraiment ce Dieu qui gouverne le monde, ouvrage de ses mains. Jamais celui qui considérera que l'homme est doué d'un entendement excellent et d'une volonté qui peut se porter à choisir le bien ou le mal, et par conséquent se préparer la matière de son supplice ou de sa récompense, jamais celui-là ne refusera d'adorer Dieu. Il faut donc admettre la religion chrétienne: tout nous convainc de cette nécessité, soit que l'on fasse attention à la certitude des témoignages dont nous nous sommes servis pour en prouver la vérité, soit que l'on considère ce qui est comme la nature et le fond de cette religion. Oui, il faut avouer qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'en est pas encore de plus excellente par la récompense qu'elle promet, de plus parfaite dans ses préceptes, de plus admirable dans la manière dont elle s'est étendue.

Avantage de la religion chrétienne, les récompenses qu'elle promet. — Parlons premièrement de la récompense que la religion chrétienne promet, c'est-à-dire de la fin qu'elle propose à l'homme (car elle est la dernière dans l'exécution, quoique la première dans l'intention).

Moïse, pour engager le peuple juif à être fidèle à la loi qu'il lui donnait de la part de Dieu, a voulu l'attirer par des promesses; mais que promettait-il? Des biens temporels, des terres fertiles, de nombreux troupeaux, une longue et vigoureuse vieillesse, une postérité heureuse. Ce que la loi faisait espérer de plus était obscur et comme enveloppé de voiles. Cette obscurité en précipita plusieurs dans des erreurs grossières, et l'Évangile nous apprend que les saducéens, qui faisaient profession de suivre la loi donnée par Moïse, n'attendaient plus rien après cette vie (1).

Parmi les Grecs, ce peuple instruit dans

tations: il est en latin. Préférons dans l'antiquité les ouvrages des pères, et entre ceux-ci, ceux qui ont été faits pour prouver directement la vérité de la religion, comme sont les apologies pour les chrétiens, les écrits contre les païens et les Juifs. Parmi les modernes, Abbadié est un chef-d'œuvre; les Pensées de Pascal, précieux restes de ce génie sublime; la Démonstration évangélique de Huet, où il y a cependant trop d'érudition; les Mémoires sur la religion, par M. de Choiseul, évêque de Tonr-nai; deux ou trois ouvrages du père Lami, bénédictin, outre ceux que nous avons nommés, sont de bons ouvrages. On pourrait en ajouter plusieurs autres qui ne leur cèdent point en mérite. Mais je n'entreprends point de donner ici une bibliothèque des auteurs qui ont écrit sur la vérité de la religion. L'abbé Houtteville l'a ébauchée dans la préface de son livre de *la Religion chrétienne prouvée par les faits*.

(1) Ils croyaient, dit saint Jérôme, que l'âme mourait avec le corps.

toutes les sciences des Egyptiens et des Chaldéens, ceux qui disaient que l'on devait espérer quelque chose après la mort, exposaient plutôt leurs doutes que leurs sentimens. Lisez ce que l'on a recueilli des Pensées de Socrate (1). Parcourez les écrits philosophiques de Cicéron (2), de Sénèque et de beaucoup d'autres, vous n'y apprendrez qu'à douter. Les plus belles réflexions que ces grands hommes ont faites sur ce point, se sont enfin terminées à ne rien dire de certain, tous leurs raisonnements peuvent aussi bien convenir aux bêtes qu'aux hommes. C'est ce qui a donné lieu à l'opinion absurde de plusieurs philosophes (3), qui s'imaginaient que les âmes passaient des corps des hommes en ceux des bêtes, et de ceux des bêtes en ceux des hommes. Opinion extravagante qu'ils ne pouvaient appuyer que sur de faibles raisons, ou pour mieux dire sur rien qui fût probable. Une difficulté se présentait: l'homme doit agir pour quelque fin; ils ne pouvaient le nier. Pour se tirer de cet embarras, quelques-uns ont dit que la vertu était à elle-même sa récompense, et que le sage était heureux au milieu même des tourments que la cruauté du tyran Phalaris avait inventés. Mais plusieurs ne croyaient pas ce dernier sentiment exempt de difficultés: ils s'apercevaient bien que l'on ne pouvait mettre le souverain bonheur dans un état dont les dangers, les incommodités, les tourments, la mort étaient inséparables; à moins que, content de se repaître de simples paroles, on ne voulût bien se passer de la réalité des choses (4). Ceux-ci firent

(1) J'espère, dit ce philosophe chez Platon, être après cette vie dans la compagnie des gens de bien: je l'espère, mais je n'ose l'as-surer. Il est beau, ajoute-t-il, de croire ce que je dis, si je parle selon la vérité: mais si tout meurt avec le corps, pourquoi me tourmenter dans le temps présent? Tant il est vrai, s'écriait à ce sujet Tertullien dans son livre de l'Âme, tant il est vrai que toute la sagesse de Socrate, n'était qu'un orgueil déguisé, ou, si vous voulez, une grandeur d'âme apparente, et qu'elle ne venait point de la connaissance de la vérité, et c'est ce qui faisait dire à saint Justin, dans son dialogue avec Tryphon, que tous ces grands philosophes, ces prétendus sages de l'antiquité, ne pouvaient pas même dire ce que c'était que l'âme, quelle était sa nature, ce qu'elle devenait. Que de chrétiens aujourd'hui qui n'en savent pas davantage: et combien plus encore, qui, avec ces connaissances, vivent comme s'ils ne les avaient pas!

(2) Cicéron, *Quest. Tuscul.*, x; Sénèque, *lettre LXIV*.

(3) Les brahmanes anciens et modernes, et les pythagoriciens, qui étaient à cet égard disciples de ceux-là.

(4) C'était le sentiment des stoïciens, que l'homme ne pouvait être heureux sans la vertu; cette vérité était certaine; mais il fallait ajouter que la vertu ne se suffit pas à elle-même, qu'elle ne peut rendre toute seule un homme heureux, puisqu'elle ne l'exempte point des maux inséparables de la vie; il fallait en tirer cette conclusion plus naturelle et plus véritable qu'en tire Lactance, que la récompense de la vertu étant une vie heureuse, il faut donc attendre une autre vie après celle-ci; que l'on doit désirer la vertu pour elle-même, et pour ce bonheur sans fin qui la suit, après que nous serons dégagés des liens de ce corps mortel.

donc consister le bien et la fin dernière de l'homme dans les plaisirs des sens. Autre cause de disputes, autre matière de débats et même raisonnables. L'on ne put goûter des gens qui étouffaient tout sentiment d'honnêteté, dont nous sentons les semences au fond de nos âmes, et qui voulaient égaler aux bêtes toujours courbées vers la terre, l'homme qui montre par la figure de son corps qu'il n'est créé que pour le ciel.

Le monde était agité par ces différentes opinions, ou plutôt déchiré par ces erreurs, lorsque Jésus-Christ vint accorder les disputes en faisant connaître à l'homme ce qu'il devait regarder comme son bien véritable et sa fin dernière. Il promit à ceux qui pratiqueraient sa loi, que cette vie présente serait suivie d'une autre dont l'éternité serait le terme; une vie exempte de douleurs et accompagnée d'une joie inconcevable, que rien ne pourrait altérer. Ce n'était pas seulement à l'âme, c'est-à-dire à cette noble portion de nous-mêmes, que les plus sages, fondés sur un je ne sais quel sentiment intérieur, ou sur l'opinion constante de tous les siècles, ont toujours regardé comme devant être heureuse après cette vie passagère; ce n'était point, dis-je, à l'âme seule que les promesses de Jésus-Christ étaient faites : le corps y devait aussi participer, et avec raison. Puisque c'est le corps qui, par son union intime avec l'âme, endure les inconvénients, sent la rigueur des tourments, éprouve enfin la mort, n'était-il pas juste qu'il eût aussi part à la récompense?

• Les joies que le Sauveur du monde nous fait espérer, ne sont pas des joies basses et indignes de ce nom, comme celles que les plus grossiers d'entre les Juifs espéraient de goûter dans les festins où ils s'attendaient de prendre place après leur mort. Elles ne consistent pas dans les voluptés de la chair que l'impie Mahomet a proposées pour récompense à ses sectateurs. Les uns et les autres ne sont que pour cette vie périssable, et encore avec restriction : ce sont des remèdes à sa mortalité. L'un soutient l'être que nous avons reçu ; l'autre est accordé pour procurer la durée des espèces. Les avantages de l'homme ressuscité seront tout autrement estimables. Son corps jouira d'une force et d'une santé parfaite; une beauté éclatante le rendra admirable; son esprit ne sera plus sujet à l'erreur, rien ne lui sera caché, les plus secrets ressorts de la divine Providence lui seront connus; les voiles qui nous cachent maintenant tant de merveilles seront tirés; notre volonté ne sera plus inquiétée par ces désirs inconstants qui la troublent, qui l'agitent à présent; elle se portera tout entière vers Dieu, elle ne cessera de l'admirer et de le louer. Quand nous rassemblerions tout ce que nous pouvons concevoir de beau, de grand, d'estimable, nous n'aurions encore qu'une très-faible idée de ce que Dieu prépare à ses saints.

Que la résurrection des corps dissous et réduits en poudre, n'est pas impossible. —

Nous avons déjà répondu à une objection que quelques-uns faisaient au sujet de la résurrection des corps : en voici une seconde qui me paraît aussi frivole. Il ne se peut faire, dit-on, que les parties de notre corps une fois détruites, se rejoignent et reprennent leur première forme. Je dis que cette objection est peu solide : en effet, selon tous les philosophes, quelque changement qui arrive dans les choses, la matière demeure toujours capable de recevoir diverses formes : et personne ne peut douter que Dieu ne sache en quels lieux, quels endroits éloignés qu'ils puissent être les uns des autres, les parties de tel et tel corps sont dispersées. On ne niera pas non plus qu'il n'ait assez de puissance pour les rassembler et les ranger selon l'ordre qu'elles avaient avant leur destruction : sans doute, Dieu peut faire dans le monde dont il est le maître, ce que les chimistes font tous les jours dans leurs fourneaux et dans leurs vases, où ils rassemblent les choses de même nature, quelque séparées qu'elles fussent avant cette réunion.

La nature nous fournit aussi plusieurs exemples qui prouvent que quelque changement que les espèces aient souffert, elles peuvent recouvrer leur première forme; c'est ce que l'on peut voir dans les semences des arbres et des animaux. L'on peut encore résoudre aisément la difficulté que font plusieurs au sujet des corps dévorés par les bêtes, lesquelles deviennent ensuite notre nourriture. Car la plus grande partie de ce que nous mangeons ne se change pas en notre propre substance; mais ou elle est rejetée, ou elle se change en parties accidentelles, comme la pituite et la bile; et même de ce qui sert proprement à nourrir notre corps, les maladies, la chaleur intérieure, l'air qui nous environne en consomment beaucoup. Cela étant ainsi, Dieu qui prend tant de soin des bêtes, même les plus brutes, qu'il ne permet pas qu'aucune périsse, peut bien faire par une faveur spéciale pour la conservation de nos corps, que ce qui sert d'aliment aux bêtes qui doivent ensuite nous servir de nourriture, ne tourne pas plus en leur propre substance que le poison ou les médecines (1) : ce qui semble d'autant plus probable, que la nature nous dit que la chair humaine n'a point été destinée pour servir de nourriture à l'homme. Que si mon raisonnement est faux, s'il est nécessaire que ce qui a été ajouté à un corps après avoir été pris d'un autre, en soit ôté; cela n'empêchera point qu'il ne soit toujours le même corps. Ne voyons-nous pas arriver de plus grands changements dans la matière? un papillon n'est-il pas renfermé dans un ver, et la substance des plantes et du vin n'est-elle pas contenue dans une petite graine qui, venant à se développer peu à

(1) Dans les choses surprenantes, le motif qui doit nous porter à croire, est la toute-puissance du Créateur, dit S. Augustin, *l. xxi, de Civ. Dei, c. 16* : *In rebus miris summa credendi ratio est omnivotentia Creatoris.*

peu, arrive enfin à une grandeur qui nous étonne quand nous faisons attention à ses commencements. Il n'y a rien que de vrai dans ce que je dis, et je pourrais facilement proposer d'autres exemples aussi véritables, aussi sensibles. Cessons donc de mettre la résurrection au rang des choses impossibles; et soyons au moins en cela d'accord avec Zoroastre, sage de Chaldée, avec presque tous les stoïciens, et avec Théopompe (1) le péripatéticien, qui loin de regarder la résurrection comme impossible, ont assuré qu'elle se ferait quelque jour (2).

CHAPITRE IV.

Que les préceptes que la religion chrétienne nous donne touchant le culte de Dieu, sont saints.

L'avantage de la religion chrétienne, la sainteté de sa morale dans ce qui concerne le service de Dieu, et les devoirs qui regardent le prochain. — Une seconde preuve de l'excellence de la religion chrétienne au-dessus de toute autre religion, est la sainteté des préceptes qu'elle nous donne touchant le culte de Dieu, ou quelque autre article que ce soit. On voit dans Porphyre que les jours de fête chez les païens, ces jours où ils offraient des sacrifices à leurs dieux, étaient, pour ainsi dire, des jours de sang, comme l'ont encore observé ceux qui de notre temps ont fait de longues navigations. Ils étaient presque tous dans cette erreur, de croire qu'il fallait verser le sang humain pour apaiser leurs divinités chimiques. La Grèce elle-même, avec toute sa science, ne pensait pas autrement (3), et les lois romaines dont on vante la sagesse, n'ont point retiré les peuples d'une opinion si monstrueuse (4). On sait quelles victimes les Grecs immolaient à Bacchus Omestès (5). Quelques auteurs nous parlent d'un Grec et d'une Grec-

que, d'un Gaulois et d'une Gauloise, que les Romains sacrifièrent à Jupiter *Latialis* (1). Les impuretés les plus abominables caractérisaient les fêtes célébrées en l'honneur de Cérès et de son père Bacchus, que l'on osait appeler très-saintes : un secret violé découvrit ces abominations qui n'avaient en longtemps que leurs complices pour témoins, comme le rapportent S. Clément d'Alexandrie et quelques autres qui se sont assez étendus sur ce sujet. Les spectacles accompagnaient ordinairement ces fêtes, et ils étaient si licencieux, que Caton eut honte d'y assister.

La religion des Juifs, éloignée de ces abus, ne prescrivait rien qui ne fût permis et honnête : mais comme l'esprit de ce peuple était enclin à l'idolâtrie, comme l'on avait lieu de craindre que ce penchant déréglé ne lui fit abandonner le culte du vrai Dieu, on le chargea d'une infinité de pratiques qui n'étaient en elles-mêmes ni bonnes ni mauvaises : telles l'immolation des victimes, la circoncision, le sabbat (2) qu'ils devaient observer avec la dernière exactitude; et la défense de manger de certaines viandes. Les mahométans ont emprunté une partie de ces usages, et ils y ont ajouté la défense de boire du vin.

La religion chrétienne qui fait profession d'adorer un Dieu pur esprit, et de lui rendre un culte spirituel, nous enseigne à l'honorer par des actions que la droite raison prescrivait déjà avant tout précepte qui en ordonnât l'exécution. Ce n'est donc point la circoncision de la chair que l'on nous demande, mais celle du cœur; c'est de nos passions qu'on exige le retranchement. L'on ne nous défend pas tout travail, mais seulement celui qui n'est pas permis. L'on ne veut pas que nous versions le sang des boues et des laureaux, ou que nous brûlions leur graisse pour en faire à Dieu des sacrifices : mais on nous dit que tout chrétien doit être prêt à verser avec joie son propre sang pour soutenir la vérité. On nous apprend que les richesses, que les moindres aumônes que nous répandons dans le sein des pauvres sont autant de trésors que nous confions à Dieu. La religion chrétienne ne nous commande point de faire un choix superstitieux dans ce que nous devons boire ou manger (3). Elle veut bien que nous

(1) Théopompe, dit Diogène de Laërce, enseigne dans le huitième livre de ses *Philippiques*, que les hommes revivront; que cette nouvelle vie sera immortelle, et que chaque chose retiendra les mêmes noms qu'elle a dans cette vie. Diogène dit que les philosophes orientaux ont enseigné la même chose.

(2) Lisez le traité d'Athénagore sur la *Résurrection*, à la fin des œuvres de S. Justin. Heuichius, professeur à Rintel, traite ce sujet dans son livre de la *Vérité de la Religion chrétienne*, où il ne fait presque qu'écrire les raisonnements de Grotius, p. 489, jusqu'à 512; et à cette occasion vous remarquerez qu'Heuichius loin de réfuter Grotius, comme Tentzelius le dit in *colloq. menstr. anni 1695*, ne s'est appliqué qu'à étendre ses preuves, et à les appuyer par de nouvelles autorités.

(3) Plutarque et Pausanias en font mention. Clément d'Alexandrie dans son Exhortation aux Gentils, nomme tous les peuples qui faisaient la même chose.

(4) Denys d'Halicarnasse, l. 1, dit que la coutume de sacrifier des hommes était fort ancienne en Italie. Elle est demeurée jusqu'au temps de S. Justin, martyr, et de Tattien, qui en parlent dans leurs Apologies pour les chrétiens. Cicéron dit la même chose des Gaulois, Plin, des habitants de la Grande-Bretagne. Porphyre dit que cette coutume était encore, de son temps, dans l'Arcadie, à Carthage et à Rome.

(5) ὀμπεττός, cruel, qui se nourrit de chair humaine. C'était un des surnoms de Bacchus, au rapport de Plutarque, qui dit que Thémistocle sacrifia,

par l'ordre d'un devin, trois jeunes gens à Bacchus Omestès.

(1) Ce culte abominable était encore observé du temps de Lactance, dans le quatrième siècle. *Latialis Jupiter etiam nunc sanguine colitur humano*, dit-il, l. 1. *Instit.*, c. 21.

Peu contents, dit S. Justin dans son Apolog. adressée aux Romains, peu contents de verser le sang des animaux pour honorer votre idole, vous employez le plus illustre d'entre vous pour porter ses mains coupables sur vos semblables, et pour répandre leur sang.

(2) Grotius ne devait point comprendre le sabbat parmi ces pratiques indifférentes.

(3) La superstition est toujours un mal, et l'Eglise, toujours sage, toujours conduite par l'esprit de Dieu, ne peut l'ordonner. Si elle nous commande l'abstinence en certains temps, c'est pour honorer Dieu par ces marques de soumission, et pour fléchir sa justice par notre pénitence.

consultions dans la nourriture que nous devons prendre, ce qui est utile à notre santé; et si elle nous ordonne d'affaiblir notre corps par les jeûnes, par l'abstinence, ce n'est que pour l'assujettir à l'esprit, et afin que nous nous élevions avec plus d'ardeur vers les choses du ciel. Un caractère encore plus particulier à notre religion, c'est qu'elle est fondée sur une sainte confiance qui nous disposant à une fidèle obéissance, fait que nous ne doutons point des promesses de Jésus-Christ; que nous espérons d'en obtenir un jour l'effet; que nous tâchons de nous rendre dignes de son amour, par un amour réciproque, et par une charité ardente envers le prochain: amour qui nous soumet aux ordres de notre Dieu; non par une crainte servile de sa justice, mais par le seul désir de lui plaire; l'envisageant comme un père plein de bonté, de qui seul nous attendons notre récompense.

Un de nos devoirs essentiels, c'est de prier; mais nous ne devons demander ni des richesses ni des honneurs, ni aucuns de ces biens qui ont tant de fois causé la perte de ceux qui les ont désirés. Le premier objet de nos prières doit être ce qui peut contribuer à la gloire de Dieu; et parmi les choses périssables nous ne devons demander que celles que les besoins de la nature exigent, abandonnant le reste à la divine Providence sans aucune inquiétude sur ce qu'il lui plaira d'ordonner. Nous ne devons avoir de l'empressement pour les choses du ciel: il n'y a que les secours qui peuvent nous conduire à l'éternité, qu'il nous soit permis de demander avec ardeur. Le pardon de nos offenses, et l'assistance du Saint-Esprit sans laquelle nous ne pouvons vaincre les obstacles que le monde met à notre salut, ses menaces, ses charmes trompeurs, voilà de ces grâces qu'il est honteux de solliciter avec tiédeur.

J'ai montré de quelle manière la religion chrétienne veut que l'on honore Dieu et qu'on le serve; en faut-il davantage pour prouver combien elle est excellente, combien elle est digne de son auteur?

Les devoirs qu'elle nous prescrit à l'égard du prochain, ne nous font pas moins connaître sa sainteté.

La religion de Mahomet, qui ne doit sa naissance qu'à la fureur des armes, ne ressembler que les horreurs de la guerre, ne s'étend que par la violence. La discipline des Lacédémoniens si vantée parmi les Grecs, approuvée par l'oracle d'Apollon, à quoi tendait-elle? à accroître son autorité par la même voie. C'est ce qu'Aristote a remarqué et condamné avec raison (1). Mais ce philosophe tombe lui-même dans le défaut qu'il désapprouve, quand il enseigne qu'il est de droit naturel de faire la guerre aux barbares. S'il eût consulté cette nature, elle lui aurait appris que les hommes doivent naturellement

s'aimer, s'unir, s'entraider (1). Quoi de plus injuste de punir les meurtres particuliers, et de relever par des éloges et par des triomphes le carnage de plusieurs nations entières (2)? C'est cependant ce que les Romains observaient exactement. Otez-leur les guerres injustes, comme celles qu'ils ont livrées en Sardaigne et en Chypre contre toute équité, de l'aveu même de leurs historiens, et vous leur ôtez le plus solide fondement de cette réputation qui s'est étendue par toute la terre (3). Faire des courses dans les terres de ses voisins pour les ravager, n'était point une action réputée infâme ou injuste, chez la plupart des nations. Nous en avons mille témoignages dans les auteurs les plus dignes de foi. Aristote et Cicéron placent la vengeance au rang des vertus (4). Les païens mettaient leurs délices à voir répandre le sang humain: les combats des gladiateurs qui se déchiraient les uns les autres étaient des jeux publics (5). Ils comptaient pour rien d'exposer leurs enfants (6).

Les lois des Juifs n'ont rien qui se sente de cette barbarie; leur discipline était plus sage. Cependant comme ce peuple était sujet à la colère, et que dans la passion il ne se contenait pas aisément, il a fallu quelquefois dissimuler ou même accorder quelque chose à son ressentiment. Ainsi le laissait-on exercer sa fureur contre ces sept peuples qu'il extermina. Ces peuples, il est vrai, méritaient ce traitement; mais n'a-t-on pas vu ces mêmes Juifs animés d'une haine semblable contre toutes les autres nations qui différaient d'eux par les mœurs ou par la religion? Ils nous donnent encore aujourd'hui des marques de cet esprit sanguinaire, ou pour le moins envieux, dans les prières (7) qu'ils adressent au ciel contre les chrétiens. On sait de plus que la loi mosaïque permet-

(1) Je hais cet homme et je le haïrai, dit Cicéron à Atticus; que ne puis-je me venger! Ainsi parlait ce païen: ainsi agissent la plupart des chrétiens, quoique disciples d'un Dieu qui est mort même pour ses ennemis!

(2) Voyez Grotius, du Droit de la guerre et de la paix, l. II, c. 1. u. 3. dans les notes, et l. III, c. 4. sect. 5.

(3) Petrone dit: S'il y avait quelque terre qui fût riche en mines d'or, il n'en fallait pas davantage pour la faire déclarer ennemie du peuple romain. Voyez Florus, l. III, c. 9. et Thucydide, l. 1.

(4) Aristote à Nicomaque, IV, 2: C'est, dit-il, la marque d'un cœur bas et servile, que de souffrir patiemment un affront. Cicéron, l. II, de l'Invention, met au nombre des choses qui sont fondées sur le droit naturel, les actes de vengeance par lesquels nous repoussons la violence ou les injures en nous défendant, ou en rendant la pareille. Que de chrétiens sont païens à cet égard!

(5) Voyez le traité de Tertullien des Spectacles. Lact. l. II, S. Cyprien à Donat.

(6) Voyez Tertull. et S. Just. dans leurs Apologies. Il s'en trouve beaucoup parmi eux, dit Lactance, l. V et VI, parlant des païens, qui étranglent leurs enfants après leur naissance; les plus pieux se contentent de les exposer: mais, ajoute-t-il, le crime est égal, il y a autant d'inhumanité dans l'un que dans l'autre: *tam nefarium est exponere, quam occidere.*

(7) On peut en voir le recueil imprimé à Venise.

(1) Euripide l'avait remarqué avant Aristote, dans la tragédie d'Andromaque. « Si l'on vous ôtait, dit-il aux Lacédémoniens, la gloire qui naît des armes, vous n'auriez plus rien qui vous distinguât. »

taut de chercher un remède à sa douleur en affligeant d'un mal pareil celui qui l'avait causée; selon cette loi on pouvait soi-même punir le meurtrier de son parent par le sang du coupable.

L'Évangile est plus parfait : Jésus-Christ nous y défend de rendre injure pour injure; de faire tort à celui dont l'on a reçu quelque dommage, de peur que nous ne paraissions approuver et recommander par nos actions ce que nous blâmons dans les autres. Il veut, ce divin Sauveur, que nous fassions du bien à tous, principalement aux bons, mais sans en excepter les méchants (1) : c'est pour nous y engager qu'il fait lever indifféremment le soleil sur le juste comme sur l'impie, et qu'il rend communs (2) aux uns et aux autres les biens que l'on peut retirer des astres, de l'air, des vents et de la pluie.

L'union de l'homme et de la femme, établie pour donner au monde de nouvelles créatures, est assez importante pour mériter l'attention des législateurs : cependant rien de plus négligé chez les païens. Je n'en suis point surpris. Pouvoit-on prescrire des règles d'honnêteté à des gens qui avaient pour objets et pour entretiens ordinaires les incestes et les adultères de leurs dieux? Séduits par l'exemple de ces monstrueux divinités, ils faisaient passer pour innocents les péchés contre nature : horreurs détestables, qui ont été toute la vertu d'un Ganymède et d'un Antinoüs dont ils ont osé faire l'apothéose (3). Les mahométans, les Chinois et plusieurs autres nations ne sont pas aujourd'hui plus chastes; les plus grandes abominations, la plupart les regardent comme des choses permises. A la honte des Grecs, on a vu leurs prétendus sages donner la torture à leur esprit pour tâcher de couvrir sous un nom honnête ce qui est contre toute pudeur. Ils ont loué l'usage infâme d'avoir leurs femmes en commun (4), et par là ils ont fait de villes entières autant de lieux publics de débauche. Si l'on voit parmi quelques espèces d'animaux le mâle et la femelle garder entre eux une sorte de fidélité, quoi de plus juste, quoi de plus nécessaire que l'homme, élevé

par sa raison au-dessus des bêtes, évite ce mélange confus qui, en ne procurant que des naissances obscures, irait à étouffer ces tendres sentiments que la nature a coutume d'exciter dans les pères et dans les enfants?

La loi mosaïque défend, il est vrai, toute impureté; mais elle permet à un mari d'avoir plusieurs femmes, et lui accorde le pouvoir de les répudier quand il le voudra. Les mahométans sont encore dans cet usage; et les Romains, comme les Grecs, l'ont suivi autrefois avec tant de liberté, que les Lacédémoniens et Caton ont été assez déraisonnables pour livrer pendant un temps leurs femmes à la passion des autres.

La religion chrétienne ayant pour but de retrancher jusqu'à la racine des vices, ne se contente pas de condamner celui qui a tenté sur l'honneur d'une femme, ou qui l'a regardée avec un plaisir criminel : elle déclare adultères et fornicateurs ceux qui n'ont eu que le désir de commettre le crime sans être passés à l'action. Comme toute amitié sincère doit être sans altération, comme les liens n'en doivent jamais être rompus, Jésus-Christ a voulu que ce fût là le caractère particulier de l'union de l'homme et de la femme, union qui doit hier ensemble les cœurs et les esprits : il a consulté encore en cela l'intérêt des enfants qui, par ce moyen, peuvent recevoir une éducation convenable.

Peu de nations entre les païens ont méconnu la pluralité des femmes; peu méritent sur ce point la louange que l'on a donnée aux Allemands et aux Romains, et qui est due aux chrétiens avec encore plus de justice. Ceux-ci ont senti toute l'importance d'une loi qui leur apprenait que le seul moyen de procurer un amour réciproque entre un époux et son épouse, était de ne point permettre que le cœur du mari se partageât entre plusieurs femmes : que d'ailleurs c'était la voie la plus sûre pour entretenir la paix dans chaque famille, une maison étant toujours mieux gouvernée par un seul chef que par plusieurs; et qu'enfin la diversité des mères serait une source intarissable de discordes entre les enfants.

Parlons maintenant de l'emploi des biens temporels. Le larcin était permis chez plusieurs nations idolâtres, par exemple, chez les Égyptiens et les Spartiates ou Lacédémoniens. D'autres qui n'ont pas approuvé les vols dans les particuliers, exerçaient par des conquêtes et des tributs injustes, une espèce de brigandage public : c'est ce que l'on peut reprocher aux Romains, dont le célèbre Cicéron a dit, que s'ils eussent voulu rendre ce qui ne leur appartenait pas, on les aurait vus bientôt contraints à changer leurs palais en ces pauvres cabanes qui avaient été leurs premières demeures.

Le Juif n'est point tombé dans ces excès, mais il lui était permis de prêter à usure aux étrangers : la loi s'accommodait en quelque sorte à ses inclinations : il aimait le gain, elle lui permettait des biens temporels pour récompense de sa fidélité.

Que la loi de Jésus-Christ est bien plus

(1) Dans le bien que nous faisons, dit Tertollien dans son *Apologétique*, nous ne faisons acception de personne : il est également prescrit, et nous l'observons, de ne vouloir de mal à personne, de n'en point faire, de ne point médire, de ne pas même soupçonner le mal de notre prochain.

(2) Voulois-nous, disait Socrate, quoique païen, avoir les dieux propices, imitons-les; comblons de biens, même les ingrats. Le soleil n'éclaire-t-il pas les impies comme les bons, et les pirates ne peuvent-ils pas aller librement sur la mer? Sén., de la *Brièveté de la vie*, c. 16.

(3) Voyez les *Apologies* de S. Justin.

Mettre au rang des dieux les auteurs des crimes les plus honteux, n'est-ce pas, dit Socrate le philosophe, enflammer toutes les passions, autoriser tous les vices, et fournir des excuses à la licence la plus effrénée? Sén., de la *Vie heureuse*.

(4) Lisez Salvien, l. vii du *Gouvernement de Dieu*. Platon, qui a si bien parlé de la divinité, a loné cet usage honteux dans le quatrième liv. de sa *République*. Lactance le réfute, l. iii, c. 21, 22.

parfaite ! elle nous défend toute sorte d'injustices envers nos proches et envers quelque autre personne que ce soit. Elle va plus loin : elle ne veut pas que nous mettions notre affection dans les richesses périssables que le monde offre : elle sait que notre esprit est trop faible pour s'appliquer comme il faut à deux choses dont chacune est plus que suffisante pour l'occuper tout entier, et qui l'agitent souvent par des pensées et des desseins tout contraires. D'ailleurs la peine qu'il faut se donner pour acquérir du bien, le soin qu'un trésor amassé exige pour le conserver, ôtent à l'homme sa liberté : c'est une espèce de supplice dont il sent continuellement la rigueur et qui altère le plaisir que les richesses semblaient lui promettre, et qu'il en attendait lui-même. La nature se contente de peu, et le vrai bonheur consiste à jouir tranquillement de ce que l'on peut acquérir sans dangers et sans soins inquiétants. Si Dieu nous a donné plus que le nécessaire, ce qui reste, on ne doit pas le jeter dans la mer : quelques philosophes l'on fait (1) ; leur exemple n'est pas un modèle pour nous. Il serait mal aussi de ne nous point servir de ces biens, ou de les dissiper inutilement. Il faut les répandre avec sagesse dans le sein du pauvre pour soulager sa misère, ou les prêter gratuitement à ceux qui en ont besoin, considérant que rien de ce qui est dans le monde ne nous appartient en propre, et que si nous avons des richesses, nous n'en sommes que les dispensateurs et les économes (2). Rendre service au prochain est le plus riche de tous les trésors ; il est aussi le plus sûr : ni la violence, ni la méchanceté des voleurs, ni l'inconstance attachée aux choses de la terre, ne peuvent nous en priver. Les chrétiens des premiers siècles ont donné d'illustres exemples de cette libéralité que l'on recommande avec tant de soin : on les a vus envoyer de la Macédoine et de l'Achaïe des aumônes abondantes aux fidèles de la Palestine : vous eussiez dit qu'ils ne regardaient le monde entier que comme une seule famille. La même loi qui nous ordonne d'être libéral, nous défend d'attendre quelque chose de notre libéralité, de peur que l'espérance d'un gain plus considérable, ou d'un vain honneur, ne ternit la sainteté de notre action, et ne nous en fit perdre la récompense éternelle, si nous ne la rapportons à Dieu qui en doit être le principe. Et de peur que quelqu'un, comme il arrive souvent, ne cherchât à excuser son avarice par ces raisons plausibles en apparence, que leur vieillesse ne sera peut-être point heureuse ; qu'ils doivent toujours appréhender quelque revers inopiné ; qu'alors ils auraient

besoin de leurs richesses pour y remédier, la Vérité même leur promet dans l'Évangile d'assister dans le besoin ceux qui exécutent avec fidélité ses commandements : et afin d'exciter leur confiance, il représente à leur esprit avec quel soin il nourrit les bêtes qui vivent dans les champs et les oiseaux qui volent dans l'air : il les fait ressouvenir que les fleurs et les autres herbes ne doivent leur éclat et leur beauté qu'aux soins de sa providence. Après ces exemples, ne serait-il pas honteux de ne nous point abandonner sans réserve aux soins paternels d'un Dieu si bon, si puissant, pendant que nous osons bien nous fier à un mauvais payeur, pourvu qu'il ait un meilleur répondant ?

Toutes les lois condamnent le parjure : celles de l'Évangile défendent même de jurer sans nécessité ; elles cherchent à nous inspirer tant d'amour pour la vérité, lorsque nous parlons, que l'on se contente de notre parole sans exiger que nous l'appuyions d'un serment.

Ces belles maximes, ces sentences si pures qui nous rendent précieux les écrits des philosophes grecs, des Hébreux et des auteurs de quelques autres nations, l'Évangile nous les apprend, et nous le devons écouter avec d'autant plus de respect, que c'est Dieu même qui y parle. C'est lui qui nous y instruit de ces vertus si dignes d'être pratiquées, la modestie, la tempérance, la bonté, l'honnêteté, la prudence. Les princes et leurs sujets, les pères et mères et leurs enfants, les maîtres et les serviteurs, les personnes mariées, les vierges, tous y peuvent connaître leurs devoirs. Il nous donne surtout des règles sûres pour éviter ces vices, qui ont séduit les Grecs et les Romains par une apparence d'honnêteté, je veux dire la passion de l'honneur, celle de la gloire. L'abrégé même de toute la loi chrétienne est plus admirable que toute la morale des païens. En deux mots, voici ce qu'elle nous ordonne : d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et le prochain comme nous-mêmes pour l'amour de lui, c'est-à-dire qu'elle nous défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas que l'on nous fit.

Objection tirée de la diversité des sentiments qui est parmi les chrétiens. — Voilà l'excellence des préceptes de la morale chrétienne prouvée. Les différents sentiments qui partagent les chrétiens et qui ont donné naissance à tant de sectes, n'affaiblissent pas nos preuves ; il est aisé de le montrer. Il n'y a point de science, il n'y a point d'art qui ne soit en butte à mille opinions différentes : la faiblesse de notre esprit, les préjugés, la chaleur avec laquelle on défend son parti, tous obstacles qui empêchent de juger sainement des choses, voilà la source de cette diversité de sentiments qui nous étonne : mais cette variété elle-même est toujours renfermée dans de certaines bornes dont chacun convient : c'est de ce point, où tout est réuni, que l'on tire des preuves touchant ce qui est regardé comme douteux. Ainsi dans les mathématiques on s'échauffe sur la quadrature

(1) Ainsi Démoërite, au rapport de Sénèque et de Cicéron, laissa ses terres incultes, négligea son patrimoine regardant les biens de l'esprit comme les seuls biens, et croyant que la possession des choses de la terre était un obstacle à la philosophie.

(2) Ces biens, dit Lactance, que vous employez à nourrir des bêtes, donnez les pour nourrir les pauvres : rachetez les captifs avec cet argent que vous mettez à acheter des oiseaux, des chiens, etc.

du cercle, mais l'on convient que si d'un tout égal on ôte des parties égales, ce qui reste demeure égal. L'on pourrait appuyer ceci sur d'autres exemples tirés de la physique, de la médecine et des autres sciences. La diversité des opinions qui se rencontrent parmi les chrétiens n'empêche donc point qu'ils ne s'accordent sur ces préceptes, dont nous avons parlé, et qui démontrent l'excellence de notre religion. Ces articles, ces points sont donc certains (1). Une autre preuve décisive, c'est que ceux qu'une haine maligne a poussés à entretenir la division, n'ont pas osé nier que J.-C. ait enseigné ce que nous avons dit, et que ceux dont toute la vie contredit les préceptes de l'Évangile, en ont cependant avoué la vérité. En effet, les révoquer en doute aujourd'hui, et nier, comme certains philosophes, que la neige soit blanche, est une même chose. Pour ne point tomber dans cette dernière absurdité, les sens suffisent; pour croire à l'Évangile, peut-on demander des témoignages plus forts, plus respectables, que ceux que l'on tire du consentement de toutes les nations, des écrits des apôtres, de leurs disciples, de ceux qui les ont suivis, des hommes savants qui ont défendu la pureté de leur foi, et enfin des martyrs qui l'ont scellée de leur sang? Tout homme qui jugera sainement, ne refusera pas de croire, après de telles autorité, que J.-C. a véritablement enseigné ce que l'on nous dit être sa doctrine (2), comme il croit sans hésiter que Platon, Xénophon et les autres disciples de Socrate, rapportent sincèrement les sentiments de leur maître, et

que Zénon pensait ce que les stoïciens, ses sectateurs, disent qu'il pensait.

CHAPITRE V.

On prouve l'excellence de la religion chrétienne, par la considération de son auteur, et par la manière dont elle s'est établie.

Troisième avantage de la religion chrétienne, tiré de la manière dont elle s'est établie. Où l'on considère 1° son auteur. — Un troisième caractère particulier à la religion chrétienne, et une troisième preuve de son excellence, c'est la manière dont elle a été enseignée, et dont elle s'est étendue. Sur quoi nous devons considérer d'abord quel a été l'auteur de cette religion.

Les sages de la Grèce ont été forcés d'avouer qu'ils ne savaient presque rien de certain; que la vérité était, pour ainsi dire, cachée au fond d'un puits, et que semblable au hibou, qui ne peut supporter les rayons du soleil, notre esprit ne pouvait s'arrêter dans la contemplation des choses divines sans en être presque aussitôt ébloui. Les mœurs de ces philosophes n'étaient pas plus pures que leur science n'était étendue: ils ont tous été remarquables par quelque vice particulier. Courtisans, ils ont recherché la faveur des princes par de basses flatteries; impudiques, ils ont lâché la bride à leurs infâmes passions; quelques-uns n'auraient pas cédé aux cyniques en impudence. Combien en a-t-on vu se disputer avec chaleur et jusqu'à l'emportement pour quelques paroles, pour des riens? marque certaine de la jalousie qu'ils avaient les uns contre les autres. Leur amour pour Dieu ne pouvait être plus languissant: ils avaient tant d'indifférence pour ce divin être, que ceux mêmes qui ne reconnaissaient qu'un seul Créateur de l'univers, abandonnaient son culte pour rendre un hommage sacrilège à des idoles, qu'ils ne regardaient pas intérieurement comme des divinités (1); s'excusant par cette fausse maxime, que l'on doit se conformer dans la religion à ce qui est reçu parmi le peuple.

Ils n'ont pas mieux connu la récompense destinée à la vraie piété; le discours que Socrate, près de mourir, fit sur ce sujet, en est une preuve.

Mahomet, dont la secte s'est étendue fort loin, était un homme corrompu, qui a passé sa vie dans les débauches les plus criminelles; ses sectateurs l'avouent. Cet impie leur a promis une récompense après la mort, et il la fait consister dans les festins et dans les plaisirs de la chair: mais quel garant leur a-t-il donné de la certitude de ces promesses, lui qui a éprouvé la pourriture du tombeau, et dont le corps réduit en cendres est encore

(1) Ceux qui ont écrit contre nos frères séparés, ont démontré avec la même évidence la certitude des dogmes que l'Église catholique, apostolique et romaine fait profession de croire.

(2) Qu'il y a de force dans un pareil témoignage, dit M. Papin! Le reste de l'antiquité n'en a point qui en approche, non pas même sur les faits dont nous sommes le plus persuadés, comme la prise de Jérusalem par les Romains. Hors de la religion chrétienne, on ne trouve point d'événement en mémoire duquel Dieu ait établi un grand peuple pour en être le témoin perpétuel; un peuple qui en ayant été d'abord le témoin oculaire, se soit toujours fait un devoir de conscience, de l'enseigner à la postérité, de génération en génération, sous peine de damnation éternelle; qui ait toujours vu des gens établis exprès d'une manière authentique pour l'enseigner publiquement, pendant que les pères l'enseigneraient en particulier à leurs enfants; qui les ait vus s'envoyer, se consacrer, s'ordonner successivement les uns les autres pour cette charge, et transmettre ainsi à la postérité une histoire si miraculeuse; qui ait attaché la mémoire d'un si grand événement et de toutes ses circonstances à de certaines cérémonies, qui reviennent sans cesse, et qui en sont une représentation continuelle. Un témoignage si authentique et si convaincant, ne se trouve qu'en faveur de l'histoire de J.-C. et de l'établissement de sa religion. Voyez le reste de ce raisonnement, qui prouve aussi l'autorité de l'Église catholique contre les protestants, dans l'auteur même, (*les deux voies opposées en matière de religion, seconde partie, page 145, 144, etc.*, cette seconde partie ne peut être trop lue) ou dans la nouvelle édition considérablement augmentée, des ouvrages du même M. Papin, à Paris, 3 vol. in-12.

(1) Socrate, dit saint Augustin, honorait ce qu'il reparaissait, il faisait ce qu'il condamnait, il adorait ce qu'il croyait indigne de toute vénération. Ce que saint Augustin dit de Socrate, il le faut dire de tous les autres philosophes: la plupart connaissaient la vérité, très-peu osaient en faire profession. Était-ce l'aimer?

honoré aujourd'hui à la Mecque d'un culte superstitieux?

Moïse (1) même, cet homme admirable, ce grand législateur, n'a pas été exempt de fautes. C'en était une de résister opiniâtrément à l'ordre réitéré de Dieu, qui lui commandait d'aller demander à Pharaon la délivrance des Israélites : c'en était une de ne pas frapper avec une confiance entière le rocher dont Dieu tira de l'eau pour désaltérer ce même peuple; et c'a été pour punir ces fautes, qu'après avoir erré longtemps dans des lieux déserts, après avoir éprouvé plus d'une fois l'insolence des rebelles qu'il conduisait, il ne jouit presque d'aucuns de ces biens qu'il promit lui-même par la loi qu'il donna aux Juifs.

Si l'on veut un législateur irréprochable, c'est Jésus-Christ seul qu'il faut chercher; personne n'a jamais pu le convaincre de péché. Ce qu'il a prescrit aux autres, il l'a pratiqué le premier, il a exécuté fidèlement les ordres qu'il avait reçus de son Père. Quelle vie a été plus sainte que la sienne! avec quelle patience n'a-t-il pas souffert les injures et les tourments les plus intolérables? attaché à une infâme croix, il a donné aux hommes l'exemple le plus illustre de l'amour que l'on doit avoir pour ses ennemis; il a prié Dieu son père de pardonner à la nation ingrate qui le faisait mourir. Il a promis à ses vrais serviteurs une gloire éternelle, et il s'en est revêtu le premier; nous avons des preuves indubitables de ce fait. Car après sa résurrection il a apparu à un grand nombre de ses disciples qui ont eu le bonheur de le voir et de le toucher; c'est en présence des douze apôtres qu'il est monté au ciel.

Que sa puissance ait été infinie, l'on ne peut en douter quand on considère que ceux qui sont entrés dans son troupeau ont reçu le don de parler diverses langues qu'ils n'avaient point apprises, et le pouvoir de faire des miracles; présents admirables dont il avait promis de les enrichir, quand il quitta la terre (2). Pourrait-on croire après cela qu'il ne voulût pas ou qu'il n'eût pas le pouvoir de nous donner la récompense éternelle qu'il nous commande d'attendre avec confiance? C'est donc justement que nous concluons en faveur de la religion chrétienne préférablement à toute autre, quand nous faisons réflexion que son auteur a été un modèle parfait des vertus dont il exige de nous la pratique, et qu'il nous a donné par son ascension au ciel un gage assuré du bonheur éternel qu'il nous a promis.

2^o *Sa grande étendue dès le commencement même.*— Examinons maintenant les effets qui ont suivi la prédication des apôtres : ils sont

(1) S. Grégoire le Grand dit que Moïse eût été présomptueux, s'il eût accepté la commission sans s'en défendre, et qu'il eût été aussi présomptueux, s'il eût persisté à s'en excuser.

(2) Si l'on veut des preuves de cette vérité, on peut lire celles que rapportent les anciens apologistes de notre religion, surtout S. Justin dans son Dial. avec Triphon : Tertullien dans son Apologétique. Origène contre Celse, liv. vii, etc.

tels, que s'il est vrai que Dieu s'embarrasse des choses d'ici-bas, l'on ne peut refuser les titres augustes de *céleste* et de *divine* à la doctrine que les chrétiens professent (1).

Il était de la sagesse de Dieu et convenable à sa providence, de faire que ce qui était recommandable par une bonté singulière, fût connu dans un grand nombre de lieux; et c'est ce qui est arrivé à la religion chrétienne. N'est-ce pas encore aujourd'hui celle de toute l'Europe? elle a trouvé accès dans les provinces les reculées du septentrion. L'Asie, les îles de l'Océan, l'Égypte, l'Éthiopie, plusieurs parties de l'Afrique, et enfin l'Amérique, l'ont reçue successivement : car cette religion n'est pas nouvelle, et il y a longtemps que l'on a commencé de la prêcher au monde, comme on peut s'en assurer par la lectures des histoires anciennes, des livres des chrétiens et des actes des conciles. Quelques peuples, maintenant barbares, conservent encore une tradition de leur pays qui porte que saint Thomas, que saint André et les autres apôtres ont voyagé chez eux, et ont illustré leur région par des miracles sans nombre. On voit dans Tertullien (2), dans saint Clément d'Alexandrie, et dans plusieurs autres, combien le nom de Jésus-Christ était connu de leur temps chez les Anglais, les Allemands, et quelques autres nations éloignées. Quelle autre religion s'est étendue si loin? montrez-m'en une seule qui ait été reçue si universellement! Le mot de *paganisme* est un seul nom; mais il ne nous présente pas l'idée d'une seule, d'une véritable religion. Tous les païens n'avaient pas les mêmes pratiques; ils ne rendaient pas leur culte aux mêmes objets. Les uns adoraient les astres, d'autres les éléments, quelques-uns les bêtes et les choses même inanimées. Leurs lois étaient différentes, ils ne reconnaissaient pas un même maître.

Quoique les Juifs se soient répandus par toute la terre, ils n'ont formé qu'une nation. D'ailleurs leur religion s'est peu étendue depuis Jésus-Christ, et si leur loi est encore aujourd'hui connue, ils en sont plus redevables aux chrétiens qu'à eux-mêmes. Plusieurs vastes pays ont reçu le mahométisme; mais dans ces lieux mêmes, les ténèbres qu'il répand n'y sont pas universelles; la religion chrétienne y brille aussi, et dans quelques-

(1) Voyez la Démonstration évangélique de Huet; les Pensées de Pascal; l'Incrédule amené à la religion, par le père Lami, bénédictin.

(2) Tertullien sur la fin du second siècle de l'Église, disait aux Juifs (*liv. 1, advers. Jud.*). « Le royaume de Jésus-Christ n'est borné par aucune terre : il est étendu partout; les nations les plus reculées, les Babyloniens, les Parthes, ceux qui habitent l'Inde, l'Éthiopie, l'Asie, la Germanie, la Bretagne; les Maures, les Gétules (peuples d'Afrique), les Romains; tous adorent Jésus-Christ, tous se soumettent à son empire, tous font profession du christianisme. »

Nous ne sommes que d'hier, dit le même Tertullien dans son Apolog., et l'on nous trouve partout; nous remplissons vos villes, vos bourgs, vos îles, vos places publiques, vos champs, le sénat, le palais même de vos empereurs; tout, excepté vos temples,

ins son éclat y est supérieur. Au contraire presque partout où les princes chrétiens dominent, les sectateurs de l'Alcoran n'ont aucun exercice libre de religion. Il nous reste à considérer de quelle manière, par quelle voie la doctrine du Sauveur du monde a pu faire de si prompts et de si étonnans progrès : cet examen ne relèvera pas peu son excellence.

3° *Ceux qui l'ont les premiers prêchée.*—Les peuples sont naturellement portés à suivre l'exemple de leurs rois ou de ceux qui leur commandent ; et si quelque loi, encore plus, si la violence vient au secours de ce penchant, peu résistent, presque tous se laissent ébranler. C'est ainsi que l'idolâtrie et le mahométisme se sont étendus. Mais les premiers prédicateurs de l'Évangile, qui étaient-ils ? des hommes pauvres, qui gagnaient leur vie à la pêche, à faire des toiles, ou à s'exercer à d'autres métiers aussi vils. Qui le croirait, cependant, qu'en moins de trente années la doctrine qu'ils prêchaient était non seulement répandue dans tout l'empire romain, mais qu'elle avait même pénétré jusqu'aux Indes et chez les Parthes ? Ces progrès surprenans ne se sont pas bornés au commencement, ou, pour ainsi dire, au premier feu de la prédication des apôtres ; ils ont continué pendant près de trois siècles, sans autre autorité, sans autre appui humain que le zèle de quelques particuliers ; et quoique toutes les puissances leur fussent contraires, et qu'elles s'opposassent à leurs desseins, la religion chrétienne a triomphé : quand Constantin parvint à l'empire, la plus grande partie de ses sujets l'avait embrassée.

Chez les Grecs, ceux qui ont donné des préceptes pour régler les mœurs, étaient recommandables par leur science. Les platoniciens étaient bons géomètres ; les péripatéticiens avaient une grande connaissance de l'histoire des plantes et des animaux ; les stoïciens savaient toutes les subtilités de la dialectique ; Platon, Xénophon, Théophraste, ont fait admirer leur éloquence. Les premiers disciples du Seigneur n'étaient ornés d'aucuns de ces talens ; ils ne cherchaient pas à éblouir par de belles paroles ; leurs discours étaient simples ; soit qu'ils donnassent des préceptes, soit qu'ils cherchassent à épouvanter par des menaces, ou à engager les cœurs par des promesses, ils n'empruntaient point l'éclat d'une éloquence humaine : cependant, sans de tels secours, ils ne pouvaient naturellement faire de grands progrès. Il faut donc reconnaître que Dieu les assistait d'une manière particulière, que c'était lui qui les conduisait, et qui opérât par eux tant de merveilles.

4° *Les dispositions des premiers qui l'embrassèrent.*—On en sera encore plus convaincu quand on fera réflexion que ceux qui se sont soumis à la loi de l'Évangile, suivaient déjà quelque religion, et qu'ainsi ils n'avaient pas un esprit aussi facile à persuader que ceux qui ont embrassé les premiers l'idolâtrie ou le mahométisme. L'on n'avait point commencé à leur frayer le chemin par quel-

ques instructions précédentes, comme la circoncision et la connaissance d'un seul Dieu avaient disposé les Hébreux à recevoir la loi de Moïse. Le monde était alors rempli d'opinions fort différentes de celles que les apôtres débitaient ; il fallait, pour le convertir, abolir d'anciennes coutumes qui sont comme une seconde nature, vaincre les préjugés de l'éducation, renverser des lois établies depuis long-temps : c'étaient autant de fondemens qui semblaient rendre inébranlables les superstitions des païens ou les cérémonies des Juifs ; il les fallait cependant renverser. Quel obstacle ! En voici un autre qui n'était pas moins considérable. Se rendre chrétien, c'était s'exposer aux plus grands dangers : l'on était presque sûr de mourir par la violence des plus cruels supplices. Or la nature n'aime point à souffrir ; elle ne s'expose donc pas volontiers à attirer sur elle ce qu'elle redoute si fort. L'on n'affligait pas seulement les chrétiens par la privation des dignités, par la confiscation de leurs biens, par l'exil ; ces maux paraissaient trop légers. On les condamnait à travailler aux mines ; la barbarie épouaisait sur eux toute sa cruauté. Ils mouraient presque tous dans les supplices ; et les écrivains de ces siècles-là avouent que la famine, la peste ou la guerre n'avaient jamais enlevé tant d'hommes au monde à la fois. Les genres de morts qui terminaient leur vie n'étaient pas communs : on les brûlait vifs, on les attachait à des croix, ou enfin l'on abrégait leurs jours par d'autres tourmens dont on ne peut lire le récit, auxquels même on ne peut penser sans frémir (1). Voilà la conduite que l'on garda envers les chrétiens ; les temps de paix furent rares jusqu'au règne de Constantin, et jamais cette paix ne fut universelle. Ce ne fut même que dans l'empire romain que l'on commença à respirer sous le règne de ce prince ; la persécution fit encore ailleurs de longs et de cruels ravages. Mais le nombre des chrétiens, loin de diminuer, croissait tous les jours : leur sang versé était une semence féconde qui en reproduisait un grand nombre (2). Quelle religion

(1) Ceux qui voudraient connaître les différens genres de supplices que l'on employait contre les chrétiens, pourraient consulter le livre de Gallonius, prêtre de l'Oratoire de Rome, *De cruciatibus Martyrum*, avec des figures ; il y a bien des recherches peu communes dans cet ouvrage. Il est in-4°, de Cologne et de Paris, 1657, et in-18 d'Amers, 1659.

Quelques protestans ont osé nier, contre la vérité de l'histoire la plus évidente, qu'il y ait eu un si grand nombre de martyrs : c'est ce que Dodwel s'efforce de prouver dans la Dissert. II, à la fin de l'Édit. des œuvres de saint Cyprien, donnée à Oxford, et qu'on trouve aussi in-8°, séparée des ouvrages de saint Cyprien. D. Thierry Rinart, savant bénédictin, a réitéré cette Dissertation, dans cette belle préface qui est à la tête des Actes choisis des martyrs.

Ulpien, célèbre jurisconsulte, a fait sept livres sur cette question : Quelles sortes de peines il fallait infliger aux chrétiens. Laet., I, v, c. II.

(2) C'est ce qu'on voit de l'évidence dans son Apologétique : *Præces efficiunt, quoties metimur a rebus. Semen est sanguis christianorum.* Lisez Lactance, I, v, c. xxii.

oserait entrer en comparaison avec elle-ci ? Les Grecs et les autres païens, si jaloux de produire ce qui pouvait relever leur gloire, comptent peu de personnes parmi eux qui aient voulu mourir pour la défense de ce qu'ils croyaient. Ils n'ont eu que quelques philosophes, Socrate et un petit nombre d'autres qui ont montré cette constance : encore quels motifs les faisaient agir ? On le sait : c'était l'amour de la gloire, c'était le désir de rendre leur nom célèbre. On ne peut faire ce reproche aux chrétiens : sortis la plupart d'une famille obscure, ils ne pouvaient espérer d'être plus connus dans les siècles à venir, qu'ils ne l'étaient pendant leur vie. De qui le christianisme était-il alors composé ? De femmes, de vierges, de jeunes hommes qui n'étaient pas assez insensés que de prodiguer leur vie pour une vaine gloire, qu'ils ne pouvaient même raisonnablement attendre. En effet, nous ne lisons dans les martyrologes que les noms d'un petit nombre de martyrs : l'on se contente de dire en général qu'il y en a beaucoup d'autres qui sont tombés sous le glaive des persécuteurs. D'ailleurs la plupart auraient pu éviter ces maux par quelque dissimulation ; en brûlant, par exemple, quelques grains d'encens sur un autel.

Cette fermeté était inconnue aux païens : s'ils avaient dans le cœur des sentiments nobles et élevés, leurs actions n'y répondaient pas ; ils agissaient comme le peuple. Les Juifs seuls et les chrétiens peuvent se vanter d'avoir eu de vrais martyrs ; l'on n'en trouve pas même chez les premiers depuis la publication de l'Évangile, et ils ont été en petit nombre avant Jésus-Christ, en comparaison de ceux que le christianisme a enfantés ; une seule de nos provinces a plus fourni de saints qui ont donné leur vie pour le Sauveur du monde, que la Judée entière. Pour trouver chez le Juif quelques exemples de cette générosité si admirable, il faut presque s'arrêter aux temps de Manassès et d'Antiochus. La religion chrétienne a donc acquis plus de gloire de ce côté-là que toutes les autres religions, et c'est donc avec raison que nous la regardons comme la plus excellente, comme la seule véritable qui soit aujourd'hui. Non, je le répète, l'on ne peut penser à cette multitude de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, qui ont scellé de leur sang la foi qu'on leur a prêchée, sans se persuader que c'était la vérité qu'elles défendaient, que c'était elle qui les soutenait, et que l'esprit de Dieu habitait en elles et les faisait agir.

Réponse à ceux qui demandent des preuves encore plus démonstratives. — Si quelqu'un, peu content des preuves que nous avons apportées pour démontrer la vérité et l'excellence de la religion chrétienne, en demandait, pour être convaincu, de plus pressantes, de plus décisives, qu'il apprenne que toutes les preuves ne sont pas de même genre, qu'elles sont différentes selon les matières que l'on traite. L'on prouve autrement la vérité d'une

démonstration de mathématiques ou une question de physique, qu'un fait ou une délibération.

Dans le sujet que nous traitons, apporter des témoignages non suspects, c'est le prouver ; il faut être content : autrement quel usage pourrait-on faire de l'histoire et même de la plus grande partie de la médecine ? Cette incrédulité sape aussi par les fondements l'amour et le respect que les enfants doivent à leurs parents, puisqu'ils ne se connaissent que par cette voie. Dieu, pour nous faire un mérite de notre foi par la soumission qu'il exige que nous ayons à sa parole, a voulu que ce qu'il nous propose de croire ne soit pas aussi évident que ce qui tombe sous les sens ; mais qu'il le soit cependant assez pour soumettre l'esprit d'un homme qui ne se conduira pas par caprice et par entêtement. Il a voulu que l'Évangile fût comme une pierre de touche qui éprouvât les esprits raisonnables. Enfin puisque l'on a vu les gens les plus sages, les plus hommes de bien, se rendre aux preuves que nous avons exposées, ne peut-on pas assurer que ceux qui refusent d'y donner leur consentement, ce n'est pas qu'ils les trouvent trop faibles, c'est que leurs passions les arrêtent et les empêchent de se rendre à des vérités qui les condamnent. Il leur paraît dur de mépriser, de rejeter les honneurs, les biens, les commodités de la vie ; sacrifices saints qu'ils seraient obligés de faire s'ils devenaient disciples obéissants du Dieu qu'on leur prêche (1). Quelle honte de croire plutôt et sans hésiter à des histoires qui n'ont souvent d'autre poids que celui que l'autorité seule leur a donné ; à des histoires qui ne produisent pas des témoignages aussi évidents, aussi authentiques de leur vérité, que ceux qui appuient ce que nous avons dit de Jésus-Christ ! Comment résister, par exemple, à l'aveu des Juifs qui vivent encore ; au consentement unanime des chrétiens ; à la vue de cette société qu'ils forment entre eux, et dont les liens si serrés marquent certainement qu'elle est appuyée sur des fondements bien solides ?

Et comme la durée de notre religion et les progrès surprenants qu'elle a faits dans toute sorte de pays ne peuvent être attribués à aucune force humaine, il est nécessaire d'y reconnaître un miracle continuel : ou si l'on ose avancer que la religion chrétienne a pu s'établir et s'étendre sans miracle, j'ose dire, moi, que c'est avouer le plus grand de tous les miracles, et mettre cette religion au-dessus des plus étonnantes merveilles (2).

(1) Ce qui fait, dit saint Chrysostome à Démétrius, que l'on ne croit pas aux préceptes de J.-C., c'est que l'on ne veut faire aucun effort pour les pratiquer. Il est plus aisé d'admirer la religion que de l'observer. Voyez le même père sur la première Épître aux Corinth. c. iii, au commencement.

(2) Voyez saint Augustin, de la Cité de Dieu, l. xii, c. 5.

LIVRE TROISIÈME.



CHAPITRE PREMIER.

De l'autorité des Livres du Nouveau Testament.

Preuve générale de l'autorité des livres du Nouveau Testament. — Celui qui aura été convaincu par ce que nous avons dit, ou par d'autres raisons de même nature, que la religion chrétienne est la seule bonne, la seule véritable, s'il désire entrer dans le détail de ce qu'elle enseigne, il faut qu'il ait recours aux livres qui peuvent l'en instruire; à ces écrits vénérables que nous appelons le Nouveau Testament, ou la nouvelle alliance. C'est dans ces sources que le chrétien dit qu'il faut puiser sa religion; et l'on serait bien injuste de ne le pas croire sur sa parole. Quelle secte bonne ou mauvaise s'est jamais vue contredite quand elle a assuré que tel ou tel écrit contenait les fondements de sa croyance? Le mahométan soutient que l'alcôran expose tout ce qu'il croit, et personne ne s'avise de lui dire le contraire.

Pour prouver l'autorité des livres du Nouveau Testament, il suffirait donc de ces deux raisons : 1° Que la religion chrétienne est véritable, comme je crois l'avoir démontré; 2° Qu'elle est comprise dans les livres dont nous parlons. Si néanmoins quelqu'un nous demande une raison particulière, une preuve plus directe, nous le renverrons d'abord à cette règle reçue de toutes les personnes équitables : que celui qui veut combattre un livre qui a été regardé comme authentique pendant plusieurs siècles, doit apporter des raisons assez fortes et assez puissantes pour détruire son autorité : que n'en point produire de telles, c'est la confirmer, et ajouter à ce livre un nouveau degré d'authenticité (1).

Preuves plus particulières, 1° que ceux de ces livres qui portent le nom de quelque auteur, sont véritablement de cet auteur; et que le défaut de nom ne préjudicie point à leur authenticité. — Nous dirons en second lieu, que ces écrits que les chrétiens respectent comme les dépositaires infailibles de leur doctrine, ont été composés par les auteurs dont ils portent les noms. Les plus anciens docteurs de l'Église, S. Justin, S. Irénée, S. Clément et beaucoup d'autres après eux, sont autant de garants de cette vérité. Du

temps de Tertullien, comme celui-ci le rapporte lui-même, on avait encore les originaux de ces livres; et ils portaient ces noms vénérables sous lesquels toutes les églises les ont reçus, avant même que les chrétiens eussent pu être en état de former des assemblées communes.

Les Juifs et les païens, d'accord avec nous en ce point, n'ont pas fait de problème de ce que nous avançons comme une vérité constante. Julien, quoique apostat, avoue sans déguisement que S. Pierre, S. Paul, S. Matthieu, S. Marc, S. Luc, ont véritablement composé les livres qui passent sous leurs noms. Personne n'est assez insensé pour ôter à Homère et à Virgile l'honneur d'avoir inventé les poèmes que l'on reconnaît pour les productions de ces génies sublimes; les Grecs et les Latins nous en assurent, et cela nous suffit. Quelle folie ne serait-ce donc pas de rejeter l'autorité des Livres saints, beaucoup mieux appuyée, et de n'en point reconnaître pour auteurs ceux que presque toute la terre a respectés par cet endroit?

Il est vrai que nous recevons aujourd'hui pour canoniques quelques parties des divines Écritures, qui semblent n'avoir pas eu dès le commencement une telle autorité, comme l'Épître de S. Jacques, celle de S. Jude, les deux de S. Jean, l'Apocalypse et l'Épître aux Hébreux : mais dès lors même plusieurs églises les avaient pour authentiques, et nous voyons que quelques-uns des plus anciens pères les ont citées comme ayant une autorité divine. Ceux qui ne se sont pas servis de leurs témoignages, ou ignoraient que ces livres existassent, ou croyaient avoir des raisons pour douter de leur canonicité : ces nuages se sont dissipés peu à peu : la vérité s'est éclaircie, et tout le monde chrétien n'a plus aujourd'hui qu'un même sentiment sur ce point. Je ne vois pas en effet ce qui aurait pu porter à supposer ces écrits, puisqu'ils ne tiennent que le même langage, et qu'ils n'enseignent que les mêmes vérités qui rendent les autres si respectables.

On ne sait pas, dit-on, quel est l'auteur de l'Épître aux Hébreux; on n'est pas certain que les deux lettres qui portent le nom de saint Jean, l'apôtre, soient de lui; quelques-uns doutent aussi qu'il ait composé l'Apocalypse. Je le veux : est-ce une raison suffisante pour rejeter ces précieux monuments? Ne doit-on pas faire plus d'attention à la qualité d'un écrivain qu'à son nom? Combien d'histoires ne recevons-nous pas dont nous ignorons les auteurs? Celui qui nous a laissé le récit des actions de César dans la guerre d'Alexandrie nous est inconnu, en estimons-nous moins ce qu'il nous apprend? Quand un auteur était contemporain des faits qu'il rapporte; quand il a vu une partie de ce qu'il a écrit, quel qu'il soit, il mérite notre créance.

(1) Sur l'autorité de l'Écriture sainte, voyez entre un grand nombre d'assez bons écrits, *les Dissertations de Dupin*, qui a recueilli les meilleures raisons, Holden, *Analysis fidei*; Jaquelot, *Dissertations sur l'Existence de Dieu*, dissert. 4. Tertullien, dans son *Traité des Prescriptions*, dit : « Vous qui voulez exercer plus utilement votre curiosité dans l'affaire du salut, parcourez les églises où les apôtres ont particulièrement résidé, vous y verrez encore leurs chaires; vous y entendrez encore lire leurs épîtres sur les originaux mêmes. »

Or telles sont les marques qui caractérisent particulièrement les auteurs de ces livres dont on cherche en vain à diminuer l'autorité. Ils ont vécu dans les premiers temps du christianisme; ils l'assurent eux-mêmes. Dieu les avait favorisés de grâces singulières; ce sont encore eux qui nous l'apprennent. Que faut-il de plus pour mériter notre soumission? Dire qu'ils ont pu se vanter d'être ornés des qualités qu'ils n'avaient pas, ou qu'ils ont pu mettre leurs noms à des écrits étrangers, en vérité c'est avancer un sentiment bien absurde. Non, il n'est pas croyable que des hommes dont toutes les paroles respirent la bonne odeur de la piété, et un amour sincère pour le vrai, aient voulu s'exposer à être accusés un jour du crime de faussaire et d'imposteur; crime infamant, détesté par tous les gens de bien, et puni même de mort chez les Romains (1).

2. *Que tous ces auteurs n'ont rien écrit que de vrai, et qu'on ne peut les accuser ni d'ignorance ni de mauvaise foi.* — Il est donc certain que ni le nom ni la qualité de ceux qui ont composé les livres du Nouveau Testament ne sont point supposés. Le même caractère de vérité reluit dans ce qu'ils ont écrit: toute fausseté vient d'ignorance ou de malice. Or ils n'ont rien dit dont ils ne fussent assurés, et leurs mœurs simples et innocentes nous répondent de leur fidélité: 1° *Ils n'ont rien dit dont ils ne fussent assurés.* Saint Matthieu, saint Jean, saint Pierre, saint Jude étaient du nombre des douze apôtres. Compagnons assidus des voyages de Jésus-Christ, ils furent aussi témoins de ses miracles et de ses prédications: ils avaient donc vu, ils avaient donc entendu tout ce qu'ils rapportent. Rendons la même justice à saint Jacques: il a été apôtre et même proche parent de Jésus-Christ, et son mérite l'éleva sur le siège de Jérusalem. Par quelle issue la fausseté aurait-elle pu se glisser dans les récits de Paul, cet apôtre instruit par Jésus-Christ même, et élevé par lui jusqu'au troisième ciel? Comment saint Luc, qui accompagna toujours saint Paul dans ses voyages, aurait-il pu se tromper? Quelle raison tant soit peu plausible aurions-nous pour l'accuser d'infidélité dans ce qu'ils nous apprend de la vie et de la mort du Sauveur? On sait qu'il était né auprès de ces lieux célèbres qui avaient été le théâtre des actions et des prédications de Jésus-Christ, et qu'il voyagea longtemps dans toute la Palestine. Il nous assure qu'il conversa souvent avec les témoins oculaires de ce qu'il désirait apprendre, et qu'il nous a transmis. Enfin il était lié d'amitié avec les apôtres, et de son temps vivaient encore plusieurs de ceux que Jésus avait guéris, et qui avaient vu ce divin Sauveur mourant et ressuscité.

Nous croyons, sur le rapport de Tacite et de Suétone, des faits arrivés longtemps avant ces auteurs; c'est sur l'exactitude de leurs

recherches que nous nous fondons pour y ajouter foi. De quel poids ne doit donc pas être un écrivain qui ne dit que ce qu'il a appris de témoins oculaires?

Saint Marc a été le fidèle compagnon de saint Pierre, c'est l'opinion commune; ce que cet évangéliste a dit mérite donc autant notre créance que si saint Pierre lui-même, qui était informé exactement de tout ce qui regardait Jésus-Christ, l'avait dicté. D'ailleurs l'Evangile de saint Marc n'est presque que l'abrégé de ce que les autres apôtres avaient déjà écrit.

A l'égard de l'auteur de l'Apocalypse, nous n'avons point de raison pour dire qu'il s'est trompé dans les visions dont il nous assure que Dieu l'avait favorisé. Enfin l'auteur de la Lettre aux Hébreux est digne de foi; une partie de ce qu'il enseigne, il le devait à la révélation divine; les apôtres l'avaient instruit du reste: c'est ce qu'il dit lui-même.

Nous avons avancé une seconde proposition, savoir: que les apôtres n'ont point eu le dessein de mentir; il suffit, pour le prouver, de ce que nous avons dit plus haut en apportant les raisons générales qui doivent nous faire croire la vérité de la religion chrétienne, et en particulier de la résurrection du Sauveur. Quiconque récuise des témoins, parce qu'il les croit imposteurs, doit prouver que ces témoins ont eu véritablement le dessein de s'écarter de la vérité; mais c'est une accusation que l'on ne peut faire tomber sur ceux dont nous parlons. C'était, dira-t-on, leur propre cause qu'ils voulaient défendre; mais je demande pourquoi était-ce leur propre cause? Certainement ils n'agissaient pas dans la vue de quelque intérêt temporel, ni pour éviter quelque malheur: le plus sûr moyen d'arriver à ces fins aurait été de renoncer à ce qu'ils soutenaient. Quel était donc le mobile de leur conduite? Je n'en vois point d'autre que la gloire de Dieu, de ce Dieu qui a trop le mensonge en horreur pour exciter l'homme à le commettre, surtout dans une affaire dont le salut du genre humain dépendait. La piété qui se fait sentir dans les écrits des apôtres, la sainteté de la vie de ces premiers prédicateurs de l'Evangile, confondront donc ceux qui oseront les accuser d'imposture. Jamais leurs plus grands adversaires ne leur ont fait d'autre reproche que celui d'avoir été des hommes sans lettres, c'est-à-dire des hommes simples, incapables de feindre. Enfin, s'ils eussent pu être de mauvaise foi, est-il croyable qu'ils eussent voulu éterniser la mémoire de leurs propres défauts? Auraient-ils instruit la postérité de la lâcheté avec laquelle ils abandonnèrent Jésus-Christ lorsqu'ils virent qu'on se saisissait de lui, et de la faiblesse que saint Pierre fit paraître lorsqu'il renia son Sauveur à la seule parole d'une servante?

3. *Preuve tirée des miracles que ces auteurs ont faits.* — Que les hommes cessent donc de les accuser, quand Dieu lui-même dépose en faveur de leur sincérité. Ils font des miracles sans nombre; il les publie devant ceux qui n'en avaient pas été les témoins; ils

(Trente-quatre.)

(1) Valère Maxime en rapporte plusieurs exemples à la fin de ses livres. Jules Capitolin, dans la Vie de Pertinax, en dit aussi quelque chose.

n'ouvroient point de marquer les circonstances des lieux, des temps, des personnes. Avec ces éclaircissements, il ne fallait qu'ouvrir les yeux pour découvrir leur sincérité et leur imposture. Les disciples ont dit que les apôtres avaient en le don de parler plusieurs langues sans les avoir étudiées; qu'ils avaient guéri des maladies de toute espèce; des milliers d'hommes étonnés avaient vu ces merveilles. Il était aisé de s'en informer; des imposteurs auraient-ils parlé avec tant de confiance? Ignoraient-ils donc qu'ils avaient pour ennemis les principaux d'entre les Juifs et les magistrats romains, et que les uns et les autres épiaient les occasions de leur nuire, toujours prêts à se saisir d'eux sous les moindres prétextes, et à les condamner avec rigueur comme les auteurs d'une nouvelle religion? Mais non, ils ne pouvaient craindre qu'on ne les regardât comme des fourbes, leurs miracles étaient trop connus: les Juifs, les païens, tous les avoient, personne n'osait les contester. Phlégon (1), affranchi de l'empereur Adrien, parle dans ses Annales des prodiges de saint Pierre; tous les apologistes de notre religion les ont publiés; ils en ont parlé librement dans des écrits présentés au sénat, aux magistrats, aux empereurs, comme d'autant de faits connus, et dont un homme raisonnable ne pouvait douter. Ils n'ont pas même craint d'assurer que pendant plusieurs siècles une vertu secrète sortait des tombeaux de ces illustres prédicateurs de l'Évangile.

Or, s'ils en eussent imposé, les magistrats ne pouvaient-ils pas aisément découvrir l'imposture? et alors, chargés de confusion et d'opprobres, les apôtres, les disciples auraient senti la peine due à un aussi honteux mensonge. Mais non, les témoins de ces miracles étaient encore en plus grand nombre que les miracles mêmes (2), et Porphyre, tout ennemi qu'il était des chrétiens, a été forcé de les reconnaître (3).

Nous pourrions ici finir nos preuves: celles que nous avons apportées sont assez fortes et en assez grand nombre, pour appuyer l'autorité des livres saints. Cependant nous voulons bien encore en accorder quelques-unes à l'incrédule.

4. *Preuve prise des prédictions que ces livres renferment.* — 1° L'on voit dans ces li-

(1) Phlégon, surnommé Trallicien, de Tralles, ville d'Asie où il était né, florissait dans le second siècle, vers le milieu. L'empereur Adrien l'aimait et voulait l'avoir presque toujours auprès de lui. C'était en effet un fort bel esprit et un savant, à qui une profonde érudition n'avait rien ôté de la politesse; il avait composé une histoire des Olympiades, dont il ne nous reste que des fragments. C'est dans cet ouvrage que Phlégon, tout païen qu'il était, dit que Jésus-Christ a été un vrai prophète, qu'il a connu l'avenir, qu'il l'a prédit, et que ses prédictions ont eu leur effet. Il rend le même témoignage à celles de S. Pierre sur la ruine de Jérusalem. Enfin Phlégon parle des ténèbres qui couvrirent toute la terre à la mort de J. C.; nous avons encore les propres paroles de ce païen.

(2) Voyez S. Augustin, de la Cité de Dieu, c. viii, l. xxii.

(3) Voyez S. Cyrille, l. x, contre Julien:

vres un grand nombre de prédictions qui tombent sur des choses que l'esprit de l'homme ne peut naturellement prévoir, et que l'événement a confirmées. Par exemple, ils ont dit que la religion chrétienne devait faire de grands progrès en peu de temps; qu'elle devait toujours durer; que les Juifs refuseraient de s'y soumettre; que les Gentils l'embrasseraient; que le peuple Hébreu devait persécuter ceux qui se prosterneront devant l'objet humiliant de la croix. Ils ont parlé des maux qu'il faudrait souffrir pour l'amour de cette religion. Ils ont prédit la destruction du temple des Juifs, la ruine de leur ville, et beaucoup d'autres malheurs dont ils ont senti tout le poids, et tout cela est arrivé.

3. *Preuve que la bonté de Dieu s'opposait à ce qu'on trompât tant de gens de bien.* 2° — S'il est vrai, comme nous le croyons, que Dieu gouverne le monde et qu'il veuille particulièrement sur ce qui regarde l'honneur et le culte qu'on lui doit rendre, il ne se peut faire qu'il ait permis que tant de peuples, que tant de nations qui n'ont embrassé la doctrine prêchée par les apôtres que pour le servir d'une manière digne de lui, aient été séduits par des égarés pleins de mensonge.

6. *Preuves tirées du consentement de tant de sectes opposées.* — Enfin le christianisme était à peine né, qu'il s'est vu déchiré par beaucoup de sectes différentes. Cependant presque toutes ont reçu avec respect tous les livres de l'Écriture, excepté quelques-uns qui ne contiennent rien de plus que ce qu'on lisait dans les autres. Ces sectes se haïssaient; ce qui plaisait à l'une était pour celle raison contredit par l'autre: elles ne se réunissaient que dans l'acceptation des Écritures. Cette unanimité ne vous paraît-elle pas une preuve convaincante de la vérité de ces sacrés oracles?

Réponse à l'objection tirée de ce que plusieurs sectes ont rejeté quelques-uns de ces livres. — On avoue que parmi ceux qui se sont cachés sous le nom vénérable de chrétien, il s'en est trouvé, quoique en petit nombre, qui ont rejeté des livres inspirés, parce qu'ils ne les trouvaient pas conformes à leurs opinions. Plusieurs, par exemple, passant de la haine qu'ils portaient aux Juifs (1), au mépris de Dieu même et de la loi qu'il avait donnée à Israël, rejetaient les livres de Moïse. D'autres, tremblants, effrayés, interdits à la vue des persécutions auxquelles les chrétiens étaient exposés, se faisaient passer pour Juifs (2), afin d'exercer librement leur religion sous ce nom emprunté. Mais l'imposture de ces faux frères était en horreur; les autres fidèles n'avaient aucun commerce avec eux, quoique en ce temps les apôtres recommandassent avec soin de supporter patiemment ceux qui différaient d'eux par quelques pratiques, ou par quelques opinions peu importantes, pourvu que la piété n'en fût point altérée.

(1) Tels sont les marcionites. Voyez S. Irénée, l. v, ch. ix. Tertullien, S. Epiphane.

(2) C'étoient les ébionites. Voyez S. Irénée et S. Epiphane.

Avoir montré qu'il n'y a qu'un Dieu créateur du ciel et de la terre, c'est avoir confondu ces premiers corrupteurs du christianisme, qui trouvaient encore leur condamnation dans ces livres mêmes qu'ils recevaient pour paraître en quelque sorte semblables aux chrétiens. Le seul Evangile de saint Luc (1), qu'ils regardaient comme le fondement de leur foi, suffit pour montrer que ce Dieu prêché par Jésus-Christ était le même que Moïse et les Juifs avaient adoré. Nous réfuterons la seconde espèce de corrupteurs, quand nous attaquerons les Juifs et ceux qui veulent être reconnus pour tels. Mais je crois qu'il est à propos de dire ici quelque chose contre ceux qui rejettent l'autorité de saint Paul : leur hardiesse me surprend. Car enfin quel apôtre a plus fondé d'églises ? qui a plus fait de miracles, même en un temps où il était très-facile de s'informer s'il n'en imposait point ? Mais si nous croyons qu'il avait reçu du ciel le pouvoir de faire des miracles, pourquoi ne croyons-nous pas sur son témoignage qu'il a eu des visions, et qu'il a appris de la bouche de Jésus-Christ glorifié la doctrine qu'il a prêchée ? Serait-ce une bonne marque que la vérité même l'aurait comblé de ces grâces signalées, s'il eût enseigné le mensonge que Dieu déteste ? Cet apôtre, dit-on, a déclaré dans ses Epîtres que les Hébreux étaient déchargés des pratiques ordonnées par la loi de Moïse, que c'était un joug dont Jésus-Christ les avait délivrés. Voilà la seule faute dont on prétend le rendre coupable, mais sans raison. C'était l'amour seul de la vérité qui le faisait parler ainsi, puisqu'il était circoncis lui-même, et qu'il observait encore la plupart des ordonnances de la loi. D'ailleurs, à combien de pratiques plus dures, plus difficiles, ne s'assujettissait-il pas par zèle pour la religion chrétienne ? Il ne pouvait rien craindre de l'exacte soumission à la loi, qui pût être comparé à ce qu'il souffrait comme disciple du Sauveur. Il aimait les autres, il les excitait à suivre son exemple, à pratiquer ce qu'il pratiquait, à endurer ce qu'il endurait. Ceux qui l'accusent d'avoir voulu par de lâches adoucissements flatter les oreilles ou les autres sens de ses auditeurs, ne se souviennent pas sans doute qu'il leur prêchait sans cesse qu'ils ne devaient pas se contenter d'honorer Dieu le jour du sabbat, que ce devait être là leur continuelle occupation, celle de tous les moments de leur vie ; qu'au lieu de ces dépenses légères à quoi la loi les obligeait en différentes occasions, ils devaient être prêts à sacrifier tous leurs biens pour Dieu ; et que si ce même Dieu n'exigeait plus d'eux qu'ils versassent le sang des boues et des taureaux, c'est qu'il leur demandait un sang plus noble, le leur propre, lorsque l'effusion en serait nécessaire pour la défense de son nom. Mais ce qui achève de justifier ce grand apôtre, c'est qu'il assure que saint Pierre, saint Jacques et saint Jean ont déclaré que ce qu'il prêchait était véritable et conforme à

la saine doctrine. Dira-t-on qu'il avance cela gratuitement ; que ce témoignage est faux ? Les apôtres qu'il mettait dans son parti vivaient encore ; se seraient-ils tus ? auraient-ils laissé triompher une calomnie si dangereuse ?

Méprisons donc cette poignée de contradicteurs indignes du nom de chrétien ; leurs forces sont trop inégales pour entrer en lice avec les autres sociétés qui combattent en faveur des Livres saints : leur autorité est trop faible pour que l'on daigne l'approcher de celle des miracles et des autres preuves que nous avons rapportées pour établir l'autorité de ces livres. Tout homme équitable se rangera toujours de notre parti ; et comme nous, il recevra avec respect, avec soumission, les Ecritures et ce qu'elles enseignent. L'autorité des livres profanes n'est pas si bien soutenue, cependant on la croit solide ; et pour la faire tomber, il faudrait des raisons bien puissantes, bien fortes, qui en démontrassent la supposition. Sont-ce de telles raisons que l'on oppose à la vérité de nos livres ?

CHAPITRE II.

Réponse à quelques objections que l'on fait contre l'autorité des livres du Nouveau Testament.

Ces livres, dit l'incrédule, contiennent le récit d'une infinité de choses impossibles. Faible objection ! Nous avons déjà fait voir que l'homme sent que son pouvoir est borné dans bien des choses où celui de Dieu ne l'est pas : et de ce nombre sont tant de miracles, ces malades guéris, ces morts ressuscités et tant d'autres merveilles dont parle l'Evangile, et qui ne renferment en soi aucune contradiction !

Ceux qui croient apercevoir dans ces mêmes écrits des dogmes que la droite raison condamne, ne méritent pas plus notre attention. De quel poids, en effet, ce sentiment particulier peut-il être auprès du consentement unanime de tant d'hommes recommandables par leur vertu et par leur science, qui dès la naissance de l'Eglise ont reçu, comme autant d'oracles, chaque parole de ces livres ? Qu'enseignent-ils en effet ? Nous l'avons montré en partie. Ils enseignent qu'il y a un Dieu et qu'il est l'unique ; que ses perfections sont infinies ; qu'il est tout-puissant, éternel, bon, sage ; que toutes les créatures sont les ouvrages de ses mains, et que lui seul peut leur conserver l'être qu'il leur a donné ; qu'il veille sur elles avec un soin paternel qui s'étend particulièrement sur les créatures raisonnables ; qu'il peut et qu'il veut récompenser après cette vie ceux qui auraient obéi à ses commandements. Elles apprennent aux hommes, ces sublimes Ecritures, à mettre un frein à leurs passions, et à s'aimer les uns les autres comme étant tous frères : voilà les maximes que l'on y lit : elles y sont en termes clairs, précis, hors d'atteinte à l'équivoque. Que notre esprit soit content de connaître ces vérités. Vouloir assurer quel-

(1) Voyez Tertullien contre Marcion, l. iv.

que chose de plus que ce que l'Écriture nous dit de la nature de Dieu et de sa volonté, n'étant conduits que par la seule lumière naturelle, c'est s'exposer à se précipiter dans l'erreur, comme nous le montrent ces opinions si différentes entre elles dont on dispute dans les écoles, et que l'on voit se multiplier selon les idées particulières de chaque philosophe ; multiplication qui ne me surprend point ; car si ces philosophes n'ont pu s'accorder sur la nature de leur propre esprit, comment pourrait-on espérer de les voir unis, lorsqu'ils veulent juger d'un être si élevé au-dessus de nous ? Les gens sages disent qu'il est dangereux de vouloir entrer dans les conseils des rois ; et que, quelque esprit que l'on ait, on ne peut souvent les pénétrer. Qui sera assez clairvoyant pour découvrir par ses conjectures les raisons de ce que Dieu fait dans les choses où il peut agir librement ? Platon parlait plus sagement, quand il disait que les secrets du ciel ne pouvaient être connus sans oracle. Or, il n'y a point d'oracles plus dignes d'être écoutés et dont la certitude soit mieux établie, que ceux qui nous parlent dans les Écritures (1).

Qui a jamais pu dire et encore moins prouver que Dieu nous ait donné des idées de sa nature contraires à ce que l'Écriture en dit ? et quant à sa volonté, tout ce que nous en devons croire est aussi dans les livres saints ; c'est là où il nous en a laissé les derniers signes. Si avant Jésus-Christ l'on a observé des pratiques ou enseigné des maximes différentes, que l'on pouvait recevoir ou rejeter, et qui n'étaient ni d'obligation, ni contraires aux mœurs, qu'est-ce que cela prouve contre l'autorité des Écritures saintes ? N'est-ce pas une règle reçue, que les lois postérieures dérogent aux premières ?

L'inerédule attaque encore nos livres par un autre endroit : J'y vois, dit-il, des contradictions ; et moi je lui soutiens qu'un homme équitable et qui les aura lus avec un esprit droit, loin de faire une telle objection, mettra au rang des preuves qui convainquent de leur autorité, cette uniformité de sentiments dans les dogmes : et dans les autres vérités dont les livres du Nouveau Testament sont dépositaires ; uniformité que l'on ne cesse d'admirer, et que nos ennemis seuls ne veulent pas apercevoir. Jamais secte n'a eu des auteurs qui se soient si bien rencontrés dans ce qu'ils ont dit. Examinez ceux d'un même parti et d'une même profession, juifs ou païens, philosophes, médecins ou jurisconsultes, et vous verrez que non seulement ceux d'une même secte ou d'une même condition se contredisent les uns les autres (2) ;

(1) *Cui magis de Deo quam Deo credam?* dit S. Ambroise.

(2) Mais entre les humains qui prendrai-je pour guide, Des sages que vantait la docte antiquité ?

Qui conduira le mieux ma démarche timide
Au sentier de la vérité ?

De la philosophie arbitres souverains,

Ils ont instruit tous les humains ;

Ils ont de la raison montré toutes les faces...

On ne peut rien trouver de meilleur sur leurs traces...

vous apercevrez de plus que souvent un même auteur n'est pas d'accord avec lui-même. Comme s'il n'était plus le même homme, il assure en un endroit ce qu'il n'a dit qu'en doutant dans un autre ; on sent qu'il ne sait point ce qu'il doit établir comme certain. Qui osera faire le même reproche aux écrivains sacrés ? Partout ils donnent les mêmes préceptes, partout ils exposent les mêmes vérités ; ce que l'un rapporte de la vie, de la mort, de la résurrection de Jésus-Christ, les autres le disent aussi. Quant à quelques circonstances légères, qui n'appartiennent pas à la substance des faits que l'on trouve dans quelques-uns, et qu'on a de la peine à accorder aujourd'hui avec le récit des autres, ces espèces de contradictions auraient pu sans doute se concilier aisément autrefois ; la difficulté que nous y trouvons à présent vient de ce que des actions qui avaient de la ressemblance se sont faites en divers temps. La pluralité des noms imposés souvent à une seule personne, à un même lieu, et autres minuties semblables, voilà ce qui cause encore quelques petits embarras, mais qui loin de faire soupçonner de mauvaise foi les auteurs de ces livres, sont au contraire une marque de leur sincérité. Ceux qui cherchent à tromper leurs lecteurs s'appliquent avec tant de soin à rendre uniformes les récits qu'ils font, que l'on n'y aperçoit pas la moindre apparence de contrariété (1). Si pour quelque légère contradiction, que l'on ne pourrait même accorder, on rejetait tout le livre où elle se rencontre, il ne faudrait plus croire à aucun auteur, surtout à un historien. Cependant nous croyons ce que disent Polybe, Dénys d'Halicarnasse, Tite-Live, Plutarque et beaucoup d'autres ; les contradictions dispersées dans leurs ouvrages ne nous empêchent pas de croire qu'ils ne contiennent la vérité dans les choses principales. Comportons-nous au moins à l'égard de ces auteurs du Nouveau Testament selon cette règle d'équité que nous suivons quand il s'agit d'historiens profanes. Que dis-je ? la piété des premiers et leur amour pour la vérité, vertus que l'on voit peintes dans leurs écrits, méritent que nous ayons pour eux un respect et une soumission sans bornes.

Il y a encore un autre moyen pour récuser les témoignages que l'on apporte en confirmation de quelque fait ; c'est de produire des témoignages contraires et qui soient pris d'ailleurs : mais je le dis avec confiance, on ne pourra nous en opposer de tels, à moins que l'on ne veuille se servir de ce qui a été dit par des auteurs qui n'ont paru que long-

Mais sur quoi se fonder ? cette philosophie

Qui devra nous montrer un chemin assuré,

A cet unique vrai, ce vrai si désiré,

En sectes se sépare et se diversifie ;

Et laquelle embrasser de tant d'opinions,

Qui ne sont que dispute et que divisions ?

GENÈSE, *Principes de Philosophie*, p. 15 et 14.

(1) C'était la pensée de l'empereur Adrien, lorsqu'il disait qu'il fallait examiner si les témoins tenaient précisément les mêmes discours.

temps après la naissance du christianisme, et qui ne se sont fait remarquer que par leur haine contre la religion; mais de telles personnes ne peuvent passer pour témoins. Pour nous, au contraire, si nous avons besoin d'autres preuves que celles que nous avons déjà fait valoir, nous n'aurions qu'à puiser; il n'y a pas un seul article de notre religion, pas un seul point de l'Écriture qui ne soit établi sur des fondements inébranlables. Les païens comme les Juifs avouent que Jésus-Christ a été attaché à une croix, et que lui et ses disciples ont fait beaucoup de miracles. On a les ouvrages de Josèphe, ouvrages très-estimés qui parurent environ quarante ans après l'ascension du Sauveur: qu'on les lise; ils font mention d'Hérode, de Pilate, de Festus, de Jean-Baptiste, de Gamaliel; la ruine de Jérusalem y est décrite avec toutes les circonstances de ce fameux événement. Les auteurs du Talmud ne s'éloignent pas du récit de Josèphe. Tacite dans ses Annales n'a pas oublié la persécution que Néron alluma contre les chrétiens. Dans les premiers siècles l'on n'avait pas encore perdu les ouvrages de quelques particuliers, comme ceux de Phlégon, ni ces registres publics (1) qui attestaient la vérité de plusieurs faits que nous avons rapportés; les chrétiens y renvoyaient leurs adversaires. C'est là qu'ils pouvaient apprendre qu'une étoile brillante avait annoncé l'heureuse nouvelle de la naissance de Jésus-Christ (2), et que toute la nature sembla donner des marques de tristesse le jour de sa mort par ce tremblement de terre et cette éclipse extraordinaire du soleil, qui se fit contre l'ordre commun, dans un temps où la lune était en son plein.

Il semble après tout ce que nous avons dit, qu'il ne reste plus d'objection à faire: voici pourtant encore un dernier retranchement de nos ennemis. Les livres de l'Écriture, disent-ils, tels que nous les avons aujourd'hui, sont corrompus. Ce malheur, je l'avoue, si commun à tant d'autres, a pu arriver en partie à ceux-ci. Je ne doute point que par l'ignorance des copistes et par leur négligence,

(1) Tertullien, dans son *Apologétique*, ch. cxxi, renvoie à ces registres publics, à ces archives.

(2) Chalcidius, philosophe platonicien, dans le quatrième siècle, au commencement, dans son Commentaire sur le *Timée* de Platon, dit qu'un Dieu qui mérite notre vénération est descendu du ciel en terre, pour le salut et pour le bonheur du genre humain. Il ajoute: que ce grand bienfait fut marqué aux hommes par l'apparition d'une nouvelle étoile qui leur annonçait, non des morts, non des maladies, mais la descente de ce Dieu Sauveur. Il dit encore que des Chaldéens illustres par leur sagesse et par leur connaissance de l'Astronomie, ayant remarqué cette étoile, vinrent chercher le Dieu qu'elle annonçait; et que l'ayant trouvé, ils lui rendirent les hommages qui lui étaient dus, quoique sa divinité fût voilée sous la figure d'un enfant. Chalcid. *Comment. in Tim.*, p. 219. Édit. Meursii, Lugd. Bat. 1617. Voici un témoignage bien respectable et bien fort, puisqu'il est rendu par un païen; car nous croyons que Chalcidius l'était. Voyez sur cela une dissertation imprimée dans les *Mémoires de Littérature et d'Histoire*, recueillis par le père des Molets, tome 1, 1^{re} partie, p. 158.

quelques syllabes, quelques lettres ou même quelques mots n'aient été changés, omis ou ajoutés. Mais quoi! parce que l'on trouve quelque différence dans les exemplaires, différence que leur antiquité rend inévitable, cela suffit-il pour donner lieu à contester leur autorité? Il y a une règle sage de critique qu'il faut suivre en ce cas, qui veut que l'on préfère ce qu'on lit dans le plus grand nombre d'exemplaires et dans les plus anciens: il est impossible que tous aient été falsifiés par malice ou par quelque autre voie, principalement dans ce qu'ils contiennent de dogmatique, ou dans les faits, au moins les plus remarquables. Que l'on nous montre, si l'on peut, un titre certain, que l'on nous cite un seul témoin qui ait vécu dans ces temps-là, et qui nous assure de cette falsification. Dans les siècles postérieurs, ceux qui sur cette accusation frivole ont voulu rejeter les Écritures, étaient des ennemis de notre religion; et dès là leur témoignage est récusable, ils ne méritent que le titre de calomniateurs.

Ces réflexions devraient suffire pour convaincre d'erreur ceux qui prétendent que l'Écriture a été altérée ou falsifiée; car il ne suffit pas de le prétendre, il le faut prouver; et quand des ouvrages ont été reçus pendant plusieurs siècles et par un si grand nombre de personnes, en est-on quitte pour nier simplement leur authenticité? Je veux cependant exposer au grand jour la faiblesse de cette objection, et montrer que non seulement les écrits des apôtres n'ont point été corrompus, mais même qu'ils ne l'ont pu être. On doit être persuadé par ce que j'ai dit plus haut, que ces livres sont véritablement des auteurs dont ils portent le nom; d'où il suit qu'on ne les leur a pas supposés. C'est encore une vérité certaine, qu'ils n'ont pu être corrompus dans quelque partie considérable; car cette corruption, ce changement se serait fait pour quelque dessein; la partie altérée ne se serait donc plus accordée avec ce qui la suit et ce qui la précède; remarque-t-on cette bizarrerie dans l'Écriture? n'y voit-on pas au contraire une liaison, un ordre qui charment? De plus, quand un apôtre ou un disciple avait écrit quelque chose pour l'instruction commune, sans doute que les chrétiens le transcrivaient avec soin, et qu'ils en multipliaient les exemplaires; afin que ces écrits si propres à nourrir leur piété et conserver le dépôt de la foi, se répandissent dans tous les lieux où le nom chrétien était connu: en Europe, en Asie, dans l'Égypte. La langue grecque, que l'on parlait dans ces pays, ne servit pas peu à leur donner un grand cours. Nous avons aussi remarqué que la plupart des originaux mêmes se voyaient encore dans le second siècle. Or je le demande, était-il bien aisé d'altérer des ouvrages dont les exemplaires étaient répandus en tant de lieux et conservés avec soin par des particuliers et par des églises entières? L'utilité que l'on retirait de leur lecture fit bientôt entreprendre de les traduire; les Syriens, les Éthiopiens, les

Arabes, les Latins voulurent les avoir en leur langue : nous avons ces versions et elles ne diffèrent point du texte grec, au moins dans aucun article qui soit important. Les écrivains qui ont brillé peu de temps après les apôtres, ceux qui sont venus dans la suite des siècles, tous ont cité dans leurs écrits un grand nombre de passages des livres saints, tels que nous les y lisons aujourd'hui, et dans le même sens que nous les entendons. Si quelqu'un, en ces siècles d'or, eût voulu y changer quelque chose, quelque crédit qu'il eût eu, on ne lui aurait point obéi, comme il paraît par la liberté avec laquelle saint Irénée, Tertullien, saint Cyprien ont contredit ceux qui avaient le plus d'autorité dans l'Église. Examinons de siècle en siècle la conduite des plus savants et des plus pieux personnages ; ils étudiaient avec ardeur les Écritures, et ils recevaient avec respect les exemplaires qu'on leur mettait entre les mains, comme des ruisseaux qui avaient toute la pureté de leurs sources. J'ai dit que le christianisme s'était partagé en diverses sectes ; or il n'y en a aucune de celles qui reconnaissent un Dieu créateur du monde, et qui confessent que Jésus-Christ est l'auteur de la loi nouvelle, qui ne se serve de ces livres tels que nous les avons ; c'est encore une preuve de leur autorité. Si quelqu'un eût osé porter une main sacrilège sur ces sacrés oracles pour les corrompre, il se serait vu presque dans le même temps criminel et accusé. Une preuve aussi qu'aucune secte ne s'est donnée la présomptueuse liberté de les changer pour les accommoder à ses sentiments erronés, c'est que toutes tirent de ces livres des raisons pour combattre ceux qui ne pensent point comme elles. Enfin il était, et il sera toujours de la sagesse de Dieu de conserver inviolable le dépôt des Écritures, en quelques mains qu'elles puissent passer, de peur que tant de milliers d'hommes qui y trouvent une nourriture à leur piété et un soutien à leur foi, ne s'égarent en suivant l'erreur lorsqu'ils croient marcher sous l'étendard de la vérité (1).

CHAPITRE III.

De l'autorité des livres de l'Ancien Testament.

C'est assez nous arrêter à prouver l'autorité des livres du Nouveau Testament ; ils suffiraient seuls pour nous enseigner la véritable religion. Mais puisque la bonté de Dieu a voulu multiplier nos trésors, en nous conservant ceux de l'Ancien Testament, de cette loi ancienne, autrefois la seule qui conduisait au salut, prouvons-en aussi la vérité : ils ne servent pas peu à la cause que nous défendons.

Que ces livres ne sont ni supposés ni altérés. — 1° Ces livres ne sont point supposés :

(1) Sur la prétendue altération des Écritures, voyez le onzième chap. de la Religion chrétienne prouvée par les faits, t. 1, et les lettres attribuées à l'abbé Guyot des Fontaines contre ce livre, mais dont le fond n'est point de cet abbé. Voyez surtout la lettre vii.

ce sont les productions légitimes des auteurs dont ils portent le nom. Que l'on se rappelle ce que nous avons dit sur le même sujet en parlant des livres du Nouveau Testament : ce sont les mêmes preuves pour ceux-ci. Mais que's sont ces auteurs? on le sait : ce sont les prophètes ou d'autres personnes connues et dignes de foi : c'est un Esdras, qui, selon l'opinion commune, a recueilli ces écrits et les a rassemblés en un corps, du temps des prophètes Aggée, Malachie et Zacharie (1).

Je ne répéterai point ce que j'ai dit plus haut en faveur de Moïse ; nous avons fait voir dans notre premier livre que les païens ont rendu d'illustres témoignages à la vérité des faits qu'il rapporte : ici nous ajoutons que les mêmes païens ont confirmé une partie de ce qui s'est passé depuis la mort de ce saint législateur. Les annales des Phéniciens (2) parlaient de David, de Salomon et de l'alliance de ces deux grands princes avec les Tyriens. On lit dans Bérosee (3) ce que les livres saints nous apprennent de Nabuchodonosor et des autres rois de Chaldée. Le roi d'Égypte que Jérémie appelle Vaphrés, est celui qu'Hérodote nomme Apriès (4). Toute l'histoire de Cyrus et de ses successeurs, jusqu'à Darius (5), est dans les historiens grecs. Josèphe écrivant contre Appion,

(1) Grotius dit qu'Esdras a recueilli les livres sacrés : ainsi il ne suit pas l'opinion de quelques savants qui veulent que, ces livres ayant été perdus, Esdras inspiré de Dieu les écrivit de nouveau. Cela est fondé sur le quatrième livre d'Esdras, ch. xiv : mais tout le monde sait que ce livre est apocryphe et sans autorité ; qu'Esdras n'en est point auteur. Cependant appuyé de cette faible autorité, l'on a cru que les livres de la loi avaient tous été brûlés ou perdus dans la destruction de Jérusalem, sous Nabuchodonosor. Tel a été le sentiment de saint Eusèbe, d'Eusèbe, de saint Clément d'Alexandrie, de Tertullien, de saint Basile et de plusieurs autres. Mais saint Jérôme, saint Chrysostôme, saint Hilaire, prétendent qu'Esdras ne fit que rassembler et transcrire dans un seul volume les livres qui composent aujourd'hui le canon des écritures reçues par les Juifs, qu'il les écrivit en d'autres caractères, et corrigea sur divers exemplaires les fautes que les copistes avaient faites. Sacy dit aussi que l'histoire du recouvrement des écritures est une fable établie sur quelque fausse tradition des Juifs, et fondée peut-être sur ce qui est dit du recouvrement de quelques exemplaires de la loi par le grand prêtre Helcias, sous Josias.

(2) Voyez Josèphe, *Antiq. Jud.* liv. viii, ch. 11, où il cite quelques passages de ces annales.

(3) Ce Bérosee était prêtre de Belus, un peu après le temps d'Alexandre le Grand. Plin., liv. vii, ch. xxxvii, rapporte que les Athéniens, en mémoire de ses prédictions qui passaient pour divines, lui érigèrent, dans une école publique, une statue dont la langue était dorée. Athénée, liv. xv, appelle le livre de cet auteur, *Babylonica*, ou Histoire de Babylone ; Taten et saint Clément, *Chaldaïca*, ou Histoire des Chaldéens. Taten remarque que le roi Juba avait qu'il avait pris de Bérosee de quoi composer son histoire d'Assyrie.

(4) Ce roi vivait dans le temps de Nabuchodonosor.

(5) C'est Cyrus Codomanus, le même qu'Alexandre le Grand vainquit. Sous le règne de ce roi, les Juifs avaient pour souverain sacrificateur *Jaddus*, qui alla au devant d'Alexandre.

mêle beaucoup de choses qui regardent l'histoire des Juifs. Strabon et Trogus parlent aussi de cette nation, comme nous l'avons déjà fait remarquer. Nous qui sommes chrétiens, nous ne pouvons douter de la vérité des livres de l'Ancien Testament; ceux du Nouveau nous rendent certains de leur authenticité, puisqu'on y lit un grand nombre de passages qui en sont fidèlement tirés. Quand Jésus-Christ a repris les docteurs de la loi et les pharisiens, des fautes où ils étaient tombés, leur a-t-il jamais reproché d'avoir falsifié les Ecritures? Leur a-t-il dit qu'ils se servaient d'ouvrages supposés ou altérés? Est-ce donc après Jésus-Christ qu'ils ont été corrompus? Quand on avancerait ce paradoxe, qui le croirait? Il y a mille preuves du contraire; il suffit de faire attention que les Juifs, dépositaires de ce trésor incorruptible, ont été dispersés par tout le monde. Les Assyriens transportèrent premièrement dix de leurs tribus dans la Médie, les deux autres les y suivirent peu de temps après: il est vrai que Cyrus leur permit dans la suite de retourner en leur pays; mais beaucoup ne profitèrent de cette liberté que pour se retirer en des pays étrangers. Une grande partie de ce peuple flattée des avantages que les Macédoniens lui faisaient espérer, vint à Alexandrie. La cruauté d'Antiochus, les guerres civiles des Asmonéens, les ravages que les armées de Pompée et de Sossius firent au dehors, en dispersèrent encore un grand nombre. La Cyrénaïque, plusieurs villes de l'Asie, de la Macédoine, de la Lycaonie; les îles mêmes, Cypre, Crète et quelques autres, étaient peuplées de Juifs. Ils ne faisaient pas la portion la moins considérable des habitants de Rome, au rapport d'Horace, de Juvénal et de Martial (1). Était-il facile d'en imposer à une nation si nombreuse, si répandue, et pouvait-elle elle-même se réunir, s'accorder pour tromper les autres? Pressons nos preuves.

Des diverses traductions de ces livres. —

Trois cents ans ou environ avant Jésus-Christ, les rois d'Égypte avaient eu le soin de faire traduire en grec les livres de l'Ancien Testament (c'est ce que nous appelons la version des Septante). Depuis ce temps les Grecs les ont pu lire en leur langue; et quoique cette version fût différente de l'original, elle exprimait avec fidélité, au moins dans ce qui est essentiel, les sens que le texte hébreu présentait. Cette traduction était encore un obstacle au changement de ces livres, si on l'eût voulu faire. On les vit bientôt paraître en chaldéen, en jérosolymitain, c'est-à-dire en syriaque mêlé. Aquila (2),

(1) Horace parle des Juifs dans trois de ses satires, Juvénal dans sa quatorzième satire, Martial en plusieurs de ses épigrammes.

(2) Aquila vivait sous l'empereur Adrien, au commencement du second siècle. De païen il se fit chrétien, et de chrétien juif. Ce fut la science des mathématiques dont il abusa, qui le perdit.

Symmaque (1), Théodotion (2) les traduisirent aussi en grec. Origène et plusieurs après lui confèrent ces versions avec celle des Septante et avec les originaux (3), et ils n'y trouvèrent aucune différence considérable, ni dans les faits historiques, ni dans les autres points qui méritent quelque attention. Philon, qui vivait sous Caligula, et Josèphe qui florissait encore sous Vespasien, citent bien des endroits des livres saints tels que nous les lisons aujourd'hui, *preuve de leur intégrité*.

Dans ces premiers siècles la religion s'étendait déjà étendue fort loin, plusieurs Juifs l'avaient embrassée; ils savaient la langue hébraïque. Chez les autres nations beaucoup se sont aussi appliqués à l'étude de cette langue; avec ces secours ils pouvaient conférer les copies qu'ils avaient avec les plus anciens exemplaires, et par là remarquer les falsifications ou les altérations, s'il y en eût eu. Mais cela n'est point arrivé; au contraire les auteurs juifs citent les Ecritures conformément au texte hébreu; et quand on pourrait les charger de toute sorte de crimes, il faudrait en excepter celui de faussaire. Je dis plus, l'on ne peut même les accuser de négligence à l'égard de ces livres. Le respect qu'ils ont eu pour eux, le soin qu'ils ont apporté à les transcrire et à les collationner, jusqu'à vouloir compter le nombre des lettres qui les composent, éloignent d'eux cette accusation (4).

Enfin une dernière preuve, et qui n'est point à rejeter, que l'Ancien Testament n'a point reçu d'altération entre les mains des Juifs, c'est que nous nous en servons très-avantageusement pour faire voir que ce Jésus que nous reconnaissons, que nous adorons comme notre Seigneur et notre Dieu, est le véritable Messie qui leur a été promis. Or, depuis que nous les avons battus avec leurs propres armes, s'ils eussent pu changer les Ecritures selon leur volonté, ne l'eussent-ils pas fait? N'était-il pas de leur intérêt de nous ôter les avantages que nous en retirons contre eux? (5).

(1) Symmaque fit sa version de l'Écriture sous l'empereur Marc-Aurèle, dans le second siècle.

(2) Théodotion, natif d'Ephèse, avait été disciple de Tatien: il se fit marcionite, puis juif; et alors il entreprit de traduire l'Écriture d'hébreu en grec. Sa version fut la troisième, et l'Église ne la méprisa pas, quoique venant d'un apostat.

(3) Sur l'histoire des traductions de l'Écriture sainte, on peut voir la première partie de la Bibliothèque sacrée du père le Long, prêtre de l'Oratoire, mort à Paris le 15 août 1721.

(4) Une preuve évidente, dit Josèphe à Appion, que nous respectons les Ecritures, et que nous les regardons comme divines, c'est que depuis tant de siècles personne n'a osé y ajouter, retrancher ou changer la moindre chose.

(5) Sur la vérité des livres de l'Ancien Testament, voyez, outre quelques auteurs déjà cités, Jacquetot, *Traité de l'Existence de Dieu*, dissert. 5, et chap. xi et xii, dissert. 1, *Discours sur les preuves des livres de Moïse*, par Pascal.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Réfutation du paganisme.

Après m'être représenté quelle joie ressent un homme qui, d'un lieu de sûreté où la Providence l'a mis, considère ceux que mille dangers environnent, j'ai fait cette réflexion, qu'il ne sullit pas à un chrétien de se réjouir d'avoir trouvé la vérité, qu'il est encore de son devoir d'aller au devant de ceux qui marchent dans le chemin de l'erreur, et qu'il doit tâcher de les en détourner et de les conduire dans la bonne voie. C'est ce que j'ai essayé dans mes premiers livres : car faire connaître la vérité, c'est réfuter l'erreur. Mais comme toutes les religions opposées à celle de Jésus-Christ, telles que le paganisme, le judaïsme et le mahométisme, outre ce qu'elles ont de commun entre elles, sont encore infectées d'erreurs particulières à chacune, et que les unes et les autres nous attaquent par divers côtés, je crois qu'il est à propos de les réfuter l'une après l'autre. Mais avant que d'exécuter ce dessein, je prie les lecteurs de se défaire de tout préjugé et de l'esprit de parti, et de ne point alléguer de vieilles coutumes qui les retiennent, qui les arrêtent. Au milieu de ces obstacles, ils ne pourraient juger équitablement de ce que nous allons dire.

Contre le culte des esprits créés. — Attaquons d'abord les païens. S'ils admettent plusieurs dieux éternels et égaux en tout, nous avons déjà réfuté cette erreur dans notre premier livre, où nous avons prouvé qu'il n'y a qu'un seul Dieu, créateur unique de toutes choses. Si par ce nom de *dieux*, ils entendent des esprits créés, supérieurs à l'homme, il faut que ces êtres spirituels soient bons ou mauvais. S'ils disent qu'ils sont bons (1), qu'ils prennent garde de parler au hasard : l'erreur est dangereuse dans une matière d'une si grande conséquence; il serait fâcheux de s'exposer à prendre pour ses protecteurs des ennemis au lieu d'amis, des déserteurs au lieu de fidèles sujets envoyés par leur souverain. De plus, la raison veut que l'on mette une différence notable entre le culte que l'on prétend rendre à ces esprits, et celui qui est dû à Dieu comme au maître de tous; entre ces intelligences mêmes, il y a sans doute un ordre qui fait qu'elles diffèrent entre elles : c'est ce qu'il faut savoir. On doit aussi être instruit des biens que l'on peut attendre de chacune, de l'honneur que l'on doit porter à celui qui commande à toutes, et qui est leur souverain. La religion païenne ne s'embarrasse d'aucune de ces règles, preuve qu'elle n'enseigne rien de certain, et que ses sectateurs agiraient bien plus sagement si, comme nous, ils ne reconnaissaient

qu'un seul Dieu qui méritât leurs adorations. Platon a avoué que c'était là le devoir d'un homme prudent; et ils devraient se ranger de ce côté-là d'autant plus volontiers, que ces esprits qu'ils adorent ne sont que les ministres du souverain Être.

Or, il sullit d'être bien venu auprès du maître pour se rendre les serviteurs favorables (1).

Que les esprits adorés par les païens étaient les démons. — Ce que nous venons de dire suppose que ces esprits sont bons; mais il est constant que ce sont de mauvais esprits; rien n'est plus facile à prouver : 1° Parce qu'ils n'ont pas porté leurs adorateurs au culte du vrai Dieu, qu'ils les en ont même détournés autant qu'ils ont pu; au moins ont-ils voulu partager également l'honneur qui n'est dû qu'à Dieu seul;

2° Parce qu'ils ont armé toutes les puissances, qu'ils ont excité toute la fureur du peuple contre ceux qui adoraient l'Être par excellence. Il était permis aux poètes de célébrer dans leurs vers les parricides et les adultères de leurs dieux. Un épicurien niait sans crainte la Providence; les religions les plus opposées entre elles dans les cérémonies trouvaient un asile dans le sein du paganisme; celles des Égyptiens, des Phrygiens, des Grecs, n'en étaient point exclues; Rome voyait sans murmurer les peuples d'Etrurie offrir au milieu d'elle des sacrifices particuliers. Les Juifs seuls étaient la risée des nations; on écrivait contre eux des satires et des épigrammes mordantes; souvent on les chassait des lieux où ils faisaient leur demeure; mais ces maux paraîtront légers, si on les compare avec ces cruautés horribles que l'on exerçait contre les chrétiens. D'où procédait cette fureur? De ce que les Juifs et les chrétiens n'adoraient qu'un seul Dieu, et que toutes les divinités du paganisme, quoique jalouses l'une de l'autre, avaient encore plus d'intérêt à s'opposer à un culte si pur.

Impiété de ce culte. — Une troisième preuve que ces esprits adorés par les païens étaient de mauvais esprits, c'est que le culte qu'on leur rendait ne pouvait convenir qu'à des êtres indignes de tout respect. On répandait, pour les apaiser, le sang humain; les plus grandes solennités étaient des jours où les crimes se montraient avec plus de hardiesse: on y voyait (2) des hommes nus s'exercer sans honte à des courses lascives; et dans quels

(1) L'argument de Grotius est excellent contre les païens. Un écrivain catholique aurait pu ajouter un mot pour insinuer le dogme de l'Église sur le culte des saints, qu'il est utile de prier, et dont l'intercession auprès de Dieu peut nous être d'un grand secours.

(1) Voyez Porphyre, *Traité de l'abstinence des choses animées*, liv. xi.

(2) Par exemple, dans la fête des Lupercales à l'honneur de Pan, dieu des pasteurs. Les fêtes de Flore se célébraient aussi par des danses lascives.

lieux? Dans les temples mêmes. Ces fêtes se passaient en jeux et en danses infâmes, pratiques abominables, qui trouvent encore des observateurs dans l'Afrique et dans l'Amérique. Autre marque de l'absurdité du paganisme : il y a eu des peuples, il y en a encore qui adorent les démons comme leurs dieux, quoiqu'ils sachent, quoiqu'ils avouent que ce sont des esprits malins; ainsi les Perses ont-ils adoré leur Arimanius, les Grecs leurs Caco-démons, les Latins leurs Vejovés. Je passe sous silence d'autres divinités monstrueuses qui ont l'adresse de s'attirer encore à présent la vénération des Ethiopiens et des Indiens. Quoi de plus impie? Un culte religieux est un témoignage que l'on rend à la souveraine bonté de celui que l'on honore; mais si vous prostituez vos adorations à des esprits malins, votre culte est superstitieux, il est faux; vous vous rendez coupables du crime de rébellion, puisque, peu contents de refuser à votre roi, à votre maître légitime, l'honneur qui lui appartient, vous le donnez à son ennemi, à un déserteur *digne du supplice qu'il endure*. C'est une erreur qui va jusqu'à la folie, de se persuader que Dieu ne punira point une telle injure, et que sa bonté est un obstacle à sa vengeance. La clémence, pour être juste, doit avoir des bornes dans ses effets; et quand les crimes sont arrivés à leur comble, la justice produit comme nécessairement la punition des coupables.

L'idolâtre, pour s'excuser, dit que c'est par crainte qu'il obéit aux esprits malins; mais cette excuse ne le rend pas plus innocent. Celui qui est la bonté même se communique aussi avec une pleine puissance : c'est lui par conséquent qui donne l'être à toutes les créatures; elles sont ses ouvrages : il en est donc le maître; il a donc sur elles un empire absolu; ce qu'il a résolu d'empêcher, aucune ne le peut faire. Que s'ensuit-il de là? Que les esprits de ténèbres ne peuvent nuire à ceux que protège ce Dieu souverainement bon et tout-puissant; et que, s'il leur arrive du mal, ce n'est que par sa permission, et parce qu'il a dessein d'en tirer quelque bien. Il ne faut pas non plus prier ces esprits de ténèbres, puisque l'on doit avoir leurs dons en horreur : car quand un méchant se montre bienfaisant, c'est alors qu'il est plus à craindre; les présents d'un ennemi doivent être regardés comme des pièges.

Contre le culte que les païens rendaient aux héros après leur mort. — Les païens ont voulu et veulent encore justifier leur culte, en disant qu'ils le rendent aux âmes des grands hommes, qui, disent-ils, sont passées de la terre au ciel. Mais je veux que cela soit; au moins ne doivent-ils pas rendre à ces prétendus héros le même honneur qui est dû au Dieu souverain; de plus, pourquoi les prier, s'ils n'ont pas le pouvoir d'accorder des grâces, comme en effet ils n'osent assurer qu'ils l'aient (1)? Mais encore, qui étaient ceux qu'ils croyaient dignes de la vénération la

plus profonde? oserai-je le dire? C'étaient des hommes que leurs crimes seuls avaient rendus fameux : c'était un Bacchus, connu par son ivrognerie; un Hercule, le plus efféminé des mortels; un Romulus, qui avait trempé les mains dans le sang de son frère; un Jupiter, qui ne s'est fait connaître que par un exécrable parricide (1). Honorer de tels monstres, n'était-ce pas insulter au vrai Dieu et détruire la probité qui lui est agréable? Il n'était pas nécessaire de consacrer (2) le vice pour le faire aimer; il n'avait déjà malheureusement que trop de charmes pour notre nature corrompue.

Contre le culte des astres et des éléments. — Le culte que les païens ont rendu aux astres et aux éléments, je veux dire au feu, à l'air et à la terre, est plus ancien que celui qu'ils ont déféré aux morts; mais tout l'avantage qu'il a au-dessus de lui, c'est d'être une erreur plus vieille et plus déraisonnable. La plus grande marque d'adoration, c'est la prière; or, il faut être fou pour s'amuser à prier des créatures privées d'intelligence, comme sont les éléments et les astres; car

(1) Les dieux les plus vénérés, tels que les poètes nous les dépeignent, étaient plus propres à faire rire qu'à exciter la dévotion : ils en avaient de ronds, de carrés, de triangulaires, de boiteux, de borgnes, d'aveugles. Combien d'extravagances ne leur attribuait-on pas? Les poètes nous parlent d'une manière bouffonne des amours d'un Anubis impudique, et de la Lune. Nous y lisons la précaution pieuse de Jupiter, qui, étant près de mourir, fit son testament. Nous y voyons la guerre des dieux au siège de Troie; l'attentat des Titans contre Jupiter. Hercule vidaît du fumier; Apollon touchait des bœufs; Neptune se louta à Laomédon pour bâtir les murs de Troie, et il ne put se faire payer de son ouvrage. Les herbes les plus inutiles, les plus vils animaux étaient, chez les Egyptiens, des divinités : sur quoi Juvenal, sat. 15, au commencement, les raille agréablement. *O les saintes gens*, dit-il, *il leur naît des divinités jusque dans leurs jardins. On ne mange point là de bêtes à laine, ce serait un crime de se nourrir de chair de chevreuil; mais pour de la chair humaine, c'est une nourriture ordinaire. Et auparavant : Il n'est point permis à ces peuples superstitieux de manger ni ognons, ni poireaux, pas même d'y toucher.*

*Porrum et cepe nefas violare ac frangere morsu.
O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis
Nunina, Lunatis animalibus abstinet omnis
Mensa : nefas illic sævum jugulare capellæ :
Carnibus humanis vesci licet.*

L'art se tailla des dieux d'or, d'argent et de cuivre. Et l'artisan lui-même, humblement prosterné Aux pieds du vain métal par sa main façonné, Lui demanda les biens, la santé, la sagesse : Le monde fut rempli de dieux de toute espèce. On vit le peuple fon, qui du Nil boit les eaux, Adorer les serpents, les poissons, les oiseaux, Aux chiens, aux chats, aux boues, offrir des sacrifices, Conjurer l'ail, l'oignon d'être à ses vœux propices, Et croire follement maîtres de ses destins Ces dieux nés du fumier portés dans ses jardins.

BOILEAU, *Sat. de l'Equiv*, vers 90, etc

(2) Ils imitent, dit S. Cyprien, parlant des païens, ils imitent les dieux qu'ils honorent, et par là, les crimes les plus honteux passent pour des actions de piété. S. Cyprien, *lett. 2*. Voyez le petit traité de ce père, de *Idolorum vanitate*.

(1) Lisez sur ce sujet les chap. xiv et xv de la *Sagesse*, et le dernier chap. du prophète Baruch.

personne n'oserait leur donner cette qualité. Si quelqu'un voulait soutenir le contraire des astres, comment le prouverait-il? On ne peut juger de la nature des choses que par leurs opérations : or les effets que produisent les astres ne peuvent faire croire qu'ils soient doués d'entendement. Au contraire, quand on voit que leur mouvement est toujours le même, qu'il ne peut varier comme celui des êtres libres, qui se meuvent selon leur volonté, c'est une marque qu'ils sont sans intelligence (1). Autre preuve. Nous avons fait voir que les astres et le cours qu'ils suivent exactement, n'étaient que pour l'usage de l'homme, que c'est la fin à laquelle Dieu les a destinés : l'homme en doit donc conclure qu'il a plus de ressemblance avec Dieu que toutes les autres créatures, qu'il lui est plus cher, et que par conséquent ce serait se dégrader que de se soumettre à des êtres inférieurs à lui et qui n'ont été faits que pour le servir ; il doit conclure que, loin de leur rendre grâces, c'est à lui de louer pour elles celui qui les a créées, et de le remercier d'une faveur qu'elles ont reçue et dont elles ne peuvent être reconnaissantes.

Contre le culte des animaux. — Mais ce que je trouve de plus absurde et de plus abominable, c'est de voir que plusieurs peuples et particulièrement les Égyptiens se sont abaissés jusqu'à adorer des bêtes (2). Il est vrai que l'on aperçoit en elles quelque ombre de raison ; mais qu'elle est faible quand on la compare à l'homme ! Les bêtes ne peuvent faire connaître ce qui se passe en elles, ni par la parole ni par l'écriture : elles ne font point d'ouvrages de différentes espèces ; ceux de même genre, elles ne peuvent les diversifier ; les nombres, les dimensions, le cours des astres, tout cela leur est inconnu. L'homme au contraire, l'homme sait se rendre maître des plus forts animaux ; il sait s'assujettir ceux qui habitent avec lui la terre, et ceux qui volent dans l'air : il prend les uns par adresse, comme les poissons ; et les autres par force, comme les lions, les éléphants, les chevaux, les bœufs ; les plus nuisibles même, il sait les faire servir à ses besoins : des serpents il compose des remèdes. Les bêtes ignorent ces usages à quoi elles sont propres ; cette connaissance n'est réservée qu'à l'homme qui se convainc encore de sa propre excellence par la comparaison qu'il fait des parties qui composent le corps des animaux, et de sa situation, avec la structure et la forme du sien. Par cette comparaison, il connaît combien il est élevé au-dessus de toutes les autres créatures, combien sa nature est plus parfaite que la leur. Si les païens eussent fait ces réflexions, loin de se prosterner en la présence de vils animaux, ils se seraient pour ainsi dire regardés comme leurs dieux, quoique soumis eux-mêmes à l'autorité de l'Être souverain.

Contre le culte rendu par les païens aux passions. — Continuons à dévoiler l'absurdité du paganisme. Les Grecs, les Latins et quelques autres nations ont adoré des choses qui ne subsistent pas d'elles-mêmes, et qui ne sont que de simples accidents (1). Car sans parler de la fièvre, de l'impudence et d'autres misères semblables qu'ils ont mises au nombre de leurs divinités (2), la santé à qu'ils ont décerné ces honneurs, qu'est-ce autre chose que la bonne disposition des parties du corps ? La fortune n'est que la conformité d'un événement avec le désir de l'homme. Les différentes passions qui nous agitent, l'amour, la crainte, la colère, l'espérance et autres semblables, qu'est-ce qui les élève en nous ? D'où naissent-elles, sinon de la considération des choses bonnes ou mauvaises, faciles ou difficiles, qui se présentent à notre esprit ? Ces passions ne sont que les mouvements de cette partie de l'âme que le sang unit plus étroitement au corps ; et ces mouvements ne sont pas libres par eux-mêmes, ils obéissent à la volonté, ils lui sont assujettis : c'est elle au moins qui est maîtresse de leur durée, c'est elle qui les conduit et qui les dirige selon ses intentions. Les vertus ne sont aussi que des accidents qui prennent différents noms selon les différents objets auxquels on les applique : ainsi la prudence est le choix de ce qui est utile ; entreprendre des choses difficiles et où il y a du danger, voilà la nature de la force ; ne pas prendre le bien d'autrui s'appelle justice ; la tempérance est la modération dans le plaisir. Il en est de même des autres vertus, ce ne sont que des inclinations, que des penchans vers ce qui est droit ; l'exercice les fait étroite ; elles peuvent augmenter, mais la négligence les affaiblit, les diminue, souvent même ils se perdent entièrement. L'honneur auquel l'antiquité a dédié plusieurs temples fameux, si l'on y fait attention, ce n'est rien que le jugement avantageux que les autres portent de la vertu de quelqu'un ; mais cette estime à qui la donne-t-on ? Aux méchants, pour l'ordinaire : on la refuse presque toujours aux gens de bien, tant il est naturel à l'homme de se tromper. Que conclure de tout ceci ? 1° Que puisque toutes ces choses ne subsistent pas par elles-mêmes, elles sont inférieures en dignité à tout ce qui subsiste. 2° Que puisque elles sont sans intelligence, l'on ne doit pas leur adresser de prières et de vœux, si l'on ne veut passer pour insensé. 3° Que nous ne devons adorer que l'Être suprême, ce Dieu qui seul peut nous accorder et nous conserver tous ces autres biens, que les païens regardaient fausement comme des divinités.

(1) Lisez Cicéron de la Nature des dieux, l. II, ch. 22; Lactance, l. I, ch. 20; et surtout Arnobe, l. IV, au commencement.

(2) Quelques-uns veulent que le paganisme avait à la vérité persécuté ces maux funestes qui tourmentent les hommes ; mais qu'il les regardait seulement comme des êtres mortels, et non comme des dieux puissants qui méritaient des temples.

(1) C'est la pensée de Lactance, l. II, ch. 5. Voyez es chap. de la Sag. et de Baruch, cités ci-dessus.

(2) Voyez Eusèbe, *Préparat. évangél.*, l. II, ch. 4 ; Diodore de Sicile, l. I.

CHAPITRE II.

On répond aux objections que font les païens en faveur de leur religion.

Réfutation de la preuve que les païens tiraient de leurs miracles. — Les païens qui ont intérêt à défendre leur religion, disent qu'elle a été autorisée par des miracles; mais il est aisé de les convaincre de mensonge. 1° Les plus sages d'entre eux en ont rejeté une partie comme inventée à plaisir, et comme n'étant appuyée d'aucun témoin digne de foi. 2° Celles d'entre ces merveilles que l'on fait sonner si haut, qui se sont acquises plus d'autorité, si on les examine de près, on verra qu'elles n'ont brillé que dans des lieux secrets, pendant la nuit, en présence d'un ou de deux témoins dont les yeux ont pu être trompés par quelque fausse représentation des choses, ou séduits par les artifices des prêtres des idoles. Quelques autres à la vérité, ont eu des admirateurs, mais qui étaient-ils? Des ignorants à qui les effets de la nature et particulièrement les secrètes propriétés des choses naturelles étaient inconnues. C'est ainsi qu'il serait facile d'en imposer encore aujourd'hui à des peuples qui ignoreraient la vertu que l'aimant a d'attirer le fer. Il est constant, selon l'aveu de plusieurs auteurs, que Simon le magicien et Apollonius de Thyanes (1), n'ont trompé les peuples que par de semblables artifices. Pour ce qui est des effets plus surprenants et qui semblaient surpasser tous les efforts de la nature, sans recourir à une puissance divine à qui rien ne résiste, je crois qu'il suffit de les attribuer à ces esprits inférieurs à Dieu, mais qui tiennent comme le milieu entre cet Etre suprême et l'homme, et qui par leur agilité, leur force, leur industrie, ont pu aisément transporter, par exemple, des choses éloignées, et rassembler celles qui étaient de différente espèce, et cela pour produire des effets qui causassent de la surprise (2).

Mais puisque ces esprits étaient des êtres malins, comme je l'ai prouvé, la religion où on les adorait ne pouvait être bonne. De plus, on leur fait dire que c'était malgré eux qu'ils opéraient ces merveilles que l'on regardait comme des miracles; que les paroles qu'on prononçait quand on voulait les faire agir, étaient des ordres auxquels ils ne pouvaient résister. Mais que j'interroge les plus

(1) C'était un fameux magicien qui vivait sous Néron : il faisait profession de la philosophie pythagoricienne. L'on raconte de lui des choses surprenantes, dont on n'a pour garant que Philostrate, natif de Lemnos, aujourd'hui Stalimène, île de la mer Egée, dans la Grèce; Philostrate était un bel esprit, mais qui ne composa la vie d'Apollonius, que pour plaire à l'empereur Sévère et à l'impératrice Julie, qui étaient amoureux du merveilleux. D'ailleurs, il vivait plus d'un siècle après Apollonius, et tout son récit n'est fondé que sur des *ouï-dire*. Voyez l'histoire d'Apollone de Thyanes convaincue de fausseté et d'imposture, par M. Dupin, à Paris, 1705, in-12.

(2) Voyez la dix-neuvième Lettre à M. l'abbé Houtteville, réponse à la sixième difficulté, elle peut servir beaucoup à éclaircir ce que dit ici Grotius.

sensés du paganisme, ont-ils jamais cru qu'il y eût d'autre vertu dans les paroles, que celle de persuader ce qu'elles signifient? Une autre preuve de leur malignité, c'est que, adhérant aux désirs impudiques des voluptueux, ils leur promettaient d'inspirer de l'amour à ceux ou à celles pour qui ils se sentaient brûler d'une flamme criminelle, croyant pouvoir ainsi disposer des cœurs, malgré leur opposition. Mais ou leur promesse était vaine, ou s'ils réussissaient, c'était une action abominable; c'était faire tout ce que les lois humaines défendent comme un vrai sortilège. Enfin il n'est pas surprenant que Dieu ait laissé quelquefois agir les démons d'une manière surnaturelle; les peuples qu'ils abusaient par là méritaient d'être trompés : c'était pour les punir de ce qu'ils avaient abandonné le culte de celui-là seul qui mérite d'être adoré.

Autre marque de l'impuissance des démons : tout ce qu'ils ont fait n'a produit aucun bien considérable. Si quelques-uns ont paru être ressuscités par eux, une preuve que cette résurrection n'était qu'apparente, c'est qu'aucuns n'ont joui long temps de cette faveur, aucuns n'ont exercé les fonctions d'hommes vivants. Et si Dieu lui-même n'a pas refusé de faire éclater quelquefois les merveilles de sa puissance dans le paganisme, où trouvera-t-on qu'il ait été dit auparavant que ces choses se devaient faire pour prouver la bonté de cette religion? Ce n'étaient point là les fins où Dieu tendait en agissant ainsi, il s'en proposait d'autres plus conformes à sa sagesse (1). Par exemple, s'il est vrai que Vespasien ait ouvert les yeux à un aveugle (2), Dieu n'aura permis ce miracle, que pour donner plus d'éclat au mérite de ce prince, et pour exciter l'armée à l'élire empereur, parce qu'il l'avait choisi lui-même pour être le ministre de ses vengeances contre les Juifs. C'est ainsi que l'on peut expliquer les autres merveilles que les païens vantent et qu'ils croient faussement avoir été faites pour autoriser leur culte sacrilège.

Sur les Oracles. — Par les mêmes raisons, il est encore aisé de prouver la vanité des oracles. Ce que nous avons dit, que les païens méritaient d'être le jouet des esprits de mensonge, n'ayant pas voulu se rendre aux vérités que la raison appuyée sur les témoignages de toute l'antiquité, pouvait leur faire connaître, prouve seul combien on doit peu s'y fier. D'ailleurs ces oracles s'expliquaient presque toujours en termes obscurs (3); il restait dans toutes leurs réponses

(1) Voyez la dix-neuvième Lettre à l'abbé Houtteville, sixième difficulté.

(2) Voyez Tacite, l. iv de ses Hist., ch. 82; Suét., ch. 7; Josephé, l. iii de la Guerre des Juifs, ch. 27.

(3) Virgile le dit : *Horrendas canit ambages, anroque remanet, obscuris vera involvens*. Lisez Cicéron dans ses livres de la Divination, il divertit en instruisant. OEnomaüs, philosophe et orateur grec, souvent cité par Ensébe, désole les oracles de la manière du monde la plus outrageante, en donnant un catalogue exact de leurs ambiguïtés et de leur fausseté. Porphyre, ce grand défenseur du paganisme, avoue lui-même que les oracles ne prédisaient que par des conjectures

certaine ambiguité qui faisait que l'on pouvait les appliquer à toute sorte d'événements. Si quelques-unes de leurs prédictions ont paru plus claires, pourquoi en concluons-nous qu'il n'y avait rien de caché dans l'avenir pour celui qui les avait dictées, puisqu'il lui suffisait de bien connaître les effets ordinaires de la nature? Ainsi les médecins, sans être prophètes, prédisent des maladies dont on ne doit sentir les atteintes que quelque temps après. Pour rencontrer quelquefois juste, il ne fallait ordinairement que réfléchir sur ce qui était arrivé dans telles ou telles rencontres à peu près semblables. On faisait alors passer pour prédiction ce qui n'était que conjecture. Telle a été souvent toute la science des plus fins politiques.

Quand Dieu a voulu prédire par la bouche des devins du paganisme des événements dont on ne trouve point d'autre cause que sa volonté, il ne l'a pas fait pour confirmer une religion impie, mais plutôt pour la détruire: c'est la réflexion qu'il faut faire quand on lit ces vers de Virgile (1), où ce poète, appuyé sur le témoignage d'une sibylle, parle sans le savoir de la naissance de Jésus-Christ et des biens qu'elle devait nous procurer (2). C'est dans le même sens qu'il faut entendre ce que l'on trouvait dans les autres livres des sibylles (3); par exemple, qu'il faudrait reconnaître un jour pour roi celui qui serait véritablement notre Roi, et que de l'Orient sortirait le maître de l'univers. Porphyre nous a conservé un oracle d'Apollon qui porte que les autres dieux sont des esprits qui habitent l'air: mais que l'on ne devait adorer qu'un seul Dieu, le Dieu des Hébreux. Si cet oracle est vrai, que les adorateurs d'Apollon abandonnent leur culte superstitieux; ou, s'ils le refusent, il faut qu'ils accusent leur dieu de mensonge. Mais voici ce qui donne le dernier coup à l'autorité prétendue des oracles. Si les esprits qui les rendaient eussent eu le dessein de faire du bien aux hommes, ils auraient commencé par leur pres-

prises de la nature du mouvement des astres, etc. Il dit encore qu'Apollon n'était pas toujours d'humeur de parler, et qu'il menaçait ceux qui l'interrogeaient mal à propos, de ne répondre que des mensonges. C'était là se délivrer des importuns de bonne grâce. Sur la matière des oracles, on peut voir Vandale ou M. de Fontenelle qui l'a abrégé, et ce que le père Baltus, jésuite, lui a répondu. Un anonyme, qu'on dit être le sieur Binet, dit d'excellentes choses sur ce sujet dans un *Traité hist. des dieux du pagan.*, imprimé en Hollande, depuis la page 125 jusqu'à la page 159. C'est dommage que cet auteur ne puisse s'empêcher de lancer mal à propos contre l'Eglise romaine des traits que l'on a mille fois repoussés.

(1) *Eglog. 4, vers 6 et suivants.*

(2) Grotius entendait ainsi cet endroit de Virgile; mais il y a lieu de croire qu'il n'y est nullement question de ce qu'on prétend y trouver.

(3) Blondel et Vossius ont traité fort au long des sibylles; le père Crasset, jésuite, en soutient l'autorité; mais il n'a pas les savants de son côté, ou il en a fort peu. On prétend que les prophéties des sibylles ont été forgées dans le second siècle, sous l'empereur Antonin le Pieux; c'est le sentiment de M. Dupin. Voyez ses *Dissert. prélimin. sur le N. T.*

crire une règle de vie, juste et conforme à la droite raison; ils les auraient assurés de la récompense qui aurait dû être le prix de leur fidélité. Ils n'ont fait ni l'un ni l'autre: au contraire, ils ont loué le vice quand il a été sur le trône; ils ont décerné les honneurs divins à des gladiateurs, à des ahlètes: l'amour impudique, le gain illégitime, le meurtre et d'autres abominations semblables, ils les ont fait passer pour des vertus; ils ont porté les hommes à les aimer et à les commettre; nous avons mille exemples qui le prouvent.

CHAPITRE III.

Autres arguments contre la religion païenne: on prouve en particulier qu'elle ne s'est soutenue qu'autant qu'elle a eu des appuis humains.

Tout ce que nous avons dit fait voir la faiblesse et la vanité du paganisme: tirons de lui-même une dernière preuve de son impuissance, en montrant que dès que les appuis humains lui ont manqué, il a été détruit, comme un édifice qui croule quand les fondements viennent à tomber. Jetez les yeux sur les états des chrétiens et des mahométans, il n'y reste plus de trace de la religion païenne, et sans les livres on en aurait même perdu la mémoire. La violence des Empereurs et les supplices qu'ils ont fait souffrir aux disciples de Jésus-Christ, n'ont pu la soutenir: la science même et l'adresse de Julien ont été de faibles remparts contre les attaques des prédicateurs de l'Evangile. Cependant ceux-ci n'opposaient pas la violence à la violence; ils ne cherchaient point à se faire estimer en se vantant d'être les disciples d'un maître dont la race fût honorée parmi les hommes; le Dieu qu'ils prêchaient avait passé pour le fils d'un charpentier. Ce n'était point par une vaine érudition qu'ils s'attiraient l'attention des peuples; leurs discours étaient simples et sans art; ils ne s'étudiaient point à corrompre par des présents, ils étaient pauvres eux-mêmes. Loin de séduire par les dangereux appas de la flatterie, ils prêchaient avec hardiesse le mépris du monde et de ses avantages; ils apprenaient à supporter les plus rudes épreuves pour l'amour de la loi de Jésus-Christ. Voilà les armes dont on s'est servi pour détruire le paganisme; rien ne marque mieux sa faiblesse. La doctrine de Jésus-Christ était comme un soleil qui dissipait les ténèbres de l'idolâtrie, et son nom comme un tonnerre qui mettait les démons en fuite et les chassait des corps des possédés. On prononçait ce nom adorable, et ils se taisaient. Voulait-on ensuite savoir la cause de leur silence? ils l'avaient eux-mêmes: Nous ne pouvons rien, disaient-ils, quand Jésus est invoqué.

Que les astres n'ont aucune influence sur la religion. — Il y a eu des philosophes qui ont attribué aux astres la naissance et la fin des religions: mais quelle est cette science des astres qu'ils élèvent si fort? Je vois une variété étonnante dans les règles que l'on a

données pour l'apprendre ; et après les avoir examinées toutes, ce que j'en ai appris de certain, c'est que cette prétendue science n'a aucune certitude. Je ne parle point des effets naturels ; je parle de ceux qui dépendent uniquement de la volonté de l'homme, qui est tellement libre, que rien d'extérieur ne lui peut imposer de nécessité. Que si telle ou telle influence des astres était capable de pousser nécessairement la volonté à quelque acte en particulier, ce pouvoir que nous sentons en nous de délibérer et de choisir deviendrait inutile ; il n'y aurait plus d'équité dans les lois ; ce serait une injustice de punir comme de récompenser ; car tout ce qui se fait inévitablement ne peut être digne de blâme ni de louange. Poussons plus loin notre raisonnement : La volonté se porte souvent au mal ; mais si elle agit par une nécessité fatale que le ciel lui imprime, comme il est certain que le ciel et les corps célestes ne tiennent leur vertu que de Dieu seul, il faudra donc dire que Dieu, qui est la bonté même, est auteur du péché ; et comme il le déteste dans la loi qu'il nous a donnée, s'il a mis néanmoins dans les astres une puissance inévitable qui le produit, il s'ensuivra que Dieu veut deux choses contraires, que la même chose se fasse et qu'elle ne se fasse pas.

Ce que d'autres disent est plus probable : que les influences des astres agissent premièrement sur l'air, que celui-ci agit ensuite sur nos corps, qu'il leur imprime de certaines qualités qui excitent pour l'ordinaire dans l'âme des qualités qui leur répondent, qui attirent la volonté, et qui la soumettent. Mais ce système, quand il serait véritable, ne fait rien à la question présente. Car un des soins de la religion chrétienne est de nous détourner de tout ce qui peut flatter le corps : elle ne tire donc pas son origine des passions ; elle la doit donc encore moins à l'influence des astres qui n'agissent sur les corps que par le moyen des passions, comme nous l'avons dit. D'ailleurs, les astrologues les plus sages ne soumettent point les hommes recommandables par leur piété et par leur vertu, à cette domination des astres : or tels ont été les premiers disciples du Sauveur ; leurs actions en sont une preuve évidente.

Si la science, si l'étude des lettres est un remède contre les dérèglements qui naissent de la condition des corps, la religion chrétienne nous offre un grand nombre d'hommes qui ont brillé dans tous les siècles par cet endroit. Enfin les effets des astres sont sujets à la vicissitude des temps, et changent selon les climats : mais la religion fleurit depuis plus de seize cents ans (1), non dans une province seulement, mais dans les parties de la terre les plus séparées les unes des autres, et dont plusieurs sont sous une disposition du ciel toute différente.

Comparaison de la morale des païens avec celle du christianisme. — Un autre rempart

de notre sainte religion contre les attaques que les païens lui voudraient livrer, c'est la pureté dont elle se fait gloire et qui éclaire et convainc les esprits presque aussitôt qu'elle se montre. Tous les écrits des païens n'ont que séparément quelques-unes de ces maximes sublimes que le christianisme enseigne en total (1) : celles-ci, par exemple ; que Dieu est plus jaloux de la possession de notre cœur que de nos adorations extérieures ; que c'est être adultère que de vouloir le devenir (2) ; qu'il ne faut point rendre injure pour injure ; qu'un homme doit être l'époux d'une seule femme, qu'il ne doit avoir de commerce qu'avec celle qui lui est ainsi unie, et que ce lien ne peut être rompu que par la mort de l'une des deux parties (3) ; que c'est un devoir indispensable à l'homme de faire du bien à tous et principalement aux indigents ; qu'il ne faut jurer que dans la nécessité ; et que si on a le vêtement et la nourriture, l'on ne doit pas écouter les plaintes d'une nature qui désire toujours plus que ce qui lui est nécessaire. Nos ennemis disent que la religion chrétienne enseigne bien des choses difficiles à croire. Je le veux ; mais les sages du paganisme n'ont pas cru des vérités aussi impénétrables, comme l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps ? Platon instruit par les Chaldéens a parlé de la Divinité en homme éclairé : il dit que dans la nature divine il y a le Père et l'entendement du Père qu'il appelle le germe, la production du Père, le Créateur du monde, et l'âme qui contient toutes choses. Julien, un de nos plus grands adversaires, croyait que la nature divine pouvait être jointe à la nature humaine ; et il rapportait à ce sujet l'exemple d'Eseulape qui, selon lui, était descendu du ciel pour apprendre aux hommes l'art de la médecine.

Si la vue de la croix a été pour plusieurs un sujet de scandale, quelle impression ne doit pas faire sur des gens raisonnables tout ce que l'on raconte des dieux des païens ? Peut-on s'empêcher de les mépriser, quand on voit que les uns ont servi les rois de la terre, même dans de basses conditions ; que d'autres ont été frappés par la foudre ; que ceux-ci ont été sujets à mille blessures ; que ceux-là ont été coupés en morceaux ? Enfin les auteurs les plus sensés du paganisme ont confessé que les fruits de la vertu sont d'autant plus doux, qu'on les a cueillis avec plus de peine. Platon, devenu presque prophète, dit dans le second livre de sa République

(1) Tout ce que les autres ont dit de bon est à nous, dit saint Justin, *Apologie* 1 ; c'est le bien des chrétiens dont ils se sont servis.

(2) Une femme, dit *Ovide*, qui ne fait rien contre le devoir de la chasteté, que parce que les moyens ou les occasions lui manquent, est dans le fond une femme impudique ; son corps est pur, mais son cœur est souillé ; et dans le temps que les dehors sont bien gardés, l'adultère est le maître de l'intérieur.

(3) Les Romains ont ignoré le divorce jusqu'à l'an 450 de la fondation de Rome, comme le témoigne Valère-Maxime, *l. 11, ch. 1.*

(4) Il y a plus d'un siècle que Grotius écrivait ceci.

blique, que la justice du juste ne parait jamais dans un plus beau jour que lorsqu'elle est dépourvue de tous les ornements extérieurs; et que l'homme de bien, pour paraître véritablement ce qu'il est, doit être traité comme un méchant; qu'il faut qu'il devienne la risée des autres, et enfin qu'il soit attaché à un gibet. Aussi n'est-ce qu'en de telles circonstances que la patience la plus héroïque

peut montrer tout ce qu'elle sait supporter (1).

(1) Outre les livres indiqués ci-dessus au sujet du paganisme, on peut lire la dissertation du père Casimier sur l'origine de l'idolâtrie, à la tête du livre de la Sagesse; mais il faut lire surtout les anciens apologistes de la religion; S. Justin, Tertullien, Athénagore, Tatien, Arnobe, Lactance, Minutius Félix, Origène, Julius Firmicus Maternus, le Traité de la Cité de Dieu, de S. Augustin.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Réfutation du judaïsme. Que Jésus-Christ n'a point été le destructeur, mais le consommateur de la loi.

Laissons le paganisme avec ses épaisses ténèbres: nous entrons dans une espèce de jour: la religion des Juifs, qui est le commencement et une partie de la vérité, vient s'offrir à nous: semblable à cette faible lueur qui tient le milieu entre les ténèbres et la lumière, et qui vient frapper peu à peu les yeux de ceux qui, avec beaucoup d'effort, sortent à peine du fond d'une caverne obscure. Je conjure donc les Juifs de nous écouter sans prévention. Nous l'avouons, ils descendent de ces hommes que leur piété a rendus célèbres, de ces saints patriarches que Dieu a souvent visités par ses prophètes et par ses anges. Nous savons que le Messie était juif comme eux, que les premiers prédicateurs de l'Évangile ont été de la même nation. Nous n'ignorons pas qu'ils sont l'arbre sur lequel nous avons été entés (1): nous les reconnaissons pour les dépositaires de ces sacrés oracles que nous révérons avec eux, et nous ne cessons avec S. Paul de pousser des soupirs vers le ciel, et de demander à Dieu qu'il ôte de dessus leurs yeux ce voile épais qui les empêche de voir comme nous l'accomplissement de tout ce qui a été prédit dans les Écritures. Nous prions Dieu qu'il arrive bientôt, ce jour heureux où chacun de nous qui sommes étrangers, prendra un Juif par la frange de sa robe, comme parlent les prophètes (2), ce jour où, n'ayant plus qu'un cœur et qu'une âme, nous rendrons tous le même culte au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Que les Juifs ne doivent pas douter des miracles de Jésus-Christ. — Ce que nous leur demandons maintenant, c'est qu'ils se comportent avec nous comme ils veulent que l'on agisse avec eux, et qu'ils ne croient pas que nos demandes soient injustes, lorsqu'en pareilles rencontres ils regardent les leurs comme équitables. Si un païen leur demande pourquoi ils ajoutent foi aux miracles que

l'on rapporte de Moïse, que répondent-ils? Que la foi de ces miracles est si ancienne et si constante parmi eux, qu'il faut nécessairement qu'on les ait appris de témoins oculaires. Ainsi, qu'Elie ait augmenté l'huile d'une veuve, qu'il ait guéri de la lèpre Naaman le Syrien, qu'il ait ressuscité le fils de son hôtesse, qu'il ait fait briller d'autres merveilles semblables, ce sont des faits que les Juifs regardent comme véritables, et pourquoi? Parce qu'ils ont été vus par des personnes dignes de foi qui les ont appris à d'autres, et que la mémoire s'en est ainsi conservée d'âge en âge. C'est sur le seul témoignage d'Elisée qu'ils croient qu'Elie a été enlevé au ciel; et ce témoignage ne leur a point paru suspect, parce que la vertu d'Elisée leur était connue. Nous qui sommes chrétiens, nous disons que Jésus-Christ est monté au ciel, et nous produisons pour nos garants douze hommes dont la vie a été sans reproche, et qui étaient présents lorsque Jésus-Christ a quitté la terre; il y en a encore un plus grand nombre qui l'ont vu ressuscité et conversant sur la terre avant son ascension. Or, si tous ces faits sont véritables, la doctrine que Jésus-Christ nous a enseignée l'est donc aussi, la conséquence est nécessaire. Enfin nous avons encore cet avantage au-dessus des Juifs, que tout ce qu'ils disent en leur faveur, nous le pourrions dire en la nôtre; ce ne sera point usurpation, ce sera justice, ce sera équité. Mais laissons là les autorité étrangères. Les auteurs du Talmud n'avouent-ils pas que Jésus-Christ a fait un grand nombre de miracles? Cet aveu nous suffit. Dieu ne pouvait prendre une voie plus sûre que celle des miracles pour autoriser et pour confirmer une religion annoncée au monde par le ministère d'un homme.

Que les miracles n'ont été faits ni par la force des démons, ni par celle de quelques paroles. — En vain voudrait-on faire croire que ces merveilles ont été opérées par la puissance des démons, ce sentiment est absurde: nous l'avons réfuté plus haut par cette raison, que la doctrine de Jésus-Christ fut à peine publiée, que tout l'enfer vit son pouvoir anéanti.

Il est encore plus déraisonnable de dire que le Fils de Dieu avait appris en Égypte les secrets de l'art magique; et ce conte est bien moins vraisemblable qu'une pareille ac-

(1) Voyez les chap. 9, 10, 11 de l'Ép. aux Romains.

(2) C'est l'expression du prophète Zacharie, chap. 8. v. 25.

cusation dont les païens chargèrent autrefois Moïse, comme on le lit dans Pline et dans Apulée. Car où a-t-on appris que Jésus-Christ ait été en Egypte? Ses disciples le disent, il est vrai, mais ils ajoutent aussi qu'il était encore dans la plus tendre enfance quand il en revint. Il n'en est pas de même de Moïse : on sait, et il le dit lui-même, qu'il a passé une grande partie de sa vie en ce pays (1). On aurait tort cependant de le regarder comme un magicien; ni lui ni Jésus-Christ ne méritent ce titre odieux; l'un et l'autre ont défendu ces arts diaboliques, tous deux les ont détestés. De plus, si au temps de Jésus-Christ l'on eût pu avec le secours de la magie faire éclater ces opérations merveilleuses, qui n'ont paru que dans le christianisme, rendre la parole aux muets, guérir les malades, faire marcher droit les boiteux, donner la vue aux aveugles, les empereurs romains, Tibère, Néron (2) et plusieurs autres qui n'ont rien épargné pour pénétrer les secrets de cet art prétendu, ne les auraient-ils pas découverts? Et s'il est vrai, ce que les Juifs disent, que les chefs de leur grand Sanhédrin en avaient une pleine connaissance, afin de pouvoir convaincre ceux qui en seraient coupables; comme ils étaient ennemis déclarés de Jésus-Christ, et que l'éclat de ses miracles et le bruit de sa réputation excitaient leur jalousie et leur envie, ne se seraient-ils pas signalés par des effets pareils; au moins n'auraient-ils pas donné des preuves certaines qui convainquissent que tout ce que l'on admirait en Jésus-Christ n'était que l'effet d'une parfaite connaissance de la magie? Enfin qui le croirait? Quelques Juifs ont été assez peu raisonnables pour attribuer les miracles dont nous avons parlé à un certain nom mystérieux que Salomon avait mis, selon eux, dans le temple, et que Jésus avait lu, malgré deux lions qui le gardaient, disent-ils, depuis plus de mille ans.

Jamais fable fut-elle plus grossièrement inventée; n'y voit-on pas le comble de l'impudence? Si ce fait était aussi véritable qu'il paraît surprenant, pourquoi les livres des Rois, ceux des Paralipomènes et Josèphe n'en parlent-ils pas? Et d'ailleurs un tel mystère aurait-il échappé aux yeux des Romains qui entrèrent dans le temple avec Pompée?

Preuve de la divinité de ces miracles par la doctrine de J.-C. — Il est donc certain que Jésus-Christ a fait des miracles (3), et les Juifs mêmes l'avouent : de là je conclus que l'on doit croire à tout ce qu'il nous a enseigné : la loi de Moïse elle-même me sert de garant dans ce que j'avance. Lisez le chap. XVIII du Deutéronome : Dieu y dit que Moïse ne sera pas le dernier des prophètes, que d'au-

tres viendront après lui auxquels il faudra obéir, et qu'il punira sévèrement ceux qui refuseront cette obéissance. Or les marques les plus certaines, celles qui frappent davantage nos esprits, ce sont les miracles (4). Au même livre, chap. XIII, il est dit que si quelqu'un prenant la qualité de prophète, fait des prodiges, on ne le doit pas croire, s'il cherche à faire tomber les peuples dans l'idolâtrie; car l'intention de Dieu en les permettant est d'éprouver si les peuples sont constants dans le culte qu'ils lui rendent. De ces deux passages voici ce que les interprètes juifs concluent : Qu'il faut croire à un homme qui fait des miracles, excepté lorsqu'il abuse de son pouvoir pour détourner les fidèles de ce qu'ils doivent au vrai Dieu : c'est dans ce seul cas que l'on est averti de ne se point laisser éblouir par les merveilles mêmes les plus éclatantes. Or que nous a enseigné Jésus-Christ? Est-ce à honorer les faux dieux? Non : il veut qu'on les déteste ou que l'on s'avoue coupable d'impieeté; il nous a appris à respecter les écrits de Moïse et ceux des prophètes qui l'ont suivi : il faut donc croire à ses miracles.

Réponse à l'objection tirée de la différence de la loi de Moïse et de celle de Jésus-Christ. — Je sais que quelques-uns disent, pour en diminuer l'autorité, que la loi que Jésus nous a donnée n'est pas en tout conforme à celle de Moïse : vaine objection! Les docteurs même hébreux donnent cette règle : excepté le précepte qui nous ordonne de n'adorer qu'un seul Dieu, l'on peut sans pécher transgresser les autres, lorsqu'un prophète, c'est-à-dire, un homme qui fait des miracles, commande ce violement (2). En effet, lorsque Dieu par le ministère de Moïse voulut faire connaître sa volonté aux Juifs, il avait le pouvoir de donner des lois, et il l'a toujours eu depuis. Or qui a jamais nié que celui qui peut établir des lois, ne puisse les révoquer ou en donner de contraires? Mais, dit-on, Dieu est immuable : je l'avoue, que prétend-on en conclure? Nous ne touchons point à la nature de cet Etre suprême, nous ne parlons que de ce qu'il produit au dehors. Ne voit-on pas la lumière succéder aux ténèbres, la vieillesse à la jeunesse, l'hiver à l'été? C'est Dieu cependant, c'est lui qui est l'auteur de ces changements. Le premier homme placé dans le paradis terrestre pouvait manger de tous les fruits qui y croissaient : un seul lui était défendu; quelle raison en peut-on rendre? Je n'en vois pas d'autre, sinon que c'était la volonté de son Créateur. Le même Dieu qui a défendu l'homicide a ordonné à Abraham de tuer son fils. Des victimes que l'on pouvait lui offrir, il choisit les unes pour être immolées dans son taberna-

(1) Ou peut y ajouter les prédictions, qui sont aussi mises avec raison au rang des miracles. *Deuté.* xvii, v. 22.

(2) Cette règle se trouve dans le Talmud. C'est ainsi que Josué viola la loi du sabbat (*Jos.* vi). Et que quelques prophètes, comme Samuel (1 Sam. vii) et Elic (1 Rois, xvii, 58) ont sacrifié dans d'autres lieux que celui que la loi avait marqué.

(1) Manethon, Chérémon et Lysimaque, dans Josèphe contre Apion, disent la même chose.

(2) Pline, liv. xxx, ch. 2 dit : Jamais personne ne s'est plus appliqué à aucun art, que Néron à la magie. Il ne manquait, pour y réussir, ni de force, ni de diligence. Philo ajoute, que le roi Tiridate l'avait initié dans cette science par de certains soupers magiques.

(3) Voir ce qui suit et sur le chap. 3, lisez les *Discours de Pascal*, surtout les articles 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17.

cle, les autres, il les rejette comme si elles étaient mauvaises. Si la loi de Moïse est bonne, s'ensuit-il que l'on ne puisse pas en donner une meilleure? Les pères bégayaient avec leurs enfants; les imperfections de cet âge si tendre ne les chagrinent point, ils y obéissent; veulent-ils commencer à les instruire, ils fixent leur attention en leur promettant des douceurs. Mais lorsqu'ils sont plus avancés en âge, ils leur apprennent à bien parler et à bien vivre, ils leur montrent la beauté de la vertu et sa récompense.

Qu'il peut y avoir une loi plus parfaite que celle de Moïse. — Une preuve convaincante que la loi de Moïse n'était qu'une ébauche de perfection, c'est que plusieurs saints personnages de ces premiers temps, peu contents de l'accomplir dans tous ses points, ont embrassé un genre de vie plus sévère. J'en donne des exemples. Selon cette loi, si l'on avait reçu quelque injure, non seulement on pouvait demander réparation, il était de plus permis de se venger soi-même; cependant qui a été plus persécuté, plus outragé que Moïse, et qui a en même temps fait plus de bien à ses ennemis? Absalon se révolte contre David son père, et ce prince veut qu'on laisse vivre ce fils dénaturé; Séméï accable d'injures ce même roi, et il les souffre avec patience. La loi permettait le divorce, et cependant a-t-on vu des personnes d'honneur se séparer de leurs femmes? Les lois sont pour les peuples: on les accommode au génie du grand nombre: l'esprit des Hébreux demandait que l'on dissimulât bien des choses: ils n'étaient pas capables de cette perfection que Dieu avait dessein d'exiger dans la suite: il la réservait pour ce peuple nouveau qu'il voulait se former de toutes les nations, et sur lequel il devait verser une plus grande abondance de grâces et de bénédictions. Enfin quelles sont les récompenses que la loi propose plus à découvert? des récompenses temporelles. On pouvait donc donner une loi meilleure, une loi plus parfaite qui ne proposât plus sous des ombres les récompenses éternelles que doivent espérer ceux qui obéissent avec fidélité: et c'est ce qu'a fait la loi de Jésus-Christ.

Que Jésus-Christ a observé la loi. — Pour exposer à un plus grand jour la malice des Juifs qui vivaient du temps de ce divin Sauveur, il est bon de remarquer en passant, qu'ils l'ont toujours maltraité et qu'ils ont enfin poussé leur haine jusqu'à lui faire souffrir la mort honteuse de la croix, quoiqu'il n'eût jamais violé leur loi. Car il était circoncis; il mangeait de toutes les viandes dont ils se nourrissaient; il ne se distinguait point d'eux par son habit; ceux qu'il guérissait de la lèpre, il les envoyait se montrer aux prêtres; il observait religieusement la pâque et les autres fêtes qu'ils célébraient. S'il a guéri les malades le jour du sabbat, il y était autorisé par la loi et par l'opinion commune, comme il en a convaincu les Juifs. Enfin ce n'est qu'après avoir montré quelques échantillons de sa puissance et de sa gloire, dans son ascension au ciel; ce n'est

qu'après avoir enrichi ses apôtres des dons admirables du Saint-Esprit, qu'il a abrogé quelques lois: alors il avait prouvé assez évidemment qu'il était roi et qu'il pouvait donner des lois nouvelles ou abolir les anciennes. On devait d'autant moins en être surpris, qu'il vérifiait ce que le prophète Daniel avait prédit de lui aux chap. II, VII, VIII, XI: que peu de temps après la destruction de la Syrie et de l'Égypte (ce dernier royaume fut détruit sous Auguste), Dieu susciterait un homme que l'on croirait être de basse condition, qui règnerait sur toutes les nations, dont l'empire s'étendrait sur tous les pays du monde, et dont le royaume serait éternel.

CHAPITRE II.

On prouve que ce que Jésus-Christ a retranché de la loi ne contenait rien que d'indifférent en soi-même.

Jésus-Christ a abrogé une partie de la loi, on ne le nie pas: il est vrai encore que cette partie ne contenait rien que d'honnête, mais il était en soi indifférent de l'observer; on pouvait donc la changer. Si elle eût été nécessaire à l'homme, Dieu ne l'aurait-il donnée qu'au seul Juif? N'aurait-il pas dû l'imposer à tous les peuples (1)? Tout homme y aurait été soumis dès le commencement du monde, Dieu ne l'aurait pas laissé plus de deux mille ans sans lui faire connaître ses obligations. Abel, Enoch, Noé, Melchisédech, Job, Abraham, Isaac, Jacob ont été des hommes pieux et chéris de Dieu; leur confiance et leur amour envers lui ont tiré des louanges de sa propre bouche; et cependant la plus grande partie de la loi leur a été inconnue. Quand Jéthro vint trouver Moïse, ce législateur n'exhorta point son beau-père à pratiquer les cérémonies ordonnées aux Juifs: Jonas se contenta de prêcher la pénitence aux Ninivites. Lisez les reproches que les prophètes ont faits aux Chaldéens, aux Égyptiens, aux Sidoniens, aux Tyriens, aux Iduméens, aux Moabites: les reprennent-ils de n'avoir pas reçu ces pratiques judaïques? Ils comptent tous leurs défauts, ils les leur remettent devant les yeux, ce refus n'est pas du nombre. Ces préceptes n'étaient donc que pour les Israélites: c'étaient des préservatifs contre les maux où leur mauvais penchant les entraînait, c'étaient des épreuves de leur obéissance, ou des signes de ce qui devait arriver un jour. Pourquoi de ce s'étonner qu'on les ait détruits? Est-il surprenant qu'un roi abolisse quelques coutumes particulières, pour soumettre ses peuples à une seule et même loi? Jamais on ne prouvera que Dieu se fût engagé à ne rien changer de ces observances. Il les appelle, direz-vous, des pré-

(1) Dans les lois de Moïse, il y en a quelques-unes qui, loin de pouvoir être universelles, ne pouvaient avoir lieu que dans la Judée; par exemple, celles des prémices, des dîmes, des assemblées du peuple aux jours de fêtes. Car il était impossible que toutes les nations s'assemblaient dans la Judée pour s'y acquitter de ces devoirs. Le Talmud même enseigne que les lois des sacrifices ne regardaient que les Hébreux.

ceptes perpétuels, des ordonnances perpétuelles : mais les hommes ne tiennent-ils pas souvent le même langage ? Et qu'entendent-ils par là ? Que ce qu'ils commandent ne doit pas être seulement observé pendant un an, ou dans de certains temps, comme de guerre, de paix, de disette. Rien n'empêche qu'ils ne fassent de nouveaux règlements pour les mêmes sujets, lorsque l'utilité publique le demande. Ainsi parmi les préceptes donnés aux Israélites, il y en avait qui n'obligeaient que pour un temps, ou dans de certaines occasions : il y en avait qu'ils devaient garder seulement dans le désert, d'autres quand ils seraient entrés dans la terre de Chanaan. Les commandements qui n'étaient pas sujets à cette vicissitude, il convenait de les appeler perpétuels : cette distinction faisait connaître la volonté du législateur ; elle apprenait que l'on devait obéir à ces lois jusqu'à ce que la même autorité qui les avait données, les révoquât. Voilà l'idée que tous les hommes ont coutume d'attacher à ce mot *perpétuel*, et elle ne devait point paraître extraordinaire aux Juifs ; ils savaient bien que, dans leur loi, on appelait un droit perpétuel et une servitude perpétuelle ce qui ne durait que depuis un jubilé jusqu'à l'autre (1) ; et quand ils parlent de l'arrivée du Messie, ils l'appellent le complément, la fin du jubilé, le grand jubilé. Qu'ils lisent les prophètes : en mille endroits de leurs écrits ils parlent d'une nouvelle alliance, ils la promettent, ils veulent qu'on l'attende.

Dieu dit dans Jérémie, chap. XXXI, v. 3 : *Je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda ; je graverai ma loi dans leurs cœurs : chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain et son frère, parce que tous me connaîtront.* Il leur dit ensuite qu'il leur pardonnera leurs iniquités, qu'il ne se souviendra plus de leurs péchés. Figurez-vous un roi qui, après s'être informé des divisions qui règnent parmi ses sujets, révoque, pour les accorder, plusieurs lois indifférentes, causes uniques ou principales de leurs disputes, les soumet à une seule loi plus parfaite que les précédentes, et promet l'impunité du passé à ceux qui seraient plus fidèles à l'avenir. Telle a été, à peu près, la conduite de Dieu à l'égard des Juifs. Ce que nous avons dit pourrait suffire pour confondre nos adversaires ; mais nous cherchons à les convaincre ; et pour y réussir, examinons chaque partie de la loi, et montrons qu'aucune ne pouvait plaire par elle-même, qu'aucune ne devait toujours durer.

Que les sacrifices n'étaient ni agréables à Dieu par eux-mêmes, ni irrévocables. — Ce qui était plus considérable, ce qui frappait davantage les yeux, c'étaient les sacrifices. Cependant qu'en disent plusieurs auteurs juifs ? Que les hommes les avaient inventés avant que Dieu

les eût prescrits (1). On sait quel amour les Israélites avaient pour les cérémonies : Dieu a voulu condescendre à leur faiblesse, il les a assujettis à ces pratiques ; et parce qu'ils les aimaient, et de peur que le penchant qu'ils avaient à l'idolâtrie, et qu'un long séjour en Egypte avait bien augmenté, ne les portât à abandonner le culte du vrai Dieu (2). Dans la suite, comme ils faisaient trop d'estime de ces cérémonies, qu'ils les croyaient dignes de plaire à Dieu par elles-mêmes, qu'ils faisaient presque consister toute la piété dans la fidélité à les observer, les prophètes les en reprirent.

Voici ce que Dieu leur dit, par la bouche de David, au psaume L, selon les Hébreux : *Je ne vous reprendrai point pour vos sacrifices : je n'ai pas besoin de prendre des vœux de votre maison, ni des bœufs du milieu de vos troupeaux ; parce que toutes les bêtes qui sont dans les bois, celles qui sont répandues sur les montagnes, et les bœufs m'appartiennent. Je connais tous les oiseaux du ciel, et tout ce qui fait la beauté des champs est en ma puissance. Si j'ai faim, je ne vous le dirai pas : car la terre et tout ce qu'elle renferme est à moi. Est-ce que je mangerai la chair des taureaux, ou boirai-je le sang des boucs ? Imolez à Dieu un sacrifice de louange, et rendez vos vœux au Très-Haut.*

Quelques Juifs disent que Dieu n'a fait ces reproches que parce que plusieurs lui offraient des sacrifices avec un cœur souillé de crimes ; mais c'est donner à ces paroles un sens forcé : le sens naturel est que toutes les cérémonies extérieures de la loi n'avaient rien par elles-mêmes qui pût plaire à Dieu. La suite du psaume, si l'on y prend garde, confirme cette interprétation. Ce n'est point à des impies, c'est à des hommes vertueux que Dieu adresse sa parole. *Assemblez-moi les gens de bien : écoutez mon peuple,* avait-il dit : je n'entends là que les paroles d'un Dieu qui approuve et qui instruit. Ce n'est qu'à la fin du psaume qu'il s'adresse à l'impie : *mais Dieu dit au pécheur* (v. 16). Nous avons encore d'autres passages qui prouvent la même chose : *Si vous aviez souhaité un sacrifice,* dit le Prophète-Roi, psaume LI, selon les Hébreux, *je n'aurais pas manqué à vous en offrir : mais les holocaustes ne vous plairaient pas ; un esprit brisé de douleur est un sacrifice qui vous est agréable : vous ne méprisez pas, ô mon Dieu, un cœur contrit et humilié !* Et au psaume XL, v. 7 et suiv. : *Vous n'avez voulu ni sacrifice, ni oblation : mais vous m'avez*

(1) Quand le juste Abel, dit S. Chrysostome, offrait des sacrifices, il n'obéissait pas à une loi qui lui eût été donnée ; il suivait les mouvements de sa conscience. Ceux, dit le même père, qui sacrifiaient des bêtes, avant la loi, pour honorer Dieu, observaient volontairement ces pratiques : ils n'en avaient reçu aucun ordre de Dieu ; mais cependant Dieu acceptait ces offrandes volontaires. On lit la même chose dans les Réponses aux Orthodoxes, qui se trouvent parmi les ouvrages de S. Justin, martyr.

(2) C'est la raison qu'en donne Tertullien au troisième livre contre Marcion, chap. 35. Maimonides dit la même chose.

percé les oreilles comme à un esclave qui doit être prêt à obéir à vos ordres : vous n'avez point demandé de sacrifice ni d'holocauste pour le péché ; et j'ai dit alors : *Me voici, je viens ; il est écrit de moi dans votre livre que je devais faire votre volonté, c'est aussi ce que je veux ; c'est tout mon plaisir ; votre loi est gravée dans mon cœur ; je n'ai point gardé le silence quand il a fallu publier votre justice ; j'ai fait connaître à tout le monde combien vous êtes bon, combien vous aimez la vérité. J'ai exalté dans une grande assemblée votre miséricorde et votre fidélité. Qu'ai-je à faire, dit Dieu dans Isaïe, qu'ai-je à faire de cette multitude de victimes que vous m'offrez ? Tout cela m'est à dégoût ; je n'aime point les holocaustes de vos bœufs, ni la graisse de vos troupeaux, ni le sang des veaux, des agneaux et des boucs. Qui a exigé de vous que vous souilliez le parvis de mon temple ?* Écoutez Jérémie ; ce qu'il dit à ce sujet est admirable, c'est dans le chap. VIII de sa prophétie, v. 21 et suiv. Il parle ainsi : *Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Ajoutez tant que vous voudrez vos holocaustes à vos victimes, et mangez de la chair de vos sacrifices ; je n'ai point ordonné à vos pères au jour que je les ai tirés de l'Égypte de m'offrir des holocaustes et des victimes. Voici le commandement que je leur ai fait : Soyez obéissants : je serai votre Dieu et vous serez mon peuple ; marchez dans la voie que je vous marquerai et tout vous réussira. Et dans Osée, ch. VI : L'amour et la compassion pour le prochain, dit Dieu, me sont plus agréables que les sacrifices. Avoir de moi les sentiments que l'on en doit avoir, est quelque chose de plus excellent que tous les holocaustes.* Michée, ch. VI, demande comment on peut se concilier la bienveillance de Dieu : si c'est en lui offrant un grand nombre de bœufs, beaucoup d'huile, ou des veaux d'un an. Dieu répond : *Vous voulez savoir ce qui est véritablement bon, ce qui m'est agréable, le voici : rendez à chacun ce qui lui est dû ; faites du bien à votre prochain ; soyez humbles, obéissez-moi.* Ces autorités si claires, si décisives, que marquent-elles ? Que les sacrifices n'étaient pas de ces pratiques que Dieu exigeât principalement, comme si elles eussent été nécessaires par elles-mêmes : elles prouvent encore que la superstition s'étant introduite parmi les Juifs, ils ont cru que la vraie piété consistait à observer ces cérémonies, et qu'il suffisait d'offrir des victimes pour obtenir la rémission de ses péchés. L'on ne doit donc plus s'étonner que Dieu ait aboli ces pratiques en soi différentes, mais que l'abus avait rendues perniciosus.

Ainsi le roi Ezéchias avait autrefois brisé le serpent d'airain que Moïse avait fait élever dans le désert. Comme le peuple commençait à lui rendre un culte superstitieux, il était de la prudence de ce roi de lui ôter un objet qui l'entraînait dans l'idolâtrie. Consultons les prophéties ; combien en trouverons-nous qui ont prédit la cessation de ces sacrifices ? On comprend aisément qu'ils ne devaient pas toujours durer, quand on fait

réflexion que la seule postérité d'Aaron avait le droit d'en offrir, encore n'en pouvait-elle user hors de son propre pays. Dans le psaume CX selon les Hébreux, le prophète promet qu'il viendra de Sion un roi dont le règne éternel s'étendra sur toutes les nations (1), et que ce roi sera prêtre comme Melchisédech. Isaïe, ch. XIX, dit que l'on élèvera un autel en Égypte, où ceux du pays et les Assyriens viendront avec les Israélites rendre au même Dieu l'hommage qui lui est dû ; et au chap. LXVI, que plusieurs peuples, séparés les uns des autres par les lieux et par la différence du langage, viendront offrir au Dieu des Israélites des présents communs, et que l'on honorera quelques-uns d'entre eux des augustes fonctions de prêtre et de lévite.

Or, je le demande, toutes ces prédictions pouvaient-elles s'accomplir, tant que la loi de Moïse serait observée ? Dieu prédisant dans Malachie, chap. I, ce qui devait arriver, dit que les offrandes des Hébreux ne lui plaisent point, qu'il en a du dégoût ; que depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, son nom est grand parmi les nations ; qu'on lui sacrifie en tous lieux, et qu'on lui offre des oblations pures. Daniel, chap. IX, rapporte un oracle de l'ange Gabriel au sujet du Christ, dont il dit qu'il abolira les sacrifices et les oblations.

Quand ces témoignages nous manqueraient, je ne voudrais que faire attention à la conduite que Dieu a tenue à l'égard des Juifs et de leurs cérémonies, pour convaincre qu'il les a réprouvés. Depuis plus de 1600 ans ce peuple rebelle est sans temple et sans autel : il n'y a plus de distinction de familles, de races, qui puisse faire connaître à qui appartient le droit d'offrir des sacrifices.

Preuve de la même vérité à l'égard de la différence des viandes. — Ce que nous avons dit de la loi des sacrifices, nous le disons de celle qui défendait l'usage de certaines viandes : celle-ci comme les autres devait avoir ses bornes.

Après le déluge, Dieu permit à Noé et à ses descendants de se nourrir indifféremment de toutes sortes de viandes (2). Cette liberté ne

(1) Ensebe de Césarée, l. III de son *Histoire ecclésiastique*, ch. 8, dit que Josèphe, historien juif, rapporte que l'on trouva du temps de l'empereur Vespasien un oracle dans les Livres saints, par lequel l'empire de l'univers était promis à un homme sorti de la Judée, et Josèphe croit que cet oracle fut accompli en la personne de Vespasien. Mais, répond Ensebe, il est certain que Vespasien ne fut qu'empereur de Rome, et non souverain de l'univers. Cet oracle, ajoute-t-il, se rapporte donc avec plus de raison au Christ, à qui le Père, Ps. II a dit, demandez-moi, et je vous donnerai pour votre partage toutes les nations, et pour votre héritage les extrémités de la terre ; à ce divin Sauveur dont les apôtres ont fait entendre les paroles jusqu'aux extrémités du monde.

(2) On pourrait objecter que dans l'histoire du déluge il est parlé de bêtes pures et d'autres qui ne le sont pas. Mais on cela est dit par anticipation, comme à des gens qui connaissent déjà cette distinction par la loi, ou l'on doit entendre par bêtes qui ne sont pas pures, celles dont les hommes s'abstiennent par une aversion naturelle auquel sens Ta-

fut pas accordée seulement à Japhet et à Cham ; Sem et sa postérité, Abraham, Isaac et Jacob en jouirent aussi. La simplicité de ces premiers temps dura peu : le peuple captif en Égypte tomba dans la superstition ; pour y remédier, Dieu défendit de manger de quelques espèces de bêtes, ou parce que les Égyptiens les offraient à leurs fausses divinités, et qu'ils s'en servaient dans leurs divinations (1), ou parce que, dans cette loi d'ombres et de figures, certains animaux pouvaient être regardés comme les images de certains vices (2). Les commandements ne regardaient pas tous les hommes : en voici une preuve. Dans le Deutéronome, chap. XIV, il est défendu aux Israélites de manger la chair d'une bête morte d'une mort naturelle ; cette défense n'était pas pour les étrangers qui habitaient parmi eux : on les respectait, on les honorait comme des personnes chéries de Dieu, mais on ne les soumettait pas à toute la loi. Les anciens rabbins (3) l'ont dit aussi en termes clairs, que, lorsque le Messie serait venu, l'on ne serait pas plus impur en mangeant de la chair d'un porc que de celle d'un bœuf. Et certainement, il était juste que Dieu, qui de plusieurs peuples voulait en composer un qui l'honorât et le servît, laissât les nations libres sur toutes ces pratiques.

De la différence des jours. — Passons aux fêtes des Juifs. Pourquoi les avait-on instituées ? On le sait ; c'était en mémoire des biens que ce peuple avait reçus ; c'était pour conserver le souvenir des faveurs dont Dieu l'avait comblé, lorsqu'il le délivra de la servitude d'Égypte et qu'il le conduisit dans la terre de Chanaan. Or le prophète Jérémie, ch. XVI et XXIII, dit qu'il viendra un temps où les grâces que le Seigneur répandra sur son peuple seront si grandes, que l'on ne se souviendra presque plus des anciennes ; que l'éclat des premières sera obscurci par la splendeur des secondes. — *Autre preuve* : — Ce que nous avons dit des sacrifices, que les Juifs y mirent toute leur confiance, on le doit dire de leurs fêtes : il s'imaginait, ce peuple charnel, que l'on était saint dès que l'on ne violait point les solennités prescrites. Peu soigneux d'observer les autres préceptes, il se croyait très-

cite, Hist. liv. vi. appelle ces bêtes *profanes* ; ou enfin il faudra entendre par pures, celles qui se nourrissent d'herbes ; et par les impures, celles qui vivent de la chair d'autres animaux.

(1) Voyez Origène contre Celse, liv. iv.

(2) Voyez l'épître de S. Barnabé, qui détaille toutes ces ressemblances de certains animaux avec certains vices. Philon et Aristée, cités par Eusèbe, ont fait les mêmes réflexions.

(3) Le rabbin Samuel. Le Talmud dit en général que la loi ne durera que jusqu'au temps du Messie. Le rabbin Béchaï et quelques autres croient que la loi qui défendait de certaines viandes, n'obligeait que les Juifs qui demeuraient dans la Palestine. Il est même à remarquer que les Juifs ignorent ce que signifient la plupart des noms d'animaux qui sont marqués dans la loi, et qu'il y en a beaucoup d'autres sur lesquels ils disputent. Or il n'y a pas d'apparence que Dieu les eût laissés dans cette ignorance, si cette loi eût dû durer jusqu'à ce jour.

fidèle dès qu'il avait accompli celui-ci. C'est pour le désabuser que Dieu dit dans Isaïe, chap. I, *qu'il hait ses solennités des premiers jours des mois, que tous ses jours de fête lui sont à charge, qu'il est las de les souffrir.*

Quand nous accorderions, disent quelques Juifs, que les lois qui prescrivaient quelques-unes des pratiques dont on vient de parler n'obligeaient pas pour toujours, que répondrait-on au commandement du sabbat ? Ce précepte était perpétuel ; il était universel, donné dès le commencement du monde, non à un seul peuple, mais à toute la postérité d'Adam, en la personne de ce premier père du genre humain : voilà l'objection. Les Juifs eux-mêmes, je parle des plus savants, vont y répondre.

Il y avait, disent-ils, deux préceptes touchant le sabbat : l'un ordonnait d'en conserver la mémoire, l'autre de l'observer comme un jour de fête. L'Exode parle de ces deux commandements, du premier dans le ch. XX, du second dans le chap. XXXI. Pour garder le premier de ces préceptes, il suffisait de se ressouvenir que Dieu, après avoir employé six jours à faire le monde, s'était reposé le septième. L'on observait le second en s'abstenant scrupuleusement de toute sorte d'ouvrages. Le premier, Dieu l'avait donné dès le commencement du monde ; les patriarches qui ont vécu avant la loi écrite, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, s'y étaient soumis (1). Je lis bien qu'ils faisaient quelquefois d'assez longs voyages ; mais je ne vois point qu'ils les interrompissent à cause du sabbat. Ce ne fut qu'après la sortie de l'Égypte que cette pratique fut en usage. Israël eut à peine secoué le joug qui l'opprimait depuis tant d'années, il eut à peine traversé la mer Rouge, qu'il se vit en état de passer dans le repos le jour du sabbat ; il en remercia Dieu, qui lui en fit alors un précepte ; il en est parlé au ch. XXXV de l'Exode, et XXXIII du Lévitique, où il est dit que la veille de ce jour on devait ramasser une double portion de manne. Voilà donc la première cause de l'établissement du sabbat, la délivrance des Israélites de l'Égypte. Voyez le Deutéronome, chap. XXV. J'en ajoute une seconde : Dieu, en donnant cette loi, avait consulté le bien des esclaves ; leurs maîtres les accablaient de travaux, ils pouvaient à peine respirer ; ce jour était pour eux un temps de relâche.

J'avoue que cette pratique obligeait également les Juifs et les étrangers qui habitaient parmi eux ; l'ordre le demandait ainsi ; il ne convenait point qu'une partie du peuple fût dans le repos pendant que l'autre s'occuperait au travail. Mais je cherche en vain cette loi chez les autres nations ; elle ne leur avait point été donnée, elle n'était que pour les Hébreux ; c'était un signe de l'alliance que Dieu avait faite avec eux, comme il est dit au ch. XXXI de l'Exode. D'ailleurs, si ces prati-

(1) C'est d'eux qu'est parvenue jusqu'aux Grecs l'opinion qui leur a fait regarder le septième jour avec plus de vénération que les autres, comme l'a remarqué S. Clément d'Alexandrie.

ques, si ces usages ordonnés aux Juifs eussent toujours dû être suivis, à quoi bon ces promesses si magnifiques que Dieu avait faites aux hommes de les combler de faveurs plus rares et plus excellentes ?

Enfin si Dieu, dès le commencement du monde, eût imposé l'obligation indispensable d'observer le sabbat, la loi qui la prescrivait aurait toujours été la première dans l'exécution quand elle se serait rencontrée avec d'autres ; mais que d'exemples du contraire ! Le sabbat n'empêchait point que l'on ne circonciât les enfants : avant la destruction du temple, l'on ne se faisait point un scrupule de tuer en ce jour les victimes qui devaient servir aux sacrifices. Ce fut un jour de sabbat que Josué attaqua Jéricho et la prit. Interrogez les docteurs mêmes les plus respectés parmi les Juifs, ils vous disent que l'on pouvait faire quelque travail un jour de sabbat, si un prophète l'ordonnait ; la loi n'était donc pas immuable. Isaïe semble aussi avoir prédit ce changement quand il dit, en parlant de la venue du Messie, qu'un jour l'on verra les fêtes du commencement de chaque mois se changer en d'autres fêtes, et les sabbats en un autre sabbat continuels, où le culte du Seigneur ne serait point interrompu.

De la circoncision. — La circoncision était encore une pratique des Juifs ; Dieu y soumit Abraham et ses descendants ; ainsi elle est plus ancienne que Moïse. C'est, pour ainsi dire, le commencement de l'alliance que ce célèbre législateur publia ensuite. Voici ce que Dieu en dit à Abraham au livre de la Genèse, chap. XVII : *Je te donnerai, à toi et à ta race, la terre de Chanaan, cette terre où tu as vécu comme étranger ; je te la donnerai pour la posséder éternellement. J'ai fait alliance avec toi, sois-y fidèle ; que ta postérité ne la viole jamais ; la circoncision à laquelle tout mâle sera soumis est le signe de cette alliance.* Comment la circoncision aurait-elle pu toujours durer, puis que l'alliance dont elle était le signe ne devait point être éternelle, et qu'il était prédit qu'elle ferait place à une autre, dans laquelle tous les peuples de la terre seraient engagés ? De plus, le précepte de la circoncision avait une signification plus mystérieuse et plus excellente que celle que la Lettre présentait : c'est ce sens plus spirituel que les prophètes découvrent, quand ils ordonnent de circoncire son cœur, et c'est aussi là toute la circoncision que Jésus-Christ ordonne. Dieu, pour engager les Juifs à observer cette loi, promet de leur donner la terre de Chanaan ; il assure à Abraham qu'il le rendra père d'un grand peuple ; voilà l'écorce de la loi ; élevons nos idées plus haut. Cette terre promise était la figure du ciel, de cette terre de délices spirituelles qui doivent durer autant que l'éternité, cette demeure des saints que Jésus-Christ est venu nous montrer. Ces nations dont Abraham devait être le père, ce sont ces peuples innombrables de toute la terre qui ont imité la foi de ce patriarche ; ce qui ne s'est accompli que par la prédication de l'Évangile. Les ombres ne doivent-elles pas faire place à la vérité ? Je ne vou-

drais que l'exemple d'Abraham pour démontrer que la grâce n'était pas restreinte à la circoncision charnelle ; ce grand homme, avant que d'être circoncis, était agréable à Dieu (1). Un second exemple : les Juifs errèrent pendant quarante années dans les déserts, aucun mâle ne fut circoncis pendant ce voyage, et Dieu ne leur en fit jamais aucun reproche.

Quelles actions de grâces les Juifs n'ont-ils pas dû rendre à Jésus-Christ et à ses apôtres, qui les ont délivrés de tant de cérémonies gênantes ? Quelle joie n'ont-ils pas dû ressentir, quand le Sauveur du monde leur a ôté ce joug qui les accablait en leur prouvant, par des miracles plus éclatants que ceux de Moïse, qu'ils n'y étaient plus sujets. Les premiers prédicateurs de l'Évangile n'ont pas même exigé d'eux qu'ils se crussent dans cette liberté. Contents de les voir soumis aux préceptes de Jésus-Christ, à ces préceptes qui ne respirent que la piété et la sainteté, ils ne les inquiétaient point au sujet des pratiques qu'ils voulaient retenir, pourvu qu'elles pussent s'accorder avec leur nouvel engagement ; mais ils leur défendaient d'y assujettir les étrangers qui n'avaient jamais éprouvé la rigueur de ce joug. C'est donc sans raison que l'attache à cette loi cérémoniale a soulevé la plupart des Juifs contre la doctrine du Sauveur.

Voilà ce que nous avons à répondre à ceux qui tâchent d'affaiblir la vérité des miracles de Jésus-Christ, ou qui refusent de les reconnaître par cette fausse raison que la loi ancienne était suffisante, et qu'elle devait toujours durer. Venons aux autres preuves qui peuvent achever de convaincre les Juifs.

CHAPITRE III.

Que le Messie promis par les prophètes, encore attendu par les Juifs, est venu.

Outre ces hommes illustres que le ciel a souvent envoyés aux Juifs pour être les distributeurs de ses grâces, l'on remarque que les prophètes en promettaient un autre dont ils relèvent l'excellence et la sainteté. Ils ne lui donnaient qu'un nom commun, le nom de Messie, c'est-à-dire oint : mais ils faisaient remarquer que ce nom lui appartenait préférablement à tout autre. Depuis longtemps nous disons qu'il est venu, ce Messie : les Juifs l'attendent encore. Qui sera notre juge ? Recourons à l'Écriture ; comme nous, ils en reconnaissent l'autorité : consultons-la donc et entendons sa décision.

1. *Preuve : Le temps marqué pour la venue du Messie est expiré.* — Ouvrons le livre de Daniel : ce prophète loué par Ezéchiel pour son insigne piété, n'a pas voulu nous tromper, comme il n'a pu être séduit lui-même

(1) S. Justin, martyr, dans son Dialogue, dit : Votre circoncision n'a pas été établie comme une œuvre de justice, mais comme un signe de la justice, et comme un symbole qui distinguait la race d'Abraham des autres peuples du monde. Car Dieu a dit à Abraham : Tout mâle d'entre vous sera circoncis... et ce sera un signe d'alliance entre moi et vous.

par l'ange Gabriel. Or, ce fut cet esprit céleste qui l'inspira quand il écrivit, *que depuis l'ordre qui serait donné par Artaxerxès pour rebâtir Jérusalem, jusqu'à la venue du Christ, il ne s'écoulerait pas cinq cents ans* (1). Depuis cet oracle, plus de deux mille ans se sont passés ; où est celui que les Juifs attendent ? Qu'ils nomment quelqu'un à qui ce temps puisse convenir ? Ils ne le peuvent, ou il faut qu'ils reconnaissent Jésus-Christ pour le vrai Messie. Oui, c'est de lui seul que l'oracle parlait : et Néhémi, docteur de la loi, qui a vécu cinquante ans avant l'incarnation du Fils de Dieu, prédit alors que cinquante ans après, le Messie viendrait, parce que, dit-il, le temps marqué par le prophète Daniel serait accompli.

Une seconde preuve que nous avons déjà touchée en passant. Il avait été prédit que la postérité de Séleucus (2) et de Lagus (3) ne serait pas toujours sur le trône ; que son règne fini, Dieu donnerait lui-même un roi à toute la terre : or, la postérité de Lagus venait de manquer par la mort de Cléopâtre (4) lorsque Jésus vint au monde.

Daniel nous fournit une troisième preuve de l'arrivée du Messie. Lorsqu'il sera venu, dit-il, Jérusalem sera près de sa ruine. Josèphe, historien juif, avoue qu'il a vu l'effet de cette prophétie ; le temps marqué pour la venue du Messie est donc passé (5).

Zorobabel, prince des Juifs et Josédec, fils de Jésus, souverain pontife, considérant que le temple qu'ils venaient de relever ne répondait point à la majesté du premier, ne purent retenir leurs larmes. Dieu pour les consoler leur fait dire par le prophète Aggée, que la gloire de cette dernière maison, serait plus éclatante que celle de la première. Où Dieu l'attachait-il, cette gloire ? Ce ne pouvait être ni à la matière du temple, ni à l'art mis en œuvre pour le décorer, ni aux autres ornements extérieurs ; il était inférieur en tout cela au premier temple bâti sous Salomon : l'Écriture et Josèphe mettent une grande différence entre l'un et l'autre. De plus, une lumière divine, signe auguste de la présence du Dieu des vertus, brillait au-dessus du

premier ; les prêtres qui y servaient sentaient en eux la douceur de l'esprit qui les inspirait : ces deux privilèges n'ont point été accordés au second, au rapport même des docteurs Juifs. En quoi donc la gloire de celui-ci devait-elle surpasser la dignité de l'autre ? Le voici : Dieu le déclare lui-même quand il dit qu'il établira sa paix dans ce second temple, c'est-à-dire qu'il y répandra sa grâce et son amour et qu'il fera avec lui une alliance éternelle. C'est en ce sens qu'il faut entendre encore ce qu'il dit dans Malachie, chap. I. *Je vais vous envoyer mon ange qui préparera ma voie devant ma face, et aussitôt le dominateur que vous cherchez, l'ange de l'alliance si désiré de vous viendra dans son temple.* Remarquez que l'on rebâtissait le temple pour la seconde fois lorsque Malachie écrivait l'oracle que je viens de citer. C'est donc pendant que le second temple subsisterait, que le Messie devait venir ; ce qui comprend tout le temps qui s'est écoulé depuis Zorobabel jusqu'à Vespasien ; car sous Hérode le Grand, on ne le rebâtit point, on le répara seulement, on l'embellit, on le décora plus qu'il n'était, mais c'était toujours le même temple. Enfin l'on était si persuadé quand Jésus-Christ vint sur la terre, que le temps du Messie était proche, que les uns donnaient cette qualité à Hérode, les autres à Judas le Gaulonite (1), ou à d'autres imposteurs semblables, qui eurent l'adresse de se faire écouter pendant quelques temps.

Réponse à l'objection que l'avènement du Messie a été différé à cause des péchés du peuple.— Ces preuves sont accablantes ; il faut que l'incrédulité cède. En vain les Juifs disent pour les éluder que leurs péchés ont mis obstacle à la venue du Messie. Sans répondre à une si faible raison, je pourrais les renvoyer aux oracles des prophètes, et leur demander qu'ils aient à me montrer dans une seule des prophéties que j'ai rapportées, cette restriction, cette condition, imaginaire qu'ils font sonner si haut. Mais laissons là toutes ces prophéties, et qu'ils me répondent eux-mêmes. Comment osent-ils dire que leurs péchés ont pu retarder la venue du Messie, puisqu'il était aussi prédit que Jérusalem serait détruite peu de temps après sa venue à cause des péchés du peuple ? De plus : pourquoi le Fils de Dieu s'est-il incarné ? Quelle était la fin de cette humiliation ? N'était-ce

(1) Les rabbins Salomon Jarehi, Josué et Sadias, reconnaissent que dans ces passages de Daniel, le fils de l'homme est le Messie. Le rabbin Josué qui a vu la ruine du temple, disait que le Messie était venu.

(2) Séleucus était un des généraux de l'armée d'Alexandre, et qui régna après lui en Syrie pendant vingt ans. Voyez Appien, *historien grec*.

(3) Lagus était père de Ptolémée, successeur d'Alexandre dans l'Égypte, l'Afrique et une partie de l'Arabie ; et ce Ptolémée fut pour fils et pour successeur Ptolémée Philadelphe.

(4) Cléopâtre était reine d'Égypte, fille de Ptolémée Auletes, sœur et femme du dernier Ptolémée. Elle se livra à Jules César qui en était devenu amoureux. Ensuite Antoine, ayant répudié la sœur d'Auguste qu'il avait épousée, prit Cléopâtre pour femme. Auguste irrité, lui livra la guerre, la vainquit, l'obligea à se donner la mort : Cléopâtre, craignant de tomber entre les mains des ennemis, imita son exemple.

(5) Le rabbin Salomon Jarehi explique les 70 semaines de la même manière que nous.

(1) Judas le Gaulonite, dit Josèphe, *Histoire des Juifs*, liv. xviii, était de la ville de Gamala ; assisté d'un pharisien nommé Sadoc, il sollicita le peuple à se soulever, disant que le dénombrement ordonné par Auguste montrait clairement qu'on voulait le réduire en servitude. Dans le second livre de la Guerre des Juifs, il dit encore : Un Galiléen nommé Judas, porta les Juifs à se révolter, en leur reprochant qu'en payant le tribut aux Romains, ils égalaient les hommes à Dieu, puisqu'ils les reconnaissaient pour maîtres aussi bien que lui. Les *Actes des Apôtres*, ch. v, ont parlé aussi contre cet imposteur. Judas de Galilée, disent ils, s'éleva lorsque se fit le dénombrement du peuple, et il attira à son parti beaucoup de monde ; mais il périt, et ceux qui avaient cru en lui se dissipèrent.

pas de guérir le monde des maladies spirituelles qui l'accablaient? n'était-ce pas d'apporter un remède souverain à ses maux et de lui donner des règles pour l'empêcher de retomber? Le prophète Zacharie, chap. XIII, parlait de ce temps heureux où le Sauveur des nations devait paraître, quand il disait, *qu'il y aurait en ce jour-là une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem pour y laver les souillures du pécheur*. C'est par cette raison que les Hébreux eux-mêmes ont appelé le Messie *Ischopher* (1), c'est-à-dire pacificateur. Or, n'est-il pas contraire au sens commun de dire, qu'un remède destiné et préparé pour guérir une maladie, a été différé parce que cette maladie durait toujours.

2 *Preuve. Comparaison de l'état présent des Juifs avec ce que la loi leur promettait.* — Le Messie est donc venu depuis longtemps: la raison seule devrait tirer cet aven des Juifs. — *Autres preuves:* — Dieu, par l'entremise de Moïse, jura une alliance éternelle avec Israël; des promesses magnifiques lui sont faites; devenu maître de la terre de Chanaan, il la devait posséder tant qu'il serait fidèle à la loi. Pour l'engager à cette obéissance, Dieu le menace qu'il sera chassé de cette terre, dès qu'il deviendra prévaricateur, et que tous les maux ensemble viendront fondre sur lui pour l'accabler. Une ressource lui est pourtant offerte dans cette extrémité. Si ces châtiments le font rentrer en lui-même, s'il vient à adorer la main qui le frappe, Dieu promet d'avoir pitié de lui, de finir son exil, et de le faire retourner dans sa patrie, quelque dispersé qu'il fût. C'est ce qu'on lit dans le Deutéronome chap. XXX, et dans Néhémie chap. I. Or, depuis plus de quinze cents ans, les Juifs n'ont ni demeure fixe, ni temple. Plusieurs fois ils ont tenté d'en bâtir un, et autant de fois ils ont vu leurs projets confondus. Des globes de feu sortis du centre de la terre ont consumé l'ouvrage et les ouvriers. C'est Ammien Marcellin (2), auteur non suspect, puisqu'il était païen, qui rapporte ce fait.

Après que ce peuple ingrat eut poussé l'iniquité jusqu'à son comble, qu'il eut sacrifié ses enfants à Saturne, qu'il eut commis l'adultère sans scrupule, qu'il eut dépouillé la veuve et le pupille, et répandu le sang innocent, Dieu ne le punit que de l'exil. Mais cette affliction ne dura que soixante et dix années, encore Dieu lui parlait-il de temps en temps par ses prophètes; il l'assurait que cette captivité ne serait pas longue, il lui en marquait le terme; l'espérance du retour soulageait ses peines. Mais depuis que Jérusalem est détruite, ce peuple erre de pays en pays, et

(1) Ou *Isch Copher*. Voyez la paraphrase chaldéenne sur le Cantique des Cantiques, 1. 14. Les rabbins Judas et Siméon ont dit que le Messie porterait nos péchés.

(2) Cet historien était grec, de la ville d'Antioche; il florissait sous les empereurs Gratien et Valentinien, au milieu du quatrième siècle. Ce fait rapporté par Ammien est arrivé sous Adrien, sous Constantin et sous Julien. Voyez la Vie du dernier par M. de la Bletterie, de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres.

l'approube le suit partout: on ne lui parle plus de retour; ses docteurs aveuglés et devenus presque insensés, ne débitent que des fables et des contes ridicules. Les livres du Talmud en sont pleins, ces livres qu'ils osent nommer la loi orale, et comparer, le dirai-je, préférer même aux écrits de Moïse. Dieu, disent les auteurs de ce ridicule ouvrage, Dieu a versé des larmes pour avoir permis que Jérusalem fût rasée: ce maître de la science lit tous les jours la loi avec application. Ce qu'ils rapportent de Béhémot, de Léviathan et autres rêveries pareilles sont si contraires au bon sens, que l'on n'ose même en parler (1). Continuons notre réflexion: Depuis que les Juifs commencent à sentir le bras vengeur de Dieu, ils n'ont point fléchi les genoux, comme autrefois devant les dieux étrangers; les meurtres n'ont pas été si fréquents parmi eux; ils ont eu plus d'horreur de l'adultère; que dis-je? Ils prient, ils jeûnent, ils s'humilient, il semble qu'ils cherchent à apaiser le ciel, et le ciel est sourd à leurs prières. Il faut donc ou que l'alliance que Dieu avait faite avec eux soit rompue, ou que la nation entière soit coupable de quelque crime horrible qu'elle n'a pu effacer depuis tant de siècles. Mais quel est-il ce crime? Qu'ils l'avouent, qu'ils le fassent connaître. S'ils ne le peuvent, qu'ils s'en rapportent à nous qui le leur montrons dans le mépris qu'ils ont fait du Messie avant que tous ces maux ne fussent arrivés.

CHAPITRE IV.

Que Jésus-Christ était le véritable Messie.

Le Messie est donc venu, nous l'avons prouvé; nous ajoutons que ce Messie (2) n'est autre chose que Jésus-Christ. Excepté lui, tous ceux qui ont voulu prendre cette qualité n'ont formé aucun parti considérable, et le terme de leur vie a été celui de leur réputation. Où sont donc aujourd'hui les sectateurs d'Hérode et de Judas le Gaulonite? Que sont devenus les partisans de Barchochebas qui parut sous l'empereur Adrien, et qui séduisit plusieurs hommes savants? Jésus, oui Jésus seul a toujours eu des disciples. A peine parut-il dans le monde, que plusieurs s'attachèrent à lui, le nombre s'accrût, et il serait impossible de compter ceux qui ont suivi et qui suivent encore sa doctrine dans toute l'étendue de la terre.

Preuves tirées des prophéties. — Je pour-

(1) On peut voir ce que M. l'abbé Houtteville dit sur le Talmud, dans le discours qui est au commencement de *la Religion chrétienne prouvée par les faits*, et ce qu'a répondu le prétendu rabbin *Ismaël Ben Abraham, juif converti* (feu M. Fourmont, de l'Acad. des Belles Lettres), dans sa lettre à M. Houtteville, p. 74 et suivantes. On ne peut nier que M. Fourmont n'ait eu une grande érudition, mais, en vérité, qui l'approuvera dans l'apologie qu'il fait des rabbins et du Talmud, et dans le mépris qu'il témoigne pour les savants les plus estimables?

(2) Voyez Jaquelot, *Dissertation sur le Messie*, in-8°. C'est un bon ouvrage.

rais renvoyer encore l'incrédule aux prophéties qui regardent le Messie, et qui ont eu leur effet; la simple exposition suffirait pour convaincre qu'elles ne convenaient qu'à Jésus-Christ : celles-ci, par exemple : qu'il serait de la race de David : qu'il naîtrait d'une vierge dont l'époux, gardien de sa virginité, étant un homme juste, qui n'aurait pas voulu garder une épouse infidèle, serait averti par un ange de cette conception miraculeuse. Il était dit que ce Sauveur des hommes naîtrait à Bethléem, que la Galilée aurait les prémices de sa prédication, qu'il guérirait toutes sortes de maladies, rendrait la vue aux aveugles, ferait marcher droit les boiteux. Mais sans s'arrêter à ces prophéties, que l'on fasse seulement attention à une merveille qui frappe encore les yeux de tout l'univers étonné. David, Isaac, Zacharie, Osée, ont prédit que le Messie serait également le docteur et le dominateur des Gentils et des Juifs : qu'il détruirait les idoles et le culte impie qu'on leur rendait : que les nations les plus infidèles se soumettraient au joug de la foi et n'adoreraient plus qu'un seul et même Dieu. L'oracle a été vérifié. Quand Jésus-Christ vint au monde, les ténèbres de l'idolâtrie couvraient presque toute la terre; elles se sont dissipées peu à peu; les peuples se sont convertis, et les rois, devenus protecteurs de cette nouvelle religion, ont porté les derniers coups au paganisme. Voilà des effets qui surprennent : en donnerons-nous la gloire aux rabbins, à ces maîtres en Israël? Non elle n'appartient qu'aux apôtres et à leurs successeurs. C'est par leurs soins que le peuple de Dieu s'est formé. Ainsi a été accompli cet autre oracle rendu par Jacob mourant et dont il est parlé au chap. XLIX de la Genèse : qu'avant que la puissance et le gouvernement fussent ôtés à la maison de Juda, le *Silo*, c'est-à-dire, selon tous les interprètes (1) chaldéens ou autres, le *Messie* viendrait, et que toutes les nations lui seraient soumises.

Réponses aux objections.—Les Juifs croient nous fermer la bouche en nous répondant que plusieurs prédictions qui regardent le Messie n'ont pas encore eu leur effet. Mais 1° quelles sont ces prédictions? Ils n'en montrent aucune qui ne soit obscure ou qui ne puisse souffrir plusieurs sens : donc elles doivent disparaître auprès de celles que nous produisons qui sont claires, évidentes et en grand nombre; comme celles-ci : Que la doctrine du Messie serait toute sainte, toute céleste; que la récompense qu'il donnerait à ses serviteurs, aux vrais fidèles, serait grande, noble, excellente; qu'il la proposerait en termes si clairs, que l'on en connaîtrait aussitôt la nature. Des miracles éclatants ont confirmé la vérité de ces prophéties. Que fallait-il encore pour engager les Juifs à recevoir la loi nouvelle?

2° Pour avoir l'intelligence des prophéties, le secours de Dieu est nécessaire; ce sont des livres fermés que lui seul peut ou-

vrir : mais quand on refuse de se rendre aux vérités les plus claires, il ne nous dévoile pas celles qui sont cachées.

3° J'ai dit que les passages que l'on nous opposait souffraient diverses explications, les Juifs ne l'ignorent pas. Qu'ils consultent les anciens interprètes de leur nation, ceux qui ont écrit du temps de la captivité de Babylone, et même vers celui de Jésus-Christ : qu'ils les confrontent avec les commentaires des rabbins qui ont vécu depuis la naissance du christianisme; s'ils sont de bonne foi, ils avoueront que l'intérêt, la passion, les préjugés ont fait inventer à ceux-ci de nouvelles explications contraires aux anciennes.

4° C'est une règle certaine, reçue même chez les Juifs, que l'on ne doit pas prendre à la lettre tout ce qui est dans l'Écriture, que le sens figuré est souvent le véritable; c'est en ce dernier sens qu'on doit entendre ces expressions de l'Écriture : que Dieu descend, qu'il a une bouche, des yeux, des oreilles, des narines. Pourquoi nous arrêterions-nous à l'écorce de la lettre dans l'interprétation des passages que l'on nous objecte touchant le Messie; de ceux-ci, par exemple, où il est dit, que le loup habitera avec l'agneau, et le léopard avec le bouc, que le lion et les brebis mangeront dans une même étable, que les enfants se joueront avec les serpents, que la montagne de Dieu s'élèvera bien haut au-dessus des autres montagnes, que les étrangers viendront y offrir des sacrifices?

5° Il y a des promesses qui ne sont faites que sous des conditions tacites, c'est-à-dire qui ne sont point exprimées, mais que l'on connaît en examinant les paroles qui précèdent ou qui suivent. Ainsi Dieu promet de faire de grands biens aux Juifs, mais à condition qu'ils recevraient le Messie, qu'ils l'honoreraient, qu'ils lui obéiraient. Si malgré ces magnifiques promesses les Juifs sont malheureux, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes; c'est qu'ils ont été infidèles.

Enfin il y a des promesses absolues et sans condition; Dieu en a fait souvent de cette espèce. Plusieurs, dit-on, n'ont point été accomplies; cela peut être : il faut attendre, elles s'accompliront; le règne du Messie est un règne éternel, de l'aveu même des Juifs. Jésus-Christ a voulu naître et vivre dans la pauvreté; cette bassesse apparente scandalise plusieurs, ce scandale est injuste. Lisez l'Écriture, hommes vains; elle vous apprendra que les humbles, que les pauvres seront élevés, et que les superbes seront abaissés. Jacob, pour tout équipage, n'avait qu'un bâton quand il passa le Jourdain : mais quand il revint, un nombreux bétail le suivait. Moïse, loin de sa patrie, vivait pauvrement, occupé à garder les troupeaux, lorsque le Seigneur lui apparut dans un buisson ardent, et le fit chef et conducteur du peuple hébreu. David n'était que simple berger, quand Dieu l'éleva sur le trône d'Israël : l'Écriture est pleine de semblables exemples. Les prophètes nous disent que la venue du Messie serait agréable aux pauvres; qu'on

(1) Ces interprètes sont les rabbins Siloch, Bechai, Salomon, Abenezra et Kimchi.

ne le verrait point exciter du bruit ni des querelles en public; que la douceur serait son caractère, qu'il ne briserait pas le roseau déjà ébranlé, qu'il n'éteindrait pas la mèche encore fumante.

Les maux que Jésus a soufferts, la mort honteuse qui a terminé sa vie temporelle, ne doivent pas non plus révolter. L'on sait que Dieu a souvent permis que le juste fût outragé par l'impie, comme Loth par ses compatriotes, et que le coupable trempât ses mains dans le sang de l'innocent : ainsi le perfide Caïn tua le juste Abel, son frère ; ainsi le prophète Isaïe finit ses jours sous les dents d'une scie meurtrière (1) ; ainsi les Machabées avec leur mère, consommèrent leur vie par le martyre. Les Juifs ne chantent-ils pas le psaume LXXIX, où il est dit, en parlant à Dieu des nations étrangères : *Elles ont exposé les corps morts de vos serviteurs pour servir de nourriture aux oiseaux du ciel ; les chairs de vos saints pour être la proie des bêtes de la terre. Elles ont répandu leur sang comme l'eau autour de Jérusalem, et il n'y avait personne qui leur donnât la sépulture, etc.* Il suffit de lire ce que dit Isaïe, chap. XXXIX, pour être convaincu que le Messie ne devait entrer dans sa gloire qu'après avoir marché dans la voie des tribulations ; que les souffrances étaient le prix de l'héritage qu'il voulait acquérir à ses enfants. Voici ce que dit le prophète. *Qui a cru à notre parole, et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé ? Il s'éleva devant le Seigneur comme un arbrisseau, et comme un rejeton qui sort d'une terre sèche ; il est sans beauté et sans éclat. Nous l'avons vu, et il n'avait rien qui plût à l'œil ; nous l'avons méconnu ; il nous a paru un objet de mépris, le dernier des hommes, un homme de douleur, qui sait ce que c'est que souffrir. Tous se sont éloignés de lui ; ils n'ont pas voulu le regarder, tant il paraissait vil et méprisable. Mais il a véritablement pris nos langueurs sur lui, il s'est chargé de nos maux. Nous l'avons considéré comme un homme que le ciel a frappé, qu'il a humilié dans sa colère : mais ce sont nos péchés qui ont causé ses blessures ; c'est le poids de nos crimes qui l'a accablé. Le châtimement qui nous devait procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures. Nous nous étions tous égarés comme des brebis errantes ; ces crimes doivent être punis, et il en a porté la peine. On l'accablait, on l'opprimait, et il n'ouvrait pas la bouche pour se plaindre ; il souffrait avec autant de patience qu'une brebis que l'on va égorger, ou comme un agneau qui est muet devant celui qui le tond. On l'a mis en prison, on l'a jugé, on l'a condamné à mort. Mais qui fera dignement l'éloge de sa vie ? Il est vrai qu'il a été retranché de la terre des vivants ; mais je l'ai frappé, dit Dieu, à cause des crimes de mon peuple. Jamais il n'avait*

outragé personne ; l'on avait en vain cherché à le surprendre dans ses paroles ; et cependant il a succombé sous la violence des puissants qui l'ont mis à mort, et qui l'ont réduit au tombeau. C'est à cause de ses douleurs, c'est pour le récompenser des souffrances que Dieu a voulu qu'il endurât ; c'est parce qu'il s'est soumis volontairement à servir de victime d'expiation, qu'il verra sa race durer longtemps, et qu'il servira d'instrument à la volonté de Dieu, pour la faire heureusement arriver à ses fins ; il verra le fruit de ce que son âme aura souffert, et il en sera rassasié. Sa joie sera d'autant plus grande, qu'il justifiera par sa doctrine un grand nombre d'hommes, et qu'il les déchargera du poids de leurs iniquités. Je lui donnerai en partage une noble portion, lorsque je distribuerai entre les forts les meilleures dépouilles ; parce qu'il a livré son âme à la mort, et qu'il a été mis au nombre des scélérats ; qu'il a porté les péchés de plusieurs, et qu'il a prié pour les violateurs de la loi.

C'est ainsi qu'a parlé Isaïe, et ce qu'il dit ne peut convenir à aucun autre roi, à aucun autre prophète qu'au Messie. Les Juifs répondent que ces paroles doivent s'appliquer à leur nation, qui, dispersée par toute la terre, devait faire par sa doctrine et par son exemple beaucoup de prosélytes. Mais interpréter ainsi les choses, c'est faire violence à l'Écriture qui a témoigné en plusieurs endroits que les Juifs souffrent avec justice les maux qui les suivent en tous lieux ; et que si le ciel les punissait selon la grandeur de leurs fautes, ils seraient traités encore avec plus de rigueur. D'ailleurs la suite du discours d'Isaïe fait voir que l'interprétation que l'on donne à ce que j'en ai rapporté, est étrangère à son dessein. En effet, ce prophète, ou plutôt Dieu par sa bouche, dit que ce déluge de maux vient de l'inonder à cause des crimes de son peuple. Quel est-il ce peuple dont parle Isaïe, ce peuple que Dieu s'est choisi ? C'est le Juif : ce ne peut donc être lui qui ait souffert les douleurs que le prophète peint avec des couleurs si vives. Les anciens docteurs de la loi, qui entendaient mieux le sens de la prophétie, l'appliquaient au Messie. Quelques Juifs modernes l'ont bien compris aussi ; mais pour en éluder la force, ils ont imaginé deux Messies : l'un fils de Joseph, devait voir toute la nature déchainée contre lui, et mourir enfin au milieu des tourments : tout, au contraire, devait réussir à l'autre, qui serait de la race de David. Mais l'Écriture elle-même condamne cette distinction. Les prophètes, je n'en excepte aucun, ne parlent que d'un Messie ; c'est d'un seul qu'il est dit, qu'il marchera au milieu des tribulations et des ombres de la mort, avant que de prendre possession de son royaume, et cela s'est vérifié en Jésus-Christ.

Il y a des Juifs qui refusent d'embrasser la religion chrétienne, aveuglés par cette fausse prévention, que leurs ancêtres, et surtout, les prêtres qui condamnèrent Jésus-Christ, et réprouvèrent sa doctrine, étaient des gens

(1) C'est ce que porte la tradition des Juifs. Josèphe le dit aussi, livre x, 4. Chalcidius fait entendre la même chose dans son commentaire sur le Timée de Platon.

recommandables par leur vertu et leur piété. Mais puisqu'ils l'ignorent, je veux leur montrer leurs ancêtres tels qu'ils étaient; je ne dirai rien de moi-même, de peur qu'ils ne m'accusent de calomnies. Qu'ils écoutent la loi et les prophètes, que disent-ils de ces prétendus saints? Que c'étaient des hommes incircconcis de cœur et d'oreilles; qu'ils honoraient Dieu des lèvres et seulement à l'extérieur, mais que leur cœur était très-éloigné de lui. Que disent-ils encore? Que ces hommes dont on vante la piété, ont voulu tremper leurs mains dans le sang de Joseph leur frère, et qu'ils ont cru lui faire grâce en ne le livrant qu'à un dur esclavage: que ce furent eux qui par leurs révoltes continuelles, portèrent Moïse leur chef, leur ami, leur libérateur, cet homme à qui tous les éléments obéissaient, qu'ils le forcèrent à demander à Dieu qu'il le rayât du nombre des vivants. Oui, ce furent ces anciens Israélites à qui la manne, cette nourriture céleste, causa du dégoût: ce furent eux qui osèrent se plaindre qu'ils périssaient par la faim, pendant que leurs bouches étaient encore pleines de viandes.

Peut-on donner le titre de vertueux à des sujets qui ont abandonné le parti de leur prince légitime, d'un roi recommandable par sa piété encore plus que par sa valeur, pour suivre honteusement la révolte d'un fils ambitieux! Zacharie, fils de Joïda, est tué à la porte du sanctuaire; ce saint prêtre est immolé à la fureur de ses ennemis qui deviennent ses bourreaux. Appellerai-je donc des hommes pieux, les auteurs d'une action si barbare? Parlons maintenant de leurs prêtres; quelles horreurs se découvrent à moi! Je vois un saint prophète, je parle de Jérémie, prêt d'être opprimé par leurs noirs calomnies. L'autorité de quelques grands suffit à peine pour le tirer des mains de ces imposteurs. Que dis-je! s'il échappe à une mort cruelle, il n'évite pas une dure et sale prison: il faut que Jérusalem soit prise, pour qu'il recouvre sa liberté.

Que l'on ne croie pas que les Juifs qui vivaient au temps de Jésus-Christ, fussent meilleurs que leurs ancêtres. Josèphe nous assure le contraire; on ne peut lire sans frayer les crimes qu'il rapporte, et les maux qui en furent la punition, et dont il fait le récit: jamais il n'y eut de châtimement si rigoureux; et cependant cet historien avoue, quoique Juif lui-même, qu'il était encore moindre que leurs crimes.

Le Sanhédrin, ou le grand conseil, n'était pas composé d'hommes moins coupables; l'on ne choisissait plus les sénateurs selon l'ancienne coutume; on ne leur imposait plus les mains; les grands s'étaient rendus maîtres de leur élection comme de celle des prêtres. La dignité de ces derniers n'était plus perpétuelle, comme autrefois; ils n'en jouissaient que pendant un an: souvent on la donnait à celui qui offrait le plus d'argent. Après cela s'étonnera-t-on que des hommes insolents, ambitieux, avarés, n'aient pu souffrir la présence de Jésus-Christ, dont la

vie exactement conforme à la sainteté de la morale qu'il prêchait, était un reproche continuél de leurs désordres. Ainsi quand il fut persécuté, il n'eut que le sort que les plus gens de bien ont éprouvé dans tous les temps. Michée qui prophétisait sous Josaphat, roi de Juda, ne fut mis en prison que pour avoir dit la vérité devant quatre cents faux prophètes. Achab ne reprocha à Élie qu'il troublait la paix d'Israël, que parce qu'il haïssait lui-même la vertu dont ce saint homme faisait profession. Par un semblable motif, les prêtres firent le même reproche à Jésus. Ce qui anima les Juifs contre Jérémie, ce fut parce qu'il avait prédit la ruine du temple. Jésus-Christ a été chargé de la même accusation. Empruntons le pinceau des anciens maîtres en Israël pour achever le portrait des Hébreux: Il y aura, disent-ils, au temps du Messie, des hommes comparables aux chiens en impudence, des hommes plus opiniâtres que des ânes, plus féroces que des bêtes.

Dieu à qui l'avenir est toujours présent et qui avait prévu la corruption des Juifs qui vivraient au temps du Messie, avait prédit qu'un peuple qu'il ne s'était pas choisi, deviendrait son peuple, et que dans chaque ville et chaque bourgade de la Judée, on trouverait à peine un véritable adorateur qui irait lui offrir des sacrifices sur la sainte montagne; que des étrangers viendraient remplir leurs places; que le Messie serait la ruine des Hébreux; mais que cette pierre rejetée par ceux qui avaient entrepris le bâtiment, serait placée au lieu le plus avantageux de l'édifice, et qu'elle deviendrait la principale pierre de l'angle (1).

Après ce que nous venons de dire, il ne reste plus qu'à répondre à deux accusations injustes que les Juifs ont formées contre la religion chrétienne. La première, que nous adorons trois dieux. Mais pourquoi forcer l'Écriture? L'on voit bien que la haine qu'ils nous portent les aveugle; méritons-nous plus ce reproche, que Philon, Juif comme eux, qui reconnaît en Dieu une Trinité, quand il appelle la raison qui est en lui, ou le Verbe, le nom de Dieu, l'architecte du monde; et dont il dit qu'il diffère de Dieu, Père de toutes choses, en ce qu'il est engendré; mais qu'il n'est point semblable aux hommes, parce que sa génération est supérieure à la leur. Il l'appelle encore l'ange ou l'envoyé, et celui qui gouverne tout le monde. Moïse, fils de Néchéman, tient le même langage; c'est aussi, à peu près, celui des cabalistes, et on ne les en reprend pas; ils distinguent en Dieu trois lumières, auxquelles ils donnent les noms de Père, de Fils et de Saint-Esprit. Nous servons-nous d'autres noms quand nous parlons des trois personnes de la Trinité? Mais confondons les Juifs par leurs propres sentiments. Cet esprit qui

(1) Sur les faits historiques, et même sur l'explication des prophéties que Grotius rapporte dans ce chapitre, on pourra lire avec utilité l'histoire des Juifs de M. Pridéaux.

inspirait les prophètes, ils avouent que ce n'était point quelque chose de créé, cependant il est distingué de celui qui l'envoyait. *Voilà déjà deux personnes.* Ce qu'ils nomment *Schekina*, ils ne le confondent pas non plus avec l'un ou l'autre des deux êtres que je viens de nommer. *Ne voilà-t-il pas une Trinité?* De plus, quelques-uns d'eux ont dit que dans le Messie habiterait cette vertu divine qu'ils nomment sagesse; ce qui a fait dire au paraphraste chaldaïque, que le Messie était le Verbe de Dieu. Enfin David dans ses psaumes et Isaïe dans sa prophétie, lui donnent les noms de Seigneur et de Dieu (1).

Les Juifs nous accusent en second lieu, de rendre à une nature créée le culte qui n'est dû qu'à l'Être incréé : il est facile de détruire cette seconde accusation. Nous soutenons que le culte et l'honneur que nous rendons au Messie sont précisément ceux que les psaumes II et CX exigent des vrais fidèles. Le premier, qui à la lettre a été en quelque chose accompli en David, convient plus excellentement au Messie; comme David Kimhi (2), grand ennemi des chrétiens, le reconnaît : le second ne peut s'entendre que de lui; sans une explication forcée, il est impossible de trouver en quoi il convient à Abraham, ou à David, ou à Ezéchias. David lui-même est auteur de ce psaume, comme le titre le porte dans le texte original : on ne peut donc lui appliquer ce qu'il rapporte avoir été dit à son Seigneur. Ezéchias n'est venu qu'après David et ne s'est pas rendu plus recommandable que lui; ce psaume ne lui convient donc point. Abraham de qui on veut l'entendre n'a pas exercé un sacerdoce plus excellent que celui dont les autres ont été revêtus; et quand Melchisédech l'a béni, il fallait qu'il le regardât comme une personne qui lui était inférieure. D'ailleurs, il est dit dans ce psaume, qu'il sortira de Sion un sceptre, marque de puissance, et que son autorité s'étendrait jusqu'aux extrémités de la terre; ces paroles assurément ne conviennent qu'au Messie : les autres endroits où on est certain qu'il est parlé de lui, découvrent le vrai sens de celui-ci; et si l'on veut consulter les anciens interprètes hébreux et les paraphrastes, on trouvera qu'ils ne l'ont pas entendu autrement que nous.

Quand on ne ferait point attention à toutes ces autorités; celle des apôtres ne suffirait-elle pas pour convaincre que Jésus-Christ

était la fin et le terme de toutes ces prophéties, et qu'il les a accomplies toutes. Pourquoi refuserais-je de croire des hommes dont la vertu et la sincérité sont si connues? Les Juifs n'ont point eu d'autres motifs pour croire que Moïse ne les a point trompés. Car enfin, il n'avait point de témoins quand il s'entreint avec Dieu. Mais outre le témoignage des apôtres, sur combien d'autres fondements ne pourrais-je pas établir ici la puissance, et la dignité de Jésus? Je pourrais dire que depuis sa résurrection, il a apparu à un grand nombre de ses disciples, que beaucoup l'on vu monter au ciel. Je pourrais produire les miracles qu'il a faits : les démons chassés, les maladies les plus désespérées guéries par une seule parole, le don de parler diverses langues accordé aux premiers prédicateurs de l'Évangile, et une infinité d'autres merveilles non moins surprenantes. Aussi Dieu avait-il prédit que ce serait à ces signes que l'on reconnaîtrait le Messie. Ajoutez que son sceptre, c'est-à-dire la doctrine de l'Évangile, renfermée au commencement dans Sion, s'est étendue peu de temps après dans tous les pays du monde, sans violence, sans contrainte, par la seule puissance de Dieu; les peuples, les rois même se sont soumis à ce nouveau joug, comme David l'avait prédit.

Les cabalistes, gens féconds en rêveries, se sont imaginé qu'Enoch avait eu un fils dont la nature tenait comme le milieu entre celle de Dieu et celle de l'homme, inférieure à la première, supérieure à celle-ci, mais ils n'ont donné aucune preuve, aucun indice du pouvoir qu'ils lui attribuent. Au contraire, celui que nous reconnaissons pour le Messie a montré clairement et la dignité de son origine, et le pouvoir dont il est revêtu; nous avons donc eu raison de le recevoir. Ce pouvoir que nous lui attribuons avec justice, ne diminue point la gloire de Dieu son Père, puisqu'il le tient de lui, qu'il retourne à lui, et qu'il ne sert qu'à son honneur.

Je ne veux pas m'étendre davantage; tout ce que nous avons dit n'aurait pas même été nécessaire, s'il n'eût fallu montrer que la religion chrétienne n'enseigne rien d'absurde, rien d'impie; qu'elle brille au contraire par l'éclat de ses miracles, par la pureté de sa doctrine, par la sainteté de ses préceptes, par l'excellence des récompenses qu'elle promet, et qu'il n'y a aucun prétexte pour ne la point embrasser avec empressement et avec joie.

Pour ce qui est de ceux qui sont déjà fidèles, s'ils veulent s'instruire plus à fond de la doctrine de Jésus-Christ et de sa morale, il y a d'excellents livres qui entrent dans de plus grands détails; nous les avons indiqués, qu'ils les méditent.

Cependant prions Dieu, conjurons-le avec larmes qu'il ait pitié des Juifs, qu'il éclaire leur esprit, et qu'il exauce les prières que Jésus-Christ attaché à la croix a faites pour leur conversion.

(1) On doit présumer que Grotius n'a pas voulu employer les passages de l'Ancien Testament, qui prouvent que le Messie est par nature le même et unique Dieu que les Juifs reconnaissent pour le Créateur et souverain Maître du ciel et de la terre, parce qu'il argumente ici, *ad hominem*, et que c'est par la même raison qu'il n'explique pas quelle est l'adoration due selon les psaumes à la nature humaine de Jésus-Christ.

(2) Le rabbin David Kimhi ou Kimchi était Espagnol; il florissait l'an 1190. C'était un habile grammairien, mais un théologien fort médiocre, dit Possevin.

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Réfutation du mahométisme : origine de cette secte.

Le sixième livre de mon Traité de la vérité de la religion chrétienne est contre le mahométisme. Avant que d'entrer en matière, je veux employer quelques traits pour représenter les maux dont Dieu permit que son Eglise fût affligée, jusqu'au temps où cette nouvelle religion commença à s'introduire.

Dans le temps des persécutions, l'on était forcé d'admirer la piété, la simplicité des premiers chrétiens ; mais ces vertus si estimables disparurent peu à peu (1). Constantin embrassa la religion chrétienne, les empereurs ses successeurs suivirent son exemple ; on pouvait alors être chrétien sans danger. Que dis-je ? C'était la voie qui conduisait aux honneurs et aux dignités. Le luxe, la vanité, toutes les passions forcèrent donc, pour ainsi dire, l'Eglise à les admettre dans son sein. Les princes chrétiens impatientes de combattre, ne mettaient presque aucune fin à leurs guerres ; ils refusaient la paix qui leur était offerte (2). L'ambition excita entre quelques évêques des querelles moins sanglantes, mais aussi vives que celles des princes. Les maux que causa la préférence que le premier homme donna à l'arbre de la science sur l'arbre de vie, se renouvelèrent ; la plupart voulurent faire montre d'une vaine érudition ; la piété en souffrit ; l'on fit bientôt un art de la religion (3). Cette conduite eut des suites fâcheuses. On vit alors, on vit une confusion presque semblable à celle qui se mit entre ces téméraires qui bâtissaient la tour de Babel ; chacun parla des mystères selon qu'il croyait les comprendre : le langage ne fut plus uniforme (4), la paix s'évanouit : le peuple ignorant quel parti il devait prendre, fut assez injuste pour rejeter sur l'Écri-

ture la cause de la division : ces livres divins lui parurent empoisonnés, il ne voulut plus les lire ; le Judaïsme commença à renaître ; le fidèle au lieu de s'attacher à offrir à Dieu un cœur pur et sans tache, mit presque toute sa religion dans des cérémonies pompeuses, ou dans des exercices corporels (1). Était-on entré dans un parti ? on le soutenait avec chaleur ; enfin beaucoup étaient chrétiens de nom, peu l'étaient d'effet. Ces désordres irritèrent le ciel, sa justice éclata ; elle fit sortir du fond de la Scythie et de l'Allemagne des troupes de Barbares (2), qui, comme un torrent impétueux, se répandirent dans les pays chrétiens et les ravagèrent. Mais comme ceux que l'épée du barbare avait épargnés, ne devinrent pas meilleurs, voici un autre châtiment que Dieu leur prépare dans sa colère. L'Arabie produit un nouveau monstre. L'impie Mahomet paraît, débite une religion toute nouvelle, directement opposée à celle des chrétiens, mais qui s'accordait en effet avec la vie du plus grand nombre. Les Sarrasins, peuple qui venait de secouer le joug d'Héraclius, se soumettent à cette nouvelle loi, ils la publient les armes à la main, et elle suit le progrès de leurs conquêtes. L'Arabie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte, la Perse, se trouvent bientôt mahométanes. L'Afrique et l'Espagne éprouvent le même sort.

La domination des Sarrasins ne dura pas, mais ils eurent des successeurs encore plus à craindre. Les plus formidables furent les Turcs. Cette nation guerrière avait souvent mesuré ses forces avec celles de ces peuples. Après bien des combats la paix se fit ; le Turc, trouvant que la religion des vaincus était conforme à ses mœurs, l'embrassa. Ainsi le mahométisme s'étendit à mesure que les Turcs agrandirent leur empire. Le progrès fut prompt : l'Asie et la Grèce ne résistèrent pas longtemps. Ces heureux exploits leur firent croire qu'ils pouvaient tout entreprendre ; ils pénétrèrent jusqu'en Hongrie, vinrent se montrer sur les frontières de l'Allemagne, et la victoire les suivit partout.

Contre la soumission aveugle, un des fondements du mahométisme. — Voici le caractère de la religion de Mahomet (3), de cette religion qui ne semblait être née que pour rougir la terre du sang de ses habitants ; elle est toute extérieure, fondée sur un grand nombre de cérémonies ; elle propose ce qu'elle veut

(1) C'est un mal, sans doute, que de n'avoir qu'une piété extérieure. Dieu est esprit, et il veut qu'on l'adore en esprit et en vérité ; mais comme les cérémonies de l'Eglise servent même à la piété, loin de les condamner, il les fait estimer, il les fait retenir.

(2) Voyez M. Fleury, 5. Disc. sur l'Hist. eccles., et son Hist. même. Voyez aussi l'excellent traité des Mœurs des Chrétiens, composé par le même.

(3) Voyez les Pensées de M. Pascal, art. 17.

(1) Voyez ce que dit Salvien, liv. 1, contre l'avarice, et M. Fleury, 3. et 4. Discours sur l'Hist. eccles.

(2) Marcien disait qu'un prince ne devait jamais faire la guerre quand il pouvait joindre la paix.

(3) Nous avons un peu adouci dans ce dernier livre certaines expressions de Grotius, qui, selon la remarque judicieuse de l'ancien traducteur déjà cité (M. de Beauvois) tient le langage de tous ceux qui se trouvent prévenus des erreurs dans lesquelles il avait été nourri. Car bien qu'il soit vrai qu'au temps dont il parle, il y ait eu de mauvais princes et de mauvais princes, et qu'il se soit élevé alors beaucoup d'hérésies, il est néanmoins très-certain que l'Eglise romaine a toujours soutenu la vérité ; qu'elle a été inébranlable dans sa foi, et qu'elle a conservé inviolablement la sainteté et la pureté, quant à la doctrine.

(4) L'Eglise a toujours cru ce qu'elle croit aujourd'hui, sa foi a toujours été la même ; et si elle s'est quelquefois exprimée diversement, ce n'a été que pour développer davantage, pour rendre plus sensible ce qu'elle croyait déjà, et ce qu'elle ne cessera de croire.

que l'on croie, et il faut se soumettre aveuglément et sans examiner. Les livres qui contiennent sa doctrine sont, dit-on, des livres saints. La lecture en est interdite au peuple. Cette défense est injuste, et fait soupçonner avec raison qu'on veut lui cacher un mystère d'iniquité que la lecture dévoilerait. Qui ne croira pas qu'une marchandise est mauvaise, quand on veut que l'acheteur la prenne sans la regarder (1). Il est vrai que tous n'ont pas le don d'intelligence (2), que les vérités les plus claires sont pour beaucoup des livres fermés. Il est encore vrai que la prévention, l'éducation, l'orgueil et les autres passions précipitent la plupart des hommes dans l'erreur; mais je ne puis croire que Dieu refuse de montrer la voie qui conduit au salut éternel à ceux qui attendent cette faveur de sa bonté, qui ne se laissent point emporter par la vanité des plaisirs et des honneurs, et qui adorant humblement la volonté de leur Créateur, ne veulent dépendre que de lui (3), et ne cessent d'implorer le secours de sa grâce. Et en effet, comme Dieu a donné à l'homme la faculté de juger, quel emploi l'homme en fera-t-il, s'il ne s'occupe à rechercher des vérités dont la connaissance est absolument nécessaire pour son salut?

CHAPITRE II.

Excellence de la religion chrétienne, au-dessus de celle de Mahomet (4).

Première preuve contre les mahométans, tirée de l'Écriture sainte, dont ils avouent en partie la divinité. — Mahomet et ses sectateurs avouent que Moïse a été envoyé de

(1) *Suspecta lex est, quæ probari se non vult; improba autem, si non probata, dominetur.* Tert. Apolog.

(2) Nous pouvons mettre encore ici cette réflexion du traducteur de Grotius, qui s'est caché sous le nom du sieur de Beauvoir: Qu'il n'appartient point aux particuliers de juger du sens de l'Écriture, comme les hérétiques ont la témérité de le prétendre: remarquons aussi que l'Église catholique ne défend point aux fidèles la lecture des livres saints, qu'elle les exhorte même à les lire avec un esprit de soumission; mais elle veut qu'auparavant ils les reçoivent de la main de leurs pasteurs; qu'ils s'édifient des vérités pures que ces livres divins renferment, et qu'ils s'efforcent à régler leur vie sur ce qu'ils y lisent; qu'ils adorent ce qu'ils ne comprennent point: qu'ils en demandent l'explication à leurs pasteurs, de peur que par ignorance ou par présomption, ces difficultés ne leur servent de pierre d'achoppement.

Des saintes vérités songeons à nous instruire,
Mais apprenons surtout à nous laisser conduire..

Car enfin, si chacun va se persuader

Que des mystères saints il peut seul décider,

Quels désordres, ô ciel! que de vagues disputes!

D'égaremens honteux, d'inévitables ehutes!

M. l'abbé Genest, Lettre à M. de la Bastide.

(3) Grotius n'a pas dit qu'il fallait aussi dépendre de l'Église; il ne reconnaissait point son autorité. Mais le vrai fidèle sait que Dieu n'accepte notre soumission qu'autant que nous l'offrons à l'Église, qu'il nous a donnée pour mère.

(4) Outre l'art. cité des Pensées de M. Pascal, on peut lire ce que Forbesius, un des plus modérés protestants, a dit sur ce sujet dans ses *Instruct. théolog.* (en latin), livre iv, et ce que Jean Hoornbeck et Adrien Reland ont écrit contre Mahomet.

Dieu, que Jésus a eu le même avantage; et que les premiers prédicateurs de l'Évangile ont été recommandables par leur sainteté. Cependant l'Alcoran, (1) c'est-à-dire le livre de la loi mahométane, rapporte plusieurs choses directement opposées à ce que Moïse et les apôtres ont enseigné. En voici un exemple. Tous les disciples de Jésus-Christ ont dit qu'il était mort sur une croix, mais qu'il était ressuscité le troisième jour: qu'un grand nombre de fidèles l'avaient vu dans cet état glorieux. Mahomet prétend au contraire, que Jésus a été furtivement au ciel, et qu'en sa place les Juifs attachèrent à la croix un fantôme qui lui ressemblait. Ainsi, selon lui, le Christ n'est pas mort, mais il éblouit les yeux des Juifs pour les tromper. Or, ce sentiment est insoutenable et tombe de lui-même, ou il faut que les livres de Moïse et les écrits des apôtres, tels que nous les avons aujourd'hui, soient bien éloignés de leur pureté originale. C'est aussi ce que prétend Mahomet.

Que l'Écriture n'a pas été corrompue. — Mais sans nous arrêter ici à réfuter une erreur que nous avons détruite plus haut, je demande aux mahométans ce qu'ils répondraient, si on leur disait que l'Alcoran a été corrompu. Ils le nieraient; et si on ne leur apportait aucune preuve de cette altération prétendue, ils se contenteraient de dire que l'on avance faux, et cela suffirait. Mais ils ne pourraient faire en faveur de l'Alcoran ce que nous faisons pour nos livres, en démontrer l'authenticité par un grand nombre de preuves solides: disant, par exemple, que ces écrits ont été à peine composés qu'ils ont volé par toute la terre; qu'on les a traduits en toutes sortes de langues; en quoi ils diffèrent de l'Alcoran, qui pendant longtemps n'a été vu qu'en arabe, faute de version étrangère; qu'ils ont été gardés avec fidélité et conservés avec respect par tant de sectes, qui divisées entre elles sur bien des articles se sont toujours réunies sur celui-ci.

Dans le chapitre XIV. de saint Jean, Dieu dit, qu'il enverra le Paraclet, l'esprit consolateur. Les mahométans soutiennent que cet endroit de l'Évangile est altéré; qu'on en a ôté quelques mots qui regardaient leur prétendu prophète. Pure imagination! en quel temps s'est-elle pu faire cette altération? Est-ce avant Mahomet, est-ce après qu'il a paru? Ce ne peut être après la venue de cet imposteur. Alors les sacrés volumes étaient répandus par toute la terre; ou les avait en grec, en arabe, en syriaque; et même dans quelques lieux d'Arabie, en éthiopien et en latin. Tous ces exemplaires, toutes ces versions s'accordent, se trouvent conformes. Avant Mahomet, je ne vois pas quelle raison l'on aurait eue de corrompre ces livres; pouvait-on deviner les erreurs que cet impie

(1) La meilleure édition de l'Alcoran est celle que M. Maracci a donnée en arabe et en latin, avec une réfutation des impiétés et des absurdités répandues dans ce livre, à Padoue, 1698, fol.

devait semer? Je dis plus; s'il n'eût rien enseigné de contraire à la doctrine de Jésus-Christ, les chrétiens n'auraient pas fait plus de difficulté de faire honneur à ses écrits, qu'ils en ont fait d'admettre ceux de Moïse et des autres prophètes du peuple juif (1). Enfin, si l'on n'avait rien écrit, ni de la doctrine de Jésus, ni de celle de Mahomet, l'équité dicte que l'on devrait croire que Jésus a véritablement enseigné ce que tous les chrétiens assurent être sa doctrine; et de même, que Mahomet est l'auteur des rêveries que tous ses sectateurs débitent sous son nom.

Seconde preuve tirée de la comparaison de la religion chrétienne et de la mahométane; de l'auteur et des actions de l'un et de l'autre. — Mais entrons plus dans le détail: comparons ensemble la doctrine et les mœurs de l'un et l'autre législateur: par là nous connaîtrons auquel des deux l'on doit s'attacher.

1^o Mahomet avoue que Jésus-Christ est le Messie promis dans l'Écriture: il l'appelle le Verbe de Dieu, sa sagesse, son entendement; il reconnaît qu'il n'a eu aucun homme pour père. Mais lui, qui fait cet aveu, il n'a été qu'un homme ordinaire, et ses disciples ne lui donnent point une origine plus excellente que la leur.

Jésus-Christ a vécu sans reproche: qui a jamais pu le convaincre du moindre péché? On ne peut en dire autant de Mahomet. S'il s'est rendu fameux, c'est par ses vols, ses rapines, ses impudicités.

Enfin Jésus-Christ, sorti glorieux du tombeau, est monté au ciel; Mahomet a confessé cette vérité. Mais lui-même, où est-il? Le tombeau où il fut enseveli retient encore ses cendres inanimées. Voilà ce qu'a été Jésus-Christ, voilà ce qu'a été Mahomet. Jugez maintenant qui des deux est préférable à l'autre. Allons plus loin, examinons leurs actions. Jésus a rendu la vue aux aveugles, il a guéri les malades, il a fait marcher droits les boiteux, il a ressuscité les morts. Je ne dis rien que Mahomet n'ait dit avant moi. Mais que dit-il de lui-même? qu'il est venu pour se faire suivre, non par l'autorité des miracles, mais par la force des armes. Cependant quelques-uns de ses sectateurs ont soutenu qu'il avait fait des prodiges; mais quels prodiges! l'art en produit tous les jours de plus surprenants. Qui est-ce qui ne pouvait pas comme lui instruire un pigeon à voler à son oreille? On rapporte qu'il avait de fréquents entretiens avec un chameau pen-

(1) Ce raisonnement de Grotius ne paraît pas juste. Quand les écrits de Mahomet n'auraient contenu que la doctrine de Jésus-Christ, on ne les aurait pas mis au même rang que les livres de l'Ancien Testament. Ceux-ci sont inspirés, et les ouvrages des hommes, quelque bons qu'ils soient, ne le sont point. Mais il y a tout lieu de croire que Grotius n'entendait parler que de la doctrine et non de l'autorité des livres. La doctrine de Mahomet aurait été adoptée par les chrétiens si elle eût été exactement conforme à celle des livres inspirés; mais leur vénération pour ces derniers écrits aurait toujours été très-supérieure à celle qu'ils auraient eue, même en ce cas, pour les écrits de Mahomet.

dant la nuit. Mais je demande, quels témoins a-t-il eus de ce fait si extraordinaire? Aucun. Ses disciples disent qu'une partie de la lune étant tombée dans sa manche, il la renvoya pour rendre à cet astre sa rotondité. Fable grossière, qu'il suffit de rapporter pour la réfuter! Concluons par cette maxime générale, que lorsqu'il se rencontre deux lois, et qu'il faut se déterminer pour l'une ou pour l'autre, on doit choisir celle qui porte avec soi des marques plus évidentes d'approbation divine.

Troisième preuve, tirée de la comparaison de ceux qui ont les premiers embrassé le christianisme et le mahométisme; et des moyens par lesquels ces deux religions se sont établies. — Nous avons parlé des auteurs de ces deux religions, passons à ceux qui les premiers en ont fait une profession ouverte. Les disciples de Jésus étaient des gens simples, pieux, craignant Dieu; de telles personnes, le ciel les prend sous sa protection. Il n'est donc pas croyable qu'il ait permis qu'on les ait trompés, ni par des prestiges, ni par des mensonges. Que le langage est différent quand il faut parler des premiers mahométans! c'étaient d'insignes voleurs, des barbares sans foi, sans humanité, sans raison.

Comment ces deux religions se sont-elles étendues? Nous avons déjà dit que la religion chrétienne doit son accroissement aux miracles de Jésus-Christ et de ses disciples. Voilà le premier fondement sur lequel Dieu a établi son Église. Un second, c'est la patience des premiers chrétiens, que les tourments les plus cruels n'ont pu ébranler. Rien de semblable chez les mahométans; ils n'ont point fait de miracles; ils n'ont point souffert pour la défense de leur religion; aucun d'eux ne l'a scellée de son sang: née au milieu des armes, elle s'est accrue par les armes. Bel argument, raison bien convaincante, pour prouver la vérité d'une religion, que de montrer la rapidité des conquêtes du peuple qui l'a embrassée, et l'étendue de sa domination (1).

Les idolâtres, que les mahométans détes-

(1) Il n'y a rien de surprenant dans le progrès de la religion mahométane, puisqu'elle ne s'est introduite que par la force, par l'ignorance et par la concupiscence, en contentant presque toutes les inclinations de la nature corrompue, en proposant une félicité charnelle, et en défendant l'examen de la religion. Il n'est pas étrange que des causes humaines produisent un effet humain qui leur est proportionné. Mais il n'y a rien que de surprenant dans le progrès de la religion chrétienne, qui s'est introduite sans force et sans appui humain parmi des ennemis armés et armés pour la détruire, qui s'est accrue parmi les souffrances et par la mort de ceux qui l'ont publiée, qui a attaqué toutes les inclinations de la nature, et qui n'a proposé aux hommes qu'une félicité spirituelle pour une autre vie, ne promettant pour celle-ci que des travaux et des persécutions.

Il n'est pas étrange que Mahomet ait converti les peuples en tuant ceux qui s'opposaient à lui et en flattant ceux qui le suivaient; mais il est étrange et divin que Jésus-Christ les ait convertis en leur appartenant à tout souffrir de leurs ennemis et en privant ses amis des avantages du monde. Nicole, *Inst. sur le Symb.*, tom. II, ch. 14.

tent, ont suivi cette voie, et ils ont porté mille fois plus loin la gloire de leurs armes. Quelle étendue de pays les Macédoniens, les Perses, les Romains n'ont-ils pas possédée ? Les disciples de Mahomet ne pourraient pas se vanter d'avoir éprouvé la fortune si constante. La terre et la mer pourraient rendre témoignage à leurs pertes : l'Espagne n'a-t-elle pas secoué leur joug. Le sort des armes étant si incertain, tombant d'ailleurs également sur les méchants et sur les bons, il ne peut être une marque assurée de la vérité d'une religion. Ce qui est d'autant plus vrai dans le cas présent, que presque toutes les guerres des mahométans ont été injustes. Ils allaient troubler des peuples qui ne cherchaient point à les inquiéter, et qui ne leur avaient fait aucun tort. Ils ne pouvaient donc colorer leurs armes que du prétexte de la religion. Faux zèle, vraie cruauté ! celui-là honore-t-il Dieu véritablement, dont le cœur, dont la volonté ne se portent pas vers lui ? et comment gagne-t-on la volonté ; n'est-ce pas en instruisant, en exhortant, en persuadant (1) ? On cède à la contrainte, on feint de croire pour éviter le mal dont on est menacé. Vouloir emporter le consentement par la force, c'est montrer que l'on se défie de ses raisons. Les mahométans eux-mêmes ne suivent pas leurs principes dans la pratique, puisqu'ils laissent à ceux qu'ils se sont assujettis la liberté de suivre la religion qui leur plaît, ou celle dans laquelle ils ont été élevés. Il y a plus, ils avouent que les chrétiens peuvent se sauver en observant la loi qui leur a été donnée.

Parallèle de la morale évangélique et de celle du mahométisme. — Enfin, comparons les préceptes, examinons-en la différence. Quelles armes Jésus-Christ met-il entre les mains de ses disciples ? la patience. Que leur commande-t-il ? de faire du bien à ceux qui les persécutent. Mahomet, au contraire, ordonne aux siens de se venger. Jésus veut que l'on garde une exacte fidélité dans le mariage ; il exhorte les deux parties à supporter mutuellement leurs défauts. Mahomet permet le divorce. L'un enseigne qu'il faut que l'époux et l'épouse se rendent réciproquement le devoir conjugal ; il ne veut point que leur amour soit partagé. L'autre, toujours prêt à favoriser l'incontinence, permet à l'homme d'user de plusieurs femmes. Le premier fait consister l'essentiel de sa religion dans l'adoration en esprit et en vérité, persuadé qu'un cœur peu touché est un arbre stérile, duquel on ne doit point attendre

de fruits. Le second croit l'homme trop grossier pour exiger de lui un culte intérieur. Circoccire sa chair, se laver fréquemment, faire d'autres pratiques semblables, voilà ce qu'il regarde comme le principal de la religion. Un chrétien peut us r du vin et de toutes sortes de viandes ; Dieu demande seulement qu'il en use avec modération. Le mahométan n'ose manger de la chair de porc ; il rejette le vin, quoique cette liqueur, prise avec sobriété, soit si utile pour la santé du corps et pour donner de la vigueur à l'esprit. Ces distinctions, ces observances étaient bonnes dans la loi ancienne, c'était une loi imparfaite ; mais après que les ombres et les figures ont fait place à la vérité, il est honteux de s'y attacher encore. Sous l'Ancien Testament l'on était des enfants ; nous devons être des hommes faits sous le Nouveau : en un mot la loi de Jésus-Christ est belle, elle est parfaite ; pourquoi vouloir en établir une autre ?

Réponse à quelques objections. — Je vois ce qui offense dans notre religion le mahométan trop charnel. Nous donnons un fils à Dieu : comment, disent-ils, cela se peut-il faire, puisqu'il n'a point de femmes ? C'est avoir de la Divinité une idée bien grossière. Ne peut-on pas concevoir en Dieu un fils, sans se représenter une génération charnelle ? Mais Mahomet lui-même, qui veut qu'on le croie fort spirituel, quelles absurdités n'a-t-il pas publiées au sujet de Dieu ? Il serait encore moins ridicule de lui donner une femme, que de dire comme lui, qu'il a la main froide, et qu'en la touchant la sienne avait presque été glacée ; qu'il se fait porter en chaise, et autres contes semblables. Quand nous appelons le Christ Fils de Dieu, que voulons-nous faire entendre ? rien autre chose que ce que dit Mahomet lui-même, quand il appelle Jésus, le Verbe ou la parole de Dieu (1) ; car la parole intérieure est engendrée par l'entendement. Nous croyons encore que ce Jésus est né d'une vierge, non par la voie commune, mais que le Saint-Esprit qui est Dieu, lui a servi de père, *c'est-à-dire qu'il lui a formé un corps dans le sein de Marie et de la substance de cette Vierge.* Il est monté au ciel, disons-nous encore, mais étant Dieu lui-même, il n'a eu besoin d'aucune autre puissance que de la sienne pour s'y élever. Voilà notre foi ; et comme Mahomet reconnaît la vérité des faits sur lesquels nous l'appuyons, il faut aussi qu'il avoue que Jésus-Christ a pu et a dû, par un droit particulier, être appelé Fils de Dieu (2).

(1) Cette question, si le prince doit tolérer plusieurs religions dans son état, dépend de cent mille circonstances, dit M. Péllisson. Il fait bien de tolérer la diversité des religions, si l'état est perdu sans cela ; il fait bien de ne la pas tolérer, s'il le peut sans perdre l'état ; se souvenant toujours néanmoins de la charité, de l'humanité, et que les supplices sont assez souvent des remèdes d'ignorant pour cette sorte de maux, et les irritent plutôt qu'ils ne les guérissent. Péllisson, *de la Tolérance des Religions*, pag. 47. Voyez M. Papin, *Traité sur le même sujet* ; surtout la troisième édition que l'on a donnée à Paris.

(1) Ces paroles sentent le socinianisme ; car Mahomet regardait Jésus comme un homme à la vérité favorisé de Dieu, mais selon lui, ce n'était toujours qu'un homme ; et c'est la foi de toute l'Eglise, qu'il est en même temps vrai Dieu et vrai homme.

(2) Cette qualité de *Fils de Dieu* est souvent attribuée à Jésus-Christ dans le Nouveau Testament, et Jésus se la donna lui-même lorsqu'il fut interrogé par l'impie : cette qualité lui était due, et ce terme de Fils de Dieu ne signifiait point en lui-même un fils adoptif, un fils par grâce, ce qui peut convenir aux hommes ; mais un Fils de Dieu par nature, un fils

Que les livres mahométans sont pleins d'absurdités. — Pour couronner le parallèle que j'ai fait de Jésus et de Mahomet, et de la doctrine de l'un et de l'autre (1), je pourrais découvrir tout ce qu'il y a de faux, de ridicule, d'impertinent dans les écrits de l'imposteur arabe ; mais ce récit ne pourrait être agréable. Qui ne serait choqué, par exemple, de ce qu'il rapporte, qu'une femme ornée des grâces de la nature, entendit réciter à quelques anges qui étaient ivres, un cantique merveilleux qui enseignait le secret encore plus admirable de monter au ciel et d'en descendre ; que cette femme ayant retenu les paroles de ce cantique, voulut éprouver ce qu'il apprenait : qu'elle avait presque déjà la tête au plus haut des cieux, lorsque Dieu l'arrêta et la changea en astre ; et c'est, dit-il, l'étoile de Vénus. Qui pourrait supporter ce qu'il dit d'un rat qui naquit, dans l'arche de Noé, de la fiente d'un éléphant, et d'un chat que le souffle d'un lion engendra (2) ? Rien de plus ridicule que ce que dit l'Alcoran, que la mort sera changée en un bélier qui choisira sa demeure entre le ciel et la terre. Rien de plus absurde que ces repas, ces festins dissolus, ce commerce avec les femmes, et les autres voluptés charnelles, en quoi il fait consister le bonheur des habitants du ciel. Ne faut-il pas être insensé pour débiter sérieusement de telles rêveries ? Ne faut-il pas être aveugle pour les croire, surtout lorsque la lumière de l'Évangile luit en tous lieux (3) ?

égal à Dieu et né de Dieu de toute éternité. La foi de l'Église opposée aux erreurs des anciens platoniciens et des scolastiques d'à présent, est, dit M. Nicole, *Instruct. théol. sur le Symb.*, tom. II, ch. 15, que Jésus-Christ est vraiment Dieu, parce que Jésus-Christ est la personne même du Verbe éternel, égal à son père, qui s'est uni substantiellement à une nature humaine, en se la rendant propre ; en sorte que cette humanité ne subsiste point à part, mais est jointe au Verbe, comme le corps à l'âme, et ne fait avec le Verbe qu'une personne.

(1) M. l'abbé Houtteville a poussé plus loin ce parallèle, et ce n'est pas ni des moindres endroits de son livre (la Religion chrétienne prouvée par les faits). On peut le lire avec plaisir et avec utilité ; mais il faut joindre les remarques que l'auteur des vingt Lettres, concernant ce livre a faites sur cet endroit dans sa dix-neuvième Lettre, difficulté 8. Il y relève quelques méprises de M. l'abbé Houtteville, qui paraît s'être plus attaché au brillant des paroles, qu'à la solidité des réflexions.

(2) L'abbé Bordelon qui rapporte la même fable dans son Histoire critique des personnes les plus remarquables de tous les siècles, dit qu'il l'a tirée de Murtady dans son livre des Merveilles de l'Égypte.

(3) M. Nicole expose ainsi en peu de mots tout ce parallèle. 1° Jésus-Christ a été prédit ; Mahomet ne l'a point été, quoiqu'il ait fait un tel renversement dans le monde, que ç'aurait dû être le principal objet des prophéties, si c'était un changement en bien.

2° Jésus-Christ a établi sa mission par une infinité de miracles si certains, que ses ennemis mêmes en sont convenus. Mahomet n'a fait aucun miracle, et ses disciples même n'ont point osé lui en attribuer.

5° Toute l'autorité de l'Ancien Testament prouve

CHAPITRE III.

Conclusion de ce traité. Usage que l'on doit faire des vérités qui y sont contenues.

Voilà ce que nous avons à dire en faveur de la religion chrétienne. Que nous reste-t-il à faire ? Montrer en peu de mots aux chrétiens, de quelque nation et de quelque secte qu'ils soient (1), quel usage ils doivent faire des vérités que nous avons établies.

Je les exhorte donc premièrement à lever au ciel des mains pures ; à les élever vers ce Dieu qui de rien a créé toutes choses, les visibles comme les invisibles. Qu'ils soient persuadés que ce Maître du ciel et de la terre est à notre égard un père attentif à nos besoins et toujours prêt à les remplir : qu'un passereau même ne meurt point sans sa permission ; qu'ils ne doivent pas appréhender ceux qui n'ont de pouvoir que sur les corps ; que celui-là seul veut être redouté, qui peut perdre en même temps l'âme et le corps.

Je les exhorte secondement à mettre toute leur confiance, non seulement en Dieu le père, mais en Jésus-Christ son fils, au nom et par la vertu de qui nous avons été sauvés.

Nous nous acquitterons de ces devoirs, si nous sommes convaincus que pour vivre éternellement, il ne suffit pas de confesser de bouche que Dieu est notre père, et Jésus son fils notre Seigneur et notre Maître, mais qu'il faut encore que le cœur avoue ces vérités, et que notre vie réponde à notre foi.

Je leur conseille ensuite de regarder la doctrine de Jésus-Christ comme un riche trésor qu'il faut garder avec soin ; et à cet effet, je les prie de lire assidument les divines Écritures, ces oracles sacrés qui ne peuvent égarer ceux qui les consultent avec un cœur pur et un esprit droit (2). Dictés par le

Jésus-Christ et sa doctrine ; toute l'autorité de cette même Écriture condamne Mahomet et sa doctrine.

4° Jésus-Christ est mort et ressuscité, et sa résurrection est attestée par des témoins irréprochables, qui ont signé leur témoignage de leur sang. Mahomet est mort sans résurrection, et l'on n'a pas même eu la hardiesse d'inventer qu'il fût ressuscité.

5° Si Jésus-Christ est sincère, Mahomet est un imposteur ; mais Mahomet n'a pas osé même accuser Jésus-Christ d'imposture. Ainsi tout condamne Mahomet, et il est même condamné par lui-même. *Nic., ibid.*

(1) C'est une erreur de croire qu'il y ait d'autres vrais chrétiens ni d'autres domestiques de la foi, que les fidèles qui sont dans le sein de l'Église catholique ; ceux qui s'en sont séparés, ceux qui forment ces sectes, qui toutes divisées entre elles, ne s'accordent que pour s'élever contre l'Église romaine, la seule véritable ; tous ceux-là ne sont point enfants de l'Église : comme ils ne reconnaissent point celle-ci pour leur mère sur la terre, ils ne doivent point espérer d'avoir Dieu pour Père dans le ciel. L'Église est l'Arche hors laquelle il n'y a point de salut ; et si le ciel s'ouvre à la prière et aux bonnes œuvres ; c'est aussi à S. Pierre et à ses successeurs légitimes, comme chefs de cette Église, que Jésus-Christ en a commis les clés (de Beauvoir).

(2) Les saintes lettres ne peuvent tromper personne, mais les hommes ne se trompent et ne se sont trompés que trop souvent dans les interprétations qu'ils

Saint-Esprit, rien de faux, rien que de très-exact ne se trouve dans ces livres. Ce sont autant de guides sûrs avec lesquels on peut découvrir les vérités qui sont nécessaires pour obtenir le salut. Les obscurités par où ils nous mènent, ne sont point impénétrables. Suivons ces maîtres avec docilité ; cette obéissance, cette soumission nous mériteront l'intelligence de ce qu'il faut croire, de ce qu'il faut espérer, de ce qu'il faut faire. Par ce moyen cet esprit de charité et d'amour qui doit animer tout chrétien se nourrira, croîtra, s'enflammera en nous de plus en plus.

Ce ne sont pas là tous nos devoirs. Il faut encore rejeter avec horreur le culte sacrilège des idoles. Les dieux des païens ne sont dieux que de nom ; ce sont des instruments d'erreur dans la main du diable, qui s'en sert pour tromper les hommes et les empêcher d'adorer le vrai Dieu. Loin de nous ces sacrifices que l'on offre à ces divinités chimériques, si nous voulons que les mérites du sacrifice de Jésus-Christ nous soient appliqués. Loin de nous cette vie licencieuse des païens qui n'ont point d'autres règles de leur conduite que les mouvements dérégés de leurs passions. Si la justice des scribes et des pharisiens, qui consistait presque entièrement à observer scrupuleusement les cérémonies de la loi ; si cette justice est réprouvée dans l'Écriture ; si elle ne suffit pas à un chrétien qui veut se sauver, combien plus ses mœurs doivent-elles être différentes de celles d'un païen ? Souvenons-nous donc qu'au lieu de la circoncision charnelle, cérémonie depuis longtemps inutile, Dieu demande la circoncision du cœur : que celui-là plaît à Dieu, qui observe ses commandements, qui fait des actions dignes de la nouvelle alliance, qui aime avec foi, qui espère avec confiance. C'est à ces marques que l'on reconnaît les vrais Israélites, les Juifs mystiques, je veux dire ceux qui louent Dieu dignement, les serviteurs bien-aimés du Très-Haut. Ce n'est point pour eux que la distinction des viandes, le sabbat et les autres fêtes des Juifs ont été instituées. Tout cela n'était qu'ombre et figure, la vérité nous était réservée, nous la possédons.

À l'occasion du mahométisme, voici ce que l'on peut faire remarquer ; que Jésus avait prédit qu'il viendrait après lui des imposteurs qui se diraient envoyés de Dieu ; mais qu'il nous a avertis en même temps que quiconque prêcherait une autre doctrine que celle qu'il

leur ont données lorsqu'ils ne se sont pas soumis à l'autorité de l'Église et aux explications des saints Pères, qui sont ses docteurs. Voyez sur ce sujet un excellent livre de feu M. Papin, ci devant prêtre de l'église anglicane, et ensuite réuni à l'Église catholique, et mort en 1709. Cet ouvrage si digne d'être lu et médité est intitulé : *Les deux voies opposées en matière de religion, l'examen particulier et l'autorité* ; il a été imprimé en 1715, non à Liège comme porte le titre, mais à Amsterdam. On en a donné une nouvelle édition à Paris, augmentée. Lisez surtout la seconde partie qui a pour titre : *L'autorité de l'Église établie*.

a enseignée et confirmée par tant de miracles, fût-ce un ange, nous ne devrions point l'écouter. Dans l'Ancien Testament, Dieu a fait entendre plusieurs fois sa parole par la bouche des patriarches et des prophètes ; nous, plus favorisés, nous avons entendu ; nous avons vu dans les derniers temps le Fils de Dieu même, Dieu comme lui, Créateur et souverain de l'univers ; ce Fils qui est l'éclat de la splendeur du Père, l'image expresse de sa substance, celui par qui tout a été fait, qui gouverne tout, qui conduit tout. Ce cher Fils après avoir lavé nos péchés dans son sang, est monté au ciel où il est assis à la droite de Dieu son Père, élevé au-dessus de tous les cœurs des anges. Voilà quel a été l'auteur de notre religion : pourrait-on en attendre un autre et plus glorieux et plus saint ?

Pensons encore que les armes d'un chrétien sont bien différentes de celles en qui un mahométan met sa confiance et sa force. Nos armes sont spirituelles, l'Esprit saint les fournit : avec elles nous forçons les retranchements que le mensonge veut élever contre la connaissance du vrai Dieu. La foi nous sert de bouclier, elle repousse les traits enflammés du démon ; pour cuirasse, nous avons la justice et la sainteté de notre vie ; et au lieu de casque qui couvre en l'homme ce qu'il a de plus délicat, nous sommes armés de l'espérance du salut éternel. Enfin la parole de Dieu est notre épée, elle perce jusqu'au plus intime de notre âme.

Que les chrétiens ne combattent donc que contre les ennemis de leur salut : entre eux, qu'ils conservent la paix, ce bien si désirable que Jésus-Christ quittant la terre recommanda à ses disciples avec tant d'instance. Que tous ne se mêlent pas d'enseigner ; nous avons un docteur infailible qui est Jésus, écoutons-le. Par le baptême nous sommes devenus ses membres, nous voilà tous frères ; que l'on ne voie donc point parmi nous de partis ; que l'on n'y entende point parler de divisions. Un moyen presque assuré pour éviter ces maux (1), c'est de suivre cette règle si sage de l'Apôtre : « Modérez votre désir de savoir, consultez la mesure des talents que Dieu vous a donnés, et n'entreprenez rien au-dessus de vos forces. » Il y en a qui ne peuvent comprendre les vérités les plus claires : avons pitié de leur faiblesse, supportons-les avec charité. Que cette vertu fasse le principal caractère de ceux que Dieu a ornés des plus grands dons. Si nous en trouvons qui nous contredisent, qui ne sont pas de notre sentiment, prions le Dieu de lumière qu'il leur fasse connaître les vérités qui leur sont cachées. Pour ce qui est des points sur lesquels on est d'accord, retenons-les, faisons-en usage selon le besoin. On n'arrive pas sur la terre à une pleine connaissance de toutes choses ; ce ne sera qu'après cette vie que la vérité paraîtra à découvert et sans aucun voile. Prenez garde, vous qui avez des talents, à ne

(1) L'unique moyen d'éviter ces inconvénients, c'est de suivre sans réserve l'autorité de l'Église que Grotius ne reconnaissait pas.

point enfouir ces trésors ; répandez-les pour gagner des âmes à Jésus-Christ. Mais ne prêchons pas seulement de parole, que notre vie soit une prédication continuelle ; que notre douceur, que notre bonté fassent connaître combien le maître que nous servons est aimable. Que l'on juge, par la régularité de notre conduite, de la sainteté de la loi que nous faisons profession de suivre.

Enfin, j'adresse en finissant la parole à ceux à qui je l'ai adressée en commençant,

je veux dire à mes lecteurs. S'ils ont trouvé quelque chose de bon et d'utile dans ce petit traité, qu'ils en rendent grâces à Dieu. Et pour ce qui est des endroits qui auraient pu leur déplaire, qu'ils les excusent. 1° Parce que c'est le propre de l'homme d'être sujet à beaucoup de fautes ; 2° parce que le lieu et le temps où j'ai composé cet ouvrage ne m'ont pas laissé la liberté de le polir et d'y donner sa perfection : qu'ils le reçoivent au moins comme une ébauche.

Discours préliminaire SUR DESCARTES.



Nous publiâmes, il y a quelques années, les Pensées de Bacon et celles de Leibnitz sur la religion et la morale, les premières en 1799, et les secondes en 1803. Ces dernières avaient déjà paru, du moins en très-grande partie, en 1772, dans l'ouvrage ayant pour titre : *L'Esprit de Leibnitz*, ouvrage qui, traduit aussitôt en allemand par un ministre protestant de Stettin, fut réimprimé à Wittemberg en 1775.

Nous avons annoncé, en 1803, que nous travaillions à rassembler aussi les pensées de Descartes et de Newton sur le même objet. Notre travail était même dès lors bien avancé ; mais des occupations indispensables qui nous survinrent, et qui demandaient tout notre temps, nous obligèrent de l'interrompre. La Providence nous ayant procuré quelques moments de liberté, nous en avons profité aussitôt pour mettre la dernière main à notre travail sur Descartes ; et c'est ce travail que nous publions aujourd'hui. On pourra donc dès à présent, à l'autorité de Bacon et de Leibnitz, si clairement et si hautement prononcés sur l'article de la religion chrétienne, si profondément pénétrés l'un et l'autre de sa vérité, joindre avec la plus grande confiance l'autorité de Descartes, qui est au moins d'un aussi grand poids que celle de ces deux philosophes. Sans doute c'en est bien assez pour confondre ces écrivains téméraires qui ont osé dire que la croyance sincère à la vérité de la religion chrétienne ne peut être que le partage des petits esprits. Mais leur confusion ne devra-t-elle pas être à son comble quand on aura prouvé, ce qu'il sera si facile de faire, que Newton n'a pas fait une moins claire et moins constante profession de croire à la vérité du christianisme, que Descartes, Bacon et Leibnitz ; et qu'ainsi la religion chrétienne voit marcher humblement sous ses enseignes les quatre grands chefs de toute la philosophie moderne.

Il est sans doute important de forcer à la modestie un certain nombre de mécréants qui regardent en pitié les véritables chré-

tiens et s'imaginent qu'il suffit de secouer le joug de la foi, pour prendre aussitôt rang parmi les esprits supérieurs. Cependant si cet avantage devait être le seul résultat de notre travail, nous ne croirions pas avoir assez utilement employé nos veilles, et il n'y aurait point, pour bien des personnes, une raison suffisante d'entreprendre la lecture de notre ouvrage. Mais les différents traits que nous avons rassemblés, et qui, en manifestant les sentiments religieux de ces grands hommes, amènent le résultat dont nous parlons, sont par eux-mêmes, et indépendamment de ce résultat, très-instructifs et très-lumineux. Le grand nom de leurs auteurs y ajoute une sorte d'autorité, et on est sûr quand on les rappelle, et qu'on les cite en témoignage, d'exciter plus vivement l'attention et même la confiance des lecteurs.

Ce ne sont pas seulement les lettres et les écrits de Descartes qui nous fourniront la preuve de sa religion sincère et de sa véritable piété : nous la tirerons encore cette preuve, et avec plus d'avantage, de toute sa conduite ; car on sait que les actions sont bien plus que les paroles, des garants sûrs de nos véritables sentiments. Or, une multitude d'actes de religion et de piété ont signalé la conduite de Descartes. C'est à rechercher et à réunir ces actes que nous nous sommes principalement attachés en étudiant l'histoire de ce grand homme, et ils rempliront presque entièrement la vie que nous donnons à la suite de notre discours, et que nous appellerons conséquemment *la Vie religieuse de Descartes*.

Notre dessein, dans ce discours, n'est point de faire un éloge de Descartes dans les formes : on se rappelle que cet éloge fut proposé par l'Académie française comme le sujet du prix qu'elle devait distribuer dans l'année 1765. M. Thomas et M. Gaillard partagèrent le prix, et il est vrai que Descartes a été dignement loué dans les discours de l'un et de l'autre ; mais il est vrai aussi que dans le nombre de ceux qui concoururent pour le

prix, il en est quelques-uns, tels que ceux de M. l'abbé Couanier des Landes, et de M. l'abbé de Gourci, qui ont dû balancer les suffrages, et faire au moins, pendant quelque temps, douter les juges, s'ils n'étaient pas autant que les premiers, du moins autant que celui de M. Gaillard, dignes de la couronne. Un sujet aussi intéressant que l'éloge de Descartes, avait singulièrement excité l'émulation des gens de lettres. Mais il aurait été à désirer, ce me semble, que tous ceux qui travaillèrent à cet éloge, eussent été capables d'apprécier parfaitement le mérite de Descartes, et par conséquent eussent été, non pas seulement des littérateurs distingués, mais encore des savants profonds dans tous les genres de science qu'a cultivés et approfondis ce grand philosophe.

Quoi qu'il en soit, nous nous proposons d'ajouter à ces éloges quelques traits qui ont été oubliés, et de donner à d'autres un peu plus de saillie et d'étendue. Puisque, dans ce moment, nous nous prévalons pour notre but du grand nom de Descartes; nous sommes intéressés à maintenir sa gloire et à le défendre contre ses anciens et nouveaux détracteurs. Il en est un parmi ces derniers, qui, à raison des circonstances où il parla contre Descartes, et des suites qu'eut son discours, fixera particulièrement notre attention, et nous arrêtera longtemps.

Descartes a été le premier géomètre, le premier métaphysicien et le premier physicien de son siècle. En tenant ce langage, nous croyons louer Descartes sans flatterie; car nous pourrions aller plus loin, et nous ne ferions que répéter ce qu'ont pensé, ce qu'ont écrit une foule de savants, si nous assurons que depuis l'origine du monde jusqu'au temps de notre philosophe, il n'est aucun homme qui se soit distingué dans quelque-une de ces trois sciences à qui Descartes ne puisse être comparé, et à qui même il ne puisse disputer avec quelque avantage la supériorité de talents et de services.

On sait encore que Descartes a excellé dans la mécanique proprement dite, et que cette science lui doit la découverte ou la démonstration de son principe fondamental. On n'ignore pas non plus qu'il donna un temps considérable à l'étude de l'anatomie, et qu'à la faveur de ses profondes connaissances dans cette partie, il a jeté sur le mécanisme animal de nos corps, sur l'origine et sur le jeu de nos passions, de nouvelles et de grandes lumières. Il n'est pas jusqu'à la musique dont il n'ait découvert et pénétré de bonne heure les premiers fondements. Un petit écrit sur cet art, qui échappa de sa plume à l'âge de vingt-deux ans, et qui ne fut imprimé qu'après sa mort, en fournit la preuve.

Mais ce qu'on ne sait pas communément, ce que n'ont point fait assez remarquer ses panégyristes, c'est que telle était l'étendue et la vaste capacité de son génie, qu'il n'est aucun genre de doctrine ou de littérature dans lequel il n'eût pu s'illustrer, et peut-

être autant que dans les hautes sciences, s'il avait tourné vers ce genre son génie et ses études. Entrons dans quelque détail.

Descartes qui écrivait très-bien en latin (1), écrivait encore mieux en français. M. l'abbé Fleury, dans son cinquième discours sur l'histoire ecclésiastique, propose son style pour modèle dans les matières dogmatiques. Après avoir blâmé le mauvais langage dans lequel avaient écrit les théologiens scolastiques, il observe que *ce n'est point la nécessité de la matière, mais le mauvais goût du treizième siècle, qui a introduit ce langage dans les écoles.* Chacun, ajoute-t-il, peut philosopher, en parlant bien sa langue. *Les écrits d'Aristote sont en bon grec, les ouvrages philosophiques de Cicéron en bon latin, et dans le dernier siècle, Descartes a expliqué sa doctrine en bon français, et d'un style net et précis, qui peut servir de modèle pour le dogmatique.*

M. de Mauvertuis a renchéri sur ce témoignage. *Descartes, disait-il dans son discours de réception à l'Académie française, géomètre profond, métaphysicien sublime, nous a laissé des ouvrages dans lesquels on admirerait le style, si le fond des choses ne s'était enparé de toute l'admiration.* Pour reconnaître combien ce jugement est équitable, il faut se transporter dans le siècle de Descartes, et au milieu des auteurs qui ont été ses contemporains; on verra alors combien il leur est supérieur par la clarté, la noblesse, la facilité, en un mot, par toutes les grandes qualités du style: etsi on y rencontre quelques expressions ou quelques tours qui aient vieilli, et que nous nous soyons permis, par cette raison, de faire quelquefois disparaître, ils sont bien moins communs chez lui que chez tous les écrivains de son âge.

Qu'on lise le jugement qu'il porta sur les lettres du célèbre Balzac, un des plus beaux esprits de son temps, qui faisait profession de la plus haute admiration pour les talents de Descartes, et de l'attachement le plus tendre à sa personne, et on y admirera la délicatesse du goût, la finesse des réflexions, la justesse et la beauté des images, ainsi que l'adresse avec laquelle il jette un voile sur les défauts qu'on reprochait à son ami. Il lutte avec lui de pensées fines et ingénieuses, d'expressions figurées et brillantes, et il lutte avec avantage. Nous avons découvert avec satisfaction que longtemps avant nous, M. l'abbé Trublet, ce littérateur si judicieux et si sage, avait porté le même jugement de cette pièce de Descartes. *Cet écrit, dit-il, est un chef-d'œuvre de goût. Descartes n'eût pas moins été capable qu'Aristote de donner des règles d'éloquence et de poésie.*

Un autre critique, plus capable que M. l'abbé Trublet d'en imposer à une partie de nos lecteurs, parce que Voltaire n'a point es-

(1) Il semble qu'il écrivait en latin plus facilement qu'en français; la preuve en est que lorsqu'il écrivait à ses amis et qu'il était pressé, il entreclardait sa lettre de latin, ce sont ses expressions. Tome 1, Lettre cxix.

sayé de verser sur lui, comme sur le premier, quelque ridicule, M. Thomas, dans son Eloge de Descartes, n'a point craint de dire, qu'il n'aurait tenu qu'à Descartes d'être le plus bel esprit de son siècle. Il se fonde en partie sur une autre lettre de notre philosophe, au même Balzac, qu'il a pris la peine de traduire.

J'ajoute, ce qui surprendra peut-être, que Descartes, ce philosophe si grave et toujours enfoncé dans les plus profondes spéculations, aurait encore parfaitement bien écrit dans le genre badin et léger, s'il avait voulu écrire dans ce genre, et je cite encore en preuve une lettre à Balzac (1).

(1) J'ai porté ma main contre mes yeux pour voir si je ne dormais point, écrit-il à Balzac, lorsque j'ai lu dans votre lettre que vous aviez dessein de venir ici; et maintenant encore, je n'ose me réjouir autrement de cette nouvelle, que comme si je l'avais seulement songée. Cependant je ne trouve pas fort étrange qu'un esprit grand et généreux comme le vôtre ne puisse s'accommoder de ces contraintes serviles auxquelles on est obligé à la cour; et puisque vous m'assurez que Dieu vous a inspiré de quitter le monde, je croirais pécher contre le Saint-Esprit, si je tâchais de vous détourner d'une si sainte résolution; vous devez même pardonner à mon zèle, si je vous invite à choisir Amsterdam pour votre retraite, et à le préférer, je ne dirai pas seulement à tous les couvents des capucins et des chartreux, où beaucoup d'honnêtes gens se retirent, mais encore à toutes les plus belles demeures de France et d'Italie, et même à ce célèbre hennitage que vous habitiez l'année passée. Quelque accomplie que puisse être une maison des champs, il y manque toujours une infinité de commodités qui ne se trouvent que dans les villes; et la solitude même qu'on y espère, ne s'y rencontre jamais parfaitement. Je veux bien que vous y trouviez un canal qui fasse rêver les plus grands parleurs, une vallée si solitaire, qu'elle puisse leur inspirer du transport et de la joie; mais malaisément peut-il se faire, que vous n'ayez aussi quantité de petits voisins qui vous vont quelquefois importuner, et dont les visites sont encore plus incommodes que celles que vous recevez à Paris; au lieu qu'en cette grande ville où je suis, n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce le négoce, chacun y est tellement attentif à son profit, que j'y pourrais demeurer toute ma vie, sans être jamais vu de personne: je vais me promener tous les jours au milieu d'un grand peuple, avec autant de liberté et de repos, que vous en auriez dans vos allées, et je n'y considère pas autrement les hommes que j'y vois, que je ferais les arbres qui se rencontrent dans vos forêts, ou les animaux qui y paissent. Le bruit même de leur tracas m'interrompt pas plus mes rêveries, que ferait celui de quelque ruisseau. Si je fais quelque réflexion sur leurs actions, j'en reçois le même plaisir que vous auriez de voir les paysans qui cultivent vos campagnes; car je vois que tout leur travail sert à embellir le lieu de ma demeure et à faire que je n'y manque d'aucune chose. S'il y a du plaisir à voir croître les fruits dans vos vergers, et à y être dans l'abondance jusqu'aux yeux, pensez-vous qu'il n'y en ait pas bien autant à voir venir ici des vaisseaux, qui nous apportent abondamment tout ce que produisent les Indes, et tout ce qu'il y a de rare en Europe? Quel autre lieu pourrait-on choisir, dans le reste du monde, où toutes les commodités de la vie soient si faciles à trouver que dans celui-ci? Quel autre pays où l'on puisse jouir d'une liberté aussi entière, où l'on puisse dormir avec moins d'inquiétude, où il y ait toujours des armées sur pied, exprès

Il est un autre genre de mérite très-distingué qui avoisine celui que nous venons de reconnaître, et qui appartient aussi à Descartes. Le fameux P. Mersenne lui envoya le projet d'une espèce de langue universelle qui venait de paraître, et lui demanda ce qu'il en pensait. Ce fut pour Descartes une occasion de manifester une pénétration, une profondeur de connaissances dans cette partie, qu'on ne soupçonnait pas, et qui nous jette encore aujourd'hui dans l'étonnement. On sait combien souvent Leibnitz a parlé d'une langue et d'une écriture universelle, à laquelle serait attachée une espèce d'infaillibilité de raisonnement, du moins à la faveur de laquelle les erreurs se réduiraient à des fautes de calcul. On sait encore quelle gloire et quelle importance il attachait à la découverte de cette langue. Il assure qu'il en avait conçu l'idée avant même de sortir du collège; et il mérite d'en être cru sur sa parole. Il dit qu'Aristote et Descartes ont été sur la voie de cette découverte, surtout Descartes dans sa manière d'analyser les idées, et il s'étonne qu'il n'ait pas été plus loin. Mais il nous semble que Descartes a été plus que sur la voie, qu'il y est entré, qu'il y a marché, en un mot, et pour parler plus clairement, il nous semble qu'il a vu le système imaginé depuis par Leibnitz, ou du moins qu'il en a connu toute la partie fondamentale. Nous prions qu'on consulte le morceau qui termine sa réponse sur la proposition d'une nouvelle langue, et que sa longueur nous oblige de mettre en note (1).

pour nous garder, où les empoisonnements, les traîtrises, les calomnies soient moins connues, et où il soit demeuré plus de reste de l'innocence de nos aïeux? etc. Tome 1, Lettre cin.

Remarque encore que c'est en 1651 que Descartes écrivait cette lettre, et qu'aucun de ses contemporains n'aurait écrit avec cette pureté de style.

(1) Au reste, je trouve qu'on pourrait ajouter une invention, tant pour composer les mots primitifs de cette langue, que pour leurs caractères; en sorte qu'elle pourrait être enseignée en fort peu de temps, et cela par le moyen de l'ordre, c'est-à-dire établissant un ordre entre toutes les pensées qui peuvent entrer en l'esprit humain, de même qu'il y en a un naturellement établi entre les nombres: et comme on peut apprendre en un jour à nommer tous les nombres jusqu'à l'infini et à les écrire en une langue inconnue, qui sont toutefois une infinité de mots différents, qu'on pût faire de même de tous les autres mots nécessaires pour exprimer toutes les autres choses qui tombent en l'esprit des hommes. Si cela était trouvé, je ne doute point que cette langue n'eût bientôt cours parmi le monde, car il y a beaucoup de gens qui emploieraient volontiers cinq ou six jours de temps pour pouvoir se faire entendre par tous les hommes. Mais je ne crois pas que votre auteur ait pensé à cela, tant parce qu'il n'y a rien en toutes ses propositions qui le témoigne, que parce que l'invention de cette langue dépend de la vraie philosophie; car il est impossible autrement de dénombrer toutes les pensées des hommes, et de les mettre par ordre: ni seulement de les distinguer en sorte qu'elles soient claires et simples, qui est à mon avis le plus grand secret qu'on puisse avoir pour acquérir la bonne science. Et si quelqu'un avait bien expliqué

Que l'on compare ce morceau vraiment curieux avec ce que Leibnitz a écrit sur le même sujet (1). Nous aimons à croire qu'on ne sera pas fort éloigné de penser comme nous. On demeurera au moins convaincu que toute la partie haute et philosophique de la grammaire était parfaitement connue de Descartes, et qu'il avait profondément médité sur cet objet.

Voici comment s'explique, à ce sujet, M. Baillet. Il a fait voir, qu'il possédait la grammaire de toutes les langues, non pas en simple grammairien, mais comme un philosophe à qui il appartient proprement de donner une grammaire générale et raisonnée. Il en donna un essai suffisant dans la réponse qu'il fit au P. Merenne, en 1629, sur le projet latin qu'un auteur de ce temps-là proposait d'une nouvelle langue par le moyen de laquelle on pût connaître toutes les langues du monde. Après lui avoir fait remarquer les inconvénients et l'impossibilité même d'une telle langue, suivant les vues et les moyens de cet auteur, il lui substitua sur-le-champ une autre invention d'une langue universelle, qui pourrait être enseignée en peu de temps, soit pour la parler, soit pour l'écrire seulement, en établissant un ordre entre toutes les pensées qui peuvent entrer dans l'esprit humain, de même qu'il s'en trouve un naturellement établi entre les nombres. C'est sur ce projet qu'il en avait tracé que M. Wren, Anglais, a donné un essai de cette langue universelle, et que quelques savants de France ont conçu de semblables dessein (2).

Notre respect pour Leibnitz ne nous permet pas de dire et même de penser qu'il a pris dans la lettre citée de Descartes, l'idée et le plan de sa langue universelle; mais pour ne pas le dire et le penser, il faut que nous portions ce respect au plus haut point.

Peut-être croira-t-on que dans cette universalité de talents que nous adjugeons à

quelles sont les idées simples qui sont en l'imagination des hommes, desquelles se compose tout ce qu'ils pensent, et que cela fût reçu par tout le monde, j'oserais espérer ensuite une langue universelle fort aisée à apprendre, à prononcer et à écrire; et ce qui est le principal, qui aiderait au jugement, lui représentant si distinctement toutes choses, qu'il lui serait presque impossible de se tromper; au lieu que tout au contraire, les mots que nous avons n'ont presque que des significations confuses, auxquelles l'esprit des hommes s'étant accoutumé de longue main, cela est cause qu'il n'entend presque rien parfaitement. Or, je tiens que cette langue est possible et qu'on peut trouver la science de qui elle dépend, par le moyen de laquelle les paysans pourraient mieux juger de la vérité des choses que ne font maintenant les philosophes. Mais n'espérez pas de la voir jamais en usage; cela présuppose de grands changements en l'ordre de choses, et il faudrait que tout le monde ne fût qu'un paradis terrestre, ce qui n'est bon à proposer que dans le pays des romans. *Tome 1^{re}, Lettre m.*

(1) Œuvres philosophiques, latines et françaises, de M. de Leibnitz, publiées par R. Raspe. Amsterdam, 1765, page 535.

(2) Vie de Descartes, page 485.

Descartes, nous serions obligés d'excepter celui de la poésie. On se tromperait: nous sommes fondés à soutenir qu'il aurait pu se distinguer encore dans cette partie. Il est vrai que la collection de ses ouvrages ne nous offre aucune pièce sur laquelle nous puissions asseoir un jugement; mais nous nous appuyons sur l'autorité de Baillet, non comme juge (il ne serait peut-être pas bien compétent), mais comme historien des jugements qui en furent alors portés. Il existait au temps de cet auteur, ainsi qu'il nous l'assure, une comédie (1) en prose et en vers, que Descartes avait composée, en Suède, sur les instances de la reine, et une autre pièce de vers destinée à célébrer la paix de Munster. Cette princesse qui avait, à l'occasion de cette fameuse paix, donné un bal superbe, et n'avait pu obtenir de notre philosophe qu'il voulût y figurer, exigea, en forme de compensation, cette pièce. M. Baillet avait appris des amis de Descartes qu'elle avait fait une grande sensation à la cour de Suède; que les vers furent jugés d'une grande beauté, et qu'ils étonnèrent d'autant plus, que l'imagination et le génie poétique de Descartes semblaient avoir dû être depuis longtemps étouffés sous les épines de l'algèbre et des sciences les plus sombres qui l'avaient occupé tout entier dès sa première jeunesse. Les fragments qui nous en restent, continue M. Baillet, nous font juger qu'il aurait été plus heureux à mettre en vers la philosophie, que ne l'ont été Thalès, Xénophane, Empédocle, Epicure, Cléanthe, parmi les Grecs, et Lucrèce, Varron et Boèce, parmi les Latins (2).

Mais dans ce que nous allons ajouter pour achever de faire connaître l'universalité, aussi bien que l'éminence des talents de Descartes, nous ne serons point réduits à former des présomptions ou à invoquer des témoignages; c'est de ses œuvres mêmes, qui sont entre nos mains, que nous tirerons la preuve qu'il aurait excellé dans le barreau. Il eut un procès à soutenir contre les Voëtius père et fils, et pour sa défense il composa, en latin, un mémoire apologétique qu'il présenta aux magistrats d'Utrecht. Ce mémoire, qui est imprimé dans le III^e volume de ses Lettres, nous ne craignons point de le dire, est un chef-d'œuvre dans son genre, et aurait honoré l'homme de loi le plus consommé. Mais ce n'est pas seulement à discuter parfaitement une affaire et à la présenter sous le jour le plus favorable, que Descartes aurait été propre; il était né véritablement éloquent, et il aurait pu remplir le rôle d'un grand orateur dans toute la force du terme (3).

(1) Vie de Descartes, tome II, page 484, Baillet dit: Nous avons cette comédie manuscrite.

(2) Vie, tome II, page 395.

(3) Il avait été violemment attaqué par Voëtius dans la partie la plus sensible de son honneur: il crut devoir prendre l'offensive, dans la vue d'affaiblir l'autorité de cet accusateur et de décrediter son témoignage. Jamais adversaire ne fut plus vigoureusement attaqué, ni plus vivement poursuivi. Il ne lui

Nous ne sommes point les seuls ni les premiers qui aient porté ce jugement. Le P. Poisson, prêtre de l'Oratoire, qui publia quelques années après la mort de Descartes un commentaire en forme de remarques sur sa méthode, le termine ainsi : *Sans doute un savant homme n'a dit que la vérité, lorsque parlant de l'apologie où M. Descartes se plaint de Voëtius, il ajoute : « On voit par cette pièce qu'il n'eût pas été moins parfait orateur qu'excellent philosophe, s'il eût voulu donner à l'étude de l'éloquence une partie du temps qu'il a employé à la recherche de la nature. »*

Nous ne donnons plus à Descartes le mérite d'une grande érudition. Pourvu, comme il était, d'un excellent jugement et d'une mémoire heureuse, il aurait pu, sans doute, avec de longues veilles, se procurer facilement ce genre de mérite et prendre rang parmi les Vossius et les Saumaise; mais rien dans ses écrits n'annonce une connaissance extraordinaire de l'histoire et des langues. On voit seulement qu'il savait parfaitement le grec et plusieurs langues vivantes (Baillet, page 485). Il avait même dirigé ses études sur ce principe, qu'il était plus intéressant de découvrir les ressorts du monde et les secrets de la nature, que d'approfondir les faits de l'antiquité. Il est pourtant des auteurs, tels que M. Huet, qui ont prétendu que Descartes avait une très-vaste lecture. Mais c'est moins pour ajouter au mérite de Descartes, que pour le déprimer, qu'ils ont parlé de la sorte. Ils voulaient seulement accrédi ter par là, et rendre plus plausible, l'imputation qu'ils lui faisaient d'avoir découvert et pris chez les anciens philosophes tous les principes de sa philosophie.

Descartes avait du goût et de l'inclination pour la morale : il se proposait de consacrer à cette science si intéressante les dernières années de sa vie. On voit, par ses lettres à la princesse Elisabeth, combien il était déjà habile dans cette partie, et que personne ne fut jamais plus capable que lui, de donner un corps de philosophie morale fondé sur les seules lumières de la raison.

Mais nous croyons avoir suffisamment prouvé la grande force du génie de Descartes et l'universalité de ses talents : nous avons

laisse, pour ainsi dire, ni le temps ni la faculté de respirer. Les différents écrits qu'il publia contre ce fougueux ministre, sont tous réunis dans une lettre latine divisée en dix parties. Cette pièce, qui n'est point entrée dans la collection des lettres, apparemment parce qu'elle est trop longue, et forme proprement un ouvrage à part, mérite infiniment d'être connue, quand ce ne serait que pour montrer la diversité des talents de Descartes : cependant elle l'est fort peu. Nous en avons traduit la partie où Descartes répond directement à l'accusation d'athéisme formée contre lui par Voëtius, et la repousse si fortement; on la lira dans notre ouvrage. Nous sommes bien trompés, ou ce morceau ne paraîtra pas indigne du plus habile orateur. Nous pouvons ajouter, et on en a encore la preuve dans cette même lettre, que Descartes savait prendre toutes les formes, et que, semblable à l'orateur romain, s'il réfutait avec véhémence, il savait aussi badiner quelquefois avec grâce et railler avec finesse.

assez parlé de ce qu'il aurait pu faire; il est temps de parler de ce qu'il a fait et de commencer sa défense : car c'est sur ses écrits que sont fondés, en même temps, et les titres de sa gloire et les censures de ses ennemis.

Il est trois sciences, et nous l'avons déjà insinué, qui ont principalement occupé le génie et les heures de Descartes, la géométrie, la physique et la métaphysique. C'est à ses travaux et à ces succès dans ces trois parties qu'il doit la célébrité de son nom, c'est aussi à les décréditer que s'est attachée l'envie. On sait que l'apanage ordinaire des grands hommes est d'avoir de grands ennemis. Les mêmes causes qui produisent l'admiration pour eux dans les uns, font naître la jalousie dans les autres. Ceux-ci croient faire tomber sur eux-mêmes la portion de gloire qu'ils tâchent de leur enlever; mais quoi qu'il en soit du principe qui suscite cette passion, il n'est point de philosophe qu'elle ait poursuivi plus vivement que Descartes.

En suivant les différents reproches qui lui ont été faits, nous montrerons combien, en général, ces reproches sont injustes; et nous prouverons que rien n'est capable de faire descendre Descartes du haut rang qu'il occupe dans l'empire des sciences.

La géométrie a fourni à Descartes celui de ses titres à une gloire immortelle, qui a été le moins contesté, parce qu'il était effectivement le plus incontestable. Les savants hollandais qui ont attaqué le plus vivement la doctrine de Descartes, dans ses rapports avec la théologie, ont été forcés de lui rendre hommage sur ce point. Jacques Golius, professeur à Leyde, n'a point craint de dire que Descartes s'est élevé bien au-dessus des anciens et des modernes les plus distingués par leur génie, *veterum omnium ac recentiorum ingenia hic subvertit*, et qu'il a fait dans les mathématiques ce qui semble surpasser les forces de l'esprit humain. Maresius ou Desmarests, dans son Traité de l'abus de la philosophie cartésienne en théologie, déclare que dire que Descartes a été l'Archimède de son siècle, ce n'est pas assez dire. Le célèbre Spanheim, dans une lettre écrite sur les différends de religion dans la Belgique, où l'on avait impliqué la philosophie de Descartes, convient qu'on ne peut disputer à ce philosophe le premier rang dans la géométrie et la dioptrique.

Effectivement Descartes débuta dans cette science par la solution d'un problème qui avait arrêté tous les géomètres anciens. L'algèbre prit entre ses mains des accroissements étonnants. Il est le premier qui ait imaginé de l'appliquer à la géométrie : cette invention, au jugement d'habiles géomètres, suppose un plus grand effort de génie que l'invention du calcul différentiel, qui fait pourtant la principale gloire de Leibnitz et de Newton. *C'est, dit un géomètre qui mérite bien d'être cru dans cette partie, une idée des plus vastes et des plus heureuses que l'esprit humain ait jamais eues, et qui sera toujours la clé des plus profondes recherches, non seulement dans la géométrie sublime, mais dans*

toutes les sciences physico-mathématiques (d'Alembert, discours préliminaire). Et telle est, remarquons-le en passant, la modestie de Descartes, on, si l'on veut, le noble sentiment de sa supériorité, que dans les dénivelés fréquents qu'il eut avec quelques géomètres jaloux de sa gloire, et qui cherchaient à la déprimer, à peine parle-t-il de cette étonnante invention, ou s'il en parle, c'est sans aucun dessein d'en faire remarquer toute l'importance.

Ce n'est pas qu'il ne connût parfaitement l'importance de ce qu'il avait fait, et ne sentît tout ce qu'il pouvait faire encore : mais il ne versait guère ce sentiment que dans le cœur de son ami, le P. Merseune. Dans la lettre LXXIII^e de l'an 1637, tome III, il lui dit à l'occasion de Viète, fameux géomètre : *J'ai commencé où il avait achevé; ce que j'ai fait toutefois sans y penser : car j'ai plus feuilleté Viète depuis que j'ai reçu votre dernière lettre, que je n'avais fait auparavant... Au reste, ayant déterminé, comme j'ai fait en chaque genre de question, tout ce qui s'y peut faire, et montré les moyens de le faire, je prétends qu'on ne doit pas seulement croire que j'ai fait quelque chose de plus que ceux qui m'ont précédé, mais aussi, qu'on doit se persuader que nos neveux ne trouveront jamais rien en cette matière que je ne puisse avoir trouvé aussi bien qu'eux, si j'eusse voulu prendre la peine de le chercher. Je vous prie que ceci demeure entre nous; car j'aurai une grande confusion que d'autres sussent que je vous ai tant écrit sur ce sujet.*

Il avait déjà dit, au commencement de cette lettre, dans l'intime sentiment de sa force : *Dès le commencement de ma géométrie, je résous une question qui, par le témoignage de Pappus, n'a pu être résolue par aucun des anciens, et l'on peut dire qu'elle n'a pu l'être non plus par aucun des modernes... Ce que je donne, au second livre touchant la nature et les propriétés des lignes courbes, et la façon de les examiner, est, ce me semble, autant au delà de la géométrie ordinaire, que la rhétorique de Cicéron est au delà de l'A B C des enfants.*

A-t-on bien remarqué ce qu'a dit Descartes : *Nos neveux ne trouveront jamais rien en géométrie, que je ne puisse avoir trouvé aussi bien qu'eux, si j'eusse voulu prendre la peine de le chercher.* Aurait-il trouvé le calcul de l'infini, ou des infiniment petits, s'il avait continué de s'appliquer à la géométrie et de suivre ses principes? Notre confiance en Descartes nous engage à le croire : et cela est d'autant plus vraisemblable, que d'habiles géomètres ont remarqué qu'il en avait donné clairement la première idée dans son problème général des tangentes (1).

(1) Descartes a cru qu'il y avait des infinis plus grands les uns que les autres, ce qui est un grand pas vers la théorie des infiniment petits. Dans votre lettre du 14, vous me disiez, écrivait-il au P. Merseune, que s'il y avait une ligne infinie, elle aurait un nombre infini de pieds et de toises, et par conséquent que le nombre infini des pieds serait six fois plus grand que le nombre des toises. *Concedo totum.* Donc

Nous avons dit que la géométrie avait fourni à Descartes le titre à une gloire immortelle, le plus universellement reconnu. Nous ne connaissons qu'un seul homme qui l'ait contesté; c'est Wallis, célèbre mathématicien anglais, apparemment par une suite de la rivalité nationale. Il n'a rien négligé pour ravir à Descartes le mérite de ses inventions en algèbre et en géométrie, et il les a toutes revendiquées pour Harriot, son compatriote. Mais M. de Montucla, dans son Histoire des Mathématiques, tome II, page 85, démontre jusqu'à l'évidence que cette accusation de plagiat intentée contre Descartes est très-mal fondée, qu'elle est même on ne peut pas plus absurde.

Mais la vérité nous oblige de dire qu'en général les Anglais ne sont point aujourd'hui aussi justes à l'égard de Descartes que les Français l'ont toujours été à l'égard de Newton. Nous pourrions citer en exemple plusieurs autres savants anglais, tels que Keil, Maclaurin. Ce dernier, dans le 1^{er} livre des Découvertes philosophiques de Newton, page 69, ne craint point d'appeler le système de Descartes une rapsodie qui ne mérite pas même qu'on la réfute, une entreprise extravagante, etc.

Peut-être M. Newton lui-même n'est pas à l'abri de tout reproche sur cet article : du moins quelques traits rapportés par le docteur Pemberson, n^o 51, nous le feraient soupçonner.

Mais sur un point où notre jugement ne peut être compté que pour très-peu de chose, il vaut mieux entendre parler Leibnitz. Vous avez raison, écrit-il à M. Bourguet, d'être choqué des expressions peu polies de celui qui a fait la préface de la seconde édition de M. Newton (Cotes), et je m'étonne que M. Newton l'ait laissé passer. Ils devaient parler avec plus de considération de M. Descartes, et avec plus de modération de ses sectateurs. (Tome II, page 330).

Au témoignage de Leibnitz joignons celui du P. Boscovich. On sait qu'elle était l'étendue et la profondeur de ses connaissances en géométrie et en physique. Il n'était ni Anglais ni Français? Il n'avait donc aucun intérêt de favoriser une des deux nations préférablement à l'autre. C'est donc un témoin en même temps le plus éclairé et le plus désintéressé. Or, voici ce qu'il avance, n^o 26 page 39, de son célèbre Commentaire sur le poème de l'Arc-en-ciel du P. Noceti, son confrère, imprimé à Rome en 1747. *Il est constant que Descartes a beaucoup plus contribué à l'explication de l'arc-en-ciel que Newton ne le donne*

ce dernier n'est pas infini. *Nego consequentiam.* Mais un infini ne peut pas être plus grand que l'autre. Pourquoi non? *Quid absurdi*, principalement s'il est seulement plus grand *in ratione finita, ut hic ubi multiplicatio per sex est ratio finita, quæ nihil attinet ad infinitum.* Et de plus quelle raison avons-nous de juger si un infini peut être plus grand que l'autre, ou non, vu qu'il cesserait d'être infini si nous pouvions le comprendre. Tome II, Lettre CIV, page 479, an 1650.

à entendre, ad explicationem iridis multò sanè plus contulit quàm ipsi à Newtono tribui videntur. Tous ceux qui avant Descartes, passent pour avoir proposé et connu les fondements de l'explication de ce phénomène, et dont les ouvrages ont pu tomber entre mes mains, n'ont rien ou presque rien contribué à l'explication de l'arc-en-ciel, et reliqui qui ante Cartesium iridis explicandæ fundamenta et nosse et proposuisse dicuntur, quorum quidem operu nancisci potuimus, aut nihil aut ferè nihil ad ipsam explicandam iridem contulerunt. Le P. Bosovich prouve surtout son assertion en analysant le travail de De Dominis, qui est celui auquel Newton paraît vouloir faire honneur de cette explication plutôt qu'à Descartes. Il analyse aussi le travail de Képler sur le même objet : car on a voulu aussi faire honneur à ce célèbre astronome de l'explication de l'arc-en-ciel. Toute cette discussion du P. Bosovich est aussi lumineuse qu'intéressante ; et et il conclut par ce témoignage : *Descartes est donc le premier qui ait jeté les fondements de l'explication du phénomène de l'arc-en-ciel, et il a élevé tout le corps de l'édifice jusqu'au sommet, en sorte que Newton n'a eu besoin que d'y mettre le comble. Is primus iridis explicandæ et fundamenta jecit, et vero etiam ædificii totius molem maximè ex parte erexit et ad fastigium duxit, à Newtono demum impositum.*

L'arc-en-ciel est le phénomène de la nature le plus frappant, le plus singulier, celui dont il paraît d'abord plus difficile d'assigner la véritable cause. Hé bien, Descartes doit donc être regardé, préférablement à tout autre, comme celui qui, le premier, à l'aide de la dioptrique, dont il est l'inventeur, en a donné l'explication et une explication si satisfaisante, qu'elle ne laisselieu à aucun doute. Ce trait seul suffirait pour rendre sa mémoire immortelle (1).

M. d'Alembert, qui a rendu si hautement justice à la géométrie de Descartes, en a fort peu rendu à sa métaphysique ; mais M. d'Alembert était géomètre, et n'était point métaphysicien ; et d'ailleurs aucun intérêt de société ou de parti, aucune particulière disposition de cœur n'empêchait qu'il ne tint la balance juste, dans le jugement qu'il portait sur la géométrie de Descartes, tandis qu'il n'en était pas ainsi, quand il s'agissait de ju-

ger sa métaphysique. *La métaphysique de Descartes, dit-il, aussi ingénieuse et aussi nouvelle que sa physique, a eu le même sort à peu près. Il veut dire apparemment qu'elle a été généralement abandonnée, et qu'elle est devenue presque ridicule, comme ses tourbillons. Mais, sans doute, M. d'Alembert n'a pas voulu parler de la méthode que Descartes a introduite dans la métaphysique, car c'est la méthode des géomètres (1) ; et peut-être l'application de cette méthode géométrique à la métaphysique n'est pas moins digne d'admiration, et n'a pas été moins utile au genre humain, que l'application de l'algèbre à la géométrie. Nous ne pensons pas non plus que la métaphysique de Descartes ait paru, au jugement de d'Alembert, tombée dans un si grand discrédit, précisément parce qu'elle aboutissait à démontrer l'existence de Dieu et la spiritualité de l'âme, puisqu'il fait profession, en quelques endroits de son discours, de croire l'une et l'autre, mais ce qui lui a fait tenir ce langage, n'en doutons pas, c'est la doctrine de Descartes sur les idées innées : et effectivement, quelques lignes plus bas, il dit : Sans doute Descartes s'est trompé sur les idées innées.*

Si l'on en croit la troupe des philosophes les plus modernes qui combattent sous la bannière de M. d'Alembert, les idées innées sont des chimères, l'opinion de Descartes, qui les a soutenues, est une erreur grossière, un exemple mémorable de la faiblesse de l'esprit humain. Il n'est rien de si commun dans leurs écrits que ce langage. La plupart le répètent sans avoir jamais pris la peine d'examiner la question, et même sans l'entendre. M. Thomas lui-même, dans l'*Eloge de Descartes*, p. 30, n'a pu se préserver du préjugé dominant : mais avec quels égards pour Descartes et avec quelle noblesse de sentiments ! *Ferai-je voir ce grand homme, malgré la circonspection de sa marche, s'égarant dans la métaphysique, et créant son système des idées innées ? Mais cette erreur même tenait à la grandeur de son génie. Accoutumé à des méditations profondes, habitué à vivre loin des bornes des sens, à chercher dans l'intérieur de l'âme ou dans l'essence de Dieu, l'origine, l'ordre et le fil de ses connaissances, pouvait-il soupçonner que l'âme fût entièrement dépendante des sens pour les idées ? N'était-il pas trop avilissant pour elle qu'elle ne fût occupée qu'à errer sur le monde physique pour y*

(1) M. Brillet (*Vie de Descartes*, tome II, p. 484), nous apprend une anecdote qui montre que Descartes avait eu l'idée de sa méthode, et en avait fait usage de très bonne heure. *Etant encore à la Flèche, dit-il, il s'était formé une méthode singulière de disputer en philosophie, qui ne déplaisait pas au recteur et au préfet, quoiqu'elle donuât un peu d'exercice à son régent. Lorsqu'il était question de proposer un argument, dans la dispute il faisait d'abord plusieurs demandes touchant les définitions des noms. Après il voulait savoir ce que l'on entendait par certains principes reçus dans l'école. Ensuite il demandait si on ne convenait pas de certaines vérités communes, dont il faisait deucnrer d'accord : d'où il formait enfin un seul argument, dont il était fort difficile de se débarrasser.*

(1) Descartes est le premier qui a tenté d'expliquer le flux et le reflux de la mer. Il l'attribuait à la pression de l'atmosphère : cette explication a paru insuffisante. Mais au moins il a mis les autres sur la voie d'en imaginer une plus heureuse. *Descartes, ce grand philosophe français, dit M. Euler (Lettre LXIII, à une princesse d'Allemagne), a remarqué que le flux et le reflux de la mer se réglait principalement sur le mouvement de la lune ; ce qui était déjà sans contredit une très-grande découverte..... L'effort de Descartes pour expliquer le flux et le reflux de la mer n'a pas eu de succès ; mais la liaison de ce phénomène avec le mouvement de la lune, que le philosophe a si bien développée, a mis ses successeurs en état d'y employer plus heureusement leurs lumières.*

Quel homme que celui qui ent de si vastes conceptions, qui en s'égarant a mis tous les autres sur la véritable voie, et dont les erreurs ont été pour eux une source de lumières !

ramasser les matériaux de ses connaissances, comme le botaniste qui cueille ses végétaux, ou à extraire des principes de ses sensations, comme le chimiste qui analyse les corps? D'ailleurs, peut-être que Descartes vit dans les idées innées un pont de communication entre l'âme et la matière; depuis on a eu l'audace de rompre le pont; mais qui maintenant pourra nous expliquer comment se fait ce passage?

Enfin, pour rejeter avec dédain les idées innées, il suffit à un certain nombre des auteurs qu'on appelle philosophes (1), que Locke les ait rejetées, et que Locke ait été proclamé par Voltaire et d'Alembert le créateur de la métaphysique, le démonstrateur de la physique expérimentale de l'âme. Mais pourquoi Locke est-il un auteur si précieux à nos philosophes modernes? Pourquoi veulent-ils qu'on l'écoute comme un oracle? C'est parce que sa doctrine sur la génération de nos idées leur paraît favorable au matérialisme, parce qu'il a paru douter si Dieu ne pourrait pas donner à la matière la faculté de penser. L'auteur d'une excellente *Apologie de la métaphysique*, dirigée contre le jugement que d'Alembert a porté sur la métaphysique de Descartes, dans son discours préliminaire de l'Encyclopédie, l'a reconnu comme nous. *Notre siècle*, dit-il (p 19), *témoigne pour Locke une prévention dont on ne peut s'empêcher de reconnaître la source dans le libertinage même du siècle, et dans ce que certains principes du philosophe anglais ne favorisent que trop l'impiété, par des conséquences que lui-même n'admettait pas; car tous ceux qui l'ont connu attestent unanimement la sincérité de son christianisme et son grand respect pour la religion, respect dont plusieurs de ses écrits sont des monuments certains. Il doutait si la matière n'est pas capable de penser. Il niait que nous eussions en nous les principes innés de la morale. C'en est là plus qu'il n'en fallait pour le rendre l'idole de nos beaux esprits pyrrhoniens. Citons encore un trait de cette apologie: Dans la vérité, dit l'auteur de l'ouvrage cité Descartes était un de ces génies qui, supérieur à son siècle, était né pour éclairer les siècles futurs. Son éloge est celui de la métaphysique. Il ne l'a point créée, mais il l'a éclaircie, approfondie, posée sur une base immuable, et rendue plus accessible à des esprits ordinaires. Par elle, il a jeté les fondements de la bonne physique et de la saine morale; par elle, il a solidement prouvé l'existence d'un Dieu, la distinction de l'âme et du corps, l'immatérialité des esprits, la dépendance essentielle où est, dans toutes ses modifications, la matière de l'impression du premier moteur, et par ce moyen il a facilité l'accord de la raison avec la foi. A l'aide de cette science transcendante, il a parfaitement senti l'usage de la géométrie dans l'étude de la nature, et s'est ouvert cette vaste carrière de la physique expérimentale, où d'autres venus*

ensuite ont fait des progrès étonnants. Tous ceux qui depuis lui pensent et raisonnent, lui doivent cet art précieux de penser et de raisonner, qui nous a valu une foule d'excellents ouvrages.... Se vante qui pourra dans l'ordre de l'esprit, et dans un ordre purement humain, d'avoir fait de si grandes choses!

Revenons aux idées innées. Ce n'est point ici le lieu d'exposer fidèlement le sentiment de Descartes, communément très-mal entendu, et de le défendre contre les attaques de Locke. Pour rendre les admirateurs de ce dernier plus réservés et plus modestes, qu'ils sachent que Leibnitz, ce génie bien supérieur à Locke, même en métaphysique, qui connaissait parfaitement les *Essais sur l'entendement humain* de cet auteur, puisqu'il les a analysés et même fondus dans un de ses ouvrages ayant pour titre: *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, qui était bien plus disposé à censurer qu'à louer Descartes: hé bien, qu'ils sachent que Leibnitz n'a point été touché des raisonnements de Locke, qu'il les a réfutés; en un mot, qu'il a défendu hautement l'opinion de Descartes sur les idées innées: qu'ils apprennent encore que le cardinal Gerdil, l'un des plus sages et des plus savants métaphysiciens de ce siècle, s'est déclaré ouvertement en faveur de l'opinion de Descartes. Nous les invitons à lire les écrits de l'un et de l'autre, et s'ils ne sortent pas de cette lecture, persuadés qu'on peut dire dans un sens très-véritable que nous avons des idées et des principes innés, au moins ils seront convaincus qu'il y a autant de témérité que d'indécence à traiter cette doctrine d'absurde (1).

Nous avons insinué plus haut que les trois grands titres de Descartes à l'immortalité étaient sa géométrie, sa métaphysique et sa physique. Les deux premiers sont purs, si je peux m'exprimer de la sorte; je veux dire qu'ils sont exempts de toute erreur, ou si on a prétendu en découvrir quelque-une, la justification de Descartes est facile; mais il n'en est pas de même du troisième, c'est-à-dire de sa physique, qui a pourtant beaucoup plus contribué à la célébrité de son nom que sa géométrie et sa métaphysique. Elle a essuyé dans plusieurs de ses points des reproches bien fondés. Mais on peut dire dans un sens très-juste, que ces reproches doivent tomber sur elle seulement et non point sur Descartes. Cette proposition, qui a l'air d'un paradoxe, paraîtra bientôt claire et véritable.

On impute à Descartes d'avoir négligé, dédaigné même l'expérience, et de n'avoir tiré son système que de sa seule imagination.

(1) Je crois que ceux qui s'élèvent si hautement contre la doctrine de Descartes, sur les idées innées, n'ont point une idée juste de cette doctrine. Ils s'imaginent que Descartes enseigne que les idées innées, telle que l'idée de Dieu, sont actuellement dans l'âme de tous les hommes. Descartes est très-éloigné de le penser et de le dire: il pense et il dit seulement qu'elles sont toujours en nous, non en acte, mais en puissance; on en trouvera plusieurs preuves dans le cours de notre ouvrage.

(1) M. de la Harpe disait que le nom de philosophe, appliqué à ces messieurs, comme il l'est aujourd'hui, était un sobriquet.

C'est surtout son fameux système des tourbillons qu'on attaque comme inconciliable avec les phénomènes célestes. Nous allons discuter cette accusation.

Nous convenons d'abord que la physique de Descartes n'a point été établie sur l'expérience, et qu'elle la contredit même en quelques points. Mais nous nions fortement que Descartes n'ait eu que du dédain pour les expériences, et n'en ait tenu aucun compte; et parce que ce reproche est aujourd'hui dans la bouche de tous nos philosophes, qu'il est le titre principal de ses détracteurs, nous allons employer quelques moments à les confondre.

Si nos critiques avaient seulement jeté les yeux sur les lettres de Descartes, ils penseraient bien différemment. Cent témoignages de son estime et de son goût pour les expériences se seraient présentés à leurs yeux. Cette estime et ce goût étaient si connus de ses contemporains, qu'on le consultait sur la meilleure manière de faire les expériences (1).

(1) « Vous désirez savoir, écrivait-il au P. Mer-
« senne, un moyen de faire des expériences utiles.
« A cela je n'ai rien à dire, après ce que Verulamius
« (Bacon) en a écrit, sinon que sans être trop enri-
« ch de rechercher toutes les petites particularités tou-
« chant une matière, il faudrait principalement faire
« des recueils généraux de toutes les choses les plus
« communes, et qui sont très certaines, et qui pen-
« vent se savoir sans dépense, comme que toutes les
« coquilles sont tournées dans le même sens, et sa-
« voir s'il en est de même au delà de l'équinoxial;
« que le corps de tous les animaux est divisé en trois
« parties, *caput, pectus et ventrem*, ainsi des autres;
« car ce sont celles qui servent infailliblement en
« la recherche de la vérité. » *Tome II, Lettre LXV.*

Il écrivait à M. Chanut, alors ambassadeur en Suède : « Si vous jetez quelquefois la vue hors de
« votre poêle, vous aurez peut-être aperçu en l'air
« d'autres météores que ceux dont j'ai écrit; et vous
« m'en pourriez donner de bonnes instructions. Une
« seule observation que je fis de la neige exagone, en
« l'année 1635, a été cause du traité que j'ai fait sur
« les météores. Si toutes les expériences dont j'ai
« besoin pour le reste de ma physique me pouvaient
« ainsi tomber des nues, et qu'il ne me fallût que
« des yeux pour les connaître, je me promettrais de
« l'achever en peu de temps; mais, parce qu'il faut
« aussi des mains pour les faire, et que je n'en ai
« point qui y soient propres, je perds entièrement
« l'envie d'y travailler davantage. » *Tome I, Lettre
« xxxu, 6 mars 1646.*

Dans la lettre suivante à M. Chanut, datée du 15 juin 1646, on voit que quelques mois après, Descartes reprenait courage et en revenait aux expériences pour continuer sa physique. « Je vous dirais, écri-
« vait-il, que pendant que je laisse croître les plantes
« de mon jardin, dont j'attends quelques expériences
« pour tâcher de continuer ma physique, je m'arrête
« aussi quelquefois aux questions particulières de la
« morale. »

Le goût de Descartes, pour les expériences et les observations était si vif et si connu, que quelques personnes, pendant sa vie, en faisaient la matière d'un reproche. Il est vrai, écrivait-il au P. Mersenne, en 1630, que j'ai passé un hiver à Amsterdam, où j'allais presque tous les jours dans la maison d'un boucher, pour lui voir tuer des bêtes; et je faisais apporter de là à mon logis les parties que je voulais anatomiser plus à mon loisir; ce que j'ai fait encore

Les détracteurs de Descartes prétendent sans doute le juger avec connaissance de cause et après avoir lu ses écrits: ils ont donc au moins lu son discours sur la méthode; et alors comment n'ont-ils pas remarqué le trait suivant (P. 65) : *Les expériences, dit Descartes, qui peuvent servir à expliquer la nature, sont telles et en si grand nombre, que ni mes mains, ni mon revenu, en eussé-je mille fois plus que je n'en ai, ne sauraient suffire pour toutes; et selon que j'aurai désormais la commodité d'en faire plus ou moins, j'avancerai aussi plus ou moins dans la connaissance de la nature.... Je me proposais de montrer si clairement, dans un traité, l'utilité que le public peut en recevoir, que j'obligerais tous ceux qui désirent en général le bien des hommes, c'est-à-dire tous ceux qui sont en effet vertueux, soit à me communiquer celles qu'ils ont déjà faites, soit à m'aider dans la recherche de celles qui restent à faire.* Descartes a-t-il pu s'expliquer plus fortement sur l'utilité des expériences dans l'explication des lois et des phénomènes de la nature? A-t-il pu témoigner plus de goût et d'estime pour elles? Qu'on consulte encore ce qu'il dit sur ce sujet à la fin du même discours.

Mais nos censeurs seront bien étonnés si nous leur apprenons que la fameuse expérience du Puy-de-Dôme, qui a fait tant d'honneur à Pascal, appartient plutôt à Descartes qu'à Pascal. L'expérience fut exécutée en Auvergne par M. Perrier, beau-frère de Pascal, qui était alors à Paris; cependant on l'attribue à Pascal et non à M. Perrier, et on lui en fait honneur avec raison; pourquoi? parce que c'est lui qui en donna l'idée à son beau-frère et qui l'engagea à la tenter. Si donc Descartes en avait donné l'idée à Pascal et l'avait exhorté à la tenter par lui-même ou par un autre, d'après le même principe, ce serait donc à Descartes qu'en appartiendrait la principale gloire: or, ce dernier fait nous paraît incontestable, et il nous semble que sur ce point on doit s'en rapporter à la déclaration positive et réitérée qu'en a faite Descartes, sans qu'il ait été contredit par Pascal ou ses amis.

Il écrivait, le 11 juin 1649, à M. Carcavi : *Le bon P. Mersenne m'avertissait de toutes les expériences que lui ou d'autres avaient faites.... Trouvez bon que je vous prie de m'apprendre le succès d'une expérience qu'on m'a dit que M. Pascal avait faite ou fait faire sur les montagnes d'Auvergne, pour savoir si le vif-argent monte plus haut dans le tuyau, étant au pied de la montagne, et de combien il monte plus haut qu'au-dessus. J'aurais droit d'attendre cela de lui plutôt que de vous, parce que c'est moi qui l'ai avisé, il y a deux ans, de faire cette expérience, et qui l'ai assuré que, bien que je ne l'eusse pas faite, je ne doutais point du succès (Lettres de Descartes, tome I, lettre 75).*

M. Carcavi satisfît promptement le désir de

plusieurs fois dans tous les lieux où j'ai été; mais je ne crois pas qu'aucun homme d'esprit puisse m'en blâmer. *Tome II, Lettre xxxii.*

Descartes. Celui-ci l'en remercia par une lettre du 17 août de la même année: *Je vous suis très-obligé, lui dit-il, de la peine que vous avez prise de m'écrire le succès de l'expérience de M. Pascal, touchant le vif-argent. J'avais quelque intérêt de la savoir, parce que c'est moi qui l'avais prié, il y a deux ans, de la vouloir faire, et je l'avais assuré du succès, comme étant entièrement conforme à mes principes, sans quoi il n'eût eu garde d'y penser, à cause qu'il était d'une opinion contraire (Lettre 77).* Dans la réponse de M. de Carcavi, du 24 septembre 1649, on lit ces paroles: *J'ai écrit à M. Pascal, qui n'est pas encore de retour en cette ville, ce que vous avez désiré que je lui fisse savoir de votre part, touchant l'expérience qu'il a faite.* On ignore la réponse que fit Pascal. Là finit ce que nous connaissons de la correspondance de Descartes et de M. de Carcavi.

Si quelqu'un osait soupçonner ici la bonne foi de Descartes et observait avec malignité que Descartes n'assure avoir donné à Pascal l'idée de l'expérience du Puy-de-Dôme qu'après avoir été instruit que cette expérience avait été faite et avait parfaitement réussi, nous serions en état de lui fermer la bouche. Dans le traité de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de l'air, par M. Pascal, nous voyons que le 15 novembre 1647 il avait écrit à M. Perrier, son beau-frère, pour l'engager à tenter l'expérience, mais qu'elle ne fut réellement exécutée que le 19 septembre 1648: or, dans une lettre écrite au P. Mersenne le 13 décembre 1647, et par conséquent près d'une année avant que l'expérience ait été faite, Descartes lui disait: *J'avais averti M. Pascal d'expérimenter si le vif-argent montait aussi haut, lorsqu'on est au-dessus d'une montagne, que lorsqu'on est tout au bas; je ne sais s'il l'aura fait.*

Cette lettre n'est point, il est vrai, dans le recueil des Lettres de Descartes; elle n'a pas encore été imprimée, mais elle est conservée dans la bibliothèque de l'Institut, et fait partie des Lettres originales de Descartes au P. Mersenne, léguées par M. de la Hire à l'Académie des sciences. Nous avons vu plus haut que Descartes écrivait, le 11 juin 1649, à M. de Carcavi, qu'il avait avisé M. Pascal, il y avait deux ans, de faire cette expérience. Et c'est effectivement peu de temps après cet avertissement que M. Pascal se donna des mouvements pour la faire exécuter en Auvergne, puisque sa lettre à M. Perrier est du 15 novembre 1647.

Mais pourquoi M. Pascal n'a-t-il pas fait connaître le droit qu'avait Descartes de revendiquer la première idée de cette expérience? M. Baillet (*Vie de Descartes*, p. 330) donne assez à entendre qu'il n'approuve point ce procédé de Pascal; et véritablement, si un aussi grand et aussi honnête homme que Pascal pouvait être jugé défavorablement sur les apparences, on croirait qu'il n'en a point agi avec assez de noblesse et d'équité à l'égard de Descartes; on soupçonnerait qu'il était jaloux de sa gloire, car non seulement il ne lui témoigne aucune reconnaissance de

l'heureuse idée qu'il lui avait suggérée, et lui laisse ignorer le succès de l'expérience en même temps qu'il en instruisait toute l'Europe; mais il a mieux aimé faire honneur de l'idée de cette expérience à Toricelli, qu'au philosophe français (1).

Ajoutons quelques traits tirés des lettres

(1) Nous croyons devoir publier la lettre inédite que nous avons citée; elle fournit encore une preuve intéressante du goût et du zèle de Descartes pour les expériences.

Lettre de Descartes au P. Mersenne. Egmond, 13 décembre 1647.

« Il y a déjà quelque temps que M. de Zuglichem m'a envoyé l'imprimé de M. Pascal, de quoi je remercie l'auteur, puisque c'est de sa part qu'il m'est envoyé. Il semble y vouloir combattre ma matière subtile, et je lui en suis fort bon gré; mais je le supplie de n'oublier pas à mettre toutes ses meilleures raisons sur ce sujet, et de ne pas trouver mauvais si, en temps et lieu, j'explique tout ce que je croirai être à propos, pour me défendre. Vous me demandez un écrit touchant les expériences du vif-argent, et néanmoins vous différez de me les apprendre, comme si je devais les deviner; mais je ne dois pas me mettre en hasard de cela, parce que, si je rencontrais la vérité, on pourrait juger que j'en aurais fait ici l'expérience; et si je manquais, on en aurait moins bonne opinion de moi; mais s'il vous plaît me faire part ingénument de tout ce que vous avez observé, je vous en aurai obligation, et en cas qu'il arrive que je m'en serve, je n'oublierai pas de faire savoir de qui je les tiens. J'avais averti M. Pascal d'expérimenter si le vif-argent montait aussi haut, lorsqu'on est au-dessus d'une montagne, que lorsqu'on est tout au bas, je ne sais s'il l'aura fait; mais, afin que nous puissions aussi savoir si le changement des temps et des lieux n'y fait rien, je vous envoie une mesure de papier de deux pieds et demi, où le troisième et quatrième pouce au delà des deux pieds, sont divisés en lignes, et j'en retiens ici une autre toute semblable, afin que nous puissions voir si nos observations s'accorderont. Je vous prie donc de vouloir observer en temps froid et en temps chaud, et lorsque le vent du sud et du nord souffleront, jusqu'à quel endroit de cette mesure, le vif-argent montera; et afin que vous sachiez qu'il s'y trouvera de la différence, et que cela vous engage à m'écrire aussi tout franchement vos observations. Je vous dirai que, lundi dernier, la hauteur du vif-argent était justement de deux pieds, trois pouces, selon cette mesure, et qu'hier, qui était jeudi, elle était un peu au-delà de deux pieds et quatre pouces, mais aujourd'hui elle a rabaisé de trois ou quatre lignes. J'ai un tuyau qui demeure attaché jour et nuit en même lieu, pour faire ces observations, lesquelles je crois qu'il n'est pas besoin de divulguer sitôt, et qu'il vaut mieux attendre que le livre de M. Pascal soit publié. Je voudrais aussi que vous essayassiez d'allumer du feu dans votre vide, et que vous observassiez si la fumée ira en haut ou en bas, et de quelle figure sera la flamme. On peut faire cette expérience, en faisant prendre un peu de soufre ou de camphre au bout d'un filet dans le vide, et y mettant le feu au travers du verre avec un miroir ou un verre brûlant. Je ne puis faire cela ici, parce que le soleil n'est pas assez chaud, et je n'ai pu encore avoir le tuyau ajusté avec la bonteille. Je m'étonne de ce que vous avez gardé quatre ans cette expérience, ainsi que le dit M. Pascal, sans que vous ne m'en ayez jamais rien mandé, ni que vous ayez commencé à la faire avant cet été; car, sitôt que vous m'en parlatés, je jugeai qu'elle était de conséquence, et qu'elle pour-

inédites, qui achèvent de confondre ceux qui ont prétendu que Descartes n'avait eu que du dégoût et du mépris pour les expériences.

Il écrivait au P. Mersenne le 31 mars 1641, qu'il s'était retiré à une demi-lieue de Leyde, pour travailler plus commodément à la philosophie, et ensemble aux expériences; et le 4 janvier 1643, peu de jours après la mort du cardinal de Richelieu, il lui disait : *Il faudrait que M. le cardinal vous eût laissé deux ou trois de ses millions, pour pouvoir faire toutes les expériences qui seraient nécessaires pour découvrir la nature particulière de chaque corps; et je ne doute point qu'on ne pût parvenir à de grandes connaissances qui seraient bien plus utiles au public que toutes les victoires qu'on peut gagner en faisant la guerre.* Le 7 février il dit au P. Mersenne qu'il s'occupe depuis deux mois d'observations sur le baromètre, et l'on voit dans la lettre du 4 avril de la même année qu'il continuait ces observations.

Le sage et savant M. de Luc, dans ses *Recherches sur l'atmosphère* (P. 14), observe que Descartes est le premier qui ait pensé qu'on pouvait augmenter l'étendue des variations du baromètre, et qu'il imagina dans cette vue une espèce de baromètre dont l'idée, dit M. de Luc, était très-ingénieuse. Cette idée nous paraît avoir donné naissance à tous les baromètres qui ont été inventés depuis. C'est M. Chanut, illustre ambassadeur de France à la cour de Suède, qui nous a fait connaître cette invention de Descartes. Dans une première lettre à M. Perrier, de Stockholm, le 18 mars 1650, et imprimée dans le *traité de l'équilibre des liqueurs* (P. 203), il lui avait dit : *Nous avons perdu depuis peu de jours M. Descartes. Je soupire encore en vous l'écrivant, car sa doctrine et son esprit étaient encore au-dessous de sa grandeur d'âme, de sa bonté, et de l'innocence de sa vie. Son serviteur en s'en allant ne s'est pas souvenu de me laisser le Mémoire des observations du vif-argent.* Et dans une autre lettre du 24 septembre de la même année il ajoute : *Je vous dirai que feu M. Descartes s'était proposé de continuer cette même observation dans un tuyau de verre, vers le milieu duquel il y eût une retraite, et un gros ventre, environ à la hauteur où monte à peu près le vif-argent, au-dessus duquel vif-argent, mettant de l'eau jusqu'au milieu environ de la hauteur qui reste au-dessus du vif-argent, il aurait vu plus exactement les changements.*

M. de Luc (*Recherches sur les modifications de l'atmosphère, tome I, p. 6*) nous apprend que Descartes n'avait pas attendu l'expérience de Toricelli pour assigner à la pesanteur de l'air les effets que Galilée attribuait encore à l'horreur du vide. Il cite en preuves plusieurs lettres de Descartes (1).

rait grandement servir à vérifier ce que j'ai écrit de physique. Je suis, etc.

D'Égmond, 13 décembre 1647. Liasse 10°.

(1) Ces lettres sont la xcj°, xciv°, et xcvi°. Il observe que ces lettres sont sans date; mais l'A-

C'est donc ainsi que le grand *contempteur* des expériences, si l'on en croit nos adversaires, fut surpris par la mort en inventant et en faisant lui-même des expériences.

On voit donc évidemment que rien n'est plus injuste que le reproche qu'on fait si communément à Descartes, d'avoir méprisé l'expérience. Malgré tous les puissants raisonnements de Bacon, l'estime et le goût des expériences n'avait point encore gagné les têtes. Très-peu d'expériences étaient déjà faites au temps de Descartes : occupé, comme il était, de spéculations aussi intéressantes que profondes, voyageant presque sans cesse, pourvu d'un patrimoine médiocre, il n'avait ni le temps ni la faculté d'en faire, et surtout d'en faire dans un nombre suffisant pour fournir la base d'un système. Si Boyle est, à juste titre, appelé le *père de la physique expérimentale*, soit parce qu'il a fait un très-grand nombre d'expériences, soit parce qu'il les expliquait toutes par la voie du mécanisme, Descartes ne mérite-t-il pas de partager avec lui ce titre, puisque c'est à lui et à sa physique qu'on doit la pensée et la méthode d'expliquer mécaniquement tous les phénomènes de la nature?

Qu'on se rappelle l'état où Descartes trouva la physique. *Toutes les puissances qu'ont les corps d'agir les uns sur les autres*, dit un auteur célèbre (1), *toutes leurs qualités sensibles, étaient autant de vertus innées, sympathiques ou antipathiques, expultrices ou retentrices, destinées à produire chaque effet en particulier. Descartes conçut que tout cet étalage de vertus occultes ne s'était introduit dans la physique qu'à la faveur de l'ignorance du mécanisme. Il vit ce que Boyle confirma depuis par mille expériences, que la nature ne*

cadémie des sciences possédait un exemplaire des lettres de Descartes, qui avait appartenu à M. de Montampuis, ancien recteur de l'Université de Paris; et dans cet exemplaire, toutes les dates sont établies à la main : est-ce M. de Montampuis ou un autre qui a fait la recherche de ces dates? c'est ce que nous ignorons. Il nous a paru seulement que la discussion préliminaire à la fixation de chacune des dates, est faite avec beaucoup de soin et d'exactitude. Or, d'après cette fixation, la lettre xcj° est du 8 octobre 1658, la xciv° est du 13 décembre 1658, la xcvi° du 9 janvier 1659.

M. de Luc cite encore sa lettre CII° du 5° vol. de l'édition latine, qui, dans l'édition française de M. Clerelier, est la cxj°. Cette lettre, dans l'édition latine, est sans date, et dans la française elle est datée du 2 juin 1651. Dans l'exemplaire cité de l'Institut, l'annotateur a écrit à la marge, que cette lettre cxj° est fixement du 2 juin 1651, mais qu'il n'a pu deviner à qui elle a été écrite.

M. de Luc eroit cette date fautive. Cette date, dit-il, prouve trop; car il s'ensuivrait que, dès ce temps, on connaissait le baromètre : ce qui n'est pas. Cette observation ne peut pas prévaloir contre une date aussi positive; et si le baromètre était alors connu, on voit par la même lettre que cette connaissance n'était pas, si je peux m'exprimer ainsi, bien explicite, et n'appartenait encore qu'à quelques particuliers. Ce qu'ajoute M. de Luc pour appuyer son jugement, a bien peu de force.

(1) Le cardinal Gerdil : *Incompatibilité des principes de Descartes et de Spinoza, page 196.*

fait jouer en effet que le mécanisme dans la production des effets, où l'on peut entrevoir en quelque sorte son procédé. La simplicité de ses voies le persuade que ce procédé devait être uniforme. Il ne balançe donc pas à rejeter les formes substantielles et accidentelles de l'école et à leur substituer les affections mécaniques, la grosseur, la figure, le mouvement des particules d'une matière homogène.

Et voilà le service inestimable que Descartes a rendu à la physique. Voilà pourquoi, si l'on ne veut pas l'appeler, dans toute la force et toute la plénitude du terme, le père de la physique expérimentale, si cette qualification pure et simple doit plutôt appartenir à Boyle, on peut et on doit l'appeler *le père de la physique rationnelle.*

Descartes ne peut donc pas être blâmé de n'avoir pas fondé son système sur des expériences et des observations qui n'étaient pas encore faites, et qu'il était dans l'impuissance de faire. Il était donc dans la nécessité ou de ne point faire de système, ou d'en créer un d'imagination. Or, je demande si Descartes, en inventant son grand système du monde, quelque défectueux qu'on le suppose, n'a pas incomparablement mieux servi les sciences que s'il ne l'avait point inventé et qu'il eût gardé sur cet objet un profond silence? Croit-on qu'on en eût et plus tôt et plus heureusement découvert un autre? Nous ne dirons rien d'étrange, et nous ne ferons que répéter ce qu'ont dit de très-habiles gens, en avançant que peut-être, sans le système de Descartes, celui de Newton n'aurait jamais paru. N'est-ce pas ce système qui a donné lieu à Descartes de concevoir cette grande idée, qu'ont adoptée depuis, avec quelque légère modification, les plus grands philosophes, que la même quantité de mouvement se conserve dans l'univers? Idée qu'admirait Leibnitz, et qu'il a tenté seulement de modifier, en substituant à la même quantité de mouvement la même quantité de force.

N'est-ce pas en travaillant à son système, qu'il a cherché, qu'il a mis tous les autres philosophes sur la voie de découvrir les grandes lois du mouvement et de la nature? Quel beau modèle n'a pas fourni ce système pour l'intelligence des principaux phénomènes de l'univers? Combien est ingénieuse, combien est satisfaisante pour l'esprit l'explication qu'il en donne! Et sans la difficulté que font naître les orbites des comètes, qu'on n'a reconnu que longtemps après Descartes descendre jusqu'au-dessous de la sphère de Mercure, peut-être ce système serait encore debout et en possession de régner dans les écoles.

Tout ce que nous avançons ici excitera plus d'attention, et on croira facilement que nous ne tenons pas le langage d'un enthousiaste, si nous faisons voir que c'est le langage de M. d'Alembert lui-même. Nous citons volontiers cet auteur quand il parle comme mathématicien : il est vraiment alors digne de confiance. Voici donc comment il s'explique sur ce sujet, dans son discours préliminaire de l'Encyclopédie : *Ces tourbillons, de-*

venus aujourd'hui presque ridicules, on conviendra, j'ose le dire, qu'on ne pouvait alors imaginer mieux. Les observations astronomiques qui ont servi à les détruire étaient encore imparfaites ou peu constatées; rien n'était plus naturel que de supposer un fluide qui transporte les planètes; il n'y avait qu'une longue suite de phénomènes, de raisonnements et de calculs, et par conséquent une longue suite d'années, qui pût faire renoncer à une théorie si séduisante. Elle avait d'ailleurs l'avantage singulier de rendre raison de la gravitation des corps par la force centrifuge du tourbillon même, et je ne crains point d'avancer que cette explication de la pesanteur est une des plus belles et des plus ingénieuses hypothèses que la philosophie ait jamais imaginées. Aussi a-t-il fallu pour l'abandonner que les physiciens aient été entraînés comme malgré eux par la théorie des forces centrales et par des expériences faites longtemps après. Reconnaissons donc que Descartes, forcé de créer une physique toute nouvelle, n'a pu la créer meilleure; qu'il a fallu pour ainsi dire passer par ces tourbillons pour arriver au vrai système du monde, et que, s'il s'est trompé sur les lois du mouvement, il a du moins deviné le premier qu'il devait y en avoir.

Loin donc que ce système soit une tache sur la gloire de Descartes, rien ne prouve mieux la force et la vaste étendue de son génie. Tout ce qu'ont fait et imaginé sur la formation du monde les philosophes de l'antiquité, ne saurait lui être comparé. Descartes ne demande à Dieu que de créer la matière, de lui imprimer une certaine quantité de mouvement, et d'assujettir ce mouvement à quelques règles. Avec ces seules données, il entreprend d'expliquer comment s'est formé ce monde. Nous sommes bien éloignés de croire qu'il ait réussi pleinement dans une entreprise qui exige peut-être une intelligence infinie. Descartes n'a pas réussi, parce qu'il lui était impossible de réussir; mais il a montré jusqu'où pouvait aller l'esprit humain, dans la découverte des mesures que Dieu a suivies dans la fabrication de l'univers, et il s'est élevé aussi haut qu'aucun homme ait pu faire, dans la sphère de l'intelligence humaine. De quelle admiration ne doit pas encore nous saisir la grandeur de son courage et l'élevation de ses vues, quand il nous apprend qu'il s'était occupé pendant quelques mois de découvrir la raison pour laquelle les étoiles occupaient telle ou telle place dans le ciel et gardaient entre elles tel ou tel ordre (1)!

(1) Nous croyons devoir rapporter la lettre où ce fait est consigné, d'autant plus qu'elle prouve le cas que faisait Descartes des expériences et des observations, et que M. de Fontenelle a eu raison de dire, que le grand avantage de Newton sur Descartes, c'est qu'il est venu dans un temps où le ciel était mieux connu.

« Si vous savez quelque auteur qui ait particulièrement recueilli les diverses observations qui ont été faites des comètes, vous m'obligerez aussi de m'en avertir; car depuis deux ou trois mois, je me suis engagé fort avant dans le ciel, et après m'être satisfait

Oui, tout chimérique dans cette partie, tout inconciliable avec les phénomènes qu'on suppose ce système, il honore, il agrandit l'esprit humain; et si jamais l'homme parvient à découvrir cette loi unique et féconde qui vraisemblablement régit tout l'univers, cette loi qui a donné la naissance à tout et perpétue tout, c'est Descartes qui aura donné l'idée de la chercher, et aura mis sur la voie de la découvrir.

On a fait un crime à Descartes d'avoir tenté d'expliquer tous les effets de la nature par les seules lois du mouvement. Mais Descartes, en grand philosophe, pensait avec raison que Dieu a tout opéré dans le monde et continue de l'opérer par quelques lois générales : son tort n'aurait été d'avoir cru que ces lois supérieures n'étaient point hors de sa por-

touchant sa nature, et celle des astres que nous y voyons, je suis devenu si hardi, que j'ose maintenant chercher la cause de la situation de chaque étoile fixe : car quoiqu'elles paraissent fort irrégulièrement éparses çà et là dans le ciel, je ne doute point toutefois qu'il n'y ait un ordre naturel entre elles, lequel est régulier et déterminé; et la connaissance de cet ordre est la clé et le fondement de la plus haute et plus parfaite science que les hommes puissent avoir, touchant les choses matérielles, d'autant plus que par son moyen on pourrait connaître, à priori, toutes les diverses formes et essences des corps terrestres; au lieu que sans elle, il nous faut contenter de les deviner, à posteriori, et par leurs effets. Or, je ne trouve rien qui me pût tant aider pour parvenir à la connaissance de cet ordre, que l'observation de plusieurs comètes; et comme vous savez que je n'ai point de livres, et quoique j'en eusse, que je plaindrais fort le temps que j'emploierais à les lire, je serais bien aise d'en trouver quelqu'un qui eût recueilli tout ensemble ce que je ne saurais sans beaucoup de peine tirer des auteurs particuliers, dont chacun n'a écrit que d'une comète, ou deux seulement.

« Vous m'avez autrefois mandé que vous connaissiez des gens qui se plaisaient à travailler pour l'avancement des sciences, jusqu'à vouloir même faire toutes sortes d'expériences à leurs dépens. Si quelqu'un de ce caractère voulait entreprendre d'écrire l'histoire des apparences célestes, selon la méthode de Verulamius (Bacon), et que, sans y mettre aucune raison ni hypothèses, il nous décrivit exactement le ciel, tel qu'il paraît maintenant, quelle situation à chaque étoile fixe à l'égard de ses voisines, quelle différence, ou de grosseur, ou de couleur, ou de clarté, ou d'être plus ou moins étincelantes, etc.; item, si cela répond à ce que les anciens astronomes en ont écrit, et quelle différence il s'y trouve (car je ne doute point que les étoiles ne changent toujours quelque peu entre elles de situation quoiqu'on les estime fixes); après cela qu'il y ajoutât les observations des comètes, mettant une petite table du cours de chacune, ainsi que Tycho a fait de trois ou quatre qu'il a observées; et enfin les variations de l'écliptique, et des apogées des planètes; ce serait un ouvrage qui serait plus utile au public qu'il ne semble peut-être d'abord, et qui me soulagerait de beaucoup de peine. Mais je n'espère pas qu'on le fasse, non plus que je n'espère pas aussi de trouver ce que je cherche à présent touchant les astres. Je crois que c'est une science qui passe la portée de l'esprit humain; et toutefois je suis si peu sage, que je ne saurais m'empêcher d'y rêver, quoique je juge que cela ne servira qu'à me faire perdre du temps, ainsi qu'il a déjà fait depuis deux mois, etc. » Tome II, Lettre LXXVII, au P. Mersenne.

tée; qu'elles étaient celles que nous connaissons, et que lui-même a découvertes en très-grande partie.

Bacon a eu la même pensée que Descartes, et allant encore plus loin, il a cru que tout avait été opéré et continuait d'être régi par une seule et unique loi; mais cette loi, à laquelle sont subordonnées toutes celles qui nous sont connues, il a cru que nous ne pouvions guère espérer de la connaître elle-même, et de la comprendre jamais. Nous venons de voir dans la lettre de Descartes, citée en note, qu'il pensait de même.

On doit reconnaître, dit Bacon (de sapientia veterum, par. 17), une force ou vertu primitive et unique qui dispose et forme tout de la matière.... Cette force ne peut avoir aucune cause dans la nature (Dieu étant toujours excepté), puisque rien n'existe avant elle dans la nature, et qu'ainsi rien n'a pu la produire... Il faut peut-être désespérer que l'homme puisse jamais découvrir et comprendre la manière dont opère cette cause.... Aussi le philosophe sacré, Salomon, a dit: Dieu a fait toutes choses bonnes dans leur temps, et il a livré le monde à leur dispute, sans que l'homme cependant puisse connaître l'œuvre que Dieu a fait depuis le commencement jusqu'à la fin. Car cette loi sommaire de la nature, ou la force imprimée par Dieu aux premières particules pour leur rassemblement, et qui par la répétition et la multitude des rassemblements, a produit toutes les choses diverses qui remplissent l'univers; cette force, dis-je, peut bien se présenter à la pensée des hommes, mais ne peut guère y pénétrer. Cogitationem mortalium perstringere potest, subire vix potest... Il en est, parmi les philosophes, qui rapportent cette force de la matière à Dieu comme à son auteur: ils ont parfaitement raison sans doute; mais leur tort est de remonter tout à coup à Dieu, par un saut et non point par degrés; car entre les effets et Dieu, il existe un intermédiaire; cet intermédiaire est une loi sommaire et unique, qui est comme le centre et le régulateur de toute la nature, et que Dieu en quelque sorte a substitué à lui-même. C'est cette loi que Salomon, dans le texte cité plus haut, exprime par cette circonlocution, l'œuvre que Dieu opère depuis le commencement jusqu'à la fin.

On voit manifestement, par ce texte, que Bacon a cru que tout avait été produit et pouvait être expliqué par une seule loi.

Si quelqu'un soupçonnait dans le langage que nous venons de tenir sur les tourbillons de Descartes, de l'exagération ou même de l'enthousiasme, notre justification serait bien facile: il ne s'agirait que de lui faire observer, que l'auteur de l'*Esprit des Loix* a tenu le même langage, et qu'il a même parlé plus fortement que nous; car il n'a pas craint de dire, que ce grand système de Descartes, qu'on ne peut lire sans étonnement; ce système qui vaut lui seul tout ce que les auteurs profanes ont jamais écrit; ce système qui soulage si fort la Providence, qui la fait agir avec tant de simplicité et de grandeur; ce système immortel!

qui sera admiré dans tous les âges et toutes les révolutions de la philosophie, est un ouvrage à la perfection duquel tous ceux qui raisonnent, doivent s'intéresser avec une espèce de jalousie (*ouv. posth., in-8°, page 1021*).

Le système des tourbillons, qui sera une erreur reconnue aujourd'hui, si l'on veut, et un roman philosophique, a-t-il été, a-t-il dû être aussitôt reconnu pour tel? N'a-t-il pas été adopté généralement par les meilleurs esprits qui ont vécu après Descartes. Depuis même que Newton l'a attaqué de toutes ses forces dans ses *Principes mathématiques*, n'a-t-il pas continué d'être soutenu par les Leibnitz (1), les Huygens, les Jean et Daniel Bernoulli, c'est-à-dire par des hommes qui marchent dans l'empire des sciences sur la même ligne que Newton, ou du moins à peu de distance; et n'ont-ils pas cru devoir appliquer une partie de leurs veilles à en perfectionner quelque partie?

Le phénomène de la gravité des corps, le plus obscur et le plus impénétrable jusqu'alors de tous les phénomènes, n'est-il pas clairement expliqué dans ce système? La loi même de la gravitation, en raison inverse des carrés des distances, cette loi dont la découverte et l'application sont la principale gloire de Newton, ne dérive-t-elle pas clairement de ce système, et les cartésiens ne prétendent-ils pas l'avoir reconnue et démontrée, avant même qu'ils eussent aucune connaissance des *Principes mathématiques de Newton*? Villemot, curé de Lyon, tant loué par Fontenelle, nous en assure, dans sa *Nouvelle explication des planètes*, imprimée en 1703; et la candeur de ce respectable ecclésiastique, aussi constante que sa grande pénétration, ne nous permet pas d'en douter. Et d'ailleurs qu'y a-t-il d'étonnant qu'un curé de Lyon n'ait point connu d'abord un ouvrage de Newton, quoique imprimé à Londres depuis plusieurs années? puisqu'en Angleterre même, cet ouvrage est demeuré longtemps dans une sorte d'obscurité, et que pour en faire écouler la première édition, vingt-sept ans furent nécessaires.

Les cartésiens n'ont eu qu'à remarquer ou à supposer que les différentes couches des tourbillons sont en équilibre entre elles, pour faire naître de ce principe la gravité, sa loi fondamentale, et même la fameuse loi de Képler sur le rapport des vitesses des planètes avec leur distance du soleil. Nous ne pouvons nous empêcher ici d'observer, avec M. Fontenelle, que la règle de Képler, démontrée géométriquement, et par les pre-

mières idées, est une chose d'un grand prix.

Nous venons de citer Fontenelle: qu'on prenne la peine de lire sa *Théorie des tourbillons cartésiens*, ouvrage qui n'a paru que dans les dernières années de sa vie, et auquel on ne donna alors aucune attention, parce qu'il parut dans un moment où on commençait à être engoué du newtonianisme, et on ne rêvait à Paris qu'attraction: qu'on lise cet ouvrage, où règne d'ailleurs tant d'ordre, d'élégance et de netteté, et on verra combien le système des tourbillons est magnifique, combien il est plausible, ingénieux, rempli même, pour me servir d'une expression du même Fontenelle, d'une sorte d'agrément philosophique (*page 210*). Combien donc a-t-on été peu fondé à prendre droit dans le système des tourbillons, pour déprécier Descartes, ainsi qu'il est arrivé, il y a quelques années, et pour lui faire cet affront insigne qui a rejailli sur toute la nation française, et qui nous occupera à la fin de ce discours.

Mais rappelons un fait qui suffira pour fermer la bouche à tant de légers et téméraires censeurs. Le Français qui le premier a fait connaître et mis en vogue le newtonianisme parmi nous (ce sont nos adversaires eux-mêmes qui nous l'attestent), le Français qui connaissait le mieux toutes les difficultés opposées jusqu'alors, et principalement par Newton, au système de Descartes, c'est M. de Maupertuis: voilà donc un témoin dont ils ne peuvent, dans le point dont il s'agit, ni suspecter les lumières, ni rejeter le témoignage. Or, qu'à pensé M. de Maupertuis du système des tourbillons? Après avoir dit d'abord que rien n'est plus beau que l'idée de Descartes, qui veut qu'on explique tout en physique par la matière et le mouvement, il témoigne, il est vrai, et il entreprend de prouver qu'on n'a pu accorder encore d'une manière satisfaisante les tourbillons avec les phénomènes (1); mais qu'a-joute-t-il? On n'est pas pour cela en droit d'en conclure l'impossibilité. Voilà donc M. de Maupertuis lui-même, qui ne désespère pas qu'un jour on ne réussisse à concilier le système des tourbillons avec tous les phénomènes de la nature. Il ne croit donc pas que ce système ait été invinciblement réfuté. Il n'est donc pas démontré à ses yeux, si clairvoyants d'ailleurs, que ce système soit une pure chimère. Qu'arrive-t-il donc à ceux qui veulent couvrir ce système de ridicule? C'est qu'ils se couvrent de ridicule eux-mêmes.

Mais quand nous accorderions, quand il serait vrai que les tourbillons doivent être relégués dans la région des chimères, ou, comme on s'exprime quelquefois, qu'ils ont été enfoncés de toutes parts, que s'ensuivrait-il contre Descartes? Que ce philosophe a fait un roman qui est au moins, il faut nécessairement en convenir, très-ingénieux, ou, si l'on veut aller plus loin, que ses panégyristes ne peuvent tirer aucun avantage

(1) Voici comment s'explique, sur le système des tourbillons et sur le vide, Leibnitz, tom. III, p. 50 et 558. Il écrivait en 1698.

Newtonus, mathematicus excellens, astrorum vortices tollendos putat: sed mihi, ut olim in Actis Lipsientibus prodidi, non tantum conservari posse, sed etiam pulcherrimè procedere videntur circulatione harmonica, enjais admirandas deprehendi proprietates.

Vacuum nullum esse pro certo habeo..... Fateor olim interstitioli vacua placuisse; hodie contrà sentio.

(1) Fig. des astres, chap. 3.

de ce système, pour l'éloge de Descartes. Mais ce système est-il l'unique, est-il même le principal titre de sa gloire ? Quand Descartes ne l'aurait pas inventé, quand il n'aurait rien publié sur la génération et l'ordre de ce monde, ne serait-il pas encore vrai qu'il a reculé ou plutôt qu'il a enlevé les bornes de la géométrie, et résolu des problèmes contre lesquels s'étaient brisés tous les efforts des anciens géomètres ? Ne serait-il pas toujours vrai qu'il a eu le premier l'idée d'appliquer l'algèbre à la géométrie, et la géométrie à la physique, deux idées qui supposent une grande profondeur de vues et auxquelles nous sommes redevables du progrès de toutes les hautes sciences ? Ne serait-il pas toujours vrai que le premier il a ébranlé l'empire des péripatéticiens, décrédité leur méthode, et tenté d'expliquer par le mécanisme seul tous les effets de la nature ? Ne serait-il pas encore vrai qu'il a jeté une nouvelle lumière sur toute la métaphysique, ouvert une route plus sûre et plus facile pour arriver à la vérité ; qu'il a découvert de nouvelles preuves de l'existence de Dieu et porté jusqu'à l'évidence la distinction de l'âme et du corps ? En un mot ne serait-il pas toujours vrai que Descartes a donné le ton à son siècle, et que, dans l'hypothèse où toutes les nations disputeraient entre elles sur la prééminence des philosophes qu'elles ont produits, il est celui que la nation française opposerait aux autres avec plus de confiance et d'avantage.

Dans le sommaire des services rendus par Descartes que nous venons de présenter il est un point qui mérite plus de développement, et qui rend la gloire de Descartes indépendante de tous ses systèmes physiques. Ce point est un service rendu aux sciences physico-mathématiques vraiment inappréciable, et qui mérite la reconnaissance éternelle des savants, puisque ces sciences lui doivent en quelque sorte leur naissance et leurs progrès. On sait qu'au temps de Descartes le péripatétisme régnait depuis plusieurs siècles dans les écoles avec l'autorité la plus absolue : on sait aussi que, loin de conduire à aucune vérité utile ou même simplement curieuse, il en obstruait toutes les routes. Un ou deux personnages avant Descartes s'étaient bien élevés contre le péripatétisme et avaient essayé de lui porter quelques coups ; mais ils ne l'avaient fait que d'une main faible et mal armée ; eux-mêmes avaient péri dans cette lutte. Descartes vint : il attaqua le colosse avec le plus grand courage, il l'ébranla dès les premiers coups ; bientôt il l'abattit et le mit en pièces : en peu d'années ce colosse énorme disparut de dessus la surface de la terre, et laissa le champ libre à tous ceux qui voudraient s'occuper de la recherche de la vérité.

Voilà, encore une fois, un service dans l'ordre des connaissances humaines, dont on ne saurait dans tous les temps tenir un trop grand compte à Descartes ; d'autant plus

que non content de prouver qu'on avait vécu jusqu'alors dans l'erreur, il indiqua en même temps la route qu'on avait à suivre pour arriver à la vérité, et ce n'est même jamais qu'en s'attachant à cette route, qu'on est parvenu à montrer que Descartes s'était quelquefois égaré lui-même.

Si ce grand génie revenait au monde, dit M. de Mairan, dans l'Eloge de l'abbé de Molières, fidèle à ses leçons, il se féliciterait des progrès qu'elles nous ont fait faire, il admirerait la sagacité de Newton dans ses calculs sur la physique céleste, il adopterait ses ingénieuses recherches sur la lumière et les couleurs, et même ses attractions en tant qu'elles se manifestent dans leurs effets et qu'elles nous cachent un mécanisme trop subtil ou trop compliqué dans leur cause ; car enfin, dirait-il, le mécanisme est certainement partout où nous le voyons ; mais nous ne saurions affirmer, sans beaucoup de témérité, qu'il n'est pas là où nous n'avons pu encore le démêler. Il y avait deux mille ans au seizième siècle, qu'on cherchait la cause mécanique de l'ascension des liqueurs dans les pompes, sans qu'on eût rien trouvé de satisfaisant sur ce sujet ; donc, concluait-on, la cause de l'ascension des liqueurs dans les pompes n'est pas mécanique. C'est d'un semblable raisonnement que l'horreur de la nature pour le vide, et cent autres chimères prirent naissance. Le défaut de philosophie n'était pas dans l'ignorance de la pesanteur de l'air, ou de tel autre fait inconnu, mais dans l'assertion précipitée d'une propriété de la matière, encore plus inconnue et tout à fait inintelligible. Je n'ai pas ignoré, poursuivait ce philosophe, que mon principe ouvrirait une carrière sans bornes, et dans laquelle ceux qui commenceraient leur course où j'ai fini la mienne, iraient plus loin que moi ; je leur en ai fourni les moyens, et si je ne m'en suis pas toujours servi moi-même assez heureusement, je n'ai pas voulu du moins en imposer aux hommes, et me dérober à leur censure par de respectables ténèbres : je suis venu, au contraire, le flambeau à la main, les exhorter à ne rien croire en matière de philosophie, que ce qu'ils verraient clairement, soit des yeux du corps, soit de ceux de l'esprit. Du reste, ma physique est l'ouvrage de tous les siècles. Rien ne marque mieux la jeunesse de l'esprit humain, et n'est en même temps moins philosophique, que sa précipitation à juger que les connaissances qui ont échappé à ses derniers efforts seront à jamais refusées à la postérité.

Dans ces réflexions si sages, M. de Mairan paraît avoir été prévenu par le célèbre et savant Varignon : *Descartes nous a appris, dit-il (Nouvelles conjectures sur la pesanteur), à ne plus respecter les opinions des anciens philosophes. Il nous a même appris à ne point respecter les siennes, en nous montrant que dans les sciences, il n'y a que la vérité qui soit digne de notre respect : et par là ce grand génie a trouvé le moyen de faire suivre ses principes par ceux mêmes qui abandonneraient ses opinions pour en suivre de plus raisonnables.*

M. Gaillard, qui partagea avec M. Thomas le prix proposé pour l'Eloge de Descar-

tes, adopte les réflexions de ces deux célèbres académiciens, et les exprime, dans son discours, avec autant de clarté que de précision : *On peut, dit-il, avoir été plus loin que Descartes, mais c'est dans la route qu'il a tracée ; on peut s'être élevé plus haut, mais c'est en partant du point d'élevation où il a porté les esprits. On peut enfin l'avoir combattu lui-même avec succès, mais c'est en se servant des armes qu'il a fournies.*

Qu'on nous permette, avant de terminer ce point, une comparaison. Il s'agit de la construction d'un grand édifice : le terrain sur lequel il faut l'élever, est en certains endroits occupé par d'anciens bâtiments très-difficiles à abattre, et dans d'autres, coupé par des précipices affreux : un personnage vient, qui comble tous ces précipices, renverse ces bâtiments, en enlève les décombres, aplanit et affermit tout le terrain sur lequel il élève lui-même un nouvel édifice ; mais cet édifice, quoique magnifique dans le plan, est construit trop à la hâte : on y découvre quelques défauts essentiels ; on n'avait pas eu le temps d'assembler d'assez bons matériaux et en assez grande quantité : arrive un autre architecte qui trouve le terrain préparé, et qui, profitant des lumières et des fautes de son prédécesseur, fait à son tour disparaître le nouvel édifice, et lui en substitue un autre plus régulier et plus solide. Les spectateurs, qui contemplant aujourd'hui ce nouvel édifice, se contentent d'en admirer la beauté et de profiter de ses avantages ; mais presque aucun d'eux ne pense à celui qui, avec des peines et des frais immenses, a préparé le terrain, creusé les fondements, et fourni même les plus grandes vues pour le dessin de la construction du second édifice (1).

L'application est facile à faire. Concluons donc que la physique générale de Descartes, avec toutes ses imperfections, loin d'autoriser le mépris que quelques nouveaux philosophes affectent pour la personne de l'auteur, lui donne un titre incontestable à une glorieuse immortalité.

(1) Il est aujourd'hui un très-grand nombre de vérités et de méthodes pour parvenir à la connaissance de la vérité, dont nous sommes redevables à Descartes ; mais ces vérités sont devenues si communes, si vulgaires, qu'on ne soupçonne pas qu'elles aient été méconnues jusqu'au temps de Descartes, qu'on n'en sait point de gré à ce philosophe, et qu'elles semblent ne fournir aucun titre à sa gloire. Écoutez Descartes, qui pressentait que cela arriverait ainsi, et qui commence à en former des plaintes.

« L'expérience m'a appris que, quoique mes opinions surprennent d'abord, parce qu'elles sont fort différentes des vulgaires ; cependant, après qu'on les a comprises, on les trouve si simples et si conformes au sens commun, qu'on cesse entièrement de les admirer, et par là même d'en faire cas ; parce que tel est le naturel des hommes, qu'ils n'estiment que les choses qui leur laissent de l'admiration, et qu'ils ne possèdent pas tout à fait. C'est ainsi que quoique la santé soit le plus grand de tous les biens qui concernent le corps, c'est pourtant celui auquel nous faisons le moins de réflexion, et que nous goûtons le moins. Or, la connaissance de

Fortifions encore cette conclusion, s'il est nécessaire, par le témoignage d'un auteur célèbre, d'autant moins suspect, qu'il était étranger à toutes les sectes de philosophes, et que ceux qui sont le moins favorables à Descartes, le comptent presque au rang de leurs alliés : c'est l'abbé de Saint-Pierre. Après avoir assigné les titres qui fondent la dénomination d'un grand homme ; après avoir prouvé en conséquence que Descartes devait être regardé avec justice, non pas seulement comme le plus grand géomètre et le plus grand physicien qui eût paru, mais encore comme un grand homme dans toute la force du terme, et un des plus grands hommes qui aient jamais été, il ajoute : *Pour juger de la grandeur de son génie, il n'y a qu'à faire attention à la multitude de connaissances plus exactes et plus vraisemblables qu'il a acquises depuis le point où il a trouvé la géométrie et la physique jusqu'au point où il les a laissées ; il nous a donné plus de connaissances vraisemblables sur la physique en vingt ans, que les sectateurs de Platon, d'Aristote et d'Epicure, n'avaient fait en deux mille ans (Projet pour perfectionner l'éducation, tome I, page 282).*

Veut-on encore le témoignage d'un auteur bien connu, célèbre par le sang-froid et le bon sens qui règnent dans tous ses écrits de morale et de philosophie ; je parle de Nicole. *On avait philosophé, dit-il, (traité de la faiblesse de l'homme) trois mille ans durant sur divers principes, et il s'élève dans un coin de la terre un homme (Descartes) qui change toute la face de la philosophie, et qui prétend faire voir que tous ceux qui sont venus avant lui, n'ont rien entendu dans les principes de la nature. Et ce ne sont pas seulement de vaines promesses ; car il faut avouer que le nouveau venu donne plus de lumières sur la connaissance des choses naturelles, que tous les autres ensemble n'en avaient donné.*

C'était aussi le témoignage que Descartes, dans sa lettre au P. Dinet, ne craignait point de se rendre à lui-même, avec une noble et juste confiance. *Qu'on fasse le dénombrement de toutes les questions qui, depuis tant de siècles que les autres philosophes ont eu cours, ont été résolues par leur moyen, et peut-être s'étonnera-t-on de voir qu'elles ne sont pas en si grand nombre, ni aussi célèbres que celles qui sont contenues dans mes essais. Bien plus, je dis hardiment que l'on n'a jamais donné la solution d'aucune question, suivant les principes de la philosophie péripatéticienne, que je ne puisse démontrer être fausse et non recevable. Qu'on en fasse l'épreuve ; qu'on me les expose, et l'on verra l'effet de mes promesses.*

Il est d'autres points, dans la philosophie de Descartes, moins importants ou moins connus, qui ont été aussi un objet de critique, et qui exigent de nous quelques éclaircissements ou quelque défense.

M. D'Alembert, dans le discours préliminaire de l'Encyclopédie, pose en fait que Des-

« la vérité est comme la santé de l'âme : lorsqu'on la possède, on n'y pense plus. » (Lettres, tome I^{er}, Lett. XLIII.)

cartes s'est trompé sur les lois du mouvement, et donne manifestement à entendre que toute la gloire de Descartes, en cette partie, c'est d'avoir deviné qu'il devait y en avoir.

M. Thomas, quelque intérêt qu'il eût à louer et à justifier Descartes, parle dans le même sens (pag. 39) : et il est vrai que c'est aujourd'hui le langage commun. Mais il n'est pas moins vrai que ce langage n'exprime qu'une erreur, et prouve seulement qu'aujourd'hui Descartes n'est pas assez lu. Il est vrai qu'il s'est trompé sur une des lois du mouvement ; mais il a découvert toutes les autres, et Newton, qui les propose comme lois fondamentales de toute sa théorie, les a empruntées presque de mot à mot de Descartes. Laissons parler le cardinal Gerdil, physicien aussi habile que profond métaphysicien, il inspirera plus de confiance que nous : c'est dans sa Dissertation sur l'*Incompatibilité des principes de Descartes et de Spinoza* (p. 223), qu'il discute ce point : « Les lois générales de la nature, dit-il, que Descartes aura toujours la gloire d'avoir le premier recherchées et trouvées en partie, sont précisément celles que Newton a depuis proposées presque dans les mêmes termes, et entre les mains duquel cette théorie a reçu, pour ainsi dire, sa dernière sanction. Je les transcrirai ici, pour ne point laisser sans preuves une assertion qui va paraître un paradoxe à bien des gens.

Le cardinal Gerdil transcrit donc les lois de la nature, données par Descartes, dans la seconde partie de ses Principes (article 37) ; et il les met en parallèle avec celles que Newton a placées à la tête de ses Principes mathématiques. La conformité presque entière est frappante. Nous croyons seulement que le cardinal Gerdil aurait eu plus d'avantage à citer le chapitre septième du *Monde* de Descartes, plutôt que la seconde partie des Principes : les lois de la nature nous y paraissent proposées avec plus de précision et de clarté ; et la conformité avec celles de Newton y paraît plus sensible. Le cardinal aurait pu remarquer encore une circonstance glorieuse à Descartes, c'est qu'il a découvert ces lois, de génie, et en parlant seulement des attributs de Dieu, tels que l'immutabilité.

On fait à Descartes et à sa philosophie une imputation vraiment grave, et que nous avons un intérêt particulier de détruire. On prétend qu'il exclut de sa philosophie les causes finales, et que par là il détruit les fondements de la Providence, et la preuve la plus commune et la plus sensible de l'existence de Dieu. Nous croyons cette imputation mal fondée, et cependant nous convenons en même temps qu'il a donné quelque lieu de la lui faire

Il est bien vrai que Descartes ne fait point ou ne fait que fort peu d'usage des causes finales ; il est vrai que, comme Bacon, il a blâmé l'abus qu'on en a fait, et qu'il a cru que la recherche de ces causes avait nui à la recherche des causes physiques ; mais, com-

me Bacon, il n'en a blâmé que l'abus. Il n'en parle point quand il s'agit de prouver l'existence de Dieu ; mais pourquoi ? parce qu'il était tout occupé de faire valoir les nouvelles preuves de l'existence de Dieu dont il croyait être l'inventeur, et d'en montrer l'importance. Mais quand Voëtius lui a reproché de détruire les preuves anciennes de l'existence de Dieu, pour établir les siennes sur leurs ruines, il se récrie contre cette accusation, et se plaint amèrement de la calomnie. Il assure qu'il croit qu'il y a plusieurs preuves de l'existence de Dieu absolument différentes des siennes, et qui bien entendues sont des démonstrations véritables. Mais, dans le cours de l'ouvrage, bien des occasions s'offriront de revenir sur cet objet, et d'observer que Descartes n'a écarté de la philosophie que les causes générales et totales que Dieu s'est proposées dans la création du monde, causes qu'il croit effectivement que nous ne pouvons pas nous flatter de connaître, et non pas les causes finales de quelques objets particuliers, comme des yeux, de la langue, et de l'oreille dans l'homme.

On voudrait encore faire un crime à Descartes de son opinion sur l'âme des bêtes, qu'il croit non animées d'aucun principe qui ait des pensées et des sensations proprement dites, et n'être en rigueur que des machines.

Mais, 1° rien de plus respectable que le motif qui l'a amené à cette façon de penser. Il a désiré enlever aux matérialistes l'arme principale dont ils se servent pour attaquer l'immortalité de l'âme. 2° Cette opinion, qui nous paraît si étrange, était, dans la philosophie de Descartes, la partie que Pascal admirait le plus. 3° On se récrie contre l'opinion de Descartes ; on dit qu'elle est fautive jusqu'à l'absurdité, et on ne prend pas garde qu'une secte entière de philosophes qui remplit toute l'Allemagne, soutient au fond tout ce qu'il y a de plus incroyable dans l'opinion de Descartes, sans que personne le trouve étrange. Car dans le système de l'*Harmonie préétablie*, l'âme de l'homme et l'âme des animaux, s'ils en ont une, n'influent dans aucun mouvement de leurs corps (Gerdil, pag. 144), mais Dieu ayant prévu toutes les volitions de ces âmes, a monté la machine des corps auxquels elles sont unies, de manière que ces machines exécutent d'elles-mêmes tous les mouvements qui correspondent aux volitions des âmes, en sorte que, si l'âme d'un animal ou celle d'un homme étaient enlevées de leurs corps par la puissance de Dieu, ces corps quoique abandonnés par leurs âmes, exécuteraient pendant un certain nombre d'années tous les mouvements que Dieu aurait prévus et rendus correspondants aux volitions de leurs âmes pendant ce même temps (1). 4° Ceux qui com-

(1) Nous ne pouvons nous défendre du plaisir de nous rappeler et de rappeler à nos lecteurs un bel endroit de l'*Eloge de Descartes*, par M. Thomas, page 51.

« Qui nous dira ce que c'est que l'âme des bêtes ?

battent plus fortement que les autres en faveur de l'âme des bêtes, sont en même temps les ennemis les plus ardents des idées innées. Mais ont-ils fait attention que si on accorde aux bêtes des âmes proprement dites, des âmes capables de pensées et de sensations, dès lors ils doivent admettre des idées innées (*Gerdil, page 131*) ? 5° La raison de croire à l'âme des bêtes est tirée de la conformité de leurs organes avec ceux de l'homme, et de ce qu'elles éprouvent en apparence des passions semblables aux nôtres ; cette raison frappe tout le monde. Mais se donne-t-on la peine de considérer les conséquences qui suivent de ce sentiment ? Rien de plus embarrassant que ces conséquences. Nous n'en indiquons qu'une dans ce moment : notre conduite dans le traitement que les animaux éprouvent de notre part, paraît alors barbare, et il nous est bien difficile de concilier leurs souffrances avec la justice et la bonté de Dieu, avec ce grand principe de saint Augustin : *Sub Deo justo, nemo miser, nisi mereatur.*

On a encore chargé la philosophie de Descartes d'une accusation bien odieuse. On a prétendu qu'elle avait enfanté le spinosisme, et que Spinoza avait fondé tout son système sur les principes de Descartes. Le cardinal Gerdil, dans sa grande Dissertation, qui a pour titre : *Incompatibilité des principes de Descartes et de Spinoza*, a prouvé jusqu'à l'évidence que rien n'était plus injuste qu'une semblable accusation.

Il nous suffira d'observer, 1° que le principal vice du système de Spinoza consiste à identifier dans une seule et même substance

« Quels sont ces êtres singuliers, si supérieurs aux végétaux par leurs organes, si inférieurs à l'homme par leurs facultés ? Quel est ce principe qui, sans leur donner la raison, produit en eux des sensations, du mouvement et de la vie ? Quelque parti que l'on embrasse, la raison se trouble, la dignité de l'homme s'offense, la religion s'épouvante. Chaque système est voisin d'une erreur ; chaque route est sur le bord d'un précipice. Ici Descartes est entraîné par la force des conséquences et l'enchaînement de ses idées vers un système aussi singulier que hardi, et qui est digne au moins de la grandeur de Dieu. En effet, quelle idée plus sublime que de concevoir une multitude innombrable de machines, à qui l'organisation tient lieu de principe intelligent ; dont tous les ressorts sont différents selon les différentes espèces et les différents buts de la création ; où tout est prévu, tout est combiné pour la conservation et la reproduction des êtres ; où toutes les opérations sont le résultat toujours sûr du mouvement ; où toutes les causes qui doivent produire des millions d'effets sont arrangées jusqu'à la fin des siècles, et ne dépendent que de la correspondance et de l'harmonie de quelques parties de matière. Avouons-le, ce système donne la plus grande idée de l'art de l'éternel géomètre, comme l'appelaient Platon. C'est ce même caractère de grandeur que l'on a retrouvé depuis dans l'harmonie précéden-
« blic de Leibnitz, caractère plus propre que tout autre à séduire les hommes de génie, qui aiment mieux voir tout en un instant dans une grande idée, que de traîner leur âme sur des détails d'observation, et sur quelques vérités éparses et isolées.

la pensée et l'étendue, et à les regarder comme deux attributs inséparables : or, il est notoire que Descartes a démontré, au contraire, que la pensée et l'étendue ne pouvaient compatir ensemble, et s'excluaient dans la même substance ; 2° que Spinoza ne reconnaissait point de premier moteur distingué de la matière, tandis que la nécessité de ce premier moteur est un point manifeste et capital dans toute la doctrine de Descartes ; 3° que Spinoza lui-même, dans une lettre du 5 mai 1676, déclare que bien loin d'adopter les principes de Descartes, il les a toujours regardés comme inutiles et même absurdes. *Non dubitari affirmare rerum naturalium principia Cartesiana inutilia esse, ne dicam absurda.*

Nous ne pousserons pas plus loin cette discussion. Il y a une défense de la philosophie de Descartes sur ce point, bien plus ancienne que celle du cardinal Gerdil, et aussi triomphante ; je parle de la défense du P. Lami, bénédictin, dans l'ouvrage imprimé en 1696, qui a pour titre : *le Nouvel Athéisme renversé*. On y voit un parallèle des principes de Descartes avec ceux de Spinoza, où l'on peut voir, dit avec raison le P. Lami, l'injustice ou du moins l'aveuglement de ceux qui prétendent que le cartésianisme a produit le spinosisme (1).

Enfin il est, dans les temps où nous sommes, des gens de lettres qui n'osant contester le génie supérieur de Descartes, se retranchent à dire qu'il s'est épuisé en vaines spéculations sur la formation du monde, et que Descartes n'a jamais travaillé pour l'utilité réelle du genre humain. On a donc oublié, ou on n'a jamais remarqué que Descartes, dans ses travaux, avait eu presque perpétuellement vue la perfection de la médecine, et par conséquent la prolongation de sa vie humaine ; que dans le dessein de parvenir à un but si intéressant, il avait consacré une partie notable de sa vie à l'étude du corps humain : et son *Traité de l'homme* montre avec quelle application et quel succès.

Que d'autres traits pris dans les écrits et la vie de Descartes ne pourrions-nous pas citer, qui prouveraient combien grossière-

(1) Les auteurs du *Nouveau Dictionnaire historique*, par une société de gens de lettres, assurent que dans l'ouvrage du P. Lami, les arguments de Spinoza sont très-bien exposés et très-mal réfutés, d'où ils concluent que l'ouvrage doit être mis au nombre des livres dangereux. Ils donnent pour garant d'un jugement aussi téméraire qu'injuste, M. Michaut. Au témoignage de ce M. Michaut, qui n'avait peut-être jeté qu'un coup d'œil rapide sur l'ouvrage du P. Lami, nous opposons deux témoignages de la plus grande autorité, celui de Bossuet et celui de Fénelon. Bossuet écrivait à l'auteur en 1696 : *J'approuve fort tout ce que je vois dans votre ouvrage. Il est plein d'une excellente et sublime métaphysique. M. de Fénelon, dans l'acte d'approbation du même ouvrage, assure que l'auteur a sapé les fondements du système impie de Spinoza, et défendu la vérité par des raisons très-solides. C'est le témoignage, dit M. de Fénelon, que je lui rends de tout mon cœur, avec toute l'estime possible. Ces deux témoignages sont imprimés à la tête de l'ouvrage.*

ment ont blessé et la vérité et la justice, ceux qui ont osé dire que Descartes n'avait été qu'un visionnaire! Mais pour les confondre et empêcher en même temps qu'on ne l'oublie, rappelons un vaste et magnifique projet que Descartes avait conçu, et dont sa mort prématurée seule a empêché l'exécution. Nous sommes étonné que M. Thomas et ses concurrents ne l'aient point fait entrer dans son éloge. Il est vrai que l'exécution de ce projet aurait exigé de grandes dépenses, bien au-dessus de ses facultés; mais un de ses amis, M. d'Alibert, avait promis d'y consacrer une partie de ses immenses richesses. *Les conseils de M. Descartes allaient donc à faire bâtir dans le collège royal et dans d'autres lieux qu'on aurait consacrés au public, diverses grandes salles pour les artisans, à destiner chaque salle pour chaque corps de métier, à joindre à chaque salle un cabinet rempli de tous les instruments mécaniques nécessaires ou utiles aux arts qu'on y devait enseigner, à faire des fonds suffisants, non seulement pour fournir aux dépenses que demanderaient les expériences, mais encore pour entretenir des maîtres ou professeurs dont le nombre aurait été égal à celui des arts qu'on y aurait enseignés. Ces professeurs devaient être habiles en mathématiques et en physique, afin de pouvoir répondre à toutes les questions des artisans, leur rendre raison de toutes choses, et leur donner du jour pour faire de nouvelles découvertes dans les arts. Ils ne devaient faire leurs leçons publiques que les fêtes et les dimanches après répres, pour donner lieu à tous les gens de métier de s'y trouver, sans faire tort aux heures de leur travail; et M. Descartes qui avait proposé cet expédient, supposant l'agrément de la cour et de M. l'archevêque, l'avait regardé comme un moyen très-propre à les retirer de la débauche qui leur est si ordinaire aux jours de fêtes (1).*

La nouvelle philosophie de Descartes ne pouvait s'établir que sur les ruines de l'ancienne qui régnait depuis plusieurs siècles dans les écoles. On ne doit donc point trouver étrange qu'elle ait d'abord éprouvé tant de contradictions; il faudrait plutôt être surpris qu'elle ait été si promptement et si pleinement victorieuse. Nous allons faire connaître en peu de mots sa fortune en France, et dans les principales parties de l'Europe.

Descartes était l'élève et l'ami des jésuites; il semble donc qu'il pouvait se flatter qu'ils accueilleraient favorablement sa philosophie; cependant il craignit pendant quelque temps que tout le contraire n'arrivât; mais ces inquiétudes furent bientôt calmées. Le jésuite même qui avait fait soutenir à Paris, dans le collège de la société, des thèses où sa philosophie était vivement combattue, et qui par cet éclat avait donné lieu à ses alarmes, ne tarda pas à changer de sentiment, et finit par adopter ses principes et lui de demander son amitié.

La congrégation naissante de l'Oratoire lui fut encore plus favorable; il comptait au

rang de ses amis le cardinal de Berulle, le P. de Condren, le P. Gibieuf, et en général tous les principaux membres de la congrégation. Mais c'est dans l'Université de Paris que sa philosophie fut d'abord mal accueillie. En 1674, ce grand corps se proposait de présenter une requête au parlement, pour demander qu'il en défendit l'enseignement dans ses écoles. M. le premier président de Lamoignon, ayant fait connaître à Boileau, dans une conversation, qu'il ne pourrait pas se dispenser de donner un arrêt conforme à la requête de l'Université (1), celui-ci aidé par Racine, Bernier, et le greffier du parlement, fabriqua promptement cet arrêt burlesque, pour le maintien de la doctrine d'Aristote, qu'on voit dans ses œuvres. Cette plaisanterie arrêta tout, et ne permit pas même à la requête de l'Université de paraître.

Cependant, en même temps que le nombre des partisans de la nouvelle philosophie augmentait, ses adversaires redoublaient de zèle et d'animosité. Leurs tentatives auprès du parlement n'ayant pas réussi, ils s'efforcèrent de prévenir et d'armer contre elle la cour et la puissance ecclésiastique: leurs efforts ne furent point sans succès.

En 1678, l'assemblée générale de la congrégation de l'Oratoire fut avertie qu'on trouvait mauvais que les opinions de Jansénius sur la grâce gagnassent une partie de ses membres, et que sa tolérance sur cet article compromettait sa sûreté. L'assemblée, de concert avec M. l'archevêque de Paris, fit un règlement général sur l'enseignement et les études. Il fut ordonné à tous les membres de la congrégation de se défendre, avec un soin tout particulier, du jansénisme condamné ou désapprouvé par les constitutions des souverains pontifes. Le même règlement enjoignit aux professeurs de ne point s'éloigner de la physique et des principes d'Aristote, reçus communément dans les collèges, pour s'attacher à la doctrine nouvelle de Descartes, que le roi, disait-on, pour de bonnes raisons, a défendu qu'on enseignât: et on entre là-dessus dans quelque détail de propositions qui devaient être les unes soutenues, les autres rejetées. Quoi qu'il en soit de la sagesse de ce règlement, qui occasionna beaucoup de trouble dans la congrégation, il nous fait connaître que dans les collèges de l'Oratoire on enseignait communément le cartésianisme.

Bayle fit imprimer, en 1684, un recueil de pièces concernant la philosophie cartésienne,

(1) Cette requête de l'Université ne doit point nous surprendre. En général, il est de la sagesse d'un corps, d'être en garde contre les innovations: et il est bon d'observer que quelques années auparavant, en 1668, les théologiens protestants de Frise dressèrent une requête, où ils demandaient aux Etats un règlement portant, qu'aucun professeur, docteur ou maître, quel qu'il pût être, soit dans l'Université, soit ailleurs, ne pût faire mention de la philosophie de Descartes en tout ou en partie, de parole ou par écrit, à moins que ce ne fût pour la réfuter (Voyez Nicéron, Vie de Bekker, t. xxxi, p. 180). Assurément cette requête cachérisait sur celle de l'Université.

et y inséra le règlement de l'Oratoire en entier. Il lui donna pour titre : *Concordat entre les jésuites, etc.*, et suppose que les jésuites avaient forcé les prêtres de l'Oratoire à signer cette pièce. Mais c'est une pure imagination de cet auteur, et une suite de l'opinion qui attribuait tant de crédit aux jésuites, et les rendait auteurs de toutes les mesures rigoureuses qui avaient trait au jansénisme. La preuve que les jésuites n'avaient ni directement ni indirectement forcé les oratoriens de renoncer à la doctrine de Descartes, c'est qu'ils n'y avaient pas renoncé eux-mêmes; c'est qu'on ne voit aucun règlement parmi eux qui leur ait défendu d'enseigner cette philosophie; c'est que, dans le fait, elle n'a pas cessé d'être enseignée dans une partie au moins de leurs collèges; et que si on a vu alors quelques jésuites, comme le P. le Valois et le P. Daniel, se déclarer contre le cartésianisme, d'autres jésuites continuèrent de lui être très-favorables.

Le nombre de ces derniers a toujours été en croissant; et l'un d'eux, le P. Guénard, en 1755, dans un discours sur l'esprit philosophique, couronné par l'Académie française, a renchéri sur tous les éloges donnés jusqu'alors à Descartes, et l'a bien dédommagé des traitements injurieux qui lui auraient été faits par quelques membres de sa société (1).

(1) Nous cédon's à l'envie de mettre cette espèce d'amende honorable sous les yeux de nos lecteurs, persuadé qu'ils nous en sauront gré : « Enfin parut en France un génie puissant et hardi, qui entreprit de secouer le joug du prince de l'école. Cet homme nouveau vint dire aux autres hommes, que pour être philosophe, il ne suffisait pas de croire, mais qu'il fallait penser. A cette parole, toutes les écoles se troublèrent : une vieille maxime régnait encore, *Ipse dixit*, le maître l'a dit. Cette maxime d'esclave irrita tous les philosophes contre le père de la philosophie pensante; elle le persécuta comme novateur et impie... Cependant malgré les cris et la fureur de l'ignorance, il refusa toujours de jurer que les anciens fussent la raison souveraine... Disciple de la lumière, au lieu d'interroger les morts et les dieux de l'école, il ne consulta que les idées claires et simples, la nature et l'évidence. Par ses méditations profondes, il tira presque de toutes les sciences du chaos; et par un coup de génie plus grand encore, il montra le secours mutuel qu'elles devaient se prêter, les enchaîna toutes ensemble, les éleva les unes sur les autres; et, se plaçant ensuite sur cette hauteur, il marchait avec toutes les forces de l'esprit humain ainsi rassemblées, à la découverte de ces grandes vérités que d'autres, plus heureux, sont venus enlever après lui, mais en suivant les sentiers de lumière que Descartes avait tracés. Ce fut donc le courage et la fierté d'esprit d'un seul homme qui causèrent dans les sciences cette heureuse et mémorable révolution, dont nous goûtons aujourd'hui les avantages avec une superbe ingratitude. Il fallait aux sciences un homme de ce caractère, un homme qui osât conjurer tout seul avec son génie contre les anciens tyrans de la raison, qui osât fouler aux pieds ces idoles que tant de siècles avaient adorées. Descartes se trouvait enfermé dans le labyrinthe avec tous les autres philosophes : mais il se fit lui-même des ailes, et s'envola, frayant ainsi de nouvelles routes à la raison captive. »

Le règlement fait dans l'assemblée générale de l'Oratoire, en 1678, semble supposer que le gouvernement avait défendu l'enseignement du cartésianisme. Dans la correspondance de M. Pellisson avec M. Leibnitz, on assure la même chose; cependant nous ne connaissons ni loi ni arrêt du conseil qui contiennent une semblable défense; et apparemment tout se réduisait, dans ce temps-là, à des insinuations ou à des ordres particuliers des ministres. C'est ainsi qu'il fut défendu pendant quelque temps à M. Régis de continuer ses leçons publiques de cartésianisme.

Mais, en 1689, il s'éleva contre la doctrine de Descartes un adversaire illustre, qui d'abord en avait été, ainsi qu'il nous en assure lui-même, un zélé défenseur. Cet adversaire est M. Huet, évêque d'Avranches. Il publia à cette époque un ouvrage ayant pour titre : *Censura Philosophiæ Cartesianæ* (1). Dans la préface de la nouvelle édition de cet ouvrage, qui parut en 1694, il confesse que cet écrit avait excité contre lui, au dedans et au dehors, un grand soulèvement; qu'il avait été pour lui une source de désagréments, et même qu'il lui fit perdre quelques-uns de ses meilleurs amis. Dans les mémoires de sa vie, il nous apprend encore à ce sujet une anecdote curieuse. Il avait cru devoir offrir à M. Bossuet, son ancien ami, un exemplaire de son ouvrage, et accompagner l'envoi d'une lettre honnête. Il n'ignorait pas que l'évêque de Meaux était partisan de Descartes, et il nous apprend qu'ils avaient eu souvent entre eux des disputes amicales, mais vives, sur quelques points de sa philosophie. M. Bossuet ne reçut point favorablement le présent; il trouva mauvais qu'en même temps que l'auteur de l'ouvrage le supposait un partisan de la philosophie de Descartes, il soutint que cette philosophie était contraire

(1) M. Arnaud faisait très-peu de cas de cet ouvrage. « Je ne sais pas ce qu'on peut trouver de bon dans le livre de M. Huet contre M. Descartes, si ce n'est le latin, écrivait-il en 1692 (*Lettre DIV*); car je n'ai jamais vu de si chétif livre pour ce qui est de la justesse d'esprit et de la solidité du raisonnement. C'est renverser la religion que d'outrer le pyrrhonisme autant qu'il l'a. Car la foi est fondée sur la révélation, dont nous devons être assurés par la connaissance de certains faits. S'il n'y a donc point de faits humains qui ne soient incertains, il n'y aura rien sur quoi la foi puisse être appuyée. Or que peut tenir pour certain et pour évident celui qui soutient que cette proposition, je pense, donc je suis, n'est pas évidente, et qui précède les sceptiques à M. Descartes, en ce que ce dernier ayant commencé à douter de tout ce qui pouvait paraître n'être pas tout à fait clair, a cessé de douter quand il en est venu à faire cette réflexion sur lui-même : *cogito, ergo sum*; au lieu, dit M. Huet, que les sceptiques ne se sont point arrêtés là, et qu'ils ont prétendu que cela même pouvait être faux, ce qui a été regardé par saint Augustin, et aussi bien que par Descartes, comme la plus grande de toutes les absurdités : parce qu'il n'y a rien certainement dont nous puissions moins douter que de cela. Il y a cent autres égarements dans le livre de M. Huet, mais celui-là est le plus grossier de tous. »

à la foi. M. Huet nous fait connaître quelle fut son excuse auprès de M. Bossuet : il lui répondit qu'on ne blessait point l'intégrité de la foi des anciens pères, ni de saint Thomas, en disant que les premiers avaient suivi Platon, et le second Aristote. (*Commentarius de rebus ad se*, etc.) Quoi qu'il en soit de la valeur de cette excuse, il résulte toujours de l'anecdote précédente, que si M. Huet était contraire à Descartes, M. Bossuet lui était favorable ; et le suffrage d'un prélat aussi zélé pour la doctrine, et qui, sans contredit, était le premier théologien de son siècle, suffit pour montrer que la philosophie de Descartes ne devait point alarmer les ministres de la religion. Le secrétaire de ce grand homme, M. le Dieu, nous apprend, et ce jugement est bien remarquable, qu'il mettait le discours de Descartes sur la Méthode au-dessus de tous les ouvrages de son siècle.

M. Huet, aigri de plus en plus contre les cartésiens, publia en 1693, en gardant cependant l'anonyme, un nouvel ouvrage contre Descartes, sous le titre de *Nouveau Mémoire pour servir à l'histoire du Cartésianisme*. Cet ouvrage respire, encore plus que le premier, une véritable animosité contre la doctrine et contre la personne même de Descartes. Mais quelle pouvait être la raison de ce procédé de la part d'un prélat d'ailleurs si modéré et si honnête ? Brucker ne doute pas qu'on ne doive la chercher uniquement dans les investigations des jésuites, ennemis de Descartes, dit-il, et très-intimement liés avec l'évêque d'Avranches. Mais ce jugement ou cette conjecture nous paraît très-frivole ; elle suppose d'ailleurs que le corps des jésuites était ennemi de Descartes, ce qui est contraire à la vérité. La conjecture de M. Thenisseul, rapportée par Nicéron dans la Vie de Descartes, nous paraît beaucoup plus plausible : *Quand M. Huet composa sa censure de la philosophie de Descartes, il était, dit cet auteur, piqué contre les cartésiens. On le voit dans le quatrième chapitre de cet ouvrage. Il trouvait mauvais que ces philosophes préférassent ceux qui cultivent leur raison à ceux qui ne font que cultiver leur mémoire, et qu'ils exigeassent qu'on travaillât plutôt à se connaître, qu'à connaître ce qui s'était passé dans les siècles reculés.* « Quoi ! dit-il (chap. 8), parce que nous sommes savants, nous devenons le sujet de la plaisanterie des cartésiens ! » Le mécontentement que pouvaient donner à ce prélat les déclamations imprudentes et exagérées de quelques cartésiens, était bien naturel. Il avait consacré toutes ses veilles à l'étude de l'antiquité : c'est sur son érudition qu'étaient fondées sa gloire et sa fortune. Décrier l'érudition, c'était donc vouloir prouver qu'il avait perdu son temps, et qu'il n'avait aucun droit solide ni à la gloire, ni aux dignités dont il avait été revêtu.

Quoi qu'il en soit, M. Huet, tout prévenu qu'il était contre Descartes, a été forcé de lui rendre un glorieux témoignage, que nous devons recueillir avec d'autant plus de soin,

que le trait qu'il loue dans ce philosophe n'entre pas communément dans son éloge : *Il est parti, dit-il, de principes très-simples, très-clairs et en très-petit nombre, pour expliquer toute la nature; et par un procédé digne d'un philosophe, il a suivi constamment l'ordre, et a enchaîné toutes ses explications les unes aux autres. Dans une très-grande abondance, il est court; et dans une très-grande brièveté, jointe à une subtilité qui n'est pas moins grande, il est clair; et je ne crains pas d'assurer qu'en tous ces derniers points, il n'est aucun philosophe, ancien ou moderne, qui lui soit comparable (1).*

La censure de M. Huet et la célèbre critique du P. Daniel, sous le titre de *Voyage du monde de Descartes*, n'arrêtèrent point le progrès de la philosophie cartésienne. Sa victoire sur le péripatétisme ne tarda pas à être complète : elle pénétra dans tous les collèges, dans ceux même de l'Université, et y régna paisiblement jusqu'au temps où une philosophie, qui s'occupe plus de calculer les effets que d'en découvrir les causes, commença à être à la mode. Tel fut le sort de la philosophie de Descartes dans sa patrie.

Cette même philosophie fut d'abord plus favorablement accueillie en Angleterre qu'elle ne l'avait été en France, et on y témoigna encore pour la personne du philosophe une plus haute considération. Milord Cavendish, habile mathématicien, et *éperduement amoureux*, dit M. Caillet, de la philosophie de Descartes, l'invita de la part du roi Charles I^{er}, qui aimait les sciences, à passer en Angleterre. Ce prince voulut même l'y fixer par les propositions les plus flatteuses pour un homme tel que Descartes ; car il promettait de consacrer de grandes sommes aux expériences de physique. Descartes était près de se rendre à l'invitation du roi ; et nous croyons devoir observer, dès à présent, en preuve de l'attachement de Descartes à l'Église catholique, qu'un des motifs qui l'y inclinaient, c'est qu'on l'avait assuré que le prince était catholique de volonté (*Baillet, part. II^e pag. 67*). Mais les troubles qui commençaient à agiter ce royaume, et qui aboutirent à la funeste mort du prince, l'arrêtèrent en Hollande. Le fameux Hobbes avait recherché la correspondance de Descartes, et sollicitait auprès de lui des éclaircissements sur différents points de physique, avec un empressement qui allait jusqu'à l'importunité. L'illustre chevalier Digby entretenait avec lui une correspondance suivie, et dès l'an 1638, il s'était montré un zélé défenseur de sa doctrine et de sa réputation (*Ibid., page 244*). Mais ni en Angleterre ni ailleurs, personne n'a d'abord pensé plus favorablement de la philosophie de Descartes, ni té-

(1) A paucissimis et simplicissimis et clarissimis principiis exorsus, universam naturam explicare instituit : quod fuit summo philosopho dignum, rationis ordinem tenet et connexionem rerum. In maximâ copîâ brevis est; in summâ brevitate et subtilitate dilucidus. Quibus postremis laudibus eum vel veterum vel recentiorum philosophorum æquiparat nemo (*Censura Philosophiæ Cartesianæ, ed. 4, p. 228*).

moiné plus d'admiration de son génie, que Henri Morus, docteur anglais, qui jouit encore aujourd'hui dans l'esprit de ses compatriotes de la plus haute considération. M. Clersehier, qui préparait l'édition des lettres de notre incomparable philosophe, lui écrivit pour en obtenir les copies des lettres que ce savant Anglais avait écrites à Descartes, et des réponses qu'il en avait reçues. Morus s'empressa de le satisfaire, et lui disait dans sa réponse, que nous traduisons : *Tel est dans les écrits de M. Descartes l'importance des matières qu'il y traite, la beauté des vérités qu'il découvre, la grandeur et la pénétration du génie qu'il montre, le concert et l'ordre admirable de tous les théorèmes qu'il y établit, qu'après les avoir lus mille fois, on les lit encore avec un nouveau plaisir... C'est ainsi que les hommes qui voient continuellement la lumière, la trouvent toujours également belle, et la reçoivent tous les jours avec une nouvelle reconnaissance. La philosophie de Descartes, continuait-il, n'offre pas seulement les plus grands charmes à l'esprit, elle est encore souverainement utile pour ce qui est la suprême fin de toute philosophie, je veux dire la religion; car tandis que les péripatéticiens admettent certaines formes substantielles nées de la puissance de la matière, et qui lui sont tellement unies qu'elles ne peuvent subsister sans elle, formes dans la classe desquelles ils rangent les âmes de presque tous les êtres qui ont vie, et celles mêmes auxquelles ils attribuent le sentiment et la pensée; tandis que les épicuriens proscrivent au contraire toutes les formes substantielles, et accordent néanmoins à la matière la faculté de sentir et de penser, Descartes est le seul que je connaisse, entre les physiologues, qui en même temps qu'il a pros crit toutes les formes substantielles et les âmes tirées de la matière, a dépouillé la matière de toute faculté de penser et de sentir; d'où il résulte que si on suit les principes de Descartes, on aura un moyen très-sûr et une méthode infallible de démontrer et l'existence de Dieu, et l'immortalité de l'âme, deux articles qui sont les grands fondements et les points d'appui de toute religion véritable.... En un mot, je soutiens qu'il n'est point de philosophie, si ce n'est peut-être celle de Platon, qui enlève plus complètement aux athées tous leurs subterfuges et toutes leurs évasions (Lettres, tom. I, pag. 253).*

Il écrivait à Descartes (pag. 258) : *Tous les hommes qui travaillent, ou même qui depuis l'origine du monde, ont travaillé à découvrir les secrets de la nature, ne me paraissent auprès de vous, si on compare le génie au génie, que des nains et des pygmées. Après quelques autres éloges aussi magnifiques, il ajoute : Ce n'est pas seulement dans votre patrie et ailleurs, c'est encore en Angleterre qu'il est des hommes pénétrés de la plus profonde estime pour votre personne et vos ouvrages, et dont l'admiration pour les divins talents de votre esprit, est portée au plus haut degré; mais il n'en est aucun dans cette partie qu'il emporte sur moi (Lettres, tom. I, pag. 259). Il lui disait dans une autre lettre : Vous par-*

lez quelque part d'Epicure et de Déécrite, comme de grands hommes, mais je vous crois bien plus sublime qu'eux, et très-supérieur, non seulement à eux, mais à tous les interprètes de la nature (Pag. 278) (1).

Telle était la haute idée que les Anglais avaient alors de Descartes : aussi, avant que Newton eût publié ses Principes mathématiques, et encore longtemps après cette époque, la philosophie de Descartes était seule enseignée dans les universités d'Angleterre. On avait traduit en latin pour leur usage, la Physique de Robault; et le premier ouvrage du célèbre Samuel Clarke fut une tra-

(1) Il est vrai que Henri Morus a varié dans son opinion sur la philos. phi. de Descartes, et qu'il a paru croire dans ses derniers écrits, que cette philosophie était peu favorable à la religion; mais, dans ces mêmes écrits, il revient fréquemment à ses premiers sentimens, et n'a pas craint de dire dans l'Appendix ad definitionem Caballæ philosophicæ, que Descartes lui paraissait avoir été un génie inspiré et rempli de l'esprit de Dieu, ainsi que l'avient été les deux personnages préposés par Moïse à la construction du tabernacle. Il confesse, il est vrai, dans des notes postérieures sur son ouvrage, qu'en parlant ainsi, il a été emporté trop loin; mais son excuse est encore un grand éloge de Descartes; il la fonde sur son amour et son admiration extrêmes pour un aussi puissant génie, qui semblait être tombé à coup descendu du ciel pour expliquer mécaniquement les phénomènes de la nature.

Dans la préface de son Traité sur l'immortalité de l'âme, imprimé pen d'années avant sa mort, Morus déclare que le plus utile et le plus sage conseil qu'il puisse donner à l'univers chrétien, c'est de faire enseigner la philosophie de Descartes dans toutes les académies et les écoles publiques; en sorte que les étudiants en philosophie connaissent parfaitement jusqu'où vont les puissances mécaniques de la matière, et où elles s'arrêtent. C'est le plus puissant secours, ajoute-t-il, que la raison et la connaissance de la nature puissent fournir à la religion; et il arrivera de là que les élèves destinés au ministère de l'Eglise seront de bonne heure suffisamment préparés pour lutter avec avantage contre leurs adversaires et leurs rivaux les plus préomptueux; car nous voyons tous les jours que, par le défaut de ces connaissances philosophiques, ils sont exposés aux mépris et aux insultes d'une multitude de petits audacieux qui, tout ignorants qu'ils sont au fond, vantent leurs connaissances dans la philosophie mécanique.

La seule modification que Morus, dans des scolies sur la préface, met au conseil sur l'enseignement de la philosophie cartésienne, c'est que l'on en donne une pleine intelligence; car on pourrait, dit-il, abuser d'une connaissance superficielle. Voici le texte latin de Morus :

Maximè sobriūm existimō ac fidelissimū consiliū, quod cum christiano orbe communicari potest, ut Cartesiani lectionem in omnibus scholis publicis, sive academicis commendarent; ut studentes in philosophiā peritissimè quāri sint iustorum limitum mechanicarum potentialiarum materiæ, quò usque perirant, et ubi deficiant, quod optimū sanè subsidium futurum est, quod religioni asserre potest ratio notitiæ naturæ. Hoc enim pacto quæ Ecclesiæ ministerio destinati sunt, naturè munientur sufficienti robore ad colluctandum cum maxime superbis eorum derisoribus et oppugnatoribus: cum hujus rei defectu videmus eos quàm obnoxiosè sint contempti ac profectioni ejusmodi audaculi, quæcis imperiū, philosophiæ mechanicæ jactatoris (Tom. II, pag. 287).

duction en meilleur latin de cette physique. C'est même à la faveur des notes qu'il joignit à sa traduction nouvelle, et qui étaient tirées des œuvres de Newton, que la philosophie de ce dernier s'introduisit dans les écoles, et que celle de Descartes commença à perdre son crédit.

Aujourd'hui les Anglais ont tourné toute leur admiration vers Newton. Depuis longtemps il est leur idole, et quand il s'agit de comparer, non pas les principes et la méthode de Descartes dans l'explication du système général du monde avec les principes et la méthode de Newton, mais le génie de l'un avec le génie de l'autre, l'influence de l'un dans le progrès des sciences, avec l'influence de l'autre, il semble que plusieurs écrivains anglais ne sont pas assez équitables, et qu'il entre dans leur jugement un peu de jalousie et de prévention nationale. Ce n'est pas certainement à nous qu'il appartient de prendre la balance, et de prononcer sur un démêlé de cette importance et de cette nature; nous croyons seulement devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs un parallèle de Descartes et de Newton, tiré d'un des discours qui ont concouru pour l'éloge de Descartes. Ce parallèle paraîtra fait au moins avec beaucoup d'esprit, et il mérite d'autant plus d'attention, que l'auteur, plus homme de lettres que physicien et géomètre, déclare qu'il a été éclairé et dirigé dans le cours de son travail par M. Clairaut, personnage qui est bien connu pour avoir joint la modestie et la sagesse au plus profond savoir en géométrie.

Quel mortel osera jamais venir se placer au-dessus de Descartes? L'Angleterre a nommé Newton..... Je n'ai garde de prétendre fixer les rangs de ces deux grands hommes: des pygmées ne mesurent point des géants. La France elle-même se partage, et l'Europe n'a pas jugé.

Mais quel spectacle que ces deux génies extraordinaires, comparés, opposés l'un à l'autre, pour quiconque est capable de le contempler! Sans doute ils balanceront à jamais la supériorité des nations rivales qui se glorifient de les avoir vus naître. Tous deux ont remporté le prix dans la carrière de l'esprit humain. Le premier, plus hardi, s'élance de la barrière qu'il avait lui-même ouverte à tous ses concurrents. Le second, plus heureux, partit du milieu de la lice, et atteignit le terme. Tous deux causèrent dans l'empire des sciences une révolution aussi heureuse qu'inespérée; mais la première prépara et décida la seconde. L'un a remonté tous les ressorts de l'entendement humain; l'autre en a déployé toutes les forces. Le philosophe français a retrouvé l'art de raisonner et de découvrir, qui semblait perdu pour les hommes; il leur a ouvert les yeux sur leurs erreurs, sur les siennes propres, et les a conduits jusqu'à l'entrée des routes de l'infini. Le philosophe anglais y a pénétré le premier, a tracé la figure de la terre, anatomisé la lumière, pesé les ciens, découvert et démontré le plan de l'architecte de l'univers. Celui-là, comme César, après avoir

jeté tous les fondements de sa grandeur, est enlevé tout à coup, lorsqu'il marche à de nouvelles conquêtes. Celui-ci, comme Alexandre, ne cesse de vivre que lorsqu'il n'a plus rien à conquérir. Descartes, d'une audace qui n'a d'égal que son génie, malgré l'horreur des ténèbres, malgré les tempêtes qu'ont élevées autour de lui l'ignorance, l'envie et les préjugés, fait des découvertes innombrables dans une mer immense, et fameuse par les naufrages. Newton, à la faveur du fanal allumé par Descartes, invité par son exemple, secondé des vents et des flots, fonde de florissantes et immortelles colonies. Le chef des Argonautes modernes, l'illustre Colomb, n'a pu être éclipsé par les navigateurs qui ont trouvé les sources de l'or, et conquis de vastes empires dans un monde nouveau; mais leur gloire se réfléchit sur celui qui leur en ouvrit l'entrée. Ainsi Descartes a des droits légitimes sur la réputation de ces génies rares, qui ont fait des découvertes si étonnantes, en suivant les routes qu'il leur avait frayées; et Newton, tout grand qu'il est par lui-même, doit, j'ose le dire, faire hommage à Descartes d'une partie de sa grandeur, et lui céder la supériorité qu'un génie inventeur obtient nécessairement sur ceux qui viennent après lui.

Descartes n'a trouvé ni encouragement, ni secours, ni modèle; et sans doute l'exemple trop frappant des Galilée et des Ramms l'eût intimidé, si la timidité pouvait entrer dans l'âme d'un philosophe. Seul avec la vérité faible et naissante, quelle hauteur de courage! quelle force de génie! Seul il lutta jusqu'au dernier soupir; seul il osa combattre son siècle, sa nation, et celle où il chercha vainement un asile. Ce n'est que dans le tombeau qu'il triompha, et avec lui la vérité. Newton, au milieu des acclamations de ses contemporains, et même de sa patrie, s'éleva dans des régions qu'aucun mortel n'avait reconnues avant lui, souvent sur ses propres ailes, quelquefois sur les ailes des Descartes, des Pascal, des Halley, des Boyle, des Huygens et des Cassini. L'un eut le mérite d'un sage, il a joui modestement de sa gloire; l'autre eut l'âme d'un héros. Nouvel Hercule, il dompta les monstres qui défendaient l'entrée du temple de la philosophie: son fortuné rival en emporta les trésors. Descartes, avec les armes qu'il s'était faites lui-même, a vaincu tous les philosophes. Newton a vaincu Descartes, mais avec les armes de Descartes. Descartes enfin a été Descartes sans Newton. Qui osera dire que Newton eût été Newton sans Descartes? (Eloge de Descartes, par M. l'abbé de Gourcy, pag. 26.)

Je ne peux résister à la tentation de citer encore sur le démêlé dont il s'agit, sur la question de la supériorité de nos deux grands philosophes, l'auteur d'un autre éloge de Descartes, qui obtint l'accessit, M. l'abbé Couanier-Deslandes. De quoi dispute-t-on, dit-il...? c'est opposer la grandeur de l'esprit humain à elle-même; c'est comparer le soleil au soleil, dans deux temps différents: quand, de l'extrémité de l'horizon, montrant le sommet de son orbe, et cachant encore le resta

dans un amas brillant de nuages enflammés, il chasse la nuit devant lui; et quand, du haut des cieux, il inonde les airs, la terre et les mers d'un déluge de rayons. Ici, il fait sortir le monde du néant, il réjouit toute la nature; là, il répand partout la chaleur et la vie par l'effusion de sa lumière. Français! souscrivez-vous à l'aveu que je fais? Le grand Newton a surpassé le grand Descartes; mais c'était-là le seul moyen qui lui restât de l'égaliser. (P. 32).

Le triomphe de la philosophie de Descartes ne fut ni moins prompt ni moins complet en Allemagne et dans les régions du Nord, qu'il l'avait été en Angleterre. La gloire du chef s'y soutint dans tout son éclat, jusqu'au temps où s'éleva dans ces contrées un puissant génie, digne d'être le rival de Descartes, qui fonda lui-même une nouvelle secte, et paraît aujourd'hui avoir absorbé toute l'admiration de ses compatriotes. On voit bien que nous voulons parler de Leibnitz. Ce grand homme, si justement appelé le Platon de la Germanie, a peu innové dans la physique, et ne s'est pas beaucoup écarté dans cette partie des principes de Descartes; il a même cru au plein et aux tourbillons jusqu'à la fin de sa carrière. Mais il a ouvert de nouvelles routes en géométrie; et sur l'âme, sur ses idées, sur son union avec le corps, sur la composition du continu, sur plusieurs autres points de la plus haute importance, il a eu des opinions vraiment neuves, et qui n'appartiennent ni de près ni de loin à la philosophie de Descartes. Les cartésiens lui reprochèrent de chercher à obscurcir la gloire de leur maître. Ce reproche était fondé; Leibnitz ne voulait point être réputé un pur cartésien, et il répétait souvent, non sans quelque fondement, que les disciples n'avaient rien ajouté à la doctrine du maître. Il craignait que les esprits, trop préoccupés de l'immense grandeur de Descartes, ne donnassent point assez d'attention à ses propres découvertes, et ne lui refusassent la portion de gloire à laquelle il avait droit de prétendre. Mais tranchons le mot, et ne craignons point de le dire, puisque après tout Leibnitz était un homme: Leibnitz était jaloux de Descartes. Nous avons pour garant de ce fait, M. Eccard, son ami et son collaborateur dans l'Histoire de la maison de Brunswick, qui le déclara en propres termes à M. l'abbé Conti (1), dans le voyage que celui-ci fit en Allemagne, peu de temps après la mort de Leibnitz (2).

(1) Oeuvres de l'abbé Conti, tome II, pag. 41.

(2) Leibnitz a pourtant rendu de temps en temps, surtout dans les dernières années de sa vie, la justice la plus complète à Descartes. Il assure qu'il n'y a presque point de page dans ses écrits où l'on n'apprenne quelque chose d'utile et de nouveau (Tome V, page 596). Il le place dans le petit nombre de ces génies qui ont rendu au genre humain des services immortels, et que la postérité honorera tant que l'histoire ne sera pas effacée de la mémoire des hommes, ni la vénération pour la vertu, exilée de leurs cœurs. Enfin, dans l'Histoire de la Langue universelle caractéristique, imprimée à la fin des Nouveaux Essais sur l'entendement humain, il dit qu'il n'entreprend point

Plein d'enthousiasme, comme sont tous les Allemands pour leur compatriote, Brucker n'a vu Descartes que par les yeux de Leibnitz, ou du moins, dans le jugement qu'il porte sur son mérite et sa philosophie, il ne fait guère que répéter ce qu'en avait dit celui-ci en diverses occasions. Cependant il semble qu'il ait eu quelque regret d'avoir été si réservé dans les louanges données à Descartes, et qu'il ait voulu réparer dans la suite cette odieuse parcimonie: car voici le magnifique éloge qu'il en fait dans le supplément à son Histoire de la Philosophie. C'est à l'occasion d'un parallèle entre Descartes et Gassendi: *Quelque éminent, dit-il, qu'ait été le mérite de Gassendi et du petit nombre de ses sectateurs, celui de Descartes a été plus éminent encore. Il a surpassé Gassendi par la grandeur du courage et la constance avec laquelle il a travaillé à réformer la philosophie. Il n'a point perdu de temps à embellir une vieille secte, comme a fait Gassendi à l'égard de celle d'Épicure; mais plein de cette élévation de génie et de cette noble ardeur qui avait animé Pythagore, Platon et les autres fondateurs de secte, il a osé seul chercher une route nouvelle et qui n'eût été frayée par personne; il a essayé, sur les ailes de son génie, de s'élever aussi de terre, et de parvenir jusqu'au sommet du Parnasse et au palais de la sagesse. Cette magnificence de sentiment et de courage, secondée par toutes les forces d'une volonté et d'un entendement qui, dans leur capacité, ne connaissent point de mesure, l'a tiré de la troupe des philosophes, pour l'élever au-dessus d'eux, et le rendre père d'une philosophie aussi ingénieuse que nouvelle. Il est arrivé de là que, tandis que la philosophie de Gassendi est demeurée resserrée dans d'étroites limites, celle de Descartes a rempli tout le monde philosophique: la hardiesse inconcevable de son génie lui donne encore sur le chancelier Bacon un avantage remarquable. Bacon avec une pénétration de jugement incroyable, a mesuré des yeux le champ de la saine philosophie; mais il n'est point entré dans ce vaste champ, et n'a pu tirer de sa culture aucune gloire. Descartes, au contraire, ne se bornant point à établir des principes, et ne se contentant point de jeter les yeux sur la vérité toute nue, a fait de grands pas en avant; il a pénétré jusqu'aux sources de la véritable philosophie, et les a percées par la force de son génie: il a érigé à cette philosophie un palais, dans lequel sont abattus les lares de la sagesse qu'Aristote avait maintenus si longtemps; et appelant à son service la géométrie, il en a élevé d'autres incomparablement plus beaux que les premiers (Suppl. Hist. Philos. p. 847).*

Telles sont les fleurs superbes que Brucker a cru devoir jeter sur la tombe de Descartes.

Il n'existe point d'édition complète des œuvres de Descartes; c'est une tache sur la littérature, et même sur la nation française: et

de le louer, parce que toutes les louanges suffiraient à peine pour célébrer la grandeur de son génie: *Hujus loci non est laudare virum ingenii magnitudine laudes propè supergressum.*

cette tache paraît bien plus sensible, quand on jette les yeux sur les superbes éditions qu'ont données les Anglais de leurs plus illustres philosophes, tels que Bacon, Newton, Boyle, etc. Il y a près de cent cinquante ans qu'on sentait la convenance, la nécessité même de donner une édition complète des œuvres de Descartes : l'académie des sciences en avait eu le projet ; mais il est demeuré jusqu'ici sans exécution. On a bien réimprimé à Paris, en 1724, les œuvres de Descartes, en 13 vol. in-12 ; mais outre que cette édition ne renferme que les ouvrages déjà imprimés de Descartes, et ne les renferme pas même tous, elle a été faite avec beaucoup de négligence, jusque-là que dans les volumes qui renferment les lettres, on en a oublié de très-longues et de très-importantes qu'il faut chercher dans les anciennes éditions (1).

On voit par le dénombrement qu'a fait Baillet, liv. VII, ch. 20, des ouvrages de Descartes non encore imprimés, qu'il en existait, au temps où il écrivait sa vie, un assez grand nombre : et c'est ce qui rendait plus instante et plus importante l'édition complète dont nous parlons. Que sont devenus ces manuscrits si précieux pour les sciences et pour la gloire de la nation française ? Il en est véritablement quelques-uns qu'un savant hollandais fit imprimer en 1701, sous le nom d'*Opera posthuma Cartesii* : et dans ce nombre se trouve heureusement celui qui était le plus précieux de tous, et qui a pour titre : *Regula ad directionem ingenii*, etc. L'auteur de la logique de Port-royal, qui en avait eu la connaissance, en faisait le plus grand cas : et peut-être même cet ouvrage est-il supérieur au fameux discours de la Méthode. Mais telle a été, en France, notre négligence, notre insouciance pour les œuvres de Descartes, qu'il n'existe pas même une traduction française d'un opuscule si intéressant, et que les exemplaires de l'original latin sont si rares, qu'à peine avons-nous pu en découvrir un ou deux dans toutes les bibliothèques de la capitale. Oh ! qu'il est à craindre que tous les autres ouvrages inédits de Descartes n'aient malheureusement péri, ainsi que tant de mémoires manuscrits sur sa vie, que Baillet cite, et avait eus sous les yeux ! Du moins nous les avons cherchés très-inutilement dans la bibliothèque impériale, et dans les autres grandes bibliothèques de Paris.

M. Baillet nous avait appris dans la vie de Descartes, que les lettres originales de ce grand philosophe au P. Mersenne, dans le nombre desquelles il en était une vingtaine non imprimées, étaient tombées des mains de M. Roberval dans celles de M. de la Hire, et

que celui-ci les avait léguées à l'académie des sciences ; cela nous a fait naître la pensée de les chercher dans la bibliothèque de cette académie, faisant aujourd'hui partie de celle de l'Institut : et nous avons eu la satisfaction de reconnaître qu'elles y étaient encore fidèlement conservées. Nous ne connaissons plus que la bibliothèque de Hanovre où l'on puisse espérer de trouver quelques manuscrits de Descartes ; du moins cette bibliothèque est dépositaire des papiers de Leibnitz, et Leibnitz a témoigné plus d'une fois qu'il possédait certains ouvrages manuscrits de Descartes, et qu'il était dans l'intention de les donner au public. M. Kortholt nous assure que dans le nombre de ces opuscules, se trouve un Discours de la Méthode entièrement différent de celui qui est si connu. Peut-être ce discours est-il le même que celui dont nous avons parlé plus haut, et que Leibnitz, qui écrivait en 1707, ignorait avoir été imprimé en Hollande en 1701 (1).

Enfin M. Feder, bibliothécaire de Hanovre, vient de découvrir un de ces opuscules inédits. C'est une ébauche de logique dirigée vers les études des mathématiques. Malheureusement il désespère d'en trouver quelque autre.

Mais ce n'est pas seulement la négligence à conserver les œuvres de Descartes, et à les réunir en corps, qui rend notre nation digne de blâme à l'égard de ce grand philosophe : c'est surtout l'injure qu'elle a faite à sa mémoire il y a peu d'années. Ici par *nation* nous entendons une assemblée nationale.

On sait que les ossements de Descartes avaient été transférés, dix-huit ans après sa mort, de Stockholm à Paris, avec la permission du gouvernement, et aux frais de M. d'Alibert, trésorier de France, personnage digne, à cet égard, d'une mémoire et d'une reconnaissance éternelles. Les hommes de lettres qui procurèrent cette translation, crurent que l'honneur de la France ne permettait pas que les cendres du plus grand homme de génie qu'elle eût jamais porté dans son sein, reposassent dans une terre étrangère (2). Elles

(1) Tome v de la Coll. de Leibnitz, pag. 421 et 470.

(2) Voici, sur les restes de Descartes, une anecdote curieuse et peu connue. Nous la tirons du 1^{er} volume des Mémoires pour servir à l'histoire de la reine Christine, imprimés à Amsterdam, en 1731. « On ne s'aurait, dit l'auteur des Mémoires, pag. 228, passer sous silence un fait qui ne sera connu que de peu de personnes, que M. Hof, professeur au collège de Skara en Westrogothie, vient de publier. C'est que l'officier des gardes de la ville de Stockholm qui eut la commission de faire lever le cercueil de Descartes de l'endroit où il était enterré, et de le transporter en France, ayant trouvé moyen d'ouvrir la bière, il en ôta le crâne de Descartes, qu'il garda le reste de ses jours fort soigneusement, et comme une des plus belles reliques de ce grand philosophe. Après la mort de l'officier, ses créanciers, au lieu d'argent comptant qui les aurait fort accommodés, ne trouvèrent guère d'autre chose que ce crâne, qui a passé depuis en d'autres mains. Sur quoi, M. Hof dit qu'il l'avait vu nouvellement chez un de ses amis à Stockholm, qui semblait en faire grand cas. »

Ce qui donnerait quelque crédit à cette anecdote,

(1) En 1715, parut à Amsterdam, chez Westein, une édition de toutes les Œuvres de Descartes, en 9 vol. in-4°. Peut-être cette édition renferme quelque ouvrage de Descartes qui n'avait pas encore été imprimé ; mais nous n'avons pas pu nous en assurer : car telle est notre indifférence pour le philosophe qui a fait le plus d'honneur à la nation française, qu'il n'existe à Paris aucun exemplaire de cette édition ; du moins il n'en est aucun dans les bibliothèques publiques.

furent déposées avec une grande pompe dans l'église de sainte Geneviève.

On jugeait depuis longtemps que le vaisseau de cette église n'était point assez vaste pour les grandes cérémonies, nous voulons dire les supplications ou les actions de grâces qui souvent y réunissaient la cour et la ville. On avait en conséquence, par les ordres de Louis XV, élevé un superbe temple, où les supplications et les actions de grâces devaient dans la suite avoir lieu, et où on aurait transféré le corps de la sainte patronne de Paris. L'édifice une fois construit, au lieu de remplir sa première destination, et de porter le nom de sainte Geneviève, reçut celui de *Panthéon*, et fut destiné à la sépulture des *grands hommes de la nation*. On y a transporté, à ce titre, par ordre des assemblées nationales, et avec un très-grand appareil, les corps de plusieurs personnages, tels que Mirabeau, Marat, Voltaire, Rousseau. Les deux premiers en ont été ignominieusement tirés par ordre d'une Assemblée nationale : on y voit encore les deux autres.

Dans la séance de l'Assemblée nationale, du 2 octobre 1793, un homme de lettres (M. Chénier) proposa, au nom du comité d'instruction publique, d'y transférer les cen-

dres de Descartes (1). Ce grand homme ayant eu son tombeau dans l'ancien temple de Sainte-Geneviève, avait droit d'occuper une place dans le nouveau. M. Chénier, dans son discours, débata par quelques traits que nous ne relèverons point ici, mais qui semblaient alors nécessaires pour se concilier l'attention et la faveur de l'auditoire. Il fit ensuite l'éloge de Descartes, et ajouta :

Descartes, l'orateur de sa patrie, opprimé, se vit contraint de la quitter de bonne heure, et fut errant toute sa vie. Il essaya les persécutions de ce même fanatisme, qui du temps des guerres civiles de France avait égorgé Ramus, et qui depuis en Italie avait plongé le vieux Galilée dans les cachots de l'inquisition..... Pressé par le besoin, il se retira chez l'étranger, et bientôt accablé de travaux, de dégoûts et de chagrins, il mourut dans la force de son âge, loin de sa patrie inhospitalière, en prouvant, par sa misère illustre, que l'ignorance est l'alliée naturelle du fanatisme et de la tyrannie, et que les despotes en tout genre sont ennemis des lumières..... C'est à vous, citoyens, qu'il appartient de veuger du mépris des rois, la cendre de René Descartes.

Nous sommes bien fâché de le dire, mais la vérité nous y oblige, M. Chénier a été ici

(1) M. Chénier partage ici pleinement les sentiments qu'avait déjà manifestés M. d'Alembert sur les honneurs qu'il convenait de rendre à la mémoire de Descartes. Ce célèbre académicien proposait même quelque chose de plus qu'une simple translation de ses cendres. Dans une séance publique de l'Académie française, en 1771, il lut un dialogue entre Descartes et la reine Christine, en présence du roi de Suède, dialogue qu'il a fait imprimer dans le premier volume des *Éloges* des membres de l'Académie française. On y voit combien il jugeait convenable, non seulement de transporter les cendres de Descartes, mais encore de lui ériger un monument dans la nouvelle église de Sainte-Geneviève.

Christine dit à Descartes :
«..... Si on a en le tort de vous oublier longtemps, il semble qu'on veuille aujourd'hui réparer cet oubli d'une manière éclatante. Savez-vous qu'on vous élève actuellement un mausolée ?

DESCARTES.
Un mausolée, à moi ! La France me fait beaucoup d'honneur, mais il me semble que, si elle m'en jugeait digne, elle aurait pu ne pas attendre cent vingt ans après ma mort.

CHRISTINE.
Vous faites vous-même bien de l'honneur à la France, mon cher philosophe, en croyant que c'est elle qui pense à vous élever un monument. Elle y songera bientôt, sans doute, et il s'en offre une belle occasion, car on reconstruit actuellement, avec la plus grande magnificence, l'église où vos cendres ont été apportées ; et il me semble qu'un monument à l'honneur de Descartes, décorerait bien autant cette église que de belles orgues ou une belle sonnerie. Mais en attendant ou vous érige un mausolée à Stockholm.....)

M. d'Alembert observe dans une note, que le mausolée a été effectivement érigé dans l'église de Saint-Olof à Stockholm, par ordre du roi de Suède. Il avait remarqué auparavant qu'on cherchait toujours dans l'église de Sainte-Geneviève le mausolée de ce philosophe, comme on cherchera à Saint-Etienne-du-Mont, ceux de Racine et de Pascal ; à saint Roch, celui de P. Corneille, etc.

dres de Descartes (1). Ce grand homme ayant eu son tombeau dans l'ancien temple de Sainte-Geneviève, avait droit d'occuper une place dans le nouveau. M. Chénier, dans son discours, débata par quelques traits que nous ne relèverons point ici, mais qui semblaient alors nécessaires pour se concilier l'attention et la faveur de l'auditoire. Il fit ensuite l'éloge de Descartes, et ajouta :

Descartes, l'orateur de sa patrie, opprimé, se vit contraint de la quitter de bonne heure, et fut errant toute sa vie. Il essaya les persécutions de ce même fanatisme, qui du temps des guerres civiles de France avait égorgé Ramus, et qui depuis en Italie avait plongé le vieux Galilée dans les cachots de l'inquisition..... Pressé par le besoin, il se retira chez l'étranger, et bientôt accablé de travaux, de dégoûts et de chagrins, il mourut dans la force de son âge, loin de sa patrie inhospitalière, en prouvant, par sa misère illustre, que l'ignorance est l'alliée naturelle du fanatisme et de la tyrannie, et que les despotes en tout genre sont ennemis des lumières..... C'est à vous, citoyens, qu'il appartient de veuger du mépris des rois, la cendre de René Descartes.

Nous sommes bien fâché de le dire, mais la vérité nous y oblige, M. Chénier a été ici

(1) M. Chénier partage ici pleinement les sentiments qu'avait déjà manifestés M. d'Alembert sur les honneurs qu'il convenait de rendre à la mémoire de Descartes. Ce célèbre académicien proposait même quelque chose de plus qu'une simple translation de ses cendres. Dans une séance publique de l'Académie française, en 1771, il lut un dialogue entre Descartes et la reine Christine, en présence du roi de Suède, dialogue qu'il a fait imprimer dans le premier volume des *Éloges* des membres de l'Académie française. On y voit combien il jugeait convenable, non seulement de transporter les cendres de Descartes, mais encore de lui ériger un monument dans la nouvelle église de Sainte-Geneviève.

Christine dit à Descartes :
«..... Si on a en le tort de vous oublier longtemps, il semble qu'on veuille aujourd'hui réparer cet oubli d'une manière éclatante. Savez-vous qu'on vous élève actuellement un mausolée ?

DESCARTES.
Un mausolée, à moi ! La France me fait beaucoup d'honneur, mais il me semble que, si elle m'en jugeait digne, elle aurait pu ne pas attendre cent vingt ans après ma mort.

CHRISTINE.
Vous faites vous-même bien de l'honneur à la France, mon cher philosophe, en croyant que c'est elle qui pense à vous élever un monument. Elle y songera bientôt, sans doute, et il s'en offre une belle occasion, car on reconstruit actuellement, avec la plus grande magnificence, l'église où vos cendres ont été apportées ; et il me semble qu'un monument à l'honneur de Descartes, décorerait bien autant cette église que de belles orgues ou une belle sonnerie. Mais en attendant ou vous érige un mausolée à Stockholm.....)

M. d'Alembert observe dans une note, que le mausolée a été effectivement érigé dans l'église de Saint-Olof à Stockholm, par ordre du roi de Suède. Il avait remarqué auparavant qu'on cherchait toujours dans l'église de Sainte-Geneviève le mausolée de ce philosophe, comme on cherchera à Saint-Etienne-du-Mont, ceux de Racine et de Pascal ; à saint Roch, celui de P. Corneille, etc.

« Un parent de Descartes, dit-il, M. Joachim, avait l'intention de faire construire un autre monument à l'endroit où René Descartes fut enterré, et où, comme il dit, une partie des cendres et du reste du défunt se trouvaient encore. *Exuviarum ejus pars non exigua hoc superest loco.* Mais ce dessein n'a pas été exécuté. » Cependant nous mettrons ici l'inscription que son parent aurait mise sur ce monument. Cette inscription commence ainsi : *Cartesius Joachimus, Gallus, Renati affinis.... durabilis et magnificentius monumentum Renato affini suo.... prop diem extrui curabit....*

A la suite de cette inscription, il est dit qu'elle a été composée par Edmond Pourchet, ancien recteur et professeur de philosophie émérite de l'Université de Paris.

Il est remarquable que M. Chanut, ambassadeur de France, avait demandé que le corps de Descartes fût enseveli dans le cimetière des enfants morts après le baptême. La reine Christine voulait qu'il le fût aux pieds des rois de Suède ; mais M. Chanut désirait donner aux parents et aux amis du défunt, la consolation de le voir placé parmi des prédestinés, selon le sentiment où nous sommes, que tout enfant baptisé au nom de la sainte Trinité, est sauvé, lorsqu'il meurt avant l'âge de raison au milieu même des protestants (*Vie de Descartes, pag. 425*).

Ah ! que nous sommes éloignés aujourd'hui d'avoir de semblables attentions ! Ce n'était pas cependant un petit génie que ce M. Chanut. C'était un des plus habiles négociateurs, et un des meilleurs esprits de son siècle : et tout est dit, tout est prouvé à cet égard, quand on observe qu'aucun homme ne posséda la confiance de la reine Christine à un si haut degré que M. Chanut, et ne fut plus estimé de Descartes.

bien mal servi par sa mémoire. Il y a dans ce fragment autant de faussetés que de paroles. 1° Il n'est pas vrai qu'aucun genre d'oppression ait forcé Descartes *de quitter sa patrie*; et, *s'il a erré toute sa vie*, c'est par goût pour les voyages, et dans le désir de se soustraire à l'importunité des hommes qui troublaient ses méditations. 2° Il n'est pas vrai qu'il ait été *persécuté* en France par les ministres de la religion catholique; et s'il a été en butte à quelques persécutions, c'est uniquement de la part de deux ou trois ministres protestants, et pendant son séjour en Hollande. 3° Il n'est pas vrai que ce soit *le besoin*, et non l'amour de la solitude, qui *l'ait forcé de se retirer chez l'étranger*, puisqu'un patrioime honnête le mettait au-dessus des besoins (1). 4° Il n'est pas vrai qu'il ait *succombé sous les travaux, les dégoûts et les chagrins*, puisque jamais il ne fut plus tranquille et plus honoré que pendant son séjour en Suède, où il passa les derniers jours de sa vie; qu'il n'y eut d'autres ennemis que quelques savants jaloux de son crédit et de sa gloire; et s'il y mourut au bout de quatre mois, c'est l'âpreté du climat, l'assiduité à donner des leçons à la reine, le changement de régime, qui en furent la principale et même l'unique cause. 5° Il n'est pas vrai qu'il ait prouvé, par une *misère illustre*, que *l'ignorance est l'alliée naturelle du fanatisme, et que les despotes en tout genre sont ennemis des lumières*, puisque, encore une fois, jamais il n'a éprouvé de misère; puisque Louis XIII lui accorda une pension considérable; puisque Charles I^{er} voulut le fixer en Angleterre par les offres les plus avantageuses; puisque la plus chère et la plus zélée de ses disciples fut la princesse palatine, fille du roi de Bohême; puisqu'il n'avait fait le voyage de Stockholm que sur les invitations les plus flatteuses et les instances les plus pressantes de la reine de Suède; puisque cette princesse recevait ses leçons avec autant d'empressement que de docilité, qu'elle avait projeté de lui donner des terres jusqu'à la concurrence de dix mille livres de rente dans la partie méridionale de ses états, et qu'après l'avoir comblé, pendant sa vie, de marques d'estime et de confiance, il ne tint pas à elle qu'il n'eût sa sépulture parmi les tombeaux des rois, et que ses cendres ne reposassent dans un mausolée superbe.

Ces observations prouvent au moins que si M. Chénier était alors bien convaincu et bien frappé du mérite extraordinaire de Descartes, il n'avait pas bien présente à l'esprit son histoire : mais dans les discours prononcés alors, et le plus souvent improvisés, il ne faut point attendre d'exactitude historique; et nous aimons à ne voir dans le texte pré-

céder qu'un défaut d'exactitude. Quoi qu'il en soit, il est toujours vrai que M. Chénier était parfaitement bien fondé dans le grand éloge qu'il fit de Descartes; que la proposition de placer ses ossements dans le Panthéon, était vraiment digne d'un homme de lettres; qu'elle intéressait autant la gloire de la nation que celle de Descartes; et quelque malheureux qu'en ait été le succès, elle honorera toujours et le patriotisme et le zèle de celui qui en fut le premier auteur.

La proposition de M. Chénier fut d'abord accueillie. On décréta, le 2 octobre 1793, que les honneurs du Panthéon français seraient accordés à Descartes, et que la Convention nationale tout entière assisterait à la solennité.

Ce décret (c'est l'observation faite ensuite par M. Chénier dans une autre circonstance), ce décret formait sans doute un étrange contraste avec cette foule de lois révolutionnaires que les tyrans anarchistes commandaient à la nation captive et décimée. Il ne pouvait plaire à l'ignorance toute-puissante qui avait fait un crime du génie.... Aussi ne cessèrent-ils d'entraver l'exécution d'un décret contre lequel, par un reste de pudeur, ils n'avaient pas osé s'élever publiquement. Trois années s'écoulèrent sans qu'il fût question de Descartes, et du décret qui ordonnait la translation de ses cendres. On n'y pensait plus, lorsque le Directoire exécutif proposa, par un message, que la translation eût lieu le 10 prairial, jour où devait être célébrée la fête républicaine de la Reconnaissance. Une commission fut nommée par l'assemblée, et M. Chénier fut encore l'organe de cette commission. Il fit, le 14 mai 1796, un discours qu'il termina par demander que, conformément à la proposition du Directoire, les cendres de Descartes fussent transférées au Panthéon, le 10 prairial; et au lieu de proposer que l'Assemblée nationale assistât en corps à la cérémonie, ainsi qu'il avait été décrété le 2 octobre 1793, il se borna à demander que le Directoire exécutif et l'Institut national y fussent présents.

Devait-on s'attendre qu'un honneur qui rejaillissait tout entier sur la république des lettres, et qui avait été accordé sous le règne des vandales, souffrit quelque opposition sous le règne de ceux qui semblaient faire profession de condamner le vandalisme? devait-on s'attendre que le membre de cette assemblée qui s'élèverait contre la proposition de M. Chénier, et demanderait que le décret qui ordonnait la translation des cendres de Descartes fût rapporté, serait un homme de lettres, et qui devait principalement à cette qualité l'honneur de siéger dans le Corps législatif? M. Mercier, c'est le nom de ce député, *invectiva*, avec beaucoup d'emportement, dans un long discours, contre la mémoire de Descartes, blâma les honneurs qui lui avaient été décernés, et demanda expressément le rapport du décret, qui ordonnait la translation de ses ossements au Panthéon (Nous ferons dans un moment

(1) Je suis fort aise qu'on sache, écrivait-il au P. Merseme, que je ne suis pas, grâce à Dieu, en condition de voyager pour chercher fortune, et que je suis assez content de celle que je possède, pour ne point me mettre en peine d'en avoir d'autre; mais si je voyage quelquefois, c'est seulement pour apprendre, et contenter ma curiosité (Tome II, Lettre LXXI).

quelques réflexions sur ce discours). Un ou deux députés seulement, Matthieu et Hardi, élevèrent la voix pour défendre la mémoire de Descartes; mais ils parurent bien plus touchés de ce que M. Mercier avait dit incidemment de désavantageux à Voltaire, que du mépris qu'il avait témoigné pour le philosophe français. Ce qu'il y eut de très-singulier, et de très-significatif en même temps, c'est la motion pleine de candeur d'un autre député, qui demanda que si le projet de décret pour la translation des cendres de Descartes était adopté, il fût inséré dans le considérant, que le projet a été adopté de confiance, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il fût dit que les députés ou l'assemblée n'avaient d'autre garant du mérite extraordinaire attribué à Descartes, que le témoignage du rapporteur et de la commission. Et dans le vrai, il y a beaucoup d'apparence que la plupart des membres de cette assemblée, financiers, négociants, agriculteurs, etc., très-habiles sans doute chacun dans leur genre, ignoraient pleinement le mérite et peut-être même le nom de Descartes.

On s'attend bien que M. Chénier ne garda point le silence dans cette conjoncture; mais les traits lancés par M. Mercier contre Voltaire avaient aussi excité toute sa sensibilité, et il employa à les repousser une partie des moments destinés à la défense de Descartes: il le défendit cependant avec courage, et il parla avec énergie. Il déclara qu'il osait espérer que le Corps législatif ne serait pas moins juste envers cet homme illustre, que ne le furent les vandales, sous le règne desquels gémissait la Convention; que le Corps législatif compromettrait sa gloire et la gloire nationale, s'il démentait aujourd'hui la promesse faite à la mémoire de Descartes par la Convention nationale; que s'il rejetait le projet qu'il venait de présenter au nom de la commission, il se couvrirait d'ignominie.

Cependant le projet fut rejeté: M. Mercier l'emporta, et il n'a plus été question des cendres de Descartes (1).

(1) Nos lecteurs désirent sans doute savoir ce qu'est devenu le corps de Descartes; nous allons satisfaire une aussi juste curiosité.

Lorsque l'église de Sainte-Geneviève, où l'on sait qu'avait d'abord été placé ce précieux dépôt, fut transformée en un atelier pour le service du Panthéon, l'administrateur du Musée des monuments français, M. Lenoir, demanda à la Convention nationale qu'il lui fût permis de transférer au Musée les cendres de ce grand homme. L'assemblée fit droit à sa demande. Il avait d'abord renfermé ces cendres dans une urne de porphyre qui avait appartenu au célèbre M. de Caylus, et qui servait de cénotaphe sur son tombeau; mais ce vase ayant été réclamé par l'administration du Musée-Napoléon, comme objet d'antiquité, M. Lenoir fit faire, sur ses propres dessins, un sarcophage en pierre, et y plaça les cendres de Descartes. Ce monument est aujourd'hui en plein air dans la cour du Musée: et c'est là que les restes du corps de Descartes attendent de la reconnaissance et du bon esprit de sa nation, qu'ils soient confiés à un tombeau plus magnifique, et transférés dans un édifice sacré.

Le département d'Indre-et-Loire, dans lequel est

L'assemblée nationale s'est-elle couverte d'ignominie, comme l'annonçait M. Chénier? ce n'est point à nous, c'est au public à le décider. Nous nous contentons de dire que cette conduite n'a pu jeter aucune défaveur sur Descartes; que la gloire essentielle de ce philosophe est au-dessus de toute atteinte; qu'en l'attaquant ou en la méconnaissant, on ne peut pas déshonorer Descartes, ou ne peut que se déshonorer soi-même. Nous observons encore qu'il y aurait de l'injustice à imputer à la nation française, ce qui n'est que le fait d'une assemblée nationale, c'est-à-dire d'un très-petit nombre de Français.

Il est temps de faire les réflexions que nous avons promises sur le discours que Mercier prononça dans cette circonstance. Ce discours n'est guère qu'une invective contre la mémoire de Descartes, également violente et injuste. Le but auquel l'auteur tendait, et où il parvint, est peut-être le plus grand scandale qui ait été donné dans la république des lettres. M. Mercier confesse qu'il a fait dans sa jeunesse un éloge de Descartes, et que cet éloge fut imprimé en 1763; c'est l'année où l'académie française avait proposé, pour sujet du prix, l'éloge de Descartes. Apparemment le discours de Mercier concourut avec les autres: mais il n'obtint ni le prix ni l'accessit. Le regret d'avoir infructueusement loué Descartes, au lieu de se tourner uniquement contre les juges, peut-être injustes, se serait-il encore tourné contre Descartes lui-même? cela serait bien étonnant et bien inconséquent! Mais enfin il faut cependant une cause d'une si étrange variation. L'auteur dit bien qu'il était alors dupe des noms pronés dans les académies, et qu'il ne savait pas encore que les plus grands

situé la Haye, en Touraine, lieu de la naissance de Descartes, avait demandé qu'on lui en cédât les restes. Le gouvernement n'acquiesça point à cette demande; et M. le général Pommereul, préfet du département, dans un discours prononcé peu de temps après, a su faire tourner ce refus à la gloire de Descartes. Les consuls, dit-il, ont, par le motif de leur refus, ajouté le dernier fleuron qui manquait à la couronne de Descartes, et consolé ses mânes: ils ont considéré ces restes précieux, non seulement comme une propriété nationale, mais encore comme une décoration nécessaire à l'éclat du siège des premières autorités de la République.

Le ministre de l'intérieur, au lieu des cendres, avait envoyé le buste de Descartes à la Haye, en Touraine, et l'inauguration de ce buste se fit avec une grande solennité, le 10 vendémiaire, au XI de la République. Le journal de ce département a rendu un compte intéressant de cette cérémonie; il y est dit que le buste fut placé dans la chambre où naquit Descartes, par M. le préfet du département, et que ce magistrat avait terminé la station qu'avait faite le cortège près l'autel de la patrie, par l'éloge de ce grand homme. Le buste, qui avait d'abord été déposé dans la maison comme, fut porté dans la chambre par des vieillards, précédé et suivi par un groupe d'enfants, et entouré de madame de Marcé, arrière-petite-nièce de Descartes, ses enfants et petits-enfants.

Madame de Marcé, est-il dit dans une note du discours, descend, par les femmes, du frère de Descartes. La famille du nom Descartes s'est éteinte dans madame la présidente le Prêtre de Châteaugiron, née Descartes, et son dernier rejeton.

charlatans du monde ont été quelquefois les hommes les plus célèbres. Mais la gloire de Descartes éclatait dans toute l'Europe avant même qu'il y eût des académies ; et ce philosophe régnait dans les écoles, avant que les académies fussent dans l'usage de proposer des prix. Descartes n'a donc point été célèbre parce qu'il a été prôné dans les académies, mais les académies l'ont prôné parce qu'il était célèbre. Quand M. Mercier composa l'éloge de Descartes, sans doute il le fit avec quelque connaissance de cause : il avait étudié auparavant, et sa vie et ses œuvres : comment donc tous ces faibles, tous ces travers, tous ces ridicules qui composent, si on l'en croit, la somme de la philosophie de Descartes, échappèrent-ils alors à ses regards perçants ? Comment peut-il se flatter de voir mieux quand il voit seul, que quand il voyait comme tout le monde ? En un mot, comment est-il arrivé que l'homme qui était il n'y a qu'un moment comparable aux plus grands philosophes, soit devenu tout à coup le plus grand des charlatans (1) ?

Quoi qu'il en soit, entrons dans quelque détail de ce discours. L'auteur débute ainsi : *Il y a près de 150 ans que René Descartes reçut à Paris, dans une église, les honneurs d'un service funèbre, où assistèrent en députation le parlement, la Sorbonne, le recteur de l'Université, les quatre facultés, tous les théologiens, légistes, ergoteurs et mauvais physiiciens de ce temps-là.* Il est vrai que le lendemain du jour où les cendres de Descartes, transportées de Stockholm à Paris, furent déposées dans l'église de Sainte-Geneviève, on fit dans cette même église un service solennel pour le repos de son âme ; mais excepté ce fait, qui est vrai, tout est faux dans

(1) Voici quelques traits du discours de M. Mercier. Il s'écrie en commençant : *O Descartes ! quand mon œil observe la sublimité de ton vol, je conçois un nouveau respect pour la profondeur de l'esprit humain. Je te lis et je suis fier du nom d'homme ; je médite avec toi, et mon être s'agrandit... Descartes méditabeaucoup dans la solitude où il s'était retiré... C'est loin des mortels profanes et frivoles qu'il prépare cette flamme pure et sacrée dont il doit éclairer le monde. Ainsi, dans tes entrailles profondes de la terre s'élaborent, dans un majestueux silence, ces mines précieuses qui feront un jour les richesses et la splendeur des états. Quel fut le fruit de ces méditations profondes ? Il sut douter. Hommes frivotes, endormis dans la paresse et dans le luxe, vous parlez au hasard, vous décidez avec une orgueilleuse ignorance... Soyez plus modestes en voyant Descartes méditer longtemps, et douter encore. Il avait quarante ans lorsqu'il tira le premier fruit de la maturité de son génie, son discours sur la Méthode. Ce fut un trait rapide de lumière qui pénétra tous les esprits. C'est là qu'on voit former le véritable art de penser... C'est là qu'il règle la boussole du jugement, et apprend aux hommes à s'en servir. Mais le philosophe se surpassa lui-même dans ses Méditations, ouvrage dans lequel il découvrit distinctement à l'univers un monde intellectuel.*

M. Mercier fait, dans son discours, la comparaison de Newton et de Descartes. « Je vois, dit-il, ces deux génies comme deux aigles élevés à une immense hauteur. L'œil ne peut plus comparer leur vol. Si Descartes ouvrit la carrière, Newton sut la rem-
« plir, etc. »

le narré précédent. Ni le parlement, ni la Sorbonne, ni le recteur, ni les quatre facultés n'y assistèrent en députation ; et ce qu'il plaît à M. Mercier d'appeler *tous les théologiens, légistes, ergoteurs*, plus opposés alors que favorables à Descartes, n'y parurent pas non plus. On n'y remarqua que les amis de Descartes et les partisans de sa philosophie, qui étaient dès-lors, il est vrai, en assez grand nombre. C'était M. de Montmor, M. l'abbé Fleury, M. de Cordemoi, M. Auzout, M. Rohault, M. le Laboureur, M. d'Ormesson, etc., c'est-à-dire, presque tous les savants de la capitale, les plus distingués de ce temps-là.

Un semblable début annonce au moins de la précipitation, et n'est point propre à inspirer de la confiance pour les assertions de l'auteur, quand elles ne sont point d'ailleurs accompagnées de preuves : telles sont les assertions suivantes, bien faites pour inspirer des sentiments plus forts que l'étonnement. *Qu'il me soit permis, dit M. Mercier, de retracer l'histoire du mal que Descartes a fait à sa propre nation, dont il a véritablement retardé les progrès par la longue tyrannie de ses erreurs ; il est le père de la plus impertinente doctrine qui ait régné en France. C'est le cartésianisme qui a tué la physique expérimentale, et qui fit des pédants d'école au lieu de naturalistes observateurs.* (Remarquez que le cartésianisme aurait tué la physique expérimentale avant qu'elle fût au monde, car au temps de Descartes, elle n'existait point encore.) *Son système du monde est un délire : il s'égara dans la dynamique et l'optique ; il fut fantastique et romanesque jusque dans sa philosophie. L'homme de Descartes n'est point l'homme de la nature ; il n'en a pas même les premiers traits.... Ce cerveau creux fit le plein....* L'auteur ressasse encore ici le reproche fait à Descartes et aux cartésiens d'avoir été les ennemis de la physique expérimentale. On a vu, dès les premières pages de notre Discours, ce qu'on doit penser de ce reproche.

Porterons-nous, dit-il, au Panthéon les restes de ce visionnaire qui a retardé pendant longtemps la promulgation des vérités physiques, qui ne fit aucune expérience, qui les dédaigna toutes, qui s'écarta constamment de tout sentier qui conduisait à l'observation.... Mais M. Mercier pouvait-il ignorer que Boyle, père de la physique expérimentale, était cartésien, et que toutes les expériences qui ont été faites jusque vers le milieu du dernier siècle, ont été faites sous le règne du cartésianisme et par les cartésiens ? S'il avait pris la peine de lire la Vie de Descartes par Baillet, il aurait vu que le goût pour les expériences est aussi ancien parmi les cartésiens que le cartesianisme, puisque dans les repas somptueux qui fut donné dans l'abbaye de Sainte-Geneviève, le lendemain du service fait pour Descartes, M. Rohault amusa après les repas les convives et les religieux par des expériences qu'il fit sous leurs yeux. Entendons encore un moment M. Mercier continuant de déchirer la mémoire de Descartes.

Peudant combien de temps, et à la honte de la vraie science, la France savante n'a-t-elle pas été serrilement attachée aux visions de Descartes? Il allia à cette déraison qui enfaute rêve sur rêve cette audace.... Mais ne poussons pas plus loin cette suite d'injures si odieuses, et qui commencent sans doute à fatiguer le lecteur.

Il est singulier que notre auteur n'ajoute point aux reproches qu'il fait à Descartes, celui qui est aujourd'hui dans la bouche de tous les philosophes de ce temps, je veux dire le reproche d'avoir cru aux idées innées, particulièrement à celle de Dieu. Il paraît, au contraire, lui en savoir gré : il trouve seulement mauvais qu'il n'ait pas tiré assez de parti de ce principe lumineux, et déplore que Locke et Condillac soient venus ensuite nous empoisonner de leurs grossiers raisonnements sur l'entendement humain. Ce qui est encore très-remarquable dans son Discours, c'est qu'il y prétend que tous les crimes de la révolution sont le fruit du matérialisme. On s'attend bien que nous n'entreprendrons pas de le réfuter sur cet article.

Vous, dit-il, qui avez voulu conduire les hommes et faire des lois en abandonnant les idées religieuses, tous vos pas ont été des crimes.... Frappé de l'immoralité profonde d'une génération, où l'on a vu pour la première fois peut-être l'alliage des passions impétueuses des sauvages et de la dépravation de l'homme policé, je me suis souvent dit : quels sont ces principes qui.... ont scélératisé tant de têtes? et j'ai cru remarquer, dans les atteintes portées à la spiritualité de l'homme, la naissance de cet esprit infernal qui provoque tant de scènes de carnage et de deuil..... Funeste philosophie, qui n'a cherché qu'à animaliser l'homme, c'est toi qui as formé le calus sur l'âme de tous nos égorgeurs ; et ils ont cessé d'être hommes, car je ne les ai pas entendus s'écrier avec la voix du repentir : nous avons été des monstres!

Ces réflexions sont fortes ; mais ne sont-elles pas bien fondées? Quoiqu'il en soit, voilà pour autoriser ceux qui croient que tous les crimes de la révolution sont nés de la nouvelle philosophie, un juge et un témoin, dont il serait assez difficile de contester la compétence et de récuser le témoignage.

Mais si le matérialisme est une erreur si monstrueuse, si fatale au genre humain ; si la spiritualité ou la simplicité de l'âme est, après le dogme de l'existence de Dieu, le plus précieux et le plus nécessaire de tous les dogmes, comment notre auteur n'a-t-il pas tenu le plus grand compte à Descartes d'avoir fabriqué des armes à la faveur desquelles on pourra dans tous les temps terrasser le matérialisme, et d'avoir été celui de tous les hommes, je ne dis pas comme plusieurs savants auteurs, qui le premier ait démontré rigoureusement, mais celui qui a prouvé le plus clairement la distinction qui existe entre l'âme et le corps? Comment a-t-il pu se dissimuler encore que Descartes avait fourni au genre humain de nouvelles preuves de l'existence

de Dieu? Ainsi, puisque l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme sont les deux grands fondements de la morale, et par conséquent de la paix et du bonheur parmi les hommes, celui qui a affermi ces deux fondements, qui les a rendus inébranlables, de quelle reconnaissance ne doit-il pas être digne à ses yeux? Le genre humain pourrait-il lui décerner une récompense trop honorable?

M. Mercier reproche encore à Descartes de n'avoir point fait intervenir assez fréquemment la divinité, et de ne point l'adorer dans ses écrits comme Newton l'adore dans les siens. Cette plainte est édifiante, mais est-elle juste? M. Mercier ne se souvenait donc pas que les *Méditations* de Descartes étaient, dans l'estime de ce grand homme, le plus important de ses ouvrages, celui qui était le plus cher à son cœur, et que, dans cet ouvrage admirable, tout tend à prouver l'existence de Dieu et la spiritualité de l'âme?

Terminons enfin cet article, et disons : Qu'il soit vrai, ainsi que le prétend l'auteur du discours, qu'on ne devait ouvrir les portes du Panthéon qu'aux personnages qui ont rendu des services éclatants dans l'ordre civil et militaire, et qu'elles devaient en général être fermées à tous ceux qui ne présenteraient, pour y être introduits, que des titres purement littéraires, des services rendus seulement à la république des lettres ; qu'en particulier on ait eu grand tort, comme il prétend encore, de les ouvrir à ce grand poète, à ce grand corrupteur qui flatta tous les rois, tous les grands, tous les vices de son siècle : qui, dans le misérable roman de *Candide*, attaqua le dogme consolateur de la Providence, et qui nous a légué, avec un pyrrhonisme honteux, cette légèreté cruelle qui nous fait glisser sur les vertus comme sur les forçats (on voit bien qu'il s'agit de Voltaire) ; c'est ce que nous n'examinons point dans ce moment.

Mais qu'on ait soutenu qu'il fallait refuser ce qu'on appelle les honneurs du Panthéon à Descartes, non pas précisément parce qu'il avait seulement servi les sciences, mais parce que, dans le fait, il ne leur avait rendu aucun service, qu'au contraire il en avait arrêté les progrès ; c'est un travers incroyable. Et ce qui met le comble à l'étonnement, et doit jeter les hommes de lettres dans une véritable stupeur, c'est que le discours de M. Mercier, discours si injurieux à Descartes, et qui tend à enlever à la nation française son principal ornement, ait été accueilli par une Assemblée nationale et imprimé par son ordre, sans même qu'elle en ait été détournée par la fletrissure que l'auteur y imprimait à Voltaire, qui était pourtant avec Rousseau sa principale idole ; c'est que ce discours ait entraîné les suffrages et fait supprimer les honneurs qu'avait décernés à Descartes une Assemblée précédente, où dominaient cependant ce qu'on appelle les Vandales.

Mais c'est assez nous occuper de l'outrage fait à la philosophie et aux sciences dans la personne de Descartes. Tirons un voile épais sur un trait si odieux, si peu honorable à notre nation, et enveloppons-le avec tant

d'autres, encore plus dignes d'un profond oubli.

Il est temps de finir un discours peut-être déjà trop long; terminons-le par un aveu franc et nécessaire, qui devrait suffire aux détracteurs de notre philosophe.

Nous convenons qu'il a échappé des erreurs à Descartes, et qu'en général sa philosophie n'a point été exempte d'imperfections.

Mais nous observons, ce qui n'a peut-être point été fait, du moins assez fréquemment, que Descartes nous a été enlevé à l'âge de cinquante-quatre ans, c'est-à-dire à l'âge où l'esprit commence à être dans sa parfaite maturité et dans sa plus grande force, et que s'il eût, comme Newton, vécu trente ans de plus, sa philosophie aurait reçu des réformations, des éclaircissements, des développements, des accroissements qui nous la feraient voir sous une autre face.

Mais nous répondrons avec l'auteur de l'*Anti-Lucrèce*, défendant la cause de Descartes :

Descartes a laissé, sans doute, quelque chose à réformer; nous en convenons: un seul homme ne peut pas tout. Le temps nous instruit; le siècle qui suit perfectionne les connaissances de celui qui précède: des recherches poursuivies pendant plus longtemps amènent de nouvelles découvertes. Après tout, le soleil lui-même a ses taches; il est quelquefois éclipsé par la lune; souvent il est voilé par de sombres nuages: mais en est-il moins alors le père de la lumière? n'est-il pas toujours le soleil?

Hic aliis nonnulla quidem emendanda reliquit:
Idque lubens fateor, non omnes omnia possunt.
Erdit ipsædies, ætatem corrigit ætas,
Et nova monstrantur studio quæsitæ per annos.
Sol patitur maculas, luna occultatur opaca
Interdum, sæpe et velatur nubibus atris:
Usque tamen lucis pater est, manet interea sol.

Oui, Descartes, avec ses taches, n'en est pas moins le père de la lumière. C'est à la clarté de la lumière qu'il a répandue, et dans la route qu'il a découverte, que marcheront, jusqu'à la fin, les hommes qui suivent la carrière philosophique.

Oui, Descartes avec les erreurs dans lesquelles il est tombé, parce qu'il était un homme et non pas un ange, n'en est pas moins un des génies les plus vastes, les plus pénétrants, les plus vigoureux qui aient paru depuis l'origine du monde. Il a honoré l'espèce humaine; il a particulièrement honoré sa patrie, qui se glorifiera éternellement de lui avoir donné la naissance. Leibnitz, son élève, mérite bien d'en être cru, lorsqu'il nous assure que toutes les louanges des hommes suffiraient à peine pour célébrer dignement la grandeur de son génie. Nous avons déjà vu qu'il l'appelle *virum ingeni magnitudine laudes propè supergressum*.

Mais prétons en ce moment l'oreille à l'illustre et savant cardinal de Polignac, célébrant la gloire de Descartes en vers magnifiques, et assignant le rang qui lui convient dans l'empire des sciences.

De quel nom appellerai-je ce génie de la na-

ture, l'honneur de sa patrie et des siècles derniers, Descartes, à qui la France se fera gloire à jamais d'avoir donné le jour? Elle a vu sortir de son sein une foule d'hommes savants dans tous les genres, et de grands capitaines; mais elle en perdra le souvenir avant d'oublier ce guide excellent, cet homme extraordinaire qui a pénétré plus avant que tout autre dans le sanctuaire de la vérité, et nous a découvert la route qui seule peut y conduire. C'est à lui qu'elle doit l'honneur qu'elle a de pouvoir disputer la palme du génie à la Grèce, toute fière qu'est cette partie du monde d'avoir produit Pythagore, Aristote et Platon, et quoique ce lui soit déjà une assez grande gloire d'avoir enfanté Socrate.

Quo nomine dicam

Naturæ genium, patriæ decus, ac decus avi
Cartesium nostri, quo se jactavit alumno
Gallia facta viris, ac duplicis arte Minervæ;
Ante suos tacitura duces ac fulmina belli,
Quam veri auctorem eximium, mentisque regendæ:
Ingenio magnis nec decessura Pelagis;
Quantquam ea gens et Aristotelem, diumque Platona,
Pythagoramque tulit, satis uno Socrate dives?

Que tous les philosophes de cet âge, que ceux qui sont encore dignes de ce beau nom, ainsi que ceux qui le profanent, trouvent bon que nous leur propositions pour modèle la sagesse et la religion de Descartes; que ceux qui osent dire ou penser que la foi chrétienne est inconciliable avec la grandeur du génie soient à jamais confondus par l'exemple de ce grand homme. Y eut-il jamais de génie plus hardi, et qui ait attaqué les préjugés régnants avec plus de courage et de force? Il renversa tout l'édifice de la philosophie, si ancien et si révéré, pour en élever un autre où tout était nouveau depuis les fondements jusqu'au comble. Et cependant ce philosophe respecta souverainement la religion. Ce qui le flattait le plus dans sa philosophie, c'est qu'il la croyait plus propre que toute autre à servir la religion; et loin d'avoir jamais voulu porter à la religion la plus légère atteinte, il crut constamment à la vérité de ses dogmes, et se conforma dans sa conduite aux règles de sa morale avec autant de docilité et d'humilité que les plus simples fidèles. Il déclare qu'il croit très-fermement l'infailibilité de l'Église; il regarde comme très-évident, et il le répète dans toutes les occasions qui se présentent, qu'il faut croire les choses que Dieu a révélées, et préférer les lumières de la grâce à celles de la nature (*Lettres, tom. II, pag. 130, 273, etc.*).

Que tous les philosophes trouvent bon encore que nous leur remettions sous les yeux une remontrance qui leur fut adressée, en 1765, par l'un des auteurs qui concoururent avec distinction pour l'éloge de Descartes, l'abbé de Gourcy.

Descartes, qui avait pénétré plus avant que personne dans le sanctuaire de la nature, sentait aussi, mieux que personne, toute la majesté de son auteur. Avec quelle dignité, avec quel respect, quelle religieuse frayeur ne s'en expliquait-il pas? Jamais il ne crut que les

trompeuses et chancelantes pensées de l'homme pussent étayer ou éclaircir des mystères inattaquables parce qu'ils sont inaccessibles, beaucoup moins qu'elles pussent.... Abanler les fondements de cet antique et majestueux édifice que soutient la main de l'Éternel. Et s'il n'est pas moins flatteur pour Descartes d'avoir étendu les limites de l'esprit humain que pour les conquérants d'avoir reculé celles des empires, il lui est encore plus glorieux de ne les avoir jamais franchies.....

Après avoir renversé les autels élevés par l'ignorance et la superstition, après avoir brisé les liens qui tenaient la raison enchaînée, il croit sans hésiter ce qu'il ne conçoit pas : il adore ce qu'il croit sur la parole de celui qui, source de toute vérité, est également l'auteur de la religion et de la raison. Contemplez, si vous l'osez, ce grand exemple, et soyez à jamais confondus, esprits faux, cœurs dépravés, qui cherchez follement à vous faire, des éléments de la sagesse, un rempart contre la sagesse souveraine, qui ne rougissez pas de tourner contre elle-même les armes qu'elle seule a pu vous mettre en main, les rayons que vous avez dérobés au flambeau de l'Évangile..... Et vous, esprits distingués entre tous ceux qui ornent cet univers, vous qui, connaissant tout le prix de la sagesse et de la vérité, bornez votre ambition à cultiver la philosophie, à vous éclairer et à éclairer vos semblables, marchez sur les pas du plus grand des philosophes ; osez, libres des préjugés de l'âge crédule, des illusions du siècle et de l'enchantement des pas-

sions, osez penser d'après vous-mêmes, et rappelez à l'examen tout ce qui ressortit au tribunal de l'esprit humain ;... mais que la liberté ne dégénère point en licence, la noble fertilité d'un esprit qui sent ses forces, en témérité qui s'aveugle. Quand la sagesse a parlé, le philosophe digne de ce nom, l'ami de la sagesse, à l'exemple de Descartes, fait taire une faible et trop audacieuse raison. Il sait que rien n'est plus désavoué par la raison même que de s'obstiner à rejeter ce qu'elle ne peut comprendre, elle qui trouve à chaque pas des abîmes où elle se perd et se confond. Le flambeau de la philosophie à la main, il sonde (la religion elle-même l'y invite), il sonde les fondements du christianisme. Il examine, il discute, il approfondit ces preuves victorieuses, ces faits éclatants que la religion livre sans crainte, depuis son origine, à la discussion et à la critique de l'univers. Mais aussitôt qu'il aperçoit les caractères sensibles et éclatants qui décèlent la Divinité, il couvre ses yeux d'un voile respectueux, il adore et il croit.

Périssent à jamais le nom de philosophie, si l'on doit en abuser pour saper les fondements du trône, pour détruire les autels, pour éteindre et pour arracher du cœur des hommes les vérités que le doigt de Dieu y a gravées, ou que le flambeau de la révélation y a fait luire ; ces vérités précieuses, le plus fort rempart des états, base inébranlable des mœurs, frein nécessaire de toutes les passions, effroi de l'injuste oppresseur, espérance dernière et consolation unique de la vertu malheureuse !

VIE RELIGIEUSE DE DESCARTES.

Ce titre annonce que nous ne nous proposons point de donner la vie entière de Descartes. M. Baillet en a donné une qui est entre les mains de tout le monde, et où il n'a rien oublié de tout ce qui appartient aux actions de ce grand philosophe. C'est même une trop grande abondance de faits ; ce sont des détails poussés peut-être trop loin, qui forment le principal des défauts que les adversaires de l'auteur ont reprochés à cet ouvrage, défaut qui n'en était point aux yeux de Bayle, ce critique si habile ; sans doute parce que rien de ce qui appartient à un aussi grand homme que Descartes, et qui contribue à le faire mieux connaître, ne peut être censé minutieux ; défaut, au reste, qui a totalement disparu dans l'abrégé que M. Baillet a donné lui-même de la grande vie.

Nous nous sommes donc borné à rassembler les traits de la vie de Descartes, qui manifestent le philosophe religieux et pieux. Ces traits, ajoutés à bien d'autres qui sont disséminés dans ses écrits, et qui se représenteront encore dans le cours de notre ouvrage, prouveront jusqu'à l'évidence que, si Descartes a été le plus grand philosophe, le génie le

plus hardi, et si nous pouvons nous servir de cette expression, le génie le plus créateur des derniers siècles, il a été aussi le plus religieux.

René Descartes naquit à La Haye, petite ville de Touraine, le 31 mars 1596, dans la septième année du règne de Henri IV. Il n'était encore âgé que de huit ans, lorsque son père, gentilhomme d'une des plus anciennes maisons de la Touraine, et conseiller au parlement de Rennes, l'envoya en pension au collège, qui venait d'être fondé cette même année à La Flèche, pour y commencer le cours de ses études. La direction de cet établissement, le plus magnifique en son genre et le plus célèbre peut-être qui ait jamais existé, avait été confiée par Henri IV aux jésuites. On sait que ces religieux n'avaient pas moins de zèle et de capacité pour former les mœurs de leurs élèves que pour cultiver leurs talents. Ils ne s'étaient même livrés à l'étude des lettres, et chargés de la direction des collèges, que pour avoir l'occasion et la facilité de préserver les jeunes gens de la corruption si ordinaire à leur âge, et de jeter dans leurs cœurs les semences de la religion et de la

piété. Le jeune Descartes demeura huit ans et demi dans cette excellente école. La satisfaction extraordinaire qu'il donna à ses maîtres, le tendre intérêt que ceux-ci lui témoignèrent dans tous les temps prouvent qu'il avait rempli avec fidélité tous ses devoirs, et qu'il n'avait pas moins profité de leurs exhortations à la vertu que de leurs leçons sur les sciences. Aussi conserva-t-il pour eux, jusqu'à la fin de ses jours, une reconnaissance, un respect et une docilité qui honnoraient également les maîtres et le disciple.

Quand la nouvelle philosophie de Descartes éclata, un jésuite, qui professait dans le collège de Paris, l'attaqua vivement. Descartes crut qu'il aurait à combattre tout le corps des jésuites; il se trompa, la plupart de ces religieux se montrèrent favorables à cette philosophie; et il compta bientôt au nombre de ses amis ce même jésuite qui l'avait d'abord combattu avec une sorte d'emportement.

Descartes avait fini son cours de philosophie à l'âge de seize ans. Il sortit alors du collège. Sa conduite, pendant les premières années qui suivirent sa sortie, répondit apparemment à l'éducation pieuse qu'il avait reçue, c'est-à-dire qu'elle fut régulière : mais nous n'avons sur ce point que de simples présomptions, et il n'est rien dans les historiens de sa vie, et dans les témoignages particuliers de ses amis, qui les appuie positivement, comme il n'est rien aussi qui les démente. On sait seulement que, conséquemment aux vœux de ses parents qui désiraient lui procurer un établissement dans le monde, il rechercha une demoiselle d'un grand mérite, connue depuis dans le monde sous le nom de madame du Rosay : mais cette recherche, qui n'avait rien que de légitime, ne dura pas longtemps : et cette dame n'a point fait de difficulté d'avouer dans la suite que la philosophie avait eu plus de charmes qu'elle, pour M. Descartes, et que quoiqu'elle ne lui parût point laide, il lui avait dit pour toute galanterie, qu'il ne trouvait point de beautés comparables à celle de la vérité.

Mais dans l'année 1619, qui était la 24^e de son âge, sa vie nous fournit un trait qui est un indice bien sûr de la plus sincère et de la plus tendre piété. Il était en quartier d'hiver dans la Bavière, fort occupé de découvrir et de fixer le genre de vie ou d'étude qu'il lui convenait de suivre. Dans cet état d'incertitude et de perplexité, il recourut à Dieu; il le pria de lui faire connaître sa volonté, et de vouloir bien le conduire dans la recherche de la vérité. Il s'adressa ensuite à la sainte Vierge pour lui recommander cette affaire, qu'il regardait comme la plus importante de sa vie : et, dans la vue de rendre cette bienheureuse mère de Dieu plus favorable à sa prière, il fit vœu de visiter l'église de Lorette en Italie. Dans les premiers jours du voyage qu'il entreprit pour l'exécution de son vœu, son zèle le porta encore plus loin, et il promit à Dieu que dès qu'il serait arrivé à Venise, il poursuivrait à pied sa route vers le terme de son voyage, et que si ses forces ne

lui permettaient pas de supporter cette fatigue, il y suppléerait en prenant au moins l'extérieur le plus dévot et le plus humble. (*Baillet, pag. 85*). C'est Descartes lui-même qui nous apprend la précieuse anecdote de ce pèlerinage dans ses *Olympiques*, ouvrage qui est demeuré imparfait, et qui n'a point été imprimé, mais que Baillet, auteur de sa vie, avait eu sous les yeux. Descartes nous y apprend encore que son vœu, formé en 1619, ne fut accompli qu'en 1624, parce que son voyage d'Italie fut différé jusqu'à cette époque. Il n'est point entré dans le détail des circonstances qui accompagnèrent cet acte de religion (*Ibid., page 120*). Mais nous ne devons pas douter qu'elles n'aient été édifiantes et dignes des sentiments qui l'animaient lorsqu'il forma son vœu pour la première fois. De Lorette il se rendit à Rome, autant pour y profiter de la grâce du jubilé de 25 ans, dont l'ouverture devait avoir lieu à la fin de la même année, que pour y contempler en philosophe cette foule immense qui devait y aborder de toutes les parties de l'Europe catholique, et par conséquent le dispenser de voyager davantage pour connaître les hommes.

Il revint en France en 1625, et fixa alors pour toujours le genre de ses occupations, c'est-à-dire qu'il prit la résolution invariable de consacrer tout le cours de sa vie et toutes les forces de son âme à la recherche et à la défense de la vérité. Il n'était alors esclave d'aucune des passions qui dominent si communément les jeunes gens. Il était même parfaitement guéri de l'inclination qu'il avait autrefois conçue pour le jeu. Le fond de piété, que ses maîtres lui avaient inspiré à la Flèche, subsistait toujours, et il le faisait paraître dans les pratiques extérieures de la dévotion, aux devoirs de laquelle il était aussi fidèle que le *commun des catholiques qui vivent moralement sans reproche*. C'est l'observation de M. Baillet (*page 132*).

L'espérance de pouvoir s'occuper avec plus de tranquillité de la recherche de la vérité, l'engagea à s'éloigner de sa patrie, et à fixer son séjour dans le fond de la Hollande. Le lieu où il résida le plus longtemps fut Egmont (*Ibid., page 309*), et il le préféra à tous les autres, parce que les catholiques y formaient le plus grand nombre des habitants, qu'ils étaient en possession d'une église, et qu'ils exerçaient leur religion publiquement et avec une parfaite liberté. Le voisinage de quelques prêtres catholiques très-estimables, et la facilité de communiquer avec eux, influa encore dans le choix de cette résidence. En arrivant en Hollande, il s'était établi à Francker; et nous remarquons encore que ce qui lui avait fait préférer le séjour de cette petite ville, c'est qu'on y disait la messe avec *sûreté*.

Fidèle aux principes et aux devoirs de l'Eglise catholique, il évitait avec soin toute communication avec les protestants dans leurs exercices religieux. Le P. Merseme lui ayant écrit que le bruit s'était répandu qu'il assistait aux sermons des calvinistes,

il voulut se justifier de cette imputation, dans le moment même. *Oa vous a rapporté, dites-vous, que je vais au prêché des calvinistes; c'est une calomnie très-pure. En examinant ma conscience, pour savoir sur quel prétexte on a pu la fonder, je n'en trouve aucun autre, sinon que j'ai été une fois à une lieue de Leyde, pour voir, par curiosité, l'assemblée d'une certaine secte de gens qui se nomment prophètes, et entre lesquels il n'y a point de ministres; mais chacun prêché quand il veut, soit homme ou femme, selon qu'il s'imagine être inspiré: en sorte qu'en une heure de temps nous entendîmes les sermons de cinq à six paysans, ou gens de métier; et une autre fois, nous sûmes entendre le prêché d'un ministre anabaptiste, qui disait des choses si impertinentes, et parlait un français si extravagant, que nous ne pouvions nous empêcher d'éclater de rire, et je pensais être à une farce plutôt qu'à un prêché: mais pour ceux des calvinistes, je n'y ai jamais été de ma vie, que depuis votre lettre écrite le 9 de ce mois, jour où on fait des feux de joie, et on remercie Dieu pour la défaite de la flotte espagnole. Je sus entendre un ministre français dont on fait cas; mais ce fut de telle sorte, qu'il n'y avait là personne qui ne m'aperçût, qui ne connût bien que je n'y allais pas pour y croire: car je n'y entrai qu'au moment où le prêché commençait; j'y demeurai contre la porte, et j'en sortis au moment où il fut achevé, sans vouloir assister à aucune de leurs cérémonies. Si j'eusse reçu votre lettre plus tôt, je n'y aurais point été du tout; mais il est impossible d'éviter les discours de ceux qui veulent parler sans raison. Descartes ajoute à la fin de sa lettre: Sans la crainte des maladies que cause la chaleur de l'air, j'aurais passé en Italie tout le temps que j'ai passé en ces quartiers, et ainsi je n'aurais pas été sujet à la calomnie de ceux qui disent que je vais au prêché (Lett. XXXIII, tome II).*

C'était en l'année 1633 que Descartes était venu fixer son séjour en Hollande. Son temps, ainsi qu'il se l'était proposé, fut uniquement consacré à la découverte de la vérité et à la composition de différents ouvrages qui ont porté si haut sa gloire, et qui ont formé une époque à jamais mémorable dans l'histoire de l'esprit humain. Un de ces ouvrages, et celui qui occupa la plus grande partie de son temps pendant les quatre premières années de son séjour, fut le *Traité du Monde*. Nous faisons cette remarque, parce que ce traité a fourni à Descartes l'occasion de nous manifester jusqu'à quel point allait sa docilité et sa soumission à tout ce qui émanait ou paraissait émaner du saint-siège. Il était prêt à l'envoyer au P. Mersenne, qui devait le faire imprimer à Paris, mais au moment de l'envoi, il apprit que Galilée venait d'être condamné à Rome, pour avoir soutenu que la terre tournait autour du soleil. Or, Descartes soutenait ou supposait la même doctrine.

Cette nouvelle l'arrêta tout court. Non seulement il suspendit l'envoi de son ouvrage au P. Mersenne, mais il lui écrivit qu'il était

presque résolu de le brûler, ou du moins de ne le laisser voir à personne. Sa lettre est du 20 novembre 1633; il ajoutait: *Le mouvement de la terre est tellement lié avec toutes les parties de mon traité, que je ne l'en saurais détacher, sans rendre le reste entièrement defectueux. Je ne voudrais pas pour rien au monde qu'il sortit de moi un discours où il se trouvât le moindre mot qui fût désapprouvé par l'Eglise; mais aussi j'aime mieux supprimer mon traité que de le faire paraître estropié.*

Deux mois après, Descartes écrivait encore au P. Mersenne: *Je ne voudrais pas pour rien au monde soutenir mon opinion contre l'autorité de l'Eglise. Je sais bien qu'on pourrait dire que tout ce que les inquisiteurs de Rome ont décidé, n'est pas incontinent article de foi pour cela, et qu'il faut, premièrement, que le concile y ait passé: mais je ne suis point si amoureux de mes pensées, que de vouloir me servir de telles exceptions pour les maintenir (Tom. II, p. 331).*

Le P. Mersenne lui avait parlé d'un ecclésiastique qui voulait défendre par écrit le mouvement de la terre, et aurait désiré que M. Descartes lui eût communiqué quelques pensées sur ce sujet. Descartes, dans la même lettre, témoigne au P. Mersenne, qu'il est étonné qu'un homme d'église ose écrire pour le mouvement de la terre, de quelque façon qu'il s'excuse. C'est ainsi que Descartes, homme du monde, témoignait, pour la congrégation chargée à Rome de la censure des livres, plus de déférence et de respect, que des hommes d'église; et on est vraiment étonné, et, pour mieux dire, édifié, quand on le voit encore, trois années après, déclarer, dans son discours de la Méthode, que *les messieurs inquisiteurs n'avaient guère moins de pouvoir sur ses actions, que sa propre raison sur ses pensées.* Ce n'est point un Italien qui parle de la sorte, mais un Français, et un Français retiré en Hollande. Il ajoute: *Cependant ne voyant pas encore que la censure ait été autorisée par le pape ni par le concile, mais seulement par une congrégation particulière des cardinaux, je ne perds pas tout à fait espérance qu'il n'en arrive ainsi que des antipodes (1), qui avaient été condamnés autrefois, presque de la même manière, et qu'ainsi mon Monde ne puisse voir le jour avec le temps.*

Cependant, Descartes imagina une manière adroite et plausible de concilier le mouvement de la terre avec la censure des inquisiteurs. De plus, il consulta et fit consulter, sur le sens et sur les effets de cette censure, quelques cardinaux qui étaient ses amis. Il disait au P. Mersenne: *Si vous écrivez à M. Naudé (savant qui était de la maison du cardinal Bagni), vous m'obligeriez de l'avertir*

(1) Descartes partageait, sur la condamnation de l'opinion des antipodes, la croyance commune de son temps. Mais si on prend la peine de lire une dissertation placée à la fin du second volume du *Christianisme de Bacon*, on sera convaincu que cette condamnation n'a point eu lieu, et que l'opinion purement philosophique des antipodes n'a jamais été de l'Eglise regardée comme une hérésie.

que rien ne m'a empêché jusqu'ici de publier ma philosophie, que la défense du mouvement de la terre. Je ne l'en saurais séparer, à cause que toute ma physique en dépend. Vous pourriez lui mander que je serai peut-être obligé de la publier, à cause des calomnies de quelques personnes, qui, faute d'entendre mes principes, veulent persuader au monde que j'ai des sentiments très-éloignés de la vérité. Priez-le de sonder son cardinal sur ce sujet, parce qu'étant extrêmement son serviteur, je serais très-fâché de lui déplaire, et qu'étant très-attaché à la religion catholique, j'en révère généralement tous les chefs...

Quelques années après, rendant compte à un de ses amis de l'état de ses pensées : *Je n'ai plus, lui dit-il, qu'un scrupule touchant le mouvement de la terre; et pour cela, j'ai donné ordre qu'on consultât pour moi un cardinal, qui me fait l'honneur de m'avouer pour un de ses amis, depuis plusieurs années, et qui est l'un des cardinaux de cette congrégation qui a condamné Galilée. J'apprendrai volontiers de lui comment je dois me comporter en ce point; et pourvu que j'aie Rome et la Sorbonne de mon côté, ou du moins que je ne les aie pas contre moi, j'espère pouvoir soutenir seul, sans beaucoup de peine, tous les efforts de mes envieux.*

Telle était la crainte qu'avait Descartes de toute censure ecclésiastique. M. Bossuet eût même qu'il la poussait trop loin. *M. Descartes, dit-il, a toujours craint d'être noté par l'Eglise, et on lui voit prendre sur cela des précautions qui allaient jusqu'à l'excès (Lett. cv, tome x).*

Enfin, au bout de dix ans de perplexités, en 1644, rassuré par les éclaircissements qu'il avait obtenus et par l'exemple de tout ce qui existait d'habiles philosophes et mathématiciens catholiques, qui avaient été moins intimidés que lui par le décret de l'inquisition, il publia son fameux livre des *Principes*, quoiqu'il y suppose ouvertement que la terre tourne autour du soleil. Mais ce livre même renferme un témoignage de sa docilité religieuse; et il le termine par protester qu'il *soumet toutes ses opinions au jugement de l'Eglise.*

Descartes, en Hollande, n'était pas tellement occupé des sciences mathématiques, qu'il négligeât toute étude religieuse. Il lisait saint Thomas; c'était son théologien favori, et presque son unique théologien. Il le cite souvent avec complaisance, et sa *Somme*, ainsi que la Bible, l'accompagnait partout. *Je ne suis pas aussi dépourvu de livres que vous pensez, écrivait-il au P. Mersenne (Lett. xxxiv, tome II), et j'ai encore ici une Somme de saint Thomas, et une Bible que j'ai apportée de France.*

Malgré sa retraite profonde et son application infatigable à la recherche de la vérité, Descartes n'était pas dépouillé de la nature humaine, ni affranchi de l'obligation indispensable pour tout homme, de veiller sans cesse à la garde de ses sens : il est à craindre qu'il ne se soit relâché de cette vigilance, et qu'il n'ait eu quelques moments de sur-

prise et de faiblesse. On croit en avoir la preuve dans une fille qui naquit le 19 juillet 1633, et dont il s'est avoué le père. Cet enfant fut-il le fruit d'une union illégitime? c'est un problème; car ce qu'on a dit d'un mariage secret, qu'il aurait contracté en Hollande, n'est pas accompagné de preuves suffisantes (1). On pourrait supposer que Descartes aurait regardé ce mariage secret comme une faiblesse honteuse. Ce serait peut-être le seul moyen de concilier M. Clersefier, son ami, avec lui-même; car c'est des manuscrits seulement de M. Clersefier qu'on paraît tenir cette anecdote; et cet ami, aussi sage que zélé, n'a pas craint d'avancer, dans la préface du premier tome des *Lettres* de notre grand philosophe, que *l'intégrité de sa vie n'avait jamais été attaquée que par des médisans, et qu'elle a toujours paru d'autant plus pure, qu'on a fait plus d'efforts pour la noircir.* Quoi qu'il en soit, en supposant la réalité de la faute dont on charge la mémoire de Descartes, nous pensons (2)

(1) Le mariage de Descartes a acquis plus de probabilité depuis la publication de la pièce suivante, adressée à l'auteur de *l'Année littéraire*, et insérée dans le VI^e volume de 1785, page 66.

« Je viens, monsieur, de faire une découverte qui lèvera, je crois, tous les doutes sur le mariage de Descartes. J'ai maintenant sous les yeux l'expédition d'un acte authentique, passé devant le Verrier et Doyen, notaires à Paris, le 2 décembre 1741, qui contient l'énonciation suivante :

« Elisabeth Regnard, veuve de messire Urbain de Doré, chevalier, seigneur de la Tremblaye, héritière de demoiselle Charlotte Descartes, sa nièce, laquelle, par représentation de dame Catherine Regnard, sa mère, femme de messire René Descartes, était héritière de messire Jacques Regnard, son aïeul, lequel était propriétaire de la terre de *** près de Monfort-l'Amaury, par partage du 1^{er} juillet 1645. »

« D'après cela, monsieur, il me semble bien évident que René Descartes a été marié avec Catherine Regnard, et que de cette union est issue une fille nommée Charlotte Descartes, dont Elisabeth Regnard, sa tante maternelle, a été héritière.

« Le mariage du célèbre philosophe n'est donc plus un problème; il a constamment eu lieu. Cette anecdote devant intéresser les gens de lettres, je m'empresse de vous en faire part.

Signé, Robert, avocat. »

Deux difficultés sur la conséquence qu'on tire de cet acte, se présentent : 1^o. La fille dont il est question dans l'acte s'appelait Charlotte, et la fille de Descartes s'appelait Francine. Si Francine était le même nom que François, ainsi que Baillet paraît le croire, le René Descartes, père de Charlotte, serait un René différent de notre philosophe. 2^o. Si on en croit Voëtius et les autres détracteurs de Descartes, la mère de Francine était une femme employée dans le service de la maison de Descartes, ou, comme on dit, sa gouvernante, et par conséquent une femme du commun. Mais il paraît, par l'acte cité, que la mère de Charlotte Descartes était fille de condition, puisque son père est qualifié de messire, et possédait une terre. Ces deux difficultés, auxquelles il n'est pourtant pas impossible de répondre, affaiblissent la preuve qu'on apporte du mariage de Descartes, sans la détruire entièrement.

(2) Les disciples de Descartes ont peine à convenir de la faute de leur maître. L'auteur des *Mélanges d'histoire et de littérature* (tom. II, p. 151), nous raconte ce qui suit :

qu'elle est, à quelques égards, pour nous, et dans le dessein que nous avons de prouver la piété de Descartes, une faute heureuse, parce qu'elle a donné lieu à un témoignage de Descartes, qui nous donne la plus grande certitude qu'il fût possible de se procurer, de l'intégrité au moins habituelle de ses mœurs ; car, à l'occasion de cette faute, il déclara à M. Clerelier, durant son voyage de Paris, en 1644, qu'il y avait près de dix ans que Dieu l'avait retiré de ce dangereux engagement ; que, par une continuation de la même grâce, il l'avait préservé jusque-là de récidiver, et qu'il espérait de sa miséricorde qu'il ne l'abandonnerait pas jusqu'à la mort. M. Baillet observe avec raison qu'on ne peut suspecter ici la sincérité de Descartes, puisque aucun intérêt humain ne l'obligeait de s'ouvrir jusqu'à ce point à M. Clerelier, et de lui faire une déclaration hypocrite (1).

Sur ce que M. Baillet, dans la Vie de Descartes, a rapporté que ce philosophe avait en Hollande une fille nommée Francine, un cartésien fort zélé m'a mandé que cette histoire était un conte fait à plaisir par les ennemis de Descartes, à l'occasion d'une machine automate qu'il avait faite avec beaucoup d'industrie, pour prouver démonstrativement que les bêtes n'ont point d'âme, et que ce ne sont que des machines fort composées qui se remuent à l'occasion des corps étrangers qui les frappent, et leur communiquent une partie de leur mouvement. Ce cartésien ajoutait que M. Descartes ayant mis cette machine sur un vaisseau, le capitaine eut la curiosité d'ouvrir la caisse dans laquelle elle était enfermée, et que, surpris du mouvement qu'il remarqua dans cette machine qui se remuait, comme si elle eût été animée, il la jeta dans la mer, croyant que ce fût un diable. »

(1) Le ministre Voëtius, dans l'ouvrage ayant pour titre *Philosophia Cartesiana*, avait attaqué la conduite personnelle de Descartes, et lui avait reproché d'avoir des enfants illégitimes. Descartes nie positivement le fait. Nous ne pouvons cependant pas inférer de là qu'il n'a point en cette fille, dont ses adversaires lui ont si amèrement reproché la naissance, parce que Voëtius parle de fils et non de filles, et qu'il paraît qu'au temps de la querelle de Voëtius et de Descartes, la fille en question ne vivait plus. On verra avec intérêt la manière dont Descartes se défend du reproche qui lui était fait par Voëtius.

Ce théologien avait dit que si Descartes était noble, comme on l'assurait, il ne lui envoie pas cette prérogative. *Si aliorum titulis fides adhibenda, nobilissimus aut saltem nobilis est. Natalium hanc prerogativam, quæ pessimis ac fatuis etiam nascendi sorte contingere potest, non invidio.* Il ajoutait ensuite : *Emolumenta ejus nobilitatis videbimus, ubi filium legitimum genuerit : illi enim quorum hæcenus perhibetur pater, subsequentibus armis infelices nobilitatis paternæ testes futuri sunt.*

Descartes lui répond : *Horum verborum nullus est sensus ; neque enim filiis illegitimis quicquam solet detrudere nobilitas patris : et sane si quos tales haberem, non negarem ; nuper enim juvenis fui, et nunc adhuc homo sum, nec unquam castitatis votum feci, nec sanctus præ cæteris volui videri ; sed cum revera nullos habeam, nihil ex tua ista phrasi potest intelligi, nisi tantum quod sim cælebs ; nec miror te, qui de clericis dicere soles esse miraculum, si castitatem servant, in celibatu noluisse me fingere illis sanctiorem* (Epist. ad Voëtium, p. 11).

Voëtius le fils, dans une réponse à Samuel Desmarts, partisan de Descartes, et qui a pour titre : *Ma-*

Nous avons supposé, d'après M. Baillet, que le repentir de Descartes avait précédé la naissance de sa fille, et nous le prouvons, parce qu'elle naquit le 19 juillet 1635, et qu'il déclarait, en 1644, qu'il y avait près de dix ans que ses mœurs étaient innocentes. Cet enfant, qu'il appelait Francine, mourut le 7 septembre 1640.

Nous croyons devoir, à cette occasion, faire remarquer le témoignage que rendent à la bonté du cœur de Descartes et à toutes ses qualités morales, deux de ses amis intimes, et qui méritent bien d'en être crus ; nous voulons dire MM. Chanut et Clerelier. *On ne vit jamais*, dit ce dernier (dans la préface des *Lettres de Descartes*, tom. 1^{re}), *un homme plus simple, plus humble, plus sincère, mais surtout plus humain que lui. Dans la médiocrité de sa fortune, et dans une retraite aussi éloignée que celle où il vécut, il se chargea du soin et de l'entretien de sa nourrice, pour la subsistance de laquelle j'ai vu, dans ses lettres, plusieurs ordres donnés à celui qui avait le soin de ses affaires.*

M. Baillet ajoute qu'il lui créa, sur son bien patrimonial, une pension viagère qui lui fut payée exactement jusqu'à sa mort. Mais ce qui est vraiment touchant, c'est que, dans une lettre à ses deux frères, qu'il dicta cinq ou six heures avant d'expirer, il parle de sa nourrice et leur recommande d'en prendre soin. Nous apprenons ce trait de mademoiselle Descartes, dans la relation de la mort de son oncle, dont nous parlerons incessamment. M. Chanut écrivait à M. Perrier, beau-frère de Pascal, le 28 mars 1650, six semaines après la mort de notre philosophe : *Nous avons perdu M. Descartes : je soupire encore en vous l'écrivant ; car sa doctrine et son esprit étaient encore au-dessous de sa grandeur d'âme, de sa bonté et de l'innocence de sa vie.*

Descartes fit imprimer, en 1644, ses Méditations sur l'existence de Dieu et sur l'immatérialité de l'âme (*Baillet*, page 100). Nous remarquons ce fait, parce qu'il fut un acte de la piété de Descartes, et qu'il nous assure qu'il ne fit imprimer ses Méditations métaphysiques que pour obéir à sa conscience. J'ai fait, dit-il (*Lett. LVII, tome II*), en publiant ma Métaphysique, ce à quoi je pensais être obligé pour la gloire de Dieu et la décharge de ma conscience. La crainte des

resii tribunal iniquum, etc., *Ultrajecti, an. 1646*, relève avec assez d'adresse, mais en termes grossiers, ce que Descartes observe, dans sa Défense, qu'il n'avait pas fait le vœu de chasteté. *De stupris ac scortationibus non laborat ipse Cartesius, qui ore libero proficitur se votum castitatis nullum fecisse. Vocem dicam lurci, non hominis christiani, qui contra peccata omnia, omnium virtutum votum, in et cum ipsâ christianismi susceptione ac professione, fecisse intelligitur* (p. 61).

Voëtius a raison de dire que l'obligation de vivre chastement, est suffisamment renfermée dans la profession du christianisme ; mais il a tort de supposer que Descartes fût dans une opinion contraire ; et quand celui-ci observe qu'il n'a jamais fait le vœu de chasteté, il ne veut rien insinuer par là, sinon qu'en péchant contre la chasteté, il serait moins coupable que ceux qui en auraient fait un vœu particulier.

contradictions qu'il prévoyait, et l'amour de son repos, lui avaient fait prendre pendant longtemps la résolution de les ensevelir dans les ténèbres (1) ; mais sa conscience éclairée parla plus haut, et ne lui permit pas de priver la religion des avantages inestimables qu'elle devait retirer de cet excellent ouvrage. Effectivement, les Méditations de Descartes feront toujours une époque mémorable dans l'histoire de la religion (Baillet, page 100.) L'auteur n'y a pas seulement fourni, pour le dogme de l'existence de Dieu, des preuves nouvelles et d'un prix inestimable ; il y a mieux développé encore, et plus clairement fait connaître qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, la nature de l'âme ; et en démontrant son immatérialité aux yeux de tous les hommes qui raisonnent et qui sont de bonne foi, il a détruit jusqu'à la racine le matérialisme, cette erreur la plus dangereuse et la plus mortelle de toutes.

M. Arnaud a été même jusqu'à dire, à l'occasion du livre des Méditations (tome v, de ses Difficultés à M. Steyaert, page 100) et il l'a répété cinq ou six ans après, dans sa 1^{re} lettre à M. du Vaucel, que Dieu avait suscité Descartes pour arrêter le progrès de l'irréligion. *On doit regarder, dit-il, comme un effet singulier de la providence de Dieu, ce qu'a écrit M. Descartes sur le sujet de notre âme, pour arrêter la pente effroyable que beaucoup de personnes de ces derniers temps semblent avoir à l'irréligion et au libertinage, par un moyen proportionné à leur disposition. Ce sont des gens qui ne veulent recevoir que ce qui se peut connaître par la lumière de la raison ; qui ont un entier éloignement de commencer par croire ; à qui tous ceux qui font profession de piété, sont suspects de fai-*

(1) On est peut-être étonné que Descartes ne voulût point rendre ses Méditations publiques ; car il est assez naturel de penser qu'il aimait la gloire : cependant on se tromperait. Loin d'aimer, de rechercher la gloire, il la haïssait, il la fuyait plutôt, ainsi qu'il le déclare dans son Discours de la Méthode ; et la raison qu'il en donne, c'est qu'il la jugeait contraire au repos, dit-il, que j'estime au-dessus de toutes choses. On retrouve presque à chaque page de ses ouvrages ce sentiment ; ce qui prouve que ce n'était pas dans Descartes un sentiment passager. « Je suis ennemi de « toutes les louanges, écrivait-il (Lettre xii, tome II), « non que je sois insensible, mais parce que j'estime « que c'est un plus grand bien de jouir de la tran- « quillité de la vie et d'un honnête loisir, que d'ac- « quérir beaucoup de renommée, et que j'ai bien de « la peine à me persuader que, dans l'état où nous « sommes, et de la manière dont on vit, on puisse « posséder les deux biens ensemble. » De là sa devise, *Bene qui latuit, bene vixit.*

Ce qui est bien remarquable, c'est que cet amour dominant de Descartes pour la tranquillité, a été aussi le goût dominant de Newton, et que les deux philosophes des derniers siècles qui se sont le plus couverts de gloire, sont en même temps les deux philosophes qui ont le moins ambitionné la gloire, et lui ont attaché le moins de prix. Newton nous apprend qu'il a présenté sa doctrine sous une forme géométrique, dans la crainte que la chose ne tournât en dispute, *ne res traheretur in disputationem.* Il déclare qu'il préfère le repos à tout, et il l'appelle une chose entièrement substantielle, *rem prorsus substantialem.*

blesse d'esprit ; et qui se ferment toute entrée à la religion par la prévention où ils sont, et qui est en la plupart une suite de la corruption de leurs mœurs, que ce qu'on dit d'une autre vie n'est que fable, et que tout meurt avec le corps. Il semble donc que ce qu'il y avait de plus important pour lever le plus grand obstacle au salut de tous ces gens-là, et pour empêcher que cette contagion ne se répande de plus en plus, était de les troubler dans leur faux repos, qui n'est appuyé que sur la persuasion où ils sont, qu'il y a de la faiblesse d'esprit à croire que notre âme survit à notre corps. Or Dieu, qui se sert comme il lui plaît de ses créatures, et qui cache par là les effets admirables de sa providence, pouvait-il mieux leur causer ce trouble, si propre à les faire rentrer en eux-mêmes, qu'en suscitant un homme qui avait toutes les qualités que ces sortes de gens pouvaient désirer, pour rabattre leur présomption et les forcer au moins d'entrer dans de justes défiances de leurs prétendues lumières ; une grandeur d'esprit tout à fait extraordinaire dans les sciences les plus abstraites ; une application à la seule philosophie, ce qui ne leur est point suspect ; une profession ouverte de se dépouiller de tous les préjugés communs, ce qui est fort à leur goût ; et qui, par là même, a trouvé moyen de convaincre les plus incrédules, pourvu qu'ils veuillent seulement ouvrir les yeux à la lumière qu'on leur présente, qu'il n'y a rien de plus contraire à la raison que de vouloir que la dissolution de notre corps, qui n'est autre chose que le dérangement de quelques parties de la matière qui le compose, soit l'extinction de notre âme ? Et comment a-t-il trouvé cela ? En établissant par des principes clairs, et uniquement fondés sur les notions naturelles dont tout homme de bon sens doit convenir, que l'âme et le corps, c'est-à-dire ce qui pense et ce qui est étendu, sont deux substances totalement distinctes ; de sorte qu'on ne saurait concevoir, ni que l'étendue soit une modification de la substance qui pense, ni que la pensée soit une modification de la substance étendue. Cela seul étant bien prouvé (comme il l'est très-bien dans les Méditations de M. Descartes), il n'y a point de libertin qui ait l'esprit juste, qui puisse demeurer persuadé que nos âmes meurent avec nos corps (Lett. III). (1).

(1) On sait que Descartes avait provoqué de toute part des objections contre le livre des Méditations, dans le dessein de fournir de plus grands éclaircissements sur un sujet en même temps si important et si difficile. Le P. Mersenne avait invité les docteurs de la faculté de théologie de Paris à entrer dans les vues de M. Descartes. M. Arnaud, qui n'était encore qu'un jeune docteur, fut le seul qui se rendit à cette invitation : ses objections, qui tiennent le quatrième rang dans le livre des Méditations, furent très bien accueillies de Descartes ; il y répondit avec soin, et avec des marques d'une estime distinguée pour leur auteur. Il paraît que M. Arnaud fut satisfait de ces réponses, et il se montra, jusqu'à la fin de sa vie, un zélé défenseur des Méditations.

Nous avons sur ce point important le témoignage positif du P. Mersenne, dans sa lettre à Voëtius, imprimée dans le premier volume des Lettres. Voici d'abord quelques traits de cette lettre, qui montrent

Nous avons dit plus haut que la conscience seule avait engagé Descartes à publier ses Méditations. Mais nous devons ajouter que ces méditations n'étaient point, pour Descartes, des spéculations sèches et purement métaphysiques; elles étaient des méditations proprement dites, dans toute la rigueur du langage ecclésiastique, c'est-à-dire qu'elles aboutissaient en lui aux actes les plus profonds d'admiration, d'adoration et d'amour de la Divinité.

On n'a point assez remarqué la manière dont Descartes termine sa troisième méditation sur l'existence de Dieu. Rien cependant de plus remarquable et de plus édifiant. Il avertit qu'il ne pousse pas plus loin dans le moment ses recherches sur Dieu, ainsi que les conséquences qu'on doit tirer de ces recherches, et qu'il s'arrête: mais pourquoi s'arrête-t-il? *Il me semble très à propos, dit-il, de m'arrêter quelque temps à la contemplation de ce Dieu tout parfait, de peser tout à loisir ses merveilleux attributs, de considérer, d'admirer et d'adorer l'incomparable beauté de cette immense lumière, au moins autant que la force de mon esprit, qui en demeure en quelque sorte ébloui, me le pourra permettre.*

Il ajoute aussitôt: *Comme la foi nous apprend que la souveraine félicité de l'autre vie ne consiste que dans cette contemplation de la majesté divine, ainsi expérimentons-nous, dès à présent, qu'une semblable méditation, quoique incomparablement moins parfaite, nous fait jouir du plus grand contentement que nous soyons capables de ressentir en cette vie.*

Voilà donc Descartes qui nous enseigne, et qui reconnaît d'après sa propre expérience, que c'est dans la contemplation de Dieu qu'on goûte la plus douce satisfaction dont on puisse jouir sur la terre, ou, en d'autres termes, que consiste le souverain bien de cette vie.

Apparemment ce trait et d'autres sem-

blables semés dans les écrits de Descartes, avaient frappé M. Thomas, auteur de son Eloge: et c'est d'après l'impression qu'ils avaient faite sur son âme, qu'est tombé de sa plume ce morceau qui honore également son esprit et sa religion.

Celui qui, à l'exemple de Descartes, est sans cesse occupé à méditer sur l'éternité, sur le temps, sur l'espace, ne doit-il pas contracter, comme Descartes, une habitude de grandeur qui de son esprit passe à son âme? Celui qui mesure la distance des astres, et voit Dieu au delà; celui qui se transporte dans le soleil ou dans Saturne, pour y voir l'espace qu'occupe la terre, et qui cherche alors vainement ce point égaré comme un sable à travers les mondes, reviendra-t-il sur ce grain de poussière, pour y flatter, pour y ramper, pour y disputer ou quelques honneurs ou quelques richesses? Non, il vit avec Dieu et avec la nature. Il abandonne aux hommes les objets de leurs passions, et poursuit le cours de ses pensées, qui suivent le cours de l'univers. Il s'applique à mettre dans son âme l'ordre qu'il contemple, ou plutôt son âme se monte insensiblement au ton de cette grande harmonie.... Plein de respect, comme Newton, pour la Divinité, comme lui, fidèle à la religion, Descartes aime à s'occuper dans la retraite, et avec ses amis, de l'idée de Dieu. Malheur à celui qui ne trouverait pas, dans cette idée si grande et si consolante, les plus doux moments de sa vie!

M. Thomas vient de parler du respect de Newton pour la Divinité. On sait effectivement, et Voltaire nous dit l'avoir appris de Clarke, que ce grand homme ne prononçait jamais le nom de Dieu, sans donner quelques marques extérieures de respect. Nous n'avons point appris, il est vrai, que Descartes eût une habitude semblable, et qu'il accompagnât toujours de quelques démonstrations sensibles de respect, la prononciation du nom de Dieu; mais nous n'en sommes pas moins assurés qu'il portait aussi loin, et peut-être encore plus loin que Newton, le respect pour Dieu. Nous en trouvons la preuve dans son langage. Telle était l'idée qu'il avait conçue de la grandeur de Dieu, de sa puissance, de son indépendance, de sa sagesse, qu'il voulait que le mot d'infini ne fût jamais appliqué qu'à lui seul, qu'il ne fût employé que pour lui seul, qu'on ne se permit pas même de dire que la matière est divisible à l'infini; et enfin, il ne parlait de l'infini qu'avec une circonspection sans bornes. *Je n'ai jamais traité de l'infini, écrivait-il (Lett. LIII, tome II), que pour me soumettre à lui, et non point pour déterminer ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas.*

Dans le sentiment profond de la toute-puissance de Dieu, il ne voulait pas qu'on dit d'aucune chose qu'elle fût impossible à Dieu, qu'on dit que les essences sont indépendantes de la volonté de Dieu, qu'on se permit de vouloir pénétrer dans les fins ultérieures de Dieu; enfin, s'il était possible de porter jusqu'à un véritable excès la vénération de Dieu et l'idée de sa puissance. Descartes serait coupable de cet excès; et s'il

quelle opinion avait conçue le P. Mersenne de la religion de Descartes. « C'est moi, dit-il à Voëtius, qui lui ai proposé les secondes et les sixièmes objections; et j'ai été ravi en admiration, de voir qu'un homme qui n'a point étudié en théologie y ait répondu si pertinemment. En relisant encore les six Méditations, et les réponses qu'il a faites aux quatrièmes objections qui sont très subtiles, j'ai cru que Dieu avait mis en ce grand homme une lumière toute particulière, et si conforme à l'esprit et à la doctrine du grand saint Augustin, que je remarque presque les mêmes choses dans les écrits de l'un que dans les écrits de l'autre.... Je vois que, dans toutes ses réponses, il est si ferme sur ses principes, et, de plus, il est si chrétien, il inspire si doucement l'amour de Dieu, que je ne puis me persuader que sa philosophie ne tourne un jour au bien et à l'ornement de la vraie religion.

« Je demandai dernièrement à l'auteur des quatrièmes objections (M. Arnauld), qui est un des plus subtils philosophes, et l'un des plus grands théologiens de la faculté de théologie, s'il n'avait rien à répartir aux réponses qui lui avaient été faites par M. Descartes. Il me répondit que non, et qu'il se tenait pleinement satisfait. »

est tombé dans quelque erreur en métaphysique, c'est son extrême respect pour Dieu qui l'y a poussé. Ce qui étonnera peut-être, c'est que Bayle, ainsi qu'on le verra dans le cours de notre ouvrage, n'a pas été éloigné d'adopter sur ce point le sentiment et le langage de Descartes.

En 1644, Descartes fit le voyage de Paris ; il n'y séjourna que quelques jours. Dans ce court espace de temps, il fut accablé d'affaires, ainsi que de visites ; et cependant on remarque qu'il vit très-fréquemment les Théatins, nouvellement établis à Paris, qu'il contracta avec plusieurs de ces saints religieux une amitié particulière, et qu'il entendit presque tous les jours la messe dans leur chapelle. Assurément, aucune considération purement humaine, aucun motif d'intérêt ne pouvait commander à Descartes des démarches et des actes semblables (*Baillet, page 244*). La piété seule peut en avoir été le principe ; et il ne faudrait pas d'autres preuves que ce fait, pour convaincre les plus incrédules qu'au moins, dans les dernières années de sa vie, Descartes joignait à une religion profonde une tendre piété.

Nous prendrons occasion du trait que nous venons de citer, pour observer que Descartes, dans les séjours qu'il avait faits à Paris en différents temps, voyait fréquemment le cardinal de Bérulle et les principaux membres de l'Oratoire, tels que les PP. de Condren, Gibieuf, etc. ; c'est même à ce cardinal qu'il avait confié le soin de sa conscience ; du moins M. Baillet, à l'occasion de la mort de M. de Bérulle, nous dit que M. Descartes, perdit dans sa personne un excellent directeur, ce qui ne peut s'entendre que d'un directeur de sa conscience : car assurément le cardinal n'était point le directeur de ses études ; et il ajoute que Descartes, après la mort de M. de Bérulle, eut la satisfaction de trouver de ses disciples, aux mains desquels il put confier la direction de sa conscience pendant tout le temps de son séjour en Hollande. Il cite ailleurs le prêtre de l'Oratoire qui en était effectivement chargé.

Nous dirons encore que Descartes était étroitement lié avec d'autres prêtres catholiques qui remplissaient la fonction de missionnaires apostoliques (1).

(1) Quelques-uns d'eux ayant été inquiétés par le gouvernement, il s'intéressa vivement en leur faveur. Je vous recommande, écrivait-il à un ami qui pouvait beaucoup auprès du prince d'Orange, deux prêtres qui ont une requête à présenter à son altesse. Je crois les avoir assez fréquentés pour assurer qu'ils ne sont point de ces hommes simples qui se persuadent qu'on ne peut être bon catholique, qu'en favorisant le parti du roi qu'on nomme catholique, ni de ces séditeurs qui le persuadent aux simples, et qu'ils ont pour cela trop de bon sens, et connaissent trop bien les maximes de la bonne morale... Si on leur impute ce crime d'être papistes, je veux dire de recevoir leur mission du pape, et de le reconnaître de la même manière que font les catholiques de France et de tous les autres pays où il y a des catholiques, sans que cela donne de jaloux aux souverains qui y commandent, c'est un crime commun et essentiel à ceux de leur profes-

Enfin, ajoutons aux traits précédents, qui prouvent la sincère piété de Descartes, et sa fidélité à remplir tous les devoirs de la religion chrétienne, que, lorsqu'il apprenait que ses amis étaient malades, il sollicitait auprès de Dieu le rétablissement de leur santé ; et s'ils mouraient, il priaït pour le repos de leurs âmes. C'est lui qui nous l'apprend dans la 1^{re} lettre du second volume.

Descartes quitta bientôt Paris qu'il ne devait plus revoir, et rentra dans sa chère solitude d'Egmont, pour y reprendre ses occupations ordinaires. L'arrivée à Amsterdam de son intime ami, M. Chanut, qui était envoyé de la cour de France à celle de Suède, l'obligea d'en sortir, au moins pendant quelques jours, et nous a procuré un témoignage de sa religion et de son zèle, vraiment précieux. M. Chanut avait à sa suite M. Porlier, homme de lettres fort estimable, et très-empressé de faire la connaissance de notre philosophe. Ce voyageur ne négligea rien pour s'instruire de la conduite, et surtout des sentiments religieux de Descartes. La Providence le servit très-bien ; elle lui procura la connaissance d'un Français qui devait faire le voyage de Stockholm dans la compagnie de l'envoyé de France, et qui avait beaucoup vu Descartes dans différents lieux de son séjour en Hollande.

M. Porlier lui ayant demandé, sans paraître mettre beaucoup d'intérêt à sa question, ce qu'il pensait de M. Descartes, ce Français lui répondit sans hésiter, que M. Descartes était un homme plein de religion, d'une grande droiture de cœur, généreux dans ses aumônes, exact et exemplaire dans les exercices de sa religion, édifiant les protestants, et, en général, faisant dans toute la Hollande beaucoup d'honneur à l'Eglise romaine. M. Porlier fut intérieurement ravi d'apprendre que les calomnies qu'on avait répandues contre la religion de Descartes, jusque dans la France, parussent mal fondées, et ne fussent pas crues, dans les lieux mêmes qui les avaient vu naître. Il engagea ce Français à entrer dans quelque détail, et celui-ci lui apprit diffé-

« sion. Vous trouverez peut-être étonnant que je
« vous écrive sur cette affaire, principalement si
« vous savez que je le fais de mon propre mouve-
« ment, sans que ces deux prêtres m'en aient requis ;
« mais je vous dirai qu'outre l'estime très-particu-
« lière que je fais d'eux, et le désir que j'ai de les
« servir, je considère aussi en cela mon propre in-
« térêt ; car il en est en France, parmi mes faiseurs
« d'objections, qui me reprochent la demeure dans
« ce pays, à cause que l'exercice de ma religion n'y
« est pas libre ; ils disent même qu'en cela je ne suis
« pas aussi excusable que ceux qui portent les armes
« pour la défense de cet Etat, parce que les intérêts
« en sont joints à ceux de la France, au lieu que je
« pourrais faire partout ailleurs ce que je fais ici. A
« quoi je n'ai rien de mieux à répondre, si ce n'est
« qu'ayant ici la libre fréquentation et l'amitié de
« quelques ecclésiastiques, je ne sens point que ma
« conscience y soit gênée. Mais si ces ecclésiastiques
« étaient estimés coupables, je n'espère pas en trou-
« ver d'autres plus innocents dans le pays, ni dont la
« fréquentation me soit plus permise » (*Lett. xxxi, tom. II*).

rents traits de la vie de Descartes, qui tous étaient autant de preuves convaincantes de la conscience pure et de la probité de ce philosophe chrétien.

Il lui dit entre autres, que souvent il était le conseil des personnes qui, dans la révolution qu'avait éprouvée la religion en Hollande, flottaient sur le parti qu'elles avaient à prendre, et qu'il réussissait ordinairement à les affermir dans la foi catholique. Il lui fit l'histoire d'un honnête homme, fortement ébranlé par le changement presque universel de ses compatriotes dont il était témoin, mais qui, ne voulant rien hasarder dans une affaire aussi importante que celle du salut, s'adressa à M. Descartes qu'il ne connaissait pas, mais qu'il savait être un personnage célèbre qu'on consultait volontiers sur ces matières. M. Descartes l'accueillit avec bonté, et, sans le faire entrer dans la discussion des dogmes, il se contenta de lui demander s'il croyait l'Eglise protestante fort ancienne, s'il en connaissait les commencements, s'il avait entendu parler de la conduite et des motifs des premiers réformateurs, de leur mission, de leur autorité et des moyens qu'ils avaient mis en œuvre pour accréditer la réformation. D'après les réponses et les aveux du consultant, il lui fit tirer des conclusions qui aboutirent à faire cesser toutes ses perplexités, et à l'attacher inébranlablement à la foi de ses pères.

Ce trait, qui prouve le zèle de Descartes pour sa religion, montre aussi que, quoiqu'il fit profession de ne point se mêler de controverse, il aurait été un controversiste très-habile (*Baillet, page 277*).

La reine Christine a témoigné qu'il avait beaucoup contribué à sa conversion, et qu'il lui en avait donné les premières lumières. Nous produirons bientôt le témoignage de cette princesse, et nous dirons dès à présent que, dans une conversation particulière qu'elle eut à Rome avec un prêtre de saint Antoine, elle lui déclara que la facilité avec laquelle elle s'était rendue sur plusieurs difficultés qui l'éloignaient auparavant de la religion catholique, était due à certaines choses qu'elle avait ouï dire à M. Descartes.

Descartes, qui aurait toujours pu disputer de religion avec tant d'avantage, évitait cependant de le faire quand la charité ne l'exigeait pas. Jacques Revius, fameux théologien de Leyde, nous apprend qu'il avait tenté d'engager une dispute avec Descartes, en lui faisant observer que, puisqu'il examinait avec tant d'application les fondements de la philosophie, il ferait bien d'examiner les fondements de la religion qu'il professait (*Ibid., p. 433*). Mais Descartes se contenta de répondre : *J'ai la religion du roi*. Revius ayant insisté, Descartes ajouta : *J'ai la religion de ma nourrice*; et il ne put en tirer rien de plus. Revius, qui n'a point vu que Descartes plaisantait, et ne voulait que se débarrasser d'un importun, dit gravement : *Voilà les solides fondements sur lesquels Descartes établissait sa foi*.

Descartes, qui ne voulait point traiter la

controverse avec les ministres protestants, évitait, avec le même soin, toutes les discussions sur les questions de l'école avec les théologiens catholiques. Une de ses principales raisons, sans doute, c'est qu'il ne voulait point faire de diversion à ses recherches philosophiques; car, d'ailleurs, il avait beaucoup étudié sa religion, et il en connaissait à fond toutes les parties. Le P. Mersenne témoigne, dans sa lettre à Voëtius, que cette profonde connaissance le ravissait quelquefois en admiration.

On sait que Christine, reine de Suède, désira vivement entendre, de la bouche même de Descartes, les principes de sa philosophie, qui commençait à jeter un grand éclat. Il céda, après une assez longue résistance, aux sollicitations de cette princesse, et vint à Stockholm. Pendant qu'il y vécut, il n'eut point d'autre logement que celui de M. Chanut, ambassadeur de France. La famille de ce ministre, qui était fort pieuse, pria souvent Descartes de faire des entretiens sur la religion. Il se rendait facilement à des prières si chrétiennes : on ne se lassait point de l'entendre et de l'admirer. M. Chanut nous apprend que madame l'ambassadrice fut longtemps inconsolable de ce que son fils, qui était absent, n'avait pu l'entendre un jour où il parla sur la rédemption.

L'ambassadeur avait établi dans sa maison, et pour sa famille, des exercices journaliers de piété, tels que la prière en commun, l'examen de conscience, etc. Descartes y assistait religieusement et avec une grande exactitude. Ce n'est pas seulement les jours de fête et les dimanches, c'était encore tous les autres jours de la semaine qu'il était présent à la célébration des saints mystères. Il s'approchait encore régulièrement des sacrements de pénitence et d'eucharistie, et il les avait reçus le jour même où se déclara la maladie qui devait l'enlever de ce monde, je veux dire le jour de la Purification. Tel est le témoignage rendu par toute la maison de M. Chanut, et particulièrement par le P. Viogué, religieux augustin, docteur de Sorbonne, envoyé en Suède par le pape Innocent X, comme missionnaire apostolique, et qui remplissait la fonction d'aumônier dans la maison de l'ambassadeur de France. On peut consulter le témoignage authentique de ce saint religieux, imprimé dans le second volume de la Vie de Descartes.

La maladie de Descartes, qui fut d'abord très-violente, lui laissa peu de liberté d'esprit; mais, dans le transport où le jetait l'ardeur de la fièvre, on découvrait combien profondément de saintes pensées étaient gravées dans son esprit; car il ne s'entretenait avec lui-même que de la prochaine délivrance de son âme : on lui entendait dire souvent : *Allons, mon âme, il y a longtemps que tu es captive; voici l'heure où tu dois sortir de prison : il faut souffrir la séparation de ton corps avec courage et avec joie* (*Préface, tom. prem.*). Le huitième jour de sa maladie, il eut assez de présence d'esprit pour comprendre le danger de son état. *Je crois, disait-il à*

M. Chanut, que Dieu le souverain arbitre de la vie et de la mort, a permis que mon esprit ait été si longtemps enveloppé de ténèbres, pour arrêter mes raisonnements, qui n'auraient peut-être pas été assez conformes à la volonté qu'il a témoignée de disposer de ma vie. Il conclut que, puisque Dieu lui rendait l'usage libre de la raison, il lui permettait, par conséquent, de suivre ce qu'elle lui dictait, pourvu qu'il s'abstint de vouloir pénétrer trop curieusement dans ses décrets et de se livrer à aucune inquiétude sur l'événement. Il se fit donc saigner de son propre mouvement, ce qu'il avait toujours refusé jusqu'alors. Quelques moments après, M. Chanut étant rentré dans sa chambre, Descartes fit tomber la conversation sur la mort; et persuadé, de plus en plus, de l'inutilité des remèdes, il demanda le directeur de sa conscience, et pria qu'on ne l'entretint plus que de la miséricorde de Dieu et du courage avec lequel il devait souffrir la séparation de son âme. Il attendrit et édifia, par les réflexions qu'il fit sur son état et sur celui de l'autre vie, toute la famille de l'ambassadeur rassemblée autour de son lit. La nuit suivante, il entretint encore l'ambassadeur de sentiments de religion, et lui marqua, en termes également généreux et touchants, la disposition où il était de mourir pour obéir à Dieu, et le sacrifice qu'il lui offrait de sa vie en expiation de ses fautes. Dans le soir du lendemain, on vint avertir M. Chanut que le malade paraissait toucher à sa dernière heure. M. Chanut accourut avec sa famille, pour recueillir les dernières paroles de son ami; mais il ne parlait déjà plus. Le confesseur, qu'il avait inutilement demandé jusqu'alors, parce qu'il était absent de Stockholm, arriva dans le moment, et voyant bien que le malade n'était point en état de faire sa confession de bouche, il fit souvenir l'assemblée qu'il avait rempli tous les devoirs d'un chrétien fidèle, dans le premier jour de sa maladie et un mois auparavant. Croyant ensuite reconnaître, aux yeux du malade et au mouvement de sa tête, qu'il conservait la connaissance, il le pria de témoigner, par quelque signe, s'il l'entendait encore, et s'il voulait recevoir de lui la dernière bénédiction. Aussitôt le malade leva les yeux au ciel, d'une manière qui toucha tous les assistants, et qui annonçait une parfaite résignation à la volonté de Dieu. M. l'ambassadeur, qui entendait le langage de ses yeux, et qui pénétrait encore dans le fond de son cœur, dit à l'assemblée, que son ami se retirait content de la vie, satisfait des hommes, plein de confiance dans la miséricorde de Dieu, et très-empressé d'aller voir à découvrir et de posséder la vérité qu'il avait recherchée toute sa vie. La bénédiction donnée, toute l'assemblée se mit à genoux pour faire les prières des agonisants, et s'unir à celles que le prêtre allait adresser à Dieu pour la recommandation de son âme, au nom de l'Église et des fidèles répandus dans tout l'univers. Elles n'étaient pas achevées quand Descartes rendit l'esprit à son Créateur, dans une tranquillité digne de l'innocence de sa

vie. Il mourut le 11 février 1650, à quatre heures du matin, âgé de cinquante-trois ans dix mois et onze jours, après neuf jours de maladie.

Toutes ces circonstances de la mort de Descartes, si édifiantes, sont en même temps indubitables; elles avaient été recueillies par différents témoins oculaires dont les relations subsistaient encore au temps de M. Baillet, et lui avaient été communiquées.

Mais la mort est un point si important et si digne d'attention dans l'histoire de la vie d'un homme, et d'un homme tel que Descartes; ses actions et ses discours, dans cette dernière circonstance, sont si propres à manifester ses véritables sentiments, que nous croyons devoir joindre à la relation précédente de la mort de Descartes, une autre relation curieuse et singulière. L'auteur est la nièce même de Descartes, l'une des personnes de son sexe qui ont le plus contribué, par leur esprit et leur savoir, à illustrer le siècle de Louis XIV. Cette pièce, qui est écrite en prose et en vers, se lit dans un recueil de poésies publié par le père Bouhours, en 1693.

Il a passé par la ville de Rennes, dit mademoiselle Descartes, un vieillard qui, sachant que j'étais nièce du philosophe Descartes, m'embrassa de bon cœur et me dit qu'il était à Stockholm quand mon oncle mourut. C'est un ministre qui allait s'embarquer à Saint-Malo pour l'Angleterre. Il me parla tant de cette mort, que je crois que c'est lui, à proprement parler, qui a fait la relation que je vous envoie, car je tiens de lui tout ce qu'elle renferme.

Mademoiselle Descartes raconte en vers l'histoire du voyage de son oncle en Suède; elle observe ensuite qu'il donnait ses leçons à la reine dans la bibliothèque de cette princesse, à cinq heures du matin, temps, ajoute-t-elle, tout ensemble fort honorable et fort incommode pour le philosophe né, comme il le disait lui-même, dans les jardins de la Touraine. Il y avait un mois que cela continuait, quand il se trouva saisi d'une grande inflammation de poumon et d'une violente fièvre qui occupait le cerveau par intervalles. Il demeurait chez M. Chanut, alors ambassadeur de France. Ils s'appelaient frères, et il y avait effectivement entre eux une amitié ancienne, sincère et fraternelle. M. Chanut accourut à la chambre de son ami avec les médecins de la reine. Ils ne désespérèrent pas de le guérir, mais le malade jugea qu'il était frappé à mort. Cette pensée ne l'étonna point; au contraire, il se disposa à ce grand passage avec un recueillement d'esprit fort paisible. Le matin il sentit de grandes douleurs; mais, pendant plus d'une heure, il n'en interrompit pas son silence; à la fin, on l'entendit soupirer et se plaindre. Quand cela eut duré quelque temps, M. Chanut, qui avait passé la nuit auprès de lui, jugea à propos de l'interrompre pour détourner l'âme du malade de la pensée de ses douleurs; il s'approcha de lui, et, d'une voix basse et douce, il lui dit: (Mademoiselle Descartes met en vers les paroles de M. Chanut, en voici quelques-uns):

« N'oublions jamais, mon cher frère,

- « Que la douleur et la misère,
- « Du corps mortel que nous avons,
- « Et de la terre où nous vivons,
- « Sont l'appanage nécessaire.
- « C'est un tribut que nous devons.
- « Rendons-le librement, et suivons sans murmure
- « La conduite de la nature.
- « Elle est bonne, elle est sage, et ses riches présents,
- « Comme ceux d'une mère,
- « Se répandant sur tous, se font goûter longtemps ;
- « Et ses grands maux ne durent guère. »

Mlle Descartes fait converser ensemble, pendant assez longtemps, les deux amis, tantôt en vers, tantôt en prose, d'après les principes d'une philosophie toute divine. Nous remarquerons ces deux vers qu'elle met dans la bouche de Descartes :

- « Ah ! j'aurais donc vécu bien inutilement,
- « Si je n'avais appris à mourir un moment. »

Nous voyons, dans la relation donnée par M. Baillet de la mort de Descartes, que les discours que Mlle Descartes met dans la bouche de son oncle et de M. Chanut, ne sont pas de pures fictions.

Mlle Descartes finit sa relation par ces paroles :

Un très-dévoit religieux, qui servait d'aumônier à M. l'ambassadeur, s'étant approché, remontra à Descartes que quoiqu'il se fût confessé, et qu'il eût reçu son Créateur depuis deux jours, il était plus à propos d'employer le peu de temps qui lui restait à vivre, à des actes de repentir de ses péchés, et d'espérance en la miséricorde divine qu'à des discours philosophiques. Le malade obéit à l'instant ; il dit le dernier adieu à M. Chanut en l'embrassant avec tendresse. Ensuite il dicta une lettre à ses deux frères, conseillers au parlement de Bretagne, où, entre autres choses, il leur recommanda de pourvoir à la subsistance de sa nourrice, de laquelle il avait toujours eu soin pendant sa vie. Puis se retournant vers son confesseur, il passa cinq ou six heures, qu'il vécut encore, en de continus actes de piété et de religion.

Cette relation, faite sur le rapport d'un Français qui était alors à Stockholm, et qui ne paraît pas avoir été de la maison de l'ambassadeur, diffère en quelques circonstances légères de celle qu'on lit dans la vie de Descartes par Baillet. Mais on voit toujours, et on doit au moins conclure de cette relation, qu'au temps où mourut Descartes, il était notoire à Stockholm qu'il était mort dans de grands sentiments de piété. Nous terminerons cette vie de Descartes par le témoignage authentique que lui a rendu la reine Christine en 1667 (1).

Christine-Alexandra, reine, etc.

Certifions que le sieur Descartes a beaucoup contribué à notre glorieuse conversion, et que la providence de Dieu s'est servi de lui et de notre illustre ami, le sieur Chanut, pour nous en donner les premières lumières ; en sorte que sa grâce et sa miséricorde achevèrent ensuite

de nous faire embrasser les vérités de la religion catholique, apostolique et romaine, que le sieur Descartes a toujours constamment professé, et dans laquelle il est mort avec toutes les marques de la vraie piété que notre religion exige de tous ceux qui la professent. En foi de quoi nous avons signé les présentes et y avons fait apposer notre sceau royal (A la tête des méditations de Descartes).

Épithaphe de Descartes dans l'église de Sainte-Geneviève.

D. O. M.

RENATUS DESCARTES,

Vir supra titulos omnium retro philosophorum,
Nobilis generis, Armoricus gente, Turonicus origine,
In Cadia Flixie studuit,
In Pannonia niles meruit,
In Baravia philosophus delituit,
In Suecia vocatus occubuit.

Tanti viri pretiosas reliquias,
Galliarum prececebris tunc legatus, PETRUS CHANUT,

CHRISTINE, sapientissimæ reginæ, sapientium amatrici,

Invidere non potuit, nec vindicare Patriæ ;

Sed quibus fecit cumulatas honoribus

Peregrina terre nãndavit invitus ;

Anno Domini 1650, mensis februarii, ætatis 54.

Tandem post septem et decem annos,

In gratiam christianissimi regis

LUDOVICI DECIMI QUARTI,

Virorum insignium cultoris et remuneratoris,

Procurante PETRO D'ALIBERT,

Sepulchri pio et amico violatore,

Patriæ redidit sunt ;

Et in isto carbis et artium culmina posita ;

Ut qui vivus apud exteros otium et famam quæserat ;
Mortuus, apud suos cum laude quiesceret ;

Suis et exteris in exemplum et documentum futurus.

I mune viator ;

Et Divinitatis, immortalitatisque animæ,

Maximam et clarum assertiorem,

Aut jam crede felicem, aut precibus redde.

Inscriptions mises sur le monument de forme quadrangulaire qui fut élevé à Stockholm, en l'honneur de Descartes, aussitôt après sa mort.

Sur la face antérieure ;

D. O. M.

REGNANTE CHRISTINA,

Gustavi primi Pronæpte, magni filia,

Avorum incepta, patriæque terminos, victoriis novis promovente ;

Pacem denum armis quæsitam artibus ornante,

Aecitis undique terrarum sapientiæ magistris,

Ipsa in Exemplum futura,

RENATUS DESCARTES,

Ex Eremitio philosophica in lucem et ornamentum aule vocatus,

Post quartum mensem morbo interiit ;

Et sub hoc lapide mortalitatem reliquit.

Anno Christi 1650. L. vite sue LIV.

Sur la face postérieure :

Christianissimi regis, Ludovici XIV,
Ludovici Justi filii, Henrici Magni nepotis ;

(1) Le P. d'Avrigny, dans ses Mémoires ecclésiastiques, a paru douter de l'authenticité de ce témoignage. Il ignorait apparemment que l'original existe dans la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève.

ANNA AUSTRIACA,

O, tima, prudentissima, fortissima Regina,
Annos, et Regnum filii Regente;

Legatus ordinarius PETRUS CHANUT,

Hoc monumentum,

Ad gloriam Dei, bonorum omnium datoris,

Gallici nominis honorem,

Perpetuam memoriam amici clarissimi,

RENATI DESCARTES,

Poni curavit.

Anno septimo ab excessu Ludovici Justi.

Sur le côté gauche :

RENATUS DESCARTES, Perronii Dominus, etc.

Ex antiqua et nobili inter Pictones et Armoricos
Gente, in Galliâ natus,

Acceptâ quantumcumque in scholis tradebatur eru-
ditione,

Expectatione suâ, votisque minore;

Ad Militiam per Germaniam et Pannoniam adole-
scens profectus;

Et in otis hibernis naturæ mysteria componens cum
legibus matheseos,

Utriusque arcana eadem clavi reserari posse, ausus
est sperare.

Et omissis fortuitorum studiis, in villulâ solitarius,
prope Egmondam in Hollandiâ,

Assiduâ XXV annorum Meditatione, auso potius est.

Hinc orbe toto celeberrimus;

A Rege suo conditionibus honorificis evocatus,

Redierat ad contemplationis delicias;

Unde avulsus, admiratione MAXIMÆ REGINÆ,

Quæ, quicquid ubique excellit, summ fecit,

Gratissimus advenit; seriò est auditus; et defletus
obit.

Sur le côté droit :

NOVERINT POSTERI

Qualis vixerit RENATUS DESCARTES,

Ut ejus doctrinam olim suscipient, mores imitentur.

Post instauratam à fundamentis philosophiam

Apertam ad penetralia naturæ mortalibus viam,

Novam, certam, solidam;

Hoc munus reliquit incertum,

Major in eo modestia esset, an scientia.

Quæ verba scivit, verecundè affirmavit;

Falsa, non contentionibus, sed vero admoto
refutavit;

Nullus antiquorum obtrektor; nemini viventium
gravis.

Invidorum criminationes purgavit innocentia
morum.

Injuriarum negligens; amicitia tenax.

Quod summum tandem est,

Ita per creaturarum gradus, ad Creatorem est
conatus,

Ut opportunus Christo, gratiæ auctori, in avità reli-
gione quiesceret.

I nunc viator, et cogita,

Quanta fuerit CHRISTINA, et qualis aula,

Cui mores isti placuerunt.

*Inscription destinée pour le monument que
Joachim Descartes, parent de René Descar-
tes, avait dessein de faire construire à l'en-
droit où il avait été enterré. Voyez ce que
nous en avons dit ci-dessus.*

*Cartesius (Joachimus) Gallus, Renati affinis, regi
Gallarum à consiliis, militarisque discipline præ-
fectus, durabilius et magnificeotius monumentum
RENATO affini suo, in cœmeterio ad S. Olavam Su-
burbii Orientalis, vulgo Nordermaln, propediem ex-
strui curabit in forma pyramidis marmoreæ planè
illustris, cujus primum latus habebit antiquam in-
scriptionem: alterum, D. O. M. regnante Chris-
tina, etc., tertium sequentem et novam quartum.*

ADSTA, VIATOR, ET LEGE :

Hic inter parvulos conditus est anno MDCL
Vir morum simplicitate et innocentia verè parvulus,
At ingenii simplicitate maximus

RENATUS DESCARTES,

Gallarum totiusque orbis philosophus,
Qualis quantumcumque fuerit intelliges ex infra scriptis
elogiis,

Caduco informique antehac tumulo

A Viro Nobili PETRO CHANUT Galliarum tunc le-
gato appositis :

Hujus quidem ossa curis et sumptibus

Generosi PETRI D'ALIBERT, generalis Franciæ
quæstoris

Hinc eruta,

Lutetiam translata sunt anno MDCLXVI,

Et in Æde S. Genevève posita :

Sed exuviarum ejus pars non exigua hoc superest
loco,

Quam ut pro viri meritis decoraret

Illustriss. Joa. Anton. de MESMES eques, comes
d'AVAUZ,

LUDOV. XIV. regi christianissimo à secretioribus
consiliis

Regiorum Ordinum commendator, eorumque

Cæremoniis præpositus summus magister;

Ad Republicanam Venetam, dein Batavam,

Hinc ad JACOBUM II, Magnæ Britanniæ Regem in
Hibernia degentem,

Tum ad CAROL. XI et XII Suediæ Reges Legatus,

Pro insitâ MEMMIORUM Genti erga Litteras et

Litteratos propensione,

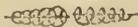
Ad Philosophiæ honorem et Gallici nominis immor-
talitatem,

Immortalis memoriæ philosopho,

Galliæ decori,

M. Decemb. MDCLXVII.

Hanc qualemcumque inscriptionem illustriss. Gal-
liarum legato vovet et consecrat illius Auctor Ed-
mundus Pourchotius, Senensis, Jur. utr. Lic. Acade-
miæ Parisiens. Rector antiquus et emeritus philos-
professor.



PENSÉES

DE DESCARTES SUR LA RELIGION.

EXISTENCE ET ATTRIBUTS DE DIEU.

I—*Importance de prouver par la raison l'existence de Dieu et l'immatérialité de l'âme : l'Écriture sainte nous enseigne que la première est manifestée par la seule lumière naturelle.*

J'ai toujours cru que les deux questions de Dieu et de l'âme étaient les principales de celles qui doivent plutôt être démontrées par les raisons de la philosophie, que par celles de la théologie. Il suffit bien à nous, qui sommes fidèles, de croire par la foi qu'il y a un Dieu, et que l'âme humaine ne meurt point avec le corps ; mais certainement il ne semble pas possible de pouvoir jamais persuader aux infidèles aucune religion, ni presque même aucune vertu morale, si avant tout on ne leur prouve ces deux points par des raisons naturelles ; et parce que souvent en cette vie il y a de plus grandes récompenses pour les vices que pour les vertus, peu de personnes préféreraient le juste à l'utile, si elles n'étaient retenues, ni par la crainte de Dieu, ni par l'attente d'une autre vie. Il est bien vrai qu'il faut croire qu'il y a un Dieu, parce que les saintes Écritures nous l'enseignent ; et, d'un autre côté, il faut croire aux saintes Écritures parce qu'elles viennent de Dieu. La raison en est que, la foi étant un don de Dieu, celui qui donne la grâce pour faire croire les autres choses, peut aussi la donner pour nous faire croire qu'il existe : mais on ne saurait pourtant proposer cela aux infidèles, qui pourraient s'imaginer que l'on commettrait en ceci la faute que les logiciens nomment *un cercle*.

Et dans le vrai, j'ai remarqué que tous les théologiens n'assurent pas seulement que l'existence de Dieu peut se prouver par la raison naturelle ; mais ils infèrent aussi de la sainte Écriture, que sa connaissance est beaucoup plus claire que celle que l'on a de plusieurs choses créées, et qu'en effet il est si facile, que ceux qui ne l'ont point sont coupables ; comme il paraît par ces paroles de la Sagesse, chapitre XIII, où elle est dit, *que leur ignorance n'est point pardonnable : car si leur esprit a pénétré si avant dans la connaissance des choses du monde, comment est-il possible qu'ils n'en aient point reconnu plus facilement le souverain Seigneur ?* Et aux Romains, chapitre I^{er}, il est dit qu'ils sont *inexcusables* ; et encore au même endroit, par ces paroles, *ce qui est connu de Dieu est ma-*

nifeste dans eux. Il semble donc que nous soyons avertis que tout ce qui peut se savoir de Dieu peut être prouvé par des raisons qu'il n'est pas besoin de tirer d'ailleurs que de nous-mêmes, et de la simple considération de la nature de notre esprit. Aussi ai-je cru que je n'agirais pas contre le devoir d'un philosophe, si je faisais voir comment, et par quelle voie, nous pouvons, sans sortir de nous-mêmes, connaître Dieu plus facilement et plus certainement que nous ne connaissons les choses du monde.

Et quant à ce qui regarde l'âme, quoique plusieurs aient cru qu'il n'est pas aisé d'en connaître la nature, et que quelques-uns aient même osé dire que des raisons humaines nous persuadaient qu'elle mourait avec le corps, et qu'il n'y avait que la seule foi qui nous enseignât le contraire, néanmoins, puisque le concile de Latran, tenu sous Léon X, en la session 8, les condamne, et qu'il ordonne expressément aux philosophes chrétiens de répondre à leurs arguments et d'employer toutes les forces de leur esprit pour faire connaître la vérité, j'ai osé l'entreprendre dans mes écrits.

De plus, sachant que la principale raison qui fait que plusieurs impies ne veulent pas croire qu'il y a un Dieu, et que l'âme humaine est distincte du corps, c'est, disent-ils, que personne jusqu'ici, n'a pu démontrer ces deux choses ; quoique je ne sois point de leur opinion, et qu'au contraire je tiens que la plupart des raisons qui ont été apportées par tant de grands personnages, touchant ces deux questions, sont autant de démonstrations quand elles sont bien entendues, et qu'il soit presque impossible d'en inventer de nouvelles, cependant je crois qu'on ne saurait rien faire de plus utile dans la philosophie, que de rechercher une fois avec soin quelles sont les meilleures, et de les disposer dans un ordre si clair et si exact, qu'il soit constant désormais à tout le monde que ce sont de véritables démonstrations.

Et enfin, sollicité par plusieurs personnes, qui savent que j'ai cultivé une certaine méthode pour résoudre toutes sortes de difficultés dans les sciences, méthode qui, dans le vrai, n'est pas nouvelle, n'y ayant rien de plus ancien que la vérité, j'ai pensé qu'il était de mon devoir d'en faire l'épreuve sur une matière si importante.

J'ai donc fait mon possible pour renfermer dans mes Méditations tout ce que j'ai pu dé-

couvrir par le moyen de cette méthode. Ce n'est pas que j'aie ici rassemblé toutes les diverses raisons qu'on pourrait alléguer pour servir de preuve à un grand sujet; je n'ai jamais cru que cela fût nécessaire, sinon lorsqu'il n'y en a aucune qui soit certaine : j'ai seulement traité les premières et principales d'une telle manière, que j'ose bien les proposer pour de très-évidentes et très-certaines démonstrations.

Je dirai de plus qu'elles sont telles, que je ne pense pas qu'il y ait aucune voie par où l'esprit humain puisse jamais en découvrir de meilleures. L'importance du sujet, et la gloire de Dieu à laquelle tout ceci se rapporte, me contraignent de parler ici un peu plus librement de moi que je n'ai coutume de faire.

Cependant, quelque certitude et quelque évidence que je trouve dans mes raisons, je ne puis pas me persuader que tout le monde soit capable de les entendre. Dans la géométrie, il y a beaucoup de propositions d'Archimède, d'Apollonius, de Pappus et de plusieurs autres géomètres, qui sont reçues de tout le monde comme très-certaines et très-évidentes, parce qu'elles ne contiennent rien qui, considéré séparément, ne soit très-facile à connaître, et que partout les choses qui suivent ont une exacte liaison et dépendance avec celles qui les précèdent; cependant, parce qu'elles sont un peu longues, et qu'elles demandent un esprit tout entier, elles ne sont comprises et entendues que de fort peu de personnes. Il en est de même des raisons que j'emploie; quoiqu'elles égalent, ou même surpassent en certitude et en évidence les démonstrations de géométrie, j'appréhende qu'elles ne puissent pas être assez suffisamment entendues de plusieurs, soit parce qu'elles sont un peu longues et dépendantes les unes des autres, soit principalement parce qu'elles demandent un esprit entièrement libre de tous préjugés, et qui puisse aisément se détacher du commerce des sens.

II. — Conseil de Descartes à l'égard des athées, et son indignation contre eux.

(Lett. III, tome II.)

Le moyen le plus court de répondre aux raisons que l'athée, dont on m'a montré le manuscrit, apporte contre la Divinité, et en même temps à toutes celles des autres athées, c'est de trouver une démonstration évidente, qui fasse croire à tout le monde que Dieu est. Pour moi, j'ose bien me vanter d'en avoir trouvé une qui me satisfait entièrement, et qui me fait savoir plus certainement que Dieu est, que je ne sais la vérité d'aucune proposition de géométrie; mais je ne sais pas si je serais capable de la faire entendre à tout le monde de la même manière dont je l'entends. Le consentement universel de tous les peuples est assez suffisant pour maintenir la Divinité contre les injures des athées, et un particulier ne doit jamais entrer en dispute contre eux, s'il n'est très-assuré de les convaincre.

J'espère achever quelque jour un traité de métaphysique que j'ai commencé, et dont les principaux points sont de prouver l'existence de Dieu, et celle de nos âmes lorsqu'elles sont séparées du corps, d'où suit leur immortalité; car j'avoue que j'entre en colère quand je vois qu'il y a dans ce monde des gens assez audacieux et assez impudents pour oser combattre contre Dieu.

III. — Idée de Dieu.

(Lett. CXVII et CXVIII, tome I.)

Quoique l'idée de Dieu soit tellement empreinte en l'esprit humain, qu'il n'y ait personne qui n'ait en soi la faculté de le connaître, cela n'empêche pas que plusieurs personnes n'aient pu passer toute leur vie sans jamais se représenter distinctement cette idée. Et en effet, ceux qui pensent avoir l'idée de plusieurs dieux, ne l'ont point du tout; car il implique contradiction d'en concevoir plusieurs souverainement parfaits, et quand les anciens nommaient plusieurs dieux, ils n'entendaient pas plusieurs tout-puissants, mais seulement plusieurs êtres fort puissants, au-dessus desquels ils imaginaient un seul, Jupiter comme souverain, et auquel seul, par conséquent, ils appliquaient l'idée du vrai Dieu, qui se présentait confusément à eux.

.... Par l'idée de Dieu, je n'entends autre chose que ce que tous les hommes ont coutume d'entendre lorsqu'ils en parlent, et que ce qu'il faut aussi de nécessité qu'entendent mes adversaires eux-mêmes : autrement, comment auraient-ils pu dire que Dieu est infini et incompréhensible, et qu'il ne peut pas être représenté par notre imagination? et comment pourraient-ils assurer que ces attributs, et une infinité d'autres qui nous expriment sa grandeur, lui conviennent, s'ils n'en avaient pas l'idée? Il faut donc demeurer d'accord qu'on a l'idée de Dieu, et qu'on ne peut pas ignorer quelle est cette idée, ni ce que l'on doit entendre par elle; car, sans cela, nous ne pourrions rien du tout connaître de Dieu; et l'on aurait beau dire, par exemple, qu'on croit que Dieu est, et que quelque attribut ou perfection lui appartient, ce ne serait rien dire, puisque cela ne porterait aucune signification à notre esprit; ce qui serait la chose la plus impie et la plus impertinente du monde.

IV. — Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de l'idée de Dieu qui est en nous.

(Médit. III, page 35.)

Entre toutes les idées qui sont en moi, il en est qui me représentent des choses inanimées, des animaux, des anges, etc., et il en est une qui me représente Dieu. Quand aux premières, je conçois facilement qu'elles peuvent venir de moi, qu'elles peuvent être formées par le mélange et la composition des autres idées que j'ai des choses corporelles et de Dieu, quoique hors de moi il n'y eût dans le monde ni hommes, ni animaux, ni anges... Mais quant à l'idée de Dieu, elle ne peut venir de moi seul.

Par Dieu j'entends une substance infinie, éternelle, immuable, indépendante, toute-connaissante, toute-puissante, et par laquelle moi-même, et toutes les autres choses qui sont (s'il est vrai qu'il y en ait qui existent), ont été créées et produites. Or ces avantages sont si grands et si éminents, que plus je les considère attentivement, moins je me persuade que l'idée que j'en ai puisse tirer son origine de moi seul, et par conséquent il faut nécessairement conclure, de tout ce que j'ai dit auparavant, que *Dieu existe* : car, quoique l'idée de la substance soit en moi, cependant de cela seul que je suis une substance, je n'aurais pas tiré l'idée d'une substance infinie, moi qui suis un être fini, si elle n'avait été mise en moi par quelque substance qui fût véritablement infinie.

Et je ne dois pas m'imaginer que je ne conçois pas l'infini par une véritable idée, mais seulement par la négation de ce qui est fini, de même que je comprends le repos et les ténèbres par la négation du mouvement et de la lumière; puisqu'au contraire je vois manifestement qu'il se rencontre plus de réalité dans la substance infinie que dans la substance finie, et par conséquent qu'en quelque façon la notion de l'infini précède en moi celle du fini, c'est-à-dire de moi-même : car, comment serait-il possible que je pusse connaître que je doute et que je désire, c'est-à-dire qu'il me manque quelque chose, et que je ne suis pas tout parfait, si je n'avais en moi aucune idée d'un être plus parfait que le mien, par la comparaison duquel je connaîtrais les défauts de ma nature.

Mais pourquoi, dirait-on, est-il impossible que l'idée de Dieu vienne de nous? Peut-être je suis quelque chose de plus que je ne m'imaginais, et toutes les perfections que j'attribue à la nature d'un Dieu, sont en quelque façon en moi en puissance, quoiqu'elles ne se produisent pas encore, et ne se fassent point paraître par leurs actions. En effet, j'expérimente déjà que ma connaissance s'augmente et se perfectionne peu à peu, et je ne vois rien qui puisse empêcher qu'elle ne s'augmente ainsi de plus en plus jusqu'à l'infini; ni aussi pourquoi étant ainsi accrue et perfectionnée, je ne pourrais pas acquérir par son moyen toutes les autres perfections de la nature divine; ni enfin pourquoi la puissance que j'ai pour l'acquisition de ces perfections, s'il est vrai qu'elle soit maintenant en moi, ne serait pas suffisante pour en produire les idées.

Cependant, en y regardant un peu de près, je reconnais que cela ne peut être; car, premièrement, quoiqu'il fût vrai que ma connaissance acquit tous les jours de nouveaux degrés de perfection, et qu'il y eût en ma nature beaucoup de choses en puissance, qui n'y sont pas encore actuellement, cependant tous ces avantages n'appartiennent et n'approchent en aucune sorte de l'idée que j'ai de la Divinité, dans laquelle rien ne se rencontre seulement en puissance, mais où tout est actuellement et en fait. Et même n'est-ce pas une preuve inflexible et très-certaine

d'imperfection dans ma connaissance, de ce qu'elle s'accroît peu à peu, et qu'elle s'augmente par degré? De plus, quoique ma connaissance s'augmentât de plus en plus, néanmoins je ne laisse pas de concevoir qu'elle ne saurait être actuellement infinie, puisqu'elle n'arrivera jamais à un si haut point de perfection qu'elle ne soit encore capable d'acquérir quelque plus grand accroissement. Mais je conçois Dieu actuellement infini en un si haut degré, qu'il ne se peut rien ajouter à la souveraine perfection qu'il possède. Et enfin je comprends fort bien que l'être objectif d'une idée ne peut être produit par un être qui existe seulement en puissance, lequel à proprement parler n'est rien, mais seulement par un être formel ou actuel.

Mais je veux aller plus loin, et considérer si moi-même, qui ai cette idée de Dieu, je pourrais être, en cas qu'il n'y eût point de Dieu, et je demande, de qui aurais-je mon existence? Est-ce de moi-même ou de mes parents, ou bien de quelques autres causes moins parfaites que Dieu? car on ne peut rien imaginer de plus parfait ni même d'égal à lui.

Or 1° si j'étais indépendant de tout autre, et que je fusse moi-même l'auteur de mon être, je ne douterais d'aucune chose, je ne concevrais point de désirs, et enfin il ne me manquerait aucune perfection, car je me serais donné moi-même toutes celles dont j'ai en moi quelque idée, et ainsi je serais Dieu.

2° Je ne dois pas m'imaginer que les choses qui me manquent sont peut-être plus difficiles à acquérir que celles dont je suis déjà en possession; car, au contraire, il est très-certain qu'il a été beaucoup plus difficile que moi, c'est-à-dire une chose ou une substance qui pense, soit sorti du néant, qu'il ne me le serait d'acquérir les lumières et les connaissances de plusieurs choses que j'ignore, et qui ne sont que des accidents de cette substance. Et certainement si je m'étais donné ce plus que je viens de dire, c'est-à-dire si j'étais moi-même l'auteur de mon être, je ne me serais pas au moins refusé les choses qui peuvent s'acquérir avec plus de facilité, comme sont une infinité de connaissances dont ma nature se trouve dénuée; je ne me serais pas même refusé aucune des choses que je vois être contenues dans l'idée de Dieu, parce qu'il n'y en a aucune qui me semble plus difficile à faire ou à acquérir.

Et quoique je puisse supposer que peut-être j'ai toujours été comme je suis maintenant, je ne saurais pas pour cela éviter la force de ce raisonnement, et je ne laisse pas de connaître qu'il est nécessaire que Dieu soit l'auteur de mon existence : car tout le temps de ma vie peut être divisé en une infinité de parties, chacune desquelles ne dépend en aucune façon des autres; et ainsi, de ce qu'un peu auparavant j'ai été, il ne s'ensuit pas que je doive maintenant être, si ce n'est qu'en ce moment quelque cause me produise et me crée, pour ainsi dire, derechef, c'est-à-dire me conserve. En effet, c'est une chose bien claire et bien évidente (à tous

ceux qui considéreront avec attention la nature du temps), qu'une substance, pour être conservée dans tous les moments qu'elle dure, a besoin du même pouvoir et de la même action qui serait nécessaire pour la produire, et la créer tout de nouveau, si elle n'était point encore; en sorte que c'est une chose que la lumière naturelle nous fait voir clairement, que la conservation et la création ne diffèrent qu'à l'égard de notre façon de penser, et non point en effet.

Il faut donc seulement ici que je m'interroge et me consulte moi-même, pour voir si j'ai en moi quelque pouvoir et quelque vertu, au moyen de laquelle je puisse faire que moi, qui suis maintenant, je sois encore un moment après; car puisque je ne suis rien qu'une chose qui pense (ou du moins puisqu'il ne s'agit encore jusqu'ici précisément que de cette partie-là de moi-même), si une telle puissance résidait en moi, certes, je devrais pour le moins le penser et en avoir connaissance; mais je n'en ressens aucune dans moi, et par là je connais évidemment que je dépends de quelque être différent de moi.

Mais, 3^o, peut-être que cet être-là, duquel je dépends, n'est pas Dieu, et que je suis produit ou par mes parents, ou par quelques autres causes moins parfaites que lui? Mais cela ne peut être: car c'est une chose très-évidente qu'il doit y avoir pour le moins autant de réalité dans la cause que dans son effet; et par conséquent, puisque je suis une chose qui pense, et qui ai en moi quelque idée de Dieu, quelle que soit enfin la cause de mon être, il faut nécessairement avouer que cette cause est aussi une chose qui pense et qu'elle a en soi l'idée de toutes les perfections que j'attribue à Dieu.

On peut encore rechercher si cette cause tient son origine et son existence d'elle-même, ou de quelque autre chose: car si elle la tient d'elle-même, il s'ensuit, par les raisons que j'ai ci-devant alléguées, que cette cause est Dieu; puisque ayant la vertu d'être et d'exister par soi, elle doit aussi sans doute avoir la puissance de posséder actuellement toutes les perfections dont elle a en soi les idées, c'est-à-dire toutes celles que je conçois être en Dieu. Que si elle tient son existence de quelque autre cause que d'elle-même, on demandera encore, par la même raison, de cette seconde cause, si elle est par soi, ou par autrui, jusqu'à ce que de degrés en degrés on parvienne enfin à une dernière cause qui se trouvera être Dieu; et il est très-manifeste qu'en cela il ne peut y avoir de progrès à l'infini, vu qu'il ne s'agit pas tant ici de la cause qui m'a produit autrefois, que de celle qui me conserve présentement.

4^o On ne peut pas feindre aussi que peut-être plusieurs causes ont ensemble concouru en partie à ma production, et que de l'une j'ai reçu l'idée d'une des perfections que j'attribue à Dieu, et, d'une autre, l'idée de quelque autre, en sorte que toutes ces perfections se trouvent bien, à la vérité, quelque part dans l'univers, mais ne se rencontrent pas toutes jointes et assemblées dans une

seule qui soit Dieu; car, au contraire, l'unité, la simplicité ou l'inséparabilité de toutes les choses qui sont en Dieu, est une des principales perfections que je conçois être en lui. Et certes, l'idée de cette unité de toutes les perfections de Dieu, n'a pu être mise en moi par aucune cause, de qui je n'aie point aussi reçu les idées de toutes les autres perfections; car elle n'a pu faire que je les comprisse toutes jointes ensemble et inséparables, sans avoir fait en sorte en même temps que je susse ce qu'elles étaient et que je les connusse toutes en quelque façon.

Enfin, pour ce qui regarde les parents dont il semble que je tire ma naissance, quoique tout ce que j'en ai jamais pu croire soit véritable, cela ne fait pourtant pas que ce soit eux qui me conservent, ni même qui m'aient fait et produit, en tant que je suis une chose qui pense, n'y ayant aucun rapport entre l'action corporelle, par laquelle j'ai coutume de croire qu'ils m'ont engendré, et la production d'une telle substance: mais ce en quoi ils ont tout au plus contribué à ma naissance, est qu'ils ont mis quelques dispositions dans cette matière, dans laquelle j'ai jugé jusqu'ici que moi, c'est-à-dire mon esprit, lequel seul je prends maintenant pour moi-même, est renfermé; et par conséquent il ne peut y avoir ici à leur égard aucune difficulté: mais il faut nécessairement conclure que de cela seul que j'existe, et que l'idée d'un être souverainement parfait (c'est-à-dire de Dieu) est en moi, l'existence de Dieu est très-évidemment démontrée.

Il me reste seulement à examiner de quelle façon j'ai acquis cette idée: car je ne l'ai pas reçue par les sens, et jamais elle ne s'est offerte à moi contre mon attente, ainsi que font d'ordinaire les idées des choses sensibles, lorsque ces choses se présentent, ou semblent se présenter aux organes extérieurs des sens. Elle n'est pas aussi une pure production ou fiction de mon esprit; car il n'est pas en mon pouvoir d'y diminuer ni d'y ajouter aucune chose: et par conséquent il ne reste plus autre chose à dire, sinon que cette idée est née et produite avec moi dès lors que j'ai été créé, ainsi que l'est l'idée de moi-même.

Et, dans le vrai, on ne doit pas trouver étrange que Dieu, en me créant, ait mis en moi cette idée, pour être comme la marque de l'ouvrier empreinte sur son ouvrage; et il n'est pas aussi nécessaire que cette marque soit quelque chose de différent de cet ouvrage même: mais de cela seul que Dieu m'a créé, il est fort croyable qu'il m'a, en quelque façon, produit à son image et ressemblance, et que je conçois cette ressemblance (dans laquelle l'idée de Dieu se trouve contenue) par la même faculté par laquelle je me conçois moi-même; c'est-à-dire que lorsque je fais réflexion sur moi, non seulement je connais que je suis une chose imparfaite, incomplète, et dépendante d'autrui, qui tend et qui aspire sans cesse à quelque chose de meilleur et de plus grand que je ne suis, mais je connais aussi en même temps que celui dont

je dépends possède en soi toutes ces grandes choses auxquelles j'aspire, et dont je trouve en moi les idées, non pas indéfiniment et seulement en puissance, mais qu'il en jouit en effet, actuellement et infiniment; et ainsi qu'il est Dieu. Et toute la force de l'argument, dont j'ai ici usé pour prouver l'existence de Dieu, consiste en ce que je reconnais qu'il ne serait pas possible que ma nature fût telle qu'elle est, c'est-à-dire que j'eusse en moi l'idée d'un Dieu, si Dieu n'existait véritablement; ce même Dieu, dis-je, duquel l'idée est en moi, c'est-à-dire qui possède toutes ces hautes perfections, dont notre esprit peut bien avoir quelque légère idée, sans pourtant les pouvoir comprendre, qui n'est sujet à aucun défaut, et qui n'a rien de toutes les choses qui dénotent quelque imperfection.

D'où il est assez évident qu'il ne peut être trompeur, puisque la lumière naturelle nous enseigne que la tromperie dépend nécessairement de quelque défaut.

Mais avant que j'examine cela plus soigneusement et que je passe à la considération des autres vérités que l'on en peut recueillir, il me semble très à propos de m'arrêter quelque temps à la contemplation de ce Dieu tout parfait, de peser tout à loisir ses merveilleux attributs, de considérer, d'admirer et d'adorer l'incomparable beauté de cette immense lumière, au moins autant que la force de mon esprit, qui en demeure en quelque sorte ébloui, pourra me le permettre; car, comme la foi nous apprend que la souveraine félicité de l'autre vie ne consiste que dans cette contemplation de la majesté divine, ainsi expérimentons-nous dès à présent qu'une semblable méditation, quoique incomparablement moins parfaite, nous fait jouir du plus grand contentement que nous soyons capables de ressentir en cette vie (1).

V. — *Démonstration tirée de l'idée que nous avons en général d'un être souverainement parfait, présentée différemment et plus brièvement par Descartes (Prin. de Philos., p. 11).*

Lorsque nous faisons réflexion sur les diverses idées qui sont en nous, il est aisé d'apercevoir qu'il n'y a pas beaucoup de différence entre elles, en temps que nous les considérons simplement comme les dépendances de notre âme ou de notre pensée, mais qu'il y en a beaucoup en tant que l'une représente une chose et l'autre une autre, et même que leur cause doit être d'autant plus parfaite que ce qu'elles représentent de leur objet a plus de perfection. Car, de même que lorsqu'on nous dit que quelqu'un a l'idée d'une machine où il y a beaucoup d'art, nous avons raison de nous informer comment il a pu avoir cette idée, c'est-à-dire s'il a vu quelque

part une telle machine faite par un autre, ou s'il a appris la science des mécaniques, ou s'il est avantage d'une telle vivacité d'esprit, que de lui-même il ait pu l'inventer sans avoir rien vu de semblable ailleurs; parce que tout l'art qui est représenté dans l'idée qu'a cet homme, ainsi que dans un tableau, doit être en sa première et principale cause, non pas seulement par imitation, mais en effet de la même sorte ou d'une façon encore plus éminente qu'il n'est représenté.

De même, puisque nous trouvons en nous l'idée d'un Dieu ou d'un être tout parfait, nous pouvons rechercher la cause qui fait que cette idée est en nous. Mais après avoir considéré avec attention combien sont immenses les perfections qu'elle nous représente, nous sommes contraints d'avouer que nous ne saurions la tenir que d'un être très-parfait, c'est-à-dire d'un Dieu qui est véritablement ou qui existe: parce qu'il est non seulement manifeste, par la lumière naturelle, que le néant ne peut être auteur de quoi que ce soit, et que le plus parfait ne saurait être une suite et une dépendance du moins parfait, mais aussi parce que nous voyons, par le moyen de cette même lumière, qu'il est impossible que nous ayons l'idée ou l'image de quoi que ce soit, s'il n'y a, en nous ou ailleurs, un original qui comprenne en effet toutes les perfections qui nous sont ainsi représentées. Mais comme nous savons que nous sommes sujets à beaucoup de défauts, et que nous ne possédons pas ces souveraines perfections dont nous avons l'idée, nous devons conclure qu'elles sont dans quelque nature qui est différente de la nôtre, et en effet très-parfaite, c'est-à-dire qui est Dieu, ou du moins qu'elles ont été autrefois en cette chose; et il suit de ce qu'elles étaient infinies, qu'elles y sont encore.

Je ne vois point en cela de difficulté pour ceux qui ont accoutumé leur esprit à la contemplation de la Divinité, et qui ont pris garde à ses perfections infinies: car quoique nous ne les comprenions pas, parce que la nature de l'infini est telle que des pensées finies ne le sauraient comprendre, nous les concevons néanmoins plus clairement et plus distinctement que les choses matérielles; parce qu'étant plus simples et n'étant point limitées, ce que nous en concevons est beaucoup moins confus. Aussi il n'y a point de spéculation qui puisse plus aider à perfectionner notre entendement, et qui soit plus importante que celle-ci; d'autant plus que la considération d'un objet qui n'a point de bornes en ses perfections, nous comble de satisfaction et de confiance.

Mais tout le monde n'y prend pas garde comme il faut; et nous savons assez, lorsque nous avons une idée de quelque machine où il y a beaucoup d'art, la façon dont nous l'avons eue; mais nous ne saurions nous souvenir de même quand l'idée que nous avons d'un Dieu nous a été communiquée de Dieu, à cause qu'elle a toujours été en nous. Il faut donc que nous fassions encore cette revue, et que nous recherchions quel est l'au-

(1) Bel exemple que donne Descartes à tous les chrétiens, et particulièrement aux théologiens; exemple qui prouve que ce grand philosophe n'était point étranger à la vie spirituelle et contemplative. Nous avons déjà fait remarquer ce trait dans sa vie; mais on ne saurait trop y insister.

teur de notre âme ou de notre pensée, qui a en soi l'idée des perfections infinies qui sont en Dieu, parce qu'il est évident que ce qui connaît quelque chose de plus parfait que soi, ne s'est point donné l'être : la raison en est que, par le même moyen, il se serait donné toutes les perfections dont il aurait eu connaissance; et par conséquent, qu'il ne saurait subsister par aucun autre que par celui qui possède en effet toutes ces perfections, c'est-à-dire qui est Dieu.

Je ne crois pas qu'on doute de la vérité de cette démonstration, pourvu qu'on prenne garde à la nature du temps ou de la durée de notre vie; car étant telle que ses parties ne dépendent point les unes des autres et n'existent jamais ensemble, de ce que nous sommes maintenant, il ne s'ensuit pas nécessairement que nous soyons un moment après, si quelque cause, à savoir la même qui nous a produits, ne continue à nous produire, c'est-à-dire ne nous conserve; et nous connaissons aisément qu'il n'y a point de force en nous par laquelle nous puissions subsister ou nous conserver un seul moment, et que celui qui a tant de puissance qu'il nous fait subsister hors de lui, et qui nous conserve, doit se conserver lui-même, ou plutôt n'a besoin d'être conservé par qui que ce soit, et enfin qu'il est Dieu (1).

Voilà donc enfin le premier rayon de vérité qui luit à mes yeux. Mais quelle vérité! celle du premier être. O vérité plus précieuse elle seule que toutes les autres ensemble que je puis découvrir! vérité qui me tient lieu de toutes les autres! Non, je n'ignore plus rien, puisque je connais ce qui est tout, et que tout ce qui n'est pas lui, n'est rien. O vérité universelle, infinie, immuable! c'est donc vous-même que je connais; c'est vous qui m'avez fait et qui m'avez fait par vous-même. Je serais comme si je n'étais pas, si je ne vous connaissais point. Pourquoi vous ai-je si longtemps ignorée? Tout ce que j'ai cru voir sans vous n'était point véritable; car rien ne peut avoir aucun degré de vérité que par vous seule, ô vérité première! Je n'ai vu jusqu'ici que des ombres; ma vie entière n'a été qu'un songe. J'avoue que je connais jus-

ques à présent peu de vérités; mais ce n'est pas la multitude que je cherche. O vérité précieuse! ô vérité féconde! ô vérité unique! en vous seule je trouve tout, et ma curiosité s'épuise; de vous sortent tous les êtres comme de leur source; en vous je trouve la cause immédiate de tout: votre puissance, qui est sans bornes, m'absorbe tout entier dans sa contemplation. Je tiens la clé de tous les mystères de la nature, dès que je découvre son auteur. O merveille qui m'explique toutes les autres! vous êtes incompréhensible, mais vous me faites tout comprendre; vous êtes incompréhensible, et je m'en réjouis. Votre infini m'étonne et m'accable; c'est ma consolation: je suis ravi que vous soyez si grand que je ne puisse vous voir tout entier; c'est à cet infini que je vous reconnais pour l'être qui m'a tiré du néant. Mon esprit succombe sous tant de majesté; heureux de baisser les yeux, ne pouvant soutenir par mes regards l'éclat de votre gloire (*Traité de l'existence de Dieu, II^e part., chap. 2*).

VI. — *Eclaircissement sur quelques doutes proposés contre l'argument tiré de l'idée de Dieu qui est en nous.*
(*Médit. Rép. aux princip. instances, p. 505.*)

On m'oppose, 1^o que tout le monde n'expérimente pas en soi l'idée de Dieu; 2^o que si j'avais cette idée je la comprendrais; 3^o que plusieurs ont lu mes raisons et n'en sont pas persuadés.

Je dis donc 1^o si on prend le mot d'idée de la façon que j'ai dit très-expressément que je le prenais, sans s'excuser par l'équivoque de ceux qui le restreignent aux images des choses matérielles qui se forment dans l'imagination, on ne saurait nier qu'on a quelque idée de Dieu, à moins qu'on ne dise qu'on n'entend pas ce que signifient ces mots: *la chose la plus parfaite que nous puissions concevoir*; car c'est ce que tous les hommes appellent *Dieu*. Et c'est passer à d'étranges extrémités pour vouloir faire des objections, que d'en venir à dire qu'on n'entend pas ce que signifient les mots qui sont les plus ordinaires dans la bouche des hommes: outre que c'est la confession la plus impie qu'on puisse faire, que de dire de soi-même, au sens que j'ai pris le mot d'idée, qu'on n'en a aucune de Dieu; car ce n'est pas seulement dire qu'on ne le connaît point par la raison naturelle, mais aussi que ni par la foi, ni par aucun autre moyen, on ne saurait rien savoir de lui; parce que si on n'a aucune idée, c'est-à-dire aucune perception qui réponde à la signification de ce mot *Dieu*, on a beau dire qu'on croit que *Dieu* est, c'est le même que si on disait qu'on croit que *rien* est, et ainsi on demeure dans l'abîme de l'impiété et dans l'extrémité de l'ignorance.

2^o Ce qu'ils ajoutent, que si j'avais cette idée, je la comprendrais, est dit sans fondement; car, puisque le mot de *comprendre* signifie quelque limitation, un esprit fini ne saurait comprendre Dieu, qui est infini; mais cela n'empêche pas qu'il ne l'aperçoive, ainsi qu'on peut bien toucher une montagne,

(*Trente-neuf.*)

(1) Nous venons de voir, et nous avons déjà fait remarquer dans la vie de Descartes, qu'il était obligé d'interrompre ses méditations sur l'existence et les attributs de Dieu, entraîné par les profonds sentiments d'adoration, d'admiration, d'amour, qu'excitait en lui la contemplation de la nature divine: nous avons bien à regretter qu'il n'ait point exprimé ces sentiments; sans doute ils nous auraient paru dignes de la grandeur et de la beauté de son âme. Mais M. de Fénelon, qui adopte pleinement les preuves de l'existence de Dieu, découvertes par Descartes, et qui les a développées d'une manière admirable, a éprouvé le même besoin que Descartes; comme lui, il s'est vu forcé, en terminant ses preuves, de se livrer aux mêmes sentiments d'adoration, d'admiration et d'amour qu'elles excitaient dans ce grand philosophe: heurensement pour nous il les a exprimées, et c'est un grand dédommagement de ce que Descartes ne nous a pas fait connaître. Ce philosophe pouvait-il avoir un plus habile suppléant et un plus digne interprète que Fénelon?

quoiqu'on ne la puisse pas embrasser.

3° On m'objecte que *plusieurs ont lu mes preuves sans en être persuadés*; mais cela peut être aisément réfuté, en observant qu'il y en a quelques autres qui les ont comprises et en ont été satisfaits : car on doit plus croire à un seul qui dit, sans intention de mentir, qu'il a vu ou compris quelque chose, qu'on ne doit faire à mille autres qui la nient, par cela seul qu'ils ne l'ont pu voir ou comprendre. C'est ainsi que, dans la découverte des antipodes, on a plutôt cru le rapport de quelques matelots qui ont fait le tour de la terre, qu'à des milliers de philosophes qui n'ont pas cru qu'elle fût ronde.

VII. — *La démonstration de l'existence de Dieu, tirée de son idée, éclaircie et confirmée.*

(Médit. Rép. aux secondes object., p. 133.)

Pour faire connaître plus clairement que l'idée de Dieu ne pourrait être en nous, si un sonverain être n'existait pas, il ne s'agit que d'accoutumer l'esprit à donner créance à certaines premières notions qui sont très-évidentes, plutôt qu'à des opinions obscures et fausses, mais qu'un long usage a profondément gravées dans nos esprits.

Car, qu'il n'y ait rien dans un effet qui n'ait été d'une semblable ou plus excellente façon dans sa cause, c'est une première notion, et si évidente qu'il n'y en a point de plus claire; et cette autre commune notion, *que de rien, rien ne se fait*, la comprend en soi, parce que si on accorde qu'il y ait quelque chose dans l'effet, qui n'ait point été dans sa cause, il faut aussi demeurer d'accord que cela procède du néant; et s'il est évident que le néant ne peut être la cause de quelque chose, c'est seulement parce que dans cette cause il n'y aurait pas la même chose que dans l'effet.

C'est aussi une première notion que toute la réalité ou toute la perfection, qui n'est qu'objectivement dans les idées, doit être formellement ou éminemment dans leurs causes; et toute l'opinion que nous avons jamais eue de l'existence des choses qui sont hors de notre esprit, n'est appuyée que sur elle seule : car, d'où nous a pu venir le soupçon qu'elles existaient, sinon de cela seul que leurs idées venaient par les sens frapper notre esprit?

Or, qu'il y ait en nous quelque idée d'un être souverainement puissant et parfait; et aussi que la réalité objective de cette idée ne se trouve point en nous, ni formellement, ni éminemment, cela deviendra manifeste à ceux qui y penseront sérieusement et qui voudront avec moi prendre la peine d'y bien réfléchir; mais je ne le saurais pas mettre par force dans l'esprit de ceux qui ne liront mes Méditations que comme un roman, pour se désennuyer et sans y donner une grande attention. Or, de tout cela, on conclut très-manifestement que Dieu existe; et cependant, en faveur de ceux dont la lumière naturelle est si faible, qu'ils ne voient pas que c'est une première notion *que toute la perfection,*

qui est objectivement dans une idée, doit être réellement dans quelqu'une de ses causes, je l'ai encore démontré d'une façon plus aisée à concevoir, en montrant que l'esprit qui a cette idée ne peut pas exister par lui-même. Je ne vois pas qu'on prouve rien contre moi, en disant que j'ai peut-être reçu l'idée qui me représente Dieu, des pensées que j'ai eues auparavant, des enseignements des livres, des discours et entretiens de mes amis, etc., et non pas de mon esprit seul. Car mon argument aura toujours la même force, si en m'adressant à ceux de qui on dit que je l'ai reçue, je leur demande s'ils l'ont par eux-mêmes, ou bien par autrui, au lieu de le demander de moi-même; et je conclurai toujours que celui-là est Dieu, de qui elle est premièrement dérivée...

Mais outre cela, nous concevons en Dieu une immensité, simplicité ou unité absolue, qui embrasse et contient tous ses autres attributs, et de laquelle nous ne trouvons ni en nous, ni ailleurs aucun exemple; mais elle est (ainsi que je l'ai dit auparavant) *comme la marque de l'ouvrier imprimée sur son ouvrage*. Et par son moyen, nous connaissons qu'aucune des choses que nous concevons être en Dieu et en nous, et que nous considérons en lui par parties, et comme si elles étaient distinctes, à cause de la faiblesse de notre entendement, et que nous les expérimentons telles en nous, ne conviennent point à Dieu et à nous, en la façon qu'on nomme *univoque* dans les écoles : comme aussi nous connaissons que de plusieurs choses particulières qui n'ont point de fin, dont nous avons les idées, comme d'une connaissance sans fin, d'une puissance, d'un nombre, d'une longueur, etc., qui sont aussi sans fin, il y en a quelques-unes qui sont contenues formellement dans l'idée que nous avons de Dieu, comme la connaissance et la puissance, et d'autres qui n'y sont qu'éminemment, comme le nombre et la longueur : ce qui certes ne serait pas ainsi, si cette idée n'était rien autre chose en nous qu'une fiction. Et elle ne serait pas conçue aussi exactement de la même manière par tout le monde : car c'est une chose très-remarquable, que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu (au moins de ceux qui peuvent être connus par la seule raison humaine), en telle sorte qu'il n'y a aucune chose physique ni sensible, aucune chose dont nous ayons une idée si expresse et si palpable, touchant la nature de laquelle il ne se rencontre chez les philosophes une plus grande diversité d'opinions, qu'il ne s'en rencontre touchant celle de Dieu.

Et certes jamais les hommes ne pourraient s'éloigner de la vraie connaissance de cette nature divine, s'ils voulaient seulement porter leur attention sur l'idée qu'ils ont de l'Être souverainement parfait. Mais ceux qui mêlent quelques autres idées avec celle-là, composent par ce moyen un Dieu chimérique, en la nature duquel il y a des choses qui se contrarient; et après l'avoir ainsi

composé, il n'est pas étonnant s'ils nient qu'un tel Dieu, qui leur est représenté par une fausse idée, existe. Ainsi, lorsqu'on me parle d'un être corporel très-parfait, si on prend le nom de très-parfait absolument, en sorte qu'on entende que le corps est un être dans lequel toutes les perfections se rencontrent, on dit des choses qui se contrarient, parce que la nature du corps enferme plusieurs imperfections; par exemple, que le corps soit divisible en parties, que chacune de ses parties ne soit pas l'autre, et autres semblables : car c'est une chose de soi manifeste, que c'est une plus grande perfection de ne pouvoir être divisé que de pouvoir l'être, etc. Que si on entend seulement ce qui est très-parfait dans le genre de corps, cela n'est point le vrai Dieu.

On m'objecte que quoique l'idée d'un ange soit plus parfaite que nous, il n'est pourtant pas besoin qu'elle ait été mise en nous par un ange : j'en demeure aisément d'accord; car j'ai déjà dit moi-même, dans la troisième Méditation, *qu'elle peut être composée des idées que nous avons de Dieu et de l'homme*. Et cela ne m'est en aucune façon contraire.

VIII. — Réponse de Descartes à différentes observations critiques de Gassendi, sur la démonstration précédente.

(Médit. Rép. aux cinquièmes object., p. 467.)

Vous dites, monsieur, (il parle à Gassendi) *que nous ne formons l'idée de Dieu que sur ce que nous avons appris et entendu des autres, en lui attribuant, à leur exemple, les mêmes perfections que nous avons vu que les autres lui attribuaient*. J'aurais voulu que vous eussiez aussi ajouté d'où ces premiers hommes, de qui nous avons appris et entendu ces choses, ont eu cette même idée de Dieu; car s'ils l'ont eue d'eux-mêmes, pourquoi ne la pourrions-nous pas aussi avoir de nous-mêmes? que si Dieu la leur a révélée, par conséquent Dieu existe.

Et lorsque vous ajoutez, *que celui qui dit une chose infinie, donne à une chose, qu'il ne comprend pas, un nom qu'il n'entend point non plus*, vous ne mettez point de distinction entre l'intellection (ou la notion) conforme à la portée de notre esprit, telle que chacun reconnaît assez en soi-même avoir de l'infini, et la conception entière et parfaite des choses (c'est-à-dire qui comprenne tout ce qu'il y a d'intelligible en elles), qui est telle que personne n'en eut jamais non seulement de l'infini, mais même aussi peut-être d'aucune autre chose qui soit au monde, quelque petite qu'elle soit. Et il n'est pas vrai que nous concevions l'infini par la négation du fini, vu qu'au contraire toute limitation contient en soi la négation de l'infini.

Il n'est pas vrai aussi *que l'idée qui nous représente toutes les perfections que nous attribuons à Dieu, n'a pas plus de réalité objective qu'en ont les choses finies* : car vous confessez vous-même que toutes ces perfections sont amplifiées par notre esprit, afin qu'elles puissent être attribuées à Dieu. Pensez-vous donc

que les choses ainsi amplifiées, ne soient point plus grandes que celles qui ne le sont point? et d'où nous peut venir cette faculté d'amplifier toutes les perfections créées, c'est-à-dire, de concevoir quelque chose de plus grand et de plus parfait qu'elles ne sont, sinon de cela seul que nous avons en nous l'idée d'une chose plus grande, à savoir de Dieu même? Et enfin il n'est pas vrai aussi que Dieu serait très-peu de chose, s'il n'était point plus grand que nous le concevons; car nous concevons qu'il est infini, et il ne peut y avoir rien de plus grand que l'infini. Mais vous confondez l'intellection avec l'imagination, et vous feignez que nous imaginons Dieu comme quelque grand et puissant géant, ainsi que ferait celui qui, n'ayant jamais vu d'éléphant, s'imaginerait qu'il est semblable à un ciron d'une grosseur et grandeur démesurée; ce que je confesse avec vous être fort impertinent.

Vous prétendez mal à propos que cet axiome, *il n'y a rien dans un effet qui n'ait été premièrement dans sa cause*, se doit plutôt entendre de la cause matérielle que de l'efficiente; car il est impossible de concevoir que la perfection de la forme préexiste dans la cause matérielle, mais bien dans la seule cause efficiente...

Vous dites que l'idée de l'infini ne pourrait être vraie qu'autant qu'on comprendrait l'infini, mais que ce qu'on en connaît n'est tout au plus qu'une partie de l'infini, et même une fort petite partie, qui ne représente pas mieux l'infini que le portrait d'un simple cheveu ne représente un homme tout entier. Mais je vous avertirai qu'il répugne que je comprenne quelque chose, et que ce que je comprends soit infini : car pour avoir une idée vraie de l'infini, il ne doit en aucune façon être compris, d'autant que l'incompréhensibilité même est contenue dans la raison formelle de l'infini; et néanmoins c'est une chose manifeste, que l'idée que nous avons de l'infini, ne représente pas seulement une de ses parties, mais l'infini tout entier, selon qu'il doit être représenté par une idée humaine; quoiqu'il soit certain que Dieu, ou quelque autre nature intelligente en puisse avoir une autre beaucoup plus parfaite, c'est-à-dire, beaucoup plus exacte et plus distincte que celle que les hommes en ont : de la même manière que nous disons que celui qui n'est pas versé dans la géométrie, ne laisse pas d'avoir l'idée de tout le triangle, lorsqu'il le conçoit comme une figure composée de trois lignes, quoique les géomètres puissent connaître plusieurs autres propriétés du triangle, et remarquer quantité de choses dans son idée, que celui-là n'y observe pas. Car, comme il suffit de concevoir une figure composée de trois lignes, pour avoir l'idée de tout triangle; de même il suffit de concevoir une chose qui n'est renfermée dans aucunes limites, pour avoir une vraie et entière idée de tout l'infini.

Vous tombez ici dans la même erreur, lorsque vous niez que nous puissions avoir une vraie idée de Dieu : car quoique nous

ne connaissions pas toutes les choses qui sont en Dieu, néanmoins tout ce que nous connaissons être en lui est entièrement véritable. Quant à ce que vous dites, *que le pain n'est pas plus parfait que celui qui le désire, et que de ce que je conçois que quelque chose est actuellement, contenue dans une idée, il ne s'ensuit pas qu'elle soit actuellement dans la chose dont elle est l'idée*; tout cela, dis-je, nous montre seulement que vous voulez témérairement impugner plusieurs choses dont vous ne comprenez pas le sens : car de ce que quelqu'un désire du pain, on n'infère pas que le pain soit plus parfait que lui, mais seulement que celui qui a besoin de pain est moins parfait que lorsqu'il n'en a pas besoin. Et de ce que quelque chose est contenu dans une idée, je ne conclus pas que cette chose existe actuellement, sinon lorsqu'on ne peut assigner aucune autre cause de cette idée, que cette chose même qu'elle représente actuellement existante; ce que j'ai démontré ne se pouvoir dire de plusieurs mondes, ni d'aucune autre chose que ce soit, excepté de Dieu seul.

Lorsque vous niez que nous ayons besoin du concours et de l'influence continuelle de la cause première pour être conservés, vous niez une chose que tous les métaphysiciens affirment comme très-manifeste, mais à laquelle les personnes peu lettrées ne pensent pas souvent, parce qu'elles portent seulement leurs pensées sur ces causes qu'on appelle dans l'école *secundum fieri*, c'est-à-dire de qui les effets dépendent quant à leur production, et non pas sur celles qu'ils appellent *secundum esse*, c'est-à-dire de qui les effets dépendent quant à leur subsistance et continuation dans l'être. Ainsi, l'architecte est la cause de la maison, et le père la cause de son fils, quant à la production seulement; c'est pourquoi l'ouvrage étant une fois achevé, il peut subsister et demeurer sans cette cause: mais le soleil est la cause de la lumière qui procède de lui; et Dieu est la cause de toutes les choses créées, non seulement en ce qui dépend de leur production, mais même en ce qui concerne leur conservation ou leur durée dans l'être; c'est pourquoi il doit toujours agir sur son effet d'une même façon, pour le conserver dans le premier être qu'il lui a donné. Et cela se démontre fort clairement par ce que j'ai expliqué de l'indépendance des parties du temps; ce que vous tâchez en vain d'é luder, en proposant la nécessité de la suite qui est entre les parties du temps considéré dans l'abstrait, de laquelle il n'est pas ici question, mais seulement du temps, ou de la durée de la chose même, de qui vous ne pouvez pas nier que tous les moments ne puissent être séparés de ceux qui les suivent immédiatement, c'est-à-dire, qu'elle ne puisse cesser d'être dans chaque moment de sa durée.

Et lorsque vous dites qu'il y a en nous assez de vertu pour nous faire persévérer, à moins que quelque cause corruptive ne survienne, vous ne prenez pas garde que vous attribuez à la créature la perfection du Créateur, en ce

qu'elle persévère dans l'être indépendamment d'autrui, et en même temps que vous attribuez au Créateur l'imperfection de la créature; en ce que si jamais il voulait que nous cessassions d'être, il faudrait qu'il eût le néant pour le terme d'une action positive.

Ce que vous dites après cela, *touchant le progrès à l'infini, savoir qu'il n'y a point de progéniture qu'il y ait un tel progrès, vous le désavouez incontinent après; car vous confessez vous-même qu'il est impossible qu'il y en puisse avoir dans ces sortes de causes, qui sont tellement connexes et subordonnées entre elles, que l'inférieur ne peut agir si le supérieur ne lui donne le branle*. Or il ne s'agit ici que de ces sortes de causes, savoir de celles qui donnent et conservent l'être à leurs effets, et non pas de celles de qui les effets ne dépendent qu'au moment de leur production, comme sont les parents; et par conséquent l'autorité d'Aristote ne m'est point ici contraire, non plus que ce que vous dites de la Pandore des poètes. *Pourquoi donc pareillement, me demandez-vous, après avoir admiré en divers hommes une science éminente, une haute sagesse, une puissance souveraine, etc., n'auriez-vous pas pu assembler ces perfections, les augmenter, les imaginer si accomplies qu'on ne pût rien y ajouter, et que celui qui les posséderait fût tout connaissant, tout-puissant, etc.?* et, voyant que la nature humaine ne peut contenir un tel assortiment de perfections, pourquoi ne pas rechercher si une telle nature existe ou non?

Mais vous avouez donc vous-même que je puis tellement accroître et augmenter toutes les perfections que je reconnais être dans l'homme, qu'il me sera facile de reconnaître qu'elles sont telles qu'elles ne sauraient convenir à la nature humaine; ce qui me suffit entièrement pour démontrer l'existence de Dieu : car je soutiens que cette vertu-là d'augmenter et d'accroître les perfections humaines jusqu'à tel point qu'elles ne soient plus humaines, mais infiniment relevées au-dessus de l'état et condition des hommes, ne pourrait être en nous si nous n'avions un Dieu pour auteur de notre être.

Lorsque vous reprenez ce que j'ai dit, *qu'on ne peut rien ajouter ni diminuer de l'idée de Dieu*, il semble que vous n'avez pas pris garde à ce que disent communément les philosophes, que les essences des choses sont indivisibles; car l'idée représente l'essence de la chose, à laquelle si on ajoute ou diminue quoi que ce soit, elle devient aussitôt l'idée d'une autre chose.... Quand on a une fois conçu l'idée du vrai Dieu, quoiqu'on puisse découvrir en lui de nouvelles perfections qu'on n'avait pas encore aperçues, son idée n'est point pourtant accrue ou augmentée, mais elle est seulement rendue plus distincte et plus expresse, parce qu'elles ont dû être toutes contenues dans cette même idée que l'on avait auparavant, puisqu'on suppose qu'elle était vraie: de la même façon que l'idée du triangle n'est point augmentée lorsqu'on vient à remarquer en lui plusieurs propriétés qu'on avait auparavant ignorées.

Car ne pensez pas que l'idée que nous avons de Dieu se forme successivement de l'augmentation des perfections des créatures ; elle se forme tout entière et tout à la fois de ce que nous concevons par notre esprit l'être infini, incapable de toute sorte d'augmentation.

Enfin, lorsque vous dites qu'il y a lieu de s'étonner pourquoi le reste des hommes n'a pas les mêmes pensées de Dieu que celles que j'ai, puisqu'il a empreint en eux son idée aussi bien qu'en moi. C'est de même que si vous vous étonniez de ce que tout le monde ayant la notion du triangle, chacun pourtant n'y remarque pas également autant de propriétés, et qu'il y en a même peut-être quelques-uns qui lui en attribuent de fausses.

IX. — *Seconde démonstration de l'existence de Dieu, tirée de ce que l'existence est nécessairement renfermée dans l'idée de Dieu.*

(Médit. v, pag. 63.)

Je trouve en moi une infinité d'idées de certaines choses qui ne peuvent pas être estimées un pur néant, quoique peut-être elles n'aient aucune existence hors de ma pensée, et qui ne sont pas feintes par moi, quoiqu'il soit en ma liberté de les penser ou de ne les penser pas ; mais qui ont leurs vraies et immuables natures. Comme par exemple lorsque j'imagine un triangle, quoiqu'il n'y ait peut-être en aucun lieu du monde hors de ma pensée une telle figure, et qu'il n'y ait jamais eu, il ne laisse pas néanmoins d'y avoir une certaine nature ou forme, ou essence déterminée de cette figure, laquelle est immuable et éternelle, que je n'ai point inventée et qui ne dépend en aucune façon de mon esprit ; comme il paraît, de ce que l'on peut démontrer diverses propriétés de ce triangle, savoir que ces trois angles sont égaux à deux droits, que le plus grand angle est soutenu par le plus grand côté, et autres semblables, lesquelles maintenant, soit que je veuille ou non, je reconnais très-clairement et très-évidemment être en lui, quoique je n'y aie pensé auparavant en aucune façon lorsque je me suis imaginé la première fois un triangle ; et par conséquent on ne peut pas dire que je les ai feintes et inventées...

Or maintenant, si de cela seul que je puis tirer de ma pensée l'idée de quelque chose, il s'ensuit que tout ce que je reconnais clairement et distinctement appartenir à cette chose, lui appartient en effet, ne puis-je pas tirer de ceci un argument et une preuve démonstrative de l'existence de Dieu ? Il est certain que je ne trouve pas moins en moi son idée, c'est-à-dire l'idée d'un être souverainement parfait, que celle de quelque figure ou de quelque nombre que ce soit : et je ne connais pas moins clairement et distinctement qu'une actuelle et éternelle existence appartient à sa nature, que je connais que tout ce que je puis démontrer, de quelque figure ou de quelque nombre, appartient véritablement à la nature de cette figure ou de ce nombre ; et par conséquent, quoique tout ce que j'ai conclu dans mes méditations pré-

cedentes, ne se trouvât point véritable, l'existence de Dieu devrait passer en mon esprit au moins pour aussi certaine que j'ai estimé jusqu'ici toutes les vérités des mathématiques qui ne regardent que les nombres et les figures ; quoiqu'à la vérité cela ne paraisse pas d'abord entièrement manifeste, mais semble avoir quelque apparence de sophisme : car ayant accoutumé dans toutes les autres choses de faire une distinction entre l'existence et l'essence, je me persuade aisément que l'existence peut être séparée de l'essence de Dieu, et qu'ainsi on peut concevoir Dieu comme n'étant pas actuellement. Mais néanmoins, lorsque j'y pense avec plus d'attention, je trouve manifestement que l'existence ne peut non plus être séparée de l'essence de Dieu que de l'essence d'un triangle rectiligne, la grandeur de ses trois angles égaux à deux droits ; ou bien de l'idée d'une montagne, l'idée d'une vallée : en sorte qu'il n'y a pas moins de répugnance à concevoir un Dieu (c'est-à-dire un être souverainement parfait) auquel manque l'existence (c'est-à-dire auquel manque quelque perfection), que de concevoir une montagne qui n'ait point de vallée.

Mais, puis-je me dire à moi-même, quoiqu'en effet je ne puisse pas concevoir un Dieu sans existence, non plus qu'une montagne sans vallée. Cependant, comme de cela seul que je conçois une montagne avec une vallée, il ne s'ensuit pas qu'il y ait aucune montagne dans le monde ; de même aussi quoique je conçoive Dieu comme existant, il ne s'ensuit pas, ce me semble, pour cela que Dieu existe : car ma pensée n'impose aucune nécessité aux choses ; et, comme il ne tient qu'à moi d'imaginer un cheval ailé, quoiqu'il n'y en ait aucun qui ait des ailes, ainsi je pourrais peut-être attribuer l'existence à Dieu, quoiqu'il n'y eût aucun Dieu qui existât.

Mais, c'est ici un pur sophisme ; car de ce que je ne puis concevoir une montagne sans une vallée, il ne s'ensuit pas qu'il y ait au monde aucune montagne ni aucune vallée, mais seulement que la montagne et la vallée, soit qu'il y en ait, soit qu'il n'y en ait point, sont inséparables l'une de l'autre : au lieu que de cela seul que je ne puis concevoir Dieu que comme existant, il s'ensuit que l'existence est inséparable de lui, et par conséquent qu'il existe véritablement. Non que ma pensée puisse faire que cela soit ou qu'elle impose aux choses aucune nécessité ; mais au contraire, la nécessité qui est en la chose même, c'est-à-dire la nécessité de l'existence de Dieu, me détermine à avoir cette pensée. Car il n'est pas en ma liberté de concevoir un Dieu sans existence (c'est-à-dire un être souverainement parfait sans une souveraine perfection), comme il m'est libre d'imaginer un cheval sans ailes ou avec des ailes.

Et l'on ne doit pas aussi dire ici qu'il est à la vérité nécessaire que j'avoue que Dieu existe, après que j'ai supposé qu'il possède toutes sortes de perfections, puisque l'existence en est une, mais que ma première sup-

position n'était pas nécessaire... Je conviens qu'il n'est pas nécessaire que je tombe jamais dans aucune pensée de Dieu ; cependant, toutes les fois qu'il m'arrive de penser à un être premier et souverain, et de tirer pour ainsi dire son idée du trésor de mon esprit, il est nécessaire que je lui attribue toutes sortes de perfections, quoique je ne vienne pas à les nombrer toutes et à appliquer mon attention sur chacune d'elles en particulier ; et cette nécessité est suffisante pour faire que dans la suite, aussitôt que je viens à reconnaître que l'existence est une perfection, je conclus fort bien que cet être premier et souverain existe : de même qu'il n'est pas nécessaire que j'imagine jamais aucun triangle ; mais toutes les fois que je veux considérer une figure rectiligne, composée seulement de trois angles, il est absolument nécessaire que je lui attribue toutes les choses qui servent à conclure que ses trois angles ne sont pas plus grands que deux droits, quoique peut-être je ne considère pas alors cela en particulier....

Vainement prétendrait-on que l'idée de Dieu est quelque chose de feint ou d'inventé, dépendant seulement de ma pensée ; car cette idée est l'image d'une vraie et immuable nature : premièrement, parce que je ne saurais concevoir aucune autre chose que Dieu seul, à l'essence de laquelle l'existence appartienne avec nécessité : puis aussi, parce qu'il ne m'est pas possible de concevoir deux ou plusieurs dieux tels que lui ; et supposé qu'il y en ait un maintenant qui existe, je vois clairement qu'il est nécessaire qu'il ait été auparavant de toute éternité, et qu'il soit éternellement à l'avenir ; et enfin, parce que je conçois plusieurs autres choses en Dieu, où je ne puis rien diminuer ni changer.

Au reste, de quelque preuve et argument que je me serve, il en faut toujours revenir là, qu'il n'y a que les choses que je conçois clairement et distinctement qui aient la force de me persuader entièrement ; et quoique entre les choses que je conçois de cette sorte, il y en ait, à la vérité, quelques-unes manifestement connues d'un chacun, et qu'il y en ait d'autres aussi qui ne se découvrent qu'à ceux qui les considèrent de plus près, et qui les examinent plus exactement, cependant, après qu'elles sont une fois découvertes, elles ne sont pas estimées moins certaines les unes que les autres. Comme, par exemple, en tout triangle rectangle, quoiqu'il ne paraisse pas d'abord si facilement que le carré de la base est égal aux carrés des deux autres côtés, comme il est évident que cette base est opposée au plus grand angle, néanmoins depuis que cela a été une fois reconnu, on est autant persuadé de la vérité de l'un que de l'autre.

Et pour ce qui est de Dieu, certes si mon esprit n'était prévenu d'aucuns préjugés, et que ma pensée ne se trouvât point distraite par la présence continuelle des images des choses sensibles, il n'y aurait aucune chose que je connusse plus tôt, ni plus facilement que lui. Car y a-t-il rien de soi plus clair et plus manifeste, que de penser qu'il y a un

Dieu, c'est-à-dire, un être souverain et parfait, en l'idée duquel seul l'existence nécessaire ou éternelle est comprise, et par conséquent qui existe ? Et quoique, pour bien concevoir cette vérité, j'aie eu besoin d'une grande application d'esprit ; cependant à présent je m'en tiens aussi assuré que de tout ce qui me semble le plus certain.

X. — *Comparaison de la preuve précédente avec une preuve semblable apportée par saint Thomas.*

(Médit. Rép. aux prem. obj., p. 127.) (1).

M. Craterus compare un de mes arguments avec un autre de saint Thomas, afin de m'obliger en quelque façon de montrer lequel des deux a le plus de force. Et il me semble que je le puis faire sans beaucoup de jalousie, parce que saint Thomas ne s'est pas servi de cet argument comme sien, et il ne conclut pas la même chose que celui dont je me sers ; et enfin je ne m'éloigne ici en aucune façon de l'opinion de cet angélique docteur.

On lui demande, si la connaissance de l'existence de Dieu est si naturelle à l'esprit humain, qu'il ne soit pas besoin de la prouver, c'est-à-dire si elle est claire et manifeste à un chacun ; ce qu'il nie, et moi avec lui. Or, l'argument qu'il s'objecte à lui-même, se peut ainsi proposer. Lorsqu'on comprend et on entend ce que signifie ce nom *Dieu*, on entend une chose telle que rien de plus grand ne peut être conçu : mais c'est une chose plus grande d'être en effet et dans l'entendement : donc, lorsqu'on comprend et on entend ce que signifie ce nom *Dieu*, on entend que Dieu est en effet et dans l'entendement. Il y a dans cet argument une faute manifeste en la forme ; car on devait seulement conclure : Donc, lorsqu'on comprend et on entend ce que signifie ce nom *Dieu*, on entend qu'il signifie une chose qui est en effet, et dans l'entendement. Or ce qui est signifié par un mot, ne paraît pas pour cela être vrai.

Mais mon argument a été tel. Ce que nous concevons clairement et distinctement appartenir à la nature ou à l'essence, ou à la forme immuable et vraie de quelque chose, peut être dit ou affirmé avec vérité de cette chose ; mais après que nous avons assez soigneusement recherché ce que c'est que Dieu, nous concevons clairement et distinctement qu'il appartient à sa vraie et immuable nature qu'il existe : donc alors nous pouvons affirmer avec vérité qu'il existe. Ici du moins la conclusion est légitime. La majeure ne se peut aussi nier, parce qu'on est déjà demeuré d'accord ci-devant, que tout ce que nous entendons ou concevons clairement et distinc-

(1) Les détracteurs de Descartes ont observé avec grand soin que la preuve de l'existence de Dieu, tirée de ce que l'existence était renfermée dans son essence, avait été connue et rejetée par saint Thomas. Le premier qui a fait cette observation, mais qui l'a faite avec beaucoup d'honnêteté, est Craterus.

tement est vrai. Il ne reste plus que la mineure, où je confesse que la difficulté n'est pas petite; parce que nous sommes tellement accoutumés, dans toutes les autres choses, à distinguer l'existence de l'essence, que nous ne prenons pas assez garde comment elle appartient à l'essence de Dieu, plutôt qu'à celle des autres choses.....

Pour lever cette difficulté, il faut distinguer entre l'existence possible et l'existence nécessaire; et remarquer que l'existence possible est contenue dans la notion ou dans l'idée de toutes les choses que nous concevons clairement et distinctement, mais que l'existence nécessaire n'est contenue que dans l'idée seule de Dieu. Car je ne doute point que ceux qui considéreront avec attention cette différence qui est entre l'idée de Dieu et toutes les autres idées, n'aperçoivent fort bien que quoique nous ne concevions jamais les autres choses, sinon comme existantes, il ne s'ensuit pas néanmoins de là qu'elles existent, mais seulement qu'elles peuvent exister; parce que nous ne concevons pas qu'il soit nécessaire que l'existence actuelle soit conjointe avec leurs autres propriétés; mais que de ce que nous concevons clairement que l'existence actuelle est nécessairement et toujours conjointe avec les autres attributs de Dieu, il suit de là nécessairement que Dieu existe.....

Si nous examinons soigneusement si l'existence convient à l'être souverainement puissant et quelle sorte d'existence, nous pourrions clairement et distinctement connaître, premièrement qu'au moins l'existence possible lui convient, comme à toutes les autres choses dont nous avons en nous quelque idée distincte, même à celles qui sont composées par les fictions de notre esprit. Ensuite parce que nous ne pouvons penser que son existence est possible, qu'en même temps, prenant garde à sa puissance infinie, nous ne connaissons qu'il peut exister par sa propre force, nous concluons de là que réellement il existe, et qu'il a été de toute éternité: car il est très-manifeste, par la lumière naturelle, que ce qui peut exister par sa propre force, existe toujours; et ainsi nous connaissons que l'existence nécessaire est contenue dans l'idée d'un être souverainement puissant, non par une fiction de l'entendement, mais parce qu'il appartient à la vraie et immuable nature d'un tel être, d'exister: et il nous sera aussi aisé de connaître qu'il est impossible que cet être souverainement puissant n'ait point en soi toutes les autres perfections qui sont contenues dans l'idée de Dieu, en sorte que de leur propre nature, et sans aucune fiction de l'entendement, elles soient toutes jointes ensemble, et existent dans Dieu.

XI.—*Abrégé de la même démonstration de l'existence de Dieu, tirée de ce que la nécessité d'exister est comprise dans la notion que nous avons de lui.*

(*Principes de philos.*, pag. 9.)

L'âme, en examinant les diverses idées ou

notions qui sont en elle, y trouve celle d'un être tout connaissant, tout-puissant, et extrêmement parfait; elle juge facilement, par ce qu'elle aperçoit en cette idée, que Dieu, qui est cet être tout parfait, est, ou existe: car, quoique elle ait des idées distinctes de plusieurs autres choses, elle n'y remarque rien qui l'assure de l'existence de leur objet, au lieu qu'elle aperçoit en celle-ci, non pas seulement commé dans les autres une existence possible, mais une absolument nécessaire et éternelle. Et comme de ce qu'elle voit qu'il est nécessairement compris dans l'idée qu'elle a deux droits, elle se persuade absolument que le triangle a trois angles égaux à deux droits; de même, de cela seul qu'elle aperçoit que l'existence nécessaire et éternelle est comprise dans l'idée qu'elle a d'un être tout parfait, elle doit conclure que cet être tout parfait est, ou existe.

Elle pourra s'assurer encore mieux de la vérité de cette conclusion, si elle prend garde qu'elle n'a point en soi l'idée ou la notion d'aucune autre chose où elle puisse reconnaître une existence qui soit ainsi absolument nécessaire. Car de cela seul, elle saura que l'idée d'un être tout parfait n'est point en elle par une fiction, comme celle qui représente une chimère; mais qu'au contraire elle y est empreinte par une nature invariable et vraie, et qui doit nécessairement exister, parce qu'elle ne peut être conçue qu'avec une existence nécessaire (1).

(1) On voit dans le tome III des Œuvres de Leibnitz, une discussion très-longue et très-vive entre Leibnitz et M. Eecard, son ami et son collaborateur dans l'Histoire de la maison de Brunswick, sur la preuve de Descartes. Ce dernier soutenait que cette preuve était rigoureusement démonstrative; le premier n'en jugeait pas aussi avantageusement: il pensait que, pour la rendre complète, il y avait un point à démontrer, qui ne l'avait pas été par Descartes, savoir que Dieu, ou l'être par soi, l'être nécessaire, était possible. Le P. Mersenne, auteur des secondes objections faites à Descartes, avait déjà fait observer (p. 144) qu'il prouvait seulement que Dieu doit exister, si sa nature est possible ou ne répugne point; il réduisait sa preuve à ce syllogisme. S'il n'implique point que Dieu soit, il est certain qu'il existe: or il n'implique point que Dieu soit: donc, etc. La majeure est incontestable, et Leibnitz en tomberait parfaitement d'accord. Il n'y a que la mineure qui ait besoin de preuve, suivant lui, et suivant le P. Mersenne. Descartes, dans sa réponse au P. Mersenne, est étonné qu'on aperçoive là quelque difficulté. Il lui paraît évident que, dès qu'il n'y a aucune impossibilité dans le concept ou la pensée de Dieu, ainsi qu'il l'a prouvé, et qu'on l'accorde, la nature de Dieu est par-là même prouvée possible. Nous invitons le lecteur à lire en entier la réponse de Descartes aux secondes objections, parag. viii: il verra que Descartes a parfaitement prouvé la possibilité de la nature divine. Quoi qu'il en soit, Leibnitz, pour prouver cette possibilité, et remplir ainsi le vide qu'il croit exister dans la preuve de Descartes, fait ce raisonnement: « Si Dieu, ou l'être de soi, est impossible, tous les êtres par autrui le sont aussi, puisqu'ils ne sont enfin que par l'être de soi: ainsi rien ne pourrait exister. »

On bien autrement, Si l'être nécessaire n'est point, il n'y a point d'être possible. Leibnitz croit qu'en joignant cette observation, ou ce point à la preuve de

M. de Fénelon adopte aussi pleinement cette seconde preuve de l'existence de Dieu; et il l'a exposée à sa manière, c'est à-dire, de la manière la plus claire et la plus touchante, dans son *Traité de l'existence de Dieu*. Les développements de cette preuve ont fait naître aussi dans son cœur des sentiments que nous croyons devoir communiquer encore à nos lecteurs, comme nous représentant ceux qu'elle faisait naître dans l'âme de Descartes, et que malheureusement ce philosophe n'a point épanchés dans ses écrits.

Il est donc vrai, ô mon Dieu! que je vous trouve de tous côtés. J'avais déjà vu qu'il fallait dans la nature un être nécessaire et par lui-même, que cet être était nécessairement parfait et infini, que je n'étais point cet être, et que j'avais été fait par lui: c'était déjà vous reconnaître et vous avoir trouvé. Mais je vous retrouve encore par un autre endroit: vous sortez, pour ainsi dire, du fond de moi-même par tous les côtés. Cette idée, que je porte au dedans de moi, d'un être nécessaire et infiniment parfait, que dit-elle, si je l'écoute au fond de mon cœur? qui l'y a mise, si ce n'est vous? qui peut-elle représenter, si ce n'est vous? Le mensonge est le néant; pourrait-il me représenter une suprême et universelle vérité? Cette idée infinie de l'infini, dans un esprit borné, n'est-elle pas le sceau de l'ouvrier tout-puissant, qu'il a imprimé sur son ouvrage?

De plus, cette idée ne m'apprend-elle pas que vous êtes toujours actuellement et nécessairement: comme mes autres idées n'apprennent ce que d'autres choses peuvent être par vous, ou n'être point, suivant qu'il vous plaît? Je vois aussi évidemment votre existence nécessaire et immuable, que je vois la mienne empruntée et sujette au changement. Pour en douter, il faudrait douter de la raison même, qui ne consiste que dans les idées; il faudrait démentir l'essence des choses, et se contredire soi-même. Toutes ces différentes manières d'aller à vous, ou plutôt de vous trouver en moi, sont liées et s'entresoutiennent. Ainsi, ô mon Dieu! quand on ne craint point de vous voir, et qu'on n'a point des yeux malades qui fuient la lumière, tout sert à vous découvrir, et la nature entière ne parle que de vous: on ne peut même la concevoir, si on ne vous conçoit. C'est dans votre pure et universelle lumière qu'on voit la lumière intérieure, par laquelle tous les objets particuliers sont éclairés.

XII. — *Les attributs de Dieu se déduisent facilement des démonstrations précédentes, ainsi que la nécessité de croire aux mystères qu'il nous a révélés.*

(*Princ. de la Philos.*, p. 14.)

Nous avons cet avantage, en prouvant, ainsi que nous l'avons fait, l'existence de Dieu, que nous connaissons, par le même moyen, ce qu'il est, autant que le permet la faiblesse de notre nature. Car faisant réflexion sur l'idée que nous avons naturellement de

Descartes, l'existence de Dieu est démontrée géométriquement à priori. On peut consulter sur ce point le premier volume des *Pensées de Leibnitz*, pag. 81.

lui, nous voyons qu'il est éternel, tout connaissant, tout-puissant, source de toute bonté et vérité, créateur de toutes choses, et qu'enfin il a en soi tout ce en quoi nous pouvons reconnaître quelque perfection infinie, ou bien qui n'est bornée d'aucune imperfection.

Car il y a des choses dans le monde qui sont limitées, et en quelque façon imparfaites, quoique nous remarquions en elles quelques perfections; mais nous concevons aisément qu'il n'est pas possible qu'aucune de celles-là soient en Dieu: ainsi, parce que l'étendue constitue la nature du corps, et que ce qui est étendu peut être divisé en plusieurs parties, et que cela marque du défaut, nous concluons que Dieu n'est point un corps. Et quoique ce soit un avantage aux hommes d'avoir des sens, néanmoins à cause que les sentiments se font en nous par des impressions qui viennent d'ailleurs, et que cela témoigne de la dépendance, nous concluons aussi que Dieu n'en a point, mais qu'il entend et veut, non pas encore comme nous par des opérations différentes, mais que toujours par une même et très-simple action, il entend, veut, et fait tout, c'est-à-dire toutes les choses qui sont en effet: car il ne veut point la malice du péché, parce qu'elle n'est rien.

Après avoir ainsi connu que Dieu existe, et qu'il est l'auteur de tout ce qui est ou qui peut être, nous suivrons sans doute la meilleure méthode dont on puisse se servir pour découvrir la vérité, si de la connaissance que nous avons de sa nature, nous passons à l'explication des choses qu'il a créées, et si nous essayons de la déduire en telle sorte des notions qui sont naturellement en nos âmes, que nous ayons une science parfaite, c'est-à-dire que nous connaissions les effets par leurs causes. Mais afin que nous puissions l'entreprendre avec plus de sûreté, toutes les fois que nous voudrions examiner la nature de quelque chose, nous nous souviendrons que Dieu, qui en est l'auteur, est infini, et que nous sommes entièrement finis.

Tellement que s'il nous fait la grâce de nous révéler, ou bien à quelques autres, des choses qui surpassent la portée ordinaire de notre esprit, telles que sont les mystères de l'Incarnation et de la Trinité, nous ne ferons point difficulté de les croire, quoique nous ne les entendions peut-être pas bien clairement. Car nous ne devons point trouver étrange qu'il y ait en sa nature, qui est immense, et dans ce qu'il a fait, beaucoup de choses qui surpassent la capacité de notre esprit.

XIII. — *Les notions générales et l'idée de Dieu ne viennent point des sens: réfutation anticipée de Locke.*

(*Tome I^{er}, Lett. xcix.*)

Regins, après avoir dit que l'esprit n'a pas besoin d'idées qui soient naturellement imprimées en lui, mais que la seule faculté qu'il a de penser lui suffit pour exercer ses actions, conclut que toutes les communes notions qui se trouvent empreintes en l'esprit, tirent toutes

leur origine, ou de l'observation des choses, ou de la tradition: comme si la faculté de penser qu'à l'esprit, ne pouvait d'elle-même rien produire, et qu'elle n'eût jamais aucunes perceptions ou pensées, que celles qu'elle a reçues de l'observation des choses, ou de la tradition, c'est-à-dire des sens. Cela est tellement faux, que quiconque a bien compris jusqu'où s'étendent nos sens, et ce que peut être précisément ce qui est porté par eux jusqu'à la faculté que nous avons de penser, doit avouer, au contraire, qu'aucunes idées des choses ne nous sont représentées par eux, telles que nous les formons par la pensée; en sorte qu'il n'y a rien dans nos idées qui ne soit naturel à l'esprit, ou à la faculté qu'il a de penser, si on excepte seulement certaines circonstances qui n'appartiennent qu'à l'expérience. Par exemple, c'est la seule expérience qui fait que nous jugeons que telles ou telles idées, que nous avons maintenant présentes à l'esprit, se rapportent à des choses qui sont hors de nous; non pas à la vérité que ces choses les aient transmises en notre esprit par les organes des sens, telles que nous les sentons; mais parce qu'elles ont transmis quelque chose, qui a donné occasion à notre esprit, par la faculté naturelle qu'il en a, de les former en ce temps-là plutôt qu'en un autre. Car, comme notre auteur lui-même l'assure, conformément à ce qu'il a appris de mes principes, rien ne peut venir des objets extérieurs jusqu'à notre âme par l'entremise des sens, que quelques mouvements corporels; mais ni ces mouvements mêmes (ni les figures qui en proviennent) ne sont point conçus par nous tels qu'ils sont dans les organes des sens, comme j'ai amplement expliqué dans la Dioptrique; d'où il suit que même les idées du mouvement et des figures sont naturellement en nous, et à plus forte raison les idées de la douleur, des couleurs, des sons, et de toutes les choses semblables, nous doivent-elles être naturelles, afin que notre esprit, à l'occasion de certains mouvements corporels avec lesquels elles n'ont aucune ressemblance, puisse se les représenter. Mais que peut-on imaginer de plus absurde, que de dire que toutes les notions communes qui sont en notre esprit procèdent de ces mouvements, et qu'elles ne peuvent être sans eux? Je voudrais bien que notre auteur m'apprît quel est le mouvement corporel qui peut former en notre esprit quelque notion commune, par exemple celle-ci: *que les choses qui conviennent à un troisième, conviennent entre elles*, ou telle autre qui lui plaira: car tous les mouvements ne sont que particuliers, et les notions sont universelles, et même elles n'ont aucune affinité avec ces mouvements, et ne se rapportent en aucune façon à eux.

Néanmoins, appuyé sur ce beau fondement, il continue d'assurer que l'idée même de Dieu, qui est en nous, ne vient pas de la faculté que nous avons de penser, comme une chose qui lui soit naturelle, *mais qu'elle vient de la révélation divine, ou de la tradition, ou de l'observation des choses.*

Mais pour mieux reconnaître l'erreur de cette assertion, il faut considérer qu'on peut dire en deux façons qu'une chose vient d'une autre, ou parce que cette autre chose en est la cause prochaine et principale sans laquelle elle ne peut exister, ou parce qu'elle en est la cause éloignée et accidentelle seulement, qui donne occasion à la principale de produire son effet en un temps plutôt qu'en un autre. C'est ainsi que tous les ouvriers sont les causes principales et prochaines de leurs ouvrages, et que ceux qui leur ordonnent de les faire, ou qui leur promettent quelque récompense, s'ils les font, en sont les causes accidentelles et éloignées, parce que peut-être ces ouvriers ne les feraient point, si on ne les leur commandait. Or il n'y a point de doute, que la tradition, ou l'observation des choses ne soit souvent la cause éloignée qui fait que nous venons à penser à l'idée que nous pouvons avoir de Dieu, et à la rendre présente à notre esprit; mais qu'elle soit la cause prochaine et effective de cette idée, cela ne se peut dire que par celui qui croit que nous ne concevons jamais rien autre chose de Dieu, sinon, quel est ce nom-là, *Dieu*, ou quelle est la figure corporelle sous laquelle il nous est ordinairement représenté par les peintres? Car, dans le vrai, si l'observation se fait par la vue, elle ne peut d'elle-même représenter autre chose à l'esprit que des peintures, et même des peintures dont toute la variété ne consiste que dans celle de certains mouvements corporels, comme notre auteur même l'enseigne; si elle se fait par l'ouïe, elle ne peut représenter que des sons et des paroles; que si c'est par les autres sens qu'elle se fasse, une telle observation ne saurait rien contenir qui puisse être rapporté à Dieu. Et certes c'est une chose si véritable que la vue ne représente de soi rien autre chose à l'esprit que des peintures, ni l'ouïe que des sons et des paroles, que personne ne le révoque en doute; tellement que tout ce que nous concevons de plus que ces paroles et ces peintures, comme, par exemple, des choses significées par ces signes, doit nécessairement nous être représenté par des idées qui ne viennent point d'ailleurs que de la faculté que nous avons de penser, et qui par conséquent sont naturellement en nous, c'est-à-dire sont toujours en nous en puissance; car être naturellement dans une faculté, ne peut pas dire y être en acte, mais en puissance seulement, vu que le nom même de faculté ne veut dire autre chose que puissance...

J'ai dit plus haut que ces pensées étaient naturelles, au même sens que nous disons, par exemple, que la générosité est naturelle à certaines familles, ou que certaines maladies, comme la goutte, sont naturelles à d'autres; non pas que les enfants qui prennent naissance dans ces familles soient travaillés de ces maladies dès le ventre de leurs mères, mais parce qu'ils naissent avec la disposition ou la faculté de les contracter... Quand j'ai dit que l'idée de Dieu est naturellement en nous, je n'ai jamais entendu.... sinon

que la nature a mis en nous une faculté par laquelle nous pouvons connaître Dieu; mais jamais je n'ai écrit ni pensé que telles idées fussent actuelles, ou qu'elles fussent des espèces distinctes de la faculté même que nous avons de penser: et même je dirai plus, qu'il n'y a personne qui soit si éloigné que moi de tout ce fatras d'entités scolastiques, en sorte que je n'ai pu m'empêcher de rire quand j'ai vu ce grand nombre de raisons que Regius a ramassées avec un grand travail, pour montrer que les enfants n'ont point la connaissance actuelle de Dieu, tandis qu'ils sont au ventre de leur mère (1).

XIV. -- Impuissance de l'attaque que livre Regius aux preuves de l'existence de Dieu, inventées par Descartes.

(Tom. I^{er}, Lett. xcix.)

Je ne puis qu'admirer la grande confiance ou présomption de ce personnage (Regius), de croire qu'il puisse avec tant de facilité, et en si peu de paroles, renverser tout ce que j'ai composé après une longue et sérieuse méditation, et que je n'ai pu expliquer que dans un livre entier. Toutes les raisons que j'ai apportées pour cette preuve se rapportent à deux. La première est, que nous avons une connaissance de Dieu, ou une idée, qui est telle que si nous faisons bien réflexion sur ce qu'elle contient, si nous l'examinons avec soin, en la manière que j'ai montré qu'il fallait faire, la seule considération que nous en ferons, nous fera connaître qu'il ne se peut pas faire que Dieu n'existe, parce que sa notion ou son idée ne contient pas seulement une existence possible ou contingente, ainsi que celles de toutes les autres choses, mais bien une existence absolument nécessaire et actuelle. Cependant l'auteur dont il s'agit, pour réfuter cette preuve, que plusieurs grands personnages éminents par-dessus les autres en esprit et en science, après l'avoir diligemment examinée, tiennent aussi bien que moi, pour une certaine et très-évidente démonstration, emploie ce peu de paroles. *La notion que nous avons de Dieu, ou cette idée de Dieu qui est existante en notre esprit, n'est pas un argument assez fort et convaincant pour prouver que Dieu existe, puisqu'il est certain que toutes les choses dont nous avons en nous les idées, n'existent pas actuellement.* Par où il fait voir à la vérité qu'il a lu mes écrits, mais en même temps il témoigne qu'il n'a pu en aucune façon les entendre, ou du moins qu'il ne l'a pas voulu; car la force de mon argument n'est pas prise de la nature de cette idée considérée en général, mais d'une propriété particulière qui lui convient, laquelle est très-évidente dans l'idée que nous avons de Dieu, et qui ne se peut rencontrer dans l'idée de quelque autre chose que ce soit; c'est à savoir, de la nécessité de l'existence qui est requise pour le comble et l'accomplissement des perfections,

(1) Ces explications font tomber absolument la plupart des objections qu'on a proposées avec tant de confiance contre les idées innées.

sans lequel nous ne saurions concevoir Dieu.

L'autre argument, par lequel j'ai démontré qu'il y a un Dieu, est pris de ce que j'ai évidemment prouvé que nous n'aurions point eu la faculté de connaître et de concevoir toutes ces perfections que nous reconnaissons en Dieu, s'il n'était vrai que Dieu existe, et que nous avons été créés par lui. Mais notre auteur pense l'avoir abondamment réfuté en disant, *que l'idée que nous avons de Dieu n'est pas plus au-dessus de la portée de notre esprit ou de notre pensée, et n'exécède pas davantage la vertu naturelle que nous avons de penser, que l'idée d'aucune autre chose que ce soit.* Cependant si par là il entend seulement que l'idée que nous avons de Dieu, sans le secours surnaturel de la grâce, ne nous est pas moins naturelle que le sont toutes les autres idées que nous avons des autres choses, il est de mon avis; mais on ne peut de là rien conclure contre moi: que s'il estime que cette idée de Dieu ne contient pas plus de perfections objectives que toutes les autres idées prises ensemble, il erre manifestement. Or c'est de ce seul excès de perfections, dont l'idée que nous avons de Dieu surpasse toutes les autres, que j'ai tiré mon argument.

XV. -- Raison qu'a eue Descartes de ne point insister sur l'argument tiré de la suite des causes efficientes, ou de l'absurdité du progrès à l'infini (1). D'où vient la force de la preuve tirée de l'idée de Dieu?

(Médit. Rép. aux premières object., p. 117.)

Je n'ai point tiré mon argument sur l'existence de Dieu de ce que je voyais, que, dans les choses sensibles, il y avait un ordre, ou une certaine suite des causes efficientes; partie parce que j'ai pensé que l'existence de Dieu était beaucoup plus évidente que celle d'aucune chose sensible, et partie aussi parce que je ne voyais pas que cette suite de causes me pût conduire ailleurs qu'à me faire connaître l'imperfection de mon esprit, en ce que je ne puis comprendre comment une infinité de telles causes ont tellement succédé les unes aux autres de toute éternité, qu'il n'y en ait point eu de première: car certainement de ce que je ne puis comprendre cela, il ne s'en suit pas qu'il y en doive avoir une première; non plus que de ce que je ne puis comprendre une infinité de divisions en une quantité finie, il ne s'en suit pas que l'on puisse venir à une dernière, après laquelle cette quantité ne puisse plus être divisée; mais il suit seulement que mon entendement, qui est fini, ne peut comprendre l'infini. C'est pourquoi j'ai mieux aimé appuyer mon raisonnement sur l'existence de moi-même, laquelle ne dépend d'aucune suite de cause, et qui m'est si connue, que rien ne

(1) Nous ne croyons pas que Descartes ait cru sans force l'argument tiré de l'absurdité du progrès à l'infini, quand il s'agit de remonter à une première cause. Nous pensons seulement qu'il a cru la route qu'il prenait plus courte et plus simple.

le peut être davantage; et m'interrogeant sur cela moi-même, je n'ai pas tant cherché par quelle cause j'ai autrefois été produit, que j'ai cherché quelle est la cause, qui à présent me conserve, afin de me délivrer par ce moyen de toute suite et succession de causes.

Outre cela, je n'ai pas cherché quelle est la cause de mon être, en tant que je suis composé de corps et d'âme, mais seulement et précisément en tant que je suis une chose qui pense, ce que je crois ne servir pas peu à ce sujet : car ainsi j'ai pu beaucoup mieux me délivrer des préjugés, considérer ce que dicte la lumière naturelle, m'interroger moi-même, et tenir pour certain que rien ne peut être en moi, dont je n'aie quelque connaissance, ce qui en effet est tout autre chose, que si de ce que je vois que je suis né de mon père, je considérais que mon père vient aussi de mon aïeul, et si, voyant qu'en recherchant aussi les pères de mes pères, je ne pourrais pas continuer ce progrès à l'infini, pour mettre fin à cette recherche, je concluais qu'il y a une première cause.

De plus je n'ai pas seulement recherché quelle est la cause de mon être, en tant que je suis une chose qui pense; mais je l'ai principalement et précisément recherchée, en tant que je suis une chose qui pense, qui entre plusieurs autres pensées reconnais avoir en moi l'idée d'un être souverainement parfait. Car c'est de cela seul que dépend toute la force de ma démonstration. Premièrement, parce que cette idée me fait connaître ce que c'est que Dieu, au moins autant que je suis capable de le connaître; et selon les lois de la vraie logique, on nedoit jamais demander d'aucune chose, *si elle est*, qu'on ne sache premièrement *ce qu'elle est* : en second lieu, parce que c'est cette même idée qui me donne occasion d'examiner si je suis par moi ou par autrui, et de reconnaître mes défauts : et en dernier lieu, c'est elle qui m'apprend que non seulement il y a une cause de mon être, mais de plus aussi, que cette cause contient toutes sortes de perfections, et partant qu'elle est Dieu.

XVI.—*La méthode du doute, à l'égard même de l'existence de Dieu, employée par Descartes, justifiée contre ses calomnieux.*

(Tom. I^{er}, Lett. XCIX.)

Quelques calomnieux ignorants m'ont objecté que j'avais supposé qu'il n'y avait point de Dieu, que Dieu, s'il existait, pouvait nous tromper, qu'il ne fallait donner aucune créance aux sens, que le sommeil ne pouvait se distinguer de la veille; mais n'ont-ils pas vu que j'avais rejeté toutes ces choses en paroles très-expresses, que je les ai même réfutées par des arguments très-forts, et j'ose même dire plus forts qu'aucun autre qui ait été employé avant moi. Et afin de le pouvoir faire plus commodément et plus efficacement, j'ai proposé toutes ces choses comme douteuses au commencement de mes Méditations.... Mais qu'y a-t-il de plus inique, que

d'attribuer à un auteur des opinions qu'il ne propose que pour les réfuter? Qu'y a-t-il de plus impertinent que de seindre qu'on les propose, et qu'elles ne sont pas encore réfutées, et par conséquent que celui qui rapporte les arguments dont se servent les athées, est lui-même un athée pour un temps? Qu'y a-t-il de plus puéril, que de dire, que s'il vient à mourir avant que d'avoir écrit ou inventé la démonstration qu'il espère, il meurt comme un athée; et qu'il a enseigné par avance une pernicieuse doctrine, contre la maxime communément reçue, qui dit, *qu'il n'est pas permis de faire du mal pour en tirer du bien*, et choses semblables? Quelqu'un dira peut-être que je n'ai pas rapporté ces fausses opinions comme venant d'autrui, mais comme venant de moi; mais qu'importe, puisque dans le même livre où je les ai rapportées, je les ai aussi toutes réfutées; et même qu'on peut voir aisément, par le titre du livre, que j'étais fort éloigné de les croire, puisque j'y promettais *des démonstrations touchant l'existence de Dieu*? Peut-on s'imaginer qu'il y ait des hommes assez sots, ou assez simples, pour se persuader que celui qui compose un livre qui porte ce titre, ignore, quand il trace les premières pages, ce qu'il a entrepris de démontrer dans les suivantes? De plus, la façon d'écrire que je m'étais proposée, qui était en forme de méditations, et que j'avais choisie comme fort propre pour expliquer plus clairement les raisons que j'avais à déduire, m'obligeait de ne pas proposer ces objections autrement que comme miennes. Que si cette raison ne satisfait pas ceux qui se mêlent de censurer mes écrits, je voudrais bien savoir ce qu'ils disent des Écritures saintes, avec lesquelles nuls autres écrits qui viennent de la main des hommes ne doivent être comparés, lorsqu'ils voient certaines choses, qui ne se peuvent bien entendre, si l'on ne suppose qu'elles sont rapportées comme étant dites par des impies, ou du moins par d'autres que par le Saint-Esprit ou les prophètes; telles que sont ces paroles de l'Écclésiaste, chapitre second: *Ne vaut-il pas mieux boire et manger, et s'aire goûter à son aise des fruits de son travail? et cela vient de la main de Dieu. Qui est-ce qui en pourra dévorer autant, ou qui pourra se gorger de plaisirs autant que moi?* Et au chapitre suivant: *J'ai souhaîté en mon cœur, pensant aux enfants des hommes, que Dieu les éprouvât, et fît connaître qu'ils sont semblables aux bêtes. C'est pourquoi l'homme et les chevaux périssent de même façon, leur condition est pareille; comme l'homme meurt, ceux-ci meurent, ils ont tous une pareille respiration, et l'homme n'a rien de plus que le cheval, etc.* Pensent-ils que le Saint-Esprit nous enseigne en ce lieu-là, qu'il faut faire bonne chère, qu'il n'y a qu'à se donner du bon temps, et que nos âmes ne sont pas plus immortelles que celles des chevaux? Je ne pense pas qu'ils soient enragés et perdus à ce point; mais aussi ne doivent-ils pas me calomnier, si je n'ai pas gardé, en écrivant, des précautions qui n'ont jamais été observées

par aucun autre qui ait écrit, non pas même par le Saint-Esprit.

XVII. — *Pourquoi Descartes n'a point répondu à certains arguments des athées.*

(*Préface des Méditations.*)

J'ai vu deux écrits assez amples contre mon traité de l'existence de Dieu, mais qui ne combattaient pas tant mes raisons que mes conclusions, et cela par des arguments tirés des lieux communs des athées. Ces sortes d'arguments ne peuvent faire aucune impression sur l'esprit de ceux qui entendent bien mes raisons, et je ne veux point ici y répondre, de peur d'être obligé de les rapporter.

Je dirai seulement en général que tout ce que disent les athées, pour combattre l'existence de Dieu, dépend toujours ou de ce que l'on imagine dans Dieu des affections humaines, ou de ce que nous avons la présomption de vouloir déterminer et comprendre ce que Dieu peut et doit faire : en sorte que tout ce qu'ils objectent ne nous donnera aucune difficulté, pourvu seulement que nous nous ressouvenions que nous devons considérer nos esprits comme des choses finies et limitées, et Dieu comme un être infini et incompréhensible.

XVIII. — *Nous avons une connaissance de l'infini assez distincte pour raisonner sur l'existence de l'Être infini.*

(*Médit. Rép. aux prem. objections, p. 124.*)

J'ai supposé dans mes preuves de l'existence de Dieu la connaissance de l'infini : sur cela on me demande avec beaucoup de raison si je le connais clairement et distinctement.

Cette question ou objection se présente si facilement à un chacun, qu'il est nécessaire que j'y réponde un peu amplement. C'est pourquoi je dirai ici premièrement que l'infini, en tant qu'infini, n'est point à la vérité compris, mais que néanmoins il est entendu ; car entendre clairement et distinctement qu'une chose est telle qu'on ne peut point du tout y rencontrer de limites, c'est clairement entendre qu'elle est infinie. Et je mets ici de la distinction entre l'*indéfini* et l'*infini* et il n'y a rien que je nomme proprement infini, sinon ce en quoi de toutes parts je ne rencontre point de limites, auquel sens Dieu seul est infini ; mais pour les choses où sous quelque considération seulement je ne vois point de fin, comme l'étendue des espaces imaginaires, la multitude des nombres, la divisibilité des parties de la quantité, et autres choses semblables, je les appelle *indéfinies* et non pas *infinies*, parce que de toutes parts elles ne sont pas sans fin ni sans limites.

De plus, je mets une distinction entre la raison formelle de l'infini, ou l'infinité, et la chose qui est infinie. Car, quant à l'infinité, quoique nous la concevions être très-positive, nous ne l'entendons néanmoins que d'une façon négative, dans le sens que nous ne remarquons en la chose aucune limita-

tion ; et quant à la chose qui est infinie, nous la concevons à la vérité positivement, mais non pas selon toute son étendue, c'est-à-dire que nous ne comprenons pas tout ce qui est intelligible en elle. Mais comme ainsi que lorsque nous jetons les yeux sur la mer, ou ne laisse pas de dire que nous la voyons, quoique notre vue n'en atteigne pas toutes les parties, et n'en mesure pas la vaste étendue ; et de vrai, lorsque nous ne la regardons que de loin, comme si nous la voulions embrasser toute avec les yeux, nous ne la voyons que confusément ; comme aussi n'imaginons-nous que confusément un chiliogone (figure de mille côtés), lorsque nous tâchons d'imaginer tous ses côtés ensemble : mais lorsque notre vue s'arrête sur une partie de la mer seulement, cette vision alors peut être fort claire et fort distincte, comme aussi l'imagination d'un chiliogone, lorsqu'elle s'étend seulement sur un ou deux de ses côtés ; de même j'avoue, avec tous les théologiens, que Dieu ne peut être compris par l'esprit humain, de même qu'il ne peut être distinctement connu par ceux qui tâchent de l'embrasser tout entier et tout à la fois par la pensée, et qui le regardent comme de loin ; auquel sens saint Thomas a dit que la connaissance de Dieu est en nous sous une espèce de confusion seulement, et comme sous une image obscure ; mais ceux qui considèrent attentivement chacune de ses perfections, et qui appliquent toutes les forces de leur esprit à les contempler, non point à dessein de les comprendre, mais plutôt de les admirer et de reconnaître combien elles sont au delà de toute compréhension, ceux-là, dis-je, trouvent en lui incomparablement plus de choses qui peuvent être clairement et distinctement connues, et avec plus de facilité, qu'il ne s'en trouve en aucune des choses créées. Ce que saint Thomas a fort bien reconnu lui-même, comme il est aisé de voir de ce qu'en un autre endroit il assure que l'existence de Dieu peut être démontrée. Pour moi, toutes les fois que j'ai dit que Dieu pouvait être connu clairement et distinctement, je n'ai jamais entendu parler que de cette connaissance finie, et accommodée à la petite capacité de nos esprits : aussi n'a-t-il pas été nécessaire de l'entendre autrement, pour la vérité des choses que j'ai avancées... Ainsi, quand j'ai soutenu que l'existence n'appartenait pas moins à la nature de l'être souverainement parfait, que trois côtés appartiennent à la nature d'un triangle, on peut facilement s'entendre, sans qu'on ait une connaissance de Dieu si étendue qu'elle comprenne tout ce qui est en lui.

XIX. — *Réfutation de l'argument d'un athée, tiré de l'idée de l'infini.*

(*Médit. Rép. aux secondes object., p. 161.*)

Si Dieu existait, dit cet athée, il y aurait un souverain être, un souverain bien, c'est-à-dire, un infini : or ce qui est infini en tout

genre de perfection exclut toute autre sorte d'êtres et de biens, et cependant il y a plusieurs êtres dans le monde et plusieurs biens : donc, etc.

Je réponds, 1° Si on demande à cet athée d'où il a pris que cette exclusion de tous les autres êtres appartient à la nature de l'infini, il n'aura rien qu'il puisse répondre pertinemment ; d'autant que par le nom d'*infini*, on n'a pas coutume d'entendre ce qui exclut l'existence des choses finies, et qu'il ne peut rien savoir de la nature d'une chose qu'il pense n'être rien du tout, et par conséquent n'avoir point de nature, sinon ce qui est contenu dans la seule et ordinaire signification du nom de cette chose.

2° A quoi servirait l'infinie puissance de cet infini imaginaire, puisqu'il ne pourrait jamais rien créer ?

3° Puisque nous expérimentons avoir en nous-mêmes quelque puissance de penser, nous concevons facilement qu'une telle puissance peut être en quelque autre, et même plus grande qu'en nous : mais quoique nous pensions que celle-là s'augmente à l'infini, nous ne craignons pas pour cela que la nôtre devienne moindre. Il en est de même de tous les autres attributs de Dieu, même de la puissance de produire quelques effets hors de soi, pourvu que nous supposions qu'il n'y en a point en nous qui ne soit soumise à la volonté de Dieu : donc il peut être conçu tout à fait infini sans aucune exclusion des choses créées.

XX. — *On ne saurait se former une trop haute idée des œuvres de Dieu, et on présumerait trop de soi-même si on entreprenait de connaître toutes les fins que Dieu s'est proposées en créant le monde.*

(Princip. de la Philos., III^e part., pag. 113.)

Dans l'explication que nous avons donnée, à l'aide de nos seuls principes, de tous les phénomènes, c'est-à-dire des effets qui sont dans la nature et que nous apercevons par l'entremise de nos sens, nous avons commencé par ceux qui sont les plus généraux et dont tous les autres dépendent, à savoir, par l'admirable structure de ce monde visible. Mais pour ne point se tromper en les examinant, il me semble qu'on doit soigneusement observer deux choses.

La première est que nous ayons toujours devant les yeux que la puissance et la bonté de Dieu sont infinies, afin que cela nous fasse connaître que nous ne devons point craindre de nous tromper en imaginant ses ouvrages trop grands, trop beaux ou trop parfaits, mais que nous pouvons bien nous tromper, au contraire, si nous supposons en eux quelques bornes ou quelques limites dont nous n'ayons aucune connaissance certaine.

La seconde est que nous ayons aussi toujours devant les yeux que la capacité de notre esprit est fort médiocre, et que nous ne devons pas trop présumer de nous-mêmes, comme il semble que nous ferions si nous

supposions que l'univers eût quelques limites, sans que cela nous fût assuré par révélation divine, ou du moins par des raisons naturelles fort évidentes, parce que ce serait vouloir que notre pensée pût s'imaginer quelque chose au-delà de ce à quoi la puissance de Dieu s'est étendue en créant le monde ; mais aussi encore plus, si nous nous persuadons que ce n'est que pour notre usage que Dieu a créé toutes les choses, ou bien seulement si nous prétendions pouvoir connaître par la force de notre esprit quelles sont les fins pour lesquelles il les a créées.

Car quoique ce soit une pensée pieuse et bonne, en ce qui regarde les mœurs, de croire que Dieu a fait toutes choses pour nous, afin que cela nous excite d'autant plus à l'aimer et à lui rendre grâces de tant de bienfaits, quoique cette pensée soit vraie en quelque sens, parce qu'il n'y a rien de créé dont nous ne puissions tirer quelque usage, quand ce ne serait que celui d'exercer notre esprit en le considérant, et d'être incités à louer Dieu par ce spectacle, il n'est cependant aucunement vraisemblable que toutes choses aient été faites pour nous, en sorte que Dieu n'ait eu aucune autre fin en les créant ; et ce serait, ce me semble, hors de raison de vouloir se servir de cette opinion pour appuyer des raisonnements de physique ; car nous ne saurions douter qu'il n'y ait une infinité de choses qui sont maintenant dans le monde, ou bien qui y ont été autrefois et ont déjà entièrement cessé d'être, qu'aucun homme n'a jamais vues ou connues, et qui ne lui ont jamais servi à aucun usage (1).

(1) Quelques auteurs, et particulièrement Leibnitz, ont critiqué cette partie de la doctrine de Descartes ; mais nous la croyons irréprochable, si on veut bien l'entendre, et remarquer que Descartes ne parle que des fins totales de Dieu. Sans doute le soleil, par exemple, et les étoiles ont été faits pour l'homme, dans ce sens que Dieu, en les créant, a en en vue l'utilité de l'homme ; et cette utilité a été sa fin. *Les usages des choses*, dit excellemment le célèbre abbé Sigorgne, *sont les fins de Dieu*. Mais cette utilité a-t-elle été l'unique fin de Dieu ? croit-on qu'en lui attribuant d'autres fins, on affaiblirait la reconnaissance de l'homme, et l'obligation où il est de louer et de bénir Dieu dans toutes ses œuvres ? Les auteurs de la vie spirituelle, les plus mystiques mêmes et les plus accrédités, ne l'ont pas cru ; ils ont reconnu que Dieu, dans la création de l'univers, avait en des desseins secrets, et ils les ont adorés comme les desseins connus. « Je vous aime, ô mon Dieu ! dit M. Olier dans sa *Journée chrétienne*, pag. 150, j'adore et je loue votre majesté sous l'extérieur de toutes les créatures... Vous êtes au fond de tout, et paraissez sous chaque chose en quelqu'une de vos perfections... Quoique vous soyez caché sous ces créatures, pour m'avertir de tout ce que vous êtes, et pour m'obliger d'adorer vos beautés, vous avez encore eu beaucoup d'autres desseins que je ne connais pas.

« Je vous adore dans les desseins secrets de votre sagesse éternelle en la création de l'univers. »

Le sentiment de Descartes, sur les causes finales, est le même que celui de Bacon : nous invitons à consulter ce dernier auteur, dans son traité de *Augmentis scient.*, l. III, cap. 4. Rien de plus sage et de plus enrieh que ses observations sur la recherche des causes finales. On peut voir ce que dit encor

XI. — *Dieu n'est point la cause de nos erreurs; nous sommes essentiellement capables de nous tromper, mais nos erreurs sont toujours volontaires.*

(*Médit. iv, page 50.*)

Je reconnais qu'il est impossible que jamais Dieu me trompe, puisqu'en toute fraude et tromperie il se rencontre quelque sorte d'imperfection; et quoiqu'il semble que pouvoir tromper soit une marque de subtilité ou de puissance, toutefois vouloir tromper témoigne sans doute de la faiblesse ou de la malice, et par conséquent cela ne peut se rencontrer en Dieu.

Ensuite je connais par ma propre expérience qu'il y a en moi une certaine faculté de juger, ou de discerner le vrai d'avec le faux, que sans doute j'ai reçue de Dieu, aussi bien que tout le reste des choses qui sont en moi et que je possède; et puisqu'il est impossible qu'il veuille me tromper, il est certain aussi qu'il ne me l'a pas donnée telle que je puisse jamais me tromper, lorsque j'en userai comme il faut.

Il ne resterait aucun doute touchant cela, si l'on n'en pouvait, ce semble, tirer cette conséquence, qu'ainsi je ne puis jamais me tromper; car si tout ce qui est en moi vient de Dieu, et s'il n'a mis en moi aucune faculté de faillir, il semble que je ne doive jamais tomber dans l'erreur. Aussi est-il vrai que lorsque je me regarde seulement comme venant de Dieu et que je me tourne tout entier vers lui, je ne découvre en moi aucune cause d'erreur ou de fausseté; mais aussitôt après, revenant à moi, l'expérience me fait connaître que je suis néanmoins sujet à une infinité d'erreurs; et, venant à en rechercher la cause, je remarque qu'il ne se présente pas seulement à ma pensée une réelle et positive idée de Dieu, ou bien d'un être souverainement parfait, mais aussi, pour ainsi parler, une certaine idée négative du néant, c'est-à-dire de ce qui est infiniment éloigné de toute sorte de perfection, et que je suis comme un milieu entre Dieu et le néant, c'est-à-dire, placé de telle sorte entre le souverain Être et le non être, qu'il ne se rencontre, dans le vrai, rien en moi qui me puisse conduire dans l'erreur, en tant qu'un souverain Être m'a produit; mais si je me considère comme participant en quelque façon du néant ou du non être, c'est-à-dire en tant que je ne suis pas moi-même le souverain être, et qu'il me manque plusieurs choses, je me trouve exposé à une infinité de manquements; de façon que je ne me dois pas étonner si je me trompe.

Et ainsi je connais que l'erreur, en tant que telle, n'est pas quelque chose de réel qui dépende de Dieu, mais que c'est seulement un défaut; et par conséquent que pour faillir je n'ai pas besoin d'une faculté qui m'ait été donnée de Dieu particulièrement pour cet

effet, mais qu'il arrive que je me trompe, de ce que la puissance que Dieu m'a donnée pour discerner le vrai d'avec le faux n'est pas en moi infinie.

Cependant cela ne me satisfait pas encore tout à fait, car l'erreur n'est pas une pure négation, c'est-à-dire, n'est pas le simple défaut ou manquement de quelque perfection qui ne m'est point due, mais c'est une privation ou le manquement de quelque connaissance qu'il semble que je devrais avoir.

Or, en considérant la nature de Dieu, il ne semble pas possible qu'il ait mis en moi quelque faculté qui ne soit pas parfaite en son genre, c'est-à-dire qui manque de quelque perfection qui lui soit due: car s'il est vrai que plus l'artisan est expert, plus les ouvrages qui sortent de ses mains sont parfaits et accomplis, quelle chose peut-elle avoir été produite par ce souverain Créateur de l'univers, qui ne soit parfaite et entièrement achevée en toutes ses parties? Et certes il n'y a point de doute que Dieu n'ait pu me créer tel que je ne me trompasse jamais: il est certain aussi qu'il veut toujours ce qui est le meilleur: est-ce donc une chose meilleure que je puisse me tromper, que de ne le pouvoir pas?

En considérant cela avec attention, il me vient d'abord en la pensée que je ne dois pas m'étonner si je ne suis pas capable de comprendre pourquoi Dieu fait ce qu'il fait, et qu'il ne faut pas pour cela douter de son existence, de ce que peut-être je vois par expérience beaucoup d'autres choses qui existent, quoique je ne puisse comprendre pour quelle raison ni comment Dieu les a faites; car sachant déjà que ma nature est extrêmement faible et limitée, et que celle de Dieu au contraire est immense, incompréhensible et infinie, je n'ai plus de peine à reconnaître qu'il y a une infinité de choses en sa puissance dont les causes surpassent la portée de mon esprit; et cette seule raison est suffisante pour me persuader que tout ce genre de causes qu'on a coutume de tirer de la fin, n'est d'aucun usage dans les choses physiques ou naturelles; car il ne me semble pas que je puisse sans témérité rechercher et entreprendre de découvrir les fins impénétrables de Dieu.

De plus, il me vient encore en l'esprit qu'on ne doit pas considérer une seule créature séparément, lorsqu'on recherche si les ouvrages de Dieu sont parfaits, mais généralement toutes les créatures ensemble; car la même chose qui pourrait peut-être avec quelque sorte de raison sembler fort imparfaite, si elle était seule dans le monde, ne laisse pas d'être très-parfaite, étant considérée comme faisant partie de tout cet univers; et quoique, depuis que j'ai résolu de douter de toutes choses, je n'aie encore connu certainement que mon existence et celle de Dieu, cependant aussi, depuis que j'ai reconnu l'infinie puissance de Dieu, je ne saurais nier qu'il n'ait produit beaucoup d'autres choses, ou du moins qu'il n'en puisse produire, en sorte que j'existe, et sois placé dans le

monde, comme faisant partie de l'université de tous les êtres.

De là, venant à me regarder de plus près, et à considérer quelles sont mes erreurs (lesquelles seules témoignent qu'il y a en moi de l'imperfection je trouve qu'elles dépendent du concours de deux causes, savoir, de la faculté de connaître qui est en moi, et de la faculté d'élire, ou bien de mon libre arbitre, c'est-à-dire de mon entendement et de ma volonté.

Car, par l'entendement seul, je n'assure ni ne nie aucune chose, mais je conçois seulement les idées des choses que je puis assurer ou nier. Or, en le considérant ainsi précisément, on peut dire qu'il ne se trouve jamais en lui aucune erreur, pourvu qu'on prenne le mot d'erreur en sa propre signification. Et quoiqu'il y ait peut-être une infinité de choses dans le monde, dont je n'ai aucune idée en mon entendement, on ne peut pas dire pour cela qu'il soit privé de ces idées, comme de quelque chose qui soit dû à sa nature, mais seulement qu'il ne les a pas; parce qu'en effet il n'y a aucune raison qui puisse prouver que Dieu ait dû me donner une plus grande et plus ample faculté de connaître, que celle qu'il m'a donnée; et quelque adroit et savant ouvrier que je me le représente, je ne dois pas pour cela penser qu'il ait dû mettre, dans chacun de ses ouvrages, toutes les perfections qu'il peut mettre dans quelques-uns....

Je reconnais donc que ni la puissance de vouloir, que j'ai reçue de Dieu, n'est point d'elle-même la cause de mes erreurs, car elle est très-ample et très-parfaite en son genre; ni aussi la puissance d'entendre ou de concevoir: car, ne concevant rien que par le moyen de cette puissance que Dieu m'a donnée pour concevoir, il est sans doute que tout ce que conçois, je le conçois comme il faut; et il n'est pas possible qu'en cela je me trompe.

D'où est-ce donc que naissent mes erreurs? De cela seul, que la volonté étant beaucoup plus ample et plus étendue que l'entendement, je ne la contiens pas dans les mêmes limites, mais que je l'étends aussi aux choses que je n'entends pas; qu'étant d'elle-même indifférente à ces choses, elle s'égare fort aisément, et choisit le faux pour le vrai, et le mal pour le bien, ce qui fait que je me trompe et que je pêche....

Si je m'abstiens de donner mon jugement sur une chose, lorsque je ne la conçois pas avec assez de clarté et de distinction, il est évident que je fais bien et que je ne suis point trompé; mais si je me détermine à la nier ou à l'assurer, alors je ne me sers pas comme je dois de mon libre arbitre; et si j'assure ce qui n'est pas vrai, il est évident que je me trompe; et même, quoique je juge selon la vérité, cela n'arrivant que par hasard, je ne laisse pas de faillir, et d'user mal de mon libre arbitre: car la lumière naturelle nous enseigne que la connaissance de l'entendement doit toujours précéder la détermination de la volonté.

C'est dans ce mauvais usage du libre arbitre que se rencontre la privation qui constitue la forme de l'erreur. La privation, dis-je, se rencontre dans l'opération, en tant qu'elle procède de moi; mais elle ne se trouve pas dans la faculté que j'ai reçue de Dieu, ni même dans l'opération, en tant qu'elle dépend de lui.

Car je n'ai certes aucun sujet de me plaindre de ce que Dieu ne m'a pas donné une intelligence plus ample, ou une lumière naturelle plus grande que celle qu'il m'a donnée; puisqu'il est de la nature d'un entendement fini de ne pas entendre plusieurs choses, et de la nature d'un entendement créé d'être fini: mais j'ai tout sujet de lui rendre grâces de ce que ne m'ayant jamais rien dû, il m'a néanmoins donné tout le peu de perfections qui est en moi; et ce serait en moi un sentiment injuste de m'imaginer qu'il m'ait ôté ou retenu injustement les autres perfections qu'il ne m'a point données.

Je n'ai pas aussi sujet de me plaindre de ce qu'il m'a donné une volonté plus ample que l'entendement, puisque la volonté ne consistant que dans une seule chose, et comme dans un indivisible, il semble que sa nature est telle qu'on ne lui saurait rien ôter sans la détruire; et certes plus elle a d'étendue, et plus j'ai à remercier la bonté de celui qui me l'a donnée.

Et enfin je ne dois pas aussi me plaindre de ce que Dieu concourt avec moi pour former les actes de cette volonté, c'est-à-dire les jugements dans lesquels je me trompe; parce que ces actes-là sont entièrement vrais, et absolument bons, en tant qu'ils dépendent de Dieu, et il y a en quelque sorte plus de perfection en ma nature, de ce que je les puis former, que si je ne le pouvais pas. Pour la privation, dans laquelle seule consiste la raison formelle de l'erreur et du péché, elle n'a besoin d'aucun concours de Dieu, parce que ce n'est pas une chose, ou un être, et que si on la rapporte à Dieu comme à sa cause, elle ne doit pas être nommée privation, mais seulement négation, selon la signification qu'on donne à ces mots dans l'école.

Car en effet ce n'est point une imperfection en Dieu, de ce qu'il m'a donné la liberté de donner mon jugement, ou de ne le pas donner, sur certaines choses dont il n'a pas mis une claire et distincte connaissance en mon entendement; mais sans doute c'est en moi une imperfection de ce que je n'use pas bien de cette liberté, et que je donne témérairement mon jugement sur des choses que je ne conçois qu'avec obscurité et confusion.

Je vois néanmoins qu'il était aisé à Dieu de faire en sorte que je ne me trompasse jamais, quoique je demeurasse libre, et avec une connaissance bornée: il ne s'agissait que de donner à mon entendement une claire et distincte intelligence de toutes les choses dont je devais jamais délibérer, ou bien seulement de graver si profondément dans ma mémoire la résolution de ne juger jamais d'aucune chose sans la concevoir clairement et distinctement, que je ne la pusse jamais oublier.

Je remarque bien qu'en tant que je me considère tout seul, comme s'il n'y avait que moi dans le monde, j'aurais été beaucoup plus parfait que je ne suis, si Dieu n'avait créé tel que je ne me trompasse jamais. Mais je ne puis pas pour cela nier que ce ne soit en quelque façon une plus grande perfection dans l'univers, de ce que quelques-unes de ses parties ne sont pas exemptes de défaut, tandis que d'autres le sont, que si elles étaient toutes semblables.

Et je n'ai aucun droit de me plaindre de ce que Dieu, en me mettant au monde, n'a pas voulu me mettre au rang des choses les plus nobles et les plus parfaites : j'ai même sujet de me contenter de ce que, s'il ne m'a pas donné la perfection de ne point faillir par le premier moyen que j'ai ci-dessus déclaré, qui dépend d'une claire et évidente connaissance de toutes les choses dont je puis délibérer, il a au moins laissé en ma puissance l'autre moyen, qui est de retenir fermement la résolution de ne jamais donner mon jugement sur les choses dont la vérité ne m'est pas clairement connue : car quoique j'expérimente en moi cette faiblesse, de ne pouvoir attacher continuellement mon esprit à une même pensée, je puis cependant, par une méditation attentive et souvent réitérée, me l'imprimer si fortement en la mémoire, que je ne manque jamais de m'en ressouvenir, toutes les fois que j'en aurai besoin, et acquérir ainsi l'habitude de ne point me tromper ; et parce que c'est en cela que consiste la plus grande et la principale perfection de l'homme, je crois n'avoir pas aujourd'hui peu gagné en découvrant la cause de l'erreur et de la fausseté.

Et certes il n'y peut en avoir d'autres que celle que je viens d'expliquer ; car toutes les fois que je retiens tellement ma volonté dans les bornes de ma connaissance, qu'elle ne fait aucun jugement que des choses qui lui sont clairement et distinctement représentées par l'entendement, il ne se peut faire que je me trompe, parce que toute conception claire et distincte est sans doute quelque chose, et par conséquent elle ne peut tirer son origine du néant, mais elle doit nécessairement avoir Dieu pour son auteur ; Dieu, dis-je, qui étant souverainement parfait, ne peut être cause d'aucune erreur ; et par conséquent il faut conclure qu'une telle conception ou un tel jugement est véritable.

XXII. — Confirmation de la même vérité.

(Principes de la Philos., pag. 18.)

Le premier des attributs de Dieu, qui semble devoir être ici considéré, consiste en ce qu'il est très-véritable, et la source de toute lumière ; de sorte qu'il n'est pas possible qu'il nous trompe, c'est-à-dire qu'il soit directement la cause des erreurs auxquelles nous sommes sujets, et que nous expérimentons en nous-mêmes : car quoique l'adresse à pouvoir tromper semble être une marque de subtilité d'esprit entre les hommes, néanmoins jamais la volonté de tromper ne procède que

de malice, ou de crainte et de faiblesse, et par conséquent ne peut être attribuée à Dieu.

D'où il suit que la faculté de connaître qu'il nous a donnée, que nous appelons lumière naturelle, n'aperçoit jamais aucun objet qui ne soit vrai en ce qu'elle aperçoit, c'est-à-dire en ce qu'elle connaît clairement et distinctement ; parce que nous aurions sujet de croire que Dieu serait trompeur, s'il nous l'avait donnée telle que nous prissions le faux pour le vrai, lorsque nous en usons bien...

Mais parce qu'il arrive que nous nous méprenons souvent, quoique Dieu ne soit pas trompeur, si nous désirons rechercher la cause de nos erreurs et en découvrir la source afin de les corriger, il faut que nous prenions garde qu'elles ne dépendent pas tant de notre entendement que de notre volonté, et qu'elles ne sont pas des choses ou substances qui aient besoin du concours actuel de Dieu pour être produites, en sorte qu'elles ne sont à son égard que des négations, c'est-à-dire qu'il ne nous a pas donné tout ce qu'il pouvait nous donner, et que nous voyons par le même moyen qu'il n'était point tenu de nous donner ; au lieu qu'à notre égard elles sont des défauts et des imperfections.

Car toutes les façons de penser que nous remarquons en nous peuvent être rapportées à deux générales, dont l'une consiste à apercevoir par l'entendement, et l'autre à se déterminer par la volonté. Ainsi, sentir, imaginer et même concevoir des choses purement intelligibles, ne sont que des façons différentes d'apercevoir : mais désirer, avoir de l'aversion, assurer, nier, douter, sont des façons différentes de vouloir.

Lorsque nous apercevons quelque chose, nous ne sommes point en danger de nous méprendre, si nous n'en jugeons en aucune façon ; et quand même nous en jugerions, pourvu que nous ne donnions notre consentement qu'à ce que nous connaissons clairement et distinctement devoir être compris dans ce dont nous jugeons, nous ne saurions nous tromper ; mais ce qui fait que nous nous trompons ordinairement, est que nous jugeons bien souvent, quoique nous n'ayons pas une connaissance bien exacte de ce dont nous jugeons.

J'avoue que nous ne saurions juger de rien, si notre entendement n'y intervient ; parce qu'il n'est pas possible que notre volonté se détermine sur ce que notre entendement n'aperçoit en aucune façon ; mais comme la volonté est absolument nécessaire, afin que nous donnions notre consentement à ce que nous avons aperçu en quelque manière, et qu'il n'est pas nécessaire, pour faire un jugement tel quel, que nous ayons une connaissance entière et parfaite, de là vient que bien souvent nous donnons notre consentement à des choses dont nous n'avons jamais eu qu'une connaissance fort confuse.

De plus, l'entendement ne s'étend qu'à ce peu d'objets qui se présentent à lui, et sa connaissance est toujours fort limitée : au lieu que la volonté en quelque sens peut sembler infinie, parce que nous n'apercevons rien

qui puisse être l'objet de quelque autre volonté, même de cette volonté immense qui est en Dieu, à quoi la nôtre ne puisse aussi s'étendre; ce qui est cause que nous la portons ordinairement au delà de ce que nous connaissons clairement et distinctement; et lorsque nous en abusons de la sorte, il n'est pas étonnant s'il nous arrive de nous méprendre.

Or, quoique Dieu ne nous ait pas donné un entendement tout-connaissant, nous ne devons pas croire pour cela qu'il soit l'auteur de nos erreurs; parce que tout entendement créé est fini, et qu'il est de la nature de l'entendement fini de n'être pas tout-connaissant.

Au contraire, la volonté étant de sa nature très-étendue, ce nous est un avantage très-grand de pouvoir agir par son moyen, c'est-à-dire librement, en sorte que nous soyons tellement les maîtres de nos actions, que nous sommes dignes de louange lorsque nous les conduisons bien. Car ainsi qu'on ne donne point aux machines qu'on voit se mouvoir en plusieurs façons diverses, aussi justement qu'on saurait désirer, des louanges qui se rapportent véritablement à elles, parce que ces machines ne représentent aucune action qu'elles ne doivent faire par le moyen de leurs ressorts, et qu'on en donne à l'ouvrier qui les a faites, parce qu'il a eu le pouvoir et la volonté de les composer avec tant d'artifice; de même on doit nous attribuer quelque chose de plus, de ce que nous choisissons ce qui est vrai, lorsque nous le distinguons d'avec le faux par une détermination de notre volonté, que si nous y étions déterminés et contraints par un principe étranger.

Il est bien vrai que, toutes les fois que nous nous trompons, il y a du défaut en notre façon d'agir, ou en l'usage de notre liberté; mais il n'y a point pour cela de défaut en notre nature, parce qu'elle est toujours la même, quoique nos jugements soient vrais ou faux. Et quand Dieu aurait pu nous donner une connaissance si grande, que nous n'eussions jamais été sujets à faillir, nous n'avons aucun droit pour cela de nous plaindre de lui. Car quoique parmi nous celui qui a pu empêcher un mal et ne l'a pas empêché, en soit blâmé et jugé comme coupable, il n'en est pas de même à l'égard de Dieu, parce que le pouvoir que les hommes ont les uns sur les autres est institué afin qu'ils empêchent de mal faire ceux qui leur sont inférieurs, et que la toute-puissance que Dieu a sur l'univers est très-absolue et très-libre. C'est pourquoi nous devons le remercier des biens qu'il nous a faits, et non point nous plaindre de ce qu'il ne nous a pas avantageés de ceux que nous connaissons qui nous manquent, et qu'il aurait peut-être pu nous départir...

Mais parce que nous savons que l'erreur dépend de notre volonté, et que personne n'a la volonté de se tromper, on s'étonnera peut-être qu'il y ait de l'erreur en nos jugements. Mais il faut remarquer qu'il y a bien de la différence entre vouloir être trompé, et von-

loir donner son consentement à des opinions qui sont cause que nous nous trompons quelquefois. Il n'y a personne, il est vrai, qui veuille expressément se méprendre, mais il ne s'en trouve presque pas une qui ne veuille donner son consentement à des choses qu'elle ne connaît pas distinctement: et il arrive même souvent que c'est le désir de connaître la vérité, qui fait que ceux qui ne savent pas l'ordre qu'il faut tenir pour la rechercher, manquent de la trouver, et se trompent, à cause qu'il les incite à précipiter leurs jugements, et à prendre pour vraies des choses dont ils n'ont pas assez de connaissance.

XXIII. — *Continuation du même sujet : Dieu ne peut vouloir nous tromper.*

(*Médit. Rép. aux secondes object., pag. 162.*)

Lorsque je dis que Dieu ne peut mentir, ni être trompeur, je crois être d'accord avec tous les théologiens qui ont jamais été, et qui seront à l'avenir. Et tout ce qu'on allègue de l'Écriture sainte, pour prouver le contraire, n'a pas plus de force que si ayant nié que Dieu se mit en colère, ou qu'il fût sujet aux autres passions de l'âme, on m'objectait les lieux de l'Écriture où il semble que quelques passions humaines lui sont attribuées.

Car tout le monde connaît assez la distinction qui est entre ces façons de parler de Dieu, dont l'Écriture se sert ordinairement, qui sont accommodées à la capacité du vulgaire, et qui contiennent bien quelque vérité, mais seulement en tant qu'elle est rapportée aux hommes; et celles qui expriment une vérité plus simple et plus pure, et qui ne change point de nature, quoiqu'elle ne leur soit point rapportée...

Je n'ai point parlé du mensonge qui s'exprime par des paroles, mais seulement de la malice interne et formelle qui se rencontre dans la tromperie; quoique néanmoins ces paroles du prophète qu'on m'oppose : *Encore quarante jours, et Ninive sera renversée*, ne soient pas même un mensonge verbal, mais une simple menace, dont l'événement dépendait d'une condition; et lorsqu'il est dit que *Dieu a endurci le cœur de Pharaon*, ou quelque chose de semblable, il ne faut pas penser qu'il ait fait cela positivement, mais seulement négativement, c'est-à-dire, en ne donnant pas à Pharaon une grâce efficace pour se convertir.

Je ne voudrais pas néanmoins condamner les scolastiques, tels que Gabriel, Ariminen-sis, qui disent que Dieu peut proférer par ses prophètes quelque mensonge verbal, tels que sont ceux dont se servent les médecins quand ils trompent leurs malades pour les guérir, c'est-à-dire, qui fût exempt de toute la malice qui se rencontre ordinairement dans la tromperie....

Mais dans les choses qui ne peuvent pas être ainsi expliquées, à savoir, dans nos jugements très-clairs et très-exacts, lesquels s'ils étaient faux ne pourraient être corrigés par d'autres plus clairs, ni par l'aide d'aucune autre faculté naturelle, je soutiens har-

diment que nous ne pouvons être trompés. Car Dieu étant le souverain être, il est aussi nécessairement le souverain bien et la souveraine vérité; et partant il répugne que quelque chose vienne de lui, qui tende positivement à la fausseté. Mais puisqu'il ne peut y avoir en nous rien de réel qui ne nous ait été donné par lui (comme il a été démontré en prouvant son existence), et puisque nous avons en nous une faculté réelle pour connaître le vrai, et le distinguer d'avec le faux (comme on peut le prouver de cela seul que nous avons en nous les idées du vrai et du faux), si cette faculté ne tendait au vrai, au moins lorsque nous nous en servons comme il faut (c'est-à-dire, lorsque nous ne donnons notre consentement qu'aux choses que nous concevons clairement et distinctement : car on ne saurait feindre un autre bon usage de cette faculté), ce ne serait pas sans raison que Dieu qui nous l'a donnée serait tenu pour un trompeur.

Et ainsi on voit qu'après avoir connu que Dieu existe, il est nécessaire de feindre qu'il est trompeur, si nous voulons révoquer en doute les choses que nous concevons clairement et distinctement; et parce que cela ne peut pas même se feindre, il faut nécessairement admettre ces choses comme très-vraies et très-assurées.

XXIV. — *Solution de quelques difficultés tirées de l'Écriture sainte, contre la thèse précédente.*

(*édit. Rép. aux sixièmes object., p. 332.*) (1)

On m'objecte que plusieurs théologiens sont dans ce sentiment, que les damnés, tant les anges que les hommes, sont continuellement trompés par l'idée que Dieu leur a imprimée d'un feu dévorant; en sorte qu'ils croient fermement, et s'imaginent voir et ressentir effectivement qu'ils sont tourmentés par un feu qui les consume, quoiqu'en effet il n'y en ait point. Dieu ne peut-il pas nous tromper par de semblables espèces, et nous imposer continuellement, en imprimant sans cesse dans nos âmes de ces fausses et trompeuses idées; en sorte que nous pensions voir très-clairement, et toucher de chacun de nos sens des choses qui cependant ne sont rien hors de nous, étant véritable qu'il n'y a point de ciel, point d'astres, point de terre, et que nous n'avons point de bras, point de pieds, point d'yeux, etc.? Et certes, quand il en userait de la sorte, il ne pourrait être blâmé d'injustice, et nous n'aurions aucun sujet de nous plaindre de lui, puisque étant le souverain Seigneur de toutes choses, il peut disposer de tout comme il lui plaît; vu principalement qu'il semble avoir droit de

le faire pour abaisser l'arrogance des hommes, châtier leurs crimes, ou punir le péché de leur premier père, ou pour d'autres raisons qui nous sont inconnues. Et pour le vrai, il semble que cela se confirme par ces lieux de l'Écriture, qui prouvent que l'homme ne peut rien savoir, comme il paraît par ce texte de l'Apôtre en la première aux Corinthiens, chapitre VIII, 2: *Quiconque estime savoir quelque chose, ne connaît pas encore ce qu'il doit savoir, ni comment il doit savoir; et par celui de l'Écclésiaste, chapitre VIII, 17: J'ai reconnu que de tous les ouvrages de Dieu qui se font sous le soleil, l'homme n'en peut rendre aucune raison, et que plus il s'efforcera d'en trouver, moins il en trouvera; même s'il dit en savoir quelqu'une, il ne la pourra trouver.* Or, que le Sage ait dit cela pour des raisons mûrement considérées, et non point à la hâte, et sans y avoir bien pensé, cela se voit par le contenu de tout le livre, et principalement où il traite la question de l'âme, que vous soutenez être immortelle. Car au chapitre III, 19, il dit que *l'homme et la bête passent de même façon*; et afin qu'on ne dise pas que cela se doit entendre seulement du corps, le Sage ajoute un peu après, *que l'homme n'a rien de plus que la bête*; et en parlant de l'esprit même de l'homme, il dit *qu'il n'y a personne qui sache s'il monte en haut, c'est-à-dire s'il est immortel, ou si avec ceux des autres animaux il descend en bas, c'est-à-dire s'il se corrompt.* Et qu'on ne prétende point qu'il parle en ce lieu-là en la personne des impies, autrement il aurait dû en avertir, et réfuter ce qu'il avait auparavant allégué. Ne pensez pas aussi, me dit-on, vous excuser en renvoyant aux théologiens l'interprétation de l'Écriture : car étant chrétien, comme vous êtes, vous devez être prêt de répondre et de satisfaire à tous ceux qui vous objectent quelque chose contre la foi, principalement quand ce qu'on vous objecte choque les principes que vous voulez établir.

Je réponds que, quoique la commune opinion des théologiens soit que les damnés sont tourmentés par le feu des enfers, néanmoins leur sentiment n'est pas pour cela, qu'ils sont déçus par une fausse idée que Dieu leur a imprimée d'un feu qui les consume, mais plutôt qu'ils sont véritablement tourmentés par le feu, parce que, comme l'esprit d'un homme vivant, bien qu'il ne soit pas corporel, est néanmoins naturellement détenu dans le corps, ainsi Dieu par sa toute-puissance peut aisément faire qu'il souffre les atteintes du feu corporel-après sa mort, etc. (Voyez le Maître des Sentences, lib. IV. dist. XLIV.) Pour ce qui est des lieux de l'Écriture, je ne juge pas que je sois obligé d'y répondre, à moins qu'ils ne semblent contraires à quelque opinion qui me soit particulière : car lorsqu'ils ne s'attaquent pas à moi seul, mais qu'on les propose contre les opinions qui sont communément reçues de tous les chrétiens, comme sont celles que l'on attaque en ce lieu-ci, par exemple, que nous pouvons savoir quelque chose, je craindrais de passer

(1) Nous croyons devoir rapporter ces solutions de Descartes, 1^o parce qu'elles font voir que Descartes connaissait et entendait très-bien l'Écriture sainte; 2^o parce qu'on y trouve la réponse que donne ce philosophe à quelques passages de l'Écclésiaste, dont M. de Valère, et tant d'autres après lui, ont voulu se prévaloir contre l'immortalité de l'âme.

pour présomptueux, si je n'aimais pas mieux me contenter des réponses qui ont déjà été faites par d'autres, que d'en rechercher de nouvelles, vu que je n'ai jamais fait profession de l'étude de la théologie, et que je ne m'y suis appliqué qu'autant que j'ai cru qu'elle était nécessaire pour ma propre instruction, et enfin que je ne sens point en moi d'inspiration divine qui me fasse juger capable de l'enseigner. C'est pourquoi je fais ici ma déclaration, que désormais je ne répondrai plus à de pareilles objections.

Néanmoins j'y réponds encore pour cette fois, de peur que mon silence ne donnât occasion à quelques-uns de croire que je m'en abs tiens, faute de pouvoir donner des explications assez satisfaisantes des passages de l'Écriture que l'on m'oppose. Je dis donc premièrement que le passage de saint Paul, de la première aux Corinthiens, chap. VIII, §. 2, se doit seulement entendre de la science qui n'est pas jointe avec la charité, c'est-à-dire de la science des athées, parce que quiconque connaît Dieu comme il faut, ne peut pas être sans amour pour lui et n'avoir point de charité; ce qui se prouve tant par ces paroles qui précèdent immédiatement, *la science enflé, mais la charité édifie*, que par celles qui suivent un peu après, *que si quelqu'un aime Dieu, celui-là (savoir Dieu) est connu de lui*. Car ainsi l'Apôtre ne dit pas qu'on ne puisse avoir aucune science, puisqu'il confesse que ceux qui aiment Dieu le connaissent, c'est-à-dire qu'ils ont de lui quelque science; mais il dit seulement que ceux qui n'ont point de charité, et qui par conséquent n'ont pas une connaissance de Dieu suffisante, et quoique peut-être ils s'estiment savants en d'autres choses, *ils ne connaissent pas néanmoins encore ce qu'ils doivent savoir ni comment ils le doivent savoir*, parce qu'il faut commencer par la connaissance de Dieu, et après, faire dépendre d'elle toute la connaissance que nous pouvons avoir des autres choses, ce que j'ai aussi expliqué dans mes Méditations. Et par conséquent ce même texte qui était allégué contre moi, confirme si ouvertement mon opinion touchant cela, que je ne pense pas qu'il puisse être bien expliqué par ceux qui sont d'un sentiment contraire: car si on voulait prétendre que le sens que j'ai donné à ces paroles, *que si quelqu'un aime Dieu, celui-là (savoir Dieu) est connu de lui*, n'est pas celui de l'Écriture; et que ce pronom, *celui-là*, ne se réfère pas à Dieu, mais à l'homme qui est connu et approuvé par lui; l'apôtre saint Jean, en sa première épître, chap. II, §. 2, favorise entièrement mon explication par ces paroles: *En cela nous savons que nous l'avons connu, si nous observons ses commandements*; et au chap. IV, §. 7: *Celui qui aime est enfant de Dieu et le connaît*.

Les lieux qu'on allègue de l'Écclésiaste ne sont point aussi contre moi: car il faut remarquer que Salomon, dans ce livre, ne parle pas en la personne des impies, mais en la sienne propre, en ce qu'ayant été auparavant pécheur et ennemi de Dieu, il se repent pour lors de ses fautes, et confesse

que tant qu'il s'était seulement voulu servir, pour la conduite de ses actions, des lumières de la sagesse humaine, sans la référer à Dieu ni la regarder comme un bienfait de sa main, jamais il n'avait rien pu trouver qui le satisfît entièrement ou qu'il ne vit rempli de vanité. C'est pourquoi en divers lieux il exhorte et sollicite les hommes à se convertir à Dieu et à faire pénitence. Et notamment au chap. XI, §. 9, par ces paroles: *Et sache, dit-il, que Dieu te fera rendre compte de toutes tes actions*; ce qu'il continue dans les autres suivants jusqu'à la fin du livre. Et ces paroles du chap. VIII, §. 17: *Et j'ai reconnu que de tous les ouvrages de Dieu qui se font sous le soleil, l'homme n'en peut rendre aucune raison*, etc., ne doivent pas être entendues de toute sorte de personnes, mais seulement de celui qu'il a décrit au verset précédent: *Il y a tel homme qui passe les jours et les nuits sans dormir*; comme si le prophète voulait en ce lieu là nous avertir que le trop grand travail et la trop grande assiduité à l'étude des lettres empêchent qu'on ne parvienne à la connaissance de la vérité.... Mais surtout il faut prendre garde à ces paroles, *qui se font sous le soleil*; car elles sont souvent répétées dans tout ce livre, et dénotent toujours les choses naturelles, à l'exclusion de la subordination et dépendance qu'elles ont à Dieu; parce que Dieu étant élevé au-dessus de toutes choses, on ne peut pas dire qu'il soit contenu entre celles qui ne sont que sous le soleil: de sorte que le vrai sens de ce passage est, que l'homme ne saurait avoir une connaissance parfaite des choses naturelles, tandis qu'il ne connaîtra point Dieu, en quoi je conviens aussi avec le prophète. Enfin, au chap. III, §. 19, où il est dit que *l'homme et l'animal passent de la même manière*, et aussi que *l'homme n'a rien de plus que l'animal*, il est manifeste que cela ne se dit qu'à raison du corps; car en cet endroit il n'est fait mention que des choses qui appartiennent au corps; et incontinent après il ajoute, en parlant séparément de l'âme: *Qui sait si l'esprit des enfants d'Adam monte en haut, et si l'esprit des animaux descend en bas?* c'est-à-dire, qui peut connaître par la force de la raison humaine, et à moins que de se tenir à ce que Dieu nous en a révélé, si les âmes des hommes jouiront de la béatitude éternelle? A la vérité, j'ai bien tâché de prouver par raison naturelle que l'âme de l'homme n'est point corporelle; mais de savoir si elle montera en haut, c'est-à-dire, si elle jouira de la gloire de Dieu, j'avoue qu'il n'y a que la seule foi qui puisse nous l'apprendre.

XXV.— Dieu, cause de toutes les actions qui dépendent du libre arbitre de l'homme.

(Tom. I^{er}, Lett. viii.)

Toutes les raisons qui prouvent l'existence de Dieu, et qu'il est la cause première et immuable de tous les effets qui ne dépendent point du libre arbitre des hommes, prouvent, ce me semble, qu'il est aussi la cause de toutes les actions qui en dépendent. Car on

ne saurait démontrer qu'il existe, qu'en le considérant comme un être souverainement parfait; et il ne serait pas souverainement parfait, s'il pouvait arriver quelque chose dans le monde qui ne vint pas entièrement de lui. Il est vrai qu'il n'y a que la foi qui nous enseigne ce que c'est que la grâce par laquelle Dieu nous élève à une béatitude surnaturelle; mais la seule philosophie suffit pour connaître qu'il ne saurait entrer la moindre pensée en l'esprit d'un homme, que Dieu ne veuille et n'ait voulu de toute éternité qu'elle y entrât. Et la distinction de l'école entre les causes universelles et particulières n'a point ici de lieu; car ce qui fait que le soleil, par exemple, étant la cause universelle de toutes les fleurs, n'est pas cause pour cela que les tulipes diffèrent des roses, c'est que leur production dépend aussi de quelques autres causes particulières qui ne lui sont point subordonnées; mais Dieu est tellement la cause universelle de tout, qu'il en est de la même manière la cause totale, et ainsi rien ne peut arriver sans sa volonté....

C'est mal à propos qu'on croirait qu'il arrive quelque changement dans les décrets de Dieu, à l'occasion des actions qui dépendent de notre libre arbitre. La théologie n'admet point ce changement; et lorsqu'elle nous oblige à prier Dieu, ce n'est pas afin que nous lui apprenions ce dont nous avons besoin, ni afin que nous tâchions d'impêtrer de lui qu'il change quelque chose dans l'ordre établi de toute éternité par sa providence, l'un et l'autre serait blâmable; mais c'est seulement afin que nous obtenions ce qu'il a voulu de toute éternité être obtenu par nos prières. Et je crois que tous les théologiens sont d'accord en ceci, ceux même qu'on nomme arminiens, qui semblent déférer le plus au libre arbitre.

XXVI. — *Suite du même sujet. Conciliation du libre arbitre avec sa dépendance de Dieu, à la faveur d'une comparaison.*

(Tom. I^{er}, Lett. IX et X.)

Je confesse qu'en ne pensant qu'à nous-mêmes, nous ne pouvons ne pas estimer notre libre arbitre absolument indépendant. Mais lorsque nous pensons à la puissance infinie de Dieu, nous ne pouvons ne pas croire que toutes choses dépendent de lui, et par conséquent aussi notre libre arbitre. Car il implique contradiction de dire que Dieu ait créé des hommes de telle nature, que les actions de leur volonté ne dépendent point de la sienne, parce que c'est comme si on disait que sa puissance est tout ensemble finie et infinie : finie, puisqu'il y a quelque chose qui n'en dépend point; et infinie, puisqu'il a pu créer cette chose indépendante. Mais comme la connaissance de l'existence de Dieu ne nous doit pas empêcher d'être assurés de notre libre arbitre, parce que nous l'expérimentons et le sentons en nous-mêmes, ainsi celle de notre libre arbitre ne nous doit point faire douter de l'existence de Dieu.

L'indépendance que nous expérimentons et sentons en nous, et qui suffit pour rendre nos actions louables ou blâmables, n'est pas incompatible avec une dépendance qui est d'une autre nature, et selon laquelle toutes choses sont sujettes à Dieu....

Je vais tâcher d'expliquer la dépendance et la liberté du libre arbitre par une comparaison. Si un roi qui a défendu les duels, et qui sait très-assurément que deux gentilshommes de son royaume, demeurant en diverses villes, sont en querelle, et tellement animés l'un contre l'autre, que rien ne saurait les empêcher de se battre s'ils se rencontrent; si, dis-je, ce roi donne à l'un d'eux quelque commission pour aller dans un certain jour vers la ville où est l'autre, et qu'il donne aussi commission à cet autre pour aller le même jour vers le lieu où est le premier, il sait bien assurément qu'ils ne manqueront pas de se rencontrer et de se battre, et ainsi de contrevenir à sa défense, mais il ne les y contraint point pour cela; sa connaissance, et même la volonté qu'il a eue de les y déterminer en cette façon, n'empêche pas que ce ne soit aussi volontairement et aussi librement qu'ils se battent, lorsqu'ils viennent à se rencontrer, qu'ils auraient fait s'il n'en avait rien su, et que ce fût par quelque autre occasion qu'ils se fussent rencontrés, et ils peuvent aussi justement être punis, parce qu'ils ont contrevenu à sa défense. Or, ce qu'un roi peut faire en cela touchant quelques actions libres de ses sujets, Dieu, qui a une prescience et une puissance infinie, le fait infailliblement touchant toutes celles des hommes : et avant qu'il nous ait envoyés en ce monde, il a su exactement quelles seraient toutes les inclinations de notre volonté, c'est lui-même qui les a mises en nous, c'est lui qui a disposé toutes les autres choses qui sont hors de nous, pour faire que tels et tels objets se présentassent à nos sens à tel et tel temps, à l'occasion desquels il a su que notre libre arbitre nous déterminerait à telle ou telle chose, et il l'a ainsi voulu, mais il n'a pas voulu pour cela l'y contraindre. Et comme on peut distinguer en ce roi deux différents degrés de volonté, l'un par lequel il a voulu que ces gentilshommes se battissent, puisqu'il a fait qu'ils se rencontrassent, et l'autre par lequel il ne l'a pas voulu, puisqu'il a défendu les duels; ainsi les théologiens distinguent en Dieu une volonté absolue et indépendante, par laquelle il veut que toutes choses se fassent ainsi qu'elles se font, et une autre qui est relative, et qui se rapporte au mérite ou démérite des hommes, par laquelle il veut qu'on obéisse à ses lois (1).

(1) On sait que M. Bayle soutenait qu'on ne pouvait donner aucune réponse satisfaisante aux objections des Manichéens. Il a dû en conséquence juger peu favorablement de la comparaison de Descartes; et c'est aussi ce qu'il a fait dans ses *Lettres au Provincial*, chap. CLIV. Mais M. Leibnitz n'en a pas jugé ainsi, quelque disposé qu'il soit communément à ne point épargner Descartes : il croit que cette compa-

XXVII — *De la certitude de l'existence de Dieu, dépend nécessairement la certitude des autres choses.*

(*Médit. v, p. 70. Rép. aux secondes object. p. 161.*)

Je remarque que la certitude de toutes les autres choses dépend si absolument de l'existence de Dieu, que sans cette connaissance il est impossible de pouvoir jamais rien savoir parfaitement.

Car quoique je sois d'une telle nature, qu'aussitôt que je comprends quelque chose fort clairement et fort distinctement, je ne puis m'empêcher de la croire vraie; néanmoins, parce que je suis aussi d'une telle nature que je ne puis pas avoir l'esprit continuellement attaché à une même chose, et que souvent je me ressouviens d'avoir jugé une chose être vraie, lorsque je cesse de considérer les raisons qui m'ont obligé à la juger telle, il peut arriver pendant ce temps-là que d'autres raisons se présentent à moi, qui me feraient aisément changer d'opinion, si j'ignorais qu'il y eût un Dieu; et ainsi, je n'aurais jamais une vraie et certaine science d'aucune chose que ce soit, mais seulement de vagues et inconstantes opinions.

Comme, par exemple, lorsque je considère la nature du triangle rectiligne, je connais évidemment, moi qui suis un peu versé dans la géométrie, que ses trois angles sont égaux à deux droits; et il ne m'est pas possible de ne le point croire, pendant que j'applique ma pensée à sa démonstration; mais aussitôt que je l'en détourne, quoique je me ressouviens de l'avoir clairement comprise, cependant il se peut faire aisément que je doute de sa vérité, si j'ignore qu'il y ait un Dieu :

raison est satisfaisante, si on change un peu le fait. Il faudrait, dit-il (*Théod., paragr. 165*), trouver quelque raison qui obligerait le prince à laire ou à permettre que les deux ennemis se rencontrassent : il faut, par exemple, supposer qu'ils se trouvent ensemble à l'armée, ou dans d'autres fonctions indispensables, et que le prince lui-même ne pût s'empêcher sans exposer son état, comme, par exemple, si l'absence de l'un ou de l'autre devait faire murmurer les soldats, ou causer quelque grand désordre. Dans ce cas, dit Leibnitz, le prince ne vent point le duel; il le sait. Il le permet cependant : car il aime mieux permettre le péché d'autrui que d'en commettre un lui-même. Ainsi la comparaison de Descartes rectifiée peut servir, pourvu qu'on remarque la différence entre Dieu et le prince. Le prince est obligé à cette permission par son impuissance : un monarque plus puissant n'aurait pas besoin de tous ces égards; mais Dieu, qui peut tout ce qui est possible, ne permet le péché que parce qu'il est absolument impossible de mieux faire...

Pour entendre cette observation de Leibnitz, il faut se rappeler qu'il a cru que Dieu, à raison de sa sagesse, a dû créer le meilleur des mondes possible, et que le mal existait dans la composition d'un tel monde, parce que la permission du mal donnait lieu à une grande somme de perfections et de biens. Nous avons remarqué que Descartes n'était point éloigné de penser de même; et il serait facile de trouver dans ses écrits le germe du système de Leibnitz.

car je puis me persuader d'avoir été fait tel, par la nature, que je me puisse aisément tromper, même dans les choses que je crois comprendre avec le plus d'évidence et de certitude; vu principalement que je me ressouviens d'avoir souvent cru beaucoup de choses vraies et certaines, qu'ensuite d'autres raisons m'ont porté à juger absolument fausses.

Mais après avoir reconnu qu'il y a un Dieu, parce qu'en même temps j'ai reconnu aussi que toutes choses dépendent de lui, et qu'il n'est point trompeur, et qu'ensuite de cela j'ai jugé que tout ce que je conçois clairement et distinctement ne peut manquer d'être vrai; quoique je ne pense plus aux raisons pour lesquelles j'ai jugé cela être véritable, pourvu seulement que je me ressouviens de l'avoir clairement et distinctement compris, on ne me peut apporter aucune raison contraire qui me le fasse jamais révoquer en doute; et ainsi j'en ai une vraie et certaine science. Et cette même science s'étend aussi à toutes les autres choses que je me ressouviens d'avoir autrefois démontrées, comme aux vérités de la géométrie et autres semblables : car qu'est-ce que l'on me peut objecter pour m'obliger à les révoquer en doute? Sera-ce que ma nature est telle que je suis fort sujet à me méprendre? Mais je sais déjà que je ne puis me tromper dans les jugements dont je connais clairement les raisons : sera-ce que j'ai estimé autrefois beaucoup de choses vraies et certaines, que j'ai reconnues ensuite être fausses? Mais je n'avais connu clairement ni distinctement aucune de ces choses-là, et ne sachant point encore cette règle par laquelle je m'assure de la vérité, j'avais été porté à les croire, par des raisons que j'ai reconnues depuis être moins fortes que je ne me les étais pour lors imaginées. Que pourra-t-on donc m'objecter davantage? Sera-ce que peut-être je dors (comme je me l'étais moi-même objecté ci-devant), ou bien que toutes les pensées que j'ai maintenant ne sont pas plus vraies que les rêveries que nous imaginons étant endormis? Mais, quand bien même je dormirais, tout ce qui se présente à mon esprit avec évidence est absolument véritable.

Et ainsi je reconnais très-clairement que la certitude et la vérité de toute science dépend de la seule connaissance du vrai Dieu; en sorte qu'avant que je le connusse, je ne pouvais savoir parfaitement aucune autre chose; et à présent que je le connais, j'ai le moyen d'acquérir une science parfaite touchant une infinité de choses, non seulement de celles qui sont en lui, mais aussi de celles qui appartiennent à la nature corporelle, en tant qu'elle peut servir d'objet aux démonstrations des géomètres, lesquels n'ont point d'égard à son existence.

On me demande si un athée ne peut pas connaître clairement que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits; je ne le nie pas; mais je maintiens seulement que la connaissance qu'il en a n'est pas une vraie science, parce que toute connaissance qui

peut être rendue douteuse, ne doit pas être appelée du nom de science; et puisque l'on suppose que celui-là est un athée, il ne peut pas être certain de n'être point déçu dans les choses qui lui semblent être très-évidentes, comme il a déjà été montré ci-devant; et quoique peut-être ce doute ne lui vienne point en la pensée, il lui peut néanmoins venir, s'il l'examine, ou s'il lui est proposé par un autre; et jamais il ne sera hors du danger de l'avoir, si premièrement il ne reconnaît un Dieu.

XXVIII. — *Nécessité du concours de Dieu pour la continuation de l'existence des choses une fois créées.*

(Tom. II, Lett. xvi, pag. 133.)

Il ne faut point douter que si Dieu retirait une fois son concours, toutes les choses qu'il a créées retourneraient aussitôt dans le néant, parce qu'avant qu'elles fussent créées, et qu'il leur prêtât son concours, elles n'étaient qu'un néant; mais cela n'empêche pas qu'elles ne doivent être appelées des substances, parce que, quand on dit de la substance créée, qu'elle subsiste par elle-même, on n'entend pas pour cela exclure le concours de Dieu, dont elle a besoin pour subsister, mais seulement on veut dire qu'elle est telle qu'elle peut exister sans le secours d'aucune autre chose créée; ce qui ne se peut dire de même des modes qui accompagnent les choses, comme sont la figure, ou le nombre, etc. Et Dieu ne ferait pas paraître que sa puissance est immense, s'il créait des choses telles qu'ensuite elles pussent exister sans lui; mais au contraire, il montrerait par là qu'elle serait finie, en ce que les choses qu'il aurait une fois créées ne dépendraient plus de lui pour être. Et je ne me contredis point lorsque je dis qu'il est impossible que Dieu détruise quoi que ce soit, d'une autre façon que par la cessation de son concours, parce qu'autrement il s'ensuivrait que par une action positive il tendrait au non-être. Car il y a une très-grande différence entre les choses qui se font par l'action positive de Dieu, lesquelles ne sauraient être que très-bonnes, et celles qui arrivent à cause de la cessation de cette action positive, comme tous les maux et les péchés, à la destruction d'un être, si jamais aucun être existant était détruit.

XXIX. — *Question proposée à Descartes par Henri Morus, sur l'existence des esprits et sur l'athéisme, avec la réponse de Descartes.*

(Tom. I^{er}, Lett. LXX, pag. 297.)

Il n'est rien de si grand, dit Morus à Descartes, que je ne puisse me promettre de votre génie. Je désirerais donc vivement que vous voulussiez bien me faire part de vos conjectures sur la question suivante. La force et la pénétration de votre esprit me sont un sûr garant qu'elles ne pourront être que très-ingénieuses.

Il est des hommes qui osent se glorifier de ne point reconnaître de substances, comme on dit, *séparées* du corps, telles que les démons, les anges, les âmes des hommes après la mort, et qui, en combattant leur existence, croient avoir fait la plus belle chose du monde, et s'être montrés par là supérieurs en sagesse à tous les autres hommes. Je suis bien éloigné d'applaudir à de tels sentiments, et j'ai souvent observé que les hommes qui les professent sont communément des hommes d'un caractère féroce, et livrés à une noire mélancolie, ou des hommes esclaves de leurs sens, et plongés dans la volupté, enfin, pour tout dire en un mot, des athées....

Pour moi, je fais une haute profession de croire, indépendamment de tout enseignement de la religion, qu'il existe des génies; et voilà sur qui je désire connaître votre opinion. Je crois aussi qu'il existe un Dieu, et que ce Dieu est tel que les hommes les plus honnêtes et les plus sages désireraient qu'il fût, si par impossible il n'existait pas. Aussi ai-je toujours envisagé l'athéisme comme le triomphe de la méchanceté la plus noire et de la plus grossière stupidité. Les athées, en se glorifiant d'avoir anéanti la Divinité, m'ont toujours paru semblables à un peuple insensé qui se réjouirait et se féliciterait d'avoir mis à mort le meilleur et le plus sage des rois (1).

Réponse de Descartes.

La raison naturelle seule ne nous apprend point si les anges ont été créés à l'instar des âmes qui sont séparées des corps, ou à l'instar de celles qui leur sont unies; or, sur tous les points à l'égard desquels je n'ai rien de certain, je suis dans l'usage de ne rien déterminer, et de ne point me livrer aux conjectures.

Mais quand vous affirmez qu'on doit croire à Dieu, et l'envisager comme étant tel que les plus honnêtes gens désireraient qu'il fût, si par impossible il n'était pas, je n'hésite point à dire que je suis pleinement de votre avis (Tom. I^{er}, Lettre LXXII).

(1) Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le texte latin de Morus : on verra que, dans notre traduction, nous avons plutôt affaibli qu'outré ses expressions.

Quod quidam magnificè se fecerunt in non admittendo substantias quas vocant separatas, ut demones, angelos, animasque post mortem superstites, et maximè hinc sibi applaudent quasi re bene gesta, et tanquam eo ipso longè sapientiores evasisset cæteris mortalibus, id ego non hujus astimò. Nam quod sapius observari, hi sunt, ut plurimum, aut taurini sanguinis homines, perditèque melancholici, aut immane quantum sensibus et voluptatibus dediti, athei d'nuic... Me verò non pudet palam profiteri me vellemoto omni religionis imperio meâ sponte agnoscere genios esse atque Deum, nec ullum alium me posse admittere, nisi qualem optimus quisque ac sapientissimus exoptaret, si deesset, existere. Undè semper suspicatus sum, profligatissimâ improbitatis summæque stupiditatis triumphum esse, atheismum; atheorumque gloriationem perinde esse, ac si stultissimus populus de sapientissimi benignissimique principis cæde oarent in se, et gratulerentur.

XXX. — *Caractère du premier principe. Dans quel sens l'existence de Dieu peut-elle être regardée comme premier principe?*

(Tom. I^{er}, Lettre cxviii.)

Le mot de *principe* peut se prendre en divers sens; car autre chose est de chercher une notion commune qui soit si claire et si générale, qu'elle puisse servir de principe pour prouver l'existence de tous les êtres; autre chose est de chercher un être dont l'existence nous soit plus connue que celle de tous les autres, en sorte qu'elle nous puisse servir de principe pour les connaître.

Dans le premier sens, on peut dire que, *impossible est idem simul esse et non esse*, est un principe comme le prétend M. Clerelier, et qu'il peut généralement servir, non pas proprement à faire connaître l'existence d'aucune chose, mais seulement à faire que, lorsqu'on la connaît, on en confirme la vérité par ce raisonnement : *Il est impossible que ce qui est ne soit pas; or, je connais que telle chose est; donc, je connais qu'il est impossible qu'elle ne soit pas; ce qui est de bien peu d'importance et ne nous rend pas plus savants.*

Dans l'autre sens, le premier principe est que *notre âme existe*, parce qu'il n'y a rien dont l'existence nous soit plus notoire. J'observe, en passant, que ce n'est pas une condition qu'on doive requérir, dans le premier principe, d'être tel que toutes les autres propositions puissent s'y réduire et se prouver par lui; c'est assez qu'il puisse servir à en trouver plusieurs, et qu'il n'y en ait point d'autre dont il dépende, et qu'on puisse plutôt trouver que lui. Car il peut se faire qu'il n'y ait au monde aucun principe auquel seul toutes les choses puissent se réduire; et la façon dont on réduit les autres propositions à celle-ci : *impossible est idem simul esse et non esse*, n'est d'aucun usage.

Mais c'est avec très-grande utilité qu'on commence à s'assurer de l'existence de Dieu, et ensuite de celle de toutes les créatures, par la considération de sa propre existence.

XXXI. — *Les essences des choses ne sont point indépendantes de Dieu.*

(Médit., pag. 486.)

Les essences des choses, et les vérités mathématiques qu'on peut en déduire, ne sont point indépendantes de Dieu; je pense cependant que, parce que Dieu l'a ainsi voulu et qu'il en a ainsi disposé, elles sont immuables et éternelles.

On m'objecte (pag. 518), et on me dit : comment peut-il se faire que les vérités géométriques ou métaphysiques soient immuables et éternelles, et que cependant elles ne soient pas indépendantes de Dieu?.... Dieu a-t-il pu faire que la nature du triangle ne fût point? Et comment, je vous prie, aurait-il pu faire qu'il n'eût pas été vrai de toute éternité que deux fois quatre forment huit, ou qu'un triangle n'eût pas trois angles?.... Il ne semble pas possible que Dieu eût pu faire qu'aucune

de ces essences ou vérités ne fût pas de toute éternité.

Voici ce que je répons (pag. 540) : Quand on considère attentivement l'immensité de Dieu, on voit manifestement qu'il est impossible qu'il y ait rien qui ne dépende de lui, non seulement rien de tout ce qui subsiste, mais encore qu'il n'y a ni ordre, ni loi, ni raison de bonté et de vérité qui n'en dépende; autrement, comme je le disais auparavant, il n'aurait pas été tout à fait indifférent à créer les choses qu'il a créées. Car si quelque raison ou apparence de bonté eût précédé sa préordination, elle l'eût sans doute déterminé à faire ce qui était le meilleur; mais tout au contraire, parce qu'il s'est déterminé à faire les choses qui sont au monde, par cette raison, comme il est dit dans la Genèse, *elles sont très-bonnes*, c'est-à-dire que la raison de leur bonté dépend de ce qu'il les a ainsi voulu faire... Il est inutile de demander comment Dieu eût pu faire de toute éternité que deux fois quatre n'eussent pas été huit, etc.; car j'avoue bien que nous ne pouvons pas comprendre cela; mais puisque, d'un autre côté, je comprends fort bien que rien ne peut exister, en quelque genre d'être que ce soit, qui ne dépende de Dieu, et qu'il lui a été très-facile d'ordonner tellement certaines choses, que les hommes ne pussent pas comprendre qu'elles eussent pu être autrement qu'elles ne sont, ce serait une chose tout à fait contraire à la raison de douter des choses que nous comprenons fort bien à cause de quelques autres que nous ne comprenons pas, et que nous ne voyons point que nous devions comprendre. Ainsi donc, il faut penser que les vérités éternelles dépendent seulement de la volonté de Dieu, qui, comme un souverain législateur, les a ordonnées et établies de toute éternité.

Descartes n'a jamais varié sur ce point. En 1650, il écrivait au P. Mersenne : (Tom. 1, Lettre CXII), « Pour les vérités éternelles, je dis itérativement : *Sunt tantum veræ aut impossibiles, quia Deus illas veras aut impossibiles cognoscit, non autem contra veras a Deo cognoscit, quasi independentes ab illo sint veræ.* Et si les hommes entendaient bien le sens de leurs paroles, ils ne pourraient jamais dire sans blasphème que la vérité de quelque chose précède la connaissance que Dieu en a : car en Dieu vouloir et connaître est une même chose; de sorte que *ex hoc ipso quod aliquid velit, ideo cognoscit, et ideo tantum talis res est vera.* Il ne faut donc pas dire que si *Deus non esset, nihilominus istæ veritates essent veræ*; car l'existence de Dieu est la première et la plus éternelle de toutes les vérités qui peuvent être, et la seule d'où procèdent toutes les autres. Mais ce qui fait qu'il est aisé en ceci de se méprendre, c'est que la plupart des hommes ne considèrent pas Dieu comme un être infini et incompréhensible, et qui est le seul auteur dont toutes choses dépendent, etc. »

Un ou deux ans avant sa mort, Descartes écrivait à M. Arnauld : « Pour moi, il me semble qu'on ne doit jamais dire d'aucune chose qu'elle est impossible à Dieu; car tout ce qui est vrai et bon étant dépendant de sa toute-puissance, je n'ose pas même dire que Dieu ne peut faire une montagne sans vallée, ou qu'un et deux ne fassent pas trois; mais je dis seulement que Dieu m'a donné un esprit de telle nature, que je ne saurais concevoir une montagne sans vallée, ou que l'agrégé d'un et deux ne fasse pas trois, etc. ;

et je dis seulement que telles choses impliquent contradiction en ma conception » (Tome II, Lettre VI).

Cette opinion de Descartes, et qui, quelque peu fondée qu'on la suppose, montre toujours le sentiment profond qu'il avait de la toute-puissance de Dieu, a déplu à beaucoup d'auteurs; mais elle n'a pas déplu à Bayle: ce fameux critique était même assez disposé à l'adopter. Dans la continuation de ses *Pensées sur la comète*, § 114, il parle d'une controverse qui s'était élevée entre les philosophes chinois et les missionnaires catholiques, et il croit que l'opinion de Descartes, si les missionnaires l'avaient mise en avant, aurait pu terminer la controverse à leur avantage.

« Je crois, dit-il, que si les missionnaires veulent entrer en lice, armés de toutes pièces, et sans crainte qu'on leur trouve le défaut de la cuirasse, et être invulnérables depuis les pieds ju-qu'au sommet de la tête, le meilleur pour eux sera de dire, comme M. Descartes et une partie de ses sectateurs, que Dieu est la cause libre des vérités et des essences, et qu'il pourra faire un cercle carré quand il lui plaira. Ce dogme étonnerait les Chinois et les ferait taire; ils auraient besoin de temps pour se préparer à la réplique.

« Mais est-il certain, ce dogme là, me demanderez-vous? Je vous répondrai qu'en le connaissant si propre à prévenir les rétorsions des stratoniciens, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour le bien comprendre, et pour trouver la solution des difficultés qui l'environnent. Je vous confesse ingénument que je n'en suis pas venu encore tout à fait à bout; cela ne me décourage point: je m'imagine, comme ont fait d'autres philosophes en semblable cas, que le temps développera ce beau paradoxe... Ce sentiment serait très-commode pour prévenir de grandes difficultés, et notamment pour rendre nulles les rétorsions des stratoniciens anciens et modernes. Ils ne pourraient plus nous dire que nous admettons dans la nature certaines bornes immuables qui ne dépendent point du libre arbitre de Dieu, et une parfaite régularité qui n'est dirigée par aucune connaissance. S'il y a des propositions d'une éternelle vérité qui sont telles de leur nature, et non point par l'institution de Dieu; si elles ne sont point véritables par un décret libre de sa volonté, mais si, au contraire, il les a reconnues nécessairement véritables, parce que telle était leur nature; voilà une espèce de *fatum* auquel il est assujéti, voilà une nécessité naturelle absolument insurmontable. Il résulte encore de là que l'entendement divin, dans l'infinité de ses idées, a rencontré toujours du premier coup leur conformité parfaite avec leurs objets, sans qu'aucune connaissance le dirigeât: car il y aurait contradiction qu'aucune cause exemplaire eût servi de plan aux actes de l'entendement de Dieu... Toutes ces difficultés s'évanouissent, dès que l'on suppose que les essences des créatures et les vérités philosophiques ont été fixées par des actes de la volonté de Dieu. »

XXXII. — *Défense de Descartes contre l'accusation d'athéisme intentée contre lui par Gisbert Voëtius, et adressée à ce ministre protestant par Descartes lui-même.*

(*Ex Epist. ad Voëtium, parte ultimâ, p. 78.*)

Vous prétendez que *j'enseigne* et que je *propage l'athéisme*: vous ajoutez, il est vrai, que si je le fais par ignorance, je suis digne de pitié, mais que si c'est par méchanceté, je mérite d'être puni. Cependant, vous ne voulez pas qu'on doute que ce ne soit effectivement par méchanceté que je le fais, et, pour le persuader, il n'est pas de moyen que vous ne tentiez, ni d'artifice que vous ne met-

tiez en œuvre. Après avoir disserté longtemps à ce sujet, vous concluez sérieusement que je m'efforce d'élever dans les esprits des ignorants un trône à l'athéisme; et je vois, par les rapports qui m'ont été faits de vos discours, et par la lecture de vos opuscules sur l'athéisme, qu'il y a déjà bien des années que vous vous attachez à répandre contre moi ces bruits injurieux. Il semble même que, dans la composition de votre dernier ouvrage, vous n'avez point eu d'autre but que de les accréditer, et de persuader aux hommes qu'ils ne sont que trop bien fondés; car, à la page 13 de votre préface, vous vous engagez à montrer, dans le reste de votre traité, que, par des voies artificieuses et très-couvertes, j'insinue dans les esprits le venin de l'athéisme. De plus, vous supposez que j'ai des disciples, et toute votre première section est employée à faire connaître des lois infiniment ridicules et absurdes, que, sans la plus petite apparence de vérité, et avec la plus incroyable audace, vous prétendez que je leur fais observer. Enfin, vous me mettez de temps en temps en parallèle avec les plus méchants et les plus odieux des athées, des imposteurs, de tous les perturbateurs de l'Eglise et de l'état qu'on a cru ne pouvoir pas punir par des supplices trop affreux; et vous finissez par conclure, qu'à leur exemple *j'enseigne et je propage l'athéisme.*

Assurément, s'il en était ainsi, je serais coupable du crime le plus atroce, d'un crime qu'on ne peut tolérer dans aucune république, quelque libre qu'on la suppose. Il est donc important que je rapporte ici, avec exactitude, toutes les raisons que vous avez inventées, dans le travail assidu de quelques années, pour colorer votre accusation, afin que si elles sont, je ne dis pas vraies (ma conscience me dicte qu'elles ne peuvent pas l'être); mais si elles sont un peu vraisemblables, je demande pardon de l'imprudence ou de l'ignorance qui auraient de ma part donné lieu à cette vraisemblance; mais aussi, afin que, s'il est manifeste que ces raisons n'ont de fondement que dans votre seule méchanceté, je sois autorisé à me plaindre de l'atrocité de votre calomnie devant Dieu et devant les hommes.

Voici l'unique fondement de toutes vos preuves: *Si les paroles, dites-vous, étaient toujours un témoignage suffisant de vertu, et qu'on pût y ajouter foi sans aucune crainte, René Descartes serait très-éloigné de donner lieu au plus léger soupçon d'athéisme.* Mais, d'un côté, il est des personnages qui empruntent quelquefois le langage des honnêtes gens, et qui sont cependant (comme vous le savez fort bien) de très-méchants hypocrites; d'un autre côté, il paraît par mes écrits que je suis très-éloigné de donner lieu au plus faible soupçon d'athéisme; de là vous voulez qu'on infère que je suis un athée, en supposant toujours que je suis un hypocrite. Mais le dernier point, vous ne l'avez pas prouvé, vous n'avez pas même entrepris de le prouver; à moins que vous ne regardiez

comme une preuve la longue comparaison que vous faites entre moi et Vanini, qui, remarquez-vous, a été brûlé publiquement à Toulouse, non pas seulement parce qu'il était athée, mais parce qu'il était apôtre de l'athéisme. Et voici toute votre comparaison : Vanini écrivait contre les athées, lui qui était le plus grand des athées ; Descartes en fait autant. Vanini se vantait de combattre les athées avec des armes d'une telle force, que les plus opiniâtres ne pouvaient leur opposer aucune résistance : Descartes en fait de même. Vanini s'efforçait de décréditer, d'écarter les arguments anciens et ordinaires en faveur de l'existence de Dieu, pour y substituer ses propres arguments : c'est aussi l'objet de tous les efforts de Descartes. Enfin, les arguments que Vanini opposait aux athées comme invincibles, quand on les examinait de près, étaient bientôt reconnus pour n'avoir absolument aucune force : on peut en dire tout autant des arguments de Descartes.

Vous concluez de là : on ne fait donc aucun tort à René Descartes quand on le compare à Vanini, le défenseur le plus subtil de l'athéisme, puisqu'il se sert des mêmes artifices pour ériger dans l'esprit des ignorants un trône à l'athéisme.

Pourrait-on ne point admirer ici l'absurdité et l'impudeur de vos conclusions : car, quand les quatre points de vos imputations seraient vrais, c'est-à-dire, quand il serait vrai que j'ai combattu les athées dans mes écrits, et que j'ai prétendu que les arguments dont je me suis servi contre eux sont les meilleurs de tous (deux points que je reconnais hautement comme très-véritables) ; quand il serait vrai encore que je rejette les arguments qu'on a produits de tout temps, et qu'on emploie encore journellement contre les athées, et que ceux que je tâche de leur substituer sont sans aucune force (deux points que je soutiens être très-faux), on ne serait pas cependant en droit d'en conclure ni que je suis convaincu, ni même que je suis suspect d'athéisme.

Effectivement, si quelqu'un entreprend de réfuter les athées, et que les preuves qu'il fait valoir contre eux ne soient pas concluantes, il y aura bien lieu, j'en conviens, de lui reprocher son incapacité, mais non pas de l'accuser aussitôt d'athéisme. Il y a plus : la réfutation des athées n'étant point une opération facile, ainsi que vous le témoignez dans votre dernier livre de l'athéisme, tous ceux qui essaieront de les réfuter, et qui n'y réussiront point, ne devront point aussitôt et par cela seul être censés des ignorants. Grégoire de Valence, théologien très-habile et très-célèbre, n'a-t-il pas combattu tous les arguments que saint Thomas a mis en œuvre pour prouver l'existence de Dieu, et montrer qu'ils n'étaient pas concluants ? D'autres théologiens graves et pieux n'ont-ils pas usé de la même liberté ? On pourrait donc, en suivant votre méthode, dire de saint Thomas, le personnage assurément le plus éloigné qui fut jamais de tout soupçon d'athéisme, que ses arguments contre les athées, exami-

nés attentivement, ont paru sans force, et en conséquence établir, entre ce saint docteur et Vanini, la même comparaison que vous avez établie entre Vanini et moi ; et si mon respect pour saint Thomas le permettait, j'oserais le dire, cette comparaison serait moins absurde, parce qu'après tout mes arguments n'ont point été encore réfutés comme l'ont été ceux de ce saint docteur.

Mais cependant, pour montrer que mes propres arguments sont dénués de toute force, *clumbia et ficulnea*, vous produisez enfin deux raisons admirables : la première, c'est que vous l'avez montré en passant, *obiter*, dans la troisième section de votre livre. Vous avez raison de dire *en passant* ; car j'ai prouvé un peu plus haut qu'il n'y avait rien de plus faible et de plus absurde que ce que vous avez avancé dans cette circonstance. La seconde raison, c'est que vous prétendez que, dans l'épître que j'ai placée à la tête de mes Méditations, j'insinue moi-même que mes arguments n'ont aucune force ; et vous êtes assez inconsidéré pour rapporter vous-même, au même lieu, cet endroit de mon épître, où je déclare expressément que *mes arguments égalent ou surpassent même en certitude et en évidence les démonstrations des géomètres* ; ce qui n'est pas assurément insinuer que je les crois sans force. J'ajoute, il est vrai, que j'appréhende qu'ils ne soient pas assez bien compris par un assez grand nombre de personnes, ainsi qu'il arrive aux démonstrations d'Archimède, que très-peu de personnes comprennent ; et suivant votre manière absurde de raisonner, vous en inférez qu'ils ne peuvent point servir à la réfutation des athées.

Mais si mes arguments ne peuvent pas être entendus par tout le monde, ils seront au moins utiles à ceux qui les entendront ; et de plus, ceux qui sont incapables de suivre des démonstrations, ayant coutume de s'en rapporter, sur leur vérité, à l'autorité de ceux qu'ils reconnaissent avoir une plus haute capacité qu'eux dans ces matières, je ne doute pas qu'au bout d'un certain temps, malgré les efforts de votre jalousie et de votre haine, mes arguments n'aient la puissance de convertir ceux même qui n'auraient pas assez de pénétration pour les entendre, parce qu'ils sauront enfin que ceux qui les entendent bien, c'est-à-dire les hommes les plus spirituels et les plus savants, les regardent comme des démonstrations rigoureuses, et que les attaques que vous et beaucoup d'autres leur ont livrées, n'ont pu en ébranler la certitude. C'est ainsi qu'il n'est personne aujourd'hui qui révoque en doute les points qu'a démontrés Archimède, quoique, sur plusieurs milliers d'hommes, à peine en est-il un seul qui entende ses démonstrations.

Vous connaissiez déjà très-bien ce que je viens de dire, puisque l'épître que vous citez, et par conséquent que vous avez lue, le renferme dans les termes les plus clairs ; mais telle est votre insigne piété à l'égard de Dieu, que vous vous efforcez, par vos ca-

l'omnie, de rendre impuissants et infructueux des arguments qui renversent de fond en comble l'athéisme. Vous m'imputez de vouloir écarter et faire tomber dans l'oubli les communes et anciennes preuves de l'existence de Dieu, pour leur substituer les miennes : mais sur quoi fondez-vous cette odieuse imputation ? C'est, dites-vous, que, dans la même épître, j'ai dit que mes preuves étaient plus concluantes que toutes les autres ; mais suit-il de là que je rejette les autres ? N'ai-je pas, au contraire, ajouté au même lieu que la plupart des preuves qui ont été employées jusqu'ici par tant de grands hommes, pour prouver l'existence de Dieu, si on les entendait bien, étaient vraiment démonstratives ? Il paraît de là que, dans ce point qui n'est pourtant pas de grande importance, vous vous êtes encore rendu coupable de calomnie.

Mais après avoir fait semblant de produire quelques raisons pour prouver que j'enseigne l'athéisme (sans doute pour en imposer plus facilement à ceux qui ne liraient que les titres de vos chapitres, sans prendre la peine de peser vos moyens), vous proposez en ma faveur quatre exceptions que vous réfutez en même temps de cette manière : 1° Plusieurs personnes pensent plus favorablement de Descartes que de César Vanini, et il professe ouvertement la religion catholique romaine ; mais, dites-vous, cela ne prouve rien : Vanini, ce perfide Sisyphe, en faisait tout autant ; 2° il ne peut pas se prévaloir de ce qu'il écrit contre les athées : Vanini leur avait aussi déclaré la guerre ; 3° On ne peut pas non plus, pour le justifier, tirer avantage de ce qu'il combat les théologiens opposés à la religion, et nommément Voëtius, que les théologiens de l'université de Louvain regardent comme un hérétique : Vanini, en France, tenait la même conduite.

Ici, comment pourrait-on ne point rire de votre impertinente vanité ? Votre réputation, dites-vous, est parvenue jusqu'à Louvain ; et parce que j'écrivis, il y a quelque temps, deux ou trois pages sur votre chapitre, je combats, dites-vous, les théologiens. Je combats les théologiens, moi qui n'ai jamais eu de démêlés avec d'autre théologien qu'avec vous, et même qui n'en ai point eu avec vous sur la théologie ; car il ne s'agissait, dans mes deux ou trois pages, que de vos procédés injurieux. Croyez-moi, si les Lovanistes et d'autres étrangers vous connaissent, ce n'est point à votre génie, à votre habileté dans la théologie, ou à quelque estimable qualité que vous en êtes redevable ; vous le devez à vos défauts éclatants, à cette insigne fureur de médire qui vous rend célèbre comme un autre Erostrate ; et sachez qu'avant même de parler de vous dans mes écrits, j'avais cessé de vous regarder comme un théologien : je ne vous envisageais plus que comme un ennemi de la piété et de la théologie.

Nous honorons, il est vrai, plus particulièrement que les autres, les hommes qu'à la forme et à la couleur de leurs habits, nous jugeons être les domestiques du prince ; et,

d'après ce principe, je respecte singulièrement les théologiens comme les domestiques du grand maître ; j'étends même ce respect à ceux qui sont d'une religion différente de la mienne, parce que nous sommes tous au service du même Dieu. Mais si un traître avait pris la livrée du prince, pour vivre avec plus de sécurité au milieu de nous, tous ses vêtements n'empêcheraient assurément pas que ceux qui sauraient, à n'en point douter, qu'il est du nombre de nos ennemis, ne fussent obligés de le faire connaître. Ainsi, quoiqu'un homme fasse profession d'être théologien, si je suis instruit qu'il est un imposteur et un calomniateur insigne, si je crois que les vices dont il est rempli sont propres à faire naître de grands troubles dans la république, le nom de théologien que porte ce personnage n'empêchera pas que je ne les manifeste : or, vous n'ignorez pas qu'un calomniateur, en grec, s'appelle *diable*, et que c'est le nom que donnent les chrétiens à ce mauvais esprit, qui est l'ennemi de Dieu.

Voici quelle est votre quatrième et dernière exception. Descartes n'échappera pas, en représentant qu'il passe, dans l'esprit de plusieurs personnes, pour un redoutable antagoniste des athées ; car Vanini aurait pu en dire autant : il était estimé d'un grand nombre de personnes simples qui ne connaissaient pas les ruses du diable. Mais un petit nombre d'autres le mirent si bien à découvert aux yeux des premiers magistrats, que ceux-ci en délivrèrent heureusement le monde, en le condamnant à un supplice dont il était bien digne.

C'est ainsi que le seul nom de Vanini vous fournit toutes vos armes. Mais il y a lieu d'observer ici *une ruse bien digne du diable*. J'ai remarqué, en commençant, que le fondement de votre calomnie contre moi, c'est que j'ai écrit contre les athées, et que, si les paroles seules fournissaient un témoignage suffisant de la vertu, on ne pourrait former contre moi le plus léger soupçon d'athéisme : et maintenant vous concluez que je mérite le dernier supplice, sur le fondement que, quoique je passe, auprès de plusieurs personnes, pour un grand adversaire des athées, *un petit nombre d'autres* (et ce petit nombre se réduit à vous seul) *ont découvert ce que j'étais dans le fond*, c'est-à-dire, m'ont méchamment et calomnieusement accusé d'athéisme.

Voilà un trait qui met en évidence la noirceur et l'impudeur de votre extrême et incroyable méchanceté. Car, si de ce que dans mes écrits, j'ai combattu les athées, et que beaucoup de personnes sont persuadées que je les ai fait tomber sous mes coups, si de cela seul vous prenez une occasion et un titre pour m'accuser d'athéisme, quel sera donc, dans le monde entier, l'homme assez innocent et assez irréprochable pour se croire en sûreté contre votre fureur de médire ? Certainement personne n'écrira jamais contre les athées ; personne ne sera jamais censé, dans l'opinion des autres hommes, les avoir victorieusement combattus, dont vous ne puissiez égale-

ment, et à meilleur titre encore, affirmer tout ce que vous avez prétendu dans vos écrits contre moi. Si donc on ne veut pas être proscrit comme un athée détestable, digne du plus affreux des supplices, si on ne veut pas être diffamé dans un gros volume plein de calomnies, préparé pendant longtemps, il faut souverainement se donner de garde de fâter les athées. Mais c'est ainsi que vous-même protégez et fomentez, autant qu'il est en vous, l'athéisme.

Je ne m'étonne plus maintenant que, dans les quatre écrits que vous avez publiés contre l'athéisme, vous n'avez pas produit l'argument même le plus léger, pour prouver l'existence de Dieu, ou pour confondre l'athéisme, mais que vous vous soyez contenté de témoigner que cette réfutation était très-difficile. Apparemment vous avez craint qu'on ne vous comparât à Vanini, parce que vous aviez entendu dire qu'il avait écrit contre les athées, et qu'il n'en avait pas moins été brûlé pour cause d'athéisme. Mais vous auriez dû faire attention que Vanini n'a point été brûlé pour les écrits qu'il avait publiés : que ces écrits, quoiqu'ils ne renfermassent, en faveur de l'existence de Dieu, que des arguments faibles, et peut-être même insidieux, ne lui furent point reprochés ; mais qu'il a été brûlé pour des faits et des discours privés qui furent pleinement constatés par la voie des témoins.

Mais vous donnez si peu d'attention à tout ce que vous avancez, pourvu seulement que ce soient des calomnies, qu'on serait en droit de croire que vous n'avez pas seulement jeté les yeux sur les écrits de Vanini, puisque partout vous semblez supposer qu'il s'appelaient non pas *Vaninus*, mais *Vaninius*.

Vous prétendez, dans le dernier chapitre de votre ouvrage, que ma méthode est moins propre à faire des philosophes que des fous et des frénétiques ; et l'unique preuve que vous en donnez, c'est que j'ai écrit qu'il fallait *élever son âme au-dessus de ses sens, pour entendre les choses divines*. Je vois par là que, tout saint personnage que vous êtes, vous ne voulez jamais méditer ; vous ne pensez jamais à Dieu, dans la crainte de tomber en frénésie.... Vous n'avez pas voulu nommer ceux des disciples de Régius à qui vous assurez que l'étude de ma philosophie a fait tourner la tête ; vous avez craint que la fausseté de votre calomnie ne devint trop manifeste.... Voici les effets que je reconnais pourtant suivre de ma philosophie : c'est de pousser jusqu'à la folie, non pas ceux qui l'approuvent et la cultivent, mais ceux dont elle excite violemment la jalousie et le dépit.

Au reste, je ne me plains point que vous détourniez les hommes d'embrasser ma philosophie, en leur faisant appréhender de tomber dans l'enthousiasme et la folie : je me soucie encore très-peu que vous accusiez cette philosophie d'être fautive, ridicule, absurde. Si je suis un ignorant, si je suis dans l'erreur, si j'ai, par imprudence, inséré quelque chose de faux dans mes écrits, quelle

que puisse être cette fausseté, il n'y aurait point en tout cela de motif suffisant d'inculper mes mœurs. Ce n'est point moi qui ai placé une âme dans mon corps ; je n'ai point présidé à la fabrique de mon esprit ; je ne suis seulement responsable que des œuvres de la volonté dont Dieu m'a donné la direction. Mais quand vous me traitez mille fois dans votre ouvrage de *menteur*, de *fourbe*, d'*imposteur* ; quand vous affirmez à la fois que, *par les mêmes voies que Vaninius*, je travaille à *élever le trône de l'athéisme dans les âmes des ignorants*, sans doute afin de persuader à vos lecteurs que, pour parvenir à ce malheureux but, j'emploie tous mes efforts et je mets en œuvre une multitude d'artifices et d'impostures ; toutes ces imputations regardent les mœurs, et les mœurs sont soumises à l'empire de la volonté. Je ne pourrais donc pas, sans manquer à mon honneur, sans manquer même à ce que je dois à Dieu, ne pas me plaindre d'une aussi atroce et aussi horrible calomnie : car si j'étais tel que vous me représentez dans votre livre, il n'y a aucune sage république où l'on pût me tolérer. Il y a plus : si j'avais donné lieu, par ma faute, à être soupçonné d'un aussi grand crime, quoique ce soupçon fût faux et injuste en lui-même, les états que j'habiterais auraient un juste sujet de me bannir de leur territoire. Ainsi, tout le globe de la terre pourrait être fermé à un homme à qui quelques personnes jugent qu'il devrait être ouvert à plus juste titre, parce qu'elles savent qu'il est tout occupé de certaines études, qui, sans être préjudiciables à aucun particulier, peuvent être utiles à tout le genre humain.

Oui, c'est encore la piété elle-même qui me fait un devoir de confondre vos calomnies ; parce que, si vous en étiez cru, on verrait périr le fruit des preuves par lesquelles je me suis efforcé, en démontrant l'existence de Dieu, de renverser l'athéisme. Eh ! comment, en effet, pourrait-on croire bonnes et légitimes ces preuves, si moi, qui suis leur auteur, étais légitimement suspect d'athéisme ?

Il est vrai que toutes les choses que vous avez écrites contre moi sont tellement absurdes, tellement dénuées de toute apparence de vérité, que, si le livre qui les renferme était anonyme et n'était soutenu de l'autorité de personne, j'aurais cru devoir les mépriser. Il est encore vrai que votre nom ne peut pas leur donner beaucoup d'autorité auprès de ceux qui vous connaissent, et qui me connaissent également. Mais je dois prendre en grande considération les étrangers et la postérité. Votre livre porte le nom d'un professeur de philosophie dans l'académie de Groningue. On croit généralement, et même dans les pays étrangers, que vous en êtes le véritable auteur. Vous êtes appelé, dans le livre, *la lumière et l'ornement des églises réformées* ; vous y êtes qualifié *un très-pieux et très-saint personnage* : et les étrangers, qui ne vous connaissent point, croiront-ils que vous n'eussiez pas effacé ces traits de votre ouvrage, s'ils n'étaient pas d'une vérité notoire ? Enfin, votre livre est imprimé dans le voisinage de

ma résidence, à Utrecht, ville dont les magistrats se sont montrés jusqu'à présent très-souvent de proscrire les libelles diffamatoires. Si donc je négligeais de me défendre contre vos calomnies, qu'arriverait-il ? Ceux qui jeteront les yeux sur votre ouvrage n'y découvriront, il est vrai, aucune raison de soupçonner seulement la vérité de ce que vous avez avancé contre moi : mais cependant pourraient-ils se persuader que vous vous fussiez permis d'accumuler tant de calomnies et d'invectives contre ma personne, que je l'eusse souffert sans me plaindre, et que j'eusse gardé le silence, si la conscience ne m'avait reproché, dans ma vie ou dans mes mœurs, des traits capables de m'ôter toute confiance de me défendre publiquement et de porter mes plaintes devant les magistrats. J'ai donc cru qu'il était de mon devoir, non seulement de répondre directement à votre livre, mais encore, en voyant que les accusations qu'il renferme étaient principalement fondées sur votre autorité, de rechercher et de faire connaître certains traits de votre conduite et de votre doctrine, propres à montrer combien peu on doit compter sur votre témoignage.... Il me reste donc encore à porter plainte de vos calomnies devant les magistrats.... Mais parce que l'amour du repos et de la paix ne m'a pas permis jusqu'à présent d'appeler personne en jugement, et que mon ignorance des affaires du barreau est telle que je ne sais pas seulement par-devant quels juges ma cause devrait être portée : de plus, parce que les délits qui sont de notoriété publique sont ordinairement l'objet de la vindicte des magistrats, lors même qu'aucun particulier ne présente de plainte, je me contenterai aujourd'hui de donner à vos calomnies tant d'éclat et de publicité, que les magistrats qui ont droit d'en connaître, ne puissent, pour se dispenser d'agir, prétexter leur ignorance.

Et d'abord, pour terminer en peu de mots tout ce qui concerne le professeur de Groningue sous le nom duquel vous avez fait paraître votre livre, je désire que les magistrats à qui il appartient d'en connaître, veuillent bien considérer que je n'ai jamais eu auparavant aucune espèce d'affaire ni de démêlé avec ce personnage ; et quoique vous soyez très-courroucé contre moi et qu'il vous appelle son maître, que ce titre cependant ne lui donne aucune action contre moi, et l'autorise encore moins à me charger des injures les plus atroces ; qu'ainsi ils n'ont aucun besoin de rechercher si je lui ai donné ou non quelque sujet légitime d'en agir avec moi de la sorte. Je désire encore qu'ils considèrent que je ne me plains point de ce que le professeur attaque mes opinions sur la philosophie. Il peut, je le lui permets, les traiter toutes de fausses, de ridicules, d'absurdes : encore une fois, je ne m'en plains pas : les opinions n'intéressent pas les mœurs, et n'ont de rapport qu'à l'esprit, dont vous voulez bien cependant convenir *que je ne suis pas entièrement dépourvu*. Ces magistrats peuvent encore ne point prendre en considé-

ration tous les autres outrages dont il me charge.

Il en est un seul dont je demande qu'ils informement. L'auteur du libelle assure en propres termes, dans la page 13 de sa préface, et dans tout le pénultième chapitre de son ouvrage, que *j'enseigne finement et très-secrètement l'athéisme* ; et il s'efforce de le prouver par des raisons qu'il a méchamment controuvées dans ce dessein. Toute l'information porterait donc sur les deux parties de l'ouvrage que j'ai citées ; et les magistrats peuvent se dispenser de lire les autres. Il ne sera point nécessaire non plus qu'ils entendent des témoins, si les raisons que l'auteur a alléguées sont assez fortes pour prouver que je suis un athée, ou que j'enseigne l'athéisme, ou même seulement que j'aie jamais donné quelque occasion de me soupçonner avec fondement de l'un ou de l'autre. Je vais plus loin encore, et s'il peut prouver quelque un de ces points par des raisons nouvelles, et qu'il n'aurait point produites dans son livre, il n'est pas douteux que je mérite d'être puni très-sévèrement ; et je ne demande ni pardon ni grâce : mais s'il n'a point à produire de raisons plus décisives que celles qu'il a déjà alléguées, comme je suis très-assuré qu'il n'en produira pas ; et si, de tout son ouvrage, on ne peut rien conclure, sinon qu'il m'a très-impudemment et très-atrociement calomnié, (et j'ai confiance que tous les juges équitables le reconnaitront sans aucune peine) je les conjure très-instamment de statuer une bonne fois si les calomnies ne seront jamais punies dans ces contrées ; car celle dont il s'agit est si atroce, si inexcusable et si publique, que, si elle demeurerait impunie, on serait censé, par là même, donner un libre cours à toutes les autres.

Je sais que les habitants de ces provinces jouissent d'une grande liberté ; mais je suis persuadé que cette liberté a pour terme la sûreté des bons, et non pas l'impunité des méchants. Or les bons peuvent-ils jamais être en sûreté, partout où l'on accordera aux méchants la faculté de leur nuire ? Ce qui constitue encore principalement la liberté dans une république, n'est-ce pas l'égalité des droits pour tous ses membres, et l'incorruptibilité de la justice avec laquelle les injures faites par un individu à un autre individu quelconque, sont punies. Je ne dis pas avec dureté et cruauté, mais avec soin, et toutes les fois que le bon ordre l'exige. On peut quelquefois, j'en conviens, ne point sévir contre des calomnies peu graves et peu répandues : mais aucune calomnie ne peut être plus grave et plus manifeste que celle dont je me plains. Car, je ne crains pas de le dire, tuer son père, incendier sa patrie ou la trahir, sont des crimes moins graves que celui d'*enseigner adroitement l'athéisme*. Et il faut observer que vous ne soutenez pas précisément que je suis un athée, dans la crainte qu'il ne parût peut-être dans mon fait plus d'ignorance que de méchanceté ; mais vous soutenez que je travaille adroitement et se-

crêtement à faire couler l'athéisme dans le cœur des hommes : en quoi vous m'accusez de la plus méchante et la plus odieuse trahison. Car trahir Dieu, c'est un crime plus exécrationnable que trahir sa patrie ou ses parents ; et pour mieux persuader à vos lecteurs que je suis coupable de ce crime, vous répétez, à chaque page de votre livre, que je suis un personnage rusé, un fourbe, un menteur, un imposteur. Si ces qualifications me conviennent véritablement, et si vous pouvez prouver que vous ou quelque autre m'avez jamais surpris avançant quelque mensonge, ou usant de la fraude la plus légère, je consens que votre professeur de Groningue soit déchargé de toute accusation, et que je subisse moi-même le châtement dont je prétendais qu'il était digne. Mais s'il est vrai que, par la plus noire méchanceté, vous avez chargé de tant de qualifications odieuses l'homme du monde qui les mérite le moins, et si vous ne l'en avez chargé que dans la vue de persuader qu'il est un apôtre caché de l'athéisme, je demande s'il est une nation sur la terre où un délit semblable puisse demeurer impuni, surtout si, peu content d'insinuer votre calomnie à l'oreille d'une ou deux personnes, vous l'avez répandue dans toute la terre.

Il arriva, il y a trois ans, que lorsqu'on publia contre moi un libelle imprimé à la Haye, sans nom d'auteur, et si méprisable que, quoique le vôtre lui soit bien supérieur en méchanceté, il ne lui est cependant qu'égal en platitudes et en inepties ; il arriva, dis-je, que beaucoup de personnes en France, en Angleterre et ailleurs, s'exprimèrent de le connaître ; et après l'avoir lu, furent aussi surprises qu'indignées que, dans une nation aussi polie que la vôtre, on pût souffrir tant de grossièretés et d'absurdités. Mais que diront les mêmes personnes, quand elles verront, dans votre ouvrage, réunie à l'absurdité des raisonnements et à l'indignité des injures, l'atrocité des calomnies ? que diront-elles, quand elles sauront que l'ouvrage porte en tête le nom d'un professeur de philosophie dans une de vos académies, et que vous qui êtes professeur de théologie dans une autre académie, vous qui voulez qu'on vous croie la gloire et l'ornement des églises belgiques, en êtes le principal et véritable auteur ? Elles ne croiront certainement pas que vous êtes stipendié par l'état pour composer de tels livres, et pour instruire la jeunesse qui vous est confiée à mentir avec tant d'impudeur, outrager avec tant d'indignité, calomnier avec tant de méchanceté et de licence, et pour diffamer, par un tel emploi de votre temps, les universités de votre patrie parmi les nations étrangères.

Si les magistrats, devant qui doit répondre votre professeur de Groningue, veulent bien considérer tout ce que je viens de leur exposer, je crois qu'il sera hors d'état, dans sa défense, de rien alléguer qui soit capable de l'excuser à leurs yeux.

Quant à vous, il est facile de voir quel sera votre plan de défense : vous nierez tout hardiment, vous désavouerez le livre de la *Phi-*

losophie cartésienne, et vous en promettez peut-être un autre sous ce titre : *Du tombeau de la férocité de Descartes, et de son excessive et inouïe curiosité dans une académie, une république et une église étrangère*. Vous ajouterez sans doute, que les gens sages trouvent fort mauvais qu'un étranger réfugié dans ce pays, faisant au dehors profession de papisme, et n'étant au fond qu'un athée, ou du moins un sceptique, proteste perpétuellement qu'il ne se mêle point de théologie et d'affaires ecclésiastiques, et cependant que laissant à l'écart les philosophes et les médecins, il tourne, sous prétexte de philosophie, toutes ses attaques contre les théologiens, s'immisce dans ce qu'il y a de plus important et de plus sacré dans la théologie et le gouvernement ecclésiastique, et s'efforce de jeter le trouble dans les églises et les académies : conduite dont ceux qui connaissent le génie des Belges, voient bien qu'il ne peut résulter que la division entre les principaux membres de la république, et le renversement de la république elle-même. C'est ainsi que vous concluez les paralipomènes de votre préface.

Mais toutes ces plaintes, ces alarmes, sont si ridicules et si destituées de fondement, qu'elles ne trouveraient pas de créance, même auprès des paysans du village dont vous avez été le ministre. A plus forte raison ne peuvent-elles faire aucune impression sur les habitants d'une ville, comme la vôtre, qui abonde, autant qu'aucune autre ville des Pays-Bas, en personnages éclairés et sava-

Car, premièrement, quand vous ne seriez pas le propre auteur du livre de la *Philosophie cartésienne* ; quand il serait vrai, comme le pensent quelques habiles critiques, que vous en avez fourni seulement les matériaux, et quand j'aurais eu tort encore, en jugeant d'après les pensées plutôt que d'après les paroles, de supposer, comme j'ai fait jusqu'à présent, que le livre était de vous, ne serait-ce pas assez qu'il eût été entrepris pour vous plaire, et composé sous votre direction, pour que vous ne soyez pas moins coupable que si vous seul y aviez mis les mains ?

Quand vous m'accusez ensuite d'une *curiosité excessive dans une académie, une république et une église étrangère*, quel est tout le fondement de cette accusation ? C'est que j'ai osé examiner un jugement rendu contre moi sous le nom de votre académie ; c'est que je vous ait traduit en public, comme en étant, sinon l'unique, du moins le principal auteur (et j'étais en droit d'en agir ainsi, puisque ce jugement a été rendu pendant votre rectorat et sous votre présidence) ; c'est enfin que j'ai rappelé un petit nombre de vos défauts, dans la vue qu'on n'ajoute pas si facilement foi à vos calomnies. Mais qui ne voit ici la méchanceté la plus inconséquente ? Quoi ! vous voulez qu'il vous soit permis de me diffamer dans les écrits publics, moi sur qui vous n'avez jamais eu aucune espèce de droit ; et vous m'accusez d'une fierté insupportable, parce que je ne souffre pas cet inique procédé dans un profond silence ! Certain-

nement encore, vous faites injure à votre académie, à votre république et à votre église, en supposant que vos défauts particuliers en font partie, et même la partie la plus secrète ou la plus sainte. C'est un crime de curiosité semblable au mien, que vous reprochiez autrefois à M. Desmarets, parce qu'il avait eu la témérité d'examiner vos thèses bénites : et vous, dans le même temps, *n'étiez-vous pas aussi trop curieux dans une république étrangère*, lorsque, dans les mêmes thèses, vous accusiez d'idolâtrie les principaux habitants de Bois-le-Duc ?

Il serait bien étonnant que vous puissiez persuader aux magistrats de votre ville, que la puissance d'un professeur de théologie, dans votre nouvelle académie, doit être telle qu'il puisse, arbitrairement et sans raison, condamner par des jugements publics, telles personnes qu'il lui plaira, et que les personnes ainsi condamnées ne pourront pas seulement ouvrir la bouche pour se plaindre, sans être censées aussitôt *s'immiscer témérairement dans les secrets de la théologie et du gouvernement ecclésiastique, et jeter le trouble dans l'académie et les églises.*

C'est inutilement que vous osez me reprocher d'être un étranger et un papiste. Je n'ai pas besoin, pour confondre ce reproche, d'observer que les traités du roi mon maître avec les états-généraux renferment des clauses en vertu desquelles je jouirais des mêmes droits que les naturels du pays, quand même j'y aborderais aujourd'hui pour la première fois ; je n'ai pas encore besoin de remarquer que j'habite ces contrées depuis un si grand nombre d'années, que j'y suis si connu des plus honnêtes gens, que, quand même j'appartiendrais, par ma naissance, à un pays ennemi, on ne pourrait plus me regarder dans le vôtre comme un étranger. Il n'est pas non plus nécessaire de rappeler la liberté de religion qui nous est accordée dans la république : il me suffit de pouvoir affirmer que votre livre est plein de mensonges si criminels, d'injures si grossières, de calomnies si atroces, qu'un ennemi ne pourrait les employer à l'égard d'un ennemi, ni un fidèle à l'égard des infidèles, sans faire connaître, par là même, qu'il est un méchant homme. J'ajoute que j'ai toujours remarqué tant d'honnêteté dans les hommes de votre

nation ; que j'ai reçu de tous ceux avec qui j'ai vécu ou j'ai eu quelque rapport particulier, tant de témoignages d'amitié ; que j'ai reconnu tous les autres si obligeants, si éloignés de cette grossière et odieuse liberté qui permet d'insulter ceux même que nous ne connaissons pas, et qui ne nous ont donné aucun sujet d'offense, que je ne doute pas qu'ils n'aient bien plus d'éloignement de vous, qui êtes pourtant leur compatriote, qu'ils ne peuvent en avoir d'un étranger quelconque. Enfin, l'esprit des Belges m'est assez connu pour pouvoir assurer que ceux d'entre eux qui remplissent les magistratures, peuvent bien, il est vrai, différer souvent, à l'exemple de Dieu, la punition des méchants ; mais que si l'audace de ceux-ci est portée au point qu'ils croient devoir la réprimer, alors aucune vaine défense ne pourrait les éblouir, ni arrêter le cours de la justice.

Et vous qui avez si dangereusement compromis l'honneur de votre profession et de votre religion, en publiant des livres absolument vides de raison et de charité, et pleins seulement de calomnies, craignez qu'ils ne jugent nécessaire, pour l'honneur de la religion de ne point laisser de si grands excès impunis (1).

(1) Après avoir lu cette défense de Descartes, on est sans doute étonné, peut-être même un peu scandalisé de la chaleur et de la véhémence avec laquelle il poursuit son adversaire : il faut cependant en conclure seulement que Descartes était affecté jusqu'au suprême degré, de l'accusation d'athéisme intentée contre lui par Voëlius, accusation qu'il regardait comme la plus odieuse et la plus infamante de toutes. Mais on aurait tort de conclure que le ressentiment qu'il en avait conçu, contre ce maître protestant, était implacable ; car voici ce qu'en 1645 il écrivait au sieur Tobie Dandré. On voit, dans ce fragment de lettre, une maxime bien digne du bon esprit et du bon cœur de Descartes : « De quelque naturel que soit Schookius (ce Schookius était un professeur de Groningue, qui avait prêté son nom et sa plume à Voëlius contre Descartes), je suis tout à fait persuadé que vous ne désapprouverez pas que j'offre de me réconcilier avec lui. Il n'y a rien de plus doux dans la vie que la paix ; et il faut se souvenir que la haine du plus petit animal, ne fût il qu'une fourmi, est capable de nuire quelquefois, mais qu'elle ne saurait être utile à rien. Je ne refuserais pas même l'amitié de Voëlius, si je croyais qu'il me fôlloit de bonne foi » (*Baillet, pag. 261*).

SIMPLICITÉ DE L'ÂME.

I. — Distinction de l'âme et du corps.

(*Médit. vi, p. 81. principes de la Philos., p. 7.*)

Toutes les choses que je conçois clairement et distinctement, peuvent être produites par Dieu telles que je les conçois ; il suffit donc que je puisse concevoir clairement et distinctement une chose sans une autre, pour être certain que l'une est distincte ou différente de l'autre, parce qu'elles peuvent être mises séparément, au moins par la toute-puissance

de Dieu ; et il n'importe par quelle puissance cette séparation se fasse, pour être obligé à les juger différentes : et par conséquent, de cela même que je connais avec certitude que j'existe, et que cependant je ne remarque point que rien n'appartient nécessairement à ma nature ou à mon essence, sinon que je suis une chose qui pense, je conclus fort bien que mon essence consiste en cela seul que je suis une chose qui pense, ou une substance dont toute l'essence ou la nature n'est

que de penser. Et quoique peut-être, ou plutôt certainement, j'aie un corps auquel je suis très-étroitement conjoint, néanmoins parce que d'un côté j'ai une claire et distincte idée de moi-même, en tant que je suis seulement une chose qui pense, et non étendue et que d'un autre j'ai une idée distincte du corps, en tant qu'il est seulement une chose étendue et qui ne pense point, il est certain que moi, c'est-à-dire mon âme, par laquelle je suis ce que je suis, est entièrement et véritablement distincte de mon corps, et qu'elle peut être ou exister sans lui.

Cette vérité sera encore plus constante, si nous prouvons que la connaissance que nous avons de notre pensée, précède celle que nous avons du corps, qu'elle est incomparablement plus évidente, et telle que, quoique le corps ne fût point, nous aurions raison de conclure qu'elle ne laisserait pas d'être tout ce qu'elle est : or, pour le prouver, nous remarquerons qu'il est manifeste, par une lumière qui est naturellement dans nos âmes, que le néant n'a aucunes qualités ni propriétés qui lui soient affectées, et qu'où nous en apercevons quelques-unes, il doit se trouver nécessairement une chose ou substance dont elles dépendent ; cette même lumière nous montre aussi que nous connaissons d'autant mieux une chose ou substance, que nous remarquons en elle plus de propriétés. Or il est certain que nous en remarquons beaucoup plus en notre pensée qu'en aucune autre chose, parce qu'il n'y a rien qui nous excite à connaître quelque chose que ce soit, qui ne nous porte encore plus certainement à connaître notre pensée. Par exemple, si je me persuade qu'il y a une terre, à cause que je la touche ou que je la vois, de cela même, par une raison encore plus forte, je dois être persuadé que ma pensée est ou existe ; parce qu'il peut se faire que je pense toucher la terre, quoiqu'il n'y ait peut-être aucune terre au monde, et qu'il n'est pas possible que moi, c'est-à-dire mon âme, ne soit rien pendant qu'elle a cette pensée. Nous pouvons conclure de même de toutes les autres choses qui nous viennent en la pensée, c'est-à-dire que nous, qui les pensons, existons, quoiqu'elles soient peut-être fausses, ou qu'elles n'aient aucune existence.

Ceux qui n'ont pas philosophé par ordre ont eu d'autres opinions sur ce sujet, parce qu'ils n'ont jamais distingué assez soigneusement leur âme, ou ce qui pense, d'avec le corps, ou ce qui est étendu en longueur, largeur et profondeur. Car, quoiqu'ils ne fissent point difficulté de croire qu'ils étaient dans le monde, et qu'ils en eussent une assurance plus grande que d'aucune autre chose, néanmoins, comme ils n'ont pas pris garde que par eux, lorsqu'il était question d'une certitude métaphysique, ils devaient entendre seulement leur pensée ; et qu'au contraire ils ont mieux aimé croire que c'était leur corps qu'ils voyaient de leurs yeux, qu'ils touchaient de leurs mains, et auquel ils attribuaient mal à propos la faculté de sentir, ils

n'ont pas connu distinctement la nature de leur âme (1).

II. — Confirmation de la même vérité.

(Princ. de la Philos., p. 4.)

Dans le doute universel que je conseille d'entreprendre une fois dans la vie, pour parvenir à la connaissance certaine de la vérité, nous supposerons facilement qu'il n'y a point de Dieu, ni de ciel, ni de terre, et que nous n'avons point de corps ; mais nous ne saurions supposer de même que nous ne sommes point, pendant que nous doutons de la vérité de toutes ces choses ; car nous avons tant de répugnance à concevoir que ce qui pense n'existe pas véritablement au même temps qu'il pense, que, nonobstant toutes les plus extravagantes suppositions, nous ne saurions nous empêcher de croire que cette conclusion, *je pense, donc je suis*, ne soit vraie, et par conséquent la première et la plus certaine qui se présente à celui qui conduit ses pensées par ordre.

Il me semble aussi que ce biais est certainement le meilleur que nous puissions choisir pour connaître la nature de l'âme, et qu'elle est une substance entièrement distincte du corps : car, en examinant ce que nous sommes, nous qui pensons maintenant qu'il n'y a rien hors de notre pensée qui soit véritablement, ou qui existe, nous connaissons manifestement que, pour être, nous n'avons pas besoin d'étendue, de figure, d'être en aucun lieu, ni d'aucune autre telle chose qu'on peut attribuer au corps, et que nous sommes par cela seul que nous pensons : et par conséquent, que la notion que nous avons de notre âme ou de notre pensée, précède celle que nous avons du corps, et qu'elle est plus certaine, vu que nous doutons encore qu'il y ait au monde aucun corps, et que nous savons certainement que nous pensons.

Par le mot de penser, j'entends tout ce qui se fait en nous de telle sorte que nous l'apercevons immédiatement par nous-mêmes ; c'est pourquoi non seulement entendre, vouloir, imaginer, mais aussi sentir, est la même chose ici que penser.

III. — Descartes répond à une objection du père Mersenne contre cette démonstration.

(Médit., Rép. aux secondes obj., p. 150.)

Le P. Mersenne me demande : Que savez-vous si ce n'est point un corps qui, par ses divers mouvements, fait cette action que nous appelons du nom de pensée : car, quoique vous croyiez avoir rejeté toute sorte de corps, vous avez pu vous tromper en cela que vous ne vous êtes pas rejeté vous-même, qui peut-être êtes un corps... Pourquoi tout le système de votre corps, ou quelques-unes

(1) Quand on aura lu ce qu'a écrit Descartes pour prouver la simplicité de l'âme, ou sa distinction d'avec le corps, nous invitons à lire la préface du Traité de l'homme de Descartes, dont M. Clersefier est l'auteur ; ils verront les preuves de Descartes présentées sous un nouveau jour, qui porte l'évidence jus-qu'au fond de l'âme.

de ses parties, par exemple celles du cerveau, ne pourraient-elles pas concourir à former ces sortes de mouvements que nous appelons les pensées? Je suis, dites-vous, une chose qui pense : mais que savez-vous si vous n'êtes pas aussi un mouvement corporel ou un corps en mouvement?

Je réponds, 1^o qu'à la suite de la démonstration que j'ai donnée de la distinction réelle entre le corps et l'esprit, il suffit d'ajouter : *Tout ce qui peut penser est esprit, ou s'appelle esprit* : mais puisque le corps et l'esprit sont réellement distincts, nul corps n'est esprit : donc nul corps ne peut penser.

Et certes, je ne vois rien en cela que vous puissiez nier : car nieriez-vous qu'il suffit que nous concevions clairement une chose sans une autre, pour savoir qu'elles sont réellement distinctes? Donnez-nous donc quelque signe plus certain de la distinction réelle, si cependant on en peut donner quelqu'un. Car, que direz-vous? sera-ce que ces choses-là sont réellement distinctes, dont chacune peut exister sans l'autre? Mais, encore une fois, je vous demanderai d'où vous connaissez qu'une chose peut exister sans une autre? car, afin que ce soit un signe de distinction, il est nécessaire qu'il soit connu.

Peut-être direz-vous que les sens vous le font connaître, parce que vous voyez une chose en l'absence de l'autre, ou que vous la touchez, etc. Mais la foi des sens est plus incertaine que celle de l'entendement. Souvenez-vous que nous avons prouvé, à la fin de la seconde Méditation, que les corps mêmes ne sont pas proprement connus par les sens, mais par le seul entendement....

Je réponds 2^o que s'il y en a qui nient qu'ils aient des idées distinctes de l'esprit et du corps, je ne puis autre chose que les prier de considérer assez attentivement les choses qui sont contenues dans la seconde Méditation, et de remarquer que l'opinion qu'ils ont, que les parties du cerveau concourent avec l'esprit pour former nos pensées, n'est fondée sur aucune raison positive, mais seulement sur ce qu'ils n'ont jamais expérimenté d'avoir été sans corps, et qu'assez souvent ils ont été troublés par lui dans leurs opérations; et c'est comme si quelqu'un, de ce que, dès son enfance, il aurait eu des fers aux pieds, estimait que ces fers fissent une partie de son corps, et qu'ils lui fussent nécessaires pour marcher.

IV. — Autre preuve de la simplicité de l'âme.

(Médit. vi, p. 91.)

Il y a une grande différence entre l'esprit et le corps, en ce que le corps, de sa nature, est toujours divisible, et que l'esprit est entièrement indivisible. En effet, quand je le considère, c'est-à-dire quand je me considère moi-même, en tant que je suis seulement une chose qui pense, je ne puis distinguer en moi aucunes parties, mais je connais et conçois fort clairement que je suis une chose absolument une et entière. Et quoique tout l'esprit semble être uni à tout le corps, cepen-

dant lorsqu'un pied, ou un bras, ou quelque autre partie vient à en être séparée, je connais fort bien que rien pour cela n'a été retranché de mon esprit; et les facultés de vouloir, de sentir, de concevoir, etc., ne peuvent pas non plus être dites proprement ses parties : car c'est le même esprit qui s'emploie tout entier à vouloir, et tout entier à sentir et à concevoir, etc. Mais c'est tout le contraire dans les choses corporelles ou étendues : car je n'en puis imaginer aucune, quelque petite qu'elle soit, que je ne mette aisément en pièces par ma pensée, ou que mon esprit ne divise fort facilement en plusieurs parties, et par conséquent que je ne connaisse être divisible, ce qui suffirait pour m'apprendre que l'esprit ou l'âme de l'homme est entièrement différente du corps, si je ne l'avais déjà d'ailleurs assez appris.

V. — *Comment Descartes s'est confirmé dans la connaissance de la vérité précédente.*

(Médit., Rép. aux sixièmes obj., p. 346.)

Lorsque j'eus la première fois conclu, en conséquence des raisons qui sont contenues dans mes Méditations, que l'esprit humain est réellement distingué du corps, et qu'il est même plus aisé à connaître que lui...., je confesse que cependant je ne fus pas pour cela pleinement persuadé, et qu'il m'arriva presque la même chose qu'aux astronomes, qui, après avoir été convaincus par de puissantes raisons, que le soleil est plusieurs fois plus grand que toute la terre, ne sauraient pourtant s'empêcher de juger qu'il est plus petit, lorsqu'ils viennent à le regarder. Mais après que j'eus passé plus avant, et qu'appuyé sur les mêmes principes, j'eus porté ma considération sur les choses physiques ou naturelles, examinant premièrement les notions ou les idées que je trouvais en moi de chaque chose, puis les distinguant soigneusement les unes des autres, pour faire que mes jugements eussent un entier rapport avec elles, je reconnus qu'il n'y avait rien qui appartint à la nature ou à l'essence du corps, sinon qu'il est une substance étendue en longueur, largeur et profondeur, capable de plusieurs figures et de divers mouvements, et que ses figures et ses mouvements n'étaient autre chose que des modes, qui ne peuvent jamais être sans lui : mais que les couleurs, les odeurs, les saveurs, et autres choses semblables, n'étaient rien que des sentiments, qui n'ont aucune existence hors de ma pensée, et qui ne sont pas moins différents des corps, que la douleur diffère de la figure ou du mouvement de la flèche qui la cause; et enfin que la pesanteur, la dureté, la vertu d'échauffer, d'attirer, de purger, et toutes les autres qualités que nous remarquons dans les corps, consistent seulement dans le mouvement ou dans sa privation, et dans la configuration et arrangement des parties.

Toutes ces opinions étant fort différentes de celles que j'avais eues auparavant touchant les mêmes choses, je commençai ensuite à considérer pourquoi j'en avais eu

d'autres ci-devant, et je trouvai que la principale raison était que, dès ma jeunesse, j'avais fait plusieurs jugements touchant les choses naturelles (comme celles qui devaient beaucoup contribuer à la conservation de ma vie, dans laquelle je ne faisais que d'entrer), et que j'avais toujours retenu depuis les mêmes opinions que j'en avais eues autrefois. Et parce que mon esprit ne se servait pas bien en ce bas âge des organes du corps, et qu'y étant trop attaché, il ne pensait rien sans eux, aussi n'apercevait-il que confusément toutes choses. Et quoiqu'il eût connaissance de sa propre nature et qu'il n'eût pas moins en soi l'idée de la pensée que celle de l'étendue, néanmoins, parce qu'il ne concevait rien de purement intellectuel qu'il n'imaginât aussi en même temps quelque chose de corporel, il prenait l'un et l'autre pour une même chose, et rapportait au corps toutes les notions qu'il avait des choses intellectuelles. Et parce que je ne m'étais jamais depuis délivré de ces préjugés, il n'y avait rien que je connusse assez distinctement, et que je ne supposasse être corporel....

Après que j'eus considéré toutes ces choses et que j'eus soigneusement distingué l'idée de l'esprit humain des idées du corps et du mouvement corporel, et que je me fus aperçu que toutes les autres idées que j'avais eues auparavant, soit des qualités réelles, soit des formes substantielles, avaient été par moi composées ou forgées par mon esprit, je n'eus pas beaucoup de peine à me défaire de tous les doutes qui sont ici proposés.

Car, premièrement, je ne doutai plus que je n'eusse une claire idée de mon propre esprit, duquel je ne pouvais pas nier que je n'eusse connaissance, puisqu'il m'était si présent et si conjoint. Je ne mis plus aussi en doute que cette idée ne fût entièrement différente de celles de toutes les autres choses, et qu'elle n'eût rien en soi de ce qui appartient au corps, parce qu'ayant recherché très-soigneusement les vraies idées des autres choses, et pensant même les connaître toutes en général, je ne trouvais rien en elles qui ne fût en tout différent de l'idée de mon esprit. Et je voyais qu'il y avait une bien plus grande différence entre ces choses (qui, quoiqu'elles fussent tout à la fois en ma pensée, me paraissaient néanmoins distinctes, et différentes comme sont l'esprit et le corps), qu'entre celles dont nous pouvons, à la vérité, avoir des pensées séparées, en nous arrêtant à l'une sans penser à l'autre, mais qui ne sont jamais ensemble en notre esprit, sans que nous ne voyions qu'elles ne peuvent pas subsister séparément. Ainsi, par exemple, l'immensité de Dieu peut bien être conçue, sans que nous pensions à sa justice; mais on ne peut pas les avoir toutes deux présentes à son esprit, et croire que Dieu puisse être immense, sans être juste. Et l'on peut aussi fort bien connaître l'existence de Dieu, sans que l'on sache rien des personnes de la très-sainte Trinité (qu'aucun esprit ne saurait bien entendre, s'il n'est éclairé des lumières

de la foi), mais lorsqu'elles sont une fois bien entendues, je nie qu'on puisse concevoir entre elles aucune distinction réelle à raison de l'essence divine, quoique cela se puisse à raison des relations.

Enfin, je n'appréhendai plus de m'être peut-être laissé surprendre et prévenir par mon analyse, lorsque voyant qu'il y a des corps qui ne pensent point, ou plutôt conçus très-clairement que certains corps peuvent être sans la pensée, j'ai mieux aimé dire que la pensée n'appartient point à la nature du corps, que de conclure qu'elle en est un mode, sur ce que j'en voyais d'autres (savoir ceux des hommes) qui pensent: car, à dire vrai, je n'ai jamais vu ni compris que les corps humains eussent des pensées, mais seulement que ce sont les mêmes hommes qui pensent, et qui ont des corps. Et j'ai reconnu que cela se fait par la composition et l'assemblage de la substance qui pense, avec la corporelle, parce que, considérant séparément la nature de la substance qui pense, je n'ai rien remarqué en elle qui pût appartenir au corps, et que je n'ai rien trouvé dans la nature du corps, considérée toute seule, qui pût appartenir à la pensée. Mais au contraire, examinant tous les modes tant du corps que de l'esprit, je n'en ai pas remarqué un, dont le concept ne dépendît entièrement du concept même de la chose dont il est le mode. Aussi de ce que nous voyons souvent deux choses jointes ensemble, on ne peut pas pour cela inférer qu'elles ne sont qu'une même chose; mais de ce que nous voyons quelquefois l'une de ces choses sans l'autre, on peut fort bien conclure qu'elles sont diverses.

Et il ne faut pas que la puissance de Dieu nous empêche de tirer cette conséquence: car il n'y a pas moins de répugnance à penser que des choses que nous concevons clairement et distinctement, comme deux choses diverses, soient faites une même chose en essence, et sans aucune composition, que de penser qu'on puisse séparer ce qui n'est aucunement distinct. Et par conséquent, si Dieu a mis en certains corps la faculté de penser (comme en effet il l'a mise en ceux des hommes), il peut, quand il voudra, l'en séparer; et ainsi elle ne laisse pas d'être réellement distincte de ces corps.

VI. — *Défense de l'immatérialité de l'âme contre diverses objections (Médit., Rép. aux sixièmes object., page 525).*

On m'objecte que lorsque je dis: *Je pense, donc je suis*, on pourrait me répondre: Vous vous trompez, vous ne pensez pas, vous êtes seulement mu, et vous n'êtes autre chose qu'un mouvement corporel, personne n'ayant encore pu jusqu'ici comprendre le raisonnement par lequel vous prétendez avoir démontré qu'il n'y a point de mouvement corporel qui puisse légitimement être appelé du nom de pensée.

Je réponds qu'il est absolument impossible que celui qui, d'un côté, sait qu'il pense, et qui d'ailleurs connaît ce que c'est que d'être

mû, prisse jamais croire qu'il se trompe, et qu'en effet il ne pense point, mais qu'il est seulement mû : car ayant une idée ou une notion tout autre de la pensée que du mouvement corporel, il faut nécessairement qu'il conçoive l'un comme différent de l'autre ; quoique pour s'être trop accoutumé à attribuer à un même sujet plusieurs propriétés différentes, et qui n'ont entre elles aucune affinité, il puisse se faire qu'il révoque en doute, ou même qu'il assure, que c'est en lui la même chose qui pense et qui est mue. Or il faut remarquer que les choses dont nous avons différentes idées peuvent être prises en deux façons pour une seule et même chose, c'est-à-dire ou en unité et identité de nature ou seulement en unité de composition. Ainsi, par exemple, il est bien vrai que l'idée de la figure n'est pas la même que celle du mouvement ; que l'action par laquelle j'entends est conçue sous une autre idée que celle par laquelle je veux ; que la chair et les os présentent des idées différentes ; et que l'idée de la pensée est toute autre que celle de l'étendue. Et néanmoins nous concevons fort bien que la même substance, à qui la figure convient, est aussi capable de mouvement, de sorte qu'être figuré et être mobile, n'est qu'une même chose en unité de nature ; comme aussi ce n'est qu'une même chose en unité de nature, de vouloir et d'entendre ; mais il n'en est pas ainsi de la substance que nous considérons sous la forme d'un os, et de celle que nous considérons sous la forme de chair ; ce qui fait que nous ne pouvons pas les prendre pour une même chose en unité de nature, mais seulement en unité de composition, en tant que c'est un même animal qui a de la chair et des os.

Maintenant la question est de savoir si nous concevons que la chose qui pense, et celle qui est étendue, soient une même chose en unité de nature ; en sorte que nous trouvions qu'entre la pensée et l'étendue, il y ait une connexion et affinité pareille à celle que nous remarquons entre le mouvement et la figure, l'action de l'entendement et celle de la volonté ; ou plutôt si elles ne sont pas appelées une en unité de composition, en tant qu'elles se rencontrent toutes deux dans un même animal homme, comme des os et de la chair dans un même animal ; et pour moi c'est là mon sentiment : car la distinction ou diversité que je remarque entre la nature d'une chose étendue et celle d'une chose qui pense, ne me paraît pas moindre que celle qui est entre des os et de la chair.

Mais parce qu'en cet endroit on se sert d'autorités pour me combattre, je me trouve obligé, pour empêcher qu'elles ne portent aucun préjudice à la vérité, de répondre à ce qu'on m'objecte, (*que personne n'a encore pu comprendre ma démonstration*) que quoiqu'il y en ait fort peu qui l'aient soigneusement examinée, il s'en trouve néanmoins quelques-uns qui sont persuadés qu'ils l'entendent, et qui s'en tiennent entièrement convaincus. Et comme on doit ajouter plus de foi à un seul témoin qui, après avoir

voyagé en Amérique, nous dit qu'il a vu des Antipodes, qu'à mille autres qui ont nié ci-devant qu'il y en eût, sans en avoir d'autre raison, sinon qu'ils ne le savaient pas ; de même ceux qui pèsent comme il faut la valeur des raisons, doivent faire plus d'état de l'autorité d'un seul homme qui dit entendre fort bien une démonstration, que de celle de mille autres qui disent sans raison qu'elle n'a pu encore être comprise de personne : car quoiqu'ils ne l'entendent point, cela ne fait pas que d'autres ne la puissent entendre ; et parce qu'en inférant l'un de l'autre, ils font voir qu'ils ne sont pas exacts dans leurs raisonnements, il semble que leur autorité ne doive pas être beaucoup considérée.

Enfin, à la question qu'on me propose en cet endroit, savoir *si j'ai tellement coupé et divisé par le moyen de mon analyse tous les mouvements de ma matière subtile ; que non seulement je sois assuré, mais même que je puisse faire connaître à des personnes très-attentives, et qui pensent être assez clairvoyantes, qu'il y a de la répugnance que nos pensées soient répandues dans des mouvements corporels, c'est-à-dire que nos pensées ne soient autre chose que des mouvements corporels ; je réponds que pour mon particulier j'en suis très-certain, mais que je ne me promets pas pour cela de le pouvoir persuader aux autres, quelque attention qu'ils y apportent, et quelque capacité qu'ils pensent avoir, au moins tandis qu'ils n'appliqueront leur esprit qu'aux choses qui sont seulement imaginables, et non point à celles qui sont purement intelligibles ; comme il est aisé de voir que sont ceux qui se sont imaginés que la distinction ou la différence qui est entre la pensée et le mouvement, se doit connaître par la dissection de quelque matière subtile : car cette différence ne peut être connue, que de ce que l'idée d'une chose qui pense, et celle d'une chose étendue ou mobile, sont entièrement diverses, et mutuellement indépendantes l'une de l'autre ; et qu'il répugne que des choses que nous concevons clairement et distinctement être diverses et indépendantes, ne puissent pas être séparées, au moins par la toute-puissance de Dieu : de sorte que, tout autant de fois que nous les rencontrons ensemble dans un même sujet, comme la pensée et le mouvement corporel dans un même homme, nous ne devons pas pour cela estimer qu'elles soient une même chose en unité de nature, mais seulement en unité de composition.*

On m'objecte encore que quelques pères de l'Eglise ont cru avec les platoniciens que les anges étaient corporels ; d'où vient que le concile de Latran a défini qu'on pouvait les peindre ; et qu'ils ont eu la même pensée de l'âme raisonnable, que quelques-uns d'entre eux ont soutenu venir de père à fils ; et néanmoins ils ont tous dit que les anges et les âmes pensaient.... Les singes, les chiens et les autres animaux n'ont-ils pas aussi des pensées (*page 512*) ?

Je réponds que ce qu'on rapporte des pla-

toniciens et de leurs sectateurs est aujourd'hui tellement rejeté par toute l'Église catholique et communément par tous les philosophes, qu'on ne doit plus s'y arrêter. Il est bien vrai que le concile de Latran a défini qu'on pouvait peindre les anges, mais il n'a pas conclu pour cela qu'ils fussent corporels. Et quand en effet on les croirait être tels, on n'aurait pas raison pour cela de penser que leurs esprits fussent plus inséparables de leurs corps que ceux des hommes; et quand on voudrait aussi feindre que l'âme humaine viendrait de père à fils, on ne pourrait pas pour cela conclure qu'elle fût corporelle; mais seulement que comme nos corps prennent leur naissance de ceux de nos parents, de même que nos âmes procéderaient de leurs âmes. Pour ce qui est des chiens et des singes, quand je leur attribuerai la pensée, il ne s'en suivrait pas de là que l'âme humaine n'est point distincte du corps, mais plutôt que, dans les autres animaux, les esprits et les corps sont aussi distingués; ce que les mêmes platoniciens, dont on nous vanfait, il n'y a qu'un moment, l'autorité, ont cru, avec Pythagore, ainsi que leur métempsychose le fait assez connaître.

VII. — Réponses de Descartes aux objections de Gassendi contre la simplicité de l'âme.

(Méditat. Rép. aux cinquièmes objections.)

M. Gassendi me demande de quel corps j'entends parler, quand je prouve qu'il y a une distinction entre l'âme de l'homme et son corps : si c'est du corps grossier composé de membres, ou du corps plus subtil et plus délié répandu dans le corps épais et massif, ou résidant seulement dans quelques-unes de ses parties, qui est peut-être moi-même.

A quoi je réponds que mon dessein a été d'exclure de mon essence toute espèce de corps, quelque petit et subtil qu'il puisse être, et que mes preuves se rapportent au corps subtil et imperceptible, aussi bien qu'à celui qui est plus grossier et palpable (page 493).

Il demande comment j'estime que l'idée du corps, qui est étendue, peut-être reçue en moi, c'est-à-dire dans une substance qui n'est point étendue. Car, ou cette idée, dit-il, procède du corps, et pour lors il est certain qu'elle est corporelle et qu'elle a ses parties les unes hors des autres, et par conséquent qu'elle est étendue, ou bien elle vient d'ailleurs et se fait sentir par une autre voie; cependant, parce qu'il est toujours nécessaire qu'elle représente le corps qui est étendu, il faut aussi qu'elle ait des parties, et ainsi qu'elle soit étendue : autrement si elle n'a point de parties, comment en pourra-t-elle représenter? si elle n'a point d'étendue, comment pourra-t-elle représenter une chose qui en a? si elle est sans figure, comment fera-t-elle sentir une chose figurée? si elle n'a point de situation, comment nous fera-t-elle concevoir une chose qui a des parties les unes hautes, les autres basses, les unes à droite, les autres à gauche, les unes devant,

les autres derrière, les unes courbées, les autres droites? Si elle est sans variété, comment représentera-t-elle la variété des couleurs, etc. Donc l'idée du corps n'est pas tout à fait sans étendue; mais si elle en a, et que vous n'en ayez point, comment est-ce que vous la pourrez recevoir? comment pourrez-vous vous l'ajuster et appliquer? comment vous en servirez-vous? et comment enfin la sentirez-vous peu à peu s'effacer et s'évanouir (page 433).

Je réponds (p. 494) que la conception ou intellection des choses, soit corporelles, soit spirituelles, se fait sans aucune image ou espèce corporelle; que quand j'ai prouvé que l'esprit n'était pas étendu, je n'ai point prétendu expliquer par là quel il était, et faire connaître sa nature....; (p. 495) que, quoique l'esprit soit uni à tout le corps, il ne sentait pas qu'il soit étendu par tout le corps, parce que le propre de l'esprit n'est pas d'être étendu, mais de penser; enfin, qu'il n'est pas nécessaire que l'esprit soit de l'ordre et de la nature du corps, pour avoir la force ou la vertu de mouvoir le corps (page 496.)

Vous me faites plusieurs observations sur l'union de l'âme avec le corps, qui tendent à prouver qu'elle est étendue : ce sont des doutes qui vous paraissent suivre de mes conclusions, mais qui, dans le vrai, ne vous viennent dans l'esprit que parce que vous voulez soumettre à l'examen de l'imagination, des choses qui, de leur nature, ne sont point sujettes à sa juridiction. Ainsi, quand vous voulez comparer ici le mélange qui se fait du corps et de l'esprit, avec celui de deux corps mêlés ensemble, il me suffit de répondre qu'on ne doit faire entre ces choses aucune comparaison, parce qu'elles sont de deux genres totalement différents; et qu'il ne faut pas s'imaginer que l'espritait des parties quoiqu'il conçoive des parties dans le corps : car qui vous a appris que tout ce que l'esprit conçoit, doive être réellement en lui? Certainement, si cela était, lorsqu'il conçoit la grandeur de l'univers, il aurait aussi en lui cette grandeur; et ainsi il ne serait pas seulement étendu, mais il serait même plus grand que tout le monde...

Dans les instances que vous avez faites contre mes réponses, vous m'objectez surtout que, quoique je ne trouve pas d'étendue dans ma pensée, il ne s'ensuit pas qu'elle ne soit point étendue, parce que ma pensée n'est pas la règle de la vérité des choses; qu'il se peut faire que la distinction que je trouve par ma pensée, entre la pensée et le corps, soit fautive (page 503.) Mais il faut particulièrement ici remarquer l'équivoque qui est en ces mots, *ma pensée n'est pas la règle de la vérité des choses* : car si vous voulez dire que ma pensée ne doit pas être la règle des autres, pour les obliger à croire une chose à cause que je la pense vraie, j'en suis entièrement d'accord. Loin d'avoir jamais voulu obliger personne à suivre mon autorité, au contraire, j'ai averti en divers lieux qu'on ne se devait laisser persuader que par la seule évidence des raisons. De plus, si on

prend indifféremment le mot de pensée pour toute sorte d'opérations de l'âme, il est certain qu'on peut avoir plusieurs pensées, dont on ne doit rien inférer touchant la vérité des choses qui sont hors de nous ; mais aussi cela ne vient point à propos en cet endroit, où il n'est question que des pensées qui sont des perceptions claires et distinctes et des jugements que chacun doit faire à part soi, en suite de ces perceptions. C'est pourquoi je dis que la pensée d'un chacun, c'est-à-dire la perception ou connaissance qu'il a d'une chose, doit être pour lui la règle de la vérité de cette chose, c'est-à-dire que tous les jugements qu'il en fait doivent être conformes à cette perception, pour être bons ; même touchant les vérités de la foi, nous devons apercevoir quelque raison qui nous persuade quelles ont été révélées de Dieu, avant que de nous déterminer à les croire ; et quoique les ignorants fassent bien de suivre le jugement des plus capables touchant les choses difficiles à connaître, il faut néanmoins que ce soit leur perception qui leur enseigne qu'ils sont ignorants, et que ceux dont ils veulent suivre les jugements ne le sont peut-être pas autant : autrement, ils feraient mal de les suivre, et ils agiraient plutôt en automates, ou en bêtes, qu'en homme (page 504).

J'oubliais de remarquer que vous avancez hardiment et sans aucune preuve que l'esprit croît et s'affaiblit avec le corps ; mais de ce que l'esprit n'agit pas si parfaitement dans le corps d'un enfant que dans celui d'un homme parfait, et de ce que souvent ses actions peuvent être empêchées par le vin et par d'autres choses corporelles, il s'ensuit seulement que, tandis qu'il est uni au corps, il s'en sert comme d'un instrument pour faire ces sortes d'opérations qui l'occupent ordinairement, mais non pas que le corps le rende plus ou moins parfait qu'il est en soi : et la conséquence que vous tirez de là n'est pas meilleure, que si, de ce qu'un artisan ne travaille pas bien, toutes les fois qu'il se sert d'un mauvais outil, vous infériez qu'il emprunte son adresse et la science de son art, de la bonté de son instrument.....

Quelle que soit l'union de l'esprit et du corps, j'ai souvent fait voir dans mes méditations, que l'esprit peut agir indépendamment du cerveau : car il est certain qu'il est de nul usage lorsqu'il s'agit de former des actes d'une pure intellection, mais seulement quand il est question de sentir ou d'imaginer quelque chose ; et quoique, lorsque le sentiment ou l'imagination est fortement agitée (comme il arrive quand le cerveau est troublé), l'esprit ne puisse pas facilement s'appliquer à concevoir d'autres choses, nous expérimentons néanmoins que, lorsque notre imagination n'est pas si fortement émue, nous ne laissons pas souvent de concevoir quelque chose d'entièrement différent de ce que nous imaginons ; comme lorsque, au milieu de nos songes, nous apercevons que nous rêvons : car alors nos rêves sont bien un effet de notre imagination, mais il n'appartient qu'à l'enten-

dement seul de nous faire apercevoir de nos rêveries. (Page 454, 460.) (1)

VIII. — *Méthode qu'a suivie Descartes pour prouver l'immortalité de l'âme.*

(Abrégé des méditations.)

Pour prouver l'immortalité de l'âme, j'ai

(1) Descartes termine ainsi sa réponse aux objections de Gassendi, qui dans l'ordre suivi dans les méditations, sont les cinquièmes : *Jusqu'ici l'esprit s'est entretenu avec la chair*, etc. Pour entendre cette phrase, il faut savoir que Gassendi, dans le cours de ses objections, adressant la parole à Descartes, l'appelle souvent, *ô esprit!* Descartes, qui ne trouvait pas apparemment la plaisanterie fort bonne, lui répond, *ô chair!*

Il paraît par la lettre LV du second tome (p. 298), que Gassendi avait été un peu affecté de la réponse de Descartes. « Il me semble, dit Descartes au P. Merseme, que M. Gassendi serait fort injuste s'il s'offensait de la réponse que je lui ai faite : car j'ai eu soin de ne lui rendre que la pareille, tant à ses compliments qu'à ses attaques, nonobstant que j'ai toujours ouï dire que le premier coup en vaut deux ; en sorte que, bien que je lui eusse rendu le double, je ne l'aurais pas justement payé. Mais peut-être il est touché de mes réponses, parce qu'il y reconnoît la vérité ; et moi je ne l'ai point été de ses objections, par une raison toute contraire. »

Dans le vrai, quoique Descartes et Gassendi débattent dans leurs écrits avec beaucoup d'honnêteté et les terminent de même, on y aperçoit cependant un fond d'aigreur réciproque. Et il est encore très-vrai que Gassendi paraît combattre les arguments de Descartes avec une sorte d'animosité ; qu'il emploie, à faire valoir les objections des athées et des matérialistes, toute la subtilité et toute la force de son esprit, et que jamais la cause de ceux-ci n'a été plus vigoureusement défendue.

M. Arnauld, qui avait, immédiatement avant Gassendi, proposé ses objections à Descartes, s'en était bien aperçu, et en était mécontent, jusqu'au point de suspecter la religion de ce philosophe. Il s'en explique plus d'une fois dans ses écrits, et particulièrement dans sa Lettre CCCCLVIII, à M. du Vaucel : « Ce que je vous ai marqué de la doctrine de M. Descartes, me paraît fort solide. Ceux qui ont contesté ce qu'il a dit de la distinction de l'âme et du corps, étaient entêtés de la philosophie d'Epicure, et n'avaient guère de religion. Je sais bien ce que je vous dis. »

Il existe une vie de Gassendi, imprimée à Paris en 1731, et dont il paraît, par le privilège, que l'auteur est un M. de Warde. Le père Bougerel y a joint une espèce d'approbation, dans laquelle il cherche à justifier Gassendi de l'imputation qui lui est faite par T. Arnauld ; et il remarque avec sagesse que, dans sa philosophie, ouvrage postérieur aux instances, Gassendi a prouvé de la manière la plus claire et la plus précise l'immortalité de l'âme.

Dans une lettre critique et historique, adressée à l'auteur de la vie de Gassendi, on assure (p. 66) que M. Gassendi ne faisait aucun cas de ses instances ; qu'il a avoué plusieurs fois à François Henri, que cette production était de tous ses écrits le plus faible et le plus médiocre. « En effet, dit-il, s'il eût été moins doux et moins complaisant, elle n'aurait jamais vu le jour. Mais ses amis le contraignirent à l'envoyer à Descartes, et le violentèrent encore plus pour la faire imprimer. »

Nous ignorons quel est ce M. François Henri dont parle l'auteur de la lettre. Il paraît avoir écrit en latin des mémoires sur Gassendi, que cite l'auteur de cette lettre.

cru devoir suivre un ordre semblable à celui dont se servent les géomètres, qui est d'avancer premièrement toutes les choses dont dépend la proposition qu'on cherche, avant d'en rien conclure.

Or, la première et principale chose qui est requise pour bien connaître l'immortalité de l'âme, est de former une conception de l'âme claire et nette et entièrement distincte de toutes les conceptions que l'on peut avoir du corps ; c'est ce qui a été fait dans ma seconde méditation. Il est nécessaire outre cela de savoir que toutes les choses que nous concevons clairement et distinctement sont vraies, de la façon que nous les concevons : ce qui n'a pu être prouvé avant la quatrième méditation. De plus, il faut avoir une conception distincte de la nature corporelle, et cette conception se forme, partie dans la seconde, et partie dans la cinquième et sixième méditation. Enfin on doit conclure de tout cela que les choses que l'on conçoit clairement et distinctement être des substances diverses, ainsi que l'on conçoit l'esprit et le corps, sont en effet des substances réellement distinctes les unes des autres ; et c'est ce que l'on conclut dans la sixième méditation. Ce qui se confirme en ce que nous ne concevons aucun corps que comme divisible ; au lieu que l'esprit ou l'âme de l'homme ne peut se concevoir que comme indivisible. En effet, nous ne saurions concevoir la moitié d'aucune âme, comme nous pouvons concevoir la moitié du plus petit de tous les corps : par là on reconnaît que leurs natures ne sont pas seulement diverses, mais qu'elles sont même, en quelque façon, contraires. Or cela suffit pour montrer assez clairement que de la corruption du corps ne s'ensuit pas la mort de l'âme, et ainsi pour donner aux hommes l'espérance d'une seconde vie après la mort.

On ne conteste point que généralement toutes les substances, c'est-à-dire toutes les choses qui ne peuvent exister sans être créées de Dieu, sont de leur nature incorruptibles et ne peuvent jamais cesser d'être, si Dieu lui-même, en leur refusant son concours, ne les réduit au néant, et que le corps pris en général est une substance, et par conséquent ne périt point ; mais le corps humain, en tant qu'il diffère des autres corps, n'est composé que d'une certaine configuration de membres et d'autres semblables accidents, tandis que l'âme humaine n'est point ainsi composée d'accidents, mais est une pure substance : car, quoique tous ses accidents se changent ; quoique, par exemple, elle conçoive de certaines choses, qu'elle en veuille d'autres et qu'elle en sente d'autres, etc., l'âme pourtant ne devient point autre ; au lieu que le corps humain devient une autre chose, de cela seul que la figure de quelques-unes de ses parties se trouvent changées ; d'où il s'ensuit que le corps humain peut bien facilement périr, mais que l'esprit ou l'âme de l'homme (ce que je ne distingue point) est immortel de sa nature.

IX. — *La croyance de l'immortalité de l'âme ne peut pas autoriser le suicide.*

(Tome prem., Lett. VIII.)

La connaissance de l'immortalité de l'âme et de la félicité dont elle sera capable après cette vie pourrait donner sujet d'en sortir à ceux qui s'y ennuiant, s'ils étaient assurés qu'ils jouiraient ensuite de cette félicité ; mais aucune raison ne les en assure ; et il n'y a que la fausse philosophie d'Hégésias, dont le livre fut défendu par Ptolomée, parce que plusieurs s'étaient tués après l'avoir lu, qui tâche de persuader que cette vie est mauvaise. La vraie enseigne, tout au contraire, que, même parmi les plus tristes accidents et les plus pressantes douleurs, on y peut toujours être content, pourvu qu'on sache user de sa raison.

X. — *La simplicité de l'âme, considérée seule, n'emporte pas la certitude absolue de son immortalité.*

(Médit. Rép. aux secondes objections, p. 174.)

Le père Mersenne m'a fait observer, que, de la distinction de l'âme d'avec le corps, il ne s'ensuit pas qu'elle soit immortelle, parce que, nonobstant cela, on peut dire que Dieu l'a faite d'une telle nature, que sa durée finit avec celle de la vie du corps. Je confesse que je n'ai rien à lui répondre : car je n'ai pas assez de présomption pour entreprendre de déterminer, par la force du raisonnement humain, une chose qui ne dépend que de la pure volonté de Dieu.

La connaissance naturelle nous apprend que l'esprit est différent du corps, et qu'il est une substance ; et aussi que le corps humain, en tant qu'il diffère des autres corps, est seulement composé d'une certaine configuration de membres et autres semblables accidents ; et enfin que la mort du corps dépend seulement de quelque division ou changement de figure. Or nous n'avons aucun argument ni aucun exemple qui nous persuade que la mort, ou l'anéantissement d'une substance telle que l'esprit, doive suivre d'une cause si légère, comme est un changement de figure, qui n'est autre chose qu'un mode, et encore un mode non de l'esprit, mais du corps, qui est réellement distincte de l'esprit. Et même nous n'avons aucun argument ni exemple qui nous puisse persuader qu'il y a des substances qui sont sujettes à être anéanties : ce qui suffit pour conclure que l'esprit, ou l'âme de l'homme (autant que cela peut être connu par la philosophie naturelle) est immortel.

Mais si on demande, si Dieu, par son absolue puissance, n'a point peut-être déterminé que les âmes des hommes cessent d'être, au même temps que les corps auxquels elles sont unies sont détruits ; c'est à Dieu seul d'en répondre. Et puisqu'il nous a maintenant révélé que cela n'arrivera point, il ne

nous doit plus rester touchant cela aucun doute (1).

(1) Il est bien vrai qu'on ne peut pas démontrer rigoureusement, par les seules lumières de la raison, que toutes les âmes subsisteront éternellement après la mort; mais on peut démontrer qu'en général elles survivront aux corps, et qu'il y aura pour elles une autre vie; car Dieu, souverainement juste et souverainement sage, doit mettre une différence entre ceux qui auront constamment observé ses commandements pendant leur vie, et ceux qui les auront constamment violés, entre ceux qui auront prolongé leurs jours à la faveur des crimes, et ceux qui les auront terminés plus tôt, parce qu'ils ont refusé d'en commettre.

Nous convenons bien qu'en général les observateurs fidèles de la loi divine sont plus heureux, même dans cette vie, que ses transgresseurs; mais cela n'arrive pas toujours, et avec les proportions convenables. Un homme périt dans de cruels tourments, parce qu'il a refusé de rendre un faux témoignage: la paix qu'il éprouve dans sa conscience forme-t-elle pour lui un dédommagement suffisant de la perte de sa vie et de tout ce qu'il possédait dans ce monde? Donc, s'il n'existait point une autre vie, Dieu ne serait pas juste, et il n'y aurait point en ce monde de motif toujours suffisant pour faire le bien et s'abstenir du mal.

Si on prend la peine d'approfondir la pensée de Descartes, on verra qu'il a été bien éloigné d'insinuer le contraire.

DIVERS SUJETS RELIGIEUX.

I.— *Différence entre les vérités acquises et les vérités révélées. Abus qu'on peut faire des vérités révélées.*

(Tome II, Lett. c.)

Il y a cette grande différence entre les vérités acquises et les révélées, que la connaissance de celles-ci ne dépendant que de la grâce, (laquelle Dieu ne refuse à personne, quoiqu'elle ne soit pas efficace en tous) les plus idiots et les plus simples y peuvent aussi bien réussir que les plus subtils; au lieu que, sans avoir plus d'esprit que le commun, on ne doit pas espérer de rien faire d'extraordinaire dans les sciences humaines. Et enfin, quoique nous soyons obligés à prendre garde à ce que nos raisonnements ne nous persuadent aucune chose qui soit contraire à ce que Dieu a voulu que nous crussions, je crois néanmoins que c'est appliquer l'Écriture sainte à une fin pour laquelle Dieu ne l'a point donnée, et par conséquent en abuser, que d'en vouloir tirer la connaissance des vérités qui n'appartiennent qu'aux sciences humaines et qui ne servent point à notre salut.

II.— *La foi chrétienne, qui est obscure dans son objet, est claire dans son motif.*

(Médit. Rép. aux secondes object., p. 168.)

Quoiqu'on dise que la foi a pour objet des choses obscures, néanmoins ce pourquo nous les croyons n'est pas obscur, mais il est plus clair qu'aucune lumière naturelle. Il faut ici distinguer entre la matière ou la chose à laquelle nous donnons notre créance, et la raison formelle qui meut notre volonté à la donner: car c'est dans cette seule raison formelle que nous voulons qu'il y ait de la clarté et de l'évidence. Et quant à la matière, personne n'a jamais nié qu'elle peut être obscure, et l'obscurité même; car quand je juge que l'obscurité doit être ôtée de nos pensées pour leur pouvoir donner notre consentement sans aucun danger de faillir, c'est l'obscurité même qui me sert de matière pour former un jugement clair et distinct.

Outre cela, il faut remarquer que la clarté,

ou l'évidence par laquelle notre volonté peut être excitée à croire, est de deux sortes: l'une qui part de la lumière naturelle, et l'autre qui vient de la grâce divine.

Or, quoiqu'on dise ordinairement que la foi est des choses obscures, cependant cela s'entend seulement de sa matière, non point de la raison formelle pour laquelle nous croyons; au contraire, cette raison formelle consiste en une certaine lumière intérieure, dont Dieu nous ayant surnaturellement éclairés, nous avons une confiance certaine que les choses qui nous sont proposées à croire ont été révélées par lui, et qu'il est entièrement impossible qu'il soit menteur et qu'il nous trompe; ce qui est plus assuré que toute autre lumière naturelle, et souvent même plus évident, à cause de la lumière de la grâce.

Et certes, les Turcs et les autres infidèles, lorsqu'ils n'embrassent point la religion chrétienne, ne pèchent pas pour ne vouloir point ajouter foi aux choses obscures, comme étant obscures; mais ils pèchent, ou parce qu'ils résistent à la grâce divine qui les avertit intérieurement, ou parce que pèchant en d'autres points, ils se rendent indignes de cette grâce; et je dirai hardiment qu'un infidèle qui, destitué de toute grâce surnaturelle et ignorant tout à fait que les choses que nous autres chrétiens croyons ont été révélées de Dieu, néanmoins attiré par quelques faux raisonnements, se porterait à croire ces mêmes choses qui lui seraient obscures, ne serait pas pour cela fidèle, mais plutôt il pècherait, en ce qu'il ne se servirait pas comme il faut de sa raison.

Et je ne pense pas que jamais aucun théologien orthodoxe ait eu d'autres sentiments touchant cela; et ceux aussi qui liront mes méditations, n'auront pas sujet de croire que je n'aie point reconnu cette lumière surnaturelle, puisque dans la quatrième, où j'ai soigneusement recherché la cause de l'erreur ou fausseté, j'ai dit, en paroles expresses, *qu'elle dispose l'intérieur de notre pensée à vouloir, et que néanmoins elle ne diminue point la liberté.*

III. — *Office de la raison à l'égard de diverses vérités révélées.*

(Tom. I, Lett. XCIX.)

Il est des choses qui ne sont crues que par la foi, comme sont celles qui regardent le mystère de l'Incarnation, de la Trinité, et semblables. Il en est d'autres qui, quoiqu'elles appartiennent à la foi, peuvent néanmoins être discutées et prouvées par la raison naturelle, entre lesquelles les théologiens ont coutume de mettre l'existence de Dieu et la distinction de l'âme humaine d'avec le corps. Enfin, il en est d'autres qui n'appartiennent en aucune façon à la foi, mais qui sont seulement soumises à la recherche du raisonnement humain, comme la quadrature du cercle, la pierre philosophale et autres semblables. Et comme ceux-là abusent des paroles de la sainte Ecriture, qui, par quelque mauvaise explication qu'ils leur donnent, croient en pouvoir déduire ces dernières; de même aussi ceux-là dérogent à son autorité qui entreprennent de démontrer les premières par des arguments tirés de la seule philosophie. Cependant tous les théologiens soutiennent que l'on peut entreprendre de montrer que celles-là même ne répugnent point à la lumière de la raison, et c'est en cela qu'ils mettent leur principale étude; mais pour les secondes, ils estiment qu'elles ne répugnent point à la lumière naturelle même, et ils exhortent et encourageant les philosophes, à faire tous leurs efforts pour tâcher de les démontrer par des moyens humains, c'est-à-dire tirés des seules lumières de la raison. Mais je n'ai encore vu personne qui assurât qu'il ne répugne point à la nature des choses qu'une chose soit autrement que la sainte Ecriture nous enseigne qu'elle est, à moins qu'il ne voulût montrer indirectement qu'il ajoute peu de foi à cette Ecriture; car, comme nous avons été précédemment hommes avant d'être faits chrétiens, il n'est pas croyable que quelqu'un embrasse sérieusement et tout de bon des opinions qu'il juge contraires à la raison qui le fait homme, pour s'attacher à la foi par laquelle il est chrétien.

IV. — *Conformité de la philosophie de Descartes avec la foi.*

(T. II, lett. LXXXIII. Médit. Lett. au père Dinet, p. 577, 597.)

La principale raison qui fait que vos confrères (il écrit à un jésuite) rejettent fort soigneusement toutes sortes de nouveautés en matière de philosophie, est la crainte qu'ils ont qu'elles ne causent aussi quelque changement en la théologie; mais je veux ici particulièrement vous avertir qu'il n'y a rien du tout à craindre de ce côté là pour les miennes, et que j'ai sujet de rendre grâces à Dieu de ce que les opinions qui m'ont semblé les plus vraies dans la physique, par la considération des causes naturelles, ont toujours été celles qui s'accordent le mieux de toutes avec les mystères de la religion, comme j'es-

père le faire voir clairement dans les occasions (1).

(1) Descartes n'est entré dans aucun de ces ouvrages en preuve de cette conformité; mais M. de Cordemoy y a suppléé abondamment. Cet illustre savant, choisi par M. Bossuet pour concourir avec lui, sous le titre de lecteur, à l'éducation de M. le Dauphin, a écrit au célèbre P. Cossart, Jésuite, une très-longue lettre, dont l'objet est de montrer que ce que Descartes a écrit du système du monde, et de l'âme des bêtes, semble être tiré du premier chapitre de la Genèse. Nous invitons nos lecteurs à lire cette lettre vraiment intéressante; elle leur offrira plusieurs traits également honorables et au grand génie et à la profonde religion de Descartes. Il paraît dans toute sa conduite, dit M. de Cordemoy, qu'il n'aurait pas voulu, pour toute la science du monde, et pour toute la gloire qui en peut revenir, couvrir le hasard, je ne dis pas d'un anathème, mais de la moindre censure (Œuvres de Cordem., p. 101).

On pourrait objecter à Descartes, « que la conformation du monde, dans son système, différait en quelques points de la formation du monde dans le récit de Moïse. Moïse fait créer la terre, les eaux, les parties célestes, puis la lumière et le reste; en sorte que, quand le soleil a été formé, la terre était déjà enrichie de fruits et parée de fleurs; au lieu que M. Descartes fait le soleil cause non seulement des fruits et des fleurs, mais encore de l'assemblage de plusieurs parties assez intérieures de la terre. Il ne la fait même former que longtemps après le soleil, quoique l'Ecriture marque qu'elle a été formée auparavant. »

Voici la manière intéressante dont M. de Cordemoy répond à cette objection :

« Il faut prendre garde à deux choses. La première, que M. Descartes lui-même a dit que son hypothèse était fautive, en ce qu'il suppose que la formation de chacun de ces êtres s'est faite successivement, et qu'il assure que cette manière étant peu convenable à Dieu, il faut croire que sa toute-puissance a mis chaque chose dans l'état le plus parfait où elle pouvait être, dès le premier moment de sa production.

« La seconde, que M. Descartes n'a dû, comme philosophe, expliquer que la raison pour laquelle les choses se conservent comme elles sont, et les effets différents que nous admirons maintenant en la nature. Or, comme il est certain que les choses se conservent naturellement par le même moyen qui les a produites, il était nécessaire, pour éprouver si les lois qu'il suppose que la nature suit pour se conserver sont véritables, qu'il examinât si ces mêmes lois eussent pu la disposer comme elle est. Et trouvant que, selon l'histoire de Moïse même, quoique le soleil ait été formé depuis la terre, c'est néanmoins par le soleil que Dieu conserve la terre comme elle est maintenant, puisque sa chaleur est cause de toutes les productions et de tous les changements qui arrivent en elle; il fallait que M. Descartes montrât que ce même soleil aurait pu la mettre en l'état où nous la voyons, si Dieu ne l'y avait mise en un instant par sa toute-puissance.

« A la vérité, la manière dont M. Descartes décrit que le soleil a disposé la terre, est successive; et ce qu'il avoue, ainsi que je l'ai déjà remarqué, être peu convenable à Dieu quand il produit. Mais enfin comme ce que Dieu fait en conservant le monde, est successif, et qu'il le doit être, afin que chaque chose ait une certaine durée, il a été à propos que notre philosophe examinât si les principes qu'il établissait, pour rendre raison de la durée de tous les êtres naturels, auraient pu les produire par succession de temps; et qu'il a exécuté avec une justice qui me paraît incomparable. Ainsi, M. Des-

Une vérité ne peut jamais être contraire à une vérité. Ce serait donc une espèce d'impie d'appréhender que les vérités découvertes en philosophie, fussent contraires à celles de la foi. Or j'avance hardiment que notre religion ne nous enseigne rien qui ne puisse s'expliquer aussi facilement et même avec plus de facilité, suivant mes principes, que suivant ceux qui sont communément reçus; et il me semble en avoir déjà donné une assez belle preuve vers la fin de ma réponse aux quatrièmes objections, sur une question où l'on a ordinairement plus de peine à faire accorder la philosophie avec la théologie (*la transsubstantiation*). Je serais encore prêt à faire la même chose sur toutes les autres questions, s'il en était besoin...

Voëtius, théologien protestant, prétend, il est vrai, que de ma philosophie suivent quelques opinions contraires à la vraie théologie; c'est une accusation entièrement fautive et injurieuse. Je ne veux point me servir ici de cette exception, que je ne tiens point sa théologie pour vraie et orthodoxe; je n'ai jamais méprisé personne pour n'être pas de même sentiment que moi, principalement touchant les choses de la foi, parce que je sais que la foi est un don de Dieu; au contraire, je chéris et honore plusieurs théologiens et prédicateurs qui professent la même religion que lui. Mais puisque je ne traite dans ma philosophie que des choses qui sont connues clairement par la lumière naturelle, elles ne sauraient être contraires à la théologie de personne, à moins que cette théologie ne fût elle-même manifestement opposée à la lumière de la raison: ce que je sais que personne n'avouera de la théologie dont il fait profession.

« cartes n'a rien fait en cela qui soit contraire au dessein de Moïse.

« Ce prophète savait que c'est par le soleil que Dieu conserve la terre et les êtres naturels, du moins ceux qui sont les plus proches de nous. Mais de peur qu'on ne crût que cet astre fût la cause de tout, Moïse a voulu précisément que l'on sût que la lumière, qui est celle de toutes les créatures qui dépend le plus du soleil, a été faite avant lui: et cela était nécessaire, pour marquer à ceux qui sauraient ces merveilles, que Dieu les a toutes opérées par sa seule volonté, et que s'il les conserve maintenant avec une espèce de dépendance entre elles, néanmoins elles ne se doivent ni l'être, ni la conservation les unes aux autres, mais à Dieu seul.

« De son côté, M. Descartes, qui avait à expliquer cette correspondance, que Dieu a mise entre les êtres naturels, et qui devait rendre raison, par le soleil, de tout ce qui se fait dans la partie du monde qui nous est la plus connue, ne pouvait mieux nous faire entendre combien le soleil est bien disposé par la première puissance à entretenir l'état naturel de tout ce que nous voyons, qu'en montrant que, suivant cette même disposition, le soleil aurait pu mettre, par succession de temps, notre monde en l'état où il est, s'il n'avait été plus à propos de former toutes les créatures dans un ordre contraire à celui qu'exigeait la dépendance qui est maintenant entre elles, et de former chacune des êtres d'une manière qui fit connaître que, comme l'auteur du monde n'avait eu besoin de rien pour tout faire, il n'avait pas besoin de temps pour produire aucune des choses que nous admirons. »

V. — De l'éternité des peines.

(Tome I, Lett. cx.)

On m'a proposé de traiter la question si la bonté de Dieu lui permet de condamner les hommes à des peines éternelles. Cette question est du ressort de la théologie, et je me suis abstenu de répondre; non pas que les raisons des libertins en ceci aient quelque force, car elles me semblent frivoles et ridicules, mais parce que je tiens que c'est faire tort aux vérités qui dépendent de la foi, et qui ne peuvent être prouvées par une démonstration naturelle, que de les vouloir affirmer par des raisons humaines et probables seulement (1).

VI. — Descartes se justifie de l'accusation de pélagianisme et d'avoir écrit contre les vœux.

(Tome II, lett. vi; tome III, lett. vii.)

J'ai cherché dans saint Augustin les erreurs de Pélagie, pour savoir sur quoi peuvent se fonder ceux qui disent que je suis de son opinion; mais j'admire comment ceux qui ont envie de médire, s'avisent d'en chercher des prétextes si peu véritables, et tirés de si loin. Pélagie a dit qu'on pouvait faire de bonnes œuvres et mériter la vie éternelle sans la grâce, ce qui a été condamné par l'Église; et moi je dis qu'on peut connaître par la raison naturelle que Dieu existe. Mais je ne dis pas pour cela que cette connaissance naturelle mérite de soi, et sans la grâce, la gloire surnaturelle que nous attendons dans le ciel: car au contraire, il est évident que cette gloire étant surnaturelle, il faut des forces plus que naturelles pour la mériter; et je n'ai rien dit, touchant la connaissance de Dieu, que tous les théologiens ne disent aussi. Mais il faut remarquer que ce qui se connaît par la raison naturelle, comme qu'il est tout bon, tout-puissant, tout véritable, etc., peut bien servir à préparer les infidèles à recevoir la foi, mais non pas suffire pour leur faire gagner le ciel; car pour cela il faut croire en Jésus-Christ et aux autres choses révélées, ce qui dépend de la grâce.

Il en est qui s'offensent mal à propos de ce que j'ai dit que les vœux sont faits pour remédier à la faiblesse humaine: car outre que j'ai très-expressément excepté, dans mon discours sur la Méthode, tout ce qui touche la religion, je voudrais qu'ils m'apprirent à quoi les vœux seraient bons, si les hommes étaient immuables et sans faiblesse. Et quoi que ce soit une vertu, de se confesser, aussi bien que de faire des vœux de religion, cependant cette vertu n'aurait jamais lieu si les hommes ne péchaient point.

(1) Nous regrettons que Descartes n'ait pas voulu traiter cette question dans la même lettre. Il dit un mot sur la perfection de l'univers, qui jette un grand jour sur l'optimisme de Leibniz et de Mallebranche. Dieu même tout à sa perfection, c'est-à-dire tout collectif, non pas chaque chose en particulier; car cela même, que les choses particulières périssent, et que d'autres renaissent en leur place, est une des principales perfections de l'univers. »

VII — *Pensée de Descartes sur une pierre prétendue miraculeuse.*

(Tome II, Lett. XXIX.)

Vous me parlez dans l'une de vos lettres (il écrit au P. Mersenne) de l'ombre du corps de saint Bernard, qui paraît sur une pierre ; sur quoi je m'assure qu'il est aisé, en la voyant, d'examiner si elle est miraculeuse, ou bien si ce sont seulement les veines de la pierre qui représentent cette figure ; mais il est mal aisé de deviner ce qui en est en ne la voyant pas ; et je n'en puis dire autre chose, sinon que si elle est miraculeuse, et qu'on la regarde avec dessein d'examiner si les veines de la pierre la peuvent représenter sans miracle, il me semble qu'on y doit remarquer quelque circonstance qui fera voir qu'elles ne peuvent pas ; car pourquoi Dieu ferait-il un miracle, s'il ne voulait qu'il pût être connu pour miracle ?

VIII. — *Souhait de Descartes pour la réunion des Hollandais à l'Eglise romaine.*

(Tome III, Lett. CVIII.)

J'ai lu avec bien de l'intérêt (il écrit à un Hollandais) votre traité flamand sur l'usage des orgues dans l'Eglise, et je n'y ai rien remarqué qui ne s'accorde avec notre Eglise..... Je voudrais cependant qu'en nous disant, comme vous faites, beaucoup d'injures, vous eussiez aussi bien déduit tous les points qui pourraient servir à réunir Genève avec Rome. Mais parce que l'orgue est l'instrument le plus propre de tous pour commencer de bons accords, permettez à mon zèle de dire ici, *omen accipio*, sur ce que vous l'avez choisi pour sujet. Si quelques indiens ont refusé de se rendre chrétiens, par la crainte qu'ils avaient d'aller au paradis des Espagnols, j'ai bien plus de raison de souhaiter que votre retour à notre religion me fasse espérer d'être après cette vie avec les habitants de ce pays, où j'ai montré par le fait que j'aimais mieux vivre que dans le mien propre.

IX. — *Quelle est la certitude de la présence du corps de Jésus-Christ dans une hostie.*

(Tome II, Lett. LIV.)

J'admire les objections de vos docteurs (il écrit au P. Mersenne), qui prétendent que nous n'avons point de certitude, suivant ma philosophie, que le prêtre tient l'hostie à l'autel, ou qu'il ait de l'eau pour baptiser, etc. Car qui a jamais dit, même parmi les philosophes de l'école, qu'il y eût une autre certitude qu'une certitude morale de telles choses ? Et quoique les théologiens disent qu'il est de la foi de croire que le corps de Jésus-Christ est dans l'Eucharistie, ils ne disent pas toutefois qu'il soit de la foi de croire qu'il est en cette hostie particulière, sinon en tant qu'on suppose, *ex fide humanâ, quòd sacerdos habuerit voluntatem consecrandi, et quòd verba pronuntiarit, et sit ritè ordinatus, et talia que nullo modo sunt de fide.*

X. — *Ressource des grandes âmes dans les grands malheurs.*

(Tome I, Lett. XXVIII.)

L'opiniâtreté de la fortune à persécuter votre maison (il parle à la princesse Palatine) vous donne continuellement des sujets de peine si publics et si éclatants, qu'il n'est pas besoin d'user de beaucoup de conjectures ni d'être fort expérimenté dans les affaires pour juger que c'est en cela que consiste la principale cause de l'indisposition que vous éprouvez ; et il est à craindre que vous ne puissiez en être entièrement délivrée, à moins que, par la force de votre vertu, vous ne rendiez votre âme contente, malgré les disgrâces de la fortune. Je sais bien que ce serait être imprudent de vouloir persuader la joie à une personne à qui la fortune envoie tous les jours de nouveaux sujets de déplaisir, et je ne suis point de ces philosophes cruels qui veulent que leur sage soit insensible : je sais aussi que votre altesse n'est point tant touchée de ce qui la regarde en son particulier que de ce qui regarde les intérêts de sa maison et des personnes qu'elle affectionne, ce que j'estime comme une vertu la plus aimable de toutes. Mais il me semble que la différence qui est entre les grandes âmes et les âmes vulgaires consiste principalement en ce que les dernières se laissent entraîner par leurs passions, et ne sont heureuses ou malheureuses que selon que les choses qui leur surviennent sont agréables ou déplaisantes ; au lieu que les autres ont des raisonnements si forts et si puissants, que, quoiqu'elles aient aussi des passions, et même souvent de plus violentes que celles du commun, leur raison demeure néanmoins toujours la maîtresse, et fait que les afflictions mêmes leur servent et contribuent à la parfaite félicité dont elles jouissent dès cette vie. Car considérant, d'une part, qu'elles sont immortelles, et capables de recevoir de très-grands contentements, et considérant, de l'autre, qu'elles sont jointes à des corps mortels et fragiles, sujets à beaucoup d'infirmités, et qui ne peuvent manquer de périr dans peu d'années, elles font bien tout ce qui est en leur pouvoir pour se rendre la fortune favorable en cette vie ; mais néanmoins elles l'estiment si peu auprès de l'éternité, qu'elles n'en considèrent presque les événements que comme nous faisons ceux des comédies. Et comme les histoires tristes et lamentables, que nous voyons représenter sur un théâtre, nous donnent souvent autant de récréation que les histoires plaisantes, quoiqu'elles tirent des larmes de nos yeux. Ainsi, les grandes âmes dont je parle ont de la satisfaction en elles-mêmes de toutes les choses qui leur arrivent, même les plus fâcheuses et les plus insupportables. En ressentant de la douleur en leur corps, elles s'exercent à la supporter patiemment, et cette épreuve qu'elles font de leur force leur est agréable. Quand elles voient leurs amis dans quelque grande affliction, elles compatissent à leur mal, et font tout leur possible pour

les en délivrer, ne craignant pas même de s'exposer à la mort pour ce sujet, s'il en est besoin; mais cependant le témoignage que leur donne leur conscience, qu'elles s'acquittent en cela de leur devoir, et font une action louable et vertueuse, les rend plus heureuses, que toute la tristesse que leur donne la compassion ne les afflige.

XI. — *Considération proposée à la princesse Palatine sur l'entrée d'un prince de sa maison (1) dans l'Eglise romaine.*

(Tome I, Lett. x.)

J'avoue que j'ai été surpris d'apprendre que votre altesse ait été fâchée, jusqu'à en être incommodée dans sa santé, pour une chose que la plus grande partie des hommes trouvera bonne, et que plusieurs fortes raisons peuvent rendre excusable envers les autres; car tous ceux de la religion dont je suis (qui font sans doute le plus grand nom-

(1) Il s'agit du prince Edouard, frère de la princesse Palatine, qui épousa en France Anne de Gonzague, fille du duc de Montoue, et sœur de la reine de Pologne. Notre princesse eut dans la suite un autre sujet de chagrin parfaitement semblable; mais Descartes ne put travailler à le calmer; il ne vivait plus. La princesse Louise, sa sœur, filleule de Louis XIII, touchée d'un mouvement extraordinaire de la grâce, se convertit, passa en France, s'y consacra à la vie religieuse, sous la règle de saint Bernard, et mourut abbesse de Maubuisson. C'est cette princesse qui, dans le désir de réconcilier les luthériens aux catholiques, et à la faveur de sa sœur, madame la duchesse d'Hanover, engagea la fameuse correspondance entre M. Bossuet et M. Leibnitz.

Descartes a fait voir, à l'occasion de cette princesse, combien il aurait été capable de tourner un compliment à la manière des gens du monde et de la cour. C'est par les mains de cette princesse que passait ordinairement la correspondance de sa sœur avec Descartes, et celui-ci prit de là occasion de lui dire (Lett. XVI): « En considérant que les lettres que j'écris et que je reçois passent par de si dignes mains, il me semble que madame votre sœur imite la souveraine Divinité, qui a coutume d'employer l'entremise des anges, pour recevoir les submissions des hommes, qui leur sont beaucoup inférieurs; et pour leur faire savoir ses commandements; et parce que je suis d'une religion qui ne me défend point d'invoquer les anges, je vous supplie d'avoir agréable que je vous en rende grâces, et que je témoigne ici que je suis avec beaucoup de dévotion, etc. »

Dans la Lettre XVIII, Descartes, qui en avait reçu une de cette princesse, lui dit, en suivant toujours sa comparaison avec les esprits célestes:

« Madame, les anges ne sauraient laisser plus d'admiration et de respect dans l'esprit de ceux auxquels ils daignent apparaître, que la lettre que j'ai en l'honneur de recevoir avec celle de madame votre sœur, en a laissé dans le mien; et tant s'en faut qu'elle ait diminué l'opinion que j'avais, au contraire, elle m'assure que ce n'est pas seulement le visage de votre altesse qui mérite d'être comparé avec celui des anges, et sur lequel les peintres peuvent prendre patron pour les bien représenter, mais aussi que les grâces de votre esprit sont telles, que les philosophes ont sujet de les admirer, et de les estimer semblables à celles de ces divins génies, qui ne sont portés qu'à faire du bien, et qui ne dédaignent pas d'obliger ceux qui ont pour eux de la dévotion, etc. »

bre dans l'Europe sont obligés de l'approuver, quoique même ils y vissent des circonstances et des motifs apparents qui fussent blâmables; car nous croyons que Dieu se sert de divers moyens pour attirer les âmes à lui, et que tel est entré dans le cloître avec une mauvaise intention, lequel y a mené dans la suite une vie fort sainte.

Pour ceux qui sont d'une autre créance, s'ils en parlent mal, ou peut récuser leur jugement. Qu'ils considèrent effectivement qu'ils ne seraient pas de la religion dont ils sont, si eux, ou leurs pères, ou leurs aïeux n'avaient quitté la romaine, et ils verront qu'ils n'ont pas sujet de railler ni de nommer inconstants ceux qui quittent la leur.

Quant à ce qui regarde la prudence du siècle, il est vrai que ceux qui ont la fortune chez eux, ont raison de demeurer tous autour d'elle et de joindre leurs forces ensemble pour empêcher qu'elle n'échappe; mais ceux de la maison dont elle est fugitive, ne font, ce me semble, point mal de s'accorder à suivre divers chemins, afin que s'ils ne la peuvent trouver tous, il y en ait au moins quelqu'un qui la rencontre; et cependant parce qu'on croit que chacun d'eux a plusieurs ressources, ayant des amis en divers partis, cela les rend plus considérables que s'ils étaient tous engagés dans un seul: ce qui n'empêche de pouvoir imaginer que ceux, qui ont été les auteurs de ce conseil, aient en cela voulu nuire à votre maison. Mais je ne prétends point que mes raisons puissent faire évanouir la peine de votre altesse, j'espère cependant que le temps l'aura diminuée avant que cette lettre vous soit présentée, et je craindrais de la rafraîchir, si je m'étendais davantage sur ce sujet.

XII. — *L'immortalité de l'âme et le bonheur réservé aux bons sont deux puissants motifs de consolation dans la mort de ses amis et dans sa propre mort.*

(Tome III, Lett. cxx.)

J'ai expérimenté qu'il est un remède très-puissant, non seulement pour me faire supporter la mort de ceux que j'ai le plus aimés, mais aussi pour m'empêcher de craindre la mienne, nonobstant que j'estime assez la vie. Ce remède consiste dans la considération de la nature de nos âmes, que je pense connaître si clairement devoir durer après cette vie, et être nées pour des plaisirs et des félicités beaucoup plus grandes que celles dont nous jouissons en ce monde, (pourvu que par nos dérèglements nous ne nous en rendions point indignes, et que nous ne nous exposions point aux châtimens qui sont préparés aux méchants) que je ne puis concevoir autre chose, de la plupart de ceux qui meurent, sinon qu'ils passent dans une vie plus douce et plus tranquille que la nôtre, et que nous les irons trouver quelque jour, même avec le souvenir du passé, car je trouve en nous une mémoire intellectuelle, qui est assurément indépendante du corps. Et quoique la religion nous enseigne beaucoup de choses sur ce sujet, j'avoue nean-

moins avoir une faiblesse qui m'est, ce me semble, commune avec la plupart des hommes, c'est que, nonobstant que nous voulions croire, et même que nous pensions croire très-fortement tout ce qui nous est enseigné par la religion, nous n'avons pas néanmoins coutume d'être aussi touchés des choses que la seule foi nous enseigne, et où notre raison ne peut atteindre, que de celles qui nous sont avec cela persuadées par des raisons naturelles fort évidentes.

XIII. — *Réflexions sur la mort de Charles I, roi d'Angleterre, adressées à la princesse Palatine, sa nièce.*

(Tome I, Lett. xxvii.)

Si je ne connaissais pas la fermeté de votre âme, je craindrais que vous ne fussiez extraordinairement affligée d'apprendre la funeste conclusion des tragédies d'Angleterre; mais j'aime à croire que votre altesse, accoutumée comme elle est aux disgrâces de la fortune, et s'étant vue elle-même depuis peu en grand péril de sa vie, n'aura pas été aussi surprise ni aussi troublée en apprenant la mort d'un de ses parents (1), que si elle n'avait point reçu auparavant d'autres afflictions. Et quoique cette mort si violente semble avoir quelque chose de plus affreux que celle qu'on attend dans son lit, cependant, à le bien prendre, elle est plus glorieuse, plus heureuse et plus douce; en sorte que ce qui afflige particulièrement en ceci le commun des hommes, doit servir de consolation à votre altesse. Car il y a beaucoup de gloire à mourir en une occasion qui fait qu'on est universellement plaint, loué et regretté de tous ceux qui ont quelque sentiment d'humanité. Et il est certain que sans cette épreuve, la clémence et les autres vertus du roi dernier mort, n'auraient jamais été autant remarquées ni autant estimées qu'elles le sont et le seront à l'avenir par tous ceux qui liront son histoire. Je crois aussi que sa conscience lui a plus donné de satisfaction pendant les derniers moments de sa vie, que l'indignation, qui est la seule passion triste qu'on dit avoir remarquée en lui, ne lui a causé de peine. Quant à la douleur, je ne la mets point en ligne de compte: elle est si courte, que si les meurtriers pouvaient employer la fièvre ou quelque autre des maladies dont la nature a coutume de se servir pour ôter les hommes de ce monde, on aurait sujet de les estimer plus cruels qu'ils ne sont, lorsqu'ils les tuent d'un coup de hache. Mais je n'ose m'arrêter plus longtemps sur un événement aussi funeste; j'ajoute seulement qu'il vaut beaucoup mieux être entièrement délivré d'une fausse espérance, que d'y être inutilement entretenu (2).

(1) Charles I^{er} était oncle maternel de la princesse.

(2) Descartes, à la fin de cette lettre, donne à la princesse des conseils très-dignes d'un sage et habile politique. Il avait engagé la princesse à recommander les intérêts de sa maison à la reine Christine. On travaillait alors au fameux traité de Westphalie: lui-

XIV. — *Conseil pour les personnes qui apprennent des événements malheureux, donné à la princesse Palatine (1).*

(Tome I, Lett. xxiv.)

Je sais qu'il est presque impossible de résister aux premiers troubles que les nouveaux malheurs excitent en nous, et même que ce sont ordinairement les meilleurs esprits dont les passions sont plus violentes, et agissent plus fortement sur leurs corps; mais il me semble que le lendemain, lorsque le sommeil a calmé l'émotion qui arrive dans le sang en de telles rencontres, on peut commencer à remettre son esprit, et à le rendre tranquille; ce qui se fait en s'étudiant à considérer tous les avantages qu'on peut tirer de la chose qu'on avait prise le jour précédent pour un grand malheur et à détourner son attention des maux qu'on y avait imaginés; car il n'y a point d'événements si funestes ni si absolument mauvais au jugement du peuple, qu'une personne d'esprit ne les puisse regarder de quelque biais, qui fera qu'ils lui paraîtront favorables. Et votre altesse peut tirer cette consolation générale des disgrâces de la fortune, qu'elles ont peut-être beaucoup contribué à lui faire cultiver

même avait écrit à cette reine, pour essayer de la rendre favorable à cette princesse; l'un et l'autre n'avaient reçu aucune réponse. « Je ne peux deviner, « disait-il à la princesse, d'autre raison de ce silence, « sinon que les conditions de la paix d'Allemagne « n'étant pas si avantageuses à votre maison qu'elles « auraient pu être, ceux qui ont contribué à cela, « sont en doute si vous ne leur en voulez point de « mal, et s'abstiennent pour ce sujet de vous témoi- « gner de l'amitié. J'ai toujours été en peine, depuis « la conclusion de cette paix, de m'apprendre point « que M. l'électeur, votre frère, l'eût acceptée, et « j'aurais pris la liberté d'en écrire plus tôt mon senti- « ment à votre altesse, si j'avais pu m'imaginer qu'il « mit cela en délibération. Mais parce que je ne sais « point les raisons particulières qui peuvent le mou- « voir, ce serait témérité à moi d'en faire aucun ju- « gement. Je puis seulement dire, en général, que « lorsqu'il est question de la restitution d'un Etat oc- « cupé ou disputé par d'autres qui ont les forces en « main, il me semble que ceux qui n'ont que l'équité « et le droit des gens qui plaide pour eux, ne doivent « jamais faire leur compte d'obtenir toutes leurs pré- « tentions, et qu'ils ont bien plus de sujet de savoir « gré à ceux qui leur en font rendre quelque partie, « quelque petite qu'elle soit, que de vouloir du mal à « ceux qui leur retiennent le reste; et quoiqu'on ne « puisse trouver mauvais qu'ils disputent leur droit le « plus qu'ils peuvent, pendant que ceux qui ont la « force en délibèrent, je crois que, lorsque les con- « elusions sont arrêtées, la prudence les oblige à té- « moigner qu'ils en sont contents, quoiqu'ils ne le fus- « sent pas; et à remercier non seulement ceux qui « leur font rendre quelque chose, mais aussi ceux qui « ne leur ôtent pas tout, afin d'acquiescer par ce moyen « l'amitié des uns et des autres, ou du moins d'éviter « leur haine: car cela peut beaucoup servir dans la « suite pour se maintenir, etc. »

(1) La princesse Elisabeth était l'aînée des filles de Frédéric, électeur palatin du Rhin. Ce prince ayant été élu roi de Bohême, fut obligé de s'enfuir de ce royaume, presque aussitôt après en avoir pris possession, perdit le Palatinat, et mena, jusqu'à la fin de ses jours, une vie errante, avec sa famille qui était fort nombreuse.

son esprit, au point qu'elle a fait, ce qui est un bien qu'elle doit estimer plus qu'un empire. Les grandes prospérités éblouissent et enivrent souvent de telle sorte, qu'elles possèdent plutôt ceux qui les ont, qu'elles ne sont possédées par eux; et quoique cela n'arrive pas aux esprits de la trempe du vôtre, elles leur fournissent toujours moins d'occasions de s'exercer que ne font les adversités. Je crois que comme il n'y a aucun bien au monde, excepté le bon sens, qu'on puisse absolument nommer bien, il n'y a aussi aucun mal dont on ne puisse tirer quelque avantage avec le bon sens

XV. — *Condolérance et conseil à M. de Zwiitichen, père de M. Hyghens, sur la mort de sa femme.*

(Tome 1, Lett. CVI.)

Quoique je me sois retiré assez loin hors du monde, la triste nouvelle de votre affliction n'a pas laissé de parvenir jusqu'à moi. Si je vous mesurais sur le pied des âmes vulgaires, la tristesse que vous avez témoignée dès le commencement de la maladie de feu madame de Z. me ferait craindre que son décès ne vous fût tout à fait insupportable; mais, ne doutant point que vous ne vous gouverniez entièrement selon la raison, je me persuade qu'il vous est beaucoup plus aisé de vous consoler et de reprendre votre tranquillité d'esprit accoutumée, maintenant qu'il n'y a plus de remède, que lorsque vous aviez encore occasion de craindre et d'espérer. Car il est certain que l'espérance étant totalement ôtée, le désir cesse, ou du moins se relâche et perd sa force; et quand on n'a que peu ou point de désir de recouvrer ce qu'on a perdu, le regret n'en peut être fort sensible.

Il est vrai que les esprits faibles ne goûtent point du tout cette raison, et que, sans savoir eux-mêmes ce qu'ils s'imaginent, ils s'imaginent que tout ce qui a autrefois été, peut encore être, et que Dieu est comme obligé de faire pour l'amour d'eux tout ce qu'ils veulent: mais une âme forte et généreuse, comme la vôtre, sachant la condition de notre nature, se soumet toujours à la nécessité de sa loi; et quoique ce ne soit pas sans quelque peine, j'estime si fort l'amitié, que je crois que tout ce que l'on souffre à son occasion est agréable, en sorte que ceux mêmes qui vont à la mort pour le bien des personnes qu'ils affectionnent, me semblent heureux jusqu'au dernier moment de leur vie. Et quoique j'appréhendasse pour votre santé, pendant que vous perdiez le manger et le repos pour servir vous-même malade, j'eusse pensé commettre un sacrilège, si j'eusse tâché à vous détourner d'un office si pieux et si doux. Mais maintenant que votre deuil ne lui pouvant plus être utile, ne saurait être aussi juste qu'auparavant, ni par conséquent accompagné de cette joie et satisfaction intérieure qui suit les actions vertueuses, et fait que les sages se trouvent heureux en toutes les rencontres de la for-

tune, si je pensais que votre raison ne le pût vaincre, j'irais importunément vous trouver, et je tâcherais par toute sorte de moyens de vous distraire, parce que je ne sache point d'autre remède pour un tel mal.

Je ne mets pas ici en ligne de compte la perte que vous avez faite, en tant qu'elle vous regarde, et que vous êtes privé d'une compagnie que vous chérissiez extrêmement; car il me semble que les maux, qui nous touchent nous-mêmes, ne sont point comparables à ceux qui touchent nos amis; et au lieu que c'est une vertu d'avoir pitié des moindres afflictions qu'ont les autres, c'est une espèce de lâcheté de s'affliger pour aucune des disgrâces que la fortune peut nous envoyer..... Je vous supplie d'excuser la liberté que je prends de mettre ici mes sentiments en philosophe.

XVI. — *Sentiments et conduite convenables dans la perte d'un parent ou d'un ami.*

(Tome 1, Lett. CVII.)

Je viens d'apprendre la triste nouvelle de votre affliction (il écrit à un de ses amis dont le nom n'est pas connu), et quoique je ne me promette pas de rien mettre en cette lettre, qui ait une grande force pour adoucir votre douleur, je ne puis cependant m'abstenir d'y travailler, pour vous témoigner au moins que j'y participe. Je ne suis pas de ceux qui estiment que les larmes et la tristesse n'appartiennent qu'aux femmes, et que, pour paraître homme de cœur, on doit s'efforcer de montrer toujours un visage tranquille. J'ai senti depuis peu la perte de deux personnes qui m'étaient très-proches, et j'ai éprouvé que ceux qui voulaient me défendre la tristesse l'irritaient, au lieu que j'étais soulagé par la complaisance de ceux que je voyais touchés de mon déplaisir. Ainsi je m'assure que vous me souffrirez mieux, si je ne m'oppose point à vos larmes, que si j'entreprendrais de vous détourner d'un sentiment que je crois juste. Mais il doit néanmoins y avoir quelque mesure; et comme ce serait être barbare que de ne se point affliger du tout lorsqu'on en a du sujet, aussi serait-ce être trop lâche de s'abandonner entièrement au déplaisir, et ce serait faire fort mal son compte que de ne travailler pas, de tout son pouvoir, à se délivrer d'une passion si incommode. La profession des armes, dans laquelle vous êtes nourri, accoutume les hommes à voir mourir inopinément leurs meilleurs amis, et il n'y a rien au monde de si fâcheux, que la coutume ne rende supportable. Il a, ce me semble, beaucoup de rapport entre la perte d'une main et d'un frère; vous avez ci-devant souffert la première sans que j'aie jamais remarqué que vous en fussiez affligé, pourquoi le seriez-vous davantage de la seconde? Si c'est pour votre propre intérêt, il est certain que vous pouvez mieux la réparer que l'autre, en ce que l'acquisition d'un fidèle ami peut autant valoir que l'amitié d'un bon frère; et si c'est pour l'intérêt de celui que vous regrettez, comme

sans doute votre générosité ne vous permet pas d'être touché d'autre chose, vous savez que ni la raison ni la religion ne font craindre du mal après cette vie, à ceux qui ont vécu en gens d'honneur, mais qu'au contraire l'une et l'autre leur promet des joies et des récompenses. Enfin, monsieur, toutes nos afflictions, quelles qu'elles soient, ne dépendent que fort peu des raisons auxquelles nous les attribuons, mais seulement de l'émotion et du trouble intérieur que la nature excite en nous-mêmes; car lorsque cette émotion est apaisée, quoique toutes les raisons, que nous avions auparavant, demeurent les mêmes, nous ne nous sentons plus affligés. Or je ne veux point vous conseiller d'employer toutes les forces de votre constance, pour arrêter tout d'un coup l'agitation intérieure que vous sentez; ce serait peut-être un remède plus fâcheux que la maladie; mais je ne vous conseille pas aussi d'attendre que le temps seul vous guérisse, et beaucoup moins d'entretenir et prolonger votre mal par vos pensées: je vous prie seulement de tâcher peu à peu de l'adoucir, en ne regardant ce qui vous est arrivé que du biais qui peut vous le faire paraître plus supportable, et en vous dissipant le plus que vous pourrez par d'autres occupations. Je sais bien que je ne vous apprend ici rien de nouveau; mais on ne doit pas mépriser les bons remèdes parce qu'ils sont vulgaires; et m'étant servi de celui-ci avec fruit, j'ai cru être obligé de vous l'écrire.

XVII. — *Étendue indéfinie du monde; on ne peut pas en conclure sa durée infinie.*

(Tome I, Lett. XXXVI.)

J'admire la force des objections que la reine (Christine) a faites sur la grandeur que j'attribue au monde; je vais m'efforcer d'y satisfaire.

1^o Je me souviens que le cardinal de Cusa et plusieurs autres docteurs ont supposé le monde infini (1), sans qu'ils aient jamais

(1) Le système de Descartes, sur le plein et les tourbillons, semble exiger que le monde soit infini, ou qu'il n'y ait point de tourbillons qu'on puisse regarder comme les derniers de tous: car ces derniers tourbillons n'étant comprimés par aucun autre, se dissiperaient nécessairement, et la dissipation des derniers entraînerait successivement et bientôt celle de tous les autres.

Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que le système du vide et de l'attraction exige aussi l'infini du monde. M. Halley le croyait ainsi. « M. Halley, dit M. de Mairan, dans l'éloge de ce savant, admettait l'espace réel et sans bornes, l'attraction mutuelle des corps, et en conséquence il croyait les étoiles en nombre infini, parce que si elles n'étaient balancées de toutes parts et à l'infini par des tendances réciproques, elles se réuniraient toutes incessamment dans un centre commun. »

M. de Fontenelle a très-bien vu aussi que, dans le système de Newton, le vide et l'attraction entraînaient l'infini du monde ou des étoiles. « L'attraction, dit-il, (*Théorie des tourbillons*, pag. 212) qui se lie si bien, à ce qu'on croit, avec le vide, et qui est mutuelle entre tous les corps, agirait perpétuellement sur eux pour les rapprocher les uns des au-

été repris de l'Eglise pour ce sujet; au contraire, on croit que c'est honorer Dieu que de faire concevoir ses œuvres fort grandes; et mon opinion est moins difficile à recevoir que la leur, parce que je ne dis pas que le monde soit *infini*, mais *indéfini* seulement. En quoi il y a une différence assez remarquable: car pour dire qu'une chose est infinie, on doit avoir quelque raison qui la fasse connaître telle, ce qu'on ne peut avoir que de Dieu seul; mais pour dire qu'elle est indéfinie, il suffit de n'avoir point de raison par laquelle on puisse prouver qu'elle ait des bornes. Or, il me semble qu'on ne peut prouver ni même concevoir qu'il y ait des bornes en la matière dont le monde est composé. Car en examinant la nature de cette matière, je trouve qu'elle ne consiste en autre chose qu'en ce qu'elle a de l'étendue en longueur, largeur et profondeur; de façon que tout ce qui a ces trois dimensions est une partie de cette matière, et il ne peut y avoir aucun espace entièrement vide, c'est-à-dire qui ne contienne aucune matière, parce que nous ne saurions concevoir un tel espace que nous ne concevions en lui ces trois dimensions, et par conséquent de la matière. Or, en supposant le monde fini, on imagine au delà de ses bornes quelques espaces qui ont leurs trois dimensions, et ainsi qui ne sont pas purement imaginaires, comme les philosophes les nomment, mais qui contiennent en soi de la matière, laquelle ne pouvant être ailleurs que dans le monde, fait voir que le monde s'étend au delà des bornes qu'on avait voulu lui attribuer. N'ayant donc aucune raison pour prouver, et même ne pouvant concevoir que le monde ait des bornes, je le nomme *indéfini*; mais je ne puis nier, pour cela, qu'il n'en ait peut-être quelques-unes qui sont connues de Dieu, quoiqu'elles me soient incompréhensibles; c'est pourquoi je ne dis pas absolument qu'il est *infini*.

2^o Lorsque son étendue est considérée en cette sorte, si on la compare avec sa durée, il me semble qu'elle donne seulement occasion de penser qu'il n'y a point de temps imaginable avant la création du monde, auquel Dieu n'eût pu le créer s'il eût voulu, et qu'on n'a point sujet, pour cela, de conclure qu'il l'a véritablement créé avant un temps indéfini; à cause que l'existence actuelle ou véritable, que le monde a eue depuis cinq ou six mille ans, n'est pas nécessairement jointe avec l'existence possible ou imaginaire qu'il a pu avoir auparavant, ainsi que l'existence actuelle des espaces qu'on conçoit autour d'un globe (c'est-à-dire du monde supposé comme *fini*) est jointe avec l'existence actuelle

« tres, quelque dispersés qu'ils fussent d'abord, et
« elle agirait sans avoir aucun obstacle à surmonter,
« puisque l'espace ou le vide n'a aucune force ni attractive ni répulsive. Les vides semés originaire-
« ment, si on veut, entre tous les corps, disparaî-
« traient donc en plus ou moins de temps, et il ne
« resterait plus qu'un grand vide total au delà de tous
« les corps violemment appliqués les uns contre les
« autres. »

de ce même globe. Outre cela, si de l'étendue indéfinie du monde on pouvait inférer l'éternité de sa durée à l'égard du temps passé, on la pourrait encore mieux inférer de l'éternité de la durée qu'il doit avoir à l'avenir; car la foi nous enseigne que, quoique la terre et les cieux périront, c'est-à-dire changeront de face, cependant le monde, c'est-à-dire la matière dont ils sont composés, ne périra jamais; comme il paraît de ce qu'elle promet une vie éternelle à nos corps après la résurrection, et par conséquent aussi au monde dans lequel ils seront; mais de cette durée infinie que le monde doit avoir à l'avenir on n'infère point qu'il ait été ci-devant de toute éternité, parce que tous les moments de sa durée sont indépendants les uns des autres.

XVIII. — *Dans quel sens est-il vrai que tout l'univers a été fait pour l'homme? Et quand il aurait été fait pour d'autres fins, l'homme en devrait-il moins aimer Dieu?*

(Tome I, Lett. xxxvi.)

Les prérogatives que la religion attribue à l'homme semblent difficiles à croire, si l'étendue de l'univers est indéfinie, comme je le suppose; et cela mérite quelque explication. Nous pouvons bien dire que toutes les choses créées sont faites pour nous, en tant que nous en pouvons tirer quelque usage, mais je ne sache point néanmoins que nous soyons obligés de croire que l'homme soit la fin de la création. Quand il est dit dans l'Écriture : *omnia propter ipsum facta sunt*, cela est dit de Dieu seul, qui est effectivement la cause finale aussi bien que la cause efficiente de l'univers : pour les créatures, comme elles servent réciproquement les unes aux autres, chacune peut s'attribuer cet avantage que toutes celles qui lui servent sont faites pour elle. Il est vrai que les six jours de la création sont tellement décrits en la Genèse, qu'il semble que l'homme en soit le principal sujet; mais on peut dire que cette histoire de la Genèse ayant été écrite pour l'homme, ce sont principalement les choses qui le regardent que le Saint-Esprit y a voulu spécifier, et qu'il n'y est parlé d'aucune qu'en tant qu'elles se rapportent à l'homme. Quand les prédicateurs nous incitent à l'amour de Dieu, ils ont coutume de nous représenter les divers usages que nous tirons des autres créatures, et disent que Dieu les a faites pour nous; et ils ne nous font point alors considérer les autres fins, pour lesquelles on peut aussi dire qu'il les a faites, parce que cela ne sert point à leur sujet; de là, nous sommes fort enclins à croire qu'il ne les a faites que pour nous.

Mais les prédicateurs vont plus loin : car ils disent que chaque homme en particulier est redevable à Jésus-Christ de tout le sang qu'il a répandu sur la croix tout comme s'il n'était mort que pour un seul, en quoi ils disent bien la vérité; mais comme cela n'empêche pas qu'il n'ait racheté de ce même sang un très-grand nombre d'autres hommes, ainsi je ne vois point que le mystère de l'In-

carnation et tous les autres avantages que Dieu a faits à l'homme, empêchent qu'il n'en puisse avoir fait une infinité d'autres très-grands à une infinité d'autres créatures. Et quoique je n'infère point de cela qu'il y ait des créatures intelligentes dans les étoiles ou ailleurs, je ne vois pas aussi qu'il y ait aucune raison par laquelle on puisse prouver qu'il n'y en a point; mais je laisse toujours indécisées les questions qui sont de cette sorte plutôt que d'en rien nier ou assurer.

Il me semble qu'il ne reste plus ici d'autre difficulté, sinon qu'après avoir cru longtemps que l'homme a de grands avantages sur les autres créatures, il semble qu'on les perde tous, lorsqu'on vient sur cette matière à changer d'opinion. Mais je distingue entre ceux de nos biens qui peuvent devenir moindres, de ce que d'autres en possèdent de semblables, et ceux que cela ne peut rendre moindres. Un homme qui n'a que mille pistoles serait fort riche s'il n'y avait point d'autres personnes au monde qui en eussent autant, et le même serait fort pauvre s'il n'y avait personne qui n'en eût beaucoup davantage; de plus, toutes les qualités louables donnent d'autant plus de gloire à ceux qui les ont, qu'elles se rencontrent en moins de personnes; d'où il arrive qu'on a coutume de porter envie à la gloire et aux richesses d'autrui. Mais la vertu, la science, la santé et généralement tous les autres biens, étant considérés en eux-mêmes sans être rapportés à la gloire, ne sont en aucune manière moindres en nous de ce qu'ils se trouvent aussi en beaucoup d'autres; nous n'avons donc aucun sujet d'être chagrins qu'ils soient en plusieurs. Or, les biens qui peuvent être en toutes les créatures intelligentes d'un monde indéfini sont de ce nombre, ils ne rendent point moindres ceux que nous possédons. Au contraire, lorsque nous aimons Dieu, et que par lui nous nous joignons de volonté avec toutes les choses qu'il a créées, plus nous les concevons grandes, nobles, parfaites, et plus nous nous estimons nous-mêmes, parce que nous nous regardons alors comme des parties d'un tout plus accompli, et que nous avons plus de sujet de louer Dieu à raison de l'immensité de ses œuvres.

Lorsque l'Écriture sainte parle en divers endroits de la multitude innombrable des anges, elle confirme entièrement cette opinion; car nous croyons que les moindres anges sont incomparablement plus parfaits que les hommes. Les astronomes, qui, en mesurant la grandeur des étoiles, les trouvent beaucoup plus grandes que la terre, la confirment aussi; car si, de l'étendue indéfinie du monde, on infère qu'il doit y avoir des habitants ailleurs qu'en la terre, on le peut inférer aussi de l'étendue que tous les astronomes lui attribuent, n'y en ayant aucun qui ne juge que la terre est plus petite à l'égard de tout le ciel que n'est un grain de sable à l'égard d'une montagne.

XIX. — *Différence entre la connaissance de Dieu naturelle et la connaissance intuitive : possibilité de cette dernière connaissance.*

(Tome III, Lett. CXXIV.)

La connaissance que nous aurons de Dieu, dans l'état de béatitude éternelle, est distinguée de celle que nous en avons maintenant, en ce qu'elle sera *intuitive*. Ces deux connaissances diffèrent, non pas dans le plus ou le moins de choses connues, mais dans la façon de connaître.

La connaissance intuitive est une illustration de l'esprit, par laquelle il voit dans la lumière de Dieu les choses qu'il plaît à Dieu de lui découvrir, par une impression directe de la clarté divine sur notre entendement, qui en cela n'est point considéré comme agent, mais seulement comme recevant les rayons de la Divinité. Or toutes les connaissances que nous pouvons avoir de Dieu sans miracles, en cette vie, descendent du raisonnement et du progrès de notre discours qui les déduit des principes de la foi, qui est obscure, ou bien elles viennent des idées et des notions naturelles qui sont en nous, qui, quelque claires qu'elles soient, ne sont que grossières et confuses sur un si haut sujet : de sorte que ce que nous avons, ou acquérons de connaissance par le chemin que tient notre raison, a premièrement les ténèbres des principes dont il est tiré, et de plus l'incertitude que nous éprouvons en tous nos raisonnements.

Comparez maintenant ces deux connaissances, et voyez si cette perception trouble et douteuse, qui nous coûte beaucoup de travail, et dont encore ne jouissons-nous que par moments après que nous l'avons acquise, est semblable à une lumière pure, constante, claire, certaine, facile et toujours présente.

Or que notre esprit, lorsqu'il sera détaché du corps, ou que ce corps étant glorifié ne lui fera plus d'empêchement, ne puisse recevoir de telles illustrations et de telles connaissances directes, en pouvez-vous douter, puisque dans ce corps même les sens lui en donnent, à l'égard des choses corporelles et sensibles, et que notre âme en tient déjà quelques-unes de la bonté de son Créateur, sans les quelles il ne serait pas capable de raisonner? J'avoue qu'elles sont un peu obscurcies par le mélange du corps; mais encore nous donnent-elles une connaissance première, gratuite, certaine, et que nous touchons de l'esprit, avec plus de confiance que nous n'en donnons au rapport de nos yeux : ne m'avouerez-vous pas que vous êtes moins assuré de la présence des objets que vous voyez, que de la vérité de cette proposition, *je pense, donc je suis*? Or cette connaissance n'est point un ouvrage de votre raisonnement, ni une instruction que vos maîtres vous aient donnée; votre esprit la voit, la sent et la touche; et quoique votre imagination, qui se mêle importunément dans vos pensées, en diminue la clarté en voulant la revêtir de ses figures, elle vous est pourtant une preuve de

la capacité de nos âmes à recevoir de Dieu une connaissance intuitive.

XX. — *Sentiment de Descartes sur l'unité et la concorde dans l'ordre de la religion.*
(*Ex Epist. ad Voëtium, pag. 8.*)

Dans un libelle publié contre moi, Voëtius se plaint de ce que quelques théologiens consomment toute leur orthodoxie et leur piété dans un zèle inmodéré de la concorde, *immoderato concordie zelo orthodoxiam ac pietatem consumere*; comme si désirer vivement l'union et la concorde était un crime capital et ordinaire aux théologiens. Pour moi, j'ai toujours cru que le zèle était la plus grande des vertus, une vertu véritablement chrétienne. *Bienheureux les pacifiques*, est-il dit dans l'Évangile : M. Voëtius, puisque vous suscitez perpétuellement des querelles, vous ne serez donc jamais heureux.

XXI. — *Différence entre les innovations en philosophie et les innovations et religion.*
(*Ex Epist. ad Voëtium, pag. 13.*)

La philosophie dont je m'occupe, n'est rien de plus que la connaissance des vérités qu'on peut découvrir par la lumière naturelle, et qui peuvent servir à l'usage de la vie. Il n'est donc point d'étude en elle-même plus honnête, plus avantageuse, plus digne de l'homme. La philosophie vulgaire, qu'on a jusqu'ici enseignée dans les académies et les écoles, n'est qu'un certain assemblage d'opinions douteuses pour la plus grande partie, comme le prouvent les disputes interminables qui retentissent dans les écoles, et de plus inutiles, ainsi que l'a déjà montré une longue expérience : car quel est l'homme qui ait jamais tiré quelque parti, pour son usage, de la matière première, des formes substantielles, des qualités occultes.

Il n'est donc point du tout raisonnable que ceux qui ont appris ces opinions, que eux-mêmes jugent n'avoir aucune certitude, conçoivent de la haine pour ceux qui s'efforcent d'en inventer qui aient un fondement plus solide.

Véritablement, en matière de religion, toute innovation est digne de haine, parce que chaque homme, étant persuadé que la religion qu'il professe est émané de Dieu, doit en conséquence croire que tous les changements, qu'on prétendrait y introduire, sont autant d' attentats contre la Divinité. Mais dans la philosophie, qu'on avoue généralement n'être point encore assez connue, et qui est susceptible de grandes améliorations, il n'est au contraire rien de plus louable que d'innover.

XXII. — *Descartes explique comment les espèces ou accidents du pain et du vin subsistent dans l'Eucharistie après la consécration : il rejette, sur ce point, l'opinion qui était généralement reçue dans les écoles ; il juge la sienne plus favorable à la doctrine orthodoxe, et croit qu'elle prévaudra dans les écoles.*

(*Médit. Rép. aux quatrièmes object., p. 292.*)

M. Arnauld avait fait observer à Descartes

queses principes, sur l'essence de la matière et sur la nature des qualités sensibles, alarmeraient les théologiens, et leur paraîtraient ne pouvoir se concilier avec le dogme de l'Église catholique sur l'Eucharistie. *Nous tenons pour article de foi, disait M. Arnauld, que la substance du pain étant ôtée du pain eucharistique, les seuls accidents y demeurent. Or M. Descartes n'admet point d'accidents réels, mais seulement des modes qui ne sauraient être conçus sans quelque substance en laquelle ils résident, ni par conséquent aussi exister sans elle.*

M. Arnauld ajoutait : *Je ne doute pas que M. Descartes, dont la piété nous est connue, n'examine et ne pèse diligemment les choses, et qu'il ne juge bien qu'il lui faut soigneusement prendre garde, qu'en tâchant de soutenir la cause de Dieu contre l'impie des libertins, il ne semble leur avoir mis des armes en main, pour combattre une foi que l'autorité de Dieu, qu'il défend, a fondée, et au moyen de laquelle il espère parvenir à cette vie immortelle qu'il a entrepris de persuader aux hommes.*

Effectivement, l'étendue, la figure, la couleur, l'odeur et toutes les autres qualités sensibles du pain, que les théologiens appellent les *accidents*, subsistent dans l'Eucharistie, après même que la substance du pain n'y existe plus ; et les théologiens pensaient communément qu'ils subsistaient par eux-mêmes sans aucun sujet auquel ils inhérasent ; c'est ce qu'ils appelaient des *accidents absolus*. Descartes était persuadé que cette doctrine des accidents réels ou absolus était absurde : il croyait en même temps que toute la difficulté, qu'oppose le témoignage de nos sens au dogme de l'Eucharistie, s'évanouissait dans les principes de sa philosophie ; parce que, d'un côté, tous ces accidents, ces qualités sensibles avaient leur fondement dans la superficie des corps ou émanaient d'elle, et que, de l'autre, cette superficie, telle qu'il l'entendait, n'appartenait point à la substance du pain, et qu'elle pouvait par conséquent, après même que la substance du pain ne subsistait plus, subsister encore elle-même par la puissance de Dieu, et donner lieu aux mêmes apparences ou aux mêmes sensations qu'on éprouvait auparavant. Nous allons dans un moment entendre Descartes proposer plus amplement et plus nettement son système.

Il était si persuadé de la supériorité de son explication, sur celle des théologiens scolastiques, qu'il ne craignait pas de dire que *le temps viendrait où l'opinion, qui admet des accidents réels, serait rejetée par les théologiens, et la sienne reçue en sa place comme certaine et indubitable*. Sa prédiction s'est accomplie en très-grande partie : du moins la plupart des théologiens orthodoxes paraissent aujourd'hui avoir adopté son opinion, et s'en servent avantageusement pour lever une des plus fortes difficultés qu'oppose la raison au dogme eucharistique.

Ce qu'il y a de certain, et qui est en même temps décisif pour mettre cette opinion à l'abri de toute censure, c'est que M. Arnauld,

un juge si habile et si exact dans tout ce qui a rapport à l'Eucharistie, témoigna être satisfait des réponses que Descartes avait faites à ses objections, n'insista pas davantage, et fut, jusqu'à la fin de ses jours, un de ses plus zelés défenseurs.

Il ne sera pas inutile d'observer que M. Pélisson, dans les dernières années de sa vie, s'était beaucoup occupé de défendre et d'éclaircir le dogme de la transsubstantiation. Trois jours avant sa mort, il entretenait encore M. Bossuet de son travail, et lui déclarait qu'il espérait pousser, jusqu'à la démonstration, l'ouvrage qu'il avait entrepris (Tome X. n. éd., p. 104 et 105). Ce grand évêque témoigna souhaiter vivement qu'on cherchât, dans les papiers de son ami défunt, tout ce qu'il aurait écrit sur cette matière, et qu'on le donnât au public. Ses souhaits furent accomplis : une année après la mort de M. Pélisson, en 1694, parut sous le nom de cet auteur célèbre, et avec l'approbation de M. Bossuet la plus absolue, un traité sur l'Eucharistie, qui quoique incomplet, est vraiment admirable. On n'y trouve point, il est vrai, tout ce que M. Pélisson semblait avoir promis sur la transsubstantiation proprement dite ; peut-être n'avait-il pas eu le temps de le mettre par écrit : mais il y traite la difficulté qu'on tirait, contre le dogme, du témoignage des sens, et il l'a levée d'une manière qui semble avoir quelque rapport avec celle qu'a proposée Descartes ; ou du moins celle de Descartes peut en être regardée comme le développement.

Ce n'est pas nous (catholiques), dit M. Pélisson, p. 107, qui avons imaginé cette distinction de substance et d'accidents ; c'est Platon, c'est Aristote, qui n'avaient aucune part à nos disputes... Ils ont compris qu'en ce qu'on appelle pain, il y a quelque chose d'invisible et d'impalpable, qui ne tombe par lui-même sous aucun de nos sens, et qu'ils appellent substance ; quelque chose au contraire de visible et de palpable, qui revêt et environne cette substance, et qui tombe sous les sens, et ils le nomment accidents. Otez, disent-ils, l'un après l'autre toutes les qualités ou accidents dont cet être invisible et impalpable du pain est revêtu, vous ne lui ôtez rien de son être, et c'est toujours du pain. Si vous ôtez, au contraire, de ce tout qu'on appelle pain, cet être invisible et impalpable que les qualités ou accidents vous font connaître, vous lui ôteriez et le nom et l'être de pain.

Voici donc à quoi se réduit nettement ce qui nous effraie dans la transsubstantiation. En cet objet, qu'on appelle communément pain, pris tout ensemble, il y avait je ne sais quoi d'invisible et d'impalpable qui faisait son être, et qui soutenait tout le reste... L'invisible et l'impalpable du pain n'y est plus ; mais un autre invisible et impalpable, infiniment plus précieux, y est en sa place. La merveille est grande ; mais où est la contradiction formelle dans cette pensée et dans la volonté de Dieu ? Nous le disons hardiment ; dès que vous réduisez ce miracle à un invisible ôté et un invisible mis à sa place, il est impossible que cela soit im-

possible à celui qui peut tout, qui avait tout fait, tant le visible que l'invisible, qui avait lié l'un à l'autre, et pouvait aussi facilement ne les pas lier, ou les délier l'un d'avec l'autre, quand il lui plairait.

Ne nous parlez plus du témoignage des sens, sur lequel vos écrivains font ici tout leur vacarme, il n'en est pas question. Vous voyez et vous touchez comme auparavant, il est vrai; l'Eglise ne vous dit point aussi qu'il y a rien de changé en ce qui se voit et se touche. Vos sens ne vous trompent pas; mais votre raison vous trompe quand elle dit: Rien n'est changé au dehors, donc il est absolument impossible que rien soit changé au dedans. Elle ne se défend aussi là-dessus que par les règles ordinaires, qui cessent aussitôt que le pouvoir extraordinaire paraît....

Mais il est temps de laisser parler Descartes.

Mon dessein n'a point été, dans mes écrits, de rien définir touchant la nature des accidents, mais j'ai seulement proposé ce qui m'en a semblé de prime abord; et enfin de ce que j'ai dit que les modes ne sauraient être conçus sans quelque substance en laquelle ils résident, on ne doit pas inférer que j'aie nié que par la toute-puissance de Dieu ils puissent être séparés, parce que je tiens pour très-assuré, et crois fermement que Dieu peut faire une infinité de choses que nous ne sommes pas capables d'entendre ni de concevoir.

Mais, pour procéder ici avec plus de franchise, je ne dissimulerai point que je me persuade qu'il n'y a rien autre chose par quoi nos sens soient touchés, que cette seule superficie, qui est le terme des dimensions du corps, qui est sentie ou aperçue par les sens; car c'est en la superficie seule que se fait le contract, lequel est si nécessaire pour le sentiment, que j'estime que sans lui pas un de nos sens ne pourrait être mu; et je ne suis pas le seul de cette opinion. Aristote même, et quantité d'autres philosophes avant moi en ont été: de sorte que, par exemple, le pain et le vin ne sont point aperçus par les sens, sinon en tant que leur superficie est touchée par l'organe du sens, ou immédiatement ou médiatement par le moyen de l'air ou des autres corps, comme je l'estime, ou bien, comme disent plusieurs philosophes, par le moyen des espèces intentionnelles.

Et il faut remarquer que ce n'est pas la seule figure extérieure des corps, qui est sensible aux doigts et à la main, qui doit être prise pour cette superficie, mais qu'il faut aussi considérer tous ces petits intervalles qui sont, par exemple, entre les petites parties de la farine dont le pain est composé, comme aussi entre les particules de l'eau-de-vie, de l'eau douce, du vinaigre, de la lie ou du tartre, du mélange desquelles le vin est composé, et ainsi entre les petites parties des autres corps, et penser que toutes les petites superficies qui terminent ces intervalles font partie de la superficie de chaque corps.

Car, dans le vrai, ces petites parties de

tous les corps ayant diverses figures et grosseurs, et différents mouvements, jamais elles ne peuvent être si bien arrangées, ni si justement jointes ensemble, qu'il ne reste plusieurs intervalles autour d'elles, qui ne sont pas néanmoins vides, mais qui sont remplis d'air, ou de quelque autre matière; comme il s'en voit dans le pain qui sont assez larges, et qui peuvent être remplis non seulement d'air, mais aussi d'eau, de vin ou de quelque autre liqueur; et puisque le pain demeure toujours le même, quoique l'air, ou telle autre matière qui est contenue dans ses pores soit changée, il est constant que ces choses n'appartiennent point à la substance du pain, et partant que sa superficie n'est pas celle qui par un petit circuit l'environne tout entier, mais celle qui touche et environne immédiatement chacune de ces petites parties.

Il faut aussi remarquer que cette superficie n'est pas seulement remuée tout entière lorsque toute la masse du pain est portée d'un lien en un autre, mais qu'elle est aussi remuée en partie lorsque quelques-unes de ses petites parties sont agitées par l'air, ou par les autres corps qui entrent dans ses pores: tellement que, s'il y a des corps qui soient d'une telle nature, que quelques-unes de leurs parties, ou toutes celles qui les composent, se remuent continuellement (ce que j'estime être vrai de plusieurs parties du pain et de toutes celles du vin), il faudra aussi concevoir que leur superficie est dans un continuuel mouvement.

Enfin, il faut remarquer que, par la superficie du pain ou du vin, ou de quelque autre corps que ce soit, on n'entend pas ici aucune partie de la substance, ni même de la quantité de ce même corps, ni aussi aucune partie des autres corps qui l'environnent, mais seulement ce terme que l'on conçoit être moyen entre chacune des particules de ce corps, et les corps qui les environnent, et qui n'a point d'autre entité que la modale.

Ainsi, puisque le contact se fait dans ce seul terme, et que rien n'est senti, si ce n'est par contact, c'est une chose manifeste que de cela seul que les substances du pain et du vin sont dites être tellement changées en la substance de quelque autre chose, que cette nouvelle substance soit contenue précisément sous les mêmes termes sous qui les autres étaient contenues, ou qu'elle existe dans le même lieu où le pain et le vin existaient auparavant (ou plutôt, parce que leurs termes sont continuellement agités, dans lesquels ils existaient s'ils étaient présents) il s'ensuit nécessairement que cette nouvelle substance doit mouvoir tous nos sens de la même façon que feraient le pain et le vin, s'il n'y avait point eu de transsubstantiation.

Or, l'Eglise nous enseigne, dans le concile de Trente, (Session XIII, can. II et IV) qu'il se fait une conversion de toute la substance du pain en la substance du corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, demeurant seulement l'espèce du pain. Où je ne vois pas ce qu'on peut entendre par l'espèce du pain, si ce n'est

cette superficie qui est moyenne entre chacune de ses petites parties et les corps qui les environnent.

Car, comme il a déjà été dit, le contact se fait en cette seule superficie; et Aristote même confesse que non seulement ce sens que par un privilège spécial on nomme l'*Attouchement*, mais aussi tous les autres ne sentent que par le moyen de l'attouchement. C'est dans le livre III, de l'âme, ch. xiii, où sont ces mots : *καὶ τὰ ἄλλα αἰσθητήρια ἀρρηγίζονται.*

Or il n'y a personne qui pense que, par l'espèce, on entende ici autre chose que ce qui est précisément requis pour toucher les sens. Et il n'y a aussi personne qui croie la conversion du pain au corps de Christ, qui ne pense que ce corps de Christ est précisément contenu sous la même superficie sous laquelle le pain serait contenu s'il était présent; quoique néanmoins il ne soit pas là comme proprement dans un lieu, *mais sacramentellement, et de cette manière d'exister, laquelle, quoique nous ne puissions qu'à peine exprimer par paroles, après néanmoins que notre esprit est éclairé des lumières de la foi, nous pouvons concevoir comme possible à Dieu, et laquelle nous sommes obligés de croire très-finement.* Toutes lesquelles choses me semblent être si commodément expliquées par mes principes, que non seulement je ne crains pas d'avoir rien dit ici qui puisse offenser nos théologiens, qu'au contraire j'espère qu'ils me sauront gré de ce que les opinions que je propose dans la physique sont telles, qu'elles s'accordent beaucoup mieux avec la théologie que celles qu'on y propose d'ordinaire; car, dans le vrai, l'Église n'a jamais enseigné (au moins que je sache) que les espèces du pain et du vin, qui demeurent au sacrement de l'Eucharistie, soient des accidents réels, qui subsistent miraculeusement tout seuls, après que la substance à laquelle ils étaient attachés a été ôtée.

Mais parce que peut-être les premiers théologiens qui ont entrepris d'expliquer cette question par les raisons de la philosophie naturelle, se persuadaient si fortement que ces accidents, qui touchent nos sens, étaient quelque chose de réel, différent de la substance, qu'ils ne pensaient pas seulement que jamais on en pût douter, ils avaient supposé sans aucune raison valable, et sans y avoir bien pensé, que les espèces du pain étaient des accidents réels de cette nature; ensuite de quoi ils ont mis toute leur étude à expliquer comment ces accidents peuvent subsister sans sujet: en quoi ils ont trouvé tant de difficultés, que cela seul leur devait faire juger qu'ils s'étaient détournés du droit chemin; ainsi que font les voyageurs, quand quelque sentier les a conduits à des lieux pleins d'épines et inaccessibles; car, premièrement, ils semblent se contredire (au moins ceux qui tiennent que les objets ne meurent nos sens que par le moyen du contact) lorsqu'ils supposent qu'il faut encore quelque autre chose dans les objets, pour mouvoir les sens, que leurs superficies diversement disposées; d'ailleurs, c'est une chose qui de soi

est évidente, que la superficie seule suffit pour le contact; et s'il y en a qui ne veulent pas tomber d'accord que nous ne sentons rien sans contact, ils ne peuvent rien dire touchant la façon dont les sens sont mus par leurs objets, qui ait aucune apparence de vérité. Outre cela, l'esprit humain ne peut pas concevoir que les accidents du pain soient réels, et que néanmoins ils existent sans sa substance, à moins qu'il ne les conçoive à la façon des substances: en sorte qu'il semble qu'il y ait de la contradiction, que toute la substance du pain soit changée, ainsi que le croit l'Église, et que cependant il demeure quelque chose de réel qui était auparavant dans le pain; parce qu'on ne peut pas concevoir qu'il demeure rien de réel que ce qui subsiste; et encore qu'on nomme la un accident, on le conçoit néanmoins comme une substance. Et c'est en effet la même chose que si on disait qu'à la vérité toute la substance du pain est changée, mais que néanmoins cette partie de sa substance, qu'on nomme accident réel, demeure: dans lesquelles paroles s'il n'y a point de contradiction, certainement dans le concept il en paraît beaucoup. Et il semble que ce soit principalement pour ce sujet, que quelques-uns se sont éloignés en ceci de la croyance de l'Église romaine. Mais qui pourra nier que, lorsqu'il est permis, et que nulle raison, ni théologique, ni même philosophique, ne nous oblige à embrasser une opinion plutôt qu'une autre, il ne faille principalement choisir celles qui ne peuvent donner occasion ni prétexte à personne de s'éloigner des vérités de la foi? Or, que l'opinion qui admet des accidents réels ne s'accorde pas aux raisons de la théologie, je pense que cela se voit ici assez clairement; et qu'elle soit tout à fait contraire à celles de la philosophie, j'espère dans peu le démontrer évidemment dans un traité des Principes, que j'ai dessein de publier, et d'y expliquer comment la couleur, la saveur, la pesanteur et toutes les autres qualités qui touchent nos sens, dépendent seulement en cela de la superficie extérieure des corps.

Au reste, on ne peut pas supposer que les accidents soient réels, sans qu'au miracle de la transsubstantiation, lequel seul peut être inféré des paroles de la consécration, on n'en ajoute sans nécessité un nouveau et incompréhensible, par lequel ces accidents réels existent tellement sans la substance du pain, que cependant ils ne soient pas eux-mêmes faits des substances; ce qui ne répugne pas seulement à la raison humaine, mais même à l'axiome des théologiens, qui disent que les paroles de la consécration n'opèrent rien que ce qu'elles signifient, et qui ne veulent pas attribuer à miracle les choses qui peuvent être expliquées par raison naturelle. Toutes ces difficultés sont entièrement levées par l'explication que je donne à ces choses: car, tant s'en faut que, selon l'explication que j'y donne, il soit besoin de quelque miracle pour conserver les accidents après que la substance du pain est ôtée, qu'au con-

traire, sans un nouveau miracle (à savoir par lequel les dimensions fussent changées) ils ne peuvent pas être ôtés. Et les histoires nous apprennent que cela est quelquefois arrivé, lorsqu'au lieu du pain consacré, il a paru de la chair, ou un petit enfant entre les mains du prêtre : car jamais on n'a cru que cela soit arrivé par une cessation de miracle, mais on a toujours attribué cet effet à un miracle nouveau. De plus, il n'y a rien en cela d'incompréhensible ou de difficile, que Dieu, créateur de toutes choses, puisse changer une substance en une autre, et que cette dernière substance demeure précisément sous la même superficie sous qui la première était contenue. On ne peut aussi rien dire de plus conforme à la raison, ni qui soit plus communément reçu par les philosophes, que non seulement tout sentiment, mais généralement toute action d'un corps sur un autre se fait par le contact, et que ce contact peut être en la seule superficie : d'où il suit évidemment que la même superficie doit toujours agir ou pâtir de la même façon, quelque changement qui arrive en la substance qu'elle couvre.

C'est pourquoi, s'il m'est permis de dire la vérité sans envie, j'ose espérer que le temps viendra où cette opinion, qui admet des accidens réels, sera rejetée par les théologiens comme peu sûre en la foi, répugnante à la raison, et entièrement incompréhensible, et que la mienne sera reçue en sa place, comme certaine et indubitable.

XXIII. — *Système de Descartes pour expliquer la transsubstantiation dans l'Eucharistie, exposé dans deux lettres au P. Mesland, jésuite, qui n'ont point encore été imprimées.*

Descartes, toujours plein de zèle pour la défense de la foi de l'Eglise catholique, imagina, pour faire disparaître toutes les prétendues impossibilités qu'implique le dogme de la transsubstantiation, si on en croit les protestants, un système plus hardi et plus complet que le précédent; système très-ingénieux, il est vrai, mais qui cependant a été moins favorablement reçu par les catholiques.

Ce système est renfermé dans deux lettres écrites au P. Mesland, jésuite. Ces lettres ont été sous les yeux de M. Baillet; il en cite même un fragment dans la Vie de Descartes; mais il n'y en a inséré aucune, quoique le P. d'Avrigny, dans ses Mémoires pour l'histoire ecclésiastique, sous l'année 1701, assure le contraire. M. Clerselier, éditeur des Lettres de Descartes, ne les a point fait entrer dans sa collection, soit qu'il n'en ait point eu connaissance, soit qu'il ait appréhendé qu'elles ne fournissent des armes aux ennemis de Descartes. M. Bossuet, instruit que M. Pourchot, célèbre professeur de philosophie dans l'université de Paris, était possesseur de ces lettres, désira en avoir la communication. Son opinion ne leur fut pas favorable; il les jugea, après la lecture, inconciliables avec le dogme de l'Eglise, et dit que Descartes qui, dit-il, a toujours craint d'être noté par l'Eglise, et qu'on voit prendre sur

cela des précautions dont quelques-unes allaient jusqu'à l'excès, avait bien senti qu'il fallait les supprimer, et ne les a pas publiées. Mais il est seulement vrai que Descartes, dans sa première lettre, exige du P. Mesland que, s'il communique son système à d'autres, ce soit sans lui en attribuer l'invention, et même qu'il ne le communique à personne, s'il juge qu'il ne soit pas entièrement conforme à ce qui a été déterminé par l'Eglise.

Nous avons tiré les anecdotes précédentes de deux lettres de M. Bossuet, l'une du 24, l'autre du 30 mars 1701, imprimées dans le X^e volume de la nouvelle édition de ses Oeuvres, p. 391. Il en est, dans le même volume, une autre du 6 avril de la même année, adressée à M. Bossuet par M. Vuitasse, dans laquelle ce fameux professeur de Sorbonne déclare n'avoir point enseigné le système consigné dans les lettres de Descartes, ainsi que le bruit s'en était répandu. Il fait cette déclaration à l'occasion de M. Cailly, professeur de philosophie dans l'université de Caen, qui avait publié un ouvrage sous le titre de *Durand commenté*, dans lequel était adopté et soutenu le sentiment de Descartes, ouvrage qui, le 30 mars de la même année, avait été censuré par l'évêque de Bayeux.

Les deux lettres de Descartes, oubliées depuis près de cent ans, et qu'on croyait perdues, sont tombées entre nos mains. Nous croyons qu'il n'y a aucun inconvénient à les rendre aujourd'hui publiques; nous n'apercevons même que de l'avantage dans cette publication. Si l'opinion de Descartes, telle qu'il l'énonce, prise à la lettre, sans modifications et sans additions, ne s'accorde pas avec le dogme orthodoxe, elle n'est pourtant pas dangereuse. Nous vivons dans un temps où c'est moins contre l'hétérodoxie que contre l'impiété qu'il faut se tenir en garde; et jamais la simple exposition d'un système imaginé, quoique sans succès, pour la défense d'un dogme catholique, ne peut produire de mauvais effet, surtout si l'on fait remarquer en même temps ce qu'il a de défectueux. D'ailleurs, ce système a déjà été exposé dans vingt ouvrages de théologie ou de philosophie; il l'a été particulièrement dans le Cours de philosophie de M. Pourchot, qui a pu le faire plus fidèlement que les autres, puisqu'il avait en sa main les lettres mêmes de Descartes. Nous souscrivons pleinement au jugement qu'en a porté M. Bossuet: nous croyons que ce système, tel qu'il est proposé dans les lettres de Descartes, sans addition et sans explication ultérieures, ne se concilie point avec la doctrine catholique, surtout depuis la décision du concile de Trente sur la transsubstantiation. La preuve en est assez évidente. Dans ce système, le pain, sans aucun changement réel et physique, devient le corps de Jésus-Christ, par la consécration et par l'union qu'il plaît à Dieu de mettre entre l'âme de Jésus-Christ et ce qui s'appelait pain auparavant. Comment serait-il vrai dans ce système, comment pourrait-on dire que la substance que nous recevons dans l'Eucharistie est véritablement un

corps humain; que de plus c'est le même corps qui est né de la sainte Vierge, le même qui a été livré et crucifié pour nous?

J'ai dit plus haut, que c'est surtout depuis que le concile de Trente a formellement déclaré que la substance du pain ne demeurerait plus dans l'Eucharistie après la consécration, qu'il serait bien difficile de concilier le système de Descartes avec ce qui est aujourd'hui de foi catholique : car si on prend la peine de voir dans le *Traité de l'Eucharistie*, de M. de Marca, imprimé à la fin de ses œuvres posthumes, ce qu'ont écrit sur cette matière, avant le concile de Trente, saint Jean de Damas, Paschase, Lanfranc, Guitmond, auteurs très-orthodoxes, sur l'Eucharistie, on remarquera qu'il n'y a, entre leur opinion et celle de Descartes presque d'autre différence que la forme ingénieuse et philosophique que Descartes donne à la sienne.

J'ai dit encore qu'il était avantageux de publier les lettres de Descartes : c'est qu'indépendamment de ce qu'il importe de ne rien laisser périr de ce qui appartient à un si grand philosophe, ces lettres servent 1° à montrer le zèle qu'avait Descartes pour la défense de la foi catholique; 2° il en résulte que, quelque pénétrant qu'il fût dans tout ce qui tient à la métaphysique et à la physique, et quelque application qu'il eût donnée aux matières de l'eucharistie, il n'avait cependant point aperçu, dans le dogme de la transsubstantiation, ces impossibilités, ces absurdités que les incrédules les plus ignorants prétendent apercevoir du premier coup d'œil; 3° l'idée de Descartes est au fond très-ingénieuse. Si, telle qu'il l'a proposée, elle est insuffisante pour lever les difficultés que présente la transsubstantiation, il n'est pas décidé qu'avec des développements, des modifications, des additions, elle ne pût dans la suite remplir plus heureusement et plus efficacement le but que s'est proposé Descartes.

Déjà une des plus fortes objections contre le système de Descartes, savoir que le corps de Notre-Seigneur, dans l'Eucharistie, est un corps humain, un corps par conséquent pourvu de tous ses organes, ce qu'on ne peut pas dire du pain demeurant substance de pain; cette objection, dis-je, s'évanouit entièrement par le développement qu'a donné, ou si l'on veut par la réforme qu'a faite M. Varignon au système de son maître. Suivant lui, toutes les parties sensibles de l'hostie sont réellement changées en autant de corps organiques, lesquels, nonobstant leur petitesse, sont autant de corps humains et forment tous le même corps, en tant qu'ils sont unis à une seule âme; d'où il résulte que le corps de Jésus-Christ que l'on reçoit n'est point un corps de pain, mais une vraie chair douée d'organes. Nous aurions bien désiré que l'objet principal que nous avons en vue dans notre ouvrage, et dont nous ne devons pas trop nous écarter, nous eût permis de placer ici le petit écrit de ce célèbre géomètre (1), qui répand un si grand jour sur cette

matière, et fait totalement disparaître, du système de Descartes, le point qui contribuait le plus à le rendre inconciliable avec la doctrine orthodoxe.

Il est vrai qu'il laisse subsister une autre difficulté qui n'est guère moins considérable: car la tradition et la théologie nous enseignent que le corps de Jésus-Christ, dans l'Eucharistie, est numériquement le même corps qui a été attaché à la croix, le même qui est actuellement dans les cieus : or cette identité véritable ne paraît pas avoir lieu dans le sentiment de M. Varignon. Aussi ce sentiment ou cette explication s'étant accréditée dans une maison de bénédictins, l'abbé Duguet, consulté, s'éleva contre elle avec beaucoup de force et de véhémence; c'est la réfutation de ce sentiment qu'il a pour but, et qu'il poursuit uniquement dans son *Traité dogmatique sur l'Eucharistie*.

L'abbé de Lignac a senti, comme l'abbé Duguet, ce qui manquait à l'explication de M. Varignon; il souscrit au jugement qu'en a porté l'abbé Duguet; il trouve cependant la censure qu'il en fait trop âpre et trop dure. Pour suppléer le vide du système de Varignon et lever la difficulté qu'il laissait intacte, il a donc imaginé un autre système qui aurait échappé, à ce qu'il prétend, à la censure de l'abbé Duguet. Ce système, il l'expose dans l'ouvrage qui a pour titre: *Présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux, prouvée possible*, etc. Un développement suffisant de ce système entraînerait pour nous trop de longueur: nous nous contenterons de dire qu'il est assez plausible, et qu'il a paru, à plusieurs personnes très-intelligentes, échapper au reproche bien fondé, qu'on faisait à l'autre système, de ne point conserver l'identité du corps de Notre-Seigneur; mais ce qu'il nous importe le plus d'observer,

1° C'est que ces différents systèmes, quoiqu'ils n'aient pas été jusqu'ici assez complètement heureux, font cependant entrevoir quelque possibilité de parvenir un jour au but louable où tendaient leurs respectables auteurs;

2° C'est que ces systèmes sont bien faits pour rendre les ennemis de la religion plus réservés et plus modestes, lorsqu'il s'agit de prononcer si le dogme catholique de l'Eucharistie implique contradiction: car enfin la plupart de ces messieurs n'apercevraient jamais ce que ces systèmes renferment d'in-

ment quand nous voyons M. d'Alembert, dans les notes qui suivent l'Éloge de Bossuet, plaisanter sur cet écrit de M. Varignon, qui a paru à d'autres géomètres, aussi éclairés et plus désintéressés que lui, un chef-d'œuvre de sagacité, et le traiter de *piense extravagance d'un dévot mathématicien*. Nous appelons de ce jugement à tous les lecteurs qui prendront la peine de lire cet écrit de Varignon, ou même l'espèce d'extrait qu'en donne M. d'Alembert. Leur étonnement augmentera s'ils veulent bien faire attention que, pour avoir l'occasion de débiter cette invective, M. d'Alembert a supposé une phrase de Bossuet: car on défie de citer l'ouvrage de Bossuet où cette phrase se rencontre (*Eloges de d'Alembert, tom. II, pag. 261*).

(1) Nous ne pouvons pas revenir de notre étonne-

suffisant et de défectueux dans l'explication du dogme ;

3° C'est que ces messieurs méritent bien peu d'en être crus, lorsqu'ils disent apercevoir évidemment des impossibilités, des absurdités, où Descartes et Leibnitz, après avoir donné la plus grande attention à l'objet, n'en ont aperçu aucune : j'ai dit Leibnitz, car il a aussi imaginé une manière de faire évanouir les principales difficultés qu'offre le dogme de l'Eucharistie, qu'il a crue très-plausible jusqu'à la fin de sa vie ;

4° C'est que ces systèmes sont tous nés plus ou moins prochainement de celui de Descartes, et que ce philosophe a la gloire d'être le premier qui ait ouvert une route qu'il n'a pas eu le temps de suivre, où d'autres ont déjà aplani les plus grandes des difficultés qu'on y rencontre, et font espérer que ceux, qui les suivront arriveront enfin au terme.

Véritablement il est à regretter que Descartes n'ait point rendu publique son opinion plusieurs années avant sa mort ; on lui aurait fait les difficultés qu'on fait aujourd'hui, et elles lui auraient donné lieu de rectifier son système, et de l'accorder avec ce qu'il enseigne dans ses réponses aux quatrièmes objections.

PREMIERE LETTRE.

Votre lettre du 22 octobre ne m'a été rendue que depuis huit jours, ce qui est cause que je n'ai pu vous témoigner plus tôt combien je vous suis obligé, non pas de ce que vous avez pris la peine de lire et d'examiner mes Méditations : car n'ayant point été auparavant connu de vous, je veux croire que la matière seule vous y aura incité ; ni aussi de ce que vous les avez digérées en la façon que vous avez fait, car je ne suis pas si vain que de penser que vous l'avez fait à ma considération, et j'ai assez bonne opinion de mes raisonnements pour me persuader que vous avez jugé qu'ils valaient bien la peine d'être rendus intelligibles à tout le monde, à quoi la nouvelle forme que vous leur avez donnée peut beaucoup servir ; mais de ce qu'en les expliquant, vous avez eu soin de les faire paraître avec toute leur force, et d'interpréter à mon avantage plusieurs choses qui auraient pu être perverties ou dissimulées par d'autres. C'est en quoi je reconnais votre franchise, et je vois que vous avez voulu me favoriser. Je n'ai pas trouvé un mot, dans l'écrit qu'il vous a plu me communiquer, auquel je ne souscrive entièrement, et quoi qu'il y ait plusieurs pensées qui ne sont point dans mes Méditations, ou du moins qui n'y sont point déduites de la même façon, il n'y en a toutefois aucune que je ne voulusse bien avouer pour mienne : aussi n'a-ce pas été de ceux qui ont examiné mes écrits comme vous, dont j'ai parlé dans le discours de ma méthode, quand j'ai dit que je ne reconnais pas les pensées qu'ils m'attribuaient, mais seulement de ceux qui les avaient recueillies de mes discours en conversation particulière.

Quand à l'occasion du saint sacrement, je parle de la superficie qui est moyenne entre deux corps, à savoir, entre le pain ou bien le corps de Jésus-Christ, après la consécration, et l'air qui l'environne, par ce mot de superficie je n'entends point quelque substance ou nature réelle qui peut être détruite par la toute-puissance de Dieu, mais seulement un mode ou une façon d'être, laquelle ne peut être changée sans le changement de ce en quoi ou par quoi elle existe ; comme il implique contradiction que la figure carrée d'un morceau de cire lui soit ôtée, et que néanmoins aucune des parties de cette cire ne change de place. Or cette superficie moyenne entre l'air et le pain ne diffère pas réellement de la superficie du pain, ni aussi de celle de l'air qui touche le pain ; mais ces trois superficies sont en effet une même chose, et diffèrent seulement à l'égard de notre pensée ; c'est-à-dire, quand nous la nommons la superficie du pain, nous entendons que, quoique l'air qui environne le pain soit changé, elle demeure toujours *eadem numero*, mais que si le pain change, elle change aussi ; et quand nous la nommons la superficie de l'air qui environne le pain, nous entendons qu'elle change avec l'air et non pas avec le pain ; enfin, quand nous la nommons la superficie moyenne entre l'air et le pain, nous entendons qu'elle ne change ni avec l'un ni avec l'autre, mais seulement avec la figure des dimensions qui séparent l'un de l'autre, si bien qu'en ce sens c'est par cette seule figure qu'elle existe, et c'est aussi par elle seule qu'elle peut changer : car le corps de Jésus-Christ étant mis en place du pain, et d'autre air venant en place de celui qui environnait ce pain, la superficie qui était auparavant entre d'autre air et le pain, et qui est alors entre l'air et le corps de Jésus-Christ, demeure *eadem numero*, parce qu'elle ne prend pas son identité numérique de l'identité des corps dans lesquels elle existe, mais seulement de l'identité ou ressemblance des dimensions : comme nous pouvons dire que la Loire est la même rivière qu'elle était il y a dix ans, quoique ce ne soit plus la même eau, et que, peut-être aussi, il n'y ait plus aucune partie de la même terre qui environnait cette eau.

Pour la façon dont le corps de Jésus-Christ est au saint sacrement, je crois que ce n'est pas à moi à l'expliquer, après avoir appris du concile de Trente, qu'il y est *ed existendi ratione quam verbis exprimere vix possumus*, lesquels mots j'ai cités à la fin de ma réponse aux objections qui m'avaient été faites, afin d'être dispensé d'en dire davantage ; joint aussi que, n'étant point théologien de profession, j'aurais peur que les choses que j'en pourrais dire fussent moins bien reçues de moi que d'un autre. Toutefois, puisque le concile ne détermine pas que *verbis exprimere non possumus*, mais seulement que *vix possumus*, je me hasarderai ici de vous dire en confidence une façon qui me semble assez commode et très-utile pour éviter la calomnie des hérétiques, qui nous objectent que

nous croyons en cela une chose qui est entièrement incompréhensible et qui implique contradiction; mais c'est, s'il vous plaît, que si vous la communiquez à d'autres, ce sera sans m'en attribuer l'invention, et même que vous ne la communiquerez à personne si vous jugez qu'elle ne soit pas entièrement conforme à ce qui a été déterminé par l'Église.

Premièrement, je considère ce que c'est que le corps d'un homme, et je trouve que ce mot de corps est fort équivoque: car, quand nous parlons d'un corps en général, nous entendons une partie déterminée de la matière, et ensemble de la quantité dont l'univers est composé; en sorte qu'on ne saurait ôter tant soit peu de cette quantité, que nous ne jugions incontinent que le corps est moindre et qu'il n'est plus en entier, ni changer aucune particule de cette matière, que nous ne pensions ensuite que le corps n'est plus totalement le même, ou *idem numero*. Mais quand nous parlons du corps d'un homme, nous n'entendons point une partie déterminée, mais seulement nous entendons toute la matière qui est ensemble unie avec l'âme de cet homme; en sorte que, quoique cette matière change et que la quantité augmente ou diminue, nous croyons toujours que c'est le même corps, *idem numero*, pendant qu'il demeure joint et uni à la même âme, et nous croyons que le corps est tout entier, pendant qu'il a en soi toutes les dispositions requises pour conserver cette union; car il n'y a personne qui ne voie que nous avons les mêmes corps que nous avons eus dans notre enfance, quoique leur quantité soit beaucoup augmentée, et que, selon l'opinion commune des médecins et selon la vérité, il n'y ait plus en eux aucune partie de la matière qui y était alors, et même qu'ils n'aient plus la même figure; en sorte qu'ils ne sont *idem numero* qu'à cause qu'ils sont sujets d'une même âme. Pour moi qui ai examiné la circulation du sang, et qui crois que la nutrition ne se fait que par une continuelle expulsion des parties de notre corps qui sont chassées de leur place par d'autres qui y entrent, je ne pense pas qu'il y ait aucune particule de nos membres qui demeure la même *numero* un seul moment, encore que notre corps, en tant qu'humain, soit toujours le même *numero*, pendant qu'il est uni avec la même âme, et même en ce sens-là il est indivisible; car si on coupe un bras ou une jambe à un homme, nous pensons bien que son corps est divisé, en prenant le mot de corps en la première signification, mais non pas en le prenant en la seconde, et nous ne pensons pas que celui qui a un bras ou une jambe coupée soit moins homme qu'un autre; enfin quelque manière que ce soit, et de quelque quantité ou figure qu'elle puisse être, pourvu qu'elle soit unie avec la même âme raisonnable, nous la prenons toujours pour le corps du même homme et pour ce corps tout entier, si elle n'a pas besoin d'être accompagnée d'autre matière pour demeurer jointe à cette âme.

De plus, je considère que, lorsque nous mangeons du pain et que nous buvons du vin, les petites particules de ce pain et de ce vin se dissolvent en notre estomac, coulent incontinent de là dans nos veines, et par cela seul qu'elles se mêlent avec le sang, elles se transsubstantient naturellement et deviennent partie de notre corps; quoique, si nous avions la vue assez subtile pour les distinguer dans les autres parties du sang, nous verrions qu'elles sont encore les mêmes *numero* qui composaient auparavant le pain et le vin; en sorte que, si nous n'avions point d'égard à l'union qu'ils ont avec l'âme, nous les pourrions nommer pain et vin comme auparavant, et cette transsubstantiation se fait sans miracle.

Mais, à son exemple, je ne vois point de difficulté de penser que tout le miracle de la transsubstantiation, qui se fait au saint sacrement, consiste en ce que, au lieu que les parties particulières de ce pain et de ce vin auraient dû se mêler avec le sang de Jésus-Christ et s'y diviser en certaines façons particulières, afin que son âme les informât naturellement, elle les informe sans cela par la force des paroles de la consécration; et au lieu que l'âme de Jésus-Christ ne pourrait naturellement demeurer jointe avec chacune des particules du pain et du vin, si ce n'était qu'elles fussent assemblées avec plusieurs autres qui composent tous les organes du corps humain nécessaires à la vie, elle demeure jointe surnaturellement à chacune d'elles, quoiqu'on les sépare, et de cette façon il est aisé de comprendre comment le corps de Jésus-Christ n'est qu'une fois dans l'hostie quand elle n'est point divisée, et néanmoins qu'il est tout entier en chacune de ses parties quand elle l'est, parce que la matière, quelque grande ou petite qu'elle soit lorsqu'elle est ensemble informée de la même âme humaine, est prise pour un corps humain tout entier.

Cette explication choquera sans doute d'abord ceux qui sont accoutumés à croire qu'afin que le corps de Jésus-Christ soit en l'Eucharistie, il faut que tous ses membres y soient avec leur même quantité et figure et la même matière *numero* dont ils ont été composés quand il est monté au ciel; et enfin que la forme substantielle du pain en soit ôtée. Mais ils pourront se délivrer bientôt de ces difficultés s'ils considèrent qu'il n'y a rien de cela déterminé par l'Église, et que tous les membres extérieurs et leur quantité en matière ne sont point nécessaires à l'intégrité du corps humain, et ne sont en rien utiles et convenables au sacrement où l'âme de Jésus-Christ informe la matière de l'hostie, afin d'être reçu par les hommes et de l'unir plus étroitement à eux, et cela ne diminue en rien la vénération de ce sacrement. Et enfin on doit considérer qu'il est impossible, et qu'il semble manifestement impliquer contradiction, que ces membres y soient; car ce que nous nommons, par exemple, le bras ou la main d'un homme, est ce qui en est la figure extérieure, et la grandeur, et l'usage; en

sorte que, quoi que ce soit qu'on puisse imaginer en l'homme pour la main ou pour le bras de Jésus-Christ, c'est faire outrage à tous les dictionnaires, et changer entièrement l'usage des mots, que de le nommer bras ou main, puisqu'il n'en a ni l'extension ni la figure extérieure. Je vous aurai obligation si vous m'apprenez votre sentiment touchant cette explication, et je souhaiterais bien aussi de savoir celui du père N.; mais le temps ne me permet pas de lui écrire.

Il faut que j'ajoute encore un mot à cette lettre, pour vous dire que, par la même raison que je viens d'expliquer, il est impossible d'attribuer au corps de Jésus-Christ d'autre extension ni d'autre qualité que celle du pain; car ces mots de quantité et d'extension n'ont été inventés par les hommes que pour signifier cette quantité externe qui se voit et qui se touche; et quoi que ce puisse être dans l'hostie, que les philosophes nomment la quantité d'un corps qui ait la grandeur qu'avait Jésus-Christ étant dans le monde avec son extension interne, c'est sans doute tout autre chose que ce que les autres hommes ont jusqu'ici nommé quantité et extension. Je suis, etc.

SECONDE LETTRE.

J'ai lu avec beaucoup d'émotion l'adieu pour jamais que j'ai trouvé dans la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire; et il m'aurait touché encore davantage, si je n'étais ici dans un pays où je vois tous les jours plusieurs personnes qui sont revenues des antipodes. Ces exemples si ordinaires m'empêchent de perdre entièrement l'espérance de vous revoir quelque jour en Europe; et quoique votre dessein de convertir les sauvages soit généreux et très-saint, toutefois, parce que je m'imagine que c'est seulement de beaucoup de zèle et de patience dont on a besoin pour l'exécuter, et non pas de beaucoup d'esprit et de savoir, il me semble que les talents que Dieu vous a donnés pourraient être employés plus utilement en la conversion de nos athées qui se piquent de bon esprit, et ne veulent se rendre qu'à l'évidence de la raison; ce qui me fait espérer qu'après que vous aurez fait une expédition aux lieux où vous allez, et conquis plusieurs milliers d'âmes à Dieu, le même esprit qui vous y conduit vous ramènera, et je le souhaite de tout mon cœur. Vous trouverez ici quelques réponses aux objections que vous m'avez faites touchant mes principes, et je les aurais faites plus amples, si je n'avais cru assurément que la plupart des difficultés qui vous sont venues d'abord en commençant la

lecture du livre, se seront évanouies d'elles-mêmes après que vous l'aurez eu achevée. Celles que vous trouvez dans l'explication du saint sacrement me semblent aussi pouvoir facilement être levées; car, premièrement, comme il ne laisse pas d'être vrai de dire que j'ai maintenant le même corps que j'avais il y a dix ans, quoique la matière dont il est composé soit changée, à cause que l'unité numérique du corps dépend de sa forme, qui est l'âme; ainsi les paroles de Notre-Seigneur n'ont pas laissé d'être très-véritables : *Hoc est enim corpus meum, quod pro vobis traditur*; et je ne vois pas en quelle autre sorte il eût pu parler pour signifier mieux la transsubstantiation, au sens que je l'ai expliquée. Puis, pour ce qui est de la façon dont le corps de Jésus-Christ aurait été en l'hostie qui eût été consacrée pendant le temps de sa mort, je ne vois point que l'Eglise en ait rien déterminé. Or il faut, ce me semble, bien prendre garde à distinguer les opinions déterminées par l'Eglise, de celles qui sont communément reçues par les docteurs, fondées sur des principes de physique mal assurés. Toutefois, quand l'Eglise aurait déterminé que l'âme de Jésus-Christ n'eût pas été unie à son corps dans l'hostie qui aurait été consacrée après sa mort, il suffit de dire que la matière de cette hostie aurait pour lors été autant disposée à être unie à l'âme de Jésus-Christ, que celle de son corps qui était dans le sépulcre, pour assurer qu'elle était véritablement son corps, puisque la matière qui était alors dans le sépulcre, n'était nommée le corps de Jésus-Christ qu'à cause des dispositions qu'elle avait à recevoir son âme; et il suffit aussi de dire que la matière du pain aurait eu les dispositions du corps sans le sang, et celle du vin, les dispositions du sang sans chair, pour assurer que le corps seul sans le sang eût été alors dans l'hostie, et le sang seul dans le calice : comme aussi ce qu'on dit, que c'est seulement par concomitance que le corps de Jésus-Christ est dans le calice, se peut fort bien entendre, en pensant que bien que l'âme de Jésus-Christ soit unie à la matière contenue dans le calice ainsi qu'à un corps humain tout entier, et que par conséquent cette matière soit véritablement tout le corps de Jésus-Christ, elle ne lui est toutefois unie qu'en vertu des dispositions qu'a le sang à être uni avec l'âme humaine, et non pas en vertu de celles qu'a la chair; ainsi je ne vois aucune ombre de difficulté en tout cela, et néanmoins je me tiens très-volontiers avec vous aux paroles du concile, qu'il y est *ed existendi ratione quam verbis exprimere vix possumus*. Je suis, etc.

PENSÉES SUR LA MORALE.

I. — *Opinion de Descartes sur le souverain bien.*

(Tom. 1, Lett. 1, à la reine Christine).

Je vais exposer mon opinion touchant le

souverain bien, considéré dans le sens auquel les philosophes anciens en ont parlé...

On peut considérer la bonté de chaque chose en elle-même, sans la rapporter à autre. Dans ce sens, il est évident que c'est

Dieu qui est le souverain bien, parce qu'il est incomparablement plus parfait que les créatures; mais on peut aussi la rapporter à nous, et en ce sens, je ne vois rien que nous devions estimer *bien*, sinon ce qui nous appartient en quelque façon, et qui est tel, que c'est une perfection pour nous de le posséder. Ainsi, les philosophes anciens, qui, n'étant point éclairés de la lumière de la foi, ne savaient rien de la béatitude surnaturelle, ne considéraient que les biens que nous pouvons posséder en cette vie; et c'était entre ceux-là qu'ils cherchaient lequel était le souverain, c'est-à-dire le principal et le plus grand. Mais afin que je le puisse déterminer, je considère que nous ne devons estimer biens, à notre égard, que ceux que nous possédons, ou que nous avons le pouvoir d'acquérir; et, cela posé, il me semble que le souverain bien de tous les hommes ensemble, est un amas ou un assemblage de tous les biens tant de l'âme que du corps et de la fortune, qui peuvent être en quelques hommes; mais que celui d'un chacun en particulier est tout autre chose, et qu'il ne consiste qu'en une ferme volonté de bien faire, et dans le contentement que produit cette volonté. La raison en est, que je ne remarque aucun autre bien qui me semble aussi grand, ni qui soit au pouvoir de chaque homme: car, pour les biens du corps et de la fortune, ils ne dépendent point absolument de nous; et ceux de l'âme se rapportent tous à deux chefs, qui sont, l'un de connaître, et l'autre de vouloir ce qui est bon; mais la connaissance est souvent au-dessus de nos forces; c'est pourquoi il ne reste que notre volonté, dont nous puissions absolument disposer. Et je ne vois point qu'il soit possible d'en disposer mieux, qu'en ayant toujours une ferme et constante résolution de faire exactement toutes les choses que l'on jugera être les meilleures, et d'employer toutes les forces de son esprit à les bien connaître; c'est en cela seul que consistent toutes les vertus; c'est cela seul qui, à proprement parler, mérite de la louange et de la gloire; enfin c'est de cela seul que résulte toujours le plus grand et le plus solide contentement de la vie: ainsi, j'estime que c'est en cela que consiste le souverain bien.

Je crois par là concilier les deux opinions des anciens, les plus célèbres et les plus opposées entre elles; je veux dire celle de Zénon, qui a mis le souverain bien dans la vertu ou dans l'honneur, et celle d'Épicure, qui l'a placé dans le contentement, auquel il a donné le nom de volupté: car, comme tous les vices ne viennent que de l'incertitude, et de la faiblesse qui suit l'ignorance, et qui fait naître les repentirs, ainsi la vertu ne consiste qu'en la résolution et la vigueur avec laquelle on se porte à faire les choses qu'on croit être bonnes, pourvu que cette vigueur ne vienne pas d'opiniâtreté, mais de ce qu'on sait les avoir autant examinées, qu'on en a moralement de pouvoir; et quoique ce qu'on fait alors puisse être mauvais,

on est assuré néanmoins qu'on fait son devoir: au lieu que si on exécute quelque action vertueuse, et que cependant on pense mal faire, ou bien si on néglige de savoir ce qui en est, on n'agit pas en homme vertueux.

Pour ce qui est de l'honneur et de la louange, on les accorde souvent aux biens de la fortune; mais il me semble qu'il n'y a que la vertu qu'on ait une juste raison de louer. Tous les autres biens méritent seulement d'être estimés, et non point d'être honorés ou loués, si ce n'est en tant qu'on présuppose qu'ils sont acquis ou obtenus de Dieu, par le bon usage du libre arbitre. L'honneur et la louange sont une espèce de récompense, et il n'y a que ce qui dépend de la volonté qu'on ait sujet de récompenser ou de punir.

Il me reste encore ici à prouver que c'est de ce bon usage du libre arbitre que vient le plus grand et le plus solide contentement de la vie; ce qui me semble n'être pas difficile, parce que si je considère avec soin en quoi consiste la volupté ou le plaisir, et généralement toutes les sortes de contentements qu'on peut avoir, je remarque, en premier lieu, qu'il n'en est aucun qui ne soit entièrement dans l'âme, quoique plusieurs dépendent du corps; de même que c'est aussi l'âme qui voit, quoique ce soit par l'entremise des yeux. Puis, je remarque qu'il n'y a rien qui puisse donner du contentement à l'âme, sinon l'opinion qu'elle a de posséder quelque bien. Il est vrai que souvent cette opinion n'est en elle qu'une représentation fort confuse; et son union avec le corps est même cause qu'elle se représente ordinairement certains biens, incomparablement plus grands qu'ils ne sont; mais si elle connaît distinctement leur juste valeur, son contentement serait toujours proportionné à la grandeur du bien dont il procéderait. Je remarque aussi que la grandeur d'un bien, à notre égard, ne doit pas seulement être mesurée par la valeur de la chose en quoi il consiste, mais principalement aussi par la façon dont il se rapporte à nous; et qu'outre que le libre arbitre étant de soi la chose la plus noble qui puisse être en nous, puisqu'il nous rend en quelque façon pareils à Dieu, et semble nous exempter de lui être sujets, et que par conséquent son bon usage est le plus grand de tous les biens, il est aussi le bien qui est le plus proprement nôtre, et qui nous importe le plus; d'où il suit que ce n'est que de lui que nos plus grands contentements peuvent procéder.

Aussi voit-on, par exemple, que le repos d'esprit, et la satisfaction intérieure que ressentent en eux-mêmes ceux qui savent qu'ils font toujours tout ce qu'ils peuvent, soit pour connaître le bien, soit pour l'acquérir, est un plaisir sans comparaison plus doux, plus durable et plus solide que tous ceux qui viennent d'ailleurs.

II — *Fondements de la béatitude de l'homme et procédé qu'aurait dû suivre Sénèque dans son traité de Vitâ beatâ.*

(Tom. I, Lett. III et IV.)

Point de sujet d'entretien plus intéressant que les moyens que la philosophie nous enseigne pour obtenir cette souveraine félicité, que les âmes vulgaires attendent en vain de la fortune, et que nous ne saurions avoir que de nous-mêmes. L'un de ces moyens, qui me semble des plus utiles, est d'examiner ce que les anciens en ont écrit, et de chercher à renchérir sur eux, en ajoutant quelque chose à leurs préceptes; c'est par là qu'on peut rendre ces préceptes parfaitement siens et se disposer à les mettre en pratique. Dans ce dessein, je me suis proposé d'examiner le livre que Sénèque a écrit, *De Vitâ beatâ*. En choisissant ce livre, j'ai eu seulement égard à la réputation de l'auteur et à la dignité de la matière, sans penser à la manière dont il la traite. J'ai depuis examiné cette manière, et je ne la trouve pas assez exacte pour mériter d'être suivie. Mais, afin qu'on en puisse juger plus facilement, je tâcherai ici d'expliquer comment il me semble que cette matière eût dû être traitée par un philosophe tel que lui, qui, n'étant point éclairé de la foi, n'avait que la raison naturelle pour guide.

Il dit fort bien, au commencement, que *vivere omnes beatè volunt, sed ad pervidendum quid sit quod beatam vitam efficiat, caligant*. Mais il faut savoir ce que c'est que *vivere beatè*; je dirais en français *vivre heureusement*, s'il n'y avait pas cette différence entre le bonheur et la béatitude, que le bonheur ne dépend que des choses qui sont hors de nous; d'où vient que ceux-là sont estimés plus heureux que sages auxquels il est arrivé quelque bien qu'ils ne se sont point procuré; au lieu que la béatitude consiste, ce me semble, en un parfait contentement d'esprit et une satisfaction intérieure, que n'ont pas ordinairement ceux qui sont les plus favorisés de la fortune, et que les sages acquièrent sans elle. Ainsi, *vivere beatè*, vivre en béatitude, n'est autre chose qu'avoir l'esprit parfaitement content et satisfait. Considérant après cela ce que c'est *quod beatam vitam efficiat*, c'est - à - dire quelles sont les choses qui nous peuvent donner ce souverain contentement, je remarque qu'il y en a de deux sortes: celles qui dépendent de nous, comme la vertu et la sagesse, et celles qui n'en dépendent point, comme les honneurs, les richesses et la santé. Car il est certain qu'un homme bien né, qui n'est point malade, qui ne manque de rien, et qui avec cela est aussi sage et aussi vertueux qu'un autre qui est pauvre, mal-sain et contrefait, peut jouir d'un plus parfait contentement que lui. Cependant, comme un petit vaisseau peut être aussi plein qu'un plus grand, quoiqu'il contienne moins de liqueur, si nous entendons par le contentement d'un chacun la plénitude et l'accomplissement de ses desirs réglés selon la rai-

son, je ne doute point que les plus pauvres et les plus disgraciés de la fortune ou de la nature, ne puissent être entièrement contents et satisfaits aussi bien que les autres, quoiqu'ils ne jouissent pas de tant de biens; et ce n'est que de cette sorte de contentement dont il est ici question; car puisque l'autre n'est aucunement en notre pouvoir, la recherche en serait superflue.

Or, il me semble que chacun peut se rendre content par lui-même et sans rien attendre d'ailleurs, pourvu seulement qu'il observe trois choses auxquelles se rapportent les trois règles de morale que j'ai insérées dans le Discours de la Méthode.

La première est qu'il tâche toujours de se servir le mieux qu'il lui est possible de son esprit, pour connaître ce qu'il doit faire ou ne pas faire, en toutes les circonstances de la vie.

La seconde est qu'il ait une ferme et constante résolution d'exécuter tout ce que sa raison lui conseillera, sans que ses passions ou ses inclinations l'en détournent; et c'est la fermeté de cette résolution que je crois devoir être prise pour la vertu, quoique je ne sache point que personne l'ait jamais ainsi expliquée; mais on l'a divisée en plusieurs espèces, à qui l'on a donné divers noms, à raison des divers objets auxquels elle s'étend.

La troisième, qu'il considère que, pendant qu'il se conduit ainsi autant qu'il peut selon la raison, tous les biens qu'il ne possède point sont aussi entièrement hors de son pouvoir les uns que les autres, et que par ce moyen il s'accoutume à ne les point désirer; car il n'y a que le désir et le regret ou le repentir qui puissent nous empêcher d'être contents. Mais si nous faisons toujours ce que nous dicte notre raison, nous n'aurons jamais aucun sujet de nous repentir, quoique les événements nous fissent voir dans la suite que nous nous sommes trompés; parce que, si nous nous sommes trompés, ce n'est point par notre faute. Pourquoi ne désirons-nous point d'avoir, par exemple, plus de bras ou plus de langues que nous n'en avons, tandis que nous désirons d'avoir plus de santé ou plus de richesses? c'est seulement parce que nous nous imaginons que ces choses-ci pourraient être acquises par notre conduite, ou bien qu'elles sont dues à notre nature, et qu'il n'en est pas de même des autres. Nous pouvons nous désabuser de cette fausse opinion en considérant que, puisque nous avons toujours suivi le conseil de notre raison, nous n'avons rien omis de ce qui était en notre pouvoir, et que les maladies et les infortunes ne sont pas moins naturelles à l'homme que les prospérités et la santé.

Au reste, toutes sortes de desirs ne sont pas incompatibles avec la béatitude; il n'y a de tels que ceux qui sont accompagnés d'impatience et de tristesse. Il n'est pas nécessaire non plus que notre raison ne se trompe point, il suffit que notre conscience nous témoigne que nous n'avons jamais manqué de résolution et de vertu pour exécuter toutes

les choses que nous avons jugées être les meilleures; et ainsi, la vertu seule est suffisante pour nous rendre contents en cette vie.

Mais néanmoins, parce que notre vertu, lorsqu'elle n'est pas assez éclairée par l'entendement, peut être fautive, c'est-à-dire, parce que la résolution et la volonté de bien faire peut nous porter à des choses mauvaises quand nous les croyons bonnes, le contentement qui en revient n'est pas solide; et parce qu'on oppose ordinairement cette vertu aux plaisirs, aux appétits et aux passions, elle est très-difficile à mettre en pratique; au lieu que le droit usage de la raison, donnant une vraie connaissance du bien, empêche que la vertu ne soit fautive; et même, en la conciliant avec les plaisirs licites, il en rend l'usage si aisé, et en nous faisant connaître la condition de notre nature, il borne tellement nos desirs, qu'il faut avouer que la plus grande félicité de l'homme dépend de ce droit usage de la raison; et par conséquent que l'étude qui sert à l'acquiescer est la plus utile de toutes les occupations, comme elle est aussi sans doute la plus agréable et la plus douce. Il suit de là, ce me semble, que Sénèque eût dû nous enseigner quelles sont toutes les principales vérités dont la connaissance est requise pour faciliter l'usage de la vertu, régler nos desirs et nos passions, et jouir ainsi de la béatitude naturelle: ce qui aurait rendu son livre le meilleur et le plus utile qu'un philosophe païen ait pu écrire.

III. — *Comment Sénèque traite la question du souverain bien et de la béatitude.*

(Tom. I, lettre V.)

J'ai dit précédemment ce qu'il me semblerait que Sénèque eût dû traiter en son livre; j'examinerai maintenant ce qu'il y traite. Je n'y remarque en général que trois choses: la première est qu'il tâche d'expliquer ce que c'est que le souverain bien, et qu'il en donne diverses définitions; la seconde, qu'il dispute contre l'opinion d'Epicure; et la troisième, qu'il répond à ceux qui objectent aux philosophes qu'ils ne vivent pas selon les règles qu'ils prescrivent. Mais afin de voir plus particulièrement comment il traite ces choses; je m'arrêterai un peu sur chacun de ses chapitres.

Dans le premier, il reprend ceux qui suivent la coutume et l'exemple plutôt que la raison: *Nunquam de vita judicatur*, dit-il, *semper creditur*; il approuve bien pourtant qu'on prenne conseil de ceux qu'on croit être les plus sages, mais il veut qu'on use aussi de son propre jugement pour examiner leurs opinions; en quoi je suis fort de son avis. Car, quoique plusieurs ne soient pas capables de trouver d'eux-mêmes le droit chemin, il y en a peu cependant qui ne puissent assez le reconnaître lorsqu'il leur est clairement montré par quelque autre. Quoi qu'il en soit, on a sujet d'être satisfait en sa conscience, et d'être assuré que les opinions que l'on a touchant la morale sont les meil-

leures qu'on puisse avoir, lorsqu'au lieu de se laisser conduire aveuglément par l'exemple, on a eu soin de rechercher le conseil des plus habiles, et qu'on a employé toutes les forces de son esprit à examiner ce qu'on devait suivre. Mais pendant que Sénèque s'étudie ici à orner son élocution, il n'est pas toujours assez exact dans l'expression de sa pensée, comme lorsqu'il dit: *Sanabimur, si modo separemur à cætu*, il semble enseigner qu'il suffit d'être singulier pour être sage, ce qui n'est pas cependant son intention.

Au second chapitre, il ne fait que redire en d'autres termes ce qu'il a dit dans le premier; il ajoute seulement que ce qu'on estime communément être bien, ne l'est pas. Dans le troisième, après avoir encore usé de beaucoup de mots superflus, il dit enfin son opinion touchant le souverain bien, savoir, que *rerum naturæ assentiri*, et que *ad illius legem exemplumque formari, sapientia est*, et que *beata vita est conveniens naturæ suæ*.

Toutes ces explications me semblent fort obscures: sans doute, par la nature, il ne veut pas entendre nos inclinations naturelles, vu qu'elles nous portent ordinairement à suivre la volupté, contre laquelle il dispute; mais la suite de son discours fait juger que par *rerum naturam* il entend l'ordre établi de Dieu en toutes les choses qui sont au monde, et que, considérant cet ordre comme infaillible et indépendant de notre volonté, il dit que *rerum naturæ assentiri*, et *ad illius legem exemplumque formari, sapientia est*: c'est-à-dire, que c'est sagesse d'acquiescer à l'ordre des choses, et de faire ce pour quoi nous croyons être nés, ou bien, pour parler en chrétien, que c'est sagesse de se soumettre à la volonté de Dieu et de la suivre en toutes nos actions; et que *beata vita est conveniens naturæ suæ*, c'est-à-dire que la béatitude consiste à suivre ainsi l'ordre du monde et à prendre en bonne part toutes les choses qui nous arrivent; ce qui n'explique presque rien. Et on ne voit pas assez la connexion avec ce qu'il ajoute incontinent après, que cette béatitude ne peut arriver, *nisi sana mens est*, etc., à moins qu'il n'entende aussi que *secundùm naturam vivere*, c'est vivre suivant la vraie raison.

Aux quatrième et cinquième chapitres, il donne quelques autres définitions du souverain bien, qui ont toutes quelque rapport avec le sens de la première, mais dont aucune ne l'explique suffisamment; et elles font paraître par leur diversité que Sénèque n'a pas clairement entendu ce qu'il voulait dire: car, mieux on conçoit une chose, plus on est déterminé à ne l'exprimer qu'en une seule façon. Celle où il me semble avoir le mieux rencontré est au cinquième chapitre, où il dit que *beatus est qui nec cupit nec timet, beneficio rationis*, et que *beata vita est in recto certoque judicio stabilita*. Mais pendant qu'il n'enseigne point les raisons pour lesquelles nous ne devons rien craindre ni rien désirer, tout ce qu'il dit nous sert fort peu. Il commence, dans ces mêmes chapitres, à disputer contre ceux qui mettent la

beatitude en la volupté, et il continue dans les suivants; c'est pourquoi, avant que de les examiner, je dirai ici mon sentiment touchant cette question.

Je remarque premièrement qu'il y a de la différence entre la béatitude, le souverain bien, et la dernière fin ou le but auquel doivent tendre nos actions: car la béatitude n'est pas le souverain bien, mais elle le présume, et elle est le contentement ou la satisfaction d'esprit qui vient de ce qu'on le possède. Mais par la fin de nos actions on peut entendre l'un et l'autre: car le souverain bien est sans doute la chose que nous devons nous proposer pour but en toutes nos actions, et le contentement d'esprit qui en revient, étant l'attrait qui fait que nous le recherchons, est aussi à juste titre nommé notre fin.

Je remarque outre cela que le mot de volupté a été pris en un autre sens par Epicure que par ceux qui ont disputé contre lui: car tous ses adversaires ont restreint la signification de ce mot aux plaisirs des sens, et lui au contraire l'a étendue à tous les contentements de l'esprit, comme on peut aisément le conclure de ce que Sénèque et quelques autres ont écrit de lui.

Or, il y a eu trois principales opinions entre les philosophes païens touchant le souverain bien et la fin de nos actions: celle d'Epicure, qui a dit que c'était la volupté; celle de Zénon, qui a voulu que ce fût la vertu; et celle d'Aristote, qui l'a composé de toutes les perfections tant du corps que de l'esprit. Ces trois opinions peuvent, ce me semble, être reçues pour vraies et accordées entre elles, pourvu qu'on les interprète favorablement. Aristote ayant considéré le souverain bien de toute la nature humaine en général, c'est-à-dire celui que peut avoir le plus accompli de tous les hommes, il a raison de le composer de toutes les perfections dont la nature humaine est capable; mais cela ne sert point à notre usage. Zénon, au contraire, a considéré celui que chacun en son particulier peut posséder; c'est pourquoi il a eu aussi une très-bonne raison de dire qu'il ne consiste qu'en la vertu, parce qu'il n'y a qu'elle seule entre les biens que nous pouvons avoir qui dépende entièrement de notre libre arbitre; mais il a représenté cette vertu si sévère et si ennemie de la volupté, en faisant tous les vices égaux, qu'il n'y a eu, ce me semble, que des mélancoliques ou des esprits entièrement détachés du corps, qui aient pu être de ses sectateurs. Enfin, Epicure, considérant en quoi consiste la béatitude et quel est le motif ou la fin à laquelle tendent nos actions, n'a pas eu tort de dire que c'est la volupté en général, c'est-à-dire le contentement de l'esprit; car, quand même la seule connaissance de notre devoir pourrait nous obliger à faire de bonnes actions, cela ne nous ferait cependant jouir d'aucune béatitude, s'il ne nous en revenait aucun plaisir. Mais, parce qu'on donne souvent le nom de volupté à de faux plaisirs, qui sont accompagnés ou suivis d'inquiétudes, de chagrins et

de repentirs, plusieurs ont cru que cette opinion d'Epicure enseignait le vice; et en effet elle n'enseigne pas la vertu: mais comme, lorsqu'il y a eu quelque part un prix pour tirer au blanc, on fait naître envie d'y tirer à ceux à qui l'on montre ce prix, et qu'ils ne le peuvent gagner pour cela, s'ils ne voient le blanc; et que ceux qui voient le blanc ne sont pas pour cela induits à tirer, s'ils ne savent qu'il y ait un prix à gagner: ainsi la vertu, qui est le blanc auquel nous visons, ne se fait pas désirer lorsqu'on la voit toute seule, et le contentement, qui est le prix, ne peut être acquis, à moins qu'on ne la suive. Aussi je crois pouvoir ici conclure que la béatitude ne consiste que dans le contentement de l'esprit (c'est-à-dire dans le contentement général: car quoiqu'il y ait des contentements qui dépendent du corps et d'autres qui n'en dépendent point, il n'y en a cependant aucun qui ne soit dans l'esprit); mais j'ajoute que, pour avoir un contentement qui soit solide, il est nécessaire de suivre la vertu, c'est-à-dire d'avoir une volonté ferme et constante d'exécuter tout ce que nous jugerons être le meilleur, et d'employer toute la force de notre entendement à en bien juger. Je réserve pour une autre fois à considérer ce que Sénèque a écrit sur ce point.

IV. — *Eclaircissement sur ce que Descartes avait dit de la béatitude dépendante du libre arbitre.*

(Tom. I, lettre vi.)

Lorsque j'ai parlé d'une béatitude qui dépend entièrement de notre libre arbitre, et que tous les hommes peuvent acquérir sans aucune assistance d'ailleurs, on a fort bien remarqué qu'il y a des maladies qui, ôtant le pouvoir de raisonner, ôtent aussi celui de jouir d'une satisfaction d'esprit raisonnable; et cela m'apprend que ce que j'avais dit généralement de tous les hommes, ne doit être entendu que de ceux qui ont l'usage libre de leur raison, et avec cela qui savent le chemin qu'il faut tenir pour parvenir à cette béatitude. Il n'y a personne qui ne désire se rendre heureux; mais plusieurs n'en savent pas le moyen, et souvent l'indisposition qui est dans le corps empêche que la volonté ne soit libre, comme il arrive aussi quand nous dormons; car l'homme le plus philosophe du monde ne saurait s'empêcher d'avoir de mauvais songes lorsque son tempérament l'y dispose. Cependant l'expérience fait voir que, si l'on a eu souvent quelque pensée pendant qu'on avait l'esprit en liberté, elle revient encore après, quelque indisposition qu'ait le corps. Voilà pourquoi je peux me vanter que mes songes ne me représentent jamais rien de lâcheux, et c'est sans doute un grand avantage de s'être depuis longtemps accoutumé à n'avoir point de tristes pensées. Mais nous ne pouvons répondre absolument de nous-mêmes que pendant que nous sommes à nous, et c'est un moins grand malheur de perdre la vie que de perdre l'usage de la raison, car même, sans les enseignements de la

foi, la seule philosophie naturelle fait espérer à notre âme un état plus heureux après la mort que celui où elle est à présent, et elle ne lui fait rien craindre de plus fâcheux que d'être attachée à un corps qui lui ôte entièrement sa liberté. Pour les autres dispositions qui ne troublent pas tout à fait le sens, mais qui altèrent seulement les humeurs et font qu'on se trouve extraordinairement enclin à la tristesse, ou à la colère, ou à quelque autre passion, elles donnent sans doute de la peine; mais elles peuvent pourtant être surmontées, et même elles donnent matière à l'âme d'une satisfaction d'autant plus grande, qu'elles ont été plus difficiles à vaincre.

Je crois aussi la même chose de tous les empêchements de dehors, comme de l'éclat d'une grande naissance, des faveurs de la cour, des adversités de la fortune, et aussi de ses grandes prospérités; et ces dernières ordinairement empêchent plus qu'on ne puisse jouer le rôle de philosophe, que ne font ses disgrâces: car lorsqu'on a toutes choses à souhait, on oublie de penser à soi; et quand ensuite la fortune change, on est d'autant plus surpris, qu'on s'était plus confié en elle. Enfin, on peut dire généralement qu'il n'y a aucune chose qui nous puisse entièrement ôter le moyen de nous rendre heureux, pourvu qu'elle ne trouble point notre raison, et que ce ne sont pas toujours celles qui paraissent les plus fâcheuses qui nuisent le plus.

V. — *Sur les causes de notre contentement.*

(Tom. 1^{re}, Lett. VI et IX.)

Si on veut savoir exactement combien chaque chose peut contribuer à notre contentement, il faut considérer quelles sont les causes qui le produisent; et c'est aussi l'une des principales connaissances qui peuvent servir à faciliter l'usage de la vertu; car toutes les actions de notre âme qui nous acquièrent quelque perfection sont vertueuses, et tout notre contentement ne consiste que dans le témoignage intérieur que nous avons d'avoir quelque perfection. Ainsi, nous ne saurions jamais pratiquer aucune vertu, c'est-à-dire faire ce que notre raison nous persuade que nous devons faire, que nous n'en recevions de la satisfaction et du plaisir. Mais il y a deux sortes de plaisirs: les uns qui appartiennent à l'esprit seul, et les autres qui appartiennent à l'homme, c'est-à-dire à l'esprit en tant qu'il est uni au corps, et ces derniers se présentant confusément à l'imagination, paraissent souvent beaucoup plus grands qu'ils ne sont, principalement avant qu'on les possède, ce qui est la source de tous les maux et de toutes les erreurs de la vie: car, selon la règle de la raison, chaque plaisir devrait se mesurer par la grandeur de la perfection qui le produit, et c'est ainsi que nous mesurons ceux dont les causes nous sont clairement connues; mais souvent la passion nous fait croire certaines choses beaucoup meilleures et plus désira-

bles qu'elles ne sont; puis, quand nous avons pris bien de la peine à les acquérir, et perdu cependant l'occasion de posséder d'autres biens plus véritables, la jouissance nous en fait connaître les défauts, et de là viennent les dégoûts, les regrets et les repentirs. C'est pourquoi le véritable office de la raison est d'examiner la juste valeur de tous les biens dont l'acquisition semble dépendre en quelque façon de notre conduite, afin que nous ne manquions jamais d'employer tous nos soins à tâcher de nous procurer ceux qui sont en effet les plus désirables, en quoi, si la fortune s'oppose à nos desseins, et les empêche de réussir, nous aurons au moins la satisfaction de n'avoir rien perdu par notre faute, et nous ne laisserons pas de jouir de toute la béatitude naturelle dont l'acquisition aura été en notre pouvoir. Ainsi, par exemple, la colère peut quelquefois exciter en nous des desirs de vengeance si violents, qu'elle nous fera imaginer plus de plaisir à punir notre ennemi qu'à conserver notre honneur ou notre vie, et nous fera exposer imprudemment l'un et l'autre pour ce sujet; au lieu que, si la raison examine quel est le bien ou la perfection sur laquelle est fondé ce plaisir qu'on tire de la vengeance, elle n'en trouvera aucun autre (au moins quand cette vengeance ne sert point pour empêcher qu'on ne nous offense encore), sinon que cela nous fait imaginer que nous avons quelque sorte de supériorité et quelque avantage au-dessus de celui dont nous nous vengeons; ce qui n'est souvent qu'une vaine imagination qui ne mérite point d'être estimée en comparaison de l'honneur ou de la vie, ni même en comparaison de la satisfaction qu'on aurait de se voir maître de sa colère, en s'abstenant de se venger.

La même chose arrive dans toutes les autres passions: il n'y en a effectivement aucune qui ne nous représente le bien auquel elle tend avec plus d'éclat qu'il n'en mérite, et qui ne nous fasse imaginer des plaisirs beaucoup plus grands, avant que nous les possédions, que nous ne les trouvons ensuite quand nous les avons goûtés. Ce qui fait qu'on blâme communément la volupté, parce qu'on ne se sert de ce mot que pour signifier de faux plaisirs, qui nous trompent souvent par leur apparence, et qui nous en font cependant négliger beaucoup d'autres plus solides, mais dont l'attente ne touche pas tant, tels que sont ordinairement ceux de l'esprit seul; je dis ordinairement, car tous ceux de l'esprit ne sont pas louables, parce qu'ils peuvent être fondés sur quelque fausse opinion: tel est le plaisir qu'on prend à médire, plaisir qui n'est fondé que sur ce qu'on pense devoir être d'autant plus estimé que les autres le seront moins; ils peuvent aussi nous tromper par leur apparence, lorsque quelque forte passion les accompagne, comme on le voit dans celui que donne l'ambition.

Mais la principale différence qui est entre les plaisirs du corps et ceux de l'esprit consiste en ce que, le corps étant sujet à un chan-

gement perpétuel, et même sa conservation et son bien-être dépendant de ce changement, tous les plaisirs qui le regardent ne durent guère, car ils ne procèdent que de l'acquisition de quelque chose qui est utile au corps au moment où on la reçoit, et aussitôt que cette chose cesse de lui être utile, les plaisirs cessent aussi; au lieu que ceux de l'âme peuvent être immortels comme elle, pourvu qu'ils aient un fondement si solide, que ni la connaissance de la vérité, ni aucune fausse persuasion ne le détruisent.

Au reste, le véritable usage de notre raison, pour la conduite de la vie, ne consiste qu'à examiner et considérer sans passion la valeur de toutes les perfections tant du corps que de l'esprit, qui peuvent être acquises par notre industrie, afin qu'étant ordinairement obligés de nous priver de quelques-unes pour avoir les autres, nous choisissons toujours les meilleures; et parce que celles du corps sont les moindres, on peut dire généralement que, sans elles, il est possible de se rendre heureux. Cependant je ne suis point d'opinion qu'on les doive entièrement mépriser, ni même qu'on doive s'exempter d'avoir des passions, il suffit qu'on les rende sujettes à la raison; et lorsqu'on les a ainsi apprivoisées, elles sont quelquefois d'autant plus utiles qu'elles penchent plus vers l'excès.

Quand je dis qu'il y a des passions qui sont d'autant plus utiles qu'elles penchent plus vers l'excès, j'ai seulement voulu parler de celles qui sont toutes bonnes, ce que j'ai témoigné en ajoutant qu'elles doivent être sujettes à la raison, car il y a deux sortes d'excès: l'un qui, changeant la nature de la chose, et de bonne la rendant mauvaise, empêche qu'elle ne demeure soumise à la raison; l'autre, qui en augmente seulement la mesure, et ne fait que de bonne la rendre meilleure. Ainsi, la hardiesse n'a pour excès la témérité que lorsqu'elle va au delà des limites de la raison; mais pendant qu'elle ne les passe point, elle peut encore avoir un autre excès, qui consiste à n'être accompagnée d'aucune irrésolution ni d'aucune crainte.

VI. — *Vérités dont la connaissance est plus nécessaire pour notre conduite et notre bonheur. (Tome 1^{er}, Lett. vii.)*

Il ne peut, ce me semble, y avoir que deux choses qui soient requises pour être toujours disposé à bien juger: l'une est la connaissance de la vérité, et l'autre l'habitude qui fait qu'on s'en souvient et qu'on acquiesce à cette connaissance toutes les fois que l'occasion le requiert. Mais, parce qu'il n'y a que Dieu seul qui sache parfaitement toutes choses, il est nécessaire que nous nous contentions de savoir celles qui sont le plus à notre usage, entre lesquelles la première et la principale est qu'il y a un Dieu de qui toutes choses dépendent, dont les perfections sont infinies, dont le pouvoir est immense, dont les décrets sont infailibles; car cela nous apprend à recevoir en bonne part tout ce qui nous

arrive, comme nous étant expressément envoyé de Dieu; et parce que le véritable objet de l'amour est la perfection, lorsque nous élevons notre esprit à considérer Dieu tel qu'il est, nous nous trouvons naturellement si portés à l'aimer, que nous tirons même de la joie de nos afflictions, en pensant que, lorsque nous les recevons, sa volonté s'exécute.

La seconde chose qu'il faut connaître est la nature de notre âme, en tant qu'elle subsiste sans le corps et qu'elle est beaucoup plus noble que lui, capable même de jouir d'une infinité de contentements qui ne se trouvent point en cette vie; car cela nous empêche de craindre la mort, et détache tellement notre affection des choses du monde, que nous ne regardons qu'avec mépris tout ce qui est au pouvoir de la fortune.

Il peut être aussi fort utile, pour cet objet, de juger dignement des œuvres de Dieu et d'avoir cette vaste idée de l'étendue de l'univers, que j'ai tâché de faire concevoir au troisième livre de mes Principes; car si on s'imagine qu'au delà des cieux il n'y a rien que des espaces imaginaires, et que tous les cieux ne sont faits que pour le service de la terre, ni la terre que pour l'homme, il arrive de là qu'on est porté à penser que cette terre est notre principale demeure, et cette vie notre meilleure condition; et qu'au lieu de connaître les perfections qui sont véritablement en nous, on attribue aux autres créatures des imperfections qu'elles n'ont pas pour s'élever au-dessus d'elles; et de là, entrant dans une présomption ridicule, on veut être du conseil de Dieu, et prendre avec lui la charge de conduire le monde, d'où résulte une infinité de vaines inquiétudes et de troubles inutiles.

Après qu'on a ainsi reconnu la bonté de Dieu, l'immortalité de nos âmes et la grandeur de l'univers, il y a encore une vérité dont la connaissance me semble fort utile: c'est que, quoique chacun de nous soit une personne séparée des autres, et dont par conséquent les intérêts sont en quelque façon distincts de ceux du reste du monde, cependant on doit penser qu'on ne saurait subsister seul, et qu'on est en effet l'une des parties de l'univers, et plus particulièrement encore l'une des parties de cette terre, l'une des parties de cet Etat, de cette société, de cette famille, à laquelle on est joint par sa demeure, par son serment, par sa naissance; et il faut toujours préférer les intérêts du tout dont on est partie à ceux de sa personne en particulier; cependant avec mesure et discrétion, car on aurait tort de s'exposer à un grand mal, pour procurer seulement un petit bien à ses parents ou à son pays; et si un homme vaut plus lui seul que tout le reste de sa ville, il n'aurait pas raison de vouloir se perdre pour la sauver. Mais si on rapportait tout à soi-même, on ne craindrait pas de nuire beaucoup aux autres hommes, lorsqu'on croirait en retirer quelque petite commodité, et on n'aurait aucune vraie amitié, ni aucune fidélité, ni généralement au-

cune vertu ; au lieu qu'en se considérant comme une partie du public, on prend plaisir à faire du bien à tout le monde, et même on ne craint pas d'exposer sa vie pour le service d'autrui lorsque l'occasion s'en présente ; jusque là qu'on voudrait aussi perdre son âme, s'il se pouvait, pour sauver les autres ; en sorte que cette considération est la source et l'origine de toutes les plus héroïques actions que fassent les hommes. Pour ceux qui s'exposent à la mort par vanité, parce qu'ils espèrent en être loués, ou par stupidité, parce qu'ils n'appréhendent pas le danger, je crois qu'ils sont plus dignes de pitié que d'estime : mais lorsque quelqu'un s'y expose parce qu'il croit que c'est son devoir, ou bien lorsqu'il souffre quelque mal, afin qu'il en revienne du bien aux autres, quoique peut-être il ne considère pas expressément qu'il agit sur le fondement qu'il doit plus au public, dont il est une partie, qu'à soi-même en son particulier, il le fait cependant en vertu de cette considération, qui est confusément en sa pensée ; et cette considération, on est naturellement porté à l'avoir, lorsqu'on connaît et qu'on aime Dieu comme il faut ; car alors, s'abandonnant totalement à sa volonté, on se dépouille de ses propres intérêts, et on n'a point d'autre passion que de faire ce qu'on croit lui être agréable. Ensuite de quoi on a des satisfactions d'esprit et des contentements qui valent incomparablement mieux que toutes les petites joies passagères qui dépendent des sens.

Outre ces vérités, qui regardent en général toutes nos actions, il en faut aussi savoir beaucoup d'autres, qui se rapportent plus particulièrement à chacune ; et les principales me semblent être celles que j'ai remarquées plus haut. savoir, que toutes nos passions nous représentent les biens, à la recherche desquels elles nous incitent, beaucoup plus grands qu'ils ne sont véritablement, et que les plaisirs du corps ne sont jamais aussi durables que ceux de l'âme, ni si grands, quand on les possède, qu'ils paraissent quand on les espère : ce que nous devons soigneusement remarquer, afin que, lorsque nous sommes agités de quelque passion, nous suspendions notre jugement jusqu'à ce qu'elle soit apaisée, et que nous ne nous laissions pas aisément tromper par la fausse apparence des biens de ce monde.

A quoi je ne puis ajouter autre chose, sinon qu'il faut aussi examiner en particulier les mœurs des lieux où nous vivons, pour savoir jusqu'où elles doivent être suivies ; et quoique nous ne puissions pas avoir des démonstrations certaines de tout, nous devons néanmoins prendre parti et embrasser les opinions qui nous paraissent les plus vraisemblables touchant toutes les choses qui sont de pratique, afin que, lorsqu'il est question d'agir, nous ne soyons jamais irrésolus : car il n'y a que la seule irrésolution qui cause les regrets et les repentirs.

Au reste, j'ai dit ci-dessus qu'outre la connaissance de la vérité, l'habitude est aussi

requis pour être toujours disposé à bien juger ; car puisque nous ne pouvons être continuellement attentifs à une même chose, quelque claires et évidentes qu'aient été les raisons qui nous ont persuadé ci-devant une vérité, nous pouvons ensuite être détournés de la croire par de fausses apparences, à moins que, par une longue et fréquente méditation, nous l'ayons tellement imprimée en notre esprit, qu'elle soit tournée en habitude ; et dans ce sens ou à raison, dans l'école, de dire que les vertus sont des habitudes ; et en effet on ne pèche guère faute d'avoir en théorie la connaissance de ce qu'on doit faire, mais seulement faute de l'avoir en pratique, c'est-à-dire faute d'avoir une ferme habitude de le croire. Et parce que, pendant que j'examine ici ces vérités, j'en augmente aussi en moi l'habitude, j'ai une obligation particulière à la princesse (il écrit à la princesse Palatine) qui permet que je l'en entretienne, et il n'y a rien en quoi j'estime mon loisir mieux employé.

VII. — *La béatitude ne doit pas être fondée sur notre ignorance.*

(Tome 1^{er}, Lett. viii.)

Je me suis quelquefois proposé un doute, savoir, s'il est mieux d'être gai et content, en imaginant les biens qu'on possède plus grands et plus estimables qu'ils ne sont en effet, et en ignorant, ou ne s'arrêtant pas à considérer ceux qui manquent, que d'avoir plus d'attention et de capacité pour connaître la juste valeur des uns et des autres, et si on en devient plus triste.

Si je pensais que le souverain bien fût la joie, je ne douterais point qu'on ne dût tâcher de se rendre joyeux à quelque prix que ce pût être, et j'approuverais la brutalité de ceux qui noient leurs déplaisirs dans le vin, ou qui les étourdissent avec du tabac. Mais je distingue entre le souverain bien, qui consiste dans l'exercice de la vertu, ou (ce qui est le même) en la possession de toutes les perfections dont l'acquisition dépend de notre libre arbitre, et la satisfaction d'esprit qui suit de cette acquisition. C'est pourquoi, voyant que c'est une plus grande perfection de connaître la vérité, quoique même elle soit à notre désavantage, que de l'ignorer, j'avoue qu'il vaut mieux être moins gai, et avoir plus de connaissance. Aussi n'est-ce pas toujours lorsqu'on a le plus de gaité, qu'on a l'esprit plus satisfait : au contraire, les grandes joies sont ordinairement mornes et sérieuses, et il n'y a que les médiocres et passagères qui soient accompagnées du ris. Ainsi je n'approuve point qu'on tâche de se tromper en se repaissant de fausses imaginations ; car tout le plaisir qui en revient ne peut toucher, pour ainsi dire, que la superficie de l'âme, laquelle sent cependant une amertume intérieure en s'apercevant qu'ils sont faux. Et quand il pourrait arriver qu'elle fût si continuellement occupée ailleurs, que jamais elle ne s'en aperçût, on ne jouirait pas pour cela de la béatitude dont il

est question, parce que cette beatitude doit dépendre de notre conduite, et que l'autre ne viendrait que de la fortune. Mais lorsqu'on peut avoir diverses considérations également vraies, dont les unes nous portent à être contents, et les autres au contraire nous empêchent, il me semble que la prudence veut que nous nous arrêtions principalement à celles qui nous donnent de la satisfaction : et même, presque toutes les choses du monde étant telles, qu'on les peut regarder de quelque côté qui les fait paraître bonnes, et de quelque autre qui fait qu'on y remarque des défauts, je crois que, si l'on doit user de son adresse en quelque chose, c'est principalement à les savoir regarder du biais qui les fait paraître à notre avantage, pourvu que ce soit sans nous tromper... Ajoutons qu'on n'a point sujet de se repentir lorsqu'on a fait ce qu'on a jugé être le meilleur, dans le temps où on a dû se résoudre à l'exécution, ainsi que nous l'avons déjà observé, quoique, dans la suite, en y pensant avec plus de loisir, on juge s'être trompé ; mais on devrait plutôt se repentir si on avait fait quelque chose contre sa conscience, quoiqu'on reconnût, après, avoir mieux fait qu'on n'avait pensé ; car nous n'avons à répondre que de nos pensées, et la nature de l'homme n'est pas de tout savoir, ni de juger toujours aussi bien sur-le-champ que lorsqu'il a beaucoup de temps à délibérer.

VIII. — *Préférence du bien public au bien particulier, avantageuse à chaque particulier.*

(Tome 1^{er}, Lett. VIII et X.)

Ceux qui rapportent tout à eux-mêmes, ont-ils plus de raison que ceux qui se tourmentent trop pour les autres ? Je ne le crois pas ; car si nous ne pensions qu'à nous seuls, nous ne pourrions jouir que des biens qui nous sont particuliers ; au lieu que si nous nous considérons comme parties de quelque autre corps, nous participons aussi aux biens qui lui sont communs, sans être privés pour cela d'aucun de ceux qui nous sont propres. Nous ne participons pas de la même manière aux maux : car, selon la philosophie, le mal n'est rien de réel, il est seulement une privation ; et lorsque nous nous attristons à cause de quelque mal qui arrive à nos amis, nous ne participons point pour cela au défaut dans lequel consiste ce mal ; quelque tristesse même ou quelque peine que nous ayons en telle occasion, elle ne saurait être aussi grande qu'est la satisfaction intérieure qui accompagne toujours les bonnes actions, et principalement celles qui procèdent d'une pure affection pour autrui, qu'on ne rapporte point à soi-même, c'est-à-dire à la vertu chrétienne qu'on nomme charité. Ainsi l'on peut, même en pleurant et en prenant beaucoup de peine, avoir plus de plaisir que lorsqu'on rit et qu'on se repose (1).

(1) Il est aisé de prouver que ce plaisir de l'âme, dans lequel consiste la béatitude, n'est pas inséparable de la gaité et de la aise du corps, tant par l'exemple des tragédies, qui nous plaisent d'autant plus

La raison qui me fait croire que ceux qui ne font rien que pour leur utilité particulière, doivent, aussi bien que les autres, travailler pour autrui, et tâcher de faire plaisir à un chacun, autant qu'il est en leur pouvoir, s'ils veulent user de prudence, est, qu'on voit ordinairement arriver que ceux qui sont estimés officieux et prompts à faire plaisir, reçoivent aussi quantité de bons offices des autres, même de ceux qu'ils n'ont jamais obligés, lesquels ils ne recevraient pas si on les croyait d'autre humeur ; et que les peines qu'ils ont à faire plaisir ne sont point aussi grandes que les commodités que leur donne l'amitié de ceux qui les connaissent : car on n'attend de nous que les offices que nous pouvons rendre commodément, et nous n'en attendons pas davantage des autres ; mais il arrive souvent que ce qui leur coûte peu, nous profite beaucoup, et même nous peut importer de la vie. Il est vrai qu'on perd quelquefois sa peine en faisant bien, et, au contraire, qu'on gagne à mal faire ; mais cela ne peut changer la règle de la prudence, laquelle ne se rapporte qu'aux choses qui arrivent le plus souvent. Et pour moi, la maxime que j'ai le plus observée, en toute la conduite de ma vie, a été de suivre seulement le grand chemin, et de croire que la principale finesse est de ne vouloir point du tout user de finesse. Les lois communes de la société, qui tendent toutes à se faire du bien les uns aux autres, ou du moins à ne se point faire de mal, sont, ce me semble, si bien établies, que quiconque les suit franchement, sans aucune dissimulation ni artifice, mène une vie beaucoup plus heureuse et plus assurée que ceux qui cherchent leur utilité par d'autres voies : à la vérité, ils réussissent quelquefois par l'ignorance des autres hommes, et par la faveur de la fortune ; mais il arrive bien plus souvent qu'ils y manquent, et que, pensant s'établir, ils se ruinent....

J'avoue qu'il est difficile de mesurer exactement jusqu'où la raison ordonne que nous nous intéressions pour le public ; mais aussi n'est-ce pas une chose en quoi il soit nécessaire d'être fort exact ; il suffit de satisfaire à sa conscience, et on peut en cela donner beaucoup à son inclination : car Dieu a tellement établi l'ordre des choses, et uni les hommes ensemble d'une si étroite société, que, quoi-

qu'elles excitent en nous plus de tristesse, que par celui des exercices du corps, comme la chasse, le jeu de la paume, et autres semblables, qui ne laissent pas d'être agréables, encore qu'ils soient fort pénibles : on voit même que souvent c'est la fatigue et la peine qui en augmente le plaisir ; et la cause du contentement que l'âme reçoit en ces exercices consiste en ce qu'ils lui font remarquer la force, ou l'adresse, ou quelque autre perfection du corps auquel elle est jointe ; mais le contentement qu'elle a de pleurer, en voyant représenter quelque action lamentable et funeste sur un théâtre, vient principalement de ce qu'il lui semble qu'elle fait une action vertueuse ayant compassion des affligés ; et généralement elle se plaît de sentir émouvoir en soi des passions, de quelque nature qu'elles soient, pourvu qu'elle en demeure maîtresse.

que chacun rapportât tout à soi-même, et ne l'eût aucune charité pour les autres, il ne laisserait pas de s'employer ordinairement pour eux, en tout ce qui serait de son pouvoir, pourvu qu'il usât de prudence, principalement s'il vivait en un siècle où les mœurs ne fussent point corrompues. Et, outre cela, comme c'est une chose plus haute et plus glorieuse de faire du bien aux autres hommes, que de s'en procurer à soi-même, aussi ce sont les plus grandes âmes qui y ont le plus d'inclination et qui font le moins d'état des biens qu'elles possèdent; il n'y a que les faibles et basses qui s'estiment plus qu'elles ne doivent, et sont comme les petits vaisseaux que trois gouttes d'eau peuvent remplir. Je sais que votre altesse (il écrit à la princesse Palatine) n'est pas de ce nombre, et qu'au lieu qu'on ne peut inciter ces âmes basses à prendre de la peine pour autrui, qu'en leur faisant voir qu'elles en retireront quelque profit pour elles-mêmes, il faut, pour l'intérêt de votre altesse, lui représenter qu'elle ne pourrait être utile pendant longtemps à ceux qu'elle affectionne, si elle se négligeait elle-même, et la prier d'avoir soin de sa santé.

IX. — *Eclaircissement sur la balance des biens et des maux dans cette vie.*

(Tome I, Lettre x.)

Je pense qu'il y a plus de biens que de maux dans cette vie : mais, pour concilier ce sentiment avec ce qu'on objecte touchant les inconvénients de la vie, je distingue deux sortes de biens. Quand on considère l'idée du bien pour servir de règle à nos actions, on le prend pour toute la perfection qui peut être en la chose qu'on nomme bonne, et on le compare à la ligne droite, qui est unique entre une infinité de courbes auxquelles on compare les maux. C'est en ce sens que les philosophes ont coutume de dire que *bonum est ex integra causa, malum ex quovis defectu*. Mais quand on considère les biens et les maux qui peuvent être en une même chose, pour savoir l'estime qu'on doit en faire, comme j'ai fait lorsque j'ai parlé de l'estime que nous devons faire de cette vie, on prend le bien pour tout ce qui s'y trouve dont on peut tirer quelque commodité, et on ne nomme mal que ce dont on peut recevoir de l'inconvénient : car, pour les autres défauts qui peuvent s'y rencontrer, on n'en tient point compte. Ainsi, lorsqu'on offre un emploi à quelqu'un, il considère d'un côté l'honneur et le profit qu'il en peut attendre, comme des biens; et de l'autre la peine, le péril, la perte du temps et telles autres choses, comme des maux; et comparant ces maux avec ces biens, selon qu'il trouve ceux-ci plus ou moins grands que ceux-là, il l'accepte ou le refuse. Or ce qui me fait dire, en ce dernier sens, qu'il y a toujours plus de biens que de maux en cette vie, c'est le peu d'état que je crois que nous devons faire de toutes les choses qui sont hors de nous, et qui ne dépendent point de notre libre arbitre, en comparaison de celles qui en dépendent, que

nous pouvons toujours rendre bons, lorsque nous en savons bien user et nous pouvons empêcher, par leur moyen, que tous les maux qui viennent d'ailleurs, quelque grands qu'ils puissent être, n'entrent pas plus avant en notre âme, que n'y entre la tristesse qu'y excitent les comédiens, quand ils représentent devant nous quelques actions fort lamentables; mais j'avoue qu'il faut être fort philosophe pour arriver jusqu'à ce point. Et cependant je crois aussi que ceux mêmes qui se laissent le plus emporter à leurs passions, jugent toujours, en leur intérieur, qu'il y a plus de biens que de maux en cette vie, quoiqu'ils ne s'en aperçoivent pas eux-mêmes. Il est vrai qu'ils appellent quelquefois la mort à leur secours, quand ils sentent de grandes douleurs, mais c'est seulement afin qu'elle leur aide à porter leur fardeau, ainsi qu'il est dit dans la fable, et ils ne veulent point pour cela perdre la vie; ou bien, s'il y en a quelques-uns qui veuillent la perdre, et qui se tuent eux-mêmes, c'est par une erreur de leur entendement, et non point par un jugement bien raisonné, ni par une opinion que la nature ait imprimée en eux, comme est celle qui fait qu'on préfère les biens de cette vie à ses maux.

X. — *Descartes croyait que la joie intérieure a quelque secrète force pour se rendre la fortune plus favorable.*

(Tome I, Lett. xv.)

Je ne voudrais pas écrire ceci à des personnes qui auraient l'esprit faible, de peur de les induire à quelque superstition; mais, à l'égard de votre altesse (il parle à la princesse Palatine), j'ai seulement peur qu'elle se moque de ma crédulité. J'ai une infinité d'expériences, et, de plus, l'autorité de Socrate, pour confirmer mon opinion. Les expériences sont, que j'ai souvent remarqué que les choses que j'ai faites avec un courage et sans aucune répugnance intérieure, ont coutume de me réussir heureusement; jusque là même que dans les jeux de hasard, où la fortune seule règne, je l'ai toujours éprouvée plus favorable lorsque j'avais d'ailleurs des sujets de joie, que lorsque j'en avais de tristesse. Et ce qu'on nomme communément le génie de Socrate, n'a sans doute été autre chose, sinon qu'il avait coutume de suivre ses inclinations intérieures, et qu'il pensait que l'événement de ce qu'il entreprenait serait heureux lorsqu'il avait quelque secret sentiment de gaieté; et, au contraire, qu'il serait malheureux lorsqu'il était triste. Il est vrai pourtant que ce serait être superstitieux de croire autant à cela qu'on dit qu'il le faisait; car Platon rapporte de lui, que même il demeurait dans le logis toutes les fois que son génie ne lui conseillait point d'en sortir. Mais à l'égard des actions importantes de la vie, lorsqu'elles se rencontrent si douteuses, que la prudence ne peut enseigner ce qu'on doit faire, il me semble qu'on a grande raison de suivre le conseil de son génie, et qu'il est utile d'avoir une forte

persuasion que les choses que nous entreprenons sans répugnance, et avec la liberté qui accompagne d'ordinaire la joie, ne manqueront pas de nous bien réussir.

XI. — *L'âme influe plus que tous les remèdes sur la santé du corps.*

(Tome 1^{er}, Lett. XXI et XXIII.)

La diète et l'exercice sont, à mon avis, les meilleurs de tous les remèdes, cependant après ceux de l'âme; car l'âme a sans doute beaucoup d'influence sur le corps, ainsi que le montrent les grands changements que la colère, la crainte et les autres passions excitent en lui. Mais ce n'est pas directement par sa volonté qu'elle conduit les esprits animaux dans les lieux où ils peuvent être utiles ou nuisibles, c'est seulement en voulant ou en pensant à quelque autre chose; car la construction de notre corps est telle, que certains mouvements suivent en lui naturellement de certaines pensées, comme on voit que la rougeur du visage suit de la honte, les larmes de la compassion et le ris de la joie; et je ne sache point de pensée plus propre pour la conservation de la santé que celle qui consiste en une forte persuasion, une ferme créance que l'architecture de nos corps est si bonne, que, lorsqu'on est une fois sain, on ne peut pas aisément tomber malade, à moins qu'on ne fasse quelque excès notable, ou bien que l'air ou les autres causes extérieures ne nous nuisent; et qu'étant malade, on peut aisément se remettre par la seule force de la nature, principalement lorsqu'on est encore jeune... Les chagrins et les déplaisirs sont des ennemis domestiques avec lesquels on est obligé de se tenir sans cesse sur ses gardes, afin d'empêcher qu'ils ne nuisent; et je ne trouve à cela qu'un seul remède, qui est d'en distraire son imagination et ses sens, le plus qu'il est possible, et de n'employer que l'entendement seul à les considérer, lorsqu'on y est obligé par la prudence...

Je ne doute pas qu'une personne qui aurait une infinité de véritables sujets de déplaisir, mais qui s'étudierait avec tant de soin à en détourner son imagination, qu'elle ne pensât jamais à eux, que lorsque la nécessité des affaires l'y obligerait, et qu'elle emploierait tout le reste de son temps à ne considérer que des objets qui lui pussent apporter du contentement et de la joie (outre que cela lui serait grandement utile, pour juger plus sainement des choses qui lui importeraient, parce qu'elle les regarderait sans passion), je ne doute point, dis-je, que cela seul ne fût capable de la remettre en santé.

J'observe, en confirmation de ce que je viens de dire, que les médecins ont coutume de recommander aux personnes qui boivent les eaux minérales, de délivrer entièrement leur esprit de toutes sortes de pensées tristes, et même aussi de toutes sortes de méditations sérieuses touchant les sciences, et de ne s'occuper qu'à imiter ceux qui, en regardant la verdure d'un bois, les couleurs d'une fleur,

le vol d'un oiseau, et telles choses qui n'exigent aucune attention, se persuadent qu'ils ne pensent à rien; ce qui n'est pas perdre le temps, mais le bien employer; et cependant on peut se consoler, dans l'espérance que, par ce moyen, on recouvrera une parfaite santé, laquelle est le fondement de tous les autres biens qu'on peut avoir en cette vie... (1).

J'ai expérimenté en moi-même, qu'un mal dangereux s'est guéri par le remède que je viens de dire: car étant né d'une mère qui mourut, peu de jours après ma naissance, d'un mal de poumon, causé par quelques déplaisirs, j'avais hérité d'elle une toux sèche et une couleur pâle que j'ai gardées jusqu'à l'âge de plus de vingt ans, ce qui faisait que tous les médecins qui m'ont vu avant ce temps-là, me condamnaient à mourir jeune; mais je crois que l'inclination que j'ai toujours eue à regarder les choses qui se présentaient, du biais qui me les pouvait rendre le plus agréables et à faire que mon principal contentement ne dépendit que de moi seul, est cause que cette indisposition, qui m'était comme naturelle, s'est peu à peu entièrement passée.

XII. — *La physique de Descartes est un des fondements de sa morale.*

(Tome 1^{er}, lett. XXXIII.)

Je crains que vous ne vous dégoûtiez bientôt de la lecture de mon livre des Principes (il écrit à M. Chanut), parce qu'il ne conduit que de fort loin à la morale que vous avez choisie pour votre principale étude. Ce n'est pas que je ne sois entièrement de votre avis quand vous jugez que le moyen le plus assuré pour savoir comment nous devons vivre, est de connaître auparavant quels nous sommes, quel est le monde dans lequel nous vivons, et qui est le créateur de ce monde ou le maître de la maison que nous habitons; et je conviens qu'il y a un fort grand intervalle entre la notion générale du ciel et de la terre, que j'ai tâché de donner en mes Principes, et la connaissance particulière de la nature de l'homme, de laquelle je n'ai point encore traité. Cependant, afin qu'il ne semble pas que je veuille vous détourner de votre dessein, je vous dirai en confiance, que la notion telle quelle de la physique que j'ai tâché d'acquérir, m'a grandement servi pour établir des fondements certains en morale. Je me suis plus aisément satisfait en ce point qu'en plusieurs autres touchant la médecine, auxquels j'ai néanmoins employé beaucoup plus de temps. De façon qu'au lieu de trouver les moyens de conserver la vie, j'en ai trouvé un autre bien plus aisé et plus sûr, qui est de ne pas craindre la mort; sans cependant pour cela être chagrin, comme sont ordinairement ceux dont la sagesse est toute tirée des enseignements d'autrui et

(1) Descartes avait déjà dit (Lettre XVII) que la santé et la joie sont, après la vertu, les deux principaux biens qu'on puisse avoir dans cette vie. Leibnitz a recueilli et répété cette importante vérité.

appuyée sur les fondements qui ne dépendent que de la prudence et de l'autorité des hommes.

XIII.—*Raisons qui ont engagé Descartes à ne point publier de traité sur la morale. Son sentiment sur les passions.*

(Tome 1^{er}, Lett. xxxv.)

Les régents de collège sont si aigris contre moi à cause de mes principes de physique, que si j'écrivais sur la morale, ils ne me laisseraient aucun repos. Car puisqu'un père N. a cru avoir assez de sujet pour m'accuser d'être sceptique, de ce que j'ai réfuté les sceptiques; et qu'un ministre a entrepris de persuader que j'étais athée, sans en alléguer d'autre raison, sinon que j'ai tâché de prouver l'existence de Dieu; que ne diraient-ils point, si j'entreprenais d'examiner qu'elle est la juste valeur de toutes les choses qu'on peut désirer ou craindre; quel sera l'état de l'âme après la mort; jusqu'où nous devons aimer la vie; et quels nous devons être pour n'avoir aucun sujet d'en craindre la perte. J'aurais beau n'avoir que les opinions les plus conformes à la religion et les plus utiles au bien de l'État, ils ne laisseraient pas de vouloir faire croire que j'en ai de contraires à l'un et à l'autre. Je crois donc que le mieux que je puisse faire dans la suite est de m'abstenir de faire des livres, et, conformément à ma devise (*Illi mors gravis incubat, qui, notus nimis omnibus, ignotus moritur sibi*), de n'étudier plus que pour m'instruire et ne communiquer mes pensées que dans des conversations particulières. Je vous assure que je m'estimerais extrêmement heureux, si ce pouvait être avec vous (il écrit à M. Chanut); mais je ne crois pas que j'aie jamais aux lieux où vous êtes, ni que vous vous retiriez en celui-ci; tout ce que je puis espérer, est que peut-être, après quelques années, en repassant vers la France, vous me ferez la faveur de vous arrêter quelques jours dans mon ermitage, et que j'aurai alors le moyen de vous entretenir à cœur ouvert. On peut dire beaucoup de choses en peu de temps, et je trouve que la longue fréquentation n'est pas nécessaire pour lier d'étroites amitiés, lorsqu'elles sont fondées sur la vertu. Vous inférez de ce que j'ai étudié les passions, que je n'en dois plus avoir aucune; mais tout au contraire, en les examinant, je les ai trouvées presque toutes bonnes et tellement utiles à cette vie, que notre âme n'aurait pas sujet de vouloir demeurer jointe à son corps un seul moment, si elle ne les pouvait ressentir. Il est vrai que la colère est une de celles dont j'estime qu'il faut se garder, en tant qu'elle a pour objet une offense reçue; et pour cela nous devons tâcher d'élever si haut notre esprit, que les offenses que les autres nous peuvent faire ne parviennent jamais jusqu'à nous. Mais je crois qu'au lieu de colère, il est juste d'avoir de l'indignation, et j'avoue que j'en ai souvent contre l'ignorance de ceux qui veulent être pris pour doctes, lorsque je la vois jointe à la malice.

XIV.—*Maximes de morale que se forma Descartes, lorsqu'il commença son doute méthodique.*

(Discours de la Méthode, page 19.)

Dans le dessein que je conçus, à l'âge de vingt-trois ans, de douter de tout ce que j'avais cru jusqu'alors et d'établir les opinions que je recevrais, sur les fondements dont j'aurais reconnu la solidité, je substituai au grand nombre de préceptes de la logique, les quatre suivants, dont je pris la ferme résolution de ne m'écarter jamais.

Le premier était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie, que je ne la connusse évidemment être telle, c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention et de ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune raison de le mettre en doute.

Le second, de diviser chacune des difficultés que j'examinerais, en autant de parties qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre.

Le troisième, de conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu, comme par degrés, jusqu'à la connaissance des plus composés, et supposant même d'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres.

Et le dernier, de faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre.

Ces longues chaînes de raisons toutes simples et faciles, dont les géomètres ont coutume de se servir pour parvenir à leurs plus difficiles démonstrations, m'avaient donné occasion de m'imaginer que toutes les choses qui peuvent tomber sous la connaissance des hommes s'entre-suivent de la même manière, et que, pourvu seulement qu'on s'abstienne d'en recevoir aucune pour vraie qui ne le soit, et qu'on garde toujours l'ordre qu'il faut pour les déduire les unes des autres, il n'y en peut avoir de si éloignées auxquelles enfin on ne parvienne, ni de si cachées qu'on ne découvre...

Mais comme ce n'est pas assez, avant de commencer à rebâtir le logis où l'on demeure, que de l'abattre, de faire provision de matériaux et d'architectes, de s'exercer soi-même à l'architecture, et d'en avoir soigneusement tracé le dessin; mais qu'il faut aussi s'être pourvu de quelque autre logis où l'on puisse être logé commodément pendant le temps qu'on y travaillera; ainsi, afin que je ne demeurasse point irrésolu en mes actions, pendant que la raison m'obligerait de l'être en mes jugements, et que je ne laissasse pas de vivre dès lors le plus heureusement que je pourrais, je me formai une morale par provision, qui ne consistait qu'en trois ou quatre maximes qui suivent.

La première était d'obéir aux lois et aux coutumes de mon pays, retenant constamment

ment la religion en laquelle Dieu m'a fait la grâce d'être instruit dès mon enfance (1), et

(1) On a critiqué vivement Descartes sur le conseil qu'il donne de suivre la religion qu'on a reçue de ses pères. Le P. Poisson, dans ses remarques sur la Méthode, a pris la défense de Descartes ; nous invitons à lire toute cette apologie. Nous allons en mettre une partie sous les yeux des lecteurs.

« Considérons ce qu'un homme raisonnable (p. 240) aurait à faire sur le choix d'une religion, entre plusieurs qui conviendraient seulement en ce point que tout ce qu'on doit croire est révélé, et que tous les articles de la créance qu'on lui propose, n'ont de vérité à notre égard que parce qu'un Dieu l'a dit. Comme ce n'est que sur la foi d'autrui qu'il apprend que Dieu a parlé, ce ne peut être aussi que sur la foi d'autrui qu'il devra croire qu'il a parlé en ce sens et de cette façon. Mais parce que cette foi d'autrui est fort partagée sur ce sens et cette façon, et que des provinces et des royaumes entiers sont en différend sur ce point ; s'il continuait à raisonner en lui-même, il ne manquerait pas de conclure que, dans cette diversité, il est de la justice de Dieu qu'il ait laissé quelque marque pour faire connaître la religion qu'il approuve, comme il en a donné autrefois pour faire connaître le véritable Messie ; la même raison l'y obligerait également ; et alors, s'il jetait les yeux sur l'Eglise romaine, il ne lui serait pas difficile d'y reconnaître les marques que la grâce et sa raison lui font connaître et qu'il n'efface que par une opiniâtreté volontaire.

« Mais, en ne lui laissant que l'usage de la raison, il doit du moins considérer ce que ses pères ont cru ; afin que, remontant autant qu'il pourrait, il trouve dans l'antiquité et la perpétuité, un fondement de religion que sa raison ne peut trouver ailleurs.

« Car il arrivera de ces choses l'une, ou que, remontant ainsi, il rencontrera toujours une même créance qui, en effet, n'a point eu de changement, ou qui en a bien eu, mais dont il ne s'est point aperçu ; ou bien deux créances, dont l'une a cessé au même temps que l'autre a commencé. S'il rencontre toujours une même créance sans changement, sa raison l'a fort heureusement conduit ; s'il y en a dont il ne se soit point aperçu, malgré les soins qu'il apporte pour le reconnaître, il ne doit pas encore accuser sa raison ; mais s'il trouve un changement de créance, s'il n'est pas assez instruit pour juger laquelle est la plus orthodoxe, il doit suivre celle de ses pères, et qui est la plus commune dans l'Etat, qui est ce que dit M. Descartes, qui suppose une raison qui n'est pas encore instruite et tout à fait éclairée ; si cet homme est assez instruit, alors ce n'est plus lui à qui parle M. Descartes, qui savait assez qu'un homme savant et capable de vérifier les traditions dans les pères des premiers siècles, ne manquerait pas de trouver une uniformité de créance que les autres sont obligés de chercher dans leurs pères les plus proches, ou dans l'Etat où ils ont à vivre.

« Mais, dira-t-on, cela justifiera un socinien hollandais, un puritain anglais : car ces Etats étant infectés de ces hérétiques, et ces hérésies n'étant pas si nouvelles, qu'elles ne fournissent quelques prédécesseurs à ceux qui en font aujourd'hui profession, ils auront raison de demeurer dans leur erreur et de n'en pas sortir.

« Quand cela serait, qui doute qu'un hérétique, par sa seule raison et sans l'aide d'une lumière surnaturelle, ne peut se tirer de l'aveuglement où Dieu le laisse par des jugements où il ne nous est pas permis d'entrer, et dont on ne peut demander l'éclaircissement sans faire tort à saint Paul et à saint Augustin, qui les ont jugés impénétrables ? A ne suivre que la règle de M. Descartes, on avoue qu'on peut aussitôt choisir le bon que le mauvais parti, parce que ce n'est pas à la raison, mais à la grâce à faire ce choix ; cependant, si la raison y veut prendre quelque part, ce n'est que pour faire ce qu'enseigne M. Descartes.

me gouvernant en toute autre chose, suivant les opinions les plus modérées, et qui fussent communément reçues en pratique par les plus sensés de ceux avec lesquels j'aurais à vivre : car, commençant dès lors à ne compter pour rien les miennes propres ; parce que je les voulais soumettre toutes à l'examen, j'étais assuré de ne pouvoir mieux faire que de suivre celles des plus sensés...

J'ai dit qu'entre plusieurs opinions également reçues, je ne choisissais que les plus modérées ; soit parce que ce sont toujours les plus faciles pour la pratique, et vraisemblablement les meilleures, tout excès ayant coutume d'être mauvais ; soit aussi afin que, dans le cas où je me tromperais, je fusse moins écarté du vrai chemin, que si, ayant choisi l'un des extrêmes, c'eût été l'autre qu'il eût fallu suivre. Particulièrement je mettais entre les excès toutes les promesses par lesquelles on retranche quelque chose de sa liberté : non que je désapprouvassé les lois, qui, pour remédier à l'inconstance des esprits faibles, permettent lorsqu'on a quelque bon dessein, ou même, pour la sûreté du commerce, quelque dessein qui n'est qu'indifférent, qu'on fasse des vœux (1) ou des contrats qui obligent à y persévérer ; mais à cause que je ne voyais au monde aucune chose qui demeurât toujours en même état, et que pour mon particulier je me promettais de perfectionner de plus en plus mes jugements, et non point de les rendre pires, j'eusse pensé commettre une grande faute contre le bon sens, si, parce que j'approuvais alors quelque chose, je me fusse obligé de la prendre pour bonne encore après, lorsqu'elle aurait peut-être cessé de l'être ou que j'aurais cessé de l'estimer telle.

« Concluons donc qu'en cas que, par la raison seule, on veuille faire choix d'une religion, c'est de demeurer dans celle de ses pères et de l'Etat où l'on doit vivre, quand la foi s'accorde avec la raison : car, si elle y contredit ouvertement, il faut que celle-ci cède à celle-là, comme l'esclave à la maîtresse, ainsi que dit Papoté, et c'est ce que M. Descartes a voulu dire. Au reste, sa pensée, de quelque manière qu'on la puisse prendre, ne saurait manquer de faire un très-bon effet ; car, si ce socinien ou ce calviniste se voit engagé par raison à demeurer dans la religion de ses pères, prions le d'examiner quelle elle est ; je m'assure que, si elle doit faire preuve pour être reconnue légitime, il ne la trouvera pas noble de trois races, et cette nouveauté l'obligera peut-être à retourner vers celle dans laquelle ses ancêtres ont vécu. Et il imitera ces voyageurs qui, s'étant égarés, retournent sur leurs pas pour reprendre leur chemin, dès lors qu'ils auront reconnu que c'était celui qu'ils avaient quitté. On ne croyait peut-être pas que M. Descartes fût assez utile à l'Eglise, pour obliger ceux qui s'en sont séparés d'y retourner s'ils sont encore raisonnables. »

(1) Quelques religieux eurent que Descartes n'avait pas parlé assez honorablement des vœux monastiques : il se justifie de ce reproche dans une lettre au P. Mersenne. On peut voir ce que nous en avons rapporté ci-dessus, page 197.

On peut consulter encore ce qu'a écrit pour la justification, ou plutôt pour l'explication du sentiment de Descartes, le P. Poisson, dans ses remarques sur la Méthode de Descartes, page 216 et suivantes.

Ma seconde maxime était d'être le plus ferme et le plus détourné en mes actions que je pourrais et de ne suivre pas moins constamment les opinions les plus douteuses, lorsque je m'y serais une fois déterminé, que si elles eussent été très-assurées. Imitant en ceci les voyageurs qui, se trouvant égarés en quelque forêt, ne doivent pas errer en tournoyant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ni encore moins s'arrêter en une place, mais marcher toujours le plus droit qu'ils peuvent vers un même côté, et ne le point changer pour de faibles raisons, quoique ce n'ait peut-être été au commencement de le hasard seul qui les ait déterminés à le choisir : car, par ce moyen, s'ils ne vont pas justement où ils désirent, ils arriveront au moins à la fin quelque part, où vraisemblablement ils seront mieux que dans le milieu d'une forêt. Et ainsi les actions de la vie ne souffrant souvent aucun délai, c'est une vérité très-certaine, que lorsqu'il n'est pas en notre pouvoir de discerner les opinions plus vraies, nous devons suivre les plus probables, et même que, quoique nous ne remarquions point plus de probabilité dans les unes que dans les autres, nous devons néanmoins nous déterminer à quelques-unes, et les considérer après, non pas comme douteuses, en tant qu'elles se rapportent à la pratique, mais comme très-vraies et très-certaines, à cause que la raison, qui nous y a fait déterminer, se trouve telle. Et cela fut capable dès lors de me délivrer de tous les repentirs et les remords qui ont coutume d'agiter les consciences de ces esprits faibles et chancelants qui se laissent aller inconstamment à pratiquer comme bonnes les choses qu'ils jugent ensuite après être mauvaises.

Ma troisième maxime était de tâcher toujours de me vaincre plutôt que de vaincre la fortune, et de changer mes desirs plutôt que de changer l'ordre du monde, et généralement de m'accoutumer à croire qu'il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir que nos pensées, en sorte qu'après que nous avons fait de notre mieux touchant les choses qui nous sont extérieures, tout ce qui manque de nous réussir est à notre égard absolument impossible. Et cela seul me semblait être suffisant pour m'empêcher de rien désirer à l'avenir que je n'acquiesce, et ainsi pour me rendre content : car, notre volonté ne se portant naturellement à désirer que les choses que notre entendement lui représente en quelque façon comme possibles, il est certain que si nous considérons tous les biens qui sont hors de nous comme étant également éloignés de notre pouvoir, nous n'aurons pas plus de regret de manquer de ceux qui semblent être dus à notre naissance, lorsque nous en serons privés sans notre faute, que nous en avons de ne posséder pas les royaumes de la Chine ou du Mexique : et que faisant, comme on dit, de nécessité vertu, nous ne désirerons pas davantage d'être sains étant malades, ou d'être libres étant en prison, que nous faisons maintenant d'avoir des corps d'une matière aussi incorruptible que

les diamants, ou des ailes pour voler comme les oiseaux ; mais j'avoue qu'il est besoin d'un long exercice, et d'une méditation fréquente pour s'accoutumer à regarder de ce biais toutes les choses : et je crois que c'est principalement en ceci que consistait le secret de ces philosophes, qui ont pu autrefois se soustraire à l'empire de la fortune, et, malgré les douleurs et la pauvreté, disputer de la félicité avec leurs dieux : parce que, s'occupant sans cesse à considérer les bornes qui leur étaient prescrites par la nature, ils se persuadaient si parfaitement que rien n'était en leur pouvoir que leurs pensées, que cela seul était suffisant pour les empêcher d'avoir aucune affection pour d'autres choses ; et ils disposaient de leurs pensées si absolument, qu'ils avaient en cela quelque raison de s'estimer plus riches, et plus puissants, et plus libres, et plus heureux, qu'aucun des autres hommes qui, n'ayant point cette philosophie, ne disposaient jamais ainsi de tout ce qu'ils veulent, quelque favorisés de la nature et de la fortune qu'ils puissent être.

Enfin, pour conclusion de cette morale, je m'avisai de faire une revue sur les diverses occupations qu'ont les hommes en cette vie, pour tâcher de faire choix de la meilleure ; et sans que je veuille rien dire de celle des autres, je pensai que je ne pouvais faire mieux que de continuer celle-là même où je me trouvais, c'est-à-dire que d'employer toute ma vie à cultiver ma raison et à m'avancer, autant que je pourrais, en la connaissance de la vérité, suivant la méthode que je m'étais prescrite.

Les trois maximes précédentes n'étaient fondées que sur le dessein que j'avais de continuer à m'instruire : car Dieu nous ayant donné à chacun quelque lumière pour discerner le vrai d'avec le faux, je n'aurais pas cru devoir me contenter des opinions d'autrui un seul moment, si je ne me fusse proposé d'employer mon propre jugement à les examiner lorsqu'il serait temps ; et je n'aurais pu m'exempter de scrupule en les suivant, si je n'eusse espéré de ne perdre pour cela aucune occasion d'en trouver de meilleures, en cas qu'il y en eût ; et enfin je n'aurais pu borner mes desirs, ni être content, si je n'eusse suivi un chemin par lequel, pensant être assuré de l'acquisition de toutes les connaissances dont je serais capable, je pensais être aussi assuré, par le même moyen, de l'acquisition de tous les vrais biens qui seraient jamais en mon pouvoir ; d'autant plus que notre volonté ne se portant à suivre ni à fuir aucune chose, que selon que notre entendement la lui représente bonne ou mauvaise, il suffit de bien juger pour bien faire, et de juger le mieux qu'on puisse pour faire aussi tout de son mieux, c'est-à-dire pour acquérir toutes les vertus, et ensemble tous les autres biens qu'il est possible d'acquérir ; et lorsqu'on est certain que cela est, on ne saurait manquer d'être content.

Après m'être ainsi assuré des maximes précédentes et les avoir mises à part avec les vérités de la foi, qui ont toujours été les

premières en ma créance, je jugeai que, pour tout le reste de mes opinions, je pouvais librement entreprendre de m'en défaire... Non que j'imitasse pour cela les sceptiques, qui ne doutent que pour douter, et affectent d'être toujours irrésolus : car, au contraire, tout mon dessein ne tendait qu'à m'assurer, et à rejeter la terre mouvante et le sable, pour trouver le roc ou l'argile.

XV. — *Eclaircissement sur une règle de conduite donnée par Descartes, dans son discours sur la Méthode.*

(Tome II, Lett. II.)

Il est vrai que si j'avais dit absolument, qu'il faut s'en tenir aux opinions qu'on a une fois déterminé de suivre, quoiqu'elles fussent douteuses, je ne serais pas moins reprehensible que si j'avais dit qu'il faut être opiniâtre et obstiné; parce que, se tenir à une opinion, c'est le même que de persévérer dans le jugement qu'on en a fait. Mais j'ai dit toute autre chose, savoir, qu'il faut être résolu en ses actions, lors même qu'on demeure irrésolu en ses jugements, et ne suivre pas moins constamment les opinions les plus douteuses, c'est-à-dire n'agir pas moins constamment, suivant les opinions qu'on juge douteuses, lorsqu'on s'y est une fois déterminé, c'est-à-dire lorsqu'on a considéré qu'il n'y en a point d'autres qu'on juge meilleures ou plus certaines, que si on connaissait que celles-là fussent les meilleures; comme en effet elles le sont sous cette condition. Et il n'est pas à craindre que cette fermeté dans l'action nous engage de plus en plus dans l'erreur ou dans le vice, parce que l'erreur ne peut être que dans l'entendement, lequel, je suppose, nonobstant cela, demeurer libre, et considérer comme douteux ce qui est douteux : outre que je rapporte principalement cette règle aux actions de la vie qui ne souffrent aucun délai, et que je ne m'en sers que par provision, avec dessein de changer mes opinions, aussitôt que j'en pourrai trouver de meilleures, et de ne perdre aucune occasion d'en chercher.

XVI. — *Importance de la médecine pour la sagesse : zèle de Descartes pour ses progrès.*

(Discours de la Méthode, page 62.)

Au lieu de cette philosophie spéculative qu'on enseigne dans les écoles, on en peut trouver une pratique, par laquelle connaissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connaissons les divers métiers de nos artisans, nous pourrions les employer de la même manière à tous les usages auxquels ils sont propres, et ainsi nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature. Ce qui n'est pas seulement à désirer, pour l'invention d'une infinité de moyens qui nous feraient jouir sans aucune peine des fruits de la terre et de toutes les commodités qui s'y trouvent, mais aussi prin-

cipalement pour la conservation de la santé, laquelle est sans doute le premier bien et le fondement de tous les autres biens de cette vie : car même l'esprit dépend si fort du tempérament et de la disposition des organes du corps, que, s'il est possible de trouver quelque moyen qui rende communément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'ici, je crois que c'est dans la médecine qu'on doit le chercher. Il est vrai que celle qui est maintenant en usage, contient peu de choses dont l'utilité soit si remarquable; mais, sans que j'aie aucun dessein de la mépriser, je m'assure qu'il n'y a personne, même de ceux qui en font profession, qui n'avoue que tout ce qu'on y sait, n'est presque rien en comparaison de ce qui reste à y savoir; et qu'on se pourrait exempter d'une infinité de maladies, tant du corps que de l'esprit, et même aussi peut-être de l'affaiblissement de la vieillesse, si on avait assez de connaissance de leurs causes, et de tous les remèdes dont la nature nous a pourvus. Or, ayant dessein d'employer toute ma vie à la recherche d'une science si nécessaire, et ayant rencontré un chemin qui me semble tel qu'on doit infailliblement la trouver en le suivant, à moins qu'on n'en soit empêché, ou par la brièveté de la vie, ou par le défaut des expériences, je jugeais qu'il n'y avait point de meilleur remède contre ces deux empêchements, que de communiquer fidèlement au public le peu que j'aurais trouvé et de convier les bons esprits de tâcher d'aller plus loin, en contribuant, chacun selon son inclination et son pouvoir, aux expériences qu'il faudrait faire, et communiquant aussi au public toutes les choses qu'ils apprendraient, afin que les derniers commençant où les précédents auraient achevé, et ainsi joignant les vies et les travaux de plusieurs, nous allussions tous ensemble beaucoup plus loin que chacun en particulier ne saurait faire.

XVII. — *Utilité de la philosophie pour régler nos mœurs et nous conduire dans cette vie : fruits qu'on peut retirer des principes de la philosophie de Descartes : ordre à observer pour s'instruire.*

(Préface des principes de la Philosophie.)

Ce mot *philosophie* signifie l'étude de la sagesse : par la sagesse, on n'entend pas seulement la prudence dans les affaires, on entend encore une parfaite connaissance de toutes les choses que l'homme peut savoir, tant pour la conduite de sa vie, que pour la conservation de sa santé et l'invention de tous les arts : afin que cette connaissance soit telle, il est nécessaire qu'elle soit déduite des premières causes; en sorte que, pour étudier à l'acquérir, ce qui se nomme proprement philosopher, il faut commencer par la recherche de ces premières causes, c'est-à-dire des principes.

Ces principes doivent avoir deux conditions, l'une, qu'ils soient si clairs et si évidents que l'esprit humain ne puisse douter

de leur vérité, lorsqu'il s'applique avec attention à les considérer ; l'autre, que ce soit d'eux que dépende la connaissance des autres choses, de manière qu'ils puissent être connus sans elles, mais non pas réciproquement elles sans eux. Après cela, il faut tâcher de déduire tellement de ces principes la connaissance des choses qui en dépendent, qu'il n'y ait rien, en toute la suite des déductions qu'on en fait, qui ne soit très-manifeste.

Il n'y a véritablement que Dieu seul qui soit parfaitement sage, c'est-à-dire qui ait l'entière connaissance de la vérité de toutes choses ; mais on peut dire que les hommes ont plus ou moins de sagesse, à proportion de ce qu'ils ont plus ou moins de connaissance des vérités plus importantes. Je crois qu'il n'y a rien en ceci dont tous les doctes ne demeurent d'accord.

Puisque cette philosophie s'étend à tout ce que l'esprit humain peut savoir, on doit donc croire que c'est elle seule qui nous distingue des sauvages et des barbares, et que chaque nation est d'autant plus civilisée et polie, que les hommes y philosophent mieux : ainsi le plus grand bien qui puisse être en un Etat, est d'avoir de vrais philosophes. Et s'il est utile à chaque homme en particulier de vivre avec ceux qui s'appliquent à cette étude, il est incomparablement meilleur de s'y appliquer soi-même : comme sans doute il vaut beaucoup mieux se servir de ses propres yeux pour se conduire et jouir par là de la beauté des couleurs et de la lumière, que de les avoir fermés et de suivre la conduite d'un autre ; mais encore ce dernier vaut-il mieux que de les tenir fermés et n'avoir que soi pour se conduire.

C'est proprement avoir les yeux fermés, sans tâcher jamais de les ouvrir, que de vivre sans philosopher ; et le plaisir de voir toutes les choses que notre vue découvre, n'est point comparable à la satisfaction que donne la connaissance de celles qu'on trouve par la philosophie ; et enfin cette étude est plus nécessaire pour régler nos mœurs et nous conduire en cette vie, que n'est l'usage de nos yeux pour guider nos pas. Les bêtes brutes, qui n'ont que leurs corps à conserver, s'occupent continuellement à chercher de quoi le nourrir ; mais les hommes, dont la principale partie est l'esprit, devraient employer leurs principaux soins à la recherche de la sagesse, qui en est la vraie nourriture ; et je m'assure aussi qu'il y en a plusieurs qui n'y manqueraient pas s'ils avaient l'espérance d'y réussir, et s'ils savaient combien ils en sont capables.

Il n'y a point d'âme tant soit peu noble, qui demeure si fort attachée aux objets des sens, qu'elle ne s'en détourne quelquefois, et ne souhaite quelque autre plus grand bien, quoiqu'elle ignore souvent en quoi il consiste. Ceux que la fortune favorise le plus, qui ont en plus grande abondance la santé, les honneurs, les richesses, ne sont pas plus exempts de ce désir que les autres ; au contraire, je me persuade que ce sont eux qui soupirent avec le plus d'ardeur après un autre bien plus

souverain que tous ceux qu'ils possèdent. Or, ce souverain bien, considéré par la raison naturelle, sans la lumière de la foi, n'est autre chose que la connaissance de la vérité par ses premières causes, c'est-à-dire la sagesse, dont la philosophie est l'étude. Et parce que toutes ces choses sont entièrement vraies, elles ne seraient pas difficiles à persuader si elles étaient bien déduites.

Mais ce qui empêche de les croire, c'est que l'expérience montre que ceux qui font profession d'être philosophes, sont souvent moins sages et moins raisonnables que d'autres qui ne se sont jamais appliqués à cette étude.

Mais quels sont les degrés de sagesse auxquels on est parvenu jusqu'à présent ? Le premier ne contient que des notions qui sont si claires d'elles-mêmes, qu'on les peut acquérir sans méditation ; le second comprend tout ce que l'expérience des sens fait connaître ; le troisième, ce que la conversation des autres hommes nous apprend : à quoi l'on peut ajouter, pour le quatrième, la lecture, non de tous les livres, mais particulièrement de ceux qui ont été écrits par des personnes capables de nous donner de bonnes instructions ; car c'est une espèce de conversation que nous avons avec leurs auteurs. Il me semble que toute la sagesse qu'on a coutume d'avoir, n'est acquise que par ces quatre moyens : car je ne mets point ici en rang la révélation divine, parce qu'elle ne nous conduit pas par degrés, mais nous élève tout d'un coup à une créance infallible.

Mais il y a eu de tout temps de grands hommes qui ont tâché de trouver un cinquième degré pour parvenir à la sagesse, incomparablement plus haut et plus certain que les quatre autres : c'est de chercher les premières causes et les vrais principes dont on puisse déduire les raisons de tout ce qu'on est capable de savoir ; et ce sont particulièrement ceux qui ont travaillé à cela qu'on a nommés philosophes. Cependant je ne sache point qu'il y en ait eu jusqu'à présent à qui ce dessein ait réussi...

Quels fruits peut-on tirer des principes de ma philosophie ? Le premier fruit qu'on puisse tirer de ma philosophie est la satisfaction qu'on aura d'y trouver plusieurs vérités qui ont été jusqu'à présent ignorées ; car, quoique souvent la vérité ne touche pas autant notre imagination que les faussetés et les fictions, parce qu'elle paraît moins admirable et plus simple, cependant le contentement qu'elle donne est toujours plus durable et plus solide. Le second fruit est, qu'en étudiant ces principes, on s'accoutumera peu à peu à mieux juger de toutes les choses qui se rencontrent, et ainsi à être plus sage ; en quoi ils auront un effet contraire à celui de la philosophie commune : car on peut aisément remarquer dans ceux qu'on appelle pédants, qu'elle les rend moins capables de raison qu'ils ne seraient s'ils ne l'avaient jamais apprise. Le troisième est que les vérités qu'ils contiennent, étant très-claires et très-certaines, ôteront tout sujet de dispute. et ainsi

disposeront les esprits à la douceur et à la concorde, à la différence des controverses de l'école qui, rendant insensiblement ceux qui les apprennent plus pointilleux et plus opiniâtres, sont peut-être la première cause des hérésies et des dissensions qui déchirent maintenant le monde. Le dernier et le principal fruit de ces principes est qu'on pourra, en les cultivant, découvrir plusieurs vérités que je n'ai point expliquées, et ainsi passant peu à peu des unes aux autres, acquérir avec le temps une parfaite connaissance de toute la philosophie et monter au plus haut degré de la sagesse...

Voici l'ordre qu'on doit observer pour s'instruire. Premièrement, on doit avant tout tâcher de se former une morale qui puisse suffire pour régler les actions de sa vie, parce que cela ne souffre point de délai et que nous devons surtout tâcher de bien vivre. Après cela, on doit aussi étudier la logique, non pas celle de l'école : car elle n'est, à proprement parler, qu'une dialectique qui enseigne les moyens de faire entendre à autrui les choses qu'on sait ou même aussi de dire sans jugement plusieurs paroles touchant celles qu'on ne sait pas ; et ainsi elle corrompt le bon sens plutôt qu'elle ne l'augmente : mais celle qui apprend à bien conduire sa raison pour découvrir les vérités qu'on ignore. Et parce qu'elle dépend beaucoup de l'usage, il est bon qu'il s'exerce longtemps à en pratiquer les règles touchant des questions faciles et simples, comme sont celles des mathématiques. Puis, lorsqu'il s'est acquis quelque habitude de trouver la vérité dans ces questions, il doit commencer sérieusement à s'appliquer à la vraie philosophie, dont la première partie est la métaphysique, qui contient les principes de la connaissance, entre lesquels est l'explication des principaux attributs de Dieu, de l'immatérialité de nos âmes et de toutes les notions claires et simples qui sont en nous. La seconde est la physique, dans laquelle, après avoir trouvé les vrais principes des choses matérielles, on examine en général comment tout l'univers est composé, puis, en particulier quelle est la nature de cette terre et de tous les corps qui se trouvent le plus communément autour d'elle...

Ainsi, toute la philosophie est comme un arbre dont les racines sont la métaphysique, le tronc est la physique, et les branches qui sortent de ce tronc sont toutes les autres sciences, qui se réduisent à trois principales, la médecine, la mécanique et la morale ; j'entends la plus haute et la plus parfaite morale qui, présupposant une entière connaissance des autres sciences, est le dernier degré de la sagesse. Or, comme ce n'est pas des racines ni du tronc des arbres qu'on cueille les fruits, mais seulement des extrémités de leurs branches, ainsi la principale utilité de la philosophie dépend de celles de ses parties qu'on ne peut apprendre que les dernières.

XVIII. — *La seule lumière naturelle nous enseigne que nous devons aimer Dieu. Nous pouvons l'aimer par la seule force de notre nature, quelque élevé qu'il soit au-dessus de nous.*

(Tome I^{er}, Lett. xxv.)

La seule lumière naturelle nous enseigne à aimer Dieu, et je ne fais aucun doute que nous ne puissions l'aimer par la seule force de notre nature. Je n'assure point que cet amour soit méritoire sans la grâce, je laisse démêler cela aux théologiens ; mais j'ose dire qu'à l'égard de cette vie, c'est la plus ravissante et la plus utile passion que nous puissions avoir, et même qu'elle peut être la plus forte, quoiqu'on ait besoin pour cela d'une méditation fort attentive, à cause que nous sommes continuellement distraits par la présence des autres objets.

Or, la route que je juge qu'on doit suivre pour parvenir à l'amour de Dieu est qu'il faut considérer qu'il est un esprit ou une chose qui pense ; en quoi la nature de notre âme ayant quelque ressemblance avec la sienne, nous venons facilement à nous persuader qu'elle est une émanation de sa souveraine intelligence, et *divina quasi particula auræ*... Si avec cela nous prenons garde à l'infinité de la puissance par laquelle il a créé tant de choses, dont nous ne sommes que la moindre partie ; à l'étendue de sa providence, qui fait qu'il voit d'une seule pensée tout ce qui a été, qui est, qui sera, et qui saurait être ; à l'infaillibilité de ses décrets, qui, quoiqu'ils ne troublent point notre libre arbitre, ne peuvent néanmoins, en aucune façon, être changés ; et enfin, d'un côté, à notre petitesse, et de l'autre à la grandeur de toutes les choses créées, en remarquant comment elles dépendent de Dieu et en les considérant sous le rapport qu'elles ont à sa toute-puissance, sans les renfermer toutes comme dans une boule, comme font ceux qui veulent que le monde soit fini. La méditation de toutes ces choses remplit un homme qui les entend bien d'une joie si extrême, qu'il pense déjà avoir assez vécu de ce que Dieu lui a fait la grâce de parvenir à de telles connaissances ; et, se joignant entièrement à lui de volonté, il l'aime si parfaitement, qu'il ne désire plus rien au monde, sinon que la volonté de Dieu soit faite ; d'où il arrive qu'il ne craint plus ni la mort, ni les douleurs, ni les disgrâces, parce qu'il sait que rien ne lui peut arriver que ce que Dieu aura décrété ; et il aime tellement ce divin décret, il l'estime si juste et si nécessaire, il sait qu'il en doit si entièrement dépendre, que, même lorsqu'il en attend la mort ou quelque autre mal, si par impossible il pouvait le changer, il n'en aurait pas la volonté. Mais s'il ne refuse point les maux ou les afflictions parce qu'elles lui viennent de la Providence divine, il refuse encore moins tous les biens ou plaisirs licites dont il peut jouir en cette vie, parce qu'ils en viennent aussi ; et, en recevant les biens avec joie sans avoir aucune crainte des maux, son amour le rend parfaitement heureux...

Ce qui pourrait faire douter que nous puissions aimer Dieu, c'est qu'il est trop élevé au-dessus de nous. Mais loin que l'amour que nous avons pour les objets qui sont au-dessus de nous soit moindre que celui que nous avons pour les autres, je crois que de sa nature il est plus parfait, et qu'il fait qu'on embrasse avec plus d'ardeur les intérêts de ce qu'on aime : car la nature de l'amour est de faire qu'on se considère avec l'objet aimé comme un tout dont on n'est qu'une partie, et qu'on transfère tellement les soins, qu'on a coutume d'avoir pour soi-même, à la conservation de ce tout, qu'on n'en retienne pour soi en particulier qu'une partie, ou grande ou petite, suivant qu'on croit être une grande ou petite partie du tout auquel on a donné son affection; en sorte que, si on s'est joint de volonté avec un objet qu'on estime moindre que soi, par exemple si nous aimons une fleur, un oiseau, un bâtiment ou chose semblable, la plus haute perfection où cet amour puisse atteindre, selon son véritable usage, ne peut faire que nous exposions notre vie à aucun danger pour la conservation de ces choses, parce qu'elles ne sont pas des parties plus nobles du tout qu'elles composent avec nous que nos ongles et nos cheveux le sont de notre corps; or, ce serait une extravagance de mettre tout le corps au hasard pour la conservation des cheveux.

Mais quand deux hommes s'aiment réciproquement, la charité veut que chacun d'eux estime son appui plus que soi-même, et leur amitié n'est point parfaite s'ils ne sont prêts de dire en faveur l'un de l'autre : *me me adsum qui feci, in me convertite ferrum*, etc. De même, quand un particulier se joint de volonté à son prince ou à son pays, si son amour est parfait, il ne doit s'estimer que comme une fort petite partie du tout qu'il compose avec eux, et ainsi ne craindre pas plus d'aller à une mort assurée pour leur service qu'on craint de tirer un peu de sang de son bras pour faire que le reste du corps se porte mieux. Et on voit tous les jours des exemples de cet amour, même en des personnes de vile condition, qui donnent leur vie de bon cœur pour le bien de leur pays, ou pour la défense d'un grand qu'ils affectionnent. De là, il suit évidemment que notre amour envers Dieu doit être, sans comparaison, le plus grand et le plus parfait de tous.

XIX. — *Le sage doit tout disposer comme s'il devait vivre longtemps ou mourir bientôt.*

(Tome III, Lett. cxviii.)

J'ai vu souvent des vieillards qui m'ont dit avoir été plus mal sains en leur jeunesse que beaucoup d'autres qui sont morts plus tôt qu'eux; il me semble donc que, quelque faiblesse ou disposition de corps que nous ayons, nous devons user de la vie et en disposer les fonctions comme si nous étions assurés de parvenir jusqu'à une extrême vieillesse; et au contraire, quelque force ou quelque santé que nous ayons, nous devons être préparés à recevoir la mort sans regret quand elle vien-

dra, parce qu'elle peut venir à tous moments, et que nous ne saurions faire aucune action qui ne soit capable de la causer : si nous mangeons un morceau de pain, il sera peut-être empoisonné; si nous passons par une rue, quelque tuile peut-être tombera d'un toit qui nous écrasera, et ainsi des autres.

XX. — *Opinion qu'on peut avoir de soi-même.*

(Tome I^{er}, Lett. III.)

Quoique la vanité, qui fait qu'on a meilleure opinion de soi qu'on ne doit, soit un vice qui n'appartient qu'aux âmes faibles et basses, ce n'est pas à dire que les plus fortes et généreuses se doivent mépriser; mais il faut se faire justice à soi-même, en reconnaissant ses perfections aussi bien que ses défauts; et si la bienséance empêche qu'on ne les publie, elle n'empêche pas pour cela qu'on ne les ressentent.

XX. — *Nature de la sagesse : elle est accessible à tous les hommes; mais ceux qui ont plus d'esprit peuvent parvenir à un plus haut degré que ceux qui en ont moins.*

(Epît. dedic. des princ. de la philos. à la Princesse Palatine.)

Il y a beaucoup de différence entre les vraies vertus et celles qui ne sont qu'apparentes; il y en a aussi beaucoup entre les vraies qui procèdent d'une exacte connaissance de la vérité, et celles qui sont accompagnées d'ignorance ou d'erreur. Les vertus que je nomme apparentes ne sont, à proprement parler, que des vices qui, n'étant pas aussi fréquents que d'autres vices qui leur sont contraires, ont coutume d'être plus estimés que les vertus qui consistent en la médiocrité dont ces vices opposés sont les excès. Ainsi, parce qu'il y a bien plus de personnes qui craignent trop les dangers qu'il n'y en a qui les craignent trop peu, on prend souvent la témérité pour une vertu, et elle éclate bien plus dans les occasions que ne fait le vrai courage; ainsi les prodiges ont coutume d'être plus loués que les libéraux, et ceux qui sont véritablement gens de bien n'acquièrent point autant la réputation d'être dévots que les superstitieux et les hypocrites. Pour ce qui est des vraies vertus, elles ne viennent pas toutes d'une vraie connaissance, mais il y en a qui naissent aussi quelquefois du défaut ou de l'erreur; ainsi, souvent la simplicité est cause de la bonté, la peur donne de la dévotion, et le désespoir du courage. Or les vertus, qui sont ainsi accompagnées de quelque imperfection, sont différentes entre elles, et on leur a aussi donné divers noms; mais celles qui sont si pures et si parfaites, qu'elles ne viennent que de la seule connaissance du bien, sont toutes de même nature, et peuvent être comprises sous le seul nom de la sagesse. Car, quiconque a une volonté ferme et constante d'user toujours de la raison le mieux qu'il est en son pouvoir, et de faire en toutes ses actions ce qu'il juge être le meilleur, est véritablement sage autant que sa nature permet qu'il le soit, et par cela seul il est juste, courageux, modéré, et a toutes les autres

vertus, mais tellement jointes entre elles, qu'il n'y en a aucune qui paraisse plus que les autres; quoiqu'elles soient donc beaucoup plus parfaites que celles à qui le mélange de quelque défaut donne de l'éclat, cependant, parce que le commun des hommes les remarque moins, on n'a pas coutume de leur donner autant de louanges.

Outre cela, de deux choses qui sont requises pour la sagesse, telle que je viens de la définir, savoir: que l'entendement connaisse tout ce qui est bien, et que la volonté soit toujours disposée à le suivre, il n'y a que celle qui consiste dans la volonté que tous les hommes peuvent également avoir, parce que l'entendement de quelques-uns n'est pas aussi bon que celui des autres. Mais quoique ceux qui n'ont pas le plus d'esprit puissent être aussi parfaitement sages que leur nature le permet, et se rendre très-agréables à Dieu par leur vertu si seulement ils ont toujours une ferme résolution de faire tout le bien qu'ils connaîtront, et de n'omettre rien pour apprendre celui qu'ils ignorent; et cependant ceux qui, avec une constante volonté de bien faire et un soin très-particulier de s'instruire, ont aussi un très-excellent esprit, arrivent sans doute à un plus haut degré de sagesse que les autres (1).

(1) Ces réflexions de Descartes étaient un préliminaire au compliment qu'il préparait à la princesse Palatine, et qui mérite d'être connu, parce qu'il nous fait connaître combien cette princesse était digne de la correspondance que Descartes entretenait avec elle, correspondance à laquelle nous sommes redevables de ce qu'il y a de plus intéressant dans notre collection.

Ces trois choses se trouvent très-parfaitement en votre altesse: car le soin qu'elle a en de s'instruire, paraît assez de ce que ni les divertissements de la cour, ni la manière dont les princesses ont coutume d'être élevées, qui les détournent entièrement de la connaissance des lettres, n'ont pu empêcher que vous n'avez très-soigneusement étudié tout ce qu'il y a de meilleur dans les sciences: on connaît l'excellence de votre esprit, en ce que vous les avez parfaitement apprises en fort peu de temps. Mais j'en ai encore une autre preuve qui m'est particulière, en ce que je n'ai jamais rencontré personne qui ait si généralement et si bien entendu tout ce qui est contenu dans mes écrits; car il en est plusieurs qui les trouvent très-obscur, même entre les meilleurs esprits et les plus doctes; et je remarque presque en tous, que ceux qui conçoivent aisément les choses qui appartiennent aux mathématiques, ne sont nullement propres à entendre celles qui se rapportent à la métaphysique; et au contraire, que ceux à qui celles-ci sont aisées, ne peuvent comprendre les autres; en sorte que je puis dire avec vérité que je n'ai jamais rencontré que le seul esprit de votre altesse, à qui l'un et l'autre fût également facile, et que, par conséquent, j'ai juste raison de l'estimer incomparable. Mais, ce qui augmente le plus mon admiration, c'est qu'une connaissance si parfaite et si variée de toutes les sciences n'est point en quelque vieil docteur qui ait employé beaucoup d'années à s'instruire, mais en une princesse encore jeune, et dont le visage représente mieux celui que les poëtes donnent aux Grâces, que celui qu'ils attribuent aux Muses ou à la savante Minerve, etc.)

XXII. — *Danger des mauvaises lectures.*

(*Ex Epist. ad Voëtium, page 20.*)

J'ai dit, dans mon discours de la Méthode, que la lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée dans laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées (page 7). Par la raison des contraires, on pourrait dire que la lecture des mauvais livres n'est guère moins pernicieuse que la fréquentation des mauvaises sociétés... J'ajoute que, quoique les ouvrages où l'on injecte fortement contre les vices ne soient point blâmables, qu'ils soient au contraire dignes d'éloge, il ne serait pourtant point sans inconvénient d'en faire une lecture trop assidue, parce que telle est la faiblesse de notre nature, que la censure des vices, qui ne peut guère avoir lieu sans en faire la peinture, nous en inspire souvent le goût. Sans doute il est permis aux théologiens de lire les mauvais livres, puisqu'il est de leur devoir de les réfuter ou de les corriger; mais, dans le fait, ils ne doivent eux-mêmes user que rarement de cette permission. Le seul désir de passer pour un homme qui a beaucoup lu ne fut jamais, pour un homme pieux, une raison suffisante de lire de tels livres. Vit-on jamais un homme sage, dans le dessein seulement de s'amuser ou de se délasser, visiter des gens attaqués de la peste? Et qui pourrait douter que de mauvais livres ne renferment une peste véritable (1)?

XXIII. — *Importance du choix dans les lectures, et influence de ces lectures sur le caractère.* (*Ex Epist. ad Voëtium, pag. 22.*)

Je distingue l'homme docte de l'homme érudit. J'appelle *érudit* un homme qui, par l'étude et la culture, a poli son esprit et ses mœurs; et je crois qu'un tel homme ne se forme point par la lecture de toute sorte de livres indifféremment. C'est la lecture assidue des meilleurs ouvrages, c'est l'attention à converser avec les personnages qui ont déjà acquis ce genre d'érudition toutes les fois que l'occasion s'en présente, c'est un ardent amour pour la vérité et une étude suivie de toutes les vertus, qui seuls peuvent former l'érudit dont je parle.

Mais, pour ceux qui ne puisent toute leur science que dans des lieux communs, dans des *index* et des *lexiques*, ils peuvent bien, il est vrai, remplir en peu de temps leur mémoire de beaucoup de faits et de pensées; mais ils n'en deviendront pas pour cela plus sages ni meilleurs. Au contraire, ces sortes de livres, ne renfermant aucun enchaînement de raisons, et tout y étant décidé par autorité

(1) Nous voudrions que le plan de notre travail nous eût permis de faire usage d'une multitude de réflexions également profondes et judicieuses, que Descartes a semées dans cet écrit, sur la lecture des livres et sur les savants

ou tout au plus par des raisonnements coupés, qu'arrive-t-il de là? C'est que ceux qui tirent de ce fonds toute leur doctrine contractent l'habitude de s'en rapporter indifféremment à l'autorité de tous les auteurs qui tombent entre leurs mains; ou, s'ils font un choix, c'est uniquement l'esprit de parti qui le détermine: de cette manière, ils perdent peu à peu l'habitude d'user sagement de la raison naturelle pour ne plus suivre qu'une raison artificielle et sophistique: car il est bien de savoir que le véritable usage de la raison, en quoi consiste toute l'érudition proprement dite, tout le bon esprit, toute la sagesse humaine, ne consiste pas lui-même dans des syllogismes isolés ou des raisonnements décousus. Ce qui le constitue, c'est le soin, c'est l'attention à saisir avec justesse, à embrasser avec plénitude tout ce qui doit concourir à la découverte des vérités que nous cherchons; et parce qu'il est impossible de parvenir à cette découverte à la faveur de syllogismes ou de raisonnements, si on n'en lie un très-grand nombre ensemble, il est certain que ceux qui n'en agissent point ainsi, étant par là très-exposés à ne point voir et à laisser ainsi sans examen quelques-unes des choses dont ils devaient considérer la totalité, contractent l'habitude de l'inconsidération et perdent l'usage du bon esprit.

Cependant ces mêmes personnages s'imaginant être fort habiles, parce qu'ils possèdent dans leur mémoire beaucoup de choses publiées par d'autres, et qu'ils croient sur leur autorité, deviennent de véritables pédants, pleins de la plus folle arrogance. Si, de plus, ils s'attachent par préférence à la lecture de certains livres, remplis de bagatelles, de disputes, de méchancetés, il est très-difficile que, quand même ils ne seraient pas nés méchants ni dépourvus de tout génie, ils ne deviennent querelleurs, impertinents et méchants eux-mêmes.

Cependant il faut convenir que le naturel influe beaucoup dans ces fâcheuses conséquences: car dans les livres que j'ai distingués en bons et mauvais, il n'en est point qui soient pleinement bons ou pleinement mauvais: souvent, dans le même auteur, on rencontre des choses qui sont positivement mauvaises, d'autres qui ne sont que frivoles, d'autres véritablement bonnes, et dont les unes lui appartiennent, et les autres sont empruntées d'ailleurs. Mais semblables aux abeilles et aux araignées qui travaillent sur les fleurs, les lecteurs, suivant la diversité de leur génie, ne cueillent sur les livres, les uns que le miel, et les autres que le venin; et c'est ainsi que l'étude des lettres rend les hommes nés avec de bonnes inclinations, meilleures et plus sages, et ceux qui sont nés avec des inclinations contraires, plus méchants et plus fous.

Il existe, au reste, une marque très-certaine pour les reconnaître et les distinguer les uns des autres. C'est que chacun d'eux s'attache plus particulièrement aux livres où il rencontre plus de choses conformes à ses inclinations. Il est encore entre eux une très-

grande différence: ceux qui, nés avec de mauvaises inclinations, ont encore mal étudié, sont le plus souvent arrogants, opiniâtres, emportés, tandis que les autres, je veux dire ceux qui ont étudié avec sagesse et acquis l'érudition dont j'ai parlé, ne sont jamais dominés par l'orgueil, parce qu'ils sont profondément convaincus de la faiblesse de l'esprit humain, et qu'ils font peu d'état de ce qu'ils savent, persuadés qu'il est un nombre incomparablement plus grand de choses qu'ils ne savent pas; d'où il résulte qu'ils sont simples et dociles, toujours prêts à apprendre les vérités qu'ils ne connaissent pas encore, et qu'enfin, accoutumés comme ils sont, à plier leur esprit suivant les circonstances, il est impossible qu'ils ne soient pleins de douceur, de bonté et de véritable politesse.

Ces mêmes hommes n'ignorent pas non plus que la véritable érudition ne dépend pas uniquement de la lecture: en conséquence, ils travaillent à l'acquérir par leurs propres réflexions, par l'usage des affaires du monde, par la société de plus habiles gens; et ils ne vivent pas uniquement au milieu des livres. Mais il arrive de là que, ne s'étant point fait la réputation d'hommes doctes, ils ne jouissent, par le défaut de ce titre, d'aucune considération auprès des ignorants, et que, s'ils vivent dans une érudition privée, on les oublie totalement, ou s'il en est quelquefois question, on n'en parle seulement que comme de bons pères de famille qui ne sont pas entièrement dépourvus de bon sens; et c'est ainsi que de très-grands esprits demeurent souvent parfaitement inconnus. Il est bien vrai que si les personnages dont nous parlons entrent dans les affaires, on aura bientôt reconnu qu'ils ont plus de prudence et de politesse que les autres. Mais on attribuera cet avantage à la bonté de leur naturel; et on ne s'apercevra pas qu'ils le doivent à la manière dont ils ont cultivé leur esprit.

XXIV. — *Danger de souffrir en soi des mouvements de colère.*

(*Ex Epist. ad Voëtium, page 54.*)

Toute émotion de l'âme, tendante à la colère, la haine, la dispute, est toujours très-préjudiciable à la personne qui est ainsi émue, quelque juste que puisse en être la cause, parce que telle est la nature de l'homme, qu'un petit mouvement déréglé, auquel nous nous livrons, laisse en nous une grande disposition à nous livrer à d'autres mouvements du même genre, plus déréglés encore; et si quelqu'un a souffert une fois qu'il s'élève dans son âme un mouvement de colère, pour un sujet qui était légitime, il deviendra par là même beaucoup plus enclin à se mettre une autre fois en colère pour un sujet qui ne le serait pas.

XXV. — *Règles de la correction fraternelle que doivent observer tous les hommes, et particulièrement les prédicateurs.*

(*Ex Epist. ad Voëtium, page 54.*)

L'Apôtre saint Paul, écrivant aux Corinthiens, et voulant leur faire connaître le

prix de la charité, s'exprime ainsi (*Chap. XIII*):

Quand je parlerais toutes les langues des hommes et même celles des anges, si je n'ai pas la charité, je suis comme l'airain qui résonne et comme la cymbale qui retentit. Quand j'aurais le don de prophétie, que je saurais tous les mystères et que je posséderais toute la science; quand j'aurais même toute la foi jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien; et quand je donnerais tout ce que j'ai pour la nourriture des pauvres et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai pas la charité, tout cela ne me servira de rien.

Il suit manifestement de là, que tout talent, tout don de Dieu, quelque distingué qu'il puisse être, s'il n'est pas, dans l'homme qui le possède, joint à la charité, doit être compté pour lui.

L'Apôtre indique au même lieu les caractères auxquels on peut reconnaître la charité : *La charité, dit-il, est patiente; elle est douce; elle n'est point envieuse, ni dissimulée, ni superbe; elle n'est point ambitieuse; elle ne cherche point son intérêt particulier; elle ne se met point en colère; elle ne soupçonne point le mal; elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité.*

De là nous tirons encore cette conséquence, que ceux qui sont emportés, méchants, envieux, brouillons, orgueilleux, arrogants, chicaneurs, brutaux, médisants, insolents, menteurs, ne possèdent aucun degré de charité.

Cette charité, ou cette amitié sainte que nous avons pour Dieu, et que, pour l'amour de Dieu, nous étendons à tous les hommes, parce que nous savons que Dieu les aime tous; cette charité, dis-je, a une grande affinité avec cette amitié honnête qui lie ordinairement les hommes vivants dans la même société : nous croyons donc convenable d'examiner en même temps les devoirs de l'une et de l'autre.

Tous les devoirs de l'amitié humaine sont compris dans une seule règle; cette règle est de ne jamais faire de mal à nos amis et de leur faire au contraire tout le bien qu'il est en notre pouvoir de leur faire : mais parce qu'il n'y a rien de plus avantageux aux hommes que d'être exempts de défauts, nous ne pouvons donc rendre à notre ami un plus grand service, que de travailler à le corriger de quelque défaut par des voies convenables : je dis par *des voies convenables*; car si la correction que nous entreprenons de lui faire, est intempestive; si pour une faute légère, elle est très-sévère; si nous la faisons en présence de témoins et sans aucune nécessité; si nous imputons à notre ami des crimes dont il n'est pas coupable, et qu'ainsi nous paraissions chercher, non pas tant à le rendre meilleur qu'à le déshonorer et procurer à ses dépens notre propre gloire, rien ne serait plus odieux ni plus inconsideré que notre conduite.

Mais il nous est presque toujours permis de reprendre notre ami en particulier et sans témoins; et si cela ne suffit pas, et si la faute

que nous lui reprochons était véritablement grave, il nous est encore loisible d'insister et de mettre plus de force dans nos remontrances, d'aller enfin jusqu'à inviter un ou deux de ses amis, ou même à les inviter tous, de joindre leurs vives remontrances aux nôtres. Si tous ces moyens sont inutiles, et si la faute dont il s'agit est telle, qu'elle rende vraiment indigne de l'amitié d'un honnête homme, nous pouvons bien alors rompre toute société avec le personnage, et ne plus le compter au rang de nos amis. Mais certainement, tandis que nous l'aimons, nous ne devons point lui reprocher publiquement sa faute devant tout le monde, ni même devant des étrangers et des inconnus : autrement ce n'est pas son avantage, mais plutôt son mal, c'est-à-dire son déshonneur que nous procurerions; et cela est vrai, non seulement à l'égard des fautes secrètes, mais encore à l'égard de celles qui seraient publiques. La raison en est que ceux qui pèchent publiquement ont coutume de se glorifier de leurs fautes et se soucient très-peu qu'on sache qu'ils les commettent : ils seraient seulement fâchés qu'elles les fissent tomber dans le mépris : car, remarquez que c'est la crainte de l'infamie qui détourne puissamment les hommes de commettre certains délits, et non pas l'infamie elle-même; la preuve en est que, quand ils sont tombés une fois dans cet état, ils ne le redoutent plus : voilà pourquoi ceux qui n'écourent point les remontrances particulières de leurs amis, n'écourent pas davantage celles qui sont publiques; ils prennent plutôt de là occasion de persévérer dans leurs désordres, ainsi que l'expérience le prouve fréquemment.

Or ces lois de l'amitié humaine s'accordent parfaitement avec celles de la charité, telles que Notre-Seigneur nous les enseigne en ces termes : *Si votre frère vous a fait quelque tort, allez l'en reprendre entre vous et lui seul; s'il vous écoute, vous avez gagné votre frère; mais s'il ne vous écoute pas, prenez encore avec vous une personne ou deux, afin que tout soit confirmé sur la parole de deux ou trois témoins. Que s'il refuse de vous écouter, dites-le à l'Eglise; et s'il ne veut pas même écouter l'Eglise, qu'il soit à votre égard comme un païen et un publicain.*

Vous observerez que, dans ces paroles, il ne s'agit pas des péchés quelconques du prochain, mais de ceux seulement qu'il a commis contre nous; car Notre-Seigneur ne dit pas simplement : Si votre frère a péché, mais, s'il a péché contre vous; et comme nous avons plus de droit de reprendre quelqu'un, quand nous sommes personnellement intéressés dans le mal qu'il a fait, que lorsqu'il a fait un mal de toute autre espèce, il n'est pas douteux que Notre-Seigneur n'ait renfermé, dans les paroles précédentes, les remèdes les plus forts dont il soit permis d'user dans la correction de notre prochain, quelque grave que soit la faute dont il s'est rendu coupable : et nous ne sommes bien fondés à appliquer le précepte du Seigneur à toutes les fautes du prochain, à celles même qui

personnellement ne nous intéresseraient pas, que parce que les hommes vraiment pieux ne sont pas moins touchés du tort qu'en péchant on fait à Dieu, ou, pour mieux dire (parce que dans la vérité on ne peut nuire à Dieu), du tort que celui qui pèche, et qu'ils aiment comme leur prochain, se fait à lui-même, que du tort que le péché ferait directement et uniquement à leurs personnes.

Sidonc l'injure vous a été faite par quelqu'un qui soit chrétien, et que par conséquent la charité vous oblige d'aimer, vous devez donc, premièrement, l'avertir en particulier; s'il ne se corrige pas, avertissez-le une seconde fois en présence d'un ou de deux de ses amis, et spécialement de ceux que vous avez lieu de croire avoir plus d'autorité sur son esprit. Enfin, s'il ne se rend pas à ce second avertissement, *dites-le à l'Eglise, c'est-à-dire portez vos plaintes contre lui dans l'assemblée de tous ceux qui l'aiment véritablement en Jésus-Christ...* Mais remarquez soigneusement que, par ses mots, *dites-le à l'Eglise*, on ne doit point entendre qu'il faille le reprendre publiquement, en présence de tout le monde, et même des étrangers, ainsi qu'il arriverait si la correction était faite dans un sermon.

La raison en est, 1° que ce procédé répugne à la charité, et devient véritablement un châtement, puisque par là on procure, non un bien, mais un mal à la personne qu'on reprend de la sorte. En effet, et nous l'avons déjà fait observer, si quelqu'un ne veut pas se corriger d'une faute qu'on a fait connaître à ses amis, il ne s'en corrigera pas davantage dans la suite, quand on la fera connaître encore aux étrangers : bien loin de là, ayant perdu, par cette diffamation, le frein de la pudeur qui pouvait le contenir encore, il n'en deviendra que plus hardi à commettre les mêmes fautes.

La seconde raison est tirée des paroles qui suivent immédiatement les premières : *et s'il n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit à votre égard comme un païen et un publicain*, c'est-à-dire ne le comptez plus au rang de ceux avec qui la conformité de la foi vous a fait contracter une amitié particulière, et agissez-en avec lui comme avec un étranger et un inconnu : mais il ne nous est pas ordonné par là même de le poursuivre comme un ennemi. Les premiers disciples de Notre-Seigneur ne faisaient point profession de haïr les païens et les publicains; seulement ils ne les aimaient pas, comme ils aimaient leurs frères.

Toutes ces lois de l'amitié, que nous venons d'exposer, sont faites généralement pour tous les hommes; mais elles obligent plus particulièrement encore ceux qui remplissent les fonctions de prédicateur ou de pasteur dans les églises : car, d'un côté, puisqu'il n'y a rien, dans la société des hommes, de plus avantageux que l'amitié, et que le principal avantage de cette amitié consiste à pouvoir être, à la faveur de ses amis, averti de ses erreurs, et corrigé de ses vices; et, d'un autre côté, puisque nous ne pouvons pas toujours nous procurer des amis parti-

culiers, assez zélés et assez prudents pour remplir à notre égard ces office, nous regardons les personnages que nous savons l'emporter sur les autres en piété, en prudence et en charité chrétienne, comme les amis communs de tous les hommes, et nous les écoutons volontiers en cette qualité. Tels sont communément à nos yeux ceux à qui on a confié l'office de prédicateurs ou de pasteurs dans les diverses églises...

Les corrections ont bien avec les accusations quelque analogie; il ne faut pourtant pas les confondre. Les dénonciations publiques des délits, qui ont lieu sans que les dénonciateurs aient aucun droit de condamner les personnes, sont proprement ce qu'on appelle accusations; et il est certain qu'elles sont permises dans toute république sage-ment policée; elles sont même ordonnées, dans certains cas, comme dans celui du crime de lèse-majesté : mais cependant il est des circonstances où elles pourraient difficilement se concilier avec l'honnêteté et la justice. Ainsi, accuser des hommes qui sont coupables, il est vrai, mais qui le reconnaissent humblement, et qui sont prêts à en faire pénitence, serait un procédé blâmable, à moins qu'on ne fût accusateur par office, ou qu'on ne fût forcé à cet acte par quelque raison particulière : car la charité, qui veut que nous nous aimions les uns les autres, ne permet pas que des simples particuliers désirent la punition d'un coupable qui reconnaît sa faute et qui en demande humblement le pardon...

Nous observerons que les prédicateurs exercent bien l'office de censeurs ou d'accusateurs publics : mais il n'en est pas moins vrai qu'ils ont été établis seulement pour enseigner les vérités qui appartiennent à la religion, pour détourner les hommes du vice et les exciter à la vertu, et non pour exercer un droit de censure sur quelques-uns de leurs auditeurs, et les couvrir d'ignominie; et quand un prédicateur, du haut de sa chaire, reproche à l'un d'eux quelque faute, il le diffame plus que s'il lui reprochait la même faute en tout autre lieu, quoique devant les mêmes auditeurs. La raison en est qu'ayant été établi d'office pour annoncer la vérité du haut de sa chaire, il joint à l'autorité de son témoignage privé, l'autorité publique, et il abuse ainsi de la dignité de son ministère pour diffamer son frère.

Nous observerons encore que le droit de charité, le seul qui autorise les hommes pieux à reprendre les autres, et le droit qu'un maître exerce sur ses disciples, sont fort différents du droit de *domaine*, ou du droit civil, qui autorise les magistrats à punir les coupables. La différence consiste principalement en ce que le droit civil a pour objet le bien commun de plusieurs hommes réunis en société, et que le droit de la charité, comme celui de *maître*, se rapporte aux individus considérés séparément : d'où il suit qu'il est bien permis à un magistrat de traiter mal quelques particuliers, et quelquefois même de leur ôter la vie, pour procurer l'utilité commune des autres; mais

il n'est jamais permis à un maître, chargé de quelques disciples, de faire le plus petit mal à un d'entre eux, uniquement dans la vue de procurer un avantage aux autres, quelque grand que pût être cet avantage; car un parent ne confie ses enfants à un maître que dans la vue du bien particulier de ses enfants, et sous la condition que le maître ne leur nuira en aucune manière; et c'est ici le cas d'appliquer la règle, qu'il ne faut pas faire le mal, pour qu'il en arrive un bien. Ces principes, ces maximes ont encore plus de force, appliquées à ceux qui n'ont d'autre droit que celui de la charité : comment, en effet, quelqu'un qui nuit véritablement à un autre pourrait-il en cela même être censé son ami?

Conséquemment à ces principes, on convient qu'il n'est pas permis de tuer ou de mutiler quelqu'un, de quelque grand crime qu'il se soit rendu coupable, ni de le dépouiller de son bien pour le distribuer aux pauvres, ou en faire d'autres bonnes œuvres, quelque mauvais usage qu'il en fasse : or je ne vois pas comment il serait plus permis à un prédicateur d'enlever à un homme sa réputation, qui est un bien que plusieurs estiment encore plus que leurs richesses et même que la vie, quelque fondés que pussent être les reproches du prédicateur; puisque, dans la réalité, cet homme serait véritablement puni, et on lui ferait autant de tort que si on lui ôtait la vie ou la fortune...

Si quelques prédicateurs prétendaient que, puisque les prophètes reprenaient les rois eux-mêmes avec une grande liberté, ils peuvent bien en agir de même à l'égard des hommes vulgaires; on lui ferait observer que le droit suprême que quelques prophètes ont autrefois exercé sur les rois, leur était accordé par Dieu et intimé par un mouvement extraordinaire et surnaturel qu'il imprimait dans leurs âmes; et on ne croyait à la réalité de ce droit, que parce qu'ils le justifiaient par de grands et incontestables prodiges. Voyez comment Dieu parle à Jérémie : *Je t'ai établi aujourd'hui sur les nations et sur les royaumes, afin que tu arraches, que tu disperses, que tu détruises, tu plantes et tu bâtisses.* Jérémie, qui était ainsi établi sur les nations et sur les royaumes, n'était qu'un simple particulier, sans conseillers visibles avec qui il pût délibérer sur ce qu'il lui convenait de faire, et n'ayant même aucune autorité dans l'État : aurait-il donc été raisonnable que les rois et les peuples se soumissent volontairement à lui, s'il n'avait pas montré, par des miracles évidents, qu'il était vraiment envoyé par celui qui est le roi des rois?

Or, quel est aujourd'hui le prédicateur qui prouverait par des miracles qu'il a reçu de Dieu le droit d'invectiver contre quelques-uns de ses auditeurs et de les diffamer dans l'esprit des autres (1)?

(1) Dans l'exposition de ces règles, Descartes avait en vue Voëtius; il les applique à la conduite de ce fougueux prédicateur, et montre qu'il les a toutes vioquées : véritablement il le confond et l'accable; mais cette application n'entraîne point dans notre but; il a dû nous suffire d'exposer les règles de la correc-

XXVI. — *Avantage d'exécuter promptement ce qu'on a délibéré avec sagesse : et confiance dans la Providence. (Tome I, Lettre XII).*

Je confesse une faute très-signalée que j'ai commise dans le traité des Passions, en ce que, pour flatter ma négligence, j'y ai mis au nombre des émotions de l'âme, qui sont excusables, une je ne sais quelle langueur qui nous empêche quelquefois de mettre en exécution les choses qui ont été approuvées par notre jugement.

J'avoue bien qu'on a grande raison de prendre du temps pour délibérer, avant d'entreprendre les choses qui sont d'importance; mais lorsqu'une affaire est commencée, et qu'on est d'accord du principal, je ne vois pas qu'on ait aucun profit à chercher des délais en disputant pour les conditions; car si l'affaire, nonobstant cela, réussit, tous les petits avantages qu'on aura peut-être acquis par ce moyen ne servent pas autant que peut nuire le dégoût que causent ordinairement ces délais; et si elle ne réussit pas, tout cela ne sert qu'à faire savoir au monde qu'on a eu des desseins qui ont manqué : outre qu'il arrive bien plus souvent, lorsque l'affaire qu'on entreprend est fort bonne, que pendant qu'on en diffère l'exécution, elle s'échappe, que non pas lorsqu'elle est mauvaise. C'est pourquoi je me persuade que la résolution et la promptitude sont des vertus très-nécessaires pour les affaires déjà commencées, et l'on n'a pas sujet de craindre ce qu'on ignore; car souvent les choses qu'on a le plus appréhendées, avant de les connaître, se trouvent meilleures que celles qu'on a désirées. Ainsi le meilleur est en cela de se fier à la Providence divine et de se laisser conduire par elle.

XXVII. — *La justice, fondement des Etats. (Tome II, Lettre première.)*

La justice seule maintient les Etats et les empires : c'est pour l'amour d'elle que les hommes ont quitté les grottes et les forêts pour bâtir des villes; c'est elle seule qui donne et qui maintient la liberté : comme, au contraire, c'est de l'impunité des coupables et de la condamnation des innocents, que vient la licence, qui, selon la remarque de tous les politiques, a été la ruine des républiques.

XXVIII. — *Préférence qu'on doit quelquefois donner à la génération future sur la génération présente. (Discours de la Méthode, p. 66.)*

Il est vrai que chaque homme est obligé de procurer, autant qu'il est en lui, le bien des autres, et que c'est proprement ne valoir rien, que de n'être utile à personne. Cependant nos soins doivent s'étendre plus loin que le temps présent; et il est bon d'omettre des choses qui apporteraient peut-être quelque profit à ceux qui vivent, lorsque c'est à dessein d'en faire d'autres qui en apportent davantage à nos neveux.

tion fraternelle, telles que Descartes les propose; ces règles ont dû paraître également justes et sages

XXIX. — Définitions de l'amour et de la haine.

Distinction entre l'amour de concupiscence et les autres espèces d'amour.

(*Traité des passions, p. 110.*)

L'amour est une émotion de l'âme qui l'incite à se joindre de volonté aux objets qui paraissent lui être convenables; et la haine est une émotion, qui l'incite à vouloir être séparée des objets qui se présentent à elle comme nuisibles.

Par le mot de volonté, je n'entends pas ici parler du désir, qui est une passion à part, et se rapporte à l'avenir, mais du consentement par lequel on se considère, dès à présent, comme joint avec ce qu'on aime; en sorte qu'on imagine un tout, duquel on croit qu'on est seulement une partie, et que la chose aimée en est une autre: comme au contraire, en la haine on se considère seul comme un tout, entièrement séparé de la chose pour laquelle on a de l'aversion.

On distingue communément deux sortes d'amours: l'un est nommé amour de bienveillance, c'est-à-dire qui incite à vouloir du bien à ce qu'on aime; l'autre est nommé amour de concupiscence, c'est-à-dire qui fait désirer la chose qu'on aime, mais il semble que cette distinction regarde seulement les effets de l'amour et non point son essence: car aussitôt qu'on s'est joint de volonté à quelque objet, de quelque nature qu'il soit, on a pour lui de la bienveillance, c'est-à-dire, on joint aussi à lui de volonté les choses qu'on croit lui être convenables: ce qui est un des principaux effets de l'amour. Et si on juge que ce soit un bien de le posséder ou d'être associé avec lui d'autre façon que de volonté, on le désire: ce qui est aussi l'un des plus ordinaires effets de l'amour.

Il n'est pas besoin aussi de distinguer autant d'espèces d'amour qu'il y a de divers objets qu'on peut aimer; car, par exemple, quoique la passion qu'un ambitieux a pour la gloire, un avaricieux pour l'argent, un ivrogne pour le vin, un homme d'honneur pour son ami, et un bon père pour ses enfants, soient bien différentes entre elles, cependant, en ce qu'elles participent de l'amour, elles sont semblables. Mais les quatre premiers n'ont pas de l'amour que pour la possession des objets auxquels se rapporte leur passion, et n'en ont point pour les objets mêmes pour lesquels ils ont seulement du désir, mêlé avec d'autres passions particulières: au lieu que l'amour qu'un bon père a pour ses enfants est si pur, qu'il ne désire rien avoir d'eux, et ne veut point les posséder autrement qu'il fait, lui être joint à eux plus étroitement qu'il est déjà; mais, les considérant comme d'autres soi-même, il recherche leur bien comme le sien propre, ou même avec plus de soin, parce que se représentant que lui et eux font un tout, dont il n'est pas la meilleure partie, il préfère souvent leurs intérêts aux siens, et ne craint pas de se perdre pour les sauver. L'affection que les gens d'honneur ont pour leurs amis, est de cette nature, quoiqu'elle soit rarement aussi parfaite...

On peut, ce me semble, avec plus de raison, distinguer l'amour par l'estime qu'on fait de ce qu'on aime, en comparaison de soi-même; car, lorsqu'on estime l'objet de son amour moins que soi, on n'a pour lui qu'une simple affection; lorsqu'on l'estime à l'égal de soi, cela se nomme amitié; et lorsqu'on l'estime davantage, la passion qu'on a, peut être nommée dévotion ou *dévouement*. Ainsi, on peut avoir de l'affection pour une fleur, pour un oiseau, pour un cheval; mais, à moins qu'on n'ait l'esprit fort déréglé, on ne peut avoir de l'amitié que pour des hommes: et ils sont tellement l'objet de cette passion, qu'il n'y a point d'homme si imparfait, qu'on ne puisse avoir pour lui une amitié très-parfaite lorsqu'on en est aimé, et qu'on a l'âme véritablement noble et généreuse.

Pour ce qui est de la dévotion, son principal objet est sans doute la souveraine Divinité, à laquelle on ne saurait manquer d'être dévot, lorsqu'on la connaît comme il faut: mais on peut avoir aussi de la dévotion pour son prince, pour son pays, pour sa ville et même pour un homme particulier, lorsqu'on l'estime beaucoup plus que soi. Or la différence qui est entre ces trois sortes d'amour paraît principalement par leurs effets: car, puisqu'en tout on se considère comme joint et uni à la chose aimée, on est toujours prêt d'abandonner la moindre partie du tout qu'on compose avec elle, pour conserver l'autre. Ce qui fait que, dans la simple affection, l'on se préfère toujours à ce qu'on aime; et qu'au contraire, dans la dévotion ou *dévouement*, on préfère tellement la chose aimée à soi-même, qu'on ne craint pas de mourir pour la conserver. De quoi on a vu souvent des exemples dans ceux qui se sont exposés à une mort certaine pour la défense de leur prince, ou de leur ville, et même aussi quelquefois pour des personnes particulières auxquelles ils s'étaient dévoués.

XXX. — *Objet et règle de nos desirs: considération sur la Providence et la fortune: remède contre les passions.*

(*Traité des Passions, page 170.*)

Les passions ne peuvent nous porter à aucune action, que par l'entremise du désir: qu'elles excitent; c'est donc particulièrement ce désir que nous devons avoir soin de régler, et c'est en cela que consiste la principale utilité de la morale. Or, comme le désir est toujours bon, lorsqu'il suit une vraie connaissance, il ne peut manquer aussi d'être mauvais, lorsqu'il est fondé sur quelque erreur. Et il me semble que l'erreur qu'on commet le plus ordinairement, touchant les desirs, est qu'on ne distingue pas assez les choses qui dépendent entièrement de nous, de celles qui n'en dépendent point: car, pour celles qui ne dépendent que de nous, c'est-à-dire de notre libre arbitre, il suffit de savoir qu'elles sont bonnes, pour ne les pouvoir désirer avec trop d'ardeur, parce que c'est suivre la vertu, que de faire ces choses

bonnes qui dépendent de nous ; et il est certain qu'on ne saurait avoir un désir trop ardent pour la vertu, outre que ce que nous désirons ainsi ne pouvant manquer de nous réussir, puisque c'est de nous seuls qu'il dépend, nous en recevrons toujours toute la satisfaction que nous en avons attendue. Mais la faute qu'on a coutume de commettre en ceci, n'est jamais qu'on désire trop, c'est seulement qu'on désire trop peu ; et le souverain remède contre cela, est, 1° de se délivrer l'esprit, autant qu'il se peut, de toutes sortes d'autres désirs moins utiles ; 2° de tâcher de connaître bien clairement et de considérer avec attention la bonté de ce qui est à désirer.

Pour les choses qui ne dépendent aucunement de nous, quelque bonnes qu'elles puissent être, on ne doit jamais les désirer avec passion, non seulement parce qu'elles peuvent ne pas arriver, et, par ce moyen, nous affliger d'autant plus que nous les aurons plus souhaitées ; mais principalement parce qu'en occupant notre pensée, elles nous détournent de porter notre affection à d'autres choses, dont l'acquiescement dépend de nous.

Il y a deux remèdes généraux contre ces vains désirs ; le premier est la générosité, dont je parlerai dans la suite ; le second est de faire souvent réflexion sur la Providence divine et de nous représenter qu'il est impossible qu'aucune chose arrive autrement qu'elle a été déterminée de toute éternité par cette Providence ; en sorte qu'elle est comme une fatalité ou une nécessité immuable, qu'il faut opposer à la fortune, pour la détruire comme une chimère qui ne vient que de l'erreur de notre entendement ; car nous ne pouvons désirer que ce que nous estimons en quelque façon être possible ; et nous ne pouvons estimer possibles les choses qui ne dépendent point de nous, qu'autant que nous pensons qu'elles dépendent de la fortune, c'est-à-dire que nous jugeons qu'elles peuvent arriver ; et qu'il en est arrivé autrefois de semblables. Or, cette opinion n'est fondée que sur ce que nous ne connaissons pas toutes les choses qui contribuent à chaque effet ; car lorsqu'une chose, que nous avons estimée dépendre de la fortune, n'arrive pas, cela témoigne que quelqu'une des causes, qui étaient nécessaires pour la produire, a manqué, et, par conséquent, qu'elle était absolument impossible, et qu'il n'en est jamais arrivé de semblable, c'est-à-dire à la production de laquelle une pareille cause ait aussi manqué ; en sorte que, si nous n'eussions point ignoré cela auparavant, nous ne l'eussions jamais estimée possible, ni par conséquent nous ne l'eussions point désirée.

Il faut donc entièrement rejeter l'opinion vulgaire, qu'il y a hors de nous une fortune, qui fait que les choses arrivent ou n'arrivent pas selon son plaisir, et savoir que tout est conduit par la Providence divine, dont le décret éternel est tellement infallible et immuable, qu'excepté les choses que ce même décret a voulu dépendre de notre libre arbitre, nous devons penser qu'à notre égard il

n'arrive rien qui ne soit nécessaire, et comme fatal ; en sorte que nous ne pouvons sans erreur désirer qu'il arrive d'une autre façon.

Mais, parce que la plupart de nos désirs s'étendent à des choses qui ne dépendent pas toutes de nous, ni toutes d'autrui, nous devons exactement distinguer en elles ce qui ne dépend que de nous, afin de n'étendre notre désir qu'à cela seul. Et, pour le surplus, quoique nous en devions estimer le succès entièrement fatal et immuable, afin que notre désir ne s'y occupe point, nous ne devons pas laisser de considérer les raisons qui le font plus ou moins espérer, afin qu'elles servent à régler nos actions. Par exemple, si nous avons affaire en quelque lieu où nous puissions aller par deux divers chemins, l'un desquels ait coutume d'être beaucoup plus sûr que l'autre ; quoique peut-être le décret de la Providence soit tel, que, si nous allons par le chemin qu'on estime le plus sûr, nous ne manquerons pas d'y être volés, et qu'au contraire nous pourrions passer par l'autre sans aucun danger, nous ne devons pas pour cela être indifférents à choisir l'un ou l'autre ni nous reposer sur la fatalité immuable de ce décret. Mais la raison veut que nous choissions le chemin qui a coutume d'être le plus sûr, et nous n'avons rien à nous reprocher, lorsque nous l'avons suivi, quelque mal qui nous en soit arrivé, parce que ce mal ayant été à notre égard inévitable, nous n'avons en aucun sujet de souhaiter d'en être exempts, mais seulement de faire ce que notre entendement a pu nous faire connaître comme le meilleur, ainsi que je suppose que nous avons fait. Et il est certain que, lorsqu'on s'exerce à distinguer ainsi la fatalité de la fortune, on s'accoutume aisément à régler tellement ses désirs, que, puisque leur accomplissement ne dépend que de nous, ils peuvent toujours nous donner une entière satisfaction.

J'ajoute que l'exercice de la vertu est un souverain remède contre les passions : car il est certain que, pourvu que notre âme ait toujours de quoi être contente en son intérieur, tous les troubles qui viennent d'ailleurs n'ont aucun pouvoir de lui nuire. Or, afin que notre âme ait aussi de quoi en être contente, elle n'a besoin que de suivre exactement la vertu : effectivement, quiconque a vécu de telle sorte, que sa conscience ne lui peut reprocher qu'il ait jamais manqué à faire toutes les choses qu'il a jugées être les meilleures (qui est ce que je nomme ici suivre la vertu), il en reçoit une satisfaction qui est si puissante pour le rendre heureux, que les plus violents efforts des passions n'ont jamais assez de pouvoir pour troubler la tranquillité de son âme.

XXXI.— *Caractère et effets de la générosité d'âme ou de la magnanimité.*

(*Traité des Passions, page 181.*)

Je ne remarque en nous qu'une seule chose, qui puisse nous donner une juste raison de nous estimer, savoir, l'usage de notre libre arbitre et l'empire que nous

avons sur nos volontés : car il n'y a que les seules actions qui dépendent de ce libre arbitre, pour lesquelles nous puissions avec raison être loués ou blâmés.

Ainsi, je crois que la vraie générosité, qui fait qu'un homme s'estime autant qu'il peut légitimement s'estimer, consiste seulement, partie en ce qu'il connaît qu'il n'y a rien qui véritablement lui appartienne, excepté cette libre disposition de ses volontés, ni rien pour quoi il doive être loué ou blâmé, sinon parce qu'il en use bien ou mal ; et partie en ce qu'il sent en soi-même une ferme et constante résolution d'en bien user, c'est-à-dire de ne manquer jamais de volonté pour entreprendre et exécuter toutes les choses qu'il jugera être les meilleures ; ce qui est suivre parfaitement la vertu.

Ceux qui ont cette connaissance et ce sentiment d'eux-mêmes, se persuadent facilement que chacun des autres hommes les peut aussi avoir de soi-même, parce qu'il n'y a rien en cela qui dépende d'autrui. Aussi ils ne méprisent jamais personne ; et quoiqu'ils voient souvent que les autres commettent des fautes qui font paraître leur faiblesse, ils sont cependant plus portés à les excuser qu'à les blâmer et à croire que c'est plutôt par défaut de connaissance que par défaut de bonne volonté, qu'ils les commettent. Et comme ils ne croient point être de beaucoup inférieurs à ceux qui ont plus de biens ou d'honneurs, ou même qui ont plus d'esprit, plus de savoir, plus de beauté qu'eux, aussi ne s'estiment-ils point beaucoup au-dessus de ceux qui les surpassent dans ce genre de perfections, parce que toutes ces choses leur paraissent fort peu considérables, en comparaison de la bonne volonté pour laquelle seule ils s'estiment et laquelle ils supposent aussi être, ou du moins pouvoir être, en chacun des autres hommes.

Ainsi les hommes les plus généreux sont ordinairement les plus humbles ; et l'humilité vertueuse consiste dans la réflexion que nous faisons sur l'infirmité de notre nature et sur les fautes que nous pouvons autrefois avoir commises ou que nous sommes capables de commettre, fautes qui ne sont pas moindres que celles qui peuvent être commises par d'autres : cette réflexion fait que nous ne nous préférons à personne, et que nous pensons que les autres ayant leur libre arbitre aussi bien que nous, ils peuvent en user aussi bien que nous.

Ceux qui sont généreux de cette manière sont naturellement portés à faire de grandes choses, parce qu'ils n'estiment rien de plus grand que de faire du bien aux autres hommes et de mépriser son propre intérêt. De là vient qu'ils sont toujours parfaitement honnêtes, affables et officieux envers tous les hommes ; de plus, ils sont entièrement maîtres de leurs passions, et particulièrement maîtres des désirs de la jalousie et de l'envie, parce qu'il n'y a aucune chose, dont l'acquisition ne dépende pas d'eux, qu'ils croient valoir assez pour mériter d'être

beaucoup souhaitée ; maîtres de la haine envers les hommes, parce qu'ils les estiment tous ; maîtres de la peur, parce que la confiance qu'ils ont en leur vertu les rassure, et enfin maîtres de la colère, parce que, n'estimant que fort peu toutes les choses qui dépendent d'autrui, jamais ils ne donnent cet avantage à leurs ennemis, de reconnaître qu'ils en sont offensés.

Tous ceux qui avoient une bonne opinion d'eux-mêmes, pour quelque autre cause que ce puisse être, n'ont pas une vraie générosité, mais seulement un orgueil qui est d'autant plus vicieux, que la cause pour laquelle on s'estime est plus injuste ; et la plus injuste de toutes est, lorsqu'on est orgueilleux sans aucun sujet, c'est-à-dire sans qu'on pense pour cela qu'il y ait en soi aucun mérite, pour lequel on doive être estimé, mais seulement parce qu'on ne fait point d'état du mérite, et que s'imaginant que la gloire n'est autre chose qu'une usurpation, l'on croit que ceux qui s'en attribuent le plus, en ont le plus. Ce vice est si déraisonnable et si absurde, que j'aurais de la peine à croire qu'il y eût des hommes qui s'y laissassent aller, si jamais personne n'était loué injustement ; mais la flatterie est si commune partout, qu'il n'y a point d'homme tellement rempli de défauts, qui ne se voie souvent estimer pour des choses qui ne méritent aucune louange, ou même qui méritent du blâme ; ce qui donne occasion aux plus ignorants et aux plus stupides de tomber en cette espèce d'orgueil.

Mais quelle que puisse être la cause pour laquelle on s'estime, si elle est autre que la volonté, qu'on sent en soi-même, d'user toujours bien de son libre arbitre, de laquelle j'ai dit que vient la générosité, elle produit toujours un orgueil très-blâmable, et qui est si différent de cette vraie générosité, qu'il a des effets entièrement contraires ; car tous les autres biens, comme l'esprit, la beauté, les richesses, les honneurs, etc., ayant coutume d'être d'autant plus estimés, qu'ils se trouvent en moins de personnes, et même étant pour la plupart de telle nature, qu'ils ne peuvent être communs à plusieurs ; cela fait que les orgueilleux tâchent d'abaisser tous les autres hommes, et qu'esclaves comme ils sont de leurs désirs, ils ont l'âme incessamment agitée de haine, d'envie, de jalousie ou de colère.

Pour la bassesse ou humilité vicieuse, elle consiste principalement en ce qu'on se sent faible ou peu résolu, et que, comme si on n'avait pas l'usage entier de son libre arbitre, on ne peut s'empêcher de faire des choses, dont on sait qu'on se repentira ensuite ; puis aussi en ce qu'on croit ne pouvoir subsister par soi-même, ni se passer de plusieurs choses, dont l'acquisition dépend d'autrui. Ainsi elle est directement opposée à la générosité ; et il arrive souvent que ceux qui ont l'esprit le plus bas, sont les plus arrogants et les plus superbes, tandis que les plus généreux sont les plus modestes et les plus humbles : mais au lieu que ceux

qui ont l'esprit fort et généreux, demeurent constamment les mêmes, quelques prospérités ou adversités qui leur arrivent; ceux qui l'ont faible et abject vivent au gré de la fortune; et la prospérité ne les enflé pas moins que l'adversité ne les abat. On voit même souvent qu'en même temps qu'ils s'abaissent honteusement, auprès de ceux dont ils attendent quelque profit ou craignent quelque mal, ils s'élèvent insolemment au-dessus de ceux de qui ils n'espèrent ni ne craignent rien.

Mais comment acquérir la générosité? Il est certain que la bonne éducation sert beaucoup à corriger les défauts de la naissance. Si donc on s'occupe souvent à considérer ce que c'est que le libre arbitre, et combien sont grands les avantages qui viennent de ce qu'on a une ferme résolution d'en bien user: comme aussi, d'un autre côté, combien sont vains et inutiles tous les soins qui travaillent les ambitieux; on peut exciter en soi la passion, et ensuite acquérir la vertu de générosité, qui est comme la clé de toutes les autres vertus, et un remède général contre tous les dérèglements des passions; et il me semble que cette considération est bien digne de remarque...

Finissons par observer que, plus on a l'âme noble et généreuse, plus on a d'inclination à rendre à chacun ce qui lui appartient; et ainsi on n'a pas seulement une très-profonde humilité à l'égard de Dieu, mais aussi on rend sans répugnance tout l'honneur et le respect qui est dû aux hommes, à chacun selon le rang et l'autorité qu'il a dans le monde, et on ne méprise rien que les vices. Au contraire, ceux qui ont l'esprit bas et faible, sont sujets à pécher par excès, quelquefois en révérent et craignant des choses qui ne sont dignes que de mépris, et quelquefois en dédaignant insolemment celles qui méritent le plus d'être révérees: et ils passent souvent fort promptement de l'extrême impiété à la superstition, puis de la superstition à l'impieété; en sorte qu'il n'y a aucun vice ni aucun dérèglement d'esprit dont ils ne soient capables.

XXXII. — *Remède général contre les passions.*

(*Traité des Passions, pag. 231.*)

Je compte, entre les remèdes contre les passions, la préméditation, et l'industrie par laquelle on peut corriger les défauts de son naturel, en s'exerçant à séparer en soi les mouvements du sang et des esprits d'avec les pensées auxquelles ils ont coutume d'être joints. J'avoue qu'il y a peu de personnes qui se soient assez préparées de cette façon contre toutes sortes d'attaques, et que ces mouvements excités dans le sang, par les objets des passions, suivent d'abord si promptement des seules impressions qui se font dans le cerveau, et de la disposition des organes, quoique l'âme n'y contribue en aucune façon, qu'il n'y a point de sagesse humaine qui fût capable de leur résister, lors-

DÉMONST. EVANG. 2.

qu'on n'y est pas assez préparé... Ainsi ceux qui sont fort portés de leur nature aux émotions de la joie et de la pitié, ou de la peur, ou de la colère, ne peuvent s'empêcher de se pâmer, ou de pleurer, ou de trembler, ou d'avoir le sang tout ému, comme s'ils avaient la fièvre, lorsque leur imagination est fortement touchée par l'objet de quelque une de ces passions. Mais ce qu'on peut toujours faire en telle occasion, et que je pense devoir indiquer ici, comme le remède le plus général et le plus aisé à pratiquer contre tous les excès des passions, c'est que, lorsqu'on se sent le sang ému, on doit être averti et se souvenir que tout ce qui se présente à l'imagination tend à tromper l'âme, et à lui faire paraître les raisons qui servent à persuader l'objet de sa passion beaucoup plus fortes qu'elles ne sont, et celles qui servent à la dissuader beaucoup plus faibles. Et lorsque la passion ne persuade que des choses dont l'exécution souffre quelque délai, il faut s'abstenir d'en porter sur l'heure aucun jugement, et se distraire par d'autres pensées, jusqu'à ce que le temps et le repos aient entièrement apaisé l'émotion qui est dans le sang; et enfin lorsqu'elle incite à des actions, à l'égard desquelles il est nécessaire qu'on prenne une résolution sur-le-champ, il faut que la volonté se porte principalement à considérer et à suivre les raisons qui sont contraires à celles que la passion représente, quoiqu'elles paraissent moins fortes. Ainsi, par exemple, lorsqu'on est opinément attaqué par quelque ennemi, l'occasion ne permet pas, il est vrai, qu'on emploie aucun temps à délibérer; mais ce qu'il me semble que ceux qui sont accoutumés à faire réflexion sur leurs actions peuvent toujours, c'est que, lorsqu'ils se sentiront saisis de la peur, ils tâcheront de détourner leur pensée de la considération du danger, en se représentant les raisons pour lesquelles il y a beaucoup plus de sûreté et plus d'honneur dans la résistance que dans la fuite; et au contraire, lorsqu'ils sentiront que le désir de la vengeance et la colère les incitent à courir inconsidérément vers ceux qui les attaquent, ils auront soin de penser que c'est imprudence de se perdre, quand on peut sans déshonneur se sauver, et que, si la partie est fort inégale, il vaut mieux faire une honnête retraite ou demander quartier, que s'exposer brutalement à une mort certaine.

XXXIII. — *Jugement de Descartes sur la bonne éducation qu'on recevait dans les collèges des jésuites, et particulièrement dans celui de la Flèche.*

(*Tome II, lettre XC.*)

Vous voulez savoir mon opinion sur l'éducation de M. votre fils (il écrit à un de ses amis)... Je ne vous conseille point de l'envoyer dans nos quartiers pour y étudier la philosophie, comme vous en avez la pensée. La philosophie ne s'enseigne ici que très-mal; les professeurs n'y font que discourir une heure le jour, environ la moitié de l'an-

(*Quarante-quatre.*)

née, sans dicter jamais aucun écrit ni achever le cours en aucun temps déterminé; en sorte que ceux qui en veulent savoir un peu sont contraints de se faire instruire en particulier par quelque maître, ainsi qu'on fait en France pour le droit lorsqu'on veut entrer en office. Or, quoique mon opinion ne soit pas que toutes les choses qu'on enseigne en philosophie soient aussi vraies que l'Évangile, cependant, parce que la philosophie est la clé des autres sciences, je crois qu'il est très-utile d'en avoir étudié le cours entier, comme il s'enseigne dans les écoles des jésuites, avant qu'on entreprenne d'élever son esprit au-dessus de la pédanterie, pour se faire savant de la bonne sorte. Et je dois rendre cet honneur à mes maîtres, de dire qu'il n'y a aucun lieu au monde où je juge qu'elle s'enseigne mieux qu'à la Flèche. Outre que c'est, ce me semble, un grand changement, pour la première sortie de la maison, de passer tout d'un coup en un pays différent de langue, de façons de vivre, et de religion, au lieu que l'air de la Flèche est voisin du vôtre; et parce qu'il y va quantité de jeunes gens de tous les quartiers de la France, ils y font un certain mélange d'humeurs, par la conversation les uns des autres, qui leur apprend presque la même chose que s'ils voyageaient; et enfin l'égalité que les jésuites mettent entre eux, en ne traitant guère d'une autre manière ceux qui sont les plus distingués que ceux qui le sont le moins, est une invention extrêmement bonne, pour leur ôter la délicatesse et les autres défauts qu'ils peuvent avoir acquis par la coutume d'être bien traités dans les maisons de leurs parents. Mais, monsieur, j'appréhende que la trop bonne opinion que vous m'avez fait avoir de moi-même, en prenant la peine de me demander mon avis, ne m'ait donné occasion de vous l'écrire plus librement que je ne devais: c'est pourquoi je n'y ose rien ajouter, sinon que si M. votre fils vient en ces quartiers, je le servirai en tout ce qui me sera possible.

XXXIV. — *Descartes, accusé par Voëtius, auprès des magistrats d'Utrecht, d'être ami des jésuites, convient du fait.*

(Tome I, lettre III).

Étant du pays et de la religion dont je suis, il n'y a que les ennemis de la France qui puissent m'imputer à crime d'être ami ou de rechercher l'amitié de ceux à qui nos rois ont coutume de communiquer le plus intérieur de leurs pensées, en les choisissant pour confesseurs. Or, chacun sait que les jésuites de France ont cet honneur, et même que le révérend P. Dinet (qui est le seul auquel on me reproche d'avoir écrit) fut choisi pour confesseur du roi, peu de temps après que j'eus publié la lettre que je lui adressais. Et si, nonobstant cette raison, il y a des gens si partiaux et si zélés pour la religion de ce pays, qu'ils s'offensent qu'on ait quelque communication avec ceux qui font profession de la combattre, ils doivent trouver cela plus

mauvais dans Voëtius, qui, voulant être *Eccliesiarum Belgicarum decus et ornamentum*, ne laisse pas d'écrire à quelques-uns de nos religieux dont la règle est plus austère que celle des jésuites (minimes), et de les appeler les défenseurs de la vérité, pour tâcher d'acquiescer leurs bonnes grâces, que non pas dans un Français qui fait profession d'être de la même religion que son roi. Mais outre cela, pour vous faire voir combien Voëtius se plaît à tromper le monde, et à persuader à ceux qui le croient des choses qu'il ne croit pas lui-même, si vous prenez la peine de lire le petit livre intitulé: *Septimæ objectiones*, etc., qui contient la lettre sur laquelle il s'est fondé pour m'objecter l'amitié des jésuites, et dont il a obtenu de vous la condamnation, à ce qu'on dit, ou bien s'il vous plaît seulement de demander à quelqu'un qui l'ait lu, de quoi il y est traité, vous saurez que tout ce livre est composé contre un jésuite, dont je fais gloire d'être maintenant l'ami, et je veux bien qu'on sache que mes maîtres ne m'ont point appris à être irréconciliable; vous saurez aussi que j'y avais écrit vingt fois plus de choses au désavantage de ce jésuite, que je n'avais fait au désavantage de Voëtius, dont je n'avais parlé qu'en passant et sans le nommer; en sorte que, lorsqu'il a été cause que vous avez condamné ce livre, il semble s'être rendu le procureur des jésuites, et avoir obtenu de vous, en leur faveur, plus qu'ils n'ont tâché ou espéré d'obtenir des magistrats d'aucune des villes où l'on dit qu'ils ont le plus de pouvoir.

XXXV. — *Jugement de Descartes sur le livre de Hobbes, de Cive.*

(Tome I, lettre XVII).

L'auteur du livre de *Cive* me paraît le même que celui qui a fait les troisièmes objections contre mes Méditations, et je le trouve beaucoup plus habile en morale qu'en métaphysique et en physique, malgré que je ne puisse en aucune manière approuver ses principes, ni ses maximes qui sont très-mauvaises et très-dangereuses, en ce qu'il suppose tous les hommes méchants, ou qu'il leur donne sujet de l'être. Tout son but est d'écrire en faveur de la monarchie; ce qu'on pourrait faire plus avantageusement et plus solidement qu'il n'a fait, en prenant des maximes plus vertueuses et plus solides.

XXXVI. — *Jugement de Descartes sur le livre du Prince, de Machiavel.*

(Tome I, lettre XIII et XV).

J'ai lu le livre dont votre altesse (il écrit à la princesse Palatine) m'a commandé de lui écrire mon opinion, et j'y trouve plusieurs préceptes qui me semblent fort bons, tels que ceux-ci: Un prince doit toujours éviter la haine et le mépris de ses sujets; et, L'amour du peuple vaut mieux que les forteresses. Mais il y en a aussi plusieurs autres que je ne saurais approuver; et je crois que la faute capitale dans cet auteur est qu'il n'a pas mis

assez de distinction entre les princes qui ont acquis un état par des voies justes, et ceux qui l'ont usurpé par des moyens illégitimes; et qu'il a donné à tous généralement les préceptes qui ne sont propres qu'à ces derniers. Car comme en bâtissant une maison dont les fondements sont si mauvais qu'ils ne sauraient soutenir des murailles hautes et épaisses, on est obligé de les faire faibles et basses : ainsi ceux qui ont commencé à s'établir par des crimes, sont ordinairement contraints de continuer à commettre des crimes, et ne pourraient se maintenir s'ils voulaient être vertueux. C'est à l'égard de tels princes qu'il a pu dire qu'ils ne sauraient manquer d'être haïs de plusieurs, et qu'ils ont souvent plus d'avantage à faire beaucoup de mal qu'à en faire moins, parce que les légères offenses suffisent pour donner la volonté de se venger, et que les grandes en ôtent le pouvoir; puis, au chap. XV, que s'ils voulaient être gens de bien, il serait impossible qu'ils ne se ruinassent parmi le grand nombre de méchants qu'on trouve partout; et au chap. XVI, qu'on peut être haï pour de bonnes actions aussi bien que pour de mauvaises.

Sur ces fondements, il appuie des préceptes très-tyranniques, comme de vouloir qu'on ruine tout un pays afin d'en demeurer le maître; qu'on exerce de grandes cruautés, pourvu que ce soit promptement et tout à la fois; qu'on tâche de paraître homme de bien, mais qu'on ne le soit pas véritablement; qu'on ne tienne sa parole qu'aussi longtemps qu'elle sera utile; qu'on dissimule, qu'on trahisse; et enfin que pour régner on se dépouille de toute humanité, et qu'on devienne le plus farouche de tous les animaux. Mais c'est un très-mauvais dessein de faire des livres pour y donner de tels préceptes, qui, au bout du compte, ne sauraient mettre en sûreté ceux auxquels il les donne; car, comme il l'avoue lui-même, ils ne peuvent se garder du premier qui voudra exposer sa vie pour se venger d'eux; au lieu que pour instruire un bon prince, quoique nouvellement entré dans un état, il me semble qu'on lui doit proposer des maximes toutes contraires, et supposer que les moyens dont il s'est servi pour s'établir ont été justes; comme en effet je crois qu'ils le sont presque tous, lorsque les princes qui les pratiquent les estiment tels : car la justice entre les souverains a d'autres limites qu'entre les particuliers, et il semble qu'en ces rencontres Dieu donne le droit à ceux auxquels il donne la force; mais les plus justes actions deviennent injustes quand ceux qui les font les jugent telles.

On doit aussi distinguer entre les sujets, les amis ou les alliés, et les ennemis; car, à l'égard de ces derniers, on a presque permission de tout faire, pourvu qu'on en tire quelque avantage pour soi ou pour ses sujets, et je ne désapprouve pas en cette occasion qu'on accouple le renard avec le lion, et qu'on joigne l'artifice à la force. Même je comprends sous le nom d'ennemis tous ceux qui ne sont point amis ou alliés, parce qu'on a droit de

leur faire la guerre quand on y trouve son avantage, et que, commençant à devenir suspects et redoutables, on a lieu de s'en défier. Mais j'excepte une espèce de tromperie, qui est si directement contraire à la société, que je ne crois pas qu'il soit jamais permis de s'en servir, quoique notre auteur l'approuve en divers endroits, et qu'elle ne soit que trop en pratique; c'est de feindre d'être ami de ceux qu'on veut perdre, afin de les pouvoir mieux surprendre. L'amitié est une chose trop sainte pour en abuser de la sorte, et celui qui aura pu feindre d'aimer quelqu'un pour le trahir, mérite que ceux qu'il voudra ensuite aimer véritablement n'en croient rien et le haïssent. Pour ce qui regarde les alliés, un prince leur doit tenir exactement sa parole, même lorsque cela lui est préjudiciable; car il ne le saurait être autant que la réputation de ne point manquer à faire ce qu'il a promis lui est utile, et il ne peut acquérir cette réputation que dans de telles occasions où il y va pour lui de quelque perte : mais en celle qui le ruinerait tout à fait, le droit des gens le dispense de sa promesse. Il doit aussi user de beaucoup de circonspection avant que de promettre, afin de pouvoir toujours garder sa foi. Et quoiqu'il soit bon d'être en amitié avec la plupart de ses voisins, je crois néanmoins que le meilleur est de n'avoir point d'étroites alliances avec ceux qui sont moins puissants; car, quelque fidélité qu'on se propose d'avoir, on ne doit pas attendre la pareille des autres, mais faire son compte qu'on en sera trompé, toutes les fois qu'ils y trouveront leur avantage; et ceux qui sont plus puissants l'y peuvent trouver quand ils veulent, mais non pas ceux qui le sont moins.

Pour ce qui est des sujets, il y en a de deux sortes, savoir, les grands et le peuple. Je comprends sous le nom de grands, tous ceux qui peuvent former des partis contre le prince, de la fidélité desquels il doit être très-assuré, ou, s'il ne l'est pas, tous les politiques sont d'accord qu'il doit employer tous ses soins à les abaisser, et qu'en tant qu'ils sont enclins à brouiller l'Etat, il ne les doit considérer que comme ennemis. Mais, pour ses autres sujets, il doit surtout éviter leur haine et leur mépris, ce que je crois qu'il peut toujours faire pourvu qu'il observe exactement la justice à leur mode (c'est-à-dire, suivant les lois auxquelles ils sont accoutumés), sans être trop rigoureux dans les punitions, ni trop indulgent dans les grâces, et qu'il ne s'en rapporte pas de tout à ses ministres, mais que, leur laissant seulement la charge des condamnations plus odieuses, il témoigne avoir lui-même le soin de tout le reste; puis aussi qu'il maintienne tellement sa dignité, qu'il ne quitte rien des honneurs et des déférences que le peuple croit lui être dus, mais qu'il n'en demande point davantage, et qu'il ne fasse paraître en public que ses plus sérieuses actions, ou celles qui peuvent être approuvées de tous, réservant à prendre ses plaisirs en particulier, sans que ce soit jamais aux dépens de personne; et enfin, qu'il soit

immuable et inflexible, non pas dans les premiers desseins qu'il aura formés en lui-même : car, puisqu'il ne peut avoir l'œil partout, il est nécessaire qu'il demande conseil, et entende les raisons de plusieurs avant que de se résoudre ; mais qu'il soit inflexible touchant les choses qu'il aura témoigné avoir résolues, quand même elles lui seraient nuisibles ; car difficilement peuvent-elles l'être autant que la réputation d'être léger et variable.

Ainsi je désapprouve la maxime du chap. XV : Que le monde étant fort corrompu, il est impossible qu'on ne se ruine, si l'on veut être toujours homme de bien ; et qu'un prince, pour se maintenir, doit apprendre à être méchant, lorsque l'occasion le requiert ; si ce n'est peut-être que, par un homme de bien, il entende un homme superstitieux et simple, qui n'ose donner bataille au jour du Sabbat, et dont la conscience ne puisse être en repos, s'il ne change la religion de son peuple : mais pensant qu'un homme de bien est celui qui fait tout ce que lui dicte la vraie raison, il est certain que le meilleur est de tâcher à l'être toujours.

Je ne crois pas aussi ce qui est au chap. XIX : Qu'on peut autant être haï pour les bonnes actions que pour les mauvaises, sinon en tant que l'envie est une espèce de haine : mais cela n'est pas le sens de l'auteur ; et les princes n'ont pas coutume d'être enviés par le commun de leurs sujets, ils le sont seulement par les grands ou par leurs voisins, auxquels les mêmes vertus qui leur donnent de l'envie, leur donnent aussi de la crainte ; c'est pourquoi jamais on ne doit s'abstenir de bien faire, pour éviter cette sorte de haine ; et il n'y en a point qui leur puisse nuire, que celle qui vient de l'injustice ou de l'arrogance que le peuple juge être en eux. Car on voit même que ceux qui ont été condamnés à la mort, n'ont point coutume de haïr leurs juges, quand ils pensent l'avoir méritée, et on souffre aussi avec patience les maux qu'on n'a point mérités, quand on croit que le prince, de qui on les reçoit, est en quelque façon contraint de les faire, et qu'il en a du déplaisir, quant à ce qu'on estime qu'il est juste qu'il préfère l'utilité publique à celle des particuliers. Il y a seulement de la difficulté, lorsqu'on est obligé de satisfaire à deux partis qui jugent différemment de ce qui est juste, comme lorsque les empe-

reurs romains avaient à contenter les citoyens et les soldats ; auquel cas il est raisonnable d'accorder quelque chose aux uns et aux autres, et on ne doit pas entreprendre de faire venir tout d'un coup à la raison ceux qui ne sont pas accoutumés de l'entendre ; mais il faut tâcher peu à peu, soit par des écrits publics, soit par les voix des prédicateurs, soit par tels autres moyens semblables, de la leur faire concevoir ; car enfin le peuple souffre tout ce qu'on peut lui persuader être juste, et s'offense de tout ce qu'il imagine être injuste. Et l'arrogance des princes, c'est-à-dire, l'usurpation de quelque autorité, de quelques droits ou de quelques honneurs qu'il croit ne leur être point dus, ne lui est odieuse que parce qu'il la considère comme une espèce d'injustice.

Je ne suis pas aussi de l'opinion de cet auteur dans ce qu'il dit en sa préface, que comme il faut être dans la plaine pour mieux voir la figure des montagnes, lorsqu'on en veut tirer le crayon, ainsi on doit être de condition privée pour bien connaître l'office d'un prince : car le crayon ne représente que les choses qui se voient de loin ; mais les principaux motifs des actions des princes sont souvent des circonstances si particulières, qu'à moins qu'on ne soit le prince lui-même, ou bien qu'on n'ait été fort long-temps participant de ses secrets, on ne les saurait imaginer...

Je crois que c'est le dessein de louer César Borgia, et de justifier des actions particulières de ce prince très-peu susceptibles d'excuses, qui a porté Machiavel à établir ces maximes générales, dans son traité *du Prince*. Je n'ai rien remarqué de mauvais dans ses Discours sur Tite-Live.

Au reste, dans tous les états et toutes les situations de ce monde, on sera heureux si on pratique les maximes qui enseignent, 1. que la félicité de chaque individu dépend de lui-même ; 2. qu'il faut tellement se tenir hors de l'empire de la fortune, que, quoiqu'on ne perde pas les occasions de retenir les avantages qu'elle donne, on ne croie pas cependant être malheureux quand elle les refuse ; 3. que, puisque, dans toutes les affaires de ce monde, il y a toujours beaucoup de raisons pour et contre, on doit s'arrêter principalement à considérer les raisons qui tendent à faire approuver les choses qui arrivent.

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

DÉMONSTRATION ÉVANGÉLIQUE D'EUSÈBE.	
INTRODUCTION.	5-6
CHAPITRE PREMIER. Quel est le but et l'objet de cet ouvrage.	6
CHAP. II. Quel est le genre de culte introduit dans le christianisme.	8
LIVRE PREMIER.	15-14
CHAP. III. La loi de Moïse ne convenait qu'au peuple juif, et alors seulement qu'il habitait la terre promise. Un autre prophète et une nouvelle loi étaient nécessaires.	15
CHAP. IV. Pourquoi, en recevant les oracles des Juifs, nous rejetons leurs observances.	19
CHAP. V. Caractère de la nouvelle alliance du Christ.	21
CHAP. VI. De la vie que le Christ a annoncée aux hommes ou la nouvelle alliance.	25

CHAP. VII. C'est après avoir observé les traditions de Moïse, que le Christ a institué une loi toute nouvelle.	35
CHAP. VIII. La vie conforme aux préceptes du christianisme offre un double caractère.	36
CHAP. IX. Pourquoi nous ne songeons pas à multiplier notre race, comme le faisaient les anciens.	<i>Ibid.</i>
CHAP. X. Pourquoi il ne nous est pas permis de brüler ou d'immoler au Seigneur les blets de la nature.	39
LIVRE SECOND.	45-46
PREFACE.	<i>Ibid.</i>
CHAPITRE PREMIER. Les prophètes anciens ont adressé leurs plus grandes promesses à nous, les Gentils. — Récapitulation des principales prophéties, qui justifient cette assertion.	45
PROPHÉTIES TIRÉES DE LA GENÈSE. Les nations bénies	

- en Abraham et en celui qui doit sortir de la race d'Isaac. La multitude des peuples et des nations sortant de Jacob, quoique la nation juive seule descende de lui. 46-47
- PROPHÉTIE TIRÉE DU DEUTÉRONOME. La joie toute divine des nations. 47
- PROPHÉTIES TIRÉES DES PSAUMES. Prédiction de la conversion et de la piété des nations. 47-48
- PROPHÉTIE DE ZACHARIE. Toutes les nations reconnaîtront le Dieu unique et véritable. 48
- PROPHÉTIES D'ISAÏE. Election des apôtres et vocation des Gentils. 48-49
- CHAP. II. Les prophètes ont annoncé qu'à la venue du Christ, la connaissance et le culte de Dieu, concentrés d'abord chez les Juifs, se répandraient parmi les nations. — Récapitulation des principales prophéties qui justifient cette assertion. 49
- PROPHÉTIES TIRÉES DES PSAUMES. Complots formés contre le Christ; Dieu l'appelle son fils; il reçoit de son père les nations en héritage. — Règne du Christ; vocation des Gentils; bénédiction de toutes les tribus du monde. — Cantique nouveau; manifestation aux Gentils du salut de Dieu. 49-50
- PROPHÉTIE TIRÉE DE LA GENÈSE. A la destruction du royaume de Juda, le Christ viendra. 50
- PROPHÉTIES DE SOPHONIE. Manifestation du Christ; destruction de l'idolâtrie; religion des Gentils. — Résurrection du Christ; réunion des Gentils; connaissance de Dieu répandue parmi tous les hommes; les Ethiopiens présenteront leurs offrandes au Christ. *ibid.*
- PROPHÉTIE DE ZACHARIE. Avènement du Christ; les nations recourent à lui; le Seigneur formera des peuples parmi les nations. 51
- PROPHÉTIES D'ISAÏE. Naissance du Christ; vocation des Gentils. — Avènement du Christ; ses bienfaits. 51-52
- CHAP. III. A la vocation des Gentils par le Christ, les Juifs devaient perdre les rites de leur culte et la religion divine. — Récapitulation des principales prophéties qui justifient cette assertion. 53
- PROPHÉTIES DE JÉRÉMIE. Réprobation de la nation juive; adoption des nations. — Religion des Gentils; impiété du peuple juif; maux qui doivent fondre sur lui. *ibid.*
- PROPHÉTIE D'AMOS. Dispersion des Juifs dans l'univers; la face de la terre renouvelée à l'avènement du Christ; vocation des Gentils. *ibid.*
- PROPHÉTIE DE MICHÉE. Accusation des princes du peuple juif; destruction de la métropole; manifestation du Christ et de son Eglise; prédication de la parole de vie et de la loi; vocation des Gentils. 54
- PROPHÉTIE DE ZACHARIE. Avènement du Christ, et destruction des préparatifs de guerre des Juifs; paix des Gentils; empire universel du Seigneur. *ibid.*
- PROPHÉTIE DE MALACHIE. Lorsque le culte spirituel sera donné aux Gentils par le Christ, la nation des Juifs sera rejetée, et son culte charnel aboli. *ibid.*
- PROPHÉTIES D'ISAÏE. Ruine des Juifs; prédication de la loi nouvelle; manifestation de l'Eglise; piété des Gentils; destruction de la gloire de Juda; conversion des Gentils au Dieu de l'univers; destruction des cités des Juifs, et leur incrédulité. — Destruction des villes de la Judée: les nations se réjouiront en Dieu. — Promesse des faveurs divines à l'Eglise abandonnée autrefois des nations; désespoir des Juifs; leurs crimes, et la vocation des Gentils. — Avènement du Christ sur la terre; promesse des faveurs de Dieu à toutes les nations. — Impiété des Juifs; destruction de leur religion; vocation des Gentils. 54-60
- CHAP. IV. Les promesses divines ne seront pas accomplies sur toute la nation juive, mais sur un petit nombre d'âmes choisies. Tous les malheurs prédits par les prophètes aux Juifs les ont frappés à cause de notre Sauveur Jésus-Christ, et après son avènement. — Récapitulation des principales prophéties qui justifient cette double assertion. Textes d'Isaïe, de Michée, de Sophonie, de Zacharie, de Jérémie et d'Ezéchiel. 60
- LIVRE TROISIÈME. 77-78
- PREFACE. 77
- CHAPITRE PREMIER. Les prophètes ont parlé de l'Évangile en annonçant le Christ. *ibid.*
- CHAP. II. Ils ont prédit le Christ. 79
- CHAP. III. Contre ceux qui croient que le Christ de Dieu fut un imposteur. 88
- CHAP. IV. Œuvres divines du Christ. 92
- CHAP. V. Contre ceux qui ne croient pas les merveilles racontées de Notre-Seigneur. — Témoignages de Josèphe sur Jésus. 95
- CHAP. VI. Contre ceux qui croient que le Christ de Dieu fut un magicien. — Oracles sur le Christ. 105
- LIVRE QUATRIÈME. 115-116
- CHAPITRE PREMIER. De l'économie mystérieuse de notre Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ de Dieu. 115
- CHAP. II. En quel sens nous disons le Fils de Dieu engendré avant toute créature. 117
- CHAP. III. C'est avec raison que nous ne reconnaissons à Dieu qu'un seul Fils, Dieu de Dieu. 118
- CHAP. IV. La création de l'univers exigeait l'existence antérieure du Fils unique de Dieu. 120
- CHAP. V. Quoique nous admettions l'existence de plusieurs puissances célestes, nous n'en reconnaissons cependant de divine que le Fils qui est l'image de Dieu. *ibid.*
- CHAP. VI. Dès l'origine du monde, le Christ préside invisiblement aux esprits, fidèles adorateurs de Dieu. 122
- CHAP. VII. La connaissance du Dieu de l'univers fut manifestée autrefois aux Hébreux seuls. 124
- CHAP. VIII. Les autres nations dont la direction fut confiée aux anges n'adorèrent que les astres du ciel. 125
- CHAP. IX. Puissances ennemies de Dieu, et leur prince. Le genre humain séduit par leur influence. *ibid.*
- CHAP. X. Le Fils unique de Dieu dut nécessairement venir au milieu des hommes. 127
- CHAP. XI. Vie du Fils de Dieu parmi les hommes. 131
- CHAP. XII. Les lois de la charité l'appelaient auprès de ceux qui étaient morts autrefois. *ibid.*
- CHAP. XIII. Jésus conserva la nature impassible, incorruptible et spirituelle, même après son incarnation. 132
- CHAP. XIV. Après avoir régénéré la nature humaine, il nous légua l'espérance des biens éternels. 134
- CHAP. XV. Raisons de l'avènement du Christ; il est appelé par les prophètes des Hébreux, Dieu, Seigneur et pontife du Dieu du monde. *ibid.*
- CHAP. XVI. Le Christ et son Eglise caractérisés par les prophètes. 142
- PSAUME II. Le Christ est fréquemment désigné nommément comme l'objet des persécutions des rois et des princes, des nations et des peuples. Il est engendré de Dieu et appelé Fils de l'homme; il reçoit de son Père les nations en héritage. *ibid.*
- PSAUME XIX. Le Christ, désigné nommément, obtient de son Père ce qu'il demande. 144
- PSAUME XXVII. Le Christ désigné par son nom; il a le Seigneur pour Père et pour protecteur. Le Seigneur est le protecteur de ceux que son Christ a sauvés. *ibid.*
- PSAUME LXXXIII. Le Christ, désigné par son nom, a Dieu pour protecteur; sa résurrection; son Eglise. 145
- PSAUME LXXXVIII. Le Christ, désigné nommément, doit souffrir le mépris et l'outrage; son peuple humilié. 146
- PSAUME CXXXI. Le Christ, désigné nommément, sort de la race de David; il confondra les Juifs et renouvellera la sanctification du Père. *ibid.*
- ANOS. Le Christ, désigné nommément par son Père; il est reconnu de tous les peuples; il rejette les Juifs. 147
- HABACUC. C'est le Christ que le Père délivrera et qui délivrera lui-même ses chrétiens. 148
- LAMENTATIONS DE JEREMIE. Le Christ rejeté par les Juifs et reçu par les nations. *ibid.*
- PREMIER LIVRE DES ROIS. Le Christ, désigné nommément, est exalté par le Seigneur, son père. — Il reçoit de son Père une maison fidèle, son Eglise: pontife fidèle, il la préside toujours en esprit de vérité. 149
- EXODE. Jésus, le successeur de Moïse, l'ange et le futur conducteur du peuple, porte le nom de Christ qui inspire les prophètes. 152
- ZACHARIE. Jésus, le grand-prêtre, est l'image de notre Sauveur, qui ramène à Dieu les âmes des hommes. *ibid.*
- LIVRE CINQUIÈME. 155-156
- PREFACE. *ibid.*
- CHAPITRE PREMIER. Salomon, ce roi le plus sage des Hébreux, témoin, dans le livre des Proverbes, qu'il connaît un premier-né, puissance de Dieu. Comme nous, il l'appelle la sagesse et le fils de Dieu. 161
- CHAP. II. (*sans titre et sans commencement*). 166
- CHAP. III. David reconnaît deux Seigneurs: le premier qui est le Dieu suprême; le second qui a été engendré avant la création du monde. 167
- CHAP. IV. Isaïe a su clairement que Dieu est en Dieu; conforme en cela à notre foi, laquelle nous fait honorer le Père dans le Fils, et le Fils dans le Père. 171
- CHAP. V. David a connu, comme nous, que le Verbe de Dieu, qu'engendre la volonté du Père, a créé le monde. Ce prophète annonce qu'il est envoyé par le Père pour guérir les hommes, et qu'il remplira avec rapidité toute la terre de sa doctrine (*psaume XXXII*). 175
- CHAP. VI. Isaïe, ainsi que David, reconnaît deux Seigneurs, dont le second est le Créateur du monde. 175
- CHAP. VII. Moïse a connu que Dieu le Père avait reçu le concours du Verbe pour la création de l'homme (*Genèse*). 176
- CHAP. VIII. Moïse reconnaît manifestement l'existence

de deux Seigneurs.	276
CHAP. IX. Moïse reconnaît la divinité du Verbe ; il raconte qu'il est apparu aux patriarches sous la forme humaine.	177
CHAP. X. Même sujet. — Songe de Jacob.	178
CHAP. XI. Ainsi qu'Abraham, Jacob a vu le Verbe qui s'est manifesté à lui sous le nom d'ange et sous la forme humaine.	179
CHAP. XII. La même histoire de Jacob désigne encore le second Dieu.	180
CHAP. XIII. Le Dieu suprême, qui a manifesté ses volontés à Moïse par le ministère d'un ange, nous apprend lui-même qu'il s'est montré aux patriarches, dans la personne de son propre Fils (<i>Erode</i>).	181
CHAP. XIV. Le Verbe de Dieu s'est manifesté au peuple sous la forme d'une nuée, comme autrefois aux patriarches sous la forme humaine.	182
CHAP. XV. Ce ne fut pas un ange qui manifesta à Moïse les volontés de Dieu, mais un être supérieur à l'ange.	185
CHAP. XVI. Le Verbe révèle lui-même l'existence d'un autre Seigneur.	<i>ibid.</i>
CHAP. XVII. Dans ses communications avec Moïse, le Verbe, incarné par anticipation, reconnaît un autre Seigneur bien supérieur à lui, son Père, qu'il appelle le vrai Dieu.	<i>ibid.</i>
CHAP. XVIII. La sainte Écriture fait connaître que Dieu est visible à Israël, et désigne ainsi le Verbe de Dieu (<i>Nombres</i>).	184
CHAP. XIX. Le Verbe Dieu, qui se révélait à Moïse comme aux patriarches, s'est montré aussi sous la forme humaine à Jésus, successeur de Moïse (<i>Josué</i>).	185
CHAP. XX. Le Verbe Dieu, ordonnateur du monde, a parlé à Job, et s'est offert à lui comme aux patriarches, sous une forme sensible (<i>Job</i>).	186
CHAP. XXI. Le psaume XC indique aussi l'existence de deux Seigneurs.	187
CHAP. XXII. Le Dieu Verbe et le Père Seigneur (<i>Oséé</i>).	188
CHAP. XXIII. Notre Sauveur est Seigneur ; le Père est Dieu ; roïne de la nation juive (<i>Mos</i>).	<i>ibid.</i>
CHAP. XXIV. Deux Seigneurs : le Père et le Fils. — Vocation des Gentils (<i>Idias</i>).	<i>ibid.</i>
CHAP. XXV. Le Verbe Dieu, étant Seigneur, reconnaît qu'il est l'envoyé d'un Seigneur au-dessus de lui-même (<i>Zacharie</i>).	189
CHAP. XXVI. Vocation des Gentils.	<i>ibid.</i>
CHAP. XXVII. Le Seigneur parle d'un autre Seigneur, qui évidemment est son Père.	190
CHAP. XXVIII. Le Dieu tout-puissant appelle le Christ et Seigneur et Ange du Testament (<i>Malachie</i>).	<i>ibid.</i>
CHAP. XXIX. Le Dieu de l'univers appelle le Christ Soleil de justice.	<i>ibid.</i>
CHAP. XXX. Le Verbe Dieu et Seigneur adresse au Seigneur, son Père, une prière dans laquelle il prédit la conversion des nations (<i>Jérémie</i>).	191
LIVRE SIXIÈME.	191-192
PREFACE.	<i>ibid.</i>
CHAPITRE PREMIER. Avènement de Dieu parmi les hommes ; vocation des Gentils (<i>Psaume XLII</i>).	192
CHAP. II. Ascension du Dieu qui était descendu sur la terre ; vocation générale des nations, qui ne doivent plus reconnaître que le seul vrai Dieu (<i>Psaume XLVI</i>).	195
CHAP. III. Prédiction claire de la venue de Dieu sur la terre et de la conversion des hommes (<i>Psaume XLIX</i>).	194
CHAP. IV. Dieu doit être vu sur la terre par la venue du Seigneur au milieu des hommes (<i>Psaume LXXXIII</i>).	193
CHAP. V. Venue du Seigneur sur la terre ; son règne sur les nations ; cantique nouveau que chanteront les Gentils et non les Juifs (<i>Psaume XCA</i>).	<i>ibid.</i>
CHAP. VI. Cantique nouveau ; connaissance de la justice du Seigneur répandue chez les nations ; le juge suprême doit venir (<i>Psaume XCVII</i>).	196
CHAP. VII. Le Verbe de Dieu est envoyé au milieu des hommes pour guérir et sauver leurs âmes accablées sous le poids de l'iniquité (<i>Psaume CVI</i>).	<i>ibid.</i>
CHAP. VIII. Vocation des Gentils ; manifestation de Dieu. Celui qui vient au nom du Seigneur est béni (<i>Psaumes CXVI et CXVII</i>).	197
CHAP. IX. Le Seigneur descend du ciel pour sauver les hommes ; cantique qui doit célébrer sa venue, ou chant de la nouvelle alliance (<i>Psaume CXLIH</i>).	198
CHAP. X. La parole de Dieu envoyée à la terre et répandue parmi les hommes (<i>Psaume CXLVII</i>).	<i>ibid.</i>
CHAP. XI. Le Seigneur descend du ciel ; il se met à la tête des nations, et repousse le peuple juif (<i>Second livre des Rois</i>).	199
CHAP. XII. Le Seigneur descend des cieux et vient habiter parmi les hommes (<i>Troisième livre des Rois</i>). <i>ibid.</i>	<i>ibid.</i>
CHAP. XIII. Dieu descend du ciel, la nation juive est rejetée, et les peuples de la terre sont adorés (<i>Micée</i>). 200	200
CHAP. XIV. Le Verbe de Dieu ne tardera pas à venir (<i>Habacuc</i>).	201
CHAP. XV. La venue du Seigneur sera terrible ; ses œuvres exciteront l'admiration. A son arrivée, la terre retentira de louanges ; car la doctrine du Nouveau Testament se répandra parmi les hommes (<i>Habacuc</i>).	206
CHAP. XVI. Le Seigneur tout-puissant déclare qu'il est envoyé pour détruire les vices, par un autre Seigneur tout-puissant (<i>Zacharie</i>).	208
CHAP. XVII. Le Seigneur annonce qu'il descendra du ciel pour habiter parmi les hommes, et que les nations accourront à lui ; il déclare qu'il est envoyé par un Seigneur plus puissant que lui-même (<i>Zacharie</i>).	209
CHAP. XVIII. Prédiction de l'avènement du Seigneur et des circonstances de sa passion (<i>Zacharie</i>).	210
CHAP. XIX. Le Dieu des prophètes qui a ouvert à ceux de la circoncision toute voie de science par la loi de Moïse, est annoncé enfin comme devant se rendre visible sur la terre et vivre parmi les hommes (<i>Baruch</i>).	217
CHAP. XX. Le Christ doit aller en Egypte ; circonstances de son avènement ; prédiction contre l'Egypte (<i>Isaïe</i>).	218
CHAP. XXI. Promesse de Dieu à l'Église des Gentils, qui d'abord était une solitude ; présence sensible de Dieu, qui console les âmes alligées, et opère des miracles pour le salut des hommes (<i>Isaïe</i>).	221
CHAP. XXII. Le Verbe de Dieu, antérieur aux siècles, ordonnateur du monde, reconnaît qu'il est envoyé par le Seigneur, son Père (<i>Isaïe</i>).	222
CHAP. XXIII. Le Seigneur reprend les Juifs de ce qu'ils ne le recevront pas à son avènement. Ce qu'il doit souffrir de ce peuple (<i>Isaïe</i>).	<i>ibid.</i>
CHAP. XXIV. Comment le Seigneur qui inspirait autrefois les prophètes, doit venir au milieu des hommes, se rendre sensible aux yeux et être connu des nations (<i>Isaïe</i>).	225
CHAP. XXV. Le Verbe de Dieu doit venir et réunir les nations (<i>Isaïe</i>).	221
LIVRE SEPTIÈME.	225-226
PREFACE.	<i>ibid.</i>
CHAPITRE PREMIER. Caractère de la venue du Seigneur parmi les hommes. Prédiction de l'incrédulité des Juifs envers le Sauveur, et signe que leur donne le Seigneur, qui est une vierge concevant un Dieu, à la naissance duquel la destruction de la nation juive se consommara. — Ce fils qui doit naître ou d'une vierge ou d'une prophétesse, est merveilleux ; sa naissance fera briller aux yeux des nations la lumière de la vraie piété (<i>Isaïe</i>).	245
CHAP. II. C'est de Bethléem que sortira le prince de la race fidèle. Ce même Seigneur doit aussi conduire le troupeau de ceux qui, des extrémités de la terre, auront embrassé sa foi (<i>Micée</i>).	248
PSAUME CXXXI. David cherchant le lieu de la naissance du Dieu prédit, l'Esprit saint lui révèle Euphrate.	252
CHAP. III. De quelle race et de quelle tribu des Hébreux le Christ doit sortir suivant le prophète. (<i>second livre des Paralipomènes</i>).	253
PSAUME LXXI. Salomon et celui qui doit sortir de sa race.	254
ISAÏE. Jessé et celui qui doit naître de sa race.	251
JEREMIE. Du germe de justice qui apparaît de la race de David, et qui est le roi des hommes, non nouveau qui doit être imposé à ceux qui vivront sous ses lois ; rémission des iniquités premières.	260
GENÈSE. Le Christ de Dieu doit naître de la tribu de Juda et former l'attente des nations.	252
LIVRE HUITIÈME.	265-261
PREFACE.	<i>ibid.</i>
GENÈSE. Époque de la manifestation du Christ. Au temps où sera détruit le royaume des Hébreux, alors s'approchera l'attente des nations. Cette prédiction a eu son accomplissement à l'avènement de notre Sauveur.	266
DANIEL. Après un laps de soixante-dix semaines d'années, qui forment quatre cent quatre-vingt-dix ans, le Christ s'étant manifesté aux hommes, les prophéties que possédaient les Juifs seront accomplies, et l'antique sacerdoce qui faisait leur gloire sera aboli, et ce peuple sera détruit par des sièges qui se succéderont comme un déluge, et leur temple sera réduit à la dernière solitude.	277
MICÉE. Signes que le prophète donne des temps de la descente du Seigneur parmi les hommes : l'abrogation complète des rites judaïques ; la connaissance du Dieu annoncée par les prophètes, répandue chez les nations ; la paix profonde de tous les peuples.	294

ZACHARIE. Signes du temps de la venue du Verbe Dieu parmi les hommes : la vocation des nations et la ruine définitive de Jérusalem. 296

ISAIE. Signes des temps de la venue du Seigneur : la reconnaissance du Seigneur par les Egyptiens. 300

LIVRE NEUVIEME. 501-502

PREFACE. *Ibid.*

NOMBRES. Oeuvres du verbe incarné; apparition d'une étoile miraculeuse à la naissance de notre Sauveur. 303

ISAIE. Le Seigneur doit entrer en Egypte réellement et suivant le seus spirituel; toute espèce de superstition doit disparaître à sa venue. 305

NOMBRES. Comment il a été prédit que le Christ entrera en Egypte et qu'il en reviendra. 306

OSEE. Encore sur ces paroles : « J'ai appelé mon fils d'Egypte. » Sur le roi Hérode, et sur la ruine du royaume des Juifs. 309

ISAIE. De la prédication de Jean dans le désert. 310

LE MEME. Encore sur le désert, et nommément sur le fleuve du Jourdain, dans lequel Jean baptisait. 312

PSAUME XC. De la tentation du Christ. 313

ISAIE. Prédiction dans laquelle se trouve désignée nommément la Galilée des nations où Notre-Seigneur a opéré la plupart de ses merveilles; vocation des Apôtres. 317

LE MEME. Passage de la prophétie que Notre-Seigneur expliqua lui-même dans la synagogue des Juifs. 320

DEUTERONOME. Législation d'après l'Evangile. 321

LIVRE DE JOB. Marche du Christ sur la mer. 325

ISAIE. Miracles opérés par le Sauveur. 324

LE MEME. Signes et prodiges qu'il a faits. 326

LE MEME. Obscurité dont voulait s'envelopper le Christ en ses miracles. 327

LE MEME. Le peuple juif ne devait pas croire en lui. 329

ZACHARIE. Le Christ doit entrer à Jérusalem, assis sur un ânon. 330

PSAUME CXVII. De l'acclamation, Hosanna au fils de David. 332

LIVRE DIXIEME. 333-334

PREFACE. *Ibid.*

PSAUME XL. Du traître Judas et de ceux qui se réunirent à lui dans la conspiration contre notre Sauveur. 334

PSAUME LIV. Encore sur Judas et sur les complices de sa conspiration contre le Christ. 340

PSAUME CVIII. Encore sur Judas, sur l'apôtre qui lui fut substitué, et sur la nation Juive. 343

ZACHARIE. Encore sur Judas, sur les pièces d'argent qui furent le prix du Christ, sur la ruine des princes des Juifs et de ce peuple. 346

JEREMIE. Encore sur Judas nommé. 350

AMOS. Prédiction de l'éclipse de soleil qui arriva à la passion de notre Sauveur, et de la ruine des Juifs. 351

ZACHARIE. Encore sur l'éclipse de soleil, et sur le temps de la passion de salut. 352

PSAUME XXI. Sur ce qui s'est passé en la passion de salut. 353

TRAITÉ DE LA VERITABLE RELIGION PAR SAINT AUGUSTIN. 353-370

VIE DE SAINT AUGUSTIN. 369-370

AU LECTEUR. 371-372

CHAPITRE PREMIER. La véritable religion peut seule procurer le bonheur. La religion païenne convaincue de fausseté, par cela seul que les philosophes ne partageant point les préjugés populaires sur les dieux, prenaient cependant part aux cérémonies de leur culte. 373-374

CHAP. II. Socrate, quoique plus hardi que les autres philosophes à se moquer de la superstition païenne, adorait cependant les idoles. Ces sages n'étaient pas destinés de Dieu à la conversion des peuples. 375

CHAP. III. Depuis l'établissement du christianisme, il est très-facile de reconnaître quelle est la religion véritable. Platon lui-même eût été chrétien, s'il eût connu les dogmes évangéliques. La sublimité de la doctrine chrétienne, la puissance de régénération qu'elle exerce chez tous les peuples, prouvent la divinité de Jésus-Christ. 376

CHAP. IV. Les épicuriens et autres philosophes aussi peu soucieux de la pureté de leurs âmes ne pouvaient comprendre les vérités divines; mais les platoniciens, qui comprenaient ces vérités, ne pouvaient être détournés de se faire chrétiens que par l'orgueil, par l'envie, ou par la curiosité qui les portaient à consulter les démons. 379

CHAP. V. On ne doit chercher la vraie religion que dans l'Eglise catholique. 381

CHAP. VI. Avantages que l'Eglise tire des païens, des hérétiques, des schismatiques, des Juifs et des mauvais chrétiens. Dieu couronne en secret les gens de bien qui sont chassés de l'Eglise injustement, lorsqu'ils souffrent cette injure avec modération. 382

CHAP. VII. Un homme raisonnable doit s'attacher à la

communauté de cette Eglise qui est appelée catholique, même par ses ennemis. Pour être bien instruit de la doctrine du christianisme, il faut d'abord reconnaître, par l'Ecriture sainte, la conduite dont Dieu s'est voulu servir pour sauver les hommes; ensuite il faut purifier son esprit par la bonne vie, afin de le rendre capable de connaître les choses éternelles et immuables, et spécialement la sainte Trinité, qui a imprimé son image à toute la création. 384

CHAP. VIII. De la foi on passe à l'intelligence, qui nous fait connaître plus clairement les mystères que nous ne connaissons qu'obscurément par la foi, et nous fait reconnaître que les uns sont nécessaires et immuables, les autres dignes de la bonté de Dieu. Les hérésies servent à cet éclaircissement des mystères. 385

CHAP. IX. Le saint déclare que ce livre peut servir contre toutes sortes d'erreurs, mais principalement contre celles des manichéens, qui croyaient deux natures et deux substances; que son dessein néanmoins n'est pas de réfuter leurs opinions en particulier, mais seulement d'expliquer de telle sorte la doctrine de l'Eglise, qu'elle soit à couvert de tous leurs efforts. 386

CHAP. X. La fausse religion consiste à adorer en la place de Dieu, ou quelque esprit, ou quelque corps, ou ses propres imaginations; et la vraie, à se bien conduire dans cette vie temporelle, et à n'adorer qu'un seul Dieu. Dieu est absolument immuable; l'âme n'est immuable que sous le rapport du lieu; le corps est muable sous le double rapport du temps et du lieu. Affranchir son esprit des fantômes de l'imagination, et se laisser guider par le christianisme, tels sont les seuls moyens de parvenir à la contemplation de la vérité. 388

CHAP. XI. Dieu est l'unique source de la vie. La mort de la vie raisonnable n'est autre chose qu'une défaillance volontaire, par laquelle elle se sépare de celui qui l'a créée, pour jouir des corps contre la loi de Dieu. Or se tourner vers les corps, qui lui sont si inférieurs, c'est, au regard de l'âme, se rabaisser jusqu'au néant. 390

CHAP. XII. L'amour du corps rend l'âme terrestre et charnelle. Le châtement qui accompagne cet amour déréglé est ou dans la corruption, qui altère l'état naturel du corps, ou dans la privation des choses muables dont l'esprit désire la jouissance. L'âme recouvre sa noblesse et sa pureté natives, lorsqu'elle surmonte ses désirs déréglés et qu'elle sert Dieu avec une bonne volonté. Le corps lui-même se ressentira de l'union de l'âme avec Dieu. 391

CHAP. XIII. C'est la volonté du démon et non point sa nature qui est mauvaise. Les bons anges, muables par leur nature, ne demeurent fermes en Dieu que par l'attachement de leur volonté; et le mauvais ange s'est perdu en se séparant de Dieu par l'orgueil. 395

CHAP. XIV. Le péché doit être volontaire : ainsi le péché fait voir que les âmes ont une volonté libre. Dieu a voulu que ses serviteurs le servissent librement, comme le servent les anges, quoiqu'il n'ait pas besoin de leur culte. Les âmes se corrompent ne se séparant de Dieu par les affections de leur volonté. 394

CHAP. XV. La faiblesse et la mortalité de notre corps est une juste punition de notre péché; mais Dieu a fait paraître dans cette peine sa clémence aussi bien que sa justice. Les peines de cette vie servent d'exercice à notre force et à notre courage; l'abondance des plaisirs éprouve et fortifie notre tempérance; les tentations excitent notre vigilance et éveillent en nous l'amour de la vérité. 393

CHAP. XVI. La bonté de Dieu envers les hommes et la grandeur de la nature humaine éclatent dans l'incarnation. Le corps de Jésus-Christ était semblable au nôtre. Il n'a point employé la violence pour attirer les hommes à lui. Il a prouvé sa divinité par ses miracles, son humanité par ses souffrances. Sa vie et sa résurrection sont le modèle de notre vie et de notre résurrection future. 396

CHAP. XVII. Manière admirable dont la doctrine divine est enseignée dans la religion chrétienne. Les vérités exprimées symboliquement dans l'Ecriture servent à régler nos actions. La diversité des deux Testaments vient de ce que la piété commence par la crainte et s'achève par l'amour; elle n'empêche pas que le même Dieu ne soit l'auteur des deux Testaments. 398

CHAP. XVIII. La défaillance des créatures vient de ce qu'elles n'ont pas un souverain être. Dieu a créé toutes choses de rien, parce qu'il ne peut y avoir de nature si imparfaite qui ne tiennne son être de lui. 400

CHAP. XIX. La corruption est un mal, mais les choses corruptibles sont des biens liés; le bien inné et incorruptible n'est autre que Dieu. Tous les biens tenant leur être de Dieu sont corruptibles par eux-mêmes, et Dieu seul peut les préserver de la corruption. 401

CHAP. XX. La première corruption de l'âme raisonnable est de mettre sa volonté en contradiction avec la vérité

souveraine : telle fut la cause de la chute d'Adam. De quelle sorte l'arbre du fruit défendu a donné à Adam la connaissance du bien et du mal. Le mal n'est point une substance. Les créatures ne sont point mauvaises ; il n'y a de mauvais que l'abus que les hommes en font : Réhabilitation de l'erreur des manichéens, qui se représentaient Dieu comme une lumière infinie. 402

CHAP. XXI. Les biens corporels ne sont *vanité* que eu égard au déréglément des hommes vains qui, séparés de l'unité de Dieu, s'éprennent des beautés temporelles. Or cet amour n'engendre pour eux que la misère et l'inquiétude, tandis que l'amour divin leur donnerait le bonheur. Comment la beauté du corps est la dernière de toutes. 403

CHAP. XXII. Les choses corporelles ne sont pas mauvaises, quoiqu'elles soient passagères ; mais c'est un déréglément de s'y attacher sans penser à cette Providence divine qui forme et qui règle tous les temps. Deux raisons sont cause que nous jugeons plus mal de la conduite du monde que de la beauté d'un vers. 406

CHAP. XXIII. Il n'y a point de mal dans l'état de la nature universelle. L'âme étant renouvelée et parfaitement soumise à Dieu, n'aura plus aucun mal, parce qu'au lieu de souffrir en faisant partie de ce monde, elle régnera sur tout le monde. Les péchés et les peines de l'âme ne causent aucune difformité dans l'univers ; parce que Dieu met l'âme corrompue par le péché au lieu où les pécheurs doivent être, et fait servir toutes les créatures, ou au supplice des pécheurs, ou à l'exercice des justes, ou à la perfection des bienheureux. 407

CHAP. XXIV. Il y a deux voies pour guérir les âmes : l'autorité et la raison : quel est le rôle de l'une et de l'autre. L'autorité, quoique la dernière dans l'ordre de l'excellence, doit être la première dans l'ordre du temps. 408

CHAP. XXV. Dieu a voulu que ce qu'il a fait pour le salut des hommes en général fût connu de la postérité, par le moyen de l'histoire et des prophéties. Il faut donc premièrement considérer à quels hommes ou à quels livres nous devons croire. Il est évident qu'il faut suivre de préférence ceux qui nous portent à n'adorer qu'un seul Dieu. Les miracles ont cessé d'être nécessaires après l'établissement du christianisme ; pourquoi ? 409

CHAP. XXVI. Pour expliquer la manière dont Dieu dispense ses grâces, S. Augustin considère l'homme et selon sa corruption, ce qu'il appelle l'homme ancien, et selon sa régénération, ce qu'il appelle l'homme nouveau ; il décrit les différents âges de ces deux hommes. 411

CHAP. XXVII. On peut diviser tout le genre humain en deux parties : l'une comprenant tous les méchants et pouvant être considérée comme un seul homme qui, durant tout le temps qu'il est au monde, vit seulement de la vie du vieil homme ; l'autre, comprenant toute la succession du peuple qui n'adore qu'un seul Dieu, et pouvant être considérée comme un seul homme qui vit de la vie de l'homme nouveau. Mais parce qu'on ne peut vivre de la vie de l'homme nouveau qu'on n'ait commencé auparavant par la vie du vieil homme, de là vient que ce peuple, depuis Adam jusqu'à saint Jean-Baptiste, a porté l'image de l'homme terrestre, et qu'il n'a été véritablement le peuple nouveau que depuis l'avènement de Jésus-Christ. 413

CHAP. XXVIII. Les patriarches et les prophètes qui appartenaient au peuple nouveau par anticipation, ont marqué obscurément ce qu'alors il n'était pas à propos de découvrir clairement au temps même de la loi nouvelle ; il faut souvent user de la discrétion dont usa S. Paul, ne parlant des vérités plus relevées qu'avec les parfaits. Le péché de la nature humaine n'a pas empêché la beauté de la conduite du monde. 415

CHAP. XXIX. Après avoir expliqué le premier moyen de guérir l'âme, qui est l'autorité et la foi, S. Augustin passe au second, qui est la raison et l'intelligence. La vue des choses temporelles doit nous élever à la connaissance des éternelles. La vie sensitive est plus excellente que le corps, et la vie raisonnable que l'un et l'autre, parce qu'elle juge de l'un et de l'autre. 416

CHAP. XXX. L'âme n'est point la plus excellente de toutes les natures, parce qu'elle ne juge point des choses par elle-même, mais par une lumière qui est au-dessus d'elle ; preuve de cette vérité. 417

CHAP. XXXI. Dieu est la règle immuable selon laquelle nous jugeons des choses, et de laquelle nous ne jugeons point. Le Père même ne juge point de cette vérité souveraine, parce qu'elle lui est égale, étant son fils et son image. C'est pour cette raison que l'homme spirituel juge de tout, selon S. Paul, et n'est jugé de personne, parce qu'étant parfaitement uni à Dieu, il devient lui-même la loi selon laquelle il juge de tout et de laquelle personne ne peut juger. 420

CHAP. XXXII. La beauté et l'agrément des choses cor-

porelles ne consistent que dans la proportion symétrique de leurs parties, et dans l'unité qu'elles ne peuvent néanmoins jamais posséder au souverain degré. L'unité souveraine est donc au-dessus de tous les corps, et ne peut se voir que par les yeux de l'esprit. 421

CHAP. XXXIII. Quoique les corps ne représentent qu'imparfaitement leur type, qui est l'unité souveraine, on ne peut cependant pas les accuser de mensonge, non plus que nos sens. 423

CHAP. XXXIV. Il ne faut pas s'attacher aux dernières des beautés, qui sont les corps, comme si elles étaient les premières. Pour comprendre la vérité par l'intelligence, il faut s'affranchir des illusions des sens, secouer le joug de l'imagination, et réformer son âme. 424

CHAP. XXXV. Il faut chercher l'unité souveraine, qui est Dieu avec un cœur simple et établi dans la paix. 426

CHAP. XXXVI. Les créatures n'imitent qu'imparfaitement l'unité suprême ; mais le Verbe divin l'imité parfaitement. La lausseté ne vient ni des objets ni des sens, mais de la dépravation de l'esprit humain. 427

CHAP. XXXVII. Le péché des premiers hommes ayant été de s'attacher à l'amour des créatures, la nature humaine, après sa condamnation, est tombée dans un plus grand aveuglement, qui est de n'aimer pas seulement les créatures, mais de les adorer. 428

CHAP. XXXVIII. La plus dangereuse idolâtrie est d'adorer ses imaginations et ses rêveries, comme faisaient les manichéens. De chute en chute l'homme en vient à nier Dieu, croyant par là devenir libre, mais devenant par le fait esclave de toutes les choses qu'il recherche, et surtout de la volupté, de l'orgueil et de la curiosité. 429

CHAP. XXXIX. Saint Augustin montre que la beauté souveraine de Dieu paraît de telle sorte dans toutes les choses, qu'il en est resté des vestiges dans les vices mêmes ; ce que les hommes recherchent dans la volupté, l'orgueil et la curiosité, ne se trouvant véritablement qu'en Dieu. Il commence par la volupté dont il traite jusqu'au chapitre XLV. 431

CHAP. XL. Laideur de l'homme extérieur et corporel ; beauté de l'homme intérieur. De la beauté du corps, qui est l'objet de la plus basse de toutes les voluptés ; des amertumes que Dieu y a mêlées. De l'empire des démons sur les hommes vicieux. Toutes choses généralement, y compris les démons, sont disposées pour servir à la beauté de l'univers. 435

CHAP. XLI. La punition des pécheurs est une beauté dans le monde. Bonheur de ceux qui possèdent la vérité même ; malheur de ceux qui s'attachent aux plaisirs de la chair. Obligation de surmonter ses mauvais penchants et de suivre Jésus-Christ. Dieu arrangerait les choses de telle sorte que le vice même ne causerait aucune difformité dans l'ensemble de l'univers. 435

CHAP. XLII. Il faut se tourner vers Dieu pour être éclairé par la lumière de sa parole. Admirable vertu qui se rencontre dans les semences des choses naturelles. De l'harmonie du chant des oiseaux, et de la proportion qui se trouve dans les mouvements et les opérations de chaque animal. 438

CHAP. XLIII. Pour nous élever à la connaissance des choses divines par la vue des corporelles, nous devons considérer que les corps ne sont grands ou petits que relativement ; il en est de même des temps ; d'où il résulte que la beauté du monde vient du rapport et de l'harmonie des choses corporelles ; et la règle souveraine de cette harmonie est vivante dans la vérité éternelle. 439

CHAP. XLIV. Des créatures qui ont été faites par la sagesse divine. Il y en a qui non seulement ont été faites par elle, mais aussi pour tendre vers elle, comme sont les créatures intellectuelles et raisonnables. Ce qui fait que, l'âme s'assujettissant à Dieu, toutes les autres choses lui seront assujetties, et particulièrement son corps qui lui sera parfaitement soumis, après la résurrection. La beauté des corps nous avertit de la beauté de Dieu. Le désordre des passions est venu du péché. 441

CHAP. XLV. S. Augustin passe à l'orgueil et à l'ambition, dont il traite jusqu'au chapitre XLIX, et il fait voir que nous avons raison de désirer d'être puissants et invincibles, mais que ce n'est pas le moyen de l'être, que de nous laisser vaincre par les vices. 442

CHAP. XLVI. Il n'y a de véritablement invincible que celui qui aime Dieu et son prochain. Le motif de l'amour du prochain doit être l'alliance divine qui unit tous les hommes comme n'ayant tous qu'un même père. 445

CHAP. XLVII. L'homme de bien est invincible dans l'amour même qu'il porte aux hommes, parce qu'il les aime de telle sorte, qu'il n'est attaché qu'à Dieu. Conduite admirable de l'homme qui aime son prochain. 445

CHAP. XLVIII. On est libre, on est roi, quand on n'aime

rien de ce qui passe et quand on s'assujettit à celui qui règne sur toutes choses. L'orgueil, image de la véritable liberté et de la véritable royauté, peut nous apprendre à quoi nous devons aspirer.	417	venu.	579
CHAP. XLIX. De la curiosité. La vérité est le plus beau des spectacles que l'homme puisse contempler; c'est elle qu'on aime dans les tromperies mêmes des charlatans; comme on s'en éloigne; on ne peut la comprendre que par la lumière intellectuelle, inaccessible aux yeux du corps, et toujours présente à ceux qui la cherchent.	418	Jésus-Christ est notre rédempteur.	581
CHAP. L. Ne pouvant encore contempler la vérité en elle-même, nous devons nous y élever peu à peu, guidés par la foi et par l'autorité. Quelle fin Dieu s'est proposée en nous donnant l'Écriture. Avis important pour l'interprétation des livres saints.	430	Point de rédemption hors de la foi.	582
CHAP. LI. Nous devons nourrir notre esprit de la méditation de l'Écriture divine, et non pas des vains objets que la curiosité recherche.	452	Bienfaits de Jésus-Christ.	584
CHAP. LII. Les trois concupiscences nous avertissent de chercher en Dieu ce que nous cherchons vainement dans les créatures par les désirs déréglés de la volupté, de l'orgueil et de la curiosité.	455	Mérites de la mort de Jésus-Christ.	<i>ibid.</i>
CHAP. LIII. Le dérèglement des trois concupiscences vient de ce que les hommes vicieux s'attachent plus aux moyens qu'à la fin. Différence entre la manière de voir des méchants et celle des bons.	454	Nécessité de la mort de Jésus-Christ.	583
CHAP. LIV. Du rapport que les supplices des méchants, dans les enfers, ont avec leurs vices et leurs passions. Explication de la parabole des talents.	455	Il fallait que Jésus-Christ se ressuscitât.	587
CHAP. LV. Conclusion de tout l'ouvrage par une exhortation que l'auteur fait à tous les hommes d'embrasser la véritable religion.	456	De Jésus-Christ et de sa loi.	588
LE CHRISTIANISME DE MONTAIGNE.		Preuves de la divinité de Jésus-Christ.	589
DISCOURS PRELIMINAIRE.	461-462	La religion chrétienne est fondée sur la vérité.	592
PREFACE de l'auteur de la théologie naturelle.	517-518	Exemple pour éclaircir l'union des deux natures en Jésus-Christ.	596
De l'échelle de nature par laquelle l'homme monte à la connaissance de soi et de son créateur.	524	Il faut croire à la parole de Dieu pour l'amour de lui-même.	598
Sommaire des 44 premiers chapitres de la théologie naturelle.	528	Comparaison des paroles de Dieu avec ses œuvres.	599
Autre sommaire jusqu'au chapitre 54 de la théologie naturelle.	520	Premier caractère de la Bible.	601
Troisième sommaire jusqu'au chapitre 128 de la théologie naturelle.	150	Second caractère de la Bible.	605
Existence de Dieu.	<i>ibid.</i>	Troisième caractère de la Bible.	607
Eternité de Dieu.	552	Effets de la parole de Dieu et obéissance que nous lui devons.	612
Unité de Dieu.	555	Respect que l'on doit aux saintes Écritures.	614
Preuve de l'innéité de Dieu.	556	Parole de Dieu capable de divers sens, a besoin d'un interprète infaillible.	<i>ibid.</i>
Les œuvres de l'homme prouvent un Dieu, très-puisant, très-sage et très-juste.	540	Nécessité d'une autorité infaillible dans la religion.	615
Les attributs de Dieu sont son essence.	541	L'intention de Dieu est que nous soyons tous sauvés.	616
Puissance de Dieu.	542	La religion chrétienne ne doit point s'autoriser par les événements.	617
Peusées sur Dieu.	544	Mystère de la sainte Trinité.	618
Le mot <i>fortune</i> , employé dans les Essais, blâmé par les censeurs romains.	547	L'incompréhensibilité du mystère de la sainte Trinité ne nous doit pas empêcher de le croire.	622
Manières de prouver toutes choses de l'Être.	550	On ne doit pas décider de sa religion par ce qui se pratique en son pays.	<i>ibid.</i>
Degrés pour parvenir à la connaissance de Dieu et de son nom.	552	Polie de ceux qui rapportent le vrai et le faux à leur surlisance.	625
Dieu est également exempt de vertu et de vice.	555	Science du chrétien.	624
L'homme fait Dieu à son image.	<i>ibid.</i>	La foi est un don de Dieu.	625
Blasphèmes contre les attributs de Dieu.	556	Dieu seul peut éclairer notre entendement et a droit de le soumettre à son autorité.	<i>ibid.</i>
Dieu appelé indifféremment en tous nos desseins.	<i>ibid.</i>	L'esprit humain abandonné à lui-même s'égare sans cesse.	626
Meilleur à l'homme d'avoir un Dieu fécond qu'un stérile.	557	Quels esprits sont plus capables de religion.	<i>ibid.</i>
De l'homme sans Dieu, sans religion.	<i>ibid.</i>	Gradation de la foi, suivant le genre et la trempe des esprits.	627
De l'estimation de l'homme par la considération de son corps.	558	La soumission seule fait l'homme de bien.	628
Différence particulière de l'homme et des êtres intérieurs.	561	Nous ramenons Dieu à notre mesure.	<i>ibid.</i>
L'homme bien traité par la nature.	<i>ibid.</i>	L'orgueil nous éloigne de la foi.	629
Du prix de l'homme par l'estimation de son âme.	562	L'homme est tenu de croire ce qui lui est meilleur.	650
L'homme est l'image de Dieu.	566	Nécessité du culte extérieur.	653
Spiritualité de l'âme.	567	Dévotion mêlée à une mauvaise vie, condamnable.	654
Excellence du libre arbitre.	568	De l'Oraison Dominicale.	655
De l'immortalité de l'âme.	569	Des sacrements.	<i>ibid.</i>
Dieu nous a révélé clairement l'immortalité de l'âme et le bonheur éternel.	572	Du baptême.	657
Dieu n'a pas produit l'homme en l'état que nous le voyons maintenant.	575	De la confirmation.	<i>ibid.</i>
Cause de la corruption de l'homme.	<i>ibid.</i>	De l'eucharistie.	658
Deux maux dont tous les autres procèdent.	575	Transsubstantiation.	<i>ibid.</i>
Suites du péché originel.	<i>ibid.</i>	Présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie.	659
Cause du mérite de l'homme.	576	Exemples explicatifs de la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte eucharistie.	610
Empêchements de notre réconciliation avec Dieu.	<i>ibid.</i>	La chair de Jésus-Christ consomme toutes les âmes dans l'unité.	615
Nécessité de l'incarnation du Fils de Dieu.	577	Du sacrement de pénitence.	614
Il fallait que Dieu préparât l'homme à recevoir dignement son Sauveur.	578	De l'extrême-onction.	615
Peuple choisi pour la naissance de Jésus-Christ.	579	De l'ordre.	<i>ibid.</i>
Le Sauveur du genre humain est déjà certainement		Vérité de la religion catholique mal à propos combattue par les vices de ses ministres.	616
		Le péché du ministre ecclésiastique ne blesse pas sa puissance.	617
		Du mariage.	<i>ibid.</i>
		Nulle volonté ne peut être bonne si elle ne s'accorde avec celle de Dieu.	619
		L'homme doit naturellement chercher son bien et éviter son dommage.	<i>ibid.</i>
		Devoir de l'homme.	650
		Considerations générales de que nous devons à Dieu.	651
		L'obligation que nous avons à Dieu à cause de son amour qui surpasse tous les autres.	652
		Inévitable besoin des biens de Dieu.	655
		De l'amour de Dieu.	654
		Exhortation à l'homme de reconnaître Dieu par le service des créatures.	658
		L'obligation d'aimer le prochain est engendrée de l'obligation d'aimer Dieu.	661
		De l'amour du prochain.	662
		Des trois fraternités des chrétiens.	665
		De l'amour de soi.	664
		Crainte de la mort.	<i>ibid.</i>

Pensées sur la mort.	663	mes fondés sur la religion.	829
Des duels.	667	La loi unique et sommaire qui régit toute la nature a Dieu pour auteur, et sera toujours incompréhensible à l'homme.	851
Du suicide.	668	Enseignement de l'Écriture sur l'origine du monde contraire à la doctrine de quelques philosophes : inutilité d'une recherche sur la manière dont le monde aurait pu être formé.	852
Résurrection de la chair.	669	La morale soumise à la théologie.	854
Jugement général.	670	Causes finales et causes physiques : accord des unes et des autres ; preuves de la Providence.	855
Par nos œuvres nous pouvons conclure le paradis et l'enfer.	<i>Ibid.</i>	Eloge de la religion chrétienne. Calomnie de Machiavel contre la religion chrétienne.	857
L'éternelle félicité s'engendre de l'amour de Dieu.	671	Origine, étendue et règle de la piété.	858
De la grandeur de la félicité éternelle.	672	La charité chrétienne supérieure à toute la philosophie morale.	859
De la grandeur du dernier et éternel supplice.	675	Du plus haut degré de la charité.	810
Purgatoire.	674	Bornes de nos sollicitudes.	<i>Ibid.</i>
Prières pour les morts.	673	Nécessité de comparer les devoirs avec les devoirs.	811
Le mensonge est un vice détestable.	<i>Ibid.</i>	Moyens de nous former à toutes les vertus à la fois. La foi chrétienne seule nous le donne.	812
Voyage de Montaigne à Lorette.	676	Fausse vues de l'ambition.	815
Récit d'un miracle.	677	Préférence du bien commun au bien particulier, singulièrement reconnue par la religion chrétienne, terminée beaucoup de disputes parmi les anciens philosophes.	814
De la vertu.	679	Moyens honnêtes seuls à employer dans la poursuite des biens de ce monde.	818
De la philosophie.	680	Parure décente conforme, et usage du fard contraire à la raison et à la religion.	850
La puissance du pape est éternelle en ce monde.	681	La méditation des choses divines est le meilleur moyen de résister aux tentations de la volupté.	851
Publication de la bulle <i>In cœna Domini</i> .	685	Inconvénients de l'espérance terrestre. Le ciel devrait être le seul objet de nos espérances.	<i>Ibid.</i>
Eloge des Jésuites.	683	Excellence des œuvres de miséricorde ; elles offrent un moyen de discerner les hypocrites.	855
Pensées sur la politique.	686	Utilité, nécessité de connaître les méchants.	854
Pensées sur la science.	687	De l'innocence de la colombe et de la prudence du serpent.	856
L'esprit humain ne reçoit point de bornes dans ses découvertes.	689	Des œuvres de Dieu et des œuvres de l'homme.	857
De la liberté de conscience.	<i>Ibid.</i>	Influence du corps sur l'âme : fondement de plusieurs observations religieuses ; fausses conséquences qu'on voudrait en tirer.	<i>Ibid.</i>
Pensées morales.	691	La médecine illustrée par Notre-Seigneur.	858
Fragments de la lettre de Montaigne à son père, sur quelques particularités de la mort d' <i>Etienne de la Boétie</i> .	694	Médecins qui procurent la prolongation de notre vie honorés dans l'ordre de la religion.	859
PENSÉES DE BACON SUR LA RELIGION.		Avantages et bénédictions d'une longue vie.	<i>Ibid.</i>
Discours préliminaire.	697-698	Les jeunes gens préférés aux vieillards dans l'Écriture.	860
Vie de François Bacon, chancelier d'Angleterre.	751-752	Les jeunes gens peu propres à profiter des auteurs anciens qui ont traité de la philosophie morale : nécessité de les instruire de la religion avant l'étude de la politique.	<i>Ibid.</i>
L'existence d'une première cause supposée dans la fable de Pan.	769	De la vérité.	861
Considérations sur l'athéisme.	<i>Ibid.</i>	La mort.	862
Les principales considérations précédentes sur l'athéisme fortifiées et développées.	774	Inconvénience et inconvénients de la vengeance.	865
Inconvénients de l'instruction donnée aux railleurs et aux impies.	776	De l'adversité.	864
Mémoire de l'impie bientôt détestée.	<i>Ibid.</i>	L'amour, passion fineste.	865
Théologie naturelle. Nature, objet et bornes de la théologie naturelle ; recherches sur les anges et sur les démons non étrangers à cette théologie.	777	Chasteté des peuples de la Nouvelle Atlantide.	<i>Ibid.</i>
De l'immortalité de l'âme.	779	Importance des conseils.	867
Prophéties et vengeances divines. Histoire des prophéties, et histoire des vengeances divines, partie de l'hist. ecclésiastique.	780	Avertissement à donner aux rois.	<i>Ibid.</i>
Bonté dans les miracles de Jésus-Christ. Caractère de bonté dans les miracles du Sauveur.	781	Approbation d'un conseil donné par les Jésuites.	868
Confession de foi de Bacon.	782	Jugement sur les richesses confirmé par le témoignage de Salomon.	<i>Ibid.</i>
Contradictions apparentes dans les sentiments d'un chrétien.	789	Lecture de l'histoire ecclésiastique propre à former un théologien.	869
Prière composée par Bacon.	791	Sentiment de Bacon sur le duel.	<i>Ibid.</i>
Autre prière composée par Bacon, et sa prière ordinaire.	795	Les Jésuites, excellents instituteurs de la jeunesse.	876
Prière que Bacon adressait à Dieu avant son étude.	795	Observations sur les religieux mendiants.	<i>Ibid.</i>
Prière que Bacon adresse encore à Dieu en travaillant au <i>Novum organum</i> .	796	Jugement sur les théologiens scolastiques, leur censure et leur éloge.	<i>Ibid.</i>
Extrait du testament de Bacon.	797	Eloge de la piété d'Henri VII.	879
Fondement des gouvernements.	798	Conseils donnés au duc de Buckingham, favori et premier ministre du roi Jacques I ^{er} , sur les devoirs de sa place, relativement aux affaires de la religion.	880
Personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui ont vécu longtemps, et leur caractère.	799	De la vieillesse des choses, ou des révolutions générales, soit dans la nature, soit dans la religion.	884
Manière dont les habitants de la Nouvelle Atlantide étaient parvenus à la connaissance du christianisme.	805	Les suites d'un zèle outré, même contre une secte absurde.	886
Traits de religion et de morale renfermés dans la fable de Prométhée.	806	Uniré de l'Église.	888
La curiosité de pénétrer les divins mystères punie dans la personne de Penthée.	809	De la théologie. Neuvième et dernier livre du traité <i>De augmentis scientiarum</i> , 1 ^o de l'usage légitime de la raison dans les choses divines ; 2 ^o des degrés de l'imité dans la cité de Dieu ; 3 ^o des émanations des Écritures.	895
La superstition et le faux zèle contraires aux progrès de la philosophie, et la véritable religion favorable à ses progrès.	810	AVIS SUR LES CONTROVERSES DE L'ÉGLISE D'ANGLETERRE.	
Dangereux effets de la superstition.	812	Nécessité des différends de religion.	902
Erreurs sur la volonté de Dieu ; erreurs sur sa puissance : les dernières plus graves que les premières.	814	Contre des disputes qui, au temps de Bacon, agitaient	
Différence entre les véritables chrétiens et certains hérétiques enthousiastes.	816		
Apologie de la science contre le faux zèle de quelques théologiens : règles qu'on y doit observer : elle ne conduit point à l'athéisme.	<i>Ibid.</i>		
La dignité de la science prouvée par l'Écriture.	826		
Mépris de ce monde. Fruit de la science.	820		
Humilité de l'esprit avantageuse pour les découvertes ; et prière adressée à Dieu par Bacon, au commencement du <i>Novum organum</i> .	827		
Les erreurs de l'homme dans les sciences mêmes ont leur source dans sa volonté.	828		
Nécessité d'étudier la nature avant d'inventer des systé-			

l'église d'Angleterre. Moyens généraux de les terminer.	903	CHAP. I. Réfutation du Judaïsme. Que Jésus-Christ n'a point été le destructeur, mais le consommateur de la loi.	1037
Indépendance de la plaisanterie dans les matières de religion.	903	CHAP. II. On prouve que ce que Jésus-Christ a retranché de la loi ne contenait rien que d'indifférent par soi-même.	1092
Irrégularité de la conduite dans les évêques, première et principale cause des troubles et des schismes qui ont déchiré l'Eglise; égards de Bacon pour les évêques.	907	CHAP. III. Que le Messie promis par les prophètes et encore attendu par les Juifs, est venu.	1100
Respect qu'on doit aux évêques.	908	CHAP. IV. Que Jésus-Christ était le véritable Messie.	1104
Seconde cause des controverses.	909	LIVRE SIXIEME.	1115-1114
Troisième cause des controverses.	910	CHAP. I. Réfutation du mahométisme; origine de cette secte.	1113
Quatrième cause des controverses.	911	CHAP. II. Excellence de la religion chrétienne, au-dessus de celle de Mahomet.	1115
Commencement et progrès des controverses qui troublent aujourd'hui l'église d'Angleterre. Procédés peu charitables des deux partis.	915	CHAP. III. Conclusion de ce traité. Usage que l'on doit faire des vérités qui y sont contenues.	1122
Circospection des évêques à exiger des serments, et à interdire ceux qui les refusent.	916	PENSEES DE DESCARTES SUR LA RELIGION.	
Conduite et doctrine de ceux qui attaquent le gouvernement actuel de l'église anglicane.	917	DISCOURS PRÉLIMINAIRE.	1123-1126
Réflexions générales sur ces controverses.	<i>ibid.</i>	VIE RELIGIEUSE DE DESCARTES.	1187-1188
CONSIDÉRATIONS		EXISTENCE ET ATTRIBUTS DE DIEU.	1211-1212
Sur les moyens de pacifier et de réformer l'église d'Angleterre, adressées à Jacques I ^{er} , roi d'Angleterre.	920	I. Importance de prouver par la raison l'existence de Dieu et l'immatérialité de l'âme: l'Écriture sainte nous enseigne que la première est manifestée par la seule lumière naturelle.	1211
Circonstances du gouvernement des évêques.	927	II. Conseil de Descartes à l'égard des athées, et son indignation contre eux.	1215
Sur la liturgie, les cérémonies de la souscription.	933	III. Idée de Dieu.	<i>ibid.</i>
Du ministère de la prédication.	936	IV. Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de l'idée de Dieu qui est en nous.	1214
Sur les abus de l'excommunication.	939	V. Démonstration tirée de l'idée que nous avons en général d'un être souverainement parfait, présentée différemment et plus brièvement par Descartes.	1219
Sur la résidence et la pluralité.	940	VI. Éclaircissement sur quelques doutes proposés contre l'argument tiré de l'idée de Dieu qui est en nous.	1222
De l'obligation et de la manière de pourvoir à l'honnête entretien des ministres de l'Eglise.	942	VII. La démonstration de l'existence de Dieu, tirée de son idée, éclaircie et confirmée.	1223
DIALOGUE		VIII. Réponse de Descartes à différentes observations critiques de Gassendi, sur la démonstration précédente.	1225
Sur la guerre sacrée.	943-936	IX. Seconde démonstration de l'existence de Dieu, tirée de ce que l'existence est nécessairement renfermée dans l'idée de Dieu.	1229
ECLAIRCISSEMENTS		X. Comparaison de la preuve précédente, avec une preuve semblable apportée par saint Thomas.	1232
Sur cette question: <i>Les anciens pères de l'Eglise ont-ils condamné comme hérétique l'opinion philosophique des antipodes?</i>	964	XI. Abrégé de la même démonstration de l'existence de Dieu, tirée de ce que la nécessité d'exister est comprise dans la notion que nous avons de lui.	1233
Éclaircissements sur l'accusation d'avoir voulu anéantir tous les auteurs et tous les monuments de l'antiquité païenne intentée contre saint Grégoire.	972	XII. Les attributs de Dieu se déduisent facilement des démonstrations précédentes, ainsi que la nécessité de croire aux mystères qu'il nous a révélés.	1233
VERITE DE LA RELIGION CHRETIENNE, PAR GROTIUS.		XIII. Les notions générales et l'idée de Dieu ne viennent point des sens: réfutation anticipée de Locke.	1236
PREFACE du traducteur.	995-994	XIV. Impuissance de l'attaque que livre Régius aux preuves de l'existence de Dieu, inventées par Descartes.	1239
Abrégé de la vie de Grotius.	996	XV. Raison qu'a eue Descartes de ne point insister sur l'argument tiré de la suite des causes efficientes, ou de l'absurdité du progrès à l'infini. D'où vient la force de la preuve tirée de l'idée de Dieu.	1240
Catalogue des ouvrages du même.	1001-1002	XVI. La méthode du doute, à l'égard même de l'existence de Dieu, employée par Descartes, justifiée contre ses calomnieux.	1241
Préface de Grotius.	1003-1004	XVII. Pourquoi Descartes n'a point répondu à certains arguments des athées.	1242
LIVRE PREMIER.	1003-1006	XVIII. Nous avons une connaissance de l'infini assez distincte pour raisonner sur l'existence de l'être infini.	<i>ibid.</i>
CHAP. I. Qu'il y a un Dieu	1005	XIX. Réfutation de l'argument d'un athée, tiré de l'idée de l'infini.	1244
CHAP. II. Qu'il n'y a qu'un Dieu.	1008	XX. On ne saurait se former une trop haute idée des œuvres de Dieu, et on présumerait trop de soi-même, si on entreprenait de connaître toutes les fins que Dieu s'est proposées en créant le monde.	1243
CHAP. III. Que Dieu possède toutes les perfections, et qu'elles sont en lui dans un degré infini.	1009	XXI. Dieu n'est point la cause de nos erreurs: nous sommes essentiellement capables de nous tromper; mais nos erreurs sont toujours volontaires.	1247
CHAP. IV. Que Dieu est la cause et le principe de tout ce qui existe.	1010	XXII. Confirmation de la même vérité.	1251
CHAP. V. Contre les deux principes.	1014	XXIII. Continuation du même sujet: Dieu ne peut vouloir nous tromper.	1234
CHAP. VI. Que Dieu gouverne le monde.	1013	XXIV. Solution de quelques difficultés, tirées de l'Écriture sainte, contre la thèse précédente.	1235
CHAP. VII. De la certitude des miracles qui se sont faits parmi les Juifs.	1017	XXV. Dieu cause de toutes les actions qui dépendent du libre arbitre de l'homme.	1238
CHAP. VIII. De la vérité et de l'antiquité des livres de Moïse.	1018	XXVI. Suite du même sujet. Conciliation du libre arbitre avec sa dépendance de Dieu, à la faveur d'une comparaison.	1239
CHAP. IX. Preuves de la Providence tirées des prédictions.	1026	XXVII. De la certitude de l'existence de Dieu dépend nécessairement la certitude des autres choses.	1261
CHAP. X. Réponses à quelques objections que l'on fait contre la Providence.	1028	XXVIII. Nécessité du concours de Dieu pour la continua-	
LIVRE SECOND.	1031-1032		
CHAP. I. Que le titre de véritable religion appartient à la religion chrétienne de Jésus-Christ, auteur de cette religion.	1031		
CHAP. II. Que la résurrection de Jésus-Christ est appuyée sur des témoignages authentiques.	1033		
CHAP. III. De l'excellence de la religion chrétienne: qu'elle est préférable à toutes les autres.	1038		
CHAP. IV. Que les préceptes que la religion chrétienne nous donne touchant le culte de Dieu, sont saints.	1043		
CHAP. V. On prouve l'excellence de la religion chrétienne, par la considération de son auteur, et par la manière dont elle s'est établie.	1132		
LIVRE TROISIEME.	1039-1060		
CHAP. I. De l'autorité des livres du Nouveau Testament.	1039		
CHAP. II. Réponse à quelques objections que l'on fait contre l'autorité des livres du Nouveau Testament.	1066		
CHAP. III. De l'autorité des livres de l'Ancien Testament.	1071		
LIVRE QUATRIEME.	1075-1076		
CHAP. I. Réfutation du paganisme.	1073		
CHAP. II. On répond aux objections que font les païens en faveur de leur religion.	1081		
CHAP. III. Autres arguments contre la religion païenne: on prouve en particulier qu'elle ne s'est soutenue qu'autant qu'elle a eu des appuis humains.	1084		
LIVRE CINQUIEME.	1087-1088		

- tion de l'existence des choses une fois créées. 1265
- XXIX. Question proposée à Descartes par Henri Morus, sur l'existence des esprits et sur l'athéisme, avec la réponse de Descartes. *Ibid.*
- XXX. Caractère du premier principe. Dans quel sens l'existence de Dieu peut-elle être regardée comme premier principe? 1265
- XXXI. Les essences des choses ne sont point indépendantes de Dieu. *Ibid.*
- XXXII. Défense de Descartes contre l'accusation d'athéisme intentée contre lui, par Gisbert Voëtius, et adressée à ce ministre protestant par Descartes lui-même. 1267
- SIMPLICITE DE L'ÂME.
- I. Distinction de l'âme et du corps. 1279
- II. Confirmation de la même vérité. 1282
- III. Descartes répond à une objection du P. Mersenne contre cette démonstration. *Ibid.*
- IV. Autre preuve de la simplicité de l'âme. 1285
- V. Comment Descartes s'est confirmé dans la connaissance de la vérité précédente. 1284
- VI. Défense de l'immatérialité de l'âme contre diverses objections. 1286
- VII. Réponse de Descartes aux objections de Gassendi contre la simplicité de l'âme. 1289
- VIII. Méthode qu'a suivie Descartes pour prouver l'immortalité de l'âme. 1292
- IX. La croyance de l'immortalité de l'âme ne peut pas autoriser le suicide. 1294
- X. La simplicité de l'âme, considérée seule, n'emporte pas la certitude absolue de son immortalité. *Ibid.*
- DIVERS SUJETS RELIGIEUX.
- I. Différence entre les vérités acquises et les vérités révélées. Abus qu'on peut faire des vérités révélées. 1295
- II. La foi chrétienne, qui est obscure dans son objet, est claire dans son motif. *Ibid.*
- III. Office de la raison à l'égard de diverses vérités révélées. 1297
- IV. Conformité de la philosophie de Descartes avec la foi. *Ibid.*
- V. De l'éternité des peines. 1300
- VI. Descartes se justifie de l'accusation de pélagianisme, et d'avoir écrit contre les vœux. *Ibid.*
- VII. Pensée de Descartes sur une pierre prétendue miraculeuse. 1301
- VIII. Souhait de Descartes pour la réunion des Hollandais à l'Eglise romaine. *Ibid.*
- IX. Quelle est la certitude de la présence du corps de Jésus-Christ dans une hostie. *Ibid.*
- X. Ressource des grandes âmes dans les grands malheurs. 1302
- XI. Considération proposée à la princesse Palatine, sur l'entrée d'un prince de sa maison dans l'Eglise romaine. 1305
- XXII. L'immortalité de l'âme, et le bonheur réservé aux bons, est un puissant motif de consolation dans la mort de ses amis et dans sa propre mort. 1304
- XXIII. Réflexions sur la mort de Charles Ier, roi d'Angleterre, adressées à la princesse Palatine, sa nièce. 1305
- XXIV. Conseil pour les personnes qui apprennent des événements malheureux, donné à la princesse Palatine. 1306
- XXV. Condolérance et conseil à M. de Zuitlicien, père de M. Huyghens, sur la mort de sa femme. 1307
- XXVI. Sentiments et conduite convenables dans la perte d'un parent ou d'un ami. 1308
- XXVII. Etendue indéfinie du moule : on ne peut pas en conclure sa durée infinie. 1309
- XXVIII. Dans quel sens est-il vrai que tout l'univers a été fait pour l'homme ; et quand il aurait été fait pour d'autres fins, l'homme en devrait-il moins aimer Dieu? 1311
- XXIX. Différence entre la connaissance de Dieu naturelle, et la connaissance intuitive : possibilité de cette dernière connaissance. 1313
- XXX. Sentiment de Descartes sur l'unité et la concorde dans l'ordre de la religion. 1314
- XXI. Différence entre les innovations en philosophie et les innovations en religion. *Ibid.*
- XXII. Descartes explique comment les espèces ou accidents du pain et du vin subsistent dans l'Eucharistie après la consécration ; il rejette, sur ce point, l'opinion qui était généralement reçue dans les écoles ; il juge la sienne plus favorable à la doctrine orthodoxe, et croit qu'elle prévaut dans les écoles. *Ibid.*
- XXIII. Système de Descartes pour expliquer la transubstantiation dans l'Eucharistie, exposé dans deux lettres au P. Mesland, jésuite, qui n'ont point encore été imprimées. 1321
- PENSEES SUR LA MORALE.
- I. Opinion de Descartes sur le souverain bien. 1329
- II. Fondements de la béatitude de l'homme, et procédé qu'aurait dû suivre Sénèque dans son traité de *Vita beata*. 1335
- III. Comment Sénèque traite la question du souverain bien et de la béatitude. 1335
- IV. Eclaircissement sur ce que Descartes avait dit de la béatitude dépendante du libre arbitre. 1338
- V. Sur les causes de notre contentement. 1339
- VI. Vérités dont la connaissance est plus nécessaire pour notre conduite et notre bonheur. 1341
- VII. La béatitude ne doit pas être fondée sur notre ignorance. 1344
- VIII. Préférence du bien public au bien particulier, avantageux à chaque particulier. 1345
- IX. Eclaircissement sur la balance des biens et des maux dans cette vie. 1347
- X. Descartes croyait que la joie intérieure a quelque secrète force pour se rendre la fortune plus favorable. 1348
- XI. L'âme influe plus que tous les remèdes sur la santé du corps. 1349
- XXII. La physique de Descartes est un des fondements de sa morale. 1350
- XXIII. Raisons qui ont engagé Descartes à ne point publier de traité sur la morale. Son sentiment sur les passions. 1351
- XXIV. Maximes de morale que se forma Descartes, lors qu'il commença son doute méthodique. 1352
- XXV. Eclaircissement sur une règle de conduite donnée par Descartes, dans son discours de la Méthode. 1357
- XXVI. Importance de la médecine pour la sagesse : zèle de Descartes pour ses progrès. *Ibid.*
- XXVII. Utilité de la philosophie pour régler nos mœurs, et nous conduire dans cette vie : fruits qu'on peut retirer des principes de la philosophie de Descartes : ordre à observer pour s'instruire. 1358
- XXVIII. La seule lumière naturelle nous enseigne que nous devons aimer Dieu. Nous pouvons l'aimer par la seule force de notre nature, quelque élevé qu'il soit au-dessus de nous. 1362
- XXIX. Le sage doit tout disposer comme s'il devait vivre longtemps ou mourir bientôt. 1365
- XX. Opinion qu'on peut avoir de soi-même. 1364
- XXI. Nature de la sagesse ; elle est accessible à tous les hommes ; mais ceux qui ont le plus d'esprit peuvent parvenir à un plus haut degré que ceux qui en ont moins. *Ibid.*
- XXII. Danger des mauvaises lectures. 1366
- XXIII. Importance du choix dans les lectures, et influence de ces lectures sur le caractère. *Ibid.*
- XXIV. Danger de souffrir en soi des mouvements de colère. 1368
- XXV. Règles de la correction fraternelle que doivent observer tous les hommes, et particulièrement les prédicateurs. *Ibid.*
- XXVI. Avantage d'exécuter promptement ce qu'on a délibéré avec sagesse : et confiance dans la Providence. 1374
- XXVII. La justice, fondement des états. *Ibid.*
- XXVIII. Préférence qu'on doit quelquefois donner à la génération future sur la génération présente. *Ibid.*
- XXIX. Définitions de l'amour et de la haine. Distinction entre l'amour de concupiscence et les autres espèces d'amour. 1375
- XXX. Objet et règle de nos desirs : considération sur la Providence et la fortune ; remède contre les passions. 1376
- XXXI. Caractère et effets de la générosité d'âme ou de la magnanimité. 1378
- XXXII. Remède général contre les passions. 1381
- XXXIII. Jugement de Descartes sur la bonne éducation qu'on recevait dans les collèges des jésuites, et particulièrement dans celui de la Flèche. 1382
- XXXIV. Descartes, accusé par Voëtius, auprès des magistrats d'Utrecht, d'être ami des jésuites, convient du fait. 1385
- XXXV. Jugement de Descartes sur le livre de Hobbes, de *Civ*. 1384
- XXXVI. Jugement de Descartes sur le livre du Prince, de Machiavel. *Ibid.*





La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

--	--	--	--

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003 001910685b

B X 1 7 5 2 . M 5 3 1 8 4 3 V 2
M I G N E , J A C Q U E S P A U L .
D E M O N S T R A T I O N S E V A N G E L

CE BX 1752
.M53 1843 V002
C00 MIGNE, JACQU DEMONSTRAT
ACC# 1351086

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	02	01	9